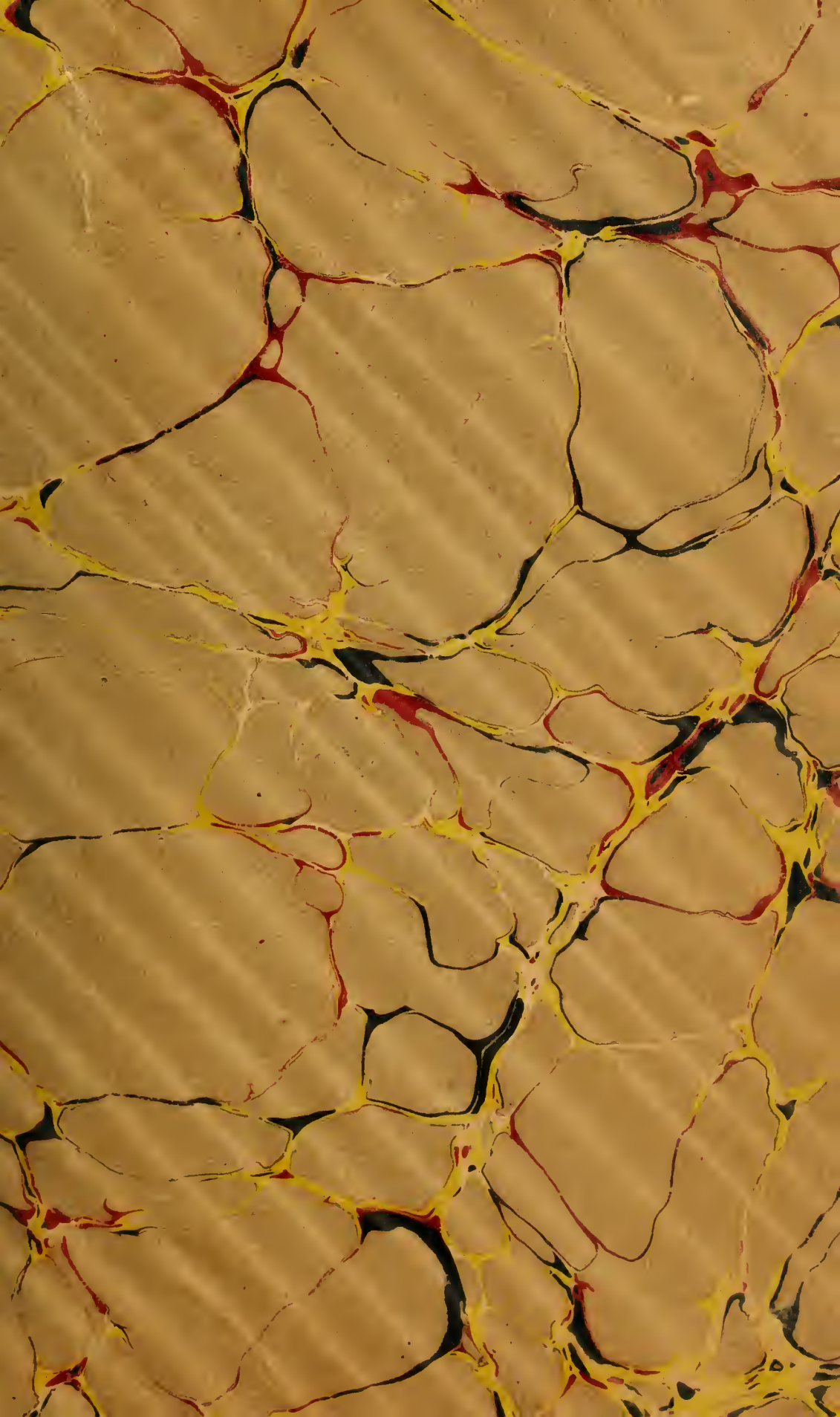




Digitized by the Internet Archive
in 2012 with funding from
University of Toronto



COLLECTION
INTÉGRALE ET UNIVERSELLE
DES
ORATEURS SACRÉS.

DEUXIÈME SÉRIE,

RENFERMANT :

1° LES ŒUVRES ORATOIRES DES PRÉDICATEURS QUI ONT LE PLUS ILLUSTRÉ LA CHAIRE FRANÇAISE DEPUIS 1789 ET AU DESSUS * JUSQU'A NOS JOURS,

SAVOIR :

MONMOREL, DE MONTIS, J. LAMBERT, DE LIGNY, BERGIER, DESSAURET, LENFANT, DE BEAUVAIS, CORMEAUX, DE BEAUREGARD, DE BOISGELIN, DE NOÉ, COSSART, GUÉNARD, GÉRARD, LEGRIS DUVAL, L'ABBÉ RICHARD, DE LA LUZERNE, ANOT, VILLEDIEU, DE BOULOGNE, DE BILLY, RIBIER, DE MONTBLANC, MAUREL, RERTIN, FEUTRIER, SALAMON, PERRET DE FONTENAILLES, BORDERIES, CAFFORT, FOURNIER, LONGIN, BOUDOT, DOUCET, FRAYSSINOUS, ROBINOT, BOYER, LABOUDERIE, ROY, GUILLON, BONNEVIE, OLIVIER, TAILLAND, ETC. ;

2° LES PLUS REMARQUABLES MANDEMENTS, OU DISCOURS

DE LEURS ÉMINENCES LES CARDINAUX DE DONALD, ARCH. DE LYON; DU PONT, ARCH. DE BOURGES; DONNET, ARCH. DE BORDEAUX; VILLECOURT, ANCIEN ÉV. DE LA ROCHELLE;
DE NOSSEIGNEURS MELLON-JOLLY, ARCH. DE SENS; DEBELAY, ARCH. D'AVIGNON; CHARVAZ, ARCH. DE GÈNES; BILLIET ARCH. DE CHAMBÉRY; DE PRILLY, ÉV. DE CHALONS; THIBAUT, ÉV. DE MONTPELLIER; DE MARGUÉRYT, ÉV. D'AUTUN; DE MAZENOD, ÉV. DE MARSEILLE; LACROIX, ÉV. DE BAYONNE; RIVET, ÉV. DE DIJON; MENJAUD, ÉV. DE NANCY; RÈSS, ÉV. DE STRASBOURG; GUIBERT, ÉV. DE VIVIERS; GIGNOUX, ÉV. DE BEAUVAIS; BARDOU, ÉV. DE CAHORS; ANGERAULT, ÉV. D'ANGERS; DUFETRE, ÉV. DE NEVERS; GROS, ÉV. DE VERSAILLES; BUISSAS, ÉV. DE LIMOGES; DEPÉRY, ÉV. DE GAP; LAURENCE, ÉV. DE TARBES; WICART, ÉV. DE LAVAL; PAVY, ÉV. D'ALGER; DE MORLHON ÉV. DU PUY; DE GARSIGNIES, ÉV. DE SOISSONS; DE BONNECHOSE, ÉV. D'ÉVREUX; FOULQUIER, ÉV. DE MENDE; PIE, ÉV. DE POITIERS; MABILE, ÉV. DE ST-CLAUDE; DUPANLOUP, ÉV. D'ORLÉANS; DE DREUX-BRÉZÉ, ÉV. DE MOULINS; LYONNET, ÉV. DE ST-FLOUR; REGNAULT, ÉV. DE CHARTRES; DANIEL, ÉV. DE COUTANCES; DE LA BOUILLERIE, ÉV. DE CARCASSONNE; PLANTIER, ÉV. DE NÎMES; DELAILLE, ÉV. DE RODEZ; JOURDAIN, ÉV. D'AOSTE; VIBERT, ÉV. DE MAURIENNE; RENDU, ÉV. D'ANNECY; DELEBECQUE, ÉV. DE GAND; MALOU, ÉV. DE BRUGES; DE MONTPELLIER, ÉV. DE LIÈGE; BOURGET, ÉV. DE MONTRÉAL, ETC., ETC.;

3° LES SERMONS

DE MGR ROSSI, PRÉLAT DE LA MAISON DU SAINT-PÈRE; MM. ROBITAILLE, VIC. GÉN. D'ARRAS; BRUNET, VIC. GÉN. DE LIMOGES; NOEL, VIC. GÉN. DE RODEZ; LALLIER, VIC. GÉN. DE SENS; LECOURTIER, CHANOINE ARCHIPRÊTRE DE NOTRE DAME A PARIS; FAUDET, CURÉ DE ST-ROCH, IBID.; GAUDREAU, CURÉ DE ST-EUSTACHE, IBID.; PETIT, CURÉ A LA ROCHELLE; DECHAMPS, SUPÉRIEUR DES PP. RÉDEMPTORISTES DE BRUXELLES; COQUEREAU, CHANOINE DE ST-DENIS; GRIVEL, ID.; DASSANCE, CHANOINE DE BAYONNE; LALANNE, DIRECTEUR DU COLLÈGE STANISLAS; MAUPIED, SUPÉRIEUR DE L'INSTITUTION DE GOURIN; CARBOY, PÈRE DE LA MISÉRICORDE; VIDAL, DU CLERGÉ DE PARIS; BARTHÉLEMY, ID.; NOEL, ID.; CASSAN DE FLOYRAC, ID.; SAINT-ARROMANT, ID.; CORBLET, DU CLERGÉ D'AMIENS; CABANÈS, ID. DE TOULOUSE; BARTHE, ID. DE RODEZ, ETC.;

4° UN COURS DE PRONES

TIRÉS DES MEILLEURS PRONISTES ANCIENS ET MODERNES,

5° UNE SÉRIE D'OUVRAGES SUR LES RÈGLES DE LA BONNE PRÉDICATION

(Ces pronistes et ces maîtres de l'art seront nominativement énoncés sur les titres subséquents de cette collection);

6° PLUS DE VINGT TABLES DIFFÉRENTES, PRÉSENTANT SOUS TOUTES LEURS FACES, LES INNOMBRABLES MATIÈRES DE CETTE IMMENSE COLLECTION ;

PUBLIÉE

PAR M. L'ABBÉ MIGNE,

ÉDITEUR DE LA BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE DU CLERGÉ,

OU DES COURS COMPLETS SUR CHAQUE BRANCHE DE LA SCIENCE RELIGIEUSE.

33 VOL. IN-4°. PRIX : 5 FR. LE VOL. POUR LE SOUSCRIPTEUR A LA SÉRIE ENTIÈRE; 6 FR. POUR LE SOUSCRIPTEUR A TEL OU TEL ORATEUR EN PARTICULIER.

TOME QUATRE-VINGT-QUATRIÈME DE LA PUBLICATION ENTIÈRE
ET DIX-SEPTIÈME DE LA SECONDE SÉRIE,

CONTENANT LES MANDEMENTS, INSTRUCTIONS ET LETTRES PASTORALES OU DISCOURS DE NN. SS. RIVET, DELEBECQUE, DE DREUX-BRÉZÉ, ANGERAULT, GROS, LACROIX, JOURDAIN, DE LA BOUILLERIE, LAURENCE, DEBELAY, DE MARGUERITE, DE BONNECHOSE, MENJAUD, LYONNET, BARDOU, REGNAULT, BOURGET, PLANTIER ET PAVY.

S'IMPRIME ET SE VEND CHEZ J.-P. MIGNE, ÉDITEUR,
AUX ATELIERS CATHOLIQUES, RUE D'AMBOISE, AU PETIT-MONTROUGE,
MARRIÈRE D'ENFER DE PARIS.

1836

* Pour Monmorel, de Montis et J. Lambert, publiés dans la première série

SOMMAIRE

DES MATIÈRES CONTENUES DANS LE TOME QUATRE-VINGT-QUATRIÈME

DE LA PUBLICATION ENTIÈRE

ET DIX-SEPTIÈME DE LA SECONDE SÉRIE.

NOSSEIGNEURS :

Notice.	RIVET, ÉVÊQUE DE DIJON.	Col. 9
Mandements et Instructions pastorales.		<i>Ibid.</i>
Notice.	DELEBECQUE, ÉVÊQUE DE GAND	193
Mandements et Instructions pastorales.		<i>Ibid.</i>
Notice.	DE DREUX-BRÉZÉ, ÉVÊQUE DE MOULINS.	285
Instructions pastorales et Mandements.		<i>Ibid.</i>
Notice.	ANGEBAULT, ÉVÊQUE D'ANGERS.	405
Mandements et Instructions pastorales.		<i>Ibid.</i>
Notice.	GROS, ÉVÊQUE DE VERSAILLES.	475
Mandements.		<i>Ibid.</i>
Notice.	LACROIX, ÉVÊQUE DE BAYONNE.	507
Mandements et Instructions pastorales.		<i>Ibid.</i>
Notice.	JOURDAIN, ÉVÊQUE D'AOSTE.	525
Mandements et Instructions pastorales.		<i>Ibid.</i>
Notice.	DE LA BOUILLERIE, ÉVÊQUE DE CARCASSONNE.	563
Lettre pastorale.		<i>Ibid.</i>
Notice.	LAURENCE, ÉVÊQUE DE TARBES.	583
Mandement et Lettre pastorale.		<i>Ibid.</i>
Notice.	DEBELAY, ÉVÊQUE D'AVIGNON.	599
Mandements.		<i>Ibid.</i>
Notice.	DE MARGUERIE, ÉVÊQUE D'AUTUN.	669
Mandements, Instructions et Lettres pastorales.		671
Notice.	DE BONNECHOSE, ÉVÊQUE D'ÉVREUX.	767
Mandements et Instructions pastorales.		<i>Ibid.</i>
Notice.	MENJAUD, ÉVÊQUE DE NANCY.	799
Mandements et Instructions pastorales.		<i>Ibid.</i>
Notice.	LYONNET, ÉVÊQUE DE SAINT-FLOUR.	829
Mandements et Instructions pastorales.		835
Notice.	BARDOU, ÉVÊQUE DE CAHORS.	895
Mandements, Instructions et Lettres pastorales.		<i>Ibid.</i>
Notice.	REGNAULT, ÉVÊQUE DE CHARTRES.	929
Mandement.		<i>Ibid.</i>
Notice.	BOURGET, ÉVÊQUE DE MONTRÉAL.	959
Mandement.		941
Circulaire aux communautés religieuses.		965
Notice.	PLANTIER, ÉVÊQUE DE NIMES.	979
Lettres et Instructions pastorales.		<i>Ibid.</i>
Notice.	PAVY, ÉVÊQUE D'ALGER.	1051
Mandements, Instructions, Lettres pastorales et Discours.		1053

BX

1756

A² M⁵
1844

NOTICE BIOGRAPHIQUE SUR MGR RIVET,

EVÊQUE DE DIJON.

Mgr François-Victor Rivet, dont nous réimprimons ici les mandements les plus remarquables, est né le 1^{er} juin 1796, à Saint-Germain-en-Laye, diocèse de Versailles. Il était curé de Notre-Dame de cette

ville quand il fut nommé à l'évêché de Dijon, par une ordonnance du roi, en date du 10 mai 1838, il fut préconisé le 13 septembre suivant par le souverain pontife et sacré le 21 octobre de la même année.

MANDEMENTS ET INSTRUCTIONS PASTORALES

DE

MONSEIGNEUR RIVET,

EVÊQUE DE DIJON.

I. MANDEMENT

Pour le carême de 1839

SUR LA PÉNITENCE DU CARÊME.

Du moment que la divine Providence nous appela au gouvernement de ce diocèse, nous résolûmes de travailler avec ardeur à la sanctification, au salut de vos âmes, nos très-chers frères : c'est le seul but que nous nous proposons ; c'est aussi la seule pensée qui nous préoccupe. Vous aider à vous sanctifier, à mériter le ciel, vous en indiquer la route, vous en présenter les moyens, tel est notre devoir et notre unique désir. Aussi n'est ce pas sans quelque joie que nous en avons vu approcher l'époque où l'usage et les saintes obligations de notre charge nous font un devoir de vous parler plus spécialement de votre salut. Déjà, et en toutes circonstances, même dans les occupations temporelles de notre administration, vous étiez le but de nos soins, aujourd'hui vous en devenez l'objet direct et spécial. Oui, N. T. C. F., c'est de vous-mêmes que nous avons à nous occuper maintenant ; c'est avec chacun de vous que nous avons à traiter de vos intérêts les plus chers. Ce n'est pas, en effet, un simple usage consacré par les temps, ce ne sont pas quelques pratiques de mortification ou de piété prescrites par l'Eglise, qui constituent la pénitence que nous venons vous recommander ; ce n'est pas même la grande

solennité de Pâques qui en est le but principal : c'est de votre sanctification, c'est de votre salut, c'est du ciel qu'il s'agit entre nous. Gardons-nous bien, sans doute, de dédaigner les saintes et pieuses coutumes de nos aïeux. En remontant les siècles, nous les trouverons établies à la naissance de notre religion. Gardons-nous surtout de négliger les pratiques dont l'Eglise nous fait une obligation. L'Eglise commande au nom du Dieu puissant qui nous a faits ; mais, par-dessus toutes choses, gardons-nous de négliger notre sanctification et notre salut. Or, N. T. C. F., la sainte quarantaine qui va commencer est précisément le moyen le plus efficace et le plus facile d'opérer notre sanctification, d'assurer notre salut. En ouvrant devant vous cette sainte carrière, cette voie du ciel, nous voulons vous en faire remarquer les avantages et la nécessité : trop heureux de pouvoir par là détruire vos préventions peut-être, ou réveiller au moins votre ardeur !

L'homme n'est pas fait pour rester toujours sur la terre ; sa carrière est mesurée, déterminée ; et quand il sera arrivé au terme fixé, il subira la loi commune, l'inévitable mort. Il faut mourir ; personne n'a échappé à cet arrêt fatal, personne n'a la présomption de vouloir s'y soustraire. Mais la mort ne termine pas notre existence, elle la modifie. Arrachée au corps qu'elle animait, l'âme, en le quittant, va commencer

une vie nouvelle que fixe un jugement rigoureux, où la vie passée est examinée dans ses actions, dans ses paroles, dans ses pensées même. Le ciel ou l'enfer : c'est à l'un de ces deux termes que doit nous conduire l'arrêt que prononcera notre juge. Mais, plein de miséricorde autant que de justice, ce Dieu, si sévère alors, nous établit ici-bas les arbitres de notre sort.

Il nous donne à choisir le bien ou le mal. Il publie quel prix il réserve à notre fidélité, et quelles peines il infligera à notre désobéissance. Sa miséricorde et sa colère nous sont offertes, et sa justice ne fera, pour ainsi dire, que ratifier notre choix (1).

Ces vérités vous sont connues, N. T. C. F., nous le savons ; mais, qu'il nous soit permis de vous le demander, toutes connues et familières qu'elles vous sont à tous dans la spéculation et en théorie, vous sont-elles aussi familières dans la pratique ?

Il faut mourir (2)... Vous y préparez-vous ? Ne vivez-vous pas, la plupart, comme si vous deviez toujours vivre ?

Nous serons jugés après la mort (3)... Avez-vous de ce jugement cette crainte salutaire qui est le commencement de la sagesse (4) ?

Il dépend de vous de vous assurer un jugement favorable (5)... En prenez-vous les moyens ? Vous y appliquez-vous ?

Le ciel ou l'enfer, voilà où nous irons inévitablement (6)... Y pensez-vous ? Travaillez-vous à mériter l'un et à éviter l'autre ?

Nous savons, N. T. C. F., tout ce que la faiblesse humaine, l'entraînement du monde, les préoccupations des affaires, la séduction des passions, apportent d'entraves à ce qu'il conviendrait de faire, à ce que, par moments au moins, tous nous voudrions ne pas négliger. Mais c'est précisément parce que nous le savons, que nous vous présentons la sainte quarantaine comme un bienfait. Plus, en effet, le monde et ses plaisirs nous séduisent, plus le monde et ses affaires nous captivent au détriment des soins que nous devons à notre salut, plus aussi doit nous paraître avantageuse cette époque qui, chaque année, vient nous arracher à nos pensées terrestres, à nos soins temporels, et nous rappeler ce que nous ne devrions oublier jamais... Sans ce retour annuel du temps et des pratiques de la pénitence, combien d'entre nous verraient leur vie tout entière s'écouler dans la négligence habituelle des pensées religieuses, dans l'omission des devoirs de la piété, dans l'oubli de l'avenir ? Mais le carême arrive ; l'Eglise appelle ses enfants autour des chaires où la parole sainte est plus fréquemment annoncée ; elle instruit, elle presse, elle conjure, elle menace... A sa voix puis-

sante l'indifférence se réveille et s'émeut, la cupidité s'arrête et se juge, le pécheur s'examine et s'effraye, le négligent se ramène et s'excite, et la ferveur elle-même s'encourage et s'accroît. Qui pourrait dire, N. T. C. F., tout ce que cette sainte époque arrache, chaque année, de victimes à l'erreur d'une fausse conscience, à l'engourdissement d'une négligence coupable, à la route du mensonge et de la damnation ?... Béni soit Dieu, N. T. C. F., qui nous a ménagé un si puissant secours ! Bénie soit l'Eglise, à qui sa bonté paternelle en a confié le dépôt ! Chaque année elle vient, cette Eglise sainte, nous présenter cette grâce inestimable. Chaque année, par son ordre, les pasteurs convoquent les fidèles pour la leur annoncer, et des fruits de salut viennent chaque année attester l'heureux passage de ces jours de bénédiction. Pourquoi, N. T. C. F., beaucoup d'entre vous ne veulent-ils voir dans cette sainte quarantaine que ses privations et ses rigueurs ? Pourquoi ne nous parlent-ils que de l'abstinence et des jeûnes qu'elle nous prescrit ? En agissez-vous ainsi dans les choses de la terre ? Le labourneur ne parle-t-il que de ses travaux pénibles, le guerrier que des périlleux hasards de la guerre, le marchand que de la fatigante assiduité de son commerce, l'avocat que de ses études longues et abstraites ? Tous, au contraire, ne s'encouragent-ils pas dans les fatigues du travail par la pensée du terme heureux où il les conduit ?

Hommes de peu de foi, nous perdons de vue ce terme heureux et glorieux où doivent nous conduire les rigueurs salutaires de la pénitence, et nous nous plaignons de quelques privations légères, de quelques mortifications utiles, nous regrettons quelques branches que l'on retranche de l'arbre, sans compter que ses fruits en seront et plus nombreux et plus beaux ; c'est-à-dire, N. T. C. F., que nous voudrions nous enrichir sans travail, récolter sans semer, triompher sans avoir combattu... N'y a-t-il donc que le ciel, ce bien immense, qui nous semblera ne mériter aucun effort ?... Nous nous fatiguons, nous nous épuisons pour les biens de la terre. Le travail qui nous les procure, nous nous y livrons avec ardeur, avec plaisir... et nous crions à l'exigence quand pour le ciel on nous demande quelques heures de notre vie !

Ah ! loin de nous plaindre, saluons avec bonheur ces jours heureux qui vont nous rappeler nos devoirs, nos espérances, notre patrie, et notre Dieu. Entrons avec un saint empressement dans cette voie de la pénitence quadragésimale. Là de pieuses et graves pensées élèveront notre esprit au-

(1) *Dilexit maledictionem, et venit ei; et noluit benedictionem, et elongabitur ab eo.* (Psal. CVIII, 18.)

(2) *Statutum est hominibus, et meli mori.* (Hebr., IX, 17.)

(3) *Post hoc autem judicium.* (Ibid.)

(4) *Initium sapientiæ timor Domini.* (Psal. CX, 10.)

(5) *Quæ seminaverit homo, hæc et metet.* (Gal., VI, 8.)

(6) *Erigilabunt... alii in vitam æternam, et alii in o probrium, ut videant semper.* (Dan., XII, 2 ; Matth., XXV, 46.)

dessus de cette terre qui l'appesantit et le captive. Nous ne végéterons plus, circonscrits dans le cercle étroit des affaires de la vie présente; mais, grandissant sous l'influence active de la religion, nous nous rappellerons que nous avons une *âme à sauver, un Dieu à honorer, un ciel à mériter*, et, brisant en quelque sorte les liens corporels qui l'entravent, notre âme redeviendra vraiment spirituelle, et digne de son Créateur et de sa fin. Souvent, dans le cours de l'année, nous sentons le désir, le besoin de nous soustraire quelques moments aux occupations terrestres, mais elles nous retiennent et nous empêchent. Dans le carême, une occasion heureuse nous est offerte. Par toute la terre l'Eglise a fait entendre sa voix : *Que ceux qui ont de la foi, s'écrie-t-elle, se lèvent et me suivent* (7), et, de toutes parts, celui qui croit encore, s'est levé, et a marché avec l'Eglise. Or, quoi de plus heureux pour nous que ce concours universel ? Dans le cours de l'année nous n'avons pas assez d'énergie pour vouloir, pas assez de résolution pour entrer et marcher isolément dans les voies de la pénitence. Dans le carême, notre faiblesse, aidée de la force de nos frères, ne chancelera pas, et notre pusillanimité ne craindra pas. Qu'il est beau, N. T. C. F., ce concours des vrais chrétiens ! qu'elle est belle, cette marche des croyants que l'Eglise dirige vers le ciel ! Une seule pensée les inspire, un seul sentiment les anime, un même lien les unit ; de toutes parts, du couchant à l'aurore, du septentrion au midi, dans l'ancien et dans le nouveau monde, riches et pauvres, savants et ignorants, grands et petits, tout ce qui a de la foi, tout ce qui est vraiment chrétien, se rend dans les églises, s'agenouille dans les tribunaux sacrés.

Pardonnez, ô mon Dieu ! pardonnez à votre peuple (8), agréez son repentir et ses réparations.

Nous avons péché, mais nous l'avouons (9), mais nous ne voulons plus pécher.....

Pardonnez-nous, Seigneur. Tel est en ce moment par toute la terre le cri des vrais enfants de Dieu.

Qui pourrait rester froid et insensible ? Le cœur le plus indifférent s'émeut enfin ; l'élan se communique, et le ravit... Oui, N. T. C. F., et c'est encore là un des nombreux avantages du carême : il chauffe notre tiédeur trop habituelle. Dans le cours de l'année, quand nous prions, nous parvenons rarement à bien prier : c'est souvent à la hâte, par une sorte de routine, et le cœur rempli de mille affections terrestres. Dans le carême, l'heureuse influence de la prière commune agit sur notre âme, l'esprit est mieux disposé, le cœur est plus libre, la parole de Dieu l'anime et l'échauffe ; et ces grâces puissantes que Dieu promet à

l'union fraternelle, suscitent enfin ce feu sacré qui languissait caché sous la cendre de nos préoccupations de ce monde. Alors nous aimons Dieu plus facilement, plus ardemment, plus constamment ; alors sa parole nous charme, son sacrifice nous émeut, sa religion nous ravit et nous transporte... Et l'on nous parlera comme d'une époque fâcheuse de ce saint temps de carême ! Ah ! N. T. C. F., sachons mieux apprécier ces jours de grâce et de bonheur. Et que ne pourrais-je pas encore dire à la louange de ce temps de bénédiction ! Le vice n'y est-il pas plus facile à vaincre, la vertu plus facile à pratiquer, l'humeur plus facile à modérer, le tempérament plus facile à régler ?... Que de fois, découragés par de vains efforts, n'avons-nous pas dû au carême et le courage et le succès?... Que d'habitudes réprimées, que d'animosités éteintes ! que de dissensions terminées ! que de conversions, de vertus, de réconciliations produites ou consolidées par le carême ! Voyons donc, N. T. C. F., voyons ce qu'il y a au fond de ces pratiques, de ces obligations quadragésimales ; et si l'écorce nous paraît épineuse et amère, convenons au moins que les fruits en sont assez doux pour que nous affrontions la difficulté de les cueillir et d'en profiter. Mais, enfin, qu'y a-t-il donc de si pénible et de si difficile dans ces pratiques du carême ? Quelques jours d'abstinence, si notre âge, notre santé, nos travaux, notre position, n'y mettent point obstacle : car alors l'Eglise nous en dispensera avec une facile bonté ; jeûner pendant quarante jours, si nous le pouvons sans compromettre notre santé ou nos affaires : car alors encore l'Eglise, cette mère bienveillante, usera envers nous de son indulgence immense. Voilà pour le corps les obligations quadragésimales. Sont-elles donc si accablantes ? Pour l'esprit et pour le cœur, l'Eglise nous demande d'examiner soigneusement notre conscience, de gémir de nos torts envers Dieu ou envers nos frères, de les confesser humblement et sincèrement au ministre du Dieu qui veut nous les pardonner, et de satisfaire à Dieu d'abord par la pénitence, puis au prochain par des réparations suffisantes : voilà les obligations spirituelles du carême. Et qui pourrait en raconter les heureux résultats pour les familles et pour les individus ?... La paix du cœur, le calme de l'esprit, les douceurs de la charité, de la vertu, de la religion, les saintes joies de l'espérance chrétienne, la vie tout entière vivifiée, embellie par la foi et par l'amour de Dieu : voilà les résultats du carême consciencieusement observé.

Ah ! disons-le, N. T. C. F., disons-le devant Dieu et devant les hommes, ces pratiques de pénitence ne nous effrayent qu'à cause de notre tiédeur ou de notre peu de foi... Méditez les, comparez-les aux

(7) *Omnis qui zelum habet legis, statuens testamentum, exeat post me.* (I Mac., II, 27.)

(8) *Parce, Domine, parce populo tuo.* (Joel., II, 17.)

(9) *Peccavimus, inique egimus, impie gessimus.* (III Reg., VIII, 47.)

avantages qu'elles doivent produire, et voyez si ce n'est pas méconnaître nos intérêts les plus chers que de nous y refuser.

Nous y refuser, ce serait également méconnaître nos obligations les plus sacrées : car le saint temps de carême n'est pas seulement une source d'avantages précieux, c'est aussi une obligation formelle et indispensable.

Son origine, sa nature, et la loi qui le proclame, nous le feront comprendre.

Son origine d'abord.

Nous vous le disions en commençant, N. T. C. F., l'origine du carême se confond avec l'origine du christianisme ; bien plus, il remonte, pourrait-on dire, comme la religion elle-même, à travers les siècles de la loi mosaïque, jusqu'au premier âge du monde. La privation des douceurs de la vie date du moment où, chassés du paradis terrestre, nos premiers parents perdirent les jouissances que leur fidélité et leur innocence leur eussent conservées.

Nous savons tous que, sous la loi écrite, Dieu rappela aux Juifs les jeûnes dès lors en usage à des époques déterminées (10).

Il annonce qu'il les agréera si la justice et le repentir les accompagnent, et il les indique comme des moyens de fléchir sa colère : *Convertissez-vous*, dit le Seigneur, *de tout votre cœur, dans le jeûne, dans les gémissements et dans les larmes* (11).

Lui-même, ce grand Dieu, établit le jeûne annuel de l'expiation générale des péchés d'Israël. Il interdit à son peuple divers aliments, il lui en prescrit de spéciaux pour des époques déterminées... Voilà, pourrait-on dire, l'origine de notre carême, avec son abstinence et ses jeûnes, la volonté de Dieu même expliquée par lui-même ou par ses prophètes.

Dans tous les pays le jeûne fut en honneur. Sous la loi de vérité comme sous le joug de l'erreur (12), en tout temps et en tout lieu, le jeûne et l'abstinence de certains aliments sont regardés comme un acte religieux : preuve incontestable d'une origine qui date du berceau commun des nations.

Moïse jeûna, Elie jeûna, Jésus-Christ jeûna pendant quarante jours.

Dans l'Ancien Testament, David et Manassés jeûnent dans leur pénitence. Ninive et son roi jeûnent et prient. Esther et Mardochee jeûnent avec tout le peuple juif, les Machabées jeûnent pour se rendre favorable le Dieu qui donne la victoire, Jean-Baptiste dans le désert jeûne, et vit dans la privation habituelle des douceurs de la vie.

Or, N. T. C. F., n'est-ce donc pas déjà quelque chose de bien respectable qu'une si haute antiquité, que de tels exemples ? Et une coutume que se sont transmise avec la vie les générations qui se sont succédé ici-bas, n'a-t-elle pas déjà quelques

droits à notre soumission et à nos respects ?

De l'origine, arrivons à la nature de cette pratique

Que l'homme *esclave de ses appétits sensuels et de son ventre*, comme dit l'apôtre saint Paul, rejette, ou tout au moins blâme l'abstinence et le jeûne ; qu'un tel homme s'irrite de ce qui met des entraves à sa gourmandise ou des barres à sa sensualité, nous le concevons sans peine : car, dit le grand Apôtre, ces hommes ne servent pas Notre-Seigneur Jésus-Christ (13)... Mais que des hommes sobres et modérés, que des chrétiens négligents ou blâmés la loi quadragesimale, je leur dirai : Étudiez avant tout ces privations qu'on vous demande, examinez-en les différents caractères, et bientôt vous serez amenés à d'autres opinions. Qu'est-ce en effet, que l'abstinence ? Qu'est-ce que le jeûne ? Vous comprenez facilement, N. T. C. F., que s'abstenir et jeûner, ce n'est pas seulement s'interdire tels ou tels aliments, ou se priver entièrement de nourriture jusqu'à une certaine heure... C'est là, si je puis parler ainsi, le matériel du jeûne et de l'abstinence ; mais l'esprit qui dicte ces privations, le motif qui les prescrit, le but qu'on s'y propose, voilà ce qui donne du prix et quelque mérite à l'abstinence et au jeûne. Or nous voyons que partout, chez le barbare comme chez le Grec et le Romain, sous la loi écrite comme sous la loi de grâce, même avant qu'aucun précepte le recommandât, un sentiment religieux, une pensée de foi, ont inspiré ces privations. Partout on a cru que c'était là quelque chose d'agréable à Dieu. Ouvrez l'histoire des peuples anciens, vous vous en convaincrez sans peine. Cet esprit religieux se montre en mille endroits, et il n'y a pas un jeûne qui n'ait été inspiré par ce sentiment. Il n'y a pas moyen de contester ce point historique ; la mauvaise foi la plus insigne ne le tenterait pas : on a plus tôt fait de ne pas l'étudier, ou de le taxer dédaigneusement d'aveuglement et de superstition... C'est ce que nous allons examiner ; mais constatons d'abord le fait : c'est qu'un sentiment religieux a maintenu, a inventé, si je puis le dire, l'abstinence et le jeûne. Pour s'y soustraire, on dit dans un certain monde que c'est de la superstition. Mais qu'y a-t-il donc de superstitieux à penser que l'auteur des biens et des fruits de la terre ne verra pas d'un œil indifférent les privations que nous nous imposons dans l'usage de ces biens et de ces fruits ? *Vous ne mangerez pas des fruits de l'arbre de la science du bien et du mal* (Gen., II, 17), avait dit le Seigneur. Cette privation, imposée par lui-même, lui était agréable sans doute, comme un hommage de dépendance et de reconnaissance. Celles que, dans un semblable esprit et par un même motif, l'homme s'imposa plus tard, ne sauraient donc lui

(10) *Isa.*, LVIII, 5 ; *Reg.*, XXI, 12 ; *Joel.*, II, 15, 16 ; *Lévit.*, XVI, 27 ; *Zach.*, VIII, 18.

(11) *Convertimini ad me in toto corde vestro, in jejuniis, et in fletu, et in planctu.* (*Joel.*, II, 12.)

(12) Voy. *Histoire ancienne ; Histoire générale des voyages*, passim.

(13) *Hujusce modi enim Christo Domino nostro non serviunt, sed ventri.* (*Rom.*, XVI, 18.)

déplaire. Et si Dieu n'a pas cru indigne de sa majesté infinie d'exiger ce tribut d'obéissance et d'amour, le dédaignera-t-il quand un sentiment spontané voudra le lui payer? Non, N. T. C. F., il n'y a rien d'indigne de l'homme, il n'y a rien d'indigne de Dieu dans ces privations quadragésimales. L'abstinence et le jeûne ne sauraient donc être accusés de superstition, surtout si nous y joignons ce sérieux retour sur nous-mêmes, cet examen sévère de la vie passée, cette douleur, cette contrition de nos fautes, cet aveu sincère et si pénible de nos misères les plus cachées. Eh! dans la douleur d'une perte considérable, dans la tristesse profonde d'une mort inattendue, ne jeûnons-nous pas en quelque sorte? L'abattement de l'esprit, l'affliction du cœur, ne réforment-ils pas nos tables?... A peine si, cédant à la raison et à d'instantes prières, nous consentons à nous soutenir par quelque nourriture prise à la dérobée, et que nous nous reprochons presque... Qui songe à blâmer ce sentiment et les privations qu'il impose? On trouve cela tout naturel... On trouverait mauvais qu'il en fût autrement; on ne croirait pas à la douleur qui n'interromprait pas le luxe de la table, et s'exhalerait au milieu de splendides repas. Il est donc tout naturel aussi qu'un vif sentiment de nos misères spirituelles se manifeste par des privations dans la nourriture. L'esprit préoccupé de nos fautes, le cœur serré par la douleur qu'elles nous inspirent, nous ne pouvons pas goûter avec la même profusion ces biens terrestres qui nous reprochent notre ingratitude envers le Dieu qui nous les a prodigués dans sa bonté... Aussi remarquons bien, N. T. C. F., le but que se sont proposé les hommes dans l'abstinence et le jeûne qu'ils ont observé. Fléchir la Divinité, se la rendre propice, détourner sa colère, ou en obtenir quelque grand bien : voilà ce que vous verrez partout et en tout temps. L'homme, en effet, sent bien qu'il vit sous l'œil et dans la dépendance de Dieu; il ne peut méconnaître l'action toute-puissante de ce grand Dieu sur les événements de la vie, sur l'existence des nations elles-mêmes. Dès lors il a dû penser à invoquer sa clémence, à solliciter sa bonté. Dans les calamités, il s'humilie, il gémit; dans l'anxiété du besoin, il prie, il sollicite, il implore; et dans ces supplications publiques ou particulières, il joint à sa prière des privations corporelles pour témoigner extérieurement de ses sentiments intimes, et en même temps pour montrer au Dieu de la nature qu'il n'a rien tant à cœur que ce qu'il lui demande, et que ces biens d'ici-bas, dont il a peut-être abusé, il s'en prive, il y renonce pour le fléchir.

Nous ajouterons enfin qu'aujourd'hui

c'est pour nous une obligation de conscience de nous soumettre à cette loi.

Après avoir raisonné plutôt humaine-ment que religieusement, nous devons, N. T. C. F., vous faire entendre un langage plus digne de vous et de nous, un langage plus en harmonie avec notre croyance.

Nous avons dû vous montrer, par les seules lumières de la raison et par l'histoire des peuples, que la coutume de l'abstinence et du jeûne n'était pas en elle-même à délaissier, à dédaigner. Maintenant nous voulons vous en montrer la nécessité de précepte.

Chrétiens et catholiques, nous écouterons la voix de l'Eglise, qui nous commande l'abstinence et le jeûne à certaines époques de l'année, et notamment pendant la sainte quarantaine.

Quatre-temps, vigiles, jeûneras, et le carême entièrement.

Pour nous, N. T. C. F., elle est grande, elle est sainte, elle est divine, l'autorité qui a proclamé ces lois de pénitence.

Chargée de la direction et du soin de nos âmes, l'Eglise nous conduit et nous dirige dans les voies du salut.

Elle a les paroles de la vie éternelle (Joan, VI, 69); hors de ses voies le salut est impossible, et saint Augustin nous dit que « Nul ne peut avoir Dieu pour père s'il n'a pas l'Eglise pour mère. »

Enfants soumis et dociles, nous écouterons donc avec respect la voix de cette mère pleine de sollicitude pour notre sanctification.

C'est par elle que Dieu nous fait connaître ses volontés; c'est par elle qu'il nous explique sa loi, qu'il nous communique ses grâces.

Or, que fait l'Eglise au commencement du carême? Elle nous fait entendre les menaces du Seigneur contre les pécheurs : *Si vous ne faites pénitence, vous périrez tous* (14). Elle nous dit combien sa justice est sévère, ses jugements rigoureux, ses châtimens redoutables. *Il est horrible de tomber coupable entre les mains du Dieu vivant* (15) ! *Souverain Juge des vivants et des morts* (16), Jésus-Christ citera chacun de nous à son tribunal au sortir de cette vie, comme un jour il y citera les nations assemblées. Malheur alors à celui que la mort surprend souillé par le péché ! malheur à l'homme qui paraîtra devant le Juge inflexible, sans avoir pensé à le prévenir par la pénitence ! *Il verra, ce pécheur impénitent, la puissance de Dieu et sa propre faiblesse. Il s'irritera contre lui-même à la pensée de ses péchés, et de son aveuglement, qui l'a empêché de les réparer par la pénitence; et, dans l'impuissance de jamais plus les effacer, il frémira dans tout son être, il se désespérera, il séchera de*

(14) *Nisi penitentiam egeritis, omnes similiter peribitis. (Luc., XIII, 3.)*

(15) *Horrendum est incidere in manus Dei viven-*

tis. (Hebr., VI, 31.)

(16) *Venturus est judicare vivos et mortuos. (Synb.)*

frayeur (17). Pesé, jugé, condamné dans l'instant même de son trépas, semblable au roi de Babylone, il sera privé de tous ses biens, il perdra ses droits au ciel, pour lequel il avait été fait, dont il s'est bauni par son péché, et qu'il n'a pas voulu reconquérir par la pénitence. Il sera privé de tous ses droits sur sa propre volonté, dont il a suivi l'inconstance; sur son esprit, dont il a trop caressé l'orgueil; sur son cœur, dont il a trop flatté les passions; sur son corps même, dont il a trop satisfait les appétits sensuels: un esclavage éternel, au lieu de la liberté des enfants de Dieu! un malheur affreux, au lieu d'un bonheur parfait! l'enfer au lieu du ciel! et quiconque n'aura pas fait pénitence, périra de la même manière: *Nisi pœnitentiam egeritis, omnes similiter peribitis.* (Luc., XIII, 3.)

Tel est, N. T. C. F., le langage de l'Eglise au commencement de la sainte quarantaine: elle s'alarme de notre tranquille insouciance. Héritière de la tendresse du Sauveur pour nos âmes, elle veut les réunir autour d'elle pour les guider vers Dieu. Combien de fois déjà, nous dit-elle, j'ai voulu vous rassembler près de moi, vous réchauffer dans mon sein, vous abriter sous mes ailes, comme la poule rassemble ses poussins (18). Dieu vient, et il rendra à chacun selon ses œuvres (19). Y pensez-vous? Où en est votre conscience? Etes-vous prêts à subir l'examen sévère de votre Juge, qui va vous demander compte de votre vie (20)? Si à l'instant même il vous citait à ses pieds, s'il vous demandait quelles ont été vos actions, vos paroles, vos pensées (21), chrétiens, qui que vous soyez, pourriez-vous lui dire que vous vous êtes empressés, et forcés d'expier vos péchés, de satisfaire à sa justice? Ah! tous ont péché, tous ont commis l'iniquité (22), tous doivent redouter le jugement de Dieu: que tous se hâtent donc d'entrer dans les voies du repentir et de la pénitence.

Le roi de Ninive voulut que les enfants eux-mêmes participassent au deuil et à la pénitence de tout le peuple. Que personne de nous ne s'exempte donc de cette pratique réparatrice du saint temps de carême. Que chacun s'empresse de se juger soi-même. « Que chacun exerce contre soi-même une sainte et rigoureuse sévérité, afin que Dieu ne le juge plus qu'avec miséricorde (23). » Car, ne nous y trompons

pas, N. T. C. F.: « Dieu ne laisse aucune faute impunie; et il faut ou que le pécheur pénitent se condamne lui-même à la peine que mérite son crime, ou que Dieu le punisse, et venge son autorité méconnue (24). » Il n'y a pas moyen de méconnaître cette vérité. Faites donc pénitence! Mais quelle sera votre pénitence? L'Eglise est ici notre guide. Après nous avoir invités à la pénitence, nous en avoir montré les avantages et la nécessité, elle nous dit: *Mortifiez vos corps, prenez la croix de Jésus-Christ sur votre chair, crucifiez cette chair avec ses désirs* (Col., III, 5; Gal., V, 24, et alias passim.); *de même que vous avez fait servir votre corps à l'iniquité, que vous l'avez souillé par le péché, de même, aujourd'hui, faites-le servir à l'accomplissement de la justice pour votre salut* (25). Alors elle publie la loi du jeûne et de l'abstinence, dont elle a reçu l'usage des apôtres eux-mêmes; elle nous ordonne de nous y soumettre; et, ouvrant devant nous le saint Evangile; elle nous montre Jésus-Christ Notre-Seigneur jeûnant dans le silence et dans la retraite, voulant sans doute, par cet exemple, nous exciter à parcourir généreusement cette carrière de privations et de pénitence qu'il a ouverte devant nous. Puis, s'élevant aux pensées les plus sublimes, elle nous réunit au pied des autels du Très-Haut; et là, répandant sur nos fronts une cendre symbolique, elle nous rappelle en termes énergiques notre petitesse et notre néant devant le grand Etre qui nous a faits: *Souviens-toi, ô homme, que tu es poussière* (26). C'est l'orgueil qui a perdu l'ange et nos premiers parents; c'est l'orgueil qui tous les jours encore nous aveugle et nous égare loin de Dieu; c'est donc l'orgueil que l'Eglise attaque tout d'abord comme le premier obstacle à notre retour vers Dieu. *Vous êtes cendre et poussière* (Gen., XIII, 19), nous dit-elle à tous, et cependant vous avez conçu des pensées d'amour-propre et d'orgueil, vous vous êtes complus en vous-mêmes, vous vous êtes crus quelque chose par vous-mêmes, vous avez osé désobéir au Seigneur votre Dieu. Votre orgueil et votre désobéissance l'ont irrité contre vous: *Venez, nous le priions ensemble* (27). Vous vous humilierez devant lui; et, punissant par l'abstinence et par le jeûne cette chair insatiable et trop flattée, vous mériterez qu'il vous pardonne (28). Vous jeûnerez donc vendant

(17) *Peccator videbit et irascetur, aentibus suis fremet et tabescet.* (Psal. CXI, 10.)

(18) *Quemadmodum gallina congregat pullos suos sub alas.* (Matth., XXIII, 37.)

(19) *Ecce venio cito, merces mea mecum est, reddere unicuique secundum opera sua.* (Apoc., XXII, 12.)

(20) *Posuit rationem cum servis suis.* (Matth., XXV, 19.)

(21) *Redde rationem villicationis tue.* (Luc., XVI, 2.)

(22) *Omnes declinaverunt, simul inutiles facti sunt.* (Psal. XIII, 5.)

(23) « In pœnitentia majorem quisque debet exercere severitatem, ut, si se judicatus, non judicetur

a Domino. » (S. AUG., Homil.)

(24) « Delictum sine ulatione non deserit Dominus: aut enim ipse homo pœnitens punit, aut Deus vindicans punit. » (S. GREG., Mor.)

(25) *Sicut exhibuistis membra vestra servire immunditiae et iniquitati, ita nunc exhibete membra vestra servire justitiae in sanctificationem.* (Rom., VI, 19.)

(26) *Memento, homo, quia pulvis es, et in pulverem revertaris.* (Gen., III, 19.)

(27) *Venite, ploremus coram Domino qui fecit nos.* (Psal. IX, 4.)

(28) *Accingite vos ciliciis, plangite et ululate.* (Jer., II, 6.)

cette quarantaine, vous vous abstenrez de l'usage de la viande ; vous ferez, dans la douleur et le repentir, l'aveu de vos fautes au ministre de la divine miséricorde ; et bientôt réconciliés avec le Seigneur, vous redeviendrez l'objet de ses complaisances et de son amour : car il a promis d'exaucer la prière que le jeûne accompagne (29).

Qui de vous, N. T. C. F., osera se refuser à ces invitations, à ces prescriptions de l'Eglise de Jésus-Christ ? Prétendriez-vous connaître une route meilleure et plus sûre que celle que Dieu l'a chargée de vous indiquer ? Car elle ne dit que ce que Dieu lui a enseigné (30). Connaissez-vous des moyens de réparation et de réconciliation plus efficaces que ceux que le Seigneur a choisis, et qu'elle vous présente de sa part (31) ? Vainement vous croiriez pouvoir, sans pénitence corporelle, réparer vos péchés et vos excès. Non, N. T. C. F., non : il faut revenir à Dieu sur les mêmes traces par lesquelles nous nous sommes éloignés de lui... Trop de soin de votre corps vous a rendus coupables : c'est en le privant, en le punissant, que vous réparerez vos désordres (32). Ainsi le veut le Seigneur ; ainsi l'ont compris tous les peuples ; ainsi l'ordonne cette Eglise qui parle au nom de Dieu même, et qu'il nous faut écouter : car le Seigneur la dirige et l'inspire (33). *L'écouter, c'est écouter Dieu même ; la dédaigner, c'est insulter à Dieu* (34). C'est donc Dieu même qui, par la voix de l'Eglise, nous invite à la pénitence ; c'est Dieu qui nous en prescrit les pratiques, qui nous en indique les moyens, qui nous en garantit les heureux fruits. La prière que le jeûne accompagne, ne sera point rejetée. Non, jamais, nous dit ce Dieu bon, *jamais je ne rejetterai un cœur contrit et humilié* (35) ; et, pour qu'aucune nation de la terre ne soit privée de ces moyens de salut, il se fait homme (36), il souffre, il meurt pour nos péchés (37) ; et, après avoir ainsi apaisé son Père en satisfaisant pour nous à sa justice, *il institue des évêques et des prêtres* (Hebr., VII, 23) pour porter par toute la terre l'heureuse nouvelle d'une réconciliation devenue facile (38). Son sacerdoce se perpétuera de siècle en siècle, et jusqu'au moment redoutable où il viendra juger le monde (39) ; la pénitence sera prêchée sur toute la terre, à toutes les nations (40).

La pénitence, elle a sauvé nos pères, elle sauvera ceux qui nous remplaceront ici-bas : pour quoi refuserions-nous de nous sauver

aussi par elle ? N'avons-nous donc rien à redouter de la justice du souverain Juge ? Notre vie est-elle irréprochable ? Sommes-nous parfaits ? Sommes-nous des saints ? Quoi ! la justice et l'équité ont disparu du milieu de nous ; une insatiable ambition nous dévore ; une insubordination générale a rompu les liens sociaux les plus sacrés ; la pensée de Dieu est bannie de l'esprit des hommes, la terre et ses jouissances, la terre et son or : voilà les dieux qu'on encense ! Le vice déborde de toutes parts ; l'impiété dessèche le cœur même des enfants ; les tribunaux ne suffisent plus à la répression des crimes !

La société, ébranlée, chancelle, et cherche en vain un appui dans ses lois méconnues. Il n'y a bientôt plus de foi, bientôt plus d'honneur, bientôt plus de vertu, et l'on se demanderait s'il faut faire pénitence. Ah ! si nous ne pouvons pas arrêter la ruine des mœurs publiques, si les temps sont arrivés où l'immoralité triomphante doit régner sur des peuples sans religion et sans frein, au moins sauvons nos âmes. Séparons-nous des indifférents, des incrédules, des méchants ; et, remplis d'une juste frayeur à la pensée des jugements de notre Dieu, entrons dans l'arche sainte qui seule peut nous en préserver. Embrassons avec empressement, avec une sainte allégresse, la planche salutaire qui peut seule nous sauver du naufrage. Faisons pénitence, *revenons à notre Dieu dans les gémissements d'un cœur contrit* ; allons laver notre âme de ses souillures dans la piscine du sacrement de pénitence. Ranimons, il en est temps encore, ranimons ce feu sacré de la foi et de la charité qui bientôt allait s'éteindre, et profitons du temps et des grâces que plus tard peut-être nous solliciterions en vain.

Courage donc, N. T. C. F., courage ! que ce carême, le dernier pour plusieurs, nous voie tous, pleins de foi, de crainte, de repentir, d'empressement et d'amour, environner les chaires, les tribunaux sacrés et les autels, recueillant la parole sainte, la miséricorde, la manne eucharistique et le salut.

Encore une fois, notre intérêt nous y invite ; l'exemple de tous les peuples, l'exemple des saints, nous y encourage ; l'autorité de l'Eglise nous le commande. N'hésitons plus ; et aujourd'hui même, par une pénitence sincère, revenons au Seigneur notre Dieu.

—

(29) *Bona est oratio cum jejuniis.* (Tob., XII, 6.)

(30) *Euntes ergo docete.* (Matth., XXVIII, 19.)

(31) *Docentes eos servare omnia quaecumque mandavi vobis.* (Ibid.)

(32) *Convertimini sicut in profundum recesseratis.* (Isa., XXXI, 6.)

(33) *Ecce ego vobiscum sum omnibus diebus usque ad consummationem sæculi.* (Matth., XXVIII, 20.)

(34) *Qui vos audit, me audit ; qui vos spernit, me spernit.* (Luc., X, 16.)

(35) *Cor contritum et humilatum, Deus, non*

despicies. (Psalm., L, 19.)

(36) *Incarnatus est propter nos homines et propter nostram salutem.* (Symb.)

(37) *Atritus est propter scelera nostra.* (Isa., LIII, 5.)

(38) *Misit me ut predicarem annum placabilem Domino.* (Isa., LXI, 2.)

(39) *Statuit diem in quo judicaturus est orbem.* (Act., XVII, 31.)

(40) *Nunc annuntiat hominibus ut omnes ubique penitentiam agant.* (Act., XVII, 30.)

II. MANDEMENT

Pour le carême de 1840.

SUR LA COMMUNION.

Nous venons vous payer, nos très-chers frères, la dette de notre affection autant qu'à celle de notre conscience. La sainte quarantaine qui approche ne pouvait pas vous rappeler à notre souvenir, vous y êtes toujours présents; ni ranimer nos sentiments pour vous, puisque, Dieu le sait, en vous s'est concentrée notre âme tout entière. Mais ce saint temps nous offre une occasion solennelle de vous prouver notre désir de vous être utile, et nous la saisissons avec joie. Nous mêlerons donc notre voix à celle de vos pasteurs. Avec eux, nous vous parlerons de vos devoirs, de votre âme, de votre avenir: heureux si, secondant les efforts de leur zèle, nous parvenons à vous faire comprendre vos obligations de chrétiens, si nous vous aidons à les remplir.

L'année dernière nous nous sommes appliqué à vous faire comprendre la nécessité, les avantages, la douceur, le bonheur de la pénitence que l'Eglise nous recommande à cette époque. Nous avez-vous compris?... Avez-vous été convaincus de la vérité de nos raisonnements? Vous avons-nous persuadés?... Oui... Grâces en soient rendues au Seigneur! Quelques âmes sont rentrées dans les voies de la justice, de la sainteté, et du salut... Quelques paroisses, ont consolé leurs pasteurs par une fidélité plus grande, par une piété plus fervente. Mais est-ce le plus grand nombre? La voix des intérêts matériels, les sollicitations des passions, le respect humain, l'ont en bien d'autres endroits emporté sur les conseils de la raison, sur le cri de la conscience, sur les invitations des pasteurs, sur le commandement de l'Eglise... Quelques pécheurs ont fait pénitence, quelques chrétiens indifférents sont devenus meilleurs; mais la généralité des hommes est restée dans son péché, dont son Dieu lui a vainement offert le pardon... Gémissons sur cet aveuglement d'âmes qui nous sont chères, et prions Dieu d'incliner leur volonté vers les biens éternels que la pénitence seule peut leur assurer...

Aujourd'hui, N. T. C. F., nous voulons vous parler d'une obligation non moins indispensable, mais incomparablement plus douce, et qui est tout à la fois la plus puissante invitation à la pénitence et sa récompense la plus digne d'envie, la sainte communion du corps et du sang de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Vous le savez, N. T. C. F., l'Eglise, dans les six commandements qu'elle nous a donnés, après nous avoir prescrit le repentir, l'aveu et la réparation de nos péchés: *Tous tes péchés confesseras à tout le moins une fois l'an*; l'Eglise nous montre la table du Seigneur, où nous attend la vraie manne descendue du ciel. (Joan., VI, 50.) pour nourrir nos âmes, et elle nous or-

donne d'aller prendre part à ce festin des enfants de Dieu.

Ton Créateur tu recevras, au moins à Pâques, humblement, nous dit-elle.

Il n'est pas un d'entre nous qui n'ait appris dans son enfance ces paroles mises à la portée de tous, pas un qui n'ait obéi, au moins quelquefois, à ce commandement si positif.... Pourquoi donc, en avançant en âge, avons-nous négligé ce devoir? Pourquoi avons-nous déserté la table du Seigneur? ... Hélas! qui osera dire pourquoi il a abandonné son Dieu?... Il ne nous est pas difficile de le deviner; mais il serait trop long de le dire.... En peu de mots: l'ignorance, suite de l'éloignement des instructions chrétiennes; le mauvais exemple; le respect humain: les passions; l'amour exagéré des biens de la terre; l'orgueil, qui fuit l'humiliation salutaire de la pénitence: voilà, N. T. C. F., ce qui retire, ce qui tient éloigné de la sainte communion. Que chacun s'interroge donc, s'examine et se juge..... C'est pour détruire, autant qu'il est en nous, toutes ces causes d'éloignement, que nous voulons vous montrer aujourd'hui la nécessité, les avantages, le bonheur de la communion.

Enfants de l'Eglise, vous connaissez tous les désirs, la volonté, les commandements de votre Mère.... Elle s'en est hautement expliquée dans plusieurs conciles, et notamment dans le concile général de Latran (en 1215), où elle déclare retranchés de son sein les chrétiens rebelles à ses invitations pressantes, à ses injonctions formelles. Or cette Eglise, qui nous ordonne la communion, au moins une fois l'an, dans la sainte quinzaine de Pâques, cette Eglise, qui menace, *qui nous sépare* si nous ne communions pas, est, nous le savons, nous le croyons tous, est *inspirée, éclairée, régie par l'esprit de Dieu* (Joan., X, 22), qui l'a établie pour nous instruire et nous gouverner dans l'ordre du salut. La voix de cette Eglise sainte est donc la voix de Dieu même: quand elle enseigne, c'est Jésus-Christ qui enseigne; quand elle menace ou qu'elle trappe, c'est Jésus-Christ qui menace et qui punit, en vertu de ces paroles de ce Chef suprême de l'Eglise: *Allez, enseignez toutes les nations, apprenez-leur à observer toutes les choses que je vous ai prescrites. Celui qui vous écoute m'écoute, et celui qui vous méprise me méprise moi-même, et méprise celui qui m'a envoyé.* (Marc., XVI, 16.)

C'est donc Jésus-Christ même qui, par l'organe de son Eglise, nous commande de communier au moins une fois l'an; c'est donc lui qui nous dit: *Ton Créateur tu recevras, au moins à Pâques, humblement.*

En présence d'un commandement si positif, et fait par une autorité si grande, comment peut-on se permettre de désobéir? Comment peut-on persévérer pendant une partie de sa vie dans sa désobéissance?... C'est qu'on ne réfléchit pas (Jer., XII, 11) sur sa foi, c'est qu'on s'étourdit sur sa ne-

gligence, c'est qu'on cherche à se persuader qu'il n'y a aucun risque à vivre dans cet état... Erreur funeste qui nous laisse marcher dans la voie de perdition, privés pendant notre vie des grâces que Dieu a mises dans le sacrement, privés des bénédictions, des faveurs et des mérites de l'Eglise, et exclus à la mort de la société des saints, dont l'Eglise seule peut nous offrir l'entrée. Vivre désobéissant, mourir sans avoir été réconcilié, c'est assurer soi-même sa perte éternelle : car *celui qui n'écoute pas l'Eglise, sera traité comme un païen et comme un publicain.* (Matth., XVIII, 17.) Y pensez-vous, N. T. C. F., vous qui résistez à la loi de l'Eglise, aux enseignements et aux invitations de vos pasteurs à l'égard de la communion pascale?... Pour vous aider à comprendre davantage encore la nécessité de la communion, déjà si clairement établie par le commandement de l'Eglise, ouvrons ensemble l'Evangile, et lisons dans ce livre divin ce que Jésus-Christ même a dit de la sainte eucharistie. D'abord je le vois, ce Dieu sauveur, *prendre du pain qu'il bénit, qu'il partage à ses apôtres* en leur disant : *Prenez et mangez, ceci est mon corps.* (Matth., XXVI, 26.) Par ces paroles aussi simples, et tout aussi puissantes que le *fat* qui a produit les êtres, le pain est devenu le corps du Fils de Dieu. Il est impossible à tout esprit droit et sans préjugés, de ne pas croire à ce miracle. Pendant quinze siècles, partout où l'Evangile a été annoncé, on a cru à la transsubstantiation, et le préteur du réformateur du xvi^e siècle, Luther lui-même, a dit formellement : *Jésus-Christ a non-seulement changé le pain en son corps, mais il a donné ce pouvoir à ses apôtres.* Jamais on ne me persuadera, dit-il, que les paroles *Ceci est mon corps*, et celles-ci : *Faites ceci en mémoire de moi*, puissent avoir un autre sens. Et ce malheureux nous a laissé l'effrayante description de ce qu'il lui en a coûté pour rejeter plus tard cette doctrine (41).

Or, N. T. C. F., pourquoi Jésus-Christ a-t-il opéré et donné le pouvoir d'opérer cette merveille ? Pourquoi cacher son corps sous l'espèce du pain?... Les paroles de l'institution nous le disent : c'est pour que les chrétiens se nourrissent de ce pain mystérieux. *Prenez et mangez...* Il faut donc, pour entrer dans les vues de Jésus-Christ, pour que son but soit atteint, il faut manger ce pain qui n'est plus du pain, mais que la parole efficace de la Divinité a *changé* au corps de Jésus-Christ... Il est évident qu'il en doit être ainsi... et la nature de l'objet que Jésus-Christ a pris pour le *changer* en son corps, nous le dit elle-même. En effet, si Jésus-Christ avait voulu seulement habiter nos tabernacles, il aurait choisi un objet moins fragile et plus durable que le pain. Il aurait caché sa divinité sous l'espèce brillante et incorruptible de l'or ou du diamant ; sa puissance le pouvait également, sans doute... Mais il a choisi notre aliment quotidien, notre nourriture la plus com-

mune, pour nous donner à comprendre que son corps, caché sous l'espèce du pain, doit être la nourriture de nos âmes, comme le pain est la nourriture de nos corps. Et à ces enseignements pris dans la nature du sacrement lui-même, Jésus-Christ a joint des paroles formelles, qui nous révèlent la nécessité de la communion... Ecoutons-le : *En vérité, en vérité, je vous le dis, si vous ne mangez pas la chair du Fils de l'homme, vous n'aurez pas la vie en vous.* (Joan., VI, 54.) Ici, N. T. C. F., nous devrions peut-être, par respect pour les paroles de notre Dieu, cesser toute explication, et nous borner à vous inviter à les relire, à les méditer. Quand Dieu a parlé, le fidèle et le prêtre doivent se taire et obéir... Mais ce grand Dieu lui-même nous ordonne de vous enseigner : *Instruisez les nations.* C'est pour lui obéir que nous insistons encore... *Quiconque ne mange pas la chair du Fils de l'homme, n'a pas la vie en soi.* Vous l'entendez, ô N. T. C. F., c'est être mort aux yeux de Dieu que de s'abstenir de la sainte communion de son corps... Jugez-vous donc vous-mêmes, vous qui, depuis des années, de bien longues années peut-être, demeurez éloignés de la table sainte : en quel état est votre âme?... Si nous en croyons votre assistance aux saints offices, votre exactitude à quelques autres devoirs de la religion, vous êtes encore chrétiens, c'est-à-dire que la foi vit encore dans vos âmes. Vous-mêmes, en comptant vos prières, vos aumônes, votre respect pour la religion, votre amour pour la vertu, votre horreur pour le vice, vous vous persuadez que vous avez la foi, que vous êtes chrétiens... Peut-être même vous cite-t-on comme des modèles de probité, d'honneur, de piété. Le monde n'est pas difficile, et ne voit que l'extérieur ! mais écoutez Jésus-Christ, la vérité éternelle, celui qui sera votre juge un jour : *Si vous ne mangez pas la chair du Fils de l'homme, vous n'aurez pas la vie en vous.* Semblables à ces arbres que quelques racines entretiennent encore verts, qu'un peu de sève qui circule sous l'écorce nourrit et fait fleurir chaque année, vous paraissez vivre de la vie de la religion, à cause d'un reste de foi, d'une étincelle de charité, d'un souvenir vague d'espérance éternelle, qui vous font remplir quelques devoirs, pratiquer quelques vertus ; mais la plénitude, la réalité de la vie spirituelle vous manque, la sève qui féconde n'est point en vous, l'eucharistie n'a point alimenté votre âme, vous êtes morts aux yeux de Dieu, qui le déclare lui-même : *Si vous ne mangez pas la chair du Fils de l'homme, vous n'aurez pas la vie en vous.*

Peut-il rester quelque doute dans votre esprit, N. T.-C. F. ? Et ces textes si précis ont-ils besoin d'un nouveau commentaire ? Que pourriez-vous attendre de plus fort, de plus clair sur la nécessité de la sainte communion ?...

Par le péché du premier père, et par leurs

(41) *Opera Lutheri*, London, tom. II, v. 245.

propres péchés qui en étaient la suite, les hommes étaient assis dans les ombres de la mort (*Cont. de Zach.*); Jésus-Christ vient dans le monde afin de nous donner la vie à tous. (*Joan.*, VI, 31.) Le Verbe éternel, Dieu, se fait homme pour sauver les hommes. (*Symbole.*) Et cet homme Dieu se fait pain (*Joan.*, VI, 35, 48, 51), pour les nourrir, et leur communiquer cette vie que lui seul pourrait leur donner. (*Joan.*, X, 10.) Mais pour qu'ils la reçoivent, cette vie véritable, il faut qu'ils prennent et qu'ils mangent ce pain descendu du ciel (*Joan.*, VI, 33, 59); et ce pain, c'est la propre chair du Fils de Dieu (*Joan.*, VI, 56), cette chair qu'il a livrée pour notre salut. (*Luc.*, XXII, 19.) Si donc vous voulez vivre autrement que de cette vie animale et terrestre, si vous voulez vivre de la vie des enfants de Dieu, prenez, et mangez : car, en vérité, en vérité, je vous le dis, si vous ne mangez pas la chair du Fils de l'homme, vous n'aurez pas la vie en vous.

Il y a donc nécessité pour tous de recevoir Jésus-Christ dans la sainte communion.

Il n'en faudrait pas davantage, N. T. C. F., pour nous déterminer à l'accomplissement d'un devoir aussi formellement imposé, aussi évidemment nécessaire; nul d'entre vous, s'il écoute sa raison et sa conscience, ne pourra s'y refuser désormais... Nous aiderons cependant cette résolution de la volonté par quelques réflexions sur les avantages que nous procure la sainte communion.

Raisonnables et chrétiens, nous croyons notre âme destinée à vivre éternellement... Vainement l'impiété s'est efforcée de nous ravalier au niveau de la brute, en répétant que l'homme mourait tout entier... Nous avons trouvé dans notre esprit une invincible répugnance pour une telle doctrine. Notre âme s'est révoltée contre la pensée de sa destruction; quoique infidèles et ingrats, nous nous sommes crus les enfants de Dieu; et tout en redoutant sa justice, nous avons compris qu'elle nous attend au delà du tombeau. Or, N. T. C. F., cette immortalité pour laquelle nous sommes faits, la sainte Eucharistie en prépare, en assure le bonheur. Ecoutez Jésus-Christ lui-même : *C'est moi qui suis le pain de vie... Si quelqu'un mange de ce pain, il vivra éternellement; et le pain que je donnerai, c'est ma chair que je dois livrer pour la vie du monde.* (*Joan.*, VI, 52.) Il faut donc, pour vivre dans l'éternité, manger ce pain descendu du ciel... Qu'est-ce à dire?... Les infidèles, les chrétiens négligents ou rebelles, seront-ils anéantis?... Non sans doute. Vainement même ils le désireront, vainement ils invoqueront à grands cris la mort et le néant... L'immortalité les pénétrera dans tout leur être... L'éternité, l'immuable éternité, les fixera sous la main de Dieu. Eternité de ténèbres, éternité de deuil, d'angoisses, de larmes et de souffran-

ces, éternité d'horreur et de désespoir... Nous ressusciterons tous, a dit l'Apôtre, mais nous ne serons pas tous appelés au même changement. (*I Cor.*, XV, 51.) *Les uns ressusciteront pour la vie éternelle, et les autres pour un opprobre qui pèsera sur eux pendant l'éternité.* (*Dan.*, XII, 2.) Or cette dernière, cette douloureuse, cette affreuse éternité peut-elle être appelée la vie? N'est-elle pas mille fois pire que la mort? Et c'est ce nom énergique que lui donnent l'Esprit-Saint et l'Eglise : la mort éternelle, par opposition à la vie éternelle. Quel avantage n'y a-t-il donc pas, N. T. C. F., à s'assurer, par la communion, la vie qui ne doit pas avoir de terme; cette vie éternelle dans sa durée, immuable dans son bonheur, ineffable dans ses jouissances?... Ah! n'y eût-il que ce motif de communier, n'en est-ce pas assez pour nous attirer tous à la table sainte, où Jésus-Christ veut se donner à nous comme un gage de l'immortalité bienheureuse?... Seigneur, donnez-nous toujours de ce pain (*Joan.*, VI, 34); et cette heureuse espérance que Jésus-Christ nous donne dans la communion, devient en quelque sorte une réalité dès cette vie temporelle par les vertus dont elle nous rend capables. Vous le savez, N. T. C. F., et plus d'une fois peut-être, comme nous, vous n'y avez pensé qu'en gémissant en vue de votre faiblesse; une grande tâche nous est imposée, de grandes obligations nous sont prescrites. *Soyez saints, soyez parfaits.* (*Lev.*, XI, 44; *Petr.*, I, 16.) Leur accomplissement seul peut nous conduire au ciel : *Les saints seuls verront Dieu.* Mais cette tâche, mais ces devoirs, ces obligations, qui nous aidera à les remplir?... Le Dieu qui nous les impose... Il se donne à nous dans la sainte Eucharistie pour être tout à la fois la lumière de notre intelligence (*Joan.*, VIII, 12), le soutien de notre faiblesse, la force de notre volonté (*Hab.*, III, 19), notre guide et notre défenseur. (*Eccl.*, II, 13.) Après la sainte communion, chacun de nous peut dire avec saint Paul : *Ce n'est plus moi qui vis, c'est Jésus-Christ qui vit en moi* (*Galat.*, II, 10); *je puis tout en ce Dieu qui me fortifie.* (*Philipp.*, IV, 13.) De là, en effet, comme d'une source féconde, sortent pour nous toutes les grâces, toutes les vertus. Ecoutez notre grand Bossuet sur ce même sujet : « N'y a-t-il rien à faire dans notre corps? N'est-ce pas la chair qui convoite contre l'esprit?... Qui la peut mieux tempérer que le corps de Jésus-Christ appliqué sur elle? N'y a-t-il pas dans nos membres une loi qui combat la loi de l'esprit?... Qui peut mieux affaiblir et mettre nos membres mortels sous le joug? Ne faut-il pas porter dans nos corps la mortification de Jésus? Mais qui peut mieux y en imprimer le caractère et sanctifier les peines d'un corps affligé?... Pour devenir avec Jésus-Christ un corps spirituel, comme l'appelle saint Paul, qu'y a-t-il de plus efficace que notre union avec ce même corps et l'impression de ses divines qua-

lités?... » (42). Si l'ombre de saint Pierre (*Act.*, V, 15), si les linges qui avaient touché le corps de saint Paul (*Act.*, XIX, 12), guérissaient les maladies les plus invétérées, si les ossements arides d'un prophète ont opéré des miracles (*IV Reg.*, XIII, 21), si une parole du Sauveur ressuscitait des morts, que ne peut pas produire en nous ce divin Sauveur lui-même? Et si telle est la puissance de sa bonté, que notre corps en ressent, même pour cette vie, l'heureuse efficacité, quel bien nos âmes ne doivent-elles pas en éprouver? Il n'y a pas de vertu qu'elle ne produise. La foi et le courage des martyrs, la patience des confesseurs, l'abnégation et l'humilité des solitaires et des moines, l'angélique chasteté des vierges, la vie si parfaitement réglée des saintes femmes, le zèle des pontifes et des apôtres : tout émane de la sainte Eucharistie. Et chacun de nous peut dire avec vérité de cette manne divine ce que Salomon disait de la sagesse : *Je l'ai choisie, et tous les biens me sont venus avec elle.* (*Sap.*, VII, 12.) Et il en doit être ainsi, puisque la sainte communion nous met en possession de celui qui est l'auteur et le gardien de toutes les vertus. Aussi j'admire, sans en être étonné, tout ce que nous lisons des saints qui nous ont précédés. Ils communiaient, ils communiaient souvent, ils communiaient saintement. Et leur corps et leur âme, identifiés par là avec le corps, avec l'âme de Jésus-Christ, devaient nécessairement participer à ses perfections divines. Vous donc, N. T. C. F., qui vous plaignez si souvent des difficultés de la vertu, de la violence de votre caractère, de l'entraînement de vos passions, de l'empire des mauvaises habitudes, de la pusillanimité de votre esprit, de la faiblesse de votre cœur; vous qui, malgré une sorte de bonne volonté, vous traînez plutôt que vous ne marchez dans les voies du salut; vous qui, après quelques efforts, avez abandonné la résolution de servir Dieu, venez, et mangez de ce pain que Dieu vous a préparés (*Exod.*, XVI, 15); et, comme autrefois le prophète, vous serez fortifiés (*III Reg.*, XIX, 8); Et, disons-le, N. T. C. F., s'il y a encore quelques vertus sur la terre, c'est à la sainte eucharistie que nous les devons. C'est elle qui féconde les âmes, qui les éclaire et les sanctifie. Allons donc recevoir ce pain descendu du ciel : celui qui le mange a la vie en lui, et Jésus-Christ le ressuscitera pendant l'éternité. (*Joan.*, VI, 53.)

Si nos méditations plus souvent ces vérités si attrayantes, serait-il nécessaire que l'Eglise nous commandât de communier?... Le désir de posséder tant de biens, d'obtenir tant d'avantages, de nous assurer l'éternité, nous attirerait, nous amènerait chaque jour à la sainte table; et, semblables à ce saint pape (saint Grégoire) qui célébrait la sainte Messe plusieurs fois par jour, nous ne pourrions pas nous arracher de l'autel

où se prépare et se distribue ce pain sacré... Méditons donc, N. T. C. F., les heureux effets de la divine eucharistie, que notre esprit ne craigne pas d'en sonder la nature, d'en étudier les résultats, d'en calculer les immenses avantages... Mais que notre cœur surtout se laisse aller aux douces émotions que ce festin sacré lui prépare... Venez, et goûtez combien le Seigneur est doux. (*Psal.* XXXIII, 8), et dans les douceurs de cette union si intime puisons de nouveaux motifs de rechercher avec ardeur la sainte communion qui l'établit.

Qu'est-ce que communier?... C'est recevoir le corps, le sang, l'âme, la divinité de Notre-Seigneur Jésus-Christ, sous les espèces eucharistiques... Vous l'entendez, N. T. C. F., communier, c'est recevoir Jésus-Christ même... O mon Dieu! comment parler dignement des ineffables douceurs que vous avez cachées dans ce sacrement, pour les communiquer à ceux qui vous craignent et qui vous aiment? (*Psal.* XXX, 23.) L'esprit peut à peine les concevoir : la langue pourrat-elle les exprimer? Le chrétien qui communie reçoit donc son Créateur, son Dieu : recevoir son Dieu! y pensons-nous assez, nous qui communions et vous qui ne communiez pas? Quel honneur nous est offert! quel bonheur nous est préparé! Recueillons-nous quelques instants en présence de la table sainte. Le tabernacle s'ouvre; le prêtre prend dans ses mains le corps du Dieu Sauveur; il s'avance vers le fidèle, dépose sur sa langue Jésus-Christ caché, mais réellement présent; un souhait pieux accompagne ce don inestimable : *Que le corps de Notre-Seigneur Jésus-Christ garde votre âme pour la vie éternelle* (43). Dans ce peu de mots notre âme apprend tout son bonheur : alors elle admire la condescendance de son Créateur, elle s'abandonne à la reconnaissance la plus vive, elle conçoit la ferme espérance de son salut, et l'amour le plus sincère la ravit en quelque sorte au monde, pour l'abîmer, au moins pendant quelques instants, en Dieu qui la vient habiter; elle sent, aux doux transports qui l'agitent, aux saintes délices qui l'inondent, elle sent la présence de son Créateur. Si la voix d'un ami, sa présence, remplissent de consolation le cœur de son ami, que ne doit-ce pas être de la présence de notre Dieu! Un jour, apparaissant sur les nuées du ciel ce grand Dieu viendra, dans tout l'appareil de sa puissance et de sa majesté, pour juger les hommes, et pour punir les pécheurs. (*Luc.*, XI, 40.) Dans l'eucharistie, il vient pour pardonner et pour sauver. (*Luc.*, IX, 36.) *Voici l'Agneau de Dieu, voici celui qui ôte les péchés du monde.* (*Joan.*, I, 29.) Que cela est rassurant! Pécheurs repentants, mais justement inquiets, pour vos fautes passées, voici celui qui efface, qui ôte les péchés du monde. Il vient vous ratifier votre pardon, et, pour gage de réconciliation, il se veut donner lui-même à ce cœur qui l'a tant offensé. Justes qui craignez

(42) Médit. sur l'Evang.

(43) Liturg. comm.

pour votre persévérance, voici celui qui inspire le bon vouloir et donne la grâce de bien faire. (Philipp., II, 13.) Il vient vous fortifier, vous défendre, et vous affermir contre le péché. (Isai., XXVI, 1.) Il va reposer en vous, et, de ce cœur qui l'aime et le veut aimer toujours, il gouvernera, comme un sage et habile pilote, le vaisseau de votre âme au milieu des écueils du monde, des orages des passions, des mille et mille agitations de la vie. (Eccle., XXXIX, 10.) Que pourriez-vous redouter encore? Qu'il est doux de se laisser aller à ces pensées en présence de Jésus-Christ, et sous l'influence de sa divinité devenu notre bien! Quand l'âme est en possession de ce Dieu de bonté, peut-elle douter de la bonté de son Dieu? Fermons les livres qui nous en instruisent; taisez-vous, prédicateurs et pasteurs qui nous en entretenez. La sainte table où nous recevons Jésus-Christ ne nous dit-elle pas assez clairement combien le Dieu d'Israël est bon pour ceux qui vont à lui dans la droiture de leur cœur? (Psal. LXXII, 1.) Ce n'est pas un prophète qu'il nous envoie comme à Ninive, un saint Jean-Baptiste comme aux Juifs, un apôtre comme aux nations; c'est lui-même qui vient (Joan., XVI, 28), qui se communique, qui se donne tout entier. Si quelqu'un m'aime, a-t-il dit, nous viendrons en lui, nous y ferons notre demeure. (Joan., XIV, 23.) Ce prodige s'accomplit dans la communion. Nous pouvons comprendre alors combien Dieu nous aime, et nous nous reposons avec confiance entre les bras de sa bonté. Oh peu! sentir ces choses; mais qu'il est difficile de les exprimer sans les affaiblir! Combien encore alors notre âme ne s'ennoblit-elle pas à nos propres yeux! Temples de Jérusalem, arche sainte du Seigneur, crèche de Bethléem, tombeau de Jésus, églises où on l'offre, tabernacles où il repose, qu'êtes-vous auprès de l'âme chrétienne honorée, remplie, vivifiée par la présence, par l'union de son Dieu? *Qu'est-ce donc que l'homme que vous visitez ainsi* (Psal. VIII, 5), ô Roi du ciel et de la terre! Créé à votre image et ressemblance, doué d'un esprit capable de vous connaître, d'un cœur capable de vous aimer, recherché par vous, racheté par vous au prix de votre sang, destiné à vous posséder dans le ciel, l'homme se voit encore invité à votre table, nourri de votre chair, rempli de votre Divinité, qui ne dédaigne pas de lui manifester son désir: *Mes délices sont d'être avec les enfants des hommes*, (Prov., VIII, 31.) *Mon fils, donnez-moi votre cœur*. (Prov., XXIII, 26.) A ces pensées, l'âme semble s'agrandir, elle s'éleve, elle sent enfin la grandeur de sa nature et celle de ses destinées. Dans l'eucharistie elle trouve tout ce que réclament ses divers besoins. Si la vie est pour elle pénible et désolée, le souverain consolateur lui fait entendre des paroles d'espérance et de bonheur; si la maladie mine et détruit son corps, Jésus patient la rend patiente et résignée; elle sait d'ailleurs que ce corps lui sera rendu un jour (Job.) Si

l'adversité la poursuit, si l'injustice des hommes l'accable, si la perte de ceux qui l'aimaient l'isole et la laisse seule sur la terre, elle court à la sainte table. Là est le maître des événements, le juste juge, son père, son ami. Elle l'entend qui dit: *Venez à moi, vous tous qui êtes chargés, qui êtes dans le travail de la souffrance, et je vous soulagerai...* Elle communique... et bientôt fortifiée (Matth., XI, 28), consolée par sa présence, elle s'écrie avec le prophète: *Que mon héritage est magnifique!* (Psal. XV, 6) *Le Seigneur est mon soutien, j'espérerai en lui* (Psal. XVII, 3.) Il a abaissé les cieux pour venir jusqu'à moi; je l'aimerai, je chanterai ses louanges, je l'invoquerai avec confiance et mes peines finiront. (Psal. XVII.)

Combien nous gémissons, N. T. C. F., de la faiblesse de nos paroles! Nous rougissons de notre impuissance à vous exprimer convenablement tous ces sentiments, toutes ces consolations, tout ce bonheur de l'âme chrétienne dans la sainte communion; et nous serions tenté de vous dire ce que saint Paul disait du ciel, dont Dieu lui avait fait entrevoir les splendeurs: *Non, l'œil de l'homme mondain n'a pas vu, son oreille n'a pas entendu, son cœur même ne saurait concevoir ce que Dieu prépare à ceux qui l'aiment*. (Cor., II, 9.) Mais donnez-nous une âme chrétienne, une âme fervente, une âme qui aime à recevoir son Dieu, et, malgré la faiblesse de nos paroles, elle comprendra cette ineffable communication; ou plutôt, N. T. C. F., nous vous dirons, comme Jésus-Christ à la Samaritaine: *Si vous connaissiez le don de Dieu*. (Joan. IV, 10.) si vous vouliez expérimenter les douceurs de son sacrement; si vous vouliez prendre et manger ce pain descendu du ciel, vous connaîtriez bientôt que nous sommes loin de vous en avoir exagéré, ou même simplement raconté les consolantes merveilles. *Prenez et mangez*, et bientôt convaincus, pénétrés, ravis, vous nous direz: *Nous avons cru sur votre parole, mais maintenant nous croyons bien davantage à cause de ce que nous avons vu et entendu*. (Joan., IV, 42.) Heureuse expérience! Quand la tenterez-vous, N. T. C. F.? Quand vous déciderez-vous à venir prendre votre place à la table de votre père? Qu'attendez-vous? Vous connaissez ses intentions, ses désirs, sa volonté formelle. Chaque année l'Eglise vous invite, vous presse, vous commande de sa part; l'époque est précise, le moment est marqué: la table se dresse, le mets divin descend du ciel et vous est offert; et vous resteriez éloignés! Votre Dieu se présente à vous, il frappe à la porte de votre cœur (Apoc., III, 10); il demande à s'y reposer quelques instants, et vous refuseriez de le recevoir! Non, non, N. T. C. F., il n'en saurait plus être ainsi. Distracts, préoccupés, entraînés par les affaires ou par les plaisirs, vous avez pu ne pas entendre la voix de votre Sauveur qui vous appelait; vous avez pu ne pas comprendre ses invitations si pressantes, son désir si

hautement exprimé. Mais aujourd'hui que nous venons de méditer ensemble les desseins, les volontés de notre Dieu, vous lui ouvrirez votre âme, vous lui donnerez votre cœur, vous le prierez d'y pénétrer, d'y demeurer, de s'y fixer jamais; vous ne voudrez pas résister davantage à sa volonté qui vous appelle; vous voudrez recueillir les dons, les avantages que sa bonté vous prépare; vous voudrez goûter les saintes délices de son union si intime. Qui pourrait vous arrêter?... Vos affaires? La plus importante est d'obéir à votre Créateur... Vos plaisirs? Il n'en est pas sur la terre qui vailent ceux que la communion nous procure... Vos passions? Elles vous dominent, elles vous tyrannisent; il vous aidera à les dompter... Le respect humain? Quoi! rougirez-vous de recevoir le Roi des rois? Eh bien! il vous aidera à dédaigner désormais les railleries impuissantes des mondains ou des méchants... Votre foi n'est pas assez ferme? *Il la fortifiera par la vive lumière qui l'accompagne.* (Psal. XXXIII, 5.) Vous sentez que vous ne l'aimez pas assez? Il embrassera votre cœur en y pénétrant. Vous craignez de ne pas persévérer? Il vous environnera de sa grâce pour vous défendre, pour vous soutenir et vous conserver. (Psal. XXII, 6.) Mais il y a si longtemps que vous n'avez pas communié! Venez donc vite combler ce vide immense creusé par votre long éloignement, et réparer par votre empressement vos négligences anciennes et si multipliées. Enfin, qui que vous soyez, N. T. C. F., venez, voyez comme le Seigneur est bon; prenez et mangez. Quel malheur se prépare celui qui demeurera éloigné! Sa foi s'éteint: car peut-on croire que Jésus-Christ est dans l'eucharistie, et ne pas le recevoir? Son espérance est vaine: car, sans grâces en ce monde, puisqu'il en néglige la source, que peut-il attendre, pour la fin de sa vie, de ce Dieu qu'il aura constamment dédaigné? Enfin, sa charité, son amour pour Dieu, sont nuls, ne sont qu'apparens: car aime-t-on réellement celui qu'on dédaigne de visiter, qu'on tient éloigné de soi, qu'on rebute quand il s'approche? O mon Dieu! qu'avons-nous dit? Quoi! les hommes vous rebutent, et vous le souffrez! et chaque année vous venez vous exposer à leur indifférence, à leurs dédains! Je comprends qu'un jour vous aurez le droit d'être terrible, après avoir été si bon. Alors, en ce jour de la justice, en ce jour qui succédera à tant de jours de miséricorde, de patience, de sollicitations et d'admirable bonté, en ce jour de vos jugements, il n'y aura point de grâce pour ces malheureux chrétiens. Ils ressusciteront en présence d'une éternelle séparation, d'un éternel malheur. Ils seront rebutés, rejetés loin de vous, Seigneur Jésus, qu'ils ont méconnu et voulu méconnaître: et ce sera pour tou-

jours, sans retour, à jamais!... Hâtez-vous donc, ô vous, nos amis, nos frères bien-aimés! hâtez-vous. Le festin de noces de l'Agneau se prépare, on vous l'annonce, on vous y invite de sa part. Vos amis, vos parents peut-être, se disposent à s'y rendre; ils vous engagent à les y accompagner. Du haut des chaires sacrées, vos pasteurs vous y convient, l'Eglise vous l'ordonne, Jésus-Christ lui-même vous le commande, il vous montre les dangers de votre éloignement, il vous détaille avec complaisance les avantages, les douceurs de son festin. *Venez donc, prenez et mangez ce pain qu'il vous donne: c'est sa chair immolée pour vous sur la croix.* c'est la vie de votre âme, c'est la consolation de l'homme voyageur sur la terre, c'est le gage du bonheur éternel.

O Jésus, Evêque et Pasteur de l'Eglise universelle, réunissez à votre table toute cette famille que vous m'avez confiée. Donnez-nous de préluder par cette réunion fraternelle, au grand festin de l'éternité. Ainsi soit-il.

III. MANDEMENT

Pour le carême de 1841.

SUR LA DIVINITE DE LA RELIGION.

Encore quelques jours, nos très-chers frères, et voici que commenceront pour nous des jours de grâce et de salut (44). Chaque année nous ramène cette époque où les bénédictions de Dieu, plus faciles et plus abondantes, se préparent à descendre sur nos âmes comme une rosée vivifiante qui doit en réparer les pertes inévitables et la stérilité trop ordinaire. Le grand jour de la régénération approche, et Dieu semble vouloir nous y inviter par la voix de la nature tout entière. Voyez ce qui se passe autour de vous: tout s'y prépare au renouvellement, à la vie. Bientôt le triste hiver va faire place au printemps; les champs vont se couvrir de verdure; les arbres se revêtiront de fleurs; le long sommeil de la terre va cesser; de magnifiques espérances réjouiront le cœur du cultivateur, et dans ces premiers élans de la végétation, il croira lire une promesse de récoltes abondantes. Pour produire ces merveilles, qu'on ne saurait assez admirer, Dieu a commandé au soleil d'aller réveiller, par la chaleur de ses rayons, la sève engourdie dans les fibres, dans les racines des plantes, dans la glèbe des champs; et depuis bientôt soixante siècles ce soleil est venu fidèlement remplir sa tâche régénératrice. *Du haut des cieux, dont il semble parcourir l'étendue immense, il lance ses feux sur la terre entière; nul être n'échappe à ses salutaires ardeurs* (45). Et cette espèce de création nouvelle nous rappelle chaque année les merveilles des premiers jours du monde.

En sera-t-il de même parmi nous, et pour chacun de nous, N. T. C. F.?

(44) *Eccen nunc tempus acceptabile... dies salutis.* (II Cor., VI, 2.)

(45) *Ad currendam viam, a summo cælo cressio*

ejus. Nec est qui se abscondat a calore ejus. (Psal. XVIII, 7.)

Les faveurs spirituelles du Très-Haut iront elles jusqu'au fond de tous les cœurs réveiller la charité presque éteinte, l'espérance qui sommeille, et la foi qui languit?... Lorsque les êtres inanimés, sentiront la puissante action de l'astre qui vivifie la nature, nos cœurs se refuseront-ils à l'action divine du soleil de justice (46) qui semble augmenter ses ardeurs pour les pénétrer et les ramener enfin?... .

Et la régénération de vos âmes fera-t-elle la consolation des ouvriers évangéliques chargés d'en prendre soin?

Pour qu'il en soit ainsi, N. T. C. F., Dieu nous a donné sa loi, dont la sainte observance suffit à produire ces merveilles. Cette loi, lumière de l'esprit et repos des cœurs (47), figurée par la colonne qui guidait, éclairait et ombrageait les Israélites, peut devenir pour nous tous un principe de vie, de salut et de gloire éternelle (48); mais il faut nous laisser guider par elle dans toutes nos voies. Il faut la suivre vers la piscine de la pénitence, vers la table eucharistique, où elle nous montre la miséricorde et l'amour ineffable de notre Sauveur, qui nous attendent pour nous régénérer.

C'est aussi à quoi nous invite l'Eglise à cette époque solennelle; elle redouble ses soins et ses efforts pour nous faire profiter des dons de Dieu. De toutes parts les pasteurs élèvent la voix pour appeler les peuples autour des saints autels. *Faites de dignes fruits de pénitence* (49).

Voici que l'époux de vos âmes va venir : sortez un moment de vos occupations terrestres, venez avec nous à sa rencontre (50). *Le festin est préparé : revêtez la robe nuptiale* (51-59), *venez prendre place au banquet divin* (60).

C'est à vous tous, N. T. C. F., que cette invitation s'adresse. C'est pour tous que Jésus-Christ a préparé ces merveilles. Pourquoi tous ne répondraient-ils pas à ses avances, ne s'enrichiraient-ils pas de ses bienfaits?... C'est que dans quelques-uns la foi est morte, dans plusieurs elle est incomplète et improductive; dans beaucoup d'autres elle languit. De sorte que la voix de Dieu, le cri de la conscience, les invitations, les ordres même de l'Eglise, sont à peine entendus de la plupart des hommes, trop préoccupés d'ailleurs des soins et des embarras de la vie présente.

Ranimer cette foi si avantageuse, si nécessaire, c'est donc susciter en vous le germe fécond qui doit produire les fruits de justice et de salut. Que cette tâche est douce à notre affection, N. T. C. F. ! Puissions-nous la remplir utilement pour notre sanctification!

(46) *Jesu sol justitie.* (Malach., IV, 2.)

(47) *Lex Domini immaculata convertens animas. — Præceptum Domini lucidum illuminans oculos. — Justitie Domini latificans corda.* (Psal. XVIII, 8, 9.)

(48) *Si vis ingredi ad vitam, custodi mandata.* (Math., XIX, 17.)

(49) *Facite ergo dignos fructus penitentiarum.* (Math., III, 8.)

Nous nous attacherons à vous démontrer la nécessité, l'existence de la révélation; nous vous prouverons que les saintes obscurités qui l'accompagnent ne sauraient nous dispenser de la reconnaître. Nous vous exposerons le symbole que l'Eglise propose à votre croyance, et nous combattrons l'ignorance en matière de religion, cause trop ordinaire de votre répugnance à la croire, et de votre négligence à la pratiquer.

Avant d'entamer cette grande et intéressante question, il est à propos sans doute de faire quelques réflexions préliminaires, et de répondre :

1° A quelques doutes malheureusement possibles à la faiblesse de l'esprit de l'homme;

2° A quelques objections dont les personnes simples pourraient s'exagérer l'importance apparente.

D'abord on a demandé : Faut-il s'occuper de religion?... Oui sans doute, si la religion n'est autre chose que l'ensemble des rapports convenables et nécessaires entre Dieu et sa créature, entre l'homme et son auteur. Quoi de plus digne, en effet, de nos études et de notre application!

Mais une religion est-elle nécessaire à l'homme? Oui encore, puisque l'esprit et le cœur de l'homme sont si naturellement disposés à l'admettre, en sentent tellement le besoin, qu'il en est résulté cette foule de religions des peuples anciens, et de ceux que, depuis trois cents ans, on a successivement découverts; puisque enfin on n'a pas encore découvert un peuple sans religion.

Mais, au milieu de toutes ces religions différentes, en est-il une véritable?... Oui, sans doute. La fausseté des religions inventées suppose nécessairement l'existence d'une religion vraie, comme la fausse monnaie démontre l'existence d'une monnaie véritable. La fausseté est l'imitation de la vérité.

Mais, dit-on encore, dans toutes les religions, on dit souvent que Dieu a parlé aux hommes. Dieu peut-il, en effet, communiquer ainsi avec sa créature?

Qui de nous, N. T. C. F., oserait le nier?... Est-ce que celui qui a fait l'homme serait moins parfait que son ouvrage? Quoi! l'homme communique avec son semblable; il est parvenu à se faire entendre et comprendre même par les animaux... et l'Être parfait, source des facultés dont il a enrichi sa créature, serait dépourvu de cette puissance!... Cela ne peut être. Mais, dit-on encore, Dieu est tellement au-dessus de l'homme, qu'on ne voit pas comment il pourrait s'abaisser jusqu'à lui... Oui, N.

(50) *Ecce sponsus venit: exite obviam ei.* (Math., XXV, 6.)

(51-59) *Induite novum hominem qui secunam Deum creatus est in justitia et sanctitate vestitis.* (Eph., IV, 24.)

(60) *Prandium meum paratum est: venite ad nuptias.* (Math., XXII, 4.)

T. C. F., Dieu est au-dessus de l'homme, infiniment plus même que nous ne pouvons le penser. Mais c'est précisément dans cette infinie distance de Dieu à l'homme, que se trouve la nécessité de la révélation. L'homme n'aurait jamais pu connaître suffisamment Dieu, ses perfections, sa beauté, ses droits, sa volonté, si ce Dieu, *abaissant la hauteur des cieux* (61), n'était venu se manifester à lui, ne lui avait parlé lui-même.

Cette nécessité des instructions divines a été comprise des païens eux-mêmes. C'est ainsi que Platon a dit, quatre cents ans avant Jésus-Christ, au milieu de l'école célèbre qu'il dirigeait à Athènes :

« Le parti que nous avons à prendre est d'attendre patiemment que quelqu'un vienne nous instruire de la manière dont nous devons nous comporter envers la Divinité et envers les hommes... Qu'il vienne, ce divin législateur : je suis disposé à faire tout ce qu'il me prescrira (62). »

Comment donc pourrions nous prétendre aujourd'hui repousser celui dont les leçons étaient si vivement désirées, si généralement attendues ?

Non. Reconnaissons-le dans le monde physique comme dans le monde moral. Il est besoin que Dieu nous révèle ce que notre esprit ne saurait découvrir par lui-même. Depuis la création des êtres jusqu'aux penchants de notre cœur, combien de mystères dont nous ne saurions nous expliquer l'existence si Dieu ne nous les avait dévoilés !

Sans doute, l'esprit de l'homme créé à l'image de l'Esprit éternel et parfait, peut, jusqu'à un certain point, sonder les profondeurs de la nature, et s'élever jusqu'à reconnaître l'existence de son auteur ; mais sur sa route que de ténèbres que Dieu seul peut éclaircir ! que de difficultés que sa parole seule pouvait résoudre ? Aussi, à quelle incertitude est abandonné celui qui a rejeté la religion ? Plus il regarde, moins il voit clairement la nature des choses ; plus il étudie, moins il la comprend ; ses études, au contraire, lui font découvrir chaque jour, même dans les choses naturelles, des mystères impénétrables à sa raison seule ; aussi, malgré son intelligence et ses forces, son esprit s'épuise à de pénibles recherches ; son cœur se refroidit et se glace dans le doute toujours croissant qui le domine, et sa vie se consume à poursuivre cette vérité complète qu'il ne saurait atteindre sans le secours de la foi.

L'histoire de plusieurs savants de notre époque ne le prouve que trop. Il est impossible de se faire illusion à cet égard. L'homme de peu de réflexion, ou celui que l'orgueil enivre, peuvent seuls prétendre tout com-

prendre, tout savoir. Quelque étendue que soit l'intelligence humaine, elle ne peut embrasser toutes choses ; et si un des plus savants hommes de l'antiquité (63) a dû dire avec vérité : *Je sais beaucoup sans doute ; mais ce que je sais le mieux, c'est qu'en vérité je ne sais rien*, qui pourra s'étonner d'avoir besoin que Dieu l'instruise, surtout des choses spirituelles et divines ?

La foi seule explique toutes choses pour ce monde et pour l'autre.

Peut-être, N. T. C. F., avez-vous quelque peine à comprendre ces propositions. Nés au milieu des plus vives lumières de la foi, *subissant*, même à votre insu, *l'influence de ses clartés salutaires qui pénètrent de toutes parts et votre esprit* (64) et les objets auxquels il s'applique, comme la clarté du jour dissipe autour de nous les ombres et les ténèbres de la nuit, et nous montre les objets qui nous environnent, vous vous faites difficilement une idée vraie de la triste position de celui qui refuse d'ouvrir les yeux à la lumière de la foi. Mais en y réfléchissant, en considérant la marche incertaine et chancelante, les chutes nombreuses et profondes de l'homme sans foi, vous comprendrez la nécessité de ce divin flambeau que nous présente la main paternelle de notre Dieu.

Voyez, en effet, ce que sont devenus les individus et les peuples sans foi. Et, sans remonter dans l'antiquité, sans vous raconter les erreurs, les égarements des Grecs et des Romains, leur ignorance incontestable des vérités les plus simples, je vous dirai : Voyez ce qu'ont enseigné, ce qu'ont écrit, ce qu'enseignent et écrivent encore aujourd'hui des hommes instruits sans aucun doute plus que beaucoup d'autres, mais qui, ne prenant que leur propre esprit pour guide, ont rejeté le secours des lumières de la foi. Dogmes de la religion, principes sociaux, préceptes de morale, vérités naturelles, tout est *voilé* pour eux (65).

Ils s'épuisent en vains discours ; incertains eux-mêmes, ils n'enseignent que de vagues et froides théories. Habiles à détruire, ou au moins à ébranler la vérité dans les esprits, ils demeurent impuissants pour l'y rétablir : car la vérité vient de Dieu (66), et seul Dieu peut la conserver, comme seul il peut la donner aux hommes.

Voilà pour les individus.

Ouvrez maintenant l'histoire de notre pays, ou plutôt interrogez vos souvenirs, car beaucoup d'entre vous ont vu ces jours. . . Et vous reconnaîtrez ce que peut devenir un peuple qui renonce à la foi. Qu'était la France il y a bientôt un siècle ? Des sophistes orgueilleux se sont constitués ses précepteurs. Ils ont éteint le flambeau de la foi, parce que, disaient-ils, la lumière de la raison et de l'intelligence devait suffire pour

(61) *Inclinavit cœlos et descendit.* (Psal. XVII, 10.)

(62) PLATON, 2^e Alcib.

(63) Socrate.

(64) *Ipse illuxit in cordibus nostris.* (II Cor., IV, 6.)

(65) *Sedent in tenebris.* (Joan., I, 79.)

(66) *Christus est veritas.* (Joan., IV, 6.)

nous éclairer... Ils ont arraché l'Évangile des mains de vos pères ; à la place de ce livre si simple, ils leur ont donné leurs brillants systèmes. A les entendre, la mystérieuse obscurité dans laquelle la religion avait laissé quelques vérités devait disparaître, l'homme allait tout connaître, tout savoir... (ainsi parlait le démon à nos premiers parents) ; et d'épaisses ténèbres se sont tout à coup répandues sur notre pays, leurs prétendues lumières n'ont produit qu'une profonde nuit, où la religion, la vertu, la croyance à l'existence de Dieu et à celle de l'âme, l'honnêteté publique, les sentiments même de la nature, ont fait un naufrage si lamentable, qu'il ne serait pas même resté des débris, si la lumière renaissante de la foi n'avait aidé à les rassembler, à les recueillir. Voilà pour les peuples...

Qui ne voit d'ailleurs, N. T. C. F., que si dans toutes les choses que nous voyons, que nous touchons, nous trouvons des points mystérieux et inexplicables, si toutes les sciences ont leurs mystères, si les mathématiques elles-mêmes ont leurs obscurités, et s'il n'est pas une seule branche des connaissances humaines qui ne présente des difficultés insolubles ; si enfin les objets matériels eux-mêmes échappent, sous plusieurs rapports, à la perspicacité de notre intelligence, à la persévérance des recherches des savants, combien, à plus forte raison, dans les choses intellectuelles, dans les vérités religieuses, dans les rapports de l'homme avec Dieu, cet Être infini, doit-il y avoir des obscurités que notre esprit ne saurait dissiper, et à travers lesquelles il lui faut passer pour suivre son Dieu qui l'appelle et le dirige. Est-ce qu'un pareil guide n'a pas droit à toute notre confiance ? est-ce que nous ne devons pas le suivre aveuglément dès que nous sommes assurés qu'il marche devant nous ? N'est-il pas la *voie*, la *vérité* et la *vie* (67) ?...

Il n'y a donc, N. T. C. F., qu'une seule chose à faire en matière de religion ; c'est de nous assurer que Dieu a parlé, qu'il a révélé ce qu'on nous enseigne, et que ce qu'on nous propose de croire n'a point été dénaturé, altéré par les hommes qui nous l'ont transmis. C'est en cela que notre esprit coopère à former en nous la foi (68) ; et, loin d'être, comme l'orgueil a osé le dire, opprimé, anéanti par la foi, l'esprit ne s'élève jamais tant que lorsqu'il étudie la parole de son Dieu.

Mais dira-t-on encore peut-être, pourquoi se jeter dans ces recherches difficiles ? Que chacun suive la religion de son pays. Toutes les formules de piété, toutes les croyances religieuses ne sont-elles pas bonnes ? Non, non, N. T. C. F. : car, s'il est évident que des religions contradictoires ne peuvent pas toutes être vraies, il s'ensuit naturellement que, pour éviter l'erreur dans

une affaire aussi grave, il faut rechercher la religion véritable, dont les autres ne sont qu'une contrefaçon plus ou moins fautive, mais toujours dangereuse.

Mais comment parvenir à reconnaître cette religion véritable ?

Pour vous, N. T. C. F., chrétiens et catholiques dès votre naissance, les recherches ne sont ni longues ni difficiles.

Il vous suffira de remonter à l'origine de votre religion, d'en étudier les caractères et les preuves : car il ne saurait être question ici ni de ces fantômes de religion des peuples idolâtres, ni de ce mahométisme aussi impur qu'absurde. La raison les a bien vite jugés.

Il ne peut pas non plus s'agir du judaïsme : il porte lui-même dans ses livres la preuve de sa caducité. On voit qu'il promet, qu'il annonce, qu'il figure une religion plus parfaite.

Le christianisme seul peut donc être raisonnablement l'objet de vos études, de vos recherches ; mais aujourd'hui il se divise en deux grandes branches, le catholicisme et le protestantisme. Choisissons, N. T. C. F., celle de ces deux branches qui sort visiblement du tronc antique, le judaïsme, qui l'a prédite ; celle qui a conservé des rapports plus parfaits avec ce tronc lui-même ; celle qui nous présente une succession non interrompue de pasteurs, depuis les apôtres jusqu'à nous, et une constante fidélité dans son enseignement depuis Jésus-Christ jusqu'à nos jours. Nous sommes assurés en effet que là se trouveront la religion que devait apporter ce Messie promis, le ministère qu'il a établi, la doctrine qu'il a enseignée.

Or le catholicisme seul peut vous offrir cette triple garantie.

C'est ainsi, N. T. C. F., que se résolvent par le simple raisonnement ces objections, résultat de notre ignorance naturelle, ou des préjugés et des préventions de notre époque. Quand on les pose avec bonne foi, qu'on les examine sans passion, elles ne servent qu'à démontrer la nécessité de la révélation, qu'à affermir dans notre esprit la croyance aux vérités qu'elle est venue manifester aux hommes, qu'à nous rendre notre foi plus vénérable et plus précieuse.

Maintenant donc, qu'est-ce que la foi ?

C'est, dit l'apôtre saint Paul, la *substance* (c'est-à-dire le fondement) *des choses que l'on doit espérer, et une preuve certaine de ce qui ne se voit pas* (69).

C'est, dit saint Thomas, une grâce surnaturelle qui fait que notre entendement, aidé de la grâce et éclairé par la révélation, acquiesce volontairement aux vérités qui lui sont proposées de la part de Dieu.

A ces deux définitions de la foi chrétienne nous en ajouterons une plus générale et applicable aux habitudes de la vie, et nous

(67) *Ego sum via, veritas et vita.* (Joan., XIV, 6.)

(68) *Rationabile obsequium vestrum.* (Rom., XII, 1.)

(69) *Est autem fides sperandarum substantiarum verum, argumentum non apparentium.* (Hebr., XI, 1.)

vous dirons : La foi est l'acquiescement de l'esprit de chacun de nous à une révélation faite par un ou plusieurs hommes sur des faits, des lieux ou des personnes que nous n'avons pu ni voir, ni connaître, ni entendre nous-mêmes.

Ainsi s'établit la foi à l'histoire ancienne, aux récits des voyageurs, aux événements présents, mais étrangers à la localité que nous habitons. Ainsi même s'établit, en matière judiciaire, la foi des juges qui ont à prononcer sur la fortune, l'honneur ou la vie de leurs semblables.

La foi ou croyance aux faits humains naît donc nécessairement du récit, du témoignage des hommes (70).

Nous sommes tous dans la nécessité rigoureuse de la voir s'établir en nous, en quelque sorte malgré nous-mêmes. On peut se débattre plus ou moins longtemps contre le témoignage des hommes; mais il faut céder enfin et croire ce qui arrive ainsi à notre connaissance.

Il n'y a pas un seul homme qui, jouissant de la plénitude de la raison, ait pu se soustraire à l'autorité du témoignage des autres hommes.

Pour les faits historiques et purement matériels, si on peut parler ainsi, il ne saurait donc y avoir de difficulté. C'est ainsi que nous croyons qu'il a existé des Grecs et des Romains, des Perses et des Carthaginois. — C'est ainsi que nous croyons qu'il existe des villes qui s'appellent Rome et Moscou, Buenos-Ayres et Calcutta, quoique ni ceux qui nous ont enseigné l'histoire de ces peuples, ni ceux qui nous parlent de ces villes, ni nous-mêmes, n'ayons pu constater par nos yeux la vérité de ces faits.

On regarderait comme un insensé celui qui n'aurait foi qu'en son propre témoignage.

Mais par rapport à la religion, en doit-il être de même?... Oui, sans doute, si la religion est un fait visible, saisissable, résultat d'une foule d'autres faits également compréhensibles.

Or voilà précisément quelle est la religion qui réclame votre foi à son histoire, à sa morale, à ses dogmes.

1° C'est un fait incontestable que l'existence de cette religion. L'évidence est là.

2° C'est un fait que cette religion a été prêchée par douze pauvres pêcheurs, disciples d'un homme mort sur une croix... La réalité de cette prédication est incontestable et incontestée jusqu'ici.

3° C'est un fait que l'histoire de cette religion attribue à des miracles, c'est-à-dire à des faits surnaturels, son établissement et ses progrès rapides.

Les quatre Évangiles, les Actes des apôtres, l'histoire des trois premiers siècles de l'ère chrétienne, sont là pour l'attester.

4° C'est un fait que, depuis dix-huit cents

ans, cette histoire n'a pas reçu un démenti prouvé, et qu'au contraire chaque jour vient appuyer ses récits, et prouver sa véracité.

5° Enfin, c'est un fait que cette religion prétend avoir été prédite, préparée, figurée pendant quatre mille ans; et cette prétention, hautement avouée par elle, est justifiée par la plus raisonnable, la plus suivie, la plus ancienne de toutes les histoires, celle des Juifs.

Or, maintenant est-il possible d'arriver à s'assurer si réellement Dieu a révélé les vérités de la religion catholique? Souvenez-vous, N. T. C. F., que ces révélations sont des faits sensibles : leur connaissance, leur appréciation, leurs preuves, sont donc soumises aux mêmes règles que celles des faits ordinaires. Elles n'ont rien au-dessus de la portée de l'esprit de l'homme. Le dogme révélé peut surpasser la portée de notre intelligence, mais la révélation en elle-même doit être accessible à ceux dans l'intérêt de qui elle est faite. Et de même que l'ambassadeur d'un prince doit justifier de sa mission avant de parler au nom de celui qui l'envoie, de même les ambassadeurs de Dieu ont dû prouver aux hommes leur mission divine. Ils l'ont fait, et ces preuves sont arrivées jusqu'à nous évidentes comme au jour qu'elles ont été produites. Et certes, N. T. C. F., il ne fallait rien de moins que l'évidence de cette mission pour faire adopter les hautes vérités, la morale austère, la doctrine surhumaine qu'ils enseignaient... Les passions qu'ils condamnaient sans pitié, l'orgueil qu'ils abattaient sans ménagement, ont vainement lutté contre l'empire des miracles et de l'autorité de leur parole. Depuis dix-huit siècles cette parole divine n'a rien perdu de son évidence, et il nous est tout aussi facile de nous convaincre de l'inspiration des apôtres, que si nous étions les témoins de leur prédication. Il suffit d'étudier l'histoire de la religion, son établissement et sa doctrine. Les livres qui les contiennent sont entre vos mains, et l'Eglise vous les présente tels qu'elle les a reçus des apôtres et des évangélistes.

Ecoutez, N. T. C. F., écoutez aujourd'hui l'évêque, le père, le pasteur de vos âmes, qui, successeur des apôtres, vient, au nom de Dieu et de l'Eglise, vous exposer le symbole de votre foi, vous rappeler les vérités que vous devez connaître et croire, les devoirs pieux que vous devez remplir pour être véritablement chrétiens, pour opérer, pour assurer notre salut.

Il existe un Dieu, être éternel, infini, tout-puissant, auteur et conservateur du monde. En ce Dieu, unique par essence, existent trois personnes distinctes et égales en toutes choses, le Père, le Fils et le Saint-Esprit (71).

(70) *Fides ex auditu.* (Rom., X, 17.)

(71) *Tres sunt qui testimonium dant in cælo: Pater, Verbum, et Spiritus sanctus, et hi tres unum*

sunt. (Joan., I, 5, 7.) — *Docete... baptizantes in nomine Patris, et Filii, et Spiritus sancti.* (Matth., XXVIII, 19.)

Au moment marqué dans les des-seins de sa sagesse, ce Dieu a créé tout ce que nous voyons (72), le ciel et ses astres innombrables qui le décorent, la terre et les espèces si variées des êtres qui la couvrent. Un homme et une femme, ouvrage de sa toute-puissance, qui les a formés à sa ressemblance, et doués d'un esprit immortel, ont été établis par lui maîtres et seigneurs de la terre et de tout ce qu'elle produit.

Un bonheur pur et inaltérable devait être leur partage et celui de leurs enfants, à condition cependant qu'ils obéiraient à Dieu.

Ils osent méconnaître les droits sacrés de leur Créateur, ils désobéissent : à l'instant leur bonheur s'évanouit, la nature entière se révolte contre eux ; les misères de toute espèce, les maladies, la mort, deviennent leur triste partage, et le funeste héritage qu'ils transmettront à leurs enfants. Dieu irrité ne se montrera plus à leurs regards ; mais, avant de les bannir, il leur annonce dans sa clémence qu'un jour *il naîtra de la femme un réparateur* (73) de ces maux.

Pendant quatre mille ans *cette promesse est renouvelée fréquemment* (74) par le Seigneur lui-même ou par des hommes qu'il inspire... Les générations se succèdent, et l'attente de ce Sauveur se perpétue et s'affermi.

Les temps sont marqués (75), la famille, la ville où il doit naître sont désignées (76), tout un peuple compte les années, enregistre les généalogies. L'erreur est impossible.

Le moment arrive enfin. Le Messie, si impatiemment attendu, si clairement annoncé, paraît sur la terre. Une vierge pure est la mère de ce Sauveur, ainsi qu'Isaïe l'avait prédit. (*Isa.*, VII, 14) Les habitants descieux s'unissent aux hommes pour célébrer sa naissance et la paix qu'elle promet au monde (77)... Après quelques années d'une vie simple et cachée, cet Homme-Dieu, ce Messie, sort de sa retraite et de son obscurité. Il parcourt les villes et les campagnes, invitant les hommes à la religion et à la vertu.

Il parle avec l'autorité de Dieu qu'il appelle son père. Il n'a rien appris, et il sait toutes choses. Il rappelle aux hommes les droits de celui qui les a faits. Il enseigne des vérités sublimes. Il commande en mai-

tre aux maladies, et elles cèdent ; aux éléments, et ils obéissent ; aux démons, et ils s'enfuient ; à la mort, et elle rend sa proie (78).

Partout où il porte ses pas, sa bonté, servie par sa puissance, se plaît à répandre des bienfaits (79).

Cependant sa mission s'accomplit, son terme approche, et celui qui avait voulu maître dans une étable, va mourir sur une croix.

Il en avait été ainsi *prédit par les prophètes* (80). Lui-même il *décrit les diverses circonstances de sa mort prochaine* (81). Il *en prédit les immenses résultats* (82).

Il meurt donc à la face du ciel et de la terre, qui s'émeuvent et s'ébranlent. Le soleil se cache, les tombeaux s'ouvrent, les morts ressuscitent, et, témoins de ces merveilles, les *gardes proclament la divinité du crucifié* (83).

Pour que toutes les *prophéties s'accomplissent*, on l'embaume, on l'enferme dans un sépulcre. *Des sentinelles nombreuses* (84) répondent de ce dépôt précieux. Cependant *au troisième jour il ressuscite*, ainsi qu'il l'avait prédit (85), et pendant quarante jours il se montre à un grand nombre d'hommes. Dans cette foule il a fait choix de douze pauvres pêcheurs. Il les instruit par ses discours, les fortifie par sa grâce, et ne les quitte le quarantième jour (86) que pour leur envoyer du haut des cieux, où il est allé s'asseoir à la droite de son Père, l'Esprit divin (87) qui doit en faire des hommes puissants en œuvres et en paroles. Du cénacle les apôtres marchent vers les diverses nations du monde pour remplir la *mission qui leur est confiée* (88). Partout ils *préchent Jésus-Christ crucifié et ressuscité* (89). Partout on les persécute, on les met à mort, ainsi que Jésus-Christ le leur avait prédit (90) ; mais la foi qu'ils enseignent, la loi qu'ils apportent, triomphent par leurs souffrances et par leur mort (91). Après trois cents ans d'épreuve, la société qu'ils ont fondée compte des millions de disciples, l'Eglise de Jésus-Christ est établie par toute la terre alors connue. Pour la diriger, ils ont laissé leurs écrits, et *établi des pasteurs chargés de perpétuer leurs leçons, et de gouverner cette grande famille* (92).

Depuis dix-huit cents ans, N. T. C. F.,

(72) *Deus creavit cælum, etc.* (*Gen.*, I, 1 et seq.)

(73) *Ipsa conteret caput tuum* (serpentis). (*Gen.*, III, 15.)

(74) Voir *Jacob*, *Gen.* XLIX, 10 ; *Moyse*, *Deut.*, XVIII, 15, 18, 19 ; *David* : *Ps.* ; *Isaïe* ; *Jérémie*.

(75) *Daniel.*, II, 44, 45 ; IX, 21 et suiv.

(76) *Gen.*, XLIX, 10 ; *Mich.*, V, 2.

(77) Les quatre Évangiles.

(78) Les quatre Évangiles.

(79) *Petrus inquit benefaciendo.* (*Act.*, X, 58.)

(80) Voir *David*, *Isaïe*, *Jérémie*.

(81) *Oportet exaltari filium hominis.* (*Joan.*, III, 14 ; XI, 54 ; VIII, 18.) — *Tradetur ut crucifigatur.* (*Math.*, XXVI, 2.)

(82) *Sed cum exaltatus fuerit a terra, omnia traham ad meipsum.* (*Joan.*, XI, 52.)

(83) *Vere filius Dei erat iste.* (*Math.*, XXVII, 54.)

(84) *Sepulcrum ejus erit gloriosum.* (*Isa.*, XI, 10 ; — *Math.*, XXVII, 66 ; XVIII, 5.)

(85) *Tertia die resurgere.* Les quatre Évangiles.

(86) *Jesus nunc elevatus est.* (*Act.*, I, 8, 9.) — *Videbitis filium hominis sedentem a dextris Dei.* (*Math.*, XXVI, 64.)

(87) *Si abiero, mittam cum* (Paracletum) *ad vos.* (*Joan.*, XVI, 17.)

(88) *Ite, docete omnes gentes.* (*Math.*, XXVIII, 19.)

(89) (*Act.*, II, 25 ; XXIV, 52.) — *Prædicavimus Christum crucifixum.* (*I Cor.*, I, 25 ; II, 2.)

(90) Les quatre Évangiles.

(91) *Sanguis martyrum semen Christianorum.* (*Termtl.*)

(92) *Spiritus sanctus posuit episcopos regere Ecclesiam Dei.* (*Act.*, XX, 28.)

cette Eglise existe (93). C'est dans son sein que vous êtes nés. Par elle le *baptême* vous a faits chrétiens (*Gal.*, III, 17), la *pénitence* vous lave de vos fautes (*Joan.*, XX, 23); la *confirmation* vous fortifie (*Act.*, XV, 16, 17), l'*Eucharistie* nourrit vos âmes (94), le *mariage* bénit vos unions (95), l'*extrême-onction* console vos malades (*Jac.*, V, 14, 15), et l'*ordre* continue parmi vous le ministère des apôtres (96). Dans cette Eglise un sacrifice auguste est offert chaque jour sur les autels : c'est la continuation du sacrifice de la croix. Chacun de vous doit y assister au jour fixé par les apôtres mêmes; chacun doit y participer au moins une fois chaque année, après s'être purifié par l'abstinence, le jeûne, la confession et le repentir (97).

Et, après vous avoir ainsi guidés, soutenus et sanctifiés pendant votre vie, *cette Eglise peut seule vous ouvrir les portes du ciel* (98). Il faut l'écouter pour être sauvé; lui refuser sa croyance et sa soumission, c'est préparer, c'est assurer son jugement et sa condamnation (99).

Voilà, N. T. C. F., la religion tout entière. Voilà l'abrégé de son histoire qui embrasse tous les siècles, de ses dogmes et de son enseignement fondés sur la parole de Dieu.

Voilà l'objet de votre foi.

Pour nier la vérité de cette religion, il faut nier l'histoire tout entière; il faut se décider à ne rien connaître, à ne rien croire.

Remarquez, en effet, N. T. C. F., que votre foi commence au berceau du genre humain; qu'elle a traversé bientôt six mille ans, se fortifiant et s'étendant de plus en plus, et jusqu'à la consommation des siècles elle passera de génération en génération, toujours plus démontrée et plus incontestable.

Cependant, il faut le dire, il s'est rencontré des hommes qui ont refusé de croire ces vérités si évidentes. Pourquoi? C'est que les passions (100) ont obscurci l'intelligence, et elle n'a plus aperçu la vérité qu'à travers un milieu trompeur; c'est que l'*orgueil* (101) n'a pas voulu se soumettre à la foi, qui constatait la faiblesse et les bornes de l'esprit humain; et c'est surtout cet orgueil qui, de nos jours, éloigne le plus de la religion; et, chose presque inconcevable, cet orgueil, qui refuse de se soumettre aux enseignements divins, refuse avec autant d'obstination de s'enseigner, de s'instruire lui-même par l'étude des choses saintes. Qui étudie, en effet, la religion aujourd'hui?

Les uns croient sans connaître, les autres dédaignent ou condamnent sans vouloir étudier. Aux premiers, la religion paraît consister dans des pratiques sans la science qui les vivifie; aux seconds, elle semble ne pas mériter leur application ni leurs études.

Cependant, pour être ainsi négligée, la religion n'en est pas moins la science par excellence, non-seulement par ses résultats, mais encore par l'ensemble de son enseignement et de ses preuves.

Rien n'est plus démontré que son origine divine, rien n'est plus complet que son histoire, plus sublime que ses dogmes, plus saint que sa morale, plus utile que ses préceptes, plus consolant que ses pratiques et ses promesses; avec elle tout s'explique dans les choses de ce monde, au physique comme au moral; sans elle, mille difficultés embarrassent l'esprit, et l'arrêtent dans ses méditations.

Etudiez donc, N. T. C. F., les livres sacrés, demandez à vos pasteurs qu'ils vous aident dans cette étude; tenez votre cœur en état de n'avoir point à redouter les menaces sévères de la religion, priez Dieu de disposer votre esprit à la croyance (102), et vous serez facilement convaincus qu'elle est l'œuvre de Dieu, et vous reconnaîtrez sans peine tous ses droits sur vous.

Alors on ne rencontrera plus au sein même de l'Eglise cette ignorance déplorable de ce qu'il importe le plus à l'homme de bien savoir. Alors aussi disparaîtra cette grande erreur de notre époque, la liberté que chacun se donne en matière de croyance ou de pratique religieuse, résultat lamentable d'une ignorance volontaire, et qui perd autant d'âmes que tous les vices réunis ensemble. Mieux instruits en effet, tant de chrétiens ne se croiront plus en droit de négliger ou de pratiquer la religion selon leur bon plaisir. On ne se croira pas permis de faire un choix dans les vérités qu'elle enseigne et dans les devoirs qu'elle impose. Enfin, on ne prétendra plus faire son salut à sa guise, sans avoir à tenir aucun compte des usages sacrés par les siècles, du consentement unanime des peuples, des prescriptions de l'Eglise, et des révélations divines? Légèreté inconcevable dans une affaire aussi importante! Aveuglement effrayant quand on pense à ses résultats!

Non, N. T. C. F., non, la religion n'est point une chose arbitraire qu'on peut prendre ou laisser. Il faut se prononcer pour elle ou renoncer à son salut (103). Il n'y a pas de milieu possible. Elle s'offre à nous avec son

(95) *Math.*, XVI, 18; XVIII, 17; *Act.*, IX, 10; Voir les *Epîtres* des apôtres.

(94) *Caro mea vere est cibus.* (*Joan.*, VI, 55.)

(95) *Eph.*, V; *1 The.*, IV, 3, 4.

(96) *Math.*, XXVI, 26, 28; *Marc.*, XIV, 22, 24; *Luc.*, XXII, 19; *Act.*, VI, 6. *Ep.* à *Timoth.*, à *Tite*.

(97) Les dimanches la messe entendras. — Ton Créateur tu recevras au moins à Pâques. — Tous tes péchés confesseras. — Quatre-Temps, etc.

(98) *Tibi dabo claves regni cælorum.* (*Math.*, XVI, 19.)

(99) *Si quis non audierit Ecclesiam, sit tibi sicut ethnicus et publicanus.* (*Math.*, XVIII, 17.) *Qui non crediderit condemnabitur.* (*Marc.*, XVI, 16.)

(100) *Noluit intelligere ut bene ageret.* (*Psal.* XXXV, 4; *Rom.*, VI, 12, 13, 14.)

(101) *Initium superbiæ hominis apostatare a Deo.* (*Eccl.*, X, 14.)

(102) *Adauge nobis fidem!* (*Luc.*, XVII, 5.)

(103) *Qui non est mecum contra me est.* (*Math.*, XII, 30; *Luc.*, XI, 23.)

ensemble de dogmes, son cortège de pratiques : on nous la recevrons tout entière, on nous la verrons se retirer entièrement de nous. La parole qu'elle nous fait entendre est la parole de Dieu même; elle ne saurait être divisée. Vraie dans toutes ses parties, elle a droit dans toutes ses parties à nos respects, à notre soumission; et d'ailleurs, N. T. C. F., l'histoire et le dogme, les préceptes religieux et la morale, se tiennent si bien entre eux, que toucher à l'un, c'est ébranler l'autre. C'est un édifice dont toutes les pierres sont liées si étroitement, qu'il est impossible d'en détacher une seule sans préparer la ruine de toutes les autres. Voyez pour preuve ce qui est arrivé à nos malheureux frères de la religion prétendue réformée. La brèche qu'ils firent d'abord à la religion paraissait peu de chose : quelques paroles de blâme, quelques controverses ardues; mais peu à peu la voie s'élargit; elle arrive du sommet à la base; toutes les erreurs s'y précipitent bientôt, et cinquante ans ne s'étaient pas écoulés, que le protestantisme n'avait presque plus d'affinité avec la religion de Jésus-Christ. Il y a maintenant trois siècles que commença cette grande hérésie, et, sous ce nom vague de protestantisme, se réunissent maintenant des milliers de sectes discordantes, qui n'ont d'autre rapport entre elles que d'être séparées de l'Eglise catholique fondée par Jésus-Christ (104), établie par les apôtres, seule dépositaire et seule interprète de la parole divine et de la vérité immuable.

Voyez encore ce qui arrive à ceux d'entre vous qui se sont faits leurs propres docteurs en matière de religion. Leur croyance est vague, leur conduite incertaine. Demandez-leur pourquoi leur symbole diffère de celui de l'Eglise; pourquoi leur conduite n'est point en harmonie parfaite avec leur croyance; pourquoi, par exemple, ils ne croient pas à l'éternité des peines de l'enfer, à l'efficacité, à la nécessité de la confession; ou bien pourquoi, croyant à l'Evangile, ils méprisent ses menaces; pourquoi, espérant bien se confesser un jour, ils ne le font pas à l'époque prescrite; pourquoi enfin, croyant à la présence réelle de Jésus-Christ dans la sainte eucharistie, qu'ils adorent à la messe, ils négligent, ils refusent de le recevoir *au moins à Pâques?*

Ils ne pourront point vous répondre d'une manière satisfaisante... Grâce à Dieu, ils sont encore chrétiens par l'esprit et par le cœur; mais jamais peut-être ils ne se sont demandé sérieusement raison de leur croyance ou de leur conduite... Tristes héritiers, sans le savoir, du système protestant, qui laisse à chacun à régler sa foi, influencés, à leur insu, par l'esprit prétendu philosophique du siècle dernier, ils marchent en aveugles dans la voie qu'ils se sont faite, se rassurant, malgré le cri de leur conscience,

sur le grand nombre qui fait comme eux, et objectant contre les avertissements et les menaces de l'Eglise, les quelques articles du symbole qu'ils croient, les quelques devoirs qu'ils remplissent.

Ah! N. T. C. F., si la fausse philosophie perd de jour en jour son trop funeste empire, si le protestantisme voit aujourd'hui tous les esprits qui raisonnent, et cherchent sincèrement la vérité, désertent ses bannières changeantes et flottant au vent de toute doctrine pour se réunir sous l'étendard invariable de la catholicité : pour être sauvé, il ne suffit pas de n'être ni voltairien ni protestant, il faut être catholique dans sa croyance et dans ses œuvres, c'est-à-dire qu'il faut croire tout ce que l'Eglise catholique, apostolique et romaine nous enseigne, qu'il faut remplir tous les devoirs qu'elle impose.

Venez donc, N. T. C. F., venez : car, si l'homme ne peut pas raisonnablement vivre sans religion... il ne peut pas non plus raisonnablement croire toutes les religions bonnes, agréables à Dieu et utiles au salut. Non, aujourd'hui, comme du temps de saint Paul, il n'y a qu'un *Seigneur*, qu'une *foi*, qu'un *baptême* (105), c'est-à-dire qu'il n'y a qu'une religion qui puisse conduire au ciel, et c'est la vôtre.

Venez prêter une oreille attentive, un cœur droit, un esprit docile, aux enseignements de vos pasteurs. Ils ne vous diront que ce que depuis dix-huit cents ans l'Eglise répète dans ses chaires comme dans ses écrits.

Venez demander à vos prêtres le pardon que depuis dix-huit cents ans l'Eglise accorde par eux en vertu des paroles de Jésus-Christ son fondateur.

Venez prendre place à la table sacrée, où depuis dix-huit cents ans elle distribue, par l'*institution* et par l'*ordre de Jésus-Christ même* (106), le corps divin qu'il a livré pour l'expiation de nos crimes, et qu'il nous a laissé pour la nourriture de nos âmes, et comme un gage persévérant de son amour pour nous. Venez, vous ne pouvez pas méconnaître plus longtemps vos obligations de catholiques, les besoins de vos âmes et vos intérêts éternels.

IV. MANDEMENT

ET INSTRUCTION PASTORALE.

Pour le carême de 1842.

SUR LA CONFESSION.

C'est pour la quatrième fois, nos très-chers frères, que nous sommes appelé à ouvrir devant vous la sainte carrière de la pénitence quadragesimale, et notre affection pour vous se réjouit d'avoir encore cette occasion de vous parler de votre salut. Tous les jours nous parlons de vous au Sei-

(104) *Tu es Petrus, et super hanc petram aedificabo Ecclesiam meam.* (Matth., XVI, 18)

(105) *Unus Dominus, una fides, unum baptisma.*

(Eph., IV, 5.)

(106) *Hoc facite in meam commemorationem.* (Luc., XXII, 19.)

gneur (107) ; aujourd'hui c'est vous-mêmes que nous venons en entretenir. Et, de même que l'infinie bonté de notre Dieu nous remplit de l'espoir de nous voir exaucé dans nos prières pour vous (108), de même, à cause de votre foi, nous voulons espérer que vous prêterez une oreille attentive, un cœur docile, aux avertissements et aux conseils de l'évêque de vos âmes, Jésus-Christ (109), qui va vous parler par notre organe (110). Nous voulons, en effet, vous le redire, N. T. C. F. ; nous ne parlons pas, nous n'agissons pas selon notre propre esprit, dans l'exercice de notre auguste ministère. Nous ne prétendons pas vous imposer nos opinions ou nos doctrines (111) ; nous ne sommes et ne voulons être parmi vous que l'envoyé, le ministre, l'ambassadeur de votre Dieu (112) ; et, soit que nous baptisions, soit que nous prêchions, c'est Jésus-Christ qui baptise (113), c'est Jésus-Christ qui exhorte et instruit par son serviteur (114). Si nous ne devons jamais l'oublier, nous, pour ne pas mêler à la saine doctrine que l'Évangile et la tradition nous ont transmise les opinions changeantes des hommes (115), vous devez toujours vous en souvenir aussi vous-mêmes, N. T. C. F., afin de recevoir nos enseignements pour ce qu'ils sont, c'est-à-dire comme la parole et les enseignements de Dieu même (116).

C'est donc au nom de votre Père qui est dans les cieux, au nom de votre souverain Seigneur et Maître, c'est au nom de Jésus-Christ son Fils (117), votre Sauveur, que nous venons aujourd'hui vous rappeler un des plus grands devoirs que la religion impose aux chrétiens, LA CONFESSION. Mais à ce mot, combien d'esprits se révoltent déjà ! combien de cœurs se resserrent et murmurent ! De toutes les obligations, c'est bien là, en effet, celle qui coûte davantage à notre nature rebelle et corrompue, celle contre laquelle mille répugnances se soulèvent, celle dont on cherche, sous mille prétextes, à se dispenser, à s'affranchir.

En présence de cette aversion des hommes pour la confession, nous devrions nous

taire, N. T. C. F., si nous avions reçu notre mission des hommes. Pour leur obéir, pour qu'ils nous continuent leur bienveillance et nos pouvoirs, nous devrions retrancher de notre symbole les dogmes qu'ils rejettent, et de notre code de morale les vertus qu'ils abandonnent. Ainsi le faisaient ces faux prophètes qui tranquillisaient les consciences par de trompeuses paroles (118) ; ainsi le firent Luther et Mélanchton, pour Philippe, landgrave de Hesse (119), et pour Henri VIII l'apostat Cranmer (120) ; ainsi veulent qu'on le fasse ces hommes dont l'Apôtre a prédit la venue. Hommes sans courage, incapables de généreux efforts pour la vertu ! hommes orgueilleux, impatients du joug que la foi leur impose ! La saine doctrine leur est insupportable (121), ils veulent que nous la modifions au gré de leur mollesse, de leur superbe, ou de leurs passions (122). A ce prix, ils nous permettraient de parler ; et, quand nous aurions refait à leur guise l'Évangile et la religion, peut-être consentiraient-ils à venir nous entendre... Mais, ô nos bien-aimés frères, à Dieu ne plaise qu'on oublie à ce point de notre mission divine, nous mutilions jamais les instructions de celui qui nous a envoyés parmi vous (123) ! à Dieu ne plaise que nous gardions jamais le silence quand vos intérêts éternels, quand vos devoirs de chrétiens nous paraîtront compromis ! Malheur à moi ! disait l'Apôtre, si je n'annonce pas l'Évangile ! Successeur des apôtres de Jésus-Christ, héritier de leur mission et de leur doctrine, malheur à nous ! dirons-nous à notre tour, si nous n'annonçons pas l'Évangile (124) ! Et c'est précisément à cette époque d'incrédulité qu'il convient d'annoncer les dogmes de la foi ; c'est à ces hommes qui se sont faits, quelques-uns sans trop le savoir, les échos du protestantisme ou d'une prétendue philosophie, qu'il faut annoncer et expliquer les devoirs sacrés et indispensables qui leur sont imposés.

Écoutez donc tous, N. T. C. F., ces paroles qui vous regardent tous : Le chrétien

(107) *Injns rei gratia flecto genua ad Patrem Domini nostri Jesu Christi.* (Ephes., III, 13.)

(108) *Dominus exaudiet me cum clamavero ad eum.* (Psal., IV, 4.)

(109) *Episcopum animarum vestrarum.* (II Petr., II, 25.)

(110) *Qui in me loquitur Christus.* (II Cor., XI, 3.)

(111) *Mea doctrina non est mea, sed ejus qui misit me.* (Joan., VII, 16.)

(112) *Pro Christo legatione fungimur.* (I Cor., V, 20.)

(113) *Petrus baptizet, Paulus baptizet, hic est qui baptizat.* (S. Aug., in Joannem.)

(114) *Tanquam Deo exhortante per nos.* (II Cor., V, 20.)

(115) *Ut jam non simus parvuli fluctuantes, et circumferamur omni vento doctrinæ.* (Eph., IV, 14.)

(116) *A nobis verbum auditus Dei accepistis... non ut verbum hominum, sed, sicut est vere, verbum Dei.* (I Thess., II, 15.)

(117) *Sicut ex Deo, coram Deo, in Christo loquimur.* (II Cor., II, 17.)

(118) *Dicentes: Pax, pax, cum non esset pax.* (Jer., VIII, 11.)

(119) Wittenberg, le mercredi après le Saint-Nicolas, 1539.

(120) *Passim, Histoire de la Réforme en Angleterre.*

(121) *Sanam doctrinam non sustinebunt, sed ad sua desideria concervabunt sibi magistros prurientes auribus.* (II Timoth., IV, 3.)

(122) *Filii nolentes audire legem Dei. — Qui dicunt videntibus: Nolite videre; et aspicientibus: Nolite aspicere nobis ea quæ recta sunt; loquimini nobis placentia, videte nobis errores.* (Isa., XXX, 9, 10.)

(123) *Non... sicut plurimi, adulterantes verbum Dei, sed ex sinceritate... loquimur.* (II Cor., II, 17.)

(124) *Vie enim mutat est, si non evangelizavero.* (I Cor., IX, 26.)

fidèle se réjouira; celui qui chancelle s'affermira; l'ignorant pourra s'instruire, afin qu'il n'y ait de perdu *que celui qui voudra obstinément s'égarer et se perdre* (125).

Dès que la sainte quarantaine commence, N. T. C. F., dans toute l'Eglise catholique, les pasteurs invitent les chrétiens à la confession de leurs péchés. Dans toutes les chaires retentissent ces paroles : « *Tous les péchés confesseras à tout le moins une fois l'an* (126). »

Dès l'enfance, on les a gravées dans notre mémoire; on nous les a expliquées, on nous les a fait mettre en pratique. Nous avons pu malheureusement en méconnaître un jour la sainte autorité; mais les oublier n'a pas été en notre pouvoir. Souvent même, je le demande ici à ceux qui s'y sont montrés le plus rebelles, oui, souvent elles se sont représentées à notre esprit comme une réminiscence involontaire, importune; souvent elles ont troublé, comme un remords, la fausse paix que nous cherchions à nous faire loin de Dieu, et dans l'habitude du péché.

Or, cette obligation de se confesser, quelle en est la nature, l'étendue? quelles en sont les preuves? Ecoutez-nous.

Il n'en est pas de la confession comme de ces devoirs, de ces usages de la vie sociale, qui se sont établis par une convention tacite, sans qu'aucun prétexte les ait imposés, sans qu'aucune autre loi que les convenances en prescrivît, en maintenant l'observance, souvent même sans que la cause originelle puisse en être assignée. On s'y soumet parce qu'ils sont établis, il est vrai, mais aussi parce que cet assujettissement coûte peu.

Mais, nous l'avons dit il y a quelques instants, N. T. C. F., de tous les devoirs de la religion, la confession est sans contredit le plus pénible. Notre amour-propre se révolte contre l'humiliation qu'elle nous impose; et, malgré le secret inviolable qui l'accompagne, nous ne nous y soumettrions jamais si elle ne nous était pas formellement prescrite. Or, ce qui nous semble si pénible, si humiliant, ne le parut pas moins, soyez-en sûrs, aux Juifs, aux Grecs et aux Romains qui les premiers embrassèrent la foi chrétienne. La nouveauté de cette pratique, inouïe jusque là, devait la leur rendre plus onéreuse encore; et jamais ils n'auraient consenti à s'y soumettre, si l'obligation ne leur en avait été imposée au nom de Jésus-Christ lui-même. Auraient-ils accepté, en effet, sans résistance et sans murmure, une loi que nous ne portons qu'impatiemment, et que beaucoup même, malgré ses dix-huit cents ans de durée,

dédaignent et rejettent absolument? Non, non, l'homme a toujours en horreur ce qui peut le déprécier, l'humilier; et les premiers disciples de Jésus-Christ, les Juifs, par cet attachement qu'ils conservèrent longtemps pour la loi ancienne, les Grecs ou les Romains, par l'opposition de ce précepte avec la liberté que l'idolâtrie laissait aux passions, et surtout à l'orgueil, devaient être encore moins disposés que nous à subir ce joug qui nous semble intolérable.

Cependant c'est à ces hommes que tant de motifs d'ailleurs devaient éloigner de la religion nouvelle (127), à ces hommes que les apôtres et leurs premiers successeurs recherchaient avec tant d'empressement, sollicitaient avec tant d'ardeur, que la nécessité de la confession fut présentée tout d'abord. Avec la sublimité des mystères, avec l'austérité de la morale, la rigueur de ce précepte leur est expliquée sans détour: les actions les plus ignorées des hommes, les pensées les plus secrètes de l'esprit, les affections les plus intimes du cœur, tout doit être fidèlement, sincèrement révélé au prêtre. Ni la honte ne doit arrêter dans de si pénibles aveux, ni le repentir le plus vrai n'exempte de les faire. L'âme qui, si souvent dissimule sa malice, doit la manifester sans réserve. Quelle loi, N. T. C. F.!

Et cependant les premiers chrétiens l'acceptent; et nous lisons dans les *Actes des apôtres* (128) *qu'une multitude de fidèles venaient trouver saint Paul, confessaient et accusaient leurs péchés*. Avouons-le, N. T. C. F., la nature de la confession est un puissant préjugé en faveur de la divinité du précepte qui l'impose.

Son adoption par tous les peuples à qui l'Evangile fut annoncé, est un fait non moins significatif. C'est vainement que l'hérésie et l'incrédulité ont voulu nier ce fait: l'histoire le montre à chaque page, et les trois premiers siècles du christianisme fournissent d'abondantes preuves de son existence publique. Saint Barnabé (129), saint Clément pape (130), saint Irénée (131), Tertullien (132), Origène (133), saint Cyprien (134), Lactance (135), parlent de la confession comme d'un devoir rigoureusement nécessaire, et généralement rempli. Pour affaiblir ces témoignages si formels, nos frères errants recourent vainement à mille interprétations, à mille subterfuges. Le fait est démontré, il demeure incontestable. Bien plus, les auteurs mêmes de la prétendue réforme ne songèrent pas d'abord à s'en défendre: ils conservèrent la confession, et ne firent amenés à l'attaquer que par l'entraînement de l'erreur; et, après l'avoir abolie, ils la regrettèrent (136). Re-

(125) *Quod dedisti mihi custodivi: et nemo ex eis perit, nisi filius perditionis.* (Joan., XVII, 2.)

(126) Troisième commandement de l'Eglise.

(127) *Christum crucifixum Judæis quidem scandalum, gentibus autem stultitiam.* (I Cor., I, 25.)

(128) Cap. XIX, 18. *Multique credentium veniebant confitentes et annuntiantes actus suos.*

(129) Lettre n. 19.

(130) Epist. II, n. 8.

(131) *Adv. hæres.*, lib. 1, cap. 9; liv. III, cap. 4.

(132) *De pœnit.*, cap. 8 et seq.

(133) Rom. 2, in Levit., 4.

(134) *De laps.*, p. 191.

(135) *Div. Inst.*, lib. V, cap. 17.

(136) *Hist. de Luth.*

connaissons donc, N. T. C. F., la haute antiquité de ce précepte de la confession, et son observance universelle pendant plus de quinze siècles; et concluons qu'une telle loi, qu'une telle coutume, n'ont pu s'établir et durer que par l'évidence de l'autorité divine qui les imposait.

Il ne fallait pas moins sans doute pour faire ployer sous ce joug pénible les têtes superbes des personnages consulaires, des empereurs, des sophistes d'Athènes et de Rome, et celles du farouche vainqueur de Tolbiac, du victorieux Charlemagne, du tout-puissant Louis XIV, des héros de Reroy (137), de Nerwinde (138), et d'Austerlitz (139). Pensez, en effet, N. T. C. F., que l'obligation de la confession s'étend à tous les hommes: la première enfance seule est exceptée, parce qu'elle n'a pas le discernement nécessaire. Mais à la mère et à sa fille, au père et à son fils, au jeune homme et au vieillard, au magistrat et au guerrier, au père ignorant et au savant renommé, à l'homme du monde et au prêtre, au roi comme au dernier de ses sujets, à tous enfin, quels qu'ils soient en ce monde, l'Eglise commande la confession. La pensée d'assujettir les grands et les savants du siècle à cette humiliante pratique, n'aurait-elle pas été une pensée folle, aurait-elle pu se réaliser, si la raison la plus rebelle n'avait pas dû être convaincue de sa nécessité? Qu'on ait pu persuader à quelques âmes simples et confiantes de vaincre leur répugnance par l'espérance de quelques consolations et du pardon de leurs fautes, cela pourrait peut-être se supposer; mais qu'on ait contraint l'orgueil des savants et des puissants à venir confesser leurs faiblesses les plus secrètes à un homme, souvent, humainement parlant, leur inférieur; encore une fois, l'autorité évidente de Dieu a pu seule le faire. Et, disons-le en ce moment, N. T. C. F., si, malgré 300 ans d'efforts, le protestantisme et l'incrédulité n'ont pas encore pu affaiblir les preuves qui établissent la légitimité, la divinité du précepte de la confession; si, dès qu'un pécheur, un hérétique, un incrédule, se convertit, il se soumet à ce précepte, et scelle son repentir par une humble confession, il demeure démontré que la loi qui l'établit vient de Dieu aussi bien que la religion elle-même.

Nous le comprendrons mieux encore en examinant les textes sacrés sur lesquels repose le dogme de la confession.

Recevez le Saint-Esprit, dit Jésus Christ à ses apôtres; les péchés sont remis à ceux à qui vous les remettrez, et ils sont retenus à ceux à qui vous les retiendrez (140)

(137) Condé.

(138) Luxembourg

(139) Napoléon.

(140) *Accipite Spiritum sanctum: quorum remisistis peccata, remittuntur eis; et quorum retinueritis, retenta sunt.* (Joan., XX, 23.)

(141) *Deus omnes homines vult salvos fieri, et ad agnitionem veritatis venire.* (1 Tim., II, 4.)

Ces paroles sont tellement claires, qu'il est impossible d'ajouter par quelque explication à leur évidente signification. A la première lecture, l'esprit le moins éclairé comprend que Jésus-Christ, voulant qu'avec l'Evangile le bienfait de la rédemption fût porté partout la terre, confie, par ces mots, aux prédicateurs de sa loi le pouvoir divin de remettre les péchés. Ceci est à l'abri de toute contestation.

Faut-il prouver, N. T. C. F., que ce pouvoir de remettre les péchés a été transmis par les apôtres aux collaborateurs qu'ils se sont adjoints, aux successeurs qu'ils se sont donnés; et qu'ainsi l'Eglise a dû en jouir jusqu'à présent, et qu'elle en jouira jusqu'à la fin des siècles?

Deux réflexions suffiront.

Il faut, en effet, dire de ce pouvoir ce qu'on dit de la prédication de l'Evangile et de l'administration du baptême: or personne n'a osé nier la perpétuité du ministère apostolique. *Tous les peuples de la terre doivent être évangélisés* (141). Tous doivent pouvoir entretenir parmi eux le flambeau de la foi et les grâces dont il révèle l'existence et les avantages. Il faut donc que la plénitude des pouvoirs apostoliques se perpétue et se transmette. *Il faut qu'en annonçant l'Evangile aux divers peuples qui habitent la terre et qui s'y succèdent sans cesse, l'évêque et le prêtre annoncent et confèrent le pardon que cet Evangile promet* (142).

Cela est si évident, que nos frères errants eux-mêmes reconnaissent qu'on trouve dans l'Eglise de Jésus-Christ le pardon du péché, et répètent avec nous ces paroles de notre symbole: *Je crois la rémission des péchés* (143); seulement ils la placent dans le baptême, ou même simplement dans la foi, comme si le divin auteur de la religion chrétienne n'avait pas distingué lui-même, dans la mission qu'il donne à ses apôtres, le triple pouvoir de *prêcher, de baptiser et d'absoudre* (144).

Or, ce pouvoir d'absoudre, l'Eglise ne l'a jamais exercé qu'en faveur des pénitents qui venaient confesser, soit publiquement, soit dans le secret, les égarements de leur esprit et de leur cœur, leurs péchés en un mot. Toujours elle a exigé, avant de pardonner, que le pécheur se reconnût coupable, et qu'il confessât ses fautes avec humilité et sincérité. Pouvait-il en être autrement, N. T. C. F.? Et cette Eglise que Jésus-Christ lui-même gouverne et dirige par son Esprit, pouvait-elle comprendre autrement l'exercice de ce pouvoir qui lui est confié?

Reprenons les paroles de l'institution du sacrement de pénitence: *Recevez le Saint-*

(142) *Opportebat... et predicari in nomine ejus pœnitentiam, et remissionem peccatorum in omnes gentes.* (Luc., XXIV, 46 et 47.)

(143) Symbole des apôtres: *id. de Nicée.*

(144) *Docete omnes gentes, baptizantes eos...* (Matth., XXVIII, 19.) *Quorum remisistis peccata, remittuntur eis...* (Joan., XX, 23; Matth., XVIII, 18.)

Esprit, a dit le Sauveur à ses apôtres; les péchés sont remis à ceux à qui vous les remettez, et ils sont retenus à ceux à qui vous les retiendrez. (Joan., XX, 23.)

Il est facile de voir qu'en ce moment solennel, Jésus-Christ accorde à ses apôtres le double pouvoir de *remettre* ou de *retenir les péchés*. Mais ce pouvoir, pouvaient-ils en faire usage autrement que par la confession? N'est-ce point par elle seule, en effet, qu'ils pouvaient connaître les péchés, et discerner ceux qu'ils pouvaient remettre et ceux qu'ils devaient retenir? Devaient-ils, ces *juges* des consciences, condamner ou absoudre sans connaissance de cause? Pouvaient-ils, ces *médecins* spirituels, prescrire le remède sans connaître la maladie?

Car remarquez, N. T. C. F., que cette double qualité de *médecins* et de *juges* se confère ici aux apôtres: le genre humain, infecté de mille maladies spirituelles, et coupable de tous les crimes, est confié à leur sollicitude, à leurs soins. Mais pour remplir cette grande tâche, ce n'est pas trop des pouvoirs de Dieu lui-même; Jésus-Christ les leur confie donc sans aucune restriction. *Tout ce que vous lierez... sera lié; tout ce que vous délierez... sera délié...* Ainsi, de la part de celui qui les envoie, rien ne leur est refusé de ce qui peut assurer le succès de leur mission; mais l'habileté du médecin, la puissance de ses remèdes, suffisent-elles pour assurer la guérison des malades vers qui on l'envoie? Ne faut-il pas, de toute nécessité, que le médecin voie le malade, qu'il entende le récit de ses souffrances, qu'il inspecte, autant que possible, ses plaies, qu'il interroge ses habitudes pour bien connaître la marche et les ravages du mal, pour en apprécier la nature et la cause? Est-il possible d'agir autrement? et les plus doctes médecins ne sont-ils pas aussi ceux qui emploient le plus ces investigations préalables? Et qui songe à s'en plaindre? Tout cela paraît juste et nécessaire. L'est-il donc moins quand il s'agit des maladies spirituelles, que souvent aucun symptôme ne trahit, aucun effet extérieur ne révèle... Quels conseils donner à cet esprit égaré, à ce cœur ulcéré, à cette âme apathique pour le ciel ou passionnée pour les choses d'ici-bas? Quels remèdes indiquer? Quel régime prescrire?

O aveugles volontaires, jusqu'à quand aurez-vous deux poids et deux mesures (145)?... Comment pouvez-vous ne pas reconnaître pour le prêtre, *médecin des âmes*, la nécessité que vous reconnaissez, que vous approuvez dans le médecin du corps?... Mais Dieu connaît mes misères les plus secrètes, dites-vous peut-être: sans doute, il les connaît toutes, et mieux que vous-même; mais, de même qu'après avoir donné, dans votre intérêt, aux plantes leurs sucs salutaires, et à quelques hommes un discernement exquis et des connaissances sûres, il n'en exige pas moins que vous vous révéliez à ces hom-

mes habiles pour qu'ils vous fassent l'application utile de leurs connaissances et de leurs remèdes; de même, tout en ayant confié à des hommes le pouvoir salutaire de guérir les maux spirituels qu'il voit en vous, il ne saurait vous dispenser de la révélation de vos péchés, qu'il n'a pas jugé à propos de leur révéler lui-même, et qu'évidemment ils ne peuvent traiter sans les connaître. Il faut donc vous confesser.

Juges établis entre Dieu et le pécheur, les prêtres ont droit encore à votre confession.

Remarquez, en effet, N. T. C. F., quels intérêts sont remis entre les mains des prêtres par ces paroles de Jésus-Christ: *Les péchés que vous remettez sont remis, ceux que vous retiendrez sont retenus; tout ce que vous lierez sur la terre sera lié dans le ciel, tout ce que vous délierez sera délié*. Vos intérêts d'abord, et vos intérêts les plus chers, puisque votre salut éternel dépend de votre réconciliation avec Dieu, et que c'est par eux que Dieu lui-même veut qu'elle s'opère; ils sont chargés de vous remettre vos péchés, puis les intérêts des autres hommes, dont le prêtre doit être le défenseur, le protecteur contre votre cupidité et vos passions; enfin, les intérêts de Dieu même.

Arrêtons-nous surtout à cette réflexion, qui me semble digne d'attention: de ce point ressort évidemment encore la nécessité de la confession.

Quel spectacle! Dieu se dépoignant de son autorité sainte, et s'en remettant pour la conservation de ses droits, de son honneur, de sa justice, à l'arbitrage du prêtre; il le constitue *juge* entre lui et sa créature. Les torts des hommes, leur ingratitude, leur révolte la plus audacieuse, Dieu laisse au prêtre le soin de les apprécier, et de décider ce que ce ver de terre orgueilleux et insensé devra de réparations à l'Être infini qu'il a osé méconnaître; c'est le prêtre qui stipulera les intérêts du Roi éternel, et les ménagements que réclame la faiblesse de l'homme; et son arrêt accepté de Dieu fixera le sort du pécheur. Grand Dieu! quelle condescendance de votre part! Mais quelle tâche difficile vous imposez à vos prêtres!

Sur le siège où l'homme s'assied pour décider de la fortune, de l'honneur, de la vie de son semblable, je vois le magistrat le plus habile en proie à des anxiétés cruelles: il s'alarme du pouvoir que la loi lui confère. Il a étudié à l'avance la cause qu'on débat en sa présence; devant lui sont le coupable et les témoins; il les interroge, il leur fait redire plusieurs fois leurs aveux; il étudie leur maintien, l'air de leur visage; il cherche à lire dans leurs regards, il voudrait lire dans leur cœur. Recueilli, il écoute attentivement l'accusation et la défense; il examine, il pèse, il compare; et cependant son esprit se trouble, son cœur s'agite, au moment de prononcer la sentence qui doit

(145) *Chanaan in manu ejus statera dolosa.* (Osc., XII, 7.)

condamner ou absoudre... Vous n'en êtes pas surpris, N. T. C. F., vous le seriez même qu'il n'en fût pas ainsi : et cependant vous voudriez que, sur une cause bien autrement importante, en présence d'intérêts éternels, le prêtre se prononçât sans examen préalable, sans connaissance approfondie ; en un mot, vous voudriez être absous sans confession.

Mais le prêtre peut-il la prononcer, cette sentence qui *lie* ou *délie* les âmes, sans avoir pu apprécier les droits du pénitent à l'indulgence, sans avoir bien étudié la nature des fautes, leur nombre, les circonstances qui en aggravent ou en diminuent la malice, les obligations qui ont pu en résulter pour le pécheur, soit envers le prochain, soit envers Dieu lui-même ? Ah ! pour qui comprend la justice, peut-il en être autrement ? Mais peut-il en être ainsi sans votre confession... ?

Et ne dites pas : Dieu, que le prêtre représente, sait bien ce dont je suis coupable. Ah ! sans doute, il le sait, il ne le connaît que trop par lui-même ; mais il ne le sait ainsi que pour vous punir. Il veut ne pas le savoir cependant, et il envoie vers vous son représentant : c'est par lui et uniquement par lui qu'il veut entendre de votre bouche l'aveu de vos torts envers lui-même, afin d'avoir à récompenser votre aveu volontaire par un généreux pardon. Mais il demande que votre confession soit sincère ; il exige que vous vous fassiez connaître au prêtre tel que vous êtes aux yeux de votre Créateur. A ce prix, il s'engage à ratifier la sentence de miséricorde, et à effacer jusqu'au souvenir de vos plus grands péchés.

Vous le voyez, N. T. C. F., ce ne saurait être pour un usage aveugle d'un pouvoir surhumain que Jésus-Christ *promit à son Eglise son assistance perpétuelle*, et qu'il lui a *donné d'une manière si spéciale les lumières de son Esprit* (146). Et qui, en effet, oserait le dire ? qui pourrait même le penser ?... Oui, on lui faut renoncer à reconnaître dans l'Eglise le pouvoir de remettre les péchés, ou il faut admettre la nécessité de la confession qu'elle prescrit ; mais non pas seulement alors la confession à Dieu, qui n'en a que faire, puisqu'il lit au fond de nos cœurs, mais la confession aux prêtres, ses représentants, les ministres de sa justice miséricordieuse, les dispensateurs de son indulgente bonté. Qu'on ne dise pas maintenant qu'il n'appartient qu'à Dieu de faire grâce au coupable ; car, tout en ad-

mettant ce principe, nous n'en concluons pas moins la nécessité de la confession au prêtre, et la validité de l'absolution qu'il confère

Ne dit-on pas en droit humain, que *toute justice émane du roi* (147), qu'il n'appartient qu'au roi de faire grâce (148) ? Et cependant les arrêts des tribunaux absolvent ou condamnent. C'est que les juges qui y siègent tiennent leurs pouvoirs du prince, qui leur a remis une portion de sa puissance, confirmant ou cassant au besoin leurs sentences. Ainsi, N. T. C. F., en est-il dans le tribunal sacré de la pénitence. Là siège un homme que Dieu a établi votre juge : il entendra votre cause, prononcera sa sentence ; et, selon sa promesse formelle, Dieu ratifiera ou annulera cet arrêt, suivant les dispositions secrètes de votre cœur, que seul il peut apprécier.

Dans nos tribunaux, c'est le roi qui rend la justice. Au confessionnal, c'est Dieu qui pardonne. Que dit, en effet le prêtre ? *Que Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui est le Pontife suprême, vous absolve de tous vos péchés. Pour moi, en vertu de son autorité divine qu'il a bien voulu me confier, tout indigne que j'en suis, je vous absous de tous vos péchés, au nom du Père, du Fils, et du Saint-Esprit* (149).

Contestera-t-on au souverain Seigneur du ciel et de la terre un droit qu'on reconnaît aux princes de ce monde, de se choisir des représentants, et d'exercer par eux telle ou telle portion de son pouvoir

Non, c'est en vain que l'orgueil de l'homme s'indigne et se révolte à cette pensée. La parole de Jésus-Christ établit d'une manière trop formelle la mission des apôtres, pour qu'elle puisse être révoquée en doute ; et jusqu'à la fin des siècles les évêques, successeurs des apôtres, et les prêtres, leurs collaborateurs, remettront ou retiendront les péchés ; *et leurs arrêts, répétés dans les cieux, absoudront ou lieront éternellement ceux qui en auront été les objets* (150).

Le ciel et la terre passeront (151), mais la parole de Dieu ne passera pas ; sa vérité, son effet, demeurent inébranlables (152).

Il y a donc incontestablement nécessité de se confesser pour obtenir la rémission de ses péchés ; la raison le démontre.

Il y a obligation formelle de le faire : l'Eglise l'a toujours prescrit ; les saints Pères le recommandent dans leurs écrits (153), il n'en est pas un qui n'en ait parlé comme d'un devoir indispensable ; toute l'antiquité ecclésiastique en rend témoignage, et pen-

(146) *Ecce ego vobiscum sum usque ad consummationem sæculi.* (Matth., XXVIII, 20 ; *Accipite Spiritum sanctum.* (Joan., XX, 23.)

(147) Charte constitutionnelle. 14 août 1830, art. 48.

(148) *Id.*, art. 58.

(149) Rituel.

(150) *Tibi dabo claves regni cælorum ; et quodcumque ligaveris super terram, erit ligatum et in cælis ; et quodcumque solveris super terram erit solutum et in cælis.* (Matth., XVI, 19.)

(151) *Cælum et terra transibunt ; verba autem mea non transibunt.* (Luc., XXI, 35.)

(152) *Veritas Domini manet in æternum.* (Psalm. CXVI)

(153) S. AMB., de *Pœnit.*, 393. — S. PACIAN., Ep. ad *Symp.*, 444. — S. CYRILLE D'ALEXANDRIE in *Joan.*, 376. — S. BASILE, *Quest. brev.* — PAULIN, secret. de S. Ambroise, pape. — INNOCENT I, can. 7 Conc. gen. — S. AUGUSTIN, 430. — Le pape

LÉONLE GRAND, 450

dant douze siècles, sans aucune autre loi que la tradition, les recommandations des pasteurs, et la force des paroles de Jésus-Christ, tous les chrétiens sont venus demander aux prêtres, par une humble confession, le pardon de leurs péchés. Deux hommes (154) osent contester à l'Eglise le pouvoir de remettre les grandes fautes ; ils sont retranchés aussitôt de la grande famille de Jésus-Christ, et leurs adhérents, flétris comme eux du nom d'hérétiques, sont comme eux privés de la communion des fidèles. Le pouvoir d'absoudre, la nécessité de la confession, se retrouvent même encore aujourd'hui chez les grecs schismatiques, chez les jacobites ; les nestoriens, les arméniens, séparés de l'Eglise catholique depuis 1,300 ans.

S'il faut un nouveau motif, N. T. C. F., pour déterminer vos convictions, nous vous l'exposerons d'autant plus volontiers, qu'à cette époque solennelle l'Eglise vous le rappelle par la bouche de vos pasteurs. Ecoutez la voix de cette Eglise, ô vous tous qui la reconnaissez encore pour votre mère, pour la dépositaire de la vérité et du salut que Jésus-Christ est venu apporter aux hommes.

Ecoutez-la, vous surtout qui depuis longtemps peut-être la contristez par votre désobéissance persévérante à ce commandement, à cette loi que nous examinons.

C'était eu 1215. Affligée de la négligence d'un grand nombre de ses enfants qui, ajournant sans cesse leur retour vers Dieu, passaient de longues années sans se préoccuper de l'état de leur conscience, remettant à leur dernier jour la confession de leurs péchés, s'exposant ainsi aux chances terribles d'une mort subite et trop souvent imprévue ; désolée de voir tant d'âmes rachetées par le sang d'un Dieu rendre inutile cette rançon si douloureuse, et tomber dans la main redoutable du Dieu vengeur sans avoir pensé à prévenir sa justice, l'Eglise, assemblée en concile universel, dans la basilique de Saint-Jean-de-Latran, après avoir déploré cette coupable et bien funeste négligence, formula et promulga le décret suivant, adressé au monde entier :

« Que tout fidèle, de l'un et l'autre sexe, ayant atteint l'âge de discrétion, confesse, seul, fidèlement, tous ses péchés à son propre prêtre, au moins une fois l'an » (155).

Quatre cent douze évêques, soixante et onze primats ou métropolitains, proclamèrent avec le pape cette loi si positive ; huit cents abbés ou prêtres, un grand nombre de procureurs pour les absents, y souscrivirent avec acclamation ; et les ambassadeurs des empereurs d'Allemagne et de

Constantinople, des rois de France, d'Angleterre, de Hongrie, de Jérusalem, de Chypre, d'Aragon, la reçurent avec respect, au nom de leurs patries. Pas une réclamation ne s'éleva contre cette obligation si formellement imposée. Le monde entier accueillit avec reconnaissance cette preuve de la sollicitude des pasteurs pour les âmes confiées à leurs soins... Personne ne songea à se plaindre de cette loi comme d'une nouveauté ; l'obligation qu'elle imposait ne parut pas injuste ; et quand, après le concile, les évêques revenus à leurs sièges, l'annoncèrent à leurs peuples, personne ne murmura contre ce devoir rigoureux.

Nous vous le demandons, N. T. C. F., en eût-il été ainsi, si avant le concile la confession n'avait pas été en usage, et si les populations à qui on en faisait une obligation annuelle n'avaient pas été convaincues qu'elle était un devoir?... Sans doute, pour nous catholiques, écouter l'Eglise, c'est écouter Jésus-Christ même (156) qui l'a établie pour nous diriger dans les choses du salut (157) ; mais, quelque grand que pût être à cette époque le respect des chrétiens pour l'autorité de cette Eglise sainte, jamais ce décret du concile de Latran n'aurait été reçu sans réclamation, s'il n'avait été fondé sur l'usage constant de l'Eglise, contre lequel il empêchait l'indifférence ou les passions de prévaloir et de prescrire, et sur l'évidence du pouvoir d'absoudre confié à cette Eglise par celui-là seul qui peut remettre les péchés.

Pour nous, N. T. C. F., qui, outre toutes les raisons déduites précédemment, trouvons établie cette loi si positive et si formelle, sommes-nous excusables de nous y montrer rebelles ? Je vous en fais juges vous-mêmes. Voyez : les apôtres et leurs disciples ont dit : *Confessez vos péchés* ; et l'on s'est toujours dès lors confessé dans l'Eglise. Quinze cents ans après, de prétendus réformateurs ont dit : « Ne vous confessez point... » Lesquels voulez-vous croire ? Si, d'une part, l'orgueil et les passions se révoltent contre la confession, d'autre part, la raison, la foi, l'Eglise (158), Jésus-Christ, la conseillent, la recommandent et l'exigent. Déécidez-vous : en ce moment même, l'Esprit de Dieu et l'esprit du monde vous appellent en sens contraire ; montrez enfin auquel des deux vous voulez obéir.

Nous ne pouvons nous persuader, N. T. C. F., qu'après y avoir réfléchi devant Dieu, vous puissiez hésiter encore à remplir ce devoir sacré. Si vous saviez, d'ailleurs, quelle envie secrète nous portent ceux de nos frères errants qui sont encore sincèrement chrétiens (beaucoup, hélas ! ne le sont plus) !... Nous en avons entendu plusieurs regretter l'abolition de

(154) Montan, 2^e siècle ; et Novatien, an. 251.

(155) Vingt-unième canon du 4^e concile général de Latran.

(156) *Qui vos audit ; me audit.* (Luc., X, 16.)

(157) *Spiritus sanctus posuit episcopos regere ecclesiam Dei.* (Act., XX, 28.)

(158) Concile général de Latran, 1215, can. 21 ; *id.* de Trente, sess. 14, can. 8, 1551.

la confession : Que vous êtes heureux, nous disaient-ils, de reconnaître dans votre Eglise un pouvoir aussi consolateur pour la faiblesse de l'homme ! Ecoutez ce qu'écrivait un ministre protestant, ce qu'il exposait publiquement dans une thèse solennelle soutenue par lui à Genève en 1839 (159).

« Il suffit de descendre en soi-même, pour comprendre combien l'Eglise romaine, avec les grâces dont elle dispose et sa divine autorité, trouve d'appui dans les besoins les plus profonds de notre âme. Qui n'a désiré quelquefois, ballotté par les flots de l'incertitude et du doute, trouver un port tranquille dans une autorité qui pût lui dire : *Ici est la vérité. Qui n'a tourné des regards d'envie sur les tribunaux de la pénitence ?* Qui n'a souhaité, dans l'amertume des remords, dans l'incertitude du pardon divin, entendre une bouche qui pût lui dire avec l'autorité du Christ : *Va en paix, tes péchés te sont pardonnés ?* »

Mais ici, enfants de l'Eglise catholique, nous nous reprocherions de vous citer ces paroles prononcées au sein de l'erreur, si nous ne trouvions pas dans l'Evangile ces autres paroles qui nous avertissent pour vous : *Il en viendra d'Orient et d'Occident qui auront part au royaume des cieux, tandis que les enfants du royaume seront jetés dans les ténèbres extérieures, où il y aura des pleurs et des grincements de dents* (160). De toutes parts, les esprits réfléchis, les cœurs droits, tournent leurs regards vers cette Eglise catholique qui vous a vus naître. Ferme dans la foi au milieu des erreurs qui agitent le monde, elle leur apparaît comme l'arche salutaire, qui seule peut les conduire au port... Ils cherchent à s'en rapprocher, à y être admis ; et vous que cette barque de Pierre a reçus à votre entrée dans la vie, vous qu'elle a portés jusqu'à ce jour, vous vous en éloignez, vous refusez de vous laisser conduire par elle dans les eaux sanctifiantes de la pénitence, vers le port de la réconciliation et du salut... Ah ? prenez garde... *Celui qui n'écoute pas l'Eglise doit être regardé comme un païen et un publicain* (161). *Votre perte viendra de vous seuls*, catholiques privilégiés, véritable maison d'Israël (162).

O mon Dieu ! qu'il n'en soit pas ainsi. Parlez vous-même à votre peuple ; Seigneur. Inspirez vos prêtres ; qu'ils expliquent à leurs ouailles les avantages, les consolations, les qualités, la nécessité de la confession que votre Eglise leur commande en ce saint temps de pénitence. Dissipez dans les âmes les ténèbres de l'orgueil ; détruisez la répugnance des passions ; que

tous comprennent la loi salutaire dont nous leur rappelons en ce moment l'origine, l'étendue, la nature et la force ; que tous s'empressent de s'y soumettre avec droiture et reconnaissance, afin qu'après avoir reçu, dans le sacrement de la pénitence, la robe nuptiale que votre sang a purifiée, tous, oh ! oui, tous, ô mon divin maître, aillent, pleins de joie et d'amour, recevoir à la table sacrée *le corps adorable qui seul peut garder nos âmes pour la vie éternelle* (163).

Ainsi soit-il !

V. MANDEMENT ET INSTRUCTION PASTORALE.

Pour le carême de 1843.

SUR LA SANCTIFICATION DU DIMANCHE.

Au moment de vous rappeler, nos très-chers frères, les grands devoirs que la religion nous impose en ces jours de grâces et de salut ; au moment de devancer vos demandes en vous annonçant les adoucissements que la tendresse maternelle de l'Eglise nous permet d'apporter aux lois rigoureuses de la mortification et du jeûne, une pensée captive irrésistiblement notre esprit, et nous porte à vous signaler un des plus grands maux qui désolent la terre, et s'opposent le plus à l'accomplissement de ces mêmes devoirs dont on vous rappelle l'obligation.

Vos pasteurs, leur zèle nous en est un sûr garant, vous expliqueront encore pendant ce carême les saintes lois du jeûne et de l'abstinence, de la confession annuelle et de la communion pascale. Nous l'avons fait nous-même dans nos instructions précédentes. Aujourd'hui, nous croyons utile d'appeler vos méditations sur la sanctification du dimanche.

Précepte si formel, si avantageux, si sacré, si essentiel dans la religion, et cependant précepte si méconnu, si négligé, si ouvertement transgressé dans ces jours de relâchement et d'irréligion, que parmi ceux-là mêmes, qui fréquentent le plus nos églises, et tiennent encore par conscience à s'approcher des sacrements de pénitence et d'eucharistie, il n'est malheureusement pas rare de trouver des profanateurs de ce saint jour.

Vous comprendrez l'importance du sujet que nous nous proposons de traiter, quand nous vous dirons que de la négligence ou de l'accomplissement de ce devoir de religion dépend plus que d'aucun autre la sagesse, la régularité de votre conduite comme chrétiens et comme hommes, que de ce point doit résulter en grande partie votre condamnation ou votre salut.

(159) M. J.-A. Naville, juin 1839

(160) *Multi ab Oriente et Occidente venient, et recumbent cum Abraham, et Isaac, et Jacob, in regno caelorum : filii autem regni ejicientur in tenebras exteriores : ubi erit fletus et stridor dentium.* (Matth. VIII, 11, 12 ; Luc., XIII, 29.)

(161) *Si Ecclesiam non audierit, sit tibi sicut ethnicus et publicanus.* (Matth., XVIII, 17.)

(162) *Perditio tua, Israel.* (Osée, XIII, 5.)

(163) *Qui manducat meam carnem... habet vitam aeternam.* (Joan., VI, 55.)

Si, est, en effet, dans la religion une pratique qui résume en elle-même la religion tout entière, c'est, sans contredit, la sanctification du dimanche par la cessation du travail et par l'assistance aux saints offices, et en particulier au saint sacrifice de la messe; car cette pratique suppose la foi à l'autorité divine de la loi qui la prescrit; elle entretient le souvenir des autres devoirs religieux, et elle en facilite l'accomplissement en même temps qu'elle en développe l'intelligence.

Dès ces premiers mots il vous est facile, N. T. C. F., de reconnaître quel grand mal c'est de négliger ce devoir, en quelque sorte la base et la sauvegarde de notre foi. Nous voulons cependant l'examiner sous tous ses rapports, et vous aider à reconnaître et à apprécier successivement tous les motifs qui vous conviennent à la sanctification du dimanche.

Pour peu que vous veuilliez vous donner la peine de réfléchir, pour peu que la raison et la foi aient encore d'empire sur vous, N. T. C. F., il vous est impossible de ne pas vous convaincre que la reconnaissance et votre propre intérêt vous imposent l'obligation de l'observation du dimanche. Ces deux sentiments, si puissants sur l'esprit et sur le cœur de l'homme, se réunissent en effet pour lui commander la fidélité aux saintes réunions du jour du Seigneur. — Prière et actions de grâces, voilà tout le fond de nos pieux exercices en ces jours consacrés. Et qui n'a pas à prier, à remercier Dieu ! *Nous ne vivons que par lui* (Act., XVII, 28), et notre conservation de chaque instant n'est pas moins que notre naissance un miracle de son pouvoir et de sa bonté. Écoutez la pieuse mère des Machabées, elle nous crie que *Dieu seul est vraiment l'auteur de notre être; que lui seul dispose dans le sein maternel les éléments de ce corps qui doit naître un jour; que lui seul forme et unit ces veines, ces nerfs et ces membres, si parfaitement en rapport, si merveilleusement appropriés à leur destination future.* (II Mach., VII, 22, 23.) *C'est lui qui vivifie de son souffle divin cette masse brute, ce corps tout animal, dont les divers organes, régis par une âme immortelle, pourront participer un jour au bonheur et à la gloire de leur auteur. C'est Dieu qui doue cette âme de la triple faculté de connaître, de vouloir servir et d'aimer celui qui l'a créée; c'est Dieu qui maintient entre l'âme et le corps ces rapports, cette dépendance réciproque, qui constituent l'unité de la personne humaine, malgré l'entière disparité de l'âme et du corps qui la composent.*

Voilà pour l'homme lui-même; et certes, à cet égard, sa dépendance de Dieu est assez démontrée pour qu'elle ne puisse être jamais révoquée en doute. Nous la reconnaitrons également, N. T. C. F., si nous examinons les besoins de l'homme. Partout, à toute heure, pour toute chose, la protection, le secours de Dieu, lui sont indispensables. De là ces locutions usuelles, natu-

rellement chrétiennes, aurait dit Tertullien : *Dieu aidant; si Dieu le veut. . .* Et si dans nos villes, la puissance de l'industrie de l'homme ne laisse pas autant apercevoir l'action divine que dans les travaux des champs; si l'homme industriel, émerveillé de ses succès, s'écrie quelquefois dans la vanité de son orgueil, comme Nabuchodonosor à l'aspect de sa Babylone : *C'est moi qui ai fait ces choses!* La raison, tout autant que la religion, lui répondra que son intelligence, sa force, sa santé, les matériaux qu'il a employés, le temps qu'il a mis à produire ces œuvres, sont autant de bienfaits de Dieu, à qui seul appartient la vraie gloire, comme au véritable auteur de l'ouvrage et de l'ouvrier. Et, sans nous jeter ici dans des détails qui pourraient être immenses, nous nous bornerons à vous demander, N. T. C. F., si tous vos soins, toute votre habileté, peuvent toujours vous mettre à l'abri des accidents, des maladies, des pertes; s'ils pourront jamais retarder d'une minute la dernière heure que vous devez passer en ce monde; si même ils peuvent toujours vous faire atteindre le but que vous vous proposez? . . . Ici l'illusion n'est pas possible; et tous, sans exception aucune, il nous faut reconnaître que nous sommes dans la main de Dieu, qui nous conservera ou nous brisera selon son bon vouloir, comme seul, en mille circonstances, il peut nous donner le succès. Nous en trouverons des preuves plus évidentes encore, si des ateliers de nos villes, et du fond de nos usines, nous passons dans nos campagnes.

L'homme plante, l'homme arrose, l'homme cultive, il est vrai; mais là se borne son pouvoir, *Dieu seul donne l'accroissement.* (I Cor., III, 7.) Faut-il de longs raisonnements pour démontrer cette vérité? L'expérience des siècles ne suffit-elle pas pour en convaincre les esprits les plus grossiers? N'est-ce pas même assez de quelques jours passés au milieu de ces campagnes pour reconnaître que c'est Dieu qui donne à l'année ses saisons; au ciel sa rosée, ses pluies et ses neiges; au soleil sa puissance; aux plantes leur sève; à la terre sa fécondité? L'homme est dans la main de Dieu ce que sont la bêche et la charrue dans la main de l'homme lui-même, un simple instrument. Instrument intelligent et libre, il est vrai; mais instrument impuissant, si le Créateur ne fécondait ses travaux. Et voyez encore tous ces auxiliaires que l'homme emploie, ces troupeaux qui engraisent les terres, ces chevaux vigoureux qui les sillonnent, ces eaux dirigées avec adresse. Tous ces efforts de son industrie attestent son génie, j'en conviens; mais en même temps ils démontrent que le principe du succès n'est pas en lui, qu'il vient de plus haut, qu'il est en Dieu seul. Or, ce succès, quand le demandez-vous, industriels et cultivateurs? Pendant toute la semaine je vous vois dans vos fabriques ou dans vos campagnes, le travail vous absorbe, souvent

il vous réclame avant le jour et vous retient malgré la nuit. A peine vous permet-il quelques heures d'un repos bien chèrement acquis. Tout entiers alors à l'œuvre de vos mains, à peine si votre esprit peut s'élever un seul moment au-dessus des objets terrestres qui l'environnent et le captivent. Pensez-vous alors à cet Etre éternel, tout-puissant, infiniment bon, qui vous regarde et peut seul vous donner de réussir dans vos entreprises? Ah! le bruit de vos machines, la succession rapide de vos mouvements, les cris des travailleurs vous en empêchent; et le paisible labourer lui-même, à qui rien ne dérobe la vue du ciel, comme tout lui en montre l'action puissante, ne voit trop souvent que le champ qu'il cultive, l'instrument qu'il emploie et l'astre brillant qui lui mesure le temps de son pénible labeur. Aucun de vous ne pense donc en ces jours d'œuvre à invoquer sur soi et sur ses travaux la protection, la bénédiction de Dieu.

C'est en présence de cette préoccupation presque inévitable que l'Eglise vous dit: **Travailleurs**, qui que vous soyez, suspendez vos travaux le dimanche, et venez accompagner de vos prières les prières que vos prêtres adressent à Dieu dans votre intérêt. Venez demander avec nous la santé, la force, le succès. Venez demander avec nous des saisons régulières, des récoltes abondantes, la paix entre les nations, la bonne foi dans le commerce, la probité dans les transactions. Hé quoi! ces motifs ne sont-ils pas assez puissants pour vous amener dans nos temples? N'êtes-vous pas les premiers intéressés au succès de nos prières? N'est-ce pas vous surtout qui en recueillerez les fruits? Ce vous est donc un devoir de venir prier avec nous le saint jour de dimanche, vos intérêts temporels vous en font une loi. Mais quel langage! N. T. C. F., ne devons-nous pas nous reprocher de vous le faire entendre? Ah! si nous avons parlé trop humainement, n'en accusez que vous-mêmes, vous nous y avez forcé. (II Cor., XII, 11.) Les intérêts matériels ont trop d'empire sur votre esprit et sur votre cœur pour que nous n'ayons pas dû vous montrer que ces intérêts passagers eux-mêmes vous commandent d'observer le jour du Seigneur, de le sanctifier par la reconnaissance publique de vos besoins communs, et par la prière commune adressée à ce grand Dieu qui seul peut y pourvoir. Oui, nous avons dû vous dire: Ne fussiez-vous que des hommes; ne fussiez-vous avoir d'autre avenir que la vie, d'autres biens que ceux de ce monde, vous devez observer le saint jour de dimanche. Mais, que le Seigneur en soit béni! nous pourrions ajouter: Créatures faites à l'image de Dieu, destinées à le connaître, à l'aimer, à le servir ici-bas et à le posséder un jour dans le ciel; chrétiens, rachetés par la mort de Jésus-Christ, vous avez de plus nobles motifs de célébrer avec nous son saint jour. Si vous devez demander à Dieu le *pain matériel* (*Or. dom.*) qui

soutient votre corps mortel, vous avez d'autres besoins que Dieu seul peut satisfaire. *L'homme*, en effet, *ne vit pas seulement de pain* (*Matth.*, IV, 4), il faut à son intelligence une autre nourriture que des projets d'industrie ou de commerce, des plans de gouvernement ou des programmes de science: il lui faut la foi, l'espérance, la charité; en un mot, il lui faut la *parole de Dieu* (*Ibid.*), qui est à l'âme ce que la nourriture est au corps, un principe de vie et de conservation.

Sans cette parole divine, en effet, les notions de la religion, les préceptes de la morale languissent et s'éteignent en peu de temps; les espérances du ciel sont étouffées par les préoccupations et les jouissances de la terre; et l'amour de soi, le plus dur égoïsme, remplace dans le cœur le mieux né la charité évangélique. L'homme ainsi dépouillé insensiblement de ses biens spirituels, déshérité, presque à son insu, de son magnifique avenir, concentre tous ses soins, ses efforts, ses espérances, sa vie tout entière, dans de vaines spéculations d'esprit ou dans des jouissances terrestres et tout animales. Oh! mon Dieu, n'est-ce pas là le triste spectacle que nous offrent ces pays où votre jour n'est plus différent des autres jours, où l'industrie et le travail éloignent de vos temples les populations qu'ils ravissent chaque année à votre Eglise et qu'ils abrutissent en les détournant de vous? Que deviennent, répondez, ô nos frères bien-aimés, que deviennent chaque année ces nombreux enfants élevés avec tant de soins par des mères chrétiennes, par des instituteurs consciencieux, par des pasteurs pleins de zèle? La religion les contemplait avec amour comme l'espérance de son avenir parmi nous. Elle avait jeté dans leur mémoire et dans leur cœur la précieuse semence de la foi et de la vertu. Elle leur avait révélé la noblesse de leur origine et la magnificence de leur éternelle destinée. Elle leur avait enseigné la route qui mène au ciel et les devoirs dont il doit être la récompense. Elle leur avait montré cette piscine salutaire où ils pourraient laver leur âme, cette table auguste où ils pourraient la nourrir... Quel est le résultat de cette éducation, de ces soins si dévoués? Quels avantages en ont tirés ces enfants devenus des hommes? L'industrie s'en est emparée et les a perdus? Ils devaient revenir chaque dimanche fortifier, par des instructions nouvelles, les instructions premières; consolider par la prière et par de nouvelles grâces leur foi faible encore et leurs vertus naissantes. Ils n'ont plus reparu ou ne sont venus que rarement dans nos temples, et les plus belles espérances se sont évanouies, trop souvent pour jamais. Ces chrétiens, sans instruction et sans foi, vivront donc sans règle et sans mœurs; la loi des hommes les éloignera peut-être du crime, mais elle ne saurait les attacher à la vertu. Leur vie s'usera comme celle de la bête, sans religion et sans avenir; ils s'u-

niront par des vues terrestres, sans sacrement, ou tout au moins sans sa grâce; ils vieilliront dans le péché sans inquiétude et sans remords, et quand leur dernière heure sonnera, c'est tout au plus s'ils auront conservé assez de souvenir de la religion, je ne dis pas pour appeler, mais pour souffrir auprès d'eux et pour comprendre le prêtre du Dieu qui va les juger.

Non, nous le répétons avec douleur, ce n'est pas là un tableau chimérique; c'est l'affreuse mais trop véridique narration de ce qui se passe parmi nous. Ce mal nous environne, nous presse, et, pour ne pas le voir, il faut être aveugle ou décidé à ne pas réfléchir. Or, ce mal incontestable, quelle en est la source trop ordinaire? La violation du saint jour du dimanche. En détournant les hommes des réunions chrétiennes, des saints offices, des instructions religieuses, on les a détournés de la seule route du vrai savoir; la science humaine n'a pas pu suppléer la science de l'Évangile; et les leçons savantes d'un enseignement brillant, mais terrestre, n'ont pas su élever l'homme qu'auraient si utilement soutenu les leçons du catéchisme et le modeste prône de son pasteur. Par là, des enfants de Dieu, des frères de Jésus-Christ, des hommes destinés au ciel, ont perdu sans retour leur père, leur frère et leur patrie. Oui, N. T. C. F., il faut à la foi, pour se soutenir, les moyens qui l'ont établie : la *prédication de la parole divine* (Rom., X, 17), la prière et les sacrements; or, tout ceci exige l'assistance aux saintes réunions du dimanche. En effet, l'immense majorité des hommes, nécessairement distraits par les occupations, par les travaux de la semaine, ne sauraient, au milieu de ces soins matériels, méditer les grandes vérités de la religion, s'occuper de l'amélioration de leur âme, et préparer leur éternité. Pour qu'ils puissent s'adonner à ces sublimes pensées, il faut donc suspendre les affaires, les occupations, les travaux manuels; oui, il faut l'exemption de toute préoccupation terrestre pour qu'ils puissent, suivant l'invitation de l'Église (164), *élever leurs cœurs vers Dieu et s'exciter à l'aimer*. Si ce repos du dimanche leur est refusé, si nos saintes réunions leur deviennent étrangères, c'en est fait de leur foi et de leur éternité. Nous n'exagérons rien, N. T. C. F., nous ne faisons que vous indiquer une partie du mal qui dévore la génération actuelle. Lisez ce qu'en a révélé, pour la seule ville de Paris, un observateur exact (165); étudiez ce rapport trop véridique, lu au sein d'une société célèbre dans notre capitale, et vous pourrez plus facilement apprécier la vérité et en même temps la modération de nos plaintes. Hé quoi! malgré les secours de la religion, trop souvent la cupidité, les passions, entraînent les hommes loin de Dieu : comment donc pourraient se conserver fi-

dèles ceux qui s'en trouveraient habituellement privés?

Nos intérêts éternels s'unissent donc à nos intérêts temporels pour nous recommander la sanctification du dimanche. J'ai dit aussi que la reconnaissance ne l'exigeait pas moins.

L'ingratitude est un vice qui dégrade le cœur de l'homme, dont chacun a honte et que tout le monde abhorre. Les hommes entre eux exigent de la reconnaissance pour les plus légers services : quels doivent donc être notre empressement et notre fidélité à remercier Dieu de ses innombrables bienfaits!

Dans les réflexions précédentes, nous nous sommes plus appliqué à vous montrer la nécessité d'un jour par semaine pour entretenir en nous le souvenir des bienfaits de Dieu, qu'à vous énamérer, qu'à vous expliquer ces bienfaits eux-mêmes.

Arrêtons-nous donc quelques instants à méditer ces innombrables faveurs du souverain Seigneur de la terre et des cieux, ces motifs sans nombre d'une reconnaissance qui ne doit pas faiblir.

S'il n'est rien en nous que nous ayons pu nous donner nous-mêmes, si notre corps et ses organes, si notre âme et ses facultés ne sont pas notre ouvrage, il est évident que notre propre existence est un bienfait de l'Être tout-puissant qui a créé toutes choses? Or, ce premier don de Dieu est immense, puisque, après nous avoir tirés du néant, il nous a placés au rang des créatures intelligentes, capables de rapports avec leur divin auteur. Autour de ces premières faveurs sont venus successivement se grouper tous les secours qu'une Providence attentive et vraiment paternelle nous avait préparés dans ses éternels desseins, et qu'elle nous a prodigués lors même que nous ne pensions pas à les solliciter. Quel est, en effet, celui d'entre vous, N. T. C. F., qui pourrait méconnaître, par exemple, l'action providentielle de la bonté de Dieu dans la création de tous ces animaux qui semblent vraiment n'avoir été faits que pour l'homme, qui peut en disposer en maître pour ses besoins et même pour ses plaisirs? Chacun d'eux trouve à sa portée la nourriture qui lui convient; et la plupart d'entre eux, tout au service de l'homme, ne lui coûteront cependant aucune peine : celui qui les a faits les nourrit et les conserve. Leur naturel paisible les soumet à nos volontés : car notre habileté ne suffirait pas pour dompter les moins rebelles si Dieu ne nous les avait pas assujettis. Rois de tous ces êtres, nous nous en servons, nous en jouissons tous les jours. Mais dites-le, N. T. C. F., quelles actions de grâces en rendons-nous à leur auteur? La facilité, l'habitude de cette jouissance, nous la font regarder comme un droit; et parce que la nature entière nous comble de ses dons, nous

(164) Coloss., III, 2; Liturg.

(165) M. DEUX (Charles), Rapport à l'Institut, 2 janvier 1845

oublions d'en rechercher la cause première, et notre cœur, complice de la légèreté de notre esprit, reste indifférent et sans gratitude pour son généreux bienfaiteur. Cependant, depuis l'herbe des champs jusqu'aux astres des cieux, tout nous parle si éloquemment de sa puissance, et nous prouve si clairement sa bonté pour nous ! Mais les soins et les embarras de cette vie nous préoccupent, nous distraient comme malgré nous pendant les jours consacrés au travail : c'est à peine si une pensée fugitive, un simple élan du cœur, nous reportent vers Dieu au milieu des soucis, des affaires, des travaux quotidiens. Peut-être la divine bonté excuse-t-elle ces distractions trop habituelles, nous l'espérons, mais nous ne vous en dirons que plus fortement : Venez donc au saint jour du dimanche, tout entiers à la trop juste manifestation de votre admiration, de votre reconnaissance et de votre amour; venez adorer, bénir et remercier l'auteur de tous ces biens, notre créateur et notre Père. (*Psal.* XCIV.)

Vous suppléerez, N. T. C. F., à ce que nous sommes forcé d'omettre dans cette indication rapide des bienfaits de Dieu; vous y ajouterez par la méditation, et vous complèterez vous-mêmes ce tableau nécessairement abrégé des bontés du Seigneur. Mais quelque nombreux, quelque puissants que soient nos motifs d'actions de grâce dans l'ordre temporel, combien plus nombreux et plus puissants sont-ils encore dans l'ordre de notre salut ! Si Dieu s'est montré magnifique dans ses œuvres matérielles; si notre vie tout entière, consacrée à l'en remercier, nous laisserait encore au-dessous de la tâche de reconnaissance qu'elles nous imposent, quelles actions de grâces ne lui devons-nous pas pour tous ses autres bienfaits ? *Que nous aurait servi de naître*, disait saint Augustin, *si nous n'avions pas été rachetés?*.. Sans doute, nous aurions pu jouir également des biens matériels et terrestres pendant les jours de notre vie mortelle. Quoique frappée de malédiction, la terre nous aurait sans doute également prodigué ses trésors; mais le ciel n'eût plus été notre patrie; Dieu n'eût plus été qu'un maître patient, mais inexorable; et la vie, empoisonnée par l'affreuse perspective d'une éternité de supplices, n'eût plus été qu'une longue et cruelle agonie, sans consolation comme sans espoir. Nous aurions passé dans cette vallée de larmes comme des condamnés qui marchent au supplice qu'ont mérité leurs forfaits, ou comme des animaux stupides qui jouissent de la vie sans la comprendre, qui paissent l'herbe des champs sans reconnaissance et sans amour pour celui qui la leur procure. Que nous auraient importé alors la richesse de nos coteaux, la fertilité de nos plaines, la prospérité de notre commerce, les progrès de notre industrie, la riche harmonie, le magnifique spectacle des cieux ? Mais, grâces en soient

rendues à Dieu ! tous ces biens terrestres laissés à l'homme pécheur nous sont comme les arrhes des biens promis au chrétien fidèle. *Ce grand Dieu, en effet, a tellement aimé le monde, qu'il a donné son Fils unique pour le sauver !* (*Joan.*, III, 16.) Ces seuls mots vous rappellent, N. T. C. F., toute l'histoire de la religion, et cette longue suite de consolations, de grâces, de bénédictions, de bienfaits, dont elle est pour nous la source féconde. Oh ! venez, venez, N. T. C. F.; bénissons ensemble la bonté de notre Dieu, et *rendons-lui* à l'envi les solennels actions de grâces que doivent nous inspirer ses miséricordes : *Gratias agamus Deo nostro* (166). *Oui, il est vraiment juste, l'équité le commande, il y va de notre salut, de vous remercier, ô Seigneur très-saint, Père tout-puissant, Dieu éternel* (167). Quels bienfaits nous trouveraient reconnaissants, si les vôtres nous laissaient insensibles ? Mais, courbés vers la terre pour la forcer à produire, enchaînés dans des ateliers, ou emportés dans un tourbillon de soins incessants, nous avons à peine le moment de nous souvenir de vous. Le matin, le besoin impérieux du travail nous excite; dans le jour, son ardeur nous absorbe; le soir, la fatigue nous abat. Comment vous bénirions-nous pour toutes vos faveurs, quand nous n'avons pas même le loisir d'y penser ?... Mais il est un jour où nous pourrions relâcher la chaîne qui nous attache à la terre, où nous pourrions nous souvenir du ciel, où nous pourrions nous livrer aux doux transports d'une bien juste reconnaissance, et vous remercier dans votre saint temple de nous avoir permis d'espérer, de nous avoir aidés même à mériter que *nos concerts d'ici-bas se continuent dans les cieux avec les trônes et les dominations, les chérubins et les séraphins, les anges et les archanges, qui célèbrent dans la splendeur de votre gloire votre miséricorde et votre sainteté* (168).

En attendant cet heureux état que Dieu prépare à ses enfants, N. T. C. F., consacrons chaque dimanche à reporter vers Dieu nos pensées et nos affections, à exprimer en commun notre reconnaissance et notre amour. Il est incontestable que, dans le cours de la semaine, le temps nous manque pour accomplir ce devoir. Il faut donc qu'un jour spécial soit exclusivement consacré à cette manifestation d'un sentiment que chaque jour doit augmenter en nous; il n'est pas en effet un seul jour de notre vie où la religion ne nous rende participants des bienfaits de la rédemption; et depuis notre baptême jusqu'à notre mort, toutes les grâces que Jésus-Christ a méritées aux hommes nous sont offertes par son Église pour nos besoins spirituels, pour nous soutenir et nous consoler dans les épreuves de cette vie mortelle. C'est ainsi que pour nous tous, quoique absents, s'offre chaque jour l'auguste sacrifice de l'autel;

(166) Liturg., Préface.

(167) *Ibid.*

(168) Liturg., Préface.

pour nous la piscine sacrée de la pénitence conserve le pouvoir de laver et de guérir les âmes ; pour nous le tabernacle renferme le pain eucharistique qui doit les nourrir ; pour nous enfin, Dieu se rend accessible à tous les âges, à toutes les époques de la vie, et l'homme, régénéré par le baptême, peut dire à son Créateur ce que n'aurait pas osé lui dire le premier homme aux plus beaux jours de son innocence : *Notre Père*. Titre glorieux pour l'homme, titre plein de pouvoir sur le cœur de Dieu, titre qui à lui seul explique et garantit toutes les grâces, toutes les faveurs que la religion nous promet et nous donne ; nom plein de douceur et d'espérance, que nous ne devrions répéter qu'avec un cœur brûlant de reconnaissance et d'amour. Mais nous devons nous refuser au plaisir d'étendre davantage ces considérations. N'en avons-nous pas dit assez pour que votre reconnaissance aime à se promettre de célébrer désormais avec une inviolable fidélité le jour consacré à bénir Dieu de tant de bienfaits ? A ces considérations, dont tout esprit judicieux et sincère ne peut contester la puissance, ajoutons, N. T. C. F., l'examen du précepte en lui-même, et nous en serons plus affirmés dans le désir, dans la résolution de nous y soumettre fidèlement.

Voyons d'abord l'origine de cette loi. Nous n'irons pas fouiller dans les annales des peuples pour vous montrer l'antiquité de cet usage qui consacre à Dieu des jours où des hommages solennels lui sont rendus par les populations. « Vous pourriez parcourir la terre, a dit un ancien auteur « païen (169) : vous trouveriez des villes « sans fortifications, sans législation et sans « lettres ; vous trouveriez des hordes sauvages qui n'ont pas même de chaumières « pour se loger, ni de vêtements pour se « couvrir ; mais ce que vous ne trouveriez « nulle part, ce sont des hommes réunis « en société sans l'idée d'un culte divin. » L'ancien et le nouveau monde sont unanimes à cet égard. La diversité du langage, l'opposition des coutumes et des religions, l'immense différence qui existe entre l'extrême civilisation et la barbarie n'ont pu anéantir cette coutume, antique souvenir de famille, emporté par les enfants de Noé lors de leur dispersion à Babel.

Sans doute, il n'est pas sans intérêt de retrouver ainsi épars sur le globe, et en honneur parmi toutes les nations qui l'ont successivement habité, un usage que notre religion nous présente comme datant des premiers jours du monde. Sans doute, l'esprit du chrétien doit éprouver une vive satisfaction de ce témoignage universel en faveur de sa foi ; mais quand bien même l'histoire des peuples ne nous dirait rien à ce sujet, l'obligation de consacrer un jour par semaine à honorer l'Être éternel qui nous a faits et nous conserve, n'en serait pas moins respectable ni moins sacrée pour

nous. Qu'avons-nous besoin, en effet, de ces rapports plus ou moins directs des usages de nations étrangères, idolâtres et barbares, avec nos propres usages, avec nos lois religieuses ? Qu'importent à notre croyance ces traces d'une révélation antique, primitive, laissées plus ou moins vives dans le cours des siècles : quand nous avons l'histoire et les preuves incontestables de cette même révélation, transmises et conservées jusqu'à nos jours par une nation qui nous les montre dans son origine, dans ses lois, dans sa prospérité et jusque dans ses malheurs ? Ouvrons enfin les livres de l'Ancien Testament, non moins sacrés d'ailleurs pour nous chrétiens, que pour le peuple juif. Nous y lisons ces paroles si formelles : *Souvenez-vous de sanctifier le jour du Sabbat (Exod. XX)*.

Représentons-nous donc, N. T. C. F., ce jour mémorable où, du sommet du Sinaï, le maître du monde, le souverain Seigneur des anges et des hommes manifesta, dans l'effrayant appareil de sa puissance, sa volonté expresse, qu'il saura faire respecter.

Qui de nous aurait osé alors contester à ce grand Dieu le droit de se réserver un jour par semaine, sur tous ces jours que sa bonté nous prodigue ? Qui de nous aurait osé calculer, comme on le fait aujourd'hui, la perte apparente que l'industrie ou l'agriculture peuvent éprouver par ce repos commandé ? Eperdus et pleins d'un juste effroi, nous serions tombés, avec le peuple juif, la face contre terre, adorant l'éternelle majesté du Roi des cieux ; avec tout ce peuple nous aurions promis de faire sa volonté sainte, heureux de pouvoir, à ce prix, espérer avec lui la rosée du matin, la graisse de la terre, la paix en ce monde, et la jouissance de la terre de promesse. Telle fut, en effet, pendant deux mille ans, la récompense des enfants de Jacob. Tant qu'ils observaient le jour du Seigneur, ils vivaient paisibles et puissants ; mais les dissensions, la famine, les guerres, l'asservissement, suivaient de près leurs fréquentes prévarications, et attestaient l'importance que le Seigneur attachait à leur obéissance à cet égard.

Mais peut-être cette obligation de sanctifier le sabbat a-t-elle cessé avec le sabbat lui-même. Peut-être cette loi, imposée à la nation juive, a-t-elle péri avec toutes les prescriptions cérémonielles de l'Ancien Testament ? Gardez-vous de le croire, N. T. C. F. Avant ce précepte positif donné sur le Sinaï, les hommes avaient adopté des jours consacrés à honorer Dieu par des hommages solennels ; la coutume de tous les peuples le prouve suffisamment, et les expressions mêmes de la promulgation de la loi éternelle : *Souvenez-vous de sanctifier le Sabbat*, démontrent qu'il ne s'agissait pas alors d'une obligation nouvelle, inconnue, à imposer au peuple, mais bien d'une cou-

tume ancienne dont Dieu voulait qu'il gardât le souvenir. Fondée sur la nature même de l'homme, et sur sa position à l'égard de Dieu, cette coutume a commencé avec le genre humain, et ne finira qu'avec lui. Tant qu'il y aura des hommes en ce monde, ils devront se réunir pour honorer leur Créateur, solliciter ses bienfaits, implorer sa miséricorde, et le remercier de ses dons. C'est pourquoi les apôtres, chargés par Jésus-Christ de promulguer la loi nouvelle et d'enseigner aux hommes régénérés les devoirs qu'elle leur imposait, conservèrent, en la transportant au premier jour de la semaine, la solennisation du sabbat. (*Act.*, XX; *1 Cor.*, XVI.) L'obligation, la solennité restèrent les mêmes, le jour seul fut changé, parce que ce premier jour de la semaine avait vu la résurrection du Sauveur et la descente du Saint-Esprit : double miracle qui devint la base de la foi, et le commencement du règne de l'Évangile; événements heureux dont on devait perpétuer le souvenir, pour en répandre, pour en perpétuer les résultats.

Il devint donc obligatoire dans le christianisme de célébrer le jour du Seigneur. Une suite de conciles et tous les saints Pères le recommandent. Mais ce n'était plus seulement, comme les Juifs, pour remercier Dieu de l'être qu'il nous a donné, des fruits que la terre nous prodigue par son ordre, et pour reconnaître son souverain domaine sur la nature entière. Plus favorisés que les Hébreux, nous devons à Dieu plus de reconnaissance; et la solennité de nos réunions hebdomadaires s'animerait des sentiments de l'amour le plus vif, de la reconnaissance la plus sincère, de la confiance la plus parfaite, de la plus douce fraternité. Écoutez, N. T. C. F., ce qu'écrivait à l'empereur Marc-Aurèle un païen, un philosophe converti à cette foi chrétienne dont nous sommes les enfants (170) : « Au jour du dimanche, que vous appelez le jour du Soleil, les habitants des villes et des campagnes s'assemblent en un même lieu. (Il n'y avait pas encore d'églises alors.) On y lit les écrits des apôtres ou des prophètes, autant que le temps le permet. La lecture finie, celui qui préside l'assemblée prend la parole, et exhorte les assistants à pratiquer les maximes qu'ils viennent d'entendre. Tous se lèvent ensuite pour prier; après quoi on offre le pain avec le vin et l'eau, que l'on distribue aux fidèles après la consécration et les actions de grâces. Avant de se séparer, ceux qui peuvent contribuer au soulagement des pauvres et à la délivrance des prisonniers, déposent leur don volontaire. Nous avons choisi le dimanche pour nous assembler, parce que c'est le premier jour de la création du monde et celui de la résurrection de Jésus-Christ Notre-Seigneur. »

Nous avons cédé au plaisir de vous met-

tre sous les yeux ce passage du saint apologiste, parce qu'il résume admirablement les saintes occupations de la réunion des fidèles au jour du dimanche, et qu'il nous a semblé que vous éprouveriez quelque satisfaction à reconnaître dans ce qui se faisait au II^e siècle sous les catacombes, ou en quelque asile écarté, le type vénérable de ce que nous faisons nous-mêmes aujourd'hui dans nos églises. Vous avez dû, en effet, remarquer ces points qu'il importe de noter : la lecture des livres saints, l'exhortation du prêtre, la prière de tous, l'oblation du pain et du vin, la consécration, la communion, l'action de grâces, et jusqu'à nos quêtes pour les pauvres. Admirable perpétuité que l'Église catholique seule peut présenter dans ses pratiques, parce que seule elle est demeurée immuable dans la foi qui les inspire!

Attachez-vous donc, N. T. C. F., attachez-vous de plus en plus à cette pratique, que son antiquité recommanderait déjà si puissamment, indépendamment de tout autre motif. Ne serait-ce pas, en effet, une assez grande témérité de négliger une coutume qui date du berceau du monde, et qui, en traversant les siècles, a vu périr les nations, les empires, les idiomes, la civilisation, sans pouvoir être elle-même entièrement abolie? Il fallait, en effet, qu'elle eût de bien profondes racines dans l'esprit et dans le cœur de l'homme, pour n'être ni minée par le cours rapide des âges, ni effacée par le mouvement successif des mœurs, ni arrachée par tant et de si violentes secousses, qui tour à tour ont renné, modifié et bouleversé le monde; il fallait qu'elle fût en quelque sorte née avec l'homme, qu'elle fût inhérente à sa nature; en un mot, il fallait qu'elle eût Dieu pour auteur. Et celui qui, professant la religion chrétienne, ne croit pas à une tradition aussi incontestable et aussi universelle, est incapable d'avoir une conviction réelle, et fait dépendre sa croyance plutôt de son caprice que de son jugement.

Mais était-il besoin d'un si long discours, quand un seul mot tranche la question pour laquelle est véritablement chrétien?.... Pourquoi invoquer des considérations morales, quand la volonté du Législateur suprême est si manifeste, quand le texte de la loi est si positif?... Quoi! les lois humaines exigent et obtiennent notre soumission indépendamment de tout autre motif que celui de leur existence, et la loi du souverain maître du monde devra, pour obtenir notre obéissance, se montrer à nous accompagnée du long cortège des avantages que doit nous procurer notre fidélité!.... Quoi! pour nous soumettre, il faudra que les ministres de ce Roi éternel nous introduisent dans le secret de ses conseils, qu'ils nous expliquent les droits de ce grand Dieu, et que notre faible raison examine s'il lui convient d'obéir à son Auteur?

(170) S. JUSTIN., apol. 2, an. 167.

Ah ! N. T. C. F., où en est notre foi, si la parole de Dieu ne suffit plus pour nous convaincre? si notre néant ose entrer en jugement avec lui? Non, non, nous aimons à concevoir de vous de meilleures espérances; et si nous avons cru devoir nous arrêter si longtemps au développement des motifs que nous avons de sanctifier le jour du Seigneur, ce n'est pas que nous doutions de votre foi, à Dieu ne plaise! ç'a été pour vous montrer qu'indépendamment de toute loi, l'usage de tous les peuples du monde, nos intérêts d'hommes et de chrétiens, le sentiment de la plus juste reconnaissance, pourraient suffire pour nous porter à sanctifier ce jour par des œuvres de piété et de religion. Mais, après avoir ainsi développé ces motifs, nous venons vous redire, avec toute l'autorité de notre ministère, ces paroles de notre Dieu : *Souvenez-vous de sanctifier le jour du Seigneur. Abstenez-vous de toute œuvre servile (Exod., XX, 8 et 10), venez adorer et prier avec nous au pied des saints autels ce grand Dieu qui nous a faits. (Ps. XCIV.)*

Job, dit la sainte Ecriture, réunissait ses enfants une fois par semaine; il les exhortait à se tenir purs et saints, et, se levant dès le matin, il offrait à Dieu un sacrifice pour chacun d'eux; car il disait en lui-même: Peut-être mes enfants auront-ils commis quelque péché, peut-être auront-ils offensé Dieu dans leur cœur. (Job, I, 5.)

Ainsi fait l'Eglise : elle veut réunir tous ses enfants au moins une fois par semaine, pour les exhorter, les sanctifier, offrir pour eux le très-saint sacrifice d'expiation, d'impétration et d'actions de grâces; car elle sait bien que, dans le cours de leurs affaires ou de leurs plaisirs, ils ont plus d'une fois sans doute offensé le Seigneur; qu'il est urgent de fléchir sa justice et d'implorer sa bonté par l'oblation de la sainte victime.

De là ce précepte formel qu'elle ordonne à vos pasteurs de vous répéter souvent, et qu'elle grave dans votre mémoire dès vos plus jeunes années : « Les dimanches messe ouïras, et les fêtes pareillement. »

Une loi si positive, émanée de cette *autorité permanente* et infailible que Notre-Seigneur Jésus-Christ a établie sur la terre pour nous instruire (*Matth.*, XXVIII, 19), et qu'il nous ordonne d'*écouter comme un autre lui-même* (*Luc.*, X, 16), ne saurait souffrir de notre part ni doute ni hésitation. Créatures de Dieu, nous savons le précepte du Seigneur; chrétiens, nous connaissons celui de Jésus-Christ et de l'Eglise. Ah ! que désormais notre vie, plus conforme à notre foi, atteste au ciel et à la terre notre soumission filiale, notre reconnaissance et notre amour; qu'on ne voie plus parmi nous ce jour du Seigneur profané par le travail et par le péché. Soyez fidèles à vous réunir au pied de la chaire de vérité, et en présence des autels de Jésus-Christ; venez recueillir chaque dimanche les conseils de vos pasteurs, les bénédictions de Dieu, et solliciter de sa divine miséricorde

le pardon de vos offenses, et la conservation de votre foi. L'Eglise nous adoucit par condescendance pour notre faiblesse, les prescriptions de la pénitence : compensons au moins par notre régularité et par notre ferveur ce relâchement de l'antique discipline, et soyons d'autant plus fidèles sur ce point que l'Eglise se montre plus indulgente sur les autres.

VI. MANDEMENT

ET INSTRUCTION PASTORALE

Pour le carême de 1844.

SUR LA PRIÈRE.

De tous les devoirs que nous impose notre charge, nos très-chers frères, un des plus doux à notre affection pour vous, c'est d'avoir à vous adresser à tous ces conseils salutaires, ces avertissements paternels, dont le retour de la sainte quarantaine nous fournit l'occasion. Nous aimons à venir, en cette circonstance solennelle, mêler notre voix à celle de vos zélés pasteurs, et à seconder par notre parole les paroles qu'ils vous adressent dans l'intérêt de votre salut.

Déjà, dans les années précédentes, nous avons rappelé à votre conscience les grands devoirs que la religion nous impose. Le jeûne et l'abstinence du carême, la confession annuelle et la communion pascale, ont été successivement l'objet de nos entretiens; aujourd'hui nous voulons vous parler d'un devoir non moins sacré, non moins avantageux, *la Prière*. Ce nom tout seul vous dit, il nous semble, toute l'importance du sujet que nous allons traiter, et quelle attention religieuse vous devez prêter à nos paroles.

Il nous sera impossible, N. T. C. F., de renfermer dans les bornes étroites de cette instruction pastorale tout ce qu'il convient que vous sachiez bien sur *la prière*. Mais vos pasteurs sauront suppléer à ce que nous sommes forcés d'omettre, et compléter ce que nous ne pouvons qu'indiquer rapidement.

Nous les conjurons ici d'appeler votre attention sur cet important objet, et de vous entretenir au moins une fois, pendant cette sainte quarantaine, de la nécessité et des conditions de la prière.

Il ne s'agit pas aujourd'hui de ces prières publiques, hommages et supplications solennels de toute une population réunie au pied des saints autels, sous la présidence des ministres de la religion.

L'année dernière, nous vous avons exposé les motifs qui vous commandent l'exacte assistance à ces saintes réunions du dimanche : nous voulons maintenant vous inviter à ces prières particulières que la nature et la religion nous recommandent également. Nous trouvons en effet au fond de notre âme, aussi bien que dans les préceptes de l'Eglise, une invitation pressante à la prière.

Qu'est-ce que *prier*? C'est élever notre

âme vers Dieu pour l'invoquer dans nos besoins ou pour le remercier de quelques bienfaits. Or, cet élan de l'âme est si bien dans la nature, que ni l'ignorance des peuples barbares, ni l'impiété superbe des philosophes tant anciens que modernes, n'ont pu le comprimer. Un mouvement irrésistible emporte l'âme vers l'Être souverain, dont elle reconnaît instinctivement le pouvoir et la bonté. De là cette exclamation qu'on trouve dans toutes les langues, et que, plus d'une fois peut-être, vous avez entendu échapper de la bouche de l'impie : *Mon Dieu! Grand Dieu!* prière spontanée d'une âme naturellement chrétienne, comme le disait Tertullien (171) il y a seize siècles.

Il est à remarquer, N. T. C. F., que la raison de tous les peuples a reconnu l'influence, l'intervention de la volonté divine dans les événements divers dont la vie des individus ou des empires est traversée. La croyance à l'existence d'un Dieu tout-puissant et très-bon (172) ne permettait pas de croire le sort de l'homme abandonné aux chances d'un aveugle destin; et, malgré les dogmes erronés du paganisme, la doctrine de la fatalité ne prévalut jamais entièrement. Toujours l'homme crut à l'action, à l'intérêt de la Divinité; et, dans ses malheurs, ses regards tournés vers le ciel semblèrent toujours y chercher le secours que sa voix invoquait. Pour peu qu'on ait lu l'histoire, on a dû rencontrer des preuves de cette vérité. Tous les temps et tous les peuples les fournissent comme à l'envi. Il y a donc au fond de notre être une conviction intime du pouvoir et de la bonté de Dieu.

Et pourrait-il bien en être autrement, N. T. C. F.? Quoi! tout dans la nature nous montre l'action de la Divinité: sa puissance a créé les êtres, sa sagesse a réglé leurs rapports, sa providence les conserve; et l'homme, en présence de ces merveilles, aurait pu se croire seul soustrait à la pensée, aux regards, au pouvoir, à la bonté de Dieu? Quoi! celui pour qui tout paraît créé et conservé, l'être le plus parfait que nous connaissions ici-bas, le seul être intelligent et libre, le seul qui puisse connaître et aimer son auteur, n'aurait aucun rapport avec lui pendant les jours qu'il doit passer sur la terre! Et cette âme, créée pour voir et posséder éternellement son Dieu, n'aurait rien à attendre, rien à espérer de lui pendant ces jours d'épreuve et de combats! Dévoré de désirs insatiables, envahonné d'écueils, exposé à mille maux, l'homme ne pourrait pas appeler à son aide l'Être puissant qui l'a formé! Et pourquoi donc alors cette intelligence qui nous révèle l'existence de Dieu et ses attributs essentiels, la sagesse, la toute-puissance, la justice et la bonté? Pourquoi donc alors ce penchant naturel à le craindre, à l'invoquer,

à l'aimer? Non, l'esprit de l'homme ne pourra jamais comprendre que le Dieu qui l'a fait soit indifférent à son sort. La raison toute seule, même sans le secours de l'instruction, lui dira toujours le contraire. Toujours une voix intérieure nous assurera que ce monde n'est pas orphelin, que nous ne sommes pas délaissés sans retour ici-bas, que la communication du ciel avec la terre n'a jamais été interrompue,

Voilà, N. T. C. F., ce que nous apprend la croyance en un Dieu créateur et conservateur: un simple coup d'œil sur notre propre nature confirmera cette conviction. « Nous ne pouvons en effet ne pas reconnaître en nous quatre qualités distinctes: « l'être, la vie, le sentiment, la raison; « or ces quatre qualités m'amènent à conclure nécessairement, disait un auteur « célèbre, que le Dieu qui m'a fait ne peut « être indifférent à mes adorations, à mon « amour. Je conclus même qu'adorer et « aimer Dieu est une des fins de mon existence, un des devoirs nécessaires résultant de ma manière d'exister. Voici « mon raisonnement: Dieu ne m'a pas créé « seulement pour que j'existasse, que je « vécusse, que je sentisse. Si j'étais seulement dans le monde pour y être, il ne « serait pas nécessaire que j'eusse une vie: « les pierres n'en ont pas. Si j'y étais « seulement pour y vivre, il ne serait pas « nécessaire que j'eusse du sentiment: les « arbres sont insensibles. Enfin, si je n'y « étais que pour y exercer les fonctions « animales, il serait inutile que j'eusse « une raison: les animaux en sont privés.

« A quoi donc est-ce que je puis être « destiné en tant qu'être intelligent? Sans « doute à faire un bon usage de mon intelligence, de ma raison. Il serait absurde « de le penser autrement. Et quel plus « noble et plus digne usage puis-je en faire « que de m'élever par elles jusqu'à mon « Auteur, puisqu'elles m'ont été données « pour m'y conduire? Pourquoi Dieu m'aurait-il créé à son image? pourquoi m'aurait-il donné un cœur qu'il est seul capable de remplir? pourquoi, enfin, se « serait-il fait connaître à moi par ses œuvres, s'il n'avait aimé à se voir glorifier « par l'ouvrage de ses mains? Le plus digne usage de ma raison est donc de s'acquiesçant devant lui dans les actes d'une « adoration, d'un amour, d'une obéissance « sans bornes (173). »

Par conséquent, prier Dieu, c'est-à-dire reconnaître sa puissance, supplier sa bonté, remercier sa munificence, invoquer sa miséricorde, est une suite nécessaire de la nature de Dieu et de la nature de l'homme, une conséquence naturelle des rapports nécessairement existants entre cet être souverain et nous.

« Cependant il s'est trouvé de prétendus philosophes qui n'ont pas craint de cher-

(171) TERTULLIEN, *Apologét.*

(172) « Deo optimo maximo. » *Inscript. romaine.*

(173) ARBAPIE, *Traité de la religion*, tom. I, chap. 5.

cher à détourner les hommes de la prière. A les entendre, l'homme est trop peu de chose devant Dieu pour que cet être éternel se préoccupe de nos destinées, nous suivie de l'œil pendant notre pèlerinage ici-bas, et s'abaisse à prêter l'oreille à nos vœux. Tout est réglé, disent-ils encore, par des lois générales que nos prières ne feront pas changer.

« O grands philosophes, s'écrie à ce sujet un homme qui malheureusement a trop souvent partagé leurs opinions (174), et « pourquoi Dieu se contenterait-il d'em- « brasser d'un coup d'œil les lois générales « du monde, et ne se soucierait-il pas de « la manière dont chaque individu passe « cette courte vie? Est-ce que, les lois gé- « nérales posées, Dieu aurait retiré sa pro- « vidence de dessus son ouvrage, ou qu'a- « près avoir enfanté l'univers, il aurait craint « d'entrer dans le détail de la création?... « Il semble, à entendre ces sophistes, que ce « soit un embarras pour la puissance divine « de veiller sur chaque individu... Ils crai- « gnent sans doute qu'une attention parla- « gée et continue ne la fatigue... O grands « docteurs, que Dieu vous est obligé, « de lui fournir des méthodes commodes, « de lui abrégier le travail... » Dieu est trop grand, dites-vous, et l'homme trop petit pour en être entendu dans la prière... Quoi ! ce Dieu n'a point été trop grand pour me créer quand je n'étais pas, et vous le trouvez trop grand pour s'occuper de moi, pour m'entendre, pour s'intéresser à moi, pour m'exaucer, maintenant que j'existe ! Eh quoi ! celui qui a créé l'œil, ne saurait me voir ? celui qui a créé l'oreille, ne peut m'entendre ? (Ps. XCIII, 9.) Celui qui a créé le cœur ne peut m'aimer ? Quelle folie, N. T. C. F. ! Quelle idée ces gens-là veulent-ils donc nous donner de Dieu !

Mais ne nous laissons pas tromper par ces paroles en apparence si modestes ; pénétrons le fond de ce système, et nous y trouverons l'orgueil caché sous une humilité trompeuse et hypocrite. En se rabaisant ainsi, nos prétendus sages ne cherchent pas la gloire de Dieu, mais l'indépendance de l'homme. On veut s'exagérer à soi-même sa bassesse, son néant, et la disproportion infinie qui est entre Dieu et soi pour secouer le joug de Dieu et pour devenir une espèce de petite divinité, qui n'a rien à demander au ciel, rien à attendre que d'elle-même. On n'ose pas nier l'existence de ce grand Dieu dont le ciel et la terre proclament la puissance souveraine (Ps. XVIII, 1) ; mais on est ravi de mettre Dieu dans une supériorité infinie d'où il ne daigne, on n'ose pas dire d'où il ne peut ni nous observer, ni nous rapporter à sa gloire, ni s'intéresser à nous, ni nous redresser, ni nous perfectionner, ni nous récompenser, ni nous punir... En faisant semblant d'élever Dieu de la sorte, on le dégrade : car on le dépouille de ses plus

nobles attributs ; et, en faisant semblant de s'abaisser soi-même, on s'érige en divinité, on se met au-dessus de sa propre raison.

En est-ce assez, N. T. C. F., pour vous convaincre de ces trois vérités :

1° Nous ne pouvons pas reconnaître en notre Créateur la sagesse, la puissance, la justice, la bonté ;

2° Nous ne pouvons pas reconnaître ces attributs essentiels, sans le montrer par notre confiance, notre adoration, notre obéissance, notre crainte, notre reconnaissance et notre amour ;

3° Enfin, nous ne pouvons pas éprouver ces sentiments, sans les manifester, sans les exprimer par la prière.

Il faut donc prier : la raison le conseille et l'inspire. Nous venons de le voir. La religion le prescrit, et nous apprend à formuler nos prières : il est temps de nous en occuper.

Laissons, en effet, N. T. C. F., laissons ces raisonnements humains, ces aperçus philosophiques, tout favorables qu'ils sont à la démonstration de la vérité que nous examinons. Nous aurions à regretter de nous y être arrêté trop longtemps, si les fausses doctrines de nos prétendus philosophes, répandues jusque dans les campagnes, n'avaient pas justifié ces considérations. Voyons maintenant ce que la religion nous dit de la prière. N'oublions pas qu'il ne s'agit toujours ici que de la prière particulière.

Nous pourrions vous montrer, N. T. C. F., nos glorieux ancêtres dans la foi : Abel, Noé, Abraham, Joseph, Moïse, David ; tous les patriarches et tous les prophètes, tous les justes et tous les pénitents de l'ancienne loi, répandant leur âme dans la prière, et levant au ciel des mains suppliantes ; mais autant vaudrait-il vous raconter l'histoire sainte tout entière, puisque à chaque page nous pourrions vous faire remarquer l'usage général et habituel de la prière particulière.

C'est quelque chose assurément que ce témoignage de tous les siècles et de tous les hommes en faveur de la prière ; toutefois nous le négligerons comme inutile en présence des enseignements de notre foi. Pour nous, en effet, chrétiens d'esprit et de cœur, ces enseignements suffisent indépendamment des preuves dont nous pourrions les appuyer d'ailleurs.

Remarquons d'abord, N. T. C. F., le soin que les évangélistes ont eu de nous montrer souvent Jésus-Christ en prière ; et croyons bien que ce n'a pas été sans une secrète disposition de Dieu que les historiens sacrés en ont agi ainsi. Il fallait une réponse claire aux vaines questions d'une curiosité inquiète ; une réfutation péremptoire des objections plus ou moins spécieuses de notre orgueil, et une condamnation formelle de notre négligence et de notre paresse. Or, nous vous le demandons, N. T.

C. F., quoi de plus capable d'atteindre ce but que l'exemple du Fils de Dieu fait homme? Qui d'entre nous peut se croire dispensé de prier, quand nous voyons Jésus-Christ prier avec tant de persévérance et de ferveur?

Maintenant, écoutons l'Eglise, que Jésus-Christ lui-même a chargée de nous instruire. Elle ne se borne pas à nous recommander la prière : elle nous en explique les motifs, nous en fixe le temps, nous en indique les objets et les termes; de sorte que, sur ce point important, rien ne nous manque de ce que nous devons savoir.

Il faut prier, nous dit l'Eglise, parce que c'est par la prière que vous obtiendrez la grâce, c'est-à-dire ce secours surnaturel que la bonté de Dieu a préparé à votre faiblesse en vue et à cause des mérites de Jésus-Christ.

Or, cette grâce nous est nécessaire à tous, et toujours.

En effet, la tâche que nous avons à remplir ici-bas est impossible à nos forces naturelles, affaiblies par le péché. Des ténèbres ou au moins des nuages obscurcissent souvent notre intelligence; des affections déréglées se disputent notre cœur; et notre corps lui-même, en proie à de honteuses passions, se révolte contre le joug austère de la vertu. Comment alors accomplir la volonté de Dieu? comment atteindre le but qu'il nous propose? Dès l'enfance, l'Eglise nous a bien révélé l'objet, la fin de notre existence. C'est pour connaître Dieu par l'esprit, pour l'aimer de tout notre cœur, pour le servir de toutes nos forces, et par là mériter la vie éternelle, que nous avons été créés. Nous le savons; mais, pour atteindre ce but, il ne suffit pas de le connaître, il faut encore la volonté de l'atteindre, et la persévérance dans les efforts pour y parvenir; en un mot, il faut fuir le mal et faire le bien : fuir le mal, c'est-à-dire le péché, qui est incompatible avec la gloire éternelle, dans laquelle rien de souillé n'entrera jamais (*Apoc.*, XXI, 27); faire le bien, c'est-à-dire les bonnes œuvres, qui sont les dispositions pour mériter cette vie éternellement heureuse. (*Psal.* XIV.) Pour fuir le péché, il faut résister à toutes les tentations qui nous y portent, et qui nous viennent de toutes parts. Pour faire le bien, il faut remplir tous les devoirs que Dieu nous a imposés comme des moyens nécessaires pour arriver à sa gloire. Or, nous ne pouvons rien faire de toutes ces choses sans la grâce de Dieu. (*Joan.*, XV, 5.) Cette vérité est si constante, que l'Eglise a frappé d'anathème tous ceux qui diront qu'un homme peut croire en Dieu, espérer en lui, l'aimer comme il le doit, et avoir un regret suffisant de ses péchés, s'il n'est prévenu par le Saint-Esprit et assisté de sa grâce (175). Mais cette grâce si nécessaire, la prière seule peut nous l'obtenir. (*Jac.*, I, 5.)

Aussi l'Ecriture sainte est-elle remplie

d'invitations à la prière. Détournez-vous, dit le Sage, de tout ce qui peut vous empêcher de prier toujours. (*Eccli.*, XVIII, 22.) Jésus-Christ, notre maître, nous a dit qu'il faut prier toujours sans se lasser jamais. (*Luc.*, XVIII, 1.) Il nous a avertis de veiller sur nous, et de prier en tout temps, soit pour résister aux tentations (*Matth.*, XXVI, 41), soit pour n'être pas surpris par la mort en état de péché. Son premier apôtre nous a dit de nous conduire avec prudence, et de veiller sur nous par l'exercice de la prière. (*I Petr.*, IV, 7.) L'apôtre saint Paul, en toutes ses épîtres, ne recommande rien tant que la prière, comme un moyen nécessaire pour le salut (*Eph.*, VI, 18); il dit qu'il faut persister dans la prière. (*I Thess.*, V, 17.) Et pour nous encourager dans ce saint exercice, l'Eglise nous montre la puissance de la prière auprès de Dieu. C'est Moïse (*Exod.*, XXXII) désarmant le Seigneur par ses instances en faveur de son peuple coupable; c'est Phinée (*Psal.* CV, 30) apaisant son courroux; c'est Josué (*Jos.*, X) arrêtant la marche des dieux; c'est Elie (*Jac.*, V, 17; *III Reg.*, XVII, 1) ouvrant ou fermant à son gré les trésors célestes. Et une vérité que nous aurions peine à croire si elle ne nous était si souvent et si pleinement démontrée, c'est que, tout puissant qu'il soit, Dieu ne semble pouvoir résister à la prière. (*Exod.*, XXXII, 10.) Et pourquoi, en effet, y résisterait-il, quand lui-même nous invite si positivement à prier? quand il s'engage si formellement à exaucer nos prières? Demandez, et vous recevrez, nous dit-il; cherchez, et vous trouverez; frappez, et on vous ouvrira. (*Matth.*, VII, 7; XXI, 22; *Luc.*, XI, 9.) Je vous le dis, en vérité tenez pour certain que vous obtiendrez tout ce que vous demanderez en priant. (*Marc.*, XI, 24; *Joan.*, XIV, 13; XV, 16; XVI, 24.)

Que pourrions-nous désirer de plus, N. T. C. F.? Dieu lui-même nous exhorte à la prière; son Eglise nous la prescrit; notre nature nous l'indique et nous l'inspire; l'expérience nous en démontre la nécessité. Concluons donc qu'il faut prier.

Mais quand faut-il prier?

Pour répondre à cette question nous considérerons la prière sous un double aspect. La prière peut être prise ou pour la disposition d'un cœur qui aime Dieu, qui désire de s'unir à lui, de le posséder, qui rapporte à Dieu tous les événements de la vie; ou pour l'élévation actuelle de notre âme à Dieu par des actes formels d'adoration, de louange, d'actions de grâces ou d'offrande.

La prière, prise au premier sens, doit occuper toute notre vie : car il n'y a pas de moment du jour ou de la nuit où tout chrétien ne soit obligé d'aimer Dieu, de désirer de lui plaire, de le remercier, et d'accomplir sa sainte volonté. Et c'est dans cette disposition que se trouve le parfait

accomplissement de ce qu'a dit Jésus-Christ, *qu'il faut toujours prier sans jamais discontinuer*. Mais les occupations indispensables de la vie, et notre faiblesse, ne nous permettent pas d'être toujours dans une élévation actuelle de notre âme à Dieu : c'est ce qui nous met dans la nécessité et dans l'obligation d'employer certains temps particuliers à ce saint exercice.

Ceci posé, nous vous dirons avec l'Eglise, N. T. C. F., qu'il faut prier le matin et le soir, avant et après nos repas, au commencement et à la fin de nos principales actions. Et il est facile de comprendre les motifs de cette recommandation. Car s'il est vrai que nous devons à Dieu toutes nos actions, et un chrétien ne saurait en douter, il n'est pas moins vrai que nous lui devons surtout celles qui ont quelque importance, celles où sa protection nous est plus nécessaire, celles où sa puissance et sa bonté se montrent davantage. Chaque matin nous recevons en quelque sorte une nouvelle naissance : n'est-il pas juste que nous offrions à notre Créateur les premières pensées de notre esprit et les premières affections de notre cœur? Mais en même temps commencent pour nous une nouvelle lutte, de nouvelles obligations : n'est-il pas de notre intérêt d'invoquer tout d'abord celui qui seul peut nous soutenir et nous faire triompher?

Mais cette vie qui nous est rendue, il faut la soutenir par l'usage de la nourriture. Plusieurs fois le jour nous devons fournir à notre corps ces aliments indispensables : autrement sa faiblesse nous rendrait incapables de tout travail, et notre vie s'éteindrait infailliblement comme une lampe qu'on a cessé d'entretenir.

Or, ces aliments, devons-nous les prendre sans élever notre âme vers l'Être puissant qui a commandé à la terre de nous les fournir, et qui seul leur a donné leur saveur et leurs suc? Est-ce parce qu'il nous les prodigue sans interruption, que nous nous croirions dispensés de le bénir? Ce serait une affreuse ingratitude. Ou bien, serions-nous assez aveugles pour ne pas apercevoir que nous nous rabaisserions au niveau de la brute sans intelligence et sans affection, si, comme elle, nous prenions notre nourriture sans remercier celui qui nous la donne? Enfin, quand la nuit nous invite au repos, irons-nous encore, comme l'animal stupide, nous jeter sur notre couche sans donner une pensée à nos actions du jour, sans accorder un moment à la reconnaissance pour notre conservation et pour tous les biens que nous avons reçus? Ah! si l'homme comprenait bien quel honneur c'est pour lui de pouvoir, seul sur la terre, connaître son auteur et converser avec lui, serait-il besoin de nous engager à ces rapports que nous n'aurions jamais osé nous permettre, si Dieu ne nous y avait conviés lui-même? Réfléchissez-y, N. T. C. F., et

désormais vous marquerez toujours par la prière le matin et le soir de vos journées. le commencement et la fin de vos repas de chaque jour. C'est un honneur, c'est un devoir dont vous devez vous montrer jaloux.

C'est, au reste, ce que l'apôtre saint Paul recommandait en termes exprès aux premiers chrétiens : *Quoi que vous fassiez ou que vous disiez, que ce soit au nom de Jésus-Christ Notre-Seigneur. Rendant grâces par lui à Dieu le Père. (Coloss., III, 17.) Soit que vous mangiez, soit que vous buviez, quoi que vous fassiez, faites tout pour la gloire de Dieu. (I Cor., X, 31.)* Et c'est ce qu'avait deviné un païen, dont les paroles doivent nous couvrir de confusion : « Si nous avions de l'entendement, dit Epictète, que devrions-nous faire en public et en particulier, « que louer et bénir la Divinité, et lui rendre des actions de grâces? Ne devrions-nous pas, en travaillant et en mangeant, « célébrer les louanges de Dieu? Grand « Dieu! c'est vous qui nous avez donné « ces mains, ces organes du manger et de « la digestion, la faculté de croître imperceptiblement, de respirer pendant le sommeil... C'est ce que nous devrions chanter en toute occasion, en reconnaissance « de ce que Dieu nous a donné le pouvoir « d'atteindre à ces connaissances et de les méditer (176). »

Il faut encore prier dans les tentations pour les surmonter, dans les maladies pour les supporter, dans la joie pour la sanctifier, dans nos périls pour y échapper, dans l'affliction pour nous consoler; enfin, il faut prier en tout temps et en tout lieu, parce que partout nous devons à Dieu cet hommage de foi, d'espérance et d'amour; parce que toujours nous nous devons à nous-mêmes ce secours et cette consolation.

Après tout ce que nous avons dit sur la prière, est-il besoin de vous enseigner comment il faut prier? Opération de l'esprit et du cœur, la prière doit-elle être soumise à des règles et à des formules?.... L'admiration, la reconnaissance, l'amour, le sentiment de nos besoins, ne nous inspireront-ils pas assez de vœux, de prières ou d'hommages?... Il en devrait être ainsi, N. T. C. F.; et il en est ainsi en effet pour tous nos sentiments comme hommes. Nous les manifestons spontanément, et souvent avec une ardeur qui prête à nos expressions ainsi qu'au son de notre voix l'accent de la vérité, le charme même de l'éloquence. Mais il faut bien le reconnaître en rougissant, nous avons eu besoin que Jésus-Christ nous apprit à prier. Notre esprit, captivé, rétréci par les choses de ce monde, ne savait plus se porter vers le monde supérieur, notre véritable patrie; et notre cœur, épris des vains objets qui nous entourent ici-bas, n'éprouvait pas le désir des biens éternels pour lesquels nous sommes faits. C'est donc

au nom de tous les hommes qu'ils devaient instruire à leur tour, que les apôtres dirent à Jésus-Christ : *Maître, enseignez-nous à prier.* (Luc., XI, 1.)

Et c'est à nous tous en leur personne que Jésus-Christ répond : *Quand vous priez, ne vous répandez pas en de longs discours comme les païens ; mais dites : Notre Père, qui êtes aux cieux, que votre nom soit sanctifié ; que votre règne arrive ; que votre volonté soit faite sur la terre comme au ciel ; donnez-nous aujourd'hui notre pain de chaque jour ; pardonnez-nous nos offenses comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés ; et ne nous laissez pas succomber à la tentation, mais délivrez-nous du mal* (177).

Voilà toute la prière d'un chrétien : non pas, sans doute, qu'il ne puisse employer d'autres paroles, mais parce qu'il ne doit rien demander au delà des demandes que celle-ci formule ; Jésus-Christ son divin auteur (178) ayant compris dans ce peu de mots tout ce qu'il peut nous donner comme Dieu, tout ce que nous devons demander comme hommes et comme chrétiens.

Il faudrait ici, N. T. C. F., de longues explications pour faire ressortir la sublimité, l'excellence et les avantages de cette prière. Nous en laissons le soin à vos pasteurs, et nous nous contenterons de vous dire avec Tertullien : « Qu'on ne peut douter que « cette prière, dictée par le Fils de Dieu, et « animée de l'esprit dont elle fut remplie « quand elle sortit de sa bouche divine, ne « monte par elle-même jusqu'au trône de « Dieu pour y obtenir du Père céleste ce « que nous lui demandons, suivant l'ins- « truction que son Fils nous a donnée (179). » Toutefois, ce n'est point assez de répéter les paroles de Jésus-Christ : pour que notre prière soit agréable à Dieu et avantageuse à nous-mêmes, il faut qu'elle réunisse plusieurs conditions indispensables.

Il faut d'abord prier au nom de Jésus-Christ, parce qu'il n'y a pas d'autre nom en qui nous puissions être sauvés (Act., IV, 12), point d'autre médiateur que Jésus-Christ (1 Tim., II, 5) ; que ce n'est que par lui que nous pouvons avoir accès auprès de Dieu (Eph., II, 18) ; que le succès d'une telle prière nous est garanti par Jésus-Christ lui-même : *En vérité, je vous le dis, si vous demandez à mon Père quelque chose en mon nom, il vous le donnera* (Jac., XVI, 24) ; parce qu'enfin l'Eglise nous en donne le précepte et l'exemple dans toutes ses prières, qu'elle termine par ces mots : *Nous vous en supplions par Jésus-Christ Notre-Seigneur.*

Il faut prier avec attention, en pensant bien à ce que l'on demande. Comment espérer, en effet, que Dieu prêterait quelque attention à nos prières, si nous-mêmes nous nous en occupons à peine ?

Il faut prier avec humilité, c'est-à-dire avec la contrition de nos fautes, la convic-

tion de notre indignité, et un sentiment profond de notre misère et de notre impuissance.

Il faut prier avec une ferme confiance que Dieu peut nous exaucer, avec une vive espérance qu'il le veut, par un pur effet de sa grande miséricorde.

Il faut prier avec amour : c'est l'amour de Dieu, dit saint Augustin, qui prie et qui gémit ; c'est l'amour qui demande, c'est l'amour qui cherche. La parole sans l'amour n'est qu'un airain sonnante. une eymbalo retentissante (180).

Enfin, il faut prier avec persévérance, c'est-à-dire toujours et sans se lasser jamais, parce que Jésus-Christ nous l'ordonne ; parce que nous avons toujours de nouveaux besoins ; parce que Dieu diffère souvent à nous exaucer, pour éprouver notre foi et nous faire sentir plus vivement notre misère et le besoin que nous avons de sa grâce.

Il faut prier, notre propre intérêt nous y engagera toujours ; mais pour un chrétien l'intérêt personnel n'est pas le seul motif de la prière. Jésus-Christ, en nous donnant à tous Dieu pour père, nous a rendus tous frères. Dès lors, les liens naturels que l'éloignement, la diversité des langues et des pays avaient relâchés, se sont resserrés ; l'homme n'a plus été étranger à l'homme, le mur de division est tombé, il n'y a plus eu de Grec ni de Barbare. Le genre humain n'est qu'une seule famille où chaque membre s'intéresse au bien général, et voit, en retour, ses intérêts privés pris à cœur par toute la famille. De là l'obligation de prier pour tous nos frères sans exception. C'est ce que Jésus-Christ nous avait insinué dans la formule de la sublime prière qu'il nous a enseignée, où nous disons : *Notre Père et non pas mon Père.* C'est ce que saint Paul recommande formellement. *Je veux, dit-il que des prières soient faites pour tous les hommes, pour les rois, et pour tous ceux qui ont quelque autorité : ceci est bon et agréable à Dieu notre Sauveur, qui veut que tous les hommes soient sauvés et qu'ils parviennent à la connaissance de la vérité.* (1 Tim., II, 1-4.) C'est enfin ce que l'Eglise nous prescrit à tous au nom de la charité fraternelle qui nous unit.

Ainsi, la conservation et le bonheur de nos amis et de nos proches, la paix entre tous les hommes, la conversion des pécheurs, la persévérance des justes, la diffusion des saintes lumières de l'Evangile, le retour des hérétiques, la guérison des malades, la consolation des affligés, le bonheur de notre patrie, les saintes délices du ciel pour ceux que nous avons perdus : quel ample sujet de prières ! quoi de plus capable de nous y inviter, et d'y soutenir notre attention et notre ferveur ? Un seul mot maintenant sur la posture qu'on doit tenir en priant.

(177) Matth., VI, 7-13 ; Luc., XI, 2-4.

(178) S. AUG., serm. 5, de Verb. Dom.

(179) TERTULL., de Orat. Dom.

(180) S. AUG., tr. 6, in Joan.

Il n'y a point de loi qui prescrive rien pour la prière particulière dont nous nous occupons ici. En quelque posture que l'on soit, on prie bien dès que l'âme est sincèrement appliquée à Dieu. Cependant, la prière étant un acte par lequel nous exprimons à la Divinité, par le geste autant que par la parole, le vœu, le sentiment d'un respect et d'une adoration sans bornes, il convient qu'à l'exemple de Jésus-Christ et de saint Paul, nous nous prosternions à deux genoux devant cette éternelle majesté que nous invoquons. Si nous comprenions bien ce que c'est que la prière, nous tomberions naturellement à genoux pour prier. Représentez-vous en effet, N. T. C. F., une âme qui s'élève au-dessus de tout ce qu'il y a de créatures visibles, et qui, entrant dans le ciel, va trouver le Dieu de toute majesté jusque sur ce trône de gloire où il est assis, environné de toute la cour céleste, lui présenter sa requête, lui exposer ses besoins, et lui demander toutes les grâces qu'elle peut désirer.... C'est ce qui nous arrive quand nous prions. Le sentiment de notre néant, de notre misère, de nos péchés, ne doit-il pas alors nous humilier et nous abatre aussi réellement que si les cieux, s'entr'ouvrant à nos yeux, nous laissaient voir le Dieu puissant au milieu des chérubins et des archanges. C'est donc à genoux qu'il convient de prier. C'est à genoux que nous prions toujours si notre prière est animée des sentiments que nous venons de vous indiquer. L'usage constant de l'Eglise semble d'ailleurs nous en faire une loi.

Enfin, à qui doivent s'adresser nos prières ? A Dieu seul, parce que seul il peut les exaucer. Telle est la doctrine de l'Eglise ; et jamais, quoi qu'en aient pu dire nos frères égarés, jamais les catholiques n'ont demandé à d'autres qu'à Dieu les biens spirituels ou temporels. Ils savent qu'il est le seul maître de la vie et de la mort, que seul il tient notre sort entre ses mains puissantes, que seul par conséquent il doit être prié. Mais comme un juste sentiment de notre indignité nous fait craindre souvent que nos prières ne soient pas agréables à ce Dieu de toute justice, nous appelons à notre aide les fidèles serviteurs de Dieu, ses heureux amis, sa mère bien-aimée. Pleins d'espérance que, présentée par eux, notre prière ne sera point sans fruit... Voilà comment et pourquoi nous invoquons les saints. La forme de nos prières l'indique assez clairement elle-même.

Nous disons à Dieu : *Ayez pitié de nous, donnez-nous* ; et nous nous bornons à solliciter les prières de la sainte vierge et des saints : *Priez pour nous, intercédez pour nous* ; la différence des termes est assez évidente.

Finiissons ici cette instruction : puisse-t-elle vous inspirer l'amour de la prière, et vous en conserver l'habitude ! Nous l'avons écrite dans ce but ; mais nous savons bien que Dieu seul peut vous donner l'esprit de prière. (Zach., XII, 10.) Adressons-nous

donc tous ensemble à sa bonté paternelle, et disons-lui avec les apôtres : *Seigneur, enseignez-nous à prier* (Luc., XI, 1), nous avons besoin de votre grâce pour bien connaître et bien faire cette grande action qui vous est si agréable, et de laquelle dépend notre salut. Aidez notre faiblesse par votre Saint-Esprit, apprenez-nous par lui comme vous voulez être prié, et assistez-nous de vos saintes inspirations pour vous prier comme vous le désirez.

Ainsi soit-il !

VII. INSTRUCTION PASTORALE

ET MANDEMENT

pour le carême de 1845.

SUR L'ORGUEIL.

Toujours préoccupé de votre sanctification, nos très-chers frères, nous nous appliquons à saisir toutes les occasions de vous aider dans la grande affaire de votre salut. Et quand vient cette époque solennelle où la sainte coutume de l'Eglise nous invite à vous faire entendre notre voix, nous prions le pasteur suprême, Jésus-Christ Notre-Seigneur, de nous inspirer ce qu'il vous importe le plus d'entendre.

Aujourd'hui donc, pour remplir près de vous cette obligation de notre charge pastorale, nous venons vous parler d'un des plus grands obstacles à cette sanctification, votre première affaire et l'objet de nos plus ardens désirs. Donnez à nos paroles toute l'attention qu'elles réclament : le sujet le mérite, d'autant plus qu'il est malheureusement peu de personnes qu'il n'intéresse.

Nous voulons vous parler de l'orgueil.

Il y a longtemps, N. T. C. F., que l'Esprit-Saint a signalé la triste cause de l'éloignement, de l'indifférence et de l'opposition où vivent la plupart des hommes par rapport aux enseignements et aux pratiques de la religion. Voici comment s'exprime l'auteur sacré : *Le premier effet de l'orgueil de l'homme, c'est de l'éloigner de Dieu par une espèce d'apostasie.* (Eccli., X, 14.) Or, comme, en s'éloignant de Dieu, l'homme ne peut rien trouver dans le monde d'intelligent que lui-même, il devra d'autant plus se rechercher, s'aimer, s'admirer, se confier en lui-même, qu'il se sera séparé davantage de la suprême beauté, de la divine intelligence, de la puissance infinie. Ensuite, par cela seul qu'il aura perdu de vue et détrôné, autant que possible, Dieu, son créateur et son maître, l'homme devra se croire dispensé de lui rendre des hommages, de l'invoquer, de lui obéir. Et c'est là précisément la cause incontestable de ce dépérissement de la foi, dont nous sommes les témoins. Sans doute, aujourd'hui comme autrefois, d'autres passions ravissent des cœurs à ce grand Dieu qui les a faits, et la dépravation des mœurs est toujours une source trop féconde d'indifférence, d'impunité, d'hostilité à la religion ; mais il faut bien reconnaître que de nos jours à la cor-

ruption morale, est venue se joindre la dépravation de l'intelligence par l'orgueil, et que cette seconde plaie est peut-être plus profonde, plus envenimée, plus difficile à guérir que la première. Avec certaines passions, la foi sommeille, s'affaiblit, il est vrai; mais au jour de son réveil, elle parle avec empire, elle est écoutée, elle triomphe... Tandis qu'avec l'orgueil la foi, dominée par de vains raisonnements et réduite aux mesquines proportions d'une crédibilité tout humaine, s'anéantit trop souvent sans retour. Et voilà la différence des erreurs de nos pères avec les nôtres. La foi les ramenait du désordre au repentir; notre orgueilleuse raison nous pousse du désordre à l'indifférence ou au désespoir.

Combien est-il donc utile de vous montrer la nature et les suites déplorables de ce funeste orgueil, pour vous encourager à le détester, à le fuir!

Examinons-le d'abord à sa naissance.

Dans les splendeurs du ciel, au sein d'un bonheur sans mélange, sous les yeux de Dieu même, l'orgueil naît au cœur d'un ange, et, semblable au feu près d'un monceau de pailles légères, ce sentiment subtil dévore en un moment des légions d'esprits bienheureux. La gloire de Dieu qu'ils contemplant, la puissance qui les a créés, la bonté qui les comble de ses dons, les hommages de la milice fidèle qui environne son trône, sont méconnus par ces ingrats. La révolte la plus audacieuse, la plus inconcevable, éclate dans tous les rangs de ces célestes intelligences, et le trône du Très-Haut serait envahi ou tout au moins ébranlé s'il pouvait l'être. Et remarquez, N. T. C. F., la source presque imperceptible de ce torrent furieux qui envahit et ravage le ciel. Une simple pensée d'amour-propre, de vaines complaisances dans les perfections dont ils sont ornés : voilà ce qui précipite les anges et les archanges du faite de la gloire dans l'abîme de la plus ignominieuse réprobation. Quelle épouvantable ruine! quelle énergique leçon! Tel fut l'orgueil à son début. Il dépeuple le ciel, bientôt il va désoler la terre. Ouvrons les livres saints, N. T. C. F. : pouvons-nous y lire sans admiration et sans reconnaissance tout ce qu'un Dieu de bonté avait préparé de bonheur pour l'homme? Toute la nature, soumise en quelque sorte aux ordres de ce favori du Très-Haut, devait embellir son existence de toutes les jouissances d'un printemps perpétuel, d'une paix profonde, d'un domaine incontesté. Dieu lui-même, abaissant la hauteur des cieux, se manifestait à l'homme, conversait avec lui, et lui donnait, dès ces jours d'épreuve, un avant-goût des saintes joies du paradis. Jaloux de ce bonheur qu'il avait perdu sans retour, le démon jura la perte de l'homme. Il sait par expérience la souveraine horreur de Dieu pour la superbe, et c'est par la superbe qu'il va séparer Dieu et l'homme... Et voyez la ruse de cet esprit pervers, c'est en fai-

sant remarquer à l'homme les biens qui l'environnent, qu'il va le rendre ingrat; c'est en lui vantant les perfections de Dieu qu'il va les lui faire oublier ou tout au moins méconnaître.

Pourquoi vous interdire de manger de tous ces fruits si beaux et si bons, dit-il à notre mère? Ne craignez pas : vous ne mourrez pas comme on vous en a menacés; mais cette nourriture exquise vous communiquera la science que ce Dieu jaloux voudrait réserver pour lui seul..... et par elle vous deviendrez ses égaux; vous serez des dieux vous-mêmes. (Gen., III.) L'orgueil prête une oreille crédule à ces insidieuses promesses... La raison et la conscience réclament en vain; ce désir insensé l'emporte, et vous savez quels en furent les lamentables résultats. Le chef-d'œuvre de la création fut vicié dans son essence, et de ce tronc si profondément altéré il ne sortira plus que des rameaux flétris.

Toutefois, chose étonnante! N. T. C. F., malgré cette épouvantable punition, l'orgueil sera encore la passion que les hommes se pardonneront le plus aisément : tant elle a d'attraits pour eux, tant ses racines sont profondément fixées dans son cœur! Nous voyons, en effet, dans l'histoire de tous les peuples, l'existence et l'empire de l'orgueil. Nous ne vous parlerons pas toutefois de ces nations idolâtres où l'ignorance de la vraie religion semble favoriser la vaine gloire, l'amour-propre et l'admiration de l'homme pour lui-même. Mais, nous bornant à l'histoire du peuple de Dieu, nous vous inviterons à méditer l'entreprise insensée de la tour de Babel (*Gen., XI*), les murmures d'Aaron et de Marie sœur de Moïse (*Num., XII, 1-15*), l'audacieuse prétention de Coré, Dathan et Abiron (*Num., XVI*), la vaine gloire de David dans le dénombrement de son peuple (*II Reg., XXIV*), l'ostentation d'Ezéchias dans l'exhibition de ses trésors (*Is., XXXIX, 5*), l'orgueil de Nabuchodonosor (*Dan., III*), les prétentions d'Aman (*Esther, III*) : et vous comprendrez à quel point ce vice odieux domine, aveugle et pervertit les hommes... Tel est, en effet, son funeste empire, que les préceptes et les exemples du Fils de Dieu fait homme ne suffiront pas pour en garantir les chrétiens eux-mêmes.

A peine l'Evangile commençait à compter quelques disciples, que déjà le démon de l'orgueil se glisse dans le cœur de Simon. Dans les prodiges opérés par les apôtres, il ne lui montre que le pouvoir qu'ils attestent, que l'admiration qu'ils excitent, et, plein du désir de posséder cette merveilleuse puissance qui doit le distinguer des autres, Simon marchande les dons de Dieu, et propose de l'or pour les obtenir.

Plus tard, sous le fer des persécutions, une des lumières de l'Eglise, un de ses défenseurs les plus habiles, le plus ardent de ses panégyristes, Tertullien, brise les liens de l'unité, et se sépare de la communion des fidèles par attache à son propre

jugement. Jusqu'ici, [N. T. C. F., l'orgueil n'a égaré que quelques individus isolés, à peine remarqués au milieu des progrès de la foi. Mais quand, après trois cents ans d'épreuves, la religion se fut assise sur le trône des maîtres du monde, lorsque tout semblait lui présager pour elle-même la paix qu'elle apportait aux nations, l'orgueil d'un prêtre d'Alexandrie l'ébranla jusque dans ses fondements : Arius ose nier la divinité de Jésus-Christ, et soutient ses blasphèmes en face de l'Eglise réunie à Nicée. Facilement convaincu, il dissimule, il enveloppe ses erreurs de paroles ambiguës, et s'obstine dans son opinion malgré l'autorité irrécusable du tribunal auguste qui le condamne. A sa suite, des prêtres, des évêques s'égarèrent hors des voies de la vérité, et les portes de l'enfer semblent au moment de prévaloir contre l'Eglise et contre son divin auteur.

Que ne pouvons-nous, N. T. C. F., dérouler ici sous vos yeux l'histoire de toutes les hérésies qui ont successivement paru dans l'Eglise ! Vous les verriez toutes sortir de l'orgueil, comme des ruisseaux de leur source. L'Esprit-Saint l'a déclaré par la bouche du Sage : *L'orgueil est la source de tous les péchés* (Ecclesi., X, 15) ; mais il nous faut précipiter notre marche, et nous borner à quelques faits éclatants qui dominent dans l'histoire des nations. Au IX^e siècle, la paix de l'Eglise est troublée par Photius, patriarche intrus de Constantinople. L'ambition, plus encore que ses talents remarquables, l'avaient conduit à ce poste éminent, mais secondaire dans l'Eglise ; son orgueil aspire à l'indépendance. Il s'élève contre la suprématie du siège du Pontife romain, successeur de saint Pierre, et commence ce grand schisme qui ravit à l'unité catholique et à l'orthodoxie chrétienne toutes ces églises d'Orient autrefois si florissantes. Vainement, en deux occasions solennelles (les conciles de Lyon et de Florence), la réunion fut décrétée sous la double garantie de l'autorité spirituelle et de la puissance impériale. L'orgueil maintint son œuvre, et depuis neuf cents ans des millions d'hommes naissent et meurent hors des voies de la vérité et du salut. Dans un temps plus rapproché de nous, l'orgueil blessé d'un jeune moine de Witemberg s'irrite et se répand en invectives virulentes. Des critiques passionnées il passe aux prétentions hasardées, aux propositions hétérodoxes. Puis, indigné des réprimandes et des censures, il se précipite en aveugle dans les plus monstrueuses erreurs. Il le sent, il en convient, il s'en étonne et s'en effraye ; mais son orgueil se refuse à toute rétractation. Il consentirait à se taire, mais il ne veut point être blâmé ; et, pour échapper à la condamnation qui le menace, Luther nie l'autorité du tribunal qui doit la prononcer. Il conteste à l'Eglise les lumières, le pouvoir et le droit que Jésus-Christ lui a donnés en la fondant. Il se place impudemment au-dessus de cette

Eglise apostolique. Il appelle les populations à la révolte, et décrète, dans son omnipotence audacieuse, que désormais chaque homme sera juge de ce qu'il faut croire et de ce qu'il faut faire. Cette glorification impie de l'esprit particulier porte aussitôt ses fruits. A son exemple, vingt hérésiarques s'érigent en réformateurs ; l'Allemagne, la Suisse et l'Angleterre se séparent de l'Eglise. Le grand schisme d'Occident est consommé ; et de ce principe subversif de tout ordre, de toute autorité, vont surgir de nouvelles prétentions, de plus funestes erreurs. Le protestantisme enfante le jansénisme ; Arnauld et Port-Royal lutteront contre l'Eglise de France et contre Rome elle-même. Et l'orgueil de quelques hommes agitera tout un grand royaume. Toutefois, ce torrent passé, la paix renaît dans l'Eglise ; mais au fond des esprits et des cœurs fermentent des principes qui bientôt porteront leurs fruits. Au milieu des perturbations civiles qui donnèrent une nouvelle constitution à la France, des novateurs imbus des idées protestantes et jansénistes portent une main sacrilège sur l'antique et vénérable édifice de notre Eglise. Des laïques prétendent donner une constitution à cette noble portion de l'Eglise universelle, et une assemblée où siégeaient des hérétiques et des impies usurpe les fonctions et l'autorité des conciles. Nous n'entreprendrons pas de vous raconter, N. T. C. F., cette entreprise inouïe dont nous ressentirons longtemps encore les suites déplorables. Le royaume très-chrétien fut pendant quelque temps la proie du schisme et de l'hérésie... Mais la foi, surprise d'abord par l'astuce et la ruse, comprimée ensuite par la terreur, reprit bientôt ouvertement son empire, et notre belle patrie renoua bien vite la chaîne salutaire qui l'attachait à la chaire infaillible du prince des apôtres.

Nous serions trop heureux de pouvoir terminer ici ce lamentable récit des ravages de l'orgueil. Mais l'Eglise de Jésus-Christ, qui vient combattre tous les vices, doit toujours être en butte aux attaques de celui qui les inspire et les nourrit tous. Toujours l'orgueil de l'homme se soulèvera contre la dépendance où la religion veut retenir son esprit et son cœur ; et plus les nations s'éclaireront, plus elles se civiliseront, plus les passions, éveillées par les jouissances terrestres, plus l'esprit, enorgueilli d'un vain savoir, susciteront d'obstacles au règne de la foi et de la vertu... Il en devrait être autrement, sans doute, si la raison était écoutée. L'homme devrait comprendre qu'il n'a point à discuter avec l'Etre infini, et que là où Dieu parle, il n'y a plus qu'à adorer et obéir. Mais quand, au milieu des richesses intellectuelles amassées par soixante siècles ; quand, en présence des merveilles de son industrie, l'homme se replie sur lui-même, il a peine à se défendre d'une secrète complaisance d'amour-propre ; de son empire sur la nature, il conclut que rien ne

peut lui résister. Qu'il est puissant, en effet ! Il descend dans les entrailles de la terre ; il s'élançe jusque dans les nues ; les vallées se comblent, les montagnes s'abaissent, des fleuves se creusent, les distances s'effacent ; l'eau, l'air, le feu, la foudre elle-même semblent lui obéir... Où s'arrêtera l'action de l'homme ? Posera-t-il lui-même des limites à son pouvoir ? Dans l'enivrement de son admiration pour ses œuvres, semblable à l'ange rebelle, il oublie l'auteur de ces dons merveilleux qui l'ont fait roi de la création, et la voix de l'Eglise qui lui crie : *Dieu seul est grand*, l'irrite comme la voix du saint archange Michel irritait Lucifer et ses complices. C'est donc contre l'Eglise que l'orgueil des hommes de notre époque se ruera avec persévérance. Après les railleries indécentes de Voltaire, les sophismes brillants de Rousseau, les systèmes insensés des Dupuis et des d'Holbach, après les séductions perfides de 91, après les proscriptions de 93, s'organisera une lutte incessante contre les dogmes de cette Eglise sainte... Mais ce ne sera pas toujours une guerre ouverte et déclarée. Cette pierre immuable sur laquelle la main de Dieu a assis l'édifice de son Eglise, résiste trop aux assauts de l'impiété : dix-huit siècles d'efforts n'ont pu l'ébranler ; semblable à ces rochers que la mer en courroux bat depuis six mille ans de ses flots impuissants, l'Eglise voit les orages et les tempêtes du monde et de l'enfer gronder et fondre sur elle sans en être ébranlée. On a pu lui ravir ses richesses et ses enfants ; mais on n'a pu entamer un seul de ses dogmes, ni affaiblir une seule de ses preuves, un seul de ses titres à la confiance, à la soumission des peuples. Cette immobilité, son apanage exclusif, qui devrait lui concilier le respect, est précisément ce qui provoque l'orgueil de l'homme. Etonné de cette résistance, au lieu d'en étudier la cause, il s'en irrite, il s'en indigné. Et au lieu de lever les yeux au ciel pour reconnaître le pilote qui tient dans sa main puissante le gouvernail de la barque de Pierre, l'homme de nos jours ne veut voir dans le prêtre ministre de l'Eglise qu'un homme comme lui ; et son orgueil refuse de l'accepter pour docteur et pour guide.

Souvenez-vous, N. T. C. F., de ces paroles des Juifs, du temps de Notre-Seigneur : *Est-ce que cet homme n'est pas Jésus, fils de l'artisan Joseph ? Nous connaissons son père et sa mère. Il n'a point étudié : d'où sait-il donc ce qu'il enseigne ?* (Joan., VI, 42)... Et l'orgueil des pharisiens, des scribes et des docteurs d'alors, s'indignait de la prétention de celui qui parlait aux peuples avec l'ascendant d'un pouvoir qu'il ne tenait pas d'eux... Aujourd'hui c'est la même opposition, mais sous une autre forme. Deux points surtout blessent profondément l'orgueil du monde : l'impénétrabilité des dogmes, et la fixité de la hiérarchie sacerdotale... L'esprit orgueilleux refuse de croire ces vérités révélées, ces mystères insonda-

bles, et sa manie d'organisation actuelle s'indigne de ne pouvoir pas soumettre l'Eglise à ses systèmes de discipline et d'élection, comme les pouvoirs civils dont il dispose à son gré... Rénaissant ainsi les savants et le peuple sous l'étendard de la révolte, l'orgueil de notre temps continue, contre Dieu et contre son Christ, cette guerre impie que le Prophète a signalée dans le psautier II°. Et, aujourd'hui comme alors, le monde refuse d'obéir au Seigneur : et, aujourd'hui comme alors, le monde repousse comme un affront, le joug d'un symbole qu'il n'a pas arrêté lui-même, et l'organisation divine d'un clergé qu'il n'a pas constitué lui-même. Voilà, N. T. C. F., voilà en deux mots la cause la plus générale et la plus puissante de l'indifférence et de l'incrédulité de notre époque. Dévoiler cette cause funeste, n'est-ce pas vous prémunir suffisamment contre elle ?.... N'est-ce pas assez, en effet, de connaître à fond tous ces prétextes dont se couvre notre désobéissance, pour en avoir horreur, et s'empresser d'y mettre un terme ?.... Et que n'aurions-nous pas à dire, si nous pouvions entreprendre de vous démontrer ici la vanité de ces prétentions de l'orgueil humain ?... Nous en avons déjà touché quelque chose dans une de nos précédentes instructions. Aujourd'hui nous vous dirons donc seulement :

1° La religion ne serait pas divine si l'esprit nécessairement borné de l'homme même le plus instruit pouvait pénétrer ses dogmes et ses mystères. En effet, Dieu, en venant nous parler de lui-même, n'a pas dû, n'a pas pu cesser d'être Dieu, c'est-à-dire infini, incompréhensible dans son essence et dans sa manifestation... Mais de même que ses œuvres attestent sa puissance sans expliquer sa nature ; de même ses révélations attestent sa condescendance et ses droits, tout en nous laissant ignorer bien des choses sur leur auteur.

2° La religion ne serait pas divine si ses ministres, vains jonets des mobiles institutions humaines, devaient subir les chances des caprices des princes et de l'inconstance des peuples. Oui, N. T. C. F., de même que Dieu, dans l'ancienne loi, avait constitué un sacerdoce fixe et déterminé quant à son recrutement et à ses attributions, de même, dans la loi nouvelle, Jésus-Christ a établi une corporation exclusivement chargée de continuer sa double mission d'enseigner la religion et de sanctifier les peuples : Pierre et les apôtres sont les premiers anneaux de cette chaîne sacrée qui doit, à travers les siècles, rattacher les hommes à Dieu. Vainement l'enfer et le monde rugiront contre cette organisation du sacerdoce catholique : il n'en demeurera pas moins l'œuvre impérisable du Fils de Dieu. Tout ce que l'esprit de l'homme peut raisonnablement exiger à cet égard, c'est que le prêtre prouve sa mission divine, comme un ambassadeur doit exhiber ses lettres de créance. Mais une fois que vous avez vu votre pasteur en communion avec votre évêque, et l'évêque

en communion avec le pape, vicaire de Jésus-Christ, arrêtez vos recherches : car ces deux degrés vous ont conduits jusqu'à Jésus-Christ même, et vous avez dû lire ces paroles de ce grand Dieu aux premiers évêques, aux premiers prêtres : *Comme mon Père m'a envoyé, je vous envoie aussi moi-même* (Joan., XX, 21); *allez, instruisez les nations; baptisez-les au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. Enseignez-leur à observer les choses que je vous ai apprises.* (Matth., XXVIII, 19, 20.) *Recevez le Saint-Esprit : les péchés seront remis à ceux à qui vous les remettrez, ils seront retenus à ceux à qui vous les retiendrez.* (Joan., XX, 22, 23.) *Je suis avec vous jusqu'à la consommation des siècles.* (Matth., XXVIII, 20.) *Celui qui vous écoute, m'écoute; celui qui vous méprise, me méprise; et en me méprisant, il offense celui qui m'a envoyé.* (Luc., X, 16.) Nous le demandons, N. T. C. F., faut-il d'autres preuves? Est-ce que ces paroles ne sont pas suffisamment claires et formelles? Je laisse au zèle de vos pasteurs à vous expliquer plus au long cette admirable constitution de l'Eglise dont vous êtes les enfants; et, après vous avoir ainsi raconté les déplorables effets de l'orgueil, je vais maintenant vous en dire la punition en ce monde et en l'autre.

La peinture affligeante des effets de l'orgueil devrait suffire à notre raison pour qu'elle en conçût une vive horreur, et nous défendît de sa funeste influence. Mais ce vice a des racines si profondes dans notre nature corrompue, que la raison toute seule est impuissante à nous en préserver. L'orgueil cependant nous déplaît dans les autres; nous ne leur pardonnons guère les prétentions qu'ils affectent, ni la supériorité qu'ils s'arrogent. Et le talent, la vertu, le génie lui-même, n'obtiennent nos hommages qu'autant que la modestie les accompagne... Mais ce que nous ne pouvons supporter dans autrui, nous nous le pardonnons facilement à nous-mêmes; ou plutôt, cherchant à dissimuler à nos yeux ce vice si généralement réprouvé, nous le déguisons sous un nom moins odieux, qui le range parmi les faiblesses dont les plus parfaits ne peuvent pas toujours se défendre. Ce n'est plus qu'un sentiment irrésistible de notre valeur personnelle, qu'un noble amour-propre, que le mouvement bien naturel d'un esprit supérieur et d'une âme élevée, que le bon et légitime usage de l'intelligence que Dieu nous a donnée... Il est donc important, N. T. C. F., de venir au secours de notre faible raison et de lui montrer ce que pense de l'orgueil ce grand Dieu qui doit nous juger tous, et comment il l'a puni.

Or, voici comment s'exprime le Seigneur, au chapitre XIII du *Livre des Nombres* : *Qu'il soit mis à mort, celui qui par orgueil aura violé la loi; car c'est contre Dieu même qu'il s'est révolté... Il y a six choses que Dieu déteste, dit le prophète : la première est l'orgueil.* (Prov., VI, 16, 17.)

Et l'auteur de l'*Ecclésiastique* écrit for-

mellement que *l'orgueil est exécration devant Dieu et devant les hommes.* (Eccl., X, 7.)

Mais qu'est-il besoin des sentences du texte sacré? N'avons-nous pas l'histoire, dont les récits attestent si clairement l'exécution rigoureuse des menaces du Seigneur, qu'il suffit de la lire pour apprendre à les redouter? Voyez en effet, N. T. C. F. : à peine l'orgueil a-t-il paru au cœur des anges, que Dieu les chasse du ciel, et les précipite dans les enfers : l'ange devient un démon, sa beauté originelle est à jamais perdue, et des supplices éternels remplacent les éternelles délices du paradis. (II *Petr.*, II, 4.) Certes, ce n'est pas une faute légère que le Dieu de toute justice punit aussi sévèrement dans ses plus parfaites créatures. Séduits par l'ange rebelle qu'ils devaient remplacer dans le ciel, Adam et Eve ambitionnent des dons que Dieu ne leur a pas donnés. Ils s'abandonnent au désir d'une élévation et d'une science qui leur sont interdites. Et leur vaine prétention ne leur apporte, après les avoir dépourvus des biens dont ils jouissaient, que l'ignorance, la concupiscence et la mort... Que sont devenus ces jours heureux, cette existence si douce, cet avenir si magnifique, cette honorable intimité avec le Créateur?... Exclue du paradis, courbés sous le poids des vengeances divines, nos premiers parents commencent sur cette terre frappée de malédiction la longue série de douleurs et d'infortune que doivent traverser leurs malheureux enfants. Comparez, N. T. C. F., la position d'Adam et d'Eve avant leur péché avec celle que ce même péché leur a faite, et dites-nous si l'orgueil est peu de chose. Mais avançons : Aaron, sévèrement réprimandé de Dieu, Marie frappée de lèpre, le saint roi David, le pieux Ezéchias, aussitôt punis que coupables d'une simple pensée d'orgueil, nous prouvent jusqu'à quel point Dieu déteste ce vice, et justifieraient au besoin l'Eglise qui l'a placé le premier dans la liste des péchés capitaux. Après tous ces exemples, nous comprendrons mieux sans doute les abaissements et les humiliations du Fils de Dieu venu pour réparer, pour combattre et guérir notre orgueil... Et nous ne lirons plus en vain, sans doute, cette recommandation de Jésus-Christ qui résume tout l'Evangile : *Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur.* (Matth., XI, 29.) Quoi de plus capable, en effet, de nous donner une juste idée de l'orgueil, que les paroles et les exemples de Jésus-Christ, après ces punitions éclatantes et terribles dont Dieu a frappé les orgueilleux? Et remarquez, N. T. C. F., que nous ne vous avons cité que des amis de Dieu. A part le démon, qui fut puni sans miséricorde, tous ces personnages dont nous vous avons cité les noms, ne furent châtiés qu'avec mesure; et quelque sévère qu'ait été la punition, il est facile d'y reconnaître, sous les rigueurs de la justice, les desseins miséricordieux de la bonté. Nous pourrions ajouter ici les noms de Nabuchodonosor, de Roboam, d'Amor-

d'Hérode et de bien d'autres dont l'histoire sainte nous a raconté les fautes et la punition sévère ; mais chacun de vous peut lire dans le texte sacré, et j'ai hâte de conclure. C'est pourquoi encore j'omets ici tous les exemples que l'histoire profane pourrait nous fournir des tristes suites de l'orgueil. Quoi de plus capable cependant de nous en inspirer de l'horreur, que le récit des perfidies, des meurtres, des guerres, des crimes sans nombre qu'il a produits ? La terre entière ravagée, désolée d'un pôle à l'autre, des nations sacrifiées à la vanité d'un homme, nous diraient mieux qu'aucun discours combien l'orgueil est funeste, combien il doit être détesté. Pour le comprendre davantage encore, voyez comment Dieu a puni les peuples qui s'y sont le plus abandonnés. Dites-nous, N. T. C. F., où sont aujourd'hui ces empires magnifiques de l'Asie, dont les superbes monarques étalaient avec tant d'ostentation leurs titres orgueilleux?... Où sont Babylone, Thèbes, Porphyre, Memphis, Carthage ? Où en serait Rome elle-même si la religion de Jésus-Christ n'y avait pas établi son siège principal ? Qu'est devenue la puissance de Gènes, de Venise, de la Hollande, du Portugal, de l'Espagne, de Constantinople ? Tous ces empires se promettaient une durée sans bornes... Tour à tour ils ont pesé sur le monde ; mais Dieu a brisé sans retour leur orgueilleuse domination, et c'est en vain qu'on chercherait aujourd'hui, ailleurs que dans l'histoire, un souvenir de ce qu'ils ont été. Mais disons, N. T. C. F., disons, pour notre instruction, une dernière preuve des suites funestes de l'orgueil, sous le rapport religieux surtout. Nous ne vous parlerons pas de la punition infligée aux auteurs de la prétendue réforme : Luther, passant de la fureur au désordre et à la violation honteuse de ses engagements sacrés ; Henri VIII, d'abord le défenseur de l'Eglise, se déshonorant à jamais par la débauche et la cruauté ; et de nos jours, un homme à jamais célèbre, tombé du faite de la gloire la plus pure dans un abîme plus profond peut-être que celui d'où ses *Essais* éloquentes ont retiré tant d'indifférents et d'impies. Malgré tout ce que ces chutes auraient d'instructif pour vous, nous les omettrons. Nous ne vous montrerons pas non plus Rousseau privé de son génie, ni Voltaire effrayant ses amis mêmes par l'horrible et dégoûtante fureur de son agonie. La main de Dieu pesa sur ces orgueilleux philosophes de tout le poids de sa justice pour l'instruction de ceux qu'ils avaient séduits. Nous ne vous dirons rien encore des hommes de nos jours, qui, sur les traces de ces ennemis de Dieu et de l'Eglise, se sont épris d'admiration pour leurs propres pensées, et n'ont plus voulu des enseignements de la foi, des traditions de l'histoire, de l'expérience des siècles passés. Dieu les a frappés d'aveuglement et d'impuissance. Leur talent, et plusieurs en ont beaucoup, demeure stérile ; et, semblables aux constructeurs

de la tour de Babel, ils s'épuisent en de vains efforts. La confusion est dans leur esprit plus encore que dans leur langage. Habiles à démolir, ils n'ont rien édifié encore ; et depuis plus de soixante ans qu'ils sont à l'œuvre, le monde attend en vain ce corps de morale et de doctrine qu'ils veulent substituer à l'Évangile... Ils ont prétendu se passer de Dieu et de son Église ; et, pour nous instruire autant que pour les punir eux-mêmes, Dieu les a abandonnés à leur propre esprit, et nous les voyons s'agiter, s'épuiser et mourir dans le doute, dans l'anxiété, et souvent dans le désespoir. Heureux ceux d'entre eux qui, convaincus enfin de la faiblesse et de l'impuissance de la raison humaine, appellent à leur aide cette religion trop longtemps méconnue, abjurent entre ses mains leurs prétentions et leurs erreurs, et reprennent le joug salutaire de la foi de leurs jeunes années ! En s'humiliant ainsi devant Dieu et devant son Christ, ils se relèvent et s'anoblissent ; l'humilité leur rend avec la vérité le calme de l'esprit, la paix du cœur et les ineffables consolations d'une religion de miséricorde et d'amour.

Terminons, N. T. C. F., par un coup d'œil sur l'utile leçon que nous donne l'état actuel des Églises qui se sont séparées de cette Église catholique dont, grâce à Dieu, nous sommes restés les enfants.

Nous l'avons dit, N. T. C. F., l'Église de Constantinople, au ix^e siècle, tendit à se séparer de l'Église romaine. Elle disputa au successeur de saint Pierre cette suprématie d'honneur et de juridiction, son incontestable apanage. Depuis longtemps déjà siège des maîtres de l'Empire, la ville de Constantin s'indignait de se voir soumise pour le spirituel à cette Rome qu'elle avait remplacée. Elle s'en sépara donc ; et ces hommes orgueilleux qui se révoltaient contre le vicaire de Jésus-Christ, traînent depuis neuf siècles les fers du plus honteux esclavage. Tour à tour dominés, opprimés jusque dans leur foi par les empereurs et par les sultans, ils ont perdu, en se détachant de l'arbre de vie, cette sève qui produit la science et la vertu. L'Église grecque n'a plus qu'une existence extérieure et toute d'organisation, mais sans l'esprit et les œuvres qui prouvent l'assistance divine. Une portion notable de cette Église, envahie sous le joug despotique de la Russie, n'a plus même le sentiment de son abjecte servitude. Le dogme et la discipline sont aux mains d'un conseil présidé par un laïque ; et l'exil, les confiscations, les tortures de toute espèce brisent toutes les résistances, toutes les volontés de ces chrétiens si honteusement asservis.

En Suède, le sénat gouverne cette Église luthérienne ; en Prusse, le prince régleme la liturgie ; et la fière Angleterre reçoit de son parlement et de sa reine pontife ces hauts enseignements qu'elle n'a plus voulu demander à l'Église de Jésus-Christ. Une assemblée de laïques et une jeune

femme dirigent les consciences, et décident de la foi de plusieurs millions d'hommes. Quelle inconcevable, quelle avilissante dépendance ! A cette vue, les catholiques sincères s'affligent, l'impiété rit et triomphe, et l'enfer dilate ses gonffres pour engloutir ces âmes que Jésus-Christ voulait sauver.

Vous le voyez, N. T. C. F., et les individus et les nations sont sévèrement châtiés pour leur orgueil. Dieu les punit en les abaissant devant les hommes, plus encore qu'il ne leur demandait de s'abaisser devant lui, devant lui leur maître tout-puissant, leur créateur et leur Dieu. Comprenez-vous enfin combien l'orgueil est en abomination aux yeux du Seigneur ? Et pourrez-vous bien céder encore aux suggestions de ce vice odieux ? Cependant, interrogez vos consciences, examinez sérieusement la cause de l'indifférence où vous vivez par rapport aux devoirs de la religion. Demandez-vous, dans le secret de votre cœur, pourquoi vous avez abandonné les sacrements ; pourquoi les enseignements et les préceptes de l'Eglise vous trouvent rebelles ; pourquoi, depuis nombre d'années, vous refusez d'aller confesser vos péchés au prêtre représentant de Jésus-Christ et ministre de ses miséricordes ; pourquoi vous violez ces lois antiques et sacrées de l'abstinence et du jeûne... Et si vous êtes de bonne foi, vous reconnaîtrez que l'orgueil en est la cause, l'unique cause peut-être... Alors, à bon droit effrayés de sa trop funeste influence, vous vous hâtez de briser la chaîne monstrueuse qui vous retient loin de Jésus-Christ et des grâces qu'il vous présente ; et bientôt, rentrés en grâce avec lui, vous reconquerez la liberté des enfants de Dieu.

Et vous deviendrez d'autant plus indépendants des misérables passions humaines, que vous aurez accepté plus sincèrement le jong honorable de la foi et des pratiques catholiques. Par elles, en effet, l'esprit s'élançait vers les plus sublimes conceptions, sur les traces des Pascal, des Bossuet, des Malebranche, des Riambourg, des Bonald ; et par elles le cœur s'exerce aux vertus les plus parfaites, à l'exemple des Vincent de Paul, des François de Sales, des Fénelon et des Belzunce.

Puissions-nous tous, N. T. C. F., abjurant cette fausse et funeste indépendance d'un orgueil qui ne peut que nous égarer, nous asservir et nous perdre comme il en a perdu tant d'autres, nous montrer désormais soumis d'esprit et de cœur à cette Eglise sainte et infallible que Jésus-Christ nous a donnée pour nous conduire au ciel !
Ainsi soit-il !

VIII. INSTRUCTION PASTORALE

ET MANDEMENT

Pour le carême de 1846.

SUR L'EGLISE.

Au commencement de cette sainte quarantaine, que la divine miséricorde nous permet de voir encore, nous venons, nous très-chers frères, vous répéter ces paroles qui terminaient notre mandement de l'an dernier : « Puissions-nous tous, abjurant » cette fausse et funeste indépendance d'un » orgueil qui ne peut que nous égarer et » nous perdre, comme il en a perdu tant » d'autres, nous montrer désormais soumis » d'esprit et de cœur à cette Eglise sainte » et infallible que Jésus-Christ nous a » donnée pour nous conduire au ciel ! »

Ce vœu de notre affection paternelle, il n'y a pas de jour que nous ne le formions au pied des saints autels ; mais, à l'approche de ce temps de propitiation et de salut (181), notre sollicitude pastorale aime à le répéter, et à conjurer de l'exaucer celui qui nous a établi votre pasteur et le surveillant de vos âmes. Oui, nous demandons à Dieu, par les mérites infinis de Notre-Seigneur Jésus-Christ, qu'en ces jours où l'Eglise notre mère appelle et veut réunir sous ses ailes tous ses enfants, tous en effet écoutent sa voix, répondent à son appel et viennent recueillir les grâces qu'elle va leur présenter, la parole de vérité, le pardon des péchés et le pain mystique de la vie éternelle : triple bienfait qu'elle seule peut nous dispenser ; car, retenez-le bien, N. T. C. F., de même que nul ne peut aller au Père que par Jésus-Christ (Joan., XIV, 6), de même nul ne peut aller à Jésus-Christ que par l'Eglise : Si quelqu'un n'écoute pas l'Eglise, a dit le Sauveur lui-même, regardez-le comme un païen (182), c'est-à-dire comme un homme hors de la voie de la vérité et du salut.

En présence de cette vérité que la raison et la foi démontrent jusqu'à l'évidence, pouvons-nous ne pas désirer que vous vous montriez tous et toujours les fils soumis, les enfants dociles de cette Eglise de Jésus-Christ ?

Pour affermir et resserrer de plus en plus les liens heureux et sacrés qui vous attachent à cette Eglise, nous examinerons rapidement ensemble les divers caractères auxquels Jésus-Christ a voulu que nous reconnussions son Eglise, ce guide qu'il nous a commandé de suivre.

Et cette étude, N. T. C. F., est bien celle que notre époque nous indique et nous impose si nous voulons rester chrétiens. De même, en effet, que, dans une place assiégée par des ennemis nombreux, l'attention et la force de la défense se portent sur le point qui paraît le plus menacé, de même, en présence des attaques dont l'Eglise est l'objet, notre attention et nos études doi-

(181) *Tempus acceptabile, dies salutis.* (II Corinth. VI, 2.)

(182) *Si quis Ecclesiam non audierit, sit tibi sicut ethnicus et publicanus.* (Math., XVIII, 17.)

vent se porter sur ce point si important de notre croyance. Au reste, cependant, ne soyons pas trop surpris si, après dix-huit siècles de combats et de triomphes, l'Église de Jésus-Christ est encore attaquée de nos jours. Son divin fondateur lui a prédit ses *lutttes* (Joan., XV, 20) et ses succès. Elle aura toujours à combattre, mais *les portes de l'enfer ne prévaudront jamais contre elle.* (Matth., XVI, 18.)

Les persécutions sanglantes des tyrans, les sophismes des philosophes anciens, les hérésies et les schismes, l'ont successivement éprouvée. Depuis un siècle surtout l'enfer a éprouvé contre elle tous les moyens dont il dispose : les sciences et les arts, les princes et les peuples, ainsi que David l'avait prédit au psaume deuxième, l'ont attaquée à l'envi ; ils l'ont raillée, ils l'ont calomniée, opprimée, persécutée ; ses prêtres, ses pontifes, son chef, ils les ont accusés, emprisonnés, massacrés ou bannis. Ils ont pillé ses trésors, brûlé ses livres, profané ses autels, envahi ou démoli ses temples, blasphémé son divin Auteur. Ils ont inondé les villes et les campagnes de gravures, de pamphlets, de romans, de livres de toute espèce, où l'impiété, mise à la portée de tous, devait enrôler tous les hommes sous leur bannière, dans la guerre qu'ils avaient déclarée à Dieu et à Jésus-Christ son Fils. Mais *celui qui met un frein à la fureur des flots* (Job, XXXVIII, 11) a déjoué leurs projets impies, si bien concertés cependant. Après quelques triomphes permis aux méchants, Dieu a eu pitié des hommes, et, par ces mêmes moyens qui avaient égaré nos pères, les sciences, les arts et les livres, il a préparé ce mouvement religieux qui depuis quelque temps reporte les esprits et les cœurs vers Jésus-Christ et vers son Église. Aujourd'hui, en France, l'impiété vaincue n'ose plus nier la divinité du Sauveur, ni l'authenticité de nos livres saints. Elle ne nous persécute plus ouvertement, mais elle n'a pas abandonné ses desseins : elle conspire toujours, mais elle dissimule ses complots ; et, par une ruse digne du démon qui l'inspire, elle cherche à exploiter contre la religion véritable ce sentiment, ce besoin impérieux qui portent à la rechercher. N'espérant plus nous empêcher d'être chrétiens, elle veut au moins nous empêcher d'être catholiques, et tous ses efforts semblent maintenant se borner à nous détourner de la vraie voie. Elle n'insultera plus la religion en général ; elle ne vomira plus ses blasphèmes et ses railleries sacrilèges. . . . Elle parlera même quelquefois le langage de l'Évangile, dont elle ventera au besoin la sainte morale et la touchante simplicité. . . . Mais elle tentera constamment de substituer à l'Église de Jésus-Christ une société de sa façon, ou telle autre Église que nous voudrions inventer nous-mêmes. Elle nous permettra de nous créer un sacerdoce et un symbole dont elle fera même volontiers l'éloge, dont elle prendra volontiers la défense, ainsi que nous l'avons

vu pour cette prétendue Église française, ainsi que nous le voyons pour toutes les sectes dissidentes. Mais en même temps elle s'efforcera de ruiner par tous les moyens possibles le sacerdoce catholique et le symbole de cette antique Église, la seule qui l'offusque réellement, parce qu'elle est la seule véritablement divine.

En présence de cette tactique persévérante de l'enfer et du monde coalisés contre notre Église, c'est donc un devoir rigoureux d'étudier les bases sur lesquelles elle repose.

Remontons à son origine, et voyons comment elle s'est établie.

Quatre mille ans d'expérience n'avaient que trop démontré l'impuissance de l'homme sous le double rapport de la science véritable et de la vertu. . . . L'illusion à cet égard n'était plus possible, et l'orgueil, vainement exalté par l'esprit de mensonge, était forcé de s'humilier devant l'ignorance et les vices qui avaient envahi la terre. De toute part on attendait le Docteur et le Réformateur divin que les Juifs annonçaient, et dont une tradition confuse avait conservé la promesse parmi les nations. On sentait qu'aucun homme ne pouvait dissiper les épaisses ténèbres qui obscurcissaient les plus belles intelligences, ni ramener dans le sentier de la vertu le genre humain égaré dans les voies des désordres les plus honteux.

Le moment marqué dans les desseins de Dieu étant arrivé, le Libérateur paraît, revêtu de tous les caractères qui peuvent le faire reconnaître, et de toute la puissance qu'exige sa mission réorganisatrice. Il parle aux savants et aux simples le même langage ; il enseigne à tous la même doctrine, et, dédaignant les brillants systèmes des philosophes de la Grèce et de Rome, il se borne à rappeler aux hommes que Dieu les a créés pour le connaître, l'aimer et le servir, et pour posséder, après les jours d'épreuves, l'éternel bonheur des cieux. . . . Il révèle ce qu'on doit croire, il établit ce qu'on doit faire ; par son enseignement, en apparence si simple et à la portée de tous, il élève l'esprit, il purifie le cœur, il règle la vie, et, sur ses traces, le monde rentrera dans le domaine de la vérité et de la vertu.

Mais, cette réforme, il ne fera que la commencer, qu'en indiquer les moyens, qu'en établir et en poser les bases. Puis, avant de retourner à son Père, il désignera un conseil qu'il chargera de continuer son œuvre, et de gouverner la société qu'il est venu fonder. C'est à ces hommes de son choix qu'il confiera le dépôt de sa doctrine, la garde de ses préceptes, la dispensation de ses bénédictions et de ses grâces ; et, pour qu'ils puissent s'acquitter efficacement de la mission qu'il leur donne, il les remplira de son esprit, il les revêtira de son autorité divine ; il les présentera aux peuples comme d'autres lui-même, et consacrera leurs droits en déclarant *qu'il les envoie comme son Père l'a envoyé* (Joan., XX, 21),

pour instruire et pour sanctifier les hommes.

Nous vous avons exposé ces vérités, N. T. C. F., dans nos instructions précédentes: nous nous bornons à vous les rappeler, parce qu'elles nous montrent la base sur laquelle repose l'Eglise de Jésus-Christ, dont nous vous conjurons de vous montrer les enfants fidèles.

Pour peu qu'on veuille sérieusement réfléchir, on sent aisément que Jésus-Christ devait en agir ainsi. On comprend qu'il devait établir une autorité souveraine dans son Eglise pour la régir et la défendre contre la légèreté de l'esprit et contre l'influence des passions. En fondant sa société, son Eglise, à laquelle tous les hommes sont appelés, Notre-Seigneur n'a pas changé la nature humaine, il lui a laissé toute sa faiblesse et toutes ses passions; mais il a mis à sa disposition des moyens efficaces à l'aide desquels elle triomphera de tous les obstacles.

Ces moyens, c'est l'enseignement, ce sont les sacrements. Mais, pour que cet enseignement ne soit point altéré, pour que ces sacrements, sources de grâces, ne soient point dénaturés, il a dû établir des gardiens vigilants, un tribunal sublime et infaillible; il a dû demeurer lui-même, autant que possible, le gardien et le juge de son Eglise. Il l'a fait, et sa parole si formelle nous en est un sûr garant: *Je suis avec vous jusqu'à la consommation des siècles.* (Matth., XXVIII, 20.)

Donc, N. T. C. F., du moment que nous aurons connu cette Eglise de Jésus-Christ chargée de nous enseigner et de nous sanctifier, nous n'aurons plus qu'à nous soumettre par la foi à son autorité divine, et qu'à régler notre vie par ses préceptes moraux. Alors, il s'agit donc tout simplement pour nous de chercher au milieu des communions qui se prétendent églises chrétiennes, celle qui se présente avec tous ces caractères que nous venons d'énoncer, et que nous réduirons à quatre titres principaux que la raison elle-même nous indique comme indispensables :

L'Eglise véritable doit être *une*: Jésus-Christ est venu fonder une *société*, une *famille*, une *bergerie*; l'unité seule peut conserver son œuvre et répondre à ses vœux.

L'Eglise véritable doit être *sainte*, puisqu'elle est établie pour sanctifier les hommes.

Elle doit être *catholique* ou universelle, puisque tous les hommes de tous les temps, de tous les pays, de tous les états et de tout âge, sont appelés à en faire partie.

Enfin elle doit être *apostolique*, c'est-à-dire remonter aux apôtres, comme le ruisseau doit être en communication avec sa source, sous peine de voir ses eaux se tarir.

Ces notions sont incontestables.

Or, N. T. C. F., trois communions revendiquent le titre d'Eglise de Jésus-Christ, et se présentent chacune comme la seule et fidèle dépositaire de son enseignement et de ses grâces : l'Eglise romaine, l'Eglise grecque, et la société protestante. Nous vous avons montré l'an dernier que ni la foi, ni les grâces que Jésus-Christ est venu apporter au monde, n'étaient avec ces deux sociétés qui se sont, plus tôt ou plus tard, séparées de l'Eglise de Rome. L'esprit de mensonge et d'orgueil leur a donné naissance, et Dieu, qui *résiste aux superbes* (Jac., IV, 6), Dieu, qui veut qu'on regarde comme un *païen celui qui n'écoute pas l'Eglise*, les a livrées à toutes les fluctuations de l'esprit humain et à toutes les erreurs qu'il enfante

Vainement la tradition et l'Ecriture sainte sont encore là comme deux phares pour montrer, au nom de Jésus-Christ, la vraie route qu'il nous a tracée. En refusant un gardien à la tradition, et un interprète à l'Ecriture sainte, ces sociétés hétérodoxes ne trouvent dans ces deux moyens de salut qu'une source féconde d'erreurs inévitables : car la tradition s'oblitére, et se charge, en traversant les siècles, des vaines opinions populaires, et des systèmes des savants, et l'Ecriture sainte elle-même, tirillée en sens contraires par ceux qui la lisent seuls, ou ignorée par le plus grand nombre qui ne la lit pas, n'a plus rien de certain, ni de déterminé, ni d'utile : d'où il résulte que ces sociétés ne se soutiennent à l'état de communion ou d'église que par la puissance des princes qui ont voulu joindre à leur sceptre royal la houlette de pasteur des âmes (183), et qui réglementent la foi comme ils réglementent leurs armées ou leur police. Là où cet appui leur manque, elles se morcellent en mille sectes divergentes qui ne sauraient rédiger un symbole commun, et qui n'ont, pour rallier leurs membres incohérents, que le drapeau de leur insurrection commune contre l'Eglise romaine.

Seule au monde, cette antique Eglise, mère de toutes les autres, se présente à nous revêtue de tous les caractères auxquels Jésus-Christ a voulu que nous reconnussions la gardienne de la foi et la dépositaire de son autorité divine.

Seule elle est *une*, elle est *sainte*, elle est *catholique*, elle est *apostolique*, comme nous le chantons tous les dimanches et la messe : *Credo... unam, sanctam, catholicam, et apostolicam Ecclesiam.*

Elle est *une* de cette triple unité qui à elle seule prouverait l'assistance permanente de son divin Fondateur : *une* par la profession d'une même foi ; *une* par la participation aux mêmes sacrements ; *une*, enfin, par la soumission aux mêmes pasteurs légitimes, dont le chef est le pape.

Ce triple lien fait sa force et sa gloire, et il est impossible de ne pas en être émerveillé quand on l'examine sérieusement.

Unité de foi d'abord. Allez d'un pôle à l'autre, parcourez les deux hémisphères : dans quelque église catholique que vous vous présentiez, vous entendrez chanter le même Symbole et prêcher la même croyance.

Le langage et les mœurs changent avec les climats; avec eux les cérémonies du culte varient elles-mêmes; mais la foi, mais le symbole, expression de la foi, demeurent immuables, comme le Dieu de vérité. Et aujourd'hui, comme autrefois, l'Église catholique repousserait de son sein quiconque tenterait d'altérer un seul article de sa croyance.

Que les sectes dissidentes, qui n'ont pu s'établir qu'en morcelant le Symbole, soient plus tolérantes, on le conçoit : les fils ont les mêmes droits que leurs pères; et refuser aujourd'hui ce qu'on a préconisé il y a trois siècles, ce serait anéantir le principe vital de la prétendue réforme, le droit, quelque absurde qu'il soit, de modifier à son gré sa croyance. Toutefois, comme la raison et ce qui reste de foi s'effrayent de ces dissidences inévitables et de ces variations successives, nos frères égarés ont été obligés d'inventer des principes fondamentaux dont, à leur avis, la croyance suit pour cette unité qu'il nous envient et qu'ils s'efforcent de copier autant qu'ils peuvent. Mais c'est en vain : ces principes prétendus fondamentaux leur échappent. A peine admis en théorie et en bloc, ils sont contestés dans la pratique et dans l'examen particulier que chacun, avec raison, se croit le droit d'en faire. Toutes les fois que ces Églises ont voulu se réunir pour traiter de leur croyance, la discordance la plus complète a rendu impossible toute convention doctrinale : témoin, pour ces temps modernes, le synode de Genève en 1835, celui de Lausanne en 1838, la conférence pastorale de Paris l'année dernière, et, en ce moment même, le synode de Berlin. Alors, pour cacher aux populations cette plaie incurable, on a jeté sur tout le corps de la doctrine le manteau dérisoire d'un vague et sacrilège accord qui dispensait d'en formuler les bases (184.) En présence de cette incohérence incontestable dont nos frères errants sont effrayés eux-mêmes, combien le chrétien catholique doit se réjouir de la nette et uniforme expression de sa foi ! combien il doit tenir à cette sainte unité !

A l'unité dans la foi, l'Église catholique joint seule aussi l'unité dans l'usage des sacrements. Bien différente encore de ces malheureuses Églises séparées, elle a constamment admis et enseigné les sept sacrements, leur nature et leurs effets; et sa foi, comme sa discipline à cet égard, ont maintenu et maintiennent la croyance et l'usage de ces moyens que Jésus-Christ a mis à notre disposition pour nous sanctifier. Le temps et les circonstances ont pu décider l'Église à formuler des recommandations ou des ordres que la tiédeur ou la négligence

de ses enfants ont rendus nécessaires, comme pour le baptême des enfants, et pour la réception, au moins annuelle, des sacrements de la pénitence et de l'eucharistie; mais qu'on lise toutes les liturgies en usage dans l'univers catholique, et cette ferme unité apparaît en opposition avec les incertitudes et les hésitations des dissidents. Si les uns, en effet, admettent nos sept sacrements, les autres n'en veulent que trois, quelques-uns n'en reconnaissent plus que deux, ou même qu'un seul (le baptême). Encore plusieurs, à Genève et en Allemagne, refusent ils d'y voir autre chose qu'une simple initiation, qu'une symbolique cérémonie. L'enseignement de l'Église, les monuments incontestables d'une tradition constante, les paroles mêmes de l'Écriture sainte, sont pour eux sans signification ou sans pouvoir; et les grâces du divin Sauveur demeurent sans canaux et sans fruits. Est-ce que vous ne sentez pas, N. T. C. F., toute la force qu'apportent à notre croyance, d'une part cette diversité des croyances hétérodoxes, et d'autre part l'uniformité de notre foi à cet égard?.... La vérité ne peut être dans les contradictions de nos frères; l'Église catholique nous la montre dans son admirable et constante unité.

Troisièmement, enfin, l'Église catholique est une par sa soumission aux mêmes pasteurs légitimes, dont le chef est le pape, vicair de Jésus-Christ, et successeur de saint Pierre. A toute société il faut des lois, des magistrats, des tribunaux, une autorité suprême qui décide en dernier ressort. Pour trouver dans la société chrétienne ces garanties d'ordre, d'unité et de durée, reportons-nous, N. T. C. F., à ce moment où Notre-Seigneur Jésus-Christ confie à ses apôtres la mission d'aller annoncer l'Évangile à tous les peuples, et pesons bien les paroles si expresses qu'il emploie : *Tout pouvoir m'a été donné dans le ciel et sur la terre; allez donc, enseignez toutes les nations.. leur apprenant à observer toutes les choses que je vous ai commandées; voici que je suis toujours avec vous jusqu'à la fin du monde.* (Matth., XXVIII, 18-20.)

Quelle autorité pour instruire!... Jamais pareille ne fut conférée sur la terre. Elle arrive aux apôtres de la Toute-Puissance même, et leur soumet le genre humain entier. Quelle sûreté, quelle confiance ne donne point à leur enseignement ce seul mot : *Je suis avec vous!*

Que ne pourrions-nous pas vous dire à ce sujet!... Mais nous devons nous borner à vous faire remarquer deux points qui ressortent évidemment de ces paroles de Notre-Seigneur :

Premièrement, il établit un corps de pasteurs qu'il charge d'enseigner les hommes, de leur apprendre à observer les choses qu'il leur a enseignées lui-même.

Secondement, il revêt ces pasteurs de son autorité divine, il leur garantit l'assistance

(184) Voir les procès-verbaux de ces synodes.

continuelle de sa présence, et veut qu'on les écoute comme on l'écouterait lui-même, comme on écouterait son Père qui l'a envoyé (Luc., X, 16). D'où nous devons conclure qu'il existe dans l'Eglise de Jésus-Christ un corps de pasteurs; un enseignement qui leur est confié; une assistance divine qui leur est garantie; et de la part des fidèles une obéissance qu'on leur doit : constitution divine qui durera jusqu'à la fin du monde.

Or, N. T. C. F., où en trouver les éléments ailleurs que dans l'Eglise catholique? Autour d'elle nous voyons surgir et s'agiter des sociétés qui se parent du titre d'Eglise chrétienne; mais aucune d'elles ne nous présente cette unité de hiérarchie qui établit d'une part l'autorité de l'enseignement, de l'autre le devoir de l'obéissance. Aussi l'indépendance et la révolte les fractionnent sans cesse, et les réduiront à l'individualisme le plus absolu. Chez nous, au contraire, tout prétexte est ôté à la division; l'unité la plus formelle se maintient malgré l'orgueil des esprits et les passions de chaque époque, malgré les préjugés nationaux, l'influence des climats et la diversité du langage. Appuyée sur les paroles de Jésus-Christ, l'Eglise catholique montre à tous ses enfants, dans la personne du pape, celui qui doit paître tout le troupeau, *les brebis*, c'est-à-dire les évêques, aussi bien que *les agneaux* (Joan., XXI, 17), c'est-à-dire les simples fidèles. De cette chaire suprême sur laquelle s'est assis saint Pierre, chargé par Jésus-Christ de confirmer ses frères (Luc., XXII, 32), le pasteur des pasteurs veille sur toute Eglise dont il est le chef, et la gouverne avec l'assistance des successeurs des apôtres, les évêques, ses frères. A ce siège auguste est attaché non-seulement une primauté d'honneur, mais un droit de juridiction universelle. Revêtu du même caractère sacré de l'épiscopat, tous les évêques catholiques s'inclinent devant le vicaire de Jésus-Christ, et, sous son autorité paternelle mais divine, ils instruisent et gouvernent la portion de l'Eglise qui leur a été confiée. Par eux se perpétue le sacerdoce, se distribue l'enseignement. *Sentinelles de la maison d'Israël, ils veillent sur la doctrine et sur les âmes, sachant bien que Jésus-Christ leur en demandera compte un jour.* (Isa., LXII, 6; Hebr., XIII, 17.) Autour de ces pasteurs, chargés de l'enseignement et du gouvernement de l'Eglise catholique (Act., XX, 28), les prêtres et les fidèles forment le corps de l'Eglise dont le pape et les évêques sont la tête; mais avec cette différence essentielle, qu'en vertu de leur caractère sacerdotal et de la mission qu'ils ont reçue, les prêtres sont les collaborateurs des évêques, dans le soin et dans le droit d'enseigner les populations. Ils reçoivent des évêques la sève sacrée, c'est-à-dire la parole divine et les grâces que, par la prédication et par les sacrements, ils doivent communiquer aux simples fidèles. Ainsi, la vie spirituelle circule dans tous les membres de ce grand corps de l'Eglise de Dieu; et quel-

ques développements qu'il acquière, sa vigueur ni sa fécondité n'en seront point altérées, parce qu'il en trouve le principe et la garantie dans cette hiérarchie si nettement établie. C'est ainsi que, dans un grand arbre, la sève circule des racines au tronc, du tronc aux branches et des branches aux plus petites feuilles, tant que l'unité subsiste, c'est-à-dire tant que par leur union toutes ces parties ne font qu'un sous des titres différents et avec des fonctions diverses. Mais séparez une feuille, une branche, le tronc même de ces racines que le Créateur a chargées de les nourrir; bientôt ils languissent; la sève qu'ils avaient gardée au moment de leur séparation s'épuise, se vicie; et, hors d'état de la remplacer, toutes ces parties se dessèchent et meurent sans retour.

N'est-ce pas là, N. T. C. F., ce que nous voyons accompli pour tous ces chrétiens qui se sont séparés de l'Eglise, à quelque titre qu'ils l'aient fait?... Quels qu'aient été, avant leur séparation, leurs mérites, leurs vertus, leur piété, leur foi même; quelque rang qu'ils aient tenu dans l'Eglise de Dieu, quelque grand qu'ait été leur nombre, quelque unanime qu'ait paru d'abord leur société, bientôt leur impuissance à se conserver unis apparut au grand jour, et, pour avoir méconnu, en un seul point peut-être, le grand principe des droits des pasteurs et des devoirs des brebis, ils ont anéanti, contre leur gré sans doute, toute autorité dans les supérieurs, toute obéissance dans les fidèles; avec leur principe il n'y a plus d'unité possible, chacun demeure libre de se créer un symbole et un sacerdoce à sa guise; et l'hérésie, le schisme, que l'Ecriture sainte et tous les saints Pères nous représentent comme des énormités, comme des attentats, se trouvent désormais au rang des actions permises; avec ce principe, les intentions du Sauveur sont méconnues, ses ordres méprisés, son œuvre même se trouve anéantie; il n'y a plus d'Eglise, il n'y a même plus de révélation, le monde est retombé dans l'abîme d'où Jésus-Christ l'avait fait sortir.

Mais nous nous arrêtons trop longtemps sur ce caractère de l'Eglise de Jésus-Christ. Il est vrai qu'à lui seul il pourrait suffire pour nous faire reconnaître dans l'Eglise catholique l'Eglise véritable.... Nous devons appeler aussi votre attention sur les autres notes qui assurent également à l'Eglise romaine ce titre incontestable.

A l'unité l'Eglise joint la sainteté. Quand, il y a trois siècles, Luther leva l'étendard de la révolte contre l'Eglise romaine, il fallut bien qu'il colorât son audacieuse entreprise d'un motif spécieux qui en déguisât l'impiété. Des noms odieux furent donnés alors par les novateurs à cette Eglise vénérable; des torts inouïs lui furent supposés; et ces prétendus réformateurs, qui se paraient encore des apparences de la plus rigide vertu, ne craignirent pas d'appliquer à l'Eglise romaine, leur mère et leur maîtresse, le nou-

et les crimes de la Babylone de l'*Apocalypse*.... Pendant longues années les sectes dissidentes ont répété ces injures, mais le temps en a fait justice : *aujourd'hui les hommes instruits ne les croient plus* (185), et ceux qui aiment la vérité et qui se respectent un peu, se gardent bien de les répéter.

Il faut donc reconnaître hautement que l'Église catholique est encore aujourd'hui réellement *sainte, sanctam*.... *Ecclesiam*. *Sainte* par son chef et divin fondateur Jésus-Christ, auteur et source de toute sainteté ; *sainte* par sa doctrine, qui enseigne et recommande toutes les vertus ; par ses pratiques, qui les facilitent ; par ses sacrements, qui communiquent ou augmentent la grâce pour y persévérer. Qui de nous, en effet, N. T. C. F., ne sent pas qu'en se laissant guider par l'Église, en se soumettant aux devoirs qu'elle impose, en recevant pieusement les sacrements qu'elle administre, en réglant enfin sa vie par ses préceptes et par ses conseils, il arriverait à la sainteté sur les traces de ces milliers de saints dont nous avons reçu les noms au baptême, et dont l'exemple est là comme une invitation continuelle à la sainteté ?

Il est vrai que dans cette Église *sainte* tous ne sont pas saints : il est vrai qu'il s'y rencontre des pécheurs, et même de très-grands pécheurs.... ; mais il est vrai aussi, il est incontestable qu'ils ne sont pécheurs que parce qu'ils contredisent la doctrine qu'ils professent, négligent les sacrements ou les profanent, et, foulant aux pieds les engagements sacrés de leur baptême, violent les lois que l'Église leur impose. Nous serions tous des saints si nous étions fidèles à notre foi.

Mettez en regard de Jésus-Christ et des apôtres les prétendus réformateurs qui, à diverses époques ont morcelé l'Église de Dieu... Nous craindrions de vous scandaliser si nous vous racontions leur conduite, que leurs disciples eux-mêmes, d'ailleurs, auraient voulu dérober à tous les yeux. Photius, Luther, Calvin, Zuingle, Æcolampade, Cranmer, Henri VIII, ont laissé des souvenirs qui contrastent singulièrement avec leurs titres orgueilleux de réformateurs de l'Église. C'est au point qu'on aurait peine à croire à de tels excès, si des monuments authentiques n'en avaient conservé le récit incontestable ; et les enseignements de ces nouveaux docteurs tendaient à justifier ces monstrueux désordres. Leurs livres sont là pour le démontrer au besoin : s'ils avaient pu prévaloir, c'en était fait de la vertu.... Mais la droite raison a préservé nos frères errants des conséquences rigoureuses de la doctrine de leurs maîtres ; et, malgré le naufrage de la foi qu'ils ont malheureusement perdue, malgré la séduction des passions que leur religion impuissante ne saurait réprimer, ils valent mieux que

leurs fondateurs. L'influence salutaire de la religion catholique les a préservés, à leur insu, de la triste influence des principes de leur Église et des exemples de leurs pères.

Mais, après cet hommage volontaire rendu aux vertus morales de ces frères infortunés, il faut bien reconnaître que les vertus chrétiennes, la mortification, l'humilité, la charité, sont à peu près inconnues chez eux. Et pour nous borner à une seule vertu, le triomphe, il est vrai, et la gloire de l'Église catholique, où sont, hors de cette Église romaine, les œuvres, les monuments de la charité que Jésus-Christ est venu enseigner aux hommes ?

Parmi nous, malgré les ravages de l'impunité, nous avons encore des asiles pour toutes les misères, des serviteurs et des servantes, pour les pauvres et pour les malades, des instituteurs pour l'enfance, des guides pour la jeunesse, des associations pieuses où la faiblesse et le repentir trouvent un appui. Chaque jour, malgré les empêchements de l'enfer et du monde, chaque jour enfante de nouvelles vocations, produit de nouvelles œuvres ; et la misère cessera plutôt que le dévouement catholique.

Nous ne parlerons pas du zèle des prêtres, de l'abnégation de nos religieux, du courage de nos missionnaires, de l'héroïsme de nos martyrs : et cependant que de belles pages notre époque, toute dégénérée qu'elle est, fournira à l'histoire de la charité chrétienne ! Il nous suffit d'avoir constaté l'empire de cette vertu, que dix-huit siècles n'ont point rendue stérile, et qui, à elle seule, suffirait sans doute pour attester au monde la sainteté de l'Église qui a su la conserver.

Une et sainte, comme vous venez de le voir, N. T. C. F., l'Église romaine est encore seule *catholique*, c'est-à-dire universelle, *Ecclesiam catholicam*.

La catholicité, dit le catéchisme, signifie que l'Église s'étend à tous les temps et à tous les lieux. A tous les temps d'abord : figurée dans l'ancienne loi, elle compte au nombre de ses enfants les patriarches et les prophètes qui ont espéré, qui ont annoncé le Sauveur qu'elle adore, les mystères qu'elle croit, les sacrements qu'elle administre. A tous les temps encore, en ce sens, qu'invariable dans ses dogmes et dans sa morale, elle sera pour les hommes des derniers jours du monde ce qu'elle a été dès son origine, pendant plus de dix-huit siècles, et ce qu'elle est aujourd'hui. Oui, l'on peut dire de cette épouse mystique de Jésus-Christ ce que l'Apôtre disait de Jésus-Christ lui-même, en recommandant aux Hébreux le souvenir de ceux qui leur avaient prêché la foi, et de se tenir en garde contre les doctrines qui s'en écartaient : Elle était avant nous, elle est avec nous, elle sera jusqu'à la fin des siècles (186).

(185) Thèse publique du pasteur Naville. Genève, juin, 1839

(186) *Jesus Christus heri et hodie, ipse et in secula.* (Hebr., XIII, 8.)

Elle s'étend aussi à tous les lieux : soleil de vérité destiné à dissiper les ténèbres et les ombres de la mort dans lesquelles le genre humain était plongé, l'Eglise de Jésus-Christ doit briller à tous les yeux comme l'astre qui nous donne la lumière corporelle. Toutes les nations doivent être illuminées de sa splendeur : ainsi le ventent la justice et la bonté de Dieu. Il n'y a point de nation que le Seigneur exclue de sa miséricorde ; il n'y en a pas qu'il ne veuille appeler à la connaissance de la vérité (187) ; et saint Paul, inspiré par l'esprit de Dieu, a constaté à l'avance que la voix de l'Eglise se fera entendre jusqu'aux extrémités du monde (188), ainsi que le prophète royal l'avait lui-même annoncé.

Elle s'étend enfin à tous les hommes : le Juif et le gentil (*Rom.*, X, 12), les nations civilisées et les peuples barbares, l'ancien et le nouveau monde, les vastes continents et les îles semées au sein des mers, l'ignorant aussi bien que le savant (*Rom.*, I, 14), l'enfant, le jeune homme et le vieillard, tous, dans les desseins de Dieu, peuvent arriver au salut ; toutes les nations doivent pouvoir entrer dans cette bergerie du bon pasteur, et composer sous sa houlette un seul et même troupeau dirigé par un unique pasteur, ainsi que Jésus-Christ s'en est clairement expliqué lui-même dans ces paroles si formelles : *J'ai encore d'autres brebis qui ne sont pas de cette bergerie ; il faut que je les amène, et il n'y aura qu'un troupeau et qu'un pasteur.* (*Joan.*, X, 16.)

N'est-elle pas accomplie, N. T. C. F., cette promesse du divin Sauveur ? Où trouver aujourd'hui, je ne dirai pas une nation, mais une simple penplade où l'Eglise catholique n'ait fait entendre sa voix et présenté les grâces dont elle dispose ?..... Combien est honorable pour elle le récit de ses travaux à cet égard ! Les annales des missions sont la glorieuse continuation des actes des apôtres, et l'Eglise ne cessera d'y fournir des pages, qu'au jour où le dernier des élus y aura inscrit son nom. Qui pourrait donc lui refuser ce beau titre de *catholique*, qu'elle seule a le droit de porter, et sous lequel ses ennemis eux-mêmes la désignent le plus ordinairement.

Enfin l'Eglise de Jésus-Christ doit être *apostolique*, c'est-à-dire être fondée sur les apôtres : *Credo... apostolicam Ecclesiam.* Or l'Eglise catholique repose seule sur cette base auguste dont la pierre angulaire est le Fils de Dieu lui-même, suivant l'expression énergique de l'apôtre saint Paul dans son Epître aux Ephésiens (XI, 20) ; et cette essentielle prérogative, elle nous la montre dans sa foi, dans ses sacrements, dans son sacerdoce : triple aspect sous lequel elle nous apparaît la digne et unique héritière des croyances, des bénédictions et des pouvoirs confiés aux apôtres par Jésus-Christ notre Seigneur.

Sa foi est celle des apôtres. Dix-huit siècles n'en ont point altéré la pureté. Les passions des hommes, les subtilités des sophistes, l'autorité des empereurs, les épreuves de la discussion, les recherches de l'histoire, les ténèbres des époques de décadence, n'ont pu effacer ni affaiblir un seul de ses dogmes. A chaque tentative du schisme ou de l'hérésie elle opposait le bouclier des traditions apostoliques, et maintenait ainsi l'intégrité de son symbole : héritage précieux que nous possédons sans l'apprécier assez peut-être. Pensez en effet, N. T. C. F., que ce symbole que nous récitons dans nos maisons, que nous chantons dans nos Eglises, est le même que les premiers chrétiens récitaient dans leurs assemblées, et plus tard dans les catacombes, sous le fer des tyrans ; c'est le même que l'on chanta dans ces célèbres conciles de Nicée, de Constantinople, de Chalcedoine, de Lyon, de Florence et de Trente.

Récitons le désormais en pensant que nous sommes les échos fidèles des siècles qui nous ont précédés, et que cette formule si vulgaire est l'expression de la foi des apôtres, le précieux dépôt des enseignements de Jésus-Christ même.

L'Eglise romaine est encore *apostolique* dans ses sacrements ; c'est-à-dire qu'elle a conservé toutes ces sources où le divin Sauveur a déposé ses grâces pour la sanctification de tous les hommes. Quand, en présence de la révolte qui signala le commencement du xvi^e siècle, l'Eglise, réunie en concile œcuménique à Trente, énuméra les sacrements, elle ne se borna pas à les définir : elle établit sur des démonstrations irréfragables leur nature, leur usage, leur origine divine ; et, invoquant le témoignage des quinze siècles écoulés, elle les fit déposer tous en sa faveur, remontant ainsi jusqu'aux apôtres, et mettant pour toujours à l'abri de ces noms vénérés les sept trésors que l'enfer cherchera toujours à nous ravir. Combien nous aimerions, N. T. C. F., à vous exposer ici cette longue série de témoignages des âges précédents, à vous faire entendre tous ces Pères, ces docteurs, ces évêques, innombrable et sainte phalange, légion invincible qui, pendant les six premiers siècles surtout, semble avoir été suscitée de Dieu autant contre les royeurs modernes que contre l'idolâtrie, le schisme ou l'hérésie de leur époque. Mais il nous faut renoncer à cette satisfaction si légitime, qui nous prendrait un temps considérable, et nous borner à vous dire qu'en ce point comme en tout autre l'Eglise catholique n'a rien ajouté ni rien retranché aux traditions apostoliques. Dès ces premiers temps, comme aujourd'hui, sept sacrements existèrent dans l'Eglise de Jésus-Christ, et nos frères égarés qui étudient l'histoire commencent à reconnaître qu'on les a trompés à cet égard.

(187) *Dens omnes homines vult salvos fieri et ad cognitionem veritatis venire.* (*1 Tim.*, II, 4.)

(188) *In omnem terram eivm sonns eorum, et in fines orbis terræ verba eorum.* (*Rom.*, X, 18.)

On les a trompés encore quand on a supprimé comme invention superstitieuse le signe de la croix, les saintes cérémonies, les rites pieux, les jeûnes, l'abstinence, les images, tous ces secours que l'Église avait dès l'origine offerts à la faiblesse de notre esprit et à la dureté de notre cœur.... Aujourd'hui tous ces pieux usages sont pleinement vengés des insultes de l'hérésie. Il n'y a pas jusqu'à notre *Benedicite* (189) qui ne nous vienne des apôtres; et les efforts qu'on a faits pour supprimer ces saintes pratiques n'auront servi qu'à nous les rendre plus respectables et plus chères.

Enfin, N. T. C. F., l'Église romaine est *apostolique* dans son sacerdoce; c'est-à-dire que ses évêques et ses prêtres actuels sont aussi bien les successeurs des apôtres que les évêques et les prêtres qui ont immédiatement succédé à ces premiers élus de Notre-Seigneur.

Et il importe beaucoup qu'il en soit ainsi. En effet, si, pour tous les chrétiens, c'est une vérité de foi que Jésus-Christ est venu fonder sur la terre une Église; qu'il a établi dans cette Église un sacerdoce chargé d'enseigner, d'administrer les sacrements; qu'il a commandé d'écouter les prédicateurs de sa loi; qu'il leur a promis son assistance jusqu'à la fin du monde; il faut nécessairement que l'Église qui se prétend chrétienne établisse d'une manière incontestable qu'elle tient ses pouvoirs des apôtres, comme un ambassadeur exhibe ses lettres de créance, comme un héritier établit ses droits à l'héritage qu'il revendique.

Or c'est là précisément ce que fait l'Église romaine, et ce que seule elle peut faire. Du pape régnant, Grégoire XVI, elle remonte d'âge en âge jusqu'à saint Pierre, dont il est le 258^e successeur. Elle montre autour de cette chaire principale les autres chaires épiscopales groupées comme autour d'un foyer qui leur communique la vie; et pour tous ses évêques, sans exception aucune, elle établit la filiation authentique qui leur assure leurs titres et leurs droits. Quiconque ne peut pas montrer qu'il tient ses pouvoirs des apôtres, s'attribue à tort le titre et les fonctions de pasteur. Son sacerdoce est sans valeur, son ministère est une usurpation sacrilège. Saint Paul l'a condamné à l'avance, quand il a écrit ces paroles aux Romains : *Qui pourra se donner à soi-même la mission d'annoncer la parole de Jésus-Christ? (Rom., X, 15.)* Le divin Sauveur lui-même, lisons-nous ailleurs, *a dû recevoir de son Père la mission (Hebr., V, 5)* qu'il a transmise à ses apôtres; et les saints Pères ont toujours opposé aux prétentions des novateurs cette nécessité de la transmission des pouvoirs apostoliques dont l'Église catholique était seule en possession. Chaîne mystérieuse, mais visible, qui rattache tous les prêtres catholiques à la chaire de saint Pierre, et par elle aux apôtres et à Jésus-

Christ même, en même temps qu'elle interdit l'entrée du bercail à ces faux pasteurs qui s'arrogent un titre et des fonctions évidemment usurpées, et en même temps encore qu'elle vous garantit à vous-mêmes la légitimité du ministère que nous remplissons parmi vous. Vos prêtres tiennent de nous leurs pouvoirs; nous avons reçu les nôtres du vicair de Jésus-Christ, du successeur de saint Pierre. Appelé à partager avec lui cet héritage des apôtres, nous continuons parmi vous leur sacerdoce, qu'une succession non interrompue nous a transmis dans son intégrité.

Maintenant, N. T. C. F., qu'il nous soit permis de demander à nos frères égarés d'où leur vient le sacerdoce qu'ils exercent... qui les a ordonnés prêtres, prédicateurs ou ministres... Il est facile sans doute de se dire envoyé de Dieu, ministre du saint Évangile, recteur ou pasteur... Tous vous pouvez usurper ce titre et ces fonctions : mais l'Église de Jésus-Christ, l'Église apostolique, peut seule vous en mettre légitimement en possession. *Quiconque n'entre pas par cette porte dans le bercail, n'est qu'un larron, n'est qu'un voleur*, suivant l'expression énergique du divin pasteur lui-même. (*Joan., X, 1.*) Il faut donc de toute nécessité tenir de l'Église le caractère sacerdotal, ses pouvoirs spirituels, sa mission canonique, ou reconnaître qu'on n'a aucun droit aux fonctions de pasteur des âmes. C'est ce que, dès le II^e siècle, Tertullien et saint Irénée (190) objectaient aux hérétiques; c'est ce que toujours et partout l'Église apostolique n'a cessé de leur représenter. Luther lui-même, et plus tard les chefs de l'Église anglicane, sans penser qu'ils se condamnaient eux-mêmes, opposaient cet argument invincible à ceux qui, à leur exemple, se posaient en évangélistes, en prédicateurs : tant il est évident pour tous que nul ne peut s'immiscer de lui-même dans le ministère évangélique, et que c'est de ceux-là seulement à qui Jésus-Christ les a confiés, qu'on peut recevoir les pouvoirs et la mission de parler et d'agir en son nom. Aussi, pour échapper à cette juste réprobation, pour déguiser autant que possible l'illégitimité de leur sacerdoce et de leur Église elle-même, nos frères errants repoussent aujourd'hui la dénomination de luthériens, de calvinistes. Cette qualification d'ailleurs, en même temps qu'elle accusait leur origine humaine et assez récente, ne convient plus, en effet, à des sociétés où chacun se forme sa croyance, et peut la varier indéfiniment au gré de son esprit.

Ils ont pris le nom plus commode et plus honorable de chrétiens évangéliques. — Mais, l'Évangile qu'ils invoquent les condamne; ils sont forcés d'y lire : *Celui qui n'écoute pas l'Église, regardez-le comme un païen et un publicain.*

(189) TERTULL., *Apolog.*

(190) TERTULL., *de Præscript.*, S. IRENÆUS, *contra Hæret.*

C'en est assez, sans doute, N. T. C. F., pour établir le droit exclusif de l'Eglise romaine au sacerdoce apostolique. Oni, il faut dire : « Ou Jésus-Christ n'a point organisé l'Eglise, ou l'Eglise catholique est celle qu'il a organisée (191). » Glorieuse prérogative qui affermit notre foi, déjà fortement appuyée sur les autres titres que cette Eglise sainte peut seule revendiquer. Elle est donc certainement cette *bergerie unique* où l'*unique pasteur* (Joan., X, 16), Jésus-Christ doit rassembler toutes ses brebis, en quelque lieu du monde que la Providence les ait fait naître, et, remarquez-le bien, c'est vers ce bercaïl que se dirigent en effet tous ceux qui prennent la religion au sérieux, croient au christianisme, et veulent trouver la vérité, la grâce et la salut. Et c'est là encore, N. T. C. F., un argument bien puissant en faveur de notre sainte Eglise catholique. Il est en effet bien digne de remarque, ce mouvement intérieur qui, au sortir de nos agitations politiques et de notre indifférence religieuse, arrache à leurs affaires, à leurs préjugés, à leurs habitudes et à leurs passions cette foule d'esprits élevés, ces âmes ardentes, ces cœurs sensibles et généreux, pour les pousser vers l'Eglise catholique... N'est-il pas étonnant qu'en présence de ces Eglises diverses qui se partagent le monde, ce soit précisément vers l'Eglise catholique que se dirige, du sein du judaïsme, de l'hérésie, ou de l'impïété, quiconque veut être vraiment chrétien ? Vainement le protestantisme ouvre ses voies larges et commodes; vainement il offre à l'indépendance de l'esprit le vague mobile de ses symboles, et aux faiblesses du cœur la dispense de la pénitence et des bonnes œuvres (192-93); on dédaigne ce facile christianisme; et l'Eglise qui prescrit le jeûne et l'abstinence, l'Eglise qui impose la confession des péchés, la soumission de l'esprit et la réforme du cœur, cette Eglise est celle que l'on choisit et qu'on préfère...

(191) Thèse publique du pasteur Naville. Genève, juin, 1859.

(192-93) LUTHER, t. 1, p. 545; Conciles protestants de Wittenberg, d'Iéna, de Worms; Confession de foi des calvinistes; Synode de Dordrecht.

(194) Jacques I^{er}. Ce prince avait aussi beaucoup d'estime pour l'évêque de Genève. La reine, mère de Louis XIII, lui ayant envoyé pour ses étrennes un exemplaire de l'*Introduction à la vie dévote*, enrichi de pierres fines, il fut si satisfait de ce livre, qu'il le porta longtemps sur lui, et le lisait assidûment. Quelques années après, ayant reçu le *Traité de l'Amour de Dieu*, par le même saint, il prononça tout haut, dit un écrivain contemporain, « qu'il avait un très-grand désir de voir l'auteur et qu'il ne se pouvait pas faire que ce ne fût un grand personnage; et, dit-on, qu'il reprocha à ses évêques qu'il n'y en avait point parmi eux qui eût écrit jusqu'à présent de ces choses qui ressentent purement le ciel et l'esprit angélique, ni même qui osât l'entreprendre. Le bienheureux François en ayant eu la nouvelle, « Eh! dit-il, qui me donnera des ailes comme à la colombe, et je volerai à ce roi, en cette grande île, toute couverte des bronillards de l'erreur! Belle île, dis-je, que tous les bous appelaient autrefois la patrie des Saints!

Ce libre choix que tant de motifs humains devraient empêcher, reconnaissons-le, N. T. C. F., est un puissant préjugé en faveur de notre Eglise; tout homme réfléchi et impartial en conviendra sans peine. Il est vrai, malheureusement, qu'au contraire de cette foule qui, de toute part, se rend dans le sein de l'Eglise romaine, notre siècle voit quelques hommes l'abandonner pour se faire protestants. Mais, sans prétendre sonder ici les consciences, que Dieu seul peut scruter...; sans vouloir opposer des centaines d'hommes à quelques rares individus; sans même nous prévaloir de la science profonde, de la piété sincère et des vertus incontestées de ces nouveaux catholiques qui nous arrivent des universités, des académies, et surtout du clergé d'Allemagne et d'Angleterre...; sans faire ressortir le sacrifice qu'ils ont à faire, pour la plupart, d'une position honorable et d'une fortune brillante qu'ils ne peuvent point retrouver dans la nouvelle voie où ils s'engagent...; nous vous dirons tout simplement: Comparez ceux qui nous quittent à ceux qui viennent à nous; humainement et moralement parlant, le départ des uns et l'arrivée des autres ne déposent-ils pas en faveur de notre foi? Nouveau préjugé légitimé que tout esprit droit aimera à étudier. C'est surtout, disons-nous, au sein de l'Eglise anglicane que se manifestent davantage ces idées de retour à l'Eglise romaine. C'est là que ce travail des intelligences consciencieuses se développe de manière à nous permettre de voir prochainement s'accomplir le vœu de saint François de Sales et les espérances de Bossuet, dont nous aimons à vous citer ici les paroles prophétiques:

« J'ai une inclination particulière, écrit le saint évêque de Genève, j'ai une inclination particulière à cette grande île » et à son roi (194), et « en recommande incessamment la conversion à la divine

« Oh! vive Dieu! Si Son Attesse Sérénissime (le duc de Saveré) me le permet, je me lèverai et m'en irai à Niuve; je parlerai à ce roi, et lui dirai, au péril de ma vie, le mot du Seigneur, et la parole qu'il a faite à mille générations. » Ce bon prélat déplorait la misère d'un si grand roi et d'un si grand royaume, et avait coutume de dire qu'il se sentait porté d'une inclination particulière à son amour et à son salut; et jamais ne tombait en propos de grands personnages, soit prélats, comme saint Anselme, saint Thomas; soit princes, comme saint Edouard et d'autres, que, conférant ces temps-là avec le misérable état de l'hérésie et du schisme, il ne proférait des paroles causées par sa douleur intérieure, et ne témoignât par soupirs les vœux qu'il faisait pour sa conversion. »

(Histoire du B. François de Sales, par Auguste DE SALES.)

« J'espère donc, milord, que Dieu, qui a opéré de si grandes choses dans un homme de votre élévation et de votre mérite, les fera servir au salut de plusieurs; et, dans cette heureuse occasion, je suis sollicité à redoubler les vœux que je fais depuis

« majesté, mais avec confiance que je serai
« exaucé avec tant d'âmes qui soupirent
« pour cet effet. » (Lettre de saint François
de Sales à son frère.)

« Une nation si savante, disait Bossuet,
« ne demeurera pas longtemps dans cet
« éblouissement : le respect qu'elle con-
« serve pour les Pères, et ses curieuses et
« continuelles recherches sur l'antiquité, la
« ramèneront à la doctrine des premiers
« siècles. Je ne puis croire qu'elle persiste
« dans la haine qu'elle a conçue contre la
« chaire de saint Pierre, d'où elle a reçu le
« christianisme.... Enfin, les temps de ven-
« geance et d'illusion passeront, et Dieu
« écouterà les gémissements de ses saints.»
(Bossuet, *Hist. des Variat.*, liv. VII, c. 14.)

L'esprit de Dieu plane évidemment au-
jourd'hui sur cette île célèbre, qui jadis mé-
rita d'être appelée le des saints. Quand,
aux premiers jours du monde, l'*Esprit di-
vin se reposa sur les eaux qui couvraient la
terre* (Gen., I, 2), il les féconda par sa puis-
sance, les vivifia par sa vertu, et y déposa
les germes des merveilles qui devaient en
sortir : ainsi nous est-il permis de penser que,
par la grâce de Dieu, une création nouvelle
va sortir de ce chaos stérile de l'Eglise établie.
Hâtons par nos prières cette conversion
complète d'un grand peuple qui nous doit
déjà peut-être ce réveil de sa foi.... Aux
jours de nos discordes civiles, l'Angleterre
accueillit généreusement nos évêques et nos
prêtres, que l'impiété triomphante avait
bannis.... En présence de leur infortune et
de leur piété, les préventions seurent, les
lois elles-mêmes furent désarmées.... La
nation tout entière rivalisa de zèle et de
charité envers nos compatriotes exilés. Le
catholicisme reprit, dès ce jour-là, posses-
sion de l'Angleterre, et la paya de son hos-
pitalité en lui rendant la foi. Depuis un
demi-siècle, le Dieu qui mit six jours à
créer le monde, prépare le triomphe de la
vérité ; et le moment semblo venu où l'E-
glise romaine va recevoir cet enfant prodig-
ue, si longtemps égaré loin d'elle. Chaque
jour nous annonce des conversions nou-
velles : les savants, les docteurs, les minist-
res, se hâtent de revenir à nous. Les po-
pulations viendront à leur suite, et toute
chair verra le salut envoyé de Dieu. (Luc.,
III, 6.) C'est pour obtenir cette grande grâce.

« si longtemps pour la conversion de la Grande-
« Bretagne, Je vous avoue que, lorsque je considère
« la piété admirable qui a si longtemps fleuri dans
« cette île, autrefois l'exemple du monde, je sens,
« s'il m'est permis de le dire, mon esprit ému en
« moi-même, à l'exemple de saint Paul, en la voy-
« ant attachée à l'hérésie ; et je frémis de voir
« qu'en quittant la foi de tant de saints qu'elle a
« portés, elle soit obligée de condamner leur con-
« duite, et de perdre en même temps de si beaux
« exemples qui lui étaient donnés pour l'éclairer.
« Mais j'espère plus que jamais que Dieu la regar-
« dera en pitié. »

(BOSSUET, lettre du 28 novembre 1685, à milord
Perth, à la conversion duquel avait beaucoup con-
tribué la lecture des ouvrages de Bossuet, et sur-

qu'un des plus illustres évêques de l'An-
gleterre nous a adressé au nom de tous ses
collègues, une lettre dont vous allez en-
tendre la lecture. C'est un appel à votre foi
et à votre charité. Vous y répondrez pour
la gloire de Dieu, pour le salut de vos frè-
res, pour l'exaltation de la sainte Eglise
notre mère commune, et pour votre propre
sanctification. En demandant à Dieu le re-
tour de ce peuple dans le sein de l'Eglise,
unique, sainte, catholique et apostolique,
vous vous affermirez dans la fidélité qu'elle
a le droit d'attendre de vous, ses enfants
de prédilection ; et, en sollicitant pour les
autres la grâce d'être reçus dans cette barque
dont saint Pierre tient le gouvernail, vous
mériterez d'être portés par elle dans le port
de la bienheureuse éternité. Ainsi soit-il.

IX. INSTRUCTION PASTORALE ET MANDEMENT

*A l'occasion du jubilé et pour le carême
de 1847.*

SUR L'INDULGENCE DU JUBILÉ.

Celui que Jésus-Christ Notre-Seigneur a
établi son vicaire en ce monde, le *chef de son
Eglise* (Matth., XVI, 18), le guide et le père de
tous les hommes ; celui dont l'élévation sur
la chaire de saint Pierre a été saluée par d'u-
nanimement acclamations d'allégresse et d'es-
pérance ; celui enfin qui, du haut de la col-
line sainte, doit veiller sur les *pasteurs* aussi
bien que sur les *troupeaux* confiés à leurs
soins (Joan., XXV 15, 17), le pape Pie IX,
nous a chargé, nos très-chers frères, de vous
transmettre sa bénédiction paternelle, les
premiers accents de sa sollicitude pastorale,
et les vœux ardents d'un zèle qui comprend
l'immensité de sa tâche et se dévoue à la
remplir. Doublement heureux de satisfaire
en même temps notre piété filiale et notre
affection paternelle, nous nous empressons
d'être l'écho de cette voix apostolique et de
vous faire entendre aujourd'hui les paroles
bénites de notre commun père.

Déjà la renommée vous a dit tout ce que
l'âge, le caractère, les talents et les vertus
du souverain pontife semblent garantir de
succès à son règne. Jamais pontificat n'a
commencé sous de meilleurs auspices, et,
à ne consulter que la sagesse humaine, ja-
mais ni souverain, ni oave n'ont vu se pro-

tout de l'*Exposition de la foi catholique*. — Lettres
diverses, cxxiv.)

« Vous avez pu connaître, par toutes mes lettres,
« le tendre amour que je ressens pour l'Angleterre
« et pour l'Ecosse, à cause de tant de saints qui
« ont fleuri dans ces royaumes, et de la foi qui y
« a produit de si beaux fruits. Cent et cent fois
« j'ai désiré avoir l'occasion de travailler à la réu-
« nion de cette grande île, pour laquelle mes vœux
« ne cesseront jamais de monter au ciel. Mon dé-
« sir ne se ralentit pas, et mes espérances ne sont
« point anéanties. J'ose même confier en Notre-
« Seigneur que l'excès de l'égarement deviendra
« un moyen pour en sortir. »

(Le même au même, 14 mars 1689. — Lettres
diverses, clvi.)

mettre un plus bel avenir... Mais, instruit à l'école de la divine sagesse, Pie IX sait depuis longtemps que ni la science, ni même la vertu, ne suffisent pour assurer le succès du ministère sacré du prince et du pontife; qu'il faut encore cette assistance de Dieu dont David parle dans ses psaumes (XCIII, CXXIII, CXXVI), et que l'apôtre saint Paul explique dans son Epître aux Corinthiens. (I *Cor.* III, 7.) Et c'est pour vous engager à la demander avec lui que le suprême pontife vous parle pour la première fois. Vous entendrez sa prière, N. T. C. F., et nous en sommes assuré, tous vous prierez pour notre saint-père le pape; tous vous demanderez pour lui la sagesse de Salomon, le zèle d'Esdras, la fermeté d'Onias. — Ou plutôt vous conjurerez le Seigneur de faire revivre en lui tous ces saints pontifes qui ont successivement gouverné l'Eglise de Dieu, reculé ses limites, maintenu sa discipline et déjoué les projets de l'enfer et du monde conjurés contre elle.

Membres de ce corps mystique dont le souverain pontife est le chef visible, à l'exemple de Jésus-Christ lui-même, son chef invisible, nous devons tous prier l'Esprit-Saint d'inspirer et de diriger celui de qui nous doit venir la direction spirituelle, afin que, *confirmés par lui* dans la foi (*Luc.*, XXII, 31, 32), conduits par lui dans les voies du salut, nous arrivions tous, brebis et pasteurs, à la bienheureuse éternité.

En retour de ce devoir, Pie IX ouvre en notre faveur les trésors spirituels dont l'Eglise a la garde et la dispensation, et pour quelques pratiques de pénitence, pour quelques actes de piété qui portent déjà avec eux leur récompense, celui à qui Jésus-Christ a promis de *délié dans le ciel tout ce qu'il aurait délié sur la terre* (*Matth.*, XVI, 19), nous offre le don précieux d'une indulgence plénière qu'il ne tient qu'à nous d'obtenir.

Vous entendrez tout à l'heure, N. T. C. F., les propres paroles du pasteur universel; qu'il nous soit permis de les faire précéder de quelques réflexions sur le pouvoir spirituel de l'Eglise et sur l'inestimable faveur que son auguste chef nous présente de sa part.

Il n'est malheureusement pas rare de rencontrer par le monde des hommes qui n'ont pas une idée bien juste du pouvoir de l'Eglise sur les âmes, et qui ne voient dans son sacerdoce, fondé par Jésus-Christ, que des précepteurs de morale et des régulateurs du culte. Sans doute, N. T. C. F., l'esprit et le cœur de l'homme avaient besoin des enseignements de Dieu pour revenir aux vrais principes de la religion et de la vertu, et, sous ce double rapport, le sacerdoce de la loi nouvelle a reçu la mission de ramener le genre humain dans les voies de la vérité et de la justice. Mais l'ennemi de notre salut n'avait pas seulement aveuglé l'intelligence et corrompu le cœur, il avait conquis,

il conquiert encore tous les jours sur la volonté de l'homme une influence qui l'en rend trop souvent le maître. De plus, en poussant ainsi les hommes au péché, il augmente leur dette envers la justice divine et amasse sur eux des trésors d'indignation et de vengeance.

C'est contre ce funeste mais incontestable empire du démon que Jésus-Christ a armé son Eglise du pouvoir de lier et de délier. C'est contre les déplorables résultats du péché qu'il lui a conféré le droit de faire aux pécheurs repentants la remise plus ou moins plénière de leur dette, c'est-à-dire de la juste peine due à leurs péchés en ce monde et en l'autre.

Ainsi, instruire les hommes, les diriger dans les voies de la morale et de la religion, les arracher à la puissance du démon, leur appliquer avec un sage discernement, et pour suppléer à leur impuissance personnelle, les mérites de Jésus-Christ et des saints, voilà, N. T. C. F., notre mission, à nous prêtres et pasteurs. Dans des instructions précédentes, nous avons indiqué ou expliqué les deux premiers de ces quatre devoirs. Aujourd'hui, examinons rapidement les deux derniers.

Il est de foi que le pécheur devient, par son péché, *esclave de celui dont les inspirations funestes l'ont porté au mal* (195). Notre-Seigneur l'a déclaré formellement aux Juifs en leur annonçant qu'il *venait les arracher à la servitude* (*Joan.*, VIII, 34), et les apôtres saint Pierre et saint Paul l'ont écrit, l'ont prêché aux premiers chrétiens. D'ailleurs, ces autres paroles du divin Sauveur : *Tout ce que vous délierez sur la terre sera délié dans le ciel*, ne montrent-elles pas assez clairement, d'une part, la sujétion, l'esclavage du pécheur : *il est lié...*, et de l'autre le pouvoir de briser ces chaînes, accordé aux prêtres de la loi nouvelle?... Telle a toujours été la croyance de l'Eglise, et les efforts de l'impiété, du schisme et de l'hérésie n'ont rien pu contre elle.

Pour la combattre, il a fallu fouler aux pieds la vérité historique, le témoignage des saints Pères, l'enseignement des apôtres, l'autorité des livres saints, la raison elle-même : et encore a-ce été en vain. La vérité a triomphé de toutes ces attaques, et le dogme du pouvoir des clefs est resté inébranlable, comme le résultat nécessaire de la venue de Jésus-Christ, et comme le seul moyen d'en appliquer le bénéfice aux âmes qu'il veut racheter. Par ce moyen, en effet, le Sauveur n'a pas seulement vécu il y a dix huit siècles; mais, s'unissant en tout à l'action de ses ministres, toujours vivant en son Eglise, il brise par elle les liens des pécheurs, que par elle il a d'abord enfantés à la foi. Supposez, au contraire, un moment la cessation de ce pouvoir dans l'Eglise : le sacerdoce est aboli. C'est ce qui est arrivé chez les protestants. L'œuvre de la rédemption se trouve interrompue, et les

(195) *Rcm.*, VI, 16; *1 Pct.*, II, 19.

hommes retombent dans l'esclavage du démon, comme, partout où l'enseignement du sacerdoce catholique a cessé, ils sont retombés dans l'indifférence, le doute ou l'erreur. Il faut la parole pour établir la foi dans les âmes et pour l'y entretenir (*Rom.*, X, 14, 17); mais il faut le *pouvoir des clefs pour leur ouvrir le ciel* (*Matth.*, XVI, 19) par le baptême et par la pénitence. Ces saintes fonctions font l'essence du ministère sacerdotal, et le divin Sauveur les a formellement établies lui-même. *Enseignez les nations. Baptisez-les...* (*Matth.*, XXVIII, 9.) *Ce que vous délierez sur la terre sera délié dans le ciel.* (*Matth.*, XVI, 19.) En présence de paroles si expresses et si claires, on s'étonne que ce pouvoir ait jamais pu être révoqué en doute. Est-il un magistrat dont l'autorité soit plus évidente, un ambassadeur dont la mission et les pouvoirs soient plus explicites et plus incontestables? Aussi, pour un chrétien instruit et sincère, ne saurait-il exister le moindre doute à cet égard. Mais de la franche reconnaissance de ce pouvoir divin à son usage, il y a une distance telle, que beaucoup de chrétiens hésitent à la franchir. On croit; l'esprit est convaincu, la vérité paraît incontestable, on l'admet sans hésitation; mais recourir à ce pouvoir si salutaire, demander, ou tout au moins recevoir les grâces dont il peut devenir pour nous la source, voilà malheureusement ce que trop de chrétiens négligent de faire, malgré les enseignements si formels d'une foi dont ils aiment cependant à se dire les enfants soumis. Il est facile de découvrir la cause de cette contradiction entre la croyance et les œuvres. Croire à des vérités évidentes est un effet de la droiture naturelle de l'esprit, excité et secondé par la grâce. — C'est voir la vérité comme on voit les objets corporels, à l'aide de la lumière qui les éclaire : il n'y a qu'à ouvrir les yeux. Mais soumettre son cœur, mais régler ses penchants, mais gouverner sa vie d'après les préceptes austères de la morale chrétienne, mais s'assujettir aux pratiques de la pénitence, la *confession* de ses péchés, la *satisfaction* qu'ils exigent, voilà, N. T. C. F., ce qui coûte trop à notre nature, et répugne trop à notre orgueil, pour que tous ceux qui croient s'y décident naturellement. C'est donc de courage, et non de foi, que manquent la plupart de ces chrétiens qui négligent d'aller demander à l'Église la rémission de leurs péchés. Ils la désirent au fond du cœur; leur raison et leur conscience leur en font sentir le besoin. Ils se promettent bien de la réclamer; ils espèrent bien la recevoir un jour, et, dans cette résolution qui leur devient funeste, dans cet espoir trompeur, ils laissent passer, chaque année, sans en profiter, ces jours de grâces et de salut, où l'Église les appelle, au nom de Jésus-Christ, à ce tribunal sacré préparé par la miséricorde d'un Dieu qui veut nous sauver tous. (*I Tim.*, II, 4.)

Voyons donc, N. T. C. F., non pas s'il y a péché à différer ainsi l'accomplissement d'un devoir annuel; s'il y a péché à désobéir à ce précepte si positif : *Tous tes péchés confesseras, à tout le moins une fois l'an.* Il est impossible d'en douter. Mais voyons quelle est cette rémission de nos péchés, et quelles faveurs particulières y ajoute l'Église en cette circonstance du *Jubilé*.

La foi nous enseigne qu'en vertu des pouvoirs de Jésus-Christ même, nous recevons dans le sacrement de pénitence la rémission de nos péchés, de telle sorte que l'enfer se ferme sous nos pas, que nous recouvrons nos droits au ciel, et que nous n'avons plus à payer à la justice divine que cette dette temporelle qu'on acquitte par la *satisfaction*. Ainsi l'ont cru et pratiqué tous les siècles précédents, depuis les apôtres. Partout nous voyons à côté du pardon accordé aux pécheurs pénitents l'obligation d'œuvres satisfactoires imposées souvent pour de longues années, quelquefois même pour toute la vie. Assurément la certitude du pardon obtenu ne dispensait pas de ces pénitences plus ou moins austères, plus ou moins publiques. Mais ces pénitences elles-mêmes n'affaiblissaient pas la confiance qu'on avait dans la rémission accordée. On comprenait qu'une si grande grâce valait bien les réparations imposées; et plus on appréciait cette condescendance miséricordieuse d'un Dieu qui pouvait si justement repousser et punir, plus on se soumettait avec empressement et reconnaissance aux exigences si modérées de sa justice. Mais qui fixera la nature et la durée de ces réparations? Qui réglera les conditions de cette réconciliation de l'homme avec son Dieu?

Evidemment ce ne peuvent être que ceux à qui Jésus-Christ a donné le pouvoir illimité de *remettre* et de *retenir*, de *lier* et de *délier*. C'est entre leurs mains qu'il a remis les intérêts de sa gloire, les droits de sa puissance, les exigences de sa justice. *Les pouvoirs qu'il leur a confiés sont ceux qu'il a reçus lui-même de son Père* (196). C'est donc à eux, et à eux seuls, qu'il appartient de mesurer ce qu'ils doivent exiger du pécheur avant de le réconcilier avec Dieu. Ici, N. T. C. F., deux écueils sont à éviter! Une sévérité trop grande qui épouvanterait notre faiblesse, et une facilité trop indulgente qui favoriserait notre lâcheté naturelle. L'esprit de Dieu, qui dirige l'Église, saura lui faire éviter ces deux excès, et tempérer convenablement l'une par l'autre la miséricorde et la sévérité. Le temps, les lieux, les circonstances, l'âge, le caractère, seront pris en considération par ces juges spirituels, et nul homme sincère ne pourra se plaindre de leurs arrêts. Dites-le, N. T. C. F., Dieu pouvait-il nous témoigner plus d'amour, et condescendre davantage à la

faiblesse de sa créature?... Le sort de l'homme est remis entre les mains des hommes, et ce sont des pécheurs qui devront juger le pécheur... Aurions-nous jamais osé le demander? Mais plus ce bienfait est grand, plus il est inespéré, plus nous devons nous montrer empressés d'en profiter: car, s'il est de notre intérêt d'obtenir la radiation de cet arrêt de mort éternelle porté contre nous à cause de nos péchés, si laisser peser sur notre âme le bras vengeur de Dieu, et suspendu sur nos têtes le glaive redoutable de sa justice, serait agir en insensés, ou renoncer à notre foi, il n'est pas moins de notre intérêt d'obtenir au plus tôt la remise de la peine temporelle que l'absolution laissait subsister pour ce monde ou pour l'autre. Oui, la remise de cette peine importe à notre salut, non moins qu'à notre bonheur: à notre salut d'abord, puisque notre réconciliation avec Dieu n'est parfaite qu'autant que notre *satisfaction* est aussi complète que possible; à notre salut encore, puisque, à moins d'un miracle de la miséricorde divine, les grâces de Dieu ne nous sont accordées qu'à proportion de notre union avec lui; à notre salut enfin, puisque nos progrès dans la vertu, dans la perfection chrétienne, dépendent de notre coopération à ces grâces. Les sages pensées de l'esprit, les pieux sentiments du cœur, les bons mouvements de la volonté, la soumission des sens, en un mot tout ce qui prépare et assure notre salut, est l'œuvre de la grâce. Nous devons donc nous hâter de l'acquiescer: notre salut peut en dépendre, vous le voyez; notre bonheur en cette vie n'y est pas moins intéressé.

Ne dit-on pas tous les jours dans le monde, qu'être endetté c'est être malheureux? Les noirs soucis, les tristes inquiétudes, les poignantes anxietés, un malaise indéfinissable qui ajoute aux peines, et amoindrit les joies les plus pures, qui pèse sur nos nuits et assombrit nos plus beaux jours: voilà l'état d'un homme de cœur grevé d'une dette considérable, et qu'il ne sait comment payer. Mais si à cette préoccupation déjà si fâcheuse vient se joindre la conviction que son honneur et sa liberté lui seront ravis, si, dans un temps donné, il n'a pas payé jusqu'à *la dernière obole* (*Matth.*, V, 26), quel ne sera pas son empressement à rechercher, à saisir, à faire naître les moyens de s'acquiescer complètement?... Ainsi doit agir, N. T. C. F., quiconque connaît la justice de Dieu et croit à sa parole. A l'exemple des saints, il s'assujettira aux jeûnes, aux mortifications; et, comme saint Paul, il s'appliquera à *compléter par ses œuvres de pénitence la satisfaction que Jésus-Christ a laissée à notre charge personnelle* (*Col.*, I, 21), trop heureux de se rendre ainsi participant des mérites infinis du divin réparateur, et d'y trouver, pour ses prières, ses aumônes et ses jeûnes, une efficacité qui les fait agréer de Dieu, dont ils désarment

sa justice. Quel calme pour l'esprit, quel contentement pour le cœur, que cette assurance qu'on s'acquiesce envers Dieu, qu'on abrège son purgatoire, qu'on hâte son entrée dans le ciel! Est-il rien de plus capable d'adoucir les peines et les traverses de la vie, d'embellir même les quelques joies que Dieu nous y a ménagées?... Ah! de ce point de vue, je conçois l'empressement des âmes ferventes, les pieux excès de leur repentir, les saintes rigueurs de leur pénitence. Elles aiment Dieu, et se complaisent à se punir de ne l'avoir pas toujours ni suffisamment aimé. Elles s'aiment elles-mêmes, et regardent comme un bien tout ce qui peut assurer et hâter le bonheur qu'elles espèrent au ciel... Donnez-moi une âme qui aime, et elle comprendra ce que je dis (197).

Or, N. T. C. F., l'Eglise, dans les œuvres de pénitence qu'elle nous impose, n'a pas d'autre but que de nous mettre à même de payer à Dieu la dette dont nous lui sommes redevables pour nos péchés pardonnés. En réglant les droits de la justice éternelle, elle se préoccupe de nos intérêts les plus chers: Juge et mère, elle sait concilier son devoir et sa tendresse... Et, comme elle voit notre lenteur et notre coupable apathie, là où elle ne devrait être occupée qu'à modérer notre ardeur, elle a trouvé dans les trésors de la bonté divine un moyen de réveiller notre foi et de stimuler notre indifférence.

A certaines époques, dans certaines circonstances, elle nous propose une part plus abondante dans les mérites du Sauveur, et nous invite à nous en rendre dignes par quelques œuvres satisfactoires proportionnées à notre faiblesse, mais vivifiées par la réception des sacrements de pénitence et d'eucharistie. Ces grâces particulières s'appellent *indulgences*, parce qu'elles sont une preuve réelle de l'indulgent miséricorde de Dieu, qui, en vue de la réparation que Jésus-Christ son Fils a faite à sa majesté suprême pour tous les péchés des hommes, daigne regarder comme satisfaisant à sa justice nos réparations si imparfaites. Et ces époques solennelles où l'Eglise les offre à tous ses enfants s'appellent *Jubilé*, ce qui pourrait dire temps d'allégresse et de jubilation, parce que, en effet, jamais nous ne pouvons avoir de plus grand motif de nous réjouir qu'en nous voyant libérés enfin de la dette de nos péchés, et pleinement rentrés en grâce avec Dieu.

Le jubilé revient tous les vingt-cinq ans; mais l'Eglise nous accorde bien plus fréquemment des indulgences plénières ou partielles qu'elle a attachées à certaines œuvres de miséricorde, de pénitence ou de piété: tant elle désire vivement que nous assurions notre salut; tant la *charité de Jésus-Christ la presse!* (*II Cor.*, V, 14.)

Depuis longtemps les papes ont coutume de signaler le commencement de leur ponti-

fiat par la concession d'une indulgence plénière, comme pour faire comprendre aux nations qu'à l'exemple de celui qui les a établis ses vicaires en ce monde, *ils ne viennent point éteindre la mèche qui fume encore, ni rompre le roseau à moitié brisé* (Isa., XLII, 3); mais qu'ils veulent au contraire *prendre dans leurs bras les brebis fatiguées, soulever de terre et réchauffer dans leur sein les agneaux faibles encore*. (Isa., XI, 11.) Ils nous invitent à *préparer les voies du Seigneur*, et nous en facilitent l'accès autant que possible. L'Eglise, en cela, est surtout une mère. Pourrions-nous nous plaindre de sa sollicitude et de son indulgente tendresse, nous d'ailleurs si négligents et si tièdes, nous qui trouvons toujours le joug du Seigneur trop lourd, et les exigences de la religion trop gênantes ?

Cependant il s'est trouvé des hommes qui, à l'occasion des indulgences et du jubilé, ont accusé l'Eglise de faiblesse, de relâchement et d'erreur... A les entendre, l'Eglise trahissait la cause de Dieu, favorisait la corruption des mœurs, et induisait les chrétiens dans les voies de la perdition... Etranges critiques en vérité, puisque, en même temps qu'ils blâment l'Eglise de sa condescendance à nous dispenser des pénitences sévères imposées à nos aïeux, ils dispensent eux-mêmes les chrétiens des jeûnes, de l'abstinence, des macérations, des longues prières, et, ce que l'Eglise n'a jamais fait, de la confession des péchés, bien plus encore, de toute réparation, de toute satisfaction canoniques.

Et ne croyez pas que j'exagère, N. T. C. F. Si vous lisez les ouvrages de Calvin et de Luther, ou les catéchismes à l'usage des Eglises protestantes, vous verriez que ces hommes, qui n'ont quitté l'Eglise de Rome que parce qu'elle était, disaient-ils, dégénérée de la sainte sévérité des premiers siècles, et qui ont donné à leur doctrine le nom mensonger de *réforme*, accordent, en vertu des prétendus pouvoirs qu'ils se sont donnés eux-mêmes, mille fois plus d'indulgences que l'Eglise romaine. — Cette Eglise, en effet, sage autant que miséricordieuse, a toujours exigé le regret, la confession et la réparation des péchés. La prétendue réforme a dispensé des aveux et des œuvres du repentir... Ce serait, a-t-elle dit et écrit, ce serait faire injure à la satisfaction infinie de Jésus-Christ... Elle est pleine, elle est complète, elle est surabondante. La nôtre n'y peut rien ajouter, elle est donc inutile. Malheureux aveugles, qui ne veulent pas voir que si Jésus-Christ a réellement payé seul la dette infinie des hommes pécheurs, que seul il pouvait en effet acquitter, il a laissé à notre charge ce que notre faiblesse nous permet de faire: c'est ce qu'on appelle pénitence canonique, réparation, œuvres satisfactoires. Ces œuvres, impuissantes par elles-mêmes contre le juste courroux de Dieu, tirent tout leur mérite, mais un mérite réel, de leur union avec la réparation de Jésus-Christ, devenu notre caution, notre

victime, notre Sauveur. A lui la satisfaction égale à l'offense; à nous la participation à cette réparation divine par une satisfaction personnelle: c'est vraiment de toute justice. La raison et la foi sont donc ici d'accord pour confondre l'hérésie, et justifier l'enseignement et la pratique de l'Eglise catholique.

Mais nous nous oublions, N. T. C. F., à traiter si longuement cette question. Enfants de l'Eglise, vous croyez aux pouvoirs que Jésus-Christ lui a laissés pour le salut de nos âmes; vous croyez à l'efficacité des indulgences qu'elle vous accorde. Non, ce n'est pas en vain que chaque jour vous récitez dans vos prières, que chaque dimanche vous chantez à la sainte messe *Credo remissionem peccatorum, Je crois la rémission des péchés*. (Symbol.) Vous croyez; je le sais, j'en bénis le Seigneur, auteur de la foi. Mais prenez garde que votre foi ne tourne contre vous-mêmes et ne vous accense.... Elle aurait dû vous faire observer fidèlement la loi de Dieu et de l'Eglise. Qu'au moins elle vous excite à expier vos fautes, à en rechercher, à en mériter le pardon. Il fallait ne pas pécher: mais, puisque la fragilité humaine vous a fait tomber, qu'au moins maintenant la foi vous apprenne comme on se relève, et comme on répare ses fautes. En tout temps la miséricorde de Dieu nous invite au repentir, notre intérêt nous y convie. Et voici que la double circonstance du carême et du jubilé nous en présente l'occasion, nous en facilite les œuvres, nous en assure les fruits. Pourrions-nous hésiter encore? Ah! peut-être n'avons-nous déjà que trop différé! Nous voulons nous sauver cependant: hâtons-nous donc d'entrer dans cette voie que l'Eglise ouvre devant nous; recueillons les grâces qu'elle nous présente; et, puisque nous n'avons pas su être justes, soyons enfin sincèrement pénitents. Alors, N. T. C. F., l'Eglise nous appliquera cette indulgence plénière qu'elle nous annonce, et le Juge souverain des vivants et des morts, Jésus-Christ Notre-Seigneur, fidèle à sa promesse, *déliera nos âmes, que l'Eglise aura déliées*. Il nous *remettra les péchés qu'elle nous aura remis*, et nous recevra dans le ciel qu'elle nous aura ouvert.

Ainsi soit-il.

X. INSTRUCTION PASTORALE ET MANDEMENT

Pour le carême de 1848.

SUR LA PROVIDENCE.

En ce moment, nos très-chers frères, où vos pasteurs vont vous rappeler les grands devoirs de la religion et vous inviter, au nom de Jésus-Christ et de l'Eglise, à les remplir avec piété, notre sollicitude pastorale nous presse de vous parler nous-mêmes, et de vous conjurer de vous dérober à vos préoccupations habituelles pour accorder quelques jours à de plus saintes pensées. Toutefois, nous ne vous séparerons

pas complètement de vos affaires temporelles, c'est même à leur occasion et pour elles que nous voulons vous entretenir de Dieu et de vos rapports avec Dieu. Heureux de trouver cette fois dans ce qui vous environne et vous occupe tous les jours des auxiliaires pour le saint ministère qui nous est confié parmi vous.

Aujourd'hui donc, laissant à nos zélés collaborateurs le soin de vous parler des vérités révélées, nous voulons vous rappeler une vérité accessible à la raison la plus commune, à l'intelligence la plus vulgaire, qui la trouve écrite dans le grand livre de la nature visible.

Il y a une Providence ! Ne vous étonnez pas, N. T. C. F., de nous voir traiter un pareil sujet : car, s'il est vrai que le ciel et la terre proclament l'action de la Providence divine, tout aussi bien qu'ils racontent la gloire du Dieu puissant qui les a faits (*Psal. XVIII*), il est malheureusement tout aussi vrai que la pensée de cette Providence se présente rarement à notre esprit, que sa croyance est presque effacée de notre symbole, ou tout au moins, que bien des hommes vivent comme s'ils n'y croyaient pas. C'est en présence de cet inconcevable oubli que votre évêque vient vous parler de la Providence et des sentiments qu'elle doit nous inspirer.

Il y a un Dieu ; donc, il y a une Providence. Ces deux vérités sont inséparables, et la seconde n'est pas moins évidente que la première.

Examinons-en rapidement les preuves. Les cieux et la terre sont l'œuvre de Dieu, qui, au temps marqué par sa sagesse, les a créés et disposés selon son bon plaisir.

Il est impossible d'attribuer à ce qui existe une autre origine que la volonté toute-puissante de Dieu. Le néant, la nature, le hasard, dont on parle quelquefois, ne sont que des mots qui ne sauraient rien produire. Pour donner l'existence, il faut la posséder ; et l'Être éternel seul a pu trouver en lui-même la force créatrice qui a peuplé l'espace. On ne saurait non plus dire que tout ce qui est existe de toute éternité. La raison se refuse à ce système qui attribuerait à la plus vile matière une des plus glorieuses prérogatives de Dieu, l'éternité, et avec l'éternité, l'indépendance, l'immuabilité, la suprême raison de toutes choses, la Divinité.

Ce n'est pas à des chrétiens qu'il peut être nécessaire de démontrer l'impiété, l'absurdité d'une pareille prétention ; le paganisme lui-même en a fait justice il y a longtemps. Et par toute la terre et dans tous les temps, toutes les nations se sont accordées à proclamer un Dieu créateur. Moïse, il est vrai, Moïse raconte seul les différentes scènes de cette magnifique manifestation de la puissance divine ; seul il nous initie aux secrets de cette première époque du monde visible ; mais, tout en remerciant Dieu, qui a daigné nous révéler ainsi les opérations extérieures de sa vo-

lonté, et donner à nos croyances à cet égard la base inébranlable de sa parole, combien nous aimons à retrouver dans l'histoire des peuples anciens et modernes, dans les *vedams* de l'Asie, dans les hiéroglyphes de la vieille Égypte, aussi bien que dans les récits traditionnels des insulaires de l'Océanie, avec ce fait principal de la création, des souvenirs plus ou moins complets, mais toujours reconnaissables, du récit de l'historien sacré. Notre croyance n'avait pas besoin de ces faibles appuis, puisqu'elle repose sur les données de la raison et de la révélation ; mais elle écoute avec un grand charme cette voix de tous les pays et de tous les siècles, qui redisent dans tous les idiomes ce que, dès nos plus jeunes années, la religion nous a appris : *C'est Dieu qui a créé le ciel et la terre et tout ce qu'ils renferment. (Gen., I, 1.)*

De cette vérité découle nécessairement l'existence de la Providence, c'est-à-dire de l'action incessante de ce Dieu créateur sur les ouvrages de ses mains.

En effet, la bonté, la sagesse, la justice et la sainteté de Dieu exigent tellement qu'il prenne soin des choses de ce monde, que nier sa Providence c'est lui ravir en quelque sorte ses plus glorieux attributs, c'est le bannir du monde, c'est le détruire tout en paraissant l'admettre. Ces conséquences, que la raison et la religion détestent également, ne permettent donc pas de douter un seul moment que Dieu ne continue à chacune de ses créatures le secours de son assistance pour lui faire atteindre le but qu'il lui a assigné, la fin pour laquelle il lui a donné l'être. Et c'est cette action de Dieu dans la direction et le gouvernement du monde qu'on appelle la Providence.

Et ne croyez pas, N. T. C. F., que ces soins qui embrassent toute la nature, et s'étendent jusqu'au passereau, jusqu'à la fleur des champs, soient indignes de Dieu, ou fatigants pour lui.

Ce serait méconnaître l'omniscience de Dieu et sa toute-puissance, que de supposer qu'il pût se fatiguer dans l'action de sa Providence sur le monde. Pour cet être infini, les temps et les distances n'existent pas de la même manière que pour nous. Tout est présent à son esprit, son œil voit tout, son oreille entend tout ; il n'y a pour lui ni passé, ni avenir ; les siècles écoulés et ceux qui s'avancent sont pour lui comme sont pour nous le jour, le moment présent (*Psal. LXXXIX, 4*) ; la terre, avec tous ses royaumes, le ciel, avec ces astres sans nombre qui le décorent, ne sont devant Dieu qu'un point dont il embrasse l'étendue : comment donc pourrait-il se fatiguer dans la contemplation, dans la direction de son œuvre ? Par sa volonté, il l'a créée sans fatigue, sans peine, sans effort ; sa pensée féconde l'a fait jaillir du néant ; et s'il a mis six jours à la produire, ça été uniquement pour nous montrer la liberté de son action médiatrice, et pour donner à notre

esprit borné plus de facilité à la comprendre dans ses opérations successives.

Le gouvernement du monde ne saurait donc être une fatigue pour Dieu ; et la multiplicité des êtres qui attendent de lui et ne peuvent recevoir que de lui les moyens d'atteindre le but de leur existence, ne saurait embarrasser son esprit ni épuiser ses forces. Il voit, il veut, il agit en même temps, par cela seul qu'il existe ; à peu près autant que cette comparaison peut être permise, comme notre œil perçoit les objets, notre oreille les sons et notre esprit les idées, sans que nous ayons d'efforts à faire pour qu'il en soit ainsi. Et la raison nous assure qu'il n'en saurait être autrement pour Dieu. En douter, c'est amoindrir l'idée que nous devons avoir de cet Être suprême, c'est abaisser Dieu aux étroites proportions de l'homme, c'est l'anéantir autant qu'il est en notre pouvoir.

Ainsi raisonnèrent les plus sages païens, tant l'idée de Dieu emporte avec elle l'idée d'une intelligence infinie et d'un pouvoir sans bornes.

Mais si le gouvernement de l'univers est facile à ce souverain Être, peut-être est-il indigne de lui de s'abaisser à y donner son attention et ses soins.

Avant de répondre à cette question, il n'est pas hors de propos d'examiner qui sont ceux qui la formulent.

Sont-ce des chrétiens bien convaincus de leur bassesse, et profondément humiliés devant la majesté de ce Roi éternel des cieux ?..

On concevrait qu'à bon droit anéantis en sa présence, ces pieux adorateurs de la Divinité s'écriassent avec le roi David : *Qu'est-ce que l'homme, ô mon Dieu ! pour que vous daigniez vous souvenir de lui, et le compter pour quelque chose ? (Psal. VIII, 5.)* Mais bien loin de là, l'humilité chrétienne ne fait que rendre plus vif le sentiment de la Providence : et si le vrai chrétien confesse volontiers son néant en présence de son Créateur, il n'en est que plus ferme à compter sur son appui.

Ce n'est donc pas par un sentiment religieux que quelques hommes ont osé dire qu'il était indigne de Dieu de s'occuper du monde en général et de chacun de nous en particulier.

C'est du sein de l'impiété, ou tout au moins de l'indifférence, que s'est élevée cette prétention aussi injurieuse pour Dieu que pour l'homme. « Le grand Être ne se mêle point de nous, nous sommes trop petits devant lui. » Etrange orgueil, qui, pour échapper à l'œil et à l'action de Dieu, se cache dans la poussière, et s'abaisse jusqu'au néant ! Ne nous y trompons pas, en effet, N. T. C. F. : c'est le même esprit d'ingratitude, d'indépendance et de superbe qui, autrefois, épris de lui-même, s'écria près du trône de Dieu : *Je monterai, je monterai, je deviendrai semblable au Très-Haut Isa.. XIV*

13, 14) ; c'est ce même esprit, aujourd'hui trop convaincu de son impuissance, qui cherche à se dérober au Seigneur à la faveur de l'infinie distance qui sépare l'Être éternel et sa faible créature.

Mieux inspirés, nous saurons nous garantir de ces deux excès. Nous adorerons avec respect la majesté suprême du Roi de gloire ; mais, nous souvenant qu'il est père aussi bien que monarque universel, nous croirons qu'il n'est pas indigne de lui de s'occuper de nous.

S'il est vrai que Dieu nous a créés, et personne n'oserait le révoquer en doute ; s'il est vrai qu'il nous a donné l'être sans déroger, sans s'avilir, et tout le monde en convient, comment serait-il indigne de lui de veiller à la conservation de son ouvrage ? Est-ce qu'il est indigne d'un prince de gouverner l'empire qu'il a fondé ? Est-ce qu'un père s'avilit en donnant des soins à la fortune ou à la santé de sa famille ? Or Dieu est tout à la fois législateur et père ; et, à ce double titre, il peut, il doit donc s'occuper de nous ; et dans ces soins il n'y a rien qui puisse répugner à sa majesté sainte.

Pour créer l'homme, Dieu n'a pas craint de descendre dans le détail de notre organisation. Sans précédent analogue, et sans modèle, il a dû inventer les différentes parties et les ressorts multipliés qui composent le corps humain. Il en a combiné les rapports ; il en a décidé et disposé lui-même l'arrangement. Nul autre que lui n'a préparé l'œil et l'appareil visuel ; l'oreille et tout l'organe auditif ; le cœur, et le système artériel et veineux qui y correspond. C'est lui, lui seul, ce Dieu puissant, qui a calculé ce qu'il fallait d'air à nos poumons et de substances nutritives à notre estomac, pour que la vie qu'il nous avait donnée circulât dans nos veines avec notre sang, et entretînt jusqu'aux cheveux de notre tête, dont il nous assure que le nombre est compté. (*Matth., X, 30.*) Et ce qu'il a fait pour l'homme, Dieu l'a fait pour tous les animaux : pour le ver qui rampe sous l'herbe, pour le ciron à peine visible, aussi bien que pour ce coursier plein de grâce et d'ardeur, *la plus noble conquête de l'homme* (198). Tous ces êtres n'existent que parce qu'il les a faits, et comme il les a faits. (*Joan., I, 3.*)

Loin de rien voir dans cette création divine qui fût indigne de Dieu, un des plus célèbres médecins de l'antiquité païenne, Galien, un jour qu'il avait expliqué à ses nombreux disciples les merveilles que l'anatomie met en évidence, s'écria dans l'enthousiasme de l'admiration : *J'ai offert à l'Éternel, dans cette leçon, un sacrifice plus agréable que le sang des boucs et des taureaux....* Mais si la science, la sagesse, la puissance et la bonté de Dieu brillent incontestablement dans la création du monde, disons-le donc encore une fois, comment lui interdiraient-elles d'en prendre

soin et de le conserver? Laissons donc l'homme irrésolu répéter ces paroles de l'impie : *Comment est-il possible que Dieu connaisse ce qui se passe? et le Très-Haut a-t-il véritablement la connaissance de toutes choses? (Psal. LXXII.)* Instruits par les merveilles de la création, redisons avec confiance : *Non, le Seigneur ne dédaigne pas l'œuvre de ses mains (Psal. CXXXVII.)* . et son œil regarde avec complaisance même les objets qui semblent les plus vils. (Psal. CXII.)

Et quelle plus noble idée pourrions-nous faire de Dieu? Quoi de plus digne de la Divinité, que de la concevoir toujours agissant et toujours tranquille, planant au-dessus des mondes, les pénétrant par son essence, les animant par sa volonté, les conservant par sa puissance, les dirigeant par sa sagesse? Qu'il est beau, qu'il est consolant de se figurer cet Être souverain occupé de chaque homme en particulier, sans sentir le poids d'aucune occupation; attentif à veiller sur tant de pays divers, et sur tant d'actions différentes, sans que cela puisse partager son attention! A cette pensée, nous reconnaissons le maître de la nature, et notre esprit l'adore en l'admirant. Que sera-ce donc si à ces simples aperçus de la raison humaine nous ajoutons les assurances que Dieu lui-même a bien voulu nous donner à ce sujet? Alors le doute, l'hésitation, deviennent impossibles, et l'âme, affermie dans cette salutaire croyance, traverse la vie avec tout l'abandon et toute la sécurité d'un passager qui se confie dans la vigilance et dans l'habileté du pilote qui doit le conduire au port. Nous n'entreprendrons pas cependant, N. T. C. F., de vous rapporter ici tout ce qu'il a plu à Dieu de nous révéler sur sa providence. Il faudrait vous citer une grande partie des livres saints, et vous faire entendre successivement les patriarches, les prophètes et les apôtres, qui tour à tour ont proclamé l'action incessante de Dieu dans le gouvernement du monde. Nous nous bornerons à quelques textes plus que suffisants pour nous fixer dans notre foi.

Dieu lui-même veut que nous croyions qu'il y a une providence; en douter, est un crime à ses yeux. Il l'a déclaré, par son prophète, en ces termes : *Ne dites pas : Il n'y a pas de providence, de peur que Dieu, irrité de vos paroles, ne détruise toutes les œuvres de vos mains. (Eccle. V, 15.)*

D'ailleurs le Seigneur nous montre dès les premiers jours du monde sa sollicitude et ses soins pour ses créatures. Il établit nos premiers parents dans le paradis terrestre, se manifeste fréquemment à eux, converse avec eux, les instruit de sa volonté, les reprend après leur faute, cherche à ramener dans le cœur de Caïn la confiance et l'amour fraternel que l'envie en avait bannis. Et quand ce malheureux fratricide eut répandu le sang du juste Abel, le Seigneur ne dédaigna pas de le rechercher encore pour l'exciter au repentir.... Si nous voulions vous apporter toutes les preuves de la providence divine sur les hommes, il faudrait

vous raconter d'abord toute l'histoire sainte; car il semble que, dans les premiers âges du monde, Dieu se soit appliqué de préférence à manifester, à inculquer cette vérité. Lisez vous-mêmes, N. T. C. F., dans ces récits véridiques et inspirés l'histoire de Noé, d'Abraham, de Joseph, de Moïse, de David; lisez le psautme CIII*, où sont énumérés les soins de Dieu sur ses créatures. Enfin, lisez la magnifique discours sur l'histoire universelle, par Bossuet, et vous comprendrez la vérité de ces paroles du Sage : *O Père céleste, votre providence gouverne l'univers. (Sap., XIV, 3.) Il n'y a point d'autre Dieu que vous, qui avez soin de toutes choses. (Ibid., XII, 13.)* Et telle est, en effet, l'idée que nous devons avoir de la Providence : providence universelle qui pourvoit à tous les besoins de l'universalité des êtres en général, et surtout des hommes; providence particulière, qui pourvoit aux besoins de chaque homme en particulier; providence éternelle, qui pourvoit spécialement aux besoins de nos âmes, cette plus noble et plus importante partie de nous-mêmes; enfin, providence temporelle, qui pourvoit aux besoins de notre corps, de ce corps que les années usent, que la mort brisera, mais qui ressuscitera un jour pour partager le bonheur ou le malheur de l'âme dont il aura été le compagnon et l'instrument.

Sous ce quadruple aspect, l'action providentielle de Dieu sur le monde nous apparaît dans tout son jour, et notre esprit, convaincu par la raison en même temps qu'il est persuadé par la foi, ne peut plus nous aider à correspondre à cette divine Providence par les sentiments qu'elle doit nous inspirer.

Ces sentiments, notre vie tout entière doit les exprimer; et, de même que la Providence, cette âme du monde, se manifeste à nous par toutes les créatures, qu'elle anime, qu'elle gouverne et qu'elle conserve, de même toutes nos œuvres, nos paroles, nos pensées mêmes, doivent manifester notre foi, et témoigner des sentiments de notre âme à cet égard.

Pour mettre de l'ordre dans ce que nous voulons vous dire sur ce sujet, nous réduirons à quatre points principaux les obligations que nous impose l'incontestable existence de la Providence divine, savoir : la confiance, la prière, l'action de grâces, et la soumission de l'esprit et du cœur. Étudions-les successivement.

Il suffit d'un coup d'œil sur tous ces êtres qui nous entourent, pour provoquer ou raffermir dans notre âme la plus entière confiance dans la Providence. Comment, en effet, ne pas s'abandonner complètement entre les mains d'un Dieu dont toutes les créatures nous annoncent la puissance, la sagesse et la bonté? Notre raison nous y convie tout aussi bien que notre foi; et les merveilles de la nature, dont nous sommes les témoins et le but, sont comme autant de voix qui, à toute heure du jour, nous répè-

tent qu'il faut nous confier au Seigneur, parce qu'il a soin de nous. (1 Petr., V, 7.) Oui, Dieu n'a pas voulu que l'homme pût douter un seul moment de l'action de sa providence, et il la manifeste sans cesse et de mille manières autour de nous : car, sans parler de l'ordre admirable qu'il maintient dans l'univers, du retour périodique des saisons, et des merveilles qu'à chacune d'elles il fait éclore, n'est-ce pas assez de cette fleur qui s'épanouit sous nos yeux pour nous remplir de confiance en Dieu ?.... Quoi ! l'Être éternel abaisse chaque année ses regards sur cette herbe sans valeur ; il commande à la terre, à l'air, au soleil, de la nourrir et de la développer ; il la revêt des plus brillantes couleurs, qu'il nuance avec un art infini, il la remplit d'un parfum exquis ; il la pourvoit d'une organisation merveilleuse qui assure sa durée et sa reproduction : des racines à la tige, c'est un assemblage de dispositions et de rapports qu'on ne peut étudier sans admiration. Et cependant cette merveille, la dent ou le pied d'un animal stupide la détruira, souvent même avant que l'homme ait pu l'apercevoir.

Peut-on penser que la sagesse éternelle qui s'est complu dans ce fragile ouvrage, qu'elle reproduit chaque année par milliers, ne prenne point souci de l'homme, de cet être qui seul ici-bas a conscience de son existence, connaissance de son Créateur et de ses adorables perfections ?.... Peut-on penser que, devenu étranger à ce Dieu qui l'a fait, l'homme seul n'aura point de part à sa sollicitude, à ses largesses, à son affection ?.... Non, Dieu ne peut oublier sa créature ; et, pour lui, se souvenir c'est conserver. La nature entière ne subsiste que par là : la Providence continue la création.... De quelque côté que nous portions les yeux, nous pouvons donc nous convaincre que Dieu veille sur le monde. En faut-il plus pour que nous nous confions en lui ?

A cette voix de la nature et de la raison, laissez-nous joindre, N. T. C. F., celle de Jésus-Christ, nous invitant par ces mêmes considérations à nous confier en Dieu. *Considérez les oiseaux du ciel*, disait-il aux Juifs : *ils ne sèment ni ne recueillent ; ils n'amassent point dans des greniers, mais votre Père les nourrit. N'êtes-vous pas bien plus excellents qu'eux ? Pourquoi aussi vous mettez-vous en peine pour le vêtement ? Considérez comment croissent les lis des champs : ils ne travaillent point, ils ne filent point ; et cependant je vous déclare que Salomon, dans toute sa gloire, n'a jamais été vêtu comme l'un d'eux. Si donc Dieu a soin de vêtir de cette sorte une herbe des champs qui est aujourd'hui et qui demain sera jetée dans le four, combien aura-t-il plus soin de vous vêtir, ô hommes de peu de foi ! Ne vous mettez donc pas en peine, et ne dites pas : Où trouverons-nous de quoi manger, de quoi boire, de quoi nous habiller ? comme font les païens, qui*

s'inquiètent de toutes ces choses : car votre Père sait que vous en avez besoin. (Matth., VI, 26 et seqq.)

Que ces paroles sont belles ! et quelle confiance elles doivent nous inspirer, surtout si nous pensons que c'est le Fils de Dieu qui nous les adresse.... Il n'est venu sur la terre que pour nous rappeler que Dieu est notre Père, et c'est sur ce titre si honorable et si rassurant pour nous qu'il s'appuie jusqu'à deux fois, dans ces discours, pour nous exciter à nous confier en Dieu : *Votre Père sait tous vos besoins ; il nourrit les oiseaux du ciel* : pourrait-il oublier ses enfants ? *Il embellit la fleur des champs* : négligera-t-il ses fils d'adoption ?.... Sa bonté, sa justice, sa parole sainte, nous défendent de le penser. Ce sera donc avec une filiale et ferme confiance que nous l'invoquerons, que nous le prions : et c'est là le second hommage que nous devons rendre à sa Providence.

Recourir à Dieu, l'appeler à son aide, c'est un mouvement naturel de l'âme, qui précède toute réflexion, qui se produit même en l'absence de toute croyance positive. Qu'est-ce, en effet, que ces yeux et ces mains que tout homme en danger lève instinctivement vers le ciel, sinon la reconnaissance et l'invocation de cette Providence tutélaire qui, du haut des cieux, veille sur chacun de nous ?... Qu'est-ce que ce cri qui s'échappe spontanément de toutes les bouches, dans la joie comme dans la douleur : *Mon Dieu ! ah ! mon Dieu !*.. sinon le cri d'une âme naturellement convaincue de la présence et de la providence de Dieu ?...

Or cette conviction intime, cette prière spontanée, on les trouve partout, chez tous les peuples civilisés ou barbares. Elles sont donc dans la nature de l'homme.

Mais si par toute la terre on invoque ainsi la Divinité, comment pourrions-nous hésiter à le faire, nous que la connaissance du vrai Dieu et des enseignements descendus du ciel y invitent plus puissamment encore ? Il ne s'agit plus en effet pour nous d'obéir à ce sentiment vague et instinctif qui rappelle aux hommes leur dépendance de la Divinité, et les secours qu'ils peuvent en attendre. Héritiers de la foi des patriarches et des prophètes, instruits par le Fils de Dieu lui-même, nous savons que notre tout-puissant Créateur connaît tous nos besoins, qu'il veut que nous les lui exposions, qu'il est disposé à y pourvoir... Mille fois il nous en a donné l'assurance, et l'Ancien comme le Nouveau Testament ne sont qu'un long encouragement à la prière. *Est-il quelqu'un*, disent les prophètes, *qui ait invoqué le Seigneur et qui en ait été méprisé ?... Nos pères ont crié vers le Seigneur, et ils ont été délivrés ; ils ont espéré dans le Seigneur, et ils n'ont point été confondus... Quiconque invoquera le nom du Seigneur sera sauvé...* Lisez la sainte Ecriture, et tous les siècles vous montreront le Seigneur exauçant la prière de ses fidèles serviteurs : Moïse, Judith, Ezéchias, Daniel, les Machabées, pour

nous borner à ces cinq exemples, suffiraient à eux seuls pour nous montrer la puissance de la prière. Mais que ne pouvons-nous pas en attendre quand nous nous souvenons de cette promesse formelle de Jésus-Christ : *Demandez, et vous recevrez; cherchez, et vous trouverez; frappez, et l'on vous ouvrira. Tout ce que vous demanderez dans la prière, si vous le demandez avec foi, vous l'obtiendrez.* (Matth., VII, 7.) Il ne s'est même pas contenté de nous déclarer qu'une prière bien faite sera toujours exaucée; il nous l'a assuré avec serment : *En vérité, en vérité je vous le dis, tout ce que vous demanderez à mon Père en mon nom, il vous le donnera.* (Joan., XIV, 13.)

Enfin, pour hannir de notre âme toute hésitation et toute crainte, ce divin précepteur nous a enseigné comment nous devons prier... Et les premiers mots de cette prière aussi simple que sublime, nous révélant tous les droits que Dieu a bien voulu nous donner sur son cœur, nous garantissent en même temps le succès de nos demandes. En effet, ce n'est pas seulement au nom du Fils de Dieu que nous devons prier, c'est comme devenus nous-mêmes les fils de Dieu par une adoption qui nous témoigne assez de son amour. Que cette prière soit donc souvent sur nos lèvres! Redisons-la chaque jour à notre réveil, avant nos repas, durant notre travail et au moment de notre repos du soir. Il est si honorable, si consolant, si doux pour nous d'être les enfants de Dieu, que nous devrions répéter sans cesse, avec autant de bonheur que de confiance et d'amour : *Notre Père, notre Père, qui êtes aux cieux... donnez-nous notre pain de chaque jour...*

Ah! si les hommes, malgré leur nature pervertie, ne trompent point l'attente de leurs enfants, quand ceux-ci crient vers eux dans la faim qui les presse, soyons assurés que notre Père céleste nous exaucera quand nous crierons vers lui... (Matth., VII, 11.) Comment se fait-il donc, N. T. C. F., qu'avec des besoins sans cesse renaissants, dans l'impuissance évidente d'y pourvoir, et malgré les saintes habitudes de leur enfance, les enseignements de la foi, l'exemple de tous les siècles, et le cri de la nature, comment se fait-il qu'aujourd'hui si peu d'hommes prient? .. Dans le danger, dans l'affliction, on les entend s'écrier : *Mon Dieu, mon Dieu!* Mais l'impie, mais le sauvage, en disent autant... Est-ce ainsi qu'un chrétien devrait prier?... Nous vous dirons, pour vous en préserver, nous vous dirons la triste cause du silence de leurs voix et de leurs cœurs dans ce concert de prières qui, du milieu de tous les peuples, monte vers le trône de Dieu. C'est encore l'orgueil... Prier, c'est avouer sa dépendance, sa faiblesse, son impuissance à se suffire à soi-même; et, quoi que l'expérience de tous les instants nous les révèle, quoique la voix de tous les êtres les proclame hautement, l'orgueil du démon, passé dans le cœur des hommes, leur fait préférer la misère, si

profonde qu'elle soit, à la prière qui en serait le remède, mais qui en serait aussi l'aven. Déplorable vanité, aveuglement étrange, que Dieu cependant, par une condescendance paternelle, avait ménagés, pour les guérir, en nous montrant ses bienfaits non pas seulement comme des faveurs, mais comme un héritage auquel son amour nous consérât des droits.

O notre Père, qui êtes dans les cieux, nous ne rougirons jamais de vous invoquer, de vous prier. Nous vous exposerons avec confiance les vœux de vos enfants... Nous vous prions sans cesse, puisque sans cesse nous aurons besoin de vous. Et, sans cesse comblés de vos dons, nous vous bénirons, nous vous remercierons avec autant d'empressement que nous en aurons mis à vous prier.

N'est-il pas juste, en effet, N. T. C. F., que nous payions à Dieu tous les jours un tribut de reconnaissance et d'actions de grâces pour tous les biens que, chaque jour, sa main libérale répand sur nous? Si le besoin nous porte à l'invoquer, la gratitude doit nous porter à le bénir. Et que de motifs n'en trouvons-nous pas? Hors de nous, tous ces êtres qui, par l'ordre de Dieu, s'offrent à nous pour nos besoins ou pour nos plaisirs; et, en nous-mêmes, la merveilleuse conservation de notre vie, dont Dieu seul peut être l'auteur; voilà les motifs sans cesse renaissants d'une reconnaissance qui ne devrait jamais faiblir.

Si nous voulions énumérer les bienfaits sans nombre que Dieu nous accorde dans l'ordre naturel, il faudrait demander à la terre, à l'air et aux eaux, les noms et les propriétés diverses de tant de milliers d'êtres qu'ils nourrissent et conservent pour nous. Depuis le cèdre jusqu'à l'hysope, que de végétaux agréables et utiles croissent dans les vallées, dans les forêts et sur les montagnes! Depuis ces oiseaux domestiques qui chaque jour paient l'hospitalité qu'ils reçoivent, jusqu'au bœuf laborieux et patient, que d'animaux évidemment faits pour l'homme, qui s'approprient leurs forces, leur toison, leur vigilance, leur adresse, leur fécondité! Enfin, la même prodigalité paternelle se retrouve dans ces innombrables habitants des eaux, dans tous ces poissons de toutes les formes, de goûts si variés, de tailles si différentes, qui, dans les profondeurs de l'Océan, ou au sein de nos étangs et de nos rivières, nous préparent une nourriture aussi agréable qu'abondante! Ah! sans doute, l'industrie de l'homme doit s'exercer à la recherche, à la poursuite de tous ces biens. Mais en doit-il moins de reconnaissance à l'Être infiniment bon qui les lui a préparés? Parce que, depuis le péché, ce n'est plus qu'à la sueur de son front que l'homme peut s'assurer sa subsistance, n'a-t-il plus des yeux pour voir, une raison pour apprécier, et un cœur pour sentir tout ce que Dieu mérite d'amour et de louanges pour tous ces dons? Et d'ailleurs, est-ce que Dieu n'agit pas encore plus que nous, par la provi-

dence, dans la production de tous ces biens? Et, pour ne parler que d'un seul, de celui qui est dans nos climats la base de l'alimentation quotidienne des hommes; si, pour pouvoir moissonner un jour, nous devons déchirer le sein de la terre, l'engraisser, l'ensemencer, n'est-ce pas Dieu qui nous a donné le bois et le fer dont nous avons façonné la charrue et son soc aiguisé? N'est-ce pas Dieu qui nous a donné ces animaux qui creusent et engraisent nos sillons? N'est-ce pas lui qui a créé et conservé pour l'homme ce blé dont la tige et l'épi sont autant de merveilles? N'est-ce pas Dieu qui commande à la neige, aux frimats, à la pluie, au soleil, de descendre tour à tour sur nos campagnes, et de les féconder en purifiant, en humectant, en échauffant ces guérets, qui, sans eux, malgré tous nos efforts, demeureraient à jamais stériles? Que pourrions-nous, en effet, tous ensemble, sans toutes ces ressources que Dieu nous a ménagées, et qu'il nous prodigue avec une bonté que notre ingrat orgueil n'a pas encore lassée? Certes, N. T. C. F., nous admirons plus que personne ces prodigieux résultats de l'industrie humaine dans nos grandes usines, où l'air, l'eau et le feu, emprisonnés, assouplis, combinés et dirigés par l'homme, centuplent ses forces pour centupler ses produits. Nous admirons dans nos campagnes cette culture habile, ces irrigations sagement ménagées, ces assolements si bien calculés, qui doublent nos récoltes; mais, tout en payant à votre laborieuse industrie le tribut d'admiration et d'éloges qu'elle mérite, nous admirons bien plus encore l'action incessante du maître de l'univers, qui a créé toutes ces choses et vous les a soumises.

Louons donc, si vous le voulez, N. T. C. F., louons les développements de notre industrie, les progrès de notre agriculture; mais louons par-dessus tout le Seigneur, qui a donné à l'homme la force, l'intelligence, et tous ces objets sur lesquels il les exerce. Il est d'ailleurs un point sur lequel la louange revient uniquement à Dieu: c'est notre existence et sa conservation, merveille tellement étonnante au milieu de tout ce qui doit précipiter notre ruine, que vous auriez quelque peine à nous croire si nous entreprenions de vous en exposer les ressorts secrets.

Celui-là seul qui a étudié l'admirable structure du corps humain et le mécanisme plus admirable encore des diverses parties qui le composent; celui-là seul peut, sinon comprendre, au moins reconnaître l'action de Dieu dans notre conservation. Ici encore sans doute il faut le concours de l'homme; mais, à part ces quelques soins que nous nous devons, tout est de Dieu, et de Dieu seul, dans le jeu de nos organes, dans la communication de ces esprits subtils qui portent à notre insu par tout notre corps la chaleur, le mouvement et la vie. Tout est

de Dieu dans ce sommeil bienfaisant qui chaque jour vient réparer nos forces épuisées; dans cette attribution des forces vitales au membre souffrant qu'elles vont ranimer et guérir; dans ce mouvement spontané qui nous fait éviter une blessure, une chute, ou tout au moins en atténue le danger. Tout est de Dieu, enfin, dans l'union si intime de l'âme avec le corps, et dans leurs rapports si mystérieux et si évidents. Je pense, je parle, je marche, sans savoir comment; ma pensée, qui a voulu ces choses, les opère instantanément. L'être éternel seul pourrait me l'apprendre, parce que, comme l'a dit saint Paul, *c'est en lui que nous vivons, que nous agissons, que nous existons* (Act., XVII, 28); et que, seul auteur de notre être, il a seul le secret de sa conservation. Mais nous en savons assez pour y reconnaître l'œuvre de sa puissance, de sa sagesse et de sa bonté. Et la seule contemplation de notre existence et des moyens qui la perpétuent devrait nous inspirer de continuelles actions de grâces. C'est ainsi qu'en nous-mêmes et hors de nous nous trouvons, sans recherches et sans efforts, mille motifs de louer et de remercier le Seigneur.

Bénédictions donc sans cesse notre divin Créateur; et, *quoi que nous fassions, soit que nous mangions, soit que nous buvions, que nous parlions, ou que nous agissions, rendons gloire à Dieu, et que nos actions de grâces témoignent hautement de notre admiration et de notre reconnaissance*. (Col., III, 17; I Cor., X, 31.)

Bénir Dieu quand il nous comble de ses faveurs, le remercier quand il nous prodigue ses bienfaits; quoi de plus juste? quoi de plus naturel? Mais là ne se borne pas ce que demande de nous la foi en la Providence. Elle veut encore que nous acceptions avec soumission les desseins de cette Providence lors même qu'ils contrarient le plus nos désirs et qu'ils blessent nos plus légitimes affections. Puisque c'est Dieu qui gouverne le monde, et que rien n'y peut arriver sans son ordre ou sans sa permission, il est raisonnable de joindre à la confiance que doit nous inspirer sa bonté, la soumission que doivent nous inspirer sa sagesse et sa justice?

Toutefois, pour nous aider à concevoir ce sentiment, que de sages païens ont deviné (199), il convient de nous rappeler que l'homme n'est ici-bas qu'en passant. Créés pour l'éternité, c'est en vue de ce terme de notre existence que nous devons apprécier les biens et les maux de cette vie, et les événements divers qui marquent notre passage ici-bas. Hors de là, non-seulement nous ne comprendrions rien à la conduite de Dieu dans le gouvernement du monde, mais même ce qui nous regarde personnellement demeurera un mystère contre lequel notre foi de chrétien et notre raison d'homme iraient peut-être se briser sans retour.

(199) Sénèque, livre De la Providence.

Comment, en effet, pouvoir bien juger des choses quand on n'en voit qu'une faible partie ? Or la vie présente n'est que la moindre partie de la durée de notre être ; et si notre faible vue ne nous permet pas d'en saisir l'ensemble, nous devons au moins nous souvenir que Dieu le voit par sa prescience, et le domine par son pouvoir souverain. Alors, rassurés par cette croyance inébranlable, nous ne nous laisserons ni effrayer par les accidents, ni abattre par les revers ; les révolutions des empires, l'oppression des gens de bien, le triomphe des méchants, nous affligeront sans nous scandaliser. Nous adorerons les secrets desseins de celui qui sait faire sortir le bien du mal même, et nous nous écrierons avec David : *Le Seigneur s'est préparé un trône pour le jour de son jugement, et lui-même jugera le monde avec équité. Il jugera les peuples dans sa justice.* (Psal. IX, 9.) Alors il peut donc permettre ces événements qui nous semblent blesser cette justice dont il a mis lui-même en nous le sentiment. Dès qu'un jour tout rentrera dans l'ordre, qui sommes-nous pour prescrire à Dieu nos vues étroites et bornées ? L'Être éternel doit-il donc se régler sur l'impatience passionnée d'un homme ? N'a-t-il pas, au contraire, le droit d'attendre de nous que, soumettant notre raison à sa sagesse, nous attendions avec résignation et confiance qu'il lui plaise de se manifester ?

Quelquefois, il est vrai, le Seigneur accorde à notre faiblesse cette consolation, de voir ici-bas le juste honoré et le méchant confondu. Les livres saints nous montrent Joseph sur le trône, et ses frères à ses pieds ; Mardochée sous la pourpre, et Aman au gibet qu'il avait préparé... Mais c'est moins sur ces quelques coups de sa justice temporelle que nous devons baser notre soumission à ses desseins que sur sa parole et sur sa sagesse infailible. N'exigeons pas que Dieu renferme son action dans l'étroit espace de notre vie en ce monde : l'éternité est son domaine, et c'est aussi le secret de sa patience à supporter les méchants. Laissons-le donc gouverner à son gré le monde ; et, quoi qu'il décide ou qu'il permette, soumettons-nous et adorons.

Soumettons-nous surtout quand Dieu nous refuse ou nous retire des biens auxquels nous nous croyions des droits. Sans doute il nous est permis de désirer, de rechercher, de posséder, d'aimer les biens temporels : la santé, la fortune, notre famille, nos amis. Mais n'oublions pas que tous ces biens accordés par la divine bonté à l'homme voyageur sur la terre, ne lui étaient pas dus, et ne lui sont pas rigoureusement nécessaires. Ils embellissent sa vie, ils égayent son existence, ils lui procurent de bien douces jouissances ; mais enfin ils ne sont en réalité que des consolations accordées à notre exil, dont la concession toute gratuite de la part de Dieu mérite notre plus vive reconnaissance, mais dont la privation ne doit jamais provoquer nos murmures ni nos plaintes.

Dieu donne quand il lui plaît, à qui il lui plaît et ce qu'il lui plaît d'accorder.

Dans sa sagesse, il diffère, il refuse, il retire, il mesure ses dons : que sa volonté sainte règle la nôtre, et qu'à l'exemple de Job, frappé dans ses affections les plus vives et les plus légitimes, nous disions toujours du plus profond de notre cœur : *Le Seigneur m'avait donné, le Seigneur m'a retiré ces biens ; que son nom soit béni !* (Job, I, 21.) Nous n'avons point à pénétrer les motifs qui font agir Dieu. Nous savons qu'il ne peut pas se tromper, qu'il nous aime, qu'il veut notre bonheur : en faut-il davantage pour nous abandonner aveuglément à ses desseins sur nous ? C'est ce qui faisait dire à l'apôtre saint Paul : *Qui donc me séparera de l'amour de Jésus-Christ ? Sera-ce l'affliction, ou les déplaisirs, ou la persécution, ou la faim, ou la nudité, ou les périls, ou le fer et la violence ?* (Rom., VIII, 35.) *Je suis assuré que rien de ce qui existe ne pourra jamais me séparer de l'amour de Dieu en Jésus-Christ Notre-Seigneur.* (Ibid., 38.) Ah ! si ce double amour de Dieu pour nous et de nous pour Dieu dominait notre esprit et notre cœur, nous en coûterait-il tant de nous soumettre à la Providence ? Assurés que Dieu nous aime, l'aimant nous-mêmes par dessus toute chose, nous traverserions la vie, préoccupés avant tout du désir et de l'espérance de parvenir au ciel ; et, semblables à des voyageurs que la pensée de la patrie console des fatigues de la route, ou plutôt encore semblables à des matelots que la vue du port exalte et ravit, tous, les yeux et le cœur élevés vers ce port du salut, nous n'aimerions vraiment que ce qui peut nous y conduire, nous ne craindriens que ce qui peut nous en détourner. Combien alors la soumission nous deviendrait facile ! Pourvu que nous arrivions au ciel, nous nous trouverions toujours assez heureux, et si quelquefois la nature nous arrachait des soupirs et des larmes, la pensée d'une éternité bienheureuse qui nous attend, ne tarderait pas à nous consoler.

Mais il est temps de terminer ces réflexions, que nous aurions pu facilement étendre encore, et auxquelles des considérations d'un ordre supérieur auraient prêté une force bien autrement puissante, si nous avions voulu les aborder. Considérée, en effet, sous le point de vue chrétien et purement spirituel, la Providence nous aurait apparu mieux démontrée, et ses droits à notre confiance et à notre soumission nous auraient paru et plus certains et plus sacrés. Que de merveilles surnaturelles seraient venues se présenter à nous à côté des merveilles de la nature ! et combien la puissance, la justice, la sagesse, et surtout la bonté de Dieu, se seraient bien mieux révélées à nous dans les mystères de la foi, dans l'établissement de l'Église et dans les enseignements de la religion... Mais la description de ce monde spirituel nous aurait demandé des développements proportionnés à son importance réelle. Tout ce que

nous pouvons faire, c'est de nous proposer de vous en entretenir un jour.

Aujourd'hui ce que nous vous avons dit de ce monde matériel suffit, ce nous semble, pour démontrer la Providence, et quels sentiments elle doit nous inspirer. C'est là tout ce que nous avons voulu. Puissent nos paroles se représenter quelquefois à votre souvenir. Le ciel, la terre, vos travaux, votre industrie, votre propre existence, vous les rappelleront, si vous voulez écouter leur voix. Encore quelques jours, et déjà commencera ce grand réveil de la nature, cette manifestation de la Providence de Dieu, qui nous offrira tour à tour ses fleurs, ses prairies, ses moissons et ses fruits. Soyez attentifs à ces merveilles ; suivez avec intelligence cette marche des saisons ; pensez que c'est pour vous que s'opèrent tous ces prodiges ; et, ravis d'admiration, de reconnaissance et d'amour à la vue de tant de bienfaits que Dieu nous prodigue sur la terre de l'exil, appliquez-vous de plus en plus à mériter, par une vie vraiment chrétienne, les biens mille fois plus précieux que sa bonté paternelle nous a préparés dans les cieux, séjour de sa gloire, et la vraie patrie de ses enfants.

XI. INSTRUCTION PASTORALE

ET MANDEMENT

Pour le carême de 1849.

SUR LE SALUT.

Au milieu des mouvements si variés de la scène changeante du monde, au milieu de tous ces événements qui se pressent, de tous ces bruits qui se succèdent, et des préoccupations incessantes que le passé, le présent et l'avenir produisent, entretiennent et justifient, la religion peut-elle espérer que sa voix sera écoutée de ses enfants?... Il est bien vrai qu'elle se présente à eux au nom de Dieu, leur créateur, et qu'elle vient leur parler de leurs plus chers intérêts... Mais les esprits et les cœurs sont tellement occupés, tellement remplis, que ce n'est pas trop de cette autorité et de ces intérêts si puissants pour que la voix de la religion obtienne un moment d'audience et d'attention.

L'ouverture de la sainte quarantaine nous en offre une occasion favorable. Hâtons-nous d'en profiter, nous pour vous parler, et vous, nos très-chers frères, pour recueillir ces enseignements de la raison et de la foi.

Que vous dirons-nous pour remplir le devoir de notre charge pastorale, et pour vous présenter aujourd'hui une salutaire instruction?... Rien autre chose que ces paroles de Jésus-Christ, notre maître : « Sachez-le bien, une seule chose est nécessaire. » (*Luc.*, X, 42.)

Et dans quelles circonstances fut-il jamais plus à propos de les répéter?... Certes ! quand tout est remis en question, quand la société, la propriété, la famille, menacées et compromises, semblent appeler toutes les intelligences à les soutenir, tous les bras à les protéger, à les défendre, ce n'est pas

nous qui blâmerons votre empressement à cet égard, ni qui vous détournerons de ces soins urgents. Non, nous courrons avec vous à la défense de l'ordre social, ébranlé jusque dans sa base ; nous chercherons avec vous à le raffermir... Mais, tout en approuvant, tout en partageant vos alarmes, votre sollicitude et vos efforts, nous n'en répéterons que plus haut ces mots de l'éternelle sagesse venue parmi nous pour nous instruire. « *Sachez-le bien, une seule chose est nécessaire...* » Oui, c'est précisément quand tout semble conspirer pour nous la faire oublier, ou tout au moins pour nous empêcher d'y donner une attention suffisante, qu'il convient de vous rappeler cette vérité si importante, cette vérité, la seule, en effet, qui doit dominer toutes les autres : *Après tout, il n'y a qu'une seule chose nécessaire...* Cette unique chose nécessaire, vous l'avez devinée, N. T. C. F., c'est le salut de nos âmes, c'est tout ce qui peut assurer ce salut.

Pour vous rappeler cette grande vérité, base et principe de toute morale et de toute piété, nous n'irons pas chercher bien loin nos arguments et nos preuves : nous vous les demanderons à vous-mêmes ; nous interrogerons vos souvenirs les plus heureux et les plus purs.

Dites-nous, en effet, N. T. C. F., quels furent les premiers enseignements de la religion, quand, empruntant la voix d'une mère tendre et bien-aimée, elle chercha à graver dans votre jeune intelligence la connaissance de Dieu et de vos rapports avec lui... Mon enfant, vous répéta bien souvent cette bonne mère, ce n'est pas moi qui vous ai créé et mis au monde, c'est Dieu. Oui, c'est Dieu qui vous a donné la vie... Vous m'aimez, mon cher enfant, et vous avez bien raison : car je vous aime moi-même de tout mon cœur. Mais Dieu vous aime encore plus que moi : il faut donc l'aimer aussi, et l'aimer plus que moi-même... Il est votre père et votre maître. Il faut lui obéir ; il faut faire en tout sa sainte volonté : car c'est pour cela qu'il vous a mis, qu'il nous a tous mis au monde. Oui, tous, tant que nous sommes, nous n'avons été créés que pour connaître, aimer et servir Dieu sur la terre afin d'obtenir un jour de son infinie bonté la vie éternelle (200), c'est-à-dire de le voir, de le louer, de le posséder avec les anges et les saints dans le ciel.

Cette leçon, si simple en apparence, mais si sublime au fond, si féconde, si puissante en effets..., cette leçon, qui nous a révélé les desseins de Dieu sur nous, le but de notre existence, les devoirs qu'elle nous impose naturellement, et les résultats qu'elle doit avoir : qui de nous, N. T. C. F., qui de nous l'a complètement oubliée ? Ah ! l'étonnerie de l'enfance, la légèreté de la jeunesse, l'enivrement des plaisirs, les préoccupations de l'âge mur et des affaires de ce monde, ont pu nous la faire perdre de vue, j'en conviens ; mais, pour peu que nous rentrions en nous-mêmes, nous la retrou-

vous gravée ineffaçablement dans notre cœur, avec le souvenir de notre mère, de son affection, de sa vive sollicitude, de ses sages conseils, de ses tendres reproches... Oui, nous nous souvenons tous de ces premières leçons, et, si nous nous jugeons avec sincérité, nous ne pouvons que regretter de ne les avoir pas assez fidèlement mises en pratique. Rien, en effet, n'aurait dû nous faire négliger le salut de notre âme... Pour nous en convaincre, il suffit de nous rappeler que l'homme, voyageur sur cette terre (*Hebr.*, XI, 13), avance nécessairement chaque jour vers cette autre vie qui ne doit point avoir de fin, et pour laquelle, en réalité, il a été fait, cette vie présente n'étant évidemment qu'un temps d'épreuve, qu'un jour de travail (*Matth.*, XX), dont le salaire nous sera compté en proportion de nos efforts pour l'obtenir. (*Galat.*, VI, 8.) Toute l'application de notre esprit devrait donc se porter à user de la vie en vue de l'éternité, évitant le péché qui doit y recevoir sa punition, pratiquant le bien qui doit y être récompensé.

Cette claire notion de notre position en ce monde, et de la double obligation morale et religieuse qui en découle et qui doit régler notre conduite, d'où vient, N. T. C. F., qu'elle est si souvent sans influence sur notre esprit et sur nos cœurs? C'est d'abord que, suivant la plainte du prophète (*Jer.*, XII, 11), on n'y pense presque jamais. En spéculation, en théorie, on l'admet assez volontiers; la raison et la foi ne permettent pas d'en douter. Mais, par une inconséquence dont les plus fermes esprits ne savent pas toujours se garantir, par une inconséquence vraiment déplorable, dans la pratique on agit comme si on ignorait cette vérité; disons mieux, on agit comme si on était assuré du contraire. Le temps présent absorbe toutes nos facultés: intelligence, amour, activité, zèle, efforts, soins de tous les jours, préoccupations de tous les moments, santé, jeunesse, âge mûr, vieillesse même, tout est impérieusement réclamé pour les affaires de cette vie, et tout leur est inconsidérément donné... Prenez, en effet, un homme de quelque âge et de quelque condition qu'il soit... Allez le trouver dans son cabinet d'étude ou dans son atelier de travail; arrêtez-le sur la voie publique et demandez-lui à quoi il s'occupe... En trouverez-vous beaucoup qui puissent vous répondre: Je m'occupe de mon salut!... Ce travail, cette étude, cette démarche, cet empressement, c'est mon salut qui en est l'objet?... Magistrats, administrateurs, hommes de lettres, hommes d'affaires, artisans, cultivateurs, répondez: dans cette vie si active, si occupée, qu'y a-t-il pour votre salut? Combien de fois par jour, par semaine, par mois, par année, vous occupez-vous de votre salut? Pourriez-vous le dire?... Hélas! vous n'y pensez pas... Et cependant cette vie terrestre s'écoule comme un torrent rapide; avec elle s'écoulent aussi toutes nos occupations, tous leurs résul-

tats... Le dernier de nos moments nous enlèvera pour jamais tous ces objets, qui tout à tour nous ont si complètement occupés, et nous lancera dans l'inévitable éternité. Qu'y trouverons-nous? Nos œuvres!... nos œuvres, qui n'auront de valeur alors que celle que leur donnera l'éternité, suivant qu'elles auront été plus ou moins en rapport avec elle.

Il est donc de la plus haute importance de penser à cette éternité et de la prendre pour but et pour règle de notre vie présente.

Toutefois, ce n'est point assez d'éviter ce honteux oubli, cette négligence si coupable de l'affaire du salut: il faut encore nous tenir en garde contre les fausses idées que dans le monde on se fait souvent à cet égard.

Pour rectifier sur ce point important nos pensées et nos jugements, voyons ce qu'a pensé du salut Dieu lui-même. Pourrions-nous trouver un meilleur appréciateur de cette autre vie, dont il est le principe et le terme? Or, partout dans la sainte Ecriture, le salut, c'est-à-dire le soin de préparer notre éternité, est représenté, est recommandé comme la grande affaire, comme l'unique affaire de la vie de l'homme. Les prophètes, les évangélistes, les apôtres sont unanimes sur ce point. Dieu n'a parlé aux hommes que pour leur rappeler, pour leur inculquer cette vérité importante, et la raison, la conscience, ces deux lumières de notre âme, ne nous ont été données que pour nous la faire apercevoir. Bien plus, la religion elle-même n'a pas un autre but, et, depuis le Sinaï jusqu'au Calvaire, Dieu ne s'est manifesté aux hommes que pour les aider à faire leur salut. En leur donnant sa loi sur la montagne sainte, il leur trace positivement la route qu'ils doivent suivre pour arriver à la vie éternelle, au salut. (*Matth.*, XIX, 17.) En revêtant notre nature, en se faisant notre médiateur, notre caution, le Fils de Dieu nous a rendu le salut possible, et s'il est mort sur le Calvaire, ce n'a été que pour rendre le salut plus facile et plus sûr. (*Coloss.*, II, 14.)

En faut-il plus pour nous convaincre de l'importance des soins que nous devons donner à notre salut? — Quoi! l'Etre éternel, Dieu, se préoccupe à ce point du salut de l'homme; il y donne des soins continuels; les trois divines personnes s'unissent à cet effet: le Père par ses dons; le Fils par son incarnation, ses souffrances et sa mort; le Saint-Esprit par ses vives lumières et ses grâces spéciales, veulent assurer le salut de l'homme, et l'homme, que ce salut, après tout, regarde et intéresse uniquement, se croira dispensé de s'en occuper, d'y travailler sérieusement?... Peut-on le penser, N. T. C. F.?

Ne jugeons-nous pas ordinairement de l'importance d'une affaire par l'importance des personnages qui s'en occupent, par les soins qu'ils y apportent et par les résultats qu'elle doit avoir?... Jugeons donc du salut d'après ces données si raisonnables; et, en voyant la très-sainte Trinité appi-

quée en quelque sorte à assurer notre salut, concluons que notre salut est une affaire importante; en voyant Dieu prodiguer les miracles, descendre lui-même, revêtir notre nature, souffrir et mourir pour nous (201), et nous léguer, en remontant aux cieux, une religion dont les enseignements et le ministère ont pour unique objet notre salut, concluons que notre salut est la plus grande affaire de l'homme comme elle a été la plus grande affaire de Dieu.

C'est ce que nous démontrent également les résultats que doit avoir pour nous cette grande affaire.

De quoi s'agit-il en effet pour nous dans l'affaire du salut?... D'une seule chose, il est vrai, mais la plus importante de toutes : il s'agit de notre éternité.

Éternité ! c'est-à-dire une durée, une succession de siècles incalculables, sans limites et sans terme. Que deviennent, en présence de ce mot, de cette réalité dont l'imagination s'épouvante, nos jours, nos mois et nos années?... Ce qu'est une goutte d'eau en présence de l'immensité des mers ; ce qu'est un grain de poussière perdu dans l'incommensurable espace.

La durée de l'éternité nous en montre déjà l'importance ; rien, sous ce rapport, ne peut lui être comparé.

Mais cette éternité, cette vie sans fin préparée à l'homme au delà de ce monde ; cette vie pour laquelle Dieu l'a fait ; cette vie, la même pour tous les hommes quant à sa durée, sera-t-elle la même pour tous quant à sa nature ?

Ici encore, N. T. C. F., la raison et la conscience suffiraient pour nous faire comprendre que si Dieu a créé tous les hommes pour l'éternité (*Sap.*, II, 23), de sorte qu'ils ne puissent rentrer dans le néant d'où sa puissance les a tirés, il ne peut leur accorder à tous la même manière d'exister dans cette commune éternité.

En effet, au seuil de cet autre monde, dont la mort nous ouvre l'entrée, l'âme est arrêtée, examinée, jugée : tous les peuples de l'antiquité, toutes les nations civilisées ou barbares l'ont cru, l'ont enseigné comme d'un commun accord ; à ce moment suprême, l'âme se trouve donc citée au tribunal de Dieu, souverain appréciateur de l'usage qu'elle a fait de la vie, et juge suprême du prix que cette âme doit en recevoir pendant l'éternité. Les bons seront récompensés, les méchants seront punis, et le sort qui leur sera fait sera irrévocablement fixé. Cette croyance universelle des peuples, la religion l'a développée et fortifiée par ses enseignements formels. (*Hebr.*, IX, 27.) De sorte que nul, aujourd'hui, ne peut en ignorer, en douter même, sans renoncer en même temps à sa foi, à sa conscience et à sa raison.

Il s'agit donc d'un bonheur ou d'un malheur éternel. Nous vous le demandons, N.

T. C. F., fut-il jamais résultats plus dignes de notre attention et de nos soins ? Dites-le nous, quelle affaire peut vous en offrir de semblable ?

Il est donc bien vrai, que par elle-même, par les soins que Dieu a daigné y donner, et par son résultat final, l'affaire de notre salut est la plus importante affaire dont nous puissions nous occuper ici-bas.

Elle l'est encore par cela seul qu'elle est vraiment l'unique affaire qui nous soit réellement propre et personnelle. Quelque importance, en effet, que vous attachiez à une affaire de ce monde, il est aisé de vous convaincre que cette affaire ne saurait vous toucher, vous affecter dans votre personne, ou au moins dans votre être. Plaisirs, honneurs, fortune, crédit, réputation, santé, famille : toutes ces choses assurément méritent votre attention et vos soins ; mais, il faut le reconnaître, tous ces biens, vous pouvez en jouir sans en être au fond plus heureux ; vous pouvez les perdre sans que votre âme en soit affectée dans son essence. Le temps, qui use tout, affaiblira le bonheur de vos jouissances, comme il vous consolera malgré vous de vos privations les plus sensibles. C'est qu'au fond les biens de ce monde n'ont avec nous que des rapports temporaires, passagers comme cette vie qui nous permet d'en jouir ; disons plus, c'est qu'ils n'ont avec nous que des rapports superficiels qui ne les identifieront jamais avec nous au point de nous les rendre propres.

Il n'en est point ainsi de l'éternité : heureuse ou malheureuse, elle affecte essentiellement notre âme, le fond le plus intime de notre être. Heureuse, rien ne peut altérer ni amoindrir le bonheur qu'elle nous assure. Malheureuse, rien ne saurait adoucir ni affaiblir le malheur auquel elle nous condamne.

L'une ou l'autre de ces deux existences si différentes devient notre manière d'être, la vie propre de notre âme ; et comme cette âme est immortelle, impérissable, sa vie, sa manière d'être est irrévocable, est éternelle comme elle.

Or cette vie nouvelle, cette vie éternelle qui nous attend, c'est à nous qu'est remis le soin de nous la préparer, de nous l'assurer. — Quel soin plus important pourra donc jamais l'emporter sur celui-ci ?

Enfin, le salut est la seule affaire vraiment importante, parce que, si elle réussit, tout est gagné pour nous. Identifiés avec Dieu même (*Luc.*, XXII, 29 ; *Apoc.*, III), nous partagerons son bonheur et son éternité ; et, qu'elle qu'ait été notre position en ce monde, nous n'aurons ni souvenir de nos fatigues, de nos privations et de nos peines, ni regret des plaisirs ou des jouissances que la mort nous aura ravies. (*Isa.* LXV, 17.) L'éternité bienheureuse remplira tellement notre âme de la sainte ivresse de ses ineffables voluptés (*Psal.* XXXV, 9), qu'au dire de

saint Paul (1 *Cor.*, II, 9), rien ici-bas ne saurait en donner une idée vraie. Perdue, et comme abîmée dans cet océan de délices, l'âme du juste n'aura de souvenir de la terre que pour admirer et remercier Dieu (*Psal.* CXXXVIII, 17), qui récompense si magnifiquement des vertus et une obéissance qu'il a d'ailleurs aidé lui-même à pratiquer (201*). Voilà l'éternité bienheureuse. Quoi de plus important que de la mériter ! Mais en la méritant, on évite l'éternité malheureuse : autre motif qui double l'importance de l'affaire du salut.

L'homme, en effet, pourrait, par un funeste usage de sa liberté, dédaigner les promesses de son Dieu, se soucier peu de son ciel et de son bonheur, et leur préférer, dans un aveuglement étrange, les plaisirs et les biens de ce monde, si d'ailleurs il n'avait qu'à courir la chance d'en être éternellement privé... Mais Dieu, qui veut le salut de tous les hommes, est venu au secours de notre faiblesse aux prises avec les mauvaises passions ; et, pour stimuler notre courage dans l'accomplissement de nos devoirs, à la promesse de la récompense éternelle, il a joint la menace d'un châtement également éternel. Pas de milieu dans cette alternative : le ciel ou l'enfer ; le bonheur ou le malheur ; l'un ou l'autre nécessairement, et pour l'éternité... Or, de même qu'au sein du bonheur, le juste ne saurait être atteint par la douleur, ou la peine (*Apoc.*, XXI, 4), de même, dans l'abîme de son éternel malheur, le réprouvé ne saurait trouver ni compensation, ni adoucissement, ni consolation. (*Marc.*, IX, 43, 45, 47.) En perdant le ciel, il a perdu tous les biens ; en tombant dans l'enfer, il a trouvé tous les maux : et, ainsi que le juste ne se souvient du monde que pour savourer mieux encore les délices du paradis, ainsi le damné ne trouvera dans ses souvenirs du monde, des joies, des plaisirs, des honneurs, des biens dont il aura joui, qu'un continuel stimulant à sa douleur amère (*Sap.*, V, 4), en voyant aussi pour quelles futilités il a perdu le bonheur du ciel et mérité son éternelle réprobation... Ainsi, ou le plus désirable de tous les biens, ou le plus redoutable de tous les maux, voilà le sort qui nous attend pour l'éternité. En présence de cette redoutable alternative, qui pourrait méconnaître l'importance de l'affaire du salut ? Concluons donc, N. T. C. F. : rien n'est plus important assurément que cette grande affaire ; et répétons avec Jésus-Christ Notre Seigneur : *Oui, une seule chose est nécessaire ; c'est notre salut.*

Maintenant, nous vous indiquerons en peu de mots quels obstacles rencontre l'affaire de notre salut.

Le premier, c'est l'indifférence : on n'apprécie pas comme on le devrait cette grande et importante affaire ; et, comme son résultat final est dans l'autre vie, qui nous apparaît toujours dans un lointain trom-

peur, on ne se rend pas bien compte de ses avantages ni de ses périls, et l'on ne croit pas devoir s'inquiéter beaucoup d'une chose qui semble si éloignée, et dont, d'ailleurs, on se promet bien de s'occuper un jour.

Le deuxième obstacle c'est l'ignorance, résultat de l'indifférence dans laquelle on vit à cet égard.

Ignorance qui n'affecte pas seulement ceux dont l'intelligence n'a pas été cultivée par l'éducation, ces pauvres et laborieux artisans des villes ou des campagnes, absorbés du matin au soir par le travail, mais qui se rencontre chez des hommes à qui l'instruction n'a pas manqué, à qui le loisir ou la nature de leurs occupations laisse le temps et donne tous les moyens d'étudier, de méditer cette grande affaire de leur salut... et qui vivent souvent de bien longues années sans y avoir donné quelques jours d'une attention réelle.

Le troisième obstacle au salut, ce sont les passions. Tour à tour esclave des diverses passions qui se disputent son esprit et son cœur, l'homme s'abandonne tout entier et sans réserve à l'amour des plaisirs, à la poursuite de la fortune, à la recherche des honneurs, de la gloire, à la jouissance des biens acquis. — Vainement la mort de ses parents, de ses amis, l'avertit qu'il faut mourir ; vainement la vieillesse et les infirmités désenchantent sa vie, et la remplissent d'amertumes, comme pour lui annoncer qu'il doit s'en dépendre et y renoncer. — Des passions calmes ont remplacé les passions vives qui l'agitaient autrefois, et trop souvent l'apathie glace un cœur longtemps rempli d'une ardeur toute mondaine, et qui ne retrouve de sentiment que pour les intérêts ou les satisfactions terrestres.

Enfin, le quatrième et dernier obstacle, car dans ces quatre catégories nous pouvons ranger tout ce qui s'oppose à l'affaire de notre salut, le dernier obstacle, c'est l'omission des principaux devoirs de la religion.

Abandonnés à nos propres forces, jamais, en effet, nous ne pourrions accomplir l'œuvre si difficile de notre salut... La corruption de la nature, la malice du démon, l'entraînement des affaires, la séduction du plaisir, la contagion de l'exemple, embarrassent et ralentissent notre marche, et trop souvent nous détournent de la bonne voie. Nécessairement l'esprit voit s'altérer la connaissance de la vérité, et le cœur cesse peu à peu de l'aimer, si, par ses solennités, ses enseignements, ses sacrements, et les grâces dont elle est le canal, la religion ne vient fréquemment en rappeler la mémoire, en raviver le goût, en faciliter la pratique.

Abandonner les devoirs de la religion, c'est donc semer d'obstacles la route du salut ; c'est se priver soi-même des moyens d'y parvenir.

(201*) *Préf. de la Toussaint.*

L'expérience est là qui démontre cette vérité, que la mauvaise foi ou l'ignorance pourraient seules contester.

A ces maux, grâces à Dieu ! le remède est connu ; il est accessible à tous ; il est facile : car Dieu, qui veut le salut de tous les hommes (I *Tim.*, II, 4), a mis à la disposition de tous les moyens de l'opérer. Ces moyens, nous les réduirons à quatre, directement opposés aux quatre obstacles que nous venons de vous signaler.

Indiquons-les rapidement.

A l'indifférence, la raison et la religion nous commandent d'opposer la considération sérieuse, l'estime singulière de cette affaire de notre salut, fondée sur la certitude de ses résultats, sur l'urgence de son application, sur l'obligation personnelle qui nous en est faite, sur la prééminence de cette affaire, à laquelle toutes les autres doivent céder, comme à la seule affaire sérieuse, utile, indispensable, irréparable. C'est ce que nous avons tâché de vous démontrer dans cette présente instruction.

Mais, pour vaincre cette indifférence par une connaissance vraie et par une juste appréciation de l'affaire du salut, il nous faut employer le second moyen : l'étude. — De même, en effet, que l'indifférence nous a laissés dans l'ignorance, qui, à son tour, a fortifié cette indifférence, de même, d'un commencement d'estime pour l'affaire du salut naîtra l'application à étudier sa nature, ses conditions et ses moyens ; et, agissant l'une sur l'autre, l'étude religieuse développera l'ardeur religieuse, qui, à son tour, entretiendra et rendra chaque jour plus vif notre désir de connaître nos immortelles destinées et le moyen de les accomplir. Vous comprenez, en effet, N. T. C. F., qu'il en doit être ainsi, et qu'à mesure que se dévoilent à nos yeux les desseins de Dieu sur nous, nous devons nous trouver de plus en plus pressés d'y correspondre.

Il est bien vrai cependant que la science religieuse ne suffit pas pour le salut. Tous ceux qui disent : Seigneur, Seigneur, c'est-à-dire qui connaissent Dieu et qui l'invoquent, qui connaissent sa loi sainte et qui l'honorent, tous ceux-là, dit Jésus-Christ n'entreront pas pour cela dans le royaume des cieux. (*Matth.*, VII, 21.) A la science il faut joindre la vertu ; et c'est là le troisième moyen pour opérer notre salut. Combattez vos passions : la cupidité par la modération, l'orgueil par l'humilité, l'avarice par l'aumône, l'amour de soi par la mortification. Tenez votre âme en bon état ; soyez sobres, justes, chastes, charitables, et vous serez amenés facilement ou maintenus sans trop de peine dans les voies du salut. Ce qui nous en éloigne ou nous empêche d'y revenir, ce sont nos mauvaises passions. Les soumettre, c'est abaisser l'obstacle qui nous sépare le plus de Dieu, en nous séparant de la religion. On n'a pas encore vu la religion méconnue par un homme sincèrement et complètement vertueux.

Mais vainement chercherions-nous à nous

maintenir ou à revenir dans les voies de la vertu sans le secours de la religion. De vous-mêmes vous ne pouvez rien, disait Jésus-Christ à ses apôtres. (*Joan.*, XV.) L'expérience ne nous permet pas d'en douter un moment ; et c'est même sur leur faiblesse que la plupart des pécheurs s'excusent de leurs fautes, et s'appuient pour justifier leurs rechutes, ou leur persévérance dans leurs habitudes coupables ; mais nous leur dirons avec le même apôtre : Oui, votre faiblesse est certaine ; de nous-mêmes, tous nous ne pouvons rien ; mais, comme saint Paul, nous pouvons tout en celui qui nous fortifie. (*Philipp.* IV, 13.)

Allez donc à Dieu par la foi qui croit à sa parole et à son Eglise ; par l'espérance qui se défie d'elle-même, qui prie et qui invoque ; et par la charité qui aime, et qui recherche avec ardeur l'objet de son amour. Allez à Dieu par Jésus-Christ qui vous attend dans son tabernacle, s'offre pour vous sur son autel, vous pardonne dans son tribunal, se donne à vous dans son sacrement.

Allez à Dieu par son Eglise, qui vous enseigne par ses prêtres, vous guide par ses conseils, vous décide dans vos doutes, vous console dans vos peines, vous seconde par ses prières, vous sanctifie par ses pieuses pratiques, si admirables quand on en pénètre le sens, si salutaires quand on n'en contraire pas les effets.

Oui, — revenez aux habitudes chrétiennes, à cette prière quotidienne, à cette messe du dimanche, à cette abstinence, à ce jeûne du carême, à cette confession annuelle, à cette communion pascale ; — et bientôt vous ne trouverez plus sur la route du salut ces obstacles qui aujourd'hui vous semblent si nombreux et vraiment insurmontables.

Courage donc, N. T. C. F., courage !.... Quelle qu'ait été jusqu'ici notre conduite dans l'affaire de notre salut, prenons aujourd'hui devant Dieu la résolution de nous y appliquer sincèrement, constamment, et préférentiellement à toutes autres affaires. Nous ne connaissons que trop les obstacles qui nous ont plus ou moins arrêtés dans son accomplissement ; mais nous sommes assurés de les vaincre si nous employons les moyens que Dieu lui-même nous a préparés dans sa bonté. Recourons donc à ces moyens efficaces, et, après avoir fait de notre salut la grande affaire de notre vie, nous irons au ciel en jouir pendant la bienheureuse éternité.

Que le Dieu Sauveur nous fasse à tous cette grande grâce. Ainsi soit-il.

XII. INSTRUCTION PASTORALE

ET MANDEMENT

Pour le carême de 1850.

SUR LA PIÉTÉ.

Aujourd'hui, nos très-chers frères, c'est à l'Apôtre saint Paul que nous emprunte-

rons l'exhortation que vous attendez de nous à l'approche de la sainte quarantaine; et dans ces quelques paroles inspirées par l'Esprit-Saint il y a dix-huit cents ans, nous sommes assuré de vous donner le plus utile conseil que vous puissiez recevoir en ces jours de grâce et de salut.

Commençons toutefois par nous rappeler que l'homme est voyageur sur cette terre (Hebr., XI, 13) : sa destinée ne s'accomplit pas tout entière ici-bas; au delà de cette vie il y a pour lui une autre vie, dont il doit se préparer, s'assurer l'éternelle possession. Tous les peuples anciens et modernes l'ont cru comme nous. Cette conviction est inhérente à l'âme humaine. On peut l'oublier, la méconnaître, la contredire plus ou moins dans la pratique; mais la nier formellement et avec une pleine assurance, jamais.

Maintenant, en présence de l'incontestable réalité de ces deux existences, l'une qui passe comme un torrent rapide, l'autre qui doit durer sans fin, la raison, d'accord avec la loi, nous commande de préférer en toutes circonstances et toujours les intérêts de la seconde aux intérêts de la première, comme l'enfant doit sacrifier quelques-uns des plaisirs de son âge aux soins de préparer son avenir d'homme; comme le voyageur doit sacrifier les plaisirs passagers de la route aux avantages réels et durables de la patrie.

Ce ne serait pas être chrétien, ce ne serait pas être sage d'en agir autrement.

Cependant trop souvent ces conseils de la raison et ces enseignements de la religion trouvent notre esprit tellement distrait par les préoccupations de cette vie et notre cœur tellement rempli et dominé par les affections terrestres, que nous agissons comme si nous n'avions rien à espérer ou à craindre au delà de ce monde qui nous captive; et si quelquefois la pensée de notre avenir nous revient à l'esprit, c'est si faiblement et d'une manière si vague qu'elle est impuissante à dominer le bruit et la séduction des intérêts et des plaisirs mondains.

... Aujourd'hui, sans rien diminuer de la sainte austérité de l'Évangile; sans rien retrancher de ces paroles que nous vous adressions l'année dernière à pareille époque, « Une seule chose est nécessaire (Luc., X, 42), c'est de faire notre salut, » conciliant en quelque sorte le ciel et la terre, nos devoirs de chrétiens et notre faiblesse d'hommes, nous venons vous montrer que l'accomplissement des devoirs de la vie chrétienne assure et embellit l'accomplissement des devoirs de la vie civile, et que le plus sûr moyen d'être heureux sur la terre, c'est de travailler à mériter de l'être dans le ciel.

Pour vous aider à bien comprendre cette importante vérité, nous n'avons qu'à méditer avec vous ces paroles du saint Apôtre à son cher disciple Timothée.

« Je vous invite à vous appliquer à la

piété : car la piété est utile en toutes choses. C'est à elle que les biens de la vie présente, aussi bien que ceux de la vie future, ont été promis. » (1 Tim., IV, 8).

Devant ces mots si simples en apparence, et si puissants en réalité, doit céder, si nous les méditons sérieusement, l'opposition trop ordinaire de la chair contre l'esprit, et du monde contre l'Évangile. Le monde et la chair, en effet, empruntent toute leur influence aux biens et aux plaisirs qu'ils promettent pour cette vie présente. En embellissant la jouissance de ces biens, en la rendant surtout plus réelle, plus solide et plus digne d'un homme raisonnable et chrétien, si la piété ne désarme pas entièrement la chair et le monde, elle affaiblit singulièrement leur funeste puissance; elle nous apprend et nous aide à en triompher.

Qu'est-ce donc que la piété si recommandée par le grand Apôtre ?

C'est la foi éclairant l'intelligence; la charité ou l'amour divin embrasant le cœur; et l'espérance chrétienne réglant la vie; c'est l'hommage volontaire et continu de tout notre être à Dieu par la fidélité aux saintes pratiques de la religion que Jésus-Christ Notre-Seigneur nous a donnée. C'est enfin, en un seul mot, l'amour de Dieu et du prochain; car la religion tout entière peut se résumer ainsi : *Vous aimerez le Seigneur votre Dieu; vous aimerez votre prochain comme vous-même.* (Matth., XXII, 37, 39.)

Or, qui ne comprend tout ce que double amour doit apporter de bonheur à l'âme qui s'y abandonne ?

Pour nous en convaincre, considérons-en l'influence sous le triple rapport de l'individu, de la famille, et de l'État.

L'homme chercherait en vain hors de lui-même le bonheur dont il éprouve le besoin incessant et irrésistible. Le monde entier ne saurait le rendre heureux : c'est dans son propre cœur que Dieu a déposé le germe de sa félicité. Or ce bonheur si désiré, la piété, c'est-à-dire la religion bien comprise, bien sentie, bien pratiquée l'assure à tout vrai fidèle.

Vous le savez en effet, N. T. C. F., pour que nous soyons heureux, il faut que nous possédions le bien pour lequel nous sommes faits; il faut que cette possession ne soit point troublée, et que le temps n'en diminue pas pour nous le charme et les avantages. Cette simple définition du bonheur auquel nous pouvons prétendre, en donnant l'exclusion aux objets créés, en nous montrant leur impuissance à nous procurer un bonheur réel, nous élève naturellement vers le bien suprême, vers Dieu, et nous invite à chercher en lui le vrai bonheur.

Dieu seul, en effet, infini en bonté, en grandeur, en toute-puissance, en durée, infini enfin, tel que le désirent nos cœurs, dans chacune de ses perfections, ne dépend ni des hommes ni des choses; seul il est à

l'abri des revers, ces fureurs des méchants, et de l'action du temps.

S'attacher à Dieu, c'est donc s'attacher au vrai bien, c'est s'assurer le vrai bonheur; et plus nos rapports avec Dieu sont habituels, sont intimes, sont affectueux, plus nous goûtons ce bonheur dont seul il peut être le principe. (*Psal.* LXXII, 28; *Isa.*, LVI.)

La foi nous rappelle incessamment la présence de Dieu, et nous le montre veillant sur nous comme une mère attentive veille sur son enfant bien-aimé. (*Isa.*, XLIX, 15.) Qu'il est bon pour notre esprit d'étudier les enseignements de cette foi divine, et de remonter avec elle le cours des âges jusqu'aux premiers jours du monde, d'assister en quelque sorte à la création de l'univers; de voir tous les êtres sortir successivement du néant à la voix de l'Éternel qu'il est bon surtout d'entendre le Seigneur s'inviter lui-même à créer l'homme et à le doter de cette magnifique ressemblance (*Gen.*, I, 26) qui doit montrer dans cette œuvre de la prédilection divine, dans cet être fait pour régner sur la terre, qui lui est donné pour domaine, l'image du Tout-Puissant, son Créateur et son Père, qui l'appelle à régner un jour avec lui dans les cieux! Comme l'âme s'élève, comme elle grandit, comme elle s'ennoblit, dans la contemplation de ces premières notions de la foi! Dès ces premiers mots des livres sacrés, nous comprenons quels rapports existent nécessairement entre Dieu et nous: sa puissance exige notre soumission; sa providence, notre confiance; sa bonté, notre amour; et ses promesses, tous nos efforts. Mais combien ces sentiments deviennent plus vifs et plus doux sous l'influence de la croyance en Jésus Christ, Fils de Dieu, fait homme pour nous sauver!... Ce n'est plus, en effet, par des dons passagers et terrestres que Dieu se montre à nous et nous témoigne son amour de Père; ce n'est plus même par la promesse d'un bonheur ajourné jusqu'après notre mort qu'il soutient notre courage et réclame notre fidélité: il devance pour nous ce grand jour de sa révélation béatifique dans les splendeurs de sa gloire éternelle, et, *abaissant la hauteur des cieux* (*Psal.* XVII, 10), suivant la belle expression du Prophète, il est venu *habiter parmi nous* (*Joan.*, XI, 14), il s'est fait *petit enfant, parvulus*. (*Isa.*, IX, 6.) Il a voulu expérimenter les misères de la vie de ses plus pauvres créatures; il a éprouvé la fatigue, la faim, le froid, la pauvreté, les injures, les mépris, les persécutions, les souffrances, l'abandon, l'ingratitude, la trahison et la mort, toujours *pour nous autres hommes et pour notre salut, propter nos homines et propter nostram salutem* (202); et, après ces ignominies et ces incalculables souffrances, il est ressuscité, il est *raionté* dans sa gloire pour nous en garantir la possession éternelle après les

jours de notre épreuve en cette terre de passage et d'exil. Peut-on croire ces choses, peut-on y appliquer son esprit, sans qu'aussitôt l'âme en ressente un charme indicible qui se répand sur toutes les habitudes, sur toutes les actions de la vie, comme un parfum qui les pénètre et les vivifie?... Il n'est point, en effet, pour l'homme vraiment pieux, de maux que la piété n'allège, point de peines qu'elle n'adoucisce, point d'adversités qu'elle ne console, point de plaisir qu'elle ne double en l'épurant, point de joie de l'âme qu'elle n'augmente en la sanctifiant.

Qu'est-ce en effet, N. T. C. F., qu'un homme pieux? C'est un chrétien qui croit et qui fait de sa croyance la règle de ses mœurs et de ses désirs, qui vit constamment sous l'œil de Dieu, dont la pensée occupe habituellement son esprit, dont l'amour remplit et domine son cœur; c'est un chrétien qui commence et finit toutes ses journées, toutes ses actions un peu importantes par la prière, et toujours en vue de ses destinées éternelles.

C'est un chrétien qui, dans le parfum des fleurs, dans leurs couleurs brillantes et variées, dans la saveur des fruits, dans les innombrables productions de la nature, reconnaît la bonté attentive plus encore que l'infinie puissance de son créateur, de son Dieu, qui lui a préparé et départi tous ces biens. C'est un chrétien qui sanctifie fidèlement le jour que le Seigneur s'est réservé, qui se plonge souvent dans la piscine réparatrice de la pénitence, s'assied souvent à la table eucharistique. En un mot, c'est un chrétien qui se rappelle avec bonheur en toutes choses que Dieu, qui l'a créé, le regarde, le protège, et le conduit à la noble fin pour laquelle il l'a fait. Dans cette ferme croyance, dans cette espérance si belle, il tient son âme unie à son Créateur, et chaque jour, au milieu de toutes les vicissitudes de cette vie, en présence des tentations les plus séduisantes, des plaisirs les plus enivrants, des préoccupations les plus attachantes ou des peines les plus amères, il aime à répéter ces paroles de l'apôtre saint Paul: Qui pourra me séparer de l'amour de Jésus-Christ? Sera ce l'affliction ou les déplaïrs, la persécution, la faim ou la nudité, les périls, le fer ou la violence?... (*Rom.*, VIII, 35.) Non. — Je suis assuré que ni la mort, ni la vie, ni les choses présentes, ni les futures..., qu'aucune créature, en un mot, ne pourra jamais nous séparer de l'amour de Dieu en Jésus-Christ Notre-Seigneur. (*Ibid.*, 39.)

Or, qui pourrait nier l'heureuse influence de ces pieuses convictions sur l'esprit, sur le cœur, sur la vie tout entière de l'homme? Plus puissantes que les convictions et les affections terrestres, elles doivent enfanter des prodiges et répandre sur toute la vie du vrai chrétien une paix et une sérénité que l'on chercherait vainement dans la vie

de l'homme dissipé et dans la sécheresse de son cœur égoïste. L'homme vraiment pieux est content du sort que la Providence lui a fait ; il est content de s'être donné à Dieu, parce que chaque jour lui démontre que c'est en Dieu seul qu'on peut trouver le vrai bonheur. « Que ne puis-je vous donner toute mon expérience ! disait une femme célèbre qui de l'état la plus indigent était devenue l'épouse d'un puissant monarque. Que ne puis-je vous faire voir l'ennui qui dévore les grands, et la peine qu'ils ont à remplir leurs journées ! Ne voyez-vous pas que je meurs de tristesse dans une fortune qu'on aurait eu peine à imaginer, et qu'il n'y a que le secours de Dieu qui m'empêche de succomber ? J'ai été jeune, j'ai goûté des plaisirs, j'ai été aimée partout ; d'un âge plus avancé, j'ai passé des années dans le commerce de l'esprit, je suis venue à la faveur ; et je vous proteste que tous ces états laissent un vide affreux, une inquiétude, une lassitude, une envie de connaître tout autre chose, parce qu'en tout cela rien ne satisfait entièrement. On n'est en repos que lorsqu'on s'est donné à Dieu, mais avec la volonté ferme de l'aimer de toute son âme. Alors on sent qu'on n'a plus rien à chercher, et qu'on est arrivé à ce qui seul est bon sur la terre. On peut avoir des chagrins, mais on a aussi une solide consolation, et la paix est au fond du cœur au milieu même des plus grandes peines. » (*Lettres de M^{me} de Maintenon.*)

Ainsi l'avait expérimenté lui-même le plus grand, le plus heureux des rois de la Judée, Salomon. Et dans l'amertume de ses déceptions, il avait exhalé ses ennuis dans ces paroles, que tous les siècles ont ratifiées tour à tour : *Vanité des vanités, tout ici-bas est vanité.* (*Eccle., 1, 2.*) Sans la piété, la science enlê et aveugle ; la fortune corrompt et endure ; les plaisirs énervent, abrutissent et dégradent. La prospérité enorgueillit, l'adversité abat et désespère... Avec la piété, au contraire, l'âme se maintient toujours maîtresse d'elle-même, toujours digne de son auteur et de ses immortelles destinées. En un mot, la piété est un parfum qui embaume la vie et l'empêche de se corrompre.

Utile aux individus, comme nous venons de le voir et comme chacun de nous peut l'expérimenter, la piété ne l'est pas moins aux familles, où son heureuse influence se fait sentir à tous et toujours. C'est là, en effet, que vous trouverez, avec l'esprit d'ordre, d'intelligence et de conseil, la simplicité des mœurs antiques, la vigilance des pères, le devouement des enfants, l'amour des frères, le mépris des fausses joies, les plaisirs purs et innocents, la modération dans la sagesse, la vertu toujours en action.

Pour nous en convaincre, pénétrons, si vous le voulez, N. T. C. F., dans une de ces familles qui nous environnent, quelle qu'elle soit, peu importe. Peut-être ne ren-

contrerons-nous pas tout d'abord une famille vraiment chrétienne, où la piété anime également tous les membres qui la composent ; mais il nous suffit de l'y trouver dans un seul individu pour reconnaître combien elle est vraiment utile.

Peut-être, en effet, la mère est-elle le seul être pieux de cette famille ! Le père est absorbé par ses affaires ou asservi par de honteuses passions, et ses enfants sont emportés par la fougue de l'âge et l'entraînement des plaisirs mondains. Eh bien ! cette épouse, cette mère, trouve dans sa piété, avec la résignation, qui lui est si nécessaire au milieu de ces êtres auxquels son sort est lié, toutes les vertus qui, en adoucissant ses peines trop nombreuses, détournent autant que possible de sa famille tout ce qui pourrait en altérer trop profondément la paix et l'harmonie. Qui dira sa continuelle vigilance sur les intérêts matériels du ménage, ses prévenances habituelles, sa sainte adresse pour ménager les susceptibilités, prévenir les collisions de ces volontés trop souvent absolues et violentes, et pour tempérer les rapports du père avec ses fils et des enfants avec leur père ? Ange de paix, cette femme pieuse exerce tous les jours et à toute heure ce ministère de conciliation et d'amour, d'autant plus méritoire qu'ordinairement il n'est point apprécié, que trop souvent même elle n'en recueille que d'injustes déliances ou des reproches amers... Sa vie s'usera dans ces soins incessants. Elle n'aura pas connu longtemps les joies pures d'une union que la religion avait bénie, et d'une maternité qui depuis lui a coûté tant de larmes ; mais elle aura porté courageusement ce fardeau si pesant au cœur. Elle n'aura pas été malheureuse ; que dis-je ? chaque jour elle aura remercié Dieu de l'avoir choisie pour gardienne de ces âmes qui lui sont chères. Sans se laisser jamais rebuter par leur indifférence ou leur ingratitude, elle prie chaque jour pour leur salut éternel, pour leur bonheur en ce monde. Heureuse même, oui, bien heureuse, si, en se sacrifiant ainsi pour chacun d'eux, elle peut conserver la paix dans sa famille, empêcher des désordres scandaleux, faire accepter quelquefois une parole de religion et accomplir un des devoirs de la piété chrétienne ! Oh ! que cette piété lui a fait de bien ! Elle lui doit sa force, sa patience, sa prudence, sa discrétion, sa douceur inaltérable ; elle lui doit les ineffables consolations dont la prière et la communion ont constamment rempli son cœur ; elle lui doit les immortelles espérances qui ont soutenu son courage dans la tâche ingrate que la Providence lui a imposée. Ses joies au ciel seront d'autant plus vives et plus abondantes qu'elle en a moins goûté sur la terre. Cependant presque toujours Dieu, ce Dieu qu'elle a si constamment aimé, si fidèlement servi, adoré, prié ; Dieu, dans sa bonté lui accorde, avant qu'elle meure, des consolations spirituelles comme un gage assuré du bonheur qu'il lui prépa-

dans le ciel. C'est la conversion de ce mari trop longtemps sourd à ses douces sollicitations et insensible à ses saints exemples ; c'est le retour à la vertu et à la foi de ses enfants trop longtemps esclaves des passions et du monde. Oh! alors cette épouse, cette mère, qui ne s'est jamais plainte qu'à Dieu de ses longs ennuis, de ses chagrins cuisants, se félicite, avec de saints transports de reconnaissance et d'amour, de ce qu'au prix de ces peines qui finissent, elle a conquis à Dieu son mari, ses enfants, qu'elle a toujours si sincèrement aimés... Elle meurt dans cette joie si parfaite, et, longtemps après sa mort, son mari, ses enfants, aimeront à se rappeler ses vertus, sa douceur, ses prières, et à redire avec une tendre reconnaissance : une femme sainte et pleine de pudeur est le plus précieux de tous les biens. (*Eccli.*, XIX, 26.)

Dans une autre famille, la piété exerce son salubre empire par l'innocence et la candeur de jeunes enfants dont elle fait, à leur insu, ses apôtres, ses missionnaires.

Aujourd'hui, c'est le père qui sent son cœur s'émuvoir en entendant la prière si naïve de sa jeune famille monter vers le ciel pour appeler sur lui la grâce, la force et la santé.

Demain, c'est en contemplant les heureux résultats des bons soins de la sœur de charité ou du frère des écoles, c'est en appréciant leur salubre influence sur le caractère de ses enfants, qu'il se sent attiré vers cette religion qu'il a trop négligée, qu'il a trop oubliée lui-même. Qui pourrait dire les salutaires impressions qu'il reçoit quand pour lui montrer leur progrès, son jeune fils ou sa fille lui lisent, dans les longues veillées de l'hiver, quelques touchants épisodes de l'Ancien ou du Nouveau Testament, ou quelques-unes de ces vies si admirables des saints que l'Eglise honore.

L'innocence d'Abel, la jalousie de Caïn, la magnanimité de Joseph, la patience héroïque de Job, la résignation si parfaite de Tobie ; le dévouement généreux des Machabées... les merveilles de la crèche, les admirables paraboles de l'Evangile, les douleurs du Calvaire, les miracles de Jésus-Christ, le charment, l'émeuvent et l'instruisent tour à tour... Quelle douce invitation à la vertu ! quelle puissante condamnation du vice !

Et quoi de plus capable de le porter à la piété, à la tempérance, au travail, à la douceur, à la justice, que ces leçons en action dont la vie des saints lui insinue les salutaires préceptes ?... Qu'il y abandonne son âme, qu'il y soumette sa vie, et son existence, embellie du charme de la piété, deviendra pour lui et pour les siens aussi heureuse qu'elle peut l'être en ce monde. Mais c'est surtout au beau jour de la première communion de ses enfants que ce père, que cette mère, quels qu'ils soient, ressentiront l'irrésistible influence de la piété... Les soins que ces enfants ont reçus,

les efforts qu'ils ont faits pour y répondre, leurs candides alarmes à la veille de cette grande journée, leur naïve confiance, leurs prières ferventes, leurs regrets si sincères... leur bonheur si évident... l'ineffable condescendance de Dieu venant pour la première fois à ces jeunes âmes..., parlent si puissamment au cœur par les tendres souvenirs qu'ils réveillent, que ce jour est vraiment un jour de fête pour toute la famille, et qu'il en est certainement plus d'une qui peut le regarder comme le principe et la source de son bonheur.

Et cependant, N. T. C. F., il ne s'agit pas encore ici des effets directs de la piété, ni de son influence immédiate sur la famille... Que sera-ce donc, quels biens ne lui procurera-t-elle pas, lorsqu'elle sera devenue la règle habituelle des pensées, des affections et des actions de son chef ? Servie par de faibles enfants, par une femme craintive, la piété a marqué sa présence par de nombreux bienfaits ; nous venons de le voir dans les deux considérations précédentes. Que ne fera-t-elle pas quand, dominant la famille tout entière par l'ascendant de l'époux et du père, elle verra sa puissance centuplée par celle qu'elle-même lui aura prêtée ?

Ce n'est plus timidement alors et comme par grâce que la piété s'introduit dans la famille, où ses bienfaits suffisaient à peine pour faire tolérer sa présence. C'est le front haut et sans déguisement qu'elle y paraît, qu'elle y parle, qu'elle y règne. Son trône, cette fois, n'est plus le cœur timide d'une épouse, d'une mère, ou l'âme candide de jeunes enfants ; c'est l'esprit ferme, c'est le cœur mâle, c'est le caractère énergique du chef de la famille.

Avec elle sont établies alors dans la famille la vérité dans les paroles, la probité dans le commerce, la sobriété dans les repas, l'ordre dans les affaires, la douceur dans les rapports, la régularité dans les habitudes, l'application au travail, la pureté des mœurs, la piété filiale, la fidélité conjugale, la tendresse paternelle. En un mot, il n'est pas un vice qu'elle n'exclue, pas une vertu qu'elle n'inspire, pas un défaut qu'elle ne combatte. Par la prière elle sollicite la grâce ; par les sacrements elle l'obtient, la conserve et l'augmente ; elle adoucit toutes les peines, elle embellit le bonheur lui-même.

Voyez-la présidant aux destinées de la famille dans la personne vénérée de son chef.

Il paraît, et la sainte austérité de son visage, que tempèrent toujours cependant l'indulgent sérénité de son regard et l'égalité constante de son caractère, est tout à la fois une réprimande pour les coupables, une récompense et un puissant encouragement pour les bons. Il parle, et l'autorité de sa parole, que personne ne pense même à contester, tracer des règles de conduite d'autant plus sûres qu'elles ne sont, on le sait,

que l'écho de sa conscience intime et le reflet de sa conduite irréprochable.

En effet, s'il recommande à ses fils la sagesse et la piété, ses exemples la prêchent plus fortement encore que ses leçons. Et quand chaque soir sa famille le voit humblement agenouillé au milieu d'elle devant l'image bénite du Sauveur crucifié; quand elle entend cette voix grave invoquer avec elle la protection de la Vierge mère, de l'ange gardien et des saints patrons, comment croyez-vous que tous ces enfants prient eux-mêmes?... Avec quelle tendresse respectueuse, avec quelle piété filiale, ils viendront tour à tour, quel que soit leur âge, recevoir sur le front ce baiser des lèvres paternelles, qui tout à l'heure parlaient à Dieu en leur faveur, et le priaient de les bénir?... Ne leur semblera-t-il pas que c'est Dieu même qui leur accorde cette douce récompense de leur journée et cette garantie d'un sommeil paisible?...

Ah! jamais ils n'ont mieux compris qu'alors ce quatrième commandement du Seigneur : *Honorez votre père et votre mère*. En s'humiliant devant Dieu, en le priant en leur présence, leur père est devenu plus respectable et plus cher. Sa piété lui a imprimé une sorte de consécration qui les émeut et les subjuge. Mais combien il grandit encore à leurs yeux quand, au retour de la table sainte, où il les a précédés, réunissant autour de lui sa famille tout entière, il lui exprime son bonheur dans cette sainte action, lui redit avec tendresse tout ses vœux pour eux et pour leur mère, et termine ainsi ces épanchements de son cœur de père : *Mes chers enfants, Dieu qui vient de nous visiter, m'est témoin combien je vous aime; je ne vis que pour vous. Mais je vous le dis en sa sainte présence, j'aimerais mieux vous voir porter en terre que de vous savoir coupables d'un seul péché mortel*. (Paroles de la reine Blanche à saint Louis.)

Qui pourrait dire ce qui se passe alors dans toutes ces âmes? avec quelle force la vertu et la religion s'y établissent, et quelle ineffaçable empreinte de telles leçons et de tels exemples font dans l'esprit et dans le cœur des fils à qui Dieu a donné un tel père?.... Il nous semble impossible que jamais on oublie ces scènes intimes, et qu'un père aussi sincèrement chrétien n'ait pas des fils qui lui ressemblent.

Pour lui, il comprend chaque jour davantage l'immensité de la tâche que Dieu et la société lui ont imposée, et tous ses soins tendent à la remplir. Et ne croyez pas, N. T. C. F., que cette application continuelle de son esprit attriste son existence ou celle de sa famille. Ah! loin que la piété qui l'anime refroidisse et resserre son cœur, elle en développe la sensibilité, et l'excite chaque jour, en la perfectionnant. Pour son cœur, son épouse est toujours la douce compagne qu'il a reçue des mains de la religion; les années ne lui ont rien ravi de ce qu'il aimait le plus en elle. Ses vertus mo-

destes, sa piété si tendre, ont fait le bonheur de sa vie; et leur mutuelle affection, alimentée par une estime et une confiance réciproques, n'a connu ni l'inconstance ni le refroidissement. Les enfants que Dieu leur a donnés ont doublé, ont rendu plus intimes encore les liens qui les unissent, et nulle société, nul plaisir, ne lui semblera préférable à la société de sa femme et de ses enfants bien-aimés. Avec un soin qui n'a d'égal que celui qu'il donne à préparer, à assurer leur avenir, de concert avec leur mère, il s'ingéniera à les récréer, à les divertir.

Il les éloignera, il est vrai, des plaisirs bruyants, où l'innocence et la légèreté du jeune âge sont trop souvent en présence de la frivolité, de l'impudeur et du libertinage. Il s'interdira, il interdira à sa famille ces réunions publiques, ces spectacles trop souvent immoraux, où le moindre danger qu'on puisse courir est l'affaiblissement du caractère et de la vertu. Mais il saura procurer à sa famille des plaisirs qui ne laissent après eux ni regrets, ni souvenirs dangereux; il prendra même part à ces joies, parfois folâtres, mais toujours décentes; à cette gaieté, à ces amusements aussi réels qu'innocents; et sa présence, loin de comprimer l'élan et les saillies, les provoquera, les animera, par le bonheur que son cœur paternel paraît y trouver.

C'est ainsi que ce père vraiment prudent et sage autant qu'il est bienveillant et affectueux, guidera sa famille dans les voies de l'honneur, du devoir et de la vertu, en la maintenant dans celle de la religion.

Par sa piété, il aura donc été heureux autant qu'on peut l'être en ce monde; et par elle il aura rendu heureux tout ce qui l'entoure. Sa vie aura été honorable; sa mort sera douce et pleine d'espérance; il aspire au ciel avec confiance, et son dernier regard sur la terre s'est reposé avec bonheur sur des fils dont la foi éprouvée lui garantit la persévérance dans la vertu. Son nom restera longtemps l'honneur de la famille, comme ses exemples en seront le plus précieux héritage, que ses enfants, toujours dignes de lui, transmettront religieusement à leur tour à leurs fils. De nombreuses générations succéderont peut-être sous la salutaire influence de ses vertus et de sa foi. Vivant, il a fait le bonheur de sa famille; mort, sa mémoire le continuera longtemps après lui; et sa vie et sa mort prouveront une fois de plus encore que *la piété est utile à tout, et que les biens de cette vie lui ont été promis aussi bien que ceux de la vie future*.

S'il est dans l'ordre de la Providence que la piété soit pour les individus et pour les familles la source du vrai bonheur en ce monde aussi bien qu'en l'autre, il n'est pas moins prouvé par l'expérience que Dieu a voulu que les nations, cette grande famille humaine, trouvassent aussi en elle les éléments et la plus sûre garantie de leur prospérité.

Pour les nations, en effet, comme pour les individus et les familles, le bonheur ne saurait venir que de l'ordre, c'est-à-dire de l'harmonie, de la concorde, et du concours de tous pour assurer le bonheur commun.

Or ce dévouement des particuliers à l'intérêt général, cette générosité d'âme qui fait qu'on sacrifie habituellement ses goûts, ses affections, ses avantages, sa personne même, au bien du pays, la piété peut seule les inspirer. L'histoire nous montrera bien çà et là dans le cours des siècles quelques actes héroïques d'abnégation personnelle, de dévouements généreux inspirés par l'honneur humain, par l'espérance de la gloire, ou par l'amour du pays..... Mais ces actes sont rares comme les grandes circonstances qui les ont produits, et il faut aux nations un concours permanent qui n'ait pas besoin, pour se montrer, de ces crises qui menacent leur existence. Il leur faut des vertus, un dévouement, qui s'alimentent à d'autres sources que les intérêts ou la gloire, et qui soient à la vie sociale ce que la sève est aux plantes, le sang au corps humain, le principe caché, mais puissant, mais incessant, de leur existence et de leur fécondité. Or ces vertus si nécessaires, ces vertus ignorées des hommes, qui, loin de les louer, ne les comprennent même pas quand elles se montrent (*Job*, XII, 5), ces vertus secrètes, la piété peut seule les inspirer, parce qu'en les produisant, elle seule peut les entretenir par la foi, par l'espérance et par la charité, qui, élevant l'homme au-dessus des pensées, des affections et des intérêts terrestres, le rendent supérieur aux passions égoïstes, sources de toutes ces doctrines, de toutes ces entreprises, qui bouleversent les nations, compromettent leur avenir, et trop souvent les poussent à leur perte.

Ici, N. T. C. F., se présentent malgré nous à notre pensée toutes ces rêveries prétendues sociales, dont peut-être nous ne vous aurions pas parlé, si, aux dangers dont elles menacent la société, elles ne joignaient pas avec une sacrilège audace la prétention d'achever et même de perfectionner l'œuvre de l'Évangile.

Remarquez, en effet, N. T. C. F., l'astuce de ces nouveaux réformateurs. C'est sur la misère du pauvre, c'est sur le respect qui environne encore le nom adorable de Jésus-Christ, qu'ils s'appuient le plus pour séduire, pour enrôler des disciples, même parmi les honnêtes gens.

Comme s'il ne devait pas toujours y avoir des pauvres et des riches, ainsi qu'il y a des monts et des vallées, des hommes robustes et des infirmes; et comme si leurs systèmes pouvaient plus faire en faveur de ceux qui souffrent et qui pleurent, que ne l'a fait la doctrine d'un Dieu fait homme, qui commande et inspire le dévouement et la charité!

Non, non, soyez-en bien sûrs, ce n'est pas à l'esprit de l'homme qu'il faut demander

l'amélioration de notre condition présente; ce n'est pas par des bouleversements qu'on peut l'obtenir. L'Évangile seul a le secret de cette rénovation sociale: en parlant du ciel aux hommes, il leur apprend à bien vivre sur la terre; et en les préparant au bonheur éternel, il leur donne tous les éléments de leur bonheur ici-bas.

C'est ce qui faisait dire au grand saint Augustin ces belles paroles:

« La règle de vie qui a été donnée à tous les chrétiens, et qui comprend la loi et les prophètes, est d'aimer le Seigneur notre Dieu de tout notre cœur, de toute notre âme, et de tout notre pouvoir, et d'aimer notre prochain comme nous-mêmes. (*Matth.*, XXII, 4.) C'est aussi ce que vous enseignez à vos enfants, sainte Église catholique, véritable mère des chrétiens; et c'est sur ce fondement inébranlable des principes de la saine doctrine, dont vous êtes la dépositaire, que vous donnez ces deux importantes leçons: vous nous ordonnez de rendre un culte tout pur et tout spontané à ce Dieu éternel, immuable, infini, auquel seul l'homme doit être soumis, dans la possession duquel consiste la vie heureuse, et qui est tellement notre unique bien, qu'à moins de lui être unis, nous ne saurions être que malheureux..... Vous nous ordonnez aussi d'aimer le prochain, et vous savez si bien régler l'amour qu'on lui doit, que tout ce qui peut se désirer se trouve chez vous dans sa dernière perfection.

« Vous savez former les hommes par des enseignements et des exercices proportionnés aux forces et à l'âge de chacun..... les enfants, par des instructions et des pratiques simples et faciles; les hommes faits, par des vérités plus élevées et des exercices plus forts; et les vieillards, par les lumières pures et tranquilles de la sagesse.

« Vous voulez que les femmes soient soumises à leurs maris, par une obéissance fidèle et chaste, pour les aider dans la conduite de leur famille et de leurs affaires.....

« Vous donnez aux maris l'autorité sur leurs femmes, non pour abuser de la faiblesse de leur sexe, mais pour les gouverner selon les règles d'un amour sincère.....

« Vous assujettissez les enfants à ceux qui leur ont donné la naissance, et vous les tenez sous eux dans une espèce de servitude toute libre; comme l'empire que vous donnez aux pères et aux mères sur leurs enfants est un empire tout de tendresse et de douceur, vous tenez les frères encore plus étroitement unis par les liens de la religion que par ceux du sang.

« Vous unissez par une bienveillance réciproque tous ceux qui se trouvent liés par quelque sorte de parenté ou d'alliance; et vous faites que l'union des cœurs subsiste en eux aussi bien que celle de la nature.

« Vous apprenez aux serviteurs à s'atta-

cher à leurs maîtres, bien plus par l'amour de leur devoir que par la nécessité de leur état.

« Vous inspirez aux maîtres de la bonté pour leurs serviteurs, en leur remettant sans cesse devant les yeux que Dieu est le commun maître des uns et des autres, et vous faites qu'ils soient bien plus portés à leur faire du bien et à les instruire avec douceur qu'à les reprendre avec dureté.

« Vous ne vous contentez pas d'unir les citoyens d'une même ville; vous unissez encore les différentes nations, et généralement tous les hommes, non-seulement par les liens de la société civile, mais en les faisant souvenir qu'étant descendus d'un même père, ils sont tous frères les uns des autres.

« Vous apprenez aux chefs des peuples à gouverner selon la justice, et aux peuples à obéir à leurs chefs en toute vérité.

« Enfin, vous apprenez à tout le monde... qu'encore qu'on ne doive pas la même chose à chacun, on doit la charité à tous les hommes sans exception, et que l'on ne doit jamais faire nulle injustice à personne.

« C'est en se tenant attaché à vous, ô mère universelle, et en pratiquant ce que vous enseignez des devoirs de la charité envers le prochain, que l'homme prend de la force, et qu'il devient capable de suivre Dieu qui l'appelle dans les voies de la perfection. Et c'est alors que cette majesté infinie, venant à se découvrir à lui, autant que l'état de cette vie présente le comporte, le cœur de l'homme se trouve embrasé d'une charité si vive et si ardente, qu'elle consume tout ce qu'il y avait encore en lui d'impur et de défectueux, et le porte à la perfection des plus sublimes vertus (203). »

Supposez un moment, N. T. C. F., que tous les hommes sont soumis à ces règles si saintes, dociles à ces enseignements divins, et animés constamment de ces sentiments si chrétiens, et dites-nous si la terre ne verrait pas reparaitre bientôt ces jours trop courts de l'innocence et du bonheur de nos premiers parents? Dites-nous quelle source de félicité douce et pure découlerait alors de ces dogmes et de cette morale vraiment sociale! En faut-il davantage pour démontrer l'action de la piété et son influence directe sur la prospérité et la durée des empires?

Par la piété, en effet, se multiplient les moyens d'union parmi les hommes qu'une même foi, qu'une même espérance, qu'un même amour, qu'un même culte, rapprochent et confondent en une seule et même famille où les intérêts, les joies et les peines de quelques-uns sont les intérêts, les joies et les peines de tous.

Par la piété, les passions nuisibles, l'ambition, l'orgueil, la cupidité, la haine, sont comprimées et poursuivies jusque dans les abîmes les plus secrets du cœur. d'au si

souvent elles se sont échappées pour troubler et désoler le monde.

Par la piété, la conscience, placée sans cesse sous l'œil de Dieu, investie de sa présence, maintient l'homme dans les voies de la sagesse et de l'équité; elle préside aux transactions et aux traités, aux affaires de la famille, et aux conventions publiques, dont elle place le contrat sous la protection et la sauvegarde de la Divinité.

Par la piété, chaque citoyen remplit avec le même zèle les devoirs de sa condition. « Chacun d'eux croit devoir d'autant plus à la patrie, qu'il connaît mieux ce qu'il doit à la religion; car les principes du christianisme, bien gravés dans le cœur, sont infiniment plus forts que le faux honneur des monarchies, les vertus humaines des républiques, et la crainte servile des états despotiques. » (*Esprit des Lois*, livre XXIV).

Dieu et la patrie: voilà le terme vers lequel la piété dirige continuellement nos désirs et nos vœux, Tertullien en attestait le sénat et le peuple romain dès les premiers siècles du christianisme. « Il n'est point d'état, point de vocation, leur disait-il, qui ne vous offre dans les chrétiens le modèle de toutes les vertus chrétiennes et sociales. Dans les camps vous n'avez pas de meilleurs soldats; dans vos villes, de commerçants plus probes; dans les campagnes, de cultivateurs plus laborieux et plus fidèles; et dans tous les états, de meilleurs citoyens (204). »

Concluons donc que plus un Etat comptera de chrétiens pieux dans son sein, plus sa prospérité comme sa durée seront certaines.

Elle sera donc toujours vraie, cette parole de Montesquieu: « Chose étonnante! la religion chrétienne, qui semble ne s'occuper que de la vie à venir, a seule cependant le secret de nous assurer le bonheur en cette vie présente. » (*Esprit des Lois*).

Toutefois, N. T. C. F., ne nous y trompons pas, pour que la religion chrétienne nous donne ce bonheur dont parle Montesquieu, il faut que nous l'acceptions complètement, que nous l'embrassions sincèrement, que nous la pratiquions fidèlement. Jésus-Christ a comparé lui-même son Evangile à un arbre sur lequel les oiseaux du ciel viennent se reposer et s'abriter. Mais pour que l'arbre pousse ses rameaux et les déploie, pour qu'il revête son feuillage et étende son ombre salutaire, il faut que la terre qui le porte permette à ses racines de s'enfoncer dans le sol et d'y puiser la sève qui doit nourrir et les branches et les feuilles. Vouloir les branches et le feuillage et leur abri protecteur sans vouloir le tronc et les racines, c'est vouloir le ruisseau sans la source, c'est vouloir l'impossible.

Et cependant, N. T. C. F., un des mille dangers de notre époque, c'est qu'une foule d'esprits droits, de cœurs honnêtes et sen-

(203) S. AUG., *Des mœurs de l'Eglise*, ch. 50.

(204) *Apologétique*.

sibles, d'hommes vertueux et bons, en présence des misères, des besoins et des périls de notre vieille société française, demandent à la religion, qui l'a formée il y a dix-sept siècles, de venir raffermir et sauvegarder son ouvrage, qui menace ruine. Mais en même temps, par une inconséquence dont ils ne s'aperçoivent pas, ils traitent la religion de Jésus-Christ comme une institution humaine, dans laquelle on peut choisir ou délaisser à son gré certaines choses... Ils désirent, ils réclament les principes d'ordre, de subordination, de modération, de fraternité; ils veulent que le prêtre les prêche à la multitude; ils rêvent pour notre civilisation décrépite les prodiges de la charité des premiers siècles de l'Évangile, où les païens étonnés disaient de nos ancêtres : *Voyez donc comme ils s'aiment !* et ils ne se doutent pas que, pour revoir ces merveilles de dévouement et de vertu, il faut faire revivre la foi, qui seule peut les produire.

Le Prophète royal l'a dit : *J'ai cru, et ma foi m'a dicté mes paroles.* (Psal. CXV, 1.) Si donc nous voulons que la religion de Jésus-Christ, qui nous a tirés de nos forêts, qui a policé nos mœurs barbares, et formé de cent peuples ennemis cette belle nation française (205), revienne pour nous retenir sur le penchant de l'abîme de la barbarie où nous allons tomber; il faut que nous l'appellions telle que Jésus-Christ l'a donnée à la terre, avec ses dogmes, ses pratiques, sa morale, son sacerdoce et son culte. Autrement, elle se refusera à nos vœux, et nous n'aurons qu'un vain simulacre de religion; sans puissance sur l'orgueil de l'esprit, sans influence sur les faiblesses du cœur, sur la fougue des passions, sur l'ambition avide et insatiable; et, loin de comprimer le flot des révolutions, de consolider l'ordre social, cette apparence de religion ne sera qu'un aliment de plus jeté dans la fournaise ardente où viennent tour à tour s'engloutir les constitutions, les chartes, les empires, et les nations elles-mêmes.

O vous donc que l'avenir de notre chère patrie remplit d'une juste sollicitude, citoyens honnêtes et dévoués, dans quelque condition que la Providence vous ait fait naître, si vous voulez contribuer à sauver d'une ruine imminente notre pays, ne vous bornez pas à quelques phrases sentimentalement religieuses, ne vous contentez pas de parler de bienfaisance, de dévouement, de sacrifices et de générosité; ne croyez pas que tout est sauvé parce qu'on aura emprunté à la religion son langage, ses établissements charitables et ses cérémonies pieuses. Non, tout n'est pas sauvé par ces hommes de la nécessité ou de la peur. La France ne peut être guérie du mal affreux qui la mine que par la foi qui croit, par l'espérance qui soutient et encourage, et par la charité qui aime et qui console.

La main qui a bercé et guidé son enfance est la seule qui puisse, en ces jours de déclin et d'affaissement, la relever, la soutenir, et lui assurer un avenir non moins glorieux que son passé, parce qu'elle le rendra aussi sincèrement, aussi complètement chrétien.

Soyons donc tous franchement chrétiens, N. T. C. F. Eh ! qu'attendrions-nous pour nous y décider, lorsque les motifs qui trop souvent nous en détournent, semblent aujourd'hui nous y convier à l'envi? Honneur, fortune, affaires, plaisirs vrais, famille, intérêts particuliers, intérêts sociaux, tout enfin nous sollicite, nous presse de nous donner à Dieu. N'hésitons plus, et, pendant qu'il en est temps encore, attachons-nous tous à la piété, et comme hommes, et comme chrétiens, puisque ainsi nous venons de le voir dans ces considérations, *la piété est utile en toutes choses, puisque aussi bien, enfin, c'est à elle seule qu'ont été promis par Dieu les biens de ce monde et ceux de l'autre.*

XIII. INSTRUCTION PASTORALE

ET MANDEMENT

Pour le carême de 1852.

SUR LA FIN DE L'HOMME.

Lorsque chaque année nous pensons, nos très-chers frères, à vous adresser, au nom de Jésus-Christ et de l'Église, ces exhortations et ces prescriptions qu'il est de notre devoir de vous faire entendre, deux sentiments se pressent et combattent dans notre cœur : le désir de vous être utile en vous parlant, et la crainte de vous rendre plus coupables si vous n'écoutez pas nos paroles... Cependant nous ne devons pas hésiter à remplir parmi vous le saint ministère que notre Seigneur Jésus-Christ a commencé, et qu'il nous a chargé de continuer en son lieu et à sa place... *Malheur à nous si nous omissions de vous annoncer l'Évangile* (I Cor., IX, 12), cette parole de vie qui seule peut nous sauver. Dieu, qui l'a mise sur nos lèvres pour qu'elle vous parvînt, nous reprocherait de l'avoir retenue captive, et nous condamnerait pour n'avoir pas essayé de vous la faire entendre.

Nous viendrons encore cette fois, N. T. C. F., vous annoncer *ces jours de grâce et de salut* (II Cor., VI, 2) que Dieu nous présente dans sa miséricorde et qu'il veut que nous vous conjurions de ne pas négliger. Nous parlerons, parce que le Seigneur et l'ordonne et l'exige; mais nous parlerons aussi parce que nous savons que chaque année les âmes fidèles et celles qui veulent le devenir retirent quelque bien de notre saint ministère; parce qu'entin nous aimons à espérer que ceux-là même qui se sont égarés dans les voies du monde pourront trouver dans nos paroles lumière pour reconnaître leur erreur, et aide pour en sortir.

Pour toute instruction, nous nous bor-

nerons aujourd'hui, N. T. C. F., à vous adresser cette recommandation de saint Paul aux Corinthiens : *Comprenez bien quelle est votre vocation.* (I Cor., I, 26.) L'Apôtre croyait sans doute que ces quelques mots suffisaient pour rappeler à des pensées sérieuses et chrétiennes ce peuple léger, que dominaient trop habituellement les soins des affaires et l'amour des plaisirs; nous en attendons le même effet en vous les redisant : et si vous voulez vous les rappeler et les méditer devant Dieu, notre attente ne sera pas trompée. Quoi de plus capable, en effet, de nous déprendre de ce monde, que la pensée d'un monde meilleur pour lequel nous sommes faits, et dont il dépend de nous de nous assurer l'éternelle possession? Car voilà notre vocation, N. T. C. F., voilà même toute notre raison d'être. Le ciel, voilà à quoi doit s'employer notre vie tout entière. Tout ce qui détourne de cette fin est un abus de la vie, c'est quelque chose de contraire à notre nature telle que la raison et la révélation peuvent nous aider à la comprendre.

Aussi l'Eglise, que Jésus-Christ nous a donnée pour maîtresse et pour guide, l'Eglise a-t-elle pris soin de nous inculquer cette grande vérité dès nos plus jeunes années, et toutes ses solennités, ses prières, qui tour à tour éveillent notre attention et demandent notre concours, ont pour fin unique de nous rappeler cet enseignement divin : *L'homme est fait pour le ciel et doit travailler à le mériter.*

Or, c'est plus particulièrement à l'occasion de cette sainte quarantaine qu'il convient de nous interroger sur l'attention que nous avons pu donner jusqu'ici à cette noble destinée que Dieu nous a faite. Le carême est comme un temps d'arrêt, une halte dans le cours de chacune des années dont notre vie se compose. En ce temps, l'Eglise multiplie ses avis et ses conseils; elle nous appelle plus fréquemment au pied des saints autels; elle nous montre le confessionnal et la table eucharistique. — Elle nous presse de nous arracher à nos préoccupations mondaines, de rentrer en nous-mêmes, et de répondre enfin aux desseins de Dieu sur nous. Mais hélas! cette voix maternelle retentit vainement aux oreilles d'un trop grand nombre d'hommes. Le monde fait trop de bruit autour d'eux. Il absorbe toute leur attention et captive toute leur intelligence; et ni leurs yeux ne voient, ni leurs oreilles n'entendent; nous dirons même ni leur esprit ne comprend presque rien hors des choses de ce monde qui les possède tout entiers. En présence de cet égarement vraiment inconcevable, l'Eglise nous ordonne de redoubler vos avertissements : *Criez*, dit-elle à ses ministres, comme autrefois Dieu à son prophète; *criez, ne cessez point d'avertir vos frères.* (Isa. LVIII, 1.) Demandez-leur si c'est pour tous ces soins matériels, ces occupations terrestres, ces vains plaisirs, que Dieu les a créés et mis au monde. — Est-ce là le but que s'est proposé

Dieu en créant l'homme à son image et à sa ressemblance? Quel est le chrétien, quel est l'homme raisonnable qui oserait le prétendre? Donnez aux occupations terrestres le motif le plus élevé et le plus pur, les résultats les plus brillants et les plus avantageux : jamais cependant vous ne pourrez vous persuader, si vous prenez la peine d'y réfléchir sérieusement, que Dieu ne demande rien autre chose de nous, et que c'est uniquement pour cela qu'il nous a faits. Non, les recherches laborieuses du savant, les études profondes du philosophe, les méditations consciencieuses du magistrat, la vie occupée du négociant, le pénible labeur du cultivateur et de l'artisan, le dévouement héroïque du soldat, ne sont pas tout ce que Dieu attend de chacun d'eux. — Sans doute, ces occupations, loin d'être indignes de l'homme, deviennent des devoirs sacrés pour ceux à qui leur profession les impose. Mais à côté, mais avant même tous ces devoirs, il en est d'autres qui nous sont imposés à tous, et qui dérivent nécessairement du don que Dieu nous a fait de la vie. — Ce sont les devoirs religieux; autrement dit : l'obéissance, la reconnaissance, l'amour que nous devons à ce souverain Etre, et que nous sommes tenus de manifester dans tout l'ensemble de notre vie, dont ces sentiments doivent régler souverainement l'emploi. Oui, nous avons des devoirs à remplir envers la Divinité; nous devons lui rendre des hommages, un culte en un mot; et, pour en sentir l'obligation, nous n'avons qu'à consulter ce que notre propre intelligence nous apprend de Dieu et de l'homme. Écoutons la raison : *Un Dieu créateur*, qui, possédant la plénitude de l'être et la source de la vie, a communiqué l'existence à tout ce qui compose cet univers : *un Dieu conservateur*, qui gouverne tout par sa sagesse, après avoir tout fait par sa puissance, embrassant tous les êtres dans les soins de sa providence universelle, depuis le soleil jusqu'à la fleur des champs; *un Dieu législateur suprême*, qui, commandant tout ce qui est bien, et défendant tout ce qui est mal, manifeste aux hommes ses volontés saintes par le ministère de la conscience; *un Dieu*, enfin, *jugé souverain* de tous les hommes, qui, dans la vie future, doit rendre à chacun selon ses œuvres, en décernant des châtiments au vice et des prix à la vertu : voilà une doctrine avouée par la raison la plus pure, et dont la connaissance, quoique en des degrés différents sans doute, est aussi universelle que le genre humain.

Or, comment ne pas voir que de ces notions de la Divinité découlent des devoirs religieux envers elle? Qui ne sentira que la raison, en nous découvrant ce que Dieu est par rapport à nous, nous montre par là même ce que nous devons être par rapport à lui? S'il est notre *Créateur*, ne faut-il pas que nous lui fassions hommage de l'être que nous avons reçu de sa bonté toute-puissante? S'il nous *conserve* une vie dont il est

l'arbitre, et qu'à tous moments il pourrait nous ravir, chaque instant où nous continuons à vivre est un nouveau bienfait qui demande un nouveau sentiment de reconnaissance. S'il est notre *Législateur*, nous devons obéir à ses lois, les prendre pour règle de nos affections et de notre conduite. Enfin, s'il doit être un jour notre *Juge*, ne faut-il pas que nous travaillions à paraître sans reproche devant son tribunal, et à ne pas tomber coupables dans les mains de sa justice ?

Si nous étions les enfants du hasard, que nous eussions été jetés sur la terre sans but et sans dessein : alors, sans doute, nous serions dans cette indépendance absolue de Dieu qu'a rêvée l'athéisme ; alors Dieu n'étant rien pour nous, nous pourrions, nous devrions n'être rien par rapport à lui.

Si nous étions semblables aux animaux, et, comme eux, incapables de connaître Dieu, de l'admirer dans ses ouvrages, de nous pénétrer de la pensée et du sentiment de ses bienfaits, alors, comme les animaux, nous ne pourrions rendre aucun hommage au Créateur. Mais si nous sommes doués de cette raison sublime qui nous élève jusqu'à Dieu, qui nous apprend que nous sommes sortis de sa main puissante, que nous lui devons tout ce que nous sommes, et, en particulier, cette prééminence qui fait de l'homme le roi des animaux, comme du reste des créatures de notre globe ; quelle indignité de vouloir que nous soyons aussi indifférents envers la Divinité que l'animal qui ruminé, ou la plante qui végète !

C'est vouloir que nous joignons à l'insensibilité de la brute pour les bienfaits du Créateur, la honte et le crime de l'ingratitude dont l'être intelligent est seul capable.

Sur ce point essentiel, N. T. C. F., la raison et la conscience sont unanimes. L'ignorance, la mauvaise foi, l'inconséquence ou l'irréflexion peuvent seules le contester, comme nos passions, hélas ! ne nous portent que trop souvent à le méconnaître. Mais, ignoré ou méconnu, avoué ou contesté, ce principe n'en existe pas moins : semblable aux lois constitutives de ce monde matériel, que l'ignorance de la plupart des hommes n'anéantit pas, ou aux lois sociales, que la perversité des méchants peut violer sans doute, mais qu'elle ne peut détruire.

Nous avons donc tous, par là même que nous existons, des devoirs envers Dieu, comme nous en avons envers nos semblables, comme nous en avons envers nous-mêmes ; et c'est ce que Jésus-Christ Notre-Seigneur est venu rappeler aux hommes en leur apportant la grâce dont ils ont besoin pour vivre en ce monde *dans la piété* aussi bien que *dans la sobriété* et *dans la justice*. (*Tit.*, II, 12.) Or ces devoirs envers Dieu, ces rapports si honorables et si doux qu'il veut que nous ayons avec lui, ces devoirs

qui devraient primer tous les autres, ne sont-ils pas précisément ceux dont on se dispense le plus facilement ? Quel est l'homme pour qui le défaut d'une sage modération dans les habitudes de sa vie, ou le défaut de justice envers son prochain, sont des fautes ou des crimes, qui ne se pardonne aisément de ne point penser à Dieu, de ne point prier Dieu, de ne point honorer Dieu par un culte extérieur et public ?

On se fait un point de conscience, on tient à honneur de mener une vie réglée, de ne point manquer à ses engagements ni à sa parole, de respecter les droits d'autrui, de remplir fidèlement les devoirs de sa profession, de son état, de sa position sociale : et on ne tient aucun compte des devoirs que nous imposent envers Dieu notre titre de chrétien, notre nature d'homme, de créature de Dieu... La notion de ces obligations imprescriptibles s'est oblitérée dans l'intelligence d'un trop grand nombre, et en entendant ou lisant nos paroles, plusieurs peut-être auront besoin de réflexion pour y adhérer, tant cette vérité incontestable leur est devenue étrangère : La terre et ses biens, le monde et ses affaires et ses plaisirs, le corps et ses besoins, la vie matérielle ou civile et ses exigences, voilà tout ce à quoi on se soumet, on se dévoue... Et chez plusieurs ce matérialisme pratique a tellement absorbé l'âme dans les choses d'ici-bas, qu'elle n'a plus la conscience d'elle-même, de sa spiritualité, de son existence impérissable, et qu'ils en sont venus à ne plus savoir s'ils ont quelque chose à espérer ou à craindre après cette vie.

Ils ne se disent pas cependant, comme certains impies du dernier siècle (203*), ils ne se disent pas semblables à la bête, et bornés, comme elle, à la durée de cette vie ; mais ils vivent comme si, en effet, telle était leur croyance, leur conviction bien arrêtée.

D'autres, heureusement moins matérialisés que ces malheureux, ne doutent aucunement de la spiritualité, de l'immortalité de leur âme. Ils croient à une vie future, à des châtimens et à des récompenses dans cette autre vie ; mais, s'élevant en juges de la distribution que doit en faire le Seigneur, ils règlent sans tenir compte de l'Évangile, ils règlent et déterminent les rangs et les droits, plaçant dans le ciel tous ceux qu'on appelle honnêtes gens dans le monde, et ne condamnant aux enfers que les grands criminels et les scélérats. Ils permettent à Dieu de punir les empoisonneurs et les assassins, les incendiaires et les voleurs, ces crimes s'attaquant au bien-être de la société civile et à leurs propres intérêts... Mais repousser du ciel tous ces hommes qui n'y ont jamais pensé ; mais éloigner de Dieu tous ces hommes qui ont vécu et voulu vivre, malgré Jésus-Christ et son Église, sans foi, sans piété, sans culte, sans amour pour ce Dieu leur créateur, leur

(203*) DIDEROT, HELVETIUS : « Entre mon chien et moi il n'y a de différence que par l'habit. »

maître, leur bienfaiteur et leur père : voilà ce qu'ils ne veulent point admettre. Les lois humaines et la loi divine sont justes quand elles frappent ceux qui ont outragé des hommes, et, à leur avis, Dieu n'aurait pas le droit de punir ceux qui l'ont méconnu, qui l'ont sciemment outragé par une vie tout entière d'ingratitude et de désobéissance ?

Ne suffit-il pas, N. T. C. F., d'exposer cette doctrine pour en faire comprendre l'absurdité ? Quoi ! la société que les hommes ont établie entre eux pourra légitimement se défendre par des peines, et même par la mort, contre ceux qui la méconnaissent, et la société que Dieu a établie entre lui et l'homme sa créature pourrait être impunément violée ou méconnue ? Quoi ! celui de qui émanent les rapports qui unissent les hommes entre eux, et qui les a armés de puissance pour les maintenir et les faire respecter, serait désarmé contre ses contempteurs ? Quoi, enfin, Dieu, la justice même, Dieu, source de toute justice et de toute autorité en ce monde, ne devrait rien aux droits méconnus de sa suprême justice, de son autorité souveraine ?

Non, non, N. T. C. F., il n'en saurait être ainsi : la raison toute seule suffit pour le comprendre ; la raison des païens eux-mêmes l'a compris, et a marqué dans les enfers une place pour les impies, les contempteurs de la Divinité (206). Comment donc a-t-on pu arriver à ce point d'aveuglement au sein même du christianisme ? Comment a-t-on pu se faire une pareille illusion ?... Nous vous l'avons dit, N. T. C. F., certains hommes ont tellement perdu le souvenir des premiers enseignements de la foi, se sont tellement laissé absorber par les choses de la vie présente, que les lumières naturelles de leur intelligence se sont elles-mêmes obscurcies, et qu'une vérité connue des plus sages d'entre les païens a cessé de leur être croyable. En cessant d'être chrétiens, ils ont cessé d'être raisonnables. Voilà la peine de l'oubli de leur noble origine et de leur destinée plus noble encore. Ainsi s'est vérifiée cette parole du Roi-Propète : *L'homme créé dans un haut degré de gloire, n'a pas compris la part qui lui était faite. Il s'est abaissé au rang des animaux déraisonnables, et il leur est en effet devenu semblable.* (Psal. XLVIII, 13, 21.) Gardons-nous tous de cette lamentable dégradation, et pour nous maintenir à la hauteur où Dieu nous a placés, pour mériter d'atteindre ce terme plus élevé, plus glorieux encore pour lequel ce grand Dieu nous a faits, rappelons-nous tous les jours cette leçon de nos jeunes années : *Dieu nous a créés et mis au monde pour le connaître, l'aimer et le servir, et par ce moyen obtenir la vie éternelle.*

Il n'y a pas d'affaires, il n'y a pas d'occupations, si nécessaires, si pressantes qu'elles soient, qui ne doivent céder à ce soin ; il n'y a pas de position sociale assez honorée, assez brillante, qui puisse nous dispenser

de travailler à mériter cette position mille fois plus honorable et plus avantageuse, qu'il ne tient qu'à nous d'acquérir.

Hommes de tous les âges et de tous les états, souvenez-vous donc de votre vocation. Créatures de Dieu, honorez votre Créateur ; âmes rachetées par le sang de Jésus-Christ, aimez votre divin Rédempteur. Intelligences vivifiées par le Saint-Esprit, demeurez toujours en relation avec celui qui est la lumière, la sagesse et la vertu suprême, et, sans abandonner la position que Dieu vous a faite en ce monde, sans rien négliger des devoirs qu'elle vous impose, n'abandonnez jamais la place que Dieu vous a faite dans son Eglise ; soyez publiquement chrétiens ; ne négligez jamais aucun des devoirs que ce beau titre vous impose, la prière et les sacrements ; ne laissez point s'affaiblir en vous la connaissance de Dieu, son amour, et le désir de lui plaire en obéissant à ses lois ; et après une vie honorable aux yeux des hommes comme elle aura été méritoire aux yeux de Dieu, vous atteindrez cette vie éternelle promise à l'homme demeuré fidèle à sa vocation. Ainsi soit-il.

XIV. INSTRUCTION PASTORALE ET MANDEMENT

Pour le carême de 1853.

SUR LA MISÉRICORDE.

Au moment de vous inviter, au nom de l'Eglise, à satisfaire à la justice de Dieu par les œuvres expiatoires que cette sainte quarantaine nous rappelle et nous facilite, nous nous sentons pressé, nos très-chers frères, de vous parler surtout de la miséricorde de notre Père qui est dans les cieux ; et il nous semble que la considération de cet attribut de Dieu ne peut qu'ajouter au pieux empressement avec lequel nous devons tous entrer dans la salutaire carrière de la pénitence quadragésimale, et nous appliquer à désarmer par nos prières, par nos mortifications et par nos aumônes ce souverain Juge, dont les justes et les saints eux-mêmes ont si vivement appréhendé l'examen sévère et les redoutables arrêts.

Sans doute, N. T. C. F., il suffit d'écouter la voix de la raison et de la conscience, pour comprendre que rien de souillé ne saurait entrer dans le ciel (Apoc., XXI, 27) ; et que, par conséquent, c'est une nécessité de moyen, pour être sauvé, d'expier ses fautes ici-bas par les regrets du cœur et par les réparations dues à Dieu et au prochain. A ces notions que l'on retrouve encore, quoique altérées, chez les nations idolâtres et chez les peuples sauvages eux-mêmes, les livres sacrés ajoutent toute l'autorité de la parole divine, entendue par les patriarches, proclamée par les prophètes, et religieusement conservée jusqu'à nous par les restes infortunés de la nation juive... Et pour compléter encore cet enseignement

ment, qui date des premiers jours de la race humaine, Notre-Seigneur Jésus-Christ n'a laissé échapper aucune occasion de recommander la pénitence et l'expiation pour les péchés. Ses discours en rappellent souvent l'indispensable nécessité, et sa vie tout entière n'a été qu'une expiation, qu'une pénitence pour les péchés des hommes, dont il s'était fait la caution. Enfin, de peur qu'en présence de cette immolation du Dieu fait homme, nous ne fussions tentés (parce qu'elle est d'un mérite infini) de nous croire dispensés d'y joindre notre pénitence personnelle, l'apôtre saint Paul nous déclare qu'il se croit obligé de *réduire son corps en servitude, de le châtier, afin d'accomplir ce que le divin Rédempteur, malgré la satisfaction infinie qu'il a offerte pour nous à son Père dans les tourments de sa Passion, nous a laissé à accomplir nous-mêmes de pénitence personnelle et d'expiation dans notre propre chair.* (I Cor., IX, 27.)

Rien n'est donc plus évident que la nécessité, pour chacun de nous, de faire réellement et personnellement pénitence : raison naturelle, conscience, tradition universelle, livres saints, enseignement formel de Notre-Seigneur, préceptes réitérés des apôtres et de l'Eglise, tout nous la démontre et nous la recommande.

Cependant, il se rencontre des hommes raisonnables, des chrétiens, qui croient pouvoir se dispenser de faire pénitence, s'exagérant la bonté de Dieu pour se rassurer contre les rigueurs de sa justice, et ne voulant pas mettre de bornes à leur désobéissance, parce que Dieu n'en a pas mis à sa miséricorde. Le Seigneur est bon, disent-ils, il ne nous a pas faits pour nous perdre. Nous le redisons avec vous, N. T. C. F., oui, le Seigneur est bon ; il est si bon, qu'il ne nous a faits prêtres et pasteurs que pour vous répéter ces paroles de son apôtre : *Dieu n'a pas envoyé son Fils en ce monde pour juger ce monde, mais bien pour qu'il fût le Sauveur du monde!* (Joan., III, 17.)

Mais qu'il cette bonté peut-elle nous autoriser à l'outrager ? Peut-elle nous dispenser d'obéir à ses lois, de nous montrer reconnaissants de ses bienfaits, et empressés de réparer de tout notre pouvoir les fautes qui ont pu échapper à notre fragilité?... Et ne voyons-nous pas, au contraire, que cette infinie bonté de Dieu rend notre ingratitude plus grande et nos fautes moins excusables?... Nous devons, en effet, d'autant plus aimer Dieu qu'il nous a aimés lui-même davantage ; et sa volonté sainte avait d'autant plus de droits à notre obéissance, qu'il nous avait comblés de plus de bienfaits.

Loin donc de nous rassurer contre la justice du Seigneur par la pensée de sa bonté, c'est dans cette bonté même que nous devrions trouver, au besoin, le motif des inexorables arrêts de sa justice. En effet, si la justice divine menace si fortement les pécheurs, c'est que sa bonté les a pré-

venus, mille fois avertis et sollicités ; et si la peine réservée au péché doit surpasser toute autre peine par ses rigueurs et par sa durée infinie, c'est que ce grand Dieu, qui doit l'infliger, est venu lui-même nous enseigner et nous donner les moyens de l'éviter par la pénitence.

Ils seront donc vraiment inexcusables devant le souverain juge, tous ceux qui auront rendu inutiles les avances, les recherches, les invitations, les menaces, les miracles de la miséricorde du Dieu qui veut sauver tous les hommes. (I Tim., II, 4.)

Voyons, en effet, tout ce qu'a fait la miséricorde du Seigneur pour nous inviter à notre salut, pour nous le rendre facile... Pour en faire un tableau fidèle, il faudrait, N. T. C. F., vous raconter l'histoire du monde, et vous montrer Dieu préparant dès l'origine et poursuivant à travers les siècles l'œuvre de notre salut.

Eve, séduite par le démon, pèche, et voici qu'aussitôt Dieu promet que de sa race sortira le vengeur qui doit briser l'empire du serpent qui l'a trompée ; et cette promesse, réitérée d'âge en âge, amène les hommes pleins de foi et d'espérance jusqu'au herceau de ce divin Rédempteur. Il serait trop long de vous citer tous les textes qui rappellent cette promesse divine. David les exprime en quelques mots, qui les résument tous : *La miséricorde du Seigneur, dit ce Roi-Prophète, vient à nous.* (Ps. CXVIII, 13.) Non-seulement elle vient à nous mais elle nous suit. (Ps. XXII, 8.) Non-seulement elle nous suit, mais elle nous environne. (Ps. XXXI, 41.) Ce n'est point encore assez : *La terre en est pleine* (Ps. CXVIII, 54) ; et, non contente de régner en ce monde, cette divine miséricorde s'élève jusqu'aux cieux. (Ps. LVI, 11.) En mille endroits le Seigneur rappelle aux hommes qu'il est essentiellement compatissant et miséricordieux, *Miserator et misericors Dominus* (Ps. CX, 4), qu'il se plaît à faire miséricorde (Prov., XXII, 9), et que, jusqu'en sa trop légitime colère contre le pécheur, c'est encore sa miséricorde qui prévaut sur sa justice. (Ps. LXXXVI, 10.)

C'est au milieu de ces promesses et de ces soins de la miséricorde, que vit depuis six mille ans la race humaine, sans que jamais cette miséricorde ait fait défaut à un seul des enfants d'Adam. Aussi le saint roi David aime-t-il à redire sur tous les tons que la *miséricorde de Dieu est éternelle* (Ps. CXXXV, 1), et il invite toutes les nations à remercier le Seigneur de ce qu'il a confirmé ainsi les promesses de sa bonté : *Quoniam confirmata est super nos misericordia ejus.* (Ps. CXVI, 2.)

Mais, pour sortir de ces généralités, qui d'entre nous, N. T. C. F., n'a pas à bénir, à remercier le Seigneur de sa miséricorde toute spéciale à son égard ?

Elle nous a prévenus, en nous préparant les immenses avantages de notre naissance et de notre éducation au sein de l'Eglise catholique, dépositaire fidèle et dispensa-

trice zélée des trésors de la miséricorde du Dieu de toute bonté. Où étions-nous tous, il y a dix huit cents ans ? et déjà naissait, souffrait et mourait pour nous la Miséricorde incarnée, le Fils éternel de Dieu, fait homme pour nous sauver, nous, hommes de ces temps reculés, alors cachés dans les profondeurs du néant, mais déjà destinés, dans la pensée du souverain Créateur, à recueillir les grâces descendues du ciel avec le miséricordieux Rédempteur. Nous n'existons pas encore, et la route que nous devons suivre est déjà tracée, et chacun de nos pas y trouvera des grâces spéciales pour chacun des besoins, pour chacun des périls, pour chacune des circonstances de notre passage ici-bas. La miséricorde de Dieu a, comme une mère prévoyante, préparé le berceau, l'avenir même de l'enfant qu'elle attend, et rien ne manquera à ce Fils déjà bien-aimé. A peine, en effet, sommes-nous nés, que la miséricorde de Dieu nous prend entre ses bras, nous plonge dans la piscine sacrée du baptême, et nous donne, avec la robe de l'innocence, des droits aux grâces de l'Eglise, et des titres au royaume des cieux. A dater de ce moment si heureux, la miséricorde de Dieu nous environnera, nous guidera, nous soutiendra pendant toute notre vie. Qu'est-ce, en effet, que la religion, avec ses enseignements, ses pratiques, ses lois, ses sacrements et ses fêtes, son sacerdoce et ses grâces, sinon la miséricorde de Dieu en continuelle action pour nous rattacher à lui, et nous retenir dans son amour ?

Depuis notre baptême, est-il un seul jour de notre vie où la miséricorde de Dieu ne nous ait accordé, ou au moins offert quelque grâce ? Les pieuses leçons d'une mère chrétienne nous ont en quelque sorte fait sucer avec son lait la connaissance de Dieu et son amour !... Pendant nos cinq ou six premières années, nous n'avons pas eu d'autre maître ; et qui pourrait dire ce que Dieu nous a concédé de grâces par cette éducation maternelle !... Plus tard, notre intelligence s'est développée au souffle bienfaisant de la religion ; l'école et l'Eglise, l'instituteur et le prêtre, le catéchisme et l'Evangile, nous ont successivement recueillis, dirigés et instruits. Les commandements de Dieu, et ses menaces, sa loi sainte et ses promesses, ont été gravés dans notre mémoire avant toute autre connaissance ; de sorte qu'avant de franchir le seuil de ce monde, qui nous réclamait pour un état ou une profession quelconques, nous avions reçu de Dieu assez de lumières et de force pour connaître le bien, pour l'aimer et pour le mettre en pratique dans la mesure de notre âge et de notre position. Ces lumières et ces forces, la miséricorde de Dieu nous les a continuées, elle les a multipliées avec nos années : adolescence, jeunesse, âge mûr, chacune de ces phases de notre vie a eu ses grâces. Le célibat et le mariage ont leurs secours ; tous les états ont des conseils e'

des modèles ; et la maladie, la mort elle-même, ont une consolation puissante, l'extrême-onction et l'espérance du ciel. Mais au-dessus de toutes ces faveurs, déjà si admirables cependant, se présente le sacrement adorable de la très-sainte Eucharistie, où Dieu lui-même se donne à nous en preuve de son amour. Rappelons-nous ici, N. T. C. F., ce que la foi nous enseigne de cette merveille de la puissance de Dieu et de son amour pour les hommes. *Dieu le Père nous a aimés jusqu'à nous donner son Fils unique* (Joan., III, 16), et ce divin Fils, non content de s'être livré à la mort pour nous, et de continuer chaque jour sur l'autel le sacrifice du Calvaire, a voulu se donner personnellement à chacun de nous, s'unir à nous de l'union la plus intime, et nous communiquer ainsi son corps, son sang, son âme et sa divinité, en un mot tout ce qu'il est comme Dieu, tout ce qu'il a voulu devenir comme homme, de manière à nous faire vivre ici-bas de sa grâce, pour nous faire vivre éternellement avec lui dans sa gloire. Y a-t-il, N. T. C. F., peut-il y avoir une grâce plus admirable et plus digne de reconnaissance ?..

Et dans cette énumération rapide des grâces que Dieu nous prodigue si généreusement, pouvons-nous omettre de vous parler de ce second baptême préparé à notre fragilité ? Tous vous connaissez ces tribunaux sacrés où le pécheur repentant est assuré de trouver, en retour de ses aveux, l'entier pardon de ses péchés, quels qu'ils soient. Là, en effet, siège constamment, dans la personne du prêtre, la miséricorde de ce grand Dieu qui veut la conversion, et non la mort du pécheur (Ezech., XXXIII, 11), et qui nous assure qu'il ratifiera dans le ciel la sentence du dépositaire de ses pouvoirs souverains, du représentant de son indulgente bonté. (Joan., XX, 23.) Et ne sont-ce pas aussi des grâces ménagées par la divine miséricorde, ces saints exemples, et ces pieuses cérémonies dont nous sommes fréquemment les témoins ? La vie des bons chrétiens, le parfum de leur piété, de leurs vertus, ne nous invitent-ils pas à les imiter, nous qui sommes comme eux les enfants de Dieu et de l'Eglise ? Ce baptême où vous êtes parrains ou marraines, cet enterrement, ce mariage auquel vous assistez... ces fêtes qui, dans le cours de chaque année, vous rappellent jusqu'à quel point Dieu nous a tous aimés... ce son puissant des cloches de nos églises, qui va porter aux plus indifférents et aux plus irréligieux l'invitation à la prière, ces prédications extraordinaires qui réveillent les plus apathiques, et les attirent comme malgré eux au pied de nos chaires sacrées ; vos prêtres enfin, qui vivent au milieu de vous, que vous rencontrez tous les jours ; vos églises, dont les portes toujours ouvertes vous sont accessibles à toute heure : dites-moi, est-ce que tout cela n'est pas un continuel bienfait de la miséricorde qui vous environne de toutes parts pour vous

donner la vie de l'âme, comme l'air que vous respirez vous aide à conserver la vie du corps?... Et cette divine miséricorde ne s'arrêtera pas même sur votre tombe, pour peu que vous ayez voulu profiter de ses dons pendant votre vie.

Suivant l'expression de David, elle vous suivra au delà même de ce monde, jusque dans cette autre vie où, par elle, les prières de l'Eglise et des fidèles, suppléant à l'insuffisance de vos vertus et de vos réparations, vous obtiendront l'entier pardon de vos négligences et la remise entière de votre dette : *Misericordia ejus subsequetur me.* (Psal. XXII, 6.)

Nous pourrions remplir de nombreuses pages de la simple énumération des grâces que nous présente sans cesse la miséricorde de notre Dieu... Mais, à quoi bon? Est-ce que chacun de vous, en s'interrogeant, ne retrouvera pas dans sa mémoire le souvenir des bienfaits généraux et particuliers dont Dieu a marqué chacun de ses jours?... Oh! nous pouvons bien dire que toute notre vie n'a été qu'une longue suite des prévenances, des grâces et des bienfaits de la divine miséricorde; c'est en elle que nous vivons, que nous agissons, que nous existons (Act., XVII, 28), sous le rapport spirituel, tout aussi réellement que nous vivons, que nous agissons, que nous existons humainement par l'action continue de la puissance du Dieu qui nous a créés.

Eh bien! c'est à toutes ces grâces si prodigieusement prodiguées que résistent les pécheurs : ce sont ces faveurs, prix du sang adorable du Fils de Dieu fait homme, qu'ils négligent, qu'ils dédaignent, qu'ils repoussent, malgré les instances ineffables de ce Dieu venu du ciel pour les sauver. Depuis leur naissance jusqu'à leur mort, ce Sauveur miséricordieux les prévient, les recherche, les poursuit avec amour, *oublieux de sa dignité* (206*), et tout entier dévoué à leur salut. Il instruit, il exhorte, il menace, il presse, il sollicite. Tant qu'un souffle de vie, tant qu'un peu de connaissance reste à l'homme, Jésus-Christ se tient là, prêt à pardonner et à bénir, et ce n'est que quand ce malheureux a voulu obstinément se perdre, ce n'est que lorsqu'il a scellé lui-même sa condamnation en exhalant avec un dernier refus son dernier soupir, que ce grand Dieu le juge et confirme alors pour l'éternité la réprobation que ce pécheur obstiné a voulu affronter.

Vous le voyez, N. T. C. F., nous ne vous dissimulons rien des merveilles de la divine miséricorde; nous en reconnaissons avec vous la longanimité infinie; nous aimons à la proclamer; comme vous, nous mettons en elle notre espérance.

Mais, dites-le nous maintenant, N. T. C. F., après une si longue patience et une aussi inconcevable abnégation; après avoir essuyé tant de rebuts, tant d'ingratitude et tant d'insultes, la miséricorde n'a-t-elle pas

acquis mille fois le droit de céder la place à la justice, et d'abandonner enfin cette âme rebelle et endurcie qu'elle a si longtemps recherchée et sollicitée en vain?... N'est-il pas évident qu'elle a pu, cette âme, mille et mille fois dans sa vie, entendre la voix de son Dieu, recueillir sa grâce, et répondre à son amour?... Elle ne l'a pas fait, parce qu'elle ne l'a pas voulu... Elle s'est volontairement aveuglée, étourdie, égarée, perdue... Elle a choisi sciemment le mal au lieu du bien... Elle a ri des menaces de son Dieu, elle s'est moquée, elle a abusé de ses bienfaits; elle s'est fait de sa patience un prétexte pour persévérer dans le mal, et de son infinie bonté un motif pour braver sa justice... Le Seigneur a vu tout cela... Pendant vingt ans, pendant cinquante ans peut-être... il a tout supporté sans interrompre un seul moment le cours des bienfaits et des grâces préparés à cette âme... Et il a fallu que cette âme rebelle consommât elle-même sa perte par l'impénitence finale, pour que le Seigneur cessât de vouloir la sauver... N'a-t-il pas alors le droit, sans cesser d'être bon, et précisément au contraire parce qu'il a été très-bon, n'a-t-il pas alors le droit de la jeter au feu de l'enfer, comme un arbre infructueux ou mauvais?... Qui oserait le nier?...

Ah! n'attendons pas, N. T. C. F., ce moment incertain de la mort pour nous détromper et nous déprendre de toute fausse idée sur l'infinie bonté de Dieu. Ne nous exagérons pas non plus, sans doute, la sévérité de sa justice; mais pénétrons-nous bien de cette vérité, que *trop de confiance peut donner la mort à notre âme, et qu'à force de compter sur la miséricorde de Dieu, on irrite et provoque sa justice.* (S. AUG., in Joan.) Souvenons-nous qu'une confiance désordonnée peut attirer la rengeance divine, mais n'obtiendra jamais le pardon. (S. GREG., in Moral.)

La crainte du Seigneur a suffi pour peupler les déserts et les cloîtres de pénitents innombrables : montrons que la reconnaissance et l'amour suffisent pour nous faire embrasser les saintes rigueurs de cette pénitence quadragésimale que sa miséricorde nous ramène, et qu'elle a permis d'ailleurs à l'Eglise de rendre si accessibles à notre tiédeur et à notre faiblesse; et, dociles enfin à la voix du Seigneur qui nous presse, nous jeûnerons selon nos forces, nous ferons l'aumône selon nos moyens, nous nous confesserons sincèrement de tous nos péchés, nous demanderons avec toute l'Eglise ce pardon généreux que la miséricorde nous promet; et assis à la table sainte, nous recevrons avec le corps sacré du Dieu qui nous aime et veut nous sauver, la grâce d'une vie plus chrétienne, et le gage de ce bonheur du ciel, au sein duquel nos âmes chanteront dans un éternel ravissement les louanges de la miséricorde du Seigneur :

Misericordias Domini in æternum cantabo.
(*Psal.* LXXXVIII, 1.)

XV. INSTRUCTION PASTORALE ET MANDEMENT

Pour le carême de 1834.

SUR LES FINS DERNIÈRES.

La bénédiction en Notre-Seigneur Jésus-Christ, c'est-à-dire la *grâce* que ce divin Sauveur nous a méritée, *l'amour de Dieu* et la *communication des dons du Saint-Esprit* (II *Cor.*, XIII, 13), voilà, en effet, nos très-chers frères, ce que, chaque jour, nous prions le Seigneur de vous accorder à tous, ce que nous vous souhaitons à tous du haut de la chaire épiscopale, quand nous avons la consolation de vous parler ou de vous écrire, en vertu de notre charge pastorale. Vous voir comblés des dons de la grâce, éclairés des plus vives lumières de la foi, et embrasés d'un vif et sincère désir de votre salut, voilà le vœu habituel de votre évêque et le but du saint ministère que Jésus-Christ et son Eglise l'ont envoyé remplir parmi vous.

Mais, pour qu'il en soit réellement ainsi, pour que ce vœu se réalise, il faut que vos pensées et vos désirs s'unissent aux nôtres ; il faut que vous vous prêtiez à notre saint ministère... Des esprits distraits ou préoccupés, des cœurs insensibles ou remplis d'affections terrestres ne donneront aucune attention à nos paroles et à nos soins ; et nous passerons, nous aurons vécu au milieu d'eux, sans avoir pu leur laisser ces grâces que nous n'avions reçues cependant que pour eux.

Afin de détourner de vous un tel malheur, nous voulons aujourd'hui, N. T. C. F., vous adresser une de ces paroles auxquelles votre attention et votre assentiment ne peuvent guère se refuser, ce nous semble. Nous voulons vous parler de vos fins dernières, c'est-à-dire de la mort, du jugement, du paradis et de l'enfer.

A ces mots, il est vrai, la nature tressaille, la délicatesse mondaine se révolte, et volontiers elles nous crieraient : *Loquimini nobis placentia!* (*Isa.*, XXX, 10) laissez là ces tristes réflexions, parlez-nous de vérités moins déplaisantes : *Loquimini nobis placentia!* Mais, N. T. C. F., quand Jésus-Christ nous a établi l'évêque et le pasteur de vos âmes, il ne nous a pas dit d'annoncer seulement les vérités attrayantes et les mystères consolants de notre foi ; il nous a commandé de ne taire aucune des vérités utiles à votre sanctification ; et le jugement qui nous attend à son tribunal redoutable se basera principalement sur notre plus ou moins de fidélité à cette mission apostolique ; et alors, malheur à nous, si nous avions gardé un silence complaisant ! *Vae mihi, si non evangelizavero!* (I *Cor.*, IX, 16.)

Prêtez-vous donc aujourd'hui à notre ministère, quelque rude qu'il paraisse à votre trop grande susceptibilité. Laissez-nous appeler votre plus sérieuse attention sur des

pensées déplaisantes, parce qu'elles sont austères ; mais éminemment salutaires, parce qu'elles sont souverainement raisonnables.

Quoi de plus raisonnable, en effet, que de ne pas juger sur les apparences, mais d'aller au fond des choses, et de ne les apprécier que ce qu'elles valent en réalité ? *In omnibus rebus respice finem.* « Il faut en tout considérer la fin, » dit l'auteur de l'*Imitation.* (I, 24.) Ce conseil de la sagesse est le meilleur guide que nous puissions suivre, même pour nos affaires de ce monde ; et ce n'est pas être prudent, c'est s'exposer infailliblement à de tristes mécomptes que d'agir autrement. Combien, à plus forte raison, devons-nous le prendre pour règle, lorsqu'il s'agit, non plus de biens fragiles et périssables, non plus d'une vie nécessairement bornée, mais des biens de l'éternité et d'une vie qui ne doit point finir ! Considérons donc attentivement le terme, la fin de notre existence ; rappelons-nous-les en toute circonstance où nous avons un parti à prendre : *In omnibus rebus respice finem*, et nous agirons prudemment, nous agirons sagement. Souvenons-nous de cette fin inévitable dont chaque jour nous rapproche, et les erreurs de l'esprit et les faiblesses du cœur ne nous porteront plus au mal, sous le nom d'intérêts ou de plaisirs. *Souvenez-vous de vos fins dernières*, dit le Saint-Esprit lui-même, *et vous ne pécherez jamais* : « *Memorare novissima tua, et in æternum non peccabis.* » (*Eccli.*, VII, 40.)

Quelques réflexions sur chacune de ces vérités si imposantes :

Vous mourrez!... (*Gen.*, III, 17.)

Quand l'expérience n'avait pas encore démontré la puissance irrésistible de cette menace de Dieu, le démon put persuader à nos premiers parents qu'elle ne se réaliserait jamais... Cessez de craindre, leur dit-il : *Vous ne mourrez pas!*... (*Gen.*, III, 4.) Aujourd'hui que soixante siècles ont surabondamment prouvé que tout ce qui existe ici-bas doit nécessairement mourir, l'esprit de mensonge se garde bien de nier la nécessité de la mort : personne ne le croirait ; il s'applique seulement à nous empêcher de penser à la mort, ou au moins à nous faire croire que la nôtre ne saurait être prochaine.

Vainement tout ce qui nous environne nous parle de la mort, ... nous montre la mort sous tous les aspects, frappant autour de nous sans distinction d'âge ou de tempérament, nous sommes sans yeux pour voir, sans oreilles pour entendre, et notre esprit paraît ne pas comprendre ces enseignements quotidiens. Que faut-il donc de plus, N. T. C. F. ? Quel langage pourra nous instruire, si nous n'avons pas l'intelligence de ce que nous voyons constamment... ? Qu'est-ce en effet que le spectacle du monde, sinon un spectacle de mort ? Qu'est l'histoire du genre humain, sinon un long nécrologe où viennent s'inscrire tour à tour les hommes et les choses, les individus et les empires ? Tout meurt... et notre existence elle-même

n'est qu'un continuel avertissement de la mort... Ces heures, ces jours, ces mois, ces années qui commencent et finissent, cette jeunesse si vite écoulée, ces forces qui s'épuisent, ces facultés qui s'éteignent, ces languens, ces faiblesses qui paralysent peu à peu la vigueur la plus robuste, ces aliments eux-mêmes qui entretiennent en nous la vie, tout enfin ne nous révèle-t-il pas la marche incessante de notre mort qui s'avance, qui s'approche chaque jour, et doit nous atteindre inévitablement? car Dieu a décidé que tout homme mourrait : *Statutum est hominibus semel mori.* (Hebr., IX, 27.)

Nous mourrons donc, et nul ne peut nous dire quand nous mourrons. Mais qu'est-ce que la mort? C'est la destruction de l'harmonie dans l'organisme de notre corps, lequel devient dès lors inhabile à servir plus longtemps notre âme, dont il est aussitôt délaissé. Alors commence pour ces deux parties de nous-mêmes une manière d'être toute différente de celle qui résultait de leur union. Le corps tombe en dissolution; il faut se hâter de le dérober aux regards, de l'éloigner de la demeure des vivants et d'ensevelir dans la terre ce cadavre hideux et infect. La corruption le mine, les vers le rongent, et bientôt il ne sera plus qu'un peu de poussière, une chose sans forme et sans nom dans aucune langue. Voilà la destinée de notre corps. Mais ce n'est pas là tout l'homme. Ce roi de la création, cet être privilégié à qui Dieu a soumis la terre, et tout ce qu'elle contient, ne meurt pas tout entier, comme un vil animal. Ce n'est pas lui qui périt, et qu'on se hâte de porter en terre; son intelligence, son âme créée à l'image de Dieu ne perd rien de sa propre substance, à la rupture des liens qui l'unissaient au corps avec lequel elle a vécu. Elle recouvre alors, au contraire, sa pleine liberté d'action que cette union avait modifiée, et elle commence à vivre de la vie des purs esprits auxquels elle est devenue complètement semblable. Sa vie d'épreuve est finie à la mort de son corps; une vie nouvelle lui succède, et celle-là ne doit jamais finir.

En présence de ces deux vérités incontestables, la mortalité du corps et l'immortalité de l'âme, n'est-il pas souverainement raisonnable de prévoir ce terme de notre vie, cette grande modification de notre être, et de nous y préparer? Car si la mort ferme pour nous le temps, elle ouvre l'éternité!... Et, s'il n'est pas absolument nécessaire de nous préparer à quitter les choses de ce monde, dont, au fond, l'abandon nous importe peu, il est bien important de nous disposer à cette autre existence qui commence dès lors pour nous, et où nous ne trouverons que ce que nous nous y serons préparé nous-mêmes. A notre entrée dans ce monde, nous avons trouvé un toit pour nous abriter, des vêtements pour nous couvrir, des aliments pour nous sustenter; dans l'éternité, où la mort du corps introduit notre âme, nous ne trouverons d'abord que

le souverain appréciateur de notre vie, le juge infailible qui doit prononcer notre arrêt... Après la mort, dit la sainte Ecriture, le jugement : *Post hoc autem judicium.* (Hebr., IX, 27.)

A défaut de la foi, la raison suffit pour établir la nécessité d'un jugement que nous avons tous à subir après la mort. Toutes les nations de la terre l'ont cru, et leurs symboles, quoique étrangement remplis d'erreurs et d'absurdités, rappellent clairement l'examen et le jugement qui attendent chaque homme au sortir de cette vie. C'est, en effet, une conséquence naturelle et inévitable de l'immortalité de l'âme et de la justice de Dieu; et, à moins de nier l'une et l'autre de ces vérités fondamentales, il est impossible de n'en pas conclure la nécessité d'un jugement après la mort. Dans ce monde, en effet, ni l'homme n'est généralement tout ce qu'il doit être, ni la justice divine ne se manifeste entièrement. De là l'audace de l'impie qui s'écrie pour se rassurer contre les secrètes terreurs de sa conscience : *J'ai péché, et rien de fâcheux n'en est résulté pour moi.* (Eccli., V, 4.) De là ce scandale des âmes faibles dont l'impunité des méchants fait chanceler la vertu et la foi. (Psal. LXXII, 13.) De là, enfin, ces gémissements des gens de bien qui demandent au Seigneur quand viendra le règne de sa justice. (Ps., passim.)

Tous les hommes, en effet, ont senti qu'il fallait une récompense à la vertu et une punition au crime : autrement la loi divine gravée au fond des cœurs manquerait de sanction; le souverain législateur aurait failli à sa sagesse; bientôt les plus simples notions du juste et de l'injuste s'effaceraient du cœur des hommes, et la terre ne serait plus qu'un champ de bataille où toutes les passions déchaînées anéantiraient cet état social où Dieu a établi le genre humain.

Il faut donc que le crime soit puni et que la vertu soit récompensée. Il est évident qu'ils ne le sont pas toujours en ce monde : donc ils le seront ailleurs; donc il y aura un examen, un jugement après la mort; donc justice sera rendue à tous, et chacun recevra selon ses œuvres. La raison le veut, la foi ne nous permet pas d'en douter. Oui, de même que tous subiront la mort, tous aussi subiront le jugement : *Statutum est hominibus semel mori, post hoc autem judicium.*

Représentons-nous, N. T. C. F., cet instant solennel où l'âme, au sortir de ce monde, se trouve en présence de son Juge. La voici en face de la majesté souveraine de Dieu, seule, sans appui, sans défenseur. La pensée de ce jugement glaçait de crainte David, malgré sa pénitence, et saint Jérôme, malgré ses rigoureuses austérités. Quelle sera donc l'épouvante du pécheur que sa conscience, trop longtemps muette, accusera alors sans illusion possible, sans ménagement aucun. Ce juge qui va l'examiner, c'est Dieu, et par conséquent, un juge

éclairé, un juge plein d'équité, un juge souverain, juge éclairé à qui on ne peut rien cacher ; juge plein d'équité, qui ne pourra laisser le crime sans punition ; juge souverain dont l'arrêt sera irrévocable. A cette vue, l'âme s'est déjà jugée elle-même : la lumière de Dieu l'éclaire, la justice de Dieu la pénètre et la convainc ; et avant que la sentence de son juge ait fixé son sort, elle en reconnaît l'équité, elle la proclame : *Justus es, Domine, et rectum judicium tuum* : « Oui, Seigneur, vous êtes juste, et votre jugement est équitable. » (Psal. CXVIII, 137.)

Or ce jugement si redoutable, puisqu'il est sans appel, et que son arrêt doit sortir son effet éternellement, il dépend de nous de le préparer, de le formuler pour ainsi dire. Le Seigneur ne fera, en quelque sorte, que constater et fixer pour toujours ce que nous aurons choisi et déterminé nous-mêmes. Son arrêt ne changera pas le sort que nous nous serons fait, il le déclarera, il le rendra immuable.

L'immuabilité du sort que nous fera le jugement de Dieu, voilà, N. T. C. F., une considération que nous ne saurions trop approfondir. Dans cette vie, tout participe de la mobilité et de l'instabilité de notre existence. Bonheur ou malheur, joies ou douleur, tout passe comme nous passons nous-mêmes... et la vie la plus longue n'est plus, quand elle est finie, qu'un point à peine saisissable dans l'histoire des siècles. Mais après la mort, tout participe de la fixité de l'éternité dans laquelle la mort nous fait entrer. *Du côté que l'arbre tombe*, dit la sainte Ecriture, *il y demeurera.* (Eccli., XI, 3) C'est-à-dire que tel l'homme se trouvera au moment de sa mort, tel il demeurera éternellement. Donc si nous mourons dans la grâce et dans la paix de Dieu, notre salut est en sûreté pour l'éternité, puisque nous ne pouvons plus déchoir de notre vertu devenue inamissible. Donc aussi, si nous mourons dans le péché, notre réprobation est consommée, est irrévocable, et l'enfer, où il n'y a aucune rédemption à espérer, sera notre partage éternellement, puisque notre perversité, entrée dans l'éternité, est devenue elle-même éternelle.

Enfer ou paradis, enfer éternel, paradis éternel, voilà donc l'alternative redoutable sur laquelle le Juge suprême aura à prononcer son arrêt souverain.

Qu'est-ce que l'enfer ? *C'est*, dit le catéchisme, *un lieu de supplices où les méchants sont punis avec les démons.*

« Quelles sont les peines de l'enfer ? *Les peines de l'enfer sont : la privation de la vue de Dieu, un feu dévorant, la compagnie des démons et des autres damnés, les remords et le désespoir.*

Ces deux réponses, qui contiennent en abrégé tout ce que Dieu nous a révélé sur l'enfer, devraient suffire pour nous inspirer une souveraine appréhension de l'enfer. Elles confirment, en l'expliquant, tout ce que les lumières de la raison ont conservé

dans les traditions des peuples, même barbares, d'un enseignement primordial sur ce sujet terrible. Jamais, en effet, la croyance à un enfer ne s'est effacée de la mémoire des hommes. Cette croyance est une conséquence naturelle et nécessaire de la croyance en un Dieu juste et tout-puissant, qui a dû pourvoir au maintien des lois qu'il a données aux hommes. Pour échapper à cette conséquence inévitable qui l'épouvante malgré lui, l'impie s'est vu forcé de nier l'existence de Dieu, de contester ses attributs, sa sagesse, sa justice, sa bonté, ou de se ravaler lui-même au rang des bêtes, en niant l'existence de son âme, ou en affirmant qu'à la mort tout meurt en nous, l'âme aussi bien que le corps.

Nous ne réfuterons pas ici ces monstrueuses aberrations de la croyance de tous les peuples ne condamne pas moins que notre foi. Tout chrétien, tout homme raisonnable croit qu'il doit y avoir, qu'il y a par conséquent un enfer, comme il doit y avoir, comme il y a en effet, ici-bas, une loi pénale, des châtiments réservés aux criminels. L'enfer, c'est la prison de la justice de Dieu, c'est le lieu où s'exécutent les arrêts de sa puissance souveraine.

Nous n'essaierons pas, N. T. C. F., de vous décrire l'enfer, de vous énumérer les supplices qu'y subissent les réprouvés. Vous trouverez dans la sainte Ecriture tout ce que la rigoureuse vengeance d'un Dieu tout-puissant, justement irrité, y a rassemblé de supplices pour punir l'audacieuse révolte du pécheur et ses attentats multipliés, et vos pasteurs, dans leurs prédications, viendront en aide à vos propres méditations sur ce sujet. Nous vous dirons donc seulement aujourd'hui que toutes les peines des damnés peuvent se réduire à deux : la peine du *dam* et la peine du *sens*.

La peine du *dam* consiste à être pour jamais séparé de Dieu, et privé pour jamais du sort si digne d'envie qu'il nous avait préparé près de lui. La peine du *sens* est celle par laquelle le corps et tous les sens des réprouvés seront éternellement tourmentés. Ces deux peines punissent deux sortes de crimes qu'a produits le péché, savoir : le mépris insolent que le pécheur a fait de son Créateur, et l'amour désordonné des créatures qu'il lui a préférées.

La première peine des damnés est donc d'être séparés de Dieu.

Tant que nous vivons, nous ne comprenons pas quel grand mal c'est d'être privé de la vue, de la possession de Dieu. Notre âme, empêchée par le corps, ne s'élève que difficilement à la contemplation des perfections de ce grand et adorable Créateur ; et, malgré tout ce qu'il nous a révélé de lui-même, malgré tous les biens dont il nous comble sans cesse chaque jour, nous n'avons pas de cette majesté, de cette beauté, de cette bonté ineffable, l'idée qu'après notre mort, notre âme en concevra dans ce rapide moment qui la mettra en présence de Dieu. Alors, elle verra Dieu

facé à facé, elle entreverra tous les biens dont il est la source et qu'il communique à ses saints : sa gloire, sa félicité, son éternité ; et cette simple vue suffira pour faire peser sur elle, pendant toute l'éternité, le regret amer, le désespoir indicible d'être pour jamais privée de ce Dieu, mandite de ce Dieu, vers lequel l'attireront alors toujours de trop tardifs désirs. Dieu l'a recherchée, l'a sollicitée pendant tout le temps de sa vie en ce bas monde ; elle a dédaigné, elle a repoussé les avances de son Dieu... Elle en a ri dans sa révoltante ingratitude. A son tour, Dieu dédaigne, Dieu repousse ces recherches forcées et sans mérite ; et cet être souverain qui daignait demander à l'homme, sa créature, un peu de reconnaissance et d'amour, qu'il devait payer encore par de nouveaux bienfaits, ce Dieu méconnu, outragé, méconnaître et repoussera à son tour cette créature qui, comme le dit saint Grégoire, aurait éternellement banni Dieu de son cœur, si elle eût éternellement vécu. (*Dialog.* 44.)

• Cette malédiction de Dieu qui retient le damné loin de lui, et ces efforts désespérés du damné pour aller vers Dieu, voilà la peine du *dam*, la première, la plus horrible punition de l'âme réprouvée.

La seconde est celle du *sens* :

La tradition, aussi bien que la foi, nous apprend que des supplices réels, des tourments sensibles attendent le pécheur dans l'enfer, et il les subira dans son âme, en attendant que son corps ressuscité vienne les partager un jour. Ne demandons pas, N. T. C. F., comment ces souffrances physiques pourront atteindre les âmes.... Dieu l'a voulu, et sa puissance, qui a fait les lois qui unissent et séparent les êtres, ne saurait trouver ici d'obstacles à son accomplissement. N'en avons-nous pas d'ailleurs en nous-mêmes la preuve palpable dans l'union et l'action réciproque de notre âme et de notre corps... union si étroite que les liens en sont imperceptibles, union si intime que ces deux êtres semblent ne faire qu'un, et action réciproque si directe ; si constante, si complète, que le corps exécute toutes les volontés de l'âme, que ses pensées elles-mêmes l'émeuvent et le font agir, comme à son tour il fait ressentir à l'âme et ses jouissances et ses douleurs. Or ce que Dieu fait pour l'union de l'âme et du corps, ces deux natures si dissemblables, pourquoi ne pourrait-il pas le faire pour l'union de l'âme réprouvée avec l'être physique, avec le feu que sa justice charge d'exécuter ses arrêts?... Au reste la sainte Ecriture est trop formelle sur ce point pour nous laisser le moindre doute ; et si l'antiquité païenne a cru aux tourments de l'enfer, si les nations barbares ont conservé cette croyance originelle, nous, chrétiens, pourrions-nous en douter quand la parole de Dieu l'établit et la confirme clairement.

Nous ne vous rapporterons rien, N. T. C. F., de ce que sous l'ancienne loi les prophètes ont annoncé de ces terribles tourments réservés à l'impie, de cet *étang de feu*, de cette *fornaise ardente*, de ces *torrens de flammes*, de ces *fleuves de soufre embrasé* (207) dont ils ont enseigné l'existence et la destination. La parole de Notre-Seigneur Jésus-Christ suffit et au delà, pour motiver notre foi sous ce rapport.

Lisez dans l'Évangile l'annonce et la description que Jésus-Christ fait lui-même de son dernier événement comme souverain juge des vivants et des morts, et de ce jugement solennel et irrévocable qui doit fixer notre sort éternel. S'adressant à ceux qui l'auront méconnu, qui l'auront offensé : *Retirez-vous de moi, maudits, s'écriera-t-il, allez dans le feu éternel ! (Matth., XXV, 41.)* Qu'avous-vous besoin d'autres preuves ? Le Dieu de vérité a parlé.... Nous n'avons qu'à croire, qu'à redouter cet épouvantable supplice. Pensons-y souvent, méditons en silence tout ce que ce feu redoutable allumé, excité par l'indignation de Dieu, prépare de tourments à l'âme et au corps du réprouvé pendant toute l'éternité, et demandons-nous si nous pourrions endurer ses ardeurs dévorantes, son activité inextinguible. Demandons-nous si ces péchés, si ces jouissances coupables qui nous y exposent, valent que nous bravions ce châtement affreux qui doit les punir ; et alors assurément notre volonté pour le bien se fortifiera contre la tentation ; la juste appréhension de l'enfer nous préservera du péché, ou nous inspirera les sentiments et les œuvres de la pénitence qui l'efface en l'expiant ; mais cette *crainte de Dieu* n'est que le commencement de la sagesse. (*Psal.* CX, 10.) Un sentiment plus digne de Dieu et de nous doit nous détourner du mal et nous porter au bien.... C'est la pensée, c'est le désir du paradis.

Le Paradis ! Qui pourra, N. T. C. F., parler dignement de ce *royaume que dès le commencement Dieu a préparé* pour ses fidèles serviteurs ? (*Matth.*, XXV, 34.) Qui pourra expliquer la nature et l'étendue du bonheur qui les y attend?... La raison et la foi nous disent bien qu'après le travail il doit y avoir un repos, après une fidèle obéissance, une récompense proportionnée au mérite. Et ici encore, les traditions de tous les peuples ont conservé la croyance de la peine que doit subir le méchant, la croyance de la récompense réservée au juste... Mais le paradis qu'ils espèrent, ils le font à l'image de leurs erreurs et de leurs vices ; dans leurs croyances sur ce point, il n'y a de vrai que l'idée de la justice divine discernant à chacun selon ses œuvres.

Pour nous, N. T. C. F., à qui l'éternelle vérité a daigné parler par les patriarches, par les prophètes et par elle-même en la personne de Jésus-Christ, nous trouvons

dans la parole divine, non pas une révélation complète du paradis, nous ne saurions actuellement la comprendre, mais une notion suffisante pour soutenir notre espérance et enflammer nos désirs. Elevons donc un moment nos pensées vers cette demeure du Roi éternel, du souverain monarque de l'univers, et voyons ce que sa toute-puissance a préparé pour ses fidèles sujets.

Le bonheur des saints dans le ciel est, dit saint Augustin, d'aimer ce qu'ils voient et de posséder ce qu'ils aiment. (S. Aug., in *Gen.*) Or ils voient Dieu dans la plénitude de ses perfections infinies, et cette claire vue les remplit d'une admiration toujours nouvelle et d'un amour toujours plus vil; ils possèdent Dieu lui-même, et cette possession les enivre de saintes délices que la jouissance n'épuisera jamais, n'affadira jamais. Toutes les facultés de l'esprit, toutes les légitimes affections du cœur seront satisfaites dans le ciel, et après la résurrection, le corps lui-même recevra la récompense de son travail et de ses sacrifices. Associé à la gloire de l'âme, il en partagera tout le bonheur. Écoutez encore ici saint Augustin, essayant de décrire les gloires, le bonheur de la cité de Dieu. Que pouvons-nous désirer, dit ce grand docteur, que nous ne trouvions dans le ciel? Est-ce le repos et la tranquillité? Nous nous reposerons de nos travaux: *Requiescant a laboribus suis.* (*Apoc.* XIV, 13.) Sont-ce les louanges et les applaudissements? Alors, dit l'Apôtre, chacun recevra de Dieu même la louange qu'il mérite: *Tunc laus erit unicuique a Deo.* (I *Cor.*, IV, 5.) Sont-ce des richesses et des trésors? Vous posséderez dans le ciel, dit Jésus-Christ même, un trésor inépuisable: *Thesaurum non deficientem in celo.* (*Luc.*, XII, 33.) Est-ce la gloire, l'honneur, la paix que vous recherchez? La gloire, l'honneur et la paix seront votre partage: *Gloria, honor et pax omni operanti bonum.* (*Rom.*, II, 10.) Et cet état heureux, rien n'en troublera la sécurité: *Non timebis malum ultra.* (*Soph.*, III, 13.) Et ce bonheur sera éternel, car la mort est pour jamais vaincue: *Neque enim ultra mori poterunt.* (*Luc.*, XX, 36.) Et pour tout dire en un mot, ce bonheur sera la possession de Dieu même se donnant à ses saints pour récompense: *Ego enim ero merces tua magna nimis.* (*Gen.*, XV, 1.)

Qui peut comprendre l'immensité de cette récompense? Ah! ceux-là même à qui Dieu en a révélé quelque chose avouent leur impuissance à le redire convenablement, et saint Paul, qui avait entrevu les beautés de ce royaume préparé aux saints, ne peut que s'écrier dans les transports de la joie dont son cœur surabonde, même au milieu des tribulations et des persécutions les plus vives: *Les peines de ce monde ne sauraient entrer en comparaison avec la gloire de l'autre vie.* (*Rom.*, VIII 12.) *Non, l'œil de l'homme n'a pas vu, son oreille n'a pas entendu, son cœur même ne saurait concevoir ce que Dieu réserve à ceux qui l'aiment.* (I *Cor.*, II, 9.) Qu'il nous suffise donc de savoir que

dans le ciel nous partagerons le bonheur et la gloire de Jésus-Christ même. *Mon Père, a dit ce divin Sauveur, je veux que tous ceux que vous m'avez donnés se réunissent à moi, qu'ils demeurent avec moi, qu'ils voient ma gloire (Joan., XVII, 34), et qu'ils régneront avec moi. (Apoc., III, 21.)*

Ah! si la pensée d'une gloire toute humaine, si l'espérance d'un honneur et d'une récompense que rien ne garantit, soutiennent les hommes dans leurs plus rudes travaux, et précipitent les guerriers au milieu des hasards et des périls, comment la pensée d'une gloire immortelle et le désir d'une récompense divine ne nous soutiennent-ils pas, ne nous embrasent-ils pas d'une sainte ardeur pour nous en rendre dignes? C'est, hélas! que nous n'y pensons pas... Pensons-y donc, et nous ne serons plus lâches, ni indifférents, ni même distraits dans l'œuvre de notre sanctification: *Memorare novissima tua, et in aeternum non peccabis.*

Plaise à Dieu, N. T. C. F., qu'il en soit ainsi de nous tous désormais! que la pensée de nos *finis dernières* nous préoccupe et nous dirige dans toutes nos voies: *Utinam saperent et intelligerent, ac novissima providerent.* (*Deut.*, XXXII, 29.)

La pensée de la mort nous disposera à ce moment suprême; la crainte du jugement nous engagera à le prévenir, en allant nous accuser nous-mêmes au tribunal de la miséricorde; la trop légitime appréhension de l'enfer ne nous permettra pas de vivre dans le péché qu'il doit punir, et le désir du ciel nous rendra fidèles aux devoirs dont il est la récompense éternelle.

Justes ou pécheurs, nous avons donc tous intérêt à méditer ces grandes vérités. Que tous les jours de notre vie elles se présentent habituellement à notre esprit; que pendant cette sainte quarantaine elles nous préoccupent plus fréquemment encore; et ces jours que la miséricordieuse bonté de Dieu nous accorde de revoir encore une fois, seront vraiment pour nous, cette année, des jours de pénitence et de rénovation, des jours de grâce et de salut. Ainsi soit-il.

XVI. INSTRUCTION PASTORALE

ET MANDEMENT

Pour le carême de 1855.

EXHORTATION A LA PRIÈRE POUR LES PÉCHEURS.

Dieu te sait, nos très-chers frères, chaque jour nous aimons à fléchir le genou devant lui, pour supplier sa majesté toute-puissante et sa paternelle bonté en faveur des âmes qui nous sont confiées. Et pour qui prions-nous, en effet, si nous vous oublions, vous dont Jésus-Christ nous a établi le pasteur et le Père... C'est donc pour nous un devoir sacré de vous recommander sans cesse au Pasteur suprême qui nous a commis à votre garde, au Père céleste qui nous a établi parmi vous, tout indigne que nous sommes d'un tel honneur, le représentant, le principal ministre de sa

sollicitude et de son affection..... Mais par là même que nous nous appliquons affectueusement à ce devoir quotidien de prier pour vous, notre esprit se préoccupe constamment de vous, de votre état actuel, de vos besoins et de votre avenir; et cette constante préoccupation qui vous rend sans cesse présents à notre pensée remplit trop souvent notre âme de tristesse et de craintes au milieu même des consolations les plus douces.

Que voyons-nous, en effet, dans ce vaste diocèse confié à nos soins? Çà et là quelques paroisses où la religion a conservé son salutaire empire, où ses lois régulent les mœurs des individus et les habitudes de la famille; des paroisses où la majorité croit, aime et sert Dieu dans la simplicité d'une foi vive et dans les saintes pratiques d'une piété traditionnelle. Mais à côté de ces paroisses modèles, autour de ces chrétiens fidèles, que voyons-nous dans notre diocèse? Toujours des chrétiens, sans doute, car, grâces à Dieu ! vous l'êtes encore tous... mais des chrétiens, hélas ! trop oublieux, pour la plupart, de ce beau titre et des nobles destinées qu'il leur a faites; des chrétiens, enfants de Dieu par leur baptême, mais pour la plupart esclaves du siècle par toutes les habitudes de leur vie.

Voilà ce que chaque jour nous avons sous les yeux; et, pénétré comme nous le sommes de nos obligations envers tous ces hommes égarés, hésitants ou fidèles, nous saisissons avec empressement toutes les occasions, et en particulier ce retour de la sainte Quarantaine, pour dire à tous que Dieu, qui leur accorde encore des jours de séieuses pensées, de récipiscence et de salut, leur demandera compte de l'usage qu'ils en auront fait, et que plus ces jours se seront renouvelés, plus le compte sera rigoureux. On est en droit, en effet, de demander beaucoup à qui on a beaucoup donné. Ne laissons donc pas passer inaperçus ou stériles ces jours chargés des bénédictions et des grâces de Dieu; et quelle qu'ait été jusqu'à présent notre vie, voyons sérieusement à la rendre meilleure.

Nous vous l'indiquions tout à l'heure, N. T. C. F., on peut ranger tous les hommes en trois classes : ceux qui croient et pratiquent, ceux qui croient mais ne pratiquent pas, et enfin ceux qui vivent absolument sans croyances et sans habitudes religieuses. Redevenez à tous, nous voulons aujourd'hui parler successivement à chacune de ces trois classes d'hommes pour lesquelles Jésus-Christ Notre-Seigneur a également versé son sang, préparé également ses grâces, et nous a recommandé la vigilance et la prière.

Notre tâche est bien facile auprès de ces chrétiens fidèles, la joie de l'Eglise, l'exemple de leurs frères et la consolation des pasteurs. Courage ! leur dirons-nous, bons et fidèles serviteurs du souverain Seigneur de la terre et des cieux. Courage ! Dieu vous regarde; il contemple avec amour vos voies

où sa loi sainte vous guide et vous soutient. Courage ! et la sainte consolation que vous trouvez dans la prière et dans les sacrements vous accompagneront jusqu'au jour où ce grand Dieu, fidèle lui-même à ses promesses, vous mettra en possession des joies ineffables et des plus riches trésors de son éternel royaume.

Pour quelques années de constance, une couronne immortelle; pour quelques jours de combat, une gloire, un triomphe sans fin. Que faut-il de plus pour nourrir vos espérances et enflammer votre zèle?... Et voyez, d'ailleurs, cette vertu qu'il commande, le Seigneur vous aide à l'acquiescer; cette sainteté qu'il exige, il l'alimente dans vos âmes en se donnant lui-même à vous par son sacrement. Ses leçons vous instruisent, son Eglise vous guide, ses saints vous édifient, ses anges vous protègent, sa sainte Mère prie pour vous, sa grâce vous fortifie, son sang adorable vous purifie. Quoi de plus? C'est sous ses yeux, c'est pour lui, c'est en lui que vous vivez, et plus vous vous appliquez à l'aimer et à le servir en ce monde, plus vous goûtez aussi combien le Seigneur est bon à ceux qui ont le cœur droit, et plus vous êtes assurés de l'aimer et de le posséder dans le ciel. Ah ! pour vous ce saint temps de carême vous verra donc redoubler de fidélité, de ferveur, nous en sommes sûrs, et, pleins de confiance, nous vous attendons à la table sacrée où commence entre Dieu et l'homme cette union qui doit se compléter au ciel pour ne plus jamais finir.

Mais nos paroisses ne comptent pas seulement des chrétiens fidèles aux devoirs sacrés que la religion nous impose. Hélas ! dans certaines localités, au contraire, leur nombre paraît à peine au milieu de la foule bien plus nombreuse de ces hommes qui, tout en conservant la foi, demeurent étrangers à ses plus saintes pratiques. Nous les voyons au pied des chaires chrétiennes, mais jamais au confessionnal; à genoux dans l'église, où ils adorent Jésus-Christ, mais jamais présents à la table sacrée, où ils croient cependant que Jésus-Christ les convie et les attend. Ils admettent le Symbole, ils récitent pieusement les Commandements de Dieu et de l'Eglise; mais, inconséquents et rebelles à la loi qu'ils admettent et se répètent à eux-mêmes, ils passent sans scrupule de longues années dans le plus coupable éloignement; et si quelquefois leur conscience s'inquiète et leur parle, ils l'apaisent par de vagues résolutions, par de vaines promesses renouvelées cent fois, et toujours éludées. Vous reconnaissez-vous à ces traits, N. T. C. F.? et comprendrez-vous aujourd'hui l'anomalie, le crime, les dangers d'une telle conduite? Laissez-nous vous dire avec le prophète Elie (III Reg., XVIII, 21) : *Jusques à quand votre marche dans les voies de Dieu, sera-t-elle ainsi incertaine et boiteuse? Si vous reconnaissez Dieu pour votre maître, servez-le donc comme il veut être servi. Si vous croyez qu'il est*

l'auteur des lois que nous vous rappelons, obéissez entièrement à ces lois divines; si, enfin, vous croyez qu'il a établi l'Eglise pour vous conduire, soyez les dociles enfants de cette sainte Mère, et laissez-vous diriger par elle dans la religion et la vertu. » Ces quelques paroles du prophète arrachèrent autrefois les Juifs au culte des faux dieux : ils en renversèrent les temples, ils en brisèrent les statues, et suivirent l'envoyé du Seigneur, qui les réconcilia et renouvela leur alliance avec le Dieu de leurs pères et de leurs jeunes années.

Serez-vous moins raisonnables, N. T. C. F., vous que des liens non moins funestes, quoique moins coupables en apparence, retiennent loin des sources de la vie spirituelle, des sacrements les plus nécessaires à l'homme faible et pécheur, loin de ce Dieu qui a béni votre entrée dans la vie, et reçu les premières affections de vos cœurs? Comprenez-vous enfin que ce grand Dieu ne saurait agréer ce partage que vous faites entre lui, votre Créateur, votre souverain Seigneur, et le démon, le monde, et vos coupables faiblesses? Sentirez-vous que celui qui vous a donné tout ce que vous avez, qui vous a faits tout ce que vous êtes, doit repousser avec indignation la chétive part que vous lui faites dans les affections, dans les habitudes de votre vie, qui lui appartient tout entière? Il vous a faits pour lui; il vous l'a dit dès votre entrée en ce monde; il vous a montré son double titre de Créateur et de Rédempteur, qui devait lui assurer l'adhésion de votre esprit, la reconnaissance et l'amour de votre cœur, la soumission de votre volonté... Vous avez grandi au milieu de ces enseignements divins, corroborés des préceptes les plus formels, des pratiques les plus salutaires.... Vous ne contestez pas d'ailleurs à Dieu sa divinité ni ses droits, vous avouez ses bontés et les merveilles de sa miséricorde, vous le croyez présent, vous l'adorez dans son sacrement. A ces convictions chrétiennes profondément enracinées dans vos cœurs, à ces pieux sentiments qu'elles vous inspirent, joignez enfin la pratique qu'elles exigent : vous serez alors tout ce que vous devez être, et nos vœux pour vous seront comblés.

Comment parler de ceux que nous formons pour cette troisième classe de chrétiens, dont la foi elle-même paraît avoir péri?... Etrangers à nos saintes solennités, ils ne paraissent jamais dans nos temples, et la voix de l'Eglise ne saurait leur parler de nos craintes, de notre affliction et de nos désirs... C'est donc Dieu seul que nous devons en entretenir. Il veut leur salut, il en a préparé, il en tient les moyens à leur portée. Il nous commande de nous en occuper sans cesse; il entendra nos vœux en leur faveur. Nous vous en entretiendrons cependant aussi vous-mêmes, N. T. C. F., afin que vous secondiez nos prières et nos soins, et que, suffisamment prémunis con-

tre ce déplorable état, vous preniez garde à ne pas y tomber un jour.

Quelques mots suffiront.

Remarquez, N. T. C. F., que ces chrétiens, vos compatriotes, vos amis, vos parents peut-être, sont nés comme vous au sein de la religion, qui a instruit et élevé leur jeunesse aussi bien que la vôtre; qu'ils ont grandi et vécu, qu'ils vivent encore au milieu de livres, de personnes, de faits, d'événements qui doivent la rappeler sans cesse à leur mémoire. Nos solennités, le son de nos cloches, la vue de nos églises, en parlent assez haut...

Et cependant ils ont tant fait que ni leurs yeux ne voient, ni leurs oreilles n'entendent, ni leur mémoire ne se souvient, ni leur intelligence ne comprend, ni leur cœur ne sent les choses de Dieu et de son culte. Le spectacle de la nature réveille toutefois encore dans leur âme l'idée d'un Dieu créateur et conservateur des êtres... Mais, tout en admettant son existence et son action incessante dans le gouvernement de l'univers, ils ne vont pas jusqu'à reconnaître qu'il ait pu vouloir et qu'il ait voulu en effet conserver avec l'homme, sa plus belle créature en ce monde, des rapports d'intelligence et d'amour... Ils font de Dieu un père dénaturé qui n'a nul souci des enfants qu'il a jetés sur la terre, et par là ils se dispensent envers lui et d'obéissance et d'amour. Mais non, ils ne font pas même cette supposition, qu'après tout on pourrait discuter avec eux : ils ne pensent, si on les en croit, si surtout on en croit leur conduite, ils ne pensent absolument à rien sous ce rapport, et vivent au sein du catholicisme comme si ce grand fait, cette manifestation divine n'existait pas.

O aveuglement qu'on ne saurait assez pleurer ! malheur qui nous préoccupe continuellement... car ces hommes ont une âme à sauver, et Jésus-Christ nous en a donné le soin; car ces hommes sont quelquefois honorables à plus d'un titre, et souvent plus d'une bonne qualité les recommande à notre estime et à notre affection... Mais que faire pour eux?... Comment les amener à s'occuper de ces grandes questions, qu'ils ont depuis si longtemps complètement oubliées?... C'est là le souci le plus cuisant de notre saint ministère, notre impuissance à leur être utile; c'est là comme une épine qui déchire constamment notre cœur. On peut, en effet, entretenir la fidélité des vrais chrétiens; on peut espérer d'instruire les ignorants, de fortifier les faibles, de guérir les âmes malades, de ramener les égarés, de convertir les pécheurs; mais comment parvenir à ressusciter ces morts volontaires, qui ont élevé entre eux et la vie qu'on pourrait leur rendre le rempart infranchissable d'une indifférence non moins obstinée que dédaigneuse?... O mon Dieu ! le livre redoutable des destinées de ces hommes serait-il donc fermé pour jamais?... Leur jugement serait-il déjà prononcé?... Gardons-nous de le croire, N. T.

C. F. ; cette conviction glacerait nos cœurs, où la charité veut entretenir la prière par l'espérance... Pourquoi, en effet, nous serait-il défendu de solliciter, d'espérer leur retour ? Pourquoi leurs dernières années ne renoueraient-elles pas l'heureuse chaîne qui, au jour de leur baptême, les attacha à Jésus-Christ et à l'Eglise?... Nous avons vu quelquefois de ces merveilleux retours. Prions pour en revoir encore.

Priez surtout, épouses, mères, filles et sœurs vraiment chrétiennes, priez pour ces chères âmes, dont les éternelles destinées vous occupent habituellement devant Dieu. Priez, priez toujours... prions tous, N. T. C. F., avec la douce confiance que doivent nous inspirer la miséricorde divine et ces paroles de Notre-Seigneur : *Il en viendra d'Orient et d'Occident qui auront part au royaume de Dieu.* (Matth., VIII, 11.) Prions, en redoutant de tomber nous-mêmes dans cet affreux état ; car celui qui est debout peut tomber, et les enfants du royaume peuvent perdre la place qui leur est destinée... Une négligence

de quelques années suffit à amasser d'épaisses ténèbres dans l'esprit et à éteindre dans le cœur ces nobles sentiments qui le portent vers Dieu. Prenons donc bien garde de nous rendre même une seule fois coupables d'omission dans les grands devoirs que la religion nous impose, et notamment de cette confession annuelle et de cette communion pascale qu'elle nous rappelle en ces jours d'examen de conscience, de prière et de salut. Une seule omission peut donner sans retour la mort à notre âme... Daigne le Seigneur nous en préserver tous. Dites donc souvent avec nous, N. T. C. F., cette prière de l'évêque pour ses ouailles bien-aimées : *O mon Dieu, conservez vos enfants fidèles ; ramenez vers vous ceux qui, tout en croyant, hésitent cependant à vous servir, et ne détournent pas votre face de ces hommes qui vous ont oublié. Préparez, Seigneur, préparez, hâtez leur retour, afin qu'aucun de ceux que vous nous avez confiés ne périsse.* Ainsi soit-il.

NOTICE HISTORIQUE

SUR MONSIEUR DELEBECQUE, ÉVÊQUE DE GAND.

Monseigneur Louis-Joseph Delebecque est né à Warneton-Sud, département du Nord, le 7 décembre 1798. Avant sa promotion à l'épiscopat il était supérieur du grand séminaire de Bruges. Il fut préconisé évêque de Gand le 13 septembre 1838, et

sacré à Gand le 4 novembre de la même année. Le souverain pontife le nomma comte romain et assistant au trône pontifical le 17 janvier 1842; et le 20 mai 1853, il fut nommé consultant de la sacrée congrégation des évêques et réguliers.

MANDEMENTS ET INSTRUCTIONS PASTORALES

DE

MGR DELEBECQUE

ÉVÊQUE DE GAND.

I. INSTRUCTION PASTORALE DE NOS SEIGNEURS LES EVÊQUES DE BELGIQUE.

SUR LES MAUVAIS LIVRES.

Lorsque Dieu eut placé l'homme dans le paradis terrestre, voulant mettre son obéissance et sa fidélité à l'épreuve, il lui fit un

commandement, d'où devait dépendre pour lui la vie ou la mort, un bonheur ou un malheur éternel. Il lui dit : *Ne mangez pas du fruit de l'arbre de la science du bien et du mal ; car le jour que vous en mangerez, vous mourrez certainement.* « Morte morieris (1). »

Voilà ce que dit le Seigneur.

(1) *De ligno autem scientiæ boni et mali ne comedas ; in quocunq; enim die comedis ex eo. morte morieris.* (Gen., II, 17.)

Mais que dit le père du mensonge, jaloux de la félicité de l'homme, et résolu de l'entraîner dans sa révolte? S'adressant à la femme, il lui dit précisément le contraire: *Nequaquam morte moriemini: « Très-certainement vous ne mourrez pas (2). »*

Et la femme? Elle hésite: *Dieu, dit-elle, nous a commandé de n'en point manger, de peur que nous ne soyons en danger de mourir. « Ne forte moriamur. » (Gen., III, 3.)* Ainsi, dit saint Bernard, Dieu affirme, la femme doute et Satan nie (3).

Comment se fait-il que la mère de tous les vivants en soit venue à convertir en proposition douteuse l'assertion si nette, si positive de Dieu même? Ah! c'est que l'esprit malin se glissant entre elle et Dieu, lui a appris à raisonner sur le commandement: *Pourquoi, lui a-t-il dit, Dieu vous a-t-il commandé de ne pas manger de tous les arbres du Paradis? En prêtant l'oreille à ce raisonneur, elle a déjà mis l'obéissance en doute; et dans son esprit ce doute s'est étendu de la loi à sa sanction, aux menaces positives du Seigneur. La voilà chancelante dans sa foi, dans sa fidélité; et pour hâter sa chute, il ne faut plus que quelques mensonges mêlés de blasphèmes: Non, lui dit le démon, vous ne mourrez pas; mais Dieu sait que le jour où vous mangerez de ce fruit, vos yeux s'ouvriront et vous serez comme des dieux, connaissant le bien et le mal. (Ibid., 1, 4, 5.)*

N. T. C. F., vous savez la fin de cette lamentable histoire, l'origine de tous les maux du genre humain.

Mais vous ne faites peut-être pas attention qu'il se passe en ce moment parmi vous un fait en quelque sorte analogue, dont le dénouement peut aussi devenir funeste pour chacun de vous, et pour la Belgique catholique tout entière.

Au milieu de vous est la presse, nouvel arbre, sous plus d'un rapport, de la science du bien et du mal, qui apprend par les bons livres à faire le bien, et par les mauvais à faire le mal. Il porte des fruits qui donnent à l'âme la santé et la vie; il en porte qui engendrent la corruption et la mort.

Dieu dit à tous ses enfants, par l'organe de l'Eglise catholique leur mère: Ne mangez pas des mauvais fruits de la presse; le jour où vous mangerez indistinctement des mauvais comme des bons, vous empoisonnerez, vous exposerez votre foi, vous perdrez la grâce qui est la vie de vos âmes, vous mourrez: *Morte moriemini.*

Le démon vous dit au contraire: Loin de

là, c'est en lisant le *pour* et le *contre* que vous arriverez au développement de la vie intellectuelle, que les yeux de votre âme s'ouvriront, et que vous serez à la hauteur du siècle des lumières, séparés d'un vulgaire ignorant et crédule, propres à donner à la civilisation, aux arts et aux sciences une heureuse impulsion, les guides éclairés de la société et de la gloire de votre époque: *Eritis sicut dii.*

Et vous, N. T. C. F., que pensez-vous? Si vous êtes sincères, ne devrez-vous pas avouer que déjà l'on vous surprend maintes fois un mauvais livre à la main, demandant avec une sorte d'étonnement, *pourquoi il vous serait défendu* de le lire? Ne faut-il pas, dites-vous, se mettre au courant de ce qui occupe la société? Ne sommes-nous pas dans une ère de liberté et d'émancipation intellectuelle, où il serait ridicule d'ignorer ce que tout le monde sait? Et d'ailleurs un homme instruit ne discerne-t-il pas facilement le vrai du faux, le bon du mauvais? Pourquoi donc la séduction serait-elle tant à craindre?

Ainsi vous êtes déjà fort avancés dans le doute, et comme Eve vous regardez le fruit défendu: il vous semble beau et d'un goût agréable: *Pulchrum oculis aspectuque delectabile (Ibid.; 6);* ces livres sont bien écrits; le style vous paraît fleuri, pur, entraînant; la composition de bon goût, la lecture attachante: quel mal y aurait-il à s'y amuser?

Quel mal, N. T. C. F.? Nous frémissons en vous entendant faire cette question, et nous n'hésitons pas à déclarer que le plus grand des maux, celui que nous venons surtout combattre, c'est que vous êtes arrivés à ne plus voir de mal là où vos évêques, juges responsables de vos âmes, déplorent un crime.

Gardiens du dépôt de la foi, nous avons reçu l'ordre de veiller à ce qu'il ne s'altère parmi vous, ni par des nouveautés profanes opposées à la vérité du christianisme, ni par les arguties d'une fausse science qui en mine les fondements, ni par des doctrines pestilentielles qui en détruisent la sainteté (4).

C'est en acquit de ce devoir que nous élevons aujourd'hui la voix, pour vous dire avec toute la vivacité de l'amour que nous vous portons: O peuple belge, peuple éminemment catholique, prenez garde de vous laisser prendre à l'appât que vous jette l'ennemi du salut. Prenez garde qu'en avalant le poison des mauvaises doctrines, versé

(2) *Dixit autem serpens ad mulierem: Nequaquam morte moriemini. (Gen., III, 4.)*

(3) « Denique et serpens non fortior erat, sed calidior cunctis animalibus terræ, ait Scriptura. Unde et ab interrogamine incœpit, neminem mulieris explorans, sciens ingenio non virilium laborandum: Cur præcepit vobis Dominus Deus (inquiens), ne comederetis de ligno scientiæ boni et mali? Quæ respondit: Ne forte moriamur. Quod Deus pro certo posuerat dicens: Quacunque die comederitis,

morte moriemini; ista sub dubio supponit, Ne forte (inquiens) si comederemus, moriamur. Et audi ingenium malignumque serpentis: Nequaquam (inquit), moriemini. Deus affirmat, mulier dubitat, Satan negat. » (S. BERNARD., *Serm. de quadruplici debito.*)

(4) *O Timothee, depositum custodi, devians profanas vocum varietates et o. positiones falsi nominis scientiæ, quam quidam promittentes, circa fidem exciderunt. (1 Tim., VI, 20.)*

maintenant par torrents, vous ne perdiez en même temps la foi et les mœurs ; écoutez les conseils de vos premiers pasteurs chargés de conserver parmi vous ce double trésor : et ne perdez pas de vue que mépriser leurs salutaires avis, ce serait mépriser Jésus-Christ lui-même, ce serait mépriser son Père qui l'a envoyé. *Qui vos spernit, me spernit ; qui autem me spernit, spernit eum qui misit me.* (Luc., X, 16.)

Après avoir invoqué les lumières de Celui qui seul peut bénir nos efforts, nous allons

1° Etablir ce fait important, que c'est réellement de *mauvais livres* qu'il s'agit.

2° Ce point de départ démontré, nous passerons à un second fait également incontestable : Dieu, par l'organe de son Eglise, défend sévèrement la lecture de ces livres.

Nous aurions pu nous arrêter là ; mais désirant éclairer votre foi, afin de rendre votre soumission plus prompte et plus facile, nous prouverons

3° Que cette défense est motivée, qu'elle est parfaitement raisonnable.

4° Ceci nous amènera à vous faire voir la futilité des raisons dont on cherche à s'autoriser pour enfreindre la défense.

5° Enfin nous mettrons sous vos yeux les suites funestes qu'une si coupable infraction entraînerait pour la paix de vos consciences, pour le bonheur de vos familles et même pour le repos de la société.

6° De tout cet ensemble de faits et de doctrines nous tirerons des conséquences pratiques, très-propres à vous arracher au danger qui vous menace, et à vous faire persévérer dans la voie droite où depuis tant de siècles vos pères ont marché avec courage, voie sûre, voie de paix et de salut, où *l'on conserve*, selon le précepte de l'Apôtre, *le mystère de la foi dans une conscience pure* (5).

§ 1. — *Les livres dont il s'agit sont mauvais.*

Qu'est-ce qu'un mauvais livre ?

Nous appelons *mauvais* tous ouvrages, écrits, imprimés, sous quelque titre ou format qu'ils paraissent, dans lesquels on attaque positivement la religion catholique, soit dans ses dogmes, ses preuves, son autorité, sa hiérarchie, son chef ou ses ministres ; soit dans sa morale, sa discipline ou ses pratiques.

Or tel est le caractère de presque toutes les nouvelles productions littéraires dont on inonde la Belgique ; elles sont d'une hostilité flagrante contre la religion ou contre la morale ; souvent elles tendent à détruire l'une et l'autre à la fois.

Il fut une époque de gloire pour les belles-lettres, où la conscience de ceux qui en étaient épris, pouvait en quelque sorte disputer à la sévérité de la morale des chefs-d'œuvre qui, sans être positivement mauvais sous le rapport des mœurs, laissaient toutefois à désirer. Les règles de l'Eglise

concernant la lecture des livres défendus étaient alors d'une application plus embarrassante, et, pour être exact, il fallait souvent mesurer la gravité du danger sur la qualité des personnes et la nature des circonstances.

Ces embarras n'existent plus de nos jours, N. T. C. F. ; le mal est devenu évident. Vos doutes, si l'on pouvait donner ce nom aux excuses par lesquelles vous voulez justifier vos lectures, ne tombent pas sur des ouvrages d'une orthodoxie ou d'une moralité douteuse : non, ils tombent sur des livres positivement, manifestement *contraires à la foi et aux mœurs*. Tel est le point capital sur lequel il importe de vous ouvrir les yeux ; tel est le fait qu'il est nécessaire de constater. Pour l'établir, nous sentons le besoin de nous appuyer de témoignages qui ne puissent paraître suspects d'exagération à personne : en conséquence nous citerons ici quelques noms propres, qui sans un motif aussi impérieux, ne devraient pas être prononcés dans l'assemblée des fidèles.

Remontons au siècle dernier.

Ils étaient déjà bien mauvais, bien impies, ces livres qu'enfanta la presse licencieuse du xviii^e siècle. Le trop fameux philosophe de Genève, tout coupable qu'il était d'avoir lui-même prostitué son beau talent d'écrivain, n'en déplorait pas moins les écarts dans lesquels l'esprit de vertige avait poussé grand nombre d'auteurs contemporains. « Plût à Dieu, dit-il, que la plupart de nos écrivains fussent demeurés oisifs ! Les mœurs en seraient plus saines et la société plus paisible. Mais ces vains déclamateurs vont de tous côtés, armés de leurs funestes paradoxes, sapant les bases de la foi et anéantissant la vertu.... Que contiennent les écrits des philosophes les plus connus ? L'un prétend qu'il n'y a d'autre Dieu que le monde ; l'autre, que le bien et le mal moral sont des chimères... Voilà les maximes qu'ils nous enseignent et que nous transmettons d'âge en âge à nos descendants. Le paganisme, livré à tous les égarements de la raison humaine, a-t-il laissé à la postérité rien qu'on puisse comparer aux monuments honteux que lui a préparés l'imprimerie sous le règne de l'Evangile ? Les écrits impies des Leucippe et des Diagoras sont péris avec eux ; mais, grâce aux caractères typographiques, et à l'usage que nous en faisons, les dangereuses rêveries des Hobbes et des Spinoza resteront à jamais. » Ici l'écrivain s'anime, et l'œil fixé sur l'avenir, il apostrophe en ces termes les ouvrages de ces deux impies : « Allez, écrits célèbres, dont la simplicité de nos pères n'aurait pas été capable, accompagnez chez nos descendants les ouvrages plus dangereux encore, d'où s'exhale la corruption des mœurs de notre siècle ; et portez ensemble aux siècles à venir une histoire fidèle de

(5) *Habentes mysterium fidei in conscientia pura.* (I Tim., III, 9.)

nos progrès et de nos sciences. S'ils vous lisent, et qu'ils ne soient pas plus insensés que nous, ils lèveront leurs mains au ciel, et diront dans l'amertume de leur cœur : Dieu tout-puissant, toi qui tiens dans tes mains les esprits, délivre-nous des funestes lumières de nos pères, et rends-nous l'innocence; le seul bien qui puisse faire notre bonheur (6). »

Vœux inutiles, N. T. C. F. ! les enfants formés à une telle école, n'ont pu que renchérir sur leurs pères. Non-seulement les écrivains de notre temps reproduisent, commentent et mettent en honneur toutes les rêveries impies des Hobbes, des Spinoza et autres, mais ils se jouent ouvertement de ces notions élémentaires de religion et de morale, que la philosophie du XVIII^e siècle, dans les livres écrits pour le peuple, avait encore généralement respectées. Dans une foule de romans et d'autres productions littéraires du jour, qui sont vendues, distribuées et données presque pour rien, on apprend à la multitude qu'il n'y a ni Dieu, ni conscience, ni immortalité de l'âme, ni vie future, ni distinction réelle du bien et du mal; qu'il n'y a d'autre bonheur que le plaisir des sens, d'autre loi que l'intérêt, d'autre motif pour s'abstenir du crime que la crainte des tribunaux et des prisons. Ces ouvrages cyniques, fruit d'une dépravation sans bornes, provoquent tous les désordres, et arrachent à la société ses plus solides fondements.

« Observez la presse française, disaient, il y a trois ans, des écrivains protestants : une vaste immoralité semble exister en France. Nous ne jetterions pas le cri d'alarme si un ou deux hommes de lettres, entraînés par l'ardeur de leur imagination, séduits par un goût faux, se livraient à de condamnables excès... Mais ce qui doit attirer spécialement l'attention, ce qui donne à nos observations de la gravité, c'est l'énormité de ces erreurs, c'est leur nombre. » Après avoir passé rapidement en revue la plupart des romanciers français, après avoir signalé avec indignation quelques-unes de leurs plus détestables productions, que l'on

(6) Discours de J.-J. Rousseau qui remporta le prix de l'Académie de Dijon. Ed. in-4^e, de Genève, 1782, p. 44 et suivantes. On y lit encore ce passage : « A considérer les désordres effroyables que l'imprimerie a déjà causés en Europe, et à juger de l'avenir par le progrès que le mal fait d'un jour à l'autre, on peut prévoir aisément que les souverains ne tarderont pas à se repentir d'avoir introduit cet art terrible dans leurs Etats. »

(7) *Quarterly Review*, 1859.

(8) *Constitutionnel*, 14 février 1845.

(9) Le *Constitutionnel* appelle cette littérature maudite.

La *Revue nationale* a donné la qualification de *satanique* à cette espèce détestable de romans, et pour tant à la mode, où les Alexandre Dumas, les Eugène Sue, les Balzac et autres « personnifient dans un héros auquel ils accordent des facultés surnaturelles, un pouvoir mystérieux et occulte qui domine ce monde... ils nouent des intrigues effrayantes à

propage en Belgique, voici comme ils concluent : « Lorsque ce déluge d'obscénités et d'impuretés nous étonne et nous effraye, sommes-nous dupes d'une crainte imaginaire ? Non, devant nous sont plus de cent romans français, qui, à l'exception d'une demi-douzaine au plus, reposent sur l'amour illégitime, presque toujours sur l'adultère, fort souvent sur l'inceste et sur des monstruosité du même ordre, que terminent ordinairement le meurtre et le suicide. Le mal est flagrant, le danger imminent (7). »

Voilà ce qu'écrivaient en 1839 des critiques judicieux qui n'ont pas le bonheur d'appartenir à l'Eglise catholique. Depuis, le mal a toujours été en augmentant, le goût s'est de plus en plus dépravé, et l'on a entendu récemment, en France, des publicistes irréligieux réclamer hautement contre l'extrême facilité avec laquelle des familles respectables cèdent à l'influence de la monstrueuse école, qui ne cherche des sources d'intérêt que dans les plus mauvais penchants du cœur humain, et dans la peinture des scènes les plus ignobles (8).

Nous tenions beaucoup, N. T. C. F., à démontrer par des autorités que ne sauraient récuser les personnes les plus prévenues contre le clergé, à quel point des livres déjà reproduits et répandus par la presse belge, appartiennent à une littérature impie, *satanique, maudite*. Ce stigmate flétrissant, d'autres avant nous le lui ont imprimé (9).

Voilà, N. T. C. F., les livres dont il est question; ne le perdez pas de vue. Si donc, séduits à moitié par celui que Notre-Seigneur appelle le père du mensonge, vous avez pu douler s'il ne vous était pas permis de les lire, détrompez-vous aujourd'hui. Non, cela ne vous est pas permis : *Non licet*. Ecoutez avec respect les graves enseignements de l'Eglise dont nous sommes les interprètes.

§ 2. — Dieu, par l'organe de son Eglise, défend sévèrement les mauvais livres.

Pour établir ce deuxième fait, nous remontons au berceau de l'Eglise, au temps

faire dresser les cheveux sur la tête... entassant malédictions sur anathèmes... mettant la vertu désarmée aux prises avec le vice embusqué à tous les carrefours de la vie, et puis ils concluent avec désespoir que le monde est un abîme d'infamie et de méchanceté. » Après avoir fait la critique d'un de ces détestables romans, la *Revue nationale*, parlant des effets que ces lectures sont dans le cas de faire sur l'esprit des lecteurs, ajoute : « Les malheureuses créatures que des théories mensongères du bien et du mal ont perdues, ne sont pas venues toutes s'asseoir sur la sellette d'une cour d'assises. Demandez au hideux suicide où il va prendre tous les jours son effrayant tribut; interrogez la débauche, interrogez la misère, confessez, sur leur lit de douleur, toutes les infirmités morales qui s'agitent au fond de notre société, et vous penserez peut-être que... le roman satanique a ses dangers, qu'il faut faire connaître ses horreurs que la critique doit flétrir. » *Revue nationale*, 5^e série, 4^e et 5^e livraisons.

même des apôtres. C'est dans les actes du grand docteur des nations que nous puissions la règle qui défend de lire et de conserver les mauvais livres. Arrêtons-nous un instant à bien examiner ce fait important.

Saint Paul avait choisi la ville d'Ephèse, capitale de la province d'Asie, pour en faire plus particulièrement le théâtre de son zèle et de ses travaux apostoliques. Le fameux temple de Diane y attirait un concours immense de peuple, et nulle part les superstitions, la magie et toutes les erreurs du paganisme n'avaient jeté de plus profondes racines. Il ne se trouvait pas seulement là des artisans capables de haranguer le peuple et de l'exciter à soutenir le culte des fausses divinités; mais il paraît que la civilisation y était assez avancée, pour que dans la plupart des maisons on lût des traités sur les mystères du paganisme. En s'attaquant à la grande Diane, au centre de son culte, saint Paul attaqua le fort armé dans ses retranchements; en y plantant la croix, il facilitait la propagation de l'Évangile dans tout l'Orient. Pendant trois ans il ne cessa donc, il le dit lui-même, d'exhorter avec larmes, en public et en particulier, le jour et la nuit, les habitants de cette ville à se convertir au Seigneur (10); il y soutint pour le salut de leurs âmes des combats inouis: *Ad bestias pugnavi Ephesi.* (I Cor., XV, 32.) Ses généreux efforts furent couronnés du plus brillant succès. *Tous ceux qui habitaient l'Asie, tant Juifs que gentils, entendirent la parole du Seigneur Jésus,* confirmée par des miracles si extraordinaires que les linges qui avaient touché à jamais ce qui avait perverti tant d'âmes, et ce qui pouvait en gêner tant d'autres encore, on y mit le feu devant tout le monde: *Et combusserunt coram omnibus.* Ce ne fut pas, humainement parlant, un léger sacrifice, car il y en avait pour cin-

quante mille deniers d'argent: mais ces premiers chrétiens comprenaient la parole du Sauveur: A quoi sert de gagner et de conserver tout le reste, si l'on vient à perdre son âme (11)? C'est par cet acte de foi, d'obéissance et de sacrifice, c'est ainsi, dit l'Écriture, que la parole de Dieu prit parmi eux de rapides développements et des forces incassables. (Act., XIX, 10 et seq.)

Cet fait fut décisif pour la suite des temps. Saint Augustin nous assure que tous les sectaires qui troublèrent la primitive Église furent obligés, pour obtenir la grâce de la réconciliation, d'apporter, à l'exemple des Ephésiens, leurs livres aux pieds des apôtres et de les brûler (12). Luther lui-même convient que l'usage de livrer aux flammes les mauvais livres date de l'histoire d'Ephèse rapportée dans les Actes des apôtres (13). Cet usage fut constant, universel. L'on ne recevait aucun philosophe païen dans le sein de l'Église, qu'il n'eût brûlé les ouvrages où il avait autrefois consigné des erreurs. Le grand Cyprien fut soumis à cette condition. Les hérétiques des siècles suivants durent la subir avec la même rigueur, et voilà pourquoi il nous reste peu de chose des innombrables écrits dont les ariens, les gnostiques et autres sectaires avaient infecté l'Orient. On en fit comme des ouvrages d'Apollinaire, de Celse, de Manès, comme les Pères du cinquième concile général voulaient faire de tous les livres contraires à la foi: *Pour nous,* disaient-ils, *les livres impies des hérétiques, aussi bien que leurs discours impudents, sont les œuvres du père du mensonge, du démon.... Qu'ils deviennent donc l'aliment du feu, qu'ils passent par les flammes* (14). Aussi les savants observent que si les Pères de l'Église n'avaient pas fait mention dans leurs ouvrages des adversaires de la foi catholique qu'ils ont eu à combattre, le nom même de plusieurs de ces novateurs aurait été enseveli dans un éternel oubli. Tant était grande l'horreur qu'inspiraient leurs écrits!

Il était donc de règle de détruire tous les livres contraires aux principes de la foi et des mœurs; qu'on juge à quel point la lecture en devait être interdite! Quiconque se l'était permise devenait suspect. La délicatesse de conscience des premiers chrétiens était poussée en cette matière à une perfection que l'on serait aujourd'hui tenté d'appeler excessive. Ce qui le prouve, c'est qu'alors on voyait avec peine les premiers pasteurs de l'Église se livrer, quoique dans

(10) *Vos scitis a prima die, qua ingressus sum in Asiam, qualiter vobiscum per omne tempus fuerim... quomodo nihil subtraxerim utilium, quominus annuntiauerim vobis et docerem vos publice et per domos... Propter quod vigilate, memoria retinete, quoniam am per triennium nocte et die non cessavi cum lacrymis mouens unumquemque vestrum; et nunc commendo vos Deo, etc. (Act., XX, 18, 20.)*

(11) *Quid prodest homini si mundum universum lucratur, animam vero suam detrimentum patiat? aut quam dabit homo commutationem pro anima sua? (Matth., XVI, 26.)*

(12) S. AUG., *post. tract. in psal. LXV, n. ult., col. 442, tom. IV.*

(13) LUTHER., *tom. II, epist. ad Spalat.* Est veteris exempli et antiqui moris, infectos et improbos codices comburendi quemadmodum legimus in Actibus apostolorum.

(14) *Conc. C. P. II, œcum. v, cap. 1.* Hæreticorum quidem effrænatas linguas et impiissime inscripta patri mendacii diabolo connumerantes, illis dicemus: Omnes vos conualescere facitis flammam ignis; ambulate in lumine ignis vestri et per flammam quam incenditis.

de bonnes intentions, à la lecture de livres hérétiques après que la condamnation en avait été prononcée. Ainsi saint Denis d'Alexandrie, l'une des gloires de ce grand siège, un savant et zélé défenseur de la foi, encourut, au dire d'Eusèbe, la disgrâce des fidèles, parce qu'on le trouvait sans cesse occupé à fouiller dans les ouvrages des hérétiques. Il fut même accusé à Rome, et le souverain pontife lui recommanda d'éviter désormais ce qui avait blessé son peuple (15). Théophile, autre patriarche d'Alexandrie fort instruit, avait été des premiers à réfuter les erreurs contenues dans les ouvrages d'Origène, et il avait reçu de ce chef les félicitations de saint Jérôme, de saint Epiphane et du pape saint Damase; mais, comme il continuait de les lire après qu'ils eurent été condamnés, il en fut réprimandé dans un concile, et les excuses qu'il fit valoir ne furent pas même admises (16). Où en sommes-nous, N. T. C. F.? Dans ces beaux âges de l'Eglise on tremblait de voir la vérité chrétienne ternie par le moindre souffle de l'erreur; et notre siècle, confondant toutes les notions, voudrait dérober les mêmes droits, les mêmes égards au faux et au vrai, au vice comme à la vertu!

Rappellerons-nous maintenant le décret du premier concile de Nicée contre le livre scandaleux d'Arius intitulé *Thalia* (17); et celui du quatrième concile de Carthage contre les livres des païens (18)? Citerons-nous le décret du pape saint Innocent I contre les livres de Pélage et de Célestius; les actes du concile d'Ephèse contre les livres des nestoriens; le décret du grand saint Léon contre les œuvres des manichéens et des priscillianistes (19), et le célèbre décret du pape saint Gélase *concernant les livres que l'on pouvait admettre et ceux qu'il fallait rejeter* (20)? Nous pourrions parcourir de la sorte tous les siècles de l'Eglise en multipliant les citations, et nous arriverions ainsi au dernier concile œcuménique, qui, par les règles de l'*Index*, n'a fait que résumer toute la tradition et proclamer la loi invariable de l'Eglise.

(15) EUSEB., *Hist. eccl.*, lib. VII, cap. 7, cdit. Vales. Mogunt., 1672: Saint Denis, à qui saint Basile et les Grecs donnent le titre de *Grand*, et que saint Athanase appelle le *docteur de l'Eglise catholique*, combattit avec le plus grand succès les novatiens; il réfuta Paul de Samosate, ainsi que le livre *des promesses*, publié par Népos. Dans une conférence publique avec Coraëon, chef des milinaires, il le convainquit et lui fit abandonner sa doctrine. Envoyé en exil en 257 par le préfet d'Egypte, il y convertit les païens au milieu desquels il vivait. De retour à Alexandrie, il combattit les sabeliens.

(16) SOCRAT., *Hist. eccl.*, lib. I, cap. 6, et lib. VI, cap. 17.

(17) *Concil. Nicæn. œcum.* I, anno 525: Constantinus præcepit morte mulctari qui librum aliquem ab Ario confectum statim non attulisset. — SOCR., *ibid.*

(18) *Conc. Carthag.* IV, anno 390, sic statuit: *Episcopus gentium libros non legat; hæreticorum autem pro necessitate et tempore.*

Il est une de ces règles, la septième, que les circonstances nous invitent particulièrement à mettre sous vos yeux; elle porte: « Tous livres qui formellement (*ex professo*) exposent, racontent ou enseignent des choses licencieuses ou obscènes, sont grièvement défendus, par la raison qu'il importe de conserver non-seulement la foi, mais encore les mœurs, et que cependant ces sortes de livres ont la coutume de les gêner avec une très-grande facilité (21). »

Cette règle a été approuvée et confirmée avec les neuf autres par la bulle *Dominici gregis* de Pio IV, en date du 24 mars 1564; et nous voyons un saint Charles Borromée, dans le concile qu'il assembla à Milan en 1576, ordonner que les curés s'informent soigneusement de tous ceux qui posséderaient ou liraient de ces livres, et les défèrent à l'évêque diocésain, afin qu'il remédie à un si grand désordre (22).

Les conciles provinciaux tenus dans les diverses parties du monde à la suite du saint concile de Trente, insistèrent pour la plupart sur l'observation des règles concernant les mauvais livres. Tel est le concile provincial de Cambrai, présidé en 1565 par Maximilien de Bergues, et celui de 1631 sous François Van der Burch; tels sont encore les nombreux synodes diocésains tenus en Belgique: à Tournay en 1589, à Namur en 1604 et 1639, à Malines en 1609, à Anvers en 1610 et 1643, et à Liège en 1618 et 1619. Une même pensée anima ces vénérables assemblées; c'est celle qu'exprima si bien l'illustre Antoine Triest, évêque de Gand, dans ses statuts diocésains publiés en 1630: maintenir dans toute leur rigueur les défenses portées depuis le concile de Trente par le saint-siège apostolique, et obliger les curés de remonter sans cesse à ceux dont ils doivent répondre devant Dieu, que ces défenses lient leurs consciences, et qu'ils ne peuvent se permettre à aucun prix ni de lire ni de conserver des livres contraires à la foi et aux mœurs (23). Le concile provincial de Bordeaux, tenu en 1583, veut qu'on les brûle comme du temps

(19) S. LEO, ep. 15, al. 95 c. 15, ed. Venet. scribit: « Curandum esse et sacerdotali diligentia maxime providendum, ut falsati codices in nullo usu lectionis habeantur. Apocryphæ autem scripturæ non solum interdiciendæ, sed ignibus concremandæ... unde si quis episcoporum apocrypha haberi per domos non prohibuerit, hæreticum se noverit judicandum, quoniam si alios ab errore non revocet se ipsum errare demonstrat. »

(20) *Decretum Gelasii papæ de recipiendis et non recipiendis libris...* quæ sunt scripta ab eo cum 70 eruditissimis episcopis.

(21) Vide ad calcem *Conc. Trid.*, de libris prohib., reg. 7.

(22) V. *Conc. Mediol.* IV, const. part. III, tit. de visitatione.

(23) Moneant diligenter parochi sibi subditos, libros hæreticos vel ex professo libricos nullo modo legere vel habere licere, eisque prohibitiones sedis apostolicæ auctoritate, post concilium Trid. editas, crebro insinuent. (*Syn. diœc. Gand.*, 1650, Tit. I, cap. 7.)

des apôtres (24). Celui de Tours de la même année l'ordonne sous peine d'excommunication (25; et tous deux mettent sur la même ligne les livres contraires à la foi et ceux contraires aux mœurs. En parlant de ces derniers, le concile de la province du Mexique, approuvé par le saint-siège en 1589, invoque surtout l'expérience pour montrer combien ils sont funestes à la moralité des peuples (26). Le concile de Narbonne, tenu en 1609, ne se contente pas de fulminer la sentence d'excommunication contre ceux qui lisent ou conservent des livres hérétiques ou obscènes, il ajoute que c'est sans préjudice des autres peines prononcées par les souverains pontifes et les conciles généraux (27).

Nous vous supplions, N. T. C. F., de méditer cette doctrine et ces règles avec d'autant plus d'attention, qu'en rapprochant les canons des conciles modernes, de ceux des conciles tenus dans les premiers siècles de l'Eglise, des décrets des souverains pontifes, du langage des Pères de l'Eglise, ainsi que de la pratique constante de brûler, à l'imitation de l'Apôtre, tous les livres défendus, il est impossible de ne pas en tirer cette conclusion : l'esprit de vérité que Jésus-Christ a promis à son Eglise pour toute la durée des siècles, a donc parlé par sa bouche Jésus-Christ qui, a promis de demeurer tous les jours jusqu'à la fin du monde, avec ses apôtres et avec leurs successeurs les souverains pontifes et les évêques, a donc hautement manifesté sa volonté suprême. Il faut donc, comme le proclament tant de conciles, ou renoncer aux livres contraires à la foi et aux mœurs, ou subir l'anathème; car c'est ici ou jamais le cas d'appliquer la parole du divin Sauveur : *Si quelqu'un n'écoute pas l'Eglise, qu'il soit pour vous comme un païen et un publicain* (28).

Nous pourrions, N. T. C. F., en nous reposant sur votre docilité, considérer ici notre tâche comme finie. Qui de vous en effet oserait désormais nier la défense nette, positive de Dieu parlant par la bouche de son Eglise? Personne. D'autre part, qui de vous niera que les livres contre lesquels

nous nous élevons, soient réellement de ceux qu'atteignent les anathèmes de l'Eglise? Personne; car vous les avez entendu proscrire par des voix non suspectes, et nous, qui sommes juges de la doctrine, chargés de la part de Dieu de vous instruire, nous déclarons solennellement qu'ils sont mauvais, condamnables et condamnés. Dès lors, connaissant par une douce expérience la parfaite soumission des vrais catholiques de ce pays aux pasteurs de leurs âmes, nous pourrions nous tenir assurés qu'après cet avertissement bien compris et bien médité, aucun Belge, digne du glorieux titre de catholique, ne sortira plus des limites du devoir.

Mais, parce que nous aimons qu'en ceci, comme en toutes choses, votre soumission soit un culte raisonnable, nous allons encore mettre sous vos yeux les principaux motifs sur lesquels la règle de l'Eglise a toujours été basée.

§ 3.— *Motifs de la défense de lire les mauvais livres.*

Le dogme qui attribue à l'Eglise le pouvoir divin de défendre, sous peine d'anathème, la lecture des livres contraires à la foi et aux mœurs, se présente d'une manière si évidente à notre raison, que celle-ci ne concevrait pas même, sans ce pouvoir, la mission essentielle de l'Eglise. En effet, comment *apprendre à tous les peuples* à croire et à pratiquer tout ce que Jésus-Christ a révélé : *Docentes eos servare omnia quaecunque mandavi vobis* (29); comment les préserver des ravages de l'erreur et de la corruption, si l'Eglise n'avait pas le droit d'arrêter l'une et l'autre dans les mauvais livres qui en sont la source la plus féconde (30)? Dès que l'Eglise, pour éclairer l'univers, a reçu de son divin époux le pouvoir de discerner infailliblement la vérité de l'erreur, la vertu du vice, elle possède nécessairement celui de prononcer, avec la même infaillibilité, sur la valeur des livres qui enseignent ou attaquent la vérité, qui favorisent ou corrompent les bonnes mœurs (31); or ce jugement infaillible sur la valeur morale des

oriri. (*Concil. Mexic.*, an. 1585, sub Sixto V, app. a S. sede an. 1589.)

(27) *Libros... ex professo de hæresi et rebus obscænis tractantes, aut legi aut domi retinere prohibemus sub pœna excommunicationis ipso facto incurrendæ et aliis pœnis a summis pontificibus et œcumenicis conciliis ordinatis.* (*Conc. Narb.* an. 1609.)

(28) *Si autem Ecclesiam non audierit, sit tibi sicut ethnicus et publicanus.* (*Matth.*, XVIII, 17.)

(29) *Euntes docete omnes gentes... docentes eos servare, etc.* (*Matth.*, XXVIII, 19, 28.)

(30) *Frustra Ecclesia laboraret in hæresibus extirpandis, bonisque moribus fovendis, nisi unde scatur errorum ac vitiorum colluvies, fons penitus obstrueretur.* (*BARONIUS*, ad an. 447, n. 7.)

(31) *Ecclesie enim cum sanam doctrinam ab hæretica discernere pro suo judicio datum sit a Christo, et cum quælibet doctrina libris aliquibus continetur, operæ pretium erat, ut Ecclesia in judicio quod tulcrit de libris in quibus de fidei et*

(24) *Moneantur etiam sæpissime fideles christiani a suis parochiis et confessoriis, ut fugiant tanquam virus mortiferum lectionem librorum quorumcumque qui vel ad artes magicas pertinent, vel impias et obscænas narrationes continent, eosque, ut olim tempore apostolorum factum legitimus, comburant.* (*Conc. Burdig.*, an. 1585, a Gregorio pp. XIII, approb.)

(25) *Prohibet hæc S. synodus, ne libri magicæ artis, hæreticorum, schismaticorum, aut sacrilegia, incantationes et curiosas artes docentes, vel ad lasciviam et luxum provocantes, imprimantur, vendantur, legantur, aut retineantur omnino... jubetque, si ubi reperti fuerint, comburantur sub ejusdem anathematis pœna, quam ipso facto incurrunt qui minime paruerint.* (*Concil. Tul.*, an. 1585.)

(26) *Hæc S. synodus exhortatur, ne quisquam libros similes apud se retineat, aut ab his legi permittat, qui suæ curæ subeunt. Experientia compertum est ex lectione librorum, quibus turpia et obscæna continentur, morum corruptelam*

livres suppose et renferme le droit suprême de propager les bons et d'interdire les mauvais.

Le langage des divines Ecritures nous fera comprendre de plus en plus cette doctrine.

Avez-vous jamais réfléchi sérieusement, N. T. C. F., à cet avertissement du Sauveur : *Mettez-vous en garde contre les faux prophètes qui viennent à vous sous des peaux de brebis, mais qui au dedans sont des loups ravissants* (32) ? Savez-vous l'application qu'en fait saint Alphonse de Liguori ? Où donc, demande ce pieux et savant évêque, où voit-on le corrupteur de la foi s'affuiler plus perfidement de la peau du mouton que dans un insidieux écrit ? Cette observation est d'une vérité frappante. L'on peut même comparer le mauvais livre lui-même à un corrupteur aussi séduisant que cruel, lançant, sous les grâces du style, des traits envenimés qui font aux cœurs des blessures mortelles.

Nous venons d'entendre le divin Maître ; écoutons maintenant les disciples.

Le grand Apôtre prémunissait les fidèles contre les mauvais discours, parce que, disait-il, *ils corrompent les bonnes mœurs*. Il compare énergiquement la parole des hérétiques à une gangrène qui répand peu à peu la corruption (33) et la mort, et il cite deux novateurs qui, après avoir fait naufrage dans la foi, en ont entraîné d'autres dans l'abîme. *Fuyez, dit-il, leurs entretiens profanes qui conduisent à l'impiété*. Le disciple bien-aimé semble aller encore plus loin : *Si quelqu'un, dit-il, vient avec vous, et ne fait pas profession de la doctrine (de Jésus-Christ), ne le recevez pas dans votre maison et ne le saluez pas, car celui qui le salue participe à ses mauvaises actions* (34). Le prince des apôtres, dans sa deuxième Epître, et l'apôtre saint Jude déploient toute l'énergie de leur zèle pour prémunir les fidèles contre la séduction des hommes impies et corrompus (35). D'après ces leçons, qui se représentent partout dans les écrits des apôtres (36), un soin particulier d'éviter tout homme capable de porter atteinte à la foi ou aux mœurs, devint le caractère distinctif des vrais chrétiens. Les plus saints personnages en donnèrent l'exemple (37), et tous les historiens des premiers siècles

font foi que telle fut alors la disposition générale des fidèles.

Là-dessus voici comment raisonnent les saints docteurs : Si, d'après les injonctions des apôtres, il faut s'éloigner de la personne des séducteurs, comment pourrait-il être permis de se rapprocher d'eux dans leurs livres ? Quoi ! il faut fuir les personnes, parce qu'une parole, qui s'envole comme un trait, peut répandre à l'instant même un poison qui tue ; mais quel mal ne feront donc pas leurs écrits, source empoisonnée, d'un accès facile, partout, en tout temps et pour tout le monde ?

D'ailleurs, comprenons bien ce que c'est qu'un livre. D'après saint Basile, un livre est comme le pain, « la nourriture des âmes ; » *cibus animarum* ; c'est-à-dire, que la substance de tout livre, que l'on lit avec plaisir, passe dans l'âme, à peu près comme les mets dont on nourrit le corps se convertissent en sang. Si donc le livre est bon, les idées saines, les sentiments justes et louables de l'écrivain se communiquent à l'âme de ses lecteurs ; s'il est mauvais, ceux-ci s'imprègnent des jugements faux, des images corruptrices, des mouvements passionnés que l'auteur y a déposés ; et ce dernier effet sera plus certain, plus prompt, parce que, de l'aveu de tout le monde, il y a dans l'homme, dès l'âge le plus tendre, une pente plus forte vers le mal.

Nous avons encore comparé le mauvais livre à un séducteur : mais c'est un séducteur que vous admettez dans l'intimité, qui s'attache à tous vos pas, qui vous accompagne en voyage, à la promenade, dans l'intérieur de votre demeure. Vous l'écoutez de préférence dans vos moments de loisir ou d'ennui, alors que ses suggestions sont plus dangereuses ; il finit nécessairement par se faire croire, par acquiescer sur vous de l'autorité, par vous faire adopter sa manière de voir et de juger, ses goûts et ses répugnances, ses dédains et ses affections ; en un mot, il se fait votre maître, et vous devenez, sans trop vous en apercevoir, son disciple docile ; il devient votre confident et vous partagez ses plus intimes pensées.

C'est parce que ces résultats sont dans la nature des choses, que la prohibition des mauvais livres est de droit naturel. Aussi

moralis christianæ questionibus agitur, non posset deficere. (NAT. ALEX., *Hist., eccl.*, I sœc., Diss. 5.)

(32) *Attendite a falsis prophetis qui veniunt ad vos in vestimentis ovium, intrinsecus autem sunt lupi rapaces.* I S. LIGUORI, *Dissert. de justa prohib. et abolit. libror. nocuæ lection.* (*Matth.*, VII, 15.)

(33) *Profana autem et vaniloquia devota ; multum enim proficiunt ad impietatem, et sermo eorum ut cancer serpit, ex quibus est Hymænus et Philetus, qui a veritate exciderunt, et subverterunt quorundam fidem.* (I *Tim.*, II, 16.)

(34) *Si quis venit ad vos et hanc doctrinam non affert, nolite recipere eum in domum nec Ave ei dixeritis. Qui enim dicit illi Ave, communicat ejus operibus malignis.* (II *Joan.*, 10, 11.)

(35) II *Petr. et Epist. Jud.*, passim.

(36) *Rogo autem, vos fratres, ut observetis eos qui dissensiones et offendicula præter doctrinam quam vos didicistis, faciunt, et declinate ab illis.* (Rom., XVI, 17.)

(37) L'histoire ecclésiastique rapporte que l'apôtre saint Jean ne voulait pas même toucher aux objets dont s'étaient servis les ébionites. Saint Polycarpe manifesta pour Marcion une aversion extrême. Saint Eusèbe de Verceil aurait préféré mourir de faim que d'accepter le pain que lui offraient les ariens. Saint Cyprien disait aux fidèles : Fuyez comme une peste les hommes qui trompent par des paroles mielleuses. (ENSEB., *Hist.*, I, IV, c. 15 ; BARON., ad ann. 356, n. 96 ; S. CYPR., *Epist.* 40, al. 8, lib. I, edit. Pamel.)

en retrouvons nous le principe chez les peuples civilisés de l'antiquité, de même que chez tous les hétérodoxes. Il est vrai qu'ils proscrivirent souvent la vérité, en prenant les uns la défense des faux dieux, les autres celle des doctrines condamnées par l'Église; mais, en se trompant d'objet, ils n'en rendaient pas moins hommage au principe, qui défend comme contagieux les mauvais livres. Ainsi les Athéniens bannirent Protagore et brûlèrent ses livres, parce qu'à leurs yeux ses écrits aussi bien que ses discours, attaquant les fausses divinités chères à leur ville, étaient subversifs de la religion et de l'État. Les Grecs, avec plus de raison, firent subir le même sort aux ouvrages impies et licencieux des épicuriens (38). Lorsqu'on eut retrouvé à Rome les livres de Numa, le sénat en décréta la destruction, à cause de plusieurs passages peu favorables au culte de la pluralité des dieux que Rome révérait. A l'occasion de la guerre de Carthage, il s'était introduit une foule d'écrits contraires au culte établi; le sénat fit publier par le préteur Atilius, que tous ceux qui possédaient de ces livres eussent à les livrer à une époque déterminée. Arnobe nous apprend que le célèbre ouvrage de Cicéron, *De la nature des dieux*, eut peine à échapper à un arrêt de proscription, comme irrespectueux envers les dieux. Enfin l'on sait que le droit romain du temps de la république, aussi bien que sous les empereurs, contenait des dispositions propres à arrêter la publication d'ouvrages jugés pernicioeux. Auguste en fit usage pour brûler deux mille volumes, et il envoya en exil un des poètes les plus célèbres de l'époque, pour avoir composé un poème licencieux (39).

A ces monuments de l'histoire des peuples païens nous ajoutons le témoignage des hétérodoxes. Tous ont défendu la lecture des livres contraires à leurs opinions religieuses, mais, répétons-le, en interdisant les ouvrages catholiques ils tournaient la règle contre la vérité. Les ariens, la première grande secte qui ait été appuyée par la puissance civile, n'ont pas moins cherché que la dernière, celle des protestants, à se servir de l'autorité temporelle pour empêcher la circulation des livres catholiques. Luther fit un traité exprès pour prouver la nécessité de détruire les

livres dangereux (40). On peut lui rendre cette justice qu'il sévit quelquefois contre les ouvrages licencieux, et on serait tenté de prier ceux qui permettent aujourd'hui à tout le monde la lecture des livres les plus impurs, de méditer le passage où cet hérésiarque demande qu'on détruise dans les écoles et partout les ouvrages de Juvénal, de Martial, de Catulle etc., comme tellement lascifs et obscènes que la jeunesse doit y trouver infailliblement sa perte. Notons ici en passant que Cicéron lui-même avait reconnu ce danger, et qu'il le dépeignit avec sa vigueur accoutumée. « Quel mal, dit-il, ne font pas les poètes? Ils amollissent les caractères les plus fermes: ils sont si séduisants qu'on ne se contente pas de les lire, mais qu'on veut les savoir par cœur. C'est ainsi qu'ils font entrer dans les âmes le poison d'une vie déréglée, efféminée, voluptueuse, et font perdre à la vertu toute sa force, toute son énergie (41). » Aussi saint Augustin, qui avait ressenti ces funestes impressions, *eis delectabar miser*, ne pouvait tolérer la lecture de ces livres. « Qu'on ne soutienne pas, disait ce grand docteur, qu'on y apprend à mieux parler. Ces belles paroles ne servent qu'à plonger dans le vice avec moins de retenue (*Conf.*, lib. I, c. 10). »

Revenons à la prétendue réforme du xvi^e siècle. Ceux qui ont avancé qu'elle n'a jamais connu la censure ont complètement ignoré ou déguisé les faits. Nous venons d'entendre Luther; Calvin ne fut pas moins prononcé; il poussa même la rigueur à une bien coupable extrémité, en faisant brûler sur la place de Genève Michel Servet et ses livres (42). Dans un de leurs synodes, les calvinistes firent défense à tous les imprimeurs, libraires, peintres et autres, de rien admettre dans leur art ou profession qui eût trait à la religion catholique (43). De là les précautions inquisitoriales prescrites en Hollande par le synode de Dordrecht, pour empêcher les livres des catholiques ou des dissidents de se vendre, d'être lus ou seulement conservés; de là en Angleterre, sous le règne d'Elisabeth, une sévérité inouïe contre les livres des catholiques; et lorsque ceux-ci s'en plaignaient: « Pourquoi » leur répondait-on (44), « écrivez-

(38) CICERON., *De natur. deor.*, lib. I, n. 23, opp. tom. II, pag. 525, ed. Oliv. Genev., 1743; LACTANT., *De ira*, cap. 9, pag. 142, tom. II, ed. Paris, 1748.

(39) LIV., *Hist.*, I. XXV, n. 1; I. XXXIX, n. 16; I. XI, n. 29; Val. Max., I. I, c. 1; PLIN., *Hist. nat.*, I. XIII, c. 15, LACTANT., *Instit. div.*, I. I, c. 22; SUET., *Vita Augusti*, c. 51; TAC., *Ann.*, I. IV, n. 5; I. XIV, n. 5; OVID., *Trist.*, I. III, el. I, vers. 60 et seq.; SUTTON., in *August.*, cap. 51, num. 1; ULP.: I. IV, § 1, D, de familia eriscunda (Liv. X, tit. II.)

(40) LUTHER., lib. IV, de doctis.

(41) Lib. II *Quest. Tuscul.*, I. — Vide ne poetae quid mali adferant? Lamentantes inducunt fortissimos viros, molliunt animos nostros: ita sunt deinde dulces, ut non legantur modo sed etiam

ediceantur: sic ad malam domesticam disciplinam vitamque umbratilen et delicatam, quam acceperunt etiam potæ, nervos omnis virtutis elidunt.

(42) Pour justifier le supplice de Servet, Calvin publia un ouvrage où il prétendit établir le droit de faire périr les hérétiques. En voici le titre: *Defensio orthodoxæ fidei de sacra Trinitate contra prodigiosos errores Michaelis Serveti: ubi ostenditur hæreticos jure gladii coercendos esse et nominatim de homine hoc tam impio juste et merito sumptum Genevæ fuisse supplicium*, 1554.

(43) *Syn. apud Schultingium*, lib. IX, *Anacris.* pag. 51.

(44) WITACKERUS, respons. 5 ad Edmundum Campanianum.

Gaspar Radecker, prédicateur luthérien, fit imprimer à Wittenberg en 1656 un opuscule alle-

vous des choses que nous regardons comme très-pernicieuses ? Admettre vos livres, c'est dans notre opinion troubler la paix de l'Etat, corrompre la doctrine de notre église, et répandre dans les esprits les erreurs les plus funestes. Or, poursuivaient-ils, si le magistrat est obligé de prendre des mesures pour empêcher une maladie contagieuse de faire invasion dans le pays, il est encore bien plus de son devoir de s'opposer à la circulation des livres pestilentiels, remplis d'erreurs propres à donner la mort aux âmes ! »

Ces reproches convenaient à ceux qui les faisaient, et nullement à ceux qui les recevaient ; mais, encore une fois, il ne s'agit pas ici de l'application du principe, mais du principe même.

Nous avons établi ce fait indubitable, que la réforme, les autres sectes modernes et anciennes, ainsi que les nations civilisées qui ont précédé le christianisme, ont été unanimes à considérer comme pernicieuse, comme illicite et coupable, la lecture des livres contraires à la foi et aux mœurs, et que nonobstant leurs aberrations dans l'application du principe, toutes cependant se sont basées sur le principe, toutes ont établi la défense de lire les livres qu'à tort ou à raison elles croyaient mauvais, sur les mêmes motifs, sur des motifs que le bon sens indique, que la nature avoue, que l'expérience confirme et justifie. Comprenez maintenant, N. T. C. F., que cette unanimité parfaite de sentiments et de témoignages est, humainement parlant, la plus complète apologie de la règle tracée depuis le temps des apôtres, et maintenue jusqu'à ce jour par la sainte Eglise catholique, apostolique et romaine, votre mère : *Non licet* ; non, il ne vous est pas permis de lire de mauvais livres.

A cela que pourrait-on opposer ?

N. T. C. F., ce n'est plus de votre part que nous attendons des objections. Nous avons la confiance que tous ceux qui auront lu et médité cette instruction, auront déjà souscrit à l'ordre du ciel. Les vains prétextes dont vous avez pu chercher à couvrir une conduite contraire, sont à jamais détruits. Dieu a parlé, dites-vous ; que le démon se taise ; l'ordonnance du Seigneur est droite ; elle préservera nos cœurs de la corruption (45), elle y fera naître la paix et la joie. Il en est ainsi, N. T. C. F., et nous vous félicitons de ces heureuses dispositions, nous en bénissons le Seigneur. Mais plus vous vous montrerez attachés à votre devoir, plus vous pourrez avoir à vous plaindre, comme autrefois le Prophète-Roi, de ce que *vos amis et vos proches s'élèvent et se déclarent contre vous* (46). « Pourquoi, diront-ils, répudiez cette liberté de penser, de tout savoir, de tout lire, qui est le caractère de notre épo-

que ? à quoi bon s'isoler de la société ? quand vous ne lirez que des livres d'une espèce, en serez-vous plus instruits, plus sages ? ne deviendrez-vous pas au contraire exclusifs, exagérés ? connaîtrez-vous encore le monde où vous devez vivre et où vous voulez faire le bien ? soyez modérés, donnez quelque chose à l'esprit et aux usages du siècle ; ce conseil est dans votre intérêt et dans celui de vos amis. »

Ce langage, N. T. C. F., est aussi vide de raison qu'il paraît solide à quiconque ignore les saintes règles que nous venons de vous exposer. Cependant il mérite notre attention, et nous croyons utile de vous donner les moyens d'y répondre avec avantage.

§ 4. — Réponse aux objections.

Examinons successivement tous ces sophismes.

1° Pourquoi, vous dira-t-on, tandis que l'esprit humain est en progrès et que tout le monde profite du mouvement de la civilisation moderne, voudrez-vous vous isoler en renonçant aux avantages de la liberté ?

Répondez que s'il n'était question que de progrès et de mouvement dans les sciences exactes ou physiques, dans les arts et les belles-lettres, volontiers vous vous associeriez à ce mouvement, à ce progrès, parce que la religion est elle-même l'amie des sciences dont Dieu est le premier auteur. Mais prétendre avancer dans l'ordre moral et religieux, en se nourrissant l'esprit et le cœur de tout ce qui tend à l'affaiblir ou à le renverser, c'est, comme nous l'avons prouvé, méconnaître le cri de la raison qui en montre le danger, et la voix de Dieu qui le défend expressément.

Comme tout ce style déclamatoire, où l'on rencontre sans cesse les termes de *siècle de lumières, d'émancipation intellectuelle, d'époque de mouvement* etc., se résume en définitive dans le seul mot de *liberté*, il importe d'en fixer une fois pour toutes l'exacte valeur.

Avant de traiter cette question délicate, nous aimons à vous prévenir, N. T. C. F., que ce n'est point de libertés politiques que nous avons à nous occuper, il ne s'agit dans cette instruction que des règles de conscience que vous devez suivre, afin de vous mettre en garde contre l'abus que l'on en peut faire. Aujourd'hui, de l'aveu de tout le monde, l'on abuse d'une manière étrange de la liberté de la presse ; on répand parmi vous des livres contraires à votre foi et à la morale de l'Evangile, et on veut vous rendre complices de cet abus, en insinuant de mille manières qu'il vous est aussi permis, vis-à-vis de la conscience, de lire ces mauvais livres, qu'il est civilement

inam sous le titre d'*Instruction*, où il examine si le magistrat civil doit permettre que les livres des sectaires circulent librement et impunément : Il se déclare pour la négative ; il oblige le magistrat de les supprimer d'office.

(45) *Justitiæ Domini rectæ, latificantes corda.* (Psal. XLIX, 9.)

(46) *Amici mei et proximi mei adversum me appropinquaverunt et steterunt.* (Psal. XXXVII, 12.)

on légalement permis de les imprimer et de les vendre. Voilà l'erreur et l'abus contre lesquels nous devons réclamer ; voilà ce qui nous engage à vous donner sur le mot même de *liberté* une explication un peu plus développée.

Dieu, l'Être infini, l'Être souverainement libre, a créé l'homme à son image et à sa ressemblance, il l'a donc créé libre aussi. Les êtres inanimés, et les êtres vivants privés de raison, il les a soumis à des lois fixes, et ceux-là, en suivant invariablement ces lois, publient à leur manière la gloire du Créateur. Mais il a voulu que le roi de la nature, que l'homme, pour le service duquel il a créé tout le reste, lui offrit un hommage digne de son infinie grandeur, digne de ses perfections, par conséquent un hommage libre. Il l'a donc placé *dans la main de son conseil* (47) ; il lui a donné *la puissance de faire le bien ou de ne pas le faire* (48). Mais, en créant l'homme libre, Dieu ne l'a pas créé indépendant, il l'a soumis à une loi, en exigeant qu'il s'y conformât, et en menaçant d'en punir la transgression par les peines les plus graves. S'il lui a laissé la puissance *d'enfreindre cette loi ou de ne pas l'enfreindre*, il ne lui en a pas conféré le droit ; car il s'est réservé, et il a dû se réserver un droit absolu à l'hommage de toutes les facultés, de toutes les puissances de sa créature, à un amour sans réserve, à une reconnaissance, à une soumission sans bornes. Lorsque l'homme, en mangeant le fruit défendu, a foulé aux pieds le précepte de Dieu, il n'a donc pas usé d'un *droit*, mais il a indignement abusé de la plus noble de ses facultés. La liberté de l'homme, avant comme après sa chute, n'a jamais consisté dans le droit de commettre le mal, mais essentiellement dans le pouvoir et la facilité de faire un usage régulier et conforme à la loi de Dieu, de toutes ses facultés physiques et morales. « La liberté, a dit un écrivain célèbre, ne peut consister qu'à pouvoir faire ce qu'on doit vouloir, et à ne pas être forcé de faire ce qu'on ne doit pas vouloir (49). »

L'homme est donc libre, lorsqu'il peut faire ce que la loi divine ordonne ou permet, et lorsqu'il n'est pas forcé de faire ce que cette loi défend. Or, loin de permettre la lecture des livres contraires à la religion et aux mœurs, la loi divine et la loi de l'Église la défendent sous les peines les plus graves ; ainsi prétendre qu'il vous est libre de lire ces ouvrages, que vous en avez le droit, c'est de toutes les erreurs du jour la plus grossière comme la plus funeste.

Voici cependant comme l'esprit du mal a réussi à rendre cette erreur populaire.

Nous avons vu que, depuis l'origine du christianisme, et même avant sa naissance,

tous les peuples civilisés ont toujours repoussé les mauvais livres. En conséquence les gouvernements avaient fait des lois pour en prévenir ou en réprimer la circulation. Ces lois étaient basées sur l'intime persuasion que l'esprit n'a pas été donné à l'homme pour se repaître d'erreurs, ni sa langue pour les publier, ni sa plume pour les répandre et les perpétuer ; et que, s'il se livre à l'abus de ces diverses facultés, non-seulement il se gâte lui-même, mais il pervertit encore ses semblables, et devient pour les familles une contagion, pour l'Etat un fléau.

Ces lois civiles contre les mauvais livres sont demeurées en vigueur jusqu'à la fin du siècle dernier. Alors il s'est ourdi dans un pays voisin une vaste conspiration contre la religion et contre l'ordre public. Pour la faire réussir, une secte impie a senti le besoin de renverser toutes les doctrines reçues ; et, pour ruiner celles-ci, elle a commencé par proclamer, comme un *droit inaliénable du citoyen*, la liberté la plus illimitée de tout penser, de tout lire et de tout publier. Une révolution sans exemple dans l'histoire a eu lieu, à la suite de laquelle il s'est élevé en divers pays, et dans le nôtre en particulier, un nouvel ordre de choses politiques, où l'on n'a pas relevé les anciennes barrières opposées aux abus de la presse. Admettons que le législateur ait eu de justes raisons pour en agir ainsi : en résulte-t-il que ces abus ne sont plus des abus, et qu'il est permis de tout lire et de tout imprimer ? Devant Dieu et son redoutable tribunal le crime des mauvais livres est toujours crime ; au milieu des bouleversements politiques et des variations de la législation humaine, la loi de Dieu est et sera à jamais imprescriptible, la règle de l'Église catholique à jamais obligatoire.

C'est cependant en confondant avec une hypocrisie infinie des choses aussi essentiellement distinctes, que le père du mensonge réussit à faire conclure, de l'absence d'une loi humaine, à l'abolition de la loi divine et de la règle de l'Église. Tout son sophisme consiste à dire : Les nouvelles constitutions civiles ont renversé les barrières que l'ancienne législation avait élevées contre la propagation des erreurs et des doctrines immorales, donc celles que la loi divine et l'Église ont établies sont également tombées ; vivez comme s'il n'y avait plus de concupiscence, plus de péché, plus de luxure, plus de conscience ; couronnez-vous de roses, buvez sans mesure à la coupe des plaisirs ; enivrez-vous, si cela vous plaît, du vin de la prostitution ; le temps est court, hâtez-vous de jouir ; toute la vie, tout le bonheur est là. (*Sap.*, II, 1-9.)

Voilà, N. T. C. F., l'abus grossier du mot

(47) *Dens ab initio constituit hominem, et reliquit illum in manu consilii sui. (Eccli., XV, 14.)*

(48) *Qui potuit transgredi et non est transgressus; facere mala et non fecit. (Eccli., XXXI, 10.)*

(49) Montesquieu. Il dit encore : Il faut bien réfléchir sur ce que c'est que l'indépendance et ce

que c'est que la liberté. La liberté a le droit de faire tout ce que les lois permettent, et si un citoyen pouvait faire ce qu'elles défendent il n'y aurait plus de liberté, parce que les autres auraient ce pouvoir précisément de la même manière. (*l'Esprit des lois*, liv. XI, c. 5.)

liberté, qui trompe une foule d'ignorants trop enclins hélas ! à se laisser séduire. Pour peu qu'il y ait chez eux un reste de pudeur et de bonne volonté, il vous sera aisé de leur ouvrir les yeux par une comparaison fort simple. Vous convenez, direz-vous, quelles que soient les dispositions du code pénal, que le sacrilège et le blasphème sont et seront à jamais, de leur nature, des péchés énormes ; vous avouez encore que la loi de la sanctification du jour du Seigneur, indépendamment de toute pénalité légale, oblige depuis que Dieu lui-même l'a promulguée : voilà cependant trois points essentiels de la morale chrétienne qui naguère avaient une sanction, un appui dans les lois humaines, et qui n'en ont plus désormais. Cependant personne, à moins d'avoir le sens renversé, ne voudra soutenir que, pour n'avoir plus rien à craindre de la justice humaine, les profanateurs du jour de Dieu, les sacrilèges et les blasphémateurs échapperont aux coups de la justice divine. Comment donc y soustraire ceux qui, abusant de la facilité que leur laisse la loi humaine, se permettent d'écrire, de lire, de conserver ou de répandre de mauvais livres ? Le cas n'est-il pas identiquement le même ?

2° Pour sauver leur vanité, pour excuser leur faiblesse, ils vous demanderont peut-être s'il leur faut donc renoncer à leur époque ?

Vous leur répondez que tous nous devons être de l'époque chrétienne, qui commence à Jésus-Christ, finit au jour du jugement, et pendant laquelle il est défendu, sous peine d'encourir la disgrâce du juge suprême, de lire ce qui est contraire à la foi et aux mœurs. Ajoutez, en vous appuyant sur les divines Écritures, que tout chrétien qui connaît son époque et en fixe le terme, avance sans cesse de vertu en vertu (*Psal. LXXXIII, 8*), se transforme de clarté en clarté (50), jusqu'à ce qu'il arrive à contempler face à face la lumière éternelle (51), et à se plonger dans le torrent des plus ineffables délices (52) : c'est là le véritable progrès de l'ère chrétienne.

Il est vrai que pour marcher dans cette voie, pour être fidèle à sa vocation de chrétien, il faut se séquestrer, se séparer de ce monde qui veut décidément demeurer corrompu. Mais pour une âme chrétienne, c'est bien moins un inconvénient qu'un avantage, puisque Jésus-Christ a fait de cette séparation une condition de salut. Il a maudit le monde qui tend des pièges à l'innocence (53) et qui s'obstine à demeurer sous la tri-

ple loi de la concupiscence de la chair, de la concupiscence des yeux et de l'orgueil de la vie (54). C'est Satan, le prince du monde, l'esprit impur, qui tient le sceptre dans ce royaume, et le disciple bien-aimé nous avertit qu'il ne faut aimer ni le monde ni ce qui s'y trouve. *N'aimez pas le monde*, dit-il, *ni les choses qui sont dans le monde*; et il en donne cette raison décisive : *Si quelqu'un aime le monde, l'amour du Père ne saurait être en lui* (55).

3° On vous dira peut-être encore qu'en suivant le train du monde, en lisant ce que chacun lit, ces romans, ces feuilletons, ces ouvrages à la mode dont toute la société s'entretient, et sur lesquels on est sans cesse interrogé, on ne se sent pas pour cela changé, démoralisé; qu'il ne peut donc pas y avoir si grand mal à se permettre ces lectures, tandis que le ridicule attend celui qui se les interdit.

Répondez, N. T. C. F., que si tous ceux qui s'expriment ainsi étaient fondés à tenir un pareil langage, il en faudrait conclure que saint Paul s'est trompé en exigeant des Ephésiens le sacrifice de leurs mauvais livres; que l'Église de tous les siècles, les souverains pontifes, les conciles écuméniques et les conciles particuliers ont trompé les fidèles en leur ordonnant de les brûler, et que le bon sens qui a dicté la même règle aux païens et aux ennemis de l'Église catholique n'est plus qu'une absurdité. A cela que répliquer ? Elles s'abusent donc, N. T. C. F., les personnes qui voudraient effacer cette règle comme n'ayant plus d'objet, et qui, soit vanité et respect humain, soit crainte de s'attirer une raillerie, soit amour des sociétés qu'elles ne veulent pas quitter et où elles n'ont pas le courage de remplir leur devoir, cherchent à en imposer à leurs directeurs spirituels en voulant concilier Jésus-Christ avec Bélial, la parole du saint Évangile avec la parole du démon.

Mais il n'est pas vrai qu'on lise impunément les productions impies de l'esprit d'erreur, les productions ordurières de l'esprit impur; cela n'est pas donné à l'homme tel que le péché l'a fait.

Saint Denis d'Alexandrie, à qui son peuple avait fait le reproche de lire les écrits des hétérodoxes, avoue que la pureté de ses intentions, en se livrant à cette étude, ne l'avait pas empêché d'en ressentir des atteintes. Il trouva sage l'avis d'un de ses prêtres qui le pria de modérer son zèle à remuer cette boue, de peur qu'il ne finit par s'y souiller. « Je sentis en moi-même, dit le saint évêque, qu'il avait raison, et une

(50) *Nos vero omnes, revelata facie gloriam Domini speculantes, in eandem imaginem transformamur a claritate in claritatem tanquam a Domini Spiritu.* (II Cor., III, 18.)

(51) *Videmus nunc per speculum in arigmatate, tunc autem facie ad faciem.* (I Cor., XIII, 12.)

(52) *Inebriabuntur ab ubertate domus tuæ, et torrente voluptatis tuæ potabis eos: quoniam apud te*

est fons vitæ, et in lumine tuo videbimus lumen. (*Psal. XXXV, 9.*)

(53) *Væ mundo a scandalis!* (*Matth., XVIII, 7.*)

(54) *Quoniam omne quod est in mundo concupiscentia carnis est, et concupiscentia oculorum et superbia vitæ.* (I Joan., XI, 16.)

(55) *Nolite diligere mundum, neque ea que in mundo sunt. Si quis diligit mundum, non est charitas in eo.* (*Ibid., 15.*)

vision du ciel vint à l'appui de cette remoutrance. (56). »

Ames téméraires, c'est ici une colonne de l'Eglise qui parle!

Or, ce qui est vrai des livres contre la foi est encore plus vrai à certains égards des livres contre les mœurs. La flamme impure s'allume plus vite dans le sang que ne se forme dans l'esprit le préjugé anti-religieux.

Ce qui trompe les personnes prétendument religieuses dont nous combattons ici les funestes illusions, c'est que, faute de suivre l'exemple de saint Denis et d'examiner ce qui se passe dans leur conscience, elles en viennent à l'ignorer complètement. Pour les aider à se reconnaître, nous voudrions les placer vis-à-vis de quelques-unes de ces lois immuables de la morale chrétienne, que personne n'enfreint sans sortir aussitôt de la voie du salut. Ainsi le chrétien, d'après l'Évangile, est tenu à une si grande pureté, que le seul désir du péché déshonnête, le seul regard, accompagné de ce désir, lui est imputé à crime (57). Il est donc obligé de fuir le péril prochain du péché à l'égal du péché, et s'il aime ce danger il y périclite (58). Les yeux fixés sur cette double sauvegarde de la chasteté, de la sainteté du chrétien, venez, âmes légères, répondre aux questions si simples qui se présentent à vos méditations : Vous voulez lire des livres qui outragent la pudeur, qui sont un long tissu de récits scandaleux, d'intrigues criminelles, d'images lascives; mais alors comment conserverez-vous purs de toute pensée mauvaise votre imagination, votre esprit et votre cœur? Pouvez-vous ignorer que, suivant la déclaration de Jésus-Christ, c'est du dedans, du cœur, que sortent les mauvaises pensées, les adultères... les impudicités... tous les maux qui souillent l'homme (59); mais que ce sont les yeux, les sens, qui embrasent ce foyer intérieur (Matth., V, 28, 29)? Pouvez-vous ignorer que le divin Maître n'a si souvent répété, et par lui-même et par ses apôtres, l'ordre de veiller sur nous et de crucifier notre chair, que pour empêcher notre cœur de se gâter par la trop grande liberté des sens? Et vous, vous voulez lire tout ce qui est capable de les impressionner, de les exciter, de les enflammer; vous voulez mettre le feu à votre corps et à votre âme et ne pas brûler? Non, cela n'est pas possible. Or, si ce triste effet est inévitable, comment le justifierez-vous, puisque vous en posez volontairement la cause, non-seulement sans y être autorisé par l'Eglise, mais en dépit de sa défense? Direz-vous qu'à force d'émotions éprouvées dans le principe, vous êtes arrivés à un état d'impassibilité qui vous rassure sur toute

conséquence ultérieure? Mais alors ne faites-vous pas tacitement l'aveu que si une tache nouvelle ne se distingue plus sur la robe de votre innocence, c'est parce que vous l'avez déjà entièrement souillée?

D'ailleurs, supposons que, par un privilège sans exemple, vous ayez échappé aux fautes intérieures, à cet adultère, à cette impureté du cœur que votre témérité devait vous faire commettre; voici une autre loi de l'Évangile, loi de la plus haute gravité, où vous trouverez nécessairement votre condamnation. Malheur, dit Jésus-Christ, à l'homme par qui le scandale arrive! (Matth., XVIII, 7.) Or c'est par vous qu'il arrive, si, étant les modèles de la société par votre âge, vos mœurs, votre conduite réglée, et peut-être à certains égards pieuse et édifiante, vous autorisez des lectures qui corrompent ceux qui vous entourent. Cessez donc de dire que vous vous sentez à l'abri de la contagion; vous répondrez devant Dieu des âmes qui n'en sont atteintes que parce que vous n'avez pas usé de votre autorité pour les en préserver, et qu'au contraire elles ont pu justifier leur témérité par la vôtre. Voilà le scandale du monde dans les jours mauvais où nous vivons, scandale contre lequel nos fidèles collaborateurs dans le saint ministère doivent prémunir les parents, les tuteurs, les personnes réputées sages, religieuses, influentes, jouissant d'un véritable ascendant dans leurs paroisses respectives. Il faut sans cesse leur rappeler la doctrine de l'Apôtre, qui, pour faire éviter le scandale, oblige dans certains cas, sous peine de péché mortel, de s'abstenir de choses même permises. Et quel est le motif qu'il fait valoir? C'est la première des lois, la loi de la charité. « Si en mangeant d'une chose qui ne vous est pas défendue, disait-il, vous attristez, vous scandalisez votre frère, vous ne marchez plus dans la charité. Ah! ne faites point périr, pour ce peu de nourriture, celui pour qui Jésus-Christ est mort (60)! » A combien plus forte raison, pour éviter le scandale, pour ne pas exposer à une perte certaine des âmes rachetées à un si grand prix, faut-il s'interdire une chose que condamne la loi de Dieu et de son Eglise?

Vous le voyez, N. T. C. F., tous les prétextes qu'on fait valoir, pour excuser la lecture des mauvais livres, sont on ne peut plus futiles; car nous ne croyons pas digne d'une réputation sérieuse ce mot que l'on entend cependant répéter à satiété : *Je les lis pour le style; ils sont si bien écrits.* Non, ils ne sont pas bien écrits; il est même certain qu'ils sont dangereux pour le goût et avilissent la littérature, en la traînant dans

(56) ECUSEB., *Hist. eccl.*, lib. VII, cap. 7, Ed. cit., *Diss. de proh. libr.*, cap. 2, art. 5.

(57) *Omnis qui viderit mulierem ad concupiscendum eam, jam machatus est eam in corde suo. Quod si oculus tuus dexter scandalizat te, erue eum, etc.* (Matth., V, 28.)

(58) *Qui amat periculum, in illo peribit.* (Eccli., III, 27.)

(59) *Ab intus enim de corde hominum malæ cogitationes procedunt, adulteria, fornicationes... impudicitia... omnia hæc mala ab intus procedunt et communicant hominem.* (Marc., VII, 21.)

(60) *Si enim propter cibum frater tuus contristatur, jam non secundum charitatem ambulat. Noli cibo tuo illum perdere pro quo Christus mortuus est.* (Rom., XIV, 15.)

la fange du ruisseau (61). Ils sont salis par le langage ignoble et dégoûtant des vagabonds, des malfaiteurs et des femmes perdues ; une odeur fétide s'en exhale, et l'on doit convenir que, si pour intéresser la société actuelle il fallait une telle littérature, cette société serait déjà plongée dans l'abîme de la dépravation et de la licence. Mais il y a autre chose à compromettre que le bon goût, c'est votre innocence, votre pudeur, votre vertu ; la sainteté du temple de Dieu est menacée d'une profanation certaine, et c'est vous, dit l'Apôtre, qui êtes ce temple (62). Quoi, pour un peu d'instruction, pour quelques fleurs de style, vous exposeriez à être profané ce sanctuaire où Dieu veut résider, ce corps dans lequel vous devez, selon l'Apôtre, porter votre Dieu et le glorifier (63) ! Quelle folie et quel crime ! Ecoutez le raisonnement de saint Jérôme. « Pour former votre enfant à la vertu, demande ce saint docteur, la confierez-vous à un lieu de prostitution, sous prétexte qu'elle y trouvera des victimes qui sont au repentir de s'être laissé séduire ? Pour inspirer du courage à votre fils, est-ce dans une troupe de bandits que vous le placerez, sous prétexte qu'ils sont d'une audace sans égale ? Pour apprendre à éviter les naufrages, est-ce sur un vaisseau faisant eau de toutes parts que vous irez vous embarquer ?... Et ce serait à des livres, qui prostituent la vérité comme la vertu, que vous, âme encore candide et pure, demanderiez de l'instruction (64) ! »

Ils sont donc dangereux, essentiellement dangereux les livres contraires à la foi et aux mœurs, dont on inonde la Belgique. Nous sommes affectés d'un sentiment pénible, d'une profonde douleur, en songeant aux maux innombrables qui vont fondre sur notre malheureuse patrie, si nos efforts pour arrêter le torrent dévastateur devaient être inutiles. Aussi croyons nous devoir nous arrêter un peu plus longtemps à vous faire de ces maux une peinture aussi vraie qu'elle est effrayante.

§ 5. — *Maux que produisent les mauvaises lectures.*

L'expérience de tous les temps a prouvé le danger des mauvais livres. Les fastes de l'Eglise nous présentent les exemples les plus lamentables, non-seulement de la chute d'illustres docteurs que les mauvaises lectures ont perdus, mais encore de la séduction qu'elles ont exercée sur des peuples entiers. C'est un Eutychès, autrefois l'intrépide défenseur de la foi catholique, que la lecture d'un seul ouvrage manichéen change en hérésiarque et qui, réduit au si-

lence dans un monastère, continue de pervertir par ses écrits une partie notable de l'Orient. C'est un Bardasane de Syrie, d'abord l'admiration des fidèles par sa piété et son zèle pour l'orthodoxie, qui, entraîné par la lecture de quelques volumes dans la secte des valentiniens, se distingue ensuite par son ardeur à répandre l'hérésie. C'est Avit, un autre ministre du Seigneur, que saint Jérôme avait spécialement prévenu contre les ouvrages d'Origène, et qui, malgré la précaution de ne les lire qu'avec la réfutation en regard, en avala misérablement le poison. C'est plus tard un Bullinger, homme docte et pieux, qui s'appretait à entrer aux Chartreux, et dont un seul livre de Mélancthon fit un hérétique et un apostat. Qui ne sait que, selon la remarque de saint Jérôme, les livres des priscillianistes portèrent en Espagne et en Portugal la corruption de la foi, à laquelle ces deux pays avaient jusqu'alors heureusement échappé ? Qui ne se rappelle que le fameux Wiclef, impuissant à propager ses erreurs en Angleterre par la prédication, réussit à pervertir toute la Bohême par ses livres ? Qui ne connaît ce fait général, que les hérétiques, les novateurs, les incroyables, tous les corrupteurs de la sainte doctrine, se sont transmis par leurs livres le triste héritage de l'erreur : d'où vient leur constante habitude de se copier les uns les autres ?

Pouvons-nous donc ne pas trembler pour les principes religieux de nos chères ouailles, quand nous considérons que dans cette foule innombrable de productions littéraires répandues par la presse belge sous toutes les formes : *journaux, romans, revues, musées ou magasins, mémoires et voyages*, les uns attaquent la divinité du christianisme et les preuves sur lesquelles il s'appuie, l'Ecriture et la tradition, la constitution de l'Eglise catholique et la suprême autorité de son auguste chef, l'institution divine de l'auguste sacrifice de la nouvelle loi et celle de la confession, en un mot tout ce qui est de *foi catholique* ; tandis que les autres, et c'est aujourd'hui le plus grand nombre, vont saper les bases mêmes de toute société, la spiritualité et l'immortalité de l'âme, le dogme de la Providence, et jusqu'à la Divinité, qu'ils transforment en un être monstrueux tout à la fois esprit et matière, temps et éternité, sainteté et crime ?

Comment la masse des lecteurs, qui se compose toujours de personnes peu instruites dans la religion, démêlera-t-elle les sophismes de l'impiété adroitement délayés dans une intrigue, dans une aventure romanesque, dans un dialogue ou dans une

(61) Le Constitutionnel, ubi supra

(62) Vos enim estis templum Dei vivi. I Cor., III, 17 Si quis autem templum Dei violaverit, disperdet illum Deus. Templum enim Dei, sanctum est, quod estis vos. (II Cor., VI, 16.)

(63) An nescitis quoniam membra vestra templum sunt Spiritus sancti qui in vobis est, quem ha-

betis a Deo et non estis vestri ? Empti enim estis pretio magno. Glorificate et portate Deum in corpore vestro. (Ibid., 19, 20.)

(64) Melius est aliquid nescire quam cum periculo discere. (S. Hier., Epist. ad Latam. Et Reg. monach., I, 9, edit. Col. p. 198.)

correspondance, et présentés avec l'assaisonnement obligé du sarcasme, du persiflage, parfois même d'un zèle hypocrite pour la religion? Comment saura-t-elle se retrouver à travers les mille déclamations contre le saint-siège, les incessantes accusations d'ambition, d'avarice, d'ignorance, lancées contre le clergé, les prodigieuses exagérations de tout ce qu'ils appellent *abus* des choses saintes, les travestissements de l'histoire et les calomnies, les mensonges dont regorgent ces ouvrages? Non, la foule des lecteurs ne s'y retrouvera pas. Catholique et attachée à la foi en commentant ces lectures, elle ne les aura pas achevées, que déjà elle répétera machinalement les erreurs et les préjugés dont elle se sera imbibée. Ces déplorables effets se voient tous les jours : partout où pénètrent les mauvais livres, la foi s'affaiblit ou s'éteint dans les cœurs.

Que sera-ce des mœurs? Grand Dieu! quelle épouvantable école d'immoralité une presse criminelle élève au sein de notre patrie! Vit-on jamais des corrupteurs, plus consommés dans l'art de séduire, que les auteurs infâmes de la plupart de ses honteuses productions? Autrefois Dieu punit les philosophes païens, qui ne lui avaient pas rendu gloire, *en les livrant aux désirs de leurs cœurs, aux vices impurs par lesquels ils déshonorèrent leur propre corps* (65); c'est saint Paul qui nous l'apprend; *mais tout insensés qu'ils étaient en se donnant le nom de sages, c'était toujours la sagesse qu'ils enseignaient, et il faut leur rendre la justice, qu'ils la faisaient généralement consister dans la pratique de la vertu.* Il était réservé aux écrivains du XIX^e siècle, non-seulement de méconnaître la vertu, mais de la renier, mais de la blasphémer, mais d'employer tout ce qu'ils ont d'intelligence et de talent pour la déraciner du cœur des hommes. Dans leur haine contre la religion, la vertu, la société, on leur croirait l'inférieure mission de familiariser toute la génération actuelle avec les crimes les plus monstrueux, et, le dirons-nous, de les lui faire en quelque sorte estimer, admirer, en transformant en âmes fortes, en caractères généreux, les empoisonneurs, les assassins, les plus abominables scélérats!

Qu'on ne dise pas que l'excès du mal en devient le remède, que les yeux s'ouvrent sur l'abîme qu'on se creuse; et que, reculant avec épouvante, on rentre d'un pas plus ferme dans la voie, de la vérité. Cela peut être vrai d'un bien petit nombre d'hommes sensés, que l'appât de la nouveauté avait momentanément égarés, et chez qui la réflexion opère ce consolant retour; mais la jeunesse? mais la famille? mais le peuple? Ne nous abusons pas; non, ils n'ont pas le sens assez droit, le tact assez

fin, pour trouver le secret de se dégoûter d'un mauvais livre par l'excès du mal qu'il recèle. Il y a pour cela une raison bien puissante, qui produit une sorte de fascination dont ils ont peine à se défendre; cette raison, il faut vous la dire, car nous vous devons, comme autrefois l'ange à saint Jean, de vous révéler *ce mystère de la bête*: « *Ego dicam tibi sacramentum bestia.* » (Apoc., XVII, 7.)

Quels que soient les détails dont se composent les productions littéraires en vogue, une seule pensée a présidé à leur composition, celle d'établir le règne des sens sur les ruines de la raison et de la religion. Une imagination prodigieusement gâtée y fait à l'âme une plaie profonde par les sens; c'est partout la frénésie des sens; ce sont, sous les noms d'intrigue, d'amour, de passion, les cris honteux d'une nature déréglée. Voilà l'amorce à laquelle la plupart des lecteurs se laissent prendre; car *les sens de l'homme et les désirs de son cœur, dit l'Écriture, sont portés au mal depuis son adolescence*; et voici la profondeur de l'abîme où les entraînent ces coupables auteurs qui spéculent sur la faiblesse et la corruption humaines. Voulant s'assurer de leurs victimes et empêcher le remords de venir interrompre la lecture des honteuses élucubrations, dont ils se font un moyen de fortune, ils sèment, au milieu des peintures qui enflamment les sens, ces doctrines dévastatrices qui, en ôtant à l'homme tout frein, le livrent sans défense à toute la corruption de son cœur.

Représentez-vous maintenant un jeune homme qui vient de saisir pour la première fois un de ces détestables feuilletons, un de ces romans dont le pays est inondé. Le voyez-vous rougir d'abord, puis s'enhardir, s'enfermer avec son détestable précepteur pour recevoir, sans témoins et sans distractions, les premières leçons du vice? « Le voyez-vous s'attachant, se collant sur ces feuilles corruptrices, y suçait avidement un poison qui passe aussitôt dans ses veines, l'agite, le brûle et le jette dans une sorte de délire? Que d'abominables fantômes sont entrés dans son imagination! Que de criminels désirs se sont élevés dans son cœur! Que de passions d'ignominie se sont éveillées en un moment! Où est-il? que va-t-il devenir? Écouterait-il encore la voix de la pudeur, du devoir, de la conscience, de la vertu? Mais son nouveau maître vient de lui apprendre que la pudeur est une faiblesse, le devoir un vain mot, la conscience un préjugé, la vertu une chimère; que l'homme, loin de rougir, doit se glorifier de suivre les penchans de la nature; que son droit est de chercher son bien-être partout où il le trouve; que ce qui plaît est toujours honnête, et que le vice qui promet le bonheur,

(65) *Quia cum cognovissent Deum, non sicut Deum glorificaverunt... et obscuratum est insipiens cor eorum: dicentes enim se esse sapientes, stulti facti*

sunt... propter quod tradidit illos Deus in desideria cordis eorum in immunditiam, ut contumeliis afficiant corpora sua in semetipsis. (Rom., I, 21.)

n'est plus vice mais vertu (66). » Telle est en effet la doctrine de nos écrivains fameux, toubés dans cette dégradation extrême, où, selon le saint Prophète, *le bien est transformé en mal et le mal en bien; où les ténèbres s'appellent lumière, et la lumière ténèbres* (67).

Dans quel état se trouve maintenant notre jeune homme ! Parents, complices par votre exemple ou par votre négligence, des suppôts du démon, contemplez votre ouvrage. Cet enfant chéri, naguère si ingénu, si aimable, votre gloire et vos délices, le reconnaissez-vous encore ? Sur son front, dit saint Chrysostome, on voyait briller le sceau de l'adoption divine; c'était à vous de veiller à ce que le péché impur ne vint pas le rompre, et déjà il est remplacé par le sceau mystérieux de la bête. Sa langue était encore assaisonnée du sel de la sagesse que vous deviez y conserver, et déjà elle balbutie les secrets de l'enfer; sa tête et sa poitrine portaient empreint le caractère d'enfant de Dieu dont vous deviez répondre, et on y remarque avec horreur le caractère de la prostituée; son cœur était le sanctuaire du Saint-Esprit; vous en étiez le gardien, et on y aperçoit l'insâme Bélial. Dans son âme on découvrait le germe de toutes les vertus, vous deviez les y faire éclore; et encore un peu, il n'y croîtra plus que des vices; enfin Jésus-Christ vous avait montré les anges occupés jour et nuit pour la défense de ce champ de Dieu; vous partageiez avec eux ces nobles soins, et voici les démons qui y portent le ravage.

Oh ! qui donnera à nos yeux une fontaine de larmes, pour déplorer la perte de tant d'innocents qui sont ainsi devenus par les mauvais livres, la honte et le désespoir de leurs parents ? Qui nous aidera à arrêter un si grand mal ? Car à quoi serviraient les efforts constants employés sur toute la surface de la Belgique pour régénérer et conserver, par l'éducation, la jeunesse des deux sexes ? C'est en vain que la religion, cette nourrice si tendre, si intelligente des besoins de l'enfance, se sera épuisée à la nourrir d'abord de son lait, puis du pain de la plus solide doctrine; à peine lancés dans le monde, ces chers enfants y deviendront, par les mauvaises lectures, la proie du monstre de l'Apocalypse; il les souillera de son haleine empestée, il dévorera en un instant les chastes fruits de plusieurs années de peines et de sollicitude. Oui, le mauvais livre corrompra l'éducation dans ses fruits, si déjà il n'a réussi à la flétrir dans son germe. Plaise à Dieu qu'il n'en vienne pas à envahir le sanctuaire de l'école, en attaquant l'innocence dans un asile qui devrait être à jamais inviolable. N'a-t-on pas déjà vu le poison dans les mains de ceux à qui un dépôt aussi précieux était confié ?

Pénétrons dans l'intérieur des familles.

Ce ne sont plus des enfants que nous y

(66) MACCARTHY., *Serm. sur les effets des mauvais livres.*

(67) *Vx qui dicitis malum bonum et bonum ma-*

rencontrons, ce sont des jeunes gens et des jeunes personnes qui ont fait leur entrée dans le monde, ce sont des époux et des gens de service. Que deviendront-ils si la nuée impure que nous cherchons à conjurer achève d'éclater ? Hélas ! à en juger par ce qui en paraît tous les jours, il ne restera plus qu'à pleurer sur la ruine de nos familles jadis si rangées, si chrétiennes ! Plus de pudeur dans cette jeunesse grandie au milieu des ordures dont elle se repait. Le jeune homme, emporté par une passion devenue furieuse et indomptée, se précipite dans le gouffre du désordre; seulement, s'il appartient aux classes bien élevées, il prend de ces précautions qui doivent sauver, s'il est possible, une santé et une réputation compromises. A mesure qu'il avance dans ses coupables lectures, ses doutes, d'abord timides sur les fondements de la religion et de la morale, se changent en un audacieux mépris. Bientôt il ne distingue plus guère l'homme de la brute, il est devenu, presque sans le savoir, sceptique, panthéiste, matérialiste; il vante la nécessité, le brutal instinct, il décrie l'importune raison, il déteste le joug de la religion. Plus il est riche, plus il devient le fléau de la société, ne cherchant autour de lui que des victimes à sacrifier à ses infâmes convoitises. Tropheux si le dégoût qu'amène la satiété ne le pousse point à des jouissances plus criminelles, surtout au plaisir de multiplier ses complices, et ne le jette dans ces ligues secrètes où l'on s'associe, au nom des enfers, pour la destruction de l'œuvre de Dieu ! trop heureux encore si, dupé par les compagnons de ses désordres, il ne se voit point dépouillé de l'héritage de ses pères, il n'entraîne pas les auteurs de ses jours dans tous les malheurs de sa propre ruine !

La jeune personne, de son côté, ne s'est pas plus tôt rendue savante dans le mystère d'iniquité dont elle aurait dû ignorer jusqu'au nom, qu'on lui voit abandonner ses pratiques et ses livres de piété; elle aime aujourd'hui ce qu'elle craignait autrefois, le monde, les plaisirs les plus dangereux, les joies folles, sinon dissolues. Sa retenue n'est plus qu'un déguisement, sa modestie un calcul, un moyen de succès; elle veut plaire à tout prix; elle voudrait séduire si elle n'avait pas un nom, une réputation à ménager. Le roman ne la quitte plus, le plaisir de se repaître de ces chimères est devenu, avec la parure et les parties de plaisir, son unique occupation sérieuse; le reste, c'est-à-dire, ses devoirs, lui occasionne une humeur, un dégoût, qu'elle ne sait pas même dissimuler. Son imagination exaltée ne rêve que des intrigues dont elle se fait l'héroïne; ses sens troublés et une passion qui la dévore lui font rechercher avec impatience un objet qui réponde à ses illusions; et trop souvent on lui voit donner son cœur

lum: ponentes tenebras lucem, et lucem tenebras. (Isai., V, 20.)

et sa main à celui qui doit la conduire plus directement dans un abîme de malheurs. Dieu ne bénit pas cette alliance ; la religion n'y préside point ; ce n'est souvent qu'un sacrilège de plus.

Et que deviendront-ils pour vous, pères et mères, ces enfants que la science du mal aura émancipés ? Ah ! vous ne l'éprouverez que trop tôt. Au lieu de cette douce soumission, qui faisait le charme de votre vie, vous ne rencontrerez plus que des manières hautaines, impérieuses ; au lieu de ces rapports intimes, de ces joies innocentes que vous goûtiez avec eux au foyer domestique, vous leur verrez avec douleur un éloignement de vos personnes, un dégoût de la maison paternelle, un besoin de chercher ailleurs des jouissances ; au lieu d'une sage modération dans les désirs, qui vous permettait de régler sur vos moyens la dépense de leur entretien, vous aurez un goût effréné pour le luxe, la toilette et les divertissements publics. Que d'embarras pour le présent, que de frayeurs pour l'avenir ! Osez ensuite rappeler ces enfants à des idées plus sages, plus chrétiennes, à un plan de conduite plus en rapport avec vos intérêts et les leurs ; vous pourrez vous attendre à des répliques ou chagrines, ou railleuses, ou peut-être menaçantes.

Faut-il s'en étonner ? Non, car les mauvaises lectures ont même la puissance d'ôter aux sages leur sagesse, de renverser le sens, et de faire oublier le ciel à ceux qui n'avaient jamais regardé que Dieu et leur devoir. Ainsi cette jeune épouse avait fait jusqu'ici le bonheur de son mari ; elle ne vivait que pour lui et pour ses enfants. Elle a le malheur de faire connaissance avec le perfide roman, elle s'y attache, et la voilà initiée dans des secrets qu'il est heureux d'ignorer ; ses pensées s'évaporent, son cœur se flétrit, elle se laisse approcher de flatteurs aux yeux pleins d'adultère ; bientôt elle va trouver à son époux des torts, des ridicules ; son âme a perdu sa vigueur ; elle s'est relâchée dans l'accomplissement de ses devoirs ; elle a fait du luxe et du plaisir son élément. Que faut-il dans cette position nouvelle pour amener une chute, une rupture, un scandale ? Hélas ! un simple accident, une occasion oresqu'insignifiante pourra suffire.

D'autre part, que de femmes devenues malheureuses, parce que ceux à qui elles ont uni leur sort ont fait d'un mauvais journal leur évangile ! Quelle douleur pour une épouse chrétienne, lorsque dans ce compagnon de sa vie, dans ce confident de ses plus intimes pensées, dans cet être chéri qu'elle doit aimer comme une partie d'elle-même, elle découvre de l'aversion pour le Christ, pour son Eglise et ses ministres, pour tout ce qu'elle révère ! lorsqu'elle le voit associé aux impies qui font la guerre à son Dieu ! lorsqu'elle lui entend blasphémer le Sauveur qu'elle adore !

Quelle calamité pour toute la famille de voir découler, du chef dans les membres, la contagion dont il s'est laissé atteindre ! Une

bouche dont tous respectent et recueillent les moindres paroles, profère chaque jour des maximes dangereuses, des jugements faux, des réflexions déplacées, débite des anecdotes scandaleuses, des faits calomnieux, des accusations hasardées. Rien n'y manque pour produire effet, ni dans celui qui parle l'autorité et le ton de conviction, ni dans ceux qui écoutent une secrète disposition à croire, que les passions ont formée à la longue. La séduction devient inévitable. Insensiblement toute la famille goûte et adopte les doctrines et les sentiments du maître : ce n'était d'abord qu'imitation, crainte ou déférence ; c'est maintenant raisonnement, système ; c'est une façon de voir et de juger, qui s'enracine tous les jours davantage. De religieuse, de bien pensante qu'était cette famille, les mauvais livres en ont fait, par le chef, une maison où germe le libertinage de l'esprit et du cœur.

Enfin, que des sommités la contagion des mauvais livres passe dans les classes moyennes, aussitôt une presse cupide et licencieuse, par ses manœuvres sataniques, la fera pénétrer jusque dans le peuple, et alors quels résultats devons-nous en attendre ? Une nation voisine nous montre ces épouvantables résultats. Chaque jour y offre des exemples d'une perversité dont le monde n'avait pas même l'idée. Les prisons y regorgent d'enfants déjà consommés dans le crime, et de malfaiteurs qui s'étonnent de se voir condamnés, puisque c'est par principes qu'ils ont commis leurs forfaits. Il n'en saurait être autrement. Inoculer au peuple, avec un amour effréné de la volupté et une soif ardente de l'or, le mépris de Dieu, de ses récompenses et de ses châtimens éternels, le dédain pour toute loi, pour toute autorité humaine, c'est former une génération nouvelle sans doute, mais une génération d'émeutiers et de forçats, que la violence seule peut contenir. Instruits dans les arts industriels et mécaniques, ces bandits civilisés marchent la tête haute, raisonnent le crime, et nouveaux philosophes, défendent devant les cours d'assises leur *position sociale*, prêts à recueillir, avec un orgueil inconnu jusqu'ici à la terre, l'encens de la célébrité, et presque les applaudissements de cette littérature, dont ils sont les monstrueux produits. Ce portrait, tout chargé qu'il paraît, est encore au-dessous de la réalité.

Maintenant, N. T. C. F., réunissez tous ces effets des mauvaises lectures : la perte de l'antique foi, la corruption prématurée de l'enfance, les désordres profonds de la jeunesse, l'irréligion de l'âge mûr, l'avisement du sexe, le trouble, la dissolution des familles par l'adultère, la disparition de l'honnêteté et de la bonne foi à tous les degrés de l'échelle sociale, l'irréparable dépravation des classes ouvrières ; oui, réunissez tout cela on n'a pas faiseau, et supposez un moment que les tentatives d'une presse criminelle rénaissent, que ses abominables productions pénétrèrent dans toutes nos villes,

dans tous nos bourgs, dans tous nos hameaux; traînent dans les cabarets comme dans les salons, se trouvent entre les mains du riche et de l'artisan, de l'homme lettré et du cultivateur, du père de famille et de ses enfants, de la femme mariée et de la jeune personne; supposez que la voix de vos pasteurs immédiats, de vos guides dans la voie du salut, ne soit point écoutée, que les avertissements solennels que nous donnons aujourd'hui à la Belgique catholique ne soient pas pris au sérieux, que rien ne puisse lui ouvrir les yeux sur le crime qu'elle commet ou qu'elle souffre; alors en définitive que deviendra-t-elle?

Ecoutez, N. T. C. F., ce qu'en tremblant pour elle nous devrions lui prédire.

Lorsqu'en France, il y a plus de soixante-dix ans, les ministres de la divine parole annonçaient d'une voix prophétique la chute des autels et un bouleversement général, l'Eglise de France, appuyée sur quatorze siècles de services et de gloire, et sur la vénération héréditaire des peuples, semblait pouvoir braver les orages. Cependant à peine quinze années s'étaient-elles écoulées, que s'accomplit la terrible prédiction! Elle tomba cette antique Eglise avec un fracas qui retentit dans tout l'univers, et sur elle s'écroura la vieille monarchie (68). « Comment, ô nation très-chrétienne, s'écrie un de ses orateurs sacrés, comment as-tu démoli tes temples, brisé les autels, égorgé tes prêtres et les pontifes, remplacé tes solennités saintes par d'impures orgies, la piété par le blasphème, et presque rompu le pacte de ton antique alliance avec le Seigneur et avec son Christ! Qui a fait succéder tant de haine et d'emportement à tant de vénération et d'amour? » Pendant quarante années il avait circulé dans toutes les classes de lecteurs une prodigieuse quantité de livres si mauvais, que nous avons entendu le sophiste de Genève, tout coupable qu'il était, en signaler lui-même le poison. Ces livres avaient fini par fonder parmi les Français un véritable antichristianisme, et rendu l'irréligion populaire. Il vint un moment, où « exaltant jusqu'au délire les passions violentes d'une multitude sans frein, puisqu'elle était sans Dieu, ils l'armèrent de la hache qui abattit les édifices sacrés, et du glaive qui abreuva la terre du sang des martyrs. Alors, le grand œuvre étant consommé, Dieu paraissant vaincu par l'enfer et son culte aboli, l'incrédulité triomphante proclama, parmi le sang et les ruines, que *les livres avaient tout fait*, et elle plaça leurs auteurs comme les nouveaux dieux du siècle, dans son Panthéon. »

Voilà ce que les mauvais livres, devenus

la commune pâture des intelligences, ont su produire en peu d'années dans le royaume très-chrétien.

Or, les mêmes causes produisent les mêmes effets. Si donc vous voulez juger de l'avenir par le passé, pesez bien, N. T. C. F., ces trois circonstances :

En Belgique, à l'époque où nous sommes, le nombre des lecteurs est relativement beaucoup plus grand; les livres qu'on leur distribue sont incomparablement plus mauvais, et la circulation qu'on en établit, est infiniment plus active.

N'est-elle donc pas perdue, la Belgique catholique: jugez-en vous-mêmes, N. T. C. F.; n'est-elle pas perdue sans ressource, et sa ruine n'est-elle pas prochaine, si vous-mêmes n'ouvrez les yeux, ou plutôt si Dieu ne vient toucher vos cœurs?

Mais tous les jours nous fléchissons les genoux devant le Père de Notre-Seigneur Jésus-Christ, le principe et le chef de la famille chrétienne, dont il a confié une si belle portion à notre sollicitude, afin que selon les richesses de sa gloire, de sa bonté et de sa miséricorde, il ôte le bandeau de vos yeux et vous découvre la conjuration des ennemis de vos âmes contre votre foi, contre vos mœurs, contre votre paix et votre félicité; qu'il vous affermissee par son Esprit-Saint dans l'homme intérieur, l'ennemi de cette chair corrompue dont on voudrait vous rendre les malheureux esclaves; qu'il fasse habiter Jésus-Christ par la foi dans vos cœurs, et vous établisse, vous enracine dans la charité. (Ephes., III, 14.)

Que ce Père des miséricordes, ce Dieu de toute consolation, touché de nos supplications et de nos larmes, nous accorde ce que nous lui demandons humblement pour vous! Alors vous vous rappellerez ce que nous vous avons dit dès le principe: qu'il y va du salut de vos âmes, du repos de vos familles et de la société, et vous suivrez avec courage les avis et les prescriptions salutaires que nous allons maintenant vous donner.

§ 6. — Conclusion.

Nous ne voulons plus nous borner à gémir devant Dieu des excès d'une presse licencieuse et coupable, qui s'efforce de vous inoculer la contagion de livres pervers que notre patrie n'a point produits;

Mais, considérant que cette indigne manœuvre est une injure et la plus grave qui puisse être faite à la religion des Belges; que c'est une violence et la plus outrageante qui puisse être faite à leur vertu, en acquit de notre charge pastorale, au nom de Dieu et de notre Seigneur Jésus-Christ, au nom de l'Eglise catholique notre mère, au

(68) Elle tomba l'antique Eglise. L'expression est du célèbre abbé Maecarthy dont on emprunte ici divers passages fort remarquables. Il faut observer que si la chute des autels, la dispersion du clergé, l'établissement d'une église schismatique, puis, à la conclusion du concordat en 1801, la suppression

de tous les anciens sièges, justifient suffisamment cette expression, d'autre part cependant l'Eglise de France ne se montra jamais plus forte que dans la foi, plus fidèle, plus magnanime, plus victorieuse même, qu'à l'époque de cette immense catastrophe.

nom de tous les vrais amis de la religion, au nom des mœurs publiques, au nom de toutes les familles chrétiennes, nous protestons de toutes nos forces contre cette violence.

Ensuite, en vertu de l'autorité que nous tenons de Dieu, et qui ne nous a point été donnée en vain :

I. Nous renouvelons, autant qu'il est en nous, les défenses faites par l'Eglise, sous peine de péché mortel, d'imprimer, de vendre, colporter, distribuer ou donner tous livres, journaux, revues, feuilles périodiques, contraires à la foi ou aux mœurs, sous quelque dénomination ou format que ce soit.

II. Nous renouvelons également la défense, faite à tous les enfants de l'Eglise, d'acheter lesdits ouvrages, de les accepter, lire, conserver, prôner, conseiller.

III. Par suite de ces défenses, nous rappelons aux pères et mères, aux maîtres et maîtresses, aux instituteurs et institutrices l'obligation grave de veiller avec le plus grand soin, pour que ces livres ne soient point introduits dans leurs maisons; de les retirer au besoin des mains des enfants ou sujets dont ils devront répondre devant Dieu, et de n'épargner aucune peine pour que la funeste contagion ne pénètre pas plus avant.

IV. Lorsque dans l'intérêt de la science, ou pour l'accomplissement des devoirs d'une profession, d'un état honnête, des fidèles croiront nécessaire de lire ou de consulter soit un livre, soit un journal, ou quelque autre publication périodique, utile en partie à ceux qui cultivent cette science ou exercent cet état, cette profession, mais en partie dangereuse pour les principes religieux ou les mœurs, ils devront s'adresser à leurs curés ou à leurs confesseurs, afin d'obtenir par leur intermédiaire la permission requise.

Cette permission ne peut s'accorder qu'à des personnes graves et fermes dans la foi, et jamais pour des ouvrages obscènes, écrits uniquement en vue d'enflammer les mauvaises passions.

Ceux qui auront obtenu cette permission, devront toujours prendre les précautions nécessaires pour qu'il n'en résulte aucun dommage ni pour eux, ni pour les personnes de leur maison.

V. Nous enjoignons à MM. les curés et autres ayant charge d'âmes, d'exercer sur leurs ouailles, au sujet des mauvais livres, la plus grande vigilance; et à cet effet :

1° Ils les avertiront premièrement en public, c'est-à-dire au prône, dans l'assemblée des fidèles, mettant dans leurs instructions et exhortations autant de force que de prudence, et sans jamais se permettre aucune personnalité; secondement en particulier, c'est-à-dire au tribunal de la pénitence, ou chez eux : *Publice et per domos, les pressant, selon le précepte de l'Apôtre, à temps et à contre-temps, les suppliant avec menaces de la part de Dieu, en toute douceur et selon la science*, de renoncer entièrement et pour

toujours à la lecture des mauvais livres et des mauvais journaux.

2° Ils insisteront particulièrement auprès des parents, tuteurs, maîtres, chefs de pensions ou autres, qui devant par état et par office arrêter les ravages du torrent, n'y opposent aucun obstacle, et deviennent, par leur coupable négligence, la cause de la perte d'un grand nombre d'âmes.

3° Ils doivent sans cesse remonter que, dans un si grand scandale public, qui ne lutte pas contre le mal s'en rend en quelque sorte complice; qui ne repousse pas loin de soi la contagion, s'expose à en être atteint; qui n'interdit pas l'entrée de sa maison à ces écrits infâmes, se souille de leur corruption et la répand. Dans cette guerre à mort de toutes les erreurs contre la vérité, et de tous les vices contre la vertu et la sainteté du chrétien; dans cette guerre entre Bélial, l'esprit impur, et Jésus-Christ l'auteur de notre foi, de notre justification et de notre salut, qui ne prend pas hautement parti pour ce Dieu sauveur se déclare contre lui. *Qui non est mecum, contra me est.* (Luc., XI, 23.)

VI. Nous conjurons tous nos dignes collaborateurs d'instituer, partout où le mal est flagrant ou menaçant, une pieuse association pour la conservation de la religion et pour la propagation des bons livres, sous l'invocation de saint Joseph, patron de la Belgique. Tous les membres s'engageront à rompre avec les mauvais livres, et s'emploieront à en arrêter la circulation; ils établiront d'après un sage règlement un cabinet de lecture ou bibliothèque de bons livres.

VII. Enfin nous désirons que, dans les paroisses où le besoin se ferait sentir, il soit fait durant le saint temps de l'avent ou en carême, ou durant le mois de mai, une neuvaine de messes et de saluts, pour conjurer le Seigneur de détourner de la Belgique la calamité publique des mauvais livres et d'accorder à toutes les familles chrétiennes la grâce d'en demeurer préservées.

Durant cette neuvaine on pourrait lire la présente instruction par parties, en y ajoutant quelques développements courts mais précis, afin d'en bien expliquer le sens.

Nous prions tous les ministres du Seigneur de dire une messe, et tous les fidèles de faire une communion à cette intention.

Nous rendons tous les confesseurs attentifs à cette grave matière, et nous voulons que dans les missions les prédicateurs et les confesseurs insistent fortement, selon les besoins des localités, sur ce point capital de la morale chrétienne.

Enfin Messieurs les curés voudront bien aviser aux moyens de faire circuler quelques exemplaires de la présente instruction dans les familles de leurs paroisses respectives, dont l'exemple ou la position sociale exerce sur les autres le plus d'influence.

Pères et mères, nous vous en supplions au nom de tout ce qui vous est cher, entendez notre voix, secondez nos efforts.

Personne plus que vous n'est intéressé à éloigner de vos enfants le danger qui les menace. Voulez-vous conserver en eux le trésor de l'innocence, qui est comme la santé de leurs jeunes âmes, en même temps qu'il fait votre gloire et votre joie? Préservez-les du poison des mauvais livres. Voulez-vous garantir leurs cœurs encore si tendres contre le souffle impur des passions qui en terniraient la pureté, voulez-vous les mettre à l'abri de ces honteux écarts qui traînent à leur suite le déshonneur, la ruine et le désespoir? Usez de toute votre autorité pour les détourner de la lecture des mauvais livres. Et vous, parents infortunés, qui gémissiez déjà sur une fille tendrement aimée, sur un fils chéri en qui vous mettiez vos plus belles espérances, et dont les mauvaises lectures, faites peut-être à votre insu ont compromis l'honneur, la foi et les mœurs, ah! reconnaissez en ce jour la source de ce cruel malheur, appliquez-vous à en arrêter les ravages, bannissez à jamais de vos maisons les mauvais livres. O vous tous, pères et mères chrétiens, qui avez à cœur le bonheur de vos enfants et votre propre salut, prenez garde désormais que ces funestes lectures ne vous ravissent toutes les consolations du foyer domestique, n'empoisonnent votre vie, ne souillent votre conscience et ne vous attirent une terrible responsabilité au tribunal du souverain juge.

Ministres du Seigneur, qui avez à cœur la gloire de notre divin Maître, l'honneur de sa sainte épouse, et le salut des âmes qu'il a rachetées au prix de son sang, réveillez-vous et revêtez la ceinture de la vérité, la cuirasse de la justice : *Accingimini!* Saisissez toutes les armes de Dieu, *le bouclier de la foi, le casque du salut, le glaive de la parole sainte, et invoquant en esprit son saint nom par de continuelles et ferventes oraisons* (Eph., VI, 13), combattez à nos côtés : *Et estote filii potentes, afin de renverser les phalanges de l'enfer assemblées contre nous pour nous perdre et détruire notre sainte religion! Ut pugnetis adversus nationes has quæ conveniunt adversus nos disperdere nos, et sancta nostra.* Tous ensemble offrons à Dieu les efforts d'un zèle brûlant, les peines et les fatigues d'un pénible ministère, les contradictions des hommes, les malédictions des impies, les persécutions du démon; offrons-lui notre temps, nos loisirs, l'usage de tous les talents qu'il nous a confiés, des forces physiques dont nous pouvons disposer, notre existence, notre vie; car, dans ce grand combat de la foi, mieux vaudrait pour nous mourir au milieu de la lutte, que d'être les tristes témoins, et surtout les lâches complices du crime qui doit plonger le peuple de Dieu dans un abîme de maux, et opérer la ruine des choses saintes : *Quoniam melius est nos mori in bello quam videre mala gentis nostræ et sanctorum.* (1 Mach., III, 58.)

Seigneur Dieu d'Israël, qui depuis tant de siècles avez visiblement protégé la catho-

lique Belgique, et qui, au milieu de la défection d'autres peuples, l'avez affermie dans la foi, ah! ne permettez pas que sa gloire se ternisse, que le plus beau de ses litres vienne à s'altérer. Nous avons mérité votre colère, nous avons péché : *Peccavimus*; nous avons laissé s'établir parmi nous un foyer d'irréligion, d'impiété : *Impie egimus*; nous avons permis que des prédicateurs d'incrédulité et d'immoralité répandissent leurs poisons et infectassent nos âmes : *Inique egimus.* Nous sommes dignes de vos châtimens, et nous courbons la tête sous les coups de votre justice. Frappez, Seigneur, mais ne nous rejetez pas de l'arche du salut, ne nous enlevez pas le trésor de la foi; détournez de dessus nos têtes le plus terrible des fléaux de votre colère : *Avortatur ira tua a nobis.* Nous rompons avec l'ennemi de votre gloire et de notre bonheur, nous arrêterons le torrent dévastateur des mauvais livres; c'est notre résolution, ce sont nos promesses, donnez-nous la grâce de les exécuter.

Seigneur, exaucez nos vœux et nos prières, et la terre saura que vous êtes toujours notre Dieu, et que nous n'en voulons point d'autre. Du haut de votre sainte demeure abaissez sur nous les regards de votre miséricorde, prêtez l'oreille à nos humbles supplications, exaucez-nous : *Respice, Domine, de domo sancta tuam nos et inclina aurem tuam et exaudi nos.* (Baruch, II, 11 et seq.)

II. MANDEMENT

Pour le carême de 1843,

SUR LA PRIÈRE.

Je répandrai sur la maison de David et sur les habitants de Jérusalem un esprit de grâce et de prières. (Zach., XII, 10.) Tel est un des innombrables bienfaits que Dieu promet dans l'Ancien Testament au peuple nouveau, qu'il engendrait par son Fils bien-aimé. Tel aussi, nos très-chers frères, est le vœu de notre cœur pour votre félicité, à l'approche du saint temps de la pénitence. Nous désirons ardemment que le Dieu des miséricordes répande sur vous, qui êtes la véritable et spirituelle maison de David et les heureux habitants de la nouvelle Jérusalem, l'esprit de grâce et de prière : nous conjurons tous les jours notre Père céleste qu'il vous remplisse de ce don et qu'il vous en fasse connaître toutes les richesses.

L'oraison est nécessaire à tous les hommes : ils n'ont, dit saint Grégoire de Nysse, que ce seul moyen de s'acquitter envers Dieu. Aussi ne trouve-t-on dans les saintes Ecritures aucune vérité inculquée à tant de reprises et avec tant de force. Le Seigneur invite ses enfants par le Psalmiste et les prophètes à l'invoquer en tout temps, et à lui demander tous les biens tant du corps que de l'âme : il leur propose des formules de prières, les engage à s'en servir souvent et leur reproche leur négligence à aller puis-

ser dans ses trésors, toujours ouverts à ceux qui désirent s'enrichir.

Et comme si les invitations redoublées et les ordres formels de Dieu ne nous suffisaient pas, le divin Sauveur, conversant avec les hommes, a daigné leur apprendre par sa parole et par ses exemples la nécessité absolue de l'oraison. *Demandez, dit-il, et on vous donnera. (Matth., VII, 7.) Jus- qu'ici vous n'avez rien demandé : demandez donc et vous recevrez. (Joan., XVI, 24.)* Et dans une autre occasion il montra par une parabole qu'il faut toujours prier. *(Luc., XVIII, 1.)* Lui-même, la lumière éternelle, pria avant de choisir ses douze apôtres; lui, la toute-puissance, pria avant de multiplier les cinq pains pour en nourrir cinq mille hommes; lui encore, la force et la constance, se prosterna contre terre et pria longtemps dans le jardin des Olives avant de commencer sa passion. Il voulait, disent les saints docteurs de l'Eglise, nous montrer par cette suite de prières que, dans les occasions difficiles, les fidèles doivent s'adresser à l'auteur des lumières, de la puissance et de la force.

Mais la seule considération de nos difficultés et de nos misères devrait nous exciter à recourir à ce remède infailible, à ce lien merveilleux entre le ciel et la terre, à cette échelle mystérieuse de Jacob, par laquelle nos soupirs montent au ciel pour en faire descendre des miracles d'onction, de sagesse et de force. Oui, la prière donne une armure toute-puissante à laquelle rien ne peut résister : Dieu même se laisse vaincre. Voyez Moïse aux pieds de son Dieu, le conjurant de pardonner à un peuple prévaricateur; aussi longtemps que le saint législateur se tient aux pieds du Seigneur, aucun mal ne peut arriver aux Hébreux. *Laissez-moi, dit Dieu lui-même, quittez-moi afin que ma fureur puisse s'allumer. (Exod., XXXII, 10.)* Il pardonne à la prière, ce Dieu de bonté, et il donne toujours au delà de ce qu'on a demandé (69); il exauce même les commencements de desirs qui se forment dans le cœur : *Præparationem cordis eorum audivit auris tua. (Psal. IX, 41.)*

Priez donc, N. T. C. F., mais priez avec les saintes dispositions que le Seigneur exige. Souvenez-vous de l'avertissement donné autrefois aux Israélites : *Préparez votre âme à la prière et ne soyez pas comme un homme qui tente Dieu. (Eccli., XVIII, 23.)* Renvoyez à d'autres temps tout ce qui pourrait vous détourner de la pensée de celui à qui vous parlez; vos affaires, vos projets, vos amusements, laissez tout au pied de la montagne sainte, et montez-y avec Abraham dans le plus parfait recueillement, pour offrir au Très-Haut le sacrifice de votre cœur. *(Gen., XXII, 3.)* Imitiez la foi vive du grand patriarche qui le portait à un si profond respect dans l'oraison. Voyez-le prosterné, entendez-le s'écrier dans les sentiments d'une sincère humilité : *Je parlerai au Sei-*

gneur, quoique je ne sois que poudre et que cendre. (Gen., XVIII, 27.) Et vous de même prosternez-vous en esprit, c'est-à-dire humiliez-vous profondément, sachant que *Dieu résiste aux orgueilleux et qu'il donne sa grâce aux humbles. (Jac., IV, 6.)* Ne devenez pas semblables au superbe pharisien, qui ne reçut rien au temple, mais tâchez d'obtenir l'humilité et le respect du publicain dont la prière fut exaucée et dont l'entier pardon nous a été révélé par le Sauveur lui-même. *(Luc., XVIII.)*

Toutefois cette connaissance et ce sentiment de votre indignité ne peuvent pas tellement dominer dans vos cœurs qu'ils en chassent la confiance filiale. En effet, nous ne sommes pas les esclaves, mais les enfants de Dieu, à qui nous donnons le doux nom de père, parce qu'il l'est en vérité et plus que tout autre père en ce monde. Nous lui disons, d'après le commandement de Jésus-Christ : *Notre Père qui êtes aux cieux.* Allez donc comme des enfants chéris au meilleur des pères, allez la trouver dans toutes vos tribulations, exposez-lui vos besoins, comme le firent autrefois les aveugles de Jéricho; approchez-vous de lui comme la malheureuse hémorroïsse, bien assurés que vous ne serez point repoussés et que le moindre regard du Seigneur vous comblera de biens. Parlez librement et avouez vos nécessités, puisque Dieu exige cet aveu de votre dépendance, et puis écoutez ce que ce bon Maître vous dira au cœur, *car il fera entendre des paroles de paix. (Psal. LXXXIV, 8.)*

Le sage, c'est-à-dire l'homme qui désire se sauver, veillera dès le point du jour pour s'attacher au Seigneur qui l'a créé et il offrira ses prières au Très-Haut. Il ouvrira sa bouche pour la prière et il demandera pardon pour ses péchés. (Eccli., XXXIX, 6, 7.) Vous priez de même le matin, et vous finirez le jour en vous adressant de nouveau à l'auteur de tout bien pour le remercier de ses bienfaits, et pour lui demander grâce pour vos fautes; ou plutôt, N. T. C. F., vous tâcherez d'avoir toujours le Seigneur devant les yeux *(Psal. XV, 8)*, et de marcher en sa présence afin d'être parfaits. *(Gen., XVII, 1.)*

Priez donc pour vous-mêmes pour assurer votre salut; priez aussi pour le prochain, afin que les pécheurs se convertissent et que les bons continuent à marcher dans la voie de la justice. Que les parents n'oublient point leurs enfants, que les supérieurs n'oublient jamais ceux qui leur sont confiés : c'est ainsi qu'ils s'acquitteront de l'une de leurs obligations et qu'ils rendront plus efficaces leurs avis et leur surveillance.

Prions tous pour la Belgique, cette chère patrie, cette terre illustre par sa foi et ses œuvres de charité, et qui tant de fois fut délivrée des plus grands malheurs par les ferventes supplications de ses habitants. Vous le savez en particulier, N. T. C. F.,

(69) Semper enim Deus plus tribuit quam rogatur. (S. AMB., lib. X in Luc., n. 121.)

que de douleurs convrirent ce beau diocèse il y a une trentaine d'années ! Un conquérant célèbre, mais ingrat envers le Seigneur, tenait dans une dure captivité l'un de nos plus illustres prédécesseurs : le séminaire était fermé ; les courageux élèves de cette sainte maison étaient forcés de porter les armes dans une terre étrangère, et la plupart de ses supérieurs étaient emprisonnés. Les vœux des fidèles montèrent devant le trône du Très-Haut, et la paix prit bientôt la place de la douleur et de la confusion. Douze ans plus tard, de nouveaux malheurs virent fondre sur le diocèse et sur la Belgique. Tout fut mis en œuvre pour priver la jeunesse de son plus précieux héritage, d'une éducation chrétienne ; les portes du sanctuaire furent de nouveau fermées aux jeunes lévites, les paroisses furent menacées d'être bientôt privées de pasteurs. Mais votre ferveur se ranima à la vue de ces dangers ; alors aussi vous eûtes recours à la prière, et votre prière fut exaucée. Celui qui commande aux vents et aux tempêtes, touché de vos supplications, anéantit les projets des ennemis de votre foi.

Un nouveau danger vous menace, N. T. C. F., danger d'autant plus à craindre qu'il est moins apparent. L'ennemi de votre salut, désespérant de pouvoir pervertir le peuple belge par la mauvaise éducation de la jeunesse, se sert aujourd'hui de la mauvaise presse pour atteindre son but infernal ; il met tout en œuvre pour vous arracher par ce moyen le bien le plus précieux que vous puissiez posséder, la pureté des mœurs, qui est la sauvegarde de la foi.

Nous déplorions, il y a quelques années, l'aveuglement de ces hommes pervers, qui réimpriment en Belgique les ouvrages les plus licencieux et les plus impies pour les jeter sur les marchés étrangers. Depuis lors les auteurs de cet infâme trafic ont rempli de poison l'Allemagne, l'Italie et jusqu'aux Etats-Unis de l'Amérique. Mais cela ne leur a pas suffi ; ils s'occupent à répandre également ce venin parmi nous, ils le distribuent avec profusion et ils le donnent gratuitement : et des catholiques ont poussé l'imprévoyance jusqu'à étendre la main pour le recevoir ! Pères inconsidérés, mères cruelles, qui êtes abonnés à un mauvais journal, qui conservez un mauvais livre, sachez qu'il portera le malheur dans vos maisons : vous aurez des enfants corrompus et indociles, qui, ne craignant pas le Maître suprême, craindront bien moins votre autorité ; des enfants ingrats et rebelles, qui, ayant brisé les liens qui les attachaient au Seigneur, briseront de même les liens de reconnaissance et d'amour, qui devraient former le bonheur des familles. Parents catholiques, veillez, arrachez des mains de vos enfants les écrits corrupteurs, car, croyez-nous, il suffit d'un seul roman licencieux pour empoisonner le reste de vos jours et toute la vie de vos enfants.

Ces romans commencent à pénétrer dans les paroisses qui jusqu'à ces dernières années avaient été préservées de ce fléau. Soyez donc prudents, pieux habitants de nos campagnes, qui avez conservé l'antique foi et le bonheur du foyer domestique. Eloignez de vos paisibles demeures ces écrits qui ne sèment partout que des calamités. Rejetez aussi loin de vous ces libelles contre la religion et contre le clergé, que l'on vous prépare et dont nous vous avons avertis l'année dernière. Nous vous le répétons : prenez garde de vous laisser séduire par le mensonge et la calomnie.

Vous le voyez, N. T. C. F., ce n'est pas sans de graves motifs que nous vous invitons à des prières plus abondantes pour la Belgique ; car *le péché rend les peuples misérables* (*Prov.*, XIV, 34) ; il attire la colère de Dieu sur tout un royaume. Jetez-vous donc aux pieds de votre Dieu pour lui demandez pardon des crimes qui se commettent ; unissez-vous à vos dignes pasteurs, qui durant le carême, d'après le vœu de la sainte Eglise, se prosternent devant le Seigneur, pour le conjurer d'épargner son peuple. Adressez-vous à la vierge immaculée, protectrice du diocèse, et à son chaste époux saint Joseph, patron de la Belgique, afin que, par leur puissante intercession, le Seigneur vous préserve de la corruption du siècle.

Pour rendre votre prière plus sainte et plus efficace, joignez-y les œuvres de pénitence et de charité, car *la prière accompagnée du jeûne et de l'aumône vaut mieux que tous les trésors qu'on peut amasser*. (*Tob.*, XII, 8.) Versez donc, N. T. C. F., dans le sein de l'indigent, ce qui, d'après le précepte du carême, doit être soustrait à la sensualité (70) ; employez au soutien et à la propagation de la foi l'argent que l'impicité vous demande pour la propagation de l'erreur et de l'immoralité. Enfin, parcourez avec ferveur la sainte quarantaine dans laquelle nous allons entrer, vous souvenant que le jeûne et la pénitence des habitants de Ninive firent changer l'arrêt de destruction, dont le Seigneur avait menacé cette ville coupable. (*Joux* IV.)

III. MANDEMENT

Pour le carême de 1844.

SUR L'ESPRIT DE PRIÈRE.

Nos très-chers frères,

L'année dernière, à l'approche de la sainte quarantaine de pénitence, nous vous souhaitions le parfait accomplissement des promesses contenues dans ces belles paroles du prophète Zacharie : *Je répandrai sur la maison spirituelle de David et sur les habitants de la nouvelle Jérusalem un esprit de grâce et de prières*. (*Zach.*, XII, 10.) Nous ne saurions, N. T. C. F., vous souhaiter aujourd'hui rien de plus grand et de plus salutaire.

(70) S. LEO, serm. 2 De Jejun. decimi mensis.

L'esprit de prière et de saint recueillement est digne de nos plus ardents désirs et de nos plus constants efforts. Appliquez-vous donc de nouveau à l'acquérir par le secours tout-puissant du Dieu des miséricordes. A cette fin veuillez encore écouter notre voix paternelle, et bien comprendre les deux moyens qui nous semblent devoir vous assurer ce don précieux : nous voulons parler de la méditation et de la lecture des livres de piété.

Il n'y a pas d'homme sur la terre qui ne médite souvent. Le riche médite, il songe sérieusement à la conservation et à l'augmentation de ses biens et de ses richesses. Le pauvre médite, il cherche mille moyens pour soulager sa misère, pour nourrir sa nombreuse famille et la préserver de trop grandes privations. Le laboureur examine ses champs, combine ses semailles, recherche les meilleurs moyens de recueillir une riche moisson, même sur des terres moins productives de leur nature. Le négociant à l'œil partout, il veut connaître l'état des divers peuples dans les cinq parties du monde, il ne laisse rien échapper à sa sollicitude ; il médite sérieusement pour acheter à bon marché, pour transporter ses marchandises à des places favorables et les vendre à temps opportun. L'industriel ne se donne pas de repos ; il veut ravir leurs secrets à la nature et aux diverses sciences ; il combine, il expérimente, il combine de nouveau, pour atteindre la perfection de son industrie.

Voilà, N. T. C. F., la méditation des hommes qui cherchent leur bien-être sur la terre, et loin de nous de vouloir blâmer en rien cette patience, cette étude, ce travail, ces soins continuels, pourvu que l'on sache que notre âme, destinée à vivre éternellement, mérite une plus grande sollicitude : *car que sert à l'homme de gagner tout l'univers s'il vient à perdre son âme ?* (Matth., XVI, 26.) Sans la méditation, il faut que l'industrie, le commerce, l'agriculture languissent ; sans la méditation des choses surnaturelles, l'âme créée à l'image et à la ressemblance de Dieu, doit périr ; sans elle le salut devient impossible. O mon Dieu ! dit le Roi-Prophète : *Si votre loi n'avait pas été l'objet de mes méditations, j'aurais déjà succombé à mon affliction.* (Psal. CXVIII, 92.)

Voyez les crimes qui souillent la société et qui arment si souvent le bras vengeur du Tout-Puissant. Où trouverez-vous l'origine de tant de malheurs, si ce n'est dans la négligence à se recueillir ? Toute la terre est dans une grande désolation, s'écrie Jérémie, parce que personne ne songe sérieusement aux grandes vérités. (Jer., XII, 11.) Et un nouveau Jérémie, assis sur les ruines de la société, pourrait encore entonner l'hymne lugubre, chantée autrefois sur les ruines de Jérusalem. On oublie Dieu, on oublie l'éternité, et l'on marche non vers le ciel mais vers l'enfer ; on oublie Jésus-Christ, sa bonté, ses douleurs, sa mort pour notre

salut, son jugement futur, et l'on perd ainsi la crainte et l'amour qui détournent du mal.

Pensez souvent à ces vérités, N. T. C. F., et vous ne pécherez jamais : c'est l'Esprit-Saint qui nous en donne l'assurance : *Memorare novissima tua et in aeternum non peccabis.* (Eccli. VII, 40.)

Ne dites pas : je ne puis méditer ; car c'est là un piège de votre ennemi, auquel vous ne pouvez vous laisser prendre ; vous ajouteriez une nouvelle erreur à celle qu'on n'admet déjà que trop souvent. Un pauvre trouve toujours le moyen d'exposer sa misère et d'obtenir quelque secours ; et nous, pauvres selon l'âme, nous ne trouverions pas de moyens d'obtenir la vie et les richesses spirituelles ?

Non, mille fois non, la méditation n'est pas impossible, elle n'est même pas difficile. Ecoutez-nous, N. T. C. F. : s'il fallait méditer d'après toutes les règles que les saints ont prescrites aux âmes privilégiées de Dieu d'une manière spéciale ; s'il fallait passer dans la solitude un temps considérable avec votre Dieu ; s'il fallait vous élever sur la montagne sainte avec Moïse, et y passer quarante jours et quarante nuits (Exod., XXIV, 18 ; XXXIV, 28) dans le plus profond recueillement ; certes, vous pourriez dire que la méditation surpasse vos forces, mais on n'exige pas cela de vous.

Voici ce que nous demandons au nom du Seigneur. Nous désirons que vous employiez tous les jours quelques instants, un quart d'heure, une demi-heure s'il se peut, à penser à Dieu, à vous-même et aux liens qui vous unissent à votre souverain Maître ; que vous vous occupiez de la mort, du jugement et de l'éternité ; que vous pensiez à la vie de Jésus-Christ et aux bienfaits qu'il ne cesse de répandre sur nous. Il nous semble que vous pourriez encore repasser dans votre mémoire le prône du dimanche, et que cet exercice si facile vous serait d'une utilité incalculable.

Ne dites pas que le temps vous manque, car ceux même qui doivent gagner leur pain à la sueur de leur front peuvent méditer sans rien perdre de leur journée. Laborieux ouvriers, employez durant votre travail quelques instants pour vous recueillir, réfléchir sérieusement et dites à vous-mêmes : Qui suis-je, où vais-je, que faut-il que je fasse aujourd'hui pour parvenir à l'heureux terme de mon voyage ? Puis, humiliez-vous devant le Seigneur, promettez-lui sincèrement de le bien servir, et conjurez-le de vous aider à bien exécuter les résolutions que votre fragilité ne vous permettrait pas d'accomplir parfaitement.

Le Seigneur, qui dit autrefois à Abraham : *Marchez devant moi et soyez parfait* (Gen., XVII, 1), nous engage à cette même observance ; il veut que nous marchions devant lui, que nous nous souvenions de sa présence, et que nous lui donnions notre cœur pour être parfaits. Vous écouterez donc la

voix de votre Dieu, N. T. C. F., et vous commencerez dès aujourd'hui à vous faire une sainte habitude de réfléchir sérieusement sur l'importante affaire de votre salut.

Et vous aussi, âmes chéries de mon Dieu, qui connaissez par expérience les grâces qui sont attachées à l'oraison mentale, retrempez-vous; redoublez de zèle pour ce saint exercice; suivez les avis des ascétiques, les règles prescrites par les maîtres de la vie spirituelle, et vous trouverez tous les jours de nouveaux charmes au service de notre bon Seigneur, vous goûterez ici-bas les délices de la céleste patrie.

Nous désirons encore, N. T. C. F., vous entretenir de la lecture des livres de piété. Déjà, à plusieurs reprises, et récemment encore, de concert avec nos vénérables collègues dans l'épiscopat, nous vous avons démontré que la lecture des mauvais livres et des écrits dangereux, quel que soit leur format ou leur titre, affaiblit la foi, corrompt les mœurs et renverse la société. Nous ne croyons pas devoir vous le dire de nouveau, parce que vous avez reçu notre avertissement avec docilité, et que vous avez déjà renoncé à ces mauvais journaux, à ces revues mensongères, à ces romans impudiques, à ces brochures perfides qui commençaient à infester vos familles. Conservez toujours cette sainte horreur d'écrits pestilentiels.

Toutefois ce n'est pas là ce que nous voulons vous proposer aujourd'hui. Nous désirons que, parmi vos livres de lecture amusante et instructive, vous placiez quelques ouvrages qui édifient, qui instruisent dans la religion, qui détournent du vice et conduisent à la vertu. Tels sont les récits historiques de l'Ancien et du Nouveau Testament, les Vies des saints, qui renferment tant d'exemples de vertus pour toutes les conditions et tous les âges de la vie; telles sont les Annales de la célèbre association pour la propagation de la foi; tel est le catéchisme du diocèse, avec les explications publiées récemment par S. Em. le cardinal archevêque de Malines. Nous vous recommandons également le précieux ouvrage de l'*Imitation de Jésus-Christ*, le *Combat spirituel*, la *Pratique de la perfection chrétienne*, et les ouvrages de saint François de Sales et de saint Alphonse de Liguori.

Vertueux parents, qui portez une tendre affection à vos enfants, songez-y bien, les fruits de ces bonnes lectures, surtout de celles qui se font en commun, sont précieux et durables. C'est par elles que les liens de famille se raffermiront, que, vos enfants croissant en âge, croîtront aussi en sagesse et en vertu devant Dieu et devant les hommes (*Luc.*, II, 52), qu'ils vous respecteront comme le Seigneur le leur ordonne (*Exod.*, XX, 12), qu'ils vous aimeront tendrement et vous seront soumis en tout.

Chers diocésains, les fruits de ces bonnes

lectures et de cette courte méditation, sont également inappréciables pour chacun de vous en particulier, quel que soit votre âge et votre état. Oh! si vous suiviez constamment les conseils salutaires que nous venons de vous adresser, notre cher diocèse deviendrait de plus en plus agréable à Jésus-Christ, notre suprême Pasteur, par l'esprit de prière, qui attirerait sans cesse sur vous d'abondantes bénédictions.

Alors nous ne devrions plus gémir sur la pernicieuse fréquentation des lieux de débauche, sur l'abus de dangereuses boissons et sur les suites inévitables de malheureux excès. Nous ne verrions plus les représentations théâtrales fréquentées par nos enfants en Jésus-Christ; non, ces jeux où l'amour profane tient le sceptre, où la doctrine du divin Sauveur est méconnue, où la morale est trop souvent foulée aux pieds; ces jeux, quel que soit leur nom, seraient à jamais délaissés. Les tromperies, l'injustice, l'usure seraient bannies du commerce.

Nous attendons de l'intercession de la sainte Vierge, ces doux fruits de notre exhortation pastorale. Cette bonne Mère, qui conservait dans son cœur tout ce qu'elle entendait touchant son divin Fils (*Luc.*, II, 19), priera pour nous et nous obtiendra la grâce de penser souvent à ce miséricordieux Seigneur Jésus-Christ.

IV^e MANDEMENT

Pour le carême de 1845.

SUR L'AUMÔNE.

Nos très-chers frères,

La prière accompagnée du jeûne et de l'aumône vaut mieux que tous les trésors et tout l'or qu'on peut amasser (71). Nous trouvons dans ces paroles, que le Seigneur dit autrefois à son serviteur Tobie par l'archange Raphaël, une consolante instruction bien adaptée au commencement du carême, temps de prières, de jeûne et de bonnes œuvres. La prière est toujours bonne, toujours salutaire; elle monte au ciel pour nous y obtenir tous les dons de l'ordre naturel et de l'ordre surnaturel; mais elle monte plus sûrement quand elle a ses deux ailes naturelles, dit saint Augustin, le jeûne et l'aumône, qui la soutiennent dans son vol. (*in Psal.* XLII, n. 8.)

Nous entrons, N. T. C. F., dans le temps de la pénitence et du jeûne pour nous préparer à l'auguste fête de Pâques. Commençons cette sainte carrière avec courage; domptons le corps rebelle, afin que l'âme en devienne plus libre: jeûnons autant que possible, ou du moins faisons pénitence si l'âge, les travaux ou des infirmités ne nous permettent pas de suivre exactement les observances du carême. C'est ainsi que nous obtiendrons pour notre prière la première de ses ailes; mais ne négligeons pas la se-

(71) *Bona est oratio cum jejunio, et eleemosyna magis quam thesaurus auri recondere.* (705., X.I, 8.)

conde, aimons à faire l'aumône, à exercer les bonnes œuvres.

Vous le savez, N. T. C. F., il existe un précepte de l'aumône, auquel la sainte Écriture et les Pères de l'Église reviennent souvent; précepte formel et indubitable, malheureusement trop oublié par quelques âmes insensibles et esclaves de leurs richesses; précepte sur lequel seront cependant jugés sans miséricorde les riches qui auront négligé de nourrir et de vêtir Jésus-Christ dans la personne des pauvres, qui sont ses membres. Saint Augustin, écrivant sur la parabole du mauvais riche, n'hésite pas à dire que le crime de ce malheureux et le titre de sa condamnation aux supplices éternels fut, non pas d'avoir acquis injustement le bien qu'il possédait, mais d'avoir refusé de secourir le pauvre Lazare.

Cependant il ne nous semble pas nécessaire d'insister aujourd'hui sur l'obligation d'assister le prochain dans ses besoins, d'autant plus que nous avons la douce consolation de voir que nos bien-aimés diocésains, presque sans exception, la connaissent et la remplissent. Oui, plus heureux en ce point que saint Cyprien, que saint Augustin et que saint Jean Chrysostome, que l'on nomme à juste titre le *prédicateur de l'aumône*, nous vous trouvons occupés à toute sorte de bonnes œuvres. Vous bâtissez des refuges pour le vieillard décrépit, pour l'orphelin délaissé, pour le malade et le languissant; vous fondez des lits dans les hôpitaux, érigés par le zèle de vos pasteurs; vous les aidez à établir des écoles pour les pauvres; vous encouragez par de généreux dons l'Université catholique, source de tant de bien, et les écoles dominicales, institution salutaire, à laquelle bien des paroisses doivent leur tranquillité et leur bonheur, même dans l'ordre civil.

Votre saint zèle ne s'arrête pas aux œuvres de ce diocèse et de la Belgique: la charité qui vous anime a passé les limites de la patrie, elle est connue dans tout l'univers. Les grands dons, que nous recueillons tous les ans avec une nouvelle joie pour la propagation de la foi, sont portés aux extrémités de la terre et y font bénir le nom des Flamands.

Et cette nouvelle destination de vos aumônes, loin de tarir la source des dons accordés aux indigents et aux diverses bonnes œuvres de la Belgique, n'a fait que raviver ses eaux salutaires. Merveille de l'aumône! s'écrie saint Basile, les richesses sont semblables aux eaux d'un puits, qui ont besoin d'être épuisées parfois, afin qu'elles en deviennent meilleures et plus abondantes. Ainsi s'accomplit tous les jours l'ancien proverbe de nos pères: *Donner l'aumône n'appauvrit jamais.*

Continuez à marcher dans cette excellente

voie; conservez le beau nom que vous vous êtes acquis dans toute l'Église, mais surtout faites en sorte que vos aumônes et vos œuvres de charité vous apportent la plénitude des récompenses célestes, et que vous ne laissiez échapper aucune parcelle de votre trésor spirituel: *Particula boni doni non te prætereat.* (Eccli., XIV, 14.)

Permettez-nous, N. T. C. F., de vous expliquer cette importante vérité.

L'aumône doit être faite avec une bonne intention, en l'honneur de Dieu et avec une charitable bonté: trois dispositions qui résument ce que les saints ont enseigné sur la manière de faire les bonnes œuvres.

1° Le Seigneur lui-même a daigné nous avertir de fuir la vaine gloire dans les œuvres de charité: *Lorsque vous faites l'aumône*, dit-il, *que votre main gauche ne sache pas ce que fait votre main droite*; et il avait déjà dit: *Lors donc que vous donnez l'aumône, ne faites pas sonner la trompette devant vous, comme font les hypocrites dans les synagogues et dans les rues pour être honorés des hommes; je vous le dis en vérité, ils ont déjà reçu leur récompense* (72). Récompense digne de leur vanité, un peu de fumée dans ce monde!

Toutefois, N. T. C. F., outre les aumônes dont l'œil de Dieu seul est témoin, il est nécessaire en certaines circonstances d'en faire en public, pour l'édification du prochain et pour l'accomplissement des devoirs sociaux. Oui, le chrétien est parfois presque forcé à l'aumône par sa position particulière, par la publicité des démarches, ou par l'importunité des pauvres. N'allez pas perdre dans ces diverses circonstances le mérite de vos dons, purifiez votre intention, et l'intention changera en or ce qui n'était d'auenne valeur. Rejetez loin de vous toute pensée de mécontentement, de murmure, de vaine gloire, et offrez le tout à votre Maître suprême, et lui *qui voit le secret du cœur vous donnera votre récompense* (73) dans son royaume éternel.

C'est ainsi que vous vous réjouirez de la sainte nécessité de l'aumône. Un laboureur regrette-t-il la semence qu'il a confiée à la terre? Non assurément; il se réjouit même dans l'espoir d'une abondante récolte qu'il entrevoit, mais dont il ne peut cependant pas s'assurer. Et nous, qui sommes certains que rien ne périra, ni ne restera stérile, pourrions-nous regretter la semence que l'on nous force à confier au ciel?

2° L'aumône doit être faite pour l'amour de Dieu. Ne bornez pas votre vue au pauvre qui implore votre assistance, mais contemplez Dieu même dans la personne de vos frères indigents, qui, vous remerciant de votre don, vous disent si bien: *Dieu vous le rendra.*

En effet, ne savons-nous pas de la bouche

(72) *Cum ergo facis eleemosynam, noli tuba canere ante te, sicut hypocritæ faciunt in synagogis et in vicis, ut honorificentur ab hominibus. Amen dico vobis, receperunt mercedem suam. Te autem fa-*

ciante eleemosynam, nesciat sinistra tua quid faciat dextera tua. (Matth., VI, 2, 3.)

(73) *Et Pater tuus, qui videt in abscondito, reddet tibi.* (Matth., VI, 4.)

de Notre-Seigneur Jésus-Christ même, qu'il regarde comme fait à lui-même tout le bien que nous faisons aux plus malheureux des hommes (74). Saint Chrysologue a dit avec une grande justesse que la main du pauvre est le trésor de Dieu sur la terre : *Gazophylacium Dei manus pauperis*. Tout ce que vous confiez à ces mains qu'aucune fatigue ne fera défaillir, vous le trouverez là haut. Le pauvre même représente Jésus-Christ, dit saint Augustin ; donnez à Jésus-Christ, ajoute le grand évêque d'Hippone, puisqu'il désire d'être aidé : *Da bene optanti, Christus est* (75).

Saint Jean Chrysostome proposait la même doctrine aux fidèles d'Antioche et de Constantinople : c'est le divin Sauveur Jésus, dit-il, en expliquant l'Évangile de saint Matthieu, qui reçoit ce que l'on donne aux nécessiteux, et c'est lui qui vous le rendra. Confiez-lui vos biens, et vous les trouverez augmentés d'un grand intérêt, dans la patrie : il vous l'assure, il se donne comme garant, il a signé ces lettres d'obligation qui seront valables dans l'autre monde. (Homil. 66 in Matth.)

Cette doctrine des saints Pères est fondée sur l'Écriture sainte, elle n'est que l'explication des paroles du livre des Proverbes : *L'homme qui a pitié du pauvre donne à intérêt au Seigneur, et le Seigneur le lui rendra à son tour. « Fœneratur Domino qui miseretur pauperis, et vicissitudinem suam reddet ei. » (Prov. XIX, 17.)*

3.° Il suit de là que nous devons agir à l'égard des pauvres avec une charitable bonté et une sainte joie. *Que chacun donne, dit saint Paul, dans sa seconde Épître aux Corinthiens, ce qu'il trouve bon dans son cœur, non avec tristesse, ni comme par force, car Dieu aime celui qui donne avec joie* (76). La manière de donner est souvent plus méritoire que l'aumône même, ou plutôt le mérite de l'aumône ne se mesure que sur les dispositions du cœur charitable. D'après l'avis du Saint-Esprit : *Prêtez l'oreille au pauvre sans chagrin, remplissez votre devoir en lui répondant favorablement et avec douceur* (77) ; car, dit encore saint Augustin, si vous distribuez du pain à contre-cœur, vous perdez à la fois votre pain et vos mérites. Donnez donc avec joie, afin que celui qui voit l'intérieur vous dise, avant même que vous ayez achevé votre prière : *me voici, je vous accorde votre demande* (78).

Tâchons, N. T. C. F., d'augmenter dans notre cœur cette sainte charité que le Sauveur nous a tant recommandée, et de ce fonds naissent la miséricorde, les prévenances qui doivent doubler notre récompense.

(74) *Amen dico vobis, quando feceritis mihi ex his fratribus meis minimis mihi feceritis.* (Matth., XXV, 40.)

(75) *De discipl. Christ.*, cap. 7.

(76) *Unusquisque prout destinavit in corde suo, non ex tristitia aut ex necessitate: hilarem enim voluntatem diligit Deus.* (II Cor., IX, 7.)

(77) *Declina pauperi sine tristitia aurem tuam, et reddet debitum tuum, et responde illi pacifica in man-*

Si, réduits à l'indigence, nous nous trouvions forcés de tendre la main à un bienfaiteur, quelle ne serait pas notre consolation de recevoir avec le morceau de pain un mot de douceur et de charité ! Faisons à l'égard de nos frères, ce que nous voudrions que l'on fit envers nous. Booz avait bien compris cette vérité, quand il ordonna à ses moissonneurs de laisser tomber des épis, afin que Ruth pût recueillir avec moins de honte et moins de peine (79).

Encore une fois, continuez, N. T. C. F., à soutenir les œuvres de charité, les asiles des vieillards, des orphelins et des malades, les écoles manufacturières, les classes des pauvres, les écoles dominicales, l'université catholique, l'œuvre des missions et les autres entreprises de zèle et de charité. Donnez abondamment au pauvre, exaucez sa prière afin que Dieu vous exauce. Et si quelque cœur est resté jusqu'à ce jour étranger à ce mouvement de charité, qu'il s'enflamme et tâche de réparer par une activité plus qu'ordinaire les torts qu'il s'est faits. C'est ainsi que vous passerez saintement le carême, et que vous attirerez les bénédictions divines sur vous et sur vos enfants, en ce monde et dans la patrie céleste.

Et vous aussi, N. T. C. F., à qui Dieu n'a pas donné les richesses périssables de ce monde, vous, nos chers et pauvres diocésains, rejouissez-vous de pouvoir quelquefois donner une légère aumône en l'honneur de Dieu, et consolez-vous par l'éloge que Notre-Seigneur Jésus-Christ donne à la pauvre veuve, qui, venant faire son offrande après que beaucoup de riches avaient versé de grandes sommes au tronc du temple, n'y put mettre que deux petites pièces de cuivre : *Elle a donné plus que tous les autres* (80), dit le Seigneur à ses disciples. Vous aussi vous aurez donné plus que les riches, et vous recevrez une récompense éternelle, si, en supportant vos misères avec patience et pour l'amour de Jésus-Christ, vous tâchez encore de vous consoler et de vous aider les uns les autres pour ce même amour.

V. MANDEMENT

pour le carême de 1845.

SUR LES AFFLICTIONS ET LES CALAMITÉS PUBLIQUES.

Nos très-chers frères,

Je reprends et châtie ceux que j'aime, dit le Seigneur Jésus-Christ dans l'Apocalypse. (Apoc., III, 19.) Cette parole, N. T. C. F.,

succudine. (Eccl., VI, 8.)

(78) *In psal. XLII, v. 18, ex Isaia LVIII, 7, 9.*

(79) *Et de vestris quoque manipulis projicite de industria, et remanere permitite, ut absque robore colligat.* (Ruth, II, 16.)

(80) *Amen dico vobis, quoniam vidua hac pauper plus omnibus misit, qui miserunt in gazophylacium.* (Marc., XII, 45.)

nous semble bien appropriée à cette époque de calamité et au temps de pénitence que nous vous annonçons au nom de la sainte Eglise. Elle nous encourage à bien commencer cette carrière de mortifications, afin de nous rendre dignes de supporter avec mérite toutes les calamités et les épreuves que le Seigneur nous a envoyées.

Vous le savez, plusieurs royaumes ont été frappés de la main du Seigneur; un mal inconnu, dont on cherche vainement l'origine, s'est manifesté tout à coup, s'est propagé avec une rapidité effrayante et a détruit en grande partie la récolte du précieux tubercule qui fait la principale nourriture des pauvres. Un mal semblable et d'autres calamités pèsent sur des pays voisins, et la misère s'accroît partout d'une manière effrayante.

Levez les yeux, N. T. C. F., c'est du ciel que nous est venu le fléau: *Ne murmurez donc pas comme quelques Israélites le firent dans le désert, où plusieurs périrent frappés par l'ange exterminateur.* (1 Cor., X, 10.) Oui, reconnaissez le droit du Seigneur sur nous et sur nos biens; baisons avec respect et gratitude la verge qui nous frappe, car c'est là le caractère des enfants de l'Eglise: le païen, le Juif, l'hérétique louent Dieu dans la prospérité; la vertu propre du chrétien est de le louer et de le bénir dans l'adversité. Levons donc les yeux avec une vive foi et considérons notre Père céleste, qui, tandis qu'il nous frappe, jette sur nous un regard de miséricorde, et n'a en vue que notre bonheur et notre salut éternel.

Saint Jérôme, écrivant autrefois à une noble romaine accablée de douleur, lui présente la réflexion suivante pour l'engager à se soumettre aux épreuves du Seigneur: vous êtes pécheresse ou vous êtes exempte de péché; dans le premier cas, c'est votre bon maître qui vous punit pour vous rappeler à son glorieux service; dans l'autre cas, c'est encore lui qui, par ces dures épreuves, veut vous purifier et vous éprouver (81). Nous vous proposons, N. T. C. F., avec toute la tendresse que nous vous portons, cette remarque du grand docteur que nous désirons développer aujourd'hui, afin que nos frères souffrants ne voient dans leur malheur qu'un effet de la miséricorde divine.

Pécheurs, Dieu veut votre conversion.
Justes, Dieu veut votre sanctification.

Dieu, qui ne veut pas la mort du pécheur, mais qui désire qu'il se convertisse, qu'il quitte sa mauvaise voie et qu'il vive (Ezech., XXXIII, 11), le châtie en ce monde pour lui pardonner dans l'autre. Il veut l'éveiller quand il est comme engourdi et trop attaché au monde corrupteur; il frappe donc son cœur, comme Moïse frappa autrefois le

rocher, afin d'en faire jaillir des eaux de douleur et de sincère componction. N'endurcissez pas votre cœur, ô malheureux pécheur! mais brisez-le en vous convertissant sincèrement, car, selon la belle remarque de saint Augustin, *celui qui se frappe la poitrine sans se corriger, s'obstine dans le péché loin de s'en délivrer* (82).

Faites pénitence, N. T. C. F., et ne soyez pas plus durs que les habitants de la coupable Ninive, qui, à la prédication de Jonas, quittèrent leurs voies trompeuses et retournèrent à leur Dieu. La pauvreté, le manque de travail et de nourriture, le dénûment, les maladies sont autant de prédicateurs, qui d'une voix éloquente font retentir aux oreilles des pécheurs l'avertissement du Seigneur: *Convertissez-vous et faites pénitence de toutes vos iniquités, et l'iniquité n'attirera plus votre ruine. Ecartez loin de vous toutes les prévarications dont vous vous êtes rendus coupables, et faites-vous un cœur nouveau et un esprit nouveau... Je ne veux pas la mort de celui qui meurt, retournez donc à moi et vivez.* (Ezech., XVIII, 30-32.)

Quelques-uns de nos diocésains, semblables en quelque sorte au saint homme Job, s'écrient dans leur profonde douleur: Seigneur, vous nous tourmentez d'une manière terrible (83). Mais que sont ces divers tourments de la faim, de la soif, de la nudité, du chagrin, si on les compare aux flammes éternelles de l'enfer où le souverain Juge réléguera un jour les pécheurs impénitents. (84) Les plus grands maux de la terre ne sont, selon l'expression d'un prophète (85), qu'une goutte de la colère éternelle du Très-Haut; que sera-ce donc dans ce lieu de tourments, créé pour le démon et ses anges? Or, N. T. C. F., c'est afin de retirer de ce gouffre les pécheurs qui y ont déjà mis le pied, que le Seigneur fait paraître de temps en temps quelque faible image de ce qu'il destine à ses ennemis.

Convertissez-vous donc, pécheurs, et retournez à votre Créateur: quittez les mauvaises habitudes, fuyez les occasions du péché, faites pénitence, fortifiez-vous par la prière: alors vous verrez changer en baume de consolation l'amertume même de vos souffrances; alors vous comprendrez le mystère des châtements célestes.

Et vous aussi, âmes fidèles, qui n'avez pas fléchi le genou devant Baal, qui avez triomphé de vos ennemis, le démon, le monde et la chair, pénétrez-vous des desseins de Dieu sur vous. Consolez-vous dans les souffrances du corps et de l'âme par la pensée salutaire que le Seigneur veut vous sanctifier davantage, épurer vos vertus, éprouver votre constance et augmenter vos mérites. Ce tendre père regarde couler vos larmes, et pas une seule ne peut lui échapper; il compte vos soupirs, et pas un seul

(81) S. Hier., ad Paulam, de obitu Blesilla,

(82) S. Aug., De discipl. Christ., cap. 10.

(83) Mirabiliter me crucias. (Job, X, 16.)

(84) *Discedite in ignem aeternum.* (Matth., XXV, 41.)

(85) *Stillavit suum nos maledictio.* (Dan., IX, 11.)

ne sera sans récompense dans la patrie. Réjouissez-vous, car aimer la volonté de Dieu dans les souffrances et les afflictions, c'est, dit saint François de Sales, le troisième degré de charité et le plus haut où elle puisse monter (86).

D'ailleurs vous marchez dans la voie royale de la croix, où marchèrent les anciens patriarches, voie sainte que le Sauveur du monde ouvrit à ses disciples et où sont entrés après lui tous les élus du Nouveau Testament.

Voyez le père des croyants; il quitte sa famille et son pays pour se rendre, d'après l'ordre du ciel, dans une région inconnue; il devient l'ami de Dieu et de grandes promesses lui sont faites; mais Abraham n'est loné dans les saints livres qu'après qu'il a immolé son fils unique, tendrement chéri, son Isaac. C'est après cet acte de générosité surhumaine que l'ange lui dit au nom du Seigneur : Abraham, *je connais maintenant que vous craignez Dieu.* (Gen., XXII, 12.)

Voyez Job; comptez ses richesses, ses sept mille brebis, ses mille bœufs, ses cinq cents ânesses, ses trois mille chameaux; mesurez le bonheur qu'il trouvait dans sa nombreuse famille : sept fils et trois filles, tous unis de cœur et de sentiments, formaient comme une couronne de gloire autour du vénérable patriarche. Le Seigneur permet que tous ses biens lui soient ravés en un seul jour, que ses enfants soient tués d'un coup de vent qui renverse la maison où ils se réjouissent, et que lui-même soit frappé d'une horrible plaie qui bientôt infecte tout son corps, afin de présenter dans son ami éprouvé en tant de manières un parfait exemple de patience.

Voyez Tobie, l'homme de la grande charité; lui aussi est frappé de Dieu : en récompense de ses prières, de ses larmes, de ses aumônes et de son zèle à ensevelir les corps des martyrs de Ninive, il est privé de la vue, qu'il ne recouvre miraculeusement qu'après quatre ans.

Et le Seigneur Jésus-Christ lui-même n'a-t-il pas souffert durant toute sa vie, et ne nous dit-il pas qu'il devait entrer dans sa gloire par les souffrances ? (Luc., XXIV, 26.) Lui, notre divin guide, nous montre le chemin et nous invite à l'y suivre pour parvenir au repos et au bonheur. Il veut que ses enfants lui soient semblables, parce qu'il ne convient pas que des membres soient dans les délices et dans une prospérité continuelle, tandis que leur chef est couronné d'épines; il désire que tous puissent dire avec l'Apôtre : *J'accomplis dans ma chair ce qui reste à souffrir au Christ.* (Colos., I, 24.) Oui, d'après la pensée de saint Ambroise, Jésus-Christ trouve ses délices dans nos souffrances (87) : il se lève de son trône pour contempler les combats sanglants des martyrs, les luttes des confesseurs, les souffrances des pauvres, comme

il se leva antrefois pour contempler le premier diacre saint Etienne.

C'est ce désir de suivre Notre-Seigneur Jésus-Christ qui encouragea les élus dans les tribulations. Saint Bavo qui, mourant à Gand, devint le protecteur du pays, et plus tard le patron de ce diocèse, ne s'en tint pas aux mortifications envoyées du ciel; il en chercha continuellement de nouvelles pour devenir semblable à son maître. Sainte Colette, qui, par sa mort à Gand, obtint tant de bénédictions sur cette cité, disait qu'elle comptait pour son plus grand malheur de passer un jour sans souffrir. Saint Macaire, pieux archevêque, se sacrifiant pour la ville de Gand, pria le Seigneur de verser sur lui toutes les calamités réservées aux habitants qui lui avaient donné l'hospitalité.

Les autres Eglises du monde catholique peuvent également démontrer par leurs annales qu'en tout temps la souffrance fut l'apanage et le constant désir des saints.

Et, dès le principe, les premiers fidèles de la Judée, et principalement de Jérusalem, furent dans un si grand besoin que saint Paul crut devoir interrompre le cours de ses prédications apostoliques pour leur porter les aumônes des fidèles de Corinthe et des autres Eglises de la Grèce.

O vous, nos chers diocésains, qui souffrez, vous serez également assistés. Vos dignes pasteurs plaident votre cause auprès des riches, et leur voix ne restera pas sans effet. La charité, cette vertu distinctive des Flandres, opérera encore des prodiges : les institutions publiques et privées rivaliseront de zèle dans la recherche de remèdes aux maux de cette époque, et c'est ainsi qu'il sera démontré que ces maux mêmes, en nourrissant d'un côté la patience et en enflammant de l'autre côté le désir des bonnes œuvres, sont une grâce de Dieu. Cette grâce, si nous en faisons un saint usage, nous conduira au séjour de gloire et de bonheur, où il n'y aura plus ni pleurs, ni cris, ni afflictions (Apoc., XXI, 4); mais où les élus seront enivrés de l'abondance de la maison de Dieu. (Psal. XXXV, 9.)

VI. MANDEMENT

Pour le carême de 1847.

SUR LA MISÉRICORDE DE DIEU.

Nos très-chers frères,

Dans la loi nouvelle tous les jours sont des jours de salut et de bonheur spirituel; cependant nous pouvons donner ce beau nom d'une manière spéciale au saint temps du carême que vous allez commencer et qui vous servira comme de préparation au jubilé que nous vous annonçons au nom de notre saint père le pape. Redoublez donc de ferveur en entrant dans ce temps de mortifications et de prières, afin de vous

(86) *Traité de l'amour de Dieu.*

(87) *Cibus illius est ut nostris passimibus epuletur* (S. AMBROSE, *De basilicis trad.*, n. 14.)

disposer à recevoir à Pâques la pleine rémission du péché et de ses suites.

Nous nous sentons d'autant plus excité à vous conjurer d'écouter ces avis paternels, que nous devons gémir avec un grand nombre de nos diocésains sur les calamités temporelles qui les affligent. Dès l'année dernière, alors que de semblables malheurs, mais moins poignants que ceux d'aujourd'hui, avaient envahi ce beau diocèse, nous tâchâmes de vous expliquer les desseins mystérieux de Dieu dans l'infliction des peines temporelles. Nous vous disions alors, avec saint Jérôme, que le Seigneur ne permet ces souffrances des chrétiens que comme des punitions du péché ou comme des épreuves de la vertu. Les affligés ont trouvé de la consolation dans cette pensée du grand docteur ; ils ont dit : ou bien mes péchés m'ont attiré ces châtiménts, et il vaut mieux les subir dans ce monde que dans l'autre ; ou bien, le Seigneur m'envoie ces rudes épreuves par amour, comme il en envoya au saint homme Job, au fidèle Tobie, et je tâcherai d'employer ce moyen pour me détacher du monde et de ses biens périssables, pour me rapprocher de mon Créateur et pour devenir semblable à Jésus-Christ, le modèle de tous les élus.

Votre patience, N. T. C. F., votre résignation, votre conformité à la volonté de Dieu nous a consolé dans notre douleur paternelle. Oh ! que de fois n'avons-nous pas désiré porter remède aux maux de nos diocésains ! Que de fois n'avons-nous pas gémi sur notre impuissance à soulager toutes les misères ! A mesure que nous les voyions croître, nous cherchions quelque moyen de pourvoir aux plus pressantes nécessités. C'est ce grand désir qui nous a porté à solliciter nous-mêmes des aumônes en faveur des pauvres habitants de la campagne et à instituer dans notre ville épiscopale un comité de secours qui, dès ce moment, par son charitable zèle, a produit beaucoup de bien et en prépare encore.

Mais nonobstant tous les efforts réunis de la charité, nonobstant d'autres secours de divers genres accordés aux indigents, il restera beaucoup de malheureux ; non-seulement des pauvres ordinaires, qui, d'après la parole de Jésus-Christ, *ne manqueront jamais* (Matth., XXVI, 11) ; mais aussi de ces personnes, qui, sous un dehors honnête, souffrent horriblement de la faim, de la soif par suite de la cherté des vivres et d'une longue suite de malheurs. O chers diocésains qui souffrez ainsi en secret, enfants chéris de notre Père céleste, levez les yeux vers ce bon Père, et attendez de lui votre plus douce consolation, votre plus puissant secours, votre récompense sans fin. Recevez les dures privations de la main de Dieu, ne murmurez pas, bénissez plutôt la main qui vous châtie, comprenez ce que le Seigneur a en vue dans l'usage de sa verge. Oui, il veut vous purifier, vous sanctifier, vous rendre semblables au divin modèle, ou peut-être juge-t-il nécessaire de

vous réveiller du sommeil où le péché vous a plongés.

S'il en est ainsi, dites avec les frères du patriarche Joseph : *Nous méritons de souffrir tous ces maux parce que nous avons péché.* (Gen., XLII.) Retournez à votre Créateur, et il se tournera vers vous dans son immense bonté, il vous pardonnera et *jettera au fond de la mer*, d'après l'expression du prophète, *tous vos péchés.* (Mich., VII, 19.) Ce père si miséricordieux vous attend, il compte les moments jusqu'à ce que vous vous réfugiez dans son sein (Isa., XXX, 18) : *il aura pitié de nous selon la multitude de ses miséricordes, car il ne nous a pas humiliés d'après son cœur.* (Thren., III, 32, 33.)

Occupez-vous souvent, N. T. C. F., de cette consolante pensée de l'immense bonté, de la miséricorde infinie de Dieu. Le Seigneur a fait éclater sa puissance en tirant l'univers du néant ; il manifeste continuellement sa sagesse en gouvernant le ciel et la terre, mais il aime surtout à faire connaître partout sa miséricorde. Il est bon et bienfaiteur de sa nature, dit saint Bernard. (*In Nativit. Dom.*, serm. 5, n. 3), tandis qu'il n'exerce sa justice que parce que nos crimes l'y contraignent.

Ainsi n'y a-t-il aucun attribut dont le Seigneur se glorifie aussi souvent que de sa miséricorde. *Les montagnes seront ébranlées*, dit-il par la bouche d'Isaïe (LIV, 10) *et les collines trembleront ; mais ma miséricorde ne se retirera point de vous.* Il se fait appeler par saint Paul *riche en miséricorde* (Ephes., II, 4), et, dans un autre endroit, *le Père des miséricordes et le Dieu de toute consolation.* (II Cor. I, 3.) Remarquez-le, dit encore saint Bernard (*Loc. cit.*, n. 4), qu'il est le père non de la miséricorde, mais des miséricordes : en effet, non-seulement il pardonne une fois, mais toutes les fois qu'on revient à lui ; il pardonne le mal ; il guérit les blessures, rend les forces perdues et console à jamais. Oui ! mon Dieu est le Dieu de toute consolation, même pour les plus grands pécheurs.

Rappelons-nous la punition terrible infligée à quatre villes coupables de la Palestine. Elles avaient par leurs abominations mérité la juste colère du Très-Haut et elles la subirent. Mais quelle touchante scène précède l'exécution de la sentence ! Le Seigneur se manifeste à Abraham et lui découvre son dessein. Abraham le conjure de pardonner aux villes criminelles en faveur de cinquante justes qu'il croyait y pouvoir découvrir, et le Seigneur lui accorde sa demande. Mais ce nombre ne se trouvait pas dans ces gouffres de corruption. Abraham demande miséricorde si l'on y rencontre quarante-cinq justes, et il obtient également la promesse du pardon général en faveur de ce petit nombre de bons. Il descend à quarante, vient jusqu'à trente, puis jusqu'à vingt, et le Seigneur déclare pour la cinquième fois qu'il épargnera ces villes coupables, s'il y trouve vingt personnes qui n'ont pas abandonné son service. Est-ce

tant ? O chers frères, admirons la confiante liberté d'Abraham et la bonté illimitée de notre Dieu ! le patriarche dit encore au Seigneur : *Ne vous sâchez pas si je parle encore une fois ; Et si vous trouvez dix justes dans la ville ?* Et le Seigneur accorde encore la demande et répond : *Je ne la perdrai point, s'il y a dix justes.* (Gen., XVIII, 32.)

Il est donc vrai de dire que la miséricorde de Dieu se trouve écrite sur toutes ses œuvres, et que ce n'est pas à tort que les saints tant de l'Ancien que du Nouveau Testament l'implorent sans cesse. David surtout, l'homme selon le cœur de Dieu, exalte la bonté, la clémence, la miséricorde de son bienfaiteur. *Que Dieu est bon, s'écrie-t-il pour les vrais Israélites, pour ceux qui ont le cœur droit !* (Psal. LXXII.) *La miséricorde envionnera celui qui espère dans le Seigneur.* (Psal. XXXI, 13.) *La terre entière, ô mon Dieu ! est remplie de votre miséricorde.* (Psal. CVIII, 64.) *Dieu a parlé une fois et j'ai entendu ces deux choses : que Dieu est puissant et qu'à vous, Seigneur, appartient la miséricorde.* (Psal. LXI, 12.) *Je chanterai les miséricordes du Seigneur jusque dans l'éternité.* (Psal. LXXXVIII, 1.)

C'est ainsi et par mille autres expressions de feu que le Prophète-Roi publiait dans ses divins cantiques la bonté infinie de Dieu. C'est pour l'inculquer davantage qu'il fit pour refrain aux 27 versets de son CXXXV^e psaume ces belles paroles : *Car sa miséricorde dure éternellement, « Quoniam in æternum misericordia ejus. »*

Le Rédempteur du monde, annoncé par les prophètes comme un agneau sans voix s'immolant pour les hommes (Isa., LXIII, 7 ; Jer., XI, 19), comme le maître le plus doux qui ne briserait point le roseau cassé et qui n'éteindrait point la mèche qui fume encore (Isa., XLII, 3), ce Rédempteur s'est plu à nous assurer qu'il était en vérité venu par une incommensurable bonté pour le salut des malheureux pécheurs. Non, disait le divin Maître : *Je ne suis pas venu appeler les justes, mais les pécheurs : ce ne sont pas ceux qui se portent bien, mais les malades qui ont besoin d'un médecin.* (Marc, II, 17 ; Matth., IX, 12.) *Je suis le bon pasteur, et le bon pasteur expose sa vie pour le bonheur de ses brebis.* (Joan., XI, 11.)

Il permet aux pécheurs publics de l'approcher, d'entendre sa parole, de manger avec lui. Il attend au puits de Jacob la Samaritaine pour lui découvrir les voies du salut (Joan., IV) ; il va chercher Zachée, le chef des publicains, lui enseigne la vérité et le fait enfant de la foi en lui pardonnant tous ses péchés (Luc., XIX) ; il appelle d'une voix intérieure la pauvre Madeleine, reçoit avec une paternelle bienveillance ses hommages chez Simon le pharisien, la délivre de sept démons, la remplit de grâces et en fait une des plus illustres saintes du paradis. (Luc., VII.)

Et que de figures n'emploie-t-il pas pour mieux inculquer sa miséricorde ? Il est la mère, qui ayant perdu une de ses dix drach-

mes, cherche partout dans la maison jusqu'à ce qu'elle ait trouvé sa petite pièce d'argent. Il est le bon berger, qui, laissant dans la plaine ses quatre-vingt dix-neuf brebis, court par les monts et par les ravins pour chercher sa brebis errante, et qui, l'ayant trouvée, la rapporte sur ses épaules au bercail. Il est le tendre père, qui, voyant revenir son fils dissipateur, fugitif, dont il a eu tant à souffrir, vole à sa rencontre, l'embrasse, le baigne de larmes et le rétablit dans tous ses privilèges.

Allez donc à un Dieu si bon, à un Sauveur si miséricordieux. Il nous appelle et nous invite si tendrement à prendre son joug. *Venez à moi vous tous qui êtes fatigués dans la voie de l'iniquité et qui êtes chargés du poids de vos péchés, et je vous soulagerai. Mon joug est doux et mon fardeau est léger.* (Matth., XI, 28.)

Allez au Seigneur, maintenant surtout que l'auguste vicaire de Jésus-Christ, le pape Pie IX, vient d'ouvrir les trésors de l'Eglise et d'accorder un jubilé. Oui, notre très-saint père a voulu commencer son administration par un pardon général et il accorde à tous les fidèles qui rempliront quelques faciles conditions, que nous expliquerons sous peu, pleine et entière rémission de toutes les peines dues à leurs péchés. Nous sommes donc en vérité arrivés aux jours de salut : *Ecce dies salutis.* Ne négligez pas, N. T. C. F., une si grande faveur, mais préparez-vous y durant tout le carême, en assistant assidûment aux instructions, en rompant au plus tôt les mauvaises habitudes, en quittant généreusement les occasions du péché, et en demandant par une prière humble et fervente la grâce nécessaire pour vaincre tous les ennemis du salut. C'est ainsi que vous obtiendrez la paix, le bonheur intérieur et la couronne de la gloire immortelle que Dieu a promise aux vainqueurs.

VII. MANDEMENT

Pour le carême de 1848.

SUR LA FOI.

Justus ex fide vivit. (Rom., I, 17.)
Le juste vit de la foi.

Nos très-chers frères,

Lors de nos visites pastorales dans toutes les paroisses de notre diocèse, nous vous annonçâmes cette consolante vérité que le *juste vit de la foi*, qu'il trouve dans la foi le commencement de la vie surnaturelle, l'accroissement et la perfection de cette vie devant Dieu. Nous désirons renouveler cette prédication en vous annonçant, d'après notre devoir, le saint temps du carême, parce que nous espérons qu'elle portera de nouveaux fruits, qu'elle vous excitera à une plus grande reconnaissance envers Dieu qui vous a accordé le don de la foi ; qu'elle vous persuadera de plus en plus qu'il faut un soin toujours soutenu, toujours nouveau, pour conserver intacte une grâce si précieuse.

Reconnaissance pour le don, sollicitude

pour le garder ; telle est la double obligation que nous ne cesserons de vous prêcher.

Sans la foi il est impossible de plaire à Dieu, car il faut que l'homme, qui s'approche de Dieu, croie que ce Dieu existe et qu'il récompense ceux qui le cherchent.

(Hebr., XI, 6.) Telle est la doctrine de saint Paul dans l'Épître aux Hébreux, doctrine que l'Apôtre répète dans son Épître aux Romains. Il faut croire de cœur pour obtenir la justice, et confesser la foi par les paroles pour obtenir le salut. (Rom., X, 10.) C'est ce que les Pères du concile de Trente expliquent dans leur décret sur la justification. La foi, dit le célèbre concile, est le commencement du salut des hommes, le fondement et la racine de toute justification. (Sess. 4.) Sans fondement on élève en vain un édifice, il ne peut résister au moindre choc ; sans racine on espère en vain quelques fruits. Mais la foi est en même temps un fondement solide, inébranlable, et une racine merveilleuse qui nourrit la tige et porte partout la fécondité des vertus et des mérites.

C'est par la force de cette foi, N. T. C. F., que les saints ont vaincu tous les obstacles, ont triomphé de toutes les difficultés, ont conquis le royaume des cieux. Nous vous excitons à marcher, par la force de cette foi, sur les traces des saints, à fuir le mal, à pratiquer courageusement la vertu et à demeurer fidèles dans les grandes épreuves que le Seigneur permet quelquefois. Au milieu des flots furieux de l'adversité nous tenons l'ancre du salut, la foi en Dieu, et la tenant nous ne saurions périr. Fussions-nous sur le point d'être engloutis dans la mer, notre foi, comme autrefois la foi de saint Pierre, tend la main vers le Seigneur, et bientôt nous marchons avec le prince des apôtres sur les flots irrités.

Mais, N. T. C. F., la foi n'est pas uniquement notre force, elle est de plus notre lumière. Elle est un flambeau divin qui luit dans ce monde de ténèbres, pour nous montrer les vérités qu'il faut croire et nous engager par ses douces lumières à y soumettre notre intelligence. C'est Dieu qui l'a allumé et qui le fait luire à nos yeux : *Ipse illuxit in cordibus nostris.* (II Cor., IV, 6.) C'est lui qui vous a appelés des ténèbres à cette admirable lumière : *in admirabile lumen suum.* (I Petr. II, 9.) Lumière qui nous aide à marcher avec assurance dans cette vie de peines vers l'éternité, où elle se transformera dans une vision plus admirable encore. Là nous verrons ce que nous croyons ici-bas, et cette vision, cette compréhension, comme l'explique saint Augustin, deviendra la récompense de notre foi (88).

Malheureux l'homme privé de ce flambeau ! Malheureuse la nation qui reste assise dans les ombres de la mort ! Non, ils ne connaissent pas, ces infortunés, le Dieu qui les a créés à son image et à sa ressemblance, qui les gouverne et protège dans ce monde, avec la volonté de les admettre un

jour dans son sein. Ils ne connaissent pas le Sauveur qui les a rachetés au prix de tout son sang pour les faire passer de l'esclavage du démon à la liberté des enfants de Dieu. Ils ne connaissent pas ces mystères que Dieu a révélés par son Fils, et dont il a rendu la révélation certaine par une suite de miracles opérés devant une foule immense de témoins !

Que de peuples, même de nos jours, éloignés de ce bonheur que nous goûtons dans la foi, gémissent encore dans toutes les lamentables erreurs nées de leur aveuglement et des passions qui l'accompagnent ! Certes, ces réflexions nous montrent davantage combien est grande la félicité dont nous jouissons. Nous, les enfants de Dieu, nous possédons ce trésor inappréciable de la foi et nous le tenons de la seule miséricorde de Dieu. Instruits par Dieu, nous savons ce que nous devons croire et sur quoi notre croyance est appuyée ; et de là nous ne sommes plus semblables à de petits enfants ballottés, comme s'exprime saint Paul, par les vents des opinions humaines. (Ephes., IV, 14.)

Rappelez-vous, N. T. C. F., nos ancêtres au VII^e siècle. Quelle cruauté, quelle barbarie signalait les habitants de nos Flandres quand le Seigneur leur envoya de généreux missionnaires, saint Amand, saint Eloi, saint Liévin et tant d'autres, qui leur annoncèrent la parole de vérité, de paix et de consolation. Ces apôtres expliquèrent à nos ancêtres la vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ, ses enseignements, ses promesses, ses œuvres miraculeuses, et eux-mêmes confirmèrent par de nouveaux miracles la vérité de leur mission. Pour changer complètement la face de notre terre, ils établirent dans différents endroits des prêtres et des moines, qui, par leur zèle et leur patience, fixèrent si bien les vérités de l'Évangile qu'elles n'abandonnèrent jamais la Belgique.

Et vous aussi, N. T. C. F., descendants de ces pieux Belges, vous êtes heureux mille fois d'être nés de parents catholiques et d'avoir connu dès votre enfance ces sublimes et consolants enseignements de la religion. Peut-être n'avez-vous pas assez souvent pensé à cette grâce : peut-être ne remerciez-vous assez le Père des miséricordes de ce grand bienfait ? Tâchez d'y penser désormais tous les jours de votre vie, non-seulement pour nourrir dans votre cœur une reconnaissance éternelle, mais aussi pour redoubler de sollicitude dans la conservation de la foi.

C'est là notre stricte obligation, que saint Paul nous inculque en écrivant à son disciple bien-aimé, saint Timothée, ce grave avertissement : *Gardez le dépôt : « Depositum custodi. »* (I Tim., VI, 20.) L'Apôtre s'adressait alors à tous les évêques qui gouverneraient un jour l'Église de Dieu. Mais cet avertissement est-il restreint aux chefs de l'Église ? Cette obligation se borne-t-elle aux évêques ? Non sans doute ; tous les fidèles

(88) Intellectus enim merces est fidei. (S. Aug., tract. 29 in Joan., n. 6.)

doivent s'appliquer ces paroles, tous doivent veiller à ce que le précieux dépôt de la foi ne leur échappe pas.

Trois dangers nous menacent : c'est d'abord le démon qui reçoit parfois la faculté de nous tenter; ce sont des hommes pervers et fallacieux qui nous dressent des pièges; ce sont enfin des écrits pernicieux, semblables à des poisons subtils, qu'on trouve exposés pour nous porter la mort.

Le premier danger est le moins à craindre, parce que nous connaissons cet ennemi, le serpent antique, l'ange de Satan qui se transforme en ange de lumière, et qui, dans d'autres occasions, comme saint Pierre le dépeint (I *Petr.*, V, 9), devient lion rugissant, courant de tous côtés pour trouver quelque victime. Résistons-lui en demeurant fermes dans la foi, et lui-même fuira bientôt. (*Jac.*, IV, 7.) Il suggère, si Dieu le permet, des imaginations aux meilleurs amis du Seigneur, mais il ne convient pas que ces âmes craignent ces tentations et ces idées incidentes qui ne sont aucunement coupables et qui ne peuvent nuire, si l'on est patient et humble. Ames tentées, nous vivons dans un siècle d'incrédulité et d'orgueil, mais vous n'avez rien à craindre; ne vous effrayez pas, levez les yeux au ciel, dites avec le centenier de l'Évangile : *Je crois, Seigneur, mais aidez mon peu de foi* (*Marc.*, IX, 23); ou bien avec les apôtres : *Augmentez dans nous la foi.* (*Luc.*, XVIII, 5.) Non, non, cette tentation quelque pénible qu'elle soit, n'est pas dangereuse si l'on s'y conduit d'après les conseils de la prudence. Il ne faut pas la combattre directement, dit le grand maître des voies spirituelles, saint François de Sales, il ne faut que se détourner doucement vers d'autres objets et invoquer avec une profonde humilité le secours d'en haut.

Le deuxième danger se rencontre dans la société de l'homme impie, qui, s'élevant contre Dieu, refuse de soumettre son intelligence aux révélations divines; de ce malheureux, qui ne croyant plus, ne veut pas permettre que la foi vous console, qui, sur la place publique et dans les lieux de réunion, tâche de vous éloigner de la voie qui conduit au ciel; de ce voisin, de ce parent avec qui vous êtes obligés de vivre, et qui, tombé dans l'abîme des erreurs, désire vous y traîner avec lui. Ces apôtres du démon, bien plus puissants, plus redoutables que leur maître, emploient le sophisme, la raillerie, la calomnie pour tromper; ils en veulent à la religion gardienne de la révélation, aux prêtres ministres de la prédication, aux sacrements canaux divins des grâces. Leur parole, sous un dehors de politesse, de savoir et de bonté, est pleine de venin; elle est semblable à une gangrène qui répand insensiblement sa corruption, d'après l'énergique expression de saint Paul. (II *Tim.*, II, 17.) Fuyez donc courageusement ces prédicateurs de l'impicité, N. T. C. F.; et, s'il vous est impossible de les éviter, fermez du moins l'oreille à leurs discours. Confes-

sez la foi sans respect humain, faites-vous gloire de votre parfaite soumission aux enseignements de Dieu.

Que dirons-nous du troisième danger? Déjà à plusieurs reprises nous vous avons conjurés au nom du Seigneur de faire attention aux pièges tendus à votre religion, de rejeter les journaux irréligieux, les brochures impies, les histoires menteuses, les traités où le dogme et la morale sont peu respectés. Nous vous conjurons de nouveau de bien examiner les suites d'imprudentes lectures afin d'en concevoir une plus profonde aversion. Qui en effet ignore que la lecture est la nourriture de l'âme, comme les viandes sont la nourriture du corps? Une nourriture empoisonnée tue le corps; de même la lecture d'une mauvaise production tue l'âme, en lui enlevant l'amour, peut-être même la connaissance de Dieu. Veillez donc sur vous-mêmes, N. T. C. F., veillez sur vos enfants, vos domestiques et sur tous ceux qui vous sont confiés. Enlevez partout les mauvais livres et détruisez les, si vous en avez le pouvoir.

C'est pour nous prémunir contre ces dangers que Jésus-Christ, l'auteur et le consommateur de notre foi, (*Hebr.*, XII, 2) a institué le sacrement de confirmation, dans lequel le Saint-Esprit descend dans notre âme et nous confère la grâce et la force de confesser courageusement la foi. Etant, malgré notre indignité, le ministre de ce sacrement, il est de notre devoir de vous exhorter, N. T. C. F., à conserver par une vie chrétienne les grâces que vous y avez reçues, ou à les faire revivre par une sincère pénitence, si vous avez eu le malheur de les perdre par le péché.

A cette fin, nous vous engageons à imiter les premiers chrétiens, dont il est écrit dans les Actes des apôtres, qu'après avoir reçu le Saint-Esprit, ils *persévéraient dans la doctrine des apôtres, dans la communion de la fraction du pain eucharistique, et dans la prière.* (*Act.*, II, 42.) A leur exemple, soyez assidus, N. T. C. F., aux sermons et aux instructions religieuses de votre paroisse, et ayez soin d'envoyer vos enfants au catéchisme qui se fait à l'église et à l'école dominicale. Approchez-vous souvent et dignement de la sainte table : la divine nourriture que vous y recevrez vous fortifiera contre les tentations; elle vous rendra formidables au démon même, comme s'exprime S. Chrysostome. (*Hom.* 61 *ad pop. Ant.*) Enfin ne cessez de demander à Dieu, par de ferventes prières, surtout par l'exercice du saint rosaire et par la dévotion envers saint Joseph, la conservation de la foi, pour vous, pour votre famille et pour toute la Belgique.

VIII. MANDEMENT

Pour le carême de 1849.

SUR LA FRÉQUENTATION DES CABARETS.

Lorsqu'à l'occasion de nos visites pastorales nous nous trouvions au milieu de vous,

nos très-chers frères, nous goûtions une douce satisfaction, et notre cœur était rempli de joie en voyant que la religion est toujours en honneur chez vous. Votre sainte ardeur pour écouter la parole de Dieu, que nous vous annonçons, votre zèle pour recevoir les saints sacrements, votre ferveur dans la prière, votre piété et votre recueillement dans la maison du Seigneur nous en étaient de sûrs garants. Mais hélas! nous devons vous l'avouer, N. T. C. F., notre joie n'était pas toujours pure, souvent elle était mêlée de tristesse, parce que nous apprenions qu'à côté de si belles vertus, il se trouvait aussi de déplorables abus; que la jeunesse n'était pas exempte de vices et que les vieillards ne donnaient pas toujours l'exemple d'une vie chrétienne et irréprochable; que même de jeunes personnes faisaient peu de cas de la modestie, qui est cependant le plus bel ornement de leur sexe; en un mot, que la corruption des mœurs faisait partout des progrès.

Parmi les causes nombreuses de cette corruption, la principale est sans contredit la multiplicité des cabarets, des cafés, des cantines, où toutes sortes de personnes ont un libre accès, pourvu qu'elles aient de quoi payer la boisson qui leur est offerte à toute heure du jour et souvent de la nuit. En effet, ces cabarets, ou plutôt ces tavernes, sont dans les paroisses, dans les hameaux et sur les chemins publics où ils sont établis, comme autant de pierres d'achoppement pour les bonnes mœurs, comme autant d'écoles ouvertes au vice, comme autant de temples du démon, où plusieurs viennent sacrifier leur bonheur temporel et éternel. Aussi est-ce depuis que les cabarets ont pris un si prodigieux accroissement, que nous avons plus que jamais à gémir sur l'affaiblissement de la religion, sur la ruine des mœurs et sur les maux de toute espèce qui désolent les familles.

Et d'abord, pour ce qui regarde la religion, ne devez-vous pas convenir, N. T. C. F., qu'elle est beaucoup affaiblie chez plusieurs? Hélas! combien de chrétiens ne rencontre-t-on pas qui en ont pour ainsi dire abandonné la pratique! on ne les voit presque plus s'approcher des saints sacrements; ils abandonnent la prière, s'éloignent des offices de leur paroisse et vivent dans une complète ignorance des vérités du salut. N'est-ce pas à la fréquentation trop assidue des cabarets qu'il faut attribuer ces désastres? Les cabarets sont pour eux comme des temples au service du démon où ils passent dans le péché et dans la débauche les dimanches et les jours de fête qu'ils devraient consacrer au service de Dieu. C'est là que les juréments et les blasphèmes remplacent la prière, et des chansons obscènes le chant des louanges du Seigneur: c'est là que des discours impies et lubriques se tiennent, que la réputation du prochain est déchirée par la médisance et la calomnie; c'est dans ces lieux de perdition que les choses les plus saintes sont tournées en ri-

dicule, qu'on se moque des pratiques de la religion, qu'on méprise les personnes pieuses et les ministres des autels, qu'on critique les actes des pasteurs et des supérieurs ecclésiastiques, et les mesures qu'ils sont quelquefois obligés de prendre pour retirer leurs ouailles de la voie de perdition et les ramener dans le chemin du salut. Est-il donc surprenant que les habitués des cabarets finissent presque toujours par perdre tout principe et tout sentiment de religion?

Mais du mépris de la religion, qui est la base et la force de la morale, au mépris de la morale elle-même, il n'y a qu'un pas. Dès que les passions ne sont plus retenues par le frein de la religion, elles emportent l'homme vers toute sorte d'excès et de vices. En effet, voulez-vous voir l'assemblage de tous les vices, c'est au cabaret que vous les trouverez réunis. C'est là que vous verrez des jeunes gens sans pudeur, des vieillards sans dignité qui déshonorent leurs cheveux blancs par l'abjection du vice, des fils indisciplinés et irrespectueux envers les auteurs de leurs jours, des pères durs et sans entrailles, des domestiques fourbes et infidèles. O que les cabarets sont funestes aux bonnes mœurs!

Qui dira toutes les injustices qui se commettent à cause du cabaret? car pour le fréquenter assidûment, il faut de l'argent, et beaucoup d'argent, et aucune bassesse ne coûte pour s'en procurer, quand la passion commande. Combien de fois ces réunions de buveurs ne dégèdèrent-elles pas en disputes et en querelles sanglantes, et ces tavernes en champs de bataille, comme dit saint Ambroise (*Lib. de Elia et jejun.*)? N'est-ce pas là encore que maint père de famille devient dur et insensible et apprend à fouler aux pieds les devoirs les plus sacrés et les plus respectables lois de la nature? Malheureux père qui t'oublies au cabaret et qui t'y regorges de boisson, ne vois-tu pas les larmes d'une épouse, n'entends-tu pas les gémissements d'une mère, d'enfants innocents que tes cruels et honteux dérèglements condamnent à la faim et réduisent au désespoir? mais non! ta passion pour la boisson t'aveugle et te rend plus dur et plus insensible que les animaux les plus féroces. Les lions et les tigres prennent un soin extrême de leurs petits, jusqu'à se priver du nécessaire pour les nourrir, et toi, père inhumain et dénaturé, tu te remplis de boisson, tu fais bonne chère, tu dépenses au cabaret le salaire de ton travail, tandis que ta femme et tes enfants sont dans le plus pressant besoin. O père cruel! ne mérites-tu pas de périr de faim et de misère?

Mais que dirons-nous, N. T. C. F., des malheurs sans nombre, des disputes, des troubles de famille, qui sont les suites inévitables de la fréquentation des cabarets? Entrez dans cette maison: qu'y voyez-vous? ô spectacle déchirant! une tendre épouse, une mère vertueuse entourée de ses enfants, qui pleure l'absence prolongée d'un mari qui s'amuse à boire dans l'un ou l'au-

tre cabaret du voisinage. Mais ces larmes feront bientôt place à la terreur. Prêtez l'oreille : n'entendez-vous pas dans le lointain comme un bruit qui s'approche? c'est le bruit qui annonce le retour de l'ivrogne : quelle tempête menace la maison ! Il entre en blasphémant : sa bouche vomit un torrent d'imprécations ; il brise tout ce qui lui tombe sous la main, il maltraite sa femme et ses enfants, s'ils ne se hâtent de chercher un abri contre sa colère. *L'ivrognerie, dit l'Esprit-Saint, est pleine de troubles. (Prov., XX, 1.)* Quittez cette scène de désolation et venez dans la maison voisine, qu'y voyez-vous ? ô horreur ! ici ce sont des frères qui se disputent et qui en viennent aux mains dans leur ivresse. ; — là c'est un fils dénaturé, un monstre qui se révolte contre ses parents, qui les accable d'injures et d'imprécations, et qui, le dirons-nous ? ose lever la main contre un père infortuné ou déchirer le sein d'une malheureuse mère.

L'ivrognerie, qui cause tant de maux aux familles, doit aussi en amener infailliblement la ruine : car la bénédiction de Dieu et par conséquent la prospérité doivent s'éloigner d'une maison d'où l'union des cœurs, la charité et la paix chrétienne sont bannies. *D'ailleurs tout royaume qui est divisé contre lui-même, dit Jésus-Christ, sera ruiné, et toute ville et maison divisée contre elle-même ne pourra subsister. (Matth., XII, 25.)* Aussi voyons-nous que les ivrognes, quelque grand que soit leur crédit, déclinent peu à peu et finissent ordinairement par tomber dans l'indigence. Et comment en serait-il autrement, puisque, tandis qu'ils passent leur temps au cabaret, leurs affaires sont négligées, et les dépenses de leurs débauches augmentent et s'accroissent de jour en jour ? Il n'est donc pas étonnant que leur maison finisse par s'écrouler. *Celui qui aime les festins, dit le Saint-Esprit, tombera dans l'indigence et celui qui aime le vin et la bonne chère ne s'enrichira point. (Prov., XXI, 17.)* Les cabarets sont pour un grand nombre un gouffre où va s'engloutir toute leur subsistance. Ah ! que de familles y ont trouvé leur ruine ! combien de fois n'a-t-on pas vu des enfants, auxquels un père soigneur avait laissé en mourant une honnête fortune, réduits à la misère au bout de quelques années ! Hélas ! une bête féroce, l'ivrognerie a tout dévoré. On est quelquefois étonné de voir que des artisans, des ouvriers auxquels le travail ne manque pas, sont cependant toujours dans un état voisin de l'indigence. Quelle peut en être la cause ? N'est-ce pas souvent la boisson, la fréquentation des cabarets ? ils consomment en quelques heures, dit S. Ambroise, le travail et le salaire de plusieurs jours (*Lib. de Elia et jejun.*) *L'ouvrier sujet à l'ivrognerie ne deviendra jamais riche. (Eccli., XIX, 1.)*

Nous passons sous silence les maux corporels auxquels s'exposent les ivrognes et les habitués des cabarets, pour vous en-

treteur encore de ceux qui font gémir la religion et la société. *L'ivrognerie, dit saint Augustin, est la mère de tous les crimes (Tract. 17 de sobriet.)*; il n'y a pas de crimes en effet qu'elle ne fasse commettre. Voulez-vous vous en convaincre, N. T. C. F., ouvrez les annales de la justice et vous serez effrayés de leur nombre et de leur atrocité. Ici, c'est une rixe sanglante, un homicide commis dans l'ivresse ; là, c'est un vol avec circonstances aggravantes, avec meurtre même, pour pouvoir s'adonner à la boisson ; là enfin, ce sont des adultères, des attentats à la pudeur qui ne flétrissent pas seulement le coupable, mais sa famille toute entière. Ah ! combien de forfaits se commettent dans l'ivresse, on bien pour se procurer les moyens de fréquenter les cabarets et de s'adonner à la boisson. Nous avons donc bien raison de demander avec le Saint-Esprit dans le livre des Proverbes : *A qui dira-t-on malheur ? au père de qui dira-t-on malheur ? pour qui seront les querelles, pour qui les précipices ? pour qui les blessures sans sujet ? pour qui la rougeur et l'obscurcissement des yeux ? n'est-ce pas pour ceux qui passent le temps à boire du vin et qui mettent leur plaisir à vider les coupes ? (Prov., XXIII, 29.)*

Enfin si les maux causés par l'ivrognerie et la fréquentation des cabarets sont si terribles en cette vie, que sera-ce des maux de l'autre vie qui seront sans fin ? Car, N. T. C. F., l'ivresse est un péché mortel qui ferme le ciel à ceux qui s'en rendent coupables et les assujettit aux tourments éternels de l'enfer. *Ne vous trompez pas, dit l'apôtre S. Paul, car je vous dis que les ivrognes ne posséderont point le royaume de Dieu. « Nolite errare... neque ebriosi... regnum Dei possidebunt. » (I Cor., VI, 20.)*

Fuyez donc, N. T. C. F., fuyez l'ivrognerie qui est un si grand péché et dont les suites sont si funestes. Fuyez ces cabarets, ces cantines qui sont l'occasion de tant de dérèglements, de tant de crimes, de tant de péchés : fuyez-les surtout pendant le saint temps du carême consacré et sanctifié par le jeûne de Jésus-Christ ; oui fuyez-les pour toujours, afin que nous n'ayons plus la douleur d'entendre qu'il y en a parmi vous qui y passent presque toute la journée des dimanches et des fêtes, et qui en sortent dans un état indigne pour des chrétiens et déshonorant pour des hommes qui se font gloire d'être doués de raison.

Mais, direz-vous peut-être, N. T. C. F., les cabarets sont-ils donc un mal, sont-ils défendus ? Nous nous empressons de répondre que l'institution des cabarets ou auberges, loin d'être mauvaise et défendue, est au contraire bonne et louable, puisqu'elle a pour but de procurer l'hospitalité aux voyageurs et aux étrangers et de pourvoir aux besoins des habitants des lieux où ils sont établis, ou à leurs honnêtes délassements. Mais ce que nous ne pouvons approuver, c'est l'accroissement outre mesure et sans aucune nécessité des cabarets,

qui dégénèrent presque tous en cantines et en guinguettes ; ce que nous devons désapprouver et hautement blâmer, c'est que ces maisons sont tenues par toutes sortes de personnes, même par celles qui n'ont ni religion ni moralité, et dont l'unique but est un sordide intérêt. Aussi quels abus ne tolèrent-elles pas pour l'atteindre, quels excès dans la boisson, quels blasphèmes, quels discours et actions infâmes ! quels pièges ne tendent-elles pas à la jeunesse, pour l'attirer, tantôt par des fêtes, des danses et des bals, tantôt par des jeux et autres réjouissances que l'inspiration du démon leur fait inventer ?

Ah ! si en de meilleurs temps, lorsque la religion et les bonnes mœurs étaient respectées par toutes les classes de la société, les évêques de la Belgique ont cru devoir élever la voix contre cet abus (89), comment pourrions-nous garder le silence dans ces jours de corruption, sans encourir le reproche que se faisait à lui-même le prophète Isaïe, lorsqu'il s'écriait : *Malheur à moi parce que je me suis tu ! « Væ mihi quia tacuisti »* (Isa., VI, 5). Voici comment s'exprimait il y a plus de deux siècles un de nos plus zélés prédécesseurs, Antoine Triest : « Nous apprenons que des jeunes filles, surtout dans les campagnes, oubliant la modestie qui convient à leur état et qui leur est si nécessaire, n'ont pas honte de se réunir dans les cabarets avec des jeunes gens, principalement les jours de dimanche et de fête. Comme ce funeste usage est la cause d'un grand nombre de dérèglements et de péchés, nous ordonnons aux curés de notre diocèse d'employer tout leur zèle pour le faire cesser, et de reprendre avec soin les parents sur leur coupable indulgence, s'ils osent permettre à leurs filles de fréquenter des réunions si dangereuses pour leurs mœurs et pour leur réputation. » (*Decret. an. 1629.*)

Un autre évêque de Gand, le prince Maurice de Broglie, dont la mémoire est en grande vénération parmi nous, après s'être élevé avec un zèle apostolique contre les mêmes abus, adresse au clergé les paroles suivantes que nous rappelons à son souvenir : « O vous, nos zélés coopérateurs, ne cessez dans les villes et les campagnes de combattre et de déraciner ces abus lamentables qui sont si nuisibles à la moralité humaine et à la vertu chrétienne. Parlez en notre nom ou plutôt au nom de Jésus-Christ. Reprenez, conjurez, censurez librement ces erreurs, car il s'agit du salut des fidèles. Le premier pasteur de ce diocèse vous en conjure et vous le prescrit de la part de l'évêque de nos âmes (90). »

Oui, nos chers coopérateurs, reprenez, conjurez, corrigez librement ces jeunes gens des deux sexes qui se rendent à ces dangereuses réunions, et les parents ainsi que les maîtres qui tolèrent ces abus à l'égard de leurs enfants et de leurs domestiques. Mais, avant tout, reprenez et conjurez

ces hôteliers et ces cabarettiers qui, séduits par l'appât du gain, encouragent ces déplorables excès : montrez-leur qu'ils rendront un jour un compte terrible au souverain Juge de tous les péchés qui se commettent dans leur maison et qu'ils n'ont pas empêchés, lorsqu'ils devaient et pouvaient le faire ; montrez-leur qu'il ne leur est jamais permis de se servir de moyens immoraux, pour gagner de l'argent, pour pouvoir même à leur subsistance ; qu'ils ne peuvent faire le mal, comme dit l'apôtre saint Paul, afin qu'il résulte du bien (*Rom.*, III, 8), et qu'il ne leur servira de rien d'avoir gagné beaucoup, même l'univers entier, s'ils viennent à perdre leur âme. (*Matth.*, XVI, 26.)

IX. MANDEMENT.

pour le carême de 1850.

SUR LE RESPECT HUMAIN.

Quiconque me confessera devant les hommes, je le confesserai aussi moi-même devant mon Père qui est dans les cieux, et quiconque me niera devant les hommes, je le renierai à mon tour devant mon Père qui est dans les cieux. (*Matth.*, X, 32, 33.) Ainsi parle Jésus-Christ à ses apôtres : il prévoit les persécutions dont les menacent en même temps les Juifs et les gentils, à cause de la confession de son nom, et il veut les armer d'un saint courage. A l'approche de cette sainte quarantaine, N. T. C. F., nous vous adressons ces mêmes paroles du Sauveur, pour vous fortifier contre un autre genre de persécution que suscite ce monde impie et qui est d'autant plus à craindre qu'elle paraît moins cruelle ; persécution qui séduit les âmes d'autant plus aisément qu'on songe moins à s'en défendre. Nous voulons parler du respect humain, qui semble faire sur les cœurs une impression plus violente et pervertir plus de chrétiens que tout ce qu'ont jamais inventé les tyrans pour anéantir le christianisme. Dans les persécutions qu'eut à subir la religion de Jésus-Christ, les chrétiens triomphèrent presque toujours des tourments les plus affreux ; par un prodige de la grâce divine, le sang des martyrs devint, d'après la belle pensée de Tertullien, une semence féconde de chrétiens (*Apolog.* c. 50), et la propagation de la foi se vit puissamment secondée par les moyens même qu'on avait mis en œuvre pour la détruire. Mais le respect humain, contre lequel nous devons vous prémunir, loin de faire quelque bien, ou de servir à édifier l'Eglise de Jésus-Christ, est une persécution à laquelle succombe, hélas ! le plus grand nombre des chrétiens. Combien en effet qui prétendent connaître Dieu, comme parle saint Paul, et qui le renient par leurs œuvres ? (*Tit.* I, 16.) Et quelle est donc la cause d'un si grand mal, sinon le respect humain ? Une crainte plus pusillanime encore qu'insensée de déplaire à un monde corrompu s'empare de la

(89) *Congreg. episcoporum* 21 April. 1697.

(90) *Ordin. quadr. an. 1811.*

plupart des fidèles, et les éloigne de la pratique du bien et de la fidélité à leurs devoirs. De ce respect humain, comme d'une source empoisonnée, sortent tous ces méfaits et ces crimes qui font gémir la religion et déshonorent la société.

Et d'abord, n'est-il pas trop vrai que le respect humain détruit toute vertu dans son germe et porte à l'oubli des obligations les plus saintes? Faut-il en donner d'autres preuves que les maux qui tous les jours blessent nos yeux? Qu'y a-t-il de plus ordinaire que de rencontrer des chrétiens que le respect humain éloigne de la vertu et accable à tel point qu'ils craignent même d'avoir l'apparence de faire le bien et manquent plutôt à des devoirs essentiels. On peut dire, malheureusement avec vérité, que la plupart des hommes sont les esclaves du respect humain. Quand on pénètre en effet avec un œil attentif dans l'intérieur des familles, quand on voit de près l'état réel de la société, on s'arrête effrayé à la vue de la tyrannie si dure que partout le respect humain fait peser sur les cœurs. Quel triste spectacle bien des ménages ne présentent-ils pas sous ce rapport! Ici, c'est un père qui ferme les yeux sur les désordres de son fils, par crainte de l'attrister ou de paraître trop sévère; là, c'est une mère qui n'ose élever la voix contre les inclinations mondaines et contre le luxe effréné de sa fille, de peur qu'on ne l'accuse de se singulariser, en combattant la mode et les usages dominants; ailleurs, ce sont des parents ou des tuteurs qui, malgré les avertissements réitérés de leurs pasteurs et peut-être aussi d'une douloureuse expérience, sacrifient l'éducation chrétienne de leurs enfants ou pupilles à des préjugés mondains, aux désirs d'un ami, d'un protecteur ou d'un puissant de la terre. Malheureux enfants, que vous êtes à plaindre d'avoir des parents ou des tuteurs, qu'un impérieux devoir obligeait à vous élever dans la crainte du Seigneur et dans l'amour de sa sainte loi, et qui, au contraire, secouant pour eux-mêmes cette loi salutaire, se laissent égarer par la crainte et la vaine estime des hommes!

Et quand on considère attentivement la société elle-même, ne doit-on pas se convaincre davantage encore que le respect humain empêche beaucoup de bien et mène souvent à l'oubli du devoir? Nous ne craignons pas d'affirmer, N. T. C. F., que, sans le respect humain, la plupart des chrétiens seraient portés à la vertu, pieux et zélés pour le bien. Maintenant on s'approche rarement ou jamais des saints sacrements, parce qu'on redoute de se montrer religieux; on résiste au désir de mener une vie retirée et pénitente, on n'ose même pratiquer la vertu, pour ne pas s'exposer à la censure et aux railleries du monde. Que dans les sociétés on se permette de déchirer la réputation du prochain par la médisance, de blesser les mœurs par des paroles lubriques, de chanter des chansons lascives ou de tenir des discours attentatoires à notre sainte re-

ligion, il n'est presque personne qui ose reprendre les coupables et s'élever contre le mal. Trop souvent même il arrive qu'on se donne l'air de l'approuver et de l'écouter avec plaisir. A peine l'ami ose-t-il reprendre son ami et lui donner ces avertissements, dont il a le plus pressant besoin pour se sauver.

Notre mandement de carême de l'année dernière vous a mis sous les yeux, N. T. C. F., les malheurs que produit la fréquentation des cabarets, surtout à des heures indues: encore une fois, n'est-ce pas le respect humain qui fait durer un si grand mal? Si les cabarets se fermaient à l'heure convenable, oh! combien de désordres, d'excès et de crimes que l'ivresse entraîne après elle, ne prévendrait-on pas! Qu'il est donc déplorable que dans quelques communes, administrées d'ailleurs avec zèle et sagesse, il existe une si grande incurie à cet égard? Mais le respect humain, l'intérêt personnel peut-être et certainement la crainte de déplaire et le désir d'une triste popularité, empêchent, hélas! de tenir la main à la fermeture de ces lieux dangereux et de remplir un devoir dont l'accomplissement aurait les plus heureux résultats pour le bon gouvernement des communes, l'ordre des familles et le bien-être de la religion et de la société.

N'en doutons pas, N. T. C. F., si beaucoup de bien ne se fait pas, la faute en est au respect humain. Encore, si le mal s'arrêtait là! si le respect humain ne causait pas une infinité de maux, d'iniquités et de crimes! Mais hélas! combien de forfaits, combien d'actions infâmes n'a-t-il pas fait commettre dans tous les temps? A quel triste rôle n'a-t-il abaissé des hommes d'ailleurs sensés? A quelle extrémité ne les a-t-il point conduits? Si nous n'avions pas à craindre de trop nous étendre, combien d'exemples frappants de l'histoire sainte ne viendraient pas confirmer ces assertions? Nous pourrions vous y montrer un Adam qui, par complaisance pour sa compagne, transgresse la loi de Dieu et se précipite avec toute sa postérité dans un abîme de malheurs; un Aaron qui, pour ne pas déplaire aux Israélites, leur fait fondre ce veau qu'ils vont adorer, et devient ainsi l'auteur de la mort de plusieurs milliers de ces insensés; un Salomon, d'abord le plus sage des hommes, qui, pour plaire à ses femmes, se prosterne devant les idoles et se couvre de honte et d'ignominie; un Pilate qui reconnaît l'innocence de Jésus, qui avoue qu'il n'est point coupable des délits dont on l'accuse, et qui néanmoins condamne le Sauveur à mort et devient déicide, pour éviter la disgrâce de César dont on l'a menacé.

Mais qu'est-il besoin, N. T. C. F., d'emprunter à l'histoire ces exemples, quand il en est tant d'autres qui blessent nos yeux tous les jours? N'est-ce point par respect humain qu'on transgresse les commandements de Dieu et de son Eglise, qu'on pro-

fane les dimanches et les fêtes, qu'on enfreint la loi du jeûne, au point qu'on ne s'abstient pas même de mets défendus? N'est-ce point par respect humain qu'on omet jusqu'à la confession annuelle et la communion pascale! C'est pour plaire à leurs compagnons de débauche que bien des misérables se livrent aux excès de la boisson, à la médisance et aux conversations impudiques; qu'ils outragent la religion et ses ministres; qu'ils se jettent, en un mot, dans les désordres les plus révoltants. Combien même n'en est-il point qui n'aiment pas réellement le mal, mais qui se conduisent comme s'ils étaient criminels en effet, pour ne pas paraître singuliers; qui fréquentent les spectacles, les danses et les autres plaisirs dangereux, quoiqu'ils soient sans aucun attrait pour eux; qui permettent d'introduire et de conserver chez eux des journaux impies, d'impurs romans, des tableaux et des gravures obscènes, quoiqu'ils soient convaincus que leurs enfants, leurs serviteurs et leurs amis en sont vivement scandalisés?

Voulez-vous sincèrement vous sauver, T. C. F.? Il faut vous mettre au-dessus du respect humain et braver, le front calme et haut, la honte prétendue dont vous menacent les ennemis de la croix de Jésus-Christ. Cette honte, dit le Saint-Esprit, vous fera tomber dans l'abîme du péché, si vous la craignez; mais si vous la souffrez pour Dieu, elle vous méritera sa grâce et une gloire immortelle. Quelle lâcheté ne serait pas la vôtre, T. C. F., si vous vous abaissiez jusqu'à vous faire les esclaves de ces hommes, dont la conduite ne vous inspire sans doute que le mépris et le dégoût? Si vous devez soumettre vos paroles, vos œuvres, vos exercices de piété, toute votre existence en un mot, aux absurdes caprices d'un monde inconstant? Ah! s'il en était ainsi, nous devrions dire avec le Prophète-roi : *Ils tremblent de peur, où rien n'est à craindre.* (Ps. XIII, 5.) Ils tremblent à la pensée des censures et des moqueries de créatures aussi viles que misérables qui ne peuvent, sans la volonté de Dieu, faire tomber un seul cheveu de leur tête, et ils ne craignent pas ce Dieu, seul grand et redoutable, qui bientôt doit les juger rigoureusement et peut perdre dans l'enfer le corps et l'âme!

Avant de finir, nous devons vous faire remarquer encore, T. C. F., qu'en vain vous serez en garde contre le respect humain, si à une prière fervente pour obtenir la grâce de Dieu, vous n'ajoutez pas la fuite des occasions, où succomberait votre faiblesse. Une prière ardente et rarement interrompue vous rendra forts contre ce dangereux ennemi de votre salut. Priez donc le Seigneur, nous ne saurions trop le répéter, T. C. F.; priez-le qu'il vous fortifie contre le respect humain; conjurez-le de toute votre âme qu'il renouvelle en vous la grâce que vous avez reçue dans le saint sacrement de confirmation : grâce de force et d'énergie, qui, en faisant de vous d'intrépides soldats de Jésus-Christ, vous as-

sure la victoire sur l'enfer et le monde.

Et quant aux occasions que vous devez fuir à tout prix pour ne pas y succomber, elles se trouvent surtout dans la société de ces hommes ennemis de Dieu, qui osent dans leurs conversations blasphémer notre sainte religion, verser le ridicule sur ses augustes solennités, dénigrer les fidèles pieux et justes, élever les maximes corrompues du monde au-dessus de celles de l'Evangile; qui méprisent, en un mot, et foulent aux pieds tout ce qui est saint et vénérable. Comment serait-il possible de conserver un cœur pur dans ces écoles de corruption, quand le Seigneur nous dit si formellement : *Quiconque aime le danger y périra.* (Eccli., III, 27.)

Mais autant nous devons vous inspirer l'horreur de ces compagnies, dont l'air même est contagieux, autant sommes-nous obligé, T. C. F., de vous recommander ces sociétés si dignes d'éloges qui n'ont d'autre fondement que la vertu, ni d'autre but que la piété et l'amour du prochain; où le frère édifie son frère, l'aide et l'affermi dans la pratique du bien. (*Prov.*, XVIII, 19.) Là ne saurait exister cette crainte honteuse d'être ou de paraître trop religieux et trop fervent, mais tous y rivalisent de zèle pour servir Dieu et assurer leur salut. De telles associations sont des remparts sûrs et inexpugnables contre le respect humain. Et qui pourrait douter, T. C. F., que la société de Saint-Vincent de Paul ne soit par excellence une association si sainte? Société que la Providence divine semble avoir suscitée comme un préservatif et un remède contre la corruption générale du monde, et pour ses membres et pour les pauvres dont elle a soin. Oh! si nous n'avions pas à craindre de blesser leur modestie, quel éclatant éloge ne ferions-nous pas de ces nobles cœurs, dont l'unique ambition est de soulager et de secourir tous ceux qui souffrent. Peut-on voir, sans en être ému jusqu'au fond des entrailles, ces anges de paix et de charité qui recherchent l'indigence dans ses retraites les plus obscures, qui ont pour chaque peine un adoucissement et pour chaque douleur de douces paroles de consolation? Tandis qu'ils soulagent les misères corporelles, ils ne manquent point de relever l'âme par des conseils pieux et salutaires, et de ramener dans la voie de la vertu de malheureux égarés. Sociétés admirables! Combien n'est pas abondante la joie que nous éprouvons d'en posséder dans notre diocèse! Avec quelle ardeur ne désirons-nous pas de les y voir se multiplier et s'étendre!

X. MANDEMENT

Pour le carême de 1851.

SUR LES PROMESSES DU BAPTÊME.

Les noms glorieux que l'Evangile donne aux chrétiens prouvent assez, N. T. C. F., combien leur dignité est grande et sublime. Si nous écoutons le disciple bien-aimé, il

nous dira que les chrétiens sont les enfants de Dieu : *Considérez*, dit-il, *quelle charité nous a montrée le Père ; il veut qu'on nous appelle les enfants de Dieu et que nous le soyons en effet.* (I Joan., III, 1.) Consultons saint Paul ; il ne les nomme pas seulement enfants de Dieu, mais *héritiers de Dieu et cohéritiers du Christ* (Rom., VIII, 17), et encore, *les membres et le corps de Jésus-Christ.* (I Cor., XII, 27.) L'apôtre saint Pierre, à son tour, ne trouvant pas d'expressions assez élevées pour faire connaître la haute dignité des chrétiens, écrit ces paroles mémorables : *Vous êtes la race choisie, l'ordre des prêtres-rois, la nation sainte, le peuple conquis, afin que vous publiiez les grandeurs de celui qui vous a appelés des ténèbres à son admirable lumière.* (I Pet., II, 9, 10.) Et, comme si ce magnifique éloge était encore au-dessous du sujet, il déclare ailleurs que les chrétiens sont participants de la nature divine : *Divinæ consortes naturæ.* (II Pet., I, 4.)

« Reconnaissez donc votre dignité, N. T. C. F. » nous vous le disons avec Saint-Léon le Grand : « reconnaissez votre dignité. Et maintenant que vous participez à la nature divine, souvenez-vous de quel corps et de quel chef vous êtes devenus membres ; souvenez-vous que vous êtes transférés de la puissance des ténèbres à la lumière et au royaume de Dieu. Par le saint sacrement du baptême, vous êtes devenus le temple de l'Esprit-Saint : gardez-vous donc bien de le chasser de vos cœurs par le péché et de vous précipiter de nouveau dans l'esclavage du démon, tandis que vous êtes rachetés par le sang de Jésus-Christ ; car celui-là même qui vous a délivrés dans sa miséricorde infinie, vous jugera dans toute la rigueur de sa justice. » (S. Leo., serm. 1, de Nativ.)

La haute dignité à laquelle le saint baptême vous a élevés, N. T. C. F., vous impose de grandes obligations, comme ces paroles de saint Léon vous l'ont déjà fait comprendre. Dans le saint sacrement du baptême vous avez contracté des obligations graves et sévères. Ce sont ces obligations que nous voulons vous rappeler à l'approche du saint temps du carême.

Tous les saints Pères, qui ont traité du baptême, sont d'accord pour le regarder comme un contrat entre Dieu et les hommes ; contrat, dans lequel des deux côtés on s'est soumis à des obligations mutuelles. Dieu, disent-ils, s'y oblige à délivrer de l'esclavage du démon, l'homme qui reçoit le saint baptême, pour l'adopter comme son enfant et l'héritier de son royaume ; et l'homme de son côté s'oblige à ne reconnaître et à ne servir d'autre maître que Dieu seul ; et à cette fin, il renonce à Satan et à ses œuvres, au monde et à ses vanités, à la chair et à ses plaisirs : en un mot, à tout ce qui pourrait l'empêcher de se donner entièrement à Dieu et de le servir avec une fidélité

inébranlable. « Rappelez-vous en effet, N. T. C. F., les questions qu'on vous a faites au saint baptême ; rappelez-vous ce que vous y avez répondu. Vous avez renoncé au démon et à ses œuvres ; vous avez renoncé au monde, à son luxe et à ses plaisirs. Il n'est pas possible de tromper Dieu ou de méconnaître les promesses que vous lui avez faites (91). »

En vertu de votre saint baptême, vous êtes donc avant tout obligés, N. T. C. F., à reconnaître Dieu comme votre souverain Maître et à lui rendre fidèlement le service qu'il réclame de vous ; c'est-à-dire, vous êtes obligés à observer exactement ses préceptes et à mener une vie chrétienne et sainte ; car vous êtes engagés, dit le grand S. Basile, à régler votre vie d'après la loi de l'Évangile, loi de sainteté et de perfection : *Quisquis baptizatus est, obligatus est ad hoc, ut secundum Evangelium vivat* (92). Vous vous êtes engagés à être un disciple de Jésus-Christ, c'est-à-dire un homme qui s'efforce de mettre en pratique la doctrine de ce divin Maître et de suivre les exemples qu'il nous a donnés ; qui n'estime rien que ce que Jésus-Christ a estimé, qui n'aime rien que ce qu'il a aimé, qui méprise et déteste tout ce que Jésus-Christ a méprisé et détesté ; en un mot, qui travaille sans cesse à ressembler à Jésus-Christ, et, comme parle saint Paul, à faire paraître la vie du Sauveur dans la sienne. Cela est indispensable, au point que saint Cyprien n'hésite pas à dire que « personne n'est digne de porter le nom de chrétien, s'il ne tâche de suivre, autant qu'il est possible, les mœurs et la vie de Jésus-Christ. »

Il faut donc qu'un chrétien soit l'imitateur et même l'image vivante de Jésus-Christ, car baptisé en Jésus-Christ, il s'est revêtu de Jésus-Christ (Gal., III, 27) ; il doit s'efforcer de mener une sainte vie ; car c'est uniquement à cette condition que Dieu l'a appelé au christianisme et adopté dans son Église, selon la doctrine de l'apôtre saint Paul, qui écrit aux Thessaloniens : *Vous savez quels commandements je vous ai donnés, dans Jésus notre Seigneur, quand je vous ai reçus dans l'Église.* (I Thess., IV, 2.) Mais tous les commandements de l'Apôtre n'ont d'autre objet que l'accomplissement de la volonté de Dieu ; et quelle est cette volonté ? que vous soyez saints, dit-il : *Hæc voluntas Dei, sanctificatio vestra.* (Ibid., 3.) Votre sainteté est même la fin que Dieu s'est proposée, quand il vous a choisis avant la création du monde. (Ephes., I, 4.) Elle est la grande œuvre dont le Père éternel a chargé son Fils, et à laquelle le Fils a travaillé pendant toute sa vie, comme il le dit lui-même : *In his quæ Patris mei sunt, oportet me esse.* (Luc., XI, 49.)

Cependant, N. T. C. F., quand vous aurez pratiqué les vertus chrétiennes, vous n'aurez rempli que la moitié des obligations de votre baptême ; car, le baptême, dit saint

(91) S. AMB., *Lib. de iis qui init.*, c. 2.(92) S. BASIL., lib. II, *De bapt.*, quest. 4.

Cyprien (*Epist. ad Donat.*) n'est pas seulement la vie des vertus mais aussi la mort des vices. N'est-ce pas en effet dans le saint baptême que vous êtes morts au péché? N'est-ce pas dans le saint baptême que vous avez renoncé au démon et à ses œuvres, au monde et à ses vanités, à la chair et à ses plaisirs? N'est-ce pas dans le baptême et dans la confirmation que vous êtes devenus les soldats de Jésus-Christ, pour combattre les combats des forts? Les ennemis de Jésus-Christ sont aussi les vôtres, et comme il les a vaincus, il est de votre devoir de les vaincre à votre tour. Nous ne voulons pas vous le dissimuler, N. T. C. F., vous aurez une guerre continuelle et incessante contre le *prince des ténèbres*, contre cet ennemi qui vit dans la confusion et le désordre, qui ne connaît que haine et jalousie, et qui n'a rien tant à cœur que de vous rendre complices de ses crimes et de vous entraîner avec lui dans la perdition; contre cet ennemi que le prince des apôtres appelle un *lion rugissant qui rôde sans cesse autour de nous cherchant quelle proie il peut dévorer.* (I *Pet.*, V, 8.) Mais vous triompherez à coup sûr de cet ennemi, N. T. C. F., si vous refusez de lui adhérer, si vous le méprisez, si vous le fuyez avec horreur, si vous le combattez, et, si autant qu'il est en vous, vous en éloignez vos frères (93): en un mot, si ses œuvres sont pour vous des objets de haine et d'exécution.

Les œuvres du démon sont celles qui sont opposées aux maximes du saint Evangile; ce sont les principes faux et délétères d'un monde corrompu, ses usages pervers, ses vanités, ses spectacles, ses jeux, ses plaisirs, ses danses, ses parures immodestes et indécentes. Les œuvres du démon sont les vices: l'impiété d'abord, qui, s'étant fait un front de prostituée, ose la tête haute se montrer en public; l'irréligion et l'indifférence qui sont, hélas! si communes de nos jours, qui s'attaquent à tous les états et à tous les âges, et, comme un cancer, répandent leur venin de toute part; l'esprit d'orgueil et d'indépendance, l'égoïsme, la cupidité, la mauvaise foi, la passion effrénée des plaisirs. Voilà à quoi vous avez renoncé, N. T. C. F. Tous ces vices, qui n'ont jamais dominé autant qu'aujourd'hui, forment, pour ainsi dire, la redoutable armée que le démon a sous ses ordres et que vous devez combattre, en y opposant les vertus contraires: la foi, la piété, l'esprit de religion, de ferveur, de charité, de désintéressement, de sacrifice et de pénitence. Ranimez votre zèle, en vous souvenant de ces belles paroles de l'Apôtre: *La nuit de cette vie, si pleine de ténèbres, est déjà fort avancée et le jour de l'éternité s'approche. Quittons donc les œuvres des ténèbres, et revêtons-nous des armes de lumière. Marchons avec humilité, comme on doit marcher durant le jour. Ne vous laissez point aller aux débauches ni aux ivrogneries, aux impudicités ni aux dissolu-*

tions, aux querelles ni aux envies: mais revêtez-vous de notre Seigneur Jésus-Christ, et ne prenez pas soin de votre chair, jusqu'à contenter ses désirs déréglés. (Rom., XIII et seq.)

Ces dernières paroles de l'Apôtre vous avertissent, N. T. C. F., que la chair rebelle, qui est une partie de vous-mêmes, est particulièrement votre ennemi, que vous devez incessamment combattre. Un chrétien doit surtout trouver sa gloire à subjuguier sa chair et à la tenir dans la dépendance et la sujétion à l'esprit; car *la chair convoite contre l'esprit et l'esprit contre la chair, l'un est opposé à l'autre.* (Gal., V, 17.)

Votre combat est difficile, N. T. C. F.; nous devons l'avouer: il est dur à la nature corrompue de l'homme; mais combien n'est-il pas adouci par le secours que Dieu est toujours prêt à vous accorder, et qu'il vous accordera effectivement, si vous l'en priez? Oh non! *Dieu qui est fidèle, ne permettra pas que vous soyez tentés au-dessus de vos forces: mais il vous donnera avec la tentation les moyens d'en sortir victorieux.* (I *Cor.*, X, 13.)

Ne faut-il pas même convenir, N. T. C. F., que votre combat, quand on en considère la récompense, est utile et même désirable? La récompense que le Seigneur promet à ceux qui auront combattu loyalement est grande et glorieuse: c'est la gloire du ciel et l'éternelle béatitude elle-même. *Soyez fidèles jusqu'à la mort, dit le Seigneur, et je vous donnerai la couronne de vie.* (Apoc., XI, 10.) Et encore: *Le vainqueur sera revêtu de vêtements blancs et je n'effacerai pas son nom du livre de vie. Je lui donnerai de s'asseoir avec moi sur mon trône, comme je me suis assis moi-même sur son trône avec mon Père, après avoir vaincu.* (Ibid., 3, 21.)

Telles sont les obligations, N. T. C. F., que vous avez contractées dans le saint baptême: c'est d'après elles surtout que vous serez jugés au jour du jugement et que sera prononcée la sentence de votre félicité ou de votre réprobation éternelle. Ce sont donc là des obligations que vous devez sans cesse vous rappeler. Nous lisons que les chrétiens des premiers siècles conservaient avec soin dans leur souvenir les vœux qu'ils avaient émis au baptême: ils ne les oubliaient jamais et célébraient avec solennité l'anniversaire de leur baptême en le sanctifiant par la digne réception des sacrements et par toute sorte d'exercices de piété. Imités leur exemple, N. T. C. F.; gardez comme eux les promesses du baptême au fond de vos cœurs; renouvelez-les souvent, mais surtout à la fête de la Pentecôte, jour auquel l'Eglise accorde une indulgence plénière à ceux qui en font la rénovation. Ne laissez pas non plus, N. T. C. F., passer ce temps de grâce, ces jours de salut, sans vous renouveler en esprit, sans vous défaire du vieil homme et de ses œuvres, pour vous revêtir du nouveau, qui se renouvelle

pour la connaissance de Dieu et des choses de Dieu, d'après l'image de celui qui l'a créé (Col., III, 9, 10) ; car nous devons vous le répéter : Les grâces spéciales que Dieu daigne vous accorder ne se répudient pas impunément. Et que vous servira-t-il d'avoir joui des plaisirs du monde ? Que vous servira-t-il d'avoir possédé les richesses de ce monde ? Que vous servira-t-il d'avoir été comblés d'honneurs dans ce monde et d'y avoir exercé une grande autorité ? Que vous servira-t-il enfin d'avoir conquis le monde entier, comme dit le Sauveur, si vous négligez vos devoirs de chrétien et perdez votre âme ? Faites donc dans ces jours de salut de dignes fruits de pénitence. Quittez le chemin qui conduit à la perdition ; retournez à celui de la vertu, et que rien ne soit capable de vous en éloigner désormais.

XI. MANDEMENT

Pour le Carême de 1852

SUR LA PRIÈRE.

Nos très-chers frères,

Nous ne pouvons, à l'approche de la sainte quarantaine de la pénitence, vous faire de meilleure exhortation que celle renfermée dans ces paroles du divin Sauveur : *Demandez et vous recevrez, afin que votre joie soit parfaite.* (Joan., XVI, 24.) Déjà, pour satisfaire aux désirs de Notre Saint Père le Pape, vous avez commencé depuis la solennité de Noël, à adresser de ferventes prières à Dieu, afin qu'il daigne, dans sa bonté paternelle, envoyer d'abondantes bénédictions sur son Eglise et sur la société. Continuez ce saint exercice, redoublez d'ardeur, redoublez de confiance, et vous obtiendrez au-delà de vos demandes, de vos désirs, et votre joie sera parfaite, *ut gaudium vestrum sit plenum.*

La prière a été de tout temps l'exercice de prédilection des enfants de Dieu : ils savaient que la prière est l'échelle mystérieuse qui unit le ciel à la terre (Gen., XXVIII, 12), échelle par laquelle nos gémissements montent vers le trône du Très-Haut et en descendent convertis en grâces divines et toujours nouvelles, grâces de pardon, de sanctification, de lumière et de force, par lesquelles notre âme vit, croît en vertu, s'avance de clarté en clarté (II Cor., III, 18), parvient à l'union divine et au comble de la félicité.

Nos pères dans la foi, les saints de l'Ancien Testament, ont connu la grande puissance de la prière. Abraham l'apprit de Dieu même, quand priant, sur son ordre, pour le roi Abimelech, il vit ce malheureux prince délivré de châtiments que le Seigneur lui avait infligés. (Gen. XX, 17.) Loth la connut par sa propre expérience au moment qu'il quitta Sodome. Un feu vengeur descendait sur la coupable cité et devait détruire quatre autres villes, quand Loth dit au Seigneur : « Épargnez la petite ville de Segor, l'une de la pentapole afin que je m'y re-

tire et y vive en paix. » Cette courte prière faite avec confiance fut exaucée aussitôt ; Dieu changea son arrêt et Segor fut épargnée. (Gen., XIX, 20.)

Que ne pourrions-nous dire des prières de Moïse pour le peuple d'Israël au bord de la Mer Rouge, prières exaucées avant même qu'elles fussent passées du cœur de Moïse sur ses lèvres ? Le saint conducteur du peuple de Dieu, effrayé d'un côté par les cris séditeux des Israélites, et de l'autre par la vue du roi Pharaon et de son innombrable armée, garde le silence et son recueillement devant Dieu est appelé par Dieu même une prière. *Quid clamus ad me, dit le Seigneur, Pourquoi criez-vous vers moi ? Étendez la main sur la mer et divisez-la, afin que les enfants d'Israël marchent à sec au milieu de la mer.* (Exod., XIV, 15.)

Trois mois ne s'étaient pas écoulés depuis ce glorieux événement que Moïse obtint une preuve nouvelle et plus frappante encore de la toute-puissance de la prière. Le Seigneur, irrité par les murmures continuels des Israélites, résolut de les exterminer sans exception : il communiqua la sentence à Moïse et lui dit : *Quant à vous, je vous rendrai le père d'un grand peuple.* Que fera le saint conducteur ? Il se prosterne et demande grâce pour le peuple. Le Seigneur voyant son bras arrêté par la prière de Moïse, lui dit : *Laissez-moi et que ma vengeance s'allume ;* mais Moïse ne se lève pas, il continue à prier et arrache des mains de Dieu la sentence d'extermination. (Exod., XXXII, 10, 14.)

Nous ne vous expliquerons pas, N.T.C.F., la prière de Samson, de Jonas, de David, du roi Ezéchias, de Judith, des trois enfants de Babylone, de Daniel et de tant d'autres, mais nous proposons surtout à vos réflexions la conduite de la sainte reine Esther, qui obtint par sa prière, il y a vingt-trois siècles, ce que nous demandons de nos jours avec notre saint Pontife Pie IX, le bonheur de la société, la gloire de l'Eglise.

La pieuse Esther par une disposition providentielle était assise, à côté d'Assuérus, sur le trône de Babylone. Cependant un premier ministre ambitieux, irrité par la conduite du Juif Mardochée qui refusait de lui rendre les honneurs divins, jura que toute la nation juive périrait en un seul jour. Déjà il avait su arracher au roi le décret de mort ; le jour était fixé ; des courriers avaient porté dans les cent vingt-sept provinces du royaume des ordres précis afin que le treizième jour du douzième mois tous les Juifs fussent immolés. La sainte reine apprend la barbare sentence, mais que peut-elle, puisque l'entrée des appartements d'Assuérus lui est interdite sous peine de mort ? Elle n'a pas oublié les leçons des saints Patriarches ni perdu de vue les exemples des rois de Juda ; elle sait que le Seigneur tient dans ses mains le cœur des monarques. Elle donne en secret l'ordre de prier pour elle durant trois jours, elle-même s'humilie dans le jeûne et la

rière. Le troisième jour est là : il s'agit de l'existence de la société juive, de l'exercice du culte du vrai Dieu dans l'immense royaume de Babylone. Esther rassurée entre dans l'appartement du roi, et elle obtient non seulement sa propre vie et celle de tous les Juifs, mais encore l'extermination de leurs ennemis acharnés et la stabilité de la religion de ses pères.

Ces exemples de l'Ancien Testament pourraient suffire pour exciter dans nos cœurs une grande confiance et une ferme résolution de nous servir toujours des mêmes armes pour arriver à la même fin ; mais le divin Sauveur de nos âmes a daigné nous révéler plus particulièrement la toute-puissance de la prière et nous entraîner à ce saint exercice par son propre exemple.

Nous le savons, Jésus-Christ n'avait aucun besoin de la prière pour lui-même. N'est-il pas la lumière qui éclaire tout homme qui vient dans le monde ? N'est-il pas le guide des chancelants et le soutien des faibles ? Ne possède-t-il pas tous les trésors de la sagesse et de la science (*Coloss.*, II, 3) ? Néanmoins, nous voyons dans l'Évangile que Notre Seigneur Jésus-Christ pria souvent, qu'il pria dans toutes les occasions extraordinaires. Il passe quarante jours dans le désert avant de commencer sa prédication : il se retire et prie toute une nuit avant de faire le choix de ses douze apôtres : voulant rassasier cinq mille hommes en multipliant les pains, il lève les yeux vers son Père, et après cet éclatant miracle il retourne encore à la prière et va la faire sur une montagne loin de tous ses disciples : parvenu à la fin de sa carrière mortelle, avant de donner sa vie pour nous, il va prier à Gethsémani et achève son sanglant sacrifice par la prière et les larmes. (*Heb.*, V, 7.)

Il nous avait enseigné la nécessité et la toute-puissance de la prière. Il avait dit à ses disciples : *Il faut toujours prier et ne se laisser jamais de le faire* (*Luc.*, XVIII, 1) ; *demandez et vous recevrez, cherchez et vous trouverez, frappez et on vous ouvrira* (*Luc.*, XI, 9) ; et après la dernière Cène : *Jusqu'ici vous n'avez rien demandé, demandez et vous recevrez.* (*Joan.*, XVI, 24.)

Les saints apôtres puisèrent dans ces enseignements de leur divin Maître les plus vives exhortations à la prière. Saint Pierre écrit : *Continuez à faire des oraisons* (*I Pet.*, IV, 7). Saint Paul : *Présentez à Dieu vos demandes par des supplications et des prières accompagnées d'actions de grâces* (*Philip.*, IV, 6) ; et dans un autre endroit : *Persévérez et veillez dans la prière.* (*Col.*, IV, 2.) Saint Jacques : *La prière assidue et fervente du juste peut beaucoup.* (*Jac.*, V.)

Les Chrétiens ont toujours suivi ces conseils, toujours ils ont marché sur les traces de leur divin modèle : ils ont levé au ciel des mains pures (*I Tim.*, II, 8) pour en obtenir ce qu'ils ne pouvaient d'eux-mêmes. En effet, nous pouvons bien le répéter d'après le prophète Baruch, dans la voie de

Dieu et là uniquement se trouvent la prudence, la force, l'intelligence, la longueur des jours, la vraie vie, la lumière des yeux et la paix. (*Bar.*, III, 14.) C'est donc dans cette voie, dans cette intime communication avec leur Dieu que les chefs de l'Église et des États obtinrent la lumière pour leur direction ; que les docteurs reçurent la sagesse d'en haut, que les faibles se virent doués de nouvelles forces, que les martyrs puisèrent leur courage invincible.

Mais si les chrétiens priaient toujours, ils le firent avec une ferveur nouvelle lors des tempêtes qui vinrent assaillir la société et l'Église de Jésus-Christ, et leur prière éloigna les dangers, apaisa la tempête. Les annales de l'Église présentent des faits innombrables à l'appui de ces vérités, mais aucun n'est plus frappant que la victoire remportée par les supplications des fidèles au xvi^e siècle.

Un ennemi terrible menaçait à cette époque l'Église et l'Europe entière. Le peuple musulman, enflé par les nombreux triomphes qu'il avait remportés sur les chrétiens, ne connaissait plus de bornes à ses vues de conquête. Les nations étaient consternées et leurs chefs sans conseil, sans cœur. Cependant le pontife romain, l'immortel Pie V, parvint à unir les forces de plusieurs puissances européennes et s'imposa à lui-même les plus lourds sacrifices. Il stimula le courage des capitaines et des soldats, en leur promettant la victoire au nom de Dieu pourvu qu'ils s'adressassent au Seigneur et à la sainte Vierge Marie. Il pria lui-même instamment, excita les fidèles à l'exercice de l'oraison et prescrivit des prières aux monastères. La Reine des anges vint au secours de ses enfants le jour même qu'on faisait à Rome et dans beaucoup d'autres villes la procession de la fête de son saint Rosaire. Les vaisseaux chrétiens rencontrent ceux des Musulmans ; bientôt arrive l'ordre du combat, les matelots et toute l'armée, commandés par le prince Don Juan d'Autriche, fléchissent le genou, invoquent l'assistance du ciel, et après quelques heures de lutte anéantissent la flotte ennemie et tout l'orgueil du Croissant, dans le golfe à jamais célèbre de Lépante. Et afin que toutes les générations, jusqu'à la consommation des siècles, sachent que ce triomphe complet n'est dû qu'à la protection de Dieu, que de continuelles prières ont obtenue, il est manifesté par miracle au saint Pontife à l'heure même qu'il est remporté.

Un ennemi semblable à celui qui combattit l'Église au xvi^e siècle nous combat aujourd'hui. Des hommes, sortis du fond de l'abîme, ont ouvert la bouche pour blasphémer le Seigneur et ses œuvres ; ils attaquent à la fois les doctrines de la religion et la stabilité de la société, hommes pervers, déjà dénoncés au monde civilisé par les souverains Pontifes. Combattons-les par nos armes ordinaires, par nos armes invincibles parce

qu'elles sont divines, par l'humble et fervente prière.

Oui, continuons à faire violence à Dieu; que les pieux chrétiens redoublent de ferveur; que les ministres du Seigneur implorent la divine miséricorde et répètent souvent les paroles de l'Eglise: *Épargnez, Seigneur, épargnez votre peuple*; que les communautés religieuses dans tout notre diocèse ne cessent pendant tout le temps du jubilé, de demander la grâce pour tant de malheureux, le repos des états et la prospérité de l'Eglise; c'est en effet aux supplications des saintes communautés que le grand pape Grégoire attribue le bonheur du monde. (Lib. VII, epist. 26.)

Donnons à la prière ses deux ailes, d'après l'idée de saint Augustin (*in ps. XLII*), la mortification et l'aumône, afin qu'elle pénètre plus facilement les nues. Alors rien ne nous sera refusé : la tranquillité, la paix, le bonheur nous sont assurés.

XII. MANDEMENT

pour le carême de 1853.

SUR LA PERSÉVÉRANCE.

Nos très-chers frères,

Les jours spécialement destinés aux sériens méditatifs s'approchent, les saints jours du carême vont commencer. Durant cette époque de recueillement vous penserez à Dieu votre créateur, à Jésus-Christ votre divin rédempteur, à l'Esprit-Saint, le principe de tant de grâces spirituelles propres à sanctifier vos âmes. Vous penserez à ces dons célestes; vous en admirerez l'étendue, la force et la douceur, et ces méditations allumeront une vive reconnaissance dans vos cœurs.

De notre côté nous désirons appeler votre attention toute spéciale sur les grâces particulières que les deux jubilé ont procurés à ce diocèse et sur les meilleurs moyens de les conserver.

Dans le cours de l'année 1851 nous avons célébré successivement dans tous les doyennés le *jubilé dit de l'année sainte*, et cette année a été réellement sainte pour nos chers diocésains. Les grandes vérités de la foi, les règles de la morale chrétienne, les suites éternelles du jugement divin ont été annoncées dans toutes les paroisses; ces doctrines salutaires, qui raniment la foi, purifient les mœurs, excitent à la fuite du vice et à la pratique des vertus solides, ont retenti aussi bien dans les plus modestes églises de nos petites communes que dans les vastes temples de nos grandes villes, et le résultat a été partout le même, parce que Dieu a daigné bénir nos faibles efforts. Nous avons planté, beaucoup de zélés et prudents prédicateurs, beaucoup de confesseurs patients et charitables ont arrosé; mais celui qui plante n'est rien, dit l'Apôtre, ni celui qui arrose, mais tout vient de Dieu qui donne l'accroissement. (I Cor., III, 7.) Ce Dieu de bonté a eu pitié de nous et il a versé des bénédictions si variées que jamais, de mé-

moire d'homme, des fruits plus abondants ne sont venus consoler le cœur d'un évêque. Notre cœur s'ouvre pour vous, N. T. C. F., et nous vous communiquons cette surabondance de joie qui nous a enivrés, et qui aujourd'hui encore nous soutient dans les travaux continuels et si ardens de notre charge épiscopale.

Quelles sont donc ces bénédictions si spéciales? Quels sont ces fruits si extraordinaires?

D'abord, les prédicateurs envoyés par nous dans les paroisses ont été reçus partout, non comme des hommes, mais, d'après l'expression de saint Paul, comme des anges de Dieu. (*Gal., IV, 14.*) Dès la première instruction de ces anges de paix, les églises contenaient à peine les pieux fidèles qui s'empressaient autour de la chaire de vérité, désireux d'entendre la parole sainte, et cet empressement durait jusqu'à la clôture des instructions. Dans le cœur de ces innombrables fidèles se trouvaient réunies l'attention, la docilité, la dévotion : rien ne manquait de ce qui est nécessaire à une âme cherchant sa sanctification dans les instructions religieuses.

Cette première grâce fut suivie d'une seconde. L'intelligence, mieux éclairée par le divin flambeau de la parole de Dieu, entraîna la volonté à se soumettre parfaitement aux obligations du christianisme. Les fidèles s'approchèrent du saint sacrement de la pénitence avec les sentiments d'une profonde contrition, et allèrent de là recevoir avec une joie ineffable le corps de notre Seigneur Jésus-Christ dans la communion. Ceux qui s'en étaient rendus indignes par un attachement coupable aux passions, aux créatures, aux biens du monde, rompirent leurs funestes liens, éteignirent dans leurs cœurs les haines invétérées, rendirent aux propriétaires des biens injustement possédés, détruisirent leurs mauvais livres, brisèrent leurs statues obscènes; ainsi délivrés de honteuses chaînes et désormais libres, ils allèrent, eux aussi, recevoir dans son auguste sacrement ce Dieu de charité, qui, dans son immense bonté, leur avait rendu la liberté, cette liberté des enfants de Dieu, par laquelle nous avons acquis le droit de l'appeler du doux nom de Père, *in quo clamamus : Abba, Pater.* (*Rom., VIII, 15.*)

La réconciliation presque générale avec Dieu opérée dans ce diocèse est une grâce déjà si grande que nous ne pourrions jamais en remercier assez le Seigneur, et cependant durant l'année sainte elle n'a été qu'un premier anneau d'une chaîne de bienfaits nouveaux. Après la réconciliation est venue une grande ardeur pour la vertu et les bonnes œuvres. C'est depuis ce jubilé que la dévotion à la sainte Vierge mère de Dieu s'est beaucoup augmentée, et que le saint rosaire se récite avec tant d'édification dans beaucoup d'églises. C'est depuis ce jubilé que le zèle pour le culte public du très-saint sacrement de l'autel a été ranimé dans beaucoup de cœurs et tend à s'enflammer

de plus en plus. C'est depuis ce jubilé que la société de saint Vincent de Paul a pris un nouvel élan et s'est propagée avec une si admirable facilité dans nos villes et dans plusieurs grandes communes. C'est encore depuis ce jubilé que bien des écoles catholiques ont été fondées ou augmentées, et que de nouvelles classes de travail manuel ont été ouvertes pour les pauvres filles du peuple; œuvres de zèle, de charité, de piété, dont les semences ont été jetées durant les exercices de l'année sainte.

Nous entrevoyions déjà ces saintes œuvres, N. T. C. F., durant ces pieux exercices que nous voulûmes clore par nous-même dans toutes les villes du diocèse; nous sentions parmi vous l'opération du Saint-Esprit et nous nous disions souvent : *Heureuse la nation dont le Seigneur est le Dieu : heureux le peuple qu'il a choisi pour son héritage !* (Psal. XXXII, 12.) C'est surtout en conférant le saint sacrement de la confirmation aux adultes qui avaient négligé ce moyen de sanctification, que nous sentions notre joie se redoubler, et ce bonheur se renouvela souvent durant le cours de cette année; nous avons confirmé dans les diverses villes réunies 850 personnes adultes.

Tels sont les admirables fruits de salut recueillis dans le jubilé de l'année sainte, et ce jubilé a été presque immédiatement suivi d'un autre que vous avez célébré en 1852 au temps de Pâques. Il a été comme le complément du premier, il en a étendu et assuré les fruits.

Nous pouvons donc le proclamer avec une sainte confiance : Le Seigneur a changé la face de la terre confiée à notre vigilance pastorale; il nous a accordé le bonheur de réparer les ruines faites par nos ennemis spirituels; il a allumé partout l'amour des vertus et des bonnes œuvres; il a envoyé la paix et la joie à tous nos diocésains de bonne volonté.

Gloire au plus haut des cieux à ce Dieu des miséricordes, de qui sont descendues toutes ces faveurs; gloire éternelle à ce Seigneur de toute bonté dont la main a répandu sur nous de si ineffables grâces. Remercions-le tous les jours de notre vie et manifestons cette reconnaissance par un soin constant à conserver ses dons. Cherchons les moyens les plus propres à nous garantir des rechutes et à nous affermir de plus en plus dans la vertu.

Parmi les divers moyens de persévérance nous avons choisi les quatre suivants pour les proposer à votre piété : la prière, l'assiduité aux instructions religieuses, le fréquent usage des saints sacrements et la fuite des occasions du péché.

1° L'humble prière peut tout, et elle seule est propre à nous rassurer. La prière est une des nourritures de notre âme durant les fatigues de cette vie de combats, de dangers et de douleurs, et l'âme doit nécessairement succomber si cette nourriture spiri-

tuelle vient à lui manquer. Que sommes-nous de nous-mêmes? Que pouvons-nous par nos propres forces? Ignorance, erreur, faiblesse, voilà notre partage dans cette vallée de larmes; car combien de fois le chrétien ne s'écrie-t-il pas avec le Roi-prophète : *Au sein de l'abondance et de la prospérité je me disais : Je ne serai jamais ébranlé; ô mon Dieu, vous avez détourné votre visage de moi et j'ai été rempli de trouble.* (Ps. XXIX, 7.) Oui, nous sommes faibles de nous-mêmes; mais nous devenons forts par la prière; par elle nous recevons des forces divines, car le Seigneur nous dit par son prophète : *Ceux qui espèrent au Seigneur trouveront des forces toujours nouvelles; ils prendront des ailes et s'élèveront comme l'aigle; ils courront dans le chemin de la perfection sans se fatiguer et ils marcheront vers le ciel sans se lasser.* (Isa., XL, 51.)

Encore une fois, ne négligez pas un moyen si salutaire, si puissant et toutefois si simple et si facile. Déjà à diverses reprises nous avons expliqué cette vérité dans nos mandements, et si nous y revenons en ce jour, c'est uniquement parce que ce moyen de persévérance, et dès lors de salut éternel, nous paraît si sûr et si bien adapté à notre faiblesse. Priez le matin et le soir, avant et après les repas; priez surtout dans vos doutes, vos difficultés et vos tentations.

2° Le second moyen de persévérance est l'assiduité aux instructions religieuses faites par les curés et leurs coopérateurs d'après les besoins des paroissiens. Si les curés sont obligés par le commandement divin (94) d'enseigner les vérités de la foi, pour vous apprendre à fuir le mal et à pratiquer le bien, les fidèles de leur côté sont tenus d'écouter leur voix pastorale avec un cœur humble et docile. Cet enseignement religieux est la semence expliquée par Notre Seigneur Jésus-Christ dans l'Evangile. Oh ! N. T. C. F., ne laissez donc pas périr cette semence de salut, recueillez-la avec grand respect, conservez soigneusement dans vos cœurs tout ce qui vous regarde particulièrement; ayez soin que rien ne la suffoque dans son germe, que rien n'en empêche l'accroissement, et cette semence mystérieuse vous rapportera des fruits abondants, des fruits au centuple et dans cette vie et dans celle que nous attendons.

3° Employez encore le troisième moyen de persévérance, l'usage fréquent et salutaire des deux sacrements d'où découle le bonheur des chrétiens fervents. Ne vous contentez pas de vous approcher une fois par an du tribunal de la pénitence et de la sainte table. Il est vrai, par la confession annuelle et la communion pascale on remplit strictement le commandement de l'Eglise, et l'on évite les peines terribles infligées par notre sainte mère à ceux qui transgressent son statut; mais un ami dévoué de son Dieu n'a pas besoin d'un ordre sévère pour aller se

jeter dans ses bras et recevoir le baiser de paix ; il ne tarde pas d'une année d'aller s'unir au meilleur des Pères : il connaît trop bien sa faiblesse et ses immenses besoins pour s'éloigner si longtemps des sources de toutes richesses et de tout bonheur. Et vous aussi, N. T. C. F., comprenez bien vos véritables intérêts, comprenez les fruits de la confession et de la communion, et faites souvent usage de ces grâces, surtout au commencement du carême, d'après l'ancienne pratique de ce diocèse, afin que le jeûne, les mortifications et les bonnes œuvres de la sainte quarantaine soient plus utiles.

4° Le quatrième moyen de persévérance, sans lequel les trois autres ne réussiront jamais, est la fuite des occasions du péché, car la Vérité nous l'a dit : *Celui qui aime le péril, qui ne le fuit pas, y périra.* (Eccli., III, 27.) Qui donc ira se fixer dans une maison menaçant ruine ? Qui se confiera aux flots furieux de l'Océan dans une frêle barque ? Qui se couchera dans un lit rempli de serpents ? Personne ne sera assez insensé pour s'exposer à de tels dangers, car on aime la vie et on ne veut pas s'exposer sans motif à une mort certaine. Et l'homme qui ne fuit pas les occasions d'offenser son Dieu est-il donc moins insensé ? Le chrétien qui sait que telle occupation, que telle personne, que tel endroit le porte à pécher mortellement, voudra-t-il se rendre à cet endroit, voir cette personne, s'attacher à cette malheureuse occupation ? Non, mille fois non ; un chrétien digne de ce nom fuira, évitera, brisera tout ce qui l'entraîne au mal, parce qu'il connaît l'avertissement du Saint-Esprit : *Fuyez le péché comme on fuit à la vue du serpent ; si vous en approchez, il vous mordra : ses dents sont des dents de lion qui tuent les âmes des hommes.* (Eccli., XXI, 2.)

Fuyez, nous vous en conjurons, fuyez, vous tous qui avez déjà appris par une malheureuse expérience combien votre vertu est faible au milieu des dangers, et vous aussi qui entrez dans la vie du monde ne connaissant encore que l'innocence, ne soupçonnant pas les pièges dressés de toutes parts aux chrétiens de ce premier âge, écoutez nos avertissements paternels : des dangers sans nombre vous attendent, soyez sur vos gardes, ne prêtez pas l'oreille aux flatteurs, ne jetez jamais les yeux sur les vanités criminelles, ne croyez pas le méchant qui vous éloigne de la vanité chrétienne, de la candeur évangélique.

En finissant ces exhortations quadragésimales, nous nous adressons surtout à vous, parents chrétiens, à vous qui êtes les gardiens-nés de vos enfants, les gardiens appelés de Dieu même à la conservation de ce précieux dépôt. Eloignez de ces enfants tous les dangers, examinez attentivement à qui vous confiez leurs premières années, années de si grande importance, d'où dépend souvent le cours entier de la vie ; voyez bien à quelles mains vous confiez leur pre-

mière instruction, à quels instructeurs vous confiez leur apprentissage, dans quels ouvriers, quelles fabriques ou usines, vous les placez ; voyez surtout à quels maîtres vous remettez l'adolescent destiné aux études classiques et philosophiques, examinez bien si la doctrine destinée à votre fils est catholique et purement catholique, car une fois que l'intelligence est gâtée par des doctrines hétérodoxes, on réussit rarement à y ramener la lumière, la vérité et le calme.

Commençons tous avec courage le saint temps du carême, afin d'obtenir pour nous-mêmes et pour tous les fidèles du diocèse et de toute la sainte Eglise de Dieu un cœur reconnaissant, prudent, pieux, où le Seigneur verse ses douces consolations, consolations qui nous donnent un avant-goût des délices éternelles de la patrie.

XIII. MANDEMENT

Pour le carême de 1834.

SUR LE JEÛNE ET L'ABSTINENCE.

Jesus... cum jejunasset quadraginta diebus et quadraginta noctibus, postea esurit. (Matth., IV, 2.)

Jésus, après avoir jeûné quarante jours et quarante nuits, eut faim.

Nos très-chers frères,

Notre Sauveur Jésus-Christ, avant de commencer sa prédication, se retira dans le désert, y passa quarante jours sans manger et voulut y souffrir pour nous le tourment de la faim. C'est d'après cet exemple de leur divin maître que les apôtres instituèrent, dès le commencement de la sainte Eglise, le jeûne solennel qui précède la fête de Pâques, jeûne universel, jeûne salutaire, que nous vous annonçons toutes les années, en vous engageant à parcourir cette sainte quarantaine de pénitence avec fidélité, courage et allégresse.

Nous vous l'annonçons de nouveau en ce jour et nous vous conjurons de ne pas négliger ce grand moyen de sanctification ; nous désirons attirer votre attention sur le précepte ecclésiastique du jeûne, sur le jeûne du carême, des Quatre-Temps et des vigiles et sur les jours d'abstinence, afin qu'aucun de nos chers diocésains ne se laisse séduire en ce point par de fausses doctrines, afin qu'aucun n'ignore les salutaires effets de cette institution de l'Eglise.

Des hérétiques dans les premiers siècles réprouvèrent les jeûnes et les pénitences des fidèles, et des esprits égarés par une fausse philosophie sont venus renouveler de nos jours les anciennes erreurs. Mais ces docteurs modernes, plus audacieux que leurs devanciers, enseignent que le commandement de l'Eglise ne peut obliger, parce qu'il est, d'après eux, contraire à la saine raison, à la loi naturelle. Grande illusion ! Comment donc l'Eglise de Jésus-Christ, qui a l'assurance d'avoir jusqu'à la consommation des siècles l'assistance de son fondateur (Matth., XXVIII, 20), comment pourrait-elle faire des lois contraires aux devoirs naturels ? Erreur d'autant plus lamentable

qu'en attaquant un de nos dogmes, elle sape le fondement de tous les autres. Non, non : l'Eglise ne saurait se tromper : ce qu'elle défend est certainement défendu et devient par là même illicite : ce qu'elle ordonne doit être scrupuleusement observé ; et tout homme qui n'aura pas reconnu la sainte Eglise pour mère dans ce monde, en se soumettant filialement à son autorité, n'aura pas Dieu pour père au ciel, comme nous l'enseignent les saints Pères (95).

Mais pourquoi, dit-on, l'Eglise a-t-elle institué des jours de jeûne et d'abstinence ? En imposant ces pénitences, elle a été inspirée d'en haut, comme elle l'est dans toute sa discipline générale ; elle a suivi les désirs et les ordres de son divin Auteur. En effet, Jésus-Christ, vivant sur la terre avec ses apôtres, élevait souvent leur cœur, leurs pensées et leurs affections vers le ciel, mais il ne leur prescrivait rien de ces longues pénitences, de ces austères mortifications observées par quelques pharisiens et par les disciples de saint Jean-Baptiste, de manière que ceux-ci en furent scandalisés et dirent au Sauveur : D'où vient que nous et les pharisiens nous jeûnons souvent et que vos disciples ne jeûnent pas ? Que répondit Jésus-Christ ? Ecoutez bien ces grandes paroles. Il leur dit d'abord qu'il ne convenait pas que ses apôtres jeûnassent aussi longtemps qu'ils se trouvaient avec lui, le spirituel Epoux ; puis il ajouta : *Mais il viendra un temps que l'Epoux leur sera enlevé, et alors ils jeûneront.* (Matth., IX, 15.) Ce temps vint bientôt, l'Epoux leur fut enlevé quarante jours après la glorieuse résurrection, quand il monta au ciel, pour gouverner de là, restant notre Chef suprême et invisible, son œuvre immortelle pour le bonheur et la sanctification de ses enfants. C'est donc depuis l'Ascension de Jésus-Christ, depuis qu'il ne marche plus avec nous sur la terre, que les pénitences et les mortifications sont devenues nécessaires.

Vous le voyez donc, N. T. C. F., l'Eglise ne prescrit ces mortifications durant le cours de l'année que d'après la volonté de Jésus-Christ même. Si vous nous demandez pourquoi le divin Législateur a voulu que de semblables lois fussent faites, nous vous dirons, d'après l'enseignement des docteurs de l'Eglise, que bien des motifs l'y ont engagé, et que tous se rapportent à notre propre bonheur.

Le premier est la nécessité de payer les dettes contractées par nos nombreux péchés, dettes redoutables, dont les intérêts s'accroissent tous les jours et qu'il faudra payer dans l'autre vie, si nous n'avons pas soin de les éteindre dans celle-ci. Or, par ces œuvres de pénitence faites en esprit de soumission et en vue de plaire au Seigneur, nous payons déjà une grande part de ce que nous lui devons.

Le second motif est la nécessité de domp-

ter le corps, afin qu'il ne se rende pas maître de l'âme. Toute l'Ecriture nous parle de ce combat entre la chair et l'esprit, de cette lutte continuelle entre le bien que l'âme désire et le mal que les passions opèrent. *Je sens, dit saint Paul, dans les membres de mon corps une autre loi qui combat contre la loi de mon esprit, et qui me fait violence pour me rendre captif sous cette loi du péché qui est dans les membres de mon corps. Malheureux homme que je suis ! qui me délivrera de ce corps de mort ?* (Rom., VII, 23.) Et dans une autre Epître, l'Apôtre parlant de lui-même emploie ces fortes expressions : *Je châtie mon corps et le réduis en servitude, de peur qu'après avoir prêché aux autres, je ne devienne reprouvé moi-même.* (I Cor., IX, 27.) Si l'Apôtre des gentils, ce vase d'élection, appelé à porter le nom de Jésus devant les rois et les nations, craint encore son propre corps et le traite rudement, même après que Dieu l'a enlevé au troisième ciel, que n'avons-nous pas à craindre, hommes faibles et ignorants ? Que n'avons-nous pas à craindre des combats que nous livre la chair ? Il faut donc par les mortifications la réduire à l'impossibilité de nous nuire, et c'est là ce que la sainte Eglise nous inculque par sa doctrine, ce qu'elle nous fait obtenir par ses préceptes. Plus la fragilité est grande et plus aussi doit être constant cet esprit de pénitence qui seul peut la combattre et la vaincre.

Le troisième motif de la loi des mortifications est que ces exercices de pénitence augmentent dans l'âme les vertus chrétiennes et les mérites. C'est en les pratiquant courageusement qu'on devient plus chaste, plus pieux, plus charitable. Oui, tout le cortège des vertus chrétiennes marche à la suite de la pénitence humble et sincère ; les grâces spéciales, les privilèges extraordinaires sont accordés à l'esprit de mortification. En effet Moïse n'obtint-il pas après son jeûne de quarante jours la singulière faveur de recevoir de Dieu même les Tables de la Loi ? Et Elie n'obtint-il pas par une semblable pénitence la grâce plus grande encore de voir le Seigneur ? Et les enfants de Babylone ne furent-ils pas préservés des flammes de la fournaise à cause de leur abstinence, et n'y reçurent-ils pas des consolations toutes divines ? Ce que nous trouvons dans les pages de l'Ancien Testament est l'ombre des grâces que Jésus-Christ donne dans le Nouveau ; mais toujours est-il vrai que l'homme doit se délivrer de l'esclavage des choses visibles par un sincère esprit de pénitence chrétienne s'il désire participer aux faveurs divines.

Soumettez-vous donc, N. T. C. F., de tout votre cœur aux commandements de l'Eglise, observez autant que possible le jeûne et l'abstinence, et si de solides raisons vous privent du bonheur d'observer la loi en entier, gardez du moins ce qui vous reste possible

Ici nous croyons entendre quelques-uns de nos diocésains nous dire : Mais c'est toujours une loi difficile que cette loi de la pénitence. Que répondrons-nous à cette plainte ? La réfuterons-nous ? Non ; loin de nous la pensée de nier la difficulté de la pénitence ; mais, dites-nous, N. T. C. F., le mot même de pénitence n'indique-t-il pas une chose contraire à nos inclinations naturelles, une chose plus ou moins dure et pénible ? Et qu'y a-t-il d'étonnant que l'homme, après avoir outragé son Dieu, répare l'ontrage par une œuvre satisfaisante imposée ou recommandée par ce Maître suprême ?

Enfin nous trouvons un dernier motif qui doit vous engager à observer ponctuel-

lement le jeûne et l'abstinence, dans la maternelle bonté de la sainte Eglise, qui dispense avec tant de charité dans sa loi. Que de raisons admises par elle comme suffisantes pour la dispense ! Quelle indulgence dans les dispenses générales durant le carême, et depuis quelques mois quelle incomparable bonté dans la dispense de l'abstinence du samedi pour tout fidèle qui la demande, pourvu que le samedi ne soit pas un jour de jeûne !

Où, observez exactement, observez courageusement ce que l'Eglise vous prescrit, vous en recevrez la récompense dès cette vie et une récompense au centuple dans le ciel.

NOTICE HISTORIQUE SUR MGR DE DREUX-BRÉZÉ,

EVÊQUE DE MOULINS.

Mgr Pierre-Simon-Louis-Marie de Dreux-Brézé, aujourd'hui évêque de Moulins, descend de l'antique famille du même nom, et naquit au château de Brézé (Maine-et-Loire), le 2 juin 1811. C'est à Rome que ce prélat alla puiser la science sacrée comme à sa source, ainsi qu'il nous l'apprend dans la *Lettre pastorale* adressée à ses diocésains

pour son entrée dans son diocèse. Mgr de Dreux-Brézé était chanoine honoraire de la métropole de Paris avant sa promotion à l'épiscopat ; ce fut par ordonnance, en date du 28 octobre 1849, qu'il fut appelé à l'évêché de Moulins. Le Souverain Pontife le préconisa le 7 janvier 1850, et le sacre eut lieu à Paris le 10 avril suivant.

INSTRUCTIONS PASTORALES ET MANDEMENTS

DE

MGR DE DREUX-BRÉZÉ,

EVÊQUE DE MOULINS.

I. LETTRE PASTORALE

Pour l'arrivée dans le diocèse de Moulins.

SUR LE MINISTÈRE ÉPISCOPAL.

C'est avec confiance que nous venons à vous, nos très-chers frères, avec confiance en Dieu, avec confiance en vous. Nous connaissons l'insuffisance humaine : sans la grâce, l'homme ne peut rien dans l'ordre du salut, ni pour soi, ni pour autrui ; nous n'ignorons pas quelle disproportion existe entre nos forces et le fardeau qui nous est imposé ; mais nous espérons fermement que le divin Maître, en nous destinant au gou-

vernement de ce diocèse, nous aura ménagé les moyens de vous y servir avec utilité. Ayant tout fait sans nous dans cette transformation de notre vie, il daignera suppléer à ce qui nous manque ; sa toute-puissante action préparera vos cœurs à écouter favorablement et à suivre l'appel du nôtre. Telles sont les consolantes promesses que la foi adresse à l'obéissance ; elles nous fortifient devant l'immense responsabilité de notre ministère. Appuyé sur elles, nous osons considérer en face des devoirs dont l'aspect, sans cet appui, nous ferait trembler.

Ces devoirs, N. T. C. F., nous voulons aujourd'hui les méditer devant vous. Ainsi nous répondrons au soin touchant et fidèle avec lequel les vénérables dépositaires de l'autorité, dont la plénitude vient de passer en nos mains, vous en rappelaient naguère les droits (1). Il est juste en effet que ce respect, cette obéissance, ce concours empressé, ce dévouement dont on provoquait en vous les filiales inspirations, trouvent en nous un généreux retour. Pour vous montrer saintement accomplies les obligations de l'évêque, nous pourrions, N. T. C. F., nous borner à invoquer vos souvenirs; il nous suffirait de mettre sous vos yeux, de rappeler à vos justes regrets l'image vénérée du fondateur de ce diocèse, digne par sa foi qu'il avait confessée, digne par son zèle et sa prudence de placer les premières pierres et de disposer les bases d'une Eglise nouvelle. Laboureur infatigable, malgré le poids des années qui n'avaient pu abattre son dévouement ni son courage, il a défriché le champ du Père de famille, et, d'une main sûre et vigilante, ensemencé les premiers sillons creusés par ses labeurs. Appelé à travailler dans cet héritage si bien préparé, nous ne devons négliger aucune portion de la culture. Tout doit croître, se développer et mûrir par la persévérance de nos soins, par l'ardeur de notre amour. Tout nous est donné pour nous être un objet de constante tendresse et de perpétuelle sollicitude.

Quels sont donc, aux yeux de la foi, N. T. C. F., les devoirs d'un évêque? Le nom qu'il porte en exprime l'étendue. L'Eglise l'appelle gardien et pasteur : il est le gardien de la loi de Dieu, il est le pasteur des âmes. Chef d'un troupeau intelligent et libre, il le garde dans la vérité, il le guide loin des pentes de l'erreur. D'autres pasteurs veillent pour lui, mais lui seul tient la houlette, *proprius pastor*, suivant une parole du saint concile de Trente, c'est-à-dire pasteur de tous en général et de chacun en particulier.

L'évêque dirige le troupeau tout entier, les brebis comme les agneaux, les pères comme les enfants, les prêtres comme les laïques. Il doit le lait aux faibles, le pain aux forts; à tous, suivant leurs besoins et leurs épreuves, il doit l'aliment qui entretient dans les âmes la vie divine, à laquelle nous sommes engendrés par le baptême, et cet aliment, c'est la vérité. Une grande parole lui a été dite : *Euntes, docete omnes*, « Allez, et enseignez tous » (*Matth.*, XXVIII, 19), et il faut qu'il y obéisse.

Euntes, allez. En même temps que la mission est donnée par cette parole, son but principal, son constant exercice est déterminé, c'est l'enseignement. L'évêque doit instruire, instruire toujours et sans cesse, par ses paroles, par ses exemples, par ses moindres démarches, par son silence même; sa vie tout entière doit n'être qu'un long enseignement. Et quel enseignement, N. T.

C. F. Apprenez ce qu'il est, et reconnaissez que vous n'en pouvez recevoir ni de plus auguste, ni de plus important. Il s'agit de toute la vie et de toute l'éternité. Il s'agit de ce que vous devez savoir et croire et faire pour passer ici-bas dans la dignité et dans la paix, pour demeurer au ciel dans la gloire; il s'agit du présent et de l'avenir, des rapports de l'homme avec l'homme, des rapports de l'homme avec Dieu, rapports consacrés par l'auguste mystère de la Trinité, et le mystère fraternel de l'Incarnation; *Baptizantes eos in nomine Patris, et Filii, et Spiritus sancti.* (*Matth.*, XXVIII, 19.) D'où venez-vous? où allez-vous? Quels sont vos devoirs envers vous-mêmes, envers vos frères, envers ce Dieu si grand et si bon qui vous a créés. Il vous a créés pour le connaître, l'aimer et le servir. Comment le connaissez-vous, comment l'aimerez-vous, comment le servirez-vous? Par quel art tout divin, par quels miracles d'un amour infini a-t-il voulu, vous assignant une destinée si grande, vous donner les moyens de la remplir, malgré cette immense faiblesse et cette effrayante insuffisance que vous sentez en vous? Que fait-il, ce grand Dieu, et pour relever une nature primitivement déchue, et pour réparer sans cesse les ravages nouveaux qu'y opère sans cesse le péché? L'évêque vous est envoyé pour vous le dire : *Docentes eos servare omnia quæcumque mandavi vobis.* (*Ibid.*, 20.) En vous le disant, il vous révèle les préceptes donnés par Jésus-Christ à ses apôtres, il vous les révèle tels que le Sauveur les a donnés, tels qu'il les a commentés de sa propre bouche, tels que l'Eglise, assistée par lui-même d'âge en âge, se charge de les développer, suivant les circonstances et les temps : *Ecce ego vobiscum sum usque ad consummationem sæculi.* (*Ibid.*)

Ce sublime enseignement, N. T. C. F., n'exige ni les recherches, ni les artifices de l'éloquence humaine. Le langage de la conviction suffit. Dieu qui aime *les simples et les petits* (*Prov.*, III, 32), se met à leur portée, ou plutôt se plaît à les élever *jusqu'à l'intelligence de ses merveilles, qu'il cache souvent à l'orgueil des sages du monde.* (*Matth.*, XI, 25; *Luc.*, X, 21.) Pour nous, mes frères, nous pouvons dire comme le Prophète : *Nous parlons parce que nous croyons.* (*Psal.* CXV, 1.) Et nous serions étonné si la lumière qui inonde notre esprit et notre cœur ne portait pas dans le vôtre quelques rayons de cette foi si douce et si facile à laquelle veut ouvrir les yeux. Par une disposition de la Providence, dont nous ne pourrions jamais assez le bénir, c'est à Rome, au centre de l'unité chrétienne, que nous sommes allé puiser dans leur source même les vérités qu'il nous est ordonné maintenant de vous annoncer; c'est au pied de la chaire de saint Pierre, notre glorieux patron, toujours vivant et enseignant, dans la personne de son successeur, que nous avons com-

(1) Mandement de MM. les vicaires-généraux capitulaires, pour le saint temps de carême 1850

mencé et fut nos études sacrées; c'est là que notre raison, toute ravie des aimables clartés de la science de Dieu, que nous oserions appeler la science de la miséricorde, a connu toute la clémence de celui qui a dit: *Mon joug est suave et mon fardeau léger* (Matth., XI, 30); qui aimait à s'appeler le bon Pasteur (Joan., XI, 14), et disait de lui-même: *Je suis doux et humble de cœur.* (Matth., XI, 29.) Sainte Eglise romaine, mère et maîtresse de toutes les Eglises, et doublement la nôtre; Eglise de Pierre et de Pie IX, nous ne vous nommerons pas ici, vous de qui nous nous souvenons toujours, sans donner à notre cœur la joie de glorifier votre chef auguste, image si ressemblante de celui qu'il représente, par ses vertus, par ses douleurs, par son inébranlable mansuétude. Gloire à lui et gloire à vous! A lui, le profond hommage du plus filial dévouement; à vous, le témoignage d'une vénération sans bornes et d'une obéissance éternelle. Les erreurs et les excès d'une foule étrangère ou de quelques enfants égarés ne peuvent nous faire oublier les émotions de tant de pieux spectacles que nous a donnés si longtemps la Ville sainte. Nulle part ailleurs nous n'avons rencontré dans le peuple plus de piété unie à plus de simplicité chrétienne; nulle part, dans le clergé, de plus hautes vertus; nulle part, dans le savoir, plus de solidité; dans l'étude, plus de conscience; dans l'instruction des affaires, plus de calme et d'impartialité; nulle part, plus de respect et de soumission pour les dogmes, et en même temps plus de liberté à l'égard des simples opinions. Habitée à admirer les vertus et la science dans les plus glorieuses personnifications du clergé de notre pays, cette glorieuse portion du sacerdoce chrétien, notre jeunesse trouvait à admirer encore, et bien souvent elle eut la consolation de voir ses surprises partagées par les illustres visiteurs qui nous honoraient alors de leur paternelle affection.

Que Dieu, N. T. C. F., daigne resserrer chaque jour davantage les liens qui unissent la jeune Eglise de Moulins à cette mère auguste qui l'enfanta naguère dans sa fécondité toujours ancienne et toujours nouvelle; et qu'en retour de notre empressement à seconder ses moindres désirs, elle répande sur toutes nos œuvres les faveurs de prédilection, dont les derniers enfants jouissent dans la famille. *Morchant aux larges* (Psal. CXVIII, 45) *inspirations de son esprit*, votre évêque et son clergé rivaliseront d'une sainte émulation pour établir et consolider parmi vous le règne de la vérité, sans le mélange d'aucun préjugé de temps, de lieu, d'école; mais aussi sans aucune altération de la doctrine.

Pères et mères, vous nous aiderez à lui soumettre l'esprit et le cœur de vos enfants. Son triomphe sur leurs jeunes âmes, s'il leur assure la paix en ce monde et le salut en l'autre, vous donne à vous-mêmes l'unique garantie possible de joies constantes au foyer domestique, attristé ou déshonoré

bien vite, si la foi et la vertu n'en gardent le seuil. Nous ne pouvons ni ne voulons atténuer en rien l'autorité que l'ordre de la nature vous donne sur ceux qui sont à vous; mais nous vous rappellerons que, s'ils vous doivent respect et obéissance, c'est comme à l'image de l'autorité divine qui vous a confié leurs intérêts du temps, ainsi qu'à nous ceux de leur éternité. Vous nous aiderez aussi, nous et tous les dévouements associés au nôtre, chrétiens qui avez le bonheur de connaître le don de Dieu; vous nous aiderez, afin que nous en puissions répandre libéralement le bienfait. A cet apostolat direct ou indirect tout chrétien est convié selon la mesure de ses forces, de ses ressources, de son influence: car il faut que l'Evangile soit annoncé à tous, et non-seulement annoncé, mais expliqué, mais compris, mais goûté. Il le faut pour le salut du monde; et vous le savez, N. T. C. F., nos voix ne sont plus seules à le proclamer.

Gardien du troupeau comme il en est le guide, l'obligation de l'évêque est encore de réfuter par sa voix les décevantes nouvelles de tous les faux évangiles, et de prémunir les peuples contre toute interprétation erronée ou coupable de la parole de Dieu. En vertu de sa mission, et sans qu'il soit besoin d'aucune délégation humaine, il peut, il doit par lui-même, et par ceux avec qui il partage le gouvernement des âmes, veiller à ce que des conducteurs inexpérimentés ne présentent pas, comme des sources de vie, les eaux troubles dont les citernes du monde renferment l'amas corrompu. Chef d'une portion de l'Eglise militante, c'est de lui que tous les autres guides doivent prendre le mot d'ordre et la direction, afin de n'exercer jamais même dans l'étude et dans l'enseignement des sciences humaines. Si la faculté de partager les fatigues de l'enseignement profane n'appartient au clergé que de droit naturel comme au reste des citoyens, néanmoins tout homme de cœur appelé à ce sacerdoce laïque dont la responsabilité est terrible aussi, voudra l'exercer selon les vues de la religion. Maîtres de la jeunesse, souvenez-vous du divin Maître, souvenez-vous qu'il voulait qu'on laissât venir à lui les enfants. (Matth., XIV, 14; Luc., XVIII, 16.) Souvenez-vous que, s'adressant à ses apôtres, il s'écriait: *En vérité, je vous le dis, celui qui scandalisera un de ces petits qui croient en moi, mieux vaudrait pour lui qu'on lui attachât une pierre au cou, et qu'il fût jeté au fond de la mer.* (Matth., XVIII, 6.) Que vos leçons donc soient chrétiennes pour être utiles, qu'elles soient chrétiennes pour être vraies. L'harmonie doit régner entre la foi et la science, et jamais la parole humaine de la science ne contredira sans erreur et sans crime la voix céleste de la foi.

Nous n'ignorons pas, N. T. C. F., ce que permet la liberté civile: elle autorise des esprits abusés à préférer au dépôt de la foi leurs ignorances et leurs erreurs. L'Eglise se borne à lui demander pour la vérité la

même protection, et n'entreprend rien contre elle. Nous disons plus : l'Eglise ne la hait pas, car l'obéissance et le dévouement de ses enfants en deviennent plus méritoires. Pourvu donc qu'il y ait respect des limites tracées pour la sauvegarde d'intérêts purement temporels, chacun est libre, non devant Dieu, mais devant le monde; chacun peut répandre par la parole et par la presse des opinions que la vérité catholique réprouve d'accord avec la science et avec la raison. En déplorant un tel usage de la liberté, nous respectons la liberté. Si quelques oreilles se fermaient à nos avis, nous saurions nous taire, et nous borner à parler à Dieu, avec affection toujours, de ceux qui ne voudraient pas nous entendre. Mais en même temps notre voix retentirait plus forte pour dissiper des langueurs et des négligences funestes, moins excusables que jamais en un temps de liberté. Libre nous-même, comme *la parole de Dieu que rien ne peut lier* (II Tim., II, 9), ne nous laissant éblouir ni par le charme du talent, ni par le prestige du génie, et trop attaché à nos devoirs pour n'être pas au-dessus de toutes les craintes, nous vous rappellerions qu'il ne peut exister un second Evangile; et pour employer la sainte naïveté de l'Apôtre, nous dirions *anathème même à un ange du ciel, si par impossible il en annonçait un autre que nous.* (Gal. I, 8, 9.)

Mais ces craintes, que tant de faits justifieraient ailleurs, nous ne les éprouvons pas, nos très-chers frères. Nulle erreur contre la foi n'a dressé sa chaire parmi vous, nulle voix discordante ne se mêle publiquement au concert de vos voix qui honorent Dieu dans la langue de la véritable Eglise. Grâce à ce privilège, la vérité peut vous parler sans entraves; aucun murmure ennemi n'a prévenu contre elle vos cœurs tout catholiques et saintement fiers de l'être, et vous ne pourriez refuser de l'entendre que par une apostasie que nous n'avons point à redouter. Loin de là, nous avons de vous des *espérances meilleures et plus voisines du salut.* (Hebr., VI, 9.) Quand, dans nos fréquentes visites, nous irons bénir vos enfants et causer de vos âmes, assis à vos foyers, vous ne verrez pas en nous un censeur fâcheux, mais un ami répondant avec abandon à votre confiance. Vous vous confiez, nous le savons, à qui se confie en vous; c'est un des bons et nobles côtés de votre caractère, et nous osons dire qu'au moins sous ce rapport nous étions déjà de la famille, et que vous nous reconnaîtrez. Ah! croyez-le bien, N. T. C. F., si nous avons été assez mêlé au monde pour comprendre comment les mille séductions de l'erreur peuvent enlacer même des esprits élevés et des cœurs généreux, nous avons toujours vu aussi que, pour s'entendre, des cœurs droits n'ont qu'à se parler. Contre les souffrances de l'âme, ses anxiétés, ses doutes, la religion a des paroles d'un effet assuré, pourvu qu'on lui prête l'oreille avec bonne foi. Elle est faite pour vos cœurs par le

même Dieu qui les a formés, et il n'est pas au pouvoir du monde entier, il n'est pas en votre pouvoir même, de créer dans ces cœurs un mal *qu'elle n'y sache guérir.* (Sap., I, 14.) C'est là surtout, N. T. C. F., l'enseignement que nous voulons vous donner, c'est le trésor que nous irons vous offrir de la part de Dieu, et ce trésor, c'est la paix. *Pax vobis*, c'était le salut de Notre-Seigneur, c'est le salut des évêques. Paix au sein de vos familles, paix au sein de vos sociétés, paix avec vous-même, paix avec Dieu, N. T. C. F., ne reprenez pas celui *qui annonce la paix.* (Rom., X, 15.)

La paix est le fruit de la justice, et la justice est l'application égale pour tous d'une loi fondée sur l'intérêt de tous. L'évêque est législateur et juge : de ce double rôle découlent des obligations sur lesquelles nous passerons rapidement. En effet, dans la formation de la discipline ecclésiastique, ce code pratique de la société chrétienne, l'action de l'évêque n'est qu'une action de concours. A la tête d'une seule tribu du peuple de Dieu, dont le vicaire de Jésus-Christ est le chef, et, au besoin, le législateur suprême, l'évêque ne peut évidemment faire à lui seul une de ces lois qui obligent la société tout entière. A moins d'y être autorisé par une de ces coutumes que leur antiquité transforme en lois, il ne peut, même dans l'exercice de son autorité sur son peuple particulier, ni aggraver ni alléger le joug des lois générales; sa charge étant de les promulguer et de les appliquer, plus que de les porter. Seulement devant des intérêts urgents, et que la prudence n'a pu prévoir, il dispense momentanément d'une obligation qui conserve néanmoins toute sa vigueur; il ne l'affaiblit pas, il l'interprète pour rassurer les consciences devenues incertaines entre le besoin et la difficulté d'obéir. En même temps, sentinelle vigilante, il est autorisé à implorer l'appui d'une autorité plus universelle et plus haute que la sienne, lorsque l'invasion d'abus qu'il découvre dans son propre héritage, ou, dont il aperçoit les menaces autour de lui, lui semblent exiger ce rempart. Si l'Eglise assemblée ou consultée par son chef suprême, l'interroge sur une mesure à prendre, il donne son avis avec la sincérité du zèle et la maturité de l'expérience. Quant aux lois qu'il est en droit d'établir, le nom qui leur convient plus que tout autre est celui de règlement, et leur but n'est que d'assurer et de faciliter le parfait accomplissement de la législation générale. Ces sortes de prescriptions, utiles stimulants du zèle et de la piété, doivent devenir dans le diocèse un patrimoine durable, un objet d'affection et de saint orgueil; mais pour cela il est nécessaire qu'elles soient le fruit de la méditation, de l'expérience, du conseil, et d'un généreux concert pour la gloire de Dieu.

Les fonctions de l'évêque, en sa qualité de juge, sont d'une application plus personnelle et plus fréquente. Dans les ques-

tions de foi, où il ne s'agit pas de créer des vérités et des justices nouvelles et variables, comme la passion du jour, dangereux spectacle auquel le bouleversement des principes habitue nos esprits, plus peut-être que nous ne le croyons, mais où il s'agit de retrouver une vérité au milieu des poussières de l'erreur, et de l'en faire sortir pure et intacte, à l'aide de l'Écriture et de la tradition; dans les questions de foi, où l'on n'innove pas, mais où l'on décide, l'évêque prononce en premier ressort, et sa sentence vaut, et doit être obéie, jusqu'à prononcé contraire par une autorité ecclésiastique plus haute que la sienne. Il en est de même dans les applications, faites par lui à un de ses sujets spirituels, des lois générales de discipline; de même dans les arrêts qu'il prononce comme arbitre entre deux parties.

Certes, N. T. C. F., il est grand et magnifique, ce rôle de premier justicier dans une portion de l'héritage du Seigneur! Aucun gouvernement ne remplit de plus utile fonction; car gouverner n'est autre chose que rendre la justice, et en assurer le règne à tous les degrés de la hiérarchie sociale. Mais combien cette fonction imposante est redoutable et dure pour un cœur qui se sent dévoué à tous! Son exercice, en effet, suppose l'oubli, la profanation d'un devoir, un scandale, un débat d'intérêts, en un mot, une injustice commise ou voulue d'un côté ou de l'autre, peut-être de tous les deux, et cela entre des frères, également enfants de Dieu, *et hoc fratribus!* (I Cor. I, 8.) La charité ne peut-être l'indifférence entre le bien et le mal, entre le juste et l'injuste; elle frappe le coupable, mais avec quelle douleur pour elle-même! Vous le savez tous, pères et mères, qui avez été contraints de punir ceux que vous aimez et que vous ne cessiez pas d'aimer. Quelles soient rares pour nous, ô mon Dieu, les occasions d'exercer ce terrible pouvoir. Et, lorsqu'enfin il faudra s'y résoudre, faites asseoir à nos côtés, *judge des justices* (Psal. IX, 5), *les inspirations de votre divine sagesse* (Sap. IX, 4), afin que, par la maturité de l'instruction, la liberté de la défense, la patience à tout écouter avec un impartial intérêt, et la crainte salutaire de nous tromper, nous rendions de telles sentences qu'elles obtiennent l'acquiescement de ceux qui devront les subir. Mais plutôt, ô Dieu de bonté, accordez-nous cette grâce plus grande de guérir au lieu de punir, de réconcilier au lieu de juger et de faire régner l'amour encore plus que la justice dans cette famille dont vous avez voulu que nous fusions le père.

Nous sommes père, oui chrétiens, nous le sommes, nous le sentons à l'élan de notre cœur, à son impatience de vous le prouver; et puissions-nous vous en convaincre si promptement et si profondément, que vous redoutiez bien plus d'affliger le père, que d'armer le juge. Nous sommes père, et vous le verrez, Dieu nous donnera de vous le montrer par toutes nos œuvres.

Un père fait plus que guider, veiller, guérir, ordonner et juger: il fait tout cela, mais avec un soin, avec un accent qui n'appartient qu'à lui seul. Il fait plus encore: aucun des intérêts de ses enfants ne le laisse insensible et froid; il s'applique même à ceux qu'il n'a pas mission directe de servir. Ainsi l'évêque, père de nos âmes, s'unît par toutes ses sympathies aux intérêts de votre vie mortelle.

Si, de la région élevée où le maintient sa mission évangélique, il contemple, sans se mêler au bruit de vos discussions, le jeu des institutions humaines, il n'en jouit pas moins de toutes les gloires, de toutes les prospérités de la patrie. Il est heureux du bonheur de chacun, mais surtout il souffre des douleurs de chacun et de tous. Il lui appartient de dire avec saint Paul: *Quis infirmatur in vobis, et ego non infirmor, « Qui souffre parmi vous, sans que je souffre moi-même? »* (II Cor. XI, 29) Qui est victime d'un scandale, sans que je me sente embrasé d'une flamme ardente d'indignation et de compassion? *Quis scandalizatur, et ego non uror?* (Ibid.) Ah! sachez-le bien, N. T. C. F., l'Église de Jésus-Christ a pu avec joie se voir déchargée du surcroît de préoccupations, de périls et d'envies, suscitée contre elle par la confiance de nos pères; elle a pu renoncer aux distinctions et aux honneurs dont l'accablait la reconnaissance publique; elle peut, elle doit, quand la prudence le demande, se tenir à l'écart des affaires publiques et privées; mais jamais, non jamais elle n'abdiquera la tutelle des douleurs, des tribulations, du travail et des fatigues. Elle ne le veut pas, elle ne le peut pas. *C'est là sa part et sa légitime dans l'héritage.* (Psal. XV, 6.) Dans toute société chrétienne, d'après un oracle du saint concile de Trente, nulle coutume, même immémoriale, nul privilège et nul statut ne peuvent autoriser les fidèles à refuser à l'Église, ni un évêque à négliger le patronage de toutes les institutions secourables à l'humanité. (Conc. Trid., sess. 23, 8.) Si donc quelqu'un disait à l'évêque et à ses prêtres: Renoncez aux pauvres, ils répondraient ce que répondraient les apôtres à ceux qui leur ordonnaient, sous peine de mort, de renoncer à la prédication du nom de Jésus: *Non possumus.* (Act., IV, 16, 20.) Nous ne pouvons pas obéir à cet arrêt.

Ce n'est pas vous, N. T. C. F., qui songerez à nous imposer jamais une pareille contrainte. Déjà tous ceux qui parmi vous dévouent leurs bons offices publics ou privés au soulagement de l'infortune ont avec empressement invoqué notre concours. L'expression de ce vœu, transmis avec une telle unanimité, excite notre plus vive reconnaissance, et il nous est aisé de renouveler devant vous l'engagement déjà pris devant Dieu d'y satisfaire avec une infatigable sollicitude.

Le sceptre de la charité, le seul que l'Église retienne sur la terre, satisfait toute

son ambition, parce qu'il satisfait son cœur. Quelle mère ne préférerait à toutes les pompes du monde le bonheur de servir dans l'obscurité ses enfants malheureux? Lorsque l'Église aperçoit au front des siens l'empreinte de la souffrance et de l'épreuve, elle reconnaît aussitôt en eux ceux qu'elle doit servir avant tous les autres. Ce qu'elle a fait jadis, ce qu'elle a su recommencer malgré la modicité de ses ressources, nous apprend ce qu'elle saura faire encore le jour où, lassé de la suspecter et de la fuir, on voudra s'adresser à elle avec espérance et avec amour.

Après avoir enfanté la fraternité ici-bas, elle avait su en déterminer les devoirs, sans faiblesse et sans mensonge; et les rappelant à tous d'une voix ferme mais amie, elle n'avait jamais inquiété le droit. Pour mieux apprécier le double miracle de sa bienfaisance et de sa sagesse, considérez, N. T. C. F., les revers de la sagesse humaine. Sous le nom de philanthropie, elle s'était vantée de mieux dire et de mieux faire: dénigrant les efforts d'une action purement morale, et fière de son omnipotence temporelle, elle était parvenue à étendre sa main sur toutes les œuvres que leur caractère individuel et transitoire ne mettait pas à l'abri de ses envahissements; elle avait osé se constituer l'unique dispensatrice des secours que des sacrifices communs offraient aux indigences présentes ou que de prévoyantes sollicitudes réservaient aux douleurs futures. Alors les froids calculs de la prudence remplacèrent les généreux élans de l'amour, et des prévisions toutes mécaniques l'inventive et tendre compassion de chaque instant. Alors, aux ressources réputées trop restreintes des dévouements et des sacrifices individuels furent substituées les ressources de la fortune publique, regardées comme d'interminables trésors. Toutes les pensées se replièrent sur les satisfactions à donner aux besoins matériels, surexcités et multipliés partout sans mesure par l'importance qu'on leur attribuait; et on entreprit de les servir, non plus à l'aide de privations personnelles, mais par une méthodique répartition de la charge commune. Qu'arriva-t-il? En punition de ce mépris des célestes inspirations de la charité, on vit faillir toutes les combinaisons humaines. Pour la réfutation des promesses qui en avaient accompagné le pompeux étalage, d'autres doctrines se sont dressées sur ce piédestal, démontant avec une implacable logique l'éffrayante erreur du principe si témérairement admis. Actives à la poursuite de toutes ses conséquences, ne se laissant pas arrêter même par l'impossible, n'hésitant pas à se mettre en opposition avec l'ordre du monde physique et moral, avec les conditions de la nature humaine, avec les révélations de la prescience divine qui nous assure, par la bouche du Sauveur, qu'il y aura toujours des pauvres parmi nous (Math., XXVI, 11), ces doctrines ont ressuscité d'anciens rêves, mille fois réfutés par l'histoire; elles ont été plus loin que ne

l'avait osé la folie antique et païenne, et elles veulent détruire le monde pour en édifier un autre, où elles annoncent une égale répartition des jouissances d'ici-bas.

Sans approfondir ce sujet, qu'il nous suffise de vous dire, N. T. C. F., que l'humanité ne formera jamais une société parfaite et bienheureuse, qu'autant qu'elle y mettra généreusement en pratique deux devoirs dont aucune force extérieure ne peut procurer l'accomplissement: *Ce que vous voudriez que les hommes fissent pour vous, faites-le pareillement pour eux* (Luc., VI, 31), voici le premier; et voici le second: *Ce que vous auriez horreur que l'on fit contre vous, prenez garde de le faire contre autrui.* (Tob., IV, 16.) Que l'on cherche, que l'on imagine, que l'on essaie tout ce que l'on voudra, jamais une société ne sera paisible, si chacun ne s'y soumet au devoir passif de ne point nuire à autrui, au devoir actif de lui faire du bien. Que l'on cherche, que l'on imagine, que l'on essaie tout ce que l'on voudra, jamais loi humaine, jamais institution humaine, jamais force humaine n'obtiendra des hommes qu'ils s'aiment entre eux, ni qu'ils cessent de se nuire. Dieu leur permet de poursuivre de grands desseins, d'accomplir de grandes entreprises, de former et de réaliser de nobles et vastes conceptions; mais le miracle de maintenir ou de ramener les sociétés dans la justice, dans l'amour et dans la paix, il se l'est réservé.

Cet amour du prochain, amour envers tous, égal à celui que l'on a pour soi-même, l'Église a le privilège, sinon, hélas! de le faire universellement pratiquer, du moins de l'exiger et de le sanctionner. Dans les sacrifices que peut imposer une société humaine à l'un de ses membres à l'égard des autres, il y a une limite bientôt atteinte, et qui ne peut être franchie qu'aux dépens du droit, c'est-à-dire de la justice. Il y en a une encore à observer, sous peine de détruire et la liberté du bienfaiteur et celle de l'assisté, et le mérite du premier et la dignité du second. Il y en a une autre qu'on ne méprisera point sans encourager la lâcheté et la paresse, sans décourager de nobles fiertés et de généreuses réserves; il y en a une enfin aux inquisitions vexatoires et impossibles, aux constatations publiques des ressources et des excuses de chacun; il y a une limite surtout, et devant cette pensée nous nous arrêtons avec répugnance, il y a une limite, il le faut espérer, au choix des jouissances à promettre et à imposer à l'humanité, sans trop de mépris pour elle.

Si l'Église n'a pas à redouter dans sa bienfaisante action ces impossibilités et ces écueils, c'est que fille du ciel, épouse de Jésus-Christ, vivifiée par les saintes ardeurs de la charité qui l'a fait descendre jusqu'à nous, elle est chargée de défendre sur la terre des intérêts d'un ordre supérieur à des intérêts périssables et toujours irrités entre eux; c'est qu'elle subordonne toujours, sans distraction, le service du corps au service de l'âme. D'une voix dont les

commandements ont pour sanction l'éternité, elle peut porter des lois dont l'œil inévitable de Dieu surveille la sincère exécution. Elle peut donner à chacun, pour en jouir au ciel, l'appoint de la patience ou de la privation qu'elle lui demande; et en vertu de ce bienfait elle peut, sans ironie et sans insulte, convoquer à un fraternel commerce toutes les abnégations et non toutes les jouissances, toutes les humilités et non tous les orgueils. Oui, N. T. C. F., c'est uniquement par une noble émulation de dévouements et de sacrifices qu'ont été soulagés jusqu'ici, et que peuvent l'être encore les maux du genre humain, et c'est en l'entretenant, en redoublant son généreux essor parmi vous, que nous comptons exercer le plus touchant emploi de notre paternité.

Avec la même franchise de langage que nous nous honorions d'employer près de ces amis que nous avons quittés pour venir au milieu de vous, franchise qui ne leur a pas déplu, nous en attestons la croix qui brille sur notre poitrine, avec cette franchise qui sied entre les enfants de Dieu, nous vous parlerons à tous de vos devoirs réciproques dans la famille chrétienne. En traitant avec les uns de leurs intérêts célestes, nous leur rappellerons les intérêts terrestres de leurs frères, et aux autres nous rappellerons l'empressement que leurs aînés mettront à les assister, à les aider, à les servir. Incapable, moyennant la grâce de Dieu, de nous abaisser à une flatterie qui n'est que le mensonge du dévouement; incapable d'appeler bien ce qui est mal, et mal ce qui est bien (*Isa.*, V, 20); incapable d'appeler droit, justice et liberté ce qui ne l'a jamais été et ne saurait le devenir, nous saurons mourir, s'il le faut, plutôt qu'une telle faiblesse souille jamais nos lèvres. Mais aucune faiblesse non plus, aucun ménagement humain ne nous fera éprouver d'embarras à proclamer les préceptes si pressants de l'Évangile sur la charité, parce qu'entendus comme ils doivent l'être, ils ne sont pas moins un gage de sécurité pour les uns, que de consolation pour les autres. Choissant pour chacun dans le code de la vérité l'article qui le concerne et qu'il ne peut transgresser sans perdre son âme, nous le lui montrerons avec l'accent de l'affection et de la conviction; nous deviendrons nous et notre clergé les instigateurs, les collecteurs, les distributeurs de ces volontaires tributs, de ces réciproques services dont l'échange est le but de la société humaine, dont la répartition pressée et parfaite est le fruit de la solidarité chrétienne, solidarité indispensable au bonheur et à la vie entre les peuples, comme entre les individus. Par un attachement égal à tous, par une égale sollicitude pour tous, nous nous donnerons tout à tous avec l'équitable et active affection d'un père.

Voilà les devoirs de l'évêque, comme pasteur. Il semble qu'il ne puisse en exister ni au delà, ni au-dessus. Cependant,

N. T. C. F., en arrêtant vos regards sur cette face de sa vie, vous en ignorerez encore le côté le plus sublime et le plus touchant. Jusqu'ici vous ne l'avez considéré que dans son gouvernement extérieur et public, il faut de plus sonder son action intime, trop souvent oubliée, ignorée, mais réelle et efficace. Vous l'avez vu tourné vers vous de la part de Dieu, sa providence et sa loi à votre égard; il faut le voir maintenant tourné vers Dieu pour vous, dans le secret langage d'une prière qui ne cesse jamais. (*Heb.*, VII, 25.) Il faut le voir revenant de Dieu vers vous, retournant de vous à lui, intermédiaire nécessaire, par les mains duquel tout doit monter et descendre dans ce commerce continu d'hommages et de bienfaits établi entre nos âmes et la divinité.

L'évêque, en effet, est plus que pasteur; il est pontife, et le seul également dans son diocèse à qui ce titre appartient; or le pontife, selon l'apôtre saint Paul, est choisi entre les hommes pour tout ce qui regarde le service de Dieu, et c'est à lui d'offrir des dons et des sacrifices pour les péchés. (*Hebr.*, V, 1.) Gémissant lui-même sous le poids de l'infirmité commune, il a appris la compassion à l'égard de toutes les faiblesses et de toutes les erreurs (*Ibid.*, 2), aussi sa mission est-elle une expiation, une intercession, une propitiation incessante pour lui-même et pour son peuple. Cela est si vrai qu'aucun office du sacerdoce n'est licite ou valide, que s'il est accompli dans sa communion.

Médiateur temporel et représentant pour vous du Médiateur universel et éternel, rien dans sa vie n'est plus à lui-même, tout est à Dieu et à vous. L'abnégation est son partage. Par l'oubli de tout intérêt qui n'est pas celui de Dieu ou le vôtre, il doit s'efforcer d'attirer en lui la plénitude des grâces divines, afin d'en répandre partout la surabondance (*Joan.*, I, 16), et que chaque faveur du ciel tombée sur lui rejaillisse en flots de bénédictions sur vous. Mais ce serait peu de s'oublier, il faut qu'il se sacrifie, qu'il joigne à la pratique du renouement l'amour des souffrances; qu'il soit patient, et que, se consumant enfin pour ceux qui lui sont donnés, il devienne sur sa croix invisible la victime de leur salut. (*Hebr.*, V, 9.) Que dirons-nous de plus, N. T. C. F.? Avec les restrictions que son rang dans la hiérarchie apporte à son pouvoir, avec la différence qui existe entre le reflet et la lumière, entre le canal et la source, entre le serviteur et le maître, l'évêque est dans son diocèse, ce que Jésus-Christ fut et demeure dans le monde entier. Dignité sublime, sans doute, aux yeux de la foi, sublime dans sa majesté, même à la réflexion qui la considère sans y croire encore, mais aussi formidable responsabilité! Comment aurions-nous osé rechercher l'éclat d'une telle charge? Comment ne tremblerions nous pas d'en être investi, même après avoir vu que Dieu nous appelait lui-même, et venait nous chercher? Redoublez vos prières, âmes saintes à qui

la foi révèle quelque chose de l'immensité de notre fardeau ; priez pour votre guide, pour votre pasteur, pour votre pontife ; priez pour qu'il sache prier ; dévouez-vous pour qu'il sache se dévouer ; entretenez en vous le feu de la charité, pour que ce feu divin le brûle et le consume : car *le peuple fait le prêtre, et le prêtre fait le peuple à son tour* (Isa., XXIV, 2), c'est la parole pleine de lumière du prophète Isaïe.

O cœur de mon Maître, cœur de Jésus, symbole et source de toute charité, de tout dévouement chrétien, de toute expiation, de toute réconciliation au ciel et sur la terre, pour nous aider à remplir tant de devoirs, aidez-nous à vous imiter. *Cœur humble et doux* (Matth., XI, 29), c'est dans notre ville épiscopale, que s'éleva le premier autel où fut honorée votre image ; de la même ville et du même lieu, s'élança vers le ciel la mère de ces vierges élues auxquelles il fut inspiré de vous ménager un culte à part. C'est à Moulins encore que s'élève maintenant la première église monumentale qui vous soit dédiée sur la terre, création magnifique de la foi, de la piété et de l'art qui sera digne du beau nom qu'elle aura le privilège de porter, et qui bientôt, nous l'espérons, deviendra, par la faveur du souverain pontife, le centre béni, la source féconde de toutes les œuvres inspirées par votre amour.

Dans ce concours de circonstances heureuses nous voyons une promesse de tout le secours dont nous avons besoin et que nous implorons. Notre première pensée, quand s'est offerte à nous l'immense étendue de nos nouveaux devoirs, a été de chercher toute notre force en vous, ô cœur de Jésus. Nous proclamons en ce grand jour de notre vie le vœu solennel de vous appartenir ; nous vous consacrons à jamais notre personne et, renouvelant le vœu de notre pieux prédécesseur, nous vous consacrons aussi notre diocèse. Ouvrez-vous donc à nous, cœur adoré et seul adorable, cœur *d'où découla l'eau et le sang* (Joan., XIX, 34), l'eau qui lave les péchés, le sang qui vivifie toutes les œuvres et leur fait produire des fruits d'immortalité.

Jésus, père des pauvres, qui *vous lassiez à parcourir les chemins* (Joan., IV, 6) de la Judée, guérissant tous les maux, apaisant toutes les douleurs, remettant tous les péchés ; que votre cœur nous inspire cette commisération infatigable et infinie pour les pécheurs et pour les malheureux. Jésus, lumière des cœurs, qui par vos paroles et par vos larmes saviez relever vers le ciel les âmes les plus abaissées et les plus attachées aux choses de la terre, donnez-nous ces paroles et ces larmes du cœur qui triomphent de tous les endurcissements et de tous les aveuglements.

Pour être plus sûrement exaucé, nous nous adressons à vous, ô Marie, *pleine de grâce* (Luc., I, 28), patronne du diocèse, dans le grand mystère qui rappelle au peuple chrétien ce jour béni entre tous les jours auquel cette parole vous fut adressée, jour

dont l'anniversaire fut trois fois béni pour nous, puisqu'il est celui de notre adieu définitif au monde, de notre sacerdoce et de notre entrée en possession de l'autorité épiscopale ; du haut de ce sanctuaire que nous avons fait la promesse de ne pas laisser plus longtemps inachevé, ouvrez vos mains et répandez la grâce du salut sur le troupeau et sur le pasteur ! Notre prière près de vous est appuyée par notre saint patron de qui nous tenons le droit d'avoir pour ce diocèse un cœur de pontife et de père ; elle l'est aussi, nous en avons la confiance, par tous les saints en l'honneur desquels s'élève un autel sur la surface du territoire, par tous les anges et archanges, gardiens de chaque église, de chaque localité, par tous les anges gardiens de l'âme de chacun de nos enfants et de nos frères ; elle l'est par tous ceux qui, ayant eu pour nous quelque amitié sur la terre, nous la conservent au ciel ; elle l'est en particulier par les deux saints archevêques que nous avons servis et aimés tour à tour, dont l'un fut une image ressemblante de saint Vincent de Paule et de Fénelon, dont l'autre messager de réconciliation et bon pasteur donna sa vie pour ses brebis.

Vous priez aussi, N. T. C. F., vous demanderez aussi à Notre-Seigneur, par la médiation de Marie, de nous donner un cœur selon le sien, selon le vôtre, selon les besoins de chaque âme qui nous est confiée. Vous priez avec une infatigable persévérance, vous, saints anachorètes, dont l'assistance près de Dieu est une de nos espérances, et sera une de nos plus douces consolations. Dans votre solitude, pendant que nous combattons, vous élèverez vos mains vers celui qui donne de saintes victoires. Si le privilège, accordé par l'Eglise à votre vie angélique, exempte nos vertus du contrôle de notre autorité, il n'exempte pas votre charité du soin de prier pour le diocèse qui vous possède, pas plus qu'il n'exempte notre reconnaissance et notre admiration du soin de vous défendre et de vous protéger. Vous priez, vous aussi, ministres du Seigneur, soldats et chefs de la milice sainte, que nous sommes appelé à l'honneur de commander. Nous connaissons votre zèle et vos solides vertus, et nous savons ce que nous en pouvons attendre pour le salut des âmes dont nous partagerons la garde avec vous. Vous priez enfin, communautés sacrées, associations pieuses, dévouements isolés qui vous consacrez à tous les travaux de l'apostolat, à toutes les œuvres de la charité, depuis l'éducation de la jeunesse, espoir du sanctuaire, jusqu'à l'asile consolé par vous du pauvre mourant. Que Dieu vous exauce dans les vœux que vous formerez pour nous, et qu'en retour il *vous fasse croître et vous multiplier* (Gen., XXVIII, 3), vous et vos bienfaits, en proportion de tous les besoins que vous seuls pouvez secourir ! Que par la sainte émulation de vos prières, par l'ardeur toujours plus grande de votre foi, l'Esprit de Dieu *descendant sur*

cette terre en renouvelle la face (Psal., CIII, 30), et que, faisant fructifier partout les germes du salut, il la couvre d'une moisson abondante pour l'éternité. Tel est le vœu que nous formons en vous donnant, de toute l'affection de notre cœur, notre première bénédiction.

Donné à Paris, le 14 avril 1850.

II. MANDEMENT

Pour le carême de 1851.

SUR LE JEÛNE DU CARÊME.

Il nous a semblé bon, N. T. C. F., en vous ouvrant pour la première fois la carrière solennelle de la pénitence, de vous enseigner la véritable doctrine de l'Eglise, touchant l'œuvre principale qu'elle a coutume de recommander pendant ces saints jours. Vous comprenez qu'il s'agit du jeûne, dont la pratique soulève, dans l'esprit de plusieurs chrétiens, deux sortes de difficultés d'une nature toute différente. Les uns, hélas ! sans comparaison les plus nombreux, en nient l'utilité, les autres l'exagèrent ; les premiers trouvent mauvais que l'Eglise en ait imposé l'obligation aux fidèles, les seconds supportent malaisément qu'elle en atténue les rigueurs ; les uns et les autres se trompent : les premiers, parce qu'ils n'ont pas étudié les sages motifs qui dirigent l'Eglise dans les commandements qu'elle donne ; les seconds, parce qu'ils ne pénètrent pas les sentiments de son cœur maternel dans les adoucissements qu'elle autorise. Ceux-ci la croient trop faible, alors qu'elle est seulement tendre et miséricordieuse ; ceux-là l'estiment trop sévère, alors qu'elle n'est que charitablement prévoyante. Et ainsi, comme Jésus-Christ son chef, elle se voit en butte à la contradiction universelle, tandis qu'elle ne devrait exciter qu'un universel amour.

Pour comprendre l'utilité du jeûne, c'est-à-dire de cette privation d'aliments que l'Eglise nous impose à certains jours, il faut, N. T. C. F., élever plus haut vos pensées, et reconnaître auparavant la nécessité d'un autre jeûne, dont celui de la sainte quarantaine n'est qu'un démembrement et une partie : jeûne obligatoire pour tout fidèle, indépendamment des prescriptions de l'Eglise, qui même n'a ordonné le jeûne particulier du carême que pour assurer, en le facilitant, l'accomplissement de l'autre jeûne, indispensable à qui veut opérer son salut et arriver au ciel.

Ce jeûne dont vous vous étonnez peut-être d'entendre parler, et que vous êtes tentés de regarder comme une obligation inconnue, c'est Dieu lui-même, N. T. C. F., qui nous le recommande en nos Ecritures : *Voici le jeûne que j'ai choisi, dit le Seigneur : Rompez les chaînes de l'iniquité, portez les fardeaux de ceux qui sont accablés, donnez aux affligés la consolation, brisez les liens des captifs, partagez votre pain avec celui qui a faim, recevez dans votre maison les pauvres et ceux qui n'ont point d'asile ; lors-*

que vous verrez un homme nu, recouvrez-le, et ne méprisez pas votre chair (Isa. LVIII, 6 et seq.) en méprisant le pauvre, votre frère sur la terre, parce qu'il a avec vous un même Père dans le ciel.

Et d'abord, ne soyez pas surpris, N. T. C. F., si le Saint-Esprit, parlant de cette vie si sainte, si éloignée de tout péché, si charitable envers le prochain, lui donne le nom de jeûne. Qui ne sait en effet que les passions ont leur ivresse, plus dangereuse, sans comparaison, que celle produite par le vin et la nourriture ? « La colère est une ivresse, dit saint Basile, qui rend l'âme folle et insensée plus que la boisson ne saurait le faire ; le désespoir est une ivresse sous laquelle la raison est comme absorbée ; la pusillanimité est une ivresse qui enlève aux hommes et aux événements leur véritable physionomie, et fait paraître redoutable ce qui ne doit inspirer aucune épouvante. » (S. BASILE, serm. 1 *De jejunio*.) L'avarice est une ivresse qui obscurcit l'entendement, ôte à la raison sa liberté, enlève au jugement sa rectitude. Ne parlons pas d'autres passions dont le nom ne doit même pas être prononcé parmi les fidèles (Ephes., V, 3) ; on ne voit que trop tous les jours de quoi elles sont capables, on connaît dans quel enivrement elles plongent ceux qui s'y abandonnent, on sait que cet enivrement a, comme celui dont le vin est la cause, ses hallucinations et ses vertiges, et on peut dire, si moins que lui, il a ses emportements et ses fureurs.

Puisqu'il en est ainsi, N. T. C. F., « celui-là jeûne donc véritablement, au témoignage de saint Jean Chrysostome (*Serm. de jej.*), qui s'abstient du péché, » qui combat ses passions et qui leur résiste ; et c'est là, à parler en rigueur, le jeûne qui, avant toute autre loi, oblige nécessairement l'homme. Que si cependant on lui en impose un autre, ce n'est qu'afin de lui rendre l'observation du premier plus facile. Tel est, en effet, notre malheur, N. T. C. F., et telle est, depuis la faute de notre premier père, la domination du corps sur l'esprit, qu'il parvient, chez ceux qui n'ont pas appris à lui résister de bonne heure, à se l'assimiler entièrement et à le rendre chair comme il l'est lui-même. Aussi voyons-nous Dieu les confondre sous la même désignation en nos Ecritures : *Mon esprit, dit-il, ne demeurera plus sur l'homme, parce qu'il est devenu chair. (Gen., VI, 3.)* Et tel est le comble de notre humiliation, que nous ne pouvons fortifier la vie du corps qu'en même temps la vie de l'esprit ne soit affaiblie ; et ainsi, comme parle le Sage : *Cette chair, corruptible appesantit l'âme, l'alourdit, la matérialise, pour ainsi dire : Corpus quod corrumpitur aggravat animam. (Sap., IX, 15.)* Tant nous sommes malheureux, N. T. C. F. ! Tant l'homme, cette créature formée à l'image de Dieu, se trouve à l'égard de son corps dans une dépendance déplorabile, qu'il le laisse un moment en repos, s'il le ménage un instant, il s'aperçoit aussitôt de ses exi-

gences ! (*Prov.*, XXIX, 21.) Tant l'esprit est abaissé sous la domination de la chair, qu'elle lui impose ses goûts, ses désirs, ses habitudes et son péché même ! *Leur iniquité*, dit le Psalmiste, *a pris naissance dans l'excès de leur nourriture* : « *Prodiit quasi ex adipe iniquitas eorum.* » (*Psal.* LXXII, 27.)

Le jeûne, au contraire, dit saint Jean Chrysostome, est l'aliment de l'âme, et, si la nourriture fortifie le corps, le jeûne fortifie l'âme d'une façon plus excellente ; il la dispose à la pratique du bien, il lui donne des ailes qui la portent au ciel et l'élèvent au-dessus de tout ce qui plaît sur la terre. Les navires légèrement chargés font plus rapidement les ondes, tandis que ceux qui portent un poids considérable sont aisément submergés. Ainsi le jeûne, rendant l'âme plus légère, lui permet de traverser d'une course plus facile la mer de la vie présente. » (S. JOANN. CHRYS., *Serm. Admonit. sub init. S. Quadr.*) Et ailleurs, voici par quels exemples ce grand docteur prouve l'excellence du jeûne : « Remontez, s'écrie-t-il, jusqu'au berceau et à l'origine du monde, et vous verrez que, dès le commencement, Dieu, en créant l'âme, l'a confiée au jeûne comme à une mère entre les mains de qui il l'a déposée. Car cette parole : *Vous mangerez du fruit de tous les arbres qui sont dans le paradis ; mais pour l'arbre de la science du bien et du mal, vous n'en mangerez pas* (*Gen.*, II, 16), qu'était-ce qu'une sorte de jeûne imposé à notre premier père ? » (*In Jonam, Daniele et tres pueros.*) — « Et aussi longtemps, observe saint Augustin, que le premier homme a jeûné, obéissant au commandement que Dieu lui avait fait, aussi longtemps il est demeuré dans le paradis. Mais dès qu'il a violé ce commandement par son intempérance, il en a été aussitôt chassé. » (S. AUG., *De jej.*, hom. 5.) — « Si donc, continue toujours saint Jean Chrysostome, le jeûne a été nécessaire dans le paradis terrestre, combien depuis l'a-t-il été davantage ! Si le remède a été utile avant le mal, combien autrement depuis la blessure ! Si, avant le combat, les armes nous étaient avantageuses, combien plus depuis qu'une guerre si terrible est commencée ! » (S. JOANN. CHRYS., *ubi supra.*)

Aussi, N. T. C. F., il est digne de remarque, en nos divines Ecritures, que le Saint-Esprit, qui semble avoir pris à tâche de nous montrer tous les péchés comme ramassés dans la gourmandise, nous montre aussi tous les remèdes, comme réunis dans le jeûne ; afin, dit encore saint Augustin, que l'abus des aliments nous ayant chassés du paradis, la faim et les privations nous y ramènent à leur tour. » (S. AUG., *ubi supra.*) Adam a péché par intempérance, mais il entend cette sentence où il trouvera l'expiation de sa faute : *Tu mangeras ton pain à la sueur de ton front.* (*Gen.*, III, 19.) Les villes coupables attirent sur elles l'indignation de Dieu, à cause, dit le prophète Ezéchiel, des excès dont leurs tables étaient

déshonorées (*Ezech.*, XVI, 49) ; mais Abraham exerçant l'hospitalité envers les anges, sans vouloir aucune part, en leur repas, que d'en hâter les apprêts par sa vigilance, demande miséricorde et l'aurait obtenue, si Dieu avait compté dix justes pour le flechir. (*Gen.*, XVIII, 8, 20 *et seq.*) Esaü renonce lâchement aux privilèges de sa naissance pour un plat de lentilles ; mais Jacob qui le lui abandonne de grand cœur, succède à tous ses droits, et devient à sa place l'héritier des promesses. (*Gen.*, XXV, 29 *et seq.* ; XXVII, 26 *et seq.*) Les Israélites, fatigués d'attendre Moïse, deviennent idolâtres et adorent le veau d'or, qu'ils se sont donné pour dieu, dans le vin et la bonne chair (*Exod.*, XXXII, 6 ; *I Cor.*, X, 7) ; mais Moïse, monté de nouveau sur le Sinaï, où il demeure quarante jours et quarante nuits avec le Seigneur, sans prendre aucune nourriture, rapporte une seconde fois aux Israélites, par le mérite de son jeûne, les tables de la loi, brisées à cause de leur intempérance. (*Exod.*, XXXIV, 28.) Holopherne médite dans l'ivresse la destruction de Béthulie et la ruine de tout le peuple juif ; mais toute sa puissance est vaincue par les jeûnes et les oraisons de Judith. (*Judith.*, XIII, XIV.) Hérode prélude par le plaisir de la table au meurtre de Jean-Baptiste ; mais le saint précurseur se dispose par sa vie pénitente à l'honneur du martyre. (*Matth.*, XIV ; *Marc.*, VI ; *Luc.*, IX.) Le démon essaye de tenter le Sauveur en lui présentant du pain ; mais Jésus-Christ nous avait appris, par un jeûne de quarante jours, à nous prémunir contre ses attaques. (*Matth.*, IV ; *Marc.*, I ; *Luc.*, IV.) Enfin, car l'énumération en serait infinie, on présente à Notre-Seigneur un homme possédé de l'esprit impur, que ses disciples ont vainement essayé de guérir, et il leur découvre qu'ils en seraient venus à bout par le jeûne (*Matth.*, XVII, 20 ; *Marc.*, IX, 28) ; « tant son efficacité est grande, dit saint Augustin, qu'il demeure le maître là où les apôtres n'ont pas su réussir ! » (S. AUG., *De jej. et ejus effectibus.*, hom. 5.)

Comment, après de tels exemples, en vouloir à l'Eglise d'avoir imposé à ses enfants un commandement aussi salutaire ? Comment ne pas la remercier d'une prescription aussi sage, qui rétablit l'équilibre entre l'esprit et la chair, qui remet chacun en sa place, le maître dans l'autorité du commandement, l'esclave dans la subordination et la dépendance ? Comment ne pas recevoir avec joie un remède aussi efficace, qui efface le passé, qui protège l'avenir ? Comment trouver trop longue cette carrière du jeûne à laquelle nous convie l'Eglise, puisque, « plus l'abstinence dure, comme l'enseigne saint Augustin, plus la rédemption est abondante ? Dieu donc, qui est le véritable médecin de nos âmes, en consacrant le nombre de quarante jours pour la durée de la pénitence du carême, lui a donné une mesure convenable, qui n'est ni trop courte, afin que la justice ne soit par

trompée ; ni trop longue, pour ne pas déconrager le repentir. » (S. AUG., *De jej., cataclysmo et arca Noë*, serm. 6.)

Entrons donc avec joie, N. T. C. F., dans cette carrière de la sainte quarantaine, suivant la recommandation du Sauveur qui nous défend, en son Evangile, d'imiter les hypocrites qui s'attristent quand ils jeûnent. (*Matth.*, VI, 16.) Quel est, en effet, remarque fort à propos un ancien Père, quel est celui qui est triste quand on le couronne ? Qui jamais prend un visage affligé et abattu quand on le conduit au triomphe ? Qui se laisse aller au chagrin, quand la santé lui est rendue ? (S. ZEN. VERON., *De jej.*) — « D'autant, dit le pape saint Léon, que si le jeûne a eu tout temps son efficacité, celui du carême est le plus efficace de tous, parce que l'Eglise tout entière y est réunie pour offrir à Dieu les mêmes œuvres, les mêmes sentiments et les mêmes désirs. Si donc un chrétien doit se conduire avec courage, dans les combats particuliers où l'ennemi de son salut lui fait la guerre, combien la lutte est-elle plus facile et doit-il en attendre une issue plus avantageuse, quand il n'est plus question d'une rencontre privée où il agit seul, mais d'une bataille générale où toute l'Eglise combat avec lui sous le commandement de Jésus son invincible chef ! » (S. LEO, serm. 87, *De jej. septimi mensis*, IV, n° 2.)

Que si telle est la vertu du jeûne, et surtout du jeûne du carême, sans doute nous devons grandement gémir en voyant sa loi si mal observée. Quelle différence aujourd'hui présentent, au premier regard, le carême et un temps ordinaire ? Et si les chrétiens qui nous ont précédés de quelques générations seulement revenaient sur la terre, que penseraient-ils de notre pénitence ? Cependant blâmons-nous l'Eglise qui se montre si condescendante dans l'adoucissement de la plupart des rigueurs qui accompagnaient autrefois inséparablement le jeûne ? A Dieu ne plaise ! Nous savons qu'elle n'a pas cessé un seul instant de l'estimer, de le regarder comme le dissolvant le plus actif de la vie des sens ; mais en présence de l'affaiblissement général, conséquence du relâchement qui nous y a plongés, elle craint d'achever le roseau à demi brisé, d'éteindre la mèche encore fumante, (*Isa.*, XLII, 3 ; *Matth.*, XII, 20.) Ne voyant plus en nous la générosité de ses anciens enfants, ni ces sublimes ambitions que la vivacité de la foi inspire, elle n'ose plus nous provoquer à d'héroïques victoires, elle se borne, dans sa prudence, à réclamer les précautions nécessaires pour nous mettre à l'abri d'entières défaites. Ne nous trouvant plus ardents à désirer au ciel un trône élevé, ni assez pénétrés de la violence qu'il faut se faire pour le ravir (*Matth.*, XI, 12), sa tendresse s'est préoccupée de nous en faciliter l'entrée, quoique l'attente de ce séjour doive demeurer plus longue après cette vie, si nous n'avons soin de nous purifier par

d'autres œuvres qui compensent l'intégrité de l'ancienne pénitence.

En effet, N. T. C. F., il ne faut pas se persuader que l'Eglise puisse rien retrancher de la nécessité de ce jeûne général qui fait précisément le fond de la vie chrétienne. Sa discipline peut être modifiée, mais sa foi reste toujours la même. Tant qu'il sera vrai que nous portons en nous le germe d'une vie malheureuse reçue en Adam, opposée à la vie de Dieu reçue en Jésus-Christ ; tant qu'il sera vrai que nous devons mortifier en nous la chair qui empiète sur l'esprit jusqu'à ce qu'elle en soit maîtresse ; tant qu'il sera vrai qu'il nous reste de vieilles dettes à acquitter, aussi longtemps il sera vrai qu'il faut nous priver, nous refuser non-seulement le défendu, mais quelquefois le permis ; non seulement le superflu, mais une certaine portion du nécessaire. C'est là un point sur lequel l'Eglise n'a aucun pouvoir, car elle ne saurait rien ôter du précepte de la pénitence. Promulgué par Jésus-Christ lui-même, il n'appartient à aucune autorité de l'amoindrir. Provoquée par la ferveur des fidèles, rassurée par l'énergie que la régularité des mœurs publiques et privées gardait aux corps comme aux âmes, l'Eglise avait choisi la sainte égalité d'une œuvre accessible à tous. Expiation profitable aux pauvres, leçon utile aux riches, œuvre dont la manifestation extérieure servait à chacun d'encouragement par la communauté de l'exemple, le jeûne était devenu le mode le plus sûr, le plus solennel de la pénitence, et le mérite de la soumission à la loi qui l'imposait centuplait la valeur qu'il avait par lui-même. Maintenant nous n'avons pas moins de dettes à payer ; nous en avons même, hélas ! de plus considérables, et le manque de forces ou de courage nous réduit à réunir, pour les acquitter, un détail d'œuvres diverses, auxquelles notre propre choix est loin de pouvoir conférer un titre aussi élevé que la sanction solennelle de l'Eglise.

Si donc nos infirmités, si nos travaux, si nos habitudes de délicatesse invétérée, si un affaiblissement général de la vie physique comme de la vie morale, qui n'a pas pris sa source dans les austérités de la pénitence, mais bien dans son délaissement successif, nous obligent à recourir à tous les ménagements, à profiter de toutes les dispenses que nous offre la bonté maternelle de l'Eglise, affligeons-nous, N. T. C. F., « car, dit le pape saint Léon, rien ne nous dispense des périls de cette vie, rien ne nous affranchit de la tentation, rien ne nous exempte de notre inclination au péché. La prospérité nous corrompt, mais l'adversité ne nous est guère plus avantageuse ; si l'abondance a ses pièges, la pauvreté a aussi les siens presque aussi terribles ; il y a des tentations dans la santé, il n'y en a pas de moindres dans la maladie (S. LEON., serm. 11, *De Quadr.*) ; » nous ne sommes pas maîtres d'être dispensés des maux, et nous voulons être dispensés du remède. Au

moins, si nous ne pouvons plus tirer du jeûne la somme principale des expiations auxquelles nous sommes tenus, multiplions les autres, rendons-les plus exactes et plus sévères. « Si la bouche seule avait péché, c'est la réflexion de saint Bernard, le jeûne de la bouche pourrait suffire; mais, puisque les autres membres ont péché, pourquoi ne jeûneraient-ils pas aussi à leur tour? Que l'œil jeûne donc, lui qui a si souvent ravagé notre âme; qu'il jeûne des regards curieux, combien plus des immodestes. Que l'oreille jeûne; qu'elle jeûne des conversations inutiles, de l'audition des paroles dangereuses. Que la langue jeûne de la détraction, du murmure, des paroles de vanité et de moquerie. Que l'âme surtout jeûne, qu'elle jeûne de sa volonté propre et de ses vices. » (S. BERNARD., *De jej. Quadr.*, ser. 2.) Car, après tout, dit l'admirable saint Augustin, « ce n'est pas l'impureté de l'aliment qu'il faut craindre, mais l'impureté de la convoitise. Je sais, s'écrie ce grand docteur, qu'il a été permis à Noé de se nourrir de toute chair, qu'Elie lui a demandé l'apaisement de sa faim, que l'admirable abstinence de Jean-Baptiste n'a pas été souillée de sa nourriture de sauterelles; je sais aussi qu'Esau s'est laissé surprendre par un désir de lentilles, que David s'est accusé d'avoir souhaité un peu d'eau, que notre roi a été tenté non de chair mais de pain; aussi le peuple dans le désert mérita-t-il d'être réprimé, non pour avoir désiré des viandes, mais parce que ce désir l'avait fait murmurer contre le Seigneur. » (S. AUG., *Confess.*, lib. x, cap. 32.)

Enfin, puisque l'Eglise, inspirée par Dieu, use de cette condescendance envers notre faiblesse, d'adoucir notablement pour nous les rigueurs du jeûne, ne négligeons pas les autres œuvres de pénitence qu'elle nous propose. Ces œuvres, vous les connaissez, et elles nous sont indiquées par Jésus-Christ lui-même, au saint Evangile : *Quand vous jeûnez*, nous enseigne le Sauveur, et à plus forte raison, quand vous ne jeûnez pas, *oignez votre tête et lavez votre visage.* (Matth., IV, 17.) Or, la tradition tout entière formée par le Saint-Esprit à découvrir, sous la simplicité du langage de Notre-Seigneur, de profondes et mystérieuses leçons, a manuellement entendu ces paroles de l'aumône et de la prière : la prière, disent tous les docteurs, qui lave le cœur de l'homme et le purifie; l'aumône, qui est une huile versée sur notre tête, c'est-à-dire sur Jésus-Christ notre divin chef, comme l'appellent tous les Pères après saint Paul. (*Ephes.*, IV, 13.) *La prière est bonne*, nous enseigne le Saint-Esprit au livre de Tobie, *quand elle est jointe au jeûne, et il est plus avantageux de faire l'aumône que d'enfouir des trésors, car l'aumône délivre de la mort, elle purifie l'âme de ses fautes, elle fait trouver la miséricorde et la vie éternelle.* (*Tob.*, XII, 8 et seq.)

Soit donc que nous jeûnions, soit que nous ne jeûnions pas, n'oublions pas la prière qui demande la miséricorde, et sur-

tout n'oublions pas l'aumône *par laquelle la miséricorde est obtenue.* (Matth., V, 7). « Si nous jeûnons, dit excellemment saint Pierre Chrysologue, mettons ce que nous eût coûté notre repas entre les mains du pauvre, afin qu'elles nous conservent la nourriture qui autrement eût été perdue. Le jeûne sans miséricorde, ajoute-t-il, n'est pas une vertu, c'est une hypocrisie. Celui qui ne jeûne pas pour le profit du pauvre ment à Dieu; celui qui ne donne pas au pauvre la valeur du repas dont il se prive, mais qui le met de côté et croit pouvoir enfler sa bourse de ce qu'il se refuse, ce n'est pas pour Jésus-Christ qu'il jeûne, il ne jeûne que pour la satisfaction de son avarice. » (S. PETR. CHRYS., *De jej. et eleem.*, ser. 2.)

Quant à ceux qui ne peuvent jeûner, qu'ils n'oublient pas cette grave recommandation de saint Césaire d'Arles, qui leur est particulièrement adressée : « Que précisément parce qu'ils sont dans l'impossibilité de jeûner, ils doivent se montrer plus charitables envers les pauvres, afin de racheter par leurs aumônes ce qu'ils ne guérissent pas par leurs jeûnes (S. CES. ARELAT., *De Quadr.*, homil. 2); » et en même temps, qu'ils se consolent par ces paroles de saint Augustin où il nous assure : « Que si quelqu'un ne peut jeûner, l'aumône vaut mieux que le jeûne, car l'aumône peut quelquefois suffire sans le jeûne, mais le jeûne sans l'aumône est toujours inutile. » (S. AUG., *De Quadr.*, hom. 3.)

Enfin, s'il s'en trouve de tellement pauvres qu'ils n'aient absolument rien à donner, « leur bonne volonté fera, dit encore saint Augustin, que leur jeûne, — ou s'ils sont hors d'état de jeûner, — que leurs prières, même sans jeûne, leur pourront servir. Toutefois, ajoute ce saint docteur, quel est celui à qui sa pauvreté pourra être une excuse après que Notre-Seigneur a promis de ne pas laisser un verre d'eau froide sans récompense? Il a dit un verre d'eau froide, afin que les plus abandonnés ne puissent alléguer que le bois leur manque, ou bien qu'ils ne savent dans quel vase réchauffer l'eau qu'on leur demande. De même, continue-t-il, le Seigneur, parlant du jeûne qui lui est agréable, ne dit pas : Donnez votre pain au pauvre, — plusieurs peut-être n'en auraient plus d'autre pour se nourrir, — mais *donnez un morceau de votre pain au pauvre*, afin de nous montrer, par cet exemple, la nécessité de l'aumône, et comment tous les prétextes, sous lesquels nous nous en dispensons, Dieu les jugera inutiles. » (S. AUG., *De Quadr.*, hom. 3.)

Terminons, N. T. C. F., par cette exhortation de saint Paul, bien digne assurément de ce grand Apôtre : *Que celui qui mange prenne garde de mépriser celui qui s'abstient de la nourriture, et que celui qui ne mange pas n'entreprenne pas de juger celui à qui la nourriture est permise : en effet, celui qui se nourrit, se nourrit pour Dieu et lui rend grâces, et celui qui se prive, c'est pour Dieu*

qu'il se prive, et il lui rend aussi |grâces. Car personne de nous ne vit et ne meurt pour lui, mais, vivant ou mourant, nous mourons et nous vivons pour le Seigneur. Aussi bien, le royaume de Dieu n'est pas nourriture ni breuvage, mais il est justice, paix et joie dans le Saint-Esprit (Rom. XIV), à qui soit la gloire avec le Père et le Fils. Ainsi soit-il.

III. INSTRUCTION PASTORALE

Pour le carême de 1852, et la publication des prières solennelles ordonnées par N. S. P. le Pape.

SUR LA PRIERE COMME OEUVRE SATISFACTOIRE.

En vous rappelant, au commencement du carême dernier, la nécessité du jeûne, et en vous le représentant comme l'exercice de pénitence auquel nous exhorte principalement l'Eglise, vous savez, N. T. C. F., que nous n'avons pas fait difficulté de reconnaître d'autres œuvres qui doivent lui venir en aide, et qui même ont la vertu d'en tenir lieu, quand il est impossible. Parmi ces œuvres, nous avons indiqué surtout l'aumône et la prière. Il est juste maintenant d'avancer avec vous dans le chemin qui nous est ouvert, et de vous montrer comment la prière est une œuvre de pénitence, c'est-à-dire comment elle satisfait pour nos fautes. Plus tard, « si celui que nous prions consent à nous en accorder la grâce (S. Aug., epist. 130, alias 121), » nous vous expliquerons comment elles achèvent d'être rachetées par l'aumône. (Dan., IV, 24.) Ainsi, vous connaîtrez en leur entier les enseignements de l'Eglise touchant les différentes œuvres qu'elle vous recommande; après quoi, il ne vous restera plus qu'à vous efforcer de lui obéir en les mettant en pratique.

Il est vrai qu'en nous reséignant à ne vous montrer la prière que sous cet unique point de vue des satisfactions dont elle est accompagnée, nous nous interdisons plusieurs autres considérations dont la méditation n'est pas moins nécessaire; mais ce que nous ne pouvons faire par nous-même nous le confions au zèle de vos pasteurs, dont les instructions suppléeront à l'insuffisance des nôtres. Et si quelque côté de cet important sujet vous demeure moins connu, c'est sur leur conscience que nous déchargeons la nôtre du soin de vous le découvrir. Car non-seulement nous désirons que vous possédiez les formules de prières quotidiennes usitées parmi les fidèles, avec le sens que vous devez attacher aux paroles dont elles sont composées; non-seulement nous recommandons à ceux qui tiennent près de vous notre place, d'exercer sur les maîtres et maîtresses d'école une vigilance très-exacte, pour que rien ne manque à l'instruction de vos enfants à cet égard; mais nous leur recommandons le soin, principalement dans cette sainte quarantaine, de vous expliquer tout ce qui a rapport à la

prière. Ils vous diront donc sa nécessité, son efficacité toute-puissante, les consolations dont elle est la source. Ils vous découvriront pourquoi Dieu nous ordonne de le prier, bien que nos nécessités lui soient connues avant même qu'elles ne lui aient été exposées. (Matth., VI, 8.) Vous saurez d'eux ce que nous devons demander à Dieu, pourquoi il est ordonné et comment il est possible de prier toujours. (Luc., XVIII, 1) Enfin nous ne croyons pas trop présumer de leur application au bien de vos âmes et de leur soumission à vos désirs, en étant convaincu que soit en public, soit en particulier, soit dans vos maisons, soit dans vos temples, ils ne vous soustrairont rien de ce qu'ils jugeront utile (Act., XX, 20) dans une matière si importante et si principale pour la vie chrétienne.

Quant à la part que nous nous sommes réservée, N. T. C. F., de vous montrer la vertu satisfactoire de la prière, il n'est besoin, pour y réussir, que de vous énoncer les dispositions que toute prière bien faite suppose nécessairement dans un cœur, et comment elle n'y saurait trouver le péché, que bientôt elle ne l'y détruit.

Qu'est-ce en effet que le péché? Saint Augustin le définit un mouvement du cœur qui nous détourne de Dieu et qui nous entraîne à la créature, une aversion de l'un et une conversion vers l'autre. (S. Aug., passim. S. Thom., passim.) Le péché ainsi expliqué, qu'est-ce maintenant que la prière? La prière, au contraire, d'après le même docteur, est un mouvement du cœur qui nous détourne de la créature et qui nous tourne vers Dieu; c'est la conversion de l'âme du côté de Dieu, sous l'impulsion d'un humble et pieux amour. (De spiritu et anima, p. 50.) C'est, dit-il ailleurs, le vol d'une âme de la terre au ciel; c'est le désir des félicités invisibles, la recherche des biens éternels. (Serm. 236 De temp.) Enfin, suivant la définition de saint Thomas, où toutes les autres sont renfermées, c'est l'ascension de l'âme vers Dieu, pour s'y unir et ne faire qu'un avec lui. (2-2, q., art. 1 ad 2.)

Si ces définitions sont véritables, qui ne voit déjà, et d'un premier coup d'œil, que ces deux mouvements, l'un qui éloigne l'âme de Dieu, l'autre qui l'y ramène, le second est précisément le redressement de l'autre? Ce que vous reconnaîtrez encore mieux, N. T. C. F., quand, par une étude du péché plus approfondie, vous saurez mieux sa nature, et combien la prière lui est opposée; de telle sorte que le péché ne renferme rien de si insupportable à Dieu que la prière n'ait la vertu de l'anéantir.

Premièrement, le péché est un orgueil, et c'est là ce qui le rend haïssable aux yeux de Dieu (Eccli., X, 7), et forme à ses oreilles ce cri terrible (Gen., XVIII 20 et seq.) dont parlent si souvent nos divines Ecritures. C'est par l'orgueil que le péché commence (Eccli., X, 15), c'est l'orgueil qui éloigne d'abord de Dieu le cœur de l'hom-

me; et plus l'orgueil monte et augmente, plus le péché augmente et monte à son tour (*Psal.* LXXIII, 23); si bien que, pour connaître à fond la dépravation d'un cœur, il n'est besoin, si on le peut, que de connaître l'étendue de son orgueil. (*I Reg.* XVII, 28).

La prière, au contraire, est un abaissement, et c'est là ce qui la rend si puissante et lui donne de pénétrer à travers les nuées (*Eccli.*, XXXV, 21), de monter jusqu'au trône de Dieu, et de le blesser au cœur. (*Cant.*, IV, 9.) Nous en avons une preuve irréfutable en nos divines Écritures. Achab, ce roi impie, duquel le Saint-Esprit nous assure qu'il n'eut jamais son pareil en Israël vendu comme lui à l'iniquité, et à commettre le mal devant le Seigneur; Achab entend la parole du prophète qui lui annonce la vengeance. Aussitôt il déchire ses vêtements, il couvre sa chair d'une cilice, il dort sur le sac et la cendre, il marche dans tout l'appareil de la pénitence: *Eh bien*, dit le Seigneur à son prophète, *n'avez-vous pas vu Achab, comment il s'est humilié en ma présence? Puis donc qu'il s'est humilié, je ne ferai pas tomber sur sa maison les maux dont je l'avais menacé, mais je les différerai après sa mort* (*III Reg.* XXI.) Tant l'humiliation a de prise sur le cœur de Dieu, que son apparence seule suffit à le fléchir! Combien plus cette humiliation intérieure de la prière, à laquelle Dieu permet de laisser les vêtements intacts, mais qui s'en dédommage par le déchirement du cœur! (*Joel.*, II, 13.)

Daignez, ô Seigneur! s'écriait autrefois le Psalmiste, daignez vous souvenir quelle est ma substance. (*Psal.* LXXXVIII, 48.) *Tout mon être n'est que néant devant vous, tout homme vivant sur la terre n'est que vanité en votre présence.* (*Psal.* XXXVII, 6.) La conscience de notre néant, tel est, en effet, le premier mobile de la prière; son aveu, tel est le premier sentiment qu'elle exprime. Mais ce n'est pas tout: car « si l'orgueilleux, dit saint Augustin, s'égalé à Dieu par la perverse imitation de sa grandeur (*Deciv. Dei*, lib. XIV, cap. 13; lib. XIX, cap. 12; *Conf.*, lib. II, cap. 6), » il essaye aussi de lui ressembler par la coupable émulation de son indépendance. Comme Dieu tient tout de lui-même, comme on ne lui peut rien donner que déjà il ne possède, l'orgueilleux voudrait se persuader aussi qu'il n'a besoin de personne. *Il élève son cœur, et il en fait*, suivant l'étonnante expression du Saint-Esprit, *comme le cœur d'un Dieu* (*Ezech.*, XXVIII, 2); il s'attribue à lui-même tout ce qu'il possède; il dit: *Ce fleuve est à moi, c'est moi qui l'ai fait.* (*Ezech.*, XXIX, 3.) Il va jusqu'à se persuader qu'il s'est donné son propre corps: *C'est à nous que nos lèvres appartiennent: qui est notre Seigneur?* (*Psal.* IX, 5.) Il se dit enfin: *Je me suis fait moi-même, je suis mon Dieu, et j'habite sur le trône de Dieu.* (*Ezech.*, XXVIII, 2.) Tout autres les pensées du pécheur qui prie. Frappé de sa bassesse, assuré de son néant, certain qu'il ne suffit à rien par lui-

même, que toute sa suffisance est en Dieu (*II Cor.*, III, 5) qui lui a tout donné, il ne va pas s'en glorifier comme s'il ne l'avait pas reçu (*I Cor.*, IV, 7), il n'est pas si insensé de placer son espérance ailleurs qu'en celui qui peut lui donner encore: *Où est mon attente, ô Dieu? Mon attente n'est-elle pas dans le Seigneur en qui mon être tout entier a sa subsistance?* (*Psal.* XXXVIII, 8.) Ainsi, en même temps qu'il s'humilie par la prière, il adore, il demande: humiliation, supplication, demande qui sont tellement identifiées à l'idée de prière qu'il n'est pas possible de les désunir.

Secondement, le péché est une révolte. Tout obéit à Dieu, N. T. C. F., et se montre soumis à ses ordres. Au ciel, *il fait des esprits ses envoyés* (*Hebr.*, I, 7), afin que ses volontés soient plus promptement accomplies; aux enfers, les démons lui sont assujettis; sur la terre, toutes les créatures n'ont d'autre mouvement que de se conformer à ses désirs. Et quand l'homme, par la dépravation de sa volonté, les détourne de cette fin unique à laquelle elles se sentent appelées, *elles gémissent*, dit l'apôtre saint Paul; *elles voudraient refuser un service* pour lequel elles n'ont point été faites; elles souhaiteraient d'être délivrées de la nécessité de condescendre à nos volontés injustes; elles demandent de connaître les enfants de Dieu afin de n'avoir qu'eux à servir; elles travaillent, avec d'inexprimables douleurs, à hâter cette révélation qu'elles attendent (*Rom.*, VIII, 19 - 22); n'ayant d'autre consolation, au milieu de la violence qu'il leur faut subir, que l'espérance de se venger au dernier jour, en s'employant à la justice de Dieu, après avoir été détournées à son offense, et en combattant avec lui contre les pécheurs. (*Sap.*, V, 21.)

Du sein de cette soumission universelle, l'homme seul relève la tête, seul il essaye de briser son joug, seul il tâche de rompre ses liens, seul il croit ne pas servir. (*Jer.*, II, 20.) Assurément il se trompe. Les pécheurs en effet ne sont libres que d'une chose, non pas de n'avoir point Dieu pour maître, mais de choisir la façon dont s'exercera son empire, et, qu'ils le veuillent ou ne le veuillent pas, il est de toute nécessité qu'ils lui obéissent. Soumis, il régnera sur eux dans sa beauté et sa douceur (*Psal.* XLIV, 5); rebelles, il les régira avec une verge, et les brisera comme un vase d'argile. (*Psal.* II, 9.) Certes, ce serait un trop grand désordre, que la domination de Dieu pût jamais être éludée. Aussi, ce que le pécheur pense lui enlever d'un côté, il ne le perd pas pour cela, il le retrouve de l'autre. L'homme peut bien se soustraire à sa bonté, il ne dépendra pas de lui d'éviter sa rigueur: ou il se soumettra à la miséricorde, ou il en sera infailliblement écrasé sous la justice. En tout cas, Dieu demeure toujours le maître, il règne toujours, l'harmonie de ses conseils subsiste en son entier, et l'ordre est tout aussi

bien conservé par le châtement de ceux qui se révoltent, que par le volontaire assujettissement de ceux qui lui obéissent. Seulement Dieu le dispose sur un autre plan, aussi profitable à sa grandeur, mais où l'homme seul trouve à souffrir.

Consolerez-vous donc, âmes fidèles, qui gémissiez sur le désordre apparent que présente le spectacle des crimes dont la terre est souillée : il ne peut porter atteinte à l'honneur de Celui que vous étérisez plus que votre vie. Et vous, pécheurs impénitents, ne vous hâtez pas de triompher avec trop de confiance. Si l'Eglise, dans son maternel langage, appelle gloire de Dieu la libre soumission de la créature, c'est que, bien instruite des dispositions de notre Père céleste, elle sait « qu'étant bon de son propre fond, il n'est devenu juste que par notre faute. » (TERT., *Adv. Marc.*, lib. II, n° 11.) Toutefois, la nécessaire égalité de ces deux attributs, tous deux infinis, sa bonté et sa justice, lui est garant qu'en aucun cas la gloire de Dieu ne court risque d'être obscurcie. Il n'y a de compromise en réalité que celle de l'homme, inséparable de son obéissance. Ah! plutôt, hâtez-vous, dans votre propre intérêt, de vous ranger au seul ordre où vous puissiez trouver dignité et bonheur. Et qui vous y ramènera mieux que la prière? La prière, qui proclame la souveraine autorité de Dieu, qui confesse la hauteur de son domaine, qui publie sa suprématie sur toute créature, qui proteste de la révérence qui lui est due, qui le reconnaît comme le seul souverain et l'unique Seigneur. Même elle n'en reste pas là; car, pour être favorablement reçue, il ne suffit pas, d'après l'enseignement du Sauveur, qu'elle nous conduise à l'aveu de son autorité, il faut de plus qu'elle nous inspire de chercher sa volonté et nous donne le courage de l'accomplir. (*Matth.*, VII, 21.) C'est pourquoi toute prière, à moins d'être une de ces prières maudites, dont il est écrit qu'elles ne sont pas écoutées (*Joan.*, IX, 13) et qui deviennent un péché de plus (*Psal.* CVIII, 7), ne proteste pas seulement à Dieu que nous ne sommes rien que par lui; elle s'empresse d'ajouter que nous sommes à lui (*Psal.* CXVIII, 94), à lui comme l'esclave est à son maître (*Psal.* CXV, 16; CXVIII, 125), et qu'en serviteurs dociles nous ne désirons qu'une chose: connaître ses commandements, afin de les garder. (*Ibid.*) Par là elle désavoue la révolte; elle autorise le pécheur à espérer son pardon; elle lui donne la confiance de l'obtenir. Enfin, élevée à un certain point de perfection dont Dieu seul est juge, associée à nos peines et à nos douleurs, qui nous enseignent l'obéissance comme elles l'ont enseignée au Seigneur lui-même (*Hebr.*, V, 8), fécondée par le mérite des larmes de Jésus-Christ, toute-puissante par la vertu de sa mort, elle offre, pour toutes nos anciennes rébellions, le prix d'une expiation qui les efface sans retour.

Troisièmement, le péché est une ingra-

titude. Le pécheur, en effet, serait à jamais hors d'état d'offenser Dieu, s'il n'employait à ce déplorable usage les dons qu'il a reçus de son amour. Quel esprit eût jamais pu se tendre tout entier au mal (*Gen.*, VI, 5), quel cœur aurait jamais machiné de mauvais desirs (*Prov.*, VI, 14), quel bras se fût jamais affermi contre le Tout-Puissant (*Job.*, XV, 25), si lui-même n'en eût donné le pouvoir? *Je m'étais formé ce peuple pour moi, dit le Seigneur, je l'avais créé pour raconter mes louanges, tu ne m'as point invoqué, ô Jacob! tu t'es lassé de moi, ô Israël! tu m'as tourné moi-même contre moi-même, tu m'as fait servir à tes péchés, tu m'as contraint de coopérer à tes iniquités.* (*Job.*, XLIII, 21, 22 et 24.)

Que si le péché enlève ainsi à Dieu ses propres dons, admirez cependant, N. T. C. F., comment la prière les lui restitue. De même, écrivait autrefois l'apôtre saint Paul, que vous vous êtes employés à l'iniquité et à l'injustice pour le péché, employez-vous maintenant à la justice pour votre sanctification. (*Rom.*, VI, 19.) C'est ce que fait la prière qui consacre l'homme tout entier au service de Dieu : ses pensées, qu'elle occupe à confesser ses louanges (*Psal.* LXXV, 11); son cœur, qu'elle répand devant lui (*Psal.* LXI, 5); ses mains, qu'elle lève vers son trône (*Gen.*, XIV, 22; *Psal.* CIX, 2); son corps, qu'elle prosterne et qu'elle abîme en sa présence. Bien différente de l'oubli du pécheur, qui use et abuse de tous les dons de la nature et de la grâce, qui se les approprie sans scrupule, qui les profane avec insolence, la prière reconnaît, autour et au dedans de nous, la présence de celui en qui seul nous avons l'existence, le mouvement et la vie. (*Act.*, XVII, 28.) L'âme alors, confuse de son indifférence, émue au spectacle des libéralités dont elle se voit comme accablée, ne produit plus une pensée, ne prononce plus une parole, n'a plus un mouvement qui ne devienne une action de grâces, dont elle ne fasse un remerciement, et qui ne demeure un témoignage de sa gratitude.

Reste ce quatrième caractère du péché, de tous, sans comparaison le plus lamentable, mais dont la malice plus enveloppée échappe à l'irréflexion de notre vie : c'est que le pécheur, autant qu'il dépend de lui, voudrait anéantir Dieu, à moins que, par une perversité plus grande encore, il n'en soit venu à cette extrémité de ne se soucier même pas s'il existe. (*Prov.*, XVIII, 3; *Dan.*, XI, 3) Affreuse ressource et vain excusé et l'impie qui ose y recourir, qui s'étourdit sur cette existence ou même qui la nie, ne parle pas ainsi, nous affirme l'Écriture, à cause du renversement de son intelligence, mais dans le délire de son cœur. (*Psal.* XIII, 1.) Tout pécheur donc voudrait, s'il était possible, enlever à Dieu l'attribut opposé à son coupable désir. « Les hommes, dit saint Augustin, qui ne veulent point être justes, voudraient que la vérité n'existât pas, à cause qu'elle cou-

bat leurs injustices. » (*In Joan.*, tract. 90, n° 3.) Aussi bien, quels pécheurs adonnés à l'iniquité n'aimeraient pas mieux que Dieu ne fût ni saint pour s'opposer à leurs œuvres, ni clairvoyant pour les connaître, ni juste pour les condamner, ni tout-puissant pour les punir? c'est-à-dire, qu'ils souhaiteraient que Dieu cessât d'être Dieu, puisqu'un Dieu complaisant au crime, un Dieu avengle, un Dieu injuste, un Dieu impuissant, ne serait pas un Dieu véritable, mais un vain simulacre comme ceux du paganisme, qui aurait des yeux, et ne verrait pas les déréglés des hommes; des oreilles, et n'entendrait pas leurs blasphèmes; une bouche, et ne saurait pas l'ouvrir pour leur reprocher leurs prévarications; des mains armées de la foudre, et n'aurait pas la vertu de s'en servir. (*Psal.* CXIII, 13, 14 et 15.) Il est donc vrai, N. T. C. F., l'opposition des volontés ne va jamais sans la haine, ni la haine sans un désir caché et une secrète émulation de détruire. Celui qui hait son frère, il n'est pas nécessaire qu'il saisisse le couteau; sans autre arme que ce désir d'être délivré de son ennemi, sans autre trait que cette impatience d'être débarrassé d'un objet odieux, dont la haine est plus ou moins accompagnée, l'apôtre saint Jean le proclame un homicide. (*I Joan.*, III, 5.) C'est que Dieu n'attend pas comme les hommes ce qui se montre au dehors; il va, « approfondissant les causes cachées, et c'est ce qui lui fait toujours trouver dans la haine une secrète intention de meurtre. » (*Serm. pour le dimanche de la Passion*, serm. 3.) Hélas! celui qui hait son Dieu (et qu'ils se l'avouent ou non, tous les pécheurs le haïssent), celui qui voudrait ne l'avoir pas pour témoin de ses œuvres, *parce qu'elles sont mauvaises* (*Joan.*, III, 19), (et c'est la volonté de tous les pécheurs), comment l'appeler? quel nom donner à son crime? Qu'il nous suffise de l'avoir indiqué, N. T. C. F., et ne nous contraignez pas de le mieux définir.

La prière lavera-t-elle un si grand outrage? réparera-t-elle un forfait aussi horrible? Oui, sans doute; la prière, dont l'entremise est si efficace, que si l'âme en négligeait l'appui, ni les mérites du Sauveur Jésus, ni les sacrements, canaux de ses grâces, n'auraient la vertu de nous servir. Qu'elle accoure donc, portée sur les ailes du repentir; qu'elle enlève à sa suite notre pauvre cœur; qu'elle l'arrache à tous les liens qui le retenaient loin de Dieu; qu'elle le lui offre, ramené déjà vers lui, ou du moins soupirant d'y revenir! O Dieu! s'écriait le Psalmiste, parlant des impies: *Ils ont tendu leur arc, ils ont tiré l'épée, ils ont préparé leurs flèches* (*Psal.* X, 3; *que leur arc soit brisé*, que leurs flèches tombent sans vertu, et que leur épée se retournant contre eux leur entre dans le cœur. (*Psal.* XXXVI, 16.) Reconnaissez là ce que peut la prière. Tout à l'heure les attributs divins étaient insupportables au pécheur;

il ne les pouvait souffrir. Il détestait cette pureté qui condamnait ses souillures, cette justice qui l'assurait de ne pas les laisser impunies, cette puissance qui rendait toute résistance impossible, cette clairvoyance qui illuminait jusqu'aux ténèbres (*Psal.* XVII, 29) où il se flattait de les ensevelir. Combien de fois il a regimbé (*Act.*, IX, 5; XXVI, 14) contre ces perfections; combien de fois, au moins dans la tendance mal avouée de ses secrets désirs, il a préparé ses flèches, il a bandé son arc (*ubi supra*), c'est-à-dire il a roidi son cœur non-seulement à leur résister, mais à les vouloir détruire: *Venez, fidèles, voyez les œuvres du Seigneur, comment il a fait la paix sur la terre, comme l'arc a été rompu* (*Psal.* XLV, 9, 10); comment, avec l'aide de Dieu, le pécheur le brise; comment, changé et converti par la prière, il en rejette les morceaux comme inutiles. Cette pureté qu'il abhorrait, maintenant il l'aime; cette justice qu'il jugeait odieuse, elle attire ses respects; cette puissance dont il ne voulait pas, lui semble admirable; et cette clairvoyance qu'il avait en haine a trouvé le secret de le ravir. Ne croyez pas, chrétiens, qu'il en reste là. Si l'arc est brisé, si les attributs de Dieu sont à couvert, il ne suffit pas: il faut que l'épée se retourne contre le pécheur, que le glaive dirigé par sa propre main entre dans son cœur (*ubi supra*), pour y retrancher tout ce qui est opposé à Dieu et pour l'anéantir. « Baisse la tête, doux Sicambre, avait dit saint Rémi au premier roi très-chrétien; adore ce que tu as brûlé, brûle ce que tu as adoré. Ainsi parle la prière, et sa parole n'est pas moins puissante. Le pécheur s'était aimé jusqu'au mépris de Dieu (*De civ. Dei*, lib. XIV); » repentant, il parviendra, de degrés en degrés, avec l'appui de la prière, jusqu'à la haine de soi, jusqu'à l'immolation, jusqu'au sacrifice.

Ainsi, dans toute prière sincère et digne d'être exaucée, les supplications, les anéantissements, les demandes, les soumissions, les actions de grâces finissent toujours par aboutir à une immolation courageuse. Ainsi, la prière devient un véritable sacrifice et participe à tous ses privilèges. C'est que la prière, comme le sacrifice, est un aven de notre bassesse, une confession de notre révolte, une réparation de nos crimes contre la majesté de Dieu, une déclaration de notre ingratitude. C'est qu'elle renferme comme lui quatre actes distincts bien qu'inséparables. Le sacrifice demande, remercie, expie et immole; la prière immole, expie, remercie et demande à son tour. Voilà pourquoi la sainte Ecriture se plaît à la confondre avec lui sous le même nom; pourquoi elle l'appelle un sacrifice de louanges, de justice, de propitiation (*Psal.* IV, 6; XLIX, 14, 23), pourquoi enfin l'apôtre saint Paul nous conjure, au nom de la souveraine miséricorde, de devenir par nos hommages autant d'hos- tities vivantes saintes et agréables à Dieu (*Rom.*, XII, 1); pourquoi, de son côté, l'apôtre saint Pierre nous exhorte à nous considérer

comme autant de temples, et notre cœur comme un autel où la foi, l'espérance et la charité viennent immoler tour à tour des victimes spirituelles et dignes d'être acceptées en Jésus-Christ Notre-Seigneur. (I *Petr.*, II, 5.)

C'est parce qu'il connaît cette grande efficacité de la prière que le successeur de ce même arôtre, dépositaire de la même doctrine et héritier des mêmes pouvoirs, nous y appelle aujourd'hui par ses lettres apostoliques avec une solennité toute particulière. Et, non content de nous convier à faire violence au ciel pour obtenir le secours qui nous est si nécessaire, il nous y contraint, pour ainsi dire, par les garanties qu'il donne à notre prière et par les privilèges dont il lui plaît de l'enrichir. Car, en statuant que tous les fidèles prient ensemble pour le même but, il ajoute par cette union aux prières de chacun une vertu qui bannit toute crainte, puisque notre prière n'est plus la prière d'un seul, mais la prière de l'Eglise tout entière unie à son divin chef et assurée comme lui qu'on l'exaucera toujours. De plus, il excite et il encourage la ferveur des fidèles en leur ouvrant de nouveau le trésor des indulgences et en offrant à leur piété des faveurs semblables à celles qui réjouissaient et fertilisaient naguère le champ de l'Eglise catholique.

L'empressement que vous avez mis l'an passé, N. T. C. F., à répondre à l'invitation du souverain pontife, de *celui qui prie beaucoup pour le peuple* (II *Mach.*, XV, 14), nous assure que cette année encore ses exhortations ne vous trouveront pas moins fidèles. Par la charge de son ministère, il prie beaucoup pour toutes les nations qui lui ont été données en héritage (*Psal.* II, 8); mais par la pente de son cœur nous savons qu'il prie particulièrement pour la nôtre. Et à lire ces images si tristes et si ressemblantes sous lesquelles il peint dans ses lettres l'état de la société chrétienne, comment douter qu'il ne nous ait eus en vue avant tous les autres, qu'il n'ait été prié avec ému de la considération de nos misères, et qu'ainsi il n'ait fait de la guérison de notre patrie l'objet des supplications de l'Eglise universelle?

Priez donc, N. T. C. F.; ce fut notre exhortation la plus répétée dès notre entrée au milieu de vous; il nous arrivera souvent d'y revenir, tant la persuasion du souverain pontife est aussi la nôtre, que la prière est la seule ressource qui nous soit laissée. *Priez en tout temps* (*Ephes.*, VI, 18), *priez en tous lieux* (I *Tim.*, V, 17), *priez pour tous*. (*Jac.*, V, 16.)

Priez en tout temps. Vos pasteurs ne s'offenseront pas si, empiétant sur la mission que nous leur avons donnée de vous expliquer comment doit s'entendre *cette prière de tous les instants* (*Matth.*, XXI, 36), recommandée par nos saints, nous vous disons après saint Augustin (*Enarr. in psal.* XXXVII, n° 14) ce qu'ils ne manqueront

pas de vous répéter à leur tour: «que celui-là prie sans relâche qui désire sans relâche, et que le continuel mouvement du cœur fait aussi la continuelle prière. Qu'il n'est pas besoin pour prier ainsi d'un grand nombre de paroles; que autre chose sont les longues formules, autre chose est un durable désir; que cet exercice de la prière se traite beaucoup mieux dans les gémissements que dans les mots, beaucoup mieux par les larmes que par les discours.» (*Epist. ad Prob.*, cap. 10.)

Priez en tout temps priez en tous lieux. «Que personne ne s'excuse, prêchait éloquemment saint Jean Chrysostome (*Homil. de diversis. De orat.*, hom. 2); que personne ne réplique, qu'il n'oppose pas les engagements des affaires, les embarras du négoce, les mille lieux de travaux qui captivent, qui souvent ne permettent pas de courir à l'église pour y porter à Dieu l'hommage de la prière.» Car, leur répond ce grand docteur, «qui vous empêche, en quelque endroit que vous soyez, d'y élever votre autel? Le lieu n'y est point un empêchement, le temps n'y apporte aucun obstacle. Ne vous croyez pas obligés à toujours fléchir vos genoux, à la bonne heure; ne frappez pas à chaque instant votre poitrine, on vous le passe; ne tenez pas vos mains sans cesse élevées au ciel, on ne vous demande que d'y élever votre cœur. Ainsi, continue-t-il, le magistrat à son tribunal, l'avocat au palais, le laboureur dans ses champs, le marchand dans sa boutique, peuvent prier s'ils en ressentent le désir. Le domestique n'en est pas davantage empêché en se livrant à son travail. Qu'il achète au marché ses provisions ou qu'il les prépare dans sa cuisine, qu'il monte ou descende les escaliers de son maître, quand même il n'aurait pas le temps de porter ses pieds à l'église, il lui est toujours loisible d'y porter son cœur et d'envoyer à Dieu une prière qui lui agré. Après quoi il confirme cette touchante doctrine par ces exemples plus touchants encore s'il est possible: «Saint Paul prie; il n'est pas dans un oratoire, mais dans une prison: il ne se tient debout ni agenouillé, mais couché à terre, ses chaînes ne lui permettant aucune autre posture, et toutefois il ébranle sa prison par la force de sa prière, il en secoue les fondements, il brise ses liens, et, tout captif qu'on le croit des hommes, il tire son geôlier de la captivité du démon par le saint baptême. Ezéchias prie: il ne saurait demeurer droit devant le Seigneur, il ne peut fléchir les genoux en sa présence, il est étendu sur son lit par la maladie; mais, parce que, tourné vers la muraille, il adresse à Dieu du fond de son cœur une humble et pressante prière, il recouvre la santé qu'il avait perdue. Le larron attaché à la croix ne prononce que quelques paroles et il emporte le ciel. Jérémie est dans la boue et il apaise Dieu. Job est retenu sur un fumier et il se le rend favorable. Jonas gémit dans le ventre d'un poisson cruel et il éprouve la bonté du Seigneur. Donc, en quelque lieu que vous

soyez, priez toujours, et Dieu vous traitera favorablement selon vos désirs.»

Priez en tout temps, N. T. C. F., priez en tous lieux, priez pour tous, priez pour vos parents, priez pour vos amis, priez pour vos ennemis (Matth., V, 44), si vous en avez, n'étant vous-même l'ennemi de personne (II Thess., III, 15), et demandant à Dieu que personne ne demeure le vôtre. Priez pour l'Eglise, épouse de Notre-Seigneur; priez pour son chef, qui la conduit au milieu de tant de difficultés et de douleurs; priez pour la France; priez pour ce diocèse; priez pour la paroisse où s'élève le temple qui vous réunit pour la prière; en un mot, n'omettez ni supplications, ni prières, ni demandes, ni actions de grâces pour tous les hommes; priez pour ceux qui commandent et pour ceux qui obéissent; priez pour ceux qui s'élèvent, pour ceux qui, plus heureux, demeurent dans la petitesse : Afin que nous menions une vie paisible et tranquille, en toute piété, chasteté et justice, car cela est bon et agréable devant Dieu Notre-Seigneur. (I Tim., IV, 1, 2, 3.)

Enfin, N. T. C. F., après avoir recommandé à Dieu les besoins de tous, n'oubliez pas les nôtres et ne négligez pas de vous souvenir de nous devant Notre-Seigneur. « Certes, disait humblement saint Augustin, et nous le répétons avec plus de droit que ce grand évêque, nous ne voulons pas que vous rendiez à la charge dont nous sommes revêtu au milieu de vous ce périlleux honneur de lui enlever l'assistance de vos oraisons, que nous reconnaissons lui être si nécessaire. La famille du Sauveur Jésus, la très-sainte Eglise catholique, se mit en prière pour Pierre, elle pria aussi pour Paul. Grâce à Dieu, vous êtes tous de la même famille. Il n'est parmi vous aucun troupeau qui ne lui appartienne, et nous avons incomparablement plus besoin que Pierre et que Paul du secours de vos fraternelles prières. Associez donc, comme pour un saint et amical combat, les armes de vos intercessions communes, car c'est contre le démon que vous combattez, lequel n'est pas seulement notre ennemi, mais celui de tous. Que chacun de vous fasse ce qu'il peut, que celui qui peut moins aime dans son frère l'abondance d'une grâce plus excellente qui lui donne de pouvoir davantage, et il a fait autant que lui, parce que Dieu regarde la bonne volonté et non la puissance. Daigne le Seigneur nous exaucer tous, lui qui peut nous faire un bien infiniment plus grand que nous n'oserions le demander, ni même que nous ne saurions le concevoir. Ainsi soit-il. » (S. Aug., *epist.* 130 *ad Probam*, al. 121 in fin.)

IV. INSTRUCTION PASTORALE

ET MANDEMENT

Pour le saint temps du carême de l'année 1853.
SUR L'AUMONE.

Après nous être acquitté, dans deux autres instructions, d'une partie de la tâche

que nous avons entreprise; après vous avoir montré dans le jeûne, N. T. C. F., une vertu qui touche le cœur de Dieu et le dispose à la miséricorde envers le pécheur; dans la prière une vertu plus puissante encore, qui persuade cette miséricorde et qui l'attire, il ne nous reste plus, afin que le travail de la réconciliation avec Dieu vous soit connu tout entier, qu'à vous parler de l'aumône. Oeuvre sainte! œuvre bénie! œuvre sans comparaison la plus agréable à Dieu, œuvre profitable à l'homme par-dessus toutes les autres, qui ne se borne pas à préparer la miséricorde, comme le jeûne, qui ne l'appelle pas seulement comme la prière, mais qui lui force, pour ainsi dire, la main, qui la poursuit jusque dans son sanctuaire, et achève ainsi la réconciliation commencée. Ne pensez pas que nous parlions ainsi de nous-même, nous ne parlons qu'après le Saint-Esprit nous découvrant, par la bouche de l'ange Raphaël, ce mystère en nos Ecritures. Bien différent en cela des sages du siècle dont la préoccupation est « que leur politique ne soit jamais pénétrée (Tob., XII, 7), pour lui il trouve bon que l'on publie son conseil, il s'honore que les profondeurs de son secret soient révélées (Ibid.); » et ce secret il nous charge de le proclamer en ce jour. C'est que « si le jeûne a son prix, si l'oraison est bonne quand elle lui est unie, tous deux cependant sont surpassés par l'aumône. C'est l'aumône, en effet, qui délivre de la mort : c'est elle qui purifie du péché, qui fait trouver la miséricorde » (Ibid., 8.) Et quelle miséricorde ô mon Dieu! votre grande miséricorde (Psal., L, 1), ainsi qu'il est expliqué en vos Ecritures, votre miséricorde multipliée (Psal. XXXV, 8); non pas votre miséricorde commune et ordinaire, mais votre miséricorde confirmée (Psal. CXVI, 2), la merveille de vos miséricordes (Psal. XXX, 22), c'est-à-dire la vie éternelle. (Tob., XII, 9).

Toutefois, ce secret divin de l'aumône, cette heureuse intelligence du pauvre et de l'indigent (Psal. XL, 2), il n'y a pas longtemps encore, nous eussions hésité à vous le découvrir. Difficilement notre voix eût été comprise, et le moment n'était pas venu d'espérer faire accepter les lumières de la foi, dans une matière que l'erreur s'étudiait à obscurcir. Quand on confondait ce que l'enseignement chrétien avait toujours eu si grand soin de distinguer; quand on ne craignait pas d'étendre aux nécessités communes et aux difficultés inévitables de la vie, ce qui ne s'était jamais dit, même avec des réserves infinies, que de nécessités graves ou de difficultés extraordinaires; quand la paresse s'arrogeait les mêmes privilèges que le travail; quand la cupidité revendiquait je ne sais quel droit d'assistance général et commun à tous, lequel, à parler en rigueur, n'existe pour personne, et dont, en tout cas, la probité seule et la modération sont dignes; quand on représentait l'aumône comme un impôt que les pauvres eussent pu exiger de leur autorité

propre, et non plus au nom et comme fondés de pouvoir de Notre-Seigneur; quand Jésus-Christ, suivant la belle expression d'un ancien, avait cessé d'être le *mendiant universel*, le *pauvre unique*, en qui souffrent tous les autres pauvres, et par qui tous *sollicitent* (SALV., *Adv. Avar.*, lib. IV, n. 4), le plus sage était de se taire, et, suivant la recommandation du maître, de garder pour des temps meilleurs des vérités dont personne ne voulait plus.

Pauvres et riches, en effet, la plupart en dehors des enseignements du christianisme, ne cherchant que dans des institutions civiles la satisfaction et la garantie d'intérêts contradictoires, et demandant à la terre la solution d'un problème que la foi seule peut résoudre à l'aide des nobles résignations de l'espérance et des volontaires sacrifices de la charité : les uns comme les autres n'eussent peut-être trouvé dans nos paroles qu'un nouveau prétexte à s'aigrir. Les premiers, parce qu'en leur rappelant la loi naturelle et divine qui enjoint de respecter le bien d'autrui, de n'y pas même attenter par le désir, il leur semblait qu'on exigeait plus que les intéressés eux-mêmes n'avaient jusque-là demandé; les seconds, parce que affectant de prendre pour une citation devant les tribunaux de la vie présente le simple recours à la justice de la vie future, ils se roidissaient, dans la crainte de paraître justiciables d'un nouveau code de devoirs. Ceux-là, parce que leur pauvreté trop orgueilleuse s'irritait de n'être pas traitée avec assez d'honneur; ceux-ci, parce que l'exercice de leur liberté trop jalouse ne leur semblait plus assez sauvegardée. Les pauvres enfin, parce qu'on abandonnait trop le soin de leur soulagement au bon plaisir des riches; les riches, parce que ce bon plaisir ne pouvait échapper à quelques remontrances en faveur des pauvres. Aussi tout a manqué en même temps à tous : aux pauvres, la confiance et le respect pour faire agréer leurs requêtes; aux riches, les exhortations de la foi et l'encouragement de l'espérance pour les accueillir.

Mais depuis, la réflexion a eu ses retours; bien des illusions se sont évanouies, et un commencement d'expériences heureusement abrégées a démontré aux plus sourds que la suppression de la richesse, en rendant la misère plus générale, la rendait en même temps plus profonde. En ce moment, les pauvres, mieux conseillés, semblent apprécier plus équitablement les obligations des riches; et les riches, moins réduits à la défensive, accueillir, avec plus d'ouverture, ce qui leur est proposé des réclamations des pauvres. Maintenant donc que des pensées plus calmes ont quelque chance d'être reçues, peut-être le moment n'est-il pas éloigné, où, sans crainte d'offenser personne et d'attirer le blâme sur notre ministère (I Cor., VI, 3), il nous sera permis de remplir en son entier notre imprescriptible office de patron et d'avocat des pauvres. Alors nous mettrons dans un jour plus vif le pré-

cepte de l'aumône. Nous montrerons comment ce n'est pas une affaire d'émotion ou de sentiment auquel on s'abandonne ou on résiste à son gré; mais un commandement rigoureux qui ne laisse pas de réplique. Alors, fort de notre fidélité à l'engagement pris dès notre arrivée (*Mandement de prise de possession*), « de ne nous être jamais abaissé à une flatterie qui n'est que le mensonge du dévouement; de n'avoir jamais appelé bien ce qui est mal, ni mal ce qui est bien; de n'avoir jamais salué, comme droit, justice ou liberté, ce qui ne l'a jamais été et ne saurait le devenir, » nous n'éprouverons aucun embarras à proclamer les préceptes si pressants de l'Évangile sur l'aumône, persuadé qu'entendus comme ils doivent l'être, ils ne sont pas moins un gage de sécurité pour les uns que de consolation pour les autres. Vous verrez alors combien grande la dignité des pauvres, combien sérieuse l'obligation de les secourir, combien fondées leurs instances, combien leurs droits légitimes, encore que la réclamation ne leur en soit pas abandonnée, mais qu'elle appartienne tout entière à Notre-Seigneur, qui n'a commis que son Eglise ici-bas pour l'exercer à sa place dans le temps, et qui s'en réserve le jugement dans l'éternité.

Pour le moment, nous différons encore, nous attendons que les esprits se reposent de plus en plus, avant d'y jeter la sentence de ces fortes vérités qui, en honorant le dénuement volontaire et en faisant naître tant de dévouements, ont assuré aux pauvres, pendant de longs siècles, un fonds de ressources jamais épuisées. Mais, pour ne juger pas à propos de tout dire, nous ne croyons pas non plus devoir tout dissimuler. C'est pourquoi, à l'exemple du prophète Daniel, parlant autrefois au roi Nabuchodonosor, si nous voulons exciter ceux qui en ont le pouvoir, à ouvrir aux pauvres et leur main et leur cœur, nous souhaitons néanmoins que notre conseil ne leur déplaise pas, nous désirons que notre exhortation soit bien reçue : *Quamobrem, rex, consilium meum placeat tibi*. Nous ne leur disons donc pas de donner, parce que la nature les y convie, parce que l'Évangile leur en fait un devoir, parce que les supplications des pauvres les y sollicitent; mais, afin d'achever de les gagner tout à fait, nous ne leur présentons l'aumône que sous son aspect le plus engageant et le plus flatteur, celui des avantages qu'elle assure. C'est un trafic que nous leur proposons, c'est un marché qui leur est offert; et considérant combien nous sommes pécheurs, pécheurs par notre infirmité naturelle, plus pécheurs par toutes les facilités que nous apporte la fortune : voici, leur disons-nous, un conseil qui a de quoi vous contenter, voici une instruction qui vous doit satisfaire : *Rachetez vos péchés par l'aumône et vos iniquités par vos miséricordes envers les pauvres : « Quamobrem, rex, consilium meum placeat tibi, et peccata tua elemosynis redime, et iniquitates tuas*

misericordiis pauperum. (Dan., IV, 22.)

Telle est, en effet, N. T. C. F., la grande supériorité de l'aumône sur les autres œuvres de pénitence, qui la rend plus excellente que le jeûne et plus persuasive que la prière : c'est que si le jeûne fléchit la miséricorde par la compassion qu'il inspire, si la prière la fait descendre par grâce, l'aumône se l'attribue par justice. *Demandez, a dit Notre-Seigneur, et vous recevrez, cherchez et vous trouverez, frappez et on vous ouvrira.* (Matth., VII, 7.) Le jeûne donc demande; il demande par son humiliation, il conjure par sa douleur, il n'ose lever les yeux au ciel, il se frappe la poitrine, il marche le front courbé et dans la poussière, il implore la miséricorde par ses joues creuses et amaigries, il l'invoque par ses larmes, avec espérance de l'obtenir; mais il reconnaît qu'elle ne lui est pas due : *Petite et accipietis.* La prière, déjà plus confiante, elle ne repose pas dans une attente ainsi humiliée. Non-seulement elle parle, non-seulement elle plaide elle-même sa cause, elle déduit ses motifs, elle combat les objections, elle discute les prétextes, elle se roidit et résiste à la justice; mais encore elle agit de son propre chef, elle s'insinue jusqu'au trône de Dieu, elle se glisse jusqu'à son cœur, elle y cherche la miséricorde, ne se retirant pas qu'elle ne la trouve : *Querite et invenietis.* Cependant, que les démarches de l'aumône sont plus assurées, et qu'elle se comporte avec un bien autre empire ! Car ce que le jeûne à peine ose demander, ce que la prière n'a fait que chercher, presque en se cachant, ce qu'elle n'a emporté qu'à la dérobée, l'aumône le revendique fièrement, et l'exige avec une hauteur qui ne supporte pas d'être refusée. Semblable à ces audacieux voleurs, que toute honte a abandonnés, et que la crainte du châtement ne saurait retenir, qui ne s'introduisent pas en secret et pendant la nuit dans nos demeures, mais qui les envahissent à la face du soleil, qui se réunissent pour en assiéger les issues, pour en ébranler les portes, pour en briser les serrures; l'aumône, dit le Saint-Esprit, monte à la face de Dieu (Act., IV, 4), non point timidement, mais au grand jour; elle s'établit devant lui (Eccli., XXXI, 11), elle charge l'assemblée des saints d'annoncer sa venue (Ibid.); et là, entourée de tous les affamés qu'elle a nourris, en compagnie des malheureux qu'elle a vêtus, assistée des captifs qu'elle a visités, elle ne supplie pas, mais elle frappe, elle ne cherche pas la miséricorde, mais elle en pousse violemment la porte, il faut qu'on lui ouvre : *Pulsate et aperietur vobis.* Si, malgré tout, la justice veut se montrer à son tour, si elle fait mine de s'opposer à une si étrange entreprise, l'aumône n'en reste pas pour cela plus intimidée, elle ne craint pas d'entrer en lutte avec la justice; tant, enfin, nous dit l'apôtre saint Jacques, qu'elle la surmonte et demeure victorieuse : *Superexaltat misericordia judicium.* (Jac., II, 13.)

A ceux qui seraient étonnés d'une efficacité si extraordinaire attribuée à l'aumône, et qui seraient tentés de trouver quelque exagération dans une faveur qui la met ainsi au-dessus de toutes les autres œuvres, et qui même la mentionnera seule au dernier jour, il suffit de répondre que cet étonnement ne leur est pas particulier, et qu'il a été partagé avant eux parce que l'antiquité a connu de plus éclairé et de plus saint dans le christianisme. « Mes frères, disait autrefois saint Augustin aux fidèles d'Hippone, voici une vérité qui m'a toujours donné singulièrement à réfléchir, et qui, sans doute, vous paraîtra mériter une attention sérieuse. Considérez donc, je vous prie, comment, à la fin des siècles, lorsque Jésus-Christ viendra pour juger l'univers, alors que toutes les nations seront réunies devant lui, quand les hommes seront divisés en deux parts, les uns à droite les autres à gauche, aux uns il dira : *Venez, les bénis de mon Père, possédez le royaume qui vous a été préparé dès le commencement du monde;* et aux autres : *Allez, maudits, au feu éternel qui est préparé à Satan et à ses anges.* (Matth., XXV, 34, 41.) Quel est, selon vous, le motif d'un traitement si différent ? D'un côté une récompense aussi extraordinaire, de l'autre un si affreux supplice. Pourquoi aux premiers le royaume ? *Parce que j'ai eu faim et vous m'avez donné à manger.* Pourquoi aux seconds le feu éternel ? *Parce que j'ai eu faim et vous avez refusé de me nourrir.* (Ibid.) Cependant, continue cet admirable docteur, peut-être les premiers avaient-ils été chastes, ennemis de toute fraude, modérés dans l'usage des biens de ce monde, éloignés des œuvres mauvaises. Néanmoins, on ne leur en dit pas un mot, mais *parce que j'ai eu faim et vous m'avez donné à manger,* possédez mon royaume. Quelle est donc cette excellence de l'aumône que les autres œuvres, bien que indispensables au salut, étant passées sous silence, elle seule se voit désignée ? De même, quand Jésus-Christ dit aux impies : *Allez au feu éternel,* que de choses il eut pu leur répliquer s'ils lui eussent demandé raison de cette sentence ! toutefois, il lui plaît de ne leur en donner qu'une seule : *Parce que j'ai eu faim et vous avez refusé de me nourrir.*

« Voilà, mes frères, c'est toujours le saint docteur qui parle (S. Aug., ser. 69, *De verb. Ev. Matth.*, tom. V, c. 349-350); voilà ce qui m'émeut et m'embarrasse, et sans doute vous en êtes aussi émus à votre tour. Je cherche donc, comme je puis, la raison d'une dispensation si merveilleuse; et la voici, telle qu'il m'est donné de la recueillir de nos Écritures, où il est marqué : *Comme l'eau éteint le feu, ainsi l'aumône éteint le péché* (Dan., IV, 24); et encore : *Enfermez votre aumône dans le sein du pauvre, et elle priera pour vous.* (Eccli., XXIX, 15.) Et je trouve beaucoup d'autres témoignages en nos saints livres, qui nous montrent le grand pouvoir de l'aumône, pour effacer nos iniquités et les anéantir. C'est

pourquoi Notre-Seigneur, s'adressant à ceux qu'il va condamner, s'adressant surtout à ceux qui vont recevoir de lui leur couronne: Il vous serait difficile, si je voulais examiner de près votre vie, et si je pesais trop attentivement vos œuvres, que je n'y trouvasse pas de quoi vous punir; entrez cependant, *et possédez mon royaume, car j'ai eu faim et vous m'avez donné à manger.* Entrez, non parce que vous n'avez point commis d'iniquités, mais parce que vos aumônes les ont effacées. Quant aux autres: Si juste que ma sentence vous paraisse, ne pensez pas devoir l'attribuer à vos péchés; car, si détournés de vos crimes et tournés vers moi, vous les eussiez rachetés par vos aumônes, aujourd'hui ces aumônes vous délivreraient et vous absoudraient de la condamnation qu'ils ont méritée. *Bienheureux, en effet, les miséricordieux, car il leur sera fait miséricorde. (Matth., V, 7.) Allez donc au feu éternel (Matth., XXV, 41); car celui qui aura refusé la miséricorde, la miséricorde lui sera aussi refusée à son tour.» (Jac., II, 13.)*

Peut-être, N. T. C. F., ce témoignage du plus grand de tous les docteurs ne vous suffit pas, peut-être désirez-vous pénétrer plus avant dans le secret des conduites de Dieu, et entrer dans les puissances de son conseil. (*Psal. LXX, 13.*) Si donc il vous faut des raisons capables de vous contenter jusqu'au bout, entre beaucoup d'autres communément données, en voici deux que nous vous soumettons comme se rapportant davantage à notre sujet, et plus décisives.

Remarquez d'abord ce caractère particulier de l'aumône qui l'élève si fort au-dessus du jeûne; c'est que le jeûne se borne à un seul retranchement, le retranchement de la nourriture; tandis que l'aumône les rassemble tous, et qu'elle forme ainsi comme un jeûne universel, qui s'attaque à la vie tout entière, et ne lui laisse aucun bien dont en partie du moins elle ne la prive. Il est vrai, rien n'égale la folie des avarés, de placer leur unique contentement dans la possession de leur or, en se refusant tous les autres dont cet or dépensé les pourrait faire jouir. Ne pensez pas toutefois qu'ils se mécomptent à ce point de ne pas trouver dans l'égoïste contemplation de leurs trésors un plaisir réel qui suffit à les dédommager de ce qu'ils se refusent. Non, encore qu'elles reposent sur la plus déplorable des erreurs, les passions, quelles qu'elles soient, ne laissent pas de se repaître à quelque chose de plus intime et de plus nourrissant, qui remplit jusqu'à un certain point l'âme des pécheurs, ou qui tout au moins trompe leur appétit et l'amuse. Accordons que de soi-même l'argent ne renferme aucun bien; mais il les représente tous, de là vient que le nom de biens, où chacune de nos félicités sont contenues, les hommes, d'un consentement unanime, l'ont abandonné à désigner les richesses; parce qu'à leurs yeux, tous les avantages de la vie présente étant appréciables à prix d'argent, il convenait de

les nommer par ce qui les contient en puissance et en origine, c'est-à-dire par l'argent qui les procure. C'est là la joie de l'avare. Son argent dépensé lui apporterait, il est vrai, une félicité, mais en même temps il lui enlèverait la possibilité d'acheter les autres; et ainsi, il se verrait déchu de cette occupation ravissante pour lui de promener son imagination sur toutes les jouissances, de se dire qu'il ne tient qu'à lui de se les donner, et en même temps de ne laisser épuiser ses ressources sur aucune. L'avare se persuade donc jouir de tout, non qu'en réalité il le possède, mais parce qu'il en tient la garantie dans son trésor. Aussi, il ne regrette pas l'agrément de la vie, il n'a pas besoin des délicatesses du luxe, l'esprit ne lui semble pas nécessaire, il se passe volontiers des témoignages de considération et d'estime; il sait que l'argent donne tout cela; il les tirera de ses coffres au jour qu'il le trouvera bon, il les aura quand il lui plaira, avec sa fortune.

Si donc, il faut reconnaître à l'argent ce pouvoir d'être ainsi le bien par excellence et universel, parce qu'il les représente tous, et fournit le moyen de les acquérir; il est juste de reconnaître aussi que l'aumône est le jeûne universel et par excellence; puisque, retirant l'argent, l'anéantissant au profit du prochain, elle retire et anéantit du même coup tous les biens que l'argent procure. Ne considérez pas cette somme déposée dans le sein du pauvre, considérez ce qu'elle promet, et à quoi elle répond successivement dans l'imagination de son possesseur tant qu'elle n'est pas épuisée: à l'ambitieux elle représente des honneurs; à l'homme de plaisir, des parties et des fêtes; au savant, des collections et des livres; à la femme mondaine, une parure. Aux yeux de chacun, cette somme prend la physionomie qui lui agréé davantage, suivant les diverses passions ou la différence des goûts qu'elle eût été appelée à satisfaire. Mais considérez, en même temps, comment saintement dissipée en aumônes, elle enlève aux passions tout le contentement qu'elles attendaient, elle leur retranche l'aliment dont elles se repaissaient déjà en espérance et en désir, et ainsi elle les soumet à une privation plus méritoire aux yeux de Dieu que la privation de la nourriture; puisque s'étendant à tout, elle afflige l'âme (lib. XVI, 29) par ce que nous avons appelé un jeûne universel, sans contredit supérieur à l'autre, et incomparablement plus dur.

En second lieu, N. T. C. F., si nous comparons l'aumône à la prière, nous sommes obligés de lui reconnaître ce cachet spécial qui la place plus haut dans l'estime de Dieu, et lui prépare une récompense plus assurée au dernier jour; c'est que toutes deux tirant leur efficacité de la foi, cependant, la prière la suppose à un moindre degré, que ne fait l'aumône. Qui n'a souvent lu avec étonnement au saint Evangile, comment le Sauveur

Jésus, toutes les fois qu'on s'adresse à lui pour un miracle, quand on lui demande la guérison des malades, la délivrance des possédés ou la résurrection des morts; c'est toujours la foi qui le touche préféablement et le décide à agir; c'est le manque de foi qui excite sa plainte; c'est la foi qui fait éclater son admiration lorsqu'elle surabonde; considère le centurion dont la foi parut si merveilleuse au Sauveur, qu'il affirme n'en avoir point encore trouvé une semblable en Israël. (*Matth.*, VIII, 10.) Songez à cette femme affligée que Jésus-Christ déclare mériter par sa foi d'être guérie. (*Ibid.*, 22.) Pensez à ces deux aveugles qu'il examine préalablement sur leur foi. (*Matth.*, IX, 27.) Rappelez-vous la chananéenne dont la foi excite l'étonnement, et obtient tout ce qu'elle veut de Notre-Seigneur. (*Matth.*, XV, 28.) Considérez que c'est la foi qu'il demande à Marthe et à Marie (*Joan.*, XI, 26), pour leur rendre leur frère enterré depuis quatre jours. N'oubliez pas qu'il n'interroge jamais que sur ce point unique de la foi : *Croyez-vous ?* (*Matth.*, IX, 28.) *Si vous pouviez croire ? Tout est possible à celui qui croit.* (*Marc.*, IX, 22.) *Tout ce que vous demandez en croyant sans hésiter qu'il vous sera donné, il vous arrivera* (*Marc.*, XI, 23.) *Si vous aviez de la foi comme un grain de sénevé, le plus petit de tous, vous diriez à ce murier : Déracine-toi et te plante dans la mer, et il obéirait à votre commandement, et les montagnes elles-mêmes se déplaceraient à votre parole.* (*Matth.*, XVII, 19; *Luc.*, XVII, 7.) Si, dis je, nous faisons attention à une estime de la foi si nettement manifestée, il deviendra évident que toute la force de la prière est dans la foi. La prière expose le besoin, elle implore le secours; mais c'est la foi qui l'emporte, sans que jamais on lui résiste.

Approchez maintenant, fidèles par excellence, hommes de miséricorde, dont les compassions n'ont point défailli. (*Eccli.* XLIV, 10.) Sans doute, c'est la foi qui vous montre Jésus-Christ dans le ciel où il écoute vos oraisons; mais c'est une foi plus grande sans contredit qui vous le découvre dans les pauvres où il reçoit vos aumônes. Quelle foi qui vous fait lever les mains vers son trône ! mais quelle autre foi bien plus étonnante qui les étend vers lui en la personne de ses pauvres ! ô foi merveilleuse qui vous persuade de sa bonté dans sa gloire, où il ne refusera rien à vos prières ! mais ô foi sans comparaison plus admirable, qui vous fait deviner sa magnificence dans son humiliation où il récompensera vos largesses ! La foi des apôtres a reconnu le Sauveur alors qu'il paraissait le plus beau des enfants des hommes (*Psal.* XLIV, 3); la vôtre le reconnaît alors qu'il en semble le plus abandonné et le plus vil. La foi de la Judée a crié vers lui dans le temps où tous ses pas étaient accompagnés de miracles (*Act.*, X, 38); votre foi l'invoque maintenant qu'il se traîne dans la pauvreté et la bassesse. La foi du larron a fleuri sur l'arbre desséché

de la croix (*S. Aug.*, *In Joan.*); mais Jésus-Christ s'y entretenait avec son Père, et il y poussait cette puissante clameur (*Hebr.*, V, 7) qui ébranlait toute la nature (*Matth.*, XXVII, 50); la foi du pécheur charitable et repentant fleurit sur les épines de la pauvreté où Jésus-Christ anéanti n'ose lever les yeux, ne s'exprime que par des gémissements inarticulés, ne parle que par ses soupirs, et ne se trahit que par ses larmes. Je voudrais bien savoir où la foi est plus grande, en quelles circonstances elle semble plus méritoire, à quel moment son efficacité apparaîtra plus marquée ? quand elle demande, ou quand elle écoute; lorsqu'elle reçoit, ou lorsqu'elle donne; quand elle accueille les requêtes des misérables ou quand elle présente les siennes. Certainement, chacun avouera que là où le mystère est plus caché, la foi qui le découvre est plus éclatante : plus grande donc, la foi qui salue Jésus-Christ à la croix, que la foi qui le reconnaît à la crèche; plus grande, la foi qui se prosterne devant lui à l'autel, que la foi qui ne s'en détourne pas au Calvaire; mais plus grande, la foi qui le soulage dans les pauvres, que la foi qui l'adore à la crèche, l'invoque au Calvaire, ou s'humilie à l'autel.

Cette rencontre, dans l'aumône, des plus sublimes excellences de la prière et du jeûne ainsi expliquée, il devient plus aisé de comprendre ce qui autrement serait à bon droit jugé incompréhensible. On devine comment Jésus-Christ, après avoir usé envers les riches d'un procédé en apparence si dur : *Malheur à vous riches; malheur à vous qui riez; malheur à vous qui avez votre consolation en ce monde ?* (*Luc.*, VI, 24, 25), cependant les abandonne si peu qu'il semblera les avoir seuls en vue, et ne se souvenir que d'eux au dernier jour. Où trouver une contradiction plus marquée ? Tantôt : *qu'il est difficile à ceux qui possèdent de grands biens d'entrer au royaume du ciel, un câble passerait plus facilement par le trou d'une aiguille* (*Luc.*, XVIII, 24, 25). Tantôt : *Venez, les bénis de mon Père, posséder le royaume qui vous a été préparé dès le commencement du monde.* (*Matth.*, XXV, 34.) Ah ! répond l'apôtre saint Paul, c'est que Jésus-Christ veut le salut de tous. *Il veut que tous arrivent à la connaissance de la grâce* (*I Tim.*, II, 4), qui est son royaume du temps. Pareillement, il voudra que tous arrivent à la connaissance de la gloire, qui est son royaume de l'éternité. La première vocation ne s'est opérée qu'à travers mille obstacles, quand il s'est montré comme sauveur; vous la trouvez retracée au saint Evangile, en la personne des mages. La seconde s'opérera à travers des obstacles sans comparaison plus considérables; nous en serons les témoins émerveillés quand il paraîtra comme juge. Ne disons donc plus avec les apôtres : *Qui pourra se sauver ? Il est impossible à l'homme*, leur répond Notre-Seigneur, mais il n'est pas impossible à Dieu. Et il en rend aussitôt cette raison :

Parce qu'à Dieu tout est possible. (Luc., XVIII, 24, 25, 26, 27.)

Ainsi le salut possible aux riches, mais possible seulement par le déploiement de la toute-puissance de Dieu, lequel consiste à changer pour ainsi dire la nature des richesses; à y placer, par un secret qui n'appartient qu'à lui seul, le remède au venin dont elles sont infectées; à guérir les richesses par les richesses mêmes, en livrant à ce venin une issue et comme un dégagement dans l'aumône; à leur communiquer une vertu qui satisfait pour les péchés que leur possession entraîne. Et c'est ce dont Jésus-Christ vient à bout, comme l'enseigne en tant d'endroits saint Jean Chrysostome, en donnant à l'aumône une telle efficacité, que le Saint-Esprit n'a pas de termes plus forts pour exprimer la puissance des sacrements de la loi nouvelle, ni la vertu même du sang de Notre-Seigneur.

O l'admirable commerce! chante l'Eglise ravie d'admiration à la vue du mystère de l'Incarnation du Sauveur, où *Dieu revêlant notre humanité, sa divinité nous est communiquée. (Off. circ. Dom. ad Laudes. Ant. I.)* O l'admirable commerce! chantera-t-elle, non moins transportée au dernier jour, où les riches ayant distribué aux pauvres le pain de la vie présente, en reçoivent aujourd'hui le pain de la vie future. *O admirabile commercium!*

Mais alors, que diront les pauvres quand ils verront l'aumône si magnifiquement traitée? Ne se plaindront-ils pas à leur tour? Ne murmureront-ils pas de leur pauvreté qui, les ayant, ce semble, exclus du mérite, semblera les exclure aussi de la récompense? N'estimeront-ils pas trop inégale la part qui leur est faite? N'accuseront-ils pas ce commerce d'injustice, dans lequel on leur accordait une partie du présent, ils rendaient tout l'avenir; on leur donnait la terre, ils communiquaient le ciel; on les admettait aux biens du temps, ils enrichissaient des biens de l'éternité.

Cependant, que les pauvres se rassurent: et certes ils n'ont pas sujet d'envier aux riches la miséricorde qui les introduit au ciel, s'ils réfléchissent qu'eux-mêmes y ont été appelés les premiers, et que les autres n'y viennent qu'à leur considération et à leur suite, Jésus-Christ étant trop fidèle, selon la remarque de saint Jean Chrysostome, pour laisser sans dédommagement et sans recours des richesses dont il reçoit lui-même sa subsistance, et qui contribuent à le nourrir, en nourrissant ceux qui le représentent en ce monde.

Mais il y a un moyen d'achever de les réfuter par une intelligence de leur position plus nette et plus relevée. Ne pensez pas, en effet, dit quelque part saint Augustin, « qu'il n'y ait pas d'autres pauvres que ceux qui n'ont pas d'argent. » En effet, N. T. C. F., tous nous sommes pauvres, quoique l'objet de la pauvreté ne soit pas le même chez tous. Les uns sont pauvres de santé,

les autres de savoir; ceux-ci sont indigents du côté de l'esprit, ceux-là du côté du corps; chez quelques-uns ce sont les yeux qui font défaut, chez les autres le caractère; plusieurs sont mal servis par leurs oreilles, un plus grand nombre par leur tempérament et leur humeur. Voilà un nombre infini de pauvres auxquels d'autres pauvres, qui peut-être en ont reçu l'aumône, peuvent faire l'aumône à leur tour. Peu importe qu'ils n'aient pas l'argent à la main, on ne leur demande que d'avoir la charité dans le cœur, et la charité n'est jamais épuisée. Elle prête ses yeux à l'aveugle, sa main au paralytique, son jugement à celui qui en manque, sa gaieté à celui qui est dans la tristesse. Elle est toujours bienveillante, elle accorde ses conseils; et tout le reste vient-il à lui manquer, du moins elle accompagne de ses vœux et assiste de ses prières. Si pourtant, malgré tous les efforts, il lui semble que son aumône demeure toujours au-dessous de celle du riche, qu'elle se console par cette argumentation de saint Augustin singulièrement encourageante: « Zachée qui était riche a grandement donné, parce que sa bonne volonté était grande: mais la pauvre veuve admirée de Notre-Seigneur n'a pas moins donné, parce que sa bonne volonté n'était pas moindre. A la vérité l'argent qu'elle portait au trésor était moins considérable, mais, parce qu'elle n'y portait pas moins de bonne volonté, sa pauvreté ne diminuait rien de son aumône. Si vous regardez ce que donnait chacun, il semble quelque différence en leur offrande; mais si vous considérez le fond d'où chacun donnait, vous la trouverez égale en l'un et en l'autre: tous deux ont donné tout ce qu'ils pouvaient, c'est-à-dire toute la bonne volonté qui était dans leur cœur, et tous deux recevront la même récompense. » (S. Aug., *Enar. in Psal.*, tom. IV, c. 272; c. 14, 25 et seq.)

Maintenant, et puisque tous ont la possibilité de donner, comme aussi tous sont dans la nécessité de recevoir, il ne nous reste plus, N. T. C. F., qu'à adresser à tous une exhortation commune, en les engageant à mettre à profit cette ressource que la miséricorde de Dieu leur offre dans l'aumône. Pour cela, qu'ils n'oublient pas que la justice a aussi ses droits, et qu'elle veut à l'aumône certaines conditions, sans lesquelles l'aumône elle-même ne saurait l'attendrir.

Il est vrai, l'aumône vaut mieux que le jeûne; pourvu toutefois, qu'à l'exemple du jeûne, elle ait ses privations et ses sacrifices. Elle les aura presque toujours chez les pauvres; mais il est nécessaire qu'elle en soit aussi accompagnée chez les riches. Car une aumône qui ne nous semblerait qu'une fantaisie de plus ajoutée à toutes nos autres fantaisies, une aumône qui ne retrancherait rien à nos plaisirs, qui ne déroberait rien à notre luxe, qui n'imposerait aucune contrainte à notre délicatesse; une telle aumône demeurant fort au-dessous

des obligations du chrétien innocent, à plus forte raison ne satisferait-elle pas pour le pécheur.

Certainement aussi, l'aumône a plus d'efficacité que la prière; à la condition, cependant, qu'elle soit animée de cet esprit de foi sans lequel la prière elle-même demeure inutile. Donner par bienveillance naturelle, donner par le contre-coup de cette impression que produit la vue de celui qui souffre, donner par l'intérêt qu'inspire à tous les enfants d'une même famille le souvenir de leur commune origine, c'est donner comme homme, ce n'est pas donner comme chrétien. *Celui qui reçoit le prophète en qualité de prophète*, enseigne Notre-Seigneur, *aura la récompense du prophète; celui qui reçoit le juste: comme juste, aura la récompense du juste; un verre d'eau froide donné au disciple, méritera la récompense du disciple* (*Matth., X, 41*); celui-là seul qui aura traité Jésus-Christ en la personne du pauvre, aura la récompense promise par Jésus-Christ.

Sans doute, par l'aumône, tous, quels qu'ils soient, deviennent la providence de ceux qu'ils soulagent, ils sont substitués à Dieu lui-même, pour leur venir en aide. Cependant, qu'ils imitent cette providence de Dieu, qui *donne à chacun avec abondance* (*Psal. CXIV, 16*), *qui ouvre sa main et remplit de bénédiction tout ce qui respire.* (*Jac., I, 5*.) Que leur aumône soit faite avec joie, *non par nécessité et avec tristesse*; car Dieu aime qu'on lui donne d'un cœur content. (*II Cor., IX, 7*.) Qu'ils songent que l'importance de la moisson sera dans la proportion de la semence: à une semence jetée avec parcimonie, une moisson mesurée avec retenue; à la bénédiction d'une abondante semence, la bénédiction d'une moisson encore plus abondante: *Qui parce seminat parce et metet, qui seminat in benedictione de benedictionibus et metet:* (*II Cor., IX, 6*.)

Redisons de nouveau que si l'aumône fait, de ceux qui la donnent, les lieutenants de la providence temporelle de Dieu, sur ceux qui la reçoivent; l'aumône, à son tour, fait de ceux qui la reçoivent, les instruments et comme les ministres de la miséricorde éternelle de Dieu sur ceux qui la donnent. Que cette aumône soit donc présentée par tous avec respect et amour, non pas seulement comme une assistance rendue à leurs frères, mais comme un hommage que l'on demande à Dieu d'avoir pour agréable en leur personne. Nous avons ici dans saint Paul un admirable exemple: ce grand Apôtre honorerait à ce point les fidèles qu'il était appelé à secourir, que devant porter une aumône à ceux de Jérusalem, il ne croit pas faire trop en mettant en prière l'Eglise tout entière, afin que cette offrande de sa charité non-seulement leur devienne utile, mais qu'elle lui profite aussi à lui-même par la manière dont il souhaite qu'elle leur agrée: *Obsecro vos, fratres, per Dominum nostrum Jesum Christum et per charitatem sancti Spiritus, ut adjuvetis me in orationibus vestris pro*

me ad Deum, ut obsequii mei oblatio accepta fiat in Jerusalem in sanctis. (*Rom., XV, 31.*)

Enfin, quand l'aumône aura toutes ces conditions, ne pensons pas qu'elle satisfasse pour le péché, à moins que d'abord elle ne le déplore dans le passé, et ne s'efforce de l'éviter dans l'avenir. N'oublions pas ce que nous enseigne saint Augustin: « Que la première aumône pour le péché, il convient de se la donner à soi-même. En effet, continue ce saint docteur, ce serait une illusion trop insupportable, que celui qui fait l'aumône à son prochain se la refusât le premier, malgré ce commandement de Dieu: *Vous aimez votre prochain comme vous-même* (*Matth., V, 43*); comme aussi cet autre: *Ayez compassion de votre âme, en vous efforçant d'apaiser Dieu et de lui plaire.* (*Eccli., XXX, 24.*) Et celui qui refuse à son âme une compassion si nécessaire, comment pourra-t-il dire que c'est pour ses péchés qu'il fait l'aumône? n'est-ce pas à lui plutôt que s'adressent ces paroles de nos divines Ecritures: *Celui qui est mauvais pour soi, pour qui est-il bon?* (*Eccli., XIV, 5*.) Aussi, quand nous faisons l'aumône, ce doit être pour obtenir le pardon de nos anciennes fautes, et non pour acheter la licence d'en commettre de nouvelles. (S. Aug., *Civ. Dei*, lib. XXI, tom. VII, c. 631.) « Faire l'aumône pour s'autoriser à pécher, dit-il encore ailleurs, ce n'est pas nourrir son Sauveur, c'est essayer de gagner son juge. » Après quoi il termine par ces belles paroles dont nous nous emparons aussi au moment de finir: « Ah! plutôt, que ceux qui sont dans le péché gémissent de leur faiblesse, qu'ils s'adressent à celui qui peut la guérir, qu'ils soutiennent leurs oraisons de leurs bienfaits; et Dieu, à son tour, leur viendra en aide et les assistera pour changer de vie. Quant à ceux dont la vie est déjà sainte, ils auront le secours de Dieu pour monter à une vie plus sainte encore. Puisse-nous, portés de degré en degré par nos aumônes; les uns purifiés du mal de leurs fautes passées; les autres enrichis de la surabondance de leurs mérites présents; arriver tous ensemble à la récompense des biens à venir! » (S. Aug., serm. 11, tom. V, c. 201.) Ainsi soit-il.

V. MANDEMENT

Pour le Carême de 1854.

SUR LE CULTE EXTERIEUR ET PUBLIC.

En vous annonçant, il y a deux mois à peine, nos très-chers frères, l'établissement de la liturgie romaine dans ce diocèse, nous n'avons pas cru devoir ajouter aux enseignements que nous vous adressions alors, une exposition de principes qui, pour quelques-uns néanmoins, ne laissait pas de nous sembler nécessaire. Nous avons préféré, ou supposer ces principes connus, ou remettre à vos pasteurs le soin de tenir sur ce point notre place, persuadé que là où les besoins des populations leur indiqueraient un devoir, le zèle dont ils sont au-

més ne leur permettrait pas de différer à le remplir. Aujourd'hui, cependant, que les saintes exigences du temps destiné à la pénitence quadragésimale nous ramènent l'obligation de vous instruire à notre tour, nous reprenons ce qu'à une autre époque nous n'avons pu accomplir, ou plutôt nous donnons à nos précédentes instructions le fondement qu'elles supposent, et qu'elles réclament impérieusement pour être solides.

Ce fondement, c'est la nécessité d'un culte extérieur et public sur lequel est basé l'établissement de toute liturgie. Que sont en effet nos cérémonies, nos rites, nos prosternements, nos genoux pliés sur la terre, nos fronts découverts, nos encensements, l'eau dont nous arrosions les fidèles, ou la cendre que nous jetons sur leur tête à certains jours? que sont nos processions, nos chants de triomphe ou de tristesse, nos cantiques de douleur ou de joie, nos visites à la tombe de nos morts, ou nos stations aux autels de nos martyrs? qu'est-ce enfin que tout l'appareil de nos supplications et de nos actions de grâces, sinon autant de signes déterminés par l'autorité suprême à laquelle la charge de cette détermination est confiée, pour manifester extérieurement les sentiments dont nous nous trouvons remplis à l'intérieur? Mais, en même temps, que penser de tous ces signes, si cette manifestation elle-même, en laquelle consiste le culte extérieur, n'est pas nécessaire, si elle n'est pas voulue de Celui à qui elle s'adresse, si elle ne lui est point agréable, si elle n'est point pour nous un devoir rigoureux, si elle ne se tire pas du plus irrésistible de notre être, si elle n'est pas l'élan le plus vif de notre nature, si enfin l'homme eût pu refuser à Dieu ce tribut sans crime, ou si Dieu, ne l'exigeant pas, eût pu se le refuser sans injustice?

Reconnaissons-le toutefois, ce que Dieu veut, c'est le cœur. » C'est, dit saint Augustin, le cœur qu'il cherche, c'est le cœur qu'il regarde, c'est dans le cœur qu'il se rend à soi-même son témoignage, c'est le cœur qu'il juge, c'est le cœur qu'il approuve, c'est le cœur qu'il aide, c'est le cœur qu'il couronne. (*Enarr. in psal. CXXXIV, n. 11.*) — L'honorer, enseigne-t-il ailleurs, c'est l'aimer, c'est désirer de le voir, c'est espérer de lui être uni, c'est lui obéir; et par l'affermissement de la foi, par les accroissements de l'espérance, par les progrès de la soumission, par les développements de la charité, arriver à la clarté de la vue, à la sécurité de la possession, à la fermeté de l'obéissance, à l'inamissibilité de l'amour. (*De Trin., l. VIII, c. 923.*) — Mais encore une fois, dit toujours le saint docteur, c'est le cœur qui fait toutes ces choses. « C'est le cœur qui croit, c'est le cœur qui loue, c'est le cœur qui bénit, c'est du cœur que sortent les bons desirs, c'est à l'autel du cœur qu'ils sont offerts, c'est le cœur qui immole et qui sacrifie; et cette parole d'acceptation: *Paix aux hommes de bonne volonté*, c'est à l'oreille du cœur qu'elle est entendue

(*Enarr. in psal. CXXXIV, ubi supra*), en sorte, comme l'exprime admirablement ce grand homme, qu'à proprement parler, Dieu n'est honoré que par le cœur: *Nec colitur ille nisi amando.* » (Tom. II, c. 438.)

Sur ce point donc, il n'y a pas de difficultés; on ne conteste pas, ou les contestations ne sont point sérieuses. On a pu, à d'autres époques, nier la nécessité de ce culte intérieur qui est dû à Dieu, et qui seul fait l'âme et la vie du culte extérieur: on ne le nie plus aujourd'hui. Que l'on s'en éloigne dans la pratique, il n'est que trop vrai; que l'on en méconnaisse l'étendue, que l'on se dissimule la rigueur de son application au détail de la conduite, et comment il doit diriger toutes nos actions, et donner le branle à notre vie; que ce culte ne soit plus chez un trop grand nombre cette adoration en esprit et en vérité que le Père exige, selon le témoignage de Jésus-Christ au saint Évangile (*Joan., IV, 23*), il faut l'avouer avec douleur; et en attendant que nous nous expliquions à cet égard, une matière si importante, et si décisive pour le salut, doit revenir souvent dans la bouche de vos pasteurs, comme le plus ordinaire sujet de leurs discours. Toutefois, ô mon Dieu! si on vous refuse l'obéissance, on vous accorde d'être le maître à qui elle est due; si on manque à votre honneur, on vous laisse le titre de Père (*Malac., I, 6*) pour réclamer vos droits en ce monde, et celui de juge pour en l'autre les rétablir; si on retranche sur votre amour, vous restez l'unique bienfaiteur uniquement digne de tout amour; et ces cœurs où vous n'êtes pas, par le vide où ils demeurent, par leur impuissance à se passer de vous, par leur ardeur à vous remplacer sans arriver jamais au malheureux succès d'y réussir, orient aussi éloignement qu'ils sont faits pour vous que s'ils vous étaient fidèles et avaient le bonheur de vous servir.

Mais telle est, N. T. C. F., la déplorable condition de notre nature, que nous sachions malaisément trouver ce milieu raisonnable où la vérité est séparée de l'erreur, et, quand nous l'avons trouvé, que nous ne parvenions presque jamais à nous y maintenir. De ce que le culte extérieur est obligatoire, plusieurs voudraient se persuader qu'il n'est pas besoin d'aller au delà, et négligeant le culte extérieur, honorent Dieu des lèvres, et s'en éloignent par le cœur. (*Matth., XV, 8.*) D'autres, au contraire, imaginant en Dieu une élévation qui le rend indifférent à nos hommages extérieurs, ou en notre corps une bassesse qui frappe ces hommages d'indignité dans leur source, en concluent qu'ils sont inutiles. Assurément les premiers se trompent; et le peu que nous avons dit suffit à le leur découvrir. Mais les seconds ne se trompent pas moins; et cette élévation où il leur plaît de placer leur Dieu, serait la négation même de sa grandeur, comme aussi cette bassesse où ils relèguent notre corps, il y demeurerait à jamais, si ce n'est que se consacrant à Dieu, par là même il s'en délivre. Ce qu'il con-

vient d'affirmer comme autrement véritable, c'est qu'outre le culte intérieur, un culte extérieur et public est nécessaire. Nécessaire à Dieu, nécessaire à l'homme. Nécessaire à Dieu, pour la manifestation et l'accroissement de sa gloire; nécessaire à l'homme pour la manifestation et l'accroissement de son amour. Nécessaire à Dieu qu'il honore; nécessaire à l'homme à qui'il profite. Nécessaire à Dieu comme l'exercice de son droit; nécessaire à l'homme comme l'accomplissement de son devoir.

Vaste et magnifique sujet qui touche à tous les rapports du Créateur avec ses créatures, du monde invisible et immatériel avec le monde matériel et visible. Sujet, qui embrasse non-seulement les rapports de l'homme avec Dieu, mais les relations mutuelles des deux substances dont la nature de l'homme est composée. Sujet qui, par suite, touche aux droits de Dieu sur l'homme, non plus isolé, mais réuni à une société, formant un peuple, donnant naissance à une famille. Pour le traiter convenablement, les limites d'une instruction sont trop resserrées; laissant donc pour d'autres temps les preuves de la nécessité d'un culte public, nous n'abordons aujourd'hui qu'un côté de la proposition avancée, et c'est du culte extérieur, dans son acception la plus restreinte, que nous avons résolu de vous entretenir.

Quand nous disons que le culte extérieur est nécessaire à Dieu, à coup sûr nous n'entendons pas que cette nature si riche et si abondante puisse un seul instant cesser de se suffire, et qu'il se rencontre quelque vide en sa plénitude. « Il amasse, suivant la belle pensée de saint Augustin, mais c'est sans besoin; il cherche sans que rien lui manque; il recouvre sans avoir perdu; jamais pauvre il aime le gain, jamais avare il exige avec usure, on lui donne sans l'enrichir, et il nese déponille pas de ce qu'il paye. » (*Conf.*, lib. I, cap. 4.) Il n'était pas nécessaire qu'il formât l'homme, ni le monde, ni aucune créature; mais les formant il n'a pu se proposer d'autre fin que lui-même. (*Prov.*, XVI, 4.) Infiniment parfait, il se doit de s'aimer infiniment, et il ne s'aime infiniment qu'autant qu'il ne laisse rien qu'il ne s'attribue. Car s'il se refusait quelque chose, il le ferait ou par injustice, ne rendant pas à ses perfections ce qui leur est dû; ou par infatigation, ne les aimant pas comme elles le méritent; ou par impuissance, ne parvenant pas à leur accorder ce qu'elles sollicitent. Telle est sa grandeur, que se devant nécessairement toutes choses, nécessairement aussi il se les rapporte toutes, nécessairement il ne peut rien relâcher de ses droits, nécessairement il est un Dieu jaloux. (*Exod.*, XX, 5; XXXIV, 14.) Dieu très-hon, voulant tout bien (*Exod.*, XXXIII, 19) à sa créature; Dieu très-puissant, tout-puissant, le répandant sur elle avec une prodigalité sans mesure, l'admettant au partage de ses dons, à la réserve, cependant, d'être le principe et la fin de toutes choses, leur common-

ement et leur terme, la source d'où elles s'échappent, et en même temps l'océan où elles aboutissent. C'est là sa gloire, qu'il ne cède à personne et dont il ne peut ni ne veut se dessaisir: *Propter me, propter me faciam, et gloriam meam alteri non dabo.* (*Isa.*, XLVIII, 11.)

Si donc, N. T. C. F., Dieu a étendu le ciel comme un pavillon au-dessus de nos têtes, s'il y a semé les étoiles comme autant de feux brillants qui l'illuminent, s'il a affermi la terre sous nos pas; ce ciel avec ses magnificences c'est la décoration de sa gloire, cette terre c'est le marchepied de sa grandeur. C'est pour sa gloire qu'il les a faits, c'est pour elle qu'il les conserve; aussi n'ont-ils garde de la méconnaître. Loin de là, ils la publient du mieux qu'il leur est possible, ils la chantent par l'harmonie de leurs mouvements si bien concertés, ils s'exhortent mutuellement à célébrer leur Créateur. Le jour, en cessant de luire, n'emporte pas le secret de cette louange, il le lègue au jour qui vient après lui; la nuit l'enseigne à la nuit qui doit suivre; le soleil le conserve dans ce lieu de sa disparition qui lui est connu; la lune le ramène avec elle à l'heure de son apparition qui lui est montrée. (*Psal.* CIII, 19.) Mais que peut le ciel, que peut la terre, que peuvent le soleil et les astres, que peut la nature entière dépourvue de lumière pour connaître son auteur, de raison pour le chercher, d'intelligence pour le comprendre, de cœur pour l'aimer, de volonté pour le servir? Au moins ne se décourage-t-elle pas, et ce qu'elle ne parvient pas à faire elle-même, suivant l'admirable observation de saint Augustin (*De civ. Dei*, lib. XI, cap. 28), elle n'a pas de repos qu'elle ne le procure. Elle n'a pas d'yeux pour voir son Créateur, elle s'offre aux regards pour exciter à le découvrir; elle ne connaît pas, elle se montre; elle n'adore pas, elle y invite; elle n'aime pas, elle y échauffe; et là où elle ne saurait arriver, elle y achemine: *Quæ cum non cognoscere possit, quasi innotescere velle videtur.* (*Id.*, *ibid.*)

Il n'y a que l'homme, composé de corps et d'âme, touchant à la nature intelligente par une portion de son être, associé par l'autre aux natures intelligentes, pontife de la création, mystérieux abrégé du monde, temple universel, comme le dit en un sens plus relevé encore Tertullien, parlant de Notre-Seigneur (*Adv. Marc.*, lib. III, n° 27), il n'y a que l'homme qui puisse de cette union de la matière et de l'esprit en sa personne, communiquer à ses hommages extérieurs, au moindre geste, à un cri, à un soupir, une dignité, une grandeur qui honorent Dieu plus que ne le feront jamais les mouvements les mieux combinés des sphères célestes. Le soleil, cet œil du monde, soit qu'il s'ouvre ou se ferme sur l'univers, ne rend d'autre gloire à Dieu que d'illuminer ses œuvres, et de provoquer l'hommage par son application à les découvrir. L'œil de l'homme va bien au delà: uni à une âme intelligente, il semble qu'il partage l'intelli-

geance avec elle. Il n'éclaire pas seulement, il voit; il ne se montre pas, il regarde; il est tellement associé à cette âme, qu'il se ressent de toutes ses impressions et de ses désirs. Si elle est triste, il verse des larmes; si elle est consolée, aussitôt cette consolation en arrête la source; si elle demande son Créateur, il se tourne vers le ciel pour l'aider à l'y découvrir; si elle l'a offensé, il s'abaisse vers la terre pour la cacher à son juge. Il remercie, il prie, il adore, il s'afflige, il sollicite. Et ce que l'œil fait, tous les autres membres, selon le genre de concours auquel ils sont destinés, le font à son exemple; tous se mêlent au mouvement du principe qui les anime. Bien plus, en vertu de cette correspondance continuelle qui ne laisse aucune modification de l'esprit sans une modification analogue dans le corps, aucune impression du corps sans une impression de l'esprit, chacun d'eux se renvoie mutuellement tout ce qu'il éprouve, et par cette communication ils ajoutent à leur activité, ils la réveillent et la sollicitent. C'est ce lien intime et mystérieux qui fait l'appilage et la notion même de notre nature. Qui osera maintenant que cette aptitude de notre corps à entrer ainsi dans les sentiments de l'âme, à se les approprier, à les exprimer au dehors, ne vaille mieux que d'obéir à une puissance dont il serait séparé, comme font le soleil et les astres? Or, si cette aptitude est meilleure, qui doutera que Dieu de qui elle vient ne nous l'ait donnée que pour lui seul, et qu'ainsi il ne soit tenu de se la rapporter? Car, dit excellemment Fénelon, si l'Être parfait se refusait injustement l'hommage de ce rapport, il agirait moins parfaitement qu'une foule d'hommes pieux qui le lui accordent tous les jours; il s'aimerait moins qu'ils ne l'aiment; il serait moins qu'eux jaloux de sa gloire, ce qui est visiblement impossible. (FÉNELON, lettre 2^e sur la religion.)

Concluez de là, N. T. C. F., que cette élévation qui rendrait Dieu indifférent aux hommages extérieurs de sa créature, c'est-à-dire à l'expression des sentiments que nous éprouvons pour lui au fond de notre cœur, ce secret inaccessible où notre voix ne parviendrait pas à ses oreilles, d'où il dédaignerait nos cantiques, où il ne verrait pas nos soupirs, d'où il n'apercevrait pas nos larmes; cette distance où nos bras ne sauraient l'atteindre, toute cette hauteur enfin où on le cache à nos regards, n'est que grandeur factice, telle que les hommes en ont souvent besoin pour eux-mêmes, et une dignité fautive éloignée de la véritable. Non-seulement la bonté de Dieu s'oppose à cette indifférence, mais, comme nous l'avons dit déjà, le fond même de son être la repousse. Non, encore une fois, qu'il produise nécessairement aucun autre que lui-même; mais ce qu'il produit librement, il est nécessaire qu'il le revendique, qu'exigeant le dedans il n'exclue pas le dehors dont il est également l'auteur, que l'esprit et le cœur ayant le devoir de le louer, le corps ne

puisse se soustraire à cette louange qui lui est due, et qu'étant le maître de toutes choses (*Exod.*, XIII, 2), toutes choses manifestent sa gloire et déclarent lui appartenir.

Ainsi, le culte extérieur est nécessaire à Dieu, nécessaire à sa gloire qu'il manifeste, et qu'en manifestant il augmente de cette augmentation extérieure et sensible qui n'ajoute rien à la félicité de cet Être souverainement heureux par lui-même, mais qui fait le bonheur et la dignité de sa créature. Ne soyons donc pas surpris si les Écritures nous le montrent, dès le commencement, veillant à ce que ce devoir soit pratiqué parmi les hommes. Adam reçoit la compagnie de sa félicité au paradis terrestre; Dieu ne permet pas qu'il enfouisse au fond de son cœur le témoignage de la bonté qui la lui donne. Eve, chassée de ce lieu de délices, enfante pour la première fois un homme; elle mêle aussitôt l'action de grâces aux douleurs dont cette bénédiction est attristée. *J'ai possédé un homme par la grâce de Dieu.* (*Gen.*, IV, 1.) Plus tard, quand Dieu la console en lui rendant le fils enlevé par un fratricide: *Dieu, s'écrie-t-elle, m'a donné un autre fils à la place d'Abel que Cain a tué.* (*Ibid.*, 25.) Ce que firent nos premiers parents par ces actions et d'autres qui ne nous ont pas été conservées, leurs enfants le continuent après eux. Et qui, laissant de côté les manifestations du culte public, voudrait seulement énumérer les hommages rendus dans le secret par les saints de l'ancienne et de la nouvelle alliance; qui voudrait raconter leurs prières, leurs supplications, leurs lutttes avec Dieu, leurs remerciements, leurs larmes; qui essaierait de montrer combien Dieu s'est tenu honoré de ces témoignages, combien souvent il les a demandés, quelles marques de satisfaction il en a données, comme il en a été fier: il n'aurait jamais fini, et devrait citer le canon tout entier de nos Écritures. Il serait superflu désormais d'insister davantage sur une proposition aussi évidente; il paraît manifeste, après tout ce que nous avons dit, que ce culte est voulu de Dieu; mais qu'il soit nécessaire à l'homme, en voici les raisons que l'on ne pourra s'empêcher de trouver solides.

C'est d'abord que Dieu ayant droit à ce culte, mais un droit si absolu qu'il ne saurait en rien sacrifier sans injustice, il suit, par une conséquence inévitable, que ce culte est un devoir pour l'homme, mais un devoir si rigoureux qu'il ne le pourrait contester sans crime. Déjà donc, à se contenter de ce premier principe, l'obligation d'honorer Dieu par un culte extérieur réside sur des appuis si forts et en des retranchements si bien défendus, que pour toute raison qui veut réfléchir elle y est invincible.

Cependant Dieu n'a pas voulu en demeurer là, et pour mettre la créature dans l'heureuse impossibilité de se refuser à soi-même son bonheur, en refusant à son Créateur les témoignages de la soumission qui

lui est due, il nous a rendu ce culte extérieur si nécessaire, que dans l'ordre commun et accoutumé, si nous voulons arriver jusqu'à lui, nous n'avons pas d'autre voie pour y parvenir. Aussi, bien qu'il soit le Dieu des esprits, d'ordinaire il ne nous accorde aucune grâce qu'auparavant il ne l'ait comme essayée et expérimentée sur les corps; et si pénétrant que nous le montrent nos divines Ecritures, si présent à l'âme, si intime au plus retiré du cœur, si habile, à l'aide de ces divisions et de ces séparations si merveilleuses dont parle saint Paul, à s'y ménager des issues connues de lui seul, toutefois, il ne veut régner sur ce sanctuaire intérieur qu'en s'y faisant annoncer selon les règles, et s'y introduisant par l'extérieur. Dans ce but, il a institué les sacrements qui nous cachent, il est vrai, sa grâce, mais nous montrent les canaux qui la communiquent. Le baptême ne purifie l'âme du chrétien que si l'eau a d'abord purifié sa chair; le Saint-Esprit ne s'imprime sur son cœur, au sacrement de confirmation, qu'autant qu'il a d'abord siégé sur son front; avant d'opérer la nourriture de l'âme du fidèle, l'Eucharistie lui est donnée comme aliment à son corps; s'il a péché, la confession du dedans n'est portée aux oreilles de Dieu que par la confession du dehors; achèvement de la guérison des plaies invisibles, l'huile sainte se répand sur les plaies visibles pour les adoucir; ce que les prêtres répandant en bénédictions, leurs mains auparavant les avaient reçues; l'échange des affections chez les nouveaux époux veut être précédé de l'échange des consentements qui le signifie. Tel est l'ordre suivi par Dieu pour notre salut, telle est la disposition; dont il a fait dépendre ses grâces: ordre dont il n'est pas permis de se dispenser, disposition dont il ne s'écarte que dans certaines circonstances extraordinaires, pour montrer que sa miséricorde n'est pas liée, que sa bonté ne supporte pas d'être enchaînée; mais en même temps ordre qui rend nécessaire un ensemble de cérémonies sensibles, disposition qui, bornée même à l'homme isolé, suppose une liturgie, des rites, des prières, un culte extérieur enfin, et tout son appareil.

Assurément cette disposition était bien convenable, et Dieu faisait pour ainsi dire honneur à son œuvre de le conduire à sa fin, qui n'est autre que lui seul, par des moyens en rapport avec la constitution qu'il lui a donnée. Créés à l'état de purs esprits, nous fussions allés à Dieu à la manière des purs esprits, notre louange se fût mêlée à leur louange; demeurés avec les animaux sans intelligence, nous eussions reçu notre part de ce cantique qu'ils chantent à leur Créateur; mais esprits et corps à la fois, nous devions être gouvernés et conduits à lui selon le double tempérament de l'esprit et du corps. Et comme c'est par le spectacle des choses visibles que Dieu descend jusqu'à nous et nous initie à la connaissance de ses qualités invisibles, il était juste que voulant nous élever jusqu'à lui, il commen-

çât cette communication des biens invisibles auxquels il nous destinait, par le degré et l'acheminement des visibles.

Aussi bien, l'homme voulût-il se soustraire à l'ordre établi par Dieu, l'honorer d'un culte tout spirituel et tout pur, où le corps n'aurait pas sa place, et où la seule intervention de l'esprit serait supportée; la nature, plus forte que les combinaisons de l'orgueil, refuserait ce culte du dedans auquel on prétendrait la réduire, ou y joindrait invinciblement celui du dehors. Et de fait, où sont-ils ceux qui, n'humiliant jamais leur front devant Dieu, lui humilient leur superbe? En a-t-on beaucoup vu qui, ne pliant pas leurs genoux sous sa présence, plient cependant leur volonté sous ses préceptes? Que l'on nous montre des hommes dédaignant d'élever les mains vers cette bonté infinie toujours ouverte à sa créature, et se plaignant à lui élever leurs cœurs? Et quels yeux obstinément fermés à cette beauté, la seule qui demeure, ont su n'être pas détournés aux beautés dont la destinée est de périr? Au contraire, donnez-moi un cœur véritablement épris de Dieu, sensible à sa gloire et jaloux de son honneur, ah! il ne pourra se contenir, il voudra sortir de lui-même, il s'élançera vers ce qu'il aime, il tressaillira vers l'objet de ses affections, sa chair en tressaillira avec lui: *Cor meum et caro mea exultaverunt in Deum vivum* (Psal. LXXXIII, 3); et cette douce occupation de son cœur, sa face n'aura pas de repos qu'elle n'y soit appliquée: *Tibi dixit cor meum, exquisivit te facies mea*. (Psal. XXVI, 8.) Voilà l'homme tel que Dieu l'a fait, le voilà tel qu'il le demande et le revendique, voilà l'homme, hélas! tel qu'il appartient à la créature, le voilà tel qu'il veut appartenir à son Créateur.

Seigneur, qui est semblable à vous? Mon âme le dit, mais mes ossements eux-mêmes, tout durs et insensibles qu'ils sont, le disent eux aussi en sa compagnie: *Omnia ossa mea dicent: Domine, quis similis tibi?* (Psal. XXXIV, 10.) Seigneur, les yeux de mon intelligence vous cherchent, mais les yeux de mon corps s'épuisent à vous découvrir: *Attenuati sunt oculi mei suspicientes in excelsum*. (Isa., XXXVIII, 14.) O Dieu, l'allégresse de mon cœur vous parle, mais ma langue aussi en est agitée: *Latatum est cor meum et exultavit lingua mea*. (Psal. XV, 9.) Que vous dirai-je, ô Seigneur! mon amour, ma joie, mes délices saintes? ce cœur vous veut, il vous attend, il repose dans l'espérance de vous posséder un jour; mais cette espérance est aussi le contentement et le repos de ma chair: *Insuper et caro mea requiescet in spe*. (Psal. XV, 9.)

Et même alors que le corps sera séparé du conseil et de l'ami de son pèlerinage, quand l'âme plus noble, et aussi plus tôt récompensée aura trouvé sa demeure, et le nid (Psal. LXXXIII, 4) où vous la tiendrez éternellement abritée, quand l'œil intérieur qui avait tant désiré de vous voir pendant la nuit de l'exil (Isa., XXVI, 9) se sera ou-

vert à votre lumière, et aura vu ce jour qu'Abraham voit maintenant et son âme en est consolée. (*Joan.*, VIII, 56.) « Lumière que voyait Tobie, lorsque, les yeux fermés, il montrait à son fils le chemin de la vie, et l'y précédait d'un pied sûr, du pied de la charité! lumière que voyait Isaac, malgré la nuit pesante dont la vieillesse avait voilé ses yeux, lorsque, ne connaissant pas ses enfants, il les bénissait, méritant de les connaître après les avoir bénis! lumière que voyait Jacob, alors qu'aveuglé aussi par l'âge, il contemplait en son cœur rayonnant de clartés les générations du peuple futur! abandonné de la lumière intérieure dont vous l'aviez réjoui, dont il s'était servi pour vous rendre hommage, pour vous chercher là où vous veillez dans votre gloire, non pour vous oublier dans son sommeil (*Conf.*, lib. X, cap. 34); » l'œil de mon corps ne s'endormira pas dans la mort, il sait que vous l'éclairerez (*Psal.* XII, 4) pour ce jour où toute chair verra le salut qui vient de Dieu. (*Luc.*, III, 6.)

Alors, N. T. C. F., on reconnaîtra combien était peu fondée cette accusation d'indignité lancée contre notre chair, comme si Dieu n'avait pas créé digne de lui tout ce qu'il a fait, ou comme s'il était impuissant à lui rendre sa beauté, après qu'il l'a perdue. Que ceux donc qui la veulent rabaisser si fort, exagèrent tant qu'il leur plaira, « qu'ils lui reprochent la honte de son commencement, les misères de son progrès, l'ignominie du terme où elle est forcée d'aboutir; qu'ils disent le limon dont elle est formée, la poussière où elle retourne; qu'ils la représentent devenue cadavre, ne pouvant même longtemps en garder le nom, tout nom, jusqu'à celui de cadavre, ayant bientôt cessé de lui convenir (*TERT.*, *De resur. car.*, c. 4); » telle qu'elle est, Dieu a montré par d'assez belles marques combien cependant elle lui était précieuse. Non-seulement il l'a créée, « il l'a formée de ses mains, il l'a couverte de son ombre, il l'a animée de son souffle, il en a fait le théâtre et l'instrument de ses mystères, il l'a redressée sous sa discipline, il a aimé ses luites, il a considéré ses épreuves et apprécié ses douleurs; » mais il s'y est tellement affectionné qu'il a jugé à propos de s'en revêtir. « Infirmes, il s'est fait infirmes avec elle pour la fortifier au contact de ses faiblesses toutes-puissantes; malade, il s'est fait son médecin; déshonorée, il est devenu son honneur; perdue, il l'a cherchée; pécheresse, il lui a donné le salut; condamnée à mort, il lui a rendu la vie. » (*Id.*, *ibid.*, c. 9.) Tout cela est indigne de Dieu, disait autrefois l'impie Marcion. Sans doute, lui répliquait Tertullien. « mais tout cela me sert. Si ces bassesses ne me sauvent, je suis perdu; tout est digne de Dieu, dès là qu'il fait mon salut, car rien n'est plus digne de Dieu que le salut de sa créature. » (*Adv. Marc.*, c. 5.) Si donc Jésus-Christ n'a pas dédaigné notre chair aimée sous le péché, il la dédaignera encore moins quand il l'en aura

relevée. Si, coupable, elle lui a été précieuse à ce point qu'il est descendu jusqu'à elle; innocente, il ne refusera pas de la faire monter jusqu'à lui; si, en ce monde, il lui a communiqué sa grâce, en l'autre il ne la privera pas de sa gloire; si elle a commencé à le chanter sur la terre, elle achèvera son cantique dans le ciel.

N' imaginez pas en effet, N. T. C. F., que même au ciel, dans ce royaume qui sera par excellence le royaume des esprits, et où, par une transformation merveilleuse, notre chair deviendra comme un esprit à son tour, n' imaginez pas qu'alors le culte extérieur soit destiné à périr; seulement il sera perfectionné, selon la perfection plus grande du culte intérieur. Car si ce dernier, suivant l'explication de saint Thomas (1-2, 9, 101, art. 2), consiste dans l'union de l'intelligence et du cœur avec Dieu, il faut convenir après ce grand homme, « que dans les conditions présentes, l'esprit, ne pouvant contempler la vérité en son centre, il est nécessaire qu'il en cherche les rayons dans la lumière et l'éclat des images sensibles. Au lieu que dans l'état de la béatitude à venir, l'intelligence voyant la vérité en sa substance, le culte extérieur n'aura plus besoin des représentations et des ombres; mais il consistera tout entier dans la louange procédant du fond intérieur de la connaissance et de l'amour. Alors se vérifiera cette parole d'Isaïe parlant de la cité sainte; on y trouvera la joie et l'allégresse, les cantiques d'actions de grâces et les paroles de louange: *Gaudium et letitia invenietur in ea, gratiarum actio et vox laudis.* » (*Isa.*, LI, 3.)

Mais comment arriver à ce bonheur, comment participer à cette joie, comment prendre sa part à ce cantique, comment être associé à cette louange? En commençant dès maintenant ce que nous souhaitons ne jamais cesser alors. Car autre ne saurait être l'occupation de la vie présente, autre l'occupation de la vie future: tout sommet suppose un commencement, tout perfectionnement veut une ébauche, tout comble demande un fondement pour s'y élever, toute conséquence un principe où elle s'appuie. Le sommet, c'est la prière jamais interrompue; le commencement, c'est la prière, bien qu'avec ses affaiblissements et ses défaillances; le perfectionnement, c'est l'action de grâces; l'ébauche, c'est la demande; le comble, c'est le repos de la reconnaissance; le fondement, c'est le mouvement des saints désirs; la conséquence, c'est le cantique de la possession; le principe, c'est le chant de l'attente. *Que nos mains donc bénissent le Seigneur, qu'elles s'étendent vers son sanctuaire (Psal.* CIII, 3); *qu'elles présentent le matin leur sacrifice, et elles l'offriront le soir (Psal.* CXI, 2); *que nos yeux demandent la grâce (Psal.* CXXII, 2), et la grâce leur sera donnée; que nos pieds se tiennent sur le droit sentier (*Psal.* XXV, 12), qui conduit à la maison du Seigneur, et il les établira au lieu spacieux (*Psal.* XXX, 9);

il les dirigera en la maison de son repos ; il les affermira sur la pierre (*Psal. XXXIX, 3*) de sa demeure. Que notre bouche soit dès ici-bas remplie de sa louange (*Psal. LXX, 8*), et plus tard il la remplira d'un autre cantique, un cantique nouveau, le cantique chanté à notre Dieu (*Psal. XXXIX, 8*) dans son bienheureux séjour.

Et quand même, par une contradiction, hélas ! trop commune, le langage de nos œuvres viendrait à démentir celui de nos lèvres, qui sait si, ouverte à la louange, la bouche de notre corps n'attirera pas l'esprit (*Psal. CXXXIII, 131*) qui purifiera aussi notre cœur ? Au moins désirons d'observer les commandements (*Ibid.*), et notre prière ne sera pas repossée. Qui sait si enfin Dieu ne se convertira pas à nous pour nous faire miséricorde (*Joel, II, 14*), nous ayant d'abord convertis à lui (*Psal. LXXXIV, 7*) pour la lui demander ? Qui sait s'il n'abaissera pas sur nous son regard, s'il n'aura pas pitié de notre misère, s'il ne nous conduira pas aux sentiers de la justice, s'il ne nous éclairera pas de la lumière de son visage, s'il ne tirera pas de nos yeux les larmes du repentir, s'il ne nous donnera pas l'intelligence, et avec l'intelligence la vie, s'il ne nous jugera pas du jugement réservé à ceux qui auront aimé son nom (*Psal. LXVIII, passim*) dans le temps, et le béniront dans l'éternité ? Ainsi soit-il.

VI. INSTRUCTION PASTORALE

ET MANDEMENT

Pour le Carême de 1855.

SUR LE CULTE EXTERIEUR ET PUBLIC.

L'an dernier, N. T. C. F., nous vous avons présenté les preuves de la nécessité du culte extérieur ; nous avons étudié ensemble les raisons qui l'appuient ; nous les avons trouvées dans le droit de Dieu et dans le devoir de l'homme, dans cette dépendance de sa propre gloire, et ce besoin de ne se proposer qu'elle seule en toutes ses œuvres, auquel la Majesté suprême est assujettie. Enfin, nous avons complété notre démonstration en disant quelle dignité donne à nos hommages extérieurs ce lien mystérieux qui, unissant notre âme à notre corps, rend leurs opérations communes, et les associe dans une égalité de mérite et d'honneur. La crainte de vous fatiguer par des recherches trop prolongées, nous a seule empêché d'examiner ce vaste sujet sous d'autres points de vue : nous nous sommes donc borné à l'envisager sous sa physionomie la plus restreinte, celle de la nécessité du culte individuel, remettant à d'autres époques de parcourir, dans des instructions successives, cette importante matière, et de lui donner, par une étude plus approfondie, les développements dont elle est susceptible.

Telle est, N. T. C. F., la tâche que nous voulons aujourd'hui commencer de remplir, en vous entretenant du culte domestique, lequel, ainsi que vous le verrez, n'est qu'un développement et une extension du culte individuel. Et pour y mettre autant d'ordre

qu'il sera possible, nous suivrons la même voie où nous avons marché jusqu'ici : c'est-à-dire que, supposant d'abord comme une vérité désormais démontrée le droit de Dieu à l'hommage de toutce qui existe hors de lui, de ce principe combiné avec l'étude de l'homme, nous tirerons la notion exacte de ce que Dieu a fait pour nous dans l'ordre de la famille, et du retour qu'il en exige. Ainsi, nous saurons bientôt ce que doit être notre culte, et ses manifestations diverses, selon la diversité des bienfaits de Dieu et des obligations qui en sont la suite.

Or, dès les premiers pas dans cette recherche, il nous apparaît avec évidence, que Dieu, en créant l'homme, l'a constitué de telle façon qu'il ne pût échapper à un commerce de relations plus ou moins fréquentes avec ses semblables. Voulant que notre nature fût un composé de deux substances distinctes, il a voulu, en même temps, que la vie en société devint la condition de leur développement. Écoutons plutôt l'oracle prononcé sur Adam au premier jour, et, en sa personne, sur tous ceux qui, héritiers de sa nature, devaient être astreints comme lui aux lois qui ont présidé à sa formation. *Il n'est pas bon que l'homme soit seul (Gen., II, 18)*, dit le Créateur, en contemplant l'œuvre nouvellement sortie de ses mains, *faisons-lui donc un aide semblable à lui. (Ibid.)* Et quand cet aide, l'os de ses os, la chair de sa chair (*Ibid., 23*), lui eut été donné, la première bénédiction qui retentit ici-bas fut le souhait efficace d'une multiplication toujours croissante commencée en nos premiers parents, et qui, jusqu'au dernier jour, suffira à la perpétuité de la race humaine. Aussi, quand elle devint mère, la première femme s'empressa-t-elle de saluer l'ordre de la Providence dans la gloire de la fécondité qui lui était accordée. *J'ai possédé, s'écrie-t-elle en son allégresse, j'ai possédé un homme par la grâce de Dieu. (Gen., IV, 1.)* Ainsi fut formée la première famille, image de toutes celles qui en devaient suivre, où l'enfant appartient à Dieu qui le donne *par grâce*, et à ses parents qui le reçoivent avec amour.

Si c'est Dieu qui unit les époux, et accomplit en eux les bénédictions promises (*Prov., XIX, 14*) ; si c'est Dieu qui donne les enfants, comme il le déclare en mille endroits dans nos saints livres ; si c'est lui qui ouvre ou ferme à son gré le sein maternel (*Gen., XX, 18 ; I Reg., 1, 5, 6*), qui osera nier que ces époux préparés ainsi l'un pour l'autre de toute éternité, et réunis dans le temps, ne soient tenus de mettre en commun leurs hommages, comme Dieu a voulu qu'ils eussent en commun toutes choses et jusqu'à eux-mêmes ? Ne lui diront-ils pas avec ces deux époux si exaltés en nos Ecritures : *Seigneur, Dieu de nos pères, que les cieux et la terre vous bénissent. O Dieu, qui avez fait Adam du limon de la terre, et lui avez donné Ève pour son soutien et son aide, que votre nom soit béni par nous pendant toute la suite des siècles ; faites que nous le bénissions de*

plus en plus chaque jour, que nous vivions longtemps ensemble, et que nous parvenions à une heureuse vieillesse. (Tob., VIII, 7, 9, 10.)

Pareillement, quand Dieu aura visité ces deux époux; quand il leur aura donné, avec une postérité nombreuse, une consolation dans leurs peines, un but dans leurs fatigues, une espérance dans leurs travaux, un soutien dans leur infirmité, un repos à leurs derniers jours et un sourire à leur vieillesse; n'éprouveront-ils pas le besoin de se réunir pour offrir à Dieu ces chers enfants, pour les mettre sous sa garde, pour le remercier de les leur avoir donnés, pour le prier qu'il les conserve? Quels parents n'ont bien souvent adressé à Dieu cette prière? Le père par la seule impétuosité de sa tendresse, la mère par la seule émotion du sang maternel.

Voilà donc déjà de nouveaux rapports entre les hommes, de nouvelles bontés de Dieu, un nouveau sujet d'actions de grâces, et, par une conséquence nécessaire, un nouveau culte, non plus individuel, mais collectif, inspiré à ces êtres, qui, ayant été associés dans le bienfait, doivent s'associer aussi dans la gratitude.

Mais cet enfant lui-même, objet et occasion de tant de prières, n'apportera-t-il pas son tribut à son tour? n'aura-t-il pas sa part en cette reconnaissance commune? Et quand sa mère lui dira, comme autrefois celle des Machabées : *Je ne sais comment vous avez apparu en mon sein; ce n'est pas moi qui vous ai donné l'esprit, l'âme, ni la vie, ce n'est pas moi qui vous ai assemblé vos membres, mais le Créateur de ce monde qui a fait l'homme dès sa naissance, et qui a trouvé le commencement de toutes choses (II Mac., VII, 22, 23)*, ne voudra-t-il pas remercier en compagnie de ses parents, ce Dieu si bon, qui l'a appelé quand il n'était pas encore, qui l'a connu par son nom devant même qu'il eût vu le jour, qui l'a créé avec tant de soin, formé avec tant d'amour, et par une application si miséricordieuse? Ne se tournera-t-il pas avec eux et à leurs côtés vers ce Dieu, le Dieu de ses pères? Ne lui dira-t-il pas : C'est vous, ô mon Dieu, qui m'avez donné un père qui m'a connu et une mère qui ne m'a pas ignoré, vous mon véritable père, ô Dieu, et mon premier bienfaiteur.

Sans doute, ces bienfaits sont grands, et la reconnaissance qui les rapporte à Dieu, en l'en proclamant l'auteur, suffisamment justifiée. Cependant, loin de nous de penser qu'ils soient les seuls, et que l'enfant, après avoir reçu la vie et les premiers soins sans lesquels il l'aurait aussitôt perdue, ne relève plus que de lui-même, et qu'il puisse vivre loin des siens, dans l'isolement et l'indépendance. Au contraire, et plus l'enfant se développe, plus il a besoin qu'en lui vienne en aide, plus il dépend de sa famille. Si l'enfant doit être déjà avancé en âge pour devenir capable de pourvoir seul à sa vie, même au milieu de cette

abondance qui fait de l'univers entier une table toute dressée pour le servir, le secours d'autrui lui est nécessaire plus longtemps encore pour fixer en son esprit les connaissances les plus usuelles et les plus communes. Écarté du sein qui l'allaita, l'enfant languit et meurt. Ainsi en serait-il de son intelligence, si près de lui une autre intelligence ne consentait à se rapetisser assez pour légayer à son oreille l'expression des premières pensées, pour donner un nom aux objets qui frappent ses sens, et, par la parole, un corps à toutes ses idées qui, sans ce secours, ne lui laisseraient qu'une perception vague et fugitive. Ainsi en serait-il des affections de ce cœur, s'il ne trouvait dans d'autres cœurs d'abord quelque prévenance qui l'attire, et ensuite une correspondance qui achève de le retenir. C'est au voisinage d'autrui que jaillit en chacun de nous l'étincelle qui éclaire notre esprit, le feu qui chauffe notre cœur; et celui qui, par suite d'une séquestration barbare, n'aurait jamais connu ni aimé son semblable, celui-là, nous n'hésitons pas à le dire, et l'apôtre saint Jean l'a dit avant nous, demeurerait hors d'état de discerner et d'aimer Dieu.

Il n'est donc personne, N. T. C. F., qui n'ait l'obligation de le remercier et le bénir, ce Dieu dont la sollicitude a placé à nos côtés d'autres sollicitudes, image et écoulement de la sienne, pour en faire sortir cette continuité de soins assidus nécessaires à la conservation de notre vie. Il n'est personne qui ne lui doive à cette occasion un culte spirituel et intérieur sans doute, mais aussi un culte visible et extérieur, et accommodé à la double condition de son âme et de son corps.

Comme vous le voyez, N. T. C. F., l'obligation du culte s'étend à mesure que s'étendent les bienfaits de Dieu, et avec eux le devoir de les lui rapporter par la gratitude. C'était d'abord le culte individuel, puis commun aux époux, maintenant c'est le culte de la famille tout entière, le culte domestique. Ajoutez que la famille, non plus que la société, dont nous parlerons un jour, ne consiste pas seulement dans l'assistance rendue à chacun de ses membres par l'échange journalier de services mutuels; elle est de plus un lien qui rattache par mille nœuds ceux qui la composent, pour en faire un tout homogène, un corps doué d'une vie propre, d'une pensée commune, d'une solidarité étendue à tous. C'est un être moral, qui a ses vices et ses vertus, ses qualités et ses défauts, ses droits et ses devoirs, ses besoins et ses jouissances; c'est une société abrégée, dépendante de Dieu, en son existence collective, comme en la distinction de ses membres; recevant tout de lui, et, par suite, tenue de lui demander collectivement toutes choses, et de le remercier de toutes.

Telle fut jadis, N. T. C. F., cette vie patriarcale dont nos livres sacrés nous ont conservé les traits principaux, dont les ré-

cits ont réjoui notre enfance, et ont transmis aux années qui l'ont suivie de doux et d'impérissables souvenirs. Vie modeste comme les désirs des saints personnages qui en furent les héros ; pure comme leur cœur, calme comme leurs goûts. Vie de paix, formée de la mémoire d'un passé heureux et de l'espérance d'un meilleur avenir. Vie longue, avant-goût de l'éternelle vie. Vie parfaite, parce qu'elle avait Dieu pour témoin et qu'elle s'écoulait sous son regard. Chaque jour, le soleil en se levant sur l'horizon ; chaque nuit, les étoiles en se présentant à l'appel de Dieu, les trouvaient à genoux, remettant la garde de leur vie et le soin de leur mort à l'arbitre suprême de toutes les destinées. Toujours l'action de grâce accompagnait le repas dont l'étranger n'était jamais exclu. Si le père quelquefois se tenait à l'écart, et se refusait aux instances de ses enfants assemblés, c'était pour offrir à Dieu en leur nom un festin meilleur, celui d'une âme apaisant la majesté souveraine peut-être contristée par quelque excès dont les réjouissances des saints eux-mêmes sont trop aisément souillées. Chaque tente avait son autel ; on y portait ses prémices des fruits, les premiers-nés des troupeaux y étaient immolés ; chaque événement laissait derrière lui un souvenir ; chaque pierre arrosée d'huile et de vin, scellée du sang des victimes, devenait un témoignage de quelque communication avec Dieu, d'une ambassade mystérieuse, d'une apparition des anges, d'un vœu exaucé, d'une supplication entendue. Quelle imagination n'a erré avec bonheur à la suite de ces anciens pèlerins voyageant sous l'œil de Dieu dans la terre d'exil ! Quelle pensée ne s'est recueillie avec la leur sous ces horizons transparents de la Chaldée, où leurs yeux cherchaient dans la contemplation des astres un guide assuré pour leurs pas ; sous ce ciel où leur foi, bien plus clairvoyante, saluait l'astre promis, lumière de leur vie, flambeau de leur espérance, soleil de leur âme et de leur cœur ! Quels noms que ceux d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, de Sarah et de Rachel, de Joseph et de Benjamin ! Quels yeux les ont lus sans larmes, quelles lèvres les ont prononcés sans émotion, quels oreilles les ont entendus sans douceur, quelle pensée s'y est arrêtée sans amour !

Le culte domestique étant l'expression si vraie et si nécessaire de la dépendance de la famille, et la reconnaissance du droit imprescriptible que Dieu a sur elle, il n'y a pas lieu de s'étonner, N. T. C. F., si le démon, dont l'application a toujours été de rivaliser avec Dieu, et de le copier en toutes ses œuvres, s'est efforcé de tourner à son profit des hommages qui n'appartiennent qu'à Dieu seul. Il était réservé à notre siècle de nier la nécessité du retour de la création vers son auteur, qui forme l'essence du culte ; le crime du genre humain, à aucune autre époque, ne fut l'absence ou le mépris des habitudes religieuses ; ce fut plutôt leur exagération, et le détournement à mauvais

fin d'un sentiment égaré dans son application, mais vrai dans son principe. Quand la connaissance de Dieu s'affaiblit dans le cœur des hommes et acheva de s'y obscurcir, on ne pensa pas néanmoins qu'il fût possible de se passer de lui. Loin de là, les hommes ne se sentirent jamais si affamés de la Divinité que lorsqu'ils l'eurent méconnue, et tout leur devint Dieu, à l'exception du Dieu unique. Alors, le culte domestique se corrompit comme tout le reste. A la place de ce Dieu adoré de nos pères, qui avait conversé avec nos premiers parents au paradis terrestre, auquel Abel avait offert ses sacrifices, qu'Enos avait invoqué, devant lequel Enoch avait marché dans la vérité et la justice, qui avait sauvé Noé du déluge et avait rendu au monde les bénédictions perdues, les hommes se firent autant de divinités qu'ils crurent avoir besoin de protecteurs, pour eux-mêmes, pour leurs enfants, pour leurs maisons, pour leurs arbres, pour leurs troupeaux, pour les fruits de leurs jardins, pour l'eau de leurs fontaines, pour les ustensiles à leur usage, pour tous les événements de la famille, pour chacune des circonstances de leur vie, pour la santé, pour la maladie et pour la mort. De là, dès le temps des patriarches, ces idoles soustraites à Laban, et que Jacob trouva cachées sous la tente de sa bien-aimée Rachel ; et plus tard, ce culte des pénates, ces dieux lares, ces libations, ces brasiers sacrés. « D'immenses volumes, dit saint Augustin, ne sauraient rappeler les noms de toutes ces divinités, qui avaient chacune leurs fonctions appropriées aux besoins de la vie humaine. Un dieu qui préside aux vagissements des nouveaux-nés, un autre qui veille sur leur berceau. On ne place qu'un portier à sa maison, continue le saint docteur, et il suffit, c'est un homme. Il ne faut pas moins de trois dieux pour remplir le même office, le premier à la porte, le second à la serrure, le troisième au seuil. Un seul épi de blé comptait, pour le conduire à maturité, jusqu'à dix protecteurs ; sans que cette foule de dieux, s'écrie-t-il avec douleur, pût suffire à ses déplorables adorateurs, à cette pauvre âme humaine qui dédaigne les embrassements du seul et vrai Dieu pour se prostituer à la foule des démons. » (*De civit. Dei*, lib. IV, c. 8.)

Il appartenait au Seigneur Jésus, Dieu et homme, par qui toutes choses ont été faites, et qui, lui-même, s'est fait chair pour notre amour, Créateur avec son Père au commencement des âges, et dans la suite des temps premier-né de toute créature (*Col.*, I, 15), Fils de Dieu et semblable à lui, Fils de Marie et semblable à nous, splendeur de la famille divine dans le ciel, et sur la terre le plus beau rejeton de la famille humaine ; il lui appartenait de *dissoudre l'œuvre du diable* (*I Joan.*, III, 8), et rétablissant le culte du vrai Dieu en nos cœurs, de le rétablir en nos maisons comme il le rétablissait dans la société, chez tous les peuples et dans tout l'univers. Il détruit donc dès le com-

mencement cette opinion insensée, répandue par le démon, qu'un seul Dieu ne fût pas suffisant à la conservation de sa créature ; il renverse dès le début cette erreur impie, il foudroie son ennemi d'un mot tiré des saintes Ecritures : *Vous adorez Dieu votre Seigneur et vous ne servirez que lui seul* (Deut., XI, 20.) Mais en même temps pour remplir dans la confiance de l'homme ce vide que la ruine de tant de fausses divinités y avait laissé, il nous apprend que ce Dieu est notre Père. Il ne souffre pas que nous lui donnions un autre nom dans nos prières, et ainsi, sans toute cette multiplicité de protecteurs impuissants dont la malice du démon avait abusé le monde, il nous montre au ciel un œil toujours attentif à nos besoins, un cœur accessible à nos requêtes, et des mains toujours ouvertes pour nous secourir. Dieu est Père, cela nous suffit ; un père aura toujours soin de ce qui lui doit la vie. Il veillera sur nous, sur nos enfants, sur nos biens, sur nos serviteurs. Jusqu'à un cheveu de notre tête, il saura ce qui nous appartient beaucoup mieux que nous ne le savons nous-mêmes. La plus humble fleur des champs qui n'aura jamais fixé notre attention ne lui paraîtra pas indigne de la sienne, et il ne s'en rapportera qu'à lui du soin de l'orner et de l'embellir.

Après quoi Jésus-Christ se fait notre frère, il nous appelle de ce nom, il nous associe à son héritage afin de nous donner en lui et par lui l'assurance de tout demander, et la certitude de tout obtenir. Enfin, et pour mettre le comble à notre confiance, il veut que la Mère qu'il s'est choisie soit aussi la nôtre, il la constitue notre toute-puissante médiatrice. Par là il nous accordait de plus grands bienfaits que le démon, tout trompeur qu'il est, n'avait osé en promettre à ses adorateurs.

Surtout, par là Jésus-Christ reconstituait la famille, il lui donnait au ciel même, son type et son modèle, il rendait sa dignité au culte domestique. Mais afin de l'honorer encore davantage, il fait de toute famille chrétienne, une tribu sainte, dont tous les membres lui sont consacrés et marqués d'un sceau particulier pour son service. Depuis Jésus-Christ, en effet, l'union des époux n'est pas, comme dans l'antiquité, une rencontre fortuite, presque aussitôt rompue qu'elle a été formée ; elle n'est pas seulement une solidarité d'intérêts, une communauté d'affections, un échange de droits et de devoirs ; elle n'est pas simplement, comme le voudraient plusieurs, une association légitime en son origine, instituée de Dieu, fondée sur la nature, garantie par la société, ratifiée des pouvoirs humains, réglée par le prince, et surveillée par lui ; elle est chez les chrétiens un sacrement permanent, qui élève chacun des époux au rang de personnes sacrées, de ministres et de représentants d'un mystère signifié en Jésus-Christ et en son Eglise. Quelle dignité, N. T. C. F. ! Trop haute hélas ! pour le monde, à qui elle pèse, et qui voudrait s'y soustraire par des distinctions où toute la sainteté du mariage

est renversée. Non, quoi que fassent les chrétiens, il ne leur est pas permis d'échapper à leur gloire, et ce calice de leur grandeur ne passera pas devant eux sans qu'ils le hoivent. Or leurs unions seront illégitimes, ou elles seront saintes ; ou leur contrat sera nul, ou il sera chose sacrée ; ou leurs liens seront coupables, ou Jésus-Christ et son Eglise les formeront seuls. Que la société intervienne dans les dispositions des intérêts temporels, qu'elle les règle et les accommode à son gré, qu'elle y apporte sa protection et ses garanties, à la bonne heure ; mais le lien du contrat est au-dessus de ses atteintes, Jésus-Christ se l'est réservé au Calvaire, et il le noue dans le ciel.

Si telle est la sainteté du mariage chrétien, la dignité des enfants issus d'une telle union ne sera pas moindre. Marqués du signe de la croix dès leur entrée en ce monde, assaisonnés du sel divin, transportés des embrassements de leur mère aux embrassements d'une mère sans comparaison plus tendre qui est l'Eglise, sanctifiés au nom de la Trinité sainte, régénérés dans la confession du Seigneur Jésus, lavés dans l'eau et le Saint-Esprit, ramenés au toit paternel dans le cortège des saints reçus pour patrons, et conduits par l'ange, commis pour être leur protecteur, engendrés une seconde fois, non selon la volonté de l'homme, mais selon la volonté de Dieu, qui pourrait dire avec quel affectueux respect ils sont reçus ? Quelle impression de sainteté portent avec elles ces innocentes créatures ! Comme on sent que Jésus-Christ y réside, que leur cœur est son temple, que leur enfance est l'image de la sienne !

Ajoutez, enfin, que, pour le chrétien, le serviteur n'est pas un étranger, qu'il fait partie de la famille, suivant l'expression si touchante de nos pères ; que le maître, s'il ne veut pas encourir la condamnation prononcée par saint Paul, d'avoir nié la foi et d'être devenu pire qu'un infidèle (1 Tim. V, 8,) doit traiter ses domestiques avec douceur, s'intéresser à ce qui les touche, surtout veiller à leur salut, y travailler par la prédication de ses conseils, et plus encore par celle de sa vie, et vous comprendrez alors, N. T. C. F., ce qu'est une maison chrétienne. L'apôtre saint Jean l'appelait *une église*, et saint Augustin ne craignait pas de nommer l'office du père de famille qui remplit son devoir par l'enseignement, l'exhortation, la réprimande, les encouragements, l'exemple, le mélange d'une autorité bienveillante et d'une discipline accompagnée de mansuétude, un office non-seulement ecclésiastique, mais épiscopal. *Pro Christo et pro vita aterna suos omnes admonet, doceat, hortetur, corripiat, impendat benevolentiam, exercent disciplinam, ita in domo sua ecclesiasticum et quodammodo episcopale implebit officium.* (In Joun., cap. 12, tr. 51, n. 13.)

Heureuses les familles ainsi gouvernées, dont le chef, dit encore ailleurs saint Augustin, est moins le père et le maître que

l'évêque ! (*Serm. 94, al. 54, de Sanctis.*) Heureux les temps où chaque maison devenait un temple ! Le père, image de Dieu lui-même, représentant de son pouvoir, ministre de sa providence, lieutenant de sa bonté, en était le prêtre ; la mère y régnait comme règne la douce Marie dans le ciel, par la toute-puissance de son intercession toujours exaucée ; les enfants y redisaient par leur innocence l'enfance même du Sauveur ; les serviteurs s'efforçaient d'imiter, par leur obéissance et leur respect, la prompte soumission des anges. Chaque jour consacré au culte de Dieu associait aux hommages publics cette pieuse famille, mais tous les jours l'oratoire domestique la réunissait pour la prière privée. Pas de maison qui n'eût cet oratoire, témoin de tous les vœux, dépositaire de tous les désirs, rendez-vous de toutes les demandes, théâtre de tous les remerciements, écho de toutes les joies, confident de toutes les larmes. Magnifique chez le monarque, et digne de la double majesté ; rehaussé chez les grands de l'éclat bienséant à leur nom et à la fortune ; modeste, mais orné encore dans les conditions moins relevées, ce n'était souvent, chez l'artisan et le pauvre, qu'une retraite ménagée dans la chambre commune, le coin du foyer, le pied du lit, l'appui d'un meuble, humble abri que la piété, même la plus indigente, trouvait le secret d'embellir. L'image du crucifix, le berceau de Jésus enfant, la statue que la bienheureuse Vierge, le tableau du saint patron, le vase contenant l'eau sainte, le rameau sacré, le cierge béni, le mémorial de la première communion, la couronne nuptiale, la lampe pieusement entretenue, la fleur souvent renouvelée, tout ce qu'on possédait de plus précieux, tout ce qui indiquait une espérance, tout ce qui marquait un regret, tout ce qui redisait une félicité, tout ce qui accusait une douleur, tout ce qui rappelait un souvenir, avait sa place en ce sanctuaire. Là, au signal du chef de la famille, dépositaire du sacerdoce primitif, la mère, ou celui des enfants que l'innocence de l'âge ou le témoignage d'une piété mieux reconnue de tous désignait pour cette fonction longtemps demandée, commençait la prière. L'Oraison dominicale, la Salutation angélique, la profession de la foi, la confession des péchés, la délivrance demandée pour le captif, le retour pour l'absent, le pardon imploré pour le pécheur, la victoire au soldat, la santé au malade, la consolation aux affligés, le soulagement aux morts, le salut éternel à tous, voilà ce qui sortait de toutes les lèvres, parce qu'il était habituellement dans tous les cœurs.

Hélas ! le culte domestique a presque totalement disparu de nos demeures ; aussi la famille a disparu avec lui. Il est vrai, on habite ensemble, on repose sous le même toit, on s'assied à la même table ; mais Dieu n'y trouvant pas sa place, les vies demeurent associées d'une association souvent odieuse, les âmes sont séparées, parce

que le lien d'une foi, d'une espérance et d'une charité communes n'est plus là pour les unir. Dans certaines positions, on peut essayer d'en prendre son parti, en cherchant au dehors des compensations trop aisément obtenues ; mais le pauvre, et sa pauvreté contraignent à l'assiduité en sa maison, que lui donnerez-vous ? Et si vous lui laissez ces joies pures de la famille que vous n'avez su garder pour vous-mêmes ; ces douceurs du toit domestique, de toutes, sans comparaison, les meilleures pour le cœur ; comment le dispenserez-vous d'en remercier Dieu, de lui rendre ses hommages, de lui en exprimer sa gratitude ?

Ah plutôt ! que Dieu, auteur de la famille, principe et fin des consolantes relations qu'elle engendre, trouve un retablement de culte dans la fidélité de ces époux, de ces fils, de ces parents, de ces frères, de ces maîtres, de ces serviteurs, à rapporter à son service et à sa gloire les affections comme les bienfaits, dont l'échange réjouit leur cœur et embellit leur vie. Qu'à l'exemple de Tobie et de Sarah, les époux se prosternent en sa présence et se rappellent sans cesse qu'ils appartiennent à Dieu avant de s'appartenir. Qu'après la première de toutes les mères, les parents, en prenant possession de chaque nouveau-né, l'offrent à Dieu qui le leur donne, et le lui restituent par l'action de grâces. Qu'à l'imitation d'Abraham, quand cette chère possession leur est enlevée, ils témoignent, par leur soumission, que Dieu a toujours le droit de reprendre ce qu'il a donné, car il est le Maître de tout. Qu'à la suite d'Isaac, de Jacob et des douze premiers patriarches, les fils s'inclinent, au moment suprême, sous la main défaillante du père dont ils ont reçu le nom et la vie, pour les transmettre à leur tour. Que sans jalousie, mais avec une émulation pieuse, les frères et les sœurs mêlent leurs cantiques pour célébrer les louanges de leur Créateur. Qu'enfants et serviteurs, au commencement et au terme du labeur de chaque jour, s'excitent, par une prière fervente, à s'en acquitter généreusement et à le reprendre avec ardeur. Que tous, en un mot, dans tous les rangs, dans toutes les positions, dans les palais comme sous le chaume, dès que les convoque un intérêt, une jouissance, une douleur et une allégresse communes, associent fidèlement leurs cœurs et leurs vœux pour envoyer jusqu'au ciel l'écho des saintes affections qui les unissent. Mais surtout, qu'au-dessus de ces cultes partiels, il y en ait un qui les résume tous au commencement et à la fin de chaque journée, aux circonstances solennelles, aux jours des épreuves amères ou des joies générales, des consolantes espérances ou des touchants souvenirs. Qu'à la tête de la famille apparaisse son chef, afin qu'un seul hommage ne fasse défaut ; que tous les besoins, ceux du père, de la mère, des enfants, des frères, des domestiques, soient présentés à celui qui, étant notre Père, s'est en

core fait notre frère, nous a donné une mère, et n'a pas craint de devenir notre serviteur.

Qui nous donnera de revoir ces pieuses habitudes si ordinaires autrefois dans les familles chrétiennes, et aujourd'hui si rares qu'à peine en demeure-t-il çà et là quelques vestiges ? Puisse chacun travailler à les ramener de tous ses efforts : et qui peut s'assurer de le faire avec bénédiction, sinon les pasteurs ? C'est pourquoi nous nous adressons à eux aujourd'hui, pasteur nous-même, leur chef et le chef des troupeaux qu'ils ont à conduire au bercail du Pasteur suprême. *Montez donc sur les montagnes, vous qui évangélisez Sion, élevez vos voix avec force (Isa., XL, 9) : Dites d'abord aux chrétiens, dites surtout aux petits et aux pauvres qui l'ignorent, combien leur bonheur est grand, s'ils veulent le reconnaître, et ne pas chercher au loin des contentements que Dieu très-bon et très-doux à sa créature a voulu mettre entre leurs mains et à leur portée. Le royaume de Dieu est au dedans de vous (Luc., XVII, 21), a dit Notre-Seigneur : c'est là, en effet, que la paix doit se trouver, pour se répandre ensuite comme d'une source abondante sur les alentours. Mais ce dedans où Dieu règne, c'est aussi la maison et la famille, si les parents prennent soin que cette famille soit chrétienne, si les enfants sont d'abord les enfants de Dieu, si le culte domestique y est en honneur, si la prière n'y est pas isolée, si l'adoration ne se cache pas comme honteuse de Dieu et d'elle-même. Quelle paix dans une telle famille, quelle joie avant-goût de joies éternelles !*

Assurément, il vous sera aisé, prêtres de Jésus-Christ, de faire entendre à vos paroissiens ce langage, qui est non-seulement le langage de la foi, mais celui de la raison et du cœur. Insistez donc souvent sur ce bonheur d'une famille vivant sous l'œil de Dieu, marchant en sa présence (*Gen., XVII, 1*), nite pour lui rendre ses hommages. Développez de préférence dans vos instructions le devoir de la prière commune, montrez ses avantages ; ajoutez que si Notre-Seigneur a promis que toute demande sera accordée à deux ou trois personnes assemblées en son nom, à bien plus forte raison ne saura-t-il rien refuser aux supplications d'un père, aux larmes d'une mère, à la violence innocente d'enfants élevés dans son amour. Et pour que les douleurs de cette prière commune soient mieux senties par l'exemple, nous vous exhortons de tout notre cœur à la présider vous-mêmes dans vos églises. Ainsi s'établira peu à peu parmi les habitants d'une paroisse l'aimable coutume de prier ensemble ; et lorsque, plus tard, la distance du clocher ou toute autre cause éloignera quelques familles de cette manifestation la plus humble du culte public, elles sentiront le besoin d'y suppléer par le dédommagement du culte domestique.

Pour nous prêter autant qu'il dépend de

nous à généraliser cette pratique, sans contraindre cependant les pasteurs à une assiduité que d'autres devoirs peuvent rendre difficile, nous concéderons volontiers qu'en leur absence, une des religieuses préposées au soin de l'école, ou l'instituteur, ou tout autre laïque, même une femme, deviennent les interprètes de la piété de tous. Nous verrons même avec plaisir les enfants admis à cette fonction touchante, pourvu qu'ils la reçoivent comme une récompense et non qu'on la leur impose comme une charge ; qu'ils soient choisis parmi les plus édifiants de la paroisse, désignés par le suffrage de l'estime commune, appelés enfin par cette approbation universelle que saint Paul nommait *les prophéties antérieures*, convenables à un ministère qui peut devenir pour plusieurs le premier germe de la vocation ecclésiastique.

Enfin, nous ne terminerons pas cette instruction, sans y déposer l'expression d'une de nos peines les plus cuisantes, qui deviendra en même temps la manifestation d'un de nos plus vifs désirs. Que de fois, N. T. C. F., en visitant vos demeures, nous avons été attristé de n'y voir aucun de ces vénérables signes, témoignages de la foi, appuis de la confiance, et encouragements à la charité. Le démon, sous la forme de divinités mentenses, dont le Seigneur Jésus a détruit l'empire ; le portrait d'un parent ou d'un ami ; la reproduction d'un trait de la fable ou de l'histoire ; l'image de quelque illustre personnage, objet d'un souvenir ou d'une espérance ; voilà ce qui, le plus souvent, a frappé nos regards, quand d'autres représentations, moins indifférentes, ne nous ont pas contraint de les détourner. Mais l'image du crucifié ; mais la statue de Marie ; mais le portrait du patron ; mais la représentation d'un de nos mystères ; mais la reproduction d'un trait de la vie du Sauveur ; voilà ce que nos yeux ont cherché souvent sans le découvrir.

Cependant, ces dieux tombés, dont il semble que nous prétendions relever le culte en nos maisons après qu'ils ont été chassés de leurs temples ; ces héros que leur gloire n'a pas empêché de mourir, ces parents que nous n'avons pu conserver, tous ces hommes dont il ne nous reste plus que l'image, qu'ont-ils fait pour nous, surtout si nous les comparons à ce qu'a fait notre béni Sauveur ? Aucun d'eux a-t-il quitté le ciel pour nous y faire monter à sa suite ; aucun s'est-il fait enfant pour notre amour ; aucun nous a-t-il lavés en ses larmes ; aucun nous a-t-il purifiés de son sang ; aucun nous a-t-il sauvés en sa mort ? Qui, parmi eux, nous a consolés dans nos peines, relevés dans nos défaillances, encouragés dans nos épreuves, soutenus dans nos douleurs ? Quel père leur a demandé le courage, quelle mère leur a confié ses douleurs, quel enfant leur a envoyé ses baisers, de ses petites mains messagères du cœur, quelle épouse leur a dit le secret de ses larmes ? Et dans une circonstance récente, que nous n'oublierons

jamais, où la foi des habitants de ce diocèse, où leur amour pour Marie, où leur joie de ses glorieux privilèges se sont manifestés par des démonstrations si touchantes, est-ce l'image d'un Jupiter que l'on est allé chercher; est-ce la statue d'une Junon que l'on a entourée de fleurs; est-ce un héros, quel qu'il soit, que l'on a inondé de lumières; est-ce un bienfaiteur du genre humain que l'on a placé au seuil de sa maison; est-ce un guerrier fameux que l'on a exalté au faite; est-ce même au portrait vénéré d'un père ou d'une mère que l'on a rendu tant d'honneurs? Non, c'est vous seul, ô très-pieux Sauveur; c'est vous, ô douce Marie; ô céleste esprit commis à notre garde; ô saint patron, ô bien-aimés protecteurs, seuls dignes de ces louanges, et qui, seuls, les avez obtenues; parce que c'est vous que l'on retrouve toujours, au début et au déclin de l'âge, dans la prospérité et dans l'épreuve, dans l'abondance et la pauvreté, dans la douce paix de l'innocence comme dans le trouble presque aussi doux du repentir.

Ayez donc toujours en vos maisons, N. T. C. F., quelqu'une de ces saintes images; menez-y vos enfants pour leur apprendre à aimer Dieu, pour leur enseigner comment on l'invoque, pour y donner force à vos exhortations, pour y adoucir vos réprimandes. Surtout, qu'avec l'image de la bienheureuse Vierge, personne ne soit assez oublieux des bontés de son Sauveur pour ne pas avoir toujours sous les yeux, dans le crucifix, le témoignage de sa charité et le trophée de sa mort. Que chacun le place auprès de son lit, que le matin il le cherche du premier regard, que le soir il le trouve encore avant son sommeil, qu'il en prenne souvent entre ses mains, qu'il en fasse son conseiller et son refuge tous les jours de sa vie; et qu'après sa mort, ses enfants, réunis par la prière au pied de ce divin mémorial, y trouvent, avec l'écho des recommandations suprêmes de leur père, l'empreinte de ses dernières larmes, la trace de son dernier soupir commencé sur la terre et achevé dans le ciel. Ainsi soit-il.

VII. LETTRE PASTORALE

A L'OCCASION DE LA REPRISE DES CONFÉRENCES ECCLESIASTIQUES ET DE L'ÉTABLISSEMENT DES EXAMENS POUR LES JEUNES PRÊTRES.

Le moment est venu, N. T. C. F., de mettre à exécution une des prescriptions les plus importantes de notre synode diocésain, celle du rétablissement des conférences ecclésiastiques. La maturité avec laquelle il était nécessaire de procéder à cette mesure, les travaux préparatoires qu'elle exige, joints à nos autres occupations qui s'accroissent tous les jours, ne nous ont pas permis de le faire plus tôt. Cependant, nous n'avons pas voulu en différer l'accomplissement à une époque plus éloignée, de peur que, par ces délais mêmes, l'estime de ces

réunions ne vînt à s'affaiblir. Maintenant donc, votre tâche commence; mais la nôtre pour cela ne sera pas terminée. A vous d'apporter à ces réunions le zèle et l'exactitude nécessaires aux heureux résultats que nous avons en vue; à nous de les augmenter par nos efforts. Notre commune responsabilité y est engagée. Il s'agit du bien de ce diocèse, de notre propre sanctification que ces assemblées peuvent avancer si efficacement en nous donnant une connaissance plus approfondie de nos devoirs, et en nous inspirant une plus ferme volonté d'y être fidèles; il s'agit de la sanctification des âmes si étroitement liée à la nôtre: il s'agit du compte que nous aurions à rendre à Dieu, si une pratique employée ailleurs avec une bénédiction si marquée, notre négligence la rendait parmi nous inutile. Aussi aucun soin ne nous coûtera pour en étendre et en assurer les fruits à ce diocèse: c'est le devoir de notre ministère, et nous apporterons toute notre application à le remplir.

En effet, de toutes les obligations de l'épiscopat, si graves et si étendues, la plus pressante, sans contredit, et dont le poids se fait davantage sentir à notre conscience, est celle de travailler non-seulement à l'instruction et au salut du troupeau, mais encore au développement de la science, et à l'affermissement de la sainteté chez les pasteurs. Même à y regarder de près, c'est en l'accomplissement de ce dernier devoir que consiste principalement la fin de la charge épiscopale. Par l'administration des sacrements, par leurs exhortations, par leurs discours, par l'instruction des enfants, par la vigilance sur les abus, par leur application à les réformer, ou tout au moins par leur fidélité à les découvrir, surtout par leurs exemples qui sont de toutes les prédications la plus efficace, les simples prêtres, plus rapprochés des peuples, plus à portée de leurs besoins, plus initiés au détail de leurs maladies, et, en conséquence, moins embarrassés de choisir dans la diversité des remèdes, promettent, pour ainsi dire, les eaux de la grâce à travers les circuits de l'héritage du père de famille, et les répandent dans les âmes par les canaux multipliés du ministère ecclésiastique. Mais c'est à l'évêque qu'est commis le soin de faire abonder ces eaux en leur source, c'est-à-dire dans l'ordre sacerdotal, d'où elles se déversent sur les fidèles. Le clergé du second ordre, dans l'intimité de ses relations avec les populations qui lui sont confiées, a la main sur le cœur du troupeau; il suit tous ses mouvements, compte ses pulsations et s'efforce d'y maintenir la vie. Mais c'est en réalité l'évêque, pasteur principal, qui conserve cette vie, en l'entretenant dans les chefs qui sont les prêtres, par des effusions de doctrine et de sainteté toujours renouvelées. Car si la tête est languissante, le cœur ne tarde pas à en souffrir à son tour, et bientôt un diocèse n'offre plus que le triste spectacle d'un

grand malade, d'autant plus incapable de soins, qu'ils lui sont plus nécessaires, et soustrait, par son infirmité même, au traitement qui seul l'en pourrait guérir. (*Isa.*, I, 5, 6.)

Grâce à Dieu, ni la tête, ni le cœur de ce diocèse, c'est-à-dire ni les prêtres ni les fidèles ne nous présentent ce douloureux spectacle. Et si, par la malheureuse condition des choses humaines, tout n'y a pas atteint ce degré de vigueur, où les exigences du zèle cessent d'être permises, rien n'y est tombé en cet état d'affaiblissement où les efforts sont devenus inutiles. Si donc il est permis de se glorifier, encore que cela ne soit point expédient, glorifions-nous, dans notre infirmité (*II Cor.*, XI, 30; XII, 1), de ce que, loin d'être mortelle, elle peut au contraire servir à la gloire de Dieu (*Jouan.*, XI, 4.) par notre application à la guérison. Réjouissons-nous de ce que la vigilance de quelques-uns, si elle a besoin d'être excitée, ne dort pas de cet engourdissement prélude de la mort, mais tout au plus de ce sommeil commun aux meilleures natures, où la santé est souvent renouvelée: *Si dormit salvus erit.* (*Ibid.*, 12.)

Aussi, pour nous borner aux prêtres, que nous avons seuls en vue dans cette instruction qui leur est particulièrement destinée, c'est avec une consolation véritable que nous adressons à la plupart ces encouragements du chef et du modèle de tous les pasteurs de Notre-Seigneur Jésus-Christ dans l'*Apocalypse*: « Je sais vos œuvres, vos travaux et votre patience, vos tribulations et vos malaises, je connais votre charité, votre fidélité aux devoirs de votre ministère, je n'ignore pas les bonnes œuvres de quelques-uns plus abondantes qu'elles n'étaient aux premiers jours. » (*Apoc.*, II, 2, 3.) Nous n'avons donc d'autre vœu à former pour eux et d'autre recommandation à leur transmettre, sinon « d'être fidèles jusqu'à la mort, afin que Dieu leur donne la couronne de vie, qu'il les nourrisse de la nourriture promise aux vainqueurs, du fruit de l'arbre planté dans le paradis de notre Dieu. » (*Ibid.*, 7.)

Pour cela, qu'ils ne relâchent rien de leur vigilance, qu'ils persévèrent dans l'application au travail et à la prière, qu'ils se réjouissent saintement de l'état où Dieu les a placés par sa miséricorde, mais qu'ils se préoccupent davantage de la crainte que leur infidélité ne les en précipite; qu'ils s'appliquent souvent ces paroles de saint Jérôme: *Gaudebo de ascensu, timebo de lapsu* (*Ép. ad Heliod.*); qu'afin de demeurer grands ils demeurent humbles, de peur d'être de ceux dont il est écrit que leur élévation a été le signal de leur ruine: *Dejecisti eos dum alleverantur.* (*Psal.* LXXII, 18.)

« Courage donc, N. T. C. F., continuez à persévérer dans le bien déjà commencé, ajoutez-y même autant qu'il vous sera possible, afin que les fruits de votre justice abondent de jour en jour. Celui qui sème pauvrement, recueillera pauvrement; mais celui qui sème dans la bénédiction recueillera

dans la bénédiction. Qui ne sait que peu de semence ajoutée, ajoute beaucoup à l'importance de la récolte? » (S. BERNARD, epist. 385, n. 4.) Nos conférences peuvent devenir pour vous cette semence précieuse, dont l'abondance de votre moisson sera augmentée. Car si, réduits à vos propres forces et presque sans secours, votre ferveur n'a pas laissé de se soutenir, quels progrès ne fera-t-elle pas, lorsque « plusieurs accourant au même lieu, s'exciteront par leurs conseils, s'encourageront par leurs exemples, se viendront mutuellement en aide, le frère exhortant son frère et lui disant: Soyez fort? » *Appropinquaverunt et accesserunt, unusquisque proximo suo auxiliabitur, et fratri suo dicet: Confortare.* (*Isa.*, LXI, 5, 6.)

Ce serait trop se flatter, N. T. C. F., que d'attendre de tous les prêtres d'un diocèse qu'ils soient de ce caractère; et sans doute il ne laisse pas d'y en avoir plusieurs auxquels Jésus-Christ serait en droit de tenir ce langage, que nous retrouvons encore émané de sa bouche en l'*Apocalypse* (c. II, v. 4): *J'ai contre vous que vous soyez déchu de votre charité première.*

En ce cas, qu'ils continuent à entendre Notre-Seigneur les pressant de « se souvenir d'où ils sont tombés, » les exhortant « à faire leurs premières œuvres (*Apoc.*, II, 4, 5); » qu'ils écoutent aussi l'apôtre saint Paul leur prêchant « le renouvellement dans l'esprit de leur vocation (*Ephes.* IV, 23), et la résurrection de la grâce reçue avec l'imposition des mains. » (*II Tim.*, I, 6.) Nous n'ajouterons pas les menaces du Sauveur, bien propres à les faire trembler s'il les méditent avec le respect et l'attention dont elles sont dignes.

Cependant, parce que des prêtres bien intentionnés, quoique trop faibles pour accorder à Dieu tout ce qu'il leur demande, se persuadent souvent qu'une dépendance si rigoureuse les mènerait trop loin et les engagerait à de trop pénibles sacrifices; nos conférences auront pour eux cet avantage de leur montrer, par l'exemple de confrères plus généreux, et en même temps plus heureux par leur générosité même, que dans la voie de Dieu où ils sont entrés, il y a moins de peine à avancer courageusement, qu'à se maintenir à un point précis d'où l'on se promet de ne point sortir. Ils seront contraints d'avouer, que même dès la vie présente, la mesure de notre fidélité devient la mesure de notre bonheur; et qu'à moins de se jeter dans l'horrible extrémité de demeurer sourd à toutes les réclamations de sa conscience, la ferveur qui accorde à Dieu toutes ses demandes, coûte moins que le reproche de lui en refuser quelques-unes. Ils reconnaîtront qu'étant prêtres, ils n'ont plus la liberté de n'être pas saints « d'une sainteté autant au-dessus de la sainteté commune, que notre vocation l'emporte sur les vocations ordinaires. » (S. GREG., *Past.* p. 2, cap. 1.) Ils apprendront ce qu'ils savent déjà, mais qu'on ne saurait trop se répéter tous les jours, que la même

nécessité qui nous oblige à enseigner la perfection dans nos discours, nous contraind de la montrer dans nos œuvres. *Qui loci sui necessitate exigitur summa dicere, hac eadem compellitur summa monstrare* (S. GREG., *Past.* part. II, cap. 3), et que rien n'est plus monstrueux qu'une dignité aussi élevée que celle du sacerdoce, si la dignité de la vie n'y est ajoutée : *Monstruosa res gradus summus et animus infimus*. (S. BERNARD., *De consid.*, c. 7, n. 14.)

Puissent ces prêtres dont la bonne volonté demeure malgré les imperfections dont le Saint-Esprit est contristé au fond de leur cœur (*Ephes.*, IV, 30), et dont la grâce de leur vocation est affaiblie, être touchés, comme nous l'espérons, des exemples qu'ils auront sous les yeux dans nos assemblées, méditer sérieusement les paroles qu'ils y entendront dans les lectures et les exhortations qui leur seront adressées ! Puissent-ils, en attendant, s'appliquer ces paroles que saint Bernard proposait autrefois à des religieux, vraisemblablement avec moins de fondement que nous ne les répétons à notre tour !

« Réfléchissez, N. T. C. F., combien enlève à la douceur des consolations intérieures et nuit à la faveur des visites de Dieu, cette vapeur de dissipation qui obscurcit l'âme, semblable au nuage dont la clarté du soleil est affaiblie. Quelle folie à nous surtout, qui, bon ou mal gré, passons notre vie dans le travail, et qui ainsi demeurons les plus malheureux de tous les hommes, si nous nous contentons de si petits dédommagements de nos grands sacrifices ! Nous avons quitté ce que le grand nombre estime l'essentiel et le principal ; nous nous affectionnons à l'accessoire, avec tant de péril ! Nous avons méprisé le monde, renoncé aux affections les plus légitimes de la famille, nous nous sommes consacrés à la servitude du ministère ecclésiastique, nous avons aliéné notre liberté plus que le commun des fidèles, nous nous sommes donné des supérieurs, nous sommes entrés librement dans la subordination de la hiérarchie sacrée : quelle déraison, ou plutôt quel comble de démence si nous allons perdre toutes nos avances et si, ayant fait tant de chemin, notre négligence nous faisait retourner en arrière, et rendait nos démarches inutiles ! (S. BERNARD, *epist.* 395, n. 4.)

A Dieu ne plaise, cependant, que nous tombions dans cet autre excès d'oublier l'infirmité de notre nature ! Loin de là ; et si nous savons avec saint Grégoire de Nazianze, « quel est notre ministère ; nous confessons avec lui qu'en le confiant aux enfants d'Adam pécheur, Dieu l'a confié à l'infirmité même. Nous connaissons la grandeur de Dieu, mais nous connaissons aussi la faiblesse de l'homme et de quoi elle est capable. Le ciel est élevé, mais la terre d'où nous sommes formés est profonde. » (S. GREG. Naz., *or.* 1, pag. 31, C.) Aussi, ce que nous venons de dire est-il beaucoup moins destiné à nous attrister par le spectacle de notre misère, qu'à nous exciter saintement

à en sortir. Aussi bien, « puisque nous ne voulons pas abandonner le camp de notre Roi et Seigneur, encore moins le livrer à l'ennemi et le trahir, n'y demeurons pas lâches et oisifs. Plutôt efforçons-nous de tout notre cœur de le garder contre les rusés et les machinations de l'ennemi qui l'attaque tous les jours, ainsi qu'il est écrit : Résistez au diable, demeurant forts dans la foi. Et puisque nous savons par qui il a été dit : Celui qui garde la ville veille en vain si le Seigneur ne la garde avec lui (S. BERNARD., *serm.* 3, *in dedic. Eccl.*, c. 1075), » allons au Seigneur au delà du camp, portant avec lui ses opprobres (*Hebr.*, XIII, 13), et partageant avec lui ses sacrifices. Nous irons à lui par la prière, qui tire l'homme de lui-même et l'approche de celui qui s'appelle un Dieu voisin et non pas éloigné. (*Jer.*, XXIII, 3.) Retenons qu'un prêtre qui ne prie pas est un prêtre ou déjà loin du royaume de Dieu ou sur le point de se le voir enlevé. Privée de cet aliment divin de la prière, le seul qui, avec la sainte Eucharistie, nous ait été donné pour être notre reconfort et nous conduire à la montagne du Seigneur (*III Reg.*, XIX, 8), son âme souffrira bientôt la faim, et elle se dissipera, pour en chercher l'apaisement (*Psal.* XLVIII), sur tous les objets extérieurs. Mais bientôt ils la laisseront vide et dénuée, sans autre profit que la douleur et le *murmure*, dont l'inutilité de ses poursuites ne tardera pas d'être accompagnée. Alors, on verra ces prêtres tourner dans les cités (*Ibid.*), on trouvera ces pierres du sanctuaire dispersées sur les places publiques (*Thren.*, IV, 1) ; on les rencontrera partout, excepté dans la paroisse d'où ils tirent leur nom, qui est le lieu de leur gloire, le siège de leur autorité, le théâtre de leur prééminence sur les peuples. Anges malheureux qui, abandonnant leur domicile, du même coup ont été précipités de leur grandeur ! *Qui non servaverunt suum principatum, sed dereliquerunt suum domicilium.* (*Jud.*, 6.)

Ne soyez donc pas surpris, N. T. C. F., si ayant jugé bon de rétablir les conférences ecclésiastiques dans ce diocèse, et de vous obliger de temps en temps à vous réunir dans ces assemblées où doit habiter la parole du Seigneur, et avec elle l'abondance de sa sagesse et de sa doctrine, nous avons cependant voulu que vos déplacements fussent justifiés aux yeux des peuples, en les sanctifiant par la prière. Car si nous souhaitons le progrès de votre science, celui de votre piété nous est bien plus cher. Nous désirons que vous deveniez puissants par l'autorité de votre parole, mais nous désirons encore plus que cette puissance éclate surtout par l'autorité de votre conduite. La communication de vos connaissances est bonne, mais l'édification de vos exemples est plus nécessaire. C'est pourquoi nous avons tellement ménagé toutes choses, qu'apprenant dans vos réunions ce qui rend plus habile, vous y apprissiez, avant tout, ce qui rend meilleur. Par la discussion

des matières proposées, vous exercerez utilement votre esprit; mais par la discussion de vos œuvres pendant le mois écoulé, vous purifierez plus utilement votre conscience. Vos studieuses assemblées vous demeureront profitables; mais l'oblation du saint sacrifice, qui les précédera autant qu'il sera possible, vous les rendra plus avantageuses. Vos confrères, en vous faisant part des fruits de leurs travaux, nourriront vos intelligences, mais la lecture spirituelle, la prière pour ceux qui vous ont précédés au tribunal de Dieu, la préparation à y paraître à votre tour, la récitation en commun du divin office, nourriront plus efficacement vos cœurs. Heureux si les populations, d'ordinaire si portées à critiquer ces réunions de leurs pasteurs, rendent gloire à Dieu des vôtres. Heureux, si à la vue de votre avancement dans la sainteté et la doctrine, elles s'en promettent toutes sortes de biens pour elles-mêmes, et en chantant au Seigneur des actions de grâces *Verbum Christi habitet in vobis abundanter, in omni sapientia, docentes et commoventes vosmetipsos, psalmis, hymnis et canticis spiritualibus, in gratia cantantes in cordibus vestris Deo.* (Col., III, 16.)

Comment n'aurions-nous pas cette confiance, N. T. C. F., ou plutôt comment ne se changerait-elle pas en certitude après le spectacle dont nous avons été les heureux témoins, et qui s'est reproduit sans doute pour chacun de vous sur les différents points de ce diocèse? Une fois déjà, il nous a été donné de nous réunir depuis notre dernier synode, et par cette première fleur de nos assemblées, nous avons pu conjecturer que l'été était proche (Luc., XXI, 30), et deviner les fruits de bénédiction que nous avons droit d'attendre de l'avenir. Nous ne parlons que de ce qui est connu de nous, et ne témoignons que de ce que nous avons vu (I Joan., I, 3); mais quand nous nous rappelons cette première conférence tenue récemment dans notre séminaire, et cette première réalisation de nos espérances, nous ne pouvons nous empêcher de vous exprimer notre joie. *Ce qui s'est passé dans ce commencement, ce que nous avons vu de nos yeux, ce qu'un examen attentif nous a découvert, nous vous l'annonçons, le mandons par écrit, afin que vous vous en réjouissiez avec nous et que votre allégresse soit complète par la communication des marques de la foi de vos frères, par la manifestation de leur zèle et la connaissance de leurs œuvres en Jésus-Christ Notre-Seigneur. En effet, nous avons senti une grande joie, et la consolation que nous avons reçue de leur ferveur, a été pour notre âme et l'âme de ceux qui en ont été les témoins avec nous, un baume qui les a doucement reposées. « Quod fuit ab initio, quod audivimus, quod vidimus oculis nostris, quod perspeximus... quod vidimus et audivimus annuntiamus vobis, et hæc scribimus vobis ut gaudeatis et gaudium vestrum sit plenum.. (I Joan., I, 4); ut communicatio fidei evidens fiat, in agnitione omnis operis*

boni quod est in probis in Christo Jesu. Ph lem. 6) Gaudium enim magnum habui, et consolatio vna in charitate tua, quia viscera sanctorum requieverunt per te, frater. (Ibid., 17.)

Il est vrai, nous n'avons pas été à même de juger de leur ardeur pour la science, car il était bon que cette première conférence fût consacrée tout entière à la piété qui en est le fondement et la racine: mais que cet e racine nous a paru vivante, et que ce fondement solide! *C'est pourquoi nous avons une grande confiance en Notre-Seigneur, de recommander à tous ce qui est de leur devoir.* (Ibid., 9.) Maintenant donc que le fondement est posé, ce fondement c'est Notre-Seigneur, que chacun voie comment il lui faudra bâtir. (I Cor. III, 11.) Les uns y apporteront de l'or, les autres de l'argent, les plus riches des pierres précieuses, les plus pauvres ne refuseront pas au moins le bois de leur bonne volonté et de leurs saints desirs. Que personne n'y mêle, la paille et le foin (Ibid., 12), c'est-à-dire le contraste de leur négligence, ou ce qui ne vaut pas mieux, celui d'une coopération servile et intéressée; car les œuvres de chacun seront manifestées, le jour du Seigneur les déclarera, elles seront révélées et éprouvées par le feu: celui dont l'ouvrage demeurera recevra la récompense; celui dont l'ouvrage sera consumé en supportera la peine: « Uniuscujusque opus quale sit ignis probabit. » (Ibid., 13-15.)

Nous avons dit aux prêtres fervents nos joies et nos espérances, nous avons adressé aux tièdes nos encouragements et nos conseils; trouvez bon, N. T. C. F., que notre pensée n'ose aller plus loin, et s'il en est qu'il faille chercher, non plus seulement dans l'imperfection, mais dans le péché, c'est assez que nous réunissions pour eux nos prières, plus utiles à leur amendement que nos discours. D'ailleurs, que leur dirions-nous? *Celui qui fait le bien aime la lumière, dit Notre-Seigneur, afin que ses œuvres soient manifestées, parce que c'est en Dieu qu'il les a faites.* (Joan., III, 21.) Aussi, ses supérieurs lui parlent dans la lumière, ils l'entretiennent à la face du soleil, et parce qu'il est l'enfant du jour (I Thess., V, 5), c'est du jour qu'il attend l'indication du chemin qu'il doit suivre: *Dies dei eructat verbum.* (Psal. XVIII, 3.) *Mais celui qui fait le mal hait la lumière, et ne vient point à elle, parce qu'elle condamne ses œuvres.* (Joan., III, 20.) Sa vie est cachée à ses supérieurs; ce qu'ils en connaissent dans le secret, c'est ordinairement dans le secret qu'ils jugent meilleur de le redresser et de le punir. *Nox nocti indicat scientiam.* (Psal. XVIII, 1.) Nous n'avons donc pas de paroles à leur adresser, nous n'avons que nos gémissements et nos larmes; mais vous, N. T. C. F., vous avez, en outre, la prédication de votre vie et l'édification de vos exemples. Car si la vue d'un bon prêtre est si efficace, que ne produira pas la réunion de plusieurs prêtres fervents, laborieux, modestes, soumis aux règles de la discipline ecclésiastique? Quoi de plus propre à tou-

cher un prêtre infidèle, si, pour notre malheur, Dieu en connaissait quelqu'un dans ce diocèse? quelle démonstration plus décisive que la sainteté n'est pas impossible? quelle exhortation plus pressante, quel plus fort encouragement à y tendre à son tour? Témoin de votre zèle pour vos troupeaux, de votre amour pour l'Eglise, de votre application à la servir, peut-être rougira-t-il d'y demeurer inutile? Ainsi, sans juger personne, sans soupçonner un mal dont le secret appartient à Dieu, n'ayant les yeux que sur vous seuls, craignant la tentation pour votre compte, en esprit de mansuétude, et par la plus douce de toutes les corrections, celle de l'exemple, vous autres qui êtes spirituels aurez relevé votre frère, votre piété lui aura reproché sa dissipation, votre exactitude ses omissions, votre assiduité sa négligence: *Vos qui spirituales estis, hujusmodi instruite in spiritu lenitatis, considerans te ipsum ne et tu tenteris. (Galat., VI, 1.)*

Telle sera, nous l'espérons, l'utilité de nos conférences pour la piété; nous nous hâtons de vous dire ce que nous en attendons pour la science qui, selon saint Bernard, n'en doit pas être séparée: *Tantum lucere, vanum; tantum ardere, parum; ardere et lucere, perfectum. (Serm. in Nativ. S. Joan. Bap., n. 3.)*

§ 1. — Nécessité de l'étude pour le prêtre.

Attende tibi et doctrinæ, écrivait autrefois saint Paul à Timothée, et, en sa personne, à tous ceux qui, dans la suite des âges, devaient être admis à l'honneur du sacerdoce: *Hoc enim faciens, et te ipsum salvum facies, et eos qui te audiunt. (I Tim., IV, 16.)* Si le prêtre n'avait à s'occuper que de son propre salut, même alors la piété sans la science ne serait pas suffisante, car, pour vivre saintement dans son état et remplir les obligations qui semblent le concerner seul, une certaine science lui est absolument nécessaire. Consacré, par son ordination, à l'immolation du corps et du sang de Notre-Seigneur, astreint à la récitation quotidienne de l'office divin, il doit connaître l'ordre de la prière et du sacrifice. Soumis aux règles tracées par le Saint-Esprit lui-même, touchant la vie et la conduite des clercs, lié par les dispositions générales du droit ecclésiastique, assujetti aux prescriptions locales du diocèse dont il fait partie, les saintes Ecritures où sont renfermées ces règles, les sacrés canons où ces dispositions sont contenues, les ordonnances et statuts diocésains où ces prescriptions sont formulées, ne peuvent lui demeurer étrangers, sans que sa conscience y soit intéressée. Comme le simple fidèle, plus que lui, il est obligé à la connaissance de la religion et de ses mystères, dont il doit être toujours prêt à rendre compte à soi-même et aux autres, et dont il est tenu au besoin de se porter le soutien et le défenseur. (*Tit., 1, 9.*) Enfin, des occasions se peuvent présenter où l'intervention de son ministère est requise, où la nécessité comme la charité, en lui

imposant le devoir d'administrer les sacrements, lui imposent en même temps celui de la science que leur administration exige. Ainsi la recommandation de l'Apôtre ne supporte pas d'être divisée. Le prêtre doit s'appliquer à son salut, mais il ne le peut qu'en s'appliquant en même temps à la doctrine sans laquelle son salut est impossible: *Attende tibi et doctrinæ, hoc enim faciens, te ipsum salvum facies.*

Ajoutons, N. T. C. F., que cette distinction de prêtres uniquement chargés d'eux-mêmes et complètement indifférents au salut de leurs frères, est une distinction chimérique, que réprouvent justement la notion même et l'essence de la vocation ecclésiastique. Elle est chimérique appliquée à tout chrétien honoré par son baptême d'une sorte de participation à notre ministère, admis, suivant la doctrine de l'apôtre saint Pierre, à la royauté de notre sacerdoce, dont l'onction n'est pas tellement bornée à Jésus-Christ, notre chef, et aux prêtres qui en reçoivent immédiatement l'effusion après lui, qu'elle ne descende jusqu'au bord de sa robe et à la frange de son vêtement (*Psal. CXXXII, 2*), c'est-à-dire jusqu'aux simples fidèles, chargés, selon leur mesure, d'annoncer les vertus de Dieu, de lui sacrifier des hosties de louanges (*I Petr., II, 5, 9*), et investis de plus, pour le salut de leurs frères, d'un mandat (*Eccli., XVII, 12*) dont ils ne peuvent décliner la rigueur. A plus forte raison, les prêtres qui n'ont pas reçu cette onction pour eux seuls, mais qui, par la grâce de leur ordination, sont entrés, selon les belles expressions de saint Denys, dans la fonction d'éclairer et d'illuminer les peuples (*Ep. ad Demoph.*), ne peuvent-ils repousser la science sans se déclarer indignes du sacerdoce, et sans témoigner qu'ils auraient dû en être repoussés comme incapables de le remplir. (*Osee, IV, 6.*) Que si l'on veut deux catégories de prêtres, les uns appliqués au soin des âmes et obligés à la science que ce soin suppose, les autres déchargés de tout travail et dispensés par là même des connaissances qui rendent ce travail utile, l'Eglise s'est trompée, et les a trompés eux-mêmes, en ne distinguant pas dans ses recommandations, si elle distinguait à ce point dans leurs devoirs. Or, elle dit également à tous, par la bouche de l'évêque, qui parle en son nom et tient sa place: *Sacerdotem oportet offerre, benedicere, præesse, prædicare et baptizare.* Ce n'est pas seulement à quelques-uns, mais à tous, que, proposant le modèle des soixante-dix vieillards choisis pour assister Moïse dans le gouvernement du peuple de Dieu, elle propose en même temps l'imitation de leur obéissance à la loi et l'exemple de leur savoir. *Vos si quidem in septuaginta viris et senibus signati estis; si per spiritum septiformem, decalogum legis custodientes, probi et maturi in scientia similiter et opere eritis.* C'est à tous enfin qu'elle dit: *Sit odor vitæ vestræ delectamentum Ecclesie Christi;* tant cette bonne odeur de la piété lui est pré-

ciense ! Mais auparavant elle avait fait précéder cette exhortation à la sainteté de cette autre, où la nécessité et la fin de la science ecclésiastique sont si nettement exprimées : *Sit doctrina vestra spiritualis medicina populo Dei.* (Pontif. Rom., in ordin. prob.) Si elle a toléré de temps en temps des exemples qui semblent en contradiction avec ses préceptes, ce qu'elle commande marque mieux son esprit que ce qu'elle souffre. Ces exceptions particulières ne peuvent rien contre la règle universelle ; l'intention de l'Eglise, tant de fois manifestée, demeure toujours, et ces exemples eux-mêmes, ordinaire objet de ses gémissements et de ses déplaisirs, sont moins sûrs à suivre que ces lois si sagement tracées, dont elle a rempli toutes les pages de l'histoire ecclésiastique.

Après tout, quand même l'Eglise, pour des causes dont elle est seule juge, aurait dispensé quelques-uns de ses ministres du soin de concourir directement au salut des âmes par l'exercice accoutumé des fonctions sacrées, elle n'en a dispensé aucun de ce ministère qui s'exerce dans le secret par le reproche et par le conseil, par le travail et le bon exemple, par la prédication d'une vie sérieuse et occupée, par l'intelligence et la pénétration des mystères, par leur exposition et leur défense dans l'intimité du foyer domestique, par la connaissance et la pratique des lois de la discipline. Elle n'en a dispensé aucun de la prière et du sacrifice ; elle n'en a déchargé aucun du soin de combattre pour la vérité quand elle est attaquée ; elle a toujours respecté ces inviolables commandements de saint Paul, où il exige de tous les chrétiens que leur obéissance soit raisonnable (1 Cor., X, 6), et en particulier l'obéissance des prêtres, qui, devant être les maîtres et les modèles de tous dans la soumission, doivent être les maîtres dans la connaissance des motifs dont elle est appuyée. Elle s'unit à ce grand Apôtre par la voix de ses papes et de ses conciles, pour leur recommander la lecture et la science des divines Ecritures ; elle répète, après saint Clément (Const. Apost., lib. VIII, c. 2), « qu'un prêtre ignorant est un faux prêtre, redevable aux hommes de sa promotion, mais sans que Dieu y ait eu aucune part : *Falsus, non a Deo sed ab hominibus promotus* ; et, avec saint Jérôme, que l'ignorance d'un prêtre est la démonstration de l'inanité de son sacerdoce ; qu'un tel prêtre, tant qu'il n'a pas prouvé la vérité de son ordination par sa science, ne mérite pas d'en être cru sur sa parole et doit être traité comme un imposteur : *Si sacerdos est, sciat legem Domini ; si ignorat legem Domini, convincit se non esse Domini sacerdotem.* » (In Agg., II.)

Quoi qu'il en soit de ces exemples déjà loin de nous, notre temps et notre pays nous enlèvent l'obligation de nous y appuyer. Que l'Eglise, à d'autres époques, rassurée par l'abondance des ouvriers dont sa vigne était remplie, n'ait demandé à

quelques-uns que la science strictement nécessaire au sacrifice de la louange et de l'autel, ou qu'elle ait permis à plusieurs de tourner à d'autres soins qu'à celui des âmes les talents dont il avait plu à Dieu de les enrichir, on ne voit que trop pourquoi cette tolérance n'est plus de mise aujourd'hui. Hélas ! *les petits demandent du pain*, le pain de la parole et de la doctrine, le pain des sacrements et de l'assistance du ministère ecclésiastique : *mais à peine se trouve-t-il quelqu'un pour le leur rompre.* (Thren., IV, 4.) Soit la faute des pasteurs, dont plusieurs peut-être ont attiré sur leur vigne cet abandon annoncé par le Seigneur en son prophète : *Pastores multi demoliti sunt vineam, conculcaverunt partem meam, dederunt portionem meam desiderabilem in desertum solitudinis* (Jer., XII, 10) ; soit vengeance de Dieu contre les peuples, pour les punir de n'avoir pas connu la paix au jour où la paix leur était donnée (Luc., XIX, 42) ; soit ces deux causes réunies, *cette paix est maintenant cachée à nos yeux.* (Ibid.) Et malgré le zèle de l'Eglise à réparer les ruines du sanctuaire, à combler les vides de sa milice, nous sentirons longtemps encore le poids de la malédiction tombée sur nos pères ; la même famine dont ils ont été punis dure encore dans plusieurs parties de ce diocèse, non pas la famine du pain qui fait vivre les corps pour le temps, mais la famine de la parole et des sacrements qui alimentent les âmes pour l'éternité : *Ecce dies veniunt, dicit Dominus ; et mittam famem in terram : non famem panis neque sitim aquæ, sed audiendi verbum Dei.* (Amos, VIII, 11.)

Cependant, N. T. C. F., les épis blanchissent, et la moisson serait abondante, s'il se présentait des ouvriers pour la recueillir. Des troupeaux demeurèrent sans pasteurs, ils en désirent, ils s'offrent à des sacrifices pour en obtenir, ils s'adressent aux pasteurs de paroisses plus favorisées, ils demandent que le nom de Dieu soit invoqué sur eux, que l'opprobre de leur abandon disparaisse (Isa., IV, 1), que leurs temples ne soient plus honteusement déserts, que la maison de prière sorte de ses ruines, que le saint sacrifice y soit offert, que la parole divine y soit annoncée. Des curés déjà chargés de paroisses trop étendues, sont obligés de se prêter à leurs désirs ; mais si cette foi nous console, d'autre part elle ne nous laisse pas sans inquiétude. En effet, cette disette de prêtres, par là même qu'elle ajoute à la multiplicité des devoirs, ajoute à la multiplicité des ministères. Tandis que les besoins des âmes contraignent souvent le prêtre des villes à devenir l'apôtre des campagnes, combien de fois, par son arrogance, la demi-science des campagnes oblige les pasteurs à un développement et une étendue de connaissances, qu'à peine serait-on fondé à exiger dans les villes. Bien autrement, certes, avant que le malheur des temps eût dérangé la belle ordonnance de l'édifice ecclésiastique. Alors, l'œuvre de la consommation des saints

(Ephes., IV, 12), pour emprunter le langage de saint Paul, n'était pas confiée à un seul : les uns étaient apôtres, les autres prophètes; ceux-ci passaient les troupeaux, ceux-là annonçaient l'Évangile; et si la science était recommandée à tous, bien qu'à des titres divers, une aptitude universelle n'était pas nécessaire. Les fidèles trouvaient dans le ministère paroissial l'assistance commune et ordinaire suffisante au grand nombre. On ne demandait rien de plus aux pasteurs que de mener la barque confiée à leurs soins dans les eaux faciles. Comme les apôtres, tant que Notre-Seigneur était avec eux pour les instruire, il suffisait qu'ils pussent la diriger le long des côtes, qu'ils pêchassent au bord des fleuves; on n'exigeait pas d'eux qu'ils la conduisissent dans la haute mer (Luc., V, 4), c'est-à-dire, suivant l'explication de saint Ambroise, dans le secret et l'élévation des mystères, dont les profondeurs avancées étaient abandonnées aux docteurs. Mais aujourd'hui que ces secours nous manquent, et qu'en tant d'endroits le ministère paroissial demeure seul, chargés de tous les besoins, nous sommes en même temps chargés de tous les devoirs. Nous restons les seuls prophètes, les seuls apôtres, les seuls évangélistes, les seuls pasteurs. Héritiers de toutes les fonctions, auparavant réparties entre plusieurs, la conséquence voudrait que nous fussions aussi les héritiers de tout le savoir. Sans doute la rigueur d'une telle conclusion peut sembler trop dure, mais l'éloignement même du but, et la difficulté d'y parvenir, montrent au moins la nécessité de l'étude et du travail pour n'en pas demeurer à une distance trop sensible. Si bien que, pour vous donner l'idée du prêtre de nos jours, je ne saurais mieux vous le représenter que dans l'attitude où se montre à nous l'apôtre saint Paul : Toujours en action et en haleine, ne se persuadant jamais avoir fait assez, alors qu'il lui demeure quelque chose à accomplir, oubliant le chemin parcouru, dévorant l'espace, se tourmentant et s'agitant en mille manières, s'étendant lui-même, comme un homme, dit Bossuet, qui va se disloquer et se rompre, tant l'action qui le pousse est véhémentel Il veut voir si, malgré les obligations qui le serrent de toutes parts, il n'atteindra pas son but, s'il ne joindra pas le terme, s'il n'achèvera pas sa tâche, s'il n'emportera pas la palme, s'il n'obtiendra pas la récompense, si la même nécessité de sa vocation qui le saisit et le presse ne lui fera pas saisir la couronne : *Quæ retro sunt obliuiscens, ad ea uero quæ sunt priora extendens meipsum, ad destinatum persequor, ad bruium supernæ uocationis... non quod jam acceperim... sequor autem, si quo modo comprehendam in quo et comprehensus sum.* (Philip., III, 12-14).

Aussi, quand nous entendons, touchant quelques-uns, ce qu'entendait déjà l'apôtre saint Paul : *Audiuimus enim inter uos quosdam ambulare inquiete, nihil operantes, sed*

curiose agentes (II Thess., III, 11), outre que nous tremblons pour eux de cette grave et solennelle annonce que leur fait cet apôtre : *Cum essemus apud uos, hoc denuntiabamus uobis, quoniam, si quis non uult operari, nec manducet* (Ibid., 10); si notre douleur est grande, notre étonnement n'est pas moindre. Comment un prêtre, un pasteur, un docteur des esprits, un médecin des cœurs, un guide des consciences, dont les obligations sont si diverses, dont les devoirs sont si étendus, dont les fonctions sont si difficiles, dont les occupations sont si multipliées, qui dispose de si peu de temps pour les remplir, en trouve-t-il pour ces promenades *inquiètes et désordonnées* (Ibid.), auxquelles manque l'excuse d'un travail antérieur, qui n'ont pas le besoin de repos pour motif, ni pour prétexte la charité ou les bienséances? Mais eussent-ils remplis tous les devoirs de leur ministère, il leur en reste un autre qui, après celui de la prière, les domine tous, c'est le devoir de l'étude : devoir rigoureux, dont ne se sont dispensés ni saint Grégoire de Nazianze, ni saint Basile, malgré les travaux de l'épiscopat; ni saint Jérôme, malgré les austérités de sa pénitence; ni saint Ambroise, au plus fort des luttes quotidiennes qu'il avait à subir; ni saint Chrysostome, dans les combats qui ont fait de sa vie un martyre; ni saint Augustin, consacrant ses nuits au travail, après les fatigues de journées employées à instruire son peuple, à juger les différends, à répondre aux consultations de tous les évêques, à être le docteur de l'Église universelle; ni saint Grégoire, sous le poids du pontificat suprême et des douleurs d'une santé épuisée; ni saint Bernard, dans la conduite des affaires les plus délicates et les plus difficiles; et, dans des temps plus voisins de nous, ni Bossuet et Fénelon parmi les soucis d'éducatons royales et les soins de vastes diocèses; ni enfin, au milieu des agitations de notre patrie, les confesseurs de la foi dans leurs retraits, au milieu des prisons, sous la hache des bourreaux, et jusque sur les pontons où la fureur de cette douloureuse époque entassait ses victimes. Voilà les enseignements que nos pères nous ont donnés, voilà les traditions que nous avons reçues, et si quelqu'un, pareil à ceux dont parle le Saint-Esprit : *Quietis impatiens nec ualens in domo consistere pedibus suis* (Prov., VII, 11), vient à s'en écarter, non seulement nous empruntons pour le contener en sa maison l'autorité de saint Paul : *Qui ejusmodi sunt denuntiamus et obsecramus in Domino Jesu Christo, ut cum silentio operantes suum panem manducant* (Ibid., 12); mais si de plus il tend des pièges à la bonne volonté de confrères mieux disposés par des visites inutiles et multipliées, nous le dénonçons à tous, afin qu'ils s'en éloignent : *Denuntiamus autem uobis, fratres, in nomine Domini nostri Jesu Christi, ut subtrahatis uos ab omni fratre inordinate ambulante, et non secundum traditionem quam acceperunt: hunc notate, et ne commisceamini cum*

illo ut confundatur. (II *Thess.*, III, 6 1⁴.)

Plaise à Dieu, N. T. C. F., que jamais ces redoutables paroles du saint Apôtre ne puissent être dites d'aucun prêtre de ce diocèse ! Ah ! plutôt que cette touchante exhortation soit adressée à tous : *Vos autem, fratres, nolite deficere benefacientes.* Continuez, sans vous lasser jamais, à faire le bien dans votre ministère : prêchez, visitez les malades, instruisez les enfants, consolez les affligés, secourez les pauvres, affectionnez-vous à la méditation et à la prière, mais ne négligez pas la doctrine. Loin qu'elle nuise à la piété, tenez au contraire pour certain qu'elle lui vient en aide. Ne soyez pas de ceux qui, par une imagination de perfection mal entendue, voudraient décorer du nom de vertu leur ignorance, et se persuader que ce qu'ils enlèvent de lumière à leur esprit, ils l'ajoutent à la pureté de leur cœur. Cette illusion n'est pas nouvelle : *Tales quidem multi in Ecclesia*, disait il y a longtemps un pieux auteur, *quorum fides multa, abundans justitia, scientia fere nulla.* Mais en même temps voici par quel solide raisonnement elle est réfutée : *Quod tamen ad lumen justitiæ accedere oporteat lumen scientiæ, docet sermo prophetæ, qui, cum præmississet : seminate vobis ad justitiam, ut ostenderet quas interim primitias colligamus de hoc semine, subjunxit : Illuminate vobis lumen scientiæ.* Sic et Apostolus ait : *Fructificantes in opere bono, et crescentes in scientia Dei* (1^{*}). Croyez plutôt avec saint Augustin que « sans la science il est impossible d'avoir les vertus qui rendent la vie sainte, et d'être dirigé sûrement à travers les écueils, au but véritable, à la béatitude éternelle. » (*De Trinit.*, lib. XII, c. 13, n° 21.).

Vous étudierez donc, N. T. C. F., pour acquérir la science qui vous est nécessaire. Mais quelle est cette science, et comment l'atteindre ? Nous allons essayer de vous le découvrir.

§ II. — Objet des études du prêtre.

1° Elles doivent toutes tendre à l'accomplissement des devoirs de son ministère.

Investi pour l'utilité du peuple chrétien des mêmes fonctions confiées au ministère des anges, et exercées par celui que nos saints livres appellent l'Ange du grand conseil, et ailleurs, l'ange et le médiateur de la nouvelle alliance, un prêtre devrait mériter cet éloge qu'adressait autrefois au roi David une femme dont le Saint-Esprit a relevé la sagesse en nos Écritures : *Vous êtes savant de la science d'un ange de Dieu* : « *Tu sapiens es, sicut habet sapientiam angelus Dei.* » (II *Reg.*, XIV, 20.) Paroles qui nous font connaître en même temps l'étendue et l'objet de la science ecclésiastique. Elle est la science d'un ange de Dieu, c'est-à-dire une science uniquement tournée à l'honneur de Dieu et à l'utilité du prochain, car c'est là tout l'office des anges. Ainsi, N. T. C. F., un prêtre étant, suivant la définition de Jé-

sus-Christ lui-même en l'*Apocalypse*, l'ange de sa paroisse, il est, en vertu de ce titre, *établi entre Dieu et les hommes* (I *Tim.*, II, 5); chargé de la gloire de l'un, du salut des autres, tellement qu'en dehors de ce double but, il n'a besoin de rien savoir; non pas qu'on lui interdise absolument certaines connaissances en apparence moins exclusivement destinées à cette fin de son ministère, à la condition toutefois qu'au moins indirectement elles s'y rapportent; qu'attirant la considération sur l'ordre sacerdotal, lui conciliant la faveur du monde dans les choses du temps, elles lui concilient en même temps son obéissance dans les choses de l'éternité; qu'elles lui ménagent, par des services d'un ordre inférieur, la possibilité d'offrir ceux d'un ordre infiniment supérieur, à l'exemple des anges qui, par le soin et l'administration du monde visible, nous conduisent à l'héritage et à la possession du monde invisible. (*Hebr.*, I, 14.) Ce n'est pas que plusieurs saints personnages qui possédaient ces connaissances n'y aient renoncé à leur entrée dans le sacerdoce, pour ne plus s'occuper que d'études exclusivement ecclésiastiques. Témoin ce qu'écrivait saint Jérôme : « Vous savez que depuis plus de quinze ans il ne m'est venu dans les mains aucun auteur profane, et s'il s'en glisse de temps à autre quelque trace en mes paroles, ce souvenir est comme le souvenir effacé d'un songe : » *Nostis quod plus quam quindecim anni sunt ex quo in manus meas nunquam gentilium quilibet auctor ascendit; et si quid forte inde dum loquimur obrepit, quasi antiqui per nebulam somnii recordamur.* (*Proëm.*, lib. III in *Ep. ad Galat.*) Témoin aussi ce beau passage de saint Paulin : « Que les orateurs aient la pompe de leurs discours, les philosophes leur sagesse, les riches leurs trésors, les rois leurs royaumes; pour nous, votre gloire, notre trésor, notre royaume est Jésus-Christ, notre sagesse la folie de la prédication : » *Habeant sibi litteras suas oratores, sibi sapientiam suam philosophi, sibi divitias suas divites, sibi regna sua reges; nobis gloria et possessio et regnum Christus est, nobis sapientia in stultitia vradicationis.* (*Epist.* 29.)

Si pourtant, avec d'autres Pères, on ne juge pas qu'il soit expédient d'aller jusque-là, il faut au moins que nos études, quelles qu'elles soient, puissent toujours revendiquer cette excuse, de n'être jamais indifférentes à l'honneur de Dieu et au soutien de la vérité, quand même elles n'y tendraient que secondairement et par une voie détournée. Il faut que nous puissions dire de chacune de nos connaissances ce que saint Augustin disait avec raison de la rhétorique : « Qui osera soutenir que la vérité doive demeurer désarmée contre le mensonge dans la bouche de ses défenseurs ? en sorte que ceux, dont toute l'étude est de persuader l'erreur, aient le secret de se con-

(1^{*}) *Inl. Opera sancti Bern. serm. Guericci abb., de Epiph., serm. 5, l. II, c. 9, 40.*

cilier l'attention et la bienveillance de leurs auditeurs, et quo ce secret soit ignoré des autres : » *Quis audeat dicere adversus mendacium, in defensoribus suis incermem debere consistere veritatem; ut videlicet illi, qui res falsas persuadere conantur, noverint auditorem vel benevolam, vel intentum, vel docilem præmio facere, isti autem non noverint.* (*De doctrin. Christ.*, c. 3.)

Même alors, comme ces connaissances ne sont pas les connaissances propres de notre ministère, comme elles ne forment pas ce que saint Jérôme appelle *la science de la piété*, laquelle, suivant ce grand homme, « consiste à connaître la loi, à savoir les prophètes, à croire à l'Évangile, à n'ignorer pas ce qu'ont écrit les apôtres : *Scientia pietatis est nosse legem, scire prophetas, Evangelio credere, apostolos non ignorare*; il suit qu'à moins de nécessités évidentes de l'Église, ou d'une vocation spéciale, elles ne doivent, suivant la réflexion si solide de saint Augustin parlant de l'éloquence, se montrer qu'au second rang et en sous-ordre, comme des servantes à la suite de leur maîtresse, qui n'entreprennent pas de la précéder ni d'empiéter sur elle : *Pedissequa, non domina.* (*De doct. Christ.* lib. IV, n. 10.) Le monde, qui n'aime que *les vérités diminuées* (*Psal. XI, 2*) au préjudice de la vérité essentielle et principale, trouvera cette part trop petite; il se plaindra quelquefois de notre peu de savoir; mais le monde, sur ce point, n'est pas bon juge. Ignorant la grandeur des biens promis aux fidèles, il ignore également ce qui les y doit conduire. Il souhaiterait en nous la même science qu'il est accoutumé de trouver parmi les hommes, et s'il veut arriver au ciel, c'est par la science même des anges de Dieu que nous avons mission de lui être utiles : *Administratori spiritus in ministerium missi propter eos qui hæreditatem capient salutis.* (*Hebr.*, I, 14.)

A plus forte raison, N. T. C. F., un prêtre doit-il bannir absolument ces études purement frivoles, ces lectures toujours inutiles, et souvent dangereuses, que saint Augustin condamne avec raison *comme remplies d'une vanité inutile, et d'une curiosité criminelle.* (*Lib. XIV, de Trin.*, c. 1.) Ce grand docteur ne les trouvait pas conciliables avec la libre possession de soi-même, qui fait le caractère d'une âme chrétienne; combien moins avec cette domination et cet empire sur notre cœur qui est la marque de la royauté ecclésiastique : *Non illæ innumerabiles et impie fabulæ quibus vanorum plena sunt carmina poetarum ullo modo nostræ consonant libertati.* Réflexion, hélas! qui s'applique surtout aux productions de nos jours, où la pauvreté des idées, l'inconvenance et l'exagération des sentiments ne sont plus même rachetées par le charme du discours; où la plume comme la pensée se traînent sur des puérilités peu sçantes à la gravité de nos fonctions sacrées, à moins, ce qui leur arrive trop ordinairement, qu'elles ne s'enfoncent dans la boue de compo-

sitions déréglées, de peintures hardies, de descriptions malsaines, d'imaginations dévergondées. Sous aucun prétexte, ces lectures ne peuvent vous être permises, parce que, sous aucun point de vue, et par aucun détour, elles ne peuvent vous être avantageuses. A coup sûr, elles ne peuvent rien pour l'éloquence; mais, y fussent-elles utiles en quelque chose, il vaudrait encore mieux perdre en s'en privant quelques-uns des ornements du langage, et garder avec la vertu l'ornement de son cœur : *Melius est sanctam habere rusticitatem, quam eloquentiam peccatricem.* (S. Hieron., *Epist. ad Nep.*) Mais, loin qu'elles apportent même ce mince avantage, inutiles à votre esprit, ces lectures ne serviraient qu'à troubler le calme de vos pensées, à altérer la sérénité de votre cœur, à éteindre la grâce de votre vocation, à vous éloigner de vos devoirs, à vous dégoûter d'une vie sérieuse et occupée. Heureux le prêtre qui ignore toute sa vie ce que renferment de pareils livres! Ses yeux en demeureront plus purs pour contempler à l'autel les redoutables mystères, ses mains plus saintes pour les offrir, son cœur plus dégagé pour les recevoir. Vous auriez même tort de vous persuader qu'en retraçant plus vivement à votre esprit les désordres et les passions du monde, ces lectures vous éclaireront mieux sur l'emploi des remèdes. Si nous consultons l'expérience, nous avouerons au contraire qu'il y a non-seulement plus de prudence, mais encore plus de science véritable à les ignorer qu'à les connaître : *Ea prudentius et doctius nescis.* (S. Aug., *epist.* 118, al. 56.) La réflexion sur notre propre cœur, l'observation de ce petit monde qui s'agit au dedans de nous, surtout la méditation de la loi de Dieu, l'application à pénétrer le sens de ses préceptes, nous en apprendront plus pour la guérison des maux de nos frères, que les agréables récits de leurs misères et la périlleuse douceur des fables où leurs maladies sont étalées : *Narraverunt mihi iniqui fabulationes, sed non ut lex tua.* (*Psal. CXVIII, 85.*)

Ces réserves nécessaires une fois posées, quelles sont maintenant les connaissances dont l'acquisition ou le perfectionnement doit faire l'objet continu de l'application du prêtre? Saint Jérôme les a énoncées plus haut, et nos fonctions suffisent à nous les découvrir. En notre qualité d'anges et de conducteurs des peuples, nous avons à leur annoncer la parole de Dieu, à leur expliquer les Écritures, à les instruire de la religion et de ses mystères, à leur donner les règles des mœurs et de la discipline, à leur administrer les sacrements, à offrir pour eux le saint sacrifice, à les assister de nos prières, à les soutenir de nos exemples, à diriger les uns dans la voie des préceptes, à guider les autres dans le sentier plus étroit des conseils, à proposer à tous les vertus des serviteurs de Dieu pour les encourager à marcher sur leurs traces, à leur montrer le châtement des impies pour les détourner

de leur conduite. Te. est le résumé de nos obligations, tel est aussi le résumé des connaissances qui nous mettront en état de les accomplir.

2° *Etude de l'Écriture sainte.*

Ce que nous devons connaître avant tout, c'est l'Écriture sainte que les Pères appellent par excellence le *livre sacerdotal* (S. AMB., lib. II, *De fide*), parce que le prêtre y trouve pour toutes ses fonctions le secours nécessaire. En effet, veut-il expliquer les mystères de la religion, l'Écriture sainte est le fondement sur lequel il s'appuie; se propose-t-il d'en développer la morale, c'est l'Écriture sainte qui la renferme; s'il administre les sacrements, l'Écriture sainte excitera en lui ces impressions d'une foi vive et toujours renouvelée, si utiles dans un ministère où rien n'est tant à redouter que l'accoutumance; offre-t-il le saint sacrifice, qui ne sait tout ce que l'onction de la parole de Jésus-Christ, puisée dans nos divines Écritures, ajoute à la nourriture de son corps que nous recevons à l'autel? S'il prie, l'Écriture sainte elle-même forme le fond et la substance de sa prière. L'Écriture sainte est l'aliment de sa foi: *Enutritus verbis fidei* (I Tim., IV, 6), le soutien et la consolation de son espérance: *Ut per consolationem Scripturarum spem habeamus* (Rom., XV, 4), le feu de sa charité: *Ignitum eloquium tuum vehementer*. (Psal. CXVIII, 140.) Enfin, soit pour lui, soit pour les autres, le prêtre trouvera tout dans l'Écriture sainte: une lumière pour instruire, une autorité pour reprendre, une onction pour toucher les cœurs, une force pour les corriger, une règle pour les redresser, un frein pour les retenir, une exhortation pour les exciter à la pratique du bien, un chemin pour les conduire: *Omnis Scriptura divinitus inspirata utilis est ad docendum, ad arguendum, ad corripiendum, ad erudiendum in justitia, ut perfectus sit homo Dei ad omne opus bonum instructus*. (II Tim., III, 7.)

3° *Etude plus particulière des Psaumes.*

Surtout, N. T. C. F., vous devez vous appliquer à la connaissance approfondie des Psaumes et du Nouveau Testament, où le Saint-Esprit a réuni les armes nécessaires à la milice sacrée dont nous faisons partie. La vivacité des désirs, l'ardeur des sentiments, la douceur des consolations, les larmes de la pénitence, la confiance et la crainte, les récompenses promises aux bons, les châtements montrés aux méchants, les conseils, les exhortations, les réprimandes, l'annonce de Notre-Seigneur, les humiliations de sa vie, les douleurs de sa mort, la gloire de sa résurrection, les merveilles de son règne, l'établissement de l'Église, ses persécutions, ses triomphes, le récit du passé, la prophétie de l'avenir, tout est dans les Psaumes; mais ce qui est particulier à ce divin livre, tout y devient prière, tout y nourrit la piété, tout y est un aliment à l'amour. C'est pour cela que l'E-

glise y reconnaît un foin de grâce et d'onction qu'elle ne trouve pas également ailleurs. C'est pour cela qu'elle fait de la lecture et du chant des Psaumes son exercice ordinaire, dont elle ne peut se séparer pendant la nuit, après même qu'elle s'y est adonnée plusieurs fois pendant le jour. C'est pour cela qu'elle les met continuellement sur nos lèvres, pour être notre unique prière; qu'elle les voudrait sans cesse dans le cœur et à la bouche des prédicateurs, comme la source toujours vive de leurs sentiments et de leurs discours. Quel malheur si un livre qui fait toute la richesse de l'Église, toute sa consolation dans son exil, demeurait pour le prêtre un livre scellé, lui qui est par état l'organe de la prière de cette sainte épouse, le ministre de sa louange, l'instrument de ses cantiques, l'écho de sa joie, la voix de sa reconnaissance, l'interprète de toutes les pensées de son esprit et de toutes les affections de son cœur!

4° *Le prêtre doit surtout étudier le saint Évangile.*

Mais combien la grâce de cette onction si manifeste dans les Psaumes est-elle plus présente encore au saint Évangile, où Dieu, comme l'explique l'apôtre saint Paul, « après avoir parlé autrefois à nos pères en diverses occasions et de différentes manières, nous a, dans les derniers temps, parlé par son Fils! » (Hebr., I, 1.) L'Évangile, qu'Origène appelle justement la fleur de toutes les Écritures (*Præf. in Joan.*); saint Ambroise, le sommaire de la foi, la règle des mœurs et le miroir de la vie chrétienne (*In psal. cxviii*); saint Jérôme, l'abrégé de la théologie et le résumé de la doctrine; l'Évangile dont saint Augustin a relevé avec raison l'excellence en mettant son autorité au-dessus de l'autorité de tous les autres livres, parce qu'on y trouve la preuve de ce qu'ils annoncent, l'achèvement de ce qu'ils ébauchent, la réalité de ce qu'ils figurent! Ailleurs en effet, la vérité se fait entendre par intermédiaire, ici elle nous parle seule. Ailleurs c'est le reflet de la lumière, ici c'est la lumière même; et ce qui est plus considérable, ailleurs c'est la loi, ici c'est la grâce; ailleurs c'est l'indication du but proposé à nos efforts, ici c'est le chemin qui y porte; ailleurs c'est la vie qui se fait désirer, ici c'est la vie qui se communique; ailleurs nous découvrons le devoir, ici nous l'aimons; ailleurs nous sommes instruits de ce qu'il faut faire, ici, avec une connaissance plus abondante des préceptes, nous avons la persuasion des exemples d'un Dieu pour les accomplir.

Aussi de quel respect et de quel amour les chrétiens n'entouraient-ils pas ce divin livre! On s'en approchait comme du corps même de Notre-Seigneur (S. JACQ. MART., *Epist. ad Philad.*); on ne le prenait qu'avec des mains purifiées, image de la pureté du cœur (S. CHRY., *hom. ad pop. Ant.*); on ne le lisait qu'à genoux; plusieurs le couvraient de leurs baisers; les femmes le pendaient à

leur cou comme un ornement et une sauvegarde (S. CHRYS., tom. II, c. 197); les martyrs le portaient au combat; on le déposait dans la tombe des morts, les uns y cherchant la garantie de la victoire, les autres le gage de la résurrection future.

Heureux le prêtre affectionné à cette sainte lecture; plus heureux s'il y cherche Dieu de tout son cœur et y scrute ses commandements, « s'il ne s'efforce pas seulement de les retenir dans sa mémoire, mais s'il craint par-dessus tout de les oublier dans ses œuvres! » (S. PAULIN., *ep. ad Celantiam.*) Heureux le troupeau conduit par un tel pasteur dans ces fertiles pâturages de la parole et des exemples du Sauveur! Combien la vie de ce prêtre sera sainte, combien ses instructions salutaires! Même avec des talents ordinaires, avec des pensées simples et communes, avec une expression familière et accessible, pourvu qu'elle ne s'écarte jamais de la bienséance et de la gravité de son ministère, il agira sur les âmes bien plus efficacement que de plus habiles avec tous les manéges d'un langage plus choisi et d'une éloquence plus relevée. N'oublions pas en effet, N. T. C. F., que l'efficacité de notre prédication ne vient pas des arguments persuasifs de la sagesse humaine: toute son autorité, c'est l'esprit et la vertu de la parole de Dieu qui la lui donnent. (I Cor., II, 4.) La politesse et la grâce du discours, la délicatesse des pensées, le charme des expressions pourront bien chatouiller agréablement les oreilles, ils ne produiront aucune impression sur le cœur. Assurément, les mystères de notre foi sont trop au-dessus de la sagesse des hommes, les sacrifices qu'elle demande dépassent de trop loin leurs forces, pour que des moyens si disproportionnés puissent les y réduire. Mais parlez-leur au nom de Dieu, faites intervenir son autorité dans vos discours, répétez les mêmes expressions employées par Notre-Seigneur, servez-vous de ses comparaisons, usez de ses paraboles; à l'exemple des apôtres, quand il les envoyait pour accomplir ses ordres, dites simplement avec eux: *Le maître l'a dit*; surtout, prouvez par votre soumission l'influence de ses enseignements sur votre vie, et, comme les apôtres, vous obtiendrez tout ce que vous demanderez, non par aucune vertu qui vous soit propre, mais par la toute-puissante vertu de la parole du Sauveur.

3^e Etude des Epîtres, principalement de saint Paul.

A la lecture assidue des saints Evangiles un prêtre doit joindre aussi celle des Epîtres, principalement des Epîtres de saint Paul. Saint Jean Chrysostome, parmi tant de travaux et de souffrances endurées pour l'Eglise, parvenait à les lire jusqu'à trois et quatre fois par semaine, et il n'entendait jamais les retentissements de cette trompette spirituelle résonnant au milieu de l'assemblée des fidèles, sans une impression de joie toujours renouvelée, mais en même temps sans le mouvement d'une véhémence douleur de ce que ces admirables lettres

étaient si peu connues, que plusieurs en ignoraient même le nombre. (*In epist. ad Rom.*, tom. IX, c. 425.) Cette ignorance qui l'affligeait si fort chez les simples fidèles, que n'eût-il pas dit s'il l'eût rencontrée jusque dans le sacerdoce? Efforçons-nous, N. T. C. F., de ne pas mériter un tel reproche, et si les devoirs d'un ministère assurément beaucoup moins rempli que celui de ce grand homme ne nous permettent pas de lire ces divines Epîtres aussi fréquemment qu'il le savait faire, au moins ne passons jamais une seule journée sans approcher nos lèvres de ces sources sacrées. Sans doute nous n'y puiserons pas, comme Chrysostome, cette éloquence dont la splendeur a pénétré jusqu'à son nom; aussi bien n'est-ce pas l'or du beau langage, mais l'or sans comparaison plus précieux des belles actions qu'il s'est appliqué à y découvrir. Ce que cet illustre évêque a voulu de saint Paul, ce qu'il en a imité, ce que, dans les bornes de notre vocation, nous devons en imiter à notre tour, ce ne sont pas les merveilles de sa parole, ce sont les merveilles de son cœur: « son mépris des affections purement humaines, la grandeur de son courage, la ferveur de son amour pour Dieu, son zèle pour le prochain, son humilité, ses prédications continuelles, ses travaux pour l'Eglise, ses sueurs pour la propagation de l'Evangile, ses perpétuels voyages, ses veilles à peine interrompues, ses sollicitudes, ses persécutions au delà de toute mesure, ses morts fréquentes, enfin tout ce long martyr de l'apostolat de saint Paul. » (*In Gen. I*, hom. 11.)

Aimons donc nos saints livres, aimons la sagesse qui y est renfermée, et nous n'aimerons rien de ce que cette sagesse réprouve. (S. HIERON., lib. II, *epist. ad Rusticum.*) Que les divines Ecritures nous soient, comme à saint Augustin, nos chastes délices (*Conf.*, cap. 2, n. 2); tâchons, à force de soins et d'étude, de nous les rendre familières. (S. EPHREM, *De pat. et compunct.*) Tout ce qui nous restera de temps après les divins offices, après la méditation et la prière, après les occupations indispensables de notre ministère, ne le perdons pas dans l'oisiveté, ne le consumons pas dans la paresse, ne le foulons pas aux pieds à courir après les curiosités et les bagatelles; mais, appelés par notre vocation à l'héritage du Seigneur, employons-le à méditer sa loi la nuit et le jour. (*Conc. Med.*, IV, part. III, tit. 7. *Monitiones.*) Hélas! qu'est-ce que la vie d'un prêtre sans la science des Ecritures, qui n'est autre que la science de Notre-Seigneur? Quelle nourriture plus suave que la connaissance de Dieu? Quel miel plus doux que l'intelligence de ses voies? Quelle occupation plus honorable que de commencer à chercher sur la terre ce que nous espérons posséder éternellement dans le ciel? (S. HIER., *Epist. ad Paulinum.*)

6^e Etude de la théologie dogmatique et morale.

Un prêtre assidu à la lecture de l'Ecriture

sainte n'aurait pas atteint pour cela toute l'étendue de la science nécessaire à l'accomplissement de ses devoirs, s'il n'y joignait la connaissance de la religion et de ses mystères, dont il doit être instruit, non-seulement comme les simples fidèles, mais d'une instruction plus haute et plus relevée. En sorte, comme le veut l'apôtre saint Paul, qu'il soit en état de les enseigner par une doctrine irrépréhensible à ceux qui les ignorent, et même de les défendre contre ceux qui les contredisent. (*Tit.*, II, 8.) C'est pour répandre cette connaissance de la religion parmi les peuples, que Jésus-Christ a choisi ses apôtres, et en leur personne tous ceux qui, à des degrés inégaux, devaient être admis à la participation de leur ministère : *Evntes docete omnes gentes...* (*Matth.*, XXVIII, 19) *prædicate Evangelium omni creaturæ* (*Marc.*, XVI, 15), paroles qui, selon le concile de Trente, regardent tous ceux qui se sont enchaînés au soin des âmes par le lien de la charge pastorale : *Præcepto divino mandatum est omnibus quibus animarum cura commissæ est, oves suas verbi divini prædicatione pasceræ.* (Sess. 23, cap. 1 de *refor.*) C'est pour quoi le grand Apôtre, dans l'énumération des grâces répandues par le Saint-Esprit dans l'Eglise, ne sépare pas la qualité de pasteur de celle de docteur, non pas, comme l'explique saint Thomas, que tous soient tenus à l'éminence de savoir ce que cette désignation suppose (*In 45*, dist. 24, p. 1, a 1, ad 1), mais pour nous faire entendre que l'office propre du pasteur dans l'Eglise est d'enseigner ce qui appartient à la foi. (*In Epist. ad Ephes.*, VII.) Ce grand homme y joint au même endroit l'obligation d'expliquer ce qui concerne les mœurs, les fidèles ayant en effet droit de notre part à ce double service que nous les formions dans leur croyance, et que nous les éclairions pour leur conduite.

De là pour le prêtre la nécessité de connaître la théologie dogmatique et morale, où cette double science de la foi et des mœurs est renfermée. Comment en effet remplir au profit de ses frères ce bel office que saint Denys appelle l'office d'illuminateur, si l'on est soi-même dans les ténèbres? Comment donner aux autres, si l'on n'est rempli le premier, ou bien, si n'étant rempli qu'à demi, on les enrichit moins par la communication d'une science imparfaite, qu'on ne s'appauvrit soi-même par une effusion prématurée qui la dissipe? (*S. GREG.*, *De cur. past.*, lib. III, c. 25.) Ajoutons que si, dans l'explication publique de la morale, cette insuffisance de la doctrine est singulièrement dangereuse, que dire de l'application qui s'en fait dans le secret du tribunal de la pénitence? Quelle science ne demanderait pas ce redoutable ministère; où le prêtre est non-seulement docteur pour enseigner les règles de la conduite, mais encore juge pour les interpréter et contraindre à les suivre, guide pour y ramener ceux qui s'en écartent,

médecin pour deviner le mal et indiquer le remède! Quelle mesure pour ne pas imposer des fardeaux trop lourds et cependant pour ne pas dispenser des inévitables! En vain se persuaderait-on que le bon sens naturel, la connaissance du monde, la justesse du coup d'œil y seront des qualités suffisantes. D'abord ces qualités, rares à toutes les époques, le sont peut-être davantage de nos jours; en tous cas, elles ne peuvent tenir lieu de la science. Elles la complètent, mais sans la remplacer; elles y mettent le comble, mais par cela même elles l'exigent comme fondement; elles en facilitent l'application, mais qui ne voit qu'ainsi elles la supposent? Il est vrai, N. T. C. F., vous avez consacré le temps de votre séminaire à l'acquisition de cette double science de la théologie dogmatique et morale; toutefois, pendant ces années si courtes et si rapidement écoulées, où il fallait non-seulement former votre intelligence aux fonctions du ministère ecclésiastique, mais où il était besoin surtout d'y préparer votre cœur, qu'a-t-on pu faire autre chose que vous initier aux éléments de la doctrine, sans autre prétention possible, même en supposant en vous une aptitude peu commune et une ardeur qui ne s'est vraisemblablement pas rencontrée chez tous, que de vous ouvrir la voie, et vous façonner à y marcher seuls à l'aide des indications que vous aviez reçues. Si donc, comme il n'arrive que trop souvent, à peine entrés dans le saint ministère, vous avez négligé de faire fructifier cette première semence reçue pendant les jours de votre éducation ecclésiastique; si vous avez laissé vos livres comme un bagage inutile; si tout au plus vous ne les avez ouverts qu'à de longs intervalles pour y trouver la solution de questions plus ardues, vous n'aurez certainement rien ajouté à la science acquise au séminaire, science nécessairement si imparfaite: vous ne l'aurez même pas conservée longtemps, faute de l'entretenir par l'étude.

Qu'arrive-t-il alors, et que ne voyons-nous pas avec douleur tous les jours? c'est que hors d'état de donner aux fidèles le pain d'une instruction solide dont on a soi-même négligé de se nourrir, on ne leur distribue plus que des miettes incapables de les soutenir. Nous nous plaignons que la parole de Dieu n'a plus le don comme autrefois d'attirer les peuples, qu'elle ne produit plus les merveilleux changements dont la piété de nos prédécesseurs était consolée; examinons plutôt comment cette parole est trop souvent annoncée. Dans des temps plus heureux que les nôtres, on remarquait déjà que plusieurs dans le sacerdoce, ne connaissant pas le corps de la doctrine chrétienne et la suite des desseins de Dieu sur nous, ne pouvaient avoir et inspirer aux fidèles qu'une piété superficielle, parce qu'elle n'était pas fondée sur des principes solides. (*FLEURY, Préface du Catechisme historique*) Hélas! que diraient

ceux qui parlaient ainsi du siècle de Bossuet et de Fénelon, s'ils revenaient de nos jours ! Aussi, beaucoup de phrases vides, une doctrine incomplète qui annonce l'écolier et non le maître ; chez les plus habiles des commentateurs agréables mais peu décisifs, rarement cette netteté d'une intelligence maîtresse de son sujet, qui le possède en entier, qui l'a examiné sous toutes ses physionomies. Le plus ordinairement une instruction d'extérieur et de surface, peu de substantiel et de nourrissant, nul enseignement d'ensemble, nulle liaison entre les diverses parties de la doctrine : voilà pour le dogme. Et pour la morale, des dissertations vagues sur les devoirs, des exagérations ou des diminutions fréquentes, une animation à froid, des indignations hors de propos, le doigt posé à côté des plaies véritables, un discernement peu sûr des remèdes. Que serait-ce s'il était permis de descendre plus avant, de prendre sur le fait et à l'œuvre la direction de plusieurs, de la suivre en des applications dont le secret échappe au regard des hommes, mais que rien ne peut dérober à celui de Dieu ? *Instruisons-nous donc*, N. T. C. F., *nous qui jugeons la terre.* (Psal. II, 10.) Remplissons-nous pour répandre sur les autres notre plénitude : *Infunde ut effundas*, dit saint Bernard ; et le Saint-Esprit avait dit avant lui : *Si repleta fuerint nubes, imbrem fundent super terram.* (Eccle., XI, 3.)

7^e Science de la piété nécessaire au prêtre.

Il n'est pas moins nécessaire que le prêtre possède cette science de la piété, que quelques-uns appellent la science médicale, à laquelle il faut joindre la connaissance de la théologie affective et mystique qui la complète, et lui donne la perfectionnement sans lequel elle risque souvent de demeurer inutile. Que s'il n'est pas donné à tous de la pénétrer jusqu'en ses derniers secrets, et de la creuser en ses profondeurs, au moins la faut-il posséder assez pour être véritablement le médecin des âmes, leur guide et leur maître dans la vie spirituelle, leur soutien dans les difficultés dont les voies de la perfection sont remplies. Saint Charles la demandait expressément de ceux qui se présentaient au sacerdoce : *An omnibus et singulis ea quæ ad sanctæ et spiritualis vitæ usum pertinent explorantur.* (Act. Eccles. Mediol., lib. II, tit. Quæ ad sacr. ord., n. 84.) Et un concile, bien des siècles auparavant, l'avait exigée par ces belles paroles : *Nec minus medicinam spiritualem, consiliumque salubre animarum pastores populi scire oportet, uti medicos spirituales, assereute sanctissimo pontifice Gregorio : quia ars est artium regimen animarum.* (Conc. Aquisgr., sub Greg. IV et Ludovico Pio.)

Ne pas estimer cette science, ne pas s'appliquer à ces mystères du dedans, si réels, bien que cachés au grand nombre ; non-seulement n'en pas avoir le sentiment qui vient de Dieu, et qu'il donne à qui il lui

plaît, mais ne pas se mettre au moins en état de les découvrir aux autres, se prévaloir même de son ignorance, c'est montrer qu'on est de ceux dont saint Paul ne savait parler qu'en pleurant, et qu'il appelait les *ennemis de la croix de Notre-Seigneur.* (Philip., III, 18.) Prêtres pour tous, *nous sommes redevables à tous, aux sages et aux insensés* (Rom., I, 14) même selon le monde, combien plus aux insensés de la bonne sorte, pour employer le langage de Tertullien, qui ont jugé bon *d'ignorer tout le reste pour ne connaître que Jésus-Christ crucifié*, d'autre sagesse que la *folie de sa prédication*, d'autre raison que la *déraison prudente*, et ce que ce grand homme appelle éloquemment la *démence bien avisée* du Sauveur. Donnons aux commençants le lait des préceptes, mais ayons pour les forts la nourriture plus solide des conseils ; bégayons avec les enfants les rudiments des mystères, mais n'ignorons pas le langage de cette sagesse de Dieu qui se parle parmi les parfaits. (I Cor. II, 6.) Quelle blessure au cœur de Notre-Seigneur, quelle honte pour nous qui devrions être maîtres après tant de grâces reçues pour nous instruire (Hebr., V, 12), quel tort pour les âmes, quel dommage pour l'Eglise, si, faute de connaître ces secrets divins de la vie intérieure, nous laissons dans les faiblesses et les imperfections d'une piété vulgaire, des âmes que Dieu appelle à un dégagement plus complet, que Jésus-Christ attire à l'odeur de ses parfums (Cant., I, 3), auxquelles l'Esprit et l'Eglise son épouse disent de venir ! (Apoc., XXII, 17.)

Dieu veuille éloigner de nous, N. T. C. F., cette disette de sages et prudents directeurs dont il semble que nous soyons menacés de jour en jour ! Appliquons-nous à rendre aux âmes qui le demandent ce service si profitable pour nous, si glorieux à Dieu et si honorable à notre ministère « de les reprendre et de les enseigner en toute sagesse, et de les conduire à la perfection en Jésus-Christ Notre-Seigneur : *Corripientes omnem hominem et docentes omnem hominem in omni sapientia, ut exhibeamus omnem hominem perfectum in Christo Jesu.* (Col., I, 28.)

N'oublions pas toutefois que si la doctrine est nécessaire pour remplir des fonctions si hautes, c'est surtout dans l'oraison que cette doctrine se trouve. Ces leçons ne tombent pas de la chaire des professeurs, c'est de la croix de Jésus-Christ qu'elles découlent, *crux morientis, cathedra docentis*, dit excellemment saint Augustin. Cette science, ce ne sont pas les livres qui l'enseignent, mais l'onction de la grâce et de la prière ; la lettre est impuissante à la découvrir, le Saint-Esprit seul en est le maître et le docteur ; l'érudition y est peu utile, c'est par l'exercice des commandements qu'elle est acquise. Etudions les ouvrages où cette science est enseignée ; cependant n'allons pas tomber dans cette erreur de chercher parmi les hommes ce qui n'est donné qu'à la pureté de vie, au détachement du monde,

à l'imitation de Notre-Seigneur, à de longues années passées sous sa discipline: *Hanc rem germanamque sapientiam non lectio docet, sed unctio; non littera, sed spiritus; non eruditio, sed exercitatio in mandatis Domini. Falleris, falleris, si te putas invenire apud mundi magistros, quam soli Christi discipuli, id est mundi contemptores Dei munere assequuntur.* (S. BEN., serm. 36, in fin.)

8° Etude du droit canonique.

L'Eglise, N. T. C. F. n'est pas seulement une école chargée de l'enseignement des mœurs et de la doctrine, elle forme en même temps une société qui se gouverne par une législation qui lui appartient, et avec un droit qui lui est propre. Comme toute société, elle a son chef et ses membres, l'ordre et la hiérarchie de ses pouvoirs, son administration, ses biens, les objets nécessaires à son culte, ses ressources pour l'entretien de ses ministres, son for indépendant, ses tribunaux, le code de ses lois, tout le corps enfin de sa discipline. Connaître ces lois, s'instruire de cette discipline, n'ignorer pas ce droit de la société chrétienne, établir le pouvoir judiciaire de l'Eglise, montrer l'autorité de ses jugements, prouver la nécessité d'y obéir, tel est l'objet de l'étude du droit canonique.

Il n'y a donc pas lieu de s'étonner si les papes et les conciles, en même temps qu'ils recommandent aux cleres l'étude de la théologie et des divines Ecritures, y joignent aussi celle des saints canons comme également nécessaire: *Nulli sacerdotum, dit le pape saint Célestin, sacros licet canones ignorare, et la raison qu'il en donne est démonstrative: c'est que tous, sans exception, étant tenus de s'y conformer, c'est dès lors une obligation aux prêtres de les connaître et d'en instruire les autres: Nec quidquam facere quod Patrum possit regulis obviare.* (COLEST. I, epist. 3.) Et de fait, quelles lois respecterions-nous, si celles de l'Eglise sont violées? A quelle discipline peut-on espérer de nous voir soumis, si la plus sainte de toutes dans son origine, la plus vénérable dans son objet, la plus redoutable dans ses châtiments, la plus engageante par ses promesses, nous trouve-on rebelles par indocilité, ou désobéissants par ignorance: *Quæ enim a nobis res digne servabitur, si decretalium norma constitutarum, pro aliquorum libitu, licentia populi permissa frangatur.* (*Ibid.*, dist. 38, cap. 1.) Puis donc que la soumission du troupeau, d'après le saint concile de Trente, est indistinctement nécessaire: *Quapropter sciant universi sacratissimos canones ab omnibus indistincte observandos* (sess. 25, *De Ref.* c. 18), il suit que la science des pasteurs sur ce point est indispensablement requise. C'est pourquoi, dit un concile, les cleres doivent avoir soin d'étudier et de faire connaître aux peuples les décrets des saints canons, de peur que plus tard ils ne s'excusent, et les fidèles avec eux, d'avoir ignoré les règles que le zèle de leur salut avait fait juger nécessai-

res: *Necessaria sibi statuta canonum legenda percipiant, ne se ipsi, vel populi, quæ pro eorum salute decreta sunt excusent post modum ignorasse.* (Conc. Aur., IV, can. 6.)

Ajoutez, N. T. C. F., qu'il n'est pas besoin d'une longue expérience, ni d'un regard bien attentif, pour reconnaître que là où les règles de l'Eglise sont ignorées par la négligence de l'étude du droit canonique, le respect de son autorité, l'amour de ses droits, le zèle de son indépen lance, décroissent également dans la même mesure. Cette considération semble avoir frappé les Pères du dernier concile de Reims (tit. 18, c. 1), et à défaut de toute autre, elle serait pour nous décisive. Comme on ne sait plus que les personnes et les choses ecclésiastiques ont toujours eu depuis le commencement leur gouvernement à part, fondé sur l'institution de Notre-Seigneur et la tradition des arôtres, on arrive à ne pas regarder ce gouvernement comme nécessaire, et son autorité comme inhérente à la notion même du pouvoir ecclésiastique. De là, cette résignation malheureuse et néanmoins aujourd'hui si commune, non-seulement aux sacrifices que le malheur des temps a arrachés à l'Eglise, mais encore une facilité déplorable à accepter tous les empiétements les plus excessifs. On mourrait pour la foi de l'Eglise, on défendrait sa morale jusqu'au dernier soupir, mais on n'a qu'un faible souci de sa discipline; même dans le sacerdoce on n'est pas assez préoccupé de cette indépendance de droit divin qui appartient à l'Eglise, on ne reconnaît guère d'autre société que la société laïque, on ne sait plus qu'on fait partie d'une autre société, autant au-dessus de l'autre que le ciel l'est de la terre; et dans un temps, où l'amour exagéré de la liberté a entraîné les plus sages en apparence à tant de folies, on oublie la liberté la plus nécessaire aux hommes, et, suivant le beau mot de saint Anselme, *la plus chère à Dieu, la liberté ecclésiastique.*

Aucune étude, autant que celle du droit canonique, n'est propre, N. T. C. F., à nous inspirer cet amour de l'Eglise, cette ardeur pour son indépendance, cette passion de sa liberté, qui est le véritable caractère de l'esprit sacerdotal. Au ciel seulement nous verrons toutes choses soumises à celui à qui son Père les a assujetties (*Hebr.*, II, 8); mais en attendant les jours de cette manifestation promise, du moins ne négligeons rien pour connaître et défendre les droits de l'Eglise, c'est-à-dire, les droits de Dieu même dans le temps, en attendant ceux dont il réserve l'exercice à l'éternité.

9° Etude de la liturgie.

Le prêtre, selon la doctrine de saint Paul, est choisi d'entre les hommes pour offrir des dons et des sacrifices (*Hebr.*, V, 1); ce qui nous indique, N. T. C. F., un nouvel objet de nos connaissances, les règles de la prière, de l'administration des sacrements et du sacrifice, en un mot tout ce que renferme la science rituelle et liturgique. Pour

ce qui concerne la sainte messe, l'évêque en fait l'obligation aux nouveaux prêtres dans la cérémonie même de leur ordination, où, les avertissant des périls attachés à la célébration des mystères qu'ils auront désormais à traiter dans l'assemblée des fidèles, il leur recommande d'étudier avec soin l'ordre et les circonstances du divin sacrifice, avant que d'entreprendre de monter à l'autel. (*In ord. presbyt.*, ad fin.) De même, pour la prière et l'administration des sacrements, il est superflu de montrer que l'obligation de vaquer à ce ministère entraîne l'obligation d'en connaître les règles. Non-seulement saint Charles l'exigeait des ordinands (*Act., Eccles. Med.*, lib. II, tit. *Quæ ad sacr. ord.*), mais, dans la crainte qu'après la sortie du séminaire une science si intéressante à l'honneur de Dieu ne vint à s'affaiblir, il avait disposé pour toute la province de Milan que, dans chaque doyenné, l'évêque établirait un ou deux prêtres experts en ces matières, avec le soin d'en instruire les autres: *In unaquaque plebe episcopus duos, unumve saltem sacerdotem ecclesiarum rituum peritum, constituere curet, qui alios sacerdotes et clericos cœremoniarum, quæ in missa et in divinis officiis obeundis requiruntur, disciplina instruat diligenter.* (*Act.*, I pars conc. II, pars III.) Ce grand évêque ne voulut pas en demeurer là, et, sans excepter ceux-là même qui étaient depuis longtemps dans l'honneur et l'exercice du sacerdoce, il prescrivit d'exiger de tous, avec la connaissance des rites et cérémonies, celle de leurs sens cachés, et jusqu'aux significations des vêtements sacrés. (*Conc. prov. III, de iis quæ pert. ad sacr. ord.*)

En effet, « si les peuples appelés à la vie doivent être conduits par le degré et l'acheminement des signes visibles à la connaissance et à la conquête des mystères invisibles, combien davantage les prêtres qui ont ces signes entre leurs mains doivent-ils connaître le sens et les réalités qu'ils signifient! Autrement ils dispenseraient les mystères aux fidèles en aveugles, conducteurs d'autres aveugles, sans en retirer plus d'utilité que les bêtes de somme du pain qu'elles portent pour l'usage des autres, mais dont elles n'ont la prétention de rien retenir. (*Yvo. Carn., Serm. de sacr. mit. syn.*)

En outre, N. T. C. F., si la connaissance du sens caché des cérémonies est tellement nécessaire aux prêtres que, sans l'intelligence de leur esprit, sans le goût de leur substance intérieure et de leur moelle cachée, jamais, dit saint Laurent Justinien, ils n'arriveront au sommet de la perfection (*De compunct. et compl. Christ. perf.*), nous avons, de plus, pour nous encourager à cette étude, l'utilité et le goût même des fidèles. Au lieu de les réunir pour l'assistance à nos mystères, de leur administrer les sacrements, de les convoquer aux processions, de célébrer devant eux les divins offices, de déployer à leurs yeux nos cérémonies, sans leur découvrir jamais ce qu'elles renferment d'intime et de nourrissant, es-

sayez de les faire entrer au delà du voile, de les initier à ces admirables secrets de la sainte liturgie, et l'expérience vous prouvera bientôt que ce genre d'instruction, dans lequel il est si aisé de faire arriver l'explication de la religion tout entière, est de toutes les prédications celle qui les tient plus volontiers attentifs. Ces détails, si nouveaux pour eux, les surprennent et les intéressent. Ils leur présentent nos mystères sous un jour inaccoutumé qui les charme, ils leur font goûter nos offices. Ce langage de l'Eglise dans la liturgie, jusque-là muet à leurs yeux et à leurs cœurs, leur parle et est entendu. Le peuple s'affectionne à nos solennités quand elles lui sont connues; il en fait ses vraies fêtes et ses jours d'honorable repos. Il comprend que l'Eglise a songé non-seulement à ce qui lui sert, mais encore au soulagement de son travail, à la douceur de sa vie, à la joie de son pèlerinage, à l'agrément des années qu'il lui faut passer sur la terre, en attendant ces fêtes éternelles et ce jour de repos sans fin qu'il doit passer avec vous et avec Dieu dans le ciel: *Relinquitur sabbatismus populo Dei.* (*Hebr.*, IV, 9.)

10^e Etude des règles de la prédication.

Ces dernières considérations, et celles que nous vous avons déjà proposées quand nous avons insisté sur l'étude de l'Écriture sainte et de la théologie, nous dispensent, N. T. C. F., d'entrer dans de longs détails sur les qualités que demande de nous l'office de prédicateurs. Annoncer l'Évangile, c'est, vous le savez, le grand devoir, et, pour parler avec saint Paul (I *Cor.*, IX, 16), la grande nécessité du prêtre, que l'Eglise a rappelée à chacun de vous quand elle vous a élevés au rang de ses ministres: *Sacerdotem oportet prædicare.* (*Liturg. rom.*) Saint Basile ne craint pas de dire que le silence des pasteurs ne diffère en rien de l'homicide: *Cui docendi munus commissum est, si is annuntiare neglexerit, perinde ac homicida judicatur.* (*Reg. brev.*, 24.) Et saint Jean Chrysostome enchérit encore sur cette pensée par cette argumentation tout à fait décisive. C'est, suivant ce grand évêque, que l'homicide ne saurait atteindre que le corps, tandis que la négligence à annoncer la parole de Dieu entraîne la mort des âmes, bien autrement terrible: *Quantum melior est anima quam corpus, tanto gravius peccatum animabus laborantibus spiritualibus elemosinas non præstare, quam corporibus corporales.* (Item, 12, *In Ezech.*) Aussi le concile de Trente impose à tous les prêtres, ayant charge d'âmes, l'obligation d'instruire leurs peuples, ordonnant même que ceux qui se montrent négligents à remplir ce devoir y soient contraints par les censures ecclésiastiques. (Sess. 5, cap. 2 *De reform.*)

Indépendamment de ces proscriptions de l'Eglise, qu'il n'est possible d'éluder par aucun subterfuge, les raisons de cette obligation sont si évidentes qu'il n'est pas besoin de s'arrêter à les déduire. Nous sommes les ambassadeurs de Jésus-Christ: *Pro*

Christo legatione fungimur; les guides du troupeau, *arietes gregis*, les sentinelles de la maison d'Israël, *speculatorem dedi te domui Israel*; les gardiens des murailles de Jérusalem, les lumières du monde, la trompette élevée pour faire retentir les commandements de Dieu, les héros du Seigneur qui doit venir (S. GREG., in *Evang.*, lih. I, hom. 17, n° 2; S. BERN., in *Cantic.*, serm. 77), les coadjuteurs de Dieu, plus grands, ose avancer saint Bernardin de Sicence, par le pouvoir de distribuer aux fidèles le corps de Notre-Seigneur, mais peut-être plus profitables à leur salut par la dispensation de sa parole: *Licet prædicatio corpore Christi minor sit dignitate, eam tamen recipientibus major est efficiendi potestate.* (*Dom. prim. in Quadr.*, serm. 10, *De observat. sabb.* c. 2); maudits si nous cachons ce pain sacré: *Qui abscondit frumenta, maledictus in populis*; appelés à une splendeur plus éclatante que le soleil, si nous nous employons courageusement à le découvrir: *Qui ad justitiam erudiunt multos, fulgebunt quasi stellæ in perpetuas æternitates* (*Dan.*, XII, 73); c'est-à-dire, en un mot, que la gloire de Dieu, le zèle des âmes, l'intérêt de la société, le salut des peuples, l'honneur de notre ministère, notre félicité en ce monde et en l'autre, le nom même que nous portons, et notre titre de pasteurs, tout nous crie avec saint Paul: *Malheur à nous si nous n'évangélisons pas* (I *Cor.*, IX, 16) et avec un grand Pape, écrivant à un empereur: « La dispensation de la divine semence nous a été confiée; malheur à nous si nous ne la répandons pas; malheur à nous si nous gardons le silence, malheur à nous qui avons pris sur nos épaules le fardeau de ce ministère, si nous négligeons d'annoncer aux peuples la vérité apportée par Notre-Seigneur et prêchée après lui par les ouvriers apostoliques! *Dispensatio cælestis seminis nobis credita est; væ si non sparserimus, væ si tacerimus, væ nobis qui ministerii opus suscepimus, si Domini veritatem quam apostoli prædicaverunt prædicare neglexerimus!* (NICOL., papæ *Epist. ad Mich. imper.*)

Mais en même temps que ce ministère est difficile! « Le prédicateur doit considérer attentivement, dit saint Grégoire, ce dont il parle et à qui il parle, l'occasion, la forme et la mesure de son discours. Si une de ces conditions vient à manquer, il manque quelque chose à sa parole, car il est écrit: Si vous offrez comme il est prescrit, vous faites bien; mais si vous ne partagez pas bien, vous péchez. Celui-là offre comme il est écrit, qui a une bonne intention dans ses œuvres, mais il ne partage pas bien, s'il n'y apporte les qualités et le discernement nécessaires. » (*In Ezech.*, hom. 2, n. 12.) Et quelles qualités, N. T. C. F.? la doctrine, la sainteté de vie, la connaissance des Ecritures; nous les avons énoncées déjà et nous n'avons pas la pensée d'y revenir. Un concile ajoute: « Un esprit prompt et rapide, une éloquence véhément, la douceur et la force du langage, le don de persuader et de con-

vaincre, un grand tact, une habitude consommée des personnes et des choses, une expérience exercée et étendue aux objets les plus divers. » (*Conc. Col.* I, an. 1536, part. VI, cap. 8.) Heureux ceux qui ont reçu du ciel ces dons si rares! plus heureux s'ils y joignent le plus rare de tous, et sans lequel les autres sont inutiles, le don de cet esprit véritable et unique prédicateur, esprit promis par le maître et dont il a dit: *Ce n'est pas vous qui parlez, mais l'esprit du Père qui parle par votre bouche.* (*Matth.*, X, 20.)

Sans doute ce serait trop exiger de la plupart, et les exposer par un découragement inévitable à s'éloigner du but où nous nous proposons de les conduire, que de demander indifféremment à tous les prédicateurs un ensemble de qualités si malaisées à réunir. Et celui qui à la vertu, à la connaissance des Ecritures et de la doctrine, joindrait un style simple sans grossièreté, une élocution familière sans bassesse, nous ne ferions pas difficulté de le compter parmi ceux qui *traitent droitement la parole de vérité*, nous remercierions Dieu qui aurait donné ce secours à son Eglise, et à nous une coopération aussi utile. Mais, à s'en tenir à ces qualités indispensables, encore est-on contraint d'avouer qu'il s'en faut de beaucoup qu'elles soient communes. Où en sommes-nous de cette belle simplicité de nos pères? Où est cette droiture et cette netteté de leur langage? Et après que la franchise qui distinguait auparavant notre nation et s'était comme mêlée à son nom, a disparu des caractères, comment s'étonner de ne la retrouver plus dans les discours! Des raisonnements obscurs, des images peu naturelles, une démonstration embarrassée et confuse; pour le style, ou une trivialité basse, ou une enflure déplacée; voilà ce qu'on entend presque partout, et dont la chaire chrétienne elle-même n'est pas toujours parvenue à se garantir.

Il faut donc convenir que, sans prétendre aux grands effets de l'éloquence, qui pour tous ou presque tous formeraient un contraste choquant avec l'humilité de vos auditeurs, la netteté du langage, une composition sobre et tempérante, un style clair et correct, la suite et l'enchaînement des pensées, toutes ces qualités enfin impuissantes à faire seules les orateurs de premier ordre, mais suffisantes à former des prédicateurs solides et instructifs, ne s'acquiescent pas sans beaucoup de travail et d'étude. Au contraire, la rapidité du trait, la vivacité des mouvements, le choc des pensées, l'ambition des images, l'andace et l'emportement des périodes, ne demandent souvent, avec une certaine facilité, que l'imagination et l'amour du brillant, ordinaires à la jeunesse et à l'inexpérience. Il en est de la parole, vêtement de la pensée, comme des habits qui revêtent le corps. Une personne de mauvais goût, si elle a quelque argent pour soutenir cette dépense, peut toujours, quand elle le veut, attirer les re-

gards, en introduisant dans son costume des incidents qui surprennent. Mais une mise simple et modeste, où aucun détail ne fait sensation, où tout plaît cependant et repose les yeux; où rien ne fixe l'attention, si ce n'est l'harmonie de l'ensemble qui ne permet pas à l'attention d'être détournée; voilà ce que la distinction naturelle ou un grand art enseignent seulement à quelques-uns, mais qui demeurera toujours caché à la multitude. De même pour le style, le malaisé n'est pas d'exciter l'étonnement par des surprises, et ce que saint Paul appelle *des oppositions et des combats de parole*. (I *Tim.*, VI, 4, 20.) Mais plaire par le seul accord des mots avec les idées qu'ils expriment; contenter les plus délicats par une diction unie et naturelle, ajustée à la pensée comme le vêtement l'est au corps, dont il couvre la nudité mais n'embarrasse pas la marche; n'attirer pas les regards par des ornements superflus, comme aussi ne pas les cloquer par une négligence affectée; parler comme s'habille un homme bien élevé, avec soin pour satisfaire aux bienséances, mais en même temps avec une indifférence honnête et de bon goût, qui marque l'habitude de les suivre: voilà où l'on n'arrive pas du premier coup; et si rapproché que paraisse ce but à quelques-uns, on peut leur prédire de longs efforts, avant qu'il leur soit donné d'y parvenir.

Vous en approcherez du moins, N. T. C. F., par la lecture et l'étude des modèles. Après Notre-Seigneur et les apôtres, vous les trouverez dans les saints Pères, qui sont les grands maîtres de la chaire, comme ils le sont de la doctrine. Avec eux, vous apprendrez non-seulement ce qu'il faut savoir, mais encore comment cette science est transmise. Si la modicité de vos ressources ne vous permet pas de faire votre société de tous, ne demeurez pas cependant sans quelqu'un de ces amis *dont la conversation n'ennuie pas et qui n'apportent aucune amertume en leur compagnie*. (Sap., VIII, 16.) Quelles économies mieux placées que celles échangées contre de tels trésors! À leur défaut, vous avez nos grands orateurs. Quelle simplicité et en même temps quelle grandeur! Lisez-les, N. T. C. F., et, après les avoir lus, relisez-les encore; et plus ils vous deviendront familiers, plus vous y découvrirez de beautés qui vous jetteront davantage dans l'admiration, à mesure qu'elles vous seront mieux connues. Qu'un prêtre serait à plaindre, si, à des lectures si fortes et si nourrissantes, il avait le malheur de préférer ces lectures insipides, ces fades récits, ces narrations menteuses, qui ne laissent que vanité et dissipation dans l'esprit, si même elles ne vont plus loin, et ne portent pas atteinte à l'intégrité du cœur!

11^e Etude de l'histoire ecclésiastique.

La meilleure manière d'enseigner la religion, dit le grand évêque d'Hippone, « c'est de remonter à ces paroles: Au commence-

ment, Dieu créa le ciel et la terre (Gen., I, 1), et de développer toute l'histoire du christianisme jusqu'à nos jours. » (*De catech. rud.*, n. 5.) « En effet, la véritable religion a cet avantage que l'origine en est certaine, et la tradition suivie jusqu'à nous sans interruption. » (FLEURY, *Préf. de l'Hist. Ecclés.*) Bien différente des autres religions formées d'un assemblage de fables en l'air, ou restes de souvenirs affaiblis et de traditions altérées, la nôtre ne se contente pas d'offrir à l'esprit les dogmes qu'il doit croire, mais elle contraint son adhésion par l'évidence et la notoriété des faits auxquels ces dogmes se lient. D'où il suit que ne posséder pas son histoire serait ne la connaître qu'imparfaitement, puisque c'est cette histoire même qui nous la fait découvrir. « Il faut, dit M. Rollin, ignorer profondément son esprit pour ne pas voir qu'elle est toute historique. C'est par un tissu de faits merveilleux que nous prouvons son établissement et sa perpétuité, et tout ce qui nous la doit faire croire et pratiquer. » (Tr. 4, *Tr. des Etudes.*)

Aussi, voyons-nous que dès les premiers temps, elle n'a pas été enseignée d'une autre manière. C'est par le récit de ce qui lui est arrivé, et des révélations reçues de Dieu lui-même; c'est par la narration des merveilles opérées sous ses yeux que notre premier père a instruit ses enfants, qui, après lui, transmirent ses leçons à leurs familles, en y ajoutant l'histoire des faits dont ils avaient été les témoins à leur tour. Pendant deux mille ans, les peuples n'eurent pas d'autre instruction que cette transmission orale et domestique des événements où les vérités de leur croyance étaient renfermées; et quand le premier Moïse les consignait dans les Ecritures, il ne faisait que rappeler des traditions connues et leur donner, en les écrivant, une fixité qui empêchât d'en perdre le souvenir. À ces récits anciens il ajouta celui des merveilles dont il avait été l'instrument; d'autres saints personnages, héritiers de son esprit, imitèrent sa conduite, et c'est par ces narrations de faits irrécusables, attestés par des témoins dont la sincérité ne peut être suspectée, que toutes les vérités de notre foi, l'existence d'un Dieu créateur, la chute de notre premier père, l'annonce d'un réparateur, la vocation du peuple juif, la promesse du Messie, l'indication du lieu de sa naissance, les circonstances de sa vie, l'histoire anticipée de sa mort nous ont été transmises.

De même, lorsque les temps furent accomplis, et que Jésus-Christ apparut pour perfectionner ce qui n'avait été qu'ébauché avant sa venue, nous proposant d'admirables préceptes et d'incompréhensibles mystères, il eut soin de les lier à des faits qui les approchent de nous et nous permettent de les saisir. Il naît, il vit, il enseigne, il fait des miracles, il institue les sacrements, il choisit ses disciples, il établit son sacerdoce, il meurt, il ressuscite, il fonde son Eglise, il remonte au ciel, il en-

voit son Esprit aux apôtres, il les fait dépositaires et gardiens de sa doctrine, il leur promet son secours, il les assiste selon sa promesse; autant de faits aisés à contester s'ils s'étaient trouvés faux; mais, en même temps, autant de faits certainement véritables, si les premiers auxquels on les a proposés comme s'étant passés sous leurs yeux, ont dû se résoudre à les croire, à en accepter les conséquences, et à s'y assujettir. De telle sorte que la religion tout entière n'est qu'un enchaînement et une suite de faits, tous plus visibles que le soleil, et que la connaître, et pouvoir la faire connaître aux autres, n'est autre chose que savoir cet enchaînement et être capable de le découvrir.

C'est pourquoi, dit judicieusement Fleury: « La publication de la nouvelle alliance n'a rien changé à cette méthode d'enseigner la religion par la narration des faits où elle est renfermée. On a seulement ajouté à l'histoire des anciennes merveilles celle des nouvelles encore plus grandes, et Dieu a fait écrire ces prodiges nouveaux, comme les anciens, par ceux qui en étaient les témoins oculaires. Le sermon de saint Etienne, et la plupart de ceux des apôtres que l'Écriture nous rapporte, font voir que leurs disputes contre les Juifs, et les instructions qu'ils donnaient aux païens, étaient toujours fondées sur la déduction des faits. Nous voyons la même conduite dans les siècles suivants. Entre les ouvrages des Pères, nous avons un grand nombre d'instructions pour ceux qui se voulaient faire chrétiens; elles sont la plupart fondées sur les faits, et le corps du discours est d'ordinaire une narration de ce que Dieu a fait pour le genre humain, depuis l'origine du monde jusqu'à la publication de l'Évangile. Rien n'est plus clair que ce que saint Augustin en a écrit dans le livre de la vraie religion, et dans celui qu'il a composé exprès de la manière dont on devait catéchiser les ignorants. Il parle toujours de narration, il suppose toujours que l'instruction doit se faire en racontant des faits, et le modèle qu'il donne lui-même, à la fin de ce traité, est un abrégé de toute l'histoire de la religion, mêlée de diverses réflexions. Il en donne encore un semblable dans l'épître à Volusien, commençant à la vocation d'Abraham et finissant à son temps. » (*Préface du Grand Catéch. histor.*)

Ce que faisait ce grand homme, N. T. C. F., et tous ceux qui nous ont précédés dans la charge d'instruire les peuples, nous le devons continuer à notre tour, en conduisant jusqu'au temps où nous vivons les narrations qu'ils ont dû nécessairement terminer au leur. C'est par l'histoire des faits survenus de puis eux que nous prouvons l'unité de notre religion avec celle qu'ils ont prêchée, la perpétuité des promesses de Jésus-Christ, la permanence de son assistance sur l'Église, l'identité de notre foi avec la leur.

Il est aisé de comprendre combien cet enseignement intéresserait les peuples, en

les prenant par ce que l'expérience prouve avoir toujours été l'attrait des multitudes, celui des récits et des histoires, où ils verraient toutes les vérités de la foi rassemblées et présentées à leur esprit sans l'appareil de preuves et de raisonnements qu'ils n'écoutent pas, soit faute d'une application dont ils sont peu capables d'ordinaire, soit que, le plus souvent, ils les jugent avec raison trop inaccessibles.

En outre, l'histoire ecclésiastique a cet avantage qu'elle ne rapporte pas seulement ce que nous devons croire et pratiquer, mais qu'elle contraint d'admettre la sagesse de cette croyance, et la possibilité de cette pratique, par la démonstration la plus victorieuse de toutes, qui est l'exemple. Les esprits les plus appliqués à se séduire eux-mêmes, quand on oppose à leurs objections contre la religion chrétienne l'établissement de cette religion au milieu des plus grands obstacles; quand on leur montre que tous ces dogmes, estimés par eux inadmissibles, ont cependant été reçus des peuples les plus intéressés à les rejeter; quand on les contraint d'avouer que tous ces mystères, incompréhensibles selon eux, se réduisent en résumé à des faits reconnus véritables par ceux-là même qui, plus rapprochés des événements, eussent dû plus aisément les contredire; quand on les oblige à reconnaître que cependant l'évidence de ces faits est telle que, malgré l'opposition la plus formidable au dehors, et surtout malgré la révolte des passions au dedans, ils ont fini par devenir la croyance universelle; ces esprits, disons-nous, ne peuvent s'empêcher de convenir combien cette preuve est solide. A plus forte raison, quelle impression ne fera-t-elle pas sur des âmes simples, sans parti pris contre la vérité, sans aveuglement à la contredire; sur des esprits ignorants, malheureusement enclins par cette ignorance même à suivre le torrent de l'opinion, à se laisser entraîner à la multitude, mais satisfaits en même temps quand ils voient que la multitude est de leur avis, consolés à la pensée que ce qu'ils croient, sans être à même de l'approfondir, les plus sages, les plus grands, les plus habiles, le monde enfin tout entier l'a cru avant eux; que leur foi est la même pour laquelle sont morts tant de martyrs, que tant de sublimes génies ont défendu, et qui fait encore en ce moment l'objet du culte et de la vénération de tout l'univers!

De même pour la pratique: « En lisant les livres de piété anciens et modernes, en lisant l'Évangile même, cette pensée vient quelquefois à l'esprit. Voilà de belles maximes, mais sont-elles praticables? Des hommes peuvent-ils arriver à une telle perfection? En voici la démonstration: Ce qui se fait réellement est possible, et des hommes peuvent pratiquer avec la grâce de Dieu ce qu'elle a fait pratiquer à tant de saints qui n'étaient que des hommes. » (*Fleury Préf. de l'Hist. ecclés.*)

Aussi est-ce là, N. T. C. F., la grande

utilité de l'histoire ecclésiastique, et la plus à portée de vos auditeurs, comme aussi la plus attachante pour leur esprit et la mieux faite pour produire de vives impressions sur leur cœur, je veux dire les exemples des saints dont cette histoire est remplie. « Ils verront tout ce que les philosophes ont enseigné de plus excellent pour les mœurs, pratiqué à la lettre par des ignorants, des ouvriers et de simples femmes. Ils verront la loi de Moïse bien au-dessus de la philosophie humaine, amenée à la perfection par la grâce de Jésus-Christ; et, pour entrer dans le détail, ils verront des gens véritablement humbles, méprisant les honneurs, la réputation, contents de passer leur vie dans l'obscurité et l'oubli des autres hommes; des pauvres volontaires, renonçant aux voies légitimes de s'enrichir, ou même se dépouillant de leurs biens pour en revêtir les pauvres. Ils verront la douceur, le pardon des injures, l'amour des ennemis, la patience jusqu'à la mort et aux plus cruels tourments, plutôt que d'abandonner la vérité; la virginité, la continence parfaite, la virginité même, inconnue jusqu'alors, conservée par des personnes de l'un et de l'autre sexe, quelquefois jusque dans le mariage; la frugalité et la sobriété continuelle, toutes les vertus enfin pratiquées, non par quelques personnes isolées, mais par une multitude infinie. » (Id. *ibid.*)

Si la supériorité de cette méthode d'enseignement est aisée à comprendre, on ne voit pas moins la connaissance et le discernement qu'elle demande. En effet, dit saint Augustin : « Il ne s'agit pas d'un bout à l'autre de rapporter tout ce qui est écrit, la chose n'est ni possible, ni nécessaire. Faites une chose : insistez davantage sur ce qui vous paraît plus important, et passez légèrement sur tout le reste. De cette façon, vous ne fatiguerez point celui dont vous voulez exciter l'ardeur pour l'étude de la religion, et vous n'accablerez pas celui que vous devez instruire. » (S. Aug., *De catech. rud.*, n. 5 et seq.)

Mais indépendamment de ces avantages pour l'instruction de vos paroissiens, l'étude de l'histoire ecclésiastique ne vous est pas moins nécessaire à vous-mêmes. Aussi bien, il n'en est pas qui nous touche de plus près. Notre origine, nos destinées, nos malheurs, nos espérances, les combats livrés pour nous, nos épreuves et nos triomphes, c'est là toute l'histoire de l'Eglise. On ne pardonnerait point à un homme, chargé du gouvernement de sa patrie, de ne pas connaître les événements qui l'ont rendue célèbre; et cette indifférence dans un rang si principal, où la science du passé est si nécessaire pour les mesures à prendre dans le présent, ainsi que pour la prévoyance de l'avenir, ne serait pas supportée. Fils aînés de cette mère, les premiers entre les citoyens de cette patrie, admis au partage de son gouvernement, engagés à soutenir sa gloire, obligés à éten-

dre ses conquêtes, comment pourrions-nous être indifférents à ce qui l'intéresse? Aimons donc, N. T. C. F., à nous souvenir de nos pères (*Hebr.*, XIII, 7), considérons ce qu'ils ont fait pour l'Eglise, les douleurs qu'ils ont endurées à son service. Leurs exemples nous soutiendront, leur courage animera le nôtre. Si nous n'avons pas le bonheur de résister jusqu'au sang (*Hebr.*, XII, 4), comme l'ont fait plusieurs, au moins nous résisterons jusqu'au travail, jusqu'au dévouement et aux sacrifices, jaloux de laisser à ceux qui viendront après nous des exemples qu'ils puissent suivre, de leur transmettre une histoire qui ne soit pas trop indigne de celle que nous avons reçue, afin qu'ils y ajoutent aussi à leur tour.

12^e Etude des éléments de la science archéologique.

Enfin, N. T. C. F., l'Eglise ne s'est pas contentée d'écrire ses dogmes, sa morale et ses traditions dans les livres; pour en rendre la connaissance accessible à tous, elle en a inscrit l'histoire sur ses monuments, elle l'a sculptée sur la pierre, elle l'a peinte sur les murailles de ses catacombes. Plus tard elle en a porté le témoignage jusqu'au ciel, par la construction de ces temples magnifiques, qui sont à la fois les marques de la piété de nos ancêtres et la démonstration de leur croyance. Entendre ce langage, en comprendre les significations mystérieuses, c'était autrefois la consolation du peuple fidèle, pour qui nos églises, avec la suite tout entière de la religion qu'il y voyait représentée, avec l'image de nos mystères, avec l'armée des saints rangés sous leurs portiques, étaient comme un livre ouvert où il s'instruisait de sa foi, où il lisait ses espérances, où il enflammait son amour.

Après que ces merveilles avaient été méprisées, ou tout au moins méconnues, notre siècle, qui semble destiné à relever bon nombre de choses que le siècle précédent avait renversées, s'est pris de nouveau à aimer les œuvres de la foi de nos pères. Il est juste, N. T. C. F., que nous participions à cette entreprise de réhabilitation commencée. C'est pourquoi nous avons voulu faire entrer dans le plan de vos études quelques notions d'archéologie. Assurément nous n'avons pas la prétention que vous puissiez étendre au loin vos investigations dans cette science; mais nous désirons du moins qu'elle ne vous soit pas tout à fait étrangère.

Indépendamment de son importance pour la conservation et la bonne tenue de vos églises, et de l'intérêt qui s'attache pour un prêtre à toutes les choses de Dieu et de son culte, un motif plus relevé nous a dirigé dans cette mesure.

Nous avons constaté par expérience combien cette science, même à un degré très-inférieur, en inspirant à un pasteur l'amour du temple où il exerce son ministère, lui inspire le zèle pour la beauté de cette mai-

son de Dieu (*Psal.* XXV, 8) qui est en même temps sa propre maison, par la douce nécessité de l'habiter tous les jours. (*Psal.*, XXVI, 4.) Il s'y plaît, il la quitte avec douleur, il la retrouve avec joie, il l'orne de son mieux, il communique à son troupeau l'affection qu'il ressent lui-même, et ainsi l'église redevient dans l'esprit et le cœur des peuples ce qu'elle est véritablement, la maison commune, à laquelle s'attachent toutes les pensées, toutes les joies, et plus tard, tous les regrets et tous les souvenirs. Si ce pasteur aime ainsi le temple matériel, combien les temples spirituels lui seront-ils plus chers ! S'il ne peut supporter de le voir sans la louange du dehors, c'est-à-dire, sans la propreté, le bon ordre, la décoration convenable, que ne fera-t-il pas pour la louange du dedans, qui consiste dans l'assiduité des fidèles, dans la fréquentation des sacrements, dans l'audition de la parole sainte, dans le sacrifice et la prière ! Si l'honneur du temple lui tient tant à cœur, combien l'honneur de Dieu qui habite le temple ! Tout se tient en effet pour le bien comme pour le mal ; et de même qu'une négligence, en apparence peu considérable, en entraîne souvent une autre, et conduit à un relâchement tout à fait coupable ; ainsi, une peine prise pour Dieu ne demeure jamais sans sa récompense, et les petites grâces mises à profit, entretiennent une généreuse émulation pour des grâces plus excellentes. (I *Cor.*, XII, 39.)

Vous connaissez maintenant, N. T. C. F., l'objet de la science du prêtre, maintenant le but vous est montré ; encore quelques mots qui vous découvriront la voie que nous avons choisie pour vous y conduire.

§ III. — Moyens d'acquérir la science ecclésiastique.

Dans un diocèse, comme dans l'Eglise, il doit exister deux sortes de science ecclésiastique : la science ordinaire, dont nous nous sommes efforcés de vous montrer l'objet et de vous indiquer l'étendue, et la science extraordinaire. La première consiste à connaître les différentes matières des études ecclésiastiques, à bien apprécier la doctrine, à pouvoir résoudre les difficultés qui se rencontrent communément, à savoir douter et consulter pour les autres.

La science extraordinaire consiste dans la discussion philosophique de la doctrine chrétienne, et dans son harmonie raisonnée avec les autres sciences ; de telle sorte que celui qui en est pourvu soit à même de résoudre les difficultés plus considérables, et qui ne se rencontrent pas d'habitude.

Evidemment, tous ne peuvent prétendre à cette science extraordinaire. Le défaut de santé chez les uns, de temps chez les autres, l'insuffisance des dispositions naturelles, ou d'autres raisons, y forment même pour la plupart un obstacle invincible. Mais tous doivent atteindre à la science ordinaire, indispensable à l'accomplissement des fonctions de leur ministère. Tous doi-

vent donc conserver le degré de science reçu au séminaire, d'où cependant ils ne peuvent manquer de descendre bientôt, s'ils n'ont soin de s'y maintenir par l'étude. Ils doivent, de plus, compléter ces premières connaissances, et s'appliquer à en combler les lacunes. Enfin, sans aspirer à la science extraordinaire qui, par sa définition même, demeurera toujours le partage du petit nombre, tous doivent s'efforcer par leur travail d'élever le niveau de la science ordinaire, de manière à ce que le clergé d'un diocèse puisse présenter un ensemble de prêtres instruits, en mesure non-seulement de suffire aux fonctions de leur ministère, mais capables d'honorer l'Eglise, et de répandre sur l'ordre sacerdotal un lustre qui ajoute à son influence sur les peuples, et rende son action plus irrésistible.

De là aussi une double obligation pour les évêques. Donner à chacun et à tous les moyens d'entretenir, de compléter, de développer la science ordinaire ; ménager à quelques-uns la possibilité d'atteindre à la science extraordinaire, dans la mesure où Dieu semble les y avoir appelés, et selon le degré de leur aptitude.

Pour ce qui concerne la science ordinaire, ces moyens sont de deux sortes : les conférences mensuelles, et les examens annuels.

1° Antiquité des conférences.

L'utilité des conférences résulte suffisamment de leur antiquité qui remonte au berceau même du christianisme. Dès les commencements, en effet, soit que les apôtres préparassent eux-mêmes la solution de questions qu'eux seuls avaient le pouvoir de définir, soit qu'ils s'associassent quelques-uns des frères, on trouve des exemples de ces réunions, comme on s'en peut convaincre au chapitre XV^e du livre des Actes, où il est marqué, à propos des difficultés soulevées par les Juifs touchant les observances légales, que les apôtres se réunirent avec les prêtres pour les résoudre de concert. *Convenerunt apostoli et seniores videre de verbo hoc*, (Act., XV, 6.) Au chapitre XX^e, nous voyons saint Paul convoquant les principaux de l'Eglise d'Ephèse pour les instruire de leurs devoirs et les exhorter à les remplir. Mais ce qui montre l'utilité de ces réunions d'une manière plus évidente, c'est ce que nous dit le même apôtre au chapitre II^e de son épître aux Galates, où il nous apprend qu'après quatorze années écoulées dans l'exercice du ministère apostolique, Dieu lui intima, par révélation, l'ordre de retourner une seconde fois à Jérusalem, pour y entrer en conférence avec les apôtres, et leur communiquer l'Évangile qu'il prêchait aux Gentils, de peur que, travaillant seul, ses travaux ne demeurassent inutiles : *Ascendi autem secundum revelationem, et contuli cum illis Evangelium quod prædico in gentibus, ne forte in vacuum currerem aut eucurrissem*. (Galat., II, 2.)

Saint Cyprien, et saint Augustin, après

lui, nous représentent le Symbole comme le résultat d'une grande et célèbre conférence tenue entre les apôtres, avant de se séparer pour aller conquérir le monde. *Omnes in uno positi, et Spiritu sancto repleti, breve istud futuræ sibi prædicationis indicium, conferendo in unum quod sentiebat unusquisque, componunt, atque hanc credentibus dandam esse regulam statuunt, symbolum autem hoc multis et justissimis ex causis appellari voluerunt; symbolum enim Græce indicium dici potest, et collatio, hoc est, quod plures in unum conferunt. Id enim fecerunt apostoli in his sermonibus in unum conferendo quod unusquisque sensit.* (S. Cyr., *De expus. Symb.*; S. Aug., serm. 115; in App., 42.)

Ces vénérables réunions des apôtres, désignées par l'antiquité du même nom donné depuis aux nôtres, furent sans doute imitées par leurs successeurs. Et on ne saurait faire difficulté de croire que les évêques ne se soient servis de ce moyen pour former les prêtres qui travaillaient sous leur conduite. Saint Basile le dit expressément. (Epist. 42, ad Chilonem, n. 4.) « Ignorez-vous que c'est la coutume des évêques préposés par Dieu au gouvernement de l'Eglise, d'assembler les prêtres pour conférer ensemble? On y éclaircit ce qui est obscur, on discute des questions de la théologie, et à peine peut-on exprimer combien la seule vue mutuelle des frères présents leur apporte d'avantages spirituels. » Nous savons même par l'exemple de saint Augustin et de plusieurs autres, comme aussi par les règlements de plusieurs conciles (*Conc. Tolet. II, can. 1; Tolet. IV; Conc. Aquisgr., sub Steph., cap. 135, et lib. I Capit., c. 72*), qu'ils les gardaient dans leurs maisons, vivant avec eux sous le même toit, afin de les tenir plus rapprochés de leur surveillance et de les diriger plus efficacement selon les règles de la piété et de la doctrine. On voit en outre ce nom de *Conférence* donné quelquefois aux conciles eux-mêmes (*Vid. act. 5 Conc. œcum.*), et surtout aux réunions préparatoires dont ces assemblées étaient toujours précédées. Tout s'y passait en effet comme dans les nôtres, dont elles ne différaient en rien, si ce n'est par l'importance de leurs résultats et la dignité de ceux qui en faisaient partie. Là, les évêques, et ceux dont ils avaient jugé bon d'employer le concours, conféraient enfin des matières qui faisaient l'objet de la réunion du concile.

Plus tard, quand les évêques n'eurent plus assez de loisirs pour former eux-mêmes leur clergé, l'Eglise pourvut à ce que cette importante fonction du ministère épiscopal ne cessât pas pour cela d'être remplie. C'est pourquoi il leur fut enjoint en plusieurs conciles « d'appeler auprès d'eux des hom-

mes capables d'instruire les prêtres chargés du soin des peuples, et de leur enseigner assidûment, et selon la pure doctrine des Pères, les dogmes de la foi, l'observation des commandements, et les règles de la prédication ecclésiastique. » (*Conc. Meid., an. 845, can. 35.*) Les conciles qui ont traité de la vie canoniale, nous apprennent la même chose. *Quotidie*, dit le concile d'Aix-la-Chapelle, *ad collationem veniant* (*Conc. Aquisgran., sub Steph., in Epilog.*), et si quelqu'un vient à y manquer, il met cette faute au même rang que de négliger l'office. (*Ibid., 134.*)

On comprend que la difficulté de se réunir, plus grande à la campagne que dans les villes, ait mis obstacle à ce que les conférences y soient aussi communes. Elles ne laissèrent pas néanmoins d'être fréquentées. On lit en effet dans le capitulaire d'Hincmar un décret où il fait allusion aux conférences, non pas comme à une institution nouvelle, mais comme à un usage ancien; il nous donne même l'ordre de leur tenue, en tout semblable à celui que nous suivons aujourd'hui. Il y parle du doyen, président de ces conférences; de leur périodicité, elles ont lieu tous les mois; de leur objet, on y confère de matières relatives aux fonctions ecclésiastiques, entre autres choses on y examine les qualités de la pénitence et ce qu'il faut penser de la façon dont elle est accomplie; du rapport qui lui en est fait, le doyen est chargé de le lui adresser à lui ou à ceux qui le représentent immédiatement; tellement qu'on croirait lire les instructions données pour une conférence qui se tiendrait de nos jours. (*Hinc., Capit., tom. III Conc. Gall., ad calcem.*)

Un concile de Nantes, cité par le même auteur, recommande aux curés « quand ils s'assemblent chaque mois, après que la messe solennelle a été chantée, et la conférence pour laquelle ils étaient venus, achevée, de prendre garde de demeurer longtemps à table, afin de ne pas donner sujet aux peuples de croire qu'ils s'assemblent plutôt pour faire bonne chère que pour conférer ensemble des vérités de l'Évangile et des choses qui regardent leur salut, entre que cela serait onéreux à ceux qui les devraient recevoir; mais qu'ils doivent se contenter de prendre seulement quelque peu de nourriture, qu'ensuite ils s'en retournent tranquillement à leurs églises. » (*Id., ibid.*)

Saint Atton, évêque de Verceil, ordonne que « dans chaque canton, tous les prêtres ou curés s'assemblent aux calendes de chaque mois, pour conférer sur la manière de vivre et de converser, et sur leurs devoirs. » (*Art. Ver., capit. 29.*)

Les règles monastiques les plus anciennes prescrivent ces conférences dont elles ne permettent à aucun religieux de s'absentir (2); on trouve même cette obligation étendue aux maisons de religieuses. Enfin S. BASIL., cap. 54; S. BENED., cap. 42; S. ISID., in

(2) *Reg. S. Pac., Biblioth. Patr., t. XV, p. 629; Reg., art. 7.*

jusqu'à saint Charles, on voit ces saintes réunions ou déjà florissantes ou rétablies dans le clergé et les monastères, et faisant fleurir avec elles la piété et la doctrine : on bien, quand elles ont été malheureusement abandonnées, remplacées aussitôt par le relâchement, l'oisiveté, l'oubli des règles, et tout le déluge de maux qui en est la suite.

Il appartenait à ce grand homme, suscité de Dieu pour être l'instrument le plus actif de la réforme dans le clergé et le coopérateur le plus zélé qu'ait eu l'Eglise dans l'œuvre du rétablissement de sa discipline, de donner aux conférences leur perfection et leur règle définitive, dans ces admirables réglemens qui ont fait des conférences de son diocèse le modèle des autres conférences ecclésiastiques (3).

2° Avantages des conférences.

Bien que la pratique de l'Eglise et l'estime qu'elle a toujours faite des conférences rendent toute autre recommandation superflue, leurs avantages sont tels cependant qu'ils sont aisément aperçus, même par l'examen le moins attentif. En vain dirait-on que, pour entretenir, compléter et développer les connaissances acquises au grand séminaire, il n'est pas nécessaire de se réunir, et que l'étude isolée, sur des matières conformes au goût de chacun, et par une méthode appropriée à son aptitude, serait plus avantageuse. L'expérience sur ce point en dit plus que tous les raisonnements les plus décisifs. Or elle prouve que ces études isolées sont rares, sans objet déterminé, flottant à la fantaisie et au caprice, négligées et languissantes, facilement détournées au premier attrait qui charme, ou arrêtées à la première difficulté qui rebute. En outre, elles restent sans direction, exposées à des faux pas continuels, sans guide qui les remette dans le droit chemin, sans encouragement qui les anime, sans avis qui les redresse. Enfin elles ne profitent qu'à un seul, contrairement à cette règle si chrétienne, et surtout si ecclésiastique, qui veut que le travail de chacun devienne l'avantage de tous : *Et labor singulorum fit profectus omnium*

Au lieu que les conférences contraignent l'application, font violence à la paresse naturelle, retiennent l'indécision et l'indépendance de l'esprit qui aime à s'épancher sur différents objets sans s'arrêter à un seul. Elles obligent au travail, mais en y obligeant, elles en indiquent le but, elles en précisent l'objet, elles en fixent la méthode ; elles ne donnent rien à la curiosité ou au goût particulier ; elles ne visent qu'au solide et à l'effectif, elles n'ont en vue que ce qui tend directement au bien des âmes, elles ne se préoccupent que de l'intérêt général et de ce qui facilite à chacun l'accomplissement des devoirs ecclésiastiques. Elles animent

par l'exemple des confrères ; elles font que le travail est profitable à tous, elles le rendent plus aisé par l'abondance des secours ; elles élucident par le concours des lumières de plusieurs les difficultés que les efforts d'un seul n'auraient pu résoudre. Aussi un saint évêque du vir^e siècle affirme-t-il que l'utilité des études isolées n'est pas complète, si on n'a soin d'y joindre les conférences, dans lesquelles, selon lui, la science s'acquiert par une voie bien autrement facile et expéditive ; où les interrogations, les questions proposées, les réponses entendues, le choc et la comparaison des opinions qui se contredisent, manifestent la vérité, éclaircissent les points douteux, et mettent en leur jour ce qui auparavant était demeuré obscur. *Cum sit utilis ad instruendum lectio, adhibita tamen collatione, majorem intelligentiam præbet ; melius est enim conferre quam legere. Collatio si quidem docibilitatem facit, nam propositis interrogationibus cunctatio rerum excluditur, et sæpe objectionibus latens veritas approbatur ; quod enim obscurum aut dubium est, conferendo cito perspicitur.* (S. ISID., lib. III *De summo bono*, c. 14.)

3° Examens annuels.

Nous aurions craint toutefois de n'obtenir qu'imparfaitement la fin que nous avons en vue, si nous n'avions joint aux conférences le soutien des examens annuels pour achever et compléter le bien qu'elles commencent. En rétablissant les conférences, nous avons en effet à éviter un double écueil. Il fallait éviter de vous surcharger, comme il serait arrivé infailliblement si chacun avait été astreint chaque fois à tout le travail ; il fallait, d'un autre côté, que personne ne demeurât jamais longtemps sans y avoir sa part. Nous avons donc réglé que tous les mois, ou tous les deux mois au plus, dans les conférences plus nombreuses, chaque membre aurait à traiter une des questions indiquées. Demander moins, ou manquer le but, et la facilité du travail enlevait le profit ; exiger davantage, on s'exposait à le dépasser, et la disproportion du fardeau avec les forces et les loisirs eût dissuadé même de le soulever.

D'un autre côté cependant nous n'étions pas sans inquiétude. Il nous avait été donné de constater ailleurs, lorsque les questions étaient partagées, que chaque membre, tout entier à sa tâche, demeurait complètement étranger à celle de ses confrères. On venait à la conférence, armé de toutes pièces sur un point déterminé, mais d'ailleurs sans la plus légère idée de tout le reste. Aussi, rien ne représentait moins une conférence, c'est-à-dire un échange d'aperçus et une communication de lumières. Un seul lisait, ou exposait de vive voix son travail ; les autres, soupçonnant à peine de quoi il était question, l'écoutaient sans rien dire ; mais d'approfondir en commun le sujet, proposé, de

(3) Voy. *Concil. Med.* 1, de *Vicariis for. const.* — *Conc. Med.* 11, tit. decret. 50 ; *Conc. Aquisgr.* 11, 1585, *Conc. Tol.* 1590, etc., etc.

suivre ensemble les développements du rapport, d'en remarquer les côtés faibles, d'en compléter les lacunes, d'en redresser les erreurs, voilà ce qui ne venait en pensée à personne, et ce que, d'ailleurs, le défaut de préparation eût rendu impossible.

Si pourtant, de temps à autre, quelque intelligence plus facilement excitée venait rompre, par un semblant de discussion, la monotonie de cette lecture, ce n'étaient communément qu'objections en l'air prises hors du sujet, digressions oiseuses, interrogations sans portée. D'ordinaire, il nous a paru dans ces assemblées, même en leurs meilleurs jours, plus d'esprit que de jugement, plus de brillant que de solide, plus de paroles que de raisons, plus de ce qui embarrasse les questions que de ce qui contribue à les éclaircir.

Indépendamment de beaucoup d'autres avantages, justifiés par la pratique si ancienne et si universelle de l'Eglise, l'obligation des examens nous a semblé propre à remédier à cet inconvénient, en portant sur l'ensemble des matières proposées l'attention de chaque membre de la conférence. Sans doute la question assignée à chacun demeurera toujours l'objet d'une application spéciale, mais nous avons souhaité que la perspective de l'examen ne permit pas d'omettre tout à fait les autres. Pour cela, nous avons voulu que le programme des conférences mensuelles fût tiré tout entier du programme de l'examen, et que, de plus, les conférences et les examens marchassent toujours de front, et pussent mutuellement se soutenir : c'est-à-dire que, sans s'arrêter au nombre d'examens déjà passés, celui de l'année courante fût le même pour tous, et combiné avec les conférences de cette même année. Ainsi, le même travail vous conduira à un double but, la préparation de la conférence servant à la préparation de l'examen, qui lui viendra aussi en aide à son tour.

Assurément vous comprenez tous de quelle différence il est, pour l'intérêt de nos réunions, d'y arriver, sinon également prêts à prendre la parole sur chacune des questions, au moins préparés à les suivre toutes, ouverts par la connaissance des principes à toutes les conséquences qu'on en verra déduire, sur la voie des difficultés principales, le fil en main pour s'en démêler, et aider au besoin les autres à en sortir. Comme on retiendra mieux les objections alors même que d'abord on ne les aurait pas prévues, comme on se pénétrera mieux des réponses, comme elles se graveront plus ineffaçablement dans l'esprit ! Et plus tard, quand l'époque de l'examen sera venue, combien il sera plus aisé de rappeler en sa mémoire l'impression si récente et si personnelle du travail de la conférence, que non pas d'y introduire des questions inconnues, ou de n'y retrouver que le mélange de représentations confuses, ou le vague et l'indécision d'un incertain souvenir !

La même pensée qui nous a persuadé de faire marcher ensemble les examens et les

conférences, par une conséquence naturelle, nous a imposé la loi d'assigner à leur développement les mêmes limites. Sous peine de charger immodérément le programme, il ne nous a pas été possible de consacrer à ce développement moins de dix années ; c'est donc également pendant dix années que durera pour chaque prêtre l'obligation des examens. Encore que, par un ménagement peut-être excessif, nous n'ayons voulu donner aucun effet rétroactif à notre mesure, en ne la faisant pas remonter plus haut que la publication du synode, nous espérons cependant que personne n'en prendra l'occasion d'une application moins consciencieuse. Au contraire, nous aimons à nous persuader que l'attente d'un examen bien autrement redoutable, dont personne ne sera exempt, agira plus efficacement sur le cœur de tous que ne saurait faire sur quelques-uns la nécessité de comparaître à un tribunal dont ils savent la douceur, et où ils sont assurés de trouver des pères et des témoins bienveillants beaucoup plus que des juges.

Vous recevrez avec cette instruction, N. T. C. F., le programme des examens de cette année, et, d'ici à quelques mois, celui des années qui doivent suivre. Les jeunes prêtres qui y ont un intérêt tout particulier, pourront reconnaître en le lisant que le cadre sur lequel ce programme a été dressé est le même que celui du séminaire ; qu'ainsi ce ne sont pas à proprement parler de nouvelles études qui leur sont demandées, mais la reprise et le développement de celles commencées pendant les années trop courtes de leur éducation ecclésiastique.

4° De la science extraordinaire.

Si l'art de guérir n'avait ses docteurs, capables de triompher des maux que le commun des médecins ne sait même pas reconnaître ; si le barreau n'avait ses maîtres au courant de tout les secrets de la procédure, où la pénétration du vulgaire est déconcertée, on regarderait à bon droit ces deux professions comme au-dessous de leur mission en bien des rencontres, et leur considération ne manquerait pas d'en souffrir. De même pour les maladies des âmes, bien plus malaisées à guérir, ou pour la procédure du dedans bien autrement enveloppée que celle du dehors, si le sacerdoce n'avait à sa disposition que les recettes d'une médecine familière, ou les ressources facilement poussées à bout d'une expérience bornée, le péril des troupeaux serait grand, et l'estime des pasteurs bientôt affaiblie. Il faut au moins que, dans ces rencontres, la science n'ignore pas où elle se termine, qu'elle s'étende assez pour toucher ses limites ; c'est-à-dire, qu'il faut savoir où la difficulté commence, en quoi précisément elle consiste, en connaître au moins le nœud, bien qu'on ne trouve pas en soi de quoi le résoudre.

Cette assistance dont la science ordinaire a besoin, c'est la science extraordinaire qui

la lui donne. Si donc, pour une cause ou pour une autre, la nécessité du secours augmente, il est juste que, dans la même proportion, la facilité de l'obtenir augmente à son tour. Or, après ce que nous avons dit des exigences du ministère ecclésiastique dans les conditions présentes, on ne voit que trop aisément ce qu'il faut conclure. Hélas ! si la chose était possible, et si les exigences du langage le voulaient souffrir, cette science extraordinaire et du petit nombre, il conviendrait qu'elle devint la science de tous ; tant les occasions de l'appliquer sont fréquentes, tant les obligations sont compliquées, tant les difficultés se multiplient, tant les besoins de nos frères deviennent urgents, tant la charge de nos fonctions accablante, et avec elle le compte qu'il en faudra rendre un jour !

Ainsi ne nous flattons pas : et s'il en est parmi nous qui aient été traités de Dieu avec une faveur plus marquée, qu'ils songent qu'on exigera davantage de celui qui a reçu davantage (*Luc.*, XII, 48), et que les puissants en ce monde seront jugés puissamment (*Sap.*, VI, 7) en l'autre. Car de se persuader mal à propos qu'une science commune nous peut suffire, lorsque l'Eglise en demande une autre, et que Dieu nous a mis à même de l'acquérir, c'est là une illusion infiniment dangereuse. Non, quand Dieu répand ses dons sur une intelligence, surtout les dons qui sont les prêtres savants, les ecclésiastiques instruits, les ministres dévoués, les dépositaires fidèles ; quand il accorde l'aptitude pour la doctrine, la grâce du bien dire, la pénétration des mystères, le secret de gouverner les esprits, l'art de diriger les consciences ; c'est pour son Eglise qu'il travaille, il veut que ces dons lui servent, que cette semence lui rapporte, que cette fleur d'un beau naturel l'orne et l'embellisse. C'est pour l'Eglise qu'il a fait ces esprits et ces cœurs, qu'il les a façonnés à part (*Psal.* XXXII, 15), avec une application tout affectionnée, et un besoin qui marquait bien à quoi il les destinait dans l'avenir. Et de même, comme l'assure Tertullien, que sous ce limon de notre premier père, pétri avec tant d'amour, Dieu considérait son Fils qui en devait sortir ; ainsi avec ce Christ, type et modèle, il envisageait tous les autres Christs, leur préparant la lumière ainsi qu'il est écrit : *Paravi lucernam Christo meo.* (*Psal.* CXXXI, 17.)

Aussi bien, que ces prêtres y prennent garde : toute élévation a ses périls, et l'élévation de l'esprit plus encore que les autres. Admettons, ce qui n'est pas vrai, à moins d'une foule de restrictions qu'il n'est pas temps de déduire ; admettons qu'un ecclésiastique, appelé de Dieu au sommet de la science convenable à son ministère, puisse, malgré cet appel, malgré les besoins de l'Eglise, les exhortations de son évêque, les réclamations des âmes, le cri de sa conscience, se tenir au chemin battu d'une instruction commune et ordinaire ; pense-t-on cependant que Dieu ne se vengera pas de

ces résistances de l'esprit, comme nous savons qu'il se venge des résistances du cœur ? Lorsque Dieu sollicite une âme à une perfection éminente, et que cette âme n'y veut point atteindre, ou à la fin il triomphe d'elle, ou il l'abandonne. Par la même raison, lorsqu'il appelle une intelligence d'élite aux sublimités de la doctrine, si cette honorable invitation ne la séduit pas, il s'éloigne d'elle, il lui ôte le goût des études sacrées, il la laisse tomber aux frivolités et aux misères, aux curiosités d'esprit, aux caprices de littérature, au goût de la nouveauté et des fantaisies. Ainsi, ce que ce prêtre perdra en savoir, il le perdra en piété, en amour de ses devoirs, en fidélité à imiter notre Seigneur, en application aux choses de Dieu, en vigilance sur soi-même, en affection à une vie humble et recueillie. En effet, telle est la règle : Les petits et les ignorants, Dieu les attire à lui par des goûts intérieurs, il se manifeste à eux par des impressions de sa beauté infinie, dont le cœur fait tous les frais, sans que les démarches de l'intelligence y aient aucune part. Les autres, il les mène par une autre voie non pas plus admirable, mais, ce semble, plus respectueuse ; il les conduit à la découverte de ses perfections par les progrès et les achèvements de l'étude. C'est pourquoi, dans l'ordre accoutumé de ses communications à ces intelligences privilégiées, ce que Dieu leur destine de sainteté, d'ordinaire il le veut élever sur la doctrine ; il les approche de lui par la science, empêchant toutefois que cette science elle-même ne les en éloigne par l'orgueil. Les premiers posséderont au paradis ce qu'ils auront aimé sans avoir besoin de chercher à le comprendre, les autres ce qu'ils auront aimé d'autant plus qu'ils se seront plus appliqués à le découvrir ; les uns y porteront la bienheureuse simplicité d'une foi à laquelle les difficultés sont demeurées cachées, les autres le mérite d'une soumission qui les a méprisées pour les avoir connues : Tous verront comme ils auront entendu. Mais la parole intérieure se sera adressée diversement aux uns et aux autres, à ceux-ci par les révélations faites à l'intelligence, à ceux-là par les impressions répandues dans le cœur : *Sicut audivimus, sic vidimus in civitate Domini virtutum, in civitate Dei nostri.* (*Psal.* LXVII, 9.)

Maintenant, si un prêtre ainsi appelé contraire cette disposition à laquelle sa sainteté est attachée, Dieu qui est le Seigneur et ne change pas (*Malac.*, III, 6.), la modifiera-t-il pour cela ? Ces grâces qu'il lui paraissait faire passer par l'intelligence, les dirigera-t-il par une autre voie, et contre son premier plan, les introduira-t-il par le cœur ? Donnera-t-il les affections après qu'on lui aura refusé les pensées ? Ouvrira-t-il l'âme aux sentiments, après que l'esprit se sera fermé aux lumières ? Selon toutes les apparences, Dieu ne changera pas sa manœuvre, il gardera ses grâces méprisées, il s'en tiendra à ses offrandes demeurées inutiles. Mais

alors, où s'épanchera ce vif essor d'une organisation privilégiée, cette ouverture de l'esprit, cette pénétration de l'intelligence, cette rectitude du jugement, cette élévation de la pensée ! Hélas ! ou ces dons s'évaporeront dans la vanité, ou ils s'éteindront dans la nonchalance, ou ils s'évanouiront dans l'orgueil.

C'était donc pour nous une rigoureuse obligation, N. T. C. F., de fournir aux prêtres de ce diocèse qui en ont reçu de Dieu la facilité et le loisir les moyens d'atteindre cette science éminente aujourd'hui si nécessaire. Nous le devons à la gloire de Dieu, à l'honneur du sacerdoce, au bien des âmes ; nous le devons à nous-mêmes qui plions sous le faix, et sommes tenu de nous préparer des aides et des coopérateurs ; nous le devons à ces prêtres, à l'accroissement de leur sainteté indissolublement attachée au développement de leur savoir.

Pour arriver à ce but, nous avons indiqué trois examens plus relevés que les autres, et dont ils pourront tenir lieu. Leur programme qui sera publié plus tard renfermera substantiellement toutes les questions du programme des examens annuels. Seulement on ne s'y bornera pas à demander l'exposition de la doctrine, on en exigera la discussion rationnelle et philosophique, l'approfondissement des difficultés, le terme précis des controverses, le développement des systèmes, enfin les liens principaux qui rattachent les unes aux autres les diverses parties de la science ecclésiastique.

Dans la disposition des matières de ce triple examen, toute notre application consis-

tera à n'en pas rendre l'épreuve trop difficile, dans la crainte de dissuader de la subir, et en même temps à ne la pas réduire à des proportions qui en détruiraient la portée. Il faut que le but soit assez rapproché pour qu'on le puisse atteindre, mais en même temps il doit être assez éloigné pour qu'il y ait du mérite à y parvenir.

Terminons, N. T. C. F., ces réflexions peut-être trop longues, par une dernière exhortation qui achèvera de les rendre utiles. « Que votre science, quelle quelle soit, ou suffisante chez les uns, ou éminente chez les autres, ait toujours pour compagne la modestie, la prudence, la discrétion, la considération de l'utilité de vos frères. Que votre conduite soit en harmonie avec votre savoir, et que le langage de vos actions ne contredise pas celui de votre bouche. Que la doctrine descendue de vos lèvres paraisse d'autant plus vénérable et d'une imitation plus facile que les œuvres de vos mains l'auront soutenue ; que vos exemples deviennent la recommandation de vos paroles, et ce qu'on aura approuvé dans vos discours, qu'on l'approuve davantage en votre vie. » *Doctrina autem sacerdotalis secundumcujusque qualitatem omnibus sufficiens esse debet, modesta, prudens, discreta, honesta atque utilis ; nec minus exemplum boni operis doctrinæ conveniens in sacerdotibus esse debet, ut quod ore doctrina profert, vitæ meritum justæ operationis verba sacerdotis omnibus delectabilia faciat exsequenda, vitamque probabilem commendat.* (Conc. Aquisgr. II, cap. 2, can. 8, an. 836 ; Conc. Labb., tom. VII.)

A ces causes, etc. (4)

(4) Il est facile de voir que Mgr l'évêque de Moulins n'a pas voulu dresser, dans l'*Instruction pastorale sur les conférences ecclésiastiques* que nous venons de reproduire, une énumération complète des Sciences qui peuvent et même qui doivent, jusqu'à un certain point, faire l'objet de l'étude du prêtre, mais seulement un programme pour les conférences qu'il établissait. Sa Grandeur a dû le proportionner aux ressources de son clergé et avoir en même temps égard au temps que les fonctions du saint ministère permettent aux prêtres de consacrer à l'étude. S'il en était autrement, cette *Instruction pastorale* offrirait des lacunes. Qui ne sait, par exemple, que la Tradition est un point important de cette Science ? Or le prélat n'a point jugé à propos d'appeler l'attention de son clergé sur cette branche de la Science Sacrée : car la Tradition se trouvant renfermée dans les écrits des docteurs et des Pères de l'Eglise, dans les conciles, dans les bulles, les décrets des Papes et tout ce qui est sorti de leur plume, ouvrait un champ trop vaste pour le but que se proposait Mgr de Dreux-Brézé ; et c'est pourquoi ces diverses sources de la Tradition ont été omises dans son programme. Nous

savons d'ailleurs que le prélat a l'intention de le compléter, dès que le besoin s'en fera sentir pour son diocèse.

Nous croyons que notre Encyclopédie Théologique présente un programme complet des diverses parties des Sciences qui ont un rapport plus ou moins direct avec la Théologie. En parcourant la liste de nos divers Dictionnaires, on peut avoir une idée de la vaste étendue de ce qui constitue la Science ecclésiastique, qui, selon nous, peut se rapporter à quinze chefs principaux, savoir : l'Écriture Sainte, la Tradition, la Théologie, le Droit Canon, la Liturgie, l'Éloquence Sacrée, l'Histoire, la Philosophie, l'Archéologie, la Jurisprudence Ecclésiastique, la Littérature, les Sciences naturelles mathématiques et physiques, la Linguistique, la Géographie et les Arts. Il est évident que quinze branches se subdivisent en une infinité de rameaux, comme on peut le voir dans notre Encyclopédie. Mais toutes se rapportent à un but unique, qu'on appelle la *Théologie* ou la Science du prêtre.

(Note de l'Éditeur.)

NOTICE SUR MGR ANGEBAULT,

ÉVÊQUE D'ANGERS.

Mgr Guillaume-Laurent - Louis Angebault est né à Rennes, le 17 juin 1790. Il était vicaire général et chanoine de Nantes, quand une ordonnance royale, en date du 23 février 1842, l'appela à l'évêché d'Angers. Le nouvel évêque fut préconisé par le souverain pontife le 23 mai suivant. Mgr Angebault voulut être sacré dans son église cathédrale à Angers. Ce fut le 10 août qu'eut lieu cette cérémonie imposante au milieu d'un concours extraordinaire du clergé et des fidèles. Plus de 800 prêtres s'étaient

rendus à Angers en cette occasion. Le prélat consécrateur était Mgr Hercé, évêque de Nantes, assisté de Mgr Bouvier et de Mgr Soyer. Quatre autres prélats et les abbés de Bellefontaine et de La Meilleraye assistaient à la cérémonie. Tout le monde a été frappé du recueillement et de l'esprit de piété dont était pénétré Mgr Angebault. On ne lira pas sans intérêt et sans édification les quelques mandements de ce prélat qu'il nous est possible de reproduire.

MANDEMENTS ET INSTRUCTIONS PASTORALES

DE MGR ANGEBAULT,

ÉVÊQUE D'ANGERS.

I. MANDEMENT

A l'occasion du carême de 1844.

SUR LA CONFESSION.

En vous annonçant, nos très-chers frères, les jours de salut et le temps précieux de la sainte quarantaine, nous venons, comme le saint précurseur, vous dire aussi de purifier vos cœurs et de rendre droits vos sentiers pour vous préparer à la visite du Seigneur. L'éloignement des plaisirs profanes, le jeûne, la prière, et surtout l'humble aveu de vos fautes aux pieds du ministre de la réconciliation, tels sont les moyens que l'Eglise, comme une mère, présente à ses enfants pour les disposer au banquet sacré; mais aujourd'hui nous voulons spécialement vous rappeler le précepte par elle imposé à tous de venir, au moins pour la solennité pascalle, se purifier au tribunal de la pénitence.

En vous parlant, N. T. C. F., du dogme de la confession, nous pourrions l'appuyer sur les preuves imposantes que nous fournissent les livres saints, vous rappeler cette tradition apostolique qui nous a, d'âge en âge, transmis le précepte avec l'usage, et remonter ainsi jusqu'à une source divine en vous forçant de convenir qu'il n'est aucun siècle où, par une pieuse fraude, elle ait pu être clandestinement introduite, parce qu'il est également absurde de supposer,

ou que tout l'univers se soit soumis à une loi si pénible sans en connaître l'auteur, ou qu'un imposteur, ayant réussi à l'établir, aucun monument historique ne nous ait conservé la trace d'un événement aussi important. En passant des fastes de l'histoire à ceux de nos annales ecclésiastiques, nous pourrions vous citer toutes ces autorités des Pères de l'Eglise, des synodes, des conciles œcuméniques qui ont menacé de leurs foudres ceux qui se montreraient rebelles, et, après vous avoir fatigués peut-être par cette longue série de citations, nous vous forcerions de conclure qu'on est en effet obligé à se confesser.

Mais aujourd'hui, N. T. C. F., nous voulons prendre une route plus directe. Ce ne sont pas vos esprits que nous voulons convaincre; c'est à vos cœurs que nous voulons parler. Nous ne prétendons point vous traîner au tribunal de la pénitence, comme ces paralytiques de l'Evangile qu'il fallait apporter avec effort sur le bord de la piscine; nous voulons que, spontanément, vous veniez chercher le rafraîchissement et la vie à la source des eaux, et qu'après avoir été guéris, vous vous en retournez en bénissant le Seigneur et en exaltant ses miséricordes. Nous venons vous offrir les secours de son divin, de son consolant ministère; comme un père qui arrive vers vous

les bras ouverts, le cœur plein de tendresse, les mains chargées de grâces, pour verser sur vous les bénédictions du Seigneur ; comme un libérateur qui vient briser vos fers, vous arracher au joug de l'ennemi et vous forcer à avouer que les chaînes du démon sont plus pesantes que les doux liens du Seigneur : c'est-à-dire, N. T. C. F., que nous voulons vous présenter la confession non pas comme une loi, encore moins comme une peine, mais comme une consolation pour des cœurs coupables, comme un baume qui cicatrise les blessures, comme la seule source où l'on puisse retrouver et puiser encore la paix, le calme et le bonheur.

Oui, la confession est un besoin pour le cœur de l'homme ; et pour développer davantage notre idée, nous pouvons considérer l'homme, sur le chemin de la vie, comme placé, ou dans un état de prospérité, ou dans un état de douleur, ou enfin dans un état de crime et en proie aux agitations du remords. Or, dans toutes ces situations, l'homme a besoin du ministère sacré du confesseur.

Avez-vous quelquefois réfléchi, N. T. C. F., sur ce mouvement d'un cœur qui se penche vers un autre pour y verser un secret ? Tout homme, dans quelque position que vous le placiez, a besoin nécessairement d'un confident et d'un ami. Entourez-le des faveurs de la fortune ; comblez-le d'honneurs, accumulez autour de lui les plaisirs de la vie, mais condamnez-le à en jouir seul, et, bientôt dégoûté, ennuyé de ces jouissances importunes, il vous priera de l'en dégager comme d'un fardeau, si, au milieu même du jardin de délices, vous ne lui présentez pas un cœur qui puisse les partager avec lui. Donc, au sein même de la prospérité, l'homme a besoin d'un ami.

Mais que sera-ce, si son bonheur est troublé ? si la fortune toujours inconstante vient à le priver de ses faveurs ? si la mort vient frapper près de lui ceux qui lui étaient chers ? Si, au lieu de trouver dans l'amitié même un adoucissement à ses peines, il a à se plaindre de l'ingratitude de celui auquel il avait ouvert son cœur ? Mais d'ailleurs n'est-il pas dans la vie des peines qu'il faut dévorer en silence ? Heureux celui qui pourrait trouver alors un confident assez discret, un homme d'une expérience assez sûre pour qu'il pût lui confier ses douleurs, lorsque tout le monde peut-être le délaisse et l'abandonne ! Un homme dont le cœur n'a point été troublé par les passions, ou qui les ayant domptées après en avoir connu les orages, puisse joindre à la tendresse du sentiment, tous les secours de la prudence et de l'expérience ! Hélas ! trop souvent au milieu du monde vous cherchez en vain un semblable appui : chacun occupé de ses intérêts, de ses plaisirs, n'aura à vous offrir qu'un vil égoïsme, ou le froid glacial de l'indifférence : la vue de celui qui souffre est importune ; oh ! cependant combien vous apprécieriez un tel ami ! avec quel em-

pressement vous accepteriez ce bienfait de la Providence ! Eh bien ! au portrait que nous vous avons fait ajoutez encore un dernier trait : qu'un titre sacré soit imprimé à son front, que la religion le consacre, et cet homme sera un confesseur, l'ami que vous cherchez, le confident de vos peines. †

Voyez-vous cet homme étranger au monde, à ses passions, à ses intérêts, à ses usages et à ses modes : il vit isolé au sein de la société, quoiqu'il y soit attaché par mille liens ; indifférent au blâme comme aux éloges ; ne connaissant le monde que pour le bénir, les malheureux que pour les soulager, les affligés que pour les consoler ; il ne demande pas même qu'on le remercie de ses bienfaits : un autre maître est chargé de les payer ; il reçoit sans émotion le tribut de la reconnaissance publique, comme il le dédaigne sans hauteur : tout ce qu'il ambitionne c'est de se rendre utile, et on le trouve toujours prêt à accueillir le chagrin et l'infortune.

Voilà le prêtre, N. T. C. F., non pas tel que le monde vous le présente, mais tel que la religion l'a fait. Pour vous une longue carrière a-t-elle été semée d'épreuves ? ou bien jeunes encore, avez-vous bu au calice de la douleur et déjà dégoûté de la vie avez-vous peine à en supporter le fardeau ? allez le trouver dans son modeste réduit, ou bien laissez-le s'approcher : ne vous laissez point effrayer par ses formes peut être un peu étrangères au monde ; seulement ouvrez-lui votre cœur, ne craignez pas : sous une écorce qui vous avait paru grossière, vous trouverez toute la sensibilité d'une belle âme, toute la chaleur du sentiment. Avec quel vif intérêt il partagera vos peines, il se montrera sensible à vos maux, il ranimera votre courage, il relèvera vos espérances ! et, si enfin sa main trop faible ne peut pas briser vos chaînes, il ira chercher, pour vous la présenter, cette croix au pied de laquelle viennent se calmer toutes nos douleurs : il vous prodiguera les consolations de la religion ; il vous apprendra que cette vie de passage doit bientôt offrir un terme à votre exil et à vos peines ; il élèvera vos yeux vers le ciel et vous montrera les espérances de l'avenir, les consolations du présent. Un prêtre, un confesseur ne doit-il pas, comme son divin maître, être l'homme de douleurs ? sa main ne doit-elle pas toujours être mouillée par les larmes qu'elle essuie ? et s'il n'est pas assez heureux pour pouvoir en tarir la source, alors il confondra les siennes avec celles qu'il voit couler. En vous présentant à un tel ami, en allant chercher à ses pieds quelque allègement à vos peines, qu'avez-vous à redouter ? et par quelle indifférence fatale négligeriez-vous le remède qu'a bien voulu vous préparer la miséricordieuse bonté de la divine Providence ?

Mais, N. T. C. F., en vous montrant le confesseur comme chargé seulement d'une mission de douleurs et offrant aux cœurs affligés les consolations de son ministère,

nous n'avons pas encore retracé tous ses bienfaits.

Il est dans le monde non-seulement des cœurs affligés, mais des cœurs coupables; et si, aux peines de la vie, viennent se joindre les peines plus cuisantes du remords, où leur trouver quelque adoucissement, sinon un tribunal de la pénitence?

Si vous voulez étudier le cœur de l'homme, vous reconnaîtrez, N. T. C. F., que personne n'a plus besoin d'un confident qu'un coupable. Le crime est un poids que l'on ne peut supporter seul. Le plus cruel tourment est celui du remords; d'où vient cette agitation, cette inquiétude involontaire? La nuit n'a point de ténèbres assez épaisses; les forêts n'ont point de retraites assez cachées. C'est en vain que le coupable cherche à se dissiper ou à se distraire, un malaise secret le poursuit partout. Le malheureux déchiré par le remords a besoin d'un ami, d'un confident qui l'écoute, le console, le dirige. L'estomac qui recèle un poison et qui entre de lui-même en convulsion pour le rejeter, est l'image naturelle d'un cœur où le crime a versé ses poisons. Le malade souffre, il s'agit, il se contracte jusqu'à ce qu'il ait rencontré l'oreille de l'amitié, ou du moins celle de la bienveillance. Il est tellement pressé par le besoin de s'épancher, que souvent, poussé par sa conscience, il refuse l'impunité que lui promettait le silence. Je ne sais quel instinct mystérieux, plus fort même que celui de sa conservation, lui fait chercher la peine qu'il pouvait éviter, son agitation le décèle; comme Cain, il porte sur son front la trace de son crime; même dans le cas où il ne peut craindre ni les témoins, ni la torture, il s'écrie : *Oui, c'est moi*, et, suivant la remarque d'un auteur distingué, on pourrait citer les législations miséricordieuses qui, dans ces sortes de cas, confient à de hauts magistrats le pouvoir de tempérer les châtimens. Tel est donc l'instinct naturel au cœur de l'homme que, s'il est coupable, il éprouve d'une manière irrésistible le besoin d'un confident auquel il puisse en faire l'aveu.

Faites à la confession, N. T. C. F., l'application de ces principes généraux.

Supposons un homme qui a abusé du grand bienfait d'une éducation religieuse, des leçons d'un père respectable ou des avis d'une mère chrétienne, et qui foule aux pieds ou méprise dans la pratique une religion dont il voudrait écarter le souvenir. Des compagnons vicieux, des amis irréligieux, des passions fougueuses ont bien pu obscurcir sa foi ou corrompre ses mœurs; mais c'est en vain, suivant l'oracle de la Sagesse, qu'il cherche à se calmer dans le péché; il n'y a point de paix pour l'impie, *Non est pax impiis*. Le souvenir du temps heureux de son innocence, le spectacle d'une mort imprévue, quelque accident funeste, un revers peut-être, ou une maladie ménagée par la bonté même de la Providence réveillent ses inquiétudes et

agitent une conscience mal assurée. Oh! combien il se trouverait heureux s'il pouvait se dégager de ces idées fatigantes! Combien il envie en secret la sécurité et le calme de ceux à la foi, à la piété desquels il insulte peut-être en public! Il affecte sur la religion une sécurité mensongère, mais cependant son cœur éprouve au moins des doutes sur l'avenir; il a beau vouloir chasser cette idée, elle le poursuit partout et après le tumulte de ses dissipations et de ses égarements, il la retrouve assise à sa porte pour l'attendre, suivant l'image de nos livres saints, et elle lui fait payer bien cher ses criminels plaisirs. Oh! quel est celui dont la main amie pourra soulager son cœur? Quel est celui qui pourra y verser un baume consolateur et en calmer les remords? Un prêtre!... mais à cette idée la lâcheté et la paresse s'alarment, le respect humain frissonne, l'orgueil se révolte.

Ah! qu'il ne craigne pas! oui, un prêtre, un confesseur, voilà le remède que la religion, l'expérience, le dévouement lui indiquent aujourd'hui par notre bouche. Un prêtre!... Oh! à la vue d'un pécheur malheureux et repentant, son zèle s'anime, son cœur s'échauffe, sa charité se dilate; il oublie qu'il a été trop longtemps coupable pour ne plus songer qu'à ses maux, il court, il vole, il se précipite au-devant de celui que la religion a relevé et qui, tout couvert de blessures, ne forme encore que des pas chancelants et mal assurés. Qu'il sera heureux de pouvoir le rendre à la vie! Quelle joie de pouvoir offrir les secours de son ministère à une âme qui lui fut toujours chère, sur laquelle il pleurerait en secret et que tous ses égarements, sa froideur, son ingratitude pour lui peut-être, ne peuvent lui faire méconnaître. *Mon fils était perdu, et il est retrouvé*: je pleurais sa mort, et il est ressuscité: « *Perierat et inventus est.* (Luc., XV, 24.) Non, non, qu'il ne craigne pas des reproches; qu'il ne redoute pas notre sévérité: des reproches! il n'en sortira jamais du cœur d'un père: de la sévérité!... ah! elle expiro sur les lèvres d'un ami. Nous ne pouvons alors que bénir le Dieu qui sauve et qui vivifie; qui arrache le pécheur à la mort pour le rendre à la vie. Oui, N. T. C. F., notre ministère a bien des peines; il est quelquefois bien fatigant, bien rebutant; mais il offre aussi bien des jouissances à un bon prêtre, et quelquefois notre zèle et nos fatigues sont payés par des consolations bien douces.

Assurés de trouver toujours en nous de telles dispositions, pourriez-vous, N. T. C. F., redouter notre ministère? Aimerez-vous mieux demeurer malheureux et coupables que de venir déposer dans notre sein le poids qui vous accable? Qu'avez-vous à craindre de notre part que l'excès peut-être même de notre indulgente tendresse?

Voilà donc, N. T. C. F., les images sous lesquelles nous nous plaignons à vous représenter un confesseur, c'est un père, c'est un ami, c'est un guide. C'est lui qui, à

l'exemple de son divin modèle, n'éteindra point la mèche qui fume encore, ne brisera point le roseau courbé par l'orage. C'est lui qui accueillera les soupirs de Madeleine, la générosité de Zachée, le repentir du bon larron. Admirable bonté qui ne dédaigne jamais les larmes du pécheur, qui veut bien encore réserver des jouissances au repentir comme à l'innocence, et qui ne dicte que des arrêts de miséricorde aux juges qu'elle a placés dans les tribunaux de pénitence!

Oui, N. T. C. F., notre Dieu a aussi, même sur la terre, ses tribunaux et ses juges; mais avez-vous fait quelquefois réflexion sur l'immense différence qu'il y a entre la justice humaine et la justice de Dieu? D'un côté, tout respire la bonté, la miséricorde; de l'autre tout inspire la terreur. Les agents de la justice ont-ils réussi à s'assurer du coupable, il est chargé de liens, accablé de rigueurs; on l'entraîne, on le jette dans un cachot où il gémit loin de ses proches, en proie aux tourments des remords et quelquefois aux fureurs du désespoir. Après de longs délais, des interrogatoires multipliés, et autrefois des tortures plus cruelles que le supplice, il est amené devant ceux qui vont discuter sa cause et porter contre lui la sentence redoutable. Dans cette enceinte, c'est la justice qui d'une main tient la balance où elle pèse les fautes, et de l'autre le glaive qui doit les punir; ce sont ses ministres qui, insensibles à toute considération humaine, ne connaissent que celle dont ils doivent venger les droits. On amène le coupable infortuné qui va payer de sa tête quelques moments d'erreur. La pâleur de la mort est déjà sur son front; il écoute en tremblant les dépositions accablantes des témoins qui révèlent ses fautes; ses larmes, ses sanglots ne peuvent fléchir ses juges; la pitié leur est interdite: ils ont à venger les droits de la société outragée; elle demande son supplice; l'arrêt fatal est prononcé; on l'entraîne et, en sortant de cette enceinte redoutable, il va monter sur l'échafaud.

Voilà les jugements des hommes, N. T. C. F.: mais qu'ils sont différents, ô mon Dieu, les tribunaux où vous rendez la justice! C'est vous-même qui y êtes assis sur le trône de votre miséricorde: on n'y est point frappé par l'appareil redoutable de la mort; on n'y voit point des emblèmes effrayants, mais plutôt au-dessus on aperçoit la croix, ce signe qui rappelle au pécheur les souffrances et les bontés de son Dieu; on n'y voit point ces gardes terribles qui menacent et entraînent le coupable, le Seigneur n'y a placé pour gardiens que les anges de paix qui pleuraient sur l'égaré du pécheur; l'inquiétude et les remords de sa conscience sont les exécuteurs qui amènent le criminel aux pieds de son juge; on voit reluire sur son front le repentir et l'espérance; il vient servir lui-même d'accusateur et de témoin; il ne cher-

che point à pallier la grandeur de son crime; il en avoue ingénument l'énormité et la malice; il en développera avec soin la cause, l'origine, les progrès, les suites funestes, et dans une posture humiliée et pénitente, il attend la sentence qui va être prononcée.

Et quels seront, N. T. C. F., les premiers mots qui sortiront de sa bouche? ah! sans doute il ne doit s'attendre qu'à des reproches, à voir tomber sur lui les malédictions du Dieu qu'il a outragé. Mais quoi? se laisse-t-il égarer par l'excès de sa confiance? *Bénissez-moi*, dit-il: il demande des bénédictions lorsqu'il ne devrait attendre que des anathèmes, et de quel nom appellera-t-il celui qu'il a offensé? Vient-il se présenter devant lui comme devant un juge sévère dont il redoute les arrêts, un maître irrité auquel il a été infidèle, un roi puissant dont il a outragé la majesté? Non, il est un titre plus cher à son cœur, et les bontés de son Dieu et le souvenir de son bonheur passé le lui rappellent en ce moment; c'est ce nom si doux de père qu'il ose encore prononcer: *Bénissez-moi, mon père*; et voulez-vous savoir quels motifs lui inspirent cette confiance? quel titre il fera valoir en plaidant sa cause devant le cœur d'un père? ce seront ses malheurs, sa misère, sa faiblesse, son péché même: *Bénissez-moi, mon père, parce que j'ai péché*. Justices de la terre, que vous êtes faibles et petites comparées à la justice de notre Dieu! que vos menaces et vos rigueurs sont impuissantes auprès de cette indulgente bonté! Ah! c'est que l'une, pour se faire craindre et respecter, n'a pas trop de tous ses châtimens et de ses supplices, au lieu que l'autre, assez terrible par elle-même, est modérée par cette inépuisable miséricorde, qui est le plus beau apanage du Créateur envers une créature faible et impuissante.

Si nous voulions, N. T. C. F., vous développer cette admirable prière du *Confiteor*, nous vous montrerions le pécheur entraîné toujours par l'excès de sa confiance, appelant encore à son aide les bienheureux apôtres, chefs de l'Eglise et ce Jean-Baptiste modèle de sainteté, et l'archange Michel vainqueur du démon auquel lui pécheur a prostitué ses hommages, et enfin la Vierge sainte, mère du Dieu qu'il a outragé et attaché encore à la croix. Et, après avoir entendu le long récit de ses misères, le père du prodigue se penche vers lui avec bonté, il couvre ses haillons du manteau de sa miséricorde, il le presse entre ses bras, il l'arrose de ses larmes, il l'appelle encore son fils, son cher fils, et étendant sur sa tête inclinée cette main qui bénit et qui pardonne, il prononce les paroles sacrées et à sa voix le ciel s'ouvre, et la miséricorde descendant sur ce coupable vient couvrir d'un long voile d'indulgence et d'oubli les égarements du passé.

Oh! N. T. C. F., que la religion est belle! que sa bonté est touchante! quelle douce confiance elle doit inspirer! et combien doit

être malheureux le cœur froid et insensible qui ne sait pas en apprécier les jouissances ! Craindriez-vous maintenant et pourriez-vous redouter jamais l'autorité paternelle de notre consolant ministère ? En vous approchant du cœur brûlant d'un confesseur, d'un bon prêtre, ne sentirez-vous pas se réchauffer, se fondre cette glace d'un cœur indifférent et coupable ? Oui, nous aimons à le croire, dans ces jours de salut vous n'endurcirez pas vos cœurs, vous ne méconnaitrez point la voix de l'Église, votre mère, vous ne vous conviendrez pas de ces prétextes, inspirés bien moins encore par l'effroi que par une indifférence calculée, vous viendrez sans crainte vous jeter entre nos bras pour nous découvrir les plaies de votre âme, et vous vous réjouirez après les jours de deuil en venant, réconciliés et guéris, vous asseoir avec les enfants au banquet du père de famille.

Donné à Angers, le 6 février 1844.

II. MANDEMENT

A l'occasion du carême de 1845.

SUR L'EXCELLENCE DU SACERDOCE.

L'année dernière, lorsque nous vous parlions de l'influence bienfaisante du prêtre chargé de recevoir le dépôt de vos conscience, lorsque nous vous le présentions comme un père, comme un consolateur, comme un ami, nous ne nous attendions pas, N. T. C. F., à être sitôt obligé de défendre son ministère, de faire devant vous son apologie. Mais, depuis, des murmures se sont élevés de nouveau contre la religion et surtout contre ses ministres. Le calme ne peut être longtemps son partage, et lorsque les hommes ennemis sont forcés de céder à l'empire des circonstances, à la lassitude des esprits, surtout à la main puissante du Dieu qui calme les orages, alors entre leurs mains, les railleries, les calomnies, les fausses imputations deviennent les armes perfides qu'ils emploient pour combattre la religion et paralyser ses influences bienfaisantes. C'est ainsi que les longues colonnes de feuilles mensongères distillent, chaque jour, leur venin et contre les objets les plus respectables de nos croyances ou de notre culte, et contre ceux qui en sont les interprètes et les ministres. C'est ainsi qu'on rappelle avec amertume les souvenirs du passé, qu'on exagère les iniquités du présent, qu'on menace surtout des terreurs de l'avenir ; c'est alors que l'on répète ces réclamations surannées contre l'inutilité du clergé, ou bien plutôt contre son influence, son ambition, ses projets de domination et d'envahissement : c'est encore pour arriver au même terme par une autre voie qu'on cherche à semer la division dans ses rangs, à soulever l'humble prêtre contre la houlette des pasteurs, en répétant des doléances hypocrites sur son asservissement prétendu à une autorité arbitraire et tyrannique.

Nous savons bien, N. T. C. F., que le clergé fort de son innocence n'a point besoin

qu'on s'arme pour venger sa cause. Toujours calme au milieu des orages qui s'élèvent contre lui, il poursuit sa marche en répondant ses bienfaits sur ses détracteurs eux-mêmes ; à la suite d'un chef couronné d'épines, il sait apprécier dignement les humiliations qui l'attendent sur son passage et il trouvera toujours sa plus belle récompense dans les promesses de son divin maître, et dans la satisfaction de remplir de nobles devoirs. Nous savons aussi, N. T. C. F. (nous aimons à l'espérer du moins), que dans ces contrées fidèles votre foi n'est pas ébranlée par de telles attaques, qu'elles aient juger des déclamations que la malignité invente ou que la passion grossit, et qu'elle est en garde contre les poisons distillés avec art, et que chaque jour, dans des feuilles légères et sous toutes les formes, la capitale répand dans les provinces comme un triste appât pour la curiosité publique. Mais, lorsque le troupeau est menacé le pasteur pourrait-il demeurer muet ? Lorsque l'homme ennemi sème partout l'ivraie, le père de famille ne doit-il pas veiller pour conserver sa bonne semence.

Pour vous prémunir contre des doctrines dont le but est d'affaiblir votre respect envers la religion et ses ministres, nous voulons donc, N. T. C. F., vous présenter quelques réflexions sur l'excellence du sacerdoce, sur la sublimité des fonctions qu'il est appelé à exercer, sur les bienfaits du ministère sacerdotal au milieu de la société et des peuples. Il ne nous serait pas possible de développer suffisamment un tel sujet ; nous serons forcé de nous borner, pour cette fois, à quelques considérations sur l'origine du sacerdoce, et sur quelques-uns des titres dont le prêtre est revêtu.

L'homme prévaricateur avait perdu tous ses droits à la vie et au bonheur. Son ingratitude venait d'attirer sur lui un arrêt foudroyant, et toute sa postérité devait aussi en être la victime. Trop faible pour offrir à Dieu outragé une réparation égale à l'offense, l'homme condamné à un malheur éternel devait gémir sous le poids de sa disgrâce, lorsque le Fils de Dieu lui-même consentit à descendre du trône de sa gloire et à venir sanctifier par sa présence cette terre maudite et rebelle. C'est alors que, suivant l'image de nos livres saints, il se présente à son Père et commence ce sacerdoce éternel, qui devait lui offrir pour l'apaiser un holocauste plus pur que celui des boucs et des taureaux. *Holocaustata non tibi placuerunt, tunc dixi : Ecce venio.* (Hebr., X, 6, 7.)

Il vient en effet, après la plénitude des temps (*Galat., IV, 4*), il apparaît sur cette terre, ce pontife selon l'ordre de Melchisédech (*Psal. CIX, 4*) ; les prophètes avaient prédit sa venue ; les anges célèbrent sa naissance, les bergers viennent lui apporter leurs cœurs, les rois déposent à ses pieds leurs présents et leurs hommages. Bientôt s'ouvre pour lui la carrière évangélique :

il parcourt, en semant les miracles, cette terre qu'il baigne de ses sueurs et que bientôt il arrosera de son sang. Mais pour continuer cette auguste mission, pour perpétuer son sacerdoce, il veut lui-même se choisir des coopérateurs. Et quels seront, N. T. C. F., ceux auxquels il confiera cet honneur? Les anges qui le servaient seront-ils choisis par lui, pour annoncer de nouveau aux hommes avec ses doctrines saintes le règne de la paix pour les *cœurs de bonne volonté*? non : il craindrait peut-être, N. T. C. F., que trop élevés au-dessus de notre nature, ils ne sussent pas compatir à nos misères. Ce sera à des hommes faibles, ignorants, pécheurs même, qu'il confiera le soin d'instruire leurs semblables, de les soutenir, de les consoler, de recevoir les aveux de leurs cœurs coupables, d'exercer au milieu d'eux un ministère de miséricorde; et voulez-vous connaître les instructions qu'il leur donne?

« Allez, leur dit-il en leur transmettant ses pouvoirs, mon Père et moi nous ne faisons qu'un : *Ego et Pater unum sumus.* (Joan., X, 30). Comme il m'a envoyé, je vous envoie : *Sicut misit me et ego mitto vos.* (Joan., VI, 58.) Je vous ai dévoilé tout ce que j'ai appris de lui; allez donc instruisant et baptisant toutes les nations. (Matth., XXVIII, 19.) Celui qui vous écoute m'écoute : celui qui vous méprise me méprise, et celui qui ne méprise méprise celui qui m'a envoyé. (Luc., X, 16.) Celui au contraire qui vous reçoit me reçoit et la paix viendra se reposer sur cette maison. Imitateurs du maître dont vous continuez la mission, allez annoncer l'Évangile aux brebis égarées de la maison d'Israël; rendez la santé aux malades, guérissez les lépreux, chassez les démons et ressuscitez les morts. Si l'on ne veut pas vous recevoir, retirez-vous et secouez en sortant la poussière de vos souliers; il faut bien que je vous en prévienne : le disciple n'est pas au-dessus du maître (Matth., X, 40, 12, 8, 14, 24); ils m'ont persécuté, ils vous persécuteront aussi (Joan., XV, 20); le monde vous haïra à cause de mon nom (Matth., X, 22); mais ne craignez pas ceux qui ne peuvent tuer que le corps (Ibid., 28); je vous envoie comme des brebis au milieu des loups; prenez confiance, j'ai vaincu le monde. (Ibid., 16.) »

Voilà, N. T. C. F., les instructions sacrées sorties de la bouche de Jésus-Christ même; voilà les fondements de la mission apostolique et sacerdotale. Le divin maître n'a point promis sur la terre à son ministre une vie de luxe, de plaisirs, de jouissances; oh ! non; c'est un soldat qui ne doit pas craindre de combattre, de s'exposer à bien des dangers pour voler à la conquête des âmes. C'est un pêcheur d'hommes qui doit affronter les orages et les tempêtes pour jeter ses filets dans la haute mer. C'est un moissonneur qui doit porter le poids de la chaleur et du jour : c'est un pasteur surtout qui doit veiller jour et nuit sur le troupeau

confié à sa sollicitude; qui doit le garder, le protéger, le défendre, et, tantôt marcher à la tête de ses brebis fidèles, tantôt courir après celles qui s'égarèrent et les poursuivre à travers les précipices et les montagnes pour les rapporter au bercail sur ses épaules. Un prêtre, c'est un homme de peines, de travail, de sollicitude, et ses mains ne peuvent devenir oiseuses, sans devenir criminelles. Un prêtre, c'est le débiteur de tout le monde, du fort comme du faible, du savant comme de l'ignorant, du riche comme du pauvre; son cœur doit être le confident de toutes les peines, comme l'asile de toutes les vertus, et son ardente charité doit confondre dans la distribution de ses soins, le grec comme le barbare, celui qui les accueille, et celui même qui les refuse.

Oui, N. T. C. F., le chef des pasteurs a dit aussi aux premiers prêtres : *Allez, je vous envoie comme des agneaux au milieu des loups* : « *Ecce ego mitto vos sicut agnos in medio luporum* : » c'est-à-dire, au milieu des épreuves, des traverses et des contradictions sans cesse renaissantes; au milieu des loups, c'est-à-dire, au milieu de ces hommes ennemis de la vérité qui les condamne et de la lumière qui les importune; de ces hommes qui vous haïront parce qu'ils haïssent tout ce qui contredit leurs passions, et qui ne voudront pas plus de vos leçons que de vos exemples : de ces hommes qui se croient sans reproches parce qu'ils sont sans remords; de ces hommes amoureux de la nouveauté qui repoussent le christianisme parce qu'il a vieilli, disent-ils; qui croient que l'esprit peut tenir lieu de tout et que des opinions hasardées ou dangereuses méritent l'approbation ou l'indulgence quand elles sont colorées avec talent et formulées avec des phrases pompeuses; de ces hommes qui se passionnent pour un système et qui croient qu'un prêtre doit être versatile comme leurs idées et accommodant sur tout parce qu'ils n'ont de principes sur rien. Au milieu des loups : c'est-à-dire, de ces hommes qui paient souvent bien cher leurs frivoles plaisirs, et refusent à l'indigence le secours qui adoucirait ses souffrances; de ces hommes enfin qui, ne pouvant plus être jaloux des richesses du prêtre, le sont encore de son influence importune.

Mais qu'importent à un prêtre les travaux et les épreuves? Chargé de continuer la mission de son divin maître, il doit s'attendre aussi à en partager les contradictions; alors pour soutenir son courage s'il était ébranlé, il peut se rappeler avec les promesses qui lui ont été faites, les titres qui lui assurent la protection de celui qui l'a envoyé.

Oui, N. T. C. F., aux yeux du monde le prêtre n'est quelquefois qu'un homme obscur et ignoré, enseveli dans le fond de nos campagnes, ou perdu au milieu de la dissipation et du tumulte de nos villes, qui se consume de soins, de peines, de travaux et va de tous côtés répandant les bienfaits de son ministère. Mais cet homme que les uns

oublie, que d'autres dédaignent peut-être, la foi se plaît à le relever en l'honorant des titres les plus glorieux.

Un prêtre !... C'est l'ange du seigneur : *Angelus Domini* (*Malac.*, II, 7.) ; s'il touche à la terre par sa nature, il tient au ciel par sa mission. Il est l'intermédiaire entre l'homme et la divinité, entre le Créateur et la créature. Il reçoit du ciel ce qu'il apporte à la terre ; ce qu'il trouve sur la terre il l'élève jusqu'au ciel ; il sollicite les grâces de Dieu et il est chargé de les répandre. Admirable communication dont il est le canal ou l'organe ; sublime fonction d'un ministère tout divin ; échange continu de prières et de bienfaits, de vœux et de miséricorde ; application touchante de cette vision mystérieuse du patriarche Jacob qui aperçut en songe une échelle qui touchait à la terre et s'élevait jusqu'au ciel, et des anges dont les uns montaient de la terre au ciel, dont les autres descendaient et apportaient à la terre les dons du ciel ; ainsi le prêtre est l'ange du Seigneur : *Angelus Domini*.

Nous voyons souvent dans l'Ancien Testament des anges venant apporter aux patriarches les avis ou les ordres du Seigneur, et aussitôt leur mission terminée disparaître pour retourner à leurs célestes demeures. Tel est le prêtre au milieu du monde, sa consécration le sépare des intérêts du siècle, de ses plaisirs, de ses espérances ; elle rompt même pour lui les liens de la nature et du sang, et souvent elle l'arrache à ses proches, à ses amis, au pays, ou du moins au lieu qui l'a vu naître pour l'envoyer exercer ailleurs les fonctions de son ministère, c'est là que cet autre Melchisédech, sans père, sans mère, sans généalogie, au milieu du peuple confié à ses soins, porte de tous côtés les dons du Dieu qui l'envoie. Mais alors même il demeure étranger au milieu du siècle qu'il évangélise, à ses passions, aux partis qui le divisent ; il doit se rappeler qu'il appartient à tous, et planant au-dessus des nuages de la terre et des orages qui la bouleversent, il doit répandre sur tous le rosée féconde de son ministère. Ainsi vit-il de bonnes œuvres, de silence, de retraite, et aussitôt que de famille en famille il a porté les avis, les ordres, les consolations dont il était chargé, comme ces anges de l'Ancien Testament qui lui servent de modèle, il disparaît pour aller de nouveau par la prière et le recueillement se préparer à ses sublimes fonctions : c'est au ciel qu'il remonte pour y trouver le repos, pour y chercher le prix de ses peines. Et que n'aurions-nous pas à dire, N. T. C. F., si, poussant dans le détail cette comparaison, nous vous montrions le prêtre s'associant aux esprits angéliques non-seulement par la mission dont il est chargé, mais encore par son état, par ses devoirs, par ses vœux, par toutes les vertus qui doivent être son apanage et l'ornement de son cœur ?

Mais non-seulement il est l'ange du Sei-

gneur, il en est aussi l'ambassadeur : *Pro Christo legatione fungimur.* (II Cor., V, 20.)

Un ambassadeur est celui qui représente son souverain, qui possède sa confiance, qui est revêtu de ses pouvoirs, qui reçoit même pour lui des honneurs qu'il lui reporte. Il parle en son nom, il intime des ordres à sa place, il fait des promesses, il distribue des récompenses : sa personne est inviolable. Les outrages qu'on oserait exercer contre lui attaquent la personne même du souverain qui prend en main sa défense, et qui vengerait de toute la force de sa puissance son ambassadeur méconnu. D'autres fois, au nom du prince, il s'avance vers des nations éloignées, il affronte même des peuples barbares, il est sans crainte au milieu de leurs peuplades sauvages ; il traite de la paix ou de la guerre, il pose des conditions, il cède, il demande, ou il exige, et celui qui l'a envoyé, ratifié par son autorité les conventions qu'il a dressées.

Appliquez, N. T. C. F., appliquez tous ces traits au prêtre, et vous serez entrés dans l'idée du texte sacré lorsqu'il l'appelle l'ambassadeur de Dieu auprès des hommes : *Pro Christo legatione fungimur.* Admirable puissance, s'écrie un saint Père, en considérant avec ravissement l'excellence du ministère sacerdotal. Le ciel semble obéir à la terre, le prêtre en ouvre ou en ferme les portes à son gré. Dieu ratifie la sentence de son ministre, il a mis entre ses mains la vie et la mort, et il l'a établi le juge et le bienfaiteur des peuples qu'il confie à ses soins. Aussi dans un autre endroit, le texte sacré ajoute-t-il que les prêtres sont comme les coadjuteurs de Dieu : *Dei adiutores sumus* (I Cor., III, 9) ; comme s'il avait besoin absolument de leur ministère, comme s'il fallait qu'il fût obligé d'employer leurs mains pour répandre ses bienfaits.

Pardonnez-nous, N. T. C. F., si nous avons l'air d'élever trop haut nos idées et d'exalter devant vous la dignité du sacerdoce. Un seul mot vous expliquera cette énigme : c'est que nous considérons les prêtres à la clarté du flambeau de la foi. Aux yeux du monde, ils ne sont rien et ne doivent rien être ; étrangers tout à fait à ses distinctions, à ses honneurs, à ses places, à ses projets, à ses ambitions, à ses intrigues, faisant même un ordre à part, un corps séparé dans le sein de l'Etat, soumis à ses lois, assujettis à ses charges, lui demandant seulement pour prix de leurs services (et ils pourraient dire en échange de leurs richesses d'autrefois qu'ils ne poursuivent point de leurs regrets), lui demandant seulement un faible salaire nécessaire pour subsister et le droit de faire le bien. Mais aux yeux de Dieu ils sont ses envoyés, ses agents, ses ministres, ses ambassadeurs, les guides et les protecteurs de son peuple.

Donc, N. T. C. F., vous comprendrez maintenant l'excellence du sacerdoce, la dignité du prêtre, la sublimité de son ministère. Vous vous étonnerez peut-être de le voir en butte à des attaques sans cesse re-

naissantes, de voir la passion semer d'entraves les sentiers qu'il doit parcourir, épier les faiblesses de l'homme pour paralyser les efforts du ministre, les envenimer, les exagérer, leur donner ensuite une triste publicité et s'applaudir d'un succès dont le terme aura été de nuire au troupeau en empêchant le pasteur d'opérer le bien que son cœur méditait.

Mais dans cet heureux diocèse, où la religion compte un si grand nombre de fidèles enfants, il nous est plus doux de livrer notre cœur à l'espérance. Nous y sommes témoins de tant de bien ! Nous y voyons le zèle se multiplier sous tant de formes ! La piété nous y donne de si douces consolations ! L'accueil bienveillant que nous avons reçu dans nos visites pastorales nous laisse de si doux souvenirs ! Nous prions donc le Père des lumières d'éclairer ceux dont les yeux seraient encore obscurcis par les préjugés, de consolider les faibles, de soutenir ceux qui sont forts, de donner toujours la prudence aux pasteurs, la docilité aux brebis, de faire enfin comprendre à tous qu'il ne peut y avoir de bonheur même ici-bas, que par la charité, le support mutuel, l'union dans la même foi.

Donné à Angers, le 6 janvier 1845.

III. MANDEMENT

A l'occasion du carême de 1846.

SUR L'EXCELLENCE DU SACERDOCE.

Nous vous avons déjà parlé, N. T. C. F., de l'excellence du sacerdoce, de la dignité du prêtre, des titres sublimes que la religion se plaît à lui décerner. Permettez-nous de continuer à développer devant vous ce sujet intéressant, comme nous vous l'avions promis, et suivez avec nous le prêtre dans ses fonctions, dans ses rapports avec les hommes.

Et d'abord un prêtre est nécessairement un homme de prière. La prière est en effet sa plus importante fonction.

Oui, N. T. C. F., le prêtre est un médiateur placé entre le ciel et la terre, député par elle pour obtenir de la divine miséricorde les dons, les grâces que réclament ses besoins. Oh ! que les prières d'un bon prêtre doivent avoir d'empire sur le cœur de Dieu ! Et combien de fois, dans les monuments de l'histoire, ne voyons-nous pas la prière suspendant les coups de sa vengeance et arrêtant les fléaux ? Que sera-ce si à l'efficacité de sa prière il joint l'immolation de la victime sainte ? Un saint prêtre à l'autel, ouvrant le ciel par sa voix, appelant le Dieu de bonté, le faisant descendre du trône de sa gloire sur l'autel de ses miséricordes, élevant et soutenant dans ses mains celui qui porte le monde, entouré des anges qui se voilent la face de leurs ailes, et répandant des flots de bénédictions sur tout un peuple prosterné ! Quel spectacle, N. T. C. F., pour le ciel et pour la terre ! Qu'il est puissant celui qui fait couler le sang de l'agneau sans tache, tantôt pour expier et

réparer le crime, tantôt pour solliciter des grâces, ou remercier la divine bonté ; tantôt enfin pour effacer les dernières fautes et hâter le bonheur de ces âmes bien-aimées auxquelles nous tenions par les liens si chers de l'amitié, de la nature, de la reconnaissance, et auxquelles nous pouvons offrir encore ce dernier gage de notre attachement et de notre foi. Oui, il nous semble que de l'autel, suivant l'image de l'Apocalypse, découle un fleuve de grâces qui, se répandant sur la terre, la vivifie et la féconde. Nous avons besoin d'exprimer notre pensée dans ce siècle dont l'industrie est la reine, et qui, voué aux intérêts matériels, ne connaît pas la prière et poursuit de son dédain les âmes d'élite qui l'abandonnent pour en faire leur plus douce occupation.

Voilà les premiers fruits du ministère du prêtre, lors même qu'il ne serait utile au monde que par ses rapports avec son Dieu. Mais si l'ordre de la Providence et la voix de ses supérieurs le placent à la tête d'une paroisse, quels fruits de salut ne répandra-t-il pas autour de lui ? Voyez-le, recueillant l'enfance au sortir du berceau, soutenant ses premiers pas, se consacrant à un ministère pénible pour bégayer avec elle les éléments de la religion, les nourrissant pour la première fois du pain des anges ; et si, malgré sa vigilance, il voit s'évanouir de légitimes espérances, suivant encore des yeux le jeune homme qui s'égare, se cachant sous toutes les formes pour faire parvenir jusqu'à lui les derniers conseils de l'amitié et de la tendresse, l'observant de loin ; se hâtant de courir à lui pour le relever de ses chutes, et mêlant aux larmes de son repentir des pleurs d'attendrissement et de joie.

Tantôt il garantit l'innocence, il en éloigne les dangers, il lui prodigue des moyens de subsistance et de salut, il la préserve des pièges que la séduction sème sous ses pas, il la défend même ouvertement et sans crainte ; ou bien, si une jeune brebis trop faible a eu le malheur de succomber aux orages des passions ou à la détresse de la misère, il ne dédaigne pas de paraître dans l'asile de l'infortune ou du vice même ; il peut encore l'effrayer par les menaces salutaires de la religion ou la toucher par la tendresse de ses exhortations. Il ranimera des semences de vertu qui ne sont pas encore tout à fait desséchées dans ce cœur flétri par le malheur ; il change sa voix, comme l'Apôtre, et loin d'éteindre la mèche qui fume encore, il dira que tout n'est pas perdu, qu'il y a des grâces de salut pour le repentir comme pour l'innocence ; il soutient cette brebis chancelante, relève son courage abattu ; il la prend, il la porte sur ses épaules, il vient la déposer aux pieds du père de famille ; il la ramène dans l'assemblée de ses frères, il la rend à la société, sauvée, repentante et guérie.

Un bon prêtre !... Ministre du Dieu de paix, il prévient les haines et étouffe les divisions ; il réconcilie les cœurs aigris, il

prévient les funestes effets de l'éclat et du scandale, il se fait le médiateur entre tous les partis; il porte de part et d'autre des paroles de conciliation et de paix, il calme l'amour-propre blessé, il fait taire la voix de l'intérêt et de l'ambition; il ne se lasse point, il ne se rebute point des obstacles, des contradictions, des refus même; il revient cent fois à la charge, à temps et à contre-temps, comme dit l'Apôtre, jusqu'à ce qu'enfin il ait réussi à réconcilier deux ennemis, à rendre deux familles estimables à l'union et à la concorde. Alors il jouit de son triomphe, il en reporte le succès au Dieu qui a béni ses efforts, et il se hâte d'aller porter ailleurs les bienfaits de son ministère.

Qu'un saint prêtre soit placé dans une ville, et bientôt, N. T. C. F., on verra les fruits de son zèle. Il est l'âme de toutes les bonnes œuvres; il les anime par sa présence, il les dirige par ses conseils, il les soutient par le tribut de sa charité; il ne se décourage point; il trouve des remèdes à tout; il sait parer aux revers, relever les espérances, réchauffer la tiédeur, réparer tous les malheurs. Il est comme ces fontaines publiques auxquelles chacun peut venir se désaltérer, ou comme le soleil qui éclaire tout, qui vivifie tout, qui porte partout l'influence et la fécondité de sa chaleur.

A qui la société doit-elle ces établissements précieux que les gouvernements étaient trop pauvres pour créer et où toutes les misères humaines trouvent des consolations et des secours? A de pauvres prêtres sans naissance, sans fortune, sans appui, mais embrasés de l'amour de Dieu, portant jusqu'à la folie cette charité puissante qui sait créer des ressources et parler encore au néant pour en faire éclore un monde de bienfaits. Oh! quels hommes qu'un saint Jean de Maltra, un saint Jean de Dieu, un Vincent de Paul, et tant d'autres dont on admire le zèle et dont on récolte les bienfaits. Une vaine philosophie a voulu singer leurs travaux et nous vanter les fruits éphémères de son orgueilleuse philanthropie, mais elle manquait du principe de vie qui seul peut donner l'existence: quoique soutenue aux temps de nos malheurs par tous les efforts et les trésors du pouvoir, elle vit crouler bientôt ses établissements fondés sur le sable; les cris de l'indigence et de la misère en lambeaux révélèrent son impuissance, et elle fut obligée bientôt d'appeler elle-même à son secours cette religion et ces prêtres qu'elle avait bannis. Oui, le prêtre est le soutien comme le consolateur de toutes les misères publiques. Mais, souvent aussi en secret il va porter des paroles de paix et de consolation. Que peut le monde pour un cœur affligé? A-t-il jamais pu sécher une larme? Ses plaisirs et ses jouissances ne peuvent nous rendre heureux, et, si la lassitude est souvent le fruit même de ses fêtes, que pourra sa main trop faible pour écarter le crêpe de la douleur? C'est alors que la religion vous attend pour vous

offrir ses divines consolations, ou plutôt elle s'empresse de diriger vers vous le prêtre chargé de sa mission bienveillante: il est l'ami des malheureux et il vous apprendra à porter le fardeau de la vie: vos amis vous fuient, le monde vous abandonne; lui, il ne vous quittera plus; il tient une croix à la main, c'est là son secret pour guérir toutes les plaies; il vous parlera du néant de la vie: il élèvera vos yeux et votre cœur vers le ciel; il vous montrera Jésus, le Calvaire, et au-dessus une couronne immortelle. Vous sentirez la paix renaitre avec l'espérance, et vous ne succomberez pas sous le poids passager d'une peine d'un moment.

Tel est le prêtre, N. T. C. F.; c'est un consolateur, c'est un ami, c'est un père, c'est un être d'un ordre différent, sur le front duquel la religion fait reluire un caractère divin. Que lui importent les vaines clameurs d'un monde frivole, les railleries ou les insultes des méchants? Elles ne pourront pas même l'atteindre, et il ne se venge que par des bienfaits.

En quittant l'affligé qu'il vient de consoler, voulez-vous voir le prêtre exercer son zèle sur un théâtre plus étendu? Je l'aperçois dans la chaire de vérité. Il explique cet Évangile dont les dogmes sublimes, dont la divine morale devraient porter dans tous les esprits la conviction, dans tous les cœurs l'amour de la vertu. Quelle sainte autorité! Que d'ignorants instruits! que d'impies confondus! que de justes affermis! Il ne cherche pas à flatter les oreilles par la vaine délicatesse d'une éloquence tout humaine; il n'essayera pas non plus de capter les suffrages en flattant les erreurs ou les vices. Oh! non, tout en épargnant le coupable, il tonnera contre le désordre, et mêlant avec prudence la douceur et la force, il ramènera les égarés au bercail, ou en les entraînant avec douceur, ou en les poussant avec la verge de l'autorité. Tantôt, dans nos villes, son éloquence forte, riche et insinuante relève la dignité de la parole sainte; tantôt, dans nos campagnes, son zèle apostolique s'abaisse jusqu'à la faiblesse de son rustique auditoire, et il supplée à l'art par la tendresse touchante de ses sentiments paternels; mais toujours, à l'exemple de son divin maître, il parle comme armé d'une puissance divine: *Tanquam potestatem habens.* (Marc., 1, 22.) En effet, à sa parole, les préventions se dissipent, les yeux s'ouvrent, la foi se réveille, les cœurs sont touchés, de bonnes résolutions sont prises, et aussitôt qu'il sera descendu de la chaire, plusieurs le suivront pour aller se jeter à ses pieds, et il achèvera dans le secret du tribunal les miracles de la sainte parole.

Oui, N. T. C. F., c'est là que le cœur s'ouvre en même temps à la confiance et à la grâce. Touché peut-être depuis longtemps, ce pécheur tremblait de ne trouver aux pieds d'un prêtre qu'une sévérité effrayante, il redoutait d'avoir à lui dévoiler des plaies hideuses et les horreurs du passé. Il s'approche en tremblant, mais déjà l'homme de

miséricorde est accouru au-devant de lui ; il a reconnu cet enfant prodigne sous les haillons qui le cachent ; déjà il est dans ses bras ; il le serre contre son cœur, il le couvre de baisers, il l'arrose de ses larmes, il reçoit le triste dépôt de ses fautes ; il l'interroge ; il lui épargne la honte même d'un aveu ; il relève ses espérances ; il ranime son courage ; il lui promet le pardon ; il lui rend le vêtement de sa gloire et de sa première innocence ; il le conduit lui-même au banquet, et il ne sera satisfait que lorsqu'il l'aura rendu à la paix, au calme, au bonheur.

Vous peindrons-nous le prêtre dans ces grandes calamités publiques qui viennent affliger l'humanité, quand la justice de Dieu appelle, pour punir les peuples, les châtiements qu'elle réserve dans les trésors de sa vengeance ? Un fléau pestilentiel répand-il de tous côtés ses ravages, tous fuient et cherchent à se dérober à la mort qui les menace ; mais le prêtre, que le zèle anime, affrontera la contagion, qui quelquefois semble le respecter, ou qui, en le frappant, couronne sa charité et lui en assure la récompense. Approchez de ces demeures infectées habitées par la mort, incertaine seulement sur le choix de ses victimes. Hélas ! l'objet le moins affreux qui frappe les regards est le mourant lui-même ; épouse, enfants, tout ce qui l'environne semble être sorti du cercueil pour y rentrer pêle-mêle avec lui. Sur leurs figures livides la mort a déjà écrit son arrêt. Si l'horreur du dernier moment est si affreuse sous le faste de l'opulence, qui cherche encore à couvrir de ses pompes la proie que la mort lui arrache, quelle impression doit-elle produire dans ces lieux où toutes les misères humaines semblent être réunies ? Voilà ce que le prêtre saura braver. La nature, l'amitié, les ressources de l'art, le ministre de la religion remplace tout. Penché sur la couche de ce moribond, il reçoit, avec l'aveu de ses fautes, la confiance de toutes ses misères, les exhalaisons pestilentielles qui s'échappent de son sein. Seul au milieu des gémisséments et des pleurs, exposé à l'activité du poison qui dévore tout sous ses yeux, il demeure calme et sans crainte ; ce qu'il ne peut sauver, il le console ; les douleurs qu'il ne peut guérir, il les partage ; nuls témoins, nuls spectateurs, rien ne le soutient ; ni la gloire, ni le préjugé, ni l'amour de la renommée, ces grandes faiblesses de l'humanité auxquelles on doit tant de vertus apparentes ; son devoir, ses principes, le ciel qui l'observe et la couronne qui l'attend, voilà sa force et sa récompense.

Oui, N. T. C. F., ce pasteur sur lequel la politique n'abaisse pas ses regards, qui demeure lui-même étranger à tous ses calculs et à toutes ses commotions, ce ministre, relégué dans la poussière et dans l'obscurité de nos campagnes, voilà l'homme de Dieu qui éclaire les peuples et l'homme de l'état qui les calme. Simple comme eux, pauvre avec eux, parce que son nécessaire

même devient leur patrimoine, il les élève au-dessus de l'empire du temps, pour ne leur laisser ni le désir de ses trompeuses promesses, ni le regret de ses fragiles félicités. Ils sont sous le poids de la misère ou des charges publiques, mais il a des trésors à leur apporter. A sa voix, ils courent en foule aux pieds de ce Dieu qui compte leurs larmes, et un regard vers leur éternelle patrie, leur fait supporter les misères de celle-ci. Dociles à la voix paternelle qui les rassemble, qui les ranime, ils tolèrent, ils supportent, ils oublient tout. Je ne sais quelle onction puissante s'échappe de nos tabernacles. Ah ! la foi n'a point de malheureux ! Ces mystères de miséricorde dont elle enveloppe ses enfants, ces espérances de l'avenir, cette croix elle-même qui les accable, et qu'on rend plus légère en leur montrant celle de leur Sauveur, tout les remue, tout les attendrit dans nos temples ; ils gémissent, mais ils espèrent, et ils sortent consolés.

Tous ont également droit aux consolations du prêtre, les petits, les grands, les riches, les pauvres, surtout l'enfant, le vieillard, le savant, l'ignorant. Il est le père de tous et il les confond tous également dans son amour. Un prêtre ! il est toujours et partout à sa place : il passe de la cabane du pauvre au palais du riche, du réduit de la misère, dans les salons de l'opulence ; il descend auprès des petits : voilà les objets de sa tendresse, voilà ceux qu'il hérite et à qui il prodigue les consolations de la foi. Plus le monde les dédaigne, plus il les recherche ; plus le monde les abandonne, plus il leur doit d'assiduités et de soins ; auprès d'eux il est affable et souple ; près des grands, sans roideur, il se tient dans les limites de la réserve et du respect, et pour se faire respecter lui-même la religion seule lui suffira.

Car, N. T. C. F., nous ne craignons pas de l'avouer, parmi nous maintenant : *Non multi potentes, non multi nobiles* (I Cor., I, 26), il n'y a pas beaucoup de puissants, beaucoup de nobles, beaucoup de riches. Comme au moment de sa naissance, l'Eglise va chercher ses apôtres au milieu des barques et des filets ou dans les champs de nos campagnes ; mais laissez-le croître ce jeune David, habitué jusque-là à paître les troupeaux de son père ; qu'un autre Samuel fasse couler l'huile sainte sur sa tête, et aussitôt, animé de l'esprit du Seigneur, il deviendra un autre homme, il terrassera le Philistin, et il gouvernera glorieusement le peuple de Dieu. Nous pouvons être petits suivant le monde, mais, aux yeux de la foi, nous sommes toujours vos prêtres, vos juges, vos docteurs, nous sommes surtout vos consolateurs et vos amis. C'est à nous que vous venez ouvrir vos cœurs, c'est à nos pieds que vous venez vous décharger de vos peines ; c'est dans notre sein que vous venez déposer le secret de vos afflictions et de vos malheurs. Voilà la confiance que vous inspire notre ministère, et quand

même nous ne serions rien selon le monde, la religion nous fait d'autant plus grands que le monde ne nous a rien donné, et que nous tenons d'elle toute notre gloire.

Oui, N. T. C. F., souvent un prêtre obscur est l'instrument que Dieu se plaît à choisir pour révéler ses miséricordes. Nous savons qu'il ne refuse pas les dépouilles de l'Égypte, dont les richesses peuvent encore servir à orner le sanctuaire et à décorer nos tabernacles; que l'éclat d'un beau nom, l'illustration d'une famille peuvent relever aux yeux des peuples la dignité du sacerdoce; que les souvenirs qui les entourent et des moyens plus étendus pour faire le bien peuvent rendre encore leur ministère plus utile : aussi lorsque nous les voyons touchés de la grâce, fouler généreusement aux pieds les avantages que le monde leur présentait, c'est avec une sainte allégresse que nous ouvrons nos rangs pour les recevoir, mais sans tous ces avantages extérieurs, la religion saura bien ennoblir celui qu'elle aura consacré, et une source obscure donnera naissance au fleuve qui doit porter partout la fertilité et l'abondance.

Les ennemis de la religion se plaignent encore de l'influence du prêtre, et cependant, vous le savez, il n'en a plus; il ne veut plus en avoir d'autre que celle de son ministère et de ses vertus. Autrefois on pouvait lui envier ses richesses, son crédit, ses honneurs; on ne lui enviera pas maintenant ses travaux, son obscurité, sa dépendance. Le prêtre pouvait alors concevoir l'espérance de se voir entouré de considération et d'honneur, de mener une vie douce et aisée; maintenant le jeune lévite qui se consacre au ministère des autels ne voit plus s'ouvrir devant lui qu'une carrière semée de peines, de fatigues, dans laquelle il portera continuellement le poids de la chaleur et du jour, il doit s'attendre à travailler sans relâche, à user avant le temps sa santé et sa force, à répandre sur ses frères des bienfaits qui ne seront pas même toujours payés par la reconnaissance. Mais qu'importe à celui qui est fidèle? Jésus-Christ, son divin maître, ne lui a pas promis la considération du monde : sous un chef couronné d'épines, il ne doit pas s'attendre à trouver un chemin semé de roses, et l'exemple des premiers prêtres, des saints apôtres ne doit exciter en lui d'autre ambition que celle de gagner des âmes.

Tel est le prêtre, N. T. C. F., sous quel rapport qu'il vous plaise de le considérer, et lors même que la foi ne dicterait pas votre jugement, toujours serez-vous forcé de convenir qu'un bon prêtre est un présent que, dans sa miséricorde, le ciel accorde à la terre.

Donnez-en donc, ô mon Dieu, à votre Église, des prêtres selon votre cœur, des hommes de votre droite; donnez-en à ces

provinces fidèles qui ont toujours précieusement conservé le dépôt de la foi et sauvé au milieu des orages le petit nombre des lévites échappés à la tempête; multipliez-les dans ce beau diocèse où la moisson est si abondante; donnez à notre faiblesse de dignes coopérateurs, et surtout, ô prince des pasteurs, donnez à celui que vous avez voulu placer, quoiqu'indigne, à leur tête, la force pour porter dignement la houlette si pesante pour son bras; l'esprit de conseil pour diriger le troupeau; l'esprit de zèle pour le ranimer; l'esprit de foi et d'amour pour le serrer toujours dans les liens sacrés de la charité de Jésus-Christ.

Donné à Angers, le 6 février 1846.

IV. MANDEMENT

A l'occasion de la mort du Souverain Pontife N. S.-P. le Pape Grégoire XVI, et de l'élection du Pape futur.

SUR LA PAPAUTÉ.

Nos très-chers frères,

Sous la houlette chérie de son pasteur, l'Église marchait avec confiance et priait le divin Maître qui veille à ses destinées de prolonger encore les jours du saint Pontife qu'elle entourait de ses respects et de son amour. Il nous était si doux d'entendre ceux qui avaient eu le bonheur d'approcher de sa personne sacrée nous parler de sa bonté paternelle, de l'affabilité avec laquelle il les avait accueillis, de cette dignité tempérée par l'aménité qui commandait les hommages du respect à ce potentat même qu'en présence de l'auguste vieillard, trahissait une émotion involontaire (1).

Pontife vénéré, la prévoyance du prince des pasteurs vous avait choisi pour ces temps difficiles, comme elle sait toujours discerner ceux auxquels elle confie le gouvernement quand la barque doit être agitée par des orages.

Et voilà, N. T. C. F., qu'au moment même où nous nous reposions doucement dans le calme de la sécurité, le messager qui, à travers les airs, transporte si rapidement les nouvelles, est venu nous apprendre à la fois et la maladie et la mort du chef auguste de l'Église. La lumière d'Israël s'est éteinte, les yeux du Voyant se sont fermés, et des rives du Tibre à celles de la Seine, un cri funèbre s'est fait entendre, répandant partout le deuil et la désolation.

Vous partagerez notre douleur, N. T. C. F., et vous payerez aussi un juste tribut à la mémoire de celui qui, dans la solitude du cloître, s'était formé à la piété et à la science; qu'au retour de sa captivité illustre Pie VII appela à des emplois importants; que son successeur, qui se connaissait si bien en hommes, décora de la pourpre romaine; auquel fut confiée la direction de la plus vaste, de la plus importante institution, celle de la Propagande, et que ses vertus et

(1) Le prélat fait sans doute ici allusion à la visite de Nicolas 1^{er}, empereur de Russie, à Rome, vers la fin de 1845.

ses talents appelèrent enfin au souverain pontifical. Grégoire I nom cher à l'Église par tout ce qu'il rappelle de services rendus à notre mère commune. Cinq papes de ce nom sont comptés au nombre des saints. Le premier de tous mérita le surnom de Grand. Un autre, comme un mur d'airain, fut opposé aux scandales de son siècle, et sévère pour lui-même encore plus que pour les autres, il mérita d'être placé sur les autels, malgré les calomnies qui voulurent ternir sa mémoire. Les sciences n'oublieraient point celui qui apprit à l'Europe à mesurer le temps d'une manière plus exacte et plus sûre, et qui fit triompher une réforme salutaire. A vous, saint pontife, appartenait la gloire de clore dignement cette liste de vos prédécesseurs, et dans ces temps de défiance et d'exigence, d'apparaître appuyé à la fois sur la science et sur la piété.

Mais au moment où nous perdons celui qui est si digne de nos regrets, notre foi, N. T. C. F., doit-elle rester sans consolations, notre douleur sans espérances ?

A cette époque, comme à quelques autres, le génie du mal viendra peut-être battre des mains près d'un catafalque; calculer le nombre d'années d'existence que le christianisme recèle encore dans son sein; se préparer pour des funérailles, et avec des regrets hypocrites, faire l'éloge funèbre de ce géant, comme il l'appelle, c'est-à-dire du christianisme, dont on veut bien encore reconnaître les services, mais qui a terminé sa course et dont la main vieillie laisse tomber le sceptre qui régissait le monde.

Ne craignez rien, N. T. C. F., du calcul de ces hommes qui croient qu'on peut compter les destinées de l'Église sur la même échelle qui leur sert à mesurer la durée des empires. Celui qui en posa les fondements, a voulu que Pierre triomphât de la mort, comme l'Église elle-même triomphera de l'enfer. Oui, Pierre est immortel, lui aussi il renaît de ses cendres, et lorsque les impies s'applaudissent, au décès d'un de ses successeurs, croient le tenir enchaîné dans la tombe à laquelle ils viennent appliquer leur sceau, s'ils regardaient bien, ils verraient que, déjà, le linceul de la mort a fait place à un vêtement de gloire et l'immortalité; s'ils étaient plus attentifs et moins passionnés, ils entendraient l'ange du concile crier comme autrefois : « Pourquoi cherchez-vous parmi les morts celui qui est vivant? *Surrexit, non est hic*. Le voilà qui surgit de la tombe, il se rend en Galilée, pour y confirmer ses frères. C'est là que bientôt vous le verrez répandant sur tous ses bénédiction et ses bienfaits : *Ibi eum videbitis*. » (*Matth.*, XXVIII, 7.)

Déjà les princes de l'Église se réunissent dans la ville éternelle; sénat auguste de vieillards qui, dans la balance de la foi, vont peser les destinées de l'Église catholique; au milieu desquels, Pierre debout

près d'un cercueil à peine fermé, voit déjà celui auquel il va remettre ces clefs qu'il a reçues du premier de tous les papes.

Oui, N. T. C. F., nous aimons à vous donner ces nobles enseignements, ces consolantes instructions. Elles ne sont que la paraphrase de ce mot du grand Bossuet : « Tous les pontifes romains ensemble doivent être considérés comme la seule personne de saint Pierre continuée, dans laquelle la foi ne saurait jamais manquer (2). »

C'est encore ce grain de sénevé qui germe, pousse, s'élève, ajoute successivement à son tronc vigoureux de nouveaux rameaux; s'étend au loin pour offrir aux oiseaux du ciel l'abri de son ombrage, mais toujours de la même racine tire son suc vivifiant, toujours sur le même tronc élève sa tête majestueuse.

Admirable constitution de l'Église catholique ! Elle nous montre une autorité toujours la même, toujours visible, toujours vigilante, remontant au berceau du christianisme, entourée de modestie et d'éclat, de douceur et de force, placée entre les mains d'un vieillard et portant le caractère de la vigueur et de l'énergie. Les voilà ces pontifes, se passant d'âge en âge, et comme de main en main, ces droits, ces devoirs, cette sollicitude, ce zèle qui ne connaît, ni les temps, ni les lieux, ni les personnes, qui est toujours égal, toujours *fort comme la mort*. (*Cant.*, VIII, 6.) Voilà le noble héritage de tous ces pasteurs, marchant à la suite de Jésus-Christ leur prince; entourés quelquefois des peuples répétant aussi l'*hosanna* du triomphe, plus souvent cheminant après le maître à la trace de son sang, et aux trois couronnes qui ornent leur tête, joignant cette couronne d'épines qui convient si bien au vicaire du Crucifié !

Elevez les yeux, N. T. C. F., considérez au centre de l'univers catholique, cette chaire antique et vénérée, dépositaire des promesses du divin fondateur; c'est à elle qu'il a été dit qu'elle serait la *colonne de la vérité*; que « les portes de l'enfer ne prévaudraient point contre elle. » (*Matth.*, XVI, 18.) C'est à celui qui le premier l'a occupée, que Jésus-Christ a dit : « Je vous donnerai les clefs du ciel; tout ce que vous lierez sur la terre sera lié dans le ciel, et tout ce que vous délierez sera délié. (*Ibid.*, 19.) Paissez mes agneaux, paissez mes brebis. » (*Joan.*, XXI, 15, 17.) Je ne veux point de distinction dans le troupeau; tout entier il vous sera soumis; tous marcheront sous la même houlette. « Allez, confirmez vos frères, enseignez toutes les nations, et soyez assurés que je suis avec vous jusqu'à la consommation des siècles. » (*Luc.*, XXII, 32; *Matth.*, XXVIII, 20.)

Voilà donc que, partant pour accomplir sa mission, la papauté s'en va, à travers les âges, éclairant, réchauffant, relevant, offrant au faible l'appui de son bras, au savant le

(2) Accipiendi Romani pontifices tanquam una persona Petri, in qua nunquam fides Petri deficiat. (*Defensio*, etc., tome II, p. 191.)

secours de ses lumières, au malheureux les trésors de sa charité, à ceux qui pleurent les consolations de la foi, et partout passant en faisant le bien (*Act.*, X, 38), comme celui qui l'a envoyée. La voyez-vous, au premier âge, affrontant la hache des bourreaux; défendant ensuite le dépôt de la foi contre les subtilités de l'erreur; s'opposant en face aux violences de l'hérésie, même couronnée; puis, au milieu des débris et des ruines, protégeant l'Europe contre les barbares; l'éclairant comme un phare élevé au milieu des ténèbres, et l'initiant par le christianisme aux bienfaits de la civilisation? La voyez-vous s'opposant à l'abus de la force, faisant entendre à tous la vérité, prêchant aux rois la douceur, aux peuples la soumission, brisant les fers de l'esclavage; appelant à sa suite des légions d'apôtres; d'une main les guidant vers les Indes, de l'autre, leur ouvrant les continents du nouveau monde; adoucissant la férocité des sauvages, ou plaidant leur cause contre la barbarie de leurs tyrans; enlaçant tous les peuples dans les liens de la charité et de l'amour?

Telle est, N. T. C. F., cette œuvre commencée il y a dix-huit cents ans, et qui, chaque jour, se développe sous des mains successives, mais toujours avec le même esprit. Tel est le siège de Pierre, qui demeure inébranlable comme le roc sur lequel il a été posé. Devant lui les siècles passent en s'inclinant; les rois, les dynasties courbent leur tête et disparaissent au temps marqué; les trônes s'écroulent et quelquefois avec fracas; pour lui, il demeure toujours le même, il ne s'use point avec les années (*Psal.* CI, 28); la main du temps imprime au contraire au front de celui qui y est assis, cette majesté des âges qui commande le respect et la vénération.

Ainsi donc, toute la mission évangélique repose sur Pierre. La chaîne se prolonge, mais Pierre en tient toujours le premier anneau, attaché à la pierre angulaire qui est Jésus-Christ. (*I Cor.*, X, 4.) La grande prophétie va toujours s'accomplissant à travers les obstacles et les siècles: les portes de l'enfer frémissent et ne prévalent pas. L'étendard de Pierre, toujours arboré sur son Église, est encore l'étendard des fidèles; il n'est plus simplement le signal de notre foi, il en est le miracle et la preuve. Il supplée à tout autre prodige, il équivaut à tous. Ne nous demandez plus des aveugles guéris, des boiteux redressés, des morts ressuscités; Pierre, du haut des cieux, tenant en main la chaîne des pontifes et leur transmettant successivement ses clefs et sa houlette, nous dit encore par eux, comme pendant sa vie mortelle: Voilà l'Église qui est fondée sur moi; j'en ai reçu l'empire de Jésus-Christ, et vos pontifes le reçoivent de moi; comment vous guideraient-ils, s'ils n'étaient envoyés par moi:

Quomodo prædicabunt, nisi mittantur? (*Rom.*, X, 15.) Je vous ai reçus dans ma barque; les tempêtes se sont élevées; les vents se sont déchainés; avez-vous peur, passagers d'un jour? Ne craignez rien: malgré les orages, je vous conduirai au port. J'ai vu bien d'autres tempêtes; mais là, tout à côté, sommeille Celui qui commande aux vents et qui appelle le calme quand il lui plaît.

Que craindriez-vous donc, N. T. C. F.? Non, non, demeurez calmes... et priez. Nous pleurons un pontife vénéré, venez mêler vos larmes à nos larmes, vos supplications à nos supplications; mais, nous vous le répétons, soyez calmes dans l'espérance par la foi. L'issue de ces élections-là n'est pas douteuse, et, si un signe d'en haut ne vient pas faire connaître celui que le ciel a choisi, croyez bien que l'assistance céleste ne fera pas défaut à l'assemblée auguste qui doit remplir le vide fait par la mort; et si, ce qu'à Dieu ne plaise, des intérêts humains osaient balancer ceux de la foi, il faudrait encore répéter ce mot si vrai de notre Fénelon: *L'homme s'agite, mais Dieu le mène.*

A vous donc, ô notre espérance, à vous, mère et maîtresse des Églises, salut! A vous, sainte Église romaine, à vous, Pierre, à vous, pontifes, ses successeurs, respect, obéissance, amour! L'un de vous, du nom béni de Grégoire, disait que « dans l'ardeur de la foi et dans le dévouement au siège apostolique, l'Église gallicane ne suivait pas, mais devançait toutes les autres (3). » Nous croyons mériter encore ce noble éloge. Puisse, ô mère vénérée, puisse cette Église gallicane, votre fille bien-aimée, faire toujours votre consolation et votre joie! Puisse ses lumières s'allumer toujours à votre flambeau! Puisse son bonheur être toujours de vous chérir! Puisse sa docilité payer toujours votre sollicitude! Puisse tous les agneaux, puissent surtout les brebis marcher avec empressement sous votre main bénie, afin qu'il n'y ait sur la terre, comme au ciel, qu'un seul troupeau et un seul pasteur! *Unum ovile et unus pastor.* (*Joan.*, X, 16.)

Donné à Angers, le 15 juin 1846.

V. MANDEMENT

Pour le carême de 1848.

DE LA RELIGION CONSIDÉRÉE DANS SES RAPPORTS AVEC LA SOCIÉTÉ.

A cette époque où l'Église appelle ses enfants aux saints exercices de la pénitence, les premiers pasteurs sont dans l'usage de donner des instructions à leurs troupeaux, et les graves enseignements de la foi semblent acquérir plus d'autorité encore en passant par leur bouche.

Nous voulons donc aujourd'hui, nos très-chers frères, vous rappeler une de ces véri-

(3) *Utpote que in fervore fidei Christianæ ac devotione apostolicæ sedis, non sequatur alias, sed antecedit.* (*Epist. Greg. IX, ad episc. Remens.*)

tés que l'histoire a consacrées, que l'expérience des temps modernes a prouvées à nos pères, que nous devons aimer à nous rappeler nous-mêmes au milieu des commotions qui agitent les empires, c'est que la religion par sa divine morale et par ses principes est la plus solide base de la société. Ne vous étonnez pas N. T. C. F., si vous nous voyez aborder de tels sujets et faire fléchir notre ministère à des questions qui lui sembleraient étrangères; la religion peut-elle jamais être indifférente à tout ce qui peut intéresser votre repos et votre bonheur? Elle a été placée par la main de Dieu près de l'homme sur cette terre d'exil pour le soutenir et pour le consoler; son flambeau doit dissiper ses ténèbres et éclairer ses pas, et, au milieu des déserts, ses lumières doivent guider les peuples comme cette colonne mystérieuse qui autrefois marchait à la tête du peuple de Dieu. Puis, à ses divins enseignements, la religion joint encore les préceptes de sa morale qui sont la sauvegarde des mœurs et le lien puissant qui unit les divers membres des sociétés.

Ne vous y trompez pas, N. T. C. F., sans morale point de société, et sans religion point de morale. N'allez pas croire qu'un peuple demeure longtemps uni, lorsqu'on ne pourra le resserrer que par les liens trop faibles d'un intérêt matériel : on aura rassemblé des individus, mais on n'en aura pas fait une société; on aura composé une multitude, mais on n'en aura pas fait un peuple. Il faut à ces réunions des fondements plus solides; il leur faut avec un code de lois, des principes, une religion, une morale. Il faut des liens qui attachent la terre au ciel, l'homme à la Divinité, et entre eux les divers membres de la société par cette union que la religion seule peut inspirer aux enfants d'un même père. Autrement, je le répète, on aura composé de membres épars un corps monstrueux; et bientôt, retombant dans la barbarie, les individus iraient chercher, dans la solitude et dans les déserts, un bonheur, des avantages que la société n'aurait pu leur offrir.

« Et en effet, quels avantages les sociétés pourraient-elles tirer de tous les faux systèmes de notre philosophie moderne? disait, dans une circonstance solennelle, un homme dont le nom est une autorité, à une époque où il fallait reconstituer la société (4); de pareilles conceptions uniquement propres à dessécher le cœur et à rétrécir l'esprit, sont plus près de la barbarie qu'on ne pense; si elles pouvaient prévaloir, elles feraient rétrograder les nations vers ces opinions grossières qui n'ont été dominantes que chez les peuples sauvages; et que deviendraient les sociétés et les gouvernements? Comment se promettrait-on de former le citoyen avec des opinions qui dégradent l'homme?... Malheur aux peuples chez lesquels le christianisme viendrait à s'étein-

dre; en approchant des nations qui ne sont pas chrétiennes, on dirait qu'on s'éloigne de la morale, des sciences, des arts, de la civilisation même. »

Aussi N. T. C. F., établissez le parallèle entre les nations plongées dans l'infidélité, et éclairées ensuite par les lumières du christianisme; ou bien encore entre celles qui, après avoir joui des bienfaits de la religion auraient eu le malheur de l'abandonner et vous serez facilement convaincus de sa puissance et de ses bienfaits.

Avant que le christianisme se répandît parmi les peuples, à quelle barbarie étaient-ils livrés? L'histoire profane nous en retrace le portrait hideux. Dans l'empire du monde le plus florissant, à Rome même, à l'époque de sa plus grande splendeur, quelle corruption! Le plus affreux cynisme régnait dans les spectacles et jusque dans les temples. Tous les sentiments de la nature étaient indignement étouffés ou méconnus; tous les crimes commis sans remords n'étaient plus que des actions indifférentes; et le plus vaste empire de l'univers semblait être un immense théâtre destiné à offrir au monde le tableau de la plus infâme perversité. Comment les peuples auraient-ils pu rougir encore, lorsque les palais des maîtres du monde n'étaient plus eux-mêmes qu'un asile ouvert à une licence effrénée? à quelles pensées grandes et généreuses l'homme aurait-il osé se livrer, lorsque toute idée de justice et de morale avait disparu? Disons plutôt que l'esprit humain, malgré les sciences et les arts, avait atteint les limites de sa décadence, et que la barbarie menaçait de répandre ses ténèbres sur le monde entier.

Au milieu de ce chaos, le christianisme paraît. D'abord, faible et persécutée, la religion n'ose se montrer au grand jour. Renfermée dans ses catacombes et ses solitudes elle poursuit en silence ses conquêtes à travers mille obstacles; peu à peu elle triomphe de la corruption des hommes et du glaive des bourreaux; elle s'étend par tout l'univers; elle s'assied enfin sur le trône des Césars, et le monde se soumet ouvertement à son empire. Alors est fixée pour l'histoire une époque nouvelle; alors commence une civilisation inconnue, alors se répandent parmi les peuples des idées nouvelles de vertu, de probité, de morale.

La religion disséminée partout se mêle à toutes les affections, à tous les intérêts; elle réforme un culte corrompu, une législation vicieuse; et, surtout, elle répand sur les mœurs son heureuse influence; elle descend dans la famille, et c'est là qu'elle exerce son autorité bienfaisante; le père n'a plus le droit de vie et de mort sur son fils; la femme, auparavant l'esclave de l'homme, est redevenue sa compagne. En rattachant tout à Dieu, la religion introduit dans le cœur de l'homme des idées inconnues au paganisme. Enfin, une révolution générale s'opère dans les

(4) PORTALIS, dans un discours à l'Institut.

consciencés, dans les habitudes, et partout les mœurs anciennes sont remplacées par des mœurs nouvelles. De là, ces traits héroïques de probité, de pudeur ; de là, ces prodiges de la charité, ces établissements de bienfaisance, dont l'antiquité n'offre aucun exemple, et qu'on retrouve les mêmes chez tous les peuples chrétiens ; de là, cette sainte habitude de la vertu contractée et perpétuée dans tous les lieux où le catholicisme a laissé ses croyances.

Que si, après cet exemple d'une révolution morale opérée par la religion dans le monde ancien, vous en vouliez voir une autre opérée dans le nouveau monde et dans les temps modernes, nous vous montrerions, N. T. C. F., des prêtres que le zèle entraîne, de saints missionnaires opérant au milieu de peuplades sauvages, les mêmes merveilles et les mêmes miracles. Vous les verriez abandonnant amis, patrie, famille, traversant les mers, s'enfonçant dans les forêts, armés seulement de la croix pour se défendre de la misère, des bêtes féroces, de la cruauté même de ceux auxquels ils allaient porter les bienfaits de la religion et de la civilisation. s'établissant au milieu d'eux, se pliant à leurs habitudes, partageant leur indigence, restant à la merci de leurs passions, de leurs caprices et les gagnant enfin à force de vertus. Et ne croyez pas que l'Eglise de Jésus-Christ ne soit plus fécondel ne voyez-vous pas chaque jour de nouveaux apôtres partant pour de nouvelles conquêtes ? La croix n'a-t-elle pas été plantée, il n'y a que quelques années, au milieu de cet autre nouveau monde, dans ces îles si nombreuses de l'Océanie ? N'avez-vous pas, dans notre ville épiscopale, entendu le digne évêque de la Manchourie, racontant ses voyages, ses fatigues, ses conquêtes dans les plaines immenses qui s'étendent de la Russie d'Asie jusqu'au Japon ?

Mais aussi, N. T. C. F., nous vous ferions voir la religion couronnant partout leurs efforts ; des hordes de barbares abandonnant leurs forêts, renonçant à leurs vices, à leur férocité et devenant hommes pour se faire chrétiens. Nous vous les montrerions rappelant toutes ces merveilles d'union, de charité, de concorde de la primitive Eglise, n'ayant tous qu'un cœur et qu'une âme, donnant au milieu de leurs déserts, les exemples des vertus les plus sublimes, et goûtant, sous l'empire de la religion, le calme, la paix, la tranquillité de l'innocence. Elles ne sont plus ces admirables *Réductions* du nouveau monde ; et dans ces lieux où la religion répandait ses bienfaits, la guerre civile répand maintenant ses horreurs : mais ces souvenirs prouveront du moins à tous les hommes de bonne foi que c'est la religion qui fait éclore, au sein des déserts, qui conserve au milieu des États, ces vertus publiques, ces vertus privées qui en font l'honneur, et que, sans elle, les liens qui unissent les sociétés venant à se rompre, elles retomberaient bientôt dans le chaos d'où elle les avait tirées.

En voulez-vous la preuve ? Nous vous avons fait voir la religion appelant les peuples de la barbarie à la civilisation ; qu'elle disparaisse, et vous verrez la civilisation faisant place à toute la barbarie de l'état sauvage.

La religion et la civilisation semblent marcher toujours de concert, N. T. C. F. ; elles se prêtent un mutuel appui, et leurs destinées semblent tellement dépendantes l'une de l'autre, que la civilisation a déserté tous les lieux d'où la religion a été bannie, comme si cette dernière était l'unique flambeau du monde dont l'absence laisse tout dans les ténébres. Et voyez, en effet, ces beaux pays de l'Asie-Mineure, de l'Egypte, de l'Afrique, brillant autrefois de vie, de prospérité et de bonheur ; les hordes des barbares, le glaive des Musulmans en chassèrent la religion, et, avec elle, fuirent pêle-mêle les sciences, les arts, les mœurs ; et ces pays désolés gémissent maintenant encore sous le plus affreux despotisme : vous pouvez parcourir leurs villes désertes et vous n'y trouverez plus que des esclaves abrutis, assis tranquillement sur des ruines. Une partie de l'Afrique a relevé sa tête courbée sous l'esclavage : l'Algérie semble renaître à la vie, mais c'est depuis que la croix a été, par la main de la victoire, relevée sur ce sol sauvage, qui autrefois, à son ombre protectrice, avait été si florissant.

Où, N. T. C. F., l'absence de la religion est une calamité à laquelle nulle autre n'est comparable, parce que tout s'engloutit avec les mœurs, et que la morale ne survit jamais à la religion. On a vu des peuples chrétiens exterminés par les barbares, renaître de leurs cendres, quand la religion est revenue féconder le sol : nous vous le disions tout-à-l'heure ; mais, on n'a pas vu encore un peuple longtemps chrétien sevré peu à peu, et à la fin privé tout à fait des leçons et des exemples du christianisme, survivre avec les arts seuls, ou avec des lois, à cette destruction morale. La civilisation qui est la perfection des lois, a dit un homme célèbre, bien différente de la politesse qui est la perfection des arts, la civilisation reçoit du christianisme sa plus heureuse influence. Elle est la vie des sociétés ; or, comme la vie, la civilisation commence et ne recommence pas. Elle périrait donc sans retour avec la religion, et la société, malgré les arts, retomberait dans la barbarie, semblable à un pays riche autrefois de culture, mais qui maintenant inhabité se peuple d'animaux malfaisants et ne produit que des ronces et des épines.

Tant que l'irréligion demeure renfermée dans le cerveau de quelques particuliers, ou dans le sein de quelques familles, le mal ne sera pas encore sensible, mais aussitôt qu'elle gagnera les hautes classes de la société, la chose publique sera en péril ; non que d'abord, tout soit subitement renversé, les choses existent encore par la raison qu'elles ont existé ; elles ont dans le passé des racines multipliées qu'on n'arrache pas dans un seul jour ; le tronc nouveau de l'arbre

seculaire résiste longtemps à la tempête : ouvrage des temps et des siècles, les habitudes, les lois, l'esprit national sont des remparts qui défendent le corps social et en prolongent pendant quelque temps la durée; mais attendez, et si l'irréligion n'est pas arrêtée dans ses progrès, la dissolution universelle en sera l'infaillible résultat. Comme un poison qui s'infiltré en s'insinuant, la contagion se répandra insensiblement des premières classes jusqu'aux dernières, des écrivains, des savants jusqu'à la multitude; et lorsque, pour le peuple, le frein religieux est brisé, il n'attend plus que le moment favorable pour se livrer à tous les excès. Dès lors le principe même de l'obéissance est détruit, et du moment que l'obéissance à la loi ne paraît plus une suite de celle que l'on doit à Dieu, la subordination devient un esclavage et la loi n'est plus qu'un joug intolérable.

Nous en trouverions des preuves dans l'histoire, mais nous voulons seulement vous parler des bienfaits de la religion, et de l'appui qu'elle prête aux gouvernements et aux Etats. Qu'il nous suffise donc de vous rappeler le sentiment d'un homme qui, après de violentes commotions, surgit au milieu de nous sans aïeux, sans descendants, apparaissant comme un de ces astres qui, en passant jettent au monde une vive lumière et s'enfoncent dans la nuit des temps. Il était l'instrument de la Providence, il sentit que la société serait chancelante jusqu'à ce qu'elle fût replacée sur sa base naturelle, et il se hâta d'appeler la religion pour consolider son trône nouveau. Par ses ordres, les temples furent ouverts, les autels furent restaurés, et les peuples, avides de consolations, se précipitèrent dans les temples pour implorer les bienfaits du Très-Haut et appeler sur la France les secours du Dieu Tout-Puissant.

Oui, N. T. C. F., l'homme a soif de la religion comme du bonheur, et, même en la trahissant, il conserve encore pour elle un amour secret. L'homme est par le fond de son être essentiellement religieux; une main divine y a gravé d'ineffaçables empreintes : il aura beau faire, il portera ce sceau divin partout où il portera son cœur; et si nous ne craignons pas de paraître soutenir un paradoxe, nous appuierions ce que dit un fameux publiciste, qu'une religion même fautive est encore un garant de morale et de probité. Expliquons notre pensée. C'est qu'une religion fautive ne l'est jamais entièrement; elle tient, comme par la racine, à une vérité dénaturée; tel fut le polythéisme : des dieux sanguinaires qu'on apaisait par le sang humain, des dieux avilis qu'on adorait par des infamies, voilà l'erreur, et, sous ce rapport, l'idolâtrie détruisait l'homme et les bonnes mœurs, elle était nuisible : un être, en général, supérieur à l'homme, maître souverain de toutes choses, qui exigeait les hommages des mortels; un lieu de supplice pour les méchants, un séjour de félicité pour les bons, voilà le fonds

de vérités qu'enveloppait le ténébreux paganisme; et sous ce point de vue, il était, quoique très-imparfaitement, conservateur de l'ordre et de la société : quand des préjugés sont utiles, ce n'est pas comme faux, c'est comme secrètement liés à quelque vérité première. C'est ainsi que se fera toujours sentir l'influence de la vérité sur l'erreur. Les hommes les plus passionnés contre la religion ont en eux-mêmes comme des moments, où plus justes, ils lui rendent hommage; ainsi un homme trop fameux (J.-J. Rousseau) a laissé tomber ces paroles :

« On ne peut nier que ce ne soit surtout au christianisme et à sa morale que l'Europe doit encore aujourd'hui l'espèce de société qui s'est perpétuée entre ses membres. » — « Je ne sais, » dit-il ailleurs, « pourquoi on veut attribuer au progrès de la philosophie, la belle morale de nos livres. Cette morale tirée de l'Évangile, était chrétienne avant d'être philosophique. Combien ne trouve-t-on pas d'erreurs dans la morale des anciens? l'Évangile seul est, quand à la morale, toujours sûr, toujours vrai, toujours semblable à lui-même. Je vous avoue que la majesté des Écritures m'étonne et que la sainteté de l'Évangile parle à mon cœur. »

Plus, en effet, on étudie la religion chrétienne et sa divine morale, plus on découvre en elle de caractères de sagesse qui saisissent, qui pénètrent le cœur d'amour et l'esprit d'admiration. Qu'on nous dise un excès qu'elle ne blâme pas, une passion qu'elle laisse sans frein, ou un crime sans punition, et une bonne œuvre sans récompense? Quelle admirable sagesse dans toutes ses maximes! sur l'amour qu'elle règle, sur l'amitié qu'elle sanctifie, sur les grandeurs du monde dont elle désabuse, sur l'adversité dont elle soulage le poids, sur la mort dont elle modère la crainte et dont elle dissipe les horreurs! Et que serait-ce, N. T. C. F., si, pénétrant dans l'intérieur des familles, nous vous faisons voir, sous son heureuse influence, les unions cimentées par une fidélité réciproque, la soumission dans les enfants, la bonne foi dans les domestiques, l'innocence jusque dans les plaisirs! Voilà les bienfaits de la religion, voilà les trésors qu'elle répand. C'est ainsi qu'elle paie sa dette à la société qu'elle protège et qu'elle vivifie. En retour, elle demande de nous l'estime, le respect, l'amour et la fidélité à ses conseils et à ses préceptes. C'est ce que nous attendons de vous, N. T. C. F., surtout pendant les jours de salut qui vont s'ouvrir.

Donné à Angers, le 10 février 1818.

VI^e MANDEMENT

QUI ORDONNE UN SERVICE SOLENNEL POUR LES VICTIMES DES JOURNÉES DE JUIN ET EN PARTICULIER POUR MONSIEUR L'ARCHEVÊQUE DE PARIS.

Notre malheureuse patrie ne quittera-t-elle donc point ses vêtements de deuil, nos trêchers frères, et doit-elle toujours demeurer enveloppée dans sa douleur? Les derniers

sons du glas funèbre de février retentissaient encore à nos oreilles, et voilà que nous sommes obligé de vous rappeler aux pieds des autels, pour pleurer sur de nouvelles victimes. Mais jusqu'ici la lutte était engagée entre des systèmes politiques, et dans ces jours néfastes, elle est établie entre l'ordre et l'anarchie, entre la civilisation et la barbarie.

Depuis longtemps des bruits sourds précurseurs d'un orage semaient l'inquiétude et paralysaient l'industrie, et cependant comme ceux qui habitent sur les flancs d'un volcan, nous sommeillions sur le sol tremblant, et nous ne nous croyions pas si voisins d'une terrible éruption. A la veille de ce jour béni où le Dieu de paix, se promenant au sein de nos cités, y répand de tous côtés ses bienfaits, nous ne pensions pas qu'à sa place la mort et son affreux cortège allaient porter la désolation dans les rues de la première de nos cités. Simples que nous étions, nous avons tressé des guirlandes et préparé des festons, afin de décorer avec une pompe inusitée nos maisons sur le passage du Dieu dont nous allions célébrer la fête ! En ce beau jour les fronts s'inclinaient devant lui et une foule immense, recueillie, se pressait sur nos pas dans notre ville épiscopale, lorsque tout à coup retentit plus alarmante cette parole répétée déjà tant de fois et à laquelle nos oreilles ne s'accoutument point : *On se bat à Paris !* Rapides comme le vent, des dépêches alarmantes venaient en effet jeter partout la consternation : on s'abordait, on se parlait, on s'interrogeait avec effroi, et tout aussitôt nous vîmes surgir au milieu de nous, rivalisant de dévouement, une foule d'hommes qui se disputaient l'honneur de voler au secours de la patrie menacée, se dérobant aux embrassements et aux larmes de leurs familles éplorées. Inquiets, vous les suivîtes sur la rive, vous accompagnâtes de vos vœux cette nef qui s'éloignait chargée de ceux qui vous étaient chers.

En effet, une multitude aveugle, égarée par des doctrines impies, se ruait violemment sur la société et l'ébranlait jusque dans ses fondements ; bravant tout et dédaignant la mort, des hommes que la fureur dominait comme un instinct, se précipitaient pour renverser tout ce qui semblait élevé au-dessus d'eux, et répandaient le meurtre et l'épouvante. Sans autre but que celui de détruire, ils menaçaient de déborder comme un torrent qui se grossit en mugissant, et qui va porter partout le ravage et la dévastation.

A Dieu ne plaise que nous retracions devant vous ces scènes de carnage et d'atrocités que nous ne croyions plus possibles avec ce que nous appelons notre civilisation ; la postérité n'y voudra pas croire, et l'histoire avec sa plume inflexible se refusera presque à en tracer les récits. Vous, hélas ! vous en connaissez les tristes détails : chaque jour avides, effrayés, nous attendions avec anxiété, nous recevions en trem-

blant ces bulletins qui nous laissaient flottants entre l'espérance et la crainte, comme ceux qui entourent le lit d'un malade qui leur est cher, ont les yeux fixés sur lui, suivent les progrès du mal, et interrogent avec inquiétude les regards, les gestes, les paroles de l'homme de l'art qui va prononcer sur son sort. Allions-nous voir s'alîmer sans retour la religion, les institutions, l'ordre, la société tout entière, et cette France si fière de marcher à la tête des nations, allait-elle redescendre vers les siècles de la barbarie ? Oh ! quelles étaient longues ces heures d'angoisses, et quelles transes ont agité nos cœurs !

Mais non, elle ne peut pas périr ; elle ne périra pas, cette France où vous comptez encore, ô mon Dieu, tant d'âmes généreuses, tant de cœurs qui vous sont dévoués, où les bonnes œuvres que la foi inspire se multiplient comme les besoins ; où la charité avec ses mille bras soulage la misère, soutient l'orphelin, guide l'enfance, abrite le veillard, et se reproduisant sous toutes les formes, va porter partout le feu qui la dévore et les dons que son zèle a recueillis. — Marie, notre mère, notre patronne, vous à laquelle notre belle patrie a été consacrée par la piété d'un de ses monarques, étoile de la mer, vous qui apaisez les tempêtes, oh ! venez calmer l'orage, venez apaiser la fureur de ces hommes égarés ; ou bien, vous qui êtes terrible comme une armée rangée en bataille, venez vous mettre à la tête des phalanges chargées de défendre l'ordre, la société, la famille, inspirez-leur avec le courage qui affronte le danger, le calme qui est le gage du succès, la modération qui est le plus beau triomphe après la victoire.

Nos prières ont été exaucées, N. T. C. F. Les défenseurs ne manqueront pas à la plus sainte des causes ; tous les rangs de la société, tous les ordres s'empresseront de fournir des hommes d'élite ; à ce cri de la patrie en danger répondent généreusement tous ses enfants ; chacun devient soldat pour sa défense. La valeur pour le Français n'est pas même une vertu, c'est une habitude, et pêle-mêle vont s'avancer confondus la jeunesse, l'âge mûr, le riche, le pauvre, le savant, l'ignorant, le propriétaire et l'ouvrier ; de tous les points de la France simultanément, devant les ordres, des villes, comme des campagnes et du village s'avancent, accourent, se précipitent de nombreux défenseurs. Ils se rangent dociles sous les chefs valeureux tiers de commander à de tels soldats, et l'insurrection frémissante se consume en efforts impuissants.

Quels exemples, quels traits admirables de dévouement seront consignés dans nos annales ! vos noms seront cités avec gloire, guerriers, qui, dans d'autres contrées, sur des plages étrangères, n'aviez à combattre que des ennemis, et qui, dans ces jours de deuil, êtes forcés de frapper de votre glaive ceux que nous aimerions encore à nommer nos frères : sur tant d'autres champs de ba-

taille, la mort vous avait respectés, braves généraux chargés des insignes de l'honneur, vous surtout devant qui s'étaient abaissés les remparts d'une ville que défendaient aussi des barbares (5), vous encore auquel nous attachaient les liens d'une vieille amitié (6), vous avez succombé en allant porter à ceux qui n'ont pas voulu vous entendre des paroles de conciliation et de paix, et cette autre gloire de la modération et de la charité jusqu'en ces jours de désordre ne manquera point à votre nom. Hélas ! autour de vous tombent confondus ceux qui tant de fois avaient affronté le danger, et aussi ces jeunes enfants, héros avant l'âge et que l'amour de la patrie moissonne comme les jeunes fleurs qui s'épanouissent au premier soleil, et sont desséchés par un vent brûlant.

Mais quel est celui que j'aperçois ? il s'avance doucement ; un rameau d'olivier est porté devant lui ; la tristesse est peinte sur son front ; mais la sérénité est dans ses traits ; sur ses lèvres sont des paroles de bonté et d'amour ; ah ! c'est le père de la famille ; c'est le pasteur du troupeau ; il vient chercher les brebis égarées ; les périls ne l'épouvantent pas, sa charité est forte comme la mort (*Cant.*, VIII, 6) : il répond doucement à ceux qui veulent le retenir que le bon pasteur doit donner sa vie pour ses brebis : tous tremblent pour lui et autour de lui ; lui seul est calme comme son âme, il s'avance suivi de ses deux coopérateurs que l'affection entraîne et que la foi soutient. Eh bien ! avancez, pontife vénéré, la croix sur votre poitrine brille comme un signe de salut ; autrefois elle sauva le monde : avancez ! devant vous, comme un autre Calvaire, s'élève une terrible barricade ; montez-y comme une victime préparée pour le sacrifice, hélas ! vous n'en descendrez que pour être porté au tombeau comme votre maître et votre modèle, embaumé des parfums de la charité. Du haut de la montagne sa voix veut se faire entendre, mais tout est consommé : « *Consummatum est* (*Joan.*, XIX, 30) : » il a été frappé du plomb meurtrier, l'amitié le recueille, la vénération l'entoure ; une affliction générale lui sert de cortège ; mais la science, mais le dévouement, mais les supplications du troupeau ne peuvent l'arracher à la mort ; il faut du sang et du sang le plus pur pour l'expiation ; cette loi terrible du sacrifice doit encore s'accomplir en ce jour. Il voit sans crainte arriver ses derniers moments, sa main défaillante se lève encore pour bénir ; un jeune guerrier reçoit de lui une petite croix teinte de son sang pour la placer sur son cœur comme un gage de salut, et ses dernières paroles, son vœu le plus ardent, c'est que son sang soit le dernier versé dans cette lutte épouvantable.

Baissons la tête en silence, N. T. C. F., en présence de ces coups terribles de la main

de Dieu qui quelquefois frappe pour punir, quelquefois aussi blesse pour guérir, et prions-le que le sang du juste, du martyr ne crie pas vengeance, mais bien plutôt miséricorde pour ce peuple déjà assez puni par l'excès de ses malheurs.

Mais à tous une grande leçon, un bel exemple est donné. Prêtres du Seigneur, vous voyez ce que peut la charité dans une âme ; jusqu'où va le dévouement du pasteur. Hommes du monde qui peut-être n'avez pas su rendre assez justice aux vertus de la tribu sainte, vous apprendrez à entourer de votre estime ceux auxquels vous avez quelquefois refusé votre confiance. Tous nous comprendrons ce qu'est le courage du chrétien et surtout celui de l'apôtre. C'était ordinairement au sein des hôpitaux et au milieu des horreurs de la contagion et de la peste que le prêtre affrontait les dangers : notre France avait eu son Belzunce, et Milan se rappelle encore le dévouement de son saint archevêque, mais il fallait que sur le champ même des batailles et au milieu de la mêlée, l'Eglise eût aussi ses héros. Le siège de Paris comptait plusieurs martyrs pour la foi ; il fallait qu'il comptât un martyr de la charité. Noble gloire accordée à celui qui possédait déjà les palmes de la science, et que ses talents comme ses vertus avaient élevé sur ce siège illustre.

Mais d'autres instructions nous sont données encore, N. T. C. F. Au moment de la sainte quarantaine nous vous parlions de l'influence que la religion peut et doit exercer pour le bien au sein des sociétés : Nous vous disions que « par sa divine morale et ses principes, elle en est la plus solide base : qu'il ne faut pas croire qu'un peuple demeure longtemps uni lorsqu'on ne pourra le resserrer que par les liens trop faibles d'un intérêt matériel ; que la civilisation serait impuissante si la religion ne lui servait pas de base ; nous ajoutions que, du moment où l'obéissance à la loi ne paraît plus une suite de celle que l'on doit à Dieu, la subordination devient un esclavage et la loi un joug intolérable ; et que bientôt la civilisation disparaît pour faire place elle-même à toute la barbarie de l'état sauvage (7). »

Nos paroles prophétiques ne devaient que trop tôt être réalisées. Les hommes de la politique chercheront le principe des événements qui viennent d'ensanglanter Paris dans des causes matérielles, dans la stagnation de l'industrie, dans la rivalité des partis ; tous ces éléments combinés peuvent fermenter dans les flancs du volcan, mais il faut sonder plus bas ; l'absence des principes religieux, le défaut de foi, ou l'oubli de ses pratiques, voilà le principe du mal. Le chrétien souffre et ne se révolte pas ; l'homme sans foi et sans mœurs, repousse comme la brute le frein qu'on veut lui imposer, ou la souffrance qui est pour lui sans espérance. Et, si à ses passions l'autorité

(5) Le général Négrier.

(6) Le général de Bréa.

(7) *Mandement pour le carême de 1848, passim.*

veut imposer une digue, sa violence comme celle de l'animal féroce se traduit par tous les excès de la barbarie, et dans ces cas le sexe le plus humain et le plus doux devient le plus cruel et le plus atroce, parce qu'ayant foulé aux pieds plus de barrières, il devient plus hardi dans son triomphe pour le mal.

Penserait-on maintenant qu'il n'y aura plus d'obstacles, parce que des barricades sont détruites; que l'ordre ne trouvera plus d'ennemis, parce que les prisons et les caveaux en sont remplis; que l'union va renaître, parce qu'on a inscrit sur nos drapeaux la devise et le nom de la fraternité? On se tromperait, N. T. C. F., il faut chercher ailleurs le mal et le remède. Dans un temps donné, les mêmes causes doivent produire les mêmes effets, et le sol tremblera de nouveau, si pour base on ne lui donne pas la religion, ses divins enseignements, ses préceptes qui seuls peuvent le préserver de nouvelles secousses. On se plaint des passions du peuple, sachez donc les diriger vers le bien; c'est un cheval fougueux, mais il deviendra un coursier généreux si vous le maîtrisez par la foi. Si vous livrez à elle-même et sans direction cette force matérielle de la vapeur qui, dans nos usines et sur nos fleuves, devient un levier intelligent, elle brisera tous les obstacles et couvrira le sol de ruines. C'est surtout par le bienfait de l'instruction religieuse, qu'on prévient de tels malheurs; mais on craint les influences religieuses, on entoure trop souvent de soupçons et d'entraves le modeste frère qui, sorti des rangs du peuple, en connaît les instincts et en est le meilleur instituteur. On les redoute surtout pour ceux qui, dans des rangs plus élevés, peuvent exercer plus d'influence. Le père de famille chrétien vient inutilement demander la liberté à cette autorité puissante et jusqu'ici tyrannique qui impose, malgré lui, à son fils, une instruction qu'il repousse. Eh! laissez à la liberté proclamée par toutes les bouches, réclamée par tous les cœurs, laissez-lui le droit d'être suivie au moins de loin par la foi, sa compagne et sa sœur. Laissez à l'homme religieux le droit de suivre ses pensées généreuses, ses volontés pour guider les pas de ses enfants; ne craignez pas qu'il sorte du cercle de la loi, l'homme chrétien en sera toujours l'observateur le plus fidèle. La foi ne demande pas de protection, elle ne réclame que la liberté, et bientôt elle répandra peu à peu ses douces influences; et en s'infiltrant dans les esprits et dans les cœurs, elle fera succéder le calme à cette agitation fébrile, elle resserrera doucement les liens de la dépendance, parce que seule elle peut expliquer l'inégalité des conditions, parce que seule elle peut ennoblir le respect de l'ordre et l'obéissance à la loi; alors à l'abri des agitations et des tempêtes, la société recouvrera la tranquillité et la paix.

Donné à Angers le 30 juin 1848.

VII. MANDEMENT

Pour le carême de 1849.

SUR LES RAPPORTS DE LA RELIGION AVEC LA SOCIÉTÉ.

Poussé comme par une inspiration, nos très-chers frères, et au moment même où le gouvernement de notre chère patrie allait prendre de nouvelles formes, allait être régi par de nouvelles lois, nous vous adressions, pour le carême de l'année dernière, de graves enseignements sous les rapports de la religion avec la société; et après avoir posé ce principe, qu'une société ne peut pas exister sans morale, nous vous faisons voir que c'était de la religion que la morale tire son heureuse influence: qu'elle seule, à la naissance du christianisme, avait arraché le monde à l'ignorance et à la corruption, et qu'en l'inondant d'une lumière nouvelle, elle avait aussi répandu dans les cœurs le goût et l'amour de toutes les vertus qu'elle commande.

Permettez-nous, N. T. C. F., de revenir sur ces importantes questions, et dans un moment où elles intéressent à un si haut point notre avenir, de vous montrer que la religion est la plus forte garantie de la stabilité et de la tranquillité publique.

Les théories ne manquent pas, N. T. C. F., sur l'origine et les conditions du pouvoir; depuis un siècle, bien des livres ont été faits, bien des plans proposés, bien des constitutions mises à l'essai; mais le succès ne pouvait couronner ni les rêves créés par l'imagination, ni les faux systèmes inventés par l'irréligion. La philosophie moderne a cru que les gouvernements de la terre, pour se mouvoir dans leur orbite, n'avaient besoin que de leurs propres forces; et elle a voulu reléguer la religion, comme fille du ciel, dans les régions aériennes: vaines théories! un artiste habile peut bien faire une belle statue, la revêtir de formes gracieuses, exciter l'admiration, mais c'est du ciel que vient la vie: lui seul peut imprimer le mouvement; et l'antiquité elle-même l'avait compris, car son Prométhée montait au ciel pour y chercher le feu sacré.

De là l'opinion répandue chez tous les peuples de l'univers que la religion était descendue du ciel, et, chez les païens eux-mêmes, la pensée que les législateurs étaient en commerce avec la Divinité. Ouvrez l'histoire, vous y verrez constamment le berceau des nations environné et soutenu par les prêtres, je veux dire la Divinité appelée partout et toujours au secours de la faiblesse humaine. Aussi Platon, dans un langage presque mosaïque, parle-t-il d'un temps primitif où Dieu avait confié l'établissement et le régime des empires, non à des hommes, mais à des génies. La fable, plus vraie que les historiens pour des yeux exercés, vient en aide pour appuyer ce principe. C'est toujours un oracle qui fonde les cités; qui annonce la protection divine et les succès du héros fondateur; les chefs des empires naissants sont constamment désignés et pres-

que marqués par le ciel. Rome avait lu ses destinées dans les livres sibyllins ; une nymphe dictait son code à un de ses premiers rois : les hordes barbares qui détruisirent ce colosse se disaient les envoyés, mieux encore, les fléaux de Dieu. Le fier Sicambre demandait à Dieu dans les plaines de Tolbiac la victoire et l'empire, puis il venait se prosterner aux pieds de saint Rémi : au moyen âge, le sacre des rois tenait au même principe ; toujours le doigt du Pontife touchait le front de la souveraineté naissante ; du ciel même devait descendre une colombe mystérieuse apportant l'huile sainte ; et si ces précédents ne vous suffisaient pas, nous vous montrerions le géant des temps modernes cherchant à cacher sous les voiles de la religion l'origine trop récente de sa dynastie, et demandant à la main vénérée du plus auguste des prêtres de consacrer sa puissance. Ceux qui n'ont vu dans toutes ces cérémonies que les signes de la superstition ou de l'ambition, n'ont jamais compris ni l'histoire, ni le besoin des peuples.

Nos penseurs ont cru pouvoir remplacer la religion par la raison : imbus des paradoxes de Rousseau, séduits par les théories de Bernardin de Saint-Pierre, ils ont imaginé que la raison suffirait pour guider l'homme, que cette rectitude naturelle serait assez forte pour le garantir des écarts, et ils ont voulu réaliser le beau rêve d'une société dont tous les membres sans contrainte, sans coaction extérieure, et cependant sans lien religieux, se plainaient à concourir à la félicité commune, et trouveraient dans le sentiment de leurs devoirs le goût de l'ordre, de la tranquillité et de la paix. La justice déposant son glaive devait venir, avec la paix, s'asseoir sur les limites de tous les empires, et tous les peuples devaient se donner le baiser fraternel : *Justitia et pax osculata sunt.* (Psal. LXXIV, 11.) Vous savez, N. T. C. F., comment ces promesses ont été remplies ?

Le uns pendant longtemps étourdirent le siècle dernier de leurs éloges sur l'état de nature auquel ils voulaient tout rappeler. Indépendants de toute loi positive, les hommes devaient vivre heureux sans autre règle que leurs penchants, sans autre frein que l'amour de leurs semblables, et dans un calme que rien ne pourrait troubler : mais l'histoire ne connaît point cet âge d'or, et la poésie seule nous en a laissé de riantes descriptions.

A ces rêves ont succédé de nouveaux systèmes : la philanthropie s'est mise à l'œuvre ; mais bientôt au milieu des cris et à la vue des scènes de désolation, elle s'est enfuie épouvantée.

D'autres, tout en excluant le principe de la foi, ont voulu poser des bases de vie commune ; graduer les hommes suivant les capacités, proclamer la liberté du sexe qu'ils disaient esclave : mais leurs théories, qui n'avaient pas la religion pour fondement, se sont bientôt évanouies.

D'autres enfin rêvent la société par les

phalanstères : ils s'organisent, ils vont à la recherche des régions inconnues ; là ils doivent trouver des richesses par l'industrie, de l'ordre par l'égalité, et le bonheur par l'association fraternelle. Jusqu'ici ils n'ont trouvé que des illusions, et ces utopies n'ont pas même pu soutenir les épreuves d'un essai.

Dans tous ces plans de création ils n'ont oublié qu'une chose ;... Dieu. L'action d'une cause supérieure leur semblait un rouage inutile ; ils nous parlent d'une morale sociale ; ils remplissent leurs livres de pompes maximes ; ils discutent savamment sur la vertu et sur le vice : ils exposent dans le plus bel ordre tous les devoirs de la vie civile : que leur manque-t-il donc ? un seul point. C'est de donner un fondement à leurs systèmes et une sanction à leurs préceptes. C'est du ciel seulement, N. T. C. F., que descendent la justice et la force ; c'est de Dieu que découlent la puissance et le droit de faire des lois : *Per me legum conditores justa decernunt.* (Prov., VIII, 15.) Le levier politique ne peut avoir de prise et d'action sur la terre qu'autant qu'il a son point d'appui placé dans le ciel.

On nous parle sans cesse de la raison : mais qu'est-ce que la raison humaine séparée de la raison suprême, qui est la source de toute vérité ? Notre raison, hélas ! c'est nous-mêmes avec nos préjugés, nos passions ; et ne reconnaitre d'autre principe d'autorité que la raison, c'est n'en admettre aucun. On nous a répété longtemps que la raison seule suffit pour éclairer l'homme sur ses devoirs ; que son intérêt seul doit l'éloigner du vice et le conduire à la vertu ; qu'il n'est pas besoin des peines et des récompenses d'une autre vie ; que nous devons être heureux par la vertu et que le vice est toujours à lui-même sa propre peine ; mais toutes ces déclamations sont demeurées sans résultats, ou n'ont amené que des violences ; car si l'on détruit l'influence de la religion, il faudra la remplacer par le secours de la force.

Croirait-on, N. T. C. F., que l'éducation et les lettres peuvent former les cœurs à la vertu et remplacer le principe religieux ? Ce serait une autre erreur. Quand les lettres brillèrent-elles d'un plus vif éclat qu'au siècle d'Auguste ? Quelle époque vit jamais plus riches et plus nombreux les chefs-d'œuvre de la littérature, et pourtant les mœurs furent-elles jamais plus corrompues ? N'est-ce pas de ce moment que commença à déchoir cet empire qui avait soumis l'univers à ses lois ? « Partout où les lettres ont brillé, » a dit Rousseau lui-même, « l'humanité n'en a pas été plus respectée. » Aussi il faut bien vous le dire, N. T. C. F., nos espérances seraient vaines, si nous pensions que la science seule pourrait sauver la société. Les gouvernements ont cru qu'on arriverait au bonheur par l'instruction : ils ont voulu partout répandre les lumières. Les écoles ont été multipliées à grands frais ; la science descendant de rang en rang

est allée offrir ses trésors jusque dans nos hameaux ; on l'a distribuée sous toutes les formes, à toutes les conditions, pour tous les âges : on a cru aussitôt à une régénération sociale ; vain espoir, N. T. C. F. ! Si la science n'est pas accompagnée par la religion sa sœur, ses lumières, comme celles d'un incendie, n'éclaireront que des ruines, ces classes civilisées, croyait-on, nous montreront que, sous cette écorce, un ver rongeur avait détruit le principe de tout bien, et elles nous étonneront, à l'occasion, par le spectacle de la barbarie de l'état sauvage. En doutez-vous ? Jetez en arrière un coup d'œil sur cette année qui vient de finir emportant pêle-mêle les sceptres, les fortunes, les espérances ou les douleurs. Dans cette ville que l'on regarde comme le foyer des lumières et de la civilisation, n'a-t-on pas vu ses enfants se ruer sur la société, épouvanter la patrie, et, au milieu des ruines et du sang, méconnaître la voix de l'apôtre même de la charité, et le frapper du plomb mortel ? Dans la ville que l'on dit éternelle, n'a-t-on pas vu préconiser le meurtre et promener triomphalement le poignard d'un assassin ?

Que si vous nous dites que nous allons dans les derniers rangs et dans la fange chercher nos exemples, nous vous montrerons les pages insensées, les doctrines antisociales de ces écrivains qui appartiennent aux classes élevées, des savants eux-mêmes, et nous vous demanderons ce qu'ils ont pu édifier en s'appuyant sur leur science, en repoussant la religion, en voulant l'éloigner encore de nos écoles par une opposition systématique.

Ces doctrines, nous les avons proclamées depuis longtemps ; oui, depuis longtemps nous avons dit, qu'il fallait féconder la science par la religion ; que, sans ce principe de vie, plus les sciences seraient élevées, plus elles se perdraient dans leurs rêves vaniteux et leurs applications fausses. On a méconnu notre voix ; on a calomnié les intentions du clergé, on a crié contre l'épiscopat surtout ; on nous a représentés, tantôt comme voulant nous emparer du monopole de l'instruction ; tantôt (quand nous nous opposions à la diffusion de l'instruction sans le contre-poids de la religion) comme voulant rappeler l'ignorance pour dominer les intelligences ; et l'on n'avait pas même la bonne foi de se souvenir que c'était l'Église qui toujours avait protégé les sciences ; que c'était elle qui les avait sauvées, guidées à travers les siècles d'ignorance ; qu'elle leur avait ouvert un asile dans ses monastères ; qu'elle les avait abritées dans ses cathédrales, dans les palais de ses évêques, sous le manteau de la papauté ; que, longtemps avant les gouvernements, elle avait établi des salles d'asile pour l'enfance, des écoles pieuses pour l'adolescence, des collèges pour les classes élevées, et qu'on trouverait dans les canons de ses conciles, dans les statuts de ses pontifes, tous ces règlements

qu'on nous présente maintenant, comme l'œuvre du perfectionnement social.

N. T. C. F., non, nous ne sommes point les ennemis de la science ; nous en sommes au contraire les protecteurs, les avocats, nous voulons seulement qu'elle ne repousse pas la foi. Nous voulons qu'elle tienne d'une main la religion et de l'autre la liberté. Oui, voilà notre vœu, nous le disons hautement ; nous le proclamons à la face du pays et de toutes les assemblées ; nous voulons une liberté égale pour tous, sous la protection des lois. La religion, la science et la liberté : voilà sur la terre, la trinité qui sauvera la patrie, le gouvernement et la famille.

Pour justifier leur hostilité, quelques-uns voudraient-ils nous montrer comme les héros d'un parti, comme poursuivant de nos regrets, comme appelant de nos vœux telle ou telle forme de gouvernement ? nous répondrions par nos actes, nous montrerions le clergé suivant les principes de son divin Maître, recevant avec soumission le pouvoir sous toutes les formes, marchant sous tous les régimes en répandant les bienfaits de son auguste ministère, et demandant seulement un peu de pain et la liberté.

Qu'on ne nous croie pas exclusifs, N. T. C. F. ; non, nous ne repoussons pas la science, nous ne rejetons pas les lumières de l'enseignement ; nous voulons seulement que les familles chrétiennes soient rassurées, et qu'elles puissent trouver pour leurs enfants un enseignement qui n'ait pas fait divorce avec la foi. Nous voulons que la noble profession d'institutrice de la jeunesse s'élève à la dignité d'un sacerdoce par une alliance sincère avec la religion. Sans cet appui céleste, la science elle-même est trop faible, et malgré son élévation et ses lumières, elle ne sait assurer ni la prospérité aux États, ni le bonheur aux individus. Seule, elle peut planer au-dessus du monde, mais elle ne peut pas le féconder : soleil impuissant qui éclaire seulement et desséchait, si la rosée du ciel n'apportait pas la fécondité à la terre.

Qu'on cesse de croire qu'avec la science et des règlements on constituera les États, on donnera des mœurs aux peuples ; qu'on ne se vante point des quelques résultats obtenus par des prédicants et par des systèmes de philosophie. C'est à nos livres qu'ils ont dérobé ces semences de vertu qui germent dans leurs écrits sans pouvoir arriver à maturité, et, comme l'a dit un des leurs dans des lettres fameuses (Rousseau, *Lettres de la Montagne*) : « Je ne sais pourquoi l'on veut attribuer aux progrès de la philosophie la belle morale de nos livres ; cette morale tirée de l'Évangile était chrétienne avant d'être philosophique. »

Enfin, nous dirait-on que les lois qui répriment le crime sont une sauvegarde suffisante pour la société ?

Les lois ! mais, N. T. C. F., souvent elles sont sans force : en essent-elles toujours assez, elles n'étendent leur empire que sur

l'extérieur des actions, et n'en règlent ni les principes, ni les motifs; elles n'envisagent que les conséquences qui les suivent et ne peuvent rien sur le cœur qui les produit. « Non, Messieurs, disait déjà à une autre époque et dans un style un peu vif, un député célèbre, on a peu gagné pour la tranquillité publique et le bonheur des familles, en substituant à une religion féconde en vertus, à un ministère de paix, la religion de la loi et le ministère des bourreaux. Les registres des cours d'assises le prouvent assez. Il serait temps de songer à donner aux mœurs, à la sécurité publique, à l'ordre social une autre base que l'échafaud, d'autres pasteurs que les gendarmes.

Oui, voilà, N. T. C. F., tout l'effort des lois humaines : voilà le seul terme qu'elles peuvent atteindre : jugez de l'état d'un peuple qui n'aurait que de tels soutiens. Quand un Etat, quand les époux, quand les pères et les enfants, les maîtres et les serviteurs, le pouvoir et les administrés n'ont que des lois civiles ou criminelles pour se garantir mutuellement leurs droits et leurs devoirs, un peuple est fini : et avec toutes ces lois qu'il faut multiplier à mesure qu'elles sont plus impuissantes et que la corruption s'étend, comme on ajoute toujours de nouveaux états à un édifice qui tombe en ruines, l'homme est livré à cette calamité de tous les jours, de tous les lieux, à cette calamité, la plus cruelle de toutes, qui le poursuit dans toutes ses affections, le blesse sur tous les points, l'atteint jusque dans le sein de la famille la calamité des mauvaises mœurs.

Oui, N. T. C. F., il semble que la puissance humaine, lorsqu'elle est isolée, n'a de force que pour détruire : l'oubli de Dieu est un anathème irrévocable. Nous le répétons, les lois seront toujours sans force quand elles n'auront pas leur siège dans le droit de Dieu et dans la conscience de l'homme. Toutes les lois qui ont régné successivement sur la terre ont condamné les crimes, mais là se borne leur action; tout ce qui n'est pas criminel, elles le tolèrent; et quelle autorité auraient-elles pour le défendre? La loi de Jésus-Christ a une toute autre étendue; elle interdit non-seulement le péché, mais tout ce qui y conduit; le chrétien redoute presque autant que la faute l'affection même au danger (8). L'Évangile va au-devant du crime, le prévient, l'attaque avant même qu'il ne soit formé. Pour abolir le parjure, Jésus-Christ défend le serment fait sans nécessité (9); pour empêcher l'homicide, il repousse les mouvements de la colère (10); pour arrêter l'adultère, il défend de le désirer (11). Quel est donc ce législateur qui a osé donner des lois à la pensée et dicter cet admirable commande-

ment : *Tu ne désireras point ? Non concupisces.* » (Exod., XX, 17.)

Vous le savez, N. T. C. F., tout ce que la loi politique impose d'obligations, la loi chrétienne en fait un devoir religieux; elle s'approprie toutes les vertus civiles et les consacre par sa sanction; elle étend son empire sur toutes les professions, et donne à chacun des conseils ou des préceptes. Que tous viennent donc puiser dans cette loi admirable les règles de leurs actions. Les grands y trouveront la bienfaisance, les petits la résignation, les maîtres l'humanité, les serviteurs l'obéissance, les époux la fidélité et les enfants le respect, le magistrat l'intégrité, le guerrier le dévouement et la valeur, tous l'amour du bien et la charité, germe fécond de toutes les vertus. O mon Dieu, donnez-nous, dans toutes les conditions, quelles que soient les formes des gouvernements, des citoyens animés de l'esprit du christianisme, et la terre sera le séjour de l'innocence et du bonheur !

Donné à Angers, le 10 février 1849.

VIII. MANDEMENT

Pour le carême de 1850.

SUR L'AUTORITÉ DE L'ÉGLISE.

Tous les ans, N. T. C. F., aux approches du carême, nous venons, au nom de l'Église, notre mère commune, vous rappeler les lois de la pénitence chrétienne et vous exhorter à passer saintement l'antique quarantaine qui s'ouvre par ces graves paroles : *Homme, souviens-toi que tu es poussière, et que tu redeviendras poussière.* (Gen., III, 19); qui se poursuit dans les exercices de la prière, de la purification des consciences et de la mortification des sens, mais dont la clôture est un chant de triomphe et une participation anticipée à la glorieuse résurrection de Jésus-Christ. Or, ce que nous faisons chaque année pour ranimer dans vos cœurs le zèle de votre sanctification, chaque année tous les évêques du monde chrétien le font pour le salut des fidèles que le Seigneur a confiés à leur sollicitude pastorale : admirable concert dont la société catholique seule peut fournir l'exemple, parce qu'elle seule en trouve la condition dans son admirable unité ! C'est un enseignement public donné avec autorité de la part du ciel aux habitants de la terre, aux grands comme aux petits, aux riches comme aux pauvres, aux savants comme aux ignorants; c'est une censure solennelle à laquelle aucun vice ne saurait échapper; c'est une puissance morale incomparable que rien ne pourrait suppléer, et dont les effets ne sont pas moins salutaires à la société qu'à la religion elle-même.

La grande voix de l'Église ne cessera ja-

(8) *Qui amat periculum, in illo peribit.* (Eceli., III, 27.)

(9) *Sit autem sermo vester, Est, est; Non, non.* (Math., V, 37.)

(10) *Andistis quia dictum est antiquis. Non occides;*

ego autem, dico vobis, etc. (Ibid., 21.)

(11) *Andistis quia dictum est: Non moechaberis, ego autem dico vobis, quia omnis qui viderit mulierem ad concupiscendum eam, iam moechatus est eam in corde suo.* (Ibid., 27, 28.)

mais de se faire entendre, N. T. C. F., c'est Jésus-Christ qui l'a prédit; mais il a prédit aussi qu'elle serait, comme lui-même, un signal de contradiction : *Signum cui contradicetur.* (Luc., II, 34.) Il ne faut donc pas s'étonner de ce qu'elle est en dissonance avec celle du monde dont saint Jean a dit, qu'il est tout entier dans le mal, *totus in maligno positus est* (Joan., V, 19), monde que les plaisirs séduisent, que l'effervescence des passions étourdit; moins corrompu peut-être au fond, qu'il n'est léger et frivole, et qui cesserait d'être mauvais s'il cessait d'être irrédéléchi.

La grande plaie de notre époque n'est pas dans les folies de cette mondanité qui a toujours été et qui sera toujours en lutte contre la sainte austérité de l'Évangile. C'est là, sans aucun doute, un mal bien déplorable, puisqu'il entraîne la perte éternelle d'un si grand nombre d'âmes; mais de nos jours, nous avons à gémir sur un mal plus déplorable encore et beaucoup plus profond, sur cette corruption raisonnée, sur cette immoralité philosophique qui s'est transmise des salons dans les ateliers, des ateliers dans les hameaux avec une prétendue sagesse, dont les fallacieuses leçons se résument en définitive dans l'égoïsme et la sensualité. C'est la voix de cette sagesse corruptrice qui s'élève maintenant avec le plus de force contre la sainte voix de l'Église, dont il lui est donné trop souvent d'affaiblir ou de neutraliser les enseignements et les préceptes, alors même qu'elle ne parvient pas à faire entièrement accepter les siens. Sous l'empire de cette fatale influence, on ne voit plus dans la certitude de la mort une raison de vivre honnête et vertueux, mais une raison de vivre heureux et satisfait. On ne songe à la brièveté de la vie que pour en hâter et en multiplier les jouissances; et dans l'intimité d'un cœur avili, on adopte, au nom de la logique et de la raison, pour unique morale, cette maxime flétrie par l'Esprit-Saint : *Buvons et mangeons, car nous mourrons demain.* (Isa., XXII, 13.) Ne pensez pas que dans ces âmes à qui une fausse philosophie a dérobé la vue de leur fin dernière, il y ait encore de douces et consolantes aspirations vers le bonheur de la céleste patrie : non; mais il y fermente un désir effréné du bien-être terrestre, avec de violentes et insatiables convoitises. De là le défaut d'énergie et de courage en présence du travail, de la privation ou de la douleur; et dans l'infortune, l'affreux désespoir, à la place d'une soumission calme et résignée. De là, les luttes passionnées de tous ces faméliques pour qui la vie n'est qu'un banquet, et qui s'y disputent les meilleures places avec acharnement. De là, la noire jalousie de ceux qui sont mécontents de leur sort; leur haine concentrée, mais profonde, contre l'ordre social, ou leur antagonisme flagrant contre les classes mieux partagées : symptômes alarmants pour notre civilisation! fruits honteux et amers d'un orgueil-

leux rationalisme qui a prétendu substituer ses leçons à celles de l'Église, et qui s'étant vanté de mieux enseigner la morale au peuple que cette fille du ciel!

Pour vous, N. T. C. F., vous ne serez ni séduits par les vaines promesses de ce maître présomptueux, ni éblouis par le fastueux étalage de science et d'éloquence dont il affecte de s'entourer. Ce n'est point à lui que vous irez demander des croyances et des inspirations; vous resterez fidèles à l'Église; elle trouvera toujours en vous des enfants dociles et respectueux; mais pour vous affermir de plus en plus, vous éclairer et vous diriger dans l'exercice de cette obéissance qui lui est due, et que vous lui avez vouée, nous voulons vous dire aujourd'hui quelques mots sur sa divine constitution, et sur les règles traditionnelles qu'elle suit elle-même dans l'exercice de l'autorité qu'elle tient de Jésus-Christ.

L'Église, vous le savez depuis votre première enfance, N. T. C. F., est la société des chrétiens unis entre eux par la profession d'une même foi, par la participation aux mêmes sacrements, par la soumission aux pasteurs légitimes, surtout au souverain pontife qui en est le chef. Cette notion, quoique très-élémentaire, contient tout ce qui caractérise essentiellement l'Église instituée par notre Seigneur Jésus-Christ. Dans cette société dont tous les membres sont unanimes dans les croyances, et de plus, soumis et unis à un chef suprême, par leur soumission à leurs chefs immédiats, on reconnaît ce bercail unique gouverné par un même pasteur que le Sauveur avait annoncé et qu'il a formé, *erit unum ovile et unus pastor* (Joan., X, 16); on reconnaît l'identité de foi; et de ministère recommandée par saint Paul, *una fides, unum baptisma* (Ephes., IV, 5); on reconnaît la grande et fondamentale unité proclamée à Nicée par les Pères du premier concile général en 325, comme une note essentielle de l'Église; et pour peu qu'on veuille réfléchir sur cette même définition, on voit que si l'Église chrétienne est une société, cela vient de ce qu'elle possède une autorité qui la gouverne; et que, si cette société est véritablement une, cela vient de ce que l'autorité y obtient la soumission; autorité religieuse et toute spirituelle, dont les choses de l'ordre civil et purement temporel ne sont point l'objet, mais autorité dogmatique et d'enseignement qui soumet les esprits et fixe les croyances; autorité législative et de gouvernement, qui commande aux volontés et règle les actions. Or, le chrétien le moins instruit trouve sans peine le titre sur lequel repose cette double autorité et en même temps la sanction qui protège ce bel ordre, dans ces paroles du saint Évangile : *Si quelqu'un n'écoute pas l'Église, qu'il soit à vos yeux comme un païen et comme un publicain.* (Matth., XVIII, 17.)

Ces principes généraux sont exacts, et

communément les fidèles ne les ignorent pas ; mais dans ces temps de perturbation où les vérités les plus positives sont mises en doute, où la soumission à l'autorité est exposée à d'incessantes discussions, il faut que les catholiques soient raffermis dans leurs croyances, et qu'ils comprennent bien comment cette autorité surnaturelle a été constituée, dans quelles personnes elle réside et par quelles voies elle se manifeste. Sans cela, la subordination serait une vague théorie, la docilité un précepte sans application, et l'unité elle-même une illusion. Pénétrez-vous donc, N. T. C. F., des principes que nous allons vous exposer succinctement, et qui méritent toute votre application.

Premier principe. L'autorité de l'Eglise, soit qu'elle enseigne, soit qu'elle commande, réside tout entière dans l'épiscopat, c'est-à-dire dans les évêques et dans leur chef, et elle ne se trouve nulle part ailleurs.

C'est aux évêques, et aux évêques seuls, qu'il a été dit par Jésus-Christ dans la personne des apôtres dont ils ont perpétué la mission et dont il sont les successeurs : *Toute puissance m'a été donnée au ciel et sur la terre ; en conséquence allez, enseignez toutes les nations, les baptisant et leur apprenant à observer tout ce que je vous ai ordonné, et voilà que je suis tous les jours avec vous jusqu'à la consommation des siècles.* (Matth., XXVIII, 20.) Ces paroles ne sont pas moins claires que solennelles, elles ne laissent subsister aucun doute. Cependant saint Paul, interprète fidèle de Jésus-Christ, a voulu forcer les esprits les plus rebelles à les appliquer aux évêques, en disant à ceux d'Ephèse et de Milet : *Veillez sur vous-mêmes et sur tout le troupeau dont l'Esprit-Saint vous établit évêques pour gouverner l'Eglise de Dieu* (Act., XX, 28) ; et pour caractériser par des détails l'autorité épiscopale, il écrivait à l'évêque Thimothée : *Enseignez, commandez, reprenez, conjurez, réprimandez* (II Tim., IV, 2) ; *ne recevez point d'accusation, que sur la déposition de deux ou trois témoins.* (I Tim., V, 19.)

Il est vrai, N. T. C. F., que les prêtres sont aussi d'institution divine, et qu'ils font partie de la sainte hiérarchie. Il est vrai encore que le caractère sublime dont ils sont revêtus commande un profond et religieux respect, et que les fidèles ne peuvent pas ordinairement accomplir le devoir de l'obéissance et de la soumission envers l'évêque, s'ils ne sont pas dociles à la voix de ceux qu'il a spécialement chargés de les instruire et de les diriger dans les voies du salut ; mais, outre que leur sacerdoce n'est qu'une participation du sacerdoce des évêques, qui peuvent seuls le leur communiquer par l'ordination, ce n'est point à eux que Jésus-Christ a dit : *Enseignez : « Docete ; »* ils ne sont point juges dans la foi, ni, à proprement parler, *docteurs* : ce n'est point à eux directement que la tradition applique ces paroles de saint Pierre : *Paissez le troupeau qui vous appar-*

tient. (I Petr., V, 2.) Ils n'ont point été placés par l'Esprit-Saint pour gouverner l'Eglise : le titre de *pasteurs* ne peut leur convenir que d'une manière secondaire et incomplète. Sous aucun rapport et en aucun sens, il ne sont *législateurs*. Ils ne peuvent enseigner que la doctrine de l'épiscopat, et encore faut-il qu'un évêque leur ait conféré ce ministère qu'ils n'exercent qu'en son nom ; ils ne peuvent diriger qu'une partie du troupeau de l'évêque, qui seul reste véritablement docteur et pasteur. Il serait trop long, N. T. C. F., de vous citer ici les témoignages des conciles et des Pères qui proclament cette doctrine, et les condamnations qui ont, à diverses époques, flétri les opinions opposées. Nous devons nous borner à l'exposition rapide des principes.

Second principe. L'autorité n'est réelle, légitime, valide dans les évêques qu'autant qu'ils sont en communion avec le souverain pontife, successeur de Pierre.

Pierre avait reçu à lui seul et en particulier plein pouvoir de *lier* et de *déliar*, et le Sauveur ne communiqua ce pouvoir aux autres apôtres qu'en présence de Pierre. A saint Pierre seul ont été promises, à lui seul par conséquent ont été livrées les *clefs du royaume des cieux* ; en sorte qu'il n'est donné à personne d'y entrer ou d'y introduire les autres que par lui et avec lui : *Tibi dabo claves regni caelorum.* (Matth., XVI, 19.) Pierre était présent, et il était déjà chef déclaré et reconnu, lorsqu'il fut dit aux apôtres : *Allez, enseignez toutes les nations en les baptisant.* Ils virent clairement qu'ils ne pouvaient pas exercer cette noble mission indépendamment de Pierre qui avait reçu la charge de confirmer ses frères : *Confirma fratres tuos* (Luc., XXII, 32), et qui reçut plus tard celle de conduire les brebis elles-mêmes, *pasce oves meas* (Joan., II, 17) ; ce qui suppose la vigilance, la prépondérance, la supériorité. La magnifique promesse qui suivit celle d'être avec eux et de les assister jusqu'à la fin du monde, était manifestement subordonnée à la condition qu'eux-mêmes seraient avec Pierre, sans jamais s'en séparer, puisque leur divin Maître faisait dépendre la stabilité et l'inébranlable solidité de son Eglise de l'inébranlable solidité de Pierre : *Vous êtes Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise, et les puissances de l'enfer ne précaudront point contre elle.* (Matth., XVI, 18.)

Cette interprétation n'est pas autre que celle des apôtres eux-mêmes ; et c'est de cette manière qu'ils comprirent le privilège accordé à leur chef ; car nous voyons en parcourant le livre de leurs Actes, qu'ils ne firent rien d'important, relativement au gouvernement de l'Eglise, que par lui, sous sa présidence ou de concert avec lui. Le grand Paul lui-même, quoique choisi et envoyé par Dieu immédiatement, voulut s'entendre avec Pierre et lui soumettre l'exercice de son apostolat. C'est ainsi que le Sauveur a réalisé ce qu'il y a de mystérieux dans le

nom de *Céphas* substitué à celui de *Simon*, et que le chef des apôtres est devenu la pierre fondamentale sur laquelle repose toute l'Eglise, et à laquelle toutes les autres pierres doivent être unies et reliées, sans quoi elles n'appartiendraient point à l'édifice et resteraient destinées à l'isolement et à la dispersion. Ainsi la chaire de saint Pierre a été établie et reconnue comme la source de tout l'enseignement chrétien; l'autorité du successeur de Pierre, comme le principe de tout ministère ecclésiastique, et le pontife romain siégeant à la place de Pierre, comme le centre universel et nécessaire de l'unité.

Troisième principe. Cette double autorité exercée par un évêque en particulier, dans les limites de son diocèse, impose à tous les diocésains l'obligation du respect et de l'obéissance; mais elle est inférieure et subordonnée à celle des évêques réunis en concile particulier, plus inférieure et plus subordonnée encore à celle du pape ou du concile général.

Exercée par les évêques réunis en concile particulier, elle impose à tous et aux évêques eux-mêmes l'obligation du respect et de l'obéissance, pour tous les diocèses dont les chefs ont été présents ou dûment convoqués; mais elle est inférieure et subordonnée à celle du pape et du concile général.

Enfin exercée par le pape, elle impose l'obligation du respect et de l'obéissance à tous les catholiques, sauf, en ce qui concerne l'exécution et l'obéissance, les exceptions de lieux et de personnes indiquées par elle-même.

A ce dernier degré, le plus éminent de la hiérarchie, l'autorité est souveraine, plénière, universelle. *Souveraine*, il n'y en a point de supérieure à elle, et ses décisions sont sans appel. *Plénière*, rien ne peut légitimement s'opposer à son action; elle est compétente pour toutes les causes, elle suffit à tous les besoins de l'Eglise. *Universelle*, son ressort est partout, tous les catholiques sont ses justiciables; elle s'étend à toutes les personnes et à tous les lieux.

On doit à la vérité reconnaître que l'autorité doctrinale et gouvernementale de l'Eglise est plus solennelle encore, plus imposante, est même ordinairement plus efficace, lorsque tous les évêques du monde chrétien ayant été convoqués elle s'exerce par un concile œcuménique ou général. Mais il faut soigneusement remarquer que, pour avoir incontestablement ce glorieux caractère le concile doit être convoqué par le souverain pontife, ou du moins de concert avec lui, présidé par lui, et ne pas se séparer de lui; de telle sorte qu'un concile général n'est autre chose que le corps épiscopal réuni dans une même assemblée avec son chef. Ces convocations de l'Eglise universelle ne sont possibles que dans des circonstances rares; elles ne sont jamais d'une nécessité absolue, et les pleins pouvoirs que Jésus-Christ a donnés à son vicaire suffisent absolument pour la conservation de la vraie

foi et pour le maintien des bonnes mœurs et de la discipline.

Quatrième principe. Pour apprécier convenablement et bien remplir leurs devoirs relativement aux décisions, ordonnances ou décrets soit des évêques, soit des conciles particuliers, les fidèles doivent distinguer entre la doctrine et la discipline, entre les croyances et les règles de conduite.

Les évêques sont, de droit divin, juges dans la foi, mais les décisions qu'ils portent, soit isolément, soit de concert, dans les conciles particuliers, peuvent être sujettes à l'erreur. L'infailibilité ne se trouve qu'au sommet de la hiérarchie, et cette adhésion complète, cette ferme croyance n'est due qu'aux décisions de l'Eglise universelle, lorsqu'elle prononce ses oracles dans un concile général, ou lorsqu'elle s'explique par la voix solennelle du vicaire de Jésus-Christ. Mais si les jugements doctrinaux des évêques et des conciles peuvent laisser subsister le doute et la liberté des croyances, les règles de conduite qu'ils prescrivent ne permettent point l'hésitation des volontés, et, sauf le cas d'injustice évidente, l'on ne peut pas ajourner l'obéissance en attendant qu'une autorité supérieure ait prononcé. Leurs décisions, leurs ordonnances, leurs décrets obligent en conscience, du moment qu'ils les ont dûment notifiés ou promulgués. Sans doute ils sont tenus les premiers à l'observation des lois et des canons en vigueur dans l'Eglise, et ils ne peuvent rien statuer qui y soit contraire; mais il leur appartient d'en régler judicieusement l'application, et en outre d'y ajouter des règlements spéciaux pour en mieux assurer l'exécution, le tout suivant les besoins de leurs diocèses dont ils sont juges, et pour le plus grand bien du troupeau qui leur est confié. L'autorité supérieure peut toujours contrôler de pareils actes, les réformer et même en prononcer l'annulation; mais ce droit n'appartient qu'à elle seule, et les subordonnés n'y participent en aucune façon: leur droit à eux ne saurait être dans le refus d'obéir, ni dans l'ajournement de leur soumission; il est uniquement dans la faculté de faire à l'autorité d'où le commandement émane de discrètes et respectueuses observations, et de recourir, par les voies et moyens canoniques, au supérieur commun. En dehors de cette règle on ne trouve plus ni l'autorité divine pour diriger et gouverner, ni l'ordre, ni la subordination.

Les vérités que nous venons de vous exprimer rapidement, N. T. C. F., sont nécessaires pour l'harmonie qui doit régner dans l'immense bercail de Jésus-Christ, et pour le maintien d'une sainte union entre les agneaux, les brebis et le pasteur: elles sont essentielles et fondamentales pour l'exercice pratique de l'unité catholique. C'est à l'oubli ou au mépris de ces principes qu'il faut principalement attribuer les schismes, les hérésies et toutes ces révoltes qui ont, à diverses époques, déchiré ou affligé l'Eglise, et celles qui de nos jours

encore l'ont scandalisée, C'est pour n'en avoir pas bien compris la portée, que des écrivains, chrétiens d'ailleurs sincères, se laissent trop souvent aller à des témérités dont ils ne se rendent pas peut-être assez compte, et feraient croire qu'ils en appellent des évêques à cette puissance aveugle non moins que versatile qu'on appelle l'opinion.

L'Eglise de France, N. T. C. F., échappera à ce danger, comme elle a échappé à tant d'autres : elle n'a pas, comme l'Eglise romaine la mère et la maîtresse de toutes les Eglises, des promesses de perpétuité, mais elle trouve dans le passé, elle trouve même dans le présent tant de preuves éclatantes de la protection du ciel, que, malgré les nuages de plus en plus épais qui nous cachent l'avenir, elle peut se livrer aux plus douces espérances : nous en avons pour garant la liberté de ses conciles qui lui a été si heureusement et si inopinément rendue. Oui, nous en avons la confiance, ce bienfait inespéré de la divine providence, cette précieuse liberté produira des fruits abondants pour la gloire de la religion et pour le bien des âmes. Un de ses premiers, un de ses plus importants résultats sera, nous l'éprouvons déjà dans notre heureuse province de Tours, de faire mieux connaître, et par conséquent de faire admirer, respecter et aimer davantage l'antique et inaltérable constitution de l'Eglise dont nous venons de rappeler les principes. Ces principes sont sacrés; sur eux repose l'économie de la société chrétienne. Toute leur substance se résume dans une autorité divinement graduée, et pour laquelle, à ses divers degrés, la foi nous commande, dans une juste proportion, un respect filial, une soumission sincère; autorité d'enseignement et de gouvernement des évêques dans leurs diocèses, des conciles particuliers dans les provinces ecclésiastiques, du souverain pontife, avec primauté d'honneur et de juridiction, et des conciles généraux dans l'Eglise tout entière.

Tel est, dans sa noble et imposante simplicité, le plan de l'édifice indestructible dont le Fils de Dieu lui-même a été l'architecte. Telle est la constitution fondamentale de l'Eglise chrétienne; constitution qui a traversé dix-neuf siècles sans subir aucune altération, qui reste toujours inébranlable au milieu des ruines qui se font autour d'elle et dont l'immutabilité ne saurait s'expliquer par des causes purement humaines.

Donné à Angers, le 24 janvier 1850.

IX. MANDEMENT

Pour le carême de 1852.

SUR CE QUE LES FEMMES ONT FAIT POUR LA RELIGION.

Nos très-chers frères,

L'année dernière, à l'époque de la sainte quarantaine, nous vous parlions des bien-

faits du christianisme, des lumières qu'il avait répandues sur le monde, et nous adressant plus particulièrement aux femmes chrétiennes, nous leur faisons connaître les lois oppressives et honteuses sous lesquelles les femmes avaient gémi, en punition de la faute de leur mère, jusqu'à ce que Marie fût venue donner au monde un Sauveur qui lui apporterait la liberté et la vie : puis, après une esquisse rapide de ce que le christianisme a fait pour la femme, nous disions qu'une autre fois nous tâcherions de montrer ce que la femme, relevée par la religion, a fait à son tour pour le christianisme. Nous voulons remplir cette promesse,

Le premier besoin pour l'homme, pour la famille, pour la société, c'est la foi, N. T. C. F., la foi qui éclaire, qui vivifie, qui élève au-dessus du temps et des espérances de la terre.

Un autre besoin non moins impérieux, c'est celui de la charité, c'est-à-dire de l'amour de Dieu et du prochain, de l'union qui lie les cœurs, qui adoucit les peines de la vie, qui aide à en supporter le poids.

Or, ces vertus de la foi, de la charité, du dévouement, Dieu semble les avoir posées comme fondement de toutes les autres au cœur de la femme, et de là, comme conséquence, ces prodiges de zèle religieux, ces miracles de charité dont la femme, régénérée par le christianisme, n'a cessé dans tous les temps de donner les plus sublimes exemples.

La foi, pour tous, est un don de la grâce; mais pour l'homme, dirions-nous, elle naît en quelque sorte avec effort. Sa raison le conduit pas à pas, entouré de ténèbres, il faut qu'il les dissipe pour arriver à la vérité : sa foi est souvent une conquête sur l'erreur, et l'ange du Seigneur, qui vient rompre ses liens, comme ceux de Pierre captif, le mène par des voies détournées à la demeure sainte, c'est-à-dire à l'Eglise, où il trouvera la lumière et la sécurité. Pour la femme, sa foi est plutôt un instinct. C'est non-seulement un devoir, c'est un besoin : elle a faim de piété; ce sentiment est inné en elle et son cœur aspire la foi, comme ses poumons aspirent l'air qui lui donne la vie. Sans s'en rendre compte, la femme aime tout ce qui est bon, tout ce qui est beau, tout ce qui est grand, car Dieu, qui a resserré les limites de son intelligence, lui a donné une puissance de cœur étonnante. Elle est le vase d'élection dans lequel il a renfermé des trésors d'amour et de foi, qui de son cœur doivent s'épancher sur l'humanité. Aussi voit-on de pauvres femmes, sans lettres, sans instruction, dans les derniers rangs de la société ou au fond de nos campagnes, être religieuses par instinct, comme nous disions, pieuses par sentiment; disposées, s'il le fallait (et souvent on l'a vu), à sceller de leur rang la vérité de leurs croyances, sans autre raisonnement que l'attraction qui les porte vers Dieu.

Au fait, ce serait une folie que de ne vouloir arriver à la foi que par la raison. La foi a été placée au fond de nos cœurs par la main divine au moment de la création. L'idée de Dieu, c'est quelque chose d'intuitif, qui nous descend d'en haut comme un rayon émané du soleil. S'éloigner de la foi pour y revenir par la raison, c'est fermer les yeux pour voir ensuite. La femme se demande-t-elle ce que c'est que Dieu? Cherche-t-elle à éclairer le mystère à l'aide du flambeau vacillant d'une raison inquiète? Faut-il que sa croyance soit le résultat d'une conviction? Il n'en est point ainsi: elle croit parce qu'elle croit; son cœur a besoin de Dieu comme l'œil a besoin de lumière, et sa foi est un écho du cœur.

Ainsi, dès l'aurore du christianisme, et, si l'on peut dire, autour du berceau du Messie, vous voyez se grouper les saintes femmes, ou riches de leur innocence, ou heureuses de leur repentir. Elles reçoivent le Sauveur Jésus, s'empressent de pourvoir à ses besoins et recueillent ses paroles saintes. Elles le suivent encore lorsque tous les autres l'abandonnent; essuient sur sa face adorable le sang et la poussière qui la souillent, et, sans craindre les soldats préposés à la garde du tombeau, lorsque le soleil n'a pas encore dissipé les ténèbres, elles viennent au sépulcre et apportent des parfums pour ombaumer son corps sacré. Les hommes apostoliques sont aidés par elles; les premiers fidèles sont reçus dans leurs demeures, et elles prodiguent leurs biens pour les soutenir. N'est-ce pas Julia et Aquila qui, dans Rome, avaient reçu le grand Apôtre? (*Rom.*, XVI, 3, 15.) Aussi les recommande-t-il dans ses Épîtres. Ainsi, a-t-il un souvenir pour Stéphanie à Corinthe (*I Cor.*, XVI, 15, 17); pour Nympha à Colosses et l'église établie dans sa maison (*Col.*, IV, 15); pour Claudia et Prisca qu'il recommande à Timothée. (*I Tim.*, IV, 19, 21.) Ainsi encore, la pieuse femme Electa mérite par son dévouement les éloges de l'apôtre saint Jean. Dès les premiers temps on les voit se dévouer au service des pauvres. Les apôtres viennent d'imposer les mains à sept diacres, sur lesquels ils se déchargent pour vaquer à la prédication et à la prière; sous le nom de diaconesses, ils choisissent de pieuses femmes pour distribuer les dons de la charité et vaquer à d'autres bonnes œuvres.

Mais la tempête gronde; les vents déchaînés vont se précipiter sur le jeune arbre qui s'élève si frêle encore, et menacent de le déraciner. Ces femmes si faibles, si timides, elles deviennent courageuses et invincibles devant les proconsuls, sous les fouets des bourreaux, sur les chevalets ou au milieu de l'arène. En présence d'un peuple furieux, elles demeurent impassibles en confessant qu'elles sont chrétiennes. C'est Agnès, la pudique jeune fille, exposée à des tourments plus effrayants pour elle que la mort. C'est Thècle, autre jeune martyre, que les bêtes féroces respectent, et qui les voit dans le cirque venir se coucher à ses

pieds. Ce sont Félicité et Symphorose, mère l'une et l'autre de sept fils, qu'elles voient égorger devant elles, rappelant toute la générosité de la mère des Machabées. C'est en Afrique, Perpétue, riche des dons de la fortune et de la naissance, veuve à vingt-deux ans, et racontant elle-même, dans une lettre à ses frères, les tourments affreux qu'on lui a fait endurer. C'est Julitte, du sang des rois, dont le fils, âgé de trois ans, est arraché des bras de sa mère parce que déjà il répète, en bégayant, qu'il est chrétien, et est écrasé contre le pavé par un juge impitoyable. C'est l'Italie, c'est l'Afrique, c'est l'Espagne qui paient ainsi en ruisseaux de sang leur tribut à la religion de Jésus-Christ. Mais salut aussi à toi, noble Eglise des Gaules, si pleine de gloire et si majestueuse dès ton lever? Ton enfance, fille de Dieu, ressemble à celle de ton divin Maître; car dès le berceau tu brilles de cette beauté céleste devant laquelle un jour les rois viendront s'incliner. Née d'hier et déjà mûre pour le combat, à côté de Pothin, ton évêque, courbé sous le poids des ans, tu voyais triompher Blandine, jeune servante qui, par son courage, lasse la fureur des bourreaux. Semblable aux lambeaux déchirés que rapportent de la bataille les légions mutilées, mais victorieuses, l'étendard de la foi sera toujours ta bannière, et pour fermer la marche glorieuse commencée à Lyon au II^e siècle, tu auras les saints de France à la fin du XVIII^e, et cette autre troupe de martyrs, de femmes, de jeunes filles montant sur l'échafaud en chantant des hymnes à la Vierge.

Voilà ce que fait la foi, N. T. C. F., dans le sexe le plus faible: voilà la générosité de la femme inspirée par la religion. Dans son cours aussi, la charité non moins active, enfantera d'autres prodiges; mais le temps ne nous permet pas de développer toutes nos pensées. Nous voudrions vous montrer la femme chrétienne comme fille, comme épouse, comme mère, exerçant à tous les âges sa noble mission.

Oh! combien elle est suave et déjà persuasive cette action de la jeune fille! Semblable à la fleur cachée sous l'herbe, qui ne se traîne que par son parfum, elle répand sous le toit paternel la bonne odeur de la vertu. Douce, humble, timide, obéissant sans jamais se plaindre, et apôtre presque sans le savoir, elle gagne quelquefois à la religion un père trop longtemps égaré, qui cède enfin à la puissance de la jeune enfant. Plus tard, liée à un mari qu'emporte le tourbillon des affaires, le torrent peut-être des passions, elle saura, par sa bonté prévenante, par ses manières faciles, par une piété prudente et affectueuse, l'adoucir, le plier peu à peu, le forcer d'abord à respecter, puis ensuite à aimer une religion qui inspire tant de vertus. Mais est-elle devenue mère, que ne fera pas en elle une religion toute de charité et d'amour? Assise auprès du berceau, c'est elle qui apprendra à l'homme-enfant les noms qu'il doit révéler toujours. C'est

elle qui de son cœur verse dans le sien des sentiments ineffables qui y resteront toute la vie. Il pourra les obscurcir; les passions pourront bien les voiler quelque temps, mais toujours ils parleront au fond de sa conscience; ils apparaîtront comme un reproche dans le passé, comme une espérance dans l'avenir.

Au sein de la famille, c'est la femme qui, par sa piété douce et tendre, convie à chaque instant au retour vers Dieu ceux qui s'éloignent de lui. Toujours fidèle à son culte, toujours embrasée d'amour divin, au milieu de l'indifférence de nos sociétés, c'est elle qui paie au ciel la rançon de nos fautes. C'est elle qui remplit nos temples, qui visite les lieux saints, et qui ne laisse point sans voix ce cantique auguste, cette harmonie de prières que la terre doit au Créateur. Dans nos campagnes surtout, c'est elle qui conserve le dépôt des saintes doctrines, et qui transmet précieusement, à la génération qui s'élève, ces traditions de l'éducation religieuse qui maintiennent les bonnes mœurs et le respect de l'autorité paternelle. Oh ! que j'aime à voir la métayère vendéenne, comme vous la nommez, présider en quelque sorte aux destinées de la famille ! Au chef vigoureux les soins de la culture et les courses lointaines; à elle l'autorité du foyer domestique. Là elle règne par la douce influence de son autorité tutélaire. Heureux sceptre que les révolutions ne brisent point : puissance toute de persuasion sur le jeune troupeau confié à sa sollicitude ! C'est elle qui bégaie avec les plus jeunes les premiers noms du bon Jésus et de sa sainte mère; qui leur répète ce catéchisme dont on a nourri ses premières années à elle-même, les refrains pieux du cantique naïf que l'on chante au village; puis le dimanche, à la fin d'un beau jour d'été, simple assistante, elle vient s'asseoir dans le cercle de la famille réunie pour entendre le vieux grand père, interroger ses enfants et leur parler du bon Dieu. Saintes habitudes patriarcales que nous retrouvons encore quelquefois dans nos campagnes et qui malheureusement s'évanouissent comme une ombre du passé.

—Que n'aurions-nous pas à vous dire, N. T. C. F., si nous voulions parcourir tous les détails de la mission religieuse de la femme, soit pour dissiper les ténèbres de l'ignorance, soit pour secourir l'infortune, soit pour soulager sur un lit de douleur le malheureux que la maladie dévore.

Dans nos villes, des congrégations, que distinguent et leur zèle et leurs talents, forment à la science vos enfants, la joie de la famille et l'espérance de la société. Votre reconnaissance les entoure; c'est le plus doux tribut que vous ayez à leur offrir; mais qui paiera les soins incessants, le travail pénible et rebutant de cette sœur, qui, au fond de son village, oubliée et quelquefois méconnue, sans être soutenue par ce vain prestige qu'on appelle la gloire, et qui dans le monde enfante le dévouement, con-

sacre ses jours, ses fatigues, son existence tout entière à de pauvres enfants, bien dégoûtants quelquefois. Chaque jour la ramène à sa tâche : elle ne se plaint point; elle ne se rebute point; elle répète sans cesse le même thème; elle fait descendre goutte à goutte, dans ces jeunes cœurs, avec les premiers éléments d'une science grossière, mais suffisante, ces autres éléments de la vertu, de la piété qui sont la sauvegarde de l'innocence. La bonne sœur, c'est comme la fontaine à laquelle chacun vient puiser pour reporter ensuite à la famille l'eau pure, la doctrine bienfaisante qui portera partout la fraîcheur et la vie. Oui, nous aimons à vous le dire, dans nos tournées pastorales, c'est un délassément pour nous d'aller visiter ces pieuses filles, d'encourager par notre présence leurs modestes travaux, de leur porter une bénédiction qui est quelquefois leur plus riche récompense.

Ailleurs le temps se consumera à aller visiter les pauvres, à parcourir les champs pour leur porter quelques secours, à affronter le poids de la chaleur et du jour pour leur offrir du moins les consolations de la foi. Dans nos villes, c'est la sœur de charité qui monte, sans se lasser, les degrés sinueux et obscurs pour aller chercher, sous un toit brûlant, au fond d'une mansarde abandonnée, l'ouvrier que la maladie retient loin du chantier, la pauvre mère qui n'a pas de langes pour abriter son nouveau-né, qui, glacée par le froid, n'a pas de bois pour préparer les aliments de la famille ou la potion du malade. Riches du monde, vous vous plaignez lorsque le mal vient vous atteindre au sein de vos maisons, au milieu de vos parents, de vos domestiques, de vos amis, des hommes de l'art qui vous prodiguent leurs soins; quelle doit donc être la maladie pour le pauvre délaissé, en proie à une fièvre brûlante, sans pain, sans appui, sans protecteur? Eh bien! la sœur de charité remplace tout cela : elle est son médecin, son consolateur, son ange gardien, sa providence sur la terre. C'est elle encore qui tantôt sert de mère à l'enfant délaissé qui n'en a plus sur la terre, et tantôt dans un hôpital consume ses jours et de longues nuits auprès de la couche du moribond, digne fille de ce saint Vincent de Paul dont le nom est une consolation pour le pauvre et une gloire pour la France.

Mais quelle est cette autre que vous voyez cachée sous les replis de son grossier manteau, marchant toujours entourée de modestie, le cœur échauffé par la charité, allant de rue en rue, de maison en maison, de porte en porte, se faisant mendicante pour ses pauvres bien-aimés, sollicitant l'aumône du riche, recevant le denier du pauvre, acceptant les débris des légumes du marché, le reste de vos tables, le tribut de vos restaurants, emportant à l'égal d'un trésor à ses pauvres, qui l'attendent comme la couvée attend la mère, emportant et leur distribuant ce que vous avez laissé, dédaigné, fait jeter à votre porte? A ce portrait vous

reconnaissez la *petite sœur des pauvres*, institution que la religion seule a pu inspirer, que la charité vivifie, que la froide bienfaisance du monde ne pourra jamais comprendre. Soyez bénis, ô saintes filles, que le doigt de Dieu a amenées au milieu de nous, jamais assez nous ne pourrions reconnaître vos services que la terre ne peut payer : que la reconnaissance du pauvre soit votre récompense ici-bas, et qu'une double auréole soit votre couronne dans le séjour où un verre d'eau froide, donné au nom de Jésus-Christ, ne demeurera pas sans récompense !

C'est enfin la sœur de l'espérance, qui, justifiant son nom si doux, vient s'asseoir au chevet du malade, voltige en quelque sorte autour de lui, comme l'ange préposé à sa garde, étudie sa maladie, ses douleurs, son sommeil, gagne sa confiance par sa douceur, et, en le rendant à la santé, souvent encore le rappelle à une vie meilleure, vaincu qu'il est par le spectacle de tant de dévouement, de tant de vertus.

Tel est le rôle de la femme chrétienne ; c'est elle qui porte dans son cœur les trésors de foi qui nous sauvent. Oui, c'est par la femme que les sociétés se corrompent ou s'améliorent. En France, au temps de nos malheurs, elles seules ont conservé le dépôt sacré : leur foi surnagea dans ce déluge universel. Malheur à une nation où les femmes seraient sans croyances, tout serait perdu sans retour et il faudrait désespérer de l'avenir ! Prévenez ce malheur, ô mon Dieu, pour notre patrie, et que toujours les femmes y conservent le dépôt de la doctrine et des mœurs !

Donné à Angers, le 3 février 1852.

X. LETTRE PASTORALE

EN FAVEUR DES PAUVRES.

Nos très-chers frères,

Le Roi-Prophète inspiré d'en haut a inscrit dans ses cantiques ces admirables paroles : *Beatus qui intelligit super egenum et pauperem* : « *Heureux celui qui a l'intelligence des besoins du pauvre.* » (Psal. XL, 2.)

Dans notre siècle si éclairé, on a bien l'intelligence des secrets de la nature, des progrès de l'industrie, des merveilles de la mécanique ; mais il y a un secret que ceux-là seuls comprennent qui sont éclairés par les lumières de la foi. C'est le secret de la charité : *Beatus qui intelligit super egenum et pauperem*. Or nous éprouvons le besoin de vous le dire, nos très-chers frères, ce secret vous l'avez deviné ; cette intelligence des besoins du pauvre vous l'avez manifestée dans cette ville qui se peuple de bonnes œuvres. Le pauvre en effet était épouvanté à la vue de la disette qui s'avantagait menaçante, et, à l'approche de la saison rigoureuse, il témoignait ses craintes et laissait échapper ses gémissements, *pauper clamavit* ; mais le Seigneur a entendu le cri de sa douleur et il l'a exaucé, et *Dominus exaudivit eum.* (Psal. XXXIII, 7.) Il l'a exaucé

en allumant dans les cœurs une immense charité. L'autorité toujours bienveillante, toujours prévoyante, s'est préoccupée de la position de la cité ; les hommes généreux appelés dans les conseils de la commune ont senti la nécessité de faire de nobles efforts, et ils n'ont pas reculé devant de grands sacrifices, afin de soulager les pauvres. Un appel a été fait à la bienfaisance publique et tous ceux qui ont compris les besoins du pauvre, y ont répondu ; comment ne leur offririons-nous pas, N. T. C. F., le tribut de notre reconnaissance ? Soyez donc bénis, vous tous qui lui venez en aide ! Soyez bénis par votre cœur qui doit éprouver la plus douce de toutes les jouissances, celle d'avoir fait le bien ; bénis par vos magistrats aux espérances desquels vous avez répondu ; bénis par vos pasteurs que leur réponse personnelle aurait réduits à l'impuissance de soulager efficacement la misère ; bénis par le pauvre que vous avez secouru ; bénis surtout par le bon Dieu qui enregistrera vos dons et les récompensera au centuple.

Mais à la disette est venue se joindre la rigueur de la saison, la suspension des travaux, et par suite la souffrance plus dure pour le pauvre trop souvent mal logé, mal nourri ; mal vêtu ; il ne peut, hélas ! défendre contre le froid ses membres engourdis, et, dans ce foyer vide, il peut à peine trouver le feu nécessaire pour ses aliments. Dans nos demeures, entourés de tout ce que réclame la délicatesse, nous nous plaignons souvent ; que doivent donc souffrir ces familles exposées à toute la rigueur du froid sous le léger toit de la mansarde ? Oh ! demandez-le à la vertueuse dame de charité, à cette petite sœur des pauvres, qui sur nos places, suivie par la modeste voiture que traîne l'animal voué lui-même à la pauvreté, reçoit chaque jour les dons de nos redevances et des dames si zélées de la halle ; demandez-le à ces jeunes hommes, qui, sur les traces de celui qu'ils ont pris pour patron, nous montrent jusqu'où peut s'élever la puissance de l'association quand elle vient s'alimenter au foyer de la foi ; demandez-le aux dames de la Maternité, à celles de la Miséricorde, nom si doux au cœur et si rassurant pour le malheur ; tous ils vous diront les souffrances du pauvre, et ce que couvre de détresse ce voile du silence et de la pudeur qui étouffe les plaintes et dissimule à la charité elle-même des misères qu'elle ignorait et dont à peine elle peut sonder la profondeur.

À ce début vous pensez peut-être, N. T. C. F., que nous allons venir encore vous demander de nouveaux sacrifices : ah ! s'il était nécessaire, nous ne craindrions point de fatiguer votre zèle qui nous est connu ; car le zèle n'a d'autres bornes que les besoins et il est des temps où les besoins n'en ont point. Mais non, notre intention n'est point de solliciter de nouveaux efforts ; nous voulons seulement vous communiquer une idée qui s'est présentée à nous

Au premier jour de l'année, vous êtes

heureux de voir autour de vous vos enfants bien-aimés, dont la mémoire répétait un compliment que le cœur avait dicté; vos domestiques aussi, ces autres enfants de la famille, les ouvriers que vous employez, tous venaient vous faire leurs souhaits, souhaits que trop souvent, hélas! l'avenir ne se charge point de réaliser: à tous, à chacun votre main libérale distribuait de doux souvenirs. Après ces enfants, derrière eux, il en est un autre que nous venons vous présenter; il est timide, il ne parle point, il jette seulement vers vous un regard suppliant; laissez-nous parler pour lui. Oh! ne l'oubliez pas, c'est le pauvre; lui aussi doit avoir et nous venons vous demander ses étrennes. Mais nous vous le répétons, ne craignez pas, nous ne voulons pas vous induire en dépenses; ce n'est pas même le superflu que nous vous demandons, c'est l'inutile, c'est le rebut; permettez-nous de nous expliquer. Dans toutes les maisons, pour toutes, les familles il y a des choses que l'on condamne à l'oubli, qui sont rejetées, qui n'oseraient même plus se montrer. Lorsque votre main les a mises de côté, vous avez peut-être cependant pensé qu'elles pourraient avoir leur utilité un jour; c'était comme une consolation que vous vouliez laisser à ces vieux serviteurs, en leur disant un dernier adieu; puis ils ont pris le chemin de l'exil, ils sont allés se cacher au fond de vos greniers, de vos appartements, livrés à la poussière, exposés peut-être à la dent des animaux malfaisants, ensevelis pour ne plus reparaitre, excepté dans ces jours où vous changez de demeure et où ils deviennent un fardeau importun.

Mais voilà que sonne pour eux l'heure de la résurrection: nous venons les réclamer, N. T. C. F., nous avons presque dit nous venons vous en délivrer; oui, nous réclamons sans rougir, pour nos pauvres, ces ustensiles demi-usés, ces restes de vêtements qui, comme vous dites, ne sont plus de mode, ces vieilleries que vous dédaignez, que vous auriez honte de montrer. Songez que nos pauvres n'ont pas de chaussures, n'ont pas d'habits, n'ont pas de meubles; cette table boiteuse et cette chaise vermoulue pourront encore être utilisées par eux; le lit que vous rebutez vaudra mieux encore que la paille sur laquelle ils sont couchés; la coiffure que vous n'oseriez pas porter couvrira leur tête et la mettra à l'abri des injures du temps. D'ailleurs ces objets recueillis par la charité sont rajustés, mis en état et rajeunis; ils deviendront le trésor, le luxe du pauvre, la parure de ses grands jours. Hélas! combien en est-il dans cette ville qui, ne venant pas à l'église, nous donnent pour excuse qu'ils ne peuvent s'y présenter parce qu'ils ne sont pas vêtus.

Faut-il vous le dire, N. T. C. F.? Nous ne craignons qu'une chose, ce n'est pas votre parcimonie; oh! non; vous nous avez appris le contraire, c'est plutôt votre modestie; vous ne voudrez pas donner parce que vous au-

riez honte de nous présenter de telles choses. Eh bien, il faut encore fouler aux pieds cette nouvelle espèce de respect humain; nous avons, sous ce rapport, nous osons le dire, une intelligence qui vous manque, nous savons convertir en objets utiles, élégants peut-être, ce qui serait resté oublié ou méprisé; et votre œil plus tard s'y tromperait, ne reconnaissant plus ce qui aura subi entre nos mains une heureuse transformation. Puis, enfin, nous avons à vous révéler un autre secret, c'est que la religion, plus puissante que les anciens alchimistes, sait changer tout en or. Oui, entre ses mains, tout servira à composer pour vous la plus riche des couronnes. Le divin Maître, notre roi (car il en prenait le titre), avait bien un peu de paille pour lit de repos, un roseau pour sceptre et pour manteau royal un vil lambeau de pourpre. Les exemples ne nous manqueraient pas. Le grand saint, l'honneur de nos contrées, dont les courses apostoliques ont eu pour terme les bords mêmes de notre Loire, jeune encore et dans les rangs des milices de l'empire, vit à la porte d'Amiens un pauvre transi par le froid qui vint lui demander l'aumône. Martin saisit son glaive destiné à un autre usage, il coupe en deux son manteau, en donne une partie au pauvre et s'éloigne. Or voilà que la nuit suivante il vit en songe Notre-Seigneur qui, revêtu de cette portion de manteau, adressait ces paroles aux anges qui l'entouraient: «C'est Martin qui, n'étant encore que catéchumène, ma donné ce vêtement.» Faites l'application de ce trait d'histoire, N. T. C. F.; vous le voyez, la moitié même d'un manteau suffit au divin Maître: il en fera son ornement, sa parure, et montrera avec complaisance à ses anges ce que votre générosité lui aura offert. Ne nous a-t-il pas dit qu'il récompenserait un jour un verre même d'eau froide, donné en son nom? Oui, d'eau froide, remarquez le mot, comme aussi nous vous prions de faire attention qu'il faut le donner en son nom. Le Pharisien orgueilleux vient sans fruit déposer de grosses sommes dans le trésor du temple; la pauvre vieille femme vient y apporter une petite pièce de monnaie, mais elle a donné de son indigence et le Sauveur fait son éloge.

Résumons cette lettre que nous vous adressons pour nos chers pauvres, dont nous aimons à nous faire l'avocat. Nous vous prions donc, N. T. C. F., de vouloir bien faire l'inventaire, non de vos richesses, mais des objets rejetés par vous. Conduits par la foi, ne craignez pas de parcourir vos magasins, de monter dans vos greniers, de fouiller dans vos armoires; et si vous n'osez pas soulever cette poussière, toucher vous-même à ces vieilleries, faites exhaler tout ce que vous aviez condamné à ne plus voir le jour; ne vous donnez même pas la peine de rajuster ces débris; la charité aura à ses ordres des talents pour y pourvoir; veuillez seulement les remettre à ceux qui ne craignent pas de se faire mendiants; en échange,

ils vous donneront plus que de l'argent, les bénédictions du pauvre et les grâces du Dieu qui naquit dans une étable.

Nous vous prions donc de faire préparer et de mettre de côté les objets dont vous voudrez bien disposer; jeudi prochain, 12 janvier et jours suivants, se présenteront les membres des Conférences de Saint-Vincent de Paul chargés de les recueillir. Pour éviter toute erreur, ils seront munis d'une carte constatant leur mission, portant notre signature et le sceau de notre évêché, avec l'annotation du quartier où ils devront se présenter.

Terminons par ces paroles du grand Apôtre à ses chers disciples de Philippe et de Thésalonique : *Oro ut charitas vestra magis ac magis abundet, et Dominus abundare faciat charitatem vestram in invicem et in omnes quemadmodum et nos in vobis* : « Nous prions le Seigneur afin que vos charités deviennent de plus en plus abondantes envers les pauvres, et que vous les aimiez comme nous vous aimons vous-mêmes. » (I Thess., III, 12; Philip., I, 9.)

Angers, le 2 janvier 1854.

XI. MANDEMENT

Pour le carême de 1855

CONSEILS ADRESSÉS AUX GENS DES CAMPAGNES.

C'est à vous, nos bien chers frères, à vous qui formez la portion la plus nombreuse de notre immense troupeau, que nous voulons aujourd'hui adresser la parole sainte. Relégués au fond de vos campagnes, livrés à des travaux obscurs, vous pensez peut-être que nous portons un intérêt plus spécial à ce peuple des villes au milieu duquel nous vivons plus habituellement; que moins instruits, moins formés aux usages d'une éducation soignée, vous êtes moins aussi l'objet de notre attention paternelle : détrompez-vous ! notre cœur est ouvert pour tous, comme disait l'Apôtre : *Os nostrum patet ad vos* (II Cor., VI, 11), il se dilaterait pour recevoir tous ses enfants; et, si nous devions avoir quelque préférence, ne serait-ce pas plutôt pour les faibles, pour les plus petits de la famille, comme on voit une mère oublier, s'il lui était possible, ses aînés, pour donner des soins plus attentifs aux plus jeunes et leur prodigier les caresses de son amour ?

Aussi, N. T. C. F., sommes-nous constamment occupé de vos paroisses, de leurs besoins, du moyen de leur porter les secours de notre ministère. MM. vos curés savent avec quelle sollicitude nous les interrogeons sur l'état de leurs troupeaux, sur les moyens de pourvoir à leur instruction, de réveiller leur ferveur, d'envoyer des hommes de Dieu pour les évangéliser. Ils savent combien nous sommes heureux quand nos efforts sont couronnés par le succès; quelle joie nous avons ressentie cette

année en apprenant les heureux fruits du Jubilé; avec quel zèle, quelle ferveur vous avez répondu à notre appel pour venir, aux jours fixés et pendant les longues heures de la nuit, adorer Notre-Seigneur Jésus-Christ exposé sur vos autels ! Oh ! combien nous sommes heureux encore quand nous voyons au sein de vos populations s'élever des écoles bien dirigées; quand à leur tête sont placés des maîtres zélés pour vos jeunes gens, et pour vos filles, ces sœurs si admirables de dévouement, qui leur consacrent leurs soins, leurs talents, leur existence tout entière; qui éclairent leur esprit, qui surtout forment leur cœur à la modestie, à la piété, à toutes ces vertus qui font l'ornement de la jeune fille et préparent pour l'avenir des mères vertueuses et chrétiennes.

Tel est à nos yeux l'un des premiers devoirs du pasteur, la sollicitude de toutes les Eglises : *Sollicitudo omnium Ecclesiarum* (II Cor., XI, 28), l'objet incessant de son zèle, de ses préoccupations habituelles. Aussi, quand nous envoyons un curé dans une paroisse, avons-nous soin de lui rappeler la grandeur de la mission qu'il aura à remplir, et lui recommandons-nous de considérer l'état de son troupeau : *Diligenter agnosce vultum pecoris tui* (Prov., XXVII, 23), de prêcher, d'instruire, de catéchiser, de visiter les malades, de secourir les pauvres, de soutenir les faibles, de réveiller ceux qui dorment dans le sommeil de la mort, et, comme le soleil, de porter partout la fécondité de sa chaleur. (Psal. XVIII, 7.)

Ainsi encore, après avoir imposé les mains à nos jeunes lévites, dans ce moment solennel où la grâce, en traits de feu, imprime dans leurs esprits et dans leurs cœurs les instructions de leur évêque, avons-nous toujours soin de leur donner les conseils que nous inspiront notre expérience et notre tendresse paternelle. Notre cœur aime alors à s'épancher avec eux, à leur parler de vous, bons habitants des campagnes, vers lesquels nous allons les envoyer; nous nous plaisons à leur dire quelle haute idée ils doivent avoir de leur divin ministère, combien sublime est la mission qui leur est confiée, comment ils doivent se présenter à vous entourés de modestie, de simplicité, de piété (12); comment ils doivent faire respecter leur jeunesse (13), se faire tout à tous (14), et s'occuper surtout de ces petits enfants auxquels, avec une constante sollicitude, ils doivent consacrer leurs premiers soins. Oh ! nous aimons à vous le dire, N. T. C. F., nous sommes bien rassuré en nous voyant entouré d'un clergé si pieux et si fidèle. Nous savons bien que nous pouvons nous reposer avec sécurité sur nos prêtres; qu'ils comprennent l'étendue, l'importance de leur mission; et cette pensée allège bien pour nous le fardeau d'un ministère trop pesant pour notre fai-

(12) *Exhibeantus nosmetipsos sicut Dei ministros.* etc. (II Cor., VI, 4.)

(13) *Nemo adolescentiam tuam contemnat.* (I Tim.,

IV, 12.)

(14) *Omnibus omnia factus sum.* (I Cor., IX, 22.)

blesse. Et cependant, quelle que soit notre sécurité, nous voulons par nous-même visiter notre bercail, parcourir chaque année vos paroisses; c'est un devoir, mais c'est aussi une consolation pour nous. Nous sommes heureux d'aller visiter le champ confié à nos soins, d'y répandre la bonne semence, de voir croître la moisson, d'arracher l'ivraie que l'homme ennemi y aurait semée, de consolider par notre présence le ministère de vos prêtres, de ranimer la confiance que vous devez avoir en eux, de constater l'état de vos églises, de réveiller votre zèle pour la maison du Seigneur, ou de vous remercier des efforts généreux que nous vous voyons faire en tant de paroisses pour édifier ou pour orner le temple saint.

Ainsi donc, chaque année nous quittons notre demeure pour aller parcourir vos campagnes; car nous désirons vous voir, comme l'Apôtre (15), pour vous offrir les secours de notre divin ministère, pour porter à vos chers enfants les dons de l'Esprit-Saint et les préparer aux combats du Seigneur. Alors, pour vous nous semblons oublier les occupations les plus relevées de l'administration diocésaine; à vous nous nous consacrons tout entier, vous montrant ainsi l'affection que nous portons à ces populations des champs qui sont dignes de tout notre intérêt.

Chers habitants des campagnes, comprenez bien votre bonheur, et n'enviez rien aux villes. Ah! sans doute, là est la force, la richesse; là est le centre, l'autorité qui doit étendre partout sa vigilance et son action; de là l'industrie répand de tous côtés ses trésors et donne l'impulsion; c'est là la source du fleuve qui va fertiliser vos campagnes; c'est le cœur qui donne au sang sa chaleur, qui par des canaux mystérieux le pousse jusqu'aux extrémités du corps, le reçoit de nouveau pour le projeter encore, et entretient ainsi le mécanisme de la vie. Heureux si, avec ces sucs salutaires, ne s'infiltraient pas trop souvent des poisons funestes; si des principes dangereux, des exemples corrupteurs ne se répandaient pas des villes dans les campagnes; si, à l'aide de l'instruction parvenue jusque sous le chaume du hameau, des doctrines perverses ne venaient pas altérer la pureté de votre foi et la simplicité de vos mœurs! Nous ne sommes certainement point du nombre de ceux qui voient d'un œil éhagrin les découvertes nouvelles et les progrès qu'elles amènent à leur suite; les routes devenues plus nombreuses et plus faciles; les moyens de transport rapides comme la vapeur qui leur sert d'élément; les inventions qui, par un mécanisme merveilleux, centuplent la puissance de l'homme, et, à l'aide de quelques rouages, obtiennent en peu d'heures d'inéroyables produits; les réunions ou *comices* destinés à donner de nouveaux développements à l'agriculture: oui, sans doute, il y

à un grand progrès matériel, vous triplez vos récoltes, vous écoutez plus facilement vos denrées, vous obtenez plus d'aisance pour vos familles; ces avantages sont incontestables: mais ces communications n'ont-elles point aussi leurs dangers? N'avons-nous pas vu se répandre au sein de nos populations si calmes, si religieuses, si dociles, une activité inquiète, une fièvre de spéculation, un désir effréné du lucre? La bonne foi qui présidait aux transactions n'en a-t-elle point été bannie? Les rapports du fermier avec le maître ont-ils conservé d'un côté leur bienveillance patriarcale, de l'autre leur respect filial? Les serviteurs, qui naissaient à côté des enfants de la ferme, qui grandissaient, qui vieillissaient avec eux, sont-ils devenus plus affectueux, plus dévoués depuis que l'appât d'un salaire plus élevé leur fait chercher de nouveaux maîtres chaque année, et quelquefois plus souvent encore? La foi si candide de nos populations fidèles n'a-t-elle point été ébranlée? Les esprits et les cœurs n'ont-ils point été infectés par ces livres indignes que répandent à vil prix, jusque dans les villages, de perfides colporteurs; et les mœurs publiques, ce principe de vie pour les nations, n'ont-elles point été profondément viciées? Lorsque eachés au fond de vos bocages, vous viviez isolés à l'abri de vos vieux chênes; lorsque des chemins moins connus rendaient les abords plus difficiles; lorsque le métayer plus stationnaire venait moins souvent au chef-lieu, aux foires, et ne préférerait pas les comices aux jours de fêtes, il connaissait mieux alors le chemin de l'église, le dimanche n'était point profané par des travaux défendus, il y avait plus de vie de famille, moins de besoins, et certainement plus de vrai bonheur.

Ne nous livrons point à des regrets, à des doléances inutiles; apprécions justement les avantages que le temps et l'expérience ont fait naître pour vous; nous voulons seulement que vous n'en abusiez pas, que vous sachiez apprécier encore les avantages de votre position, et que vous ne jetiez pas un œil d'envie sur les villes. Autrefois les laboureurs, ces familles antiques de métayers qui s'étaient succédé dans une ferme de générations en générations, cette noblesse rurale d'une paroisse, savaient priser leur position, et n'auraient pas voulu l'échanger pour une profession industrielle. Ils étaient pour les travaux de la ferme, tributaires de l'ouvrier du bourg ou de la petite ville, mais ils mesuraient la distance qui les séparait, et le vieux père n'aurait point consenti à ce que son fils allât chercher une alliance hors de ces antiques familles qui faisaient l'honneur du village: ainsi le patriarche Abraham recommandait-il à Eliézer, son serviteur, de ne pas prendre pour son fils une épouse parmi les filles de Chanaan. Que ces usages des temps pas-

(15) *Desidero videre vos. ut aliquid impertiar vobis gratiæ spiritualis, ad confirmandos vos.* (Rom., 11.)

sés soient regardés comme de vieux préjugés; que ces costumes qui distinguaient les rangs et les familles soient tombés devant les modes nouvelles introduites jusque dans nos campagnes; que même pour les fêtes du village les airs champêtres et rustiques soient remplacés par la mélodie des salons, cela peut être; mais ces usages d'un autre âge, ces coutumes que l'on tourne en ridicule étaient des barrières respectables et la sauvegarde de la simplicité et de l'innocence. Qu'est-il arrivé? Les digues ont été rompues, et le torrent s'est débordé, emportant la piété filiale, la docilité des serviteurs, la candeur de la vieille foi: tout a disparu dans le naufrage. L'homme des champs veut devenir l'homme des villes, le fils du labourneur veut devenir l'ouvrier de l'atelier; l'enfant de l'école veut devenir le commis du bureau et peut-être le fonctionnaire du pouvoir; il échange le soc de la charrue paternelle pour le levier de l'industriel, la veste du village pour l'habit du bourgeois. Pauvre jeune homme! travaillé par l'ambition, il jette avec dédain un dernier regard sur la modeste demeure qui l'a vu naître; il dit adieu à l'if séculaire qui s'élève au milieu du cimetière, protégeant la tombe de ses aïeux; il donne un dernier baiser à sa mère qui pleure, à sa sœur à qui il fait des promesses, puis il s'éloigne, se forgeant un monde d'illusions, un fantôme de bonheur, et il arrive au milieu de ses nouveaux compagnons. Là, bientôt il entendra d'autres leçons, il recevra d'autres exemples; il dissipera en folies, en orgies peut-être, la modique somme que sa bonne mère, au départ, lui avait remise pour d'autres usages. Bientôt encore il aura oublié les leçons du curé qui l'avait baptisé; l'église ne sera plus fréquentée; le jour du dimanche et celui même qui le suit seront tristement profanés; à la modestie de son adolescence succéderont des propos inconvenants, des chansons deshonnêtes et une tenue arrogante. Comme le prodige, il a fait bien du chemin et il est arrivé dans une contrée éloignée: *In regionem longinquam.* (Luc., XIX, 12.)

Tout a disparu avec ses premières habitudes; son respect pour ses vieux parents qu'il a perdus de vue et auxquels il n'écrit même pas; ses pratiques religieuses qu'il a mises en oubli; ses principes d'ordre et d'économie qui lui auraient préparé un avenir et un sort plus doux: sa santé même s'altère dans des rues tortueuses, dans un atelier malsain, dans une chambre privée d'air; il n'a plus le soleil du village, l'air pur du côteau; ou la fraîcheur du vallon, et trop souvent il est réduit à chercher à l'hôpital un remède à des fatigues accablantes ou à des excès de désordre!

Voilà, bons habitants des campagnes, ce que nous avons tous les jours sous les yeux; voilà les écueils que nous devons vous signaler, les dangers contre lesquels nous devons vous prémunir. Nous vous le répétons donc, demeurez dans vos paroisses, ne vous laissez point égarer par les rêves de

l'ambition, ne cherchez point à sortir de la condition modeste que votre père honora par ses vertus. La vie des champs est certainement la plus douce, comme elle est aussi la plus favorable à l'innocence et à la foi. Lorsque Dieu créa le premier homme, il le plaça dans *un lieu de délices*, dans le paradis terrestre, en le chargeant de le cultiver: *Ut operaretur.* (Gen., II, 15.)

Il y était heureux; ce fut l'ambition qui le perdit: il voulut goûter le fruit de l'arbre de la science. Ses yeux s'ouvrirent, mais ce fut pour voir le précipice qui venait de s'ouvrir aussi sous ses pieds. Cette funeste expérience se renouvelle encore chaque jour. Même après la chute par le péché, la vie des champs fut encore la plus douce et la plus utile. Abel travaillait la terre et offrait à Dieu ses plus beaux fruits; les patriarches étaient pasteurs, et les anges qui venaient visiter Abraham le trouvaient au milieu de ses champs et de ses troupeaux. Eh! y a-t-il en effet un spectacle plus beau que celui de la nature? Les cieux ne publient-ils pas la gloire de leur auteur? Au lever de l'astre du jour, le chant des oiseaux qui le saluent, l'alouette qui du sillon s'élève dans les airs en répétant son joyeux refrain, la cloche qui fait entendre le son lointain de l'*Angelus*, ne nous rappellent-ils pas qu'il faut payer à Dieu un tribut de reconnaissance et d'amour? Ce tapis de verdure que nous foulons aux pieds, ces fleurs qui répandent leurs parfums, cette moisson qui reverdit ou que le soleil a dorée de ses feux, ces fruits suspendus aux branches des arbres qui nous entourent, ne nous rappellent-ils pas la bonté et les bienfaits du Créateur? L'homme de la science, dans un style pompeux, se plaît à les exalter; l'homme de la campagne, dans le silence de son admiration, les comprend et en apprécie la douce jouissance.

Autrefois le pieux auteur de l'*Imitation* disait avec sa touchante simplicité: *Toutes les fois que, quittant ma solitude, je suis allé au milieu des hommes, j'en suis revenu moins homme; c'est-à-dire, moins recueilli, moins à Dieu, moins à mes devoirs: Quoties inter homines fui, minor homo redii.* Nous pourrions vous appliquer les mêmes paroles, N. T. C. F. Toutes les fois que vous quittez vos demeures, vos familles, pour venir dans nos villes, vous y courez quelques dangers, vous y faites quelques pertes. Oui, vous y perdez, outre un temps précieux, la simplicité de vos usages, le goût de vos habitudes de famille, l'esprit de foi trop souvent, et au jour des dimanches, vous y apprenez à négliger les saints offices et vous vous y livrez à un trafic défendu. Depuis quelque temps heureusement, de tous côtés reprend vie cette loi du respect pour le repos du Seigneur, et nos marchands, par un sentiment religieux et pour se ménager un repos nécessaire, expriment eux-mêmes le désir que les habitants des campagnes ne choisissent plus les jours du dimanche pour venir faire chez eux des achats. Nous ne

saurions dès lors trop vous exhorter, et nous prions instamment nos coopérateurs, surtout ceux qui avoisinent les villes, de vous engager fortement à demeurer dans vos paroisses en ces saints jours.

Vivez donc heureux au milieu de vos champs, N. T. C. F., vivez surtout religieux et fidèles. Tenez à la foi de vos pères; à défaut de richesses, ils vous ont transmis ce trésor: quelques-uns l'ont défendu au prix de leur sang; sachez l'apprécier à sa valeur pour le transmettre vous-mêmes à vos enfants, et rappelez-vous toujours que rien ne peut égaler l'innocence et la paix du cœur, préférables aux honneurs et aux plaisirs que le monde prétendrait vous offrir.

Donné à Angers, le 29 janvier 1855.

XII. LETTRE PASTORALE

Au clergé et aux fidèles de la ville épiscopale.

EXHORTATION A L'AUMÔNE.

En voyant depuis deux ans le bouleversement des saisons, la disette qui en a été la conséquence, et les autres fléaux qui nous ont affligés, nous avons plusieurs fois, nos très-chers frères, tâché de vous faire comprendre les desseins de la Providence dans le gouvernement du monde. Dans tout ce qui trouble l'ordre de la nature, la sagesse humaine ne veut reconnaître que le résultat de la combinaison fortuite des éléments. Il n'en est pas ainsi, N. T. C. F.; l'intelligence infinie qui a tiré le monde du néant ne l'a point lancé dans l'espace comme un vaisseau sans pilote. Le Créateur dirige toujours, il veille, il protège ou il punit: *Deus ultionum libere agit.* (Psal. XCIII, 1.) Il conserve entre ses mains les clefs de la vie ou de la mort; il sème à son gré l'abondance ou la disette. Tout relève de lui et rien ne se fait sans lui; il ordonne, et ses anges plus prompts que les vents partent pour exécuter ses commandements; il appelle par leur nom les éléments, et ils lui répondent comme au premier jour. S'il veut bénir, à sa voix les eaux qui planaient au-dessus de nos têtes retombent sur nos champs comme une douce rosée; s'il veut châtier, les nuées ferment leur sein, la terre resserre ses entrailles, les plantes laissent tomber leur tige flétrie la moisson presque mûre trompe l'espoir du laboureur, et, quand il le veut, l'air s'altère et se corrompt, les fléaux s'élancent et le terrible choléra vient ravager nos villes et décimer nos armées.

Ainsi, N. T. C. F., les créatures ont-elles reçu la mission de montrer la puissance du Seigneur; ainsi deviennent-elles les instruments de sa miséricorde ou de ses vengeances. Ainsi les mêmes éléments nous enrichissent ou nous dépouillent. Tout l'univers est devant vous, Seigneur, comme le grain de sable qui donne à peine une légère inclinaison à la balance. Mais vous êtes bon, ô mon Dieu et vous n'accablerez pas toujours, sous le poids de votre main, l'enfant qui se tourne vers vous.

Telles étaient nos instructions, N. T. C. F., surtout lorsqu'il y a deux ans, nous vous

parlions de la profanation du dimanche. Nous avions espéré, nous vous l'avouons, que des temps meilleurs allaient s'ouvrir; en parcourant, il y a deux mois, les campagnes, nous nous réjouissions en voyant les riches moissons qui couvraient les champs; mais sur les guérets verdoyants la sécheresse s'est étendue comme un manteau, et, au moment de la récolte, le pauvre qui s'était réjoui, a été frappé de stupeur en voyant s'augmenter encore le prix de ce pain qu'il achetait déjà si chèrement.

Nous voilà donc encore exposés à voir se renouveler ces souffrances que nous croyions à leur terme. Un hiver menaçant s'avance, la famille du pauvre frémit, elle nous dit que ses ressources sont épuisées, que le travail (même s'il ne manque pas) ne peut plus suffire aux besoins de sa subsistance; elle tourne vers nous ses yeux noyés de larmes, et nous, élevant nos regards vers le ciel, nous nous écrions: O Père des pauvres, ô vous qui sur la terre vous êtes fait pauvre pour notre amour, vous qui nous avez établi votre représentant près de cette portion si affligée de notre troupeau, que n'avez-vous placé dans nos mains un fonds de richesses égal au trésor d'amour que vous avez mis dans notre cœur pour compatir à ses maux; mais les besoins immenses de nos jeunes lévites, les secours nécessaires à ces maisons où ils viennent se former à la vie cléricale, ont déjà épuisé nos faibles ressources, et quand nous voyons cette autre portion si nombreuse de la famille qui souffre et nous appelle, nous gémissons, et l'impuissance de notre charité devient un nouveau tourment pour notre cœur.

Mais tout aussitôt une pensée consolante tempère l'amertume de notre douleur. Si nos ressources sont insuffisantes pour soulager tant d'infortunes, nous possédons dans le cœur de nos enfants bien-aimés de notre ville épiscopale, un trésor inépuisable de charité. Vous avez souvent, N. T. C. F., la bonté d'écouter avec attention notre voix paternelle; oh! elle sera entendue avec bien plus de docilité encore, aujourd'hui qu'elle se fait suppliante pour les pauvres.

Oui, N. T. C. F., la charité de Jésus-Christ nous presse; nous voudrions pouvoir nous présenter chez chacun de vous. Chez vous, riches, pour vous peindre la misère du pauvre, pour vous répéter leurs paroles déchirantes, pour vous faire connaître la souffrance de ces artisans qui ont consumé leurs dernières épargnes, de ces pauvres mères qui voient avec angoisse arriver le moment qui réunira la famille autour d'une table nue et dépourvue, de ces enfants qui ont perdu leur gaité, et que des parents en larmes envoient concher sur leur grabat sans pouvoir leur donner le morceau de pain qu'ils réclament.

Mais nous voudrions surtout nous présenter chez vous, pauvres de Jésus-Christ, nos enfants bien chers; nous voudrions nous introduire chez vous, dans vos demeures obscures, dans vos logements res-

serrés, dans la mansarde froide où gémit la douleur, auprès de ce lit misérable où vous retient la maladie; oh! du moins laissez-nous élever la voix en votre faveur, elle sera assez éloquente, parce qu'elle sera toujours vraie; puisse-t-elle être assez persuasive!

N. T. C. F., les grandes calamités appellent les grands sacrifices, et chacun doit y prendre part selon la mesure de ses forces. Celui qui possède beaucoup devra se trouver heureux de donner beaucoup; celui qui possède peu retranchera encore sur son modeste superflu, et même, s'il le faut, sur le nécessaire, pour soulager son frère qui souffre; celui qui n'a rien fera à Dieu l'offrande de sa prière; oui, il le priera d'adoucir les cœurs, de préparer les voies à ceux qui vont se faire solliciteurs pour les pauvres. Tous répondront à notre appel. L'administration, toujours attentive, a réclamé le concours du conseil municipal qui a mis aussitôt à sa disposition des sommes importantes pour créer des ateliers de travail et pour abaisser le prix du pain en faveur des pauvres, Mais la charité a encore d'autres moyens à ses ordres. MM. les membres du bureau de bienfaisance, nos pieuses filles des communautés, nos dames de charité et ces autres au nom si doux de la Miséricorde, MM. les curés, nos bien chers coopérateurs, cette société enfin d'hommes généreux qui se sont enrôlés sous la bannière de la charité, tous entendront notre voix, tous voudront marcher à notre suite. Ainsi donc, après avoir aujourd'hui invoqué les saints, nos modèles et nos patrons, demain, après avoir prié pour nos chers défunts, une demande générale sera faite pour les pauvres, et des hommes de cœur vont sillonner cette ville comme des apôtres. Oui, partez, allez, remplis du feu sacré, accomplir votre auguste mission: allez, messieurs, allez, nos filles, allez comme des anges: *Angeli veloces* (Isa., XVIII, 2): allez, parlez; votre voix sera forte, parce que vous parlerez au nom du pauvre et au nom du Dieu qui vous envoie; parlez de la misère de la famille; parlez de la mère, parlez des enfants, parlez de leur pauvre père dont les forces s'épuisent, parlez de celui qui est malade, parlez de celui qui va le devenir.... ou plutôt ne parlez point: les cœurs sauront bien assez vous comprendre; il suffira de vous présenter, de montrer la feuille sur laquelle des mains généreuses auront déjà inscrit leurs offrandes, vous demanderez qu'on ajoute un nom encore à ces noms bénis, et vous n'aurez, nous l'espérons, que des remerciements à donner en échange.

Quoi donc! vous objecterait-on qu'il y a de mauvais pauvres? que ces ouvriers pour lesquels on vient solliciter ont la menace plutôt que la prière à la bouche, et que, tout récemment, la cité épouvantée entendait le long récit de leurs affreux projets, de leurs machinations perverses? Oh! vous leur direz que vous n'êtes pas l'avocat du crime, mais de la misère; que les malheu-

reux pour qui vous vous chargez de mendier, que ces pauvres enfants surtout dont vous répétez les accents douloureux ne doivent pas être les victimes des passions qui ont bouillonné dans le cœur de quelques misérables; vous leur direz que la justice a vengé la société et que le moyen peut-être de prévenir de nouveaux malheurs, c'est d'arracher au désespoir et à des suggestions perfides l'infortuné sur les besoins duquel calculent ces hommes indignes qui, pour bouleverser notre belle patrie, comptent ses larmes et exploitent ses souffrances. Vous leur direz, nos chers coopérateurs, et vous, nos fils bien-aimés, de ces bonnes paroles que vous trouverez dans vos cœurs inspirés par la religion; vous les ranimerez, vous les consolerez, vous leur direz que le Seigneur ne sera pas toujours irrité contre nous: *Non in aeternum irascetur nobis* (Psal. CII, 9), qu'après ces jours d'angoisses il viendra des temps meilleurs, et vous leur montrerez la croix au pied de laquelle on trouve le remède pour toutes les douleurs. Puis, comme les espérances de la foi ne suffisent pas au zèle de la charité sa sœur, vous leur ferez connaître les intentions bienveillantes de l'autorité et les mesures prises pour distribuer les secours avec ordre et avec abondance autant qu'il sera possible.

Ainsi donc, comme nous venons de le dire plus haut, le conseil municipal a mis à la disposition de M. le maire une somme importante pour ouvrir des ateliers de travail pendant la saison rigoureuse et pour distribuer ce que vous appelez des bous différentiels de pain.

Le produit de la souscription qui va être ouverte sera destiné à porter des secours aux familles pauvres; outre des distributions de bois, de vêtements, de couvertures, autant qu'il sera possible, les ressources seront surtout employées à donner des soupes qui offrent aux pauvres une alimentation saine et abondante, à des heures fixes, et qui ne pourraient être préparées au foyer du pauvre. L'expérience a prouvé, l'année dernière, les avantages de cette mesure; cette année, ces soupes seront distribuées en plus grande quantité encore.

Enfin nous voulons vous annoncer un autre secours.

Beaucoup de familles sont dans la gêne, éprouvent des besoins réels, et cependant ne voudraient pas être inscrites sur la liste des pauvres. Le secret de ces souffrances doit être respecté, mais il faut mettre à leur portée des secours qu'elles puissent atteindre. En conséquence, nous avons eu la pensée, et elle a été aussitôt accueillie par notre premier magistrat si zélé, et avec lequel il nous est toujours si doux de nous concerter, par M. le maire qui partage ses sentiments, par MM. les membres du bureau de bienfaisance, dont le dévouement et l'activité ne craindront pas de se charger des moyens à prendre pour l'exécution de ces mesures, nous avons eu la pensée de faire

préparer dans certains lieux qui seront désignés et de faire vendre des comestibles à prix réduits. Ces comestibles consisteront en légumes cuits, en potages, en viande peut-être, s'il est possible : tous comprennent que des aliments cuits en grande quantité reviendront à un prix moins élevé que ceux qui sont préparés séparément dans chaque ménage. Le prix en sera calculé et connu. Voilà la spéculation de la charité!

Il est encore d'autres souffrances dignes de tout notre intérêt, nos chers coopérateurs, et les âmes zélées à qui nous faisons appel iront chercher ces misères qui se dérobent par l'isolement, et qui se consomment dans le silence. Elles tâcheront de soulever le voile qui cache ces grandes et respectables souffrances. La charité est ingénieuse, elle est active, mais surtout elle doit être délicate, elle vit de douceur, et de réserve, et lorsque sa main s'étend pour glisser presque furtivement une aumône que la pudeur refuserait, elle détourne la tête pour que ses yeux ne rencontrent pas, n'humilient pas ceux qu'elle verrait mouillés de larmes et rouges de confusion.

Nous sommes heureux, N. T. C. F., de vous faire connaître les dispositions prises, et de soulager déjà vos misères par l'espérance, car dans le malheur l'espérance est déjà un remède. Calmez donc vos craintes, s'il est possible, puis, nous vous en conjurons, ne vous livrez pas à des plaintes superflues : ne grossissez pas, n'envenimez pas en les racontant, en les colportant, quelques oublis, quelques irrégularités toujours inévitables en de pareils moments. Hélas! nous le savons, on ne portera pas remède à tous les maux, on ne tarira pas toutes les larmes, mais nous serons heureux si nous pouvons les rendre moins amères et en essuyer du moins quelques-unes

Sera notre présente lettre pastorale, le jour de la fête de la Toussaint, lue au prône des messes paroissiales, dans notre ville épiscopale, ainsi que dans toutes les chapelles des collèges et communautés religieuses.

Donné à Angers, le 25 octobre 1855.

NOTICE SUR M^{GR} GROS

ÉVÊQUE DE VERSAILLES

Mgr Jean-Nicaise Gros est né à Reims le 7 octobre 1794. En 1842, appelé à l'évêché de Saint-Dié, il a été sacré au couvent des *Oiseaux* en même temps que Mgr Fayet, évêque d'Orléans, le 26 février 1843. A peine

Mgr Gros gouverna-t-il le diocèse de Saint-Dié pendant une année. Une ordonnance en date du 3 mars l'appela au siège de Versailles, laissé vacant par Mgr Blanquart de Bailleul nommé à l'archevêché de Rouen.

MANDEMENTS

DE M^{GR} GROS

ÉVÊQUE DE VERSAILLES.

PREMIER MANDEMENT

Pour le carême de 1848.

SUR L'ÉDUCATION CHRÉTIENNE DE L'ENFANCE.

Ambassadeur et ministre du Dieu puissant, par qui toutes choses ont été faites, et à qui seul appartiennent l'honneur et la gloire, nous avons dû jusqu'ici vous rappeler, N. T. C. F., les principaux devoirs

qu'il vous impose par le premier commandement de sa loi : *Tu adoreras le Seigneur ton Dieu.* (Matth., IV, 10.) La prière, l'assistance à l'auguste sacrifice, la sanctification du dimanche, tels sont les actes religieux dont nous vous avons exposé l'importance et recommandé la pratique. Puissent nos paroles être tombées sur vos cœurs, comme une semence précieuse sur une terre

bien préparée ! Puissent-elles, fécondées par l'auteur de toute grâce, avoir produit des fruits abondants de bénédiction et de salut !

Aujourd'hui nous venons exciter votre intérêt en faveur de cette portion du genre humain, à qui le Sauveur accordait un amour de prédilection, en faveur de l'enfance.

Nous venons vous recommander avec l'Apôtre d'élever vos enfants dans la crainte du Seigneur et dans la pratique de sa loi. (*Ephes.*, VI, 4.)

Nous venons vous dire que l'éducation religieuse de vos enfants est pour vous, N. T. C. F., un devoir sacré et que vous ne pouvez le négliger sans vous rendre coupables tout à la fois envers Dieu, envers l'enfance, envers la famille et envers la société.

L'enfant, N. T. C. F., appartient à Dieu par son origine, comme par ses destinées. Qui, en effet, l'a formé dans le sein maternel ? Est-ce vous, père sage et vigilant ? Est-ce vous, mère tendre et sensible ? Est-ce vous, parents, qui avez donné à votre enfant cette substance noble, active, intelligente que nous appelons son âme, et dont la pensée doit un jour mesurer la terre et les cieux ? Est-ce vous qui avez conçu et réalisé le plan de cet édifice admirable que nous appelons son corps ? Est-ce vous qui en avez inventé et coordonné toutes les parties ? Est-ce vous qui en avez fait le chef-d'œuvre des merveilles de la création ? L'enfant a donc Dieu pour premier auteur, et, en pressant sur son sein le fils qu'elle aime, la mère la plus digne de ce nom ne peut que répéter ces belles paroles d'une autre mère d'éternelle mémoire : *Je ne sais comment vous avez été formé dans mes entrailles, car ce n'est pas moi qui vous ai donné l'âme, l'esprit et la vie ; ce n'est pas moi qui ai disposé vos membres pour en faire un corps ; ces bienfaits, vous les devez à Dieu le créateur du monde, à Dieu le principe de la naissance de l'homme, à Dieu qui a donné l'origine à toutes choses.* (*II Mac.*, VII, 22, 23.)

Ce n'est pas tout, N. T. C. F., cet enfant que Dieu a créé et mis au monde, il l'a fait non pas seulement pour la terre, pour réjouir votre vieillesse, perpétuer votre nom et occuper un rang dans la cité terrestre qui passe ; il l'a fait surtout pour le ciel, pour vivre un jour comme lui-même d'une vie immortelle, pour occuper un trône dans la cité permanente dont il est l'architecte, et où il règne avec gloire. Ce sont là les destinées de l'enfant ; la foi le révèle, la raison le reconnaît, et tous les peuples le proclament.

Ces vérités premières que vous professez vous disent, N. T. C. F., quels sont les droits de Dieu sur vos enfants, et quels sont les devoirs que vous avez à remplir à leur égard. Sans doute, ces enfants vous appartiennent, mais avant tout et par dessus tout, ils appartiennent à Dieu, leur premier père ; sans doute, ils sont destinés à devenir les héritiers de votre nom et de votre

fortune, mais avant tout et par dessus tout, ils sont destinés à devenir les héritiers du royaume qui leur a été préparé avant la constitution du monde ; sans doute, ils vous doivent, à vous qui êtes après Dieu les auteurs de leurs jours et leur providence ici-bas, un tribut de respect, de soumission, de reconnaissance et d'amour, mais avant tout et par dessus tout, ils doivent ce même tribut à Dieu de qui principalement ils tiennent l'être, le mouvement et la vie. N'est-ce pas, dès lors, pour vous un devoir sacré de les élever dans la connaissance de Dieu et dans la pratique de sa loi ?

Oui, N. T. C. F., cette obligation sainte Dieu vous l'impose. Ecoutez avec quelle force il l'intimait aux chefs de famille dans l'ancienne loi ? Voici mes préceptes, leur disait-il, il ne suffit pas de les entendre et de les méditer le jour et la nuit, il faut encore que vous les annonciez à vos enfants, il faut que vous les graviez dans leurs cœurs comme vous les gravez dans le vôtre. (*Deut.*, VI, 4 et seq.) Faites que par vos soins ils s'étudient à les observer avec fidélité (*Deut.*, XXXII, 46.) Instruisez vos enfants, accoutumez-les, dès leur plus tendre jeunesse, au joug de mes commandements. (*Eccl.*, VII, 25.) Ainsi parlait Dieu sous la loi de Moïse. Ne tient-il pas le même langage sous la loi de l'Evangile ? « Elevez vos enfants, dit l'Apôtre, les reprenant et les instruisant selon le Seigneur. » (*Ephes.*, VI, 4.) « Si vous n'en prenez soin, vous avez nié la foi et vous êtes pires que des infidèles. » (*I Tim.*, V, 8.)

Maintenant, pères et mères, qui négligez de donner à vos enfants une éducation religieuse, comprenez-vous combien votre conduite est injurieuse à Dieu et de quelle responsabilité vous vous chargez auprès de lui. Au jour de la naissance de ce fils, Dieu vous avait dit, comme autrefois la fille de Pharaon à la mère de Moïse : *Je vous confie cet enfant, je le remets entre vos mains comme un dépôt sacré ; il m'appartient, élevez-le pour moi* (*Exod.*, II, 9) ; je l'ai créé pour ma gloire, apprenez-lui à me connaître, à m'aimer et à me servir ; je veux en faire un prince, un héritier de mon royaume, rendez-le digne de ses hautes destinées. Et voilà que, méconnaissant les droits de Dieu, vous ne songez qu'à former pour vous et pour le monde cet enfant dont Dieu vous avait établis les instituteurs et les surveillants ; infidèles à votre mission, vous dérobez à votre fils la connaissance de son auteur, et vous ne l'instruisez que de sciences vaines et profanes ; il devrait porter ses pensées et son cœur au ciel, sa patrie, et vous l'attirez sans cesse vers la terre et ses frivolités.

Craignez que Dieu, juste juge, ne reprenne son dépôt, qu'il ne moissonne à la fleur de l'âge l'enfant qu'il vous avait confié, de peur que, se corrompant sous vos yeux et par votre faute, il ne s'égare et ne se perde ; craignez que plus sévère encore, il ne permette que ce fils votre idole, tribut de prin-

cipes mauvais et livré à des habitudes coupables, ne se tourne contre vous et ne vous fasse expier le vice de son éducation par ses révoltes, ses prodigalités et la honte de sa vie.

Coupables envers Dieu, vous ne l'êtes pas moins à l'égard de l'enfant.

L'enfant ne naît pas comme son premier père, homme parfait, revêtu de sainteté et de justice. Pécheur en Adam, dit l'Apôtre, il reçoit à son entrée dans la vie un héritage de ténèbres et de penchants vicieux. Le mal s'est insinué dans son esprit, domine son cœur et l'expose à tous les écarts d'une nature corrompue.

Il est vrai, l'eau sainte du baptême, en le purifiant de la tache originelle, a déposé dans son âme les germes d'une vie surnaturelle et pure; mais ces germes précieux ne se développeront qu'à l'aide d'un secours extérieur. Il faudra que le souffle maternel les réchauffe, qu'une éducation religieuse les vivifie. Prevez l'enfant de ce secours, qu'est-il même après la régénération? La vérité n'apparaît à son intelligence qu'enveloppée de nuages; l'amour du bien n'excite que faiblement son cœur; sa conscience est muette; les menaces et les espérances de l'éternité ne réveillent en lui aucune inquiétude, ne lui inspirent aucune pensée de salut; désarmé, sans ressources, il grandit; mais en même temps les passions surgissent, elles s'agitent comme les flots de la mer soulevée par la tempête; mais le monde se présente avec ses séductions, offrant des plaisirs et promettant le bonheur: que peut-il, que va-t-il faire? se précipiter en aveugle contre les écueils, boire, s'enivrer à la coupe enchanteresse du siècle. Il demandera aux richesses, à l'ambition, à la volupté les jouissances qu'il poursuit; et les richesses ne donneront qu'une vaine pâture à sa convoitise, fermeront son cœur aux sentiments nobles et généreux, et l'ambition l'entraînera dans des voies de corruption qui le déshonoreront, et la volupté l'asservira aux instincts les plus vils, aux penchants les plus honteux.

Une éducation religieuse ne l'aurait pas sans doute mis à l'abri de tous les périls; mais il trouverait dans de saintes habitudes le secours qui soutient la vertu et qui la protège contre le danger; mais le développement du mal serait moins sensible, les blessures moins profondes, les chutes moins graves; mais après les chutes une conscience alarmée ferait entendre sa voix puissante, commanderait le repentir et assurerait le retour au bien.

Parents malheureux, vous redites tous les jours avec douleur que la jeunesse a perdu toute retenue, qu'elle se fait un jeu de fouler aux pieds ce qu'il y a de plus sacré; où donc en trouver la cause? dans l'absence de principes religieux, dans le défaut d'éducation religieuse.

La pudeur aurait-elle disparu du front de cette jeune fille, si moins infatuée des sei-

lies de son imagination vive et ardente, une mère chrétienne lui avait inspiré la modestie que recommande l'Apôtre, la défiance d'elle-même, le dégoût des plaisirs enivrants du monde, l'amour de la retraite et du travail? Ce fils dont les talents précoces faisaient concevoir de belles espérances, aurait-il déserté le foyer paternel, et, par les désordres de sa vie, perdu son avenir, si au lieu de l'initier aux mystères avilissants des romans et du théâtre, on l'eût instruit des mystères sublimes de la foi et des préceptes de l'Évangile? Verriez-vous vos enfants, à peine sortis des écoles, mépriser l'autorité des lois, négliger les conseils des sages, méconnaître jusqu'à la voix du sang, si vous leur aviez appris à révéler le Seigneur, à redouter ses châtimens?

Ennemis prétendus de la superstition, vous n'avez craint pour eux, pères et mères imprudents, que les exagérations de la piété envers Dieu; ils n'ont plus même la piété filiale. Vous avez sacrifié leurs plus chers intérêts; nous ajoutons: les intérêts de la famille.

Vos enfants auront un jour une famille à former; ils devront en être les anges tutélaires, les appuis et les consolateurs. Penseriez-vous que, sans principes religieux, ils pussent s'acquitter de ce devoir important,

A qui l'Esprit-Saint a-t-il promis les bénédictions de la famille? N'est-ce pas à l'homme qui craint le Seigneur et qui marche dans la voie de ses commandemens? « Heureux, » dit le Psalmiste, « heureux l'homme juste qui connaît et observe la loi; ses travaux, bénis de Dieu, lui procureront l'abondance et les délices; il trouvera, dans une épouse fidèle, la femme forte qui, habile à manier le fuseau, pourvoit aux besoins de sa maison; sa table sera environnée d'enfants dignes de succéder à son nom, et d'en porter la mémoire aux générations futures. » (Psal. CXXXVII.) 1

Entrez, N. T. C. F., dans l'intérieur de cette famille où la religion est pratiquée. Quelle harmonie! quelle paix! quelles jouissances!

Le père veille avec amour et dirige avec sagesse; la mère, confidente de ses secrets, compagne inséparable de ses labeurs, prend part à sa sollicitude et en adoucit la peine. Entre l'époux et l'épouse, mêmes pensées, mêmes vœux; ils n'ont qu'un cœur, ils n'ont qu'une âme. Les enfants, unis entre eux par les liens d'une amitié sincère, obéissent avec joie. Les serviteurs eux-mêmes n'ont qu'une volonté, celle de leurs maîtres qu'ils vénèrent. Une douce sérénité, empreinte sur tous les traits, révèle la pureté des cœurs. Le soleil est sans nuages pour cet asile fortuné de la vertu, ou, si l'épreuve y apparaît, on s'y souvient d'un Dieu mort sur la croix, on y pense au ciel promis à ceux qui souffrent, et l'épreuve donne à la vertu de nouveaux charmes. Voilà l'œuvre de la religion, le fruit d'une éducation chrétienne.

En sera-t-il ainsi de la famille dont les

chefs n'ont pas puisé au foyer domestique des habitudes religieuses? Non, car il n'est pas de paix pour l'homme qui vit séparé de Dieu : *Non est pax impiis.* (Isa., XLVIII, 22.) Les inquiétudes, l'agitation, le remords troublent son existence, Que voyez-vous entre l'époux et l'épouse, entre le père et les enfants? Une opposition de pensées qui les divise, de funestes dissensions, des scènes déchirantes. La maison de la famille n'est qu'une arène où se livrent des combats incessants, un triste séjour de souffrances, de gémissements, de désespoir. Des vœux humaines pourront peut-être imposer une contrainte passagère; jamais elles ne donneront cette union des cœurs, ces joies pures, cette paix profonde dont la religion seule est le principe, et que Dieu réserve à ceux qui l'aiment.

Enfin, négliger l'éducation religieuse des enfants, c'est se rendre coupable envers la société.

L'homme n'est pas destiné à vivre dans l'isolement. Qu'il interroge la nature, l'expérience, ses goûts, ses instincts, ses besoins de tous les jours, et il comprendra qu'il est fait pour la société.

Mais de là des devoirs et des sacrifices. Il n'est pas, en effet, de société possible sans égards mutuels, sans services réciproques, sans dévouement.

L'homme, membre de la société, doit, dans mille circonstances, faire abnégation de soi-même, renoncer à son intérêt personnel, se soumettre aux privations qu'exigent et le respect pour la justice, et le zèle de la charité. L'harmonie sociale n'est qu'à ce prix.

Or, cet enfant, dont l'âme n'a pas été trempée aux sources de la foi, qui ne craint pas Dieu, qui viole ses préceptes, qui se rit de ses promesses et de ses menaces; cet enfant dont l'éducation n'a pas été chrétienne sera-t-il capable de ces sacrifices et de ces dévouements?

Quels motifs lui offririez-vous? La beauté de la vertu? il n'a pas appris à l'apprécier; La loi du devoir? pour l'embrasser il lui faudrait reconnaître un Dieu législateur, et il ne voit dans ses maîtres que d'autres hommes comme lui, cendre et poussière. La conscience? elle se tait, ou, s'il en entend la voix, il n'en comprend pas les enseignements. L'honneur? est-ce qu'il ne peut pas, sans se compromettre, se livrer aux plus vils plaisirs et fouler aux pieds les droits les plus sacrés? La beauté de la vertu, la loi du devoir, la conscience, l'honneur, vaines chimères en dehors de la foi, illusions puériles qui n'imposent à personne, qui n'ont de valeur que dans les livres du philosophe, qui se dissipent et s'évanouissent en présence de l'intérêt qui parle et de la passion qui commande. L'intérêt propre, voilà le mobile de l'homme qui ne connaît pas Dieu, la seule raison de ses œuvres; c'est-à-dire qu'il sera vertueux, honnête, probe, dévoué à ses fonctions tant que l'orgueil, l'avarice, la volupté le lui per-

mettront; mais le jour où la lutte s'engagera entre le devoir et l'intérêt, qu'arrivera-t-il? il méconnaîtra le devoir, il sacrifiera le devoir à l'intérêt.

Ne voyez-vous pas l'ambition livrer tous les jours le pouvoir au mépris et, au risque d'ébranler la société elle-même, le déconsidérer pour le supplanter à son profit? Ne voyez-vous pas la cupidité faire un trafic honteux de la fortune publique, de viles passions s'assouvir dans le sang au grand scandale du monde entier, et l'homme, fatigué de la vie, usurper les droits de Dieu et mettre fin à une existence qu'il devrait consacrer au service de la patrie?

Pourquoi ces attentats inouïs qui font frémir? C'est qu'un grand nombre ont abjuré la foi de leurs pères; c'est qu'une éducation frivole, irréligieuse les a laissés sans défense contre l'égoïsme; c'est qu'ils n'ont plus d'autre frein que l'intérêt, d'autre espérance que le néant.

Tant il est vrai que la pensée religieuse, que la croyance de l'éternité, que l'éducation chrétienne peuvent seules faire l'homme vertueux, le citoyen dévoué, et assurer le bonheur de la société.

Mais en quoi consiste, N. T. C. F., cette éducation religieuse que vous devez à vos enfants?

Lorsque Jésus-Christ descendit des cieux pour sauver les hommes, il commença, dit l'Écriture, à faire et à enseigner : *Capit Jesus facere et docere.* (Act., I, 1.) Sans la prédication, le genre humain n'aurait pu connaître sa doctrine; sans l'exemple, il ne l'aurait ni goûtée, ni observée. Jésus-Christ prêcha, il pratique, et le monde entier le suit avec amour dans les voies étroites qui mènent à la vie. Voilà, N. T. C. F., votre modèle. Enseignez à vos enfants les leçons de l'Évangile, donnez-leur l'exemple des vertus qu'il prescrit, et vous aurez rempli à leur égard le devoir sacré que vous imposent la nature et la religion.

Enseignez à vos enfants les leçons de l'Évangile : *Les pères*, disait le roi Ézéchias dans un transport de reconnaissance, *les pères rediront à leurs enfants la vérité des promesses du Seigneur.* (Isa., XXXVIII, 19.) Dieu les a chargés de cette noble mission, ajoute ailleurs l'Esprit-Saint; c'est d'eux, c'est des pères que la génération future doit apprendre les prodiges de miséricorde que le Tout-Puissant a opérés en faveur de son peuple, et les enfants, instruits de ces merveilles, les raconteront à leurs enfants pour qu'ils placent en Dieu leur espérance, qu'ils n'oublient pas ses œuvres et qu'ils observent ses commandements. (Psal. LXXVII, 4 7)

Vous redirez donc à vos enfants, parents chrétiens, ce que vous-mêmes vous avez appris de vos pères.

Vous leur direz qu'il est un seul Dieu, Être nécessaire; que toutes les créatures visibles et invisibles ne sont pas lui, mais l'ouvrage de ses mains; que ces êtres ne sont pas une émanation de sa substance,

mais une création de sa puissance infinie. L'astre du jour raconte la gloire de Dieu, mais il n'est pas Dieu; le fleuve qui féconde nos campagnes nous parle de la Providence, mais il n'est pas cette Providence; l'homme, chef-d'œuvre de la nature, pré-suppose une intelligence suprême, mais il n'est pas cette intelligence.

Vous leur direz que Dieu, se comprenant de toute éternité, a de toute éternité engendré son Fils; que le Père et le Fils, s'aimant de toute éternité, ont de toute éternité produit l'Esprit-Saint par voie de procession, que ces trois personnes distinctes, le Père, le Fils et le Saint-Esprit, sont une seule essence et une seule divinité.

Vous leur direz que Dieu est le créateur du ciel et de la terre; qu'il a librement, au temps marqué par ses décrets, fait sortir l'univers du néant; non que le néant ait servi de matière à la création ou qu'il en ait été la cause, mais Dieu, par un acte de sa volonté, a donné l'être à ce qui n'existait pas, et communiqué à ses créatures des perfections qu'il possédait d'une manière suréminente.

Vous leur direz que Dieu s'est fait chair par amour pour les hommes. Ce grand mystère, prédit par les prophètes, manifesté dans la chair, cru dans le monde, n'est pas une simple communication de l'éternelle sagesse qui éclaire tout homme à son entrée dans la vie, c'est l'union de la nature humaine et individuelle du Christ avec la nature divine dans la personne même du Verbe: union ineffable dont la dignité jaillit sur l'humanité entière, qui, des actions et des souffrances du Christ, a fait les actions et les souffrances d'un Dieu; d'où découlent des mérites d'une valeur infinie, et qui, nous réconciliant avec Dieu, le dispose à épancher sur nous l'abondance de ses bénédictions.

Vous leur direz que Dieu a daigné dans sa bonté nous révéler des mystères; que ces mystères ne sont pas des vérités naturelles enveloppées de symboles, mais des vérités surnaturelles; qu'il n'est donné ni à l'esprit de l'homme laissé à lui-même de les saisir, ni à sa réflexion de les comprendre; que, quoique élevées au-dessus de notre intelligence, elles appellent nos respects et doivent être l'objet de notre foi. Pourquoi les repousserions-nous? Est-il surprenant qu'une religion divine s'offre à nous revêtue d'un caractère surnaturel, que Dieu, pour nous humilier sous sa main puissante, exige de nous un assentiment à sa parole sainte? Ces mystères, Dieu nous les a manifestés; c'est un fait à la portée de la raison. La raison est admise à la vérifier; mais n'essayons pas de pénétrer plus avant; ce serait tenter d'abaisser Dieu jusqu'à nous, lorsqu'il s'agit de nous élever jusqu'à Dieu, ce serait nous exposer à être opprimés sous le poids de la divine majesté.

Vous leur direz qu'il existe, en matière de foi et de mœurs, une autorité visible et

irréfragable; que la lumière de toutes les lumières, l'autorité de toutes les autorités, ce n'est pas la raison de l'homme, mais l'Eglise catholique apostolique et romaine; que le dernier mot sur les vérités et les préceptes révélés vient de l'Eglise à l'exclusion de la philosophie. La philosophie sans doute est appelée à donner à l'homme des leçons de sagesse, l'Eglise le reconnaît, et quand, il y a quelque temps, des écrivains célèbres essayèrent de contester à la raison ses droits légitimes, le Saint-Siège et l'Épiscopat en prirent hautement la défense. Mais l'Eglise ne peut se renier elle-même, ni livrer à d'autres le dépôt de la révélation qui lui a été confié. C'est à l'Eglise et non à la philosophie qu'ont été faites les promesses du Christ.

Vous leur direz que Dieu, père de miséricordes, ami tendre et généreux, vient au secours de sa débile créature, et lui accorde des grâces qui, non seulement l'éclairent et le dirigent dans ses voies, mais qui agissent directement sur sa volonté sans enchaîner son libre arbitre, et lui deviennent un principe de mérites à raison de son libre concours; que la prière et les sacrements sont autant de moyens d'obtenir ce secours précieux; que même Dieu nous l'accorde immédiatement toutes les fois qu'il le juge plus utile à sa gloire et à notre salut.

Vous leur direz que l'âme est immortelle et qu'elle trouve, au-delà du temps, ou des peines infinies dans leur durée, ou d'impérissables récompenses. Oui, l'âme séparée temporairement du corps vit dans l'éternité avec ses facultés propres, capable de douleur et de plaisir, de bonheur et de misère. Le désir d'une vie sans fin, d'une félicité sans mélange, l'horreur invincible de la mort, la perfectibilité de notre nature, l'exigence du mérite et du démérite, la sanction nécessaire de la loi morale, la bonté, la justice, la providence de Dieu, la foi surtout appuient cette consolante vérité. L'âme porte donc dans l'autre vie les conséquences de ses bonnes et de ses mauvaises actions. Juste et sans tache, elle trouve un Dieu bon qui la presse sur son cœur avec toute la tendresse d'un père; coupable sans repentir, elle trouve un Dieu juste qui la repousse, la rejette et l'abandonne aux tristes suites de son infidélité. Maîtres de nos destinées, rendons-nous dignes de la gloire et des délices du ciel.

Vous leur direz que, pour arriver à cette fin heureuse, il est indispensable d'observer la loi; que cette loi est à la vérité un joug, mais un joug doux et léger; qu'en l'observant non-seulement nous acquérons des droits à l'éternel bonheur, mais que même ici-bas nous obtenons le calme de la conscience, la paix de l'âme et d'indicibles joissances.

Voilà, N. T. C. F., la saine doctrine dont vous nourrirez l'âme de vos enfants.

Vous leur direz ces choses dès l'âge le plus tendre, alors que, semblables à une cire molle et flexible, ils reçoivent toutes

les impressions qui leur viennent du dehors, alors que leur âme vierge est prête à s'ouvrir aux saintes inspirations, aux sentiments nobles, aux affections pures. « C'est sur les genoux de la mère, » a dit un génie profond de nos temps modernes, « que se façonne l'éducation religieuse. Si la mère surtout s'est fait un devoir d'imprimer profondément sur le front de son fils le caractère divin, on peut être à peu près sûr que la main du vice ne l'effacera jamais (1). » Pensée consolante, encouragement puissant pour une mère animée de l'esprit de Dieu.

Je n'endis pas trop : oui, avant que l'enfant sache parler, on peut et on doit le préparer à l'instruction religieuse. Dès cet âge, il apprend, dit Fénelon, une langue qu'il parlera bientôt plus exactement que les savants ne sauraient parler les langues mortes qu'ils ont étudiées avec tant de travail dans l'âge le plus mûr, pourquoi n'apprendrait-il pas aussi facilement la langue des saints, les éléments de la doctrine chrétienne ? (FÉNEL., *Educ. des filles*, ch. 3.) Il n'est pas besoin qu'il se rende compte des principes, il suffit qu'il les reçoive. Plus tard la réflexion les lui développera. N'est-ce pas ainsi qu'il apprend toutes choses, et la langue, et les usages de la vie, et les arts, et les sciences ? Tel est l'esprit de l'homme : son instruction commence par la foi, se continue par la réflexion, s'affermi par l'autorité.

Ce ne serait pas assez sans doute de balbutier avec l'enfant la sainte doctrine. Quelques vives que soient les premières impressions, elles s'affaiblissent, s'effacent et disparaissent, si des leçons suivies sans interruption ne les rappellent à tous les instants à l'esprit. Dans toute science, on perd quand on n'acquiert pas, on oublie quand on ne continue pas d'apprendre. Le champ naturellement le plus fertile cesse de l'être si on cesse de le cultiver.

Gardez-vous donc de donner pour terme à l'instruction religieuse, ce qu'on ne fait que trop souvent, l'époque de la première communion ; comme si l'enfant, pour avoir reçu dans son cœur le Dieu d'amour, ne devait plus s'appliquer à le connaître et à se pénétrer de ses saints commandements ; comme si l'action la plus auguste et la plus sublime de sa vie devait interrompre ses communications avec le ciel ; comme si l'étude de la religion, la seule indispensable, pouvait être un fardeau dont il fallût se décharger, une occupation secondaire qui dût le céder à des études purement profanes ; comme si l'intelligence, don ineffable de la bonté divine, ne devait pas à jamais être consacrée à la gloire du Très-Haut, et s'exercer à des travaux qui répondent à sa noble origine et à ses hautes destinées. Disons-le sans hésitation : c'est alors surtout que l'étude de la religion doit devenir sé-

riense, se développer, s'entendre, se perfectionner. La raison même le dit, la reconnaissance y invite, et les plus grands intérêts le prescrivent.

Un père chrétien fait plus encore : chargé, nous ne disons pas de former à la religion, mais de créer en quelque sorte et de conserver religieuse l'âme de l'enfant que la divine Providence lui a confié, il ne néglige rien, il s'empare de toutes les circonstances pour lui présenter la doctrine du salut, la lui rendre familière, l'identifier avec lui. Tantôt c'est par le spectacle ravissant de la nature qu'il frappe son imagination jeune et sensible ; tantôt c'est, comme le faisait Jésus-Christ, par de touchantes paraboles ; tantôt c'est en lui racontant des faits historiques propres à l'intéresser ; quelquefois les livres même, où il l'aide à puiser une science profane, offrent des exemples qui conduisent au même but, et il les saisit avec empressement, et il les fait servir à sa fin avec une industrieuse sagesse ; toujours il mêle à ses entretiens quelques pensées pieuses. Ce ne sera peut-être qu'un mot, qu'une simple réflexion, mais ce mot, pourvu qu'il soit vif et précis ; est un trait qui entre dans l'esprit et y demeure ; mais cette courte réflexion, faite à propos, est une semence précieuse qui, faible d'abord, germera et portera son fruit.

Et ne pensez pas, N. T. C. F., que ces soins aient quelque chose d'exagéré. Nous pourrions vous citer plus d'une autorité non suspecte, des sages qui n'exigent rien de moins pour l'éducation des enfants. L'expérience, du reste, a prouvé qu'à raison de la légèreté de l'enfant, des dangers qu'il trouve semés sous ses pas, des penchants mauvais que le péché d'Adam lui a transmis, on ne peut trop multiplier les moyens de le conduire à Dieu, son principe, sa fin et son tout.

Osera-t-on dire encore que l'instruction peut et doit être séparée de l'éducation, lorsque celle-ci est de tous les moments, se mêle à toutes les actions de la vie, découle, non pas seulement de leçons directes, mais surtout de leçons présentées avec une pieuse adresse et tirées des choses même qui semblent le moins s'y rapporter ? Non, il faut que tous ceux qui entourent l'enfant, parents, nourrices, domestiques, compagnons d'âge, concourent à son éducation. C'était la pensée d'un orateur célèbre de l'ancienne Rome, au temps où les mœurs du peuple-roi dégénérées ressemblaient aux mœurs de nos jours. (QUINTIL., *De instit. orat.*, l. I, c. 4.) Il ne parlait que d'une éducation païenne ; qu'aurait-il dit de l'éducation religieuse et chrétienne si, disciple de Jésus-Christ, il eût comme nous vécu sous une loi de grâce, et connu comme nous les destinées sublimes de l'homme régénéré ?

Toutefois, N. T. C. F., ces instructions, quoique nécessaires et précieuses, ne laisseraient aucune espérance de succès si vous

(1) JOS. DE MAIRAK : *Soirées de Saint-Petersbourg*, III^e ENTREL.

ne leur donniez pour base le bon exemple.

L'enfant vit surtout d'imitation. C'est une jeune plante qui tend à s'appuyer, qui s'attache à l'arbre qui la soutient, confond avec lui sa tige et ses feuilles, et bientôt en emprunte les formes. La dissipation naturelle à son âge l'expose à bientôt oublier des leçons sur lesquelles il ne peut réfléchir sérieusement; mais l'exemple laisse dans son cœur des impressions profondes, qui jamais ne s'effacent : impressions de la vertu si l'exemple est édifiant, impressions du vice lorsqu'on a l'imprudence de lui en présenter la séduisante image.

Inutilement donc vous appelleriez vos enfants à craindre Dieu et à le servir, si vous-mêmes vous n'éleviez au ciel des mains suppliantes, si vous n'observiez le jour du repos, si vous ne fréquentiez les sanctuaires de Sion. Inutilement vous leur parleriez de probité et de bonne foi, si dans l'administration des affaires vous ne suiviez les règles sévères de la justice et de l'équité. Inutilement vous leur prescrieriez une sage réserve et la fuite des plaisirs dangereux, si vous n'aviez l'attention de garder vos sens et de leur interdire les jouissances profanes, qui tous les jours font à l'âme de cruelles blessures. De vos leçons, ils en appelleront à votre vie; votre exemple, selon la pensée d'un Père (S. GRÉG.), démentirait vos discours; ils préféreraient, à une doctrine austère, que repoussent les passions, des habitudes qui les flattent, et ils aimeraient mieux vous imiter que vous croire.

L'Écriture est formelle sur ce point, et l'expérience vient en confirmer l'irréfragable témoignage. Dans le fils vous reconnaîtrez le père, vous reconnaîtrez la mère dans la fille. (*Ezech.*, XVI, 44.)

Abraham est docile à la voix de Dieu, il trouve dans Isaac un fils obéissant. Tobie le père se distingue par une charité tendre et généreuse envers ses compatriotes, et le jeune Tobie se revêt d'entrailles de miséricorde, se pénètre de sentiments de bonté qui lui gagnent la confiance des tribus captives. Mathathias est dévoré d'un saint zèle pour la loi et le triomphe de la justice, et ses fils consacrent à cette noble cause leurs travaux, leurs veilles et leur sang. Mais qu'ATHALIE porte le crime sur le trône de Juda, une longue suite de rois impies et sacrilèges viendront désoler l'héritage du Seigneur.

L'enfant se prémunira peut-être contre un scandale qui lui viendra du dehors, comment se prémunirait-il contre les mauvais exemples d'un père et d'une mère? Les vices de ses parents sont à ses yeux ce qu'étaient pour les païens les désordres attribués aux dieux de la fable, de beaux défauts, des taches glorieuses : *Pia spurcitia et adul-*

teria religiosa. (S. AUG.) Parce que la nature et la religion lui présentent dans ses parents l'image de Dieu, et, dans l'autorité dont ils sont revêtus, le pouvoir suprême, il ne voit en eux que des vertus, et il les imite. Aussi l'enfant, dit Salvien, succède aux mœurs de ses parents avant de succéder à leurs richesses, et déjà il s'est emparé de leurs passions lorsque la loi l'appelle à prendre possession de leurs biens (2).

Ayez donc pour vos enfants, N. T. C. F., un profond respect : c'est l'avertissement que vous donne même un poète du paganisme (3). Ne leur offrez que des exemples dignes d'être reproduits; qu'ils retrouvent dans vos actions l'application des saints préceptes et de vos sages conseils; que votre vie soit un livre ouvert, où ils lisent à chaque instant tout ce qu'il y a de vrai, tout ce qu'il y a de chaste, tout ce qu'il y a de juste, tout ce qu'il y a de saint. (*Philip.*, IV, 8.) Sans cette sage précaution, ils oublieront Dieu, les droits de leurs frères et leur propre dignité; ils porteront au sein de la famille les fruits amers du vice; ils seront la honte et deviendront le fléau de la société.

Vos enfants appellent donc tous vos soins, et nous aimons à penser que, comprenant votre mission, vous prendrez des habitudes qui y répondent.

Ce serait le vœu de la religion, comme de la nature, que vous pussiez la remplir vous-mêmes cette mission sublime. « Rien en effet, » disait, il y a peu d'années, un de nos législateurs, « rien ne remplace auprès d'un enfant la préoccupation de parents éclairés, la tendresse d'une mère. Nulle part, les moindres paroles qui lui échappent, les moindres pensées qui traversent son esprit, et se peignent sur son front, ne seront recueillies avec la même sollicitude que dans la maison paternelle; nulle part, les plaies de sa jeune âme ne seront sondées d'une main aussi délicate (4). »

Mais si votre état, vos dignités, ou vos affaires vous forcent à éloigner de vous les plus chers objets de votre tendresse, à les envoyer au dehors se pourvoir de l'éducation que vous leur devez, choisissez bien les maîtres à qui vous les livrez. N'accordez votre confiance qu'à des instituteurs sains dans la foi, de mœurs irréprochables et fidèles dispensateurs de la vérité. Avant d'en revêtir aucun de votre autorité, citez à votre tribunal et sa doctrine et sa vie. Vous ne pouvez être trop sévères dans cet examen, car il s'agit de la perte ou du salut de vos enfants.

Laissez-nous appeler ici en témoignage un orateur célèbre, un évêque aussi recommandable par ses talents et son expérience, que par son esprit de modération et de sagesse

« Dans quelque rang qu'on veuille cher-

(2) *Pene omnes filii parentibus suis non magis in*

patrimonia quam in vita succedunt, nec magis facultates paternas sumunt quam pravitates. (SALV.)

(3) *Maxima debetur puero reverentia.* (JUV., sat.

(4) *Rapport de M. de Broglie sur le projet de loi relatif à l'instr. second., 1844.*

cher des instituteurs et les maîtres, disait ce vénérable prélat, il importe qu'ils soient religieux si l'on veut que l'éducation soit religieuse. Et, en effet, en quoi ferons-nous consister la religion dont il s'agit de pénétrer l'enfance? Est-ce dans quelques dehors, dans quelques connaissances stériles et vagues? Non sans doute, mais dans des croyances arrêtées, dans des habitudes contractées, dans des pratiques salutaires fidèlement observées, dans le respect des lois saintes de l'Évangile, dans la soumission à l'autorité de ceux qui sont préposés à son divin enseignement. Sans croyance, on retombe dans des opinions incertaines qui n'ont presque aucun empire sur les sentiments et la conduite; sans habitudes, la religion n'aura fait qu'effleurer l'âme et ne tardera pas à s'évanouir; sans pratique, elle se perd dans quelques idées vagues de spiritualité; sans l'observance des préceptes évangéliques, ce serait une piété fautive; sans la soumission à l'autorité, elle fléchirait aisément au gré des passions et des caprices de chacun. Or, cet ensemble de choses qui fait sur l'enfance des impressions vives et durables, qui rend l'éducation vraiment religieuse, ne l'attendez que des soins, des leçons et des exemples de maîtres sincèrement religieux.

« Non, ce n'est pas assez d'enseigner vaguement la religion aux enfants; le point capital, c'est de la leur faire goûter, aimer, pratiquer. Or, comment aurait-il quelque zèle pour la faire pénétrer dans l'âme des enfants celui qui n'en est pas pénétré lui-même?... On ne parle avec conviction que de ce que l'on croit, avec amour que de ce que l'on aime, avec chaleur que de ce que l'on sent bien....

« Que la religion sans être bannie (d'une maison d'éducation) y soit plutôt tolérée qu'honorée; que les courts moments qu'on lui donne, on semble les dérober à regret à des occupations jugées bien plus utiles; que les exercices n'en soient remarquables que par l'ennui et la dissipation qui les accompagnent; en un mot, que ce qui la concerne y soit traité de manière à faire croire qu'on la souffre par politique, plutôt qu'on ne l'enseigne et qu'on ne la suit par conviction; dès lors tout est perdu, l'éducation est manquée; ce n'est pas dire assez: elle est très-funeste; la jeunesse en rapportera, non le goût et l'amour, mais le dégoût et le mépris de la religion.

« Tout instituteur soit privé, soit public, chargé de l'éducation de l'enfance, qui ne met pas la religion avant tout, et trouve trop longs les moments qu'on lui donne, trompe les espérances de la famille, est indigne de l'honorable profession qu'il exerce et semble ne voir qu'un métier dans ce qui devrait être à ses yeux une espèce de sacerdoce (5). »

Des maîtres donc qui, non-seulement respectent la religion, mais qui en remplissent les saints devoirs; des maîtres qui, pénétrés de l'esprit religieux, aient la religion pour but de tous leurs travaux et pour fin de toutes leurs instructions; des maîtres qui, sans négliger d'apprendre à vos enfants les sciences qui conviennent à leur condition, profitent de tout ce que l'étude de ces sciences offre de maximes et d'exemples pour leur inspirer l'amour des vertus chrétiennes, et leur en faire contracter l'habitude: voilà les hommes qui doivent entrer en partage de votre apostolat, les maîtres à qui la raison et la religion vous demandent de confier les enfants que Dieu vous a chargés de former pour sa gloire.

En vous rappelant, N. T. C. F., l'obligation de perfectionner dans vos enfants, l'œuvre même de Dieu, par une éducation religieuse, nous avons obéi à la voix de notre conscience, et rempli à votre égard un devoir sacré. Puissent vos avertissements compris devenir la règle de votre conduit!

Préparez vos enfants à la profession que Dieu leur destine, que leurs goûts et votre état leur permettent d'ambitionner: nous applaudirons à votre dessein et à vos efforts; que sous vos auspices, et encouragés par vos sages conseils, ils puisent, dans des études sérieuses, les moyens de défendre un jour la patrie avec gloire, d'obtenir un rang distingué dans la magistrature, d'acquiescer des richesses avec honneur et probité; nous le désirons autant que vous, et, sur ce point encore, nos vœux se confondent avec les vôtres; mais n'oubliez pas de leur laisser Dieu pour héritage (5*).

Qu'importent de riches trésors, de bruyants plaisirs? L'homme étranger aux joies pures de la vertu y place sa fin et son bonheur; il dit: Heureux celui qui possède ces biens! Mais l'enfant de la cité sainte et de la maison de Dieu répétera toujours: Bienheureux seulement celui dont le Seigneur est le Dieu. (*Psalm.* CXLIII, 15.)

« Vous donnerez donc à vos enfants une éducation religieuse. C'est, nous l'avons dit, une de vos obligations les plus importantes: ce sera le principe de votre salut.

Lorsqu'un jour vous rendrez compte au souverain juge du sacerdoce dont il vous avait revêtus, vous pourrez lui dire avec confiance: Père Saint, nous avons achevé l'œuvre dont vous nous aviez chargés; nous avons fait connaître votre nom aux enfants que vous nous aviez donnés. Lorsque nous étions avec eux, nous les avons conservés et aucun d'eux n'a péri. (*Joan.*, XVII, 4, 6, 12.) A ce titre, vous réclamerez la double couronne que l'Apôtre décerne à ceux qui auront exercé le ministère de la parole et de l'instruction (*I Tim.*, V, 17) et elles se

(5) *Défense du Christ.*, par M. FRAYSSINOS, évêque d'Hermopolis, sur l'éducation.

(5*) *Alii militas, alii honores, alii divitias filius*

provident; nemo filius providet Deum. (*SALV.*, I. IV *De provid.*)

réaliseront en votre faveur, ces magnifiques promesses du prophète : *Les justes instruits de la loi obtiendront une gloire égale à la clarté du firmament, et ceux qui auront enseigné à plusieurs la voie de la justice brilleront comme des étoiles étincelantes dans l'éternité.* (Dan., XII, 3.)

Donné à Versailles, le 10 février 1848.

II. MANDEMENT

Pour le carême de 1850.

CONTRE LES MAUVAIS LIVRES.

L'exercice de la lecture, qui nous met en relation avec la vérité, est, N. T. C. F., pour l'homme doué d'intelligence, une des occupations les plus douces et à laquelle il se porte avec plus d'ardeur. En effet, sorti des mains de Dieu qui est vérité, l'homme vit de vérité. C'est pour lui un besoin de trouver la vérité, et, à moins d'une dégradation volontaire, il la cherche partout. Il la cherche au fond de lui-même : que de fois rentrant dans sa conscience, il l'interroge pour apprendre d'elle ce qu'il doit croire ou nier, admettre ou rejeter, embrasser ou s'interdire! Il la cherche au sein de Dieu : de là ces secrètes et fréquentes aspirations de son âme vers Dieu, dans le calme de la méditation et dans le silence de la prière. Il la cherche auprès des autres hommes, faits comme lui à l'image de Dieu, et comme lui éclairés des rayons de la céleste lumière; car Dieu, pour unir l'homme à l'homme par les liens étroits de la charité, a établi cette loi providentielle que l'homme aurait besoin d'instruction, et que l'instruction lui viendrait de l'homme. N'est-ce pas par les patriarches et par les prophètes (*Hebr.*, I, 1) par des hommes, qu'il a manifesté ses secrets à nos pères de l'ancienne alliance? N'est-ce pas par son Fils fait homme qu'il nous a parlé (*Hebr.*, I, 2) dans la plénitude des temps? Et lorsque Jésus-Christ, après avoir déposé la vérité sur la terre, est remonté à la droite de son Père, à qui a-t-il confié le soin de la prêcher et de la répandre? encore à des hommes. N'est-ce pas pour cela qu'il a institué dans son Eglise des apôtres et des évangélistes, des pontifes et des docteurs? (*Ephes.*, IV, 11). L'homme donc, avide de connaître la vérité, la cherche dans la parole de l'homme. C'est pourquoi il aime cette parole, il l'interroge, il la consulte, et lorsqu'elle cesse de retentir à ses oreilles, il va la saisir dans les livres où, quoique muette, elle l'instruit encore. Le livre est même pour lui le maître par excellence, parce qu'il l'entend quand il veut et que son langage est plus attrayant. Aussi la passion de lire égale la passion d'écrire; l'une et l'autre sont insatiables (6).

Faut-il nous en plaindre? Avons-nous à regretter que la liberté d'écrire permette à tant d'auteurs de produire au dehors les pensées qu'ils conçoivent et les sentiments

qu'ils éprouvent? Ah! si tous, enfants fidèles de la sagesse, respectaient dans leurs ouvrages la vérité catholique et la saine morale; si, à l'exemple de l'auteur du livre des Machabées, ils ne cherchaient qu'à procurer à leurs lecteurs un agréable délassement et un avantage réel (*II Mach.*, II, 26), nous le disons avec sincérité, oui, nous voudrions que la liberté d'écrire fût illimitée et que la presse plus active remplît le monde de ses admirables productions. Nous ne craignons en effet ni le progrès des lumières, ni la multiplication des livres destinés à les répandre.

Mais combien d'auteurs qui, après avoir protesté dans de pompeuses préfaces, et de leur zèle pour la vérité, et de leur respect pour les mœurs, se sont faits, par imprudence ou par audace, les partisans de l'erreur et les fauteurs de la corruption!

Il y a de bons livres; nous les estimons, nous les recommandons, nous aiderons à les propager; mais il y a des livres mauvais et nous les redoutons, et nous les condamnons. Puissiez-vous, N. T. C. F., les redouter vous-mêmes, ces livres mauvais, et vous en interdire la lecture!

Nous appelons livres mauvais, ces livres où des hommes superbes et impatientes de tout joug s'élèvent contre Dieu et s'efforcent de briser les liens qui nous attachent à lui.

Oui, N. T. C. F., il est mauvais, ce livre où l'athée, non moins sourd au langage sublime de la terre et des cieux qu'aux lumineux enseignements de la raison, révoque en doute et combat l'existence d'un Dieu créateur et conservateur de toutes choses; il est mauvais, ce livre où le déiste, en présence de l'ordre admirable de la nature, et malgré les réclamations de sa conscience, nie et méconnaît les lois d'une providence supérieure et d'une justice éternelle; il est mauvais, ce livre où le panthéiste, moins audacieux en apparence, plus réservé peut-être dans les formes, mais en réalité aussi dangereux, confond Dieu avec les êtres qu'il a tirés du néant, ose avancer que la créature est éternelle et nécessaire, livre le monde aux hasards d'un aveugle destin, substitue la raison humaine au Verbe incarné, et ne fait de l'esprit de vérité qu'un simple rapport entre la raison de l'homme et ce qu'il appelle le Grand-Tout; il est mauvais, ce livre où d'orgueilleux rationalistes couvrent en mythes fabuleux les faits glorieux des livres saints, détruisent toute certitude, et ne laissent à l'homme que le doute avec ses angoisses. Tous ces livres sont mauvais, parce qu'ils vomissent le blasphème contre Dieu et contre la vérité; ils sont mauvais, parce qu'ils attirent sur nos têtes les malédictions et les châtiements du ciel; ils sont mauvais, parce qu'ils portent la perturbation dans nos esprits, ébranlent nos croyances et nous abandonnent à tout vent de doctrine, parce que fai-

(6) *Faciendi plures libros non est finis.* (*Eccle.*, XII, 12.)

sant la nuit dans notre intelligence, le vide dans notre cœur, ils nous laissent sans consolation, sans espérance, en proie aux misères profondes de la vie.

Nous appelons encore livres mauvais ces livres où Dieu est attaqué non plus en lui-même, mais dans les vérités qu'il a révélées, et dans l'ordre sage qu'il a prescrit pour le salut et le bonheur de l'homme. Il est mauvais, ce livre où des hommes habiles dans l'art de tromper et de mentir ont déposé le venin de l'hérésie, où ils s'efforcent de l'accrediter par des altérations calculées ou par des omissions coupables; il est mauvais, ce livre où des enfants rebelles, après avoir rompu les liens sacrés de la hiérarchie, prêchent la révolte et attirent la multitude hors des voies de l'unité; il est mauvais, ce livre où de faux frères, confondant les pouvoirs établis de Dieu pour gouverner l'Eglise, soumettent aux puissances de la terre la puissance que Dieu a remise indépendante et libre entre les mains des apôtres et de leurs successeurs. Tous ces livres sont mauvais, parce qu'ils vont détruire dans les cœurs le respect de l'autorité et l'esprit de soumission; ils sont mauvais, parce qu'ils arment les enfants de la famille contre leur mère commune la sainte Eglise de Jésus-Christ.

Enfin, N. T. C. F., nous appelons livres mauvais, ces livres où sont racontés et mis à nu les secrets des passions humaines, ces livres où l'on s'applique à justifier les excès même les plus honteux et dont une âme chaste, ainsi que le déclare le philosophe de Genève, ne peut lire une page sans se perdre. Tous ces livres-romans sont mauvais, parce qu'ils dérèglent l'esprit, dépravent le cœur et entraînent ceux qui les lisent dans les égarements les plus déplorable. Ne voyez-vous pas leurs drames se dérouler devant les tribunaux, les crimes qu'ils autorisent descendre dans les cours d'assises, les attentats qu'ils provoquent désoler le monde? Ne les trouvez-vous pas tachés de sang près des suicidés comme des bourreaux à côté de leurs victimes, et entre les mains des infortunés qui compromettent leur réputation ou qui déjà l'ont perdue?

Il suffirait, ce semble, de vous avoir dit, N. T. C. F., ce que nous entendons par mauvais livres, pour vous détourner à jamais de les lire; laissez-nous toutefois ajouter que de tous les dangers qui menacent une âme dans sa foi et dans sa vertu, le plus redoutable est celui qui résulte des mauvaises lectures.

Un premier danger pour la foi et la vertu est, vous le savez, N. T. C. F., le danger des mauvais discours: *Les mauvais discours*, dit l'Apôtre, *corrompent les bonnes mœurs* (I Cor., XV, 33), et l'expérience nous dit que tous les jours ils précipitent une multitude d'âmes imprudentes dans les voies de la perdition. Telle et plus funeste encore est l'influence du mauvais livre. Dans une conversation, la parole passe comme un éclair rapide; mais la parole du mauvais li-

vre ne passe pas, elle demeure sous les yeux du lecteur, il en repaît son esprit et son imagination, elle lui laisse de fâcheux souvenirs qui le corrompent. Dans une conversation, la parole mauvaise n'est souvent accueillie qu'avec timidité, pour ne pas dire avec défaveur: une pudeur naturelle en rougit, les bienséances la condamnent et on la repousse par le secret désir de se ménager une bonne réputation; il n'en est pas ainsi du mauvais livre, on le lit seul, on écoute les leçons sans témoins, et l'âme affranchie de toute crainte se prête avec complaisance aux pensées trop libres et aux inspirations coupables qu'il suggère. Dans la conversation, le discours n'a pas été médité; exprimé aussitôt que conçu, il n'a le plus souvent rien qui plaise ou qui séduise, rien qui appelle l'attention ou assure le succès; le mauvais livre, au contraire, a été préparé dans le silence, avec réflexion, l'auteur s'est appliqué à l'embellir de tout ce que l'art a de plus attrayant; la pompe du style, la magnificence des images, la richesse et la variété des détails, l'éclat éblouissant des tableaux, tout captive et charme l'attention du lecteur, tout l'exalte et l'entraîne; il boit à longs traits le poison des plus fausses doctrines et des passions les plus ardentes. Nous n'hésitons pas à le dire, quelque dangereuse que soit une mauvaise conversation, le mauvais livre est plus dangereux encore.

Un second danger où viennent échouer souvent la foi et l'innocence est le scandale des mauvais exemples. De là ce terrible anathème du Sauveur: *Malheur à l'homme par qui le scandale arrive! il vaudrait mieux pour lui que l'on suspendit à son cou une meule de moulin et qu'on le précipitât dans les profondeurs de la mer.* (Matth., VIII, 6 et 7.) Faut-il vous le dire, N. T. C. F., le scandale du mauvais livre est plus funeste, plus contagieux, il provoque plus encore la malédiction divine que le scandale du mauvais exemple. Celui-ci, en effet, a des limites et des bornes; il n'attaque ordinairement qu'une vertu. Est-ce un blasphème? c'est la vertu seule de religion qui est compromise. Est-ce une médisance? elle n'expose qu'à la seule tentation de blesser la réputation du prochain; mais le scandale du mauvais livre embrasse le plus souvent tous les scandales. Scandale d'impiété: on y déverse le mépris sur Dieu même, sur sa parole sainte, sur son Eglise, sur ses ministres, sur tout ce que la religion a de vénérable et de sacré. Scandale de mensonge et de perfidie: on y défigure l'histoire, on en présente les faits sous un faux jour, on y calomnie les personnes et les choses sans aucune pudeur et avec une assurance, une audace qui imposent presque toujours aux imprudents et aux faibles, quelquefois aux sages eux-mêmes. Scandale d'indépendance: au nom de la liberté et de l'égalité on y prêche la révolte, et on y décerne des éloges au fils qui se rit des conseils de son père, à la fille qui trompe la vigilance de sa mère,

au citoyen qui foule aux pieds l'autorité publique et livre la société à tous les désordres de l'anarchie. Scandale de vengeance : on y présente la vengeance comme la passion des grandes âmes, et on y couronne de gloire celui qui ose, furieux, laver dans le sang d'un ennemi l'injure qu'il en a reçue. Scandale de ces passions d'ignominie qui dégradent l'homme et l'assimilent à la brute, car ce sont elles qu'on y met en action et qui donnent à tous les événements le mouvement et la vie. Quels affreux ravages ne doivent pas exercer dans un cœur tant de scandales réunis ! Pent-il être pour l'âme un ennemi plus redoutable que le mauvais livre ?

Les mauvaises compagnies sont encore un danger pour la vertu. L'Esprit-Saint n'a-t-il pas déclaré dans ses divins oracles que l'homme, sans à peine s'en apercevoir, revêt les mœurs de ceux qu'il fréquente ? Il prend d'heureuses habitudes dans la société d'un ami sage et vertueux, mais l'ami corrompu le corrompt lui-même (7). Telle est la puissance trop réelle des mauvaises compagnies : elles introduisent la mort au fond de l'âme par tous les sens, et elles forment à leur image et à leur ressemblance les hommes assez imprudents pour s'abandonner à leur action. Ce déplorable résultat, le mauvais livre le produit et en moins de temps et avec plus de facilité. Ne trouve pas qui le voudrait un ami pervers ; le mauvais livre est, de nos jours surtout, à la disposition de tous, du riche et du pauvre, du grand et du petit, du savant qui réside dans la cité et de l'humble habitant des campagnes. L'ami pervers n'apparaît pas au moment précis où la passion remue le cœur, où sa présence déterminerait le crime ; c'est à l'instant même de la tentation qu'on saisit le mauvais livre et qu'on se pénètre du venin dont il est rempli. L'ami pervers disparaît par intervalles : il laisse à sa victime des loisirs, elle peut dans la solitude, aux heures silencieuses de la nuit, faire sur elle-même un retour salutaire, entendre le cri du remords, ouvrir l'oreille du cœur à la voix de la vérité ; le mauvais livre est toujours là, sous votre toit, le jour et la nuit, à tous les instants, toujours prêt à secourir vos penchants, à servir vos passions, à vous précipiter dans les luttes terribles du mal contre le bien. L'ami pervers ne l'est qu'avec mesure : il ne présente en lui l'image du crime que dans la proportion du possible ; c'est l'idéal même du crime que retrace le mauvais livre ; vous y voyez je ne sais quoi de nouveau, d'extraordinaire, de fabuleux qui étonne, saisit et laisse dans l'âme une impression mortelle.

Enfin, la lecture d'un mauvais livre est plus dangereuse pour l'innocence et la vertu que la vue même des tableaux indécents. « Si les peintures immodestes, » dit

Bossuet parlant des comédies (*Max. et réflex. sur la coméd.*, n. 4), « ramènent naturellement l'esprit à ce qu'elles expriment, et que pour cette raison on en condamne l'usage, combien plus sera-t-on touché (il disait) de la scène (nous disons : du mauvais livre) où tout paraît effectif, où ce ne sont pas des traits morts et des couleurs sèches qui agissent, mais des personnages (mis en action). » Beaucoup d'ailleurs détacheraient l'image impure suspendue aux lambris de leur salon, qui la contempleront encadrée dans un récit vif et spirituel. Il semble que le poison n'est plus poison lorsque, semblable au fruit défendu, il s'offre à la vue sous une forme agréable et séduisante.

Tels sont les dangers des mauvais livres. Que n'aurions-nous pas à dire de ces feuilles légères qui paraissent chaque jour et qui chaque jour reproduisent sous une forme nouvelle la pensée dont elles veulent assurer le triomphe ; qui, passant de la vérité à l'erreur avec une apparente modération et par degrés, livrent à l'esprit et au cœur des attaques incessantes ? Où est l'homme assez circonspect, assez fort pour échapper à leur action corruptrice ? Le torrent épargne la pierre sur laquelle il se précipite impétueux, mais le plus faible ruisseau la creuse sous le corps persévérant de ses eaux paisibles (8) ; c'est là, N. T. C. F., le travail, c'est là le triste succès de nos feuilles quotidiennes : le lecteur cède à la pression mesurée et continue qu'elles exercent, il arrive sans l'avoir voulu, sans le savoir, sans pouvoir se rendre compte du chemin qu'il a parcouru, à une transformation complète ; et cet homme, qui naguère aimait la religion, pratiquait la vertu, s'honorait du titre de chrétien, prêche aujourd'hui l'incrédulité et affiche peut-être des mœurs corrompues.

Aussi, consultez les annales des siècles ; partout vous verrez les sages de la terre, les législateurs des peuples proscrire le mauvais livre, en interdire l'usage. Dans la république d'Athènes, on enseigne publiquement que l'écrivain licencieux doit être banni de la cité ; à Lacédémone, la loi défend de conserver sous le toit domestique les œuvres d'un poète trop libre ; Rome païenne charge son grand prêtre d'examiner avec soin les livres nouveaux, et, s'ils sont nuisibles, de les jeter aux flammes ; on a vu un empereur romain brûler comme dangereux plus de deux mille volumes et condamner à l'exil l'auteur d'un écrit immoral. « O temps ! ô mœurs ! » s'écrie Gerson, « au sein du paganisme il se trouve un juge assez sévère pour punir un écrivain auquel parmi nous on ne rougirait pas de décerner des couronnes ! »

Mais l'Eglise catholique, fidèle à la mission qu'elle a reçue d'en haut, est là qui

(7) *Qui cum sapientibus graditur sapiens erit; amicus stultorum, similis efficietur.* (Prov., XIII 20.)

(8) *Lapides excavant aqua, et alluvione paulatim terra consumitur.* (Job, XIV, 19.)

veille et qui élève sa voix puissante. Que de conciles ont flétri les mauvais livres ! Que de docteurs et de saints Pères en ont signalé les dangers ! Que de pontifes ont jeté le cri d'alarme et frappé d'anathème l'auteur, le lecteur, le détenteur du mauvais livre ! « Nous sommes saisi de crainte, » disait Grégoire XVI aux évêques de la catholicité, « à la vue de ce torrent de monstrueuses doctrines qui a fait irruption dans l'héritage de Jésus-Christ : voilà le fruit de la licence effrénée de la presse, et de cette multitude d'ouvrages qu'elle enfante, ouvrages quelquefois, il est vrai, petits par le volume, mais toujours assez grands en malice pour attirer la malédiction de Dieu sur la terre. Il est cependant des esprits téméraires qui trouvent une compensation suffisante à ce déluge d'écrits pestilentiels dans l'apparition de quelque nouvelle apologie de la religion et de la vérité.... C'est comme si l'on osait soutenir qu'il serait permis de répandre en tous lieux les poisons les plus actifs et de les vendre publiquement, parce qu'on aurait trouvé un antidote propre à sauver quelquefois la vie à ceux qui en useraient (9). »

Nous direz-vous pour excuser votre impudence que la plupart de ces livres ornent et embellissent votre esprit ? Eh ! qu'importe, N. T. C. F., s'il est vrai qu'ils pervertissent le jugement, qu'ils gâtent le cœur, qu'ils corrompent la foi et les mœurs ! Ils ornent et enrichissent votre esprit ! De quoi donc ? Serait-ce de grandes pensées, d'idées généreuses, de vérités morales, de connaissances utiles soit à vous-mêmes, soit à vos semblables ? Oh ! non, et vous le savez mieux que nous, lecteurs insatiables de toutes ces productions mauvaises. Vous y trouverez peut-être de l'élégance dans le style, de l'éclat dans les images ; mais cette richesse apparente, que recouvre-t-elle ? La laideur du mensonge, la difformité du vice ; n'est-ce pas assez pour vous en défendre la lecture ? Les Augustin, les Jérôme, se reprochaient leur amour trop vif pour les grands écrivains de l'antiquité païenne, et vous feriez votre étude d'auteurs légers et corrompus, vides de bonnes doctrines, pleins d'enseignements pervers, sous le frivole prétexte que la diction en est pure et la forme élégante !

(9) *Huc spectat deterrima illa, æ nunquam satis execranda et detestabilis libertas artis librariæ ad scripta quælibet edenda in vulgus, quam tanto convicio audent nonnulli efflagitare æ promoveri. Perhorrescimus, venerabiles fratres, intuentes quibus monstris doctrinarum, seu potius quibus errorum portentis obruamur, quæ longe æ late ubique disseminantur ingenti librorum multitudine, libellisque et scriptis mole quidem exiguis, malitia tamen permagnis, e quibus maledictionem egressam illacrymanim super faciem terræ. Sunt tamen, proh dolor ! qui eo impudentiæ abripiantur ut asserant, pugnaciter, hæc errorum colluviem inde prorumpentem satis emulcæ compensari ex libro aliquo qui in hæc tanta pravitate tempestate ad religionem æ veritatem propugnandam edatur. Ne-*

Est-ce à dire que nous condamnions la culture de l'intelligence ? A Dieu ne plaise ! Le mal qui nous dévore serait-il donc si profond qu'on ne puisse plus apprendre à bien parler qu'en apprenant à mal vivre ? Manquons-nous d'ouvrages propres à enrichir l'esprit sans vicier le cœur ? Eh ! quelle langue fournit, plus que la nôtre, de bons livres dans le domaine de la science et dans le champ de la littérature ? Nous vous dirons donc avec Origène : « Prenez garde de vous laisser séduire par l'élégance de la diction et par la forme brillante d'un mauvais livre, et n'allez pas cueillir des fleurs au milieu de serpents venimeux (10). » — « Il est, » ajoute saint Jérôme, « des livres exempts de toute erreur que des hommes savants vous ont laissés pour héritage ; que ceux-là seuls fassent votre étude, vous y trouverez tout ce que vous cherchez. Pourquoi iriez-vous puiser au fond d'eaux bourbeuses quelques parcelles d'or, lorsqu'il vous est donné d'en recueillir en abondance un courant d'une eau claire et limpide (11) ? »

Nous direz-vous que, doués de raison, il vous importe de tout connaître, l'erreur et la vérité, le bien et le mal ? Tout connaître ! Mais la trempe de votre esprit est-elle assez forte ? Le temps et vos affaires vous en laissent-ils le loisir ? Vous ne pouvez qu'avec peine et rarement vous livrer à de pieuses lectures ; lorsque nous vous y invitons dans l'intérêt de votre âme, vous nous opposez mille prétextes pour vous en dispenser ; et vous auriez la prétention de tout étudier, de tout approfondir ! Tout connaître ! Dieu vous aurait-il donc faits pour les ténèbres comme pour la lumière, pour le vice comme pour la vertu ? Ne savez-vous pas que s'il a laissé devant vous le bien et le mal, abandonnant le choix à votre liberté (12), il veut néanmoins que vous n'usiez de cette liberté que pour repousser le mal, embrasser le bien, et mériter par de généreux efforts les ineffables délices qu'il vous destine au sein de la gloire (13) ? Tout connaître ! Que l'apôtre et le docteur, dont la mission est de défendre la vérité, cherchent à apprécier par la lecture de leurs ouvrages les ennemis qui l'attaquent, nous le comprenons, et l'Eglise s'empresse de le leur permettre, pourvu qu'ils ne se livrent à cette étude qu'a-

fas profecto est, omnique jure improbatum, patrii data opera malum certum æ majus, quia spes sit inde boni aliquid habitum iri. Nonquid venena libere spargi, æ publice vendi, comportarique, imo et obbibere debere sanus quis dixerit, quod remedium quidpiam habeatur, quo qui utuntur cripi eos ex interitu identidem contingat ? (Ep. encycl. SS. Gregorii PP. XVI. — An. 1852.)

(10) *Vide ne te decipiat fulgor operis, ne te rapiat sermonis pulchritudo. (Orig.)*

(11) *Non necesse habes aurum in luto quarere. (S. Hieron.)*

(12) *Ante hominem vita et mors, bonum et malum ; quod placuerit ei dabitur illi. (Eccli., XV, 18.)*

(13) *Declina a malo et fac bonum, et inhabita in saculum sæculi. (Psal., XXXVI, 27)*

vec des vues pures et en s'entourant de sages précautions ; mais c'est là le privilège de l'apôtre et du docteur, ce n'est pas le vôtre. Tout connaître, l'erreur et la vérité ! Supposons qu'en effet, soit pour vous mettre en garde contre de pernicieuses doctrines, soit pour en prémunir vos serviteurs et vos enfants, il vous faille connaître une erreur accréditée, est-il besoin pour cela d'interroger les auteurs qui l'ont enfaînée, les sectaires qui l'ont soutenue ? N'avez-vous pas les livres qui l'ont combattue et réfutée ? Consultez-les : ils vous exposeront l'erreur avec fidélité, assez pour que vous puissiez en saisir le caractère ; mais en même temps ils vous en découvriront le venin. L'erreur puisée à sa source, vue seule et dans l'ombre, pourrait vous perdre ; considérée dans un bon livre aux rayons de l'éternelle vérité, elle ne produira qu'une impression de sage impartialité qui fera votre salut.

Nous direz-vous que votre foi est assez éclairée, votre volonté assez ferme pour que vous n'ayez rien à craindre de la lecture des mauvais livres ? Hélas ! c'est précisément cette confiance présomptueuse qui nous effraye. Si vous aperceviez l'abîme creusé sur votre route, vous éviteriez peut-être d'y tomber ; mais vous vous avancez en aveugles, et nous tremblons pour vous. Vous dites que votre foi est éclairée ! L'est-elle assez pour démêler toutes les ruses et tous les stratagèmes de l'impiété et de l'incrédulité ? L'est-elle assez pour reconnaître ce qu'il y a de faux et de dangereux dans ces vues séduisantes d'humanité, de bienfaisance, de progrès, d'affranchissement, dont on fait tant de bruit ? L'est-elle assez pour résoudre ou apprécier, à leur juste valeur, toutes ces objections tirées de l'histoire, de la chronologie, de la physique, de tant d'autres sciences dont abusent, pour vous tromper, les hypocrites destructeurs de la religion ? Vous dites que votre volonté est inébranlable ! Est-ce que vous n'avez pas hérité d'Adam le péché originel avec mille penchants vicieux et mille inclinations mauvaises ? Est-ce que votre volonté, succombant sous le poids de sa corruption, n'est pas faible et inconstante ? Est-ce que votre âme, comme celle de S. Paul, ne traîne pas toujours après elle un corps de péché ? Est-ce que vous oublieriez cette parole de la Vérité éternelle : *L'esprit est prompt, mais la chair est faible* ? (Matth., XXVI, 41.) Vous vous croyez invulnérable ! Non, vous ne l'êtes pas : *Qui cachera du feu dans son sein, a dit la Sagesse, sans que ses vêtements en soient consumés ? Qui marchera sur des charbons ardents sans se brûler les pieds ?* (Pr., VI, 27-28.) Le mauvais livre renferme une fournée ardente ; que les que soient vos lumières, quelle que soit votre force, si vous l'ouvrez, il en sortira des flammes qui vous dévoreront.

Nous lisons dans les Actes des apôtres, qu'un grand nombre d'Ephésiens, qui s'étaient livrés aux recherches d'une vaine et sacrilège curiosité, apportèrent leurs livres en présence

de la multitude et les livrèrent aux flammes. (Act., XIX, 19.) C'était de leur part un sacrifice généreux, c'était en même temps l'accomplissement d'un devoir ; on ne conserve pas le poison qui donne la mort. Vous rappelez ce fait mémorable, c'est vous dire, N. T. C. F., ce que réclament de vous la foi que vous professez et les pieux sentiments qui vous distinguent. Est-il dans l'enceinte de vos demeures un de ces livres qui attaquent la religion, qu'on ne peut présenter sans rougir ? Gardez-vous de le transmettre à vos neveux, vous leur légueriez des malheurs et des ruines ; il faut ou le détruire ou le livrer à la libre disposition d'un Ananie fidèle.

Mais ce n'est point assez d'exclure les mauvais livres de vos bibliothèques ; voulez-vous en diminuer le nombre et par là servir la société ? Témoignez pour ces pernicieux écrits un mépris souverain ; ne contribuez, ni à prix d'argent, ni d'aucune autre manière à les répandre ; que jamais ils ne souillent vos mains ; que vos lèvres s'interdisent toute parole qui les recommanderait à l'intérêt public ; fermez-leur l'entrée de vos maisons. Quand tout cœur honnête les traitera avec cette inflexible sévérité, ils se produiront avec moins d'audace.

Surtout, éloignez-les des regards observateurs et curieux de vos enfants ; assez d'autres objets dangereux les assiègent, éveillent leurs passions et menacent leur innocence. Votre surveillance ne peut être trop active. Voyez vous-mêmes si entre les livres classiques et littéraires de votre fils ne se trouve pas cachée quelque-une de ces brochures qui recèlent de fausses doctrines, des détails de mœurs coupables ou de hontenses gravures ; voyez d'où vient le trouble, l'embarras, la rougeur de votre fille lorsque, surprise par une visite inattendue, elle dérobe à vos yeux l'objet qu'elle tenait entre ses mains ; voyez si un ami indiscret ou un serviteur trop facile n'introduit pas en secret au sein de vos familles ces poisons qui énervent l'âme et qui la tuent. Veillez, car vous devez compte à Dieu de l'âme de vos enfants.

Heureuse la famille qui n'a pas connu le livre corrupteur ! Là ce sont de bons livres qui instruisent et les pères et les enfants : les premiers y puisent l'art de gouverner avec sagesse, de reprendre avec mansuétude, d'encourager avec une onction qui persuade ; les seconds y apprennent à goûter les charmes de l'obéissance, les douceurs du travail, le prix et les délices de la vertu. Des liens étroits unissent les pères et mères aux enfants, ils ne font qu'un seul cœur et ils jouissent de la paix.

Laissez-nous ici, N. T. C. F., exprimer le vœu qu'il s'établisse dans chaque localité une bibliothèque de bons livres à l'usage des paroissiens. Ce serait comme une fontaine publique d'où jaillirait l'eau vive qui donne la vie éternelle, et où viendraient se désaltérer ces âmes qui ont desséchées les

doctrines décevantes du siècle, et qui ont soif de la justice.

Soulager le corps, nourrir celui qui a faim, vêtir celui qui est nu, abriter celui qui n'a pas un asile où il puisse reposer la tête, c'est bien faire ; mais soulager l'esprit et le cœur, c'est mieux faire encore ; et ce soulagement de l'esprit et du cœur, le bon livre le procure. Le bon livre éclaire l'intelligence, excite la volonté, console et sauve les âmes. N'est-ce pas un bon livre laissé dans la cellule d'un solitaire qui, au témoignage de saint Augustin, découvrit la vérité à deux favoris d'un empereur et en fit deux chrétiens ? N'est-ce pas un bon livre qui donna à l'Eglise un de ses plus généreux défenseurs, saint Ignace de Loyola, et remplit sainte Thérèse d'un zèle admirable pour le service de Dieu ? N'est-ce pas un bon livre qui vint consoler, toucher et convertir Laharpe dans sa prison ?

Les apôtres du mensonge multiplient à grands frais les mauvais livres et les répandent avec profusion ; pourrions-nous bien, nous enfants de la foi, hésiter à faire pour la cause de Dieu, pour la vérité, ce qu'ils font pour le triomphe de l'erreur ? Prenez donc, N. T. C. F., la généreuse résolution de contribuer par quelque offrande à une œuvre de si haut prix. Qu'à l'aide de vos largesses et par les soins intelligents des ministres de Jésus-Christ il se forme au milieu de vous des collections de livres pieux, intéressants, d'une morale pure, et qui soient propres à fournir avec d'utiles connaissances un délassement honnête. Chaque soir vous pourrez vous dire que vous avez soulagé pendant le jour des âmes nécessaires, répandu le bienfait de l'instruction, travaillé à l'amélioration de quelques-uns de vos frères, au salut de la patrie. Cette douce pensée tranquilliserait votre sommeil. Dieu de son côté bénira vos sacrifices, il les inscrira dans le livre de vie et, selon sa promesse, il les récompensera par un poids immense de gloire et de bonheur.

Donné à Versailles le 2 janvier 1850.

III. MANDEMENT

Pour le carême de 1853.

DE L'EXCELLENCE DE LA LOI DIVINE.

Nous venons cette année, nos très-chers frères, vous dire quelques mots d'une vérité dont l'oubli a toujours été funeste aux nations comme aux individus, de l'excellence de la loi divine. (*Jer.*, XVI, 11.)

Eternelle et immuable comme Dieu, la loi divine est fondée sur la vérité et la justice. Elle répond aux besoins de l'homme, dont elle satisfait tout à la fois l'esprit et le cœur. C'est elle qui éclaire l'enfance, guide l'âge mûr, soutient et console la vieillesse. Le saint Roi-Prophète y trouvait en la méditant, et une étude sérieuse nous y ferait trouver la lumière, la force et la vie. (*Psal.* CXVIII, 83 et alibi.) Ce sont là, N. T. C. F., autant de titres magnifiques qui la recommandent à notre estime et à notre amour.

Il nous serait difficile et nous n'essaierons pas de la considérer ici dans son ensemble, ni de vous en faire apprécier tous les effets merveilleux. Mais nous appellerons votre attention sur un de ses caractères, qui, quoique peu aperçu, la distingue néanmoins de toutes les lois humaines et en fait mieux ressortir l'inimitable perfection. Nous voulons parler de son action puissante sur les âmes. Seule, en effet, la loi divine s'impose à notre âme directement et avec une autorité souveraine : seule elle en dirige les intentions, elle en règle les pensées, les sentiments, jusqu'aux mouvements les plus imperceptibles ; seule elle soumet tout l'homme intérieur à son empire.

Et d'abord la loi divine dirige les intentions de l'âme les plus intimes et les plus secrètes ; elle leur assigne des règles dont la violation peut corrompre les œuvres même les plus saintes.

Déjà cette grande vérité de la morale chrétienne nous avait été révélée dans l'ancienne loi. Les Hébreux se sont révoltés contre le Seigneur ; que ne font-ils pas pour apaiser sa justice ? Humiliations profondes, austérités sévères, supplications pressantes, rien n'est épargné. Cependant le Seigneur, sourd à la voix de son peuple, ne se laisse toucher ni par ses larmes ni par ses gémissements. Pourquoi, N. T. C. F. ? Ecoutez la raison qu'il en donne par son prophète : « J'ai fermé l'oreille à vos prières, détourné mes regards de vos sacrifices, rejeté vos témoignages de repentir, vos œuvres d'expiation, parce qu'au jour de votre jeûne j'ai retrouvé votre volonté propre (*Isa.*, LVIII, 3), » des intentions criminelles, des sentiments pervers. Vous l'entendez, N. T. C. F. Non, il ne suffit pas à l'homme coupable de livrer son corps aux saintes rigueurs de la pénitence lorsqu'il a commis le péché, d'élever au ciel des mains suppliantes lorsqu'il sollicite son pardon, d'accomplir même toutes les pratiques du culte divin pour se rendre le Seigneur favorable ; ce qu'il doit faire avant tout et par-dessus tout, c'est de régler selon les prescriptions de la loi ses sentiments secrets et les intentions de son cœur. Le Dieu de Jacob le déclarait au peuple hébreu ; Jésus-Christ le rappelle à ses disciples et dans leur personne à tous ceux qui doivent croire en lui.

Parmi les Juifs se rencontraient des hommes de mœurs austères qui accomplissaient scrupuleusement toutes les observances légales, c'étaient les Pharisiens. Ils prenaient part aux sacrifices de tous les jours, récitaient de longues prières dans le temple, payaient exactement la dîme aux ministres de l'autel, jeûnaient plusieurs fois la semaine et distribuaient aux pauvres d'abondantes aumônes. Par cette vie régulière ils s'étaient concilié l'estime et la vénération du peuple, qui leur discernait le titre d'hommes justes et d'amis du Seigneur. Mais le Fils de Dieu devant qui tout est à découvrir (*Hebr.*, IV, 13), a discerné dans leurs cœurs des intentions peu conformes à

l'esprit de la loi. S'adressant à ceux qui l'entourent : *Prenez garde, leur dit-il, de faire vos bonnes œuvres devant les hommes dans l'intention d'en être vus, autrement vous n'en recevrez pas la récompense de votre Père qui est dans les cieux. Lors donc que vous donnez l'aumône, ne le faites pas comme les hypocrites pour obtenir quelques applaudissements; lorsque vous priez, ne priez pas dans l'intention d'attirer sur vous les regards de vos frères. En vérité, je vous le dis, ceux qui agissent ainsi ont déjà reçu leur récompense. (Matth., VI, 1-2-5.)* Donc pour observer la loi, pour mériter les récompenses qu'elle promet, il nous faut vivifier nos œuvres par une intention droite et pure.

Et remarquez-le, N. T. C. F., afin de rendre cette vérité plus sensible, Jésus-Christ propose pour exemple non des œuvres indifférentes en elle-mêmes et qui aient besoin d'être relevées par une fin noble et quelques circonstances extraordinaires, mais des œuvres saintes de leur nature, prescrites par la loi. Il nous parle de la prière, du tribut d'adoration, de louanges, d'actions de grâces que réclame de nous le maître souverain de qui nous tenons l'être et la vie; il nous parle de l'aumône, de cette vertu de charité qui console les misères, essuie les larmes, soulage les infortunes, donne la nourriture à celui qui a faim, le vêtement à celui qui est nu, un toit à celui qui n'a pas d'abri. Quelles œuvres, N. T. C. F., plus dignes de l'estime des hommes et d'une éternelle récompense! Cependant Jésus-Christ déclare que ces œuvres elles-mêmes, si elles n'ont été faites avec une intention pure, apparaissent trop légères dans la balance (*Dan., V, 27*) de la divine justice, sont sans prix et sans valeur pour l'éternité. Il les compare à ces mausolées superbes dont le marbre et les colonnes d'une blancheur éclatante ravissent l'admiration des hommes et qui ne recouvrent que la pourriture et des ossements arides. (*Matth., XXIII, 27.*)

Cette appréciation n'a rien du reste qui puisse nous surprendre; la raison elle-même en comprend l'équité. N'est-il pas juste que notre âme, la plus noble partie de nous-mêmes, faite à l'image de Dieu, destinée à le posséder éternellement, s'abaisse devant lui et le reconnaisse pour son Créateur, son Seigneur et son maître? N'est-il pas juste qu'elle lui fasse hommage de tout elle-même, de ce qu'il y a en elle de plus intime, c'est-à-dire de l'intention libre qui est le principe, la fin, la vie de toutes ses actions?

N'en doutez pas, N. T. C. F., nos intentions, quoique secrètes, sont soumises à la loi divine; elles communiquent à nos œuvres leur prix ou leur démérite; d'elles dépend notre sort éternel. Voulez-vous donc mériter la couronne que le Seigneur destine à ceux qui l'auront servi sur la terre? Selon la recommandation de l'Apôtre, faites tout pour Dieu : *Soit que vous mangiez, soit que vous buviez, quelque chose que vous fassiez,*

faites-le pour la plus grande gloire de Dieu. (I Cor., X, 31.) Ou si, imparfaits encore, vous ne pouvez vous élever à cette hauteur de vues et de sentiments, du moins rappelez à votre souvenir, comme le Roi-Prophète, *la pensée d'une éternelle récompense* et que cette récompense soit la raison de vos travaux. (*Psal. CXVIII, 112.*) Alors, N. T. C. F., en vertu de ces intentions saintes et dignes de Dieu, toutes vos actions même les plus communes revêtiront un caractère de sainteté, toutes auront une valeur réelle et vous acquerront des mérites; toutes s'élevant à un ordre surnaturel seront, selon l'expression de saint Paul, *or, argent, pierres précieuses. (I Cor., III, 12.)* Dieu les écrira toutes dans le livre de vie : et lorsqu'un jour l'ange du Seigneur viendra recueillir votre âme pour la présenter au tribunal suprême, vous l'entendrez vous dire au nom du Sauveur des hommes : *Levez la tête et regardez en haut, parce que votre rédemption approche. (Luc., XXI, 28.) Le temps est venu de donner aux élus leur récompense (Apoc., XI, 18),* et le Seigneur va verser dans votre sein une mesure de gloire et de félicité pleine, pressée, surabondante. (*Luc., VI, 58.*) Mais si vos intentions ne sont pas droites et pures, si la chair et le sang, la vaine gloire, l'amour-propre et la cupidité en sont le principe, semblables à des voleurs impitoyables, elles dépouilleront vos œuvres de leur mérite propre, elles vous laisseront les mains vides, et vous perdrez la couronne immarcescible (*I Petr., V, 4.*) qui vous a été promise.

Non-seulement la loi de Dieu exerce son empire sur les intentions de l'âme, elle commande encore aux pensées de l'esprit et aux sentiments du cœur.

S'agit-il de rendre à Dieu ce qui appartient à Dieu? *Le temps est venu, dit le Sauveur, où vous n'adorerez plus le Père ni sur cette montagne, ni dans Jérusalem, mais où les véritables adorateurs l'adoreront en esprit et en vérité; car ce sont de tels adorateurs que cherche le Père, et ceux qui l'adorent doivent l'adorer en esprit et en vérité. (Joan., IV, 21-23.) Vous aimerez le Seigneur votre Dieu de tout votre cœur, de toute votre âme, de tout votre esprit. (Marc., XII, 30.)* Inutilement donc, nous aurions livré notre corps aux flammes, distribué de riches héritages aux membres souffrants de Jésus-Christ, opéré des prodiges, si en même temps nous n'avons aimé Dieu de toute notre âme, en esprit et en vérité, si nous n'avons eu dans nos cœurs une charité sincère, toutes ces œuvres, quelque grandes, quelque merveilleuses qu'elles apparaissent, ne sont plus que comme un vain son qui s'est perdu dans les airs (*I Cor., XIII, 1-3*), que comme une vapeur légère qui en un instant s'est dissipée.

S'agit-il de rendre à nos frères ce qui appartient à nos frères? Vous aimerez votre prochain (*Marc., XII, 31*) non-seulement de paroles et par des œuvres, mais vous l'aimerez en vérité (*Joan., III, 18*), vous l'aimerez comme vous vous aimez vous-mêmes,

comme je vous ai aimés le premier (*Joan.*, XV, 12.) Il vous est défendu non-seulement de lui enlever ses biens, mais encore de les lui envier : *Vous ne désirerez ni sa maison, ni son serviteur, ni sa servante, ni aucune des choses qui lui appartiennent.* (*Exod.*, XX, 17.) Gardez-vous, je ne dis pas seulement d'attaquer sa réputation, de le calomnier, mais aussi de le juger et de le condamner dans le secret de votre cœur, autrement vous seriez vous-mêmes jugés avec rigueur, condamnés sans miséricorde au tribunal de Dieu. (*Luc.*, VI, 37.) *Vous avez appris qu'il a été dit : Vous aimez votre prochain et vous haïrez votre ennemi, et moi je vous dis : Aimez vos ennemis ; aimez-les jusqu'à leur vouloir et leur faire du bien, jusqu'à prier pour eux au fond de votre cœur.* (*Matth.*, V, 43 et 44.) *Lorsqu'ils vous chargeront d'opprobres, qu'ils vous persécuteront, qu'ils diront contre vous toute sorte de mal injustement* (*Matth.*, V, 11), vous ne leur rendrez pas œil pour œil, dent pour dent (*Matth.*, V, 38), mais vous leur accorderez le pardon dans la sincérité de votre âme, car *si vous ne remettez pas aux hommes leurs offenses, le Père céleste ne vous remettra pas non plus vos péchés.* (*Matth.*, XVIII, 35.)

S'agit-il de nous-mêmes ? Jésus-Christ ne se contente pas de nous interdire toutes ces actions coupables, qui selon saint Paul excluent du royaume des cieux (*I Cor.*, VI, 9, 10), il ne veut pas même que notre esprit se complaise dans la pensée du mal, que notre cœur en conçoive le désir : Vous ne désirerez aucune des choses qui pourraient souiller votre âme, la dépouiller de son innocence. *Non concupiscés.* (*Exod.*, XX, 17.)

La loi divine prescrit donc des règles à toutes les puissances de notre âme, s'impose à l'homme intérieur avec une autorité que rien ne limite. Quel autre que Dieu peut s'arroger un pouvoir si étendu ? Quel autre peut ainsi enchaîner la pensée, commander au sentiment, soumettre l'âme à son empire ? Ah ! le monde est quelquefois surpris de voir des hommes soumis à la loi divine pratiquer tout à coup les plus sublimes vertus et se concilier l'estime et la confiance de leurs concitoyens ; il s'étonne de ne les trouver engagés dans aucun de ces mouvements qui agitent la société, liés à aucun de ces complots qui la bouleversent ; la raison en est dans cette puissance que la loi divine a seule de gouverner l'âme et de l'assujettir à la règle en liant la conscience. C'est par là surtout qu'elle sanctifie l'homme et sauvegarde la société.

Un mot sur ces deux avantages de la loi de Dieu.

L'homme est composé de deux substances, d'un corps et d'une âme. Pour remplir ses nobles destinées, il ne lui suffit pas de donner à son corps la perfection qu'il peut obtenir. Ce qui lui importe le plus, ce qui même, au jugement de Jésus-Christ, est la seule chose nécessaire (*Luc.*, XX, 42), c'est de sanctifier son âme et de la rendre digne de Dieu. Qui dirigera l'homme, qui aidera

et soutiendra sa faiblesse dans une entreprise si difficile et si laborieuse, dans une affaire de si haut intérêt ? Est-ce la loi humaine ? — Mais la loi humaine n'embrasse que les choses extérieures et visibles. Sa vindicte n'atteint que les crimes et les délits qui blessent les personnes, les dépouillent de leurs biens ou compromettent l'ordre public. Hors de ces limites elle n'a ni autorité, ni force, ni sanction. Ne craignons pas de le dire : non ce n'est pas la loi humaine qui sanctifie les âmes. Elle ne peut rien pour en régler les pensées, en discipliner les désirs, en élever les sentiments ; pour la contraindre à ne vouloir que ce qui est vrai, honnête, juste, saint, aimable et parfait (*Philip.*, IV, 8) ; ce privilège, il appartient exclusivement à la loi de Dieu. Dieu seul, en effet, peut imposer à notre âme les devoirs intérieurs dont la pratique constitue la sanctification ; dire à notre âme : Tu obéiras aux règles que j'assigne à tes pensées, à tes désirs, à tes intentions ; surveiller et assurer l'exécution de ces lois dont l'âme est l'objet ; car il n'y a que Dieu qui puisse plonger dans l'abîme profond de l'âme, tout y voir, tout y discerner pour récompenser ce qui est bon, punir ce qui est criminel. Voilà pourquoi la loi divine seule opère en nous le grand ouvrage de notre sanctification. Elle va, nous dit l'apôtre, scrutant le cœur et les reins (*Apoc.*, II, 23), « s'insinuer jusqu'aux moelles, jusque dans les jointures et se mêler à tous nos mouvements intérieurs (*Hebr.*, IV, 12), » sans qu'aucun puisse échapper à son action ; elle commande en maîtresse souveraine à la pensée, au sentiment, leur défend de s'abaisser et de se corrompre, leur prescrit de s'élever et de se diviniser. Puissante et efficace, elle-même elle extirpe les inclinations mauvaises, produit les bons désirs, renouvelle l'homme et le fait naître une seconde fois. (*Joan.*, III, 7.) Malheur à l'âme rebelle qui se ferme à ses inspirations, qui résiste à son autorité : le remords va la saisir, et elle trouvera au delà du temps des châtimens éternels. Paix, au contraire, bonheur indicible à l'âme fidèle : heureuse ici-bas par le témoignage de sa conscience, elle obtiendra dans les cieux un poids immense de gloire (*II Cor.*, IV, 18), une inépuisable félicité. La sanctification de l'âme est donc l'œuvre exclusive de la loi divine.

On reconnaît du reste assez facilement que la loi divine est seule propre à sanctifier l'homme. C'est là une de ces gloires que n'ont pas ambitionnées et à laquelle aspireraient en vain les législateurs de la terre. Mais s'ils abandonnent à la loi de Dieu le magnifique privilège de former l'âme et de la perfectionner, trop souvent ils ont cru que seuls ils pourraient par des lois fortes assurer le salut de la société. Quoiqu'une expérience cruelle les ait en partie désabusés sur ce point, et qu'un instinct de conservation les porte à invoquer aujourd'hui l'appui de la religion, il n'est pas inutile de rappeler pourquoi surtout les lois humaines

ne peuvent suffire à garantir la vie des peuples.

A Dieu ne plaise que nous attaquions comme usurpée l'autorité des lois humaines, et que nous osions dédaigner leur puissante protection ! Dieu a, dans sa sagesse, établi sur la terre deux pouvoirs : l'un qui prend soin des choses qui passent, l'autre à qui sont confiées nos destinées éternelles. A l'un et à l'autre il a préparé, il donne la lumière et la force nécessaires pour atteindre les fins de leur sublime mission. Mais, selon l'ordre établi par la divine providence, ces deux pouvoirs doivent se prêter un secours mutuel. Dieu réclame des législateurs de la terre qu'ils usent de l'autorité dont il les a revêtus pour faire respecter ses lois. Législateurs, voilà votre part, et elle est belle. Présenter à la vénération des peuples la loi qui est la loi éternelle, immuable et sacrée ; faire de cette loi suprême la base et le fondement de la vôtre ; assurer par de sages prescriptions le maintien de l'ordre et la tranquillité publique, la paix et la concorde parmi les citoyens, le respect des droits de chacun, c'est par là que vous contribuerez à la gloire, au bonheur de la patrie. Mais, ne l'oubliez pas, les lois de l'homme, celles qui ont été le mieux combinées, n'auront ce résultat, ne donneront à la société une paix durable qu'en s'appuyant sur la loi de Dieu. *Si le Seigneur ne bâtit la maison, c'est en vain que travaillent ceux qui la construisent ; si le Seigneur ne protège la ville, c'est en vain qu'on veille pour la garder. (Psal. CXXVI, 12.)* N'est-ce pas la loi de Dieu qui, en rattachant à Dieu même le pouvoir des législateurs de la terre, les revêt aux yeux des peuples d'un caractère auguste et sacré, leur donne des droits inviolables au respect, à la soumission des autres hommes leurs semblables ? Que de devoirs essentiels au bonheur public et que ne formule aucun de nos codes, devoirs de l'amitié, de la reconnaissance, de l'hospitalité, de l'humanité, de la piété filiale ! N'est-ce pas la loi divine qui supplée à toutes ces omissions et comble tous ces vides ? Combien de délits commis dans l'ombre et que couvrent d'impénétrables ténèbres ! Que deviendrait la famille, que deviendrait l'Etat sans la loi de Dieu, qui seule peut les poursuivre et les atteindre ? Les peines extérieures et temporaires qu'inflige la loi humaine, n'inspireront jamais une assez vive terreur à l'homme pervers, pour l'empêcher de les braver, pour lui ôter tout espoir de s'y soustraire ; c'est une vérité de fait appuyée sur l'expérience ; n'est-il pas heureux que la loi de Dieu lui apparaisse avec ses menaces imposantes et ses éternels châtimens ?

Mais lors même qu'à tous ces points de vue la loi de l'homme aurait par impossible plus de perfection, d'indépendance et de force, elle serait encore impuissante à procurer le repos du monde. La raison en est, comme nous l'avons avancé, dans les limites mêmes de son autorité, parce que sa juridiction, restreinte aux actes extérieurs, ne

s'exerce pas au for intime de l'homme. Pour assurer le bonheur public, il importe et de prévenir le crime, et de prédisposer à la vertu. Prévenir le crime ! la loi humaine le peut-elle ? A-t-elle l'entrée du cœur ? Va-t-elle en sonder les secrets ? Son regard y a-t-il jamais aperçu le germe du vice ? Quelles mesures prendra-t-elle pour l'étouffer à sa naissance, pour en arrêter les progrès ? Il se forme, il croît à son insu, elle ne le saisit que quand déjà profondément enraciné dans l'âme, il s'élançe au dehors, et verse sur tout ce qu'il atteint son venin mortel. Prédisposera-t-elle mieux à la vertu ? Il lui faudrait pouvoir dire avec autorité non-seulement : Vous ne proférerez contre Dieu aucune parole de blasphème, vous ne vous rendrez coupable d'aucun parjure, vous respecterez le repos du sentième jour ; mais encore : *Vous aimerez le Seigneur votre Dieu de tout votre cœur, de toute votre âme, de tout votre esprit (Matth., XXII, 37)* ; il faudrait pouvoir dire non-seulement : Vous vous interdirez la calomnie, la vengeance, le meurtre, le vol et la fraude ; vous ne vous permettrez ni la fornication, ni l'adultère, mais aussi ; Vous aimerez au fond du cœur votre prochain comme vous-mêmes. Ce précepte tout spirituel de l'amour, principe de tout bien, préservatif de tout mal, est-il donné au législateur de la terre, quel qu'il soit, au plus grand, au plus sage, au plus puissant des législateurs de l'introduire dans ses lois ? Dieu seul a pu l'inscrire en tête du Décalogue, en faire l'abrégé de sa doctrine, et c'est avec ce précepte gravé dans les cœurs, sanctionné par la crainte et l'espérance, par le remords ou d'ineffables délices, que la loi divine vivifie les sociétés, leur procure le repos, en assure la durée.

Revenez, N. T. C. F., revenez à cette loi divine.

Revenez à la loi de Dieu, non comme à l'expression la plus élevée de la sagesse humaine : n'y rien voir de plus, ce serait en méconnaître l'auteur et faire injure à Dieu ; non en paroles seulement : elle impose des devoirs, quiconque en néglige l'accomplissement contredit la croyance qu'il professe et est infidèle ; non par des œuvres purement extérieures : il y aurait encore rapine dans l'holocauste. (*Isa., LXI, 8.*)

Revenez à la loi de Dieu en esprit et en vérité, dans vos pensées, dans vos désirs, dans vos intentions, n'admettant que des pensées vraies, ne nourrissant que des désirs purs, faisant tout pour la gloire de Dieu. Car c'est ainsi que Dieu veut être adoré et servi par tous les enfants des hommes.

Revenez à la loi de Dieu. Faits à l'image du Très-Haut, élevés en gloire par ce caractère de ressemblance qu'il a imprimé en vous au premier de vos jours, vous êtes appelés à donner à toutes vos facultés le plus haut degré de perfection, et c'est par la loi de Dieu que vous parviendrez à cette fin glorieuse. C'est par l'étude et la méditation de la loi de Dieu que vous illuminerez votre intelligence ; c'est par l'amour de la loi de

Dieu que vous sanctifierez votre volonté ; c'est en embrassant, en observant la loi de Dieu, en la prenant pour règle de vos pensées et de vos affections que vous placerez votre âme au rang qu'elle doit occuper, que vous l'attacherez à Dieu, son principe et sa fin. Ainsi vous reconnaîtrez votre dignité originelle et vous en soutiendrez l'éclat.

Revenez à la loi de Dieu. Trop longtemps rebelles, vous avez erré hors des voies de la vérité et de la justice. De là ces maux qui depuis un demi siècle ont pesé sur vous, ces révolutions qui se sont succédé, portant le trouble au sein de vos familles, le désordre dans vos affaires, vous abreuvant d'amertume et ne vous laissant souvent en perspective qu'un avenir plus désolant encore. « Pourquoi ces calamités qui vous poursuivent, » disait le prophète aux Hébreux

captifs à Babylone ? « C'est parce que vous avez péché contre le Seigneur votre Dieu en n'obéissant point à sa voix, en n'observant pas ses préceptes. » Si vous aviez avec zèle marché dans les voies du Seigneur, vous auriez joui d'une paix éternelle. — Apprenez aujourd'hui « où est la sagesse, où est la force, où est l'intelligence, et vous saurez où se trouvent la stabilité de la vie, la nourriture de l'âme, la lumière des yeux, la prospérité et la paix. » (*Bar.*, III, 10, 11 et seq.) La source de tous ces biens est au « livre des commandements de Dieu qui subsistent éternellement. Ceux qui observent la loi de Dieu parviendront à la vie. » (*Bar.*, IV, 1.) Revenez à la loi de Dieu, et Dieu vous sauvera, et vous goûterez d'interminables délices.

Donné à Versailles le 6 janvier 1833.

NOTICE SUR MGR LACROIX

ÉVÊQUE DE BAYONNE.

Monseigneur François Lacroix, évêque de Bayonne est né à Entraigues (Aveyron) le 16 novembre 1793. Il était supérieur du grand séminaire de Rodez quand il fut appelé, par une ordonnance en date du 10 août

1837, à l'évêché de Bayonne. Il ne fut préconisé par le souverain pontife que dans le consistoire du 12 février 1838, et le sacre eut lieu le 22 avril de la même année.

INSTRUCTIONS PASTORALES ET MANDEMENTS

DE MGR LACROIX

ÉVÊQUE DE BAYONNE.

I. INSTRUCTION PASTORALE

SUR L'IMMACULÉE CONCEPTION DE MARIE

ET

PUBLICATION DU DÉCRET DE N. S. P.

LE PAPE PIE IX

POUR LA DÉFINITION DOGMATIQUE DE CETTE
CONCEPTION IMMACULÉE.

Le Fils de Dieu ayant résolu, dans son immense charité, de sauver les hommes en se faisant homme lui-même, dut se choisir une mère, ou plutôt s'en créer une qui pût convenir à son infinie sainteté, et lui être de tout point agréable. Ainsi, dit saint Bernard, le divin Sauveur a dû naître d'une Vierge

immaculée, lui qui est sans tache, lui qui est venu dans ce monde pour effacer toutes les souillures du péché. Ainsi encore il a dû naître d'une mère parfaitement humble, lui qui est venu nous apprendre par-dessus tout à être doux et humbles de cœur.

C'est de la chair virginal de Marie que devait être formé le corps adorable de Jésus-Christ, destiné à servir de victime pour notre salut et de nourriture à nos âmes ; c'est de son sang que Jésus devait prendre celui qu'il a répandu pour notre rédemption ; c'est dans son sein qu'il devait reposer, c'est de son lait qu'il devait être nourri, et la vie de l'Homme-Dieu devait s'écouler presque tout entière dans la société de Marie : en un mot, c'est avec elle qu'il devait avoir les

liens les plus étroits, entretenir les rapports les plus tendres et les plus intimes. Que de sainteté et de perfection n'exigeaient pas de tels rapports, et qui pourrait croire que celle dont la destinée était si sublime se soit trouvée même un seul instant sous la puissance du démon; que son corps et son sang, qui devaient servir à des usages si divins, aient été souillés par le péché? Hâtons-nous donc de le reconnaître, et, pour l'honneur de Notre-Seigneur Jésus-Christ, proclamons hautement que Marie a été conçue sans péché, que son âme a été préservée de toute souillure, et qu'elle a été unie à un corps dont la pureté ne trouve rien de semblable, même parmi les esprits angéliques.

Oui, c'est l'honneur même de Jésus-Christ qui exige la complète innocence de Marie. Le Fils unique dont le Père est proclamé trois fois saint dans le ciel devait avoir sur la terre une mère douée de tout l'éclat et de toute la splendeur de la sainteté. Son amour pour une telle mère réclamait aussi le même privilège. Marie était déjà la mère du Sauveur lorsqu'elle vint au monde : elle l'était non selon l'ordre des temps, mais selon les desseins de Dieu, selon les décrets immuables de sa providence et selon le langage des saintes Ecritures, qui tiennent pour fait et accompli tout ce que Dieu ordonne. Le Fils de Dieu se considérait déjà comme son fils; il l'aimait et lui préparait toutes les grâces dont il avait dessein de la combler. Quand Marie fut conçue, Jésus veillait sur elle; ou plutôt c'est lui, Verbe créateur, qui formait ses membres, qui inspirait le souffle de vie qui devait animer cette chair dont la sienne devait être tirée. Son amour filial aurait-il failli en ce moment? L'ouvrage qu'il voulait faire si parfait aurait-il été gâté dans ses mains, et sa mère lui aurait-elle été arrachée violemment pour entrer en la possession du démon? Gardons-nous de le penser, nos très-chers frères, et tenons pour certain qu'il a servi à Marie d'avoir un Fils qui est devant elle, un Fils qui a présidé à sa conception, et qui a fait prévaloir son amour comme sa puissance pour la rendre immaculée.

Il devait en être ainsi dans le plan de la divine sagesse pour la restauration de l'ordre surnaturel que le péché avait détruit. C'est sur nos premiers parents que cet ordre reposait, comme sur les chefs et les représentants du genre humain. Créés dans l'innocence, ils devaient nous la transmettre avec la félicité; ils perdirent l'un et l'autre pour eux et leur postérité. Mais aussitôt la miséricorde du Seigneur vint se placer à côté de la justice : l'Homme céleste, le divin Réparateur, et une Eve nouvelle, véritable mère des vivants, furent promis. Dieu, après avoir maudit le serpent séducteur, lui fit entendre cet oracle suprême : *Je mettrai des inimitiés entre toi et la femme, entre ta race et la sienne, et c'est elle qui te brisera la tête.* (Gen., III, 15.) Voilà, selon le sentiment unanime des Pères et des docteurs, voilà Marie divinement annoncée comme mère du

Rédempteur, mais aussi comme ennemie de Satan et du péché. Elle viendra au monde, non en ennemie de Dieu et enfant de colère, comme les autres descendants d'Adam, mais en ennemie du démon; elle y viendra, non pour être infectée de son venin, mais pour lui écraser la tête; non pour subir son empire, mais pour le renverser et le détruire; et dès-lors, comment douter de la conception immaculée de Marie? comment concilier la haine du péché avec le péché lui-même? comment soumettre le vainqueur au vaincu, celle qui écrase à celui qui est brisé, la Mère du Sauveur au démon? Ah! reconnaissons-le donc encore, et proclamons-le de plus fort : *Marie a été conçue sans péché.*

Par ce moyen, d'une sagesse et d'une miséricorde ineffables, l'ordre primitif se trouvera rétabli; le lis de l'innocence refleurira sur les deux branches de la nature humaine; les deux sexes seront réhabilités; la couronne d'honneur et de gloire leur sera rendue, mais plus noble et plus brillante encore, par les mérites infinis du Dieu rédempteur, et les prémices de la race nouvelle étant si saintes, leur vertu et leur éclat rejailliront à jamais sur la masse entière. Sans doute, N. T. C. F., ce sont les mérites de Jésus-Christ qui ont sauvé le monde, et Marie, comme nous tous, n'a pu être sauvée que par lui; mais, encore une fois, il fallait que le plan de la création fût exécuté, que les desseins de Dieu sur les deux sexes fussent accomplis, et que l'innocence la plus parfaite fût représentée dans l'un et dans l'autre, en dépit de la jalousie et de la haine du démon. Aussi voyez comment la bienheureuse Marie, malgré la distance infinie qui existe entre elle et son divin Fils, se montre toujours auprès de lui dans les saintes Ecritures, depuis les promesses jusqu'à leur accomplissement, depuis l'Eden jusqu'au Calvaire. Jésus est le soleil de justice qui vient luire sur le monde, Marie, l'aurore brillante qui le précède; Jésus est la fleur céleste sur laquelle l'Esprit-Saint vient se reposer avec tous ses dons, Marie, la tige bénie qui porte cette fleur, dont le parfum embaume le ciel et la terre : c'est le Très-Haut et son temple vivant; c'est le Saint des saints et le tabernacle qu'il a sanctifié, c'est l'Emmanuel et la Vierge qui le conçoit et qui l'enfante. Si le prophète David est ravi d'admiration en contemplant par avance la beauté du Roi Sauveur, l'onction divine répandue sur lui, la grâce qui coule de ses lèvres, et les bénédictions éternelles empreintes sur sa majesté; il voit aussi à sa droite la Reine sa mère en habits d'or, avec cette variété de dons et de grâces qui l'embellissent et qui l'environnent de toutes parts. Si, dans son enthousiasme prophétique, il invite l'Homme-Dieu à ceindre son armure toute-puissante, à procéder à sa conquête, et à régner par la vérité, par la mansuétude et la justice; il invite également Marie, qu'il appelle sa fille, à prêter l'oreille aux oracles qui la concernent, à

contempler ses hautes destinées, à oublier son peuple et la maison de son père pour se consacrer au Roi qui est épris de sa beauté ; car ce Roi c'est son Dieu et celui qu'on adorera. Pour elle, on lui offrira des présents, on recherchera ses faveurs, on lui adressera des vœux et des prières. Toute la gloire de cette fille royale est dans l'intérieur de son âme, d'où elle rejaillira au dehors et charmera les cœurs, en sorte que d'autres vierges marcheront à sa suite et seront conduites dans le temple du Roi avec des chants de joie et des transports d'allégresse. C'est ainsi que le Roi et la Reine de la nouvelle alliance se présentent toujours ensemble dans les annonces prophétiques ; c'est ainsi que le mystère de l'Incarnation unit inséparablement le fils et la mère ; c'est toujours Jésus et Marie, Jésus infiniment saint par lui-même, parce qu'il est Dieu ; Marie toute pure et toute belle à cause de Jésus, parce qu'elle doit être sa mère consubstantielle et la nouvelle mère des vivants.

Aussi lorsque les temps sont accomplis, et qu'un messager céleste vient lui annoncer la grande nouvelle qui va s'accomplir en elle, quel respect ne témoigne-t-il pas pour cette Vierge incomparable, et quelles louanges ne lui fait-il pas entendre de la part du Seigneur ! *Je vous salue*, dit-il, *ô pleine de grâce* (Luc., 1, 28) ! éloge magnifique, exclusivement propre à Marie et qui n'a été donné à aucune autre créature. Oui, en Marie plénitude de grâce ; en elle point de vide, point de tache ; en elle tout est grâce, tout est saint. *Le Seigneur est avec vous*, ajoute l'archange, donnant ainsi la raison de cette plénitude de grâce qu'il admire et qu'il vénère en Marie.

Et ici remarquons, N. T. C. F., la haute sagesse, l'humilité parfaite et la fidélité inébranlable de la Vierge nouvelle. Eve s'était laissée séduire par des promesses flatteuses ; elle avait cédé, presque sans résistance, à la tentation de l'ange de ténèbres, qui lui parlait de son chef, et contrairement à l'autorité, à la loyauté même de Dieu. Marie, elle, se met en garde contre l'ange du ciel, qui vient au nom et pour la gloire du Seigneur : elle craint, elle se recueille, elle réfléchit ; elle demande raison ! elle oppose ses engagements, qu'elle veut tenir inviolables, mettant sa fidélité envers Dieu au-dessus même de la dignité de Mère de Dieu. Elle ne cède aux instances de l'envoyé céleste, elle n'accepte l'honneur immense qui lui est offert, qu'après s'être bien assurée de la volonté du Tout-Puissant et du maintien de sa virginité. Oh ! alors, mais alors seulement, elle dit : *Voici la servante du Seigneur, qu'il me soit fait selon votre parole.* (Ibid., 38.) Et l'Esprit-Saint survient en elle pour la féconder par une vertu toute divine, et le Verbe se fait chair en Marie.

De nouvelles louanges non moins glorieuses pour elle sortent bientôt d'une autre bouche inspirée. *Vous êtes bénie par-dessus toutes les femmes*, lui dit Elisabeth, *et béni le fruit de votre sein !* joignant ainsi

ces deux bénédictions divines et ineffables, celle de la mère et celle du fils. Et *d'où me vient ce bonheur*, ajoute-t-elle, *que la mère de mon Dieu daigne me visiter ?* A de telles louanges, Marie répond en glorifiant le Seigneur qui a fait en elle de grandes choses, parce qu'il a regardé d'un œil miséricordieux l'humilité de sa servante. (Luc., 1, 42.)

Ce sont ces grandes choses que le Tout-Puissant a faites pour Marie ; c'est cette bénédiction extraordinaire qu'elle a reçue et qui la distingue de toutes les autres créatures ; c'est cette gloire intérieure, cette richesse et cette splendeur de dons surnaturels ; c'est cette inimitié essentielle et cette opposition perpétuelle à l'égard du démon et du péché ; c'est cette qualité de réparatrice de la défection originelle ; c'est, par-dessus tout, cette dignité suréminente et ineffable de Mère de Dieu qui assurent à cette auguste Reine le privilège d'une conception immaculée.

Ainsi l'ont compris les Pères et les docteurs de l'Eglise, qui célèbrent avec tant de magnificence la haute sainteté de Marie et sa pureté sans tache. A leurs yeux, « elle est le plus parfait ouvrage du Créateur ; elle est au-dessus de tous, Dieu seul excepté. » Elle leur paraît « plus bello par sa nature que les chérubins et les séraphins ; et sa pureté est telle qu'on ne peut en imaginer de plus grande que la pureté divine. » Ils estiment que « ce vase d'élection ne pouvait aucunement être souillé par la corruption commune ; que Marie, si différente des autres enfants d'Adam, pouvait bien participer à leur nature, mais non à leur faute. » C'est Tertullien, saint Epiphane, saint Pierre Damien et saint Cyprien qui s'expriment de la sorte. Lorsqu'il s'agit de péché, les Pères ne veulent pas « qu'il soit question de Marie ; » ils l'exceptent toujours, « à cause de l'honneur de Jésus-Christ, et parce qu'elle a reçu d'autant plus de grâces pour triompher entièrement du péché qu'elle a été digne de concevoir et d'enfanter celui qui a été exempt de tout péché. » Ils affirment que cette auguste Vierge ne fut jamais infectée par le souffle du serpent ; que l'ange, en l'appelant pleine de grâce, a voulu faire entendre que l'antique sentence de la première colère était absolument détruite à son égard, qu'elle a toujours été dans la lumière et jamais dans les ténèbres ; que lors de sa conception la nature attendit l'œuvre de la grâce, et qu'en cette tige de Jessé ne se trouve ni le noëud du péché originel, ni l'écorce du péché actuel. Enfin, ils enseignent que « Marie est tout à fait étrangère à toute souillure, à toute tache du péché, et qu'elle a toujours été immaculée, dès l'aurore de sa création, parce qu'elle devait enfanter l'auteur même de toute sainteté. » Dans ces témoignages et ce concert de louanges nous venons d'entendre saint Augustin, Origène, saint Fulgence, saint Jérôme, saint Jean-Damascène, saint Ambroise, saint Ephrem et les Pères du sixième concile œcuménique.

Cette innocence originelle de Marie a été, de tout temps, infiniment chère à l'Église, comme une doctrine qui lui est venue du ciel, et qui est contenue dans le dépôt de la révélation divine. C'est pourquoi elle a mis tous ses soins à l'enseigner, à l'expliquer et à la propager. En conséquence de cette même doctrine, si conforme à l'honneur de Jésus-Christ, si glorieuse pour la Vierge, si consolante pour tous les chrétiens, elle n'a pas cessé d'encourager la dévotion envers Marie conçue sans péché, aimant à la voir invoquer sous ce titre, ouvrant le trésor des indulgences en faveur d'une telle dévotion, et témoignant, en toute circonstance, combien elle lui est agréable. Elle a établi un office spécial et une fête solennelle en l'honneur de ce mystère, elle qui, dirigée par l'Esprit-Saint, est infaillible dans son culte, comme dans son enseignement. Si des contradictions sont survenues, si une opinion contraire au dogme de la Conception Immaculée s'est produite, aussitôt les pontifes romains, à qui il appartient par-dessus tous les autres de maintenir le dépôt de la foi, ont interposé leur autorité suprême pour défendre la prérogative de Marie; le silence a été prescrit aux contradicteurs, et toute manifestation contraire à la doctrine généralement reçue a été prohibée sous des peines sévères.

Et ne soyez pas surpris, N. T. C. F., si nous rappelons ici les contradictions qu'a éprouvées, quoique bien tardivement, le dogme dont il s'agit : car quel est le dogme qui n'ait pas été contredit, Dieu l'ayant ainsi permis, afin que la vérité, plus étudiée, plus scrutée, plus approfondie, parût dans un plus grand jour, et que, sortant victorieuse de tous les combats, elle fit plus d'impression sur les esprits? Ne vous étonnez pas non plus si les objections les plus sérieuses contre la Conception Immaculée ont été faites par des écrivains catholiques et sincèrement pieux, alors que ce dogme n'était pas encore défini, ni sa croyance rendue obligatoire, puisque ces objections avaient pour objet l'un des oracles les plus imposants, et qu'elles semblaient dictées par un profond respect envers les livres saints. Cet oracle est celui où le grand Apôtre prononce d'une manière générale que par un seul homme le péché est entré en ce monde, et qu'en lui tous ont péché. (*Rom.*, V, 12.) Les adversaires de la Conception Immaculée de Marie ne jugeaient pas devoir admettre une exception, même en sa faveur, craignant qu'elle ne tirât à conséquence, ou même que l'honneur de Jésus-Christ eût à souffrir si une si complète innocence était attribuée à tout autre qu'à lui.

Sans doute, Marie aurait reçu la tache originelle, comme le reste des hommes, si Dieu, dans sa sagesse et dans ses desseins miséricordieux envers cette auguste Vierge, n'avait jugé à propos de la prévenir de ses grâces et de la soustraire à la malédiction

commune. Mais qui pourrait contester au législateur suprême le droit de déroger aux lois, même les plus générales; ou quelle loi pourrait paraître indispensable à l'égard d'une Vierge mère, de celle à qui il a été donné, contre toute loi ordinaire, de concevoir et d'enfanter l'Homme-Dieu? Qui oserait prescrire des bornes à la bonté divine, et l'empêcher de faire grâce à la créature qu'il a le plus aimée, à celle qu'il a voulu remplir et environner de grâces? Or, c'est sur une telle dérogation, sur une telle exception, sur une telle grâce et une telle miséricorde qu'est fondé le privilège de la Conception Immaculée de Marie. Aussi, le saint concile de Trente, lorsqu'il rendait sur le péché originel son décret dogmatique par lequel, d'après les témoignages des Écritures sacrées, des saints Pères et des conciles antérieurs, il a établi et défini que tous les hommes naissent infectés de la faute originelle, a-t-il toutefois déclaré solennellement qu'il n'était pas dans son intention de comprendre dans le décret lui-même, et dans la si grande étendue de sa définition, la bienheureuse et immaculée Vierge Marie, Mère de Dieu; exprimant ainsi clairement qu'on ne saurait r'en tirer, soit des lettres divines, soit de la tradition et de l'autorité des Pères, qui s'oppose en quelque façon que ce soit à cette éminente prérogative. Et quelle conséquence pourrait-on craindre d'une telle exception? Quelle est la créature qui oserait s'égalier à Marie? quelle autre pourrait prétendre à la même faveur? Montrez-moi, dit Bossuet, une autre mère de Dieu, une autre Vierge féconde; faites-moi voir ailleurs cette plénitude de grâces, cet assemblage de vertus divines, une humilité si profonde dans une dignité si auguste, et toutes les autres merveilles que j'admire en la Sainte-Vierge; et puis dites, si vous voulez, que l'exception que j'apporte à une loi générale, en faveur d'une personne si extraordinaire, a des conséquences fâcheuses.

Comment l'innocence originelle de Marie pourrait-elle diminuer la gloire de son divin Fils, puis que, entout état de cause, il surpassera toujours sa sainte Mère d'une distance infinie? Il est innocent par nature, Marie ne l'est que par grâce; il l'est par excellence, Marie ne l'est que par privilège; il l'est comme rédempteur, Marie l'est comme la première des créatures qu'il a purifiées et sauvées par son sang adorable. Hé quoi! tout l'avantage du Sauveur consisterait-il à être en dehors de l'humanité coupable, à être préféré à tous les criminels? et son innocence aurait-elle moins d'éclat dès lors qu'elle se trouverait si fort au-dessus de l'humanité innocente et de la sainteté la plus parfaite? Oh! qu'il s'en faut, N. T. C. F., que la prérogative de Marie diminue la gloire de Jésus, puisque au contraire elle lui assure une victoire plus complète sur le péché qu'il a voulu détruire. Observez, en effet, que par la Conception Immaculée de la Vierge, le vice

originel se trouve effacé partout où il peut exister. Il l'est par le saint baptême dans tous les hommes qui viennent au monde; quelques enfants privilégiés ont reçu la grâce de la sanctification, vivant encore dans le sein de leur mère, tels que saint Jean-Baptiste et Jérémie. Mais il restait le moment de la conception, ce premier moment de l'existence, cette racine de la vie dont le démon prétendait être le maître; or, il devait être atteint, vaincu, érasé jusque dans ses derniers retranchements; c'est la Conception Immaculée de Marie qui a complété le triomphe de Jésus!

Telle est donc la pureté originelle de Marie, tel est le dogme, si conforme à l'honneur de Jésus-Christ, comme à la sainteté et à la dignité de son auguste mère. Il est constaté par les Écritures divines et proclamé par la tradition; il est si fort et si solide, qu'aucune objection ne peut l'ébranler; si clair et si lumineux, qu'aucun nuage ne saurait désormais l'obscurcir. L'Eglise l'a toujours cru, toujours enseigné; toujours elle a excepté la Vierge Mère de la malédiction commune, toujours elle a honoré sa pureté sans tache. Si jusqu'ici elle n'avait pas confirmé ce dogme par une définition expresse; si elle n'en avait pas imposé la croyance, c'est que, pleine de sagesse, elle voulait attendre qu'une vérité si persuasive, si touchante par elle-même, et appuyée sur son sentiment bien connu, eût pénétré plus avant encore et plus universellement dans les esprits. Le saint-siège désirait aussi que de nouvelles instances lui fussent faites pour cette définition, et que tous les cœurs vinsent, pour ainsi dire, au-devant d'elle. La dévotion à la Vierge Immaculée, répandue en tout lieu, se manifestait avec trop d'éclat pour qu'il n'en fût pas ainsi. Les grâces sans nombre obtenues de nos jours, et les prodiges multipliés par l'invocation de cette mère sans tache, ont fait désirer avec une nouvelle ardeur la définition tant attendue, et des vœux unanimes ont été adressés dans ce pieux objet à l'Eglise romaine, mère et maîtresse des autres Eglises. C'est pourquoi le vénérable pontife Pie IX, heureusement régnant, a jugé que le moment était enfin venu de rendre à Marie l'honneur qui lui est si justement dû. Dès lors, et quoiqu'il fût bien certain du sentiment et du désir de toute l'Eglise, il a envoyé des lettres apostoliques à tous les évêques de l'univers catholique, afin que des prières étant adressées vers Dieu, ils lui fissent savoir par écrit, et quelle était la piété de leurs ouailles envers la Conception Immaculée, et ce qu'eux-mêmes surtout, pasteurs, pensaient et désiraient touchant la définition projetée, afin qu'avec toute la solennité possible il pût porter son jugement suprême. C'est avec un bonheur, une joie, un enivrement inexprimables, comme il veut bien le dire lui-même, que ce prince des pasteurs a reçu de tous ses frères dans l'épiscopat une réponse dans laquelle non-seulement

ils proclament de nouveau leur propre piété et celle de leur clergé et de leur troupeau pour la Conception Immaculée de Marie, mais dans laquelle ils lui demandent encore de définir par son autorité et son jugement suprême cette Conception Immaculée. Il ne restait plus au vénéré pontife qu'à adresser ses dernières et ses plus ferventes prières à l'Esprit-Saint pour implorer son assistance, que Jésus-Christ a promise à l'Eglise et à son chef. Fort et assuré de cette divine assistance, il a prononcé du haut de la chaire apostolique cet oracle que vous allez entendre, et dont la vérité demeurera éternellement :

POUR L'HONNEUR DE LA SAINTE ET INDIVISIBLE TRINITÉ, POUR LA GLOIRE ET LA DIGNITÉ DE LA VIERGE MÈRE DE DIEU, POUR L'EXALTATION DE LA FOI CATHOLIQUE ET LE TRIOMPHE DE LA RELIGION CHRÉTIENNE, PAR L'AUTORITÉ DE NOTRE-SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST, DES SAINTS APÔTRES PIERRE ET PAUL ET LA NÔTRE, NOUS DÉCLARONS, PRONONÇONS ET DÉFINISSONS QUE LA DOCTRINE QUI ENSEIGNE QUE LA BIENHEUREUSE VIERGE MARIE FUT, DANS LE PREMIER MOMENT DE SA CONCEPTION, PAR UNE GRACE ET UN PRIVILEGE SINGULIER DE DIEU TOUT-PUISSANT, ET EN VUE DES MÉRITES DE JÉSUS-CHRIST, SAUVEUR DU GENRE HUMAIN, PRÉSERVÉE INTACTE DE TOUTE TACHE DU PÉCHÉ ORIGINEL, EST RÉVÉLÉE DE DIEU, ET QUE, PAR CONSÉQUENT, ELLE DOIT ÊTRE CRUE FERMEMENT ET CONSTAMMENT PAR TOUS LES FIDÈLES.

C'est pourquoi, si quelques-uns, ce qu'à Dieu ne plaise! ont la présomption d'avoir un sentiment autre que ce que nous avons défini, que ceux-là apprennent et sachent bien qu'ils sont condamnés par leur propre jugement; qu'ils ont fait naufrage dans la foi, qu'ils n'appartiennent plus à l'unité de l'Eglise, et que, de plus, par le fait même, ils se soumettent aux peines portées par le droit, s'ils osent manifester leur sentiment intérieur par parole, écrit ou tel autre signe extérieur que ce soit.

A la réception de ce décret, N. T. C. F., nous nous sommes prosterné, la face contre terre, devant le Dieu de vérité, qui révèle les mystères de miséricorde et d'amour cachés dans les profondeurs de sa sagesse, et qui assiste son Eglise pour qu'elle les conbaisse et les enseigne avec une certitude infaillible; et avec la soumission la plus sincère, avec la conviction la plus intime et une affection inexprimable, nous avons dit: Oui, je le crois; oui, Marie a été conçue sans péché! Nous n'avions jamais douté de cette vérité, ou plutôt nous en étions tout rempli; et dès le début même de nos études théologiques, nous avions promis, non-seulement de la garder toujours, mais encore de la défendre de toutes nos forces. Mais combien la foi ne devient-elle pas plus vive lorsque l'autorité infaillible de l'Eglise en assure la révélation par un décret solennel et obligatoire pour tous! Elle sera donc véritable, comme toujours, cette Conception Immaculée; mais de plus elle sera pour tous les enfants de l'Eglise un article

de foi divine défini, à l'égal de tous les autres du symbole catholique. Quelle gloire pour la religion, et quelle consolation pour tous les chrétiens que la certitude divine de ce mystère ! Ah ! pouvons-nous dire, l'innocence première, celle qui sortit toute resplendissante des trésors de la Sainteté infinie, ne s'est donc pas perdue ; Marie l'a conservée ! Eve avait laissé tomber la couronne ; Marie l'a relevée de ses mains pures et virginales, et jamais elle n'a cessé de briller sur son front. Félicitons cette auguste Reine d'un avantage plus précieux encore à ses yeux que celui de la maternité divine ; car, N. T. C. F., c'est la sainteté de l'innocence qui rapproche le plus de Dieu, et qui donne une ressemblance plus parfaite avec cet être infiniment saint. Félicitons-nous nous-mêmes de l'honneur qui nous en revient, puisque Marie est notre mère, et que nous l'avons reçue comme telle des mains de Jésus mourant. Estimons-nous heureux de l'avoir vue glorifier ainsi de nos jours, et d'être les témoins de ce triomphe que tant de siècles avant nous auraient désiré contempler. Mais ne bornons pas là nos sentiments ; et en exaltant la conception immaculée de Marie, humilions-nous de l'état de péché dans lequel nous sommes nés, et dans lequel peut-être nous vivons encore. Ah ! ayons le en inimitié, en abomination, ce péché qui est le principe et la cause unique de tous les maux. Conjurons le Seigneur de nous en purifier de plus en plus, surtout dans ce temps de pénitence où nous allons entrer. Apprécions, aimons et cultivons par-dessus tout l'innocence et la sainteté, qui seules peuvent nous procurer l'honneur véritable, la joie pure, la paix inaltérable et l'éternelle félicité. Enfin, N. T. C. F., redoublons d'amour et de dévotion envers la Reine des vierges, notre protectrice si puissante et si dévouée ; et plus que jamais disons-lui avec une entière confiance : O MARIE, CONÇUE SANS PÉCHÉ, PRIEZ POUR NOUS, QUI AVONS RECOURS A VOUS !

Donné à Bayonne, le 2 février 1855.

II. MANDEMENT

QUI PRESCRIT DES PRIÈRES POUR LA CESSATION DU CHOLÉRA.

Dieu nous visite dans sa justice, nos très-chers frères, et, après nous avoir menacés de loin, il nous frappe de près. Infiniment bon et miséricordieux, il voulait nous ramener à lui par l'amour et à force de bienfaits ; il nous avait rendu le calme, l'ordre, la sécurité, et nous faisait jouir de l'abondance au sein de la paix. Mais tant de bonté a été méconnue ; on a été insensible à tant de faveurs ; on a abusé de ses dons. Oubliant nos devoirs envers un maître si saint et si aimable, ou retenus par un lâche respect humain, nous avons refusé d'obéir à ses lois, nous n'avons tenu aucun compte des prescriptions de son Eglise. Aveuglés par la cupidité, et sourds à tous les avertissements, nous nous sommes obs-

tinés à violer le jour spécialement consacré à son culte, sacrifiant le repos et la sainteté de ce jour à un travail de tout temps défendu, à un trafic honteux ou à d'infâmes plaisirs. Sans crainte pour notre avenir, toujours préoccupés des frivoles intérêts de la vie présente, nous avons négligé, de tout point, la grande, l'unique affaire du salut, courant ainsi aveuglément, et comme des insensés, à notre perte éternelle. Telle a été du moins la conduite, telle a été l'égarement du plus grand nombre. La patience du Seigneur s'est lassée ; sa justice s'est irritée de tant d'ingratitude, de tant d'indifférence, de tant d'audace et de malice : il a ouvert les trésors de sa colère, et les fléaux tombent sur nous.

La terrible épidémie qui a désolé tant d'autres contrées, après avoir longtemps épargné la nôtre, est venue la surprendre à son tour ; et déjà une partie de notre bien-aimé diocèse est en proie à ses fureurs. Pourrions-nous méconnaître la cause d'un tel malheur et ne pas l'attribuer à nos prévarications ? En voyant un père frapper de verges son enfant, ne dit-on pas aussitôt : Ou cet enfant est coupable et a mérité le châtement qui lui est infligé, ou celui qui frappe ainsi est un père dénaturé qui se laisse aller aux emportements d'une injuste colère. Mais Dieu est un père plein de sagesse, qui n'agit ni par caprice, ni par passion ; ses enfants qu'il châtie sont donc coupables. Que si on voulait attribuer à des causes purement naturelles les effets désastreux que nous déplorons, n'y aurait-il pas lieu de répondre qu'un père qui abandonne son fils aux souffrances alors qu'il peut l'en délivrer, a de justes motifs pour agir de la sorte, ou qu'il s'est dépouillé de ses entrailles paternelles ? Mais Dieu, qui est infiniment juste et bon, n'est-il pas en même temps le suprême modérateur des éléments, le maître absolu de la nature entière ? Ah ! concluons donc encore, N. T. C. F., que nous sommes réellement coupables envers la majesté divine, et que nous sommes aussi justement affligés. Il n'est pas possible d'échapper à la rigueur de ces principes, de contester la vérité de ces réflexions. Reconnaissons-le en nous humiliant profondément devant ce Dieu tout-puissant, que nous n'avons pas craint d'outrager par nos infidélités et nos prévarications ; cette humiliation, accompagnée du repentir sincère de nos fautes, sera comme notre premier titre à l'indulgence divine et à la cessation de nos maux.

Si la visite du Seigneur est une visite de justice, elle est bien plus encore, N. T. C. F., une visite de miséricorde ; car c'est notre salut qu'il veut avant tout. Sans doute, il se doit à lui-même de venger son autorité méconnue, et de ne pas laisser les crimes impunis ; mais il ne punit qu'à regret ; et, comme il nous le fait dire dans les saintes Ecritures, il ne se plaît pas dans la perte des vivants. (*Ezech.*, XVIII, 32.) Tant que nous sommes dans le lieu de l'épreuve et

jusqu'à un moment si redoutable où il statuera sur notre sort éternel, tous les châtiements qu'il nous inflige sont des actes d'une miséricordieuse bonté et des corrections paternelles. Ce que Dieu se propose en nous mettant aux prises avec la maladie et en présence de la mort, c'est de nous faire ressouvenir qu'il est notre maître, que notre santé et notre vie sont dans ses mains, ainsi que toutes nos destinées : ce qu'il se propose, c'est de nous convaincre de la fragilité de cette vie dont nous faisons un si coupable usage, et de nous détacher de ce monde où nous ne sommes qu'en passant ; c'est de nous désabuser de ces faux biens et de ces vaines jouissances que l'on recherche avec tant d'ardeur, et auxquels on sacrifie les biens impérissables du ciel et un bonheur infini : ce qu'il se propose, c'est de nous inspirer une crainte salutaire de ses jugements et des peines éternelles réservées aux pécheurs ; en un mot, N. T. C. F., c'est un retour sincère à l'accomplissement de nos devoirs que Dieu veut obtenir de nous, c'est notre conversion, c'est notre salut.

Et voyez-la, cette miséricorde divine, N. T. C. F., partout où apparaît l'effrayante épidémie. Ceux qu'elle saisit se hâtent de réclamer les secours tout-puissants de la religion ; la lumière de la vérité les pénètre aussitôt, et une terreur salutaire s'empare de leur âme ; ils reconnaissent leurs torts envers le Seigneur, ils s'en repentent vivement et se réconcilient avec lui. « Les malades, nous écrivait nos chers coopérateurs, sont tous édifiants ; et s'ils n'échappent pas à la maladie, ils meurent comme des saints. Quant à ceux qui ne sont pas encore dans les étreintes du fléau, mais qui l'envisagent de si près, ils réclament avec instance le ministère de la réconciliation, et, nous sacrifiant nuit et jour, nous suffisons à peine à une si juste sollicitude, à un empressement si louable. » Ah ! qu'il soit donc béni, le Dieu de toute justice, puisqu'il est aussi le Dieu de toute consolation ! qu'il soit béni, puisqu'il tire ainsi le bien du mal, puisqu'il fait servir ses châtiements à notre sanctification, et qu'il ne se venge que pour nous sauver ! Soyez bénis aussi, nos très-chers coopérateurs, et recevez le témoignage de notre reconnaissance pour le zèle et le dévouement avec lesquels vous remplissez votre saint ministère : c'est sans doute un devoir sacré que vous avez à accomplir, c'est celui du bon pasteur qui se sacrifie pour ses ouailles ; oui, mais combien n'est-il pas doux et consolant pour nous de savoir qu'il est accompli de la sorte ! Soyez bénies, dignes filles de la croix, dignes filles de la charité, dignes servantes de Marie, vous toutes qui accourez avec tant d'empressement et de joie au secours des cholériques, et qui leur prodiguez des services si utiles ! Soyez bénis, magistrats zélés, médecins habiles et charitables, qui multipliez vos soins et vos veilles pour vaincre ou adoucir la cruelle

maladie ! Soyez bénis enfin vous tous qui, surmontant les délicatesses de la nature, allez courageusement au secours de vos frères ou qui les assistez de vos largesses ! Votre charité, si consolante pour eux, ne demeurera pas stérile pour vous : elle vous méritera d'ineffables consolations et de magnifiques récompenses.

Et maintenant, N. T. C. F., que la cause du fléau nous est connue, maintenant que les desseins du Seigneur nous sont clairement manifestés, hâtons-nous de faire pénitence et de nous réconcilier avec lui. Ne différons pas, car déjà sa colère éclate ; ne différons pas, car déjà la cognée est à la racine de l'arbre, et, selon la menace du divin précurseur : *Tout arbre qui ne porte pas de bons fruits sera coupé et jeté au feu.* (Matth., VII, 19.) Fléchissons la justice divine par un repentir sincère de notre vie passée et par un prompt retour aux pratiques de la religion. Voilà le préservatif saintement efficace contre les maux qui nous affligent et les dangers qui nous menacent ; voilà le vrai remède pour l'âme et pour le corps, pour le temps et pour l'éternité ! Tous ensemble conjurons le Seigneur d'avoir pitié de nous, lui disant avec le Roi-Phète : *Convertissez-nous, ô Dieu notre Sauveur, et détournez de nous votre colère : « Convertite nos, Deus, salutaris noster, et averte iram tuam a nobis. »* (Psal. LXXXIV, 5.)

Donné à Bayonne, le 4 septembre 1855.

III. MANDEMENT

QUI ORDONNE DES PRIÈRES D'ACTIONS DE GRACES
POUR LA CESSATION DU CHOLÉRA.

Nous lisons dans le second livre des *Rois* qu'une peste générale sévit autrefois en Israël, et qu'elle enleva, dans l'espace de quelques jours, soixante-dix mille hommes. Le fléau menaçait de s'étendre encore et d'envahir Jérusalem, lorsque le Seigneur fut touché de compassion, et dit à l'ange qui frappait le peuple : *Il suffit ! maintenant retenez votre bras.* Profondément ému, et averti d'ailleurs par le prophète, le roi David fit des vœux au Tout-Puissant, et dressa un autel pour lui offrir des holocaustes et des victimes pacifiques. Le Seigneur se montra propice, et la plaie cessa entièrement. (II Reg. XXIV.)

Et nous aussi, nos très-chers frères, nous avons ressenti les effets de la colère divine : une peste cruelle a pénétré dans nos cités et dans nos campagnes ; elle y a fait de nombreuses victimes. Mais le Seigneur, qui ne punit qu'à regret, a été touché de notre commune affliction, et, désarmé par nos prières, il a dit au fléau : C'est assez ! et le fléau a cessé ses ravages.

Que rendrons-nous à ce Maître suprême pour un bienfait qui a mis fin à tant de craintes et de sollicitudes, à tant de peines et de souffrances, à tant de pertes et à un deuil si général ? Nous bénirons ce grand Dieu, qui fait succéder la vie à la mort, la

sauté à la maladie, et qui retire des abîmes ceux que sa main y a conduits. Nous reconnaitrons avec le Prophète qu'il ne nous a pas punis selon l'étendue de nos iniquités; mais qu'il a eu pitié de nous, comme un père a pitié de ses enfants, puisqu'il a abrégé ainsi nos épreuves, et qu'il nous a délivrés de nos maux; et, le reconnaissant, nous proclamerons hautement combien il est bon et combien sa miséricorde est au-dessus de sa justice.

Mais ce n'est pas seulement pour la cessation de l'épidémie que nous devons des actions de grâces au Seigneur. Combien ne lui sommes-nous pas redevables pour la manière toute paternelle avec laquelle il a exercé ses jugements; pour la conversion de tant de pécheurs que la crainte ou l'invasion du fléau a ramenés à la pratique de la vertu; pour le calme et la résignation qu'il a donnés aux malades; pour les grâces et les consolations qu'il leur a prodiguées; pour la sainte mort qui a ouvert le ciel à un si grand nombre d'âmes? Jamais épidémie plus effrayante et plus terrible par sa nature; mais jamais châtement plus tempéré dans ses rigueurs ni plus fécond en fruits de salut!

Sans doute, N. T. C. F., nous avons à regretter la perte de pieux fidèles qui édifiaient par leurs vertus et qui faisaient notre consolation; mais, quelque sensible que cette perte ait été pour nous et pour les paroisses du diocèse, nous bénissons la miséricorde de Dieu à leur égard, puisque leurs noms sont écrits dans le livre de vie, et qu'ils n'ont été enlevés de la terre que pour aller recevoir au ciel la juste récompense de leurs mérites. Sans doute aussi, nous regrettons, et par-dessus tout, nos dignes collaborateurs qui ont succombé dans l'exercice de leur ministère auprès des cholériques (1); oui, nous les regrettons vivement, puisque le diocèse sera privé de leur concours si utile et si précieux: mais comment ne pas bénir le Seigneur de tant de fidélité et de dévouement? comment ne pas envier leur sort? Victimes de la charité et du zèle sacerdotal, la palme des martyrs brillera dans leurs mains, et leur mémoire, si honorable pour le clergé du diocèse, sera aussi un nouveau titre de gloire pour la religion comme un nouveau sujet de joie pour toute l'Eglise. Elles nous ont été ra-

vies de même pour le ciel, quelques-unes de ces vierges admirables, de ces ferventes religieuses qui s'étaient dévouées avec tant de courage et d'affection au service des malades; mais combien ne devons-nous pas apprécier que leur vie si pure et si sainte ait été couronnée par une mort si belle et si précieuse devant le Seigneur!

Bénissons-le donc, N. T. C. F., ce Dieu de justice et d'amour qui nous a fait tant de bien, alors que le mal nous environnait de toutes parts. Exaltons ses miséricordes et ne perdons jamais le souvenir d'une bonté si paternelle! C'est surtout à la protection de la Vierge immaculée que nous sommes redevables de tant de faveurs: nous avons dit à cette auguste Reine: « Invoquez le Seigneur pour nous, et délivrez-nous de la mort! » Elle a prié; elle a obtenu l'adoucissement pour nos souffrances, la paix pour notre âme, et la cessation du fléau. Aussi, avons-nous pensé, N. T. C. F., que la fête de sa glorieuse Conception devait être aussi le jour de nos solennelles actions de grâces au Seigneur; et vous savez que c'est à ce même jour que nous avons déjà fixé la communion générale à laquelle beaucoup d'âmes pieuses ont fait vœu de participer.

Mais cette reconnaissance à l'égard du Seigneur, nous devons la lui témoigner indispensablement par une conversion sincère de nos cœurs, et une fidélité inviolable à ses commandements. C'est pour avoir oublié ce maître suprême; c'est pour avoir transgressé ses ordres divins, et notamment pour avoir profané les jours consacrés à son culte, que nous avons irrité sa colère et provoqué de si justes châtements. Ah! cessons d'offenser celui à qui nous devons tout, et en qui sont toutes nos espérances. Une parole bien douce vint un jour frapper nos oreilles, et une nouvelle bien consolante nous fut donnée dans l'une des paroisses où l'épidémie immolait ses victimes: Ici, nous dit-on, on ne pèche plus! Ah! qu'il en soit ainsi toujours et partout! Dès lors nous serons à l'abri de toute colère et de toute vengeance de la part de notre Père céleste, et notre vie, après s'être écoulée, ici-bas, dans la paix et le calme de la vertu, deviendra éternellement heureuse dans les cieux.

Donné à Bayonne, le 24 novembre 1855.

(1) Ce sont MM.

Goity, doyen de Saint-Jean-de-Luz;
Elsoude, curé de Ciboure;
Berho, vicaire de Saint-Jean-de-Luz;
Landerretche, archiprêtre de Mauléon;
Gouillard, vicaire de Bidache;
Castera-Malherbes, curé d'Andrein;
Laplassotte, curé d'Abitein;

Gniresse, prêtre à Béhasque;
Darrigrand, curé de Méritein;
Faure, vicaire à Poey;
Bayle, prêtre à Louvie;
Laut-Pony, prêtre à Oloron;
Azconegny, prêtre à Pau;
Monassot, curé d'Auce.

NOTICE HISTORIQUE SUR M^{GR} JOURDAIN

ÉVÊQUE D'AOSTE.

M^{gr} André Jourdain, évêque d'Aoste (Savoie), naquit à Notre-Dame du Villard dans le diocèse de Maurienne le 25 avril 1780. Il gouverne le diocèse d'Aoste depuis 1832 avec une sagesse, un zèle et une charité qui le font chérir de son troupeau. Malgré la difficulté des chemins dans ce pays montagneux, il a déjà visité cinq fois toutes les

paroisses de son diocèse. Il n'est pas de hameau où son zèle ne l'ait conduit, suivant souvent des sentiers escarpés, bordés d'affreux précipices. Malgré son âge avancé, il est encore d'une activité extraordinaire, et ses diocésains font des vœux pour que Dieu leur conserve longtemps encore un si saint pasteur.

MANDEMENTS ET INSTRUCTIONS PASTORALES

DE M^{GR} JOURDAIN,

ÉVÊQUE D'AOSTE.

I. INSTRUCTION PASTORALE,

Pour le carême de 1837.

SUR L'ÉDUCATION CHRÉTIENNE DES ENFANTS.

Tous les jours de cette vie mortelle, N. T. C. F., sont précieux pour des chrétiens qui ont une âme à sauver; il n'en est aucun que nous ne devons employer à glorifier Dieu, à gagner le ciel. Cependant l'Eglise, toujours inspirée, toujours dirigée par le Saint-Esprit, a voulu que certains jours de l'année fussent plus particulièrement des jours de salut: dès lors elle a obligé ses enfants à les passer dans le recueillement, à les sanctifier par la prière, le jeûne et toutes les œuvres de la pénitence. Ainsi, N. T. C. F., le carême que nous venons vous annoncer est le temps le plus propice de l'année pour expier vos péchés, pour réparer les désordres de votre vie passée, pour obtenir avec abondance les grâces du Seigneur; c'est un temps où Dieu est plus disposé à pardonner, à exaucer. Les jeûnes de ses élus, qu'il connaît et qu'il aime, sont propres à fléchir sa justice, et à faire descendre sur les pécheurs les effets de sa miséricorde. Nous vous exhortons donc à commencer la sainte quarantaine, fermement résolu de correspondre efficacement aux grâces que Dieu vous prépare dans sa bonté, de ne pas les recevoir en vain, et de les faire fructifier pour la vie éternelle.

Chaque année, depuis que nous sommes votre premier pasteur, nous avons, à l'occasion du carême, proposé à vos réflexions

quelqu'une des vérités de la foi. Nous vous avons successivement rappelé la stricte obligation imposée à tout chrétien d'observer les lois du jeûne et de l'abstinence, la nécessité et les avantages de la prière et de la fréquentation des sacrements. Cette année, nous présenterons aux méditations des parents chrétiens un sujet de la plus haute importance, le devoir sacré, le devoir rigoureux, mais trop généralement oublié, d'instruire leurs enfants dans la science des sciences, celle de la religion.

Entre toutes les connaissances qui méritent d'occuper l'esprit de l'homme, qui sont capables d'ennoblir et de perfectionner sa nature, la connaissance de la religion réclame le premier rang aux yeux de la raison et de la foi. Elle seule nous fait connaître Dieu, premier principe de tout ce qui existe, souverain bien et fin dernière de toutes les créatures intelligentes, Être infiniment parfait qui n'a nul besoin de nos hommages, mais que notre esprit a besoin de connaître, que notre cœur a besoin d'aimer. Elle seule éclaire l'homme sur son origine, sa nature, ses devoirs, sur sa dégradation primitive, sur la rédemption de Jésus-Christ, l'éternelle félicité que l'Homme-Dieu nous a rendue au prix de son sang. Elle seule nous découvre la grandeur de nos destinées; et en nous montrant au-delà du tombeau le royaume du ciel que Dieu a préparé aux élus, dès le commencement du monde, elle prodigue à notre faiblesse les moyens de le conquérir. Elle seule apprend, et à tous les hommes à s'ac-

mer les uns les autres comme les enfants du même Père qui est dans les cieux; et aux sujets à respecter dans ceux qui les gouvernent l'autorité de Dieu même, qui les a revêtus de sa puissance; et aux princes et aux magistrats à se souvenir qu'ils ont au-dessus d'eux un maître suprême à qui ils rendront compte de leur administration, et à traiter avec bonté ceux qui leur sont soumis; et aux enfants à chérir et à respecter ceux dont Dieu s'est servi pour leur donner le jour; et aux pères et mères à développer dans l'âme de leurs enfants le germe de toutes les vertus, en leur inspirant, par leurs leçons et par leurs exemples, l'amour et la crainte du Seigneur; et aux serviteurs l'obéissance et la fidélité à leurs maîtres; et aux maîtres l'indulgence et la douceur envers ceux qui les servent; et aux époux à vivre dans une parfaite intimité, en prenant pour modèle de l'union qui doit régner entre eux celle qui existe entre Jésus-Christ et son Eglise; enfin, elle nous ordonne de vivre en paix, autant qu'il est possible, avec tout le monde; elle nous interdit la haine et la vengeance; elle nous recommande de prier pour ceux qui nous calomnient et de rendre à nos ennemis le bien pour le mal. C'est ici, N. T. C. F., une de ces vérités que les hommes sensés de tous les siècles ont reconnue, et à laquelle les incrédules eux-mêmes ont souvent été forcés de rendre hommage.

« Il ne parut jamais dans le monde, » a dit un impie, de religion dont la tendance naturelle ait été plus propre à augmenter la paix et le bonheur des hommes. » (BOLINGBROKE.)

« Chose admirable ! s'écriait un philosophe moderne, la religion chrétienne, qui ne semble avoir d'objet que la félicité de l'autre vie, fait encore notre bonheur dans celle-ci. » (MONTESQUIEU.)

Or, la source à laquelle vous devez puiser la connaissance de la religion, N. T. C. F., c'est l'enseignement de l'Eglise; c'est à vos pasteurs qu'il appartient de vous rompre le pain de la parole de vie. Le même Dieu qui, en vous régénérant dans les eaux sacrées du baptême, enrichit votre âme du précieux don de la foi, a voulu que vous reçussiez de ses ministres la doctrine qui doit éclairer et nourrir en vous cette vertu, fondement de toutes les autres. Nous lisons dans les *Actes des apôtres* qu'un messager de la cour céleste se présenta un jour au centurion Corneille, et qu'après lui avoir dit qu'en récompense de ses aumônes le Seigneur s'était souvenu de lui, il ajouta : *Envoyez maintenant à Joppé et faites venir un certain Simon, surnommé Pierre... ; c'est lui qui vous dira ce qu'il faut que vous fassiez pour être sauvé.* (Act., II, 10.) Pourquoi, N. T. C. F., un apôtre viendrait-il de si loin pour instruire Corneille ? Un ange est présent : ce ministre de la toute-puissance divine ne peut-il pas ouvrir lui-même à Corneille le trésor des vérités révélées ? Non : c'est Pierre et non l'ange qui a reçu la mission

d'enseigner; ce n'est point aux anges mais aux apôtres que Jésus-Christ a dit : *Euntes ergo docete omnes gentes : « Allez, enseignez toutes les nations. »* (Matth., XXVIII, 19.)

Successor des apôtres, nous avons reçu le même ordre qu'eux; Jésus-Christ nous envoie aussi comme son Père l'avait envoyé; et ce que nous ne pouvons faire auprès de vous, vos pasteurs qui nous représentent le font à notre place : l'instruction religieuse des fidèles qui leur sont confiés est une de leurs principales obligations. Mais c'est en vain qu'ils vous instruiraient, N. T. C. F., c'est en vain qu'ils vous distribueraient le pain de la parole divine, si vous n'alliez pas les entendre, ou si vous ne les écoutiez pas avec de saintes dispositions; c'est en vain qu'ils annonceraient les vérités du salut à la jeunesse, à l'âge viril, à la vieillesse, si les parents ne s'efforçaient d'inspirer à leurs enfants, aussitôt que la raison commence à luire, le goût de la doctrine chrétienne, et s'ils n'avaient soin de leur enseigner eux-mêmes les éléments de la foi. Oui, pères et mères, si vos pasteurs sont obligés d'expliquer à vos enfants les principes de la religion, c'est vous qui devez être leurs premiers instituteurs, leurs premiers guides dans la science du salut : vous le devez non-seulement parce que vous êtes leurs pères et mères selon la nature, mais parce que vous exercez, dans vos maisons, une sorte de sacerdoce et d'apostolat, et que, participant en quelque sorte à notre ministère, et par suite, à notre obligation de diriger, de sanctifier, de conduire les âmes au Seigneur, vous répondrez aussi de vos enfants devant Dieu, œil pour œil, dent pour dent (Matth., V, 38), âme pour âme. Telle est en effet l'idée sublime qu'avait des familles chrétiennes l'apôtre saint Paul lorsqu'il les appelait *églises domestiques.* (Rom., XVI, 5; I Cor., XVI, 19.) Tel était le sentiment des saints Pères qui donnaient aussi le nom d'*églises* aux maisons chrétiennes, et celui de maîtres et de docteurs aux pères et mères qui en étaient les chefs.

Jeter dans l'esprit et dans le cœur de vos enfants les premières semences de la foi et de la morale de Jésus Christ; leur apprendre, dès qu'ils en sont capables, tout ce qu'ils doivent savoir, pour vivre chrétiennement à leur âge et pour se gouverner en chrétiens, quand ils seront des hommes : tel est donc, pères et mères, le premier devoir dont la religion vous a chargés à leur égard. Et certes, si Dieu commandait aux chefs de famille, dans l'ancienne loi, d'enseigner à leurs enfants tout ce qui concernait son culte et sa religion, de leur répéter sans cesse le récit des merveilles qu'il avait opérées en faveur de son peuple, de leur découvrir le sens des moindres cérémonies établies pour l'adorer, d'éterniser ainsi son empire sur Israël, de génération en génération : *Audi, Israel, erunt verba hæc in corde tuo, et narrabis ea filiis tuis* (Deut., VI, 4, 6, 7), quel devoir n'est-ce pas pour vous, parents chrétiens, sous une loi

beaucoup plus sainte encore que la loi de Moïse, de graver dans l'esprit de vos enfants, avant toute autre connaissance, celle des mystères adorables, des dogmes sacrés, des maximes saintes, des bienfaits intinits de la religion que le Fils de Dieu est venu apporter aux hommes. Quelle obligation n'avez-vous pas de nourrir, pour ainsi dire, leur enfance, des grandes et importantes vérités qui doivent leur servir de règle dans tous les âges, dans toutes les circonstances de la vie?

Il veut, ce Dieu également digne de notre amour et de nos adorations, que le premier sentiment du cœur humain soit un sentiment d'adoration et d'amour pour lui; il veut que l'homme commence à le servir de cœur et d'affection dès qu'il commence à le connaître. C'est à la plus tendre jeunesse ainsi qu'à l'âge mûr que s'adresse le précepte si doux d'aimer Dieu : *Diliges Dominum Deum tuum ex toto corde tuo.* (Deut., VI, 5.) Mais comment, N. T. C. F., vos enfants accompliraient-ils ce devoir essentiel envers le Dieu qui leur a donné l'être et le mouvement; comment lui consacraient-ils les lueurs de leur raison naissante, par des actes de foi, d'amour et de reconnaissance, s'ils ne trouvaient, dans votre zèle à les instruire, le germe de ces sentiments religieux? Non, pères et mères, rien ne vous dispensera jamais d'élever vos enfants dans la science pratique de la loi de Dieu, et de leur apprendre à le connaître, à l'aimer, à le servir. Ainsi vous le pensez sans doute, quand vous réfléchissez, devant Dieu, sur la qualité de pères et de mères chrétiens, qui vous constitue les apôtres de vos familles et leurs premiers maîtres dans la foi. Mais que de reproches n'avez-vous pas à vous faire sur ce point au tribunal de votre conscience?

Voici vos obligations : vous serez juges de votre fidélité à les remplir.

Aussitôt que vos enfants ont acquis l'usage de la raison et de la parole, leur donnez-vous de Dieu une connaissance aussi distincte qu'il se peut? Leur apprenez-vous tout ce que la foi nous enseigne sur la très-sainte Trinité, l'Incarnation ineffable du Verbe divin et tous les autres articles de notre croyance renfermés dans le Symbole des apôtres? Comme la foi sans les œuvres serait inutile, avez-vous le plus grand soin de leur enseigner les Commandements de Dieu et de l'Eglise, de leur en faire comprendre l'importance et l'étendue, de leur répéter souvent que Dieu exige aussi rigoureusement de nous l'observance de sa loi que la foi aux vérités qu'il nous a révélées; qu'il sullût, pour se perdre éternellement, de violer gravement un seul de ses préceptes, qu'ils doivent donc éviter avec le plus grand soin d'offenser le Dieu infiniment bon qui les a créés, qui les conserve, qui les a rachetés de l'esclavage du démon et de l'enfer en mourant pour eux sur une croix, et qui mérite ainsi tout leur amour? Ne perdez-vous aucune occasion de leur

rappeler que la vie est un exil véritable et un court pèlerinage sur la terre, qu'elle aboutit à deux éternités, l'une de bonheur parfait dans le ciel pour ceux qui auront fidèlement servi le Seigneur, l'autre de malheur et de tourment dans l'enfer pour ceux qui seront morts dans sa disgrâce?

Redites-vous chaque jour à vos fils, pères chrétiens, que la piété envers Dieu, la charité envers le prochain, l'innocence de la vie, la pureté du cœur, la mortification des penchants déréglés de la chair, et toutes les autres vertus évangéliques, forment le vrai caractère du chrétien, dans toutes les conditions de la vie? Enseignez-vous à vos filles, nières chrétiennes, les règles de la modestie et de la pudeur? Réprimez-vous de bonne heure en elles les mouvements de la vanité? Leur inspirez-vous le plus grand éloignement pour toutes les modes indécentes et l'amour de la retraite? Enfin leur persuadez-vous, par vos actions et par vos discours, que la vertu fait seule la beauté réelle d'une fille chrétienne? Heureux les parents qui cultiveraient ainsi avec constance l'esprit et le cœur de leurs enfants! Plus heureux encore les enfants qui recevraient de leurs parents de telles leçons! Lisez les divines Ecritures, et vous serez convaincus que la sainteté de ces anciens patriarches, de ces femmes célèbres dont elles nous ont transmis les noms et les vertus, n'ont d'autre fondement que l'instruction religieuse qu'ils reçurent dans leur enfance. Voyez la chaste Suzanne : pourquoi préfère-t-elle la mort à l'adultère même secret? C'est qu'elle avait été soigneusement instruite dans la loi de Dieu dès l'âge le plus tendre : *Parentes enim illius, cum essent justis, erudierunt filiam suam secundum legem Moysis.* (Dan., XIII, 3.) Voyez le jeune Tobie : pourquoi fut-il si agréable à Dieu qu'il mérita d'en recevoir un ange pour l'accompagner dans son voyage? C'est que son père lui avait appris, dès le premier âge, à craindre Dieu, à fuir le péché. On ne peut lire sans attendrissement, et vous n'entendez pas sans édification, N. T. C. F., les sages conseils qu'avant de mourir il donnait à son fils : *Ayez Dieu dans votre esprit tous les jours de votre vie; gardez-vous de consentir jamais à aucun péché et de violer les préceptes du Seigneur notre Dieu. Faites l'aumône de votre bien, et ne détournez votre visage d'aucun pauvre; car de cette sorte le Seigneur ne détournera point non plus son visage de dessus vous. Soyez charitable en la manière que vous le pourrez. Si vous avez beaucoup de bien, donnez beaucoup; si vous en avez peu, donnez de bon cœur de ce peu même que vous aurez. Veillez sur vous pour vous garder de toute impureté. Ne souffrez jamais que l'orgueil domine, ou dans vos pensées, ou dans vos paroles; car c'est par l'orgueil que tous les maux ont commencé. Lorsqu'un homme aura travaillé pour vous, payez-lui aussitôt ce qui lui est dû pour son travail, et que la récompense de l'ouvrier ne demeure jamais*

chez vous. Prenez garde de ne jamais faire à un autre ce que vous seriez fâché qu'on vous fit. Demandez toujours conseil à un homme sage. Bénissez Dieu en tout temps; demandez-lui qu'il dirige vos voies et ne comptez que sur lui pour tous vos desseins. Ne craignez point, mon fils : il est vrai que nous sommes pauvres; mais nous aurons beaucoup de biens si nous craignons Dieu, si nous nous retirons de tout péché, et si nous faisons de bonnes œuvres. (Tob., IV, 6-23.)

C'est ainsi, N. T. C. F., que Tobie instruisait son fils. Où sont les pères chrétiens qui l'imitent? Où sont ceux qui, à l'exemple du saint patriarche, s'efforcent de faire ainsi briller à l'esprit de leurs enfants la lumière des vérités saintes, de former leur cœur à toutes les vertus, en un mot, qui leur enseignent les divins mystères de la foi, la loi de Dieu et tout ce que l'Eglise propose à croire et à faire pour se sauver. On pense à établir avantagement ses enfants dans le monde, à leur laisser des trésors terrestres, des richesses périssables, un héritage passager; mais on ne s'occupe point de leur assurer les trésors de la grâce, les richesses de la vertu, l'héritage éternel. Que de parents qui n'omettent rien, pour que leurs enfants soient parfaitement instruits dans les sciences du siècle et dans tout ce qui distingue l'homme du monde, mais qui leur laissent ignorer la science du salut et ce qui fait le chrétien! Pourvu que ce fils possède toutes les connaissances propres à le faire réussir dans la société, s'il est d'une condition supérieure, et s'il est né dans la classe du peuple, pourvu qu'il se rende habile dans la profession à laquelle on l'a destiné, c'est tout ce qu'on désire, et n'ont-ils aucune idée de la religion, on s'en inquiète peu. Pourvu que cette fille sache exécuter les travaux propres à son sexe, qu'elle parvienne à s'attirer les regards et à faire ce qu'on appelle dans le monde un bon mariage, c'est tout ce que veulent certaines mères; peu leur importe, après cela, que leurs filles ignorent les premiers éléments de la doctrine chrétienne. N'est-ce pas de tels parents qu'on peut dire avec saint Paul, qu'ils ont renié la foi et qu'ils sont pires que des infidèles : *Si quis suorum, et maxime domesticorum, curam non habet, fidem negavit et est infideli deterior.* (I. Tim., V, 8.)

Et n'allez pas croire, N. T. C. F., que vous puissiez vous reposer du soin d'instruire vos enfants, ou sur les maîtres à qui vous les confiez, ou même sur vos pasteurs : les uns et les autres peuvent sans doute, doivent même vous aider; mais en partageant vos obligations ils ne peuvent vous suppléer. C'est vous que le Seigneur a chargés de vos enfants, c'est à vous principalement qu'il en demandera un compte sévère, au dernier jour. Nous le savons, les parents ne manquent pas de prétextes pour ne point accomplir un devoir si important. Les uns allèguent leur ignorance des vérités de la religion, les autres leurs occupations,

et tous croient n'avoir rien à se reprocher lorsqu'ils envoient exactement leurs enfants au catéchisme et aux écoles chrétiennes. Hélas! il n'est que trop vrai que l'ignorance damne un grand nombre de parents; mais ce malheur arriverait-il si, avant d'entrer dans le saint état du mariage, on s'instruisait soigneusement des obligations qu'on doit contracter, si on se rendait capable de les remplir? Mais non : trop souvent on n'apporte au pied des autels que des vœux terrestres et charnelles, on obéit à la voix des passions, et on est sourd à celle de l'Eglise, qui défend aux chrétiens de s'unir par les liens sacrés du mariage, sans avoir une connaissance au moins suffisante de la doctrine chrétienne, des préceptes de la loi divine, de la manière de recevoir avec fruit les sacrements. Enfants infortunés qui naissez de telles unions, que votre sort est digne de pitié! qu'il est à craindre que des parents aveugles ne vous précipitent avec eux dans l'abîme éternel!

On n'a pas le temps, dit-on encore, d'instruire sa famille : les affaires n'en laissent pas le loisir, quand on en a la volonté. Et quelle affaire plus pressante pour vous, N. T. C. F., que l'instruction de vos enfants? Leurs besoins corporels sont l'objet constant de vos travaux, de vos sollicitudes; vous leur procurez avec soin, et selon votre condition, les vêtements et la nourriture; vous n'épargnez rien pour leur assurer un état honorable, une profession lucrative; n'y aurait-il donc que leur âme qui ne fût pas digne de vous occuper? n'y aurait-il que leur salut éternel qui fût pour vous une affaire étrangère ou indifférente! Quoi! vos enfants ont une âme créée à l'image de Dieu, rachetée par le sang d'un Dieu, destinée à régner avec Dieu, et vous n'avez pas le temps de leur faire connaître Dieu! Ah! ne dites plus que vous êtes chrétiens : si vous eûtes jamais la foi, vous l'avez perdue, et vous êtes cent fois plus coupables que les infidèles : *Fidem negavit et est infideli deterior.*

Si du moins, parents coupables, vous étiez assidus, comme vous l'assurez, à conduire ou à envoyer vos enfants au catéchisme, aux écoles chrétiennes, où ils apprendraient ce que vous ne savez pas ou ne voulez pas leur enseigner vous-mêmes! Mais encore sur ce point quelle négligence! Moins vous êtes capables d'instruire vos enfants, moins vous êtes empressés de les faire instruire, et le temps qu'un pasteur zélé, qu'un maître chrétien, consacre à leur instruction, quelque court qu'il soit, vous le regardez presque toujours comme perdu. Et quand il serait vrai que vos enfants assistent régulièrement à la doctrine chrétienne, quel avantage en retireraient-ils, si vous n'avez soin de les y préparer vous-mêmes, en imprimant dans leur esprit les éléments des vérités qu'on leur explique à l'Eglise; si vous n'avez soin ensuite d'ajouter vos propres leçons à celles du pasteur, d'interroger vos enfants, pour vous assurer s'ils ont compris les choses qu'ils ont entendues,

s'ils les retiennent, si elles ont fait sur eux une impression durable, si elles ont jeté dans leur âme de profondes racines ; si vous ne faites enfin tous vos efforts, pour que vos enfants reçoivent l'instruction chrétienne, avec tout le respect et toute l'attention que méritent la grandeur et l'importance des vérités sublimes qui leur sont enseignées ? Quelques légères questions que vous leur faites au hasard, dans des moments où leur enfance est occupée de jeux frivoles et puérils ; quelques idées de religion que vous jetez dans leur mémoire, plutôt que dans leur esprit, sans vous donner le temps de leur faire comprendre et goûter les vérités que vous leur présentez : n'est-ce pas là que se bornent trop souvent les leçons religieuses que vous donnez à vos enfants ? Nous en appelons à votre jugement, N. T. C. F. : est-ce là leur donner ces enseignements qu'ils ont droit d'attendre de ceux qui leur tiennent, sur la terre, la place de Dieu même ? Est-ce là travailler à faire d'eux des chrétiens qui puissent être, toute leur vie, fermes et inébranlables dans la foi de Jésus-Christ ?

Pensez-vous donc, N. T. C. F., que cette foi divine dont l'établissement a coûté tant de sueurs et de sang à Jésus-Christ ; que cette foi, qui ne s'est répandue dans le monde que par les travaux infinis, par le zèle actif et vigilant de ses premiers apôtres ; que cette foi, qui n'a porté la lumière dans les esprits, qui n'a pris racine dans les cœurs, qu'à force de miracles et de prodiges ; pensez-vous que cette même foi puisse naître et s'affermir par des soins si faibles de votre part, dans ces enfants à qui vous devez l'instruction chrétienne, dès qu'ils vous doivent la naissance ? Non, encore une fois : employer si peu de temps et de soins à graver dans l'esprit de vos enfants la foi et les maximes de la religion, ce n'est point les instruire et les former, comme Dieu vous ordonne de le faire ; ce n'est point leur enseigner efficacement ce qui doit les rendre chrétiens dans leur jeunesse, et les faire persévérer, jusqu'à la fin, dans la pratique des œuvres de la foi.

Aussi, N. T. C. F., et nous le disons avec une amère douleur, où sont les chrétiens qui connaissent à fond la sainteté, l'excellence de notre sainte religion ? Le nombre en est si restreint que nous pouvons nous écrier, comme le prophète Osée (c. IV, 8, 9), et avec trop de vérité, que la science de Dieu est bannie de la terre, *Non est scientia Dei in terra*. Toutes les sciences humaines, à peine sorties de leur berceau, sont bientôt portées à leur perfection, par les soins pénibles et laborieux de ceux qui les cultivent. La science de Jésus-Christ et de sa religion est la seule qui semble décroître et diminuer parmi les hommes. Or, à la vue de cette indifférence du monde chrétien pour connaître et approfondir la religion, faut-il être surpris de la décadence visible de la piété, et de cette corruption générale des mœurs, qui permettent à peine de dis-

tinguer le peuple fidèle des nations idolâtres ? Et si le dépérissement de la foi parmi nous provient surtout de l'ignorance de la religion, considérée comme objet de notre croyance, à quoi peut-on attribuer la plupart des scandales qui font gémir l'Eglise, qu'à l'ignorance de la religion considérée comme règle des mœurs. Oui, N. T. C. F., voilà sinon l'unique, du moins la première source de presque tous les désordres qui affligent le christianisme. De là, l'impression funeste que font sur tant d'esprits les maximes corrompues d'un monde réprouvé par Jésus-Christ. De là cette extrême facilité à se livrer aux plus grands excès, et cette étrange indolence à sortir de l'abîme où l'on est tombé. De là tant de vertus essentielles au salut, maintenant bannies de la société, et presque inconnues aux chrétiens de nos jours. De là tant de péchés graves, traités de minuties et de bagatelles par les personnes mêmes qui se piquent de religion. De là tant d'injustices, d'iniquités criantes, introduites et comme autorisées par l'usage en certains états. De là tant d'abus et de sacrilèges que l'on ne pense pas même à se reprocher dans la réception des sacrements. De là enfin tant de bizarreries et de travers qui défigurent aux yeux du monde la dévotion même, et la piété d'ailleurs la plus sincère et la plus solide. Mais, N. T. C. F., s'il est vrai de dire que c'est l'ignorance de la religion qui entraîne après soi tant de dérèglements et de scandales, c'est une vérité également incontestable que la négligence des parents à instruire leurs enfants, dès l'âge le plus tendre, est la première cause de cette déplorable ignorance des choses de la foi, devenue si générale de nos jours.

Concevez-vous enfin, N. T. C. F., de quelle conséquence il est pour un père, pour une mère de famille, d'employer tous leurs soins et tous leurs efforts à former par l'instruction chrétienne leurs enfants à la vertu ? Concevez-vous combien est grand votre crime, lorsque vous négligez un devoir que la nature et la religion vous imposent de concert ? Concevez-vous que vous ne pouvez les priver du secours si puissant de l'instruction chrétienne, sans trahir en même temps les plus grands intérêts de Dieu, de la religion, de la société, de vos enfants et de vous-mêmes ?

N'oubliez donc jamais, N. T. C. F., que l'ignorance de la religion, dans les enfants, est la source des plus affreux désordres et qu'elle prépare aux parents un calice de douleurs et d'amertumes pour toute leur vie. Des fils ignorants dans les choses de Dieu sont ordinairement des fils rebelles, dissolus, l'opprobre du christianisme, le tourment de leurs pères et mères, la ruine de leur famille. Que d'exemples nous pourrions citer à l'appui de cette triste vérité ! C'est que, sans l'instruction chrétienne, il ne peut y avoir ni piété, ni religion : de là tous les vices et tous les maux publics et particuliers. Formez donc, pères et mères.

formez vos enfants à la connaissance des vérités religieuses ; apprenez-leur de bonne heure les vraies maximes de la doctrine chrétienne. Sans la grâce du Seigneur, il est vrai, vous ne pouvez rien ; mais elle ne vous manquera pas : et si vous êtes fidèles à votre devoir, elle bénira vos efforts, elle aimera et fécondera vos instructions. Le temps du carême est un temps de pénitence : profitez-en pour expier vos négligences passées ; c'est un temps de réflexion : profitez-en pour méditer sur vos obligations et sur les moyens de les remplir ; c'est un temps de prière : profitez-en pour obtenir les lumières et les secours dont vous avez besoin, afin de réussir dans le ministère important dont la Providence vous a revêtus : ministère dont l'exercice assure au Père céleste de vrais enfants ; à la religion de Jésus-Christ, des disciples fervents ; à des enfants chéris, le bonheur de leur éternité, et votre félicité à vous-mêmes, soit pour ce monde, soit pour l'autre.

Donné à Aoste, le 22 janvier 1837.

II. MANDEMENT

Pour le carême de 1844.

SUR LES CABARETS.

Placé à la tête de cette Eglise, comme le pilote à la tête du vaisseau, c'est pour nous un devoir indispensable de faire connaître aux fidèles que le ciel nous a confiés, les dangers qui les environnent et les écueils contre lesquels peuvent se briser leur innocence et leur piété. Malheur à nous si nous manquions à ce devoir essentiel, et si une seule de nos ouailles venait à périr par notre faute ! Nous devrions en rendre un compte terrible au tribunal du souverain juge, comme il nous le fait entendre par ces paroles qu'il adresse à son prophète : « Fils de l'homme, je vous ai donné pour sentinelle à la maison d'Israël afin que vous veilliez sur eux et que vous les avertissiez de tous les maux dont ils sont menacés. Si lorsque je vous ordonnerai de dire à l'impie : Vous serez puni de mort, vous ne lui annoncez pas ce que je vous dis, l'impie mourra dans son iniquité, mais je vous redemanderai son sang comme étant coupable de sa perte par votre injuste silence : *Sanguinem autem ejus de manu tua requiram.* » (Ezech., III, 17, 18.)

C'est donc en vue de remplir une grande obligation de notre charge que nous venons, au retour de la sainte quarantaine, vous signaler une source de corruption qui va tous les jours en croissant, et qui menace d'envahir notre troupeau. Les maux qui en résultent sont trop grands pour que nous ne mettions nos diocésains en garde contre les dangers qui menacent leur religion et leurs mœurs. Nous voulons parler, N. T. C. F., des cabarets, de ces lieux si multipliés de nos jours, non-seulement dans les villes, mais même dans les campagnes, de ces lieux où l'on rencontre ordinairement tout ce qu'il y a de gens sans aveu, sans probité, sans religion, où se tiennent les pro-

pos les plus scandaleux, où se forment les projets les plus criminels, et où le moindre mal que l'on commette peut-être est celui de perdre inutilement un temps infiniment précieux qui nous a été donné pour acquérir des biens éternels.

En parlant des cabarets, nous n'entendons pas condamner absolument ces lieux qui ont remplacé l'ancienne hospitalité, où l'étranger trouve une nouvelle famille et où le voyageur harassé de fatigue peut réparer ses forces et recevoir les secours dont il a besoin pour continuer sa route ; c'est en vain que nous voudrions rappeler ces temps heureux où l'hospitalité était exercée avec la plus grande cordialité, où l'on était reçu partout à bras ouverts, et où un chrétien, en refusant la porte de sa maison à son frère, eût craint la refuser à Jésus-Christ lui-même. Ce que nous condamnons, ce sont ces lieux qui ne répondent à aucun besoin réel, qui ne sont d'aucune utilité publique, et qui ne servent qu'à corrompre ceux qui les fréquentent. Voilà ce que nous regardons comme une des grandes plaies de la société, et l'écueil contre lequel, tous les jours, font naufrage la fortune, les mœurs et la religion de beaucoup de fidèles.

Que les cabarets amènent à leur suite la pauvreté, nous n'avons qu'à jeter un regard autour de nous pour nous en convaincre. D'où vient que tant de familles qui jouissaient autrefois d'une honnête aisance, se trouvent maintenant réduites à la misère ? Cherchez la cause de leur décadence, vous la trouverez souvent dans l'ivrognerie et les autres désordres des cabarets. Prenez la peine de compter ceux qui perdent leur fortune, vous verrez que ce n'est presque jamais pour n'avoir pas su la gouverner qu'ils l'ont perdue, mais bien souvent pour l'avoir dissipée dans la débauche. Interrogez ces malheureux que vous rencontrez à chaque pas, sur le motif de leur infortune ; plusieurs seront obligés de vous avouer, s'ils veulent parler sincèrement, qu'ils ne sont malheureux que parce qu'ils l'ont voulu, qu'ils sont eux-mêmes les artisans de leur misère, et que ce sont les cabarets et les vices qu'ils y ont contractés qui ont causé leur ruine.

Il ne faut pas s'étonner qu'il en soit ainsi ; comment pourrait-il en être autrement ? Dès qu'une fois on a contracté la malheureuse habitude de fréquenter ces maisons, à quels excès ne se laisse-t-on pas aller ? On ne dérobera d'abord que quelques heures à ses occupations, mais bientôt on passera au cabaret des journées entières : dès lors on perdra le goût du travail ; on négligera les intérêts de sa famille ; on ne mettra plus d'ordre dans ses affaires ; on ne se ménagera plus de ressource contre les accidents imprévus et la maladie. En vain une épouse vertueuse essayera-t-elle de ramener au devoir le mari dont elle pleure l'égarément : insensible à ses larmes, il verra avec indifférence

ses enfants manquer des choses les plus nécessaires ; et tandis qu'il fera, tous les jours, de folles dépenses pour satisfaire sa sensualité, il regrettera jusqu'aux moindres frais, dès qu'il s'agira de subvenir à leurs besoins les plus pressants. Pour continuer son déplorable train de vie, il sera bientôt obligé de faire des dettes qu'il n'acquittera jamais ; il usera de mille détours pour se soustraire aux poursuites de ses créanciers ; il les remettra de mois en mois, d'année en année, jusqu'à ce qu'il ait lassé leur patience, ou bien il se livrera à des jeux interminables qui ne feront qu'accélérer sa perte.

Quand les cabarets ne produiraient d'autre funeste effet que celui de ruiner ceux qui les fréquentent, ne serait-ce pas assez, N. T. C. F., pour vous en tenir toujours éloignés ? Est-il permis de dissiper dans l'intempérance et la débauche les biens que le ciel vous a donnés pour soutenir votre existence et celle de vos semblables ? N'est-ce pas un crime qui demande vengeance, que de réduire à la misère une épouse vertueuse et des enfants innocents ? N'est-ce pas se rendre responsable de tous les crimes dans lesquels la misère peut les entraîner ? Mais ce n'est pas seulement la perte des biens temporels et la ruine des familles que nous avons à regretter, en parlant des cabarets ; nous avons à déplorer la perte de biens infiniment plus précieux, la perte des bonnes mœurs et de la religion. Oui, N. T. C. F., les cabarets corrompent les mœurs, et une triste expérience nous apprend que l'immoralité augmente avec le nombre des cabarets.

En effet, c'est là que l'intempérance a, pour ainsi dire, placé son trône. Entrez, N. T. C. F., dans ces maisons publiques, qu'y trouverez-vous ? Ces malheureux dont l'apôtre saint Paul ne parlait qu'en pleurant, qui sont les ennemis de Jésus-Christ, et qui ne doivent s'attendre qu'à une damnation éternelle : *Inimicos crucis Christi, ... quorum finis interitus.* (Philip., III, 19.) Pour eux, point de jeûne, point de mortification, point de pénitence. Pour eux, il n'y a point de nécessité de mener cette vie pénitente et mortifiée dans laquelle consiste l'esprit du christianisme, ni de réduire leurs corps en servitude. A les voir, à les entendre, on dirait que chez eux la chair est toujours soumise à l'esprit, et qu'ils n'ont pas lieu de redouter ses révoltes. Plongés dans leurs sens, esclaves de leurs sens, abandonnés à leurs sens, ils ne se refusent rien ; ils accordent à leur corps tout ce qu'ils demandent et ils s'en font une divinité : *Quorum Deus venter est.* (Ibid.) Ils ne pensent qu'à la bonne chère, ils ne parlent que de leurs plaisirs, et tandis que leurs excès devraient les couvrir de confusion, ils vont jusqu'à affecter sur ce point une prétendue force et à s'en glorifier, mettant ainsi leur gloire dans ce qui devrait les couvrir de honte : *Quorum gloria in confusione ipsorum.* (Ibid.)

C'est là aussi que règne l'ivrognerie,

cette passion avilissante, l'opprobre du genre humain, cette passion qui prive l'homme du plus beau présent qu'il ait reçu du ciel, et le ravalé au-dessous même des animaux. N'est-ce pas des cabarets que l'on voit sortir ces êtres dégradés incapables de se soutenir et de se conduire ; ces êtres que les païens eux-mêmes, avec les seules lumières de la raison, regardaient avec mépris, et que la religion exclut du royaume des cieux : *Neque ebriosi regnum Dei possidebunt?* (I Cor., VI, 10.) C'est là encore que trouve un de ses principaux aliments ce vice que l'Apôtre ne veut pas même qu'on nomme parmi les enfants de Dieu, ce vice dont le nom même est honteux, et qui précipite, tous les jours, des milliers d'âmes dans l'enfer, le vice de l'impureté. Rien n'est plus propre à exciter la volupté que la liqueur enivrante qu'on boit ordinairement avec excès dans ces lieux de débauche : *Luxuriosa res vinum.* Rien n'est plus propre à exciter des flammes impures que les propos qu'on y entend et les turpitudes dont on y est témoin. Aussi, c'est au sortir de ces maisons que l'on commet ordinairement les attentats les plus horribles contre la pudeur, et ces crimes infâmes qui portent le déshonneur et la désolation dans les familles.

Ne croyez pas, N. T. C. F., que nous exagérions ici les désordres qui sont les suites funestes de la fréquentation des cabarets. Les mœurs outragées et la religion en pleurs nous donneraient un démenti formel, si nous tenions un autre langage. D'où vient que les lois de la justice sont si fréquemment violées, que les vols domestiques sont si multipliés, que les actes de vengeance se succèdent les uns aux autres, et que les maisons de détention ne peuvent presque plus contenir les malfaiteurs que la justice humaine y envoie ? Une des principales raisons, nous ne craignons pas de le dire, c'est la fréquentation des cabarets. C'est presque toujours dans ces maisons que l'on forme des desseins coupables, qu'on se dépouille de la honte qu'inspire le crime et qu'on trouve la force de le commettre.

D'où vient que le jour du Seigneur, celui qu'il s'est spécialement réservé pour recevoir le tribut de notre adoration et de nos hommages, est si indignement profané dans le triste temps où nous vivons ? D'où vient que le jour de la semaine qui doit être tout entier consacré à Dieu est celui où on l'offense davantage, si ce n'est, la plupart du temps, de la fréquentation des cabarets ? Hélas ! nous le disons les larmes aux yeux, lorsque la cloche sainte appelle les fidèles dans la maison du Seigneur, il en est un certain nombre que la sensualité entraîne dans un autre lieu, et tandis que les uns s'unissent à la victime sainte qui s'immole sur l'autel, font monter au ciel des cantiques d'actions de grâces, et cherchent dans la parole de Dieu de nouvelles forces pour se soutenir au milieu des dangers du monde,

les autres, assis à une table profane, sacrifient à la volupté, font entendre des chants dissolus, tiennent des discours qui blessent la charité et font rougir la pudeur ; Dieu veuille qu'ils n'aillent pas jusqu'à jeter le ridicule sur les vérités les plus terribles de notre sainte religion ! Ces scandales sont rares, il est vrai, mais sont-ils inouis ? Les lois de l'Etat qui les condamnent sont-elles respectées ? Ne trouve-t-on pas toujours mille prétextes pour en éluder l'accomplissement et ne cherche-t-on pas mille moyens de tromper la vigilance de ceux qui sont chargés de les faire observer ?

Les cabarets sont donc des lieux dangereux que l'on ne peut fréquenter sans risquer sa fortune et ses mœurs ; ils ont été regardés comme tels dans tous les temps. Les païens eux-mêmes les regardaient comme une source de tous les vices ; les hôtelleries publiques n'étaient guères fréquentées par les honnêtes gens.

L'Eglise en a défendu l'entrée à ses ministres sur les plus grièves peines ; si elle n'a pas agi avec tant de rigueur envers les simples fidèles, elle ne laisse pas de gémir continuellement sur les désordres qui s'y commettent, elle ne cesse de leur en inspirer la plus vive horreur par le moyen des ministres de la parole évangélique et par l'organe de ses docteurs qui tous s'accordent à dire que si on ne s'y livre pas toujours à des excès, au moins l'occasion prochaine de ces excès en est presque toujours inséparable.

Mais si les cabarets sont remplis de dangers, d'où vient qu'ils ne désemplissent pas, et que tant de chrétiens les fréquentent ? Écoutez les prétextes dont ils se servent pour autoriser leur conduite. Les uns disent qu'ils vont au cabaret pour suivre la coutume, les autres pour des motifs d'intérêt ; ceux-ci allèguent une véritable nécessité, ceux-là, le besoin de prendre une récréation honnête. Vains prétextes dont ils cherchent tous à couvrir leur sensualité ! Comment, en effet, peuvent-ils alléguer une coutume qui n'est guère connue parmi nous que depuis la moitié d'un siècle, et qui bien loin d'être approuvée par la plus saine partie des chrétiens, et par ce qu'il y a de fidèles attachés à leurs devoirs et irrépréhensibles dans leur conduite, n'est suivie que par ce qu'il y a de moins respecté et de moins régulier dans la société ? D'ailleurs, quand elle serait plus ancienne et soutenue par un plus grand nombre d'exemples, en serait-elle moins condamnable ? Une coutume si contraire aux bonnes mœurs, peut-elle jamais prescrire contre l'Évangile ? N'est-elle pas plutôt un abus déplorable et un désordre qu'il faut détruire ? Jugez-en vous-mêmes, N. T. C. F. : si cette excuse était légitime, quels crimes ne justifierait-elle pas ?

On dit que l'on va au cabaret pour des motifs d'intérêt, parce qu'on a des comptes à régler et des affaires à conclure. Mais de-

puis quand le cabaret est-il devenu le rendez-vous obligé des affaires ? Les contrats sont-ils de nulle valeur, s'ils ne reçoivent pas là leur sanction ? Est-ce lorsque la tête est troublée par les vapeurs du vin, et qu'on n'est plus dans le cas d'apprécier toutes les conséquences d'un consentement qu'on va donner que doivent se passer ces conventions desquelles dépend plus d'une fois le sort d'une famille entière ? Le cabaret n'est-il pas plutôt l'endroit que l'on doit fuir dans ces circonstances ? Que de malheurs ne voit-on pas arriver tous les jours parce qu'on ne le fait pas ! Que de personnes ruinées ! Que de contrats frauduleux ! Que de procès intentés pour faire révoquer un consentement surpris dans un cabaret ! Que d'actes de vengeance et de désespoir ont été la suite de tant de conventions passées dans ces lieux !

On y va encore, dit-on, parce que le besoin l'exige. Mais ce besoin est-il bien réel ? Vous nous dites, N. T. C. F., que l'éloignement de votre toit domestique vous oblige d'aller le dimanche, ou dans d'autres jours, prendre votre réfection au cabaret ; d'abord, ce prétexte peut-il servir pour ceux qui habitent la ville et la plupart de nos bourgs et pour ceux dont l'habitation est près de l'église, ou des autres endroits dans lesquels ils se rendent pour leurs affaires temporelles ? Quant à ceux qui habitent dans des hameaux éloignés, le motif qu'ils allèguent est-il bien fondé ? Ne voit-on pas dans beaucoup de paroisses, un grand nombre de fidèles qui font deux ou trois heures de chemin pour se rendre aux fonctions paroissiales, ou pour vaquer à d'autres affaires, et qui ne retournent chez eux que le soir, ne prenant pour toute nourriture que quelques aliments qu'ils ont apportés avec eux ? Combien de fois, dans le cours de nos visites pastorales, n'avons-nous pas été attendris à la vue de ces chrétiens fervents ? En voyant leur empressement à se rendre dans le lieu saint, l'attitude respectueuse avec laquelle ils s'y tenaient, et le regret avec lequel ils semblaient s'en éloigner, nous croyions nous trouver au milieu de cette foule empressée dont parle l'Évangile, qui, de quelque côté que Jésus-Christ se rendit, accourait sur ses pas, s'empressait autour de lui, et oubliait jusqu'au besoin de la nourriture pour le plaisir d'entendre la parole de vie qui sortait de sa bouche sacrée. En considérant le trajet de chemin qu'il leur restait à faire pour regagner leur habitation, nous sentions notre cœur tout ému et nous craignions, comme notre divin Maître, que quelques-uns ne tombassent dans une défaillance entière : *Deficient in via.* (Marc., VIII, 3.) Or, ces exemples que donnent souvent des personnes délicates, des jeunes gens qui n'ont pas encore acquis toute la force de l'âge, ne pouvez-vous pas les donner à votre tour ? Ne pouvez-vous pas apporter avec vous un modeste viatique, ou chercher une réfection frugale chez quelque ami vertueux ou chez quelque bon

parent? Ne serait-ce pas là un moyen de resserrer ces liens de famille qui tendent à se relâcher tous les jours?

Enfin l'on dit qu'on va au cabaret pour y prendre une honnête récréation, et l'on demande s'il n'est jamais permis, surtout à de pauvres ouvriers qui ont travaillé toute la semaine, de prendre quelque délassement le dimanche. Oui, N. T. C. F., nous disons, afin de condescendre en quelque sorte à votre infirmité: *Propter infirmitatem dico* (Rom., VI, 19), qu'il est permis de vous récréer, mais à condition que ce soit dans le Seigneur, avec un esprit tout chrétien, avec modération et sans danger d'offenser votre Dieu dont les regards vous suivent partout, jusque dans vos divertissements: *Dominus enim prope est.* (Philip., IV, 5.) Or, ces délassements honnêtes, peuvent les trouver dans les cabarets que les saints Pères regardent comme des lieux d'impureté et de débauche, dans ces lieux où l'on n'entend pour l'ordinaire que des blasphèmes, des injures, des paroles impies et des chansons déshonnêtes, où l'on ne voit si souvent que des querelles, des emportements et des actions encore plus criminelles qu'on n'oserait décrire? Et ne nous dites pas que ces désordres, quand ils existaient, ne font sur vous aucune impression: combien, après avoir tenu le même langage, ont fini par s'abandonner à toute sorte de désordres! Qui vous a assurés que vous ne tombez jamais dans les pièges où ils ont été pris, que vous ne passerez jamais dans ces lieux les bornes de la tempérance, que vous n'y formerez jamais de mauvaises liaisons, et que vous pourrez vivre en toute sûreté, au milieu d'une atmosphère empoisonnée? L'Esprit-Saint ne nous dit-il pas au contraire que celui qui aime le danger périra infailliblement dans le danger, et que celui qui est debout doit se tenir sur ses gardes pour ne pas tomber?

Évitez donc les cabarets, N. T. C. F.; vous surtout, pères de famille, sur qui repose en grande partie le bonheur de la société et de la religion, vous devez vous en éloigner. En les fréquentant, vous perdriez par votre faute une partie au moins de cette salutaire influence que vous devez exercer sur vos enfants. Comment en effet après avoir passé la journée entière au cabaret, et y avoir dissipé peut-être le fruit de plusieurs jours de travail, pourriez-vous leur donner des leçons d'une sage économie et leur recommander de fuir l'oisiveté et le libertinage? Comment pourriez-vous leur donner des leçons de tempérance, après en avoir franchi vous-mêmes les limites avec tant de scandale? Comment vous plaindriez-vous de ce qu'ils n'ont pas pour vous tous ces égards que des enfants bien nés doivent avoir pour leurs parents, si après leur avoir donné le jour, vous ne faites rien pour leur assurer une existence honnête, et s'ils ne voient devant eux qu'un avenir malheureux, suite inévitable de vos excès?

Et vous, mères chrétiennes, si la modestie propre à votre sexe ne vous empêchait pas de franchir le seuil de ces maisons d'où toute pudeur est si souvent bannie, comment oseriez-vous, de retour dans vos foyers domestiques, recommander à vos filles de mener une vie retirée, et de ne paraître en public qu'avec une grande réserve? Comment oseriez-vous leur dire qu'elles doivent régler tous leurs pas sous les yeux d'une mère vigilante, et que si jamais elles doivent prendre part à quelque délassement, elles doivent éviter non-seulement le soupçon, mais l'ombre même du plus léger soupçon? Vous exercerez aussi, pères et mères, relativement à ce sujet, une grande vigilance sur vos enfants. Jamais vous ne leur permettrez d'entrer dans ces maisons; ils ne manqueraient pas d'y perdre bientôt l'horreur du vice et cet amour de la vertu que vous avez tâché de leur inspirer dans l'enfance. Leur piété y trouverait un écueil et votre lâche complaisance pourrait les rendre malheureux et empoisonner le reste de vos jours.

Évitez les cabarets, N. T. C. F., dans ce temps surtout où le démon, en haine de la pénitence que nous allons commencer, s'efforce de nous faire tomber dans toute sorte d'excès. Bien loin d'imiter ces mauvais chrétiens qui se disposent au jeûne par la débauche, à la mortification par le libertinage et à la pénitence par le péché, marchez sur les traces des premiers fidèles qui, longtemps avant le carême, commençaient à retrancher quelque chose dans leur repas, faisaient quelques mortifications et essayaient ainsi leurs forces, afin de pouvoir soutenir toute la rigueur de la sainte quarantaine. Si ces exemples ne vous touchent pas, jetez les yeux sur tant de malades sans assistance, sur tant de pauvres sans pain, sur tant de familles réduites à la dernière nécessité, et que la honte empêche peut-être de vous demander un secours dont elles ne peuvent se passer. A ce triste spectacle comment pourriez-vous vous livrer à ces orgies scandaleuses que les hérétiques reprochent à l'Église et qui retracent ce que les fêtes du paganisme avaient de plus licencieux? Employez pour soulager tant de malheureux, nous ne demandons pas votre nécessaire, mais votre superflu, mais ce que vous consommez pour satisfaire votre sensualité et pour vous procurer des plaisirs souvent criminels. Ce que nous demandons n'est pas au-dessus de vos forces, cependant combien de fois, lorsque nous vous rappelons le précepte de l'aumône, ou que nous vous recommandons d'assurer votre salut par la pratique des œuvres de charité, lorsque nous vous pressons, par exemple, chaque année, de contribuer à cette œuvre si belle, si touchante, si sublime et si éminemment chrétienne de la propagation de la foi, et de vous associer ainsi à tant de zélés missionnaires qui prodiguent leur vie pour étendre le royaume de Jésus Christ parmi les nations infidèles, plusieurs de

vous nous répondent qu'ils ne peuvent y prendre part? Que diront ces chrétiens lâches et sensuels, au tribunal de Dieu, lorsqu'il leur reprochera d'un côté leur dureté, et de l'autre leurs intempérences?

Vous écouterez avec docilité, N. T. C. F., nous n'en doutons pas, les paroles qui nous ont été dictées par l'affection que nous vous portons. Vous voyez que nous ne voulons que votre bonheur, que nous n'avons à cœur que la prospérité de vos familles, la conservation de la religion et le maintien de ces mœurs patriarcales qui vous distinguent, et que nous sommes jaloux de conserver au milieu de vous. Et vous, nos très-chers coopérateurs, qui gémissiez aussi sur les désordres contre lesquels nous venons d'élever notre voix, vous donnerez à cette instruction tous les développements que vous jugerez convenables. Vous emploierez tous les moyens que votre prudence vous suggèrera pour les faire disparaître, ou au moins pour en obtenir la diminution; vous aurez surtout soin de ne rien négliger pour éloigner la jeunesse des cabarets. Daigne le ciel bénir vos efforts et faire fleurir toutes les vertus chrétiennes au milieu de nos chers diocésains à qui nous donnons avec effusion de cœur notre bénédiction pastorale!

Donné à Aoste, le 4 février 1844.

III. LETTRE PASTORALE

A l'occasion du carême de 1850,

SUR LES MAUVAIS LIVRES.

Jésus-Christ, avant de monter au ciel, fonda sur la terre une société à laquelle il promit son assistance jusqu'à la consommation des siècles. Cette société, qui a pour chef visible le prince des apôtres et ses successeurs, a été dès son berceau en butte à toutes les passions humaines qui se sont liguées contre elle pour la renverser et la détruire. Les Néron, les Dioclétien, les Julien et plusieurs autres ont employé tour à tour tout ce que la cruauté pouvait imaginer de supplices, et ce que la malice pouvait inventer de ruses pour l'anéantir; mais tous leurs efforts ont été inutiles. L'Eglise est sortie plus forte et plus glorieuse de ces luttes. Après plus de dix-huit siècles de combats, elle est debout sur le tombeau de ses persécuteurs, dont plusieurs sont devenus ses enfants, et elle poursuit son cours bien-faisant à travers les âges, comme le soleil au milieu des temps.

Une si longue suite de triomphes aurait dû, ce nous semble, lasser l'enfer, faire connaître au monde que l'Eglise est l'ouvrage de Dieu, et porter les hommes à employer pour sa défense les armes qu'ils avaient préparées pour la combattre. Mais l'enfer ne s'abaisse pas; ses défaites ne font qu'irriter son orgueil au lieu de l'abattre. S'il paraît se désister pendant quelque temps, ce n'est que pour retremper ses armes émoussées et préparer de nouveaux plans de batailles. Aujourd'hui il se dispose

à une nouvelle attaque. A entretenir ses adeptes, cette fois-ci, la victoire est assurée; le catholicisme est arrivé à sa fin; dans peu de temps on en fera les funérailles. Que ce langage ne nous épouvante pas: il retentit aux oreilles de l'Eglise depuis plusieurs siècles; saint Augustin le trouvait déjà dans la bouche des hérétiques de son temps. Si une nouvelle lutte s'engage, l'Eglise comptera un triomphe de plus. Oui, N. T. C. F., les puissances de l'enfer ne peuvent pas prévaloir contre l'Eglise; c'est notre divin Maître qui l'a dit: plus de dix-huit siècles rendent témoignage à la vérité de sa parole et nous en garantissons l'accomplissement pour l'avenir. Mais si l'Eglise ne peut point périr, si les hommes ne peuvent éteindre la lumière de l'Evangile, qui nous pourra promettre qu'elle ne nous sera pas enlevée pour aller éclairer d'autres peuples plus dociles?

Nous aimons à croire que le ciel nous préservera toujours d'un si grand malheur. La foi a jeté parmi vous de trop profondes racines pour qu'elles puissent être arrachées par le vent des persécutions. Le zèle avec lequel vous contribuez, chaque année, par vos aumônes, à propager la foi parmi les infidèles, nous démontre que vous en connaissez le prix; le respect avec lequel vous entendez la parole de Dieu et l'ardeur avec laquelle une jeunesse studieuse cherche à s'instruire des vérités de la religion, nous prouvent que la foi est bien loin d'expirer dans notre diocèse. Pour la bannir du milieu de vous, il vous faudrait rompre les traditions d'un passé glorieux, briser les nombreux monuments de la piété de vos pères, que l'on trouve jusque dans vos villages les plus écartés, renier ces hommes puissants en œuvres et en paroles qui ont brillé parmi vous, et dont le souvenir a passé d'âge en âge, accompagné d'un doux parfum de sainteté, et déchirer la plus belle page de l'histoire ecclésiastique de ce pays, dans laquelle il est écrit qu'au xvi^e siècle l'erreur n'a pu s'y introduire, et qu'un hérésiarque trop célèbre, repoussé par vos ancêtres, a été forcé de cacher sa honte dans une fuite précipitée.

Cependant, quand nous considérons que des Eglises aussi privilégiées que la nôtre ont vu disparaître le flambeau de la foi; quand nous considérons que les Eglises florissantes de l'Asie et de l'Afrique, fondées par les apôtres ou par les hommes apostoliques et arrosées de leur sang, gémissent de nouveau dans les ténèbres de la mort; quand nous considérons qu'il faut acheter au prix de l'or le bonheur de prier sur le tombeau de Jésus-Christ, et dans ces lieux qui ont été sanctifiés par son sang précieux; quand nous considérons que tant de grandes Eglises de l'Allemagne vivent séparées du sein de la véritable Eglise, un sentiment pénible s'empare de notre âme, et nous tremblons pour le troupeau confié à nos soins. Et comment pourrions-nous ne pas trembler en présence de tant de fausses

doctrines qui tendent à étouffer dans les consciences la vertu et la piété; à la vue d'un certain nombre de fidèles qui ont déjà fermé l'oreille à la voix de l'Eglise, qui n'ont que du mépris pour ses préceptes, qui ont oublié le chemin qui mène à nos solennités religieuses, et dont la foi ne jette plus que de faibles lueurs, si déjà elle n'est éteinte entièrement? N'est-il pas à craindre que l'ivraie jetée dans le champ du père de famille par l'homme ennemi (Matth. XIII, 28) ne vienne à corrompre toute la masse des enfants de Dieu? Peut-on être tranquille sur le sort d'une citadelle, quand l'ennemi a déjà des partisans dans l'intérieur de la place? Malheur à nous, si nous venons à garder le silence au milieu des dangers qui vous menacent, et si nous manquions de vous faire connaître les pièges que l'on tend à votre foi et à votre vertu! Ecoutez donc les avertissements que nous venons vous adresser au commencement de cette sainte quarantaine.

De tous les scandales qui désolent aujourd'hui l'Eglise de Dieu, il n'en est pas de plus affligeant que l'impression et la lecture de tant d'écrits irréligieux que l'impie et le libertinage répandent à pleines mains dans les villes et dans les campagnes, et qui sont destinés à détruire dans les esprits les saines idées de la religion et de la morale. Une presse licencieuse voit tous les jours des milliers de livres, de brochures et de feuilles que l'on fait circuler dans toutes les directions, et qui portent partout la corruption et la mort. Le mal est si grand que l'on est quelquefois tenté de regretter que l'enseignement soit répandu dans tous les rangs de la société, en voyant que l'on s'en sert comme d'un nouveau moyen de pervertir la partie la plus morale de la société, mais aussi plus accessible à la séduction, à cause de son peu de lumières.

Et dans ces écrits, que trouve-t-on, grand Dieu! Rien de sacré qui soit respecté; rien de saint qui ne soit souillé. La majesté d'un Dieu trois fois saint ne trouve pas grâce dans ces productions impies. Les blasphèmes les plus horribles se trouvent à chaque page. On met dans la bouche du Fils de Dieu les reproches les plus injurieux à la sainteté de son Eglise. Les saintes Ecritures sont mutilées, montrées sous un faux jour, faussement interprétées et injustement appliquées pour défendre des systèmes subversifs de la religion et de la société. Les vérités les plus sublimes de la foi sont traduites devant le tribunal d'une raison qui n'a rien de grand que son orgueilleuse présomption, et sont trouvées ridicules. Les sacrements sont regardés comme de simples pratiques qui n'ont d'autre vertu que celle que leur ont accordée le fanatisme des prêtres et la crédulité des peuples. Le sacrement de la pénitence est surtout l'objet de fréquentes attaques. Ce tribunal sacré où l'on remet les péchés, où l'on apprend à étouffer le vice dans sa source; où l'on enseigne à l'enfant le mérite de l'obéissance,

à la jeune vierge le prix de la modestie, au jeune homme l'excellence de la chasteté, à l'avare le détachement des biens du monde, et à tous les hommes leurs devoirs: eh bien! ce tribunal de miséricorde, d'après ces écrits, n'est qu'un instrument de la politique, une école de démoralisation et une source abondante d'iniquités. Le pape, le chef suprême de l'Eglise, le centre de l'unité catholique, celui qui a reçu de Jésus-Christ la charge de gouverner non-seulement les fidèles, mais encore les pasteurs, y est l'objet des plus basses plaisanteries, et les ministres de la religion y sont continuellement représentés sous les couleurs les plus odieuses et les plus propres à les avilir aux yeux du peuple. On donne une mauvaise tournure à leurs actions les plus innocentes; on attaque leurs intentions lorsqu'on ne peut pas blâmer leurs actions; on épie leurs démarches, on examine leurs paroles; et si par malheur ils viennent à tomber dans quelques fautes, ces manquements sont exposés au grand jour de la publicité et répétés par les cent voix de la presse. Les ordres célèbres qui ont produit dans l'Eglise tant de saints et tant de savants; les institutions monastiques, si conformes à l'esprit de l'Evangile et si utiles dans les temps actuels où l'on ne s'occupe que d'intérêts matériels; ces institutions et ces établissements qui rappellent aux hommes le détachement des biens du monde, la mortification des sens, où l'on se consacre à l'éducation de la jeunesse ou au soulagement de toutes les souffrances, sont maltraités, calomniés, condamnés. Nous ne parlons pas ici de la facilité avec laquelle on se laisse aller à médire du prochain, à critiquer l'autorité et même à fomenter la sédition et la révolte.

Et ces livres et ces écrits se trouvent sans gêne dans le cabinet des gens d'études, sur la table de travail des mères chrétiennes, dans l'atelier des artistes, dans les lieux où le public s'assemble pour traiter d'affaires ou pour se délasser; ils pénètrent dans les maisons et jusque dans la chaumière de l'humble et modeste artisan. Dans ces sources impures, le libertin va puiser de nouveaux prétextes pour autoriser ses désordres; l'impie va chercher de nouvelles armes pour combattre la religion, et le méchant de nouvelles forces pour commettre le mal.

Ce n'est pas que chaque journal, que chaque brochure renferme toutes les horreurs dont nous venons de parler. On a trouvé de nos jours le secret de faire le mal avec un certain art, et d'employer une certaine prudence en commettant l'iniquité. Le poison n'est distribué qu'à petites doses à la fois, et l'on a grand soin d'adoucir le breuvage perfide et de dorer la coupe dans laquelle il est présenté. Après un récit scandaleux, on a soin de faire quelque éloge de la vertu, et après une impiété que l'on a débitée avec emphase, on donne quelques faibles louanges à la religion. Mais qu'entendent ces écrits par la religion? Un sen-

timent insaisissable, un je ne sais quoi qui, *remontant la chaîne des causes secondes, va s'incliner devant la cause première* ; en un mot, une religion sans mystères, sans sacrements, sans sacerdoce, une religion différente de celle que Jésus-Christ a apportée sur la terre et dont il a confié le dépôt à son Eglise, à laquelle il a ordonné d'obéir. Mais qui peut jamais autoriser une pareille licence ? Dira-t-on qu'elle est une suite naturelle de la liberté de la presse ? Voici ce que répond à ce sujet un grand évêque de France : « Nous n'examinerons pas jusqu'à quel point on peut admettre cette conséquence ; nous discuterons encore moins la nature de cette liberté sur laquelle nos grands esprits n'ont pu encore fixer un jugement certain, et qui jusqu'ici est encore mise au rang de nos plus grands problèmes politiques. Mais ce que nous n'hésitons pas de dire, et ce qui ne peut pas faire une question pour quiconque n'a pas abjuré le bon sens, c'est que si l'impression de ces sortes d'ouvrages est une suite de la liberté de la presse, il faut la regarder comme la plaie la plus funeste et la plus irrémédiable faite au corps social ; c'est qu'un Etat qui tolérerait une semblable liberté s'exposerait toujours aux plus grands maux et les mériterait, en devenant ainsi le complice de la corruption publique ; c'est qu'on ne peut pas plus avoir la liberté d'imprimer et de colporter publiquement des ouvrages impies que de colporter des drogues empoisonnées et de vendre de fausses clefs à l'usage des larrons ; c'est que, s'il existe pour chacun une liberté d'imprimer ses opinions, il ne s'ensuit pas qu'il existe une liberté d'imprimer ses opinions criminellement immorales : de même que la liberté de conscience ne peut jamais s'étendre jusqu'à publier impunément et légalement ces doctrines épouvantables qui tuent les consciences.

« Hé quoi ! N. T. C. F., ce serait un crime, et sans doute c'en est un grand, d'écrire contre le roi, et ce n'en sera pas un d'écrire contre Celui par qui règnent les rois, le seul Roi auquel nous soyons obligés d'obéir, puisque, sans ses ordres, nous ne serions pas obligés d'obéir aux rois de la terre ? On ne pourrait écrire contre la seconde majesté, et on pourrait écrire contre la première, d'où descendent toutes les autres ? Ce serait un crime d'attaquer la charte et de la livrer à la dérision des politiques, et il sera permis de livrer la religion aux insultes des impies, la religion, qui est la charte par excellence, le fondement de toutes les chartes, et sans laquelle aucune autre ne saurait subsister ? Jusqu'à quand ces scandales dureront-ils ? Jusqu'à quand sera-t-il permis au premier misérable qui voudra se donner de la célébrité, de se faire de Dieu et de la religion un affreux passe-temps ? » (*Instruction pastorale de Mgr de Boulogne, évêque de Troyes.*)

Toutes les nations de l'antiquité, les fondateurs des empires les plus célèbres, ont mis les attentats contre la religion au nom-

brs des plus grands crimes ; le citoyen de Genève lui-même veut que l'on se conforme, sous peine de mort, aux prescriptions de la religion établie, tant il est persuadé qu'un Etat ne peut subsister si la religion ne lui sert de base. Nous ne sommes pas ici pour tracer au gouvernement les règles qu'il doit suivre ; nous ne demandons pas que l'on descende à une telle rigueur, « c'en est point là le vœu d'une religion toute miséricordieuse qui ne cherche pas à perdre le corps, mais à sauver l'âme, et qui, suivant la parole du Prophète, ne demande pas la mort du pécheur, mais sa conversion et sa vie. »

Ce que nous demandons de vous, N. T. C. F., c'est que vous repoussiez ces écrits dangereux ; c'est que vous leur refusiez l'entrée de vos maisons, si vous voulez y conserver l'honneur et la probité ; c'est que vous les arrachiez des mains de vos enfants, si vous les voulez dociles et obéissants ; c'est que vous les jetiez dans les flammes, à l'exemple des fidèles de la primitive Eglise ; c'est que vous les abandonniez à l'indignation et à l'exécration publique. En vous tenant ce langage, ne croyez pas que nous soyons ennemis de votre instruction. Nous ne voulons pas plus vous empêcher de vous instruire que nous ne voudrions vous empêcher de vivre en vous défendant l'usage de certaines nourritures empoisonnées. Si nous vous défendons les ouvrages dangereux, c'est qu'une triste expérience nous apprend que ces sortes de lectures pervertissent bien des âmes. L'apôtre saint Paul nous apprend (I *Cor.*, XV, 33) que les mauvais discours corrompent les bonnes mœurs, que la conversation des impies est une gangrène qui répand insensiblement sa corruption. Si les paroles que le vent emporte et que l'on oublie souvent produisent un effet si funeste, que faut-il penser des écrits qui restent et que l'on peut avoir souvent sous les yeux ? Un seul mauvais livre dans un village suffit pour le pervertir tout entier. Un mauvais livre se donne quelquefois pour rien ; on le porte commodément ; on le prête avec plaisir ; on le lit sans défiance ; on en savoure la lecture d'autant plus volontiers qu'elle flatte les passions, et les principaux passages se gravent dans l'âme où ils laissent une impression profonde.

Qu'arrive-t-il après cela ? L'horreur que l'on avait pour le vice commence à s'affaiblir ; les vérités de la religion ne paraissent plus aussi certaines qu'auparavant : les passions agitées ont soulevé des vapeurs qui empêchent de voir clairement la vérité ; on prend des arguments captieux pour des raisonnements solides ; on commence par le doute et on finit par l'incrédulité. On n'a été d'abord que présomptueux, on finit par être impie ; on a voulu s'exposer au danger, et on y a péri : *Qui amat periculum, in illo peribit.* (*Eccli.*, III, 27.)

Qu'on ne croie pas non plus, parce que nous défendons les lectures dangereuses, que la religion craigne la lumière du grand jour, redoute la discussion et ne se sou-

tienne qu'à l'appui de l'ignorance. La religion a vu tous ses dogmes attaqués les uns après les autres; elle en a soutenu la discussion d'une manière victorieuse; elle n'en a pas perdu un seul. La religion compte dans ses rangs les plus beaux génies, les bouches les plus éloquents et les plumes les plus disertes. Ses enfants ont mis au jour une infinité de livres où la noblesse du style se trouve unie à la sublimité des pensées, où la pudeur ne rencontre rien qui la fasse rougir, et dont la lecture vivifie l'âme, semblable à la rosée céleste qui donne la fraîcheur aux fleurs et la vie aux plantes. Ces livres, lisez-les, N. T. C. F.; que chaque famille s'en procure; et que nous serions heureux si nous voyions s'établir dans chaque paroisse, à l'ombre du presbytère, des bibliothèques de bons livres qui, sous la direction du pasteur et avec le concours d'un certain nombre de personnes pieuses et éclairées, pussent fournir aux familles chrétiennes des instructions aussi agréables qu'utiles! Avec ces bibliothèques, tout chrétien qui sait lire pourrait acquérir cette connaissance raisonnable et raisonnée de la religion qui le mettrait en état de rendre compte de sa foi à quiconque lui en demanderait témoignage; et si quelquefois il ne savait pas démêler tout ce qu'il y a de faux dans un sophisme, il sentirait du moins que la vérité n'est pas là, et il repousserait l'erreur, en rappelant à son esprit quelques-unes des vérités dont il a vu le développement dans ses lectures.

Lisez, nous vous y engageons, les bons livres, la *Vie des Saints*, l'*Histoire de la religion*, les *Récits édifiants*; en un mot, tout ce qui peut éclairer votre esprit sans corrompre votre cœur. Mais évitez avec soin les bibles dont les textes sont falsifiés et dont l'impression a été faite sans la permission de l'autorité ecclésiastique; les romans qui amollissent le cœur, qui peignent le vice sous les couleurs les plus séduisantes et qui réveillent des pensées dangereuses dans les imaginations ardentes; les livres qui contiennent des doctrines condamnées, des maximes séditionnaires et des nouveautés suspectes; les écrits qui attaquent la religion et ses ministres, et toutes les feuilles publiques qui remplissent leurs colonnes de nouvelles ordurières, de médisances et de calomnies.

En vous donnant ces avertissements, nous avons cru rendre service à la société autant qu'à la religion; nous avons rempli un devoir que nous commandait notre conscience et qui nous a été rappelé dernièrement par notre saint-père le pape dans une encyclique mémorable écrite aux évêques d'Italie, et à laquelle nous empruntons le passage suivant: « Parmi les divers genres de pièges par lesquels les plus subtils ennemis de l'Église et de la société humaine s'efforcent de prendre les peuples, un des principaux est assurément celui qu'ils avaient préparé déjà depuis longtemps dans leurs criminels desseins, et qu'ils ont trouvé dans l'usage

dépravé du nouvel art de la librairie. Ils s'y donnent tout entiers, de sorte qu'ils ne passent pas un jour sans multiplier, sans jeter dans les populations des libelles impies, des journaux, des feuilles détachées, pleins de mensonges, de calomnies, de séductions. Bien plus, usant du secours des sociétés bibliques, depuis longtemps condamnées par le saint-siège, ils ne rougissent pas de répandre de saintes bibles, traduites en langue vulgaire, sans qu'on ait pris soin de se conformer aux règles de l'Église, traductions profondément altérées et rendues en un mauvais sens avec une audace inouïe; et, sous un faux prétexte de religion, ils osent en recommander la lecture au peuple fidèle. Vous comprenez parfaitement, vénérables frères, avec quelle vigilance et quelle sollicitude vous devez travailler pour que les fidèles fuient avec horreur cette lecture empoisonnée, et se souviennent, pour ce qui est nommément des saintes Écritures, qu'aucun homme, appuyé sur sa propre prudence, ne peut s'arroger le droit et avoir la présomption de les interpréter autrement que ne les a interprétées et que ne les interprète la sainte Église notre mère, à qui seule Jésus-Christ, Notre-Seigneur, a confié le dépôt de la foi, le jugement sur le vrai sens et l'interprétation des livres divins. »

Nous voulions encore vous parler, N. T. C. F., des sociétés secrètes condamnées, par répétées fois, sous les peines les plus sévères, par les pontifes romains qui se sont réservé à eux-mêmes la faculté d'absoudre ceux qui commettent le crime horrible de prendre part à ces réunions illicites. Les sociétés secrètes sont établies dans le but de renverser le trône et l'autel; ce but n'est ordinairement connu que des membres qui composent les premières loges; quant à ceux qui sont placés dans les derniers rangs, on ne leur laisse apercevoir qu'un but qui ne présente rien de funeste. Mais nous aimons à croire que ces sociétés ne sont point connues dans notre diocèse. Si cependant elles venaient à s'y établir, gardez-vous bien d'en faire partie. Les mœurs ordinairement suspectes des personnes qui s'y laissent enrôler et le secret que l'on commande aux adeptes démontrent assez clairement combien elles sont pernicieuses. Les associations utiles et honnêtes ne craignent pas la lumière du jour et ne cherchent pas à s'envelopper d'une mystérieuse obscurité.

Nous finissons, N. T. C. F., en vous recommandant instamment de ne pas oublier le bienfait immense que vous avez reçu de Dieu en naissant dans le sein de l'Église catholique, apostolique et romaine, la seule héritière des promesses de Jésus-Christ. « Pour cette fin, il sera souverainement utile que, dans les prières publiques, les fidèles, unis au clergé, rendent, de temps en temps, de particulières actions de grâces à Dieu pour l'inestimable bienfait de la religion catholique qu'ils tiennent de sa bonté infinie, et qu'ils demandent humblement au Père

des miséricordes de daigner protéger et conserver intacte dans nos contrées la profession de cette même religion.» (*Encyclopédie*.) Faites-vous une gloire de remplir exactement les préceptes de cette religion sainte qui protège tous les droits légitimes et sanctifie tous les devoirs. C'est elle qui a civilisé le monde, aboli l'esclavage, relevé la dignité de la femme et converti la terre d'établissements destinés à soulager toutes les souffrances et à adoucir toutes les misères de l'humanité. C'est elle qui unit les frères par un lien de religion plus fort et plus étroit que le lien du sang, qui apprend aux serviteurs à s'attacher à leurs maîtres, non pas tant à cause de la nécessité de leur condition que par l'attrait du devoir, et qui rend les maîtres doux envers les serviteurs par la pensée du maître commun. C'est elle qui lie les citoyens aux citoyens, les nations aux nations et tous les hommes entre eux, en leur rappelant l'origine commune et le souvenir des premiers parents. C'est elle qui enseigne aux rois à avoir toujours en vue le bien de leurs peuples et qui avertit les peuples de se soumettre aux rois. C'est elle qui commande aux riches d'avoir des entrailles de miséricorde pour le pauvre, qui bénit les souffrances du malheureux, mais qui, en même temps, prend sous sa protection les biens, la réputation et la vie des hommes.

La religion catholique, si exactement observée par vos pères, est un dépôt précieux que vous devez transmettre intact à vos enfants. Ne permettez pas qu'on la méprise en votre présence, et, surtout, n'en négligez pas les préceptes par la crainte d'encourir les railleries de quelques libertins. C'est pour nous un devoir très-rigoureux de confesser Jésus-Christ devant les hommes, si nous ne voulons pas qu'il nous renie devant son Père céleste. Ce devoir doit nous paraître d'une exécution d'autant plus facile que, dans les temps où nous sommes, on parle plus haut de la liberté d'opinions et de la liberté de conscience. Si nos convictions religieuses sont profondes, n'en rougissons pas, n'en faisons pas l'abandon devant les railleries des méchants. Faisons voir que nous comprenons la liberté des enfants de Dieu et cette noble indépendance qui ne connaît pas les indignes liens de l'iniquité et qui paye d'un souverain mépris le blâme des impies. N'ayons d'autre commerce avec eux que ceux que commandent la nécessité ou la charité, afin que l'isolement dans lequel on les laisse leur fasse comprendre le triste état dans lequel ils se trouvent, et les ramène à Dieu. En attendant, ayons pitié de leur état; prions pour leur conversion, et prenons garde de leur devenir semblables.

Donné à Aoste, le 27 janvier 1854.

IV. INSTRUCTION PASTORALE

ET MANDEMENT

Pour le carême de 1854.

SUR LE SACREMENT DE L'ORDRE.

L'année dernière, en vous annonçant le

retour de la sainte quarantaine, nous vous avons parlé de la sainteté du mariage, des dispositions que l'on doit apporter à ce sacrement, des devoirs qu'il impose, et des grâces qu'il communique. Cette année, nous venons vous parler du sacrement de l'ordre et des pouvoirs sublimes qu'il confère à ceux qui le reçoivent.

En vous parlant de la dignité du sacerdoce, ne croyez pas, nos très-chers frères, que nous venions exagérer à vos yeux les titres de notre grandeur : tout ce que nous en dirons sera fort au-dessous de ce qu'en ont dit les Ambroise, les Chrysostome, les Grégoire et les autres docteurs de l'Eglise. Ne croyez pas non plus que nous venions soutenir une cause personnelle ou défendre de bas intérêts. C'est pour votre bien plus encore que pour le nôtre que le sacerdoce a été institué.

Que deviendriez-vous si le prêtre disparaissait de dessus la terre ? Cependant que d'efforts ne fait-on pas aujourd'hui pour effiler le prêtre et détruire le respect que les peuples lui doivent ? Il est donc de la plus grande importance de leur montrer ce qu'il est, soit qu'on le considère avec les lumières de la foi ou simplement avec les lumières de la raison.

Le sacerdoce n'est pas un état qu'il appartienne à tout le monde d'exercer. Dans l'ancienne loi, le Seigneur avait choisi parmi les douze tribus celle de Lévi pour être la gardienne de son temple et l'interprète de sa loi, pour servir ses autels et lui offrir les sacrifices de son peuple. Personne ne pouvait aspirer au sacerdoce s'il n'y était appelé de Dieu comme Aaron, et ceux qui auraient voulu usurper cet honneur étaient soumis aux plus sévères châtimens. Dans la loi nouvelle, tous les fidèles n'ont pas non plus le pouvoir d'exercer les fonctions sacrées ; il n'y a que ceux qui ont reçu l'ordination sainte qui puissent prêcher, consacrer, offrir et distribuer le corps et le sang de Jésus-Christ, et administrer les autres sacrements.

Nous lisons dans le saint Evangile que Jésus-Christ désigna lui-même les soixante-douze disciples qu'il envoya prêcher dans la Judée; que ce fut lui qui choisit les douze apôtres, qui les instruisit d'une manière toute particulière, et qui les éleva au sacerdoce avant de monter au Calvaire. En effet, après les avoir réunis dans le cénaclé, il s'immola lui-même à son Père en changeant le pain et le vin en son corps et en son sang, et il leur donna le pouvoir et le droit d'offrir eux-mêmes ce grand sacrifice, en leur disant : *Ce que je viens de faire, faites-le en mémoire de moi.* (*Luc.*, XXII, 19.)

A ces paroles d'une efficacité toute divine, il faut en ajouter d'autres que notre divin Sauveur a prononcées en d'autres circonstances, et qui méritent d'être rapportées ici parce que c'est sur elles aussi que repose la dignité du sacerdoce de la nouvelle alliance. Ainsi que mon Père m'a envoyé, je vous envoie. (*Joan.*, XX, 21.) — Tout ce

que vous lierez sur la terre sera lié dans le ciel; tout ce que vous délierez sur la terre sera délié dans le ciel. (Matth., XVIII, 18.) — Allez, enseignez toutes les nations, les baptisant au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit (Matth., XXVIII, 20.) — Recrez le Saint-Esprit, les péchés seront remis à ceux à qui vous les remettrez, et ils seront retenus à ceux à qui vous les retiendrez. (Joan., XX, 23.) — Voici que je suis avec vous, tous les jours, jusqu'à la consommation des siècles. (Matth., XXVIII, 20.) — Tous ces pouvoirs confiés à quelques hommes au profit de tous, devaient durer autant que le monde, et par conséquent passer aux générations futures. C'est ce qui a eu lieu par la transmission du sacerdoce.

Les apôtres, inspirés par le Saint-Esprit, séparèrent Paul et Barnabé du commun des fidèles, et après avoir jeûné et prié, ils leur imposèrent les mains et les appliquèrent à l'œuvre du ministère sacré. Saint Paul et saint Barnabé nommèrent, à leur tour, des évêques à plusieurs Eglises. Saint Paul charge Tite, un de ses disciples, d'en établir dans différentes villes de Crète, et il recommande à Timothée de ne point se presser d'imposer les mains à qui que ce soit.

On voit par l'Écriture et par la tradition que c'est aux apôtres et aux évêques qui leur ont succédé dans le gouvernement de l'Eglise qu'il appartient de consacrer les ministres de la religion. C'est un devoir dont ils doivent s'acquitter avec le plus grand soin. Voyez de combien de précautions l'Eglise veut qu'ils s'entourent pour ne pas se tromper dans le choix de ses ministres, et par quelles épreuves elle les fait passer avant de leur ouvrir la porte du sanctuaire. D'abord, elle ordonne qu'on examine soigneusement ceux qui aspirent à ce saint état, que l'on étudie leurs dispositions, leurs inclinations, et qu'on les forme de bonne heure à la science et à la piété. A-t-on reconnu en eux des marques de vocation, l'Eglise veut qu'ils soient séparés du monde et qu'ils renoncent à tous les désirs du siècle. Pour que cette séparation devienne plus sensible, elle leur fait quitter les vêtements qui peuvent encore montrer la vanité pour leur faire prendre un vêtement plus conforme à la modestie chrétienne; elle leur coupe une partie des cheveux, usage très-ancien dans l'Eglise pour faire connaître que l'on est entièrement consacré à Dieu. Aussi récitent-ils, pendant que cette cérémonie s'accomplit, ces paroles du Prophète-Royal : *Seigneur, vous êtes ma portion; c'est vous qui me rendez mon héritage.* (Psal., XV, 3.) Après quoi l'évêque demande à Dieu qu'il conserve les jeunes clercs dans son amour, et il les revêt du surplis qui marque, par sa blancheur, l'innocence et la pureté de cœur et de corps dans laquelle ils doivent vivre.

La tonsure n'est que le premier pas vers le sanctuaire, auquel on ne peut arriver qu'en parcourant différents degrés, lente-

ment et après des épreuves longues et sévères. C'est ce que nous enseigne le saint concile de Trente (sess. 28), lorsqu'il dit : « Comme le sacerdoce est une chose toute divine, afin qu'il fût exercé avec plus de dignité et de respect, il était convenable, pour le bon gouvernement de l'Eglise, qu'il y eût plusieurs et divers ordres de ministres qui, par le devoir de leurs charges, aidassent aux prêtres à faire leurs fonctions, et qui, ayant été premièrement ornés de la tonsure cléricale, montassent par ces différents ordres comme par autant de degrés au sommet du sanctuaire. »

Le premier ordre que l'on reçoit après la tonsure est l'ordre de *portier*. Si, chez les grands, chez les rois de la terre, il y a des personnes chargées d'avoir soin de leurs palais et d'en éloigner ceux qui voudraient s'y introduire ou s'y comporter sans la décence convenable, il est juste qu'il y ait des personnes chargées de garder la maison de Dieu, d'y faire observer le silence et la modestie, et d'en éloigner tout ce qui pourrait troubler les fidèles et profaner les mystères redoutables qui s'y opèrent. Ces fonctions, d'autant plus nobles qu'elles se rapportent à un objet plus saint, étaient données, dans les premiers temps, à des personnes d'un âge mûr, qui quelquefois demeuraient dans cet ordre toute leur vie. Aujourd'hui, ceux qui ont exercé pendant quelque temps l'office de *portier*, passent à l'ordre de *lecteur*, qui est le second des ordres mineurs. Dans l'Eglise de Jésus-Christ on a toujours eu un grand respect pour les livres saints. On a en soin dans tous les temps de faire lire les Ecritures de l'Ancien et du Nouveau Testament soit à la messe, soit aux autres offices, surtout à celui de la nuit. On y lisait aussi les lettres des évêques et les homélies des Pères, comme on le fait encore aujourd'hui. Mais de nos jours, cette action est commune à tous ceux qui sont au chœur, tandis qu'autrefois elle était généralement exercée par ceux qui avaient reçu l'ordre de *lecteur*. Les *lecteurs* étaient encore chargés de la garde des livres saints qui étaient recherchés par les infidèles pour être profanés ou brûlés; ce qui les exposait beaucoup pendant les persécutions.

Le troisième ordre que reçoit le tonsuré est celui d'*exorciste*, qui donne le pouvoir de chasser le démon du corps des possédés. Les possessions étaient fréquentes dans les premiers siècles de l'Eglise, surtout parmi les infidèles. On trouve plusieurs exemples de possédés dans l'Evangile, dans les *Actes des apôtres* et dans les écrits des Pères. Depuis la mort de Jésus-Christ et l'établissement de son Eglise, la puissance du prince des ténèbres a considérablement diminué; les possessions sont fort rares de nos jours; les maladies que l'on attribue à la présence du démon, à des maléfices, sont presque toujours dues à des causes naturelles; aussi l'Eglise n'accorde-t-elle à présent la faculté d'exorciser des possédés qu'à des prêtres spécialement autorisés par l'évêque après

les examens les plus prudents et les détails les plus circonstanciés, quoiqu'elle l'accordât autrefois à ses ministres inférieurs.

Enfin, le quatrième ordre que l'on donne au tonsuré est celui d'*acolyte*, par lequel on reçoit le pouvoir d'allumer les cierges de l'autel, de préparer le vin et l'eau pour le sacrifice, et de servir les ministres supérieurs dans les fonctions ecclésiastiques. Dans leur ordination, l'évêque prie pour eux et les avertit de briller dans l'Eglise comme des enfants de lumière par l'éclat de toutes les vertus, et de mener une vie pure pour se rendre digne de leur charge.

Les différents ordres dont nous venons de parler remontent à la plus haute antiquité et nous font voir le cas que les plus saints évêques ont fait du culte extérieur, des cérémonies religieuses et de tout ce qui a rapport au service divin. Et certes, quand on voit que le temple de Jérusalem était servi tour à tour par tant de milliers de lévites, que le service s'y faisait avec tant d'éclat et de majesté, il n'est pas étonnant que l'Eglise ait déployé une certaine pompe dans ses temples et orné avec tout le zèle dont elle était capable l'autel du Seigneur dont l'ancien n'était que la figure. Aussi le concile de Trente, désirant que le service divin se célèbre avec dignité, ordonne-t-il le rétablissement de ces officiers inférieurs dans toutes les églises qui ont des ressources suffisantes. Mais cette prescription est difficile à mettre en pratique. A part les grandes villes, les fonctions attachées aux ordres mineurs sont aujourd'hui exercées par de simples laïques qui doivent se regarder comme fort honorés de sonner l'heure de la prière, d'allumer les cierges de l'autel, de préparer l'eau et le vin pour le sacrifice, de servir la messe, en pensant qu'ils remplissent des fonctions confiées autrefois à des ministres particuliers.

Après les ordres mineurs qui sont comme autant d'échelons par lesquels le lévite doit passer en s'y sanctifiant, il arrive au premier des ordres sacrés, au sous-diaconat dont les principales fonctions consistent à préparer les vases sacrés, à chanter l'épître à la messe solennelle, et à servir le diacre. A cet ordre est attachée l'obligation de conserver la chasteté perpétuelle, et l'évêque l'en avertit en lui disant : « Mon cher fils, avant d'être promu à cet ordre sacré vous devez peser avec attention et peser encore la charge que vous demandez, en ce jour, à porter. Jusqu'à ce moment vous êtes libre, il vous est permis, si vous le voulez, de rentrer dans la vie séculière ; mais cet ordre une fois reçu, il ne sera plus permis de rétracter votre promesse ; il faudra toujours être le ministre du Seigneur dont il est dit : « Servir Dieu, c'est régner ; » avec son aide, vous devez garder la chasteté et pour toujours être consacré au service de l'Eglise. Pensez-y donc pendant qu'il en est encore temps, et s'il vous plaît de persévérer dans votre sainte résolution, au nom du Seigneur approchez, venez ici. »

Le pas est fait, le lévite vient de renoncer au monde et à lui-même. En ce moment solennel, il tombe comme anéanti sur les dalles du sanctuaire ; et dans cette posture de suppliant, il prie et tous les assistants conjurent le Seigneur de bénir les engagements qu'il vient de prendre d'une manière irrévocable.

Quand le sous-diaconat a passé une année dans l'exercice des fonctions de son ordre, il est appelé au diaconat qui donne le pouvoir non-seulement de chanter l'évangile à la messe, mais encore de prêcher et d'administrer le baptême et l'Eucharistie sous l'ordre et la surveillance des évêques et des prêtres. Pour recevoir cet ordre, il faut avoir atteint l'âge de 23 ans, comme il faut avoir atteint celui de 22 ans pour le sous-diaconat. L'évêque s'assure que l'élu est irréprochable, et il impose la main droite sur chaque ordinand, en lui disant : « Recevez le Saint-Esprit pour avoir la force de résister au démon et à ses tentations. »

Enfin, après avoir parcouru ces différents degrés ; après avoir passé quatre ou cinq ans, loin du monde, dans la solitude d'un séminaire pour y étudier sa vocation et perfectionner sa vertu ; après avoir étudié sous des maîtres habiles les règles de la morale chrétienne, la manière de diriger les âmes et de combattre les vices, et le développement des vérités de la religion, étude immense qui occupera encore toutes les années de sa vie, le lévite est appelé à franchir le dernier degré qui le sépare encore de l'autel ; il va recevoir la prêtrise.

C'est l'archidiaconat qui présente à l'évêque l'ordinand et qui lui dit : « Très-révérend Père, notre sainte mère l'Eglise catholique demande que vous imposiez à ce diacre, que nous vous présentons, la charge de la prêtrise.

— Etes-vous certain qu'il en est digne ? » reprend le pontife.

L'archidiaconat répond : « Autant que la fragilité humaine me permet d'avoir cette connaissance, je sais et j'atteste qu'il est digne de recevoir la charge de cet office.

— Dieu soit loué, » dit l'évêque, et il annonce cette nouvelle au peuple et au clergé en ces termes : « Mes chers frères, entre le pilote qui guide le navire et les passagers que le navire transporte, il y a communauté de sécurité et de péril, et quand les intérêts sont communs, la responsabilité des avis et des choix doit être aussi commune. Aussi les Pères ont-ils sagement établi que le peuple serait consulté sur l'élection de ceux qui doivent être employés au gouvernement de l'Eglise. Il arrive, en effet, quelquefois que des renseignements utiles sur la vie et la conduite du sujet présenté, ignorés du public, sont connus d'un petit nombre, et d'ailleurs on obéit plus volontiers au chef dont on a approuvé l'élection. Aussi, bien que le diacre dont on demande la promotion au sacerdoce soit, autant que nous pouvons le juger, digne de cet honneur par une vie éprouvée et agréable à Dieu, co-

pendant, pour prévenir en nous toute illusion, fruit de l'affection ou de la complaisance, nous allons demander l'avis du grand nombre.

« Faites-nous donc connaître avec liberté ce que vous connaissez de ses actions, de ses mœurs, ce que vous pensez de son mérite, et rendez-lui, sous l'inspiration de la justice plutôt que de l'amitié, ce témoignage qui lui vaudra le sacerdoce. Si donc quelqu'un a contre son ordination quelque raison à présenter, au nom de Dieu et en vue de Dieu qu'il vienne avec confiance et qu'il parle, sans oublier toutefois sa condition. »

Ici le pontife s'arrête, il attend la réponse du peuple : si aucune opposition n'a été faite, il poursuit :

« Mon cher fils, nous allons vous donner la consécration sacerdotale ; étudiez-vous à la recevoir dignement et à remplir avec éloge l'office qu'elle va vous imposer. Le prêtre doit offrir le sacrifice, bénir, prêcher, présider les assemblées des fidèles, et baptiser. C'est avec une grande crainte qu'il faut monter à ce grade sublime, et c'est par une sagesse céleste, une conduite irréprochable et une régularité de vie longtemps éprouvée, que doivent se recommander ceux que le ciel y appelle.... Ainsi, cher fils, vous que le jugement de nos frères appelle à notre aide et désigne à la consécration, conservez dans vos mœurs l'intégrité d'une vie chaste et sainte. Réfléchissez bien à ce que vous faites, imitez les mystères qui s'opèrent dans vos mains, et quand vous célébrez le mystère de la mort du Seigneur, efforcez-vous de faire mourir dans vos membres vos vices et vos convoitises. Que votre doctrine soit un remède à tous les maux spirituels du peuple de Dieu. Que le parfum de vos vertus réjouisse l'Eglise du Christ ; ainsi vous édifierez la maison de Dieu et vous multiplierez ses enfants par votre prédication et par votre exemple, et votre promotion au sacerdoce sera pour vous et pour nous, non point un sujet de repentir et de condamnation, mais un titre aux récompenses du ciel. Que Dieu nous accorde cette grâce ! »

Après cette allocution, l'évêque impose les deux mains sur la tête de chaque diacre ; tous les prêtres présents en font de même ; puis tenant la main droite étendue sur eux, il récite une touchante prière par laquelle il conjure le Seigneur de leur donner le Saint-Esprit et la grâce du sacerdoce. « Père tout-puissant, dit-il, revêtez votre serviteur ici présent de la dignité sacerdotale ; faites qu'il obtienne de vous le second rang dans l'Eglise, et que ses exemples soient toujours la règle des mœurs. Qu'il nous soit un prudent coopérateur, que l'éclat de la justice parfaite brille en lui, qu'au jour où il rendra compte de l'emploi qui lui a été confié, il mérite pour récompense la béatitude éternelle... »

Cette invocation sublime achevée, le pontife assis revêt l'ordinand de l'étole, en

disant : « Recevez l'habit sacerdotal, c'est un symbole de la charité ; que Dieu l'augmente en vous et la rende féconde en œuvres parfaites. »

Cela fait, l'évêque adresse au ciel une nouvelle prière que voici : « O Dieu auteur de tous les dons qui sanctifient, principe de toute vraie consécration, de toute parfaite bénédiction, daignez bénir abondamment celui de vos serviteurs que nous honorons du sacerdoce, afin que la gravité de sa conduite et l'édification de sa vie montrent en lui un de ces anciens formés par les leçons qu'adressait l'apôtre à Tite et à Timothée ; que, méditant votre loi nuit et jour, il croie ce qu'il lit, qu'il enseigne ce qu'il croit, qu'il pratique ce qu'il enseigne, qu'il montre en lui, qu'il transmette par son exemple, qu'il établisse par ses sages conseils la justice, la constance, la mansuétude, la force et les autres vertus ; qu'il conserve pur et sans tache le don de son divin ministère ; qu'il transforme par une bénédiction immaculée le pain et le vin présentés par votre peuple, au corps et au sang de votre Fils ; qu'ayant gardé une chasteté inviolable, arrivé à la perfection de l'humanité, à la taille et à l'âge du Christ parfait, au jour du juste et éternel jugement de Dieu, portant une conscience pure, un cœur animé d'une juste confiance, il ressuscite plein du Saint-Esprit par Jésus-Christ Notre Seigneur. »

Cet esprit divin est alors appelé par le chant du *Veni Creator*, et, pendant que le clergé et le peuple le chantent, l'évêque, le représentant de Jésus-Christ, ayant l'élu à genoux devant lui, répand sur ses mains l'huile sainte, en disant : « Seigneur, par la vertu de cette onction et de votre bénédiction, daignez sanctifier et consacrer ses mains afin que tout ce qu'elles béniront soit béni, que tout ce qu'elles consacreront soit consacré et sanctifié au nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ. » L'ordinand touche ensuite le calice et la patène avec les dons du sacrifice, qu'il offre ensuite avec l'évêque. A la communion, on lui répète ces belles paroles du Sauveur aux apôtres : *A partir de ce jour, je ne vous appellerai plus mes serviteurs, mais bien mes amis, parce que vous avez compris tout ce que j'ai opéré au milieu de vous.* (Joan., XV, 15.)

Après la communion, le nouveau prêtre fait une profession publique de la foi qu'il doit prêcher au peuple ; debout devant l'autel, en présence de l'évêque, gardien de la doctrine, il récite le symbole des apôtres. Puis il fléchit les genoux, et le pontife, lui imposant les mains de nouveau, lui dit : « Recevez le Saint-Esprit, les péchés que vous remettrez aux pécheurs leur seront remis, et ceux que vous leur retiendrez leur seront retenus. » (Joan., XX, 23.) Ce sont les paroles du Sauveur aux apôtres.

Maintenant, tous les pouvoirs du sacerdoce lui sont conférés ; la robe sacerdotale est déroulée sur ses épaules dans toute son étendue, mais comme les pouvoirs du prêtre

doivent toujours s'exercer sous la direction de l'évêque, il lui dit en finissant : « Me promettez-vous, à moi et à mes successeurs, respect et obéissance? — Je promets, » dit le prêtre, et l'évêque, en l'embrassant, lui répond : « Que la paix du Seigneur soit toujours avec vous ! »

Vous venez de voir, N. T. C. F., les épreuves nombreuses et variées auxquelles l'Eglise soumet ses ministres avant de les élever au sacerdoce. Vous avez vu les degrés qu'ils doivent parcourir, les avertissements qu'ils doivent recevoir, les engagements qu'ils doivent prendre, les prières multipliées que l'on adresse pour eux avant qu'il leur soit permis de monter à l'autel. Tout cela est bien propre à inspirer du respect pour le sacerdoce. Mais ce sentiment de respect et de vénération doit augmenter beaucoup si nous considérons les fonctions sublimes qu'exercent ceux qui sont élevés à cette dignité.

Et quelles sont ces fonctions? La fonction du prêtre est celle de sacrificateur de la nouvelle alliance. Tous les sacrifices anciens n'étaient que la figure de celui qu'il offre à Dieu. Sa valeur est immense, son prix est infini, car la victime qu'il immole est celle du Calvaire, et le sang qu'il offre est celui de Jésus-Christ. En vertu de son caractère, avec quelques mots, il fait descendre sur l'autel, non pas le feu du ciel, mais le Fils de Dieu lui-même, celui dont les anges ne peuvent soutenir l'éclat; il le tient dans ses mains, il le reçoit dans son cœur, il le distribue aux fidèles, il le porte aux malades. Qui est-ce qui, en considérant les merveilles qui s'opèrent à l'autel entre les mains du prêtre et par son ministère, ne rendrait pas gloire à Dieu avec la foule de l'Évangile, et ne le remercierait pas d'avoir donné un tel pouvoir à des hommes? *Et glorificaverunt Deum qui dedit potestatem talem hominibus.* (Matth., IX, 8.)

En vertu de sa mission, le prêtre ouvre et ferme le ciel sur la tête des mortels. Un homme a-t-il perdu la grâce de Dieu, la vie de l'âme, ses droits à l'héritage céleste? Est-il devenu l'esclave de Satan, est-il tombé dans le péché? Le prêtre, puissant comme Dieu, car qui est-ce qui peut remettre le péché, si ce n'est Dieu? *Quis potest dimittere peccatâ, nisi solus Deus* (Marc., II, 7)? peut, en un instant, l'arracher de l'enfer, le faire rentrer dans l'amitié de son Dieu et lui pardonner son crime. Si le pénitent, qui est à ses pieds, confesse et déteste sa faute, il peut, avec trois mots, le faire passer de la mort à la vie et le rétablir dans tous les droits d'enfant de Dieu. C'est le Seigneur qui lui a donné ce pouvoir. Il aurait pu se réserver à lui-même le jugement du pécheur, mais il est maître de ses dons, et il a préféré d'établir sur la terre des délégués qu'il a chargés de juger entre lui et l'homme coupable. Il a remis entre leurs mains la cause de ses intérêts, et il a promis de rafler dans le ciel la sentence qu'ils portaient sur la terre. « Les péchés seront remis

à ceux à qui vous les remettrez, et ils seront retenus à ceux à qui vous les retiendrez. »

En vertu de son sacerdoce, le prêtre est l'ambassadeur de Jésus-Christ auprès des hommes, l'interprète de ses volontés, le dispensateur de ses mystères, le distributeur de ses grâces et le continuateur de sa mission divine. Sur la chaire sacrée, il peut dire au peuple, comme le divin Maître : « La doctrine que je vous enseigne n'est pas ma doctrine, mais la doctrine du Père céleste qui m'a envoyé : » *Mea doctrina non est mea, sed ejus qui misit me.* (Joan., VII, 16.) Ici, ce n'est plus un homme qui parle en son nom, c'est le ministre qui transmet les instructions de son prince, c'est Dieu lui-même qui instruit et exhorte par sa bouche : *Tanquam Deo exhortante per nos.* (II Cor., V, 20.) C'est la parole divine que l'on écoute.

Après cela, faut-il s'étonner que les Pères de l'Eglise ne trouvent pas des expressions assez nobles pour célébrer la dignité du sacerdoce? que saint Jérôme s'écrie avec admiration : « Quelle est grande, la dignité du prêtre! » *Grandis sacerdotum dignitas!* que saint Clément l'élève au-dessus de la dignité royale? et que saint Ambroise ne trouve rien sur la terre qui puisse convenablement lui être comparé : *Sublimitas sacerdotalis nullis poterit comparationibus adæquari?* (S. AMBR., *De dign. sacerdot.*, 2.)

Faut-il s'étonner que le maître du monde, le grand Constantin, ait refusé de s'asseoir en présence d'un concile avant que tous les Pères fussent assis; qu'une impératrice se soit fait un honneur de servir un évêque à sa table, et que de grands saints n'aient jamais osé accepter cette dignité, tellement ils la croyaient au-dessus de leurs mérites, et qu'ils aient déclaré que s'ils avaient rencontré ensemble un ange et un prêtre, ils auraient fléchi le genou d'abord devant le prêtre et ensuite devant l'ange? Non, cela n'a rien d'étonnant quand on voit Jésus-Christ lui-même tomber aux pieds de ses apôtres, au moment où il va les élever au sacerdoce, pour nous donner l'exemple du respect que nous devons porter à ceux qui sont revêtus de cette dignité, et quand on considère avec les yeux de la foi la puissance qu'il a mise entre leurs mains.

Mais laissons de côté, pour un moment, les considérations de la foi, n'examinons le prêtre qu'avec la lumière de la raison; n'est-il pas encore bien digne de notre respect et de notre vénération? Partout où il se trouve, il s'occupe avec zèle et avec persévérance à former des hommes honnêtes, des enfants respectueux, des jeunes gens chastes, des filles vertueuses et des mères chrétiennes. Tout ce qu'il y a de bon, de juste, de saint, il l'insinue, il le recommande, il le prêche aux fidèles qui lui sont confiés. N'est-il pas beau de trouver, non seulement dans les villes, mais jusque dans les plus hautes montagnes, une chaire publique et gratuite, où les plus riches comme

les plus pauvres peuvent aller entendre les plus sublimes leçons de religion et de morale? Entrez un jour de fête dans la plus modeste église, vous y verrez le prêtre entouré des fidèles leur dire : « Mes chers frères, il n'y a qu'un seul Dieu qui a tiré du néant le ciel et la terre, et tout ce qui existe, par un simple acte de sa volonté toute-puissante. C'est lui qui fait lever sur nos têtes cet astre qui nous éclaire et qui féconde vos campagnes. C'est lui qui nous a donné une âme immortelle, l'existence et la vie; c'est lui qui nous conserve et nous soutient. Comme il est maître de toutes choses, et que nous tenons tout de sa main libérale, il est juste que nous fassions sa volonté sainte et que nous lui offrions notre adoration, nos hommages, nos actions de grâces et nos prières. La volonté de Dieu est que nous nous aimions les uns les autres, nous sommes tous ses enfants. Si la charité règne parmi nous, nous ne ferons point du tort à notre prochain; nous ne chercherons pas à le tromper, à lui nuire; nous n'empièterons pas sur ses propriétés; nous ne lui enlèverons ni ses biens, ni son honneur, ni sa vie; nous ne le ferons pas tomber dans le péché; nous ne permettrons pas que le pauvre meure de misère, mais nous l'aiderons selon nos forces et nos besoins. Dieu veut encore que les inférieurs obéissent à leurs supérieurs dans tout ce qu'ils commandent, à moins qu'ils n'ordonnent quelque chose de contraire à ce qu'il ordonne lui-même; que les supérieurs traitent les inférieurs avec bonté, et qu'ils n'oublient pas qu'ils ont au-dessus d'eux un maître qui leur demandera un jour compte de la conduite qu'ils auront tenue à leur égard. Il veut que nous soyons doux, humbles, chastes, patients; que nous ne nous attachions pas aux biens de ce monde, mais que nous travaillions à mériter la vie éternelle, qu'il donne à ceux qui observent sa loi et qui combattent leurs passions. »

D'autres fois, le prêtre racontera à ses auditeurs l'histoire de la création, la formation du premier homme, sorti innocent de la main de Dieu, son bonheur dans le paradis terrestre, sa désobéissance et tous les maux qui en ont été la suite. Au milieu des ruines qu'a causées cette chute, il fera voir la bonté de Dieu dans la promesse d'un rédempteur. Il montrera cet Homme-Dieu formé par la toute puissance du Saint-Esprit dans le sein d'une Vierge sans tache, paraissant sur la terre pauvre et abandonné, instruisant les peuples de la Judée, confirmant sa doctrine par des miracles et expirant comme un mal-faiteur sur la croix. Il le montrera ressuscité par sa propre vertu, formant son Église, lui donnant des ministres pour la conduire et pour administrer aux fidèles les sacrements par lui institués. Enfin, il le fera voir montant au ciel, où il est allé nous préparer une place, et d'où il reviendra à la fin du monde pour récompenser les justes et punir les pécheurs.

Ou bien, il racontera à son auditoire

quelques-unes des touchantes paraboles de l'Évangile, les principaux traits de la vie de la Mère de Dieu, le courage des martyrs qui sont morts pour confesser leur foi, ou les vertus de tant de saints qui ont édifié le monde et qui sont maintenant pleins de gloire dans le ciel.

Rien n'est plus propre que ces instructions simples, à la portée de toutes les intelligences, pour civiliser les peuples, pour les rendre bons et vertueux. Que la chaire de vérité demeure muette seulement pendant quelques années, que le ministère de paix et de moralisation du prêtre soit suspendu seulement pendant quelque temps, et l'on verra sur la terre le débordement des passions et tous les excès de la barbarie. Une triste expérience l'a déjà plusieurs fois démontré. « On estime avec raison le sage magistrat qui veille avec vigueur à l'exécution des lois, qui assure le repos des familles, qui maintient la tranquillité publique en réprimant l'audace des méchants et en protégeant l'innocence contre les oppresseurs; ces fonctions, toutes nobles qu'elles sont, peuvent-elles entrer en parallèle avec les fonctions sacerdotales? Quel est le pasteur chéri de son troupeau qui n'arrête pas plus de désordres que toute la sévérité des lois? Si le magistrat, par l'empire qu'il a sur les actions, punit le crime, le prêtre par l'empire qu'il a sur les cœurs empêche le crime de se commettre. Si le magistrat termine les dissensions des familles, le prêtre les étouffe dans leur naissance. Si l'on oppose une digue au torrent des vices, l'autre sait en tarir la source. »

Cependant il n'y a personne qui rencontre sur sa route autant d'ennemis que le prêtre. On épie toutes ses démarches, on pèse et on repèse toutes ses paroles; on examine attentivement ses moindres actions pour le surprendre en faute. On fait tout au monde pour le trouver coupable. On travestit ses discours; on accuse ses intentions; on attribue à ses bonnes œuvres des motifs intéressés, vils, flétrissants, et l'on fait peser sur sa conduite les soupçons les plus odieux.

Quoique le prêtre soit l'homme de Dieu et son ambassadeur auprès des hommes, il n'est pas cependant impeccable. Tout homme, tandis qu'il est sur la terre, est sujet à des faiblesses. *Omnis homo mendax.* (Psal. CXV, 11.) Tout comme il y a des magistrats qui n'observent pas toujours les lois dont ils punissent la violation dans autrui, et des maîtres dans l'art de guérir qui n'observent pas toujours les règles d'hygiène qu'ils prescrivent aux autres, de même on peut trouver des prêtres qui n'observent pas toujours les règles de morale qu'ils enseignent aux fidèles. Nous ne voulons pas diminuer la gravité de leurs fautes; il s'en faut de beaucoup; nous savons que Dieu exige d'eux une sainteté plus grande que de la part des simples chrétiens; nous voulons seulement dire que l'unction sainte qui leur a donné des forces particulières pour bien remplir

les devoirs de leur état, n'a point détruit en eux l'humanité ni les imperfections qui l'accompagnent, et qu'il faut bien examiner si l'on est innocent soi-même, avant de jeter la pierre au ministre du Seigneur, pour ne pas mériter ce reproché sévère de l'Évangile : *Hypocrite, ôtez premièrement la poutre de votre œil ; et après cela vous penserez à tirer la paille de l'œil de votre frère. « Hypocrita, ejice primum trabem de oculo tuo, et tunc videbis ejicere festucam de oculo fratris tui. »* (Matth., VII, 5.)

Éh bien ! un prêtre vient-il à faire un écart ? Au lieu d'en gémir, d'en verser des larmes, comme il convient à des enfants dont le père a eu le malheur de commettre une faute, on publie ce manquement, cet écart au son de la trompette ; on le trace sur le papier, sur la toile ; on le consigne dans les journaux, et les mille voix de la presse l'annoncent au monde entier avec les exagérations les plus méchantes et les commentaires les plus odieux. Au lieu de rejeter cette faute sur un moment d'oubli, sur une occasion imprévue, on veut y trouver tout un système de perversité ; au lieu de condamner seulement l'individu qui a manqué, on étend sa faute à tout le clergé dont il fait partie. On conclut du particulier au général ; on renverse les règles de la logique, et au lieu de dire : voilà ce qu'a fait un prêtre, on dit : voilà ce que font les prêtres.

Nous ne finirions pas, si nous voulions rapporter ici tous les efforts que l'on fait, tous les moyens que l'on emploie pour ôter aux prêtres l'amour et la confiance des peuples. Les clergés les plus exemplaires ne sont pas à l'abri de la calomnie. Qui d'entre vous, N. T. C. F., ne connaît pas les accusations portées contre le clergé de ce diocèse depuis quelques années et surtout dans une circonstance récente qui a rempli notre âme et la vôtre de la plus profonde tristesse ? N'est-on pas allé jusqu'à dire que c'était notre clergé qui avait armé des frères contre des frères ; que c'était sur la chaire de vérité que l'on avait prêché la révolte, et que c'était au tribunal de pénitence que l'on avait poussé à la rébellion, tandis que vos pasteurs ne cessent de vous prêcher qu'il faut rendre à César ce qui est à César, à Dieu ce qui est à Dieu, et qu'il faut supporter avec résignation les misères de la vie en pensant que Dieu récompense la patience par un bonheur éternel ? Le respect que vous avez pour le sacerdoce, la connaissance que vous avez de vos pasteurs, votre bon sens, et vos sentiments religieux vous ont empêchés d'ajouter foi à ces fausses accusations ; mais elles n'ont pas moins blessé le prêtre dans la partie la plus sensible, dans son honneur sacerdotal, en l'accusant d'abuser, pour des fins coupables, des fonctions les plus saintes de son ministère.

D'où vient la haine que le monde a toujours portée et qu'il continue de porter au prêtre ? Voulez-vous le savoir ? Nous allons vous le dire. Elle vient de ce que le prêtre

condamne le monde et qu'il trouve ses œuvres mauvaises. *Me autem odit, quia ego testimonium perhibeo de illo, quod opera ejus mala sunt.* (Joan., VII, 7.) « Soldat de l'Église, ministre de la loi immuable, gardien de la vérité, dispensateur des dons de Dieu, disait en 1850, avec autant de force que de vérité, un de nos vénérables frères dans l'épiscopat, le prêtre a pour ennemis tous ceux qui ne veulent ni Dieu, ni loi, ni vérité. Pour le prêtre, il y en a partout. Les innombrables schismatiques qui repoussent l'autorité du vicaire de Jésus-Christ, ennemis du prêtre ; les mille scètes d'hérétiques échappés au bercail du bon pasteur, ennemis du prêtre ; ces milliers d'incrédules que la foi inquiète et contrarie, ennemis du prêtre ; les philosophes partisans de la raison pure, ennemis du prêtre ; l'immense troupeau des sensualistes effrayés par tout ce qui peut troubler leurs plaisirs, ennemis du prêtre ; les malfaiteurs qui entendent sans cesse sortir de la bouche du prêtre les condamnations de leurs méfaits, ennemis du prêtre ; les poètes, les romanciers, les chantres de la mollesse, bas et serviles adulateurs de toutes les passions, ennemis du prêtre ; les tyrans, ces fléaux de l'humanité, qui veulent opprimer sans remords, ennemis du prêtre ; les conspirateurs de tous genres qui préparent dans l'ombre l'anarchie au moyen de laquelle ils pourront dérober le pouvoir, ennemis du prêtre ; les spoliateurs du bien d'autrui de quelque titre qu'ils se couvrent, ennemis du prêtre ; enfin faut-il le dire ? s'il vient à se rencontrer dans le sanctuaire un dissipateur des dons du Saint-Esprit, dans l'armée du Seigneur, un soldat infidèle, plus que tous les autres, il est l'ennemi du prêtre ? » (Mgr RENDU, *Mandement pour le carême.*)

La persécution que l'on exerce contre le prêtre n'est pas toujours franche et bien prononcée ; elle est quelquefois sourde, cachée, conduite avec adresse, ce qui ne fait que la rendre plus dangereuse, plus funeste. On ne demandera peut-être pas de charger le prêtre de chaînes, ni de le conduire à l'échafaud ; mais on entravera autant qu'il est possible son ministère ; on prendra mille moyens pour le séparer du peuple, dont il est le premier soutien, pour l'empêcher de lui faire entendre sa voix. On ôtera tout ce qui peut accroître la considération que le peuple a pour lui ; on cherchera à l'éloigner de l'enfance, à le priver de la surveillance des écoles ; on demandera à lui enlever les biens qui le rendent indépendant, pour le réduire au salaire de l'employé de l'État, à la condition de mercenaire. On cherchera même à introduire la désunion dans le sanctuaire, en soulevant le vicaire contre le curé, le prêtre contre l'évêque et l'évêque contre le souverain pontife. Ces moyens ne réussissent-ils pas ? Le peuple demeure-t-il soumis à ses pasteurs ? On blâme alors les fidèles d'être routiniers ; leur piété est accusée de superstition, de fanatisme, et ceux qui prennent la défense du

sacerdoce méprisé, sont décriés comme appartenant au parti-prêtre.

Gardez-vous, N. T. C. F., de tomber dans les pièges que nous venons de signaler. *Obedite praepositis vestris et subjacete eis.* « Obéissez à vos maîtres, dit l'Apôtre, parce qu'ils veillent pour le bien de vos âmes, comme devant en rendre compte un jour : soyez-leur soumis, afin qu'ils s'acquittent de ce devoir avec joie, et non en gémissant, ce qui ne vous serait pas avantageux. » (Hebr., XIII, 18.) Si les injures lancées contre le prêtre n'atteignaient que sa personne, nous nous serions gardé d'élever la voix pour nous plaindre. Tous les prêtres de ce diocèse supporteraient avec joie le mépris dont on veut les couvrir ; ils s'estimeraient heureux de partager les souffrances de leur divin Maître qui, le premier, a été rassasié d'opprobres, et accusé de séduire le peuple, d'être contraire à César. Ils se rappelleraient ces touchantes paroles : *Non est discipulus supra magistrum* : « Le disciple n'est pas plus que son maître... s'ils ont appelé le père de famille Belzébut, combien plus donnera-t-on ce nom à ses domestiques ! » (Matth., X, 24 et 25.) S'il ne s'agissait ici que de quelque intérêt passager, nous ne vous aurions pas adressé cette instruction ; mais de graves intérêts se trouvent compromis dans la guerre qui se fait au sacerdoce ; et aux âmes pieuses qui nous plaignent, qui déplorent notre situation, nous pourrions répondre ce que répondit notre divin Sauveur aux filles de Jérusalem qui versaient des larmes en le voyant monter au Calvaire, courbé sous le pesant fardeau de la croix : *Nolite flere super me, sed super vos flete...* « Ne pleurez pas sur moi, mais pleurez sur vous-mêmes et sur vos enfants. » (Luc., XXIII, 28.) Et pourquoi ? Parce que c'est à votre foi que l'on en veut, c'est la religion de Jésus-Christ que l'on veut détruire dans vos cœurs. Les Juifs n'abandonnèrent Dieu qu'après s'être révoltés contre Moïse. La destruction du catholicisme, voilà le dernier mot de la conspiration ourdie contre le clergé dans les antres des sociétés secrètes. On se garde bien de l'avouer, parce que l'on sait que cela vous ferait horreur. Plusieurs mêmes de ceux qui prêtent la main à cette œuvre d'iniquité ne s'en doutent pas ; mais les chefs le savent fort bien. S'ils ont encore dans la bouche le mot de religion, ce n'est que pour mieux réussir dans leur coupable projet ; dans leur cœur ils l'ont déjà reniée. Et n'est-ce pas renier la religion que de mettre en doute ses dogmes, de violer ses préceptes et de mépriser ses pratiques ? A ces gens-là, il ne faut plus parler de prière, de jeûne et d'abstinence, de dimanches et de fêtes, de confession et de communion ; ils se sont excommuniés eux-mêmes de l'assemblée des fidèles ; après cela ils vous feront l'éloge de la religion ; mais la religion dont ils parlent, c'est une religion sans sacrements, sans ministres, sans pape, une religion indépendante de la révélation, par conséquent une religion certes bien diffé-

rente de celle que Jésus-Christ est venu enseigner aux hommes.

Continuez donc, N. T. C. F., à être soumis et dociles à la voix de vos pasteurs. Tout ce qu'ils vous enseignent est pour votre bien. Ils ne veulent que votre bonheur. Que deviendriez-vous sans leur ministère ? Pères et mères, qui est-ce qui baptiserait, instruirait et dirigerait vos enfants ? Pécheurs, qui vous relèverait de vos chutes et vous réconcilierait avec Dieu ? Justes, qui vous affermirait dans le bien et répandrait sur vous les grâces célestes ? Qui vous administrerait les sacrements ? Qui vous fortifierait à votre dernière heure, prierait sur votre tombeau et offrirait pour vos âmes le sacrifice du salut ? Le prêtre peut-il vous être suspect ? N'est-il pas votre ami, votre conseiller, votre soutien ? Il est né au milieu de vous ; il est sorti de vos rangs ; il vous est attaché par bien des liens que la nature a formés et que la religion approuve ; il connaît vos mœurs et votre langage ; il veille, étudie et prie pour vous ; sa porte vous est ouverte le jour et la nuit ; toutes les fois que vous avez besoin de ses conseils ou de son ministère sacré, il est toujours prêt à voler partout où il y a une larme à essuyer, un malheureux à secourir, un malade à réconcilier avec le ciel et à assister dans le dernier combat. Et quand le ciel l'appelle pour aller rendre compte de vos âmes, il ne vous oublie presque jamais dans ses dernières volontés. S'il a quelques biens en ce monde, il y en a presque toujours une part pour les pauvres de la paroisse qu'il a administrée, pour l'école du village, pour les réparations de l'église, ou bien pour l'établissement d'une mission ou pour le maintien aux études d'un jeune homme qui deviendra peut-être un jour un saint prêtre.

Quant à vous, nos chers coopérateurs, qui partagez avec nous les peines du ministère pastoral, dans les temps difficiles où nous sommes : *Vos autem estis, qui permansistis mecum in tentationibus meis* (Luc., XXII, 28), continuez à combattre les combats du Seigneur. Ne permettons pas que, par notre faute, l'homme ennemi répande l'ivraie de la mauvaise doctrine dans le champ que le père de famille nous a confié. Ne permettons pas que l'héritage des Grat et des Joconde se détériore entre nos mains. Détournons les fidèles de la lecture des livres impies et des journaux qui méprisent la pratique de la religion et ses ministres. Mais pour que nos paroles soient efficaces, il faut que la sainteté de notre vie soit conforme à la sublimité de notre caractère. Comportons-nous de telle sorte que nos adversaires n'aient rien à nous reprocher avec fondement : *Ut is qui ex adverso est vereatur, nihil habens malum dicere de vobis.* (Tit., II, 8.) Evitons non-seulement le mal, mais même ce qui en a l'apparence : *Ab omni specie mala abstinete vos.* (I Thess., V, 22.) N'oublions pas que nos manquements sont plus graves que ceux des fidèles et qu'ils seront punis plus

sévèrement. Faisons à ceux qui nous haïssent tout le bien qui est en notre pouvoir : prions pour eux. Ne recherchons en tout que la gloire de Dieu et le salut des âmes. Si après cela nous sommes persécutés, rappelons-nous ces paroles du divin Maître : *Heureux ceux qui souffrent persécution pour la justice, parce que le royaume du ciel est à eux. Vous serez heureux lorsque, à cause de moi, les hommes vous chargeront d'injures, qu'ils vous persécuteront, et qu'ils diront*

faussement toute sorte de mal de vous : réjouissez-vous, tressaillez d'allégresse, parce qu'une grande récompense vous est réservée dans le ciel. Car c'est ainsi qu'ils ont persécuté les prophètes qui ont été avant vous : « Gaudete et exsultate, quoniam merces vestra copiosa est in cœlis. Sic enim persecuti sunt prophetas qui fuerunt ante vos. (Matth., V, 10, 11, 12.) »

Donné à Aoste, le 12 février 1854.

NOTICE SUR MGR DE LA BOUILLERIE

ÉVÊQUE DE CARCASSONNE.

Mgr François de la Bouillierie, fils de M. de la Bouillierie, trésorier-général du domaine extraordinaire de l'empereur Napoléon I^{er}, et plus tard, en 1827, ministre d'Etat et intendant-général de la maison du roi, a fait ses études théologiques à Rome. De 1844 à 1848 il a été vicaire général titulaire de Mgr Affre. A la mort si digne d'envie de ce prélat il fut l'un des vicaires généraux capitulaires élus par le chapitre pour administrer le diocèse pendant la vacance du siège. Mgr Sibour, successeur de Mgr Affre

lui donna le titre de vicaire général honoraire avec la présidence de la commission des bonnes œuvres instituée à l'archevêché. Un décret impérial en date du 6 février 1853 l'appela au siège de Carcassonne, laissé vacant par Mgr de Bonnechose, nommé à l'évêché d'Evreux. Le sacre eut lieu le 20 mai de la même année, dans l'église métropolitaine. L'évêque consécrateur a été Mgr Sibour, assisté de Mgr l'évêque d'Evreux, prédécesseur de Mgr de la Bouillierie, et de Mgr l'évêque d'Orléans.

LETTRÉ PASTORALE

DE

MGR L'ÉVÊQUE DE CARCASSONNE

AU CLERGÉ ET AUX FIDÈLES DE SON DIOCÈSE

SUR L'ORGANISATION DE LA CHARITE

A L'OCCASION DE L'INSTITUTION D'UNE COMMISSION ÉPISCOPALE POUR LES ŒUVRES DIOCÉSAINES

I.

Vous n'avez pas oublié, nos très-chers frères, qu'en ce beau jour, qui déjà s'éloigne, mais qui demeurera dans notre vie comme un impérissable souvenir; en ce jour où, pour la première fois, nous posons le pied sur le seuil de votre antique cathédrale, nous nous hâtons de vous dire que nous étions venu parmi vous pour allumer dans vos âmes le feu sacré de la charité : *Ignem veni mittere in terram. (Luc., XII, 49.)*

Quel était le sens de cette première parole, N. T. C. F., et quelle était cette charité que nous vous prêchions dès le début?

Est-ce donc que jusqu'alors vous aviez ignoré cette admirable vertu qui est la consommation de la loi chrétienne, et avions-nous la folle prétention de venir vous révéler dans sa beauté et dans sa gloire cette fille des cieux descendue sur la terre pour guérir les misères humaines?

Non, non, vous êtes chrétiens: vous cou-

naïsez les vérités de notre sainte foi; vous savez donc ce qu'est la charité, et vos premiers évêques, successeurs si proches des apôtres, n'ont point dit à vos ancêtres : « Croyez ! » sans ajouter tout aussitôt : « Aimez ! »

Mais notre pensée, du moins, était-elle de vous exciter de plus en plus à la pratique de la charité, qui déjà vous était connue. Sans doute, N. T. C. F., nous désirons avec ardeur que vos bonnes œuvres se multiplient devant Dieu : nous le désirons pour vous, chrétiens fidèles, parce que votre foi trouvera dans la pratique de la charité son application la plus douce et sa plus enivrante consolation : nous le désirons aussi pour vous, que la religion n'aurait point encore soumis à son joug, parce que nous sommes convaincu que, pour l'homme, il n'y a pas de plus éloquente prédication chrétienne que la bonne œuvre qu'il accomplit.

Et cependant, N. T. C. F., nous ne bornons pas là notre désir. Cela est peu, il est vrai, de connaître la charité, si on ne la pratique pas; mais cela est peu aussi de la pratiquer, si on ne la pratique pas bien. La véritable charité est la charité bien faite. Et qu'entendons-nous encore par ce mot? la charité qui a l'*intelligence du pauvre*, la charité qui sait choisir ses méthodes et grouper habilement ses ressources, la charité enfin qui s'organise.

Vous exhorte, N. T. C. F., à bien faire la charité, en d'autres termes, vous engagez à unir vos efforts aux nôtres pour l'organisation de cette charité, vous proposez à cet égard quelques utiles conseils, fruits d'une longue expérience, tel est le but que nous avons en vue, et telle était aussi notre pensée quand nous nous bercions de l'espoir de venir allumer parmi vous le véritable feu de la charité.

L'objet que nous vous proposons est noble; il est digne de votre cœur, digne de votre étude.

La charité, au point de vue où nous l'envisageons maintenant, la charité, dans son œuvre d'organisation, n'est pas seulement une vertu chrétienne : elle est de plus une science chrétienne, et au dire de saint Paul, une science qui dépasse toutes les autres : *Supereminentem scientiæ charitatem.* (Ephes., III, 19.)

Et, disons-le tout de suite, N. T. C. F., cette science est une des gloires de notre pays et de notre siècle. Oui, s'ils s'honorent à juste titre de leurs immenses progrès dans les doctrines humaines, ils ont également droit de se glorifier de leurs efforts pour étendre les limites de la divine science de la charité. De toutes parts quel universel élan pour venir en aide à tous les pauvres; mais en même temps, quelle multiplicité de méthodes, quelle fécondité de ressources, quelle richesse d'inventions, quelle délicatesse de détails? Est-il un âge, une condition, une misère, qui n'ait aujourd'hui son œuvre, son soutien, ses anges gardiens et tutélaires? La charité se fait à tous et par

tous. L'Eglise qui la première a été embrasée du beau feu de Jésus-Christ, qui la première l'a répandue dans le monde, l'Eglise est aujourd'hui, comme il y a dix-huit siècles, la grande maîtresse de la charité. Mais chacun à son école s'applique à cette étude et s'y exerce. Nous ne resterons point en arrière, N. T. C. F., et il ne sera pas dit que le diocèse confié à nos soins demeure en retard lorsqu'il s'agit d'une noble marche et d'un mouvement vers le bien.

Un traité complet sur l'organisation de la charité exigerait plutôt un volume qu'une lettre : aussi, N. T. C. F., nous nous bornerons à quelques points principaux, mais qui suffiront, ce me semble, pour que notre but soit atteint.

1° La charité qui s'organise réclame de la part de ceux qui prêtent leur concours à cette organisation, certaines qualités spéciales. Nous parlerons d'abord de ces qualités.

2° La charité qui s'organise doit choisir les meilleures méthodes pour secourir les pauvres; les méthodes que l'expérience et la pratique ont le plus heureusement appliquées. Nous exposerons ces méthodes.

3° La charité qui s'organise a besoin de ressources abondantes. Nous verrons comment s'acquiescent et s'accroissent ces ressources.

4° Enfin, la charité ne s'organise qu'à la condition d'une direction uniforme, donnée et suivie. Nous terminerons en indiquant les bases du gouvernement de la charité.

II. — *Qualités requises en ceux qui coopèrent à l'organisation de la charité.*

Nous ne parlons point ici des qualités essentielles à toute charité chrétienne : et d'ailleurs, que pourrions-nous ajouter à la sublime nomenclature de saint Paul, qui, en termes si précis et si nobles, nous expose ce qu'elle doit être? *La charité, dit-il, est patiente, elle est pleine de bonté, elle ne jalouse pas, elle n'agit pas en vain, elle ne s'enfle pas, elle n'est pas ambitieuse, elle ne cherche pas son intérêt propre, elle ne s'irrite pas, elle ne pense pas le mal, elle ne se réjouit pas de l'iniquité, mais elle jouit de la vérité, elle souffre tout, elle croit tout, elle espère tout, elle supporte tout.* (I Cor., XIII, 4-7.)

Ces admirables paroles sont applicables à toute charité; mais dans son œuvre d'organisation, elle requiert de la part de ceux qui s'y dévouent certaines qualités spéciales qui sont les conditions du succès, et sur lesquelles nous devons insister.

1. La charité doit s'organiser suivant un esprit chrétien.

Sans doute, N. T. C. F., l'esprit chrétien est inséparable de la charité, et vous savez très-bien que l'aumône, si précieuse qu'elle soit par elle-même, n'est méritoire qu'à certaines conditions; que, si elle a pour mobiles l'ostentation et la vanité, elle déplaît à celui qui a dit : *Que votre main gauche ignore ce que votre main droite a donné* (Matth., VI, 3); et que si le principe qui

nous fait agir est seulement l'instinct naturel de la commisération et de la pitié, nous ne pouvons rien mériter de celui qui ne récompense le verre d'eau que parce qu'il est donné en son nom.

Mais lorsque nous disons que l'esprit chrétien est essentiel à l'organisation de la charité, nous entendons autre chose : nous voulons que cet esprit, présidant à la création de nos œuvres, elles aient toujours pour objet la sanctification de l'âme en même temps que le soulagement du corps.

Le champ de la charité est immense, N. T. C. F., car il se mesure sur celui des souffrances de l'homme ; mais ces souffrances ne sont pas seulement dans son corps : l'âme aussi a les siennes. Elevez avec nous vos pensées, et facilement vous reconnaîtrez que celles-ci sont les plus cruelles, celles qui méritent votre premier intérêt. Loin de nous cette charité mesquine et impie, qui ne tend que trop à nous envahir et qui prétend se résumer tout entière en un morceau de pain et un cotret donné au pauvre. L'homme ne vit pas seulement de pain et il ne se chauffe pas seulement avec le feu de son âtre. Notre charité, à nous, ne s'adresse pas uniquement à des entrailles qui crient famine et à des membres qui grelottent : elle s'adresse à l'homme, et l'homme c'est avant tout son âme : *et parce que l'âme est plus que la nourriture* (Luc., XII, 23), il faut que la charité songe d'abord à l'âme. Il faut que le secours qu'elle offre soit, il est vrai, l'aliment visible qui soutient le corps, mais aussi et avant tout le pain invisible, la parole qui console, la prière fervente. Il faut, puisque la charité a deux mains, qu'elle ne présente jamais l'une au pauvre pour l'empêcher de tomber, sans l'élever avec l'autre et lui montrer le ciel.

Mais remarquez, d'ailleurs, que la charité chrétienne en venant au secours de l'âme, assure précisément par cela même, à la plupart des souffrances physiques, leur plus salutaire remède. Qui ne sait l'étroit lien qui existe entre l'inconduite et la misère ? L'une est presque toujours le principe de l'autre. Nous ne parlons point de la *pauprété*, mais bien de la *misère absolue* ; il est rare que celle-ci soit sans remords, et nous sommes assuré que celui qui ne reçoit pas de la Providence même son pain quotidien, c'est seulement l'homme, qui, dégradé dans son âme, a depuis longtemps oublié qu'il avait un père dans les cieux.

Ajoutons que la charité chrétienne repose principalement sur ce principe que la dignité de l'homme créé à l'image de Dieu, racheté du sang d'un Dieu, est si grande, qu'il ne nous est pas permis de n'avoir point égard, même à ce qui est moins noble en lui, à son corps, si la souffrance l'accable. Et de là, il suit que plus le chrétien envisage l'âme du pauvre, plus il est porté à soulager tous ses maux. Vous rencontrerez des philanthropes par milliers, qui songeront aux misères physiques de l'homme sans penser à son âme ; vous ne trouverez

pas un vrai chrétien qui s'occupe de l'âme de son frère sans chercher à soulager son corps.

De ces prémisses posées deux conséquences pratiques :

1° Les œuvres qui n'auront d'autre but que d'agir sur l'âme pour la rendre meilleure et plus sainte, devront être les premières adoptées et pratiquées par notre charité ; car c'est elles qui attireront sur nous et sur nos frères les bénédictions du Père céleste ; elles seront la rosée qui fera germer nos blés pour la nourriture de nos pauvres.

Telles les œuvres de dévotion et de prière ; telles surtout les œuvres relatives au culte de la divine Eucharistie, qui est elle-même le feu de la charité toujours brûlant au milieu de nous ; telles les pieuses confréries instituées dans nos paroisses ; telles encore les œuvres des missions pour affermir la foi et faire fleurir la piété.

2° Dans toutes les œuvres organisées par nous, l'intérêt spirituel du pauvre ne devra jamais être oublié à côté de son intérêt temporel, en sorte que plus son intérêt spirituel ressortira de l'œuvre, plus elle méritera l'effort de notre zèle. Et c'est principalement en cela que consiste l'esprit chrétien que nous recommandons ici.

II. Une seconde qualité essentielle à la charité qui s'organise, c'est l'esprit d'entente et de concours.

Les ressources personnelles et matérielles ne manquent pas à la charité, et nous essaierons de le montrer dans la cour de cette lettre. Mais ce qui est très-rare, c'est l'entente et le concours.

Il est peu d'œuvres importantes qui ne réclament pas, à la fois, pour subsister, les divers moyens d'action que la charité met en œuvre : ainsi, les membres du clergé, les congrégations de frères ou de sœurs, le zèle des fidèles, l'appui des administrations civiles : qu'un seul de ces éléments fasse défaut, qu'une seule de ces bonnes volontés chancelle et l'œuvre est en danger. Ah ! les méchants sont si bien d'accord dans leurs plans de destruction ! comment les bons ne s'uniraient-ils pas pour fonder et élever ensemble le pacifique et glorieux édifice de la charité ?

Ajoutons que, si dans les villes où la population est immense, l'entente complète offre des difficultés presque insurmontables, parce que, là, personne ne se connaît et ne veut se connaître ; parce qu'une même cité en renferme dix ; parce que chacun se circonserit en un cercle, qui pour lui est la ville entière ; parce que, dès lors, un appel à tous est à peu près impossible ; dans les localités moins populeuses, ces mêmes difficultés n'existent plus. Ici chacun se touche, et touche surtout, hélas ! des misères bien prochaines et qui s'étalent sous les yeux. Partout, nous ne l'ignorons pas, la position et l'intérêt peuvent devenir un élément de division, mais le terrain de la charité est un sol commun, celui où s'unissent aisément tous les cœurs pour se porter

un bien, et toutes les mains pour l'accomplir.

L'entente n'est pas seulement nécessaire pour chaque œuvre, ajoutons qu'elle l'est également entre les différentes œuvres : car il importe que les secours soient également répartis, et cette répartition équitable n'aura lieu qu'autant que les œuvres s'entendront sur le personnel qu'elles soulagent.

III. L'organisation de la charité exige cette largeur d'esprit qui exclut les petites jalousies et les petites susceptibilités.

Toutes les œuvres sont sœurs et elles dépendent toutes à un besoin réel ; il faut donc qu'elles vivent toutes en paix l'une à côté de l'autre, se réchauffant ensemble au rayon du soleil que Dieu fait luire sur tous, et se nourrissant ensemble du pain quotidien que le Père céleste ne refuse à personne.

Puis surtout, si une infortune nouvelle fait surgir une nouvelle œuvre, il faut que cette jeune sœur soit accueillie par ses aînées, et que celles-ci lui donnent place et à leur soleil et à leur table. Nous l'avons dit souvent ailleurs, N. T. C. F., et nous nous plaisons à vous le répéter ; ce ne sont pas les œuvres qu'il faut diminuer et restreindre, mais c'est la charité qu'il faut accroître et dilater en nous.

IV. Et enfin, plus la charité s'organise et plus elle demande la persévérance.

Une aumône privée peut être donnée aujourd'hui et refusée demain. Une œuvre a besoin de la persévérance de ceux qui l'entreprennent : mais combien cette persévérance est rare !

Les commencements d'une œuvre sont faciles ; les misères qu'elle a en vue de soulager frappent d'abord, et le vide qu'elle va combler semble immense. On s'y donne avec ardeur, et le premier élan crée immédiatement d'abondantes ressources. Mais, hélas ! ce beau zèle dure peu. Après un certain temps les courages s'affaiblissent ; on s'attédie, on ne demande plus avec autant d'instance et on ne reçoit plus avec autant de largesse. L'œuvre alors dépérit, et on a mérité ce reproche de l'Apôtre : *Vous qui couriez si bien, qui donc vous a arrêté ?* (Galat., V, 7.) Ah ! gardons-nous de cette inconstance ; et si les motifs qui nous font agir ne changent pas, soyons aussi toujours les mêmes. Toujours il y aura des orphelins parmi nous, toujours des malades, toujours des pauvres, et toujours aussi le divin Père des orphelins, des malades et des pauvres nous demandera de les soulager. Ayant mis une fois la main à cette noble charrue qui laboure le champ du pauvre, ne regardons plus en arrière ; avançons, avançons toujours, et persévérons jusqu'au terme pour que Celui qui voit le commencement et la fin, mais qui ne couronne que la fin, nous garde son éternelle récompense.

Nous avons dit quelles sont les principales qualités que la charité exige dans son œuvre d'organisation, voyons maintenant à quelles méthodes elle aura recours.

III. — Méthodes que doit adopter la charité qui s'organise.

L'organisation bonne ou mauvaise de la charité dépend en grande partie des méthodes que l'on adopte pour la pratiquer. Si ces méthodes sont bonnes, la charité sera bien faite ; si ces méthodes sont mauvaises, elle sera défectueuse.

Il y a donc de mauvaises et de bonnes méthodes : Quelles sont-elles ?

Une détestable méthode, par exemple, est celle qui consiste à favoriser la mendicité par des aumônes distribuées dans les rues ou aux portes des maisons : ou plutôt c'est ici l'absence de toute méthode. Mais ce mode de charité est mauvais, et pour plusieurs raisons :

1° Il encourage la paresse et donne une prime à l'oisiveté ; 2° il confond les pauvres vraiment nécessiteux avec ceux qui ne le sont point ; 3° il risque de donner trop à l'un et de laisser l'autre dans le besoin ; 4° il avilit le pauvre qu'une charité meilleure relèverait à ses propres yeux ; 5° il met complètement en oubli l'intérêt moral et religieux du pauvre ; 6° il tend à satisfaire, ou du moins à endormir la conscience de certaines personnes qui, se bornant à cette aumône passagère, s'en font un motif de sécurité pour ne point prendre part à des œuvres vraiment importantes.

Nous comprenons, N. T. C. F., et nous parlageons même le sentiment qui arrête, lorsqu'il s'agit de mettre brusquement un terme à ce genre de charité, mais nous ne le trouvons pas moins très-défectueux, et nous faisons des vœux pour qu'un meilleur état de choses lui succède.

Une excellente méthode, et que nous ne saurions trop vous conseiller, est celle des œuvres.

Qu'est-ce qu'une œuvre de charité ? C'est une association de plusieurs personnes unissant leurs bonnes volontés et leurs aumônes pour venir au secours d'un certain genre de misères. Là les diverses infortunes sont classées et connues : les secours qu'on leur apporte sont sagement administrés ; le côté moral de la charité n'est jamais oublié. Ce que la charité individuelle ne peut faire, l'association l'accomplit. Elle est elle-même une puissante méthode et qui s'applique merveilleusement à la charité.

Les œuvres de charité sont devenues, par leur importance et leur nombre, l'une des gloires de notre siècle. Qui nous donnera, N. T. C. F., de vous les faire bien connaître, de vous les faire aimer et de vous les faire pratiquer ?

Nous ne pourrions, assurément, vous les énumérer toutes en détail, ni surtout les entreprendre toutes ; mais il est bon, cependant, de jeter sur elles un coup-d'œil d'ensemble pour mieux discerner celles qui réclament nos soins et pour bénir le Père céleste, qui les inspire au cœur de l'homme.

Quand l'enfant pauvre vient au monde,

c'est la crèche qui d'abord le reçoit ; délaissé dès sa naissance sur les eaux tumultueuses et fangeuses de la misère, il trouve le berceau de Moïse qui le portera sur les flots : issu de pauvres parents, dans les ténèbres et le dénuement de l'étable, il a le berceau de Jésus-Christ, le Père des pauvres. Cette œuvre, qui a peut-être le tort de séparer trop tôt le nouveau-né de sa mère, et qui, d'ailleurs, s'occupe de l'enfant à un âge où on ne peut encore agir sur ses facultés intellectuelles, cet œuvre a cependant un immense attrait ; et si elle est chrétiennement faite, elle peut atteindre un but moral très-élevé. La crèche est, souvent devenue pour l'enfant la salutaire piscine où il reçoit le saint baptême, et plus souvent sur ce petit berceau, un père et une mère ont formé d'indissolubles liens, qui, jusqu'alors, n'avaient été que ceux de la passion et du caprice.

A la crèche succède l'asile.

Qui de nous ne s'est accordé le bonheur de visiter un asile ? Qui n'a voulu voir de ses yeux fonctionner cette charmante œuvre ? Qui ne s'est plu à contempler ces enfants, échelonnés, comme de petits anges, sur ces degrés de l'échelle de Jacob, montant et descendant comme eux ; puis, dociles au signe impératif d'une sœur, manœuvrant avec autant de précision qu'une armée rangée en bataille ; puis déjà, distinguant les lettres et les syllabes sur le tableau qu'on leur présente ; puis, ce qui vaut bien mieux, joignant pour la première fois leurs petites mains, et priant : chantant leurs premiers cantiques de joie, que tant de gémissements, peut-être suivront dans la vie ; et, de leur bouche enfantine, bégayant pour la première fois le nom sublime de Dieu, les doux noms de Jésus et de Marie.

De très-grands maîtres en charité, et au jugement desquels nous avons pleine confiance, nous ont assuré souvent que l'influence de l'asile s'étendait très-loin dans la vie ; positivement, au moins, cette influence s'étend sur les parents, et c'est pour cela que nous serons heureux de voir cette œuvre encouragée et patronnée par vous.

Au sortir de l'asile, et dès le plus jeune âge, le pauvre enfant, moins favorisé de la nature, mais plus aimé de la charité, voit s'ouvrir devant lui ces pieuses maisons d'orphelinat, de préservation, de providence, où par les soins d'une religion maternelle, il va trouver l'éducation qui assurera son avenir.

Ou bien, pour la majeure partie des enfants du peuple, après l'asile, l'école ; après l'école, l'apprentissage et les premières années de l'ouvrier et de l'ouvrière : âge solennel entre tous les autres ; âge sur lequel, N. T. C. F., nous appelons votre sollicitude la plus vive ; âge où l'éducation à peine ébauchée à l'école ou au catéchisme se continue et s'achève ; âge où se font les hommes, les citoyens, les chrétiens ; âge qui dès lors exercera préférablement à tout

autre le zèle des pasteurs et la charité des fidèles.

A cet âge répondent toutes les œuvres qui s'occupent de la jeunesse : ouvroirs, congrégations, réunions du dimanche dans les maisons de frères ou de sœurs, etc... La charité a peu de frais à faire pour subvenir à ces œuvres, car déjà le jeune homme et la jeune fille sont dans l'âge du travail. Cependant, les œuvres de ce genre ont généralement besoin de l'appât de quelques récompenses qui encouragent l'assiduité aux réunions et en assurent le succès : mais aussi, avec ces dépenses très-minimes, on garantira peut-être toute une vie contre la misère et ses conséquences funestes.

La première jeunesse passée : l'âge viril commence, celui où l'homme s'établit à son tour dans le monde, et où il est déjà pourvu de l'état qui le fera vivre. A cet âge, la charité qui a veillé sur lui dès le berceau ne craint pas de l'abandonner aux fécondes et puissantes mains du travail.

Sans doute nous ne parlons ici que de la charité *purement matérielle*, et la religion ne manquera pas de trouver, dans les ressources de la charité, une foule d'œuvres pour agir sur l'homme et le garantir des dangers du monde. Nous ne serions trop recommander, à cet égard, les congrégations d'hommes ou de femmes, les réunions d'ouvriers dans les églises, les associations de secours mutuels *lorsqu'elles seront chrétiennement organisées*. Sans doute aussi, et en maintes circonstances, la charité ne manquera pas au pauvre durant le cours de sa vie. S'il est malade, les secours à domicile et les charitables soins de la sœur d'hôpital viendront le soulager : si la servante honnête est sans place, l'œuvre de Sainte-Blandine lui ouvrira un asile tutélaire : si l'homme a débuté dans la vie par une faute qui compromettrait son avenir, l'œuvre de Saint-François-Régis lui facilitera un établissement honorable : si la pauvre femme devient mère, l'œuvre de la Maternité lui donnera des soins. Mais dans les conditions ordinaires, il faut qu'aux ressources de l'aumône succèdent pour l'homme celles que le travail assure : et la charité, cette fille du ciel, qui a tant de pitié dans le cœur et dans les yeux, tant de larmes pour les misères d'autrui, n'a plus et ne doit plus avoir ni pitié ni larmes pour l'oisiveté qui court les rues et pour la fainéantise qui mendie.

Mais si la charité délaisse l'homme alors que le travail lui suffit, elle lui présente de nouveau son aide, aussitôt que les infirmités de la vieillesse viennent engourdir ses membres. Elle l'avait entouré de langes dans la crèche, elle devient le bâton qui l'appuie pour achever son voyage.

Il a été donné à la charité de notre siècle, de voir s'ouvrir pour la vieillesse de nouveaux et nombreux asiles. Comme la fille de saint Vincent de Paul avait reçu pour première mission de recueillir les enfants orphelins, la petite sœur des pauvres a reçu

celle d'abriter les vieillards. Déjà dans un très-grand nombre d'opulentes cités, on la voit, humble et modeste, s'agenouiller devant la table du riche, et recueillir les miettes qui tombent de cette table pour les porter au Lazare courbé sous le poids des ans, puis se nourrir elle-même des restes échappés à ce festin du pauvre.... Nous demandons à Dieu, et nous vous demandons à vous-mêmes, qu'un jour à venir, les yeux de nos vieillards soient fermés par la main d'une petite sœur des pauvres.

Nous n'avons fait, N. T. C. F., qu'indiquer ici les principales œuvres de la charité chrétienne, et nous pourrions en ajouter beaucoup d'autres. Bornons-nous à dire que les œuvres, quelles qu'elles soient, sont en principe une excellente méthode de charité.

Toutefois, ces œuvres elles-mêmes suivent, dans leur direction et dans leur action diverses méthodes; et parmi elles il en est une que nous devons maintenant signaler à votre attention, parce qu'elle nous paraît présenter sur un point important d'incontestables avantages.

Toute œuvre de charité a devant elle de très-nombreuses misères à secourir, et d'autre part elle ne peut jamais relativement compter que sur des ressources très-minimes. De là, il suit que la meilleure méthode de charité sera celle qui produira la plus grande somme de bien possible au moins de frais possible.

Ne nous le dissimulons pas, N. T. C. F., il y a deux sortes de charité : une charité chère et une charité à bon marché. La charité chère est celle qui dépense beaucoup pour arriver à un moindre résultat. La charité à bon marché est celle qui dépense peu et obtient beaucoup. Citons quelques exemples :

Nous ne parlerons pas de la charité légale qui a la réputation d'être chère : nous n'avons pas à nous en occuper.

Mais la charité privée l'est aussi quelquefois. Ainsi ce sont des œuvres coûteuses que celles qui exigent par leur nature même l'établissement et l'entretien d'une maison.

Lorsque d'abord il faut se procurer cette maison, la bâtir, l'acheter ou même la louer; lorsqu'il s'agit ensuite d'entretenir, de nourrir, d'éclairer, de chauffer le pauvre qui y est admis, on risque fort, à la fin de chaque année, de trouver au budget de l'œuvre le chapitre des dépenses trop chargé.

Et cependant, hâtons-nous de le dire, nul doute que certaines œuvres indispensables ne puissent exister sans la condition de ces maisons. L'orpheline, qui pour s'abriter n'a plus le toit de sa mère ici-bas, a droit de compter sur la maison de sa mère céleste qui est la charité : la jeune fille, que le monde a perdue ou qu'il perdrait bientôt, a besoin d'un refuge pour sauver son honneur : le vieillard dont la famille est déjà dispersée et qui n'a plus d'enfants, ce qui

est pire que de n'avoir plus de mère, doit trouver l'asile où il mourra en paix.

Mais ces infortunes sont des exceptions, et parce que toutes recourent à la charité, celle-ci ne peut leur suffire qu'en leur appliquant sa méthode la plus économique. Quelle est-elle?

(Nous la désignons maintenant sous le nom générique de patronage.

Le patronage est une méthode de charité très-ancienne, mais remise en honneur de nos jours, et aujourd'hui la plus accréditée. A notre avis, le patronage que nous avons nous-même expérimenté longtemps, est une des plus heureuses solutions données à toutes les questions charitables.

La pensée du patronage est tout entière dans cette parole de l'Esprit-Saint : *Dieu a confié à chacun son semblable.* (Eccli., XVII, 12.) On sait que le patronage avait sa place dans l'ancienne société romaine; mais cette institution, comme toutes les autres, avait été faussée et restreinte par le paganisme. Quand Jésus-Christ fonda le monde moderne sur la loi de l'amour du prochain, il inaugura par cela même un vaste système de patronage. Le patronage païen était né de la servitude et n'en était que le prolongement tempéré : le patronage chrétien naissait de la liberté; car le pauvre n'étant plus esclave et dès lors abandonné à ses propres moyens d'existence, la charité dut veiller à ce qu'ils fussent suffisants : elle confia à chacun son semblable.

Revenons maintenant au patronage proprement dit et qui est une forme, une méthode de charité. Voyons en quoi il consiste, comment il s'exerce et à quoi il s'applique.

Le patronage, ainsi que son nom l'indique, est une sorte de paternité adoptive, une douce et constante action de protection et d'appui exercée à l'égard de ceux qui en sont l'objet.

Il consiste surtout à visiter fréquemment le pauvre, à s'assurer de ses ressources, de sa conduite, à lui venir en aide, moins encore par des dons en argent, auxquels le travail pourra souvent suppléer, que par une direction suivie et de sages conseils qui le mettront à même de gagner honorablement sa vie.

On comprend que le patronage (ainsi entendu ne puisse être exercé par chacun que sur un très-petit nombre de pauvres, parce qu'il exige de celui qui patronne un léger sacrifice de temps et d'argent; mais à l'action du patronage se joint celle de l'association. Chaque société de patronage se partage les pauvres qu'elle visite. Si le patronage d'un seul est insuffisant pour une même famille, il peut être entrepris par plusieurs qui unissent leurs efforts. Celui qui a plus de fortune apporte son aumône; celui qui en a moins offre son temps, son concours, une bonne parole, un bon conseil; la charge devient modique pour chacun et le résultat pour tous est immense.

La méthode du patronage, exposée comme nous venons de le faire, s'applique à une foule d'œuvres qu'elle rend plus faciles et remédie à un très-grand nombre de misères qu'on n'atteindrait pas sans elle. Ainsi elle est d'un puissant secours auprès des jeunes ouvriers et ouvrières qui ont besoin de direction et d'appui : elle convient aux secours à domicile et à la généralité des familles pauvres auxquelles elle offre une constante protection. Sagement organisée, elle opérerait presque à elle seule l'extinction de la mendicité.

Est-il besoin, maintenant, de faire ressortir à vos yeux les précieux avantages qui résultent de cette même méthode ?

Premièrement elle est peu chère, disons-nous, parce qu'elle n'exige, d'abord, aucun frais préalable d'établissement; parce qu'ensuite il faut souvent peu au pauvre visité et patroné pour lui rendre le courage et le remettre au travail; parce qu'enfin les sacrifices répartis entre beaucoup deviennent moins onéreux pour chacun.

En second lieu elle procure la connaissance exacte du pauvre et apprend à discerner entre celui qui mérite et celui qui ne mérite pas.

Troisièmement, elle ne scinde jamais l'intérêt moral et l'intérêt matériel du pauvre. Le patronage est par sa nature une œuvre de conseil et de sage direction en même temps qu'une œuvre de charité : l'âme et le cœur du pauvre ne sont jamais oubliés.

Quatrièmement, et par suite, elle relève le pauvre au lieu de l'avilir. Les nobles sentiments de la charité qui donne avec intelligence et amour, se communiquent aisément à la pauvreté qui reçoit. En visitant cet infortuné vous lui avez rappelé sa dignité morale, les grâces qu'il a reçues de Dieu et qu'il a encore droit d'en attendre; vous l'avez élevé à ses propres yeux.

Cinquièmement, cette méthode, si féconde en bien pour le pauvre, l'est peut-être plus encore pour le riche. Le plus éloquent enseignement chrétien, c'est la vue de la misère, et le plus sûr moyen de conversion, c'est le contact avec elle. Tous les jours il arrive que le conseil donné par le riche, et que lui-même, d'abord, il n'avait pas suivi, fait sur lui une profonde impression parce que seul qu'il l'adresse au pauvre : on veut être franc vis-à-vis de soi-même. Et puis du conseil à l'exemple le chemin est court et engageant : à une première visite on a donné le conseil; après une seconde et une troisième on donnera l'exemple; par le conseil et par l'exemple on aura gagné quelque chose sur l'esprit du pauvre, pour soi-même on aura tout gagné.

Ne pensons pas, toutefois, que le patronage, si puissant que soit son action, puisse suppléer à toutes les œuvres : loin de là, il les rend nécessaires et il leur vient en aide.

Quand la pauvre famille visitée a des petits enfants, le patronage les conduit à la crèche ou à l'asile et les y surveille. Si dans

cette même famille la mère vient à mourir, le patronage obtient pour l'orpheline une place dans la maison que la charité lui destine; et si l'enfant se conduit mal, le patronage le met à l'abri dans la maison de préservation. Dans ces diverses circonstances, il ajoute son aumône aux ressources habituelles des œuvres dont il a besoin, et de cette façon, il leur vient en aide.

Ainsi en deux mots, N. T. C. F., et pour résumer cette question, un patronage général bien organisé, mais soutenu et complété par quelques œuvres pour l'enfance et la vieillesse, voilà, suivant nous, le plus parfait système et le plus complet pour l'organisation de la charité.

Toutefois l'exécution de ce système requiert d'abondantes ressources, et c'est d'elles, maintenant, que nous devons vous entretenir.

IV. — Ressources de la charité.

Oui, la charité a besoin de ressources, et voilà, hélas! ce qui lui fait tort auprès d'une foule d'esprits!

La charité en théorie présente à tous d'irrésistibles charmes : la charité qui veut se faire pratique, rencontre souvent de très-graves obstacles. De loin on courbe le genou devant la charité et on l'adore. De près, et si elle tend la main, ou présente une bourse, on est tenté de la trouver indiscreète et on l'éloigne.

Et pourtant la charité a besoin de ressources. Voyons celles dont nous pouvons disposer et qui n'attendent peut-être qu'une parole pour se révéler et se grouper.

Ces ressources doivent être de deux sortes : personnelles et matérielles. Nous parlerons d'abord des premières.

Un grand principe de la charité est celui-ci : qu'elle ne vit pas seulement de l'aumône matérielle, *parce que l'homme ne vit pas seulement de pain*, mais qu'elle demande surtout le dévouement du cœur, la parole qui console, la surveillance active qui dirige l'emploi des aumônes. Nous arrivons, dès lors, à cette conséquence, que la charité a premièrement besoin d'un personnel nombreux et dévoué. Quiconque a tant soit peu l'expérience des œuvres, sait fort bien qu'elles ne périssent jamais faute d'argent : ce sont toujours les hommes qui leur manquent.

Quelles seront parmi nous les ressources personnelles de la charité ?

Nous nommerons en premier lieu notre vénérable clergé; et, en même temps, nous lui rendrons hommage. Il a reçu de nos prédécesseurs et de nous la mission de la charité en même temps que celle de la parole divine, et nulle part, grâce au ciel, il ne fait défaut à ses saints devoirs.

A la suite du prêtre et comme le plus puissant instrument de la charité chrétienne, n'avez-vous pas désigné, vous-mêmes, N. T. C. F., ces admirables et angéliques filles, qui, séparées du monde, ne vivant plus que pour Dieu et les pauvres, leur consacrent généreusement leur activité, leur

temps, leur zèle, leur santé, leur vie ? Ah ! c'est surtout à ces épouses du Dieu d'amour ; qu'a été confiée la dispensation des œuvres de l'amour ; c'est de leurs lèvres, surtout, que sortent ces paroles persuasives et consolantes qui valent plus que l'aumône et en doublent le prix. L'Église les aime comme ses plus nobles filles ; le monde les respecte et court vers elles comme à son plus doux refuge ; notre armée les admire comme ses plus vaillantes héroïnes.

Toutefois ayant entre les mains le ministère habituel de la charité, elles n'en revendiquent pas le monopole.

Il y a vingt ans, à peu près, un nouvel et puissant appui fut créé pour la charité dans l'établissement des conférences de Saint-Vincent-de-Paul. Là c'étaient de jeunes hommes appartenant au monde le plus intelligent et le plus brillant, et qui réunissaient leurs efforts pour secourir le pauvre. La petite semence qu'ils avaient jetée fut bénie, et se répandant au souffle de tous les vents du ciel, elle est devenue ce grand arbre dont nous recueillons aujourd'hui les fruits.

Cette ressource, vous le savez, N. T. C. F., ne manque point à notre cité.

Mais surtout, n'a-t-elle pas droit de se glorifier de ces femmes vraiment chrétiennes, et qui depuis longues années, sous l'épiscopat de nos prédécesseurs, ont incessamment travaillé à l'œuvre qui nous occupe maintenant ? Vous les connaissez plus que nous, N. T. C. F., parce que nous ne sommes que d'hier parmi vous. Vous les avez vues, jeunes encore, mettant à la disposition de la charité, l'influence de leur nom et de leur fortune, ne recherchant d'autre monde et d'autre société que les pauvres, préférant aux liens du mariage et de la famille ceux qui les unissaient aux pauvres, et fondant une à une les précieuses maisons que nous possédons aujourd'hui et qui ouvrent à la jeune fille une école chrétienne, à l'orpheline un toit hospitalier, à l'enfant en péril un asile chrétien.

Vous le voyez, N. T. C. F., nous sommes déjà riches en ressources personnelles ; mais sont-elles, cependant, suffisantes ? nous n'hésitons pas à répondre, non. N'avons-nous pas droit de compter sur beaucoup d'autres encore ? nous répondons aussi résolument, oui.

La charité, nous l'avons dit déjà, a beaucoup plus besoin de bonne volonté personnelle que d'argent ; et la bonne volonté, comme la fortune, n'est pas le privilège de plusieurs ; elle est, elle doit être le partage de tous. L'aumône qu'on veut bien donner se trouve toujours, et on tire de son propre fonds la parole et le conseil, qui sont l'appoint de l'aumône. Nous avons insisté sur l'œuvre du patronage, qui précisément peut et doit être l'œuvre de tous, de ceux qui possèdent beaucoup et de ceux qui possèdent moins. Laissez-nous espérer, N. T. C. F., que beaucoup d'entre vous répondront à notre voix et nous apporteront leur concours. Ainsi, notre charité deviendra riche en ressources personnelles, et très-certain-

nement alors les ressources matérielles suivront.

Celles-ci seront suffisantes, croyez-le bien, N. T. C. F.

Nous ne voulons point entrer ici en de longues et générales considérations sur l'aumône, vous dire sa nécessité, vous rappeler qu'elle n'est pas seulement un conseil mais un précepte, et que l'aumône seule peut ouvrir la porte des cieux. Vous êtes chrétiens, et ces paroles ne vous apprendraient rien de neuf. Mais, parce que vous les savez, vous les mettez en pratique et vous viendrez en aide à nos œuvres.

Mais, direz-vous, ces ressources suffisent à peine, aujourd'hui, aux œuvres entreprises et vous nous demandez d'en créer de nouvelles.

Voyons, N. T. C. F., si nous ne saurions pas, tout à la fois, expliquer l'insuffisance présente et lui porter remède.

Une première raison de l'insuffisance des aumônes, c'est qu'elles sont mal réparties : on donne, mais on ne sait pas à qui on donne : on donne, mais souvent sans profit réel pour celui à qui on donne ; et on perd ainsi un capital précieux, qui eût produit de gros intérêts entre les mains savantes de la charité véritable. Du jour que la charité serait organisée comme elle doit l'être, l'argent refluerait vers les vraies œuvres et les vrais pauvres, et les ressources s'accroîtraient.

Une seconde raison, c'est que l'aumône est faite par un trop petit nombre de personnes : mais pourquoi ? On ne donne pas, le plus souvent, parce que l'occasion manque ; et pourquoi manque-t-elle, parce qu'on ne connaît pas le pauvre ; on ne le visite pas ; on ne voit pas couler ses larmes ; on n'entend pas ses gémissements : tel, qui pendant longtenps a oublié le devoir de l'aumône, s'il s'approche du pauvre devient saintement prodigue. Et voilà pourquoi nous ne cessons d'insister sur l'importance du concours personnel dans la pratique de la charité ; et voilà pourquoi aussi, nous disons que si ce concours ne manque pas, nos ressources matérielles s'accroîtront.

Une troisième raison de leur insuffisance, c'est que ceux-là mêmes qui ont l'habitude de faire l'aumône la font presque toujours, et à leur insu, beaucoup moindre qu'ils ne le peuvent et qu'ils ne le veulent.

Voici ce qui arrive : si vous avez la réputation d'être riche et charitable, on ne vous épargne pas les demandes ; une première survient, vous l'accueillez avec bonheur ; une seconde, vous l'accueillez encore ; une troisième, vous donnez, mais vous hésitez ; une quatrième, l'impatience vous saisit ; une cinquième, vous refusez. Vous vous êtes imaginé avoir dépensé une somme folle, lorsque en réalité elle n'avait rien d'exagéré. Mais vous n'aviez rien prévu en ce qui concerne l'aumône : l'imprévu vous a effrayé et a fermé votre bourse.

Afin de remédier à cette frayeur, nous vous ferons part, N. T. C. F., d'un sage cen-

seil souvent donné, celui d'inscrire dans votre budget de, chaque année le chapitre de la charité, et de mettre à part la bourse des pauvres. Sur cette bourse on prélève tant pour chaque œuvre à laquelle on doit concourir, tant pour les aumônes particulières, tant pour les besoins imprévus. L'expérience a constamment prouvé dans la ville même, où on demande le plus et où on donne le plus, que les demandes ne dépassaient jamais les prévisions ainsi faites, et que, l'année écoulée, la bourse des pauvres n'était jamais vide.

Nous ne doutons pas, N. T. C. F., que ce conseil si simple étant suivi, nos charitables quêteuses ne soient partout reçues avec plus d'empressement, que nos œuvres ne voient leurs ressources s'accroître, et que nos malades et nos pauvres visités et patronés ne recueillent d'abondantes aumônes.

Et nous n'avons encore parlé que des ressources spontanées de la charité, de celles qui proviennent des souscriptions et aumônes. Mais combien d'industries n'a-t-elle pas pour ajouter à cet avoir? La chaire chrétienne lui prête son éloquence : l'harmonie lui offre ses concerts : des billets de loterie ingénieusement et audacieusement distribués lui promettent un gain assuré ; à ces loteries tous les billets gagnent ; car chacun a gagné, du moins, la bonne œuvre qu'il a faite.

Ajoutez les offrandes d'une munificence impériale qui ne s'épuise jamais.

Ajoutez les subventions accordées par une administration bienveillante.

Ajoutez l'imprévu qui ne manque jamais à la charité, parce que la Providence le lui doit ; et ainsi que nous, N. T. C. F., vous concevrez l'espoir que les ressources ne nous manqueront pas.

Mais c'est peu pour la charité, d'avoir choisi ces méthodes et réuni ces ressources : elle ne s'organise complètement que par une direction uniforme donnée à son action, et c'est le dernier point que nous ayons à traiter.

V. — Du gouvernement de la charité.

Les œuvres sont le premier degré de l'organisation de la charité ; mais les œuvres à leur tour, soit pour suffire au but qu'elles se proposent, soit pour ne pas se nuire l'une à l'autre, ont besoin d'être organisées, c'est-à-dire, qu'elles ne doivent pas être complètement isolées l'une de l'autre, complètement indépendantes d'un guide commun, d'un centre commun. Ce centre commun, quel sera-t-il ?

Ah ! si nous ambitionnons parmi vous un honneur, N. T. C. F., c'est assurément celui d'être nous-même à la tête de vos bonnes œuvres, de les inspirer, de les encourager, de relever celles qui déclinent, de susciter celles qui sont à faire, d'être, en un mot, le centre de la charité diocésaine.

Et cet honneur que nous réclamons, n'est-il point, d'ailleurs, inhérent au titre même que nous tenons de Dieu ?

Les apôtres reçurent de Jésus-Christ, leur maître, une triple mission : celle de la prière, celle de la prédication, celle de la charité : de la prière, parce que rien ne s'accomplit dans le monde moral sans la prière ; de la prédication, parce que de la bouche des apôtres la vérité devait se répandre dans le monde ; de la charité, car le divin Père des pauvres en remontant vers le ciel, leur confiait ceux qu'il avait le plus aimés.

Les apôtres demeurèrent fidèles à cette triple mission ; mais bientôt ils s'aperçurent que la prière et la prédication consumaient toutes leurs œuvres, et c'est alors qu'ils élurent sept diacres pour les aider dans l'exercice des œuvres charitables. Le choix des diacres fut le premier essai de l'organisation de la charité dans le monde. Plus tard, les évêques appelèrent à cette coopération de la charité les prêtres qu'ils établissaient pasteurs dans chaque paroisse. Plus tard, pour seconder ces derniers, les pieuses associations de vierges chrétiennes, les confréries et les œuvres laïques ; mais l'évêque, successeur des apôtres, n'en est pas moins demeuré l'unique principe fécond et organisateur de la charité, le centre autour duquel doivent se grouper les œuvres qu'elle accomplit.

Nous revendiquons hautement, pour notre part, ce glorieux apanage de l'épiscopat.

Cependant l'évêque, auquel reviennent toutes les sollicitudes du diocèse, ne peut garder personnellement que la haute direction des œuvres, et pour cette direction elle-même, il a besoin de zélés coopérateurs.

C'est à cause de cela, qu'à l'exemple de quelques-uns de nos vénérables collègues, nous avons décidé de former auprès de nous une commission spéciale pour les œuvres de charité.

Cette commission aura pour objet de veiller au maintien et à l'accroissement des œuvres déjà établies, et de créer celles dont le besoin se ferait sentir : elle nous rendra un compte exact de ses travaux.

Toutefois, les œuvres ne continueront pas moins de s'administrer en dehors d'elle. Disons, en terminant, un mot de cette administration.

En suivant la classification que nous avons indiquée, nous pouvons ranger les œuvres en deux catégories : celles qui sont circonscrites dans un établissement spécial, comme les orphelinats, les refuges, et celles que nous avons comprises sous le nom de patronage, pour l'assistance et la visite des pauvres et des malades.

Les premières sont administrées par un conseil qui s'occupe des intérêts de l'œuvre et se réunit périodiquement. Un ecclésiastique le préside.

Ces œuvres ont généralement pour ressources des souscriptions recueillies sous forme de dizaines. Ce mode est excellent : nous ne saurions trop l'encourager, et seulement nous espérons que cet appel, fait

aujourd'hui à la charité de tous, accroîtra le nombre des dizaines et assurera par cela même plus de stabilité à nos maisons.

Quant aux œuvres de patronage, elles sont plus généralement paroissiales. Le curé dans chaque paroisse doit se mettre à leur tête, faire appel à ses paroissiens et les grouper autour de lui, afin que de lui émanent les aumônes et les secours.

Nous donnerons un aperçu du règlement de ces œuvres.

Le curé les préside.

Il dresse une liste des personnes qui consentent à visiter et à patroner personnellement le pauvre, ou du moins à lui venir en aide par des souscriptions et aumônes.

Parmi ces personnes, il se choisit un conseil qui se réunit chaque mois, pour traiter les affaires de l'œuvre.

Le conseil répartit entre les pauvres à visiter, les patrons et patronesses; il répartit semblablement les aumônes et secours en nature.

La visite du pauvre doit se faire au moins une fois chaque mois, et la personne qui le visite doit inscrire sur un tableau disposé à cet effet, le nom du patroné, sa situation présente, le don qui lui est alloué.

Les tableaux sont transmis au conseil qui en prend lecture, et règle d'après eux ce qui sera alloué le mois suivant.

Une réunion générale des membres a lieu chaque année pour rendre compte de l'état de l'œuvre et constater les résultats.

Cette organisation est très-simple : mise en pratique, elle est, nous le répétons, la plus large, la plus féconde, la plus intelli-

gente application des ressources de la charité.

VI.

Maintenant, N. T. C. F., notre tâche est accomplie et la vôtre commence. Dès les premiers jours de notre arrivée parmi vous, nous nous sentions pressé de vous adresser ces paroles qui sortent de notre cœur, plus encore que de nos lèvres. Nous faisons appel à tous; car seul et sans votre appui, nous ne pourrions rien entreprendre. Mais déjà votre concours ne nous est-il point acquis? Ah! Dieu nous est témoin qu'au milieu des ovations touchantes qui nous accompagnaient dans chaque ville de ce bien-aimé diocèse, nous ne cessions de répéter tout bas cette parole du Psalmiste : *Non nobis, Domine, non nobis* (Psal. CXIII, 1) : nous ne pensions pas à nous, mais à votre piété, à votre foi et aux grandes œuvres qu'elles pouvaient accomplir. « C'est aujourd'hui le temps d'agir, » N. T. C. F., le pauvre demande son pain de chaque jour; le malade, son consolateur; la jeunesse en péril, son guide et son refuge; l'orpheline, sa seconde mère...., et l'hiver s'approche, nous criant de sa voix glacée: « Voici le temps d'agir. »

Et cependant nous ne voulons imposer à personne de trop pesants sacrifices; nous voulons que le joug de notre charité soit doux et que son fardeau soit léger. Mais à tous, N. T. C. F., nous vous demandons l'aumône par excellence, l'aumône que vous ne pouvez pas nous refuser, et avec laquelle nous répondons de tout.... votre bonne volonté.

NOTICE SUR MGR LAURENCE

ÉVÊQUE DE TARBES.

Mgr Bertrand-Sévère Laurence, chevalier de la Légion d'honneur, est né le 7 septembre 1790 à Oraix dans les Hautes-Pyrénées. Il exerçait les fonctions de vicaire général à Tarbes quand il fut appelé à monter sur le siège épiscopal de cette ville par une ordonnance royale en date du 31 décembre 1844. Il fut préconisé le 21 avril suivant et sacré le 1^{er} juin 1845. Depuis que Mgr Laurence gouverne le diocèse de Tarbes, il y a fait plusieurs fonda-

tions importantes. Un hôpital fut créé par ses soins: une maison de refuge pour les *filles repenties* fut fondée à Tarbes en 1846; Mgr Laurence, comme plusieurs autres évêques de France, sentit la nécessité de revenir à l'unité de liturgie en rétablissant le romain dans son diocèse. Nous ne pouvons publier que deux mandements de ce prélat. L'un est relatif à la fondation de la *maison de refuge*, et l'autre au rétablissement de la *liturgie romaine*.

LETTRE PASTORALE ET MANDEMENT

DE M^{GR} LAURENCE

ÈVÈQUE DE TARBES.

I. LETTRE PASTORALE

AU SUJET DE LA FONDATION D'UNE MAISON DE REFUGE POUR Y RECUEILLIR LES FILLES REPENTIES.

Il est une classe de personnes, nos très-chers collaborateurs et nos très-chers frères, que le malheur accable, que la société repousse, que la famille renie, les jeunes personnes du sexe qui, après avoir donné dans le désordre des mœurs, rentrent en elles-mêmes, reviennent à de meilleurs sentiments et laissent espérer une conversion sincère.

Le monde, dont elles ont été un moment l'idole, les abandonne au mépris, à la misère, à un dénûment complet; mais la charité chrétienne les accueille avec bonté, les entoure de soins, et aborde la tâche difficile d'arracher à l'enfer ses victimes, pour les rendre à la société, à la famille, à la religion; elle ne voit en elles que des pauvres à secourir, des ignorants à instruire, des pécheurs à convertir, des âmes rachetées par le sang d'un Dieu à replacer dans la voie du salut; la charité chrétienne est miséricordieuse comme le Dieu dont elle émane; elle incline à l'indulgence, fait la part des occasions et des circonstances, et ne refuse jamais le pardon à un cœur contrit et humilié.

Un pharisien se scandalisait de voir Madeleine pécheresse se tenir derrière Jésus et à ses pieds, les arroser de ses larmes, les essuyer avec ses cheveux, et, le cœur brisé de douleur, lui demander pardon de ses fautes; mais le Sauveur dit au pharisien que beaucoup de péchés lui étaient remis, parce qu'elle avait beaucoup aimé. (*Luc.*, VII, 47), et cette femme eut le bonheur d'entendre de sa bouche divine ces consolantes paroles : *Vos péchés vous sont remis, allez en paix.* (*Luc.*, VII, 48.) Il appartient à la charité chrétienne de marcher sur les traces du Sauveur, de se pénétrer de l'esprit de sa doctrine, d'étendre ses bienfaits à tous les genres d'infortune, de ne point briser le roseau cassé, de ne pas éteindre la mèche qui fume encore. (*Isa.*, XLII, 3.)

N'est-ce pas chose généralement reconnue, N. T. C. F., que les personnes en faveur desquelles nous venons exciter votre pitié, ont d'abord été plus malheureuses que

coupables? Quelles sont en effet les causes de leurs déplorables chutes? C'est le mauvais exemple dans la famille, c'est la mort prématurée d'une mère qui a laissé sa fille sans conseils, sans guide, sans moyens d'existence; c'est la misère habilement exploitée par l'orséducteur; ce sont les pièges tendus à l'innocence par une perversité raffinée; c'est la séduction sous toutes les formes, à une époque de la vie où tout est illusion. Qui ne plaindrait ces infortunées victimes?

Lorsque le remords a pénétré leur âme, que leur cœur s'ouvre au repentir, qu'elles tendent vers nous des mains suppliantes pour les abriter contre la séduction qui les poursuit encore, qu'elles nous demandent avec instance du travail, du pain, des vêtements, les enseignements de la foi, les consolations de la religion, enfin les moyens de revenir à Dieu, à la société, à la famille, pourrions-nous ne pas sentir nos entrailles émues? Pourrions-nous, nos très-chers collaborateurs et nos très-chers frères, refuser de venir à leur secours, selon la mesure de nos moyens? Elles disent comme l'enfant prodigue : *Nous reviendrons à notre père* (*Luc.*, XV, 18); mais hélas! moins heureuses que ce jeune homme, elles n'ont ici-bas, ni père, ni mère, ni soutien, ni ressource; la famille, si elles en ont, les a reniées, qui leur en tiendra lieu? C'est nous, pasteurs des âmes, nous les ministres de celui qui a été envoyé pour évangéliser les pauvres, guérir ceux qui ont le cœur brisé d'affliction et de douleur et mettre en liberté ceux qui gémissent dans la servitude du péché. (*Isa.*, LXI, 1.) Qui leur servira de mère? c'est la charité chrétienne; c'est à elle que la Sagesse éternelle a dit : *Le pauvre vous a été confié; vous serez l'appui de l'orphelin.* (*Psal.* X, 15.) C'est vous, respectables dames, vous que la foi vive, la charité ardente, un cœur compatissant, des sentiments nobles et généreux associent comme naturellement à toutes les œuvres excellentes; c'est vous, mères de famille qui, par une conduite réglée par la religion, vos sages conseils et vos bons exemples, sanctifiez ceux qui vous entourent, et savez apprécier dans vos enfants le bonheur de l'innocence conservée. Qui viendra à leurs secours? Tous, quelles que soient leurs croyances et leurs opinions; il

s'agit de soulager une grande infortune, et, pour ne pas rester sourd à notre appel, il suffit de pratiquer la grande loi de l'humanité, d'aimer ses semblables.

Cette œuvre que recommandent également et l'Évangile et la religion naturelle et l'amour de l'humanité, n'est point une œuvre inconnue ; elle est parfaitement comprise de nos jours. Dans presque tous les diocèses, se sont élevées, comme par enchantement, des maisons de refuge, pour y recueillir les personnes qui sont l'objet de notre sollicitude, pour les nourrir, les vêtir, les instruire des vérités chrétiennes, les former au travail, et les rendre ensuite à la société, non plus pour la pervertir, mais pour l'édifier par une conduite morale. Qui n'a entendu parler des maisons de refuge de Bordeaux, de Toulouse, de Bayonne, qu'ont fondées la charité, la bienfaisance et le dévouement ? maisons que dirigent des personnes appartenant à des familles les plus recommandables, qui s'attachent au monde dont elles auraient pu être l'ornement, pour se consacrer, dans l'obscurité, au soulagement d'un genre de malheur auquel la nature ne semble compatir qu'à regret ? O charité chrétienne, qu'il est beau le dévouement que tu inspires !

Déjà, avant d'être revêtu de la dignité épiscopale, nous avions compris la nécessité de former, pour le bien du pays, une maison de refuge ; le projet en avait été arrêté : aussi, un des premiers actes de notre épiscopat a-t-il été de le mettre à exécution. Une maison avec un jardin contigu a été acquise à Tarbes, réparée, meublée, et dès le 22 juillet (1) dernier, une quinzaine de personnes y ont trouvé un asile. Elles y sont nourries, vêtues, formées à la vertu et au travail des mains, et déjà elles nous donnent de grandes consolations. Un aumônier les dispose à la pratique des vertus chrétiennes, et fait couler, comme goutte à goutte, dans ces âmes desséchées par le vice, la rosée de la piété et les consolations de la religion.

Nous l'avouons, nos très-chers collaborateurs et N. T. C. F., en jetant les fondements de cette œuvre, nous avons plus consulté notre zèle que nos ressources ; nous avons compté sur la puissante coopération d'un clergé dont le dévouement est connu et apprécié, et sur le secours de nos chers diocésains ; mais notre plus ferme espoir, nous l'avons placé dans la charité inépuisable des respectables dames nos diocésaines ; *le refuge de Tarbes sera leur œuvre à elles* ; c'est en effet par le patronage que les dames veulent bien leur accorder, que se soutiennent les établissements de ce genre que nous connaissons.

Nos besoins sont grands : les réparations de la maison et les frais d'appropriation restent à payer, le mobilier est insuffisant ; les couvertures, le linge de corps manquent ;

le produit du travail ne couvre pas encore les dépenses d'entretien ; le logement est déjà restreint, et jusqu'à ce qu'il soit agrandi, force est de refuser un asile à des personnes qui le demandent avec instance, et qui ne voient d'autre ressource pour leur misère que de rentrer dans les repaires de la corruption. Une chapelle a été improvisée, elle est remarquable par sa pauvreté.

Sans doute, N. T. C. F., l'année est calamiteuse, la misère est générale, et les besoins pressants, nous l'avouons avec douleur, N. T. C. F. Le ciel, pour nous punir de nos crimes, de nos scandales, de nos désordres et de nos révoltes contre ses lois immuables, a laissé tomber sur nous une goutte de sa colère, et voilà que la terre ne semble plus fournir qu'à regret aux besoins de l'homme, et qu'elle change en poison les substances alimentaires. C'est donc le moment de racheter nos péchés par nos aumônes et de mettre en pratique les avis que l'Esprit-Saint nous donne par la bouche de Tobie : *Faites l'aumône de votre bien, ne détournerez votre visage d'aucun pauvre, car de cette sorte le Seigneur ne détournera pas non plus son visage de vous. Soyez charitable en la manière que vous le pourrez ; si vous avez beaucoup de bien, donnez beaucoup ; si vous en avez peu, donnez peu, mais ayez soin de le donner de bon cœur, car vous vous amasserez un grand trésor et une grande récompense pour le jour de la nécessité, parce que l'aumône délivre de tout péché et de la mort éternelle, et elle ne laissera point tomber l'âme dans les ténèbres ; parce que l'aumône sera le sujet d'une grande confiance devant le Dieu suprême, pour tous ceux qui l'auront faite. (Tob., IV, 7.)*

Donné à Tarbes, le 25 février 1846.

II. MANDEMENT

POUR LE RÉTABLISSEMENT DE LA LITURGIE ROMAINE.

La religion catholique n'ayant jamais existé sans un culte extérieur, la liturgie, c'est-à-dire les diverses formules sous lesquelles les sentiments religieux se produisent, doit être aussi ancienne que cette religion elle-même. Aussi voyons-nous son divin auteur employer des signes sensibles, des symboles, des cérémonies précises, pour la production de la grâce, dans l'institution des sacrements, et notamment lorsqu'à la dernière cène, il offre, pour la première fois, à Dieu, son Père, l'hostie vivante et sans tache qui sera bientôt immolée dans tous les lieux du monde.

Les apôtres, formés à son école, ses ministres et les dispensateurs des mystères divins (I Cor., IV, 1) durent régler tout ce qui tenait de près à l'auguste sacrifice de nos autels ; c'est la pensée du concile de Trente qui déclare que les principales cérémonies du saint sacrifice de la messe sont *d'institution apostolique*.

(1) Fête de sainte Madeleine.

Après trois siècles de persécution, la religion sort des cryptes et des catacombes, la paix est donnée à l'Eglise, les empereurs sont chrétiens, de superbes églises s'élèvent sur tous les points de l'empire ; elles sont consacrées dans la magnificence et la splendeur des cérémonies ; les saints mystères y sont célébrés avec une pompe éclatante ; la liturgie se forme et se développe ; le pape Sylvestre en règle les détails d'après l'usage et les rites de l'Eglise romaine, que nous pratiquons encore aujourd'hui (*Ritus quos in consecrandis ecclesiis et altaribus Romana servat Ecclesia, beatus Silvester Papa primus instituit* (Brev. rom., 11 nov.), et ses successeurs saint Damase et saint Sirice héritent de son zèle pour la perfectionner.

Au v^e siècle, les travaux de saint Célestin et de saint Gélase eurent de grands succès. A la fin du vi^e, parut saint Grégoire le Grand, et, dès les premières années de son pontificat, il porta ses soins sur la liturgie romaine, et lui imprima une telle impulsion, qu'il prépara son triomphe sur les autres liturgies. Au ix^e siècle, sous les règnes de Pépin et de Charlemagne, le pape Etienne, merveilleusement secondé par le zèle des évêques français, substitua dans toutes les églises de France la liturgie romaine à la liturgie particulière de la nation, rédigée d'ailleurs par les plus saints docteurs, et pure de toute erreur.

Toutefois, comme les meilleures institutions dégénérent avec le temps, la liturgie romaine subit des altérations aux xiv^e et xv^e siècles. Au siècle suivant, le concile de Trente se préoccupa du besoin d'une réforme, et chargea le saint-siège de reviser, d'améliorer le bréviaire, le missel et le rituel (*Sess. 25*), afin de substituer dans toute l'Eglise ces nouveaux livres liturgiques aux anciens, et d'établir partout l'unité de la prière.

Le souverain pontife Pie V, d'immortelle mémoire, se chargea d'abord de l'exécution du décret du saint concile, en donnant à l'Eglise un bréviaire et un missel ; Clément VIII continua l'œuvre par la promulgation du pontifical et du cérémonial, et Paul V la couronna par la rédaction du rituel. C'est ainsi qu'il fut pourvu à la plus grande unité possible : unité dans la prière, par le bréviaire et le missel ; unité des cérémonies, dans l'administration des sacrements, par le rituel ; unité des rites dans les ordinations et les consécrations, par le pontifical et le cérémonial. Cette liturgie fut partout reçue avec reconnaissance, et tout porte à croire que le diocèse de Tarbes s'efforça de se montrer docile aux prescriptions des souverains pontifes. Les débris des livres liturgiques trouvés dans nos sacristies en fournissent la preuve.

Au siècle dernier, une liturgie moderne fut substituée dans plusieurs diocèses de France, à la liturgie romaine. Le diocèse de Tarbes résista à l'entraînement, et le rite romain y fut conservé.

Des jours mauvais arrivèrent ; le siège de

Tarbes fut occupé par un évêque intrus, et le rite romain fut encore le rite du clergé de Tarbes, comme une protestation tacite contre le schisme et l'intrusion, et un espoir fondé d'un avenir plus orthodoxe.

Des temps meilleurs apparaissent ; l'ancien diocèse de Tarbes fait partie de l'immense diocèse de Bayonne ; et, de 1802 à 1823, le rite romain et les cérémonies romaines sont seuls connus et de notre clergé et dans nos églises.

Pendant cette période de temps, le département des Hautes-Pyrénées était privé de tout établissement ecclésiastique ; les nombreux aspirants qu'il fournissait étaient reçus dans les séminaires de Betharram, de Dax, de Bayonne et d'Auch, et prenaient, au hasard, à leur entrée dans les ordres, le bréviaire qui-leur tombait sous la main, le parisien, le bayonnais, le dacois, l'auscitain ou le commingeois ; un petit nombre prenait le romain, soit qu'il fût difficile de se procurer des livres de ce rite, soit que per sonne n'en donnât l'idée.

En 1823, le diocèse de Tarbes fut rétabli, ayant pour circonscription le département des Hautes-Pyrénées. Déjà alors il n'y avait plus d'unité dans la récitation du bréviaire. Les anciens prêtres disaient le romain : ceux ordonnés depuis 1815 suivaient un de ceux dont j'ai parlé plus haut. Mgr de Neirac, nouvel évêque de Tarbes, approuva le bréviaire auscitain pour les élèves du grand séminaire, mais le culte extérieur dans toutes les églises du diocèse, continua à être célébré conformément au rite romain, et l'*Ordo* romain a été celui du diocèse jusqu'à l'année 1833, époque de la mort de Mgr de Neirac.

Il est à remarquer que ce prélat n'a rien écrit, rien imprimé, rien prescrit sur le rite à suivre ; le rite romain était donc encore, en 1833, de fait et de droit, le rite du diocèse, à l'exception des divers bréviaires qui s'étaient introduits, comme nous l'avons dit, et des cérémonies parisiennes qui étaient suivies, depuis 1827, à la cathédrale et au séminaire. Les choses marchèrent ainsi jusqu'au 1^{er} janvier 1839 ; l'*Ordo* du diocèse était à la fois romain et auscitain.

Toutefois, les jeunes prêtres désiraient avoir des missels assortis à leur bréviaire auscitain. Le diocèse d'Auch faisant réimprimer ses livres liturgiques, le libraire-éditeur adressa une circulaire au clergé de Tarbes. Plusieurs membres souscrivirent pour le missel ; un petit nombre y joignit l'antiphonaire et le vespéral *in-folio*, et un moindre nombre ne prit que l'un ou l'autre de ces deux derniers livres de chant. Mgr Double, notre vénérable prédécesseur, laissa faire et approuva ; mais, nous devons à la vérité de dire, que ce pieux prélat n'a jamais rendu d'ordonnance pour prescrire l'usage de ces nouveaux livres liturgiques. Il y a plus, quelques mois avant sa mort (1844), à la vue des manifestations qui se faisaient de toute part en faveur de la liturgie romaine, il disait, un jour, à ses vicai-

res généraux, ces paroles que nous n'avons point oubliées : « C'est une de mes consolations de n'avoir point fait de prescriptions contre le rite romain dans mon diocèse ; dans peu d'années, on y reviendra partout, et ce sera un bien. »

Mgr Double a rendu obligatoire, il est vrai, dans le diocèse, le rituel auscitain imprimé en 1838 ; mais ce n'est point là une innovation. En effet, dès l'année 1695, les évêques de la province d'Auch, réunis à la métropole, décidèrent l'impression d'un rituel romain à l'usage de tous les diocèses de la province. Ce rituel parut pour le diocèse de Tarbes, l'année 1701, sous l'autorité de Mgr de Poudenx. Sous l'administration de Mgr de Montillet, archevêque d'Auch, des modifications furent introduites dans le rituel de 1701 par les évêques réunis de la province. Le nouveau rituel fut édité en 1751 pour le diocèse de Tarbes, sous l'autorité de Mgr Pierre de Larromagère. Le rituel prescrit par Mgr Double est substantiellement le même que celui de 1751.

Lors de nos visites pastorales, pendant les années 1846 et 1847, nous avons été frappé de la diversité des liturgies en usage dans les églises de notre diocèse.

Le diocèse actuel de Tarbes comprend, en grande partie, l'ancien diocèse de Tarbes, trois cantons détachés de l'ancien diocèse d'Auch et six cantons de celui de Comminges.

Un tiers des églises de l'ancien diocèse de Tarbes ont des livres liturgiques auscitains nouveaux. Dans les autres, le rite romain est encore en usage. Les paroisses de l'ancien diocèse d'Auch, suivent l'ancien rite auscitain, et les églises des six cantons qui faisaient partie du diocèse de Comminges, le rite particulier de cet ancien diocèse, inauguré en 1773. Nous en exceptons quelques succursales et presque toutes les annexes, qui n'avaient point pris le nouveau rite et qui conservent encore le rite romain.

Aux divergences qui résultent des quatre différents rites en usage dans notre diocèse, le romain, l'auscitain, le commingeois et le parisien, se sont jointes les variations et les diversités issues des goûts particuliers des prêtres, qui, depuis plus de trente ans, ont successivement gouverné les paroisses.

Telle est la confusion qui règne sous le rapport liturgique dans le diocèse actuel de Tarbes. Une circonstance ajoute encore à ce désordre ; les cérémonies parisiennes, enseignées depuis 1827, sont passées dans les églises paroissiales, où le plus souvent elles ne peuvent être appliquées, attendu que les livres liturgiques du rite parisien y sont inconnus (2).

Pour remédier au mal que nous venons de signaler, trois moyens se présentent : donner au diocèse un rite particulier ; adopter une des liturgies nouvelles ; revenir de

fait au rite romain que le diocèse de Tarbes a toujours conservé de droit.

Quant au projet de faire un rite particulier, nous pensons avec Mgr de Langres : 1° qu'il y a en France trop de liturgies purement diocésaines et qu'une de plus ne ferait que compliquer encore les bigarrures que tous les hommes éclairés regrettent ; 2° que nous ne croyons pas avoir reçu à notre sacre ni mission, ni grâce, pour régler souverainement la prière qui se fait au nom de l'Eglise ; 3° que, pour les églises particulières, la liturgie ne se fait pas, mais se reçoit, et qu'elle doit être dans son ensemble, ou transmise par la tradition, ou réglée par le saint-siège. Nous ajoutons que le diocèse n'offre point les ressources pour parer aux dépenses que nécessiterait l'établissement d'une liturgie particulière.

Adopterons-nous une des liturgies nouvelles qui datent du siècle dernier ? Nous répondons avec Mgr l'archevêque de Reims, que, filialement soumis aux prescriptions du saint-siège et à l'esprit du concile de Trente, nous ne croyons pas en avoir le droit. Ici nous laisserons parler le savant prélat. Cette « liturgie moderne ne réunit point les conditions prescrites par les saints canons ; encore qu'on ait des raisons suffisantes pour la croire orthodoxe, on ne peut la suivre qu'autant que l'ordinaire juge à propos de la tolérer, à raison des difficultés qui l'empêchent de rentrer dans le droit commun. Un évêque, fût-il métropolitain, primate, cardinal, n'a pu de son autorité privée, ni substituer un nouveau rite au rite romain, ni modifier le rite propre à son église, lors même qu'il eût été en droit de conserver ce rite, aux termes des constitutions du saint-siège. Faire dépendre l'organisation du culte, l'ordre du bréviaire, du missel, du rituel et du cérémonial de chaque évêque particulier, ce serait ôter à la liturgie son vrai caractère, en ne lui laissant pas d'autre autorité que celle de son auteur ; ni ses nouvelles préfaces, ni ses nouvelles hymnes, quelque exactes qu'elles fussent, ni les nouvelles applications qu'on y ferait des Ecritures, ne pourraient plus être regardées comme étant infailliblement la pensée de l'Eglise catholique, ou l'expression des traditions apostoliques. D'ailleurs, si un évêque pouvait, de son chef, donner une liturgie particulière à son Eglise, bientôt il y aurait autant de liturgies particulières qu'il y a de diocèses, autant de manières de célébrer l'office divin, de chanter les louanges de Dieu ; c'en serait fait de l'uniformité si désirable et si désirée, tant par les fidèles, que par l'Eglise, pour tout ce qui a rapport au culte. Aussi les papes, et, généralement les évêques, ont-ils toujours montré le plus grand zèle à maintenir la liturgie romaine dans la plus parfaite unité possible, même en ce qui ne paraît pas essentiel (3). »

(2) Notre ordonnance du 24 décembre 1847 a pour but de ramener les cérémonies au rite romain.

(3) Mandement de Mgr Goussel, archevêque de Reims, 18 juin 1818.

Reste le dernier moyen, le retour au rite romain : c'est celui auquel nous nous sommes arrêté, et nous avons été heureux de trouver un puissant encouragement dans les excellentes dispositions de notre clergé (4), et surtout dans celles du vénérable chapitre de la cathédrale, qui, par sa délibération du 27 novembre dernier, sur cette importante question, a exprimé, à l'unanimité, le désir que le rite romain fût rétabli dans le diocèse.

Outre ces raisons déterminantes en faveur du retour au rite romain, nous ferons remarquer cinq avantages principaux qu'offre exclusivement la liturgie romaine. Elle est la plus ancienne, la plus universelle, la plus immuable, la plus complète et la plus sûre :

1° Elle est la plus ancienne ; nous avons déjà prouvé qu'elle remonte aux temps apostoliques. Nous ajouterons seulement que la plus ancienne des liturgies modernes, la parisienne, date de 1736.

2° La plus universelle : la liturgie nouvelle n'est en usage que dans un très-petit nombre de diocèses de la catholicité et en France seulement ; tandis que la liturgie romaine est suivie dans toutes les églises de l'Occident de l'Amérique, dans toutes nos colonies, dans toutes les missions étrangères ; elle présente seule le caractère de catholicité.

3° La plus immuable : une liturgie particulière dépend de l'évêque, assisté de son chapitre ; mais un législateur pouvant toujours modifier ou abolir la loi qu'elle a faite, à combien de changements et d'innovations ne sera pas sujette une liturgie spéciale à un diocèse (5) ? Il n'en est pas de même de la liturgie romaine. Qui ne voit cependant combien les changements multipliés dans la forme du culte public sont préjudiciables à la paix des diocèses et à la piété des fidèles ; plus donc une liturgie offre des garanties d'immutabilité, plus elle a des droits à la préférence.

4° La plus complète : la liturgie romaine est fixée par les savants écrits des *Gavantus*, des *Merati*, des *Lohner*, etc., et par les décrets de la congrégation des rites. Vient les difficultés dans les liturgies modernes, où trouver des autorités pour les résoudre (6) ?

5° La plus sûre : toute autre preuve est superflue, après les bulles de Pie V et de Paul V, sur la matière, que nous citerons plus bas. La réflexion suivante de Mgr l'évêque de Langres nous paraît devoir trouver

place ici : « Sans nous exagérer l'importance de la liturgie dans son union avec le dogme, la morale et la discipline, nous ne pouvons pas cependant nous dissimuler qu'elle a des rapports étroits et quelquefois essentiels avec ces trois éléments constitutifs de la vraie Eglise, ne fût-ce que parce qu'une liturgie tant soit peu hétérodoxe, outre l'injure qu'elle ferait à Dieu, serait le véhicule le plus puissant de l'erreur (7).

Déjà nous avons fait pressentir au souverain pontife notre intention de rétablir le rite romain, dans notre diocèse, ainsi que le bienveillant concours que nous étions sûr de trouver auprès de notre excellent clergé. Sa Sainteté a daigné nous adresser en réponse, à la date du 15 juillet dernier, un bref qui respire la satisfaction la plus vive, et contient les félicitations les plus flatteuses pour nous et notre bon clergé. Ce qui rend encore ce document plus précieux à nos yeux, c'est que Sa Sainteté a daigné y apposer sa signature de sa propre main. Écoutez le pontife suprême :

« Nous ne saurions vous exprimer, vénérable frère, la joie dont notre âme a été inondée, en apprenant l'ardeur de votre sollicitude pastorale, pour amener le clergé de votre diocèse à suivre le rite de l'Eglise romaine dans les cérémonies des offices divins ; et ce n'a pas été pour nous une moindre consolation de voir l'empressement spontané de votre clergé à seconder votre zèle apostolique. Aussi nous plaignons-nous à donner les éloges les mieux sentis et les plus mérités au zèle admirable que vous montrez dans cette circonstance, et nous applaudissons vivement dans le Seigneur aux sentiments généreux que manifeste votre clergé. D'après le rescrit ci-joint de la sacrée congrégation des Rites, vous comprendrez avec quelle vive satisfaction nous avons accueilli vos demandes (8). Continuez donc, vénérable frère, à trouver votre bonheur dans les efforts que vous faites pour assurer le salut du troupeau chéri qui vous est confié, et ne négligez aucun moyen pour que ce troupeau nourri chaque jour plus abondamment des vérités de la foi, croisse dans la science de Dieu, et, fortifié par l'abondance des grâces, marche d'un pas assuré dans la voie du Seigneur.

« Recevez enfin, vénérable frère, pour gage de notre empressée bienveillance et comme augure des récompenses éternelles, la bénédiction apostolique que nous accordons dans toute l'effusion de notre cœur, à vous, à tous les membres de votre clergé

(4) Nous avons été à même de constater la sympathie pour le retour au rite romain, d'un grand nombre de membres de notre clergé. Plusieurs curés l'ont déjà rétabli en entier dans leurs églises.

(5) Il y a des diocèses où, depuis moins de trente ans, on a changé trois fois de liturgie.

(6) « Tout ce que leurs règles ont de positif, dit un auteur, est emprunté à la liturgie romaine ; et n'est-il pas certain que l'interprétation de ses règles dépend exclusivement de la manière de voir de

ceux qui, dans chaque diocèse, sont chargés de rédiger l'*Ordo* ou de diriger les cérémonies. »

(7) Question liturgique (1846).

(8) Rescrit par lequel nous avons obtenu du saint-siège la permission de remplacer l'office férial du jeudi et du samedi par celui du Saint-Sacrement et de l'immaculée Conception de la sainte Vierge, quelques nouveaux offices et la faculté d'avoir un supplément pour les saints du diocèse.

et aux fidèles laïques qui vous reconnais-
sent pour leur chef spirituel (9). »

Ces magnifiques paroles, nos très-chers collaborateurs, sont bien propres à nous faire avancer avec ardeur dans la voie qui nous est montrée. Enfants bien nés, n'hésitions pas à seconder le désir du meilleur des pères, alors qu'il s'agit d'une œuvre dont le succès consolera son cœur affligé, et resserrera les liens qui unissent l'Église de Tarbes à la mère et à la maîtresse de toutes les Églises. D'ailleurs, nos très-chers collaborateurs, dans une matière aussi importante, il est convenable, il est consolant de suivre le parti le plus sûr. Si quelqu'un d'entre vous ne partageait pas nos convictions, qu'il lise les prescriptions suivantes de saint Pie V, et qu'il prononce dans sa conscience sacerdotale.

En ce qui touche le bréviaire, le saint pontife s'exprime en ces termes, dans sa bulle *Quod a nobis* :

« Obligés par l'office de notre charge pastorale à mettre tous nos soins à procurer, autant que nous le pouvons, avec l'aide de Dieu, l'exécution des décrets du concile de Trente, nous nous y sentons d'autant plus tenus dans les choses qui intéressent la gloire de Dieu et les obligations spéciales des personnes ecclésiastiques; nous plaçons au premier rang parmi ces choses les prières sacrées, louanges et actions de grâces qui sont comprises au bréviaire romain. Cette forme de l'office divin, établie autrefois par Gélase I^{er} et Grégoire I^{er}, réformée en suite par Grégoire VII, s'était, par le laps de temps, écartée de l'ancienne institution; il est devenu nécessaire de la rendre de nouveau conforme à l'antique règle de la prière. Les uns, en effet, ont déformé l'ensemble si harmonieux de l'ancien bréviaire, le mutilant en beaucoup de choses incertaines et nouvelles; les autres, en grand nombre, attirés par la commodité plus grande, ont adopté avec empressement le bréviaire nouveau et abrégé, qui a été composé par François Quignone, cardinal-prêtre du titre de Sainte-Croix, à Jérusalem. En outre, cette détestable coutume s'était glissée dans les provinces, savoir, que dans les Églises qui, dès l'origine, avaient l'usage de dire et de psalmodier les heures cano-

niales, suivant l'ancienne coutume, aussi bien que les autres; chaque évêque se faisait un bréviaire particulier, déchirant ainsi, au moyen de ces nouveaux offices dissemblables entre eux, et propres, pour ainsi dire, à chaque évêché, cette communion qui consiste à offrir au même Dieu des prières et des louanges en une seule et même forme... Nous abolissons le nouveau bréviaire composé par ledit cardinal François... et tous les autres bréviaires, ou plus anciens que le susdit, ou munis de quelque privilège que ce soit, ou promulgués par les évêques dans leur diocèse, et nous en interdisons l'usage dans toutes les églises du monde..., exceptant cependant les églises qui en vertu d'une première institution approuvée par le saint-siège apostolique, ou de la coutume antérieure, l'une et l'autre, à deux cents ans, sont dans l'usage constant d'un bréviaire particulier et certain.... Ayant ainsi interdit à quiconque l'usage de tout autre, nous ordonnons que notre bréviaire et forme de prier et de psalmodier, soient gardés dans toutes les églises du monde entier... sauf la susdite institution ou coutume, dépassant deux cents ans; statuant que ce bréviaire, dans aucun temps, ne pourra être changé en tout ou en partie; qu'on n'y pourra ajouter ni en ôter quoi que ce soit; et que tous ceux qui sont tenus par droit ou par coutume de réciter ou de psalmodier les heures canonales, suivant l'usage et le rite de l'Église romaine, sont expressément obligés, désormais, à perpétuité, de réciter et de psalmodier les heures, tant du jour que de la nuit, conformément à la prescription et à la forme de ce bréviaire romain, et qu'aucun de ceux auxquels ce devoir est formellement imposé ne peut satisfaire que sous cette seule forme. Nous ordonnons donc à tous et à chacun des patriarches, archevêques, évêques, abbés et autres prélats d'introduire ce bréviaire dans chacune de leurs églises, monastères, couvents, ordres, milices, diocèses et lieux susdits, faisant disparaître les autres bréviaires, même ceux qu'ils ont établis de leur autorité privée, que nous venons de supprimer et d'abolir. »

Au sujet du missel, le même pape s'exprime en ces termes dans sa bulle *Quo primum*

(9) *Venerabili Fratri Bertrando-Severo, episcopo Tarhensi* :

Venerabilis Frater, salutem et apostolicam benedictionem.

Gratissimum nobis fuit agnoscere quanta pastoralis sollicitudine curaveris, venerabilis Frater, ut istius tue diœcesis clerus in divinis persolvendis laudibus Romanæ Ecclesiæ ritum amplecteretur. Neque mediocri certe consolationi nobis fuit alacritas qua clerus hinc tuis curis ultra libenterque obsecundavit. Quare eximium tuum in hac re zelum summis meritisque laudibus prosequimur, atque egregiam ejusdem cleri voluntatem summopere in Domino commendamus. Ex rescripto autem nostræ sacrorum Rituum congregationis hic adjecto intelliges quemadmodum tuis sollicitationibus libentissime annuendum censuimus. Perge vero, vene-

rabilis Frater, alacriori usque contentione in dilecti gregis salutem procurandam incumbere, nihilque unquam intentatum relinque, quo ipse magis in dies enutritum verbis fidei crescat in scientia Dei, ac per gratiarum charismata confirmatus inoffenso pede incedat per semitas Domini. Denique studiosissimæ nostræ in te benevolentia pignus, et celestium omnium munerum aspiciens, accipe apostolicam benedictionem, quam toto cordis affectu tibi ipsi, venerabilis Frater, et omnibus quibus preces clericis laicisque fidelibus peramanter impertimur.

Datum Romæ, apud Sanctam-Mariam-Majorem, die 15 Julii, anno 1848, pontificatus nostri anno tertio.

P. P. IX, signatus.

tempore : « Afin que tous embrassent et observent en tous lieux les traditions de la sainte Eglise romaine, mère et maîtresse des autres églises, nous défendons, pour l'avenir, et à perpétuité, que l'on chante ou récite la messe autrement que suivant la forme du missel par nous publié, dans toutes les églises ou chapelles du monde chrétien, patriarcales, cathédrales, collégiales, paroissiales, tant séculières que régulières, de quelque ordre que ce soit... à moins qu'en vertu d'une première institution ou d'une coutume, antérieures l'une et l'autre à deux cents ans, on n'ait gardé assidûment dans les mêmes églises, un usage particulier dans la célébration des messes...

« Quant à toutes les autres églises susdites, nous ôtons et nous rejetons entièrement et absolument l'usage des missels dont elles se servent. Nous statuons et ordonnons, sous la peine de notre indignation, en vertu de cette constitution qui doit valoir à perpétuité, qu'on ne pourra rien ajouter, retrancher ou changer au missel que nous publions; mandant et commandant, en vertu de la sainte obéissance, à tous et à chacun des patriarches et administrateurs des dites églises, et autres personnes honorées d'une dignité ecclésiastique quelconque, même cardinaux de la sainte Eglise romaine ou de quelque autre degré ou prééminence qu'ils soient, de chanter et lire la messe désormais selon le rite, le mode et la règle que nous publions dans ce missel, en ayant soin d'émettre et de rejeter entièrement à l'avenir toutes les autres manières et tous les autres rites observés jusqu'ici, d'après d'autres missels, même anciens; en sorte qu'ils n'aient pas la hardiesse d'ajouter d'autres cérémonies, ni de réciter d'autres prières dans la célébration de la messe, que celles qui sont contenues dans ce missel. De plus, nous concédons et accordons, d'autorité apostolique, par la teneur des présentes, que l'on puisse se servir librement et licitement de ce missel, pour les messes tant chantées que récitées, dans quelque église que ce soit, sans aucun scrupule de conscience et sans pouvoir encourir aucune peine, sentence ou censure; déclarant aussi que nuls prélats, administrateurs, chanoines, chapelains et autres prêtres, de quelque nom que ce soit, séculiers ou réguliers, ne pourront être tenus à célébrer la messe autrement qu'en la forme par nous statuée, ni contraints et forcés de changer l'ordre de ce missel. »

Le rituel romain, présentement en usage dans l'Eglise latine, a été publié par l'ordre de Paul V. Le bref de publication est du 17 janvier 1614. Le pape, après avoir rappelé les travaux de Pie V et de Clément VIII, pour la révision du bréviaire et du missel romain, continue ainsi : « Tout étant donc ainsi réglé, il ne restait plus qu'à renfermer dans un seul volume, muni de l'autorité du saint-siège apostolique, les rites sacrés et purs de l'Eglise catholique, qui doivent être observés dans l'administration des sacre-

ments et dans les autres fonctions ecclésiastiques, par ceux qui ont la charge des âmes, afin que ceux-ci, se conformant uniquement à la teneur de ce volume, eussent à accomplir leur ministère d'après une règle fixe et unique, et à marcher d'accord et sans scandale sous une même direction, sans être plus jamais détournés par la multitude des rituels déjà existant. Cette affaire avait été agitée précédemment, mais elle fut retardée par les soins donnés à l'impression de l'édition grecque et latine des conciles généraux. Nous l'avons reprise avec vigueur pour obéir à ce que nous jugeons de notre devoir, du moment que l'entreprise dont nous parlons a cessé de nous occuper. Afin donc que l'affaire se traitât convenablement et avec ordre, nous l'avons confiée à plusieurs de nos vénérables frères cardinaux de la sainte Eglise romaine, remarquables par leur piété, leur doctrine et leur prudence, lesquels, après avoir pris les conseils d'hommes érudits et consulté les divers rituels anciens, mais principalement celui que le cardinal Jules-Antoine (*Sanctorio*), du titre de Sainte-Séverine, homme d'une piété singulière et d'une excellente doctrine, avait composé et rendu très-complet par une longue étude et un travail éclairé. Ayant donc mûrement considéré toutes choses, ils ont enfin, par la clémence divine, rédigé ce rituel avec une brièveté convenable. C'est pourquoi, nous-mêmes, ayant vu que les rites reçus et approuvés de l'Eglise catholique se trouvent compris en leur ordre dans ce rituel, nous avons jugé à propos, pour le bien de l'Eglise de Dieu, de le publier sous le nom de *Rituel romain*. Nous exhortons dans le Seigneur nos vénérables frères les patriarches, archevêques et évêques, et nos chers fils leurs vicaires, les abbés, les curés et généralement tous ceux auxquels il appartient, en quelque lieu qu'ils se trouvent, de se servir, à l'avenir, dans les fonctions sacrées, comme enfants de l'Eglise romaine, du rituel publié par l'autorité de cette Eglise, mère et maîtresse de toutes les autres, et d'observer inviolablement, dans une chose de si grande conséquence, les rites que l'Eglise catholique et l'usage de l'antiquité approuvé par elle, ont statué. »

A ces prescriptions formelles, nous ajouterons le bref de Grégoire XVI, du 6 août 1842, à monseigneur Gousset, archevêque de Reims : « Rien ne serait plus désirable que de voir observer partout, chez vous, les constitutions de saint Pie V, notre prédécesseur d'immortelle mémoire, qui ne voulut excepter de l'obligation de recevoir le bréviaire et le missel du rite romain, que ceux qui, depuis deux cents ans au moins, avaient coutume d'user d'un bréviaire et d'un missel différent de ceux-ci, de façon, toutefois, qu'il ne leur fût pas permis de changer et remanier à volonté ces livres particuliers si bon leur semblait. Tel serait donc notre désir, vénérable frère. »

Donné à Tarbes le 2 février 1849.

NOTICE HISTORIQUE SUR MGR DEBELAY

ARCHEVÊQUE D'AVIGNON.

Mgr Jean-Marie-Matthias Debelay est né à Viriat (Ain) le 24 février 1800 d'une famille honorable. Il fit avec distinction, au collège de Bourg, ses classes de latinité. Il terminait sa théologie en 1823, au séminaire de Saint-Iréné, lorsque l'ancien évêché de Belley fut rétabli et distrait du diocèse de Lyon, dont il faisait alors partie. M. Debelay se rangea sous la direction de son nouveau pasteur. Mais trop jeune encore pour être ordonné prêtre, il fut envoyé au petit séminaire de Meximieux, où il professa deux ans la rhétorique avec un talent remarquable. Appelé ensuite à remplir les fonctions de vicaire à Nantua, chef-lieu d'arrondissement, il gagna bientôt l'estime et la confiance de tous ceux avec qui son ministère l'avait mis en rapport. La confiance qu'il inspira fut telle, qu'après dix mois de vicariat, la ville lui offrit la direction de son collège, le jugeant seul capable de relever cet établissement de la décadence où il était tombé. L'attente publique ne fut point trompée. Pendant trois ans qu'il en fut principal, le collège, par l'impulsion forte et éclairée qu'il sut lui donner, fleurit sous le double rapport de la science et de la piété.

Sur ces entrefaites, la cure de Nantua étant venue à vaquer, la ville, pour s'attacher M. Debelay d'une manière plus inséparable, désira l'avoir pour pasteur; et l'ad-

ministration ecclésiastique se rendit à ses vœux. Pour dire tout le bien qu'il a fait à Nantua, il faudrait retracer l'histoire de tous les jours de sa vie. Il suffit de rappeler qu'il a, de concert avec le conseil municipal, avec lequel il fut toujours en parfaite intelligence, doté la ville de tous les établissements qui peuvent concourir au bien-être moral et religieux d'une localité. Les principaux sont une salle d'asile pour les enfants, une école de Frères où l'instruction est donnée gratuitement; un hôpital à qui la charité mise en mouvement par le zèle du pasteur assure un avenir stable et de plus en plus prospère. L'église de Nantua, l'une des plus anciennes et des plus remarquables de la contrée, avait doublement souffert des injures du temps et des orages de la révolution: M. Debelay en a entrepris la restauration et l'a conduite avec un goût et une activité qui ont rendu à ce monument son caractère et sa splendeur primitive.

Tant d'œuvres entreprises avec des ressources médiocres et conduites à un heureux résultat attirèrent l'attention du gouvernement sur M. Debelay. Aussi une ordonnance royale l'appela sur la fin de 1843 à l'évêché de Troyes, et il fut sacré le 11 mars 1844. En 1848 Mgr Debelay fut nommé à l'archevêché d'Avignon et depuis cette époque il gouverne avec une sagesse remarquable ce beau diocèse.

MANDEMENTS DE MGR DEBELAY

ARCHEVÊQUE D'AVIGNON.

PREMIER MANDEMENT

Pour le carême de l'année 1846.

CONTRE LA PRÉTENTION DE CEUX QUI DEMANDENT QUE L'ÉGLISE FASSE DES CONCESSIONS A L'ESPRIT DU SIÈCLE. — L'ÉGLISE UNE ET IMMUEBLE DANS SES DOGMES, DANS SA MORALE ET DANS SA HIÉRARCHIE RÉPOND AUX BESOINS DE TOUTS LES TEMPS.

Un grand mouvement s'est opéré depuis un demi-siècle dans le monde politique et social: le pouvoir a changé de maître, les honneurs ont entouré de nouveaux personnages, la fortune a été déplacée. De jeunes générations se sont élevées, qui pleines d'ardeur et d'intelligence, parcourent les carrières de l'administration, des armes, de l'industrie et de la science. Le privilège n'arrête plus leur essor: cependant, elles se rappellent le passé, et les préventions qu'elles nourrissent contre un ordre de choses qui les tenait à distance du pouvoir, des

honneurs et de la fortune, les mettent en garde contre le principe religieux qu'elles accusent de complicité avec les anciens systèmes. Sous prétexte que tout change et se modifie autour de nous; si l'on ne dit pas à l'antique religion de lever ses tentes et de les fixer sous d'autres cieux, où le mouvement des idées est moins rapide, l'entraînement des affaires moins impérieux, on désire du moins que la religion s'humanise et se plie à ce qu'on appelle les exigences de la nouvelle position.

Les défenseurs de ces funestes théories se rencontrent dans la presse, parmi les publicistes et les économistes de l'époque; malheureusement ils trouvent de l'écho au milieu d'un monde plus instruit de la science des affaires que de la loi de Dieu, plus hostile aux obligations que cette loi nous impose, que touché des biens que son accomplissement répand sur la société.

Nous croyons donc à propos, N. T. C. F..

de vous prémunir contre des insinuations dangereuses à votre salut et nuisibles à votre bonheur, en vous rappelant qu'il n'appartient ni à vous ni à nous, ni à d'autres d'innover ou de modifier en religion; que les règles de la foi et des mœurs sont invariables comme la vérité et la justice, et qu'on vous trompe en vous persuadant que vos intérêts et ceux de notre ordre social réclament de l'Eglise catholique des concessions ou des réformes.

En effet, N. T. C. F., quelle a été la base de l'enseignement catholique depuis dix-huit siècles? C'est *Jésus-Christ, Dieu fait homme* pour montrer au monde, par ses exemples et par ses leçons, le chemin qui conduit au ciel; sagesse incarnée pour établir le règne de la vérité qui doit s'étendre sur tous les peuples et répondre à tous les temps: *Jesus Christus heri et hodie ipse et in sæcula* (1). Les apôtres et leurs successeurs ne sont que les échos de celui qui est venu régénérer le monde par sa parole et par son sang, les dépositaires de sa doctrine qu'ils doivent transmettre de génération en génération, jusqu'à la fin des siècles, c'est-à-dire jusqu'au jour où nous verrons Dieu face à face, pénétrant de clartés en clartés dans cet immense océan de lumières.

C'est ainsi que l'Eglise comprit toujours sa céleste mission, et quand l'erreur ou la nouveauté furent semées dans le champ qu'elle cultivait, elle ne voulut, pour les condamner à mourir, que constater l'opposition qu'elles avaient avec la tradition. Les symboles d'Athanase, de Constantinople, tous les canons des conciles œcuméniques, ces arrêts descendus des cieux revêtus de l'infaillibilité divine, ne sont que le développement successif de cette grande vérité, partout la même, toujours la même, et admise par tous ceux qui eurent le bonheur d'être catholiques: *Quod ubique, quod semper, quod ab omnibus*. (S. VINCENT DE LÉRINS.)

Aussi le reproche le plus pressant et le plus ordinaire que les premiers apologistes de la religion faisaient autrefois aux philosophes païens, c'était l'instabilité de leur morale et les variations éternelles de leur doctrine; comme ils ne puisaient pas à la source de la vérité et de la justice qui n'est autre que Dieu même, mais s'inspiraient de la corruption de leur cœur, ils en vinrent au point, dit Tertullien, que le bien et le mal furent pour eux des mots arbitraires, *bonum ac malum pro arbitrio reputantes*. « Cependant, continue ce Père, le caractère le plus inséparable de la vérité est d'être toujours la même; le bien et le mal tirent leur immutabilité de celle de Dieu qu'ils glorifient ou qu'ils outragent; sa sagesse, sa sainteté, sa justice, sont les seules règles éternelles de nos mœurs, et il n'appar-

tient pas aux hommes de changer à leur gré ce que les hommes n'ont pas établi, et qui est plus ancien que les hommes mêmes (2.) » Puis tournant ses armes contre les déserteurs des traditions apostoliques contre les novateurs de son époque, que dit-il, pour démasquer leurs erreurs, qu'allègue-t-il pour faire sécher cette ivraie qui prétendait envahir le champ du père de famille? un seul principe: Vous êtes d'hier, vous venez de naître; avant-hier on ne vous connaissait pas (*De præscr.*, p. 247): donc vous ne venez pas de Jésus-Christ, donc vous ne venez pas de Dieu, donc vous n'êtes pas la vérité. La source de la vie est au Calvaire, ses canaux furent les apôtres: à eux il fut donné d'abreuver le monde de ces eaux qui jaillissent jusqu'à la vie éternelle; à leurs successeurs légitimes, de perpétuer ce saint et noble ministère; mais vous qui ne remontez ni à Pierre ni à Paul, qui êtes-vous, qui vous a envoyés, qui vous a marqués du signe du salut pour les générations qui vous entourent? L'Eglise catholique, inébranlable dans l'enseignement de ces principes, parce qu'ils sont la sauvegarde de la vérité révélée, s'attacha constamment à conserver ce dépôt précieusement; voilà pourquoi elle souleva contre elle, dès les commencements, l'orgueil blessé de la philosophie et de l'erreur, les ressentiments et puis la haine des amis de la nouveauté et de la licence qui furent de tous les temps.

Elle se trouva donc incessamment en butte aux philosophes qui flattaient les passions de la multitude, en étayant de leurs sophismes un culte qu'environnaient de vieux préjugés, et l'autorité des noms les plus grands et les plus célèbres; en butte aux novateurs, qui sous les dehors d'une vertu parfois sévère, souvent relâchée, voulaient à tout prix élever leurs temples sur les ruines, ou tout au moins en dehors du fondement posé par Jésus-Christ; en butte aux passions qu'elle condamnait toujours, parce qu'elles sont opposées à la dignité de l'homme, à la sainteté de Dieu, à la loi dont elle est la gardienne.

Pressée par tant d'ennemis, que fit l'Eglise pour se défendre? Elle réfuta les erreurs de la philosophie, dit anathème aux novateurs; et quand les passions, soit qu'elles fussent souples et flatteuses, soit qu'elles rugissent avec fureur, cherchèrent à justifier leurs écarts, l'Eglise, fidèle à elle-même, répondit toujours qu'elle ne pouvait dire que le mal était bien, que le bien était mal: elle répéta l'éternel *non licet* (*Matth.*, XIV, 4) de Jean-Baptiste à Hérode. Alors de nouveaux Hérodes ouvrirent les cachots, tirèrent le glaive, allumèrent les bûchers, déchainèrent les lions contre les chrétiens. Vous savez comment les confesseurs lassèrent les bourreaux, et comment le sang des martyrs de-

(1) *Fundamentum enim aliud nemo potest ponere, præter id quod positum est, quod est Christus Jesus.* (1 Cor., III, 11.)

(2) *Hæc est veritatis integritas, non mutare seu-*

tentiam, nec variare judicium: non potest aliud esse quod vere quidem bonum est seu malum: omnia penes Dei veritatem fixa sunt. (TERT.)

vint la semence de ce grand peuple catholique dont vous êtes les descendants. Suivez l'Église parcourant sa course à travers les siècles, vous la verrez toujours portant son front à la hauteur des orages, pleine de foi et de confiance en celui qui a promis de la soutenir jusqu'à la fin. Quand donc, de nos jours, après tant de combats, après dix-huit siècles d'expérience, on attaque ouvertement l'enseignement catholique dans sa foi ou sa morale, quand on demande des innovations, des réformes, qu'ose-t-on prétendre? Que la doctrine révélée n'est plus pour nous l'arche sainte? Que le dépôt conservé avec tant de respect et à si haut prix par les apôtres et leurs successeurs ne nous est plus aussi sacré? On ne le pense pas, mais si l'on rend justice à notre conscience, à l'attachement que nous conservons aux principes reçus, voudrait-on nous mettre encore à l'épreuve et constater de nouveau si la spoliation, l'exil, la mort nous trouveraient dignes de nos aïeux?

Il n'y a que bien peu d'années, après un siècle d'incroyables efforts consacrés par le génie du mal à déraciner les antiques croyances, des hommes qui se croyaient sages voulurent constituer un sacerdoce sur de nouvelles bases, tout en ayant l'air de respecter, du moins en grande partie, l'enseignement du dogme et de la morale. Eh bien! que vous ont raconté vos pères, que vous disent les vieillards, que nous disent à nous-mêmes les vénérables confesseurs de la foi qui nous entourent? Que les prêtres fidèles, l'épiscopat à leur tête, suivant le conseil évangélique, s'en allèrent dans la pauvreté, à travers mille périls, demander le pain de l'aumône aux nations étrangères, priant pour une patrie qui les méconnaissait; et ceux d'entre eux qui ne crurent pas devoir s'éloigner, mais qui se dévouèrent pour offrir aux catholiques les secours de la religion dans ces jours mauvais, prouvèrent que les enfants, que les ministres de la véritable Église savent toujours mourir pour conserver dans son intégrité le dépôt de la foi.

Mais pourquoi rappeler le passé? Que fait la Pologne depuis quinze ans, que fait l'Irlande depuis trois siècles? L'une sous le joug de son despote qui la décime, l'autre sous l'oppression d'une église rivale, qui cherche dans ses excès la justification de son apostasie: elles perpétuent à l'admiration de la terre et des cieux l'immortelle maxime du grand Apôtre: *Qui pourra nous séparer de Jésus-Christ? Les tribulations, la détresse, la faim, la nudité, les périls, la persécution, le glaive? Non, je suis certain que ni la vie, ni la mort, ni aucune puissance ne pourra arracher de nos cœurs l'amour que nous avons pour la loi de notre Dieu.* (Rom., VIII, 35, 38, 39.) Il en

sera de même jusqu'à la fin des siècles, parce que notre divin Sauveur n'a laissé à personne le droit de changer ce qu'il a établi, de modifier les dogmes qu'il a enseignés, les lois qu'il a données, les règles qu'il a prescrites, parce que personne ne peut impunément porter sur l'arche sainte une main téméraire.

Non, N. T. C. F., aucune puissance humaine n'a le droit de vous dire: En ce temps vous êtes émancipés de la loi de votre Dieu; en ce temps vous pouvez déposer le joug de ses commandements; laissez à d'autres le soin de le prier, de l'adorer dans son temple aux jours consacrés; à d'autres la justice, la chasteté, la charité; à d'autres la confession annuelle, la communion pascale. Si, profanateur de notre ministère, nous-même, dit l'Apôtre, ou un ange descendu des cieux vous annonçons un autre Évangile que celui que nous vous avons prêché, que nous et lui soyons anathème (3.) Ainsi s'écrie un orateur célèbre: « Au milieu des changements des mœurs et des siècles, la loi de Dieu demeure toujours la règle immuable des siècles et des mœurs. Le ciel et la terre passeront, mais les paroles saintes de la loi ne passeront pas; telles que les premiers fidèles les reçurent à la naissance de la foi, telles les avons-nous encore aujourd'hui, telles nos descendants les recevront un jour, telles enfin les bienheureux dans le ciel les adoreront, les aimeront éternellement! La ferveur ou le dérèglement des siècles n'ajoute ou ne diminue rien à leur indulgence ou à leur sévérité; le zèle ou la complaisance des hommes ne les rend ni plus austères ni plus accommodantes; la rigueur outrée ou le relâchement excessif des opinions et des doctrines, leur laisse toute la sage sobriété de leurs règles; et elles forment cet Évangile éternel que l'ange, dans l'*Apocalypse*, annonce dès le commencement à toute langue et à toute nation (4.) »

Mais quand il serait dans nos attributions de créer un code religieux, de réformer celui que nous avons reçu, ou de suspendre ses obligations, devrions-nous le faire? Non, très-certainement. Et pourquoi? parce que le code sacré de la législation catholique répond admirablement aux besoins de l'ordre social et présente exclusivement le seul remède efficace aux maux inhérents à notre condition. L'ordre social repose, en effet, sur les rapports de la famille et des citoyens entre eux, sur les rapports réciproques du pouvoir avec la famille et les citoyens. Or, qui de nous a connu la loi évangélique et a pu se défendre de respect et de reconnaissance envers son divin auteur, dont les préceptes et les conseils consacrent tous les droits, établissent tous les devoirs, concilient tous les intérêts? Qui de vous,

(3) *Sed licet uos, aut angelus de cœlo, evangelizet vobis præterquam quod evangelizavimus, anathema sit.* (Gal., I, 8.)

(4) *Et vidi alterum angelum volantem per me-*

dium cali, habentem Evangelium æternum, ut evangelizaret sedentibus super omnem terram. (Apoc., XIV, 6.)

N. T. C. F., ignore ce que renferment de haute sagesse, de garanties précieuses de paix, d'amour, de fidélité, ces liens sacrés et indissolubles unissant l'homme et la femme au pied de l'autel, en présence du Dieu qui doit les juger? ils n'auront plus qu'un cœur et qu'une âme, *parce qu'ils ne sont plus qu'une seule chair*. Qui de vous ignore le respect, la tendresse, l'obéissance que la religion, ajoutant une nouvelle force aux sentiments de la nature en les sanctifiant, prescrit à l'enfant pour les auteurs de ses jours? Ici, le divin législateur semble avoir craint que la récompense réservée dans les cieux, n'eût pas une action suffisante sur des cœurs penchés vers la terre, il veut dès ce monde bénir l'enfant qui aura compris et aimé le devoir : *Honore ton père et ta mère, afin que tu vives longtemps sur la terre que le Seigneur ton Dieu te donnera*. (Exod., XX, 12.) Pour ses parents, l'enfant est non-seulement le fruit précieux d'un amour que la religion consacre, il est encore l'enfant de Dieu par adoption, le co-héritier de la gloire de Jésus-Christ : à ces titres il leur est cher comme ne faisant avec eux qu'une personne morale qui sera leur couronne dans l'immortalité. Mais ce qui nous touche davantage dans l'organisation sociale formée par la religion, c'est de voir un Dieu devenir lui-même la sauvegarde de ceux qui nous paraissent plus étrangers. Il sait notre nature égoïste, il connaît ces cœurs qui se fermeraient volontiers au cri des besoins et de la souffrance, quand celui qui souffre ne leur est uni par aucun lien particulier. Alors c'est lui-même qui prend dans ses bras cette pauvre, cette chétive créature, il l'élève à sa hauteur, et nous la présente comme son enfant; dès lors nous devons l'aimer comme nous-mêmes, parce qu'elle porte sur son front les signes de l'humanité et qu'elle est par là l'image de Dieu. Cependant l'homme qui souffre n'est pas le fils de votre père, de votre aïeul, il ne s'abrite pas sous votre toit, il n'est pas habitant de votre cité, il n'a pas reçu le jour sous le ciel de votre patrie; mais, parmi les enfants de Dieu, il n'y a ni Grec ni barbare; nous possédons au ciel un père commun qui nous rendra au centuple ce que nous aurons fait au plus petit des siens. A un titre plus sévère, êtes-vous tenus de donner vos soins et les soins de la paternité à ceux que leur condition condamne à arroser vos champs de leurs sueurs, à épuiser leur vie dans vos ateliers, à vous servir dans l'intérieur de vos maisons? Qu'ici votre orgueil s'abaisse, il n'y a plus parmi nous d'esclaves, mais des frères d'origine et d'avenir immortel. Celui qui penserait

différemment, dit le grand Apôtre, est un apostat, il est pire que l'infidèle (5). Pour vous, ô N. T. C. F., qui êtes destinés à porter le poids du jour et de la chaleur au service d'autrui, vous à qui le pain de chaque jour n'arrive qu'après le travail, n'oubliez pas que le Dieu Sauveur a voulu naître dans votre condition, qu'il a été soumis à celui qui n'était que son gardien, qu'il a obéi jusqu'à la mort, et qu'il vous dit, par le Prince de ses apôtres, que la soumission respectueuse est un devoir non-seulement envers le maître qui est bon et modéré, mais même envers celui qui abuserait de son autorité; vous lui obéirez donc toutes les fois qu'il ne vous prescrira rien contre la loi du Seigneur, ou contre les préceptes de son Eglise; fermes et inébranlables quand il s'agira des grands intérêts de votre éternité; pour tout le reste, vous supporterez avec patience ce qu'il pourrait y avoir de pénible; car ce que vous souffrirez de son injustice, par amour pour Dieu, est une grâce signalée de Dieu (6).

Dans le rapprochement de ces devoirs et de ces principes, ne trouvez-vous pas, N. T. C. F., la seule solution possible à cette terrible question qui semble grandir tous les jours, du paupérisme et de la richesse, du maître et de l'ouvrier! N'est-il pas évident qu'au jour où la religion catholique reprendra son empire sur les intelligences et sur les cœurs, le problème sera résolu, et que, dans cette grande famille humanitaire, nous ne serons plus attristés que par les maux inséparables de notre nature, que la foi console toujours et que l'espérance rend souvent précieux et chers à des âmes d'élite.

Enfin, au-dessus de ces conditions unies par le besoin et la charité, s'élève le pouvoir chargé de veiller à leur conservation. Ici apparaît encore le doigt de Dieu. L'homme est égal à l'homme par nature, et cependant il est nécessaire que l'homme commande à l'homme. Qui donc le revêtira de puissance et d'autorité? Celui de qui nous relevons tous. C'est pourquoi le Seigneur, en constituant la hiérarchie sociale, se place lui-même au degré le plus élevé, et de là, comme du trône de sa toute-puissance, soit qu'il veuille punir les peuples dans sa justice, ou faire éclater sur eux ses miséricordes (7), il distribue à qui il veut les sceptres et les couronnes. Ceux qui les reçoivent sont ses mandataires et ses représentants au milieu des peuples; car toute puissance vient de Dieu, dit l'Apôtre : à eux respect et obéissance, à eux le tribut et l'honneur. C'est ainsi qu'aux yeux de la religion, l'homme, constitué en dignité, se trouve

(5) *Si quis snorum maxime domesticorum curam non habet, fidem negavit, et est infidelis deterior.* (1 Tim., V, 8.)

(6) *Hæc est enim gratia, si propter Dei conscientiam, sustinet quis patiens injuste.* (1 Petr., II, 19.)

(7) 1° *Non est potestas nisi a Deo.* (Rom., XIII, 1.)

2° *Cui tributum, tributum; cui honorem, honorem.* (Rom., XIII, 7.)

3° *Diligite justitiam, o vos omnes qui judicatis terram.* (Sap., I, 1.)

4° *Potentis autem potenter tormenta patientur.* (Sap., VI, 7.)

revêtu du manteau de la divinité, que ses imperfections, ses faiblesses disparaissent sous une auréole presque céleste, qui autorise, dit Bossuet, le culte de la seconde majesté. Mais que les grands, que les puissants prennent garde d'être éblouis par la gloire d'emprunt qui les environne; qu'ils n'oublient pas que le pouvoir ne leur est confié que dans l'intérêt des peuples, qu'une immense responsabilité pèse sur eux, et que le châiment du tyran sera proportionné à l'abus qu'il aura fait de sa puissance.

En présence de ces doctrines qui remontent à Jésus-Christ et ont traversé dix-huit siècles sans altération, il nous sera permis, N. T. C. F., de conclure que la religion sainte, dont nous avons le bonheur d'être les ministres, n'a rien oublié de ce qui doit constituer l'ordre social, dans la famille, dans la cité, dans le gouvernement. S'il y a abus, s'il y a désordre, qu'ils retombent sur ceux qui méconnaissent nos principes et qui ont voulu substituer leur propre sagesse à la sagesse de Dieu. Nous n'ignorons pas que quelques communions séparées ont cherché à retenir, autant qu'il était en elles, une partie de ces doctrines, base fondamentale du bonheur des sociétés; mais nous devons vous faire observer qu'en secouant le joug de la foi, elles ont détruit toute la force des principes mêmes qu'elles voudraient maintenir, elles leur ont ôté la sanction indispensable pour conserver dans les cœurs l'attachement à ces vérités; méconnaissant l'autorité divine dans plusieurs points, elles ne peuvent plus l'invoquer pour le reste. Nous ajouterons que l'Eglise catholique seule possède les moyens propres à en assurer la pratique, propres à ramener au devoir ceux qui s'en seraient écartés. Mère tendre et zélée, elle soutient et encourage celui qui est fidèle; mère compatissante et dévouée, elle appelle, elle attire, elle revêt d'une force surnaturelle celui qui n'a pas porté avec constance le joug de la loi. En effet, voyez-la à l'œuvre. Que se propose-t-elle dans son ministère, quelle est la fin et l'unique fin de tous ses actes au milieu de vous?

L'enfant vient de naître, elle le baptise. Il avait perdu la justice originelle par une suite de la prévarication de notre premier père, il était dépouillé de son divin héritage, mais dès qu'il a reçu le premier de nos sacrements, il est rétabli dans son droit; mais à quelles conditions? C'est qu'en son nom des engagements seront contractés, et qu'à perpétuité, ce nouvel enfant de Dieu et de l'Eglise payera sa dette, à Dieu, sans doute, mais aussi à tous les membres de la société chrétienne dont il est devenu le frère.

L'enfant grandit sous l'œil maternel, son intelligence se développe, son cœur s'ouvre aux impressions. Qui soignera ses premiers pas dans la vie? Qui portera le flambeau destiné à éclairer sa marche incertaine au milieu des ténèbres qu'élèvent incessamment l'ignorance, les préjugés, les pas-

sions? L'Eglise ou le prêtre son manquantaire. Tous les jours, lui qui aura vieilli dans l'étude de la loi, attendra dans son temple, au milieu d'une saison souvent rigoureuse, cet enfant dont la Providence lui a légué la paternité spirituelle; il bégayera avec lui, pendant plusieurs années, les éléments de la science chrétienne; il gravera, à force de soins et de persévérance, dans cette âme tendre et légère, les vérités saintes de la foi; il affectionnera ce jeune cœur au devoir. Ici, comme nous, vous en avez l'expérience, le prêtre épargna-t-il jamais son temps et ses peines, compta-t-il jamais avec la patience et l'abnégation? Mais aussi, qui de nous n'était bon à cette époque?

Que fait encore l'Eglise, quand au jour consacré par la loi de Dieu, sanctionné par la tradition de tous les peuples, jour de repos pour le moins aussi nécessaire à l'homme qu'à l'animal qui sert son industrie, elle vous convoque au saint temple?... Pour vous, elle prie; pour vous, elle offre le sacrifice d'un Dieu qui s'immole au salut du monde. Par ces prières et ces sacrifices que demande-t-elle? Que le règne de Dieu arrive sur la terre, c'est-à-dire que la vérité, la justice, l'amour pénètrent les intelligences et embrasent les cœurs.

Que fait le prêtre dans la chaire catholique? Il vous rappelle la loi, vous développe ses obligations, vous annonce la sanction qui lui est donnée: peines ou récompenses éternelles. Il vous encourage à la pratique de vos devoirs, au souvenir de vos pères dans la foi, qui furent serviteurs de Dieu et bienfaiteurs de l'humanité: il vous dit qu'aujourd'hui, citoyens des cieux, ils furent dans le monde aux mêmes conditions que vous, et que la même couronne de gloire vous est destinée. Or, N. T. C. F., ne vous est-il pas arrivé plus d'une fois d'éprouver le besoin de vous écrier comme saint Augustin: Ne pourrai-je pas ce qu'ont pu et ceux-ci et celles-là: *Non potero quod isti et istæ?*

Toutefois l'illusion est facile; la volonté de l'homme est mobile, les impressions succèdent en son cœur, comme le flot succède au flot: que fait l'Eglise pour encourager et soutenir son néophyte? Elle lui enseigne la prière, elle lui en fait une obligation personnelle et journalière; et l'homme, cet être si faible, au point de vue moral, quand il est abandonné à lui-même, priera Dieu comme un enfant prie son père, il priera en toute confiance; sa prière n'est-elle pas portée sur l'aile des anges, ne s'élève-t-elle pas en union avec la prière des saints répandus par le monde, en union au sang de Jésus-Christ offert chaque jour sur les autels catholiques? C'est vous dire qu'il est exaucé.

Ce n'est pas tout, le Fils de Dieu en se faisant homme, n'a pas souffert les opprobres et la mort pour nous voir végéter dans les voies du salut; il a voulu nous communiquer une vie forte et puissante, il a voulu que son esprit de sainteté passât en nous

comme il est en lui-même. L'Eglise, fidèle dépositaire des trésors de la rédemption, est là pour perpétuer le mystère de l'amour et de la munificence d'un Dieu.

Tous les jours, elle ouvre son sanctuaire ; tous les jours, elle nous convie au banquet des anges, où le corps et le sang de Jésus-Christ doivent être notre nourriture et notre breuvage : et vous ne l'ignorez pas, à des époques déterminées, la loi oblige sous peine de mort. Le fidèle se présentera donc, et le prêtre de l'accueillir au nom de celui qui a dit : *Venez à moi, vous tous qui portez avec peine le fardeau de la vie.* (Matth., XI, 28.) Mais, en sa qualité de juge, de mandataire du Dieu fait homme, de défenseur des droits de la société, de gardien des sacrés tabernacles, il faut que le prêtre ouvre ce cœur où un Dieu doit descendre. Il doit en sonder les dispositions les plus secrètes pour constater l'amour qui l'a maintenu fidèle, ou le repentir qui en a expié le crime. C'est pourquoi il l'interroge.... Il demandera donc au chrétien : *Enfant de Dieu et de l'Eglise, avez-vous rempli le devoir que vous impose cette double qualité ? N'avez-vous rien à vous reprocher, comme chef de famille, comme époux, comme père, comme enfant, comme citoyen ? Avez-vous été juste, chaste et bon ? Si le chrétien, après avoir fouillé les replis de sa conscience peut répondre que, grâce à Dieu, il n'a rien de grave à se reprocher, ou qu'il a fait pénitence des erreurs de sa vie, le prêtre lui donne la paix, il est admis à vivre de la vie de Dieu, en participant au mystère ineffable dont la réalisation devrait faire un ciel de la terre.*

L'Egypte fut louée pour avoir établi un tribunal qui jugeait, après la mort, du mérite ou du démérite de l'homme. Mais qu'était-ce donc que ce tribunal qui prononçait sur un cadavre, en présence de cet autre tribunal établi par Jésus-Christ, auquel vous êtes cités à toutes les époques de votre vie, et auquel vous devez répondre sur les secrets les plus intimes de votre âme, en prenant pour gage de la vie et de la mort le corps du Dieu qui sera votre juge !

Toutefois, l'action du prêtre catholique pour le bien social n'est pas confinée dans l'enceinte de sa basilique. Si l'univers, après la création, fut l'unique temple de la Divinité, le prêtre catholique, à défaut des monuments élevés par la main de l'homme, n'en serait pas moins le ministre ; si sa parole ne pouvait descendre de la chaire, elle se ferait entendre sur vos places publiques et jusque sur le toit de vos maisons ; si le sacrifice ne pouvait s'offrir sur le marbre de vos autels, une simple pierre le recevrait, et le fidèle n'en serait pas moins régénéré pour la gloire de Dieu et le bien de la société : c'est dans les catacombes que nos pères dans la foi apprirent à connaître Dieu, et reçurent les principes de cette civilisation chrétienne dont nous nous glorifions.

Que fait donc le prêtre quand il parcourt les rues de vos cités ou les sentiers de vos

villages ? Il vous rappelle par la modestie de sa démarche, la sévérité de son vêtement, qu'il est l'apôtre du devoir.

Que fait-il quand il vous visite dans vos salons ou sous le chaume de vos habitations champêtres ? Il va implorer votre charité pour le pauvre qui est sans vêtement et sans pain, ou il porte des consolations à un frère en Jésus-Christ qui est dans la douleur. Le devoir qu'il remplit vous persuade le vôtre.

Que fait-il au chevet de l'infirmes ? que fait-il dans vos hôpitaux ? que fait-il dans vos bagnes, vos prisons et vos cachots, à côté de ces hommes que la loi a frappés et qui n'ont plus que quelques instants pour passer de ce monde d'un jour au monde de l'éternité, qu'y fait-il ?

Sans doute, ministre du Dieu des miséricordes, il porte des paroles de paix et d'espérance à ceux qui, dans le présent, ne trouvent que matière à la haine et au désespoir. Sans doute, il soulève le voile qui couvre un monde meilleur à tous les enfants de Dieu, il le fait entrevoir au mourant comme le prix de sa résignation et de sa pénitence ; mais défenseur implacable des droits de la société, il ne sera l'instrument de la réconciliation avec Dieu qu'autant que le pardon sortira de votre cœur ulcéré, homme vindicatif ; qu'autant que vous aurez rendu justice à la dernière obole, homme cupide ; qu'autant que pauvre, malgré vos crimes, vous aurez accompli la seule réparation possible en demandant pardon à Dieu et aux hommes.

Dieu seul et le prêtre catholique savent ce qu'aux premières lueurs de l'éternité, s'opèrent de réconciliations, de restitutions salutaires. Sur cent de ces hommes que le glaive de la justice retranche de la société, il en est quatre-vingt-dix qui, à la voix du prêtre, meurent en confessant leur repentir, et par cet aveu détournent de l'abîme du crime où ils sont tombés la foule qui les entoure en ce moment terrible et solennel.

Tels sont nos principes, tels sont nos moyens d'action, tels ils sont enseignés, tels ils sont employés tous les jours sur toute l'étendue du monde catholique. Direz-vous qu'ils ne suffisent pas, que la corruption gagne, que l'égoïsme domine, que la cupidité tarit la source des bienfaits, que le pauvre souffre, que l'ouvrier n'a pas son salaire ? est-ce à la doctrine, est-ce à ceux qui l'enseignent ?

Ne doit-on pas, au contraire, l'imputer à ceux qui décrient, en la calomniant, auprès d'un peuple prévenu, une religion faite pour le bonheur de tous ; à ceux qui inventent et répètent incessamment les faits les plus controuvés, pour arracher à l'influence catholique ceux qui nous sont confiés ; à ceux qui prétendent, qu'avant tout et exclusivement à tout, il faut s'occuper de soi, de son bien-être, de ses jouissances temporelles, parce que la tombe est le dernier mot de l'humanité ; qui paralysent l'influence du prêtre en dénaturant ses actes, en avilissant son caractère et ses sentiments ; qui poussent à la

profanation du dimanche par un travail scandaleux, à l'éloignement, à la fuite des sacrements par le mépris et le dédain dont ils couvrent ces sources fécondes de toutes les vertus chrétiennes et sociales? Que voulez-vous que deviennent dans vos chantiers, dans vos ateliers, dans vos magasins le jeune homme, la jeune personne, qui n'ont pour soutenir leur foi et leurs mœurs que les rudiments de la science religieuse, et qui n'iront plus entendre les motifs de leur croyance, rapprocher leur conduite de la règle du devoir auprès du maître que la religion leur a donné, qui n'iront plus réchauffer leur cœur attiédi au foyer de l'amour de Dieu, s'inspirer des exemples de vertu que l'Eglise fournit à tous les âges, mais qui verront chaque jour le blasphème s'unir à la dérision, conspirer contre leur vertu déjà trop ébranlée par leur faiblesse native, par les scandales qui les entourent et qu'on a soin de célébrer, de glorifier? Il arrivera ce que nous déplorons amèrement. Une première chute sera bientôt suivie d'une chute plus grave, qui elle-même précipitera dans un désordre habituel, jusqu'à ce qu'enfin on soit entraîné d'abîme en abîme, à ce dernier abîme où le remords est méconnu, où la vertu n'inspire que la pitié, où l'on se rit du ciel et de l'enfer. Le réveil suivra ce sommeil dans les bras impurs des passions; mais affreux réveil! La religion n'est plus dans cette âme pour la relever par la pénitence, si douce quand l'espérance l'accompagne! La foi ne projette plus ses rayons, il n'y a plus de lien entre le présent et l'avenir. Le désespoir a seul accès dans cette âme; le désespoir, mauvais conseiller, ouvre la barrière à tous les excès, au vol, au meurtre, au parricide. Il traîne, après lui, la vengeance qui prépare le poison et aiguise le glaive contre les corrupteurs, sauf à la victime à se faire justice à elle-même par le suicide. Hélas, N. T. C. F., ce tableau si triste et si sombre, plutôt à Dieu qu'il ne fût mis sous vos yeux que pour prévenir l'excès des maux où l'oubli des principes catholiques plonge les sociétés... Mais, comme nous, vous avez des yeux pour voir, des oreilles pour entendre, et l'histoire de vos tribunaux, de vos cours d'assises, la chronique de vos feuilles publiques, que sont-elles autre chose que la triste démonstration de ces faits si déplorables?

Si donc, N. T. C. F., vous tenez au bonheur de vos familles, au respect de la paternité, à la fidélité de vos épouses, à l'obéissance, à l'amour de vos enfants, si vous voulez que les bénédictions célestes descendent sur eux de génération en génération; si vous voulez que le manœuvre qui cultive vos champs, que l'ouvrier qui bâtit vos maisons, prépare ou confectionne vos vêtements, que les serviteurs qui pourvoient à vos besoins domestiques soient fidèles et zélés, si vous voulez que le pouvoir soit honoré qu'il administre avec justice, qu'il rende heureux les sujets qui lui sont confiés; unissez-vous à nous, rendez hommage

à votre religion qui fut celle de vos pères et qui est le principe de tous les biens que nous reconnaissons dans la civilisation moderne; secondez par vos exemples le zèle de vos pasteurs! Démentir par sa conduite les sentiments de son cœur, la conviction de son esprit, est une lâcheté, une trahison, un piège que nous tendons à la simplicité, à l'ignorance; une arme que nous fournissons aux ennemis de la foi et dont ils se servent pour frapper les peuples d'incrédulité. Prenez garde de distinguer entre la loi et la loi, d'admettre un précepte et de répudier l'autre, ou d'en laisser l'accomplissement à ceux qui se trouvent dans des conditions plus favorables, ou que vous croyez appelés à une plus haute perfection. Car, dans la loi de Dieu, tout se tient et se lie; chaque précepte est une pierre angulaire de l'édifice; Dieu, qui est l'auteur de toutes les parties qui le constituent, ne vous a pas laissés libres d'y toucher.

En d'autres temps, d'autres hommes provoquèrent aussi des changements à la loi de Dieu; ils adoptèrent une partie, ils rejetèrent l'autre. Qu'en est-il résulté? L'anarchie dans la doctrine, l'anarchie dans les intelligences, l'anarchie dans la famille chrétienne. Autant de sectes que de villages; autant de religions, de symboles que d'individus; que disons-nous, symboles: on anathématisera demain ce qu'on adorait hier; on détruira, on s'apera jusqu'à ce qu'il ne reste plus rien du christianisme, pas même l'existence de son divin auteur. C'est la conséquence logique du principe négatif du libre examen; c'est l'abîme prédit par Bossuet. Aussi, les hautes et pures intelligences de l'Angleterre et de l'Allemagne, s'arrachent de tous côtés à ces ruines et se réfugient dans la barque de Pierre que nous avons vue depuis dix-huit siècles battue, soulevée par les flots, et qui, sans changer ni ses voiles, ni sa mâture, poursuit sa course à travers les âges, jusqu'à ce qu'elle ait déposé tous ses enfants au port de l'éternité.

Donné à Troyes, le 12 février 1846.

DEUXIÈME MANDEMENT

ET

FRAGMENT D'UNE INSTRUCTION PASTORALE, SUR LE RÉTABLISSEMENT DE LA LITURGIE ROMAINE.

Nos très-chers Frères,

Un des signes les plus éclatants de l'établissement divin et indestructible de l'Eglise catholique, c'est cette puissante unité qui rassemble tous ses membres autour d'un même chef, dans la profession d'une même foi, sous l'enseignement d'une même morale et dans l'exercice d'un même culte.

Pourquoi cette Eglise, couronnée d'une gloire impérissable, a-t-elle traversé les siècles, victorieuse de tant d'attaques dirigées contre elle? C'est qu'elle est toujours une et inviolable dans ses dogmes et dans sa hiérarchie: on a pu se séparer d'elle, mais jamais on n'a pu la diviser.

Pourquoi, au contraire, toutes les sectes qui ont osé l'attaquer, ou qui ont voulu se constituer en dehors de son unité, n'ont-elles jamais eu qu'une existence de courte durée? C'est que ne tenant pas à la pierre fondamentale sur laquelle Jésus-Christ a bâti son Eglise, elles se sont écroulées sur elles-mêmes comme les pierres d'un édifice construit sans base et sans ciment.

Pourquoi encore, N. T. C. F., l'Eglise catholique seule possède-t-elle cette fécondité divine qui, sans s'épuiser jamais, s'épanche continuellement sur le monde en œuvres de charité, offre dans tous les siècles et ne cessera point, jusqu'à la consommation des temps, d'offrir des modèles toujours subsistants de la plus admirable sainteté? C'est que tous ses membres, unis par la même foi, puisent à la même source les mêmes inspirations; c'est que dans l'Eglise catholique seule se trouve la véritable prière, la prière qui, appuyée sur les promesses et les enseignements de Jésus-Christ, monte pleine de confiance vers le trône de la divine miséricorde, la prière qui ouvre ces canaux mystérieux d'où la grâce coule dans nos âmes et fournit à l'homme faible et incapable d'aucun bien par lui-même, un secours surnaturel avec lequel il peut tout.

Oui, N. T. C. F., si toute prière que nous adressons à Dieu, peut espérer d'être favorablement accueillie, la prière publique, c'est-à-dire la prière définie et composée par l'Eglise, renferme des conditions qui en garantissent plus infailliblement le succès. *Vous demandez et vous ne recevez pas*, dit saint Jacques, *parce que vous demandez mal.* (Jac., IV, 3.) Quand nous récitons la prière de l'Eglise, nous n'avons plus à craindre d'adresser à Dieu des demandes indiscrettes ou de mal exprimer nos besoins; c'est l'Eglise elle-même qui place la prière sur nos lèvres, qui prie avec nous et pour nous; c'est le cœur, c'est la voix des fidèles répandus par toute la terre qui s'unissent à nous pour appuyer notre demande et faire une sainte violence au ciel.

Voilà pourquoi l'Eglise, qui, toujours dirigée par l'esprit de son divin fondateur, a maintenu constamment l'unité dogmatique, parce qu'elle est la gardienne infaillible du dépôt sacré de la foi, a aussi, dans tous les temps, désiré l'unité liturgique. Voilà pourquoi elle s'est toujours efforcée de ramener tous les rites, tous les chants, toutes les prières publiques des églises particulières, à l'uniformité de rites, de chants et de prières avec l'Eglise romaine, la mère et maîtresse de toutes les autres Eglises.

Cette expression du vœu de l'Eglise fut entendue par nos pères, au commencement du ix^e siècle, et l'on sait que les efforts réunis du pieux pontife qui occupait alors la chaire de saint Pierre, et de ce Charlemagne, qui fut aussi remarquable par la sagesse de ses vues que par la grandeur de ses exploits, parvinrent à établir en France cette unité de prière publique, en conformité avec la sainte Eglise romaine.

Nous ne dirons pas seulement le vœu, mais la volonté de l'Eglise, sous ce point de vue si important, se manifesta surtout dans la première moitié du xvi^e siècle. Les rites, les usages particuliers introduits dans plusieurs diocèses avaient amené une telle divergence liturgique, qu'une réforme générale était réclamée de toutes parts. Le saint concile de Trente en comprit la nécessité, et ne pouvant pas l'accomplir lui-même, en confia le soin, par un décret particulier, au pape régnant; mais Pie IV ayant été prévenu par la mort, son successeur, le saint pontife Pie V, poursuivit cette entreprise et eut la gloire de la terminer.

Par ses bulles mémorables *Quod a nobis* (1568) pour la réforme du bréviaire, et *Quo primum tempore* (1570) pour la réforme du missel, toutes les liturgies particulières qui comptaient moins de deux cents ans d'antiquité, furent supprimées et durent être remplacées par la liturgie romaine réformée.

Le diocèse de Troyes, en possession d'une liturgie propre qui remontait à plus de deux cents ans, pouvait la conserver et la conserva en effet pendant plusieurs années encore. Mais, en 1632, le chapitre, déterminé par son attachement pour le saint-siège et par les avantages que présente l'uniformité de rites et de prières dans les offices publics, résolut de renoncer à son privilège. Il présenta une requête pour être autorisé à prendre la liturgie de saint Pie V, par ce motif touchant exprimé dans sa délibération, *de rendre les prières de cette Eglise plus agréables à Dieu par l'uniformité avec l'Eglise de Rome.*

Mgr Mallier, notre prédécesseur, d'heureuse mémoire, agréa la requête du chapitre; et la même année, le jour de la fête des apôtres saint Pierre et saint Paul, la liturgie romaine prit solennellement, comme aujourd'hui, possession de la cathédrale de Troyes et des églises du diocèse.

Au commencement du siècle dernier, des tendances nouvelles s'étant manifestées en France pour les liturgies particulières, le diocèse de Troyes fut entraîné dans ce mouvement inverse à l'unité, et prit le missel et le bréviaire qu'il a conservés jusqu'à ce jour. Toutefois, hâtons-nous de le proclamer, la nouvelle liturgie fut imposée plutôt qu'acceptée; le chapitre, resté fidèle aux traditions de ses devanciers, lui fit une vive et légitime opposition.

Aujourd'hui, par sa délibération du 27 avril 1847, le vénérable chapitre de notre cathédrale, en nous demandant à l'unanimité le rétablissement de la liturgie romaine dans le diocèse, donne un témoignage non moins éclatant de son dévouement au saint-siège et de son attachement à la foi que plusieurs de ses membres ont confessée glorieusement à une autre époque sur la terre d'exil.

Pour nous, N. T.-C. F., nous n'hésiterons point à le dire : le jour où le chapitre nous a présenté cette requête, a été le plus beau jour de notre épiscopat. Non, il ne peut y

avoir de joie plus douce pour notre cœur d'évêque que celle que nous éprouvons en ce moment, parce qu'en resserrant les liens qui nous unissent, pasteur et troupeau, à la chaire de Pierre, nous voyons se lever sur notre beau diocèse l'aurore d'un jour qui doit faire briller d'un nouveau lustre la gloire de son passé.

En nous tenant plus étroitement unis à la chaire de Pierre, nous nous attachons à la colonne de la vérité, à ce centre immuable et lumineux d'où partent tous les rayons qui ont éclairé et civilisé le monde. L'erreur ne peut plus nous surprendre, car Jésus-Christ a prié pour Pierre et pour ses successeurs, afin que leur foi ne défaille jamais.

En nous tenant plus étroitement unis à la chaire de Pierre, comme le ruisseau n'est jamais plus pur que lorsqu'il est plus rapproché de sa source, nous recevrons pure et intègre la doctrine du Sauveur; nous nous tiendrons à une égale distance de cette morale qui désespère par son rigorisme et de celle qui tue la loi par son relâchement, double écueil contre lequel ont toujours échoué toutes les sectes qui se sont détachées de l'Eglise romaine.

En nous tenant plus étroitement unis à la chaire de Pierre, nous serons désormais liés avec tous nos frères dans la foi, sous quelque latitude qu'ils habitent, non-seulement par les mêmes symboles et les mêmes croyances, mais encore par les mêmes rites et les mêmes prières. Sans nous voir et nous rencontrer jamais, nos cœurs et nos voix se rencontreront et monteront de concert vers le Seigneur pour le louer et l'invoquer.

Oui, sainte Eglise romaine, Eglise mère et maîtresse de toutes les Eglises, nous prions désormais, non-seulement avec vous, mais comme vous. Vos chants seront nos chants, vos joies seront nos joies, vos douleurs nos douleurs, vos espérances nos espérances. Voyageurs et battus des flots sur cette mer orageuse qui nous sépare du port, nous voguerons pleins de confiance vers les rivages de l'éternité, parce que avec vous nous ne pouvons faire naufrage.

Et vous, père commun des fidèles, vous qui paisez les agneaux et les brebis; en resserrant les liens qui nous unissent à la chaire que vous occupez si glorieusement, il nous semble que nous resserrons aussi les liens qui nous unissent à la tendresse de votre cœur. Déjà vous avez daigné nous en donner un gage que nous avons recueilli avec une humble et vive reconnaissance. Les paroles si douces et si bienveillantes par lesquelles Votre Sainteté a voulu encourager et récompenser nos faibles efforts, feront la consolation de toute notre vie, et soutiendront notre ardeur jusqu'au terme de notre carrière; comme aussi, elles feront la consolation et la gloire de nos pieux collaborateurs, de ces vénérables prêtres de notre diocèse, au zèle desquels elle a bien voulu rendre témoignage.

Il ne nous reste plus qu'à hâter l'accomplissement d'un désir depuis longtemps

conçu dans notre cœur; c'est d'aller renouveler notre consécration sur les cendres à jamais vénérées des bienheureux apôtres Pierre et Paul; c'est de pouvoir bientôt, souverain et glorieux pontife, tomber à vos genoux pour vous exprimer de vive voix les vœux que chaque jour nous faisons monter au ciel pour la longévité et la prospérité de votre règne; c'est d'implorer de votre main paternelle cette bénédiction que les pasteurs comme les ouailles reçoivent avec une égale vénération et comme le suprême bonheur sur la terre; c'est de vous dire, enfin, qu'on pourrait nous ôter la vie, mais jamais notre attachement au pasteur des pasteurs vers qui sont tournés les regards du monde et les vœux de l'humanité, comme vers le gardien vigilant de la justice et de la vérité qui, entre ses mains, ne périront jamais.

Oh! oui, N. T. C. F., comme cette grande unité catholique va bien à l'âme du fidèle! Comme elle élargit autour de lui un horizon sans limites! Comme son esprit et son cœur s'y reposent dans une douce et pleine sécurité!.....

L'unité liturgique avec la sainte Eglise romaine présente les plus précieux avantages; si l'intégrité de la foi peut, absolument parlant, se conserver sans cette unité, on ne peut nier du moins que cette unité, n'en soit le plus puissant auxiliaire, au témoignage de tous les saints docteurs et en particulier de saint Célestin: *Legem credendi lex statuat supplicandi*; la prière publique est un enseignement et une doctrine pour le fidèle, puisqu'elle règle l'exercice et la pratique de sa piété, et qu'il ne peut trouver une pleine sécurité dans cet enseignement et cette doctrine qu'autant que la prière publique est celle de l'Eglise universelle, ou du moins qu'elle est formellement approuvée par le chef suprême de l'Eglise. Les sectes hérétiques ont bien compris cette vérité, puisqu'elles n'ont pas trouvé de moyen plus puissant pour répandre leurs erreurs que le changement de la liturgie et des cérémonies du culte; en particulier, la secte, qui a fait tant de ravages sur la fin du xvii^e siècle et dans le siècle suivant, n'a travaillé avec tant d'efforts au changement de la prière publique et de la liturgie dans un certain nombre de diocèses de France, qu'afin de s'ouvrir une porte détournée pour entrer furtivement dans l'Eglise et malgré l'Eglise...

TROISIÈME MANDEMENT

Pour le carême de 1851, après le jubilé de 1850.

BONHEUR QUE PROCURE LA PRATIQUE DE LA RELIGION; HORS DE LA SOUMISSION DOCTILE A LA DOCTRINE ET AUX LOIS DE L'EGLISE, IL N'Y A QUE DÉCEPTIONS ET TROUBLES D'ESPRIT ET DE CŒUR.

Nos très chers frères,

Nous vous annonçons, il y a quelques semaines, le retour de ces jours de grâce et de miséricorde surabondante que l'Eglise

réserve dans le cours de chaque siècle et qu'elle remplit de bénédictions plus copieuses, afin de fournir à ses enfants l'occasion favorable de racheter les jours mauvais.

Nous vous exhortons par les plus tendres sollicitations de notre amour pour vous, par les plus puissants motifs de votre bonheur, à répondre à l'appel du pontife suprême de l'Eglise, et à aller puiser dans les trésors spirituels qu'il ouvrait, le prix de votre réconciliation et l'affranchissement des dettes dont le péché vous avait chargés devant Dieu.

Notre cœur s'est réjoui dans le Seigneur en apprenant avec quel empressement pieux le plus grand nombre s'est préparé à mériter ces faveurs et à les recueillir.

Nos coopérateurs dans le saint ministère ont redoublé de zèle et d'ardeur; ils ont fait retentir les chaires sacrées des plus touchants et aussi des plus terribles accents de la parole divine; ils ont dressé les tribunaux où le repentir vient déposer le fardeau d'une vie coupable et invoquer la miséricordieuse sentence du pardon; ils se sont multipliés pour suffire à la dispensation de toutes les grâces dont ils sont les dépositaires, et leur parole n'a pas été vaine. La semence a été recueillie par des cœurs bons et excellents; la lumière s'est faite même dans des âmes longtemps obscurcies par de déplorable ténèbres; les exercices pieux ont été suivis avec ferveur, et lorsqu'après cette sainte préparation le moment solennel est venu où la sentence du pardon est descendue sur vos têtes humiliées, où vous avez senti votre conscience seraine et renouvelée dans sa beauté, où Dieu lui-même s'est communiqué à vous et vous a visités dans son amour, il y a eu une joie bien grande dans le ciel, une joie bien grande au dedans de vos cœurs, et une joie bien consolante pour les pasteurs de vos âmes. — Que Dieu en soit mille fois béni et glorifié!

N'est-il pas vrai, N. T. C. F., que dans ces heureux instants où vous goûtiez Dieu et la douceur de son joug, vous étiez élevés à une hauteur de sentiments et de pensées qui vous montrait dans leur misérable petitesse toutes les chimères que l'homme terrestre se fatigue à poursuivre comme de sérieuses réalités? Dites, si alors vous n'étiez pas pénétrés d'un souverain mépris pour les biens mensongers qui excitaient auparavant vos convoitises; si vous n'étiez pas émus d'une onction plus vive de charité et d'amour pour le prochain. Oui, vous étiez mieux disposés à toute œuvre parfaite; vous ne sentiez plus fermenter cet amer levain de colère et d'irritation qui aigrissait vos rapports avec vos frères et vous rendait envieux, violents, implacables et sans pitié. Dites enfin, si, en vous relevant de dessous la main qui vous distribuait la clément-

ce, si, en revenant de la table sainte où vous aviez retrempé à des sources divines l'énergie de votre vie caduque et malade, vous n'étiez pas plus encouragés à suivre la voie dans laquelle vous avez placés la Providence, si vous n'étiez pas plus attachés à votre état, si vous n'envisagiez pas avec une généreuse soumission les peines de chaque jour, si vous n'étiez pas résolus à vaincre par la patience et la résignation ces mille obstacles, ces mille contrariétés dont est semée la condition de tous les hommes! Obstacles et contrariétés devant lesquels notre raison se trouble et se débat inutilement sans le secours de la force d'en haut.

Alors, sûrs, non pas de vous-mêmes, mais de l'assistance de celui qui était en vous, vous eussiez répété le sublime défi du grand Apôtre : *Qui me séparera de l'amour de Jésus-Christ? Sera-ce la tribulation ou la détresse, ou la faim, ou la pauvreté, ou le péril, ou la persécution, ou le glaive? Je suis assuré que ni la mort, ni la vie, ni aucune créature ne me sépareront de l'amour de mon Dieu* (8).

Il n'appartient qu'à Dieu, N. T. C. F., de saisir ainsi notre âme, de la porter à de si magnifiques et si célestes élans. Puis, l'âme remplie de la grâce divine, et illuminée des rayons de la vérité éternelle, ne se répand pas en de si sublimes épanchements sans être remplie d'une surabondance de paix, mais de cette paix que le monde ne connaît pas. Elle est prête à tout ce que Dieu voudra, parce que Dieu est tout pour elle, et que le reste ne lui paraît pas digne de fixer son estime et de captiver ses attachements. Oh! combien deviennent légères, sous l'empire de ces dispositions surnaturelles, les misères inséparables de la vie! Comme on voit la cause, l'utilité même de ces disgrâces humaines qui scandalisent l'homme terrestre et le révoltent contre l'ordre de la Providence! Comme toutes ces tempêtes qui agitent les esprits et les précipitent dans les plus furieuses résolutions, se dissipent et s'évanouissent, sous l'influence de la grâce qui parle à l'âme!

Nous traduisons bien faiblement et avec des expressions décolorées les ineffables et saintes voluptés que vous avez ressenties en ces jours de réconciliation et de bénédictions célestes. Puissent-elles durer, N. T. C. F.! Puisse cet état être pour vous comme le festin continuél de l'âme affermie dans la paix (9)!

En appelant cet état un festin continuél, nous empruntons à l'Esprit-Saint l'image sous laquelle il dépeint les opérations de la grâce en nous; les choses créées peuvent bien nous fasciner un instant, endormir pendant une heure nos tourments et nos douleurs; mais après le rêve décevant, après l'heure de la jouissance éphémère, le cœur

(8) *Quis nos separabit a charitate Christi? Tribulatio? an angustia? an jamae? an nuditas? an periculum? an persecutio? an gladius?... Certus sum omnia neque mors, neque vita...*

poterit nos separare a charitate Dei. (Rom., VIII, 35, 38.)

(9) *Secura mens quasi juge convivium.* (Prov., XV, 15.)

se retrouve en face de sa désolation et de ses cuisantes inquiétudes.

Voilà comme le monde donne une paix menteuse ; mais la paix qui dure, la paix qui surabonde même dans la tribulation, vient du ciel, découle du sein de Dieu : *Je vous donne ma paix*, disait Jésus-Christ, *mais non pas la paix comme le monde la donne* (10).

Vous l'avez reçue, conservez-la précieusement, N. T. C. F., il ne dépend que de vous de la rendre éternelle, il ne dépend que de vous de persévérer dans les conditions auxquelles sont attachées ces douces consolations.

La miséricorde et la vérité sont inséparables ; elles se rencontrent dans une étroite et indissoluble alliance. *Misericordia et veritas obviaverunt sibi.* (Psal. LXXXIV, 11.) La justice, c'est-à-dire la droiture du cœur, la docilité à la loi divine, la pratique du bien et la paix sont unies dans un embrassement admirable. *Justitia et pax osculatae sunt.* (Ibid.) Si hier la vérité acceptée humblement par votre foi, si la justice sincèrement désirée et voulue, ont attiré sur vous la miséricorde et la paix, elles auront la même puissance aujourd'hui, demain, tous les jours de votre vie. Soyez, selon l'avis de l'Apôtre, sectateurs de la justice, de la foi, de la piété, et en échange de cette soumission si bien due, vous posséderez la paix et la joie de l'âme ; Dieu est fidèle en ses promesses.

Permettez, N. T. C. F., que nous vous rappeillions cette expérience du bien et du repos que la religion a procurés à vos âmes, afin de vous détromper de toutes les théories funestes qui vous parlent d'un bonheur hors de Dieu, d'un bien-être basé uniquement sur les jouissances matérielles.

La recherche de ce bien-être fait la passion de notre époque ; vers ce but convergent toutes les utopies qui, sous des noms divers, excitent les convoitises de la foule et promettent une félicité trompeuse ; utopies qui se consummeraient par des ruines et aboutiraient au chaos, si jamais la Sagesse suprême livrait le monde à la merci des docteurs nouveaux qui voudraient lui imposer des lois morales inconnues jusque-là et contraires à la nature humaine.

Qu'est-il résulté de toutes ces théories exposées avec tant d'emphase, propagées avec tant d'obstination, inoculées par toutes sortes d'adresse aux esprits les plus simples ? Ont-elles fait un seul heureux ? Ont-elles soulagé une seule misère ? Ont-elles allégé la peine du travail ? Ont-elles déposé dans le cœur de l'affligé un rayon d'espérance qu'il n'avait pas ? Ont-elles resserré les liens de mutuelle affection entre les enfants et les parents, entre les époux, entre les serviteurs et les maîtres, entre les citoyens d'une même cité, entre les voisins du même village ? Ont-elles rendu le commandement plus doux et l'obéissance plus légère ?

Vous répondrez vous-mêmes, N. T. C. F. ;

quant à nous, si nous prêtons l'oreille aux bruits divers produits par le conflit des idées nouvelles, nous n'entendons que de longs gémissements, des plaintes amères et comme des menaces d'hostilité. Rien n'a été épargné pour développer et irriter des appétits insatiables ; puis, les cœurs dévorés par cette fièvre de désirs, par cette ardeur d'atteindre l'impossible, se sont désespérés, se sont retournés contre la Providence, contre les règles éternelles de l'ordre et de la morale ; ils ont accusé tout ce qui opposait une barrière infranchissable à des envies monstrueuses et effrénées.

Les habiles, les prudents du siècle, quelque peu fauteurs, à leur insu sans doute, de ce mal qui les épouvante aujourd'hui, ont recherché avec une inquiète sollicitude le remède propre à le guérir ; ils se sont ingénies de mille manières à apaiser la fièvre des esprits ; mais, comme ils ne voulaient pas remonter jusqu'au principe même de la maladie, ils se sont consumés en vains efforts, ils n'ont su assigner un remède efficace. C'est qu'ils prenaient pour la maladie elle-même ce qui n'en est que le symptôme ; c'est que le désordre apparent, le délire des âmes est l'effet d'une déviation hors des lois éternelles de la vérité et de la morale catholique.

Là est le mal ; et de là, nécessairement, par un retour à la vérité et à la morale, doit descendre le remède. Lorsque le peuple Hébreu était infidèle à l'alliance qui faisait sa force et sa gloire, lorsqu'il se révoltait contre son maître et son législateur suprême, Dieu le livrait à ses pensées sans intelligence : *Cogitationes sine intellectu* (Sap., I, 4) ; il l'abandonnait à sa faiblesse orgueilleuse ; il lui retirait les récompenses de prospérité et d'assistance promises seulement à l'humble et docile soumission de la nation aux volontés divines. Bientôt Israël était exposé en proie aux Babyloniens, aux Assyriens ; et quand il était descendu au dernier degré de l'ignominie et de la misère, quelque prophète suscité d'en haut venait relever les courages abattus, et leur montrer une voie de recours encore ouverte à la miséricorde. Rappelant la loi sainte outragée, le service du Seigneur mis en oubli, et parlant au nom et avec l'autorité même de Dieu, il s'écriait : *Ces maux, ô Israël, ne te sont-ils pas arrivés, parce que tu t'es éloigné du Seigneur ton Dieu, lorsqu'il te guidait lui-même dans ta voie ? « Nunquid non istud factum est tibi, quia dereliquisti Dominum Deum tuum, in tempore quo ducebat te per viam ? »* (Jer., XI, 17.) *Et maintenant quel profit retires-tu de marcher dans les sentiers de l'Égypte et de te désaltérer à l'eau trouble de ses ruisseaux ? Que vas-tu chercher dans la voie des Assyriens, pour y boire l'eau de l'Euphrate ? « Et nunc quid tibi vis in via Ægypti ut bibas aquam turbidam ? et quid tibi in via Assyriorum ut bibas aquam fluminis ? »* (Jer., II, 18.) *Ta malice t'accusera et te convaincra*

(10) *Pacem meam do vobis ; non quomodo mundus dat, ego do vobis.* (Joan., XIV, 27.)

de tes torts, ton éloignement de moi deviendra un reproche continuel contre toi-même. Sache et vois quel mal c'est, et combien il est amer pour toi d'avoir abandonné le Seigneur ton Dieu et de n'avoir plus ma crainte devant les yeux, dit le Seigneur : « Arguet te malitia tua et averasio tua increpabit te. Scito et vide, quia malum et amarum est reliquisse te Dominum Deum tuum, et non esse timorem mei apud te, dicit Dominus Deus. » (Jer., II, 19.)

En face des angoisses universelles qui saisissent aujourd'hui toutes les âmes, nous croyons devoir vous répéter cette parole de tendre reproche, et vous montrer le moyen de salut dans la cause de vos désolations. *Scito et vide* ; sachez et voyez combien il est dur et amer d'avoir quitté le Seigneur, de vous être écartés de son culte. A quoi vous a-t-il servi de renoncer à la liberté et à l'indépendance dont la grâce doue les cœurs qu'elle touche et qu'elle affranchit des passions ? A quoi vous a-t-il servi de vous faire les esclaves aveugles des conceptions vaines de quelques esprits malades d'orgueil, et dont le but suprême est d'arriver au rassasiement de leurs appétits sensuels à l'aide des hommes crédules qu'ils rallient sous de fallacieux prétextes ? Quel fruit avez-vous retiré en cessant de désaltérer vos âmes aux sources pures de la vérité pour les abreuver dans les torrents fangeux et empoisonnés des doctrines perverses ?

Au moins l'abaissement d'Israël était un peu relevé et ennobli par la dignité des maîtres qu'il servait ; c'étaient des conquérants puissants par les armes. Mais où est ce reste de dignité et de pudeur gardée dans la servitude, de la part de ces esprits esclaves qui, une fois dévoyés du chemin de la vérité et de la justice, conrent après des fantômes et deviennent les aveugles instruments d'erreurs qu'ils n'oseraient avouer s'ils en pénétraient le sens réel, et d'hommes dont ils rougiraient s'ils en connaissaient l'infirmité morale et intellectuelle ! Sachez donc et voyez combien il est ignominieux de changer la gloire d'être à son Dieu contre la honte de se donner en proie aux premiers séducteurs venus qu'on honore comme des idoles ? *Populus meus mutavit gloriam suam in idolum.* (Jer. II, 8, 9.)

Ne craignez point, N. T. C. F., que nous entrions en discussion avec vous sur les questions d'un ordre temporel laissé à la dispute des hommes. Nos vues sont d'un ordre plus haut, elles ne sortent pas de la sphère propre à notre ministère divin. Evidemment, le conflit des irréconciliables disputes qui divisent les esprits et qui mettent en doute et en péril les principes mêmes d'après lesquels est réglé le monde moral, est un signe que l'on s'est écarté de la voie dans laquelle Dieu veut que l'humanité marche vers ses destinées éternelles ; et il est de notre devoir d'avertir et de rappeler l'autorité et les droits trop méconnus de la loi divine. Nous le devons, afin que le Seigneur ne nous accuse pas un jour d'avoir oublié ses préceptes, et de n'avoir pas osé

prononcer son nom et défendre sa cause au milieu des débats qui s'agitent contre lui. *Sacerdotes non dixerunt : Ubi est Dominus ? et tenentes legem nescierunt me, et pastores prævaricati sunt in me,.... propterea adhuc iudicio contendam vobiscum, ait Dominus.* (Jer., II, 8, 9.)

Les nombreuses doctrines décorées du titre de science philosophique ou économique, ou humanitaire, qui ont pénétré jusqu'aux dernières couches de la société chrétienne depuis le xviii^e siècle, ont toutes un point de contact commun ; elles impliquent la négation des rapports surnaturels de l'homme avec Dieu, de cette vie terrestre avec des destinées futures et immortelles. Par ce côté, elles sont sœurs, malgré les formules diverses qu'elles affectent et les dissemblances qu'elles présentent à leur surface. Leur affinité s'établit par le principe commun dont elles dérivent. Contrairement à l'expérience de tous les siècles et à l'enseignement de l'Eglise, enseignement qui explique si bien les apparentes contradictions, ou, si l'on veut, l'énigme de notre nature, elles supposent toutes que l'homme peut s'élever par sa raison seule à la vérité absolue, morale et religieuse, et qu'il peut dans sa condition terrestre arriver à la plénitude de ce bonheur auquel son cœur aspire sans relâche. Ainsi est rompu l'anneau qui rattache le présent à l'avenir, le temps à l'éternité ; la révélation surnaturelle, les dogmes de la déchéance de l'homme par le péché originel, de la réhabilitation par les mérites et par la grâce du Sauveur fait homme, les mystères, la nécessité de l'expiation, le culte selon l'Évangile, les sacrements, tout ce mode divin de vérités, de lois et de célestes promesses s'efface et disparaît à l'école des dogmatiseurs modernes. Les faits et l'observation démentent ces systèmes impies : sans recourir à la révélation, nous remarquons malheureusement en nous cette double attraction, dont l'une nous tourne vers le bien, et dont l'autre, souvent plus forte, nous incline au mal ; ce mot d'un ancien est d'une vérité vulgaire : « Je vois et j'approuve ce qui est bon, et en pratique je fais le mal. » Nous pourrions demander encore quelle vérité inaperçue jusqu'à eux, ont mise en lumière les apôtres de la raison pure ? Sur quelle affirmation positive ils ont pu être d'accord entre eux ? Leurs propres contradictions déposent contre eux-mêmes et témoignent qu'en voulant faire l'histoire de l'humanité, ils n'en avaient imaginé que le roman ; ils avaient rêvé un monde de fictions à la place du monde réel, des hommes d'une nature fabuleuse à la place de l'homme tel que nous le connaissons dans nos semblables et que nous l'expérimentons en nous. Mais l'orgueil et les vices qui lui font cortège ont une logique très-indulgente avec les erreurs qui les mettent à l'aise.

Les doctrines que nous venons de signaler furent donc acclamées comme une conquête de l'esprit humain ; la raison, déclarée

infaillible, reçut la mission d'enseigner toute vérité, et le bonheur fut laissé à la charge des sens.

Ce mépris des tendances les plus nobles de notre nature révoltait la conscience, elle ne pouvait se contenter de la part immonde qu'on offrait à sa félicité; l'âme étouffait dans la sphère bornée dans laquelle on resserrait ses aspirations vers l'infini. Mais on décida que ces résistances intimes, que ces répugnances honnêtes étaient le fruit des préjugés religieux, et l'on dirigea contre la religion tous les efforts de l'esprit, toutes les ressources du mensonge; on épuisa contre elle tout ce qu'il y a dans l'homme de puissance à faire le mal. Elle eût été écrasée, selon le mot des conjurés, si elle n'avait pas eu des racines ailleurs que sur la terre.

Il est vrai que ces premiers démolisseurs avaient voulu seulement briser le frein qui les gênait. Libertins et opulents, ou parasites familiers des puissants de leur époque, il leur suffisait de s'étourdir contre les terreurs de la foi, afin de s'abandonner sans remords à de grossières voluptés.

Ils s'étaient formé une philosophie pour eux et les leurs, à la mesure de leur matérialisme. Ils ne pensaient pas qu'on essayât d'être plus hardi qu'eux, et ils se flattaient d'avoir posé les dernières limites du progrès.

Tel fut, en résumé, ce qu'on appelle fastueusement la philosophie du XVIII^e siècle, œuvre d'orgueil et de corruption, qui a laissé après elle beaucoup de ruines, beaucoup de ténèbres, et pas une seule vérité sur laquelle fussent d'accord les nombreux bâtisseurs de cette Babel devant laquelle s'extasient encore aujourd'hui quelques esprits attardés.

Mais non, le dernier mot de cette philosophie n'était pas dit. Ses inventeurs n'avaient accompli leur tâche qu'à demi. Après avoir lutté contre le ciel, ils s'étaient endormis dans la mollesse et l'indolence du bien-être matériel qui abondait autour d'eux.

Après eux sont venus des raisonneurs exclus du festin, mais non moins affamés. Il ont saisi les prémisses posées par leurs devanciers et ils en ont exprimé des conséquences non encore déduites. Ils ont dit : Pourquoi limitez-vous le droit de négation aux confins de votre champ, à la serrure de votre coffre-fort, aux abords de vos festins ? Pourquoi les droits que vous vous réservez, sont-ils plus sacrés que les droits de Dieu que vous méprisez ? S'il est vrai que l'homme n'a rien à espérer au delà du tombeau, et que ses destinées s'accomplissent pendant le court espace de cette vie, il faut qu'il trouve sur la terre les jouissances dont il éprouve une soif inextinguible. C'est une nécessité, et dès lors un droit inhérent à sa nature ; s'il est empêché par les lois et les mœurs de se satisfaire, les lois et les mœurs ont tort ; elles protègent les privilégiés et refoulent dans la misère des

enfants de la famille appelés aussi à jouir. Les biens sont à tous, ainsi que l'air et le soleil.

A Dieu ne plaise que nous développions ces déductions effrayantes, sans protester de toute l'énergie de notre foi, et sans déplorer les aberrations dans lesquelles s'égare l'esprit humain lorsqu'il est livré à ses instincts ! Pourtant nous sommes forcé d'avouer, et tout homme qui réfléchit avouera avec nous, que ces déductions si grosses de tempêtes découlent rigoureusement des principes d'irréligion : elles en sont la dernière expression. On aura beau faire un pacte avec soi-même, et dire : Je nierai les choses de l'ordre surnaturel et je n'étendrai pas plus loin mon incrédulité ; la logique achèvera le syllogisme incomplet et en fera sortir ce qu'on voulait taire.

Ainsi, par une filiation directe, les théories les plus subversives de l'ordre essentiel à la société dans ses divers degrés dérivent d'une idée impie ; elles ont été une hérésie avant d'être une perturbation sociale.

Maintenant, jugez de l'arbre par ses fruits, dirons-nous à ceux d'entre vous qui auraient eu le malheur de repousser les lumières de la religion, qui se seraient fait gloire de professer les doctrines d'une philosophie anti-chrétienne, qui auraient relégué parmi les préjugés vulgaires les pratiques et les croyances qui alimentent le désir du bien dans les âmes ; jugez et voyez ! vous surprenez quelquefois à gémir sur le rapide progrès des maux qui affligent notre époque ; malgré votre superbe confiance en l'infaillibilité de la raison et votre dédain de tout guide qui lui viendrait du ciel, vous avez honte, pour cette raison, des écarts auxquels elle se livre. Eh bien ! N. T. C. F., ces maux sont votre ouvrage ; vous avez contribué pour votre part à précipiter les esprits sur la pente de l'abîme. Vous êtes complices, sinon par l'intention, au moins par le fait, de cette perturbation du sens moral dont les suites vous effrayent. Se pourrait-il que vous ne revinssiez pas sur vos voies ?

Vainement espéreriez-vous opposer un système de bien-être matériel mieux entendu aux systèmes subversifs qui vous inquiètent, et ramener à des sentiments plus calmes et à des idées plus sages les esprits emportés à tout vent de doctrine... C'a été la louable tentative d'hommes généreux, mais c'était aussi leur illusion.

Tant qu'on placera les règles de la morale, du juste et de l'injuste, sous la garantie des intérêts humains, à l'exclusion de la religion, on attisera le foyer qu'on se proposait d'éteindre, on assignera comme le but à poursuivre avant tout, le but qui ne doit être que très-secondaire ; on laisse chacun juge d'opter entre les moyens honnêtes et les moyens coupables que la passion légitime et suggère.

Or, la passion sera plus écoutée que la raison.

Puis, cette argumentation du ooint de vue

unique de l'intérêt matériel mieux compris, est erronée : il n'est pas au pouvoir de l'homme d'assurer ce qu'elle promet.

Il est faux que l'homme puisse toujours obtenir ici-bas par le bien-être, une compensation à ses labeurs, et surtout des jouissances aussi grandes que sa convoitise.

Les plus ingénieux calculs ne diminueront jamais d'un iota les lois selon lesquelles Dieu a constitué l'état physique et moral de cet univers.

Nous sommes des créatures déchues ; notre existence terrestre est un temps de préparation, d'épreuve et d'expiation ; le sacrifice et la résignation sont des vertus et des devoirs essentiellement inhérents à notre condition passagère.

Chacun de ces sacrifices est compté par la justice de Celui qui voit tout ; chaque larme est recueillie par le père des malheureux ; toute œuvre de patience, de charité, de dévouement, à son prix mis en réserve dans les trésors du rémunérateur suprême ; mais la récompense proportionnée aux mérites, mais le bonheur sans mélange de mal ne commenceront pas en ce monde, où il n'est pas rare de voir la prospérité affluer chez les pécheurs, et l'affliction éprouver les justes.

Enfin, admettons, si vous voulez, que vos démonstrations sont péremptoires ; admettons que, par des considérations frappantes de vérité et d'à-propos, vous ayez heureusement constaté que l'exacte observation des lois morales sur lesquelles se règlent les sociétés, attire à sa suite le bien-être matériel pour tous, vous aurez parlé à l'intelligence de ceux que vous avez en vue de corriger et de ramener au travail et au respect des droits d'autrui. Vous aurez convaincu leur esprit, mais aurez-vous subjugué leur volonté, et aurez-vous ainsi atteint le résultat pratique désiré ? Ce n'est pas l'intelligence qui a l'influence décisive sur les déterminations et les actes, c'est la volonté.

Peu d'hommes font le mal sans savoir qu'ils font mal ; mais la volonté, plus dépravée que l'intelligence, est rebelle et exécute ce que la raison condamne.

Or, il ne dépend d'aucun raisonnement humain de fléchir cette faculté si impérieuse, si jalouse de sa liberté et si indisciplinée dans ses penchants. A Dieu seul il appartient de l'amollir et de la dompter ; lui seul peut, des pierres mêmes, susciter des enfants à Abraham. Il faut qu'il intervienne par un miracle de sa grâce, pour transformer nos dispositions et vaincre nos résistances. Il a confié à l'Eglise ce secret de changer les cœurs : il a mis l'efficacité de

sa toute-puissance à créer des hommes nouveaux, dans les sacrements, dans la pratique du culte qu'il agrée. Là est la solution des problèmes vainement débattus ; là seulement est la source du vrai bien-être ; là est le repos après la tourmente, la joie intérieure et immuable au milieu des douleurs sensibles ; là seulement on rencontre la miséricorde unie à la vérité, et là paix inséparable de la droiture et de la justice : *Misericordia et veritas obviaverunt sibi, justitia et pax osculatæ sunt.* (Psal. LXXXIV, 11.)

Déjà un grand nombre d'entre vous ont ressenti les doux effets de cet oracle divin, pendant ces jours de salut. Puissent arriver bientôt sur vos traces, ceux de vos frères qui, jusqu'à présent, ont résisté aux appels de la grâce ! Ils sont nos enfants aussi, et nous regrettons pour leur bonheur qu'ils ne connaissent pas mieux d'où leur viendrait la paix et la sécurité. Tout est faux, hors Dieu ; les richesses, les honneurs, les plaisirs, les passions ne rassasieront jamais nos âmes : la piété seule a les promesses de la vie présente et celles de la vie future (11).

Donné à Avignon, le 24 février 1851.

QUATRIÈME MANDEMENT

Pour le carême de 1852 et pour la publication de l'encyclique de S. S. Pie IX, accordant une nouvelle indulgence plénière en forme de jubilé.

IL N'Y A DE PAIX ET DE SÉCURITÉ POUR LA SOCIÉTÉ QUE DANS UN RETOUR SINCÈRE AU CATHOLICISME.

Nos très-chers frères,

Quand nous méditons sur les catastrophes variées par lesquelles notre pays a passé, depuis plus d'un demi-siècle, nous nous rappelons douloureusement le tableau des angoisses dernières de la nation juive et des causes qui les avaient amenées, tableau tracé par les livres saints.

La patrie avait été envahie par une race de péché, hommes corrompus qui apportaient en Israël des mœurs étrangères et des doctrines païennes, et qui devinrent, par la faveur et l'influence dont ils disposaient, un filet pour surprendre les âmes faibles (12).

Des enfants d'iniquité, traîtres à leur Dieu, à leur pays, à leur conscience, renièrent l'alliance qui avait fait leur gloire, adoptant les coutumes des nations impies, dorant des dieux étrangers, se vendant pour faire le mal (13).

La jeunesse, élevée dans des gymnases où elle apprenait le libertinage, où on lui

gnum. (Ibid., 36, 37.)

(13) Abierunt ad regem ; et dedit illis potestatem ut facerent justitiam gentium. (Ibid., 14.) Et recesserunt a testamento sancto, et juncti sunt nationibus et vendidit sunt ut facerent malum. (Ibid., 16.)

(11) *Pietas ad omnia utilis est, promissionem habens vitæ quæ nunc est et futuræ.* (II Tim., IV, 8.)

(12) *In diebus illis exierunt ex Israel filii iniqui, et snaserunt multis, dicentes : Eamus, et disponamus testamentum cum gentibus, quæ circa nos sunt.* (I Mac., I, 12.) *Et posuerunt illic gentem peccatricem, viros iniquos... et facti sunt in laqueum ma-*

enseignait le mépris des traditions sacrées, tomba dans une perversion désolante. Les générations qui eussent pu relever la nation, s'abâtardirent par le cœur et perdirent tout sentiment généreux, toute énergie pour les choses grandes et honnêtes (14).

L'indifférence religieuse, athéisme légal, négation de tout culte, fut proclamée, sous prétexte de rétablir l'unité dans la nation, par un roi étranger, devenu le tyran d'Israël (15).

Il ne manqua pas de sophistes pour colorer ces énormités par des artifices de langage, sous le nom de progrès; pour dissimuler par des protestations oratoires, par des subtilités académiques, les coups portés à l'ordre social. Ceux mêmes qui étaient les gardiens des lois et des règles antiques, partagèrent cet engouement de nouveauté, et, mettant de côté les œuvres de leurs pères, ils travaillaient avec une émulation impie à exalter et à fonder chez eux les institutions empruntées aux peuples, éternels ennemis de leur pays. Ils étaient Israélites, et, oubliant leur illustre passé, leur histoire merveilleuse, leur littérature sublime, écho de la parole de Dieu même, ils disputaient à l'envi sur l'excellence, sur la prééminence des gloires de la Grèce (16).

De cette dégradation générale des âmes, de cet affaiblissement de l'esprit religieux et national, devait découler nécessairement les malheurs si énergiquement énumérés dans le livre des *Machabées* : Les notions du juste et de l'injuste effacées, le sens moral émoussé, les consciences, les talents, la parole, mis à l'encau et vendus au premier acheteur, des ambitions rivales se disputant le pouvoir, sans pitié pour le repos du pays, des parents supplantateurs de leurs parents; dans la masse de la nation, la passion du luxe, de la bonne chère; le culte de l'ivrognerie et du libertinage; Bacchus et Vénus substitués au culte du vrai Dieu; le temple profané par des fêtes impures, l'apothéose des hommes célèbres par leurs turpitudes, à la place de l'autel des sacrifices; la jeunesse vouée à la prostitution, le jour du Seigneur méprisé et mis au rang des jours vulgaires, les vrais croyants réduits à se cacher pour célébrer le culte de Jéhovah, moqués, raillés, soumis à d'ignominieuses persécutions

pour crime de fidélité aux préceptes divins; puis, les homicides, la guerre civile, le pillage exercé contre des concitoyens glorifié comme si on eût enlevé des trophées à l'ennemi (17).

Parmi le petit nombre des hommes d'élite qui avaient échappé à cette contagion, les plus virils, les plus fermes courages, impuissants contre la décadence universelle.

Persone n'osait plus se dire simplement Israélite; on rongissait du nom de ses ancêtres, on avait honte de son pays. Le mal était profond, immense; il pesait d'un poids accablant sur tout le monde (19).

Ah! c'est qu'on ne gagne rien à être impie, c'est qu'on ne viole jamais impunément les lois divines (18).

Ce récit d'une histoire vieille de deux mille ans ne semble-t-il pas, N. T. C. F., notre histoire d'hier? N'avons-nous pas été 'émoins de ces défaillances presque universelles dans la foi et dans les mœurs?

N'avons-nous pas assisté à ces trafics de la plume, de la parole, de ce qu'on appelait la conviction, trafic par lequel un homme mettait ce qu'il avait de fiel, de mensonge, d'habile mauvaise foi, au service d'une cause, fût-elle pudibonde, pourvu qu'elle promit un meilleur salaire ou plus de jouissances sensuelles? N'a-t-on pas empoisonné la jeunesse avec les immondices ramassées en pays étrangers, ennemis-nés de notre culte et de nos gloires?

L'enseignement qui descendait de certaines chaires, n'a-t-il pas été anglais, allemand, hétérodoxe, menteur, pour dénigrer le catholicisme? N'a-t-il pas cherché à dépouiller les générations de l'esprit français, pour les plier à des habitudes, à des idées exotiques?

L'indifférence en matière de religion n'a-t-elle pas été un dogme légalement et pratiquement maintenu dans ces écoles où l'on distribuait au choix des leçons de religions diverses, comme on avait des leçons de langues ou de littératures étrangères pour tous les goûts.

Sommes-nous si loin de ces jours où l'Eglise, mise en suspicion, traitée comme un ennemi dont il fallait se défier, était garottée de mille entraves, pendant que des entrepreneurs de cultes nouveaux dressaient leurs tréteaux et appelaient officielle-

(14) *Et edificaverunt gymnasium in jerosolymis secundum leges nationum. (I Mac., I, 15.) Et relinquere filios suos incircumcisos, et coluquuari animas eorum in omnibus immundis et abominacionibus, ita ut obliviscerentur legem Dei. (Ibid., 51.) Congregati sunt multi de populo ad eos qui dereliquerant legem Domini: et fecerunt mala super terram. (Ibid., 55.)*

(15) *Et scripsit rex Antiochus omni regno suo, ut esset omnis populus unus: et relinqueret unusquisque legem suam. (Ibid., 45.)*

(16) *Sacerdotes... patrios quidem honores nihil habentes, Græcas glorias optimas arbitrabantur: quarum gratia periculosa eos contentio habebat, et eorum instintia amulabantur, ac per omnia his consimiles esse rupiebant, quos hostes et percuptores habuerunt.*

(II Mac., IV, 15, 16.)

(17) *Jason vero non parcebat in corde civibus suis, nec cogitabat prosperitatem adversum cognatos malum esse maximum, arbitrans hostium et non civium se trophæa capturum. (II Mac., V, 6.)*

(18) *Pessima autem et universis gravis erat malorum incurio: nam templum luxuria et comestationibus gentium erat plenum... Neque autem Sabata custodiebantur, neque dies solennes patrii servabantur, nec simpliciter Judæam se esse quisquam enascebatur. Ducebantur autem cum amara necessitate in die natalis regis ad sacrificia, et cum Liberi sacra celebrarentur, cogebantur hedera coronati Libero circuire. (II Mac., VI, 5, 4, 6, 7.)*

(19) *In leges enim divinas impie agere impuro non cedit. (II Mac., IV, 17.)*

ment les auditeurs autour de leurs tribunes de peste ?

Qui de vous, N. T. C. F., peut avoir oublié ces impiétés grossières, ces démentis donnés aux faits les mieux établis et les plus illustres des siècles chrétiens, toutes ces théories soi-disant philosophiques, historiques, critiques, qui ont retenti si longtemps dans certain enseignement et dans la presse ?

N'a-t-on pas célébré les vices les plus immondes sous le nom magnifique de réhabilitation de la chair ? N'est-on pas descendu plus bas que le paganisme en déflorant les plus délicats sentiments que la Grèce et que Rome corrompues n'auraient pas osé méconnaître ? La tendresse maternelle, miracle de dévouement et d'amour inépuisable, reflète le plus pur, le plus parfait de l'amour que Dieu porte aux hommes ses enfants, image souvent empruntée par les livres saints, afin de mieux peindre les amabilités de la Providence céleste sur nous ; — eh bien ! ce miracle du cœur maternel a rencontré des détracteurs éhontés, le fils a été dégagé de sa dette de piété filiale !

La charité, cet autre épanouissement du cœur qui pleure avec ceux qui pleurent, qui console ceux qui souffrent, qui n'a pas de bonnes joies s'il ne les répand autour de lui, s'il ne change en un sourire de gratitude la tristesse du pauvre, la charité a été répudiée à son tour et déclarée préjugé.

Rien de ce qui est beau, de ce qui est bon, de ce qui est vrai n'a été respecté.

Ces débauches de la pensée devaient enfanter les orgies, les crimes et les entreprises néfastes qui ont menacé d'engloutir dans une ruine commune la vie des citoyens, la prospérité, la fortune, l'honneur des familles et la gloire du nom français.

Les actions partent du cœur ; quand le cœur est souillé, quand la source est empestée, que peut-il en sortir de bon ?

Ne soyons donc pas étonnés de tout ce que nous avons malheureusement constaté chez nous d'abaissement dans les caractères, de divisions intestines, de luttes sanglantes, de glorifications du pillage, du libertinage, du matérialisme, de cette perturbation du sens moral qui ôte la honte du mal et qui arrachait à l'écrivain sacré ce gémississement de désolation : *Erat ergo videre miseriam*. (II Mac., VI, 9.) Il y avait pitié de voir tant de misère. Nous avons vu ces maux aussi, nous avons eu horreur de l'abîme si profond ouvert sous nos pas.

Toutefois, N. T. C. F., en face de cette extrémité où nous avons été poussés, ne nous arrêtons pas à un sentiment de stérile horreur.

Dieu abandonne aux périls d'une prospérité trompeuse les nations condamnées à ses

yeux ; les épreuves qui tourmentent un peuple sont les avertissements d'une Providence bienveillante et un indice que tout retour à la faveur du souverain Maître n'est pas fermé. Elevons donc nos espérances à la hauteur de nos adversités si lamentables ; elles sont un peu, quoiqu'à des degrés divers, le tort de tout le monde, adorons tous la main qui châtie, non pour exterminer, mais pour corriger, selon la consolante pensée de l'écrivain sacré (20).!

Ces salutaires expiations ne nous ont pas été épargnées. Il est temps que la réparation commence. Le signe de la miséricorde s'est montré dans ses événements au milieu desquels surgit l'homme, l'envoyé qui domine la tempête et l'apaise par des résolutions que la sagesse humaine ne saurait seule inspirer.

Dans ce salut inespéré, lorsque les maux étaient à leur comble, apparaît un secret dessein de la Providence ; c'est à nous de comprendre par quels efforts de bonne volonté nous sommes intéressés à correspondre à la protection divine ; car il en est du sort temporel des peuples comme de l'éternelle destinée des âmes : Dieu prévient, Dieu attend, Dieu aide, mais celui qui nous a créés sans nous, ne nous sauvera pas sans nous.

Nous avons été divisés, affaiblis, désolés par d'incessantes secousses sociales, parce que nous avons cessé d'être catholiques.

Nous ne retrouverons la paix du foyer, l'abondance dans le travail, la sécurité dans la cité, la sûreté et la confiance dans nos mutuels rapports, le rassasiement de nos désirs modérés, qu'en redevenant sincèrement catholiques.

Nous ne rendrons à notre patrie les splendeurs qui la distinguèrent jadis entre toutes les nations, qu'en lui restituant sa foi des anciens temps, et cette ferveur de zèle pieux qui sied à la fille aînée de l'Eglise.

Il est possible, N. T. C. F., que le déchet d'esprit religieux si nettement accusé, ne semble pas suffisamment justifié aux yeux de ceux qui jugent sur les apparences. Il se peut qu'on nous reproche de ne pas estimer selon leur mérite tant de dévouements, tant d'œuvres, tant de sublimes vertus qui attestent encore la vigueur de l'esprit religieux parmi nous, on citera des exemples magnifiques de piété, de charité, de zèle.

A Dieu ne plaise que nous soyons injuste envers ces manifestations de la foi ! Elles fondent nos espérances pour l'avenir, elles nous consolent, et nous sommes heureux de les contempler. Mais ces œuvres, ces dévouements, ce zèle, ces exemples sont-ils un rayonnement de vie religieuse répandu dans tout le corps social ? Non, ce

(20) *Obsecro autem... ne abhorrescant propter adversos casus, sed repñent, ea quæ acciderunt, non ad interitum, sed ad correptionem esse generis no-*

stri. (II Mac., VI, 12.)... *Corripiens vero in adversis, populum suum non derelinquit.* (Ibid., 16.)

sont des éclats de lumière épars à travers les ténèbres, c'est la chaleur de quelques âmes qui ont recueilli le feu qui s'éteignait partout autour d'elles. Animées, fortifiées par cette chaleur surnaturelle, elles se sont multipliées avec une activité infatigable, elles ont soutenu le poids des entreprises saintes, l'ardeur a suppléé le nombre.

Cette phalange du zèle n'était pas la nation, elle marchait contre le torrent des idées reçues. Était-elle la bienvenue? N'était-elle pas traitée comme une caste de parias rétrogradant au rebours du siècle? N'a-t-elle pas dû acheter le droit de prier, de s'immoler, de semer l'aumône et les consolations au prix de mille humiliations, de mille entraves? Souvenons-nous de ces défiances, de ces suspensions outrageantes qu'on faisait légalement planer sur toute œuvre purement catholique, de l'incapacité même dont étaient frappés le zèle, l'apostolat, la charité, les vœux religieux, lorsqu'au nom de nous ne savons quelle liberté, il était loisible aux utopies les plus extravagantes et les plus hostiles aux droits de Dieu et de la société de s'étaler à la face du soleil.

Écoutez les derniers échos d'une certaine presse qui, hier encore, vomissait l'outrage, la calomnie, contre l'Église, contre les mœurs, contre les institutions catholiques, échos auxquels répondaient de frénétiques applaudissements dans cette multitude qui avait besoin de ne plus croire à la vertu pour être dispensée de la pratiquer.

Il y avait donc un souffle d'irrégion descendu de haut, aspiré par la foule et circulant dans les veines de la nation!

Des individus étaient catholiques et en montraient les œuvres, la masse avait cessé de l'être ou ne l'était plus qu'à la surface.

Parmi ceux mêmes qui n'ont point cédé à ces défections, serait-il bien difficile de signaler les brèches faites à leur foi? Examinons. On est catholique le dimanche à la messe, et encore à une messe rapidement entendue, diminuée du prône et des cérémonies de l'office paroissial. On est catholique le soir et le matin peut-être, en récitant quelques prières dans le secret du cabinet. Puis, on ferme la religion sainte dans le livre des offices, on la consigne sur le prie-dieu, le reste du jour et de la semaine appartient à d'autres pensées. Dans ces splendides appartements où un œil vigilant a su mettre un ordre si parfait, où l'on n'a rien épargné de ce que les convenances et le confortable requièrent, cherchons la place d'honneur jadis réservée au signe sacré de la rédemption. Le crucifix n'y est plus, une peinture profane, quelquefois lascive, l'a remplacé. Il eût été banni de la maison ou exilé dans la poussière, si une pauvre fille servant ses maîtres dans la crainte du Seigneur, ne lui eût ouvert un asile dans le petit oratoire qu'elle a dressé au coin de sa mansarde. Sur les rayons de cette bibliothèque, à travers ces volumes

dorés, ces éditions historiées, où sont les livres de piété, ces sources où l'âme chrétienne va se nourrir, se désaltérer, se fortifier? Où sont ces maîtres de la science du salut, ces précepteurs dans l'art de bien faire? Demandons au moins le livre de *l'Imitation de Notre-Seigneur Jésus-Christ*. Vaine demande! La piété n'a rien à réclamer dans ce butin de romans passionnés, de musique efféminée, de poésie langoureuse, de contes frivoles, de mémoires anecdotiques, d'histoires et de chroniques scandaleuses. Ce qui ne gâte pas le cœur, ce qui n'affole pas l'imagination, se rapporte aux questions d'intérêt matériel, aux problèmes humains livrés à la dispute des académies ou des partis. Rien de plus.—Soyons satisfaits si ces inoffensifs traités laissent moins de place au poison.

Quelle part est faite à la mortification chrétienne, aux préceptes ecclésiastiques, sur ces tables qui ne connaissent pas la loi du vendredi et du samedi? Étrange caprice des tempéraments qui succombent devant une abstinence légère et qui suffisent héroïquement à la peine, aux insomnies, aux veilles des longues fêtes, des repas excessifs, des bals nocturnes!

La croix, double symbole de foi, de courage et de confiance, les images des saints protecteurs de la famille, animaient naguère les allées des jardins, elles inspièrent de saintes pensées au promeneur oisif, elles donnaient force et patience au travailleur fatigué de sa tâche; les retrouverions-nous, ces visions du ciel? Elles se sont évanouies; les dieux de la fable ont détrôné les saints.

Dans ces délibérations sérieuses où s'agitent d'importantes affaires, dans ces causeries intimes de parents et d'amis, dans ces cercles où, au nom de la mode, des femmes ne rougissent plus de faire rougir la pudeur, trouverons-nous cette teinte de religion qui ne peut imprégner le cœur sans réagir sur les habitudes, sur le langage et sur la tenue?

Explorons ainsi les plus menus détails de la journée, telle que l'emploient la plupart de ceux qui pourtant tiennent à ne pas renier leur culte, et nous aurons la douleur de signaler une absence presque totale d'esprit et de sentiment religieux.

Ces hommes, ces femmes, ces ouvriers ont pu sortir du consistoire, de la synagogue, du théâtre, de l'église, et parler comme ils parlent et faire ce qu'ils font. Ils se disent catholiques, ils n'en ont que le nom.

Qu'ils sont loin ces temps où Dieu était au commencement de toutes les pensées, où l'on cherchait en lui la lumière dans les discussions, la règle de la conduite, la garantie des conventions; où il était le premier témoin appelé dans les contrats, où l'on testait sous l'invocation de la très-sainte Trinité et de la glorieuse Vierge, où l'on commettait aux saints patrons et aux bons anges la garde de tous les intérêts de la famille, où on leur rapportait en actions de grâces les succès obtenus et le bienfait des

périls évités ! Heureux siècles, où un mot de gratitude, d'espérance, de foi divine, où un souvenir du ciel venait toujours se mêler aux entretiens et parfumer d'un doux arôme les peines de la vie !

Cette empreinte de christianisme pratique est presque entièrement effacée de nos mœurs. Et comment en aurions-nous conservé des vestiges dans les mœurs, dans les habitudes de pensée et de langage, et dans les relations sociales, après les efforts persévérants tentés depuis trois cents ans, pour refouler l'esprit religieux, pour le soutirer des lois et des institutions civiles, pour l'amoindrir au moins quand on ne pouvait l'extirper à fond.

C'a été la grande hérésie des temps modernes, de supposer un ordre humain sans corrélation avec l'ordre surnaturel, une vérité de raison distincte de la vérité divine ; d'assigner à l'autorité terrestre des droits indépendants des droits du souverain Maître, et de fixer les limites où la religion devait arrêter son influence, sous peine d'être éconduite comme une étrangère ou châtée comme une usurpatrice.

De là a suivi le bouleversement des conditions essentielles selon lesquelles le suprême Ordonnateur avait réglé la marche de l'humanité et le développement de la société chrétienne. Les peuples furent repoussés hors de la voie normale qui les menait à leurs destinées éternelles, en accomplissant leur pèlerinage terrestre dans l'obéissance, dans la justice, dans les devoirs de la vie civile.

Cependant, malgré les efforts persévérants des conspirateurs acharnés à la ruine de l'ordre des choses fondé sur le catholicisme, on ne réussissait qu'insensiblement ; on minait imperceptiblement l'édifice, sans entrevoir un renversement prochain.

Ainsi, on a pu se faire illusion par des sophismes et se précipiter aveuglément vers le terme fatal où aboutit tout ce qui est faux et violent ; on a pu ne pas comprendre où on allait, tant que les lois, les mœurs, les coutumes retenaient encore assez d'éléments religieux pour retarder la chute.

L'orgueil des innovations, l'ambition, le libertinage trouvaient leur profit dans cette sécurité matérielle qui protégeait les passions des hommes corrompus.

En voyant le monde marcher, ces hommes répétaient le blasphème des esprits forts de Jérusalem : *Non faciet bene Dominus, et non faciet male.* (*Soph.*, 1, 12.)

Ils s'imaginaient que la religion était un rouage inutile, ils la supprimaient, ils l'étrouffaient. Aveugles, ils ne s'apercevaient pas que la société était maintenue debout précisément par le sentiment vivace de foi qui résistait encore au fond des âmes. Mais lorsqu'à force de temps, de mensonges, de dénigrement, de moqueries et de persécution, le principe chrétien, chassé d'abord des lois et des académies, a été banni de son dernier refuge, lorsqu'il a déserté les consciences de la majorité de la nation, les

fondements de la terre ont été ébranlés ; la base solide posée par l'Ordonnateur souverain était détruite.

L'évidence a jailli des faits pour les esprits non prévenus ; l'apercevront-ils enfin, ces sectaires de la raison pure, ces enfants de l'orgueil qui, depuis trois cents ans, sous des masques différents, sous le nom de réformateurs, de jansénistes, de parlementaires, de philosophes humanitaires et autres protestants purs ou mitigés, ont travaillé sans cesse à rompre la chaîne d'or qui, selon le langage des poètes, relie la terre au ciel ? Avoueront-ils cette fois l'inanité de leur ouvrage ? Car enfin il ne s'agit pas de façonner en théorie le monde sur un plan adapté aux fantaisies de notre imagination. L'humanité ne se moule pas selon les caprices de l'idée, comme la phrase qu'on jette sur le papier ; elle est ce que Dieu l'a faite, et elle n'est maniable, elle n'est gouvernable que selon les conditions de la nature dans laquelle elle a été créée.

Il ne suffit pas de dire que l'homme est essentiellement bon ; les plus belles pages des philosophes optimistes ne sont que des rêves menteurs, si des instincts puissants inclinent les cœurs au mal et attestent que l'homme devient souvent mauvais en cédant à ces instincts.

On aura beau inscrire dans les constitutions et paraphraser dans les discours et dans les livres le thème de la souveraineté populaire et de l'égalité absolue ; ces déclamations littéraires ne sont que des mots vains si l'inégalité ressort impérieusement de toutes parts sous le rapport moral et physique, si le souverain populaire, adulé par les sophistes, ne sait pas même se commander à lui-même.

Au lieu de toujours risquer le salut public sur la foi de théories décevantes, contentons donc à accepter les principes immuables contre lesquels ne peuvent rien les combinaisons de la sagesse humaine.

Nous sommes nés pour vivre en société, c'est notre état normal, la volonté divine, nos inclinations, le besoin de notre conservation nous en font une nécessité.

Le mot *société* implique l'idée d'une hiérarchie qui, de la famille, s'élève par divers degrés jusqu'au sommet de la nation, et relie toute la communauté ; la hiérarchie suppose des inégalités sociales, sans parler même des inégalités, résultat inexorable des différences accidentelles de climat, de sol, de force physique et d'aptitude dans les individus.

La hiérarchie a un caractère essentiel d'autorité, qui impose des lois, distribue la justice, apaise les différends et commande le respect et la soumission.

De là découle le devoir de l'abnégation et du sacrifice pour les membres de la communauté. On se doit à la communauté dans son acception la plus large d'abord, puis à la communauté restreinte, comme la famille ; l'intérêt privé prend rang au-dessous de l'intérêt général, il est subordonné

au bien public. Mais aussi il est garanti par la solidarité établie entre tous les membres de la société, il est protégé par la force hiérarchique qui veille au maintien de tous les droits. Nous rappelons des notions du bon sens le plus vulgaire.

A côté de ces principes d'ordre social universellement admis, il y a dans l'homme un fonds d'orgueil qui se révolte contre l'autorité, il y a une énergie d'égoïsme qui répugne au sacrifice, qui veut satisfaire les sens, qui veut se contenter, fût-ce au détriment de la chose publique.

La raison s'incline devant la nécessité de la discipline, et une tendance dépravée du cœur entraîne vers la licence.

On admire le dévouement qui s'immole, et on opte en pratique pour l'intérêt propre, pour la jouissance du bien-être personnel.

Tout homme qui s'étudiera un instant trouvera dans lui cette contradiction, qui faisait dire à saint Paul : *Je me plais dans la loi de Dieu, selon l'homme intérieur, mais en même temps je sens dans les membres de mon corps une autre loi qui combat contre la loi de mon esprit, et qui me rend captif sous la loi du péché* (20*).

Dans la lutte intestine de nos sentiments honnêtes contre nos penchants mauvais, la loi des membres dominera toujours la loi de l'esprit, c'est-à-dire la loi de l'ordre et de la justice, si un auxiliaire puissant ne survient et n'aide l'âme à vaincre dans le bien.

Or, la religion seule est cet auxiliaire sans lequel le mal triomphe; seule elle a le secret d'expliquer et de résoudre le problème de notre nature contradictoire.

Elle nous montre l'origine de cet antagonisme dans la chute de notre premier père, chute dont les suites funestes atteignirent toute la postérité d'Adam : depuis lors notre âme dégradée n'a gardé que quelques linéaments de l'image divine dont elle reflétait primitivement les traits purs et la beauté sans tache.

Elle nous dit comment les ravages du péché ont été magnifiquement réparés par l'incarnation du Fils de Dieu, elle nous apprend à quelles conditions nous est offert le bénéfice de cette miséricordieuse réparation. Alors elle découvre le trésor des grâces et des mystères divins dont elle est seule dispensatrice; elle fait découler des vertus célestes dans le cœur, des lumières surnaturelles dans l'intelligence, et une force vivifiante qui donne de la vigueur aux plus faibles. La corruption originelle est corrigée, le voile obscur à travers lequel on discernait à peine la vérité se déchire, on voit mieux, on voit plus haut : de nouveaux horizons se révèlent; fortune, honneur, gloire, sensualité, toutes ces jouissances que l'âme poursuivait comme le bien suprême ont perdu leur prestige, depuis que l'âme a entrevu les splendeurs du ciel.

La nature tend à revivre par moments, elle résiste et revient à ses errements, une grâce de secours est toujours prête, toujours présente, elle est déposée dans les sacrements, elle répond à l'appel de la prière, elle est la récompense d'un acte de bonne volonté; bonne volonté, prière, réception des sacrements, préparés eux-mêmes par des grâces prévenantes, semées en quelque sorte sur tous les pas du vrai chrétien.

C'est une transformation générale dans l'être moral, tout est transfiguré, les choses même ont pris des noms nouveaux; la souffrance, le travail, la fatigue patiemment supportés, le dénûment, le mépris, l'injustice acceptés pour Dieu, la mort même sont appelés joies, soulagement, gloire, mérite et gain.

Qui oserait nier l'influence heureuse que cette action de la religion exerce sur les rapports sociaux? Qui ne sent combien la mission du pouvoir grandit et s'élève sous l'inspiration de ces idées sublimes, et combien elle est devenue plus facile et plus sainte?

De ce point de vue, la société humaine est une préparation à la société éternelle des élus; le pouvoir terrestre est un reflet de l'autorité divine, il est consacré aux yeux des peuples; l'obéissance à la loi devient l'obéissance à la volonté de Dieu. On se soumet par devoir et non par crainte, la sanction de l'ordre est dans la conscience plus ferme que dans le code pénal. Un motif surnaturel se mêle aux choses les plus matérielles en apparence, et aplatit les obstacles les plus redoutables.

Le salut public veut des sacrifices ruineux, sacrifices de bien ou de vie; ce sacrifice eût été adouci par l'éclat d'un acte d'ostentation, glorifié et cité aux générations futures, mais il s'accomplira dans le secret; un païen eût refusé, le chrétien accepte : Dieu connaît les dévouements les plus obscurs et il les récompensera.

Dans une société imprégnée de cet élément surnaturel, il y a place pour tous, respect pour tous, et si des inégalités de fortune et de hiérarchie subsistent, la bienveillance, le support mutuel, la charité rapprochent les distances en réunissant les cœurs; la richesse, la puissance ne sont plus le terme des aspirations ambitieuses, la pauvreté n'est plus l'effroi des âmes mues par les convoitises terrestres. Richesse ou pauvreté ne sont plus que des accidents de la route, et qu'importent les accidents du site, l'aspérité du chemin, au voyageur pressé d'atteindre le but de sa marche? D'ailleurs la richesse a ses devoirs sévères; malheur aux riches : *Vae divitibus* (Luc., VI, 24); malheur à ceux qui ont mis toute leur confiance dans l'or et l'argent. La puissance a sa règle dans la loi éternelle de justice, et sa responsabilité pesante devant le tribunal où seront

(20*) *Condelector enim legi Dei secundum interiorum hominem; video autem aliam legem in membris*

meis, repugnantem legi mentis meae, et captivantem me in lege peccati. (Rom., VII, 22, 25.)

jugées les justices mêmes. *Judicium durissimum his qui præsunt, fiet.* (Sap., VI, 6.) La pauvreté a sa noblesse et ses prérogatives sur la terre, les pauvres ont été les premiers appelés auprès du berceau du Sauveur; Dieu a toujours l'oreille inclinée vers eux pour recevoir leurs prières ou pour entendre leurs plaintes. Ils seront les introducteurs des riches dans le ciel, mais des riches qui auront su gagner leur amitié. Le travail est ennobli, il est un devoir et une expiation, la paresse est un vice qui mérite damnation : cette loi du travail n'excepte personne.

Ainsi, la foi rétablit l'équilibre que les distinctions sociales eussent rompu; elle maintient la balance égale entre les conditions diverses.

Ainsi, l'esprit de Dieu envoyé dans les âmes opère une seconde création et renouvelle la face de la terre : *Emittes Spiritum tuum, et creabuntur.* (Psal. CIII, 30.)

Le monde ancien n'avait pu trouver ce contre-poids au six mauvais penchants du cœur humain, et il se précipita dans tous les écarts monstrueux que nous savons. Il ne connut que la loi de l'intérêt, de l'orgueil, de l'égoïsme, de la sensualité, de la volupté; mais la terre ne pouvant suffire à rassasier tous les désirs, toutes les cupidités, fut la proie de quelques-uns, appelés citoyens; le reste des hommes fut repoussé dans le plus abject esclavage, traité comme un vil bétail, dépourvu de tout droit social, condamné à un travail déshonoré, dépendant du caprice du maître.

Ne croyons point que ce fait brutal accusât une absence de sens moral, exceptionnelle et particulière chez un peuple où, en certaines époques, il est la conséquence rigoureuse de tout état social fondé sur l'élément purement humain; il se reproduit avec des nuances peu différentes, aujourd'hui même, partout où la religion catholique n'a point pénétré. Hors d'elle, il n'y a que le sensualisme sans frein et sans pitié d'un côté, et la compression féroce et l'esclavage de l'autre côté. Parmi les nations chrétiennes mêmes, à mesure que l'esprit catholique s'affaiblit ou que la foi catholique est dénaturée, les mêmes instincts et les mêmes énormités se dessinent, et la force tend à faire le droit.

Cette démonstration ressort plus claire, plus péremptoire encore des événements dont notre sol frémissait naguère.

Vainement, par un hommage involontaire, avait-on dérobé à la religion son langage, vainement écrivait-on *fraternité*; le cœur était plein de rage et d'envie, la guerre était dans les rues, parce que la religion n'y était pas.

Celui qui garde la cité, veille inutilement si le Seigneur ne la garde avec lui, *Nisi Dominus custodierit civitatem frustra vigilat qui custodit eam* (Psal. CXXVI, 1); pour les destinées temporelles des sociétés comme pour les destinées éternelles des âmes,

l'axiome est certain : Hors de l'Eglise point de salut.

Et pourtant des hommes, s'intitulant amis de l'humanité, apôtres du progrès, se sont acharnés depuis longtemps à détacher les peuples de cette ancre de salut. Afin de satisfaire leurs passions sans remords, ils ont conjuré contre la religion, dont les préceptes gênent la concupiscence, dont les menaces troublent la conscience; en poursuivant de leurs sarcasmes les pratiques saintes, la confession, la prière, le sacerdoce, les personnes pieuses, ils pensaient ne renverser que des préjugés, et ils déplaçaient l'ordre moral sur lequel repose l'ordre social. Les démolisseurs de ces années dernières n'étaient que les manœuvres achevant l'œuvre conçue par les philosophes, par les incrédules; par les hérétiques des siècles passés : à ceux-ci appartient la part principale de la responsabilité.

Du reste, leur propre aveu les condamne; de secrètes terrens les saisissaient parfois devant leurs impiétés grosses de crimes, et lorsqu'ils se livraient à leur libertinage d'esprit, lorsque Dieu était moqué dans leurs petits soupers, ils avaient bien soin de fermer la porte et d'éloigner les auditeurs indiscrets, de peur qu'un mot trop bien compris n'affranchît le serviteur et l'homme de peine de la croyance en Dieu, et ne mît ainsi la vie du maître à la merci d'une tentation cupide. Au fond de leurs hémories ils présentaient qu'il y avait des homicides, des rapines et des désastres; en effaçant la religion dans les institutions publiques, en la bannissant du grand monde, du monde prétendu éclairé, il leur eût été agréable de la laisser régler les mœurs de la multitude. La religion sous ce rapport était une sentinelle sûre à l'entrée des maisons dorées, une palissade solide protégeant les terres contre les fureurs rapaces.

Elle est bonne pour le peuple, disaient-ils. Pour le peuple! comme si devant Dieu tous les hommes n'étaient pas peuple, n'étaient pas égaux dans leur néant.

La religion bonne pour le peuple, comme si la religion qui rend le pauvre patient et résigné n'était pas bonne aussi pour empêcher le puissant d'opprimer et le riche d'abuser.

La religion bonne pour le peuple! elle ne serait donc plus qu'un épouvantail imaginaire fait pour contenir les esprits crédules? Ne soyons plus surpris si le peuple pénétrant le sens de ce mot outrageant a répudié l'héritage, a rejeté le frein et a relégué parmi les préjugés ces lois et ces défenses divines qu'il a vues foulées aux pieds par ceux dont l'exemple était une autorité pour lui.

Une amère tristesse nous afflige profondément lorsque nous comparons l'état auquel nous a réduits l'irrégion à ces temps où la foi catholique animait les consciences, où l'Évangile dominait les discordes et les calmait, où, malgré l'infirmité des institutions politiques, malgré la rudesse des

mœurs, les âmes sentaient, comprenaient si bien l'honneur, la fidélité, le dévouement, les grandes choses. L'Eglise, par un travail de plusieurs siècles, avait refait l'Europe, le paganisme était détruit, l'esclavage adouci, peu à peu aboli, les plus petits étaient rendus au sentiment de leur dignité, sous l'inspiration et la protection du catholicisme. Les diverses races entremêlées par les invasions successives des barbares, divisées en vainqueurs et en vaincus, s'étaient fondues dans l'unité d'un même esprit; la conscience chrétienne corrigeait les vices des lois encore sauvages; les lettres conservées dans les cloîtres renaissaient.

Tout était prêt dans le monde pour l'expansion libre et entière de la religion; quel avenir magnifique se fût levé sur nous! à quelle prospérité, à quelle gloire en tous genres, à quel rapide progrès la société fût-elle parvenue, si cet élan qui portait le monde vers le développement social aussi complet que le comporte l'humanité, n'eût été arrêté tout à coup.

L'esprit de révolte soufflé par Luther et continué par Calvin, Jansénius, Voltaire et la tourbe non moins éhontée de leurs disciples, suspendit ce mouvement progressif dans le sens catholique et ramena la société en arrière.

Qu'est-il arrivé? le catholicisme avait pris le monde corrompu, païen, et l'avait purifié, il avait agi sur des peuples barbares et les avait adoucis. Par son impulsion forte et une, les mœurs, les idées, les lettres, les arts, les sciences marchaient avec harmonie vers la civilisation la plus belle qu'on puisse imaginer. Les réformateurs prétendus ont eu entre leurs mains ces éléments réunis par le catholicisme et tout s'est évanoui devant eux, ils nous ont fait revenir à la barbarie; au bout de trois siècles nous nous sommes trouvés en face des conjurés du Mont-Aventin, nous avons revu Spartacus et Catilina.

Les droits des peuples avaient été cependant savamment pesés, discutés, écrits; les pouvoirs étaient habilement pondérés dans les constitutions, et le dernier résultat de ces systèmes où rien n'était omis, sauf Dieu et les droits de son Eglise, aboutit à des catastrophes.

On aura des catastrophes encore avant de fois qu'on recommencera la même expérience. *Il n'y a pas de sagesse, il n'y a pas de prudence, il n'y a pas de conseil contre le Seigneur. « Non est sapientia, non est prudentia, non est consilium contra Dominum. »* (Prov., XXI, 30.)

N'est-il pas temps de mettre fin aux essais hasardeux? n'est-ce pas assez de malheurs?

Pour le repos du monde, pour la sécurité de tout ce qui nous est cher, autant que pour la paix de nos âmes, consentons donc à redevenir ce que nous n'eussions jamais dû cesser d'être; soyons sincèrement chrétiens, c'est-à-dire catholiques.

C'est trop peu d'emprisonner la foi dans l'intérieur de l'âme et de lui dresser là un autel caché. Il faut qu'elle déborde, qu'elle s'épande autour de nous, dans nos œuvres, dans notre langage, dans nos habitudes domestiques, dans nos méthodes d'éducation, dans nos relations d'hommes à hommes.

Loin, loin, ce mensonge de religiosité qui enseigne le catéchisme aux enfants jusqu'à quinze ans et abandonne ensuite les principes à l'école du doute, du rationalisme, du panthéisme.

Que le luxe soit diminué, que l'aumône s'accroisse; plus de ces barrières orgueilleuses qui séparent les enfants du Père qui est aux cieux, ou du moins abaissons-en les hauteurs, et que le riche se rapproche du pauvre, que les hommes de loisir et de science distribuent les bons conseils et se créent une famille de clients aimés, visités, dirigés dans les voies du bien.

Les ardentes convoitises allumées dans beaucoup de cœurs ont été attisées surtout par le spectacle de la jouissance et du bien-être étalé, comme une provocation, à l'œil et aux désirs envieux de la misère.

L'hostilité des uns a été envenimée par la pensée conçue à tort, mais habilement exploitée par des meneurs, de l'indifférence et du mépris qu'auraient témoigné aux petits, ceux que leur éducation ou leur fortune place au sommet de la société.

Les rivalités, mères des mauvais desseins, des injustices, des vengeances et des haines, ont été formées par l'ambition sans mesure; ambition d'honneurs, d'argent, de considération qui ne recule devant aucun moyen d'écartier ou de perdre des concurrents.

Soyons chrétiens, et la religion aura bientôt dissipé ces vapeurs malsaines qui fatiguent et tourmentent les esprits; les malentendus disparaîtront devant la lumière divine; les diverses classes de la société apprendront à se connaître, à s'estimer, à s'aimer.

Il y aura un frein aux passions et réconciliation dans la paix du Seigneur.

Alors le monde, et avant tout notre France reprendra le cours des destinées glorieuses que la religion assure aux nations qui s'inspirent de ses leçons.

Ainsi soit-il.

Sous l'impression du sentiment profond de cette nécessité du retour à la foi et à la pratique catholique pour le salut du monde, nécessité que nous avons cherché à établir dans le présent mandement, le souverain pontife intarissable comme le divin Maître dans l'effusion de sa charité vient d'accorder une nouvelle indulgence jubilaire.

Malgré les fruits abondants de salut qu'a produits partout le dernier jubilé jet dont nous avons eu à vous féliciter particulièrement en ce diocèse de notre prédilection, le père commun des fidèles a compris, qu'au milieu de la tourmente des passions et de luttes déplorables, un trop grand nombre de chrétiens avait rejeté le don de Dieu.

Sa compassion grandit à raison des be-

soins, de l'obstination, de l'aveuglement de ses enfants rebelles.

Le cours ordinaire des grâces les plus signalées ne suffit plus à sa tendresse, il fait un nouvel appel à leur foi, prêt à répandre sur eux les bénédictions que naguère ils ont repoussées.

Comprendront-ils, les malheureux, une sollicitude si miséricordieuse !

Quant à vous, N. T. C. F., qui avez répondu avec empressement aux grâces du dernier jubilé, vous serez mieux préparés à recevoir dans sa plénitude celle qui se présente aujourd'hui. Vous vous en appliquerez les fruits comme vous l'avez fait l'année dernière, puis vous verserez de votre abondance sur vos frères égarés, afin que, touchés de votre charité et entraînés par vos exemples, ils réparent leurs torts et recouvrent enfin avec la paix de l'âme, les espérances immortelles.

Donné à Avignon, le 10 février 1832.

CINQUIÈME MANDEMENT

Pour le carême de 1833.

CAUSES DES SECOURS VIOLENTS QUI ONT AGITÉ LA SOCIÉTÉ : NÉCESSITÉ DE L'ÉDUCATION CHRÉTIENNE DES ENFANTS.

Nos très-chers frères,

Il n'est personne qui n'ait senti le vice affreux que la foi, en se retirant, fait dans le monde. Nous avons vu naguère l'abîme ouvert presque sous nos pas et prêt à engloutir dans le chaos la fortune publique, l'honneur des familles, l'existence même de la société. Nous avons tous été épouvantés de ces extrémités désastreuses auxquelles nous avait poussés la philosophie incrédule du dernier siècle, réduite dans le nôtre à ses conséquences brutales et révolutionnairement pratiques. Ceux mêmes qui avaient été les faneurs de ces doctrines subversives, qui avaient cru qu'une société appuyée sur l'intérêt matériel et donnant large satisfaction aux appétits sensuels, pouvait impunément se passer de la force d'en haut, ceux-là mêmes ont eu peur de leur ouvrage. Au moment de la ruine imminente, un cri d'effroi est parti de tous les cœurs, et un mouvement spontané, instinctif, a poussé les plus rebelles à rattacher la fortune publique aux principes de foi et de morale révélée, qui seuls résistaient encore au souffle du matérialisme et à l'insulte de l'orgueil en délire. On s'est ancré sur ce fond solide et le seul immuable au milieu du terrain mouvant et ébranlé des choses humaines, et nous avons pu échapper au naufrage. La religion nous a sauvés.

Sans doute, la sagesse des hommes, la fermeté des conseils, la résolution de quelques grands cœurs, ont été une puissante ressource; mais, ni force, ni énergie, ni résolution n'auraient suffi au salut commun, si elles ne se fussent inspirées de la force et

de l'énergie qui vient de Dieu, si elles n'eussent été les auxiliaires dévouées de l'Eglise, colonne et fondement de la vérité et de l'ordre. Ce serait donc bien peu reconnaître ce que la religion a droit d'attendre de nous et ce que demandent nos intérêts les plus précieux, si, contents d'un stérile hommage en retour d'une protection qui a tout préservé, nous rentrions dans les finesses erronées du passé, si nous nous endormions dans une trompeuse sécurité sur l'avenir.

Le périil n'est point détruit dans les causes qui l'ont insensiblement amené, le mal n'est point guéri, la crise seulement est passée; et si nous ne profitons du calme heureux dont nous jouissons, pour combattre dans sa source même, dans son principe, le mal moral que la société recèle encore dans ses entrailles, nous le verrons bientôt paraître à la surface et exciter quelques-unes de ces convulsions qui sont la mort des nations, la ruine irréparable des peuples.

Jamais les temps ne furent plus propres à ce travail de réparation, ni les motifs plus graves pour que chacun, dans sa sphère, mette la main à l'œuvre et poursuive le mal jusque dans ses causes les plus éloignées. Quelque nombreuses que soient ces causes, quelque opposées même qu'elles paraissent, quelles que soient leurs différences de caractère, de date, elles ont toutes une origine commune.

Orgueil de la raison, mépris de la religion et crainte surtout de lui accorder trop d'empire. De là, depuis une centaine d'années surtout, la guerre incessante qui lui a été faite, sous toutes sortes de formes, sous mille prétextes plus ou moins colorés; de là, ce système accrédité de la bannir des institutions, des mœurs, de l'éducation, ou de lui faire une place si petite qu'elle semblait la tenir de la faveur plutôt que de son droit. Il semblait que le monde irait mieux à mesure que Dieu y aurait moins de part. On se récriera contre cette espèce de pessimisme, on nous rappellera les hommages magnifiques décernés à la religion par les pouvoirs qui se sont succédé, par les grands écrivains, par les chefs des grandes écoles. Nous connaissons ces hommages, et quand nous les comparons aux faits, ils nous paraissent ou comme une protestation privée de quelque âme indignée, ou bien, et c'est le plus souvent, une déplorable dérision, ou encore, si on le veut, une concession à ce qu'on appelle préjugé populaire. Tout en saluant le mot, religion, *tout en levant le chapeau devant le catholicisme*, on traitait son chef spirituel comme un souverain étranger dans l'ordre des choses spirituelles, on accusait le dogme révélé d'être en retard avec les progrès de la raison, on soupçonnait l'Eglise d'opprimer, d'asservir les intelligences et d'entraver le développement de l'humanité dans des destinées meilleures (21).

(21) *Et genu flexo ante eum, illud ebant ei. dicentes : Ave, Rex Judæorum. (Matth., XXVII, 29.)*
Et dabant ei alapas. (Joan., XI, 5.)

Tous les maux de la terre venaient du ciel, semblait-il, et jamais la terre ne serait plus heureuse, les peuples et les rois ne seraient plus assurés de posséder, les uns leurs couronnes, et les autres l'abondance et la félicité de l'âge d'or, que lorsque les principes de philosophie auraient détrôné les préceptes de Dieu et de l'Eglise. Tel était, tel a été le sens vrai, malgré les détours de la phrase, de ce qui s'est dit, écrit, parlé depuis longtemps, dans les académies, dans les livres, dans les salons d'un certain monde, et jamais on n'a vu tomber plus de couronnes, jamais on n'a vu tant de constitutions crouler les unes sur les autres, et jamais on n'a entendu tant de gémisséments ni dévoré tant de misères; jamais on n'a vu la vie morale et matérielle des peuples plus amoindrie, si exposée à des chances purement aléatoires. On ne dira pas que c'est le tort de la religion, ce n'est pas elle qui faisait les lois, ce n'est pas elle qui enseignait, qui tenait la plume dans les conseils des chefs de l'Etat, ou qui dominait le tumulte des assemblées; elle était à peine admise à défendre ses droits les plus sacrés, alors qu'on lui mesurait la respiration et la liberté dans les proportions strictement nécessaires pour ne pas mourir.

Grâces à Dieu, les jours mauvais que nous avons passés et ceux plus mauvais encore que nous avons redoutés, serviront d'enseignement et apprendront même aux plus prévenus à quel prix seulement, à quelles conditions on possède la paix et on garantit la durée de l'ordre et du bien-être dans les familles, comme dans la société.

Il n'entre pas dans notre plan de scruter une à une toutes les fissures par où le mauvais esprit s'est infiltré dans nos institutions, dans nos mœurs, dans nos idées, dans les familles. L'expérience des derniers temps et la voix des pasteurs vous ont suffisamment révélé et la profondeur des plaies et la nécessité d'y apporter un prompt remède. Nous signalerons seulement une de ces plaies qui a été moins observée peut-être, et qui, n'a pas peu contribué à perdre les générations et à les disposer aux énormités dont nous avons été les témoins et presque les victimes: nous voulons parler de l'incurie avec laquelle on pourvoit à l'éducation des enfants dès leur bas âge.

L'homme est tout entier dans l'enfant: il sera bon ou mauvais, religieux ou impie, compatissant et miséricordieux, ou dur et sans pitié, suivant la direction qu'on aura donnée à cette âme encore sans consistance en quelque sorte, et apte à prendre la forme des sentiments honnêtes, droits, pieux, si on les lui inculque; incliné au contraire à des penchants pervers si on l'abandonne à ses tendances originelles. De là le mot si énergique des livres saints pour exprimer

la fatale influence exercée sur toute la vie par les premières années de l'enfance qui a été négligée. *Les vices de son adolescence passeront dans la substance de cet enfant, seront identifiés à sa nature, et dormiront avec lui dans la poussière du tombeau* (22).

S'il suffisait à l'éducation des enfants de pourvoir à leur vie matérielle, de les entourer de soins corporels, de les combler de caresses, de veiller auprès de leur couche lorsqu'ils sont malades, de sécher leurs larmes lorsqu'ils pleurent, de se préoccuper longtemps d'avance de leur établissement et de leur fortune, nos vœux seraient comblés; on dirait presque, en voyant les indulgences de l'amour maternel qui approuve tout, admire tout, excuse tout dans son enfant, que la tendresse des parents, que leur sollicitude s'est accrue sur l'être matériel de l'enfant de tout ce qui manque à la sollicitude que réclame la vie morale, l'être spirituel de cette petite créature faite à l'image de Dieu. De ce dernier point on a peu de souci; quand l'enfant a souri, quand il a été bien vêtu, quand il a joué devant la famille le rôle récréatif qu'on attend de lui, on le livre à des soins mercenaires ou bien on l'abandonne à tous les caprices de son âge, et il s'élève au hasard de son naturel. Plus tard, on s'affligera des saillies d'un méchant caractère, on déplorera l'ingratitude, l'indocilité, l'indépendance du jeune homme, les débordements de ses passions, les travers de son esprit. Hélas! ces vices sont autant le tort des parents que celui de leur fils, ils sont le fruit d'une première éducation faussée. Ils étaient en germe dans l'âme de l'enfant dès sa naissance (23).

Le baptême, en répandant la grâce de Dieu, l'innocence, la sainteté dans cette âme, l'a inclinée au bien, lui a communiqué des dispositions à la vertu; mais ces dispositions veulent être aidées pour se développer, pour vaincre le principe du mal, affaibli et non détruit. Il n'est pas nécessaire de cultiver les ronces, elles croissent spontanément dans le champ du paresseux, le bon grain a besoin d'être semé en temps opportun et d'être garanti contre l'invasion des plantes parasites pour produire une heureuse moisson. Ainsi en est-il de l'homme; si dès ses premiers jours on ne veille pas sur ses inclinations, elles seront dépravées; si on n'extirpe pas les premiers germes de malice qui se montrent, si on n'enrichit pas le cœur de bons sentiments, si on n'y entretient pas de saintes pensées, si une vigilance attentive ne visite pas, pour ainsi dire, à chaque instant ce champ où la zizanie abonde, il sera stérile et désolé; c'est inévitable.

On recueille ce qu'on a semé (24). Vous avez excité les premiers aiguillons de la

(22) *Ossa ejus implebuntur vitis adolescentiæ ejus et cum eo in pulvere dormient.* (Job, XX, 11.)

(23) *Sensus enim et cogitatio humani cordis in malum prona sunt ab adolescentia sua.* (Gen., VIII

21.)

(24) *Quæ enim seminaverit homo hæc et metet.* (Galat., VI, 8.)

sensuauté, de l'orgueil, de l'amour-propre dans vos enfants; vous les avez flattés lorsqu'il fallait les corriger, vous les avez applaudis lorsqu'il fallait réprimer leurs imprudences, vous ne leur avez appris à s'estimer que par de beaux habits, vous leur avez inoculé de la passion de l'argent, des terres, des honneurs; vous les avez mis en spectacle dans vos réunions de famille, vous avez stimulé en eux la vanité, l'envie de paraître; vous les avez initiés presque en naissant à tous les rêves d'ambition, à tous les secrets d'intrigue, à toutes les questions de rivalité, de jalousie, qui agitent le monde; tout tendait à leur inspirer le goût et les habitudes précoces des intérêts et des passions, qui déjà, par l'attrait de la concupiscence, saisissent trop tôt l'enfant devenu jeune homme; vous avez semé dans la chair, vous moissonnez la corruption de la chair (25). Ne vous étonnez pas des écarts qui bientôt braveront vos supplications et vos avis tardifs. Si vous eussiez mis une prudente précaution à écarter de l'enfant ce qui est capable d'éveiller les instincts mauvais endormis dans son cœur, si vous eussiez saisi son imagination par tout ce qui rend la vertu aimable, par l'idée présentée à propos de la sainteté de Dieu, qui est partout, qui voit tout, qui entend tout; si vous lui aviez appris à estimer les actions honnêtes, la vérité, la piété, le respect envers les supérieurs, l'obéissance, comme les seuls vrais biens; si vous lui aviez fait entrevoir la beauté du ciel, les récompenses promises à ceux qui sont sages; si vous l'aviez incliné à désirer les couronnes immortelles et à ne rien désirer plus; si vous lui aviez laissé ignorer les mille avantages de certaines conditions que la flatterie et l'orgueil lui vanteront toujours trop tôt, vous auriez élevé, épuré, ennobli ses sentiments; vous l'auriez préparé et fortifié pour les luttes contre les passions d'un autre âge; vous auriez jeté dans son âme, dans son intelligence, les principes féconds de la vie morale.

Ici, l'intérêt des parents est indissolublement lié avec celui des enfants. Saint Jean Chrysostome n'hésite pas à appeler plus que parricides les pères et les mères qui n'accomplissent pas ce devoir d'éducation, et il ajoute qu'ils auront à rendre compte non-seulement des péchés qui leur sont propres, mais encore des fautes de leurs enfants, qu'ils n'auront pas voulu empêcher par des moyens opportuns.

Qu'on ne prétende pas échapper à cette rigueur de la justice divine, qui venge sur les parents les désordres de leur famille, en s'excusant sur ce prétexte qu'on envoie les enfants au catéchisme et à l'école, et qu'on se fie au pasteur et au maître pour redresser leur naturel vicieux. Il est bien, sans doute, c'est un devoir de procurer aux enfants la science divine distribuée par le pasteur, et la science humaine enseignée dans les éco-

les, mais cela ne dispense pas les parents de concourir pour une part principale à instruire leur famille dans la religion et à la former aux bonnes mœurs, et ce travail, qui pour eux ne doit jamais finir, commence avant que les portes de l'église et de l'école ne s'ouvrent au petit enfant (26).

Vous avez des enfants, instruisez-les et disciplinez-les dès leur bas âge, dit l'Esprit-Saint. Enseignez-leur les premiers éléments de ce que tout chrétien doit savoir, parlez-leur des beaux traits de la vie des saints, de l'histoire de l'Eglise, des grandes miséricordes que Dieu a opérées pour notre salut.

Au lieu de meubler leur mémoire de contes puérils, de paroles vaines, quelquefois inconvenantes, racontez-leur les merveilles de la vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ, les scènes de Bethléem, des petits enfants aimés et bénis par Jésus, de la passion, de la résurrection. Ces impressions resteront ineffaçables dans ces âmes avides d'apprendre et si accessibles aux tendres émotions. Vous êtes les premiers catéchistes de vos enfants, ils ont droit de vous demander le pain de l'âme comme le pain du corps, et lorsque vous avez reçu votre provision spirituelle des mains de votre pasteur, vous la distribuerez à vos enfants, vous leur répéterez ce qui vous a été dit sur la laideur du péché, sur le malheur des méchants, sur les joies de la bonne conscience; vous les habituerez à vénérer les choses saintes, à balbutier pieusement les saintes prières, à honorer leurs saints anges gardiens.

Ces recommandations sont si éloignées de la pratique ordinaire qu'elles paraîtront peut-être étranges, et cependant elles ne sont que la traduction des ordres exprès adressés dans l'ancienne loi même aux chefs de famille : *Vous instruirez vos enfants de mes commandements, vous leur raconterez les merveilles que j'ai faites en faveur de vos pères* (Deut., VI, 8), disait Dieu aux Israélites. Qui oserait dire qu'un ordre aussi juste et aussi éternellement conforme à la reconnaissance que nous commandent les bienfaits de Dieu n'oblige pas les chrétiens, comblés de faveurs incomparablement plus grandes que celles accordées aux Juifs ?

Ce n'est point encore assez d'instruire, il faut édifier; il est nécessaire d'appuyer par les bons exemples les leçons proposées. L'exemple exerce un empire puissant sur nos déterminations et il nous entraîne plus efficacement que les discours les plus persuasifs : *Efficius est vita quam lingua testimonium*, écrivait saint Cyprien.

Cette autorité de l'exemple est bien plus grande sur les enfants, naturellement imitateurs et enclins à prendre pour modèles les actions de leurs parents. Une mère chrétienne inculquera des sentiments pieux à sa famille; mais si jamais l'enfant ne trouve son père priant, s'il le voit sourire de

(25) *Qui seminat in carne sua, de carne et metet corruptionem.* (Galat., VI, 8.)

(26) *Filii tibi sunt? erudi illos, et curva illos a ueritate illorum.* (Eccl., VII, 25.)

mépris devant les signes bénis de la religion, s'il l'entend applaudir à d'heureux mensonges, n'est-il pas à craindre qu'il ne laisse les conseils paternels, et qu'il ne fasse comme son père?

L'enfant, pense-t-on, ne comprend pas la malice de cela, je le veux; mais il commence à commettre le mal en paroles, en actions, avant d'y apporter une intention perverse, et lorsqu'un moniteur secret sera venu lui révéler la malice de ces choses, il en aura déjà l'habitude et il sera familiarisé avec le mal, quand il apprendra à en connaître la malice. Il faut qu'il y ait dans ce scandale donné aux enfants une énormité bien grande, pour que Notre-Seigneur ait prononcé contre celui qui s'en rendrait coupable, cette condamnation terrible : *Il vaudrait mieux qu'on lui suspendît une meule au cou et qu'on le précipitât dans la mer.* (Marc., IX, 41.) Mais lorsque ce scandale est donné par un père à son enfant, dont l'ange voit la face du Père céleste, c'est un crime contre nature.

Eh quoi ! cet enfant que vous aimez, qui est le vôtre, est aussi l'ami de Jésus-Christ, vous savez que son âme est toute belle de sainteté, que l'Esprit-Saint l'a consacrée, qu'il anime d'une vie surnaturelle cette petite créature, et vous avez le courage de déflorer la couronne d'innocence de cet ange, par le souffle de vos grossières paroles, par des suggestions indécentes, par des leçons de blasphème; vous ternissez cette gracieuse auréole de candeur dont Dieu a orné l'enfance, vous insultez à cette majesté que les païens eux-mêmes avaient entrevue, et qui faisait dire à un de leurs poètes : « On doit un grand respect à l'enfant; que la présence de votre fils arrête le mal que vous alliez commettre (27). »

N'attendons pas que les générations élevées par de tels pères soient la joie et l'honneur de l'Eglise et de la société. Un docteur de l'Eglise disait : « Les vices des parents sont la perte des enfants. » (28) Ce mot explique le secret des misères morales qui se perpétuent dans des familles, comme dans d'autres les vertus sont héréditaires, parce que les exemples le sont aussi. *Les rameaux sont bénis quand la racine est sainte* (29). Ceci nous rappelle un fait bien digne de fixer l'attention. Presque tous les saints qui ont étonné le monde par les merveilles de leur vie, de leur charité, de leurs vertus, ont reçu de leurs mères ces premières inclinations qui les ont faits saints. Nommer saint Augustin, saint Louis, saint Bernard, saint Dominique, sainte Thérèse, sainte Catherine de Sienne, c'est nommer en même temps leurs mères saintes femmes. On a souvent désigné le jeune Tobie comme le modèle d'un enfant pieux envers Dieu et envers ses parents, mais l'Ecriture a pris soin d'en reporter le mérite au père Tobie, qui avait appris à son fils, dès l'enfance, à

craindre Dieu et à s'abstenir du péché. (Tob., X, 1.) On peut donc réduire en ces quelques mots tout l'art d'élever les enfants dans la sagesse et dire aux parents : Si vous voulez que vos enfants soient saints, soyez saints vous-mêmes, leur conduite sera le reflet de la vôtre.

Quand vous aurez donné l'instruction et l'exemple à vos enfants, vous n'aurez pas encore accompli tous les devoirs que Dieu vous recommande. Vous devez y ajouter la vigilance qui prémunit contre les écarts de la légèreté et de l'inexpérience, et la correction qui, par une salutaire rigueur, réprime les obstinations de la volonté et les premières pointes d'indépendance qui, plus tard, deviendraient des vices. Ici nous touchons à la plaie la plus générale de l'éducation; il y a peu d'enfants dépourvus absolument de leçons maternelles; il y a peu de familles où le scandale s'étale effrontément et dans toute sa turpitude devant l'enfant; mais, sont les générations élevées dans la discipline et la correction selon le Seigneur, comme parle saint Paul ? (Ephes., VI, 4.) Où sont les mères qui savent faire taire une fausse tendresse, lorsqu'il est utile de réprimander, et qui, pour sauvegarder l'âme de leur fille, ne s'arrêteront pas devant quelques larmes, et ne s'affligeront pas de attrister selon la nature, celle qu'elles veulent conserver dans la grâce et dans la joie de la vertu? L'amour maternel a dégénéré en idolâtrie, il ne peut supporter qu'on accuse, qu'on soupçonne même un défaut dans l'objet de son culte. Toutes les préoccupations tendent à entourer l'idole de flatteries, de jouissances, de sensualités. Lorsqu'il s'agira de confier à un maître cet enfant adoré, on ne fera pas entrer dans les motifs d'élection, les intérêts de l'âme, les profits du cœur, non, mais l'école où l'enfant sera le plus délicatement choyé, où sont réunies le plus de superfluités et de fantaisies luxueuses, où la discipline accomodate se plie plus aisément aux caprices d'affection d'une mère impatiente d'apporter de fréquentes caresses à l'enfant dont elle devrait moins troubler, moins exciter l'imagination et les regrets; l'école où l'on flatte le plus les sens, où l'on épargne la réprimande, est préférée; et si des écoles de ce genre ne se trouvent pas, il y a des pères et des mères toujours prêts à ouvrir un recours de complaisance aux résistances d'un enfant contre la légitime et sage sévérité du maître. De là, cette infirmité, cet efféminement des cœurs, cet abaissement des caractères, cette mollesse qui fait le fond des habitudes et se retrouve partout. Quelle élévation d'âme, quelle virilité de sentiments peut-on attendre de générations ainsi énervées dès le berceau, de générations qui ne se sont jamais préparées à la privation, qui ne se sont jamais retrouvées dans un ré-

(27) Maxima debetur puero reverentia,
Peccaturo obsistat tibi ilius infans. (JUVEN.)

(28) Parentis vitium, filiorum exitium.

(29) Si radix sancta et rami. (Rom., XI, 16.)

gime austère, qui ont eu en naissant des parures pour jouets, qui n'ont jamais été appelées à résister à une fantaisie ni à se suffire avec le nécessaire? Cette fatale culture des sens, cette condescendance aux convoitises du bien-être développent les instincts qu'il fallait combattre et font prédominer la matière sur l'esprit; il n'y a pas, et il ne peut y avoir d'énergie dans des natures ainsi appauvries; le premier soufflé de la tribulation les renverse.

Certes, nous n'appelons pas des sévérités désolantes sur la tête de ces enfants qui nous sont chers aussi, et qui sont recommandés à nos spéciales affections par la candeur de leur âge, par la sainteté du baptême dont leur âme conserve encore le vif éclat, et par les tendresses que Jésus leur témoignait. Aux parents extrêmes dans la correction et impitoyables pour leurs manquements, nous crierions avec la voix de l'apôtre saint Paul : *Ne passez pas d'une faiblesse qui tolère tout, à des rigueurs sans pitié; en châtiant ne cessez pas d'aimer, ne provoquez pas l'indignation dans le cœur de vos enfants* (30); nous arrêterions ces bras toujours levés pour frapper dans les moments d'emportement ou d'impatience non contenue; mais aussi, aux parents qui ferment les yeux sur tout, qui excusent tout, qui ont toujours un visage satisfait devant des enfants indisciplinés, aux parents qui admirent quelquefois comme les indices d'un heureux esprit les paroles, les gestes, les actions irrévérencieuses dont ils scuffrent d'être insultés, nous rappellerons ces avis du Sage : *N'épargnez pas la correction à votre enfant, vous lui ferez sentir la verge et vous délivrerez son âme de l'enfer* (31). *La folie est liée au cœur de l'enfant, mais la verge de la discipline la met en fuite* (32). Celui qui a tant de répugnance à contrister l'enfant insoumis, qui ne peut se résigner à voir couler ses larmes du repentir, d'orgueil humilié ou de caprice déçu, lui réserve des larmes bien amères pour d'autres temps; celui qui peut faire taire les compassions de sa tendresse pour distribuer à propos la correction, dispose son fils à la joie et à l'honneur d'une bonne vie et d'une belle vieillesse (33). Vous avez deviné que la verge, symbole de la discipline, figure ici les industries ingénieuses qu'un véritable amour suggère aux parents qui comprennent l'importance de la correction; qui, par des privations imposées à la gourmandise, par le silence commandé à propos, par un air sévère, par des humiliations opportunes, distribuent et approprient le remède au mal.

Ne soyez pas surpris, N. T. C. F., de nous voir descendre à ces détails; le grave

saint Jérôme n'avait pas cru qu'il fût au-dessous de lui de tracer le plan de l'éducation de petites enfants, et il suspendait ses travaux sur les Livres saints, ses correspondances avec les hommes illustres de la catholicité, ses polémiques victorieuses contre les hérétiques, pour donner à une pieuse dame romaine, à Læta, les conseils les plus précis, les plus minutieux en apparence, pour élever chrétiennement une jeune fille issue de la famille des Scipions. Le saint semble se complaire à cette fonction d'instituteur, et bien loin de la croire indigne de son génie, il adoucit, il tempère la vigueur de son style, il imprinted son langage d'une onction, d'une douceur, d'une tendre suavité qui ne lui est pas ordinaire; c'est qu'il comprenait l'éducation des enfants comme le moule dans lequel l'homme tout entier prend sa forme et sa consistance « On ne naît pas chrétien, » dit-il, « mais on le devient (34); et on le devient par la sage direction reçue dès le premier âge. Aussi le saint docteur veut-il qu'on éloigne de la jeune Læta tout ce qui pourrait lui inspirer la sensualité, a vanité, le goût du monde, l'idée même du mal! Qu'elle n'apprenne à entendre ou à dire que des choses qui portent à la crainte de Dieu; qu'elle n'ait pas l'intelligence des paroles déshonnêtes; qu'elle ignore les chants du monde; qu'elle n'ait pas d'oreilles pour les concerts; qu'elle ne sache pas pourquoi sont faites la lyre, la flûte, la guitare; mais que sa voix enfantine chante les cantiques sacrés; qu'en se ué-liant, sa langue balbutie les noms des prophètes, des apôtres, afin de meubler sa mémoire de faits dont plus tard la signification comprise sera une instruction utile; qu'on ne laisse pas approcher d'elle les enfants sans retenue; que les filles qui la servent soient modestes et séparées elles-mêmes du monde; que sa nourrice soit grave, discrète et prudente; que sa nourriture soit frugale; que son vêtement soit simple; qu'elle soit initiée au travail, à l'étude, par des récompenses; que ses leçons se rapportent à l'histoire de la religion; que, pour sa tâche de chaque jour, elle présente un bouquet cueilli parmi les fleurs des saintes Écritures; que ses délassements soient de passer d'une occupation à une autre; qu'on n'étale devant ses yeux aucune friandise capable d'exciter sa convoitise. Dès que ses tendres mains pourront manier l'aiguille ou le fuseau, qu'on lui enseigne l'art de coudre, de tiler, de broder, mais sans l'appliquer aux usages frivoles, aux parures tissées de soie ou d'or. Elle apprendra à faire les vêtements qui protègent la modestie en défendant contre l'intempérie des saisons, mais non ces vêtements qui habillent sans cacher la

(30) *Patres, nolite ad iracundiam provocare filios vestros. (Epl. Iles., VI, 4.) Ut non pusillo animo fiant. (Col., III, 21.)*

(31) *Noli subtrahere a puero disciplinam... tu virga percutias eum, et animam ejus de inferno liberabis. (Prov., XXIII, 13-14.)*

(32) *Stultitia colligata est in corde pueri et virga disciplinæ fugabit eam. (Prov., XXII, 15.)*

(33) *Qui diligit filium suum, assiduat illi flagella, ut lætetur in novissimo suo. (Eccl., XXX, 1.)*

(34) *Fiunt, non nascuntur Christiani. (Ep. ad Lætam, e institutione filiarum.)*

nudité du corps. Qu'on ne charge pas son cou de perles ni d'or; qu'on ne tourmente pas ses cheveux avec le fer; que tout en elle avertisse qu'elle est promise à Jésus-Christ. Sa beauté est toute intérieure, elle n'en désirera pas d'autre. Elle aimera les Livres saints au lieu de mettre son cœur dans les perles précieuses ou dans le vermillon. Læta ne lira pas les livres apocryphes, (nous dirions aujourd'hui des romans; les moins mauvais ont leur péril et il faut une grande prudence pour chercher l'or dans la boue, sans se souiller.) Qu'elle ne se délecte que dans les livres où la piété et la foi ne rencontrent pas d'écueil. L'histoire sacrée, *les Psaumes*, *les Proverbes* de Salomon, l'Évangile, les *Actes* et les épîtres des apôtres enrichiront le trésor de son esprit. Elle sera accoutumée à interrompre le repos de la nuit par la prière, à chanter les hymnes de l'Église le matin et à faire le soir le sacrifice de louange que les vierges sages rendent à l'Époux céleste, en tenant allumé le flambeau de la foi et de la charité; que les jours, pour elle, s'écoulent dans ces pieux devoirs; que la nuit la surprenne dans ces occupations, que la lecture suive la prière, et la prière la lecture; il paraîtra bien rapide, le temps partagé par cette variété d'emplois!

Ces devoirs seront inculqués bien mieux par l'exemple que par les préceptes. Que Læta ne voie rien dans son père et dans sa mère qui serait péché, si elle l'imitait. Hélas! les fleurs tombent vite, un souffle pestilentiel a sitôt flétri les lis et les violettes! L'enfant ne se produira jamais en public sans être accompagnée de sa mère; elle visitera les Églises, les basiliques des martyrs; elle célébrera les solennités, mais en suivant sa mère. Et quand l'enfant aura grandi, quand la jeune fille sera adulte, on ne la verra pas seule sur les places publiques, elle ira dans la maison de Dieu avec ses parents, mais elle n'en sortira pas pour les suivre dans la foule. Vainement la chercherait-on dans les chemins du siècle parmi la multitude, on ne la trouverait que dans le secret de Dieu, dans le sanctuaire des saints livres, dans la compagnie des prophètes et des apôtres.

Saint Jérôme entendait d'avance l'objection qu'allait lui faire une femme pieuse, mais effrayée de la tâche qui lui était assignée; femme du monde, impliquée dans les embarras, dans le tumulte de la société de Rome, comment pourrai-je observer ces recommandations? Et il répondait: « Ne vous chargez pas d'un fardeau que vous ne pouvez porter, et lorsque vous aurez pourvu aux soins qu'une mère seule peut donner à l'enfant, vous la confierez à une mère nourricière de sainteté, vous la cacherez dans le sanctuaire de Marie, au milieu des chœurs des vierges, où elle apprendra à ignorer le siècle, à vivre de la vie des anges, à se dépouiller de la chair avec un corps de chair. Il y a temps pour les caresses, et temps d'y renoncer. »

Il faudrait citer toute cette magnifique lettre, dont nous avons seulement reproduit les traits principaux; mais nous avons assez fait ressortir l'idée du grand docteur, pour montrer aux parents quelle influence il attribuait à l'éducation des enfants sur leur avenir, et quelle grave sollicitude de tous les instants cette éducation demandait de la part des parents.

Ne doutez point, N. T. C. F., que le relâchement qui s'est glissé dans les soins de cette éducation du premier âge, n'ait contribué pour beaucoup à faire les générations de notre époque, si sensuelles, si énervées, si molles, si facilement emportées à tous les vents de l'erreur. Il a manqué à leur éducation, pour un grand nombre du moins, cette ancre de discipline ferme et chrétienne, qui attache le berceau même de l'enfant aux principes salutaires de la religion, et qui défend les âges suivants contre les orages des passions. Le jeune homme qui a été élevé chrétiennement, pourra être battu des tempêtes, mais il aura un refuge, un abri dans les souvenirs de sa mère et des leçons qu'elle a déposées au fond de son âme.

Il n'est personne qui n'éprouve et ne sente l'influence que cette éducation qui a allaité pour ainsi dire notre âme, exerce sur la direction de la vie tout entière. Rien n'égale la force et la durée de ces impressions toujours vives, toujours présentes, toujours douces, parce qu'elles se confondent avec l'image et la mémoire de ce que, après Dieu, nous avons le plus aimé, de nos mères, de nos pères, de la société de nos frères.

Un homme dont le nom était entouré d'une grande gloire académique et d'une triste célébrité philosophique, racontait, il y a quelques années, les terribles luttes qu'il dut livrer, les douloureuses angoisses qui le torturèrent avant d'arriver aux derniers termes de l'incrédulité. Les arguments de la science apprise dans les livres ne tinrent pas longtemps devant les sophismes de l'orgueil; mais les souvenirs de sa première jeunesse passée tranquillement au sein de la religion; mais la croyance qu'il avait reçue de sa mère résistèrent longtemps, résistèrent violemment à la désolante frénésie qui le poussait vers l'abîme. Et le malheureux ne put s'empêcher d'avouer que lorsqu'il ne crut plus à tout ce qu'il croyait auparavant, il lui sembla sentir sa première vie, si riante et si pleine, s'éteindre, et devant lui s'en ouvrir une autre, sombre et dépeuplée, où désormais il allait vivre seul avec sa fatale pensée qu'il était tenté de maudire. Cette première vie si riante et si pleine, ces croyances si douces qui avaient jusque-là entretenu le calme dans sa conscience, ne cessèrent pas de réclamer ni de crier comme un remords; et quelques jours avant sa mort, elles lui inspiraient cette amère dérision jetée à la philosophie irréligieuse qui l'avait séduit au moins par le doute: « Tous les systèmes

ne mènent à rien, mieux vaut mille et mille fois un bon acte de foi chrétienne. »

Un fils d'incrédule serait mort le blasphème à la bouche, le fils d'une mère chrétienne retrouve sur ses lèvres expirantes des paroles flétrissantes pour dire l'inauité et le mensonge des doctrines ennemies de la religion, et pleines d'énergie pour rendre hommage à cette foi chrétienne qu'il avait abandonnée, mais vers laquelle un besoin de cœur et de raison le ramenait.

Si nous avons pu, N. T. C. F., par ces considérations, réveiller votre zèle et appeler sur les intérêts spirituels de vos enfants, trop négligés souvent, une partie de cette attention trop exclusive que vous avez pour leurs intérêts temporels; si nous avons obtenu que la portion de notre troupeau sur laquelle reposent les espérances de l'Eglise et de la société pour un avenir prochain, soit formée dès le berceau aux leçons de la religion, soit édiflée par le bon exemple, et maintenue sous une discipline chrétienne, nous aurons recueilli une des consolations les plus douces à notre cœur de pasteur et de père.

Les chefs de famille, en sanctifiant les âmes qui leur sont confiées, se sanctifient eux-mêmes; ils ne peuvent ni se sauver seuls ni se perdre seuls. Le sort de leurs enfants est presque indissolublement lié à celui qu'ils se font eux-mêmes. Ils veulent les préserver des désolations que l'incrédulité répand dans les âmes, ils veulent éloigner de leur cœur de père l'idée de réprobation qui pourrait menacer des têtes qui leur sont si chères; qu'ils en fassent de vrais chrétiens, et pour cela, qu'eux-mêmes soient chrétiens sincèrement; qu'ils se mettent à l'œuvre, qu'ils changent leurs voies en ces jours de salut, d'expiations et de grâces miséricordieuses que l'Eglise vous annonce par notre bouche.

Donné à Avignon, le 25 février 1853.

SIXIÈME MANDEMENT.

Pour le carême de 1854.

TENDANCES DES MOEURS, DES IDÉES, DES HABITUDES GÉNÉRALES OPPOSÉES À LA FOI CATHOLIQUE; OBLIGATION DE RÉGLER NOS PENSÉES ET NOS ACTIONS SELON L'ESPRIT DE L'ÉGLISE.

Nos très-chers frères,

En vous annonçant l'ouverture de la sainte quarantaine, nous ne pouvons contenir une pensée qui nous poursuit depuis longtemps et qui sera, nous en avons le bon espoir, un nouveau et puissant motif pour tous d'entrer dans la voie des expiations salutaires. Ce n'est plus seulement comme moyen de salut éternel et personnel, mais comme moyen de salut social et de félicité domestique, comme condition de retour à un état de paix, de calme et de confiance dans les rapports des hommes entre eux, que nous vous présentons et rappelons, au nom de l'Eglise, le devoir religieux de la pénitence du carême.

Ce serait bien mal comprendre les intentions et les pensées de l'Eglise, de croire que la pénitence qu'elle nous prescrit, par un précepte positif, consiste seulement dans une modification tout extérieure du service de la table, dans un simple retranchement de mets et de repas, dans quelques légères privations. Sans doute cela entre dans la pénitence, comme un signe des dispositions humiliées de l'âme, comme protestation de l'esprit contre les convoitises charnelles, mais ces mortifications nécessaires ne constituent pas d'elles-mêmes la pénitence; ce que Dieu agrée surtout et ce qui fait le mérite des expiations sensibles, c'est un cœur contrit, repentant; ce sont les efforts généreux et fermes pour quitter les sentiers mauvais et rentrer dans la bonne voie: *Cor contritum et humiliatum, Deus, non despicias*, disait David. (*Psal. L, 19.*)

Afin de faire ressortir toute l'étendue de cette pénitence réparatrice, de ces expiations du cœur et des sens spécialement obligées auxquelles nous sommes pressés de vous convier, nous avons besoin de vous rappeler quelques principes trop oubliés.

Outre la vie corporelle qui lui est propre avec les êtres doués d'organes, l'homme a une autre vie plus noble, la vie morale qui fait sa gloire ou sa honte, suivant l'impulsion qu'elle reçoit. Cette vie morale dérive de deux principes opposés, — l'un, mauvais, prenant sa source dans la concupiscence; c'est l'état inévitable de l'homme livré à lui-même, guidé par sa seule raison et soumis aux penchants de son cœur; — l'autre, pur et sanctifiant, découle du sein de Dieu par la grâce qui transforme le cœur et le renouvelle, et par la vérité qui dissipe les ténèbres de l'âme et fait discerner le vrai bien. C'est l'état de l'homme racheté par Jésus-Christ, de l'homme régénéré dans le sang de Jésus-Christ, et docile enfant de l'Eglise.

Les sentiments, les affections, la conduite particulière, les rapports de père, d'époux, de voisin, de citoyen, de maître, de serviteur, de sujet, de riche ou de pauvre, sont modifiés profondément, selon le principe qui sert de mobile à la vie morale de l'homme. Le monde païen puisait en ses propres lumières, ou plutôt, en ses propres instincts, ses règles de mœurs privées et d'ordre social; une rapide évocation de vos souvenirs d'école vous dira la corruption, l'abrutissement, le mépris de l'honnêteté et du droit où peut descendre l'humanité abandonnée à sa propre sagesse; et aujourd'hui encore, les peuples qui *sont assis dans les ténèbres de la mort*, qui n'ont pas reçu la lumière d'en haut, sont fatalement plongés dans la dégradante dépravation du monde ancien. La société a changé de face lorsque la vérité évangélique a été apportée du ciel, et lorsque, avec la vérité, la grâce surnaturelle a répandu des remèdes abondants et appropriés aux misères et aux faiblesses du cœur humain. Vous savez quel contraste

présenta le monde nouveau qui surgit sur les ruines du paganisme, quelles vertus inconnues jusqu'alors apparurent et étonnèrent même les persécuteurs. Vous savez quelles magnifiques notions de devoir, de sacrifice, de charité ; quel respect du pauvre, de la femme, de l'enfant, pénétrèrent partout et passèrent des habitudes privées dans les institutions publiques. L'autorité fut relevée et rendue sainte, l'obéissance devint douce et méritoire, la pauvreté fut honorée et acquit un mérite dont la richesse n'aurait pu égaler le prix. Les barrières qui séparaient les hommes en castes, en maîtres sans entrailles et en esclaves soumis à des caprices irresponsables, tombèrent peu à peu. Il y eut encore des rangs distincts, une hiérarchie, des riches et des pauvres, des maîtres et des serviteurs ; c'est la condition nécessaire de toute société ; mais ces distances accidentelles s'effaçaient devant le titre d'enfants de Dieu qui faisait de tous une seule famille unie par l'amour et appelée aux mêmes destinées.

Le monde conquis à l'Évangile a vécu, depuis dix-huit cents ans, sous cette influence qui avait graduellement amélioré la condition de l'homme dans ses multiples rapports domestiques et sociaux. La barbarie avait déposé ses mœurs farouches et se laissait docilement amener à la civilisation. La puissance de la vérité et de la grâce contenait et guidait les générations en les disciplinant, malgré la faiblesse des institutions humaines, malgré le manque de fortes organisations sociales, malgré les lacunes et l'imperfection des lois civiles. L'Évangile dominait tout, la voix de l'Église apaisait les conflits et sa main soutenait la société. C'était, comme parlent les livres saints, le règne de l'esprit sur la matière ; jusqu'à la publication de l'Évangile, la matière avait dominé l'esprit. On peut discuter sur des incidents, mais le fait général reste, il est incontestable.

Certes, nous ne prétendons point absoudre l'humanité, de crimes, d'erreur, de désordres, depuis qu'elle a reçu la bonne nouvelle. Le cœur humain n'a pas cessé d'être porté au mal, d'être sous l'empire de penchants vicieux ; la raison n'a pas cessé d'être courte et trop confiante en elle-même. Des désordres ont donc continué à se montrer, parce que la vérité et la grâce n'ôtent pas la liberté de mal faire, mais au moins la grâce fournit un contre-poids aux mauvais penchants et les contient, la vérité redressa les erreurs de la raison. Le mal ne fut pas fatalement incurable. Le coupable trouva dans sa conscience, dans sa foi, dans les mœurs publiques un continuel reproche et comme un moniteur qui le corrigeait en l'avertissant et en le faisant rougir.

Le mal, effet de la dépravation originelle et propre à chaque homme, cessa d'être la conséquence des principes et des idées sous l'empire desquels la société vivait et se mouvait forcément avant d'être chrétienne.

Or, nous n'hésitons pas à le dire, nous redescendons insensiblement à cet état de

corruption et de désordre dont la vérité et la grâce de l'Évangile avaient sauvé le monde. Aujourd'hui, en effet, le mal n'a plus seulement ce caractère privé et exceptionnel qu'il tire de la malice de chacun ; mais il est trop souvent la conséquence des idées, des mœurs, des doctrines générales que nous avons substituées à la vérité divine et aux mœurs selon la foi : et cela parce qu'on tend à se séparer pratiquement de l'Église, parce qu'on vit en dehors de son esprit et de son autorité, parce que en maintes circonstances le jugement privé, la raison humaine ou l'orgueil présomptueux, qu'on appelle du nom de raison, ont repris l'ascendant qu'ils avaient sur le monde ancien. Dès lors le but de la vie au lieu de se terminer à la félicité éternelle du ciel et d'y tendre dès ce monde, dans l'ordre et dans la paix, se termine aux jouissances éphémères, à l'égoïsme, à la satisfaction des passions, au matérialisme.

Ainsi, sommes-nous revenus en partie à un paganisme qui lutte contre les traditions de foi et de vérité, autrefois si généralement répandues dans les habitudes et dans les mœurs. On travaille à refaire la société et l'homme sur le moule du monde ancien brisé par Jésus-Christ.

Voilà, N. T. C. F., la cause déplorable que nous assignons à l'abaissement trop réel chez nous de la conscience publique et de la conscience privée, à l'antagonisme incessant et irréconciliable des hommes que rien ne relie plus dans un sentiment universel de devoir, de subordination et dont la force seule peut comprimer les écarts à défaut d'un frein moral.

Quand le Sauveur voulut, selon le langage des saints livres, créer une terre nouvelle et y répandre un esprit régénérateur, il opposa aux erreurs et à l'ignorance de la sagesse humaine des vérités qui présentaient un ensemble de règles certaines et de motifs divins à toutes nos actions ; et comme c'est du cœur surtout que les actions procèdent, comme les penchants mauvais du cœur furent souvent l'intelligence la mieux éclairée, il mit à la disposition de tous un trésor de grâce où chacun pourrait puiser un supplément de force et un remède salutaire aux corruptions originelles du cœur. Cette heureuse influence de lumières et de grâce, s'étendant sur tout l'homme, embrassant sa vie privée, ses relations sociales, le saisissant dans tous ses rapports, devait transformer et transforma en effet l'humanité. Et afin que ce trésor de vérité et de grâce ne se perdît pas, ne s'altérât pas, laissé à l'arbitraire de l'esprit particulier, le Sauveur institua une autorité visible, toujours vivante et infaillible comme lui, parce qu'elle est conduite par l'esprit de toute vérité ; et cette autorité fut établie la dispensatrice des doctrines dont elle avait reçu le dépôt, et des grâces dont elle était l'économe : en un mot, il fonda l'Église, il lui donna des pasteurs qui, tout hommes et faillibles qu'ils fussent, avaient reçu des promesses d'assistance incessante. Dès lors la parole de ces

pasteurs inspirés par Dieu lui-même, est le perpétuel écho de la parole du maître : *Celui qui vous écoute, m'écoute; celui qui vous méprise, me méprise.* (Joan., X, 16.) *Que l'homme, dit saint Paul, nous regarde comme les ministres de Dieu et les dispensateurs de ses mystères.* (II Cor., VI, 4.) Il aurait manqué à ce ministère sublime conféré à ces hommes disséminés sur toute l'étendue de l'univers, un point de ralliement, un signe de sa constante unité, de son inaltérable pureté, s'il ne se fût rattaché à un centre unique, immuable, indestructible. De là les prérogatives de Pierre et sa primauté sur tous les pasteurs, comme sur tous les fidèles : *Confirme tes frères dans la foi.* (Luc., XXII, 32.) — *Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise; les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle.* (Matth., XVI, 18.) — *Pais mes agneaux, pais mes brebis.* (Joan., XXI, 15, 17.) Telle est, en quelques mots, l'économie de l'ordre établi par Jésus-Christ; d'une part, distribution de la doctrine et dispensation de la grâce confiées à l'Eglise et exercées par les pasteurs sous la suprême et divine autorité du Pasteur des pasteurs; d'autre part, soumission docile des fidèles à cette doctrine et aux pratiques d'où dépend la grâce qui fait vouloir et agir. Hors de là, il n'y a que ténèbres, erreurs, misères : *Celui qui n'est pas avec moi, est contre moi. Celui qui ne recueille pas avec moi, dissipe.* (Luc., XI, 23.) Etre avec Jésus-Christ, recueillir avec Jésus-Christ, c'est se tenir sous la conduite de l'Eglise, c'est soumettre ses sentiments, ses actions à ce qu'elle conseille ou commande, c'est se laisser conduire par son autorité.

Il n'y a point ici de distinction, point d'exception, point d'exemption; riches, pauvres, savants, ignorants, nous sommes tous dominés par cette autorité suprême qui garantit et protège toutes les autres autorités que nous retrouvons partout échelonnées, depuis la famille, la cité, la profession industrielle jusqu'au sommet de l'état social.

Or, un grand nombre d'hommes marche aujourd'hui hors de cette voie que le Sauveur avait tracée; ils se sont séparés de Jésus-Christ, ils sont en révolte contre l'Eglise et c'est le principal malheur de notre époque. Cette révolte ne se manifeste point par une guerre ouvertement déclarée, mais elle apparaît par une sorte de mépris, par un certain discrédit dans lequel les doctrines de l'Eglise sont tombées. On se dit et on se croit même catholique; mais on proteste contre ce nom par le sens des idées admises et par la nature même des règles de jugement et d'opinion qui ont cours. On est catholique par naissance, par préjugé d'éducation, et l'on aurait horreur d'en renier le titre; puis, par indépendance d'esprit, par orgueil, par habitude de tout discuter au point de vue borné de nos pensées et de nos lumières prétendues, on démolit l'autorité divine, on la réduit au rôle d'accusé.

L'autorité de l'Eglise est appelée au tribunal de nos opinions et de nos jugements, pour y être examinée et pesée. Si elle y obtient grâce, ce n'est point en vertu de son droit, mais parce qu'elle a été trouvée digne d'absolution devant notre raison. Dès lors, nous faisons dépendre la véracité des enseignements de l'Eglise de notre jugement privé posé en juge suprême, au lieu de régler notre jugement privé sur les enseignements de l'Eglise et de l'abaisser sous son autorité. Car on n'est chrétien qu'à la condition de croire aux vérités révélées que l'Eglise infaillible nous enseigne, et comme elle les enseigne. En ne les acceptant que sous le contrôle de notre jugement, nous cessons d'avoir la foi qui plaît à Dieu. Nous ne croyons en réalité qu'à notre propre infaillibilité. Alors même que nous professons tous les articles du symbole de l'Eglise, que nous condamnerions toutes les doctrines qu'elle condamne, si nous n'obéissions en cela qu'à une évidence de raison, à une démonstration de logique, nous n'aurions plus la foi du chrétien, nous nous serions fait une *philosophie de la religion* et rien de plus.

Hé quoi! les notions les plus simples de l'ordre social seraient bouleversées, tout le monde en conviendrait; le pivot sur lequel s'appuie la force publique dans l'état civil serait brisé, s'il était admis que la loi n'oblige qu'après l'assentiment que lui donne chaque particulier, que selon l'interprétation des plaideurs; il n'y aurait plus de justice possible, si les sentences des magistrats qui ont mission d'appliquer les lois et d'en déterminer le sens, étaient réformables ou discutables au gré de chacun. Par nécessité d'ordre, on a investi la magistrature d'une infaillibilité conventionnelle, on a appelé la loi la *raison écrite*. Elle s'impose au respect de tous, parce qu'elle est la loi. Certes, ce n'est pas nous qui voudrions diminuer aux yeux des peuples cette majesté de la loi humaine, majesté qu'elle emprunte même à la loi divine dont elle doit être l'expression dans ses applications à l'état temporel des nations; nous nous rappelons ce mot des Livres saints : *Par moi les législateurs décrètent les lois justes.* (Prov., VIII, 15.) Mais enfin si les lois humaines, quoique souvent incomplètes et variables, si les interprètes des lois quoique faillibles, sont investis de cette autorité qui les met hors des atteintes de la contradiction, si leurs décisions s'imposent comme oracle incontestable du vrai, du juste, du bien, pourquoi refuserions-nous à l'institution divine d'une Eglise, nécessairement infaillible dans ce qu'elle ordonne ou enseigne, le privilège que nul ne trouve étrange de conférer aux institutions humaines? Pourquoi cette audace d'apporter dans le monde moral et surnaturel des réserves et des licences qui bouleverseraient le monde civil? La loi serait éternuée, elle ne serait plus loi, si elle n'était reçue que sous l'agrément des particuliers, parce qu'alors au lieu d'être supérieure

et de commander, elle serait inférieure et soumise aux mobiles capricieux, aux intérêts privés qu'elle a précisément pour but de régler. Ainsi en serait-il des dogmes et des préceptes de l'Eglise, s'ils n'étaient acceptés qu'avec ratification de notre jugement, de notre examen.

Est-ce à dire que nous soyons détracteurs de la raison, que nous prétendions lui interdire tout examen, que nous demandions une soumission aveugle, stupide. L'ignorance ou la mauvaise foi peuvent prendre prétexte de nos paroles pour renouveler cette vieille accusation de l'orgueil, accusation souvent répétée et toujours réfutée. Certes, les titres sur lesquels l'Eglise fonde son droit d'être crue sur parole, d'être écoutée comme un maître, d'être obéie comme une mère, sont trop irrécusables; les glorieuses prérogatives dont Dieu l'a investie et qui la recommandent à notre amour et à notre respect, sont trop éclatantes, pour que la raison, et même la prévention la plus forte ne cèdent pas devant cette évidence, devant le faisceau de preuves qui les établissent. Nous parlons de raison, de préventions non déterminées à tout nier, mais impartiales, quoique sévères dans la discussion des titres et des prérogatives de l'Eglise. Une fois ces titres établis et démontrés, quel est et quel doit être le rôle de la raison? Elle dit oui, l'Eglise dit non. Est-ce l'Eglise qui a tort? A qui devons-nous croire?... L'usage le plus sage que nous puissions faire de notre raison, le seul même raisonnable, c'est d'imposer silence à notre esprit et d'admettre l'enseignement dont la vérité est hors de doute, dont la certitude est garantie par la véracité de Dieu. Il serait absurde de supposer que l'Eglise, parlant au nom de Dieu et avec mission de Dieu, pût se tromper ou être trompée; mais est-il si étrange de trouver notre raison en défaut et de la surprendre souvent courant après de grosses erreurs, sur la trace de quelques fausses lueurs qui s'éteignent dans l'ombre? Le plus légitime, le plus logique usage que la raison puisse faire de ses facultés est donc de les incliner devant l'autorité de l'Eglise.

On nous opposera peut-être encore ce qui se passe dans le protestantisme qui, prétend-on, n'a pas cessé de conserver l'esprit chrétien en s'émançant de l'autorité de l'Eglise et en rapportant tout à l'examen privé; nous aurions invoqué nous-mêmes cet exemple pour démontrer à quelles extrémités conduit l'indiscipline de l'esprit qu'on décore du nom d'affranchissement de la raison. Dès son début, le protestantisme porta ses fruits par les doctrines diverses qui se croisaient en tous sens, qui s'entrechoquaient dans son sein et qui effrayèrent même les pères de la secte. S'il eût pendant quelque temps une apparence de cohésion et de fixité dans quelques points de doctrine, c'était par un reste de l'esprit chrétien puisé dans le catholicisme et importé dans la secte par eux-mêmes qui les pre-

niers s'insurgèrent contre leur mère, la sainte Eglise; ils en sobissaient l'influence, malgré eux, de même qu'un vaisseau privé de sa mâture et de son gouvernail continue encore à travers la tempête la direction que lui avaient imprimée les voiles et la manœuvre du pilote. Cette force d'impulsion fut bientôt amortie ou, comme disent les protestants eux-mêmes, les *langes du papisme* furent bientôt déchirés. On vit alors comment le libre examen sape toute vérité et renverse les plus élémentaires principes de morale. Il serait plus aisé de compter la succession des flots de la mer agitée par le vent que de compter les variations qui dans chaque secte, dans la croyance même de chaque individu, surgissent tous les jours, non seulement sur l'ensemble de la doctrine chrétienne, mais sur chaque point particulier de cette doctrine. Le protestantisme avec son appel à la raison privée comme juge en dernier ressort, a cessé d'être même une religion, puisqu'il ne peut faire un acte de foi, puisqu'il ne peut émettre que des opinions particulières sans autorité sur l'esprit des autres, puisqu'il ne peut rien affirmer avec la certitude absolue d'être dans le vrai. — Il n'affirme qu'une négation, il sait qu'il n'est pas catholique et qu'il ne reconnaît aucune autorité supérieure à l'esprit particulier. — Après ce symbole négatif, qu'est-il en réalité? — Il est arrivé au point, tout en se disant la pure expression du christianisme, d'entendre ses docteurs nier la divinité et même l'existence du Christ dont il prend le nom, et de ne pouvoir pas fermer la bouche aux blasphémateurs par une décision dogmatique hors de controverse. Il ne peut pas opposer une décision qui fasse règle aux mille sectaires qui chaque jour apportent de nouvelles contradictions dans son sein.

Cette anarchie intellectuelle, nous nous empressons de le reconnaître, a trouvé un contre-poids dans l'indifférence des masses qui les empêche d'aller jusqu'aux dernières conséquences de leur principe; elle est modérée aussi par la contradiction du fait avec le principe, et nous aimons à rendre à beaucoup de protestants cette justice, que leur droiture naturelle vaut mieux que le principe régulateur de leur croyance religieuse. Bien plus, afin d'échapper à une décomposition imminente, afin de garder une apparence d'agrégation religieuse, ils ont été poussés à investir le bras séculier de l'autorité spirituelle la plus illimitée; ils ont soumis leur foi intérieur, dans ce qu'il y a de plus inaliénable, à la puissance civile, après avoir invoqué pompeusement l'indépendance de l'esprit et après avoir secoué avec éclat la divine et légitime autorité de l'Eglise. Nous n'accusons pas, mais nous constatons la frappante anomalie; si ce cercle de fer qui enserme les sectes de Luther et de Calvin ne contenait les éléments dissolvants du libre examen en ébullition dans le protestantisme, il n'y aurait bientôt plus de notions quelconques du bien et du

vrai, il n'y aurait plus de société même possible.

Voilà où conduit l'affranchissement de l'esprit, à la négation de toute doctrine ou à la pire des servitudes, à la servitude des passions. Car en définitive, le système de se faire à soi-même sa règle de conduite et de croyance, c'est la licence entière donnée à la chair de convoiter contre l'esprit. On a beau exalter les droits de la raison; si elle n'a pas un guide ferme qui la dirige et qui la soutienne, elle devient l'esclave et la complice de la corruption du cœur, elle n'est bientôt que le complaisant avocat du vice. La raison, et la raison cultivée et polie, ne manquait pas au siècle d'Auguste; les philosophes et les rhéteurs y abondaient; qui oserait pourtant proposer comme modèle les mœurs reçues alors, et comme règle de conduite les principes dominants de l'épicuréisme le plus effronté?

Nous nous adressons à des catholiques; et, grâce à Dieu, malgré la pente qui aujourd'hui encore emporte un grand nombre d'entre nous à ces écarts du sens privé, une réminiscence de l'enseignement de l'Eglise, une espèce d'habitude du sens catholique modère un peu le mouvement qui mène aux abîmes. Mais pour y arriver plus lentement on n'y arrive pas moins fatalement et nous ne surprendrons personne en disant que nous sommes allés si près de cet abîme qu'au bout de quelques pas encore, il n'y aurait plus eu que le chaos; les notions les plus vulgaires du bien et du mal seraient perdues; la morale ne reconnaîtrait d'autre règle que l'intérêt, l'égoïsme, l'individualisme et le matérialisme le plus grossier.

Plusieurs parmi nous s'acheminent à leur insu vers ces désastreuses extrémités par l'abus de l'esprit particulier, par la prétention de soumettre l'autorité de l'Eglise à la raison, au lieu de soumettre la raison à l'autorité qui lui trace une voie ferme et exempte de périls. Il suffit d'avoir recueilli quelques échos des enseignements qui pendant une longue suite d'années ont retenti dans les chaires de certains professeurs; il suffit d'avoir jeté les yeux sur les livres où la génération de notre siècle a puisé le fond de son instruction et la forme de ses opinions; il suffit de se rendre compte de la direction imprimée aux belles-lettres, à l'histoire et à la philosophie, pour sentir qu'une suspicion générale pesait sur l'Eglise, et que plus on était osé contre elle, plus on était sûr d'obtenir des sympathies et des applaudissements. N'est-il pas constant, en effet, qu'il fallait naguère du courage pour s'avouer enfant soumis et respectueux de cette sainte Mère et pour relever le gant qui de toute part lui était jeté? N'est-il pas vrai qu'on a déchiré les plus belles pages de son histoire, qu'on a calomnié ses œuvres et ses grands hommes, ses saints, son culte et ses dogmes; qu'on a renié ses gloires; et lorsque cette conjuration de la haine et du mensonge était démasquée par des faits pal-

pables et de simple expérience, n'est-il pas vrai que de nouveaux dénigrements surgissaient et reprenaient aussitôt l'empire de l'opinion? Il ne se pouvait pas que l'esprit public ne fût imprégné de ces miasmes malsains qui se dégageaient de toutes parts: car le tempérament moral comme le tempérament physique est vigoureux ou débile suivant les conditions de régime et de température dans lesquelles il se développe; aussi avons-nous vu les idées et les mœurs atteintes par l'atmosphère de haine et de révolte que trop longtemps, hélas! nous avons respirée.

Cette étrange diminution de l'esprit catholique est surtout sensible quand on observe le courant des conversations intimes, quand on entend les appréciations les plus habituelles dans les entretiens particuliers, dans les rapports de familles, à propos des faits les plus simples de discipline ecclésiastique.

Tant que les enfants sont encore sous l'influence de l'éducation maternelle ou de la vie de pension, on se reprocherait de laisser parvenir à leurs oreilles un mot qui pût troubler le calme des convictions et des douces habitudes de religion dans lesquelles ils sont élevés. On a soin qu'ils récitent exactement tous les commandements de Dieu et de l'Eglise, qu'ils observent les pratiques chrétiennes. Mais, bientôt, des mains des maîtres ou des maîtresses ils vont passer à la vie du monde, ils vont respirer un air nouveau; les rôles changent, et lorsque la conscience de ces enfants sera effarouchée de la liberté avec laquelle on traite légèrement ce qu'on leur avait appris à respecter, un sourire de dédain et de pitié leur révélera que le respect à l'autorité de Dieu est un préjugé bon pour les enfants; que les pratiques ordonnées pour la pénitence et pour le culte, excellentes afin de retenir le peuple, ne sont pas faites pour les libres penseurs. On envoie les enfants à la messe, on a grandement à cœur de les préparer à leur première communion; ce grand jour est même un jour de fête pour toute la famille, et lorsque l'enfant devenu jeune homme pourra juger et comparer, il remarquera que l'on envoyait les ouvriers au travail, le dimanche, en même temps que les fils de la maison allaient à l'église; il verra que ces actes pieux de dévotion, de confession, de communion dont on lui avait fait une si douce habitude, sont délaissés, sont appelés minuties par les chefs de la maison, par ceux qu'on est convenu de regarder comme des esprits supérieurs; il s'étonnera des hommages, de la considération, de l'honorabilité dont jouissent, dans l'estime générale, des hommes qui ne tiennent aucun compte de ce qui lui a toujours été représenté, à lui enfant et jeune homme, comme un péché mortel, comme le plus grand de tous les maux. Il est aisé de comprendre quelle perturbation ces contradictions entre les leçons et les exemples, produisent.

dans une âme facile à recevoir des impressions diverses.

La famille est réunie pour le repas; la table est servie de mets prohibés par l'Eglise: c'est un jour d'abstinence prescrite. Quelques personnes témoignent leur répugnance et expriment, par d'honnêtes mais significatifs refus, leur parti pris d'obéir à la loi; au lieu de respecter cette délicatesse et cette droiture de conscience, le savant, le beau parleur de la société, quelquefois même l'ancien de la famille auront bientôt fait justice de ce scrupule prétendu et dressé une attaque directe contre les commandements de l'Eglise. — Pourquoi jeûner? — Pourquoi faire maigre? — Ce n'est pas ce qu'on mange qui souille l'âme. — Et sur la foi de ces ineptes questions toujours résolues dans le sens des appétits sensuels, l'Eglise est moquée, et l'on viole de gaieté de cœur des préceptes catholiques. — A quoi bon? — Pourquoi? — Comment? — Si l'on était vraiment chrétien on découvrirait la raison du pourquoi et du comment dans l'autorité de l'Eglise. Le soldat qui a reçu une consigne l'observe, alors même qu'il n'en aperçoit pas le motif intime, alors même qu'il n'entrevoit pas le rapport qu'elle a avec la bonne garde dont il est chargé. Il sait que les chefs avaient des vues sages, prudentes, fondées, qui lui échappent. Il obéit ponctuellement, parce que l'ordre le veut. Demandez-lui pourquoi il se tient là, l'arme au bras, pourquoi il ne dépasse pas telle limite; il répondra: « Parce que c'est ma consigne. » Il est soldat, il ne raisonne pas l'ordre, il l'exécute.

Catholiques, ce trait de discipline militaire condamne notre défaut de soumission à l'autorité que nous faisons profession de reconnaître.

Les meilleurs esprits n'ont pas été exempts de ce souffle mauvais, et, sans s'en douter, ils inclinent aussi à la défection par quelque côté. Ce ne sont pas eux sans doute qui se mettront en opposition directe avec l'Eglise, qui mépriseront son autorité, non; mais ils discuteront, ils déclinera la rigueur de la loi, ils interpréteront le texte, ils incidenteront sur les formes, ils pressureront la lettre pour en tirer un sens qui s'adapte avec leurs goûts, avec leurs préventions, avec leurs intérêts personnels. Combien refont ainsi, de leur point de vue, un ordre hiérarchique autre que celui que le maître a établi! Combien renversent la règle tracée par l'Eglise et se dressent des autels particuliers! Combien font prévaloir les traditions de leur école sur l'autorité elle-même, et mettent des restrictions à l'obéissance!

Le successeur de saint Pierre en qui se résume l'autorité divine de l'Eglise, pierre fondamentale sur laquelle repose l'édifice spirituel, pasteur des pasteurs, obtient des hommages très-humbles en paroles; nous professons sans peine qu'il est le vicaire de Jésus-Christ, qu'il a reçu des promesses d'assistance spéciale, nous répétons à l'envi

l'acclamation magnifique de Bossuet: « Sainte Eglise romaine, mère des Eglises et mère de tous les fidèles, Eglise choisie de Dieu pour unir ses enfants dans la même foi et dans la même charité, nous tiendrons toujours à ton unité par le fond de nos entrailles. » Si je l'oublie, Eglise romaine, puissé-je m'oublier moi-même! Que ma langue se sèche et demeure immobile dans ma bouche, si tu n'es pas toujours la première dans mon souvenir, si je ne te mets pas au commencement de tous mes cantiques de réjouissance. » *Adhæreat lingua mea faucibus meis, si non meminero tui, si non proposuero Jerusalem in principio lætitiæ meæ.* Nous le disons volontiers, mais dès qu'il s'agit de mettre nos actes en harmonie avec ces témoignages de respect, la résistance tend à paraître et prendrait volontiers un air de défection. Pierre et ses successeurs ont-ils primauté d'honneur et de juridiction? Ont-ils reçu mission de confirmer leurs frères dans la foi, de paître les agneaux et les brebis? Il n'en coûte pas d'avouer ces sublimes prérogatives. Mais Pierre fait-il entendre sa voix du haut de sa chaire à ceux qu'il a mission de gouverner? Pronulgue-t-il des décisions pour régler la discipline, apaiser les dissensions, pour définir la doctrine? Aussitôt le jugement privé s'ouvre carrière, et soumet à son contrôle celui à qui il a été fait des promesses de lumière et d'assistance qui n'ont été faites à aucun autre. — Pierre a prononcé, mais était-il bien informé? Mais ne soulève-t-il pas des prétentions inacceptables? Mais n'outrepasse-t-il pas son droit? Mais ne peut-on pas disputer encore après lui? — Que nous sommes loin de ces temps où un illustre docteur attestait sa foi et celle de toute la chrétienté par ce mot célèbre: *Rome a parlé, la cause est finie.*

Des habitudes, des mœurs, des jugements particuliers, cette hostilité déguisée a passé dans les habitudes et dans les traditions des gouvernements, ou plutôt peut-être est-elle descendue de ces hautes régions aux dernières couches de la société. Nous sommes d'autant plus à l'aise pour consigner cette observation que, par un retour heureux des choses, nous voyons tomber ou du moins s'effacer peu à peu autour de nous une grande partie des défiances et des préventions amoncelées contre l'Eglise depuis plusieurs siècles. Mais pendant que l'aurore de jours meilleurs se lève sur nous, n'entendons-nous pas le bruit des conflits soulevés près de nos frontières contre l'autorité divine, au nom de l'autorité humaine? N'assistons-nous pas à ce duel contre nature, livré à la sainte Eglise par des enfants révoltés, qui déchirent les entrailles de la mère de qui ils ont reçu la vie et la force? Car enfin l'aurole de respect et de dignité dont les siècles chrétiens ont ceint le front de la majesté terrestre, n'est pas l'effet spontané de la raison ou de l'ordre humain? Jamais les Césars dans leur plus haute puissance ne possédèrent dans les affectueux et

dans la conscience des peuples cette autorité morale dont le catholicisme a sacré les dépositaires du pouvoir, depuis le chef de l'Etat jusqu'au chef de famille. Ils dominaient par la force, ou par l'ascendant de leurs qualités privées; l'Eglise a entouré l'autorité terrestre de garanties plus saintes et plus efficaces; elle l'a fait participer au caractère, aux droits de la paternité. Un chef, un maître est un père recommandé à la vénération, à la piété filiale et à l'amour de tous : *Tes pères et mères honoreras.* — L'enseignement même le plus élémentaire de la religion confond sous ce nom de père et mère tous ceux qui, à quelque titre, ont autorité sur nous, dans l'ordre temporel et dans l'ordre spirituel.

Maintenant est-il nécessaire de longues déductions pour démontrer que les maladies morales de notre temps, que le malaise général qui nous tourmente, que le relâchement de tout frein, que le matérialisme qui déborde, sont la conséquence directe de nos révoltes contre l'autorité de l'Eglise, révoltes ouvertes ou révoltes secrètes!

Il n'est pas au pouvoir de la science humaine de refaire le monde sur un plan et d'après une organisation différente du plan et de l'organisation adoptés par le Créateur et suprême architecte. Par un abus de sa liberté, l'homme déchu de sa rectitude originelle s'est placé sous la domination de ses convoitises; par un acte de miséricorde infinie, Jésus-Christ est venu guérir cette corruption de l'homme dégénéré et le rendre à ses primitives et célestes destinées. Il a répandu un esprit nouveau sur la terre en illuminant de vérités pures et certaines l'esprit humain, et en épurant, en changeant, en sanctifiant par la grâce les affections du cœur et les mouvements de la volonté. De là deux poids dont l'un s'abaisse et déprime notre nature, dont l'autre l'élève et l'ennoblit; d'un côté, les passions, l'intérêt, l'égoïsme, la fièvre de jouir, la félicité cherchée dans les choses terrestres, l'antagonisme, l'anarchie dans les idées et la compression de la violence brutale au dehors. Ce fut l'état du monde ancien et ce sera l'état forcé du monde tant qu'il n'aura pas d'autre mobile que le cœur et l'esprit de l'homme livré à lui-même. — D'un autre côté, ce sont les vertus et les dévouements qui font régner l'ordre dans l'homme, dans la famille, dans les rapports sociaux, par l'abnégation, par la charité, par la répression de la cupidité et de la sensualité, par le sentiment du devoir prédominant sur la licence trop naturelle qui répugne à la sujétion, par l'espérance d'une rémunération et d'une félicité promise dans une meilleure vie. L'Eglise seule est dispensatrice de ce remède salutaire qui nous transforme ainsi par la vérité et par la grâce. Il n'y a pas de milieu entre l'une ou l'autre de ces deux alternatives.

Dès lors, tant que nous ne prendrons pas notre point d'appui dans l'Eglise, nous n'arrêterons pas la précipitation avec laquelle

le monde semble courir à une ruine effrayante.

Vous vous affligez de voir mis en question et foulés aux pieds les principes les plus vulgaires de la morale, vous vous désolerez de ces insatiables aspirations des peuples à l'indépendance sans mesure, de ce dévergondage d'idées qui ne respecte rien; vous vous étonnez d'entendre discuter jusque sur les toits, les droits du souverain sur l'état, du père de famille sur ses enfants, du maître sur les serviteurs, de l'industriel sur le produit de son travail, du propriétaire sur son champ et sur sa récolte. Vous accusez les temps mauvais dans lesquels vous vivez. — Eh! mon Dieu! cet étonnement est bien étrange. N'avez-vous pas appelé empiètement et usurpation l'autorité de l'Eglise sur les âmes? N'avez-vous pas prétendu la limiter, la diminuer? N'avez-vous pas souri dédaigneusement lorsque l'Eglise vous conviait à ses fêtes, à son culte? N'avez-vous pas habitué les générations à mépriser l'autorité divine? Vous avez renversé la digue du torrent, pourquoi vous plaignez-vous du ravage que le débordement des eaux fait dans vos terres? Sur quoi fondez-vous votre droit, lorsque vous avez nié et méconnu le droit de Dieu, principe et garantie de tous les droits? A quel anneau immuable fixerez-vous ces prétendus droits, lorsque le premier anneau qui les relie tous, est rompu par votre propre fait?

Que les publicistes s'ingénient tant qu'ils voudront à assigner d'autres causes à la dépression universelle du sens moral, à la subversion des idées, aux théories dévergondées; qu'ils en établissent savamment le point de départ, qu'ils proposent les moyens de régénération suggérés par leur sagesse; jamais ils n'auront rien fait ni rien compris tant qu'ils ne diront pas : — Nous avons cessé d'être de vrais enfants de l'Eglise. — Jamais ils n'auront rien guéri tant qu'à leur suite, ils n'amèneront pas les générations à une simple et filiale obéissance à l'Eglise. Et remarquez bien, N. T. C. F., que nous ne séparons pas dans cette obéissance, la soumission de l'esprit qui croit tout ce que l'Eglise enseigne, de la soumission du cœur qui va dans les sacrements de l'Eglise puiser la force qui lui manque. Trop souvent on se fait illusion à ce sujet et l'on s'imagine avoir satisfait suffisamment parce qu'on croit, parce qu'on accepté fermement la doctrine révélée, comme si notre vie morale, dérivant de deux sources empoisonnées, ne réclamait pas un double remède, dans l'esprit qui a besoin des lumières de la foi, et dans le cœur qui a besoin de la grâce pour diriger ses affections et sa volonté. Tant que le tribunal sacré sera désert, tant que les invités fuiront la table sainte, nous accueillerons comme un esprit meilleur ce qu'on nous dit d'un retour à la foi et des hommages plus nombreux rendus à l'Eglise; mais nous ne regarderons pas encore le monde comme sauvé, ni

l'œuvre de réparation comme sérieusement entreprise; il faut croire et faire.

Jésus-Christ rencontrant un jour dix lépreux fut ému de leurs prières, il fut touché de leur triste état et il les guérit. Cependant il ne vit revenir à lui qu'un seul de ces lépreux qui le remercia. Les autres contents de jouir du bienfait avaient oublié le bienfaiteur, et le Sauveur ne put retenir ce doux et amer reproche : — *N'en avais-je pas guéri dix, où sont donc les neuf autres?* (Luc., XVII, 17.) Hélas ! si le Sauveur recommençait son pèlerinage terrestre, quelles douloureuses plaintes n'aurait-il pas à prononcer sur ce monde qu'il avait racheté, sur ces peuples qu'il avait tirés de la barbarie et des ténèbres pour les placer dans l'héritage des saints, et qui ont abusé de ses dons, qui les ont reniés, ou se les sont attribués comme un bien venant de leur propre fonds.

Il nous est doux de penser que le reproche du Sauveur ira à votre cœur, N. T. C. F., et que ce n'est point parmi nous qu'il aurait la douleur de rencontrer des ingrats obstinés dans l'oubli et dans la désertion. La contagion universelle a pu diminuer, mais n'a pas éteint chez vous cet esprit chrétien dont sont empreintes vos traditions, votre histoire, je dirai presque vos maisons, les murs de vos cités, le sol que vous foulez. Vous êtes nés catholiques, vous êtes enfants de l'Eglise par votre passé, par le lait que vous avez sucé sur le sein de vos mères. A ce titre, vous occupez une place distinguée dans l'histoire de l'Eglise. Fils dégénérés, voudriez-vous répudier cet héritage de gloire et cet honneur de fidélité que vos ancêtres vous ont légué et que le monde chrétien n'a pas cessé de décerner à l'Eglise d'Avignon ?

Au nom de ces puissantes voix du passé, au nom de vos pères, de vos intérêts les plus chers, rejetez loin de vous cette mollesse, cette inertie, ce levain de révolte qui a plus ou moins pénétré partout et nous rend inactifs ou paresseux quand il faut agir, insomniais et orgueilleux quand il faut obéir. Le salut éternel de notre âme vous sollicite à ce généreux parti, et s'il fallait un motif plus présent quoique moins grave, nous vous convierions à vous replacer en tout docilement sous la conduite de l'Eglise, dans ce qu'elle ordonne ou enseigne en vue de ce que vous avez de plus cher ici-bas, de la paix et du bonheur de vos familles, en vue de la félicité publique. C'est assez d'agitations, de tourments, d'efforts vains pour nous créer hors de Dieu un lit de repos, un point d'appui. La parole qui ne trompe point nous l'a indiqué ce repos, cet asile, dans l'aimable parabole du grain de sénévé devenu grand arbre. Les oiseaux du ciel viennent se reposer sur ses branches. L'Eglise est ce grand arbre dont les rameaux couvrent l'univers. — Soyez les oiseaux du ciel qui s'abritent sur les rameaux. Là est la paix, là est la sécurité.

Comme gage de ces heureuses dispositions,

nous vous demandons, nous vous prions de revenir sans exception à la sanctification du jour du Seigneur. Rien n'accuse l'attribution des principes chrétiens, le matérialisme et la dégradation morale d'un peuple, comme la profanation du dimanche. Car l'observation de ce jour, spécialement consacré à honorer Dieu par la cessation des travaux et par des exercices religieux, n'est pas seulement un acte de culte privé, mais encore un hommage solennel, un culte social et public à celui dont la Providence garde les familles, les cités, les nations, comme elle pourvoit aux individus. Elle est une manifestation de notre dignité, une conséquence de notre nature intelligente. Les terres, les mers, les fleuves, les astres racontent à leur manière la gloire du Créateur, mais elles ne la comprennent pas. L'homme, roi de la création, donne une voix et une expression à ces harmonies du monde matériel, et il les fait monter au ciel en sentiments d'adoration et en cantiques d'actions de grâce. Un peuple qui abdique le dimanche, abdique son honneur de créature raisonnable, il ne peut que s'abrutir. De là l'importance que Dieu attachait à l'observation du sabbat, les détails par lesquels il en prescrivait la digne célébration, les peines rigoureuses prononcées contre les prévaricateurs et les fléaux qui ne manquaient jamais de frapper le peuple juif, lorsque le jour saint était méprisé. De là encore le soin que les législateurs sages ont toujours eu de mettre sous la protection des lois le commandement divin et le commandement ecclésiastique touchant le dimanche.

Violier le dimanche n'est pas seulement pécher contre Dieu, mais pécher contre la société qui est solidaire pour tous ses membres. Ici encore nous retrouvons une preuve frappante des observations de la sagesse humaine. Au nom de la liberté, de la fortune publique, au nom des intérêts des travailleurs, des sophistes avaient supputé arithmétiquement les valeurs que le dimanche enlevait à la richesse générale ; ils s'apitoient sur la violence morale que ce jour imposait à la conscience des citoyens, qui prétendaient au droit de n'avoir pas de conscience religieuse. L'occasion était belle de donner à l'Eglise un démenti et de rompre les liens d'habitudes et de mœurs qui ralliaient au moins dans une profession extérieure de christianisme tout un peuple. Il était plus aisé de saper la foi quand on aurait renversé la pratique la plus universelle. Vous savez jusqu'à quel point cette funeste conjuration contre le dimanche a réussi et comment le jour du Seigneur a perdu ce caractère sacré qui le distingue des autres jours.

Or, nous vous le demandons, N. T. C. F., avez-vous été plus riches ? Négociants, êtes-vous plus libres ? Ouvriers, l'abondance a-t-elle fait place à la disette, êtes-vous davantage prémmis contre la détresse, contre les chômages sans profits, contre les saisons difficiles depuis qu'il n'y a plus ou presque

plus de dimanches? Pourriez-vous citer des maisons que la sanctification du dimanche a ruinées? Non.

Il suffit de poser ces questions : elles sont résolues d'avance par le simple bon sens et par l'expérience pratique de chacun. Cette expérience a été la justification de l'Eglise et a fait ressortir avec plus d'éclat les rapports secrets et indivisibles qui unissent nos destinées temporelles avec nos devoirs religieux.

La liberté qu'on invoquait tant devint la pire des servitudes, et l'homme de négoce ou d'industrie, cloué à son comptoir par les rigueurs d'une concurrence sans trêve, ne peut plus vivre de la vie de l'esprit, de la vie de famille ; il échappe à ses amis, à ses enfants, il s'échappe à lui-même. L'ouvrier, réduit à l'état de pure machine, n'a plus ces moments de repos confortables que le dimanche lui donnait pour aller retremper l'énergie de son âme devant les autels, et pour réchauffer son cœur dans les joies pures et communicatives du foyer domestique. En multipliant ses sueurs, il aggrave ses privations et ses misères. En effet, au lieu du repos réparateur du dimanche, il va dans le chômage du lundi chercher un délassement nécessaire à la fatigue de ses bras, et il y trouve trop souvent la débauche, la ruine, la perte de ses principes d'ordre, le dégoût du travail, la désaffection de la famille, la haine de l'ordre social sous lequel il est destiné à vivre.

Les funestes conséquences de la profanation du jour si bien appelé le jour du repos, commencent à frapper les esprits, et, grâce à Dieu, une heureuse réaction s'opère partout et ramène par la force de l'évidence à

un devoir dont on s'était écarté par une révolte d'orgueil et de cupidité qui a reçu son châtement même dans son propre triomphe.

Nous avons été grandement consolé dans le cours de la dernière mission qui a produit de si bons fruits en cette ville, en voyant avec quel concours zélé et empressé les habitants d'Avignon se sont associés à ce mouvement qui se fait dans les principales cités de la France pour replacer dans nos habitudes la sanctification du dimanche. Soyez-en remerciés, négociants, ouvriers, industriels de la ville d'Avignon. Vous avez donné, nous l'espérons, une impulsion et un exemple salutaires qui auront des imitateurs dans ce pays ; vous aurez fait le plus bel acte de citoyen, de chrétien, en inscrivant sur votre acte d'association ce texte de la loi divine imprimé sur votre bannière portée si fièrement par vous à la dernière procession générale : *Les dimanches tu garderas.*

Vous avez contribué à rendre à notre nation son estime de nation chrétienne, qu'elle perdait insensiblement aux yeux des autres peuples, par le scandaleux oubli du jour respecté partout ailleurs ; vous avez contribué à ramener le bonheur, l'ordre et l'économie qui fructifie dans la maison du travailleur ; vous avez attiré sur vous d'amples bénédictions, et, devenus dociles enfants de l'Eglise, vous posséderez la paix de la conscience, et au lieu des déceptions de la cupidité insatiable, vous recueillerez des trésors que la rouille ne consume pas, que les voleurs n'enlèvent pas, parce qu'ils sont placés dans le ciel.

Donné à Avignon le 13 février de 1854.

NOTICE SUR MGR DE MARGUÉRYE,

ÉVÊQUE D'AUTUN.

Mgr Frédéric-Gabriel-Marie-François de Marguerye, est né à Sainte-Marguerite des Loges, dans le diocèse de Bayeux (Calvados), le 8 mars 1802. Il commença ses études classiques au collège de Lisieux, et ses parents l'envoyèrent les terminer au collège Stanislas, à Paris. Mais ce fut dans son diocèse qu'il fit ses études théologiques au grand séminaire de Bayeux. Il fut ordonné prêtre le 21 juillet 1825. Son évêque le nomma d'abord aumônier des religieuses Augustines de Bayeux. Bientôt après il fut appelé au collège Stanislas en qualité de préfet de religion. Son Eminence Mgr le cardinal de Rohan se l'attacha ensuite et

le nomma son secrétaire particulier, et il le fit chanoine honoraire de sa métropole, puis aumônier du collège royal de la ville, et enfin chanoine titulaire. Après la mort de Mgr de Rohan, Mgr de Marguerye quitta le diocèse de Besançon et vint à Soissons ou Mgr de Symoni le nomma chanoine titulaire théologal, puis vicaire général. Enfin, par une ordonnance en date du 1^{er} avril 1837, il fut nommé à l'évêché de Saint-Flour, et la cérémonie du sacre eut lieu le 26 novembre de la même année. Mgr de Marguerye gouverna pendant cinq ans le diocèse de Saint-Flour ; il fut ensuite appelé à l'évêché d'Autun, par décret du 15 octobre 1851.

MANDEMENTS, INSTRUCTIONS ET LETTRES PASTORALES

DE

M^{GR} DE MARGUERYE,

ÉVÊQUE D'AUTUN.

I. LETTRE PASTORALE

POUR L'ÉTABLISSEMENT D'UNE ASSOCIATION
DIOCÉSAINE EN FAVEUR DE L'ŒUVRE DES
SÉMINAIRES ET DES ÉCOLES.

L'éducation de la jeunesse, nos très-chers frères, a toujours été une des plus chères fonctions du sacerdoce de Jésus-Christ. Sur elle reposent les espérances de la famille, de la patrie et de l'Eglise. Elle prépare les destinées de la religion dans un pays et forme les générations d'élite qui font les siècles féconds en grands hommes et en grands événements. Aussi les évêques, gardiens du sacré dépôt des saintes doctrines, n'avaient-ils cessé de réclamer le libre exercice d'une des plus hautes prérogatives de leur apostolat, jusqu'au jour où la Providence, mystérieuse mais toujours admirable dans ses voies, nous a donné la consolation de voir se multiplier ces asiles trop longtemps désirés, où la science et la foi se donnent la main pour répandre la lumière véritable dans les jeunes intelligences et façonner les cœurs encore flexibles au joug suave et léger de l'Evangile.

Quelle admirable histoire, N. T. C. F., que celle de cette grande école catholique inaugurée dans le monde par le divin Maître en qui étaient cachés tous les trésors de la science et de la sagesse (*Col., II, 3*), puis ouverte aux quatre vents de la terre par les disciples fidèles au commandement de Jésus-Christ, et se dilatant d'âge en âge à mesure que la bonne nouvelle de l'Evangile se propage au milieu des peuples assis à l'ombre de la mort. (*Isa., IX, 2.*)

L'Eglise catholique, voilà bien la vraie institutrice des nations modernes. Considérez-la à l'œuvre, N. T. C. F., et apprenez à connaître tout ce que vous devez de reconnaissance à cette tendre mère. C'est elle qui les prend au berceau, les initie aux bienfaits de la vie sociale, les dirige dans leurs progrès par son action éminemment civilisatrice; et quand les peuples aveugles et ingrats lui disent : *Nous ne voulons pas de la voix de vos enseignements* (*Job, XXI, 14*), on les voit rapidement décroître, et bientôt pleurer, au milieu des ruines, les beaux jours de leur fidélité et de leur gloi-

re. Dans les premiers jours du christianisme naissant, c'est au foyer de la famille ou dans l'obscurité des catacombes que l'Eglise rassemble ses timides enfants pour leur révéler les secrets de la science; et souvent le jeune fils, auquel elle avait eu à peine le temps d'apprendre à bégayer le nom de Jésus-Christ, était enlevé à sa tendresse et conduit au martyre.

Avec le grand Constantin, vainqueur du paganisme par la croix, une ère nouvelle commence. Tandis que la foi remporte de pacifiques conquêtes sur le monde ébranlé et converti, et que déjà de magnifiques sanctuaires voient leurs parvis ouverts aux foules devenues chrétiennes, les écoles s'élèvent à l'ombre des cathédrales, et la milice sacerdotale, sous la direction des évêques, se partage entre la prédication, les services divins et l'enseignement de la jeunesse.

Mais voici que des sombres forêts du Nord sortent des nués de barbares qui s'élancent sur l'empire romain comme sur une proie. On dit ces torrents qui tombent de la cime des montagnes, roulent leurs flots impétueux dans la fertile vallée, et sèment la désolation et les ruines sur leur passage. Qui arrêtera ces foules indomptées des rudes enfants de la Scandinavie? Comment soustraire à leur sauvage fureur le flambeau de la civilisation chrétienne qui commence à luire sur le monde? Quelle main pourra polir ces natures de fer, et transformer en agneaux dociles ces lions rugissants qui ne respirent que le carnage?

L'Eglise, N. T. C. F., car elle a été et toujours elle sera fidèle à sa devise : *Si Deus pro nobis, quis contra nos.* (*Rom., VIII, 31.*) Pendant que ces grossiers barbares livrent les écoles au pillage et à l'incendie, et se promènent fièrement au milieu des décombres qu'entasse leur ignorante rapacité, elle peuple les déserts de monastères, y dépose le feu sacré, s'y environne d'une jeunesse studieuse et choisie, et forme dans le silence les hommes qui doivent régénérer la terre désolée et amener des jours meilleurs. Bientôt elle s'avance au-devant des barbares éblouis des charmes inconnus de cette aimable institutrice. La gravité de

sa doctrine plaît à ces âmes énergiques ; la beauté de sa morale séduit ces natures fortement trempées ; son héroïque charité subjugué et entraîne leurs cœurs adoucis et vaincus ; et ces hommes si ennemis de tout joug courbent la tête sous la férule de cette mère, recueillent avec avidité les paroles qui tombent de ses lèvres, se façonnent sous sa conduite aux vertus privées et publiques, se prennent d'amour pour les sciences et les arts, et commencent une génération nouvelle qui fera oublier à l'Eglise les années de son douloureux enfantement.

Le grand Charlemagne paraît. Fils dévoué de la sainte Eglise romaine dont il aime à se dire le protecteur et l'auxiliaire, avec quel empressement il seconde son zèle pour l'établissement des écoles, la diffusion des lumières et la propagation des connaissances humaines. Il fonde des académies, encourage les savants, réunit fréquemment les seigneurs et les évêques en concile, afin d'aviser en commun aux moyens de stimuler l'émulation et de répandre partout le goût des études et l'amour des arts. Quelle noble et majestueuse figure que celle de ce magnanime prince déposant la couronne et le sceptre pour devenir le docile écolier du maître qu'il avait fait venir à sa cour, consacrant de longues heures à acquérir des connaissances qu'il estimait plus précieuses que la gloire des armes, et qui parut plus fier d'être acclamé le restaurateur et le père des lettres que d'être salué invincible empereur des Francs et de la Germanie !

Un moment on put croire qu'il allait emporter dans sa tombe le flambeau de la civilisation qui avait jeté un si vif éclat sous son règne si profondément chrétien. Mais l'Eglise poursuit son œuvre à travers le tumulte des guerres et le désordre des factions qui ensanglantèrent trop souvent ces âges que la légèreté présomptueuse des temps modernes s'est trop pressée d'appeler des siècles d'ignorance et d'obscurité. Toujours féconde depuis que ses entrailles ont été bénies du haut de la croix, voyez comme elle oppose aux ténèbres envahissantes de nouveaux centres de lumières, et prépare, d'une main lente mais sûre, ces époques mémorables où toutes les gloires semblent se donner rendez-vous comme pour lui faire un cortège d'honneur. Ici elle réforme les antiques abbayes des enfants de saint Benoît ; là elle fonde des ordres nouveaux ; plus tard elle confie sa chère jeunesse aux laborieux Oratoriens, aux savants et pieux fils de saint Ignace, ces mêmes modèles dans l'art de l'éducation comme dans celui de la conduite des âmes, et aux écoles épiscopales fondées en vertu des pressantes recommandations du saint Concile de Trente. Partout se forment avec ses bénédictions de florissantes universités, s'élèvent de magnifiques collèges, s'organisent des académies scientifiques et littéraires qui donnent un nouvel essor au génie, font percer les talents, dé-

veloppent tous les genres de mérite et portent le règne des lettres à l'apogée de sa gloire.

Oui, quoi qu'en puissent dire les censeurs téméraires d'une époque à jamais glorieuse pour la religion et pour la France, c'était un beau spectacle que celui de l'immortel Louis le Grand donnant son nom au siècle témoin de toutes les merveilles de son règne, et régnant autour de son trône ce cortège de personnages à jamais célèbres dans nos annales. La religion réclame à bon droit une large part dans les gloires du grand siècle, car alors les plus beaux génies tenaient à honneur de lui demander leurs inspirations et de lui consacrer leurs œuvres.

Qui le croirait, N. T. C. F., il y a quelques années à peine, au lieu de payer à cette religion amie des sciences, des lettres et des arts, le tribut mérité de reconnaissance et d'admiration, il s'est rencontré de prétendus sages qui ont osé dire à cette noble institutrice qui compte dix-huit siècles de services rendus à la société dans la carrière de l'enseignement : Retirez-vous maintenant au fond de vos sanctuaires, restez dans vos sacristies, l'éducation doit être exclusivement laïque ; ainsi le veulent l'indépendance de la raison, la liberté de la pensée et le bon plaisir du siècle des progrès.

Hé quoi ! l'Eglise catholique a-t-elle donc enchaîné la raison et comprimé la pensée dans le cours des âges qui nous ont précédés ? Ne l'a-t-on pas vue toujours allier l'immutabilité de ses dogmes, car la vérité demeure éternellement (*Psal. CXVI, 2*) la même, avec les encouragements qu'elle n'a cessé de prodiguer à toutes les découvertes et aux progrès réguliers de l'esprit humain ? *Livrant le monde entier aux disputes de la science* (*Eccle. III, 11*), elle a vu sans alarmes l'astronome interroger les cieux, le géologue sonder les entrailles de la terre, le philosophe discourir sur les hautes questions de la métaphysique ; et parce que l'épouse du Sauveur, gardienne des révélations divines, pose des bornes à la faible raison, comme la main du Créateur en a posé aux vagues de l'Océan, des esprits superficiels et amateurs d'eux-mêmes se sont écriés qu'elle avait fait son temps, et qu'elle n'était plus apte à former les générations nouvelles, ni à les conduire dans les voies de la science et de la prospérité.

Du haut du ciel le Seigneur a regardé ces libres penseurs qui préparaient des fers à son Eglise, sous l'hypocrite prétexte de la ramener à la pureté de ses anciens jours. Ils se croyaient inexpugnables au sein de leur prospérité matérielle et rêvaient le triomphe définitif de leur monopole oppresseur ; et voilà que la liberté religieuse est sortie du sein de la tempête, que la France sauvée par une main providentielle s'est rassise sur ses antiques bases, et qu'aujourd'hui de nombreuses institutions renaissent à l'ombre de la paix.

Naguère, N. T. C. F., toutes les familles élevées dans la hiérarchie sociale, non-

seulement aidaient des dons de leur munificence la fondation des séminaires et des écoles, mais elles se trouvaient heureuses de pouvoir offrir au Seigneur un jeune Samuel pour le service des autels, et de voir quelques-uns de leurs enfants entrer dans les congrégations religieuses qui se vouent à l'enseignement, à la prière et aux œuvres de charité.

Eh bien! riches de la terre, car c'est à vous que nous adressons spécialement cette lettre pastorale, si vous n'avez pas d'enfants à nous offrir, consentez du moins à secourir le zèle et les efforts de votre évêque pour soutenir, améliorer et perfectionner des établissements non moins nécessaires à la société qu'à l'Eglise, puisqu'ils doivent former des générations chrétiennes, en même temps que des générations sacerdotales. Comprenez l'importance d'une association destinée à augmenter les ressources si insuffisantes des séminaires et des noviciats, afin de fournir à la vigne du Seigneur des ouvriers nombreux et choisis, et de répandre dans vos campagnes des instituteurs et des institutrices formés au dévouement et au sacrifice.

Œuvre des séminaires! en est-il de plus excellente? toutes les autres lui doivent la vie et le progrès; elle tient à l'existence même de la religion, puisqu'elle lui donne les pasteurs et les missionnaires qui la font connaître et aimer; elle est chère à la société puisqu'elle multiplie les hommes de miséricorde dont les mains sont toujours ouvertes pour répandre les bienfaits, dont les pieds sont toujours agiles pour voler au secours de tous ceux qui souffrent, et dont le cœur compatit à toutes les misères et calme toutes les douleurs.

Œuvre des écoles! en est-il de plus capable de régénérer nos villes et nos campagnes, en pliant de bonne heure sous le joug des habitudes chrétiennes une jeunesse confiée à des mains pures et à des cœurs qui ne cherchent que la gloire de Dieu et ne vivent que pour les enfants qu'ils regardent comme une seconde famille.

Au début de cette nouvelle année, N. T. C. F. en vous offrant les vœux que notre cœur porte sans cesse au saint autel pour votre bonheur et pour votre sanctification, nous venons en toute confiance vous inviter à faire partie de l'association que nous établissons en faveur de nos séminaires et des écoles religieuses de notre diocèse. Vous ne refuserez pas de répondre à notre appel, votre foi et votre charité nous en donnent l'assurance. Les ressources annuelles des quêtes du carême sont insuffisantes même pour les besoins ordinaires de nos séminaires; si, comme nous l'espérons, vous nous venez en aide, nous pourrions achever dans ces maisons des travaux indispensables de restauration et d'agrandissement, créer quelques bourses et demi-bourses en faveur d'élèves que nous sommes souvent forcés de refuser avec un véritable serrement de cœur, songer à établir sur une plus large

base le noviciat des frères Maristes de Vauhan et peut-être le transférer dans un endroit plus accessible et plus central, et donner aussi de nouveaux développements au noviciat des sœurs de Cluny, du Saint-Sacrement et de l'Instruction chrétienne, en leur facilitant les moyens de recevoir un plus grand nombre de postulantes parmi celles qui se présentent avec des signes souvent frappants de vocation, mais qui se trouvent dans l'impossibilité de pourvoir aux frais que ne peuvent supporter les maisons-mères, si elles sont laissées à leurs seules ressources.

Nous recommandons cette œuvre à votre zèle, très-chers et bien-aimés coopérateurs, moins en vous demandant d'y concourir personnellement qu'en la faisant connaître surtout aux personnes riches et généreuses, et aux âmes qui voudront réunir leurs offrandes afin d'avoir part aux mérites de la bonne action. Nous vous envoyons un ou plusieurs exemplaires de notre lettre, afin que vous puissiez la faire connaître et l'adresser même à ceux de vos paroissiens qui habitent la ville, et nous vous prions de la recommander au saint autel au nom de notre Seigneur, à la protection de la très-sainte Vierge et à celle de saint Joseph que nous lui donnons pour protecteur et pour patron.

Donné à Autun, le 1^{er} janvier 1853.

II. INSTRUCTION PASTORALE

Pour le carême de 1853.

VIOLATION DU SAINT REPOS DES DIMANCHES ET FÊTES.

Voici le temps favorable qui approche, nos très-chers frères, voici les jours de salut qui vont se lever sur vos têtes (II Cor., VI, 2), et, pour la première fois, nous ouvrons au milieu de vous la sainte quarantaine, dans laquelle la voix de Dieu crie, non plus au désert, mais sous les voûtes de nos temples et dans la chaire évangélique: *Faites pénitence, préparez vos voies, redressez vos sentiers* (Matth., III, 3), afin de fêter dans l'innocence et dans la joie la plus grande des solennités de notre foi. Il semblait tout naturel de nous conformer à l'esprit de l'Eglise qui se revêt de ses habits de deuil, cesse ses cantiques d'allégresse et emprunte aux prophètes leurs graves et tristes lamentations; il semblait tout naturel de vous parler aussi le langage de la componction et du repentir, et de vous engager à mortifier vos sens, à réformer vos mœurs, à purifier vos âmes et à déchirer, non vos vêtements, mais vos cœurs humiliés et contrits. (Joel, II, 13.)

Toutefois, N. T. C. F., Dieu nous inspire la pensée de commencer le cours de nos instructions quadragésimales, en signalant à vos méditations les plus sérieuses un de ces désordres que ne peuvent excuser ni la fougue des passions, ni la fragilité de la nature, mais qui attaque Dieu dans ses décrets, renverse les fondements de la religion, entraîne après lui la ruine des mœurs

publiques, dégrade la famille et ne tend à rien moins qu'à matérialiser les populations et à les conduire à une sorte de barbarie.

Ce mal, que nous appellerons social, vous l'avez nommé, N. T. C. F., c'est la violation du saint repos des dimanches et des fêtes. A voir ce qui se passe en France depuis plus de vingt ans dans nos cités et dans nos campagnes, ne dirait-on pas qu'il doit exister une vaste et sourde conspiration contre la sanctification des jours consacrés au Seigneur? *Dixerunt in corde suo..... quiescere faciamus omnes dies festos Dei a terra. (Psal. LXXIII, 8.)*

Sentinelles vigilantes préposées par l'Esprit-Saint à la garde de la maison de Dieu, les évêques ont élevé la voix avec toute la liberté de leur ministère apostolique. Pendant de trop longues années cette voix avait paru importune, on l'accusait même de troubler la paix dont jouissait une société oublieuse des choses du ciel; mais, éprise à l'excès d'une prospérité dont elle était si fière, réveillée de son sommeil par cette main divine qui frappe pour guérir, conduit aux portes de la mort et fait renaître à la vie (*Tob., XIII, 2*), cette société commence à comprendre nos doléances depuis si longtemps infructueuses, et à se montrer docile à nos paternelles supplications. Déjà, et nous en bénissons Dieu, l'exemple du respect pour les saints jours nous vient d'en haut; de sages mesures commencent à réaliser nos vœux et seconder nos efforts, et d'heureuses initiatives sont prises dans les grands établissements d'industrie, et par les chefs de différentes corporations de nos villes.

Cependant, N. T. C. F., comme le travail public et habituel des dimanches est une question de vie ou de mort pour une société chrétienne, comme presque toutes nos tentatives pour ressusciter l'antique foi parmi vous demeureront infructueuses tant que vous n'aurez pas repris les habitudes religieuses de vos pères et renoué les traditions de leur pieuse observance du repos sacré, ne soyez pas surpris si nous nous élevons avec force contre un désordre, hélas ! trop général encore dans notre diocèse; et si nous stimulons le zèle de vos pasteurs, afin de propager et étendre une association qui a déjà produit d'heureux fruits dans d'autres Eglises, et puissamment contribué à y rétablir le respect pour les saints jours.

Pour traiter un sujet aussi important avec tout l'intérêt qu'il mérite, il faudrait, N. T. C. F., il faudrait vous montrer, d'un côté les conséquences déplorables de la violation du saint repos, et embrasser de l'autre les salutaires résultats de cette divine institution pour les peuples. Dans cette première instruction, nous nous bornerons à vous signaler les suites de la violation publique et habituelle de la grande loi du Seigneur. Et d'abord la violation du repos des dimanches est une négation des droits de Dieu, et comme une apostasie de la religion.

Que l'homme, créé à l'image de Dieu, soit

essentiellement obligé de lui offrir ses adorations et les témoignages de son amour, c'est une vérité, N. T. C. F., que sa raison proclame non moins hautement que sa foi. Qu'il lève seulement ses regards et contemple le magnifique palais que Dieu lui a donné pour demeure, et il lui sera impossible de résister au besoin d'unir sa voix à celle de tous les êtres qui racontent la gloire du Créateur. (*Psal. XVIII, 1.*) Roi de la création et interprète de la nature, disent les saints Pères, il sent que sa mission à lui, être intelligent et supérieur à tout ce qui l'environne, est de porter l'hymne de la reconnaissance au pied du trône éternel, et disons avec le prophète : *Que vos œuvres sont grandes, ô mon Dieu ! (Psal. XCI, 6.)* Malheur à l'homme stupide qui ne les comprend pas.

Mais ce n'est point assez pour l'homme d'éprouver les sentiments intérieurs de reconnaissance et d'amour dont il ne saurait se dépouiller sans mentir à sa conscience; ce n'est point assez de rendre, solitaire et caché, des hommages silencieux au Dieu qui lui a donné la vie. Placés sur la terre pour vivre en société, enrichis du don mystérieux de la parole, qui établit entre tous les membres de la grande famille humaine une admirable communication de pensées, jouissant en commun des bienfaits du divin auteur de la société, il faut que tous les membres de cette grande famille tombent aux genoux de leur Père, s'excitent mutuellement à répondre à ses vœux miséricordieuses, célèbrent en commun sa grandeur, et sollicitent à chaque instant le pain matériel qui nourrit le corps, et les grâces qui éclairent l'intelligence et purifient le cœur. D'ailleurs, il est contraire à la nature de l'homme de renfermer au fond de son être un sentiment vif d'attachement et de gratitude; il faut que ce sentiment se produise au dehors par des signes et par des actes qui sont comme l'expression instantanée et nécessaire des affections de l'âme.

Aussi le culte public, qui n'est autre chose que l'expression par des signes extérieurs de sentiments de respect, d'adoration, de reconnaissance et d'amour envers la divinité, a toujours été regardé comme le fondement de la religion. Composé d'un corps et d'une âme, il faut que l'homme tout entier s'anéantisse devant son Créateur; vivant en société, il faut que tous ses membres se confondent dans la manifestation d'un même sentiment, s'unissent dans l'offrande d'une même prière, et forment cette harmonie mystérieuse des intelligences et des cœurs qui célèbre bien plus dignement la grandeur de Dieu que l'harmonie extérieure des êtres privés de raison, suivant en silence la route que leur a tracée sa main créatrice. Il fallait bien que ce culte public fût conforme à la nature et au besoin de l'homme, répondît à ses destinées sur la terre, remplît les tendances de son cœur, puisqu'on le retrouve partout, même au

sein de l'idolâtrie, quoique défiguré par mille erreurs grossières. Poussés par une force divine, les hommes ont, dans tous les siècles, senti le besoin de dresser un autel commun, afin que leurs prières unies s'élevassent comme un parfum composé des plus suaves odeurs. Ils ont voulu avoir des sacrifices publics, afin que les larmes et les supplications de tous fissent agréer la victime et descendre des cieux le pardon. Ils ont eu des fêtes religieuses et solennelles, afin de rendre à tous plus redoutable et plus sacrée la Majesté suprême honorée dans de riches sanctuaires et par le concours empressé des multitudes, et par la pompe religieuse des cérémonies et des mystères.

Mais à quoi bon, N. T. C. F., aller mendier ces rares témoignages à travers l'obscurité des siècles qui enveloppent le monde païen ? Remontons à une source plus authentique et plus sûre. Ouvrons ce livre qui a précédé tous les autres, écho divin de la voix de Dieu qui a transmis d'âge en âge la vérité aux hommes, et traversé les siècles au milieu de la vénération des peuples.

Au livre de l'Exode nous voyons l'origine du culte public et solennel, et en particulier l'institution des jours sacrés : *Memento ut diem sabbati sanctifices.* (Exod., XX, 8.) Remarquez, dit saint Bonaventure, ces paroles : *Memento.* Il ne s'agit point seulement d'un précepte positif et variable. Dieu dit aux enfants d'Israël : Souvenez-vous ; interrogez votre raison ; consultez votre cœur ; n'oubliez pas vos engagements : *Memento.* Ils sont écrits dans la conscience, il suffit de se les rappeler : les merveilles de la création ; la variété des êtres soumis à l'empire de l'homme ; la fécondité de la terre parée de fleurs et de fruits : *Memento.* La dignité de ton âme, sa fin, sa destinée, sa grandeur, ô homme ! que ce mémorial te parle éloquentement de tes prérogatives et de tes devoirs. L'Éternel a créé, comme en se jouant, le vaste univers. Chaque jour de nouvelles merveilles s'échappaient de sa main ; mais après avoir formé l'homme à son image, l'homme *sa gloire* et comme le couronnement de son œuvre, l'homme intelligent et libre, alors Dieu se reposa (Gen., II, 3), comme parle l'Écriture. O homme ! souviens-toi de ce glorieux repos, titre de ta grandeur et de ta gloire : *Memento ut diem sabbati sanctifices.*

Mais Dieu ne se contente pas de cet avis qu'il adresse, ce semble, au cœur de l'homme ; il va parler en maître et proclamer ses ordres. *Videte ut sabbatum meum custodiatis.* (Exod., XXXI, 13.) Pesez bien toutes ces paroles, N. T. C. F. Ici Dieu déclare qu'il se réserve un jour : *Sabbatum meum.* C'est un jour divin qui doit lui être consacré, qu'on ne doit point abandonner aux affaires, aux passions, au péché : *Videte ut sabbatum meum custodiatis.*

Ce n'est point assez encore, N. T. C. F., Dieu ne dédaigne point de nous faire connaître le motif de sa loi, la raison haute et

mystérieuse d'exiger de nous des hommages publics, en un mot le but et la fin de l'institution des jours qui lui sont consacrés. Après avoir recommandé l'observation du sabbat, il ajoute ces mémorables paroles : *Quia signum est inter me et vos in generationibus.* (Ibid.) Ainsi, dans la pensée de Dieu, l'institution des jours sacrés a été établie pour être un témoignage public et solennel de son alliance avec les hommes, un mémorial de leur dépendance et de leurs devoirs, un monument toujours vivant des bontés du Créateur et de la dignité de sa créature bien-aimée.

Pendant quatre mille ans les adorateurs du vrai Dieu célébrèrent fidèlement le souvenir de la création du monde et sanctifièrent par un saint repos, par les chants, la prière et les cérémonies, le jour du Seigneur. Mais l'œuvre de la création avait été souillée. Le chef-d'œuvre même du Créateur était tombé de son haut rang d'homme, et pendant que le soleil fournissait majestueusement sa course et versait sur la nature ses flots de lumière et de chaleur, le roi de la création se précipita en aveugle du trône de sa gloire et tomba dans l'abîme de la honte et du malheur. Mais Dieu lui avait promis une réhabilitation. Alors dans la plénitude des temps et quand le Christ monta au Calvaire, étendit ses bras sur la croix et versa son sang pour le salut du monde qu'il enfantait à une vie nouvelle, et tira les hommes du néant de la mort pour les rappeler à la lumière de l'Évangile, alors, en mémoire de cette nouvelle création de l'homme réhabilité par l'incarnation de son Fils, Dieu inspira à son Église de substituer le dimanche au jour du sabbat.

Ainsi le dimanche est dans la loi nouvelle ce qu'était, sous les rapports essentiels, le sabbat dans l'ancienne ; c'est-à-dire le signe de la nouvelle alliance du monde avec Dieu par le sang du Christ, l'acte solennel et public de notre adoption à la foi, et le témoignage toujours vivant de notre croyance au mystère fondamental de la résurrection.

Mais qu'est-il arrivé, N. T. C. F. ? *O cieux ! soyez ravis d'étonnement* (Jer., II, 12) : l'homme ingrat a rompu cette alliance avec son Créateur et son Sauveur ; il s'est fatigué de cette dépendance qui faisait sa gloire ; le repos saint a été effacé des lois et il a disparu des mœurs publiques ; et, remarquez-le bien, ce désordre n'est point un de ces abus qu'on peut attribuer aux faiblesses humaines ou à l'entraînement des passions. C'est avec le sang-froid de l'orgueil et avec le calcul de la cupidité qu'on a effacé le repos du dimanche du nombre des devoirs sociaux. En vain l'Église réclamait et montrait l'autorité de ses mille ans d'existence à ses enfants d'un jour. Comme à Dieu on répondait à l'Église que ce repos est incompatible avec le mouvement de l'industrie, avec l'activité et l'accroissement du commerce et les besoins matériels de la société. Partout plus de solennité religieuse

ses, plus de suspension des travaux publics, plus d'actes extérieurs de religion, plus de signes traditionnels de chrétienté; par conséquent; *apostasie évidente* d'une religion à laquelle on ne réservait qu'une froide cendre à bénir après la mort, ou tout au plus le rôle mourant d'une créature partagéé entre le culte de l'or et celui des plus grossiers plaisirs.

La violation du repos des dimanches entraîne à sa suite la *ruine des habitudes chrétiennes et des mœurs publiques*.

La société, N. T. C. F., n'est qu'une grande famille. Que la religion soit en tête des lois; qu'elle vive dans les habitudes et les mœurs; qu'elle règne par l'autorité de l'exemple et qu'elle répande dans le corps social un principe de vie qui se communique du tronc aux branches et lui donne la vigueur et la santé: alors il pourra bien se rencontrer des membres isolés qui se révolteront contre elle; il y aura des désordres, car les passions ont de tout temps porté leurs fruits amers; mais la foi demeurera toujours souveraine et vivante dans les masses, et l'Eglise, qui les convie au pied des autels à certains jours de fêtes, reprendra sur elles son influence salutaire, réveillera la foi, ranimera l'espérance et ouvrira les cœurs à la crainte et à l'amour de Dieu.

Mais supposez la violation du dimanche, et depuis trop longtemps ç'a été une effrayante réalité, la religion cesse d'être dans les mœurs publiques une chose fondamentale et nécessaire, les habitudes de foi se perdent, l'idée de Dieu s'efface, la pensée d'une autre vie s'éteint, la prière cesse sur la terre et la charité se meurt dans le sanctuaire souillé de cœurs courbés sous la domination de la chair.

Les fêtes religieuses, N. T. C. F., élèvent l'âme et donnent de grandes leçons aux hommes. Toujours elles contribuèrent à civiliser les peuples, à adoucir les mœurs, à resserrer les liens de la fraternité chrétienne. Quoi de plus propre à relever les pensées et les sentiments de l'homme que la pompe de ces cérémonies? Courbés pendant la semaine sous le poids du travail, enfermés dans leurs ateliers ou dispersés dans les champs, l'artisan et le cultivateur chrétiens saluent avec transport le saint jour du repos. On les voit, parés des habits de fête, se rendre avec joie au temple qui les réunit tous sans distinction et sans privilège. L'autel de la victime propitiatoire, la parole de Dieu plus douce au cœur que le miel (*Psal. XVIII, 11*), les magnificences de la liturgie sacrée, l'harmonie des chants mystiques, le bonheur de se retrouver comme des frères (*Psal. CXXXII, 1*), à l'ombre des tabernacles du Père commun qui est aux cieux (*Matth., VI, 9*), tout inspire de graves pensées, réveille le goût des choses pures, resserre les liens de l'union fraternelle, ramène à la vertu par le repentir

et le remords, et fait revivre dans une paroisse la pratique de tous les devoirs chrétiens et sociaux.

Otez le dimanche avec ses enseignements et ses solennités, que verrez-vous, N. T. C. F.? Dans nos villes, une population abâtardie et corrompue qui ne connaît d'autre repos que les heures qu'elle passe dans les cafés et dans les tavernes, où elle va ruiner sa santé, dissiper le fruit de ses sueurs et perdre son âme.

Pénétrez dans l'intérieur de ces familles qui ont oublié la route de leurs églises et connaissent à peine de nom leurs pasteurs. Aux accents de la prière ont succédé les blasphèmes, les imprécations et les paroles déshonnêtes. L'enfance, corrompue avant l'âge par les leçons et les exemples de parents vicieux, grandit dans la science du crime, et prépare à la société des monstres qui joueront avec les plus grands forfaits. Le sexe lui-même, dépouillé de cette retenue modeste qui est sa plus belle parure et de cette pureté de vie qui semble son plus glorieux apanage, le sexe le dispute d'effronterie et d'impureté aux libertins les plus déclarés. Dans nos campagnes, c'est un attachement sordide à la terre que le cultivateur sans crainte de Dieu arrose de ses sueurs pour en arracher un peu d'argent: c'est une indifférence glaciale pour toute autre chose que ce vil métal qu'il cache comme un trésor, ou qu'il va perdre dans les orgies du cabaret, sans soucier des enfants qui pleurent et souffrent la faim au foyer domestique.

Que parlez-vous de Dieu, de religion, de famille à ces êtres matérialisés? Leur âme s'est comme réfugiée dans le mal, leur cœur de boue ne veut plus rien à aimer après la mort. Aussi plus de vie de foi ni de vie morale dans leurs habitudes, rien ne les émeut, rien ne les touche: ni les liens sacrés du mariage avec ses graves devoirs, ni la bonne éducation des enfants, ni les soins de prévoyance et de bon ordre dans l'intérieur de leurs maisons, ni le respect pour l'autorité et l'obéissance aux lois, mots vides de sens pour ces âmes flétries qui ne semblent plus observer que les grossiers instincts de l'homme animal qui ne comprend rien aux choses de Dieu (*I Cor., II, 14*), de la conscience et de l'honneur.

Enfin la violation du repos des dimanches *opprime la liberté des âmes et constitue une partie des hommes dans une sorte d'impossibilité morale de remplir leurs devoirs chrétiens*.

Quand la société était religieuse, tous ne sanctifiaient pas le jour du Seigneur par la prière et les bonnes œuvres. Plusieurs passaient les jours saints dans le plaisir et la débauche. Mais du moins il était libre à chacun de remplir ses devoirs et de servir Dieu. Le repos obligé du dimanche en garantissait à tous la liberté; la religion multipliait alors les efforts de son zèle, la pompe

de son culte, et les habitudes de piété des peuples dans ce temps heureux les préservaient le plus souvent des dangers de l'oisiveté.

Mais la violation toujours croissante du repos des dimanches a détruit la liberté des âmes, paralysé l'action de l'Eglise, et courbé sous sa loi de fer tous les âges et presque toutes les classes populaires. Qu'est-il arrivé? Chaque jour, l'industrie a fondé ses établissements, le commerce a hâté sa marche, le cultivateur a multiplié ses produits, la cupidité a fait ses calculs, on a inventé des machines qui ne connaissent plus de repos, on indique des assemblées tumultueuses, on trouble le recueillement des offices par le roulement des voitures, les cris des vendeurs, le bruit des crieurs, et le peuple se voit, à chaque instant, forcé de fouler aux pieds la loi divine ou de rester sans travail et sans ressources. L'enfant dans les usines, le serviteur dans les maisons privées, l'apprenti dans l'atelier de l'artisan, le laboureur sous un maître cupide, le soldat consigné toute une matinée au jour du dimanche, tous enfin sont réduits à l'impuissance d'obéir au commandement du Seigneur, et vivent dans l'oubli de toutes les obligations religieuses du chrétien.

Maintenant, N. T. C. F., il nous est permis de concevoir de meilleures espérances pour l'avenir; mais il faut que tous les hommes qui exercent quelque influence sur leurs semblables, secondent les intentions et facilitent les mesures du pouvoir qui aime à se proclamer protecteur de la religion et du peuple. C'est surtout par l'autorité douce et persuasive de l'exemple qu'il faut agir sur les masses, pour les rappeler au sentiment du devoir, au respect pour l'autorité divine et humaine, à la fidèle observance des préceptes religieux. Oh! nous en avons la confiance, nos bien-aimés frères, vous ne fermerez pas vos cœurs à la voix de votre évêque qui vous demande, au nom de Dieu, au nom de la société, au nom des intérêts du temps et de l'éternité, de mettre la main à l'œuvre, d'établir dans vos maisons, dans vos domaines, dans vos asiles d'industrie, le repos sacré. La religion, mère indulgente et douce, ne vous refusera jamais les dispenses justifiées par la nécessité et commandées par les circonstances; et en retour de quelques sacrifices, elle bénira vos parents, vos familles, vos entreprises, et vous rendra le centuple en ce monde, en attendant les récompenses de la vie future. (*Matth.*, XIX, 29.)

Vous seconderez nos vœux, nos bien chers coopérateurs, en faisant connaître le but et les avantages d'une association qui ne demande qu'une chose, la volonté ferme et énergique de respecter soi-même et de faire respecter autour de soi le repos sacré. Vous vous efforcerez d'y enrôler les hommes de cœur qui comprennent toute l'importance des habitudes chrétiennes et qui veulent nous aider à les faire revivre dans la famille et dans la société. Il serait bien doux, pour

votre cœur comme pour le nôtre, de voir cette œuvre régénératrice couronner les travaux de votre zèle pendant la sainte quarantaine, et préparer vos peuples à renouer hautement leur alliance avec le Seigneur, en allant s'asseoir, purifiés et joyeux, à la table du Dieu d'amour qui désire avec ardeur manger la Pâque avec ses disciples fidèles et bien-aimés: *Desiderio desideravi hoc Pascha manducare vobiscum.* (*Luc.*, XXII, 15.)

Donné à Autun, le 6 janvier 1853.

III. INSTRUCTION PASTORALE

Pour le carême de 1854.

AVANTAGES SOCIAUX DE LA LOI DU REPOS SACRÉ DES DIMANCHES ET FÊTES.

C'est encore du dimanche que nous venons vous entretenir, nos très-chers frères, au commencement de cette sainte quarantaine. Dans une précédente instruction pastorale nous nous sommes efforcé de vous faire toucher au doigt le crime énorme de la profanation des jours consacrés au Seigneur et ses déplorables conséquences. Il vous a été facile de vous convaincre que, fouler aux pieds l'antique précepte du repos publié dès l'origine du monde par le Créateur, religieusement gardé par le peuple dépositaire des promesses, proclamé de nouveau par l'Eglise en mémoire de notre réhabilitation en Jésus-Christ qui n'est pas venu détruire, mais perfectionner la loi (*Matth.*, V, 17), il vous a été facile de vous convaincre que, fouler aux pieds cet antique précepte, c'était se rendre coupable d'une audacieuse et impie négation des droits de Dieu sur l'homme et sur la société; c'était refuser à son pouvoir souverain une obéissance que tous les siècles ont regardé comme sacrée; c'était enfin déchirer le pacte de la glorieuse alliance qui nous donne Dieu pour père, Jésus-Christ pour frère et le ciel pour patrie. En sorte que la violation publique, et comme passée dans les mœurs et les habitudes d'une nation courbée sous le poids des intérêts terrestres, constitue une de ces lamentables apostasies sociales qui provoque l'indignation du Tout-Puissant, devient la pierre d'achoppement et le scandale des peuples frappés de vertige, et livre les générations ignorantes et corrompues à tous les instincts mauvais d'une nature déchuë et dominée par un grossier sensualisme.

Aujourd'hui, N. T. C. F., nous voulons essayer de dévoiler les admirables desseins de Dieu et les maternelles intentions de l'Eglise dans l'institution salutaire et si éminemment sociale du repos sacré. Grâce en soient rendues à la divine miséricorde qui frappe pour guérir, et laisse parfois les nations oublieuses de ses leçons et de ses bienfaits descendre jusqu'au bord des abîmes, afin que la vue du danger les réveille de leur assoupissement et les ramène à la vie (*Tob.*, XIII, 2); grâce à cette miséricorde qui n'a pas voulu que nous soyons consumés (*Thren.*, III, 22), les sages

du siècle commencent à comprendre que la main de l'homme est impuissante à élever un empire florissant et durable quand la main de Dieu ne l'a pas assis sur le fondement solide de la religion et des mœurs. (*Psal. CXXXVI, 1.*) L'expérience a appris aux moins clairvoyants que la prospérité matérielle, que le développement de l'industrie, que le progrès dans les sciences, dans les arts et dans tout ce qu'on appelle le confortable de l'existence ne sont pas tout dans la vie d'un peuple. On s'accorde à dire qu'il est temps que la foi revive au cœur des masses égarées par l'incrédulité, et que l'Église ressaisisse le sceptre de cette autorité sainte et civilisatrice qui appuie et console le faible et le pauvre en même temps qu'elle environne la puissance et les lois d'un respect religieux en les rattachant à Dieu.

Mais comme l'observation du dimanche touche à tous les grands devoirs de la vie chrétienne, et que la liberté du repos sacré, respectée et garantie dans tous les rangs de l'échelle sociale, est la condition fondamentale et nécessaire du retour aux habitudes religieuses, chaque jour les feuilles publiques nous annoncent d'heureuses tentatives pour faire revivre dans notre France le respect de nos pères pour les saints jours. Ici, des associations spontanées s'organisent et inscrivent dans leurs règlements l'engagement de ne plus travailler et de ne plus faire travailler le dimanche hors les cas de nécessité, et même de donner de préférence leur confiance et de réserver leur pratique aux observateurs fidèles du repos divin. Là, des négociants chrétiens, des commerçants qui estiment leur âme à un plus haut prix que l'or et l'argent, conviennent entre eux de fermer leurs magasins et de forcer les acheteurs à ne pas transférer le dimanche en jour de négoce. Ailleurs, des corporations de notaires ou d'avoués annoncent que leurs études seront fermées; des chefs de grands établissements industriels suspendent les travaux de leurs vastes ateliers, et des villes entières donnent l'exemple et signent des pétitions afin de populariser la grande loi chrétienne et sociale. Que ces consolants essais viennent à se propager et à s'étendre, et alors il deviendra bien plus facile au pouvoir de presser l'exécution des mesures dont il a reconnu l'importance en les recommandant dans un grand nombre de circulaires, en les faisant même inscrire en tête des traités pour les grandes entreprises; mesures d'ailleurs qui seront d'autant mieux acceptées et respectées que les anciennes traditions auront heureusement repris leur cours, réformé les habitudes et préparé une amélioration religieuse et morale qui attirera de nouvelles et abondantes bénédictions sur notre patrie.

Et d'abord, N. T. C. F., la loi du repos sacré *consacre la dignité de l'homme et protège sa liberté morale*. En effet, si nous la considérons dans son origine première, elle nous rappelle qu'après toutes les merveilles que

sa main avait semées comme en se jouant dans ce vaste univers (*Prov., VIII, 31*), Dieu couronna son œuvre des six jours en formant à sa ressemblance l'homme intelligent et immortel qui devait porter au front l'image glorieuse de son auteur (*Psal. IV, 7*), et commander en son nom à tous les êtres soumis à son empire. Si nous cherchons à pénétrer les pensées de Dieu dans son institution, il daigne nous les dévoiler en nous la montrant comme le signe auguste de l'alliance qu'il veut bien contracter avec sa créature, et que les générations devront être heureuses et fières de garder intacte, afin d'en recueillir les fruits précieux. Si ensuite nous examinons cette même loi renouvelée et perfectionnée sous l'empire de la révélation chrétienne, quels souvenirs de grandeur ne doit-elle pas réveiller en nos âmes! Chaque dimanche nous redit qu'en ce jour fortuné le Christ, vainqueur de la mort et de l'enfer, sorti triomphant du tombeau, et qu'en nous associant aux mérites de ses souffrances et à la gloire de sa résurrection il nous a donné une vie nouvelle, il a replacé sur nos fronts régénérés l'immortel diadème et nous a remis en possession de nos droits à l'héritage des enfants de Dieu. C'est alors que l'homme, si petit dans ce vaste univers, si faible au milieu de toutes les épreuves de cette vallée de larmes, si fragile que souvent quelques heures ou quelques années fugitives marquent son existence entre la tombe et le berceau; c'est alors que l'homme, instruit de son origine chrétienne, reconnaît sa dignité, et que chaque dimanche lui en déroule la magnifique histoire par le double enseignement de la parole et des rites sacrés.

Ne l'oubliez pas, N. T. C. F., si le Seigneur, toujours équitable dans ses lois, a distribué la vie de l'homme de manière qu'après six jours de pénibles labeurs pour féconder la terre, travailler les métaux, faire fonctionner les machines, vaquer au commerce et aux affaires, il doit se reposer le septième, ce n'est pas un repos oisif, et bien moins encore coupable et profané par la débauche, qu'il attend de sa créature raisonnable et appelée à le connaître, l'aimer et le servir. Notre Seigneur Jésus-Christ l'a dit : *L'homme ne vit pas seulement d'un pain matériel, mais de toute parole qui tombe des lèvres divines.* (*Matth., IV, 4.*) C'est que la vie du corps et des sens ne constitue que cette portion d'existence imparfaite et temporaire qui nous est commune avec la brute : *L'homme animal et charnel ne voit rien au delà des besoins et des jouissances du temps qu'il voudrait en vain arrêter dans sa marche; courbé qu'il est sous la matière, il ne comprend rien aux choses de Dieu* (*I Cor., II, 14*), et il en vient jusqu'à se faire le semblable de l'animal (*Psal. XLVIII, 21*) qui s'endort sans regrets et sans désirs quand une main généreuse a pourvu à sa vile pâture. Mais le chrétien profite du bien-être que la cessation des travaux donne à ses membres fatigués, et des loisirs que l'inter-

ruption des affaires accorde à son intelligence assaillie par tant de préoccupations, pour retremper son âme et réchauffer son cœur à la source des enseignements divins et aux foyers de l'amour d'un Dieu Sauveur. Alors il se replie sur lui-même, il repasse les titres et les obligations de son adoption en Jésus-Christ, il étudie la vie et les exemples de son divin Maître, il règle ses devoirs sur les leçons de son Évangile; et, dans tous les détails de sa conduite et de ses mœurs, il prend l'énergique résolution de se montrer toujours digne de la grandeur de ses destinées, de la noblesse de son auguste chef et de la sainteté de sa vocation.

Que dire, N. T. C. F., de l'observation du dimanche quand elle est réduite en culte public et social, et qu'elle soumet à ses prescriptions et à ses pratiques tous les rangs et toutes les conditions? Le faible si souvent opprimé ici-bas, le pauvre si souvent frustré même des miettes qui tombent des splendides tables de l'opulence (*Marc.*, VII, 22), le malheureux si souvent en proie à ses noirs chagrins, ah! voyez-les saluer avec espérance l'anrore du jour qui leur fait oublier un instant les privations d'une vie qui s'écoule dans les fatigues et dans l'obscurité. Partout ailleurs, le spectacle des richesses, des grandeurs et des félicités du monde brise leur âme, et leurs lèvres se prennent à murmurer contre l'ordre établi par la Providence et peut-être à l'insulter par le blasphème. Mais aussitôt que l'airain béni lance ses sons joyeux dans les airs, que les parvis sacrés s'ouvrent aux foules heureuses de pénétrer dans la maison du Seigneur (*Psal.* CXXI, 1), que les pompes de la religion semblent révéler à la terre quelque chose des magnificences du sanctuaire éternel, alors le faible se sent plus fort, car il voit à ses côtés le magistrat qui protège l'innocence et la justice contre la violence et l'oppression; l'ignorant se console dans la simplicité de sa foi près du savant qui recueille avec humilité les enseignements du prêtre, ambassadeur de Dieu qui exhorte par sa bouche (*II Cor.*, V, 20) purifiée comme celle du prophète (*Isa.*, VII), et le pauvre demande au ciel de se montrer propice au riche bienfaisant qui prie avec lui à l'ombre des autels et qu'il a vu plus d'une fois apparaître à son obscur foyer comme l'ange consolateur de sa famille. Aux pieds de Dieu qui sonde les reins et les cœurs (*Psal.* VII, 10) et ne fait point acception de personnes (*Col.*, II, 23), tous les rangs se confondent, toutes les distinctions s'effacent; car tous les enfants, grands ou petits, riches ou pauvres, puissants ou faibles, de la famille chrétienne se retrouvent saintement unis dans la maison de la prière commune, pressés autour de la même tribune évangélique, assis parfois au même banquet eucharistique, et tous appelés du nom de fils bien-aimés par le pasteur et père spirituel qui n'est jamais plus compatissant et plus tendre que quand il instruit, console et évangélise les

pauvres (*Luc.*, IV, 18) à l'exemple du divin Maître.

Non-seulement, N. T. C. F., la loi du repos sacré est pour l'homme comme un mystérieux mémorial de la dignité de sa nature et de sa fin, et l'y rappelle sans cesse par le retour régulier de ses jours de fête; mais encore par les devoirs sérieux qu'elle impose à tous elle protège la liberté morale dont la jouissance est un droit de l'âme chrétienne qui ne peut jamais être placée légitimement dans une sorte d'impossibilité morale de rendre à Dieu ce qui est dû à Dieu. (*Matth.*, XXII, 21.) Sans doute, il entre dans les desseins de la Providence que la plus grande portion de l'humanité se voue aux pénibles labeurs du corps, tandis que le petit nombre, plus heureux en apparence, n'en est pas moins condamné à des sollicitudes et à des sacrifices qui lui font payer cher la part plus large qui lui est échue dans la distribution des biens terrestres. Vouloir attenter à cette loi consacrée par la sanction divine, par l'expérience des siècles et par l'intérêt bien entendu de tous, ce serait ébranler par sa base l'édifice social tout entier, et livrer les peuples soulevés par l'orgueil et séduits par la cupidité à toutes les phases lamentables de l'anarchie et aux horreurs d'un véritable chaos: et nous ne pouvons qu'admirer ici le bel ordre établi par la sagesse divine et les ineffables harmonies sociales qui rendent toutes les conditions tributaires les unes des autres, et assurent leurs intérêts réciproques et leur commune liberté.

Mais tandis que l'homme qui a perdu la crainte du Seigneur et qui repousse sa loi comme préjudiciable à ses affaires, ne regarde plus l'ouvrier et le travailleur que comme des êtres matériels dont il exploite rigoureusement les forces et pèse les produits; tandis que dans les froids calculs de son insatiable avidité d'un gain cruel il traite l'homme son frère à l'égal d'une machine qui doit fonctionner jusqu'à ce qu'elle se brise; tandis qu'au grand soleil du siècle de la philanthropie, des progrès et de la sensibilité humanitaire il y a des classes d'hommes condamnées sans trêve et sans repos à un état pire que l'esclavage antique, voyez au contraire de quels soins paternels, de quelles attentions délicates les maîtres chrétiens se plaisent à environner les nombreuses familles de leurs ouvriers et de leurs serviteurs, se préoccupent sérieusement des intérêts sacrés de leur âme, combinent leurs travaux de manière à ne pas enchaîner leur liberté d'enfants de Dieu, et leur font aimer et bénir le jour du Seigneur, en leur donnant l'exemple de l'assiduité aux saints offices et en leur ménageant quelques heures de douces joies et d'un repos acquis par les sueurs de toute une semaine. Heureux les maîtres qui honorent ainsi dans leurs inférieurs ceux qui sont leurs frères en Jésus-Christ! heureux les chefs de ces vastes établissements industriels qui, non contents de répandre l'aisance parmi les populations dont ils em-

plioient les bras, s'empresment de seconder par de salutaires mesures l'influence de la religion et le zèle des pasteurs, afin de rendre plus morales, plus chrétiennes et partant plus heureuses les nombreuses familles d'ouvriers qui bénissent leur nom et prient pour la prospérité de leurs entreprises ! Heureux les grands, les riches et tous ceux qui sont élevés au-dessus de leurs frères, s'ils savent user de leur autorité pour faire revivre dans les masses la dignité des habitudes chrétiennes, la pureté des mœurs publiques et la probité des anciens jours ! Dieu leur rendra au centuple, en récompense de tout le bien qu'ils auront fait en faveur des plus petits de leurs frères. (*Matth.*, XVIII, 5.)

La loi du repos sacré cimenter l'union et les rapports affectueux entre les membres divers de la société. Tel est en effet, N. T. C. F., un des admirables résultats de cette loi qui ne se borne pas à protéger la dignité et la liberté du chrétien, mais qui devient un lien puissant d'unité et de concorde entre tous les hommes. L'église catholique avec ses assemblées périodiques, avec ses entraînant solennités, avec ses jours de repos et de fête, n'est-elle pas dans une paroisse comme un centre mystérieux qui attire par de secrets et irrésistibles instincts tous les habitants en qui toute foi n'est pas morte ? La beauté simple et grave de son architecture, le marbre qui brille aux autels, l'éclat des verrières aux mille couleurs, l'or des vases sacrés, la richesse des ornements sacerdotaux, tous ces trésors du culte divin ne forment-ils pas comme un patrimoine commun, et d'autant plus cher à toute une paroisse que souvent elle a contribué par son zèle et ses dons à relever le sanctuaire du Seigneur et à le pourvoir de tous les objets nécessaires à la dignité des mystères ? Tout dans une église rappelle aux habitants qui la fréquentent le grand devoir de la charité fraternelle que le Sauveur a déclaré être le signe distinctif des enfants de la loi de grâce et d'amour. (*Joan.*, XII.) Le baptistère leur retrace les titres et les obligations de l'auguste alliance qui les unit à Dieu et à son épouse immaculée. Le tribunal de la réconciliation leur montre un père tendre qui donne des encouragements aux âmes toujours fidèles et offre le pardon au repentir des jeunes prodiges humiliés et contrits. Du haut de la chaire de vérité le pasteur annonce tour à tour la justice et la miséricorde, tonne contre le vice, fait aimer la vertu et prêche à tous la probité dans les transactions, le respect pour les mœurs, l'oubli des injures, la concorde si précieuse et si douce entre des frères. (*Psal.* CXXXII, 1.) Quel touchant spectacle surtout et quelles fécondes leçons d'union et de paix dans ce rendez-vous à la table eucharistique aux jours des grandes solennités de la foi ! Quand une paroisse y est représentée par un pieux concours de magistrats, de pères chrétiens, de mères ferventes, de jeunes gens généreux et de jeu-

nes personnes parées de toutes les grâces de la pureté et de l'innocence, dites s'il est quelque institution plus efficace pour rapprocher, unir et fondre pour ainsi dire ensemble tous les membres d'une même paroisse, dont on peut bien dire alors comme des premiers fidèles, qu'ils n'ont qu'un cœur et qu'une âme. (*Act.*, IV, 32.)

Otez l'Eglise, ce foyer de lumière et de charité au centre de la commune chrétienne : que mettrez-vous à sa place ? Ah ! N. T. C. F., nous le disons les larmes aux yeux et l'amertume dans l'âme : à cette maison de prière délaissée et solitaire on a substitué l'impure et bruyante taverne. Voilà le lieu de réunion que l'impiété et le libertinage ont créé et multiplié sans mesure pour remplacer le double sanctuaire de Dieu et de la famille.

O cieux ! dirons-nous avec le prophète des douleurs, *soyez saisis d'étonnement à la vue d'une défection si honteuse ; et vous, portes de nos temples déserts, fermez-vous en signe de deuil*, puisque les *voies de Sion ne vous amènent plus d'adorateurs.* (*Thren.*, I, 4.)

« Mon peuple, dit le Seigneur, s'est rendu coupable d'une double prévarication (*Isa.*, I, 5) : j'habitais en de nombreux et magnifiques sanctuaires, au sein de toutes les familles paroissiales d'une nation justement fière de sa longue fidélité ; elles pouvaient s'abreuver à la source des eaux vives qui s'échappent de mon cœur et coulent par le canal des sacrements et des mystères ; et voilà qu'elles se sont dégoûtées de ce breuvage divin, qu'elles m'ont abandonné, moi la fontaine mystérieuse des eaux qui jaillissent jusqu'à la vie éternelle. » (*Joan.*, IV, 14.) Les malheureux ! « Ils ont été boire aux citernes fangueuses que la corruption, la cupidité et quelquefois le prosélytisme satanique du mal ont ouvertes de toutes parts pour les attirer et les séduire. O maison d'Israël pourquoi courber ton noble front sous le joug impur des passions qui règnent en souveraines en ces lieux d'intempérance et de lubricité ? Pourquoi te livrer à leur domination déshonorante et tyrannique comme une proie immonde ? Ah ! regarde en arrière (*Ser.*, II, 18, 19), » considère les ruines de tant d'édifices sacrés qui abritèrent les pères dans la foi ; vois ces lieux solitaires jadis occupés par de florissantes familles religieuses ; entends les regrets de ces cités silencieuses et tristes depuis qu'elles ont perdu les magnifiques monastères qui en étaient la gloire. Le génie destructeur des révolutions a tout renversé, le silence des déserts et la solitude des tombeaux ont succédé aux accents de la prière publique et aux harmonies des chants sacrés, et à la place des églises, des abbayes et des monastères, on a donné aux populations des salles de bal et des cabarets ! O France ! instruite et corrigée par tes propres malheurs, *confesse que* « toutes ces choses sont arrivées, parce que tu avais déjà abandonné le Seigneur ton Dieu et repoussé son bras paternel qui te conduisait dans la voie

de tes pieux ancêtres, et cela pour suivre les faux docteurs qui l'ont menée jusqu'aux bords de l'abîme. » (*Jer.*, XXXII, 23.)

Hâtons-nous de le dire, N. T. C. F., et déjà nous vous avons parlé de nos espérances au commencement de cette instruction pastorale; hâtons-nous de le dire, des jours meilleurs semblent se lever sur nos têtes. Le zèle si général pour la restauration des édifices sacrés est l'expression significative d'un besoin profond de foi qui agit le cœur des populations; et, après avoir rendu à nos églises leur caractère religieux et leur beauté première, les peuples se presseront de nouveau dans leur enceinte et feront revivre les pompes sacrées et les pieuses pratiques des saints jours. Alors l'influence heureuse de la loi du repos sera d'autant plus efficace et d'autant plus générale, qu'elle passera dans les mœurs publiques, deviendra un grand fait social et comme l'acte authentique d'une nouvelle alliance avec Dieu.

Toutefois, pour atteindre ce but si désirable, loin de nous, N. T. C. F., d'en appeler à des mesures de rigueur et d'implorer le secours du bras séculier. Nous reconnaissons volontiers qu'il est prudent et sage de préparer les voies avec cette force et cette douceur qui sont le caractère des œuvres de Dieu, de ne pas brusquer des habitudes invétérées, de ne pas soulever de dangereuses récriminations et de seconder franchement la disposition des esprits plutôt que de la prévenir par une intempestive précipitation. Déjà le principe du repos a été reconnu comme un devoir social, et nous devons espérer qu'il pénétrera dans les mœurs publiques, et qu'il revivra même avec le temps dans les lois, sous le sceptre d'un prince qui a hautement proclamé le retour de la foi dans les masses comme une des conditions du bonheur et de la prospérité de la nation. En attendant cette proclamation des droits de Dieu, rien de plus imposant et de plus instructif pour les multitudes qui vivent d'exemples que les hommages rendus à la sainteté des jours du Seigneur par un peuple entier dans la personne de ses souverains environnés de tous les grands corps de l'Etat, s'unissant aux pontifes de la religion pour adorer Dieu dans ses temples, célébrer les grands mystères de la croyance catholique, et reconnaître hautement la puissance et la bonté de celui par qui règnent les rois (*Prov.*, VIII, 15), et qui rend prospères les nations qui l'adorent comme leur premier et souverain Seigneur.

Qu'on ne dise pas, N. T. C. F., que la religion n'a pas besoin de ces hautes influences sociales, et que laissée à sa propre force elle grandit d'autant plus dans le respect des peuples qu'elle leur apparaît moins appuyée sur un bras de chair. Sans doute, il lui vaut mieux être délaissée par les habiles, et même confinée dans la sacristie, comme ils le disaient dans leur aveugle mépris, que d'être entre leurs mains perfides un instrument de régné, et de devenir impo-

ulaire et même suspecte aux peuples abusés. Mais si la religion peut subsister par sa propre force, et si on la voit même reprendre une nouvelle vie au milieu des persécutions et pousser de nouvelles racines sur la terre fécondée par le sang des martyrs, il n'en est pas moins vrai qu'elle seule peut rendre glorieuses et durables les destinées d'une nation catholique, et que prétendre gouverner un peuple en dehors de ses influences conservatrices, c'est asseoir sur le sable mouvant des opinions mobiles un édifice que le vent de l'émeute renversera sur le sol couvert de ses débris. Oui, N. T. C. F., quand les populations voient la religion désertée par tous les ordres d'un Etat; quand elle n'est plus appelée à bénir les solennités publiques; quand la magistrature cesse de lui demander la sagesse des conseils en implorant l'Esprit de lumière avant de prononcer sur la fortune ou sur la vie des humains; quand l'armée ne se prosterne plus genou en terre au moment où le Dieu des combats descend sur l'autel du sacrifice, alors les masses perdent de leur vénération pour elle. Peu à peu elles s'habituent à ne plus voir en elle qu'une de ces pieuses croyances que le prêtre conserve comme tradition sacerdotale, que le simple et obscur fidèle embrasse comme une espérance qui sauvegarde l'innocence du jeune âge et répand quelques consolations sur la tombe. Disons-le donc hautement: point de société florissante sans religion, point de religion sans culte, point de culte sans de publiques solennités. Et comme sur la terre les nations y reçoivent leur récompense ou leur châtement, elles peuvent compter sur les bénédictions temporelles de la bonté de Dieu si elles se montrent fidèles à respecter et sanctifier les saints jours.

Enfin, N. T. C. F., la loi du repos sacré sanctifie les joies les plus pures de l'homme sur cette terre de souffrances, de labeurs et d'exil. Si le repos du dimanche a été institué afin que nos âmes, plus libres et plus dégagées de toutes les influences d'un corps épuisé, fussent mieux disposées à adorer Dieu en esprit et en vérité (*Joan.*, IV, 23); ne croyez pas néanmoins que sous une loi de grâce et d'amour le jour du Seigneur doive être sombre et austère, et qu'il interdise les joies pures et les récréations honnêtes à l'homme avide du bonheur. Laissons à nos frères séparés cette sécheresse de culte et cette pharisaïque rigueur d'observances qui enveloppe d'une teinte lugubre le jour dédié à un père indulgent et débonnaire, et semble le peindre à ses enfants sous les traits d'un maître intolérant et chagrin. Ne craignons pas de le proclamer: si le dimanche est un jour de repos, de prière et de saintes œuvres, il doit être aussi un jour de joie et de bonheur pour la famille, pour la cité et pour la société tout entière. Les abus sont le fait des passions humaines; mais ils ne peuvent renverser et détruire les vues d'un Dieu qui veut être servi dans la joie et dans les transports d'un cœur reconnaissant.

Pourquoi ces pompes sacrées que l'Eglise déploie en ses jours de fête ? Pourquoi ces concerts mélodieux qu'on dirait empruntés aux harmonies célestes ? Pourquoi ces illuminations éblouissantes qui transforment l'obscurité de nos temples en des palais de lumière ? Pourquoi ces processions qui traversent les rues jonchées de fleurs, se déroulant sur les places publiques autour de magnifiques repositoires, et donnant à toute une cité émue un des plus beaux spectacles de la foi catholique ? Eh bien ! dussions-nous scandaliser les censeurs rigoristes de ces manifestations de la croyance et de la piété, nous dirons que l'Eglise, en mère indulgente et bonne, veut tout à la fois exciter la ferveur de ses enfants et leur procurer de douces et vraies jouissances. Ne dites pas que les beautés du culte détournent l'attention et dissipent l'esprit : non, N. T. C. F., et pendant les heures de nos grandes cérémonies, la contemplation joyeuse de leur céleste majesté dilate les cœurs, les élève vers Dieu, inspire le goût et le désir des biens éternels, et tourne ainsi à la gloire de la religion et à la sanctification des âmes.

Puis remarquez, N. T. C. F., qu'il y a entre les joies de l'Eglise et celles de la famille de secrètes affinités. Une population qui aime les saintes veilles dans le sanctuaire de Dieu, goûte les plaisirs calmes du foyer domestique. Après les heures données à l'assistance, au saint sacrifice et à la prédication de la sainte parole, on voit ces familles, revenues gaîment de nos temples avec leurs habits de fête, s'asseoir à un modeste et cordial banquet, présider aux innocentes récréations de leurs enfants, les accompagner en de gracieuses promenades à travers les campagnes fleuries, et le soir recevoir leurs tendres caresses, comme pour couronner les jouissances d'une journée pleine de mérites et de consolations.

C'est depuis que nos fêtes chrétiennes ont perdu de leur attrait, que les fidèles sont devenus étrangers aux traditions de la liturgie sacrée et qu'ils ont peu à peu déserté les assemblées religieuses, qu'on a vu en même temps le vide se faire dans l'intérieur de la famille et les membres dispersés aller mendier au dehors des jouissances qu'ils ne savent plus goûter dans la vie intime. Dans nos villes, les cafés et les cercles ont détrôné les salons où la femme chrétienne faisait régner la politesse des manières protectrice des bonnes mœurs ; dans nos campagnes, le cabaret est devenu le seul rendez-vous des réunions qui se faisaient naguère sous le toit patriarcal et sous l'œil vigilant des mères de famille. Avec le goût des plaisirs calmes et sereins du sanctuaire de la famille, les hommes perdent le sens délicat et religieux qui leur faisait aimer les fêtes du sanctuaire ; l'Eglise et la famille pèsent aux amateurs du sans-gêne dans les mœurs comme dans les habitudes sociales, et la religion et la société s'unissent pour pleurer ensemble sur la ruine de ces mœurs chrétiennes et de cette politesse héréditaire

qui étaient une des gloires du nom français.

Unissons nos prières et nos efforts, nos très-chers coopérateurs, pour faire revivre dans les paroisses la loi du repos sacré, si féconde en bénédictions pour l'individu, pour la famille et pour la société ; montez dans la chaire de vérité pendant ces jours de grâces et de conversion, prêchez la parole, conjurez avec instance, et sans vous décourager (II *Tim.*, IV, 2), conjurez vos peuples de respecter le jour du Seigneur, élevez-vous contre les profanateurs obstinés et scandaleux du saint repos, mais sans vous écarter jamais de cette douceur patiente qui gagne les esprits et dilate les cœurs. Ayez l'œil ouvert sur toutes les transgressions afin de les prévenir, travaillez à déraciner les habitudes prises et à déjouer tous faux prétextes. « Accomplissez généreusement tous les devoirs de la mission évangélique qui vous est confiée pour le salut de vos ouailles ; honorez votre ministère par vos veilles et par votre zèle, et le juste Juge vous réservera la couronne de gloire (*Ibid.*, 5-8) » au jour de son grand avènement.

Donné à Autun, le 18 janvier 1854.

IV. LETTRE PASTORALE

A L'OCCASION DU MOIS DE MARIE

ET MANDEMENT

QUI ORDONNE DES PRIÈRES POUR LE SUCCÈS DE NOS ARMES EN ORIENT.

Suivis de l'approbation par le saint-siège de la congrégation de Saint-Joseph de Cluny, et de la pieuse association de la Couronne d'or.

Depuis le jour à jamais mémorable, nos très-chers frères, où la très-sainte Vierge a été proclamée du haut de la croix notre mère par Notre-Seigneur Jésus-Christ, l'Eglise catholique s'est plu à environner de ses hommages le nom béni de Marie ; elle s'est fait un devoir d'exalter les ineffables privilèges attachés à sa maternité divine, et elle a composé en son honneur un cycle mystérieux de fêtes célébrées avec une pompe presque égale à celle qu'elle déploie dans les solennités du Sauveur. Ainsi, chaque année liturgique, en ramenant la mémoire des grands mystères du Dieu fait homme, depuis son humble naissance à Bethléem jusqu'à son ascension triomphante dans les cieus, ramène aussi les gracieuses fêtes de son auguste Mère, depuis son obscur berceau jusqu'à son assumption glorieuse.

Mais si l'Eglise catholique s'unit aux vœux et aux soupirs des patriarches et des prophètes pendant quatre semaines, afin de préparer dignement ses enfants aux bonnes fêtes de Noël, et si elle consacre six semaines aux exercices de la pénitence afin que, dépouillant le vieil homme, ils apparaissent ressuscités à une nouvelle vie aux solennités pascuales, il n'est pas étonnant que cette même Eglise, toujours conduite par l'Esprit de grâce et de vérité, ait accueilli dans ces derniers temps la pieuse pensée de consacrer

crer tout un mois en l'honneur de la très-sainte Vierge et de le placer après les joies de la plus grande des solennités, comme pour mettre l'innocence péniblement recouverte de ses enfants sous la puissante protection de leur douce et bien-aimée Mère.

Le mois de Marie! Ah! quel est le cœur chrétien qui ne tressaille d'une sainte allégresse en le voyant s'ouvrir au moment où la nature jette son manteau d'hiver et se revêt de la verdure et des fleurs du printemps! Aux parfums de la terre émaillée, aux chants harmonieux des oiseaux qui peuplent les forêts rajeunies et les jardins odoriférants, à cette voix mystérieuse de la terre qui semble renaître à une vie nouvelle et convier l'humanité tout entière à l'espérance, viennent se joindre au pied des autels de Marie, parés de fleurs et étincelants de lumières, les joyeux concerts, les naïfs cantiques, les hommages empressés des nombreux enfants qui aiment à se retrouver chaque jour sous les yeux de la plus aimante, de la plus aimable et de la plus aimée des mères.

Le mois de Marie! Voyez comme il met en émoi toutes les âmes tendres et pieuses de nos villes et de nos campagnes! Pour orner l'autel de cette douce mère et placer sa statue vénérée sous un berceau de verdure et de fleurs, l'enfant cueille dans la prairie l'humble violette, ou coupe dans nos jardins la rose aux couleurs empourprées, le lis à la blanche parure; la jeune personne tresse des couronnes et des guirlandes embaumées; la mère de famille prête ses colliers de perles et ses bijoux aux rellets de feu: tous veulent embellir le trône de leur gracieuse souveraine.

Le mois de Marie! Il est beau dans nos cités avec ses nombreuses réunions, avec ses harmonies sacrées, avec ses autels ruisselants de lumières; mais qu'il est touchant aussi dans nos campagnes de voir, au lever de l'aurore ou vers le soir d'une journée de pénibles labeurs, les bons fidèles se donner rendez-vous au pied de l'image de Marie; orner son trône avec le feuillage des bois et les fleurs des champs, placer sa statue protectrice au lieu d'honneur du foyer domestique, et s'unir à leurs voisins et à leurs amis pour prier ensemble la sainte Mère de Dieu de les protéger pendant la vie et à l'heure de la mort! Et qu'il est consolant pour les pasteurs de voir les foules joyeuses se presser dans les chapelles de la bonne Vierge pieusement ornées, et d'y célébrer par leurs chants sa grandeur, sa puissance et son ineffable bonté!

Le mois de Marie! Ah! laissez-nous vous dire, N. T. C. F., que nous aimons à voir dans cette dévotion, née dans le dernier siècle sous le beau ciel de l'Italie, et si rapidement propagée dans toute l'Église, comme un gage nouveau des miséricordes infinies de Notre Père qui est aux cieux. (Matth., VI, 9.) Et comment pourrions-nous désespérer des glorieuses et pacifiques destinées de notre si chère patrie quand nous

voyons le culte de la très-sainte Vierge re-fleurir dans nos cités et dans nos campagnes, ses solennités reprendre leur antique splendeur, ses confréries recueillir des associés dans tous les rangs, et ses pèlerinages faire revivre des spectacles dignes des plus beaux âges de la foi? Disons-le hautement, N. T. C. F., si les événements évidemment providentiels qui se passent sous nos yeux depuis quelques années nous prouvent que le bras de Dieu n'est pas raccourci, ils nous prouvent aussi que la protection de Marie couvre toujours la France qui lui fut consacrée par un de ses rois. A l'ombre de cette tranquillité de l'ordre dont nous jouissons, grâce à un gouvernement fort et protecteur, non-seulement le sentiment religieux et le respect pour les croyances catholiques se réveillent dans les masses; mais peu à peu la religion reprend sa douce et heureuse influence sur toutes les classes de la société. L'éducation publique s'améliore, le repos sacré du dimanche reparait dans les habitudes, en attendant qu'il soit observé comme loi, les sociétés religieuses renouent la chaîne de leurs travaux apostoliques, les associations multiplient leurs œuvres de miséricorde et embrassent tous les âges et toutes les infortunes dans leur dévouement; et désormais nos braves soldats ne seront plus exposés à être ensevelis dans les flots ou à mourir au champ d'honneur sans la bénédiction du prêtre, leur consolateur et leur ami. Tout annonce que nous touchons à de grands événements: « le monde s'agite, Dieu le mène, » et qui sait si la sainte Église, notre mère, ne dilatera pas ses entrailles toujours fécondes pour ouvrir son sein à de nouveaux enfants, et si les peuples, désabusés des hypocrites et menteuses promesses de ces faux prophètes qui sèment et recueillent la tempête (Osée, VIII, 7), ne viendront pas lui demander de fermer enfin l'ère des révolutions et de répandre sur la société épurée par les épreuves, comme l'or par le feu, les riches dons d'une paix durable et prospère?

Au milieu de ce travail des intelligences et des cœurs qui sentent le besoin de rasseoir l'édifice social sur la pierre ferme de la religion et des mœurs, nous avons, nos très-chers coopérateurs, une grande et noble tâche à remplir.

Prenons garde d'arrêter ou de compromettre par un zèle plus ardent que sage ce retour des âmes aux enseignements et à la pratique de l'Évangile. Les arriérés du dernier siècle sentent que leur règne s'éteint avec les fils de Voltaire, et déjà les tristes héritiers de leur haine contre le catholicisme jettent le cri d'alarme et nous accusent de vouloir dominer les peuples et arrêter les progrès de la civilisation moderne. A l'exemple du divin Pasteur des âmes qui est venu pour servir et non pour commander (Matth., XX, 28), sachons faire estimer et goûter notre pacifique ministère; gagnons par notre mansuétude pastorale les cœurs ulcérés et prévenus; attendons avec

patience le moment de la grâce ; soyons toujours doux et compatissants à l'égard des malheureux qui repoussent la main qui tente de les retirer de l'abîme ; allons prier pour leur âme *entre le vestibule et l'autel* ; invoquons le secours de *Marie, refuge des pécheurs*, et craignons surtout par un zèle amer et intempestif *d'éteindre la mèche qui fume encore et d'achever le roseau à demi-brisé*. Confiance donc, nos bien-aimés coopérateurs : douze pécheurs ont converti le monde païen enseveli dans les ténèbres de l'ignorance et courbé sous la loi des sens. Quelle riche mission ne devons-nous pas attendre, nous qui avons à évangéliser un peuple encore si profondément attaché à la foi, et qui accueille avec une si religieuse sympathie les prédicateurs *de la bonne nouvelle du salut ! Ne voyez-vous pas que les campagnes blanchissent, que la récolte s'annonce abondante et n'attend que d'infatigables ouvriers ?*

Et vous, nos très-chers frères et fils tendrement aimés, *écoutez la voix de Dieu* qui, après avoir retenti si souvent à vos oreilles pendant les jours bénis de la sainte quarantaine, va se faire entendre encore, pleine de grâce et de suavité, pendant les jours heureux du mois de Marie ; et donnez à votre évêque et à vos pasteurs la douce consolation de voir les grandes fêtes que nous allons solenniser célébrées avec un redoublement de ferveur, car nous pouvons vous le dire avec l'Apôtre : *Nous sommes comme dans les douleurs de l'enfantement jusqu'à ce que le Christ soit formé en vous et y habite par sa grâce et son divin amour.* (Galat., IV, 19.) Environnez avec piété l'autel de cette Vierge miséricordieuse que l'Eglise appelle à si juste titre le refuge des pécheurs ; priez-la avec instance pour la conversion de ceux d'entre vos frères qui, aux solennités pascales, n'auraient point répondu à l'appel de la grâce : « Elle ouvre l'abîme de la miséricorde divine, disait saint Bernard, quand elle le veut, comme elle le veut, et en faveur de qui elle le veut. » Assurément, les jours consacrés à sa louange ne s'écouleront point sans que cette cèleste glaneuse, comme l'appelle un saint Père, n'ait recueilli quelques épis échappés à la moisson ; et quelle joie pour vous d'avoir sauvé par elle quelques-uns de vos frères !

Et pressez-vous aussi autour de son autel, N. T. C. F., pour appeler sa protection sur les enfants de la France, qui, tout en défendant l'Europe entière, en quelque sorte, contre les envahissements d'un souverain ambitieux, vont défendre en même temps l'Eglise catholique menacée dans la personne des fidèles de l'Orient par un de ses plus impitoyables persécuteurs. L'Eglise, N. T. C. F., ne peut que bénir une expédition entreprise dans un si noble but ; elle ne peut que bénir le monarque généreux qui a si bien compris les sentiments et la dignité de la France : ses vœux s'élèveront vers le Dieu des armées et vers son auguste Mère, pour les prier de conduire à la victoire nos valeureux guerriers, et elle espé-

ra avec pleine confiance : car la Vierge puissante *a écrasé dans tous les siècles de son pied triomphant, à travers la terre tout entière, toutes les hérésies* ; elle est la *tour de David* protégeant la cité sainte, et ce n'est point en vain qu'on l'appelle *le secours des chrétiens*. Prions-la donc d'environner de gloire, aujourd'hui comme autrefois, ce drapeau de la France si noblement arboré sur tant de champs de bataille ; prions-la de répandre les dons divins, qui inspirent et soutiennent les plus généreux dévouements, sur ceux de nos frères qui vont exposer leur vie pour la cause de la justice, et aussi, nous l'espérons, pour la cause de la liberté religieuse ; prions-la enfin d'être la consolation et le secours, à leur heure dernière, de ceux qui succomberaient au champ d'honneur.

O douce Mère du Sauveur et la nôtre ! nous irons tous avec amour, pasteur, clergé, fidèles, nous prosterner au pied de vos autels. Vous daignerez écouter nos prières, sourira à nos chants, agréer nos couronnes ; mais surtout vous accepterez l'offrande de nos cœurs. *Vous êtes terrible aux puissances de l'abîme*, et votre bras écartera de nos têtes les orages qui menacent notre salut, nous signalera les écueils d'une mer féconde en naufrages et nous fera éviter les pièges de Satan. Vous êtes *la mère de la sainte espérance* : nous dilaterons nos cœurs et au souvenir de vos anciennes miséricordes pour la France et de votre dévouement de mère pour la sainte Eglise, nous vous redirons avec pleine confiance dans ces jours de secousses et de luttes : *Nous nous réfugions sous votre protection, ô sainte Mère de Dieu ! ne dédaignez point nos prières dans les besoins qui nous assiègent, mais délivrez-nous au contraire de tout danger, ô Vierge glorieuse et bénie !*

Donné à Autun, le 25 mars 1854.

V. APPROBATION SOLENNELLE.

par le saint-siège apostolique

DE LA CONGRÉGATION DES SOEURS DE SAINT-JOSEPH DE CLUNY.

Nos très-chers coopérateurs,

Lorsqu'on parcourt les annales de l'Eglise, on rencontre certaines époques auxquelles l'Epouse bien-aimée du Fils de Dieu voit les ordres et les instituts religieux se former dans son sein et se développer comme autant de fruits de son inépuisable fécondité. Leur but essentiel est le même, la sanctification des âmes, par une observance plus fidèle des préceptes et des conseils évangéliques ; mais leurs moyens d'action et leur caractère spécial varient et se modifient selon les besoins du siècle qui les produit.

Cette carrière fut ouverte, vous le savez, par les ordres purement érémitiques qui offraient le spectacle d'un isolement absolu et d'incroyables austérités. Vint ensuite la vie claustrale qui exigeait, elle aussi, la séparation d'avec le monde, mais qui con-

servait entre ses enfants les relations d'une famille unie par les liens spirituels de la charité, de la prière et du travail. Puis les ordres mendiants donnèrent à la vie contemplative une sphère d'action plus étendue, mais en se renfermant toutefois dans les limites d'un ministère tout spirituel. Enfin, dans le but d'organiser d'une manière durable l'exercice extérieur de la charité, et de lui donner les différentes formes dont elle est susceptible, s'élevèrent des ordres destinés à l'exercice spécial de certaines œuvres de miséricorde corporelle, tels que le rachat des esclaves, le soin des malades et autres œuvres de même nature.

Assurément, une moitié du genre humain ne devait point être exclue des avantages de la vie religieuse ; et en effet, les femmes ne tardèrent pas à être appelées à prendre part aux obligations de cette vie sainte en ce qui concerne la perfection individuelle. Mais, si l'on excepte l'instruction et l'éducation pïense des jeunes filles qui venaient pour quelques années partager leur clôture, les religieuses demeuraient étrangères à l'exercice public des œuvres de miséricorde corporelle, qui exige un certain contact avec le monde et pouvait exposer la position délicate de leur sexe.

Et cependant, N. T. C. C., l'esprit de Dieu, dont la fécondité est inépuisable dans les inspirations de son amour pour l'Eglise, voulait montrer au monde ce que peut une âme, même dans le corps le plus faible, lorsqu'elle est soutenue par la grâce. Ce fut surtout après l'heureuse épreuve tentée par saint Vincent de Paul dans les admirables filles de la Charité qu'on vit naître, particulièrement en France, un grand nombre de congrégations de femmes qui se destinèrent à venir en aide à l'humanité malheureuse, animées de ce principe de foi et de charité qui porte à servir Jésus-Christ, et à lui rendre honneur dans la personne de ses membres souffrants.

Or, N. T. C. C., l'antique Eglise d'Autun, qui avait eu pour fondateurs les petits-fils de l'Apôtre de la charité, qui se glorifiait d'avoir pour patron l'ami intime et l'hôte du Sauveur, saint Lazare, qui se réjouissait d'avoir été le berceau de la dévotion au sacré Cœur de Jésus, l'Eglise d'Autun ne pouvait rester étrangère à ce prodigieux élan de charité, qui sera, dans les annales catholiques, le caractère distinctif du xix^e siècle : elle donna au monde l'institut des Sœurs de Saint-Joseph de Cluny. Une jeune personne du diocèse de Dijon, Anne-Marie Javouhey, en avait conçu la fondation le 11 novembre 1796. Bénié par le pape Pie VII, lors du passage de ce saint Pontife à Châlons, encouragée par notre vénérable prédécesseur Mgr de Fontanges, elle se consacra au Seigneur avec ses trois sœurs, Thérèse Javouhey, Rosalie Javouhey et Marie-Joseph Javouhey, en 1806, dans l'église de Saint-Pierre de Châlons ; et la congrégation naissante placée sous le patronage de saint

Joseph, s'étant développée peu à peu, eut enfin pour maison-mère, en 1810, l'ancien couvent des Récollets de Cluny. En 1817, elle fut appelée par le gouvernement à l'œuvre de l'éducation des jeunes personnes dans les possessions françaises d'outre-mer. Légalement autorisée, d'abord par un décret provisoire de 1806, puis par un décret pareil de 1819, elle vit enfin en 1827 ses statuts fondamentaux définitivement reconnus par l'Etat, sur la demande des deux évêques d'Autun et de Beauvais, dans les diocèses desquels existaient alors les deux premiers noviciats de la société. A cette époque, elle s'était accrue considérablement ; elle était gouvernée encore par sa fondatrice et elle demeura sous sa direction jusqu'en 1831 où elle eut la douleur de la perdre.

Appelé l'année suivante par la divine Providence à gouverner l'Eglise d'Autun, nous devions, N. T. C. C., nous occuper avec zèle de tout ce qui pouvait contribuer à la gloire et au bien de cette Eglise devenue si chère à notre cœur. Nos regards se portèrent sur cette congrégation de Saint-Joseph qui comptait alors plus de cent quarante établissements existant dans les cinq parties du monde et près de treize cents sœurs, et qui semblait appelée à perpétuer et à porter jusqu'aux extrémités de la terre les grands souvenirs de Cluny. Par les soins de la R. M. Rosalie Javouhey, canoniquement élue l'année précédente pour remplacer sa sœur décédée, un chapitre extraordinaire de la congrégation fut convoqué dans la maison-mère au mois de septembre ; toutes les provinces de l'institut s'y trouvèrent représentées, et il fut présidé par nous. Cluny fut proclamé de nouveau chef-lieu de la congrégation, et l'évêque d'Autun premier supérieur. Plusieurs mesures importantes pour le bien, soit spirituel, soit temporel de l'institut, furent arrêtées ; et il fut statué en particulier que nous rédigerions, de concert avec le conseil de la congrégation, la règle que celle-ci devrait suivre, et que l'approbation de cette règle et de la congrégation serait demandée au saint-siège apostolique.

Nous écrivîmes donc immédiatement à nos vénérables collègues dans l'épiscopat et aux préfets apostoliques sur le territoire desquels se trouvent les établissements de l'institut, pour les prier de joindre leurs lettres postulatatoires aux nôtres, afin d'obtenir de N. T. S. P. le pape le bienfait si précieux que nous désirions pour la famille de Saint-Joseph. NN. SS. les archevêques de Paris, de Sens et de Rouen, les évêques de Beauvais, de Carcassonne, de Versailles, de Fort-de-France, de Rodez, de Quimper et de Meaux, et le vicaire apostolique des Iles Marquises répondirent à votre demande avec la plus touchante bienveillance, et recommandèrent la congrégation au saint-siège en se félicitant du bien que ses enfants avaient fait dans leurs diocèses, et en lui annonçant l'heureux avenir que la bénédiction apostolique allait lui assurer. Munie de toutes ces

lettres et des nôtres, la R. M. générale partit pour Rome au mois de février 1853; elle allait déposer aux pieds du saint-père la demande d'approbation de la congrégation et de la règle que nous avions rédigée conformément au vœu du chapitre célébré l'année précédente. Au mois de juin suivant, répondant au désir du conseil de l'institut, nous ajoutâmes à cette règle un directoire qui en était l'explication et le complément quant aux détails.

Nous sommes heureux, N. T. C. C., de pouvoir vous annoncer que la bonté divine a exaucé nos désirs. La sacrée congrégation des évêques et des réguliers, chargée par le saint-siège des affaires qui concernent les ordres religieux, examen fait de toutes les lettres et de tous les documents relatifs à cette importante affaire, a bien voulu demander au souverain pontife non-seulement un décret de louange, mais encore un décret de solennelle approbation pour l'institut des sœurs de Saint-Joseph de Cluny; et ce décret que nous publions a été porté le huit du mois de février de cette année. La R. M. générale, accueillie avec bonté par le saint-père, a obtenu l'autorisation que nous avions ardemment désirée de fonder dans la cité sainte de Rome un établissement de la congrégation. Sur notre demande, l'ordre si vénérable des Frères Mineurs et l'ordre illustre des Frères Prêcheurs ont accordé à la famille de Saint-Joseph la participation spéciale de tous leurs suffrages et de toutes leurs bonnes œuvres; et la sacrée congrégation des Indulgences l'a enrichie, on ne peut plus abondamment, du trésor sacré que le saint-siège dispense par elle.

Vous bénirez Dieu avec nous, N. T. C. C., de la nouvelle gloire que sa bonté vient d'ajouter aux anciennes gloires de notre Eglise; et vous le prierez avec nous d'achever l'œuvre sainte qu'il a si bien commencée. Nous l'espérons avec confiance: assise sur la pierre inébranlable de la sainte Eglise, seule base des instituts religieux et des œuvres vraiment fortes et durables, la congrégation de Saint-Joseph de Cluny répondra aux faveurs célestes dont elle vient d'être comblée, et à la grande mission à laquelle l'appelle la divine Providence; ses enfants, multipliés de jour en jour par la bénédiction du Seigneur, seront l'ornement et la joie de la sainte Eglise par la régularité parfaite de leur vie et leur dévouement entier aux œuvres de miséricorde spirituelle et corporelle; et aujourd'hui, et désormais, comme dans les siècles passés, le nom de Cluny sera un nom béni à travers la terre tout entière.

Recevez, nos très chers coopérateurs, la nouvelle assurance de notre dévouement en Notre-Seigneur.

Autun, le 23 mars 1854.

VI. PIEUSE ASSOCIATION

INSTITUÉE, SOUS LE NOM DE COURONNE D'OR,
EN L'HONNEUR DE L'IMMACULÉE CONCEPTION
DE LA B. V. MARIE.

Vous connaissez, nos très-chers coopérateurs, la tendre piété de notre très-saint et bien-aimé père le pape Pie IX envers la bienheureuse Vierge conçue sans péché. Vous connaissez son zèle à recueillir tous les monuments de la tradition relatifs à la conception très-sainte de cette incomparable créature, et qui peuvent constater la divine origine d'une croyance chère à tout cœur chrétien et incontestablement vraie, lors même qu'elle n'aurait point été directement et expressément révélée par le Seigneur, puisqu'elle est au moins la conséquence rigoureuse et immédiate des vérités divinement révélées (1).

Vous ne serez donc point étonnés d'apprendre que, sous les auspices de cet auguste pontife, vient d'être instituée à Rome, dans l'église de Notre-Dame de la Paix, une pieuse association de prêtres *ayant pour fin: premièrement, de rendre grâces à la très-sainte Trinité, en union avec tous les bienheureux habitants du ciel et avec tous les justes de la terre, des innombrables et inénarrables privilèges dont la très-sainte Vierge a été miraculeusement enrichie, et surtout du privilège de son immaculée conception; secondement, d'adresser de ferventes et instantes prières à cette mère pleine de grâce et de miséricorde pour les besoins actuels de l'Eglise et pour la conversion des pécheurs, selon les intentions du vicaire du Sauveur.* Cette sainte société, canoniquement érigée le 11 septembre 1853, compte déjà parmi ses membres plus de trente mille prêtres: elle a reçu le nom de Couronne d'Or.

Les ecclésiastiques qui s'y agrègent doivent célébrer une fois par mois le saint sacrifice pour les fins précitées: réunis au nombre de trente et un pour former une couronne, ils se distribuent les jours du mois; et s'ils ne peuvent dire la sainte messe au jour qu'ils ont choisi pour acquitter le devoir de leur agrégation, ils la font dire par un autre prêtre, ou la disent un autre jour. Par un rescrit du 23 octobre 1853, le souverain pontife leur a accordé: 1° indulgence plénière une fois par mois; 2° la faveur d'un autel privilégié personnel un jour de chaque semaine à leur choix.

Par le même rescrit, le saint-père a accordé aussi indulgence de trois cents jours aux religieuses cloîtrées toutes les fois qu'elles communieront et prieront selon ses intentions, pour les fins précitées. Même indulgence aux fidèles de l'un et de l'autre sexe toutes les fois que, s'étant confessés et ayant communiqué, ils prieront pour les mêmes fins.

De plus, les prêtres formant la Couronne d'Or, et es fidèles eux-mêmes qui ne peuvent être agrégés à proprement parler, mais

(1) Encyclique du 2 février 1850.

qui pourtant veulent s'associer à la même pensée religieuse, gagneront une indulgence plénière aux fêtes de l'immaculée Conception, de la Nativité, de l'Annonciation et de l'Assomption de Marie, s'ils se confessent, communient, prient selon les intentions ci-dessus mentionnées du souverain pontife, et visitent une des églises que nous aurons désignées pour centre de l'Association; cette indulgence peut être gagnée le jour même de la fête ou un des sept jours qui suivent.

Toutes ces indulgences sont applicables aux âmes du purgatoire.

Nous nous empressons, nos très-chers coopérateurs, de répondre au désir que nous exprime, dans sa lettre du 21 novembre dernier, Son Eminence le cardinal Patrizi, évêque d'Albano, vicaire de Sa Sainteté et président de l'Association; nous sommes heureux de vous faire connaître cette sainte institution, et nous espérons avec pleine confiance que le clergé si pieux de notre diocèse voudra apporter lui aussi son tribut de fleurs à la brillante couronne que le saint-siège vient de déposer aux pieds de la Vierge pleine de grâce et de bonté. En glorifiant, par nos hommages et surtout par l'oblation du saint sacrifice, celle que le Seigneur a si magnifiquement glorifiée dès l'aurore même de sa vie, en exhortant tous les pieux fidèles à préconiser son immaculée conception, en appelant de tous vos vœux le jour si vivement désiré où la croyance à cette Conception toute sainte sera reconnue et proclamée une vérité divinement révélée, vous ferez descendre sur les peuples confiés à votre sollicitude et sur notre patrie si chère d'ailleurs à la Vierge sans tache, vous ferez descendre sur l'Eglise tout entière les bénédictions les plus abondantes; le souverain pontife l'espère, les plus grands saints n'ont pas craint de le promettre au nom de Marie, les faits les plus éclatants nous le garantissent, et c'est la parole de l'auguste Vierge elle-même, lorsqu'elle révélait à une pieuse fille de Saint-Vincent de Paul la médaille si connue sous le nom de médaille miraculeuse.

C'est pourquoi, nos très-chers coopérateurs, en vertu des facultés à nous accordées et mentionnées dans la lettre-circulaire précitée de Son Eminence le cardinal-vicaire, nous érigeons et déclarons érigée à perpétuité, dans l'église de notre grand séminaire, l'association de la Couronne d'Or; et, par ces présentes, nous nommons directeur de cette association M. Piégay, notre vicaire général et supérieur actuel du susdit séminaire; ce titre passera de droit à tous ses successeurs.

Le supérieur du grand séminaire, directeur de l'association, inscrira sur un registre conservé dans l'établissement les prénoms, noms et titres des prêtres agrégés, la date, par année seulement, de leur agrégation, et le jour du mois choisi par chacun d'eux pour l'oblation du saint sacrifice. Il correspondra avec Son Eminence le cardinal-

vicaire pour les renseignements qui doivent être fournis annuellement au saint-siège.

Si les prêtres agrégés sont nombreux et désirent que l'association ait dans le diocèse diverses églises où elle soit canoniquement érigée, afin que les indulgences plénières attachées aux quatre fêtes principales de la très-sainte Vierge puissent être gagnées et par eux et par les pieux fidèles, ils feront connaître leur désir à M. le supérieur, afin que nous puissions ensuite statuer à cet effet selon qu'il sera opportun. Mais, même après la désignation de ces églises, les prêtres qui voudront se faire agréger devront envoyer leur demande à M. le supérieur du grand séminaire.

Nous vous recommandons, nos très-chers coopérateurs, de faire connaître aux pieux fidèles qui vous sont confiés, aux communautés que vous dirigez l'œuvre de salut que nous vous annonçons et les indulgences dont elle a été enrichie par le saint-siège; et nous vous renouvelons l'assurance de notre dévouement bien affectueux.

Autun, le 25 mars 1854.

V. INSTRUCTION PASTORALE ET MANDEMENT.

Pour la publication des Lettres apostoliques par lesquelles N. T. S. P. le pape réclame les prières et les saintes œuvres de toute la catholicité pour les besoins actuels de l'Eglise et l'exaltation de l'immaculée Conception de Marie, et accorde une indulgence plénière en forme de jubilé.

MARIE A ÉTÉ CONÇUE SANS PÉCHÉ.

La voix de l'auguste vicaire du Sauveur est venue retentir à nos oreilles, N. T. C. F. : c'est la voix d'un père « plein de tristesse à la vue des guerres si cruelles, des dissensions intestines, des maladies pestilentielles, des tremblements de terre, des calamités de toute espèce qui depuis quelque temps désolent la plupart des nations chrétiennes; » c'est la voix d'un pasteur « plein de crainte à la vue des artifices diaboliques et des efforts incessants de ces enfants de ténèbres qui ne reculent devant aucune tentative, devant aucun forfait pour anéantir, s'il était possible, notre sainte religion, et même pour bouleverser et détruire de fond en comble l'édifice social. »

Gardien du peuple de Dieu, sentinelle toujours vigilante sur les remparts de la cité sainte, le pontife suprême s'est souvenu dans ces douloureuses circonstances que le Seigneur, toujours riche en miséricorde et en pitié, ne dédaigne jamais la prière du cœur contrit et humilié (*Psal. L, 19*); il s'est souvenu des bénédictions immenses descendues du ciel sur l'Eglise universelle aux jours heureux du jubilé que nous célébrions il n'y a que quelques années, et il a appelé de nouveau tous ses enfants à une croisade pacifique contre les ennemis de Dieu et de son Christ, il les a appelés de nouveau à s'armer contre le Seigneur lui-même du glaive de la pénitence et du bouclier de la prière, et il a daigné

ouvrir encore une fois les trésors si précieux des indulgences jubilaires en faveur de tous ceux qui s'enrôleront dans cette milice spirituelle.

Certes, N. T. C. F., les malheurs que déplore notre père bien-aimé sont trop présents, les dangers qu'il signale sont trop imminents, la grâce qu'il veut bien nous offrir est trop grande pour qu'il nous soit permis d'attendre à plus tard à réclamer en son nom le secours si puissant de vos bonnes œuvres et de vos prières unies pour la cessation des fléaux qui nous écrasent, la paix des Etats chrétiens et le salut du peuple fidèle.

Mais hélas! nous avons péché, N. T. C. F., et nous devons le reconnaître en gémissant, la multitude et l'énormité de nos crimes ont provoqué la colère du Seigneur; et si la plupart des nations chrétiennes sont aujourd'hui sous le poids ou sous la crainte des plus grandes infortunes, elles doivent en accuser surtout les iniquités dont elles se sont rendues coupables. (*Prov.*, XIV, 11.) Depuis, hélas! un trop grand nombre d'années, la profanation du saint nom de Dieu, la profanation du dimanche, le mépris de la sainteté du mariage, le mépris des lois sacrées de la pénitence, la désertion de la table sainte et bien d'autres excès sont devenus, dans notre malheureuse patrie en particulier, des scandales si communs qu'ils ne pouvaient manquer d'attirer sur elle les châtiments les plus éclatants et les plus sévères. Comment donc oserons-nous élever nos mains suppliantes vers le Dieu qui tient entre ses mains les destinées des nations, et que nous avons si malheureusement irrité? comment pourrions-nous espérer que le cri de notre repentir parviendra jusqu'à son cœur? quelle voix sera assez puissante pour désarmer sa justice, et changer en une rosée de grâces la foudre qui déjà s'échappe de ses mains?

Ecoutez, N. T. C. F., la parole du très-saint père; elle vous apprendra de quelle médiation l'univers chrétien doit attendre son pardon et son salut dans ces jours mauvais: « Que nos vœux, dit-il, s'adressent avec persévérance à Marie, Mère de Dieu et Vierge immaculée, elle dont l'intercession est la plus favorable et la plus puissante auprès de Dieu, elle qui est la Mère de grâces et de miséricorde. » Et afin que cette Vierge bénie, dont la médiation est d'autant plus efficace qu'elle fut toujours, par son innocence parfaite, la bien-aimée du Seigneur, afin que cette Vierge bénie s'intéresse plus vivement encore en notre faveur, le souverain pontife veut que pendant ces jours des grâces jubilaires nous, de notre côté, nous nous intéressions à la gloire de cette incomparable créature, dont toutes les générations doivent exalter le bonheur. Il veut que, « conformément à ses Lettres encycliques données à Gaëte le 2 février 1849, nous implorions par des supplications plus ardentes que jamais la bonté du Père céleste, afin qu'il daigne éclairer de la lu-

mière de son Esprit-Saint le vicaire de son divin Fils, pour qu'il puisse porter au plus tôt sur la Conception de la très-sainte Mère de Dieu, l'immaculée Vierge Marie, une décision qui soit à la plus grande gloire de Dieu et de cette même Vierge, notre mère bien-aimée. »

Oh! nous n'en doutons point, N. T. C. F., vous comprendrez la parole, vous répondrez au vœu du successeur de saint Pierre; dans ces jours d'angoisses vous vous souviendrez avec bonheur que, selon l'expression de votre illustre compatriote le saint abbé de Clairvaux (*Serm. sur la Nativité de Marie*): « Marie est notre plus ferme confiance et même tout le fondement de nos espérances; » par elle vous implorerez les miséricordes du Seigneur, « parce qu'elle ne demande rien qu'elle ne l'obtienne et que sa prière ne peut essuyer un refus. » Et vous prierez en même temps, N. T. C. F., et vous vous sanctifierez de plus en plus, afin d'obtenir pour sa gloire la dernière et sublime préconisation du premier et du plus précieux de tous ses privilèges, de cette Conception très-sainte qu'elle aurait assurément préférée à la dignité même de Mère de Dieu, si, par impossible, il lui eût été donné de choisir entre l'une et l'autre.

Voilà plusieurs années en effet, N. T. C. F., que les regards de tout l'univers chrétien se sont tournés vers cette chaire apostolique de laquelle rayonnent sur le monde toutes les splendeurs de la foi; tous les cœurs catholiques appellent de leurs vœux les plus ardents un jour duquel il a été dit, par les plus illustres amis du Seigneur (*Le bienheureux Léonard de Port-Maurice, etc.*), qu'il serait l'aurore des jours les plus heureux pour la terre; il leur tarde « de voir décréter, par un jugement solennel du saint-siège, que la très-sainte Mère de Dieu, qui est aussi notre tendre mère à tous, l'immaculée Vierge Marie a été conçue sans la tache originelle. » (*Encyclique du 2 février 1849.*)

Il ne s'agit plus de savoir s'il est vrai que cette Vierge, sainte par excellence, n'a point été enveloppée dans la sentence de dégradation et de mort spirituelle portée contre tous les enfants d'Adam coupable. Il ne s'agit plus d'examiner s'il est incontestable que cette Esther de la nouvelle loi a trouvé la paix là où nous trouvons l'anathème; qu'elle a commencé dans la pureté et l'innocence la plus éclatante une vie que la grâce devait remplir et consommer. Quel est le chrétien qui oserait aujourd'hui se permettre de contester à Marie cette prérogative qui l'élève au-dessus de tous les enfants des hommes en même temps qu'elle élève, en cette créature bénie, la nature humaine au-dessus même des splendeurs de la nature angélique? Quel est au contraire le chrétien vraiment éclairé qui ne soit heureux de croire et de dire, avec le grand évêque de Meaux, qu'après les dogmes de foi que l'on ne peut rejeter sans cesser d'appartenir à la famille catholique,

la croyance à l'immaculée Conception de Marie est, entre les vérités qui se déduisent prochainement de ces dogmes sacrés, une des plus certaines en toute manière.

Et, en effet, N. T. C. F., comment croire à la fécondité divine de Marie et admettre que l'esprit de ténèbres aurait pu dire à l'Esprit-Saint : Celle que vous appelez votre épouse, votre bien-aimée (*Cant.*, IV, 8), a été sous mon empire avant de vous appartenir ? Comment croire à la maternité divine de Marie et admettre que le Verbe de Dieu, qui pouvait par la puissance de sa grâce la préserver de toute souillure, qui le devait à son honneur personnel (2-3), a voulu s'incarner dans une chair de péché, permettre à son plus cruel ennemi d'habiter le premier une maison qu'il avait construite pour son usage (4) ? Comment croire à la virginité sans tache de Marie et admettre que Dieu crut devoir la préserver d'une corruption corporelle qui n'exclut point la sainteté, et l'abandonna cependant à cette dégradation spirituelle qui nous déshonore à ses yeux et nous rend, dès notre origine, enfants de colère et de malédiction ? Comment croire que Marie ait été exempte de toute faute actuelle, de l'ombre même du péché véniel, qui n'exclut point la possession de la grâce, et admettre qu'elle put être sous l'anathème du péché originel ? Comment préconiser Marie, reine des anges, reine de tous les élus, et admettre que le bonheur de nos premiers parents lui fut refusé et que les célestes intelligences s'inclinent devant une affranchie de l'enfer.

Non, non, N. T. C. F., il ne peut en être ainsi. Loin de nous une pensée si peu conforme à notre foi, si injurieuse à la gloire de notre auguste Mère, à la gloire de Dieu lui-même ! Que Marie ait été conçue dans la grâce, qu'elle ait été bénie dès l'aurore de la vie pour être digne dès lors de la sublime mission à laquelle elle était prédestinée, des prérogatives suréminentes dont elle devait être un jour si magnifiquement dotée : impossible d'élever à cet égard le moindre doute. Au XIII^e siècle, il est vrai, quelques écrivains ne craignirent point d'avancer que la bienheureuse Vierge n'avait point été préservée de la malédiction commune, mais qu'elle avait été seulement sanctifiée dans le sein de sa mère, et bien des années s'écoulèrent pendant lesquelles cette assertion trouva d'ardents défenseurs. Dieu le permit ainsi afin que la vénérable croyance de nos pères, généralement soutenue, étincelât d'un éclat plus vif encore (5) : le soleil, pour être un moment voilé par les nuages, n'en demeure pas moins un

astre resplendissant de lumière ; les nuages se dissipent et l'astre du jour semble briller d'une nouvelle splendeur. A peine l'Europe chrétienne vit-elle la gloire de Marie menacée qu'elle se leva pour ainsi dire tout entière pour la défendre. Toutes les chaires retentirent des preuves irréfragables en faveur de l'immaculée Conception ; on en vint jusqu'à fermer l'entrée des universités à quiconque refuserait de s'engager par serment à soutenir cette antique et sainte tradition (6) ; les princes même de la terre s'intéressèrent à la cause de la reine du ciel. Enfin intervint le jugement de la sainte Eglise : les pontifes romains à qui le Sauveur a confié la mission de confirmer leurs frères dans la foi (*Luc.*, XXII, 32), les évêques de la catholicité, réunis en concile œcuménique à Trente, préconisèrent à l'envi la Vierge immaculée. Sixte IV (constit. *Cum præcelsa*) condamna ceux qui osaient censurer la croyance de sa très-sainte Conception, ouvrit le trésor sacré des indulgences en faveur de ceux qui la professaient, et étendit à l'Eglise tout entière la fête établie depuis longtemps en divers lieux pour honorer ce doux mystère (7). Innocent VIII, Jules II, Léon X, Clément VIII et plusieurs de leurs successeurs approuvèrent et bénirent des bénédictions les plus abondantes les ordres religieux et les pieuses associations fondées sous cet auguste vocable. Paul V (constit. *Regis pacifici*) défendit que personne, dans les prédications publiques, leçons, conclusions et autres actes de cette nature, eût la hardiesse d'affirmer que la très-sainte Vierge a été conçue dans le péché originel, et Grégoire XV étendit cette défense même aux entretiens privés. (Constit. *Sanctissimus*.) Déjà, du reste, le saint concile de Trente, résumant la tradition universelle, « avait déclaré que son intention n'était point de comprendre la bienheureuse et immaculée Vierge Marie dans son décret sur la transmission du péché originel à toute la postérité d'Adam. » (Sess. 5.) Et vous savez, N. T. C. F., ce qui s'est passé dans des jours plus rapprochés de nous, et dans notre patrie en particulier. L'Eglise « qui n'honore que ce qui est saint » (S. THOMAS, III part., quæst. 27), a rendu plus solennelle encore la fête de la Conception de la bienheureuse Vierge ; cette conception a été proclamée *Immaculée* au milieu même de la célébration des divins mystères ; aux sublimes litanies de Lorette est venue se joindre la touchante invocation : *Reine conçue sans péché, priez pour nous* (8). Mille pieuses sociétés se sont érigées de toute part, lesquelles avaient pour titre et pour

(2-3) Saint Pierre Damien, Jean Duns Scot, etc.

(4) Saint Cyrille au concile d'Ephèse.

(5) *Révélation de sainte Brigitte*, liv. VIII. chap. 55.

(6) Décrets de la faculté de Paris en 1546, en 1586 et en 1493 ; de l'université de Cologne en 1451 ; de l'université de Mayence en 1501 ; de celle de Valence vers la même époque, etc.

(7) Cette fête se célébrait à Aquilée, en Italie, au

X^e siècle ; vers le même temps, l'empereur Léon le Philosophe la fit célébrer dans l'Orient ; au XIII^e siècle, elle fut établie dans l'église de Lyon ; elle le fut aussi dans les églises d'Angleterre par le zèle de saint Anselme.

(8) Décrets de Grégoire XVI et de N. S. P. le pape Pie IX adressés à plusieurs Eglises, et notamment à celle d'Amun.

objet spécial de leur culte le premier des privilèges de Marie; et, qui n'a entendu parler de cette si célèbre archiconfrérie de Notre-Dame des Victoires, qui compte aujourd'hui ses associés par millions, magnifique olivier planté par la main de l'auguste Vierge dans le champ de la sainte Eglise, dont les racines se sont étendues en peu d'années jusqu'aux extrémités de la terre, et qui est devenu si fécond en fruits de grâce et de salut?

Du reste, N. T. C. F., le Dieu des miracles a pris lui-même en main la cause de Marie; afin de réaliser encore une fois l'oracle de cette Vierge incomparable, afin de la faire proclamer bienheureuse dans sa conception par les générations du XIX^e siècle, comme par les générations des siècles passés, il a répandu les prodiges à travers la terre entière, il les a multipliés surtout sur cette terre de France, toujours si heureuse d'avoir été appelée par un grand pape le *royaume de Marie*. Demandez à ces pécheurs endurcis d'où est venue cette impression subite qui a ramenés leurs cœurs vers l'innocence. Demandez à cet Israélite obstiné quelle main l'a terrassé dans le sanctuaire romain, devenu depuis lors si célèbre, de *Saint-André delle Fratte*. Demandez à ces malades de toute espèce pourquoi ils ne gémissent plus sous le poids de leurs longues et cruelles infirmités. Demandez à ces mourants quelle main puissante les a ramenés des portes du tombeau. Demandez à ces nobles guerriers quelle était, au jour du combat, l'armure dont ils couvraient leur poitrine pour échapper aux balles meurtrières. Demandez à ces villes entières qui les a préservées ou délivrées des fléaux dévastateurs. Et de toute part vous entendrez ces accents de la reconnaissance catholique: C'est à l'invocation de Marie conçue sans péché, c'est à la vénération de sa miraculeuse image que nous devons notre salut: qu'elle soit à jamais honorée et bénie entre toutes les créatures, celle en faveur de qui le Tout-Puissant a opéré tant et de si grandes merveilles! (*Luc.*, I, 49.)

Que tout doute se lève donc, N. T. C. F. En présence de tant de preuves, de démonstrations si convaincantes, comment ne pas proclamer qu'après les vérités de foi il n'est aucune vérité plus certainement établie que l'immaculée Conception de notre divine Mère.

Mais quel est aujourd'hui le catholique sincère qui songe à contester à Marie ce glorieux privilège, et avons-nous besoin, N. T. C. F., de vous démontrer plus au long que cette Vierge, toujours pleine de grâce, a été conçue sans péché? Depuis déjà longtemps toute discussion à ce sujet est close, et tel n'est point l'objet des vœux que l'univers chrétien a déposés aux pieds du vicaire du Seigneur, juge infaillible et suprême de toutes les causes de la foi.

Il s'agit de savoir, N. T. C. F., si la croyance de l'immaculée Conception de Marie n'est pas seulement une vérité certaine, déduite évidemment des vérités révélées;

mais si elle est encore elle-même une vérité révélée par le Seigneur et qui puisse par là même être élevée jusqu'à la hauteur des dogmes de la foi. Or, vous le savez, N. T. C. F., il appartient à l'Eglise de porter ce jugement solennel, de définir par une sentence sans contrôle et sans appel les dogmes sacrés et de les imposer à la croyance de ses enfants: c'est au collège apostolique et au corps épiscopal qui lui a succédé, que le Sauveur a dit: *Allez, instruisez toutes les nations, enseignez-leur à garder tout ce que je vous ai dit, et voici que je suis avec vous tous les jours jusqu'à la consommation des siècles.* (*Matth.*, XXVIII, 19.) Et la même puissance et le même privilège furent assurés par le même Rédempteur à celui qui devait être son vicaire, quand il disait au prince de ses apôtres: *Pierre, j'ai prié pour toi afin que ta foi ne défaille point. Confirme tes frères* (*Luc.*, XXII, 32), *pais mes agneaux, pais mes brebis.* (*Joan.*, XXI, 15.) Héritier et gardien du dépôt sacré de la révélation divine, soit consignée dans nos livres saints, soit transmise par la tradition de nos pères, le saint-siège apostolique, fort de l'assistance du Seigneur qui lui a été promise, a le droit de proclamer le vrai sens des divines Ecritures, de proclamer la doctrine divine conservée par la tradition, de formuler et de définir une croyance comme révélée; et il a le droit de la faire en tout temps, soit qu'il s'agisse de défendre cette croyance contre les attentats des novateurs, soit qu'il s'agisse seulement de l'environner d'une gloire plus éclatante, de la rendre on ne peut plus vénérable et sainte à la catholicité qui déjà la vénérail, en déclarant au nom de Dieu qu'elle a été apportée du ciel à la terre, et en retranchant de la communion de l'Eglise quiconque oserait désormais la nier et s'insurger ainsi contre la parole incontestablement connue du Dieu de toute vérité. Cette définition dogmatique, N. T. C. F., n'est point la création d'une croyance nouvelle; elle n'ajoute point un *iota* à la doctrine divine que le Sauveur a apportée à la terre, que l'Esprit saint a révélée aux prophètes et aux apôtres; elle n'est autre chose que la proclamation solennelle de tel et tel article de cette doctrine sainte par l'autorité que le Seigneur a instituée à cette fin et qu'il a dotée du privilège de l'infaillibilité; quand cette autorité la proclame, cette doctrine existait déjà dans l'Eglise, elle faisait partie du dépôt sacré qui a été confié à sa garde; sa définition dogmatique ne fait que l'environner de l'éclatante lumière à laquelle elle avait droit, en la plaçant dans ce sanctuaire de la foi où elle sera désormais inaccessible à toute attaque.

En sera-t-il ainsi, N. T. C. F., de la croyance à l'immaculée Conception de Marie, et touchons-nous au jour heureux où cette croyance si vraie et si chère à tout cœur chrétien sera couronnée de cette gloire?

Il ne nous appartient pas de le dire, N. T. C. F., il ne nous est pas permis de prévenir le jugement du saint-siège: ce que nous

savons, ce que nous pouvons vous annoncer, puisque le vicaire du Sauveur nous l'a manifesté lui-même, c'est que depuis plusieurs années « s'est réveillé dans tout l'univers catholique, et d'une manière vraiment merveilleuse, l'ardent désir de voir enfin décréter, par une sentence solennelle du Siège apostolique, que l'immaculée vierge Marie a été conçue sans péché, et que ce désir est clairement et manifestement attesté et démontré par les demandes incessantes présentées à N. T. S. P. le pape Pie IX, comme à son auguste prédécesseur le pape Grégoire XVI, et dans lesquelles les plus illustres prélats, les plus vénérables chapitres et les congrégations religieuses, notamment l'ordre insigne des Frères Prêcheurs, ont sollicité à l'envi qu'il fût permis d'ajouter et de prononcer publiquement dans la liturgie sacrée, et surtout dans la préface de la messe de la Conception de la bienheureuse Vierge, ce mot : *immaculée* » (*Encyclique du 2 février 1849.*) Ce que nous pouvons vous dire, N. T. C. F., c'est que ces vœux multipliés ont été pleins de consolation pour le pontife suprême; qu'il a dirigé, dès le commencement de son pontificat, ses pensées les plus sérieuses vers un objet d'une si haute importance; qu'il n'a cessé d'adresser au Seigneur les plus ferventes prières, pour obtenir les divines lumières et connaître la détermination qu'il devait prendre à ce sujet; qu'il a interrogé tous ceux qu'il appelle ses vénérables frères dans l'épiscopat pour avoir leur pensée et la tradition de leur Eglise sur ce point; et que, marchant sur les traces de ses saints prédécesseurs, il a institué une congrégation composée d'ecclésiastiques très-distingués par leur piété, et très-versés dans les études théologiques, et en même temps d'un certain nombre de cardinaux de la sainte Eglise romaine, illustres par leur vertu, leur religion, leur sagesse, leur prudence, et par la science des choses divines, lesquels ont reçu la mission d'examiner avec le plus grand soin, sous tous les rapports, ce grave sujet, et de proposer ensuite leur avis avec toute la maturité possible (même encyclique). Ce que nous pouvons vous dire encore, N. T. C. F., c'est qu'avec sa bénédiction a été érigée, dans ces derniers temps, une pieuse société, appelée LA COURONNE D'OR (9), ayant pour but d'appeler par l'oblation du saint sacrifice et par de ferventes prières les lumières de l'Esprit-Saint sur le chef de l'Eglise, afin qu'il discerne la sentence qu'il doit prononcer en cette grande cause; c'est qu'enfin le très-saint vicaire du Seigneur, s'entourant de toutes les précautions de

cette sagesse consommée qui préside à tous les actes solennels du saint-siège, a voulu convoquer encore autour de lui plusieurs évêques de toutes les contrées de l'univers chrétien, pour conférer avec eux de cette si grave affaire.

Certes, N. T. C. F., après des mesures si nombreuses et si précises, qui ne préconiseront la certitude infaillible du jugement que l'univers attend sur cette importante question : même humainement parlant, pourrait-il être suspect d'erreur? Ainsi procéda la sainte Eglise dans les causes de la foi et de la morale évangélique : c'est que l'esprit de Dieu, qui dirige ses décisions, dirige aussi tous les actes qui les précèdent.

Nous souscrivons d'avance avec une foi pleine et entière, et vous aussi avec nous, N. T. C. F., à celle qui sera portée sur la divine origine de la croyance à l'immaculée Conception de Marie. Mais si, comme tout semble le faire espérer, cette sentence était affirmative, oh ! quelle joie pour notre cœur ! quelle joie pour nous de voir ainsi sanctionnées les antiques traditions de ces églises d'Autun et de Châlons qui durent connaître si bien les gloires de Marie, ayant puisé leur foi presque immédiatement aux sources divines d'Emèse, et de cette Eglise de Mâcon de laquelle le pape Agapit, écrivant, en 950, à l'évêque Mainbod, disait « qu'elle avait trouvé sa doctrine à la source du bienheureux apôtre Pierre. » Et en effet, N. T. C. F., déjà au XI^e siècle nous entendons l'illustre abbé de Cluny, saint Odilon, saluer Marie du titre de « brillante étoile du matin, préparée pour donner au monde sa vraie lumière, le Verbe fait chair; » nous l'entendons placer sur les lèvres du Seigneur ce reproche fondroyant, adressé aux contempteurs de sa Mère, et que l'ordre séraphique redit encore dans le magnifique office qu'il récite à la louange de Marie conçue sans péché (10) : « Manichéen, celle que tu méprises est ma mère, et c'est moi qui l'ai faite de mes propres mains (11). » Un siècle plus tard, son troisième successeur, saint Pierre, surnommé le Vénérable, « invitait le ciel et la terre à se réjouir de ce que l'humanité était revenue à sa première origine par la bienheureuse Vierge; » il appelait Marie *Reine des anges, jour sans nuit* (12). C'est le jour de la très-sainte Conception de la vierge Marie, que le pape Innocent VI, assisté de douze cardinaux, de deux patriarches, de neuf évêques, en présence de saint Pierre et de toute sa cour, consacra l'église du monastère de Saint-Pierre de Mâcon, donnant ainsi une adhésion éclatante au culte public rendu déjà dans

(9) Voy. notre *Lettre pastorale*, du 25 mars 1854.

(10) Antiennes des secondes vêpres de l'office de l'immaculée Conception, dans le bréviaire franciscain.

(11) *Stella splendida et matutina preparabatur, ut per illum ad nos procederet sol justitiæ, Christus Deus noster... o quanta, qualisque stella ex qua illud lumen Verbum caro factum ad nos processit.*

(*Sermo de Incarnatione Domini.*) Hanc quam despicias, Manichæe, mater est mea, sed manu fabricata est mea. (*Sermo de Nativitate Mariæ Virginis.*)

(12) *Cælum, gaude; terra, plaude; ad antiquam originem redit homo per Virginem... Dominatrix angelorum, spes post bonum sæculorum, aurora solis prævia et dies noctis nescia. (In honore matris Domini præsa secunda)*

nos contrées à la vierge immaculée : c'était en 1244 (13). En ce même temps, l'Eglise d'Autun honorait aussi d'un culte solennel l'immaculée Conception de Marie (14), et la célèbre abbaye de Saint-Philibert de Tournus chantait à sa louange : « Aujourd'hui a été conçue Marie, l'étoile de la mer, qui doit enfanter le soleil de justice, le roi des rois ; réjouissez-vous, fidèles, de voir cette divine lumière : voici l'élue de Dieu, belle par excellence ; nous célébrons sa conception, qu'elle intercède pour nous auprès de Dieu Notre-Seigneur (15). » Ainsi pensaient, ainsi parlaient nos pères au moyen âge ; et ces accents, et ces témoignages de leur piété filiale n'étaient assurément pas nouveaux ; on n'improvise pas un culte solennel : malheureusement les siècles et les révolutions ont emporté les monuments les plus anciens de leur croyance au privilège de Marie que nous préconisons.

Et maintenant, N. T. C. F., que ne nous est-il donné de dérouler sous vos yeux toute cette admirable chaîne de la tradition catholique dont le premier anneau se trouve entre les mains des apôtres eux-mêmes et qui se prolonge, non interrompue, d'âge en âge, jusqu'à nos jours ; vous entendriez tous les siècles, toutes les Eglises du monde rendre hommage à la Vierge conçue sans péché. L'Eglise chrétienne venait à peine de naître, et déjà dans sa liturgie sacrée elle honorait et invoquait Marie sous le titre d'*immaculée* ; elle la proclamait *irrépréhensible en toute manière* (16) ; déjà l'apôtre saint André, rendant témoignage de sa foi au proconsul Egée, et laissant, pour ainsi dire, son testament spirituel à ses disciples, disait à la louange de la bienheureuse Vierge, que « de même que le premier homme avait été formé d'une terre immaculée, de même il avait fallu que l'homme parfait naquît d'une Vierge immaculée (17). » Origène, qui touche

de si près aux temps apostoliques, l'appelle « le nouvel Eden qui ne fut jamais infecté par le souffle du serpent (18). » Tertullien, au 1^{er} siècle, nous la représente comme « le plus parfait ouvrage de Dieu fait avec toutes les perfections disséminées dans les autres créatures (19). » Au 3^{em} siècle, saint Cyprien nous déclare « que ce vase d'élection ne pouvait aucunement être souillé par la corruption commune ; que Marie, si différente des autres enfants d'Adam, pouvait bien participer à leur nature, mais non à leur faute (20). » Mais entendez au 4^{em} siècle les docteurs de l'Orient et de l'Occident qui célèbrent à l'envi le privilège si glorieux de Marie conçue sans péché. C'est saint Ephrem qui la proclame « tout à fait étrangère à toute souillure, à toute tache du péché (21) ; » c'est saint Epiphane qui nous assure « qu'elle est au-dessus de tous, Dieu seul excepté ; qu'elle est plus belle par sa nature que les chérubins, que les séraphins et que toute l'armée des anges (22) ; » c'est saint Ambroise qui nous dit « qu'en cette lige de Jessé ne s'est trouvé ni le nœud du péché originel, ni l'écorce du péché actuel (23) ; » c'est saint Augustin, le docteur de la grâce, qui, tout en défendant contre Pélagé le dogme du péché originel, s'écrie : « Exceptons toujours la sainte Vierge Marie ; lorsqu'il s'agit du péché, je ne veux pas, à cause de l'honneur dû à Notre-Seigneur, qu'il soit question d'elle ou aucune manière, car nous savons qu'elle a reçu d'autant plus de grâce pour triompher tout à fait du péché, qu'elle a été digne de concevoir et d'enfanter celui que nous savons avoir été exempt de tout péché (24) : » c'est enfin, car nous ne pouvons les citer tous, c'est enfin saint Jérôme qui compare la bienheureuse Vierge « à une nuée toujours lumineuse (25). » Mais les docteurs des siècles suivants ne sont pas moins expressifs dans

(13) Innocentius Papa quartus, anno Incarnationis 1244, et die sacratissimæ Conceptionis Virginis Mariæ, præsentibus duodecim cardinalibus... ecclesiam dignissimam monasterii Sancti Petri juxta civitatem Matisconensem manu propria dedicavit. (*Ancien Cartulaire de Mâcon.*)

(14) Calendrier de l'Eglise d'Autun au XIII^e siècle.

(15) Solem justitiæ, regem paritura supremum, stella Maria maris hodie concepta est, cernere divinum lumen gaudete, fideles ; ista est speciosa, electa a Deo, cuius Conceptionem celebramus ; ipsa intercedat pro nobis ad Dominum Deum nostrum. (*Ancien Bréviaire manuscrit de l'abbaye de Tournus.*)

(16) Immaculata et gloriosissima Domina nostra. (*Liturgie de saint Jacques, apôtre et évêque de Jérusalem, souvent citée dans le sixième concile œcuménique.*) Immaculata et omnibus modis irreprehensibilis. (*Liturgie de saint Marc.*)

(17) Et quomodo de immaculata terra factus fuerat homo primus, necessarium fuit ut de Immaculata Virgine nasceretur Christus perfectus homo. (*Actes du martyre de saint André, apôtre, écrits par les prêtres et les diacres des Eglises de l'Achaïe. Voir Surius, Vies des saints, 30 novembre ; le calendrier de Constantinople, de Morcelli, même jour ; Salazar, sur la Conception de la très-sainte Vierge, etc.*)

(18) Neque persuasione serpentis decepta est, neque ejus allatibus infecta est. (Hom. 1, in *diversis.*)

(19) Simulacrum ex omnium defloratione constructum. (*Cité par Célada, Commentaire sur le livre de Judith.*)

(20) Non sustinebat justitia ut illud vas electionis communibus lassaretur injuriis, quoniam, plurimum a cæteris differens, natura communicabat, non culpa. (*Livre des principales œuvres du Christ.*)

(21) Ab omni sorde et labe peccati alienissima. (*Discours sur la sainte Mère de Dieu.*)

(22) Solo Deo excepto, omnibus superior existit ; natura formosior est ipsius cherubim et seraphim, et omni exercitu angelorum. (*Des louanges de la Vierge.*)

(23) Hæc est virgo in qua nec nodus originalis, nec cortex actualis culpæ fuit.

(24) Excepta itaque sancta Virgine Maria, de qua propter honorem Domini nullam prorsus, eum de peccatis agitur, haberi volo questionem ; imò enim scimus quod ei plus gratiæ collatum fuerit ad vincendum omni ex parte peccatum quia enim concipere meruit et parere quem scimus nullum habuisse peccatum. (*Livre de la nature et de la grâce, chap. 56.*)

(25) Beata Virgo nunquam fuit in tenebris, sed semper in luce. (*Explication du psaume LXXVII.*)

les témoignages de leur croyance. Saint Cyrille, ce grand défenseur des prérogatives de Marie au concile œcuménique d'Ephèse, « la salue du titre de lampe inextinguible (26). » Saint Fulgence assure que « l'ange, en l'appelant pleine de grâce, a voulu faire entendre que l'antique sentence de la première colère était absolument détruite à son égard (27). » Saint Ildephonse déclare « qu'il est constant, par la vénération dont elle est environnée par toute l'Eglise, qu'elle a été entièrement exempte de la tache originelle (28). » Les Pères du sixième concile œcuménique proclament « qu'elle a été toujours immaculée, dès l'aurore même de sa création, parce qu'elle devait enfanter l'auteur même de toute sainteté (29). » Saint Jean Damascène nous dit « qu'en sa conception la nature attendit l'œuvre de la grâce et que le serpent n'eut point d'entrée dans ce paradis de la terre (30). » Le second concile général de Nicée prescrit « d'honorer les images de la Mère de Dieu, notre irrépréhensible et immaculée Souveraine (31). » Saint Pierre Damien nous apprend « que la chair de la Vierge, bien que reçue d'Adam, n'a pourtant pas contracté la souillure d'Adam (32) ; » c'est que, ajoute saint Anselme, *sa pureté était telle qu'on ne peut en imaginer une plus grande après celle de Dieu* (33). Viennent enfin les deux grands docteurs du XIII^e siècle, le docteur Angélique qui nous assure que « la pureté de la bienheureuse Vierge fut telle qu'elle fut exempte du péché originel et du péché actuel (34) ; » et le docteur Séraphique qui nous déclare que « l'Esprit-Saint la préserva de ce péché par une grâce singulière (35). »

Et vous savez déjà, N. T. C. F., tout ce qui s'est fait dans l'Eglise de Dieu pour la gloire de Marie conçue sans péché, depuis le siècle qu'illustrèrent saint Bonaventure et saint Thomas d'Aquin; nous vous l'avons raconté. Vous connaissez les luttes soutenues par la piété catholique pour l'immaculée Conception contre ses adversaires; vous connaissez les hommages éclatants rendus par le saint-siège à cette sainte croyance. Et que ne pouvons-nous vous faire entendre

les accents de tant de grands hommes et de grands saints qui depuis cinq cents ans n'ont cessé de la préconiser! Quels hommes que les Dominique, les Albert le Grand, les Vincent Ferrier, les Bruno, les Bernardin de Sienne, les Laurent Justinien, les Thomas de Villeneuve, les Alphonse de Liguori! Quels précieux anneaux pour continuer jusqu'à nos jours la chaîne des docteurs catholiques!

En vérité, N. T. C. F., en contemplant cette nuée de témoins qui viennent de siècle en siècle, de toutes les contrées qu'éclaire le soleil de la foi orthodoxe, nous dire: **MARIE A ÉTÉ CONÇUE SANS PÉCHÉ**; comment ne pas se sentir incliné à regarder, selon le principe de saint Augustin et de saint Vincent de Lérins, cette tradition si constante comme une tradition apostolique! Ne pourrions-nous pas même la regarder comme un écho, ou plutôt comme l'explication donnée par les apôtres eux-mêmes, de cette sublime parole qu'on ne trouve nulle autre part dans les divines Ecritures, selon la remarque d'Origène (hom. 6 in Luc), de cette sublime parole qui fut adressée à Marie par l'archange Gabriel: *Salut, ô pleine de grâce!* Car, N. T. C. F., notre langue et la langue latine elle-même n'ont pu suffire à rendre l'énergie de l'expresion employée par l'évangéliste saint Luc pour redire la salutation de l'ambassadeur céleste; pour la traduire littéralement, il faut dire: *Faite de grâce.*

Vous comprenez maintenant, N. T. C. F., sur quoi se fondent les vœux de l'univers chrétien par rapport à la définition dogmatique de l'Immaculée Conception de Marie; et vous comprendrez aussi, par ce que nous allons vous dire, pourquoi ces vœux sont si ardents.

Nous assistons, N. T. C. F., à l'un des plus grands spectacles qu'il soit donné au monde de contempler. Pendant que le rationalisme, attaquant toutes les bases historiques de notre sainte religion, annonce à l'Eglise catholique ses prochaines funérailles et que des gouvernements aveugles s'ingénient à entraver son action toujours si bienfaisante sur les peuples, s'acharnent

(26) *Salve a nobis, Maria beipara, lampas inextinguibilis.* (Hom. 6, au concile d'Ephèse, célébré dans le V^e siècle.)

(27) *Discours sur les louanges de Marie.* — Saint Fulgence vivait au VI^e siècle.

(28) *Nunc autem quia ex auctoritate totius Ecclesie veneratur, constat eam ab omni peccato originali fuisse immunitam, per quam non solum maledictio Eve soluta est, verum etiam benedictio omnibus condonata.* (*Dissertation sur la Vierge Marie.*) — Saint Ildephonse vivait au VI^e siècle.

(29) *Quæ immaculata semper existit ab exordio tuæ creationis, qui paritura era Creatorem totius sanctitatis.* (Concile de Constantinople, act. 2. — Il fut célébré au VII^e siècle.)

(30) *Natura gratiæ foetum antevertere minime ausa est, verum tantisper expectavit dum gratia fructum suum produxisset... ad hunc paradisum serpens aditum non habuit.* (*Discours sur la Nativité de Marie.* — Saint Jean Damascène vivait au

VIII^e siècle.)

(31) *Veneramus etiam imaginem Deiparæ et Dominiæ nostræ irreprehensibilis et immaculatæ.* (Act. 3. — Ce concile, le VII^e œcuménique, fut célébré au VIII^e siècle.)

(32) *Caro virginis ex Adam sumpta maculas Adam non admisit.* (*Disc. 2 sur la naissance de Marie.* — Saint Pierre Damien vivait au X^e siècle.)

(33) *Deemit ut Virgo, quam Deus Unigenito Filio suo preparavit in matrem, ea puritate niteret quæ major sub Deo nequæ intelligi.* (*De la Conception de la Vierge*, chap. 18. — Saint Anselme vivait au XI^e siècle.)

(34) *Talis fuit puritas B. Virginis quæ a peccato originali et actuali immunis fuit.* (*Sur le premier livre des Sentences*, disc. 44.)

(35) *Eam Spiritus sanctus a peccato originali, non quod infuit, sed quod infuisset, redemit, atque singulari gratia præservavit.* (*Disc. 2^e sur la bienheureuse Vierge Marie.*)

à amoindrir son autorité, cette Eglise toujours animée d'une vie divine se prépare à faire le plus grand acte d'autorité qu'il lui soit donné de faire, celui de formuler un dogme et de l'imposer à toute intelligence catholique; elle se prépare à élever au plus haut degré de certitude un fait divin qui à lui seul renverse de fond en comble toutes les assertions absurdes de l'impiété qui ne rongissait point d'assimiler les récits évangéliques aux rêveries de la mythologie païenne, et cette Eglise, toujours debout au milieu de tant de ruines qui s'amoncellent autour d'elle, toujours debout et inébranlable sur la pierre apostolique que le Sauveur lui a donnée pour fondement, redit encore le sublime cantique de ses immortelles espérances : *Que de luttés j'eus à soutenir dès ma jeunesse, et mes ennemis ne purent triompher de moi! En vain pendant de longs siècles ils ont employé pour me flageller toutes les inventions de leur rage: le Seigneur a brisé la tête de mes persécuteurs; qu'ils soient confondus et qu'ils tremblent, qu'ils sèchent comme le foin, tous les ennemis de Sion! (Psal. CXXVIII, 1-4)*

Pendant qu'une philosophie mensongère, ressuscitant les doctrines insensées du panthéisme indien, voudrait précipiter l'Allemagne et la France dans un nouveau polythéisme ou plutôt dans l'athéisme même, en enseignant que non-seulement l'homme n'est point déchu, que non-seulement il est pur dès son origine, mais qu'il est même une émanation de Dieu, une participation réelle de Dieu; le saint-siège apostolique se prépare à prononcer une sentence solennelle qui, tout en exaltant le privilège singulier de la Vierge conçue sans péché, sera en même temps la condamnation éclatante des monstrueuses erreurs dont on a cherché à inonder notre malheureuse patrie.

Pendant que le protestantisme, se morcelant de plus en plus en une infinité de sectes, ainsi que le lui avait annoncé l'illustre évêque de Meaux, s'en va déchirant en mille lambeaux la doctrine sacrée du Sauveur; gardien toujours fidèle de cette doctrine, le successeur de saint Pierre se prépare à définir une croyance qui se lie par les liens les plus intimes à tous les dogmes catholiques, et rappelle tout l'ensemble de la révélation.

Pendant qu'un trop grand nombre des enfants de Dieu, les yeux toujours courbés vers la terre, ne demandent leur bonheur qu'à la vaine gloire du monde, aux biens périssables d'ici-bas, aux grossières jouissances des sens, voici qu'une voix puissante, la voix du vicaire de l'Homme-Dieu, se prépare à leur crier : *Jusques à quand, ô enfants des hommes! votre cœur demeurera-t-il appesanti; jusques à quand aimerez-vous la vanité, cherchez-vous le mensonge? (Psal. IV, 1.)* Cherchez ailleurs le bonheur, élevez vos cœurs en haut, contemplez cette

Vierge bénie dont nous préconisons l'incomparable béatitude; elle fut plus chère qu'aucune créature au Dispensateur suprême de tous les dons, et cependant Dieu ne lui donna rien des honneurs, des richesses et des plaisirs après lesquels vous courez sans cesse; il lui donna seulement sa grâce, il la créa dans la sainteté: c'est que la grâce divine est le seul bien véritable, et tous les prétendus biens de la terre ne sont que néant.

Pendant qu'un trop grand nombre d'enfants de Dieu, oubliant leur sublime origine et leurs immortelles destinées, oubliant la valeur de leur âme et la sainteté de leur caractère de chrétiens, traitent dans la boue du péché le vêtement de leur innocence baptismale et se déshonorent quelquefois par des excès qui feraient rougir les infidèles eux-mêmes, voici que la voix paternelle du Pasteur suprême chargé par le Seigneur de ramener au bercail les brebis égarées et de les arracher à la fureur des loups, cette voix va se faire entendre; elle va glorifier l'innocence parfaite, l'innocence originelle de la bienheureuse Vierge, et dire à tous les chrétiens : « Voyez ce que fut votre mère; soyez donc ses dignes enfants par la pureté de votre cœur, par la sainteté de votre vie, si vous voulez qu'elle vous aime et vous bénisse comme une mère. »

L'exaltation de Marie conçue sans péché, N. T. C. F., c'est donc le triomphe de la foi catholique, le triomphe de la grâce divine. Et nous l'espérons aussi avec pleine confiance, si le saint-siège apostolique, toujours guidé par les lumières de l'Esprit-Saint, juge convenable de prononcer cette définition, ce grand acte sera, comme le disait en ces derniers temps un docte et pieux cardinal, « l'avant-coureur de grâces multipliées, de grandes miséricordes et de douces bénédictions qui se répandront sans mesure sur Rome et sur toute l'Eglise (36). » La reconnaissance de Marie répondra à l'amour de ses enfants de la terre et de leur auguste chef; trésorière et dispensatrice de tous les dons du ciel, elle les répandra à pleines mains, elle réalisera plus que jamais la promesse si consolante qu'elle faisait, il y a quelques années, pour la terre tout entière et pour la France en particulier, en apparaissant à une humble vierge de la famille de saint Vincent de Paul et on nous enseignant à lui dire avec une entière confiance cette prière qui a répandu les miracles dans tout l'univers : « O Marie conçue sans péché! priez pour nous qui avons recours à vous. » Oui, nous l'espérons, avec le vicaire du Seigneur, cette bienheureuse Vierge, « qui a été élevée par la grandeur de ses mérites, au-dessus de tous les chœurs des anges jusqu'au trône de Dieu, » comme le disait saint Grégoire (*Expos. in Reg.*) qui a brisé sous le pied de sa vortu la tête de l'antique serpent, et qui, « placée entre

(36) Le cardinal LAMBRUSCHINI, *Dissertation sur l'immaculée Conception de Marie.*

Jésus-Christ et l'Eglise, » selon la parole de saint Bernard (*Discours sur le chapitre XII de l'Apocalypse*), toute pleine de grâces et de suavité, a toujours arraché le peuple chrétien aux plus grandes calamités, aux embûches et aux attaques de tous ses ennemis, daignera également, nous prenant en pitié avec cette immense tendresse qui est l'effusion habituelle de son cœur maternel, écarter de nous, par sa toute-puissante intercession auprès de Dieu, les cruelles angoisses dont nous souffrons, détourner les fléaux du courroux divin qui nous affligent à cause de nos péchés, dissiper les tempêtes dont l'Eglise est assaillie de toute part, et changer enfin notre deuil en joie (*Encyclique du 2 février 1849.*)

Ô nos très-chers coopérateurs, ô nos bien-aimés frères ! « Allons donc tous avec pleine confiance à ce trône de la grâce : nous y trouverons, » pour nous et pour la sainte Eglise « le secours que nous désirons » pour nous et pour cette mère affligée (*Hebr., IV, 16*) ; « car c'est en Marie, » dit le saint abbé de Clairvaux, « que Dieu a placé la plénitude de tout bien, et il a voulu que nous eussions tout par Marie. » (*Serm. sur la Nativité de Marie — De aque-ductu.*) C'est sous les auspices de cette auguste Vierge, qui trouva la grâce en trouvant la vie, que vous célébrerez ce nouveau jubilé que vous accorde la pieuse munificence du souverain pontife ; vous vous souviendrez avec reconnaissance que le trésor dans lequel le vicaire de Jésus-Christ a puisé cette si grande grâce est en partie formé des satisfactions si abondantes que la Reine des martyrs offrit au Seigneur, et dont cette Vierge si pure, dès l'aurore même de sa vie, n'avait aucun besoin pour elle-même ; vous vous souviendrez avec bonheur que par elle il vous est facile, surtout en honorant son immaculée Conception, d'obtenir les pieuses dispositions dont vous devez être animés pour mériter l'indulgence jubilaire, car « elle se fait toute à tous, elle ouvre à tous le sein de sa miséricorde ; elle ne discute point, » dit saint Bernard, « le mérite de ceux qui la prient, mais elle se montre favorable à tous, élémentaire pour tous, afin que le pécheur reçoive son pardon et le juste l'abondance de la grâce. (*Sermon sur les douze étoiles.*) Vous la priez pour vous préparer aux jours bénis du jubilé, vous la priez pour recueillir ce bienfait ; vous priez en même temps pour la glorification du premier et du plus précieux de tous ses privilèges : et nous n'en doutons point, nous verrons luire sur notre peuple des jours de résurrection spirituelle, des jours de grâce et de salut ; nous verrons luire sur notre patrie, sur l'Eglise tout entière des jours de bénédiction et de bonheur.

Donné à Autun le 24 septembre 1854.

VI. INSTRUCTION PASTORALE

ET MANDEMENT

Pour le carême de 1855.

OEUVRES DE LA PROPAGATION DE LA FOI ET DE LA SAINTE-ENFANCE.

Après notre arrivée au milieu de vous, nos très-chers frères, il nous tardait d'entretenir votre piété de cette admirable association formée au sein de notre patrie, dans le but de propager jusqu'aux extrémités du monde la lumière de l'Evangile, et de faire briller le flambeau de la foi au milieu des nations encore assises à l'ombre de la mort. (*Isa., IX, 2.*) Déjà notre vénéré prédécesseur avait recommandé cette grande et belle œuvre à vos cœurs généreux et chrétiens, et votre empressement à répondre à son appel prouve que vous avez compris tout ce qu'il y avait de vraiment providentiel et divin dans cette croisade pacifique et universelle d'offrandes et de prières pour étendre le royaume de Jésus-Christ, et ramener au bercail du bon pasteur les brebis perdues de la maison d'Israel. (*Matth., XV, 24.*) Vos noms sont inscrits avec honneur dans les registres de cette société nouvelle de frères et d'apôtres, et les anges protecteurs de vos personnes, de vos familles, de vos cités et de vos campagnes les écriront en lettres d'or au livre de vie pour être proclamés, à la face de l'univers, au grand jour des révélations et des récompenses.

Vous n'avez pas oublié, N. T. C. F., en quels termes magnifiques le grand et saint pontife Grégoire XVI recommandait cette œuvre de la propagation de la foi dans l'une de ses immortelles encycliques, et en regardait « la naissance dans ces derniers temps comme une faveur toute spéciale ménagée par la divine Providence à l'épouse du Christ, heureuse et consolée à la vue de cette ligue sacrée de ses fidèles enfants qu'embrase le désir de propager la foi catholique, et qui se donnent la main et unissent comme un seul faisceau leur zèle, leurs moyens, leurs efforts, pour gagner tous les hommes à Jésus-Christ. »

« Vous donc, vénérables frères, » s'écriait l'auguste héritier de la puissance et de l'amour de Pierre, « vous qui avez été appelés à partager notre sollicitude, travaillez assidûment à procurer chaque jour à une si grande œuvre des accroissements plus étendus parmi le troupeau confié à chacun de vous. Sonnez de la trompette dans Sion, et ayez soin, par vos avis et vos exhortations paternelles, de faire entrer dans cette société éminemment religieuse ceux qui n'ont pas encore la consolation d'en être membres, et d'exhorter ceux qui ont le bonheur de lui appartenir à persévérer dans leur sainte et glorieuse entreprise (37). »

L'année même de son élévation au suprême pontificat, le pape Pie IX, heureusement régnant, écrivait au conseil central de

37) Lettre encyclique du pape Grégoire XVI à tous les patriarches, primats, archevêques et évêques ; en date du 18 des calendes de septembre 1840.

Lyon et à celui de Paris, en leur envoyant sa bénédiction apostolique, « qu'il connaissait avec une souveraine consolation les fruits abondants et salutaires de cette société pour le bien de la chrétienté tout entière, et qu'il saisissait très-volontiers l'occasion de lui donner un gage et une nouvelle preuve de sa spéciale sollicitude (38). »

Nous venons donc unir notre voix à celle du vicaire de Jésus-Christ en qui réside la plénitude de l'épiscopat qui tire sa force et sa fécondité de son union avec son auguste chef; et, nous en avons la confiance, nos prières unies et confondues avec celles de celui que l'univers salue du nom de Père, obtiendront un plein et entier succès à la cause que nous venons plaider près de vous, portion chérie de la vigne du Seigneur (*Jer., II*); heureux mille fois si, parmi les alarmes que nous cause le compte terrible qu'il nous faudra rendre à Dieu de notre administration, et au milieu des tristes pensées qui trop souvent traversent notre cœur en ces jours de refroidissement et de langueur, heureux s'il nous était donné d'aligner en vous le feu sacré du zèle pour la gloire du nom de Dieu, l'exaltation de son Église et la sanctification de vos frères, et de contribuer ainsi par nos faibles efforts au développement progressif d'une œuvre appelée à de glorieuses conquêtes : arbre mystérieux dont la destinée comme celle du grain de sénévé dont parle l'Évangile, est de croître, de grandir, de s'étendre jusqu'aux extrémités de la terre, et d'offrir aux générations égarées de la grande famille humaine le repos de la foi à l'ombre de ses rameaux protecteurs, et de leur faire goûter les fruits de vie de son immortelle fécondité. (*Matth., XIII, 31.*)

Disons-le d'abord, N. T. C. F., l'œuvre de la propagation de la foi est une œuvre éminemment apostolique

Pour en bien saisir le caractère vraiment divin, il faut vous rappeler que la religion de Jésus-Christ se résume tout entière dans le double précepte de l'amour de Dieu et de l'amour de nos frères, et qu'instruits à l'école du Sauveur qui est venu dans le monde pour offrir le salut à tous les hommes et leur ouvrir la voie qui conduit à la vérité et à la vie, nous ne devons pas oublier qu'il est impossible d'aimer Dieu, père et rédempteur de la grande famille humaine, sans aimer ceux qu'il appelle ses enfants, qu'il nomme ses amis (*Joan., XII, 14*), dont il devient « le frère à Bethléem, la rançon au Calvaire, et l'ineffable et mystérieuse nourriture à l'ombre des tabernacles de la nouvelle alliance. » De là cette parole à ses apôtres : *On vous reconnaîtra pour mes disciples si vous vous aimez les uns les autres.* (*Joan., XIII, 15.*) Séparés de la masse corrompue des peuples idolâtres et renfermés dans les bornes étroites d'une nation, les

Israélites n'avaient pas encore été élevés à la perfection de cette charité expansive et universelle qui dilate le cœur de l'épouse du Christ, auquel *sont échus en héritage tous les peuples de la terre.* (*Psal. II, 8.*) D'ailleurs la mission providentielle des enfants de Jacob était bien plus de conserver fidèlement le dépôt sacré des antiques croyances et des promesses, et de les mettre à l'abri de l'impur contact des stupides adorateurs des faux dieux, que de répandre la doctrine de la vérité et d'offrir la lumière des révélations primitives à des yeux malades et qui n'auraient pu en supporter l'éclat; et en dehors de ce peuple, objet des prédilections divines, que voyons-nous autre chose dans les annales de l'humanité que le règne d'un froid et désolant égoïsme qui resserre les cœurs, divise les hommes, enfante l'oppression, conduit à l'anarchie pour aboutir, en dernière analyse, à cette coupable adoration du *moi*, seule divinité qui eut toujours ses autels et son culte.

Mais à l'ombre de la croix tutélaire, plantée dans le monde comme un signe de ralliement et de paix, le genre humain a été rappelé à l'unité de la famille. *En Jésus-Christ*, sauveur de tous les hommes, *il n'y a ni juif, ni gentil, ni grec, ni barbare.* (*Rom., X, 12.*) Et au sommet de la sainte montagne où il étend ses bras divins pour étreindre sur son cœur l'humanité régénérée dans son sang, se réalise l'oracle du vieillard Siméon qui avait salué l'aurore de la lumière véritable qui devait éclairer tous les hommes, (*Luc., II*) et s'accomplit cette parole du divin libérateur de toutes les nations : *Lorsque je serai élevé entre le ciel et la terre, j'attirerai tout à moi.* (*Joan., XII, 22.*) Alors commence ce merveilleux enfantement des nations appelées à une vie nouvelle, que le prophète Isaïe avait chanté tant de siècles d'avance, quand il s'écriait dans son enthousiasme divin : « Levez-vous brillante des célestes clartés, levez vous, Jérusalem ! dilatez vos entrailles devenues doublement fécondes, et ouvrez vos bras à ces fils et à ces filles qui, de tous les points du globe, vous saluent du nom de mère. » (*Isa., LX, 1, 5.*) En vain l'impie avait dit dans son cœur : « Les jours de votre vieillesse sont stériles, » le règne de la foi s'évanouit, l'ère de la raison pure commence; voilà que de nouveaux enfants nous arrivent des sables brûlants de l'Afrique, descendent des hautes montagnes de l'Asie, traversent les grands fleuves de l'Amérique et les innombrables îles de l'Océanie. (*Ibid.*)

O épouse toujours féconde ! ces nouvelles conquêtes de la foi couronneront votre tête d'une auréole de gloire. « O mère ! qu'on disait stérile, vous direz en votre cœur : d'où me sont venus ces enfants » que les hommes apostoliques réunissent de l'occident à l'aurore, « pour les déposer sur mon

(38) *Lettre de N. S. P. le pape Pie IX aux conseils de la propagation de la foi de Lyon et de Paris, 19 avril 1846.*

sein maternel ? Quelle force mystérieuse amène à mes pieds, comme au jour de ma jeunesse, les rois, les reines et les nations qui s'humilient, le front dans la poussière, et adorent la croix qui orne mon diadème ? *Tunc videbis, et afflues, et mirabitur, et dilatabitur cor tuum.* (Isa., XLIX, 21 ; LX, 5.

Or, N. T. C. F., nous associer par nos prières et par notre active et généreuse coopération à ce travail de l'enfantement des peuples à l'unité de la foi, leur envoyer des apôtres qui les introduisent dans les gras et fertiles pâturages du divin pasteur (*Psal.* XXII, 1), appeler tous ces enfants de la race humaine à la double jouissance des lumières et des bienfaits de la religion, les convier tous comme des frères au banquet du père de famille qui est la voie, la vérité et la vie (*Joan.*, XIV, 6), les rendre à la dignité de notre nature pour les élever ensuite à la perfection du chrétien : tel est le but de cette admirable et sublime œuvre qui perpétue par des moyens nouveaux le ministère apostolique des missionnaires dont la chaîne avait été rompue par le choc des révolutions.

Vous n'avez pas oublié, N. T. C. F., cette commotion violente qui ébranla notre Eglise gallicane jusque dans ses fondements, emporta dans la tourmente la nombreuse milice des congrégations religieuses qui portaient avec le clergé séculier le poids des missions étrangères, et fit sentir son terrible contre-coup aux Eglises que sa fécondité avait enfantées dans les deux mondes. Aussi, nos missions étrangères tombèrent, à cette époque de lamentable mémoire, dans la plus déplorable situation. Veuves en partie de leurs évêques et de leurs missionnaires, encore meurtries des dernières persécutions, et se voyant en proie à de nouvelles, les églises, les écoles et les maisons religieuses tombant en ruine les unes après les autres, les malheureux chrétiens réduits à la misère, exposés à l'apostasie : tel était le déchirant spectacle qu'offraient les Eglises, naguère florissantes, de la Chine du Tonkin, de la Cochinchine, de Siam, de Malabar, du Maduré, etc., éprouvant toutes les horreurs de cette faim dont parle le prophète : *Mittam famem audiendi verbum Dei.* (*Amos*, VIII, 11.)

Ce fut en présence de cette pénurie d'ouvriers et des besoins toujours croissants des missions qui tournaient de nouveau leurs regards vers cette France qui leur avait donné la vie, que des âmes bénies de Dieu et embrasées de cette charité qui comble les vallées et abaisse les montagnes (*Matth.*, XVII, 19), conçurent le projet de former une association de prières et d'aumônes, et de remplacer autant que possible, par la création d'une œuvre vraiment apostolique, les nombreuses sociétés qui avaient pourvu aux besoins des missions jusqu'à nos orages politiques. Ce fut sur la terre arrosée par le sang des Pothin et des Irénée que furent posés, en 1822, sous le patronage de

la croix et dans le mois cher à Marie, les fondements de cette association ; et la Rome des Gaules eut la gloire d'envoyer des apôtres dans les contrées de l'Orient, comme elle avait reçu les siens de la Rome mère et maîtresse de l'univers.

Inutile de vous dire, N. T. C. F., que cette pensée fut saluée à son aurore par un concert unanime de louanges. Dès son berceau, l'œuvre fut environnée de la tendre sollicitude du pontife suprême qui ouvrit en sa faveur les trésors de l'Eglise, et reçut, avec l'effusion d'une bonté paternelle, ses fondateurs admis à son audience dès l'année 1823.

Munis des bénédictions apostoliques, les zélés fondateurs mettent la main à l'œuvre : ils se répandent d'abord dans les ateliers et les comptoirs, et ouvrent aux pauvres et aux petits les premiers rangs de leur milice spirituelle : « Mes frères, pour accomplir l'œuvre de votre vocation à la foi, le divin Maître n'a pas été chercher ses apôtres parmi les sages, les puissants et les nobles de la terre, » mais pour opérer la plus étonnante des révolutions, « et abattre l'orgueil de la sagesse humaine au pied de la croix, le scandale du judaïsme, la folie de la gentilité, il a mis en jeu les ressorts les plus méprisables aux yeux de la chair, afin que l'homme ne fût pas tenté de s'attribuer une gloire qui doit remonter tout entière à celui qui donne l'accroissement et la vie. » (*I Cor.*, I, 21, 29.) Déjà les Eglises d'Orient ont tressailli d'une sainte allégresse à la nouvelle de cette invention sublime de l'amour de leur mère, et saluent d'avance l'aurore de cet astre bienfaisant, qui bientôt s'élancera à pas de géant pour répandre la lumière et la chaleur (*Psal.* XVIII) sur ces contrées couvertes de ténèbres et hérissées de ronces et d'épines.

Mais, N. T. C. F., pour bien comprendre la marche providentielle de cette œuvre et la suivre depuis sa naissance jusqu'à nos jours à la trace de ses bienfaits, jetons d'abord un coup d'œil rapide sur l'augmentation progressive, d'année en année, des associés qui se sont enrôlés avec joie sous sa bannière, puis sur les résultats immenses qui attestent au monde que la main de Dieu est avec elle.

A peine elle compte quelques années d'existence, que déjà elle se propage avec la rapidité de l'éclair dans les diocèses du midi de la France. Dès l'année 1825, des associés lui arrivent de tous les points du royaume. Les princes prodignent leurs pieuses largesses à une œuvre éminemment chrétienne et civilisatrice, et les pontifes Pie VII et Léon XII se hâtent de l'enrichir de nombreuses faveurs spirituelles. Le nord de la France suit le mouvement qui est parti du midi ; un second conseil supérieur est formé à Paris pour seconder celui de Lyon, et la tribune française entendit l'éloquent apologiste de la religion en ces derniers temps, Mgr d'Hermopolis, énumérer avec toute la conviction de sa foi,

avec toute la franchise de son noble caractère, les droits de cette société à l'admiration et à l'amour de tout bon Français comme de tout bon chrétien : c'était l'époque, N. T. C. F., où un libéralisme hypocrite et menteur avait donné le signal d'une nouvelle guerre contre l'Eglise de Dieu, et cherchait à rendre impopulaires et suspectes ses institutions et ses œuvres.

Au milieu de cette nouvelle agitation des passions qui se déchangent, de ces partis qui se heurtent sur les débris du trône antique qui s'éroule, dans ces jours de discorde et de trouble qui jettent l'épouvante au cœur des sages et semblent présager de nouveaux malheurs pour la religion, périra-t-elle cette œuvre qui déjà multipliait ses apôtres dans les deux mondes, érigeait de nouveaux sièges en Amérique, abordait aux fles de l'Océanie que le flambeau de la foi n'avait pas encore éclairées de sa douce et bienfaisante lumière? Elevez vos regards, N. T. C. F., au-dessus de cette région terrestre où se démêlent, avec tant d'amertume, les fragiles et périssables intérêts du temps; comprenez les pensées de la divine Providence « qui fait tout concourir à la sanctification de ses élus. » (*Rom.*, VIII, 28.) L'homme s'agite, Dieu le mène; et, du haut de son trône, il dit à l'impie comme aux flots de la mer soulevée par l'orage : *Tu viendras jusqu'ici, mais là se briseront les efforts impuissants de ton orgueil.* (*Job*, XXXVIII, 11.) Un moment les tristes héritiers de la philosophie haineuse et dégradante du xviii^e siècle s'étaient pris à entonner le chant du triomphe, et dans leur délire ils avaient convié les libres penseurs du xix^e aux funérailles du catholicisme couronné par dix-huit siècles de victoires : et voilà qu'un mouvement providentiel remue les âmes où se réveille le sentiment religieux; les préjugés tombent, les yeux se dessillent, les antipathies s'évanouissent, les divisions cessent; et les hommes d'intelligence et de cœur admirent la beauté toujours ancienne et toujours nouvelle de cette Eglise qui demeure debout au milieu des débris que le torrent des âges amoncelle à ses pieds, et se sentent attirés vers cette mère qui leur tend les bras, car ils sont tous ses enfants. Bientôt une jeunesse ardente et généreuse déserte les chaires de pestilence, où l'incrédulité s'est vantée de lui apprendre comment les dogmes finissent, et se presse autour des tribunes chrétiennes pour y recueillir ces oracles de la vie éternelle qui ne passeront jamais, et renaître à l'espérance et à la foi. Alors animé par la parole évangélique, le feu sacré du zèle enfante de nouvelles merveilles et multiplie les associations religieuses en faveur de l'enfance, du pauvre, de l'esclave et de tous les membres souffrants de la famille

du Sauveur. Ici, les jeunes émules de la charité de saint Vincent de Paul (39) se donnent la main pour aller secourir la misère dans tous les réduits les plus obscurs; là, de jeunes littérateurs (40) forment des académies où la science s'inspire aux enseignements de la foi; ailleurs se développent les sociétés établies (41) pour sanctifier des unions que l'Eglise n'a pas encore bénies, ou s'organisent des comités (42) pour briser les fers de l'esclave, que la voix du père commun des fidèles a proclamés de nouveau notre frère en Jésus-Christ (43). Tout ce qui touche à la religion semble exciter de vives sympathies : l'artiste s'extasie devant la majesté de nos vieilles basiliques, le jeune écrivain retire de l'oubli les naïves légendes de nos saints, les annales de nos églises et de nos monastères revivent dans les pages dictées par la foi et l'amour, et l'histoire, remontant aux véritables sources, abjure ses mensonges et rend hommage aux bienfaits de la religion et aux vertus de ses pontifes.

Au milieu de ce travail des intelligences et de cette effusion nouvelle de l'esprit de charité, l'œuvre de la propagation de la foi poursuit sa marche et obtient de nouveaux accroissements. Mais, à partir de l'année 1838, elle entre dans la voie d'une progression vraiment étonnante. Véritable pêche miraculeuse, ses filets s'étendent à la voix d'un apôtre que l'Auvergne se glorifie d'avoir donné à l'Amérique, et que nos Eglises du Midi ont vu passer au milieu d'elles comme un ange de paix. Pour en juger, N. T. C. F., écoutez les rédacteurs même des annales, dans le compte-rendu de l'année 1839, à la suite de la mission de Mgr Flaget dans nos diocèses, et vous tressaillerez avec eux d'une sainte allégresse, car cette œuvre est la vôtre.

« La France, nous disent-ils, satisfaite d'avoir eu la faveur de l'initiative, s'honore maintenant de l'émulation des nations voisines. Déjà les Etats sardes nous atteignent et bientôt nous devançant dans la proportion des recettes avec le nombre des habitants. L'Italie centrale les suit de près; l'accession du royaume des Deux-Siciles complètera la coopération de la péninsule; la Belgique et la Suisse persévèrent dans leurs progrès; la Bavière, devenue en ces derniers temps l'appui du catholicisme en Allemagne, s'inscrit pour un chiffre décisif; les Provinces Rhénanes imitent son exemple. D'un autre côté, l'empressement de l'Angleterre ne semble-t-il pas un de ces présages qui annoncent la réconciliation prochaine peut-être de l'île des Saints? Et comment dire ici avec quelle émotion nous recevons le tribut de l'Irlande? Pauvre et vénérable Eglise, elle continue avec nous cette mission propagatrice qu'elle exerça toujours

(39) Société de Saint-Vincent de Paul.

(40) Institut catholique.

(41) Société de Saint-François Régis.

(42) Institut d'Afrique et autres œuvres fondées

et alimentées par le zèle de la jeunesse française.

(43) Encyclique mémorable contre la traite abominable des nègres.

en envoyant jadis à l'Europe barbare saint Gall et saint Coloman, comme elle donne aujourd'hui des évêques et des prêtres aux glaces de Terre-Neuve et aux plages de l'Australie.

« Le Portugal a triplé son offrande ; celle de l'Espagne n'est encore que l'obole de la veuve, mais cette veuve ne nous oubliera pas, quand pour elle liront des jours meilleurs. Ainsi les mêmes peuples qui marchaient ensemble il y a sept cents ans, sous l'étendard du Christ, à la conquête des terres infidèles, se rallient pour les combats intellectuels des temps nouveaux.

« Des auxiliaires leur viendront que leurs pères n'avaient pas connus : les fils de la Grèce, les cités de l'Anatolie prennent place dans les rangs ; et, du fond de l'Orient, Pondichéry, Madras et Calcutta répondent à l'appel. Ainsi encore, les chrétiens souffrants concourent au maintien de l'œuvre avec les contrées bienfaitrices ; elles éprouvent la joie de donner, en même temps que diminuent l'embarras de recevoir. La qualité des dons respectifs s'efface dans une fraternelle confusion ; les parias néophytes de l'Indostan retranchent sur le riz de leur repas l'aumône destinée peut-être à dresser un autel sous la hutte des sauvages du Misouri ; le denier de l'Arabe ira payer la rançon des confesseurs qui portent la cangue dans les prisons de la Cochinchine.

« Ce ne sont point ici d'imaginaires visions : naguère un des chefs indigènes de l'Algérie, celui que ses compagnons appellent le *grand serpent du désert*, rassemblait neuf d'entre les chefs du voisinage, pour former la première décurie de la province de Constantine. Trente pauvres enfants, recueillis dans un hospice de Livourne, offrent la dîme de leur gain hebdomadaire. Les pêcheurs de la rivière de Gênes assurent par un paiement anticipé la part des missions sur le produit incertain de leurs filets, et, partant dans la caisse populaire où s'accumule l'épargne de la servante et du journalier, viendra se verser aussi le prix des plus honorables travaux ; il se rencontrera de riches fortunés qui s'imposent noblement pour elle, et nous savons des mains princières qui sont heureuses d'y laisser tomber un peu d'or. »

L'année 1840 apporte à l'œuvre bénie de nouveaux encouragements et de nouvelles ressources. Au milieu des périls du temps présent, Sa Sainteté Grégoire XVI la signale, dans son immortelle encyclique, comme une des principales espérances de l'avenir. Le cri puissant du Pasteur suprême est répété au monde catholique par la voix de l'épiscopat. Les conciles nationaux de l'Irlande et des Etats-Unis usent de la liberté de pouvoir se réunir pour la recommander en commun. Elle est fécondée par le sang des martyrs, et nos missionnaires du Tonkin et de la Cochinchine, à genoux sous la hache des bourreaux, étendent leurs mains bénissantes vers l'Eu-

rope à cette heure sublime où leur prière a tant de force sur le cœur de Dieu.

Que si nous voulons maintenant la considérer, cette œuvre, non plus dans la progression providentielle de ses associés sur tous les points de l'univers chrétien, mais dans les travaux de ses apôtres et dans les fruits toujours croissants de leur ministère évangélique, quel nouveau et ravissant spectacle va s'offrir à nos regards attendris !

Et d'abord, N. T. C. F., quels hommes que ces héros de la foi, dignes de tous les respects de la terre comme de toutes les bénédictions du ciel ! A peine la voix de Dieu leur a-t-elle dit au cœur, comme autrefois au père des croyants : *Sors de ces contrées qui t'ont vu naître ; suis ce toit paternel où s'écoulèrent pures et rapides les premières années de ta jeunesse ; arrache-toi aux tendres embrassements d'une mère qu'il te faut quitter peut-être pour ne plus la revoir, et cours aux lointains rivages où ma main montrera de nouveaux cieux* (Gen., XII, 1) ; liens sacrés du sang et de l'amitié, amour si puissant de la patrie, espérance de la fortune, jouissance de la vie, rêves de l'avenir, ils renoncent à tout avec joie pour suivre Jésus-Christ (Matth., XIX, 17), qui les appelle à la conquête des âmes qu'il a rachetées de son sang. Ah ! ne leur parlez ni des périls d'une longue traversée, ni de l'intempérie des climats, ni de la diversité des mœurs, ni de la difficulté du langage, ni de la férocité des habitants, ni de la rage des persécuteurs de la foi ; car alors, tournant leurs regards vers ces malheureuses contrées objet de leur sainte ambition, ils vous répondront avec l'Apôtre : « Il est vrai, des chaînes et des tribulations nous attendent ; mais rien de tout cela ne nous effraye. Nous n'estimons pas assez la vie du temps pour la préférer à celle que Dieu nous réserve dans l'éternité ; et qu'importe ce que nous laissons ici-bas, pourvu que nous parcourions notre carrière en remplissant le ministère de la parole qui nous a été confié par le Seigneur Jésus. » (Act., XX, 23 et seq.) Rien n'arrête leur courage, rien ne déconcerte leur dévouement. Souvent seuls dans de vastes solitudes, ils passent des mois, quelquefois des années sans rencontrer un ami pour épancher leur âme dans ces heures d'abattement et de tristesse que Dieu n'épargne pas même à ses élus. Obligés à tout instant de fuir pour échapper aux fers de leurs bourreaux, il leur faut entreprendre de longues et pénibles courses à travers les torrents et les rochers, au milieu des ténèbres de la nuit et des mugissements de la tempête ; et quand, épuisés de fatigue, convertis de sueur, ils seraient tentés de frapper à la porte de leurs néophytes, la crainte d'attirer sur leurs têtes le glaive de la persécution, les force de chercher un asile dans les profondeurs des forêts, dans les cavernes des bêtes sauvages. (Hebr., XI, 38) Réduits, pour toute nourriture, aux aliments grossiers et reboussants de ces veu-

plades barbares, le pain noir du travailleur et l'eau pure des sources limpides seraient pour eux des mets délicieux. Et cependant, parmi ces privations de tout genre, au milieu de ces sacrifices de tous les jours, dans cette vie d'immolation complète pour la nature, leur cœur surabonde de joie (II *Cor.*, VII, 9); et, enivrés parfois des consolations célestes, ils s'écrient avec leur immortel patron, saint François Xavier : « C'en est assez, Seigneur ! c'en est assez ! »

Mais aussi quelles œuvres que celles de ces conquérants pacifiques qui parcourent la terre en faisant le bien ! (*Act.*, X, 38.) Grâce à leur zèle, N. T. C. F., le nom du vrai Dieu est proclamé d'un pôle à l'autre et la religion de Jésus-Christ répand ses lumières et ses bienfaits sur toutes les tribus de la race humaine. Pour bien apprécier les résultats de cette œuvre de la Propagation de la Foi qui est la vôtre, rappelez-vous dans quel état étaient nos missions à l'époque où elle fut établie à Lyon, et voyez ce qu'elles sont aujourd'hui.

En 1822, l'Eglise sortait à peine d'une tempête qui avait renversé ses fondations nombreuses, dévoré son patrimoine séculaire, décimé son sacerdoce par les persécutions et par l'exil. Les ordres religieux, cette pépinière toujours féconde de l'apostolat, du dévouement et du sacrifice, avaient disparu dans la tourmente, et le clergé semblait avoir assez de faire revivre la foi et la discipline autour de lui sans aller fonder au dehors des œuvres nouvelles. Les missions du Levant avaient perdu le protectorat de la France et de ses rois très-chrétiens, et comptaient à peine quelques vieux missionnaires. Les belles chrétientés de saint François Xavier tombaient en ruine; trois vicaires apostoliques et quelques prêtres disséminés dans l'empire annamite étaient seuls pour résister aux persécutions du règne de Menh-Menh; la Chine renouvelait ses édits sanglants. L'Amérique avait bien déjà son archevêché de Baltimore et ses huit suffragants; mais cette organisation hiérarchique ne cachait ni l'indigence des prélats, ni le petit nombre du clergé, ni l'insuffisance des ressources pour créer des œuvres nécessaires à ces Eglises naissantes. En Afrique, à peine quelques anciens établissements portugais avaient-ils conservé un reste de vie, et quelques prétendus missionnaires du Méthodisme avaient paru dans l'Océanie, moins pour y ouvrir leurs écoles que pour y élever leurs magasins et leurs comptoirs.

Maintenant, N. T. C. F., à moins de vingt-cinq ans de distance, qu'il nous serait consolant de vous dérouler le touchant tableau de l'état des missions étrangères en cette année de grâce 1855. Nous ne pouvons vous en offrir qu'une trop rapide analyse, laissant à vos pasteurs le soin de vous faire connaître les pages des comptes-rendus annuels qui renferment ces détails si intéressants.

En Europe (44), la hiérarchie catholique est reconstituée en Angleterre par l'autorité du pontife romain; un éminent cardinal, non moins célèbre par l'éclat de la science que par celui de la pourpre, siège à Westminster, et les conversions au catholicisme augmentent avec le nombre des évêchés et des établissements religieux qui renaissent d'année en année dans l'ancienne Ile des Saints. L'Ecosse suit le mouvement, et l'héroïque Irlande lutte pour la conservation de sa foi avec un courage qui tient du martyre. Les missions occupent les îles Ioniennes et la Grèce; les principautés de la Moldavie, de la Valachie et de la Serbie prospèrent au milieu des astucieuses persécutions des schismatiques. Constantinople, le rendez-vous de l'Orient et de l'Occident, possède dans ses murs les collèges de nos Lazaristes, les écoles de nos frères de la Doctrine chrétienne et de nos sœurs de Charité. Comment ne pas attendre une nouvelle moisson pour l'apostolat catholique en Orient, à cette heure suprême où nos armées victorieuses, en protégeant si loyalement l'intégrité d'un empire menacé par un astucieux et superbe despote, font briller sur les rives du Bosphore et jusqu'aux extrémités de la mer Noire le double drapeau de la France et de la civilisation chrétienne. A la vue de ces héros qui affrontent avec autant de courage que de foi les combats, l'épidémie et la mort, de ces aumôniers intrépides qui se tiennent près des blessés et des mourants pour les consoler, les bénir, et de ces bonnes sœurs qui adoucissent les souffrances du malade par leurs soins et ouvrent son cœur à l'espérance en lui montrant le ciel, nos frères séparés se prennent à préconiser le dévouement catholique, et le disciple du Coran commence à connaître une religion qui apparaît à ses regards étonnés par de tels prodiges de charité et de sacrifice. Oui, N. T. C. F., nous en avons la confiance, cette guerre d'Orient qui nous impose de si douloureux sacrifices, et fait couler des pleurs au sein de tant de familles frappées dans leurs plus chères affections, cette guerre, sous l'invisible main du Seigneur qui dirige tous les événements de la terre en vue de ses élus, contribuera à l'exaltation de son Eglise, à l'union des princes chrétiens, et à la prospérité de la France fidèle à son Dieu et reconnaissante envers son empereur de l'avoir replacée à la tête d'une politique également glorieuse et chrétienne.

Dans l'Asie occidentale, le catholicisme se réveille et semble vouloir reflorir sur cette terre fécondée par le sang du Sauveur, consacrée par son tombeau, et si célèbre par les légions innombrables de ses martyrs, de ses docteurs et de ses anachorètes; et les pèlerins catholiques, en allant visiter les saints lieux, ont aujourd'hui la consolation d'y être reçus et bénis par un patriarche qui rattache Jérusalem à Rome et prépare de

(44) Voir le compte-rendu de 1855, tom. XXVI des *Annales*, p. 145.

meilleurs jours à cette Eglise captive et désolée. Entouré de toutes les lumières du savoir et de tous les trésors de la charité, il échelonne de Smyrne à Tauris, de Damas à Beyrouth ses églises, ses collèges, ses institutions de bienfaisance, ses stations apostoliques. A la vue de ces prodiges du prosélytisme catholique, l'Orient s'étonne et admire, et les trois puissances musulmanes qui règnent sur ces vastes régions envient et sollicitent les bienfaits de la civilisation chrétienne. Au centre, la création d'un clergé nouveau, recruté par le dévouement, permet d'espérer un ébranlement parmi les peuples infidèles des monts Oural et de l'Indus, de la mer Glaciale, du Mongol et de la Tartarie, encore prosternés devant de grossiers fétiches ou devant les idoles symboliques de Bouddah, ou sectateurs fanatiques des absurdes rêveries de l'Alcoran. A l'Orient, la foi catholique franchit les barrières interdites : en vain les échafauds se dressent, les bûchers s'allument, les prisons se dilatent dans les grands empires de l'Annam, de la Chine et du Japon ; comme au premier âge de l'Eglise, le sang des martyrs devient fécond, et de leurs cendres naissent de nouveaux apôtres et de nouveaux chrétiens. Il y a peu de temps encore, un des admirables évêques missionnaires de ces contrées lointaines, Mgr Pallegoix, évêque de Mallos, vicaire apostolique de Siam, nous donnait dans notre cathédrale de consolants détails sur les œuvres de sa mission qui prospère et grandit, grâce aux secours de la propagation de la foi et sous le règne d'un prince qui protège et estime les chrétiens (45).

En Afrique, des jours meilleurs semblent renaître depuis que la parole du Vatican s'est élevée avec courage contre la traite des noirs, et que des évêques envoyés de Rome sont allés planter leurs tentes apostoliques aux trois extrémités du continent, Alger, Alexandrie et le cap de Bonne-Espérance. Pourrions-nous taire, N. T. C. F., les espérances que donne à tout cœur chrétien cette terre d'Afrique qui a vu les ossements bénis de saint Augustin, portés entre les bras de nos pontifes, au milieu de nos braves guerriers, reprendre possession de cette chaire d'Hippone où retentit jadis la voix du grand docteur. Autour du vénérable héritier de son autorité et de son zèle se multiplient les œuvres de charité. La fille de saint Vincent de Paul paraît aux yeux de l'Arabe du désert comme un bon ange descendu du ciel ; les enfants se pressent avec amour autour de leurs bons frères instituteurs, tandis que les disciples de l'abbé de Rancé vont renouveler les merveilles de ces ordres monastiques qui ont défriché nos terres et converti nos aïeux.

Que dirons-nous de l'Amérique qui compte bientôt cinquante archevêchés ou évêchés, voit s'élever chaque année de grandes cathédrales, contemple avec bonheur ses évê-

ques réunis dans les conciles provinciaux et doit à leur zèle apostolique les séminaires, les collèges, les écoles, les établissements de bienfaisance et toutes les œuvres qui croissent et prospèrent sur cette terre qui comptera un jour deux millions de catholiques. Remontez par la pensée à la fondation de cette Eglise sous l'épiscopat insigne de Mgr Carol, évêque de Baltimore, il n'y a pas cinquante ans, et voyez, chers associés de la Propagation de la foi, le merveilleux progrès de prosélytisme dont vous êtes les fondateurs et les soutiens auxquels vous donnez par vos largesses des apôtres et des martyrs.

L'Océanie, dernière conquête de la navigation moderne, ne promet pas une moisson moins abondante. En vain l'hérésie essaye-t-elle d'y fonder un apostolat, de s'y créer des monopoles, d'y réaliser une sorte de féodalité théocratique et commerciale ; il n'est donné qu'aux apôtres de l'épouse véritable du Christ de multiplier les enfants de la nouvelle loi. La France les protège, et la foi qui triomphe à Mangareva, qui se propage aux Marquises, à la Baie-des-Iles, à Sydney, a désormais une pierre pour reposer sa tête dans les archipels de Sandwich et de Taïti.

« N'est-ce pas un grand spectacle, s'écrieraient, il y a quelques années, les rédacteurs en terminant un aperçu historique sur l'état des missions, que cet empire moral du catholicisme qui rassemble déjà plus de cent cinquante millions d'intelligences et s'agrandit tous les jours par d'infatigables conquêtes ? Tandis que l'aigle et la louve, sanglantes images de Rome ancienne, s'arrêtent au bord de l'Euphrate et du Danube, devant une résistance désespérée, la Rome nouvelle a porté ses pacifiques symboles, la colombe et l'agneau, sur les rives du Gange et du Mississipi, et plus loin encore, sur des terres inconnues et des peuples sans nom. En quelque lieu que nous aient conduits nos recherches, nous avons trouvé la sollicitude du souverain pontificat manifestée par ses œuvres, érigeant dans l'espace de moins de dix années, plus de trente évêchés ou vicariats apostoliques ; réorganisant, au moyen d'énergiques mesures, les missions de l'Inde, soutenant de la puissance de sa parole les chrétientés indo-chinoises, en même temps que ses aumônes posaient la première pierre du premier hôpital africain, et que ses présents allaient encourager la piété du premier roi catholique de l'Océanie. Sous ses auspices cent vingt évêques se répandent vers les quatre vents du monde, étonnant par la profondeur de leur savoir les cités protestantes, commandant par leurs vertus le respect des populations mahométanes ; ou bien encore vont porter leur tête blanche sous la hache des païens, afin que le XIX^e siècle soit couronné de toutes les gloires des âges primitifs, et qu'il compte aussi ses apôtres,

(45) Voir *Description du royaume de Siam*, par Mgr PALLEGOIX, 2 vol. Paris.

ses docteurs, ses confesseurs et ses martyrs... Que dire maintenant de plus de quatre mille prêtres dont la plupart ont brisé les doux liens du cœur, dépourvus toutes les habitudes de la langue maternelle et des mœurs nationales, afin de se consacrer et de se faire, autant qu'il est en eux, semblables à ces peuples étrangers, incultes, barbares, qui leur rendront souvent la haine pour l'amour... Enfin, quand on considère ces multitudes croyantes semées sur la face de l'univers, quatre cent mille nègres, deux cent mille sauvages américains, trois cent mille Chinois, quatre cent cinquante mille Annamites, huit cent mille Indous, cinq cent mille Maronites, cent mille Arméniens, deux cent mille colons anglais, douze cent mille citoyens des Etats-Unis, il faut bien confesser l'universalité, par conséquent la divinité d'une religion qui domine tous les climats, toutes les variétés de races, tous les degrés de développement intellectuel, toutes les institutions sociales, indépendante par conséquent de ces conditions de temps et de lieu, forme nécessaire de toutes les créations terrestres... Et c'est d'elle que fut écrite cette parole qui ferme les révélations d'Isaïe : *J'élèverai un signe, et du nombre de ceux qui auront été sauvés, j'en enverrai plusieurs aux peuples d'au delà des mers, dans l'Afrique et dans l'Asie, dans la Grèce et jusqu'aux îles lointaines où jamais n'avait été prononcé mon nom... ; et ils annonceront ma gloire, et ils amèneront vos frères sur des chevaux et des chars, sur des mules et des litières... ; et parmi ceux-ci je me choisirai des prêtres et des levites, dit le Seigneur. (Isa., LXVI, 19, 20.)*

Ouvre de la Propagation de la foi, œuvre de civilisation. Et pourquoi hésiterions-nous, N. T. C. F., à vous la montrer cette œuvre sous un point de vue qui, pour être plus humain en apparence, n'en fait pas moins ressortir les inépuisables richesses de cette religion divine à laquelle sont assurées les promesses de la vie présente et celles de la vie future. (1 Tim., IV, 8.) La philosophie elle-même n'a-t-elle pas hautement avoué que le christianisme, en ouvrant la voie qui conduit à la félicité des cieux, avait l'ineffable secret de répandre sur son passage à travers les nations la gloire et la prospérité : il était réservé à notre siècle d'entendre un impie blasphémateur reprocher à la révélation d'avoir arrêté les progrès de l'esprit humain ; et l'histoire prouve qu'elle est vraie, cette parole de la sainte Ecriture, savoir que le règne de la justice et de la vérité apporte aux peuples les jours d'élévation, comme celui de l'erreur et du crime les fait descendre au dernier degré de l'infortune (Prov., XIV, 34.) Réjouissez-vous donc, fidèles associés d'une si belle œuvre, car, en même temps que vous coopérez à la régénération en Jésus-Christ et au salut éternel de tant de malheureuses victimes des plus grossières illusions, vous devenez par vos missionnaires les propagateurs des lumières véri-

tables, les civilisateurs des nations encore barbares, les bienfaiteurs d'une portion de la famille humaine, abruti par l'ignorance et la volupté.

Oui, N. T. C. F., les missionnaires sont les vrais propagateurs des lumières : en même temps qu'ils se répandent sur tous les points du globe pour aller à la recherche des peuplades inconnues et leur porter le flambeau de la foi, quels éminents services ne rendent-ils pas tous les jours aux sciences, aux arts, à l'histoire, à l'industrie. Les lettres édifiantes et les publications de nos annales n'offrent-elles pas la preuve que le savoir et la piété se trouvent dans l'apôtre de l'Evangile : détails de mœurs, observations scientifiques, recherches intéressantes sur les faits de l'histoire, aperçus profonds sur les coutumes, les arts, l'agriculture, descriptions attachantes et variées des sites, des monuments, rien n'échappe à son investigation. Seul dans ces vastes solitudes, après les travaux de son apostolat, ses plus doux délassements sont de consacrer quelques heures à tracer à la hâte ces précieuses lettres que le pieux fidèle arrose de ses larmes, et que le savant parcourt avec non moins d'intérêt.

Les missionnaires, ce sont les vrais civilisateurs des peuples. Hommes du progrès dans la vraie acception du mot, voyez quelle étonnante révolution ils opèrent au sein de ces pauvres peuples qui souvent n'avaient, à leur arrivée, de l'homme que la figure. Réalisant par la douce harmonie de leur parole ce que la Fable antique racontait des merveilles d'Orphée, enchantant les arbres et adoucissant les tigres des forêts par les sons mélodieux de sa lyre, à peine ont-ils paru au milieu de ces enfants perdus de la race humaine, qu'une force divine tempère leur férocité sauvage et ouvre leur âme aux touchantes inspirations de la foi.

Le missionnaire leur parle des beautés et des espérances de la religion, et soudain leur intelligence semble se réveiller comme d'un long sommeil ; il leur raconte les prodiges de la charité d'un Dieu descendu du ciel pour sauver les hommes, et leur cœur s'émeut de reconnaissance et d'admiration ; il leur montre l'image de Marie, reine du ciel et de la terre, refuge des pécheurs, consolatrice des affligés, et déjà ils aiment d'un amour filial la plus tendre des mères. Le missionnaire commence par offrir le lait aux enfants en attendant le jour où il pourra les convier à la table mystérieuse où se distribue le pain des parfaits. (1 Cor., III, 2.) A sa voix, le sentiment de la dignité humaine renaît, l'esprit de famille se forme, les vertus domestiques commencent, les liens sociaux s'établissent, l'autorité publique du prince, émanant de Dieu comme de sa source, devient vénérable et sacrée, l'homme apprend à obéir aux puissances, à aimer ses semblables, à se respecter lui-même.

Les missionnaires ! oui, ce sont bien les vrais amis de l'humanité. Voyez-les, nou-

veaux Vincent de Paul, recueillir dans leurs bras et presser sur leur cœur tant de pauvres enfants qu'ils arrachent à la cruauté des pères barbares, au fanatisme des prêtres insensés. Marqués du sceau divin et régénérés dans l'eau mystérieuse du baptême, ces petites créatures, qui n'étaient qu'une chose aux yeux de l'infidèle, deviennent des êtres angéliques aux yeux des nouveaux convertis, et croissent sous le toit domestique, environnées des caresses de la maternité. Grâce aux enseignements évangéliques, la femme si honteusement dégradée partout où l'histoire sainte n'a pas révélé sa glorieuse origine, reprend son titre de compagne et d'amie de l'homme: ses travaux domestiques font régner l'ordre, l'abondance et la paix dans la famille, et ses douces vertus réjouissent le cœur de l'homme, condamné à arroser de ses sueurs le sillon qui lui fournit sa subsistance. Les indigents, les malades, victimes des superbes dédains du paganisme, deviennent l'objet d'une sorte de culte à l'école de Jésus-Christ, l'ami des pauvres, le consolateur des affligés, le sauveur de tous les enfants de la terre d'exil.

Ce missionnaire qui monte à l'autel avant l'aurore immoler la victime sainte pour le salut de ses chers néophytes, qui paraît dans la chaire de vérité pour leur rompre le pain de la divine parole, qui va s'asseoir au tribunal de la réconciliation pour guérir les plaies de leur âme, qu'on voit bégayer avec les petits enfants les premiers éléments de la foi, et qui court avec ardeur au chevet du malade pour l'aider dans le terrible passage du temps à l'éternité; ce même missionnaire, qui se fait tout à tous pour les gagner tous à Jésus-Christ (I Cor., IX, 22), voyez comment il les initie aux travaux de l'agriculture, leur dévoile les richesses d'un sol qui ne demande que des bras pour être fertile, leur enseigne les premières notions des arts et des métiers nécessaires à la vie, les fait prélude par d'utiles échanges aux secrets du commerce, leur apprend à se faire des vêtements, à se bâtir des maisons et à jouir des avantages d'une civilisation enfantée par la foi. Lisez, N. T. C. F., l'histoire merveilleuse du Paraguay, et, dans nos annales, ce que font dans l'Océanie les prêtres de la société de Picpus et de l'institut des Maristes, et convenez que c'est à juste titre que nous avons appelé nos missionnaires les amis de l'humanité.

Cessez donc de nous vanter vos sociétés philanthropiques et vos écoles de progrès humanitaire, prétendus amis des hommes! vous êtes féconds, il est vrai, en vastes conceptions, vous inventez d'éblouissantes théories, on voit sortir de vos cercles de savants tâtés, de séduisants projets, de belles utopies, où les grands mots d'émancipation, de liberté, de perfectibilité et de progrès retentissent avec éclat; mais, de bonne foi, que gagnent les malheureux à vos pompeuses dissertations? En qu'i les

pauvres sont-ils soulages par vos ingénieuses découvertes? Et ce progrès matériel dont les panégyristes de notre siècle lui font tant d'honneur, quel en sera, en dernière analyse, le résultat pour le bien de l'humanité? Qu'importe que la vapeur rapproche toutes les distances, si les relations ne deviennent plus qu'un mutuel et rapide échange de principes désorganisateur et de jouissances corruptrices? Qu'importe que les lumières de l'instruction aillent se réfléchir jusque dans les contrées les plus arriérées, si ceux qui s'arrogent le droit de les répandre, infidèles à une si haute mission, deviennent des pierres d'achoppement et de scandale pour cette jeunesse à laquelle ils doivent le double bienfait de l'éducation et de l'exemple? Qu'importe que de merveilleuses machines multiplient tous les objets de luxe, si toutes les conditions, travaillées par un malaise indéfinissable, n'aspirent plus qu'à un bien-être matériel qui énerve l'intelligence, gâte le cœur, tue le dévouement, conduit à l'égoïsme, tristes présages de la décadence et de la ruine des nations. Aussi les plus sages avaient-ils jeté le cri d'alarme en voyant l'étonnante progression du mal dans la famille et dans la société. L'autorité paternelle inconnue, l'autorité publique vouée à l'anathème, le sacerdoce traîné dans la boue par une littérature immonde, un journalisme sans pudeur ouvrant ses colonnes aux romans impurs et aux feuilletons corrupteurs, une philosophie nébuleuse et impie offrait aux classes lettrées les orgueilleuses rêveries du panthéisme et l'apothéose de la raison devenue Dieu, tandis qu'elle réveille dans les rangs de la foule tous les instincts mauvais de la cupidité et de l'amour effréné des jouissances matérielles, telle était, ne l'oublions pas, la triste situation de la France quand une main forte et providentielle l'a arrêtée sur le penchant de l'abîme.

Hé quoi! N. T. C. F., les leçons d'un passé si près de nous encore seraient-elles déjà oubliées? On serait tenté de le croire en voyant certains organes de la presse se consoler de leur mutisme politique en produisant au grand jour leurs rancunes comprimées, mais toujours vivaces contre l'Eglise, applaudir à quelques gouvernements aveugles qui la persécutent, et provoquer de nouveau les colères du peuple trompé contre le sacerdoce qui ne cesse d'adoucir ses souffrances et de sauvegarder ses intérêts et pour le temps et pour l'éternité. Car il faut le reconnaître, c'est en vain qu'on voudra restaurer l'ordre social, l'asseoir sur de solides fondements, si l'on n'a recours à la force toute-puissante de la religion. Elle seule affermit les institutions, féconde les entreprises, épure les sources de l'éducation publique, ouvre les voies de prospérité et de grandeur; et en même temps qu'elle crée de nouveaux peuples dans les autres parties du monde, elle seule aussi peut redonner une nouvelle vigueur aux sociétés vieillies de notre Europe, trop prompte à oublier que

c'est à l'heureuse influence du christianisme qu'elle doit ses plus beaux jours de gloire, de paix et de liberté

Enfin, œuvre de la propagation de la foi, œuvre de consolation et de mérites pour ses associés. Est-il une joie plus digne d'une âme élevée et d'un cœur bien né, N. T. C. F., que celle de concourir par une active coopération aux victorieuses conquêtes de la grâce et de la foi parmi les nations infidèles? Ici la couronne du vainqueur n'est point souillée par le sang de ses ennemis, et les honneurs du triomphe ne sont pas troublés par les gémisséments des vaincus. En lisant dans les annales l'histoire de cette guerre sainte déclarée sur tous les points du globe aux restes impurs d'un grossier paganisme, aux sectes ténébreuses et corrompues de l'antique Orient, au fanatisme insensé de l'islamisme, en un mot, à toutes les passions qui aveuglent et tyrannisent ces malheureuses contrées, qu'il doit être doux à chaque associé de se dire: en ce moment nos infatigables missionnaires parcourent les déserts brûlants de l'Afrique, s'enfoncent dans les profondeurs de l'Asie, traversent les grands fleuves de l'Amérique, abordent aux innombrables îles de l'Océanie, pour anéantir l'empire des ténèbres et appeler les nations à la liberté des enfants de Dieu; et, pour avoir part au mérite de ces glorieux combats, il n'est question pour moi, ni de quitter une famille aimée, ni d'abandonner une patrie justement chère, ni de subir les privations et les dangers de ce laborieux apostolat. Ah! nos missionnaires se sont réservés les travaux, les souffrances, les sacrifices de ces périlleuses entreprises, et à moi l'on demande une légère aumône, une courte prière.

Admirable caractère de cette œuvre! en même temps qu'elle semble ne se proposer que le salut des infidèles, elle ranime parmi les enfants de l'Eglise l'estime et l'amour de la prière. Que de chrétiens peut-être en avaient oublié la pratique, et qui ont dû à leur titre d'associés le salutaire retour à un devoir si essentiel de la religion! Combien réunis en famille, autour du foyer domestique, pour invoquer ensemble le saint apôtre des Indes et redire la divine prière du Seigneur et la touchante salutation à sa sainte Mère, se sont dit peut-être dans le secret de leur cœur: cette foi dont je demande la propagation dans l'univers, suis-je fidèle à l'honorer par les œuvres d'une vie chrétienne? Ce règne de Jésus-Christ que j'appelle de tous mes vœux sur ceux qui ne connaissent pas son nom, est-il solidement établi en moi-même? Suis-je digne de goûter la douceur de ce jong de l'Évangile qui donne la paix aux hommes de bonne volonté. (*Luc.*, II, 14.)

Et pendant que les associés persévèrent en commun dans la prière (*Act.*, I, 14), et que leurs supplications montent vers le trône de Dieu, les nouveaux convertis de tant d'Eglises naissantes élèvent aussi leurs vœux et leurs vœux vers le ciel, et prient

avec ardeur celui qui ne laisse pas sans récompense un verre d'eau froide donné en son nom (*Matth.*, X, 42), d'acquitter la dette de leur reconnaissance et de bénir les familles et les royaumes qui leur ont procuré l'inestimable don de la foi; car, ainsi que l'écrivait un vénérable évêque du Maronée: « C'est une pratique établie dans tous les lieux où nous avons des catéchumènes et des néophytes, de réciter en commun, à la prière du soir, un *Pater* et un *Ave* pour tous les bienfaiteurs de la mission. »

Vous ne la refuserez pas non plus cette aumône apostolique, nos bien-aimés frères, mais permettez-nous d'espérer que pas une seule paroisse voudra demeurer étrangère au mérite de cette œuvre de salut, et que les plus pauvres viendront déposer l'obole de l'indigence dans ce trésor de la charité. Oui, vous la donnerez, riches de la terre, cette aumône qui devient le viatique de l'apôtre, la rançon du captif, le pain de l'indigent, le vêtement du sauvage, l'ornement du sanctuaire élevé au Seigneur, le prix des âmes rachetées par le sang de Jésus-Christ. Bons artisans, vous la donnerez cette aumône à une œuvre qui commença dans vos ateliers et sortit de vos comptoirs pour aller à la conquête du monde. Vous la donnerez, femmes chrétiennes, cette aumône qui va briser les fers de l'esclavage de votre sexe et rendre vos semblables à la dignité d'épouses. Et vous aussi, pieuses mères, vous enseignerez à vos enfants à s'imposer quelques légères privations pour la faire cette aumône, unique ressource du missionnaire qui deviendra le sauveur et le père d'une foule de petits enfants qui doivent à son apostolat la vie du temps et la gloire de l'éternité.

Mais levez vos regards vers le ciel, N. T. C. F.; c'est là que se conservent ces trésors de mérites que les vers et la rouille ne peuvent atteindre; c'est là que vous trouverez la récompense promise à ceux qui enseignent à plusieurs le chemin de la justice; et quand votre dernière heure aura sonné, et qu'il vous faudra paraître au tribunal suprême, vous n'y serez pas seuls; ils intercéderont pour vous et solliciteront un jugement favorable, ces bienheureux habitants du ciel, qui vous devront après Dieu la gloire de l'éternelle patrie. Invités à puiser à la source abondante des mérites du Sauveur que l'Eglise, dispensatrice des indulgences, a ouverte en faveur des associés, vous aussi, N. T. C. F., vous ne tarderez pas à être introduits dans les tabernacles de la Jérusalem céleste; car vous aurez payé, du moins en partie, à la justice divine cette dette du péché qu'il nous aurait fallu acquitter dans les flammes expiatives du purgatoire.

A l'ombre de la belle œuvre de la propagation de la foi, et toujours sur notre terre de France, une autre œuvre, sortie du cœur apostolique d'un évêque de pieuse mémoire, Mgr de Forbin Janson, s'est développée peu à peu et vient en aide à la

grande association qu'elle respecte et aime comme une sœur aînée. Vous nous comprenez, N. T. C. F., nous voulons parler de la Sainte-Enfance. Quoique spécialement destinée aux enfants qu'elle enrôle, même dès le berceau, sous l'étendard de son généreux et touchant apostolat, un moment on aurait pu craindre qu'elle ne nuisit aux progrès de son aînée. Aujourd'hui la protection dont la couvre le souverain pontife et les indulgences dont il se plaît à l'enrichir, l'approbation des évêques qui l'ont accueillie dans leurs diocèses, le suffrage des supérieurs généraux des familles religieuses qui font partie du conseil supérieur, les encouragements presque unanimes des missionnaires qui la jurent sur place à ses admirables fruits, l'expérience enfin qui a démontré qu'elle élève et prépare des associés pour la propagation de l'Évangile, en même temps qu'elle introduit dans le ciel des anges protecteurs des Églises et de leurs bienfaiteurs, toutes ces considérations, mûrement pesées devant Dieu, nous déterminent à lui donner aussi une organisation dans notre diocèse. Cette instruction pastorale est déjà trop longue pour vous raconter l'histoire et vous signaler les avantages de cette invention sublime de la charité et du zèle; nous espérons pouvoir vous en parler une autre fois, et en attendant nous vous renvoyons à la lecture des *Annales de la Sainte-Enfance*, et nous la recommandons surtout aux élèves des pensionnats et des écoles qui apprendront à s'initier de bonne heure à la pratique du prosélytisme chrétien.

Mais, quelque méritoire que soit votre concours à ces belles œuvres, n'oubliez pas, N. T. C. F., que pour en recueillir les fruits spirituels et en mériter la glorieuse récompense, il faut que la grâce règne dans vos cœurs; car jamais rien de souillé n'entrera dans le royaume des cieux (*Apoc.*, XXI, 27), et il est réservé aux âmes pures de contempler face à face le Dieu (*Matth.*, V, 8) de toute sainteté. Dans ces jours de miséricorde, entendez la voix qui vous appelle aux macérations de la chair et aux gémissements du repentir. Combien peut-être fermeront l'oreille à ces tendres invitations du Sauveur! Et pouvons-nous taire notre tristesse et nos craintes à la vue de cette audacieuse et criminelle infraction de l'abstinence et du jeûne, malgré les tempéraments que nous croyons devoir encore accorder à votre faiblesse? Nous le savons, l'Église est une mère tendre; ses entrailles se sont émues à la vue des difficultés et des obstacles qui naissent du malheur des temps; mais si elle condamne ces censeurs chagrins, ces esprits enflés de leur propre régularité, dont les lamentations exagérées tendraient à faire croire que l'épouse immaculée du Christ, oubliant les rigueurs de son ancienne disci-

pline, semble, par des mitigations excessives, conniver au relâchement d'un siècle dégénéré, elle réproouve encore plus ces prétendus ménagements inventés par la mollesse, autorisés par la révolte, sanctionnés par l'apostasie pratique de son autorité et de ses lois. Pour vous, fidèles enfants de cette Église, ne jugez pas votre mère, jouissez sans inquiétude des privilèges qu'elle accorde à vos besoins; mais que son indulgence vous rende plus dévoués, plus soumis et plus fidèles. A mesure qu'elle adoucit le joug de ses observances, croissez dans la vie de la foi; montrez-vous sans respect humain les zélés observateurs des devoirs indispensables de la piété chrétienne; embrassez avec zèle toutes les œuvres de charité; marchez avec courage dans la carrière de la pénitence; dépouillez-vous du vieil homme avec toutes ses convoitises (*Col.*, III, 9), afin que, purifiés du levain du péché, rendus à la vie de la grâce, vous puissiez vous asseoir à la table divine, et vous nourrir de la chair de l'Agneau pascal qui s'est immolé pour vous.

Donné à Autun, le 2 février 1855.

VII. LETTRE PASTORALE

ET MANDEMENT

A l'occasion de la visite générale de son diocèse.

EXERCICE DE LA CHARITÉ PAR L'ASSOCIATION.

En vous annonçant, nos très-chers frères, la continuation de la visite générale de notre diocèse, nous nous sentons pressé de vous entretenir d'une des portions les plus chères de l'immense troupeau confié à notre sollicitude. Vous avez deviné notre pensée, disons mieux, vous avez compris les sollicitudes de notre cœur de père pour les pauvres dans une année rigoureuse où la cherté des vivres et la sévérité de l'hiver augmentent les besoins et multiplient les souffrances; et en songeant à tant de misères et à tant de douleurs, souvent nous nous sommes écrié avec notre adorable Maître; *Nous avons grande pitié de ces multitudes qui n'ont pas de quoi manger!* (*Marc.*, VIII, 2.) et connaissant votre inépuisable charité, nous venons vous demander avec confiance d'aviser au moyen le plus efficace pour les soulager dans leurs nécessités.

Déjà, N. T. C. F., dans une de nos précédentes lettres (46), nous vous avons vivement exhortés à introduire dans l'exercice de la charité le principe de l'association chrétienne, et notre ville épiscopale (47), ainsi que plusieurs autres cités ou paroisses sont entrées dans cette voie que Dieu bénira, si on ne se laisse pas ébranler par les difficultés inséparables de toute œuvre importante, et si on en poursuit le déve-

(46) Lettre circulaire, à l'occasion de l'extinction de la mendicité dans le département de Saône-et-Loire.

(47) Lettre pastorale aux fidèles de la ville d'Autun et Statuts de l'Association de Charité.

loppement avec persévérance et dévouement.

Nous ne nous dissimulons pas, N. T. C. F., que des objections spécieuses en apparence s'élèvent contre ces méthodes d'associations qui tendent, par des moyens divers, à substituer à la mendicité publique et au vagabondage des secours donnés avec l'intelligence des besoins et l'étude de la position et des nécessités de chaque famille indigente. Il n'est pas rare d'entendre des personnes effrayées de la nouveauté apparente de ces mesures, s'écrier : Mais le Sauveur n'a-t-il pas déclaré dans l'Évangile, qu'il y aurait toujours des pauvres. (*Matth.*, XXVI, 11.) Ne voyez-vous pas, dit-on encore, que vouloir éloigner de nos portes et bannir de nos places publiques le spectacle de la misère, c'est une de ces idées chères à la philanthropie qui détourne ses regards du pauvre, parce qu'il trouble ses égoïstes jouissances avec les accents plaintifs de sa misère ?

Loin de nous, N. T. C. F., d'accorder notre approbation et de donner notre concours à de froides théories et à des mesures d'une légalité sans entrailles qui voudraient se mettre en lieu et place de la charité chrétienne, et de sacrifier ces harmonieux rapports qui unissent dans la société catholique les pauvres aux riches par un mystérieux échange de bienfaits spirituels et temporels ; de les sacrifier aux fausses et menteuses maximes d'une philanthropie qui dessèche le cœur, tarit les sources de la générosité et conduit au paupérisme, cette profonde et effrayante plaie des sociétés modernes.

Nous parlons à des chrétiens qui veulent, dans l'exercice d'une des plus belles vertus de l'Évangile, suivre les inspirations vraiment catholiques, et nous nous bornerons à leur dire que la charité par l'association est le mode le plus conforme aux traditions religieuses de tous les temps, et qu'elle est la meilleure et la seule vraie manière de secourir les malheureux, et de pourvoir en même temps à leurs besoins spirituels et temporels. L'exposition de cette double vérité suffira pour répondre à toutes les objections et pour faire ressortir le caractère vraiment catholique de l'association appliquée à la charité.

Et d'abord, l'association appliquée à la charité est le mode de faire l'aumône le plus conforme aux traditions religieuses. Avant de compulsuler les annales chrétiennes, étudions d'abord les prescriptions de la loi judaïque en ce qui concerne les pauvres

afin de saisir d'un seul coup d'œil tout ce que Dieu a prescrit aux hommes sur l'aumône aux différents âges du monde.

Il est dit au livre du Deutéronome : *Il ne se trouvera parmi vous aucun pauvre, ni aucun mendiant, afin que le Seigneur Dieu vous bénisse dans la terre qu'il doit vous donner pour la posséder.* (*Deut.*, XV, 11.) Le sens littéral de ce texte exprime d'une manière très-formelle la défense d'attendre que les pauvres recourent à la mendicité pour venir à leur secours. Il ordonne au contraire de les soulager par d'autres moyens : *Omnino mendicus non erit inter vos.* La bénédiction qu'il promet n'est qu'à ce prix : *Ut benedicat tibi Dominus* (48).

Vous le voyez, N. T. C. F., l'ordre était intimé aux riches de secourir le pauvre avant qu'il ne vint mendier ; mais il restait au législateur sacré à indiquer les moyens de subvenir à ses nécessités. C'est ce qu'il fait admirablement dans plusieurs dispositions qui toutes respirent un tendre intérêt pour le malheur et un profond respect pour la personne du pauvre.

Il ne permet point au propriétaire de dépouiller de tous ses fruits ni le cep, ni l'olivier ; il ne veut point non plus que le moissonneur ramasse les épis échappés à sa main. Ce n'est pas tout : la terre reste absolument inculte chaque septième année, et tous ses fruits spontanés appartiennent aux indigents. Ainsi la part du pauvre est laissée partout. Mais ce genre d'aumône ne le dispense pas de la loi du travail ; partout il doit prendre la peine de la recueillir.

Le pauvre pouvait éprouver des besoins dans l'intervalle des récoltes ; alors, c'était par le prêt surtout que le riche devait venir à son secours. Écoutez les paroles du Seigneur : *Si un de tes frères qui habitent avec toi dans la cité se trouve réduit à l'indigence, n'endurcis pas ton cœur, ne ferme pas la main, ouvre-la généreusement pour lui prêter ce qui lui est nécessaire.* (*Ibid.*, 12.) Les moyens de secourir la misère sont différents, mais la pensée est toujours la même. La loi veut concilier les exigences de la charité avec la dignité du pauvre. L'emprunteur indigent ne subit pas, comme le mendiant, la honte d'une aumône ; il contracte l'obligation de travailler pour rendre ce qui lui a été prêté. Mais si le malheur continue de peser sur lui, la septième année vient l'exonérer légalement de sa dette et l'empêcher de tomber sous le poids d'un fardeau trop lourd, dans le découragement et dans la négligence qui en seraient la suite. Telle était la législation divine sur l'assistance

tua. Dans celui-ci il signale l'existence des pauvres, et dans celui-là il ordonne de les secourir avant qu'ils ne soient forcés de recourir à la mendicité.

Variable, le célèbre hébraïsant, confirme ce sentiment par ces paroles : *Apud Hebræos fuisse pauperes privatos, nullos autem mendicos publicos, uti jam fit, ajoute-t-il, uti jam fit in rebus publicis benedictis*

(48) Un judicieux et savant commentateur, Cornille de la Pierre, raisonne dans le même sens, lorsqu'il interprète ainsi ce verset : *Curate pro posse vestro, ut non sint inter vos indigentes et mendici, mutuando scilicet pauperibus præsertim infirmis aut invalidis ea quibus indigent, illisque ea remittendo anno septimo, si autem solvere aut reddere nequeant.* Le même auteur montre le rapport qui se trouve entre ce verset et le verset 2 du même chapitre : *Non deerunt pauperes in terra habitationis*

du pauvre parmi les Juifs, lorsque Jésus-Christ vint étendre les bienfaits de la charité au monde entier.

Comment se fait l'aumône à l'origine du christianisme et dans les siècles suivants? Nous ne trouvons dans l'Évangile, N. T. C. F., aucune décision précise sur la manière de distribuer aux indigents l'aumône si souvent et si hautement préconisée; en sorte que si nous voulons connaître sur ce point la pensée du Sauveur, il faut la chercher dans la pratique des apôtres et des siècles suivants.

Que voyons-nous donc au berceau du christianisme? Aussitôt que la prédication apostolique a formé un noyau de fidèles, l'assistance prévient les demandes et les besoins: *Il n'y avait pas d'indigents parmi eux*, dit le texte sacré; *ceux qui avaient des biens les vendaient et en apportaient le prix aux apôtres qui le partageaient donnant à chacun dans la proportion de ses besoins.* (Act., IV, 34.) On réunit les veuves et les infirmes à des tables communes dressées par la charité, et les apôtres ne dédaignent pas de pourvoir eux-mêmes à leur entretien et d'en régler les détails. C'est le sens que plusieurs interprètes donnent au mot *ministrare mensis*. (Act., VI, 2.)

Le nombre des croyants augmente. Les apôtres ne suffisent plus au ministère de la prédication et à celui de la distribution des aumônes. Des murmures s'élèvent: les Grecs se plaignent de ce que leurs veuves sont négligées. Quelle mesure vont prendre les apôtres? Enverront-ils leurs pauvres mendier, se délivrant eux-mêmes d'une administration pénible, et les fidèles aisés de sacrifices onéreux et incessants? Non, N. T. C. F., l'œuvre leur tient trop au cœur; plutôt que de permettre aux indigents de courir de porte en porte, ils établiront dans l'Église un nouveau ministère, et sept diacres seront chargés de les nourrir, tandis que les apôtres se livreront exclusivement à la prière et à la prédication. Ainsi, les diacres commencent à remplir un double ministère dans l'Église, le service des autels et le service des pauvres. Nous citerons à l'appui de cette assertion un texte du savant cardinal *Baronius*, parce qu'il renferme de graves autorités qui rendent le même témoignage à des époques différentes.

« Ce que nous avons dit des sept diacres préposés au service des tables communes... doit être entendu dans le sens qu'ils devaient distribuer les aumônes à chacun selon ses besoins. Dans un sermon sur saint Laurent, où il dit que ce bienheureux ne se distinguait pas seulement par son zèle dans l'administration des sacrements, mais encore par sa fidélité dans la répartition des biens de l'Église, saint Léon nous apprend que cet usage existait encore de son temps. Saint Prosper rend le même témoignage à l'occasion du diacre *Hitus* qui fut mis à mort à Rome pendant qu'il faisait une distribution d'argent. Nous trouvons dans les écrits de saint Grégoire la formule de l'acte qui

était dressé toutes les fois qu'un ministre de l'Église était mis en possession d'une diaconie. Enfin, saint Jérôme nous assure à son tour que les diacres étaient chargés des distributions de l'Église, et qu'ils devaient en donner une partie aux pauvres. » (*Annales Christ.*, 34, cclxxxiii.)

Dans les églises qu'ils forment, les apôtres établissent des collectes afin de nourrir les pauvres sans les exposer au danger de la mendicité: *De collectis autem*, dit saint Paul, *que fiunt in sanctos sicut ordinavi in Ecclesiis Galatiæ ita et vos faciatis.* (I Cor., XVI, 1.)

Non-seulement chaque église nourrit de cette manière les indigents, mais les plus riches envoient des secours à celles qui le sont moins. Le grand Apôtre nous l'apprend encore par ces paroles adressées aux Romains: *Je vais partir pour Jérusalem et distribuer des secours aux saints. La Macédoine et l'Achaïe ont bien voulu recueillir des aumônes en faveur des fidèles pauvres qui sont à Jérusalem.* (Rôm., XV, 25, 26.)

Tandis qu'on s'impose de grands sacrifices pour soulager la misère, on poursuit la paresse à outrance. Si l'indigent valide, qui aime mieux mendier son pain que de le gagner par le travail, n'est pas réduit à l'esclavage comme dans le paganisme, saint Paul déclare hautement qu'il n'est pas digne de vivre: *Si quis non vult operari nec manducet.* (II Thess., III, 10.) Lui-même travaille nuit et jour de ses mains, ne voulant être à charge à personne, afin de fortifier par son exemple le précepte qu'il vient de donner. Il ne néglige rien pour rendre au travail ces Thessaloniciens inquiets et curieux qui promenaient partout leur paresse en mangeant le pain d'autrui.

Même répulsion de la paresse et même distribution d'aumônes dans les siècles qui suivent les temps apostoliques.

« On ne comptait pas pour pauvres, dit Fleury, ceux qui pouvaient travailler, puisqu'ils étaient en état de n'être à charge à personne ou même d'assister les autres pauvres, car on croyait qu'un bon chrétien ne devait pas se contenter de travailler pour se nourrir, et qu'il devait encore contribuer à nourrir ceux qui ne pouvaient travailler. » (*Mœurs des chrétiens*, c. 28.)

Nous trouvons dans les constitutions apostoliques une législation tout entière sur l'aumône. Ce livre, quel que soit son auteur, n'en est pas moins d'une très-grande autorité sur cette matière, car il constate les usages et les mœurs des premiers temps. D'abord elles prescrivent aux prêtres d'exhorter les fidèles à faire avec largesse l'aumône aux pauvres. (*Const. Apost.*, lib. IV, cap. 8.) En général, les aumônes n'étaient pas faites directement aux pauvres, mais elles étaient portées chez l'évêque ou chez les diacres chargés de la distribution. (Lib. III, cap. 4.) Il leur était recommandé dans cette distribution de faire connaître le nom des bienfaiteurs, afin que les pauvres offrisent pour eux des prières au Seigneur. Pour

compléter ce code de la charité des premiers siècles, il ne reste qu'à désigner les pauvres qui doivent recevoir l'aumône. C'est ce que font, d'une manière précise et circonstanciée, les constitutions. En somme, on doit distribuer des aumônes à tous ceux qui sont incapables de subvenir à de véritables besoins (lib. II, cap. 4, et lib. IV, cap. 2); mais il est rigoureusement défendu d'entretenir par des largesses indiscrètes celui qui est réduit à la misère par la paresse ou d'autres vices.

Si nous passons maintenant à l'examen des faits dans l'histoire, nous y trouvons l'application constante de cette législation. Les deux grands principes de la charité apostolique se développent parallèlement : 1° distribution des aumônes communes faites par les ministres de l'Eglise qui étudient les besoins des indigents et préviennent la mendicité; 2° exclusion de la paresse et du vice.

L'histoire de saint Laurent est trop concluante pour nous borner à la citation du texte de Baronius et ne pas la rappeler ici. Vers le milieu du III^e siècle, l'Eglise de Rome, enrichie par les offrandes de ses enfants, orne ses sanctuaires avec magnificence, entretient un clergé nombreux et nourrit une grande multitude de pauvres. Laurent, le premier des sept diacres, est chargé de leur faire la distribution des aumônes. Chacun sait le zèle et la charité avec lesquels l'héroïque martyr remplissait ce ministère sacré. (GODESCARD, *Vie de saint Laurent*, 10 août.) Outre un grand nombre de veuves et de vierges, il avait encore une liste de 1,500 pauvres qui recevaient des aumônes régulières. Nous trouvons ici des veuves et des vierges, parce que l'Eglise protège leur vertu, et encore faisait-on travailler celles qui le pouvaient; mais personne de valide parmi les autres : ce sont des vieillards décrépits, des aveugles, des muets, des estropiés, des lépreux, des orphelins, surtout des orphelins de martyrs. En effet, nous avons pu constater partout le soin et la tendresse avec lesquels ces enfants étaient recueillis et soignés par les frères en Jésus-Christ de leurs parents morts pour la foi.

Voilà quel était le trésor de saint Laurent, trésor de charité constatant tout aussi bien la manière intelligente dont les aumônes des chrétiens étaient distribuées, que la générosité avec laquelle elles étaient faites.

Aussitôt qu'une lueur de tranquillité permit à l'Eglise de créer des établissements de charité, elle adopta deux manières de secourir les pauvres. (*Mœurs des chrétiens*, c. 51, § 2.) L'une, dit encore Fleury, en leur distribuant simplement des aumônes et les laissant loger où ils pouvaient. Il y avait en chaque quartier de Rome un lieu nommé diaconie qui était comme le bureau de cet aumône. Un diacre y résidait et recevait

pour cet usage une certaine somme dont il rendait compte. L'autre manière d'assister les pauvres était de les loger et de les nourrir en commun. C'est pourquoi dans ses premiers moments de liberté l'Eglise bâtit des maisons de charité pour recueillir les pauvres de tous les âges et répondre à tous les besoins. Il y en avait pour les vieillards, pour les étrangers, pour les malades, pour les orphelins et pour les enfants à la mamelle (40). Notre époque a créé les crèches; c'est une institution admirable sans doute, mais on voit que les premiers chrétiens avaient fait mieux encore.

Si nous passons maintenant à la législation civile, nous arrivons encore au même résultat, c'est-à-dire que nous y trouvons la mendicité combattue, réprimée, et la distribution régulière soutenue, encouragée autant que la prospérité ou la misère publiques le permettent.

Les lois païennes repoussaient la mendicité, mais avec une sorte de cruauté. De gré ou de force, le mendiant valide devenait esclave. On ne voyait mendier que des esclaves vieux ou infirmes dont les maîtres étaient assez inhumains pour les renvoyer quand ils ne pouvaient plus travailler. Mais les puissances chrétiennes, tout en réprimant la mendicité, offrent des secours non seulement à leurs frères en Jésus-Christ, mais encore aux païens. C'est ce qui humiliait profondément Julien l'Apostat et lui fit adresser plus d'une fois d'amers reproches aux païens.

Immédiatement après sa conversion, Constantin mit la main à l'œuvre pour réparer les maux de la persécution. L'emprisonnement et la mort des chefs de famille, les confiscations, les mutilations avaient réduit à la misère un si grand nombre de chrétiens, que les secours ordinaires ne suffisaient plus à tant de maux. Beaucoup d'entre eux, auxquels s'étaient réunis une foule de païens, se livraient à la mendicité. Ces bandes répandaient l'inquiétude et troublaient le bon ordre. L'empereur recourut aussitôt à des lois sévères pour interdire la mendicité; mais en même temps il rend aux chrétiens et aux églises les biens confisqués (Cod. Théod., *De alimentis*), dote richement les asiles de l'indigence, fait soutenir un grand nombre de pauvres par le fisc, et ordonne qu'ils soient nourris avec les provisions renfermées dans les greniers publics.

Le premier monarque chrétien de notre France, le vainqueur de Tolbiac, prodigue, à l'imitation de Constantin, ses trésors à édifier et à doter des hôpitaux. Nous ne connaissons aucune loi de cette époque sur la mendicité. (DE CHAMBORANT, *Du paupérisme*.) Cependant nous sommes autorisé à penser qu'en réunissant tant de secours dans les hôpitaux, les Mérovingiens réprimaient la mendicité. Ce qui nous confirme dans cette opinion, c'est que nous rencon-

(49) *Ibid.*, et BERGIER, *D. ct. Théol.*, art. *Hôpital*. — Extrait du cod. de *Sacr. Eccl.*

trons au vi^e siècle, en 570, le second concile de Tours qui ordonne à chaque paroisse de nourrir ses pauvres pour éviter le vagabondage (50).

On est heureux de voir l'Église de Saint-Martin, non moins célèbre par ses aumônes que par ses miracles, conserver, à une époque de barbarie, les traditions de la charité éclairée qui assure des secours aux pauvres en évitant les abus de la mendicité.

Tandis que le chaos de la barbarie prend une forme régulière sous l'inspiration du génie gouvernemental de Charlemagne, la charité est réglementée comme dans les premiers siècles. Un grand nombre de dispositions relatives à l'assistance des indigents viennent prendre place dans les capitulaires. Le puissant monarque multiplie les hôpitaux, assigne aux pauvres la quatrième partie des biens ecclésiastiques, établit des avocats pour les veuves, les orphelins et tous les indigents; ordonne aux comtes de les protéger contre les entreprises des grands, de les entendre les premiers et de terminer leurs affaires aussi promptement que possible. L'assistance une fois assurée, il interdit formellement le vagabondage et la mendicité. Conformément à la doctrine de saint Paul et aux précédents des sages législateurs de tous les temps, il défend de nourrir l'indigent valide qui refuserait le travail.

Vous le voyez donc, N. T. C. F., la pensée de substituer au vagabondage, source de corruption et de dégradation pour le pauvre, l'aumône faite au moyen de l'association, avec l'intelligence des vrais besoins du malheureux, avec la connaissance et l'étude de sa position, de ses ressources, des nécessités de sa famille, avec le désir de le relever, de l'améliorer, de le sanctifier; cette pensée ne date nullement de l'ère de la philanthropie et du progrès: elle a sa source auguste dans les traditions religieuses; elle puise toute sa fécondité dans l'esprit de charité de l'Évangile, et il serait aussi injuste que peu logique de la rendre responsable des froides utopies de quelques prôneurs de légalité qui voudraient se débarrasser de la vue des pauvres en les parquant dans des maisons de détention et en les traitant comme des criminels.

Nous ajoutons que la charité par l'association est la mieux entendue et celle qui pourvoit le mieux aux intérêts spirituels et matériels du pauvre. Un des grands défauts, N. T. C. F., de toutes les tentatives qui ont été faites à diverses époques pour éteindre la mendicité publique, c'est de n'avoir pas assez compris que pour en diminuer les abus, car il est impossible de les détruire tous, le grand moyen était de donner une liberté parfaite à la charité chrétienne, de faire appel à ses inspirations généreuses et de favoriser l'admirable variété de ses asso-

ciations, de ses sociétés, de ses confréries et de ses œuvres, qui toutes arrivent par des voies diverses à soulager et à améliorer les pauvres. On s'est imaginé qu'avec des règlements uniformes, qu'avec des circulaires administratives, on organiserait légalement la charité et qu'elle en finirait bientôt avec toutes les misères, du moment où elle aurait sa bureaucratie, ses employés, ses maisons de détention, plus la force publique et la prison. L'expérience a déjà plus d'une fois fait justice de ces essais devenus infructueux par l'uniformité rigoureuse et inéxécutable de leur moyen d'action? et ce n'est qu'en laissant une entière latitude à l'exécution des règlements compris et appliqués au point de vue des circonstances locales qu'on peut arriver à des résultats consolants et durables.

Le premier avantage, N. T. C. F., serait d'observer la justice distributive dans la répartition des aumônes. Avec la mendicité, l'impudence et l'obsession reçoivent non-seulement pour vivre, mais encore pour satisfaire des passions grossières, tandis qu'à côté d'elles, l'indigence plus nécessaire et moins importune ne recueille que l'indifférence et l'oubli. Comment en effet proportionner ses aumônes aux différentes nécessités quand on les ignore? Mais la charité qui s'associe et se concerte, s'applique à les connaître en visitant les pauvres et prenant sur eux des renseignements. L'indigence connue, elle proportionne ses secours à la misère. A celui qui aurait des besoins pressants et nombreux, elle donne beaucoup; elle donne moins à celui qui est moins malheureux. Alors le vieillard et l'infirme, incapables de travailler, ne cessent jamais de recevoir des secours. On les suspend, s'il le faut, à l'égard de ceux qui peuvent à certaines époques vivre de leur travail, et on cesse de donner à l'homme valide qui refuse de s'y livrer. Ainsi la charité soulage toutes les misères et combat tous les vices, par conséquent elle n'encourage point la paresse et les défauts qu'elle enfante.

Le second avantage résulte des conseils qui sont donnés aux pauvres en même temps que l'aumône matérielle. *L'homme ne vit pas seulement de pain (Matth., IV, 4)*; son intelligence se nourrit de vérité, son cœur de sentiments. Les personnes chargées de visiter les pauvres et de leur faire les distributions peuvent facilement leur donner les avis nécessaires à la bonne conduite des chefs de famille, à la tenue de toute la maison. Elles veillent à ce que les enfants reçoivent l'instruction qui se donne gratuitement, et surtout l'instruction religieuse au catéchisme. Rien de leur part n'est négligé pour faire comprendre aux indigents les avantages du travail et les funestes effets de la paresse.

(50) Cap. 6. « Ut unaquæque civitas pauperes et egenos incolas alimentis congruentibus pascat secundum vires, tam vicini presbyteri, quam cives

omnes, suum pauperem pascant: quo fiet, ut ipsi pauperes, per civitates alienas non vagentur. »

Un troisième et précieux avantage est de faire faire l'aumône d'une manière plus conforme aux sentiments que l'Évangile nous inspire à l'endroit du véritable pauvre.

Un ami n'attend point que son ami vienne lui demander le service dont il a besoin ; il est trop heureux d'aller au-devant de ses désirs quand il les connaît. Or, la charité chrétienne doit-elle le céder en délicatesse et en générosité à un sentiment honorable sans doute, mais purement humain ?

Ouvrons l'Évangile : Jésus-Christ s'y met partout à la place du pauvre, et regarde comme fait à lui-même tout ce qui est fait aux pauvres. Lorsque nous donnons à manger à celui qui a faim, à boire à celui qui a soif, des vêtements à celui qui est nu, ce n'est point aux pauvres, c'est à Jésus-Christ que nous donnons toutes ces choses. Si nous les refusons, c'est encore lui qui subit le refus. Il se charge de récompenser nos largesses et de punir notre égoïsme. Chose admirable ! le pauvre reçoit et Jésus-Christ est obligé. L'aumône dans le christianisme n'est donc pas seulement une œuvre de bienfaisance, c'est presque un acte de religion, un culte rendu à Jésus-Christ.

Maintenant, N. T. C. F., qu'il nous soit permis de le demander à tout le monde ayant le sens religieux : la charité considérée à ce point de vue, le seul véritable, permet-elle que le pauvre, traînant sa misère de porte en porte, vienne solliciter les miettes tombées de notre table ? Si nous eussions vécu au temps où Jésus-Christ voulut bien se soumettre aux nécessités de notre vie mortelle, n'eussions-nous pas été heureux d'aller au-devant de ses besoins ? Disons-le, nous eussions mis comme Marie plutôt trop que trop peu d'empressement à les prévenir. Pourquoi donc ne ferions-nous pas aujourd'hui pour ses membres souffrants ce que nous aurions voulu faire alors pour sa personne sacrée ?

Du reste, N. T. C. F., quand nous nous élevons contre les funestes effets de la mendicité publique réduite à l'état de profession, de paresse et de vagabondage, et que nous recommandons l'exercice de l'aumône par le moyen des associations, nous ne prétendons pas blâmer l'usage patriarcal de ces bonnes familles de nos campagnes surtout, qui font chez elles la part de leurs pauvres, aiment à les voir se rendre au jour qui leur est ordinairement assigné, leur distribuent avec joie le pain qui doit les nourrir, le vêtement qui doit les couvrir, et connaissent en détail le secret de leurs souffrances et de leurs besoins. Vouloir appliquer à toutes les campagnes, même les moins peuplées, les règles suivies dans les villes, ce serait souvent sacrifier le fond de la charité aux formes qu'elle peut revêtir selon les circonstances. Nous avons nous-même exposé le vœu que les pauvres dans les campagnes puissent aussi se rendre chez leurs bienfaiteurs, et y recevoir les dons de leur charité sans être assimilés aux mendiants de profession qui vont au loin exploiter la géné-

rosité publique, et nous avons la confiance qu'il sera accueilli par l'autorité toujours si bien disposée en faveur des malheureux.

Il est, du reste, même pour ces campagnes, un moyen de mettre plus d'ordre et de justice distributive dans la charité : c'est d'y former des conférences de Saint-Vincent de Paul parmi les hommes et d'ajouter l'exercice des œuvres de charité aux réglemens des associations pieuses. Déjà plusieurs paroisses rurales se félicitent de compter dans leur sein une conférence de Saint-Vincent de Paul, et de voir le dimanche une réunion d'hommes tout occupée des pauvres de la commune en même temps que de la sanctification de ses propres membres. Puissent ces conférences si chères à notre cœur d'évêque se répandre de proche en proche dans les paroisses, y veiller partout avec le zèle de Dieu l'amour de ses pauvres ! Et alors le problème de l'extinction de la mendicité publique et du vagabondage sera pacifiquement résolu : les pauvres seront secourus et évangélisés, et la religion parlant à tous les cœurs par ses bienfaits sera plus profondément vénérée et plus fidèlement observée. C'est l'objet de toute notre sollicitude et de nos vœux les plus ardens : *Hoc oro ut charitas vestra magis ac magis abundet in scientia et in omni sensu.* (Philip., I, 9.)

A ces causes, et après en avoir conféré avec nos vénérables frères les archidiacres, chanoines et chapitre de notre église cathédrale, le saint nom de Dieu invoqué, nous avons réglé et réglons ce qui suit :

En ce qui concerne l'exercice de la charité par l'association :

1° Nous recommandons aux fidèles de chaque paroisse la tutelle des familles pauvres, et nous les conjurons de s'appliquer, par tous les moyens possibles, à les secourir dans leur détresse et à les consoler dans leurs peines, afin de les rendre meilleures. Jésus-Christ, visité et soulagé dans ses pauvres, acquittera envers les riches compatissans la dette de la reconnaissance.

2° Dans les villes et dans les grandes paroisses, nous ne saurions trop encourager les associations de charité, afin de mettre dans la distribution des aumônes plus d'ordre, de les proportionner aux besoins, de ne pas favoriser par une aveugle et indiscrète générosité la fainéantise et la débauche des mendiants de profession, tandis que des familles honnêtes et malheureuses souffrent la faim et le froid sans oser révéler au grand jour toute l'étendue de leur misère. Dans les campagnes même, où le cultivateur tient à distribuer chez lui la part qu'il réserve à ses pauvres, il n'en serait pas moins utile d'avoir une petite association afin de s'entendre et de ne laisser aucune souffrance sans consolation et sans secours.

3° Nous exhortons nos très-chers coopérateurs à favoriser de toute leur influence l'admirable œuvre des conférences de Saint-Vincent de Paul. En même temps qu'elle

propage dans une paroisse le zèle des bonnes œuvres, visites à domicile, vestiaires, patronages, etc., elle y forme un noyau de jeunes gens et d'hommes franchement religieux qui ne rougissent pas de l'Evangile (*Rom., I, 16*), et qui honorent par leur conduite la dignité du chrétien. Qu'ils établissent au sein de leurs congrégations de femmes, ou même en dehors d'elles, quelque chose d'analogue en ce qui concerne la visite et le soin des pauvres ; qu'ils ouvrent des ateliers et donnent aux orphelins des protecteurs et des mères : avec le double concours des membres des conférences et des dames de charité, sans compter nos admirables sœurs et servantes des pauvres dans les heureuses paroisses qui les possèdent, alors les pasteurs auront la douce consola-

tion de voir leurs indigents secourus, instruits et consolés par une sainte et salutaire émulation de dévouement et de sacrifices.

4^e Dans toutes les paroisses qui comptent une ou plusieurs associations charitables, nous engageons les pasteurs à célébrer avec une certaine solennité la fête de Saint-Vincent de Paul. Nous permettons de donner ce jour-là, le matin après la sainte messe, ou le soir, la bénédiction du très-saint Sacrement, et nous permettons de la renvoyer au dimanche qui suivra immédiatement la fête, si on le préfère. Ils engageront les fidèles à y assister, et ils seront en sorte qu'il y ait une courte et touchante instruction analogue à la fête.

Donné à Autun, le 22 février 1834.

Oraison funèbre

DE SON EMINENCE MONSIEUR LE CARDINAL DE ROHAN-CHABOT,

ARCHEVÊQUE DE BESANÇON, DUC DE ROHAN, PRINCE DE LÉON,

Prononcée dans la métropole de Besançon, le 27 mars 1833.

Consummatus in brevi, explevit tempora multa. (Sap., IV, 13.)

Sa vie a été courte, mais il a rempli beaucoup de temps.

Que les desseins de Dieu sont impénétrables, chrétiens ! Naguère un saint pontife présidait de ce trône à nos touchantes solennités, et bénissait la foule qui se pressait sur ses pas. Environné de l'amour de son peuple, le pasteur aimait à prier au milieu de ses enfants. Sa jeunesse, une santé devenue meilleure semblaient promettre de longs jours au père de famille, et l'Eglise des Ferréol et des Ferjeux montrait avec orgueil son jeune et pieux pontife aux autres Eglises. Chaque jour de sa brillante carrière était marqué par un bienfait, et chaque année eût vu naître quelque œuvre nouvelle de son amour pour la religion, et de son zèle pour la gloire de son Eglise, l'honneur du sacerdoce et le salut de ses enfants. Quel avenir riche d'espérance s'ouvrait devant nous ! nos cœurs se livraient à la joie : et déjà l'impitoyable mort agitait sa faux meurtrière, montrait sa victime, arrêtait l'heure fatale. En peu d'instants le pasteur a passé, laissant une famille en deuil, une Eglise inconsolable, et des fils spirituels qui pleurent un tendre père, hélas ! qu'ils ne reverront plus.

Ainsi donc, mes frères, nul mortel ne peut échapper à l'arrêt fatal, porté dès l'origine des temps : *Statutum est. (Hebr., IX, 27.)* Ni l'éclat de la plus haute naissance, ni celui des plus touchantes vertus, ni les honneurs du monde, ni les dignités

du sanctuaire, ni les larmes d'une famille éplorée, ni les vœux ardents de tout un peuple en prière, ni les intérêts d'une illustre Eglise, ni la gloire même de Dieu, intéressée, ce semble, à une si belle vie : rien n'arrête l'exécution de la terrible sentence : *Statutum est*. Ainsi passent toutes les espérances de la terre ; ainsi tombent toutes les prévisions humaines, tous les raisonnements de notre sagesse. Car vos pensées, Seigneur, ne sont point les pensées des hommes. (*Isa., LV, 8.*) Le fruit était mûr pour le ciel, la mesure de ses mérites était comblée, nos saints pontifes redemandaient un frère dont le monde n'était plus digne, et l'heure était venue de couronner dans la gloire un serviteur fidèle à vous servir dans le temps.

Si je venais déplorer la perte d'un de ces grands du monde, qui n'ont brillé sur la terre que par le vain éclat de la fortune et des titres, qu'attendriez-vous, chrétiens, de mon triste ministère ? Ah ! c'est alors qu'empruntant la voix du lamentable Jérémie, je vous montrerais le néant de toute grandeur humaine qui passe et va s'éteindre dans l'obscurité du tombeau. En vain de superbes mausolées, de magnifiques inscriptions, ou des éloges menteurs font revivre un instant la mémoire des puissants du siècle, leur âme, dépouillée de l'enveloppe mortelle, paraît tremblante et nue au pied d'un tribunal sévère où la couronne immarcescible, récompense du mérite, n'est donnée qu'à l'innocence ou au repentir.

Mais la foi me confie une mission plus consolante. Le pontife que je viens pleurer

avec vous, a traversé rapidement le chemin de la vie. Mais son passage, comme celui du divin Maître, a été signalé par des bienfaits : *Pertransiit benefaciendo.* (Act., X, 38.) En peu d'années il a fait de grandes choses. Sa vie a été courte, mais riche en bonnes œuvres, en saintes actions, en beaux exemples de religion, de piété et de zèle. *Consummatus in brevi, explevit tempora multa.*

N'attendez point de moi ces grands traits, cette richesse de tableaux, cette pompe du style que semblerait demander un si noble sujet. Une voix plus éloquente eût satisfait vos justes desirs. Hélas ! à peine me reste-t-il assez de forces pour supporter en silence une perte dont il me faut vous entretenir ; oui, j'ai besoin de m'élever au-dessus de cette terre d'affliction, d'oublier un instant cet appareil funèbre qui déchire l'âme, et de m'édifier avec vous, en vous offrant le plus simple et touchant tableau d'une vie dont on peut dire qu'elle fut toujours belle ; car elle fut toujours pure : *Via ejus pulchra, et omnes semitæ illius pacificæ.* (Prov., III, 17.) C'est à cette pensée aussi consolante pour nous que glorieuse pour notre pontife, que je m'arrête. Chrétien fervent au milieu du monde, prêtre humble et zélé dans le sacerdoce, digne imitateur des plus saints évêques dans l'épiscopat : telle a été la vie de votre bien-aimé pasteur, et telle est aussi la matière de l'éloge que je consacre à la mémoire d'ÉMINENTISSIME ET RÉVÉRENDISSIME MONSIEUR LE CARDINAL DE ROHAN-CHABOT, ARCHEVÊQUE DE BESANÇON, DUC DE ROHAN, PRINCE DE LÉON.

PREMIÈRE PARTIE.

Je pourrais commencer d'abord par m'étendre sur l'illustration d'une naissance qui ne le cède en rien à celle des plus grandes comme des plus anciennes familles de la monarchie. Allié et parent des rois, le noble sang des Rohan et des Montmorency coulait dans ses veines, et ces noms fameux sont inscrits avec honneur dans les annales de notre histoire comme dans les fastes de l'Église. Mais comment relever la gloire d'une si noble origine, quand la mort efface tout d'un seul trait ? Non, chrétiens, ne parlons point davantage de cette grandeur éphémère que le monde admire, mais que la tombe dévore. Disons-le hautement, car le nom de notre pontife est inscrit dans le livre de vie : *Tout est vanité sous le soleil, hors aimer et servir Dieu : « Omnia vanitas, præter amare Deum et illi soli servire. »* (Imit. Christi, I, 3.)

Sa naissance eut lieu à la veille d'une révolution qui renversa de foud en comble une monarchie de 14 siècles. Son berceau fut environné de ruines. Ainsi Dieu, qui se plaît à conduire ses élus vers la gloire par des voies rudes et difficiles, lui fit entendre dès ses premières années les leçons du malheur. Des jours plus calmes rappellèrent sur la terre de France sa famille exilée. Le jeune prince put admirer dans

ses augustes parents tout ce que l'épreuve ajoute à la vertu. Il trouva sous le toit paternel la simplicité des mœurs domestiques, unie à l'élévation des sentiments, et les qualités les plus attachantes du cœur embellies par les dehors séduisants de l'ancienne politesse française. C'est à cette école qu'il puisa cette force de caractère, cette dignité de sentiments, et ce charme de manières qu'il sut employer dans la suite avec tant de succès pour gagner la jeunesse et lui faire goûter la vertu. Heureusement doué de la nature, ses inspirations étaient justes et spontanées. Sa facilité étonnante et ses succès rapides annonçaient tout ce qu'on pouvait attendre de l'avenir. Une douce piété faisait déjà l'ornement de son âge ; et son cœur promptement ouvert à la pure amitié, donna la préférence à un jeune seigneur que ses qualités aimables et ses vertus naissantes rendirent l'objet d'une si touchante prédilection. Ainsi croissaient sous les yeux de Dieu ces deux jeunes chrétiens qui se donnèrent la main pour entrer dans la carrière de la vie en s'exaltant mutuellement à la vertu.

Ne croyez pas du reste, M. F., que cette piété s'évanouira avec la candeur du premier âge. Trop souvent, je le sais, l'innocence de la jeunesse, ainsi qu'une tendre fleur, conserve sa fraîcheur et sa beauté tant qu'elle croît à l'ombre du toit paternel ; mais, exposée au grand air du monde, flétrie par le souffle des passions, bientôt elle se décolore, se dessèche, et meurt.

Le prince de Léon n'était point de ces âmes vulgaires qui se laissent aller au torrent de l'exemple, et dont les principes aussi variables que les opinions ne connaissent d'autre règle que l'intérêt ou le plaisir. Fidèle aux leçons gravées dans son cœur par des mains droites et pures, il se montra tel au milieu du monde qu'il avait paru au sein de sa famille. Environné de toutes les séductions de la jeunesse, de tous les prestiges de la vie ; lancé, jeune encore, sur une mer orageuse et féconde en naufrages, on le vit s'avancer avec prudence à travers les écueils, toujours ferme dans la foi, toujours constant dans la vertu. Certes, ce fut un beau spectacle pour la religion que de voir au sein d'une cour brillante, licencieuse et guerrière, un jeune seigneur fidèle à son Dieu, et pratiquant presque seul ses devoirs de chrétien. Tel le jeune Daniel à la cour du roi de Babylone protesta hautement de sa foi au Dieu d'Israël, et refuse avec une sainte liberté de manger des viandes qui lui sont offertes de la table du monarque. (Dan., I.) Ainsi, le prince de Léon conserva toujours un maintien si digne de son caractère, que la liberté de ses sentiments et de sa croyance put toujours se lire sur sa figure, et que ceux mêmes qui ne partageaient ni ses principes, ni sa piété, ne purent jamais lui refuser leur admiration ou leur estime. Ami fidèle dans le malheur, la crainte de déplaire à celui qui faisait trembler les rois, ne le rendit jamais ingrat ; et

Vincennes le vit presque chaque jour apporter à un illustre détenu les consolations de l'amitié, comme plus tard Fontainebleau l'admira aux pieds du père commun des fidèles qu'un pouvoir qui courait à sa ruine avait jeté dans les fers.

En effet, le Seigneur ne tarda pas à briser la verge qui châtiât les nations. Je vois le pontife romain marcher en triomphe vers la ville éternelle. L'Italie se prosterne à son passage, et Rome, ivre de joie, le reçoit dans ses bras : et déjà la France pacifiée avait salué de ses vœux les enfants de saint Louis, d'Henri IV et de Louis le Grand. Une brillante carrière allait s'ouvrir devant le prince de Léon. La Providence lui avait donné une jeune épouse élevée comme lui à l'école du malheur et de la vertu. Heureux d'une alliance qui faisait la joie de deux maisons dignes de s'unir, élevé au rang de colonel, cher à un roi qui retrouvait en lui les qualités et les grâces d'un père que la mort venait de lui ravir, parvenu à la pairie, aucun poste ne semblait au-dessus de ses espérances. Dieu avait d'autres desseins sur lui. Le secret de sa providence était encore caché dans le sanctuaire. Mais déjà il voulait éprouver et affermir par de rudes assauts cette âme qu'il avait choisie pour être un jour l'ornement de son Eglise. Car toutes les choses de la terre concourent à l'avantage de ceux qui aiment le Seigneur, et que sa grâce appelle à la sainteté : *Diligentibus Deum omnia cooperantur in bonum, iis, qui secundum propositum vocati sunt sancti.* (Rom., VIII, 28.) Vous me comprenez, chrétiens. Un événement affreux brise des liens à peine formés, plonge deux familles dans le deuil, déchire le cœur d'une mère déjà si cruellement éprouvée, et laisse le prince comme anéanti dans sa propre douleur.

Cependant le divin consolateur l'appelle aux pieds de la croix. Venez à moi, lui dit-il intérieurement, ô vous dont le cœur est malade et l'âme fatiguée, et je vous soulagerai. (*Matth.*, XI, 28.) Allez, ô jeune prince, jetez-vous avec confiance entre les bras de Jésus. Son cœur paternel s'ouvrira pour vous donner un asile ; sa main divine guérira votre blessure, essuiera vos larmes, et la paix du ciel reposera sur vous. Je ne sais quel charme mystérieux l'attire déjà vers le sanctuaire. Heureux de se mêler aux jeunes lévites, il leur parle avec onction des ravissantes délices de la piété, il les félicite d'une vocation sublime, et les quitte, pénétrés d'un pressentiment secret qu'une âme si belle et si pure serait un jour l'édification de l'Eglise. Encore revêtu des livrées du monde, sa vie était consacrée à la pratique des bonnes œuvres. Tantôt à la tête d'une réunion de jeunes chrétiens, il faisait passer dans leur âme le feu sacré qui déjà consumait la sienne, et les encourageait au bien plus encore par ses exemples que par ses conseils. Que de fois le malheureux prisonnier le vit apparaître dans son réduit obscur ! Ah ! ses chaînes lui semblaient douces : l'ange consolateur l'invitait au repentir, lui

annonçait la paix en lui montrant le ciel. Et vous, pauvres orphelins, jetés dans la capitale, loin des montagnes qui vous virent naître, vous pleuriez de joie, alors qu'un jeune prince vous enseignait à bégayer le langage de la foi. Car telles étaient les œuvres de zèle de cette jeunesse séparée de la masse de corruption ; et tandis que les enfants du siècle allaient peupler les maisons de plaisirs, couraient aux théâtres et aux cercles du monde, on voyait les enfants de lumière voler au lit du malade, descendre dans le noir cachot du crime, et apprendre à l'enfance délaissée à connaître son Dieu, son âme et ses devoirs. Et voilà ceux que l'ignorance et la haine dénoncèrent comme les perturbateurs de l'Etat. Et c'est au nom de la tolérance qu'il a fallu rompre ces pieuses réunions ; et, quand l'impie et le libertin pouvaient s'unir au grand jour pour attaquer la religion, corrompre l'innocence et troubler la paix de la société et de l'Eglise, il ne fut pas libre à quelques chrétiens de se donner la main pour résister au torrent des mauvaises doctrines, servir Dieu, consoler leurs frères et sauver leur âme.

Quoi qu'il en soit, M. F., de ces odieuses calomnies dont l'impartiale histoire fera justice, le duc de Rohan préludait à une vocation sublime par une vie consacrée à la pratique de toutes les vertus. Le monde, comme effrayé d'une ferveur si peu commune, veut l'engager dans de nouveaux liens. Mais la grâce poursuit son œuvre pas à pas. Les voies cachées de la Providence se découvrent peu à peu. Soudain, dans le secret du sanctuaire où son âme agitée s'ouvre et se révèle aux pieds de Marie, une voix mystérieuse parle à son cœur, et lui dit, comme autrefois au père des croyants : Quittez ce pays, laissez cette auguste famille, sortez de cette magnifique demeure de vos aïeux, et marchez vers la terre où mon bras vous conduira : *Egredere de terra tua, et de cognatione tua, et de domo patris tui ; et veni in terram quam monstravero tibi.* (*Gen.*, XII, 1 et seq.) Ne regardez point en arrière, jeune prince, un frère digne de vous soutiendra l'éclat de votre maison ; pour vous, le Seigneur vous destine à être le père d'un grand peuple. Si le monde vous blâme, Dieu vous bénira ; il rendra votre nom célèbre dans l'Eglise, et votre mémoire sera précieuse dans l'assemblée des saints. Paix et salut aux âmes qui comprendront votre généreuse obéissance à la grâce. Malheur à celui qui maudirait votre main ; car c'est par elle que le Tout-Puissant doit verser ses trésors sur les habitants d'une terre promise qu'il vous destine ! Non moins fidèle qu'Abraham à la voix du Seigneur, le duc de Rohan se lève et marche avec joie vers le pieux asile où la main céleste le conduit : *Egressus est itaque sicut præceperat Dominus, et ivit.* (*Ibid.*, 4.)

DEUXIÈME PARTIE.

L'Eglise gallicane, dépouillée de son antique splendeur et de ses richesses, n'offrait

plus d'appât à l'ambition des grands. Naguère chaque famille s'honorait de consacrer au Seigneur un jeune Samuel, et d'allier les hautes dignités de l'Eglise à celles de la magistrature et de l'armée. Mais aujourd'hui toute la gloire de cette épouse du roi est dans la beauté intérieure de ses vertus: *Omnis gloria ejus ab intus* (Psal. XLIV, 14), et la voie du sanctuaire n'est plus semée que d'épines. Aussi n'y rencontre-t-on plus les riches du siècle, mais les chrétiens généreux qui s'arrachent aux délices de l'Egypte pour embrasser les opprobres du Sauveur. (Hebr., XI, 26.)

O monde aveugle, et digne des anathèmes d'un Dieu crucifié, tu frémisses de douleur et de honte en voyant un des tiens entrer dans cette carrière obscure ! Mais du haut du ciel Dieu conduisait pas à pas, par les voies de l'humilité, cette âme privilégiée, avant de l'exalter parmi les princes de son peuple : *Qui se humiliat, exaltabitur* (Luc., XIV, 11.)

Le duc de Rohan quitte sans regrets les livrés du monde, et se dépouille avec joie de l'ignominie de l'habit séculier. Il confie son éducation cléricale à cette société de Saint-Sulpice, d'autant plus estimable qu'elle est plus modeste, et qui, contente de former sous les yeux de Dieu les saints ministres et les grands évêques qui honorent l'Eglise, semble mettre plus de zèle encore à dérober au monde l'éclat de ses vertus et la gloire de ses talents.

Oh ! que ne puis-je me transporter avec vous dans ce pieux asile où s'éleva la jeunesse sacerdotale de notre saint pasteur ! Oubliant ce qu'il avait été dans le monde et se faisant tout à tous comme l'Apôtre (I Cor., IX, 22), on le voyait suivre avec une régularité exemplaire tous les exercices, se mêler aux élèves dans les récréations, et pratiquer cette égalité que la religion seule fait régner parmi les hommes : car en leur rappelant qu'ils sont frères, elle rapproche les cœurs par la charité, sans confondre les conditions par l'anarchie. Digne de commander un jour, il commença par obéir avec la simplicité de l'enfant, et il ne conserva du rang qu'il avait occupé dans le siècle que cette douce affabilité, ce charme de manières, et ces grâces séduisantes qui relevaient en lui ses moindres démarches, et le rendirent cher à ses jeunes disciples comme à ses dignes supérieurs. O saint asile de la science et de la piété ! la mémoire de l'abbé de Rohan vivra longtemps dans vos murs, et vos chefs vénérables aimeront à redire à leurs élèves et sa ferveur, et sa régularité, et son tendre amour pour la reine du sanctuaire.

Ne croyez pas du reste, chrétiens, qu'il veuille abrégér les années d'épreuves, et qu'il sollicite une de ces exceptions que semblaient autoriser sa ferveur non moins que sa naissance. Non, il veut se préparer modérément à la dignité, objet de tous ses vœux. Il s'avancera pas à pas comme les autres par tous les degrés de la cléricature. Il sait que le sacerdoce est un fardeau redoutable aux

anges mêmes ; qu'il demande une vertu longtemps affermie dans les exercices de la milice sainte. Enfin le jour du Seigneur arrive. La puissance sacerdotale est remise entre ses mains. Il est consacré prêtre pour l'éternité : *Sacerdos in æternum*. (Psal. CIX, 4.)

Heureux celui que le Seigneur appelle à fixer sa demeure dans sa maison ! Il commence ici-bas l'hymne éternel qu'il doit continuer dans la suite des siècles ; et s'élevant par les désirs de son cœur au-dessus de cette région de misères et de larmes, il va puiser jusque dans le sein de Dieu au trésor de ses bénédictions : *Beati qui habitant in domo tua, Domine ; in sæcula sæculorum laudabunt te*. (Psal. LXXXIII, 5 et seq.) Inondé des plus ravissantes délices à l'autel du Dieu vivant, il confesse avec transport qu'un seul jour passé dans le secret du tabernacle, est préférable à des années nombreuses qui s'écouleraient lentement dans la compagnie des pécheurs : *Quia melior est dies una in atriis tuis super millia*. Et cependant, parce qu'il a détourné ses regards de ses palais d'un jour pour les porter vers le sanctuaire, le monde l'accuse d'avoir pris pour partage l'abjection et le mépris, tandis que le Seigneur lui réserve les magnifiques trésors de sa gloire et de ses consolations : *Elegi abjectus esse in domo Domini mei magis quam habitare in tabernaculis peccatorum*. Car priva-t-il jamais de ses faveurs ceux qui marchent dans les voies de l'innocence ? O Dieu des vertus ! heureux mille fois l'homme qui, rompant avec le siècle, jette dans votre sein toutes ses sollicitudes et ses espérances : *Non privabit bonis eos qui ambulant in innocentia, Domine virtutum, beatus homo qui sperat in te !*

Cependant on désignait déjà l'abbé de Rohan pour les dignités de l'Eglise. Un pieux archevêque lui offre une place à ses côtés, et veut partager avec lui le gouvernement de son peuple. Mais il veut rester simple prêtre. Modeste, sans luxe, sans équipage, il ne veut point reprendre les marques extérieures de sa haute naissance, et se voue aux humbles fonctions du sacerdoce. Appelé au conseil d'un pontife digne des premiers siècles de l'Eglise, il s'y fait remarquer par un jugement solide, un tact sûr, un coup d'œil juste et une rare habileté à traiter les affaires les plus délicates.

Brûlant de zèle pour le salut de la jeunesse, rien ne lui semblait difficile pour la ramener à Dieu et à ses devoirs. Comment vous peindre l'empire qu'il savait exercer sur les jeunes cœurs ? Ses paroles avaient quelque chose de si persuasif, ses invitations étaient si tendres et si pressantes, la peinture qu'il faisait de la vertu avait quelque chose de si aimable, que les plus mondains en le quittant éprouvaient le désir d'être meilleurs. Son hôtel était le rendez-vous de la jeunesse, et son salon comme un asile mystérieux, où la piété riante et saintement adroite dressait d'innocents pièges et semait de fleurs le chemin de la vertu, ouvrant ainsi les âmes à l'admiration au sentiment

et à l'amour, avant de les courber sous le joug de la foi et du repentir.

Infatigable et suffisant à tout, quel catéchisme de la capitale ne l'a pas vu présider à ses fêtes ? quelle maison d'éducation n'a pas entendu ses éloquents allocutions ? quel collège n'a pas admiré son zèle pour le jeune âge ? Stanislas et Saint-Louis ! non, vous n'oublierez jamais ces retraites touchantes pendant lesquelles, plusieurs fois le jour, le saint prêtre annonçait à vos enfants les justices et surtout les grandes miséricordes du Seigneur, et les appelait avec amour des larmes du repentir aux joies inénarrables du banquet divin. Tantôt il se fait l'avocat des plus nobles infortunes à la cour des rois, ou plaide avec chaleur la cause de jeunes ouvriers, en présence de ses augustes protecteurs. Mais la charité de Jésus-Christ le presse. (II Cor., V, 14.) La capitale ne suffit pas à son zèle. Il va chaque année porter la parole de vie à une jeunesse nombreuse et florissante confiée à des mains pures et habiles. Combien de jeunes chrétiens, l'honneur de la religion et la joie de leurs familles, lui doivent d'être restés fidèles aux leçons gravées dans leurs cœurs, dans cette terre bénie, où coulait naguère le lait de la bonne doctrine et le miel de la plus douce piété ! Qui nous dira combien de tendres rejetons arrosés de ses mains, puis implantés plus tard dans le sol de l'Eglise, sont devenus ces arbres protecteurs, à l'ombre desquels l'homme exposé aux ardeurs brûlantes des passions, vient chercher un abri, et trouve le calme de la conscience et le repos du cœur ?

Apôtre de l'indulgence, il aimait surtout à raconter les inéffables miséricordes du bon père de famille qui reçoit dans ses bras et presse contre son cœur le fils qu'il avait perdu. Qui a jamais entendu ses discours sans verser des larmes d'attendrissement ? Sa voix douce et sonore, son air pénétré, ce désir de sauver les âmes qui se lisait dans tous ses traits, cet amour de Dieu qui enflammait ses regards, et ces louanges en l'honneur de Marie qui s'exaltaient de sa belle âme, comme l'odeur des plus doux parfums ; que dirai-je encore ? tout prêchait dans sa personne, et ses exemples et ses paroles ; car sa vie était sainte, et la conviction de son cœur était tout le secret de son éloquence.

Vous le montrerai-je, mes frères, car quelle œuvre de zèle lui fut étrangère, ouvrant les portes du ciel à de jeunes chrétiens frappés au printemps de leur vie ? Il passe des nuits entières au chevet de leur lit de douleur, afin de les soutenir à ce terrible moment. Un pieux et loyal seigneur expire entre ses bras, et va retrouver dans le ciel le noble Matthieu de Montmorency, dont il avait recueilli l'héritage sacré sur la terre. Puis comme pour couronner sa carrière sacerdotale par un trait non moins touchant qu'héroïque, il donne en pleurant le viatique du passage à une mère qu'on put appeler la femme forte : heureuse d'inspirer en-

tre des bras si chers, elle part pour l'éternité, emportant avec elle la dernière bénédiction de son fils.

TROISIÈME PARTIE.

Un prêtre aussi prévenu des faveurs divines, et si fidèle à y correspondre, ne pouvait manquer d'attirer les regards. Aussi chaque Eglise veuve laissait échapper un vœu, et le demandait au ciel pour pasteur. Déjà le diocèse d'Auch déposait à ses pieds l'hommage de son respect et de son amour, lorsque Besançon, répondant aux désirs d'un pieux et saint archevêque, eut la joie de l'obtenir pour son successeur. Dès lors il n'eut plus qu'une pensée, la gloire de son peuple et le salut de ses enfants. Il reçut la consécration épiscopale des mains d'un pontife qu'il regarda toujours comme un ami et comme un modèle. Prostré dans cette ancienne basilique magnifiquement décorée, en présence de tout ce que la capitale avait de plus auguste, il est consacré au Seigneur, et sa première bénédiction pontificale prépare deux jeunes âmes à supporter avec courage les plus rudes épreuves.

Avant de faire son entrée dans sa ville, il va méditer sur le tombeau des apôtres de son Eglise, et les conjure avec larmes de faire descendre sur lui ce zèle évangélique qui féconda ces contrées arides et les convertit à la foi. Réjouissez-vous, fille de Sion, entonnez maintenant l'hymne d'actions de grâces : voici votre pontife qui vient à vous plein de douceur : *Ecce venit tibi mansuetus.* (Matth., XXI, 5.) Jérusalem, levez la tête et portez vos regards vers l'orient : *Circumspice, Jerusalem, ad orientem.* Saluez avec amour celui qui s'avance pour être la joie et l'ornement de votre heureuse cité : *Et vide jucunditatem a Deo venientem tibi* ; quittez votre robe de deuil, prenez les habits de fête et d'honneur : *Exue te stola luctus, et indu te decore et honore* (Baruch., IV, 36 ; V, 1) ; belle comme une brillante épouse, allez au-devant de l'époux : *Exite obviam ei.* (Matth., XXV, 6.) O Eglise bénie de Dieu ! entendis la voix de ton bien-aimé ; le voici qui approche, il a franchi les montagnes pour voler dans tes bras : *Vox dilecti mei : ecce venit saliens in montibus, transiliens colles.* (Cantic., II, 8.) Il voit ce bon peuple se presser autour de lui ; son cœur se dilate comme celui du grand Apôtre (II Cor., 6, 11) ; ses yeux sont remplis de larmes, et ses mains élevées vers le ciel s'abaissent pour bénir ses vénérables frères, ses fidèles coopérateurs et tous ses chers enfants.

Ainsi commença sous d'heureux auspices cette carrière pastorale qui nous promettait un long et brillant avenir. Son amour pour les malheureux, et son zèle pour la maison du Seigneur, lui inspirèrent d'abord un généreux sacrifice. Il vend la magnifique et royale habitation de ses pères, et dit un éternel adieu à cette pieuse chapelle, où de magiques reflets étouffant la vue, semblaient préparer l'âme à recevoir la douce

lumière de la vertu : image embellie des catacombes de Rome, où de jeunes chrétiens allaient goûter la paix et demander la liberté du cœur à la Vierge protectrice du mystérieux asile. Mais c'était trop de bonheur. *Je ne veux pas*, écrivait-il à un de ses prêtres, *avoir même la tentation de rester quelques jours de plus sans nécessité loin de mon diocèse. Cher Roche-Guyon, je vous regrette : mais je serai plus facilement quelque bien aux pauvres et à mon Eglise.*

Bientôt la pourpre romaine vient ajouter une illustration nouvelle à toutes les autres. Un lien aussi étroit avec l'Eglise, mère et maîtresse de toutes les Eglises, ne pouvait que lui être cher. On le vit s'en réjouir dans le Seigneur ; et pourquoi, chrétiens ? C'est qu'il y vit un motif de plus de rattacher son peuple à la chaire éminente de Pierre, d'obtenir à ses enfants plus de grâces spirituelles, et de les recommander de plus près au Vicairo de Jésus-Christ. Ainsi, environné de l'estime des grands et de l'amour de son peuple, honoré de la confiance des rois, prince de l'Eglise romaine, il était monté, ce semble, à l'apogée de son élévation ; je me trompe, M. F., il lui manquait une couronne, celle du malheur ; la main de Dieu la tient suspendue sur sa tête, et va bientôt la placer sur son front.

Vous me prévenez, chrétiens, nous touchons à cette étonnante catastrophe, dont je n'essayerai pas de vous peindre l'origine, la rapidité et les résultats. Non, je ne suis point accusateur dans cette chaire, vous dirai-je avec saint Ambroise, mais qui me condamnera si je verse quelques larmes : *Non accusationis voce utor, sed doloris.* (S. Ambros., *Serm. de obitu Valentiniani.*) Toutefois élevons nos pensées plus haut que la terre, adorons le secret de la Providence ; elle seule pourrait nous donner l'explication de ces conseils perfides ou aveugles qui entraînent un Etat vers sa ruine : temps de vertige où les plus sages ne donnent que des avis insensés : *Periit consilium a filiis, inutilis facta est scientia eorum.* (Jer., XLIX, 7.) Dieu, dans sa colère, les frappe d'aveuglement, et il ne veut pas que, parmi les grands ou parmi le peuple, il se trouve un homme qui puisse proposer ou prendre un parti sage et prudent : *Gens absque consilio, et sine prudentia ; utinam saperent et intelligerent!* (Deut., XXXII, 28, 29.) Mais tandis que les nations frémissantes s'agitent, et que les rois, ébranlés sur leurs trônes mal affermis, regardent d'où vient le coup qui les brise, la main de l'Eternel s'étend sur notre pontife, aveugle ses persécuteurs, l'arrache de leurs mains homicides, et, le faisant rapidement passer sur des terres ébranlées par la tourmente universelle, le remit au sacré collège, assemblé pour donner un chef à cette Eglise toujours immobile quand tout passe et s'éroule à ses pieds. En vain le génie des révolutions secoue sa torche incendiaire sur l'Italie, Grégoire XVI apparaît à l'horizon comme l'astre vainqueur des ombres de la

nuit. Fort de la mission que le ciel lui confie, il se lève comme un géant pour fournir glorieusement sa carrière : *Exsultavit ut gigas ad currendam viam... A summo caelo egressio ejus.* (Ps. XVIII, 6.) Sa grandeur d'âme domine les événements, son bras semble conjurer la tempête ; il marche comme Pierre sur une mer agitée, se confiant à Celui qui commande aux vents et aux orages, et calme la fureur des flots.

Ne croyez pas, mes frères, que votre pontife, tout occupé qu'il est de partager le gouvernement de l'Eglise universelle, ait oublié son épouse. Il consacre ses loisirs à la composition de ce manuel, véritable chef-d'œuvre de piété, d'onction et de sagesse, gage touchant de son tendre amour pour les jeunes élèves du sanctuaire. Dans les congrégations dont il était membre, ses collègues admiraient sa rare facilité pour les affaires ; le peuple romain le nommait le saint cardinal français, et le pape Grégoire XVI aimait à lui donner des preuves d'une tendresse toute paternelle, en lui parlant avec bonté de son Eglise, de son clergé et de ses peuples. Oui, mes frères, votre nom était sans cesse sur ses lèvres, et votre souvenir dans son cœur ; il tournait ses regards vers la France, et vos pasteurs, comme ces dames charitables qu'on peut appeler les mères des pauvres, vous ont prouvé qu'il s'y fit précéder par des bienfaits.

C'est alors que le bras de Dieu s'appesantit de nouveau sur nous, et qu'un fléau destructeur s'avance menaçant, jusqu'aux portes du diocèse. A cette nouvelle, les entrailles du bon pasteur se sont émues. Il vole en toute hâte vers son peuple menacé. En vain la prudence veut retarder sa marche ; en vain la haine cherche des rapprochements, tire des conséquences. Qu'importe ? « C'est le fléau de Dieu, a dit le saint pasteur, je dois être à mon poste pour le recevoir. » Il est vrai, et je l'avouerai sans détour, le cardinal de Rohan, entouré, pendant sa route, de tous les hommages dus à son rang, put éprouver quelque peine en mettant le pied sur le sol français ; mais si la douleur a sa liberté, la conscience a ses devoirs. La première se révèle à Dieu seul ; la seconde règle les actions, impose les sacrifices, et montre la voie qu'il faut embrasser. Oui, chrétiens, l'homme religieux sait obéir sans arrière-pensée aux puissances de la terre, et présenter la main à qui veut franchement la gloire de Dieu, l'honneur de l'Eglise, la paix et la prospérité de la patrie.

N'attendez point de moi que je réveille ici de trop pénibles souvenirs. Tirons le voile sur des scènes de désordre qui indignèrent toute une population chrétienne. Je n'en rappellerais pas même la pensée, si je ne me sentais pressé de protester au nom de toute une famille éplorée contre les outrages faits à son pasteur. Ceux qui lui furent opposés étaient en petit nombre ; car c'étaient des hommes qui ne pouvaient supporter le joug du Seigneur lui-même : *Pauci facti sunt.*

non enim poterant sustinere præcepta Domini. (Eccli., XLVIII, 2.) Mais ce que j'aime à vous dire, c'est la grandeur d'âme, l'inaltérable douceur, l'héroïque résignation qu'admirent tous ceux qui en furent témoins. Une seule fois on le vit tressaillir et lever les mains au ciel, lorsque des bouches sacrilèges profanèrent les chants divins et les saintes prières de l'Eglise. C'est alors, ô pieux pontife, que venant vous prosterner au pied de cet autel, votre âme laissait échapper cette parole du Prophète : Vous le voyez, ô mon Dieu, ceux qui étaient mes enfants m'ont accueilli par des paroles de colère et d'outrage; ils m'ont traité comme un ennemi, moi qui ai pour eux des entrailles de père : *Sermonibus odii circumdederunt et expugnaverunt me gratis.* (Psal. CVIII 2 et seq.) Ils ont répondu par la haine à l'amour que je leur portais : *Odium pro dilectione mea.* Au lieu d'ouvrir leur cœur à la reconnaissance, car je venais les sauver, ils ont méconnu ma tendresse; et tandis qu'ils se retiraient, en murmurant le blasphème, je vous priais, Seigneur, de pardonner à ces aveugles : *Pro eo ut me diligerent, detrahebant mihi; ego autem orabam.*

Mais bientôt tous les préjugés tombent, et les cœurs reviennent à lui. Mieux connu et plus apprécié que pendant des jours prospères, il parut plus affable et plus simple. Il se dépouilla volontiers de l'éclat que semblaient exiger le rang qu'il occupait dans le monde, et son titre de prince de l'Eglise. Il n'eut plus de magnificence que pour la maison du Seigneur. S'abandonnant à la conduite de Dieu pour les affaires du siècle, il demeura étranger à tout autre soin qu'à celui de son diocèse. Oui, chrétiens, content d'avoir pu naguère contribuer à la gloire des Etats, au bonheur et à la liberté des peuples, le clergé se renferme avec joie dans ses fonctions spirituelles. Il est fier de la noble mission qui lui est confiée, celle d'être toujours utile à ses semblables, en prêchant l'obéissance aux lois, la paix et la concorde, l'amour et la pratique de la religion, et la pureté des mœurs. Car, dit le Sage, la justice élève les nations, comme le péché fait le malheur des peuples : *Justitia elevat gentes, miseros autem facit populos peccatum* (Prov., XIV, 34.)

Monseigneur n'était point de ces hommes d'un zèle pharisaïque et superbe, qui veulent imposer aux autres des fardeaux qu'ils ne voudraient pas toucher du bout du doigt (51). Sa morale était celle de l'Eglise, où siège le prince des pasteurs. Ennemi du relâchement et du rigorisme, les préventions ou l'esprit de système purent seuls méconnaître ses sentiments et son attention scrupuleuse à éviter avec un égal soin la fausse indulgence qui endort dans le crime, et la trop funeste sévérité qui éloigne et désespère le pécheur. Fort de l'approbation de

celui qui est le docteur de tous les fidèles, il recommanda à ses prêtres un savant et pieux guide dans l'art de conduire les âmes. Attaché du fond de ses entrailles à l'Eglise romaine, et prêt à verser pour elle jusqu'à la dernière goutte de son sang, il soutint avec non moins de zèle l'autorité de l'épiscopat si audacieusement méconnue de nos jours. Sous les yeux du chef de l'Eglise, le premier il éleva la voix contre des théories éblouissantes et des nouveautés dangereuses soutenues par un brillant génie dont les vues larges et élevées, l'âme ardente et généreuse, la parole éloquent et magique, pourraient encore faire oublier à l'Eglise de France de tristes écarts qui troublèrent sa paix, alarmèrent ses évêques et contristèrent tous les vrais catholiques.

Observateur attentif des besoins de son siècle, il voulait à tout prix donner un nouvel essor aux études ecclésiastiques; et dans cette pensée, il fonda cette maison chère à son cœur où se trouvaient heureusement unis les talents qui ornent et cultivent l'esprit, et la piété qui règle et adoucit les mœurs. Avidé de saisir en tout l'esprit de l'Eglise, il opéra des réformes devenues nécessaires par le malheur des temps, et rassembla sous la conduite de sages et pieux directeurs une plus grande portion des élèves du sanctuaire, ne trouvant plus le monde digne de les voir croître sous ses yeux. Jaloux de l'honneur de ses prêtres, les attaquer, c'était le blesser à la prunelle de l'œil. Avec quelle noble indépendance il les défendait contre d'injustes accusations! Avec quel zèle il soutenait leur autorité et vengeait leur mémoire outragée! vous pourriez en rendre témoignage, vous, Messieurs, qui l'entouriez de vos lumières et de vos sages conseils, en même temps que vous étiez sa couronne et sa joie par votre dévouement, vos talents et vos vertus (52). C'était surtout au milieu de ses prêtres que sa belle âme se dévoilait tout entière. Ministres du Seigneur, vous avez recueilli avec un saint respect ces avis pleins de douceur et de prudence qu'il vous adressait pendant le cours des retraites pastorales. Il aurait voulu enlever aux ennemis de la religion jusqu'aux plus légers prétextes d'attaquer ses prêtres. Ah! il aurait pu leur dire comme le grand Apôtre : Je vous en conjure, mes frères, soyez mes imitateurs comme je le suis de Jésus Christ : *Rogo ergo vos, imitatores mei estote, sicut et ego Christi.* (I Cor., IV, 16.)

Que vous dirai-je de son zèle? que de fois ne s'est-il pas écrié avec le grand Paul : Oui, c'est volontiers que je sacrifierai tout ce que j'ai et ma vie pour le salut de vos âmes : « *Ego autem libentissime impendam, et superimpendar ipse pro animabus vestris.* » (II Cor., XII, 15.) Toutes les œuvres saintes ont été vivifiées par son influence. Toutes

(51) *Alligant enim onera gravia et inportabilia, et imponunt in humeros hominum; digno autem suo nolunt ea movere.* (Matth., XXIII, 4.)

(52) *Fratres charissimi et desideratissimi, gaudam vobis et corona mea.* (Phil., IV, 1.)

Les chaires de la ville ont retenti de ses touchantes prédications. Rempli d'une tendre sollicitude pour les épouses de Jésus-Christ, il aimait à bénir les chaînes qui les unissaient à l'époux de leurs âmes. Visiter les hôpitaux, consoler les malades et les prisonniers, encourager la jeunesse, parler le langage des parfaits aux élèves du sanctuaire : telle fut la vie du bon pasteur au milieu de nous.

Mais il faudrait le suivre dans ses courses apostoliques, alors que descendant des montagnes, il venait annoncer au peuple simple et fidèle l'Évangile de la paix et la bonne nouvelle du salut. (*Isai.*, LII, 7.) Ni les glaces de l'hiver, ni dernièrement encore les soins d'une santé altérée ne pouvaient modérer son ardeur. Il voulait connaître ses enfants, répandre sur eux le trésor des grâces divines, les confirmer dans la foi et se réjouir au milieu d'eux dans les consolations d'une même croyance et l'attente d'un même bonheur. (*Rom.*, I, 11.) Déjà quelques légers symptômes l'avertissent d'user de sages précautions. Mais il veut unir sa voix à celles de ses dignes ouvriers évangéliques, et ramener dans leurs bras par un dernier effort quelques âmes insensibles au milieu d'une ferveur universelle. Enfin les derniers accents de cette voix pastorale vont porter la paix dans l'asile du malheur, et de la prison de l'infortuné qu'il console, il rentre dans son palais, hélas! pour n'en plus sortir.

Pourquoi faut-il, chrétiens, rouvrir la source de vos larmes, et rappeler ces jours de lamentable mémoire où notre âme déchirée par des angoisses mortelles ne semblait vivre que pour mourir à chaque instant sous le poids de l'incertitude et de la douleur. Déjà Jésus-Christ avait visité son ministre sur son lit de souffrance, et vous savez avec quelle résignation chrétienne il offrit à son Dieu le sacrifice de sa vie. Mais le mal fait de rapides progrès, la cloche lugubre sonne l'alarme, les espérances s'évanouissent, les cœurs se serrent, le moment terrible approche. Un ange de paix arrive et lui montre le ciel. Heureux de se retrouver entre les bras d'un ami qui connut son cœur, le saint pontife semble se ranimer un moment, et d'une voix mourante laisse échapper ces dernières paroles : *Mes frères, priez pour moi, je ne suis rien, moins que rien.* Puis fixant ses regards à demi éteints sur la croix du Sauveur, et murmurant tout bas le doux nom de Marie, ses yeux se ferment et son âme s'envole dans l'éternité.

Le tombeau a reçu sa dépouille, déjà même il s'est refermé sur elle; mais la mémoire de notre pasteur vivra toujours par le souvenir de ses vertus et de ses bienfaits. Honneur aux âmes généreuses qui ont fait un appel à la reconnaissance publique : un jour son image placée dans cette métropole embellie par ses mains, dira de siècle en siècle la magnificence du pontife et l'amour de ses enfants. Pour nous, chrétiens, il est une dette sacrée qu'il nous serait reproché de n'avoir point acquittée dans cette en-

ceinte, et les pierres mêmes de ce temple prendraient une voix, s'il le fallait, pour le publier, car vous pouvez y lire les témoignages multipliés du zèle dont il brûlait pour la maison du Seigneur; l'éclat dont il l'a décorée ne s'éteindra point avec lui : car se survivant en quelque sorte à lui-même, il s'est montré jaloux de le perpétuer d'âge en âge.

Il aura donc brillé un instant, ce pontife que l'écrivain sacré semblait saluer tant de siècles d'avance alors qu'il chantait la gloire du fils d'Onias; sa vie comme celle du grand prêtre de l'ancienne alliance a été consacrée à l'honneur de son Église comme au salut de ses enfants : *Qui adeptus est gloriam in conversatione gentis.* Et qui sait si l'affranchissement d'un fléau dont l'approche jeta l'épouvante dans nos murs, n'a pas été le prix d'un généreux sacrifice? *Qui curavit gentem suam, et liberavit eam a perditione.* Ses douces et modestes vertus répandaient à l'entour leur parfum délicieux; mais il a passé comme la rose du printemps, comme le lis que baigne une onde pure, comme la flamme qui étincelle, comme l'encens qui s'évapore et monte vers les cieux : *Quasi flos rosarum in diebus vernis, et quasi lilia quæ sunt in transitu aquarum... quasi ignis effulgens, et thus ardens in igne.* Que si nous venons à le contempler dans la maison du Seigneur, c'est l'éclat du soleil dardant ses flots de lumière au milieu de sa course : *Quasi sol refulgens, sic ille effulsit in templo Dei.* Tel au jour de nos pompeuses solennités s'offrait à vos regards le grand pontife de la loi nouvelle revêtu de sa robe de gloire, et la tête ornée de la mitre d'honneur. Ses frères dans le sacerdoce formaient sa couronne : *Et circa illum corona fratrum.* Les lévites de la tribu sainte s'inclinaient à son passage comme les branches du palmier : *Quasi rami palmæ.* Couverts de leurs riches vêtements ces héritiers d'un ministère plus auguste que celui d'Aaron remplissaient avec dignité les fonctions de leurs ordres en présence de l'assemblée d'Israël : *Et omnes filii Aaron in gloria sua..., coram omni synagoga Israel.* Mais au moment solennel humblement prosternés, le pontife seul debout tenant dans ses mains le calice mystérieux, offrait à l'adoration universelle le sang fruit de la vigne : *Porrexit manum suam in libatione, et libavit de sanguine uvæ.* Un nuage d'encens s'élevait de l'autel et montait jusqu'au trône du Tout-Puissant avec les prières et les mérites de la victime. Cependant la foule du peuple demeurait prosternée la face contre terre, adorant, dans le silence de la prière, le Dieu qui règne au plus haut des cieux : *Ceciderunt in faciem super terram, adorare Dominum Deum suum et dare preces omnipotenti Deo excelso.* Puis les voûtes du temple retentissaient de nouveau du concert harmonieux des sacrés cantiques, jusqu'à ce que les saints mystères fussent accomplis : *Et in magna domo auctus est sonus suavitatis plezus, usquedum perfectus est honor Domini.*

Alors le pontife rayonnant de gloire, comme Moïse sortant de la nue mystérieuse, montait sur son trône; puis élevant ses mains sur toutes les familles de son peuple, il répandait à grands flots les trésors de l'Eglise universelle : *Manus suas extulit in omnem congregationem filiorum Israel*. Rendant grâces au Seigneur, il sortait du temple en béni-sant encore la foule avide de le revoir et de l'entendre, dans cette chaire, célébrer les richesses de la miséricorde et la gloire d'un si beau jour : *Et iteravit orationem volens ostendere virtutem Dei*. Maintenant il n'est plus! Priez le Seigneur, mes frères, pour celui qui fut au milieu de vous l'instrument de tant de merveilles et le canal de tant de grâces : *Et nunc orate Deum omnium qui magna fecit in terra*. (*Eccli.*, L, 3, 4, 7, 8, 14, 16, 19, 21, 24.)

Avant de quitter cette chaire, nous sera-t-il permis de lui payer à notre tour un tribut d'hommage et de douleur en présence de ces trophées de la mort, et de nous écrier

comme un saint diacre s'adressant au pape Sixte II, qui marchait au martyre? Où allez-vous, ô mon père, sans votre fils! *Quo progredieris sine filio, pater?* (*S. AMBR.*, l. I *Offic.*, c. 41) Vous n'aviez pas accoutumé de paraître à l'autel du sacrifice sans quelqu'un des enfants adoptifs de notre heureuse famille; et voilà que nous restons étrangers sur cette terre, tandis que sans nous vous marchez vers le sanctuaire éternel. *Quo, sacerdos sancte, sine ministro properas?* Ah! du moins si quelques légères taches pouvaient retarder un instant encore votre bonheur, nos ardentes prières unies aux mérites de la victime que le ministre du Seigneur va offrir, vous ouvriraient bientôt le sein de la gloire. Alors pensez à nous, priez pour votre Eglise, et que les enfants que vous laissez dans cette vallée de larmes se retrouvent éternellement unis à vous dans les splendeurs du Père et du Fils et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

NOTICE SUR MGR DE BONNECHOSE,

ÉVÊQUE D'ÉVREUX.

Mgr de Bonnechose (Henri Marie-Gaston), chevalier de la Légion-d'honneur, est né à Paris le 30 mai 1800. Ce prélat avait d'abord embrassé une profession laïque, et il était avocat général à la cour royale de Besançon lorsqu'il renonça à la brillante carrière qui s'ouvrait devant lui pour embrasser l'état ecclésiastique. Mgr de Bonnechose se rendit à Rome, où il reçut les ordres sacrés, et il fut nommé supérieur de la

communauté de Saint-Louis des Français, dans cette capitale du monde chrétien. Une ordonnance en date du 17 novembre 1847 l'appela à l'évêché de Carcassonne. Le prélat fut préconisé à Rome le 17 janvier 1848, et sacré à Rome le 30 du même mois. En 1854, Mgr de Bonnechose fut appelé au siège d'Évreux, laissé vacant par la mort de Mgr Olivier, et il en prit possession dans le courant de 1855.

MANDEMENTS ET INSTRUCTIONS PASTORALES

DE MGR DE BONNECHOSE

ÉVÊQUE D'ÉVREUX.

I. MANDEMENT

Pour le carême de 1850.

SUR LES SOUFFRANCES.

Le Sage, nos très-chers frères, nous dit au Livre de l'Écclésiastique : Un joug pesant accable les enfants d'Adam depuis le jour qu'ils sortent du sein de leur mère jusqu'au jour de leur sépulture, où ils rentrent dans la mère commune de tous. Les imaginations de leur esprit, les appréhensions de leur cœur,

les réflexions qui les tiennent en suspens, le jour qui doit tout finir, la fureur, la jalousie, l'inquiétude, la crainte de la mort, la colère et les querelles, troublent leurs pensées dans le lit même et pendant le sommeil de la nuit. Tel est le sort commun, depuis celui qui est assis sur un trône de gloire jusqu'à celui qui est couché sur la terre et dans la cendre, depuis celui qui est vêtu de pourpre et qui porte la couronne jusqu'à celui qui n'est couvert que de toile. L'homme se repose

peu et presque point, et il est ensuite dans son sommeil même comme une sentinelle pendant le jour. (Eccl., XL, 1-6.)

L'Esprit-Saint, dans ces paroles, nous montre la triste agitation qui fait le partage de l'homme ici-bas. Ce sont les peines de l'esprit qu'il signale d'abord ; puis, passant aux souffrances du corps, il nous fait voir la malheureuse humanité aux prises avec la famine, la maladie, la destruction et tous les fléaux qui peuvent nous atteindre. Il est à remarquer que, dans ce tableau des tribulations humaines, la sagesse éternelle donne la première place aux souffrances morales. C'est qu'en effet elles sont les plus vives, les plus profondes, les plus difficiles à soulager et à guérir. Mais les souffrances physiques, hélas ! couvrent aussi le monde entier et nous enveloppent comme un réseau. Partout où l'homme se montre, il apparaît avec ce double cortège : partout des cris, des larmes, du sang. Quelles que soient sa condition sociale et la contrée qu'il habite, quel que soit le siècle où il vit, en tout temps et en tout lieu, il recèle au dedans de son cœur un abîme insondable de douleurs et d'angoisses. En présence de ce fait universel, contre lequel l'humanité lutte vainement depuis six mille ans, se produisent deux doctrines qui prétendent apporter un remède à nos maux : le rationalisme et le christianisme.

Les rationalistes se divisent en deux écoles. La plus moderne prêche hardiment l'abolition des souffrances. Ses disciples promettent ce qu'ils ne peuvent donner. Nouveaux tentateurs, ils font briller à vos yeux une félicité imaginaire que vous ne pouvez poursuivre sans perdre les biens réels dont vous jouissez. Tel autrefois, dans l'Eden, le premier séducteur du genre humain lui ravit son bonheur présent en lui offrant l'appât d'une grandeur chimérique : *Vous serez comme des dieux* : « *Eritis sicut dii* (Gen., III, 5), » dit-il à nos premiers parents, et, pour avoir cru à cette parole, ils tombèrent sous la domination du mal. Vous serez comme des dieux, vous dit-on encore aujourd'hui, car vous aurez le ciel sur la terre. Et nous, nous répondons : Vous ne pouvez croire à cette parole sans compromettre le peu de bien-être qui vous reste en ce monde. Quelque éblouissantes que puissent vous paraître ces promesses, elles viennent s'évanouir devant les résultats de l'expérience et devant les lois immuables de la nature des choses. Le moindre essai pratique de ces nouvelles théories effraye le crédit, suspend le travail, arrête la circulation et la vie dans le corps social, et vous plonge dans une misère cent fois plus profonde que celle d'où vous aspirez à sortir. Que serait-ce donc si jamais ces doctrines venaient à prévaloir ? O vous, N. T. C. F., qui portez le poids du travail et de la pauvreté, vous, les bien-aimés de Jésus-Christ qui déclare le royaume des cieux votre héritage (1), fuyez

les voix enchanteresses qui, après avoir allumé la cupidité dans vos cœurs, ne vous donneraient, pour la satisfaire, que des fantômes. Et vous, amis imprudents du pauvre, cessez de ravager son âme et de la fermer à l'amour des biens éternels. Ah ! par pitié pour lui, laissez au moins à cet infortuné ce qui lui est nécessaire pour supporter la privation de ces richesses que vous ne pouvez lui donner, et ne commettez pas le crime de ravir impitoyablement à son indigence les trésors que Dieu même y avait mis : la résignation, l'espérance et la paix !

L'ancien rationalisme est plus sage et plus sincère. Ceux qui le professent acceptent comme un fait l'état de souffrance où nous sommes, et ne cherchent pas à l'expliquer. Ils constatent nos douleurs en avouant que leur origine est un mystère qui leur échappe. Comment donc pourraient-ils en trouver le remède ? Cependant, comme ils reconnaissent, par l'observation des faits, que le désordre moral produit le désordre physique, et que nos peines sont en grande partie la conséquence de nos excès, ils nous invitent à les modérer, et ils font d'éloquents traités contre les passions. Mais aucun d'eux n'a jamais su communiquer à ses disciples la force secrète nécessaire pour les réprimer. Ils voient que les hommes pourraient diminuer beaucoup leurs souffrances en s'aidant les uns les autres par un mutuel dévouement. Mais le fonds de cette philosophie purement humaine est l'égoïsme ; elle n'a donc pas su mettre au cœur de l'homme cet ardent amour qui le porte à se dépouiller et même à se sacrifier pour son semblable. Impuissants à guérir ou à soulager les maux dépendants de notre volonté, les rationalistes sont plus impuissants encore en face des maux inévitables de notre nature. Pour en tempérer la rigueur, leur parole nous conseille la patience et la résignation. Mais cette soumission forcée aux décrets d'un inexorable destin qui s'attache à sa proie, laisse au mal toute son intensité. La volonté humaine ploie alors sous la nécessité, mais elle ne s'ouvre pas volontairement au trait qui la perce ; aussi, rien n'en émousse la pointe ; la douleur conserve son aiguillon, et l'âme de l'infortuné, dont aucun baume consolateur ne calme les angoisses, se débat dans les révoltes et les murmures. Pour juger la philosophie humaine, il faut la voir auprès d'un mourant ou d'une mère ayant perdu son enfant. Elle ne trouve rien au delà de cette parole désespérante :

« Souffre, parce que tu ne peux t'empêcher de souffrir. »

Grâce au ciel, une autre voix s'est fait entendre dans le monde :

Venez à moi, vous tous qui souffrez et qui êtes chargés, et je vous soulagerai ; prenez mon joug sur vous..., et vous trouverez le

(1) *Beati pauperes spiritu, quoniam ipsorum est regnum celorum.* (Math., V, 3.)

repos de vos âmes (2). Quelle est donc cette voix qui ose appeler hardiment à elle tous les êtres souffrants, et qui leur promet avec assurance le soulagement et le repos? Qu'elle est douce et puissante à la fois! Est-ce la voix d'un homme ou d'un Dieu? Ah! c'est la voix d'un homme qui a connu et expérimenté la souffrance (3), d'un homme appelé, par ceux qui ont annoncé sa naissance, l'homme des douleurs; d'un homme qui sait par conséquent compatir aux nôtres; mais en même temps c'est la voix d'un Dieu qui connaît la nature de l'homme, parce que c'est lui qui l'a créé, d'un Dieu qui l'aime et qui veut le guérir, d'un Dieu assez puissant pour appliquer un remède efficace aux maux de la créature sortie de ses mains. *Venez à moi, vous tous qui êtes chargés, et je vous soulagerai.* Jésus-Christ appelle donc à lui, sans distinction, tous ceux qui souffrent. Le riche et le pauvre, celui qui commande et celui qui sert, celui qui souffre dans son corps et celui qui souffre dans son âme, tous sont conviés à venir à lui, et tous reçoivent également de lui la promesse qu'ils seront soulagés. Ce n'est plus la parole incertaine et restreinte des docteurs de la sagesse humaine. C'est une parole positive, large, universelle, aussi pleine d'autorité que de consolation. Faut-il, dès lors, s'étonner de la rapidité avec laquelle elle s'est répandue dans le monde? Tous ceux qui y ont été reconnu par expérience sa douce vérité, et partout, hélas! il y avait alors comme aujourd'hui des yeux mouillés de larmes, des cœurs brisés et des âmes hale-tantes sous le poids des souffrances.

O vous qui souffrez, N. T. C. F., venez donc aussi, à votre tour, chercher dans les enseignements de la foi chrétienne, un soulagement à vos maux. Le premier soin d'un médecin habile est de remonter à la source du mal qu'il veut guérir. Le christianisme a cet avantage sur toute autre doctrine. Il nous dit le pourquoi des souffrances, il en lève le scandale; dès lors il éteint la révolte dans notre âme, et l'ouvre à la résignation volontaire qui amortit les douleurs. Les païens de nos jours, comme autrefois l'antiquité profane, ne peuvent comprendre pourquoi l'homme est condamné à souffrir ici-bas; et cette énigme inexplicquée est pour eux une perpétuelle tentation de blasphème et de désespoir.

Le chrétien, au contraire, instruit dès l'enfance par la parole divine, sait que Dieu nous avait créés pour un état de bonheur sans mélange, mais que la conservation de ce bonheur avait pour condition la fidélité à notre Père céleste; que cette condition a été violée, qu'elle l'est encore tous les jours, et que cette infraction primitive jointe à ces infractions renouvelées, est la source d'où découlent nos souffrances; que la di-

vine justice exige qu'elles aient leur cours; mais qu'en même temps la miséricorde d'un Dieu qui est amour, a disposé des moyens merveilleux pour faire tourner ces souffrances passagères au profit de notre âme, et pour nous donner, en échange de notre résignation, une félicité et une gloire éternelles. Ainsi s'évanouit la situation affreuse de l'homme qui souffre sans comprendre le motif et la justice de ses souffrances. Ce n'est plus la victime aveugle d'une puissance occulte qui se repaît de ses douleurs; c'est un enfant souffrant par sa faute, en présence de son père qui, touché de compassion, n'attend que son regard et son invocation pour le secourir et le consoler.

Si la source primitive de nos souffrances est le péché originel, il en est beaucoup aussi qui ne se développent que par suite de nos fautes personnelles. Qui ne sait les peines de cœur et d'esprit, ainsi que les maux corporels que les passions entraînent à leur suite? C'est dans les efforts tentés pour la répression de ces passions que se montre surtout la faiblesse de la philosophie humaine, et c'est là qu'éclate un des grands triomphes du christianisme. L'ambition, la volupté, l'avarice, l'intempérance ont trouvé en lui leur vainqueur. N'est-ce pas un fait merveilleux que de voir les enfants de Rome et d'Athènes, nourris dans les derniers raffinements du luxe et de la volupté, secouer, à la voix de quelque apôtre venu de la Judée, leurs chaînes de fleurs et de plaisirs, pour se charger volontairement du joug sévère de l'Évangile? Sénèque avait écrit contre les richesses, et glorifié une noble pauvreté; mais il demeurait couché sur des lits d'or et d'ivoire; et aucun sénateur de Rome, à sa parole, n'avait distribué ses biens aux indigents et ne s'était fait pauvre pour l'amour de Sénèque. Saint Pierre et saint Paul paraissent dans la cité des Césars; ils parlent, et bientôt les patriciens et les dames romaines viennent déposer aux pieds des apôtres leur opulence et leur orgueil. Il y a dans la parole apostolique une vertu cachée qui pénètre les cœurs, qui inspire le dégoût des biens périssables et l'amour ardent du vrai et de l'Éternel, qui élève l'âme humaine au-dessus d'elle-même et la rend capable des sacrifices les plus héroïques. Le chrétien qui a foi en elle, qui l'attire et qui s'en nourrit, résistera aux séductions du vice, marchera d'un pas sûr au travers des illusions de ce monde, y suivra la voie de la tempérance, de la justice, de la prudence et de la paix. Que de maux il évitera ainsi! Que de souffrances lui seront épargnées! Combien son partage sera plus heureux que celui des hommes qui, aux seules forces de leur volonté, subissent le joug de leur concupiscence, et se condamnent eux-mêmes à en recueillir

(2) *Venite ad me, omnes qui laboratis et onerati estis, et ergo reficiam vos; tollite jugum meum super vos, et discite a me quia mitis sum et humilis corde; et invenietis requiem animabus vestris.* (Math.,

XI, 28.)

(3) *Vidimus enim.... virum dolorum et scientem infirmitatem.... vere languores nostros ipse tulit, et dolores vestros ipse portavit.* (Isa., LIII, 2, 3, 4.)

tôt ou tard les fruits d'amertume et d'humiliation!

C'est peu que de diminuer nos propres souffrances par la sagesse de notre conduite: le christianisme nous impose le devoir de nous soulager les uns les autres. C'est là qu'il excelle. Sainte charité, qui t'a fait descendre des cieux? Ton nom même était à peine connu sur la terre avant la parole de celui qui a dit: *Aimez-vous comme je vous ai aimés* (4), et qui a donné aussitôt sa vie pour ceux qu'il aimait. C'est cette parole de Jésus-Christ, c'est son divin exemple, qui ont complètement changé les rapports de l'homme avec l'homme. Dieu se fait homme par amour pour nous, il prend sur lui toutes nos souffrances, meurt pour nous; et quand notre âme, transportée de reconnaissance, s'élançait vers lui pour la lui témoigner, il nous montre nos frères et nous dit: Le bien que vous aurez fait au plus petit d'entre eux, je le considérerai comme fait à moi-même. Jésus-Christ, pour mieux exciter notre compassion envers ceux qui souffrent, se personnifie dans le pauvre, dans le captif, dans le malade, dans tous les affligés, et promet une récompense éternelle à qui-conque donnera un verre d'eau froide en son nom (5). Ainsi Jésus-Christ rétablit la véritable fraternité humaine, en reportant sur nos semblables tous les titres qu'il a acquis à notre amour; et par la main de ses disciples il soulage l'humanité de toutes les souffrances accessibles aux dévouements qu'il inspire.

Qui dira toutes les larmes séchées, toutes les douleurs apaisées par le christianisme? Et l'on ose accuser l'Eglise d'indifférence aux souffrances de ses enfants! Qui donc a réhabilité le pauvre et l'a entouré, même dans les siècles barbares, d'une auréole sacrée? Qui donc a fondé nos hôpitaux et nos écoles, embrassant à la fois dans sa sollicitude et les misères du corps et les misères de l'esprit? Qui donc envoyait au sein de la férocité musulmane des religieux destinés à racheter les captifs ou à demeurer captifs à leur place? Qui donc a enfanté ces pieuses congrégations de vierges qui s'immolent par milliers au soin des malades? Qui donc fait partir, chaque année, pour les extrémités du monde, des essaims de missionnaires voués à l'exil et au martyre, pour arracher leurs frères aux ténèbres de l'idolâtrie et à la dégradation de l'état sauvage? Qui donc, sur tous les points de notre chère patrie, aussitôt qu'il éclate quelque grand désastre, ou que la contagion déploie ses ailes funèbres, fait accourir au lieu du péril un prêtre qui sacrifie son repos, ses forces, ses biens, et, s'il le faut, sa vie, pour sauver ses semblables?

L'Eglise est l'âme de ces dévouements. Remplie de l'esprit de Jésus-Christ, elle n'a cessé de prêcher l'abnégation, le sacrifice,

l'immolation du bien particulier au bien général. Mais l'Eglise agit par voie de persuasion et non par voie de contrainte. Elle repousse, elle condamne ces doctrines impies qui s'arment des paroles de son divin fondateur pour dépouiller le riche au nom du pauvre. Elle dit anathème aux travestissements sacrilèges qui glorifient la spoliation au nom de l'Evangile. Non, jamais l'Evangile, tel qu'il est sorti de la bouche du rédempteur des hommes, n'a consacré la propriété et le bouleversement des sociétés humaines. L'Evangile inspira la charité au riche, et la résignation au pauvre; l'Evangile leur donna des espérances éternelles, détacha l'un de ses biens périssables, consola l'autre de sa pauvreté, et mit ainsi la paix entre eux. Ah! si, après avoir englouti les richesses de l'Eglise, vous voyez maintenant les pauvres plus pauvres et plus nombreux qu'ils n'étaient; si le riche et le pauvre se tiennent en présence comme deux ennemis prêts à se dévorer, n'est-ce pas parce que vous avez arraché la foi du cœur des uns et des autres, et parce que vous avez supprimé entre eux cette action bienfaisante et médiatrice de l'Eglise, qui seule était assez puissante pour tenir leurs intérêts en équilibre, et pour réconcilier leurs cœurs au nom de Jésus-Christ?

Mais serait-ce assez de travailler à diminuer les souffrances humaines par des soulagements extérieurs? L'Eglise et l'Etat, réunissant leurs forces, pourraient-ils écarter toutes les tribulations auxquelles la nature humaine est en proie dans cette vallée de larmes? Il y a toujours eu des malheureux sur cette terre, et il y en aura toujours. La souffrance est entrée dans ce monde par le péché, et tant que le péché ne cessera pas d'infecter les enfants d'Adam, la souffrance aussi ne cessera pas d'exercer sur eux son empire. Il serait inutile de se roidir contre cet arrêt terrible écrit au front de tous les hommes. Mais, que fait le christianisme? Après avoir, par les règles de sa morale et par les dévouements de sa charité, réduit les souffrances humaines à la moindre mesure possible, il s'empare de ce qui reste, y applique la croix et le divinise. Il parvient ainsi à faire supporter, que dis-je, à faire aimer ce que redoute le plus la sensibilité de notre nature. Tel est le miracle opéré sur le Calvaire; et ce miracle se renouvelle tous les jours par la foi dans les âmes vraiment chrétiennes.

Ici, N. T. C. F., veuillez nous suivre sur un terrain nouveau. Ce n'est pas celui des considérations humaines, mais celui de la pure foi. Écoutons son langage. Vous étiez, nous dit-elle, des enfants de colère, vous n'aviez devant vous que des jours de douleur à passer sur une terre maudite; et, au delà, les portes du ciel vous étaient éternellement fermées. A cette vue, Dieu s'émeut

(4) *Hoc est præceptum meum, ut diligatis invicem sicut dilexi vos.* (Joan., XV, 12.)

(5) *Quicumque potum dederit uni ex minimis istis*

calicem aquæ frigidæ tantum in nomine discipuli; amen dico vobis, non perdet mercedem suam. (Matth., X, 42.)

de compassion ; il nous envoie son Verbe éternel, son Fils bien-aimé, son égal en gloire et en puissance. Ce dominateur de l'univers paraît au milieu de nous sous la forme du plus beau et du plus aimable des enfants des hommes. La splendeur de la divinité reluit sur ses traits angustes, la sagesse éternelle découle de ses lèvres en flots de lumière et d'amour. Il instruit les hommes, il les guérit, il commande avec empire aux esprits impurs, il soumet à sa parole et les vents et les mers, et la vie et la mort.....

En présence de tant de prodiges, qui ne s'attendrait, avec ses disciples, à le voir aussi briser par sa puissance les trônes de l'orgueil, exterminer le mal et remonter triomphant dans les cieux, après avoir établi son règne paisible et universel sur la terre? Mais le moment n'est pas venu. Avant le triomphe, l'expiation; avant la gloire, les opprobres. Voyez-vous, dans le prétoire de Pilate, cet homme attaché à une colonne et déchiré de coups? Le voyez-vous meurtri, couvert de blessures, des pieds jusqu'à la tête, remonter lentement les degrés du sanglant tribunal (6). Le voyez-vous, revêtu d'un lambeau de pourpre, couronné d'épines, et portant à la main un sceptre dérisoire, s'avancer au milieu des vociférations d'un peuple en furie qui demande sa mort? Voilà le Christ, voilà le Dieu fait homme, voilà l'homme: *Ecce homo!* (Joan., XIX, 5.) Oui, voilà l'homme, tel que l'ont fait nos crimes et tel que le demande la justice divine. Encore quelques instants, et vous verrez l'adorable victime, clouée à la croix, expirant suspendue entre le ciel et la terre. Voilà le trône que s'est choisi le Dieu fait homme, c'est de là qu'il veut régner: *Regnavit a ligno Deus*; c'est de là, qu'après avoir passé par les ombres du sépulcre, il veut prendre son essor dans les splendeurs de la gloire éternelle. Car il fallait, dit saint Paul, que celui pour qui et par qui sont toutes choses, que celui qui conduisait ses fils à la gloire et qui était l'auteur de leur salut, fût consommé par la souffrance (7). Consummé par les souffrances! quelle parole! C'est donc la souffrance qui répare toutes choses, et qui donne à toutes choses leur perfection! Arrêt formidable, dont l'exécution a été plus formidable encore! La conséquence à en tirer est pour nous pleine à la fois d'espérance et de terreur. Car, certes, ce ne sera pas en vain que le Fils de Dieu aura tant souffert; son sang nous rouvrira le Saint des saints, et nous acquerra une part au céleste héritage. Plus il aura souffert,

plus sans doute le prix de tant de souffrances sera grand et magnifique. Mais, en même temps, comment cette loi des souffrances ne s'appliquerait-elle pas à nous? Comment les coupables ne seraient-ils pas associés à l'expiation de la victime innocente? La justice divine, la justice par excellence aurait-elle donc deux poids et deux mesures? Et, tandis que le sang adorable de l'Agneau sans tache coulerait sur le Calvaire, n'aurions-nous pas une larme, pas un soupir à unir aux gémissements de l'Homme-Dieu donnant sa vie pour nous! La même loi, N. T. C. F., doit atteindre le chef et les membres; et, si Jésus-Christ n'est entré dans sa gloire qu'en passant par la souffrance et par la mort, nous ne trouverons pas d'autre voie pour l'y suivre. Cette voie de douleur, ce chemin de la croix, jadis voie d'ignominie et d'horreur, est donc devenue la voie royale, la voie d'espérance et de gloire.

Souffrir avec patience, et en union avec Jésus-Christ, telle est la condition à laquelle Dieu met le bonheur à venir et la paix ici-bas. Que dis-je? Les souffrances sont devenues des marques de sa prédilection; car, par elles il multiplie nos traits de ressemblance avec son divin Fils, objet de toutes ses complaisances. L'humilité, la pureté, la patience, la charité, voilà les caractères que Dieu veut voir briller en nous, pour reconnaître en nous les frères de Jésus-Christ. Or, la tribulation est le feu purificateur qui fait reluire en nous l'image obscurcie du divin modèle. Dieu, dit le Sage, éprouve ses élus comme l'or dans la fournaise, et les reçoit comme les victimes de l'holocauste (8). Heureux l'homme, s'écrie saint Jacques, qui souffre la tentation; car, lorsqu'il aura été éprouvé, il recevra la couronne de gloire que Dieu a promise à ceux qui l'aiment (9). Mes chers frères, écrit saint Pierre, ne soyez point surpris lorsque Dieu vous éprouve par le feu des afflictions, comme si quelque chose d'extraordinaire vous arrivait; mais réjouissez-vous plutôt de ce que vous participez aux souffrances de Jésus-Christ, afin que vous soyez aussi comblés de joie dans la manifestation de sa gloire (10). Déjà Jésus-Christ avait enseigné à ses disciples que les hommes qui ressemblent à la bonne terre recevant la semence rapportant du fruit dans la patience, « *fructum afferunt in patientia.* » (Luc., VIII, 15.) Ailleurs, il dit encore que le céleste vigneron émondra les branches qui rapportent du fruit, afin qu'elles en rapportent davantage (11).

Comme la terre, pour être fertilisée, a

cum probatus fuerit, accipiet coronam vitæ quam repromisit Deus diligentibus se (Jac., I, 12.)

(10) *Charissimi, nolite peregrinari in ferrore, qui ad tentationem vobis sit, quasi novi aliquid vobis contingat. Sed communicantes Christi passionibus gaudete, ut et in revelatione gloriæ ejus gaudeatis exsultantes. (I Petr., IV, 12, 13.)*

(11) *Omne qui fert fructum, purgabit eum, ut fructum v'us afferat. (Joan., XIV, 2.)*

(6) *A planta pedis usque ad verticem non est in eo sanitas: vulnus et livor et plaga tumens.... (Isa., II, 6.)*

(7) *Decebat enim eum propter quem omnia, et per quem omnia, qui multos filios in gloriam adduxerat, auctiorem salutis eorum, per passionem consummare. (Hebr., II, 10.)*

(8) *Tanquam aurum in fornace probat: illos, et quasi holocausti hostiam accepit illos. (Sap., III, 6.)*

(9) *Beatus vir qui suffert tentationem, quoniam,*

besoin d'être déchirée par le soc de la charue, ainsi notre âme endure à besoin, pour être fécondée par la grâce divine, d'être sillonnée par les douleurs. Le cœur brisé, contrit et humilié, s'ouvre à la lumière d'en haut, qui seule peut dissiper les nuages formés dans notre esprit par les passions.

Tant qu'ici-bas notre horizon est serein, et que de riantes perspectives nous attirent par de douces espérances; tant que les choses de ce monde ne se font connaître à nous que par les jouissances qu'elles nous procurent; tant que nous trouvons dans le commerce des hommes plus de consolations que de mécomptes et de chagrins, il nous est bien difficile de nous en dépandre. L'âme, attachée par mille liens secrets, rampe sur la terre. Entraînée de tous côtés par ce qui flatte nos sens ou chatouille notre vanité, nous vivons dispersés en une multitude d'objets qui nous possèdent et nous enchaînent. Mais, quo les maladies et les revers de fortune viennent soudain à fondre sur nous; que quelque coup, plus cruel encore, nous frappe droit au cœur et le remplisse d'amertume, quel désenchantement se produit alors! Ne sentant plus que des épines dans ces créatures où naguère nous cherchions notre repos et notre bonheur, nous reconnaissons, même malgré nous, combien nous nous étions trompés en leur donnant notre amour. Bien des déchirements en sont la suite, l'âme en souffre longtemps, elle saigne douloureusement et en silence..... Mais enfin les plaies une à une se cicatrisent, et cette âme, rendue à elle-même, a reconquis sa liberté. Qu'en fera-t-elle? Peut-elle vivre dans l'isolement? Peut-elle se repaître d'elle-même? Ne porte-t-elle pas en elle un besoin d'aimer que rien ne saurait éteindre? Ah! c'est alors que ce feu sacré, ne trouvant plus sur la terre l'aliment dont il avait voulu se nourrir, pressé, refoulé de toutes parts ici-bas, monte et s'élève dans les creux pour y chercher le seul être digne d'être aimé pour lui-même, le seul qui ne trompe jamais, le seul qui puisse perpétuellement satisfaire notre immense faim d'amour. Ainsi le malheur et les afflictions nous reportent en Dieu. Nous nous réfugions dans son sein paternel, et nous y cherchons ce baume consolateur qui guérit toutes les blessures.

Alors, il faut bien le dire, quelquefois s'opèrent d'admirables transformations. Les souffrances ne sont plus des souffrances; elles semblent avoir changé de nature; on les bénit, on craint de les perdre, comme des faveurs ménagées par la bonté divine. En proie aux regrets d'une vie trop souvent passée dans la vanité et dans la négligence de nos devoirs, nous sommes heureux de trouver dans les épreuves que Dieu nous envoie quelque moyen de satisfaire à sa justice, et de hâter la purification nécessaire

(12) *Superabundo gaudio in omni tribulatione nostra.* (II Cor., VII, 4.)

(13) *Saginati voluptate patientie discessurus volebat.* (TERTUL.)

pour nous unir à celui qui est la pureté même. « Ou souffrir ou mourir, » s'écriait sainte Thérèse. « Souffrir et être méprisé pour vous, » disait saint Jean de la Croix au Seigneur qui lui offrait le choix de ses faveurs. « Encore plus, encore plus, » criait saint François Xavier au milieu de ses épreuves. *Je surabonde de joie au milieu de toutes nos tribulations* (12), écrivait saint Paul aux disciples de Corinthe. C'est qu'il y a, en effet, dans les sacrifices généreusement acceptés, je ne sais quelle suavité cachée, quel mystérieux parfum qui a son enivrement comme les voluptés de la terre. Sainte ivresse, sainte folie de la croix, qui faisait dire à Tertullien, en parlant de Jésus-Christ : « qu'il voulait, avant de quitter ce monde, se rassasier de la volupté des souffrances (13). » Oui, Jésus-Christ aimait tant les hommes, qu'il a souffert avec joie pour eux; et, quand il embrase une âme de sa charité, cette âme, dans ses souffrances, partage la joie de son divin Maître en partageant sa croix. Elle se sent heureuse d'offrir avec lui ses douleurs en expiation pour ses frères, et elle trouve sa consolation à dire avec saint Paul : *J'accomplis dans ma chair ce qui manque aux souffrances de Jésus-Christ pour son corps qui est l'Eglise* (14).

Voilà ce qui poussait autrefois tant d'âmes d'élite dans les déserts et dans les cloîtres, pour y consumer silencieusement leurs jours, sous les yeux de Dieu seul, dans les exercices d'une pénitence volontaire. Pieux asiles, pourquoi vous a-t-on détruits, et pourquoi craint-on de vous voir renaître? Là s'expièrent nos crimes, là par la prière et par le sacrifice étaient conjurés les fléaux de la justice divine. Ces sanctuaires de la pénitence s'élevaient du fond de nos vallées comme les paratonnerres de la société, qui dérobaient au ciel ses foudres vengeresses, tandis que les supplications, montant jour et nuit de ces saintes demeures jusqu'au trône de l'Eternel, en faisaient descendre sur le monde la grâce et la bénédiction. Les heureux du siècle qui venaient les visiter, apprenaient, par le spectacle des privations et des souffrances volontaires, à recevoir avec résignation celles qui sont le châtiment nécessaire de leurs désordres; et le peuple, qui porte le poids du jour et du travail, pénétrant dans ces maisons de prière où il voyait sonler aux pieds, même par les riches et par les grands de la terre, l'opulence, les dignités, les voluptés, tout ce que le monde désire et admire, se réconciliait avec son humble destinée, et bénissait sa vie pauvre et dure, ennoblie par les héros du sacrifice.

Chrétiens amollis de nos jours, si nous n'avons plus à vous montrer dans nos contrées les disciples de la croix sous le froc des saint Bruno, des saint Bernard, des saint François, nous avons toujours à vous

(14) *Adimpleo ea quæ desunt passionum Christi, in carne mea, pro corpore ejus quod est Ecclesia.* (Col., I, 24.)

présenter le crucifié. Ah! portez sur lui vos regards, et méditez ses douleurs. En ces jours solennels où l'Eglise se prépare à célébrer l'anniversaire de son sacrifice et de sa mort, *Considérez l'auteur et le consommateur de votre foi, le Seigneur Jésus qui, au lieu des joies de ce monde, choisit pour son partage ici-bas la croix et les opprobres* (15). Celui que le monde appellera le plus heureux parmi vous, n'évitera certainement pas la souffrance. Elle vous reçut à votre entrée dans la vie, elle vous suivra jusqu'à votre sortie. Que vous le vouliez ou que vous ne le vouliez pas, vous êtes tous cloués à la croix, et vous n'en descendrez que pour entrer au tombeau. Sachez donc mettre à profit vos souffrances, et ne vous exposez point, par vos révoltes et par votre endurcissement, à les rendre éternelles. Détournez votre esprit de ces rêves insensés qui vous promettent une félicité parfaite sur la terre; diminuez vos souffrances par la pratique fidèle des vertus que vous enseigne l'Evangile; diminuez-les encore par tous les soulagemens mutuels que vous inspirera la charité. Puis, dans vos adversités, dans vos maladies, dans vos afflictions morales, quand vos efforts prudents pour les écarter auront été vains; ah! ne vous roidissez pas contre l'épreuve: reconnaissez la main de Dieu qui vous touche, et qui vous avertit que lui-même veut venir vous visiter par sa grâce. Pleins de confiance en sa bonté, demandez-lui la patience; et, soigneux de ne rien perdre de ces moments si précieux pour le salut de vos âmes, multipliez vos actes de soumission à son adorable volonté. Dites-lui, avec Jésus-Christ, en présence du calice des douleurs: *Non pas comme je veux, Seigneur, mais comme vous voulez* (16); vous souvenant, N. T. C. F., que si Dieu maintenant vous châtie et laisse un cours temporaire à sa justice, ce n'est que pour satisfaire éternellement en vous son infinie miséricorde.

Donné à Carcassonne le 20 janvier 1850.

II. MANDEMENT

Pour le carême de 1852, et à l'occasion des prières ordonnées par N. S. P. le pape Pie IX

LA SOCIÉTÉ NE PEUT RETROUVER LA PAIX QUE DANS UN SINCÈRE RETOUR A LA PRATIQUE DES DEVOIRS RELIGIEUX.

S'il est des époques dans l'histoire, N. T. C. F., où la destinée des nations suit un cours paisible, et ressemble au fleuve dont les eaux s'écoulent tranquillement dans un lit creusé par les siècles; s'il est des temps où Dieu paraît se cacher sous l'action régulière des causes secondes établies par sa puissance et par sa sagesse, il en est d'autres où sa Providence se révèle

à tous les yeux par des événements imprévus et par les coups étonnants de sa justice ou de sa miséricorde.

Ces temps sont les nôtres.

Lorsque l'antique monarchie française reposait assise sur ces institutions qu'entourait le respect des peuples, et dont les racines plongeaient dans la nuit des temps, les prédicateurs de l'Evangile avaient besoin, pour détacher les âmes de la terre et pour dissiper leurs illusions, d'invoquer les leçons du passé, et de nous citer les grands exemples que nous fournissent les saintes Ecritures. Mais aujourd'hui les événements parlent assez d'eux-mêmes. Ce que nous avons vu et entendu depuis notre berceau, les faits récents dont l'impression est toute vivante dans notre âme, ont une voix plus éloquente que ne pourrait l'être celle des plus grands orateurs.

Tout ce qui s'est passé en Europe depuis trois siècles nous dit que les peuples ont, comme les individus, une mission et des devoirs à remplir sur la terre; que Dieu, qui leur a tracé leur voie, ne souffre pas qu'ils s'en écartent impunément, et que s'il leur permet pendant un temps de suivre les égarements de leur cœur, il se réserve des moments où il les frappe pour les arrêter, en leur montrant, à la lueur des éclairs, la profondeur de l'abîme vers lequel ils se précipitent.

S'ils écoutent alors ces avertissements, s'ils acceptent le secours offert, s'ils retournent en arrière et se rattachent fortement aux conditions vitales de l'humanité sur la terre, Dieu achève son œuvre, et ces nations sont sauvées. Mais si au contraire elles ferment les yeux à la lumière, parce que cette lumière les importune en mettant à nu leurs fautes et leurs périls; si, au lieu de s'humilier sous la main puissante et paternelle du Dieu qui les châtie, elles s'endureissent dans leur folie et dans leur orgueil, comme Pharaon en présence des prodiges opérés par Moïse, alors elles prononcent elles-mêmes leur condamnation et elles vont à la mort. Vivre ou mourir, tel est donc le fatal dilemme posé devant nous, et le choix que nous avons à faire. Voilà le terme où nous a conduits une longue suite d'aberrations et de crimes.

L'Eglise instituée de Dieu pour être la colonne et le fondement de la Vérité, l'Eglise, sainte dans son Chef, dans ses sacrements, dans sa doctrine, compte néanmoins dans son sein des hommes sujets aux passions humaines et tentés par l'esprit du mal. Mais elle proteste contre les désordres nés de la corruption de ses enfants, et elle se sert de la vertu divine, dont elle est dépositaire, pour les réprimer ou les guérir. Jésus-Christ, son fondateur, a promis d'être avec elle jusqu'à la consommation des siècles; il y est effectivement, et c'est lui

(15) *Aspicientes in auctorem fidei et consummatorem Jesum, qui proposito sibi gaudio sustinuit crucem, confusione contempta.* (Hebr., XII, 2.)

(16) *Non sicut ego volo, sed sicut tu.* (Matth., XXVI, 39.)

qui, d'âge en âge, inspire à ses représentants sur la terre, les conseils et la force nécessaires pour purifier son Eglise des scandales qui terniraient sa beauté. Il n'est rien de plus admirable que ce travail de l'Eglise sur elle-même, pour se dégager de la contagion du siècle et pour se conserver digne de son divin Epoux. Au xiv^e et au xv^e siècles, les hommes les plus éclairés et les plus saints dans l'Eglise désiraient la réforme de quelques pratiques abusives qui s'étaient glissées dans sa discipline extérieure. Les souverains pontifes, les évêques, les docteurs avaient commencé cette réforme et l'auraient accomplie par degrés, sans trouble et sans déchirement; mais l'ennemi de tout bien, voyant cette œuvre avec jalousie, vint la traverser et la pervertir. Il pressentit qu'elle tournerait à la gloire de Dieu et au salut des hommes, et il jura d'en faire un moyen de ruine pour la religion et pour les âmes. Il ne réussit que trop, parce qu'il trouva, hélas! une fatale connivence dans la corruption du cœur humain, de perfides auxiliaires dans son orgueil et sa sensualité.

D'un côté, l'esprit de mensonge employa les passions humaines pour créer des résistances aux réformes légitimes tentées par les papes et les conciles; et de l'autre, il suscita les mêmes passions pour grossir le parti des mécontents, sous le prétexte des réformes non opérées. Ainsi éclata l'explosion à jamais déplorable qui déchira le sein de l'Eglise au xvi^e siècle. Luther attacha son nom à cette funeste catastrophe; mais il n'était qu'un instrument. Derrière le moine de Wittenberg était cette puissance mystérieuse, vaine mais non détruite par Jésus-Christ, que nous voyons, depuis l'Eden, sans cesse occupée à troubler les plans de la divine Providence en faveur du genre humain.

Quinze siècles de christianisme avaient conduit la société moderne à ce degré de développement intellectuel et moral où, par le seul progrès du temps et par le mouvement naturel des choses, les lois, les sciences, les arts, les mœurs et les caractères, graduellement imprégnés et pénétrés de la sève de vie qui s'écoule de l'arbre de la croix, auraient présenté au monde le magnifique spectacle d'une civilisation toute chrétienne. La vieille corruption des sociétés païennes était tombée en poussière; la barbarie des nations sauvages qui les avaient remplacées sur le sol de l'Europe, avait disparu sous les enseignements de l'Eglise; le moment était venu pour elle de recueillir le fruit de tant de labeurs et de luttes, et de voir Jésus-Christ manifester la gloire de son règne dans les institutions religieuses, politiques et sociales de l'Europe transfigurée. Il n'en fut pas ainsi: l'ange rebelle répandit son esprit de révolte parmi les enfants des hommes; il inscrivit le mot de réforme sur sa bannière; il voulut faire de cette réforme son œuvre, et dès lors elle devint le signal d'un

épouvantable soulèvement qui, dirigé d'abord contre l'autorité de l'Eglise, contre ses dogmes et sa discipline, entraîna plus tard, en France, la chute de l'ordre social tout entier.

Une fois l'autorité de l'Eglise mise en doute, l'authenticité des saintes Ecritures était ébranlée, les enseignements de Jésus-Christ consignés dans les Evangiles pouvaient être soumis à la critique, et sa divinité contestée. C'est ce qui eut lieu. Il se trouva des hommes qui, au nom de la science et de la logique, se crurent autorisés à saper les bases mêmes du christianisme; et, de nos jours, on est allé jusqu'à attaquer la réalité du personnage historique de son divin fondateur.

Tandis que, autrefois, la philosophie signifiait l'amour de la sagesse, on n'entendit plus par ce nom, au xviii^e siècle, que le droit de ne rien croire; et c'est ainsi que l'esprit humain, après avoir secoué le joug de l'autorité spirituelle que Dieu avait instituée pour le guider, protestant successivement contre toutes les vérités qui excédaient sa faible raison, marcha de négation en négation jusqu'à ce qu'il arrivât à celle de toute religion positive et de Dieu lui-même. L'athéisme fut proclamé, et la raison déifiée reçut publiquement les hommages de ses adorateurs, sous la forme d'une prostituée, sur l'autel du temple le plus célèbre de cette nation, qui regardait autrefois comme son plus beau titre de gloire celui de fille aînée de l'Eglise.

Honte éternelle à ces temps malheureux où nos Pères stupéfaits virent dans le lieu saint l'abomination de la désolation! C'était la réforme entreprise par la révolte qui les avait conduits à cette destruction universelle dans l'ordre spirituel: il en fut de même dans l'ordre politique. Quelle base restait au respect pour l'autorité humaine quand il n'y en avait plus pour l'autorité divine? Le trône s'écroula comme l'autel: le sang des rois coula confondu avec celui des martyrs: tous les droits périrent quand on abolit tous les devoirs, et il ne demeura plus debout en France, que la force.

Cependant, au milieu des saturnales de notre première révolution, aucune voix n'avait encore osé dire: Dieu, c'est le mal; la propriété, c'est le vol; le gouvernement, c'est l'anarchie. Mais nous, hélas! nous les avons entendues ces maximes aussi absurdes qu'impies. Nous ne voulons pas retracer ici les horreurs commises dans ces derniers temps autour de nous: vous savez tous quels serments affreux liaient nos concitoyens égarés qui avaient juré sur le poignard et sur le sang, le meurtre et la spoliation de leurs frères. Ils étaient au milieu de nous; que dis-je, ils y sont encore, et quoique terrifiés par la valeur et le dévouement de notre héroïque armée, ils n'en conservent pas moins dans leur cœur ulcéré leurs sinistres projets. Nous les plaignons de toute notre âme; car nous voyons en eux des esprits malades que de

funestes doctrines ont empoisonnés : aussi nous ne vous montrons, N. T. C. F., le mal qui les dévore et qui, par eux, a failli consumer notre ruine, que pour vous en signaler la cause et dans la cause le remède.

La cause du mal parmi vous, N. T. C. F., est l'abandon de la foi pratique. Là où cette foi règne, elle tempère l'élevation par l'humilité, la richesse par la bienfaisance, la pauvreté par la patience ; elle enseigne aux maîtres à commander avec justice et avec modération, aux serviteurs à obéir avec respect et fidélité. En maintenant la distinction des rangs, elle les rapproche par la charité, et compense les inégalités inévitables de notre condition terrestre, par la grande égalité devant Dieu Père, Roi et Juge de tous. Rappelant sans cesse à l'homme que sa vie ici-bas n'est qu'un voyage sur une terre étrangère et que sa patrie est ailleurs, elle le soutient, au milieu des labeurs et des privations de son pèlerinage, par l'espérance. Du berceau jusqu'à la tombe, la foi lui montre son modèle et son rémunérateur dans son Dieu crucifié, à qui l'âme fidèle s'unit d'autant plus étroitement qu'elle est plus éprouvée par l'humiliation et par la souffrance.

Ainsi, les hommes en qui cette foi a conservé son empire, quelle que soit d'ailleurs ici-bas leur triste situation aux yeux du monde, comprennent leur destinée, l'acceptent avec résignation et laissent la société en paix, parce qu'ils y sont eux-mêmes. Mais là où cette foi n'est plus, tout change, l'horizon de l'homme s'arrête à cette vie ; Dieu, sa loi, son jugement, les peines ou les récompenses futures, deviennent des problèmes. Il n'y a plus de certain que la jouissance actuelle et la mort au terme. Alors la soif de bonheur que nous apportons tous en naissant, dévore les âmes avec une intensité d'autant plus grande que, pour la satisfaire, elles se croient resserrées dans les limites du temps. D'une part le besoin insatiable de jouissance prompt et complète ; de l'autre, l'absence de tout frein intérieur et de toute crainte supérieure font de l'homme un être qui veut tout, qui se croit un droit à tout, et qui ne recule devant aucun crime pour tout posséder. Les infortunés arrivés à ce point souffrent déjà dans leur cœur les tourments de l'enfer, et s'ils devaient assez nombreux pour prévaloir, la société deviendrait l'empire de Satan et le chaos.

Or, ce mal, N. T. C. F., qu'on vous signalait autrefois comme une conséquence probable de l'abandon de la foi pratique, n'est plus une hypothèse, mais une affreuse réalité. Vous le savez tous ; vous reconnaissez vous-mêmes, avec nous, qu'il faut, pour sauver la société en péril, non-seulement comprimer l'explosion du mal par la force matérielle, mais travailler à en tarir la source par un retour sincère à la religion. Oui, nous nous plaçons à le dire, partout où dans ce diocèse nous portons

nos pas pour vous visiter et pour vous annoncer la parole de l'Évangile, vous accourez et vous témoignez par votre empressement et par mille démonstrations de respect et d'amour, que la religion de vos pères vous est encore chère, et que vous la regardez comme le salut de la France.

Mais cela suffit-il, N. T. C. F., et Dieu ne vous demande-t-il rien de plus ? Vous avouez qu'il faut revenir à la religion ; mais la religion, lien sacré entre Dieu et l'homme, n'est ni une abstraction, ni une institution humaine. Elle émane de Dieu qui l'a établie, réglée et organisée, soit immédiatement par lui-même, soit médiatement par son Église agissant et parlant sous l'inspiration de son esprit.

Le sentiment religieux que vous avez dans le cœur ne suffit donc pas pour donner à votre conscience une juste sécurité. La religion catholique, apostolique et romaine, dans laquelle vous avez été baptisés et dans laquelle vous voulez mourir, vous impose des devoirs et des pratiques, dont vous ne pouvez vous dispenser sans un grave préjudice pour vous et pour vos semblables.

Depuis un certain nombre d'années, plusieurs d'entre vous les négligent ; il est temps d'y revenir. La sainte quarantaine va s'ouvrir : c'est un temps où l'Église appelle ses enfants à la pénitence et à la réconciliation avec Dieu. Notre saint père le Pape Pie IX, prenant en considération les périls qui nous entourent encore, craignant les châtiments mérités par nos crimes, et désirant désarmer la justice divine, nous exhorte à redoubler nos prières, à nous humilier devant Dieu, à nous repentir sincèrement de nos infidélités, à les confesser, à en solliciter le pardon. Et pour stimuler notre zèle et nous encourager, il a ouvert de nouveau les trésors de l'Église, afin d'accorder à ceux qui obéiront à sa voix une indulgence jubilaire, susceptible d'être appliquée aux âmes du purgatoire. Laissez-vous ces grâces stériles, N. T. C. F., et ne vous hâterez-vous pas d'en profiter ?

Daïgnez faire un sérieux retour sur vous-mêmes, et considérez dans quel état vous êtes. Depuis plusieurs années, peut-être, vous avez des fautes graves à vous reprocher ; elles n'ont pas été expiées ; la mort s'avance, et la conscience vous reproche de perdre un temps précieux qui ne reviendra plus. Votre esprit est troublé, votre cœur n'est pas tranquille ; votre famille, vos relations domestiques, vos intérêts temporels même sont en souffrance, parce que la bénédiction de Dieu ne peut reposer là où Dieu n'est pas obéi. Combien votre mère, votre épouse, vos filles ou vos sœurs gémissent de vous voir toujours demeurer en arrière lorsqu'elles s'approchent de la table sainte ! Que de prières elles ont faites à Dieu pour obtenir votre conversion ! N'est-il pas temps de vous laisser fléchir et d'avoir enfin pitié de vous-mêmes ? Pourquoi

vous refuser le plus grand bonheur que vous puissiez goûter en ce monde? Ignorez-vous que la conversion du pécheur est une véritable résurrection? Ah! que n'avez-vous vu au sortir du tribunal de la pénitence ceux de vos frères qui se sont dernièrement convertis dans une des villes les plus importantes de ce diocèse? Quelle joie, quelles expressions de reconnaissance envers la bonté divine! Qu'ils étaient heureux de se sentir délivrés des liens du péché et rentrés en grâce avec leur Père céleste! L'esprit dégagé des ténèbres qu'y répand toujours l'infidélité, le cœur purifié et affranchi des anxiétés qu'y jette le partage entre Dieu et les créatures, l'âme en paix et rendue à l'espérance, ils élevaient un regard plein de sérénité et de bonheur vers ce beau ciel où Dieu leur apparaissait non plus comme un juge terrible, menaçant de les fondroyer, mais comme un sauveur miséricordieux qui les appelle à partager sa gloire. Leur joie se multipliait par celle de leurs femmes, de leurs enfants et de leurs proches : ils croyaient voir la nature entière leur sourire et leur devenir amie, parce qu'eux-mêmes étaient redevenus les amis de Dieu. Que de douces impressions nous avons alors recueillies! Et, en même temps, de quelle admiration, de quelle gratitude profonde nous étions pénétrés à la vue des merveilles opérées par la grâce divine!

Non, des montagnes transportées du rivage dans l'Océan, des arbres desséchés reprenant tout à coup leur verdure et leur beauté, Lazare sortant du tombeau ne nous aurait pas causé une plus sainte surprise et n'aurait pas plus confirmé notre foi, que le spectacle de cette ville célèbre, si longtemps endormie du sommeil de l'indifférence et de la mort, se réveillant à la voix des fils de saint François, secouant ses langes funèbres, fléchissant les genoux au tribunal de la pénitence, reprenant sa place au banquet sacré, et proclamant avec un saint enthousiasme le triomphe de la croix.

Vous tous qui demenez encore en arrière, N. T. C. F., pourquoi ne pas imiter cet exemple?

Je n'ai pas une foi assez vive, dites-vous, je ne crois pas assez fermement les vérités qu'il faut croire pour s'approcher avec fruit des sacrements. Vous croyez plus que vous ne pensez, N. T. C. F., plus peut-être que vous ne voudriez. La preuve en est dans cette impulsion secrète qui vous amène au pied de nos autels et autour de la chaire chrétienne, malgré les faux préjugés que des doctrines sceptiques ont jetés dans votre esprit. La preuve en est dans le malaise que vous éprouvez, dans cette inquiétude qui vous suit partout, dans les cris de votre conscience que vous ne pouvez apaiser, dans la mélancolie qui vous saisit au souvenir de votre enfance chrétienne, dans les terreurs que vous inspire la mort. Ah! si vous étiez sans foi, vous vous endureiriez comme l'impie, et, satisfaits des jouissances

que le monde vous donne, vous ne sentiriez aucun vide, ou vous courberiez passivement la tête sous le joug de fer d'une aveugle nécessité.

Mais si la foi n'est pas morte dans votre âme, faut-il s'étonner qu'elle ne jette plus cependant ces vives lumières qui éclairent le chrétien fidèle? La foi est un don de Dieu; elle vient de lui pour nous élever à lui; lui seul la conserve, l'alimente et la fortifie. Si donc elle est diminuée en vous, c'est que vous vous êtes éloignés de son foyer: rapprochez-vous-en; et bientôt ramimée, elle rayonnera. Votre foi suffit pour commencer votre conversion. Dieu est venu au-devant de vous; faites vers lui le pas qu'il vous demande, et la lumière vous sera rendue, et vous apprendrez à connaître celui qui se cache aux superbes et qui se découvre aux humbles. Saint Paul, renversé sur le chemin de Damas, avait été aveuglé par l'éclat de la Majesté divine: vous l'êtes par vos péchés; mais il y a pour vous aussi un Ananie: appelez-le, faites-lui l'aveu de vos fautes, et des écailles tomberont de vos yeux, et vous vous relèverez, comme le grand Apôtre, remplis d'une force surnaturelle pour confesser le nom de Jésus-Christ.

Mais ce sont les révoltes de la chair, dites-vous encore, qui vous éloignent du tribunal de la pénitence. Vous gémissiez sous le joug d'habitudes vicieuses que vous craignez de ne pouvoir rompre, et vous vous déliez de la faiblesse de vos résolutions. Vous avouez néanmoins avec douleur que la tyrannie des sens vous dégrade à vos propres yeux, et que cet esclavage est indigne d'un homme racheté par le sang de Jésus-Christ, et appelé par lui à la liberté des enfants de Dieu. Vous reconnaissez que ces liens honteux se fortifient au lieu de s'user par le temps, et qu'en différant davantage de les briser, vous risquez de ne pouvoir jamais vous en affranchir. Tentez donc maintenant avec courage un effort dont vous êtes encore capable, et Dieu fera le reste. Pourquoi ne pourriez-vous pas ce qu'ont pu tant d'autres? Saint Paul n'a-t-il pas dit: *Je puis tout en celui qui me fortifie.* « *Omnia possum in eo qui me confortat?* » (Philip., IV, 13.) Déliez-vous donc de votre faiblesse, mais ayez une immense confiance en Dieu. Jamais il ne laisse périr celui qui l'invoque; et, après vous avoir donné de saintes inspirations, il vous donnera certainement aussi la grâce dont vous avez besoin pour les suivre avec persévérance.

Après les révoltes de la chair on allègue celle de l'esprit. L'orgueil humain regimbe contre l'aiguillon et refuse de se soumettre. O délire! ô démence! Hé quoi? celui qui n'est que cendre et que poussière prétend disputer d'égal à égal avec le Seigneur du ciel et de la terre! Nous n'avons pas rongé de profaner en nous son temple vivant, et nous rougirions de nous incliner au tribunal de sa justice, pour réparer l'outrage fait à son adorable majesté! Car c'est à Dieu, et

non à un homme, que vous viendrez dans le confessionnal faire l'aveu de vos fautes. Mais, dit-on, ce prêtre qui le représente est cependant un homme, et c'est là ce qui nous inspire une si forte répugnance. Cette humiliation, N. T. C. F., est une expiation nécessaire de tant de fautes graves que nous avons commises, et dont l'orgueil était le principe caché. Et d'ailleurs, n'avez-vous péché que contre Dieu? N'avez-vous pas aussi été injuste envers les hommes? Ne les avez-vous pas maintes fois humiliés, offensés, scandalisés? Et si la société indignée vous demandait une réparation équivalente à toutes les injures faites par vous à ses membres, ne serait-ce pas sur la place publique et à haute voix que vous devriez faire votre confession générale? Eh bien! ce prêtre, à qui vous ferez l'aveu de vos fautes, représente à la fois pour vous Dieu et les hommes, le ciel et la terre; et l'humble confession que vous déposerez dans son sein sera la première expiation de vos crimes envers Dieu et envers vos frères. Et qu'avez-vous à redouter de ce ministre de paix et de charité? Puisqu'il est homme comme vous, n'a-t-il pas des entrailles humaines pour compatir aux faiblesses humaines? Ne comprendra-t-il pas d'autant mieux vos combats, vos chutes, vos douleurs? Et en même temps, envoyé du Dieu de miséricorde, et tout brûlant de l'amour de Jésus-Christ pour les hommes, il versera dans votre âme, en échange de l'affreux fardeau dont vous vous serez déchargé dans la sienne, les consolations, les conseils, les encouragements qu'un ami tendre et dévoué prodigue à son ami souffrant qui vient s'épancher dans son cœur (17). Toutefois un ami, dans le monde, ne peut que nous prêter une oreille compatissante, et nous donner les témoignages d'une affection humaine; il est impuissant pour nous guérir. Celui-ci est dépositaire d'une puissance supérieure, de celle que lui a confiée le Dieu fait homme, en disant: *Tout ce que vous déliez sur la terre sera délié dans le ciel.* (Matth., XVIII, 18.) Jésus-Christ reçoit donc dans le ciel la confession que vous faites ici-bas à son prêtre, et ratifie par sa toute-puissance le décret d'absolution qui rend à votre âme la liberté, la santé et la vie.

On oppose enfin le respect humain! Est-ce là sérieusement ce qui vous retient, N. T. C. F.? Ah! nous concevons cette objection, il y a quelques années. Alors, hélas! le plus grand nombre d'entre vous n'osait pas avouer ses bonnes dispositions. Par un fatal artifice, l'aube des ténèbres, n'ayant pu déraciner la foi de votre cœur, vous opposait ce vain fantôme de l'opinion, pour vous tenir séparés du troupeau fidèle à Jésus-Christ, pour vous priver de ses sacrements, de ses consolations, de la force que lui seul peut donner. Mais, grâce aux merveilles

opérées parmi nous, depuis l'ouverture du premier jubilé accordé par notre saint père le pape Pie IX, ce fantôme s'est évanoui. Parmi tant d'hommes honorables qui sont revenus publiquement à la pratique chrétienne, quel est celui qui ait vu sa considération diminuée, ou qui ait eu à essayer le moindre sarcasme? Le bon sens et la foi de nos populations ont fait justice de cette honteuse tyrannie qu'avait usurpée, dans plusieurs paroisses, un petit nombre d'esprits sceptiques et libertins. L'estime et l'honneur vont là où est l'accomplissement des devoirs; et tous reconnaissent que la garantie la plus sûre de toutes les vertus, est l'observation des préceptes de l'Eglise et la fréquentation des sacrements.

Ne craignez donc pas, N. T. C. F., ce qu'on dira de vous, si, pendant ce Carême, on vous voit au tribunal de la pénitence et à la table sainte. Mais craignez plutôt les suites de l'exemple funeste que vous donneriez si vous vous en teniez éloignés. Vous surtout, que distinguent la naissance, l'éducation ou les dons de la fortune; vous sur qui vos frères, moins bien partagés des dons de l'intelligence et de la fortune, ont constamment les yeux, vous ne pouvez périr ou vous sauver seuls. Beaucoup d'âmes en suspens n'attendent que votre conversion pour opérer la leur, et, si elles demeurent encore en arrière, votre exemple seul les retient. Ah! dans ces jours de grandes leçons et de grandes miséricordes, dans ces temps où Dieu a sauvé vos biens et vos vies d'une manière inespérée, avez donc aussi pitié de vos frères qui, presque déshérités des biens de ce monde, vous supplient de leur tracer la voie pour arriver à ceux du ciel. Riches et pauvres, entendez la voix paternelle du vicaire de Jésus-Christ, qui, portant ses regards sur le monde ébranlé, vous invite à la prière et à la pénitence. Il vous presse de revenir à Dieu et à l'observation de ses saintes lois, parce que là est la vie de vos âmes, et que jamais la société malade et troublée ne pourra reprendre le cours de ses destins prospères, tant qu'elle ne sera pas sincèrement chrétienne; et elle ne le sera qu'autant que ses membres ne se contenteront plus de l'être de nom, mais le deviendront de cœur, de bouche et d'action. Dans ce retour, auquel est attaché votre salut et celui de vos concitoyens, il est à désirer, N. T. C. F., que partent ceux qui sont les premiers dans l'ordre civil prennent une pieuse initiative: voilà de nos jours le vrai patriotisme.

Hélas! depuis dix, vingt, trente ans peut-être, vous vivez en dehors des pratiques chrétiennes, et vous ne tenez plus à l'Eglise que par votre présence dans nos temples et par un vague sentiment du cœur. Mais Dieu vous a touchés, vous aspirez à une réconciliation sérieuse, et vous n'êtes plus retenus

(17) *Unde debuit per omnia fratribus similari, ut misericors fieret, et fidelis Pontifex ad Deum ut propitiaret delicta populi. — In eo enim in quo pas-*

sus est ipse et tentatus potens est et eis qui tentantur auxiliari. (Hebr., II, 17, 18.)

que par le découragement moral, suite nécessaire de tant d'années de négligence et d'infidélité. Comment faire, s'écrie-t-on en gémissant, une si longue revue? Comment se rappeler tant de fantes? comment pouvoir en espérer le pardon? Vous comptez donc sans la miséricorde divine, N. T. C. F.; ou bien vous la mesurez à notre nature bornée? Plus Dieu a montré de patience à vous attendre, plus il a fait voir de longanimité en vous conservant une vie dont vous abusiez pour l'offenser, et plus il vous donne par là de motifs pour vous confier en sa clémence. Bénissez sa bonté de ce qu'il vous a si souvent arrachés à la maladie et à la mort, pour vous amener au point où vous êtes; et par la longueur du chemin que vous avez parcouru pour y arriver, jugez de la facilité avec laquelle vous franchirez le dernier obstacle pour rentrer dans la maison du père de famille. Enfants prodiges, trop longtemps détenus dans la terre étrangère, dans les régions du péché et de la servitude, prêtez l'oreille à la voix des souvenirs et de l'espérance. Depuis trop longtemps vous souffrez la faim et la soif de l'âme, tandis que l'Eglise pleure votre absence au banquet sacré. Revenez donc y prendre votre place au milieu de vos frères fidèles ou convertis; et qu'ainsi, dans chaque paroisse, il n'y ait plus qu'une famille, dont tous les membres, unis par la charité et par la prière, le soient aussi par le même pardon et par la participation au corps et au sang adorable de notre Sauveur et Seigneur Jésus-Christ, à qui soient l'honneur et la gloire dans les siècles des siècles.

Donné à Carcassonne le 9 février 1852.

III. LETTRE PASTORALE ET MANDEMENT

POUR LE RÉTABLISSMENT DE LA LITURGIE
ROMAINE

Messieurs et chers coopérateurs,

Unum sint : « *Qu'ils soient un,* » disait Jésus-Christ à son Père céleste en priant pour ses disciples, avant de mourir pour eux. *Comme vous, mon Père, êtes en moi, et moi en vous, qu'ils soient de même un en nous, afin que le monde croie que vous m'avez envoyé* (18). Tel était, nos chers coopérateurs, le vœu de Jésus-Christ, et tel est le but constant de son œuvre. Il est venu réconcilier les hommes avec Dieu par l'effusion de son sang, et les hommes entre eux par l'effusion de sa charité.

L'Eglise constituée par ce divin Sauveur, ou l'assemblée des fidèles croyant en son nom, doit donc être une dans son fond et dans sa forme. Elle est nue dans son fond, car elle repose tout entière sur la pierre unique et angulaire, qui est Jésus-Christ, dont l'esprit la vivifie, l'insoire et l'éclaire.

Elle est une dans sa foi, dans sa doctrine, dans son sacrifice, dans ses sacrements, dans son chef visible, successeur de Pierre et vicaire de Jésus-Christ sur la terre. Il faut donc que l'Eglise soit une aussi dans les formes de son culte extérieur, ou dans sa liturgie. Cependant, comme l'action de l'Eglise doit s'exercer sur tous les peuples du monde, dans tous les lieux et dans tous les temps, il a fallu concilier l'unité liturgique avec certaines différences de race, de climat, d'habitudes et de langage, résultat inévitable de la dispersion des enfants d'Adam sur la terre. De là plusieurs variétés, qui, n'altérant pas l'unité dans son essence, ont été admises comme des nécessités locales. Mais dans quelle proportion ces variétés peuvent-elles être tolérées? Quelles sont celles qu'il faut respecter ou supprimer? Les souverains pontifes, gardiens de l'unité catholique, sont seuls investis de l'autorité suprême qui doit décider définitivement ces questions. Eux seuls, du sommet de l'hierarchie sacrée où ils sont assis sur la chaire de saint Pierre, planent sur l'immensité de l'univers et sur le cours des âges; eux seuls ont la mission de discerner les temps où tantôt l'Eglise forte et prospère peut, sans danger, laisser au génie particulier des nations une plus grande liberté, et, tantôt aux prises avec l'esprit d'insubordination, doit ramasser ses forces et resserrer les liens qui constituent son unité jusque dans ses formes extérieures les plus secondaires.

Ainsi, nos très-chers coopérateurs, comme les papes sont pour nous les régulateurs de la discipline, ils le sont aussi de la liturgie. Et s'il arrive que, par suite des malheurs d'un siècle, par suite d'erreurs ou de malentendus involontaires, nous trouvions dans une situation liturgique qui ne soit point conforme aux prescriptions du saint-siège, nous regarderons comme un devoir d'en sortir pour entrer dans une voie plus régulière.

Ces principes posés, passons aux faits.

Le fond de toutes les liturgies fut donné par les apôtres. Les évêques, pendant les premiers siècles, demeurèrent investis de la charge d'en régler les détails et les développements. Plus on était près des temps apostoliques, plus les traditions primitives étaient vivantes, et moins il y avait à craindre qu'on s'en éloignât, que les formes essentielles fussent altérées, que l'unité fût rompue. Cependant, au v^e et au vi^e siècle, l'Eglise en Occident s' alarma, sur plusieurs points, des différences qui s'étaient graduellement introduites dans les liturgies diocésaines, et les conciles s'assemblèrent pour rétablir au moins l'unité métropolitaine (19).

La Gaule conserva longtemps sa liturgie distincte, dite gallicane ancienne. L'Es-

(18) *Ut omnes unum sint, sicut tu, Pater, in me, et ego in te, ut et ipsi in nobis unum sint, ut credat mundus quia tu me misisti.* (Joan., XVII, 21.)

(19) Conciles de Milève, en Afrique, 416; de

Vannes, 461; d'Agde, 506; de Gironne, 506; de Bragues, 565; IV^e concile de Tolède, 633. (Voir LAMBE.)

pague avait aussi la sienne dite liturgie gothique et plus tard mozarabique. Les papes toléraient l'une et l'autre, et néanmoins rappelaient de temps en temps aux évêques d'Occident la nécessité de l'unité dans la liturgie, comme dans la discipline (20).

Au viii^e siècle, les papes Etienne et Adrien, secondés par Pépin et Charlemagne, qui prêtèrent spontanément leur concours à cette grande œuvre, Etablirent la liturgie romaine dans tous les Etats soumis à la domination du nouvel empereur d'Occident, c'est-à-dire en France, en Germanie, en Saxe, en Italie et en Sicile, à l'exception de la seule Eglise de Milan. L'Angleterre suivait déjà cette liturgie; car saint Augustin, envoyé par Grégoire le Grand, la lui avait donnée, nonobstant la faculté accordée à ce saint, par le même pape, d'y ajouter ce qu'il trouverait de bon dans les églises qu'il visiterait sur son passage.

Au xi^e siècle, Dieu suscite Grégoire VII, ce géant de la papauté, qui, non-seulement purge l'Eglise de la double lèpre de la simonie et de l'immoralité, mais encore l'affranchit de son asservissement aux puissances temporelles, et complète l'uniformité du culte extérieur en Occident par l'établissement de la liturgie romaine en Espagne. La gothique ou mozarabique disparaît alors, et ne ressuscite que sous Ximènes, comme monument historique toléré dans une chapelle de Tolède et dans six autres églises. A la fin du xi^e siècle, la France, l'Allemagne, l'Angleterre, la Suisse, l'Espagne, l'Italie et la Sicile, unies dans la même foi, le sont aussi dans la même forme liturgique; et c'est précisément alors que l'Europe catholique, se sentant forte et invincible dans son unité chrétienne, se lève comme un seul homme, refoule la barbarie asiatique, prend Jérusalem, et délivre du joug des infidèles le tombeau de Jésus-Christ (21).

Quatre siècles s'écoulent: dans cet intervalle la liturgie, comme la discipline, souffre des vicissitudes des temps. Le concile de Trente reconnaît le besoin d'y faire des réformes; il commence l'entreprise; mais le temps lui manque, et il se repose du soin de l'achever sur l'autorité des souverains pontifes (22). Ceux-ci se mettent à l'œuvre, et saint Pie V publie deux bulles par lesquelles il rend obligatoires, dans toute l'Eglise latine, le bréviaire et le missel corrigés et édités sous son pontificat. Les diocèses ayant des bréviaires et des missels remontant à plus de deux cents ans d'existence certaine, sont seuls dispensés de se soumettre à la nouvelle réforme. Les bulles de Pie V portent en outre défense à qui que ce soit de rien changer aux livres liturgiques dont elles ordonnent l'adoption.

Ainsi, à partir de cette époque, le saint-

siège se réserve expressément le droit de juger de l'opportunité des modifications à faire dans la liturgie de l'Eglise latine, et de les sanctionner. Nous vous prions instamment, nos chers coopérateurs, de peser avec attention les termes des deux bulles de Pie V, *Quod a nobis*, et *Quo primum tempore*: car elles font loi dans l'Eglise sur cette matière (23).

Les conciles provinciaux s'assemblèrent en France pour l'exécution des décrets du concile de Trente et des Bulles de Pie V. Douze provinces ecclésiastiques, qui ne se trouvaient pas dans les conditions exigées par ce pape pour être exemptées de la loi commune, ou qui ne voulurent pas profiter de l'exemption, embrassèrent la liturgie romaine nouvellement réformée. De ce nombre furent les provinces de Toulouse et de Narbonne.

Le concile tenu à Toulouse, en 1590, par le cardinal de Joyeuse, ordonna l'adoption du bréviaire et du missel de Pie V dans tous les diocèses de la province. Le concile tenu à Narbonne, en 1669, par l'archevêque Louis de Vervins, contient la même disposition (24).

En vertu de ces deux conciles, nos chers coopérateurs, les diocèses dont se compose aujourd'hui le nôtre, reçurent la liturgie romaine telle que la voulaient les souverains pontifes; et, d'après la teneur des bulles de Pie V, il n'était plus permis à personne d'y rien changer sans l'assentiment du saint-siège. Combien nous aurions à nous féliciter si cette règle avait toujours été respectée! Mais hélas! l'ennemi de tout bien, après avoir déchiré l'Eglise par le protestantisme, fit invasion jusque dans les parties du troupeau demeurées fidèles. Une lievre d'innovations en toutes choses s'empara de notre nation, et gagna jusqu'aux meilleurs esprits. Plusieurs évêques, inflexibles gardiens de la foi et de la doctrine, crurent cependant devoir faire quelques concessions à la maladie morale de ce siècle, et consentirent à modifier plus ou moins la liturgie.

On allégna les avantages qu'il y aurait à mettre l'office divin dans un meilleur ordre, à mieux distribuer les psaumes, à écarter des légendes surannées et peu certaines, à remplacer de vieilles hymnes, que leur antiquité rendait respectables, par des morceaux d'une poésie plus élégante; et, pour réaliser ces prétendues améliorations, on fit imprimer de nouveaux bréviaires et de nouveaux missels.

Tels sont encore les arguments, nos chers coopérateurs, qu'on emploie pour justifier ces liturgies récentes et belles qui ont surgi depuis. Mais on oublie que nous ne récitons pas l'office divin pour satisfaire nos goûts littéraires. Nous prions pour offrir à Dieu l'hommage de notre reconnaissance, et pour

(20) Lettres de saint Sirice, saint Célestin, et saint Innocent I^{er}.

(21) Première croisade, 1095.

(22) Voir *in fine* le texte A.

(23) Voir *in fine* les textes B et C.

(24) Voir *in fine* les textes D et E.

nous le rendre favorable; et comme rien ne lui est plus agréable que l'humilité et l'obéissance, nous sommes mieux fondés à espérer de lui plaire et d'être exaucés, quand nous lui présentons nos vœux sous une forme consacrée par le chef de l'Eglise, que si nous employions, pour le louer et l'invoquer, le langage humainement le plus beau, mais dépouillé de cette sanction. On oublie encore que, soit en récitant l'office divin, soit en célébrant le saint sacrifice, nous ne parlons, nous n'agissons pas en notre nom, mais comme ministres et délégués de l'Eglise, et que, par conséquent, la perfection pour nous consiste dans une conformité parfaite avec les intentions du chef de l'Eglise. La supériorité intrinsèque des nouveaux bréviaires Gallicans sur le Romain est fort contestable. Mais, quelque avis qu'on adopte à cet égard, il n'y a aucune induction à tirer d'une question de devoir.

Les provinces ecclésiastiques de Narbonne et de Toulouse furent entraînées par le mouvement général, et changèrent leurs livres liturgiques. Quoique dépendants de la province de Narbonne, les évêques de Carcassonne n'avaient pas attendu le concile de 1639, pour se conformer aux bulles de Pie V, et, dès l'année 1603, Christophe de l'Etang, premier du nom, avait établi dans son diocèse le rite romain pur. Mais en 1744, ce rite fut modifié ou plutôt remplacé par un autre qui fut maintenu jusqu'en 1842.

Rome se taisait. Les maux de l'Eglise et de l'Etat étaient devenus si grands, les plaies si multipliées et si profondes, que les papes s'appliquaient surtout à défendre l'Eglise contre les coups que ses ennemis portaient à ses fondements et aux conditions essentielles de son existence. En ces temps de confusion et d'immenses périls, ils ne voulaient pas élever la voix contre des évêques qui, tout en donnant la main à des innovations compromettantes pour l'unité liturgique, combattaient généreusement pour la foi, et finirent par lui sacrifier dans l'exil, dans les prisons, ou sur les échafauds, leurs biens, leur liberté, leur vie.

Cependant le torrent des révolutions s'écoule, emportant dans ses flots les institutions religieuses et politiques de notre malheureuse patrie. Avec le XIX^e siècle une ère nouvelle commence; le génie de l'ordre apparaît, personnifié dans un de ces hommes extraordinaires que Dieu suscite quand il veut refaire les sociétés humaines défaits par le génie du mal.

Tandis que Napoléon I^{er} foudroie et comprime d'une main l'anarchie dans l'Etat, il tend l'autre au chef de l'Eglise, pour la relever en France de ses ruines. Le concordat est conclu. L'accord des deux puissances détermine de nouvelles circonscriptions ecclésiastiques, et le nouveau diocèse de Carcassonne est formé de anciens diocèses de Carcassonne, de Narbonne, de Saint-Papoul, d'Alet, de Perpignan, et d'une partie de celui de Mirepoix. Plus tard, Perpignan en est

détaché pour constituer un siège à part.

Lors du rétablissement du culte, chaque paroisse reprit le rite et les livres liturgiques qu'elle avait avant la révolution de 89. Le diocèse de Carcassonne étant composé d'éléments divers, il en résulta pour la liturgie d'étranges disparates. La dignité du culte et la piété des fidèles en souffraient: notre vénérable prédécesseur voulut porter remède au mal. C'était le moment de rentrer dans la grande unité romaine: malheureusement on n'en sentait pas encore le besoin, et on se contenta de revenir à l'unité métropolitaine. Le pieux confesseur de la foi, assis alors sur le siège antique de Toulouse, exerça une grande influence sur la détermination prise à cette époque par Mgr de Saint-Rome-Guay. Dieu sait, nos chers coopérateurs, combien nous regretterions qu'il nous échappât jamais une parole de blâme pour notre prédécesseur, de sainte et douce mémoire, qui, lui aussi, avait souffert pour la foi, et qui s'était acquis tant de titres à votre vénération par ses vertus apostoliques, par la pureté de sa doctrine, et par son sincère attachement au saint siège. Il était dans la bonne foi, lorsqu'il abolit les liturgies diverses qui se partageaient son diocèse pour y substituer celle de la métropole. Rome gardait encore le silence; et comme ce pontife se rattachait, par son âge, aux traditions du siècle passé, il eut la conviction qu'il pouvait avec sécurité opérer sa transformation liturgique, à l'abri de la même tolérance présumée dont s'étaient convertis ses prédécesseurs.

Mais, depuis onze ans, la situation est bien changée; car Rome a parlé, et l'illusion n'est plus possible. Plusieurs décisions émanées du saint-siège, soit sous le pontificat de Grégoire XVI, soit sous celui de Pie IX, ne laissent plus le moindre doute sur la volonté des souverains pontifes de voir les diocèses de France se conformer aux bulles de Pie V, et nos liturgies particulières faire place à la liturgie romaine.

Aussi, nos chers coopérateurs, dès notre arrivée dans ce diocèse, nous vous avons manifesté notre intention bien arrêtée d'entrer dans les vues du vicaire de Jésus-Christ, et de les réaliser parmi vous aussitôt que nous en aurions la possibilité. Notre but était annoncé, et nous n'avons cessé d'y tendre autant que les circonstances le permettaient. Des difficultés de plus d'un genre ont toutefois ralenti notre marche. Dieu, dans ses impénétrables desseins, nous avait fait monter, malgré notre faiblesse et notre indignité, sur le siège épiscopal de Carcassonne, au commencement de l'année 1848. L'effervescence alors était partout. Notre diocèse était un des plus agités: il fallut donc commencer par pacifier les esprits, et travailler, en ranimant la foi catholique, à raffermir le respect pour l'autorité religieuse et civile. De plus, la misère était grande; et les fabriques, qui avaient été forcées récemment d'acheter des livres liturgiques très-dispen-

dieux, se trouvaient dans l'impossibilité de fournir à l'acquisition de nouveaux livres. Nous avons donc attendu des temps meilleurs pour l'exécution de notre projet. Mais, dès le début, nous avons posé le principe. Vous nous avez vu constamment réciter le bréviaire romain, et applaudir à tous ceux d'entre vous qui spontanément se conformaient à notre exemple. Pour faire plus, et engager l'avenir en le préparant, nous avons ordonné, il y a déjà trois ans, que les élèves de notre séminaire réciteraient le bréviaire romain, et que, devenus prêtres, ils le conserveraient dans leurs paroisses respectives. Enfin, nous sommes allé à Rome, nous avons pris les dernières instructions du saint pontife qui occupe si glorieusement la chaire de saint Pierre; nous avons préparé le propre des saints du diocèse; nous avons prié Dieu de nous éclairer sur l'opportunité d'une résolution définitive, et nous estimons que le moment est venu.

Nous connaissons trop l'esprit qui vous anime, nos très-chers coopérateurs, pour douter un moment de votre fidèle et cordial concours. S'il est un honneur dont vous soyez jaloux, s'il est une gloire que nous vous ayons toujours vu revendiquer comme un droit, c'est assurément celle de l'obéissance filiale au souverain pontife et à votre évêque. Vous voudrez, sans doute, en donner une nouvelle preuve dans cette conjoncture solennelle.

Notre saint père le pape, il est vrai, ne commande pas encore formellement, mais il saisit toutes les occasions d'exprimer un désir très-prononcé; il exhorte, il presse, il montre de toutes les manières, dans sa sollicitude pour l'unité du troupeau de son divin Maître, que le retour des Eglises de France à la liturgie romaine est, à ses yeux, du plus grand prix. Nous avons reçu les confidences de son cœur à cet égard, et le nôtre ne peut pas tarder davantage à lui donner la consolation qu'il attend de ses enfants bien-aimés dans ce diocèse.

Votre âme sacerdotale est assez généreuse pour ne pas reculer devant le sacrifice de quelque prédilection attachée, peut-être au rite que vous suivez, et encore moins devant quelques sacrifices pécuniaires de peu de valeur. Mais vous attendons plus de vous, nos très-chers coopérateurs; non-seulement vous vous exécuterez de grand cœur en ce qui vous concerne personnellement, mais vous userez de votre influence bien connue sur vos paroissiens, pour leur faire comprendre et goûter le changement qui va s'opérer, et pour faciliter le retour de vos Eglises à la liturgie romaine. Nous aimons, sous ce rapport, à nous reposer, comme à l'ordinaire, sur le zèle, le tact et la prudence que vous déployez habituellement dans l'exercice de votre saint ministère. En agissant ainsi, nous marcherons tous ensemble dans une voie de foi et d'obéissance; nous resserrerons de plus en plus les liens sacrés qui nous unissent à la chaire de saint Pierre; et le Dieu de charité

et d'union, dont nous accomplirons la volonté, en nous conformant à celle de notre bien-aimé père Pie IX, nous bénira infailliblement.

Donné à Carcassonne, le 5 janvier 1854.

IV. MANDEMENT

POUR LA PUBLICATION DES LETTRES APOSTOLIQUES CONCERNANT LE DOGME DE L'IMMACULÉE CONCEPTION DE LA BIENHEUREUSE VIERGE MARIE, MÈRE DE DIEU.

Nous touchons, nos très-chers frères, à l'anniversaire de ce jour à jamais mémorable, où le souverain pontife, entouré du sacré collège et de ses frères dans l'épiscopat, a déclaré, au nom de Dieu, article de foi et dogme de l'Eglise, l'immaculée Conception de la bienheureuse vierge Marie.

A cette nouvelle, le monde chrétien a tressailli : une joie soudaine et universelle s'est répandue de Rome dans tous les cœurs catholiques. Vous avez eu votre part dans cette sainte allégresse. Mais, moins heureux que d'autres diocèses, vous n'avez pu encore la faire éclater au dehors par des manifestations publiques.

Lorsque les lettres apostoliques arrivèrent, l'administration capitulaire espérait que la vuidité de l'Eglise d'Evreux cesserait bientôt, et différa leur publication, pour en laisser la consolation au nouvel évêque. A peine fûmes-nous installé, que la nécessité de connaître notre troupeau et de pourvoir à ses besoins les plus urgents, nous imposa le devoir de parcourir ce vaste diocèse, et vous savez que notre dernière visite pastorale s'est terminée seulement il y a peu de jours. D'un autre côté, après avoir consulté plusieurs de nos chers coopérateurs, nous avons cru répondre au vœu général, en fixant cette promulgation si désirée au jour même où nous célébrions la fête de l'immaculée Conception de la bienheureuse Vierge Marie.

Nous n'avons pas, N. T. C. F. (et nous en bénissons le Seigneur), à justifier devant vous le dogme de l'immaculée Conception. Cette croyance était déjà dans vos cœurs et faisait partie de votre foi comme de la nôtre, avant que le vicaire de Jésus-Christ l'eût déclarée obligatoire. Autant la France s'est toujours distinguée dans l'Eglise par son inviolable attachement à cette vérité et par son zèle à la professer, autant la Normandie, et notre diocèse en particulier, se sont fait remarquer, dès les siècles les plus reculés, par leur adhésion et leur dévouement à cette doctrine. Et pouvait-il en être autrement dans une contrée où la foi chrétienne avait jeté de si profondes racines et brillait d'un si vif éclat?

Comment, en effet, adorer dans Jésus-Christ la plénitude de la Divinité, sans révéler en même temps dans sa Mère une perpétuelle pureté? Comment croire que Dieu, durant tant de siècles, aurait préparé le monde à l'incarnation de son Verbe, en faisant converger vers l'accomplissement de

ce grand mystère tous les événements de l'histoire des nations, et n'aurait pas pris le soin de préparer pour l'incarnation de son Fils unique, engendré dans les splendeurs de l'éternité, un sanctuaire terrestre exempt de toute tache et de toute souillure ?

Bien que l'Eglise n'eût pas encore jugé à propos de formuler cette vérité, comme elle vient de le faire par l'organe de son chef, néanmoins elle la croyait, elle la portait dans son sein, et la manifestait sans équivoque dans toutes les occasions où elle était appelée à se prononcer. Interrogez les docteurs qu'elle a mis au nombre des saints et auxquels elle a reconnu le plus d'autorité. Interrogez les liturgies de l'Orient et de l'Occident, même schismatiques, partout vous trouverez clairement exprimée cette conviction, que Marie n'a jamais été atteinte par la contagion du péché originel. Les souverains pontifes, fidèles interprètes de ce sentiment, ont condamné au silence ceux qui s'étaient permis de le combattre ; et, non contents de faire cesser ainsi toute opposition, ils ont saisi avec empressement toutes les voies qui se sont ouvertes, pour mettre de plus en plus en lumière leur foi à l'immaculée Conception de la Mère de Dieu. Tantôt ils instituaient la fête de la Conception, et déclaraient ainsi implicitement qu'elle avait été toute pure et sans tache ; tantôt ils encourageaient à la célébrer en accroissant sa solennité, et en y attachant de grandes indulgences ; tantôt ils permettaient d'ajouter dans les préfaces le mot *immaculée* à celui de conception ; tantôt ils autorisaient dans la récitation des litanies, l'insertion des mots : *Marie, conçue sans péché*.

Enfin, autant qu'ils en ont eu le pouvoir, les papes prédécesseurs de Pie IX ont montré au monde que la croyance à l'immaculée Conception était celle de l'Eglise et faisait partie du symbole catholique. Pie IX n'a donc pas imposé un nouveau dogme à la conscience des fidèles, en proclamant Marie conçue sans la tache du péché originel. Ce bien-aimé pontife, pressé d'une part par les instances du troupeau de Jésus-Christ dispersé dans le monde entier, pressé de l'autre par les inspirations de l'Esprit-Saint, qui voulait qu'enfin la gloire de Marie rayonnât complètement sur l'Eglise, Pie IX, après avoir consulté tous ses frères dans l'épiscopat et recueilli le sentiment unanime des peuples chrétiens, a laissé enfin s'échapper par sa bouche la voix de l'Eglise entière, en déclarant sur les tombeaux de saint Pierre et de saint Paul, à tous les siècles à venir, que l'Eglise avait toujours cru que la Mère de Jésus-Christ n'avait jamais été atteinte par la tache du péché d'Adam.

Voilà, N. T. C. F., une grande consolation pour la génération contemporaine, une grande bénédiction pour ce siècle, un gage de grandes grâces que Marie va bientôt obtenir au monde. Quand Jésus-Christ glo-

rifie sa Mère d'une nouvelle gloire, c'est qu'il veut aussi l'exaucer dans son intercession pour de nouveaux besoins, c'est qu'il prépare aux hommes une nouvelle effusion de ses miséricordes infinies.

Et ne voyez-vous pas, N. T. C. F., ce qui se remue en Orient ? Que de merveilles ! que d'étonnantes transformations ! quels récits touchants et inattendus nous reviennent de ces plages lointaines ! Quels sentiments nouveaux de foi et de piété l'image de Marie conçue sans péché, suspendue au cou de nos braves, a fait germer et bouillonner dans leurs âmes valeureuses ! Ce n'est plus seulement l'antique honneur, l'amour de la gloire qui anime et soutient ces guerriers ; quelque chose de plus noble, de plus pur, de plus élevé, de plus fort et de plus tendre fait palpiter ces cœurs magnanimes sous leur armure de fer. Ces enfants de la France portent maintenant sur les champs de bataille ce qu'y portaient les Turenne, les Tancrède et les Godefroy, l'amour de Dieu et de Marie confondu avec celui de la patrie. C'est en invoquant Marie qu'ils ont souffert héroïquement les longues et insupportables rigueurs d'une campagne d'hiver, sous un climat meurtrier et le feu de l'ennemi ; c'est en invoquant Marie qu'ils sont morts ; c'est en invoquant Marie qu'ils ont vaincu ; et c'est le jour même où ils célébraient sa naissance, que le plus formidable boulevard de la puissance colossale que nous combattons est tombé sous leurs coups. Ne semble-t-il pas qu'en ce grand jour de la chute de Sébastopol, le Dieu des armées ait accordé la victoire à nos braves en récompense de leur piété envers Marie ; et que la main de Jéhovah lui-même ait gravé sur les ruines fumantes de cette cité détruite le 8 septembre, la sanction du culte de Marie et du nouvel hommage que l'Eglise venait de lui rendre ?

Mais pourquoi, dit-on, attendre dix-huit siècles avant de formuler le dogme de la Conception immaculée ? Nous dirons à notre tour : pourquoi l'Eglise n'a-t-elle formulé que successivement la consubstantialité du Verbe, l'unité de personne et la dualité de natures en Jésus-Christ, la procession du Saint-Esprit du Père et du Fils, la transsubstantiation dans la sainte Eucharistie, et les autres vérités dogmatiques implicitement contenues dans le Symbole des apôtres ?

Chaque événement a sa place providentielle, marquée dans le temps comme dans l'espace. Jésus-Christ a laissé en dépôt à ses disciples toutes les vérités dont la croyance leur était nécessaire pour marcher dans les voies du salut ; mais le développement extérieur de ces articles de foi s'est opéré par degrés dans l'Eglise, au fur et à mesure qu'elle se développait elle-même. C'est toujours le même foyer de lumière, dont le rayonnement s'étend et s'accroît ici-bas de siècle en siècle, jusqu'à ce que son état se confonde et s'évanouisse au dernier jour dans les splendeurs de l'éternelle vérité.

Mais, dans cette espèce de progrès de la

doctrine catholique à travers les âges, l'observateur attentif discerne certaines corrélations entre les besoins de chaque époque et les dogmes qui y sont formulés, et qui y sont présentés d'une manière plus particulière à la foi des peuples. Et pourquoi n'en serait-il pas ainsi de notre temps? Qui oserait avancer que la promulgation du dogme de l'immaculée Conception, au XIX^e siècle, n'a pas aussi son opportunité providentielle? Lorsque nos arrière-neveux liront notre histoire, lorsqu'ils y verront qu'une philosophie impie avait réuni tous ses efforts pour effacer du monde la croyance au péché originel, afin d'abolir la nécessité de la rédemption et d'anéantir le christianisme en rendant superflus l'Incarnation du Verbe et le sacrifice de l'Homme-Dieu, ne trouveront-ils pas admirable que l'Eglise, en formulant les prérogatives de la Mère du Christ, ait imprimé une nouvelle sanction à la doctrine du péché originel, de l'incarnation, de la rédemption, et ait ainsi raffermi d'un seul coup tout le christianisme? Oui, N. T. C. F., telle est la portée théologique et scientifique de ce qui s'est fait à Rome l'année dernière, et de la fête que nous allons célébrer. La sagesse du siècle l'a bien senti, et ses clameurs contre cette nouvelle promulgation du dogme du péché originel n'ont fait que mieux démontrer la sagesse de l'Eglise et l'opportunité de sa décision.

Cette décision était si désirée, si impatientement attendue par les âmes pieuses, elle était tellement en rapport avec les dispositions intérieures des esprits et des cœurs, elle les a trouvés si bien préparés à la recevoir, que partout, dans le monde catholique, elle a été accueillie avec des transports de bonheur et des acclamations de reconnaissance. Ce sera plus tard une des plus belles pages de nos annales que celle où l'on verra consignés l'enthousiasme et la magnificence des démonstrations publiques

auxquelles a donné lieu la proclamation de l'immaculée Conception de Marie. Il faudrait, pour en trouver de pareilles, remonter au concile d'Ephèse et au jour où Marie fut proclamée Mère de Dieu. La dévotion à Marie, qui vivait déjà dans les cœurs fidèles, qui était déjà leur consolation et leur espérance, s'est emparée doucement et comme à leur insu des cœurs les plus rebelles. Il devient manifeste qu'après s'être égaré dans ses voies et avoir prodigué son encens aux faux dieux, notre siècle sent que c'est par Marie qu'il pourra rentrer en grâce auprès de Celui qui est la voie, la vérité et la vie. Comme, après avoir sondé les secrets de la nature et interrogé les astres, les sages et les rois de l'Orient vinrent chercher et adorer la sagesse incarnée dans les bras de Marie, ainsi, de nos jours, ce sera encore en nous adressant à la Mère de Dieu que nous retrouverons le Fils de ses chastes entrailles, l'enfant de Bethléem, le roi des bergers et des mages, le Sauveur du monde. Ah! cédez, N. T. C. F., avec amour et abandon à cet élan spontané qui vous porte vers Marie; il vous conduira plus loin; et ces cœurs, qui se tournent déjà avec confiance vers la Mère de Jésus, qui se réjouissent innocemment de sa gloire, seront bientôt possédés par Jésus-Christ. Marie ne garde rien pour elle; les grâces que son divin Fils lui donne sont pour nous, et les hommages que nous lui offrons sont pour son Fils. Réjouissez-vous donc, N. T. C. F., d'une sainte allégresse avec toute l'Eglise; que vos pompes, vos chants, vos actes de foi, de piété, de vénération publique, en glorifiant Marie, vous attirent la miséricorde et les bénédictions de Celui qui ne l'a élevée si haut et ne l'a exemptée de l'anathème pesant sur tous les enfants d'Adam que pour commencer en elle l'œuvre admirable de notre régénération et de notre salut.

Donné à Evreux, le 19 novembre 1855.

NOTICE SUR MGR MENJAUD,

ÉVÊQUE DE NANCY.

Mgr Alexis-Basile Menjaud est né à Chusseau (Gard) le 1^{er} juin 1791. Il fut appelé à Paris par M. le cardinal Maury dont il a été le secrétaire intime. Plus tard il fut aumônier des succursales de la Légion d'honneur, puis provincial du collège de Nancy. Mgr Forbin-Janson le nomma chanoine de sa cathédrale, et son vicaire général; il en exerça les fonctions pendant quatorze ans. L'évêque de Nancy, ne pouvant rentrer dans son diocèse par suite des préventions conçues contre lui, voulut néanmoins pourvoir aux besoins spirituels de son diocèse. Après le départ de Mgr Donnet, son coadjuteur, nommé à l'archevêché de Bordeaux,

il choisit pour le remplacer M. l'abbé Menjaud son grand vicaire dont la sage administration dans les jours de trouble avait mérité la confiance de tous. Ce choix fut agréé du gouvernement, et M. Menjaud fut préconisé évêque de Joppé *in partibus*, nommé coadjuteur de Nancy avec future succession, et devint définitivement évêque de Nancy à la mort de M. Forbin-Janson arrivée le 11 juillet 1844. Dès que l'empereur constitua sa maison, il nomma Mgr Menjaud son premier aumônier et il lui conféra le titre de chanoine honoraire du premier ordre du chapitre impérial de Saint-Denis.

MANDEMENTS

DE M^{GR} MENJAUD,

ÉVÊQUE DE NANCY.

PREMIER MANDEMENT

SUR LA SANCTIFICATION DES DIMANCHES.

Un an s'est écoulé, nos très-chers frères, depuis que, vous adressant la parole pour la première fois, et voulant vous associer à notre reconnaissance envers Dieu, nous vous faisons part des bénédictions que ce Dieu de bonté avait daigné répandre sur les prémices de notre ministère au milieu de vous. Nous vous exprimions alors notre désir, aussi vif que sincère, de nous dévouer tout entier à votre bonheur et à la sanctification de vos âmes. Qu'il nous soit permis de vous assurer aujourd'hui que, loin d'affaiblir ce sentiment, le temps n'a fait que le fortifier, et que les liens qui nous unissent à vous sont devenus, chaque jour, plus chers à notre cœur; aussi rien de ce qui vous concerne n'est étranger à notre sollicitude. Si quelque bien se fait parmi vous, nous en rendons grâces à l'auteur de tout don parfait (*Jac.*, I, 17); nous conjurons celui qui seul peut donner l'accroissement (*I Cor.*, III, 7), de l'augmenter encore pour la félicité de ceux qui l'opèrent, et pour la gloire de son nom. Si, au contraire, nous apprenons que l'esprit du mal exerce ses ravages dans la portion de l'Eglise confiée à nos soins, nous en ressentons une douleur amère; nous sommes, selon l'expression de saint Paul, plongé dans la tristesse, au point que nous désirerions devenir anathème pour sauver ceux de nos frères bien-aimés qui se laissent séduire et courent à leur perte. Celui qui sonde les reins et les cœurs peut juger de la vérité de nos paroles: *Notre conscience nous rend ce témoignage par le Saint-Esprit.* (*Rom.*, IX, 1, 3, 8, 27.)

Maintenant, N. T. C. F., pourrions-nous vous cacher notre douleur, lorsque nous avons lieu d'espérer qu'en vous l'exprimant, nous inspirerions à quelques-uns d'entre vous le désir et la volonté d'en faire cesser la cause? Non, sans doute; disposé que nous sommes à user, envers vous, de cette liberté que semblent autoriser la confiance et l'affection dont vous nous avez donné de si nombreux et de si touchants témoignages, nous vous dirons ce qui nous afflige, comme ce qui nous console; si nous avons des paroles de louange et d'encouragement pour ceux d'entre vous qui marchent dans les sentiers du devoir, nous saurons aussi re-

prendre avec force, mais sans amertume, ceux qui s'en éloignent, dussent-ils trouver importune la main paternelle qui cherche à les y ramener.

L'étude spéciale que nous avons faite de la situation religieuse de ce diocèse, nos rapports avec vos dignes pasteurs nous ont révélé l'existence, parmi vous, d'un désordre inconnu à vos pères, et qui n'atteste que trop le dépérissement de la foi dans l'esprit de leurs enfants; nous voulons parler de la profanation des jours consacrés au Seigneur. Nous connaissons encore, à la vérité, des paroisses où la sanctification du dimanche est un devoir scrupuleusement accompli; mais combien d'autres aussi pour lesquelles ce saint jour n'est plus qu'un jour ordinaire, employé, malheureusement à la poursuite de biens ou de plaisirs dont on reconnaîtra, plus tard, la vanité. Quel outrage fait à Dieu! quelle plaie profonde pour les âmes! quel scandale pour la religion! Comment pourrions-nous garder le silence à la vue d'un désordre qui se propage de la manière la plus effrayante, et qui tend, par sa nature même, à l'anéantissement du christianisme dans un peuple comblé, depuis si longtemps, de ses innombrables bienfaits? Nous croyons devoir élever aujourd'hui la voix pour protester contre des prévarications qui attireraient sur nous, tôt ou tard, les coups de la justice divine: et si, ce qu'à Dieu ne plaise, nos paroles et nos réclamations étaient perdues pour un certain nombre d'entre vous, personne du moins ne pourra nous reprocher un jour d'avoir retenu la vérité captive (*Rom.*, I, 18), tandis que la mission nous était donnée d'en faire briller, dans les âmes, le céleste flambeau.

La loi que nous venons vous rappeler, et que personne de vous n'ignore, date de l'origine même du monde. Nous lisons dans la *Genèse*, qu'après avoir tiré l'univers du néant; qu'après avoir perfectionné, durant l'espace de six jours, son ouvrage, le Créateur se reposa le septième; qu'il bénit ce jour (*Gen.*, II, 2); qu'il le sanctifia, le signalant ainsi à l'homme comme celui où devait lui être payé le tribut public et solennel de la reconnaissance et de l'amour, pour le bienfait de la création. Cette institution commémorative se maintint parmi tous les peuples. Plusieurs siècles s'écoulèrent jusqu'au moment où les Hébreux, sortant de l'Egypte,

allaient entrer en possession de la terre promise à leurs pères, lorsque, sur le mont Sinaï, au milieu des éclairs et au bruit du tonnerre, Dieu renouvela ce précepte en ces termes : *Souvenez-vous de sanctifier le jour du sabbat ; vous travaillerez, vous ferez tous vos ouvrages pendant six jours, mais le septième est le jour du Seigneur votre Dieu ; vous ne ferez aucune œuvre en ce jour, ni vous, ni votre fils, ni votre fille, ni votre serviteur, ni votre servante, ni vos bêtes de somme, ni l'étranger qui est parmi vous ; car le Seigneur a fait en six jours le ciel, la terre, la mer et tout ce qu'ils renferment, et il s'est reposé le septième ; c'est pourquoi le Seigneur a béni et sanctifié le jour du sabbat.* (Exod., XX, 8.) *Ayez soin de garder le sabbat, dit-il encore, car c'est un signe entre moi et vous, dans la suite de vos générations, afin que vous sachiez que, moi, je suis le Seigneur qui vous sanctifie.... Observez mon sabbat et qu'il vous soit sacré.... Si quelqu'un travaille ce jour-là, il sera retranché du milieu de son peuple.... Que les enfants d'Israël gardent le sabbat et qu'ils le célèbrent dans la suite de leurs générations* (Exod., XXXI, 13, 14, 16.) C'est, N. T. C. F., un pacte éternel sur lequel Dieu revient sans cesse dans l'Écriture ; les prophètes ne se lassent point de nous le rappeler et menacent de tous les châtimens du ciel quiconque serait assez téméraire pour l'enfreindre et le mépriser.

Cette voix de l'Éternel, jointe à la tradition primitive, a retenti jusqu'au extrémités de l'univers, et nous pouvons apercevoir l'impression qu'elle a laissée dans la mémoire et dans le cœur des hommes. Nous voyons le septième jour observé chez les Égyptiens, chez les Grecs, chez les Romains, chez les Gaulois nos ancêtres, quoique plongés dans les ténèbres du paganisme. Ce qui reste encore d'idolâtres, sur le globe, suit la même pratique. Dans toutes les parties du monde civilisé, on croit à l'obligation de consacrer au Seigneur un jour de la semaine. Il est vrai que ce jour n'est pas le même partout ; mais cette différence ne touche pas à l'essence du précepte naturel. Jésus-Christ, par l'organe des apôtres et de son Église, a transféré, du samedi au dimanche, l'obligation du repos ; et il convenait qu'il en fût ainsi, pour célébrer les mystères de la loi nouvelle opérés en ce jour.

C'est en effet le dimanche que le Fils de Dieu, affranchi des liens de la mort, est sorti victorieux du tombeau ; c'est le dimanche que l'Esprit-Saint est descendu sur les apôtres, et que ceux-ci ont prêché, pour la première fois, aux Juifs, la résurrection du Sauveur et son ascension glorieuse dans le ciel. Le dimanche, selon sa signification propre et littérale, est le jour du Seigneur ; jour qui lui appartient, qu'il s'est exclusivement réservé, en imposant aux hommes l'obligation de le consacrer au repos et aux œuvres de la piété chrétienne. Il laisse, pour ainsi dire, à notre disposition la semaine tout entière pour le soin de nos af-

aires temporelles, pour les intérêts matériels de la vie présente ; mais le dimanche est à lui, c'est son bien ; vouloir le lui ravir, c'est commettre à son égard un vol sacrilège. Arbitre du temps, dont il est le dispensateur suprême, ne peut-il pas nous en prescrire l'emploi, suivant son bon plaisir ? Qui pourrait lui conte ter ce droit ? Qui serait assez audacieux pour dire, comme ce prince infidèle à qui Moïse intimait les ordres du Seigneur : *Quel est ce Dieu pour que j'écoute sa voix ?* (Exod., V, 2.) Personne d'entre vous, N. T. C. F., n'oserait faire entendre un pareil langage. C'est de Dieu, vous le savez, que nous avons tout reçu, c'est en lui que nous avons la vie, le mouvement et l'être (Act., XVII, 28) ; il est notre créateur, notre maître, notre père ; à lui seul donc doivent appartenir tous les épanchemens de la reconnaissance et de l'amour qui découlent si naturellement du cœur de l'homme ; à lui seul tous les témoignages d'une soumission sans bornes. Aussi un roi persécuteur, l'impie Antiochus, qui avait conçu l'horrible projet d'anéantir le culte de ce Dieu trois fois saint, et qui avait dit, comme ces insensés dont parle le prophète : *faisons disparaître de dessus la terre les solennités du Très-Haut* (Psal. LXXIII, 8), se voyant écrasé sous les coups d'une justice inexorable qu'il avait cru pouvoir braver impunément, s'écria dans les derniers moments de sa cruelle agonie : *il est juste que l'homme soit soumis à Dieu* (II Mac., IX, 12) ; aven tardif, sans doute, mais précieux à recueillir pour notre instruction. Oui, certes, *il est juste que l'homme soit soumis à Dieu.*

Or, N. T. C. F., pourquoi cette assertion si pleine de justesse et de vérité ne sert-elle pas de règle à la conduite de tous les hommes et en particulier de ceux qui se disent chrétiens ? et pour ne pas sortir du sujet qui nous occupe, comment se fait-il que le repos du septième jour, qu'un précepte si ancien, si formel, si souvent expliqué, soit si généralement méconnu parmi nous ? Comment, dans ce royaume autrefois si religieux, l'Église compte-t-elle un si grand nombre de ses enfants qui en sont venus au point de ne mettre aucune différence entre le jour consacré au Seigneur et les jours destinés au travail ? Jusques à quand, ô mon Dieu ! serons nous forcés d'avoir recours aux peuples étrangers, à l'hérésie elle-même, pour trouver l'édification que nous refusent les populations catholiques, au sein de la patrie ! Car vous le savez, N. T. C. F., dans les diverses contrées où règne le protestantisme, aux États-Unis, en Hollande, en Suisse, en Prusse et dans les autres provinces de l'Allemagne, nous voyons toutes les sectes qui se divisent presque à l'infini, se réunir dans un même sentiment de respect et de fidélité pour la sanctification du dimanche. Dans certains pays, en Angleterre surtout, cette fidélité va jusqu'à un rigorisme aussi gênant qu'il paraît absurde à quelques-uns ; dans la crainte de violer la loi du repos, on évite tout ce qui a même

l'apparence d'une action, et l'on se condamne à une sorte d'immobilité. L'Eglise catholique n'admet pas ces exagérations pharisaïques qui sont le propre de l'erreur. Dirigée par Jésus-Christ qui a promis d'être avec elle tous les jours jusqu'à la consommation des siècles (*Matth.*, XXVIII, 20), elle distingue dans le commandement de Dieu ce qui est simplement cérémoniel, de ce qu'exigent le droit naturel et le droit divin; et dans les décisions qui doivent servir de règle à tous ses enfants, elle évite, avec une sagesse qui n'appartient qu'à elle, les inconvénients d'une sévérité outrée et les abus d'un relâchement criminel. Mais hélas! à quoi servent les décisions de l'Eglise pour des hommes déterminés à ne pas s'y soumettre!

Voyez, N. T. C. F., ce qui se passe dans nos villes et dans quelques-unes de nos campagnes!

Au sein des cités, le jour du Seigneur est mis en oubli; les magasins ouverts semblent inviter la foule à la transgression de la loi de Dieu; les ateliers retentissent, à toute heure, du bruit d'une incessante activité; les travaux publics et particuliers se poursuivent sans interruption; le père y astreint ses enfants, le maître ses ouvriers. *Malheureux*, pourrions-nous leur dire comme autrefois les Juifs à Nicanor, général d'Antiochus et leur ennemi, *n'agissez pas avec une telle barbarie; accordez donc l'honneur dû à la sanctification de ce jour, et respectez celui qui voit toutes choses.* (*I Mac.*, XV, 1, 2.) Mais, hélas! nos réclamations seraient inutiles. Ces hommes ont des oreilles et n'entendent pas (*Psal.* CXIII, 6), parce qu'ils ont fermé leur cœur aux accents importuns de la vérité. Eh! que se proposent-ils dans leur court passage sur cette terre, sinon de grossir leurs trésors, d'étendre leurs domaines, d'embellir leurs demeures, de goûter toutes les jouissances de la vie? or, pourvu qu'ils atteignent ce but, que leur importe tout le reste?

Tels sont, N. T. C. F., les tristes effets de la cupidité que l'apôtre saint Paul appelle *la racine de tous les maux.* (*I Tim.*, VI, 10.) *Celui qui se hâte de s'enrichir, dit le Sage, ne sera pas innocent devant Dieu.* (*Prov.*, XXVIII, 20.) *Combien, ajoute l'Apôtre, combien qui, voulant devenir riches, sont tombés dans les pièges du démon, dans une foule de désirs inutiles et funestes qui les précipitent dans l'abîme de la mort et de la perdition.* (*I Tim.*, VI, 9)

Toutefois, N. T. C. F., gardez-vous de croire que le mépris de la loi de Dieu soit un moyen efficace pour obtenir les biens qui font l'objet de votre ambition; si le Seigneur ne met la main à l'édifice de votre fortune, ce sera en vain que vous travaillerez à l'élever sous ses yeux; vos travaux n'auront de succès qu'autant qu'ils seront bénis de Dieu, et Dieu refuse sa bénédiction à ceux qui l'outragent; il maudit même leurs efforts; et vous pouvez, de temps en temps, considérer avec effroi les suites d'une telle malédiction. L'époque actuelle nous

offre, à cet égard, de bien tristes exemples.

Depuis longues années, nous jouissons des avantages de la paix: *Le glaive de l'ennemi n'a pas dépassé nos frontières* (*Eccl.*, V, 5); la terre, docile aux volontés de l'homme, produit au centuple, et donne lieu à une prospérité matérielle qui semble répondre à tous les vœux; le commerce et l'industrie rivalisent de zèle, et poussent leur développement à un degré qui fait l'admiration de nos économistes modernes et peut-être le désespoir des nations nos rivales; le génie en travail poursuit le cours de ses découvertes, au profit de la cupidité qui seule l'inspire, parce que seule elle sait le reconnaître et le récompenser; les spéculateurs toujours en mouvement se livrent, avec un zèle infatigable, à la réalisation de leurs projets ambitieux; le dimanche ne saurait suspendre, pour eux, les effets d'une activité dévorante, et la plupart, cependant, ne poursuivent qu'un fantôme de richesse et de prospérité.

Ne voyez-vous point quelquefois s'érouler, à côté de vous, ces fortunes gigantesques qui semblaient être au-dessus de tous les revers? le monde attribue ces grandes catastrophes au hasard, à la mauvaise foi des uns, à l'impéritie, à l'imprudence des autres; mais l'homme réfléchi; mais le vrai croyant, pour qui le hasard n'est qu'un mot sans signification, et qui n'ignore pas que, sans la volonté de Dieu, il ne tombe pas un seul cheveu de notre tête (*Luc.*, XXI, 18), ne peut s'empêcher d'attribuer le concours des circonstances qui amènent ces tristes résultats, à la justice divine, laquelle se plaît souvent à punir les coupables par où ils ont péché; *per quæ peccat quis, per hæc et torquetur.* (*Sap.*, XI, 17.)

Au reste, N. T. C. F., si plusieurs de ces entreprises dont Dieu n'a pas posé le fondement, se trouvent couronnées de succès, et si leurs auteurs osent se vanter d'avoir échappé jusqu'ici aux malheurs que nous voudrions leur faire craindre et dire avec orgueil: *Nous avons péché et que nous est il arrivé de funeste? Le Très-haut est patient* (*Eccl.*, V, 3), nous leur répondrons, avec saint Augustin: Ne vous croyez pas hors de danger, et n'allez pas, par une aveugle présomption, aggraver un châtement que vous ne pouvez éviter sans le repentir et un retour sincère à l'ordre établi de Dieu. Dieu ne se presse pas toujours dans les châtements qu'il réserve aux contempteurs de ses lois; il a l'éternité devant lui et le pécheur toujours sous sa main; il attend, parce qu'il est éternel.

Quant à vous, N. T. C. F., qui mangez votre pain à la sueur de votre front, ah! de grâce, nous vous en conjurons, ne soyez pas assez ennemis de vous-mêmes, pour ajouter, à toutes vos misères, le plus grand de tous les malheurs, celui d'offenser Dieu et d'en courir sa disgrâce par une révolte sacrilège. Si les jouissances de la terre vous sont

refusées, ne renoncez pas, du moins, aux douces espérances d'une vie meilleure ; si votre corps est condamné aux fatigues d'un travail pénible et prosaïque continu, que votre âme puisse se dilater en paix, dans le témoignage d'une conscience sans reproches et sans remords.

Vous nous répondez, peut-être, que votre désobéissance à la loi de Dieu est une nécessité de la position que la Providence elle-même vous a faite sur la terre. Il faut vivre, direz-vous, et c'est pour obéir à cette première loi de la nature que nous donnons au travail un jour que quelques-uns consacrent à la prière, et le plus grand nombre au plaisir. Il faut vivre !... mais c'est parce qu'il faut vivre que nous vous supplions, au nom de notre père commun, de ne pas excéder vos forces ; de vous réserver quelques instants de relâche, une halte salutaire et vivifiante dans la prière et dans la réflexion ; de vivre, un jour au moins sur sept, en communion avec vos frères, partageant avec eux le pain de la parole divine qui doit nourrir et fortifier votre âme, cette noble portion de vous-mêmes qui, elle aussi, a ses besoins et ses exigences. Il faut vivre !... oui, sans doute, mais il faut aussi se sauver. Oubliez-vous que le salut est la seule chose vraiment nécessaire ? (*Luc. X, 42*) Et l'on ne se sauve qu'en observant les commandements du Seigneur. (*Matth., XIX, 17.*) Il faut vivre ?... Mais nos pères avaient trouvé le secret qui vous échappe, de concilier les nécessités de la nature avec les intérêts de leur sanctification ; ou plutôt ils avaient compris cette vérité, devenue proverbiale parmi eux, que le travail du dimanche n'enrichit jamais personne ; ils se reposaient ce jour-là, et ils n'en étaient ni plus pauvres, ni plus malheureux. Mais pourquoi recourir au témoignage de nos pères ? n'avez-vous pas, sous vos yeux, des chrétiens de la même profession que vous, s'abstenant d'un travail que vous croyez indispensable ? Ils vivent cependant, et trouvent leur sort bien préférable au vôtre. Hommes de peu de foi, pensez-vous donc que le Dieu qui vous intime un ordre, serait assez injuste et assez cruel pour vous refuser les moyens de l'accomplir ? S'il vous prescrit le repos du dimanche, c'est qu'il est assez bon et assez puissant pour répandre, sur vos travaux de la semaine, des bénédictions proportionnées à vos besoins. Ecoutez plutôt Jésus-Christ, votre Dieu : *Regardez, vous dit-il, les oiseaux du ciel, ils ne sèment, ni ne moissonnent, ni n'amassent dans les greniers, et votre Père céleste les nourrit ; n'êtes-vous pas beaucoup plus qu'eux ? Et pour le vêtement, de quoi vous inquiétez-vous ? Considérez comment croissent les lis des champs ; ils ne travaillent ni ne filent ; or Salomon, même dans toute sa gloire, n'était pas vêtu comme l'un d'eux. Si donc l'herbe des champs, qui aujourd'hui est, et qui demain sera jetée dans la fournaise, si Dieu la revêt ainsi, combien plus vous, hommes de peu de foi. Ne vous inquiétez donc point, disant :*

Que mangerons-nous, ou que boirons-nous, ou de quoi nous rétirons nous ? car les gentils s'occupent de toutes ces choses ; mais votre Père sait que vous en avez besoin. Cherchez donc le royaume de Dieu et sa justice ; et toutes ces choses vous seront données par surcroît. (Matth., VI, 26-33.)

Si ces paroles de la vérité éternelle, sérieusement méditées et bien comprises, étaient la règle de votre conduite, vous seriez pour toujours à l'abri des vaines terreurs d'une prévoyance que Dieu réprouve, comme injurieuse à sa bonté ; vous triompheriez, au besoin, de toutes les séductions qui menaceraient votre faiblesse ; aux exigences de ceux qui voudraient vous forcer de violer le jour du repos, vous répondriez avec une fermeté vraiment chrétienne : *Nous ne le pouvons pas !* vous repousseriez jusqu'aux prétendus bienfaits de ces hommes sans religion, lesquels, spéculant sur votre misère même, viennent vous offrir un soulagement dont ils profitent les premiers, et qui est toujours trop cher, lorsqu'on ne l'obtient qu'au prix de son âme et du repos de la conscience. Au lieu de vous appuyer sur des bras de chair (*Act., IV, 20*), vous mettriez votre confiance en Dieu seul ; vous ne craindriez plus de perdre la bienveillance et la protection des hommes ; vous n'auriez qu'une seule crainte, celle de déplaire à Dieu ; qu'un seul désir, celui de mériter les bonnes grâces de ce Jésus, l'ami des pauvres et des malheureux, qui peut subvenir à tous vos besoins, vous soustraire à tous les dangers, vous consoler, vous procurer le bonheur au sein même de l'infortune.

Mais, N. T. C. F., votre bouche a-t-elle bien exprimé l'unique cause du désordre contre lequel nous nous élevons ? Hélas ! nous en trouvons une autre, bien plus triste encore, dans le cœur de ceux qui s'en rendent coupables ; c'est l'affaiblissement de la foi, d'où naît le mépris de ses saintes pratiques. En voulez-vous une preuve ? C'est un usage presque généralement établi, dans nos villes surtout, d'employer au travail la première partie du dimanche, et de passer la seconde dans l'intempérance et les excès de la débauche : ou bien, transférant au lundi le repos de la veille, on donne au démon ce qu'on a refusé à Dieu ; aux plaisirs des sens, ce qu'on devait accorder aux nécessités de l'âme ; et cet usage, devenu une sorte de loi, dans certaines classes de la société, est d'autant plus difficile à déraciner, qu'il a pour principe l'amour de l'indépendance ; pour effet, la sécurité dans l'oubli de tous les devoirs ; et pour sauvegarde, le respect humain dont le propre est de refouler au fond des âmes les sentiments nobles et généreux que la religion y avait déposés et que la grâce essaye de temps en temps d'y réveiller.

Si maintenant nous jetons un coup d'œil sur nos campagnes, que de nouveaux sujets de douleur n'y trouvons-nous point ? Il est des paroisses où l'on semble avoir oublié ces paroles sorties de la bouche même de

Dieu : *Le jour du repos, vous ne cultiverez pas vos terres. (Exod., XXXIV, 21.)* On voit des pères de famille publiquement, peut-être aussi sans remords, se livrer, ce jour-là, comme les jours précédents, aux travaux de l'agriculture ; y associer leurs enfants et leurs serviteurs. O ingratitude ! peut-on méconnaître ainsi ce qu'on doit à Dieu ? n'est-ce pas lui, N. T. C. F., qui a répandu ses bénédictions sur le champ que vous cultivez ? N'est-ce pas lui qui a fait luire le soleil et tomber du ciel la rosée bienfaisante, pour féconder les sillons que vos mains avaient péniblement tracés ? Et c'est le dimanche, c'est-à-dire le seul jour où vous pourriez acquitter la dette de votre reconnaissance envers le Seigneur, c'est ce jour là même que, malgré sa défense, vous choisissez pour recueillir les dons de sa tendresse et de sa libéralité. Car c'est surtout au temps des récoltes que les infractions se multiplient. Y pensez-vous ? Quoi donc ! si Dieu avait frappé vos terres de stérilité ; si la grêle, ou d'autres fléaux qu'il peut, quand il lui plaît, tirer des trésors de sa justice, avaient anéanti vos espérances, en vous privant du fruit de vos labeurs, vous trouveriez, dans la nécessité, le moyen de vous montrer dociles ; et parce qu'il est, à votre égard, prodigue de ses bienfaits, vous vous croyez autorisés à enfreindre sa loi ; et vous calculez, en quelque sorte, d'après la mesure de sa bonté, jusqu'à quel point vous pouvez étendre celle de votre ingratitude ? Prenez garde, N. T. C. F., nous vous le disons en gémissant, prenez garde que la continuation de vos infidélités ne lasse enfin sa miséricorde, et qu'il ne livre aux terribles effets de sa justice des enfants ingrats que ne peuvent retenir, dans le devoir même de l'obéissance, les prodiges de sa bonté : car, si « la miséricorde du Seigneur est grande ; s'il a pitié de la multitude de nos péchés, n'oublions pas que sa miséricorde et sa colère se touchent de près, et que sa colère regarde les pécheurs. » (*Eccli., V, 6, 7.*)

Il est cependant, car nous ne voulons rien exagérer ici, il est des circonstances qui rendent légitime une dispense à laquelle vous pouvez et vous devez recourir. Si par l'intempérie des saisons, ou par quelque autre cause, vous étiez menacés de perdre vos récoltes, la loi de Dieu ne vous condamne pas alors à un repos dont les suites seraient trop funestes pour vous et pour vos familles. Mais en vous plaçant dans cette position exceptionnelle, craignez encore de vous tromper sur la nature et la gravité des motifs qui vous font agir ; craignez de vous rendre coupables, devant Dieu, en ne consultant que les intérêts de la cupidité, là où peuvent facilement se trouver compromis les intérêts de Dieu et ceux de votre propre salut. Le seul moyen de mettre votre conscience en paix, c'est, N. T. C. F., de vous en rapporter, sur ce point, à la sagesse et à la décision de vos pasteurs. Pesez bien cette obligation ; vous y soustraire serait donner un exemple dangereux autour de vous. Celui

qui méconnaît l'autorité de l'Eglise, au sujet des prescriptions imposées à tous les fidèles, s'expose aussitôt, et par cela même, à voir les personnes qui lui sont subordonnées méconnaître l'autorité qu'il voudrait exercer sur elles. C'est prendre sur soi-même une responsabilité bien terrible que de s'en rapporter à son propre jugement, lorsqu'il nous est enjoint de consulter ceux que Dieu a choisis pour nous expliquer ses volontés, et à qui il a été dit : *Celui qui vous écoute m'écoute ; celui qui vous méprise me méprise. (Luc., X, 16.)*

Vous devez donc, N. T. C. F., vous abstenir, le dimanche, de tout travail, de toute œuvre servile ; c'est ce que nous venons de vous montrer, en laissant à vos pasteurs le soin de vous développer nos pensées, et d'entrer dans des détails que ne nous permettent pas les limites de cette instruction ; mais la cessation du travail n'est qu'une partie des obligations que nous avons à remplir pour sanctifier le jour du Seigneur. Ce repos d'un jour dans la semaine, touchante image, selon saint Paul, du repos éternel, qui doit terminer une vie agitée par tant de souffrances et de douleurs, n'est pas seulement prescrit comme un besoin du corps, mais bien plus encore, pour nous faciliter le moyen de rendre à Dieu ce qui est à Dieu, et de puiser dans la prière, dans la méditation, dans l'exemple de nos frères, dans l'assistance aux offices divins, ces lumières, cette force de volonté dont nous avons besoin pour résister à la violence de nos passions, pour surmonter les obstacles qui s'opposent à notre salut. Aussi l'Eglise, chargée par Jésus-Christ de nous diriger vers ce double but, nous oblige-t-elle d'assister, en ce jour, au saint sacrifice de la messe, et déclare coupable de péché mortel quiconque s'en dispense sans une cause légitime. Voyez avec quelle sollicitude cette mère tendre appelle ses enfants dans la maison de la prière, comme elle étale à nos yeux la pompe de ses cérémonies pour nous attirer au pied des saints autels. Mais pourquoi faut-il que l'Eglise soit réduite à la triste nécessité de prier, de menacer même, pour obtenir l'accomplissement d'un précepte qui devrait être si cher à tous ses enfants ? Ne trouvons-nous pas dans notre cœur assez de motifs pour rendre inutile, à cet égard, l'expression même de ses désirs ?

C'est dans nos temples que Dieu a établi sa demeure et le siège de sa miséricorde. C'est dans nos temples que s'immole chaque jour, du couchant à l'aurore, la victime sans tache, pour offrir à Dieu des hommages et des adorations vraiment dignes de lui ; pour le remercier des grâces dont il ne cesse de nous combler ; pour implorer sa miséricorde sur nous, sur nos biens, sur nos familles, sur notre patrie, sur l'Eglise tout entière ; pour nous soustraire aux rigueurs de sa justice si souvent provoquée par les crimes des hommes. C'est dans nos temples que, par un prodige de son amour qui surpasse toutes nos conceptions, il se commu-

nique à nous, de la manière la plus ineffable, et nous rend participants de sa nature divine, en devant notre nourriture. C'est là qu'enchaîné nuit et jour par les liens de sa tendresse, il fait ses délices d'habiter parmi nous, toujours disposé à écouter le récit de nos douleurs, le cœur toujours ouvert pour nous y offrir un asile au milieu des orages de la vie. Le déluge de crimes qui inonde la surface de la terre n'a pas pu éteindre et n'éteindra jamais ce foyer d'amour qui brûle depuis plus de dix-huit siècles. (*Cant.*, VIII, 7.)

Ah! N. T. C. F., si tous ces secrets de l'amour d'un Dieu pour les hommes étaient bien compris, nos temples ne suffiraient pas pour contenir la foule qui se presserait dans leur enceinte; on serait obligé de transporter nos autels sur les places publiques, ou hors des murs de nos cités, pour répondre aux ardeurs de notre zèle. Quel spectacle ravissant présenteraient alors aux habitants de la Jérusalem céleste, les assemblées de l'Eglise militante! Unis les uns aux autres par les sentiments d'une même foi, d'une même espérance, par la participation aux mêmes sacrements, assis à la même table, nourris du même pain, sous les yeux du même Dieu, notre père commun, ne faisant plus qu'un cœur et qu'une âme, mêlant nos voix aux concerts des anges, avec quels transports, tristes captifs sur cette terre d'exil, ne chanterions-nous pas les cantiques de Sion, en attendant le moment de notre délivrance et de notre liberté!

Voilà, N. T. C. F., ce qu'on put admirer aux beaux jours de la primitive Eglise. La semaine était trop longue au gré des chrétiens; au milieu d'un travail sanctifié par la prière, par le souvenir habituel de la présence de Dieu, ils soupiraient après le jour où, libres de toutes les préoccupations terrestres, ils pourraient goûter le bonheur d'adorer Dieu dans son temple, chanter ses louanges, écouter la parole de vie dont ils étaient avides, se désaltérer aux fontaines de la grâce par la participation aux sacrements de la loi nouvelle.

Hélas! N. T. C. F., que ces heureux temps sont éloignés de nous! *Les voies de Sion gémissent parce qu'il y en a peu qui viennent à ses solennités.* (*Thren.*, I, 4.) Notre cœur se brise de douleur à la vue de tant d'infortunés, lesquels se condamnant eux-mêmes à un honteux isolement, ne paraissent jamais ou presque jamais dans nos assemblées saintes; ils rougiraient même de s'y trouver confondus avec les vrais fidèles, dont ils déplorent peut-être la simplicité, comme un reste suranné d'un prétendu fanatisme qui n'est plus de notre siècle. Les malheureux, ils n'ont plus la foi. Et comment l'auraient-ils cette foi? Selon l'Apôtre, « elle vient de l'ouïe » (*Rom.* X, 17), et ils n'entendent plus la parole divine; ils ne viennent plus recueillir cette science des saints que le Seigneur a déposée sur les lèvres du prêtre; ils abandonnent nos chaires et nos

temples, manifestant ainsi, pour la nourriture spirituelle de leurs âmes, le dégoût que faisait éprouver aux Juifs charnels la manne du désert. Ils n'entendent plus parler de Dieu, de ses perfections adorables, de leurs devoirs envers lui, envers leurs frères et envers eux-mêmes. Rien ne leur rappelle la noblesse de leur origine, la grandeur de leurs destinées. Ne réfléchissant plus sur ces grands objets, ils tombent, peu à peu, dans un état d'abrutissement qui s'aggrave de plus en plus avec les causes qui l'ont produit et qui tendent à le perpétuer. Quelques-uns semblent conserver encore un souffle de vie, ils sont morts: car *l'homme ne vit pas seulement de pain, mais de toute parole qui sort de la bouche du Seigneur.* (*Matth.*, IV, 4.) Ces hommes ont dit à Dieu, du fond de leur cœur: *Retirez-vous, nous ne voulons pas de la science de vos voies.* (*Job*, XXI, 14.) Or, il est écrit que *tous ceux qui s'éloignent de Dieu périront.* (*Psal.* LXXII, 27.) Ils deviennent, selon l'expression de saint Jude, comme des *nuées sans eau, que le vent emporte çà et là, comme des arbres stériles, deux fois morts, et déracinés... Vagues furieuses de la mer d'où sort l'écume de toutes les infamies; astres errants auxquels un tourbillon de tempêtes est réservé pour l'éternité.* (*Jud.*, 12, 13.)

En effet, voyez, N. T. C. F., quelles sont les conséquences affreuses de cet oubli de Dieu et de son culte, de cet athéisme pratique qui semble vouloir s'établir en système parmi nous. Nous sommes tous les jours douloureusement affectés par le récit de crimes et de forfaits qui nous font découvrir, dans le cœur de l'homme, les mystères d'une perversité monstrueuse. Les magistrats chargés de les punir en sont eux-mêmes éponantés; aussi l'on dirait que, dans l'appréciation des circonstances qui accompagnent les crimes, on n'est plus occupé que du soin d'en atténuer la gravité, soit pour ne pas se montrer trop au-dessous de la pénible tâche qu'on a à remplir, soit pour céder à un instinct de prudence, qui fait craindre d'ôter à la justice humaine sa puissance et sa force, en accoutumant les peuples à l'appareil des supplices qui se multiplieraient presque à l'infini, si cette justice était exercée dans toute sa rigueur.

Sans doute, N. T. C. F., dans aucun temps, le genre humain n'a pu se flatter d'avoir atteint la perfection. Dans tous les âges, on a eu à gémir sur les tristes effets de la faiblesse d'une nature viciée par le péché; l'ivraie s'est toujours trouvée mêlée au bon grain. Mais il faut bien l'avouer, aux époques où la foi dominait les générations, la vertu était moins rare, et les vices moins multipliés qu'aux jours où l'incrédulité régnait sur les intelligences, et dictait ses lois aux peuples qu'elle avait asservis. La religion pénétrant alors, comme un sel conservateur, les mœurs et les institutions, les empêchait de se corrompre. Elle déposait dans les âmes le germe de toutes les vertus sociales et privées, germe précieux que l'é-

ducation et l'exemple développaient ensuite, pour la gloire et le bonheur de tous. Prenons pour exemple notre ville épiscopale (et ce point de comparaison pourrait être applicable aux autres villes et aux campagnes de ce diocèse), interrogez les anciens, et leur réponse viendra confirmer notre assertion. Ils vous diront qu'il fut un temps où Nancy portait le nom de ville sainte, et Nancy justifiait cette qualification, la plus honorable de toutes celles dont elle a pu se glorifier. Le dimanche y était scrupuleusement observé. Près de trente églises, ouvertes à la piété des fidèles, suffisaient à peine pour contenir la foule avide des bénédictions célestes qui découlent de nos sanctuaires. Le respect humain y aurait poussé, au besoin, ceux que l'indifférence, l'amour du gain ou du plaisir auraient pu porter à s'en éloigner. On assistait, avec autant d'exactitude que d'empressement, à la célébration des offices divins, pour chanter les louanges de Dieu, pour recueillir le pain de la parole de vie, pour s'asseoir à la table des anges, et s'y nourrir du corps et du sang de Jésus-Christ. L'abandon de cette table sacrée, surtout aux jours désignés par l'Eglise pour l'accomplissement du devoir pascal, eût été noté d'une sorte d'infamie que peu d'hommes auraient eu le courage d'affronter. C'est à ces sources vivifiantes que l'âme rafraîchie puisait des forces toujours nouvelles contre les passions du cœur, contre les séductions du monde et de l'enfer. Aussi voyait-on alors ce qu'on voit, hélas ! si rarement aujourd'hui, dans les enfants, le respect et la soumission à l'autorité paternelle ; dans les parents, la vigilance qui éloigne les dangers et prévient les occasions, la fermeté qui corrige les vices et punit les écarts, l'instruction qui fait connaître le devoir, et l'exemple qui le persuade et en facilite l'accomplissement. On voyait dans le sexe plus de retenue et de modestie ; dans la jeunesse, moins de fureur pour le plaisir ; dans l'âge mûr, moins d'ardeur à la poursuite des biens de la terre ; dans la vieillesse, moins d'insouciance et d'insensibilité aux approches d'une mort que tant de motifs rendent redoutable, lorsqu'on n'a pas songé longtemps d'avance à s'y préparer. On trouvait plus de probité dans le commerce, plus de franchise et de loyauté dans les relations sociales, plus d'union dans les familles, plus de respect envers les puissances établies pour le gouvernement des peuples, plus d'harmonie entre les diverses classes de la société, qui se divisent aujourd'hui en paraissant se confondre par les progrès d'un luxe effréné, lequel dévore les fortunes sans faire cesser les jalousies et les rivalités. Enfin si le vice avait alors ses partisans, il n'avait pas du moins ses admirateurs ; l'immoralité se montrait rarement avec toute la laideur qui lui est propre ; l'horreur qu'elle inspirait la forçait à se cacher dans l'ombre ; l'innocence ne trouvait pas, étalés publiquement sur son passage,

les objets de séduction qui l'épouvantent et qui troublent son heureuse sécurité.

Ou plutôt, N. T. C. F., livrons nos cœurs à l'espérance et réjouissons-nous dans le Seigneur. Qui sait ? le jour n'est peut-être pas éloigné, où nous n'aurons rien à envier au bonheur dont nos vénérables vieillards nous retracent le souvenir, en nous invitant à partager leurs regrets. Il se passe, en ce moment, dans la société, quelque chose d'extraordinaire qui semble nous présager un plus heureux avenir. La foi, depuis longtemps endormie dans les âmes, commence à s'y réveiller plus vive et plus agissante que jamais. Les peuples égarés dans les sentiers de l'erreur où les précipita une sagesse mensongère à laquelle ils se confièrent aveuglément, semblent vouloir se venger par un retour solennel à la religion, de l'insulte qui fut faite à leur bon sens, et des cruelles déceptions qui furent le prix constant de leur trop facile crédulité. Ceux-là mêmes qui avaient rêvé, pour le bonheur des nations et des particuliers, un ordre de choses plus parfait que celui que Dieu avait établi dans les décrets de sa sagesse, commencent à comprendre qu'on ne tente pas impunément de se passer de la Providence dans le gouvernement du monde, et qu'en religion, en morale, en politique même, on n'invente rien, on ne fait rien, on n'explique rien sans Dieu le Père, sans Jésus-Christ son Fils, et l'Eglise son épouse toujours inspirée par l'Esprit-Saint. Les riches ont appris par une triste expérience combien il est dangereux de révéler à une condition inférieure, qui jette sur leur fortune un œil d'envie et de convoitise, les secrets de certaines doctrines longtemps en vogue parmi eux, qui placent le droit dans la force, le devoir dans l'intérêt personnel, la prudence et la sagesse dans le talent d'échapper aux coups de la justice, en se procurant l'objet de ses appétits déréglés. Les pauvres commencent à voir que la philosophie sans la religion, ne rend pas le cœur du riche plus compatissant et sa main plus active pour le soulagement de leurs misères ; que la philanthropie moderne ne vaut pas la vieille charité évangélique, et que, si l'une est prodigue de paroles et de promesses, l'autre répond, par des faits, aux besoins qui réclament son assistance. Ceux enfin qui président aux destinées des royaumes et des empires, ne craignent pas de reconnaître le néant de tous ces systèmes inventés et détruits successivement les uns par les autres, systèmes par lesquels on prétendait mener les peuples au bonheur, en les éloignant des sentiers de la religion ; ils sentent maintenant que les lois civiles, fussent-elles multipliées à l'infini, ne pourront jamais suppléer à la conscience, qui, elle-même, supplée à toutes les lois, et qu'on ne retient pas dans les bornes de la justice, de la modération et du devoir, des hommes qui n'ont d'autre frein, contre l'ardeur des passions qui les poussent au crime, que la crainte

du bourreau, lequel après tout ne peut les menacer que du néant.

Mais, N. T. C. F., ce qui doit surtout nous consoler, sans nous surprendre, c'est que des hommes vraiment épris de l'amour de la vérité et animés du désir sincère de la connaître, pour se procurer le bonheur de la posséder, la cherchent jusque dans sa source, à travers les obstacles et les difficultés que l'hérésie et l'impie ont entassés sur leur passage, bien résolus de l'embrasser, lorsqu'elle leur apparaîtra, malgré les sacrifices qu'elle pourrait rendre nécessaires. Le catholicisme multiplie ses conquêtes, non-seulement dans les classes inférieures de la société; mais encore parmi les hommes que leur rang et leur fortune mettent à même de servir d'exemple, parce qu'ils sont en évidence; mais encore parmi ceux que leurs talents et leur génie placent naturellement à la tête des masses, pour leur donner l'impulsion et les entraîner à l'infortune ou au bonheur, selon que Dieu a résolu de les châtier dans sa justice, ou de les enrichir des trésors de sa munificence.

Eh! N. T. C. F., ne nous serait-il pas permis de voir déjà apparaître, parmi nous, une aurore de ces beaux jours? Sans parler de ce qui se passe sur les différents points de ce diocèse, où le besoin de la religion se fait sentir plus vivement, à mesure que les lumières de la science et de la civilisation dissipent devant elles certains préjugés contre la foi, restes impurs d'une école à jamais décriée et confondue, comment ne pas admirer les prodiges qui depuis quelque temps s'opèrent autour de nous pour la gloire de la religion et le bonheur de nos frères bien-aimés?

Quelques chrétiens d'élite, persuadés qu'ils doivent compte à Dieu et à son Eglise des talents qu'ils ont reçus en partage, ont résolu de mettre en commun les fruits de leurs graves études; de faire de leurs connaissances individuelles comme un faisceau de lumières, pour porter l'intelligence et l'amour de la religion dans l'esprit et dans le cœur de ceux qui ne l'ont jamais connue ou qui l'ont oubliée; ils ont résolu de montrer au monde incrédule, que la science et la foi ne sont pas aussi incompatibles qu'on a voulu le prouver vers la fin du dernier siècle. Ils ont compris qu'il y avait quelque gloire dans le titre d'apôtre de la vérité, quelque patriotisme dans le désir et la volonté de propager la connaissance d'une religion qui peut seule assurer le bonheur de tous; d'une religion qui a des lumières pour tous les esprits capables d'être éclairés, des inspirations pour tous les cœurs nobles et généreux; des remèdes pour toutes les infortunes; des asiles pour toutes les misères; des consolations pour toutes les douleurs; d'une religion qui procure à l'innocence des préservatifs; à l'égaré des passions, des moyens de revenir à Dieu et au bonheur; à chaque individu, des ressources dans toutes les positions de la vie; aux familles, l'union et la paix, parce qu'elle

les sanctifie; aux sociétés des liens aussi doux que puissants, parce qu'elle les rattache à Dieu qui les gouverne. O la glorieuse mission! honneur, honneur aux hommes de bonne volonté à qui Dieu la confie, et qui par leurs talents et leurs vertus, se montrent si dignes de la remplir!

D'autres, animés de cet esprit de charité que la philosophie elle-même admire dans Vincent de Paul, leur saint patron, ont conçu le glorieux projet de consacrer, à la pratique des bonnes œuvres, au soulagement des pauvres, des jours que tant d'autres donnent au plaisir et à la dissipation. Nobles jeunes gens dont les exemples sont, pour nous et pour tous les cœurs vertueux, un objet d'admiration, et qui prouvent au monde qu'on peut encore trouver, dans un cœur chrétien, assez de courage pour fouler aux pieds ses faux plaisirs, à un âge et dans des positions où tout semble nous inviter à y prendre part. Ah! puissent ces jeunes héros de la charité chrétienne, si dignes de servir de modèles, puissent-ils trouver, dans le bien qu'ils font, dans les prières et la reconnaissance des malheureux dont ils soulagent la misère, dans la sympathie de leurs concitoyens qui s'empres- sent à l'envi de seconder leurs efforts, et surtout, dans le témoignage de leur propre conscience, un avant-goût des délices ineffables que Dieu leur réserve dans le ciel!

D'autres, sous le patronage de saint François Régis, au milieu des préoccupations de leurs affaires personnelles, après avoir sondé une plaie hideuse et profonde qui ronge la société, depuis qu'on a essayé de séparer la morale de la religion qui en est la base nécessaire, n'ont pas désespéré de la guérir, au nom de cette religion divine qui inspirait leurs âmes et enflammait leur zèle; et leurs succès dont nous sommes les heureux témoins, nous prouvent assez que ces espérances n'étaient pas vaines. Honneur à vous, chrétiens généreux! vous avez déjà acquis les droits les plus sacrés aux encouragements de la société qui recueillera le fruit de vos pieux travaux; à la reconnaissance des nombreuses familles au sein desquelles vous avez fait entrer, avec le retour à l'ordre, la paix et le bonheur; aux récompenses du ciel dont vous avez ouvert la voie aux malheureux qui s'en étaient égarés.

Que dirons-nous de ces associations de femmes établies dans nos murs, depuis quelques années, qui se soutiennent et prospèrent de plus en plus, malgré les obstacles qui semblaient devoir en arrêter le développement? Unies par le même sentiment de charité, quoique séparées par le but qu'elles se proposent d'atteindre, les mères et leurs filles rivalisent de zèle et se disputent le bonheur de rendre gloire à Dieu en multipliant leurs bonnes œuvres. Honneur encore à ces femmes vraiment chrétiennes! Que de pauvres orphelines devront à ces tendres mères adoptives, le bonheur d'avoir échappé, tout à la fois, aux horreurs de la

misère, et à l'infamie qui l'accompagne presque toujours lorsque la religion n'a pas appris à en supporter les rigueurs !

Parlerons-nous enfin, N. T. C. F., de ces établissements religieux qui s'élèvent autour de nous, comme par miracle, pour révéler tout ce que peut, pour la gloire de la religion, cette divine Providence qui veille sur elle et sur nous ; pour confondre peut-être tous les calculs d'une prudence tout humaine, qui redoute toujours de trop s'avancer, parce qu'elle ne sait pas espérer, même contre toute espérance. Vénérables solitaires, dignes enfants de saint Bruno, humbles filles du bon Pasteur, et vous aussi pieuses *Sœurs de l'Espérance*, ce serait à vous de nous raconter tous les prodiges que la Providence fait, chaque jour, éclater en votre faveur. Mais ce que nous aimons à penser, c'est que de tels prodiges ne s'opèrent pas dans l'intérêt et par le concours d'un peuple sur lequel Dieu n'aurait pas quelque dessein particulier de miséricorde et de prédilection ; c'est qu'un peuple qui les contemple avec joie, et qui trouve, dans son cœur, avec le sentiment de la reconnaissance qu'ils inspirent, le désir et les moyens de les perpétuer dans son sein, n'est pas un peuple ennemi de Dieu et de sa religion ; c'est que, du milieu de ces ruines que l'impiété avait entassées, et que la religion relève peu à peu pour la consolation de ceux qui longtemps les arrosèrent de leurs larmes, il sort un cri d'espérance qui retentit dans toutes les âmes, y réveille des souvenirs de gloire et de félicité, et nous offre les prémices d'une prospérité d'autant plus solide et durable qu'elle aura, pour principe et pour base, la religion.

Or, N. T. C. F., si ces espérances ne sont pas, de notre part, une illusion, il ne tient qu'à nous de les réaliser. Gloire à ceux d'entre nous qui s'empresseront de s'associer au mouvement providentiel qui semble nous pousser vers ce but ; honte au contraire, honte à ces hommes indifférents ou pervers qui feindraient de ne pas le reconnaître, ou qui tenteraient de s'y opposer. Chacun de nous doit à Dieu, à la société, à lui-même, l'emploi des moyens dont il peut disposer pour répondre à cette attente générale ; quiconque sent battre, dans sa poitrine, un cœur généreux, apportera au moins une pierre à l'éditice sacré qui se prépare.

Quant à nous, N. T. C. F., qui n'avons d'autre vœu à former que pour la réalisation de ces douces espérances, parce que nous n'avons d'autre désir que celui de vous voir tous heureux, nous offrons à Dieu cette instruction, comme le premier tribut que nous devons à cette œuvre de sa droite ; car, sachez-le bien, le sujet que nous venons de traiter a le plus grand rapport avec le désir et les espérances que nous avons exprimés. La sanctification du dimanche est peut-être l'unique moyen de ramener parmi nous l'empire de la foi.

En effet, qui dissipera, dans les esprits,

les ténèbres de l'ignorance en matière de religion, si ce n'est ceux que Dieu a chargés du soin d'expliquer sa loi sainte et d'enseigner toutes les nations ? (*Math.*, XXVIII, 19) et comment le prêtre inculquera-t-il, dans les esprits et dans les cœurs des hommes, les maximes, les dogmes et les préceptes de la religion dont il est le ministre, si les hommes ne viennent point les recueillir de sa bouche ? et viendront-ils recueillir le pain de la parole sainte, ceux qui, depuis longtemps, ont oublié le chemin qui mène au temple où Dieu la distribue à ses enfants, parce qu'ils ont oublié le jour que le Seigneur a fait pour sa gloire et leur sanctification.

Aussi, N. T. C. F., frappé nous-même vivement de la nécessité de ce moyen pour initier les peuples dans les secrets, dans l'amour et dans la pratique de la religion, nous déposons souvent, aux pieds de notre divin Maître, un vœu dont l'accomplissement nous comblerait de joie et de bonheur, celui de voir paraître, au sein de la France, quelques hommes puissants en œuvres et en paroles qui renouvellent parmi nous, pour la sanctification du dimanche, les prodiges qu'opère en ce moment chez un peuple voisin cet homme extraordinaire, qui a mérité, avec tant de gloire, d'être appelé l'apôtre de la tempérance. Or, N. T. C. F., en attendant que Dieu exauce ce vœu de notre cœur, pourquoi ne verrions-nous pas tous les vrais chrétiens, qui le partagent avec nous, réunir leurs efforts aux nôtres pour en préparer l'accomplissement ? Pourquoi, par exemple, des négociants vraiment chrétiens qui ont pesé, dans la balance de la foi, les biens de la vie présente et ceux de la vie future, ne s'entendraient-ils pas pour s'interdire, les dimanches et les fêtes, des ventes et des achats que Dieu réprouve, laissant à d'autres le triste avantage de sacrifier les magnifiques espérances de la religion à un gain sordide et frivole ? On nous assure que, dans quelques villes de ce royaume, la religion a déjà formé ces associations éminemment chrétiennes et sociales, entre les diverses classes et professions qui se partagent les arts, l'industrie et le commerce. Daigne le Dieu de toute bonté accorder la même faveur à cette belle Lorraine qui se montre si disposée à y répondre par la reconnaissance et la fidélité ! Mais en demandant à Dieu cette grâce, qu'il nous soit permis de nous livrer à la douce confiance que ces paroles iront porter dans quelques âmes, avec les regrets du passé, quelques bonnes résolutions pour l'avenir, et que désormais nous n'aurons plus les mêmes sujets de gémir sur des prévarications que nous voudrions pouvoir empêcher, au prix même de notre sang.

Vous sanctifierez le dimanche, parce que vous êtes chrétiens et que le premier devoir d'un chrétien, comme le premier besoin de son cœur, c'est d'obéir à Dieu.

Vous sanctifierez le dimanche, N. T. C. F., parce que vous êtes hommes ; à ce titre vous

devez à Dieu, quand il ne vous en ferait pas le commandement exprès, un tribut de louanges, de prières, d'adorations et d'actions de grâces; et le dimanche est le seul jour de la semaine où vous puissiez vous acquitter librement de cette dette sacrée.

Vous sanctifierez le dimanche, parce que vous êtes citoyens, membres d'une société dont vous devez partager les devoirs, comme vous en partagez les avantages; et que le dimanche est le jour consacré par Dieu lui-même au culte public et solennel qu'il a le droit d'exiger d'elle, droit dont il se montre si jaloux qu'il abandonne à elle-même, qu'il finit par punir de mort toute société qui s'obstine à le méconnaître. Oni, N. T. C. F., qu'on y réfléchisse sérieusement, c'est ici, pour les peuples, non pas seulement une question de prospérité ou d'infortune, mais encore une question de vie ou de mort. De même que l'homme privé de nourriture s'affaiblit insensiblement et périt lorsque son sang se glace dans ses veines; de même aussi la société tombe dans un état de langueur, dégénère et périt lorsqu'elle ne reçoit plus la chaleur vivifiante du double soleil qui doit l'éclairer et la féconder, la vérité et la grâce.

Donc, N. T. C. F. (pour terminer enfin cette instruction déjà prolongée au delà des bornes que nous nous étions prescrites), efforcez-vous tous, dirons-nous, de rendre au dimanche sa splendeur et sa sainteté. Usez de toute votre influence pour parvenir à un but si digne de vos efforts, et vous ne tarderez pas à recueillir, même pour votre bonheur présent, les fruits précieux de votre zèle.

Vous, pères et mères, obtenez de vos enfants, par vos exemples bien plus encore que par vos exhortations, l'accomplissement d'un devoir dont vous ne sauriez leur faire trop sentir l'importance; et vous les trouverez d'autant plus soumis, respectueux envers vous, qu'ils seront plus soumis, plus respectueux envers Dieu.

Vous, maîtres et maîtresses, laissez à vos serviteurs et à vos ouvriers la liberté d'accomplir leurs devoirs religieux, liberté dont, au reste, vous ne sauriez les priver sans injustice, et leur conscience, mieux éclairée, les rendra plus fidèles et plus dévoués.

Femme chrétienne, servez-vous de l'ascendant que la vertu et la piété vous donnent sur le cœur d'un mari, peut-être moins éloigné de Dieu qu'il ne s'efforce de le paraître, pour le ramener, au moins le dimanche, au pied de l'autel, dépositaire de ses serments; et qui sait si la vue de cet autel, si l'exemple de ses frères, si la pompe de nos solennités et surtout les prières d'une épouse chérie, ne réveilleront pas dans son âme cette foi qui ne fait que sommeiller, et qui n'a besoin que d'être excitée pour se produire au dehors et vous réjouir par l'éclat de ses œuvres?

Et vous, nos dignes et bien-aimés coopérateurs, que Dieu a spécialement chargés des

intérêts de sa gloire, montrez-vous, entre ses mains, les instruments les plus actifs de sa miséricorde. *Priez, exhortez, pressez, à temps, à contre-temps* (II Tim., IV, 2), forcez, en quelque sorte, les fidèles confiés à vos soins à accepter les biens spirituels et temporels que Dieu réserve aux religieux observateurs de ses lois. Ayez recours à toutes les inventions d'un zèle prudent et éclairé, aux pieux artifices d'une charité tendre et paternelle, pour attirer, dans nos temples, ceux de vos frères qui s'en éloignent, et maintenir dans ceux qui les fréquentent ce goût des choses du ciel qui les y ramène au gré de vos desirs; parlez aux sens par l'ordre, la gravité, la pompe de nos cérémonies; captivez les esprits et touchez les cœurs par l'onction de vos discours; édifiez toujours par votre recueillement dans les fonctions sublimes de votre ministère. Puissent tous ceux que vous appelez vos enfants et pour lesquels vous avez des entrailles de père, trouver si doux les moments qu'ils passent sous vos yeux dans les tabernacles du Seigneur, qu'ils les préfèrent aux années qu'on passe dans les assemblées des pêcheurs! (*Psal. LXXXIII, 11.*) Puisse la bonne odeur de Jésus-Christ qu'ils auront respirée, avec le parfum de l'encens offert par vos mains, et en leur nom, les accompagner jusque dans leurs pieux délassements, ou se convertir en amertume salutaire pour les œuvres de ténèbres qu'ils seraient tentés de se permettre en ce saint jour. Oh! que votre ministère serait alors facile et consolant! que d'abus et de désordres disparaîtraient de vos paroisses, pour faire place aux vertus contraires qui viendraient les embellir et charmer vos cœurs!

Daigne le Seigneur, témoin de ces vœux qui sont aussi les vôtres, les exaucer dans sa bonté! puisse-t-il nous accorder la douce consolation de voir le dimanche respecté et sanctifié sur tous les points de ce vaste diocèse, en attendant qu'il fasse luire pour nous le grand jour qu'il appelle *son jour par excellence* (*Apoc., XVI, 14*), qu'il a placé au delà du temps et qui ne tinra jamais.

DEUXIÈME MANDEMENT

Pour le carême de 1845.

SUR LES MAUVAIS LIVRES.

Nos très-chers frères,

Le Tout-Puissant, en créant l'homme à son image et à sa ressemblance, lui a soumis la nature entière et l'a établi sur les œuvres de ses mains (1). Doué d'intelligence, l'homme, au milieu du domaine qu'il tient de la bienveillance de son Dieu, cherche à utiliser au profit de son bien-être tous les objets qui sont à sa disposition. Il réfléchit, il se livre à des investigations profondes, il calcule, il compare, il combine, il invente et opère des merveilles. Chaque siècle lui apporte son tribut particulier de

(1) *Omnia subjecta sub pedibus ejus. Constituisti eum super opera manuum tuarum.* (*Psal. VIII, 8, 7.*)

découvertes; heureux si ces découvertes servaient à son amélioration morale et religieuse, et s'il en reportait la gloire à celui de qui vient toute science et tout don parfait (2). Or de tous les arts dont le génie humain a jusqu'ici trouvé le secret, il n'en est point qui exerce une influence plus puissante que l'imprimerie. Par elle, la parole brave le temps et l'espace, ces deux grandes barrières que sa nature semblait lui rendre infranchissables; et aujourd'hui, grâce au perfectionnement de l'art et à la prodigieuse rapidité des communications, la presse, cette admirable reproduction de la parole, établit entre tous les peuples un échange journalier, et pour ainsi dire instantané d'idées, de connaissances et de lumières. La parole tombée de la tribune de Paris ou de Londres va retentir, au bout de quelques heures, sur tous les points de ces immenses cités. Avant la fin de la semaine elle aura parcouru presque toute l'Europe, et fait battre des millions de nobles cœurs, en éveillant en eux d'ardentes sympathies ou une énergique répulsion. Rapide comme la flamme qu'une étincelle allume dans un champ de roseaux desséchés (3), nous dirions presque comme l'étincelle électrique guidée par le fil conducteur, elle gagne de proche en proche, embrase, électrise, consume avant qu'on ait pu soupçonner son passage ou songé à s'y opposer.

Mais non-seulement la presse reproduit la parole et la propage d'une manière merveilleuse; elle est encore destinée à la suppléer. Combien d'hommes en effet ne seront jamais appelés aux triomphes de la chaire ou de la tribune! leur position, leur caractère, la trempe de leur esprit, la nature de leurs talents s'y opposent. Cependant l'activité de leur âme ne saurait se concentrer en elle-même: ils éprouvent le besoin de répandre au dehors, de communiquer à leurs semblables, les connaissances qu'ils ont acquises pendant de longues années d'étude et de retraite; de faire passer dans d'autres cœurs les sentiments et les convictions qui les animent; souvent de propager les opinions éphémères au triomphe desquelles ils ont consacré leur existence. La presse leur en offre le moyen. Elle va donner des ailes à leur pensée; les mettre en rapport avec des hommes de tous pays, de toutes croyances, de toutes nations; leur conquérir des prosélytes, des admirateurs, des amis qu'ils n'ont jamais connus, qui ne les verront jamais; leur fournir le secret de se survivre au delà du tombeau, de prophétiser après leur mort (4), de diriger, d'après les principes qu'ils ont consignés dans leurs ouvrages, une société dont ils sont peut-être séparés par des siècles; et rendre ainsi leur action plus puissante, plus étendue et

plus durable que n'eût jamais pu faire la parole.

Pourquoi faut-il que si souvent une telle action soit exercée au profit de l'erreur et du vice? Pourquoi faut-il que la presse se montre le complaisant auxiliaire et l'instrument docile de l'esprit de mensonge, de désordre et d'iniquité? Certes, nous n'avons pas besoin d'insister ici sur la grandeur d'un mal que l'expérience de chaque jour rend évident à tous. Pour comprendre la profondeur de cette plaie, il n'est pas même nécessaire qu'on ait conservé la foi. Quelle âme honnête pourrait ne pas se sentir pénétrée de tristesse et d'effroi, en voyant ce nombre prodigieux et toujours croissant de productions licencieuses et obscènes, consacrées à la réhabilitation et à l'apologie des passions les plus abjectes, des doctrines les plus dégradantes; cette multitude d'écrivains sans pudeur, qui semblent ne se reconnaître d'autre mission que celle d'attaquer et de souiller tout ce qui est pur, tout ce qui est noble et saint? Combattant toutes les idées d'ordre, de devoir et d'éternelle justice, ils prostituent leur talent et leur plume au service et à la justification du vice impur qu'ils rendent attrayant par de coupables théories, ou par des peintures de mœurs plus coupables, plus dangereuses encore; souvent même l'ignoble médiocrité spéculé sur les mauvaises passions et les penchants déréglés de notre nature, pour se faire des lecteurs par l'appât de l'imoralité (5). Et combien d'œuvres de ce genre ne pourrait-on pas citer de nos jours, qui grâce à ce mérite infernal, circulent comme un venin mortel au sein de la société! Reproduites en mille manières, depuis l'édition de luxe et le grand in-8°, jusqu'à l'édition populaire et au format le plus humble, mises ainsi à la portée de toutes les fortunes et de toutes les intelligences pour les corrompre toutes, elles atteignent, sous la forme du roman, de la brochure et du feuilleton, les classes sociales sur lesquelles n'auraient pas eu de prise les ouvrages plus sérieux d'une nébuleuse philosophie.

Ne semble-t-il pas que le Prophète ait eu en vue les temps où nous vivons lorsqu'il s'écriait (6): *Je vois un livre qui vole dans les airs.... C'est la malédiction qui sort sur la terre....* Aussi peut-on à bon droit appliquer à la presse ce que l'apôtre inspiré disait de l'organe même de la parole. *La langue n'est qu'une petite partie du corps, et cependant combien peut-elle faire de grandes choses! Vous savez qu'une étincelle embrase une grande forêt. La langue aussi est un feu; c'est un monde d'iniquité....; elle infecte tout le corps; elle enflamme tout le cours de notre vie, enflammée elle-même du feu de l'enfer. Car l'homme est capable de dompter, et a*

(2) *Deus scientiarum dominus est.* (I Reg., II, 5.)

(3) *Tanquam scintilla in arundinetis.* (Sap., III, 7.)

(4) *Post mortem prophetaverunt.* (Eccli., XLIX, 18.)

(5) *Et sermo eorum ut cancer serpit.* (II Tim., II, 17.)

(6) *Ego video volumen volans...; nec est maledictio, quæ egreditur super faciem omnis terræ.* (Zach., V, 2, 5.)

dompté en effet les bêtes sauvages, les oiseaux, les reptiles et tous les animaux; mais nul homme ne peut dompter la langue. C'est un mal qu'on ne peut arrêter; elle est pleine d'un venin mortel (7).

Et cependant, N. T. C. F., quelque effrayants que soient les excès et les abus de la presse, gardons-nous d'être ingrats envers la Providence; ne le soyons pas non plus envers la liberté. Sans doute, le mal est grand, et nous ne sommes pas tentés de nous le dissimuler; mais vous venez d'entendre l'apôtre s'élever avec énergie contre l'abus de la parole, et pourtant il n'a garde d'en méconnaître le bienfait. C'est par elle, nous dit-il, que nous bénissons Dieu. Ce qu'il ne veut pas, c'est que nous maudissions les hommes créés à l'image de Dieu, avec cette même langue qui nous sert à louer; ce qu'il condamne, c'est que la bénédiction et la malédiction partent de la même bouche. Non, non, il ne faut pas qu'il en soit ainsi. Mais l'abus que l'on peut faire d'un bienfait n'en change pas la nature, et ne dispense pas de la reconnaissance celui qui l'a reçu. Un autre apôtre, saint Paul, nous assure que la parole fait toute sa puissance. On peut bien le charger de fers, le jeter dans un cachot; que lui importe? la parole de Dieu est-elle enchaînée pour cela? Il serait plus aisé, selon la belle pensée de saint Jean Chrysostome, d'enchaîner les rayons du soleil, que la parole de l'apôtre. La victoire qui triomphe du monde, c'est notre foi. Car la foi, dit saint Paul, vient par l'ouïe, et l'on entend par la prédication de la parole de Jésus-Christ (8); et parce que nous avons un même esprit de foi, selon qu'il est écrit: *J'ai cru, c'est pourquoi j'ai parlé; nous croyons aussi, et c'est pour cela que nous parlons* (9). Or rien ne résiste à la liberté de cette parole évangélique. Ah! nous dit encore le même apôtre, *c'est que la parole de Dieu est vivante, efficace, et plus perçante qu'une épée à deux tranchants; elle entre et pénètre jusque dans les replis de l'âme et de l'esprit, jusque dans les jointures et dans la moelle; elle démêle les pensées et les mouvements du cœur* (10). Le genre humain, séduit et corrompu par la parole du tentateur, est éclairé et converti par la parole de Jésus-Christ et des apôtres, qui retentit sur toute la terre, et se répand jusqu'aux extrémités de l'univers (11). Ainsi s'accomplit la justice réparatrice: ce qui avait été l'instrument le plus actif de destruction, de

ruine et de mort, devient, entre les mains de Dieu et de son Eglise, le moyen par excellence de régénération, de vie et de salut.

Tel doit être l'effet de la presse: plus elle a fait de mal, plus elle est appelée à opérer de bien. C'est une arme puissante aux mains de quiconque sait et veut s'en servir. Car il faut bien le comprendre, ce n'est point son usage qui fait sa force: la force d'un levier ne dépend pas de l'usage qu'on en fait, ni des masses auxquelles on l'applique. Qu'on l'emploie à édifier ou à détruire, les résultats sont opposés, mais la force est toujours la même; sans cette force, on ne l'emploierait pas. Et si la presse a produit tant de maux, et cause encore tous les jours tant de ravages, disons-le à notre honte, c'est que les ennemis de Dieu et de son Eglise en ont compris mieux que nous toute la puissance, et mieux que nous aussi en ont tiré parti (12). Triste et humiliante vérité qui depuis dix-huit siècles n'a reçu que trop d'applications! Au lieu donc d'accuser Dieu et la liberté, comme nous en serions tentés peut-être, frappons-nous la poitrine, et n'accusons que nous-mêmes.

Autour de nous, les apôtres du mensonge s'agitent et font d'incroyables efforts pour répandre partout le venin de leurs doctrines. Voyez (pour ne signaler qu'un seul fait contre lequel le chef suprême de l'Eglise vient encore d'élever la voix), voyez les sociétés bibliques: elles dépensent chaque année des sommes immenses pour publier en langue vulgaire des traductions altérées de nos livres saints, des libelles remplis de calomnies et d'outrages contre la croyance catholique, et les faire répandre ensuite, à un nombre infini d'exemplaires, par les missionnaires ou colporteurs qui les envoient de toutes parts, afin de les distribuer à qui veut les recevoir, forçant même ceux qui les refusent à les accepter bon gré mal gré. Ni le peu de résultats qu'elles obtiennent et la stérilité constante de leurs travaux, ni la pesanteur des charges et la durée des sacrifices qu'elles s'imposent, ne sont capables de les rebuter, de laisser un zèle et une persévérance dignes d'une meilleure cause. Et nous, catholiques, qui possédons le trésor de la foi et le dépôt sacré de la vérité, nous demeurons indifférents et froids, nous ne faisons pas, pour la cause de Dieu, ce que des hommes séduits font, sous nos yeux, au profit de l'erreur! Ne craignons-nous pas qu'au dernier jour ils

(7) *Lingua modicum quidem membrum est, et magna exaltat. Ecce quantus ignis quam magnam silvam incendit! Et lingua ignis est, universitas iniquitatis...; maenat totum corpus, et inflammat rotam natiuitatis nostræ, inflammat a gehenna. Omnis enim natura bestiarum, et volucrum, et serpentium, et cæterorum domantur, et donata sunt a natura humana: linguam autem nullus hominum domare potest: inquietum malum, plena veneno mortifero.* (Jac., III, 5, 6, 7, 8.)

(8) *Fides ex auditu, audiens autem per verbum Christi.* (Rom., X, 17.)

(9) *Habentes autem eundem spiritum fidei, sicut*

scriptum est: Crediat, propter quod locutus sum; et nos credimus, propter quod et loquimur. (II Cor., IV, 13.)

(10) *Vivens est enim sermo Dei, et efficax, et penetrabilior omni gladio accipiti; et pertingens usque ad divisionem animæ ac spiritus, compagum quoque ac medullarum; et discretor cogitationum, et intentionum cordis.* (Hebr., IV, 12.)

(11) *Ex omni terra exiit sonus eorum; et in fines orbis terræ verba eorum.* (Psal., XVIII, 5.)

(12) *Fili hujus sæculi prudentiores filiis lucis in generatione sua sunt.* (Luc., XVI, 8.)

ne se lèvent pour nous condamner, et que leur infatigable activité ne nous soit un reproche accablant devant le tribunai du souverain Juge? Tandis qu'ils poursuivent leur but avec une ardeur aussi incontestable qu'elle est humiliante pour nous, pensons-nous être quittes avec notre conscience, en nous bornant à gémir sur l'étendue et les progrès du mal, en protestant contre ses ravages? Quand l'incendie menace de tout dévorer, suffit-il, spectateur inactif, de plaindre les victimes, sans travailler à les sauver? Bien des voix éloqu岸tes se sont élevées contre la propagation des mauvais livres, et cependant le désordre n'a pas diminué. Aujourd'hui ce ne sont plus des paroles que Dieu demande de nous, ce sont des œuvres (13). Enfants du ciel, profitons de l'exemple des enfants de la terre; que la leçon qu'ils nous donnent, et que nous payons si cher, ne soit pas perdue pour nous; que les catholiques exercent saintement en faveur de la vérité, la propagande que tous les partis et que toutes les sectes exercent au profit du mensonge; qu'ils apprennent à combattre la presse par la presse, et que cette arme si longtemps meurtrière serve à guérir enfin les plaies mêmes qu'elle a faites. L'instrument du mal en opérera la réparation. Telle est la noble et sainte mission de la presse entre les mains des hommes de foi; tel est le remède efficace au fléau dévastateur.

Quel meilleur moyen, en effet, de gagner, sans le secours de la parole, ceux même qui ont le malheur de ne pas y croire (14)? Comme il arriva de ces deux favoris de l'empereur, dont saint Augustin raconte la conversion, et qui ayant trouvé, dans la cellule d'un solitaire où la curiosité les avait conduits, la Vie de saint Antoine le Grand, touchés tout à coup de cet exemple, pénétrés du néant et de la vanité des choses de la terre, abandonnèrent la cour, leurs dignités, leurs richesses, l'alliance brillante qu'ils allaient contracter, pour consacrer le reste de leur vie à méditer dans la retraite les vérités éternelles; ainsi Dieu se servit au xvi^e siècle, de la lecture de la vie des saints pour conquérir à son Eglise un de ses plus héroïques défenseurs, qui devait, à son tour, lui conquérir tant d'âmes, saint Ignace de Loyola; ainsi encore c'est la lecture de l'*Imitation de Jésus-Christ* qui toucha et convertit Laharpe dans sa prison. Et combien de nos jours ne pourrions-nous pas citer d'autres exemples des fruits de bénédiction et de salut que ne cesse de produire la lecture des bons livres! Un bon livre est un apôtre, un missionnaire dont la prédication n'est jamais importune, parce qu'il attend le moment favorable, et ne vous parle que quand vous voulez l'écouter; dont la persévérance est infatigable; qui ne se lasse jamais de vous remettre sous les yeux vos devoirs, et de vous rappeler les vérités que vous êtes tenté d'oublier ou de méconnaître.

Il pénètre dans des familles où ne pourrait pénétrer la parole du prêtre. Combien d'hommes qui ne viennent jamais nous entendre, et sur lesquels nous n'avons aucune prise! Il leur faut une action étrangère dont ils ne se défient pas, et qui les travaille, pour ainsi dire, à leur insu; il leur faut une autorité qui ne s'impose pas, qu'ils puissent consulter sans respect humain, à laquelle ils aient droit de céder sans s'avouer vaincus; il faut que cette autorité même exerce un mode d'action, analogue à celui auquel les avait accoutumés l'erreur. Il n'y a que les bons livres qui puissent atteindre ce but, en se proportionnant à toutes les intelligences, en revêtant toutes les formes, en présentant sous l'écorce d'une instruction profane et scientifique, des vérités plus hautes, en se multipliant pour s'adapter à tous les besoins, dissiper les préjugés, rectifier les erreurs, et déposer dans les âmes le germe des vertus et de la foi.

Le torrent des mauvais livres a brisé toutes les digues; il renverserait de même toutes les impuissantes barrières qu'on essaierait de lui opposer; mais à côté de ces eaux fangeuses et pestilentiennes qui portent avec elles le ravage, la désolation et la mort, faisons couler au sein de notre patrie un fleuve bienfaisant dont les eaux salutaires portent avec elles la vie, la fraîcheur et la fécondité. Du moins alors la France choisira! Il s'agit bien moins aujourd'hui de comprimer la licence du mal que de savoir user de la liberté du bien, quand cette liberté nous est donnée, ce qui n'arrive pas toujours. Le mal a pénétré partout, que partout pénétre le remède. A peine trouve-t-on quelques hameaux écartés des grandes routes, où les colporteurs des ouvrages hérétiques, obscènes ou impies, n'aient point jeté des semences de désordre et d'incrédulité. Répandons avec profusion l'antidote des bonnes doctrines, pour éclairer des âmes souvent bien moins coupables que séduites et abusées; pour faire contre-poids aux doctrines qui les ont perdues. La lecture est un besoin de notre époque, besoin universel; il faut qu'il soit satisfait. En vain tenterions-nous d'arrêter le progrès des mauvais livres, si nous ne leur en substituons de bons, en mettant entre les mains de ceux que nous voulons préserver, des ouvrages qui les intéressent et les attachent sans les corrompre, qui les instruisent au lieu de les tromper. L'ignorance même ne protège plus le pauvre habitant des campagnes contre la contagion: on lit sous l'humble toit de chaume comme sous les lambris dorés. Il ne s'agit pas d'examiner si cette diffusion des lumières, telle qu'elle a lieu de nos jours, est un bienfait ou non. C'est un fait accompli, et toute opinion qu'on pourrait adopter à cet égard n'y saurait rien changer. Il s'agit uniquement de savoir si, à ces hommes affamés qui vous deman-

(13) *Non diligamus verbo, neque lingua, sed opere et veritate.* (I Joan., III, 18.)

(14) *Ut et si qui non credunt verbo..., sine verbo lucrifiant.* (I Petr., III, 1.)

dent la nourriture de leur intelligence, vous donnerez un aliment sain, au lieu du scorpion que leur présente l'homme ennemi ? (*Luc.*, XI, 11, 12.) Voilà toute la question ; l'avoir posée, c'est l'avoir résolue.

Honneur donc et reconnaissance à ces hommes d'intelligence et de cœur, à qui il a été donné de comprendre que c'est à la presse elle-même de remédier aux désordres de la presse, et qui se sont mis à l'œuvre pour réaliser cette pensée de foi, ou plutôt ce dessein providentiel de la divine miséricorde ! Délagés de toutes les préoccupations de la politique à laquelle ils veulent toujours rester étrangers, pour ne pas compromettre la sainte cause de Dieu en y mêlant des intérêts d'un jour, ils savent que la figure de ce monde passe, tandis que la vérité de Dieu demeure éternellement. Se plaçant en dehors de toutes les luttes de partis, ils ne veulent consacrer leurs efforts qu'à la défense des droits imprescriptibles du Christ et de son Eglise. Inspirée par des convictions catholiques, fondée par le dévouement catholique, leur œuvre n'a d'autre but que le triomphe et la propagation des doctrines et de la vérité catholiques.

Combien n'avons-nous pas droit, N. T. C. F., de nous féliciter et de nous réjouir dans le Seigneur, en voyant notre ville épiscopale, déjà favorisée sous tant d'autres rapports, donner à la patrie un de ces premiers exemples d'une *presse catholique*, exclusivement consacrée aux intérêts de la foi, devenir ainsi le modèle, le centre et le foyer d'une action régénératrice qui bientôt, nous en avons la confiance, s'organisera dans tous les diocèses et sur tous les points de la France, d'après les mêmes principes et dans le même but. Toutes les familles chrétiennes prendront part à notre joie et s'associeront à notre reconnaissance ; toutes profiteront avec bonheur de ce moyen qui va leur être offert, de se procurer des ouvrages de choix que leur prix élevé ou même leur rareté n'aurait pas permis à un grand nombre d'entre elles d'acquérir ; toutes répandraient, avec une sainte prodigalité, cette aumône spirituelle, mille fois plus précieuse et plus nécessaire que celle qui a pour objet les misères et les besoins du corps.

Mais c'est surtout le clergé de ce diocèse qui accueillera cette œuvre naissante avec empressement, et en appréciera toute l'importance. Que de fois, en effet, nos bien-aimés coopérateurs, n'avez-vous pas eu à gémir des ravages causés dans vos paroisses par les mauvais livres qui s'y étaient glissés ? Combien de fois n'avez-vous pas versé dans le sein de votre évêque le secret de votre sollicitude et de votre douleur, quelquefois même de votre accablement, à la vue de cette gangrène dont tout votre zèle était impuissant à arrêter les progrès ? Combien d'efforts n'avez-vous pas tentés pour préserver vos ouailles, ou pour opposer le remède au poison ? Nous le savons, et notre cœur

aime à vous rendre ce témoignage : grand nombre d'entre vous ont entrepris d'établir au sein de leurs paroisses des bibliothèques chrétiennes, et se félicitent chaque jour des sacrifices qu'ils se sont imposés dans un but si utile, ainsi que des consolants résultats qu'ils ont déjà obtenus. Un plus grand nombre encore auraient depuis longtemps suivi cet exemple ; mais les moyens ne répondent pas à leur zèle, les ressources manquent à leur bonne volonté, et ils se voient contraints d'ajourner indéfiniment une œuvre dont ils comprennent mieux de jour en jour l'urgence et la nécessité. Eh bien ! ce que plusieurs d'entre vous ne pouvaient réaliser, ce que les autres n'avaient réalisé qu'au prix de longs efforts, à force de privations et de sacrifices, va devenir désormais non-seulement possible, mais facile à tous. Chaque paroisse pourra, dans peu d'années, posséder une bibliothèque où la jeunesse, avide de lecture, trouvera des ouvrages instructifs, amusants et moraux, également propres à la prémunir contre le danger des mauvais livres, contre le danger non moins grand de l'oisiveté et des sociétés perverses. Nous vous ferions injure en vous recommandant de concourir avec ardeur au succès de la nouvelle *presse catholique* ; il suffit de vous en avoir annoncé l'existence pour être sûr que vous contribuerez de tout votre pouvoir à lui donner de rapides développements en profitant de ses bienfaits.

Remercions la divine Providence de ce nouveau gage de sa miséricorde, et de ce puissant instrument de salut qu'elle daigne mettre entre nos mains ; et comme les efforts de celui qui plante et de celui qui arrose ne sont rien, si Dieu ne donne l'accroissement (15) ; comme c'est en vain que les hommes travaillent et se fatiguent, si le Seigneur n'édifie avec eux (16), adressons-nous avec ferveur et confiance, pendant les jours de prière et de miséricorde qui vont luire pour nous ; adressons-nous à notre Père qui est dans les cieux, le conjurant d'achever son ouvrage ; de bénir et de féconder une œuvre inspirée par sa grâce et entreprise pour lui seul ; de la faire prospérer pour le salut des âmes et la gloire de son nom.

Quant à vous tous, N. T. C. F., évitez, nous vous en conjurons, la lecture des ouvrages impies et obscènes, qui de nos jours inondent la société. Loïn de vous, de votre épouse, de vos enfants et de vos serviteurs, ces romans plus ou moins licencieux qui sont pour les familles une contagion, pour l'État un fléau ; ces feuilletons d'un cynisme odieux et révoltant, que tant d'infortunés doivent avec une funeste avidité ; ces journaux irréligieux dans les colonnes desquels se trouvent mêlés aux calomnies les plus infâmes les insinuations les plus perverses, les blasphèmes les plus horribles. C'est dans ces sortes d'écrits que des auteurs coupables, ne consultant que le délire d'une ima-

(15) *Neque qui plantat est aliquid, neque qui rigat : sed, qui incrementum dat, Deus.* (I Cor., III, 7.)

(16) *Nisi Dominus aedificaverit domum, in vanum laboraverunt qui aedificant eam* (Psal. CXXVI, 1.)

gination malveillante, transforment en criminels les personnages les plus dignes d'estime et de vénération, et déversent sur les institutions les plus saintes le mépris et la haine qu'ils veulent faire partager à leurs lecteurs. Ces tristes productions, assaisonnées d'épisodes immoraux, devraient être repoussées avec horreur; mais au contraire, une inexplicable témérité les fait admettre partout, même au sein des familles qui passent pour être chrétiennes. L'orgueil vient se joindre à la témérité. On regarderait comme une honte de ne pouvoir s'entretenir avec connaissance de cause de ces pamphlets misérables qui circulent dans tous les rangs. On ne se préserve pas de ce fruit défendu, on le recherche peut-être précisément par ce motif que l'usage en est interdit. Et que résulte-t-il de là? C'est qu'il donne la mort à l'âme imprudente, qui a voulu s'en nourrir. A entendre certaines personnes, ces sortes d'ouvrages offrent un style enchanteur; on les vante comme des modèles littéraires, éminemment propres à former le goût. Ces assertions fussent-elles vraies, pourrait-on balancer à dédaigner ces insinuations perfides, qu'on dirait empruntées à la bouche sacrilège du premier tentateur? Quoi de plus précieux que la conservation de la candeur, de l'innocence et de la foi, qui courent le risque de faire un déplorable naufrage par suite de ces lectures, qui en sont l'écueil le plus ordinaire! Quiconque, dit l'Esprit-Saint, aime le danger, doit périr dans le danger (17).

Mais ne pouvons-nous pas contester au libertinage, à l'impiété, le privilège exclusif du talent? La vertu ne parle-t-elle donc pas un langage noble et pur, et n'a-t-elle pas produit, ne produit-elle pas encore, sous le rapport même du style, d'incontestables chefs-d'œuvre? Convient-il d'aller chercher au milieu de l'ordure quelques parcelles d'or lorsqu'on en trouve en si grande quantité dans une eau claire et limpide? D'ailleurs, nous le dirons ici sans détour, on ne se sent attiré vers ces ouvrages que parce qu'ils flattent les passions. C'est là tout le secret de la vogue qu'ils obtiennent trop souvent.

(17) *Qui amat periculum in illo peribit.* (Eccli., III, 27.)

S'ils n'étaient que frivoles, nous devrions déjà élever la voix contre eux, parce que leur effet infaillible est d'inspirer le dégoût de toute pensée sérieuse; mais quand ils sont de nature à déraciner de l'esprit les idées de foi, à étouffer dans le cœur tout sentiment de décence, de modestie et de pudeur, notre obligation de parler devient plus impérieuse encore.

Quelques-uns se flatteront peut-être que nos réclamations, bonnes pour la masse des lecteurs, se trouvent sans objet pour eux-mêmes, s'imaginant qu'ils peuvent, sans danger aucun, lire tout indistinctement, parce qu'ils savent séparer ce qui est vil d'avec ce qui est précieux (*Jer.*, XV, 19), et discerner le bien du mal. Hélas! c'est précisément cette opinion avantageuse qu'ils ont de leur jugement qui doit causer leur perte. Les livres sont la nourriture de l'âme; s'ils contiennent du poison, le poison produira naturellement en elle ses ravages. Ils se croiront vivants, et ils seront morts aux yeux de Dieu (18). Voudriez-vous prendre un aliment que vous sauriez être empoisonné? Non, sans doute; toutes les sollicitations qu'on vous adresserait à cet égard échoueraient contre la frayeur du péril que, malgré vos précautions, vous auriez à courir. Pourquoi donc la prudence vous fait-elle une loi de craindre et de vous abstenir lorsqu'il s'agit de la vie corporelle, tandis qu'elle vous abandonne à votre faiblesse lorsqu'il y va de la perte évidente de votre âme? Or, quand on ne vous demande pour cette âme immortelle, créée à l'image et à la ressemblance de Dieu, que les précautions jugées nécessaires pour un corps destiné à la poussière et aux vers, dites-le nous, N. T. C. F., n'avons-nous pas le droit d'attendre de vous une docilité filiale à nos avis paternels? Ah! plaise au ciel de bénir ces avis salutaires, de leur donner une efficacité qui répoude à notre amour pour vous! Dieu sait que nous n'avons à cœur que votre plus grand bien, que votre bonheur pour le temps et pour l'éternité.

Donné à Nancy, le 20 janvier 1845

(18) *Nomen habes quod vivas et mortuus es.* (*Apoc.*, III, 1.)

NOTICE SUR MGR LYONNET.

ÈVÈQUE DE SAINT-FLOUR.

Mgr Lyonnet est né à Saint-Etienne (Loire), le 12 juin 1801, d'une famille de manufacturiers, dans laquelle s'étaient honorablement perpétuées ces belles traditions de probité chevaleresque presque oubliées de nos jours. Son père occupait de nombreux ouvriers qui bénissent encore sa mémoire. Sa

mère rappelait la femme douce et forte de l'Écriture. Ce fut sur ses genoux que, jeune enfant, il apprit à bégayer le nom de Dieu, et reçut ces premières leçons de vertu qui laissent de si profonds souvenirs et font le charme de toute la vie.

Les études du jeune Lyonnet, commen-

cées dans l'institution Millet, homme selon le cœur de Dieu, sous la direction de M. l'abbé Vuillerme, mort depuis à Lyon en odeur de sainteté, se continuèrent au collège de Saint-Chamond, puis au séminaire de Verrières et enfin à celui de l'Argentière, où il fit ses cours de philosophie et de mathématiques. Les succès obtenus par le jeune élève furent des plus brillants. Il se distinguait surtout par son aptitude au travail, par la vivacité de son intelligence et la solidité de son jugement. L'aménité de ses manières et la douceur de son caractère étaient telles qu'il comptait autant d'amis que de camarades. Il jouissait d'un rare privilège : celui de rivaliser avec tous sans exciter la jalousie ou l'envie d'aucun.

Le moment était venu de faire choix d'un état. M. Lyonnet s'était d'abord destiné au commerce ; mais Dieu avait parlé à son cœur, il se voua au service des autels, et entra au grand séminaire de Saint-Irénée, à Lyon. Son talent avait mûri avec l'âge. Le jeune théologien fit des progrès merveilleux et commença alors cette réputation de profondeur et de savoir qui lui a mérité une place à part parmi les membres les plus érudits du clergé de France.

Diacre en 1822, l'abbé Lyonnet conçut le désir de doubler sa troisième année de théologie au séminaire de Saint-Sulpice. M. Gardette, son supérieur, ne crut pas devoir accéder à sa demande ; le jeune abbé resta à Lyon, où il fut nommé professeur de troisième au petit séminaire de la Primatiale.

Ici commence la vie publique de M. Lyonnet, vie si bien remplie, comme on le verra plus tard. En même temps qu'il donnait aux études de la Primatiale une nouvelle et vigoureuse impulsion, les *Annales de la propagation de la foi* s'enrichissaient d'articles remarquables sortis de sa plume ; d'un autre côté, M. l'abbé Courbon, administrateur du diocèse, le comblait d'amitié. Quel avenir s'ouvrait alors devant le pieux abbé, et s'il n'eût été aussi modeste, n'eût-il pas pu être ambitieux, honoré qu'il était de la confiance et de l'affection du confident et de l'ami du cardinal Fesch ?

Mais M. l'abbé Courbon mourut, et l'administration se trouva en quelque sorte disloquée jusqu'à l'arrivée de Mgr de Pins. M. l'abbé Lyonnet reçut le sacerdoce de ce vénérable prélat, et renouvela sa demande d'agrégation à la société de Saint-Sulpice. Il devait éprouver un second refus. Une autre carrière l'attendait, carrière non moins pénible, non moins délicate et où son zèle et son dévouement furent mis à de rudes épreuves.

Mgr l'évêque de Blois voulait réorganiser son grand séminaire. Il avait besoin pour cette œuvre d'un homme conciliant et ferme, sachant commander à la fois l'estime et le respect. M. Lyonnet fut choisi, et, pendant les quatre années qu'il passa auprès de M. de Sausin, l'établissement reprit toute sa force et sa splendeur.

M. Lyonnet revint alors à Lyon. Mgr de Pins ne crut pouvoir mieux récompenser son habileté et son zèle qu'en le plaçant à la tête du séminaire de la Primatiale. Dire qu'à force d'activité et de persévérance, de dévouement et de zèle il parvint à fortifier les études de manière à défier toute concurrence, à les élever à un degré de supériorité inconnu jusque-là, à faire du séminaire de la Primatiale le rendez-vous des fils de familles les plus religieuses et les plus distinguées de la province, c'est répéter ce que Lyon a été à même de reconnaître cent fois. De cette époque datent les relations de M. Lyonnet avec l'élite de la population de la seconde ville du royaume, relations qui lui laisseront de bien agréables souvenirs, qu'il a fait tourner si souvent au profit des pauvres ; et pourquoi ne le proclamerions-nous pas ? si souvent, surtout, au profit de la religion !

L'opinion publique n'est pas toujours ingrate. Elle sut gré à M. Lyonnet de tout le bien qu'il était parvenu à opérer dans le poste si difficile qui lui avait été confié, et plaça son nom à côté des noms les plus vénérés des prêtres du diocèse. Mgr de Pins suivit la pente de l'opinion. Déjà l'abbé Lyonnet était chanoine honoraire ; sur la demande du chapitre lui-même, il fut nommé chanoine titulaire de la cathédrale. Tout le monde applaudit, et c'était justice.

Elevé sur un plus vaste théâtre, le jeune chanoine déploya de nouveaux talents. Il s'acquitta vers cette époque de diverses missions auprès du gouvernement avec le plus grand bonheur. « Quand Votre Grandeur, disait à Mgr de Pins M. le marquis de Belbeuf, premier président de la Cour royale de Lyon, voudra faire traiter dans les ministères quelques affaires difficiles et litigieuses, elle ne saurait faire un meilleur choix qu'en désignant M. Lyonnet. »

Cependant son cœur s'ouvrait à un second et joyeux espoir. Son canonicate allait lui donner quelques loisirs. Il pourrait donc enfin se livrer à ses études favorites, converser plus amplement avec ses auteurs chéris et fouiller dans les manuscrits poudreux des bibliothèques ! il pourrait donc revoir plus fréquemment ses nombreux amis et prolonger avec eux ces douces causeries qui épanouissent l'âme et l'embaument de célestes parfums ! Bientôt parurent les *Traité de la justice et des contrats*, où le savant théologien met en harmonie les principes du droit civil avec ceux de la conscience. Nous jugerons d'un mot cet ouvrage, en disant qu'il est et restera classique. *Le cardinal Fesch* suivit de près. C'est un livre qui assigne à son auteur une place honorable parmi les historiens de l'époque moderne. On peut dire que le pieux cardinal dont le nom a servi de point de mire à tant d'odieuses et obscures attaques, n'était pas connu avant cette publication. M. Lyonnet a été impartial, indépendant, vrai ; les hommes de bien de tous les partis ont pleinement apprécié

ce qu'il lui avait fallu de courage et de fermeté pour défendre, contre la prévention, la mémoire d'un mort et d'un proscrit. *L'Histoire de la vie de Mgr d'Aviau*, archevêque de Bordeaux, ne tarda pas à mettre le sceau à la réputation de l'auteur. Une main plus pieuse ne pouvait tracer le tableau des vertus d'un plus saint prélat. Le style de M. Lyonnet est abondant, simple et concis, faisant ressortir sans effort une pensée toujours pleine de charme et d'abandon. Une sérénité douce, une piété pleine d'aménité, une foi profonde, un sentiment infini des délicatesses du cœur respirent dans les ouvrages de M. Lyonnet. Il s'est peint, à son insu, en faisant le portrait de ses héros (1).

Revenons sur nos pas. Le cardinal Fesch était mort. Entre Mgr de Pius et le chapitre métropolitain quelques nuances s'élevèrent à cette occasion. M. Lyonnet se montra tel qu'il était, tel qu'il devait être. « Le saint-père est intervenu, dit-il, dans la nomination du prélat administrateur, attendons la décision du saint-père. Ce conseil fut suivi. Mais déjà le gouvernement avait tranché la question en désignant Mgr de Bonald, évêque du Puy, pour le siège de la première Eglise des Gaules. Mgr de Bonald, empressé de récompenser tous les mérites et d'encourager tous les dévouements, fit accepter à M. Lyonnet des lettres de grand vicaire et lui confia la direction des conférences diocésaines.

Le clergé de Lyon qui compte tant de membres dans les rangs de l'épiscopat, s'attendait à perdre M. Lyonnet, à chaque vacance qui survenait. Déjà il avait été question du pieux et savant grand vicaire pour les diocèses de Pamiers, de Luçon, de Carcassonne, de Saint-Dié, de Moulins, etc.; mais s'il favorisait, de son influence, l'élévation de ses amis, M. Lyonnet savait toujours s'oublier lui-même. La modestie est la compagne nécessaire du vrai talent.

Toutefois celui de M. Lyonnet avait brillé

(1) Mgr Lyonnet a encore publié : 1° *Appendice sur le prêt en général et le prêt du commerce en particulier*; l'auteur l'a joint à ses *Traité sur le droit et les obligations*; 2° *Esquisse biographique sur M. l'abbé de Servan*, ancien chanoine régulier de l'ordre des Antonins; 3° *Souvenirs biographiques*

d'un trop vif éclat pour rester plus longtemps enfermé dans la sphère étroite d'un canonicat. La reine Marie-Amélie lui fit offrir la charge de primicier à la chapelle royale de Dreux. M. Lyonnet refusa : « Quel bien pourrais-je faire dans cette nouvelle position? dit-il. » On insista. Nouveau refus. Seul, Mgr Dupanloup, évêque d'Orléans, son vieil ami, parvint à vaincre ses résistances : déjà le nouveau primicier avait donné sa parole au roi Louis-Philippe qui, par l'intermédiaire de Son Excellence le nonce, demandait au souverain pontife un titre archiepiscopal *in partibus*, — celui de Carthage ou de Césarée, — quand éclatèrent, comme un coup de foudre, les événements de février...

M. Lyonnet bénit la main de Dieu, s'inclina devant sa volonté, et reprit, avec calme, le chemin de Lyon. « La part que Dieu m'a faite dans la première Eglise des Gaules, n'est-elle pas assez belle? » répondait-il à ceux qui déploraient devant lui ce revers inattendu de fortune. Déjà il avait repris ses pieuses habitudes, partageant ses loisirs entre ses études et les devoirs de son ministère, visitant les établissements religieux et les maisons de charité, tendant la main aux riches pour l'ouvrir aux pauvres, pratiquant le bien et se faisant tout à tous, quand, à sa surprise extrême, le gouvernement le désigna pour l'évêché de Saint-Flour. M. Lyonnet voulait d'abord décliner cet honneur, mais, en nos temps de lutttes, refuser eût été désertier le champ de bataille; il fallut obéir.

Mgr Lyonnet est de haute taille. Sa physiognomie est à la fois imposante et douce : ses yeux sont vifs et brillants; ses manières simples et aisées. A la dignité de l'évêque, il mêle la candeur de l'apôtre. Toute sa personne respire une grâce onctueuse qui va à l'âme. Nul mieux que Mgr Lyonnet ne sait séduire son auditeur; nul ne sait mieux consoler et surtout soulager.

de M. l'abbé de Pastre, ancien prélat apostolique de Pile Bourbon, depuis chanoine de Lyon; 4° *Mouographie de Saint-Patien*, ou *l'Eglise de Lyon au v^e siècle*; 5° *La primatie de l'Eglise de Lyon sur les provinces de Tours, de Sens, de Rouen et de Paris*.

MANDEMENTS ET INSTRUCTIONS PASTORALES

DE M^{GR} LYONNET

EVÊQUE DE SAINT-FOUR.

I. MANDEMENT

Pour le carême de 1853.

SUR LA FOI.

Il y a, nos très-chers frères, dans notre

sainte religion, une vertu que nous devons rechercher avant toutes les autres. C'est la drachme précieuse qui, aux termes des oracles divins, doit être l'objet de toutes nos

investigations et de toutes nos démarches. C'est la perle, le rubis, le diamant, que nous devons à tout prix, au prix de tous nos efforts, au prix de tous nos sacrifices, au prix de notre vie, s'il le faut, tâcher de nous procurer pendant les jours de notre pèlerinage. C'est la fleur des fleurs, la fleur incomparable, la fleur qui communique, avec le suc et la vie, le parfum et l'éclat à toutes les roses dont se composera la couronne qui ornera nos fronts dans le séjour des élus. Vertu ineffable, vertu inappréciable ! Ce n'est pas de nos propres mérites que nous la tenons ; Dieu, en nous l'accordant, n'a consulté que sa bonté et sa tendresse envers nous : *J'appellerai*, dit-il par un de ses prophètes, *mon peuple celui qui n'était pas mon peuple, ma bien aimée celle qui n'était pas ma bien-aimée, l'objet de ma miséricorde celui qui n'était pas l'objet de ma miséricorde* (2).

Ne nous avez-vous pas, N. T. C. F., deviné ? C'est de la foi dont nous voulons vous parler, c'est-à-dire, de cette vertu surnaturelle et infuse en nous avec la grâce du saint baptême, par laquelle nous croyons du plus ferme assentiment à toutes les vérités qu'il a plu à Dieu de nous révéler. Pouvions-nous, la première fois que nous sommes appelé à vous adresser la parole pour l'ouverture de la sainte quarantaine, choisir un plus convenable et intéressant sujet ? Vos cœurs, nous en sommes sûr d'avance, en tressailleront de bonheur et de joie. Ils sont heureux qu'on les entretienne des vérités qui ont tant de charmes et de douceur pour eux.

La foi, telle que nous l'avons exposée, est la première assise de l'édifice spirituel, de la maison, du temple que nous sommes tous appelés à construire, élever, fonder ici-bas ; il n'est permis à personne, quels que soient son rang, sa dignité et ses qualités, fût-il même un ange descendu du ciel, de lui en substituer une autre ; tout repose sur elle comme sur un socle de bronze ou de granit ; ôtez-la, il ne reste plus rien debout dans l'intelligence humaine ; tout croule avec elle dans une même ruine ; car, dit l'apôtre, sans elle il est impossible de plaire à Dieu ; il n'y a pas de prière qui le touche, pas de sacrifice qui lui soit agréable, pas d'encens qui monte jusqu'à son trône : *Sine fide impossibile est placere Deo.* (Hebr., II, 6.)

C'est pour cette raison, N. T. C. F., que, dans les saintes Ecritures, nous la trouvons souvent désignée sous des noms ou des symboles qui nous peignent d'une manière plus ou moins expressive son indispensable nécessité ; tantôt c'est, avec son divin auteur, la pierre vive, la pierre angulaire de la religion, *lapis vivus, lapis angularis* (Ephes., II, 20) ; tantôt c'est la source des eaux vives qui jaillissait jusqu'à la vie éternelle, *fontes aquæ salientis in vitam æternam* (Joan., IV, 13) ; tantôt c'est, dans l'armure du chrétien, le

bonelier dont le fidèle se sert pour monter à l'assaut de la citadelle ennemie et repousser les projectiles qui pleuvent sur lui, *in omnibus sumentes scutum fidei in quo possitis omnia tela ignea extinguere* (Ephes., VI, 16) ; tantôt c'est l'empreinte, le sceau et le cachet dont nos œuvres doivent être marquées, afin d'être reconnues et récompensées au grand jour des rémunérations, *signaculum fidei* (Rom., IV, 11) ; tantôt c'est, toujours avec le même docteur de cette première vertu théologale, la substance et le fondement de nos espérances, *sperandarum substantia rerum.* (Hebr., XI, 22.)

Que n'ont pas dit ou écrit sur ce même sujet les Pères de l'Eglise ? On pourrait presque, de siècle en siècle, les interroger un à un. Prêtons un instant l'oreille à ces fidèles échos des traditions primitives ; ils rendent un éclatant témoignage à la vérité que nous vous annonçons.

Saint Jean Chrysostome, dans une de ses homélies au peuple de Constantinople, appelle cette vertu la *source et le principe de tout bien*. Saint Ambroise n'est pas moins explicite dans une de ses paraphrases sur un passage de saint Luc ; il compare la foi au flambeau dont se sert le voyageur, pendant la nuit, pour se diriger avec sûreté à travers les ténèbres qui l'environnent, *lucerna est fides*. Saint Augustin, ce grand docteur de l'Eglise d'Afrique, ne tient pas un autre langage dans sa préface sur les psaumes ; la foi, dit-il, est à notre âme ce qu'une racine généreuse est aux plantes ; de même que celle-ci distribue, chaque matin, aux tiges qui s'élèvent de son sein, la rosée du ciel avec la sève qui est leur pain de chaque jour, elle nous communique à chaque instant, avec le principe de la sanctification, des grâces incessantes qui achèvent et perfectionnent en nous ce que nous avons commencé : *Fides sic est in anima ut radix bona quæ pluviam in fructum ducit.*

Nous n'en finirions pas, N. T. C. F., si nous voulions rappeler toutes les comparaisons et assimilations dont se servent les Pères et les docteurs de l'Eglise, pour nous faire connaître, d'une manière précise, le rang et la place que la foi occupe dans le cadre de l'économie chrétienne.

Recueillant tous ces témoignages, l'Eglise n'a pas manqué, dans sa dernière assemblée œcuménique, de se prononcer contre d'incorrigibles sectaires, sur le prix et le mérite de la foi ; pesez bien ses paroles, elles sont nettes et précises ; ce n'est pas dans l'énumération dont elle se sert une simple et vulgaire répétition de mots ; il y a manifestement, dans la pensée des Pères qui ont rédigé le décret, l'idée d'une gradation bien distincte ; chaque expression, observe un célèbre orateur, ajoute évidemment à celles qui précèdent : *Fides est initium, fundamentum et radix totius justificationis.* (Conc. Trid., c. 8, de justificatione.)

(2) *Vocabo non plebem meam plebem meam, non dilectam dilectam, et non misericordiam consecutam misericordiam consecutam.* (Osée, II, 24.)

De pareilles autorités, N. T. C. F., ne sont-elles pas de nature à faire impression sur nous? Que faut-il de plus pour des cœurs droits et sincères qui ne cherchent que la vérité? Dieu ne s'est-il pas assez manifesté à leurs yeux? Ne leur a-t-il pas fait assez connaître les titres imprescriptibles de la foi à leurs préférences? Un seul mot le résume tous: *Je suis la résurrection et la vie; celui qui croit en moi, fût-il mort, vivra; « Ego sum resurrectio et vita; qui credit in me, etiamsi mortuus fuerit, vivet. »* (Joan., XI, 25.)

Heureux, N. T. C. F., mille fois heureux ceux qui, dans la simplicité de leur cœur et le recueillement de leur âme, ont entendu et compris cette voix mystérieuse de la foi! Que d'avantages ne leur assure-t-elle pas? elle garantit à leur esprit et à leur cœur des biens ineffables. On peut jusqu'à un certain point dire d'elle, comme de son divin auteur, quelle est pour l'un et l'autre une source d'interminables bénédictions, *fontes et origo totius bonitatis*.

D'abord, que ne gagne pas, au flambeau sacré de la foi, l'esprit de l'homme? Son intelligence, aidée et fortifiée par une lumière vive qui sort du sein de Dieu, s'étend, se développe, se fortifie, s'agrandit, s'élève; elle n'est plus, comme auparavant, circonscrite et enfermée dans le cercle étroit des choses humaines, où les préjugés et les passions jouent un si grand rôle; dégagée de tous les liens qui la retenaient dans ce milieu de ténèbres et d'obscurcissement, elle passe, comme l'aigle de Pathmos ou un esprit céleste, par-dessus toutes les limites et les bornes terrestres pour plonger dans des régions où les clartés les plus lumineuses ne discontinuent pas; c'est là qu'elle découvre, à travers d'immenses espaces, des mondes nouveaux, des hémisphères nouveaux, des cieux nouveaux; les horizons cessent d'être incommensurables pour elle; elle embrasse, d'un seul coup d'œil, des étendues, des profondeurs et des élévations infinies; ce qui a fait dire à un grand évêque, à saint Maxime, que nous voyons plus haut et plus loin avec les yeux de la foi qu'avec les yeux de la chair, *plus fidei oculis intuemur quam sensus possit videre carnalis*. (S. MAXIME, *Livre du symbole*.)

Pour parler sans figure, N. T. C. F., l'homme le plus simple apprend à cette école, à l'école de la foi, les vérités les plus fécondes, les plus élevées et les plus lumineuses; il est fixé, en un clin d'œil, sur Dieu et ses œuvres, sur ce magnifique temple qu'on appelle l'univers et la main toute-puissante qui l'a tiré du néant, sur les êtres qui l'habitent et la destinée qui les attend; il est fixé sur le Rédempteur qui est venu dans ce monde et le sang qu'il a versé pour notre rachat, sur l'Évangile et les faits qu'il relate, sur les apôtres et la mission qu'ils ont remplie; il est fixé sur le divin Paraclète et la place qu'il occupe dans les croyances catholiques, sur la part qui lui revient dans

les œuvres de la nature et dans celles de la grâce, sur les inspirations dont il favorisera les prophètes et sur l'assistance qu'il a promise à l'Église; il est fixé sur cette société que le Sauveur, avant de retourner à son Père, a établie sur la terre pour continuer son œuvre parmi les hommes, et la manière dont cette auguste épouse de l'Esprit-Saint, toujours assistée par la vertu d'en haut, poursuit, à travers les siècles, sa marche triomphale; sur le chef visible qu'il lui a donné pour la conduire et la diriger au milieu des obstacles et des difficultés que les puissances des ténèbres ne manqueraient pas de lui susciter, et les éclatantes prérogatives dont il l'a revêtue pour lui faciliter l'exercice de ses hautes fonctions dans l'univers catholique; sur les évêques, ces infatigables successeurs des apôtres, qui, partageant avec le suprême hiérarque de la catholicité la plénitude du sacerdoce, partagent avec lui sa sollicitude dans les diocèses qu'il lui a plu de leur confier, et les prêtres, ces admirables conducteurs des peuples, ces dignes auxiliaires de leurs pontifes, qui, portant le poids du jour et de la chaleur, travaillent avec autant de zèle que de désintéressement à la vigne du Seigneur; il est fixé, malgré tout ce qu'une presse impie a vomie de haines et d'outrages contre eux, sur les corps religieux et le respect qu'ils méritent, sur les services éminents qu'ils ont rendus dans tous les siècles à la société et ceux qu'ils peuvent lui rendre encore, sur les enseignements qu'ils donnent et les charités qu'ils pratiquent. Dieu ne lui a rien laissé ignorer; il n'a plus de secrets pour ses amis; il leur a tout fait connaître, il leur a tout dévoilé, tout expliqué: *Omnia quaecunque audivi a Patre meo nota feci vobis*. (Joan., XV, 16.)

Ce ne sont plus seulement, N. T. C. F., les intelligences d'élite qui peuvent, sous l'inspiration de la foi, s'élever à de semblables connaissances; ce sont, comme nous l'avons déjà insinué, les hommes les plus simples, de pauvres filles, de modestes villageois, des pâtres grossiers, d'humbles artisans, de faibles enfants. On est étonné, lorsqu'on les interroge ou qu'on cause avec eux, de tout ce qu'ils savent; ils feraient rougir, avec leur catéchisme, bien des docteurs et des académiciens sur les questions les plus graves et les plus sérieuses.

Il nous serait facile, N. T. C. F., de vous en fournir la preuve; nous n'aurions pour cela qu'à vous prier d'assister aux examens qui précèdent la première communion dans nos plus humbles paroisses; vous verriez de vos yeux et entendriez de vos oreilles comment des enfants de dix à douze ans, appartenant en général aux classes peu aisées de la société, sans aucune teinture des connaissances humaines, répondent aux interrogations qui leur sont faites. Mais laissons parler un homme qui n'est point suspect sur un semblable sujet; son témoignage tout à fait désintéressé aura plus de poids que le nôtre dans une question de ce genre; il

n'y a que la vérité qui a pu le faire parler de la sorte :

« Il y a, dit un ancien professeur de philosophie au collège de France, un petit livre qu'on fait apprendre aux enfants, et sur lequel on les interroge à l'église : lisez ce petit livre, qui est le catéchisme ; vous y trouverez une solution de toutes les questions que j'ai posées, de toutes sans exception. Demandez un chrétien d'où vient l'espèce humaine, il le sait ; où elle va, il le sait ; comment elle va, il le sait. Demandez à ce pauvre enfant, qui de sa vie n'y a songé, pourquoi il est ici-bas, et ce qu'il deviendra après sa mort : il vous fera une réponse sublime, qu'il ne comprendra pas, mais qui n'en est pas moins admirable. Demandez-lui comment le monde a été créé et à quelle fin ; pourquoi Dieu y a mis des animaux, des plantes : comment la terre a été peuplée, si c'est par une seule famille ou par plusieurs ; pourquoi les hommes parlent plusieurs langues, pourquoi ils souffrent ; pourquoi ils se battent, et comment tout cela finira : il le sait. Origine du monde, origine de l'espèce, question des races, destinée de l'homme en cette vie et en l'autre, rapports de l'homme avec Dieu, devoirs de l'homme envers ses semblables, droits de l'homme sur la création, il n'ignore rien : et quand il sera grand, il n'hésitera pas davantage sur le droit naturel, sur le droit politique, sur le droit des gens ; car tout cela sort, tout cela découle avec clarté, et comme de soi-même, du christianisme (3). »

Oh ! N. T. C. F., pourrait-on en dire autant de l'enseignement philosophique que, depuis certain nombre d'années, on a voulu substituer à celui de la religion ? Qu'a-t-il appris ? qu'a-t-il expliqué ? qu'a-t-il éclairci ? où sont les lumières qu'il a répandues ? où sont les clartés qu'il a fait prévaloir ? où sont les difficultés qu'il a résolues ? Il n'a porté partout que le trouble, la confusion et l'obscurité.

Est-ce bien étonnant, N. T. C. F. ? De quoi se compose cet enseignement ? sur quoi repose-t-il ? a-t-il une base solide pour ses démonstrations ? a-t-il quelque formule pour arriver à la certitude ? Il les cherche depuis longtemps sans pouvoir les trouver. Ce n'est malheureusement, dans son ensemble, que systèmes, suppositions, théories, hypothèses, opinions. Libre à chacun de les admettre ou de les rejeter ; car, ce que l'un affirme, l'autre le nie, et ce que l'un nie, l'autre l'affirme.

On n'avait pas besoin naguère, pour être témoin de ces continuelles contradictions, d'aller bien loin, de passer en Suisse, de traverser la Manche ou le Rhin, de se rendre sur un autre continent, où, par suite de la religion qu'on y professe, on est habitué à voir, sur les points les plus sérieux, enseigner le pour et le contre. Il suffisait, pour cela, de suivre, quand l'occasion se présentait, les cours de la Sorbonne, ou

du collège de France, ou des facultés, ou des principales écoles de nos grandes villes. Une partie des leçons était consacrée par celui qui les donnait à réfuter les errements d'un de ses confrères et voisins. Celui-ci, de son côté, ne manquait pas le lendemain, en montant dans sa chaire, de mettre en pièce le système et les raisons qu'on lui opposait. Vraie tour de Babel où chacun parlait sa langue et personne ne s'entendait !..

Qu'en serait-il résulté, N. T. C. F., si Dieu, par un de ces événements qu'il n'est pas permis de sonder, n'y avait mis la main ? On aurait à la fin conduit la France au scepticisme le plus humiliant et le plus dégradant. Déjà on avait faussé dans l'esprit d'une partie de la jeunesse les idées que chacun avait rapportées de ses familles sur ce qu'il y a de plus sacré dans le monde. On avait tellement défié la raison humaine à ses yeux, qu'on lui avait appris à douter de tout ce qu'elle n'enseignait pas.

Rappellerons-nous, en passant, quelques-uns des nuages qu'on avait cherché à répandre dans ces jeunes intelligences ? Ces détails seraient trop affligeants pour vous ; nous craindrions de rouvrir des plaies qui saignent encore ; il vaut mieux peut-être, lorsque vous en rencontrerez sur votre passage, leur demander à elles-mêmes, sans avoir l'air de leur faire subir un interrogatoire, mais en leur posant quelques questions pour établir un simple rapprochement, ce qu'on leur a appris dans ces écoles d'où elles sortent. Vous verrez alors comment elles vous répondront, je ne dis pas seulement sur les mystères de notre sainte religion, il y a si longtemps qu'on ne leur en parlait pas ou qu'on ne leur en parlait qu'en souriant, mais sur une foule de vérités qui ne dépassent pas les bornes de la simple raison.

Hélas ! vous acquerrez bientôt, en les entendant, la triste conviction des ravages que l'impiété a faits dans leur esprit. Que vous diront-ils, par exemple, de Dieu qui est le principe et la base de toutes nos connaissances ? Les déistes, les rationalistes, les panthéistes l'ont tellement défiguré à leurs yeux qu'ils ne peuvent le définir ; ils ne connaissent ni sa nature ni ses divins attributs ; impossible à eux de concilier sa prescience avec sa sainteté, sa justice avec sa bonté, son immensité avec sa simplicité, sa liberté avec son immutabilité ; retiré en lui-même, ajoutent-ils, il s'inquiète peu de ses œuvres, qui ne peuvent contribuer ni à sa gloire ni à son bonheur. Que diront-ils de ce vaste univers, dont le merveilleux accord est le plus bel hymne à la louange du Créateur ? Ils sont aussi embarrassés pour expliquer sa Genèse que pour expliquer les lois qui le régissent ; ils ne comprennent rien ni à sa formation ni à sa conservation ; c'est uniquement pour eux une machine qui existe depuis longtemps avec tous ses agrès et se maintient par la force

(3) JOUFFROY, *Mélanges philosophiques : du Problème des destinées humaines*, p. 221.

du mouvement. Que vous diront-ils d'eux-mêmes, de l'homme, du chef-d'œuvre de la création ? Ils n'en savent pas plus que sur le reste ; c'est, selon les uns, une portion, une émanation, une modification de la substance divine ; c'est tout simplement, selon les autres, de la matière organisée ; c'est aussi, selon d'autres qui ont la prétention de lui faire une meilleure part, un être qui accomplit, comme une étoile dans le firmament, son évolution ; ils ne lui donnent, en général, pour règle et pour frein, que le sentiment vague du bien, l'instinct capricieux de l'honneur et certains vœux de la nature. Que diront-ils de la société ? Reconnaissent-ils son divin Auteur ? sont-ils persuadés que c'est lui qui la soutient et la conserve ? Quel cas font-ils de sa hiérarchie, de ses réglemens, de ses nécessités ? Que diront-ils enfin des principes éternels de la morale ? Ont-ils sur ce point des notions bien distinctes ? Y a-t-il dans leur esprit une ligne bien tracée entre le bien et le mal ? L'intérêt, les passions, les appétits grossiers ne sont-ils pour rien dans les idées qu'ils se font du juste et de l'injuste ? Tout est devenu pour eux à l'état de mythe, ou de problème ou d'opinion individuelle. Vous croiriez, en les écoutant, qu'ils rêvent ou qu'ils délirent.

Faut-il être surpris, N. T. C. F., de l'explosion qui en a été la suite ? On avait posé les principes, on a vu les conséquences ; on avait semé les vents, on a recueilli les tempêtes : à quoi a-t-il tenu que la société ne fût emportée avec la famille, la propriété et la civilisation, par la trombe qui était tombée sur nous ? Il a fallu que Dieu, ce Dieu qu'on avait tant méconnu et si peu respecté, s'en mêlât pour faire rentrer dans son lit le flot révolutionnaire. Terrible leçon pour ceux qui, ayant oublié les sages principes qu'ils avaient reçus de la religion, sont allés en puiser d'autres dans les citernes empoisonnées de l'erreur....

Ainsi que l'esprit, N. T. C. F., le cœur n'a qu'à profiter à l'école de la foi. Si le premier reçoit de ce foyer resplendissant des clartés et des lumières qu'il aurait vainement demandées à sa seule raison, le second reçoit de la même source des forces, des énergies, des secours qu'il aurait inutilement cherchés dans sa propre nature. Il suffit de rentrer un instant en soi-même et de mettre la main sur sa conscience pour se convaincre de cette importante vérité.

Qu'est en réalité le cœur de l'homme, lorsqu'il est abandonné à lui-même ? On est bien modéré et bien indulgent, ce nous semble, envers lui, en disant que c'est un roseau agité par le vent. Il plie, il courbe, il change de direction au plus léger souille qui se fait sentir dans les régions qu'il habite. Mais hélas ! n'est-on pas forcé de reconnaître, lorsqu'on l'examine et qu'on l'étudie de près, que c'est là peut-être son moindre défaut ? Pénétrez, si vous l'osez, dans son intérieur : que n'y découvrez-vous pas ? C'est de l'orgueil, de la vanité, de la

présomption. Allez plus loin, c'est de la ruse, de la duplicité, de l'égoïsme. Allez encore plus loin, c'est de la boue, de la fange, de la pourriture. Nous laissons à l'Esprit-Saint le soin de compléter ce tableau par un de ces traits brûlants qui dévoilent tout ce qu'il y a d'horrible et de hideux dans un cœur qui ne se conduit pas par les principes de la foi : *Ab eo qui utitur hyacintho et portat coronam, usque ad eum qui operitur lino crudo : furor, zelus, tumultus, fluctuatio et timor mortis, iracundia perseverans et contentio.* (Eccli., XL, 4.)

Entrez au contraire dans le cœur de celui qui, comme le juste, vit de la foi, se nourrit de la foi, se désaltère aux eaux de la foi, marche aux rayons de la foi. Quelle paix ! quelle douceur ! quelle sérénité ! On voit que Dieu règne en maître dans ce cœur. Tout y est pur et digne de lui ; aucune pensée, aucun désir, aucun sentiment qui ne soit pour sa gloire. Ce bon et fidèle serviteur répète chaque jour au Seigneur avec un de ses plus pieux et zélés pontifes : *Mon Dieu, s'il y a une fibre dans mon cœur qui ne soit pas pour vous, arrachez-la.*

Sans doute, N. T. C. F., celui qui vit de la foi et se conduit d'après les maximes de la foi, n'est pas pour cela affranchi des luttes inséparables de la condition humaine ; il aura, tant qu'il sera sur cette terre, c'est-à-dire, tant qu'il sera revêtu d'un corps de péché, tant qu'il portera sous sa poitrine un cœur chaud et inflammable, tant qu'il aura dans sa tête une imagination impressionnable et ardente, des penchans à combattre, des désirs à contenir, des inclinations à diriger, des écarts à prévenir, des passions à régler : *Infortuné que je suis, s'écriait saint Paul, sous le poids des misères qui l'accablaient, qui me délivrera de ce corps de mort ? « Infelix ego homo, quis me liberabit a corpore mortis hujus ? »* (Rom., VII, 24.)

Mais quel aide, quel secours, quelle assistance ne trouve pas le chrétien dans le sentiment de la foi qui l'anime ! Il n'a, pour résister avec succès à toutes les puissances conjurées de la chair, du monde et du démon, qu'à se rappeler sa céleste origine, la fin pour laquelle il est sur la terre, et les destinées immortelles qui l'attendent. Il n'a, pour triompher avec intrépidité de tous les obstacles qu'on lui suscite, qu'à se rappeler les titres glorieux d'enfant de Dieu, de frère de Jésus-Christ, de temple vivant du Saint-Esprit, qu'il a reçus sur les fonts sacrés du baptême. Il n'a, pour se mettre au-dessus de ses propres faiblesses et des sarcasmes de l'impiété, qu'à se rappeler la crèche où Dieu s'est fait enfant pour venir le chercher, le Thabor où il s'est transfiguré pour lui montrer un échantillon de sa gloire, le Calvaire où il a répandu jusqu'à la dernière goutte de son sang pour le régénérer et le sanctifier. Il n'a, pour repousser les attaques journalières dont il est l'objet, qu'à se rappeler avec saint Augustin les leçons et les exemples que lui ont donnés tant de saints et de saintes de tous les âges,

de tous les tempéraments, de toutes les conditions. Il n'a enfin, pour confondre et renverser ses ennemis, qu'à se rappeler, avec une foule de pieux serviteurs, la bienheureuse Vierge Marie, ses saints anges et ses saints patrons.

De toutes ces pensées, de tous ces souvenirs, de toutes ces considérations que la foi lui suggère, il s'échappe, comme de Notre-Seigneur lui-même, une vertu mystérieuse qui l'enlève, qui l'électrise, qui le transporte. C'est comme l'aiguillon qui pousse le soldat sur le champ de bataille, comme l'appât qui excite et soutient l'athlète dans la carrière, comme le mobile qui invite le fils de famille à se rendre digne de ses ancêtres. Sous son inspiration, que de nobles et généreuses pensées lui viennent à l'esprit ! que de beaux et magnifiques sentiments lui descendent au cœur ! La foi, dit un Père de l'Église, a été la grande pourvoyeuse des cirques, des arènes et des amphithéâtres, où le sang des martyrs a coulé à flots pour le témoignage de la vérité : *Fides martyrii debitrix*. (TERTULL., *Apolog.*)

Déjà, N. T. C. F., quel n'était pas, sous la foi ancienne, l'empire de la foi ! quelle force et quelle énergie ne communiquait-elle pas à l'âme ! Saint Paul, dans son admirable *Épître aux Hébreux*, ne nous le laisse pas ignorer ; il nous en trace, avec sa plume de feu, le plus magnifique tableau : C'est par la foi, dit-il, que, dès les premiers temps qui suivirent la création, Abel offrit à Dieu ces sacrifices qui le rendirent si agréable à ses yeux ; c'est par la foi que Noé, lorsque toute chair eut corrompu sa voie, construisit et éleva cette arche qui sauva avec sa famille l'humanité des eaux du déluge ; c'est par la foi qu'Abraham, le père des croyants, quitta, sur une indication mystérieuse, les lieux qui l'avaient vu naître, vint, sans savoir où il allait, dans un pays qui devait être un jour son héritage, offrit au Seigneur, sur la demande qui lui en était faite, un holocauste dont toutes les générations n'ont pu assez louer le mérite ; c'est par la foi que Moïse, élevé et adopté par la fille de Pharaon, renonça à tous les avantages que cette haute position lui offrait pour venir se dévouer et se consacrer au salut de ses frères ; que, sans crainte pour l'animosité du roi qui les tenait depuis longtemps dans un dur esclavage, il s'efforça de briser leurs chaînes ; qu'au jour donné il les emmena, après avoir frappé les Égyptiens d'admiration et de stupeur, triomphants à travers la mer Rouge qui s'ouvrit à sa voix pour les laisser passer à pied sec dans son lit.

Et que d'autres faits, également significatifs n'aurions-nous pas, à la suite de l'écrivain sacré, à enregistrer en l'honneur et pour la gloire de la foi ! Car, pour abrégé dans ce sujet immense, nous n'avons, pour ainsi dire, fait qu'effleurer la matière ; il reste, après les traits que nous avons si-

gnalés, beaucoup d'autres actes qui ne sont ni moins édifiants, ni moins saisissants ; la piété chrétienne en ferait son profit comme des précédents.

S'il en est ainsi, N. T. C. F., de l'activité et de la puissance de la foi, alors que ce divin miroir, pour nous servir de l'expression des livres saints (4), ne réfléchissait qu'à de lointaines distances les objets qu'il nous représentait, quels ne seront pas son efficacité et son rayonnement, à présent que le Sauveur, le Dieu de lumière, *lux vera*, le Dieu fort, *Deus fortis*, est venu, que nous l'avons vu, vu dans sa gloire, dans sa gloire de Fils unique de Dieu ; que nous l'avons entendu, entendu dans la plénitude de sa bonté et de sa vérité, et que de l'éclat de sa splendeur et de sa charité, il éclaire, il échauffe, il illumine tout homme qui vient au monde ?

Ici, N. T. C. F., les figures cessent, les ombres s'éloignent, les prophéties sont accomplies ; le soleil de la vérité, à peine monté sur l'horizon, touche déjà à son midi ; du haut de sa course, il jette avec des flots de lumière les feux les plus nourris. Quelle chaleur, quelle énergie, quelle vie il communique à la terre ! la terre, sous sa brûlante action, se transforme et se renouvelle ; de toutes parts, les temples s'écroulent ; d'autres s'élèvent sur leurs ruines ; en peu de temps l'univers régénéré n'est qu'une vaste église où l'on chante, en immolant la victime sainte, l'immortel *Hosanna* au fils de David.

Qui a opéré, N. T. C. F., ces prodiges ? qui a remporté cette victoire ? C'est notre foi, la foi que les prophètes ont annoncée, la foi que les apôtres ont prêchée, la foi que les martyrs ont scellée de leur sang : *Hæc est victoria quæ vincit mundum, fides nostra*. (I *Joan.*, V, 4.) Elle a triomphé de toutes les résistances, de tous les préjugés, de toutes les passions ; elle a triomphé de toutes les délicatesses, de toutes les vanités, de tous les orgueils ; elle a triomphé de toutes les théogonies, de toutes les superstitions, de toutes les ruses et rages païennes. On s'est précipité, de tous les points du globe, sans distinction de Juifs et de gentils, de Grecs et de barbares, de Scythes et de Romains, aux pieds du Dieu inconnu. (*Act.*, XVII, 23.)

Nous n'essayerons pas, N. T. C. F., de vous montrer tout ce que, par la suite des siècles, cette foi si vive et si généreuse dans son principe a continué d'inspirer de force et de courage. C'est à chaque instant que nous serions obligé de nous arrêter pour admirer, bénir et célébrer ses œuvres. Que de généreuses résolutions et déterminations elle a suggérées ! que de sacrifices et de dévouements elle a obtenus ! que de larmes et de repentirs elle a excités ! que de vertus elle a fait pratiquer ! que d'héroïques vocations elle a inspirées ! Prenant l'homme à son berceau, elle l'initie de bonne heure aux plus

(4) *Videmus nunc per speculum*. (I *Cor.*, XIII, 12.)

saintes pensées et aux plus religieux sentiments. Quand l'âge des passions est venu, elle le fortifie contre ses propres faiblesses. Elle ne néglige rien pendant toute son éducation, et, nous osons dire, toute sa vie, pour le dégager de plus en plus de l'élément terrestre et le rendre digne de sa haute vocation. Si, par fragilité ou par surprise, il cède à de fâcheux entraînements, elle l'aide à se relever et à expier ses fautes.

Voici, N. T. C. F., en abrégé, les principales œuvres de la foi. Que d'autres n'aurions-nous pas pu signaler et glorifier, si nous n'avions pas craint d'abuser de votre attention ! Nous aimons mieux, en finissant cette instruction, laisser à vos méditations tout ce qu'elle a fait et opéré dans tous les siècles, par le ministère des pontifes et des prêtres, par les lumières et les écrits des saints docteurs, par les prières et le dévouement des ordres religieux, par les secours et les charités de tant de personnes pieuses. Ces œuvres sont assez éclatantes pour parler d'elles-mêmes ; elles parlent à la fois au cœur et à l'esprit du chrétien qui est attentif à toutes les voies de Dieu sur lui.

Que d'actions de grâces, N. T. C. F., n'avons-nous pas maintenant à rendre à Dieu pour le don ineffable qu'il nous a accordé ! *Gratias Deo super dono inenarrabili ejus!* (II Cor., IX, 15.) C'est plus que de l'or et de l'argent qu'il nous a légué : *Non corruptibilibus auro et argento redempti estis* (I Petr., I, 18) ; c'est plus que de perles et de pierreries qu'il nous a couverts : *Desiderabilia super lapidem pretiosum* (Psal. XVIII, 11) ; c'est plus qu'un diadème ou une couronne qu'il a mis sur notre tête : *Illi quidem ut corruptibilem coronam accipiant, nos autem incorruptam* (I Cor., IX, 25) : il nous a fait passer, dans sa miséricorde, du sein des ténèbres dans le royaume de sa lumière et de son amour : *Eripuit nos de potestate tenebrarum et transtulit in regnum Filii dilectionis suæ.* (Psal. XVIII, 11.)

Le meilleur moyen, N. T. C. F., de témoigner à Dieu notre reconnaissance pour l'immense bienfait qu'il nous a accordé, est de nous montrer de plus en plus fidèles à cette grâce. Soyez forts, robustes et invincibles dans votre foi : *Estote fortes in fide!* (I Petr., V, 9.) Que rien ne vous ébranle, que rien ne vous entraîne ! *Ne vous laissez pas séduire par les charmes et les illusions d'une philosophie trompeuse* (5). Bientôt le vent du doute entrerait dans votre esprit et y ferait d'horribles ravages. C'est un vent brûlant qui dessèche, qui consume, qui dévore ; il atteint jusqu'à la moelle des os, il pénètre jusque dans la division de l'âme, il descend jusque dans ses profondeurs les plus intimes ; les arbres les mieux enracinés finissent par céder à ses efforts.

Ce n'est pas assez, N. T. C. F., de mettre notre foi à l'abri des ouragans qui brisent et renversent tout sur leur passage. Qu'arriverait-il à celui qui, ayant reçu un talent, l'en-

fouit, de peur que les voleurs ne vinssent le lui enlever dans le sein de la terre ? Le père de famille, mécontent de cette conduite, le lui ôta pour le remettre à un autre : serviteur paresseux, lui dit-il, puisque vous avez jugé à propos de ne pas faire fructifier le trésor que je vous avais prêté, je le confierai à des mains plus intelligentes et plus habiles qui le feront prospérer.

Prenez garde, N. T. C. F., il en sera de même de nous, si nous bornant à mettre notre foi à couvert des attaques de l'ennemi, nous n'avons pas soin de lui faire porter des fruits de sanctification. Dieu nous la retirera, comme il l'a retirée à d'autres peuples qui, longtemps enrichis des faveurs du ciel, n'ont pas su les mettre à profit pour l'éternité. S'il n'a pas épargné, ajoute l'Apôtre des nations, l'olivier franc, quand celui-ci a cessé de porter des fruits devant lui, épargnera-t-il davantage les branches qui ont été entées sur ce tronc antique, lorsque celles-ci, infidèles à la sève qu'elles reçoivent, cessent d'être fécondes ? Il les frappera comme jadis il frappa le figuier qui, planté dans une bonne terre et arrosé des eaux du ciel, ne répondit pas à son attente.

Nous avons, N. T. C. F., une meilleure idée de vous. Votre foi nous est connue ; on nous avait raconté, avant que nous vinsions parmi vous, tout ce qu'il y avait de vif et de solide en elle ; il nous a été donné depuis de constater qu'il n'y avait rien d'exagéré dans ces éloges ; nous avons vu par nous-même qu'elle était assise et enracinée comme les montagnes que vous habitez ; là, soutenus par le zèle incessant de vos pasteurs et les fortes traditions de vos familles, vous suivez la bonne voie ; vous donnez, du haut de vos collines et du fond de vos vallées, aux anges et aux hommes qui en sont témoins, le magnifique spectacle d'une population qui craint et aime le Seigneur.

Donné à Saint-Flour, le 25 Janvier 1853.

II. MANDEMENT

Pour le carême de 1854.

SUR LES FONDEMENTS DE LA FOI.

Après vous avoir, nos très-chers frères, exposé, dans un court préambule, la nécessité de la foi, nous nous sommes efforcés, dans le mandement que nous publiâmes l'année dernière à l'entrée de la station quadragésimale, de vous faire goûter les avantages inappréciables qu'elle porte avec elle ; ce sont des lumières pour l'esprit et des énergies pour le cœur, dont il est impossible de se rendre compte ; on ne peut ni en calculer le nombre, ni en mesurer l'étendue, ni en sonder la profondeur ; tout ce que nous pouvons affirmer, en résumant les idées que nous essayâmes de vous développer, c'est que le vrai croyant goûte par anticipation, ici-bas, les plus ineffables délices que l'homme puisse trouver sur la

(5) *Videte ne quis vos decipiat per philosophiam et inanem fallaciam.* (Coloss., II, 8)

terre : satisfaction de l'intelligence, rassasiement du cœur, paix et sérénité de l'âme.

Il nous vient à la pensée, N. T. C. F., de vous donner, dans l'instruction que nous vous adressons cette année à la même occasion, la *raison* de cette première vertu théologique ; car nous vivons dans un siècle positif, dans un siècle qui raisonne, dans un siècle qui, à propos de tout et souvent de rien, fait de la philosophie ; on ne le satisfait pas en lui jetant au hasard quelques paroles plus ou moins saisissantes, quelques tableaux plus ou moins colorés, quelques théories plus ou moins ingénieuses ; tout ce fracas est de la poésie, de l'imagination, de la fantasmagorie pour lui ; il n'est pas d'humour, dans la confiance qu'il a en ses lumières, à s'en laisser imposer par les uns et par les autres ; il veut, comme saint Thomas, voir de ses yeux, entendre de ses oreilles, toucher de ses mains tout ce qui sert de fondement à sa croyance....

Eh bien ! soit, N. T. C. F., nous ne redoutons pas ce contrôle pour la foi que nous vous annonçons ; on peut, le flambeau à la main, remonter jusqu'à sa source, descendre jusque dans ses profondeurs, sonder la pierre sur laquelle elle repose ; elle repose sur une pierre inébranlable que les vents ni les tempêtes ne peuvent déraciner ; tous ceux qui sont venus se heurter contre elle se sont brisés. *Je n'ai fait que passer*, dit le Seigneur par son Prophète, *et ils ne sont déjà plus* : « *Transivi et ecce non erat.* » (Psal. XXXVI, 38.)

Cette pierre angulaire, qui est la première assise de notre foi, c'est la vérité même, c'est le Verbe de Dieu, c'est Jésus-Christ : *Petra autem erat Christus.* (I Cor., X, 4.) Peut-il y avoir rien de plus solide, de mieux affermi, de plus inattaquable ? Le bronze, le marbre, le granit ne sauraient offrir aux pieds du voyageur un plan plus ferme et plus sûr : car il est écrit : Toute chair est comme du foin ou de la paille que le vent emporte : *Omnis caro fenum.* (Isa., XL, 6.) Il n'y a que les paroles de Dieu qui ne passeront pas : *Verba autem mea non præteribunt.* (Matth., XXIV, 35.)

Que ne pouvons-nous, N. T. C. F., vous rappeler, en cette seconde instruction pastorale sur la foi, toutes les raisons qui servent de fondement et de base à la croyance catholique ! Il faudrait, après avoir exposé d'une manière nette et précise les preuves de l'existence du grand Être qui a tiré l'univers du néant avec les magnificences qu'il renferme, montrer qu'il a plu à ce même grand Être, créateur du ciel et de la terre, de se communiquer et de se révéler quelquefois à la plus belle de ses créatures qui soit dans ce monde ; qu'en se communiquant et se révélant à elle, il lui a fait connaître avec son origine et sa fin dernière les desseins de miséricorde qu'il avait conçus à son endroit ; qu'un de ses miséricordieux desseins était de lui envoyer, lorsque les temps fixés par ses décrets éternels seraient arrivés, son Fils unique, lequel pre-

nant un corps et une âme semblables aux nôtres, dans le sein immaculé d'une Vierge de son choix, relèverait et réhabiliterait l'humanité déchue par le péché : que cet adorable Fils, engendré de toute éternité par celui dont il est la forme et la splendeur, *lumière de lumière, vrai Dieu du vrai Dieu*, est venu au jour et lieu marqués par les prophètes, avec tous les caractères qui devaient lui servir de signalement devant les nations ; que ce Verbe fait chair a justifié, tant par la sainteté de sa vie que par la sublimité de sa doctrine et l'éclat de ses prodiges, la divine mission qu'il avait reçue de son Père.

Il faudrait encore, pour suivre notre idée, montrer que, fidèle à cette sublime mission, le Fils de Dieu, devenu le fils de l'homme, a parcouru, après avoir passé trente années de sa vie mortelle dans l'obscurité et la pauvreté, les villes et les campagnes de la Judée, semant partout les bienfaits sous ses pas ; que, méconnu par ceux qu'il était venu chercher et sanctifier, il a été, conformément aux prophéties qui sont entrées dans les plus menus détails de sa douloureuse passion, perfidement trahi par un de ses disciples, lié et garrotté par une vile populace, traité d'insensé et de perturbateur devant les tribunaux de son pays, assailli de coups, flagellé et couronné d'épines, iniquement crucifié entre deux scélérats ; que ce divin crucifié est, suivant qu'il l'avait prédit lui-même, ressuscité par sa propre puissance, le troisième jour, d'entre les morts ; que ce sublime ressuscité, après avoir brisé la pierre de son sépulchre, s'est montré pendant quarante jours à ses disciples, mangeant, buvant et conversant avec eux, leur parlant à cœur ouvert du royaume de Dieu, achevant en un mot de les instruire de tout ce qui concerne son Eglise ; que, son œuvre étant accomplie sur la terre, ce doux vainqueur de la mort est monté, pour y mettre le dernier sceau, visiblement au ciel, en présence de sa sainte Mère, de ses apôtres et de ses disciples, au nombre de plus de cinq cents.

Il faudrait enfin, pour compléter cette série de preuves, montrer que, peu de temps après la glorieuse ascension de leur divin Maître, les apôtres, transformés le jour de la Pentecôte en des hommes nouveaux par la grâce de l'Esprit sanctificateur qui était descendu sur eux, prêchèrent avec une autorité et un succès qui tenaient du prodige, dans les rues et sur les places de Jérusalem, la divinité de celui qu'on venait d'y crucifier, à plus de cent mille Juifs, qui, accourus de toutes les latitudes, entendaient chacun dans leur langue originelle, les pêcheurs de la mer de Tibériade qui n'avaient jamais connu ni parlé que le dialecte de leur pays ; que bientôt, trop resserrée dans les limites de la Judée, la nouvelle doctrine, si étrange et inconcevable qu'elle paraisse, franchit en un clin-d'œil les cours d'eau et les chaînes des montagnes qui forment les barrières de ce pays, pour se répandre avec la même vé-

locité, malgré les obstacles de tout genre qui se rencontrent sur sa route, dans toutes les directions de l'univers; que plus de dix-huit millions de martyrs, de tout âge, de tout sexe, de toute condition, scellent, avec une intrépidité et un courage qu'il n'est pas donné à l'homme de trouver en lui-même, aux sauvages ricanements d'une foule tron abruti pour applaudir à l'héroïsme des convictions, leur foi de leur sang, sur toutes les plages du globe habitable: que, triomphante dans les arènes et les amphithéâtres, la vérité, bon gré malgré, se fait jour partout, entre dans les familles, pénètre dans les institutions, réforme les mœurs, renouvelle la vieille société païenne qui tombait en pourriture comme les dieux qu'elle adorait; qu'en tous lieux, du nord au midi, de l'orient à l'occident, on reconnaît, après l'expérience de plusieurs siècles, sa bienfaisante et salutaire action sur la société, pour le bonheur des Etats comme pour celui des individus.

Tout ce cadre, vous le voyez, est immense; il exige, pour le remplir, des études infinies; à peine une vie d'homme, si on voulait entrer dans tous les détails qu'elles comportent, suffirait-elle: il y a, quand on veut aller aux sources et vérifier les faits, tant de livres à compulsuer, tant de monuments à interroger, tant de personnages à consulter! Est-ce possible à la plupart des hommes qui, appartenant aux classes laborieuses de la société, n'ont ni le temps, ni le moyen de se livrer à de profondes recherches?

Au lieu d'entrer dans ces mille raisonnements, dont ne sont pas capables, par défaut d'études préalables et de convenables loisirs, les trois quarts du genre humain, nous aimerions bien mieux, à l'exemple d'un saint évêque de Bysance, fermer d'un seul mot, par un argument sans réplique, la bouche à nos adversaires. Ce pieux pontife avait accepté, sur les instances de l'empereur Constantin, une conférence publique avec les derniers défenseurs du polythéisme qui, forts de la protection de Libanius, beau-frère et collègue de ce prince, ne voulurent pas se retirer de la lice sans tenter un suprême effort en faveur de leurs dieux abandonnés. Quoique peu exercé à la dialectique et aux subtilités qui font souvent tout son mérite, il ne redoutait pas le combat qu'on lui avait proposé. Le jour de la lutte arrivé, il demanda seulement, pour éviter la confusion, qu'on choisît, parmi ceux qui pouvaient porter la parole, celui qui était le plus capable de défendre la cause en litige. Le choix tomba sans doute sur le plus habile et le plus éloquent;

car il n'est pas dans la nature ni dans les habitudes de qui que ce soit, de confier à un orateur secondaire de si puissants intérêts; on s'adresse toujours, en ces graves circonstances, à celui qui donne le plus de garantie de succès. Déjà l'orateur désigné s'apprêtait à soutenir de son mieux, au nom de tous les intérêts et de tous les souvenirs du paganisme, les vieilles divinités de la mythologie, quand tout à coup le saint évêque de Bysance se lève et lui commande, au nom de Jésus-Christ, de se taire. Aussitôt l'orateur, saisi et confondu, demeure muet; il ne peut, malgré ses efforts, articuler aucune parole; sa bouche reste close et fermée, comme celle d'une statue; on eût dit, à l'immobilité de ses lèvres, une de ces figures de marbre ou d'airain qui ornent le vestibule d'un temple ou d'un palais (6).

De pareils actes, N. T. C. F., ont bien leur logique; on ne résiste pas aux enseignements qu'ils portent avec eux; c'est pour un esprit sérieux et de bonne foi plus qu'une série de raisonnements les plus concluants; il faudrait être aveugle-né, idiot ou de mauvaise foi, pour ne pas se rendre aux déductions qui en sont la conséquence rigoureuse; le sceau de la vérité est indubitablement là, et il y est en caractères si visibles que les ennemis les plus acharnés de la religion ont été forcés de l'y reconnaître (7).

Il n'est pas malheureusement donné à tout le monde d'opérer, à sa volonté, des miracles en faveur de la doctrine qu'il annonce; Dieu n'a accordé, dans son admirable sagesse, ce privilège, avec une certaine largeur, que dans les premiers siècles de l'Eglise; il s'agissait alors d'établir la religion chrétienne sur les ruines du paganisme que soutenaient les préjugés, les passions et la politique du vieux monde; il importait, par conséquent, aux prédicateurs de la nouvelle religion de forcer, par des prodiges et des miracles, les résistances que les meilleurs raisonnements ne pouvaient entamer; mais depuis, il n'a été accordé qu'à quelques serviteurs privilégiés de confirmer par ces œuvres merveilleuses, selon la nécessité des temps et des lieux, la vérité qu'ils annonçaient à leurs frères; on a dû, depuis lors, comme l'enseigne, à sa manière, le pape saint Grégoire dans ses magnifiques homélies, s'en tenir aux règles ordinaires pour discerner, entre les mille voix de la terre, celle qui vient du ciel (8).

Mais qu'avons-nous besoin, N. T. C. F., pour faire ce discernement, de nouveaux prodiges? Est-ce que nous n'avons pas à notre service et à notre disposition ceux qui ont été faits avant nous? Ils nous appartiennent;

à ces merveilles qui ne reconnaîtraient pas à l'instant le Maître de la terre?

(8) « Ut ad fidem cresceret multitudo credentium, mirantis fuerat nutrienda, quia et nos, cum arbuta plantamus, tandem eis aquam infundimus, quoadusque ea in terra jam coaluisse videamus; et si semel radicem fecerint, irrigatio cessabit. » (Rom. 29 in *Evang.*)

(6) FLEURY, *Hist. ecclési.*, tom. III, pag. 406.

(7) J.-J. Rousseau écrivait: — Qu'un homme vienne nous tenir ce langage: Mortels, je vous annonce la volonté du Très-Haut; reconnaissez à ma voix celui qui m'envoie. J'ordonne au soleil de changer sa course, aux étoiles de former un autre arrangement, aux montagnes de s'aplanir, aux flots de s'élever, à la terre de prendre un autre as-

ment, ils sont notre propriété ; car, dans les desseins de Dieu, ils ont été pour nous aussi bien que pour nos pères. En effet, quel but s'est proposé le Seigneur en revêtant certains hommes extraordinaires de la puissance de suspendre les lois de la nature et de commander aux éléments ? Était-ce pour leur satisfaction personnelle ? Était-ce pour les glorifier et les grandir devant les peuples ? Il avait, de l'aveu de tous, des pensées plus nobles, plus élevées, plus dignes de lui ; il voulait, par ce moyen, faciliter l'établissement de son Eglise : *Omnia propter electos*. Toutes ses pensées, toutes ses aspirations, toutes ses actions tendaient là ; ce n'était même que pour cette fin qu'il était descendu du ciel sur la terre ; il était venu montrer aux hommes de tous les temps comme de tous les pays le chemin de salut. Si, à la bifurcation des nombreuses routes qui se croisent en tout sens dans cette vallée de contradiction, il a marqué d'un signe visible celle qui conduit à la vie, il va sans dire que c'est pour les passants de toutes les époques ; les uns arriveront plus tôt, les autres plus tard, peu lui importe ; l'Eglise qu'il a fondée ne s'arrête pas à telle ou telle génération, elle poursuit glorieusement sa marche à travers les siècles ; ce n'est même qu'à la fin des temps qu'elle cessera le grand service de sauvetage qu'il lui a confié en ce bas monde. Il entre donc dans les intentions de ce bon Sauveur que les derniers venus profitent, comme leurs devanciers, de l'enseignement qui résulte de chaque miracle, pour se jeter, à quelque âge et quelque heure qu'ils se présentent, dans les bras de cette auguste libératrice.

Quels sont maintenant, N. T. C. F., les prodiges que nous pouvons invoquer en faveur de la religion que nous professons ? Ils ne manquent pas, je vous l'assure ; les histoires les plus graves et les plus vraies en sont remplies : on n'a, pour s'en convaincre, qu'à interroger les irrécusables témoins de ces sortes de faits. Ce sont ceux de Jésus-Christ lui-même, des apôtres, des premiers disciples, de ceux qui sont venus après eux, et en général de tous les thaumaturges.

J'en appelle sur ce point à quelques-uns de vos souvenirs. Le Sauveur est interrogé par les disciples de Jean, qui étaient venus de la part de leur maître, lui demander s'il était celui qui devait venir, ou s'il fallait en attendre un autre : *Allez lui dire, pour toute réponse, ce que vous avez vu et entendu ; les aveugles voient, les boiteux marchent, les lépreux sont guéris, les sourds entendent, les morts ressuscitent, l'Évangile est annoncé aux pauvres.* (Matth., XI, 4, 5.) — Saint Pierre monte au temple ; un homme, perclus de ses membres depuis le berceau, lui demande l'aumône : *Je n'ai ni or, ni argent, reprend le prince des apôtres : ce que j'ai, je te le donne ; au nom de Jésus de Nazareth, lève-toi, et il se leva.* (Act., III, 6.) On place les malades sur son passage, son ombre seule les guérit. A Joppé, il rappelle à la

vie la veuve de Tabitha, qui était la mère des pauvres de toute la contrée. — Saint Paul avec Barnabé accompagnent en certains endroits leurs prédications d'un si grand nombre de miracles qu'on les prend pour des dieux ; on est même sur le point de leur offrir des sacrifices ; ce n'est qu'avec peine qu'ils peuvent faire comprendre aux populations étonnées qu'ils ne sont eux-mêmes que les envoyés du Très-Haut. (Act., XIV, 10 et seq.)

Est-ce que ces prodiges et tant d'autres dont il nous serait facile de grossir la liste, — car, bien qu'ils soient devenus plus rares par la suite des siècles, ils n'ont jamais cessé entièrement dans l'Eglise qui a le bonheur d'en enregistrer de temps en temps dans ses glorieuses annales, — ne disent rien à votre foi ? Est-ce qu'ils ne parlent pas assez haut, ni assez clairement à nos consciences, avec les étonnements et les stupéfactions qu'ils produisent ? Auraient-ils, en s'éloignant de leur source, perdu quelque chose de leur force native ? Se seraient-ils, en passant de génération en génération, émoussés au frottement des siècles ? Non, ils conservent toujours, sur des esprits dégagés de tous préjugés et de toutes passions, leur première autorité ! Ils sont toujours à leurs yeux, quelle que soit leur date, la preuve irréfragable de la vérité. Dès qu'ils sont constatés, on s'incline respectueusement devant l'empreinte qu'ils portent ; c'est le sceau de Dieu qui est gravé sur eux en caractères ineffaçables.

Il y a encore, N. T. C. F., après celui que nous venons d'exposer, un moyen simple et facile, à la portée de tous, du petit comme du grand, de l'ignorant comme du savant, qui n'exige aucun effort, aucun travail, qui ne demande que la loyauté et la bonne foi, pour amener, sans discussion et comme par entraînement, les esprits droits à la connaissance de la religion. C'est l'intelligence, le savoir, l'honorabilité, le caractère, en un mot le mérite des disciples qui viennent, depuis la prédication de l'Évangile jusqu'à nos jours, s'enrôler, avec autant de bonheur que de confiance, sous la bannière du catholicisme. De tels suffrages ont certainement leur valeur ; ils sont, pour celui qui étudie leurs effets, comme le levier d'Archimède : ils enlèvent et entraînent des convictions qui se seraient peut-être longtemps fait attendre. Car, bien qu'il ne soit pas d'une rigoureuse logique de jurer sur la parole de qui que ce soit, il y a des hommes qui sont à eux seuls plus qu'une thèse ou une démonstration dans toutes les règles. On peut, sans crainte ni défiance, s'en rapporter à eux ; tout ce qu'ils ont fait de recherches et de travaux profite aux autres ; nous savons, par la droiture de leur esprit et la noblesse de leur cœur, qu'ils ne se sont rendus qu'à la force de la vérité.

Or, N. T. C. F., ces sortes de personnages, grâces au ciel, ne manquent pas dans les annales de notre sainte religion. Au com-

mencement, Dieu, pour prouver qu'il appelait tout le monde à la lumière de l'Évangile, s'est sans doute adressé aux pauvres et aux petits; on dirait même, à voir les premiers hommes dont il s'entoure et qu'il associe à ses sublimes travaux, qu'il a d'incontestables préférences pour eux; *c'était*, remarque l'Apôtre, *pour confondre la sagesse des sages et l'orgueil des savants* (1 Cor., I, 27); il ne voulait pas que le savant et le sage pussent jamais se glorifier, en s'humiliant devant la croix, de l'avoir patronnée et protégée dans le monde; car la croix, quoi qu'elle fût un scandale pour les Juifs et une folie pour les gentils, portait sa vertu avec elle.

Mais depuis, il ne tarda pas d'appeler à lui les hommes d'élite, c'est-à-dire les hommes de l'intelligence, du savoir et du mérite; car il ne pouvait entrer dans les plans de celui qui était venu renverser le mur de séparation pour faire de tous les peuples un seul peuple, d'exclure des promesses ceux qui auraient reçu une portion plus abondante des dons de la nature; vous le sentez, la part n'eût pas été égale entre les enfants de la grande famille humaine; les uns n'auraient reçu du Père céleste que des avantages terrestres, des avantages passagers, tandis que les autres auraient eu dans leur lot les seuls biens réels, les seuls biens véritables.

Que fit, N. T. C. F., le Seigneur dans son infinie miséricorde? On sait bien qu'il n'est pas tenu, comme les hommes, à une rigoureuse péréquation dans la distribution de ses grâces; il répartit ses dons comme il l'entend; c'est un des droits de sa souveraine indépendance; mais, pour prévenir et rassurer les anxietés de ceux qui peuvent se croire délaissés, il leur fait dire par le prince des apôtres qu'il ne fait acception de personne (Act., X, 34); tous, sans distinction de riches et de pauvres, de Juifs et de gentils, de Grecs et de Barbares, sont conviés de sa part au banquet de l'Agneau, et, pour qu'on ne se méprenne pas sur ses intentions, il les désigne, sinon nommément, du moins par leur position et leurs qualités: *Viri sublimes ad te transibunt et tui erunt, teque deprecabuntur.* (Isa., XLV, 14.)

Il vous a été facile, N. T. C. F., de constater, pendant les grandes solennités que nous venons de célébrer, comment cette parole s'est vérifiée. Après les bergers des environs de Bethléem, qui sont ceux qui sont accourus les premiers au berceau de l'enfant Jésus? Ne sont-ce pas des personnages considérables, connus sous le nom de rois-mages, qui sont venus du fond de l'Arabie, avec les parfums et les trésors de leur pays? Une étoile mystérieuse s'est montrée à eux dans l'Orient; ils se sont levés et ils l'ont suivie; ils l'ont suivie, malgré les difficultés et les obstacles qu'ils ont trouvés le long de la route, jusqu'à la crèche. Et là, se prosternant devant le nouveau-né, ils lui ont offert avec leurs symboliques présents les hommages de leur foi et de

leur amour: *Procidentes obtulerunt ei munera, aurum, thus et myrrham.* (Matth., II, 11.)

Lève les yeux, Jérusalem, et regarde ce qui se passe autour de toi! Qui sont ceux qui, à la suite des mages, arrivent en foule dans ton sein? L'ébranlement est donné; ce ne sont plus seulement les pauvres, les petits, les déshérités de la richesse et du talent; ce sont ceux que le prophète appelle la force et l'énergie des nations: *Fortitudo gentium.* (Isa., LX, 5.) Il y a parmi eux des princes, des rois, des potentats; il y a des législateurs, des conquérants, des empereurs; il y a des chefs de toutes sortes, des chefs de la science, des chefs de la puissance. *Les peuples marcheront à la splendeur de ton lever: « Ambulabunt gentes in splendore ortus tui »* (Ibid., 3); les rois se feront un honneur d'être tes nourriciers: *Erunt reges nutritii tui.* (Ibid., XLIX, 23.)

Où sont-ils, N. T. C. F., ces rois, ces princes, ces puissants dont la conversion est un si décisif argument en faveur de la religion qu'ils embrassèrent? N'avez-vous pas vu, du vivant de Notre-Seigneur, Jaire, prince de la Synagogue, Nicodème, l'un des chefs de sa nation, Zachée, riche personnage de Jéricho, se grouper autour de lui et écouter sa doctrine? N'avez-vous pas vu, le jour même de sa mort, l'officier qui commandait la cohorte romaine confesser, avec plusieurs autres témoins de ce drame sanglant, la divinité de celui qu'on venait de crucifier? N'avez-vous pas vu, quand on le descendit de la croix, Joseph d'Arimathie, noble décurion, venir réclamer son corps pour le placer avec honneur dans un sépulcre qui n'avait servi à personne? N'avez-vous pas vu, peu de temps après, un des plus illustres disciples du célèbre Gamalieu, Saul, naguère persécuteur des nouveaux croyants, tomber subitement aux portes de Damas sous les coups de la grâce? N'avez-vous pas vu, sur une autre route, le premier ministre d'une reine d'Éthiopie descendre de son char au premier courant qu'il rencontre et demander au diacre qui lui expliquait les divines Écritures, l'eau régénératrice du baptême: *Ecce aqua, quid prohibet me baptizari?* (Act., VIII, 36.)

Qu'est-ce qui se passe, N. T. C. F., dans le reste du monde? A mesure que la bonne nouvelle de l'Évangile y parvient, ce sont les multitudes qui l'embrassent; il y a partout, à leur tête, des hommes distingués par leurs lumières ou leur position sociale.

A Antioche, à Ephèse, à Bérée, à Corinthe, à Thessalonique, ce sont les principaux citoyens, les lettrés, les savants qui reçoivent avec autant d'empressement que de reconnaissance la parole qu'on leur apporte.

A Athènes, où la philosophie, les lettres et les arts avaient pour ainsi dire établi leur centre, c'est Denis, une des gloires de l'aréopage qui, à la voix d'un Cilicien nouvellement débarqué au Pirée, se prosterne avec plusieurs de ses collègues et compatriotes devant l'autel du Dieu inconnu.

A Alexandrie, cette seconde capitale des sciences et des lettres, c'est Clément, Justin et Origène qui quittent avec la plus docte partie de cette célèbre école le manteau des philosophes pour revêtir, avec les sentiments qu'ils inspirent, les humbles livrées du Christ.

A Carthage, où le soleil brille à son lever comme ailleurs dans son midi, c'est Tertulien, Arnobe, Optat, Cyprien et d'autres qui, ramenés de loin, de bien loin, du culte des idoles et des passions qu'elles entretenaient, font entendre en faveur de la religion, de cette auguste religion que plusieurs auront le bonheur de sceller de leur sang, les admirables apologies dont la logique est écrasante de force et de vérité.

A Rome, dernier boulevard du polythéisme qui se mêle aux mœurs, aux traditions et aux gloires du peuple-roi, la nouvelle croyance, que Pierre et Paul sont venus annoncer à la ville éternelle, étend tous les jours ses conquêtes, force les plus belles intelligences à la reconnaître, entre dans les plus nobles familles (9), va s'asseoir, au témoignage d'un célèbre apologiste, dans le prétoire et le sénat, pénètre, sur la parole de l'Apôtre des nations, jusque dans le palais et la maison des Césars (10).

Le jour de sortir des catacombes est arrivé pour elle; elle peut se montrer avec ses pontifes, ses confesseurs et ses vierges à la face du soleil; une foule d'hommes éminents suivent noblement son char. — En Orient, ce sont les Athanase, les Basile, les Cyrille, les Ephrem, les Lactance et tant d'autres pontifes, prêtres ou laïques, dont les lumières rejaillissent sur tout leur siècle. — En Occident, ce sont les Ambroise, les Augustin, les Jérôme, les Hilaire, les Grégoire, les Léon et tant d'autres illustres docteurs, papes, évêques et simples prêtres, qui confondent le monde par la puissance de leur dialectique autant que par la chaleur de leur éloquence.

Sous Charlemagne, un immense mouvement s'opère; la civilisation, longtemps arrêtée par les barbares du Nord et du Midi, reprend sa marche; on éprouve, pour l'accélérer et la régulariser, le besoin de raviver sur son passage le flambeau à demi-éteint des sciences. De toutes parts, sous l'inspiration du prince, des écoles s'élèvent; on vient y apprendre, avec les arts libéraux, les langues, les lettres, la philosophie, la

jurisprudence, la théologie; c'est là qu'on prépare les règlements ecclésiastiques et les célèbres capitulaires dont on se servira plus tard pour faire de notre nation la première nation du monde. Quels sont les hommes qui secondent le plus l'empereur dans l'œuvre qu'il a entreprise? Ce sont, sans contredit, des hommes d'initiative et de conviction religieuses: nous avons nommé Alcuin de Tours, Pierre de Pise, Théodulphe d'Orléans, Leydrade de Lyon, Eginhard, Rabau Maur, etc. (11).

Du sein même du moyen âge, de ce temps que des esprits malveillants ou prévenus se sont plu à nous représenter comme des siècles d'ignorance et de barbarie, se sont élevés des hommes prodigieux qui ont brillé, comme des astres resplendissants, par leur savoir et leur sainteté, dans le firmament de l'Église. On chercherait en vain dans l'antiquité profane des hommes qu'on pourrait leur comparer. Qu'étaient les Thalès, les Diogène, les Pythagore, les Socrate, les Platon, les Aristote, à côté des Gerbert, des Albert le Grand, des saint Thomas d'Aquin, des saint Bonaventure, des saint Anselme, des saint Bernard? Si les uns ont pu apercevoir, à travers les nuages et les obscurités dont ils étaient environnés, quelques lueurs de vérité, les autres, s'illuminant et s'éclairant au soleil de l'éternelle justice, ont en quelque sorte dérobé au ciel ses secrets sur Dieu et ses divins attributs, sur le monde et les lois qui le régissent, sur l'homme et les destinées qui l'attendent.

Bref, il n'y a pas eu, depuis la naissance du christianisme, d'époque ni de contrée qui n'ait fourni, sous ce rapport, son contingent d'illustres défenseurs et apologistes à la religion du Christ. Il serait trop long de rappeler, siècle par siècle, ceux qui ont le plus mérité de l'Église par leurs lumières comme par leurs travaux. Ce serait, à la fin, une interminable série de noms propres qui ne manqueraient pas de lasser et de fatiguer les attentions les plus robustes. Un de vos laborieux compatriotes, reprenant à lui seul l'œuvre qu'une des plus savantes congrégations avait laborieusement commencée, a élevé à leur mémoire, en reproduisant la plupart de leurs ouvrages, un impérissable monument dont la religion et la science ecclésiastique lui sauront éternellement gré (12).

Tout ce que nous pouvons ajouter, pour

(9) Minutius-Felix, Octavius, Cæcilius.

(10) Celles de Scipion et des Gracques. — Saint Paul, accusé devant Festus, avait, en sa qualité de citoyen romain, interjeté appel à César. Arrivé à Rome, il fut, en cette considération, traité avec une sorte de ménagement. On lui accorda l'autorisation, en attendant que son procès vint au rôle, de prendre un logement en son particulier. Tout ce qu'on exigea de lui, c'est que, placé sous la garde d'un soldat des cohortes prétoriennes qui le suivait partout, il ne cherchât pas à s'évader. Ce fut pendant ce temps qui ne dura pas moins de deux années, que l'Apôtre fit beaucoup de conversions. Il indique assez, en transmettant leurs salutations

aux Philippiens, que plusieurs de ces convertis appartenaient à la maison de César. On se perd maintenant en conjectures sur l'identité de ces personnages. Saint Jean Chrysostome croit que dans ce nombre il y eut un échanson et une favorite de Néron. Car ce dernier était le César qui vivait du temps de saint Paul. Il y eut également, plus tard, sous Dioclétien, des personnes de la famille même de l'empereur qui embrassèrent le christianisme. Tels furent Flavins Clément, son beau-frère, Prisca, son épouse, Valérie et Domitille, ses nièces.

(11) *Cours d'histoire moderne* de M. Guizot.

(12) *Démonstrations évangéliques*, 18 vol. in-4°.

arriver plus vite à notre but, c'est que les siècles les plus éclairés ont été les plus féconds en ce genre de célébrités religieuses. Regardez entre autres le siècle de Louis XIV. C'est, dit-on, le grand siècle parmi les autres siècles; aucun autre qu'on puisse lui comparer, tant sous le rapport de la variété que sous celui de l'éclat des illustrations. On va, dans l'enthousiasme qu'il inspire, jusqu'à le placer au-dessus des siècles de Léon X, d'Auguste et Périclès. Quelle foule de grands hommes servent de cortège au monarque qui préside à ses destinées! On distingue parmi eux Bossuet et Fénelon, Malebranche et Descartes, Bourdaloue et Pascal, Leibnitz et Euler, etc.

Faut-il s'étonner si, après les noms que nous venons de citer, il n'y a pas eu, dans ce même siècle, un personnage tant soit peu considérable qui ne se soit empressé de rendre tôt ou tard hommage à la religion? Ou nous permettra de ne rappeler que les principaux : c'est, dans l'armée, Condé, Turenne, Vauban; dans la jurisprudence, Domat, Cujas, Pothier; dans la magistrature, de Pontchartrain, d'Aguesseau, Lamoignon; dans les sciences, Newton, Locke, Képler; dans les lettres, Corneille, Racine, Boileau, La Fontaine, etc., etc.

Si quelques-uns, vers la fin du siècle dernier, se sont écartés, entraînés par je ne sais quel courant, de la ligne qu'avaient suivie jusqu'à ce jour leurs glorieux devanciers, où ont-ils abouti? Ils se sont précipités avec la société dans les plus affreux malheurs. On ne peut, sans frémir, lire, dans les annales de cette époque, les épouvantables résultats de leurs funestes théories. Tout croula avec les principes qu'ils s'étaient efforcés de mettre de côté. Ce ne fut, de toutes parts, qu'un pêle-mêle de décombres et de ruines broyées avec du sang humain. On avait banni la religion; la barbarie arriva avec toutes ses horreurs.

Il avait bien compris, avec la haute et sûre perspicacité dont il était doué, la cause et la source de tous nos maux, le jeune guerrier qui reçut de la Providence, au commencement de ce siècle, la plus belle mission qu'un homme puisse envier. Que fit-il pour replacer la société sur ses bases? Un de ses premiers soins, après avoir balayé les idéologues du pouvoir, fut de relever et de rétablir ce qu'ils avaient détruit et renversé. Ils avaient fermé les temples, il les rouvrit; ils avaient chassé et proscrit les prêtres, il les rappela de l'exil et leur rendit leurs églises; ils avaient brisé l'antique pacte national qui unissait la France au saint-siège; il renoua de nouveau, par un concordat solennel, ces saintes et bénies relations dont la France n'avait jamais eu qu'à se louer.

On vit, dès lors, comment à la voix de cette illustre reine, nouvellement réintégrée dans ses droits, tout rentra bientôt dans l'ordre. Chaque chose fut remise à sa place et reprit sa physionomie accoutumée. La vie ne tarda pas de revenir dans l'âme

de ce grand peuple que la philosophie avait laissé à l'état de cadavre. La religion, sans fiel ni amertume pour ceux qui l'avaient persécutée, souffla sur lui, pansa ses plaies et le rendit à la santé. Ce fut, en toute vérité, comme la résurrection d'un mort que le ver sépulcral avait déjà entamé.

Qui aida, N. T. C. F., cette auguste fin de ciel dans l'œuvre de restauration religieuse qui lui fut, à cette époque, dévolue? Sans doute, les hommes de foi et d'action ne lui manquèrent pas; Dieu lui ramena de l'exil, comme autrefois à Jérusalem, des Esdras et des Zorobabel : chacun apporta sa pierre à la reconstruction de l'édifice saint. De ce nombre furent les Emery, les Châteaubriand, les de Maistre, les de Bonald, les Duvoisin, les de Trévern, les La Luzerne, les Frayssinous.

Et de nos jours, N. T. C. F., quels sont ceux qui continuent, sur toutes les parties du continent, le mouvement catholique qui fut si heureusement imprimé au commencement de ce siècle? Sont-ce des vulgarités ou des médiocrités dont il soit permis de ne pas tenir compte dans la balance de l'opinion? C'est, abstraction faite de toute idée préconçue, tout ce qu'il y a de plus noble, de plus distingué, de plus intelligent, de plus savant, de plus estimé et de plus considéré dans le monde. En France, ce sont, avec l'élite de la nation, d'illustres orateurs, des publicistes distingués, d'habiles écrivains, dont les noms sont sur toutes les lèvres et les ouvrages dans toutes les mains. Transportez-vous en Italie? Il y a, par delà des Alpes, sur cette terre classique de la science et des arts, des savants modernes qui rivalisent avec les anciens, tant sous le rapport des lettres divines que sous celui des lettres humaines. Foulez les Pyrénées qui, malgré la parole d'un grand roi, se dressent toujours devant nous? L'Espagne, qui compta jadis dans son sein tant de célèbres universités, est encore en deuil de deux pertes récentes qu'elle vient de faire dans la personne de Balmès et en celle de Donoso-Cortés. Passez le Rhin, que nos armées franchirent plus souvent que nos idées? Cette vieille terre germanique, naguère si paisible et si heureuse, tant qu'elle resta fidèle à sa foi, depuis si agitée et si troublée, lorsqu'elle prêta l'oreille à de malheureux novateurs, offre, jusque dans ses universités, des hommes confondants de savoir et de mérite qui viennent tous les jours frapper à la porte de l'Eglise catholique. Traversez le détroit qui nous sépare de l'Angleterre! la fière Albion n'a pas donné en vain, pendant les jours mauvais, l'hospitalité à nos prêtres; ces derniers, dans leur religieuse gratitude, lui ont laissé un précieux trésor qui s'accroît tous les jours; bientôt l'antique patrie des saints, comme l'appelait un grand pape, aura repris par sa foi et ses œuvres son glorieux nom. Franchissez enfin l'Océan : il se fait par delà cette immense mer, dans l'Amérique septentrionale, un travail religieux qui pro-

met les plus nonneux résultats ; déjà, une foule d'illustres conversions se sont opérées dans son sein ; nous savons, par les statistiques de nos missionnaires, que beaucoup d'autres s'y préparent.

Qui de nous, N. T. C. F., au récit de tant de merveilles que la grâce opère en ramenant chaque jour dans le sein de l'Eglise une foule de personnages si éminents, n'a pas été touché, édifié, réjoui ? Il semble, à chaque retour que les annales catholiques nous apportent avec des détails pleins d'intérêt, que notre foi se fortifie et s'affermir davantage dans notre âme. Car, pour peu qu'on étudie les causes qui ont amené de pareilles déterminations, on est forcé de convenir qu'il n'y a que la vérité, une impérieuse vérité, une vérité clairement démontrée qui a pu dompter et soumettre de si hautes intelligences.

Voici, en effet, le raisonnement que chacun peut faire : quels sont, pour la plupart, les hommes qui arrivent, de si loin, à la profession et à la pratique du catholicisme ? Sont-ce, comme les renégats qui sortent à de rares intervalles de nos rangs, de misérables transfuges que repoussaient et reniaient, même avant leur séparation, leurs anciens coréligionnaires ? C'est, au contraire, ce qu'il y a de plus pur, de plus droit, de plus distingué, de plus intelligent dans la secte dont ils faisaient partie. On les regardait, avec raison, comme les gloires, les lumières et les colonnes de l'édifice qu'ils soutenaient par l'autorité de leurs paroles et de leurs exemples. — Est-ce à la légère, sans y avoir sérieusement réfléchi, qu'ils ont abjuré l'erreur et reconnu la vérité ? Une supposition de cette nature ne s'admet pas en matière si grave et si importante, de la part d'hommes de cette intelligence et de ce caractère. Ce n'est qu'après avoir étudié, examiné la doctrine qu'ils avaient méconnue jusqu'alors, que, forcés par l'éclat des preuves les plus convaincantes, ils ont, comme le fier Siamois, brisé ce qu'ils avaient adoré et adoré ce qu'ils avaient brisé. Ils ne se sont pas décidés tout d'un coup à cette courageuse détermination ; ils ont voulu, avant de faire cette démarche, se rendre compte de tout ; ils ont voulu, pour nous servir d'une expression vulgaire jusqu'à la trivialité, voir clair dans tout ce qui tient à la religion. Aucun principe qui n'ait été scrupuleusement discuté ; aucun fait qui n'ait été consciencieusement vérifié ; aucune objection qui n'ait été sérieusement

réfutée. Lorsqu'il n'y a plus eu de nuages et d'obscurité pour eux, ils se sont prosternés avec humilité devant celui qui appelle des ténèbres à la lumière. — N'est-ce pas, peut-être, sur quelque parole ou phrase détachée, échappée dans un moment de distraction, ou prononcée par simple complaisance, que nous nous fondons pour établir la foi de ceux dont nous invoquons le témoignage ? Qu'on se détrompe ; ce n'est pas sur des preuves en l'air, sur des témoignages aussi vagues, sur des raisons aussi inconsistantes que nous nous appuyons pour asseoir notre opinion sur les principes religieux des personnages plus ou moins importants que nous avons cités. Nous avons voulu, pour être bien certain de ce que nous avançons, aller aux sources, voir de près, interroger les doctrines, les coordonner avec les faits, peser en un mot les hommes que nous mettions en avant. Or, ce n'est qu'à bon escient, sur des titres authentiques, sur des pièces irrécusables, que nous avons affirmé les principes religieux de tels et tels dont les noms sont venus se mettre au bout de notre plume. La plupart ont laissé, en preuve des sentiments que nous leur prêtons, des ouvrages plus ou moins considérables sur les questions qui préoccupent, à si bon droit, tous les esprits sérieux (13). — N'auraient-ils pas eu, en dernier lieu, quelques secrets motifs d'intérêt, pour passer avec armes et bagage dans notre camp ? Quel intérêt peuvent-ils avoir de quitter la religion qui a balancé leur berceau, dirigé leurs premiers pas, reçu avec les affections héréditaires leurs naissantes convictions, pour embrasser celle qu'ils avaient apprise, dès l'enfance, à mépriser et conspuer ? Quel intérêt peuvent-ils avoir à abandonner un culte commode et facile, dont les passions s'accroissent si bien, pour s'engager dans un autre qui paraît dur et austère, qui ne se contente pas de réfréner les penchants désordonnés, qui interdit et condamne même les mauvais désirs ? Quel intérêt enfin peuvent-ils avoir à désertir une Eglise qui leur offre, la plupart du temps, avec de gros revenus, des positions élevées dans la hiérarchie civile et ecclésiastique de leur pays, pour entrer dans une Eglise qui ne leur présente ici-bas que la croix du Sauveur avec la pauvreté et les humiliations (14) ?

Il n'y a donc, N. T. C. F., — c'est la conclusion naturelle de tout ce que nous venons d'avancer, — qu'une conviction sincère

(13) Il serait inutile de citer ici les noms des Pères, des docteurs, des théologiens, des apologistes et des autres écrivains catholiques qui se trouvent dans toutes les bibliothèques ; nous ne rappellerons que les écrits chrétiens de Bacon, les *Pensées* de Pascal, le *Christianisme raisonnable* de Locke, la *Concorde des quatre évangiles* de Newton, les *Lettres d'Euler*, le *Système théologique* de Leibnitz, la traduction de l'*Imitation* par Cornuille, celle des *Psaumes* par Laharpe, etc., etc.

(14) Tels furent, en particulier, Mœller, auteur de la *Symbolique*, Werner, grand poète dramatique,

Deluc, fondateur de la géologie moderne, Burke, à la fois grand écrivain et grand orateur, Thomas Moore, rival de Byron en poésie et logicien éloquent, dont toute l'Europe a lu le *Voyage à la recherche d'une religion* ; Dijby, historien supérieur des âges de la foi et des mœurs catholiques, Davy, restaurateur de la chimie, Hill, ancien capitaine de la garde royale britannique, mort grand vicaire de Cincinnati, Ambroise Philips et Georges Spencer, fils et frère de Lord, etc., etc., sans parler des Thayer, des Newman, des Manning et autres récentes conquêtes de l'Eglise.

et profonde qui a pu ramener de si loin des hommes de ce mérite à la croyance et à la pratique de notre sainte religion ; car, en dehors de ce motif, tout est impossible et inexplicable dans leur conduite ; on ne raisonne plus, on tombe dans l'absurde. Tel est l'abîme qui s'ouvre devant nous, si, remontant de l'effet à la cause, nous ne savons pas la découvrir où elle est, c'est-à-dire, dans les motifs qui ont déterminé, de concert avec la grâce, de si hautes intelligences à reconnaître la vérité.

Si, N. T. C. F., la foi catholique a eu, dans tous les temps et dans tous les pays, la force d'amener et d'attacher à son char de triomphe tant d'esprits éminents et tant de cœurs généreux, est-ce qu'elle n'aurait pas celle de nous retenir dans son sein ? Qui sommes-nous en présence de tant d'illustres convertis dont l'instruction, le noble caractère et les autres qualités personnelles commandent à la fois le respect et l'admiration ? Aurions-nous plus d'intelligence et de perspicacité qu'eux dans les matières religieuses ? Aurions-nous consacré plus de soins et de temps à l'étude de ces graves questions ? Aurions-nous pesé, avec plus de maturité et d'indépendance, les motifs qui servent de base à notre croyance ? Sondez-vous là-dessus avec loyauté et répondez !

Répondez, si, en égard à vos hautes lumières, à vos profondes connaissances, vous êtes en droit d'être plus difficiles sur ce point que tant d'intelligences d'élite ! Répondez, si, en égard à votre rare sagacité, à votre pénétration sans égale, vous ne pouvez pas vous contenter des preuves qui ont satisfait aux exigences des esprits les plus élevés et les plus délicats ! Répondez, si, en égard à vos études spéciales, vous êtes à même d'avoir, contrairement aux avis et aux opinions de tant d'hommes distingués, une opinion et un avis sur les rapports intimes qui doivent relier l'homme avec Dieu.

Insensés ! quel langage tenez-vous ? Avez-vous bien réfléchi à ce que vous dites ? Où sont les titres que vous avez à faire valoir à l'appui de vos prétentions ? Est-il bien vrai qu'avec vos faibles lumières vous voyez plus loin, plus haut et plus profond que les plus grands génies qui ont paru sur la terre ? Est-il bien vrai que, sans avoir presque ouvert un livre religieux, vous en savez plus que ceux qui ont composé des ouvrages infiniment estimés et recherchés sur ces matières importantes ? Est-il bien vrai que, sans étude préalable, vous êtes à même de prononcer sur les questions qui ont fait pâlir, pendant de longues années, les hommes les plus habiles et les plus spéciaux ? S'il en est ainsi, je vous plains, car vous me paraissez dans une hallucination bien déplorable ; il n'est pas permis à un homme, quel qu'il soit, s'il conserve ses facultés dans leur état normal, d'avoir une si haute opinion de lui-même ; c'est une présomption qui passe toutes les bornes et va jusqu'au délire.

C'est à quoi, N. T. C. F., se réduisent d'ordinaire, lorsqu'on les soumet à l'analyse, les discours de ceux qui, profitant d'une éducation commencée, mais la plupart du temps inachevée, se posent, dans nos villes et nos campagnes, en ennemis des enseignements qui font le bonheur de leurs frères ; ils s'imaginent, parce qu'ils ont fait quelques études de grec et de latin, étudié un peu de droit ou de médecine, suivi quelques cours d'histoire ou de littérature, être à même de disserter sur tout ce qui tient à la religion ; vous ririez, ou plutôt vous auriez pitié de les entendre ; c'est à la fois quelque chose de plaisant et de grotesque ; rien n'est au-dessus de leurs lumières, ni en dehors de leur compétence ; de la hauteur de leur prétendu savoir, ils prononcent en maîtres sur les questions les plus ardues et les plus délicates ; ils citent à leur barre, avec un sans gêne outrepassant, les personnages les plus doctes et les plus pieux ; et là, sans respect pour toutes les auréoles qui couvrent leurs fronts, ils les traitent de rétrogrades, de surannés, de décrépits. Pauvres gens ! ils ignorent ce qu'un illustre chancelier d'Angleterre a dit d'eux : « Peu de science nous éloigne de la religion, beaucoup nous y ramène. »

Fussent-ils, du reste beaucoup versés dans les sciences humaines, ce n'est pas une raison pour eux, s'ils ne se sont pas occupés des sciences divines, de s'ériger en docteurs sur ces dernières. Ils s'engagent témérairement sur un terrain qu'ils ne connaissent pas ; ils ne savent ni ses détours, ni ses mœurs, ni son langage ; tout est scellé et fermé pour eux dans ce pays. Comment peuvent-ils dès lors en parler avec cette hardiesse et cette légèreté qui trahissent une sottise impéritie ? Que diraient-ils d'un homme de loi qui voudrait faire le mathématicien, ou d'un mathématicien qui voudrait faire l'homme de loi ? Ils s'appliqueraient à lui faire observer que chacun, pour être plus sûr de soi-même, doit rester dans sa sphère. On s'expose trop, en s'immiscant dans les études qui vous sont étrangères, à faire rire le public à ses dépens.

Ne prêtez pas, N. T. C. F., l'oreille à tous ces discoureurs de haut ou de bas étage, qui, poussés par l'esprit de ténèbres, en veulent à votre foi ; ce ne sont, quels qu'ils soient, que des pygmées qui se dressent à l'encontre du géant. D'un seul mot de votre bouche, forts que vous êtes de la vérité même, vous pouvez les écraser. Vous n'avez qu'à leur dire, comme autrefois le prince de la milice céleste aux anges rebelles : *Quis ut Deus ?* Tout ce qu'ils méditeront et machineront contre vous, tombera de soi-même devant cette réponse. On n'arrête pas le soleil dans sa marche en lui jetant, comme l'Indien ou le Hottentot, quelques grains de sable ou de poussière. Dieu a placé dans l'astre lumineux qui éclaire et dirige vos consciences, comme dans celui qui inonde de ses clartés la terre et les cieux, son ina-

movible tabernacle : *Posuit in eo tabernaculum suum Deus.*

Donné à Saint-Flour, le 18 février 1834.

III. INSTRUCTION PASTORALE

SUR LES CONFÉRENCES ECCLÉSIASTIQUES.

Il vous souvient, nos chers coopérateurs, d'avoir lu, au livre de l'*Exode*, la description des vêtements sacerdotaux dont devait se servir le grand prêtre quand il remplissait les fonctions de son auguste ministère. Un de ceux qui vous ont sans doute le plus frappés, c'est le petit cadre ou carré d'or qu'il portait, par dessus son éphod, devant sa poitrine : quatre rangs de brillants ou de pierres, sur chacune desquelles était gravé le nom d'une des douze tribus d'Israël, l'entouraient. On lisait au milieu ces deux mots dont les philologues sacrés nous ont conservé le sens : *Urim* et *Thummim*. Le premier se traduisait par *lumière* et *connaissance*, et le second par *perfection* et *vérité*.

Pourquoi, se demande-t-on en lisant cette recommandation, tous ces détails ? Que signifient la prescription et le port de cet ornement sacré ? N'y a-t-il pas, sous les expressions symboliques dont il est couvert, quelque chose de mystérieux et de caché ? Tout était, vous le savez, figure et instruction pour nous dans les rites de l'Ancien Testament : Dieu préparait par degrés le monde à la clarté de l'Évangile.

Ce n'est pas, si nous en croyons ceux qui ont étudié avec soin les étymologies et les racines de la langue hébraïque, le cas ou le lieu de s'écrier, comme dans les passages embarrassants dont il est souvent difficile de pénétrer le sens : *Qui connaît les pensées du Seigneur ? qui a la clef de ses secrets ?* (*Rom.*, XI, 34.) Dieu, ce nous semble, s'est lui-même chargé de nous les expliquer ; il a parlé si clair et si net qu'on le comprend en l'entendant ; on comprend qu'il a voulu, en ordonnant qu'on gravât sur une lame d'or du rationnel les deux mots dont nous avons parlé, intimé à ses ministres qu'ils devaient être des hommes de *doctrine* et de *science*.

Tel est, du moins, le sens le plus ordinaire que les interprètes et les commentateurs ont attaché à ces mystiques paroles ; ils assurent que le grand législateur des Hébreux ne s'est pas proposé d'autre but, en ordonnant de les placer sous les yeux des prêtres, que de leur rappeler sans cesse, par ce signe visible, une de leurs principales obligations ; car n'est-ce pas pour eux qu'il est écrit, à chaque page des divines Écritures, que personne ne peut entrer dans le sanctuaire, s'il n'est auparavant instruit de la science sacrée ? *Quia tu repulististi scientiam, repellam te ne sacerdotio fungaris mihi.* (*Osee*, IV, 6.) — Les peuples pendus à leurs lèvres, comme les enfants au sein de leurs nourrices, viendront leur demander avec empressement l'explication de la loi divine : *Labia sacerdotis custodient scientiam et legem requirunt ex ore ejus.*

(*Malac.*, XI, 6 et 7.) Malheur à eux si, par suite de leur négligence ou de leur ignorance, au lieu d'éclairer et d'illuminer les populations, ils les laissent croupir dans l'obscurité et les ténèbres ! ils en répondront âme pour âme, sang pour sang : *Non misereberis ejus ; sed animam pro anima, oculum pro oculo exiges.* (*Deut.*, XIV, 24.)

Si telle était, N. T. C. C. la loi de la doctrine et de la science pour le sacerdoce lévitique, que ne doit-elle pas être pour le sacerdoce évangélique ? Tout ici, on le conçoit, prend d'autres proportions : le règne des ombres et des figures est passé, celui des lumières commence ; déjà le soleil de justice inonde la terre de ses célestes clartés ; c'est une immense manifestation, ou plutôt une éclatante épiphanie qui se fait d'un bout de l'univers à l'autre ; jamais on ne vit une semblable diffusion de lumières. Dès lors, ne faut-il pas, N. T. C. C., que le nouveau ministère ecclésiastique soit en rapport avec le tabernacle qu'il est appelé à desservir ? Oui, il faut, s'il veut correspondre à ses hautes destinées, qu'il reflète quelques rayons de cette lumière qui éclaire tout homme venant au monde. Autrement, que serait-il dans le sanctuaire ? Une lampe éteinte qui, au lieu d'éclairer, ne répand qu'une fumée épaisse et malfaisante.

Écoutez Notre-Seigneur lui-même : c'est en lui que le Père, dont il est la splendeur et la gloire, a mis toutes ses complaisances. A qui adresse-t-il ces mémorables paroles : *« Vous êtes la lumière du monde, » Vos estis lux mundi ?* Est-ce aux simples fidèles qui composent la nation sainte et forment le peuple de conquête ? Ils ont sans doute largement participé, comme nous l'avons dit dans une précédente instruction, à l'immense diffusion de lumières que l'Évangile est venu répandre sur la terre ; mais, tout considéré, ils n'ont pas reçu la mission d'éclairer, d'illuminer, d'enseigner ; ils ne sont ni apôtres, ni prophètes, ni docteurs, ni pasteurs dans l'Église de Dieu ; humbles passagers dans la barque de saint Pierre, ils doivent se laisser conduire et diriger par ceux qui ont reçu, avec les clefs de la science, celles de la juridiction et du pouvoir. Est-ce aux âmes généreuses qui, appelées d'en haut à une sublime vocation, quittent un monde pour lequel elles n'étaient pas faites et viennent chercher dans la solitude un abri contre ses séductions ? On ne saurait trop les admirer et les louer ; ce sont de nobles caractères et de magnifiques figures dont le siècle n'était pas digne ; elles jeûneront, elles prieront, elles se sanctifieront dans la retraite qui fleurira sous leurs pas, et du sein de cette retraite s'échappera une odeur de vertu qui embaumera le monde. Mais, en cette simple qualité, ce n'est pas leur lot de prêcher et d'enseigner ; leur office à elles est de lever, comme Moïse sur la montagne, leurs mains vers le ciel pour leurs frères qui combattent dans la plaine : admirables et saintes fonctions qui ont bien leur mérite, car elles appellent plus efficacement

qu'on ne pense les bénédictions de Dieu sur tant d'êtres qui ne s'en doutent pas. Est-ce enfin aux intelligences d'élite, qui pourvues de puissantes facultés, peuvent rendre [d'immenses services à la religion? L'Eglise ne les repousse pas; loin de là, elle les accueille et les bénit. Ce sont d'utiles auxiliaires pour elle; elle en a retiré dans tous les temps et elle en retire encore de nos jours d'abondants secours. Quel concours, en particulier, ne lui ont pas prêté, dans les premiers siècles de l'ère chrétienne, les Justin, les Origène, les Prosper, encore dans les rangs de simples laïques? Les de Maître, les de Bonald, les Marcellus et tant d'autres penseurs, orateurs et poètes, qu'il serait trop long d'énumérer, ne lui ont pas été, au commencement de ce siècle, moins utiles sous l'habit séculier qu'il ne l'aurait été sous la robe rouge ou violette des princes de l'Eglise. Et de nos jours, les Montalembert, les Donoso Cortès, les Nicolas et tant d'autres écrivains, dont le nom est une gloire pour les sciences ou les lettres, ne lui ont pas prêté un faible appui. Il faudrait être ingrat, et les catholiques ne le sont pas, pour méconnaître les services que ces savants et éloquents apologistes ou controversistes ont rendus, dans des luttes récentes, à la cause de la liberté et de l'indépendance religieuses; mais, quelque désir que nous ayons de leur être agréable, il n'est pas possible, avec la meilleure volonté du monde, de leur reconnaître des droits et des prérogatives qu'ils n'ont pas; étrangers à la milice sainte, ils n'ont pas qualité pour remplir ses fonctions; ce serait de leur part une usurpation dont ils ne sont pas capables; ils ont assez protesté dans leurs écrits contre les princes et les rois qui ont voulu mettre la main à l'encensoir; il ne faut pas, parce qu'ils sont les rois et les princes de la parole et des lettres, qu'ils tombent dans la même tentation; sceptre pour sceptre, l'Eglise ne se livre pas plus aux uns qu'aux autres. Il n'est permis qu'aux pontifes et aux prêtres d'entrer dans le sanctuaire pour y recevoir les inspirations du Seigneur et les communiquer à leurs frères; car ce n'est qu'à eux qu'il a été dit; *Allez, enseignez les nations, « Euntes, docete omnes gentes. (Matth., XXVIII, 19.)*

Tout plein de cette vérité, le grand Apôtre, à son tour, ne saurait trop l'inoculer et l'inculquer au premier de ses disciples, au bien-aimé Timothée qu'il avait établi à Ephèse. *Appliquez-vous, lui dit-il, à l'étude et à la méditation des saintes Ecritures: « Attende lectioni et doctrinæ. » (I Tim., IV, 12.)* Il lui renouvelle quelques versets plus bas la même exhortation: *Attende tibi et doctrinæ. (Ibid., 16.)* *Je vous en conjure, lui marque-t-il ailleurs, devant Dieu et Jésus-Christ qui jugera les vivants et les morts; annoncez la parole sainte, insistez à temps et à contre-temps, reprenez, reprochez, suppliez en toute patience et doctrine: « Testificor coram Deo et Jesu Christo, qui judicatu-*

rus est vivos et mortuos, prædica verbum, instu opportune, importune, argue, obsecra, increpa omni patientia et doctrina. (II Tim., IV, 1 et 2.)

Cette grande voix de l'Apôtre des nations a retenti dans la suite des siècles comme un écho de celle du Sauveur. Il n'y a pas de concile qui ne l'ait reproduite avec empressement dans ses décrets disciplinaires, d'évêque qui ne l'ait adressée de temps en temps à ses prêtres, de docteur qui ne l'ait exposée et expliquée dans ses écrits, de directeur de séminaire qui ne l'ait répétée aux jeunes lévites dont il épurait et éprouvait les saintes aspirations, de prédicateur de retraites pastorales qui ne l'ait rappelée et commentée aux nombreux ecclésiastiques qui venaient se renouveler, sous l'action de sa parole apostolique, dans l'esprit de leur sainte vocation. On n'est embarrassé, au milieu de ce concert de témoignages, que par le choix des citations qui soient d'une application plus saisissante.

Que n'enseigne pas d'abord le concile d'Aix-la-Chapelle dont plusieurs dispositions servent de base aux capitulaires et statuts d'un grand nombre d'évêques? Les Pères de cette illustre assemblée ne craignent pas de comparer dans le prêtre l'éclat de la doctrine à celui de la sainteté; ils mettent l'un et l'autre sur la même ligne pour lui: *Tam doctrina quam vita clarere debet ecclesiasticus doctor*; car, poursuivent-ils, la science sans la piété exalte l'orgueil qui est le principe de tout mal, et la piété sans la science paralyse le ministère sacré qu'elle rend inutile: *Nam doctrina sine vita arrogantem reddit, dum vita sine doctrina inutilem facit.*

Saint Ambroise, malgré la douceur naturelle de son caractère et la suave modération de ses idées, assure, dans son *Traité des offices*, que le prêtre ne saurait se dispenser d'avoir assez de lumière et de connaissances pour remplir convenablement le saint ministère qui lui est confié; c'est une obligation pour lui de travailler sans cesse à les acquérir, et, lorsqu'il les a acquises, c'est une nécessité de s'efforcer de les conserver: *Effugere non possumus officium docendi quos nobis imposuit sacerdotii necessitudo.*

Du fond de sa grotte de Bethléem, saint Jérôme, cet infatigable exégète, si familiarisé avec les livres saints, dont il faisait, pour ainsi dire, sa nourriture de chaque jour, nous envoie, avec autant de netteté que d'énergie, son opinion sur ce point. C'est peu pour un ecclésiastique, mande-t-il à Océanius, d'être orné de toutes sortes de vertus, s'il ne peut instruire le troupeau qui lui est confié: *Nihil prodest conscientia virtutum frui, nisi populum ei traditum possit instruere.*

Il suffirait, au reste, si ces témoignages étaient impuissants à porter la conviction dans nos âmes, de jeter un coup d'œil pour être à l'instant même persuadé de cette vérité, sur les fonctions que le prêtre est

appelé à remplir. Dans quel but Dieu l'a-t-il choisi parmi les milliers d'hommes qui avaient peut-être plus de talents et de vertus que lui? Que s'est-il proposé, en le plaçant, après l'avoir, pour ainsi dire, instruit et façonné lui-même, sur le chandelier? Pourquoi lui a-t-il, aux jours de ses ordinations successives, conféré tant d'honneur et de puissance? N'est-ce pas pour qu'il soit le guide, le chef et le précepteur de son peuple? N'est-ce pas pour qu'il l'instruise et le prépare de bonne heure à la science du salut? N'est-ce pas pour qu'il lui montre, lorsqu'il sera arrivé à l'âge où tant de troubles s'infiltrèrent dans les meilleurs esprits, le chemin de la vérité?

Oui, nous n'en pouvons douter, N. T. C. F., c'est au prêtre de remplir ces doux et consolants ministères. Dieu lui a dit, par la bouche de l'évêque qui lui a imposé les mains : Allez et soyez l'œil de l'aveugle; allez et soyez le pied du boiteux; allez et soyez l'oreille du sourd; allez et soyez la santé du malade; allez et soyez la force du faible; allez et soyez le bouclier d'Israël. *Comme mon Père m'a envoyé, je vous envoie : « Sicut misit me Pater, et ego mitto vos. »* (Joan., XX, 21.)

Est-ce que, N. T. C. C., le prêtre dont l'instruction ne s'éleva pas au degré voulu par les saints canons, pourra remplir utilement ces augustes mais difficiles ministères? Comment enseignera-t-il du haut de la chaire évangélique? Saura-t-il, en matière de dogme, discerner ce qui est de foi catholique de ce qui est simplement de foi divine, ce qui est de foi divine de ce qui est simplement d'enseignement théologique, ce qui est d'enseignement théologique de ce qui reste dans le domaine de l'opinion? Saura-t-il, en fait de morale, les principes essentiels de l'acte humain, les règles de la conscience, les conditions et les effets de la loi, les fondements du droit et de la propriété, les obligations des divers contrats? Quelles décisions donnera-t-il au tribunal de la pénitence? Saura-t-il discerner la lèpre d'avec la lèpre, les péchés d'habitude de ceux de fragilité, les fautes des personnes qui sont liées par des engagements, de celles qui ont été commises par des personnes libres? Saura-t-il, en discernant même toutes ces nuances, distinguer les peines que ces diverses violations ont méritées, les épreuves que l'on doit faire subir à ceux qui s'en sont rendus coupables, le remède qu'il faut leur appliquer? Et, dans l'administration des sacrements, que d'écarts et d'erreurs le prêtre qui manque d'instruction, ne commettra-t-il pas! Il ne saura ni quand il faut les accorder, ni quand il faut les refuser; ce sera un pêle-mêle inexplicable dans toute sa conduite; tout sera abandonné chez lui

aux caprices ou à l'inspiration du moment.

De quelle utilité, nous le demandons, un pareil prêtre peut-il être à l'Eglise? Tout ce qu'on peut, ce nous semble, dire de moins sévère de lui, c'est qu'il occupe inutilement une place dans le sanctuaire. Le savant Pierre de Blois se sert, pour nous le faire apprécier à sa juste valeur, d'une comparaison qui est bien foudroyante : il a des yeux et il ne voit pas, il a des oreilles et il n'entend pas, il a des pieds et il ne marche pas, il a des mains et il ne s'en sert pas; c'est absolument comme les statues des dieux de l'Egypte dont le Prophète royal nous a fait un si triste tableau; satisfait d'être couvert d'or et de pierreries dans les cérémonies du culte, il s'imagine avoir assez fait pour sa tâche. Que lui importe le reste? Il a rempli son rôle, rôle automatique et machinal qui ne peut suffire à celui qui a le sentiment de sa dignité : *Idolum tristitiæ et mæroris sacerdos illitteratus.* (PIERRE DE BLOIS, lettre 23.)

Sur qui retombent les reproches du prophète Ezéchiel? N'est-ce pas en particulier sur lui? Ecoutez-les : *Malheur aux pasteurs qui se paissent eux-mêmes; les pasteurs doivent paître; c'est-à-dire instruire, nourrir, conduire leurs brebis; vous n'avez ni fortifié celles qui étaient faibles, ni guéri celles qui étaient malades, ni pansé celles qui étaient blessées, ni relevé celles qui étaient tombées, ni recherché celles qui s'étaient égarées! Abandonnées à elles-mêmes, mes pauvres brebis sont devenues la proie des bêtes sauvages* (15).

Une douloureuse expérience est malheureusement là pour l'attester. Est-ce qu'au XVI^e siècle l'erreur aurait fait les progrès qu'elle fit, si une fatale éclipse dans les lumières du clergé allemand n'était pas venue faciliter ses succès? On aurait connu les pièges qu'on tendait à la simplicité des fidèles; on aurait alors résisté avec courage à l'invasion des mauvaises doctrines. Mais dans beaucoup d'endroits les ecclésiastiques s'imaginèrent, sur la parole des hommes audacieux qui les trompaient, qu'on voulait seulement dégager l'Eglise de quelques abus; l'idée de revenir à l'âge d'or de la religion, aux beaux siècles du christianisme, aux vertus dont ils avaient légué le souvenir, les séduisaient. Une fois engagés dans les rangs de la révolte, ils allèrent de négation en négation jusqu'au fond de l'abîme, et les populations, entraînées par leur funeste exemple, burent jusqu'à la lie au calice enivrant des doctrines qui allaient si bien à leurs passions.

Sans remonter aussi loin, N. T. C. C., quels furent ceux qui, sur la fin du siècle dernier, donnèrent plus de gages à la constitution civile du clergé? Étaient-ce ceux

(15) *Væ pastoribus Israel, qui pascabant semetipsos: nonne greques a pastoribus pascuntur?... Quod infirmum fuit non consolidastis, et quod ægrotum non sanastis, quod contractum est non alligastis,*

et quod obiectum est non reauxistis.... Et dispersæ sunt oves meæ, eo quod non esset pastor: et factæ sunt in devorationem omnium bestiarum agri, et dispersæ sunt. (Ezech., XXXIV, 2, 4, 5)

qui étaient sortis de nos grandes écoles? Étaient-ce ceux qui avaient pâli sur les livres? Étaient-ce ceux qui avaient étudié à fond la constitution de notre sainte religion? Ils mirent, à quelques exceptions près, leurs connaissances et leurs talents au service de l'Église. Hélas! il n'en fut pas de même dans tous les rangs du clergé; il y eut, proportionnée, plus de déflections là où il y avait moins d'instruction. Beaucoup d'ecclésiastiques, éloignés des grands centres de communication et des foyers de lumière, se laissèrent surprendre; ils ne virent au commencement, dans cette œuvre combinée du jansénisme et du philosophisme, qu'un retour à un régime plus évangélique.

Qu'alléguera, N. T. C. C., le pas sur négligent pour excuser ou atténuer sa faute? Il ne pourra prétexter sa piété, son innocence, sa charité. On lui a répété sur tous les tons, pendant le noviciat du sacerdoce, que ces vertus, quelque précieuses et fondamentales qu'elles soient, ne suffisaient pas. Il faut que le prêtre, satellite du soleil de justice dont il approche si souvent, reflète, comme ces astres qui resplendissent au firmament, quelques-uns des rayons qui sortent et s'échappent par torrent du sein du Père des lumières.

Le pontife du Dieu vivant, dans sa tendre sollicitude pour l'instruction de son clergé, n'a pas laissé une occasion de lui rappeler cet important devoir. On pourrait dire que, depuis la première tonsure jusqu'au sacerdoce, c'est-à-dire depuis son entrée dans le sanctuaire jusqu'à sa sortie, il l'a poursuivi de ses paternelles exhortations. Il n'a, par le fait, ainsi que l'atteste le Pontifical, laissé passer aucune ordination sans lui répéter qu'il devait être un homme de vertu et de lumière.

Dans quels temps, dans quels pays, N. T. C. C., est-il nécessaire que le prêtre soit plus instruit que dans les nôtres? Par là même que la foi n'est plus parmi nous ce qu'elle était jadis, on devient plus exigeant pour ses ministres. On ne souffre plus qu'ils soient, en fait d'instruction, comme dans beaucoup de positions sociales, de vulgaires médiocrités; on demande qu'ils soient des hommes de valeur, d'intelligence et de sens: le succès de leur ministère est à ce prix.

Soyons donc, N. T. C. C., à la hauteur de notre mission; il est digne de nous de ne pas dégénérer de nos pères. Quel bel héritage ils nous ont laissé! Rappelons-nous leur zèle, rappelons-nous leur travaux; ils ont, en tous les temps, tenu dans leurs mains le sceptre de la science. Ce sont eux, de l'aveu de tous, qui ont renouvelé et régénéré le monde; ils ont, du même aveu, sauvé, en différents siècles, la civilisation de l'invasion des Barbares; ils ont, au moyen âge, alors que le soleil des lettres semblait avoir voilé son disque, recueilli, dans les écoles des cathédrales et des monastères, le feu sacré de l'instruction prêt à s'éteindre.

Ce n'est pas, vous le savez, au séminaire

qu'on peut acquérir toutes les connaissances qui sont nécessaires à un prêtre pour l'exercice du saint ministère. Que sont quatre ou cinq ans pour l'étude de l'Écriture sainte, de la théologie dogmatique et morale, du droit canon, de l'histoire ecclésiastique, de la liturgie, de la direction des âmes, que le pape saint Grégoire le Grand appelait *l'art des arts*? C'est à peine si on apprend la marche ou la clef de toutes ces sciences; on ne fait, pour ainsi dire, que bégayer sur leurs principes; on hésite à chaque instant dans leur application. On a besoin, si l'on veut étendre ses connaissances et même ne pas oublier ce qu'on a appris, de consacrer tous les jours quelques heures à ces importantes études: ce n'est qu'à ces conditions que le prêtre entretiendra dans son cœur le feu sacré de l'instruction religieuse dont il doit brûler sans cesse: *Ignis in altari semper ardebit, quem nutrit sacerdos subjiciens igna mane per singulos dies.* (Levit., VI, 11.)

Un des meilleurs moyens, N. T. C. C., d'entretenir en nous ce feu sacré de la science religieuse, c'est, n'en doutez pas, l'assiduité aux conférences ecclésiastiques. On y traite tant de sujets instructifs et intéressants; chacun y apporte, avec sa bonne volonté, le tribut de ses veilles et de ses lumières; il y a pour tous de l'avantage et du profit dans ces précieuses communications. C'est comme un échange de connaissances qui se fait entre les uns et les autres. Les jeunes gens profitent de l'expérience des anciens, et ceux-ci de l'activité des jeunes gens. Pieuse industrie qui, sans faire tort à qui que ce soit, est utile à tous les membres de la famille sacerdotale! *Sicut regiones terrarum quæ fructus suos regionibus impendunt, ita mentes sanctorum.... ut in una charitate jungantur.* (S. GREG., hom. 10, n. 34.)

On retrouve, N. T. C. C., si on veut remonter plus haut, des traces de ces pieux exercices jusque dans les siècles les plus voisins des temps apostoliques. Qu'est-ce que c'était que ces réunions de clercs, dont les grands évêques de Césarée, d'Hippone et de Verceil, étaient, au rapport de Sozomène, de Laclance et de tous les auteurs ecclésiastiques, environnés? N'était-ce pas comme des conférences permanentes que le pontife présidait lui-même? On y priait, on y méditait, on y étudiait; toutes les difficultés théologiques, canoniques et liturgiques du temps, y étaient discutées et réglées avec autant d'intérêt que de précision.

Mais l'on se tromperait si l'on ne pensait trouver dans l'antiquité la plus reculée que des images ou des analogies de nos conférences actuelles. On y découvre, pour peu qu'on y fasse attention, des institutions où les prêtres de tous les degrés se réunissaient, comme aujourd'hui, par l'ordre des premiers pasteurs, à certains jours de la semaine ou du mois, pour conférer ensemble sur l'Écriture sainte, les traditions apostoliques, la doctrine des Pères et des conciles, la discipline ecclésiastique, la litur-

gie. Saint Basile assure, dans ses lettres à Chilon, que ces réunions étaient consacrées par un usage déjà ancien de l'Eglise : « Ignorez-vous, dit ce Père, que c'est la coutume des évêques préposés par Dieu au gouvernement des Eglises, d'assembler les prêtres pour conférer des choses spirituelles ? l'usage ne s'en interrompt jamais ; on y éclaircit ce qui est obscur, on y explique ce qui a besoin de l'être. (Lettre 42^e à Chilon, n. 4.)

De ces pieuses assemblées sont sortis, remarque saint Ambroise, une foule de grands et saints évêques, de savants interprètes des divines Ecritures, de vénérables prêtres ; la plupart s'étaient révélés et formés en prenant part, dans ces savantes réunions, aux discussions qui avaient lieu sur les points les plus importants de la discipline et de la doctrine. On ne tardait pas, après les avoir distingués parmi leurs frères, de leur confier des missions plus importantes.

Le célèbre Hincmar de Reims, au ix^e siècle, ordonne, dans ses capitulaires, aux ecclésiastiques de tous les doyennés de son diocèse, de se réunir, et de tenir, aux calendes de chaque mois, une conférence : *Semper de kalendis in kalendas mensium, quando presbyteri de decanatu conveniunt, conventionem habeant.*

Au x^e siècle, saint Alton, évêque de Verceil, porta des statuts dans le même sens : « Dès ce moment, dit-il, nous voulons que dans chaque district tous les prêtres ou curés s'assemblent, aux calendes de chaque mois, pour conférer sur la manière de vivre et converser sur leurs devoirs. »

Saint Ulric, évêque d'Augsbourg, ne manquait pas, si nous en croyons l'auteur de sa vie, d'interroger les prêtres sur leur fidélité à se rendre à ces assemblées qu'il appelait, comme le savant archevêque de Reims, du nom de calendes.

Que n'écrit pas, au xii^e siècle, l'illustre abbé de Clairvaux, dans son livre des *Considérations*, sur les conférences ? « Il se plaint de ce que les ecclésiastiques s'occupent plutôt entre eux de choses temporelles que de choses spirituelles ; qu'ils se rendent avec plus d'empressement aux foires et aux marchés qu'aux chapitres et aux conférences ; qu'ils sont plus au courant du prix des céréales et des denrées que des besoins des populations : » toutes réflexions qui supposent que les conférences étaient établies par des règlements diocésains.

Ce fut surtout, N. T. C. C., au xvi^e siècle, après que le concile de Trente eut signalé l'ignorance des clercs comme une des causes du relâchement de la discipline et du progrès des sectaires, que les conférences prirent dans chaque diocèse un nouvel essor. De toutes parts, les conciles provinciaux,

sur le mot d'ordre parti de la dernière assemblée œcuménique, rivalisèrent de zèle et d'ardeur pour les raviver et les propager partout où le besoin se faisait sentir ; ils sentaient mieux que personne qu'il n'y avait pas de meilleur remède à apporter à l'entraînement des mauvaises doctrines et des mauvaises mœurs.

On se rappelle tout ce que saint Charles Borromée, l'un des plus ardents promoteurs de la plupart de ces mesures, fit pour assurer leur exécution ; il ordonna, par de sages règlements, que tous les ecclésiastiques, compris dans certaines circonscriptions, se réuniraient tous les mois pour traiter, sous la présidence d'un archiprêtre ou doyen, des questions relatives à leur saint ministère. Le président de ces réunions mensuelles devait envoyer exactement à l'ordinaire, avec ses propres observations, les procès-verbaux des décisions qu'on avait adoptées. Si quelqu'un refusait, par négligence ou par un autre motif, de prendre part à ces délibérations, il était déferé à l'autorité diocésaine qui, juge de ses absences, l'avertissait ou le réprimandait (16).

A son exemple, la plupart des évêques de France se firent un devoir d'imprimer un nouvel élan aux conférences ecclésiastiques de leur diocèse. Ils publièrent à ce sujet des statuts qui témoignent hautement de leurs lumières et de leur zèle. On ne peut s'empêcher, en les lisant, de reconnaître, dans leurs principales dispositions, l'esprit de celui qui les a inspirées. Rien n'y est laissé à l'arbitraire ; tout y est prévu, réglé, déterminé ; on va jusqu'à y arrêter tout ce qui doit être servi dans le repas qui suit ces exercices. C'est en grande partie une copie des règlements du saint archevêque de Milan lui-même (17).

Quels n'en furent pas aussi, N. T. C. C., les résultats ? Vous n'êtes pas arrivés jusqu'à ce jour sans en connaître quelques-uns ; il y en a qui sont tombés plus d'une fois entre vos mains et sous vos yeux. Nous ne rappellerons ici, pour ne pas être trop long, que les conférences d'Angers, d'Amiens, de Paris, de Périgueux, de Luçon et d'autres diocèses, qui se trouvent les unes ou les autres dans la plupart de vos bibliothèques.

Oh ! N. T. C. C., qui nous dira avec quel zèle et quel empressement vos respectables devanciers se conformèrent à ces sages prescriptions ? Ce n'était ni un joug, ni un fardeau qu'on leur imposait ; on ne faisait que leur procurer l'occasion de s'édifier et de s'instruire ; ils se montrèrent, dans cette double fin, constamment heureux d'en profiter. Les embarras, les affaires, les difficultés des communications, l'intempérie des saisons n'étaient pas, à leurs yeux, des mo-

(16) Actes de l'Eglise de Milan, conc. 1, 11.

(17) Statuts d'Alet, en 1640 ; de Châlons-sur-Marne, sous M. de Vialard, en 1650 ; de Troyes, sous M. de Malier, en 1652 ; de Séz, sous M. Nouzel de Méday, en 1674 ; de Grasse et de Venée, sous

M. de Godeau, en 1680 ; de Langres, sous M. de Simiane ; de Bayeux, de Lisieux, en 1696, 1711, 1726, sous MM. de Matignon et de Brancas ; de Gap en 1712 ; de Sisteron, en 1746 sous M. de Lalieu, de Coutances, etc., etc., etc.

tifs suffisants qui les dispensassent de se rendre à ces fréquentes réunions; ils y allaient, le cœur gai et l'esprit bien préparé, parce qu'ils savaient tous le profit qu'ils en tiraient.

C'était, N. T. C. F., un pli si bien pris chez eux que, lorsque la tempête révolutionnaire éclata et les dispersa sur tous les continents, ils eurent de la peine à s'en défaire. On ne rompt pas tout d'un coup avec des habitudes qui sont chères à tant de titres ! Il leur fallut du temps pour s'accoutumer à ne plus se revoir et à ne plus discuter entre eux; il leur en fallut davantage pour apprendre à se passer de ces pieuses réunions où ils avaient trouvé naguère, avec les plus douces jouissances, les plus vives lumières.

Encore, N. T. C. C., ces nobles confesseurs de la foi, quand ils trouvèrent le moyen de se réunir, essayèrent-ils de continuer, sur la terre étrangère, les conférences qui avaient eu tant de charmes pour eux dans la patrie ! ils en tinrent, si nous en croyons de respectables vieillards, nobles débris de l'exil, qui avaient fait partie de ces réunions, en Suisse, en Allemagne, en Italie, en Angleterre. De pieux écrits sont là du reste pour attester les fruits de ces saines et religieuses assemblées (18).

Il nous a été donné à nous-même, en écrivant l'histoire d'une de ces principales figures de l'émigration, de découvrir, sur notre passage, des traces encore ineffacées de ces pieuses assemblées, que les prêtres français tenaient, sous la présidence du plus considérable d'entre eux, sur la terre de l'exil. Nous ne rappellerons, en passant, que celles d'Hildeseim et de Wolseau, en Allemagne, de Sion et de Saint-Maurice, dans le Valais, de Bologne et de Ferrare, en Italie. Tous s'y rendaient avec d'autant plus d'empressement que ces réunions étaient pour eux une image de la patrie qu'ils n'avaient pas cessé d'aimer, lors même qu'elle les refoulait de son sein, et qu'elle mettait, s'ils voulaient rentrer, leur tête à prix.

Ce qui vous aurait encore plus émerveillés, si vous aviez pu l'être davantage, ce sont les détails qu'on nous a racontés sur les conférences qui se tenaient, au milieu des plus mauvais jours de la révolution, dans la rade même de Rochefort. Quel bel exemple ! Ne prouverait-il pas aux plus incroyants les profondes racines que ces pieuses institutions avaient jetées dans les cœurs ? En voyant ces vénérables proscrits se réunir sur les pontons, toutes les fois qu'on leur accordait la liberté de prendre un peu d'air et de soleil, pour prier et traiter des matières religieuses, les gardes-chiourmes eux-mêmes ne pouvaient retenir les larmes qui roulaient de leurs yeux.

Avec quel empressement, N. T. C. C., ces vénérables exilés, de retour dans leurs foyers ou plutôt dans leurs temples, se

hâtèrent-ils, là où ils le purent sans trop de difficultés, de reconstituer et de rétablir ces pieuses réunions ! Il y a des diocèses où, peu de temps après l'organisation du culte, cette œuvre de réparation s'opéra sans délai. En quelques autres, on ne revint, pour une raison ou pour une autre, que plus tard à ces anciennes traditions.

Ce ne fut, à proprement parler, qu'en 1832, sous le pontificat d'un de nos plus aimés et vénérés prédécesseurs, qu'on rétablit, dans ce diocèse, les conférences ecclésiastiques. Mgr de Gualy, en attachant son nom à cette institution, lui imprima, dès le principe, le plus-salutaire mouvement. Tout le clergé l'avait appelée de ses vœux; il répondit de son mieux aux intentions de son chef illustre.

Nous sommes heureux de constater, N. T. C. F., que cette œuvre, qui avait reçu une si favorable impulsion de la main de son auteur, ne s'est pas amoindrie sous les pontifes qui lui ont succédé. Elle est allée même, si nous osons le dire, en grandissant. Les résumés que nous avons parcourus, dans les trop courts instants dont nous avons pu disposer, nous en ont fourni la preuve évidente.

Ceux de l'année dernière surtout nous ont paru mériter, au plus haut degré, les félicitations et les éloges de l'autorité diocésaine; on a généralement répondu d'une manière exacte à toutes les questions qui avaient été proposées dans le programme; les définitions sont claires, les solutions nettes, les difficultés suffisamment éclaircies.

Que pourrions-nous ajouter, N. T. C. F., pour vous engager à rester fidèles à ces saintes et sages traditions ? Nous ne pouvons que nous associer aux avis, conseils et encouragements que vous ont donnés, à différentes reprises, nos vénérés prédécesseurs. Dans ce but, nous maintenons, avec les extensions et restrictions qu'ils ont pu y introduire, les règlements et statuts qu'ils ont publiés sur cette matière.

Habitué nous-même, depuis longues années, à ces sortes de travaux, nous ne pouvons, vous le comprenez bien, que leur porter le plus vif intérêt; c'est là comme notre élément; ils nous ont procuré dans le temps de si douces jouissances; nous serons toujours heureux d'y revenir, autant par devoir que par reconnaissance.

Aussi, N. T. C. C., lors même que nous avons établi une commission pour nous rendre compte des procès-verbaux de chaque conférence, nous efforcerons-nous de les examiner nous-même à peu près un à un. Ce sera, nous osons le dire d'avance, un agréable délassement pour nous; ce sera également pour nous un moyen de connaître les ecclésiastiques les plus méritants de notre diocèse; nous verrons, en lisant leurs travaux, tout ce dont ils sont capables pour la gloire de Dieu et le bien de la religion.

(18) *Miroir du clergé, Manuel des missionnaires.*

Enfin, N. T. C. C., si notre voix, encore nouvelle pour plusieurs d'entre vous, n'avait pas assez par elle-même de crédit et de force, malgré l'autorité dont nous sommes revêtu, pour porter la persuasion dans vos âmes, nous invoquerions, en faveur de l'institution que nous vous recommandons, une parole plus énergique et plus puissante que la nôtre. C'est celle du dernier concile de la province, célébré, il n'y a pas encore trois ans, sous la présidence d'un éminent cardinal, notre vénéré et bien-aimé métropolitain, dans la capitale de l'antique Auvergne. Les Pères de cette illustre et vénérable assemblée avaient qualité et mission pour vous parler : ils étaient réunis, sous la conduite de l'Esprit-Saint et les auspices de Marie, pour aviser de leur mieux à vos intérêts spirituels. Nous empruntons avec bonheur à leur décret sur les conférences ecclésiastiques un passage qui vous fera connaître, mieux que tout ce que nous avons pu vous dire, les avantages de ces précieuses réunions :

Collationes ecclesiasticæ quarum commoda nemo non videt, in eo præsertim se commendant, quod studii foveant amorem, scientiæ augcant suppellectilem, eundem regendarum animarum inducant modum, arctiorique vinculo mutue charitatis sacerdotalem ita astringant familiam ut jam oculis fidelium appareat quasi cor unum et anima una.

Donné à Saint-Flour, le 25 mars 1853.

IV. LETTRE PASTORALE

A l'occasion d'un voyage à Rome et de la définition dogmatique de l'immaculée conception de la sainte Vierge et pour le carême de 1855.

SUR L'IMMACULÉE CONCEPTION.

Il n'arrive personne, nos très-chers frères, d'une contrée tant soit peu éloignée, sans que ceux qui lui tiennent de près par quelques liens, ne se hâtent, après s'être scrupuleusement informés de l'état de sa santé, de lui demander ce qui l'a le plus frappé dans son voyage. On l'investit de toutes parts, on se presse autour de lui, on est comme suspendu à ses lèvres. Qu'a-t-il vu ? qu'a-t-il entendu ? qu'a-t-il observé ? Toutes les oreilles sont attentives pour l'écouter ; on veut recueillir les premiers de sa bouche les impressions qu'il a rapportées.

De retour sous le toit paternel, le père de famille, qui revient d'un lointain voyage, s'empresse, après avoir embrassés ses enfants et leur avoir témoigné tout le plaisir qu'il avait de les revoir, de satisfaire à leur juste impatience. Assis au coin du feu ou près d'une table frugale, il leur raconte, à sa manière, l'histoire de sa pérégrination. C'est, dans son genre, une sorte d'odyssée qu'il leur fait. Il y a de la couleur, de l'animation et parfois de la poésie dans ses paroles. Quels beaux pays il a parcourus ? quelles jolies villes il a traversées ! quels magnifiques monuments il a visités ! Il ne fait grâce à

son heureux auditoire d'aucun site pittoresque, d'aucun personnage considérable, d'aucune institution sociale ou politique qu'il a remarqués et admirés. Tout ce qui a excité d'une manière ou d'autre sa curiosité passe à l'instant dans ses récits.

Récemment arrivé nous-même, N. T. C. F., d'un lointain pèlerinage, que nos pères faisaient souvent, lors même que, de leur temps, le trajet fût plus difficile que de nos jours, d'un pèlerinage qu'il nous a été donné d'accomplir, dans une circonstance bien mémorable, au tombeau des saints apôtres, oserons-nous, à l'exemple du père de famille dont nous avons parlé plus haut, vous faire part de nos impressions ? Il nous semble que vous l'attendez de nous ; vous êtes en Jésus-Christ notre famille chérie ; nous sommes en ce même Dieu votre père et votre pasteur. Tout ce qui vient de Rome, au surplus, a tant de charmes pour les cœurs catholiques ; ils sont pieusement curieux de tout ce que l'on voit et entend de la ville sainte. Mais comment faire passer en vous tout ce que nous avons ressenti nous-même ? Comment vous communiquer nos admirations ? Comment vous pénétrer de nos émotions ? Il y a, pour atteindre ce but, un choix à faire parmi les sentiments que nous pouvons reproduire.

Que d'autres, N. T. C. F., plus érudits et plus diserts que nous vous parlent, s'ils le veulent, à leur retour d'un semblable voyage, avec l'entraînement qu'autorisent et justifient les classiques souvenirs d'une studieuse jeunesse, de Rome antique, cette ville qui a rempli l'univers de son nom, de cette ville qui, après avoir attaché tous les peuples à son char, a pris fastueusement le titre de reine des nations ! Qu'ils vous parlent de ses sept collines, anciennement si habitées, aujourd'hui presque désertes, de son forum, autrefois si étendu et si vaste, aujourd'hui si limité et si restreint, de sa voie sacrée dont on n'aperçoit de loin en loin que de rares vestiges ! Qu'ils vous parlent de ses cirques, de ses palais, de ses temples, de ses amphithéâtres et de ses arcs de triomphe ! On ne peut faire un pas dans son enceinte sans heurter du pied les débris d'une pierre ou d'un marbre qui a servi de frise ou de corniche aux portiques d'un vieil édifice. Le paysan de la Sabine et des Abruzzes passe sans plus de façon, quand il vient vendre ses denrées, le licol de sa monture aux tronçons des statues ou des colonnes qui gisent le long des chemins. Ce sont partout des ruines, des ruines gigantesques, il est vrai, qui attestent la grandeur de l'ancien peuple-roi, mais qui redisent, en dernière analyse, que le peuple-roi a été vaincu à son tour, et par qui ? par quelques pauvres pêcheurs de la mer Tibériade, qui, n'ayant pour eux ni naissance, ni fortune, ni puissance, ni crédit, sont venus soumettre à leur empire les fils des Scipion, des Paul-Émile et des César.

Que d'autres, N. T. C. F., obéissant à une autre impulsion, se proposent de vous faire connaître, s'ils le préfèrent, Rome sous le rapport des lettres, des sciences et des arts ! Qu'ils vous conduisent à la Sapience, au Collège Romain et dans les nombreuses académies dont cette ville est remplie ! qu'ils vous montrent, l'une après l'autre, ces immenses et riches bibliothèques où l'on trouve, avec le volume roulé des anciens, les autographes les plus rares, les manuscrits les plus précieux, les ouvrages les plus remarquables ! qu'ils vous mènent, surtout, dans les divers musées de peinture et de sculpture que la papauté a créés à grands frais dans la ville éternelle ! C'est confondant et étourdissant ; ici la toile parle, là respire le marbre, ailleurs la pierre se découpe en dentelles ou se drape en tunique sur les épaules d'une statue de maître. Partout ce sont des chefs-d'œuvre qu'on a demandés à tous les temps et à tous les lieux. En parcourant ces immenses galeries, où tout ce qui porte l'empreinte du génie a sa place, comme les grands hommes avaient la leur dans le sénat, on ne se demande pas, sans qu'une sorte de rougeur vous monte au front, comment il est entré dans la pensée de certains hommes d'accuser le catholicisme d'être rétrograde et ennemi des lumières. Il fallait, avant de porter une pareille accusation, brûler tous ces livres, déchirer tous ces tableaux, briser toutes ces statues ; tant que tous ces chefs-d'œuvre seront abrités sous l'aile de la papauté qui leur cède des palais partout où elle a un pied à terre, il y aura une énergique protestation en faveur du patronage qu'elle a toujours accordé aux sciences, aux lettres et aux arts.

Que d'autres enfin, entrant mieux dans vos pieuses idées, s'efforcent, après de religieuses études qu'ils ont faites sur la cité des papes, de vous faire connaître, avec ses plus édifiants détails, la Rome des premiers chrétiens ! Qu'au lieu de vous conduire au Capitole ou dans les palais des Césars, ils vous conduisent dans ces humbles et pieuses maisons où les fondateurs de notre sainte religion, Pierre et Paul, furent reçus par les premiers fidèles, les prisons et les cachots où ils furent enfermés, les lieux célèbres où l'un et l'autre souffrirent le martyre ! Qu'au lieu de vous faire monter dans ces immenses galeries où sont entassés tant de richesses artistiques, ils vous fassent descendre dans les cryptes, catacombes et autres vastes souterrains, où se trouvent, avec les restes précieux de plusieurs générations de saints, tant de monuments de notre foi ! Qu'au lieu de vous mener dans les amphithéâtres, aux spectacles tout dégoûtants de la débauche et de la barbarie païennes, ils vous mènent dans les arènes, où les magnanimes enfants du Christ furent, aux applaudissements effrénés d'une multitude aussi impie que cruelle, in dignement dépecés par la dent des ours, des tigres et des léopards ! De tous ces lieux consacrés par le courage

et la piété de nos pères dans la foi, s'échappe une vertu qui retrempe et renouvelle les âmes. On se sent, en foulant cette terre que tant de héros ont arrosée de leur sang, comme électrisé par leurs exemples. *Est-ce que nous ne serons pas dignes d'eux, s'écrie-t-on avec transport ? Du haut du ciel ils nous tendent les bras ; ils nous montrent la couronne qu'ils ont méritée en combattant les combats du Seigneur !*

Pour nous, N. T. C. F., si nous n'écoutions que les désirs de notre cœur, nous continuerions à vous montrer, à travers les siècles, l'action de cette puissance régénératrice dont le siège a été établi à Rome par le Prince des apôtres lui-même. Que de services elle a rendus, dans tous les temps, au monde étonné ! C'est elle qui, par son divin rayonnement, a fait briller le flambeau de la vérité sur une infinité de peuples assis à l'ombre de la mort ; c'est elle qui, brisant une à une les chaînes de l'esclavage, a préparé l'émancipation universelle du genre humain ; c'est elle qui, prenant en pitié l'état de corruption et de dégradation où l'homme était tombé, lui a appris à se relever et à se respecter ; c'est elle qui, après avoir réformé les mœurs publiques et privées, a dégagé les lois de tout ce qu'elles renfermaient d'inhumain et de barbare ; c'est elle enfin, cette puissance bénie dont les successeurs de Pierre ont toujours fait un si noble usage, qui a été, dans tous les siècles, l'ancre de salut des nations : toutes ont reçu par elle, avec les bienfaits de la civilisation, la lumière, le mouvement et la vie.

Nous eussions surtout désiré, N. T. C. F., vous parler, avec tous les sentiments de piété et de vénération qu'il inspire, de cet auguste et bien-aimé Pie IX, qui sera incontestablement devant l'histoire un des plus saints et des meilleurs pontifes qui se soient assis sur la chaire de saint Pierre. Tout ce qu'on a dit et écrit de lui, depuis le jour où il passionna d'admiration l'Europe entière, est encore au-dessous de la réalité. C'est, sans amoindrir sa dignité ni son caractère, l'idéal de la bonté, de la douceur, de la grâce. Quelle bienveillance dans tous ses traits ! quelle suavité dans ses paroles ! quelle expansion dans ses communications ! On ne peut l'approcher sans être profondément ému. Il se passe quelque chose d'extraordinaire en vous ; on, est comme sous l'influence d'une magnétique fascination. Le père commun des fidèles vous a enlacé, comme celui dont il est le représentant en ce bas monde, dans les liens de sa saisissante bonté : *In vinculis charitatis traham eos.* (Ose., XI, 4.)

Demandez, N. T. C. F., à tous ceux qui sortent de l'audience du saint père, qu'ils soient cardinaux, archevêques, évêques, simples prêtres, ou même seulement séculiers, — si ce n'est pas là ce qu'ils ont éprouvé. Ils ne vous feront pas, croyez-le bien, attendre leur réponse. On la lit sur tous les fronts, dans tous les yeux, sur toutes les lèvres,

Quel épanouissement sur les figures ! quelle animation dans les physionomies ! De toutes les bouches sortent, avec des flots de bénédiction, des paroles d'enthousiasme et d'admiration ; ils ne peuvent assez se louer de l'accueil qu'on leur a fait ou plutôt des bontés qu'ils ont reçues. On voit qu'ils sont heureux et satisfaits ; ils ont vu notre saint père le pape ; ils ont baisé sa main ou ses pieds ; ils ont été bénis par lui.

Il nous a été donné plusieurs fois, N. T. C. F., pendant le dernier séjour que nous avons fait à Rome, de jouir de ce bonheur. Comment vous redire les sentiments qui se pressaient, chaque fois, dans notre âme ? On ne rend pas ces impressions ; on ne traduit pas ces émotions. Si vous aviez pu seulement mettre un instant la main sur notre cœur, vous eussiez senti comme il battait vite et fort : vous n'auriez pu compter ses pulsations ; il était, en cette circonstance, ardent et brûlant comme celui des disciples que le Sauveur rencontra sur le chemin d'Emmaüs : *Nonne ardens erat cor nostrum ?* (Luc., XXIV, 32.)

Ah ! c'est qu'en ce moment nous étions auprès du premier représentant de Notre-Seigneur sur la terre, de celui qu'il a établi pour être le fondement, la colonne, la pierre angulaire de son Église, de celui de qui nous viennent toutes les bénédictions comme tous les pouvoirs, et vers lequel convergent toutes les aspirations et vénérationes du monde catholique ; nous lui rendions compte, comme autrefois les apôtres au divin Maître, de la haute mission qu'il lui a plu de nous confier ; nous lui parlions, avec une douce effusion de cœur, — car il a la bonté de mettre à l'aise ceux qu'il appelle ses frères plutôt que ses fils dans l'épiscopat, — de notre clergé, de nos séminaires, de nos communautés religieuses ; des frères et des sœurs qui se consacrent à l'enseignement ou au service des malades, de toutes les associations de bienfaisance et de zèle qui sont répandues çà et là sur les divers points de notre diocèse ; nous lui racontions, avec une douce satisfaction qu'il avait la bonté de partager, tout ce qui se faisait dans nos villes et dans nos campagnes pour maintenir la jeunesse dans les bons principes ; nous lui transmettions, avec un empressement qui témoigne du désir que nous avions de lui être agréable, les bonnes nouvelles que nous recevions chaque jour du succès du jubilé qui avait lieu en ce moment dans la plupart de nos paroisses ; nous lui rappelions, avec une fierté qu'on pardonne toujours à un père, que nulle part la religion n'avait jeté de plus profondes racines, et que nulle part elle ne produisait des fruits plus abondants de salut que dans nos chères montagnes.

Il n'est pas nécessaire, N. T. C. F., de vous redire qu'elle fut, à tous ces récits plus ou moins circonstanciés, la réponse du chef suprême de l'Église ; il inclinait, en signe de satisfaction, doucement la tête à chacune des communications que nous lui

faisions ; puis, il allait prendre, jusque dans son cœur, des paroles pleines d'onction et de grâce qu'il nous priait de vous transmettre ; c'étaient à la fois des paroles de félicitation et d'encouragement.

Que dis-je, N. T. C. F. ? Le saint père ne s'est pas contenté, dans sa gracieuse bienveillance, de laisser tomber de sa bouche auguste d'ineffables paroles dont nous garderons éternellement le souvenir, il a daigné, en outre, nous combler de bontés qui feront à jamais battre notre cœur de la plus vive gratitude ; car pourrions-nous oublier les titres honorifiques qu'il a bien voulu nous conférer, les insignes qu'il a accordés sur notre demande à notre vénérable chapitre, et l'autorisation qu'il nous a donnée, dans la même circonstance, de couronner en son nom la madone de l'un de nos plus vénérés sanctuaires ? Tous ces témoignages ont pour nous, comme pour tous les fidèles confiés à nos soins, une valeur qu'aucun présent de prince ou de souverain ne saurait égaler.

A la fin de chacune de ces visites, dont le prix comme la date sera impérissable dans nos souvenirs, le souverain pontife ajoutait de son chef une dernière faveur qui couronnait toutes les autres ; il bénissait, avec cette grâce et cette affection dont il a seul le secret, le pasteur et le troupeau ; bénédiction céleste, bénédiction divine, bénédiction qui sanctifiera et fécondera nos communs travaux ! gardant pour nous la part qui nous revient, nous vous apportons avec un religieux respect celle qui vous est réservée.

Mais arrêtons-nous, N. T. C. F. ! imposons silence à toutes nos admirations et à toutes nos émotions ! Il y a un fait et un événement qui dominent tout notre voyage, c'est la solennité du 8 décembre 1854 : jour à jamais mémorable dans les fastes de l'Église, jour qui désormais va prendre place à côté des fêtes les plus chères, les plus glorieuses à la reine des anges !.

Qu'est-ce qui s'est passé, N. T. C. F., ce jour-là ? Un grand acte a été accompli, aux applaudissements de l'univers catholique, en l'honneur de l'auguste Marie. Le souverain pontife, dont la postérité bénira à jamais la mémoire, a déclaré et défini, du haut de la chaire apostolique, après s'être entouré de toutes les lumières qu'exigeait cette solennelle décision, que, seule entre toutes les créatures, elle avait été, par un privilège spécial, préservée, en vertu des mérites infinis de son Fils, de la tache originelle.

Telle avait été sans doute, N. T. C. F., dès le premier rayon de l'ère chrétienne, la pieuse croyance de l'Église. On ne pouvait admettre que celle qui avait été prédestinée, de toute éternité, à devenir la mère de Dieu, ait été elle-même, au moment où son âme s'unissait à son corps, un enfant de colère et de malédiction ; on ne pouvait admettre que celle qui devait, de son pied virginal, écraser la tête de l'antique serpent, ait été un seul instant enlacée dans ses plis veni-

meux ; on ne pouvait admettre que celle qui devait porter dans son chaste sein celui qui est la lumière et la vie, ait été un instant enveloppée dans les ténèbres de la mort et du péché ; tous, au contraire, croyaient et enseignaient que, semblable au lis qui pare nos campagnes, la noble Vierge de Juda avait été toujours resplendissante de beauté et de pureté ; que, pareille à la rose des livres saints, elle avait toujours répandu un parfum d'agréable odeur ; que, de même que l'arche d'alliance avait forcé les flots du Jourdain à remonter vers leur source pour la laisser passer, elle avait forcé à s'arrêter devant elle les eaux sales et infectes qui, depuis notre premier père jusqu'à nous, coulent sur toutes les générations.

Veut-on, N. T. C. F., des preuves irrécusables de la vérité et de la réalité de cette croyance universelle ? Qu'on interroge les Pères les plus célèbres, les conciles les plus fameux, les souverains pontifes les plus distingués ; qu'on interroge les écoles les plus accréditées, les académies les plus savantes, les universités les plus renommées ; qu'on interroge les livres de la prière publique et de la prière privée, les liturgies des plus anciennes Eglises, les monuments les plus respectables. De tous ces canaux de la tradition sortent des voix qui confondent par leur précision et leur autorité ; voix de l'Orient, voix de l'Occident, voix du Nord, voix du Midi. C'est un concert étourdissant de bénédictions et de louanges, dans l'Eglise grecque comme dans l'Eglise latine, en l'honneur de cette auguste prérogative de la sainte Vierge.

Si nous ne craignons pas, N. T. C. F., de dépasser les bornes d'une simple lettre pastorale, nous accumulerions textes sur textes, citations sur citations, témoignages sur témoignages, pour vous montrer le cours toujours croissant de cette doctrine à travers les siècles ; nous citerions, parmi les Pères qui ont été les plus explicites, Origène, saint Irénée, saint Ephrem, saint Ambroise, saint Augustin, saint Anselme et tant d'autres qui, en parlant de la pureté de Marie, épuisent toutes les formules de la louange ; nous rappellerions, parmi les conciles, celui de Bâle, et principalement celui de Trente qui ne voulut pas comprendre, dans son décret sur le péché originel, la mère du Sauveur ; nous nommerions, parmi les souverains pontifes, Sixte IV, Pie V, Paul V, Grégoire XV, Urbain VIII, Alexandre VII et Grégoire XVI, dont les actes comme les instructions étaient de plus en plus favorables à ce glorieux privilège de la sainte Vierge ; nous invoquerions, parmi les universités qui s'étaient le plus énergiquement prononcées, celles de Paris et de Salamanque, dont les maîtres et les disciples se

sont toujours distingués par leur glorieux dévouement à défendre l'Immaculée Conception de la Mère de Dieu.

Il n'y a pas longtemps, N. T. C. F., qu'on a rouvert à Meaux le tombeau de l'un des plus célèbres docteurs qui soient sortis de la première de ces écoles de théologie, celui du grand Bossuet ; vous avez vu son attitude, vous avez été frappés de sa conservation ; la mort, pour me servir de l'une de ces expressions, avait été douce envers lui ; elle n'avait, pour ainsi dire, rien ôté à sa fierté ; elle avait même respecté, avec l'ensemble de ses traits, les cheveux blancs qui l'avertissaient dans le temps de sa fin prochaine. On eût dit qu'après un siècle et demi il allait sortir de son cercueil entr'ouvert pour assister au triomphe de celle dont il avait si chaleureusement défendu les droits sur la terre ; il semblait, du moins, s'être mis un instant sur son séant pour applaudir à la piété et au zèle de ceux qui le préparaient de leur mieux ; car l'on n'ignore pas tout ce qu'il a dit et écrit lui-même à la gloire de l'Immaculée Conception de la sainte Vierge ; personne peut-être n'avait pénétré plus avant que lui dans le vif de la question ; il l'avait examinée, avec son œil d'aigle, sous toutes ses faces ; après quoi il s'écrie, comme s'il avait été lui-même témoin du prodige : *Cette opinion a une force qui persuade les âmes pieuses ; après les articles de foi je ne vois guère de chose plus assurée*

Que fallait-il de plus, N. T. C. F., au chef auguste de l'Eglise pour prononcer sur cette importante question ? N'avait-il pas, pour asseoir son jugement, les preuves les plus irrécusables, les plus écrasantes ? Il n'avait, ce semble, qu'à appliquer en cette circonstance la règle tracée par saint Vincent de Lérins, pour discerner les choses de la foi de celles qui ne le sont pas ; on ne risque pas évidemment de se tromper en la suivant de point en point : « Ce qui est cru partout, et a toujours été cru, et a été cru par tous, et n'a été établi par aucun concile, ne peut venir que des apôtres et par cela même de Dieu (19). »

Nonobstant tout ce que ce principe, universellement reçu dans l'école, avait de pressant et de décisif pour servir de base à un jugement dogmatique, le souverain pontife, dans sa suprême sagesse, n'a pas voulu s'en tenir là. Il a désiré, malgré les vives excitations de sa piété qui le pressaient de hâter et d'accélérer une décision dont Marie allait être si glorifiée, consulter une dernière fois l'Eglise. Du rocher de Gaète où l'impunité et l'ingratitude conjurées l'avaient forcé de chercher un abri, il écrivit, le 2 février 1849, à ses frères dans l'épiscopat, à tous les évêques de la catholicité (20).

(19) Quod ubique, quod semper, quod ab omnibus creditum est, nec conciliis fuit institutum sed semper retentum est, non nisi ab apostolis traditum reverissime creditur.

(20) Optamus vehementer ut majore, qua fieri

potest, celeritate nobis significare velitis qua devotione vester clerus, populusque fidelis erga Immaculatæ Virginis Conceptionem sit animatus, et quo desiderio flagret, ut ejusmodi res ab apostolica sede decernatur, atque in primis noscere vel maxime

Que firent, N. T. C. F., ces derniers? Juges de la foi eux-mêmes, ils voulurent, avant de répondre au chef auguste de l'Eglise, s'assurer de l'âge et de la vérité de cette croyance parmi les fidèles confiés à leurs soins. Chacun interrogea avec conscience tout ce qui pouvait dans son diocèse le mettre au courant de cette pieuse tradition. Les uns compulsèrent les cartulaires des anciens chapitres et des vieux monastères qui florissaient jadis dans leurs circonscriptions territoriales; les autres s'appliquèrent à déchiffrer les peintures, les autres symboles qu'on rencontre parfois sur les murs ou sur les frontons des sanctuaires élevés, de distance en distance, la gloire de la Mère de Dieu (21); les autres étudièrent les calendriers des fêtes, les tableaux des indulgences, les titres des confréries et sociétés pieuses établies dans les paroisses; les autres interrogèrent les livres de prières pour savoir s'il n'y aurait pas dans les offices quelque hymne, antienne ou oraison, qui serait favorable au sens que nous cherchons; les derniers enfin, frappés du mouvement qui s'était opéré depuis un siècle parmi les populations catholiques, en faveur de l'Immaculée Conception de la sainte Vierge, ne purent s'empêcher de constater que le ciel se mettait de la partie pour accrédi-ter cette dévotion.

Cet examen terminé, les sentinelles vigilantes d'Israël se recueillirent devant Dieu en bénissant son auguste Mère, et répondirent, la main sur la conscience, au chef suprême de l'Eglise qui avait daigné les consulter, que désormais la couronne immaculée de Marie était inattaquable; car, si l'on se rend bien compte de toutes les raisons et de toutes les autorités sur lesquelles on se fonde pour l'établir, on verra que c'est Dieu lui-même, le Roi de gloire, qui l'a posée sur sa tête; il n'y a, du moins, que lui qui a pu faire connaître d'une manière si sûre et si précise aux fidèles de tous les temps et de tous les pays le glorieux privilège que l'Eglise vient d'acclamer avec tant de bonheur dans la reine du ciel.

Sur six cents évêques qui furent consultés par le souverain pontife, cinq cent quarante-six répondirent énergiquement qu'il y avait tous les éléments ou plutôt tous les caractères du dogme, quoique encore à l'état latent, dans la croyance à l'Immaculée Conception de la sainte Vierge, et que le saint-siège, longtemps pressé de fixer l'opinion des fidèles sur ce point, ferait bien, en cette occasion où les esprits et les cœurs semblaient préparés à ce grand événement, de déclarer que le privilège qui fait l'objet de cette croyance était révélé de Dieu; une cinquantaine d'autres prélats, quoiqu'ils partageassent pleinement la pen-

sée des préopinants, auraient désiré, par des craintes ou des égards exagérés, que l'on eût différé la décision doctrinale jusqu'à une époque plus favorable, ou qu'en la rendant on usât de ménagements pour ne pas exclure de l'Eglise ceux qui n'étaient pas entièrement disposés à l'admettre; quatre ou cinq autres enfin, tout en protestant de leur piété et de leur dévotion à la reine des anges, et de leur soumission à ce que le saint-siège déciderait, auraient voulu qu'on s'en fut à ce qui était; qu'on ne fit pas de ce qui n'était qu'une vérité théologique un article de foi, et qu'on laissât, comme auparavant, les esprits libres de la professer ou de ne pas la professer (22).

Vit-on jamais, N. T. C. F., une pareille unanimité sur une question religieuse débattue parmi les hommes? On n'en trouve pas d'exemple dans aucune assemblée générale de l'Eglise. Il n'y eut certainement ni à Nicée, ni à Constantinople, ni à Ephèse, ni à Chalcedoine, ni à Lyon, ni à Vienne, un si grand nombre de suffrages acquis aux décisions qui furent acceptées par les Pères de ces conciles. Que sont quatre ou cinq voix, d'abord timidement dissidentes, depuis parfaitement soumises, contre cinq cent quatre-vingt-quinze approbations nettes et positives? Elles ne servent qu'à faire ressortir la majesté du chiffre victorieux.

Fort de cette imposante masse de sympathiques adhésions, le souverain pontife n'hésite plus; il va sceller de sa suprême autorité la pieuse croyance de l'Eglise à l'Immaculée Conception de la sainte Vierge; il va déclarer, lui qui est le premier gardien de la foi, que cette doctrine appartient à l'ordre de la foi; il va définir, en présence de ce qu'il y a de plus saint et de plus élevé dans la hiérarchie ecclésiastique, que cette vérité, étant révélée de Dieu, fait désormais partie de notre symbole.

C'est, en effet, N. T. C. F., ce que, le 8 décembre 1854, au milieu des offices divins, l'auguste successeur de saint Pierre, l'immortel Pie IX, a fait de la manière la plus pompeuse et la plus solennelle, sur la demande du doyen du sacré-collège et de deux illustres pontifes du rit grec et du rit arménien. Deux cents cardinaux, archevêques, évêques, sans compter les généraux d'ordre, les présidents des congrégations et les prélats de l'ordre secondaire, étaient là, avec leurs divers costumes, pour l'écouter; il y avait derrière eux les ambassadeurs de toutes les nations, les états-majors de l'armée française et de l'armée pontificale, l'élite de la société romaine, une foule d'ecclésiastiques de tout âge et de tout grade, et près de cinquante mille fidèles qui étaient accourus de tous les points du globe à cette fête.

cupimus quid vos ipsi, venerabiles fratres, pro eximia vestra sapientia, de re ipsa sentiat quidque exoptetis.

(21) A Saint-Flour, la chapelle du collège est

placée depuis près de deux siècles sous le vocable de l'Immaculée Conception de la sainte Vierge.

(22) Narratio actorum super argumento Je Immaculato Depare Virginis conceptu.

Quelle fête, disait-on, en s'abordant les uns les autres! il n'y en a jamais eu de semblable sur la terre; il ne saurait y en avoir d'autres dans ce bas-monde; ce n'est qu'au ciel que nous pourrions voir d'aussi grandes merveilles!

Nous'y étions, N. T. C. F.! A quelques pas du trône du saint père, nous suivions de l'œil tous ses mouvements; nous le voyions quand, s'élevant par la pensée vers le ciel, il allait demander à l'Esprit-Saint son dernier mot sur le décret qu'il allait rendre; nous le voyions quand, inondé des lumières d'en haut, il se recueillait pour les communiquer à ses frères. — Heure saint! instant sublimes! le ciel et la terre restaient comme en suspens. — Un moment nous craignîmes que le souverain pontife, suffoqué par l'émotion, ne pourrait achever son œuvre; tout à coup son front s'éclaira, son regard s'illumine, sa bouche s'ouvre et tout est dit!...

Tout est dit d'une voix forte et accentuée; nous n'avons perdu, de la place que nous occupions, aucune des paroles du pontife; on eût dit qu'il appuyait de dessein sur les paroles sacramentelles du décret; nous l'avons surtout remarqué, lorsque au nom de la sainte Trinité, pour l'honneur et la gloire de Marie, par l'autorité des saints apôtres, Pierre et Paul, il a déclaré, prononcé et défini que le sentiment de l'Eglise sur l'Immaculée Conception de la sainte Vierge, était une doctrine révélée de Dieu, et que, par conséquent, il devait jusqu'à la fin des siècles entrer dans le symbole de nos croyances.

Ce n'est pas à nous, N. T. C. F., de vous dire comment ce décret fut accueilli en dehors de la grande basilique où il venait d'être rendu, à la vive et profonde satisfaction de l'innombrable assistance. A l'instant même le canon du château Saint-Ange, chargé et tiré par nos braves soldats français, qui sont heureux de prendre part aux solennités comme à la défense de la ville sainte, annonce au peuple romain que ses vœux sont satisfaits. Le souverain pontife les a entendus et exaucés; il vient, du haut de la chaire apostolique, de ceindre le front de leur mère d'un nouveau diadème de gloire; ce diadème est enrichi, en guise de pierreries, de tout ce que la piété et la foi de ses enfants ont pu lui offrir de plus agréable: *Posuit rex in capite ejus coronam de lapide pretioso.* (Psal. XX, 4.)

De la ville sainte cette nouvelle s'est répandue, avec la rapidité de l'éclair, dans tout l'univers catholique; elle a passé en un clin d'œil les fleuves, les montagnes et les mers pour aller réjouir, jusque dans les îles les plus reculées, le cœur de ses enfants bien-aimés; et l'on sait comment partout elle a été reçue par les populations enivrées des honneurs que l'on rend à leur mère.

Ce n'a été en vérité, partout, à l'annonce de la grande et sainte nouvelle qui est arrivée de Rome, que chants de triomphe, illuminations, transports d'allégresse. La joie

était peinte sur toutes les figures; dans tous les regards on lisait la plus vive satisfaction; il n'y avait qu'un cri dans toutes les bouches pour chanter les louanges de la reine immaculée. On eût cru, en lisant les détails de toutes ces fêtes qui avaient lieu dans les villes comme dans les campagnes, que nous étions revenus à ces époques presque fabuleuses, à ce merveilleux moyen âge dont on ne voulait pas accepter les légendes, à ces siècles religieux où la foi commandait en souveraine. Les populations, naguère les plus distraites de ces grandes pensées par les intérêts matériels ou d'autres causes que nous ne cherchons pas à sonder, ont voulu, comme les autres, payer en cette circonstance le tribut de leur filiale vénération à celle que l'Eglise appelle si justement l'étoile du matin.

Nous aussi, N. T. C. F., nous aurons notre fête; il faudra bien que de dessus nos montagnes nous applaudissions aux nouveaux triomphes de la mère de Dieu; il faudra bien que nous fassions redire à tous les échos de nos vallées la première des victoires qu'elle a remportées sur l'ennemi du salut; il faudra bien que nous inscrivions le glorieux titre, que le saint père vient de lui décerner, sur le hêtre, le chêne et tous les arbres de nos forêts. « Oui, ajouterons-nous, vous êtes toute belle, ma bien-aimée! il n'y a point de tache ni de rides en vous; le soleil, à son midi, est moins resplendissant que vous ne le fûtes à votre aurore; les ombres et les ténèbres qui environnent les premiers instants de chaque homme ici-bas, se sont soudainement dissipées devant vous pour faire place aux clartés immortelles qui jaillissent de votre sein immaculé; Dieu vous a prise, dès le commencement, sous sa puissante protection! »

Ce sera probablement le 25 mars que nous choisirons pour célébrer dans ce diocèse, avec le célèbre message que la sainte Vierge reçut ce jour-là de la part du Très-Haut, la faveur insigne qu'elle a eue d'avoir été, à l'exception de tout autre, pure et sans tache dès le premier instant de sa conception; nous nous proposons au surplus de vous faire connaître cette date, d'une manière plus précise, lorsque nous vous transmettrons la bulle que le souverain pontife vient d'adresser à ce sujet à tout l'univers catholique; alors l'hiver sera passé avec ses rudes frimats, la verdure commencera à se montrer dans nos campagnes, on pourra guaisement tresser des couronnes et des guirlandes en l'honneur de Marie conçue sans péché.

Voulez-vous savoir, N. T. C. F., le meilleur moyen de bien se préparer à cette grande fête? c'est de mettre à profit les jours de salut et de propitiation que notre Seigneur nous ménage dans sa miséricorde: rentrons, pendant la sainte quarantaine qui s'approche, au dedans de nous-mêmes, pour savoir en quel état nous sommes devant Dieu. Que de reproches le Seigneur n'a-

t-il pas à nous faire? Il se plaint de nos tiédeurs, de nos langueurs, de nos apathies; il se plaint de nos négligences, de nos transgressions, de nos infidélités. Hâtons-nous d'aller nous purifier de ces fantes dont l'énormité accuse notre désobéissance et notre ingratitude. Il y a, dans l'Eglise catholique, des sources mystérieuses où l'âme se renouvelle et se rôtrempe. Vous n'avez qu'à montrer, à ceux qui en ont la clef, les plaies hideuses dont vous êtes couverts; ils feront couler avec abondance sur vous les

eaux vives qui lavent et purifient de toutes les souillures; le péché vous eût-il rendus rouges comme le vermillon et l'écarlate, elles vous rendront blanches et brillantes comme la neige; alors vous viendrez, avec la robe blanche dont vous aurez été revêtus, vous asseoir, pour achever de vous fortifier contre vos propres faiblesses, au banquet de l'Agneau sans tache. En sortant de là vous serez dignes de Dieu et de sa Mère immaculée.

Donné à Saint-Flour, le 2 février 1855.

DISCOURS

A L'OCCASION DE LA RENTRÉE DU TRIBUNAL CIVIL.

Messieurs,

Le temps de vos vacances judiciaires est terminé. Vous vous êtes délassés, dans le sein de vos familles, à la ville ou à la campagne, des fatigues des audiences réitérées. Vous avez trouvé, dans ce repos obligé de la nature, les forces nécessaires pour recommencer de nouveaux travaux. Encore quelques instants, et vous remonterez sur vos sièges pour rendre la justice à ceux qui la réclament.

C'était tous les ans, pour moi, Messieurs, depuis près d'un quart de siècle, un beau et touchant spectacle de voir, quand ce même jour arrivait, tous les tribunaux d'une grande cité venir se recueillir et prier dans le temple du Seigneur. Il me semblait que l'antique basilique dont j'avais l'honneur de faire partie, tressaillait d'aise sur ses vieux fondements. Que d'hommes éminents se pressaient, en ce moment, sur les dalles du sanctuaire! D'un côté, c'était, en grandes simarres rouges, le premier président, les présidents de chambre et les conseillers de la cour d'appel; de l'autre, c'était, avec les attributs distinctifs de leur juridiction respective, les président, vice-présidents et juges des tribunaux de première et de seconde instance; sur un autre plan, c'était, à la tête d'un ministère public qui a fourni plus d'un ministre à l'Etat (23), plus d'un conseiller à la cour de cassation (24), plus d'un premier président aux plus importantes cours du pays (25), le procureur général avec ses avocats généraux et ses substitués; plus loin, c'était, selon la forme gouvernementale qui nous régissait, le procureur du roi ou de la république avec ses assesseurs

accoutumés; enfin, le barreau, d'où sont sorties tant de gloires (26) et où il en reste encore tant (27), ne manquait jamais de venir, avec le corps des avoués, s'associer aux prières d'une religieuse et savante magistrature.

Je me félicite, Messieurs, de me trouver, parmi vous, à la même cérémonie; il était digne d'un chef-lieu judiciaire comme Saint-Flour, où les traditions religieuses ont jeté de si profondes racines, de ne pas laisser tomber en désuétude une pratique, aussi noble que rationnelle, de l'ancienne magistrature française; un moment de recueillement et de prières, avant la reprise des plaidoiries, n'est pas inutile; il appelle sur ceux qui les soutiennent, comme sur ceux qui les écoutent, les bénédictions du ciel. Dieu, dit la sainte Ecriture, est l'auteur de tout don parfait; de son trône descendent des flots de sagesse et de lumière: *Omne datum optimum, et omne donum perfectum desursum est, descendens a Patre luminum.* (Jac., I, 17.)

Quelque richement partagés que vous soyez, Messieurs, sous ce rapport, quelque élevée et développée que soit votre intelligence, quelque vastes et étendues que soient vos connaissances, vous n'avez pas, j'en suis persuadé d'avance, la prétention de tout savoir; on ne peut faire un pas dans l'étude des lois sans être arrêté à chaque instant par les difficultés les plus insurmontables; il faut immédiatement recourir, pour en avoir la solution, aux interprètes et commentateurs.

Allez, Messieurs, allez plutôt aux sources, vous dirons-nous avec les maîtres de la

(23) MM. de Courvoisier, de Chantelauze, de Guernon-Ranville, de Thorigny.

(24) MM. Duplan, de Boissien, Feuillade-Chauvin, Laborie, Alcock.

(25) M. de la Seglière, premier président à Bordeaux; M. Pion, *idem*, à Toulouse; M. Ricé, *idem*, à Colmar; M. Souef, *idem*, à Caen.

(26) MM. Ravez et Sanzet, anciens présidents de la Chambre des députés; MM. Gilarain, procureur général à Lyon; de Viemie, *idem*, à Bordeaux; de Marnas, *idem*, à Dijon, etc., etc.

(27) MM. Vincent de Saint-Bonne, Margeran, Humblois, Magneval, etc.

science : c'est là que vous trouverez les meilleures explications ; c'est là que vous obtiendrez les plus solides éclaircissements ; l'auteur lui-même vous fera connaître, sur les points qui vous embarrassent, sa pensée, avec les extensions et restrictions qu'elle comporte.

Quel est à présent, Messieurs, l'auteur que vous devez, de préférence, consulter ? N'est-ce pas celui que vous venez adorer dans son temple ? Oui, c'est lui que vous devez, avant tout, interroger ; car, de même que toute puissance vient de lui, toute justice dérive de lui ; tout ce qu'on décore ici-bas d'un nom si saint et si auguste ne saurait être qu'un rejaillissement de la sagesse et de la lumière éternelles.

Sublime vérité, magnifique origine ! Y a-t-il rien qui rehausse davantage la justice aux yeux de ceux qui en sont les dépositaires, comme aux yeux des populations qui en sont la raison ? On aime voir l'autorité judiciaire remonter, par l'autorité qui la communique, jusqu'à la Divinité dont elle émane, et redescendre, après s'être éclairée au flambeau des vérités célestes, sur la terre, pour y rendre ses oracles.

Ce n'est pas, Messieurs, un jeu de l'imagination qui embellit et grandit, à plaisir, les objets qu'elle représente. La matière est trop importante et trop sérieuse pour s'accommoder des grâces et des figures de la poésie ; elle ne supporte pas, dans sa grave anstérité, la moindre exagération ; elle ne veut s'appuyer, comme le principe d'où elle découle, que sur le réel et sur le vrai.

Étudiez par le fait, Messieurs, les œuvres de Dieu. Il tire l'homme du néant. Que met-il dans son cœur ? Il y grave, en caractères ineffaçables, le sentiment du vrai, du bien, du bon, du juste et de l'injuste ; c'est en vain que, sous l'empire des plus violentes passions, on le porte à aller plus loin que sa conscience ; le remords est toujours là pour trahir et punir le coupable : premier tribunal établi sur la terre pour juger et condamner les infracteurs de la loi !

Voici le second : Dieu ne se contente pas des germes qu'il a déposés dans le cœur de l'homme naissant pour lui apprendre à discerner le bien et le mal ; il va plus loin, il entre lui-même dans le détail. Relisez la loi qu'il donna, au milieu des tonnerres et des éclairs, à Moïse son serviteur, sur le mont Sinai. Quelle sublime page ! C'est la première qui ait été écrite dans le monde ; elle mérite tous nos respects et toute notre attention.

Dans ce décalogue, Messieurs, que, jeunes enfants, nous avons tous appris et sur lequel plusieurs d'entre nous ne sont guère revenus, que de vérités fondamentales sont renfermées ! Tous nos devoirs y sont tracés d'une main qui les connaît et a droit de les imposer. Devoirs envers Dieu : *Vous l'adorerez et ne servirez que lui.* (*Deut.*, VI, 13.) Devoirs envers les chefs de la société religieuse, civile et domestique, à quelque de-

gré qu'ils se trouvent : *Vous honorerez votre père et votre mère.* (*Exod.*, XX, 12.) Devoirs envers nos semblables : *Vous ne tuerez point, vous ne déroberez point, vous ne convoiterez pas même ce qui appartient à votre prochain.* (*Ibid.*, 13, 15, 17.) De ces préceptes généraux dérivent des préceptes secondaires qui, embrassant tout le cadre de la vie humaine, complètent, d'une manière admirable, le second code que Dieu a donné à l'homme pour régler, sans toutefois blesser sa liberté, ses actes tant publics que privés.

Je n'appellerai pas, Messieurs, votre attention sur cette ancienne constitution du peuple hébreu. Les juriconsultes les plus éminents ne se sont pas lassés de l'admirer ; tout est prévu, réglé et coordonné dans le plus grand détail ; rien n'y est laissé à l'imprévu, à l'indécision, à l'arbitraire. C'est évidemment l'œuvre de Dieu, elle en porte le cachet ineffaçable.

S'il en est ainsi, Messieurs, des anciennes tables de la loi, que dirions-nous des nouvelles ? Ici tout dépasse les bornes d'une admiration ordinaire : ce n'est plus l'ombre qui étend ses voiles, c'est le soleil de justice qui se lève ; il sort comme un géant de sa couche nuptiale, et bientôt, du haut du ciel, il nous jette ses rayons les plus lumineux. Quel éclat ! quelle majesté !

Le nouveau législateur, Messieurs, ne détruit pas le vieil édifice, l'édifice social et religieux ; il ne veut que le restaurer et le perfectionner : c'est là, comme il l'annonce lui-même, sa mission : *Non veni solvere sed adimplere.* (*Matth.*, V, 17.) Il laisse à César ce qui est à César, au magistrat son siège, au militaire son épée, au négociant son comptoir, au savant ses livres, au riche sa fortune, au pauvre même sa misère ; il ne fait, pour ainsi dire, qu'introduire dans la législation ancienne un élément nouveau ; mais, grand Dieu, quel est cet élément ? Cet élément est comme le feu ; il brûle, il consume, il dévore : c'est l'élément de la charité et de la fraternité parmi les hommes....

Ce principe une fois posé dans l'Évangile, il s'intilire graduellement, avec la nouvelle croyance, dans les mœurs publiques. Dès lors, quels changements s'opèrent dans la législation de tous les pays ? A l'ancienne jurisprudence succède une jurisprudence plus douce et plus tempérée ; le peuple romain renonce à l'abominable spectacle des gladiateurs ; le prince reconnaît un souverain, non plus seulement dans le ciel, mais encore, sur la terre, dans la loi ; la puissance, la fortune ou la grandeur n'excusent plus, comme dans d'autres temps, le meurtre, la débauche et la rapine ; le mariage, élevé à la dignité de sacrement, n'est plus lié à l'inconstance, au caprice ou aux spéculations d'un trafic honteux ; l'ordre public se fonde de plus en plus sur la conscience et tend chaque jour à se rapprocher davantage de la nouvelle justice apportée sur la terre.

Le père, sous l'action de ce qui se passe, cesse d'être un tyran pour les siens ; l'épouse, une vulgaire servante ; le maître, un des-

pôte ; l'enfant, un jonet ; le voisin, un étranger ; l'étranger, un barbare ; le barbare, un esclave. . . Un esclave ! il n'y en a plus ; il ne reste, sous le nouveau régime, que des serviteurs, des amis ou des frères. . . *Jam non estis hospites et advena, sed cives sanctorum et domestici Dei.* (Ephes., II, 19.)

Toutes ces transformations, Messieurs, ne se sont pas, je le sais, faites en un jour ; il a fallu du temps et de la patience ; il a fallu lutter contre de vieux préjugés et de violentes passions ; il a fallu convaincre le Grec, confondre le Romain, dompter le Barbare ; mais, à la fin, l'œuvre chrétienne a triomphé ; elle a pénétré dans toutes les législations ; elle est allée s'asseoir dans tous les prétoires ; le Grec s'est rendu ; le Romain, après de vives résistances, a ouvert ses rangs ; le fier Sicaubre a courbé le front ; tous ont adoré ce qu'ils avaient brûlé et brûlé ce qu'ils avaient adoré.

Puissent, Messieurs, les peuples dotés d'une si belle législation ne jamais l'oublier ! Puissent-ils toujours reconnaître les bienfaits dont ils lui sont redevables ! C'est elle qui les a faits ce qu'ils sont ; il y aurait de l'ingratitude de ne pas s'en souvenir. Qu'ils s'en souviennent surtout pour repousser les rêves et les théories que les anarchistes leur proposaient naguère ; ces rêves et ces théories les auraient infailliblement ramenés à la barbarie d'où ils sont sortis.

Et vous, Messieurs, quel précieux dépôt l'on vous a confié ! Gardez-le fidèlement ; faites-le respecter. Vous tenez dans vos mains la vie, la fortune, l'honneur des citoyens ; ce n'est pas assez, vous êtes, en quelque sorte, les arbitres de la paix, du salut et de la réputation des familles ; ce n'est pas encore assez, vous disposez, par votre plus ou moins d'attention, d'énergie, de vigilance, de la sécurité et de la tranquillité publiques, de l'ordre social. . .

Y a-t-il, Messieurs, après le sacerdoce catholique, une magistrature plus belle, plus élevée, plus auguste ? Si je n'étais pas entré dans les rangs de la milice sainte, j'aurais voulu faire partie de la vôtre. Vous êtes les ministres de Dieu dans les choses de ce monde ; vous êtes les prêtres de la justice, comme nous le sommes de la religion ; vous êtes les juges de l'extérieur, comme nous le sommes de l'intérieur. Le prétoire, où vous entendez les plaignants et où vous prononcez vos arrêts, a plus d'une analogie avec nos saintes basiliques.

Une voix, plus éloquente et plus exerceo que la mienne, ne manquera pas, après avoir payé un juste tribut de regrets aux magistrats que vous avez perdus, et de justes félicitations sur les acquisitions que vous faites, de vous rappeler quelques-uns des devoirs que ces hautes fonctions imposent. Car, si noblesse oblige, la magistrature aussi ; elle a, comme elle, ses titres à défendre, ses gloires à soutenir, ses traditions à suivre, ses illustrations à transmettre, ses modèles à imiter : nobles excitations pour

des cœurs qui ont, comme les vôtres, des sentiments délicats et élevés. . .

Les modèles à imiter, Messieurs, ne sont pas rares dans la magistrature ; il y en a dans les temps anciens et dans les temps modernes ; chaque époque a eu ses gloires et ses vertus ; dans les temps plus éloignés de nous, je citerai les Lamoignon, les d'Aguesseau, les Molé et autres magistrats qui n'ont pas moins honoré leurs fonctions par leurs talents que par la noblesse de leur caractère profondément religieux ; dans les temps plus rapprochés, je citerai les Portalis, les Seguier, les Courvoisier, et tant d'autres qui, debout encore sur leurs sièges, commandent à la fois l'estime et le respect.

Ces deux derniers, Messieurs, ne sauraient être suspects ; ils n'appartenaient pas par leurs opinions à un parti exagéré ; ils étaient plutôt, par la tendance de leur esprit et la sagesse de leurs idées, du parti modéré ; placés entre ceux qui rêvaient le retour d'un passé verrouillé et ceux qui appelaient par leurs vœux un avenir insensé, ils étaient, comme on disait alors, « de leur temps. » Mais ce qu'ils étaient surtout pour moi, ils étaient craignant Dieu ; ils avaient gardé leur foi religieuse, et, quand l'occasion se présentait, ils ne craignaient pas d'en donner des preuves.

M. de Courvoisier, longtemps procureur général de la cour royale de Lyon, depuis garde des sceaux de France, se mêlait, avec simplicité, les dimanches et les fêtes, à la foule pieuse des fidèles, pour venir assister dans sa paroisse au saint sacrifice de la messe et au prône de son curé.

N'avez-vous pas également vu le baron Seguier, président de la cour royale de Paris, assister, du banc d'œuvre de Notre-Dame, aux éloquents prédications des R. P. Ravignan et Lacordaire ? Avec quelle assiduité, il suivait, pendant le carême, les instructions de ces deux illustres et pieux orateurs ? Il ne manquait pas de participer, avec la jeunesse intelligente et morale de la capitale, au banquet sacré qui couronnait les exercices de la semaine sainte.

Le barreau a fourni également, dans tous les temps, son contingent d'hommes de vertu et de valeur. Que de belles intelligences nous sont venues de son sein ! nous en comptons un grand nombre dans les rangs du haut clergé ; et combien d'autres y seraient encore bien placées ! Si elles restent dans le siècle, nous n'osons nous en plaindre. Ce sont elles qui, à Paris, à Lyon, à Bordeaux, à Toulouse et dans toutes les cités un peu importantes, peuplent et animent les conférences de Saint-Vincent de Paul.

Bientôt, Messieurs, je vais moi-même monter à l'autel. Quand la victime sainte sera entre mes mains, je la prierai pour qu'elle répande ses bénédictions sur vos travaux. Je lui demanderai pour vous ses grâces et ses lumières les plus abondantes.

NOTICE SUR MGR BARDOU

ÉVÊQUE DE CAHORS.

Mgr Jean-Jacques-David Bardou est né le 6 décembre 1798, à Lautrec, dans le département du Tarn. Il était curé de Saint-Amans la Bastide (même département), quand, par suite de la démission de Mgr

d'Hautpoul, il a été appelé à l'évêché de Cahors par une ordonnance royale en date du 26 avril 1842. Mgr Bardou fut préconisé par le souverain pontife le 22 juillet suivant, et sacré le 9 octobre de la même année.

MANDEMENTS, INSTRUCTIONS ET LETTRES PASTORALES

DE MGR BARDOU

ÉVÊQUE DE CAHORS

I. LETTRE PASTORALE

POUR LA CONSÉCRATION DU DIOCÈSE DE CAHORS
AU SACRÉ CŒUR DE JÉSUS.

Occupé nuit et jour, N. T. C. F., de ce nombreux troupeau qui a été confié à notre sollicitude, notre plus douce consolation est de prier le Seigneur de le bénir et de nous donner l'esprit de sagesse qui nous dirige dans le choix des moyens les plus propres à accroître sa prospérité. Heureux, mille fois heureux ! si, comme le prince des pasteurs, nous pouvions nous rendre à ce témoignage, que *nous sommes venu afin que nos chères brebis ne meurent point, mais qu'elles possèdent une vie plus abondante : « Ut vitam habeant et abundantius habeant. »* (Joan., X, 10.) C'est dans cette pensée que pour suppléer au défaut de notre vigilance et à la faiblesse de nos ressources, de peur qu'aucun de vous ne périsse, nous avons résolu de vous confier tous à un gardien plus fidèle, qui, vous prenant sous sa protection toute-puissante, vous conduise dans le chemin du salut, vous préserve des séductions trompeuses du monde et vous fasse arriver un jour à la cité chérie des enfants de Dieu. Ce gardien, qui est la voie, la vérité et la vie : *Ego sum via, veritas et vita* (Joan., XIV, 6), c'est le très-saint Cœur de Jésus. Ce Cœur, si riche en miséricorde, ne

refusera pas, nous avons cette confiance, le don que nous allons lui offrir de ce bon diocèse, où dès ce moment, roi pacifique et bien-aimé, il régnera à tout jamais sans partage.

Jais, N. T. C. F., au lieu que les conquérants terrestres, fléaux de l'humanité, usent de violence pour soumettre les peuples à leur empire et les dominent par la terreur, le Cœur de Jésus, qui n'éteint pas la mèche qui fume encore (Matth., XIV, 20), ne veut régner sur vous que par les attraits de sa clémence et ne vous imposer d'autres lieux que ceux de son amour. Apprenez donc à connaître la dévotion que nous venons vous proposer en ce jour. Si vous la connaissez bien, vous vous y attacherez ; et votre âme, blessée par les flèches de la charité divine, payera avec fidélité au Cœur de Jésus le tribut volontaire d'un parfait dévouement.

* Aussi ancienne que l'Eglise, cette dévotion a toujours été le délice des âmes pieuses. Depuis que le fer de la lance a fait jaillir du haut du Calvaire cette source si pure, elles n'ont pas cessé d'aller s'y désaltérer. C'est là qu'ont bu à longs traits les Augustin, les Bernard, les Bonaventure, les François de Sales, les Gertrude, les Catherine de Sienne, les Thérèse, etc. ; c'est là que ces âmes saintes et ardentes ont puisé cette eau qui donne la vie, c'est-à-dire, ce délectable amour qui nous unit à Dieu cœur à cœur et

nous fait déjà goûter dans la tristesse de l'exil les joies de la patrie.

Mais depuis que ce secret des amis de Dieu est devenu le bien de tous par un culte public; depuis que l'Église a ouvert ce nouveau trésor à notre indulgence, se pourrait-il qu'il y eût des hommes assez ennemis d'eux-mêmes, non-seulement pour ne point embrasser avec ardeur, mais pour combattre une pratique si sainte, si légitime et si vénérée? Oh! que le ciel les éclaire et leur fasse comprendre de quelles richesses ils se privent par cet esprit de contention et de dispute? Que le Cœur si généreux de notre bon Maître ne se lasse point de les aimer encore! Qu'il luise comme un nouveau soleil au fond de leurs âmes pour leur donner l'intelligence des choses célestes.

Et maintenant, N. T. C. F., instruisons-nous avec empressement de l'excellence d'une dévotion si solide: lisons ses titres écrits en lettres d'or dans les pages de l'Évangile et en lettres de sang sur la croix du Calvaire. Que pourrions-nous y trouver de douteux, ou de peu digne de notre vénération? Serait-ce son objet, c'est-à-dire ce Cœur trois fois saint que Jésus portait dans son corps mortel, comme l'organe et le sanctuaire de son amour? Mais si l'Église a pu sans murmure instituer des fêtes en l'honneur du CORPS DU SAUVEUR, de ses PLAIES adorables, des ÉPINES qui couronnèrent son front, des CLOUS qui transpercèrent ses mains, ses pieds, et de la CROIX même qui reçut son dernier soupir, comment ne lui serait-il pas permis de proposer à notre culte la plus noble portion de son humanité, ce Cœur si noble, si tendre, si compatissant, qui ne cesse de s'immoler pour nous, afin d'apaiser la justice divine? Et quoi! tant d'autres, mus par des sentiments honorables, ont été libres de vénérer la dépouille des morts, d'élever de superbes mausolées à leur mémoire, de recueillir dans des urnes d'or le cœur inanimé des héros; et nous ne pourrions pas rendre hommage au cœur vivant de notre Sauveur, de notre père et de notre Dieu! loin de nous cette triste pensée; car l'Église a parlé, et nous pouvons sans crainte courber nos têtes devant ce touchant symbole de l'immense charité de Jésus-Christ.

Élevons-nous cependant, N. T. C. F., vers de plus hautes régions (car c'est l'esprit qui vivifie [Joan., VI, 64]), et comprenant la fin de cette dévotion, rendons grâces à cette Église catholique qui toujours attentive aux besoins de ses enfants, a réservé pour ces derniers temps, si féconds en irrévérences et en mépris pour les choses divines, ce culte de dévouement et d'expiation. Si quelques esprits inquiets se sont levés pour contredire, combien d'autres, empruntant le langage des cieux, ont fait entendre une voix plus pure pour bénir Dieu de ce nouveau bienfait. « Oh! qu'il est doux, » s'écriait saint Bernard, « de faire sa demeure dans le Cœur de Jésus! c'est dans ce saint

temple que j'adorerai le Seigneur; et mes prières mêlées à l'encens de ce nouveau sanctuaire ne pourront qu'être exaucées: là, je me reposerai, exempt de toute crainte, dans une parfaite liberté; là, j'aimerai ce Cœur adorable qui n'a voulu être blessé par une plaie visible, que pour nous faire connaître la plaie invisible que l'amour y a faite. » — « Quelle suavité, » disait saint Bonaventure, « égale à la félicité des anges goûte l'esprit qui s'unit au Cœur de Jésus! Je n'ai point de paroles pour l'exprimer; mais faites-en l'expérience, vous y trouverez un trésor de toute sorte de biens et la clef du Paradis. »

Heureux donc celui qui croit sans hésiter à la charité que Dieu a eue pour nous (I Joan., IV, 9), qui accepte avec gratitude les dons de sa munificence et ne cherche point à se défendre contre les bienfaits de son libérateur; il goûtera dans ces sentiments un repos délicieux; et de là, comme d'une source intarissable, tous les biens découleront sur lui. Mais qui donnera des paroles brûlantes à notre bouche pour célébrer dignement le mystère ineffable de la tendresse de ce divin Cœur? qui rendra notre voix assez forte pour faire retentir jusqu'aux extrémités du monde nos cantiques à sa louange? C'est son amour qui a pensé à nous de toute éternité et nous a réservé une large part dans les bénédictions de sa douceur. (Psal. XX, 4.) C'est son amour qui l'a porté à descendre des cieux pour habiter au milieu de nous, se manifestant à nos yeux plein de grâce et de vérité (Joan., I, 14); c'est son amour qui lui a inspiré ces paraboles d'une beauté ravissante, où il nous révèle l'immensité de ses miséricordes; c'est son amour qui a désiré avec tant d'ardeur ce baptême de sang qui devait se changer pour nous en rosée abondante de grâces; c'est son amour enfin, car on ne peut pas tout dire, qui lui faisant trouver ses délices à être avec les enfants des hommes (Prov., VIII, 31), a estimé trop grande la distance de la terre au ciel, et a voulu demeurer dans nos sanctuaires pour être de plus près le témoin de nos sacrifices, le soutien de notre faiblesse et le prix de nos victoires. Et ce n'est pas seulement à des époques solennelles, ou dans certains lieux privilégiés que ce bon père se montre à ses enfants: non, il réside toujours dans nos temples, il est l'hôte fidèle de nos tabernacles; et du couchant à l'aurore son nom est grand parmi les nations, parce qu'en tout lieu s'offre la victime sans tache. « In omni loco offertur oblatio munda. » (Malac., I, 11.) Mais, ô prodige incoupréhensible! ce n'est encore ici que les préliminaires de ses bienfaits; ce qui surpasse toute imagination humaine, ce qui imprime à son amour le sceau de la divinité, c'est que, non content de vivre au milieu de nous, il se donne lui-même: son corps, son sang, son âme, son être divin deviennent le pain de vie, le breuvage céleste, dont se nourrissent nos âmes. O mon Sau-

veur ! gloire à vous au plus haut des cieux ! il n'est point d'amour semblable à votre amour. Comme s'effacent les ombres devant la lumière, ainsi tous les sacrifices, tous les dévouements, toutes les affections terrestres pâlissent en présence de l'heureuse invention de votre divin Cœur. Notre esprit ne peut comprendre ce mystère ; notre langue ne saurait publier ses grandeurs ; mais en l'adorant en silence, notre foi se dilate dans cet océan sans fonds et sans rivages, et alors nous entendons le sens de cette parole : *C'est ainsi que Dieu a aimé le monde : « Sic Deus dilexit mundum. (Joan., III, 16.)*

Cependant, N. T. C. F., la fin de la dévotion que nous vous prêchons en ce jour n'est pas seulement d'exciter votre reconnaissance pour le don inestimable de la libéralité du Sauveur, mais encore de réveiller votre zèle pour la réparation des outrages dont est payée son infinie bonté. O terrible aveuglement de l'homme ! ô dégradation effrayante de son équité primitive ! à des prodiges de charité, de dévouement et de miséricorde il répond par des prodiges d'indifférence, de mépris et d'ingratitude. Nous voudrions jeter un voile sur cette plaie du christianisme ; nous voudrions cacher notre honte à la face de l'univers : mais il faut parler ; il faut montrer à nu cette plaie hideuse, non pour l'envenimer, mais pour la guérir. Qu'avons nous vu et que voyons-nous encore ? des hommes qui croient à la présence réelle de Jésus-Christ dans l'eucharistie, à l'obligation rigoureuse de manger sa chair et de boire son sang pour avoir la vie (Joan., vi, 57) et qui cependant esclaves de leurs passions n'ont pas le courage de se vaincre pour se rendre dignes d'y participer : des hommes qui, sous des apparences trompeuses de piété et de ferveur, victimes infortunées d'une fausse honte, viennent renouveler la trahison de Judas : des hommes enfin qui, nés dans le sein de l'Eglise, nourris de bonne heure de ses croyances, élevés dans le respect des choses saintes, secouent bientôt le joug si doux de la foi et ne paraissent au milieu de nous que pour insulter à nos mystères, profaner nos églises, outrager Jésus-Christ jusque dans son sanctuaire. *O mon Dieu ! pardonnez-leur, car ils ne savent ce qu'ils font. (Luc., XXIII, 34.)* Mais comment réparer tant de sacrilèges ? Comment égaler les expiations aux outrages ? Comment pouvoir dignement dédommager Jésus-Christ ? par la dévotion à son divin Cœur. C'est elle qui nous excitera à lui offrir des communions ferventes pour tant de froideur, de fréquentes visites pour tant d'abandon, un torrent de larmes enfin pour laver toutes ces indignités.

Eh ! ne pensez pas qu'en ne vous parlant ici que d'œuvres de dévouement et d'expiation, nous voulions vous imposer des pratiques remplies d'amertume et au-dessus de vos forces. Non, il n'en est pas ainsi. Nous vous appelons en témoignage, âmes pieuses, vous qui êtes accoutumées à venir

tous les jours répandre vos prières et vos larmes en présence des autels solitaires où repose votre bien-aimé : n'est-il pas vrai que vous goûtez dans ces gémissements plus de douceur que ne pourraient vous en offrir toutes les joies du monde ? N'est-il pas vrai que ce culte si saint rend votre vie plus légère et donne plus de lumière à votre esprit, plus de force à votre volonté ? N'est-il pas vrai que vous sortez de ces communications intimes avec votre céleste époux tout embrasées d'une nouvelle ardeur pour procurer sa gloire et reculer au loin les bornes de son héritage ?

Oui, tels sont les heureux fruits de la dévotion au Cœur de Jésus : il a des remèdes pour tous nos maux, un baume pour toutes nos blessures, des consolations pour toutes nos douleurs. Pendant le cours de sa vie mortelle, nous le voyons, ce tendre ami des hommes, portant comme nous le poids du jour et de la chaleur, courbant sa tête sous le pesant fardeau de nos iniquités, voulant passer par toutes nos épreuves et connaître à fond nos infirmités, afin d'y compatir avec plus d'indulgence : *Non habemus pontificem qui non possit compati infirmitatibus nostris. (Hebr., IV, 14.)* Allons donc avec confiance au trône de sa miséricorde, pour y recevoir un secours opportun : *« Et gratiam inveniamus in auxilio opportuno. » (Ibid., 16.)* Ne fuyons pas notre divin consolateur : entendons sa voix si douce qui nous appelle : *Venez à moi, vous tous qui êtes chargés et fatigués et je vous soulagerai : « Venite ad me omnes qui laboratis et onerati estis, et ego reficiam vos. (Matth., XI, 28.)* Oh ! ses paroles ne sont pas trompeuses ! et tandis que le monde, par ses vains discours ne fait qu'aigrir nos souffrances, le Cœur de Jésus les tempère d'abord par la rosée de ses grâces, et bientôt il nous apprend à les aimer comme la couronne de la vie chrétienne et le prix d'une immortelle félicité.

Venez donc à lui, pécheurs infortunés, qui traînez depuis si longtemps la chaîne de l'esclavage dans cette région lointaine, où Dieu ne règne pas : venez sans crainte : il ne veut pas votre perte, celui qui vous invite avec tant de douceur, qui vous a révélé dans ses paraboles une si grande joie de votre retour, qui a donné sa vie pour votre salut et qui vous attend depuis beaucoup d'années peut-être avec tant de patience ; venez : l'agneau qui a effacé les péchés du monde, effacera les vôtres ; il les lavera dans son sang, et vous serez doublement sa conquête.

Venez aussi, âmes tièdes et négligentes, qui trouvez si pesant le joug du Seigneur : vous exposerez vos langueurs au rayon de ce soleil de justice, qui vous réchauffera de ses feux ; vous parlerez de vos misères ; vous raconterez la longue histoire des maux qui vous accablent ; ce médecin charitable vous guérira, et dès ce moment son joug vous sera doux et son fardeau léger. (Ibid., 30.)

Venez enfin, âmes innocentes, qui marchez avec fidélité dans le sentier de la ver-

tu ; si vous voulez connaître tous les secrets de la perfection chrétienne, monter de degré en degré sur cette échelle mystérieuse, sentir la douce puissance de la charité divine, qui vous élève au dessus de vous-mêmes et vous rende capables du plus sublime dévouement, venez vous reposer dans le Cœur de Jésus ; vous y trouverez en même temps et des leçons et des exemples ; et loin des orages du monde, vous y goûterez cette paix délicieuse, si ressemblante à la paix du ciel.

Ainsi nous vous appelons toutes, âmes rachetées au prix du sang de l'Agneau : puisse notre faible voix avoir assez d'autorité sur vous pour vous porter à reconnaître enfin les bienfaits, les richesses, les perfections adorables du cœur de Jésus, et à venir souvent aux pieds de ses autels gémir en silence de l'abandon, des blasphèmes et des profanations qui l'outragent. Si le Seigneur daigne accorder cette bénédiction à notre parole, ce jour sera le plus beau de nos jours ; et heureux de votre bonheur, à la suite de ce contrat solennel qui, en présence des saints anges de nos églises, sera bientôt passé entre ce divin Cœur et les vôtres, nous verrons la piété fleurir dans ce diocèse, tous vos noms seront écrits dans le livre de vie, le sceau des élus sera imprimé sur vos fronts, et une joie ineffable éclatera dans le ciel, parce qu'un grand acte de dévouement à la gloire de Dieu aura été accompli sur la terre.

Donné à Cahors, le 27 décembre 1842.

H. MANDEMENT

Pour le carême de 1843.

SUR LES EFFETS DE LA COMMUNION.

Aux approches de la sainte quarantaine, nos très-chers frères, notre cœur a tressailli, parce que l'heure est venue de vous parler de Dieu et des intérêts de votre salut. Par une de ces fictions bien permises sans doute à notre amour pour vous, il nous semble être assis en ce moment sur une chaire élevée au milieu de ce vaste diocèse, et vous voir tous réunis autour de votre premier pasteur, avides d'entendre la parole sainte et prêts à la recueillir dans vos âmes comme une précieuse semence qui portera son fruit pour l'éternité. Le Seigneur nous est témoin de notre désir de satisfaire votre pieux empressement et de vous fortifier par cette nourriture céleste, qui est le partage des enfants de Dieu. Nous avons cependant hésité dans le choix du sujet que nous vous prêcherions cette année : tant nous aurions de vérités importantes à rappeler à votre souvenir, pressé que nous sommes de n'avoir rien à remarquer en vous de contraire aux lois de l'Évangile loui, nous désirerions qu'il nous fût permis de vous exposer à la fois tout ce qui peut contribuer à la sanctification de vos âmes et à la gloire du bon Maître, que nous servons. Mais comme il faut nous prescrire certaines limites, commençant par vous entretenir de ce qu'il y a

de plus grand dans le christianisme, nous vous parlerons de l'eucharistie, des effets admirables qu'elle opère dans nos cœurs, afin que la considération de ces ineffables prodiges ranime la ferveur de ceux qui communient encore, et arrache à leur criminelle indifférence ceux qui ne le font plus. Daigne le Saint-Esprit, source inépuisable de tous les dons, accompagner notre parole de l'onction de sa grâce, pour qu'elle vous touche, vous éclaire et vous porte à aimer et à bénir ce sacrement trois fois saint qui est la ressource, la force, la consolation et la richesse du chrétien.

Celui-là seul, N. T. C. F., serait digne de raconter les merveilles de l'eucharistie, qui a eu assez d'amour envers nous pour en concevoir la pensée, et assez de puissance pour l'exécuter. Eh ! quel autre que Jésus-Christ pourrait connaître toute la vertu de ce pain céleste, qui, nous rendant participants d'une vie divine, répare en nous les ruines du péché, tempère la violence de nos passions, et consacre comme un saint temple notre âme et notre corps ? C'est véritablement un grand mystère que l'esprit de l'homme ne saura jamais comprendre ; les paroles du Sauveur peuvent seules nous en donner quelque idée : méditons-les attentivement. *Celui, nous dit-il, qui mange ma chair et qui boit mon sang demeure en moi et je demeure en lui.* (Joan., VI, 57.) Mais si c'est un effet de la communion de nous unir si intimement à Jésus-Christ, qu'il habite substantiellement en nous, qu'il y établit son règne permanent, quelle consécration imprime à l'homme sa divine présence ! Mille fois plus auguste que les temples bâtis de la main des hommes, son corps ne devient-il pas, par la participation à l'eucharistie, le sanctuaire de la Divinité ! Il n'y a que l'âme, il est vrai, seule douée d'intelligence, qui prie, bénit et adore ; il n'y a qu'elle qui comprenne le bonheur de posséder Jésus-Christ, et puisse lui offrir, comme les mages, la myrrhe de la pénitence, l'encens de la prière et l'or de la charité. Mais dira-t-on que le corps ne participe en rien à la sainteté de cet hôte divin ? Oh ! N. T. C. F., lorsqu'aux jours solennels, entrant dans nos églises, nous voyons un peuple immense prosterné, chantant des cantiques à la gloire du Seigneur, pénétré de crainte et de respect ; lorsque nous voyons les prêtres et les lévites, dans un pieux recueillement, offrant le divin sacrifice au milieu d'un nuage d'encens et de prières, je vous le demande : ce lieu ne vous semble-t-il pas un lieu sacré, un lieu terrible : *Terribilis est locus.* (Gen., XXVIII, 17.) Eh bien ! pourquoi refuserions-nous ce même privilège à notre corps, à la suite de la communion ? pourquoi ne serait-il pas à nos yeux comme le tabernacle vivant de Jésus-Christ ? Oui, il en est ainsi ; le corps du chrétien est sanctifié par cette nourriture céleste : son œil est plus modeste, sa langue plus charitable, son oreille plus chaste, tous ses membres plus purs ; on voit que le sang d'un Dieu a coulé dans ses

veines et qu'une auréole de sainteté l'environne: *Sanctificavit tabernaculum suum Altissimus. (Psal. XLV, 5.)* A la vérité, l'empreinte du péché lui reste encore; la corruption et la mort viendront le flétrir; mais, par l'effet de ce sacrement adorable, un germe d'immortalité est déposé dans son sein, qui le fera sortir un jour du sépulchre et s'élever dans les splendeurs de la gloire: *Surget corpus spirituale. (I Cor., XV, 44.)*

C'est à nos âmes cependant, N. T. C. F., qu'il appartient principalement de cueillir les fruits délicieux de cet *arbre de vie*; c'est pour elles que Jésus-Christ l'a planté dans les champs du christianisme. *Celui qui mange ma chair, vivra pour moi*, nous dit-il: *Et qui manducat me, et ipse vivet propter me. (Joan. VI, 58.)* Vivre pour Jésus-Christ, vivre de sa grâce, vivre de cette vie de foi, de confiance et d'amour, qui est un avant-goût des douceurs du paradis, voilà le partage de notre âme dans le banquet eucharistique. Oui, c'est là qu'intimement unie à son divin époux, se reposant sur le cœur de son bien-aimé, y goûtant des consolations ineffables, elle sent la vie de Jésus s'écouler en elle-même; et, pénétrée de reconnaissance pour tant de bonté, elle s'écrie avec le grand Apôtre: *Non ce n'est plus moi qui vis; c'est le Christ qui vit en moi: « Vivit vero in me Christus. » (Gal., II, 20.)* Gloire et amour à ce roi *plein de grâce et de vérité (Joan., I, 14)*: ses lois sont équitables, son joug est doux et léger, ses récompenses sont magnifiques: puisse son empire être éternel! *Dominus rex noster. » (Isa., XXXIII, 22.)* Alors commencent ces actes de ferveur, de dévouement et de pénitence qui annoncent le règne de Dieu. Plaisirs du monde, vanités, honneurs, biens périssables, tout est sacrifié; les jours, les heures, les moments sont comptés par les bonnes œuvres; ce sont les seules richesses qu'ambitionne cette âme avide de célestes trésors. Ainsi, sans cesse occupée de sa fin dernière, elle poursuit son pèlerinage jusqu'au jour de l'éternité, où, laissant ici-bas la foi et l'espérance, elle s'élève sur les ailes de la charité, pour aller se perdre dans le sein de son Dieu.

En attendant ce moment fortuné, il y aura des épreuves, des combats, de grandes tribulations: le lion du désert rôdera autour d'elle pour la surprendre et la dévorer, la concupiscence endormie par la grâce se réveillera quelquefois pour lui livrer de rudes assauts. Oh! qui pourra la défendre contre tant d'ennemis conjurés pour sa ruine? qui lui donnera la force et le courage pour remporter la victoire? c'est encore l'eucharistique. Elle est ce *pain mystique*, dont il est écrit qu'il fortifie le cœur de l'homme: *Confirmat cor hominis (Psal. CIII, 15.)* Elle est cette *table mystérieuse que Dieu nous a préparée contre tous ceux qui nous persécutent: « Parasti in conspectu tuo mensam adversus eos qui tribulant me. (Psal. XXII, 5.)* Elle est ce feu divin qui nous embrase d'un

saint désir de souffrir pour l'amour de Jésus-Christ, d'un zèle infatigable pour le salut du prochain, d'une charité ardente pour le soulagement de toutes les misères: *Ignem veni mittere in terram. (Luc., XXII, 49.)* Ainsi, remplis dans la communion d'une force surnaturelle, nous vaincrons facilement tous les obstacles: nourris du pain des anges, nous serons délivrés peu à peu des misères de l'homme pécheur, et nous verrons s'évanouir les ténèbres de notre esprit et les faiblesses de notre volonté.

Venez ici rendre témoignage, âmes saintes, qui vous êtes toujours montrées si avides de cette manne délicieuse; où avez-vous trouvé ces lumières si pures qui vous ont éclairées au milieu des ombres de cette vie? comment êtes-vous devenues si savantes dans la science du salut? Vous avez entendu une voix du fond du tabernacle: *Approchez-vous et vous serez illuminées: « Accedite et illuminamini. » (Psal. XXXIII, 6.)* Vous vous êtes approchées et vous avez connu Dieu avec toutes ses perfections: vous avez connu la fin des créatures, avec tous les moyens de l'atteindre; à cette vue votre cœur s'est embrasé de nouvelles ardeurs; et, pressées par d'insatiables désirs, vous vous êtes élancées dans la carrière pour saisir l'incorruptrice couronne et entrer en possession du souverain bien.

Quel magnifique spectacle, N. T. C. F., si on considère des yeux de la foi ces héros de nouvelle espèce, qui, ne se lassant jamais de combattre, ni de vaincre, sans cesse accroissant leurs mérites en multipliant leurs sacrifices, semblent, pour ne jamais faillir, s'être revêtus, comme d'une armure, de la sainteté de Dieu même? Quelle innocence au milieu de tant de corruption! quelle sécurité, au milieu de tant d'écueils! quelle force invincible, au milieu de tant d'ennemis! c'est une des merveilles de l'eucharistie.

Mais comme sa vertu nous apparaît plus admirable encore dans les glorieux triomphes de nos martyrs! Ici ce sont tous les âges et tous les sexes, l'âge le plus tendre, le sexe le plus faible, en lutte avec les séductions, l'exil, les tortures et la mort. Voyez cette jeune vierge entre les mains des bourreaux, timide colombe sous les serres du cruel vautour: ni les menaces, ni les tourments, rien ne peut l'ébranler; les yeux fixés vers le ciel, elle souffre tout sans se plaindre; elle n'a de voix que pour bénir le Seigneur de l'avoir trouvée digne de mourir pour sa gloire. Ce sont là des faits incontestables, nombreux, consignés même dans les annales du paganisme. Que l'impie nous explique cet héroïsme; il ne le pourra point. Mais nous, nous savons où les martyrs puisaient cette force invincible, ce mépris de la mort, cette ardeur pour les souffrances. Ils mangeaient tous les jours le pain eucharistique, et ils sortaient de la table sainte, comme des lions préparés pour le combat. C'étaient les armes que l'Eglise mettait dans leurs mains pour vaincre les puissances in-

fernales et la rage de leurs persécuteurs. On jugeait, comme dit saint Cyprien, qu'un chrétien ne devait pas s'attendre à remporter la couronne du martyre, s'il ne s'était auparavant fortifié par ce céleste aliment : *Idoneus non potest esse ad martyrium, qui ab Ecclesia non armatur ad prælium; et mens deficit quam accepta eucharistia non accendit.* Aussi quel empressement de la part de ces généreux défenseurs de la foi pour solliciter ce secours divin ! quel désir si ardent de se voir munis de ce gage précieux de la victoire ! c'était l'objet de leurs prières pendant leurs longues veilles ; mais s'il arrivait quelquefois que le sommeil, ami de l'innocence, vint les visiter dans leurs sombres cachots, et que l'un d'eux, favorisé d'un songe mystérieux, vit descendre du ciel le pain eucharistique plus blanc que la neige, c'étaient des cris de joie, de bonheur et de confiance. Dieu leur annonçait qu'ils n'iraient pas combattre sans avoir reçu le pain des forts. Leurs espérances ne furent jamais trompées ; Jésus-Christ descendait dans leurs demeures ; et dès ce moment, héros invincibles, ils ne voyaient dans leurs tourments que des couronnes et dans la mort qu'un doux passage à l'immortalité.

Pour nous, N. T. C. F., si nous ne sommes point destinés à cueillir les palmes du martyre, après beaucoup d'angoisses semées pour tous dans le chemin de la vie, nous n'échapperons pas à une terrible épreuve au bout de la carrière ; c'est l'horreur du tombeau. Oh ! c'est encore un des effets de la communion de nous soutenir dans cette heure suprême qui décide de notre destinée. Heureux, si nous pouvons recevoir alors le corps du Sauveur, comme le doux viatique des mourants ! S'il en est ainsi, nous ne mourrons point ; nous vivrons : car *celui qui mange ma chair, a dit Jésus-Christ, a la vie éternelle, et je le ressusciterai au dernier jour.* (Joan., VI, 55.) En ce moment où tout est si triste pour la nature, où nos sens s'éteignent, où la vie s'évanouit, où tous les biens nous échappent, qu'il est doux d'entendre ces consolantes paroles : *Recevez le viatique du corps de Jésus-Christ qui vous défendra de l'ennemi de votre salut et vous conduira à la vie éternelle.* (Liturg. Rom.) A ces mots le chrétien se réveille encore ; sa foi devient plus vive, son espérance plus ferme, sa charité plus ardente ; il oublie la mort et il s'endort avec confiance entre les bras de la divine miséricorde.

Grâces immortelles soient donc rendues à Notre-Seigneur, d'avoir ménagé à l'homme un secours si puissant pour soutenir sa faiblesse, un remède si efficace pour guérir ses blessures ! C'est le chef-d'œuvre de sa tendresse envers nous ; c'est le triomphe de sa sagesse pour nous remettre sur la voie du salut. Voici maintenant que sa charité nous presse. (I Cor., V, 14) de profiter d'un don si précieux. *En vérité je vous le dis : si vous ne mangez la chair du Fils de l'homme et si vous ne buvez son sang, vous n'aurez pas la vie en vous.* (Joan., VI, 4.) Méditons bien

ces paroles ; elle renferment un arrêt formidable. Ainsi, lorsque chaque année, à l'heure de l'accomplissement du grand précepte de la communion pascale, nous voyons les chrétiens se diviser en deux camps, les uns dociles et les autres rebelles aux saintes lois de Jésus-Christ et de son Eglise, une pensée terrible vient consterner notre âme ; c'est à nos yeux comme une vision du dernier jugement, où les justes seront aussi séparés des pécheurs, mais pour toute une éternité et par un abîme infranchissable. Oh ! N. T. C. F., qu'il n'y ait donc point de division parmi nous dans la grande solennité qui s'approche ; préparons, par la ferveur de la pénitence, nos habits de fête pour la nocce de l'Agneau immaculé ; hâtons même, s'il est possible, ce moment fortuné par l'empressement de nos désirs : et alors notre réunion dans la salle du festin, pour manger tous ensemble le froment des élus, sera pour nous un heureux présage de notre immortelle société dans le royaume de Dieu.

Donné à Cahors, le 12 février 1843.

III. LETTRE PASTORALE

A L'OCCASION DE LA PREMIÈRE VISITE DU DIOCÈSE

Le moment approche, nos très-chers frères, où nous pourrions enfin remplir le plus doux et le plus saint devoir de notre charge pastorale. Encore quelques jours qui nous retiendront ici pour célébrer la solennité pascale, et puis nous serons libres d'aller visiter vos habitations même les plus lointaines, pour vous connaître et être connu de vous, et vous apporter votre portion des trésors spirituels dont nous avons été établi le dispensateur. Jours heureux ! jours mille fois bénis, où il nous sera donné de jouir de la ferveur de votre foi et de contempler en vous un peuple si riche encore de traditions de piété, de charité pour les pauvres, de respect pour les choses saintes et de vénération pour ses ministres ! A ce touchant spectacle notre cœur sera comblé de joie, et nous y trouverons un ample dédommagement de toutes nos fatigues.

Pour vous, N. T. C. F., qui attendez avec une si vive impatience la visite de votre premier pasteur, nous avons cette confiance qu'elle vous offrira une source de bénédictions. Autrefois c'était Jésus-Christ qui parcourait les bourgs et les villes de la Galilée, annonçant l'Evangile, instruisant les ignorants, guérissant les malades, convertissant les pécheurs, bénissant les pauvres, et semant en tous lieux les bienfaits sur son passage : *Pertransiit bene faciendo.* (Act., X, 38.) Aujourd'hui c'est l'évêque, ambassadeur de Jésus-Christ qui, en son nom, vient visiter les peuples et leur apprendre tout ce qu'ils doivent connaître et pratiquer pour parvenir à une félicité parfaite. Si nous n'avons pas, comme le Sauveur, le pouvoir de guérir les infirmités corporelles, du moins toute puissance nous a été donnée pour

guérir les âmes des maux d'ignorance et des blessures du péché. Oh! comme nous aimerons à l'exercer envers vous, N. T. C. F., rompant aux petits le pain de l'instruction, afin de les éclairer dans leurs doutes, de les fortifier dans leurs faiblesses, de les consoler dans leurs peines, au milieu des grandes misères de notre exil! C'est ainsi que nous jetterons la divine semence sur le champ bien aimé qui nous est échu en partage, avec la douce espérance de recueillir plus tard une abondante moisson. Daigne le Seigneur rendre votre cœur docile à notre parole, surtout pour les vérités essentielles que nous aurons à vous développer! Le respect et l'amour de notre sainte religion, l'éducation chrétienne de vos enfants, la sanctification du dimanche, la fréquentation des sacrements, la fuite de toute injustice et surtout de l'usure, voilà les sujets les plus ordinaires de nos pressantes exhortations. Vous les entendrez, N. T. C. F., votre esprit les comprendra; et votre volonté, raffermie par la grâce, mettra la main à l'œuvre pour arracher tout ce qu'il y a dans vous de contraire à la loi de Dieu. Ce que nous avons déjà vu dans le diocèse, nous est un heureux présage de ce que nous verrons encore, c'est-à-dire, que les prodiges de miséricorde et de providence, qui ont réjoui à la fois et la terre et le ciel (1), nous annoncent tout ce qu'on peut attendre d'un peuple si bien disposé.

Mais à part les fruits de salut que notre parole pourra produire, bien d'autres avantages résulteront de notre visite pastorale. N'est-il pas vrai que dans tous les temps cette circonstance a fait éclater un ébranlement général; que les pécheurs se sont convertis, les tièdes se sont ranimés les justes se sont sanctifiés encore? N'est-il pas vrai qu'on a vu alors plus d'empressement pour les tribunaux de la pénitence, plus de ferveur pour la table sainte, et que chacun a paru comprendre qu'une grâce extraordinaire passait avec le pontife? Eh bien! oui, il en est ainsi; car c'est en vain que Jésus-Christ a dit à ses disciples: *Comme mon Père m'a envoyé, je vous envoie: allez, instruisez toutes les nations* (Joan., XX, 21; Matth., XXVIII, 19); ce n'est pas en vain que les apôtres, non contents d'avoir évangélisé les villes, sont revenus sur leurs pas, pour s'assurer de leur état: *Revertentes visitemus fratres quomodo se habeant* (Act., XV, 36); ce n'est pas en vain que les conciles (2), et celui de Trente en particulier, prescrit cette loi aux évêques. (Sess. 24.) Une grâce précieuse viendra donc vous visiter avec nous: elle ranimera votre foi, elle excitera votre piété; elle vous inspirera l'amour de Dieu et du prochain, et vous emmènera couronnés de ferveur et d'innocence au *festin des élus*. Nous vous y invitons dès ce moment, N. T. C. F., afin que, préparés à l'avance aux biens que Dieu vous

destine, nous ayons la consolation de vous distribuer de nos mains *le pain qui donne la vie*.

Ce sera aussi une circonstance favorable pour vous recommander le soin de vos églises, afin qu'elles soient dignes de la sainteté de Dieu qui les habite. Nous ne demandons point qu'elles soient ornées avec luxe et magnificence; qu'elles soient parées de tableaux précieux et de riches décorations, comme dans les grandes cités; mais du moins qu'elles se montrent belles de propreté et de décence. Hé quoi! nous croyons que le Seigneur réside dans nos temples, que son amour pour les hommes retient captif dans nos tabernacles, et nous laisserions sa demeure, qui devrait surpasser la richesse des palais de rois, dans un état de dégradation où de dégoûtante malpropreté? Où serait notre révérence pour sa majesté suprême? Où serait notre reconnaissance pour sa bonté envers nous? Soyez donc pleins de zèle, N. T. C. F., pour la restauration de vos églises, de ces maisons de prière, où le Seigneur est plus près de vous, où vos communications avec Lui sont plus intimes, et où s'opère en votre faveur tant de prodiges de grâce, depuis le premier jour de la vie jusqu'à votre dernière heure. Quelques légers sacrifices, tributs volontaires de votre religion, pourront suffire pour rendre aux édifices du culte leur ancienne splendeur, et leur donner des vêtements de gloire pour nos solennités.

En vous parlant ainsi des temples matériels et inanimés que nous espérons voir s'embellir à l'occasion de notre visite, nous attachons cependant bien plus d'importance à la sanctification de vos âmes, temples vivants du Saint-Esprit, et l'objet principal de notre sollicitude. C'est pour elle que nous viendrons au nom du Seigneur, pour vous communiquer ces dons célestes qui réparent les ruines du péché et rétablissent l'image du Créateur. Encore un peu de temps, et vous recevrez, par l'imposition de nos mains cet Esprit-Saint, égal au Père et au Fils, qui de son souffle vivificateur renouvelle la face de la terre (*Psal. CIII, 30*); esprit de sagesse qui, en vous donnant le goût de la vertu, vous détachera des vanités du monde; esprit d'intelligence qui vous fera connaître et sentir les mystères de Dieu; esprit de conseil, qui vous dirigera toujours dans la bonne voie; esprit de force, qui vous affermira contre toute sorte d'épreuves; esprit de science qui, sans ôter l'humilité à vos cœurs, éclairera vos intelligences; esprit de piété, qui vous rendra doux et aimable le joug du Seigneur; esprit de crainte (*Isa., XI, 2*) enfin, qui sera pour vous le principe de la véritable sagesse. (*Prov., IV, 7.*)

Que de richesses à la fois, N. T. C. F. ! quelle abondance de grâces nous apporte donc cet Esprit divin, en venant prendre possession de nos âmes! Ce céleste archi-

(1) Saint Ceré et Luzech.

(2) Concile de Taragone, de Brague, de Milan, etc.

lecte, non content de bâtir en nous une demeure, où habitera la sainte Trinité, il l'orne et l'embellit avec une magnificence tout à fait digne de sa destination. Ce ne sont pas des métaux précieux qu'il met en usage, ni des ouvrages d'art qu'il emprunte: comment des matériaux périssables pourraient-ils entrer dans un temple qui s'élève pour l'éternité? Ce sont des ornements sur-naturels, qui portent le sceau d'une main divine; c'est la charité, c'est la joie, c'est la paix, c'est la bonté, la mansuétude, la foi, la modestie, la chasteté (*Galat., V, 22*); tout ce qu'il y a de plus beau dans les vertus chrétiennes.

Mais comme il appartient à la prière de disposer les cœurs aux ineffables opérations de la Divinité, nous vous exhortons, N. T. C. F., à ne point négliger ce pieux exercice, suppliant le Seigneur avec confiance, d'envoyer vers vous l'Esprit qui enseigne toute vérité. (*Joan., XVI, 13.*) Allez au-devant de lui par vos désirs, vos vœux embrasés, vos oraisons continuelles: et alors vous verrez recommencer en notre faveur les prodiges qui éclatèrent sur les apôtres et en firent des hommes nouveaux. Mais au lieu de ces manifestations extérieures qui ne sont plus nécessaires à la vérité chrétienne, la même grâce descendra invisiblement en vous: ce sera encore un souffle divin qui viendra remuer tout votre être et vous réveiller de cet assoupissement si funeste à la vertu; ce seront des flammes ardentes qui, épurant vos affections, ne vous laisseront aimer que Dieu seul; ce sera le don des langues enfin, qui vous enseignera à parler sans crainte le langage de la foi, de la charité et de la reconnaissance.

Tels sont les précieux avantages de notre visité, N. T. C. F., pour tous ceux qui n'y mettront point obstacle par leurs mauvaises dispositions. Plaise à Dieu qu'il n'y en ait aucun d'indigne parmi vous! Oh! alors, dans ce diocèse, tout sera recréé, tout sera renouvelé. (*Psal. CIII, 30.*) Nous ne cesserons, par la médiation de Marie, de demander cette grâce au cœur de Jésus; afin que, selon sa promesse, il vous traite comme son peuple choisi, qu'il se souvienne de son immense miséricorde et de vos pressantes nécessités, et qu'il fasse couler sur vous, comme antefois sur la ville sainte un fleuve de paix (*Isa., LXVI, 12*), dont les eaux salutaires apportent à vos âmes, la fécondité, la fraîcheur et la vie.

Donné à Cahors le 25 mars 1843.

IV. INSTRUCTION PASTORALE ET MANDEMENT

Pour le carême de 1845.

SUR LA SANCTIFICATION DU TRAVAIL.

Nos très-chers frères,

Voici le retour de ce temps favorable, de ces jours de salut (*II Cor., VI, 2*), qui nous invitent à vous adresser nos pressantes exhortations et à jeter encore un peu de bonne semence dans vos cœurs préparés pour la recevoir. Sans doute nous aurions pu choi-

sir un sujet plus élevé et proposer à vos méditations quelque'une de ces grandes vérités qui attachent par elles-mêmes, comme il y en a tant dans notre sainte religion. Mais, à l'exemple d'un bon père de famille qui donne toujours à ses enfants la nourriture la plus salubre, nous avons dû mettre avant tout vos intérêts éternels.

Combien de fois, dans le cours de nos visites pastorales, en vous voyant courbés du matin au soir sous le poids du jour et de la chaleur, soumis à de rudes travaux et condamnés le plus souvent à toute sorte de privations, touché de compassion pour vous, nous nous disions au fond de notre âme: oh! si du moins ils connaissaient les desseins de la Providence, qui a créé le travail en punition du péché: s'ils acceptaient sans murmure la rigueur de leur condition; s'ils savaient lever de temps en temps leur tête vers le ciel pour aspirer l'air pur de la patrie, comme leurs peines seraient adoucies! et contents de leur destinée sur la terre, comme ils recueilleraient une ample moisson de mérites pour l'éternité!

Eh bien! N. T. C. F., voilà le sujet dont nous venons vous entretenir, Et puisque la loi du travail est imposée à tous les hommes sans exception, puissions-nous vous apprendre à vous y soumettre avec cet esprit de résignation et d'amour qui donne du prix à l'obéissance, afin que vous ne soyez point semblables à ces pauvres esclaves, dont la vie entière se consume à cultiver les champs d'un étranger, qui ne produisent rien pour eux!

Ecoutez donc, N. T. C. F., écoutez les enseignements de la foi sur un point aussi pratique et aussi important. Oui, nous sommes nés pour le travail: *Homo nascitur ad laborem.* (*Job, V, 7.*) Déchus par une juste sentence de notre grandeur primitive, nous ne pouvons vivre désormais que du fruit de nos peines: *In sudore vultus tui vesceris pane.* (*Gen., V, 19.*) C'est là une malédiction générale: ni les riches, ni les pauvres; ni les peuples, ni les rois; nul n'est exempt de porter ce joug humiliant, qui pèse sur la postérité d'un premier père coupable: *Jugum grave super filios Adam.* (*Eccli., XL, 1.*) Voilà pourquoi, dans tous les temps, ceux qui ont été animés du véritable esprit du christianisme ont regardé l'oisiveté, non-seulement comme une source féconde de désordres, mais encore comme une révolte contre la justice de Dieu. Voilà pourquoi aussi ceux qui, loin du monde, ont couru avec tant d'ardeur dans les voies de la perfection, non contents de passer les jours et les nuits en contemplation et en prières, se sont toujours fait une loi de mêler à leurs cantiques les occupations de la vie la plus laborieuse. C'est qu'ils avaient bien compris la sentence du souverain Juge: *Vous mangerez votre pain à la sueur de votre visage, jusqu'à ce que vous retourniez en terre, d'où vous avez été tiré.* « Telle est, en effet, dit saint Cyprien, la chaîne qui lie tout homme pécheur, jusqu'au moment où la

mort rompra ses liens pour l'enlever au monde présent. Le travail et les gémissements, voilà son partage chacun des jours de son exil. » (S. CYPRIAN., *in Gen.*)

Cependant la religion, cette mère si tendre, s'approche de lui pour le fortifier et le bénir. Mon fils, lui dit-elle, considère ceci à la lumière de la foi. Dans tous les genres de travaux auxquels on se livre sous le soleil, vois combien qui ne pensent qu'à s'enrichir. Mais de tous les biens qu'ils amassent, qu'emporteront-ils dans l'éternité ? pour toi, travaille pour une fin plus noble et plus digne d'un chrétien. Si tu reçois un peu moins d'or ou d'argent pour salaire, attends sans inquiétude : le jour viendra où, par un effet de son infinie bonté, Dieu lui-même avec tous les trésors qu'il possède sera le prix de la moindre de tes actions faite pour sa gloire.

C'est là, N. T. C. F., tout le secret qui nous est révélé pour sanctifier le travail et en adoucir la rigueur. Ainsi, lorsque nous entreprenons une œuvre quelconque en vue de Dieu et au nom de Jésus-Christ, cette œuvre, si pauvre et si chétive qu'elle soit en elle-même, recouverte de la pourpre royale du Rédempteur, animée par sa grâce, et divinisée en quelque sorte, mérite d'être présentée par la main des anges sur l'autel d'or de la céleste Jérusalem. Doctrine bien consolante et féconde pour le salut ! Prenons-la pour règle de chacune de nos actions, ayant toujours présente cette parole du grand Apôtre : « *Omnia in gloriam Dei,* » tout pour la gloire de Dieu. (I Cor., X, 31.) « Que cette parole, s'écrie saint Jean Chrysostome, soit notre soutien, notre armure, notre égide, notre trésor ; gravons-la dans notre cœur. Celui que nous aurons glorifié sur la terre nous glorifiera à son tour dans le ciel. » Mais nous pouvons encore aller plus loin et déclarer ici que ce mot de saint Paul doit s'entendre d'un précepte, d'une loi proprement dite, et non d'un simple conseil : *Quidam dicunt quod hoc est consilium, sed hoc non est verum,* dit saint Thomas, et avec lui tous les Pères de l'Eglise. Ainsi condamnés au travail, travaillons pour l'amour de Dieu et au nom de Jésus-Christ : *In nomine Domini nostri Jesu Christi* ; car il ne faut pas séparer ces deux préceptes promulgués par le même Apôtre ; et alors, selon le langage des saints, toutes nos actions se changeront en perles précieuses qui orneront un jour notre couronne dans l'éternité.

Eh ! ne pensez pas, N. T. C. F., que ce soit là une obligation trop rigoureuse pour le chrétien. O homme déchu par le péché, mais relevé par la grâce, reconnais donc ta haute destinée ; et devenu l'enfant de Dieu, le frère du Christ, le cohéritier de son royaume, ne vas pas croire que c'est trop exiger de toi, de te demander, dans le cours des heures de la journée, quelques pensées pour celui auquel tu dois tout, et l'être, et le mouvement et la vie ? *In ipso vivimus, et movemur et sumus.* (Act., XVII, 28.) Quel bonheur, au contraire, que le Seigneur, par

un effet incompréhensible de son amour pour nous, veuille agréer l'offrande du plus petit de nos travaux, et lui accorder une éternelle récompense ! Quel bonheur de servir un maître qui se contente de si peu et se montre si magnifique dans ses largesses ! c'est, ô mon Dieu, que vous êtes trop grand pour avoir besoin de l'homme. Vous ne voulez de nous que les hommages d'un cœur reconnaissant, fidèle et dévoué. Par là vous mettez vos couronnes à la portée de tous ; et le pauvre, qui du matin au soir travaille pour l'amour de vous, recevra tout aussi bien son salaire que le plus beau génie, sans cesse occupé des problèmes de la science, ou du gouvernement des Etats. Que votre saint nom en soit béni !

Gardons-nous cependant d'oublier que, pour rendre nos travaux dignes de récompense et mériter que nos œuvres nous suivent dans l'éternité (*Apoc.*, XIV, 13), une condition indispensable, c'est d'être en état de grâce. De même, a dit Jésus-Christ, que le cep détaché de la vigne ne peut porter aucun fruit, ainsi en sera-t-il de vous, si vous ne demeurez en moi : *Sic nec vos, nisi in me manseritis.* (*Joan.*, XV, 4.) Chrétien coupable de péché mortel, tu n'es donc qu'un ruisseau desséché, séparé de la source ; qu'un stérile rameau, détaché de l'arbre ; qu'une fleur, coupée de sa tige ; qu'un champ, brûlé par le soleil, privé de la rosée du ciel. Oh ! si tu pouvais comprendre le malheur de ton état, les dommages que tu souffres, les consolations dont tu te privas, et tous les biens que tu perds par ta persévérance dans la haine de Dieu, comme tu t'empresserais de recourir à sa clémence pour obtenir ton pardon ! comme le péché te ferait horreur ! tu ne rejetterais pas plus vite un serpent qui aurait pénétré dans ton sein ! tu ne pourrais goûter une seule nuit les douceurs du sommeil, sans avoir plutôt demandé avec larmes la grâce de la réconciliation.

Mais si toi est l'affreux état d'une âme coupable de péché mortel ; si tous ses travaux sont stériles ; si, au point de vue de la foi, on ne découvre en elles que des ruines, que désolation, que trophées de la mort ; que c'est un doux spectacle, au contraire, de contempler le juste, dont les œuvres sont comme un hymne sans fin à la gloire de Dieu ! « semblable à un arbre, dit le Prophète, qui planté sur les bords d'un ruisseau limpide, montre sa tête ornée de feuilles verdoyantes et se couronne en son temps de fleurs et de fruits ; ainsi fleurit le juste, arrosé des eaux de la grâce dans les sacrés parvis : *Plantati in atris Domini florebunt.* » (*Psal.* XCI, 13, 14.) Inappréciable avantage des amis de Dieu ! toutes leurs gouttes de sueur sont comptées, toutes leurs journées écrites dans le livre de vie ; et la conquête du royaume céleste leur coûte moins, qu'à tant d'autres l'acquisition de quelques pièces d'un vil métal.

Pourquoi faut-il, N. T. C. F., qu'il y ait des chrétiens qui pourraient jouir de tous

Ces biens en abondance, et qui s'en privent par les fautes même qu'ils commettent en s'accomplissant la tâche qui leur est imposée? Ne s'élevant jamais par l'espérance vers la région de la joie et du repos, ils n'ont point assez de courage pour supporter une vie de travail, de privations et de souffrances, et alors des plaintes amères s'échappent de leur cœur. Pourquoi, disent-ils, cette différence dans les conditions de l'humanité? Pourquoi l'un coule-t-il des jours tranquilles dans les jouissances de la fortune, tandis que l'autre subit les rigueurs de la pauvreté? Pourquoi celui-ci prend-il naissance dans le palais des rois, et celui-là dans l'humble chaumière? Chrétien, laisse là tes murmures: écoute la voix de ton Sauveur, et jette un regard sur le cours de son pèlerinage en ce monde. Lui, qui a les paroles de la vie éternelle, il te dit: *Bienheureux les pauvres, bienheureux ceux qui souffrent.* (Matth., V, 3, 10); et non content de te le dire, il marche lo premier dans cette voie douloureuse, gagnant aussi son pain à la sueur de son front, et portant ensuite la croix sur ses épaules meurtries. C'est ainsi que cet agneau de Dieu a ôté le péché du monde, et qu'il a reconquis pour toi l'héritage céleste. Le disciple n'est point au-dessus du maître. Laisse donc murmurer ceux qui ne reconnaissent point le divin Rédempteur pour roi et pour modèle. Et toi, semblable à ces vaillants soldats, qui n'hésitent point à se jeter au milieu des périls à la suite de leur chef, marche avec courage sur les traces de Jésus, travaille comme lui, sois pauvre comme lui, souffre comme lui, bénis le Seigneur de toutes choses, et crois bien qu'il dépend de toi d'être plus heureux que l'homme riche ou puissant dont le sort te paraît meilleur.

Mais si nous devons condamner ces simples murmures, qui viennent quelquefois vous ravir le mérite de vos actions, comment qualifierions-nous ces paroles obscènes ou équivoques qui, dans les nombreuses réunions pour le travail surtout, s'envolent de toute part, comme des dards acérés, blessant au cœur ceux qui les entendent. O frères bien-aimés, vous dirons-nous ici, avec le grand Apôtre, nous vous en conjurons, que votre modestie soit connue de tous les hommes: *Modestia vestra nota sit omnibus hominibus* (Philip., IV, 5); car le Seigneur est près de vous, *Dominus prope est.* (Ibid., 5.) Craignez de scandaliser celui qui a coûté un si haut prix, et encore plus ce petit enfant si fragile, dont l'ange préposé à sa garde voit sans cesse la face du Père qui est dans les cieux. (Matth., XVIII, 10.) N'oubliez pas que votre corps est un temple et votre cœur un sanctuaire; et n'allez point par vos abominables propos contraindre le Dieu qui l'habite à s'éloigner de cette demeure, laquelle est pour lui un séjour de délices: *Delicia mea esse cum filiis hominum.* (Prov., VIII, 31.) Vous parlerez donc toujours avec modestie; et si

quelquefois vos chastes oreilles sont offensées par ces mauvais discours qu'une langue chrétienne devrait ignorer, du moins par un sévère silence, si vous n'osez davantage, vous vengerez les droits du Seigneur et vous corrigerez votre frère.

Ce n'est pas tout encore, N. T. C. F., et nous vous l'avouons avec simplicité, il y a longtemps que notre zèle pour la gloire de Dieu et pour le salut de vos âmes nous faisait souhaiter ardemment l'occasion qui se présente, pour vous adresser une prière, mais une prière, au succès de laquelle nous tenons plus qu'à la vie: c'est qu'au milieu de vos travaux les plus pénibles vous ne profaniez point le saint nom de Dieu; que vous gardiez toujours foi et amour à la religion qui a béni votre premier âge; que le blasphème enfin, puisqu'il faut dire le mot, soit inconnu parmi vous. « Le nom du Seigneur, s'écrie un Père de l'Eglise (S. Chrys.), est le nom au dessus de tous les noms; celui-là que le grand prêtre avait seul le droit de porter sur la lame d'or de sa couronne; celui-là que les démons n'entendent point sans trembler, et on l'ose profaner avec une sacrilège audace, quand il ne devrait paraître sur nos lèvres qu'avec un saint recueillement! Voulez-vous savoir avec quel respect, quel tremblement, quels transports d'admiration, les chœurs des anges prononcent ce nom adorable? Je voyais, dit Isaïe, le Seigneur assis sur un trône élevé: il était environné de séraphins qui s'écriaient d'une voix éclatante: *Saint, saint, saint est le Dieu des armées; la terre est remplie de la majesté de sa gloire!* » Et toi, audacieux blasphémateur, tu oses jeter l'insulte à la face de ton Dieu! Vil néant, atome inaperçu qui t'agites sur l'immense surface de cet univers, tu ne crains pas de monter jusqu'au trône du Roi des rois, pour lui adresser tes injures, tes outrages, tes malédictions! Quel crime! quelle folie! Et cependant, ô honte du christianisme! ces horribles paroles, empruntées à la langue des enfers, errent fréquemment sur des lèvres marquées du sceau de la foi! Et on les prononce sans frémir, peut-être même en souriant! Et par un prodige d'une miséricorde infinie, la terre ne s'entr'ouvre point pour dévorer les profanateurs!

Prions pour eux, N. T. C. F., prions: car la vengeance ne peut être loin de ceux qui la provoquent ainsi. Oui, prions pour ces insensés qui, au lieu de mêler leur voix aux bénédictions des esprits célestes se font les tristes échos des malédictions qui retentissent au fond de l'abîme. Et si quelquefois nous avons la douleur d'entendre ces odieux blasphèmes, qu'ils soient pour nous comme les mugissements d'une noire tempête qui porte l'effroi de toute part; et qu'alors s'échappe de nos cœurs attristés une prière ardente vers le ciel, pour détourner les coups de la foudre.

Puisse cette exhortation si pressante que nous vous adressons en forme de supplica-

tion et de prière, produire son fruit dans ce diocèse ! Puisse-t-elle en faire fuir à jamais une habitude aussi perverse ! Nous avons cette confiance, N. T. C. F. ; il s'agit ici des intérêts de Dieu et des vôtres. Une cause si belle pourrait-elle ne point triompher auprès d'une population qui porte encore avec amour le joug glorieux de la foi ?

Il faut maintenant nous résumer et conclure. Si le travail est un devoir rigoureux pour tous les hommes, si c'est là une des peines du péché, un sacrifice expiatoire envers la justice de Dieu, soumettons-nous à cette loi sans murmure. Celui qui nous l'a imposée aurait pu nous traiter plus sévèrement encore. Mais au lieu que tant d'autres, se détournant de leur fin dernière, ne travaillent que pour la fortune, les plaisirs, les honneurs, ou les besoins d'une vie matérielle, pour nous, cherchons la gloire de Dieu avant tout et l'accomplissement de sa volonté sainte. Alors on pourra dire de nous, comme on l'a dit de notre divin modèle, que nous avons bien fait toutes choses : *Bene omnia fecit.* (Marc., VII, 37.)

Oui, *tout pour la gloire de Dieu* : et à cette lumière, le monde entier nous paraîtra moins précieuse que la grâce sanctifiante source de mérite et de vie pour toutes nos œuvres, et sans laquelle nous ne serions que des arbres infructueux : *Omnia in gloriam Dei.* (I Cor., X, 31.)

Tout pour la gloire de Dieu : et alors le précepte divin de prier sans interruption sera accompli. On n'entendra plus dans nos travaux, ni plaintes, ni paroles obscènes, ni odieux blasphèmes. Nos œuvres seront une prière continuelle, qui du matin au soir fera monter l'encens de nos louanges vers le ciel, et descendre de nouvelles bénédictions sur la terre : *Omnia in gloriam Dei.*

Tout pour la gloire de Dieu : et alors la plus petite de nos actions, faite au nom du Seigneur Jésus, sera conservée dans les trésors célestes, jusqu'au jour où rendant à chacun selon ses œuvres, le souverain juge l'en retirera pour la récompenser magnifiquement. *Omnia in gloriam Dei.*

Qu'elle est donc sainte, N. T. C. F., qu'elle est féconde en fruits pour l'éternité, cette journée du chrétien qui commence par un signe de croix et par la prière, et dont tous les instants sont consacrés à quelque œuvre faite en vue de Dieu, et au nom de Jésus-Christ ! C'est une chaîne précieuse, une chaîne d'or dont les bonnes actions forment les anneaux, et bien plus longue pour quelques-uns en un seul jour, que pour beaucoup d'autres, pendant le cours de leur vie entière. Heureux le chrétien qui comprend ces choses ! la voie du ciel lui sera douce et facile ; et lorsque le moment d'y entrer sera venu pour lui, il se réjouira d'avoir travaillé pour un si bon maître, qui pour des fatigues de courte

durée donne à ses serviteurs un repos éternel.

Donné à Cahors, le jour de l'Épiphanie 1845.

V. LETTRE PASTORALE

Pour le carême de 1849.

SUR L'ADORATION PERPÉTUELLE DU TRÈS-SAINTE SACREMENT.

Nous avons, nos très-chers frères, le bonheur de croire à la présence réelle de Jésus-Christ dans la divine eucharistie. Cette foi toujours vivante dans l'Église s'est perpétuée sans interruption d'âge en âge ; et s'il nous était permis de réunir autour d'un de nos saints tabernacles toutes les générations de fidèles qui ont vécu depuis le commencement jusqu'à nous, et de les interroger sur cette croyance, elles nous répondraient d'une voix unanime par la grande acclamation des premiers chrétiens, lorsqu'après avoir participé aux divins mystères ils s'écriaient : *Amen*, il en est ainsi ; ceci est véritablement le corps et le sang d'un Dieu : c'est Jésus-Christ.

Oui, N. T. C. F., c'est Jésus-Christ. Il est vrai, notre esprit ne comprend rien à ce mystère ; nos yeux ne voient, nos mains ne touchent que des apparences ; tous nos sens sont trompés. Mais nous avons entendu la voix de celui qui a les paroles de la vie éternelle. N'en écoutons point d'autre : croyons.

Mais ne serait-ce pas de notre part une indifférence bien coupable de croire à la présence réelle de Jésus-Christ dans l'Eucharistie, sans nous mettre en peine d'apporter tous les jours à ses pieds l'hommage d'un cœur fidèle, reconnaissant et dévoué ? Conduite étrange, en effet, et cependant si commune parmi les chrétiens ! Ah ! venez donc, vous dirons-nous avec le Prophète, venez et adorons tous ensemble : « *Venite et adoremus et procidamus ante Deum.* » « *Pleurons nos offenses devant celui qui nous a formés de sa main, et comblés de ses bienfaits : « Ploremus coram Domino qui fecit nos ; » car il est notre Seigneur notre Dieu et nous sommes son peuple ; il est notre pasteur et nous sommes ses brebis ; « quia ipse est Dominus Deus noster, nos autem populus ejus et oves pascuæ ejus. »* (Psal. XCIV, 6, 7.)

Cet appel à votre foi que nous vous adressons en ce moment, N. T. C. F., était depuis longtemps arrêté dans notre esprit. Nous attendions seulement l'heure favorable ; nous vous réservions cette grâce suprême pour des jours plus mauvais encore. Eh bien ! il nous le semble, ces jours sont arrivés ; ces jours où le besoin d'offrir à Dieu des expiations et des prières se fait sentir plus généralement, parce que nos maux sont très-grands, et que lui seul a le pouvoir de les soulager et de les guérir. C'est pour une fin aussi louable que nous établissons dans tout le diocèse l'Adoration perpétuelle du très-saint Sacrement.

Si, comme nous en avons la confiance, cette pieuse institution vous porte à mieux

apprécier le don ineffable du cœur de Jésus dans l'eucharistie; si elle rend vos communions plus nombreuses et plus ferventes, vos adorations plus parfaites, votre recueillement plus profond au saint sacrifice, notre but sera atteint, et nous bénirons le ciel de nous avoir inspiré cette bonne pensée. Nous aurons servi les intérêts de Jésus-Christ et les vôtres.

En premier lieu les intérêts de Jésus-Christ. Exilé pour la foi dans l'île de Pathmos, le disciple bien-aimé fut visité par l'Esprit divin. Alors d'un œil prophétique il vit les combats et les triomphes de l'Eglise: il entendit les cantiques ravissants de la céleste Jérusalem. *Je vis*, dit-il, *l'Agneau assis sur un trône et vingt-quatre vieillards qui, se prosternant devant lui, chantaient en son honneur un cantique nouveau; et toutes les créatures qui sont au ciel, ou sur la terre, ou dans la mer le répétaient en disant: Louange, honneur, gloire et puissance à l'Agneau dans les siècles des siècles: «Sedenti in throno et Agno benedictio, honor, gloria et potestas in sæcula sæculorum.» (Apoc., V, 8, 9, 13.)*

Ce cantique des cieux, N. T. C. F., trouvera, nous l'espérons, de l'écho dans vos âmes. Grâce à l'exercice de l'adoration perpétuelle; vous apprendrez à rendre à Jésus-Christ dans l'eucharistie ces mêmes devoirs que les bienheureux lui rendent par acclamation sur son trône de gloire. C'est la reconnaissance d'abord. Si grande qu'elle soit, jamais elle n'égale le moindre de ses bienfaits. Mais, en nous donnant avant de mourir son corps à manger et son sang à boire, il nous a laissés un gage de son amour si précieux et si magnifique que notre vie entière devrait se passer à le bénir. C'est ici, en effet, l'abrégé de toutes ses merveilles, le chef-d'œuvre de sa sagesse, le sacrement par excellence, où le cœur de Jésus nous apparaît comme un océan de miséricorde, dans lequel se dilatent les âmes dégagées des choses terrestres, y goûtant déjà les prémices de la félicité de l'autre vie. Pourquoi faut-il qu'il y ait tant de chrétiens au milieu de nous, qui, traînant la chaîne de leurs passions, vivent dans l'indifférence ou dans le mépris à l'égard de ce don sacré? Jamais on ne les voit à la table sainte, ni venir épancher leurs cœurs aux pieds de nos autels. Les infortunés! ils cherchent leur bonheur dans les richesses, les plaisirs, les honneurs, et ils ne trouvent dans tous ces faux biens que misère et affliction d'esprit. Puissent-ils du moins, pendant qu'il en est temps encore, mieux comprendre leurs intérêts éternels! Qu'ils viennent prier et adorer avec nous, et nous aider, en mêlant leur voix à la nôtre, à rendre de dignes actions de grâces à l'hôte divin de nos tabernacles. Et si dans ce diocèse, grande famille chrétienne composée de trois cent mille âmes fidèles et dévouées, il s'établit, selon nos vœux les plus ardents, un concert perpétuel de louanges à la gloire de Jésus-Christ, présent dans l'eucharistie;

s'il n'y a point de jour ni d'heure pendant le cours de l'année, où dans l'une de nos églises une députation de personnes pieuses ne le bénisse au nom de tous, la dette de la reconnaissance ne sera point encore acquittée, mais du moins nous aurons fait quelque chose en l'honneur de l'Agneau qui s'immole pour nous: *Sedenti in throno et Agno benedictio.*

Un autre devoir que nous nous accoutumerons à mieux remplir envers Jésus-Christ dans l'eucharistie, c'est celui d'un très-grand respect. Quel spectacle s'offre en effet ici aux yeux de la foi! Un Dieu s'abaisse pour nous élever; il se fait pauvre pour nous enrichir; il dérobe à nos regards l'éclat de sa divinité pour ne point effrayer notre faiblesse. Mais plus il se cache, plus il s'humilie, plus il a droit aux adorations du ciel et de la terre. Aussi, toutes les fois que s'accomplit dans nos saints temples cet incompréhensible mystère, les anges, dit saint Jean Chrysostome, accourent en foule du haut des cieux, se rangent autour de l'autel, se couvrent la face de leurs ailes, et ravis d'admiration à la vue d'un semblable prodige, ils se prosternent et adorent. Ce n'est pas cependant pour ces esprits célestes que s'offre le divin sacrifice. Mais nous qui avons le bonheur d'en recueillir tous les fruits, ne devrions-nous pas surpasser, s'il était possible, les anges eux-mêmes par la ferveur de nos adorations? Voilà pourquoi le prêtre élève l'hostie après la consécration, afin que les assistants la contemplent et la révèrent. Tel était aussi le sens mystérieux de cette cérémonie en usage dans l'Eglise grecque: elle ouvrait en ce même moment les rideaux étendus devant l'autel pour exposer les saints mystères à la pieuse vénération des fidèles. Or, cette adoration de Jésus-Christ dans l'eucharistie produit deux mouvements en nous: par l'un, l'âme s'élève jusqu'aux plus sublimes grandeurs du Verbe fait chair; elle contemple sa divine majesté; elle admire cette invention de sa tendre charité pour les hommes, et alors le silence est le plus souvent l'unique expression de ses sentiments: *tibi silentium laus*. Par l'autre, elle retombe sur elle-même; elle reconnaît sa pauvreté, sa nudité, son néant, et courbant son front vers la terre, elle s'écrie: «Que suis-je, ô mon Sauveur et mon Dieu, pour que vous daigniez vous abaisser ainsi jusqu'à moi, me donner pour nourriture un pain vivant descendu du ciel, et demeurer toujours près de moi pour me secourir! Dans l'impuissance de vous témoigner dignement ma reconnaissance, j'inviterai du moins tous les cœurs à vous aimer, toutes les langues à vous bénir, et mon plus grand bonheur sera de venir me prosterner devant vous, afin de vous rendre l'honneur qui vous est dû: *Sedenti in throno et Agno benedictio et honor.*

Procurer et accroître la gloire de Jésus-Christ, N. T. C. F., sera aussi, nous l'espérons, un fruit de notre nouvelle institution.

Au milieu de tant de voix qui publient ses louanges sur la terre et dans les cieux, l'homme seul, hélas ! comblé cependant de ses bienfaits, reste quelquefois insensible et muet. Mais parce qu'il est intelligent et libre, une grande puissance lui a été donnée pour glorifier Dieu par ses œuvres, par ses paroles, par l'héroïsme de ses vertus. Or, n'est-ce point par les grâces de l'Eucharistie qu'on parvient à se dévouer ainsi à la gloire du Seigneur ? Oui c'est dans ce foyer divin que les cœurs s'embrasent et s'épurent ; c'est auprès de ce corps que se réunissent les aigles, c'est-à-dire, les âmes appliquées aux choses célestes ; c'est dans cette source d'eau vive qu'elles viennent se désaltérer et se guérir de la fièvre des mauvais désirs ; c'est à cette table sacrée qu'elles se nourrissent d'un pain substantiel qui renouvelle leurs forces, conserve et augmente en elles la vie de la grâce, c'est enfin aux pieds du tabernacle qu'elles reçoivent les inspirations généreuses et la force de les exécuter. Oter donc, s'il était possible, l'Eucharistie de la terre, ce serait perdre la semence des vertus, le véritable secret qui a toujours fait les saints, vierges, martyrs, pénitents, apôtres, tous ces illustres ouvriers dont l'existence s'est consumée à enseigner aux hommes à connaître et servir Dieu. Accroître au contraire la dévotion au saint Sacrement, ce sera augmenter le nombre des vrais disciples de Jésus-Christ, qui, s'oubliant eux-mêmes pour se dévouer à la gloire du divin maître, se rendront dignes de répéter le cantique des bienheureux : *Sedenti in throno et Agno benedictio, honor, gloria.*

Enfin, nous avons cette confiance, l'œuvre de l'adoration perpétuelle contribuera en quelque sorte à étendre et à affermir la puissance de Jésus-Christ : *Agno... potestas.* Hâtons-nous de le dire, il ne peut être question ici de cette puissance absolue qui crée les mondes d'une seule parole, mais de cette puissance relative et miséricordieuse à laquelle le Seigneur veut bien associer notre faiblesse pour opérer des prodiges dans l'ordre de la grâce. Or, cette puissance, telle que nous venons de la définir, c'est par les effets de l'Eucharistie que Jésus-Christ l'exerce, et qu'il nous aide à l'exercer avec lui. Là surtout il nous appelle à travailler avec son secours au grand ouvrage de notre sanctification, nous apprenant à nous renoncer nous-mêmes, à réprimer nos mauvais penchants, et à vivre dans une chair corrompue comme vivent les anges. Or n'est plus faible alors : *On est tout puissant en celui qui nous fortifie.* (Philip., IV, 13.) Lorsqu'un chrétien peut dire comme saint Paul : *Ce n'est plus moi qui vis, c'est le Christ qui vit en moi,* quel obstacle viendrait l'arrêter ? quel ennemi, le vaincre ? quelle tentation, l'abattre ? quel sacrifice, étouffer son courage ? Mais si le principe de cette force invincible n'est point en nous ; si nous la puisons surtout dans l'Eucharistie, n'est-il pas juste d'en rapporter l'honneur à Jésus-Christ : *Sedenti in throno et*

Agno benedictio, honor, gloria et potestas.

Une autre pensée plus touchante encore, c'est de considérer l'établissement du règne de Jésus-Christ dans les cœurs par le bienfait de l'Eucharistie. A d'autres de régner par la violence ; la gloire du divin maître est de régner par l'amour et par ses perfections adorables. Contemplez ce roi débonnaire dans l'humble demeure qu'il s'est choisie. L'église est son palais, le tabernacle son trône, les fidèles sa cour ; tout ce qui l'entoure respire la douceur et la bonté. Ce sont les armes qu'il emploie pour fonder son empire et étendre au loin ses conquêtes. Heureux, ô Seigneur Jésus, ceux qui se soumettent librement à votre domination ! N'êtes-vous pas notre roi par la naissance, par le droit naturel, et surtout par les bienfaits ? Ceux qui vous rejettent et disent, comme les juifs déicides : *Nolumus hunc regnare super nos* : « *Nous ne voulons pas que celui-ci règne sur nous* (Luc., XIX, 14), » n'ont point compris l'esprit de votre sainte loi. Qu'ils viennent la méditer aux pieds de vos autels ; qu'ils vous en demandent humblement l'intelligence, et ils goûteront plus de joie à vous obéir qu'ils n'en goûteraient jamais dans les plaisirs du monde. Leur dévouement fera leur bonheur, et dans les sentiments de la plus vive reconnaissance, ils s'écrieront avec tous ceux qui vous aiment : « *Sedenti in throno et Agno benedictio, honor, gloria et potestas* : » *Louange, honneur, gloire et puissance à l'Agneau.*

Mais, N. T. C. F., si l'œuvre de piété que nous établissons dans le diocèse doit glorifier ainsi Jésus-Christ dans le sacrement de son amour, si nos ferventes adorations vont désormais monter sans cesse jusqu'à son trône comme un encens d'une agréable odeur, que de grâces n'avons-nous point à attendre de son infinie bonté ? car n'est-ce pas là surtout qu'il nous adresse ces paroles si douces : *Venez à moi, vous tous qui êtes chargés et fatigués, et je vous soulagerai* : « *Venite ad me, omnes qui laboratis et onerati estis et ego reficiam vos* ? » (Matth., XI, 28.) N'est-ce pas là qu'il nous offre comme un trésor inépuisable toutes les richesses de son divin cœur ? Grâces de sanctification pour les âmes déjà pures et saintes ; grâces de conversion pour ceux qui veulent revenir à Dieu ; grâces de consolation pour les affligés ; grâces de miséricorde pour les pécheurs endurcis ; grâces de toute sorte appropriées aux besoins de chacun de nous.

Et d'abord, grâces de sanctification. D'après les enseignements de la foi, le Saint-Esprit est le principe de la sanctification de nos âmes. C'est par les sacrements de l'Eglise et surtout par l'Eucharistie, le sacrement par excellence, qu'il opère le plus efficacement en nous cette heureuse transformation. Voilà pourquoi, selon le langage des saints docteurs, cet Esprit divin intervient dans le grand mystère de nos autels ; il descend dans nos temples à l'heure du sacrifice, couvre l'hostie de son ombre comme il fit autrefois la bienheureuse Vierge, et renouvelle

au moment de la communion dans le cœur des fidèles ce qui se passa dans le chaste sein de Marie, au moment de l'Incarnation. Opération ineffable, par laquelle il nous communique une prodigieuse abondance de grâces! Mais comme dans l'Incarnation il fallut le consentement et la coopération de Marie pour en recueillir tous les fruits; de même il faut au chrétien dans la communion une fidèle correspondance à l'action de l'esprit sanctificateur, pour en ressentir les heureux effets. Si donc ce pain céleste ne nous fortifie pas, si cette lumière ne nous éclaire pas, si ce feu sacré ne nous chauffe pas, n'en attribuons la cause qu'au défaut de nos dispositions. L'Eucharistie n'a point perdu sa vertu sanctifiante. Ce qu'elle a pu pour tant d'autres, elle le peut encore pour nous. Apportons seulement à ce divin banquet cette foi vive, cette espérance ferme, cette charité ardente qui sont notre plus belle parure pour assister aux noces de l'Agneau, et alors nous ferons de rapides progrès dans la voie de la sainteté; nous monterons, sans nous arrêter jamais, l'échelle des vertus : *Ascensiones in corde suo disposuit.... ibunt de virtute in virtutem.* (Psal. LXXXIII, 6.)

Grâces de conversion. Nous pouvons d'abord, N. T. C. F., empruntant ici le langage des maîtres de la vie spirituelle, vous offrir Jésus-Christ, dans l'eucharistie comme un parfait modèle de conversion. Il change en effet le pain et le vin en son corps et en son sang; rien ne reste de ces premières substances; les espèces seules sont conservées; et c'est ainsi que dans sa conversion, l'homme doit céder la place à Dieu, la nature à la grâce, en sorte que l'entendement, la volonté, la mémoire, l'imagination trop longtemps hélas! les complices des mauvais penchants, ne servent dorénavant qu'aux œuvres de sainteté et de justice.

Dans l'eucharistie, Jésus-Christ demeure profondément caché sous d'humbles apparences, sans jamais soulever à nos yeux le voile qui le couvre. « Quel signe aperçoit-on ici de sa divinité. L'éclat, la majesté, le trône de gloire, les anges qui l'environnent, où sont-ils? Quelles marques y voit-on de cette puissance qui soutient le monde, de cette sagesse qui le gouverne, de cette souveraineté qui règne dans le ciel et sur la terre? Pourrait-il s'effacer davantage, s'il craignait d'être honoré comme un Dieu? » (L. Borgo.) Et si, comme quelques-uns le prétendent, l'eucharistie, à la fin des siècles, est conservée dans les cieux, l'humiliation de Jésus-Christ dans ce sacrement sera éternelle. Quelle leçon pour nous, N. T. C. F. ! Comme il nous apprend bien par son exemple le secret de cette vie de silence, de solitude, d'humilité, de patience, si nécessaire et si douce aux âmes qui reviennent sincèrement à Dieu! Quelle haute idée il nous donne de cet esprit intérieur qui regarde la volonté divine en toutes choses, et prend de là ses inspirations pour la moindre de ses démarches; de cet esprit qui ne se repaît ni

de vanités, ni de chimères, qui cherche la perfection et non la multiplicité des œuvres; de cet esprit enfin qui, dégagé des créatures, aspire à la liberté parfaite des enfants de lumière, ne voulant que Dieu seul pour mobile et pour récompense.

Dans l'eucharistie enfin, Jésus-Christ renouvelle tous les jours sa mort mystique sur l'autel : *Vidi Agnum stantem tanquam occisum.* (Apoc., V, 6.) Apprenons de lui en participant à ce mystère, à mourir aussi à tous les mouvements d'une nature corrompue, à être sourds, aveugles et muets lorsqu'il s'agit des vanités du siècle, à nous montrer insensibles aux attrait du péché, afin que notre vie soit désormais toute sainte et toute nouvelle comme la vie de cet exemplaire divin : *Christianus alter christus.*

Hé! ne dites pas qu'une telle perfection effraye votre faiblesse et surpasse la mesure de vos forces. Vous trouverez en même temps dans l'eucharistie, et le modèle et la grâce pour une conversion véritable. Laissez pénétrer dans votre cœur les rayons du Soleil de justice, et à la faveur de sa lumière et de sa douce chaleur, vous y verrez croître et mûrir tous les fruits des vertus chrétiennes.

Grâces de consolation et de protection. Ce cœur compatissant, N. T. C. F., qui guérissait autrefois toutes les infirmités : *Et sanans omnem languorem* (Matth., IV, 23), continue encore dans l'eucharistie, l'exercice de sa puissance miséricordieuse.

Tantôt il nous préserve des maux qui nous menacent. Nous ne parlerons pas ici de ces faveurs extraordinaires qu'il a si souvent renouvelées pour défendre l'honneur de ses saints et la pureté de ses vierges; ce sont là relativement de rares prodiges. Mais ce qu'il fait tous les jours du fond du tabernacle, disent les saints docteurs, c'est de protéger l'Eglise militante, de conduire vers le port cette fragile nacelle à travers les tempêtes et les écueils, et de la sauver du naufrage. Ce qu'il fait tous les jours, c'est de conserver, malgré ses crimes, ce monde corrompue et corrompu; car, lorsque ce monde devra périr et être livré à la destruction par la puissance de l'Antéchrist, le sacrifice de l'autel sera supprimé, selon le témoignage de l'Ecriture. Ce qu'il fait tous les jours, c'est de cacher ses élus à l'ombre de ses ailes pour les mettre à l'abri des dangers sans nombre auxquels ils sont exposés, en attendant qu'il les recueille dans son royaume.

Tantôt sa bonté répare nos pertes en nous offrant un ample dédommagement dans les richesses de son divin cœur. Hé! quel serait ce bien perdu qu'il ne pourrait compenser? Notre or ou nos terres? Mais ne sommes-nous pas trop riches, si Jésus-Christ est notre trésor? Un père, un époux, un ami? Mais où est donc ce père, cet ami, cet époux qu'on puisse lui comparer? L'honneur enfin peut-être? Mais n'est-il pas lui-même notre couronne et notre gloire pour le temps et pour l'éternité? Heureux ceux

qui goûtent ces choses ! Ils savent si nos paroles sont vraies. Elle en faisait la douce expérience, cette illustre dame romaine qui, ayant vu son époux, ses enfants tomber, à la fleur de l'âge, sous les coups de la mort, s'écriait : « Seigneur, vous avez rompu tous mes liens ; j'ai perdu tout ce que j'aime ; désormais je n'aimerai que vous seul. »

Tantôt enfin, Jésus-Christ, répand dans nos cœurs un sentiment de joie inexprimable devant lequel tous les maux disparaissent. C'est comme une vive lumière qui, pénétrant au fond de l'âme, l'éclaire sur ses véritables intérêts, et lui fait comprendre le bonheur de souffrir pour un Dieu crucifié pour nous. Vainement alors toute sorte de calamités nous assiègent ; on supporte avec fermeté ces épreuves passagères, et une paix durable devient le prix de la victoire.

Il y a donc dans ce divin sacrement des grâces pour tous les besoins. Nous en avons énuméré quelques-unes. De combien d'autres pourrions-nous vous parler encore, qui sont renfermées dans cette source intarissable, où sont appelées à puiser les nombreuses légions de pauvres dont se compose l'humanité. Hé ! comment en effet n'y aurait-il pas tous les biens, puisqu'il y a Jésus-Christ, en qui toutes choses nous ont été données : *Cum illo omnia nobis donavit.* (Rom., VIII, 32.) Allons-y toujours avec confiance, faibles, infirmes, pauvres, affligés, et, à la vie et à la mort, nous y trouverons la force, la santé, le secours, la consolation, l'espérance et l'immortalité.

En vous entretenant des grâces de l'Eucharistie, N. T. C. F., nous n'avons pas nommé jusqu'ici les pécheurs impénitents. Seraient-ils donc les seuls qui n'y auraient aucune part ? Pauvres pécheurs, vous surtout qui avez quelque désir de revenir à Dieu, consolez-vous. Il y a aussi des bénédictions pour vous dans l'Eucharistie. Si vous ne pouvez la recevoir encore, car c'est le pain des enfants, les ennemis n'y ont aucun droit, il vous est permis du moins de l'adorer, d'être présents au divin sacrifice, de répandre vos larmes et vos prières aux pieds du saint tabernacle. Non, ce ne sera pas en vain que vous ferez ces actes de religion. Ecoutez bien alors la voix de Jésus-Christ : Venez à moi, vous dira-t-il, brebis égarées qui m'êtes si chères. *Je ne suis point venu sur la terre pour appeler les justes, mais les pécheurs à la pénitence.* (Matth., IX, 13.) Venez donc avec confiance : le retour de l'un d'entre vous causera dans le ciel une plus grande joie que la persévérance de quatre-vingt-dix-neuf justes. (Luc., XV, 7.)

Mais non content d'adresser aux pécheurs cette touchante invitation, il veut, en attendant leur retour, les mettre à couvert des traits de la justice divine. Il faut cependant une expiation, une satisfaction convenable ; Jésus-Christ se charge de l'offrir. Le péché en effet, c'est le mépris des perfections de Dieu, l'ingratitude pour ses bienfaits, la révolte contre sa loi. Or, Jésus-

Christ dans l'Eucharistie ne paye-t-il pas pour nous à son Père un large tribut de respect, de gratitude et d'obéissance ? Ne lui rend-il pas beaucoup plus d'honneur que le pécheur ne lui en a ravi ? Et s'appliquant, pour ainsi parler, à surpasser ici tous ses autres ouvrages, n'y fait-il pas briller dans toute leur splendeur, ces perfections divines, puissance, sagesse, bonté, justice ; que nos iniquités avaient tenté d'obscurcir ? Que le ciel en soit béni ! La continuation sur nos autels de l'immense réparation du Calvaire est la sauvegarde des pécheurs, de ceux même qui y pensent le moins. Le parfum d'un tel sacrifice embaume la terre et les cieux. Alors la colère de Dieu s'apaise. Il ne voit plus dans ses brebis égarées, bien au loin peut-être, que le sang de son divin Fils qui les couvre.

Puissent ces considérations, N. T. C. F., vous inspirer un pieux empressement pour l'œuvre de l'adoration perpétuelle. Cette œuvre, nous l'espérons, portera bonheur à ce diocèse. Elle nous apprendra à mieux remplir nos devoirs envers Jésus-Christ dans le très-saint Sacrement, à mieux profiter des grâces qu'il nous y réserve. Nous aimerons alors la divine Eucharistie, selon l'expression d'une sainte, comme le cœur de l'Eglise ; car ce que fait le cœur dans le corps humain, l'Eucharistie le fait bien plus parfaitement encore dans l'Eglise, en répandant le mouvement et la vie dans tous les membres de ce corps mystique par le moyen du sang de Jésus-Christ. Que cette pensée nous pénètre d'une vive reconnaissance, et nous porte à répéter sans interruption sur la terre, ce cantique des cieux : *Louange, honneur, gloire et puissance à l'Agneau immolé pour le salut du monde : « Agno benedictio, honor, gloria et potestas. »*

Donné à Cahors, le 25 janvier 1849.

VI. LETTRE PASTORALE

ET MANDEMENT

Pour le carême de 1851 ; et pour la publication du jubilé accordé par Notre saint Père le pape Pie IX.

SUR LE JUBILÉ.

Au retour de la sainte quarantaine, nos très-chers frères, c'est une bien douce obligation pour nous de vous entretenir de vos intérêts éternels, de semer quelque bon grain dans vos âmes, et de vous rappeler que voici le temps où le chrétien doit se recueillir pour méditer les mystères de la vie souffrante du Sauveur, et se préparer ainsi à participer aux grâces de sa glorieuse résurrection.

Une circonstance particulière rendra, cette année, nous avons cette confiance, le saint temps du carême plus abondant en fruits de pénitence et de salut. Le grand jubilé demi-séculaire n'ayant pu encore être publié, Notre Saint-Père le Pape n'a pas voulu que nous fussions entièrement privés d'une faveur aussi insigne ; mais il a ouvert le trésor de l'Eglise pour faire jouir tous les

pays catholiques d'une indulgence plénière en forme de jubilé, *ad instar jubilæi*. Une grâce semblable, il y a quatre ans, ébranla partout la masse des fidèles. Notre diocèse ne fut pas des derniers à montrer un pieux empressement pour en recueillir sa part, et notre cœur en ressentit une bien grande consolation.

Puisse la même cause, N. T. C. F., amener les mêmes résultats! Puissiez-vous tous entendre notre voix, ou plutôt la voix de Dieu qui vous presse, par notre organe, de rentrer en vous-mêmes, de vous détourner un moment de vos préoccupations terrestres, et vous souvenir qu'il ne vous servira de rien d'avoir beaucoup travaillé pour cette vie passagère et misérable, si vous n'avez pris soin, avant tout, du salut de vos âmes. *Quid prodest homini, si mundum universum lucretur, animæ vero suæ detrimentum patiatur. (Matth., XVI, 26.)*

Sans doute, le plus grand nombre, et que le ciel en soit béni! se montrera docile à nos paternels avertissements. Mais ne devons-nous pas aussi nous attendre à voir de tristes défections, et à compter bien des vides dans les rangs de ceux qui snivront, dans ces circonstances, le drapeau de Jésus-Christ? N'aurons-nous pas la douleur d'apprendre que plusieurs, se séparant eux-mêmes de leurs frères, auront méprisé la grâce si précieuse du jubilé, et auront foulé aux pieds le précepte de la communion pascale?

Maintenant, si nous recherchons la cause de cette déplorable indifférence, tout en reconnaissant ici l'ouvrage de l'orgueil et des mauvaises passions, nous pourrions facilement la découvrir dans le dépérissement de la foi.

En effet, N. T. C. F., si nous voyons aujourd'hui tant de chrétiens oublier, mépriser même les engagements solennels qu'ils ont contractés au saint baptême, vivre sans aucune prévoyance pour leurs destinées éternelles, et se conduire presque en toutes choses comme ces infortunés qui n'ont jamais été éclairés des vives lumières du christianisme, c'est d'abord parce que la foi des uns, quoique réelle, n'est à peu près qu'une foi spéculative. Ils croient, mais leur foi n'a aucune influence sur leur conduite et ne produit aucune réforme dans leurs mœurs; ils croient, mais tout préoccupés d'intérêts purement matériels, esclaves d'ailleurs du respect humain, dominés peut-être par quelque passion tyrannique, ou du moins habitués à vivre dans une criminelle indifférence, ils ne veulent pas réfléchir sur les conséquences des vérités qu'ils professent; ils en écartent avec soin jusqu'à la pensée, et ils s'efforcent de ne pas comprendre pour se dispenser de bien faire: *Noluit intelligere ut bene ageret. (Ps., XXXV, 4.)* S'ils pratiquent encore quelques-uns des devoirs religieux, ils en omettent une multitude d'autres des plus essentiels, et ils trouvent mille prétextes pour renvoyer de jour en jour, d'année en année, l'affaire si importante de leur conversion;

malheureux, que la mort surprend le plus souvent dans cette funeste négligence, et dont la perte se trouvera ainsi consoignée!

Comprenez donc enfin, N. T. C. F., que la foi sans les œuvres ne vous sauvera pas; car qu'es!-ce que la foi, si ce n'est une lumière céleste qui nous est donnée pour éclairer l'esprit et exciter la volonté, afin de connaître et d'opérer le bien: *Fides quæ per charitatem operatur? (Galat., V, 6.)* Voilà pourquoi elle est appelée dans les saintes Écritures: Un mariage de l'âme avec Dieu: *Sponsabo te mihi in fide. (Osee, II, 20.)* Expression profonde qui signifie, si nous l'entendons bien, que la foi n'est pas une vertu purement spéculative, mais une vertu pratique, et que la fécondité est sa fin première et essentielle. Féconde, elle vit, elle s'accroît, elle se connoît de gloire et de mérite; stérile, elle diminue, elle languit, et quelquefois elle s'éteint: *Fides sine operibus mortua est. (Jac., II, 20.)*

Or, en suivant cette dernière pensée, remarquez, N. T. C. F., qu'on distingue deux sortes de mort pour le corps de l'homme: la première, c'est le moment de sa séparation avec l'âme qui est sa vie; la seconde, c'est la corruption, la pourriture et les vers qui la réduisent bientôt en une poignée de vile poussière. Telle est aussi la destinée de la foi. Sa première mort, c'est lorsque, par le péché mortel, elle se sépare de la charité; la seconde, c'est lorsqu'elle se pervertit à un tel point qu'il en reste à peine quelque faible débris. Admirons ici ce grand acte de la divine miséricorde qui ne permet pas ordinairement que le pécheur descende tout à coup à ce dernier excès de misère. Mais après la perte de la charité, la bonté de Dieu lui réserve encore une ressource dans la foi, cet instrument de toutes les vertus, afin qu'il puisse sortir de son triste état, comme on laisse ses outils à l'artisan insolvable, pour le mettre à même de gagner sa vie et peut-être de payer un jour ses dettes. Heureux celui qui profite de ce bienfait de la Providence pour rallumer, au moyen de cette divine étincelle, le feu sacré dans son cœur! Car si on s'endort dans l'iniquité, si on ne pratique pas les œuvres de la foi, n'a-t-on pas à craindre, en punition de sa négligence, de se voir enlever sans retour ce don devenu inutile: *Auferetur a vobis regnum Dei, et dabitur genti facienti fructus ejus. (Matth., XXI, 43.)* Ah! prévenons un si grand malheur, N. T. C. F.; si nous avons été jusqu'ici lâches, négligents, infidèles, commençons enfin à mener une vie sincèrement chrétienne. Mettons-nous d'accord avec nous-mêmes, en vivant comme nous croyons. La voix de Dieu nous appelle encore. Répondons-lui: « Seigneur, me voici; trop longtemps j'ai opposé d'invincibles résistances à vos plus tendres invitations; j'ai volontairement fermé les yeux à la lumière; votre bonté même m'enhardissait à vous offenser; c'en est fait, je me soumetts à votre loi sainte; désormais ma foi sera la règle inviolable de mes pen-

sées, de mes paroles et de mes actions. »

Mais, outre ces chrétiens malheureusement si nombreux dont la foi est si peu agissante, combien d'autres dont la foi est chancelante, incertaine et mutilée ! Ceux-ci flottent à tout vent de doctrines; leurs idées sur la religion sont vagues, superficielles, incomplètes, ils n'y attachent qu'une très-médiocre importance; ils croient et ils ne croient pas selon les occasions; ils montrent à cet égard une indifférence révoltante. Qu'attendre de cette classe de chrétiens, N. T. C. F. ! et que leurs dispositions sont de nature à nous inspirer des craintes sérieuses pour leur éternité ! Car, plus négligents encore que les premiers, ils les surpassent surtout par une grande ignorance en fait de religion. Quelques-uns ne connaissent pas même les vérités les plus indispensables pour le salut. Que savent-ils après cela de l'origine de l'homme, de ses destinées immortelles, des causes de ses maux, et des remèdes qu'une main divine lui a préparés pour sa guérison ? Que savent-ils du péché, de sa malice infinie, et des affreux ravages qu'il porte dans les âmes et dans les sociétés ? Que savent-ils des lois les plus sacrées de la morale évangélique ? O mon Dieu ! ils ne savent rien de vous que votre saint nom pour le faire servir au parjure ou au blasphème; rien de la religion, que pour la mandire et travestir ses enseignements; rien de leur âme, que pour s'obstiner à l'abrutir et à la perdre.

D'autres, il est vrai, ne sont pas tombés dans une ignorance aussi profonde; mais leur foi n'est guère plus éclairée. Eh ! comment pourrait-il en être autrement, puisqu'ils méprisent la science de Dieu et des choses saintes; qu'ils regardent comme une simple convenance de recevoir quelques notions, dans le jeune âge, sur la religion et sur les devoirs qu'elle impose, et après cela, c'est pour eux comme un livre scellé qui ne sera plus ouvert désormais. Encore s'ils conservaient dans leur mémoire le peu qu'ils ont appris dans les écoles, ou de la bouche de leur pasteur, lorsqu'ils se préparaient aux principaux actes de la vie chrétienne ! Mais hélas ! ces légères notions s'obscurcissent; ces pieux souvenirs s'effacent, et il ne reste plus rien de la foi, que quelques faibles rayons enveloppés de nuages, qui iront peut-être achever de s'éteindre dans les mauvaises lectures.

Est-il étonnant après cela, N. T. C. F., que ces hommes n'éprouvent pour la pratique de la religion qu'une invincible répugnance ? Ah ! s'ils connaissaient les ineffables consolations qu'elle procure aux âmes, et tous les biens qu'elle apporte aux sociétés humaines, comme leur haine se changerait vite en amour, leur mépris en vénération et leurs calomnies en louanges ! Alors ils l'enfermeraient, pour ainsi parler, dans leur cœur comme un trésor très-précieux, prêts à la défendre contre toutes les attaques, même aux dépens de leur vie.

Quel bonheur pour nous, si, à l'occasion

de ces jours de grâces extraordinaires, il nous était donné de voir ces hommes autour de nos chaires, désireux enfin d'apprendre, non pas la science qui enfle, mais la science qui édifie; de les voir dorénavant rechercher les bons livres, écouter avec respect les instructions de leur pasteur, se mêler quelquefois aux petits enfants pour entendre l'explication de la saine doctrine, et demander sans cesse à Dieu de dissiper les ténèbres de leur esprit ! Alors bientôt la religion leur serait connue telle qu'elle est, belle, consolante, lumineuse, propre à faire notre bonheur en ce monde et en l'autre : *Promissionem habens vitæ quæ nunc est et futuræ.* (1 Tim., IV, 8.) Alors ils ne choisiraient plus dans les enseignements de la foi; toutes les vérités leur seraient également chères. Sans doute, leur esprit ne comprendrait pas les mystères, dont il a plu au Seigneur de réserver la manifestation pour l'autre vie; mais du moins ils les connaîtraient, ils en admireraient la sainteté et la convenance et, en les méditant, leur cœur serait inondé de sentiments de piété, de reconnaissance et d'amour. Comme ils se porteraient surtout à contempler les abaissements du Verbe éternel dans son incarnation, sa naissance, sa vie temporelle et sa mort sur la croix ! A la vue de ces prodiges de charité, ils feraient taire leur raison orgueilleuse, et moins ils concevraient un Dieu sauveur ainsi humilié, plus ils le trouveraient digne de leurs adorations.

Nous en appelons au témoignage de tous les chrétiens instruits et pieux. N'est-il pas vrai que les vérités de la foi leur semblent belles entre toutes les autres, et les sciences humaines pleines de vanité auprès de la science de Dieu : *Vani sunt omnes in quibus non subest scientia Dei.* (1 Tim., IV, 8.) L'une, en effet, est la reine, les autres les servantes; l'une a pour objet le Créateur, les autres les créatures; l'une est certaine et essentiellement vraie, les autres ne sont souvent que des opinions ou des systèmes. Ainsi en ont jugé, dans tous les siècles, tant de beaux génies, dont nous admirons encore l'ardeur infatigable pour approfondir les doctrines sacrées. Ainsi l'avaient pensé avant eux, ces chrétiens des premiers temps, qui, après avoir porté, toute leur vie, sur leur poitrine le saint livre des Evangiles, ne voulaient pas s'en séparer, même dans le tombeau. Quel exemple et quelle leçon pour ces chrétiens de nos jours, dont rien n'égale l'indifférence pour la pratique de la religion, que leur profonde ignorance des vérités qu'elle nous enseigne, et des devoirs qu'elle nous impose !

Il est enfin des chrétiens qui n'en conservent que le nom : ils ne croient plus, ou du moins ils feignent de ne plus croire à la divinité de notre sainte religion. Et non-seulement ils affectent une complète indifférence à son égard, mais ils l'abjurent, ils la blasphèment et, par l'impudicité de leurs discours autant que par l'affreux libertinage de leurs mœurs, ils s'efforcent d'en entraî-

ner d'autres dans leur apostasie. Semblables à une gangrène qui répand insensiblement sa corruption : *Sermo eorum ut cancer serpit* (II Tim., II, 17), leurs paroles et leurs exemples font tous les jours de nouvelles victimes; et si Dieu, lassé de tant d'outrages, cessait d'avoir pitié de la France, nous devrions nous attendre à la voir bientôt se couvrir de ruines, et revenir à cet état sauvage d'où le christianisme l'a fait sortir pour l'élever au premier rang des nations. Que pouvons-nous espérer, N. T. C. F., de ces hommes aussi gâtés d'esprit que de cœur, aussi impatients de tout joug divin que de toute dépendance humaine, beaucoup moins désireux du bien commun dont ils parlent sans cesse, que de leurs propres intérêts et de leurs grossières jouissances ?

Loin de nous cependant toute parole amère ou désespérante, car les miséricordes de Dieu sont sans bornes : *Multæ sunt miserationes ejus.* (I Par., XXI, 13.) Eh ! plutôt au ciel qu'ils voulussent en faire la douce expérience, ces hommes dont nous déplorons l'aveuglement, et qu'ils vissent prendre part à nos prières et à nos exercices pendant le saint temps du jubilé ! Nous en avons la confiance, une grâce extraordinaire dissiperait les ténèbres de leur esprit et guérirait la corruption de leur cœur. Le bandeau tomberait de leurs yeux ; ils seraient étonnés eux-mêmes d'avoir été si longtemps à méconnaître la divinité d'une religion, dont il a plu au Seigneur de rendre la vérité si manifeste. Alors, considérant sans prévention la multitude des prophéties et des miracles que nous invoquons à l'appui de nos croyances, l'héroïsme évidemment surhumain de tant de millions de martyrs de tout âge, de toute condition, de tout sexe ; la nature même d'une doctrine qui s'établit et se perpétue malgré des obstacles de tout genre ; la majesté des Ecritures ; la sainteté d'une morale qui condamne tous les vices et conseille toutes les vertus ; l'existence prodigieuse du peuple juif, qui, seul debout sur les ruines de l'univers, porte écrit sur son front le châtement de son déicide, et bien d'autres caractères encore qui distinguent le christianisme ; à la vue de cette masse de preuves si convaincantes, ils s'écrieraient avec le Prophète : *Seigneur, vous avez trop multiplié les motifs de croire à votre parole : « Testimonia tua credibilia facta sunt nimis* (Psal. XCII, 5) ; » et désormais, enfants soumis de l'Eglise, ils jouiraient en paix de la lumière de la foi : *Repleti omni gaudio et pace in credendo.* (Rom., XV, 13.)

Il est donc vrai que le défaut de foi est une des principales causes de cette coupable indifférence, si commune dans tous les rangs de la société, pour l'accomplissement des devoirs sacrés. Autrefois du moins le peuple était resté intact dans ses croyances ; il aimait et il pratiquait la religion. Si la contagion de l'incrédulité est descendue jusqu'à lui, qu'ils reconnaissent ici leur

ouvrage, ceux qui, par leurs discours et par leurs exemples, lui ont inspiré le mépris des lois de Dieu et de l'Eglise. Nous le disons avec un profond regret : il est une classe d'hommes qui ont fait tout ce mal. Pendant longues années, dans le désir d'accroître leur influence et de se livrer sans trouble aux jouissances matérielles, ils n'ont cessé d'être en conspiration permanente contre la foi des populations. Ils n'avaient d'autre Dieu que l'argent, d'autre culte que l'industrie et les plaisirs des sens. Et maintenant, en voyant l'abîme qu'ils ont creusé, et la société qui chancelle sur ses bases, prête à s'y engloutir, ils reconnaissent que la religion peut seule remédier à tant de maux, seule opposer une barrière au torrent dévastateur, qui menace de tout emporter. Ils ont raison assurément ; et la religion, si elle reprenait son empire, nous sauverait encore et restaurerait peu à peu cet édifice social dont toutes les pièces s'envolent en éclats. Tout autre moyen est impuissant ; il ne peut que suspendre momentanément l'explosion du volcan, dont l'éruption sera d'autant plus terrible qu'elle aura été plus longtemps comprimée. Il s'agit, en effet, d'opposer une digue assez forte à cet océan de vices qui nous submerge ; il s'agit de raffermir les bases de la société, en consolidant le pouvoir, en resserrant les liens de la famille, en rétablissant ces lois de charité et de justice qui pourvoient à tous les besoins ; il s'agit, en un mot, de changer les esprits et les cœurs ; or, la foi seule peut opérer ces prodiges, parce que seule elle a reçu la mission de civiliser les peuples, en faisant fleurir toutes les vertus et en triomphant de la corruption du monde : *Et hæc est victoria que vincit mundum, fides nostra.* (I Joan., V, 4.)

En invoquant le secours de la religion, ces hommes dont nous parlons lui rendent sans doute une sorte d'hommage ; mais cet hommage incomplet, superficiel, intéressé, et prêt à se démentir dès que l'orage cesse de gronder, n'a rien qui doive les rassurer contre les fléaux de la justice divine. Car si eux-mêmes ne reviennent sincèrement au Seigneur, s'ils ne réparent leurs scandales par la pratique des devoirs religieux, que signifient dès lors tous leurs discours aux yeux de celui qui lit au fond des cœurs ? Ne serait-ce pas peut-être en d'autres termes, l'éternelle répétition de ces paroles, en un sens, blasphématoires : *Il faut une religion au peuple* : eh bien ! oui, la religion est nécessaire au peuple qui travaille et qui souffre, afin qu'il soit encouragé et consolé, afin qu'il trouve dans l'espérance d'une meilleure vie une compensation à ses privations et à ses sueurs ici-bas. Mais disons-le hautement, si la religion est divine, n'est-elle pas essentiellement obligatoire pour tous ? Celui qui l'a fondée n'est-il pas le Seigneur et le maître du riche comme du pauvre, du Grec comme du Barbare ? Ses divins commandements ne doivent-ils pas être également respectés par toutes les

classes? Et faudrait-il, hélas ! parce qu'on est plus favorisé de ses dons, qu'on eût le triste privilège de se montrer plus ingrat envers lui? *Filios enutrivit et exaltavit; ipsi autem spreverunt me. (Isa., I, 2.)*

Nous pourrions, N. T. C. F., insister encore, en appeler à l'expérience et demander à ceux qui ne croient la religion nécessaire que pour le peuple, si eux seuls ont la vertu en partage, et si les grands scandales ne se rencontrent que dans les rangs de la multitude; mais nous aimons mieux nous borner à indiquer le mal de peur de l'aggraver, et attendre de la grâce de Dieu plutôt que de nos raisonnements la conversion de ces hommes qui ont eu le malheur de contribuer pour une si large part au dépérissement de la foi.

Et maintenant, N. T. C. F., résumant ici tous les enseignements renfermés dans cette instruction, nous vous exhortons tous, au nom de vos intérêts les plus chers, à rentrer en vous-mêmes, et selon le conseil du grand Apôtre, à vous examiner sérieusement sur vos dispositions à l'égard de la foi.

Avez-vous la foi, et alors prenez-vous ses maximes pour règle inviolable de vos pensées, de vos sentiments, de vos paroles et de vos actions? Ou bien la foi n'est-elle en vous qu'une croyance vague à laquelle vous ne demandez jamais aucune inspiration dans votre conduite? *Vosmetipsos probate, si estis in fide. (II Cor., XIII, 5.)*

Votre foi est-elle ferme? Pouvez-vous franchement vous rendre ce témoignage que votre cœur est prêt, pour la défendre, à tous les sacrifices? Ou bien, esclave du respect humain, vous voit-on rougir de vos croyances, applaudir aux discours de l'impie, rechercher les mauvaises lectures, montrer en un mot ou que vous ne croyez point, ou du moins que votre foi est bien faible: *Vosmetipsos probate, si estis in fide.*

Votre foi est-elle éclairée? Connaissez-vous les vérités qu'elle nous enseigne, les obligations qu'elle nous impose? Pourriez-vous rendre compte du sens et des paroles de notre symbole? Mais si, vivant au sein du christianisme, vous croupissez volontairement dans une profonde ignorance, n'est-ce pas mépriser le don de Dieu, préférer les ténèbres à la lumière, l'erreur à

la vérité, et vous exposer à vous égarer loin de la voie étroite qui mène à la vie? *Vosmetipsos probate, si estis in fide.*

Enfin, votre foi est-elle pratique? car de quoi vous servirait la foi sans les œuvres? *Quid proderit... si fidem quis dicat se habere, opera autem non habeat? (Jac., II, 14.)* Ne serait-elle pas alors pour vous un juste motif de condamnation? *Nunquid poterit fides salvare eum? (Ibid.)* Considérez la terre, pour emprunter ici la pensée d'un pieux auteur, fécondée par le soleil, elle se montre toujours en mouvement pour produire des fleurs et des fruits sans cesse renaissants. Ne serait-ce pas une honte que, recevant dans sa plénitude la grande lumière de la foi, l'âme chrétienne demeurât stérile et oisive? *Vosmetipsos probate, si estis in fide.*

Mais voici une occasion très-favorable, N. T. C. F., pour éprouver votre foi, et reconnaître si elle est ornée des qualités essentielles dont nous venons de vous entretenir. Vous êtes en présence d'une grâce très-précieuse et d'un devoir très-sérieux, le jubilé et la communion pascale. Si vous, vous montrez, dans cette circonstance, les enfants soumis de l'Eglise, réjouissez-vous, car la vraie foi est encore vivante dans vos cœurs. Puissiez-vous tous par votre obéissance, vous rendre dignes de goûter cette joie si pure et si douce! Puissiez-vous ainsi resserrer de plus en plus les liens qui vous attachent à la religion de vos pères! Puissiez-vous enfin repousser toujours avec horreur les doctrines perverses qui vous sont offertes en échange de vos saintes croyances!

C'est à vous surtout que nous adressons ces dernières paroles, chers habitants des campagnes. Parmi vous la foi a toujours été plus florissante, la piété plus sincère, la loi de Dieu plus respectée. Mais la contagion de l'impiété vous menace; elle cherche toutes les issues pour envahir votre foyer. Soyez vigilants contre ce danger; de là dépend votre bonheur dans cette vie et dans l'autre. La religion n'est-elle pas votre trésor? Défendez-le donc avec courage; gardez-le avec amour; il sera votre ressource pendant les jours de votre pèlerinage, votre consolation au terme de votre course, votre richesse et votre gloire pendant l'éternité.

Donné à Cahors le 2 février 1851.

NOTICE SUR MGR REGNAULT,

ÉVÊQUE DE CHARTRES.

Mgr Louis-Eugène Regnault est né à Charleville, dans les Ardennes, le 21 février 1800. Il était curé de sa ville natale quand Mgr Clausel de Montals, évêque de Chartres, le demanda pour coadjuteur. Ce choix fut agréé par le gouvernement, et Mgr Regnault fut nommé coadjuteur avec future succes-

sion par un décret du 14 août 1851. Il fut préconisé évêque d'Euménie *in partibus infidelium* le 15 mars 1852 et sacré à Reims le 16 mai suivant. Mais Mgr Clausel de Montals ayant donné sa démission en décembre 1852, Mgr Regnault est devenu évêque titulaire de Chartres depuis cette époque.

MANDEMENT DE M^{GR} REGNAULT

ÉVÊQUE DE CHARTRES

POUR LE CAREME DE 1854.

SUR LA FOI.

Nos très-chers Frères,

Chargé par l'ordre de Dieu de vous annoncer la sainte parole, je ne puis mieux remplir mon ministère, en ce saint temps, qu'en vous parlant de la foi, fondement sacré posé par Jésus-Christ même.

La foi est cette lumière surnaturelle qui éclaire nos intelligences, excite notre volonté et dirige nos pas au milieu des ténèbres de cette vie; c'est cette autorité sûre, immuable, parce qu'elle est divine, qui fixe nos incertitudes et place nos âmes dans la paix; c'est ce don inénarrable de la bonté et de la miséricorde du Père céleste qui fait lever sur nos têtes ce soleil de grâce et de justice, mille fois plus radieux et vivifiant que celui qui préside au jour et anime la nature.

Oh! qu'elle est précieuse la foi! Combien l'homme a besoin de son secours pour aider sa faiblesse, le préserver de tant d'erreurs et de passions qui l'assiègent. Faisons, nos très-chers frères, quelques réflexions sur l'étendue et l'excellence de ce bienfait afin de bénir celui qui en est l'auteur, et de nous exciter à vivre de la foi et à en produire les œuvres.

Il est vrai, N. T. C. F., la raison nous a été d'abord donnée. Ce bienfait est grand: il est le premier et celui qui nous rend capables de tous les autres. Par la raison notre âme est susceptible d'être sans cesse perfectionnée, dit saint Augustin (*Soliloq.*, cap. 8, 2), et d'atteindre ensuite, par l'effet d'une grâce toute gratuite, à la qualité auguste d'enfant de Dieu. C'est donc le plus bel apanage de notre nature. Mais pourtant cette lumière naturelle est depuis le péché environnée d'épaisses ténèbres. Les passions parlent quelquefois si haut qu'à peine peut-on entendre la voix de la raison. Elle est un feu, mais caché sous la cendre: on a besoin de fouiller pour le découvrir et en faire jaillir des étincelles.

Dieu, touché de cette misère de l'homme, en a eu pitié. Il le vit dépouillé des dons fruits de sa grâce, vicié dans sa nature, tombé bien bas; il lui tendit la main pour le relever et lui rendit l'espérance, en lui montrant de loin en loin un libérateur. L'homme eut foi à cette promesse, les anciens et les patriarches y crurent aussi. Le Seigneur leur découvrit la beauté de sa loi, gravée primitivement dans leur cœur, la sanctionna par sa parole; puis après s'être manifesté de mille manières par les prophètes, il nous a enfin parlé par Jésus-Christ, son fils (*Hebr.*, 1, 2), l'auteur et le consommateur de notre foi. Dieu, au reste, n'a jamais laissé l'homme sans le témoignage de sa vérité. Les cieux ont parlé de sa gloire (*Psal.* XVIII, 1); et ceux qui, dans tous les temps, ont fait un bon usage de leur raison, n'ont point été abandonnés. Dieu a pu illuminer leur intelligence par un rayon de sa grâce ou leur adresser quelques ministres de sa parole (1). Car il aime les hommes, il veut les sauver tous, et il entre dans ses desseins que tous puissent arriver à la connaissance de la vérité. (*1 Tim.*, II, 4.)

Mais si la raison, considérée en elle-même, est un si grand don, si elle nous dirige vers la foi, ne croyez pas qu'elle puisse s'obtenir par ses propres efforts, et plus encore, ne pensez pas que, laissée à elle-même, elle puisse nous aider suffisamment à former un corps de doctrine complet et exempt d'erreurs. Oh non! N. T. C. F.: et pour rendre cette vérité comme palpable, Dieu a permis que les peuples les plus sages, les plus civilisés de l'antiquité, devinssent le jouet des erreurs les plus incroyables, des systèmes les plus extravagants; et cela non-seulement sur des questions abstraites ou difficiles, mais sur les plus pratiques, celles qu'il nous est le plus important de connaître et d'approfondir, comme l'âme, sa destinée, Dieu, la vertu qui peut seule lui plai-

(1) S. THOM., *quæst.* 14 *De Veritate*, art. 11, ad 1, et in 3 sent., art. 25. — *Quæst.* 2, art. 1, ad 1. — 1-2, q. 10^a, art. 6.

re, la nature des devoirs qui nous attachent à lui. Sur tous ces points et tant d'autres, il n'est point d'erreur qui n'ait été enseignée, comme il n'y a point de crimes que les passions n'aient produits. *Dieu a tout renfermé sous le sceau de l'incrédulité*, dit l'Apôtre saint Paul (*Rom.*, XI, 32), *afin d'avoir pitié de tous* ; c'est-à-dire qu'il a livré l'homme à son impuissance, afin qu'il comprît bien, que ni sa propre sagesse, ni ses combinaisons les plus savantes ne pouvaient le guider sûrement dans la recherche de la vérité, sans la grâce et la lumière bienfaisante de la foi.

Mais quoi, M. T. C. F., est-ce que la raison ne sert de rien ? est-ce qu'il sera interdit à l'homme d'en faire usage ? ou bien ne pourra-t-il jamais tirer des conséquences des grands principes d'ordre, de justice et de vérité gravés dans son cœur, et qui sont la base de toute société ? Je l'ai dit, la raison a ses droits, et nous devons nous garder de les méconnaître. Il en est de nos jours qui ont voulu la réduire à la nullité en dehors des enseignements de la foi, et c'est une erreur. Il en est d'autres qui ont voulu n'écouter qu'elle, tout juger, tout décider par elle seule, et c'est une grave erreur. La raison est une lumière et un don précieux. La foi est aussi une lumière venant de la même source, qui est Dieu. L'une n'est point contraire à l'autre : toutes deux se prêtent un mutuel secours ; mais la raison est faible, sujette à bien des erreurs, jusqu'à ce que la foi projette sur elle ses rayons et l'éclaire de sa splendeur. Celui qui dirait : ma raison me suffit, c'est le bien commun de tous les hommes, je ne veux faire usage que de ce moyen et je rejette tous les autres, ressemblerait à un homme, qui, perdu dans une immense forêt, pendant l'obscurité de la nuit, environné de précipices, au milieu des cris effrayants des bêtes farouches, repousserait le flambeau présenté par une main amie, ne voudrait être guidé par personne, ne connaît ni la voie véritable, ni l'issue du danger, et aimerait mieux périr misérablement, que de devoir son salut au dévouement le plus empressé et le plus sincère.

Il se peut, N. T. C. F., que le bienfait de la révélation ne soit point connu de plusieurs, que des peuples entiers l'ignorent et soient encore assis dans les ombres de la mort. Dieu seul sera le juge, et de l'usage qu'ils auront fait des lumières naturelles (*Rom.*, I), et des grâces particulières qui auront pénétré jusqu'à leur âme ; mais celui qui pouvant jouir du bienfait de la foi, le repousse ou le dédaigne, est un ingrat et un insensé, qui ne pourra que s'attribuer à lui-même les malheurs effroyables qui le menacent.

Il en est peut-être qui nous diront que la raison n'est pas si faible que nous le pensons, que les erreurs ridicules des païens pouvaient avoir cours dans ces temps anciens ; mais aujourd'hui que la raison est si

éclairée, que la civilisation a fait tant de progrès, ces extravagances seraient impossibles. Il est vrai que la religion catholique forme comme un rempart qui arrête l'erreur et les attaques des passions. Ce n'est pas précisément la raison de l'homme, ni même la civilisation qui est cette digne puissance : c'est l'atmosphère religieuse que l'on respire au sein des populations éclairées par la foi. Ces hommes superbes, qui prônent la raison et ne veulent relever que d'elle, doivent plus qu'ils ne pensent à l'instruction qu'ils ont reçue au premier âge, aux exemples dont ils sont témoins, à l'autorité des doctrines répandues autour d'eux, et suivies par un si grand nombre. Si toutes ces barrières étaient rompues, le torrent se précipiterait et entraînerait tout. Au reste, ces obstacles ne peuvent tout arrêter, et malgré les termes pompeux, religieux presque, dont plusieurs enveloppent l'erreur, que ne nous ont-ils pas dit ? que n'ont point avancé les philosophes, naguère matérialistes, plus tard déistes, aujourd'hui panthéistes éclectiques ? Où en serions-nous s'il fallait nous en rapporter à de tels maîtres ? que deviendrions-nous si l'homme simple des champs, la mère de famille, l'humble serviteur devaient baser leur conduite et consoler leur âme par de tels enseignements ? Je ne parle point ici des doctrines subversives de tout ordre, de toute société, qui n'ont point manqué de nos jours. Mais ceux qui ne vont pas jusque-là et se piquent d'être sages, quels principes ont-ils posés ? Ont-ils pu seulement s'entendre ? n'est-il pas vrai que ce que l'un avance, l'autre le rejette ? Car l'homme, incapable de se former un corps de doctrine, serait encore plus incapable de le conserver intact, si tant est qu'il eût pu l'inventer ; tant est grande son inconstance, tant il est impuissant à faire adopter ses idées à un autre homme, qui a aussi les siennes, auxquelles il croit avoir le droit de tenir obstinément. O mon Dieu ! quel grand bienfait de votre part de nous avoir donné la foi ! que votre bonté et votre miséricorde nous paraissent bien ici à découvrir ! Oui, vous avez pourvu aux besoins de notre esprit et de notre cœur, comme vous avez veillé à tous ceux de notre corps. Béni soit le Dieu de toute miséricorde, d'avoir fait parvenir sa lumière jusqu'au fond de nos âmes, par la révélation de Notre-Seigneur Jésus-Christ. C'est lui qui est notre docteur, qui nous enseigne toutes vérités et nous les propose par son Eglise. Grâce à Dieu pour ce don ineffable de son amour.

Cette foi, mes frères, si nécessaire, puisque sans elle il est impossible de plaire à Dieu (*Hebr.*, XI, 6), est simple, à la portée de tous : les vérités principales qu'elle présente, sont la connaissance d'un Dieu bon, qui veille constamment sur nous, et que nous appelons notre Père, de sa nature, dont nous trouvons en nous l'image, et qui existe en trois personnes égales, comme notre âme, une, spirituelle, subsiste et

exerce en même temps diverses facultés ; c'est la connaissance de son amour qui l'a porté à nous envoyer son Fils unique pour nous racheter ; c'est la science des commandements qu'il nous a faits pour diriger nos œuvres, et des sacrements qu'il a établis pour notre justification. Cette foi est une, puisque Dieu, daignant se manifester aux hommes et les éclairer de sa lumière, ne peut leur enseigner des routes différentes. Elle est immuable : les entreprises des hommes, leurs lois, leurs gouvernements sont sujets au changement, mais l'œuvre de Dieu ne change pas.

Quelques-uns ont dit : la religion peut progresser comme les sciences et les arts ; déjà elle s'est développée et marche en avant comme la civilisation, toujours croissante. N. T. C. F., prenons garde : si l'on veut entendre que la lumière divine de la foi, toujours la même, brille plus ou moins, selon que l'on approche plus près de ce flambeau divin ; si l'on veut dire encore qu'à mesure que l'on connaît mieux la foi et que l'on est plus initié à la doctrine des Pères des premiers siècles, on en tire des conséquences plus variées, plus frappantes, ce qui est la science théologique : à la bonne heure. Ou bien si l'on dit que l'Eglise, forcée par ses ennemis à des explications, a été obligée, pour confondre les hérétiques, d'user de termes précis et nouveaux qui expriment clairement la foi antique et détruisent l'erreur d'un seul coup : je conviens de tout cela avec vous. Oui, la religion a brillé toujours d'un nouvel éclat, comme ce globe resplendissant des cieux, qui, toujours le même à mesure néanmoins qu'il s'étève sur l'horizon, répand des feux plus ardents. Mais si vous voulez soutenir que la foi progresse, à la manière des découvertes humaines, des sciences naturelles et de l'industrie, vous avancez une erreur manifeste. La vraie raison c'est que la foi est un œuvre divin, et que les œuvres de Dieu sont parfaites. (*Deut.*, XXXII, 4.) Si la foi pouvait atteindre un progrès, recevoir une augmentation véritable, elle serait une œuvre toute humaine, nous n'aurions plus l'autorité de Dieu pour nous conduire. Jésus-Christ, la vérité, la sagesse même, le Verbe qui est éternellement dans le sein du Père, recevrait quelque chose du temps. Nous rentrerions dans le domaine de la raison privée : alors viendrait le libre examen, et par conséquent tous les changements, les variations qui ont été le partage des faux sages du monde et de nos frères égarés. Le caractère d'immobilité est si bien le signe distinctif de la foi que l'Eglise elle-même déclare qu'elle n'est que dépositaire (*I Tim.*, VI, 20), qu'elle ne peut rien changer aux dogmes reçus de Jésus-Christ, son divin époux. Et en effet, qui a droit de s'imposer à la raison humaine, si ce n'est Dieu ? Que m'importent les décisions de quelque homme, aussi puissant, aussi savant qu'on le suppose ? Il est toujours sujet à l'erreur. *Omnis homo mendax.* (*Psal.* CXV, 11.)

Vous le voyez, N. T. C. F., la foi est immuable parce qu'elle est divine. Et de là vous concluez sans peine qu'elle doit être ferme et entière ; ferme, parce qu'elle est appuyée sur la parole de Jésus-Christ qui, après avoir accompli en sa personne toutes les prophéties, montré la divinité de sa mission par des miracles sans nombre, est sorti glorieux du tombeau et a établi son Eglise d'une manière toute miraculeuse, sans le secours d'aucune puissance humaine ; qu'il l'a soutenue jusqu'aujourd'hui, malgré les efforts de l'hérésie et de l'impiété, en lui conservant une chaîne non interrompue de pontifes depuis saint Pierre jusqu'à nous. Foi ferme, foi entière, parce que tout ici émanant de la même autorité, il ne peut jamais être permis d'admettre certains points et de rejeter les autres. Dieu a parlé, nous écoutons, nous nous soumettons ; voilà la foi : et c'est ici que la providence et la sagesse de Dieu éclatent d'une manière admirable.

En effet, N. T. C. F., les pauvres, les artisans, les ignorants ne sont pas moins chers à Dieu que les savants et les puissants de la terre. Il était donc juste que le Seigneur de tous offrit un moyen de salut qui fût à la portée de tous. Ce moyen, c'est l'autorité. L'enfant écoute son maître ou son père : quand on ne sait pas, on s'en rapporte à celui qui sait : c'est la voix de la nature ; les sciences et les arts ne s'apprenent pas autrement. Dieu a voulu que la science de la religion nous parvint de la même sorte : et ici, comme en tout, il ne fait acception de personne. Ne croyez pas que l'homme instruit, le théologien ait un autre fondement de sa foi. Il est vrai qu'il lui est loisible d'examiner par la raison les faits qui établissent la divinité de notre religion. Il voit se dérouler devant lui les prophéties : il s'assure de l'époque où elles ont paru, il les rapproche du fait de leur accomplissement. Il pèse aussi la valeur des miracles ; il compare les saintes Ecritures aux histoires profanes, et reconnaît facilement la véracité et l'excellence des premières ; il étudie les monuments antiques, les traditions des peuples et jusqu'aux découvertes récentes, qui rendent témoignage à la vérité de nos livres saints. Il est trappé de la doctrine, de la sainteté du Sauveur, de sa patience, des vertus des premiers apôtres, de l'héroïsme de leur charité, poussée jusqu'au sacrifice et toujours subsistante dans leurs successeurs. Il est témoin des combats de la sainte Eglise, de ses victoires. Il constate les merveilles de son établissement, de sa propagation, de sa conservation ; il voit clairement que la religion n'est pas l'œuvre des hommes. Là, il s'arrête : il est arrivé à la pierre angulaire. Tout n'est pas fait cependant. Mais, aussitôt que prosterné aux pieds de celui qui est le Docteur divin, touché et éclairé par sa grâce, il se soumet, croit et adore, il a la foi.

Le pauvre, lui, l'ignorant et le faible, ar-

rivent au même but, par une voie plus courte, mais non moins sûre. Comme ils sont incapables de se conduire autrement que par l'ascendant de l'autorité, ils doivent naturellement se soumettre à la plus visible, la plus imposante, la plus universellement reconnue. Je le sais, ils n'ont pas besoin d'examen : déjà la foi reçue au saint baptême existe dans leur cœur. Mais il n'est pas à dire qu'ils doivent faire abnégation complète de leur raison ; et quand on leur dit que la sainte Eglise à laquelle ils appartiennent, a son chef à Rome ; que tous les fidèles répandus sur la terre, tous les évêques lui sont unis et ne forment qu'un seul corps ; qu'il en a toujours été de même depuis Jésus-Christ ; que tous professent la même foi et reçoivent les mêmes sacrements : alors ils admirent cette unité, ils lèvent les yeux vers cette montagne dont parle Isaïe (*Is., II, 2*), qui est préparée au-dessus de toutes les autres afin que les nations puissent l'apercevoir de loin. L'Eglise les conduit donc aux pieds de Jésus-Christ, qu'ils écoutent toujours et qu'ils adorent. Il se peut que dans les sectes séparées de l'Eglise romaine, il y ait, de la part des individus, de la simplicité et de la bonne foi ; que, ne voyant que leur propre société, ils n'en imaginent pas de meilleure ; mais, aussitôt qu'ils entendent parler de l'Eglise catholique, il est impossible qu'ils ne soient frappés : et Dieu seul, qui se réserve le secret des cœurs, sera le juge de ces impressions fécondées par la lumière et les touches secrètes de sa grâce.

Mais il suffit, M. T. C. F., sans entrer ici dans des détails qui nous mèneraient trop loin, il suffit que vous puissiez bien distinguer quel est le motif suréminent de la foi, comment elle est divine ; et que, lorsque vous écoutez dans vos paroisses le pasteur qui vous instruit, ce n'est pas lui qui vous parle, mais bien l'Eglise catholique qui l'envoie ; qu'il ne peut présenter aucun dogme qui ne soit approuvé par cette Eglise ; qu'en écoutant l'Eglise vous écoutez Jésus-Christ, qui l'assiste selon ses divines promesses. Enseignez, a-t-il dit à ses apôtres et à leurs successeurs, enseignez : *Voici que je suis avec vous, tous les jours, jusqu'à la consommation des siècles.* (*Luc., X, 16 ; Matth., XXVIII, 20.*)

Qu'il fait donc bon, mes frères, de se reposer à l'ombre de l'arbre antique et mystérieux de la foi ; qu'il est sûr de suivre cette colonne merveilleuse qui éclaire le désert de cette vie ! Si elle a son côté obscur, si elle présente des mystères, toute l'obscurité est pour l'orgueilleux ou l'homme que l'intérêt et les passions entraînent ; mais pour le vrai chrétien il n'y a que lumière, joie et amour : ce sont des mystères, il est vrai, mais tout de charité et de miséricorde. La raison ne voit pas tout, et il doit en être ainsi ; mais il n'y a rien de contraire à la raison. Quelle reconnaissance donc ne s'élève pas en nous, lorsque nous pouvons à chaque moment invoquer ce so-

cours divin de la foi qui nous fait triompher du monde et de nos penchants et met fin aux illusions, aux inconstances et à toutes les misères de l'esprit humain !

Seigneur, conservez en nous la foi, augmentez en nous la foi ; que nous croyions toujours de cœur et que nous confessions de bouche et encore plus par nos œuvres ! O sainte foi de nos pères, demeurez toujours parmi nous : que des peuples plus dociles et plus avides de ce trésor ne nous le ravissent pas ! O foi, qui avez fait la gloire de nos ancêtres, soyez toujours chère à leurs descendants. Oui, N. T. C. F., montrons, s'il le faut, pour cette foi sacrée qu'il y a tant de martyrs ont scellée de leur sang, que tant de confesseurs et de vierges ont proclamée devant les tyrans. Suivons l'exemple de tant de justes, de tant de pontifes et de prêtres qui, dans notre belle patrie, la fille aînée de l'Eglise, ont préféré, il y a peu de temps, la prison et la mort plutôt que d'entrer en aucune composition lorsqu'il s'agissait de la foi.

Ministres du sanctuaire, faites sans cesse briller ce divin flambeau parmi les peuples confiés à vos soins, soyez heureux d'évangéliser ce bien (*Rom., X, 15*), faites-vous tout à tous (*I Cor., IX, 22*), proportionnez votre langage aux intelligences ; mais pourtant, traitez toujours bien cette parole de vérité (*II Tim., II, 15*) : que ce soit une nourriture solide pour les parfaits ou du lait pour les enfants (*Hebr., V, 12*), mais toujours la parole de Dieu, la parole substantielle et non la parole de l'homme. A celui même qui fuit le temple de Dieu, faites, à l'occasion, entendre quelques paroles de vie : un seul mot de la foi est une divine semence qui porte son fruit. Qui sait si cet homme indifférent, qui méprise ou néglige ce qu'il ignore, ne viendra pas bientôt, auditeur docile de cette parole sainte, réjouir son pasteur, calmer son cœur agité, et goûter une consolation dont on ne connaît bien le prix que lorsqu'on en a fait l'expérience.

Parents chrétiens, mères de famille, transmettez le dépôt sacré de la foi à vos enfants. Les premiers enseignements de la mère sont le commencement de la foi. Un mot, un sentiment, une caresse même la fait passer jusqu'au fond du cœur ; *voilà votre foi*, disait l'apôtre saint Paul à son cher disciple Timothée, *a habité d'abord dans votre aïeule Loïde, puis dans le cœur de votre mère Eunice, et certainement elle est en vous.* (*II Tim., I, 5.*) La mission d'une mère de famille est grande ; c'est par elle, d'ordinaire, que tous les biens arrivent à sa maison, la religion, la vertu, et aussi l'ordre, le travail et la prospérité, fruit de l'économie domestique.

Hommes puissants, magistrats, vous tous qui êtes revêtus de quelque autorité, conservez la foi, ne rougissez jamais d'elle : en honorant Dieu, en obéissant à sa voix, vous aurez droit d'exiger la soumission qui vous est due et que la religion consacre ; vos exemples ne seront jamais sans effet, ils se

feront sentir jusqu'aux derniers rangs de la société. Ce résultat peut être plus ou moins lent, mais il est certain, l'expérience est là pour l'attester.

Nous tous, N. T. C. F., vivons de la foi, rappelons-nous souvent la présence de Dieu : représentez-vous l'invisible comme visible. Offrez-lui vos œuvres, acceptez avec résignation les épreuves auxquelles il veut vous soumettre, confiez-vous en sa bonté, attendez l'effet de ses promesses et la gloire que ce grand Dieu (*Tit.*, II, 13) réserve à ceux qui n'ont jamais voulu rompre la sainte alliance de la foi et de la fidélité à ses préceptes. (*Tob.*, II, 18.) Dans tous les événements, quels qu'ils soient, ayez foi à la Providence : Dieu ne manque jamais à ceux qui espèrent en lui, tandis qu'il délaisse les enfants de la déliance (*Ephes.*, II, 2) et les abandonne à leur propre faiblesse.

Nous portons le trésor de la foi, dit l'Apôtre, *dans des vases bien fragiles* (*II Cor.*, IV, 7) : il ne faut pas l'exposer au choc des passions et des mauvaises doctrines. Défions-nous des livres dangereux et des conversations mauvaises, alimentons plutôt notre foi par de bonnes lectures et surtout par l'instruction ; car la foi est un feu sacré, mais il faut l'entretenir, autrement il s'éteint ou ne produit plus aucune chaleur. La foi doit être accompagnée des œuvres, sans quoi elle est morte. (*Jac.*, II, 26.) Nous devons croire à toutes les vérités que nous enseigne Jésus-

Christ et qu'il nous propose par son Église ; mais aussi nous sommes étroitement obligés d'observer sa loi, et nous devons craindre d'en enfreindre aucune prescription de propos délibéré : telle est la conséquence de la foi. C'est quelque chose, sans doute, que de paraître de temps en temps dans nos églises, de parler toujours de la religion avec respect, de réciter quelques prières ; c'est un signe que la foi n'est pas éteinte et que l'on ne voudrait point rompre avec l'unité catholique : mais si cette foi ne nous conduisait point au delà, elle ne suffirait pas pour le salut. Jésus-Christ, la vérité même, qui nous déclare que *celui qui ne croira pas, sera condamné* (*Marc.*, XVI, 16), a dit aussi : *Vous voulez-vous avoir la vie ? observez les commandements.* (*Matth.*, XIX, 17.)

Vous remercieriez donc tous les jours Dieu, N. T. C. F., du don inestimable de la foi ; vous en produirez souvent les actes, soit intérieurement, en élevant votre cœur vers lui, en l'adorant, l'aimant, vous soumettant à sa volonté ; soit extérieurement, en priant, donnant l'exemple de la pratique de la religion et de l'accomplissement des devoirs de votre état, afin que cette lumière divine de la foi qui vous aura toujours précédés, vous introduise dans le ciel où elle fera place au jour pur et tranquille de l'éternité.

Donné à Chartres, le 7 février 1854.

NOTICE SUR MGR BOURGET.

ÉVÊQUE DE MONTRÉAL.

Mgr Ignace Bourget est né au Canada le 30 octobre 1799. Il se destina de bonne heure à l'état ecclésiastique. C'est dans cette vue qu'il entra au séminaire des Missions étrangères à Québec où il fit ses études. En 1818, bien qu'il ne fût encore âgé que de 19 ans, ses supérieurs l'envoyèrent au collège de Nicolet en qualité de professeur. Il n'y resta que deux ans ; car Mgr Lartigue, alors évêque de Falmesse, *in partibus infidelium*, et suffragant auxiliaire de Mgr l'archevêque de Québec, en résidence à Montréal, le choisit pour secrétaire en 1821. Il en exerça les fonctions jusqu'en 1836, époque de l'érection de Montréal en évêché, dont M. Lartigue fut nommé pre-

mier évêque. Cette même année, ce prélat nomma M. Bourget son vicaire général. Mais le besoin d'un coadjuteur se fit bientôt sentir dans un si vaste diocèse, et le choix de Mgr Lartigue s'arrêta encore sur M. Bourget qui fut sacré le 25 juillet 1837. Il est devenu l'évêque titulaire de Montréal, depuis la mort de Mgr Lartigue, arrivée le 19 avril 1840.

Un immense incendie ayant dévoré la cathédrale de Montréal avec une grande partie de la ville, Mgr Bourget est venu implorer la charité des fidèles en Europe, pour la reconstruction du temple du Seigneur, dans sa ville épiscopale.

MANDEMENT DE M^{GR} BOURGET

ÉVÊQUE DE MONTRÉAL,

PUBLIANT

LA DÉFINITION DOGMATIQUE DE L'IMMACULÉE CONCEPTION DE LA VIERGE MÈRE DE DIEU.

Nous vous annonçons aujourd'hui, N. T. C. F. une nouvelle qui va vous remplir d'une joie toute sainte. Les lettres apostoliques, que nous vous adressons, vous en disent le sujet. Car elles contiennent la *Définition dogmatique de l'Immaculée Conception de la Vierge Mère de Dieu*, après laquelle le monde catholique soupirait, depuis tant de siècles ; et que vous avez vous-mêmes demandée, avec tant d'instance. La foi et la piété ont donc enfin uni leur voix, pour chanter, d'un bout du monde à l'autre, et avec l'harmonie la plus parfaite, ce beau cantique : *Vous êtes toute belle, ô Marie, et la tache originelle n'est point en vous.* (Cant., V, 7.)

Ce fut le huit décembre dernier, jour à jamais mémorable pour la sainte Eglise, que, du haut de la chaire apostolique, le vicaire de Jésus-Christ définit et proclama lui-même, de sa bouche sacrée, ce dogme de foi, qui assure à Marie le privilège le plus cher à son cœur, celui de son Immaculée Conception. Car elle est plus jalouse de son inviolable pureté, que de toutes ses autres prérogatives, et même de sa sublime dignité de Mère de Dieu. Aussi, l'honneur que lui décerne ce décret, lui est-il plus agréable que tout ce qui a jamais pu être fait à sa gloire, dans les siècles passés, par la sainte Eglise de Dieu.

Ce décret dogmatique se trouve, comme déposé, dans une admirable bulle, qui est un riche trésor de science sacrée et de piété affectueuse. Car N. S. P. le pape, chargé de nous montrer la voie de la vérité, qui est le seul chemin qui mène au ciel, n'a pas voulu, N. T. C. F., que ce dogme fût une simple définition de foi. Il l'a établi lui-même sur les fondements inébranlables de la sainte Ecriture et de la vénérable tradition. Par une aussi sage prévoyance, ce pilote vigilant met la barque du B. Pierre, qu'il dirige si sûrement vers le port du salut, à l'abri du danger d'être emportée par tout vent de doctrine. Ce bon pasteur fait pâître ses brebis et ses agneaux, dans un gras pâturage, en leur présentant sa bulle, qui est

véritablement un aliment délicieux pour la foi et la piété.

Cette bulle, un des plus beaux monuments que les annales ecclésiastiques aient jamais enregistrés, vous sera lue et expliquée par vos zélés pasteurs. Pour nous, nous ne pouvons ici, N. T. C. F., que vous en signaler quelques passages. La raison en est, qu'elle est si rayonnante des oracles divins, qui y sont produits, et la nuée de Pères et de docteurs de l'Eglise, qui y sont appelés en témoignage des saintes traditions, en faveur de l'Immaculée Conception de la glorieuse Mère de Dieu, est tellement lumineuse, que lorsque l'on veut la considérer tout à la fois, on en demeure tout ébloui, comme il arrive, quand on regarde trop fixement le soleil, en plein midi.

Et même, nous reculerions, N. T. C. F., devant le travail que nous entreprenons, lequel est beaucoup au dessus de nos forces, si la gloire de notre bonne et commune Mère ne nous en faisait un devoir impérieux. A ce motif, se joint celui de la confiance que nous avons d'être assisté par celle qui tient la clef des trésors de la science de Dieu, et qui pour cela est la maîtresse de toute l'Eglise. C'est elle en effet qui inspire les pasteurs, pour qu'ils sachent bien instruire leurs brebis. La pensée que nous nous adressons à des cœurs religieux, que la piété prépare depuis si longtemps à recevoir ce que la foi propose aujourd'hui à la croyance catholique, nous rassure encore beaucoup. Oh ! oui : elle va, cette Mère si aimable et si aimante, éclairer notre esprit, embraser notre cœur et délier notre langue, pour que nous puissions vous faire bien comprendre, sentir et goûter une aussi douce vérité.

Il faut, en commençant, remarquer, N. T. C. F., que le péché originel est celui que nous apportons en venant au monde ; et dont la désobéissance d'Adam, notre premier père, nous a rendus coupables. C'est de ce péché originel que la glorieuse Mère de Dieu a été préservée ; et c'est ce que l'on appelle le privilège de son Immaculée Conception.

Nous y avons cru jusqu'ici, avec une piété toute filiale, comme à une doctrine en quelque sorte infiltrée jusqu'au fond du cœur du catholicisme. *Hanc... doctrinam... fidelium animis penitus insitam.* Maintenant, nous y croyons, avec une foi humble et soumise, parce que la sainte Eglise croit et enseigne que c'est Dieu qui lui a dit et révélé cette vérité : *Tanquam doctrinam possidens divinitus acceptam et celestis revelationis depositis comprehensam.*

Oui, N. T. C. F., elle est de foi, cette vérité, nous dit à tous N. S. P. le pape, parce que les saintes Ecritures, la vénérable tradition, le sentiment constant de l'Eglise, l'accord étonnant des évêques et des peuples catholiques, et les décisions des souverains pontifes nous la proposent comme une vérité certainement révélée de Dieu. *Quam (Immaculatam sanctissimæ Dei genitricis Virginis Mariæ Conceptionem) divina eloquia, veneranda traditio, perpetuus Ecclesiæ sensus, singularis catholicorum antistitum ac fidelium conspiratio et insignia prædecessorum nostrorum acta, constitutiones mirifice illustrant atque declarant.*

Il nous la démontre, N. T. C. F., à l'évidence, dans tout le cours de sa bulle, qui est un merveilleux composé de passages des divines Ecritures, des saints Pères et des savants docteurs de l'Eglise, qui montrent qu'en effet Dieu s'est plu à révéler au monde, dès l'origine des temps, que l'auguste vierge Marie, qu'il lui a donnée pour réparatrice, n'a nullement été infectée du souffle venimeux du serpent, et que telle a toujours été la croyance catholique. Cette bulle est, sous ce rapport, comme un tissu d'or, dont le travail, agréablement varié, charme et ravit ceux qui considèrent des yeux de la foi cet admirable monument érigé à la gloire de l'immaculée Conception de la bienheureuse vierge Marie, mère de Dieu.

Nous allons extraire de cette bulle et citer ici quelques-uns de ces passages, qui sont comme les fondements inébranlables sur lesquels s'élève aujourd'hui si glorieusement le dogme de l'immaculée Conception de Marie, toujours vierge. Mais remarquez bien, N. T. C. F., que ces passages, dans la bouche et sous la plume du vicair de Jésus-Christ, sont d'une autorité absolue et sans réplique. Et, en effet, quand il explique la sainte Ecriture à l'Eglise universelle pour lui enseigner quelque dogme de foi catholique, comme c'est ici le cas, il en est l'interprète infallible. Car, c'est pour lui, comme pour le bienheureux Pierre, dont il est le légitime successeur, que Jésus-Christ a prié, pour que sa foi ne défaille point. Il parle et il écrit donc alors sous l'impression du souffle divin qui sortit de la poitrine de Jésus, quand, ouvrant l'esprit de ses apôtres, il leur donna l'intelligence des saintes Ecritures. Remarquez aussi qu'il est divinement éclairé pour bien reconnaître les traditions divines, et les expliquer dans leur vrai sens, quand il doit les exhiber à l'E-

glise entière, pour lui montrer sa foi antique et invariable, comme c'est encore ici le cas. Autrement, il ne pourrait nullement accomplir la sublime mission qui lui a été donnée, comme au prince des apôtres, de confirmer ses frères dans la foi comme dans la morale.

Pénétré de ces principes incontestables, nous allons maintenant, N. T. C. F., écouter avec un souverain respect la voix pastorale qui aujourd'hui se fait entendre d'un bout du monde à l'autre pour proclamer Marie conçue sans péché avec toute la certitude de la foi catholique. La voix de Dieu et celle de la tradition se mêlent à cette voix vénérable pour lui donner cette divine autorité qui soumet toutes les intelligences humaines. Car, remarquez-le bien encore une fois, N. T. C. F., notre saint père le pape ne parle, dans tout le cours de sa bulle, que d'après les saintes Ecritures et les traditions divines, bien comprises et expliquées dans leur vrai sens.

Avant de se porter dans sa bulle pour jurer de la foi, notre saint père le pape veut bien y parler en docteur à toutes les Eglises du monde, et il pose en principe que les Pères et les écrivains de l'Eglise n'ont eu rien de plus à cœur que de célébrer à l'envi la souveraine sainteté de la Vierge et son exemption de tout péché. *Patres Ecclesiæ scriptores... nihil antiquius habuere quam... summam Virginis sanctitatem... atque ab omni peccati labe integritatem... certatim prædicare.*

Ils ont vu cette inviolable sainteté, révélée dans ce passage de la sainte Ecriture : *Je mettrai des inimitiés entre toi et la femme, entre ta race et la sienne : « Inimicitias ponam inter te et mulierem, semen tuum et semen illius. » (Gen., III, 15.)* C'est Dieu qui parle ainsi au serpent, qui venait de tromper la femme en lui faisant manger du fruit défendu. Or, ce divin oracle désigne clairement le Fils de Dieu fait homme pour être le réparateur du genre humain, et la bienheureuse Vierge qui devait être sa mère. *Docuere divino hoc oraculo clare præmonstratum fuisse misericordem humani generis Redemptorem... ac designatam beatissimam ejus matrem Virginem Mariam.*

Car ils ont trouvé dans ce texte que les inimitiés du fils et celles de la mère contre le démon étaient absolument les mêmes. *Docuere... ipsissimas utriusque contra diabolum inimicitias insigniter expressas.* Or, ces inimitiés s'exercent chez le fils en ce que toujours saint et tout à fait séparé des pécheurs, il a, en prenant notre nature, effacé le décret de mort prononcé contre nous, en l'attachant à sa croix. *Christus... humana assumpta natura debens quod adversus nos erat chirographum decreti illud cruci triumphator affixit.*

Il s'en suit évidemment que son auguste mère a toujours été sans péché. Car autrement elle n'aurait pas, comme son divin fils, toujours haï le démon, et elle n'en aurait pas toujours été haïe, si elle eût été un seul instant dans le péché. Il faut donc que sou-

cœur ait toujours été très-saint, toujours immaculé, toujours, par conséquent, sans péché, pour que, de son pied immaculé, elle ait écrasé la tête du serpent venimeux qui, de son souffle empoisonné, infecte tous les autres malheureux enfants d'Adam. *Sic sanctissima Virgo arcissimo et indissolubili vinculo cum eo (Christo) conjuncta una cum illo et per illum sempiternas contra venenosum serpentem inimicitias exercens, ac de ipso plenissime triumphans illius caput immaculato pede contrivit.*

Pour rendre cette preuve en quelque sorte palpable, et la faire pour ainsi dire sauter aux yeux des ignorants comme des savants, notre saint père le pape a fait frapper dans cette solennelle occasion une médaille qui sera un monument éternel de la foi et de la piété catholique envers l'immaculée Conception de la bienheureuse vierge Marie. Cette auguste Mère de Dieu y est représentée environnée d'une grande splendeur et écrasant la tête du serpent. Cette effigie sacrée est l'emblème mystérieux de la foi, qui se révèle dans cette expressive dédicace du chef suprême de l'Église : *Mariæ sine labe conceptæ, Pius IX. pontifex maximus. A Mariæ conçue sans péché, Pie IX, souverain pontife.* La légende, qui se lit à l'exergue, est comme le moto de la piété. Car elle annonce au monde entier que Marie, ainsi déclarée immaculée, est l'honneur du peuple catholique, et doit être pour cela l'objet tout particulier de sa vénération. *Honorificentia populi nostri.* Cette médaille fut frappée le jour même que se définissait le dogme de l'immaculée Conception, et avec le premier or tiré des mines de l'Australie, lequel avait, par une pensée tout à fait heureuse, été offert en prémices au saint père. *Ex auri Australiæ primitiis sibi oblatis cudi jussit. VIII Decembris A. MDCCCLIII (1854).* La justice originelle de la reine de l'univers brille donc de tout l'éclat de l'or purifié d'un pays qui, dès son origine, a été un lieu d'exil et une terre de pénitence. Il est bien, sous ce rapport, le type du monde entier, qui, depuis le péché de nos premiers parents, n'est pour nous tous qu'une vallée de larmes et une terre de misère. Cette singulière coïncidence ne nous fait-elle pas espérer, N. T. C. F., que la Vierge immaculée va, en retour de cette glorieuse offrande que lui a faite l'Église par la main de son pontife chéri, purifier le monde de ses vices et de ses erreurs ? Oh ! oui, la date du décret dogmatique de l'immaculée Conception de la glorieuse mère de Dieu sera l'époque d'une régénération universelle. Car, dans une occasion si solennelle, se laisserait-elle vaincre en générosité, elle qui toujours accorde de très-grandes faveurs pour les plus petites choses que l'on fait à son honneur ? *Solet maxima pro minimis reddere.* (S. ANDRÉ DE CRÈTE.)

Un fait, bien digne d'attention, doit nous affermir dans cette pieuse confiance ; et nous aimons pour cela, N. T. C. F., à vous le rapporter ici. Le lendemain de la grande

solennité, dans laquelle avait été défini le dogme de l'Immaculée Conception, cinquante-trois cardinaux, quarante-deux archevêques, et cent un évêques recevaient, avec un religieux respect, cette médaille, qui leur était offerte, avec une image représentant le même mystère de la part de N. S. P. le pape. Ces cent quatre-vingt-seize pasteurs s'étaient réunis de toutes les parties du monde, dans la ville sainte, pour entendre le chef suprême de l'Église proclamer *Mariæ conçue sans péché.* Cette solennelle proclamation se trouve représentée sur les pieux objets, qui leur sont venus d'une main si vénérable. En retournant à leur troupeau, ils les emporteront, comme des objets précieux, et les conserveront à jamais, comme des *images de la foi, des instruments de la piété, et des monuments de la religion* : *« Imagines fidei, incitamenta pietatis, signacula religionis. »*

Ce sont des *images de la foi.* Car elles diront, avec toute la certitude de la foi catholique, que ce fut, dans son Immaculée Conception, que la glorieuse Mère de Dieu remporta une victoire complète sur le péché, et écrasa la tête de l'ancien serpent. Ce sont des *instruments* ou *aiguillons de la piété.* Car elles disent, avec le doux accent de l'espérance, que ce fut, dans le bienheureux moment de son Immaculée Conception qu'elle fut remplie de l'abondance de tous les biens spirituels, pour les partager avec ses enfants. Ce sont des *monuments* ou *sceaux de la religion.* Car elles rappelleront, jusqu'à la fin du monde, le jour si solennel et si heureux dans lequel la sainte Église, par la main de son immortel pontife, ceignit son front majestueux de l'auréole la plus chère à son cœur, en définissant comme de foi, la vérité de son Immaculée Conception.

Ces images et médailles de l'immaculée Conception se trouvant imprégnées de tant de bénédictions, nous voulons, N. T. C. F., conserver avec la plus grande vénération, celles que nous avons eu le bonheur de recevoir de N. S. P. le pape, dans cette solennelle occasion. Pour cela elles seront honorablement placées dans la future cathédrale, aussitôt qu'elle aura été relevée de ses ruines ; et une lampe brûlera nuit et jour devant elles, en mémoire d'un événement si glorieux à la B. Mère de Dieu, et si heureux pour la sainte Église : *Ad perpetuam rei memoriam.* D'autres images, en tout semblables à celles que nous emporterons de Rome, seront exposées dans toutes et chacune des églises du diocèse, quand nous serons de retour. Cette offrande attestera que vous étiez avec nous à cette grande solennité ; et que les grâces, que nous sommes venu y chercher, seront à partager entre nous, quand il aura plu à Dieu de nous réunir en famille.

Nous nous sommes un peu arrêté, N. T. C. F., à ces détails, parce que nous regardons ces médailles et images, données aux princes de l'Église, par N. S. P. le pape, comme une preuve en quelque sorte visible

du dogme de l'Immaculée Conception, qui vient d'être défini. Elles expliquent l'oracle divin, qui révèle à la terre ce glorieux mystère, d'une manière d'autant plus claire, qu'elles parlent aux sens. Elles apposent d'ailleurs le sceau public de l'approbation pontificale à nos peintures sacrées et à nos pieuses médailles, qui nous représentaient déjà ce glorieux privilège, sous les mêmes emblèmes.

Vous conclurez aisément de tout cela, N. T. C. F., que les images et médailles de l'Immaculée Conception, que l'Eglise bénit et met entre vos mains, sont des objets vraiment sacrés, et des instruments de la divine miséricorde, pour faire couler en tous lieux des fleuves de grâces. Et en effet, elles apaisent les continuelles révoltes de la chair et conservent l'âme dans la pureté. Elles sont des boucliers impénétrables aux traits enflammés du malin esprit. Oh ! oui, croyez-le, N. T. C. F., elles sont redoutables au démon, cet ancien serpent, qui, à la seule invocation de *Marie conçue sans péché*, est vaincu et obligé de s'enfuir jusqu'au fond des enfers, en frémissant de rage. C'est ainsi que Dieu a voulu, en nous donnant confiance, humilier Satan. Il voulait, ce prince des orgueilleux, élever son trône, jusqu'à la hauteur de celui du Très-Haut ; et il se voit foulé aux pieds de la jeune Vierge d'Israël. *Deceptoris serpentis retulit Deus audaciam, et nostri generis spem mirifice erexit.* Que Dieu en soit à jamais loué ! Que la Vierge immaculée soit, pour cette insigne victoire, bénie, honorée et glorifiée en tous lieux et par toutes les nations !

Mais il est, N. T. C. F., un tableau d'une autre espèce, qui nous représente la Vierge immaculée, sous des couleurs d'autant plus vives, et avec des traits de ressemblance d'autant plus frappants que c'est un tableau vivant, et peint par le Saint-Esprit lui-même. Notre saint père le pape nous le montre à découvrir, ce magnifique tableau, en nous expliquant les figures de l'Ancien Testament qui s'appliquent au privilège de l'Immaculée Conception de la B. Vierge Marie. Cette explication dogmatique fait tomber le voile sacré, qui enveloppait ce mystère et fait voir l'accomplissement des figures qui ombrageaient ce glorieux privilège.

Pour mieux reconnaître, N. T. C. F., cette Vierge immaculée, dans ce mystérieux tableau, observons, en passant, que tous les événements de l'histoire sainte forment, dans leur ensemble figuratif, le vrai portrait du divin Rédempteur. On le reconnaît, dépeint au naturel dans Adam, Abel, Noé, Abraham et les autres saints personnages de l'ancienne alliance qui, dans leur ensemble mystérieux, font comme un grand tableau de la vie entière de Notre-Seigneur, dont les actions particulières sont représentées par le caractère spécial de chacun d'eux.

L'auguste Vierge est également l'objet des prophéties et des figures de l'Ancien Testament, parce que son origine et sa vie sont

intimement liées avec l'incarnation de la Sagesse éternelle. *Que uno eodemque decreto cum divina sapientia incarnatione fuerant prostituta.* Aussi la bulle nous enseigne-t-elle qu'Eve, dans son premier état de virginité et d'innocence originelle, était une belle figure de Marie toujours pure, toujours immaculée. Il en est de même des autres figures mystérieuses, qui nous la dépeignent,

Maintenant, N. T. C. F., si nous jetons un coup d'œil sur le tableau des figures antiques et des ombres prophétiques de l'histoire sainte, que nous découvrons, dans sa bulle, notre saint père le pape, nous reconnaissons clairement la Vierge immaculée, dans l'arche de Noé, qui seule échappe au déluge ; dans l'échelle de Jacob, qui touche au ciel, et sert d'appui au Seigneur lui-même, pour faire un chemin libre aux anges qui vont et viennent du ciel en terre ; dans le buisson de Moïse, qui brûle sans se consumer ; dans la tour armée de mille boucliers, qui demeure inattaquable ; dans le jardin fermé, qui n'a point été souillé ; dans la ville splendide de Dieu, qui est bâtie sur des montagnes saintes ; dans le temple le plus auguste du Seigneur, qui brille des splendeurs divines.

Dans le langage des prophètes, que nous explique aussi la bulle, dans le sens des Pères, la Vierge immaculée est comparée à une colombe blanche, à la sainte Jérusalem, au trône élevé de Dieu, à l'arche de sanctification, à la maison que la sagesse éternelle s'est bâtie, à cette reine, qui est sortie de la bouche du Très-Haut, belle, parfaite, chère à Dieu et sans aucune tache du péché. Toutes ces figures et comparaisons nous prouvent évidemment, N. T. C. F., que le Saint-Esprit s'est arrêté, avec une complaisance indicible, à faire ressortir, dans le portrait de sa très-sainte épouse, qu'il a lui-même peint, de son doigt divin, son inviolable pureté, comme trait le plus saillant de son éclatante beauté. L'Eglise a consacré deux mots, pour nous faire mieux comprendre ces magnifiques expressions, en nous disant qu'elles signifient l'Immaculée Conception de la bienheureuse Vierge Marie, comme elle a consacré le mot *Trinité*, pour exprimer le mystère d'un seul Dieu en trois personnes ; d'où il est aisé de conclure que ces passages de la sainte Ecriture prouvent que Marie n'a été souillée d'aucun péché.

A toutes ces preuves, déjà si claires, notre saint père le pape en ajoute une autre, qui est encore plus facile à concevoir et à retenir, parce qu'elle se trouve dans la *Salutation angélique*, que nous avons toujours à la bouche. Or, voici comment il s'exprime là dessus, pour nous montrer comment, en saluant Marie pleine de grâces... et bénie entre toutes les femmes (*Luc.*, I, 28), nous la reconnaissons immaculée dans sa Conception.

« Les Pères... de l'Eglise... nous dit-il, ont enseigné que, par cette singulière et solennelle salutation, on na jamais compris autre chose, sinon que la Mère de Dieu a

été le siège de toutes les grâces divines... De telle sorte que n'ayant jamais été frappée de la malédiction, et participant, avec son Fils, à une bénédiction perpétuelle, elle a mérité d'entendre d'Elisabeth, inspirée du divin Esprit, ces paroles : *Vous êtes bénie entre toutes les femmes, et le fruit de vos entrailles est béni.* » (*Ibid.*, 42.)

Ces paroles signifient tout simplement que si l'auguste Vierge Marie n'avait pas été conçue sans péché, l'archange Gabriel ne l'aurait assurément pas saluée, au nom et de la part de Dieu, *pleine de grâce*. Car elle n'en aurait certainement pas eu la plénitude, si elle n'avait pas même reçu la première et la plus essentielle de toutes, savoir, la justice originelle, qui est inséparable de l'exemption de tout péché. Pareillement, si cette bienheureuse Vierge avait été comme nous souillée du péché originel, le Saint-Esprit ne lui aurait pas dit, par la bouche de sainte Elisabeth, qu'elle était bénie, ainsi que son divin Fils. Car avec le péché originel, elle aurait été, pendant un temps, ennemie de Dieu, esclave du démon, sujette à la malédiction et réprobation éternelle. Ce à quoi, on ne peut pas même penser, sans être saisi d'une souveraine horreur.

Ainsi, nous avons, N. T. C. F., dans la Salutation angélique, une preuve complète de la vérité de l'Immaculée Conception de la Vierge Mère de Dieu. Et en effet, cette excellente prière nous a été révélée de Dieu, apportée du ciel par un ange, transmise par les Pères, enseignée par l'Eglise, et enfin expliquée par le vicaire de Jésus-Christ qui nous assure que nous trouvons, dans ces paroles : *Pleine de grâce... bénie entre les femmes*, la preuve de notre foi à l'immaculée Conception. Peut-on trouver quelque chose de plus simple, de plus clair et de plus à la portée de tout le monde ? Admirez donc ici l'ineffable bonté de Dieu, qui a ainsi déposé une vérité si glorieuse à notre Mère et si consolante pour nous dans une prière si courte, qui se suce avec le lait maternel, et se répète des millions de fois pendant la vie.

La Salutation angélique, N. T. C. F., est donc l'expression journalière de notre foi à l'Immaculée Conception de la glorieuse Mère de Dieu. Elle est en même temps l'aliment le plus délicieux de notre dévotion à ce singulier privilège, et la louange la plus parfaite que nous puissions adresser à cette Vierge Immaculée. Aussi, notre saint père le pape, en instituant la Couronne d'or, pour faire honorer ce privilège, si cher au cœur de notre bonne et tendre Mère, a-t-il mis à notre bouche cette délicieuse prière, qui nourrit notre piété, comme elle prouve notre foi.

Cette pieuse association, que vous avez embrassée avec tant d'ardeur, nous met en société avec les saints du ciel et les élus de la terre, pour remercier l'adorable Trinité des grâces dont elle a comblé cette bienheureuse Vierge, surtout dans son Immaculée Conception, et en demander le

fruit, qui est la conversion des pauvres pécheurs. Elle fait entendre aujourd'hui sa voix puissante, d'un bout du monde à l'autre, dans le ciel et sur la terre, pour répéter, avec l'archange saint Gabriel, le cantique le plus beau, à l'Immaculée Conception. *Mater Dei, o Immaculata, o sanctissima Virgo Maria!.... Te veneramus, illum repententes salutationem, qua te archangelus Gabriel est allocutus : Ave, Maria.— « Mère de Dieu, ô Immaculée, ô très sainte Vierge Marie!... Nous vous vénérons, en vous répétant ce salut, que vous adressa l'archange Gabriel : Je vous salue, Marie. »* Cette grande et riche association fait célébrer du levant au couchant, trois mille messes, par jour, à la gloire de Marie Immaculée, et pour obtenir par elle la conversion des plus grands pécheurs. Comme nous devons nous trouver heureux, N. T. C. F., de faire partie de cette armée de bons priants, qu'a enrôlée le souverain pontife, le premier des priants, pour honorer la Vierge Immaculée et sauver, par sa puissante intercession, les millions d'âmes qui se perdent !

Telles sont, N. T. C. F., quelques-unes des preuves qu'apporte notre saint père le pape, dans sa bulle, pour préparer l'Eglise à croire, de foi divine, que la bienheureuse Vierge Marie a été *conçue sans la tache du péché originel*. Elles sont, comme vous le voyez, évidentes aux yeux de tous. Aussi, y adhérez-vous de tout votre cœur ; et avez-vous hâte de vous agenouiller aux pieds du père commun, pour entendre sortir de sa bouche apostolique cet oracle sacré. Voyons toutefois auparavant quels ont été les immenses préparatifs du grand acte d'autorité que fait en cela notre saint père le pape ; quelles heureuses circonstances l'ont accompagné, et quels fruits précieux en doivent être les effets.

Préparatifs au grand acte d'autorité qu'a fait notre saint père le pape, en définissant le dogme de l'Immaculée Conception de la bienheureuse Vierge Marie. Ils sont immenses, N. T. C. F.

Dieu avait, de toute éternité, décrété que la Mère de son divin Fils serait conçue sans péché. Il avait révélé au monde cette vérité dès l'origine des temps. L'Eglise l'avait toujours crue avec une piété toute filiale. Elle avait imposé silence à ceux qui s'étaient permis de la révoquer en doute. Elle avait institué une fête solennelle pour l'enraciner de plus en plus dans le cœur de ses enfants. Les saints Pères l'avaient transmise par le canal très-pur de la tradition. Les souverains pontifes l'avaient gardée comme un dépôt divin. De savantes universités s'étaient engagées, par serment, à la défendre. Des royaumes entiers avaient supplié le saint-siège d'en faire une définition de foi. Les évêques de toutes les parties du monde avaient exprimé un désir ardent qu'elle fût déclarée doctrine de l'Eglise catholique. Ces mêmes évêques avaient informé le vicaire de Jésus-Christ que leurs peuples la croyaient sans hésiter ; et que

la dévotion la plus chère à leur cœur était celle à l'Immaculée Conception de Marie.

L'immortel Pie IX avait été donné à l'Église, par la divine Providence, dans ces temps mauvais, pour lui procurer une grande consolation, en définissant cette doctrine, comme article de foi. Ce prudent pontife avait chargé de savants théologiens de feuilletter les livres de la vénérable antiquité, pour mettre au grand jour les traditions divines sur cette doctrine. Il avait consulté, sur cette grave question, les éminents cardinaux qui l'assistent de leurs sages conseils, pour le bon gouvernement de l'Église. Il avait mis l'Église tout entière en prière; et deux jubiléés s'étaient faits, pour lui obtenir les lumières de l'Esprit-Saint. Il avait lui-même prié et jeûné, pour demander, avec des gémissements ineffables, ce divin Paraclet, qui enseigne toute vérité. (*Joan.*, XVI, 13.)

Enfin, au premier signe d'un simple désir de la part du saint père, des cardinaux, archevêques et évêques étaient accourus en grand nombre, de toutes les parties du monde, et se trouvaient réunis, dans la ville sainte, par un de ces mouvements inexplicables, qui indique visiblement une opération entraînant du Saint-Esprit, qui souffle où il veut et comme il veut. (*Joan.*, III, 8.)

A tous et à chacun de ces traits frappants, l'on reconnaît le doigt du Dieu ineffable, dont toutes les voies ne sont que miséricorde et vérité; dont la volonté est toute puissante; et dont la divine sagesse arrive à ses fins par des moyens aussi puissants que suaves (*Sap.*, VIII, 1) : *Ineffabilis Deus, cujus via misericordia et veritas, cujus voluntas omnipotentia, et cujus sapientia attingit a fine usque ad finem fortiter et disponit omnia suaviter.* (Bulle). Aussi, se sent-on victorieusement incliné à soumettre son esprit et son cœur, à un acte d'autorité, si visiblement marqué du sceau divin.

Mais quelles ont été les circonstances accompagnant cet acte de suprême autorité si longuement et si grandement préparé? Elles ont été, N. T. C. F., singulièrement frappantes; et nous devons encore les signaler ici à votre pieuse curiosité. Elles sont d'ailleurs de nature à vous pénétrer de plus en plus de l'importance de ce grand acte de religion.

La ville sainte s'était plus prochainement préparée à recevoir ce dogme de foi catholique, par neuf jours de ferventes prières et par un jeûne rigoureux.

La veille de cette grande solennité, des centaines de cloches, vraiment harmonieuses, se firent entendre à la fois, et furent comme les trompes tes sacrées qui annoncèrent la fête des fêtes, à la gloire de l'Immaculée Vierge.

Une première illumination préparait en même temps les esprits à une joie toute sainte. Sa splendeur dissipa les ténèbres d'une nuit sombre et pluvieuse, et semblait annoncer que nos temps mauvais allaient

finir, pour faire place à des jours de sérénité et de bonheur.

Le son mélodieux des cloches, se mêlant à la brillante lumière de tant de flambeaux étincelants, opérait sur les cœurs d'indéfinissables émotions.

Le jour tant désiré arriva enfin. Le dévot peuple romain se pressait autour de la table sainte, pour se préparer, en mangeant la chair de l'Agneau sans tache, à recevoir, avec pureté de cœur, le dogme de l'Immaculée Conception de la Vierge Mère de Dieu, devenu plus que jamais l'objet de sa tendre piété et de son amour filial.

Une foule immense se dirigeait, de bonne heure, vers la basilique de Saint-Pierre, chacun voulant d'avance s'assurer une place dans cette spacieuse église. Elle était parée de ses plus magnifiques ornements, et, de mémoire d'hommes, on n'avait jamais vu une si grande multitude se presser, à la fois, dans sa vaste enceinte.

L'office fut célébré par le souverain pontife, avec ces cérémonies pompeuses et ces chants saisissants qui transportent l'âme et la ravissent au ciel.

Après l'évangile, notre saint père le pape entonna, d'un ton majestueux, le *Veni Creator*, qui fut continué par le chœur et le peuple, avec un enthousiasme sacré, dont on n'avait pas encore eu d'exemple.

Ce fut après ce chant divin, et lorsque les esprits et les cœurs étaient le plus éclairés et embrasés, que se fit entendre l'oracle sacré après lequel tous les siècles passés avaient tant soupiré; et que, par une Providence toujours admirable, il était réservé au nôtre de voir et d'entendre.

Le vicaire de Jésus-Christ était debout, sur un trône élevé; et tout ce qu'il y a de plus grand dans l'Église s'abaissait autour de lui, pour relever l'éclat de sa sublime dignité.

Tout indiquait chez lui la présence du Saint-Esprit, qui parlait par sa bouche. Sa figure était animée d'une expression toute céleste. Sa voix était forte et onctueuse, mais de temps en temps entrecoupée par des soupirs de piété et d'amour. Ses émotions intérieures étaient vives et se trahissaient au-dehors par des larmes douces et abondantes, qui faisaient pleurer les plus insensibles.

Il lut lui-même de sa bouche sacrée la définition dogmatique, qui consignait, dans le céleste dépôt des vérités révélées, le dogme de l'Immaculée Conception de la Vierge Mère de Dieu. Un rayon lumineux perça alors les sombres nuages qui enveloppaient l'atmosphère, et illumina tout à coup la figure du pontife, dont la parole éclairait le monde, en définissant l'Immaculée Conception de celle qui a fait lever, sur son horizon, le soleil de justice : *Ex te enim ortus est Sol justitiæ.* Cet incident, quelque naturel qu'il puisse être, rappelait tout d'abord ces paroles de la Sainte-Ecriture : *Nova lux oriri visa est.* « Une nouvelle lumière parut se lever ». (*Isa.*, IX, 2.) Cette

nouvelle lumière était Marie, proclamée *Immaculée*, dans sa Conception. *Nova lux Maria, quia Conceptione fuit tota lucida et sine ulla præcedente obscuritate peccati.* (D. MAIRAND.)

Sa voix apostolique se faisait entendre à cent quatre-vingt-seize de ses bien-aimés frères, tant cardinaux qu'archevêques et évêques, qu'il confirmait dans la foi de ce mystère. Tous l'écoutaient avec un souverain respect; et chacun reconnaissait dans sa voix celle du B. Pierre; et à peine avait-il défini ce dogme de foi catholique, que tous étaient prêts à verser, jusqu'à la dernière goutte de leur sang, pour en soutenir la vérité.

Ainsi s'accomplissait cette parole de l'Écriture: *La voix du Seigneur est puissante et magnifique: «Vox Domini in virtute; vox Domini in magnificentia.»* (Psal. XXVIII, 4.) Le canon de la ville éternelle, qui faisait entendre ses religieuses détonations, pendant que son pontife parlait à toute l'Église, était comme l'écho de cette voix magnifique et puissante. Le bruit impressionnant de ces majestueuses détonations était un bel emblème du bruit de la prédication de l'épiscopat catholique, qui déjà se fait entendre, jusqu'aux extrémités du monde, pour y répandre la connaissance de ce glorieux mystère: *In omnem terram exivit sonus eorum.* (Psal. XVIII, 5.) D'ineffables émotions s'opéraient dans tous les cœurs. Des larmes de joie coulaient de tous les yeux. Des torrents de délices inondaient toutes les âmes.

Ce sont là, N. T. C. F., les principales circonstances qui ont accompagné le grand acte d'autorité qui exalte si fort la gloire de notre aimable mère, et relève si haut le mérite de notre foi. Témoin de ces faits, nous les avons recueillis, avec un soin religieux, sachant bien que votre piété, en les apprenant, en recevrait une merveilleuse édification. Vous aviez droit d'ailleurs de tout voir par nos yeux, de tout entendre par nos oreilles, puisque nous n'assistions à cette grande solennité, qu'au nom de vous tous, et que ce sont vos ferventes prières qui nous ont obtenu cette insigne faveur, comme toutes les autres qui nous sont accordées par la divine miséricorde, pour le plus grand bien de vos âmes. Il nous reste (nous vous le disons ici, N. T. C. F., dans cet épanchement de famille, qui adoucit un peu l'ennui d'une longue absence), il nous reste, de tous ces faits, un souvenir si délicieux, qu'il nous semble n'avoir plus rien de beau à voir sur la terre; que ce ne sera que dans le ciel, si nous avons le bonheur d'y aller, qu'il nous sera donné d'assister à une solennité plus ravissante.

Quoi qu'il en soit, N. T. C. F., tout annonce clairement, comme vous voyez, tout fait sentir vivement qu'il y a, dans ce grand acte d'autorité, une opération divine; et que le premier pasteur de l'Église n'était là que l'organe du Saint-Esprit. Mais on en jugera encore mieux par les fruits que va

produire ce dogme de foi, qui est maintenant enraciné dans l'Église, comme l'arbre de vie, au milieu du paradis terrestre. Car ce seront, comme vous l'allez voir, des fruits de charité, de joie, de paix, de foi, de continence, de chasteté et autres grâces, dont le Saint-Esprit peut seul être l'auteur.

Fruit de charité. A la vue de tant d'évêques, que sa voix pastorale avait réunis dans la ville sainte, le souverain pontife sent son cœur paternel se dilater de joie et surabonder d'amour. Oh! comme ses entrailles étaient compatissantes! Comme ses attentions étaient bienveillantes! Comme son hospitalité était généreuse! Aussi, tous ces évêques n'approchent-ils de sa personne sacrée qu'avec un redoublement sensible d'affection vraiment filiale et de profonde vénération, pour ce premier des pasteurs, chez qui se peint la bonté de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Venu de toutes les parties du monde, ces évêques se rencontrent dans le sein du père commun. Là, ils se connaissent, sans s'être jamais vus; et en se connaissant, ils ne font déjà tous qu'un cœur et qu'une âme. (Act., IV, 32.) Ils ont la même foi, disent les mêmes prières, chantent les mêmes cantiques, parce qu'ils croient, prient, chantent comme le père de la grande famille. Les différences d'habitude et d'usages de pays qui se remarquent chez eux, n'en prouvent que mieux leur unité de foi et de charité. C'est dans ce grand centre de l'unité catholique, et à la voix encourageante de leur chef, qu'ils s'exaltent, qu'ils se réchauffent, qu'ils se concertent, pour travailler, avec encore plus de zèle et d'amour, à la sanctification de leur troupeau. Oh! c'est bien surtout dans de semblables occasions, que l'on sent vivement le bonheur, le prix et les avantages de l'union fraternelle *Ecce quam bonum, et quam jucundum habitare fratres in unum!* (Psal. CXXXII, 1.)

Jugez de là, N. T. C. F., du bien que doit opérer cette grande et anguste assemblée d'évêques, convoquée par N. S. P. le pape dans la ville éternelle, pour solenniser la sainte et Immaculée Conception de la glorieuse Mère de Dieu. Le fruit de charité qu'elle a déjà produit, est des plus précieux; et bientôt les peuples catholiques s'en nourriront avec suavité.

Fruit de joie. Elle jaillit d'abord, cette joie céleste, du cœur de N. S. P. le pape. A peine sa bouche apostolique a-t-elle proclamé Marie conçue sans péché, que son cœur paternel surabonde de joie, et s'épanche en actions de grâces, de ce qu'il a été choisi de Dieu pour décerner un si grand honneur à sa glorieuse Mère. *Repletum... est gaudio os nostrum... (Psal. CXXV, 2), humillimas... agimus et semper agemus gratias...* (Bulle.)

Ce fut dans les transports de cette joie pure, qu'il acheva les saints mystères; et qu'il entonna l'hymne de la reconnaissance. Ce fut pareillement avec les émotions visibles de cette joie délicieuse qu'il bûit une couronne d'or, dont il voulait couron-

ner ce jour-là même, et dans l'église de Saint-Pierre, un tableau de l'Immaculée Conception, en mémoire de cet heureux événement. Ce fut surtout quand il alla en triomphe offrir ce riche diadème à l'honneur de la Vierge Immaculée, que la joie du ciel rayonnait, sous sa tiare sacrée. Dans des jours bien mauvais, d'immenses douleurs avaient couronné le front auguste de ce pontife, martyr de sa bonté. Dieu, aussi bon que juste, lui avait ménagé, en retour, cette grande consolation.

Cette joie spirituelle s'est à l'instant communiquée à la ville sainte. Le jour du triomphe de la Vierge Immaculée fut, pour cette ville, de tout temps si dévoté à Marie, le plus beau jour de fête. De brillantes illuminations exprimèrent d'abord les transports de son allégresse; et à la lueur de tous ses édifices resplendissants de lumières, on se formait une sublime idée de la céleste Jérusalem, dont elle paraissait être une si belle image.

Des inscriptions magnifiques, des peintures pieuses, des flambeaux innombrables, placés avec un art merveilleux, dans les rues, les maisons et les églises, redisaient partout que Marie a été conçue sans péché, et étaient une expression bien vive de la joie publique.

Cette joyeuse solennité s'est continuée depuis, et se continuera encore longtemps, par de pompeux *Triduum*, qui se succèdent sans interruption, et auxquels se portent habituellement des concours considérables de pieux fidèles, qui ne se lassent pas de ces fêtes éternelles, qui se célèbrent dans cette ville de prière.

On n'entend dans toutes les Eglises que de touchants discours à l'honneur de Marie conçue sans péché, et à la gloire du triomphe qu'elle remporta sur l'ancien serpent, en lui écrasant la tête, au jour si heureux et si glorieux de son Immaculée Conception.

Les maisons religieuses, les séminaires, les collèges font à l'envi éclater leur joie, par de pieuses et scientifiques réminiscences, dans lesquelles le talent et la piété se disputent, sans envie, l'honneur de mieux louer la Vierge Immaculée. C'était, en trente-six langues différentes, que les intéressants élèves du collège de la Propagande exaltaient, en janvier dernier, la gloire de l'Immaculée Conception de la Mère du jeune âge, en attendant qu'ils se dispersent dans toutes les contrées de l'univers, pour prêcher, en apôtres, un dogme qui lui est si glorieux.

Tant de gloire rendue à la Vierge Immaculée ne saurait manquer d'exciter la fureur du démon et des impies, qui sont animés de son esprit. C'est ce qui vous explique, N. T. C. F., pourquoi ils vomissent contre elle tant d'horribles blasphèmes. C'est qu'ils sentent visiblement que sa puissance affaiblit leur empire, et que sa pureté sans tache condamne leurs sales voluptés.

Cette joie du Saint-Esprit va éclater dans

le monde entier à qui, comme le chante l'Eglise, l'auguste vierge Mère de Dieu a annoncé, dans sa conception, une grande joie. *Conceptio tua, Dei genitrix Virgo, gaudium annuntiavit universo mundo.* Or, cette grande joie, qui ne pouvait éclater, le jour même de cette bienheureuse conception, parce que le monde était alors assis dans les ombres de la mort, s'est communiquée à l'Eglise, avec la connaissance de ce glorieux privilège, et elle est devenue une joie universelle, publique et éclatante, dans la solennité de la définition dogmatique, qui assure à Marie une gloire, que personne ne peut plus lui contester, la gloire de son Immaculée Conception, puisque c'est maintenant un article de foi catholique. Dieu, dont les desseins sont toujours admirables, a donc fait, N. T. C. F., dans cette circonstance, ce que fait l'Eglise, quand, ne pouvant célébrer certaines fêtes, à leurs centièmes propres, elle en renvoie la solennité à des jours où elle peut rassembler ses enfants, pour les faire participer à sa joie. Oh! que Dieu est bon d'avoir ainsi réservé cette grande solennité, pour nous et pour notre époque! Qu'il est heureux notre siècle; et que nous sommes heureux d'y appartenir! Réjouissons-nous donc, dans ce jour si beau, puisque le Seigneur l'a fait pour nous. *Dies quam fecit Dominus; exultemus et lætemur.* (Psal. CXVII, 24.) N. S. P. le pape nous y invite tous, par ces mêmes paroles, qu'il a fait graver sur la nouvelle médaille de l'Immaculée Conception, qu'il offre à la piété du monde catholique.

Le Saint-Esprit l'avait prédite, cette joie si solennelle. Car Judith, coupant la tête à Holopherne, n'était que la figure de Marie, écrasant la tête du serpent; et le peuple juif, célébrant la victoire de cette femme mystérieuse, n'était que l'ombre du peuple chrétien, chantant le triomphe de la Vierge Immaculée qui, toute seule, est terrible, comme une armée rangée en bataille. (*Cant.*, V, 3.) Le temps est donc arrivé où le catholicisme va continuer ce beau cantique, entonné par le peuple hébreu: *Vous êtes la gloire de Jérusalem, vous êtes la joie d'Israël, vous êtes l'honneur de votre peuple; parce que vous avez combattu vaillamment; et que votre cœur s'est montré fort et généreux. C'est que vous avez aimé la chasteté... Pour cela, vous serez bénie éternellement.* (*Judith.*, XV, 11.)

Vous allez sans doute, N. T. C. F., entrer, de bon cœur, dans ce joyeux concert de l'univers, et imiter fidèlement ce grand exemple de dévouement universel, pour la Vierge Immaculée. Car il n'est rien de plus admirable que la dévotion de nos frères, dans les différentes parties du monde catholique, pour ce glorieux privilège; et cela, depuis des siècles, et avant même la définition du dogme sacré, qui remplit aujourd'hui le monde entier d'une si grande joie.

Il est des royaumes catholiques où le gouvernement civil, le clergé et le peuple ont,

d'un commun accord, et avec la sanction du saint-siège, et au milieu des plus brillantes ovations, proclamé leur patronne, la Vierge Immaculée.

Il est des diocèses où, tous les ans, l'on célèbre avec une pompe indicible, des *Triduum* solennels, à l'honneur de cette Vierge Immaculée, en mémoire des grâces singulières, obtenues par sa puissante intercession. Là, le *bon jour* des citoyens, qui se rencontrent, est : *Salut, Marie très-pure* : à quoi l'on répond : *Conçue sans péché*. C'est aussi le salut des petits enfants, lors même qu'ils jouent dans les rues et les places publiques. Une pareille pratique, qui est générale, dans ces lieux, dit beaucoup, et est un grand éloge de la piété de ce bon peuple.

Il est des villes entières où l'on jeûne au pain et à l'eau, la veille de la fête de l'Immaculée Conception, pour mieux témoigner sa dévotion à cette incomparable prérogative.

Il est beaucoup de ferventes communautés, et même de pieuses familles où l'on observe cette rigoureuse mortification, tous les samedis où l'on fait l'office de l'Immaculée Conception.

Il est des ordres militaires de chevaliers chrétiens, qui ont voulu s'enrôler sous le glorieux étendard de Marie conçue sans péché ; et qui font marcher, à la tête de leurs religieux bataillons, l'image sacrée de sa Conception Immaculée.

Partout la Vierge immaculée a ses fêtes, ses autels, ses temples, ses confréries. En tous lieux, elle est respectueusement saluée et dévotement invoquée, comme *Reine, conçue sans péché*. Le nom de l'archiconfrérie du très-saint et Immaculé Cœur de Marie est grand, du levant au couchant. La couronne d'or béni déjà, d'un bout du monde à l'autre, l'adorable Trinité d'avoir orné l'anguste Vierge de si riches dons, surtout dans son Immaculée Conception. Ses saintes images apparaissent de toutes parts, dans les églises et les maisons. Ses pieuses médailles reposent sur des millions de poitrines. La dévote invocation : *Marie, conçue sans péché, priez pour nous qui avons recours à vous*, se répète dans toutes les bouches. Le cantique de son Immaculée Conception retentit dans une infinité de pieuses congrégations. D'immenses sacrifices se font pour lui bâtir des temples et enrichir ses autels.

Ces détails édifiants ne sont qu'une légère esquisse des rapports qu'ont faits différents évêques à notre saint père le pape de la dévotion de leur peuple à l'Immaculée Conception de la bienheureuse vierge Marie. Dans leurs réponses à l'encyclique du 2 février 1849, que nous avons sous les yeux, on voit que toutes ces démonstrations sont autant de témoignages publics et solennels des faveurs insignes, obtenues par Marie conçue sans péché. Ce sont d'horribles tremblements de terre arrêtés, des pestes mortelles suspendues, des maladies in-

curables guéries, des pécheurs perdus, convertis par sa puissante protection.

Mais rentrons, N. T. C. F., dans notre propre pays ; et nous y trouverons aussi de beaux exemples de dévotion envers la Vierge Immaculée. Car nos pères, en quittant leur belle patrie, et en venant planter la croix sur les rives de notre Saint-Laurent, voulaient faire de ce nouveau monde, un pays tout religieux, et tout dévoué à Marie Immaculée. Aussi, la plus grande église qu'ils purent alors bâtir, et qui est aujourd'hui notre église métropolitaine, ils la dédièrent au mystère de son Immaculée Conception. Une de leurs plus grandes et belles fêtes fut celle de l'Immaculée Conception. Cette fête s'est toujours conservée d'obligation, parce qu'elle a toujours été religieusement observée.

Vous savez, N. T. C. F., comme en effet, Notre-Dame des Avents réveille encore toutes nos affections filiales, pour cette tendre mère de notre belle patrie. C'est que l'on n'a pu oublier que Marie Immaculée fut l'étoile lumineuse qui dirigea nos pères vers l'heureux pays, que nous a donné en héritage la divine Providence ; qu'elle fut proclamée leur patronne, aussitôt qu'ils eurent embrassé cette terre de promesse ; et qu'elle n'a cessé, depuis, de nous donner des preuves éclatantes et toujours nouvelles qu'elle aime notre chère patrie, et qu'elle veut y être toujours religieusement honorée.

Le zèle de nos pères, pour l'Immaculée Vierge, ranimait leur courage, dans les cruelles guerres des Iroquois infidèles ; et le souvenir de sa tendresse maternelle les remplissait de confiance, quand tout tremblait, aux approches de ces fiers ennemis. Ils avaient ces pieux cantiques à la bouche pour adoucir leurs travaux, quand ils abattaient les vieux arbres de nos antiques forêts, et qu'ils ensemençaient leurs nouvelles terres, arrosées de leurs sueurs et quelquefois de leur sang.

Dans notre pays, comme partout ailleurs, la médaille miraculeuse a été reçue comme un présent de la divine miséricorde, et repose depuis sur toutes les poitrines catholiques. La douce invocation : *Marie, conçue sans péché, priez pour nous qui avons recours à vous*, s'apprend au sein de la mère, se répète des millions de fois pendant la vie, et se retrouve à la mort, sur toutes les lèvres expirantes.

La dévotion à l'Immaculée Conception de Marie se trouve comme inoculée dans nos séminaires, nos communautés, nos confréries et toutes nos autres pieuses institutions. Tout, dans les villes et les campagnes, dans les églises et les maisons, dans les histoires et les chroniques, nous ramène aux vénérables traditions, qui nous redisent sans cesse combien nos pères étaient dévots à Marie conçue sans péché ; et avec quel zèle ils travaillèrent à faire de notre pays un pays tout religieux, pour qu'il fût digne de cette Vierge pure et sans tache

Vous êtes, sous ce rapport, N. T. C. F., les fidèles héritiers de leur piété, et c'est pour nous un devoir, comme une consolation, de pouvoir, dans cette solennelle occasion, et du fond de la ville sainte, vous rendre ce témoignage. Des faits publics et sans nombre sont là, pour l'attester. Mais un seul parlera pour tous les autres.

Lorsque, il y a quelques années, les ministres de l'erreur, qui parcourent encore nos villes et nos campagnes, commencèrent à semer, avec leur argent corrompue, leurs livres et leur doctrine corrompus, ils osèrent vous dire que Marie était une femme comme les autres. Il n'en fallut pas davantage pour vous faire apercevoir que ce n'étaient là que des loups, cachés sous des peaux de brebis. De suite, vous en eûtes horreur, et vous leur fermâtes vos oreilles, en les chassant de vos maisons. Vous qualifiâtes ces monstrueux blasphémateurs de faux prophètes, ne trouvant pas de nom plus propre à exprimer l'idée que vous aviez de ces impies, qui voulaient vous arracher le trésor de la dévotion à l'immaculée Vierge Marie, que vous ont léguée vos pères si bons et si religieux. Vous êtes donc tout préparés à recevoir, comme en triomphe, le dogme sacré, qui déclare que la bienheureuse vierge Marie a été conçue sans aucune souillure de péché; et par conséquent, qu'elle n'est pas une femme comme les autres.

Fruit de paix. Le dogme de l'immaculée Conception, en entrant triomphant dans le monde, va y répandre, N. T. C. F., la paix, avec l'abondance de tous ses biens. Car il a été regardé par Notre saint père le pape comme un moyen efficace de faire cesser cette grande guerre qui, aujourd'hui, ébranle les plus puissantes nations de la terre; et arrêter, dans sa marche désastreuse, la terrible épidémie, qui menace de faire de nouveau le tour du monde.

Vous vous rappelez encore sans doute, N. T. C. F., les soupirs que poussait ce bon père, dans sa dernière encyclique pour le jubilé, à la vue des maux qui désolent l'univers. Il cherchait un grand remède à de si grands maux. Il l'a trouvé dans la Vierge Immaculée. Elle avait été, aux jours de ses amères douleurs, son plus puissant secours; et il ne l'avait point invoquée en vain. Car elle avait exaucé ses gémissements dans la terre de son exil; et elle l'avait ramené, par la main, dans la ville sainte où elle l'avait remis en possession du patrimoine de saint Pierre.

Elle avait en cela montré, une fois de plus, qu'elle a pour agréable tout ce que l'on entreprend, pour la gloire de son inviolable pureté. Car elle avait vu le zèle que déployait à Gaëte le pontife qui lui est si dévoué; et elle avait béni son noble dessein, de la proclamer par toute la terre Immaculée dans sa Conception. En retour elle avait apaisé bien vite l'horrible tempête qui agitait la barque de Pierre. Elle avait pour cela soufflé au cœur d'une nation ma-

gnanime, qui est à son service, la noble pensée de conquérir la ville sainte; et d'en faire hommage à son roi pontife, comme trophée de sa victoire.

Cet événement providentiel, qui déjouait tant de calculs humains, était pour ce religieux pontife, un motif de la plus haute espérance. Pénétré de la pensée que la glorieuse Vierge Marie regarderait, des yeux de sa miséricorde, la terre entière, aujourd'hui si désolée, si sa Conception Immaculée y était solennellement proclamée, au son de la trompette apostolique, comme dogme de foi catholique, il n'a pas hésité de communiquer son inspiration au monde entier. Il l'a suivie, cette céleste inspiration; et a, en conséquence, décrété qu'il fallait croire, de foi divine, que *Marie a été conçue sans péché.*

Maintenant attendons, N. T. C. F., avec une confiance sans bornes, le fruit de paix que va produire dans le monde ce décret dogmatique, s'il y est reçu en triomphe, comme on n'en saurait douter. Car on n'a jamais entendu dire que le dernier enfant de l'Eglise n'ait pas obtenu ce qu'il a demandé à Dieu par Marie. A plus forte raison doit-on croire fermement que cette bonne et tendre mère exaucera le père commun, qui attend d'elle la paix, pour sa grande famille. Il y va d'ailleurs de sa gloire et du bien général de l'Eglise. C'est en outre une chose assurée par saint Anselme, son dévot serviteur, que la paix et une longue santé et prospérité sont accordées par son Fils, Notre-Seigneur Jésus-Christ, à ceux qui célèbrent la fête de sa Conception: *Celebrantibus festum Conceptionis Virginis datur a Filio suo Domino nostro Jesu Christo pax et longa salus.*

Fruit de foi. Ce fruit précieux est une foi vive, qui voit tout en Dieu et Dieu en toutes choses; et qui repose une confiance sans bornes, en son infinie bonté. Notre saint père le pape nous fait cueillir ce fruit délicieux, à l'arbre sacré du dogme de l'immaculée Conception, qu'il vient de planter dans le champ si fertile de l'Eglise.

Ecoutons-le, N. T. C. F., nous exprimons lui-même, à ce sujet, sa foi vive et sa douce confiance. « La Vierge, dit-il, qui, toute belle et immaculée, a écrasé la tête du très-cruel serpent, et apporté le salut au monde... qui est le plus sûr refuge de tous ceux qui sont en danger... qui a toujours détruit toutes les hérésies... voudra bien, par son très-puissant patronage, faire en sorte que la sainte mère l'Eglise catholique... soit chaque jour de plus en plus... florissante chez toutes les nations, et dans tous les lieux de la terre; et qu'elle règne d'un bout du monde à l'autre; que les pécheurs obtiennent le pardon, les malades la santé, les faibles la force, les affligés la consolation, ceux qui sont en danger le secours; et que tous ceux qui sont dans l'erreur... reviennent au sentier de la vérité et de la justice; et qu'il n'y ait plus qu'une seule bergerie et un seul pasteur. » (Bulle.)

A des paroles si imprégnées de foi, le cœur, N. T. C. F., se dilate, et croit sans peine à un meilleur avenir, et à une ère nouvelle. Les nations chrétiennes vont donc se régénérer par la foi à ce dogme de piété filiale ! Les schismes et les hérésies vont donc disparaître devant ce dogme triomphant ! Les peuples infidèles vont donc ouvrir les yeux à la lumière de ce dogme radieux ! Tous les biens en un mot vont donc découler de ce dogme plein de grâces, comme d'une source intarissable !

Fruit de continence et de chasteté. Le dogme de l'Immaculée Conception doit, N. T. C. F., purifier l'esprit et le cœur de notre siècle qui a l'incalculable bonheur de le voir paraître dans le firmament de l'Eglise, comme un brillant arc-en-ciel : *Quasi arcus refulgens inter nebulos gloria.* (Eccli., L, 8.) Ce doit être là son fruit principal.

Il va d'abord purifier l'esprit de notre siècle. Il est, nous dit notre saint père le pape, dans son *Allocution aux évêques réunis à Rome* (9 décembre 1854), gâté par le philosophisme du jour, qui n'est plus qu'un reste de l'impiété du siècle dernier, par la fausse politique, qui prétend asservir l'Eglise, par le rationalisme, qui veut égaler la raison humaine à la révélation divine, et par l'indifférentisme, pour qui toute religion est bonne.

Mais en même temps, il nous montre la glorieuse Mère de Dieu comme la forteresse de la religion du haut de laquelle on aperçoit ces monstres affreux, qui se glissent dans le monde catholique ; et il nous assure que ce sera par le secours de sa puissante prière que l'on pourra les détruire : secours qu'elle ne saurait, ajoutait-il, dans son intime confiance, refuser à l'Eglise, qui l'a proclamée Immaculée dans sa conception, par la suprême autorité de son pontife, et avec l'applaudissement de l'épiscopat.

Nous allons donc, N. T. C. F., nous réfugier dans cette forteresse élevée et inattaquable, afin de nous mettre à l'abri des incursions de ces horribles serpents, qui se glissent aussi parmi nous. Fortifiés par cette Vierge Immaculée, qui est le secours des chrétiens, nous pratiquerons la piété, pour détruire le philosophisme qui en veut encore à notre sainte religion ; l'obéissance, pour déraciner ce germe de fausse politique, qui ne pousse et ne se fortifie que pour renverser ou captiver l'Eglise, s'il était possible ; l'humilité, pour confondre cette raison humaine, qui est assez extravagante pour vouloir s'élever jusqu'à la hauteur de la raison divine ; et enfin, la ferveur, pour dissiper cette malheureuse indifférence, en matière de religion, qui perd tant d'âmes.

Ce même dogme doit aussi, N. T. C. F.,

purifier le cœur de notre siècle. Hélas ! il est bien gâté par le sensualisme, c'est-à-dire, l'amour des plaisirs charnels et sensuels, qui est la cause de tous ces crimes, qui aujourd'hui démoralisent les sociétés humaines.

Les évêques de toutes les parties du monde les ont vus, ces maux déplorables, des yeux de leur sollicitude pastorale ; et le sens intime, qui leur en a fait découvrir le remède, n'a pu leur être soufflé que par l'Esprit-Saint. Car ils se sont accordés à voir ce remède surnaturel dans la définition dogmatique de l'Immaculée Conception de la B. Vierge Marie. Aussi, ont-ils supplié, avec d'incessantes prières, notre saint père le pape de vouloir bien la donner au plus tôt cette définition. Voici comme s'exprime, à ce sujet, un vénérable cardinal, en s'adressant au souverain pontife :

« Je pense, lui écrit-il, qu'il ne saurait y avoir de temps plus favorable, pour définir, comme foi, le privilège de l'Immaculée Conception, accordé à la très-sainte Mère de Dieu, que le nôtre, dans lequel l'enfer furieux a, entre autres horribles blasphèmes, qu'il a enseigné à ses partisans de vomir, attaqué et foulé aux pieds l'Immaculée pureté de la vierge Mère de Dieu. Faites donc, bienheureux père, faites briller Marie, de cette splendeur, qui ne saurait être surpassée que par celle de Dieu même, en la proclamant toujours Immaculée ; et le serpent, qui cherche encore à la faire tomber dans les pièges qu'il dresse sous son talon, sera repoussé dans les enfers. Il s'ensuivra certainement que Marie, dans sa bonté, ramènera les pécheurs les plus malheureux, ceux même qui ont perdu la foi, à de meilleurs sentiments ; et qu'elle leur fera même mener une vie chrétienne et pieuse. »

Jugez, N. T. C. F., à ce trait, qui est le seul que nous puissions citer ici, du sentiment de l'épiscopat catholique sur ce sujet. Le passage que vous venez d'entendre a un cachet particulier d'autorité et d'intérêt, en ce sens qu'il a été dicté par un des princes de la sainte Eglise romaine, qui est mort presque aussitôt après avoir assisté à la grande solennité de l'Immaculée Conception. Les prières de ses diocésains, dont il était tendrement chéri, lesquelles l'avaient précédemment rappelé des portes du tombeau, dans une autre maladie très-dangereuse qu'il avait éprouvée, n'ont pu, cette fois, obtenir que Dieu leur laissât un si bon pasteur. C'est que sans doute il aura lui-même prié Dieu, comme le saint vieillard Siméon, de le retirer de ce monde, puisqu'il avait eu le bonheur de voir ici-bas, de ses yeux, la glorification de son Immaculée Mère (1).

(1) Il est ici question du cardinal Joseph Pecci, évêque de Gubbio, mort dans cette ville, à son retour de Rome, après la fête de l'Immaculée Conception, le 21 janvier 1855. Sa lettre, citée plus haut, est du 30 avril 1849, et se trouve dans le recueil

des réponses des évêques à l'encyclique du 2 février 1849, imprimé à Rome, en 1854, et formant 10 vol. in-4°. S. Ex. Mgr Bedini, archevêque de Thèbes, et ex-vice apostolique au Brésil, a fourni ce renseignement, sur la mort de ce pieux cardinal.

Le dogme de l'Immaculée Conception est donc destiné, N. T. C. F., dans les voies miséricordieuses de Dieu, à réformer les mœurs, et à faire régner, en tous lieux, la sainte vertu de pureté. On ne doit pas du tout s'en étonner. Car c'est un fait certain que les lieux où il y a plus de moralité, sont ceux où la Vierge Immaculée est mieux honorée; et que partout les âmes les plus chastes sont celles qui sont les plus dévotées à son Immaculée Conception. Et voilà précisément pourquoi, dans ce siècle de sensualisme, la foi vient au secours de la piété, pour faire briller, de tout son éclat, la pureté sans tache de la glorieuse Mère de Dieu.

Prêtons un instant l'oreille aux concerts harmonieux qu'elles font entendre, du levant au couchant; et, à leur douce mélodie, nous comprendrons que Marie Immaculée est, dans le monde catholique, comme une rose odoriférante, dans un magnifique parterre, aux beaux jours du printemps : *Quasi flos rosarum in diebus vernis* (Eccli., I, 8.); comme un lis d'une éclatante blancheur, au milieu des épines : *Sicut lilium inter spinas*. (Cant., II, 2.) Elle est, chantent-elles encore, avec la même harmonie, cette femme mystérieuse de l'Écriture, dont les vêtements sacrés exhalent une odeur si agréable, qu'elle surpasse tout sentiment : *Cujus inestimabilis odor erat nimis in vestimentis ejus*. Ces belles comparaisons signifient tout simplement, N. T. C. F., que la pureté de la très-sainte Vierge est, pour ses dévots serviteurs, un puissant motif de toujours travailler à être chastes de cœur et de corps, et c'est la grâce que demande pour nous tous la sainte Église : *Cor et corpus nostrum immaculatum custodiamus*.

Mais pour nous donner une idée encore plus juste de la pureté de l'auguste Mère de Dieu, la foi et la piété enlèvent même sur ces sublimes expressions. Car, la comparant avec son divin Fils, et lui trouvant des traits frappants de ressemblance avec ce plus beau des enfants des hommes (*Psal. XLIV, 3*), elles ne craignent pas de trop dire, en assurant qu'elle est, elle aussi, autant que le peut être une pure créature, *un rayon de la lumière éternelle, et un miroir sans tache* : « *Candor est lucis æternæ, speculum sine macula.* » C'est l'Église elle-même qui, dans ses offices, applique à l'immaculée Vierge ce que l'Apôtre avait dit de la sagesse éternelle. Et comme le Saint-Esprit l'inspire, dans les élans de sa piété, comme dans les expressions de sa foi, on n'a pas ici à craindre l'erreur et le mensonge. Mais il en faut conclure que l'inviolable pureté de Marie surpasse incomparablement celle de tous les anges ensemble, et est au-dessus de tout langage humain : *Sancta et immaculata virginitas, quibus te laudibus efferam nescio*. (*Offic. parv. B. Mariæ, ad matutin.*)

Et en effet, il n'est pas plus donné à la langue de l'homme de raconter les merveilles de la pureté de Marie, qu'à son œil d'en contempler la splendeur. Le fait de

saint Denis l'aréopagite nous le prouve. Ce grand saint se trouvant, avec les apôtres et les premiers disciples, à la mort de cette glorieuse Vierge, et ayant osé la regarder, dans ce bienheureux moment où elle expirait d'amour, il fut tellement ébloui de sa ravissante beauté qu'il tomba à ses pieds sacrés, et en demeura tout ravi.

Ce fait mémorable sert à nous faire mieux comprendre, N. T. C. F., que plus on regarde de près l'immaculée Vierge, et plus on est ravi de sa beauté. Or, l'effet du dogme de l'Immaculée Conception est de nous la faire voir, pour ainsi dire, face à face, de l'œil éclairé de la foi. Car il lève le voile qui nous cachait une partie de son innocence originelle, et ce voile, en tombant, la fait briller de tout son éclat. De plus, il se fait dans le monde, avec cette glorieuse manifestation, une abondante effusion de son inviolable pureté. C'est comme un vase de parfum qui ne s'ouvre que pour exhaler toute sa suavité. L'univers catholique, en voyant cette beauté majestueuse de la fille de Sion, en sera ébloui. La sainte Église, en respirant le céleste parfum qu'elle répand en tous lieux, en demeurera tout embaumée : *Filia Sion tota formosa et suavis*.

Les fruits que va produire partout le dogme de l'Immaculée Conception seront donc, N. T. C. F., très-abondants et précieux. Oh! oui, la virginité sera plus que jamais en honneur; et des milliers de vierges se mettront à la suite du divin Époux. La chasteté sera victorieuse dans le monde comme dans le cloître; et elle fera le plus bel ornement des familles chrétiennes. L'enfance sucera la pureté avec le lait maternel, et se conservera dans l'innocence baptismale. Le jeune âge se formera à la crainte de Dieu, et résistera aux attraits séduisants de la concupiscence. Le mariage sera béni; et ses saints engagements seront inviolablement respectés. La vieillesse conservera toute la fraîcheur du teint chaste de sa jeunesse jusque sur le bord de la tombe, et laissera après elle de belles années, pour l'édification de la postérité la plus reculée. Quel bonheur! Quelle paix! Quels biens pour toutes les sociétés, où régnera ainsi l'angélique vertu de pureté, sous la protection de la Vierge immaculée! *Multæ filia congregaverunt divitias, tu supergressa es universas*. (*Prov., XXXI, 29.*)

Mais le dogme de l'Immaculée Conception ne produira ces fruits de continence et de chasteté, qu'en imposant de pénibles sacrifices à la nature corrompue, et en la faisant mourir tous les jours à ses funestes convoitises. Cette continuelle violence qu'il faut se faire à soi-même pour acquérir et conserver la sainte vertu de pureté est, comme vous le savez, N. T. C. F., un vrai martyre. Or, c'est précisément par ce martyre que doit être scellé le dogme que l'Église vient de définir. Car il faut, à toute vérité de foi, ses témoins irrécusables, qui en soient de généreux défenseurs; comme aussi, il lui faut des ennemis acharnés qui, par de cruel-

les persécutions, cherchent à l'anéantir.

Ici, les témoins du nouveau dogme seront tous les bons chrétiens, dont la vie pure sera une profession solennelle que la glorieuse Mère de Dieu a été conçue sans péché; et une preuve sans réplique qu'ils y croient si fermement qu'ils n'hésitent pas de s'imposer les plus grands sacrifices pour honorer ce glorieux privilège. Ainsi, c'est du cœur et non des veines que va couler le sang des martyrs du dogme de l'Immaculée Conception. Puisqu'il en est ainsi, N. T. C. F., nous pouvons et nous devons tous être de généreux confesseurs de la foi, qui nous fait croire que l'auguste Vierge a été exempte de tout péché. Nous pouvons, et nous devons tous aspirer au bonheur et à la gloire de cette espèce de martyre. Heureux martyre, qui fera mourir tout ce qu'il y a de charnel et de sensuel en nous-mêmes, pour nous faire vivre ensuite de la vie angélique.

Les ennemis et les persécuteurs des fidèles disciples de la Vierge Immaculée seront les hommes qui, corrompus dans leur esprit et dans leur cœur, chercheront à détruire le règne de la pureté, par des propos infâmes, des chansons obscènes, des livres immoraux, des comédies et tragédies licencieuses, des exemples scandaleux, et autres moyens diaboliques, qui démoraliseraient des pays entiers.

Vous en rencontrerez sans doute, N. T. C. F., de ces dangereux ennemis de la sainte vertu de pureté. Mais, pour l'honneur de l'Immaculée vierge Marie, et pour la confession pratique du dogme de foi, qui définit son innocence originelle, vous leur résisterez avec courage; vous ne craignez pas leurs sarcasmes dédaigneux; vous ne serez pas ébranlés par leurs discours séduisants, vous ne vous laisserez pas aller au torrent de leurs mauvais exemples. Vous aurez horreur de tous les lieux empestés, où la chasteté est si publiquement et si honteusement outragée. Vous craignez ces romans, ces feuilletons, ces journaux impurs, plus que vous ne craindriez des serpents. Vous ne les souffrirez, ni dans vos salons, ni dans vos bibliothèques. Vous prendrez de sages précautions pour que vos enfants et autres personnes, sous votre domination, ne se permettent jamais la lecture de ces productions dangereuses.

Ce sera en combattant ainsi tous les en-

nemis visibles et invisibles de la sainte vertu de pureté, que vous deviendrez, N. T. C. F., des martyrs, en pratique, du dogme de foi qu'il est question de recevoir en triomphe, et avec les plus vives démonstrations de foi et de piété. Quelle gloire, pour la Vierge Immaculée de voir tant de courageux soldats, dans les camps sacrés de la religion, tant d'innocentes victimes, dans les ferventes communautés de l'Eglise, tant de cœurs purs, dans les pieuses familles du monde, tout dévoués au glorieux privilège de son Immaculée Conception. Car tous sans doute seraient prêts à mourir, pour la défense de la vérité d'un dogme qui, dans la pratique, les porte à faire tant et de si généreux sacrifices. Mais aussi quel bien, pour le monde entier, si le dogme de l'Immaculée Conception y remporte ce triomphe éclatant.

Ce sont là, N. T. C. F., quelques-uns des fruits précieux que va certainement produire, dans le monde entier, la définition dogmatique de l'Immaculée Conception de la très-sainte Vierge Mère de Dieu, que vient de faire N. S. P. le pape, et que nous publions à la suite des présentes

Nous avons insisté, comme vous avez vu, sur les immenses résultats que doit avoir ce dogme sacré, dans tous les lieux où il sera reçu avec foi et piété, afin que vous puissiez vous convaincre, par vous-mêmes, que cette solennelle définition dogmatique ne saurait se réduire à une simple cérémonie, comme pourraient peut-être se l'imaginer certains esprits irrésolus. Oh! non, il n'en sera pas ainsi. La glorieuse Mère de Dieu est trop bonne, trop puissante, trop généreuse, pour ne pas remplir le monde entier de ses bienfaits, si le monde sait l'honorer, dans ce qui intéresse le plus son honneur, savoir, sa Conception Immaculée, sa pureté sans tache, son innocence inviolable.

Maintenant, N. T. C. F., que vous comprenez mieux ce que c'est que le privilège de l'Immaculée Conception de Marie, vous serez plus disposés à en recevoir le dogme sacré, avec cette foi vive et cette piété tendre, qui vous en ouvriront tous les trésors. Il ne vous reste plus qu'à prêter une attention sérieuse à ce qu'il nous reste à vous dire, pour que les intentions de N. S. P. le pape soient mieux connues et suivies, afin que l'Immaculée Vierge Marie soit plus glorifiée.

Donné à Rome, le 27 février 1855.

CIRCULAIRE

AUX COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES DU DIOCÈSE DE MONTRÉAL,

SUR LA DÉFINITION DOGMATIQUE DE L'IMMACULÉE CONCEPTION

DE LA BIENHEUREUSE VIERGE MARIE.

Rome, le 12 mars 1855.

Mes chères Filles,

Vous recevrez, avec la présente, pour

chacune de vos maisons, un exemplaire des lettres apostoliques de N. S. P. le pape Pie IX, qui renferment la définition dog-

matique de l'Immaculée Conception de la Vierge Mère de Dieu, et une copie du mandement épiscopal, qui publie ce décret sacré, dans le diocèse.

Ces lettres vénérables vous viennent du vicaire de Jésus-Christ. Votre foi vive vous les fera donc recevoir, avec un aussi profond respect, que si elles vous étaient envoyées par Notre-Seigneur lui-même.

Elles vous apportent l'heureuse nouvelle que la sainte Eglise vient de ceindre l'auguste front de la Reine des vierges de la plus brillante de toutes les couronnes, en la proclamant par toute la terre, Immaculée dans sa Conception. Votre tendre pitié vous engagera donc à les lire, avec une sainte curiosité, tout comme si elles vous venaient du ciel.

Elles ajoutent à votre saint état de virginité un nouveau titre d'excellence et de grandeur. Car l'éclat, qui jaillit de l'Immaculée Vierge, se reflète nécessairement sur vous toutes, qui êtes ses filles bien-aimées. Votre religieuse reconnaissance vous dira donc avec quel soin et quelle vénération vous devez les conserver dans vos maisons, et surtout dans vos cœurs.

En les recevant, ces lettres sacrées, vous les baiserez respectueusement, comme vous baiseriez les pieds du père commun, qui les a écrites, s'il visitait vos communautés, comme il visite quelquefois celles de Rome. Car elles sont sorties de son cœur dévoré de zèle pour la gloire de Dieu, et pour l'honneur de son auguste Mère.

Vous les placerez, comme une précieuse relique, dans quelque lieu honorable et apparent; et elles y seront à jamais conservées, comme un monument visible de votre foi à l'Immaculée Conception de l'auguste Mère de Dieu et de votre respect pour le religieux pontife, qui a défini ce dogme sacré.

Bien comprises, ces lettres apostoliques seront un aliment sacré pour votre foi et votre pitié. Elles vous seront, à cette fin expliquées par vos supérieurs et directeurs respectifs, pour que vous y puissiez trouver toute la manne délicieuse qui y est cachée. Vous avez droit à ces soins particuliers de l'Eglise, dans cette circonstance solennelle. Car, on n'en saurait douter, c'est aux ferventes prières des bonnes âmes, de celles surtout qui forment le *sexu devot* (*Offic. B. M. in Sabbat. ad Laud.*), que notre siècle doit le singulier bonheur de voir, de ses yeux, cette grande lumière du dogme de l'Immaculée Conception.

Et en effet, peut-on douter que la médaille miraculeuse n'ait préparé les voies à la décision finale de cette grande question? Et cette médaille n'a-t-elle pas été accordée à l'heureuse simplicité d'une bonne sœur de charité? N'est-ce pas depuis que la prière de cette médaille est dans la bouche de toutes les âmes pieuses, que l'on voit s'opérer, dans le monde, un mouvement religieux si admirable? Aussi, le fait merveilleux de cette médaille n'a pas échappé à l'attention de beaucoup d'évêques qui, dans

leurs suppliques au saint père, l'ont cité comme une des raisons, pour lui, de définir le dogme de l'Immaculée Conception de la glorieuse vierge Marie.

Voici d'ailleurs ce qu'écrivait à ce sujet, en 1849, à N. S. P. le pape, un éminent cardinal qui remplit aujourd'hui un des grands offices de la cour romaine :

« Bienheureux père, les religieuses ne se contentent pas de désirer ardemment que cette solennelle définition soit faite par Votre Sainteté; mais encore elles font d'instantes prières, dans la grande confiance qu'elles ont que Dieu, après cette très-heureuse déclaration de foi, qui doit se faire par vous, se souviendra de sa miséricorde; qu'il sera par là excité à avoir pitié de nous; et qu'il mettra fin à tant et à de si grandes douleurs, dont l'Eglise est accablée, à cause de l'incrédulité et impiété des hommes criminels et scélérats. »

Ces instructions spéciales vous prépareront plus prochainement aux grâces précieuses, que le nouveau dogme va sans doute répandre, en plus grande abondance, dans les communautés que partout ailleurs. Car il est clair que la semence si pure de ce dogme sacré, tombant dans un champ vierge, il y devra produire au centuple.

L'on sent en effet que la sainte virginité doit avoir une vue plus forte, pour soutenir l'éclat de ce dogme radieux; une ouïe plus claire, pour entendre sa douce mélodie; un odorat plus délicat, pour en respirer l'odeur suave; un palais plus exquis, pour en savourer le goût délicieux; un tact plus exercé, pour le saisir, en quelque sorte, de la main; enfin, tous ses sens plus épurés, pour en être tout imprégnée, et comme embaumée.

C'est donc dans le cœur du sexe consacré à Dieu, comme dans une arche d'alliance, que doit se déposer, avant tout, la table sacrée, sur laquelle est écrit du doigt du vicaire de Jésus-Christ, et sous l'inspiration de l'Esprit-Saint le dogme de l'Immaculée Conception de la Vierge des vierges. Cette observation préliminaire, et qui se présente d'elle-même, dans cette solennelle occasion, doit relever bien haut vos espérances. Elle peut aussi vous inspirer une crainte religieuse, celle de ne pas répondre assez fidèlement à une si grande faveur.

Je comprends que c'est à moi à vous faire la première instruction, sur cet intéressant sujet. C'est un devoir d'obéissance à la sainte Eglise, qui me commande d'avoir grand soin de ses vierges. C'est un devoir de bon exemple à vos supérieurs et directeurs, qui ont en la charité d'accepter la sublime mais pénible tâche de vous mener au sommet de la perfection religieuse. Enfin, c'est un devoir de reconnaissance que j'ai à remplir envers vous toutes, pour les importants services que vous rendez au diocèse, et les ferventes prières que vous ne cessez, j'en suis sûr, de faire pour moi. Je vais m'en acquitter de mon mieux; mais du ton le plus simple et le plus familier.

Car je sens que je m'épanche en famille; et c'est pour mon cœur un vrai soulagement que de le faire ainsi.

J'ai à vous écrire ici, aussi brièvement que possible, ce que vous avez à faire, pour recueillir toutes les grâces que la divine miséricorde a déposées, pour vous spécialement, dans le dogme de l'Immaculée Conception de la bienheureuse Vierge Marie. Il vous faut pour cela, comme les simples fidèles, mais plus qu'eux encore, bien comprendre et bien fêter ce dogme sacré.

Pour le bien comprendre, il faut l'étudier avec une disposition naturelle, une bonne méthode et une constante application. Toute science, pour être bien apprise, exige nécessairement ces trois conditions; à plus forte raison, celle d'un dogme qui renferme les plus riches trésors de la science de Dieu, dans la sanctification de son auguste Mère.

1° Il faut une disposition naturelle. Elle consiste dans la simplicité de l'esprit et la pureté de cœur. La simplicité est cet œil éclairé, qui pénètre l'excellence du privilège de l'Immaculée Conception de Marie, autant qu'il est donné à l'œil humain de fixer un aussi profond mystère. La pureté est cette affection cordiale, que produit dans l'âme la connaissance d'une aussi douce vérité.

Saint Jean avait cet œil de la simplicité, quand, le premier des apôtres, qui, comme lui, étaient à la pêche, il reconnut Notre-Seigneur sur le rivage de la mer de Tibériade. Il avait cette pureté de cœur, quand il reposait sur la poitrine de son bon Maître, et y puisait cette science sublime, qui l'a fait appeler l'aigle de l'Eglise. Or, saint Jean était vierge; et c'est pour cette raison, nous disent les Pères, qu'il a été élevé à cette haute contemplation, qui est, pour l'homme ici-bas, la science des sciences.

Ainsi, vous voyez jusqu'où s'élève la virginité, avec ses ailes de simplicité et de pureté. Or, vous les avez, ces deux ailes, en vertu de votre consécration à ce saint état de virginité. Car, l'esprit qui le constitue essentiellement est un esprit de simplicité et de pureté. Aussi, tout autre esprit, qui y pénétrerait, serait-il nécessairement un esprit étranger et profane. Il s'ensuit que ce double esprit est comme le don, le talent propre et naturel des vierges. Vous êtes donc devenues, par votre profession religieuse, pures et simples comme des colombes. Vous avez par conséquent la disposition qu'il faut pour étudier avec succès le dogme de l'Immaculée Conception.

Maintenant observez qu'en étudiant ce dogme, vous apprenez à connaître l'Immaculée Vierge, que l'Ecriture nous découvre sous le mystérieux emblème d'une colombe parfaitement blanche. En vous donnant à cette étude, vous êtes à l'école du Saint-Esprit, qui s'est fait connaître au monde pour un esprit de simplicité et de pureté, en descendant sur la terre sous la forme d'une colombe. Ce dogme de l'Immaculée

Conception, qui devient le pieux objet de votre application, a été défini par N. S. P. le pape, qui est successeur des apôtres, à qui Notre-Seigneur a recommandé d'être dans le monde, en y prêchant l'Evangile, simples comme des colombes. (*Matth.*, X, 16.)

De là, que de leçons cachées pour vous, sous ces belles et admirables figures ! C'est ainsi que la simplicité de l'esprit et la pureté de cœur vous apparaissent pleines de grâce et de beauté dans l'Esprit-Saint, qui s'en est comme revêtu lui-même, en prenant la forme de colombe, pour se faire connaître aux hommes; qui en a revêtu, comme du plus magnifique vêtement, sa très-sainte épouse, qu'il a faite belle et blanche comme une colombe; qui en a revêtu la sainte Eglise, à qui il la communique par le ministère de ses pontifes, à l'oreille desquels il souffle invisiblement, mais aussi réellement qu'il le faisait lorsqu'il se montrait comme une colombe à l'oreille de saint Grégoire le Grand, dont nous faisons aujourd'hui la fête. C'est donc des deux yeux de la simplicité et de la pureté que vous devez contempler la Vierge Immaculée, si vous voulez apprendre à la bien connaître, pour l'aimer, comme de bonnes filles aiment la meilleure des mères.

☩ Cette simplicité vous mettra en garde contre la folle présomption qui porte quelquefois les âmes trop remplies d'elles-mêmes à vouloir trop sonder le mystère de l'Immaculée Conception, comme si elles pouvaient le comprendre tel qu'il est en lui-même et aux yeux de Dieu. Car ce privilège est si sublime, que toute la science des anges et des hommes ne saurait l'approfondir. Il faut même avouer ici que la bienheureuse Vierge est sortie des mains de Dieu, au jour de son Immaculée Conception, comblée de tant de grâces, qu'elle ne peut elle-même les comprendre dans toute leur étendue. D'où il suit qu'elle est un chef-d'œuvre si parfait, que Dieu seul comprend ce qu'elle est.

La simplicité religieuse ne contemple donc le glorieux privilège de l'Immaculée Conception que pour mieux se pénétrer de cette vérité, qu'il est si grand, si sublime, si profond, que toute l'intelligence humaine ne saurait le comprendre; et cela, afin de se tenir humblement, comme écrasée sous le poids de sa gloire, et de pouvoir mieux chanter avec l'Eglise ce beau cantique : *Sainte et immaculée virginité, je ne sais quelles louanges vous adresser : « Sancta et immaculata virginitas, quibus te laudibus effera nescio. »* Ce beau sentiment de simplicité est celui de l'Eglise elle-même; et vous vous l'appropriez chaque fois que vous récitez le petit office de la sainte Vierge, dans lequel elle l'a comme déposé pour votre instruction et édification.

Mais, avec l'œil de la simplicité, vous pouvez regarder la Vierge Immaculée, comme on regarde la lune, qui nous réfléchit d'une manière si douce l'éblouissante lu-

mière du soleil. Car la sainte Ecriture nous la représente belle comme la lune, brillante comme le soleil, et terrible comme une armée rangée en bataille. (*Cant.*, VI, 3)

« La lune, » s'écrie à ce sujet saint Bernard, en s'adressant à la sainte Vierge, « la lune éclaire la nuit par la lumière qu'elle reçoit du soleil; et vous, vous éclairez nos ténèbres par la lumière de vos vertus. » Vous avez là une belle figure du dogme de l'Immaculée Conception, qui est pour l'Eglise ce qu'est la lune pour la terre. Car il reçoit et renferme la lumière du glorieux privilège qui fait que Marie est, au ciel, brillante comme le soleil, et aux enfers, terrible comme une armée rangée en bataille. Mais il en tempère la splendeur, de manière que les âmes pures et simples peuvent le regarder sans en être éblouies, et toujours avec bonheur, comme on peut regarder la lune des nuits entières, toujours avec plaisir, et sans fatigue aucune.

Cette magnifique comparaison nous est donc à tous une belle leçon de la simplicité avec laquelle nous devons étudier et méditer le dogme de l'Immaculée Conception. Car nous y voyons que ce n'est pas le dogme lui-même que nous devons directement considérer. Nous en serions éblouis et aveuglés, comme nous le sommes lorsque nous nous arrêtons à fixer le soleil. Mais c'est la douce et vive lumière que ce dogme radieux fait jaillir par toute l'Eglise qu'il nous faut chercher à voir. Or, nous dit le dévot saint Bernard, toutes les vertus si belles, si aimables, si modestes, que pratiqua sur la terre l'auguste Vierge, forment, dans leur ensemble, cette lumière réfléchie, qui réjouit si agréablement les yeux purs et simples qui la regardent.

Avec la simplicité de l'esprit et la pureté de cœur, vous avez donc la disposition la plus heureuse pour bien apprendre à connaître, à aimer et à servir l'immaculée Vierge. Mais ce beau talent, naturel à votre saint état, a besoin d'être cultivé pour se développer. Or, c'est à l'oratoire qu'on peut mieux l'exercer. Car il fait partie essentielle du bon esprit, qui est le fruit de la bonne prière. Vous priez donc, pour obtenir la science du dogme de l'Immaculée Conception de votre bonne et tendre Mère. Son inviolable pureté vous enrichira, croyez-le, de ces dons excellents qui feront de vous toutes de dignes épouses de son adorable Fils.

2^o Il faut une bonne méthode. Elle consiste dans le bon usage ou exercice de sa mémoire, de son entendement et de sa volonté. Car il faut consacrer à la gloire de l'Immaculée Conception toutes les facultés de son âme, comme tous les sens de son corps.

On exerce sa mémoire, en la remplissant de bonnes pensées, qui entretiennent l'âme dans une haute idée de ce glorieux privilège. Ces bonnes pensées sont comme les ailes de l'aigle qui, comme vous le savez, s'élève d'un vol rapide, au plus haut des

airs, pour y fixer le soleil d'un œil immobile.

Puisez ces bonnes pensées dans tant de bons livres que vous avez sous la main, et surtout dans la *Bulle de l'Immaculée Conception* que vous avez à étudier et à méditer; parce qu'en un très-petit volume, elle renferme tout ce qui a été écrit de plus beau par les Pères et les docteurs de tous les siècles.

Apprenez même par cœur celles des sentences qui vous toucheront davantage. Augmentez chaque jour ce petit trésor de science sacrée, en ornant ainsi votre mémoire de passages courts, mais lumineux et pleins d'unction. Ils seront, n'en doutez pas, une source intarissable de bonnes pensées. Oh! croyez-le bien fermement: plus vous penserez à l'immaculée Vierge Marie, et plus vous serez éclairés dans les voies de Dieu.

L'entendement s'exerce en faisant de pieuses réflexions sur les bonnes pensées que lui présente la mémoire. C'est par ce continuel exercice de l'entendement que l'on dissipe petit à petit les épais nuages de l'ignorance et des préjugés qui enveloppent le pauvre esprit humain, par suite du péché originel. Or, plus on réfléchit sur la singulière prérogative, accordée à l'auguste mère de Dieu, d'avoir été exempte du péché originel, et plus on en est éclairé. Car ce glorieux privilège est, pour tout esprit qui réfléchit, comme un brillant soleil qui chasse les brouillards, qui nous cachait l'immaculée Vierge, et nous fait entrevoir sa ravissante beauté. Soyez donc filles de réflexion, en méditant chaque jour un point particulier de ce grand et inépuisable sujet; et vous en demeurerez tout éclairées.

Une femme très-pauvre des biens de ce monde, mais bien riche en dons célestes, mourut ici, le 9 juin 1837, en odeur de sainteté; et l'on travaille aujourd'hui au procès de sa béatification. Elle était singulièrement dévote à l'Immaculée Conception; et Dieu s'est servi d'elle, à ce qu'il paraît, pour commencer, à l'honneur de l'immaculée Vierge, une œuvre qui est déjà très-grande dans le monde.

Voici ce qu'écrivait, le 16 avril 1854, au sujet de cette humble servante de Dieu, Mgr l'évêque d'Hésébon, postulateur dans la cause de sa béatification. *Anna-Maria Taiji*.

« Parmi les âmes privilégiées qui, de nos jours, ont témoigné une dévotion particulière au mystère si glorieux de l'Immaculée Conception de Marie, on doit distinguer l'humble servante du Seigneur dont nous voulons rappeler, en peu de mots, les lumières et les vertus. Dans une des communications intérieures dont l'Eglise, nous l'espérons, examinera et jugera bientôt le caractère, elle eut particulièrement l'assurance que toutes les personnes fidèles à vénérer la très-sainte Vierge dans ce mystère, recevraient, pour cela même, des grâces toutes spéciales du Seigneur. »

Un prélat romain, qui l'a beaucoup connue, me disait ces jours derniers que cette

dévote servante de l'immaculée Vierge avait toujours devant les yeux comme un soleil qui l'éclairait nuit et jour. Aussi rien n'est plus admirable que ce que l'on raconte de ses communications avec le ciel, et des lumières extraordinaires qu'elle en recevait.

Vous aurez aussi, vous, en quelque manière, un brillant soleil devant les yeux, si le dogme de l'Immaculée Conception est le continuel objet de vos pieuses réflexions. Je n'ai jamais prêché sur l'Immaculée Conception de la bienheureuse Vierge Marie, écrivait à N. S. P. le pape un évêque dont j'ai la lettre sous les yeux, sans me sentir singulièrement inspiré. C'est ainsi que seront éclairés, pour eux et pour les autres, tous ceux et celles qui voudront marcher, parler, écrire, travailler, en un mot, faire toutes choses, avec l'intention très-pure de ne chercher que la plus grande gloire de cette auguste Mère de Dieu.

On exerce sa volonté en s'excitant à de saintes affections. La mémoire propose à l'entendement quelque pieuse pensée sur l'Immaculée Conception. L'entendement examine cette pensée ; et la trouvant salutaire, il la passe à la volonté, qui l'embrasse et qui s'y affectionne.

Maintenant, en quittant le monde aussi librement que vous l'avez fait, vous avez généreusement brisé tous les liens de la chair et du sang. Vous aviez sans doute un but en cela. Oh ! oui : et un but bien noble, celui de vous réserver à vous-mêmes tout votre cœur, pour n'aimer que ce qui est pur, chaste, saint, immaculé. Ce sont là toutes vos délices ; et vous les trouvez en surabondance dans le cœur immaculé de votre bonne et tendre mère. Ce sera donc en vous entretenant dans ces saintes affections, que votre cœur virginal deviendra, chaque jour, de plus en plus chaste et pur. C'est à force de manger de la neige que les lièvres deviennent blancs en hiver. Ce sera de même en vous nourrissant des affections si pures qui se trouvent cachées dans le dogme de l'Immaculée Conception, que vous deviendrez, en quelque sorte, blanches comme la neige, pendant le dur hiver de la vie.

3^e Enfin, il faut une constante application. C'est uniquement ce qui décidera les solides et rapides progrès que vous ferez dans l'étude du dogme de l'Immaculée Conception. Pour cela, faites-en votre affaire favorite ; et donnez-vous-y tout de bon et pour toujours. Que toutes vos pensées, vos desirs et vos affections se dirigent vers ce but. Ne cessez de demander dans vos oraisons, communions et autres pieux exercices, la grâce de bien sentir et goûter tout ce que ce dogme sacré a de délicieux. Dites-vous intérieurement à vous-mêmes, tous les matins, en vous éveillant : *Que ferai-je, aujourd'hui, à la plus grande gloire de mon immaculée Mère ?*

Ainsi, plus vous penserez à l'immaculée Vierge Marie, et plus vous la connaîtrez. Or, plus vous la connaîtrez, et plus vous l'aimerez. Cet amour tendre et filial allu-

mera dans vos cœurs de vierges un zèle ardent, qui deviendra un incendie, que toutes les eaux des tribulations ne sauraient éteindre. Vous vous consumerez donc nuit et jour dans ces saintes et inextinguibles ardeurs. Vous languirez, vous gémirez, vous soupirez ici-bas, ne pouvant voir celle dont l'amour aura ainsi blessé votre cœur. Le ciel sera l'unique objet de vos vœux, parce que là seulement il vous sera permis de contempler, dans la gloire, celle dont la foi vous aura fait entrevoir la ravissante beauté.

Mais si le dogme de l'Immaculée Conception est bien compris dans vos communautés, il y sera bien fêté ; et il le sera de trois manières, savoir, dans vos cœurs, dans vos églises, et dans vos œuvres.

1^o Il sera bien fêté dans vos cœurs. C'est surtout par cette fête intérieure que ce dogme sacré doit être honoré. Et en effet, vos âmes virginales sont ses premiers sanctuaires. Vos cœurs purs sont ses autels privilégiés. Vos vertus religieuses sont ses plus riches parures. Votre esprit d'oraison est l'encens le plus odoriférant qui puisse brûler en son honneur. Vos intimes liaisons de charité sont les mélodieux concerts qui le glorifient davantage. Oh ! qu'elles sont brillantes et agréables, ces fêtes du cœur, aux yeux de cette fille de Sion, dont toute la beauté est intérieure ! (*Psal. XLIV, 14.*)

Mais ces cœurs ne sauraient être de dignes temples, érigés à la foi du dogme de l'Immaculée Conception, s'ils n'étaient auparavant sanctifiés par le martyre de la vie religieuse. Cette vérité est en quelque sorte visible à Rome, où s'élèvent des centaines de belles églises, pour abriter les lieux arrosés du sang de tant de millions de martyrs. Oh ! s'il vous était donné de visiter ces lieux saints, comme vous aimeriez à voir surtout et à baiser respectueusement la place où sainte Martine fut décapitée, où sainte Bibiane expira sous les coups de fouets plombés, où sainte Cécile était entourée de flammes, où enfin tant de saintes vierges nagèrent dans leur sang, pour confesser leur foi et garder intact le dépôt sacré de leur virginité.

Ce martyre de la vie religieuse est chez vous le combat de tous les jours ; et par conséquent, c'est chose parfaitement connue et pratiquée dans vos saintes maisons. Car, en y entrant, on prend la croix, pour ne la quitter qu'à la mort. Toute la vie, il vous faut marcher à la suite de Jésus-Christ qui est vraiment pour toutes ses vierges un époux de sang. La route par laquelle il les fait passer est, d'un bout à l'autre, semée de ronces et d'épines ; et elle aboutit au Calvaire.

Dans cette voie douloureuse, que de crues bourreaux se rencontrent à chaque pas, pour torturer, en toutes manières, et les unes après les autres, les âmes religieuses appelées à ce genre de martyre ! C'est la pauvre nature qui regimbe continuellement contre la contrainte qui lui est imposée.

C'est la sensibilité naturelle qui se désole et se décourage de tant de contrariétés. C'est la volonté propre qui se révolte contre une règle qui gêne, contre des supérieurs qui déplaisent, contre des directeurs qui n'ont pas la confiance, contre des sœurs dont le caractère répugne. C'est le démon qui rôde jour et nuit comme un lion rugissant, pour épouvanter. C'est le monde qui revient à la charge, pour ébranler une vocation bien mûrie et bien examinée. C'est l'esprit du siècle qui se réveille, par de séduisants attraits, pour dégoûter de l'état le plus saint et le plus heureux. C'est l'amour-propre qui porte à tout moment à offrir un encens sacrilège au démon de la vanité.

Dieu semble se mettre de la partie, en se cachant au fond des âmes ainsi éprouvées, pour les laisser en proie à toutes sortes de peines d'esprit et aux souffrances intérieures et extérieures les plus cruelles. Ce sont d'épaisses ténèbres qui leur cachent la route du ciel, tellement qu'elles ne savent plus où elles en sont, et qu'elles se croient perdues. Et alors, ce ne sont plus que dégoûts horribles dans les exercices spirituels, sécheresses désolantes dans l'oraison, fantômes affreux dans l'imagination, révoltes humiliantes dans la chair, ennui insupportable dans les peines de la vie. Ce n'est là toutefois que le tableau abrégé de vos souffrances, de vos épreuves et de vos combats. Votre expérience de tous les jours vous en fait connaître bien davantage.

La vie religieuse est donc un vrai martyre; et c'est ainsi que la qualifie saint Bernard. On peut même la comparer au tonneau d'huile bouillante dans lequel fut plongé le disciple bien-aimé, et d'où il sortit, dit saint Jérôme, plus fort et plus sain qu'il n'y était entré. L'Eglise fait la fête de ce glorieux martyre; et Rome conserve précieusement le souvenir du lieu où il fut enduré. Ce fut après ce généreux combat pour la foi qu'il reçut, dans l'île de Pathmos, les admirables lumières qu'il a laissées à l'Eglise dans le livre de son *Apocalypse*. Et n'est-ce pas aussi après toutes leurs terribles épreuves, que les âmes religieuses se trouvent singulièrement éclairées dans les voies de Dieu? Et pourquoi? C'est qu'elles s'y sont purifiées, en mourant à elles-mêmes, pour ne plus vivre que de Dieu.

Or, ce martyre spirituel va exciter plus que jamais l'ardeur de vos désirs. Car vous comprenez aujourd'hui plus que jamais qu'en mourant ainsi à vous-mêmes, vous glorifiez l'auguste Mère de Dieu, dont vous exaltez l'Immaculée Conception. Et oui: vous sentez toutes, et très-vivement, que plus vous serez pures de cœur et de corps, et plus il lui en reviendra de gloire. Vous sentez également qu'il en reviendra un très-grand honneur à l'Eglise qui vous a consacrées à Dieu. Car, si le monde voit que le triomphe que vient de remporter

l'immaculée Vierge a été pour vous la source d'une perfection beaucoup plus grande, il sera forcé de convenir que la sainte Eglise n'honore pas en vain sa glorieuse et puissante patronne.

Ainsi tous les nouveaux sacrifices que vous allez faire, dans l'accomplissement de vos saints devoirs, vont tourner à la plus grande gloire du dogme de l'Immaculée Conception et à l'honneur de l'Eglise qui l'a défini. Tous ces actes de générosité que vous allez vous imposer le reste de votre vie pour une si noble fin, vont se changer en guirlandes sacrées, pour composer cette couronne du martyre que le juste juge ajoutera à celle de votre virginité, et dont il ceindra vos fronts au jour de ses récompenses.

Il en sera de vous toutes comme des religieux servites dont l'histoire vous est connue. Saint Pierre martyr, dans un de ses ravissements, vit l'auguste Vierge sur une haute montagne toute parsemée de lis, de guirlandes et de couronnes. Elle prenait ces guirlandes, et en faisait des couronnes qu'elle mettait sur son auguste tête. Elle expliqua elle-même au saint cette vision, en lui disant que cette montagne signifiait la communauté des servites, qui s'était dévouée à son service: et que toutes ces guirlandes, dont elle se couronnait, marquaient tous ses bons serviteurs, qui faisaient pour sa gloire les plus pénibles sacrifices. Ne voyez-vous pas que tout cela vous convient parfaitement? Aussi, allez-vous y trouver un puissant motif d'être toutes à Dieu. Il est donc vrai que plus vous serez généreuses à son service et plus vous serez agréables à sa glorieuse Mère; que plus vous y ferez de sacrifices, et plus vous lui offrirez de couronnes. Telle est la fête que vous avez à célébrer dans l'intérieur de vos cœurs pour y recevoir en triomphe le nouveau dogme de foi.

2^e Il sera bien fêté dans vos églises. Par une faveur spéciale, il vous est permis de faire le *Triduum*, à l'honneur de l'Immaculée Conception, dans toutes et chacune de vos églises, et même dans les plus humbles et modestes oratoires de vos fondations, partout enfin où vous pourrez le faire avec quelque pompe et solennité, pour votre propre consolation et celle de vos pauvres ou de vos élèves. Votre piété vous fera sentir bien vivement le prix d'une telle grâce; et cette attention si maternelle de l'Eglise, à votre égard, vous portera à coup sûr à la servir avec un nouveau dévouement.

Vous avez beaucoup prié pour obtenir que le dogme de l'Immaculée Conception fût enfin défini. Il l'a été pour la plus grande gloire de Dieu et le plus grand honneur de son auguste Mère. Toute l'Eglise est dans la joie, et vous avec elle. Car ses joies et ses douleurs vous sont communes.

Il vous reste maintenant à beaucoup prier pour demander que ce dogme bienfaisant

soit reçu partout en triomphe; pour que partout il convertisse les pécheurs, ramène les hérétiques, éclaire les infidèles; afin que le monde entier voie de ses yeux une fois de plus, que plus la terre honore la Mère de Dieu, et plus le ciel est riche en grâces et en bénédictions. N'oubliez pas, je vous en prie, de toujours prier à cette pieuse intention. Car par là vous contribuerez aux honneurs qui lui doivent être rendus, en réparation de tant d'outrages qu'elle reçoit de la part des impies. Hélas ! ils la blasphèment, parce qu'ils ne la connaissent pas !

Pour ce qui est de l'ordre à suivre pour la solennité de ces *Triduum*, vous le trouverez tout tracé dans la feuille ci-jointe. Vous ne le suivrez toutefois qu'autant que vos supérieurs le trouveront applicable à vos établissements. Au reste, je sais d'avance que vous y mettrez tout votre zèle; et que rien, sous le rapport des parures, du chant, des offices, des processions et cérémonies, ne sera épargné. Vous y mettrez, par-dessus tout, vos bons cœurs d'enfants pour la meilleure de toutes les Mères. Par vos soins, vos pauvres et vos élèves en feront autant. Ainsi, il en reviendra une grande gloire à l'immaculée Vierge Marie, et à vous toutes, d'abondantes bénédictions.

3° Il sera bien fêté dans vos œuvres. Il s'agit ici d'un apostolat à exercer pour propager la dévotion au glorieux privilège de l'immaculée Conception de votre Mère, maintenant qu'il repose sur le solide fondement de la foi catholique. Les saintes pratiques auxquelles cette grande solennité doit tout naturellement donner naissance, en perpétueront à jamais le souvenir, et en conserveront la mémoire toute fraîche jusqu'à la fin des temps. Votre pieuse industrie vous en fera à coup sûr trouver qui obtiennent cet heureux résultat, et répondent ainsi à l'ardeur de votre zèle. Dans cette vue, vous en aurez de particulières pour tous les jours, pour toutes les semaines, pour tous les mois, pour tous les ans, pour toute la vie.

Pratique de tous les jours. — Dire au commencement de chaque exercice de piété, comme aussi en se rencontrant :

Salut à Marie, conçue sans péché, l'honneur de notre peuple. Réjouissons-nous beaucoup dans ce jour que le Seigneur a fait.

Cette salutation est comme le résumé des deux médailles que N. S. P. le pape vient de faire frapper pour éterniser le souvenir de ce grand événement.

Pratique de toutes les semaines. — Chanter ou réciter tous les samedis les litanies de la sainte Vierge, à l'autel particulier de l'immaculée Conception, qui peut s'ériger dans un oratoire, un corridor, une cour, un jardin, partout enfin où la dévotion pour ce dévot mystère peut se satisfaire. La récréation du soir pourrait être le temps le plus favorable pour faire ce sacrifice volontaire.

Pratique de tous les mois. — Terminer

par un acte de consécration à la bienheureuse Vierge de Dieu immaculée dans sa conception, le jour de récollection qui est donné à chacune pour rentrer en soi-même et se bien préparer à la mort. Cette pratique aura pour fruit une vie pure et une mort sainte.

Pratique de tous les ans. — Couronner la retraite annuelle par une consécration solennelle à Marie conçue sans péché. Une sainte persévérance en sera l'heureux fruit.

Pratique de toute la vie. — Elle consiste tout bonnement à faire toutes ses actions en état de grâce, purement pour Dieu, et à l'honneur de son immaculée Mère. Voilà qui est pour soi. Maintenant pour les autres.

1. Une tendre piété pour déraciner l'impiété du siècle;

2. Une obéissance religieuse pour paralyser la fausse politique qui veut ruiner l'autorité de l'Eglise;

3. Une simplicité évangélique pour détruire le rationalisme, qui attribue tout à la raison;

4. Une grande ferveur pour anéantir l'indifférentisme, qui perd tant d'âmes.

Ces quatre vertus ont à renverser l'empire de ces quatre vices qui sont aujourd'hui comme les dieux du monde. Mais il faut que l'auguste Vierge les écrase de son pied immaculé; et elle le fera, si les bonnes âmes l'en prient avec confiance.

Au reste, le Saint-Esprit vous suggérera là-dessus tout ce qu'il attend de vous pour l'honneur de sa glorieuse épouse. Pour ma part, ce ne sont pas des ordres que je vous donne, mais de simples pratiques que je vous indique.

Mais ce que je veux de toute l'ardeur de mon âme, c'est que vous soyez toutes comblées des dons excellents qui découlent du dogme sacré de l'immaculée Conception de la glorieuse Mère de Dieu.

Que la charité donc, la joie, la paix, la foi, la continence et la chasteté inondent vos âmes et vous fassent de plus en plus éprouver le bonheur de la vie religieuse. Pour l'honneur de cette auguste Reine des apôtres, des martyrs et des vierges, soyez par votre vie de zèle, de sacrifice et d'innocence, apôtres, martyres et vierges.

C'est ce que je ne cesse de demander, dans mon humble prière, sur les tombeaux des saintes vierges que je visite pour vous le plus souvent qu'il m'est possible.

Que l'ange du Seigneur qui gardait sainte Agnès dans un lieu de prostitution, devenu un religieux sanctuaire, vous conserve pures au milieu d'un monde toujours à craindre à cause de sa dangereuse séduction.

Que le glorieux saint Joseph, qui est le gardien de toutes les familles religieuses, ait soin de vous comme il avait soin de Jésus et de Marie.

Que l'auguste Vierge vous prenne toutes dans son très-saint et immaculé cœur,

afin que vous y soyez à l'abri de tout danger.

Que Notre-Seigneur Jésus-Christ trouve toujours en vous des cœurs chastes pour qu'il y puisse toujours habiter. Qu'il vous multiplie pour l'honneur de son immaculée Mère; car il n'y aura jamais assez de cœurs religieux pour l'aimer et la servir autant qu'elle le mérite. Qu'il bénisse vos pauvres, vos élèves, vos serviteurs et vos

servantes, afin qu'il n'y ait dans vos maisons que des saints et des saintes.

Priez pour moi, afin que mon troisième pèlerinage au tombeau des saints apôtres puisse tourner au plus grand bien du diocèse, et que moi-même je ne me noie pas dans cet océan de grâces que j'y suis venu chercher pour le troupeau et le pasteur.

Enfin, que le Dieu de paix soit toujours avec vous toutes. Amen.

NOTICE SUR MGR PLANTIER, EVEQUE DE NIMES

Mgr Claude-Henri-Augustin Plantier est né à Belley, département de l'Ain, en l'année 1813. Peu de temps après sa naissance, ses parents vinrent se fixer à Lyon. C'est dans les environs de cette ville, au petit séminaire de Largentière, qu'il fit ses études avec les plus brillants succès. De là il fut envoyé dans la maison dite *des Chartreux*, pour y faire son cours de théologie. A peine ordonné prêtre, il se livra à l'exercice des missions et se fit entendre dans plusieurs églises du diocèse. Bientôt le mérite éclatant du jeune missionnaire fut connu de toutes parts : plusieurs évêques de France l'invitèrent à monter dans la chaire de leur cathédrale. Il prêcha et donna des conférences remarquables à Paris, à Bourges, à Dijon, à Clermont, etc. : partout il ravit d'admiration son auditoire par son vaste savoir, son érudition profonde et sa parole vibrante.

Sa réputation allait toujours grandissant,

lorsque Mgr le cardinal de Bonald l'appela à la chaire de professeur d'hébreu à la faculté de théologie de Lyon. Il y parut, comme il avait fait partout ailleurs, en déployant des connaissances rares et approfondies. C'est de ce poste que Son Eminence le tira pour le placer près d'elle, en le nommant vicaire général après la mort de M. Barou.

Trois mois après, le siège de l'évêché de Nîmes étant devenu vacant, il fut appelé à le remplir par ordonnance impériale en date du 30 août 1855. Préconisé dans le consistoire tenu à Rome au mois d'octobre suivant, il reçut, le 18 novembre de la même année, la consécration des mains de Son Eminence dans l'antique métropole de Saint-Jean de Lyon, assistée de NN.-SS. les évêques de Troyes, de Saint-Flour, ses concitoyens, et au milieu d'un nombreux concours d'autres prélats; tous enfants du diocèse.

LETTRES ET INSTRUCTIONS PASTORALES DE MGR PLANTIER

EVÊQUE DE NIMES.

I. LETTRE PASTORALE

A l'occasion de l'arrivée dans le diocèse de Nîmes.

MISSION REMPLIE, DANS LES TEMPS ACTUELS,
PAR L'ÉPISCOPAT CATHOLIQUE.

L'auteur inspiré des *Psaumes*, nos très-chers frères, celui des écrivains sacrés auquel les gloires du Messie semblent avoir été révélées avec le plus de grandeur, David, nous fait connaître, dans un langage où la majesté des rois s'unit à l'accent des prophètes, une parole que Dieu le Père adressait à son Fils avant les siècles, comme pour l'encourager au sublime abaissement de l'incarnation. *Le Seigneur*, dit-il, *l'a juré, et il ne se repentira point de ce serment :*

(1) *Juravit Dominus, et non penitebit eum: Tuus sacerdos in æternum secundum ordinem Melchisedech.* (Psal. CIX, 4.)

Vous êtes prêtre pour l'éternité, selon l'ordre de Melchisédech (1).

Cette promesse se vérifie aux cieux où Jésus-Christ continue ses fonctions de pontife commencées au Calvaire, et vit toujours pour interpellier en faveur des hommes rachetés par son sang (2). Elle ne s'accomplit pas avec moins d'éclat au sein de l'Eglise catholique. Là aussi Jésus-Christ est toujours vivant dans le corps auguste de l'épiscopat; il n'est pas seulement le prince des pasteurs, il en est l'âme; leur dignité sublime est le prolongement de son sacerdoce suprême à travers les temps et l'espace : sacerdoce selon l'ordre de Melchisédech, c'est-à-dire, sans généalogie mortelle. La volonté de l'homme ne l'a point fait éclore; ce n'est

(2) *Semper vivens ad interpellandam pro nobis.* (Hebr., VII, 25.)

ni dans la chair, ni dans le sang qu'il va plonger ses racines et puiser la sève qui l'alimente; mais il est né de Dieu; la foi, la grâce et la céleste virginité le propagent et le perpétuent : *Secundum ordinem Melchisedech*. Mystérieux et immaculé dans son origine, il est impérissable dans sa durée. L'engagement en est pris; celui qui a fait cet imposant ouvrage ne le détruira point par regret de l'avoir créé. Un évêque s'éteint, un autre évêque lui succède, qui disparaît à son tour; mais l'institution demeure. Ce sont des feuilles qui tombent, ce sont des rameaux qui se brisent; mais l'arbre qui s'en dépouille se soutient par la force d'un serment divin qui ne passe pas; et, déployant une fécondité que les âges ne peuvent tarir, que les tempêtes sont impuissantes à désespérer, il fait mûrir, avec une opulence inépuisable, sur les peuples qu'il abrite, des fruits de vertu, de science et d'immortalité : *In æternum*.

Ces bienfaits de l'épiscopat, N. T. C. F., non pas dans le passé, mais dans le présent; non pas dans l'immensité de leur splendeur historique, mais dans le cercle plus restreint de leurs applications contemporaines; non pas sur les générations qui nous précéderent, ou parmi les nations qui ne sont plus, mais sur nous-mêmes et dans la société dont nous faisons partie, voilà le premier sujet dont vous nous permettrez de vous entretenir. Par là nous serons heureux de ne point nous prêcher nous-même, selon le beau mot de saint Paul (3). Evêque d'aujourd'hui, nous ne sommes pour rien dans les gloires d'hier. Les rappeler, ce sera nous faire oublier personnellement, pour ne laisser voir que l'honneur de nos pères, et cette grande part de la hiérarchie sacrée dont Dieu daigne nous ouvrir les rangs, appelant ainsi ce qui n'est pas à prendre place au milieu de ce qui est. Ce sera, d'un autre côté, vous offrir sous des traits généraux, l'image bénie de notre saint prédécesseur. Pontife aimé de Dieu et des hommes (4), il représenta la charité épiscopale dans sa fleur la plus exquise, dans son essence la plus délicate; et de sa tombe, justement entourée d'unanimes regrets, il s'exhale un parfum de douceur dont la mémoire et la reconnaissance de tous resteront longtemps embaumées. Nous abordons avec bonheur un ordre de considérations qui, sans le nommer, vous feront respirer le charme de son souvenir.

I. Quel est, N. T. C. F., le premier titre de l'épiscopat à vos bénédictions? C'est qu'il forme dans le monde un foyer permanent et sûr de doctrines élevées et de science pratique.

Dieu permet quelquefois à l'esprit d'erreur de s'emparer des peuples. Tantôt ce sont les fascinations plus ou moins perverses

d'un génie égaré qui le déchaîne; tantôt il part des emportements d'une secte ou d'une école; tantôt il arrive aux pouvoirs humains eux-mêmes de lui donner le branle, étourdis en quelque manière par leur propre élévation. La force qu'il emprunte à ces causes diverses n'amène pas toujours des séductions universelles ni des ravages extrêmes. Mais souvent il envahit des nations entières et les précipite dans les plus effroyables extravagances. Les croyances les mieux autorisées y périssent; le bon sens même le plus élémentaire y succombe. Où régnait un jour radieux, tous les astres s'éclipsent ou s'éteignent. Et dans la nuit qui les remplace, les intelligences, s'agitant comme un malade qui rêve, s'en vont mêlant toutes les idées, confondant toutes les notions, prenant le mal pour le bien, et le bien pour le mal, la lumière pour les ténèbres, et les ténèbres pour la lumière, l'amertume pour la douceur et la douceur pour l'amertume (5), mandissant les restes de vérité qui les atteignent encore à travers tant de délires, n'ayant d'attrait et ne témoignant de passion que pour les météores vagabonds et trompeurs qui les éblouissent et les conduisent à d'éternelles tempêtes : *Sidera errantia quibus procella tenebrarum servata est in æternum*. (Jud., 13.)

De l'infatuation de l'erreur sort le malheur de l'imprévoyance. « Toute la sagesse est à prévoir, » a dit l'incomparable Bossuet. (*Politique*, livre V, art. 1, prop. 17.) Ce sont ces longs regards en avant, cette grave préoccupation du lendemain, ce soin de prévenir les effets désastreux jusque dans leurs causes les plus éloignées qui font les gouvernements illustres, les grandes nations, les empires durables. Mais on ne connaît pas cela dans les époques d'égarement. On vit alors au jour le jour; on ne songe à rien, on ne calcule les conséquences de rien. Les doctrines dont on est épris seront meurtrières, mais on le nie ou l'on s'en moque. On s'accommode sans inquiétude des institutions les plus corruptrices, on favorise ou l'on ménage les passions les plus menaçantes. Les sages signalent les dangers avec lesquels on se joue et les abîmes vers lesquels on se précipite; « mais les sages sont-ils crus dans ces temps d'emportement, et ne se rit-on pas de leurs prophéties? » (Idem, *Orais. funèb. de Henriette de France*.) Bientôt même se renouvelle cette dernière malédiction qu'Isaïe annonçait à l'Égypte réprouvée : « Les sages à leur tour deviennent insensés. Au lieu d'avertir les peuples, ils mêlent l'esprit d'insouciance et de vertige dans la coupe dont ils les abreuvant. Tous ensemble s'égarent dans leurs œuvres et chancellent dans leurs voies, comme un homme qu'a surpris la fumée du vin, et le bruit d'une catastrophe suprême

(3) *Non nosmetipsos predicamus*. (II Cor., IV, 5.)

(4) *Dilectus Deo et hominibus... cujus memoria in benedictione est*. (Eccl., XLV, 1.)

(5) *Vic qui dicitis malum bonum et bonum malum;*

ponentes tenebras lucem et lucem tenebras; ponentes amarum in dulce, et dulce in amarum. (Isa., V, 20.)

qui s'approche ou qui éclate peut sent les arracher à l'assoupissement ou aux fureurs de l'ivresse, où de funestes enchantements les ont plongés. » *Stulti facti sunt principes Taneos... Deceperunt Aegyptum... Dominus miscuit in medio ejus spiritum vertiginis, et errare fecerunt Aegyptum in omni opere suo, sicut errat ebrius et vomens. (Isa., XIX, 13, 14.)*

Tels sont les écueils sur lesquels on voit le plus de sociétés échouées dans l'histoire : l'esprit d'erreur et l'esprit d'imprévoyance. Ces deux grandes maladies nous ont atteints nous-mêmes, mais avec un caractère qui n'appartient qu'à notre temps. Il y eut sans doute des erreurs dans tous les siècles ; mais les nôtres ont cela de spécial qu'elles touchent aux dernières limites du blasphème ou de l'illusion, et qu'elles se sont produites sous les formes les plus perfides et les plus audacieuses. Ainsi avant nous on avait méconnu la vraie grandeur de Jésus-Christ ; bien des fois, suivant l'admirable expression de l'apôtre saint Jean, l'on avait essayé de délier le faisceau de ses deux natures, *spiritus qui solvit Jesum* (I Joan., IV, 3), et du Fils de Dieu, Dieu lui-même, on n'avait fait qu'un magicien prodigieux, ou un sage de génie. De nos jours, tandis que les uns ont renouvelé ces doctrines sacrilèges, d'autres sont allés jusqu'à dépouiller l'Homme-Dieu de son existence historique ; ils l'ont réduit à n'être qu'une fiction brillante et le poétique symbole d'une époque ou d'une idée. On a vu, à différents intervalles, certains esprits admirer la morale de l'Évangile, mais refuser de croire à son inspiration surnaturelle. C'était trop peu pour notre siècle, il a voulu que ce livre sacré fût un code d'anarchie et de spoliation. L'éclipse de la raison n'a pas été moins profonde que celle de la foi. Quelles oreilles ne sont pas encore épouvantées des horribles conséquences qu'une logique impitoyable a fait sortir naguère de la liberté de penser ? Jamais entendit-on proclamer sur Dieu, la religion, l'autorité, la famille, la propriété, des doctrines plus effrénées et s'exprimant dans une langue plus brutale ? Et, ce qu'il y a de plus triste, c'est que la plupart des penseurs et des écrivains accrédités de notre temps en seront responsables au tribunal de l'avenir. Ils en ont été les provocateurs, s'ils n'en furent pas les complices. Quand elles ont porté leurs fruits de mort, il les ont maudites ou combattues, mais ils les avaient préparées par des négations ou des systèmes qui les contenaient en principe. Ils se sont irrités ou effrayés de la foudre, et ils avaient formé le nuage qui la faisait éclater sur leur tête.

Si graves qu'aient été nos aberrations, elles ne l'ont pas été plus que notre imprévoyance. Le XVIII^e siècle eut aussi la sienne, ce fut celle de la légèreté. Il riait, sans remarquer, au milieu de ses orgies, que le courant l'entraînait à une ruine sanglante. Notre imprévoyance à nous a été

celle que Dieu punit des châtements les plus inévitables, l'imprévoyance de l'orgueil. On a vu dans le lointain les premiers symptômes de l'orage ; on l'a laissé grandir avec une sécurité dédaigneuse. On se flattait d'en prévenir l'explosion ou d'en contenir les fureurs, dès qu'on voudrait étendre la main. Et la prudence s'est endormie dans la présomption. Bientôt les événements ont éclaté comme une grande ironie de la Providence contre notre confiance téméraire. Ils ont surpris et emporté avec une force irrésistible ceux qui prétendaient les maîtriser, et pour nous convaincre solennellement de notre impuissance, le Seigneur nous a fait entendre de près la voix formidable de l'abîme qui s'apprêtait à nous engloutir : *Dedit abyssus vocem suam. (Habac., III, 10.)*

Et qu'a fait l'épiscopat catholique à travers l'étourdissement général des esprits ? Il a maintenu la vérité sans atteinte.

La mission doctrinale dont il est investi n'est pas moins redoutable que solennelle. Ici-bas où toute lueur est changeante, où chaque soleil connaît ses obscurcissements, il faut que ses enseignements conservent une splendeur toujours inaltérable. *Vos estis lux mundi*, vous êtes la lumière du monde, a dit Jésus-Christ, dans la personne des premiers apôtres, aux évêques de tous les temps. « Pesez ces expressions, s'écriait autrefois saint Jean Chrysostome ! Vous ne devez pas être un feu capricieux ou perfide, qui serve de jouet ou de piège, mais un feu persistant et sûr qui serve de phare : *Vos estis lux*. Et cela non pas pour vingt cités, mais pour l'humanité tout entière, mais pour le monde : *Lux mundi. (Matth., V, 14.)* Au lieu de renfermer votre parole dans un coin solitaire et obscur où personne ne sache vous découvrir, vous devez éclater aux yeux de tous, comme une ville de lumière placée sur une montagne, comme un flambeau qu'on a mis sur un chandelier pour éclairer tout ce qui l'entoure. *Ita conspicui omnibus eritis, ut civitas in montis cacumine posita, et lucerna in domo supra candelabrum lucens.* » (S. JOAN. CHRYSOST., hom. 15, in Matth.) Voilà le devoir, et voilà le fait. Fidèle à la recommandation de saint Paul, l'épiscopat a gardé, dans son intégrité la plus entière, le dépôt sacré de la foi : *Depositum custodi. (I Tim., VI, 20.)* On a nié Jésus-Christ ou dénaturé son essence : et lui n'a cessé de proclamer que le Christ était hier, qu'il est encore aujourd'hui, qu'il sera dans les siècles des siècles, et qu'il fut, qu'il est, qu'il sera toujours le Verbe éternel fait chair : *Verbum caro factum. (Joan., I, 14.)* D'autres ont profané l'Évangile par des interprétations anarchiques ou licencieuses, et toujours arbitraires : et lui l'a sévèrement maintenu dans son sens traditionnel et divin. Quelques-uns ont enseigné que le catholicisme est le fruit du progrès humanitaire, et l'épanouissement suprême des doctrines antiques : et lui, condamnant ces profanes nouveautés d'ex-

pressions et cet appareil insidieux d'une fausse science (6), a constamment donné notre religion sainte pour ce qu'elle est, c'est-à-dire, pour l'œuvre et la révélation de Dieu même.

Dépositaire incorruptible de la doctrine chrétienne, l'épiscopat n'a-t-il pas été pareillement le tuteur et au besoin le vengeur de la vraie philosophie ? On a tour à tour ou trop restreint, ou trop étendu le pouvoir et les limites de la raison : et lui, tenant la balance droite, a protégé la raison soit contre les exaltations imprudentes qui en exagéraient les forces, soit contre les injustes dédains qui en exagéraient l'impuissance. Certaines théories ont détruit la liberté de l'homme ; d'autres l'ont totalement émancipée : et lui l'a soustraite au naufrage du fatalisme, sans l'affranchir de la conscience et du devoir. On a contesté le droit des puissances, la sainteté de la famille, la justice de la propriété : et lui, faisant un écho respectueux à la grande voix de Rome, a raffermi sur le fondement de la parole divine toutes ces choses sacrées qui sont aussi le vœu de la nature et le besoin comme la base de la société. Il en a été de même sur toutes les questions agitées et mal résolues par notre époque ; sur toutes, l'épiscopat a sauvé la foi et le sens commun : double flambeau dont les clartés sont au monde moral ce que sont au monde matériel ces deux grands luminaires que Dieu a créés, l'un pour présider au jour, l'autre pour commander à la nuit : *Fecit Deus duo luminaria magna, luminare majus ut præesset diei, et luminare minus ut præesset nocti. (Gen., 1, 16.)*

La lumière ne se borne pas à briller ; elle dissipe les chimères enfantées par les ténèbres. Ainsi l'épiscopat ne s'est pas contenté d'enseigner la vérité sans mélange ; il a encore réprouvé directement les erreurs qui l'altéraient ou la démentaient (7). Et ce n'est pas d'une main timide et vacillante qu'il a frappé le monstre, mais d'un bras ferme et sûr. Ce n'est pas en se mentant à lui-même par une inconséquence plus ou moins glorieuse, mais en s'appuyant sur des doctrines traditionnelles, et en résumant dans ses réfutations l'enseignement épiscopal de tous les âges. Ce n'est point enfin par des condamnations solitaires, divergentes, contradictoires, mais par des arrêts universels et uniformes. « Dans le soleil, écrit saint Cyprien, il existe des rayons multipliés, mais il n'y a qu'une seule lumière ; un arbre se compose de rameaux nombreux, mais sa force repose sur la solidité d'une seule racine ; une foule de ruisseaux jaillissent d'une même source, et

quoique le nombre paraisse dans la diversité des courants qu'ils forment, l'unité cependant se retrouve à leur origine. » De même l'épiscopat catholique a partout proféré des sentences contre les délires de notre temps ; la France, l'Espagne, l'Italie, l'Allemagne ont entendu tonner sa voix réprobatrice. Mais ces décrets variés, rayons échappés d'un même centre, n'ont aussi qu'une même lumière ; rameaux jetés sur le monde en mille directions différentes, c'est la même séve qui les anime ; fleuves se précipitant sur des pentes diverses, on les voit en tous lieux rouler les mêmes eaux (8), c'est-à-dire, qu'on les voit partout accabler les aberrations qu'ils combattent sous le poids de la même sagesse et des mêmes autorités.

A la garde vigilante et au besoin vengeresse de la vérité s'est uni, dans l'épiscopat catholique, le mérite de la prévoyance. On lit dans Isaïe : *Le Seigneur m'a dit : Va, établis un observateur qui regarde à l'horizon, et ce qu'il aura vu, qu'il l'annonce. Et bientôt le lion s'écria : Voici que je veille sur la faite où le Seigneur m'a placé : j'y suis tout le jour, et j'y demeure encore la nuit (9).* C'est là, N. T. C. F., ce que font vos premiers pasteurs. Des hauteurs de leur sollicitude, comme d'une tour sublime, ils tiennent attentivement l'œil fixé sur l'avenir ; ils cherchent à en découvrir les périls ; ils les dénoncent à la prudence des peuples, et d'inévitables calamités attendent ceux qui n'en écoutent pas les avertissements et les présages ! Nous en avons fait nous-mêmes la douloureuse expérience. L'histoire des vieux âges chrétiens nous avait déjà montré l'épiscopat prédisant avec exactitude aux nations égarées et corrompues les catastrophes qui les ont bouleversées et anéanties. Les uns avaient crié : Malheur à Rome persécutrice et débordée ! Et cette nouvelle Babylone, ivre de débauche et du sang des martyrs, est tombée. Les autres : Malheur à l'Afrique divisée par les discordes religieuses, et dégénérée de ses antiques vertus ! Et l'Afrique s'est éclipsée dans une nuit, que douze cents ans ont à peine suffi pour mener à un commencement de réveil. Quelques-uns : Malheur à Constantinople devenue schismatique ! Et cette seconde Rome a subi les humiliations de la première. Ce que nos pères nous ont raconté, ce qu'ils ont touché de leurs mains, ce que nous avons vu nous-mêmes, n'est pas moins frappant que ce que nous avons lu dans les annales de l'Église et du monde. Les monuments du xviii^e siècle sont pleins des alarmes exprimées par les assemblées du haut clergé de France,

(6) *Devitans profanas vocum uovitates, et oppositioes falsi nominis scientia. (1 Tim., VI, 20.)*

(7) Voir les décrets de tous les conciles tenus dans ces derniers temps.

(8) *Solis radii multi, sed lumen unum; et rami arboris multi, sed robur unum tenaci radice fundatum; et cum de fonte uno rivi plurimi defluant, numerositas licet diffusa videatur exundantis copie*

largitate, unitas tamen servatur in origine. (S. CYPRIAN., De unitate Eccles., c. 11.)

(9) *Dixit mihi Dominus: Vade, et pone speculatorem; et quodcumque viderit, annuntiet... Et clamavit leo: Super speculam Domini ego sum, stans jugiter per diem; et super custodiam meam ego sum, stans totis noctibus. (Isa., XXI, 6-8.)*

à l'aspect du flot alors toujours montant de la licence et du scepticisme, flot terrible qui faillit plus tard submerger dans un océan de sang ce royaume que saint Grégoire le Grand appelait le plus florissant de la terre. (S. GREG. MAG., lib. IV, epist. 6.) De nos jours l'épiscopat n'a pas prouvé moins solennellement que la succession des prophètes n'est pas tarie en Israël. Que de mandements, d'instructions pastorales, de prédications et d'ouvrages, dans lesquels il a décrit par avance les désastres où devaient nous conduire les effroyables écarts de la presse, le chaos des doctrines, les passions amentées contre l'Eglise, le frénétique essor imprimé par l'esprit général aux instincts matériels, aux cupidités ambitieuses, à la soif de l'or comme des jouissances? On le réfutait avec une ironique sécurité par le progrès des lumières, la maturité de la raison publique, la division de la propriété, la force et l'habileté des pouvoirs. Mais il répondait que toutes ces barrières sont impuissantes, quand les pensées éternelles sont éteintes dans les âmes, quand surtout le Seigneur s'est tourné contre les peuples qui l'ont irrité par leurs désordres, et le sinistre éclat des événements a montré une fois de plus que Dieu ne sait pas faire mentir les oracles de ceux qu'il envoie pour révéler à Jérusalem infidèle les projets de sa justice et les redoutables châtements de sa colère.

Quand la tempête, chargée de leur donner raison, s'est un peu calmée; quand les flots qu'elle avait déchainés, et qui s'en allaient emportant les trônes déracinés, les institutions tombées en pièces, les intérêts publics déconcertés, se sont arrêtés par une sorte de prodige au bord d'une ruine générale; quand la société, redevenue maîtresse d'elle-même, a pu rejeter ses regards en arrière, un grand fait de justice et de retour s'est accompli pour mettre le comble à la gloire de l'épiscopat. En se retournant, on l'a vu briller d'une lueur toujours sereine sur les hauteurs qu'on avait désertées. Les principes conservateurs, les doctrines tutélaires qui partent ailleurs s'étaient obscurcis sans espoir, étaient restés intacts dans ses mains. Il n'avait en rien partagé les folies où l'intelligence publique avait fait naufrage; l'expérience ne lui avait pas été nécessaire pour les juger; il les avait comprises dès leur apparition. On s'en est souvenu. On ne s'est pas moins souvenu des cris solennels qu'il avait poussés, avec un à-propos si juste et si méconnu, pour mettre en garde contre les vents, les pirates et les rochers. Eclairé par ces souvenirs, et le rencontrant le même après qu'avant la crise, on s'est dit qu'en définitive sa sagesse était au-dessus de celle des sages; que si les enchanteurs avaient surabondé, lui seul avait été

prophète; que la rectitude et la pénétration de ses vues pour le passé, le désignaient naturellement pour être le guide de l'avenir; qu'enfin, déposant devant les révélations du malheur toute fausse obstination d'amour-propre ou d'antipathie, il fallait avec simplicité remonter à ces sources suprêmes de vie et de paix, qu'on avait si fatalement abandonnées pour courir après des sources de mort. C'est ce qu'on a fait, sous nos yeux, comme après tous les désastres. Non-seulement nos seconsses, mais nos alarmes, plus affreuses encore que nos calamités, ont refoulé l'Europe vers les enseignements et l'influence de l'épiscopat. On n'avait pas voulu l'adopter comme un astre de préservation quand l'ouragan menaçait: après avoir touché les écueils, on s'est estimé trop heureux de le retrouver comme un point de reconnaissance et comme un port de refuge.

Ce que vous devez conclure de là, N. T. C. F., c'est que la prudence aussi bien que le devoir vous commande de vous en rapporter à l'enseignement de vos évêques. Juges de la doctrine dans leurs diocèses, ils en sont aussi les dispensateurs. Tous ceux qui vous en éloignent, s'abusent et vous trompent. Quand de nouveaux docteurs vous diront comme ceux dont il est parlé dans l'Évangile: *Le Christ n'est pas où vous le cherchez, il est ici, il est là; gardez-vous de les croire* (10). Le Christ n'est qu'avec les pontifes successeurs des apôtres. Là seulement jaillissent ces eaux pures dont le Fils de Dieu fait homme est venu ouvrir la source dans le monde. En dehors de ce cercle, vous ne trouvez que des ruisseaux altérés dès leur origine ou troublés dans leur cours. Ou bien ce sont des théories insensées que la raison réprouve en même temps que la foi. Ou bien c'est un discernement capricieux, un choix arbitraire fait dans les révélations divines. Ou bien ce sont des idées humaines mêlées à la parole sacrée de Jésus-Christ. Et sachez-le bien! « qui-conque discerne et choisit de la sorte, celui-là, comme l'a dit un grand apologiste chrétien, se condamne et se sépare soi-même. Quiconque flétrit l'intégrité de l'Évangile par un alliage adultère de ses propres pensées, celui-là commet un attentat sacrilège. Nos inventions personnelles ne doivent entrer pour rien dans l'objet de nos croyances. La religion n'est pas une opinion qui puisse se remanier, c'est un dépôt créé pour rester intact. Nos mains ne sont admises à le toucher que pour le recueillir avec respect (11); » et c'est aux premiers pasteurs, ses gardiens naturels, qu'il appartient de le communiquer. Demandez-leur avec empressement les vérités cachées dans ce trésor de salut et de vie, et recevez avec confiance celles

(10) *Si quis vobis dixerit: Ecce hic est Christus, aut illic, nolite credere.* (Matth., XXIV, 25.)

(11) *Ideo et sibi damnatum dixit... quia et in quo damnatur sibi elegit. Nobis vero nihil ex nostro arbitrio inducere licet, sed nec eligere quod aliquis*

de suo arbitrio induxerit. Apostolos Domini habemus auctores, qui nec ipsi quidquam ex suo arbitrio, quod inducerent elegerunt, sed assequam a Christo disciplinam fideliter nationibus assignaverunt. (TERTULL., *De prescrip.*, c. 6.)

qu'ils en tirent pour vous les transmettre : ils n'ont jamais égaré le monde.

Prenez également au sérieux les prédictions de leur sagesse. Ils vous crient parfois : « Défiez-vous de cette doctrine; c'est un serpent qui se glisse sous l'herbe (12) ! Défendez-vous des faux prophètes ! Ils viennent à vous sous des peaux de brebis, et ils sont au fond des loups ravissants (13) ! » Quand ces avertissements retentissent à vos oreilles, n'endurcissez pas vos cœurs pour dédaigner les salutaires conseils qu'ils expriment. Ceux qui vous les adressent sont les voyants d'Israël. Ils ont reçu le don de découvrir l'orage à distance. Et si leur tendresse s'émeut et vous avertit sans résultat; si, pareille à celle de Jésus-Christ pour Jérusalem, elle doit être comme cette poule qui jette en vain des cris aigus et bat inutilement des ailes pour sauver ses petits du milan qui les menace (14), à l'exemple de cette imprudente couvée, vous tomberez sous l'étreinte des malheurs qui vous auront été signalés et que vous n'aurez pas voulu fuir.

Foyer permanent et sûr de lumière pratique, tel est le premier bienfait de l'épiscopat. Il est en outre une grande école d'humilité intellectuelle et de subordination hiérarchique : second bienfait d'une haute importance.

II. Un des grands caractères de notre temps, N. T. C. F., c'est l'adoration de l'homme pour sa propre sagesse. Il fait pour ses idées ce que le païen faisait jadis pour ses faux dieux. On lit dans Isaïe qu'un obscur ouvrier s'en va dans une forêt. Il abat un cèdre ou un chêne. Les rameaux sont jetés au feu; de ce qui reste l'artisan fait une statue qu'il polit et colore, et tombant à genoux devant elle, il lui dit : Tu es mon Dieu (15) ! De même, à notre époque, la plupart des esprits s'engagent à travers leurs pensées comme dans une forêt ténébreuse. Ils en arrachent tantôt un système philosophique ou religieux, tantôt un autre. Ils travaillent cette théorie : ils la façonnent, ils l'admirent, et s'inclinant à leur tour devant elle, ils lui crient : Tu es mon Dieu ! C'est peu de l'adorer eux-mêmes; ils exigent qu'avec eux tout le monde l'adore aveuglément et de confiance. Aucune contradiction n'est permise; on ne veut subir aucun contrôle. Pitié ou anathème à quiconque est assez audacieux pour juger ou combattre, au lieu de se courber en silence ! C'est ainsi qu'un roi de Babylone ordonnait jadis qu'on mît à mort tous les sacrilèges qui ne se prosternerait pas devant son image, au moment où elle serait inaugurée. (*Dan.*, III, 1-23.)

Combien ces prétentions à l'infaillibilité personnelle ne sont-elles pas funestes ! De là sortent le mépris du passé, le dédain de l'expérience, une témérité qui hasarde

tout (BOSSUET, *Oraison funèbre d'Anne de Gonzague*), un éblouissement sans remède, un orgueil qui affronte toutes les folies, sans frein pour modérer ses écarts, sans fil pour lui marquer le chemin du retour, enfin une décomposition plus ou moins profonde de l'esprit public et de la conscience générale, et point de centre d'attraction, point de ciment pour en réunir les éléments pulvérisés. Voilà le douloureux spectacle dont nous avons été témoins. Voilà les beaux fruits qu'ont fait éclore, pour le bonheur du monde social et la gloire de notre époque, les hymnes que nous chantons, depuis près d'un demi-siècle, à cette chimérique divinité du *progrès humanitaire*.

Un solennel exemple était nécessaire pour rappeler à notre temps le grand devoir de l'humilité d'esprit, cette vertu qui fait la vraie condition de la force et la sauvegarde la plus efficace de la sagesse. Cet exemple, N. T. C. F., vos premiers pasteurs l'ont donné. Des doctrines philosophiques ou religieuses ont paru, touchant plus ou moins profondément aux bases mêmes de la foi; ils les ont jugées et condamnées par des actes individuels : c'était leur droit autant que leur devoir. Ils ont tenu des conciles; dans ces saintes assemblées, ils ont rédigé des décrets dogmatiques et des articles disciplinaires, qu'ils ont signés ensuite comme législateurs et comme juges, suivant l'usage de tous les siècles : *Judicans subscripsi*. Juges autorisés, puisqu'en prononçant ils n'ont fait qu'exercer l'une des plus essentielles prérogatives de l'auguste dignité dont ils sont investis. Juges graves, puisque c'est dans le recueillement de la solitude et sous le regard de Dieu même que leurs grandes opérations se sont accomplies. Juges éclairés, puisqu'aux lumières que l'Esprit-Saint leur a promises, se joignaient d'une part celles que donnent des études spéciales et profondes, de l'autre celles que fait jaillir une discussion calme et sérieuse. Ainsi les décisions qu'ils ont arrêtées portaient-elles l'empreinte et la recommandation de trois imposantes autorités : l'autorité de la mission, l'autorité de la conscience, l'autorité du génie et du savoir.

Et cependant qu'ont-ils fait ? Des extrémités de l'Europe et du monde, ils ont soumis, avec la vénération la plus unanime et la plus affectueuse, le résultat de leurs travaux au jugement souverain de Rome. A la vérité, c'était pour eux une obligation; c'était ce qu'avait fait avant eux toute l'antiquité ecclésiastique. Mais ils ont rempli ce devoir et continué ces traditions avec un empressement de déférence, de modestie et d'abnégation qui rappelle les plus beaux siècles de l'épiscopat. Ni l'âge, ni le génie, ni la longue expérience, ni la dignité de

(12) *Sermo cornm ut cancer serpit.* (II *Tim.*, II, 17.)

(13) *Attendite a falsis prophetis qui veniunt ad vos in vestimentis ovium, intrinsecus autem sunt lupi raves.* (*Matth.*, VII, 15.)

(14) *Matth.*, XXIII, 37.

(15) *Snecidit cedros, tulit ilicem et quercum que steterat iner ligna saltus... Sumpsit ex eis, et cale factus est... De reliquo autem operatus est denn, et odoravit.* (*Isa.*, XLIV, 14-15.)

leurs sièges ne les ont empêchés d'imiter la conduite respectueuse de leurs pères de tous les temps, et d'invoquer la décision suprême du vicaire de Jésus-Christ. Maîtres et docteurs dans leurs diocèses, ils se sont faits disciples et enfants vis-à-vis du siège apostolique; brebis par rapport à leurs peuples, agneaux à l'égard du pasteur universel; et quand ils auraient été d'autres Paul, on les aurait vus se mettre avec amour, comme le premier, à l'école de Pierre.

Dans cet humble et vaste appel fait à l'examen du saint-siège, aux définitions de sa sagesse, à la sanction de son autorité, l'Eglise des Gaules s'est noblement souvenue d'elle-même. Il n'est pas de siècles où elle n'ait rendu les plus solennels hommages au droit souverain qui possède la chaire romaine de prononcer sur les questions de foi et de discipline. Sur le berceau même du christianisme dans nos provinces, saint Irénée, grand évêque, grand docteur, grand martyr, écrivait ces remarquables paroles: « Pour confondre les novateurs, nous ne faisons qu'exposer la tradition que la très-grande, très-ancienne et très-célèbre Eglise romaine, fondée par les apôtres saint Pierre et saint Paul, en a reçue et qu'elle a conservée jusqu'à nous par la succession de ses évêques; c'est à cette Eglise que toutes les Eglises et tous les fidèles qui sont par toute la terre doivent s'accorder, à cause de sa principale et excellente principauté, et parce que c'est en elle que ces mêmes fidèles, répandus par toute la terre, ont conservé la tradition qui vient des apôtres. » (S. IRÉN., lib. III *Cont. Hæres.* cap. 3.)

Une autre grande voix, au moyen âge, exprime les mêmes pensées: c'est celle d'un illustre archevêque de Reims. « La sainte Eglise romaine, dit-il, la mère, la nourrice et la maîtresse de toutes les Eglises, doit être consultée dans tous les doutes qui regardent la foi et les mœurs, principalement par ceux qui, comme nous, ont été engendrés en Jésus-Christ par son ministère, et nourris par elle du lait de la doctrine catholique. » (HINCMAR., Rem. *De divor. Loth et Ruth.*)

Le XVII^e siècle à son tour a entendu retentir un puissant écho de ce langage que les lèvres de Bossuet, ce pontife que les âges anciens eussent vénéré, et dont Massillon n'a pas craint de proclamer qu'il eût présidé à Nicée et à Ephèse. (MASSILLON, *Oraison funèbre du premier Dauphin.*) « L'autorité ecclésiastique, dit-il, premièrement établie en la personne d'un seul, ne s'est répandue qu'à condition d'être toujours ramenée au principe de son unité, et que tous ceux qui auront à l'exercer se doivent tenir inséparablement unis à la même chaire. C'est là cette chaire romaine tant célébrée par les Pères, où ils ont exalté, comme à l'envi, la principauté de la chaire apostolique, la principauté principale, la source de l'unité, et dans la place de Pierre l'éminent degré de la chaire sacerdotale: l'Eglise mère, qui tient en sa main la conduite de toutes les autres

Eglises, le chef de l'épiscopat d'où part le rayon du gouvernement, la chaire principale, la chaire unique, en laquelle seule tous gardent l'unité. » (BOSSUET, *Sermon sur l'unité de l'Eglise*, 1^{re} partie.)

Telles sont nos traditions de famille. L'épiscopat, dans notre grande Eglise, tint toujours au saint-siège par le fond de ses entrailles. A toutes les époques, et dans toutes les circonstances solennelles, on le vit en invoquer et en accepter les sentences avec une docilité qu'on put égaler ailleurs, qu'on ne surpassa jamais. De nos jours, il n'a pas voulu démentir cette gloire héréditaire. Pendant que nos armées allaient héroïquement restituer au vicaire de Jésus-Christ sa puissance temporelle, dont l'avaient dépouillé d'ingrates et hypocrites passions, vos évêques proclamaient avec éclat la suprématie de sa puissance spirituelle. Ils le conjuraient de prononcer sur leurs enseignements, sur leurs condamnations, sur leurs règlements, sur leurs réformes, déclarant qu'ils étaient prêts à répéter ce qu'avaient dit autrefois les Pères de plusieurs conciles et les docteurs de différentes Eglises: « Pierre s'est exprimé par la bouche de Léon: Rome a parlé, la cause est finie: *Roma locuta est, causa finita est.* »

C'est là l'exemple que vous ont donné, N. T. C. F., non-seulement les premiers pasteurs de notre antique Eglise des Gaules, mais ceux de l'Eglise catholique tout entière. Exemple honorable, parce que rien n'est beau, rien n'est divin comme la défiance de soi-même et une déférence simple et modeste dans une haute sagesse, revêtue d'une haute dignité. Exemple éminemment opportun, parce qu'il relevait solennellement le principe de l'autorité et le devoir du respect et de la subordination, au moment où la destruction de l'un et de l'autre livrait le monde social en proie aux plus effrayantes tempêtes. Exemple profondément instructif, parce qu'il nous apprenait, d'un côté, que le point de départ de la foi, son fondement naturel, c'est l'humilité de l'esprit et la soumission aux pouvoirs enseignants de l'Eglise; d'autre part, que cette abnégation de sa propre pensée, cette facilité à recevoir les oracles d'une lumière supérieure, au lieu d'être un abaissement de l'intelligence chrétienne, sont, au contraire, le gage et le soutien de sa véritable grandeur.

Et voilà, N. T. C. F., ce qu'il vous importe de bien comprendre. Peut-être vous êtes-vous quelquefois figuré le contraire; peut-être avez-vous pensé que de courber votre front, ainsi que l'ont fait vos pontifes, de reconnaître une autorité en religion, c'est abdiquer sa dignité contre la plus misérable des servitudes, la servitude de l'esprit; qu'autant c'est compromettre son honneur, autant c'est appauvrir son intelligence; qu'enfin, pour sauver l'une et l'autre, il faut savoir ne relever que de soi-même. Comme si le grand évêque d'Hippome, saint Augustin, n'avait pas eu le secret

d'allier le génie le plus sublime et le plus conquérant avec la soumission la plus enfantine pour les définitions de l'Église ! Comme si Thomas d'Aquin n'avait pas été tout ensemble le plus humble des croyants et le plus pénétrant des philosophes ! Comme si Fénelon, pour s'être incliné devant une sentence de Rome, avait cessé d'être un brillant orateur et l'un des plus victorieux controversistes ! Comme si, dans notre société même et sous nos propres yeux, tous ces penseurs superbes, tous ceux qui se sont fait comme un devoir de repousser le joug de Jésus-Christ et de ses interprètes sur terre, n'avaient pas expié par les plus sanglantes humiliations leur sacrilège indépendance, tandis que les âmes détachées de leur propre sens ont trouvé dans leur soumission l'abri le plus tutélaire contre les écarts où s'est évanouie la sagesse des sages !

Ne vous y méprenez pas, N. T. C. F., nous vous en conjurons ; la vraie liberté ne consiste pas à s'affranchir de tout assujettissement, mais à porter les chaînes d'une dépendance légitime. Pour être grand, il ne suffit pas d'être rebelle. On ne fait pas du génie par cela seul qu'on n'écoute personne. Sortir de toutes les règles, se passer ou se moquer de tous les oracles, ce n'est ni un témoignage de force, ni un moyen de progrès. Liberté, grandeur, génie, force, progrès, il n'est pas un de ces avantages qui ne repose dans la simplicité de l'obéissance chrétienne : c'est là le trésor universel. « Nous n'avons pas besoin de curiosité après Jésus-Christ, écrivait autrefois Tertullien ; qu'avons-nous à faire de découverte après l'Évangile (16) ? » Nous pouvons dire de même qu'après les décisions de l'Église nous n'avons pas besoin d'investigations ultérieures sur les questions qu'elle a tranchées. Nous apprenons ainsi tout ce qu'il est essentiel de savoir. En nous éclairant, cette discipline nous honore. Elle guide et assure l'application de notre puissance morale ; elle nous donne un point d'appui ferme, consistant, élevé, pour nous élaner vers les régions livrées aux libres explorations de la pensée humaine, et par là se vérifie cette grande parole du Sauveur, que les révélations d'en haut se font surtout aux petits (17) ; et que quiconque s'abaisse sera exalté, tandis que celui qui monte au sommet de la vague retombera tôt ou tard avec elle dans le fond des abîmes : *Qui se humiliat, exaltabitur.* (Luc., XIV, 11.)

Laissez-nous, après ces graves considérations, esquisser en quelques traits, N. T. C. F., un troisième titre de l'épiscopat aux

bénédictions de la foi : c'est qu'il est un centre fécond de pieuse tendresse et de grâces signalées.

III. Qu'est-ce que l'épiscopat, se demandait à lui-même un des plus grands orateurs sacrés ? « C'est une servitude que la charité nous impose pour sauver les âmes. » (BOSSUET, *Sermon sur l'unité*, 1^{re} partie.) Et voyez quelle servitude dans l'apôtre saint Paul, cet évêque des premiers temps, ce modèle accompli des évêques de tous les âges ! Elle lui inspire pour ses néophytes la tendresse et le langage d'une mère : *Mes enfants*, écrivait-il aux Galates, *mes petits enfants ; Filioli !* » (Galat., IV, 9.) Tendresse embaumée de douceur et suivie d'aimables procédés : c'est une nourrice qui couvre de caresses les nouveaux-nés confiés à ses soins, et leur prodigue sa substance (18). Tendresse aussi souple qu'elle est suave : il se fait tout à tous pour les conquérir tous à Jésus-Christ. Le voilà petit avec les petits, infirme avec les infirmes, consumé de douleur avec ceux que le scandale afflige. (I Cor., IX, 22 ; II Cor., XI, 29.) A cette flexibilité de l'amour se joignent ses ardues préoccupations. C'est une obsession de tous les jours ; il porte sans interruption la sollicitude de toutes les Églises ; leur image est constamment présente à son esprit, surtout dans ses sacrifices et ses prières (19). Cette continuité de souvenir est mêlée de tourmentantes angoisses. Sa charité gémit sous l'effort d'un travail sublime ; il ne veut pas de trêve à son martyre avant d'avoir formé Jésus-Christ dans les âmes qu'il désire enfanter à sa grâce (20) ; et si pour atteindre à ce but il ne faut que l'abandon de sa vie, il sera prêt à devenir anathème pour ses frères (21).

C'est là le type de l'amour épiscopal. Et vous savez, N. T. C. F., avec quelle admirable exactitude les pontifes qui viennent de se succéder sur le siège de Nîmes, l'ont fait revivre pendant les mémorables années de leur apostolat ! Vous savez s'ils n'ont pas connu toutes les sympathies, tous les élans, toutes les condescendances, toutes les veilles, toutes les supplications, toutes les anxiétés, tous les dévouements, toutes les immolations qui se pressent dans le cœur de saint Paul, ce cœur que saint Jean-Chrysostome appelle si justement le cœur universel, et pour ainsi dire l'âme du monde (22). Vous savez enfin si ce n'est pas le feu dévorant de cette charité sainte qui, usant, avant l'heure de la nature, les forces et l'existence de celui que vous pleurez encore, l'a fait remonter à Dieu comme les parfums de l'encens qu'une flamme trop active se presse

(16) *Nobis curiositate opus non est post Christum Jesum, nec inquisitionibus post Evangelium.* (TERTULL., *De præscriptionibus*, c. 8.)

(17) *Revelasti ea parvulis.* (Luc., X, 21.)

(18) *Tanquam si nutrix foveat filios suos.* (I Thess., II, 7.)

(19) *Instantia mea quotidiana sollicitudo omnium Ecclesiarum.* (II Cor., XI, 28.) *Sine intermissione*

memoriam vestri facio semper in orationibus meis. (Rom., I, 10.)

(20) *Filioli mei, quos iterum parturio, donec formetur Christus in vobis.* (Galat., IV, 19.)

(21) *Optabam... ego ipse anathema esse... pro fratribus meis.* (Rom., IX, 3.)

(22) *Tanquam ipse universa orbis Ecclesia esset.* (S. JOAN. CHRYSOST., in II Cor., hom. 25, n. 2.)

de consumer sur l'autel : *Quasi thus ardens in igne.* (Eccli., I., 9.)

Quels autres diocèses n'admirent pas dans leurs premiers pasteurs les ardeurs d'une tendresse semblable ? Tous puisent les mêmes étincelles dans le même foyer, qui est le cœur de Jésus-Christ. Et s'ils aiment comme le Sauveur, c'est pour épancher comme lui des bienfaits ; bienfaits de zèle et d'activité. Le monde moderne, avec ses institutions, ses lumières et ses gloires, est l'œuvre des évêques. On a dit surtout avec raison que la France est une vaste ruche qu'ils ont eux-mêmes façonnée. Aujourd'hui leur influence n'est ni moins féconde, ni moins salutaire. Par delà les océans, en Amérique, aux Indes, en Océanie, ils essayent de créer la civilisation chrétienne ; en Europe, ils la développent ou la défendent contre les causes qui voudraient en provoquer la ruine. Ils en font aussi l'ornement principal par toutes ces œuvres de dévouement et de miséricorde que leur parole alimente ou suscite, et fait jaillir de notre froid égoïsme comme ces eaux que le bâton de Moïse tira victorieusement des entrailles du rocher. (Exod., XVII.)

Bienfaits de grâces. Il s'éclappe de leur personne une vertu mystérieuse. Les voilà qui, pour satisfaire encore plus au besoin de leur tendresse qu'au devoir de leur charge, s'en vont à travers les peuples. Ils visitent les cités, les bourgs et les hameaux ; ils descendent dans les gorges les plus profondes et gravissent les plus abruptes montagnes, sans que ni les rochers, ni les torrents, ni les tempêtes puissent arrêter leur essor. Partout où se rencontrent des brebis de leurs troupeaux, errantes ou fidèles, ils sont là pour leur faire entendre de près ou de loin le cri du rappel ou de l'encouragement. Et que voit-on dans ces courses pastorales ? Un charme ineffable s'attache à leur présence. Il suffit qu'on l'annonce pour qu'un souille divin coure sur les populations et les fasse frémir d'une religieuse attente. Dès qu'ils paraissent, tout s'émeut, tout s'ébranle. Ils n'ont point d'appareil ; souvent même, comme l'apôtre saint Paul, ils peuvent dire que leur aspect extérieur est vulgaire. Ils n'ont rien de cette majesté corporelle sans laquelle la foule a peine à concevoir une grande dignité : *Præsentia... corporis infirma.* (II Cor., X, 10.) N'importe, on éprouve, en les voyant, un saisissement involontaire. Il semble qu'une lumière miraculeuse relève ce que les apparences ont en eux de commun, et ceux mêmes qui ne croient pas à l'autorité de leur mission ne peuvent se défendre, en les approchant, d'une vénération religieuse, et parfois d'une commotion salutaire.

Et leur parole, quelle puissance ne déploie-t-elle pas sous mille formes diverses ? Qu'elle soit éloquente ou non, fût-elle à demi barbare comme celle du grand Apô-

tre, elle n'en produit pas moins les effets les plus variés et les plus merveilleux. C'est une rosée qui rafraîchit les âmes et souvent y fait éclore les plus généreuses inspirations (23) ; c'est un marteau qui brise, sans les irriter, leurs funestes habitudes (24) ; c'est un glaive qui, sans provoquer aucun cri désespéré, pénètre jusqu'aux divisions les plus intimes des pensées et des sentiments, pour y détruire ce que l'Évangile réprouve (Hebr., IV, 12) ; c'est un tonnerre qui abat toute hauteur s'élevant contre la science de Dieu, sans que le géant terrassé soit tenté de maudire le bras qui le foudroie. (Psal. XXVIII, 3, 4, 5.) Chacun des lieux où elle retentit tressaille d'un mouvement régénérateur. Il est des paroisses qu'une seule instruction de leur évêque a fait reflourir dans la foi comme dans le bien, non-seulement en passant, mais encore pour de longues années. On dirait un écho de cette voix qui créa les mondes d'un mot, et d'un mot leur donna la force de rouler dans l'espace pendant des siècles sans nombre.

Chose plus étonnante encore l'évêque s'abstient de parler. Il se borne à faire baisser l'anneau qui brille à son doigt comme le symbole de son alliance avec l'Église qu'il a reçue pour épouse ; sa main dessine en l'air une croix au-dessus de fronts pieux qui s'inclinent. Quoi de plus insignifiant, à ne prendre que le corps de l'action ? Toucher de ses lèvres une pierre souvent sans aucun prix, s'agenouiller sous un geste souvent sans figure précise, qu'est-ce que cela ? Ce que c'est, N. T. C. F. ? C'est recevoir la bénédiction d'un évêque. Et si vous nous dites encore : Qu'est-ce que cette bénédiction ? Ah ! répondrons-nous, demandez à la mère de famille qui la réclame comme un gage de vie et d'avenir pour ses enfants ; demandez à l'infirme qui la sollicite et la reçoit comme un enchantement au moins momentané pour ses souffrances ; demandez au missionnaire qui se dévoue, au religieux qui se sacrifie, et ils vous apprendront que cette bénédiction de leur évêque suffit pour les envoyer sereins, joyeux, transportés, au travail ou à la mort, et qu'après les plus amers labeurs, après les plus sanglantes épreuves, ils sont assez payés s'ils peuvent l'obtenir pour récompense. O charme mystérieux de la dignité pontificale ! ô secrète magie que nulle autre puissance ne partage avec elle ! Il y a là toute une preuve qu'elle agit avec la vertu de Dieu même.

Voilà, N. T. C. F., la mission remplie de nos jours par l'épiscopat catholique. Au sein de nos ténébres, il a brillé comme un fatal radieux et sûr ; au sein de son orgueil, il a donné le plus salutaire exemple d'humilité ; au sein de notre égoïsme, il a su créer un asile au feu sacré du dévouement et en jeter à flots les étincelles sur le monde. Et voilà aussi le magnifique patrimoine d'honneur

(23) *Ut ros eloquium, quasi imber super herbam, et quasi stillæ super gramina.* (Deut., XXXII, 2.)

(24) *Malleus comereus petram.* (Jer., XXI, 29.)

dont la Providence nous appelle nous-même à devenir solidaire. Nous n'avons pas eu le mérite de contribuer à le former ; c'est l'œuvre de nos pères ; mais nous avons reçu la mission de le conserver, de le défendre et de l'enrichir. Mission redoutable, parce qu'il est terrible pour quiconque soupçonne son néant, d'entrer dans une carrière où l'attendent une si noble gloire et de si hautes obligations. Dans le diocèse que Dieu nous confie, cette responsabilité, si grave par elle-même, s'agrandit encore par la majesté d'impesants souvenirs. Nîmes rassemble aujourd'hui dans sa couronne les rayons autrefois répandus sur la tête de trois Églises (25). Chacune d'elles a compté des hommes de génie et des saints parmi les pontifes qui l'ont gouvernée. Leur mémoire est un trésor dont nous devons maintenir la splendeur intacte, la richesse sans atteinte, et ce n'est pas une faible tâche que celle de recueillir cette succession vénérable et de la faire valoir.

Ah ! si, pour la remplir avec succès, il suffisait de comprendre la loi du sacrifice, nous aurions quelque confiance. Dès que le ciel nous eut révélé ses desseins, notre pensée se porta sur cette parole du Maître : *Le bon pasteur dépose son âme pour ses brebis* (26), et nous n'en fûmes pas épouvanté. Avec l'aide de la grâce, nous nous sentons la force de nous immoler comme un holocauste sans réserve et de tous les jours, pour toutes les brebis dont se compose notre troupeau. Brebis qu'un privilège inestimable de l'amour divin a retenues sous la main de l'Église et dans le cercle de l'unité, nous serons aussi empressé qu'heureux de nous consumer pour votre salut. Brebis qu'un dessein mystérieux de l'éternelle prédestination laisse errer en dehors du vrai berceau, vous ne serez pas non plus étrangères aux sollicitudes où s'usera notre existence. Si nos pas ne peuvent vous poursuivre dans les routes où vous marchez, nous vous y suivrons au moins de nos vœux et de nos regrets. Les éclats publics de notre voix risqueront de ne pas vous atteindre, mais vous n'échapperez pas aux secrets gémissements de nos prières. Il n'est pas que les labeurs de l'apostolat qui gagnent les âmes à Jésus-Christ : les angoisses du cœur ont aussi leur puissance ; elles font leurs conquêtes (27) ; et nous ne manquerons pas de nous abreuver de ce martyre intérieur pour essayer d'en obtenir les victoires.

Quand nous nous interrogeons nous-même, N. T. C. F., telle est la réponse de mort qui sort du fond de notre être, et si tout l'épiscopat reposait dans cette résolution de se sacrifier pour les siens, nous nous écrie-

rons avec l'ardente sincérité de l'Apôtre : *C'est un gain que de mourir : «Mori lucrum.»* (Philip., I, 21.) Mais il ne suffit pas de s'immoler ; il faut régir une grande Église, et c'est là ce qui suscite en nous de légitimes alarmes (28). Nous ne pouvons contempler cette vaste administration qui nous attend, sans trouver involontairement sur nos lèvres ces paroles de stupéfaction que Moïse adressait à Dieu, sur le mont Horeb, au moment d'aborder sa mission libératrice : *Quelle entreprise, Seigneur, que de sauver les enfants d'Israël ! Et pour l'affronter qui sommes-nous ? Quis sum ego ut vadam... et educam filios Israel ?* (Exod., III, 11.) Oui, qui sommes-nous ? Un homme de solitude. La plus grande moitié de notre vie s'est écoulée dans une paisible retraite, où bien loin de songer à conduire les autres, nous avions le bonheur de nous laisser conduire nous-même par le charme de l'obéissance et les exemples vénérés de nos frères (29). Qui sommes-nous encore, Seigneur ? Un homme de recueillement et d'étude. Méditer les saintes Écritures dans la langue que parlèrent les prophètes, initier les jeunes lévites à l'intelligence de cet idiome sacré, au sein d'une institution qui donna des pontifes à l'Église, mais dont nous étions le membre le plus obscur et digne d'être à jamais le plus ignoré (30), voilà ce que nous avons fait pendant de longues années, et ce n'est pas dans ces calmes exercices de la science qu'on se forme à manier le gouvernail d'un grand peuple. Qui sommes-nous encore, ô mon Dieu ? Il est vrai que vous nous avez constitué, dix ans, l'apôtre de nos pères et frères dans le sacerdoce. Mais quelle différence n'existe-t-il pas entre la mission de conseiller ou d'exhorter la sainte milice et l'art d'en diriger avec bonheur les luttes et le ministère ? Qui sommes-nous enfin ? Un instant nous fûmes associé par une haute bienveillance à l'administration d'un vaste diocèse. Le ciel a daigné nous donner pour père et pour maître un successeur d'Irénée, en qui le mérite le plus éminemment épiscopal s'unit à l'éclat du plus beau nom ; nous ne pouvions faire l'apprentissage du pouvoir à plus glorieuse école (31). Mais nous n'avons vécu que quelques jours sous cette grande discipline ; c'est tout au plus si nous y avons appris les premiers éléments de cet art de gouverner, dont il faut que nous fassions désormais les plus redoutables applications. Oui, ô mon Dieu ! nous ne craignons pas de le redire encore : après un tel passé, quand les préparations auxquelles nous a soumis votre providence ont si peu fait disparaître notre néant, qui sommes-nous pour aller où votre volonté nous envoie ? Ou ne nous glorifions

Lyon, dont nous avons fait partie pendant vingt-quatre ans, et dont nous nous honorons de rester encore membre.

(25) La faculté de théologie de Lyon, qui se glorifie d'avoir en pour doyen Mgr Pavy, évêque d'Alger depuis 1846.

(31) Son Em. le cardinal de Bonald, archevêque de Lyon.

(25) Nîmes, Uzès, Alais.

(26) *Bonus pastor animam suam dat pro ovibus suis.* (Joan., X, 11.)

(27) *Sacrificium Deo spiritus contribulatus.* (Psal. L, 19.)

(28) *Spiritus sanctus posuit episcopos regere Ecclesiam Dei.* (Act., XX, 28.)

(29) La Société des prières de Saint Irénée de

pas comme Moïse, ou donnez-nous comme à lui la puissance d'opérer des miracles. *Quis sum ego ut valdam... et educam filios Israel?*

En mesurant ainsi notre faiblesse et notre insuffisance, N. T. C. F., en exprimant les trop justes appréhensions qu'elles nous inspirent, nous ne méconnaissions pas les appuis que Dieu nous a ménagés dans son amour. A ne prendre l'avenir que de ce côté, nous entrerions d'un pas pleinement assuré dans le champ que le Seigneur nous appelle à détrempier de nos sueurs. Rien autour de nous ne manquera pour rendre fécondes les bénédictions versées sur notre tête, le jour de notre consécration, par cette couronne de prélats illustres qui l'honoraient de leur présence, et dont les mains sont accoutumées à ravir au ciel des grâces si abondantes pour leurs peuples (32). Pour alléger le fardeau de notre administration, nous aurons des auxiliaires dont le mérite vous est connu ; chacun d'eux serait plus digne que nous d'être l'ange de votre Eglise. Vient ensuite un chapitre que les anciens conciles appelaient encore, dans leur noble langage, le *sénat de l'évêque*, tant les vertus y sont graves, tant les conseils y sont éclairés et sûrs ! Ce sont, dans nos établissements ecclésiastiques, des maîtres habiles pour former la jeunesse cléricale, cette précieuse espérance du sanctuaire ; nous savons que, par le bon esprit dont ils la pénétrèrent et la science dont ils l'enrichissent, elle sort de leurs mains comme un instrument capable d'accomplir les plus grandes œuvres (33). C'est un clergé dont l'ardente foi, le zèle plein de lumière et d'élan, la soumission simple et généreuse sont renommés au loin dans le monde, et qui sait rendre la tâche générale du premier pasteur légère, facile et douce par la culture irréprochable de la portion de vigne confiée à ses soins. Ce sont des magistrats et des chefs militaires qui, s'inspirant de leur conscience et d'une auguste pensée, veulent que l'exercice de leur autorité soit comme un second sacerdoce, et cherchent à fonder la paix publique sur l'inaltérable harmonie de l'Eglise et de l'Etat.

Secondé par toutes ces forces, N. T. C. F., assez heureux pour combiner efficacement avec elles les efforts de notre bonne volonté, nous pourrions répondre avec succès aux vœux du ciel et aux espérances de la terre. Mais le secret d'utiliser tous ces riches éléments de bien est lui-même très-difficile à rencontrer. Nous ne pouvons y parvenir tout seul : c'est à vous, N. T. C. F., à nous en obtenir la grâce. Un saint Père disait autrefois, en parlant du prédicateur : « Celui qui enseigne ne reçoit que ce que mérite celui qui écoute : » *Hoc accipit doctor quod meretur auditor.* (S. PETR. CHRYSOLOG., serm. 86.) On peut dire aussi : L'évêque ne fait d'autres fruits de salut que ceux que ses peuples

lui méritent la grâce de produire. Vous êtes dans nos mains, et nous sommes dans les vôtres. Nous devons être votre œuvre, avant que vous soyez vous-mêmes notre ouvrage. C'est à nous d'épancher sur vos âmes la coupe des bénédictions éternelles ; mais c'est à vous d'y faire descendre les rosées célestes qui doivent en déborder.

Ainsi priez pour nous, élèves de nos séminaires ! Que vous soyez de près ou de loin candidats du sacerdoce, disciples encore de belles-lettres, ou jeunes lévites du sanctuaire, peu importe. Arbustes chéris, appelés à croître et à vous multiplier à l'ombre des tabernacles, plantes ornées de l'innocence du premier âge ou des aimables vertus de la jeunesse comme des fleurs encore respectées par l'orage, épanchez vos vœux devant les autels dont vous formez la couronne. Le Seigneur en respirera les parfums avec délices, et vous obtiendrez pour nous, que vous surveillant avec tendresse, vous développant avec intelligence, nous vous faisons grandir comme un olivier conduit avec art, et porter des fruits dont notre épiscopat se réjouisse et dont l'Eglise s'honore.

Unissez vos supplications à celles des pieuses recrues de la sainte milice, vénérables phalanges de religieux, chastes épouses de Jésus-Christ, sous quelque nom, sous quelque livrée, dans quelque ordre de ministère que vous marchiez à la suite de l'Agneau sans tache ! Dans les déserts, si vous y êtes ensevelis ; derrière la grille tutélaire des cloîtres, si elle vous sépare du monde ; dans les hôpitaux, les refuges, les prisons, si vous y soulagez la douleur et la déchéance sous leurs formes diverses ; dans les pensionnats, les écoles, les ateliers, les salles d'asiles, si vous y consacrez vos jours au soin de la jeunesse et de l'enfance, partout où le ciel et votre propre choix ont placé le théâtre de votre immolation, offrez à Dieu pour nous la générosité de votre holocauste. Victimes immaculées et volontaires, vous serez des hosties agréées. C'est à vous que saint Augustin ne craint pas d'attribuer tout le bien qui se fait dans l'Eglise même par les pasteurs. (S. AUGUST., *De baptis. cont. Donat.* lib. III, 22-23.) Les gémissements de votre sacrifice spirituel, si nous en sommes l'objet, pénétreront jusqu'au cœur de celui qui porte en soi la plénitude de toutes les grâces ; et vous nous mériterez celles de comprendre vos œuvres, d'encourager vos dévouements, d'assurer vos succès, de multiplier vos institutions, de faire fleurir vos vertus, de manière à ce que vos gloires virginales forment, sur le front de notre Eglise, une parure plus brillante qu'un diadème d'étoiles.

O vous tous enfin, N. T. C. F., qui que vous soyez, vous dont la demeure est assise sur les bords de la mer ou sur la rive

(32) NN. SS. les archevêques de Turin, de Paris et de Toulouse, et les évêques de Troyes et de Saint Flour.

(33) *Vas... utile Domino, ad omne. o. us bonum paratum.* (II Tim., II, 21.)

de nos grands fleuves, vous qui peuplez les campagnes ou les monts plus ou moins écartés de notre diocèse, réunissez-vous dans une sainte unanimité de prières, pour que le père qui vous est envoyé ne soit pas trop indigne de la famille qui doit l'accueillir.

Et toi surtout, cité de Nîmes, toi qui décores de ton nom l'ensemble du patrimoine que Dieu nous donne, toi dans l'enceinte de laquelle nous devons avoir une demeure fixe, tandis qu'ailleurs nous devons habiter comme sous la tente, fais monter pour nous vers l'auteur de tout don parfait des demandes plus embrasées. Le but de notre amour comme celui de notre ministère est d'ajouter chaque jour, si nous le pouvons, à la plus noble de tes gloires. Tes antiquités sans doute sont magnifiques, et c'est avec raison qu'on accourt des extrémités de l'Europe pour les contempler; tes monuments modernes sont dignes des restes incomparables que t'a légués la civilisation romaine. Dans ton sein l'industrie et le commerce ne sont pas moins actifs que l'art n'est brillant et noblement compris. Autant a fait pour toi le génie de l'homme, autant a fait la nature ou plutôt Dieu lui-même. De riches métaux se cachent dans les montagnes qui sont tes tributaires. Quoi de plus fécond que le sol qui t'environne et dont tu es la reine! Rien n'est limpide comme l'azur de ton ciel; ton soleil le dispute en éclat à celui de l'Orient. Tous ces avantages t'honorent, nous nous plaisons à le dire avec l'admiration générale.

Mais la vivacité de ta foi à laquelle les orages mêmes ont donné plus de sévé, tes vertus antiques, tes œuvres de charité sans nombre, ton amour pour le sacerdoce, ton empressement et ta libéralité pour élever de nouveaux et glorieux sanctuaires, voilà sans contestation ton mérite le plus excellent et ton ornement principal. C'est à lui surtout que nous voulons imprimer un essor toujours croissant. Fais une sainte violence au ciel pour que nos vœux s'accomplissent! Insiste auprès de Dieu pour qu'ouvrier béni dans nos labeurs, nous puissions, à côté de tes édifices matériels si justement renommés, construire avec succès un autre édifice mille fois plus précieux: édifice dont tes enfants soient les pierres vivantes, dont Jésus-Christ soit le fondement, l'Eglise l'architecte, la charité le lien, et qui soit ici-bas l'image de la Jérusalem immortelle jusqu'à ce qu'un jour il aille en faire partie dans la gloire (*Ephes., II., 21-22.*)

Donné à Lyon, le 18 novembre 1855.

II. INSTRUCTION PASTORALE.

POUR L'ANNIVERSAIRE DE LA DÉFINITION DU DOGME DE L'IMMACULÉE CONCEPTION.

L'objet de cette définition n'est pas nouveau. Le moment où elle a paru n'est pas inopportun.

L'année dernière, à pareille époque, N. T. C. F., l'univers catholique était sous l'impression d'une attente solennelle. Ses regards se tournaient vers Rome avec une

anxiété filiale; d'un pôle à l'autre, il n'était pas une oreille qui ne se penchât, au sein d'un vaste et pieux silence, pour s'assurer si la chaire apostolique ne laisserait pas tomber une décision sollicitée par tous les vœux, pressentie par toutes les espérances, et destinée à faire tressaillir d'une commune joie tous les siècles et tous les mondes.

Les désirs et cette confiance de la grande famille chrétienne n'ont pas été trompés. Entouré d'une immense couronne de pontifes accourus de tous les points du globe, et qui siégeaient là comme témoins de la foi de leur Eglise, préparé aux effusions de la lumière céleste par les prières publiques des peuples unies à ses propres prières, éclairé par l'Esprit-Saint dont les rayons l'inondaient avec d'autant plus d'abondance qu'il les recevait de plus près du haut de son trône sublime, rempli de l'assurance avec laquelle les saints apôtres Pierre et Paul enseignaient la vérité, comme s'il avait senti leur âme palpiter en lui-même, l'auguste vicaire de Jésus-Christ a proclamé en présence des cieux et de la terre qui se taisaient pour écouter ses oracles, que la très-sainte Vierge Marie, en vue des mérites de son Fils, a été conçue sans tache, et pleinement préservée, dès le premier instant de son existence, de la faute originelle.

Vous vous rappelez, N. T. C. F., quelle magnifique explosion de bonheur accueillit cette définition suprême, au sein de toutes les contrées où les anges, messagers de la bonne nouvelle, en portèrent les échos! Vous vous rappelez quels incomparables triomphes furent décernés à notre divine Mère, pour glorifier en elle le noble privilège dont la certitude et la révélation venaient d'être authentiquement reconnues! La part que vous vous êtes donnée dans ces transports et ces fêtes, N. T. C. F., a été digne de vous, nous le savons. Par une lettre pastorale, où l'enthousiasme, le plus extatique éclate à chaque ligne, notre vénérable prédécesseur vous avait excités à de nobles manifestations en l'honneur de Marie. Son appel n'a pas été stérile, et vous avez mêlé vos voix à l'hymne qu'avait entonné son amour. C'était ce que vous deviez faire alors; le premier cri devait être celui du cœur.

Aujourd'hui, pour l'anniversaire de ces imposantes solennités, laissez-nous revenir sur la définition qui en fut la cause et le sujet. Ce ne sera plus pour vous dire combien elle est touchante, ce sera pour vous faire voir combien elle est solide et sage. Elle vous a remplis, quand elle a paru, des émotions les plus douces; nous voulons vous montrer que ces émotions furent légitimes, et que la réflexion peut retenir sans embarras ce que la piété filiale a reçu, pour ainsi dire, avec ivresse.

Voici, en deux mots, le résumé de notre intention :

L'objet de la définition dont vous vous êtes réjouis n'est pas nouveau

Le moment où elle a été prononcée n'était pas inopportun.

Nous arriverons à démontrer ces deux points par des questions successives, dont nous vous conjurons de suivre avec attention l'enchaînement et le progrès.

I. Peut-il y avoir nouveauté dans la foi?

Il importe, avant tout de déterminer avec précision le sens que la théologie attache au mot de *nouveauté*. Deux ordres de vérités composent le trésor de la foi, tel que Jésus-Christ l'a fait et qu'il nous est transmis par les siècles. Les unes sont des vérités explicites; elles sont exprimées en termes formels dans le texte des Écritures ou les monuments de la tradition. Telle serait, par exemple, la nécessité du baptême pour le salut. Si *quelqu'un ne renait pas de l'eau et du Saint-Esprit*, dit un jour le Sauveur à Nicodème, *il ne peut pas entrer dans le royaume de Dieu.* (Joan., III, 5.) Voilà qui est positif; un rayon de soleil n'est pas plus lumineux. D'autres vérités sont implicites. Elles existent réellement dans le corps des révélations divines; mais un voile les couvre; au lieu de briller à la surface, elles se cachent au centre. Elles y sont renfermées comme la fleur dans le bouton d'où elle doit éclore, comme le diamant dans le sol qui l'enveloppe, comme la conséquence dans le principe dont elle est une émanation. C'est ainsi que l'obligation de confesser ses fautes est implicitement contenue pour le fidèle dans la parole qui confère au prêtre le pouvoir et la mission de les absoudre. C'est ainsi encore que le privilège de l'infailibilité se trouve, pour l'Église, au fond de cette grande promesse qu'elle a reçue de Jésus-Christ: *Je suis avec vous tous les jours jusqu'à la consommation des siècles.* (Matth., XVIII, 20.)

Eh bien! N. T. C. F., on appelle *nouveauté* toute doctrine qui porte atteinte à l'un ou l'autre de ces deux ordres de vérités, ou bien à tous deux à la fois. Qu'elle retranche ou qu'elle ajoute, qu'elle nie ou qu'elle interprète mal, peu importe: c'est toujours *nouveauté*. Voici Arius qui détruit la divinité de Jésus-Christ; il condamne le Verbe fait homme à n'être que la première et la plus ancienne des créatures: *nouveauté*, parce qu'il est formellement dit dans les Écritures et la tradition que le Verbe, non-seulement est en Dieu, mais qu'il est Dieu lui-même (34), et que le Fils peut, sans usurpation, se donner pour égal à son Père (35). Voici Nestorius qui prétend qu'il existe en Jésus-Christ deux personnes distinctes, Dieu et l'homme, et non pas seulement deux natures dans une personne unique: *nouveauté*, parce que les écrivains sacrés et les anciens docteurs, sans confondre les deux natures dans l'adorable Fils de Marie, les ont toujours liées l'une à l'autre par l'unité

de personne comme par un nœud formé de la main de Dieu même.

Ainsi, *nouveauté* présente le même sens qu'altération. C'est nier la révélation d'une doctrine, quand elle est pourtant venue de Dieu; c'est parfois, au contraire, donner comme révélée, une opinion qui ne l'est pas: c'est mêler aux enseignements divins des rêveries et des inventions humaines; c'est fausser l'esprit et le langage des docteurs et des âges chrétiens. C'est, en un mot, comme l'a dit Tertullien dans sa brillante énergie, porter la cognée dans cette forêt de dogmes et de principes sacrés, sous lesquels l'Église s'abrite depuis le commencement, séparer de leur source quelques-uns des ruisseaux où elle se désaltère, troubler enfin par des eaux étrangères et fangeuses ce fleuve de vérités, dont le cours est chargé de la réjouir à travers les siècles: *Fluminis impetus latificat civitatem Dei.* (Psal. XLV, 5.)

Si nous appelons *nouveautés* ces diverses atteintes portées à l'objet de la foi, c'est que les doctrines qu'elles expriment ne remontent pas à Jésus-Christ même, et n'ont pas eu le même berceau que le Christianisme. Un point plus rapproché de nous se rencontre, au delà duquel elles ne peuvent placer leur origine. Elles sont aujourd'hui, mais elles n'étaient pas hier. La langue qu'elles parlent n'est pas celle qu'on parlait la veille, et quand l'oreille chrétienne les écoute, au lieu de retrouver sur leurs lèvres les traditions et l'accent de ses pères, un écho fidèle de l'antiquité, elle n'entend qu'un idiome inconnu, que des sons inaccoutumés, dont la singularité la déconcerte et l'afflige.

Maintenant, N. T. C. F., peut-il y avoir des *nouveautés* dans la foi? Non, certes, mille fois non. La foi est un dépôt. *Gardez le dépôt*, écrivait saint Paul à Timothée: « *Depositum custodi.* » (I Tim., VI, 20.) Et qu'est-ce qu'un dépôt? « Un objet qui vous a été confié et que vous n'avez pas décuvert. On l'a reçu, mais on ne l'a point imaginé. Ce n'est pas une chose de génie, mais d'enseignement; non pas de fantaisie privée, mais de tradition publique; qui est arrivée jusqu'à nous, mais qui n'est point sortie de nous-mêmes; où l'on doit être, non pas auteur, mais gardien; non fondateur, mais sectateur, s'abstenant de guider pour se contenter de suivre (36). »

C'est ainsi que parle Vincent de Lérins dans son *Commonitoire*, ce livre, dont chaque syllabe a la valeur d'un diamant. Et il conclut: « Gardez donc le dépôt, et que par vos soins le talent de la foi catholique reste à jamais intact et inaltéré. Que ce qui

(34) *In principio erat Verbum, et Verbum erat apud Deum, et Deus erat Verbum.* (Joan., I, 1.)

(35) *Non rapinam arbitratus est esse se aequalem Deo.* (Philip., II, 6.)

(36) *Quid est depositum? Id est quod tibi creditum, non quod a te inventum; quod accepisti, non*

quod excogitasti; rem non ingenii, sed doctrinæ; non usurpationis privatiæ, sed publicæ traditionis; rem ad te perductam, non a te prolatam; in qua non auctor debes esse, sed custos; non institutor, sed sectator; non ducens, sed sequens. (Vinc. Lirin., *Commonit.*)

vous a été remis reste tel quel dans vos mains et passe tel quel à d'autres. Vous avez reçu de l'or, transmettez de l'or. Je n'entends pas que pour moi vous coloriez un métal avec un autre métal; n'allez pas avec impudence ou perfidie cacher du plomb ou de l'airain sous une couche d'or. Ce n'est pas l'apparence de l'or que je veux, mais l'or lui-même (37). »

Dans ces magnifiques paroles d'un seul écrivain vous entendez la tradition tout entière, l'Orient et l'Occident, la Palestine, l'Asie Mineure, la Grèce, l'Afrique, l'Italie, les Gaules, les Pères et les conciles réunis. Pour eux nouveauté voulait toujours dire erreur. Quand un sectaire se présentait, pour le confondre ils se bornaient à le ramener à son origine (38.) « Vous ne datez pas de Jésus-Christ et des apôtres; c'est d'hier que vous êtes nés. Nos pères n'ont pas osé parler de vous ni de vos doctrines. Bien loin de conserver leur héritage, vous avez déplacé les bornes du champ qu'ils nous ont légué. Vous êtes nouveaux et novateurs; vous êtes par là même condamnés. Rameaux séparés de la tige, vous n'en avez plus la sève. Vous ne vous rattachez plus à nos aïeux; vous avez une postérité qui vous est propre, c'est assez pour que nous vous traitions en étrangers. Et quand vous seriez des anges venus du ciel, par cela seul que vous nous prêchez un autre Évangile que celui qui nous a été annoncé, du moment où vous profanez les institutions de nos ancêtres, où vous en méprisez les enseignements, où vous en insultez les définitions, nous ne pouvons que vous dire anathème (39). »

À quoi servirait, N. T. C. F., d'insister plus longtemps? Il n'y a pas de communication possible entre la lumière et les ténèbres; il ne peut y en avoir davantage entre la doctrine chrétienne et les nouveautés humaines. Dieu, comme saint Paul nous l'apprend, a constitué son Fils pontife parfait pour l'éternité (*Hebr.*, VII, 28), de même il l'a constitué pour jamais maître parfait et parfait législateur; le corps de ses révélations est assez complet pour n'admettre aucun remaniement; radieux comme le soleil, comme lui pareillement il doit être immuable.

II. Mais s'il ne peut y avoir nouveauté dans

(37) *Depositum custodi: catholice fidei talentum involutum illibatumque conserva. Quod tibi creditum, hoc penes te maneat, hoc a te tradatur. Aurum accepisti, aurum redde. Nolo mihi pro aliis alia subicias. Nolo pro auro impudenter plumbum aut fraudulentè æramenta supponas. Nolo auri speciem, sed naturam plane.* (VINC. LIRIN., *Commonit.*)

(38) « Omne genus ad originem suam recensatur necesse est. » (TERTULL., *Præc.*, c. 20.)

(39) IREN., lib. IV et V *Cont. hæres.* TERTULL., *Advers. Marcio.*, lib. I, c. 1; — lib. II, c. 1; — lib. V, c. 19; — lib. *Advers. Hermog.*, c. 1; lib. *Advers. Praxe.*, c. 2. CLEM. Alex., lib. VII *Strom.*; EPIPH., *hæc.* 75, c. 6; VINC. LIRIN., *Commonit.*; *Galat.*, I, 8.

(40) Habeatur plane (profectus), et maximus.... Sed ita tamen ut vere profectus sit ille fidei, non

la foi, ne peut-il pas y avoir progrès légitime, épanouissement régulier?

Qui, sans doute, répond encore Vincent de Lérins. Il ne peut y avoir changement, mais il peut y avoir progrès. Le changement consiste en ce qu'un objet se transforme en un autre; le progrès est le développement d'une chose dans les limites de son essence. Que le progrès, ainsi défini, pénètre dans la foi, que l'on voie grandir même avec ampleur, l'intelligence, la science, la sagesse de tous et de chacun, de l'homme individuel et de l'Église entière, avec la marche des temps et le nombre des siècles, rien de plus naturel, de mieux autorisé ni de plus désirable; mais c'est à condition qu'on restera sévèrement renfermé dans l'unité du même dogme, du même ordre de doctrine, du même enseignement. Il en doit être de la religion comme du corps. Le corps, sous l'impulsion des années, déploie toutes ses forces et parvient au complet épanouissement de ses organes, sans cesser d'être identique à lui-même à travers toutes les phases qu'il parcourt. Il existe sans doute une énorme distance entre la fleur du premier âge et la maturité de la vieillesse. Et cependant ceux que vous voyez aujourd'hui vieillards furent enfants autrefois. S'il est vrai que leur aspect et leurs goûts aient varié, ils n'en retiennent pas moins et la même nature et l'identité de leur personne. Ce que le temps a fait éclore se trouvait en germe à l'origine, et vous n'apercevez rien de nouveau dans l'homme sur son déclin qui n'ait été caché sous la voile de son enfance. Telle est la loi du légitime progrès; tel est l'ordre du développement qui répond au vœu de la nature et constitue la vraie beauté: c'est qu'un être quelconque, en prenant des années et des proportions plus considérables, ne fasse que donner plus d'essor aux éléments et aux formes déposés par la sagesse du Créateur dans les premiers rudiments de son organisation (40).

Voilà aussi le progrès auquel se prêtent les doctrines de la religion chrétienne. Les années les fortifient; elles s'étendent et se ramifient avec le temps; les siècles les élèvent, et dans ce mouvement elles doivent rester perpétuellement intactes, constamment incorruptibles, sans que jamais les

permutatio. Siquidem, ad profectum pertinet ut in semetipsum unaquæque res amplificetur, ad permutationem vero ut aliquid ex alio in aliud transvertatur. Cre-scit igitur oportet et multum vehementerque proficiat tam singulorum quam omnium, tam minus hominis quam totius Ecclesiæ, ætatum ac sæculorum gradibus, intelligentia, scientia, sapientia; sed in suo dimittat genere, in eodem seihæc dogmate, in eodem sensu, in eadem sententia. Imitetur animarum religio rationem corporum.... Multum interest inter pueritiæ florem et senectutis maturitatem; sed ita tamen ipsi fiunt senes qui fuerant adolescentes; ut quamvis minus ejusdemque hominis status habitusque mutetur, una tamen nihilominus eademque natura, una eademque persona sit. (VINC. LIRIN., *Commonit.*)

diverses parties dont elles se composent cessent de retenir dans leur plénitude et leur perfection tous les membres, pour ainsi dire, et tous les sens qui leur sont propres, de manière à ne subir ni changement, ni altérations dans les propriétés qu'elles possèdent, ni variations dans les définitions qu'elles embrassent et qui les déterminent (41).

C'est ce que comprend l'Eglise pour en faire la règle de sa conduite. Gardienne attentive et consciencieuse des dogmes qui lui furent confiés, elle peut les soumettre à un certain travail, mais qui jamais ne les dénature. C'est une semence qu'elle conduit jusqu'à la fleur et au fruit dont elle doit se parer; mais elle se garde bien de substituer l'ivraie au bon grain. C'est une pierre précieuse dont elle lime et polit les différentes faces, de sorte que chacune d'elles prenne de la lumière et de la précision; mais la pierre précieuse ne perd point sa plénitude et son intégrité. L'Eglise n'amoindrit rien; elle n'augmente rien; ni elle ne retranche ce qui est nécessaire, ni elle n'ajoute des idées capricieuses; elle ne rejette pas ce qui lui fut transmis, elle n'emprunte pas non plus des matériaux étrangers. Mais elle consacre une immense sollicitude, tout en maniant avec une irréprochable fidélité les croyances antiques, à définir pleinement ce qui ne fut qu'ébauché par les siècles, à faire que ce qui était cru précédemment avec plus de simplicité soit cru désormais avec plus de réflexion; que les enfants se félicitent de voir avec distinction ce que l'antiquité vénérât d'une manière plus confuse; qu'on expose avec éclat des choses qui semblent neuves sans être nouvelles; qu'on crée, au besoin des expressions pour mieux faire ressortir certains aspects de la foi sans en fausser le sens; que ce qui était prêché plus timidement soit annoncé dans l'avenir avec plus d'insistance et de fermeté; qu'enfin ce qu'on traitait auparavant avec l'abandon de la sécurité soit abordé maintenant avec une circonspection plus vigilante (42).

Vous le voyez donc, N. T. C. F., il y a tout ensemble immutabilité et progrès dans l'objet de la foi. Immutabilité dans le fond de la doctrine qui demeure toujours le même, et peut moins changer sur la terre que les astres ne peuvent changer au firmament qui cependant ne les voit jamais varier. Mais en même temps progrès. Progrès d'épanouissement par lequel certains dogmes féconds et générateurs font éclore au grand soleil et dans le moment fixé par la Providence, des vérités mystérieuses cachées dans leur sein: vérités dont les fidèles ne se rendaient pas compte, mais qui

n'en étaient pas moins enveloppées dans l'objet traditionnel de leur foi comme l'étincelle et contenue dans la pierre d'où le choc la fait jaillir. Quand l'Eglise les définit, elle ne les crée pas, elle les extrait du trésor où elles étaient ensevelies; elle ne leur donne pas le feu sacré dont elles brillent; elle écarte seulement le rideau qui les dérobaux regards des peuples. Progrès de précision. Il a lieu quand l'Eglise, tantôt provoquée par les attaques des novateurs, tantôt excitée par les inquiétudes où le vœu des fidèles, exprime avec une clarté plus entière, circonscrit avec une exactitude plus rigoureuse quelques points des révélations divines, qu'en des temps moins agités ou dominés par des préoccupations différentes, elle avait laissé flotter dans une demi-lumière.

Ainsi, N. T. C. F., nos deux premières questions sont éclaircies. Il ne peut y avoir nouveauté dans la foi; mais il peut y avoir progrès sans que les bornes plantées de la main de Dieu même soient en rien déplacées.

III. Maintenant le dogme de l'Immaculée Conception est-il une nouveauté, ou bien seulement un progrès régulier, un épanouissement légitime de la foi traditionnelle?

Non, N. T. C. F., ce dogme si glorieux pour Marie et si précieux pour notre piété filiale, n'est point une nouveauté. Sa définition peut être récente, mais son objet est ancien. Plante céleste, avant qu'il se couronnât de sa fleur et qu'il jetât au monde ses derniers parfums, en d'autres termes, avant qu'il fut défini solennellement, il a dû subir la loi du progrès et passer par une espèce de croissance séculaire. Mais il fut semé dès le commencement par la main de Dieu dans la foi de l'Eglise, ce jardin chéri de l'époux, cet autre paradis de délices comme l'appellent tous les saints docteurs. A l'origine, il est vrai, ce n'est qu'un germe plus ou moins voilé; mais c'est encore un germe sensible; l'enveloppe qui le couvre alors n'est pas tellement obscure et impénétrable qu'on ne puisse le distinguer avec certitude, et constater que son point de départ touche au berceau même du christianisme et du monde.

Oui, N. T. C. F., au berceau même du monde. Il est déposé dans cette antique promesse d'un libérateur par laquelle Dieu daigna relever l'espérance du premier homme, brisé par sa chute et foudroyé par la malédiction qui venait d'en être le châtement. Le Seigneur s'adresse au serpent et lui dit: *J'établirai des inimitiés entre toi et la femme, entre ta race et la sienne; elle te broiera la tête; et tu essayeras de la mordre au talon* (43). Cette prophétie est appliquée par la

(41) Ita etiam christianæ religionis dogma sequatur has decet perfectum leges: ut annis scilicet consolidetur, dilatetur tempore, sublimetur cetera, incorruptum tamen illibaturnque permaneat, et universis partium suarum mensuris cunctisque quasi membris ac sensibus propriis plenum atque

perfectum sit, quod nihil præterea permutationis admittat, nulla proprietatis dispendia, nullam dispendia, nullam definitionis sustineat varietatem. (Vix. Lirin., *Commun.*)

(42) *Id.*, *ibid.*, passim.

(43) *Inimicitias ponam inter te et mulierem inter*

tradition tout entière à Marie; et combien n'est-elle pas frappante! Dieu ne dit pas: J'établirai entre toi et cette femme qui doit venir un pacte de haine succédant à un pacte d'amitié; elle sera ton ennemie, mais après avoir été ton esclave. Non, mais il dit: « J'établirai une inimitié pure et simple. Jamais vous n'aurez rien de commun qu'une immense aversion l'un pour l'autre; et pas une heure ne se rencontrera dans votre existence où vous ne soyez animés de cette mutuelle antipathie. » Telle est évidemment, N. T. C. F., la portée de ces paroles. Où Dieu ne fait pas de distinction de temps et de moments, nous ne devons pas en faire nous-mêmes. Les inimitiés irréconciliables qu'il annonce doivent atteindre Marie aussi bien dans sa Conception qu'à toute autre époque de sa vie, et pour qu'il en soit ainsi, pour qu'entre elle et le serpent il y ait alors hostilité réciproque, il faut qu'elle soit préservée de la faute originelle.

Il y a plus: cette femme mystérieuse doit fouler la tête du serpent séducteur. Et qu'est-ce que la tête du serpent? « C'est, répond saint Grégoire de Nysse, l'illustre frère de saint Basile, c'est de ce déplorable triomphe par lequel, à la suite d'une impie machination, il a fait entrer la mort dans le monde, et introduit par une morsure cruelle un poison meurtrier dans les veines de l'homme (44), » c'est-à-dire, le péché originel. Ce péché est appelé la tête du monstre, parce que c'est le premier pas par lequel il prend possession des âmes, parce que c'est la source de toutes les complicités qu'il y trouve et la racine des ravages qu'il y exerce, parce qu'enfin c'est le fondement sur lequel reposent son règne, son pouvoir et toutes ses espérances (45). Tête redoutable, sans doute, mais que Marie écrasera! Elle ne se bornera pas à la meurtrir; elle la mettra en pièces, pour ne pas dire, en poussière: *Conteret*. Le dragon se débatta; il essaiera d'atteindre le pied victorieux qui l'accablait de sa force. Mais ses désirs seront frustrés, ses efforts impuissants et ses succès n'iront pas au delà d'inutiles embûches: *Insidiaberis calcaneo ejus!*

Certes, N. T. C. F., l'ébauche première du dogme de l'Immaculée Conception pouvait-elle être plus caractérisée? Ce n'est que le crépuscule des clartés dont il doit être entouré

plus tard; mais ce crépuscule, quoique lointain, n'est-il pas déjà brillant? Non, pouvons-nous dire avec d'illustres commentateurs, cette prédiction ne peut être pleinement vérifiée qu'autant que Marie aura été totalement préservée de la tache héréditaire. Si elle en avait un seul instant subi la contagion, si le serpent l'avait même simplement effleurée de la pointe de son dard, elle n'aurait pas eu avec lui des inimitiés éternelles; elle n'en aurait pas entièrement brisé la tête, puisqu'elle en eût elle-même été momentanément la proie; et cette idée qu'elle ait pu être, ne fût-ce qu'en passant, une enfant de colère, est une supposition dont la foi s'épouvante (46).

La semence de l'arbre est trouvée, N. T. C. F.; elle est tombée du sein de Dieu sur les débris de l'humanité déchue, et malgré la poussière qui s'élève alors de nos ruines, on l'y découvre avec une assurance qui ne permet aucun doute sérieux. Bientôt les siècles se précipitent sur le sol qui en est dépositaire. Elle germe et se déroule au souffle du temps et de l'Esprit-Saint; et cette vérité, qui plonge ses racines dans la Genèse, présente un premier épanouissement dans le Cantique des cantiques. L'épouse dont il est question dans ce livre sacré n'est pas seulement la figure de l'Eglise et de l'âme fidèle, elle est encore le symbole de Marie. Les Pères et les docteurs l'attestent avec unanimité. Et que dit l'époux céleste à son épouse? Chrétiens, élevez vos esprits, et laissez loin de vous toutes les images grossières pour ne vous arrêter qu'à des pensées célestes. « O ma bien-aimée, vous êtes toute belle! il n'existe en vous aucune tache (47). » C'est, pour employer le commentaire de Hugues de Saint-Victor, c'est comme si l'Esprit-Saint disait: « Je suis beau dans tout mon être, et vous l'êtes aussi, je le suis par nature et vous par privilège; mais enfin vous l'êtes. Je le suis, parce que tout ce qui est beau repose en moi comme dans sa source; vous l'êtes, parce que rien de ce qui peut flétrir ne se rencontre en vous. Il n'est rien que la beauté n'ait envahi, rien qu'elle ne possède, rien qu'elle ne couvre de son éclat, qu'elle n'oublisse par ses charmes (48). » Et comment se serait-elle emparée de tout en Marie comment aurait-elle tout illuminé de ses splendeurs, comment tout

semen tuum et semen illius; ipsa conteret caput tuum et tu insidiaberis calcaneo ejus. (Gen., III, 15.)

(44) Et quod igitur collisum, et effractum est caput? Illud quod impio consilio mortem intulerat, quod morsu mortiferum homini virus injecerat. (S. GREG. NYSS., *Orat. in die Natali Christi.*)

(45) Quid intelligimus caput ejusdem domus, nisi... Originale Peccatum, quod regni, vel domus ejus caput et principium est? (ROBERT. AB., lib. in *Comment. in Habacuc.*, c. III, 15.)

(46) Horremus, Mulierem, que caput serpentis erat contritura, quandoque ab eo contritam. DIOYS. CARTHUS., lib. in *Senten.*, dist. 3. quæst. 1.)

Quomodo Beatissima hæc Virgo contrivisset caput serpentis hujus, si vel ad momentum, serpenti,

hoc est Diabolo, per originale peccatum subjacensset? (JOAN. LANTBERGIUS, *Serm. de Concept. B. V.*)

Si Maria, vel momentum unicum fuisset in peccato originali, non habuisset atque cum Diabolo inimicitias, neque etiam caput illius contrivisset. (JOAN. ECKIUS, hom. 4 in die *Concept.*)

(47) Tota pulchra es, amica mea, et macula non est in te. (*Cant.*, IV, 7.)

(48) Ego totus pulcher, et tu tota pulchra; ego per naturam, et tu per gratiam. Ego totus pulcher, quia omne quod pulchrum est, in me est. Tu tota pulchra, quia nihil quod turpe est, in te est... Nihil in te pulchritudo reliquit quod non possideat. Totum decor obtinet, formositas tenet... (HUG. DE S. VICT., *Serm. de Assumpt. B. V. Mar. ex Cant.*)

coloré de son lustre, si la faute originelle était restée maîtresse de ses premiers instants et se dressait de là pour faire ombre sur sa gloire? Comment Dieu, la sainteté souveraine, la vérité par essence, lui décernerait-il tant d'éloges et l'appellerait-il Immaculée, quand, au lieu de se montrer à lui pure et brillante au seuil de la vie, elle apparaîtrait à ses yeux déshonorée par les hontes de notre commune déchéance (49)?

Ainsi c'est un nouveau pas qu'a fait cette auguste prérogative; le calice s'est déjà légèrement entr'ouvert, et la fleur commence à se dessiner. Dans la Genèse on annonçait un triomphe dont le complément nécessaire devait être la préservation pour Marie de la souillure originelle; mais le texte ne parlait ni de beauté, ni de péché, ni de souillure. Ici l'expression devient plus positive; il s'agit d'une beauté qui proscrit sans exception toute espèce de faute, et qui par cette généralité même atteint la faute héréditaire comme toutes les autres taches.

IV. La plénitude des temps est arrivée; le dogme sacré de l'Immaculée Conception de Marie entre à son tour dans une phase nouvelle et plus radieuse. Sous l'ancienne loi, Marie n'était qu'une espérance; elle est maintenant une réalité. Les prophètes en parlaient comme d'une femme miraculeuse; mais on ne la nommait pas. L'héroïne qui délivra Béthulie des fureurs d'Holopherno s'appelait Judith; mais comment s'appellerait celle qui terrasserait le serpent infernal, c'était le secret de Dieu. A présent nous savons qu'elle se nomme Marie. Dieu lui-même nous la fait connaître. Il envoie près d'elle le prince des archanges pour la signaler au monde en lui portant le plus glorieux des messages. Et voici ce que lui dit cet auguste ambassadeur : *Ave, gratia plena! Dominus tecum; benedicta tu in mulieribus!* « Je vous salue, pleine de grâce; le Seigneur est avec vous; vous êtes bénie entre toutes les femmes. » (Luc., I, 28.) Cette salutation n'a pas seulement le mérite d'être inouïe dans l'histoire. C'est peu que ni les patriarches, ni les prophètes, ni les femmes fortes et justes de l'ancienne loi ne s'en soient vus honorés par aucun des anges qui leur sont apparus; par une gloire plus étonnante, elle va retentir pour Marie jusqu'à l'origine la plus extrême de son existence pour nous insinuer qu'elle fut sainte et pure. Il n'est pas question pour Marie de grâces partielles restreintes; il s'agit d'une grâce surabondante. Ce n'est pas un simple écoulement qu'elle en a reçu; c'en est la plénitude. Au lieu d'un fleuve, c'est l'océan même, source de tous les fleuves, que l'Esprit-Saint a fait déborder sur elle. Et pourquoi, avec l'impétuosité qu'ils auront prise en descendant du ciel vers l'humble fille de Juda, ces flots sacrés n'auraient-ils pas at-

teint jusqu'au premier moment de sa création pour le sanctifier et le bénir? Pourquoi n'auraient-ils pas refoulé, par une puissance miraculeuse, ce torrent de mort qui s'en allait menaçant la génération de Marie comme toutes les générations humaines? Ne faut-il pas que ce prodige se soit accompli pour que la parole de l'archange Gabriel soit totalement vraie? Comment la Vierge de Nazareth pourrait-elle être justement appelée pleine de grâce, si les principes de son être font une exception douloureuse, si c'est là comme une terre maudite où les eaux vivifiantes et préservatrices de la grâce n'ont pas pénétré? Oui, s'écrie saint Fulgence, par là même que l'ange a dit à Marie pleine de grâce, j'en conclus que les désastreux contre-coups de l'antique sentence ne sont nullement parvenus jusqu'à elle, et qu'elle a été remise en possession du premier état d'innocence (50).

A ces mots si flatteurs et si profonds, l'archange en ajoute d'autres qui conduisent à la même conséquence. *Benedicta tu in mulieribus. In mulieribus*: aucune femme n'est exceptée. Marie est bénie entre toutes et par-dessus toutes. Même l'ancienne Eve doit s'incliner devant la nouvelle. Tous les dons qui furent accordés à celle-là, toutes les prérogatives dont elle fut ornée ont dû être communiqués à celle-ci avec un surcroît d'éclat. Il est impossible que la mère de l'Adam céleste n'ait pas été plus radieuse que la compagne de l'Adam terrestre; celle qui fut la source de la mort a nécessairement cédé le pas en tout et pour tout à celle qui fut la source de la vie.

Eh bien! N. T. C. F., la première Eve, elle qui perdit le genre humain, fut créée sans tache; elle apparut à la nature étonnée toute rayonnante de la sainteté de Celui qui l'avait formée de ses mains. Dieu lui-même la considérait avec une sorte d'admiration, tant il retrouvait dans l'âme de sa créature un miroir limpide et fidèle de sa propre lumière et de ses perfections infinies! Jamais la piété ni la raison chrétienne ne se décideront à croire que Marie ait été moins favorisée! Comment! celle qui devait être trompée par le serpent, celle qui devait bouleverser la première économie de grâce établie dans le monde, celle qui devait faire sombrer sa race dès le commencement dans le plus irrémédiable des naufrages, aurait été l'objet des complaisances divines, à l'instant de sa création! Et celle qui devait réparer toutes ses fautes et tous ses désastres n'aurait été qu'un objet d'anathème! Le Seigneur aurait eu droit de contempler la première avec amour, et son œil aurait dû se détourner épouvanté de la seconde! Loin de nous, loin de nous cette supposition révoltante! Etendons, pour nous abriter contre

(49) Quomodo, in oculis Dei, hæc verba loquentis, tota pulchra et immaculata censorum, que, tam enormis peccatis veluti luto obliata et defædata, suum primævum debitumque nitorem amisit. (Ven. Fel. CANISI, lib. 1 De Maria Deip., c. 6.)

(50) Cum dixit: Gratia plena, ostendit ex integro iram exclusam primæ sententiæ, et plenam benedictionis gratiam restitutam. (S. FULG. Rusp., Homil. de Lau. Maria ex partu Saluatoris.)

elle, étendons aussi loin que possible le bienfait signalé par ces beaux mots de l'ange: *Benedicta tu in mulieribus*. Poussons-les jusqu'à ce point du temps où Marie a commencé d'être. Incontestablement les vues de l'archange lui-même se sont portées jusque-là.

Après Nazareth, vient Bethléem. A Nazareth, un ange annonce qu'un Fils miraculeux naîtra de Marie; à Bethléem, d'autres anges publiaient que ce Fils est né. Et ce Fils est le Verbe incarné, Dieu fait homme, en un mot Jésus-Christ: *Maria de qua natus est Jesus, qui vocatur Christus* (Matth., I, 16), c'est-à-dire que Marie est la Mère de Dieu, comme l'Eglise l'a proclamé dans le concile d'Ephèse. Et qui ne voit que le privilège de l'Immaculée Conception est lié nécessairement à celui de la maternité divine, et qu'affirmer le second c'est affirmer le premier? C'est ce que pensait saint Augustin, quand il écrivait dans son livre célèbre sur la nature et la grâce: « Que Marie ait reçu plus de grâce pour vaincre le péché non pas seulement sur quelques points, mais sur tous les points, c'est ce que nous concluons avec certitude de l'honneur qu'elle a eu de concevoir et d'enfanter Celui que nul péché ne put jamais atteindre (51). » C'est ce que pensait également saint Anselme: « Notre Reine céleste, dit-il, elle que le Verbe a choisie pour mère, dans l'intérêt et pour le salut du monde, elle avoir été, dans sa conception, soumise à cette mort du péché, qui par la jalousie du démon s'est déchaînée sur la terre; ah! l'esprit refuse de le penser; la réflexion effrayerait de l'admettre; la langue n'a pas le courage de le proclamer (52). » C'est enfin ce que pensait Bossuet, lui qui fut peut-être le plus éloquent panégyriste de la sainte Vierge. Il considère avec une foi mêlée d'amour Jésus-Christ caché dans les entrailles de sa Mère, et il s'écrie: « Quand je regarde l'incompréhensible ainsi renfermé, et cette immensité comme raccourcie; quand je vois mon libérateur dans cette étroite et volontaire prison, je dis quelquefois à part moi: Se pourrait-il bien faire que Dieu eût voulu abandonner au diable, quand ce n'aurait été qu'un moment, ce temple sacré qu'il destinait à son Fils, ce saint tabernacle où il prendra un si long et si admirable repos, ce lit virginal où il célébrera des noces toutes spirituelles avec notre nature? C'est ainsi que je me parle à moi-même. Puis me retournant au Sauveur: Béni Enfant, lui dis-je, ne le souffrez pas, ne permettez pas que votre Mère soit profanée. Ah! que si Satan l'osait aborder pendant que, demeurant en elle, vous y faites un paradis, que de foudres vous feriez tomber sur sa tête! Avec quelle jalousie vous défendriez

l'honneur et l'innocence de votre Mère! Mais, ô béni enfant, par qui les siècles ont été faits, vous êtes devant tous les temps. Quand votre Mère fut conçue, vous la regardiez du plus haut des cieux, mais vous-même vous formiez ses membres. C'est vous qui inspirâtes ce souffle de vie qui anima cette chair dont la vôtre devait être tirée. Ah! prenez garde, ô sagesse éternelle! que dans ce même moment elle va être infectée d'un horrible péché, elle va être en la possession de Satan. Détournez ce malheur par votre bonté; commencez à honorer votre Mère; faites qu'il lui profite d'avoir un Fils qui est devant elle. Car enfin, à bien prendre les choses, elle est déjà votre Mère, et déjà vous êtes son Fils (53). »

Vous avez entendu les livres saints, N. T. C. F., vous les avez entendus avant Jésus-Christ, vous les avez entendus après. Ils ont parlé soit par la bouche des prophètes, soit par celle des évangélistes, et des deux côtés c'est pour exprimer des prédictions, des éloges ou des faits, au fond desquels repose le dogme de l'Immaculée Conception de Marie à l'état obscur et latent, mais incontestable et réel. Il n'y a point, il est vrai, de termes précis qui l'énoncent. Mais qu'importe? Dans ce grain de froment que le laboureur confie au sillon, montrez-nous l'épi qui doit en sortir, montrez-nous la tige qui doit le nourrir et le supporter. Vous ne le pourrez pas. Ils y sont cependant. Un peu de temps, de rosée et de soleil, et vous verrez qu'ils s'échapperont de cette semence, au sein de laquelle aujourd'hui vous en chercheriez vainement les traces. Ainsi en est-il des textes que nous venons de commenter. L'Immaculée Conception de Marie n'y est pas dans les mots, mais elle est dans les choses, Triomphes présagés à l'auguste Vierge, bénédictions dont elle est comblée, dignité dont elle est revêtue, tout suppose, tout réclame cette grande prérogative. C'est le point de départ et le fondement nécessaire de l'immense économie de grâce qui doit se dérouler sur la Mère de Dieu, et dont les saintes Ecritures nous présentent le tableau. Le plus simple raisonnement suffit pour en convaincre. L'épi n'est reconvert que par une faible enveloppe, et viendra bientôt un moment où, par une force de végétation mystérieuse, il percera cette écorce, et se montrera sous des formes plus précises à la foi de l'univers chrétien.

V. Laissez-nous ici, N. T. C. F., continuer le même ordre de comparaison

Au moment où un chêne commence à pousser, les rudiments de ses feuilles présentent des caractères peu tranchés. C'est

(51) *Inde enim scimus quod ei plus gratie collatum fuit ac vincendum omni ex parte peccatum quod concipere ac parere meruit, quem constat nullum habuisse peccatum.* (S. AUG., *De Nat. et Grat.*, c. 36.)

(52) *De Domina nostra... quam sibi Matrem elegit, ad mundo subveniendum, ipsa omnium salvan-*

orum ineffabilis Dei Misericordia, dicere, morte peccati, quæ per invidiam Diaboli occupavit orbem terrarum, in suo conceptu prægravatam, animus evitat, intentio abhorret, lingua fateri non audeat. (S. ANSELM., *De Concept. B. Virg.*, c. 9.)

(53) BOSSUET, *Premier sermon sur la Concept. de la sainte Vierge*, 1^{er} point.

quelque chose de moins vague que le germe qui leur donne naissance ; on reconnaît, à la rigueur, la famille à laquelle appartient l'arbre qu'ils annoncent ; mais il règne encore dans les linéaments une indécision que les années peuvent seules échanger contre des traits plus fermes et mieux définis. De même, au moment où le dogme de la Conception Immaculée fait son entrée dans la tradition, il ne dépouille pas entièrement ces apparences indéterminées sous lesquelles il s'offre à nous dans les saintes Lettres. Mais on sent, malgré cela, sa séve courir et bouillonner dans la foi des saints docteurs ; elle y fait éclater des témoignages dont la netteté s'accroît de siècle en siècle avec l'âge de l'Eglise.

Faut-il vous parler de saint André l'apôtre, disant aux premiers fidèles : « C'est d'une terre immaculée que fut formé le premier homme, qui, par l'arbre de prévarication, a introduit la mort dans le monde : de même, il a été nécessaire que ce fût en naissant d'une Vierge immaculée, que le Christ, homme parfait, véritable Fils de Dieu, auteur du premier homme, restituât la vie éternelle que tous avaient perdue, et détruisît par l'arbre de la croix les effets produits par l'arbre de la concupiscence (54) ? » Nous savons, N. T. C. F., qu'on a contesté l'authenticité de ces paroles attribuées à saint André par les prêtres et les diacres dépositaires des Actes de son martyr. Mais nous savons aussi que la critique a vengé de ces doutes injurieux la lettre antique et vénérable qui contient ce témoignage. Et vous voyez qu'il n'est pas sans une certaine précision la terre d'où le premier Adam fut tiré était parfaitement pure, nul venin ne l'avait infectée ; et puisqu'il a été nécessaire que le second Adam sortît d'une terre pour le moins aussi virgine, il a donc été nécessaire au même degré que Marie fût préservée de la faute originelle.

Faut-il vous citer Justin, philosophe et martyr, cet homme qui toucha de si près aux sources pures de la foi, puisque c'était dans la première moitié du 1^{er} siècle qu'il composait ses immortels ouvrages et versait héroïquement son sang pour Jésus-Christ ? Ne nous fait-il pas entendre que si Eve fut vierge et sans tache au moment où elle perdit l'humanité, Marie ne dut pas être moins pure pour coopérer à notre restauration (55) ?

Faut-il vous parler de saint Irénée, ce grand astre venu de l'Orient ? Il avait touché par saint Polycarpe son maître à l'apôtre

saint Jean, fils adoptif et privilégié de Marie, après le sacrifice du Calvaire, tuteur de l'auguste Vierge pendant les dernières années d'exil qu'elle passa dans ce monde. Nul n'a dû être mieux instruit de ses gloires que l'illustre disciple et successeur de Pothin. Et ne nous apprend-il pas que la virginité de Marie lui a permis d'être l'avocate d'Eve, vierge elle-même il est vrai, mais rebelle et coupable (56). Et comment le lui aurait-elle permis, comment aurait-elle pu se porter pour médiatrice, si elle avait été enveloppée dans la révolte d'Eve et sa disgrâce ?

Ce rapprochement entre Eve et Marie est la pensée qui domine toutes les autres dans les docteurs des premiers temps. On le voit dans Tertullien, dans Origène, dans Epiphane. Chacun d'eux lui imprime, en le développant, le caractère de son génie ; mais tous en reviennent, si ce n'est à dire expressément, au moins à faire conclure que Marie, pour aider à racheter le monde, n'a pas été moins immaculée que l'ancienne Eve pour le jeter dans l'abîme ; que pour nous donner pleinement la vie, elle n'a jamais dû connaître la mort : qu'il est impossible de supposer, avec la sublime destinée qui l'appela à terrasser le serpent et à lui faire expier son triomphe sur la première femme prévaricatrice, qu'elle ait subi le double ravage de ses enchantements et de ses poisons (57). Certes, si le terme d'Immaculée Conception n'est pas dans ces éloges, comment n'y pas voir la doctrine de ce dogme sacré ?

Elle n'est pas moins manifestement contenue sous divers symboles employés par l'antiquité chrétienne pour glorifier Marie. Symboles historiques. Tantôt ils la saluent comme un paradis de délices, séjour de grâce et d'immortalité, planté de la main de Dieu même, au seuil duquel il a placé des chérubins, chargés d'agiter leur glaive de feu pour en écarter le serpent avec ses perfidies infernales et ses projets homicides (58). Tantôt, au sein même du concile d'Ephèse, ils la comparent à ce buisson miraculeux qui brûlait sans se consumer, ce qui veut dire qu'à leurs yeux elle est plongée dans une atmosphère de péché qui dévore toutes les autres, tandis qu'elle est épargnée (59). Tantôt c'est une autre arche d'alliance qui, formée de bois incorruptible et revêtue d'or, soit au dedans soit à l'extérieur, a reçu elle-même le trésor de toute sanctification (60). On trouve mille autres rapprochements de cette nature, et qui tous ont pour intention commune et suprême de représenter Marie

(54) *Quomodo de Immaculata terra factus est homo primus, qui per lignum prævaricationis, mundo mortem intulerat; necessarium fuit ut de Immaculata Virgine natus Christus, perfectus homo, qui est Dei Filius, qui primum hominem fecerat, vitam æternam quam perdidit omnes, repararet et de ligno crucis lignum concupiscentiæ excluderet.* (Epist. de martyr. S. Andræ., Collect. II. st. Sanct., per F. Laurentium Sermum. Edit. Colton., 1575.

(55) *Dialog. cum Tryphone.*

(56) *Uti Virginis Evæ Virgo Maria fieret advocata.* (S. IREN., lib. v *Advers. hæres.*, c. 19.)

(57) TERTULL., *De Carne Christi*, cap. 17; ORIGEN., *hom. 4*, ex 40 *homil. in div. loc. Nov. Test.*, in *Matth.*, 1; S. EPIPH., *læres.* 78.

(58) S. EPIPH., *Serm. de laudib. B. M. V.*; S. GERM. CONSTANT., *Orat. in Annunt. sanctæ Dei Gen.*; S. JOAN. DAMASC., *Orat. de Dormit. B. M. V.*

(59) *Pars III. Conc. Ephes., tom. III Concilior.*

(60) S. GREC. NEOCESAR., *Serm. de S. Mar. a Dèip.*, tom. III *Bibliothec. Patr.*

comme ayant été perpétuellement sans tache.

Symboles terrestres. C'est un lis au milieu des épines ; c'est un rejeton de la tige de Jessé, mais rejeton sans déviation, sans aspérités, sans fleurs flétries, sans fruits amers ; c'est une fontaine scellée que nulle tempête ne vient agiter dans le calme de ses eaux, ni troubler dans la limpide transparence de son cristal (61).

Symboles célestes. On la représente comme une aurore qui se lève sans nuage au sein d'un ciel sans vapeurs. Elle est choisie, distinguée comme le soleil et plus belle même que la lune ; parce que l'astre des nuits a ses taches et ses variations, tandis que Marie ne connaît dans sa lumière ni ombre ni vicissitude (62).

Termes de comparaison surnaturels. C'est l'ornement principal de la nature humaine, et telle est la gloire qu'elle puisse dans sa sainteté, que, comparée aux chérubins, aux séraphins et à toutes les légions de la milice éternelle, elle en dépasse de très-loin la splendeur cependant si radieuse, et l'intégrité cependant si pure et si brillante (63).

Il n'est pas nécessaire d'avoir une grande mesure de clairvoyance ou de bonne foi pour sentir palpiter au-dessous de ces images la croyance de l'Immaculée Conception. C'en est la conséquence immédiate. On s'aperçoit que le germe s'enfle échauffé par la céleste vertu de l'Esprit-Saint, et l'heure n'est pas éloignée où l'on verra se dévoiler au grand jour le fruit divin qu'il recèle.

Voici déjà venir après toutes ces formules, où l'éclat l'emporte sur la précision, des termes plus accusés. Saint Ambroise déclare et enseigne que le Verbe, incarné pour racheter le monde, a commencé son œuvre par sa Mère, de manière que celle qui devait apporter le salut à la terre, puisât la première le germe du salut dans celui qui devait en être et la source et le gage (64) Et qui osera dire que le grand évêque de Milan ne faisait partir le bienfait de la rédemption pour Marie que du second instant de son existence ? Pourquoi pas du premier ? Ne sent-on pas, à l'esprit général de son commentaire, qu'il entend refouler pour l'auguste Vierge l'action de la grâce libératrice jusqu'aux bords du néant ?

Saint Augustin, ce noble fils spirituel de saint Ambroise, ce docteur des docteurs, cette lumière de tant de conciles, cet oracle de tant d'Eglises, ce flambeau de tant de siècles, saint Augustin s'exprime encore plus nettement que son maître. « J'excepte, dit-il, la sainte Vierge, dont je ne veux pas,

pour l'honneur de son Fils et Notre-Seigneur, qu'il soit jamais question quand il s'agit de péché (65). » Ce n'est pas encore ici l'énoncé positif de l'auguste privilège de la Conception, mais c'en est au moins l'expression négative. L'illustre évêque d'Hypone ne veut pas qu'il soit question de Marie en rien, dès qu'on parle de péché. Donc, il entend qu'il ne soit pas question d'elle, quand on parle de la faute d'origine. Donc, il suppose et croit que l'auguste Vierge a été complètement préservée de cette contagion par une barrière de grâce élevée au seuil de son existence.

Ici commence, pour cette glorieuse prérogative, une phase d'irradiation nouvelle. Ce ne sont plus simplement des témoignages généraux et qui la renferment comme conclusion : ce sont des expressions plus déterminées, des propositions moins indéfinies qui la produisent sans intermédiaire. Le rayon perce le nuage : c'est plus que la première aurore, c'est le matin. Vous rencontrez successivement en Orient et en Occident, saint Fulgence, saint Jean Damascène, saint Fulbert, saint Pierre Damien, saint Anselme, saint Bruno, Yves de Chartres, l'abbé Rupert, Hugues et Richard de Saint-Victor, Pierre de Blois et mille autres qui répandent sur cet aspect de la grandeur de Marie un jour graduellement plus radieux ; et quand, après avoir traversé les âges divers auxquels appartinrent ces hommes illustres, nobles dépositaires de la tradition, vous arrivez au milieu du XII^e siècle, alors les derniers restes d'ombres se sont dissipés, et l'astre est à son plein midi : *Quasi lux splendens procedit et crescit usque in perfectum diem* (66).

VI. Oui, N. T. C. F., c'est ici que ce dogme sacré se dégage complètement des obscurités mystérieuses qui l'enveloppent à sa source. Dès ce moment, il coule à pleins bords dans la liturgie. La chaire le proclame avec éclat. La piété l'honore par des confréries placées sous son patronage, et même par des ordres religieux et militaires qui s'engagent, sous la foi du serment, à le défendre : familles sacrées qui s'en vont se multipliant avec les siècles, et dont le vaste réseau, de nos jours, enveloppe tout l'univers chrétien.

Fait plus grave encore. Les congrégations les plus savantes rivalisent d'ardeur et d'élan pour populariser la même doctrine par les enseignements dont elles disposent. C'est à peine si une seule fait exception, et encore celle-là même compte-t-elle dans son sein des membres illustres qui se sont écartés des opinions de l'institut auquel ils appar-

(61) S. GERM. Constantinop. et S. SABBAS. ; S. HIERONYM., Lib. IV *Com. in cap. XI Isai.* — *Epist. ad Eustoch. De custodia virginis.*

(62) S. FLACCUS ALBINUS V. Bedæ discipulus, *Serm. de Nativ. B. M. V.*

(63) S. EMEREM, *Serm. de laudib. Mariæ* ; S. GERM. Constantinop., *Orat. in Annunt. B. M. V.*

(64) Dominus redemptus mundum, operationem suam incepavit a Matre ; ut per quam salus

omnibus parabatur, eadem prima fructum salutis hauriret ex Pignore. (S. AMBR., lib. II in *Luc.* III.)

(65) Excepta itaque sancta Virgine Maria de qua propter honorem Domini, nullam prorsus, cum de peccatis agitur, haberi volo questionem. (S. AUGUST., *Lib. de Nat. et Grat.*, cap. 56.)

(66) *Prov.* IV, 18. — Voir PLAZZA. *Causa Immaculate Conceptionis.*

tenaient. Les grandes écoles ont suivi les corporations religieuses. Celles de Cologne, de Mayence, de Séville, de Salamanque sont aussi explicites qu'unanimes. Qui ne connaît le dévouement de la faculté de théologie de Paris à la gloire de Marie, conçue sans tache ? Ses docteurs prenaient, le jour où ils entraient dans ses rangs, l'obligation solennellement jurée de la soutenir ; et quoique cette institution fût la plus éclairée du monde, quoique les papes l'eussent appelée le *concile permanent* des Gaules, elle ne croyait point déroger à son honneur en présentant ainsi, par profession, par esprit de corps, l'auguste Mère de Dieu comme totalement préservée de la souillure originelle (67).

Au-dessus des enseignements des académies consacrés par le savoir, se dessinent, en traits de plus en plus caractérisés, la persuasion vénérable et l'enseignement suprême des souverains pontifes. Ils ne s'élèvent pas encore jusqu'à une définition positive de la doctrine ; mais ils défendent de l'attaquer, non-seulement dans les discussions politiques, mais même dans les conversations particulières. Ils fulminent les plus graves censures contre quiconque osera lui porter atteinte ou dans son objet précis, ou dans les fondements sur lesquels elle s'appuie. Ils veulent, en un mot, ils exigent, ils ordonnent qu'elle soit inviolable, et certes c'est bien comme s'ils disaient qu'à leurs yeux elle est traditionnelle et révélée (68).

Viennent enfin les conciles. Qu'on pense ce que l'on voudra sur l'écuménicité de celui de Bâle. On ne peut nier, après tout, que ce ne fût une solennelle réunion d'évêques distingués et de théologiens illustres. Les lumières y étaient abondantes aussi bien que les autorités. Et là, Marie fut saluée sans tache dès sa conception, d'abord, par quelques voix éloqu岸tes auxquelles la plupart des autres firent écho, puis, par une décision collective qui, si elle ne doit pas être regardée comme infaillible, n'en est pas moins très-importante (69). Plus important encore est le célèbre décret de l'immortelle assemblée de Trente, qui, sans trancher la question dans ses dernières profondeurs, la résout aussi nettement que les circonstances pouvaient le permettre, et fait entrevoir que

si d'impérieux égards ne l'empêchaient de prononcer, il placerait sur la tête de Marie, au nom de tous les siècles chrétiens, la couronne d'une intégri-té sans restriction comme sans atteinte (70).

VII. Ainsi s'est préparée la définition par laquelle le vicaire de Jésus-Christ vient de réjouir et le ciel et la terre. Des éloges prophétiques et des gloires historiques attribués à Marie, et qui supposent l'Immaculée Conception comme conséquence nécessaire, ou comme préliminaire indispensable, voilà le premier pas. Des formules générales, des louanges indéfinies sur la pureté, l'intégrité, la blancheur, l'éclat intérieur de cette auguste Vierge, formules et louanges qui, dans leur latitude sans bornes, enveloppent évidemment, quoiqu'elles ne le disent pas en termes exprès, le premier moment de son existence aussi bien que ceux qui l'ont suivi, tel est le second pas. Des propositions négatives, et pour ainsi dire éliminatrices, qui mettent Marie en dehors de la masse de réprobation, sans affirmer encore catégoriquement le privilège miraculeux d'une conception sans souillure, tel est le troisième pas. Enfin, des enseignements explicites, se donnant comme l'efflorescence naturelle, comme l'épanouissement régulier et suprême des semences traditionnelles, tel est le dernier pas. C'est là le point où le souverain pontife, aujourd'hui régnant, a trouvé la question. L'heure de la maturité n'était plus à venir pour lui, elle était arrivée. Cette fleur divine, pleinement éclos'e au souffle de la grâce et des siècles, s'offrait d'elle-même à son auguste main pour qu'il la cueillît et l'attachât solennellement au diadème de Marie.

Et qu'on ne dise pas qu'il se rencontre d'imposantes protestations contre la doctrine qui proclame Marie conçue sans péché. Saint Bernard, au XII^e siècle, a lancé contre les chanoines de Lyon une lettre foudroyante, parce qu'ils honoraient cette prérogative par une fête spéciale, comme si elle appartenait à la tradition, tandis qu'à ses yeux, non-seulement elle n'est pas dans le dépôt du dogme, mais elle ne peut pas y être.

Le fait est réel, il faut en convenir ; saint Bernard n'a pas admis l'Immaculée Conception de Marie. Mais son opposition se trouve balancée par la foi d'une grande

(67) Voir dans NOEL ALEXANDRE, *Hist. Ecclés.*, tom. VII, c. 5, et dans DUPLESSIS D'ARGENTRÉ, le *Statut* arrêté et publié en 1497 par la Faculté de Théologie de Paris, relativement à l'Immaculée Conception. — C'est à cet acte célèbre que Bossuet faisait allusion dans ce passage où sa dévotion pour Marie éclate en si nobles accents : « Savante compagnie ; cette piété pour la Vierge est peut-être l'un des plus beaux héritages que vous ayez reçus de vos Pères. Puissiez vous être à jamais florissante ! Puisse cette tendre dévotion que vous avez pour la Mère, à la considération de son Fils, porter bien loin aux siècles futurs cette haute réputation que vos illustres travaux vous ont acquise par toute la terre. Pour moi, je suis ravi, chrétiens, de suivre aujourd'hui ses intentions. Après avoir été nourri de son lait, je me soumetts volontiers à ses ordonnau-

ces. » (BOSSUET, *Premier serm. sur l'Immac. Concept.*, 1^{er} point.)

(68) Sixte IV, par diverses Constitutions de 1476, 1482, 1485. — Innocent VIII, 1489. — Alexandre VI, 1502. — Jules II, 1511. — Léon X, 1513, 1517, 1518. — Pie IV, 1565. — Pie V, 1568. — Grégoire XIII, 1579, 1580. — Paul V, 1616, 1617.

(69) Tom. XVII *Concil.* — *Concil. Basileen.*, 1459, sess. 56.

(70) *Beclarat hęc sancta Synodus non esse sur intentionis comprehendere in hoc Decreto, ubi de peccato originali agitur, Beatam et Immaculatam Virginem Mariam, Dei Genitricem ; sed observandas esse constitutiones felicis recordationis Sixti Papę IV, sub pœnis in eis Constitutionibus contentis quas innovat.* (*Conc. Trid.*, sess. 13, t. XX *Concil.*)

Eglise, l'antique Eglise de Lyon. Le saint docteur déclare lui-même qu'elle est renommée dans le monde par son esprit éminemment traditionnel, par son aversion profonde pour toute innovation, par une sagesse de jugement qui ne lui permet jamais de se passionner pour ce qui s'écarte des institutions fondées par les siècles (71). Eh bien! cette Eglise croit à l'Immaculée Conception au moment où saint Bernard la conteste. Elle n'y croit pas seulement de la veille, autrement elle ne l'honorerait pas d'une solennité particulière, et ne mériterait pas les éloges que l'immortel abbé de Clairvaux décerne à la gravité de ses décisions et à son respect pour le passé. La solennité qu'elle inaugure est le gage certain d'une croyance séculaire. Il y a nouveauté dans le culte, mais il ne peut y avoir nouveauté dans la foi. Elle a nécessairement reçu des aïeux ce qu'elle recommande à la piété des contemporains. Et c'est assez pour faire avantageusement contre-poids à l'opinion de saint Bernard si sévèrement exprimée.

Au reste, avec la vénération dont il était alors entouré, saint Bernard dut, par la vigueur de ses reproches, déterminer le chapitre de Lyon à réfléchir. Il est impossible qu'on n'ait pas, après ses observations, discuté les fondements de l'honneur public qu'on commençait à offrir à Marie. Qui dira que les enseignements légués par saint Pothin et par saint Irénée n'ont pas été sérieusement étudiés à leurs sources, afin que la liturgie n'en fût que l'écho fidèle et la traduction rigoureuse et légitime? On eut infailliblement cet égard pour les avertissements et le pieux courroux du grand docteur, et puisque, malgré ses raisonnements et ses conseils, la fête fut maintenue, c'est donc à dire qu'on regarda son objet comme appartenant infailliblement aux traditions primitives.

Enfin, comme le fait justement remarquer Gerson, l'immortel chancelier de l'université de Paris (72), saint Bernard agirait autrement aujourd'hui qu'il ne le fit à son époque. Il a par avance accepté la décision des siècles et de l'autorité. C'est une opinion personnelle qu'il exprime; il le fait avec vigueur, mais en même temps avec abnégation. Il admet que d'autres, plus sages que lui, peuvent avoir sur la question des idées plus vraies et mieux fondées que les siennes. Il déclare surtout que Rome a le pouvoir de prononcer contrairement à ce qu'il pense, et qu'il se soumet, avec une

obéissance anticipée, au jugement qu'elle pourra porter dans l'avenir (73).

Ainsi, les contradictions de saint Bernard, si respectable que soit son autorité, ne peuvent constituer une difficulté sérieuse; soit parce que son opinion se trouve combattue par les traditions, la liturgie et la dévotion persistante d'une grande Eglise; soit parce qu'il reconnaît au saint-siège le droit de trancher le problème alors agité autrement qu'il ne le résout lui-même.

On ajoutera peut-être que d'illustres congrégations religieuses, malgré leur piété bien connue pour l'auguste Mère de Dieu, ont partagé les doctrines de saint Bernard et continué ses résistances.

Mais, pour une congrégation qui n'a pas cru devoir adopter comme un fait de tradition l'Immaculée Conception de Marie, n'en est-il pas cent qui se sont vouées, soit à la glorification, soit à la défense de cette noble prérogative? Et celles-ci, supérieures comme nombre, ne sont-elles pas pour le moins égales comme lumières? N'ont-elles pas pu se rendre compte aussi exactement que les autres des semences de foi transmises par les siècles?

Et d'ailleurs, au sein même de ces congrégations, les doutes n'ont pas été unanimes, pas plus que les dénégations. Des exceptions importantes se sont rencontrées. Plus d'un membre illustre ou par ses vertus ou par sa science a décerné des éloges éclatants, ou du moins des témoignages formels à l'intégrité parfaite, à l'entière innocence de la conception de Marie. Ainsi, saint Thomas d'Aquin le répète avec sa méthode et sa précision mathématiques dans une foule de passages dont la critique essaierait vainement de détourner le sens à d'autres significations. Ainsi encore, saint Vincent Ferrier, cette autre gloire de l'ordre des Frères-Prêcheurs, cet apôtre infatigable, qui s'en allait promenant l'Evangile des extrémités de l'Andalousie au fond de la Bretagne, ce thaumaturge qui, pareil aux premiers prédicateurs de la foi, possédait le don de parler toutes les langues dans une seule, cet homme, devant la parole et les vertus duquel les rois se sentaient saisis et les peuples ébranlés, saint Vincent Ferrier célébrait en orateur cette Immaculée Conception de Marie, que le docteur Angélique affirmait et démontrait en théologien. Cent autres encore pourraient être invoqués, qui n'ont pu résister aux entraînements de leur piété comme de la tradition, et se sont plus à glorifier ce privilège de l'auguste Vierge, en dépit des doctrines et des impul-

4140.)

(72) GERSON., *Serm. de Concept. B. M. V.* in eccles. S. GERM., habito anno 1401.

(73) Quæ autem dixi, absque præjudicio sane dicta sint sanis sapientis, Romane præsertim Ecclesiæ auctoritati atque examini totum hoc, sicut et cætera quæ ejusmodi sunt universa reservo: ipsius si quid aliter sapio, paratus judicio emendare. (S. BERN., ut supra.)

(71) Inter Ecclesias Galliæ, constat profecto Lugdunensem hæcenus eminuisse, sicut dignitate Sedis, sic honestis studiis et laudabilibus institutis. Ubi etenim æque viguit disciplinæ censura, morum gravitas, maturitas consiliorum, auctoritatis pondus, antiquitatis insigne? Præsertim in Officiis ecclesiasticis hæud facile unquam repentinis visa est novitatibus acquiescere, nec se aliquando juvenili passa est decolorari levitate, Ecclesia plena judicii. (S. BERNARD., *Epist. ad Can. Lugd.*, ab. circit.

sions de corps qui les appelaient à le nier ou du moins à le mettre en question (74).

Qu'on n'invoque donc pas les oppositions faites au dogme sacré dont il s'agit par certains corps religieux. D'une part, les ordres d'où elles sont parties n'en ont pas été tout entiers solidaires. D'autre part, leur dissidence est largement couverte et richement rachetée par l'unanime persuasion des autres familles religieuses.

Au reste, les corps mêmes qui ne considèrent pas l'Immaculée Conception comme un dogme traditionnel imitent l'humilité de saint Bernard. Bien loin de se donner pour infaillibles, ils reconnaissent que cette vérité peut être dans le dépôt de la foi, malgré les doutes qu'ils élèvent; que l'Église seule a le nœud de ce mystère; qu'elle possède le droit et la puissance de le trancher, et que, si jamais elle vient à prononcer que Marie a vu le péché originel reculer épouvanté devant elle, il faudra bien qu'on s'incline devant cette définition souveraine, qui sera la décision de Dieu même. Voilà ce que l'on rencontre à chaque pas dans les écrits des religieux qui se sont crus autorisés à penser que la mère de Jésus-Christ n'a pas été conçue sans tache. Ils contestent et ils acceptent tout à la fois. Ils contestent par les arguments qu'ils développent avec autant d'énergie que de bonne foi; ils acceptent en se rangeant à tout ce que l'Église décrètera, à quelque distance et dans quelque siècle que ce puisse être, fût-ce même à la dernière minute qui précèdera la fin des mondes.

Mais, poursuivra-t-on, comment concilier cette doctrine avec cette grande maxime des anciens Pères: Que cela seul appartient à la foi qui a été crue en tout temps, en tous lieux et par tous les fidèles: *Quod semper, quod ubique, quod ab omnibus*? Comment montrer dans l'Immaculée Conception l'empreinte de cette triple universalité?

Pour que cette maxime, pleine de vérité, cesse d'être un embarras, N. T. C. F., il suffit de l'expliquer et de bien la comprendre. Sans doute cela seul appartient à la foi qui a été crue d'une manière formelle ou d'une manière implicite et obscure. Mais pour qu'un objet appartienne au trésor traditionnel, faut-il de toute rigueur qu'il ait été cru nettement, explicitement et en termes distincts par nos pères? Non. Ne suffit-il pas qu'il ait été cru implicitement et sous l'enveloppe d'un autre dogme qui le supposât comme son préliminaire indispensable, comme son fondement nécessaire, ou le renfermât comme conséquence manifeste, inévitable? Eh! oui, N. T. C. F., c'est là ce qu'ont professé tous les âges chrétiens. C'est là surtout ce que nous enseignent le grave auteur du *Commonitoire* que nous vous avons si fréquemment cité, ce maître que tous les siècles ont vénéré comme le docteur le plus précis sur la règle de la foi.

Personne, plus que lui, n'a répété qu'on ne doit innover que ce qui a été transmis; qu'il faut croire seulement ce qu'on tient de l'antiquité; que notre religion sainte n'est pas une découverte, mais tout simplement un héritage, et un héritage qui, pour être légitime, doit avoir été la propriété de tous les temps et de toutes les Églises. Chaque page est remplie de traits destinés à signaler ce caractère de la foi véritable. Mais en même temps Vincent de Léris a soin de dire qu'une doctrine peut être dans les conditions qu'il définit sans qu'elle ait été crue clairement et transmise sous une formule catégorique; qu'il y a dans le corps des révélations, des vérités un peu confuses, des dogmes pour ainsi dire ébauchés, comme il y a dans le firmament des étoiles nébuleuses, et que le travail du docteur chrétien, comme celui de l'Église, doit tendre à faire que ces vérités obscures et inaperçues se dépouillent, frappent les regards d'une lumière qui leur soit propre, deviennent l'objet d'un acquiescement spécial, de sorte qu'on exprime en un langage neuf des choses qui ne soient pas nouvelles.

Telle a été précisément la destinée dogmatique de l'Immaculée Conception. Elle a été crue et transmise par tous les peuples et tous les siècles; seulement elle a été crue et transmise implicitement avant de l'être sans voiles, et dans des termes lumineux et parfaitement définis.

Mais enfin, conclura-t-on, malgré tout ce que l'on peut dire, un fait est certain: c'est que l'Immaculée Conception était hier une opinion libre, elle ne l'est plus aujourd'hui. On pouvait la nier tout à l'heure sans passer pour hérétique; il faut la croire à présent sous peine d'être anathème. C'est donc à dire que l'Église peut créer des dogmes.

Sophisme, N. T. C. F. Hier l'Église n'avait pas encore authentiquement examiné si ce privilège de Marie appartenait au trésor de la révélation; c'était un fait qu'elle n'avait pas constaté; les circonstances ne l'avaient point appelée à le faire. C'est pourquoi elle laissait libre; rien ne pouvait être plus logique et plus généreux. Maintenant elle a discuté la question. L'étude des monuments traditionnels sérieusement interrogés l'a conduite à reconnaître, sur le témoignage de Dieu même, que Marie a été conçue sans tache. C'est un point sur lequel le doute est pour elle désormais impossible. Comment ne prescrivrait-elle pas aux fidèles de le croire à leur tour? C'est un devoir pour elle par là même qu'elle en a la certitude; et en le faisant, elle ne crée pas un dogme; elle se borne à le notifier. Elle en proclame l'existence, mais elle n'en invente pas l'objet. Elle en précise le sens, elle n'en fait pas l'autorité. Elle en abrite l'inviolabilité sous les peines spirituelles dont elle dispose; mais si elle le couvre ainsi de ses pieuses rigueurs, ce n'est point parce qu'elle l'a défini, c'est

(74) Voir PLAZZA, *Causa Immacul. Concept.*, act. II, art. 2, test. 1. — Act. III, art. 5, sec. *Dominicana*. — Act. VI, art. 2, test. 11.

parce qu'il est saint et inviolable par origine et par nature.

Voilà tout simplement ce qui se fait par un décret dogmatique. La veille, une vérité n'était pas irréfragablement établie; on pouvait ne pas l'accepter. Le lendemain elle est démontrée divine, et l'on est obligé de l'admettre. Quoi de plus naturel et de plus raisonnable! C'est ce qui se produit tous les jours en philosophie, en histoire, en astronomie. A chaque instant, au milieu de ces différents ordres de connaissances, des phénomènes et des lois passent de l'état de doute à l'état de certitude. Jusqu'à ce moment c'étaient des systèmes contestables; à partir d'aujourd'hui ce sont des vérités immuablement acquises et qu'on ne peut nier. Des opinions libres se sont transformées en dogmes scientifiques. Et cependant on ne peut dire que celui qui fait faire ce pas à la science ait créé la vérité qu'il révèle! Il l'a découverte, mais elle était. Il l'impose à la foi du monde, mais par la puissance des titres et des droits qu'elle porte en elle-même, et non point par son autorité personnelle. Ainsi en est-il pour les vérités que l'Eglise fait passer du rang d'opinion libre à la dignité de croyance obligatoire. Elles ne deviennent pas dogmes, parce que l'Eglise, les définit; mais l'Eglise les définit, parce qu'elle s'est assurée que ce sont des dogmes; elle ne les place parmi les articles de son symbole que parce qu'elle les a trouvées dans les profondeurs de la révélation.

Arrivés à cette limite, N. T. C. F., nous avons épuisé la première question que nous nous étions proposé de résoudre. L'objet de la définition relative à l'Immaculée Conception de Marie n'est pas une nouveauté.

VIII. Mais le moment choisi pour porter ce décret était-il opportun?

Oui, N. T. C. F., l'heure adoptée par le vicaire de Jésus-Christ pour prononcer cette définition solennelle, lui donnait avec éclat le caractère d'une triple opportunité.

Et d'abord opportunité d'enseignement et de protestation.

Une des erreurs les plus funestes, entre celles où s'est égarée notre époque, c'est la négation positive ou indirecte de la chute primitive. Il n'est pas une école philosophique qui, pour expliquer l'homme, n'ait pas cru devoir se passer de cette grande catastrophe, malgré le souvenir qu'en ont gardé tous les peuples, malgré les contradictions effroyables de notre nature qui la justifient au moins, si elles ne la démontrent pas avec évidence. Ceux-là n'ont vu dans les défauts, les passions et les maux de l'humanité, que les restes d'une organisation mal ébauchée à l'origine des choses, d'un état primordial grossier et presque sauvage, mais que les siècles ont amélioré graduellement, et que la force du progrès, cette grande loi de la civilisation, finira par déponner entièrement de ses misères pour l'établir dans la plénitude et le repos d'une perfection sans mélange. Ceux-ci ont enseigné que l'homme naît essentiellement bon,

juste, honnête, sans mauvais entraînements, et que si, plus tard, il éclate en lui des instincts pervers, la société seule en est responsable; le germe n'en est pas en lui-même. Les uns et les autres ont refusé de reconnaître en nous un caractère de déchéance et de ruine. Etres sortant inachevés des mains de la nature, êtres dépravés par le milieu social qui nous entoure, voilà comment ils nous ont compris. Etres flétris par la solidarité d'une faute primitive et par sa transmission héréditaire, c'est ce qu'ils ne veulent pas admettre, et parce qu'ils ont repoussé ce dogme fondamental, parce qu'ils ont, par leur influence, décidé notre époque à le répudier comme eux, de là sont venues tant d'erreurs pratiques au sein desquelles notre temps a fait naufrage. La première condition pour moraliser les peuples, c'est de bien connaître l'homme; pour bien connaître l'homme, il faut savoir avant tout qu'il est un ange tombé. Quiconque le sait peut aboutir à quelques résultats heureux; quiconque l'ignore ou le nie ne peut faire que des systèmes et des essais stériles ou désastreux. Ou il abaissera trop l'homme ou il l'exaltera trop; tantôt il en concevra trop d'espérance, tantôt il n'en concevra pas assez; et des deux côtés, par la route de l'orgueil ou par celle du désespoir, il le jettera soit individuellement, soit en corps de nation sur la pente des abîmes.

Tel a été notre premier malheur. Le second, c'est qu'après avoir méconnu la plaie, nous avons méconnu le remède. On a nié le péché originel et ses sinistres conséquences. On a nié la divinité de Jésus-Christ et sa vertu réparatrice. On a voulu chercher ailleurs qu'en lui la restauration de nos ruines et le mobile de nos progrès. Fermant l'oreille aux enseignements de l'histoire, ne tenant aucun compte de l'expérience des siècles, on a tristement oublié que c'est par Jésus-Christ seul que les choses humaines ont dû se relever et se sont relevées en effet; qu'elles grandissent et se perpétuent plus glorieusement à mesure que son influence est plus féconde et plus durable; que, du moment où son action s'affaiblit ou s'arrête, elles s'abaissent ou périssent elles-mêmes. Nous avons perdu ces faits de vue, et l'étourdissement qui nous en a distraits nous a précipités dans les malheurs qu'ils étaient destinés à prévenir.

La définition du dogme de l'Immaculée Conception nous les rappelle avec splendeur. Elle proclame le dogme de la déchéance primitive et de la faute originelle, puisque précisément ce qu'elle glorifie dans l'auguste Vierge, c'est l'exemption de cette souillure héréditaire, c'est l'absence de toute solidarité avec la révolte du premier père, quoiqu'elle en soit la fille, c'est une création privilégiée qui, la dérochant au contre-coup de la chute universelle, l'a constituée, dès son premier instant, dans le lustre et l'intégrité de l'état d'innocence. Comme elle proclame la doctrine du péché originel par son objet, cette définition proclame aussi dans

ses causes la divinité de Jésus-Christ et sa mission restauratrice. Pourquoi Marie est-elle conçue sans tache? En présence de quelle perspective Dieu s'est-il placé pour lui communiquer cet incomparable privilège? En vue des mérites de son Fils qui devait être aussi celui de Marie: *Intuitu meritorum Christi* (75). Et quels mérites? Les mérites de sa divinité qui ne pouvait résider ailleurs que dans un séjour où n'eût jamais pénétré cet antique ennemi dont il venait renverser l'empire; les mérites de son sang, dont la vertu devait avant tout rejaillir sur elle qu'il s'était prédestinée pour Mère, et la purifier dès le premier principe de son existence.

Ainsi dans la glorieuse inauguration de ce glorieux privilège il n'y a pas seulement un insigne honneur pour Marie, il y a aussi pour nous la plus grave et la plus opportune des leçons. Elle revêt Marie d'un manteau de pureté plus brillant que le soleil; elle nous remet en même temps sous les yeux les effroyables ulcères de notre nature et la main qui doit les guérir. Les mêmes clartés dont elle inonde et réjouit la profondeur des cieux retombent sur la terre pour en dissiper les ténèbres, et lui rouvrir le chemin du véritable progrès et des solides espérances. Première opportunité: opportunité d'enseignement. Opportunité de contraste.

Contraste dans les préliminaires. Un prince couronné d'une triple diadème, un monarque aussi noble par son cœur qu'il était grand par sa puissance morale, un vicair de Jésus-Christ, aimable et douce image de la tendresse du bon maître, Pie IX, en un mot, avait été proscrit par des enfants ingrats pour avoir tenté trop généreusement d'en faire le bonheur. Il avait été forcé de dérober à leurs coups parricides, en fuyant sur une terre étrangère, cette tête vénérable qui n'avait jamais conçu pour eux que des pensées d'amour. Un souverain pieux avait accueilli son exil, et l'illustre proscrit du Vatican, par un choix plein d'analogie avec sa fortune, avait dressé sa tente, d'abord à Gaëte, puis entre le Vésuve et la Méditerranée, entre un volcan redoutable et une mer souvent orageuse, double symbole du foyer révolutionnaire dont les violentes explosions l'avaient jeté loin de son trône.

A ce moment presque tous les peuples étaient dans le chaos, et l'univers dans les alarmes. Chacun s'occupait avec effroi de l'avenir caché derrière le nuage d'où était partie la foudre qui venait d'ébranler le monde. Les royautes surtout qu'elle avait déracinées et livrées comme de la poussière aux vents de l'exil, ne sortaient de la stupeur où les avaient plongées la chute de la veille que pour considérer avec angoisses les incertitudes et la vulgaire obscurité du lendemain. Et voilà qu'au milieu des agitations ou du morne abattement causés par tant d'infortunes particulières ou publiques.

Pie IX restait en possession d'une paix douce et sublime. Il avait trouvé dans sa mansuétude un premier asile contre les émotions de légitime courroux qu'aurait pu lui causer la rébellion de Rome. Sa dévotion pour Marie lui en ouvrit un second plus haut et plus inaccessible encore contre les préoccupations et les regrets que laissent toujours après elle les grandes catastrophes, dans les cœurs mêmes les plus magnanimes. C'est alors qu'il songea plus que jamais à décider la question dogmatique de l'Immaculée Conception. L'Europe était plus émue que les vagues qui venaient mourir au pied de son palais; chaque souffle apportait à son oreille le bruit d'une nouvelle ruine ou le frémissement de quelques grandes alarmes. Et lui, le calme dans l'esprit, l'illumination de la grâce sur le front, le sourire de la piété sur ses lèvres, l'œil tourné vers le ciel avec une curiosité filiale, il cherchait, à travers les traditions et les temps, si celle que l'Eglise nomme l'Etoile du matin s'était levée avec une aurore sans tache. Telle était la liberté de son âme, sous le coup des plus effroyables revers, qu'il faisait de cet objet béni sa préoccupation la plus chère. A Portici comme à Gaëte, il ne nourrissait pas de désir plus aimé que celui d'en finir avec les derniers restes de débats et de fluctuation qui s'attachaient à cet auguste privilège. Il écrivait une lettre admirable de sérénité et de tendresse à tout l'épiscopat catholique pour lui faire part de ses vœux et lui demander son jugement avec ses prières. Tranquillité, magnifique, générosité merveilleuse, qui nous montre, au-dessus de tant d'âmes aigries ou découragées par le malheur, la plus grande des infortunes toujours maîtresse d'elle-même! Noble manière de préluder à la définition d'une prérogative dont la vertu préserva Marie de toutes les tempêtes et de tous les naufrages!

Contraste de sérénité dans les préliminaires. Contraste de concorde et d'unité dans les conclusions. L'Eglise a déployé dans cette question la plus admirable tolérance, s'il est permis d'appliquer dans un bon sens cette expression dont on a tant abusé. Voici bien des siècles que la discussion s'est engagée sur l'Immaculée Conception, et elle a laissé le champ du débat librement ouvert. Elle s'est abstenue jusqu'à ce jour de condamner les contradicteurs. Au sein même du concile de Trente, dans cette assemblée où l'Esprit-Saint a versé sur elle tant de lumière, et lui a fait trancher tant de points dogmatiques, foudroyer tant d'erreurs, elle a puissamment insinué sa foi; mais elle n'a voulu ni la définir en termes formels, ni flétrir les opinions opposées par égard et ménagement pour ceux qui les soutenaient: tant elle sait respecter la liberté de la pensée humaine aussi longtemps que cette liberté peut être légitime! Tant sa générosité l'emporte ici sur ceux-là même qui l'accusent d'écraser l'intelligence sous

(75) Voir le texte de la Définition.

le double poids d'un despotisme de fer et d'une crédulité brutale !

Mais enfin la lumière a jailli. En interrogeant ses souvenirs et ses traditions, l'Eglise a vu que Marie avait été conçue sans souillure; elle l'a déclaré solennellement par la bouche de son interprète suprême, et alors la paix et l'unité se sont faites dans les esprits d'un bout à l'autre du monde chrétien. La veille, les pensées pouvaient être divergentes; le jour de la définition, elles ont été identiques. Une seule foi désormais, un seul langage. Le glaive des discussions est rentré dans le fourreau, et le seul qui doit briller au soleil de l'avenir, c'est celui de l'Eglise veillant sous les armes à l'inviolabilité du dogme sacré dont elle vient de constater l'existence dans le trésor général de la révélation. Quel contraste frappant avec ce qui se passe dans l'ordre des doctrines humaines ! D'un côté, les écoles contemporaines, tout en proclamant la liberté d'opinion, ont cependant laissé moins de liberté réelle que l'Eglise. D'autre part, malgré leur mutuelle intolérance, elles ont usé d'un droit effréné de discussion; jamais on ne vit une mêlée plus tumultueuse de théories diverses ou contradictoires, et ce qu'il y a de plus humiliant pour ceux qui soutenaient ces luttes, et de plus désastreux pour le monde qui en était témoin, c'est que ces polémiques n'ont été pour eux que d'éternelles tempêtes; qu'ils ont pu chercher la vérité, mais sans la découvrir; et qu'enfin les intelligences, grâce à eux, se sont abîmées dans le plus irrémédiable chaos. Admirable ménagement de votre providence, ô mon Dieu! Vous avez permis cette effrayante mobilité pour faire ressortir avec éclat cette sagesse tutélaire de votre Eglise qui permet, quelque temps, une certaine variété de sentiments, un certain choc de controverses, mais qui, à l'heure opportune, apaise tous ces flots, et fait entrer ses enfants au sein d'une vérité éternellement définie, comme dans un port paisible où ils se reposent de leurs orages !

Enfin à l'opportunité de contraste se joint, N. T. C. F., une opportunité de consolation et d'espérance. Oui, consolation. C'est une immense joie pour des enfants que de voir un nouveau rayon s'attacher à l'aurole déjà brillante de leur mère; et le moment qui la couronne de ce surcroît d'honneur est toujours opportun. Oui, consolation. A l'instant où ce dogme a été mis pour la dernière fois au creuset pour s'assurer de sa divinité, plus tard encore, c'est-à-dire, quand il a été défini, des restes de discorde et de haine mutuelle, tristes fruits de nos agitations sociales, subsistaient encore dans les âmes; les fils de la même patrie et de la même cité, armés l'un contre l'autre la veille, n'en étaient pas entièrement revenus à se rappeler qu'ils étaient frères. Mais quand Marie fut proclamée sans tache, le triomphe de la mère rapprocha les enfants; en se retrouvant à ses pieds, dans son cœur, sous ses ailes et dans sa gloire,

ils sentirent comme involontairement leurs antipathies réciproques s'affaiblir et parfois disparaître. Un secret instinct de piété filiale leur faisait entendre qu'il ne fallait pas désoler par leurs inimitiés celle qu'ils exaltaient par leurs hommages, et que le mérite de leurs louanges devait chercher son complément dans le spectacle de leur charité. Oui enfin, consolation et consolation d'espérance. Quand l'arc-en-ciel se déroule dans la nue, les peuples s'en réjoignent comme d'un heureux signal. Il présage avec une sorte d'infailibilité le retour d'un temps serein. Ainsi en fut-il de tous les grands triomphes décernés à la Mère de Dieu par l'Eglise catholique. Ils ont toujours eu lieu à des époques de crise. Tantôt l'Orient était en feu, tantôt c'était l'Occident. Parmi ces vastes commotions, un concile ou un pape prononçait quelque décision glorieuse pour Marie; l'univers en tressaillit de joie, et de là commençait une ère plus ou moins prolongée de calme et de sécurité. Et qui oserait dire avec assurance que cette grande loi se démentira pour notre époque. Une définition tout aussi précieuse que celle d'Ephèse est venue mettre le comble aux splendeurs de Marie; rien n'a dépassé dans l'histoire les transports et les fêtes qui l'ont accueillie dans le monde; nous avons vu nous-mêmes une ville de trois cent mille âmes transformée pour elle en océan de feu. Pourquoi n'espérerions-nous pas que ces ovations sans exemple marqueront aussi pour nous le commencement d'un certain temps de repos ?

Il y a donc eu, N. T. C. F., une opportunité réelle dans la définition du dogme de l'Immaculée Conception : opportunité de consolation et d'espérance; opportunité de contraste; opportunité d'enseignement. Sans doute malgré ce frappant à-propos, quelques hommes en ont dû être émus ou choqués; mais quelle est la définition contre laquelle certains esprits égarés n'aient pas cru devoir se récrier avec plus ou moins d'amertume ou d'ironie ? Quelle est celle dont quelques cœurs fidèles, mais timides, ne se sont pas inquiétés ? L'Eglise avec son chef, sans sortir de la vraie prudence, se met au-dessus de ces susceptibilités illégitimes et de ces délicatesses exagérées. Elle sait que jamais un décret dogmatique ne paraîtra sans exciter des sarcasmes et des murmures; s'il fallait éviter toutes ces protestations, elle devrait toujours se taire. Et comme il faut qu'elle parle, elle réfléchit, elle observe, elle discerne le point de maturité de ses doctrines; et quand le moment de les exprimer tout haut lui semble arrivé, elle les publie avec courage, sans s'inquiéter des réclamations qu'elle soulèvera, sans partager les alarmes qu'on en pourra concevoir, parce que ces orages sont nécessaires et qu'ils passent, tandis que la vérité définie reste éternellement immuable.

Ainsi l'époque de la définition dogmatique de l'Immaculée Conception n'est pas plus inopportune que son objet n'est nou-

veau. Tout en elle est antique; tout est sage. Le fleuve qui roulait inaperçu dans les profondeurs de la tradition s'est montré à l'heure convenable avec les flots qu'il a puisés dans le sein de Dieu même.

Et maintenant que nous nous en sommes convaincus ensemble, laissez-nous, en terminant, réunir quelques pensées des saints docteurs pour exalter Marie avec la voix de tous les âges.

Salut, ô Marie, auguste Vierge! Temple béni où le Seigneur réside avec amour! Vase brillant et pur que remplit son onction sainte! Perle la plus précieuse qui soit au monde! Colombo immaculée! Lanpe dont nulle fumée ne ternit la flamme toujours radieuse! Salut, ô céleste Mère, qui, remplie de grâce, avez donné naissance à la grâce substantielle et incarnée, c'est-à-dire à celui dont l'apôtre saint Paul a dit : « La grâce de Dieu a voulu apparaître aux hommes pour les sauver! » Salut, astre glorieux, qui de votre lumière avez vu sortir la vraie lumière, Notre-Seigneur Jésus-Christ, lequel a dit de lui-même dans l'Évangile : « Je suis la lumière du monde (76) » Salut, ô Mère du grand roi, Reine vous-même, Médiatrice d'autant plus puissante que vous fûtes par privilège ce que votre Fils était par nature, innocente, immaculée, séparée totalement de la masse des pécheurs! Salut, honneur, louange, bénédiction! Mais à ces bénédictions qui montent de la terre, répondez par les bénédictions des montagnes éternelles. Dieu vous en a fait largement dépositaire. Aujourd'hui, comme lorsque l'ange vous le disait, vous êtes pleine de grâce, et le Seigneur est en vous avec l'immensité de ses trésors. Vous n'avez pas seulement de quoi suffire au salut de quelques âmes, vous avez assez pour pouvoir sauver le monde (77). Ah! que vos mains s'ouvrent avec ampleur pour épancher sur nous les faveurs surnaturelles dont vous êtes la dispensatrice. Répandez-les sur le pasteur! Il est heureux, au début de son épiscopat, de célébrer, à la face des cieux et de la terre, l'une de vos plus brillantes prérogatives; c'est avec délices qu'il mêle sa voix encore novice à tant de voix vénérées qui déjà vous en ont félicitée dans de com-

(76) S. CYRILL. Alexand. — S. EPIREM.

(77) Magnum est in quolibet sancto, quando habet tantum de gratia quod sufficit ad salutem multorum; sed quando habet tantum quod sufficeret

munis concertis. Mais il serait bien plus heureux encore, s'il pouvait vous plaire par une ressemblance parfaite avec votre adorable Fils, pontife suprême de la loi nouvelle, prince et modèle des pasteurs, évêque souverain de nos âmes. Obtenez-lui cette conformité précieuse qui fait l'objet le plus ardent de ses vœux, et qui doit être en même temps la recommandation la plus haute et la force la plus féconde de son ministère. Avec le pasteur bénissez le troupeau! Ceux dont il se compose et qui sont vos enfants ont à lutter contre des orages qui vous furent inconnus. Tel fut le bienfait de votre Immaculée Conception qu'elle éteignit entièrement en vous le foyer des convoitises terrestres. Elle ne vous a point abritée contre le malheur, mais elle vous a préservée de la tentation. Par ce premier coup, vous avez écrasé sans espoir la tête du serpent infernal, et dans un seul triomphe vous avez trouvé le principe d'un triomphe éternel. Les âmes que Dieu nous confie n'ont pas cet avantage. Il est vrai que dans le baptême la grâce leur a donné de terrasser l'ennemi; mais elles ne l'ont pas brisé. Les victoires de leur piété ne l'ont pas plus anéanti que le sacrement de la régénération; le monstre renaît de toutes ses défaites avec une énergie constamment égale et une perfidie de plus en plus insidieuse. O Marie, vous qu'il n'a pu empêcher d'être bénie entre toutes les femmes! Triomphatrice incomparable, qui savez si bien le secret de le vaincre avec éclat! Associez par votre médiation, associez à vos succès tous les enfants spirituels que vous comptez dans ce diocèse. Le lion rugit et rôde autour d'eux pour les dévorer. Protégez-les avec efficacité contre sa rage, qui fut impuissante à vous atteindre. Continuez, sous les traits de vos fils adoptifs, la guerre impitoyable que vous lui avez faite dès le commencement de vos voies, afin qu'après avoir avec vous et par vous trompé tous ses efforts, évité tous ses pièges, émoussé tous ses traits, ils puissent un jour, assis à vos côtés dans la paix d'une gloire inaltérable, l'entendre frémir inutilement à leurs pieds dans le fond des abîmes.

Donné à Nîmes, le 8 décembre 1855.

ad salutem omnium hominum de mundo, hoc esset maximum, et hoc est in Christo et in Beata Virgine. (S. THOM. Aq., opusc. 8.)

NOTICE SUR MGR PAVY,

ÉVÊQUE D'ALGER.

Mgr Louis-Antoine-Augustin Pavy est né le 28 mars 1805 à Bayonne, département de la Loire.

Il fit ses études avec distinction dans l'école de Saint-Jean à Lyon, appelée *manécanterie*. Ordonné prêtre en 1829, il fut envoyé en qualité de vicaire dans une petite

paroisse près de la ville de Tarare, appelée Saint-Romain-de-Popey. Un an après, il alla remplir les mêmes fonctions à Saint-Bonaventure à Lyon. C'est dans ce poste qu'il exerçait le saint ministère en 1834, au moment où la seconde ville de France devint le théâtre d'une terrible insurrection.

Il courut les plus grands dangers au milieu des insurgés qui avaient fait leur place d'armes de l'église de Saint-Bonaventure, tant pour son zèle à porter aux blessés les secours spirituels, que pour sauver un de ses confrères, tombé au pouvoir de l'émeute. Peu de temps après il fut appelé à la chaire de professeur de l'histoire ecclésiastique à la faculté de théologie de Lyon. Il ouvrit un cours qui fut bientôt fréquenté par des sommités littéraires de la ville.

Son dévouement pendant l'inondation de 1840, lui valut la décoration. Enfin, Mgr Pa-

vy fut nommé par ordonnance royale en date du 26 février à l'évêché d'Alger, et le 24 mai suivant, il reçut la consécration épiscopale dans la métropole de Saint-Jean à Lyon.

Arrivé dans son vaste diocèse, il déploya la plus grande énergie à conduire à bonne fin tous les établissements utiles et religieux que son vénérable prédécesseur avait commencés. Aujourd'hui, grâce à ses soins, la religion se trouve dans un état satisfaisant dans notre colonie africaine.

MANDEMENTS, INSTRUCTIONS, LETTRES PASTORALES ET DISCOURS DE M^{GR} PAVY.

ÉVÊQUE D'ALGER.

I. LETTRE PASTORALE,

*A l'occasion de l'entrée dans le diocèse d'Alger,
SUR L'ÉGLISE D'AFRIQUE.*

Il y a peu de jours, nos très-chers frères, un prêtre de l'Église de Lyon était prosterné devant les autels qui virent passer les reliques de l'immortel Cyprien, et possédèrent jusqu'à la fin du siècle dernier celles de l'illustre Spérat (1). C'était dans l'église primatiale des Gaules; là même où il avait prié jeune enfant, là où il avait reçu pour la première fois le pain des anges, le sacrement auguste de la confirmation, le bienfait d'une éducation cléricale, la première tonsure, les ordres mineurs, le sous-diaconat, le diaconat, le sacerdoce et les insignes du canonicat honoraire; et maintenant, il y recevait, dans une cérémonie pompeuse, le complément de tous ces dons mystérieux; un éminent cardinal (2), aux vertus plus éminentes encore, répandait sur son front les paroles et l'onction sacrées; de vénérables prélats (3), dont l'Église de France redit les noms avec respect, étaient là pour le patroner de leur présence; les dignitaires de la province, une foule innombrable de prêtres, de fidèles se groupaient autour de lui, pleins d'une curiosité sainte et de sentiments plus saints encore; et, après la magnifique cérémonie, ce prêtre se relevait évêque, et votre évêque, N. T. C. F.

Essayerons-nous de vous retracer ce ta-

(1) Adon, *Martyrol*. — L'autel secondaire du chœur de Saint-Jean-Baptiste à Lyon est encore aujourd'hui dédié à saint Spérat.

(2) Son Eminence Mgr le cardinal de Bonald, archevêque de Lyon.]

(3) M^{GRS} Davie, évêque de Beley; Troussel

bleau si plein à la fois de grandeur et de tristesse? Vous rappellerons-nous les profondes émotions qui agitaient alors, et font battre encore notre cœur? Cette première parole qui va passer les mers, et vous porter les nouvelles de notre arrivée prochaine, doit-elle être empreinte du trouble, du déchirement de notre âme, à la vue d'une mission qui nous arrache brusquement à tout ce qui nous fut cher: à cette Église de Lyon, dont la vieille gloire est toute notre noblesse; à ce vénérable chapitre auquel nous étions encore plus attaché par le cœur que par le lien d'un titre honorifique; à cette paroisse (4) dont il ne nous avait pas été possible de nous séparer, même en renonçant aux fonctions paroissiales; à cette Faculté que nous avions contribué, pour quelque chose, à relever des ruines de son berceau; à cette couronne d'auditeurs graves, intelligents, empressés, qui, deux fois la semaine, entourait notre chaire; à ces sociétés savantes qui nous avaient ouvert leur sein comme à un ami (5), ou nous avaient porté aux libres honneurs de leur fauteuil en qualité de président (6); à ces études d'histoire et de philosophie ecclésiastiques, labeur et passion de notre intelligence; à ces âmes chéries devant le Seigneur, dont nous avons pu garder pendant quinze ans la direction spirituelle, et, pourquoi ne le dirions-nous pas? aux délices d'une existence douce, honorée, que d'Héricourt, évêque d'Autun; Blanchet, évêque de l'Orégon.

(4) Saint Bonaventure, à Lyon.

(5) L'Académie des sciences, lettres et arts de Lyon.

(6) La Société d'éducation de Lyon.

nous avaient faite de nobles et nombreuses inimitiés ?

Et ces sacrifices, N. T. C. F., ces sacrifices auxquels nous évitons de songer, pour ne point amollir notre courage, quel but les réclame ? Une mission grande, s'il en fut jamais, qui nous donne en spectacle aux anges de la terre ; mais lointaine, compliquée, difficile, encombrée d'obstacles de tout genre. Une terre nouvellement française, nouvellement chrétienne, mais où les luttes sont incessantes et les guerres exterminatrices, où le drapeau de la France et celui de la religion, récemment plantés, sont à peine enracinés. Une contrée où se heurtent les plus grands ressouvenirs, ceux d'Annibal, de Jugurtha, de Massinissa, de Scipion, de Marius, de César, de Bélisaire, de Tércence, de Némésien, de Tertullien, de Cyprien, d'Optat, d'Aurélien, d'Augustin, d'Orose, de Deo-Gratias, de Fulgence, de Victor de Vite, de Spérat, de Libérat, de Perpétue, de Félicité, de Paulin, de Raymond Lulle, de Louis IX, de Charles-Quint, de Ximénès, de Louis XIV, de Duquesne, de Jean de Prado, de Jean de Malha, de Felix de Valois, de Vincent de Paul ; mais en se dégageant lentement des ténèbres et des ignominies de douze siècles. Une province, qui, si l'avenir ne trahit les présages du présent, donnera au monde civilisé une nation de plus, dont le glaive et la pensée pèseront d'un grand poids dans la balance européenne ; mais formée aujourd'hui d'émigrations successives, assemblage confus de toutes religions et de toutes races ; mer immense dont les flots, toujours croissants, se pressent, se joignent, s'amoncellent, sans avoir pu se mélanger encore. Un héritage immense, capable de tenter les plus nobles courages ; mais héritage dont l'esprit le plus vif, le cœur le plus pur, le zèle le plus ardent, la charité la plus tendre n'ont osé cependant, n'ont pu continuer, après sept années de dévouement, l'administration et la culture, si rude était la tâche, si faibles les moyens, si fréquents les écueils !

Tant de souvenirs, N. T. C. F., de si imposantes images, une si effrayante responsabilité, opprèssaient notre âme ; et quand elle fut terminée, la cérémonie auguste de notre sacre, il nous eût semblé plus avantageux de mourir au pied des autels qui venaient d'en être les témoins, que d'aller commencer la tâche formidabile qu'elle nous imposait désormais. Maintenant tout est consommé ; nous avons accepté le saint joug, non sans hésitation et sans larmes, mais sans partage et sans arrière-pensée ; nous avons dit adieu à tout ce qui nous entoure ; nous voilà, Dieu le veut, votre pontife, votre pasteur, et, nous osons l'espérer, votre père et votre ami.

O rivages de l'Afrique ! notre regard vous salue, nos désirs vous appellent. Avec quel religieux émoi nous poserons le pied sur ton sol, ô sainte église d'Alger ! comme nous voudrions t'apporter la lumière, la paix et la vie ! comme il nous serait doux

de penser qu'il ne sera point impassible à notre zèle de faire revivre quelque chose de ta vieille gloire et d'élever peu à peu les espérances à la hauteur de tes souvenirs ! Oh ! du moins, puisse notre dévouement te tenir lieu de tout ce qui manque au successeur de ton immortel Augustin ! Puissons-nous, loin de les compromettre, ou de les laisser s'affaiblir entre nos mains ; servir et féconder tes magnifiques destinées ! Elles seules auront notre pensée, dicteront nos paroles, dirigeront nos démarches ; et voilà pourquoi, N. T. C. F., lorsqu'il nous a fallu, non pour nous anoblir, mais pour nous faire reconnaître de vous, choisir un sceau, des armes, une devise, oubliant notre personne, nous n'avons pensé qu'à l'avenir de l'Algérie chrétienne ; l'étendard de la croix sous la forme triomphale d'un labarum, et ces prophétiques paroles de l'Apôtre (Rom., VI, 9) : *Ressuscité, le Christ ne meurt plus !* mission, espérances, conditions et moyens de succès, tout se résuma pour nous dans cet éclatant symbole ; ces premières paroles que nous vous adressons, N. T. C. F., n'en seront que le commentaire.

La vérité du Seigneur demeure éternellement (Psal. CXVI), N. T. C. F., comme on ne la fait pas, on ne la change pas, on ne la détruit pas ; elle demeure. Son règne, pareil à celui de Dieu même, est immuable ; et sur elle, le glaive des tyrans n'a pas plus de prise que les subtilités de l'erreur. Autour d'elle, tout change, tout se transforme, tout périt : les fortunes les mieux établies, les systèmes les plus accrédités, les plus savantes constitutions, les plus florissants empires, les sceptres les plus puissants, tout passe, tout s'use, tout se brise ; *La vérité du Seigneur demeure éternellement.* La religion chrétienne n'a donc pas à redouter pour son existence sur la terre ou les étreintes de la tyrannie et les catastrophes des révolutions, ou les vicissitudes des théories humaines, ou l'horrible rigueur du temps. Parce qu'elle s'appuie sur Dieu ; comme Dieu, elle va d'une éternité à une éternité ; elle couvrait de l'une de ses ailes le berceau de l'univers, de l'autre elle protégera son cercueil. Le Tout-Puissant l'a juré, *les portes de l'enfer ne prévaudront jamais contre elle.* (Matth., XVI, 18.) Le tourbillon des doctrines erronnées semblât-il vouloir l'entraîner dans ses plis tortueux et rapides ; la tempête des haines antireligieuses fût-elle sur le point d'engloutir la nacelle qui la porte ; la désertion des enfants de l'Eglise enivrés de nouveautés profanes, apparût-elle un instant, comme le dernier adieu des générations présentes aux tabernacles du Christ ; la mêlée des opinions les plus discordantes fit-elle monter vers le soleil de la foi un nuage capable d'obscurcir momentanément sa lumière ; le débordement des vœux envahit-il comme un torrent fangeux, le monde, le cloître et le sanctuaire ; le sang chrétien coulait-il par torrents de toutes les veines catholiques entr'ouvertes par le fer des persé-

cutions, nous serions en droit de vous dire, N. T. C. F. : *Pourquoi doutez-vous, gens de peu de foi? (Matth., XIV, 31.) Est-ce que la vérité de Dieu ne demeure pas éternellement? (Psal. CXVI, 2.) Est-ce que la religion de Jésus-Christ peut périr? Est-ce que l'Église catholique n'a pas des promesses d'immortalité.*

Mais, N. T. C. F., nous ne dirons rien à votre foi qui l'étonne, lorsque nous lui rappellerons que les destinées d'une Église particulière ne sont pas les destinées de l'Église catholique, pas plus que la vie d'un homme n'est la vie de l'humanité. Dieu garde la vérité au-dessus de toutes les fragilités terrestres, parce qu'il veut montrer, en présence de tous les âges, un témoignage vivant de son être et donner à tous les hommes un infaillible moyen de salut. Mais il a laissé au libre arbitre des nations d'accepter, de garder, de cultiver, de perdre ou même de bannir de leur sein cette vérité qui seule peut assurer en même temps leur fortune périssable et leur fortune immortelle. La fidélité d'un peuple aux croyances et aux lois de la vérité, ou sa prévarication est donc la condition de la durée des Églises particulières; loi positive, imprescriptible que l'apôtre saint Jean nous rappelle dans ces menaçantes paroles adressées à l'Église d'Ephèse, dans la personne de son évêque : *Si tu ne reviens à tes premières œuvres, je déplacerai ton chandelier. (Apoc., II, 25.)* Seulement, N. T. C. F., Dieu n'a pas enchaîné à toujours sa miséricorde; il s'est réservé de ramener, après des siècles, dans ces Églises déshéritées, la vérité triomphante, pour y recommencer une vie féconde en bienfaits de tous genres, en lumières, en vertus et en consolations.

Or, nous ne savons, N. T. C. F., si jamais aucune Église fut, au même degré que celle d'Afrique, un témoignage éclatant de ces conditions imposées de Dieu même aux royaumes chrétiens, pour le maintien ou le retour de la vérité.

Ouvrez les vieilles annales de cette Église; et, au moment où nous osons vous prédire qu'elle est ressuscitée pour ne plus mourir, écoutez, avec un saint tremblement, les leçons de cette histoire vraiment providentielle.

Quand est-ce que le christianisme pénétra pour la première fois dans l'Afrique, N. T. C. F.? Il en est de certaines origines comme de la source des grands fleuves, qui se cache dans les flancs des montagnes, ou se perd dans la nuit des forêts. Il est difficile de dire en quel lieu, quel jour, quelle année, un homme vint dire à l'Afrique, alors romaine comme presque tout le reste du monde connu : Fais-toi chrétienne. Mais ce que l'histoire affirme (7), c'est que, dès la fin du 1^{er} siècle de notre ère, l'apostolat romain ayant porté en Afrique le flambeau de l'Évangile, la foi y fit ruisseler bientôt la vie nouvelle, c'est que nulle part les

chrétiens n'eurent plus d'énergie et plus de courage à de plus ardent convictions. Retrempé aux sources baptismales, l'esprit africain ne perdit rien de sa fermeté native, tout en revêtant les entrailles d'une piété et d'une charité jusqu'alors inconnues. Il vainquit en ferveur les ardeurs mêmes du soleil qui le dévore. En présence de cet Atlas qui, au dire de la fable, portait le ciel sur son front gigantesque, on vit naître de ces hommes que la hauteur du génie permet de comparer aux plus hautes montagnes et qui semblèrent porter sur leurs épaules le poids du christianisme tout entier. Le monde littéraire citerait-il beaucoup de noms capables de rivaliser avec ces trois noms : Tertullien, Cyprien, Augustin? Parlerons-nous du nombre des fidèles? Ils couvraient de leur présence, de leurs mouvements, de leurs temples, ces vastes contrées dont l'épée de la France vient de nous livrer seulement une partie. Dirons-nous le nombre des monastères? on en rencontrait à chaque pas; celui des sièges épiscopaux? on a pu en compter près de mille; et l'histoire nous a fidèlement conservé les noms des quatre cent trente-six évêques qui, au fort de la persécution d'Huméric, furent entraînés à Carthage par-devant son affreux tribunal; celui des Conciles? qu'il nous soit donné d'en publier un jour les actes, et vous verrez, N. T. C. F., si l'Église d'Afrique resta jamais au-dessous des plus grandes Églises du monde, et pour la dignité des lumières et pour la gravité de la discipline; la gloire de ses saints? N. T. C. F., elle vous sera prochainement révélée dans un livre auquel nous donnerons à bon droit le titre de *Gloires de l'Église d'Afrique*. En attendant, jugez-en par ce seul fait : sur vingt-trois noms cités, en dehors de ceux des apôtres, au canon de la messe, il en est trois qui appartiennent à notre Église d'Afrique, et celui d'Augustin n'a cessé de lui appartenir exclusivement que pour devenir le patrimoine de la religion, des lettres et de l'humanité. Comment donc, N. T. C. F., l'éclat d'un si beau jour, après cinq siècles de durée, s'est-il changé en une profonde nuit? *L'or, pourquoi s'est-il altéré jusqu'à devenir un plomb vil? Les pierres du sanctuaire, quelle main les a dispersées d'abord à l'entrée des places publiques (Thren., IV, 1), et plus tard entassées pêle-mêle avec de vulgaires et profanes débris?*

Que ceux-là, N. T. C. F., qui vivent sans Dieu en ce monde (Ephes., II, 12), que ceux qui ne voient dans les révolutions et les naufrages des empires que les jeux de la force, de l'habileté ou de la fortune, attribuent à ces causes aveugles la catastrophe qui amena la chute de l'Église africaine; à eux permis. Mais, pour nous qui croyons que le monde porte la responsabilité de ses revers comme celle de sa prospérité, que le bonheur des nations a sa source dans leur fidélité à la justice et leurs adversités dans

(7) MORCELLI, *Africa christiana*, t. I, p. 12.

le mépris des lois divines; pour nous qui avons vu si souvent, aux saintes Ecritures, les promesses de félicité sanctionner la vertu, et les menaces de châtement sanctionner les prévarications du peuple de Dieu; pour nous enfin qui, derrière les phénomènes de la liberté des peuples, voyons agir la main de celui qui gouverne l'univers, nous vous dirons, sans hésiter, le véritable secret de ces cataclysmes épouvantables, et, en particulier, de celui qui précipita la vieille Eglise d'Afrique.

Dieu, N. T. C. F., peut renvoyer par de là le tombeau la récompense ou le châtement des individus; il a toute une éternité pour les indemniser de leurs épreuves, ou pour leur faire porter le poids de leurs crimes; c'est un des apôtres qui l'a dit le premier : *Patiens quia aternus*. — Mais il n'y a pas d'éternité pour les nations; de l'autre côté de la tombe vous ne trouveriez pas de roi commandant à des sujets, de général conduisant ses soldats à la victoire, de législateur portant des lois, de magistrat rendant des arrêts, de propriétaire, de négociant, d'artisan, de libre et d'esclave, de royaume, de province ou de famille. C'est ici-bas que s'accroissent, N. T. C. F., ces destinées temporelles des peuples. Donc pour eux, N. T. C. F., dès ici-bas, la rémunération et la peine : heureux, s'ils sont fidèles; malheureux, s'ils furent prévaricateurs. Il monte du cœur des nations, vers le Dieu qui les gouverne, ou bien un parfum de vertu qui attire le sourire de son regard et la rosée de ses bénédictions fécondes, ou bien une exhalaison d'iniquité qui fait soulever son œil et forme dans ses mains le tonnerre dont il va les briser. Tous les peuples, tous les sages ont proclamé cette vérité. Mais si elle atteint les nations païennes, cette haute doctrine, à plus forte raison, s'applique-t-elle aux nations chrétiennes, chez qui le mérite ou le délit s'accroît à proportion de la dignité de la grâce acceptée ou dédaignée, et sur qui pèsent en conséquence et des promesses plus abondantes et des menaces plus terribles.

Or, N. T. C. F., il est triste, mais il est nécessaire de le dire, l'Afrique ne tint pas longtemps parole aux vœux de son baptême national. Des schismes, des hérésies la déchirèrent avec une violence sans égale; l'idolâtrie elle-même n'avait pas tellement disparu d'un grand nombre de cœurs obstinés aux vieilles traditions du polythéisme, que la déesse Céleste n'y rencontrât encore de sacrilèges adorateurs. Que dirai-je des mœurs? Salvien nous en a retracé le tableau. Ce prêtre de Marseille, n'avait eu qu'à prêter un instant l'oreille, de l'un des rivages de la Méditerranée, pour recueillir les bruits qui venaient de l'autre bord; or, nous rougirions de reproduire ici les paroles de honte et de douleur qu'arrache à son indignation toute chrétienne le spectacle des iniquités de l'Afrique. Jugez-en, N. T. C. F., par les traits suivants :

« Comme dans la sentine d'un profond

navire se glissent toutes les immondices, ainsi dans leurs mœurs s'étaient glissés les crimes du monde entier... Les nations païennes et barbares ont leurs vices qui leur sont propres. En elles cependant tout n'est pas digne d'exécration... Elles ont même leurs vertus. Mais j'ignore ce qui, dans les Africains peut n'être pas mauvais... Ils ont surpassé tous les autres peuples par la cruauté, la fausseté, la fourberie, la cupidité, la perfidie; ils se sont surpassés eux-mêmes par le libertinage et le blasphème... Il est aussi rare de voir un africain n'être pas impudique qu'il serait étrange de voir un africain n'être pas africain... L'Afrique, n'ayant pu vaincre les romains en domination et en grandeur, les a vaincus en impureté, seul triomphe qu'elle fût capable de remporter sur eux. » (*De Gubernat. Dei*, lib. IV.)

Étonnez-vous, après cela, N. T. C. F., des rigueurs providentielles exercées sur l'Afrique, plus chrétienne, hélas! par le nom que par les œuvres, par les symboles que par les vertus. En vérité, N. T. C. F., si le tarif des châtements divins est proportionné à la gravité de l'offense, quel que soit le désordre universel de ces temps, nul pays chrétien ne devra plus à Dieu et ne sera traité avec plus de rigueur.

L'Europe entière, vers la fin du IV^e et le commencement du V^e siècle offrit à l'œil étonné le double spectacle et de scandales inouïs et de calamités épouvantables. Inutile de répéter à ceux qui les connaissent, impossible de décrire à ceux qui les ignorent, les maux de cette époque. Sur le monde romain, usé de crimes et de débâcles, la colère divine ouvrit les cataractes du ciel, et des torrents dévastateurs s'en échappèrent de tous les points de l'horizon. L'Italie, l'Allemagne, l'Angleterre, la France, l'Espagne, horriblement foulées, décimées, bouleversées, poussèrent un long cri d'angoisse que se renvoyaient les échos attristés de la terre et du ciel. Certes, Rome fut cruellement punie d'avoir bu avec tant de fureur le sang des martyrs; Trèves expia dans cinq saccagements consécutifs ses enivresments de gladiateurs et de spectacles; mais l'Afrique a subi, de façon à déconcerter les espérances même de la piété, confiante au repentir des peuples, les longues suites de ses débordements. C'est aussi l'invasion barbare qui devient, vis-à-vis d'elle, l'instrument de la justice souveraine le *fléau de Dieu*.

Mais prenez-y garde, N. T. C. F., ailleurs l'invasion s'est promptement assise, elle s'est mêlée à la population indigène, elle en a reçu la foi, elle en a embrassé les autels; en Afrique, rien de semblable. Pendant un siècle de domination, le Vandale n'a presque pas cessé de répandre le sang orthodoxe; les tortures, les prisons, les exils, les massacres ont valu aux Genséric, aux Hunéric, aux Trasamond des noms de férocité antichrétienne, comparables à ceux des Dèce, des Néron et des Galère. Et, dans la

langue de la civilisation, le mot de Vandalisme a passé, il passera d'âge en âge empreint de tous les stigmates de la plus honteuse immortalité.

Ailleurs, l'invasion s'est faite par des peuples belliqueux, et il a fallu que les descendants de cet Annibal, qui fit frissonner Rome et l'Empire, fussent livrés à des hordes unanimement réputées sans bravoure (8).

Ailleurs, tout en le blessant, l'invasion respectait, au moins en principe, le droit de patrie; en Afrique, l'exil devint la condition la plus douce de quiconque osait professer la foi catholique. Nous ne sachons pas qu'il y ait de tableau plus déchirant que celui des évêques, des prêtres et des fidèles africains, bannis en masse par l'arianisme violent des Vandales, et emportant, pour se consoler sur le sol étranger, les ossements de leurs pères et les reliques d'Augustin.

Ailleurs, enfin, l'invasion n'amène ni le triomphe absolu d'une race nouvelle, ni le triomphe d'une religion de fabrique humaine; ici, par deux fois, c'est l'erreur qui domine et s'assied, exerçant deux fois, à son insu, le jugement de Dieu sur une terre souillée en même temps par la dépravation de l'intelligence et par la dépravation du cœur.

Et remarquez encore ce phénomène historique, N. T. C. F. : Les premiers conquérants de l'Afrique romaine, les Vandales ariens ont dû disparaître comme peuple, du moment où ils ont refusé d'entrer dans le grand bercail de l'orthodoxie. Les bandes germaniques avaient double mission providentielle. D'abord elles avaient à châtier, au nom de Dieu, le vieil empire romain qui avait crucifié le Fils de Dieu, repoussé l'Évangile de Dieu, persécuté la religion de Dieu, exterminé, autant qu'il avait été en son pouvoir, les apôtres et les messagers de Dieu. Cette mission ne demandait que de la colère; et vous savez quel secret instinct de dévastation et de mort poussait à la destruction de Rome et de l'empire les hordes barbares. La première mission a donc été remplie indistinctement par les envahisseurs, de toutes religions, de toutes langues et de toutes tribus. En a-t-il été de même de la seconde qui les appelait à remplacer dans l'Église catholique et les romains hostiles au christianisme et les romains dégénérés? Non, il y a eu partage dans la fidélité à cet autre mandat du ciel, et aussi N. T. C. F., une différence éclatante dans les destinées. Francs, Bourguignons, Angles, Saxons, Lombards, Visigoths, tout ce qui a fléchi religieusement le front sous la main de l'orthodoxie, a vécu, a duré, a fondé des royaumes et des nationalités qui subsistent encore au grand soleil de la civilisation européenne; Huns, Alains, Hérules, Ostrogoths, tout ce qui s'est montré rebelle aux lumières du christianis-

me, a été emporté par le souffle du Dieu vivant, ou saccagé par l'épée des batailles. Il en devait donc être ainsi des Vandales qui, par leur persistance arienne, renouvelaient les excès de ce même empire qu'ils étaient destinés à châtier : les Vandales furent moissonnés par le glaive de Bélisaire. Mais parce que les iniquités de l'Afrique avaient dépassé toute mesure, parce que rien, dans les soixante années qui suivent le retour des exilés et de la foi, n'accuse un de ces repentirs de nation, qui, pareils à celui de Ninive, désarment la colère de Dieu; l'arabe viendra continuer, aggraver et prolonger indéfiniment cette terrible mission de justice entamée depuis près de deux siècles.

Il n'existe, N. T. C. F., dans les annales de l'Église chrétienne aucun fait comparable à celui-ci. Une terre, éclairée pendant six cents ans des plus brillantes clartés de l'Évangile, une terre illustrée par tout ce que le génie a de plus sublime, une terre trempée, engraisnée du sang des martyrs, cette terre, pendant douze cents ans, va cesser d'appartenir au Christ qui l'avait faite si héroïque et si glorieuse à la face des peuples. Au bout de quelque temps vous trouverez à peine un nom d'évêque; un jour même un anathème parti des hauteurs de la papauté défend d'admettre au sacerdoce un africain; et enfin, la nuit de la barbarie étendant encore plus avant ses ombres, toute leur évangélique disparaît et s'efface (9). Plus de temples chrétiens, plus de culte chrétien, pas une voix qui ose bégayer le nom du Dieu des chrétiens; on dirait que le vent du désert a desséché pour jamais de son souffle brûlant tous les germes du Calvaire; c'est le Coran qui a pris la place de l'Évangile; c'est la barbarie qui succède à la civilisation; la Méditerranée, cette grande route de la gloire, de la science et de l'apostolat n'est plus qu'un théâtre de piraterie, et, de trois monarques européens, l'un, saint Louis, vient mourir tristement sur ses rivages; l'autre, Charles-Quint, y voit échouer ses armées et ses flottes; et le plus fier de tous, Louis XIV, ne rougit pas de frapper une médaille pour immortaliser le souvenir de quelques bombes lancées de loin et perdues sans résultat dans Alger l'imprenable. La seule chose qui signale encore la présence du christianisme sur la terre de Chyprien et d'Augustin, c'est, au temps de Grégoire VII, la consécration d'un évêque d'Hippone, et au XIII^e siècle, la mission spontanée et le martyre de cinq des premiers disciples de François d'Assise; c'est l'apparition, à distances inégales, du religieux de la Merci qui vient racheter, au poids de l'or, quelques-uns des innombrables captifs journellement entassés par la cupidité barbare; c'est l'établissement des généreux enfants de Vincent de Paul attachés par une charité merveilleuse, au culte de l'infortune et à l'adoucissement du sort des esclaves. Voilà

(8) *Histoire des Vand.*, I. MARCUS. — Paris, 1856.

(9) *Africa christ.*, tom. I, pag. 46-47

ce qui reste de tant de grandeur. Quel spectacle, ou plutôt quelle leçon pour les peuples orgueilleux d'une vaine civilisation! La civilisation en dehors du christianisme et du christianisme pratique, en vérité, qu'est-ce donc...? La civilisation de l'Afrique l'a-t-elle empêchée de tomber et de dormir douze siècles sous le joug le plus ignominieux? *Audite hæc omnes gentes. (Psal. XLVIII, 2.) Erudimini qui judicatis terram. (Psal. II, 10.)*

Mais, N. T. C. F., Dieu punirait-il les nations, et les nations chrétiennes, d'un châtiement sans retour? Est-ce que la gloire de triompher à toujours, sur une terre jadis catholique, serait accordée une seule fois à un peuple infidèle? Est-ce que Dieu mettrait en éternel oubli et la prière et le sang et les mérites de ses saints? Est-ce que, dans le cours des siècles, il ne sonnera pas une heure où, le rouge de la honte, montant au front de quelque peuple fidèle, ses braves et ses prêtres viendront redresser sur ces plages désolées, les uns l'étendard de la civilisation, les autres le labarum de la foi? Est-ce qu'il ne viendra pas là, s'établir providentiellement, au nom de l'intérêt, de l'industrie, qu'importe? l'homme s'agite, mais Dieu le mène, quelque forte colonie, germe naissant d'une nouvelle et désormais immortelle Eglise d'Afrique?

N. T. C. F., sans donner à cette pensée tous les développements qu'elle comporte, rappelez-vous que tôt ou tard Dieu écoute et la voix de la prière et le cri du sang des saints. Or, ni ce sang, ni cette prière n'avaient manqué à l'Afrique. Ce sang, les césars païens l'avaient versé par torrents; les Vandales ariens en avaient fait jaillir des fleuves; les Arabes en avaient épuisé jusqu'à la dernière goutte. Quant à la prière, écoutez celle qu'un éloquent historien, évêque et confesseur aux jours des persécutions ariennes, plaçait sur les lèvres de cette Eglise agonisante, et n'ayant gardé de sa puissance, de sa gloire, qu'une seule chose : l'espérance !

Après avoir fait un lamentable tableau des désastres de l'Afrique vandale, Victor de Vite adresse aux bienheureux cette touchante supplication :

« Priez, très-saints patriarches, aïeux d'une Eglise maintenant si désolée. Priez, saints prophètes, qui voyez l'affliction que vous aviez prédite. Priez, apôtres qui, pareils à de rapides coursiers, montés par le Seigneur, avez parcouru le monde entier, pour le réunir en une seule famille. Toi, surtout, bienheureux Pierre, pourquoi ne pas prendre la défense des brebis et des agneaux confiés, par notre grand Dieu, à ta sollicitude et à ta garde? Toi, saint Paul, maître des nations... vois donc ce que nous font nos ennemis et comment tes fils gémissent dans la captivité... Vous tous, saints apôtres, faites retentir pour nous des gémissements. Nous savons que nous ne méritons pas vos

prières, parce que ce qui nous arrive ne nous est point envoyé en épreuve comme à des saints, mais infligé en punition comme à des méchants. Hé bien! priez pour vos méchants fils, comme le Christ a prié pour les Juifs. Assez de justes châtiements désormais; invoquez notre pardon, et qu'il soit dit à l'ange exterminateur : *Arrête ta main* (10).

O prodige sans égal ! cette prière accueillie, présentée par le collège apostolique, reste cependant, N. T. C. F., suspendue pendant quatorze siècles devant le trône de Dieu, toujours rebulée, toujours ajournée; enfin elle obtient audience, et la grâce de l'Afrique est proclamée. Alors se déclare sur la terre une soudaine révolution dont le signal est parti du ciel. Pour l'ordinaire, c'est avec de petites choses que Dieu fait de grandes merveilles; mais, en Afrique, rien n'a jamais été petit; ni les hommes, ni les vertus, ni les crimes, ni les châtiements; et, parce que la ruine de l'Afrique a été profonde, Dieu, pour la réparer, va déployer de tous les bras humains le plus puissant, le bras de la France. Un jour, cette nation de braves est insultée dans son représentant par celui qui commandait au nom de la fortune et de la force à la terre d'Algérie. La vengeance est promptement le vol de l'aigle; à la pesanteur de leurs coups, l'Islamisme a reconnu les fils des héros de Poitiers, de Jérusalem, de Saint-Jean-d'Acre et des Pyramides; le barbare paye, du prix de sa couronne, sa folle audace; la France victorieuse prend possession de l'Afrique au chant des hymnes patriotiques et religieux, et le christianisme rallume aux étincelles de leur flamboyante épée son flambeau depuis tant de siècles éteint. N. T. C. F., est-il nécessaire d'être Français? Ne suffit-il pas d'être chrétien, d'être un homme civilisé, pour applaudir à cette renaissance mystérieuse? Qui ne reconnaîtrait la main de Dieu, derrière ces événements pleins de grandeur et d'imprévu? Qui ne s'écrierait avec nous : *Christus resurgens, jam non moritur?* (Rom., VI, 9.)

Non, N. T. C. F., nous ne pouvons croire, nous ne croirons jamais à ce retour merveilleux de la religion et, par la religion, de la civilisation en Afrique, sans y ajouter une ferme confiance en sa durée. Une bouche auguste l'a dit, aux applaudissements de la France entière : « L'Algérie est désormais française. » Nous ajouterons, nous : l'Algérie est désormais chrétienne.

Ce n'est pas pour la rendre à la piraterie que la France l'a conquise à la pointe de l'épée, qu'elle y envoie tour à tour l'élite de ses bataillons, qu'elle place à leur tête la fleur de ses généraux, qu'elle y verse et ses trésors et son sang. Elle saura bien maintenir et défendre sa conquête; l'Algérie est devenue un des fleurons de sa vieille couronne, et malheur à quiconque essaierait de la détacher de son front. De même, N

(10) *Hist. nevsec. Vandalicae.*, lib. IV, 20

T. C. F., et que dis-je de même?... Dieu n'a pas fait renaître le soleil de la foi sur la vieille terre de Cyprien pour la faire rentrer bientôt dans la nuit. Il n'a pas ouvert à l'Évangile toutes les portes de la barbarie pour l'en chasser après quelques tentatives d'acclimatation. Les reliques d'Augustin n'auront point fait sur nos autels une rentrée triomphale, pour être rejetées, le lendemain, sur le rivage orthodoxe qui les avait si religieusement gardées. O sainte Église romaine! te voilà rentrée pour jamais dans cet antique domaine de ton apostolat; tu as reconquis, pour ne plus l'abandonner, cette plage féconde; pour toujours ton labarum flottera sur le front de ses basiliques, à la main de ses évêques et sur la poitrine de ses enfants : *Resurgens non moritur*.

Toutefois, ne nous abusons pas, N. T. C. F., et ne prenons pas pour d'irréfragables réalités ces douces espérances. Si l'avenir religieux de notre immense diocèse est assuré, c'est à des conditions imprescriptibles, et que le doigt de Dieu lui-même a écrites aux livres saints. Vouloons-nous conserver et immortaliser en Afrique le règne de la foi et par la foi celui de la civilisation? prêtons à cette foi le triple serment de l'honorer, de la pratiquer, de la propager.

L'honneur dû à la foi du Christ, N. T. C. F., ce n'est pas seulement l'adhésion ferme, éclairée, entière à tous ses dogmes jusqu'au plus simple iota, c'est encore la profession publique de ce symbole qui a civilisé le monde et peuplé les cieux.

Nous l'avons dit, N. T. C. F., Jésus-Christ n'attend pas le suprême jugement pour rougir, devant son Père, des peuples qui ont rougi de son nom; il leur enlève le flambeau qui les a trop longtemps inondés sans les éclairer, et il le transporte à des régions neuves et plus touchées de ce bienfait divin. Chose étrange! humiliante leçon pour quelques chrétiens! l'Arabe a-t-il jamais honte du Coran? Son prophète, ne le nomme-t-il pas à toute heure? Son culte n'entre-t-il pas, comme une consécration nécessaire, dans tous les actes de sa vie? N'est-ce pas en son nom qu'il se débat encore aujourd'hui, avec un acharnement qui a sa gloire, contre la toute-puissance de nos armes? Et, sur cette même terre où luttent le Coran et l'Évangile, un chrétien manquerait de courage pour proclamer le nom de celui qui l'aime, le nom du Victorieux qui le conduit journallement au triomphe! Et un tel aveuglement, une pareille ingratitude n'auraient pas leur châtiement dans la suppression d'une foi méprisée! Dieu nous garde, N. T. C. F., et de ce malheur et de ce crime! Aussi bien, le nom du Christ et de l'Église qu'il a fondée se placera-t-il avec orgueil sur vos lèvres; la croix recevra de vous de plus grands honneurs encore que le drapeau, et, triomphante par le courage et l'unanimité de votre profession publique, la religion, assise

sur les ruines qui se relèvent et se redressent comme par enchantement, aura commencé, pour le prolonger jusqu'aux dernières générations, son règne de lumière et de grâce. *Elle aura fait avec vous un pacte de paix et de vie. (Malac., II, 5.)*

Mais, N. T. C. F., pour que la vérité de Dieu triomphe et persévère sur la terre française de l'Afrique, pour que la sublime végétation du christianisme y pousse des ramifications qui portent des fruits immortels, suffit-il de proclamer son symbole et de l'entourer de tous les hommages de la foi? Non, sans doute, N. T. C. F., à moins qu'à la tête de ces hommages vous ne placiez religieusement la fidélité aux préceptes qu'elle impose, *car la foi sans les œuvres est une foi morte (Jac., II, 26)*, et, par conséquent, une foi sans ancre dans le ciel et sans appui sur la terre. Mais, outre cette loi générale pour tous les chrétiens, n'avez-vous pas, vous, N. T. C. F., une mission particulière, et qu'il nous importe de vous faire connaître dès les débuts de notre apostolat? Quel que soit le motif qui vous ait poussés vers l'Algérie, c'est Dieu qui vous a menés là. Jamais il ne permit le rapprochement de son peuple avec les peuples infidèles, sans avoir pour fin suprême de faire glorifier son nom. Quand les Hébreux furent jetés en captivité dans l'Assyrie, ne semblait-il pas que Dieu ne poursuivît rien autre chose que le châtiement de ces ingrats? et cependant voilà ce qu'il leur dit par un de ses prophètes : *Dieu vous a dispersés au milieu des nations, afin que vous racontiez ses merveilles. (Tob., XIII, 4)* L'exil, dans les vues providentielles, était donc également destiné à satisfaire à la justice divine par les larmes des captifs de Babylone, et à faire de ces mêmes captifs autant de messagers du vrai Dieu.

Votre mission, N. T. C. F., est précisément la même à ce point de vue, que celle du peuple juif en Assyrie. Peut-être en entrant sur la terre d'Afrique n'avez-vous consulté que le calcul de vos intérêts, obéi qu'aux nécessités de votre position; qu'à l'appel de la loi ou qu'au sentiment du devoir; Dieu ne vous a pas moins conduits par la main au milieu et en présence d'un peuple égaré par de vieilles et fausses traditions. Loin de nous, N. T. C. F., la pensée que vous fassiez blasphémer par vos œuvres le nom du Dieu de l'Évangile, que le disciple de Mahomet puisse en aucun cas se vouter, sans injustice, d'être plus religieux, plus loyal, plus probe, plus désintéressé, plus pur que le disciple du Christ! Quelle effroyable responsabilité vous assumeriez alors sur votre tête! Oh! vainement nous aurions prédit à l'Algérie, tout abritée qu'elle soit par nos armes, un triomphe persévérant pour la foi. Non, malgré l'éclat qui entoura son réveil d'une nuit douze fois séculaire, la croix ne pourrait s'y promettre d'immortelles, je dirai même de longues destinées. Mais nous avons en vous, N. T.

C. F., une confiance tout autre (11). Nous croyons que vous apprécierez en même temps et vos devoirs généraux de chrétiens et votre mission spéciale de chrétiens d'Algérie. Au lieu de faire blasphémer, comme les Juifs, le nom de notre grand Dieu, vos œuvres saintes, votre conduite sans tache, votre mutuelle charité, votre dévouement à tout ce qui est bon, chaste, aimable, votre fidélité aux pratiques extérieures du culte catholique, votre obéissance aux lois de l'Eglise, notre mère, témoigneront hautement de la beauté de la morale évangélique, et comme autrefois l'irréprochable vie des premiers chrétiens ajoutait à la force même de la prédication, des miracles et du martyre une influence qui a vaincu le monde païen, de même l'éclat de vos mœurs toutes chrétiennes ouvrira les yeux des peuples qui vous entourent. Voilà un triomphe qui surpasserait, en l'assurant pour toujours, le triomphe de nos armes; voilà le prosélytisme dans toute la splendeur et dans toute la vérité de ses conquêtes.

Le nôtre ira plus loin cependant, N. T. C. F.; car il nous est impossible de croire et de nous taire (*Psal. CXV.*); impossible de tenir enchaîné le verbe de Dieu (*II Tim., II, 9*); impossible ne pas appeler sur tout homme venant au monde la lumière du Dieu vivant (*Joan., I*); impossible de ne pas évangéliser à tous celui qui est la voie, la vérité et la vie (*Joan., XIV, 6*); impossible de ne pas montrer aux âmes le chemin du ciel, de ne pas allumer sur les montagnes le flambeau de la saine doctrine; impossible de laisser périr de sang-froid des âmes pour qui Jésus-Christ est mort, et auxquelles il a préparé comme à vous-mêmes une immortelle couronne. Certes, par la sagesse et la prudence de nos démarches, et par notre patience à attendre les temps que le Père céleste a mis en réserve dans sa puissance (*Act., I, 7*), nous saurons bien concilier la modération avec le zèle religieux; notre cœur d'Evêque saura se contenter de prier lorsque notre main ne trouvera rien à moissonner. Dieu nous garde d'entraînements non moins périlleux pour l'Eglise elle-même que pour la sécurité du pays! Mais, qu'on le sache bien, si nous ne pouvons vous sauver tous, habitants de l'Algérie! notre droit et notre devoir sont d'appartenir à tous, d'être prêt à répondre à tous, de vous aimer et de vous bénir tous, sans distinction de nom, de pays, de race et de croyance. Ce droit, nous aimerions mieux tout perdre que de le sacrifier jamais; ce devoir, nous aimerions mieux périr que d'y être un seul jour infidèle.

Et voilà, N. T. C. F., à quelles conditions nous osons vous promettre l'immortelle durée de la foi chrétienne en Algérie, après l'éclatante résurrection dont vous êtes non-seulement les témoins, mais aussi les coopérateurs: *Resurgens non moritur*. Après Dieu, l'Auguste Marie et les saints

protecteurs de l'Afrique, nous serons aidés dans cette mission non moins civilisatrice que religieuse, par vous d'abord, saint évêque dont nous garderons fidèlement la mémoire, tandis que du fond de votre retraite vous appellerez sur les pas de votre successeur les bénédictions célestes; par vous, prêtres vénérables, que le zèle des âmes a conduits aux fatigues et aux privations de l'apostolat; par vous, vénérables frères, vénérables sœurs, qui avez pris à tâche le soin de l'enfance, du malheur ou du vice repentant; par vous, conseillers et membres de la Propagation de la Foi: œuvre sublime à qui la charité a déjà fait enfanter des prodiges dont le monde lui-même admire la fécondité, et dont le ciel se réserve de rémunérer le dévouement; par vous, colons anciens et nouveaux qui, au milieu des travaux de l'agriculture et de l'industrie, éprouvez le besoin de reposer vos cœurs à l'ombre de la croix; par vous, magistrats, fonctionnaires publics, qui savez concilier les devoirs de votre charge avec les devoirs non moins impérieux de votre conscience; par vous, braves soldats, l'appui de la France et le bras de l'avenir; par vous, officiers de tous grades, qui vivez pour l'honneur et mourez pour le pays; par ces jeunes princes chez qui l'héroïsme n'est plus qu'une vertu domestique; par cet illustre maréchal qui, en laissant à l'Eglise sa part de civilisation par la croix, réalise, lui, par la victoire et par la protection de tous les intérêts, sa devise: *Ense et aratro*; par la prière de cette reine admirable que tous les partis ont saluée du même nom, l'ange de la patrie; par le gouvernement de ce roi qui, sauvé par un sixième miracle d'un sixième attentat, rend à la Providence, en actions de grâces, en dévouement à ses devoirs, ce qu'elle répand sur lui, sur son règne et sur son auguste famille, de bienfaits et d'éclat.

Unissons-nous dans une commune pensée, N. T. C. F., ne formons plus sous l'œil de Dieu, qu'un troupeau, qu'une famille, qu'un cœur et qu'une âme; et notre double mission de grandeur et de salut est pour jamais assurée.

Donné à Lyon le 2 juillet 1846.

II MANDEMENT

A l'occasion de la lettre encyclique de notre saint père le pape Pie IX et de sa lettre apostolique prescrivant un Jubilé.

SUR LA PAPAUTÉ.

En voyant approcher la Sainte-Quarantaine, N. T. C. F., nous nous préparons à vous adresser notre première instruction pastorale, lorsque tout à coup éclata sur nos têtes une voix qui, depuis dix-huit siècles, est en possession de dominer toutes les voix de la terre, parce qu'elle même vient de plus haut et que, pour passer par des lèvres mortelles, elle ne perd rien pour

(11) *Confidimus de vobis meliora.* (Hebr., VI, 9.)

cela ni de la pureté de sa source qui est céleste, ni de la sublimité de son caractère qui est divin.

Quelle est cette voix, N. T. C. F.? Ecoutez : l'histoire vous dira son nom.

Cette voix essaya ses premiers bégayements au Cénacle, vrai berceau de la civilisation moderne; de là, se fortifiant avec le succès, elle vint tonner sur Jérusalem, sur Antioche et sur Rome. Un instant l'enfer crut l'étouffer sous le glaive, sous le glaive elle prit un éclat qui fait encore aujourd'hui tressaillir le monde. Pendant une tourmente de trois siècles, elle conduisit bravement les enfants de la croix du Calvaire au forum, du forum au catacombes, des catacombes aux arènes et des arènes aux gloires de l'immortalité. A cette voix, les césars s'émurent, quelques-uns de surprise, la plupart de colère, et vint un jour où le plus illustre d'entre eux se trouva plus fier d'en répéter humblement les leçons que de porter sur un front couronné par la victoire le diadème des Auguste, des Trajan, des Titus et des Marc-Aurèle. Brisant le joug d'une soumission glorieuse à l'intelligence, l'hérésie osa-t-elle dresser contre l'Eglise une tête rebelle? La voix s'éleva, pleine en même temps et de doctrine et d'anathèmes et par ses accents solennels, l'hérésie fut brisée comme par autant d'éclats de foudre. En des temps que se plaît à ressusciter la science de nos jours, les rois se voyaient-ils menacés sur leurs trônes par les orages populaires? Implorée par les rois, la voix paternelle rappelait aux peuples le grand principe de la soumission chrétienne et la vague de l'insurrection retombait en écumant peut-être, mais assouplie et bientôt calmée, sous un pouvoir modérateur. Au contraire, et le plus souvent opprimés par le despotisme, les peuples invoquaient-ils une parole de salut? Des hauteurs apostoliques la voix majestueuse laissait échapper un mot de correction, quelquefois même de menace, et, se ressouvenant alors de leur condition mortelle et de leur charge divine, les rois revenaient à leurs peuples, pères et bienfaiteurs, de tyrans qu'ils étaient la veille. Le caprice ou la volupté brisaient-ils avec scandale de tous les liens le plus sacré? gardienne des mœurs publiques, la voix austère remettait sous les yeux du coupable la sainteté de ses engagements, et l'innocence, momentanément rebutée, rentrait solennellement dans ses droits. Quand allaient s'accomplir les jours de l'empire romain, cette voix, pleine d'un saint patriotisme, ne mit-elle pas tout en mouvement pour sa défense? Ne fit-elle pas reculer Attila? Ne fléchit-elle pas le courroux même de Genséric? Et une fois que l'inondation barbare eût recouvert toute l'Europe, quel admirable rôle fut le sien? Cette voix sauve du naufrage tous les vieux débris de la civilisation, garde les lettres et les arts, courbe sous le joug de la foi ceux que l'empire n'a pu refouler par ses armes, bénit les jeunes royautes qui surgissent de ses

ruines, instruit les peuples enfants, enseigne la modération aux vainqueurs, protège le vaincu, fonde le pouvoir sur la conscience, et la liberté sur l'ordre public, rallie entre elles, par un symbole commun, les nationalités les plus diverses et plane également sur le monde qu'elle civilise, et sur les Ames qu'elle sacrifie. Plus tard, elle enfante l'héroïque mouvement des croisades, guerres saintes que calomnait le dernier siècle, que le nôtre, en les justifiant, croyait terminées à saint Louis, lorsque la France est venue ici, au nom de l'honneur outragé, rouvrir cette glorieuse carrière, en plaçant encore aujourd'hui, en face de l'Islamisme, vaincu par nos armes, une population rassemblée des quatre coins de l'Europe et lui opposant, pour fonder à jamais sa conquête, l'épée, la charrue et la croix. Retirée aujourd'hui dans le domaine des choses spirituelles, au moindre son que rend cette voix, les frères de Pierre sont confirmés dans la foi, les doutes de l'intelligence se calment, les débats finissent, la vérité reprend son empire sur les hommes, la conscience est avertie, la ligne du devoir tracée, la morale également garantie des atteintes et d'un fâcheux rigorisme et d'un coupable relâchement, la discipline maintenue dans de sages limites, le sacerdoce mis en braule pour les saints combats du zèle ou contenu dans la paix recueillie du temple; l'apostolat se fraye une route à de nouvelles conquêtes, les églises se fondent, les sièges épiscopaux se dressent pour la première fois sur une terre vierge, ou se relèvent après des siècles sur une vieille terre reconquise à l'Evangile. Messagère de justice et de miséricorde, elle bénit *la ville et le monde*, elle lie ou délie, amnistie ou condamne et dans le temps et dans l'éternité. Et pour comble de privilège, N. T. C. F., ne croyez pas qu'elle se lasse ou qu'elle s'altère avec l'âge, qu'elle perde de sa force ou de son influence religieuse à mesure que nous avançons dans l'avenir; jeunesse ou maturité, barbarie ou civilisation, paix ou persécution, qu'importe? C'est une voix inspirée de Dieu pour enseigner la terre, non point à telle ou à telle autre époque, mais tout le temps que vivra l'Eglise du Christ, c'est-à-dire jusqu'à la fin des temps; organe de Jésus-Christ et de la vérité, jusqu'à la fin des temps, elle parlera, elle criera, elle enseignera, elle gouvernera, elle exhortera, elle reprendra, elle suppliera, elle bénira, elle menacera, elle pardonnera, elle sauvera.

Aussi, N. T. C. F., comme tous les siècles se sont inclinés devant la chaire où elle retentit, comme toutes les églises ont vénéré cette Eglise, comme tous les pontifes ont salué son Pontife des tières les plus augustes! Comme la chrétienté l'a proclamé son Pasteur! Comme l'humanité tout entière accepte son glorieux nom de Pape, c'est-à-dire de Père universel! Nous ne rappellerons pas cette longue série d'hommages que notre grand Bossuet résumait en ces mots :

« C'est cette chaire romaine tant célébrée par les Pères, où ils ont exalté comme à l'envi la principauté de la chaire apostolique; la principauté principale, la source de l'unité et, dans la place de Pierre, l'éminent degré de la chaire sacerdotale et l'Eglise-Mère qui tient en sa main la conduite de toutes les autres églises, le chef de l'épiscopat, d'où part le rayon du gouvernement, la chaire principale, la chaire unique en laquelle tous gardent l'unité. » (*Discours sur l'unité de l'Eglise.*) Mais au moment où, pour la première fois, nous proclamons dans l'Algérie chrétienne un acte solennel de la papauté, pourrions-nous oublier d'établir sur ce point la communauté de croyances, entre la vieille et la nouvelle Eglise d'Afrique?

Or, N. T. C. F., que l'Afrique des premiers siècles chrétiens ait regardé Rome comme sa véritable mère, et la papauté comme la source de son apostolat, qu'elle ait constamment professé que de la cité de Pierre lui était venu le christianisme, la science historique n'a pas eu de peine à le démontrer (12). Mais ce n'est point assez, elle l'a vénérée comme la maîtresse des églises, comme le centre de l'unité catholique, comme le siège de la primauté pontificale, comme la règle vivante de la doctrine, de la morale et de la discipline chrétienne; et si vive était cette foi que, même après le triomphe de la barbarie, même après une longue suite de siècles d'ignorance et de ténèbres, nous en retrouvons d'éclatants vestiges au fond de son histoire. Laissez-nous vous en alléguer les preuves.

C'est en 192, un prêtre africain, saint Victor, qui prend au milieu des applaudissements de l'Afrique elle-même la charge et avec elle les droits de la papauté.

C'est Tertullien donnant à l'évêque de Rome les titres de souverain pontife et d'évêque des évêques. (*De pudicitia.*)

C'est l'Eglise d'Afrique acceptant la condamnation de l'hérétique Privat, l'un de ses enfants, par le pape saint Fabien.

C'est saint Cyprien demandant à Rome la justification de sa conduite durant la persécution, et la confirmation de ses décisions pénitentiaires. Cyprien surtout écrivant : « La preuve de la foi est facile et abrégée. Le Seigneur dit à Pierre : *Je vous dis que vous êtes Pierre, et, sur cette pierre, je bâtirai mon église* (Matth. XVI, 18); quoique après la résurrection il ait donné à tous les apôtres un égal pouvoir de remettre les péchés, cependant, pour rendre manifeste l'unité, il a établi une chaire unique par son autorité; et une commune source d'union qui part d'un seul... la primauté est donnée à Pierre afin d'établir que la chaire est une ainsi que l'Eglise de Jésus-Christ... Comment peut donc se croire dans l'Eglise celui qui abandonne la chaire de Pierre sur laquelle l'Eglise est fondée? » (*De unit. Eccles.*)

C'est, après la mort de Cyprien, l'abandon complet, universel, que fait l'Eglise d'Afrique d'une opinion vivement défendue par cet illustre primate ayant à sa suite le plus grand nombre de ses collègues, abandon appuyé sur ce principal motif que le pape Etienne l'avait inapprouvée au nom de la tradition générale.

C'est, au commencement du IV^e siècle, la cause de Cécilien et de Donat portée au tribunal de l'Eglise romaine, jugée par elle et la sentence du pape acceptée par l'orthodoxie africaine.

Ce sont deux conciles d'Afrique, l'un de Carthage, l'autre de Milève, adressant au pape Innocent I^{er}, leur sentence contre l'hérésie pélagienne afin d'assurer à ce décret de leur médiocrité l'autorité du siège apostolique, pour assurer le salut de plusieurs et corriger la perversité de quelques-uns. (*Conc. Carthag. II, Epist. Synod. ad Innocentium.*)

C'est saint Optat de Milève répétant l'argument de saint Cyprien sur l'unité et confondant les donatistes par le seul fait de leur opposition avec l'Eglise romaine : « Vous ne pouvez nier, dit-il, que dans la ville de Rome fut conféré à Pierre premièrement une chaire épiscopale..., dans laquelle chaire unique l'unité serait conservée partout..., d'où vient donc que vous prétendez usurper les clefs du royaume, vous qui, par de sacrilèges prétentions, combattez contre la chaire de Pierre? (Saint Optat, Mil., lib., c. 2 et 3.)

De l'immortel Augustin, dont les traités, les lettres, la conduite, annoncent la plus parfaite soumission à la papauté, nous ne citerons qu'une parole devenue pour jamais célèbre; voici à quelle occasion elle fut émise. Nos évêques d'Afrique avaient envoyé à Rome, pour en obtenir la confirmation, les actes de deux conciles tenus contre l'hérésie de Pélagie. Le pape approuva leur décision et Augustin en tira cette solennelle conclusion : Les actes de Jeux conciles ont été envoyés à Rome, Rome les a approuvés par ses rescrits, la cause est finie. *De hac causa duo concilia missa sunt ad sedem Apostolicam : inde etiam rescripta venerunt : causa finita est.* (Serm. 131, al. 2 de Verb. Domini, n. 10).

Sous Hunéric, quand la persécution vaudale, parmi des martyrs sans nombre, eut pourtant fait quelques apostats en Afrique, ce fut le Pape, qui, dans un concile auquel assistent quatre évêques africains, régla la discipline de la pénitence imposée à ces malheureuses victimes de la faiblesse et de la peur.

Lorsque l'islamisme eut conquis l'Afrique et qu'à peine resta-t-il quelques chrétiens perdus sur cette terre autrefois couverte de sièges épiscopaux, d'églises et de monastères, la foi en la papauté demeura parmi eux telle qu'aux jours de Cyprien et d'Augustin.

(12) MORCELLI, *Afric. Christ.*, tom. I, pag. 10, 11, etc.

Sous Léon IX, au milieu du XI^e siècle, l'évêque d'un siège obscur veut s'arroger les prérogatives de celui de Carthage. A qui s'adressent ses collègues, émus d'une prétention si nouvelle? au Pape, et celui-ci prononce en faveur du vieux siège primordial.

Dans le même siècle, Hippone reçoit encore un pasteur; de quelles mains? de celles de Grégoire VII, qui sacre, à Rome même, l'évêque Servandus.

A partir de cette époque, si l'histoire intérieure de l'Eglise d'Afrique nous échappe, nous pouvons, du moins, N. T. C. F., invoquer, de distance en distance, des noms illustres et chers, anneaux d'or étincelants dans le moyen âge et sous la renaissance, qui continuent et prolongent jusqu'à nous la chaîne de cette forte croyance.

Sans parler de ces saints religieux, premiers nés de saint François d'Assise qui, au XIII^e siècle, rougirent de leur propre sang la capitale du Maroc, comment ne pas rappeler l'immortel saint Louis, qui voulut recevoir la bénédiction d'Innocent IV, à son départ pour Tunis; Raymond Lulle, ce Théologien dont l'orthodoxie égalait le zèle infatigable, les pères de la Merci, ces héros de la charité enfantée par la foi, et enfin ces pieux disciples de saint Vincent de Paul qui ont gardé et réchauffé depuis le milieu du XVII^e siècle, comme ils les gardent encore aujourd'hui, sans ombre d'altération, tous les enseignements de l'Eglise romaine et de là, N. T. C. F., comment ne pas conclure hautement que la foi de la primauté n'a jamais déserté l'Afrique depuis le jour où elle lui fut apportée par les envoyés mêmes du siège apostolique? éblouante, radiante, féconde comme un foyer de lumière alors que le christianisme était le maître du pays, pure du moins lorsqu'il fut esclave, et semblable à une étincelle qui brille encore dans l'obscurité d'une nuit barbare.

Ainsi, N. T. C. F., l'ancienne Eglise d'Afrique a compté de sublimes docteurs et tous ont abaissé la hauteur de leur génie devant la primauté du successeur de Pierre. Elle a eu de trop nombreux hérétiques et c'est la foudre romaine qui les a frappés; elle a eu ses conciles dogmatiques, moraux et disciplinaires, et c'est l'autorité du pape qui les a confirmés. Elle a eu ses saints innombrables et c'est l'Eglise romaine qui les a placés ou du moins a permis qu'on les plaçât sur les autels. Elle a eu sa superbe Carthage, et, saisissant contraste, N. T. C. F. tandis que Carthage païenne, jalouse des grandeurs de Rome, soutint contre elle des guerres si longues et si acharnées que la haine du sénat romain n'eut plus d'autre devise que celle de Caton, qui demandait obstinément et obtint qu'on la renversât de fond en comble, Carthage chrétienne s'incline avec amour devant la Rome des papes, lie avec elle un étroit commerce d'où elle

fait dépendre son salut et Rome et Rome bénit l'église de Carthage comme sa fille; l'initie à toutes ses grandeurs, s'intéresse à toutes ses joies, la console dans tous ses revers, gémit profondément sur sa double chute et, lorsqu'elle n'est plus qu'un vaste monceau de ruines, lorsque de longs siècles ont déjà passé sur sa cendre, foulée par le pied des barbares, Rome garde soigneusement les souvenirs de sa vieille gloire, et les lègue à la mémoire des âges futurs.

Cette glorieuse primauté du pontificat romain, dont nous sommes heureux de proclamer du milieu de tant de décombres la survivance miraculeuse, l'Afrique la reconnut donc sous les Calixte, les Fabien, les Corneille, les Etienne, les Libère, les Damase, les Célestin, les Zozius, les Léon, les Félix, les Symmaque, les Grégoire-le-Grand, les Théodose, les Grégoire VII, etc.; comme depuis la restauration de notre siège d'Alger, elle la reconnaît dans la personne auguste des Grégoire XVI et des Pie IX.

Nous tenions à mettre ce fait hors de doute pour chacun de vous, N. T. C. F., afin qu'il demeurât bien avéré qu'en prenant à la suite du drapeau français, possession de l'Afrique, au point de vue religieux, Rome était rentrée dans sa propriété séculaire, et qu'en vous transmettant nous-même avec obéissance et respect les lettres du souverain pontife, nous ne faisons qu'imiter nos vénérables prédécesseurs d'il y a quatorze, quinze et seize siècles, et en particulier notre admirable Augustin! heureux de pouvoir abriter ainsi derrière les âges, derrière les plus illustres souvenirs, derrière les plus grands noms de l'histoire, de la religion et des lettres, une soumission qui fonde notre liberté, notre force, notre sécurité et notre invincible confiance dans les destinées du catholicisme.

Et maintenant, N. T. C. F., que nous vous avons dit l'autorité de cette voix qui est venue frapper notre oreille, prêtez la vôtre et que la terre d'Afrique se taise pendant que va parler le vicaire de Jésus-Christ.

Entendez-le d'abord signaler à la sollicitude de ses frères dans l'épiscopat les diverses causes de son affliction (Encycl. *Qui pluribus*, § II):

« Nul d'entre vous n'ignore, Vénérables frères, que dans ce siècle déplorable une guerre furieuse et acharnée est faite au catholicisme par des hommes qui, liés entre eux par une société criminelle, repoussant les saines doctrines et fermant l'oreille à la voix de la vérité, produisent au grand jour les opinions les plus funestes et font tous leurs efforts pour les répandre dans le public et les faire triompher. Nous sommes saisis d'horreur et pénétrés de la douleur la plus vive, quand nous réfléchissons à tant de monstrueuses erreurs, à tant de moyens de nuire, à tant d'artifices et de coupables manœuvres dont se servent les ennemis de la vérité et de la lumière, si habiles dans l'art de tromper, pour étouffer dans les

esprits tous sentiments de piété, de justice et d'humanité, pour corrompre les mœurs, fouler aux pieds tous les droits divins et humains, ébranler la religion catholique et la société civile et même les détruire de fond en comble, s'il était possible. Vous le savez en effet, vénérables frères, ces implacables ennemis du nom chrétien, emportés par une aveugle fureur d'impiété, en sont venus à ce degré inouï d'audace, qu'ouvrant leurs bouches aux blasphèmes contre Dieu (*Apoc.*, XIII, 6), ils ne rougissent pas d'enseigner publiquement que les augustes mystères de notre religion sont des erreurs et des inventions des hommes, que la doctrine de l'église catholique est opposée au bien et aux intérêts de la société, et ainsi ils ne craignent pas de renier le Christ lui-même et Dieu. Et pour mieux tromper les peuples et entraîner avec eux dans l'erreur les esprits inexpérimentés et sans science, ils feignent de connaître seuls les voies du bonheur; ils s'arrogent le titre de philosophes, comme si la philosophie, dont le propre est la recherche des vérités naturelles, devait rejeter ce que Dieu lui-même, auteur suprême de la nature, a daigné, par un insigne bienfait de sa miséricorde, révéler aux hommes pour les conduire dans le chemin du bonheur et du salut... C'est avec la même perfidie, vénérables frères, que ces ennemis de la révélation divine, vantant sans mesure le progrès humain, voudraient, par un attentat téméraire et sacrilège l'introduire, dans la religion catholique, comme si cette religion était l'œuvre, non de Dieu, mais des hommes, ou une invention philosophique susceptible de perfectionnements humains. »

Mais il est bien, N. T. C. F., d'autres sujets de gémissements pour le chef de l'Église. C'est « l'erreur de ceux qui abusent de la raison et traitant les oracles divins comme une œuvre de l'homme, osent les expliquer à leur gré et les interpréter témérairement, quand Dieu lui-même a établi une autorité vivante pour enseigner et maintenir le vrai et légitime sens de sa céleste révélation. » C'est « cet épouvantable système d'indifférence pour toute religion, système absolument opposé aux lumières de la raison humaine elle-même et à l'aide duquel les apôtres de l'erreur, ôtant toute distinction entre la vertu et le vice, la vérité et l'erreur, l'honnêteté et la turpitude, prétendent que les hommes peuvent obtenir le salut éternel comme s'il pouvait jamais y avoir accord entre la justice et l'iniquité, entre la lumière et les ténèbres, entre le Christ et Bélial. » C'est « cette manière d'enseigner surtout les sciences philosophiques, laquelle trompe déplorablement une jeunesse inexpérimentée, la corrompt et lui verse le fiel du dragon dans la coupe de Babylone. » C'est « l'ardeur des sociétés bibliques, qui ne cessent de répandre les livres des divines Écritures, traduits dans toutes les langues vulgaires, et souvent expliqués dans un sens pervers, et

d'offrir gratuitement ces livres à toutes sortes de personnes, même aux ignorants, afin que tous rejetant la divine tradition, la doctrine des Pères et l'autorité de l'Église catholique, entendent les oracles divins selon leur jugement particulier, en pervertissent le sens, et tombent ainsi dans les plus graves erreurs. » Ce sont « l'infâme conjuration contre le sacré célibat des prêtres, l'exécrable doctrine des communistes, la peste effroyable de livres et de libelles qui surgissent de toute part pour enseigner le mal. » Et « de ce déluge d'erreurs, de cette licence effrénée de penser, de parler et d'écrire » quelles seront les conséquences? « La ruine des mœurs, le mépris de la religion du Christ, le dénigrement du culte divin, les attaques en tous sens contre le siège apostolique, l'autorité de l'Église combattue et courbée sous une honteuse servitude, les droits des évêques foulés aux pieds, la sainteté du mariage profanée, l'ébranlement des deux pouvoirs, et tant d'autres maux de la république chrétienne aussi bien que de la société civile. »

Vous ne reconnaîtrez que trop par vous-mêmes N. T. C. F., la vérité de ce tableau, si vous considérez, non-seulement l'Afrique où vous avez planté votre tente, non-seulement la patrie que vous avez quittée pour elle, d'où vous veniez, mais encore l'Europe et la chrétienté tout entière qu'embrasse dans son vaste coup d'œil le pontife romain.

Mais si telles sont les douleurs de son cœur paternel, ne croyez pas qu'un amer découragement soit venu le saisir au début même de son apostolat. Ne pensez pas qu'en présence des maux de l'Église il n'ait à lui donner que des pleurs stériles. Il y a dans le christianisme, N. T. C. F., des forces toujours vives qu'il suffit de mettre en œuvre avec confiance, énergie, persévérance, pour le sauver des périls les plus imminents; voilà pourquoi l'auguste chef de l'Église applique à l'instant le remède aux plaies qu'il a reconnues et signalées.

D'abord, en même temps qu'il dénonce au monde catholique les erreurs de l'impiété, il fait ressortir les événements et les témoignages qui portent tellement l'impreinte de la sagesse et de la puissance divine, qu'il n'est pas d'esprit qui ne puisse aisément comprendre que la foi chrétienne est l'œuvre de Dieu. En même temps qu'il retrace en traits de feu le tableau de quelque mauvais système, il en sapé la base et en montre du doigt les désastreuses conséquences. De la théorie il descend à la pratique. Il s'adresse à ses vénérables frères dans l'épiscopat, et leur demande « d'appuyer son zèle par leur zèle, ses efforts par leurs efforts, sa parole par leurs paroles, son autorité par leur étroite union à la chaire de Pierre. » Il veut que les évêques « fassent fleurir la discipline ecclésiastique, prêchent la paix, la charité et l'obéissance aux pouvoirs établis de Dieu. Il leur ordonne de « veiller soigneusement sur leurs prêtres dont la science,

la vertu et le zèle peuvent seuls apaiser Dieu et le rendre favorable à son peuple. » Il va plus loin, N. T. C. F., et sachant que c'est dans son germe qu'il faut cultiver l'esprit du sacerdoce, il étend sa juste et paternelle sollicitude jusque sur les séminaires qu'il nous ordonne de fonder et de diriger avec tout le zèle épiscopal.

Ici, N. T. C. F., laissez-nous épancher notre cœur et nous féliciter avec vous. La veille même du jour où le souverain pontife signait cette recommandation, nous ouvriions notre petit séminaire, nous bénissions sa modeste chapelle et, comme si c'eût été là un événement que le ciel devait marquer d'une empreinte singulière, nous étions surpris au milieu de ces douces fonctions par notre vénérable collègue de Tunis. Le successeur de saint Cyprien s'unissait au successeur de saint Augustin pour parer avec lui ce jeune berceau et croiser l'un et l'autre sur lui leurs mains, leurs bénédictions et leurs vœux. Puissent s'accomplir ces heureux présages, puissent ces premiers succès de notre épiscopat porter quelque consolation au grand pontife, dont nous avons deviné et réalisé la pensée!

Après les solennels avertissements qu'il vient de nous donner, N. T. C. F., il restait entre ses mains un moyen singulièrement fécond pour la conversion et pour le salut des peuples, une grâce figurée sous le règne terrestre de la loi mosaïque par une loi d'affranchissement qui revenait tous les sept ans, une grâce contenue dans le magnifique privilège de lier et de délier qui fut accordé souverainement par Jésus-Christ au prince des apôtres, une grâce dont l'histoire de l'Eglise et celle en particulier de l'Eglise d'Afrique nous offre un touchant emblème dans ses libelles de réconciliation, que les martyrs en allant à l'échafaud, que les confesseurs dans les chaînes, accordaient aux pénitents publics, une grâce également fondée sur les mérites de Jésus-Christ, par qui seul nous pouvons être réconciliés à Dieu, sur la surabondance des mérites des saints et sur le pouvoir de l'Eglise d'en appliquer le prix, une grâce dont la publication faisait tressaillir la foi de nos pères, une grâce qui efface toutes nos dettes spirituelles par le repentir qu'elle suppose et par le sacrement de pénitence qu'elle exige comme condition préalable et remet les peines temporelles dues à nos péchés par l'indulgence qu'elle confère, par conséquent une grâce qui amnistie devant Dieu tous les créanciers de sa justice: c'est la grâce du Jubilé.

Nous laissons, N. T. C. F., à MM. les curés et aux prédicateurs qui vous visiteront, la tâche de vous expliquer plus longuement la nature et les caractères particuliers de cette indulgence, dont la rareté, la publicité, la solennité, l'universalité, font une grâce vraiment spéciale et digne mille fois de tous vos empressements et de tous vos efforts.

L'intention du souverain Pontife en nous

l'accordant, N. T. C. F. (Litt. encycl. *Quarum initium, Arcano divinæ, etc.*), c'est de faire du peuple chrétien, un peuple qui « désormais purifié par la pénitence, approche avec plus de confiance du trône de Dieu, obtienne ses miséricordes, et reçoive de lui la grâce dans un secours opportun. C'est encore « d'arriver par le moyen de prières si unanimes et pures à lui mériter de remplir si bien le ministère apostolique du gouvernement chrétien, que la barque de l'Eglise se repose enfin, dans le calme des flots, d'une trop longue tourmente. » Donc, N. T. C. F., et le bien de vos âmes, et le bien de cette grande communauté dont vous faites partie, sollicitent votre zèle à suivre les exercices et à gagner la grâce du jubilé. Nous vous exhortons à ne pas laisser passer en vain le secours de Dieu. Voici maintenant le jour propice, le jour du salut. Tout est en mouvement pour sauver votre âme, pour la sauver, le ciel s'entr'ouvre et laisse tomber sur vous toutes les cataractes de ses grâces; la terre fait répéter par tous ses échos les cris de pénitence et de miséricorde; le sanctuaire s'agit d'un saint émoi et se prépare à recevoir les foules recueillies; l'Eglise dans ses tressaillements inexprimables, offre son sein à toutes les misères et ses bénédictions à tous les pécheurs; les saints prient, les anges prient, Jésus le sauveur des hommes prie et le Dieu qui menace et foudroie, semble n'être plus que le Dieu qui sourit et pardonne. Vains jouets du temps, voudriez-vous, N. T. C. F., vous dérober encore, vous dérober toujours aux souvenirs, aux images, au culte de votre éternité? Vous donnez aux affaires, à l'ambition, au plaisir, aux bienséances du monde, des heures si longues et parfois si fatiguées, oh! de grâce, si vous êtes chrétiens, si vous êtes raisonnables, ne prendrez-vous pas enfin, un jour, un seul jour pour rentrer au dedans de vous-mêmes, pour y étudier l'état de votre âme et les dispositions dans lesquelles vous trouverait la mort, si la mort venait à vous frapper au moment même où nous vous adressons ces exhortations apostoliques?

Oui, vous viendrez, N. T. C. F., à ces tribunaux de la miséricorde, à cet autel du pardon, à cette fête de l'amnistie des âmes, vous viendrez tous sans distinction d'âge, de sexe, de condition et de patrie.

Vous y viendrez d'abord et les premiers, vous y exercez à quelque degré que ce soit dans la France d'outre-mer la haute magistrature du commandement, vous rappelant que plus on est élevé devant les hommes, plus on doit s'abaisser devant Dieu; plus haute est la charge, plus grave est la responsabilité; plus éclatantes sont les fautes, plus est urgent le besoin de recourir au bain qui les efface, plus enfin on accumule, dans quelque rang que ce soit, les dettes envers Dieu, plus on doit s'estimer heureux de les acquitter et de s'en libérer par l'indulgence.

Vous y viendrez, soldats; la plus belle

de toutes les victoires n'est-elle pas de se vaincre soi-même? et qui porte sur son front de nobles lauriers ne doit-il pas, ou par l'innocence ou par le repentir, élever la pureté de sa vie jusques à la hauteur de sa gloire?

Vous y viendrez, hommes de négoce, car à quoi bon toutes vos pénibles et quelquefois trop infructueuses veilles, si au bout du compte vous venez à perdre votre âme, cet unique trésor du sage.

Vous y viendrez, laborieux colons; vous n'ignorez pas que le sol de votre âme, a, lui aussi, besoin d'une culture profonde et continue, que les mauvaises herbes, si on ne s'acharne à les extirper, y croissent plus facilement que la bonne semence et parviendrait bientôt à l'étouffer. Ah! ne perdez pas ces beaux soleils de grâce qui vont luire sur elle, ni ces douces rosées du ciel qui en descendront pour l'attendrir et la féconder.

Vous y viendrez, enfants, si jeunes encore mais que déjà peut-être le péché a souillés. Vous y viendrez, jeunes gens, puissiez-vous n'avoir pas à mêler à votre prière, les regrets d'Augustin et à dire avec lui : Beauté toujours ancienne! beauté toujours nouvelle! je t'ai connue, je t'ai aimée trop tard. Vous y viendrez, époux et épouses, pour retremper au bain sacré de la pénitence l'innocence et la ferveur de vos premiers serments. Vous y viendrez, pères et mères de familles, dont la tâche religieuse est devenue si difficile et si mêlée de sollicitude, de crainte et parfois d'amères déceptions dont il ne vous serait pas toujours facile de décliner devant Dieu la formidable responsabilité.... Vous y viendrez, vieillards qui, déjà le front courbé sur la tombe, avez tant de choses à demander à celui qui « efface les péchés du monde, soit, en pardonnant ceux que nous avons commis, soit en nous aidant à n'en pas commettre davantage, soit en nous conduisant au terme, au delà duquel on n'en commet plus. »

Nous y irons aussi nous, prêtres, à qui le mandat des âmes impose des devoirs tels, que le plus saint d'entre nous, n'oserait se glorifier d'y avoir été fidèle, au moins dans toute la mesure de la grâce qui lui fut donnée. Si notre ministère n'est pas toujours heureux, si les conquêtes de la foi sont rares, et celles de la conversion en si petit nombre, ne l'attribuons qu'à nous-mêmes; allons ranimer notre zèle aux sources mêmes du sang divin et revenons à notre troupeau, dévoués, généreux, vigilants à sa garde, ardents à en accroître le nombre : notre couronne à nous aussi est au prix de nos conquêtes.

Que ne pouvons-nous espérer qu'elles y viendront ces populations, depuis si longtemps courbées sous le joug de l'islamisme!!! Ah! si elles connaissaient le don de Dieu et les merveilleuses clartés de la foi!!! Si l'heure était venue de les évangéliser avec fruit, si notre sang pouvait frayer, au fécond apostolat, la route de leurs esprits et

de leurs cœurs, avec quelle joie nous verserions celui qui coule dans nos veines de prêtre et de père, mais ils ne comprennent, ils n'écoutent pas encore notre voix; vous qui la comprenez, vous qui l'écoutez, N. T. C. F., comme la voix de Jésus-Christ, comme la voix de Dieu même, n'endurcissez pas vos cœurs; que la parole du pontife souverain, que celles de votre évêque vous trouvent tous dociles : un jour votre reconnaissance filiale nous bénira, comme aujourd'hui notre amour paternel vous bénit.

Donné à Alger, en 1847.

III. MANDEMENT

Pour le carême de 1848.

SUR NOS RAPPORTS AVEC LA VÉRITÉ.

Le christianisme et la vérité religieuse, c'est une même chose, N. T. C. F., et venir vous parler de l'un, c'est vous parler de l'autre. N'est-ce pas, en effet, la gloire propre du christianisme que d'être en même temps l'émanation, l'expression, le dépôt et le canal de la vérité? de ne se proposer à la foi des peuples que sous les caractères et les auspices de la vérité? que de n'aspirer à régner sur les esprits, sur les cœurs et sur les sociétés que par les influences de la vérité? Vérité dans la source dont il découle, vérité dans le chef dont il porte le nom divin, vérité dans les dogmes qu'il enseigne, vérité dans la morale qu'il impose, vérité dans le culte qu'il professe, vérité dans l'esprit qui le dirige, vérité dans la langue qu'il parle, vérité dans les institutions qu'il fonde, vérité dans l'Eglise qui le représente; aucun mélange d'erreur n'alère son incorruptible pureté. C'est la vérité qui est son flambeau, et, à la lueur de ce flambeau, il a traversé les siècles en chassant devant lui les nuages amoncelés par les passions, par l'idolâtrie, l'incrédulité, l'hérésie, le doute et le scandale. C'est la vérité qui est sa force, et, appuyé sur cette force, il a bravé la puissance du fer, usé l'aiguillon du sophisme et creusé de la pointe et du tranchant de sa croix, la fosse de ses éphémères contradicteurs. C'est la vérité qui est sa vie, et, plein de cette vie, il a fait germer dans le monde une civilisation jusqu'à sans modèle et répandue dans les âmes une énergie de conviction, une paix, des sentiments et des vertus qui, en dehors de lui, n'auront jamais rien de comparable; par la vérité, il a sauvé la terre, il continue à peupler les cieux.

Qu'elle est donc puissante, N. T. C. F., mais aussi qu'elle est aimable la vérité! Comment se fait-il qu'elle trouve parmi les hommes non-seulement des indifférents, mais encore des ennemis et des persécuteurs, elle pour qui l'homme fut fait, elle contre laquelle il fut toujours impuissant, elle qui ne devrait avoir parmi nous que des disciples, que des coopérateurs et des apôtres?

Dieu est vérité, N. T. C. F., et Dieu a créé l'homme à son image dans la justice et dans la sainteté de la vérité (*Ephes., IV, 24*);

l'homme est donc né pour la vérité ; il n'est complet que par elle. Quelle autre clarté remplacerait dans son esprit le phare de la vérité ? Quelles autres leçons perfectionneraient son cœur ? Et sa conscience ! quel autre charme la maintiendrait dans le repos ? L'homme ne l'ignore pas ; aussi le plus impérieux de ses besoins, ce n'est pas la satisfaction des sens : combien ne peuvent se les procurer sans être pour cela plus malheureux ! Combien les sacrifient par une noble inspiration de la grâce et n'en sont que plus heureux ! Ce n'est ni la domination, ni la richesse, ni l'éclat de la réputation, ni la distinction de la science ; privilégiés de quelques-uns, ils ne sauraient être la nécessité de tous ; tous, au contraire, aspirent invinciblement à la possession du vrai.

L'homme est tellement né pour la vérité qu'il ne s'attache au mensonge qu'autant que le mensonge a pris à ses yeux les couleurs de la vérité. Au fond, si vous exceptez quelques hardies négations, l'erreur est presque toujours une vérité exagérée ou incomplète.

L'humanité est faite sur le moule de l'homme individuel. Otez la vérité, rien de vénérable dans le pouvoir, rien de durable dans les constitutions, rien d'obligatoire dans les lois, point de sécurité dans les relations, point de solidité dans les contrats, point de dignité dans les mœurs, point de confiance dans les unions domestiques, point de sérieux dans la vie, point de considération ni d'estime pour les personnes, et ce qui parle encore plus haut, N. T. C. F., point de salut pour les empires. Voyez même quelles sont les exigences du goût dans les ouvrages d'art et d'imagination ! Là, les esprits brillants, inventifs, peuvent se donner libre carrière. De tout temps, la poésie et la peinture ont joui du droit de tout oser, et cependant la première loi imposée à l'artiste et au poète, c'est le respect pour le vrai : à l'un, on prescrit rigoureusement l'imitation de la nature, c'est-à-dire la reproduction du vrai, et à l'autre, le vraisemblable, c'est-à-dire l'image la plus ressemblante au vrai. C'est que la vérité résume tout en elle : l'être qui est le fond des choses, le bien qui est leur valeur morale, et le beau qui est la splendeur du vrai et du bien. Il serait donc impossible à la nature humaine de se mettre en opposition avec la vérité s'il n'y avait deux hommes dans l'homme, si la chair ne luttait en lui contre l'esprit, et si l'esprit vaincu par la chair n'essayait de légitimer sa défaite en se révoltant contre le principe qui la condamne.

Et voilà, N. T. C. F., la déplorable origine des hostilités contre la vérité. Tantôt c'est une curiosité vaine qui s'agite aux pieds de l'arbre de vie et de mort, et cueille imprudemment un fruit qui se change en un poi-

son mortel à l'innocence de la foi ; tantôt c'est l'orgueil qui, refusant de courber le front sous le joug d'enseignements dont il ne peut ni aborder le faite, ni sonder la profondeur, refuse d'y croire précisément par le motif qui lui en fait une loi ; cette obscurité sublime témoignant assez que Dieu seul a pu les faire accepter au monde ; tantôt c'est une incompréhensible frivolité qui, prenant l'opinion pour maxime et l'esprit du temps pour règle, flotte à tout vent de doctrine, sans en approfondir, et par conséquent sans en avoir aucune ; tantôt c'est le servilisme honteux de l'homme à l'homme qui, sur une parole ou sur un exemple tombés de haut, s'insurge contre celui qui brisera les fausses grandeurs de la terre ; tantôt c'est un satanique besoin de sortir de la foule ; on croit se grandir par je ne sais quelle fanfaronnade d'incrédulité, et il n'y a pas de vérité si bien établie qu'elle ne devienne le jouet d'un dédain superbe ou d'un persiflage impie ; tantôt c'est l'ignorance fondant l'hostilité sur des accusations et des interprétations purement arbitraires, et semant le doute à propos de dogmes incompris ; tantôt c'est une politique aveugle qui, regardant la vérité, cette civilisatrice du monde, comme l'ennemie déclarée des autels et des dieux de la patrie, la poursuit et la chasse loin de ses frontières ; tantôt c'est la cupidité, la volupté, l'ambition, la haine et la tourbe effrénée des passions qui, voulant à tout prix se satisfaire, aiment mieux mettre en doute, rejeter la loi qui les gêne et le pouvoir dont elle émane, que de s'humilier devant elle et devant lui. Une fois l'homme arrivé là, N. T. C. F., le reste n'est plus que l'affaire des circonstances et du temps. Viendra l'heure où le malheureux dira de sang-froid : il n'y a pas d'Eglise, il n'y a pas de Christ législateur, en attendant qu'il ose dire avec un cynisme effrayant : il n'y a pas d'autre vie, pas de Providence, pas de Dieu (13). A l'impiété, se joindra la haine et, au besoin, la cruauté. La genèse de l'erreur ayant eu pour cause une passion, aboutira tôt ou tard à quelque autre passion. L'exemple de l'homme de foi, conscience extérieure du monde, fatiguera une incrédulité de fraîche date. Nul n'est persécuteur comme le renégat. Les Juifs tueront les prophètes ; Hérode fera décapiter Jean-Baptiste ; les scribes et les pharisiens crucifieront Jésus-Christ, parce que son discours ne prend pas parmi eux (14). Ainsi fera le paganisme, ce vieil apostat, quand apparaîtra le christianisme ; ainsi feront toutes les hérésies, toutes les sectes, toutes les philosophies mécréantes, lorsqu'elles seront libres d'agir dans la plénitude de leur haine.

Ne vous y trompez point, N. T. C. F., et parce que vous avez sous les yeux des exemples d'incrédulité ou d'erreur qui ne vous présentent à l'œil ni l'apparence de

(13) *Dixit insipiens in corde suo: Non est Deus.* (Psal. XIII, 1.)

(14) *Sermo meus non capit in vobis, ideo vultis me interficere.* (Joan., VIII, 34.)

telles origines, ni la probabilité de telles fureurs, ne pensez pas qu'il y ait dans le tableau que nous venons de tracer la moindre exagération. Il ne s'agit pas ici d'individualité plus ou moins vertueuse, ou plus ou moins conséquente avec elle-même, il s'agit du fond de la nature humaine; or, l'histoire est là pour attester que toutes ces religions, branches séparées du grand tronc de la vérité, que tous ces systèmes erronés, qu'ils aient pris ou non la liberté de pensée pour devise, ont toujours eu les mêmes principes et les mêmes tendances. Remontez à la naissance de l'idolâtrie et descendez jusqu'aux derniers temps, vous ne trouverez pas un fondateur de culte, d'hérésie ou de philosophie anti-chrétienne, sur le front duquel l'inflexible histoire n'ait gravé ces honteux stigmates. Les disciples peuvent être et sont très-souvent de bonne foi, le chef ne fut jamais qu'un trompeur. Ils peuvent être, comme hommes, désireux de la vérité, comme sectes ils en ont reçu la haine instinctive; ils pactiseront avec les erreurs les plus contradictoires, ils seront pleins de tendresse pour les apostats, ils verraient de sang-froid une partie du globe embrasser l'islamisme, ils ne sont montés que contre l'Évangile et contre l'Église, ce ne sont pas seulement les vieux anabaptistes qui disent : plutôt Turcs que papistes.

Grand Dieu ! l'homme sera-t-il donc aveugle au point de ne savoir lire ce que vous avez écrit partout en caractères de feu dans les annales des siècles, ce que l'Apôtre disait aux Corinthiens : *Nous ne pouvons rien contre la vérité, mais pour la vérité.* (II Cor., XIII, 8.)

Pour comprendre cette doctrine, N. T. C. F., examinons les divers aspects sous lesquels se présente la vérité à l'intelligence et au cœur de l'homme.

La vérité, prise en elle-même, c'est l'Être; voilà pourquoi Jéhovah et le Christ disent, sous des termes différents, mais dans le même sens : *Je suis celui qui est.* (Exod., III, 14.) *Je suis la vérité.* (Joan., XIV, 6.) Voilà pourquoi, dans la langue ordinaire des hommes aussi bien que dans l'Évangile, ce qui est vrai, c'est ce qui existe; ce qui est faux, c'est ce qui n'existe pas : *Est, est; non, non* (Jac., V, 12); mais la vérité ainsi conçue, N. T. C. F., est évidemment au-dessus de notre portée. Nul ne peut faire que l'Être ne soit pas l'Être, que ce qui est essentiel n'existe pas, que les premiers principes cessent d'être vrais, que les lois éternelles deviennent une fable, que le rapport des objets créés avec notre intelligence soit un fantôme de l'imagination, que ce qui a été, même un seul instant rapide comme la pensée, n'ait pas été réellement; cela est au-dessus de tous les aveuglements comme de tous les outrages, et ce sera l'éternel désespoir du pyrrhonisme qui règne plus ou moins au fond de toutes les philosophies opposées à la révélation.

La vérité regardée en Dieu n'est autre chose que l'intelligence divine. Dieu est la vérité même : « C'est une reine qui a dans le ciel son trône éternel et le siège de son empire dans le sein de Dieu. » (Bossuet, *Sermon sur la vérité.*) Là, s'il était permis à l'œil humain d'y pénétrer, ne fût-ce que sous un pli du voile mystérieux qui couvre tant de grandeurs, il apercevrait le trésor entier de la vérité; là, les choses de l'éternité, celles du temps, les premiers principes, les lois primitives de l'ordre et de la justice, le passé, le présent et l'avenir, et tout cet ensemble de conceptions possibles que Dieu ne réalisera jamais, la création dans son inépuisable variété, toutes les choses y sont à l'état d'original d'une manière plus intime, plus profonde qu'en elles-mêmes. Car, N. T. C. F., elles y sont éternelles et par conséquent vivantes, immuables comme Dieu dont elles sont la pensée; tandis qu'ici-bas elles sont temporelles, et par conséquent fragiles, variables comme le temps qui les emporte, et l'homme pour lequel Dieu les sema sur la terre. Notre intelligence ne les connaît parfaitement qu'à mesure qu'elle entre en communication avec l'intelligence divine, et s'y tient fermement attachée; alors elle se sent inondée de toutes les clartés qui en jaillissent. Mais s'il lui est possible de remonter ainsi, comme l'aigle, aux sources de la lumière, jusqu'à ce qu'enfin, par la vision béatifique, elle plonge dans ce foyer lumineux, il ne lui est pas donné d'y jeter jamais l'ombre la plus légère. Abrisée dans les splendeurs de Dieu qui ne change pas, contre les tourbillons qui s'élèvent de la terre, la vérité ressemble au soleil qu'insultent de pauvres insensés par des clameurs sauvages, et qui poursuit triomphalement sa carrière en versant des torrents de clartés sur ses blaspémateurs; ou plutôt, N. T. C. F., immuable, patiente et sereine, parce qu'elle est éternelle, du haut de son trône, elle attend que le cours fugitif des années amène à ses pieds les coupables pour sauver les uns dans sa miséricorde et foudroyer les autres dans sa justice.

Mais la vérité n'est pas demeurée éternellement renfermée dans le sein de Dieu, N. T. C. F., les mêmes Écritures qui nous montrent le ciel comme sa terre natale, nous apprennent qu'elle a voulu prendre une seconde naissance sur la terre (15). De l'intelligence du Très-Haut, elle est descendue dans l'intelligence humaine; et cela, N. T. C. F., en suivant un plan d'une beauté, d'une grandeur et d'une simplicité qui révèlent l'action du Maître du monde.

L'homme est fait de votre main, Seigneur ! son âme est née du souffle de votre bouche; son front reflète la lumière de votre face; et c'est par là que l'homme pense. Ce reflet divin, N. T. C. F., c'est la raison prenant possession de l'intelligence humaine et pénétrant par le canal de son cœur jusqu'au

(15) *Veritas de terra orta est.* (Psal. LXXXIV, 12.)

secret de sa conscience. Mais le Créateur n'abandonna point l'homme à la seule direction de cette lueur sublime, il est vrai, mais imparfaite, puisqu'elle n'est qu'un reflet sur de la boue; certaine, mais livrée dans nous à toutes les angoisses du doute et à tous les aveuglements de l'erreur; immuable, mais passant en nous par toutes les vicissitudes et par tous les naufrages de la pensée; pure, mais s'assouplissant en nous jusqu'à trouver des prétextes à toutes les faiblesses, et des excuses à toutes les immoralités. Dieu voulut être lui-même le guide de ses voies par une parole précise et qu'on ne put décliner; imprescriptible, et qu'on ne put modifier; immortelle, et qui restât constamment placée en dehors et au-dessus de nous, c'est la révélation. L'ingrat pourtant trahit ses destinées, et vous savez, N. T. C. F., que cette première révolte est marquée au triple sceau de la sensualité, de l'orgueil et de l'ambition. Dieu pouvait exterminer le coupable; il lui pardonne, et en le lançant dans l'avenir, dort le lointain cache sa délivrance par le Messie, il lui conserve, quoique affaibli, le rayon de l'intelligence et plus vive, plus puissante, souvent renouvelée, la parole de la révélation.

Mais il en arrive des enfants comme du pére. Les fils d'Adam s'insurgent contre la vérité; ils oublient la révélation, ils prostituent la raison, toute chair corrompt sa voie, toute intelligence ses lumières, et un jour épouvantable se montre dans l'histoire, où tout est Dieu, excepté Dieu lui-même; il faut, pour sauver la vérité, choisir parmi les peuples un petit peuple à qui Dieu confie ce saint dépôt, qu'il accroît graduellement et visiblement sur le Sinai, du haut du tabernacle, par l'organe des prophètes et par la voix plus éclatante encore des miracles.

Enfin Jésus paraît. Réunissant dans sa naissance, dans sa personne et dans sa vie, tous les caractères attribués au Messie par les oracles, armé de la puissance des prodiges, répandant sur ses pas la lumière et la vie, fort de la plénitude de la divinité qui habite corporellement en lui, Jésus offre au monde son Evangile en lui disant : Vous cherchez la vérité; non-seulement je vous l'apporte, mais je suis moi-même la Vérité. A cette parole, qui jamais de mémoire d'humanité n'était tombée d'une lèvres mortelle, le peuple s'étonne, le païen rit, le sage se moque, la politique se contente de dire avec indifférence : Qu'est-ce que la vérité? A quelques jours de là je vois pendre, au gibet des esclaves, Jésus, le Verbe du Très-Haut : lumière engendrée de lumière, vrai Dieu, Fils du vrai Dieu. Ils l'ont donc tué la Vérité substantielle, la Vérité incarnée, parce que c'était la Vérité; mais elle n'a été tuée que dans sa chair, mais cette chair

elle-même n'a pas vu la corruption du tombeau, mais le Dieu vivant s'est réveillé par sa propre vertu, mais en mourant il a sauvé le monde, mais en ressuscitant il a changé sa croix en sceptre vainqueur, mais en montant au ciel il a laissé après lui l'Evangile et son Eglise immortelle, c'est-à-dire que jamais la haine de l'homme contre la vérité n'alla plus loin, mais que jamais aussi l'impuissance de cette haine ne fut mieux démontrée : car si la mort de la Vérité, lorsqu'elle habitait une chair fragile, n'a pas empêché son triomphe, que pourra-t-on faire contre elle désormais, puisqu'elle est ressuscitée pour ne plus mourir?

Cependant, N. T. C. F., une pareille leçon est perdue pour un grand nombre, et parce que subsisteront toujours dans l'homme les instincts et les passions hostiles à la vérité, vous verrez malgré la même impuissance se perpétuer les mêmes combats. Vainement le Christ aura dit aux apôtres : Allez, prêchez l'Evangile à toute créature (16), montrez-leur qu'elles ont abusé de leur raison, qu'elles ont oublié ou du moins profondément altéré la révélation; dites-leur que je suis la vérité (17), n'ayez pas peur, comme j'ai vaincu le monde, vous le vaincrez (18), car je suis avec vous tous les jours jusqu'à la consommation des temps (19). Les peuples courroucés se ruent sur les messagers de la vérité; les philosophes aideront les Césars, on se saisira des apôtres de l'Evangile, on les flagellera, on les emprisonnera, on les brûlera, on les jettera sous le tranchant du fer ou sous la dent du tigre, on les tuera avec les raffinements d'une barbarie atroce, et sur leurs restes ensanglantés on élèvera des colonnes pour annoncer au monde la destruction finale du christianisme; voilà la haine! mais voyez l'impuissance! la mort n'y peut rien, le sang fécond comme une vigoureuse semence fait lever des moissons de chrétiens; plus on les fauche, plus les épis se dressent pressés et forts; d'amphithéâtre en amphithéâtre, de bûcher en bûcher, la vérité vole comme une étincelle électrique; l'apostolat se continue, l'Eglise se fonde, trois siècles de boucherie se terminent par une paix glorieuse, et de la guerre idolâtrique le monde sort ensanglanté, mais chrétien.

Vainement le Christ a dit : *Le ciel et la terre passeront, mes paroles ne passeront point* (Matth., XXIV 35); que dis-je? mes paroles! un mot, un point de ma loi ne passera pas. (Matth., V, 18.) Ces divins serments sont pris pour un déli jeté à la curiosité et à l'inconscience humaine; l'un voudra rayer de l'Evangile un dogme, celui-ci un précepte moral, cet autre voudra glisser l'image sous la lettre et ne voir que des symboles là où éclate une vivante réalité. Il y en aura pour se prendre au sacrifice de

(16) *Euntes, prædicate Evangelium omni creatura.* (Marc., XVI, 14.)

(17) *Ego sum veritas.* (Joan., XIV, 6.)

(18) *Confidite, ego vici mundum.* (Joan., XVI,

55.)

(19) *Et ego vobiscum sum omnibus diebus usque ad consummationem sæculi.* (Matth., XXVIII, 20.)

l'autel, aux sacrements vivificateurs ; ici on attaque la grâce, ailleurs la liberté ; article par article, tout l'Évangile sera remanié, de sorte qu'il n'en resterait plus rien !!! Mais Dieu garde sa vérité, les siècles sont de fidèles dépositaires, la tradition se maintient, la parole de Jésus-Christ reste entière. Le monde vécût-il un milliard d'années, nos arrière-petits-neveux répéteraient notre *Credo*, comme nous répétons aujourd'hui, après tant de siècles et sur leurs autels redressés, le *Credo* des Augustin, des Cyprien, de *Credo* des apôtres. Dieu l'a juré : *La vérité du Seigneur demeure éternellement* (20).

Vainement le Christ a dit : *Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise* (21), *et les portes de l'enfer ne prévaudront jamais contre elle*. Cette autorité inouïe fatigue l'orgueil de l'homme ; dans son délire, il erie à l'usurpation, il met sur le compte du temps et des empiètements de l'ambition ce qui fut établi d'une main divine ; il voudrait briser cette hiérarchie, âme du christianisme, qui a pris naissance au souffle de la parole de Jésus, comme l'âme d'Adam au souffle du Dieu créateur ; il entasse livre sur livre, attaque sur attaque, calomnie sur calomnie, outrage sur outrage, mais aurait-il la force de les élever jusqu'à la hauteur où résident l'invariable constitution de l'Eglise et l'Esprit qui veille à ses destinées ? Non sans doute, N. T. C. F., car, semblable à l'arche, à mesure que les flots des passions se soulèvent, l'Eglise monte et va toujours se rapprochant des cieux. Nous vous dirons une autre fois cette glorieuse histoire, si propre à raffermir votre foi dans les moments de péril ; contentons-nous de rappeler qu'il y a cinquante ans la philosophie croyait en avoir fini avec le papauté dans la personne de Pie VI, et qu'aujourd'hui elle est obligée, sous peine d'abdiquer aux yeux des peuples libres, de mêler sa voix au concert d'éloges qui de toutes les parties de l'univers montent vers le siège de Pie IX. Nous pouvons donc dire de l'Eglise comme de la vérité : qu'elle demeure éternellement. (*Psal. CXVI, 2.*)

Mais, N. T. C. F., si les tentatives de l'esprit et du cœur humain contre la vérité n'aboutissent, en ce qui la concerne elle-même, qu'à une stérile et impuissante rébellion, elles ne remportent que trop souvent sur les âmes une déplorable victoire.

Qu'une intelligence éclairée par la vérité s'insurge contre elle, c'est déjà un malheur : une étoile est tombée du ciel, un être créé à l'image de Dieu s'est précipité à une ruine immortelle. Mais encore, N. T. C. F., vit-on jamais l'esprit de mensonge habiter paisiblement sous le toit de l'intelligence humaine et s'y envelopper du silence de la honte ? jamais. Il y a dans l'homme un besoin d'épanchement, d'assimilation qui fait sortir toute pensée des entrailles, et voilà pourquoi il y a un prosélytisme du

mensonge, un prosélytisme de la haine, comme il y a un prosélytisme de la vérité et de l'amour. Or, la nature de la vérité et de l'amour étant de rapprocher et de féconder, par une conséquence forcée, la nature du mensonge et de la haine est de séparer et de détruire. Voilà pourquoi l'erreur procède toujours par négation ; elle défend de croire, mais elle ne sait pas établir une croyance. Voilà pourquoi l'homme qui s'est mis en dehors de la vérité ne peut supporter la lumière et voudrait la chasser de partout ; c'est ce qui explique le fanatisme de l'erreur. C'est aussi la clef de ses tristes succès. Née des passions, elle s'adresse aux passions, elle les attire et les soulève en consacrant les jouissances défendues qu'elles convoitent ; aussi la contagion de ses discours se glissant dans les âmes comme la gangrène (*II Tim., II, 17*), corrompt en peu de jours, en peu d'années, des nations entières.

Voyez ce qu'ont produit de ravages dans le champ de la vérité les Homère et les Hésiode, ces patriarches littéraires de l'idolâtrie, les Arius, les Mahomet, ces adversaires jurés de la divinité du Christ, les Photius, les Luther, les Calvin, les Henri VIII, ces géants du schisme et de l'hérésie, les Voltaire et les Rousseau, ces portedrapeaux de l'incrédulité, les Kant et les Hegel, ces pédagogues du rationalisme ! ils ont soustrait au sceptre de la vérité et à sa glorieuse domination des millions d'âmes ; ils ont fait plus, ils ont légué aux siècles futurs la triste mission de continuer et d'étendre jusqu'à la fin des temps, si cela était possible, heureusement que non ! et leurs erreurs et leur haine, et leur lamentable triomphe.

Etonnez-vous après cela, N. T. C. F., que l'Eglise ait été de tout temps si sévère pour interdire à ses enfants la fréquentation des impies et la lecture de leurs livres. Elle eût été, l'Eglise, une mère bien dénaturée si, connaissant par une fatale expérience tout ce qu'il y a de venin dans la coupe du méchant, elle eût permis aux siens d'y boire à longs traits, ou même d'en approcher une lèvres trop confiante. Rachel éplorée, elle voit parmi eux tant de victimes frappées du glaive d'une parole perfide, peut-elle leur permettre, faibles comme ils sont pour la plupart, d'aller se jouer avec un fer encore teint du sang des âmes dont la perte la rend inconsolable ? Etonnez-vous du zèle embrasé de son apostolat. Elle qui a reçu aux pieds du Calvaire le mandat de conquérir à la vérité l'univers et les siècles à venir, vous voudriez qu'elle se contentât d'aller, comme le Chantre des lamentations, s'asseoir sur un amas de décombres, et là jeter au vent des plaintes que l'admiration pourrait bien rendre immortelles, mais dont la stérilité accuserait l'impuissance du désespoir ? Non, N. T. C. F., l'Eglise a d'autres

(20) *Veritas Domini manet in æternum.* (*Psal. CXVI, 2.*)

(21) *Tu es Petrus et super hanc petram edificabo ecclesiam meam.* (*Matth., XVI, 18.*)

droits et d'autres devoirs par rapport à la vérité; non-seulement elle entend la maintenir forte et vivante dans son sein; mais elle a la prétention de porter sa lumière tout à tour chez tous les peuples de la terre; mais de plus que l'antique Rachel, elle a l'espoir de rappeler les morts de la tombe, de plus que Jérémie, celui de relever les ruines, même les plus anciennes, et à ces triomphes qui lui sont promis de Dieu, elle entend nous associer chacun selon la mesure de nos forces et de notre condition.

Le triomphe absolu de la vérité, N. T. C. F., serait qu'elle régnât, sans exception et en même temps sur le monde entier, que tous les infidèles recussent la lumière de l'Évangile; que tous les schismatiques et hérétiques rentrassent au giron de l'Église romaine, que tous les philosophes jurassent l'alliance de la révélation et de la raison, que tous les catholiques crussent d'une foi profonde, que tous les esprits ainsi réunis adorassent la vérité d'un culte sincère, que tous les cœurs pratiquassent avec rigidité sa morale, que toutes les bouches professassent hautement son symbole, que toutes les plumes se consacraient à sa louange, que tous les peuples missent leurs constitutions sous sa garde ou du moins en harmonie avec elle, que tous les Césars se rappelassent que la vérité, fût-elle bannie de la terre, devrait trouver un refuge assuré dans la conscience des rois; mais rêver une semblable métamorphose du globe, ce serait méconnaître l'humanité; ce serait oublier qu'elle est libre, qu'elle a été viciée à sa source, qu'elle porte dans ses flancs la triple concupiscence, qu'elle sera toujours blessée dans ses instincts par les hauteurs de l'Évangile et par les aspérités de la croix; que Jésus-Christ a jeté un anathème sur le monde, à cause de la perpétuité de ses scandales (22), qu'il faut des hérésies pour éprouver les élus (1 Cor., XI, 19), jusqu'à la fin des temps à peine rencontrera-t-on un peu de foi sur la terre. (Luc., XVIII, 8.) L'Église qui appellerait de toute l'ardeur de ses vœux cet âge d'or est loin d'en nourrir l'espérance. Lancée au milieu des combats, des épreuves et des scandales, elle se contente de nous appeler tous à honorer, à défendre, à propager la vérité, car telle est, N. T. C. F., la triple part d'action qui nous a été donnée d'en haut pour coopérer à son triomphe. Nous ne faisons qu'indiquer ces idées, nous laissons à vos pasteurs le soin de les développer plus amplement.

Il est raconté aux saintes Écritures que le roi Assuérus, voulant honorer le juif Mardoche, le fit promener vêtu d'habits royaux, monté sur un coursier magnifique, à travers les rues de sa capitale, le premier ministre tenant la bride du cheval, un héraut criant devant l'heureux triomphateur: *Ainsi sera honoré celui que le roi veut honorer.* (Esth., VI, 9.)

Ce ne sont pas des honneurs de cette nature, N. T. C. F., que réclame de nous la

vérité; sans doute nous lui rendrons au dehors, si nous sommes chrétiens, les plus solennels hommages. L'Église est une grande école de respect; elle imprime à ses enfants des habitudes de déférence en montrant constamment le rayon de la puissance ou de la face de Dieu, sur tout ce qui commande, homme ou principe: depuis le père jusqu'au souverain, depuis l'humble clerc jusqu'au prince des pasteurs, depuis l'ordre émané d'un maître ordinaire jusqu'à l'Évangile, depuis la loi faite de main d'homme jusqu'à la loi éternelle; quel honneur ne réclamera-t-elle pas en faveur de la vérité, source unique de tous les pouvoirs, unique fondement de tous les préceptes?

Mais elle est plus jalouse encore d'un autre hommage, celui de nos œuvres, N. T. C. F. L'arbre se connaît à son fruit. L'ascendant de la vertu féconde agit sur le cœur, comme la lumière de la vérité démontrée agit sur l'esprit. Comment ne pas être touché d'une religion qui produit de si hautes merveilles de piété, de charité, de désintéressement, d'humilité, de dévouement? Si les Vincent de Paul, les saint Louis, les Augustin ne font tant d'honneur à la nature humaine, que parce qu'ils ont puisé dans leurs croyances les inspirations de leur vie, comment refuser d'avouer qu'il n'y a pas sous le soleil d'autre principe par lequel un homme puisse s'élever jusque-là? Mais alors, N. T. C. F., offrir dans sa croyance et dans ses mœurs un contraste quelconque, ne serait-ce pas jeter le déshonneur sur la vérité? Nous le disons en commençant: la vérité est un flambeau; et elle ne servirait qu'à éclairer en vous une vie de ténèbres? La vérité est une force, et en vous appuyant sur elle, vous chanceleriez à chaque pas dans la route du devoir, et vous iriez, de chute en chute, du berceau jusqu'à la tombe? La vérité est la vie; et vous, disciple de la vérité, vous seriez tellement languissant, tellement dégoûté des douceurs de la vertu, depuis si longtemps vous vous êtes sevré du pain et du vin mystique, unique réparateur des âmes, qu'aux yeux de la foi, il serait permis de douter si vous êtes vivant ou si vous êtes mort? et encore, plutôt à Dieu, qu'il fût permis d'en douter! De telles anomalies, nous le savons, ne touchent point la vérité; elle reste pure malgré vos égarements, puisqu'elle les déplore; forte malgré vos lâchetés, puisqu'elle les condamne; vivante malgré vos léthargies, puisqu'elle fait tout pour vous en retirer. Les hommes de sens ne s'y méprendraient pas; car, si la vérité peut s'honorer des vertus qu'elle inspire, évidemment elle ne saurait être déshonorée par les actes qu'elle éprouve. Malheureusement, N. T. C. F., les foules, ici surtout, jugent autrement, ou s'impressionnent autrement: elles font remonter jusqu'à la doctrine les fautes de ceux qui la professent. On outrage la vérité à cause de vos œuvres; vos scandales empêchent

(22) *Vae mundo a scandalis.* (Matth., XVIII, 7.)

d'entrer dans son sein des âmes qu'y appellerait attractivement vos vertus; vous paralysez l'apostolat qui, bon gré mal gré, porte devant les nations la responsabilité de votre vie; vous remplissez de larmes les yeux du sacerdoce qui vous engendra par le baptême au christianisme; jeune Augustin, aveugle Patrice, vous arrachez de continuels gémissements au cœur d'une vertueuse et patiente Monique. Que serait-ce, N. T. C. F., si, parmi vos infidélités, il fallait compter encore des silences honteux, des accommodements équivoques et jusqu'à de tristes désertions en présence des attaques dont la vérité parfois est l'objet?

Sachez-le, N. T. C. F., dans cette cause tout le monde est soldat; la milice de la vérité se recrute de quiconque professe la vérité. Enfants, femmes, vieillards, ignorants, infirmes, artisans, hommes de lettres, magistrats, hommes d'armes, riches, pauvres, laïques et prêtres, tous doivent être braves aux combats de la vérité. Il s'est rencontré des époques orageuses où la défense de la foi emportait avec elle le danger de la vie; alors, inscrire son nom sur les registres de l'Eglise, c'était prendre d'avance une inscription pour l'échafaud; un chrétien c'était un candidat du martyre. Alors, dans la langue de ces hommes forts, le lieu du supplice s'appelait le théâtre des couronnes, et le jour de l'exécution la naissance à l'immortalité; alors, les Perpétue et les Félicité, couvrant d'un dernier baiser leurs enfants encore à la mamelle, entraient noblement dans l'arène; alors, les Cyprien recevaient la mort en exhalant une parole de grâce et payaient généreusement leur bourreau. Hélas! sans doute il se rencontrait parfois des lâches qui pâlissaient à l'approche des bêtes ou devant les étincelles du glaive, mais on les prenait en horreur. Au retour de la paix, s'ils venaient, et ils venaient presque tous, confesser leur faiblesse, on leur imposait d'humiliantes, de rudes et de longues pénitences. Jamais une voix n'eût osé s'élever pour excuser leur égarement; on savait alors qu'on n'était pas chrétien pour vivre, mais chrétien pour mourir; que les droits de la vérité ne pouvaient être sacrifiés à aucun intérêt humain, si précieux qu'il fût, et que, si l'échafaud était un char de triomphe pour les braves, il ne pouvait être pour les lâches un refuge d'apostasie. La doctrine est toujours la même, N. T. C. F., et si la défense de la vérité, aujourd'hui que règne la paix, ne réclame pas le tribut de sang qui la rendait si glorieuse et si féconde aux premiers âges, elle n'en sollicite pas moins notre générosité dans la proportion des attaques qui ne lui font jamais défaut.

De nos jours, c'est par la parole, et surtout par la voix des préjugés, par les raisonnements d'une vaine philosophie qu'on essaye de la détrôner de l'intelligence humaine. Oh! sur ce théâtre, l'homme a rendu

à la vérité des services qui ont sauvé la cause et immortalisé les défenseurs. A la palme du martyr, l'Eglise a réuni la palme du savoir, et la puissance de ses docteurs ne le cède point au dévouement de ses martyrs. Dans cette longue suite de combats, à partir surtout de l'arianisme, quels noms, quelles gloires, quels flambeaux! Français d'Afrique, nous pouvons invoquer les plus hauts souvenirs comme notre patrimoine. Quels géants de savoir, de pénétration et de force c'étaient que les Tertullien et les Augustin! Quel aigle poussa jamais son vol aussi haut que le génie de Bossuet? A lui seul, N. T. C. F., il formerait à la vérité un diadème incomparable. Mais pourquoi rappeler de telles mémoires? Est-ce que tous doivent être prophètes, tous docteurs? Aurions-nous pour but de ranimer et de jeter parmi vous de vives controverses? Non sans doute, N. T. C. F., laissons à chacun sa tâche: aux souverains la protection; aux prêtres la prédication; aux hommes doctes l'exposition et la justification des enseignements de la foi; aux évêques et à leur chef suprême le contrôle de toute doctrine religieuse. Mais, pour n'être pas à la tête de la colonne, nous n'en servons pas moins dans les rangs de la vérité; nous ne pouvons ni la laisser attaquer devant nous sans résister, ne fût-ce que par un silence plein d'une austère noblesse, ni la laisser outrager sans protester, ne fût-ce que par un regard d'une douloureuse pitié. Cela peut suffire à qui n'a pas le droit, le talent, l'assurance d'en dire plus; cette leçon ne sera pas perdue pour celui qui insulte; en tout cas, elle vous évitera, N. T. C. F., à vous-mêmes la formidable sentence prononcée par Jésus-Christ contre ceux qui auront rougi de lui devant les hommes (23). Il ne rougira pas de vous devant son Père au jour où il viendra juger les justes (*Psalm. LXXIV, 3*) sur le trône même de la vérité.

Reste un dernier hommage à lui rendre et une dernière coopération à son œuvre, c'est la propagation de la vérité. Encore ici, N. T. C. F., la même réflexion. Vous n'êtes point appelés au martyre, vous n'avez point à vous ériger en docteurs; de même, votre fonction ne saurait être la propagation de la foi par l'apostolat. C'est ici notre fardeau, la part la plus lourde de notre tâche épiscopale. Aussi, demandons-nous à Dieu, avec larmes, de répandre sur notre ministère et sur celui de nos prêtres ces rayons de feu qui pénètrent les intelligences et ces rosées de grâces qui attendrissent les cœurs; nous le prions de disposer les âmes de tant d'aveugles qui nous entourent, de rapprocher l'heure que le Père céleste a prédestinée à leur conversion dans son éternelle sagesse et de nous ouvrir lui-même le champ qui promet à l'avenir de la vérité des moissons si généreuses et si belles.

Mais, à côté de notre devoir, reste le vôtre, N. T. C. F.; vous pouvez beaucoup plus

(23) *Qui erubuerit me et meos sermones, hunc filius hominis erubescet. (Luc., IX. 25.)*

que vous ne le pensez. dans cette cause de la propagation de la foi de l'Eglise catholique. Laissez-nous vous demander d'abord un léger sacrifice : Enrôlez-vous dans l'association qui porte ce nom ; le sou par semaine est devenu la rançon du monde infidèle. Mais laissez-nous surtout vous rappeler quelques-unes de vos plus indispensables obligations. Occupez-vous sérieusement de vos enfants, et, quelque maître qu'ils aient, gravez profondément de votre propre bouche dans leurs cœurs le respect et l'amour de la vérité ; un jour, peut-être, l'Eglise leur devra la conquête morale de ce pays, et la gloire en remontera jusqu'à vous. Maîtres, n'oubliez pas ce que vous devez à vos serviteurs ; l'instruction de la parole et celle de l'exemple. Qui sait l'influence que peuvent exercer, en d'humbles contacts, des intelligences vulgaires, mais fortement trempées dans la vérité ? Colons, qui prenez à votre service de laborieux indigènes, oh ! de grâce, soyez et montrez-vous chrétiens à leurs yeux ; n'hésitez pas à leur répondre catholiquement lorsqu'ils vous interrogent ; prévenez-les avec une paternelle charité ; songez qu'une seule parole suffit quelquefois, dans votre bouche, pour faire tomber un préjugé : les préjugés nous séparent des infidèles encore plus que les croyances. *Qui que vous soyez, N. T. C. F., souvenez-vous que Dieu nous a fait un mandat spécial à chacun du salut de notre prochain* (24) ; qu'on n'a jamais payé sa dette à la vérité qu'après avoir fait pour elle tout ce que peut inspirer le dévouement le plus absolu ; mais aussi qu'une douce récompense est promise à celui dont les œuvres coopératrices l'auront honorée, défendue et propagée. Ecoutez notre immortel prédécesseur, Augustin, faisant la peinture des joies qui attendent au ciel le disciple de la vérité :

« Lorsque nous verrons Dieu, vérité immuable, éternelle, indéfectible, invariable, infinie, perpétuelle, immobile, incorruptible, lorsque nous verrons face à face ce que nous ne voyons à présent qu'en énigme, alors, touchés d'un sentiment ineffable, nous dirons : C'est vrai ! voilà la vérité ! *Amen !* et nous nous rassasierons à le répéter, et jamais nous ne serons rassasiés, et toujours nous dirons : *Amen !* parce que la vérité nous rassasiera, et jamais nous ne dirons : c'est assez, finissons ; toujours nous dirons : *Amen*. — *L'œil n'a jamais vu, l'oreille n'a jamais entendu, le cœur n'a jamais compris* (25). Qui donc pourrait dire ce que sera cette vie ? Nous verrons la vérité dans une perpétuelle et infatigable délectation, dans une vive lumière ; elle vous enflammera d'amour pour elle ; alors nous serons avec elle dans l'union la plus intime ; nous la posséderons dans un doux, chaste et spirituel embrassement, et nos louanges célébreront cette union divine, et nous dirons : *alleluia !* et tous ensemble tressail-

lant d'allégresse les habitants de cette cité sainte entreront dans les ravissements de l'amour le plus ardent pour Dieu ; ils diront sans cesse : *Alleluia ! Amen !* » (Serm. 342, 29.)

Donné à Alger, le 2 février 1848.

IV. INSTRUCTION PASTORALE

ET MANDEMENT

POUR LA CONSÉCRATION DU DIOCESE AU SACRÉ-COEUR DE JÉSUS.

Depuis des siècles, nos très-chers frères, on représente saint Augustin, tenant dans sa main droite un cœur embrasé. Est-ce un symbole ? Est-ce un souvenir ? Est-ce un présage ? Evidemment c'est un symbole : ce cœur signifie l'amour dont brûlait l'immortel pontife pour la vérité, pour Dieu, pour Jésus-Christ, pour la religion, pour l'Eglise, pour l'unité de la foi et pour le salut des âmes. C'est un souvenir : comment voir ce gracieux emblème sans se rappeler le mot le plus vrai, le plus touchant, qu'ait jamais prononcé une lèvre humaine : « Seigneur, vous nous avez faits pour vous, et notre cœur est toujours inquiet, jusqu'à ce qu'il repose en vous ? » (S. AUGUSTIN, *Confess.*, liv. I, ch. 1.) Mais de plus, c'est un présage : Augustin, c'est l'Afrique tout entière, représentée par son chef et son docteur le plus illustre ; et ce cœur, c'est celui de l'Afrique elle-même, s'offrant et se consacrant au Seigneur, par des mains aussi tendres que doctes et vénérables. Cette idée nous sourit, N. T. C. F., elle vient d'elle-même se placer sous notre plume au moment où nous vous écrivons, pour ordonner une consécration publique de notre diocèse au cœur sacré de Jésus. Puis se l'Esprit, qui rendit si pénétrante et si féconde la parole de notre incomparable prédécesseur, nous dicter, à nous aussi, des paroles qui ne tombent pas froides et stériles sur vos âmes !

Consacrer, N. T. C. F., c'est, d'après la donnée des âges primitifs et d'après la pensée de tous les peuples, séparer et réserver pour un usage saint. Un vase consacré ne peut être livré sans profanation désormais à des emplois vulgaires ; une pierre consacrée se change en un autel où ne dédaigne pas de descendre le Verbe incarné ; une maison consacrée devient un temple, dont il n'est plus permis de franchir témérairement le seuil, ni de troubler l'enceinte ; un prêtre consacré par l'onction épiscopale, une vierge consacrée par la perpétuité de ses vœux, n'ont plus le droit de contracter des affections, des mœurs, des alliances séculières. La consécration marque donc la part de Dieu et distingue le patrimoine du ciel ; l'homme et la terre ne peuvent y toucher qu'en les souillant et qu'en se souillant eux-mêmes. Consacrer, c'est dédier, en forme d'hommage, avec la

(24) *Mandavit unicuique de proximo suo.* (Eccli., XVII, 12.)

(25) *Oculus non vidit, nec auris audivit, nec in cor nominis ascendit, etc.* (I Cor., II, 9.)

certitude d'un retour de protection et de grâces. L'adoration, la reconnaissance, l'amour, la confiance, le besoin, consacrent un jour, un autel, des présents, des fleurs, des chants, des larmes : Dieu, les anges, les saints, leur auguste Reine soit l'objet de tels hommages, et la grâce, avec ses mille bénédictions, en est le fruit. Se consacrer, c'est se donner, se donner tout entier, et donner par conséquent sa pensée, son affection, son dévouement, sa vie et sa mort. De là, pour une âme qui s'est consacrée au cœur de Jésus, tout mélange d'erreur ou de vice devient une profanation; tout péché, une injustice, une violation de la foi jurée. Le cœur de Jésus est un cœur jaloux, parce que c'est le cœur d'un Dieu, qui ne souffre point de rivaux; se donner à lui pour convoler à d'autres attachements qu'il réprovoque, ce serait le blesser jusqu'à l'outrage et l'irriter jusqu'à l'indignation. Mais, en échange de sa consécration, que n'a-t-elle pas le droit d'attendre, cette âme, d'un cœur aussi riche, aussi grand, aussi bon? Qu'on se donne à lui, il se donne à nous, et avec lui, tout ce que le ciel et la terre enferment de biens et de douceurs véritables.

De quel droit, demandera-t-on peut-être, nous imposer un contrat, un engagement si solennel? Pourquoi ce joug que nous n'avions pas appelé sur nos têtes, et ce fardeau que nous n'avions pas demandé pour nos épaules?

A cette question la réponse est facile. Nous sommes pasteur : à ce titre, c'est à nous de choisir les abris qui défendent le mieux le tronpeau confié à notre garde, les pâturages qui lui conviennent et les eaux propres à le désaltérer. Nous sommes père : à ce titre, il nous est permis de choisir les autels où nous offrirons au Seigneur notre naissance et déjà nombreuse famille. Nous sommes apôtre : à ce titre, nous devons vous annoncer ce qu'il y a de meilleur dans la bonne nouvelle du salut et vous provoquer à ce qu'il y a de plus parfait dans la loi. Ne sommes-nous pas sûr de l'adhésion des fidèles? Eux nous béniront de leur ouvrir cette source de bénédictions et de miséricordes. Quant aux pécheurs, nous n'avons point oublié les engagements de leur baptême, et nous prévoyons les angoisses de leur mort; placés entre ces deux termes; la mémoire de leurs promesses et le présentiment de leur fin suprême, ils ne nous démentiront pas; mais dussions-nous être trompé à leur égard, dussent leurs railleries accueillir cette annonce de leur consécration prochaine, nous n'en serions pas arrêtés pour cela dans notre dessein; car plus nous trouverions de résistance dans certaines âmes, plus nous éprouverions le besoin de leur donner, qu'elles le voulussent ou non, le miséricordieux patronage de celui qui est venu pour sauver les pécheurs. Du reste, N. T. C. F., si nous agissons au nom de tous, nous ne prétendons forcer personne; à ceux même qui nous écoutent,

nous n'apportons aucune obligation nouvelle, nous donnons seulement une protection de plus.

Mais nos frères séparés, les juifs, les musulmans, allons-nous également les consacrer au cœur de Jésus? Et pourquoi pas? Nos frères séparés, nous les présenterons à ce divin cœur, pour qu'ils reconnaissent enfin que, sous le Christ, il n'y a qu'un symbole et qu'une Eglise, comme il ne devrait y avoir qu'un cœur et qu'une âme. Les juifs, nous leur dirons de regarder avec respect celui qu'ils ont percé. (*Joan.*, XIX, 37), et nous conjurerons cette victime sacrée de l'aveuglement de leurs pères d'ouvrir aux enfants ces fontaines enivrantes d'où coulent la vérité, la grâce et le pardon. Pour vous, enfants de l'Islam, nous vous aimons, nous vous portons dans nos entrailles; comment donc vous exclure d'une oblation qui doit faire, osons l'espérer, le bonheur de l'Algérie? Au contraire, nous vous placerons les plus près du cœur de Jésus, afin que la rosée de son sang, tombant sur vous comme une pluie féconde, vous enfante bientôt à l'Evangile et au royaume du ciel. Ainsi pour les uns, N. T. C. F., cette consécration devient le sceau d'un volontaire dévouement; pour les autres un stigmaté sacré de commisération, de prière et de piété; pour tous un bienfait et une grâce; pour l'Algérie enfin, le signe d'une alliance plus étroite entre elle et le Seigneur notre Dieu.

Mais suffit-il d'un acte, même solennel, de notre part, pour que le cœur de Jésus-Christ s'engage lui-même, en retour, et pour qu'il accorde à nos vœux le patronage qu'ils sollicitent? Cette question supposerait une profonde ignorance des bontés et des promesses du Seigneur. Quand il suffisait, sous l'ancienne loi, de s'asseoir dans le temple et d'y prier avec foi pour y être exaucé; quand, sous la loi nouvelle, Jésus-Christ promet de se trouver au milieu de deux ou trois qui prient en son nom. (*Matth.*, XVIII, 20), quand de l'un et de l'autre tabernacle on n'entend qu'une voix disant aux enfants de la terre: *Mon fils, donnez-moi votre cœur* (*Prov.*, XXIII, 26), vous penseriez que l'hommage solennel des cœurs de tout un diocèse, qu'un témoignage si éclatant d'amour et de confiance, adressé par tout un peuple, au même jour, dans toutes les chaires de nos églises, et par la bouche de tous les pasteurs, vous penseriez qu'une démonstration de cette nature, faite avec un plein esprit de foi, pourrait être indifférente au cœur de Jésus? vous le penseriez? Non, vous ne le pensez pas, ou bien vous ignorez quelle est la largeur, la hauteur et la profondeur de son amour pour les hommes. (*Ephes.*, III, 10.)

Une question plus sérieuse nous attend et nous la prévenons, en vous exposant les motifs du choix que nous avons fait du cœur de Jésus-Christ, de préférence à tout autre objet de dévotion. Nous avons eu

pour cela des motifs généraux, comme chrétiens, et des motifs particuliers, comme chrétiens d'Algérie.

Pour éviter toute méprise, disons nettement que le cœur auquel nous vous consacrons est d'abord ce cœur de chair qui fut un substantiellement à l'âme et à la divinité du Verbe, et en même temps, et surtout, ce cœur moral dont le premier n'était que le symbole : cœur de chair, la plus parfaite créature qui soit jamais sortie des mains de Dieu, devenue le cœur de Dieu même par son union substantielle avec la personnalité de son Fils; cœur moral, abîme de grandeur et d'anéantissement, de richesse et de charité dans lequel il nous est doux de contempler, d'adorer, de bénir et d'aimer Jésus, avec sa double nature d'homme-Dieu.

Qu'est-ce que le cœur en effet? Appliquez-vous, N. T. C. F., à cette doctrine que nous allons tâcher de rendre accessible aux plus simples et aux plus petits. Le cœur, c'est tout; le cœur, chez l'homme, c'est tout l'homme; chez le chrétien, c'est tout le chrétien; chez Dieu, c'est tout Dieu; donc, en Jésus-Christ, c'est tout l'homme-Dieu.

Chez l'homme, le cœur, c'est tout l'homme. Ne parlons pas ici du cœur matériel, quoique, à vrai dire, nous puissions en parler également. Le cœur, en effet, n'est-ce pas le centre de la vie? N'est-ce pas là que se rend, comme à son foyer, de là que se rend, comme à son foyer, de là que part en mille ruisseaux, comme de sa source, le sang qui circule et bout dans nos veines? N'est-ce pas aux premiers battements du cœur de l'enfant qu'une mère surprend, dans ses entrailles, le secret de sa conception? N'est-ce pas le dernier battement du cœur qui clôt et consomme la plus longue vie? Mais parlons du cœur moral, et répétons qu'il est tout l'homme. Pourquoi la parole révèle-t-elle un homme? C'est parce qu'elle part de l'abondance du cœur. (*Luc.*, VI, 45); d'où viennent les grandes pensées? du cœur; les inspirations du génie, les mouvements de l'éloquence? du cœur (*Pectus est quod disertos facit*); les nobles dévouements, les actions généreuses, les émotions vives ou tendres, quel en est le principe? le cœur. On peut vanter un homme pour son esprit, on ne l'aime que pour les qualités de son cœur. La fortune éblouit, le caractère subjugué, la beauté fascine, mais le cœur seul attache. Les promesses, les témoignages d'affection, le repentir n'ont de prix que par la sincérité du cœur. Dire d'un homme qu'il n'a pas de cœur, c'est le flétrir, quelque autre avantage qu'on lui reconnaisse; dire d'un homme qu'il est plein de cœur, c'est en faire le plus grand éloge, quelque autre défaut qu'on lui impute. On vit par le cœur, parce que, au fond, vivre c'est aimer. Cette philosophie est si simple qu'elle a pénétré la langue et les bégayements du berceau. Quels sont les premiers mots qu'enseigne une mère à son petit enfant? laissez-nous vous

le dire ce mot, il n'est pas si puéril qu'on le pense : « J'aime gros comme mon cœur. »

Chez le chrétien, le cœur est tout le chrétien. Le Père qui est dans les cieux est le Dieu de son cœur. (*Psal.* LXXII, 26.) Croire, c'est aimer : aussi croit-il par le cœur. (*Rom.*, X, 10.) Les commandements anciens se résument dans un seul : *Tu aimeras de tout ton cœur.* (*Luc.*, X, 27.) Sur quoi l'Esprit-Saint ajoute : *Hoc est omnis homo.* (*Eccl.*, X, 13.) *La loi évangélique est gravée non sur la pierre, mais dans les cœurs.* (*II Cor.*, III, 3.) *C'est du cœur que sortent les bonnes et les mauvaises pensées, les bonnes et les mauvaises actions.* (*Matth.*, XV, 18.) *Dieu ne regarde que le cœur.* (*I Reg.*, XVII, 7.) Lorsqu'il appelle une âme privilégiée dans la solitude, c'est uniquement pour parler à son cœur. (*Osee*, II, 14.) Aussi le juste se fait-il, au fond de son cœur, comme une échelle de ses vertus (*Psal.* LXXXIII, 6), pour arriver jusqu'au ciel.

En Dieu, le cœur est tout Dieu. Ne vous étonnez pas de cette parole, N. T. C. F., malgré son apparente nouveauté. Par là même que Dieu est l'être et la vie, il n'existe et ne vit que par le cœur; en lui tout est amour ou plutôt, comme parle l'Apôtre, lui-même est l'amour. (*I Joan.*, IV, 16.) S'il engendre de toute éternité son Fils, c'est par amour, et l'Esprit qui procède de l'un et de l'autre, est l'amour substantiel du Père et du Fils. Qu'est-ce que la Trinité? C'est un même cœur, une même pensée, une même volonté, un même amour en trois personnes, ou, si vous aimez mieux, un triple amour en une seule substance. Mais si l'essence divine est tout cœur, ses œuvres pourraient-elles être marquées d'une autre empreinte, et le sceau de l'amour ne doit-il pas être comme le cachet de sa providence? S'il crée l'homme, c'est par amour; s'il le rachète en envoyant son Fils unique, c'est parce qu'il a aimé le monde jusque-là. (*Joan.*, III, 16.) Il aime quand il bénit ou récompense sur la terre; il aime également quand il châtie. C'est l'amour juste et fidèle dans ses promesses qui a fait le ciel; c'est l'amour outragé qui a fait l'enfer.

Mais si l'homme et Dieu sont tout amour, si le cœur est tout chez l'homme et chez Dieu, comment Jésus-Christ, l'homme-Dieu, ne serait-il pas tout amour, et comment le cœur ne serait-il pas tout Jésus-Christ? Verbe du Très-Haut, s'il prend une chair mortelle, c'est par amour pour son Père dont il vient réhabiliter la gloire, c'est par amour pour l'homme dont il vient réparer la chute; son cœur n'est qu'un foyer immense où s'alimente la double flamme de la pure dilection qui se consume pour Dieu et de la tendre charité qui se fait anathème pour ses frères. (*Rom.* IX, 3.)

Ecoutez-le : *Père, je suis venu pour faire votre volonté.* (*Hebr.*, X, 7.) *Je suis le bon Pasteur* (*Joan.*, XI, 14.) *Vous êtes mes amis.* (*Joan.*, XV, 14.) *Venez à moi, vous tous qui êtes fatigués et chargés, et je vous soulagerai* (*Matth.*, XI, 28.) *Apprenez de moi que je*

suis doux et humble de cœur. (Matth., XI, 29.) *Je ne vous laisserai pas orphelins, je viendrai à vous.* (Joan., XIV, 18.) *Je suis avec vous tous les jours, jusqu'à la consommation des siècles.* (Matth., XXVIII, 20.) Voyez ses œuvres ; comme il s'entoure des enfants du peuple ! Comme il aime les pauvres et les petits qui, pour l'ordinaire, ne sont aimés de personne ! Quel doux accueil il fait à toute infirmité qui l'implore ! Comme il est indulgent pour les pécheurs ! Comme il court après la brebis qui s'est perdue au désert ! Comme il tend ses bras au prodigue revenu de ses égarements ! Comme il pardonne à la femme adultère ! Comme il proclame la grâce de la pécheresse à qui beaucoup de fautes sont pardonnées, parce qu'elle a beaucoup aimé. (Luc., VII, 47.) Ami fidèle, il pleure au tombeau de Lazare. Ami facile, il laisse, à la dernière cène, un disciple chéri reposer sur son cœur, et cela, au moment même que son amour dépassant en puissance tout ce que peut rêver l'imagination d'une créature, il institue le sacrement de sa présence perpétuée jusqu'à la fin des temps. Enfin, pour que tout soit vraiment consommé sur la croix, pour que cet oracle d'un Dieu mourant s'accomplisse dans sa plénitude, il faudra qu'une lame déicide vienne percer son cœur ; alors seulement tout sera fini dans sa mission de charité.

Nous demanderez-vous, après cela, N. T. C. F., pourquoi nous voulons vous consacrer au cœur de Jésus-Christ ? Que d'autres honorent la croix, nous l'honorons aussi, parce qu'elle fut l'instrument et le trophée de son amour pour les hommes ; que d'autres vénèrent la couronne d'épines, nous la vénérons aussi, parce que c'est le diadème sanglant de son amour ; que d'autres suivent avec dévotion les stations de sa passion douloureuse, nous les suivons également ; parce qu'elles sont autant de scènes de ce drame incomparable où l'amour d'un Dieu cimenté, par sa mort, la victoire du bien sur le mal ; que d'autres fêtent le précieux sang, nous le fêtons aussi, puisqu'il a fourni la matière du sacrifice d'amour et la rançon du monde. Mais, osons le dire, nous allons plus loin ; nous remontons plus haut, nous pénétrons plus avant que tout cela, nous marchons droit à son cœur, parce que son cœur, c'est lui-même. C'est son cœur qui dictait ses paroles, qui étendait ses bras, qui précipitait ses pas, qui versait ses larmes et son sang, qui endurait la croix et les épines déchirantes. Jésus-Christ, nous le résumons tout entier dans son cœur, comme nous avons résumé l'homme, résumé Dieu. Or, êtes-vous à Jésus-Christ ? Puisqu'il est votre Père, nous devons vous consacrer à son cœur. Avez-vous cessé d'être à Jésus-Christ ? puisqu'il est votre maître, nous devons vous ramener à son cœur. En est-il beaucoup qui ne sont point encore à Jésus-Christ, beaucoup même, dans ce diocèse, dont les pères ne furent jamais à Jésus-

Christ ? nous devons les appeler, les présenter à son cœur. Cœur de Jésus, autel de l'holocauste, trône de la clémence, siège de la grâce, source de la bénédiction, arche de l'alliance nouvelle de la terre et des cieux, port ouvert à tous les naufragés de l'esprit et du cœur, asile protecteur de la faiblesse, océan de lumière et d'amour, comment ne pas tout attendre, ne pas tout espérer de vous ? Comment s'inquiéter et se troubler, une fois qu'on repose en vous ? Cœur de Jésus, vous êtes un cœur d'homme, vous connaissez donc toutes nos infirmités ; Cœur de Jésus, vous êtes le cœur d'un Dieu, vous pouvez donc les soulager et les guérir toutes. Un de vos prophètes avait dit : *L'homme s'approchera du cœur élevé.* (Psal. LXIII, 7.) Nul ne comprendrait ce langage avant que vous fussiez monté sur la croix et que, de cette hauteur, vous eussiez montré à l'univers ce cœur blessé et déchiré pour son rachat. Depuis lors, entraînée vers vous (Joan., XII, 32), l'humanité s'est précipitée, tout émue, par cette porte mystérieuse, jusque dans votre sein. Ils y viendront sur notre appel, ceux auxquels parviendra notre parole. Vous viendrez à ce cœur, vous qui cherchez la vérité, parce qu'il est la vérité même ; vous y viendrez, vous qui aimez la gloire, parce qu'il en est le principe ; vous qui volez aux combats, parce que jamais cœur n'a combattu et triomphé à l'égal de ce cœur ; vous qui courez après la richesse, parce que c'est le trésor de Dieu même ; vous qui savourez le plaisir, parce qu'il en a d'enivrants à vous faire goûter ; vous qui vivez de foi, de pureté, de piété et de zèle, parce qu'il est votre modèle et qu'il centuplera vos mérites en centuplant votre ardeur et sa grâce ; vous qui craignez, parce qu'il fléchit la justice de son Père et qu'il vous apprend à mépriser les vaines terreurs de la nature ; vous qui pleurez, parce qu'il est le consolateur suprême ; vous qui souffrez, parce qu'il est le baume de toutes les plaies ; vous qui êtes sur le point de rendre le dernier soupir, parce que heureux et immortel est celui qui s'endort paisiblement sur ce divin cœur.

Outre ces motifs généraux, N. T. C. F., que de motifs particuliers pour nous autres chrétiens d'Algérie ! La nouvelle Eglise d'Afrique est la conquête de la civilisation sur la barbarie. S'il est vrai que toute la sève de cette grande civilisation vienne de l'Evangile, et que l'Evangile lui-même soit sorti comme un fleuve de lumière et de vie des entrailles mêmes de Jésus-Christ, comment garder, comment féconder cette noble conquête, sans la placer avec une vive foi sous le patronage de son cœur ? L'Algérie, que peuplent des agglomérations si diverses, si peu homogènes, nous voulons qu'elle soit une grande famille, qu'elle ne fasse un jour qu'un cœur et qu'une âme. Jurons donc l'alliance de tous ; jurons-la, non-seulement dans les réunions et les banquets, mais au pied des autels et dans le cœur de

celui qui est venu rappeler les hommes à l'unité de la foi et de la charité, et qui a demandé que les hommes fussent un, comme son Père et lui ne sont qu'un. (*Joan.*, XVII, 11.) L'Algérie, c'est déjà la France : or, nous avons l'honneur d'être, nous, évêque, et vous, pour la plupart, enfants de cette grande Eglise où la dévotion au cœur de Jésus s'est levée, comme un soleil régénérateur, pour parcourir de là l'Europe, l'Asie, l'Amérique, l'Océanie elle-même, et nous voulons que l'Afrique ne soit pas plus longtemps déshéritée de cette gloire et privée de cette grâce; nous voulons, à l'exemple de tant d'illustres prélats qui, depuis bientôt deux siècles, ont consacré au cœur de Jésus leur ville épiscopale et leur diocèse, consacrer au cœur de Jésus notre ville épiscopale et notre diocèse. Daigne le Seigneur, sensible à notre prière et à l'acte solennel de notre consécration, dire de l'Algérie ce qu'il dit autrefois du temple que lui dédia Salomon : *J'ai sanctifié ce lieu, j'y fixerai pour jamais mes yeux et mon cœur.* (*III Reg.*, IX, 3.) En Algérie, plus que sous tout autre ciel, le jour pèse, la terre est dure, le labour est âpre, les déplacements sont rapides, la fortune inconstante, les séparations soudaines, les morts brusques, le découragement facile. Quel est celui d'entre vous qui n'aurait pas éprouvé ce sentiment profond d'abandonnement et de solitude morale, qui n'aurait pas compté une de ces heures d'angoisses où, loin de la mère-patrie, du foyer domestique, de la famille et des amis d'enfance, rien de doux et de consolateur ne monte jusqu'à vous? Oh! qu'il fait bon alors se jeter à corps perdu et reposer, comme un enfant sur le sein de sa mère, sur le cœur d'un Dieu! En Algérie, la religion a poussé, nous l'espérons, dans ce vieux sol chrétien, des racines assez profondes pour aller se nourrir aux racines de l'Eglise des Cyprien, des Augustin et des Fulgence. Mais la piété tendre et délicate, mais la dévotion si railée et pourtant si belle, si elles fleurissent et portent leurs fruits dans nos admirables communautés, dans le sanctuaire et sans doute encore dans quelques âmes privilégiées qui vivent au milieu du monde, la piété tendre et délicate et la dévotion ne sont-elles pas aussi rares chez nous que les pluies tant désirées au milieu de nos trop longs étés? Or, la piété et la dévotion ont-elles d'autres sources, gravitent-elles vers un autre centre, se reposent-elles dans un autre abri que le cœur de Jésus-Christ? En Algérie, la tâche la plus lourde et de l'Eglise et de l'Etat, ce sont les indigènes. Qui ne serait frappé de leur opiniâtre résistance à des armes toujours victorieuses et de leur froide insensibilité pour la religion, nous ne dirons pas des vainqueurs, mais de Jésus-Christ cet immortel victorieux? La force et la lumière brillent à leurs yeux, mais leurs âmes résistent. Du cœur de Jésus, et du cœur de Jésus seul, peuvent descendre et le rayon qui illuminera tant de ténèbres

et le mouvement intérieur qui poussera au pied de la croix, symbole toujours vivant de la religion et de la France, tant de volontés jusqu'ici ou rebelles ou inertes. Oh! que ne connaissent-ils enfin le don de Dieu. (*Joan.*, IV, 10.) Ils savent le nom de Jésus, il est vrai; mais ils ne comprennent ni la divinité de sa mission, ni sa vie, ni sa mort, ni son cœur.

En Algérie, N. T. C. F., nous vous le dirons dans l'amertume de notre âme, que de blessures faites au cœur de Jésus-Christ! Les uns le rapetissent à l'égal d'un prophète, comme les enfants de l'Islam; d'autres, comme les aveugles fils d'Israël, pensent encore avec leurs pères qu'il a été mieux de délivrer Barabbas et de suspendre Jésus à la croix. Parmi les chrétiens, le dirons-nous? que d'apostasies véritables, par les mœurs, et peut-être par des discours d'une infernale perversité tenus aux indigènes! Quelle négligence des sacrements et quel abandon de celui où Jésus habite par son amour et sa présence réelle! Ames chrétiennes, qu'aurions-nous besoin de vous démentir la nécessité de réparer de tels scandales et de protester avec éclat, par une consécration publique, solennelle, unanime et perpétuelle, au cœur du divin maître?

Enfin, N. T. C. F., une circonstance douloureuse vient ajouter ses préoccupations formidables à l'appui des graves motifs que nous venons d'indiquer. Le choléra! En 1720, Marseille était ravagée par la peste; en peu de jours, 50,000 habitants, et avec eux 250 prêtres avaient succombé. A la terreur avait succédé le désespoir; mais Marseille avait pour évêque un de ces cœurs héroïques dont l'histoire aime à garder le nom. Belzunce, après s'être dévoué sans ménagement comme sans crainte au service des pestiférés, sent tout à coup une inspiration d'en haut remuer son âme; il se dit qu'il obtiendra la cessation du fléau, s'il consacre au cœur de Jésus sa personne, sa ville épiscopale et son diocèse. Le 1^{er} novembre, jour anniversaire auquel nous vous écrivons, N. T. C. F., un autel est élevé par ses soins au centre même de Marseille; il s'y rend processionnellement avec les débris de sa population et de son clergé, la tête et les pieds nus, la corde au cou et la croix entre ses mains. Là il prononce, au nom de tout un peuple qui fond en larmes, une consécration perpétuelle au cœur de Jésus et fait couler le sang de la victime sainte. Le ciel accueille des vœux si fervents; Marseille semble renaitre à la vie en renaissant à l'espérance; le fléau qui allait en croissant diminuer à vue d'œil et finit bientôt par s'éteindre.

Nous aussi, N. T. C. F., un redoutable fléau nous visite; il n'est presque plus de localités, en Algérie, où il ne porte la désolation. Notre chère ville d'Oran, frappée plus violemment que les autres, serait-elle destinée à reproduire, hélas! les désastres de 1720? Hâtons-nous de recourir au remède que l'illustre Belzunce eut le bonheur

d'enseigner aux habitants de Marseille; que sur l'une et sur l'autre rive de la Méditerranée, béni par tous, le cœur de Jésus daigne opérer les mêmes prodiges.

Mais serait-il possible, N. T. C. F., de parler si longuement du cœur de Jésus sans nommer le cœur de Marie? Marie a fourni le sang qui, après avoir fait battre pendant 33 ans le cœur de Jésus, a ruisselé sur le calvaire; jamais cœur ne fut si étroitement uni au cœur de Jésus que le cœur de Marie; le cœur de la mère a gardé tout son empire sur le cœur du fils; ce qui nous vient du cœur de l'un nous est communiqué par les mains de l'autre. Associons-les donc dans notre hommage, comme nous les associons dans notre confiance et dans notre amour. Religieux adorateurs du cœur de Jésus, devenons les disciples fervents du cœur de Marie.

Donné à Alger, le 1^{er} novembre 1849.

V. MANDEMENT

A L'OCCASION DE LA PUBLICATION DU CATÉCHISME DIOCÉSAIN.

Nos très-chers frères, un des premiers vœux qui soient venus, au début de notre épiscopat, frapper nos oreilles, est celui d'un nouveau catéchisme diocésain. Nous répondons aujourd'hui à cet appel unanime, et nous le publions après de longues veilles et de nombreuses consultations. Nous vous parlerons peu de ce livre élémentaire. Notre intention a été de l'appropriier, par l'élévation et l'étendue de la doctrine, aux besoins généraux du temps et aux besoins particuliers de l'Algérie. Pour cela, d'abord, après avoir imploré l'assistance d'en haut, nous avons cru devoir le rédiger nous-même; en second lieu, dans une commission spéciale, nous en avons discuté l'ensemble, la division, chaque chapitre, chaque ligne, chaque mot; ainsi contrôlé, nous l'avons soumis encore au conseil des théologiens de notre grand séminaire, aux remarques des prêtres les plus versés dans le ministère catéchétique, aux observations de quelques maîtres et maîtresses, et nous avons voulu même qu'il fût lu, en manuscrit, par de vénérables mères de famille. Il est inutile de vous dire que nous avons accepté, avec un véritable empressement, les critiques les plus minutieuses, pour peu qu'elles nous aient paru raisonnables. Mais il y avait, selon nous, une autre sorte de personnes importantes à consulter: c'étaient les enfants; nous n'avons pas négligé cette dernière épreuve. Afin de nous assurer que ce catéchisme, malgré certains développements nouveaux et singuliers, ne contenait rien de trop fort, pour ceux auxquels il est plus particulièrement destiné, nous l'avons fait apprendre, dans une de nos maisons religieuses, et réciter devant nous en entier, demandes et réponses, par des enfants de tout âge. Puisse l'expérience nous prouver que dans la composition de ce travail, nous n'avons pas été abandonné par celui qui

révèle les choses cachées aux simples, et qui donne l'intelligence aux petits! C'est le désir le plus profond de notre cœur épiscopal.

La religion, en effet, nos très-chers frères, a toujours donné ses préférences à l'enfance. Déjà la Sagesse antique criait dans les rues et sur les places publiques de la Judée: *S'il y a quelque petit, qu'il vienne à moi (Prov., IX, 4)*; mais Notre-Seigneur Jésus-Christ consacra ce pieux mouvement par une sanction bien autrement vénérable, en même temps qu'il lui donnait une dilatation sans bornes. Connaissions-nous rien de plus touchant que de voir le Verbe de Dieu s'entourer de petits enfants, les bénir, les caresser, les presser dans ses bras, et les instruire de sa propre bouche? Rien de plus émouvant que la joie dont il tressaille aux joyeux hosanna qu'à Jérusalem ils font entendre, sur sa route triomphale, en dépit des superbes dédains et des murmures jaloux de la Synagogue? Rien de plus gracieux que cette maternelle invitation: *Laissez venir à moi les petits enfants, ne les éloignez pas, car le royaume des cieux appartient à ceux qui leur ressemblent (Matth., XIX, 14.)* Rien de plus étonnant que cet oracle: *Celui qui recevra, en mon nom, un petit enfant, me recevra moi-même?* Rien au contraire de plus formidable que cet anathème: *Si quelqu'un scandalise un des enfants qui croient en moi, il vaudrait mieux qu'on lui attachât une meule au cou, et qu'on le précipitât au fond de la mer. (Matth., XVIII, 6.)* Enfin, nos très-chers frères, de toutes les réformes accomplies dans le monde par le christianisme, il peut y en avoir de plus éclatantes, il n'y en a pas eu de plus radicale, de plus promptement acceptée, de plus profondément entrée dans les mœurs, de plus universellement observée à toutes les époques, et encore aujourd'hui, malgré le relâchement du lien religieux, que celle qui réhabilite l'enfance, qui bénit son berceau, qui purifie son front naissant, qui sauvegarde sa frêle vie et son innocence plus frêle encore, qui fixe les premiers regards de sa pensée sur le soleil de la foi et embellit des grâces d'une piété naïve ses premières émotions comme ses premiers sourires.

Si l'Eglise n'avait aussi crié du plus vif de ses entrailles: *Laissez venir à moi les petits enfants*, elle aurait donc oublié les expresses conditions de son apostolat? Non, elle n'aurait pas compris sa mission d'amour, si, avec un jaloux empressement elle n'eût offert à ces naissantes générations la vérité, comme le lait de ses pures mamelles; elle se fût montrée aussi peu soucieuse de son avenir que du leur, si elle eût laissé répandre dans les sillons, à peine entr'ouverts de ces intelligences vierges, une autre semence que celle de l'Evangile, une autre rosée que celle des bénédictions divines.

Il suffit donc, N. T. C. F., de se rappeler que le catéchisme est l'abrégé des doctrines évangéliques, pour comprendre que l'Eglise en ait dû faire et en ait fait la base de l'ins-

truction et de l'éducation de l'enfance; la base de son instruction, puisqu'il renferme toutes les vérités essentielles à l'homme; la base de son éducation, puisqu'il comprend tous ses devoirs.

Avant tout, N. T. C. F., l'enfant doit savoir ce qu'il est, d'où il vient, où il va, pour quel but il est jeté sur la terre, ce qu'est le monde qui se déroule à ses yeux étonnés; s'il est au-dessus de sa tête une cause intelligente et suprême qui préside à ses harmonies, s'il a des devoirs à remplir à l'égard de cet être invisible et souverain; quels sont ces devoirs; s'il existe pour sa foi un symbole de croyance et pour sa volonté une table de la loi; si le nom du Christ est une force divine, ou bien une vaine espérance, si la croix est un trophée d'amour et de salut, ou bien une sacrilège folie; s'il peut également trouver la voie, la vérité et la vie dans le scepticisme, le Koran et l'Évangile; si la course qu'il commence aboutit finalement à la tombe; si, après la mort, il y a un ciel pour le juste et un enfer pour le méchant; s'il doit à ce père et à cette mère, dont il commence à bégayer les doux noms, des hommages en retour de leur tendresse; si quelques liens d'origine et de commune fraternité le rattachent aux êtres qui l'entourent et à la terre sur laquelle il se joue; s'il peut suivre en liberté les instincts de sa nature, ou s'il faut, quoi qu'il en coûte, réprimer ses penchants vicieux; en un mot, l'enfant doit savoir si quelque chose le sépare ici-bas de la brute, et l'en séparera tout l'éternité. Sans ces études préliminaires, on construit sur le sable l'édifice de l'éducation; sans elles, on pourra grandir et prospérer dans le champ de la fortune, dans la carrière des armes, dans le négoce et dans l'industrie, et jusqu'à un certain degré, dans les sciences et dans les arts; sans elles, on ne sera jamais un être intelligent, un être moral, jamais un homme. Sans elles, il y aura des groupes et point de familles, des troupeaux d'hommes et pas de nations, de sanglantes arènes sans cesse ouvertes au despotisme ou à l'anarchie, et jamais un champ paisible sur lequel vienne germer la civilisation.

Cependant, nos très-chers frères, quand le christianisme aborda le monde païen, forçant le seuil domestique, alla-t-il droit à l'enfance jeter sur son berceau les prémices de ses doctrines? On ne l'eût pas souffert. Il parut donc sur les places publiques, dans les arçopages et les forum. Il s'adressa directement à la foule, catéchisant d'un mot de rudes néophytes qui, au sortir d'une prédication, et quelquefois, sans avoir le temps de passer par le baptême d'eau, s'en allaient fiers et pleins d'ivresse au baptême de sang. Le paganisme mêlant l'outrage à la cruauté et à la dérision au glaive, l'Église dut se replier sur elle-même, envelopper de ténèbres la majesté de son enseignement, cacher ses doctrines et ses mystères, n'en livrer le secret qu'à des âmes fermes et qui comprissent que s'enrôler

dans la milice chrétienne, c'était faire abdication de soi-même et s'inscrire comme candidat sur les rôles du martyre. De là l'origine du catéchuménat, dont les préparations étaient secrètes, longues, progressives, dont les disciples étaient formés par les quotidiennes recrues de l'apostolat, dont les maîtres étaient les plus fameux par la foi, l'éloquence et le génie. Quels noms en effet que ceux des catéchistes d'Alexandrie! Quand, en face de la chaire des Plotins et des Proclus, au milieu d'un peuple curieux et penseur, dans une chaire opposée, apparaissaient des hommes de la taille de nos géants chrétiens, et qui avaient nom Panthénus, Clément, Origène! Ne concevez-vous pas que la modeste école du catéchuménat se changeât bientôt en une vaste et brillante académie? A Césarée, le catéchisme est fait par Eusèbe; à Jérusalem, par Cyrille, avec son beau livre des Catéchèses; à Constantinople, par Chrysostome; à Milan, par Ambroise; à Rome, par Grégoire le Grand; à Ravenne, par Pierre Chrysologue; à Hypone, Augustin se délasse de ses immortels travaux par la composition d'un traité sur la manière de catéchiser les ignorants, etc.; c'est-à-dire, partout, le génie descendant des hauteurs de la pensée pour évangéliser les petits en intelligence et les vieillards, enfants dans la foi. Aussi bien le Symbole, le Décalogue, le Pater, les actes des vertus théologales sont-ils à peu près tout le fond de ces doctes, et en même temps simples catéchèses. Voilà comment et par qui se faisait le catéchisme, dans les temps primitifs. Ces grands hommes, se contentant presque toujours d'expliquer de vive voix la religion, article par article, et sans donner par écrit, sans publier le thème de leurs doctes commentaires, il n'est pas étonnant que peu de chose nous soit resté de ce premier enseignement. Lorsque le christianisme fut en pleine possession de l'univers; qu'autour d'eux, les chrétiens ne virent plus que des frères; que le voile du temple nouveau se déchira; que l'enseignement catéchétique devint, comme le reste du ministère, un fait public, ce changement dans la forme du christianisme dut en amener un autre dans le mode de sa propagation. La foi n'ayant plus à craindre la dérision du païen, dut se révéler plus tôt, et son enseignement put être réparti d'une manière plus favorable à ses progrès. Dès lors, au lieu de s'isoler dans le sanctuaire et de rester sous la tutelle du secret, le catéchuménat vint prendre place à côté du berceau, s'asseoir au milieu des études littéraires de l'enfance et se couronner à la face des autels. Moins jalouse de ses droits, quand elle n'eut plus à redouter l'altération ou le mépris de ses doctrines, l'Église admit à la participation de son premier enseignement, devenu public, les parents et les maîtres; en sorte qu'aujourd'hui l'enfant monte à la connaissance de la religion par trois degrés: les genoux de sa mère, les bancs de l'école et la nef du sanctuaire.

Et d'abord, voyez cette jeune mère tenant sur ses genoux son premier-né, lui apprenant à lever les yeux vers le ciel, à joindre ses petites mains, à bégayer le nom du Père céleste. Elle lui dit qu'il y a là-haut, derrière ces brillantes étoiles, une main qui préside à leur lever, et sous les ombres les plus noires, un œil qui voit tout; autour de lui et en tous lieux, un Dieu qui sourit à la prière de l'enfance et qui jugera l'univers vieilli et brisé. Elle ouvre à ses yeux les saintes images de l'histoire. Elle raconte les vieux souvenirs du paradis de délices, Adam et Eve, le déluge avec le débordement de ses eaux, et Noé dans son arche flottante; les patriarches, avec leurs mœurs si naïves: Abraham, Isaac, Jacob, Joseph vendu par ses frères; Moïse, le passage de la mer Rouge, le désert, avec ses prodiges sans cesse, renaissants, le Sinaï tout en feu, les tables de la loi, la terre promise, David et Salomon, le vieux et le jeune Tobie, Ruth, plus aimable encore que Rachel, Judith, les Machabées; et bientôt saint Jean-Baptiste, Nazareth et ses doux mystères, Bethléem, la crèche avec ses charmes divins, les bergers, les mages, la fuite en Egypte, le sang des innocents, le banquet de Cana, les petits bénis et embrassés par Jésus-Christ, les pompes du Thabor, le triomphe de Jérusalem, la sanglante ignominie de la croix. Elle lui fait voir, entouré de sa brillante auréole, l'ange qui veille à ses côtés; elle lui apprend à bénir cette autre mère, dont l'image apparaît toujours, comme celle du crucifix, au foyer domestique; elle fait passer par ses mains la pièce de monnaie qu'elle donne au pauvre; elle lui montre du doigt et lui fait reconnaître à ses habits de deuil le prêtre qui se rend au temple, la sœur de Charité qui court à la demeure de l'indigent, le frère de la Doctrine chrétienne qui va droit à l'école du voisinage. Sur ses bras, elle le porte, témoin encore muet et inintelligent, aux solennités où se déploient, dans toute leur majesté, les splendides cérémonies du culte des aïeux; heureuse, trois fois heureuse mère! quand, un époux chrétien, s'agenouillant à ses côtés, elle peut donner aux prémices de son enseignement la sanction de l'exemple paternel! A ces vives images, à ces ingénieux récits, l'enfant sourit; son imagination s'attache à des tableaux pleins de charmes pour elle; son cœur aime déjà ce que son esprit ne comprend pas encore. C'est ainsi que, parmi de tendres baisers, commence le catéchisme.

Il faut plaindre le sensible Rousseau de n'avoir pas même entrevu le tableau que nous venons d'esquisser. Ce prétendu philosophe, nos très-chers frères, et, après lui, quelques insensés, voulaient repousser jusqu'à l'adolescence, c'est-à-dire jusqu'à l'âge des passions, toute doctrine religieuse, comme si le premier hommage de notre raison n'était pas réclamé par l'auteur de notre raison, et le premier hommage de notre cœur par celui qui l'a créé pour en être aimé; comme si, en prenant dès le berceau

l'habitude de se passer de Dieu, on ne devait pas finir par s'en passer toujours; comme si la religion était une affaire individuelle et qui dépendit du choix particulier de chacun; comme s'il ne fallait pas s'emparer des époques où les impressions sont si vives et si faciles, pour graver dans les jeunes âmes les principes indélébiles de la vérité: comme s'il ne fallait pas, dès l'enfance, attaquer et détruire autant que possible, par l'ascendant religieux, les instincts du vice; comme s'il ne fallait pas, pour développer un homme, le prendre et le soigner dans son germe. Mais de quoi se préoccupait ce mauvais père? Philosophe! nous savons, et les hôpitaux savent aussi, ce que vous avez fait de vos enfants; laissez à nos mères chrétiennes le soin d'élever les leurs.

Mais hélas! nos très-chers frères, ce soin exclusif, il faut bientôt que la plupart d'entre elles l'abandonnent, ou du moins, le partagent avec d'autres; aux heures naïves du catéchisme maternel succède le catéchisme de l'école. Ici ce n'est plus seulement par de touchantes histoires, par de séduisantes images que procèdent le maître et la maîtresse intelligents, chrétiens et dévoués. Nous disons intelligents, chrétiens et dévoués, N. T. C. F.; en effet, quiconque oserait aborder, sans cette triple qualité, la magistrature de l'enseignement, malheur à lui! car il compromettrait devant Dieu son salut éternel. Malheur aux familles! parce que leur confiance serait indignement trompée. Malheur aux pauvres petits enfants! parce qu'au lieu de trouver dans l'école le bienfait d'une instruction salutaire et féconde pour leur âme, ils n'y recevraient que le mortel poison de l'indifférence et de l'erreur. La tâche de l'instituteur et de l'institutrice est aussi, convenons-en, moins douce que celle de la mère, parce qu'elle a grandi avec l'âge de l'enfant. Il faut aujourd'hui parler à son intelligence plus qu'à son imagination. Il faut graver dans sa mémoire la lettre, le texte formel du catéchisme diocésain. Il faut, sans viser à l'enseignement doctoral, lui exposer le sens des demandes et des réponses, le préparer par de simples explications, par des comparaisons ingénieuses, aux graves développements qu'il recevra plus tard; rattacher à quelque souvenir historique une idée de doctrine; appliquer à des faits sensibles, présents, familiers, quotidiens, les préceptes moraux; rapprocher du type constant et infailible de ce livre tous les éléments épars dans les sciences diverses auxquelles on façonne cette jeune intelligence; mais surtout il faut parler à son cœur par l'exemple plus encore que par la parole. C'est l'âge où la vertu commence à coûter, le vice à séduire, les contacts à devenir périlleux, où les conversations sont pleines d'embûches, où la curiosité met en feu l'imagination, où l'aiguillon des sens cherche à faire sentir ses premières pointes, où l'enivrement de la bagatelle oppose à la vérité sérieuse et grave un obstacle toujours

difficile à vaincre, où l'émulation, elle-même, avec ses fascinations glorieuses, n'est pas sans quelque danger, où l'œil investigateur de l'enfant découvre et juge impitoyablement les moindres défauts de ceux qui l'entourent, et plus encore de ceux qui lui commandent. Voilà ce qu'il faut dompter ou tourner au bien, pour disposer l'enfant aux enseignements qui précèdent ce beau jour, le plus solennel de notre vie, jour qu'aussi rien n'efface jamais de la mémoire du cœur, celui de la première communion.

C'est le moment du catéchisme public et paroissial. L'Église a pu dans sa juste confiance, quelquefois par une nécessité dont elle gémit, partager avec d'autres l'enseignement initial de ses doctrines; mais si elle en laisse les débuts à la tendresse d'une mère et la préparation au zèle d'un instituteur et d'une institutrice, elle seule, avec sa haute et suprême infaillibilité, peut se charger de lui donner son complément. Aussi quelle que soit la science de la mère et celle des maîtres, nul enfant ne voit s'ouvrir devant lui le mystère de ses tabernacles qu'il ne soit venu écouter, un ou deux ans dans la nef de son sanctuaire. Là elle examine, elle scrute, elle interroge les connaissances du nouveau venu. Inexactes, elle les reprend en sous-œuvre; faibles, elle les fortifie; préparatoires, elle les complète; insuffisantes, elle les confirme. Non-seulement elle leur parle sa langue sacrée, aux enfants, mais elle la leur fait parler; elle met en jeu leur émulation, elle établit entre eux de pacifiques, mais déjà sublimes luttes.

Et sur quoi donc, N. T. C. F., dissertent nos petits garçons, nos petites filles? Sur quoi? sur les plus hautes questions, sur les difficultés les plus ardues qu'ait jamais abordées la science antique et moderne, sur les sujets qui ont fait pâlir et trébucher mille fois les plus belles intelligences de l'antiquité! Que le plus sage des anciens philosophes, celui qui, par la force de sa raison et la vivacité de son regard, a pénétré le plus avant dans les profondeurs de la vérité, apparût tout d'un coup au milieu du catéchisme paroissial d'un de nos villages, au moment où l'on interroge un de nos petits enfants. A l'entendre répondre et raisonner avec tant de certitude et de clarté de Dieu, de la Trinité, de la folie des idoles, de la création, de la tradition des siècles, de la croix du Calvaire, de la liberté, de la grâce, de l'immortalité, de la justice, de la chasteté, des devoirs réciproques des maîtres et des domestiques, des relations du sujet au prince, et des citoyens entre eux, de la charité, du pardon des injures, en un mot de tout ce que l'Évangile apprend au monde, le philosophe ne tomberait-il pas de stupeur? ne jetterait-il pas sur les souvenirs du Lycée, de l'Académie et du Portique, un amer et dédaigneux sourire? ne prendrait-il pas cet enfant pour quelque génie caché sous une figure mortelle? que savons-nous, peut être pour le

Dieu même de l'éloquence! et ne s'agenouillerait-il pas à ses pieds? Eh bien! celui qui confondrait ainsi l'ignorance d'un des plus beaux génies de l'antiquité, qu'est-ce, le plus souvent? le fils d'un ouvrier, d'une pauvre veuve; car l'enfant du riche est ailleurs, dans les séminaires, dans les collèges, dans les pensionnats. Que serait-ce donc, N. T. C. F., si l'on disait à l'illustre philosophe: Le phénomène dont vous êtes témoin est un fait qui dure depuis des siècles; il se reproduit chaque jour, en tous les lieux de la terre; à la face du soleil et à la même heure, des millions d'enfants parlent comme l'enfant qui vous ravit? Ainsi, leur catéchisme à la main, nos jeunes néophytes en savent-ils davantage sur les choses qui importent le plus au monde que n'en surent jamais, non-seulement l'immortel Platon, mais encore tous les philosophes, tous les orateurs, tous les poètes de tous les pays et de tous les âges qui se sont tenus en dehors du christianisme. Pareils à Jésus enfant, vous les voyez dans le temple; à peine âgés de douze ans, confondre et dérouter la science de ces prétendus docteurs des peuples. Pour quiconque réfléchit, c'est une forte preuve de la supériorité de ces doctrines qui grandissent d'une manière si précoce des intelligences vulgaires, et à peine échappées aux langes du berceau.

Sans doute, il en coûte pour éclairer et conduire ainsi pas à pas ces frères naturels. C'est alors surtout que le prêtre doit s'appliquer le précepte de Fénelon: « O pasteurs! élargissez vos entrailles! soyez pères! je dis plus, soyez mères! » Il faut l'être, N. T. C. F., quand on a quelque élévation d'esprit, pour savoir descendre et se tenir à la portée de l'enfance, non-seulement de l'enfance riche et déjà presque lettrée; mais de l'enfance pauvre, rude, ignorante et connaissant à peine quelques mots de la langue du pays, alors qu'il faut encore lui enseigner les mystères de la langue religieuse; il faut l'être, en Algérie surtout, vénérables coopérateurs, pour catéchiser en même temps le Français, l'Allemand, l'Italien, l'Espagnol, le Maltais, le Mahonais, et déjà, de temps en temps, le Maure, l'Arabe et le Kabyle; il faut l'être pour ne pas excéder la mesure et la forme proportionnées à la capacité de chacun; pour trouver adroitement les avenues de son intelligence, pour saisir au passage un éclair de son imagination, pour diriger la marche lente et difficile d'un premier raisonnement; pour savoir encourager une réponse timide, pour épanouir son front à une réponse vive et judicieuse, pour ne le rider jamais qu'à propos; pour arriver à entretenir une perpétuelle émulation d'étude et de docilité, pour soutenir les faibles, pour lancer les plus forts. Il faut l'être, en un mot, pour s'identifier avec ces chères petites créatures, avec leurs petits instincts, leurs petites passions, et avec leurs petites antipathies, avec leur cœur à peine éclos, avec leur âme si fraîche encore.

Et pourtant, sous l'Évangile, que de cœurs ont su revêtir ces entrailles de maternelle bonté pour l'enfance. Nous ne voulons citer que peu de noms, mais des noms sans pareils. C'est Jésus-Christ catéchant les enfants juifs en les comblant de bénédictions et de caresses; c'est Jean, le bien-aimé, qui, dit-on, ouvre les premières écoles chrétiennes; c'est presque toute la grande lignée des Pères qui commencent et souvent consacrent, par l'exemple du catéchuménat, les grandes fonctions apostoliques; c'est Vincent Ferrier, c'est Charles Borromée, c'est François Xavier, c'est Bellarmin, c'est François Régis, c'est Vincent de Paul, c'est François de Sales, c'est Bossuet, c'est Fleury, ce sont presque tous les grands évêques, et, pour finir par un nom immense de son temps, c'est le fameux Gerson.

Enfant d'un village de la Champagne, d'où il tira son nom, après avoir passé par tous les degrés successifs des facultés, on l'avait vu monter jusqu'au rang, alors incomparable, de chancelier de l'Université, devenir le flambeau de l'Église de France et la plus brillante lumière de son siècle. Ses écrits théologiques lui avaient fait une réputation sans égale. Dans une assemblée générale de l'Église, il avait été l'âme des délibérations. Et, ce qui met le comble à son éloge, l'immortel Bossuet le trouvait digne d'avoir écrit ce livre que Fontenelle appelle le plus beau qui soit jamais sorti de la main des hommes, l'*Imitation*.

Eh bien ! N. T. C. F., ce même Gerson descendit des hauteurs où l'avait élevé tant de gloire pour se livrer à l'instruction et à la direction catéchétique.

Retiré au couvent des Célestins, à Lyon, il n'en sortait que pour les enfants : il les allait chercher dans leurs maisons, dans les places publiques; il leur ouvrait ses bras; de crainte de les effaroucher, il dépouillait la majesté de son regard, les habitudes de la dignité, le sérieux même de son austère physiognomie. Il se faisait dire leur nom, leur âge; et les écrivait sur une liste précieuse à sa tendresse; il s'intéressait à leurs jeux, il prenait part à leurs chagrins et à leurs joies; lui-même se comparait à une nourrice qui n'a rien de plus cher au monde que ses nourrissons, à une poule qui rassemble ses poussins sous ses ailes. Tous les jours, suivi de sa troupe innombrable, il s'en allait dans une paroisse pauvre et sans éclat, pour leur faire le catéchisme. Là il causait familièrement, plutôt qu'il n'évangélisait; avec cette admirable souplesse qui est le propre du génie, il essayait toutes les intonations de ce langage enfantin que connaît, seul, le cœur maternel. Les choses les plus sublimes, il les disait avec une netteté qui saisissait vivement leur imagination, et les choses simples avec un entraînement qui provoquait leur enthousiasme, et pour toute récompense de ses soins, il leur demandait de réciter chaque jour cette formule de prière : *Mon Dieu, mon Créateur, ayez pitié de votre créature, Jean Gerson* ! Il y avait, dans cette

vieille réputation qui s'abaissait de la sorte, un éclat de majesté qui ravissait les gens de biens et une simplicité douce et facile qui attachait au vieillard ses jeunes clients. Qu'on l'écoutât comme un prophète, on le comprend; mais en outre, les premiers le vénéraient comme un saint, les seconds l'aimaient comme un père, ou plutôt comme une mère.

Certes, N. T. C. F., si jamais fonction devait être à l'abri de la critique, c'était bien celle-là. Mais que respecte un siècle léger? Plus Gerson s'humiliait, plus il se dégradait aux yeux des uns, et plus le vieux chancelier grandissait aux yeux des autres. *Inde iræ!* Des hommes se rencontrèrent de deux espèces : ceux-ci, railleurs et frivoles, lui reprochèrent l'usage qu'il faisait d'un immense talent, ceux-là, peut-être bas et jaloux, ne pardonnaient point aux ombres dans lesquelles il s'enveloppait d'être si transparentes et de laisser percer, rehausser de tout le prix de son humilité, l'éclat de son génie. Des deux parts, on l'attaqua. Les quolibets les plus insultants, les plaisanteries les plus grossières ne lui furent point épargnés. La sottise alla jusqu'à faire suspecter la solidité de sa raison. Il lui fallut se défendre comme d'un crime et comme d'une folie, du trait qui honorait le plus une vie déjà si célèbre. Les outrages de ses ennemis eurent cela de bon, qu'ils nous valurent un chef-d'œuvre.

Le titre de son apologie est déjà une inspiration de sublime tendresse : *De parvulis ad Christum trahendis*, « *De la nécessité d'entraîner au Christ les petits enfants.* » Quelle admirable langue, que celle de la charité ! C'est vraiment quelque chose de délicieux que ces pages échappées au cœur maternel de Gerson. Loin d'être un pamphlet vigoureux, c'est une discussion simple et tranquille. Dans toute cette pièce, règne une modération bien digne de son caractère, et parfois une onction qui trahit une nature vraiment angélique. Il y a de ces paroles qui vous ravissent, de ces accents de l'âme qui vous émeuvent. Figurez-vous l'illustre vieillard adressant au Fils de Dieu ce tendre langage :

« O mon bon maître ! quand je vous vois étendre vos bras pour serrer avec tant de tendresse sur votre poitrine ces petits enfants, je me sens ému jusqu'aux dernières profondeurs de l'âme. Oh ! je veux aimer ceux que vous aimez tant; comme vous j'aurai pour eux de maternelles entrailles. Chers petits, venez donc à moi. Entendez la voix du plus tendre des pères, l'invitation du plus cher des amis. Venez sans crainte, n'ayez pas peur. J'arrive au nom du Seigneur vous apporter les paroles du salut. Venez à moi avec confiance. Vous ne trouverez dans Gerson rien qui vous rebute. Le bonheur que je goûte au milieu de vous se peindra sur mon visage. Nous échangerons mutuellement les biens spirituels; moi je vous donnerai le lait de la doctrine chrétienne; et vous, petits, vous m'ouvrirez le

ciel par vos prières. » Avez-vous entendu souvent des paroles comme celles-là, N. T. C. F? Et pensez donc! elles tombaient d'une bouche qui avait dicté des oracles à l'univers catholique. Sublime vieillard! Une telle âme pouvait-elle manquer de trouver dans le cœur de ses élèves, si grossiers, si simples qu'ils fussent, un retour d'attachement et de respectueuse affection?

Quand Gerson tomba malade, ce ne furent pas les douleurs qui lui arrachèrent des larmes; un autre chagrin le dévorait: il ne pouvait supporter l'absence de ses chers enfants. Il fallut les faire venir auprès de lui. Entouré de cette naïve société, la seule qu'il ambitionnât, son chevet lui paraissait plus doux, ses souffrances moins amères. Et quand, agenouillés autour de son lit, ces pauvres petits, dont les yeux se baignaient de larmes, joignaient leurs mains pour répéter l'humble formule qu'il leur avait enseignée, à demi consolé de ses souffrances, le vieillard agonisant souriait d'une joie ineffable. Il s'éteignit parmi de si douces et de si puissantes prières.

Pères et mères, institutrices et institutrices, vénérables coopérateurs, c'est le modèle que nous vous offrons à tous!!! Pères et mères! nous vous en conjurons *par les entrailles de la miséricorde de notre Dieu*, tournez de bonne heure vers lui le cœur de vos enfants, apprenez leur à prononcer avec tout le respect de l'adoration et toute la confiance de l'amour, le nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, le nom de Jésus, et après cela, le nom de Marie! Répétez-leur les paroles de la mère des Machabées: *Mon fils, regardez le ciel*; et celles de Blanche de Castille à son fils saint Louis: *Mon fils, je vous aime tendrement; mais, j'aimerais beaucoup mieux vous voir mourir que commettre un seul péché mortel*. Continuez toute votre vie ces premiers enseignements. Chaque soir, faites la prière en commun, et, le dimanche au moins, quelque lecture religieuse. Mais surtout, gardez-vous de scandaliser vos enfants par une coupable indifférence. Cette contradiction entre vos paroles et votre vie, grand mal de ce siècle, paralysait complètement l'effort des mères demeurées vertueuses, le travail des maîtres les plus dignes, et le zèle des prêtres les plus pieux. Vous arracheriez d'une main ce qui serait planté de l'autre; vous taririez au souffle brûlant de vos œuvres, la rosée que verseraient en vain toute parole et toute exhortation chrétienne. Vous qui aimez vos enfants avec une si aveugle tendresse, vous deviendriez le bourreau de leurs âmes. Au contraire, en appuyant l'enseignement religieux de votre exemple, vous en rendez l'accès plus facile au cœur de vos enfants, vous donnez à notre voix plus de force, vous faites à ces chers petits une douce nécessité de nous croire, et vous le savez bien: *Celui qui croira sera sauvé*. (Marc., XVI, 16.)

Institutrices et institutrices! sachez que votre fonction est une espèce de sacerdoce,

dont vous rendrez à Dieu le compte le plus sévère. N'oubliez pas que la première des sciences, que la seule science essentielle, est celle de la religion. Que l'enseignement du catéchisme soit donc entre vos mains une préparation sérieuse au catéchisme paroissial, et puisse l'enfant confié à vos soins n'avoir jamais à faire remonter jusqu'à son maître la condamnation portée dans l'Evangile contre ceux qui enseignent les autres et ne savent pas s'enseigner eux-mêmes! Nous avons de vous des sentiments meilleurs; Dieu veuille que la confiance dont nous sommes rempli à l'égard de l'universalité des institutrices et d'un très-grand nombre d'instituteurs de l'Algérie, soit toujours méritée et justifiée par tous!

Chers et vénérables coopérateurs, nous sommes heureux de n'avoir que des éloges et des encouragements à vous adresser. Nous savons que tous, sans exception, vous faites du catéchisme la première et la plus importante de vos occupations, et c'est pour vous venir en aide que nous avons rédigé celui-ci, à votre demande, et en suivant les conseils de plusieurs. Le ministère que vous remplissez auprès des enfants est bien obscur aux yeux des hommes; il est pénible et parfois décourageant; mais il est méritoire et glorieux devant le ciel; mais il est fécond en fruits de sagesse et de salut, mais développé, étendu, continué après la première communion auprès des adultes, transporté dans les familles par la composition des analyses, le catéchisme suffirait pour confirmer à jamais l'enfant dans la vertu, pour régénérer peu à peu la société domestique, et, par elle, la société tout entière. Un jour, nous l'espérons bien, il se récitera sous la tente et sous le gourbi, fermés encore à la lumière de l'Evangile. Fallût-il pour cela un peuple d'apôtres, le catéchisme, seul, suffirait encore à le former. Quelle gloire pour nous, vénérables coopérateurs, puisqu'il est écrit: *Ceux qui seront instruits dans la loi brilleront comme la splendeur du firmament, et ceux qui instruiront les autres brilleront dans l'éternité des âges*. (Dan., XIII, 3.)

Donné au petit séminaire de Notre-Dame Saint-Louis d'Alger, le 28 août 1849.

VI. MANDEMENT

Pour le Carême de 1849, et à l'occasion de la fondation des colonies agricoles et de l'érection des nouvelles paroisses.

SUR LES DESTINÉES DE L'ALGÉRIE.

Nos très-chers Frères,

Vous attendez de nous, peut-être, une instruction relative aux temps présents. Fût-il en effet une époque plus agitée, plus tourmentée, plus solennelle aussi et plus féconde en bouleversements de toute nature? Jamais le frémissement des nations se fit-il entendre plus haut et plus loin? Jamais le choc des idées fût-il si violent, les doctrines si audacieuses, le gouvernement

des hommes si difficile, les événements sociaux si considérables, la chute des trônes si soudaine, le changement des constitutions si brusque, le crédit public si fortement compromis, les fortunes privées si chancelantes, l'ordre, la propriété, la famille, si brutalement menacés, les jours si pleins, les lendemains si imprévus, l'avenir si incertain, les horizons si larges et en même temps si sombres? En moins d'un an l'Europe a tremblé sur toutes ses bases, les nations ont été remuées jusqu'au fond des entrailles, les capitales ont été secouées et ensanglantées, les rois découronnés et fugitifs ont été rencontrés sur tous les chemins de l'exil, la Rome des Léon, des Grégoire et des Pie IX est redevenue la Rome des Crescentius, des Arnold et des Rienzi; enfin des rives de Gaète, où le retient une royale hospitalité que jalouse la foi des nations catholiques, un magnanime pontife attend et appelle à grands cris le repentir de son peuple pour ressaisir le sceptre de bénédiction et d'amour que la révolte a brisé dans ses mains? Où va le monde, N. T. C. F., avec ses formidables déportements? Est-ce le chaos qui se prépare? Est-ce une transformation sociale qui bout dans son germe? Chrétiens d'Algérie, taisons-nous, adorons, prions et attendons!!!

Assurément, N. T. C. F., l'Eglise d'Afrique est loin de rester étrangère aux émotions qui font tressaillir le cœur de l'Europe: notre foi, notre patriotisme, nos intérêts, tout nous commande d'unir notre cause à la cause de tous. Et cependant, N. T. C. F., après avoir donné un religieux souvenir à ces graves événements, il nous a paru qu'ils parlaient assez d'eux-mêmes à vos âmes, et qu'un fait propre à l'Algérie, fait immense, fait providentiel, réclamait cette fois votre attention et notre parole.

Se pourrait-il, en effet, que nous gardassions le silence, N. T. C. F., sur ce qui se passe depuis trois mois au milieu de nous! Un décret qui nous relève d'une déchéance graduelle, mais rapide, dont les derniers abaissements touchaient à la mort; ces cinquante millions que la mère-patrie tire généreusement de son indigence pour sauver et raviver l'Afrique, sa fille adoptive; cette vie nouvelle qui court dans les veines de la colonie, cet accroissement soudain d'une population qui allait diminuant d'heure en heure, ces drapeaux bénis par la religion, sous les vocables de l'ordre et du travail, arborés au désert, ces villages qui s'élèvent par enchantement du milieu des plus invétérées solitudes, ces églises qui se dressent sur les monts, dans les vallées, au bord de la mer, ces noms modernes et d'une gloire toute française auxquels nous associons avec bonheur les vieux noms africains d'une gloire toute sainte, cette joie des anciens colons qui renaissent à l'espérance, cette activité des nouveaux venus qui échangent contre les durs mais féconds labours de l'agriculture, les faciles, mais stériles travaux de l'industrie et des

arts; ce regard de la France et du monde fixé sur nous, cette stupeur de l'indigène en présence des gages de stabilité donnés à la conquête par l'arrivée de tant et de si jeunes familles, ce zèle du prêtre, hier initié aux grandeurs du sacerdoce, aujourd'hui s'en allant partager les privations, les souffrances, et bénir les sillons et les cœurs de ces ardentes recrues de la colonisation, cette généreuse paternité de l'armée, formant autour d'elles une ceinture de protection et de dévouement, comme aux frontières elle forme encore une ceinture de défense et de gloire, nous croyons, N. T. C. F., qu'il y a dans ce fait resplendissant, dans les pensées religieuses qu'il fait naître et dans les devoirs sacrés qu'il impose, une ample matière à vos réflexions. Plusieurs aussi nous sauront gré, sans nul doute, de détourner un instant leurs yeux des luttes du fer et de la pensée pour les reporter sur des tableaux plus paisibles et plus doux.

Celui-là serait bien aveugle qui ne verrait dans les migrations et déplacements des peuples que l'effet de circonstances particulières, que les combinaisons de la politique, les calculs de l'intérêt ou les nécessités de l'indigence. Dieu, qui ne laisse pas sans motif tomber un cheveu de notre tête ou mourir un passereau (*Luc.*, XXI, 18), conduirait-il à travers les mers et d'une terre à l'autre ces flots de populations, hommes, femmes, petits enfants, sans avoir un but plus élevé à leur offrir? Au premier aspect, rien ne paraît plus simple que de dire historiquement la cause des migrations en général, et de chacune d'elles en particulier; mais derrière ces idées humaines se trouve toujours une idée providentielle que l'histoire se chargera de révéler plus tard, que la foi peut lire et présager dès les débuts.

Non, l'homme seul ne donne pas le branle aux foules qui disent adieu à leur pays, pour venir, sur un sol étranger, essayer une vie nouvelle. Tantôt il s'agit de châtier un peuple qui s'obstine dans les voies de l'erreur et du mal et sur qui Dieu, après avoir épuisé toutes ses grâces, semble vouloir épuiser toutes ses colères: témoins la captivité de Babylone, les invasions germanique et arabe. Tantôt c'est la coupe de l'épreuve qui s'épanche à flots sur une nation religieuse et vient tenter sa foi: dans les âges modernes vos cœurs ont nommé la Pologne et l'Irlande. Tantôt c'est un monde nouveau qui se découvre à la civilisation; elle court y fixer sa tente et y répandre ses bienfaits: témoins l'Amérique et ses jeunes Etats. Tantôt enfin, mais ce phénomène est bien rare dans l'histoire des âges, Dieu veut relever des ruines antiques et reconstruire un monde avec les débris d'un monde écroulé depuis des siècles.

Mais il semble qu'un point de vue plus élevé domine, en les embrassant, tous les desseins de Dieu dans les migrations des peuples: c'est le rappel à l'unité.

L'humanité a pris naissance dans un seul homme et en recevant, pour le transmettre de race en race, le dépôt de la vie, Adam reçut en même temps, pour le transmettre également de race en race et parallèlement, le dépôt de la religion. Voilà pourquoi, N. T. C. F., enfants d'un même père, nous avons les mêmes devoirs; pétris de la même boue, les mêmes instincts; destinés à la même gloire, les mêmes espérances; héritiers de la même faute, les mêmes faiblesses. Mais ce grand principe de l'unité sous son double regard, unité de nature, unité de croyance, quoique fidèlement transmis par le premier père, il s'est perdu, vous le savez, par la dispersion des peuples et plus encore par leur prévarication. Au lieu de se regarder comme une seule famille, croyant et vivant sous l'œil de Dieu, qu'ont-ils fait? les nations se sont livrées d'atroces combats: elles n'ont pas voulu être sœurs; les voisins se sont entr'égorgés sur les limites de leur champ: ils n'ont pas voulu être frères; les riches et les grands ont méprisé les pauvres et les petits, les petits et les pauvres ont calomnié et jaloué les riches et les grands: ils n'ont pas su vivre de la même vie. Plus encore, s'il est possible, que dans les cœurs, la division s'est jetée dans les esprits. Dieu avait réuni en un seul faisceau les croyances de l'ordre naturel et de l'ordre surnaturel; les vérités de l'ordre naturel, il les avait gravées dans l'intelligence de l'homme; les vérités de l'ordre surnaturel, il les avait révélées à son oreille; ainsi la lumière brillait devant sa pensée. Orgueilleuse et rebelle, l'humanité a jeté ses ombres sur le foyer étincelant. Séparant ce que Dieu avait uni, exagérant ou amoindrissant ce qui était immuable, mettant des rêves mortels à la place d'éternelles réalités, elle a enfanté mille systèmes d'erreur dans la confusion desquels Dieu ne reconnaît plus son ouvrage, et l'humanité chercherait en vain son soleil. Ainsi l'unité s'est complètement rompue, et, comme il y avait eu par la lutte des cœurs, séparation de l'homme et de l'homme, il y a eu par la nuit de l'esprit, séparation de l'homme et de Dieu.

Mais parce qu'il ne saurait être donné à l'humanité de renier absolument et radicalement les lois de son être, il est resté dans le monde une aspiration irrésistible à l'unité. Aspiration à l'unité de nature: elle se trahit par l'horreur des hommes pour la solitude, par le besoin qu'ils ont de se grouper en familles, en associations, en communautés, en bourgs, en villes, en provinces, en États, par l'esprit de propagande et par cet instinct qui pousse les peuples, les peuples chrétiens surtout, à se rapprocher, à se voir, à s'étudier, à se connaître, à se pénétrer, à entretenir des relations incessantes, et à mettre à profit leurs inutiles découvertes. Aspiration à l'unité de religion: Dieu sut la maintenir chez son peuple, la religion, au-dessus de toutes les altérations et de toutes les atteintes de la

pensée; mais, même en dehors de ce peuple, à travers les orgies de la raison en délire, elle est tellement demeurée l'objet des aspirations de la terre, que les cultes faux lui ont emprunté, en les dénaturant, la plupart de ses dogmes; qu'il lui suffit de se montrer aux hommes de bonne foi, pour fixer à l'instant leur attention, comme une ancienne connaissance depuis trop longtemps absente et pas encore oubliée; qu'elle est constamment mise en jeu dans la politique ou dans la controverse; qu'elle ne devient jamais indifférente à ceux qui professent le plus hautement l'indifférence religieuse. Ils peuvent la méconnaître, ils ne la méprisent pas; ils ne l'adorent pas sans doute, parce qu'ils ne veulent pas y croire, mais ils la poursuivent, parce qu'ils la redoutent. La haine des religions fausses est chez eux toujours l'effet passager ou local de la politique, de l'intérêt ou de la jalousie; la haine contre la vraie religion est un besoin universel et permanent de leur nature corrompue. Preuve évidente de l'inflexible nécessité qu'il y a dans le cœur de l'homme de se tourner vers la vérité.

Lors donc, N. T. C. F., que Dieu rapproche l'une de l'autre des nations, des races longtemps séparées, que veut-il autre chose, sinon en définitive les rappeler d'abord à l'unité de nature, les mêler, les confondre, s'il était possible, dans une même affection, comme deux fleuves qui, se rendant à la mer de deux extrémités opposées, y mêlent et y confondent leurs flots? Et de ces deux nations ou de ces deux races, N. T. C. F., s'il en est une qui porte entre ses mains le radieux flambeau de la foi, est-il besoin de vous dire que c'est pour éclairer la nuit de la portion infidèle que Dieu les rapproche sur la même plage et sous le même horizon?

Mais ce n'est pas l'humanité seule que Dieu embrasse et conduit ainsi souverainement; le monde et chaque créature sont en même temps l'objet de ses soins. Dans le large plan providentiel que déroule l'histoire de l'univers, un rayon de miséricorde vient du ciel éclairer chaque front, toucher chaque cœur et embraser toute âme qui sait lever les yeux en haut. Il y a donc aussi dans les grandes migrations comme dans tout le reste des desseins particuliers qui, bien compris et fidèlement acceptés, vont droit à procurer la sanctification des élus pour laquelle Dieu fait toute chose et sur la terre et dans les cieux: *Omnia propter electos.* (II Tim., II, 10.)

Et maintenant, N. T. C. F., oserons-nous appliquer dès aujourd'hui ces grands principes à l'invasion française en Afrique, et spécialement aux nouvelles colonies qui viennent s'établir au milieu de nous? Oui, sans doute, nous l'oserons, N. T. C. F., car il nous est permis de le croire, nous ne sommes qu'au début de ce beau mouvement. Le courant de l'émigration a creusé un lit qui ne se comblera pas de sitôt; nous verrons arriver l'un après l'autre les ruis-

seaux et les torrents de populations dont la pente est désormais tournée vers nos rivages. L'Algérie grandira, prospérera et deviendra le plus précieux joyau du diadème de la France. Or, nous pensons qu'un fait de cette nature est marqué du doigt de Dieu; qu'il y aurait aveuglement à ne pas en voir les causes de haut, et péril à se soustraire aux obligations qui en découlent.

Ne parlons pas de ce premier dessein de Dieu qui consiste à châtier les peuples en révolte contre sa vérité ou contre sa loi; rappelons seulement un fait. Il y aura bientôt deux cents ans, qu'à la suite du bombardement d'Alger par Duquesne, l'immortel Bossuet s'écriait: « Tu céderas ou tu tomberas sous ce vainqueur, Alger, riche des dépouilles de la chrétienté... nous verrons la fin de tes brigandages. » (*Oraison funèbre de Marie-Thérèse d'Autriche.*) Ce génie à l'œil d'aigle lisait dans l'avenir et il osait prophétiser le jugement de Dieu; mais il a fallu deux siècles encore pour mûrir ce jugement, s'il est permis de parler de la sorte, et c'est à nous qu'il était réservé de voir de nos yeux et d'accomplir de nos mains cette redoutable mission. Heureux le peuple vaincu par nos armes, s'il comprend enfin tout ce qu'il y a de miséricorde cachée sous cette justice, et si, du tombeau de sa nationalité détruite, il se relève pour commencer une nouvelle vie sous le regard de Dieu et sous la protection de la France!

Avons-nous besoin de signaler le phénomène de résurrection entamé sur la terre d'Afrique avec la conquête grandissant avec les années et recevant par l'installation des paroisses dans les colonies agricoles un soudain accroissement? ce phénomène a été chanté par toutes les bouches de la chrétienté. Quatorze siècles de ténèbres et de mort, des ruines si anciennes qu'à peine en reste-t-il quelques pierres, le nom chrétien totalement disparu, un sol « encore fumant de la foudre que Dieu y avait lancée, » voilà tout ce qui survivait de cette grande Eglise d'Afrique, « où les assemblées d'évêques étaient aussi nombreuses que les conciles universels, où la loi de Dieu attendait son explication de la bouche même d'Augustin, (FÉNELON, *Sermon pour la fête de l'Épiphanie*), où régnaient avec majesté la plus sainte discipline, où la terre, arrosée du sang des martyrs, exhalait le parfum des vierges, où les solitudes fleurissaient par les pieux monastères, où le règne de Dieu semblait s'épanouir avec tous ses dons. Assurément il y a loin, bien loin de ces magnificences et de ces fécondités de la grâce à l'humilité de notre situation. Mais c'est que trois siècles avaient préparé le superbe développement de la première Eglise d'Afrique, et que la nouvelle en est encore aux langes et au bégaiement du berceau. Et cependant, N. T. C. F., voyez Alger, Oran, Bône, Constantine, entourés déjà de groupes pieux et de chrétiennes familles! voyez comme les trois provinces à l'envi se couvrent de paroisses et de sanctuaires!

voyez que de perles précieuses ornent déjà notre naissante couronne: clergé riche de zèle et de dévouement, pépinières du sacerdoce grandissant en silence dans l'étude et la prière, sous des maîtres aussi désintéressés que savants et pieux; communautés où la charité le dispute seule à la ferveur, et qui, malgré l'impiété et la légèreté ingrate et moqueuse, ont conquis l'admiration de tout ce qui réfléchit et qui sent; institutions religieuses, vouées par amour au service de l'enfance, de la jeunesse, de l'infirmité, du repentir; sociétés de charité, libre et sainte conjuration contre la misère!!! Ô Dieu! bénissez nos faibles efforts et nous verrons renaître la beauté des anciens jours. « Déjà le désert se réjouit (*Isa.*, LII, 9), la solitude fleurit comme un lis, les fontaines jaillissantes arrosent les terres desséchées. (*Isa.*, LI, 3.) Celle qui était stérile tressaille de joie parce qu'elle a plus d'enfants que celle qui était féconde; en voyant arriver de toutes les extrémités de la terre des fils qu'elle ne connaissait pas et qui deviennent les siens, elle dilate ses tentes et agrandit ses pavillons; les ruines anciennes se relèvent. (*Isa.*, LIV, 1, 2.) Celui qui, par un moment d'indignation, lui avait depuis si longtemps voilé son visage, a eu pitié d'elle dans son éternelle miséricorde. » (*Isa.*, LIX, 1, 2.) Comment ne pas espérer voir s'accomplir le grand dessein de Dieu qui rappelle et pousse les peuples à l'unité?

Comptez-vous, N. T. C. F., et nommez-vous par le titre de votre nation. Nous semons deux millions vivant côte à côte sur la terre d'Afrique, Arabes, Maures, Kabyles, Français, Espagnols, Mahonnais, Maltais, Allemands, Italiens! — Quoi, tous ainsi sur une même terre et sous un même gouvernement! Vous le voyez. — Oui, je le vois et je l'admire. Comme autour du cénacle Dieu avait réuni, pour fonder l'unité de la grande famille chrétienne, des hommes de toute nation; de même, autour de la rayonnante épée de la France, des groupes arrivent de tous les points de la civilisation en regard du monde musulman. Que voulez-vous, grand Dieu, de ces foules ainsi rapprochées? Que demandez-vous à ces peuples qui se coudoient sans se comprendre? Ah! je vous entends: Périssent les dissensions! qu'ils soient un comme dans le ciel nous sommes un (*Joan.*, XVII, 22); ils s'entre-déchiraient, qu'ils s'embrassent; ils se haïssaient, qu'ils s'entraiment. Est-ce que dans le Christ il y a des Grecs, des Juifs, des gentils, des libres, des esclaves, des hommes ou des femmes? (*I Cor.*, XII, 13.) Dans le Christ il n'y a que des âmes et des cœurs, il n'y a que des frères. Périssent les oppositions de croyance! que cette terre n'entende retentir que les mêmes hymnes en l'honneur du même Dieu, et comme le même soleil les éclaire tous, que la même foi les illumine: *Unus Deus, una fides.* (*Éphes.*, IV, 5.) Dieu le veut, N. T. C. F.; il n'a rapproché ainsi la vérité de l'erreur que pour vaincre l'erreur par la vérité. Des

aveugles ne voulaient pas aller vers la lumière, ils la blasphémaient du haut de leurs rives inabordées, et voilà que Dieu a pris le flambeau et l'a fixé lui-même au milieu d'eux. Ce flambeau, N. T. C. F., il faut de toute nécessité qu'il éclaire ou qu'il brûle : l'histoire en fait foi. Jamais la civilisation et la barbarie n'ont pu vivre ensemble; ou par un retour libre, mais sincère, la barbarie est venue se jeter entre les bras de la civilisation, ou bien elle est allée chercher d'autres climats et d'autres soleils.

Ici donc, N. T. C. F., commence pour nous la plus formidable responsabilité qui ait jamais pesé sur une nation chrétienne. Voulons-nous sincèrement coopérer à la grâce sociale qui rappelle sur la terre d'Algérie les peuples à l'unité d'origine? entrons franchement dans un ordre d'idées plus large, plus élevé que celui des nationalités dont chacun de nous porte l'empreinte. Que le Français, malgré l'éclat et la grandeur de son nom, ne méprise point l'humble Maltais ou Mahonnais qui cultive son champ: qu'il aille au-devant de l'Italien, de l'Espagnol et de l'Allemand, comme on va au-devant d'un frère: à leur tour que le Maltais, l'Espagnol ne jalouent point le Français. Que chaque peuple emprunte de l'autre peuple les vertus qui lui sont propres. Est-ce que le Français ne pourrait pas apprendre de l'Italien cette discrétion et cette réserve qui le rendent apte aux grands desseins? du Maltais ou de l'Espagnol cette aptitude de vie, ce dégagement des frivoles jouissances, cette passion du travail qui l'enchaînerait à la terre s'il ne se relevait par la foi vers le ciel? Est-ce que la simplicité, la droiture, la gravité de l'Allemand et son amour de la vie domestique ne seraient pas un heureux contre-poids à cet amour de l'éclat et du bruit, à ce besoin de vivre au dehors et presque sur la place publique, à cette agitation et à cette mobilité qu'on nous reproche? Et ces étrangers, qui ont cessé de l'être le jour où ils ont touché la terre d'Afrique, en se rapprochant du cœur français, ils y apprendraient cette générosité expansive, prompt à se passionner peut-être, plus prompt encore à oublier; cette libéralité qui partage au besoin jusqu'au nécessaire et ce noble dévouement qui s'immole avec joie pour le faible et pour le petit.

Si nous ne nous trompons, N. T. C. F., voilà précisément un des grands motifs pour lesquels Dieu a choisi la France comme instrument de sa mission en Afrique. C'est que la main de la France est celle qui forme le plus naturellement les alliances, et qu'à force de bienveillance et d'amour, elle sait se faire pardonner jusqu'à ses victoires.

Les chrétiens d'Afrique unis ainsi, N. T. C. F., n'attireraient-ils pas dans le sein de leur douce et radieuse unité, le peuple que tant de vœux appellent à nous, pour qui tant de prières montent au ciel! Déjà malgré douze siècles de préjugés, malgré les larges coups d'épée qu'il a reçus de nous dans la

poitrine, il arrive doucement à aimer notre caractère comme il admire notre courage, notre force, notre justice, notre fidélité aux engagements contractés. Il ne s'étonne plus d'avoir pour bienfaiteur celui avec lequel il luttait hier sur les champs de bataille.

Ajoutons à ces premières impressions le spectacle d'une foi vive et qui ne craigne pas de se traduire dans nos actes et dans nos paroles; d'une docilité entière aux lois et aux pratiques de la religion, d'une charité pleine de condescendance, d'une prière quotidienne et fervente; après cela laissons le zèle du prêtre se déployer dans la liberté de la parole évangélique, la grâce de Dieu et le temps mûrir ces premiers germes de retour, et les desseins providentiels seront accomplis dans leur magnifique ensemble, et nous ne verrons plus en Afrique, selon la parole de Jésus-Christ, qu'un troupeau et un pasteur. (Joan. X, 16.)

A ces desseins généraux correspondent pour chacun de nous des desseins particuliers. Vous n'attendez pas de nous, N. T. C. F., que, descendant aux détails de votre vie, soit temporelle soit spirituelle, nous venions vous révéler, une à une, les grâces que Dieu réserve à vous et à vos familles; mais pourtant nous vous devons un enseignement paternel, et, pour satisfaire notre cœur plus encore que pour acquitter le devoir de notre charge, nous osons vous presser, vous conjurer de ne pas négliger les dons qui vous sont faits.

Vous d'abord, les aînés de la famille algérienne, de quelque partie de l'Europe que vous soyez venus, vous qui depuis longues années habitez l'Afrique, prenez part à notre joie, partagez nos espérances et comptez sur un avenir qui vous échappait. Voilà des mains pour cultiver ce sol abandonné, voilà des foules qui se groupent pour fortifier la seconde patrie, voilà des frères qui viennent joindre à votre dévouement leur dévouement, à vos bras leurs bras, à vos cœurs leurs cœurs. Qu'ils reçoivent de vous la leçon du courage, de la patience, de la religion et de la vertu. L'Algérie vous doit, aux uns, de l'avoir fondée au prix de la sueur et du sang; aux autres, d'avoir assuré par les armes son repos et sa sécurité; à ceux-ci, d'avoir ouvert ses premiers sillons; à ceux-là, d'avoir élevé les premiers établissements de l'industrie; à tous, d'avoir trouvé la science si difficile de l'acclimatement sur une terre étrangère et barbare: voici encore une œuvre de gloire, de croyance et de moralité. Vous avez accueilli les nouveaux venus comme des frères, protégez-les de vos conseils, de vos exemples surtout; à Dieu ne plaise qu'ils voient jamais en vous autre chose que ce qui fit la vieille gloire de nos pères, le christianisme dans toute sa sincérité et le patriotisme avec toutes ses doctrines d'ordre et de dévouement.

Habitants des nouvelles colonies agricoles, ne serait-ce pas vous faire injure que de vous rappeler à la reconnaissance envers Dieu et envers la patrie? Vous les avez bénis

l'un et l'autre dans le tressaillement de vos entrailles et nous avons pu nous-même recueillir des lèvres de beaucoup d'entre vous le témoignage de cette religieuse gratitude. Soyez fermes et constants dans l'accomplissement de ce devoir ; il y a tant d'oubli dans le cœur de l'homme ! mais comment pourriez-vous oublier ce qui a été fait pour vous : ces solennités du départ et de l'arrivée, ce pain de l'Etat qui vous nourrit, ce bras généreux du soldat qui vous fait gratuitement les avances d'un pénible labeur, ces maisons qui vont vous appartenir, ces champs dont la moisson germe déjà pour vous, cet air libre et tranquille, cette paix profonde, ces joies de la vie domestique et enfin cet éloignement des sanglants tumultes ? Vous direz à vos petits enfants à quel jour Dieu et la France vous donnèrent cet heureux patrimoine. Faites plus : sanctifiez et faites fructifier pour le ciel ces dons terrestres.

Oui, nous n'hésitons pas à le proclamer, pour vous c'est une grâce manifeste du ciel que cette brusque transplantation de la France en Algérie. Que de coupables liens rompus ! que d'occasions de péché pour toujours éloignées ! que de pièges détruits ! quelle facilité pour reprendre ou pour commencer enfin des habitudes chrétiennes ! Hélas ! on abandonne Dieu dans les villes et surtout dans les professions industrielles où le succès paraît dépendre de l'intrigue ou du moins de l'habileté, de l'activité, de la vigilance de l'homme ! Dans les champs tout rappelle à Dieu ; impossible de ne pas reconnaître que c'est lui qui dispose en maître des saisons, de la température, de la pluie, de la sécheresse et de tous ces phénomènes qui fécondent ou paralysent le travail de l'homme. Au milieu du fracas des villes, l'esprit et le cœur se laissent prendre au bruit, aux nouvelles, aux récits, aux fables, au scandale, à tout ce qui agite des êtres faibles et frivoles. Dans les champs, le repos de la pensée, l'éloignement des distractions du monde, donnent place à la réflexion et gouvernent sérieusement toute la vie. Il en est parmi vous, peut-être, qui connaissaient à peine l'église où leur âme avait pris sa naissance spirituelle, et le prêtre chargé de la diriger du berceau à la tombe ; aux champs que vous habitez, votre maison touche à l'église, et vous ne pouvez faire un pas sans rencontrer le prêtre auquel votre foi vient de faire un si touchant accueil. A la ville tout semblait vous porter au mal ; les spectacles, les livres irrégieux ou impurs, les sociétés, l'oisiveté, les exemples ; aux champs, libres de ces dangereuses excitations, vous donnerez le jour au travail, la nuit au repos, et votre vie entière au Dieu qui bénit l'un et l'autre. A la ville, vos petits enfants avaient peine à se dérober à la corruption qui se montrait à leurs yeux sous toutes ses formes ; aux champs, rien n'est plus facile que de sauver leur innocence et de les élever dans la crainte de Dieu. Peut-être s'en rencontre-t-il parmi

vous dont le bras égaré par la passion s'arma un instant du fer avec lequel on ouvre, non sans crime et presque toujours sans profit, le sein de la patrie ; aux champs, vous ne manierez plus le fer que pour ouvrir le sein de la terre et lui faire porter des fruits qu'elle ne refuse jamais à celui qui lui donne ses peines. Peut-être enfin ont retenti à vos oreilles de hideux systèmes, des doctrines perverses, abominables, attentatrices à la famille ; aux champs vous aimez cette propriété devenue la vôtre, et cette famille au milieu de laquelle vous trouverez les plus pures émotions.

Venez vous associer à cette vie, vous, N. T. C. F., qui nous êtes promis, que nous ne connaissons pas encore, et pour qui l'on commence à défricher des terres lointaines et à préparer des toits hospitaliers. L'Algérie vous recevra comme elle a reçu vos devanciers. Dans le pouvoir, vous trouverez comme eux la paternité de la protection ; dans la religion, la maternité du dévouement.

L'âge d'or ne fut et ne sera toujours qu'une fable, N. T. C. F. ; à certains égards pourtant il vous est possible d'en faire une histoire. Pour cela que faut-il ? foi sincère, pureté de mœurs, pratique de la religion, travail opiniâtre, économie, sobriété, patience, union, respect de l'autorité, renoncement aux agitations d'une politique turbulente, amour du village et du foyer domestique, confiance en Dieu. Nous vous demandons, N. T. C. F., pour vous-mêmes, parce qu'en elles vous trouverez le bonheur ; pour la France qui, en reconnaissance de ses bienfaits a le droit d'exiger ces sacrifices ; pour l'Algérie dont l'avenir est entre vos mains : car, si les colonies agricoles prospèrent, elles se multiplieront sans nul doute ; si elles échouent ou languissent, vous aurez arrêté, sans retour peut-être, le courant de l'émigration ; nous vous les demandons enfin pour l'accomplissement des desseins de Dieu sur cette terre rappelée à la civilisation et à la foi pour n'y jamais mourir.

Donné à Alger, le 12 février 1849

VII. MANDEMENT

Pour le carême de 185 .

SUR L'ESPRIT DE FAMILLE

Nos très-chers frères,

Lorsque Notre-Seigneur Jésus-Christ apporta son précepte nouveau (*Joan.*, XIII, 34), renversant toutes les barrières élevées entre les hommes par la haine, la cupidité, la violence et le temps, il voulut que ses disciples ne connussent plus d'ennemis, d'étrangers ni de barbares, et qu'à l'exemple de leur maître, qui avait aimé le monde (*Joan.*, III, 16), ils embrassassent le genre humain tout entier dans l'expansion de leur amour. Mais le Dieu de l'Evangile est le Dieu de la création, car tout a été fait par le Verbe. (*Joan.*, I, 3.) Ce serait donc une erreur monstrueuse de penser que, dans son commandement de pénétration, il ait

méconnu les instincts légitimes de la nature en sacrifiant sur l'autel de l'humanité les sociétés particulières et la famille qui leur sert de base. Tout se lie dans le précepte divin comme dans l'ordre providentiel, N. T. C. F., et cependant tout y est distinct. Jésus-Christ ne veut pas d'exclusion dans la charité ; il y établit une progression. « J'aime mieux ma famille que moi-même, ma patrie que ma famille, et l'univers que ma patrie » (FÉNELON), se dira tout chrétien ; mais une fois admis ce sentiment de bienveillance universelle, en est-il beaucoup d'appelés parmi nous à payer à l'humanité d'autre dette que celle de ses infirmités et de ses épreuves ? Les hommes de génie qui l'éclairent sont des phénomènes ; on sait par cœur, tant la liste en est courte, les noms des brillants inventeurs qui l'ont enrichie par leurs découvertes et ceux des hommes généreux qui l'ont soulagée par leurs héroïques efforts ou par leurs institutions immortelles. Or, conclut admirablement notre Augustin, « puisqu'il est impossible de servir également par notre affection tous les hommes, nous devons donc aimer et servir de préférence ceux que les lieux, les temps et autres rencontres semblables nous unissent d'une façon plus étroite. » (*De doctrina Christiana.*)

Chose étrange ! N. T. C. F., ce principe fondamental de l'ordre évangélique dans la charité n'est plus aujourd'hui compris ni accepté de tous. Ces idées primordiales sur lesquelles reposent le monde, la propriété, la sécurité, la morale publique et privée, la prospérité de tous et de chacun, ont rencontré de farouches détracteurs. Chose plus triste à dire peut-être chez les vieilles nations européennes, tout en se défendant sur son propre seuil, la famille travaille au dedans d'elle-même à se ruiner et à se démolir, et en Algérie, qui ne le sait ? ou bien elle met à se constituer une désespérante et parfois scandaleuse lenteur, ou bien elle s'établit çà et là dans des conditions impuissantes à la préserver d'une prochaine ruine morale.

Nous aurons donc accompli l'une de nos tâches les plus pressantes, N. T. C. F., en vous parlant courageusement, au nom de Dieu et de vos plus chers intérêts, de l'esprit de famille.

Avons-nous besoin de définir ce que tous comprennent, et ceux-là même qui le pratiquent le moins ? L'esprit de famille ! ce mot ne résume-t-il pas tous les nobles instincts qui élèvent l'âme et ravissent le cœur, toutes les vertus sociales et privées, tout ce qu'il y a de tendre, de doux et de fort dans les entrailles de l'humanité, tout ce qu'il y a de bonheur véritable sur la terre ? L'esprit de famille est la réciprocité des intérêts et des affections qui en lie tous les membres ; c'est le maintien du rang et des droits de chacun, sans distinction de fortune, en regard du bien-être de tous ; c'est un échange d'égards et de tendresse, d'où naît un entier dévouement ; c'est la solidarité dans la

joie ou dans la peine, dans la gloire ou dans l'opprobre, dans le succès ou dans le revers ; c'est une généreuse émulation de vertus, par l'accomplissement de tous les devoirs entre proches ; c'est l'unité fondée sur le respect et sur l'amour.

En effet, ne suffit-il pas de jeter les yeux sur l'institution de cette auguste société pour y retrouver tous ces caractères ? Dieu crée le premier homme à sa propre ressemblance ; il tire la femme du côté et presque du cœur de l'homme, et veut que les enfants naissent de leur union ; touchante image de la Trinité, où Dieu engendre son propre Fils et où du Père et du Fils procède le Saint-Esprit ! En aimant son épouse, l'époux s'aime donc dans un autre lui-même, puisque c'est leur propre substance qu'ils reproduisent, les parents s'aiment donc eux-mêmes en aimant leurs enfants, et l'enfant, lui, n'est pas plus tôt sorti des entrailles de sa mère qu'il retourne instinctivement à son sein pour y puiser la vie et qu'il se suspend aux lèvres de son père pour y cueillir les prémices du bonheur. Le père est la puissance, la mère est la grâce, l'enfant est l'espoir de l'un et de l'autre, et plus tard il sera leur soutien. Où trouver une plus forte unité ? Un jeune homme quitte tout pour s'attacher à sa femme (*Gen.*, II, 24) ; mais il garde jusque dans ses épanchements de cœur les plus intimes le caractère de sa primauté. Une jeune fille abdique jusqu'au nom dont s'enorgueillit son enfance pour appartenir à l'époux qu'elle a choisi ; elle s'associe, mais ne s'asservit pas ; elle entre sans rivale dans l'alliance ; cette alliance en fait une compagne, non une servante ; et enfin cette alliance est inviolable : la mort seule, qui ne respecte rien, peut la rompre ; à ces conditions, la jeune fille devient épouse et mère. L'enfant est le fruit souvent désiré, quelquefois inattendu, toujours précieux d'une union que Dieu seul féconde (*II Mach.*, VII, 22, 23), et l'objet des plus tendres soins des parents. Aussi la nature et la foi les placeront-ils les premiers dans les hommages de l'enfant, mais il n'est pas leur propriété ; c'est un dépôt que la Providence leur confie et dont elle-même a réglé les devoirs et fixé l'avenir. L'unité de la famille n'est donc pas la confusion, ni l'absorption de tous ses membres au profit d'un seul : l'amour unit les cœurs, mais le respect distingue les rangs et par conséquent les devoirs. Perpétuelle fidélité et mutuel support des époux, tâche providentielle des parents, principale autorité du père, soumission de l'enfance et de la jeunesse, culte du foyer domestique, communauté de vie sur la terre et communauté de gloire dans le ciel, tel est le plan originnaire de la famille, la loi naturelle de ses rapports et le fond de son esprit.

Mais Dieu a dit aux époux : *Croissez et multipliez-vous* (*Gen.*, I, 28) ; un lien semblable unira donc, à un autre degré, les frères et les sœurs, et, à un degré inférieur encore, les enfants et les petits-enfants du

frère et de la sœur. Partis des mêmes entrailles, nourris du même lait et du même pain, objet des mêmes sollicitudes, abrités par le même toit, héritiers du même nom et des mêmes destinées, comment ne pas sentir au cœur cet entraînement de choix et de préférence que les hommes ont honoré d'une qualification qui lui est propre : l'amour fraternel l'amour que l'égalité de naissance rend plus libre, plus familier sans doute, qui n'en reste pas moins profond ni moins vrai. Et quand la source de vie, qui devient en même temps la source d'affection dans la famille, jaillit de si haut, ne serait-il pas étrange qu'elle tarit ou s'altérât aussitôt qu'elle se partage en divers ruisseaux par la parenté et par les alliances qui la multiplient? Aussi, en s'élargissant dans une certaine mesure, le cercle de la famille ne se rompt point; il est vrai que plus les rayons se rapprochent du centre, plus ils participent de sa vie; mais tant qu'ils restent dans son orbite, ils en reçoivent le mouvement et en complètent l'harmonie. De là le rang des oncles et des tantes, des neveux et des nièces, des cousins et des cousines. De là, N. T. C. F., le bourg, la ville, la patrie, l'humanité même ne sont au fond qu'une grande famille ayant son berceau sur la terre et le même Père dans les cieux. L'esprit de famille descend donc du sommet à la base, remplit tous les horizons et tous les âges, et garde, même en se répandant jusqu'à l'infini, l'image de sa précieuse unité.

Ajouterons-nous, pour compléter ce court exposé, le souvenir d'une institution de second ordre et tout à fait accessoire, qui bientôt prit naissance et trouva sa place au foyer de la famille? Nous voulons parler de la domesticité. Née de la diversité des états et des besoins réciproques, cette modeste auxiliaire fut-elle fondée par la force ou vint-elle offrir d'elle-même ses mains robustes à la famille? l'histoire ne l'a pas dit; mais ce que nous savons, à n'en pas douter, c'est que la religion, en mère inquiète, intervint promptement dans son contrat. La religion dit au serviteur de donner au maître, qui devenait son supérieur, une fidélité pleine de révérence et de dévouement; mais elle dit au maître de donner au serviteur, qui n'en restait pas moins son frère, une affection pleine de condescendance et d'égards. Elle lit plus, et, recouvrant de ses grandeurs l'humilité de cette nouvelle condition, elle lui attribua pour modèle le ministère même des anges, ces domestiques de Dieu, dans le ciel et sur la terre. Et voilà la famille, la voilà complétée, fortifiée, nous dirons presque *terrible comme une armée rangée en bataille (Cant., III, 6)*, si, à la différence de la tanière du lion ou du tigre qui lèchent leurs petits et dévorent tout le reste, la famille n'était le premier élément de la sociabilité universelle. La voilà telle que Dieu l'a faite et que le temps l'a développée. Y a-t-il besoin d'efforts pour comprendre les prodiges que l'esprit de

cette communauté, qui en est le lien, enfantera partout où elle ira planter sa tente et s'épanouir au soleil?

L'esprit de famille, s'il était sérieusement pratiqué par l'immense majorité des citoyens dans une nation, serait, avec la religion qui le consacre, sa plus puissante sauvegarde. Un époux uniquement préoccupé du bonheur de son épouse, un père profondément soucieux du soin de l'éducation, de l'établissement et de la prospérité de ses enfants, un jeune homme incliné par le respect devant la majesté de l'autorité paternelle, n'en payent pas moins généreusement que tout autre leur dette d'argent, de sang, d'amour, de dévouement à la patrie; mais les surprend-on enveloppés dans les noirs complots? les entend-on se faire les apôtres de doctrines anarchiques, incendiaires ou immondes? sont-ce les époux, les pères, les jeunes gens de cette sorte qui encombrant les tribunaux, qui peuplent les prisons, les exils et les bagnes? sont-ce des femmes ou des filles élevées selon cet esprit d'intérieur qu'on rencontre, avec horreur et dégoût, parmi les sanglantes agitations de nos grandes villes et dont les cris sauvages provoquent au pillage et au meurtre? Et ces âmes éhontées, l'effroi des mères, la terreur des épouses, l'épouvante de la religion, la ruine des mœurs, est-ce l'esprit de famille qui les jette sur le chemin des passants pour les attirer à de fatales embûches? Ah! la famille inspire d'autres instincts. L'homme vertueux est à ses affaires, aux bienséances de la société, au repos, à d'innocentes joies; la femme vertueuse est à son ménage, à son époux, à ses enfants, au travail des mains, à de saintes lectures, à la prière; la fille modeste, humble et virginale fleur, se cache plus profondément encore, abritée sous l'aile d'une mère ou sous le noir vêtement de son deuil, et le jeune homme réservé se livre à toute son activité, dans la condition qui s'est ouverte à ses yeux; s'il ne craint ni le péril ni la menace, il se garde bien de les faire marcher devant lui; son cœur est plein de flammes, mais celle qui s'allume au foyer domestique, brûle sur l'autel de la patrie et ne le met pas en cendres. Et qu'est-ce qui s'alarme le plus vite du bruit, même lointain des tempêtes sociales? N'est-ce pas la famille? Qu'est-ce qui porte le poids le plus lourd et les charges les plus pesantes de l'Etat? N'est-ce pas aussi la famille? Elle est donc son élément de conservation le plus sûr. C'est par elle que se fondent les jeunes sociétés, par elle que les vieilles sociétés reverdissent. Plus la famille prospère ou languit, plus la société jouit ou souffre; les mêmes pulsations trahissent les mêmes vœux, parce que la circulation de la même pensée fait battre un même cœur.

Et voyez comme les individus eux-mêmes puisent dans la famille le sentiment de la conservation. Un homme qui ne pense qu'à lui-même dissipe avec une déplorable facilité; rien ne lui coûte. Souvent une im-

mense fortune, acquise au prix des sueurs de trois générations, devient la proie de quelques années, et Dieu sait en quels coupables prodigalités elle s'épuise ! Liez cet homme par un serment sacré ; que le ciel bénisse son union ; à l'instant même, cette main si follement prodigue se resserro et rachète, par d'infatigables labeurs, les fautes et les excès d'un âge imprévoyant. On entend, sans surprise, parler d'économie et d'épargne celui qui, la veille encore, tirait vanité du luxe insensé de sa dépense. Il faut songer à sa femme, à ses enfants, et plus tard même, affaîssi d'années et de fatigues, s'il ne peut bâtir, le prodigue d'autrefois plantera pour d'arrière-neveux qui lui devront cet ombrage.

L'esprit de famille est essentiellement moralisateur, N. T. C. F. ; un proverbe vulgaire le dit : *Un tel s'est marié ; il s'est rangé.* Libre, on ne perdait que soi, et, il faut le dire, on se perdait avec une gaieté de cœur qui tient souvent du délire. Mais époux et père, on compromettrait avec soi les objets de son affection ; on veut conserver le cœur d'une épouse, l'estime de ses enfants, sa fortune, la paix d'un ménage et la dignité de son nom ; on sent qu'il faut à tout prix sauvegarder l'innocence de sa fille et protéger d'un exemple plus fort que l'autorité, la vertu de son fils. D'ailleurs, le cœur est fixé. Que de leçons ne reçoit-on pas aussi de la vertu tendre et délicate d'une épouse, de la piété naïve et gracieuse des enfants ! Quelles images émouvantes que celle d'un berceau, d'une première communion, d'une tombe, quand dans ce berceau sourit une innocente petite créature qui, demain, vous bégayera, sur les genoux, le nom de père ; quand cette première communion, qui vous rappelle tant de souvenirs personnels, est celle de votre fils ou de votre fille qui prient avec tant de ferveur pour vous ; quand cette tombe est celle d'une mère qui a versé sur les écarts de votre jeunesse de sincères et de si abondantes larmes ! Un jeune homme incrédule et débauché ne tarde pas à redevenir, grâce à l'esprit de famille, un époux et surtout un père croyant et moral. C'est qu'il y a dans l'ordre un principe de vertu ; c'est que l'amour pur est le plus habile interprète de la foi ; c'est qu'on revient presque toujours aux principes qu'on reçut sur les genoux d'une mère et qu'elle nous fit sucer avec le lait ; c'est qu'enfin, grâce aux influences du sacrement, *l'homme infidèle est encore aujourd'hui sanctifié par la femme fidèle.* (I Cor., VII 14.) Mais nous disons l'ordre, l'amour pur, la grâce du sacrement ; car Dieu nous garde d'attribuer rien de pareil à ces unions scandaleuses ou furtives, où le cœur s'use, où l'âme se flétrit et dont la société ne recueille qu'opprobre, misère et démoralisation ! Honte plutôt à ceux qui, au mépris de la loi divine, forment ces lieux d'ignominie et croupissent dans ces affreux désordres ! Pleurs de sang sur celui qui, mille fois plus coupable encore, ne

rougirait pas, enfant de Dieu, membre de Jésus-Christ, d'appeler à ces joies sacrilèges la fille même du Chananéen ! Anathème ! anathème à ces chrétiens, à ces Français dont la bouche impure oserait avouer, en regard même de la croix et de notre catholique civilisation, leur préférence pour ces mœurs dégradées ! Douleur amère sur tant d'autres qui, par une damnable négligence, donnent pour toute sanction à leur serment le patronage d'un acte purement civil ! La nouvelle, comme l'ancienne Eglise d'Afrique, ne reconnaît d'autre mariage que celui dont Tertullien disait au commencement du III^e siècle : « L'Eglise le prépare, l'obédience sainte le confirme, la bénédiction en devient le sceau, les anges le portent signé dans le ciel et Dieu le Père le ratifie. » (TERTULL., *Ad ux.*) A ces mariages religieux, et à nul autre, les bénédictions dont la Providence comble la famille ; à ces mariages, le bonheur, le bonheur ! tel au moins qu'on peut le goûter sur une terre justement appelée pour ses revers, ses séparations et ses deuils, *une vallée de larmes.* (Psal. LXXXIII 6.)

Qui ne l'a ressenti, N. T. C. F., et qui ne le redit à toute heure : Les plus beaux jours de la vie ne sont-ils pas ceux qu'on passe en famille ? Nos souvenirs les plus purs et les plus doux ne sont-ce point les souvenirs de notre berceau et de notre enfance ? Un charme suprême ne s'attache-t-il pas aux moindres objets qui nous les rappellent ? c'est que l'innocence et la pureté des affections sont le véritable bonheur de la vie. Ici, N. T. C. F., nous voudrions vous laisser la parole ; mieux que nous, vous raconteriez ce qu'est la félicité du toit domestique ; vous diriez que là sont les plaisirs les plus vrais, les joies les plus profondes ; que rien n'égale l'ivresse du cœur à certaines époques de la vie, à la naissance d'un premier-né ou d'un petit-fils trop longtemps attendu, au moment où l'on conduit pour la première fois son jeune fils ou sa jeune fille au banquet sacré ; ou bien, lorsque, parmi les applaudissements de leurs émules, on place sur leurs fronts la première couronne, lorsqu'on les conduit à l'autel prononcer, à leur tour, le serment d'une alliance pleine d'heureux présages ; au retour d'une longue absence et enfin aux moindres événements qui apportent à la famille un rayon de gloire ou de prospérité. Mais ces jouissances domestiques ne seraient-elles que des éclairs passagers dans une longue vie de tourments ? ne sont-elles pas de tous les jours ? Laissez-nous vous citer quelques lignes tombées du cœur d'un bon père. Jeune, on les gravait dans notre mémoire pour nous enseigner l'art d'écrire ; nous sommes heureux de les reproduire ici pour vous enseigner l'art de vivre.

« Nous ne connaissons point les vrais plaisirs, les plaisirs des mœurs : nous n'avons point d'idée de la révolution délicate qui se passe dans le cœur d'un homme vertueux, toutes les fois qu'il rentre dans sa

raison, lorsqu'il se dit à lui-même : Il est nuit et j'ai travaillé tout le jour pour ma patrie et pour mes devoirs ; mais voici le moment où je vais être payé de tout, je vais retrouver ma femme, mes enfants, ma famille. A ces noms chers et sacrés, je sens tressaillir mon cœur, mes pieds m'entraînent où mon âme est déjà, je vais me réunir à moi-même. Tous m'aiment, tous m'attendent, et je suis sûr que déjà vingt fois mes enfants ont interrompu leurs jeux pour demander à leur mère, avec inquiétude, si leur père tarderait encore longtemps. A peine ils me verront que je n'entendrai qu'un cri de joie. Tous leurs regards, leurs caresses seront pour moi, et je leur prodiguerai toutes les miennes. Je les serrerai dans mes bras tous ensemble, tous l'un après l'autre. Assis à la même table, sans doute ils me demanderont compte de ma journée, et tout mon cœur leur sera ouvert. Qu'ai-je à leur cacher ? Je leur dirai ma joie et mes chagrins. Quel plaisir de les voir suspendre leur repas, les yeux attachés sur les miens, m'écouter avidement, pâlir à ma moindre peine et s'entre-regarder en souriant à mes moindres plaisirs ; quelquefois m'interrompre par tendresse et se retenir aussitôt par respect ; m'écouter encore quand je me suis tû, attendant dans un long silence si je n'ai rien de plus à leur dire de moi : un de mes signes, un coup d'œil, un souris, sera le signal de quelques jeux où je serai pris pour témoin, pour conseil, pour arbitre et toujours pour leur père. » (*Discours sur les mœurs*, par M. SERVAN.)

Mais ces précieux résultats, suffit-il, pour les recueillir, d'appartenir à la famille par quelque côté ? Son esprit est-il si naturel qu'il germe dans tous les sillons de l'humanité, si vivace qu'il résiste à tous les orages du cœur, si fécond qu'il porte indistinctement ses fruits ; qu'il ait sa racine dans la conscience ou dans le caprice, son soleil dans la foi ou dans une transaction légale, et sa sève dans la grâce d'un sacrement ou simplement dans les pulsations d'un cœur naturellement inconstant ? Ici, N. T. C. F., nous vous devons un enseignement plus complet, et nous attendons de vous une attention plus religieuse encore.

L'esprit de famille est un sentiment qui résulte à la fois de la nature même de l'institution dont il est l'âme, et des conséquences pratiques de cette institution. Dieu ayant lui-même établi la famille et fixé les devoirs de chacun de ses membres, il est évident que cet esprit exerce plus ou moins ses influences, selon que la famille est plus ou moins ordonnée sur le plan du Créateur, et que ses membres sont plus ou moins fidèles à leurs obligations réciproques. Or, quelle application le monde a-t-il faite et fait-il encore aujourd'hui de ces incontestables maximes ? C'est ce qu'il faut étudier, une main étendue sur le livre de l'histoire et l'autre sur votre propre cœur.

Il ne s'est pas écoulé de bien nombreuses générations, N. T. C. F., avant que la

grande loi de l'unité conjugale ait été profondément violée, car, dès la sixième, à partir du berceau du monde, elle reçoit ses premières atteintes dans la descendance de Caïn. (*Gen.*, IV, 19.) Plusieurs femmes entrèrent dans l'alliance d'un seul homme, et divisèrent ainsi l'unité en divisant l'amour : ce fut l'exaltation de la force virile et l'abaissement de la faiblesse déjà si grande de l'autre sexe. Ce premier pas fait en dehors de la constitution originaire de la famille, un second écart la marqua bientôt d'un stigmate non moins horreux : le divorce. Ce n'est donc plus à toujours que s'uniront les âmes et que se noueront les destinées ! La volonté du maître rejette, quand bon lui semble, un cœur dont il se lasse pour lui-même, un sein dont il ne veut plus pour ses enfants. Que deviendra la femme ainsi rebutée ? un objet de mépris. Que deviendront ces innocentes créatures ? l'objet d'abominables préférences, selon qu'elles appartiendront à l'épouse qui a conservé la faveur du despote, et d'abandonnement plus honteux encore, selon qu'elles appartiendront à celle qui l'aurait perdue. Mais l'esprit de l'homme va de chute en chute, N. T. C. F. : une fois échappé du cercle divin tracé par Dieu même autour de sa volonté, qui donc pourrait l'arrêter dans ses écarts ? Ces enfants, doux trésor et précieux dépôt de la famille, le père, oubliant qu'il les tient de Dieu (*Gen.*, IV, 2), en disposera bientôt en souverain, que disons-nous ? en bourreau, et le droit de vie et de mort sera remis entre ses mains par une société qui extravague de voluptés et de sang. Après cela, que la misère ou la captivité donnent des serviteurs à un tel maître, et vous aurez compris le sort qui leur est réservé. Le service d'un auxiliaire est bientôt changé en esclavage, et l'homme devient la propriété de l'homme. La fraternité ! mon Dieu ! est-il possible que le premier sang qui ait souillé le berceau du monde ait été versé par la main d'un frère ! Le monde a eu beau vieillir, ce sang-là crie toujours vengeance. (*Gen.*, IV, 10.)

Or, quel pouvait être l'esprit de famille en de semblables conditions ? l'histoire va vous répondre.

Du moins chez le peuple juif, où la loi n'avait pu s'empêcher de tolérer et même d'accepter quelques-unes des nouveautés introduites, cette même loi veillait avec sévérité sur le toit domestique et comprimait, étouffait dans leur germe une grande partie des conséquences de ces malheureux principes. Loin de favoriser la rupture du lien conjugal par un facile divorce, elle en fixait rigoureusement les conditions, elle en réglait les plus minces détails, elle en soumettait le jugement aux vieillards qui rendaient la justice, et arrêtaient par là les colères ou les caprices de l'époux. (*Deut.*, XXII, 13-30.) Jamais elle n'eût souffert que la main du père s'armât contre un fils et même contre un serviteur autrement que de la correction, trop négligée de nos temps. Les frères

reçurent des prescriptions toutes en faveur de l'unité de la famille. La veuve et l'orphelin obtinrent des garanties plus fortes que la consécration du malheur. A l'ombre de ces idées tutélaires, le mariage ne se contractait guère que dans la parenté ou la tribu. Il y avait, sans doute, des esclaves; mais l'esclavage de l'infidèle, tempéré d'ailleurs par le précepte de l'amour du prochain, était le seul perpétuel, et la loi veillait sur sa vie et sur ses mœurs. L'esclavage du Juif n'était qu'un engagement temporaire, dont on pouvait toujours se racheter et dont le terme, qui revenait tous les sept ans, rompait uniformément le lien. La religion voulait qu'on mangeât l'agneau pascal en famille, afin de perpétuer l'étroite union qui en devait rallier tous les membres. Du reste, à ces enseignements les prophètes mêlaient constamment leurs exhortations de paix et de charité, et de grands exemples étaient donnés d'heure en heure, en parfaite conformité avec le mariage primitif. Un livre divin était consacré à l'histoire d'une simple famille, celle de Tobie, et des pages magnifiques à celle des Machabées : c'est que l'une et l'autre furent chrétiennes avant le christianisme. Et cependant, N. T. C. F., qu'il y a loin de ces éléments infirmes à la grandeur de la famille des premiers jours et de celle que l'Évangile est destiné à reproduire jusqu'à la fin des temps!

Que sera-ce donc de la famille païenne, que rien ne retient sur cette pente des innovations domestiques? Mon Dieu! quel hideux spectacle elle offre, sans même le soupçonner, à l'œil de la raison, et plus encore à celui de la foi! Nous épargnerons cette peinture à votre délicatesse, N. T. C. F.; car il est des tableaux que la prudence ne permet pas d'exposer indistinctement à tous les yeux. Sachez seulement, et rendez-en grâce à Notre-Seigneur Jésus-Christ, sachez que la famille, telle que vous la connaissez, est l'œuvre de l'Évangile; que sur toute la terre, avant l'Évangile, le toit domestique recouvrait des horreurs de toute nature, et de tyrannie, et de caprice, et de débauche, et de cruauté. Le divorce, sans règle et sans frein, fournissant à l'homme une abondante pâture de voluptés, livrait l'enfance et son avenir aux chances d'une aveugle fortune ou aux bizarreries d'une prédilection plus aveugle encore. Le père était tellement le maître de la vie ou de la mort de son enfant nouveau-né, que ce mot si noble à notre point de vue chrétien, *élever un enfant*, rappelle une origine atroce. En effet, dès qu'un enfant avait vu le jour, on le mettait aux pieds de son père ou quelquefois du magistrat. Si celui-ci le levait de terre, il était conservé pour courir les chances de la vie; s'il ne le levait pas, il était tué ou jeté à la voirie; aussi l'exposition des enfants était-elle un fait universel, et la sœur de Charité n'était pas là! En revache, il était venu à l'esort des enfants, ici de tuer

légalement leurs vieux pères, sous prétexte d'abrèger leurs souffrances; là de les laisser mourir de faim dans quelque île écartée, sous prétexte de débarrasser l'État de membres devenus inutiles. Et l'esclave! l'esclave n'était pas considéré comme une personne, mais comme une chose; comme un meuble, comme un instrument plus ou moins vil. On l'achetait, on le vendait, on le frappait, on l'emprisonnait, on le pendait à la croix, on en abusait. C'était une propriété sans autre importance que le plaisir ou le profit qu'on pourrait en tirer; un animal de luxe coûtait souvent plus que trois ou quatre esclaves. Aussi, nul ne pesait la sueur de leurs fronts, nul ne soupçonnait qu'ils eussent une âme de quelque prix, et leur sang coulait comme nos ruisseaux et nos torrents, lorsque la pluie est venue gonfler leur cours. Sur notre terre d'Afrique, le souvenir des Romains se révèle à toute heure. Qu'était donc, au point de vue de la famille, ce peuple de géants? Quelques traits suffiront à vous l'apprendre. Le fratricide et l'adultère ont présidé à ses origines. L'histoire nous a laissé pour modèles de ses grandeurs morales deux Brutus; l'un qui a décapité son fils, l'autre qui a poignardé son père; deux Caton: l'un qui ordonne de vendre avec soin les vieux esclaves comme les vieilles ferrailles, l'autre qui se signale par les plus ignobles complaisances qu'une voluptueuse anité puisse solliciter d'un époux; un Jules César, dont l'immoralité a provoqué l'étonnement des plus infâmes, sans exciter pourtant la réprobation des plus vertueux.

Et que dire, femmes chrétiennes, entendez ceci, de l'atroce décision rendue au pied du Capitole par les prêtres païens, dans une circonstance mémorable?

Sylla donnait, à ses frais, des jeux magnifiques; sa femme tombe malade et en danger de mort. Le peuple s'inquiète et tremble de voir suspendre ses plaisirs. La seule chose qu'il demandât avec le pain (26). Savez-vous ce que décida le collège des prêtres? Il décida que Sylla ne devait pas laisser sonner sa maison par des funérailles! En conséquence, le dictateur envoie à son épouse mourante un acte de divorce, et les jeux se continuent. Dans un festin que Pollion offre à l'empereur Auguste, un esclave casse un verre; le maître fait jeter le malheureux dans un vivier et le livre en pâture aux murènes. Ajoutez à toutes ces atrocités l'odieux célibat des classes opulentes qui, sans vouloir porter aucune des charges de la famille, s'épuisaient en raffinements de débauches, les horreurs de l'amphitéâtre où la cruauté des femmes et des filles romaines se repaissait du sang des gladiateurs et des esclaves; ajoutez enfin ces incroyables saturnales de l'empire où toutes les limites de la férocité et de la lubricité des deux sexes ont été dépassées jusqu'à provoquer la jalousie même de l'enfer; et, après cela, venez, venez nous par-

26) Panem et circenses.

ler des conquêtes romaines, des voies romaines, des aqueducs romains comme si toutes ces gigantesques œuvres de grandeur matérielle n'étaient pas effacées par ces prodiges d'abomination morale!

O mon Sauveur! ô Fils de la Vierge! du fond de sa corruption le monde erie vers vous! de grâce, arrivez! faites cesser tant de désordres qui le dégradent et qui l'épuisent. Rappelez l'homme et la famille à leur condition native: *Ab initio non fuit sic.* (*Matth.*, XIX, 8.) Tel est, en effet, l'enseignement de Jésus-Christ et le caractère de sa réforme. Laissant de côté les tolérances mosaïques, flétrissant les débordements païens, il rend à la famille sa primitive unité dans le respect et dans l'amour. Plus de polygamie: c'est un adultère qui avilit la femme, et qui divise la maison, comme elle partage les cœurs. Plus de divorce: c'est un adultère d'une autre espèce et qu'aucun prétexte ne pourra jamais justifier; la mort elle-même ne sépare que pour un temps les époux; ils se reverront au ciel, appelés à de tout autres joies, mais dont l'ivresse ineffable sera perpétuée dans les siècles des siècles. Le mariage, relevé enfin d'un trop long avilissement, se transforme en un sacrement dans Jésus-Christ et dans l'Eglise, sacrement dont l'Apôtre lui-même célèbre la grandeur. (*Ephes.*, V, 32.) L'enfant redevient sacré, le baptême en fait un petit ange, et loin que le père ait le droit de disposer de sa vie, mieux vaudrait être jeté à la mer, avec une meule au cou, que de lui donner le plus léger scandale. (*Matth.*, XVIII, 6.) Jésus-Christ déclare être venu pour servir et non pour être servi (*Matth.*, XX, 28): l'esclave ne sera donc plus qu'un serviteur, le serviteur qu'un frère, et les frères doivent mourir les uns pour les autres.

Ces quelques mots ont révolutionné la famille; ainsi reconstituée, relevée, ennoblie, elle reçoit un esprit nouveau ou plutôt elle reprend son esprit primitif, mais épuré, en passant par le cœur de Jésus, aux sources mêmes de la Divinité. C'est plus que jamais le respect et l'amour élevés jusqu'à la hauteur du Calvaire ou plutôt jusqu'à la hauteur des cieux. Écoutons saint Paul exposant, d'après le divin Maître, les devoirs de la famille et jugez de la stupeur du monde païen lorsqu'il entendit, pour la première fois, un semblable langage: *Époux, aimez vos épouses comme Jésus-Christ a aimé son Eglise, jusqu'à mourir pour elle, afin de la voir glorieuse, sainte et sans tache. Celui qui aime son épouse s'aime lui-même; que la femme révère son mari, parce que le mari est le chef de la femme comme le Christ est le chef et le sauveur de l'Eglise qui est son corps mystique, et comme Dieu même est le chef de Jésus-Christ, son Fils incarné: mais, comme l'Eglise est soumise à Jésus-Christ, qu'ainsi les femmes soient soumises en tout à leurs maris.* (*Ephes.*, V, 25-29.) *Enfants, obéissez à vos parents dans le Seigneur, cela est juste; honorez votre père et votre mère, c'est le premier commandement*

auquel Dieu ait attaché une récompense; honorez-les, afin que vous soyez heureux et que vous viviez longtemps sur la terre. Et vous, pères, ne rudoyez pas vos enfants, mais élevez-les dans la discipline et la correction du Seigneur. Serviteurs, obéissez à vos maîtres selon la chair, avec crainte et respect, dans la simplicité de votre cœur, comme à Jésus-Christ: même, ne servant pas à l'œil, comme pour plaire à des hommes, mais faisant de cœur la volonté de Dieu comme des serviteurs de Jésus-Christ. Servez vos maîtres avec affection, voyez en eux le Seigneur et non pas les hommes; car chacun recevra du Seigneur la récompense du bien qu'il aura fait, qu'il soit esclave ou qu'il soit libre; et vous, maîtres, faites de même avec vos serviteurs, quittez vos habitudes de menaces, sachez que vous avez les uns et les autres un même maître dans le ciel et qu'il juge le mérite sans acception des personnes. (*Ephes.*, VI, 1-9.) Quel contraste, N. T. C. F., avec ce que la corruption des âges passés avait introduit de désordres dans la famille!

Mais pourquoi, N. T. C. F., après de si touchantes paroles, au lieu de chanter un hymne de reconnaissance au Christ libérateur de la famille, saint Paul semble-t-il saisi d'inquiétude et conclut-il ainsi brusquement ses sublimes leçons de vertus domestiques? *Du reste, frères, fortifions-nous dans le Seigneur et dans sa vertu toute puissante, revêtez-vous de l'amour de Dieu, afin de résister aux embûches du démon et de vous tenir fermes aux jours mauvais?* (*Ibid.*, 10.) C'est qu'il devait en coûter énormément à l'Evangile pour imposer de tels préceptes à la corruption du cœur humain; c'est que l'esprit de Satan, qui est l'esprit de désordre et d'anarchie, allait entrer en lutte, armé de toutes les séductions et de toutes les violences de la chair, contre la morale régénératrice du toit paternel. En effet, N. T. C. F., rien n'a plus coûté à l'Eglise que l'établissement de la famille et le maintien du mariage selon l'Evangile. Depuis dix-huit siècles, que de lances n'a-t-il pas fallu rompre avec les païens nouvellement convertis au christianisme, avec les hommes de l'Orient et avec ceux de l'Occident, avec les raffinements de la civilisation, avec les préteutious des légistes, avec les passions des peuples et avec les capricieuses volentés des rois? Les annales de l'Eglise, à partir du Calvaire et à descendre jusqu'à ces derniers jours, sont pleines de ces grands combats, où, sous la bannière de la chasteté et de la charité, l'Eglise marche à la défense de l'esprit contre la matière et de la faiblesse contre la force. Ces ennemis, toujours l'Eglise les a vaincus ou bien elle les a flétris. Sur le cœur humain, ce eratère où la lave païenne de l'immoralité ne cesse de bouillonner, elle a, d'une main inflexible, imprimé le sceau de la loi; aux tentatives sans cesse renaissantes de divorce, ou légales ou individuelles, elle a constamment opposé ses réclamations et au besoin ses anathèmes. Un jour même se rencontre où, mise en demeure de faiblir

ou de perdre un grand royaume, alors l'un des plus beaux fleurons de sa couronne, elle n'hésite pas un instant, et, plutôt que de contre-signer le divorce d'Henri VIII, la papauté fait courageusement le sacrifice de l'Angleterre.

Mais, chose à jamais digne de remarque, N. T. C. F., cette grande gloire, le catholicisme la possède tout seul. Jetez les yeux sur le monde et voyez ! Dans les contrées où règne le Coran, la famille a rebroussé jusqu'aux mœurs païennes par le divorce, par la polygamie et par la souveraineté presque absolue du père ; dans la Grèce schismatique le divorce ; dans l'Eglise russe le divorce ; dans la réforme protestante le divorce ; dans l'anglicanisme le divorce ; partout où le catholicisme ne commande pas, il a fallu subir, l'égaliser, conserver le divorce. N'est-ce pas le chancre qui dévore aujourd'hui les familles séparées de la foi orthodoxe et qui en fait dogmatiquement une chose sans nom dans la langue de l'Evangile ? Mais n'y aurait-il rien de plus, N. T. C. F. ? Hâtons-nous de le dire : Si la polygamie n'a pas relevé sa tête dans le monde chrétien, ce n'est pas la faute de Luther, car pour complaire à un prince misérable, le moine apostat n'a pas craint d'en approuver l'exemple et d'en signer le premier contrat. Au catholicisme donc et à lui seul l'incomparable honneur d'avoir sauvé la famille, telle que Jésus-Christ l'a faite, et d'avoir maintenu son esprit à la hauteur de l'Evangile.

Mais hélas ! N. T. C. F., si le catholicisme a combattu, comme c'était son devoir, s'il a vaincu, comme c'était son droit, l'ennemi du genre humain, dans les luttes de doctrine, a-t-il également partout et toujours triomphé dans la lutte des mœurs ? la famille a-t-elle constamment su et voulu se garder elle-même des tristes envahissements de la passion ? ce respect et cet amour dans l'unité ont-ils survécu sur l'abîme où se sont englouties tant de choses saintes et vénérées ? Hélas, N. T. C. F., à quoi bon dissimuler ce qui fait le sujet de nos larmes les plus amères ? les principes sont restés debout, et pourtant la décadence de l'esprit de famille en est-elle moins un spectacle qui frappe tous les regards, une plaie qui menace la société d'une ruine profonde ?

Où trouver aujourd'hui des maisons patriarcales, nombreuses et riches d'enfants ? qu'est devenue la pureté et la gravité des noces chrétiennes ? on compterait les époux qui s'entr'aiment religieusement, constamment, inviolablement sous le regard de Dieu et avec un filial abandon en sa providence. La paternité, qu'a-t-elle fait de sa couronne domestique, de l'autorité de ses exemples et du prestige de son droit divin ? où sont les Blanche, qui disent à leur fils : « Mon fils, je vous aime beaucoup, mais j'aimerais mieux vous voir tomber raide mort que faire un péché mortel ! » Quelle mère a conservé sur ses enfants cette force morale qui tient plus encore de la grâce de Dieu et du charme

de la vertu que de la grâce et des instincts de la nature ? L'enfance est indocile et irrévérencieuse ; le caractère plus indépendant que jamais de la jeunesse, dont les parents ne sont plus les maîtres, plonge souvent leur vieillesse dans la honte et le désespoir. Beaucoup de Moniques pleurent sur les désordres de leurs fils ; où sont les Augustins ? La division n'est-elle pas fréquente parmi les frères ? Ceux dont le sang ou l'alliance nous rapprochent à divers degrés, hélas ! trop souvent l'envie et la cupidité nous en éloignent. La maison du maître a cessé d'être le théâtre du despotisme, il est vrai, mais en revanche elle offre les pièges les plus dangereux à la domesticité ; et la domesticité elle-même, contente de gagner, presque toujours en murmurant, et quelquefois plus déplorablement encore, son salaire, promène en de continuels changements son inconstance et le défaut de son attachement.

Quelles sont les causes de cette décadence ? N. T. C. F., hélas ! que ne nous est-il aussi facile de les détruire que de les signaler ! Il y a peu d'années encore, une philosophie à vues courtes et misérables s'en prenait au célibat religieux ; cette calomnie ridicule est tombée d'elle-même au pied des faits. Le célibat religieux enlève sans doute quelques âmes aux joies de la famille, et dans quel but ? pour les consacrer à Dieu, qui a bien le droit de prélever son tribut de sacrifice et de dévouement sur la masse entière de l'humanité ; mais ces âmes perdent-elles, pour cela, l'esprit et secouent-elles toutes les charges de la famille ? quoi ! ne voyez-vous pas se reproduire, avec une évangélique perfection, dans nos communautés, les obligations les plus graves de la paternité et de la fraternité ? est-ce qu'il existe dans le monde un toit sous lequel le respect et l'amour aient fondé une unité plus forte ? est-ce que tout n'y est pas mis en commun, intérêts, succès, revers, affections, vertus même ? Connaissez-vous des entrailles plus tendres que celles de la sœur de Charité, de nos généreux instituteurs et institutrices de l'enfance, qui, sans autre salaire que les espérances immortelles, leur enseignent à aimer Dieu, à honorer leurs père et mère et à vivre en paix avec leurs frères et sœurs ? quel père le dispute en dévouement aux maîtres de nos orphelins ? quelle mère le dispute en tendresse aux maîtresses de nos orphelines ? et le prêtre séculier n'est-il pas comme un père au milieu de sa paroisse, au sein des pauvres et des petits ? n'est-ce pas lui qui est le véritable gardien de l'esprit de famille ? lui qui bénit votre alliance et fait tous ses efforts pour qu'elle soit sainte et durable par le cœur ? lui qui instruit vos enfants ? lui qui vous conserve, par de sages avis et avec l'autorité de son ministère, la pureté de vos fils, de vos filles, et, plus souvent que vous ne le croyez, l'amour de vos épouses en le gardant à Dieu ? lui qui ramène la paix entre les frères ? lui qui recueille les pauvres,

soulage les infortunés, visite les malades, se fait l'ami des vieillards et perpétue, par des prières et des sacrifices, la mémoire de ceux qui ne sont plus ? Récemment encore le célibat religieux a-t-il fait défaut à sa tâche ? Alors que l'épidémie promenait la mort sur la France et en particulier sur nos rivages, y a-t-il un ehevet de douleur que n'aient abordé et consolé le prêtre et la sœur de Charité ? et quand est arrivé le moment d'apprécier de tels services, quand on est venu murmurer à nos oreilles de vains bruits de récompenses humaines, n'avons-nous pas, N. T. C. F., demandé qu'elles alassent tomber sur d'autres dévouements et sur d'autres poitrines ? tant nous vous avions servi pour le seul amour de Dieu et de vous-mêmes ! tant il est vrai aussi que, loin de nuire à l'esprit de famille, le célibat religieux, qui en est la forme spirituelle, en est aussi le plus ferme soutien !

Ah ! ce qui tue l'esprit de famille, nous allons vous le dire avec toute l'indépendance de notre ministère et plus encore avec toute la franchise de notre douleur. Ce qui tue l'esprit de famille, N. T. C. F., c'est la précocité du vice qui énerve l'enfance, étouffe dans son germe l'amour des plaisirs purs, et rend incapable plus tard des austères devoirs de la paternité ; c'est le déclassement aveugle qu'opère une instruction sans rapport avec la condition future ; c'est une éducation presque toujours sans foi, sans respect de l'autorité, sans le patronage de l'exemple, où l'amour-propre est le seul mobile qui soit mis en jeu, éducation qui déshérite la religion et la conscience du droit de gouverner la vie aux heures solennelles où elle se reproduira sous un joug divin ; c'est la licence ordinaire aux jeunes gens qui, portant dans le mariage un cœur trop tôt flétri, viennent à l'autel sans repentir comme sans croyance, et entrent au foyer domestique, sans bénédiction comme sans frein ; c'est pour quelques-uns le mépris du sacrement, condition indispensable pour les enfants de l'Eglise d'une alliance légitime, source de la grâce nécessaire à l'accomplissement des tâches innombrables de cette condition ; c'est l'abandon complet des devoirs religieux où le chrétien puise tant de force et tant de consolation, et qui donnent aux pères et aux mères comme une seconde majesté aux yeux de leurs enfants ; c'est, en particulier, la profanation du dimanche, jour du repos de la famille aussi bien que du repos du Seigneur, et que l'ouvrier passe en grande partie dans le travail, sauf à renvoyer au lendemain une oisiveté aussi stérile pour le bonheur des siens que coûteuse à sa dignité, à ses intérêts et à sa santé ; c'est une immense perversité de calcul et de défiance à l'égard de Dieu, que le paganisme lui-même a plus d'une fois stigmatisée par les éloges donnés à la religieuse simplicité des époux (27) ; c'est une trop vive préoccupation des affaires qui enlève,

pendant les trois quarts de la vie, le mari à la femme et le père aux enfants ; c'est la part souvent aveugle et presque toujours passionnée que prennent aujourd'hui presque tous les hommes, les artisans, les laboureurs eux-mêmes, aux agitations de la politique et si peu morale, en ces temps de révolutions qui bouleversent la face de l'Europe : c'est la désertion de la campagne, où la famille a toujours plus de facilité à se maintenir, pour la ville où elle rencontre tant d'obstacles et tant de périls. Ce qui tue la famille enfin, N. T. C. F., c'est la fréquentation habituelle des lieux de plaisir et d'oisiveté, des cafés, des cabarets, des théâtres devenus une école publique de démoralisation ; c'est la multiplicité des journaux impies qui battent tous les jours en brèche les fondements sur lesquels Dieu l'a placée, qui palpient avec un cynisme dégoûtant les anecdotes les plus scandaleuses, qui distillent le venin de la calomnie contre tout ce qui est saint et sacré aux yeux des peuples et salissent ainsi l'âme et la réputation de la France ; c'est la lecture faite avidement, par les jeunes gens et par les femmes, de ces romans impurs qui traitent avec la même dérision les devoirs de la famille et les vérités de la religion, qui désenchangent la pudeur en même temps qu'ils dégradent le langage et qui tuent d'un même coup le remords et la foi. Réunissez tant d'éléments de dissolution et dites s'il est étonnant que l'esprit de famille soit en pleine décadence et tende à une ruine prochaine.

Mais, dans la France algérienne, à quoi bon parler ainsi ? Le véritable mal de la colonie, n'est-ce pas l'absence même de la famille, et en particulier de la famille française ? Le gros de l'armée garde le célibat, conséquence forcée de la discipline militaire ; parmi les colonis, il en est peu qui aient osé se fixer avec une famille sur le sol hier encore mouvant de la conquête, et, dans les rangs les plus élevés, beaucoup d'hommes, dont un caractère honorable et de brillantes qualités feraient d'excellents époux et d'heureux pères, n'ont point engagé leur sort, vu la mobilité des positions que dix-huit années de perpétuels remaniements leur ont faite. Combien de noms auront passé sur cette plage africaine, couronnés de tous les prestiges de la gloire, mais sans laisser de traces que dans notre mémoire, et sans avoir jeté de racines que dans notre admiration et notre reconnaissance ! Par là que de pertes pour un jeune pays et que d'espérances évanouies ! Et cependant nous avons une autre plainte à faire entendre, N. T. C. F. Si peu que la famille se soit montrée en Algérie, n'est-il pas vrai, qu'au lieu de s'y constituer énergiquement avec les caractères d'une sainte alliance, avec les austères habitudes d'époux et d'épouses, de pères et mères, d'enfants, de frères et de sœurs, de maîtres et de domes-

(27) TACITE, *Mœurs des Germains*.

tiques profondément chrétiens, elle s'est établie au milieu de nous avec les déplorables symptômes de décadence morale et avec tous les éléments de dissolution que nous avons signalés pour d'autres contrées? N'est-il pas vrai que nous avons peine à lutter contre les entraînements de l'immoralité encore plus ici qu'en France, et que l'un de nos plus continuels soucis est l'intégrité du foyer domestique? Si l'une de nos plus véhémentes aspirations tend à faire de l'Algérie une famille toute française par le langage et par la civilisation, nous n'en tremblons pas moins de voir se façonner à nos mœurs ces droites et simples familles de Maltais, de Mahonnais, d'Allemands, d'Espagnols, parce qu'il est à craindre de les voir copier avant tout nos vices domestiques. Avec quelle énergie celle-ci, avec quelle facilité de séduction celle-là, avec quel enivrement celle autre n'iraient-elles pas se précipiter dans le vide épouvantable du cœur sur lequel le scepticisme de nos temps voudrait lancer la famille française, et dans lequel d'affreux novateurs voudraient l'anéantir!

Laissez-nous donc, en finissant, N. T. C. F., vous conjurer, au nom de Dieu et de vos intérêts les plus chers, et vous dire: Retrempez-vous dans l'esprit chrétien de la famille. Méditez ces paroles de l'Apôtre: *De même que dans un même corps nous avons plusieurs membres, et qu'ils n'ont pas tous la même fonction, ainsi nous sommes tous un même corps en Jésus Christ, et chacun, les membres les uns des autres. (Rom., XII, 24.) L'œil ne peut pas dire à la main: Je n'ai pas besoin de toi, ni aux pieds: Vous ne m'êtes point nécessaires; les membres les plus nécessaires sont précisément ceux qui paraissent les plus infirmes.... Qu'il n'y ait pas de schisme dans le corps, mais que les membres soient pleins de sollicitude les uns pour les autres (1 Cor., XII, 21), et sans distinction d'enfants ou de vieillards, de riches ou de pauvres, d'hommes ou de femmes, de savants ou d'ignorants, et bien plus, d'innocents ou de coupables.*

Jeunes gens et jeunes filles! étudiez votre vocation, et si elle vous appelle au monde et à ses périls, choisissez, après avoir invoqué Dieu et consulté vos parents, le cœur auquel vous unirez votre cœur. Préparez-vous sérieusement par la prière et par la confession avant d'arriver à l'autel du mariage, afin que la grâce du sacrement descende sur vos âmes; que de fois vous en sentirez le besoin dans les tribulations et dans les épreuves de la vie!

Epoux! aimez-vous les uns les autres, constamment, inviolablement; mais aimez-vous en Dieu, comme Jésus-Christ aime son Eglise et comme l'Eglise aime Jésus-Christ. Et vous qui auriez usurpé, sans l'avoir reçu au pied des autels, ce nom saint, nous vous le demandons par les entrailles de la miséricorde de notre Dieu, rompez au plus tôt un nœud fatal, ou sanctifiez-le par

un contrat que la religion puisse bénir. Nous connaissons les embarras et les gênes de plusieurs d'entre vous; nous comprenons cette pudeur, qui recule devant la publicité d'une tardive réparation; aussi, pour vous ménager le moyen d'arriver à ce terme auquel aspirent sans doute vos vœux, nous n'avons rien négligé. Une société charitable a été instituée, sous le nom de Saint-François-Régis, dans le but unique de vous procurer tous les documents nécessaires à la réhabilitation d'une union imprévoyante et prématurée; et nous avons en outre autorisé nos prêtres à user envers vous de tous les ménagements propres à assurer la légitimation de vos serments, sans blesser la susceptibilité de votre honneur devant les hommes.

Pères chrétiens! Dieu vous a choisis pour continuer, selon ses vues et non selon les vôtres, la propagation de la famille humaine. Vos enfants lui appartiennent. Enseignez-leur à le craindre, à le servir et à l'aimer par-dessus tout. Ne vous rapportez qu'à vous-mêmes du soin de leurs premiers ans: l'homme doit à cet âge naif la plupart de ses vertus ou de ses vices; plus tard, si vous ne pouvez élever vous-mêmes ces chers petits enfants, placez-les dans des maisons d'éducation bien éprouvées ou donnez-leur sous vos yeux des maîtres d'une foi, d'une conduite exemplaires; mais ne vous en tenez pas là: suppléez à l'insuffisance de cette autorité d'emprunt par l'autorité dont vous êtes providentiellement revêtus. Les maîtres font des élèves, vous seul pouvez faire des hommes. Dirigez-les, dressés leur caractère, corrigez leurs défauts naissants, préparez leur âme aux luttes de la vie, aimez-les sans distinction et sans préférence. Soyez leur modèle en tout, priez avec eux; avec eux, agenouillez-vous au saint tribunal et au sacré banquet. Ne vous persuadez pas aisément qu'il leur faille une condition différente de la vôtre; rendez-leur honorable et facile celle que vous avez en partage, et, à moins qu'une spéciale vocation ne les appelle au Seigneur, elle leur suffira comme elle vous suffit; une condition plus élevée peut les perdre en flattant votre orgueil; on ne réussit qu'en marchant avec Dieu et sa providence.

Mères! connaissez l'étendue de vos devoirs et celle de votre puissance. Nourrissez vous-mêmes tous vos enfants. Oh! si vous saviez le charme irrésistible qui s'attache aux leçons reçues entre vos bras ou sur vos genoux, et les profondes impressions qu'elles gravent dans un jeune cœur!!! Non, rien n'égale un tel enseignement, rien ne le remplace. Prolongez donc, à force de prudence et de bonté, gardez jusqu'à la mort cette heureuse tutelle, dont la force est tout entière dans l'amour. Trop souvent, il est vrai, l'on vous abandonne une tâche dont les efforts doivent être partagés entre la gravité paternelle et la tendresse maternelle; eh bien! rachetez ce fâcheux abandon du devoir en multipliant les prodiges

de la tendresse. Vous serez parfois amèrement trompés dans vos espérances ; pleurez alors sur le sort d'un enfant égaré, priez et pleurez, mais ne désespérez jamais ; car il est impossible que le fils de tant de larmes périsse.

Enfants de tout âge ! voulez vous être heureux ? honorez votre père et votre mère (*Exod.*, XX, 12) ; vous leur avez tant coûté ! aimez-les. N'examinez pas s'ils sont riches ou pauvres, religieux ou non ; jetez au besoin sur leur nudité le manteau de l'oubli, priez pour eux ; aidez-les dans leurs travaux, attachez-vous à leur condition, soulagez leurs infirmités, entourez leurs cheveux blancs d'hommages, conservez jusqu'au tombeau leur mémoire, et Dieu vous bénira !

Frères et sœurs ! aimez-vous du véritable amour de la fraternité (*Rom.*, XII, 10), demeurez fortement unis ; ne vous jalousez point, pardonnez facilement ; fuyez les esprits brouillons qui sèment entre vous la discorde ; le lien qui rattache vos cœurs ne peut se rompre sans scandale et sans amertume. Ne vous dérobez point aux charges que vous réserve la Providence. Si la priorité de naissance ne constitue plus de droits, elle n'en crée pas moins des devoirs ; souvent le frère aîné est appelé à remplacer un père et la sœur aînée une mère. Acceptez cette charge avec bonheur, vous que le ciel en revêt, presque toujours en regard d'une tombe chérie ; et vous en faveur de qui s'élève, en se transformant, l'amour fraternel, reconnaissez-le par une affection qui en égale les sacrifices.

Maîtres et maîtresses ! aimez, surveillez, dirigez, édifiez dans le Seigneur vos serviteurs et vos servantes. L'apôtre a dit : *Celui qui ne prend pas soin de ses domestiques est pire qu'un infidèle* (*Tim.*, V, 8), que sera-ce de celui qui offre à leur innocence un service plein de séductions et d'embûches ? Serviteurs et servantes, repoussez, avec le mépris du bon sens et l'indignation de la foi, ces doctrines d'égalité prétendue qui ruineraient bientôt le monde et vous perdraient les premiers, si elles pouvaient jamais niveler, comme elles y aspirent, les conditions et les fortunes. Pour servir, moyennant un salaire, et jusqu'au terme fixé, des maîtres selon la chair (*Ephes.*, VI, 5), vous n'en devez pas moins voir en eux les représentants du Seigneur et Jésus-Christ lui-même. Aimez votre position, plus heureuse ordinairement que celle de vos maîtres, et supportez-en patiemment les peines. Fuyez sans délai la maison où votre vertu courrait le moindre péril ; mais n'allez pas, au moindre caprice, briser des engagements que la prudence aurait formés.

Prêtres ! vous le savez, c'est une portion de la famille, *acquise au prix de son sang*, que Jésus-Christ vous a donnée en garde. Ce mot dit tous vos devoirs. *Ne reprenez pas avec dureté les vieillards, conjurez-les comme vos pères ; traitez les jeunes gens comme vos frères, les femmes âgées comme vos mères, et*

les jeunes filles, en toute chasteté, comme vos sœurs. Honorez les veuves (*Tim.*, V., 1, 2, 3) ; et nous ajouterons : Montrez-vous par la piété le modèle, et par la charité le père de ceux qui vous entourent.

Virgines chrétiennes ! c'est aussi à la famille que vous empruntez vos appellations les plus douces. Dieu est votre père, Jésus est votre époux, vos compagnes sont vos sœurs, vous donnez le nom de mère à celle qui marche à votre tête, et les enfants confiés à la sollicitude de votre foi sont vos filles. Oh ! gardez cet esprit d'unité qui fait votre bonheur et en même temps votre gloire. La religion et le monde vous en sauront gré, et le ciel vous en récompensera.

Chacun, au rang que Dieu nous a marqué dans la famille, étudions nos obligations, et payons avec un dévouement plus chrétien que par le passé nos divers tributs de respect, d'amour, de soumission, de vigilance, d'émulation et de gratitude. Que de tels vœux se réalisassent, N. T. C. F., et le monde chancelant se raffermirait bientôt sur ses bases sociales, et le terrible volcan des révolutions s'éteindrait, faute d'aliments, et la France recouvrerait la paix et la sécurité, et l'Algérie deviendrait une nation sainte, et l'indigène, que nous avons tant scandalisé, nous envierait nos vertus domestiques, et, de tous les cœurs, pacifiés désormais, s'élèverait comme en un concert digne des anges, le beau cantique de la fraternité. *Voyez comme il est bon et doux à des frères d'habiter dans l'unité* (*Psal.* CXXXII, 1) de la même pensée et du même amour, et le ciel, souriant à l'humanité, devenue comme une grande famille, répandrait sur elle une rosée plus féconde et des bénédictions plus abondantes.

Donné à Alger, le 2 février 1850

VIII. MANDEMENT

Pour le carême de 1851

ET INSTRUCTION

SUR LA PROPRIÉTÉ ET L'USAGE DES BIENS TEMPORELS.

Vous avez le secret de notre cœur épiscopal, nos très-chers frères. Vous n'ignorez pas que son besoin le plus vif est de procurer le salut de vos âmes, mais qu'en même temps l'ardeur de ses vœux appelle aussi votre prospérité dès ici-bas. Sans doute, il ne peut entrer dans notre pensée de faire marcher sur la même ligne les intérêts de l'ordre matériel et les intérêts de l'ordre religieux : ce serait un crime ; moins encore oserions-nous vous promettre un bonheur complet dès ici-bas, ce serait un grossier mensonge ou bien une folie. Nous croyons que les biens terrestres sont peu de chose en eux-mêmes, d'un vil prix en comparaison des biens célestes, et qu'ils ne rempliraient jamais nos insatiables désirs. Et, toutefois, parce que, dans une certaine mesure, ils sont nécessaires à la condition de l'homme,

parce que l'Évangile, en ordonnant au chrétien de ne s'y point attacher, a dit pourtant: *Cherchez d'abord le royaume de Dieu et tout le reste vous sera donné comme par surcroît* (*Matth.*, VI, 33), et enfin, parce que d'anarchiques théories s'agitent pour renverser l'état providentiel qui en légitime la possession et ruiner les doctrines qui en sanctifient l'exercice, nous devons lier dans nos discours, ainsi que nous le faisons dans nos vœux, les paroles du temps aux paroles de l'éternité.

L'an dernier, à pareille époque, N. T. C. F., nous vous entretenions de la famille. Nous vous la représentions comme le moyen de moralisation le plus sûr et comme l'élément de bonheur humain le plus vrai pour la généralité des hommes. Cette année, une question d'un égal intérêt vient se placer d'elle-même, pour ainsi dire, sous notre plume: c'est la *propriété et l'usage des biens temporels*. Fonder en Algérie la famille et la propriété, n'est-ce pas le but de la mère-patrie, votre but? Les fonder, l'une et l'autre, sur la base du christianisme, n'est-ce pas l'indispensable condition de votre avenir? Nous pensons donc répondre à l'appel de vos souhaits et aux nécessités de notre mandat apostolique, en exposant aujourd'hui, sous la forme d'un résumé, quelques idées générales, tirées uniquement de la foi, sur la propriété, comme nous avons fait, naguère, à propos de la famille.

Si nous invoquons exclusivement, en cette matière, l'autorité de la foi, N. T. C. F., est-ce avec l'intention de nier ou même d'infirmer, sur ce point, les inspirations de la vraie raison philosophique? Non; car elles se présentent avec une telle force de persuasion que nous ne croyons pas qu'un homme de sens puisse y résister un seul instant. Ainsi, N. T. C. F., il est souverainement raisonnable de dire que ce qui est dans l'instinct de tous et dans les désirs de tous, que ce qui est le but des efforts opiniâtres de tous, que ce qui existe partout et qui a toujours existé sous toutes les religions et sous toutes les législations, est dans la nature même de l'homme, et, par conséquent, dans le droit général de l'humanité. Or, il en est ainsi de la propriété; nul ne le contesterait sans s'exposer aux énergiques démentis du cœur humain et de l'histoire.

Il est souverainement raisonnable que l'homme qui travaille soit propriétaire, du fruit de ses travaux, parce qu'en travaillant, il a fait passer une partie même de sa substance dans l'œuvre de sa production. Aussi, les divines Écritures appellent-elles les biens de la terre la substance de l'homme. (*Luc.*, XV, 12, 13.) Est-ce que l'instinct même de la nature ne dit pas qu'un arbre planté par vous dans un champ que nul encore ne vous dispute, vous avez le droit d'en cueillir et d'en manger le fruit? Que ce champ, péniblement entr'ouvert, ensemençé et arrosé de votre propre main, vous avez le droit de le moissonner, parce que, avec la semence, vous avez déposé là, nous

le répétons, une partie de votre substance, les préoccupations de votre pensée, la sueur de votre front, vos forces, votre temps, la fatigue de vos bras et vos alternatives émotives d'espérance ou de crainte? Et si c'est le champ d'autrui que cultive ainsi vos âpres labeurs, n'est-il pas souverainement raisonnable que vous retrouviez, dans le partage des fruits ou dans le salaire qui le représente et le remplace, ce que vous avez dépensé dans ce labeur étranger? Il est souverainement raisonnable que l'esprit de sagesse et d'économie, inspiré par la nature elle-même, laisse le droit de posséder et de retenir ce qu'on aurait eu le pouvoir et le droit de consumer par dissolution. Il est souverainement raisonnable qu'on puisse donner ce qu'on possède, et la nature elle-même a voulu qu'il fût plus doux au cœur de donner que de recevoir; elle a fait de la reconnaissance un devoir, comme de la générosité une vertu. Il est souverainement raisonnable que le plus laborieux, le plus habile, le plus fort, le plus courageux, le plus ingénieux, le plus économe, gagne bien plus que le paresseux, l'incapable, le lâche, l'ignorant, le prodigue, et que l'un par conséquent puisse très-légitimement acquérir des propriétés et même des richesses, pendant que l'autre deviendra pauvre, et sans qu'on lui ait fait d'injustice. Il est donc évident que le simple exercice des facultés de l'homme et l'application de ses instincts réclament et, par là même, démontrent le droit de propriété.

Mais l'homme n'est pas fait pour vivre isolément: il a reçu de la nature des instincts sociaux comme il en a reçu des facultés individuelles: il est né pour la famille. Tandis que les animaux privés de raison se rapprochent et se quittent sans pouvoir ni se reconnaître plus tard l'un l'autre, ni reconnaître leurs petits, l'homme et la femme se choisissent et se lient; devenus père et mère, ils vivent encore plus de la destinée et de l'amour de leurs enfants que de leur destinée propre et de leur mutuel amour: voilà pourquoi les bêtes vivent en troupeau, les hommes en famille. Or, l'instinct le plus impérieux de la famille, celui qui la préoccupe constamment, qui l'a toujours et en tout lieu préoccupée, est de se faire une vie à part à côté de la vie commune, un domicile, un pécule, un avenir. C'est pour leurs enfants que travaillent partout le père et la mère, le père surtout. Alors même qu'il est devenu riche et que son sort personnel est assuré, il travaille encore: il faut élever, doter, placer son fils, sa fille, ses petits-fils; il faut leur laisser un peu de bien, c'est le cri de la nature et par conséquent c'est le juste et le vrai. Il est donc souverainement raisonnable qu'un père, qui peut donner, de son vivant, ce qu'il a, puisse le léguer à ses enfants pour en jouir après sa mort, comme il leur lègue son sang, la gloire ou les opprobres de son nom. Voilà pourquoi la société a bien pu réglementer la propriété; le droit de première occupation et un certain consentement des peuples auront dû amener la division

des biens ; mais il existait un principe antérieur, naturel, et par là même providentiel et divin, qui a dominé tous ces actes primitifs et, par conséquent, les a légitimés. * A cela on ajoute que la propriété est le lien le plus puissant, après la religion, de l'ordre et du patriotisme, parce qu'elle attache à l'autorité du devoir de citoyen l'attrait du plus légitime intérêt ; qu'elle est souverainement moralisatrice, parce qu'elle fixe la vie, ennoblit le travail, enseigne l'économie et aiguillonne puissamment l'activité de l'esprit et du corps. On dit enfin qu'élevée jusqu'à la richesse, elle fait la grandeur et la puissance des empires ; qu'elle est la nourricière des lettres et des arts, et que nous lui devons une partie de la civilisation moderne, avec toutes les merveilles dont elle a peuplé et embelli le monde ; que la remplacer par la souveraine propriété de l'Etat, c'est rétrograder jusqu'à la barbarie, et que lui substituer la communauté, c'est rêver l'impossible, alors surtout que les liens de la foi et de la charité ont été si fort relâchés, s'ils ne sont presque entièrement brisés, entre un trop grand nombre d'hommes ; c'est tenter, pour l'œuvre périssable d'un jour, le bouleversement du monde.

Ces raisonnements sont solides et irréfutables, N. T. C. F., et on ne leur oppose que des sophismes. Malheureusement ces sophismes ont prise sur des esprits faibles et sur des cœurs aigris par la misère ou enflammés par l'envie. C'est alors que les Spartacus se soulèvent contre les Romains, les ilotes contre les Spartiates, les soldats mercenaires contre les Carthaginois, et que les Gracques ébranlent la république romaine en provoquant la loi agraire. Il est bien vrai qu'il n'y a plus aujourd'hui, en Europe, d'esclaves ni de durs Romains, plus d'ilotes ni de cruels Spartiates, plus de soldats mercenaires ni de Carthaginois, et que la loi agraire s'applique, dans sa plus large acception, dans notre Algérie. Mais il reste toujours ce volcan formidable qu'on appelle le cœur humain, volcan qui bouillonne et s'agite à de certaines profondeurs sociales. Or, éteint-on les volcans avec des inductions et des syllogismes ? Peut-on même arrêter les débordements de leur lave avec la pointe d'une épée ? La raison et la force unies lui diront-elles avec succès : *Tu n'iras pas plus loin ?* (*Job, XXXVIII, 11.*) Ah ! ce n'est pas trop, pour opérer une telle merveille, ce n'est pas trop, croyez-nous, de la religion et de toute son autorité. Etc'est pour cela que, sans nous appuyer davantage sur les arguments, d'ailleurs solides et convaincants, de la sagesse humaine, nous allons vous ouvrir les trésors de la sagesse de Dieu. Voici donc quelques maximes générales qui comprennent tout l'enseignement chrétien sur la propriété et sur l'usage des biens temporels. Ecoutez-les, N. T. C. F., avec le respect dû aux révélations de la foi, et malgré la simplicité du lan-

gage que nous employons à dessein, pour vous instruire sur ces délicates matières.

PREMIÈRE MAXIME.

La religion donne des origines de la propriété une solution qui défie tous les sophismes : elle en attribue les formes extérieures à l'homme et en fait remonter les principes jusqu'à Dieu.

La terre est au Seigneur, dit le prophète, avec tout ce qu'elle contient. (Psal. XXIII, 1.) Lui seul, à vrai dire, est le propriétaire de la terre, comme seul il est le propriétaire du ciel, et il nous le montre bien par la manière dont il la féconde ou la paralyse, dont il l'embellit par des saisons heureuses ou la ravage par d'impitoyables fléaux, en attendant qu'il la brise dans sa justice ou la transforme dans sa miséricorde. C'est pourquoi il est écrit que le Fils de Dieu, en venant dans le monde, vint dans sa propriété (28). La qualité de propriétaire, on ne saurait donc l'attribuer à l'homme d'une façon absolue. En regard de Dieu, c'est un usufruitier auquel il sera demandé compte de sa gestion, et, s'il est propriétaire en regard des autres hommes, il ne saurait l'être qu'en vertu d'un titre émané de celui qui possède en toute propriété les choses célestes et les choses terrestres. (S. AUGUST.) De là concluez que ce n'est pas la société qui a fondé la propriété, qui l'a fondée de son chef, par une convention arbitraire et en dehors des lois providentielles. Autrement, en résistant à l'ordre de Dieu, en contrariant ses desseins, elle eût fait une œuvre aussi injuste qu'éphémère ; elle eût en même temps provoqué les anathèmes du ciel, en s'insurgeant contre sa volonté, et le malheur de la terre, en faussant ses voies. La société a donc réglementé le droit, elle ne l'a pas fait ; elle a modifié, à diverses reprises et selon les différents âges de la civilisation, les conditions de la propriété, et rien n'empêche qu'elle ne les modifie encore avec le besoin des temps. Dieu seul en a jeté le principe dans la nature de l'homme, et la religion seule en fournit les origines. En dehors de la Bible que trouvez-vous sur ce point important ? Rien, absolument rien. Ouvrez les saints livres et vous voyez la propriété naître sous le regard, sous les auspices, nous le dirons, sous l'inspiration même de Dieu, et se dérouler, dans toute l'ampleur et dans toute la variété de ses formes, avec sa bénédiction féconde et sa consécration.

Distinguons trois âges dans l'histoire du monde primitif, le seul à consulter pour une question d'origine : âges de la création représentée par Adam, du déluge représenté par Noé et Abraham, et du Sinaï représenté par Moïse.

Le monde s'ouvre par les scènes du paradis terrestre ; c'est le moment auquel il faut rapporter les traditions des peuples sur l'âge d'or. Dieu montre au premier homme

(28) *In propria venit. (Joan., I, 11.)*

le champ du travail, et il lui donne une charte générale de concession pour lui et les siens : *Remplissez la terre et soumettez-vous-la. Vous mangerez de tous les fruits de ce jardin, excepté du fruit de l'arbre de la science du bien et du mal.* (*Gen.*, I, 28, II, 16, 17.) Il n'y a là encore ni la communauté rêvée par les poètes, ni la propriété rigoureuse, parce que la communauté suppose la distinction et le partage. Mais à peine voyez-vous apparaître les enfants d'Adam, la famille, que la propriété se montre avec les traits les plus caractéristiques. Abel et Caïn sont propriétaires : Caïn est laboureur, Abel est berger; ils offrent à Dieu un sacrifice en commun, mais avec le produit de leur propriété particulière. L'un offre des fruits de la terre et l'autre les prémices de son troupeau. (*Gen.*, IV, 4.) Dieu qui parle encore à l'homme bouche à bouche, pour le consoler, le diriger et l'instruire, condamne-t-il ce premier hommage de la propriété? exige-t-il que les deux frères mêlent leurs dons en une seule offrande? Nullement; il adopte le fait de la distinction des présents, et, considérant aussi la différence des cœurs, il agréa le don du juste Abel (*Matth.*, XXIII, 35), comme expression d'une âme libérale, et repousse le don de Caïn comme expression d'une âme sans générosité. Ainsi consacre-t-il, dès le début, ce qu'il a lui-même inspiré par l'instinct de la nature et peut-être par une expresse révélation. A quelques jours de là, vous voyez la propriété s'étendre avec les besoins et les découvertes. Caïn bâtit une ville pour les siens; Jabel dresse le premier des tentes qu'adoptent les tribus nomades et les bergers (*Gen.*, XV, 3); Jubal invente les instruments de musique; Tubalcaïn est forgeron et serrurier : il travaille le fer et l'airain. Voilà tout ce que nous rencontrons des origines de la propriété dans le seul livre qui nous en parle avec autorité. Toutefois c'est assez pour comprendre qu'elle ne fut ni l'effet de la violence et de l'empiétement, ni le résultat d'un contrat exprès, ni un don de la société ou de l'Etat qui n'étaient point constitués au début, mais une nécessité providentielle qui s'accomplit, sous le regard même de Dieu, par la naissante famille du genre humain.

Après le déluge, la voix de Dieu se fait entendre à peu près dans les mêmes termes qui furent adressés à Adam. Dieu dit : « Remplissez la terre, que tous les animaux de la terre et tous les poissons de la mer, et tout ce qui se meut sur la terre tremblent devant vous.... Nourrissez-vous de tout ce qui a mouvement et vie. » C'est l'extension de l'acte primitif de concession donné au paradis terrestre. Or, la famille de Noé tira précisément de cet acte la conclusion déjà tirée par les enfants d'Adam. Ils se partagent les contrées voisines du pays qu'ils habitent : c'est l'époque de la division des biens dont parlent les théologiens et les publicistes. Mais remarquons les paroles du texte sacré : *Ceux de Japhet se partageront*

les îles des nations, habitant dans leur propre pays, chacun suivant sa langue et sa famille, et formant un peuple à part. (*Gen.*, XXV, 5, 6.) Et l'Esprit-Saint répète les mêmes expressions au sujet des enfants de Cham et de Sem. Croyez-vous, N. T. C. F., que cela soit écrit sans motif? Cela démontre évidemment que le principe sacré de la propriété fut rétabli en harmonie directe et absolue avec le principe également sacré de la famille, et, cela, en conséquence des paroles que Dieu venait d'adresser à Noé, comme il avait été établi pour la première fois au berceau du monde, en conséquence des paroles divines adressées à Adam.

Maintenant, N. T. C. F., voulez-vous voir toutes les formes particulières de la propriété, soit individuelle, soit domestique, se traduire dans la vie de l'un des plus grands élus du Seigneur, dans une vie marquée tout entière au sceau de la révélation? Ouvrez, toujours dans la Genèse, l'admirable histoire du père des croyants. Abraham est conduit par Dieu même, de son pays natal, dans la terre de Chanaan. Au bout de quelque temps, *il devient très-riche en troupeaux, en or et en argent.* (*Gen.*, XIII, 2.) Son neveu Lath a des troupeaux abondants et des tentes nombreuses. *Le pays ne leur suffisant plus*, ils se séparent; l'un se fixe auprès de Sodome, l'autre aux environs de la future Jérusalem, et ils y deviennent propriétaires par le droit de première occupation. Loth est fait prisonnier par des chefs voisins; Abraham le délivre et il exige la solde de ses alliés, en disant : *Ceux là recevront leur part du butin* (*Gen.*, XIV, 24); voilà le droit de la guerre légitime. Dieu fait voir à Abraham la Palestine et il lui dit : *Je te donnerai cette terre à toi et à ta race.... Parcours-la en long et en large.* (*Gen.*, XVII, 8.) Voilà un droit divin de propriété accompagné de la prise de possession légale, telle qu'elle avait lieu chez les anciens. Abraham n'a point encore d'enfant de sa femme Sara; écoutez sa plainte : *Il faudra donc que l'enfant que j'ai eu de mon esclave soit mon héritier?* (*Gen.*, XV, 3.) Et, plus tard, en mourant, il donne tout ce qu'il possédait à Isaac, son fils et celui de Sara, sauf quelques présents qu'il en détache pour les enfants d'un autre lit. (*Gen.*, XXV, 5, 6.) Voilà l'héritage. Abraham veut acquérir un champ auprès de la ville d'Hébron, pour y enterrer Sara; le chef de la contrée le lui offre gratuitement; Abraham tient à le payer, et le champ devient sa propriété par acte authentique (*Gen.*, XXIII, 20); vous voyez là le don et la vente. Il creuse un puits, ou s'en empare en son absence, à son retour il le réclame et l'obtient, parce qu'il l'a creusé (*Gen.*, XXI, 30); c'est la propriété du travail. Connaissez-vous quelque chose de plus expressif et de plus concluant?

L'âge du Sinai se présente sous une double face : une face particulière au peuple hébreu dont la révélation définit la condition temporelle, et une face générale et

concernant le monde entier dont elle trace les devoirs impérissables.

Sous le premier aspect, quel puissant témoignage en faveur de la propriété ! Voyez, N. T. C. F., il ne s'agit plus maintenant de faits isolés, c'est un droit national tout entier; ce ne sont plus des inductions, des applications d'une parole divine, c'est une révélation positive, expresse, formelle et qui descend aux moindres détails. D'abord, Dieu donne à son peuple la terre de Chanaan tout entière par le droit de légitime conquête, puis il partage la terre entre onze tribus: la douzième vivra des oblations des onze autres. Mariages, successions, ventes, prêts, tout est réglé de façon à maintenir providentiellement les conditions essentielles de ce premier partage. L'année sabbatique emporte avec elle la remise des dettes qui n'ont pu consciencieusement être payées jusqu'alors. La vente forcée des terres est annulée de plein droit au retour du jubilé semi-séculaire. L'usure est sévèrement interdite entre les Juifs. Le vol est châtié par une longue série de lois pénales. Le pauvre est protégé par l'autorité même de la législation. C'est donc la propriété organisée de la manière la plus nette et constituée sur les bases les plus solides, et c'est l'œuvre de Dieu s'exprimant par l'organe de Moïse et préparant ainsi le peuple de son choix à la venue du Messie. Qui oserait après cela condamner le droit de propriété? Qui s'insurgerait contre le fait de la pauvreté, quand une telle loi l'a prévu? La forme mosaïque a dû changer; les principes demeurent.

Mais nous l'avons dit, N. T. C. F., il est une autre face plus générale dans la révélation du Sinaï, celle qui regarde le monde entier. C'est le moment d'établir la seconde maxime.

DEUXIÈME MAXIME.

La religion consacre la propriété par des oracles contre lesquels rien ne saurait prévaloir.

Vous venez de voir la propriété s'établir dans le monde, avec les premiers enfants du premier homme, et vous l'avez vue se dessiner sous toutes ses formes et par le ministère des saints auxquels Dieu avait confié les destinées même de l'univers. Si la propriété n'est qu'une invention coupable, si la richesse qu'elle a fait naître est une éclatante injustice, alors que Dieu viendra prendre lui-même la parole, pour flétrir les crimes qui ont souillé les premières générations humaines, il est évident qu'il placera la propriété sous ses anathèmes. Si la propriété, sans être aussi condamnable, n'est toutelois que le produit d'une convention qu'il soit libre et facile aux hommes d'annuler sans sortir des voies providentielles par où marche le monde, au moins Dieu se refusera-t-il à sanctionner lui-même, par

un précepte de sa bouche, une simple découverte des hommes, et à exposer ainsi ses propres lois aux capricieux démentis des âges. Voyons donc ce qui va se passer. Le Sinaï est en feu; il tremble sous le poids des grandeurs qui ombragent et recouvrent sa cime; des bruits mystérieux et solennels annoncent la présence du maître des cieux, il parle: je l'entends condamner l'idolâtrie, le faux témoignage, l'adultère, la fornication, l'homicide.... et la propriété donc? La propriété, N. T. C. F., loin de la condamner, il la prend sous sa garde, il en interdit la violation par un commandement exprès: *Tu ne déroberas point, tu ne désireras pas la maison de ton prochain, ni sa femme, ni son serviteur, ni sa servante, ni son bœuf, ni son âne, ni quoique ce soit qui lui appartienne.* (Exod., XX, 15, 17.) Et le voilà l'oracle qui consacre à tout jamais le droit de propriété. Voilà l'oracle qui montre que ce droit antérieur est l'ouvrage de Dieu même et qu'il ne l'a placé dans les instincts, dans l'esprit, dans le cœur, dans les facultés, dans le bras et sous les pieds de l'homme, qu'après l'avoir placé dans les décrets invariables de sa providence. *Tu ne déroberas point*, c'est Dieu qui l'a dit. On peut faire, après cela, de superbes théories sur l'égalité de nature et partant sur la nécessité d'égaliser les conditions et les fortunes par une répartition nouvelle et durable; j'y réponds d'un seul mot: *Tu ne déroberas pas.* On peut imaginer des plans d'association universelle ou du moins nationale, sous l'unique propriété de l'Etat devenu le maître et le distributeur légal des richesses du pays: à ces plans j'oppose mon oracle: *Tu ne déroberas pas.* On peut exciter l'envie de l'artisan, la cupidité et la haine du pauvre et faire trembler le riche au milieu de ses plus légitimes possessions; de telles excitations tombent d'elles-mêmes sous l'anathème divin: *Tu ne déroberas pas.* On peut aller jusqu'à nous prédire un âge où tous les biens de la terre seraient en commun et où tous auraient une égale somme de bonheur: à ces rêves insensés j'envoie comme un défi la parole du Sinaï: *Tu ne déroberas pas.*

Mais il y a plus, N. T. C. F., ce n'est pas seulement le vol qui est ici défendu, c'est encore le désir du bien d'autrui. Une simple convention des hommes, arbitraire, variable, il ne saurait être interdit d'en rêver le changement, de désirer, au moins dans le secret de son âme, qu'elle fasse place à d'autres combinaisons, à d'autres systèmes. Eh bien! la propriété, Dieu prend sa défense même contre les désirs les plus cachés: *Non concupisces*; et par là, sont condamnés tous ceux qui courent dans leur cœur d'injustes convoitises ou qui provoquent et enflamment celles d'autrui. Nous voudrions qu'on nous entendit bien haut et bien loin répétant la seconde partie du précepte divin: *Non concupisces*; car nous pensons qu'elle atteint plus d'un esprit qui se croit généreux et plus d'un écrivain qui

s'imaginer n'avoir d'autre mobile que la plus grande félicité du genre humain. Ah! si du moins c'était vraiment l'amour du pauvre et du petit qui inspirât leurs souhaits et dirigeât leur plume, on pourrait plaindre l'illusion dans laquelle ils se bercent; mais, à la violence passionnée de leur langage, il n'est que trop aisé de voir que c'est un tout autre motif qui les égare. On déteste plus le riche qu'on n'aime l'indigent; on jalouse plus les puissants qu'on n'est soucieux de protéger les faibles. Oserons-nous le dire? Nous craignons que ce que plusieurs appellent de toute l'ardeur de leurs vœux ce soit moins les réformes qui profiteraient au peuple que des bouleversements au moyen desquels on espère trouver, fût-ce sur les ruines amoncelées par la tempête, une condition meilleure, une fortune plus haute et une part quelconque de domination. Insensés qui seraient emportés les premiers dans la tourmente ou qui périraient du moins, avec nous, à la lueur des torches qu'ils auraient allumées! Eh bien! à ceux-là, nous crierons au nom de Dieu: Arrêtez-vous, ne désirez pas le bien d'autrui: *Non concupiscetes*. Et vous, soldats, simples agriculteurs, bons artisans, qui suivriez en aveugles ces guides passionnés, prenez-y garde, on vous conduit où vous ne voulez pas aller; c'est un abîme qu'on ouvre à vos convoitises: des flots de sang ne le combleraient pas. A vous aussi nous dirons: Abandonnez un drapeau dont les plis cachent de si dangereux mensonges et de si tristes ambitions: *Non concupiscetes*.

Mais peut-être Notre-Seigneur Jésus-Christ a-t-il révoqué les arrêts du Sinaï sur la propriété, comme il a révoqué les tolérances mosaïques sur la polygamie et sur le divorce? Peut-être avait-il en réalité pour but d'unir les hommes sous le régime de la possession commune ou du moins également répartie? Il tonne contre les riches, et pour les pauvres, il n'a que des paroles de douceur. Il vit en commun avec ses apôtres et il laisse, après lui, des inspirations qui enfantent la communauté des premiers chrétiens et nos innombrables communautés religieuses. Telle est l'objection; voici la réponse.

Non, Jésus-Christ n'a rien changé à la propriété, rien au droit, rien aux théories, rien même, de son vivant, aux applications de la propriété. Non, il n'a pas modifié le précepte général du Sinaï qui la consacre par la prohibition du vol et par la défense de désirer le bien d'autrui. Il n'est pas venu pour renverser la loi, mais pour l'accomplir et la perfectionner (*Matth.*, V, 17): *Observez les commandements* (*Matth.*, XIX, 17), c'est la base de la morale chrétienne, comme c'était la base de la morale antique; il a semé des germes de justice et de charité dont l'éclosion a favorisé le développement de la propriété, bien loin de la détruire. Mais son empire n'est pas de ce monde

(*Joan.*, XVIII, 36) et, bien que toute puissance lui ait été donnée dans le ciel et sur la terre (*Matth.*, XXVIII, 18), cette puissance, il ne prétend pas l'exercer dans le manie-ment des choses terrestres. Propose-t-il, que vous sachiez, quelque innovation dans l'ordre matériel? Connaissez-vous de lui un plan, un dessein, un mot de réforme qui ait trait aux affaires d'ici-bas? Vous ne trouvez rien de semblable dans l'Evangile et vous y lisez précisément le contraire. Dans la parabole des talents, le maître confie des sommes inégales à ses serviteurs, récompense celui qui a gagné davantage et punit celui qui n'a pas fait valoir le peu qu'on lui avait confié. (*Matth.*, XXV, 14, 30.) Dans la parabole de la vigne: des ouvriers sont appelés au travail à différentes heures; le maître les paye tous également, disant aux uns qu'il leur donne ce qui est juste et convenu (*Matth.*, XX, 13), laissant entendre qu'il fait une part égale aux autres, non qu'ils aient apporté plus de capacité ou plus d'ardeur à l'œuvre, mais par pure condescendance et pour récompenser leur docilité à répondre au premier appel. (*Matth.*, XX, 14.) Un homme se présente à Jésus-Christ et le prie de se prononcer entre son frère et lui, sur une question d'héritage qui les divise; Jésus lui dit: *O homme, qui donc m'a chargé de régler les partages entre vous* (*Luc.*, XII, 14)?

Une prophétie et un précepte d'ailleurs sont sortis de sa bouche qui caractérisent en traits lumineux cette doctrine du Sauveur.

Une femme versait des parfums sur ses pieds; Judas en murmura: *Ne valait-il pas mieux vendre cela et en donner le prix aux pauvres?* (*Joan.*, II, 4.) Jésus répond: *Des pauvres, vous en aurez toujours avec vous, et vous pouvez leur faire du bien, quand vous voudrez; mais moi, vous ne m'aurez pas toujours* (29). C'est la prophétie. Vous connaissez le précepte, c'est celui de l'aumône si souvent répété et, nous le dirons, si glorieusement exalté dans l'Evangile. Reprenons. Toujours des pauvres: donc nulle égalité possible dans les fortunes, et, au contraire, l'inégalité, depuis la richesse qui est le degré le plus élevé dans la propriété jusqu'à la misère qui est le plus bas dans l'absence de toute propriété. L'aumône: donc une seconde fois la propriété; car l'aumône ne se fait que de nos biens propres et même du superflu de ces biens, superflu destiné, dans la pensée de la Providence, à devenir le trésor des indigents.

Après cela, N. T. C. F., quand vous entendez le Sauveur tonner contre les riches, croyez-vous qu'il stigmatise en eux la richesse et même la simple propriété? Ce serait une contradiction manifeste avec ce que vous venez de voir; aussi ne condamne-t-il que les joies sensuelles ou que l'avare insensibilité du riche (*Luc.*, XVI, 20 et seqq.) Il expose le danger des richesses; il

(29) *Joan.*, XII, 14; *Marc.*, XIV, 17. — Le texte dit vous avez, mais le sens futur est évident. Le

exhorte les riches à la pénitence et à la charité envers les pauvres; jamais il ne dit à ceux-ci que le bien des autres leur appartient en propre ou à la société qui devra les répartir. Il vit dans l'indigence; mais nous le voyons s'asseoir à la table des riches, Simon et Zachée. (*Matth.*, XXVI, 6; *Luc*, XXIX, 2 et seqq.), avoir un riche pour disciple, Joseph d'Arimatée, et même un propriétaire assez riche pour ami, Lazare. (*Matth.*, XXVI, 57; *Joann.*, II.) Il invite ses apôtres à la pauvreté et au dépouillement le plus parfait, parce qu'il veut les envoyer à la conversion du monde. Il dit à un jeune homme de vendre tout ce qu'il a, et d'en donner le prix aux pauvres, parce que ce jeune homme, non content d'observer les commandements de la loi, lui demande en outre à connaître la règle de la perfection (*Matth.*, XIX, 21); mais il ne fait de ce dépouillement volontaire, au profit de tous, ni une loi de justice, ni un commandement de religion à personne, et moins encore en fait-il la base d'une réforme universelle. Il prêche la confraternité des cœurs, point la communauté des biens; à la masse du genre humain il dit : *Observez les commandements* et par conséquent, possédez, si vous le pouvez, les biens de la terre, mais justement, religieusement, charitablement; à quelques âmes d'élite, il dit : *Vous voulez être parfaits? Dépouillez-vous de tout en faveur des pauvres* (*Ibid.*), c'est-à-dire devenez pauvres vous-mêmes, à mon exemple, non par nécessité, mais par amour. Aux premiers : vous pouvez respirer en même temps et du côté de la terre que je vous abandonne et du côté du ciel où je vous convie; aux seconds : Vous ne respirerez que du côté du ciel où se trouve placé votre trésor. Il en est donc de la propriété et du renoncement volontaire, comme du mariage et de la virginité. Le mariage est saint, la virginité est plus parfaite; la propriété légitime est un droit sacré, le renoncement volontaire est d'une perfection plus haute. Tel est l'enseignement évangélique. Concluons, N. T. C. F., que c'est une insigne erreur ou plutôt que c'est un grossier blasphème d'associer aux anarchiques théories de nos temps le nom mille fois adorable du Fils de Dieu.

Et si les bornes de cette instruction nous le permettaient, en passant des textes de l'Évangile aux écrits des apôtres qui l'ont scellé de leur sang, quelle abondance de témoignages ne trouverions-nous pas en faveur de la propriété sur les lèvres mêmes de ceux qui y ont le plus solennellement renoncé? Vous entendrez saint Pierre dans un instant. Écoutez saint Paul : ici l'Apôtre exclut du royaume des cieux les ravis-

seurs du bien d'autrui avec les hommes de mentire et d'impudicité (*I Cor.*, VI, 10); ailleurs il déclare la légitimité du salaire, et veut même que les prédicateurs de l'Évangile n'en soient pas privés. (*II Tim.*, V, 18; *Jac.*, V, 4.) Ne recommande-t-il pas aux esclaves de respecter le bien de leur maître et jusqu'au prix du temps qu'ils lui doivent? (*Col.*, XXII, 25.) Ne proclame-t-il pas la sainteté de l'héritage par ces mots énergiques : *Un héritier, tant qu'il est en bas âge, ne dispose de rien, quoiqu'il soit le maître de tout?* (*Galat.*, IV, 1.) Ne va-t-il pas encore plus loin? Ne fait-il pas aux parents une obligation d'économiser, disons le avec lui, de thésauriser pour leurs enfants? (*I Cor.*, XII, 14.) Et l'on vient nous dire que Jésus-Christ, que l'Évangile et les apôtres ont condamné la propriété! En vérité, nous serions de pauvres sauvages, ignorants au point de ne pas connaître les premiers rudiments des lettres et du langage, qu'on n'essaierait pas de nous en imposer avec plus de front.

Mais les premiers chrétiens! dit-on. Les premiers chrétiens, N. T. C. F.? Entendons-nous. Parle-t-on des premiers chrétiens d'Antioche, de Corinthe, d'Athènes, de Smyrne, de Thessalonique, d'Ephèse, de Rome, de l'Asie, des Gaules, de l'Afrique, en un mot de cet ensemble de néophytes de l'Évangile qui forma la chrétienté du premier âge? Nous n'avons trouvé nulle part établie chez eux la communauté des biens, ou quelque répartition nouvelle plus conforme à l'égalité; nous y rencontrons partout la propriété, suivant les lois du temps et du pays.

Les Actes des apôtres le disent expressément de ceux d'Antioche (*Act.*, XI, 29), et pour les autres c'est l'histoire qui le dit : l'esprit général du christianisme naissant est donc en opposition formelle avec la prétention des adversaires de la propriété. Ceux de Jérusalem, il est vrai, donnèrent quelque temps au monde le spectacle ravissant de la communauté, mais leur association, telle que nous en voudrions voir des milliers se reproduire et durer, si ce prodige était possible, était fondée sur l'esprit de foi, sur la charité, sur l'immunité, sur la pénitence et sur la préparation du cœur au second avènement de Jésus-Christ, nullement sur l'orgueilleuse proclamation des droits de la capacité, sur la satisfaction des besoins individuels, sur la nécessité de jouir dès cette vie, en un mot, sur l'intérêt personnel caché au fond d'une communauté où l'on espère monter de la pauvreté à la richesse et de la plus humble condition à la domination et au commandement. Cette charitable association n'agréait et ne comptait

mot toujours l'indique déjà suffisamment; mais rien ne le prouve mieux que les éloges et les reproches que Jésus-Christ adressera à toutes les nations assemblées, au jour du jugement. Ses bénédictions et ses malédictions auront, pour objet principal, les soins de charité donnés ou refusés aux pauvres.

Il y aura donc des pauvres jusqu'à la fin. La traduction telle que nous la présentons ici ne fait pas doute dans l'Église; elle est donnée, sans réflexions comme sans hésitation, par Bossuet, Saey, dans ses *Notes*, Tolet Maldonat, Ménochius, Carrières, etc.

que des renoncements pleinement volontaires : quand saint Pierre frappe de mort Ananie et Saphire, ce n'est pas pour avoir réservé une partie de leurs biens, c'est en punition de leur éclatant mensonge. *N'étiez-vous pas libres, leur dit-il, de garder votre champ sans le vendre ou d'en garder le prix après l'avoir vendu? mais en déclarant un prix qui n'est pas le véritable, vous avez menti à l'Esprit-Saint (Act., V, 3, 4)*, tandis qu'on propose maintenant, et c'est le but des nouveaux systèmes, de passer selon les uns brusquement, selon les autres progressivement, sur toutes les conditions et sur toutes les fortunes, l'impitoyable niveau de la loi. Les premiers fidèles de Jérusalem avaient choisi pour dispensateurs du trésor commun les apôtres; est-ce que nos modernes réformateurs auraient encore aujourd'hui la pensée de s'en rapporter également, pour l'exécution de leurs plans, aux évêques, légitimes successeurs des apôtres? L'admirable communauté de Jérusalem, où tous ne faisaient au début qu'un cœur et qu'une âme, fut tellement, et dès la première année de sa constitution, divisée par la jalousie; tant de plaintes parties de la rivalité des veuves arrivèrent aux apôtres, qu'ils durent se décharger sur les diacres du soin des répartitions quotidiennes; sommes-nous dans un siècle où l'envie ne soit plus à redouter et où sa voix n'ait aucun moyen de se faire entendre? Enfin la première persécution qui survint dissipa la plupart des membres de cette communauté; si elle se reconstitua sur les mêmes bases, ce que nous ignorons, nous savons du moins qu'elle n'eut plus le privilège heureux de bannir de son sein l'indigence; car nous voyons par deux fois saint Paul faire des quêtes lointaines en faveur des pauvres de Jérusalem, et leur porter les oblations d'autres églises également fidèles aux pieuses doctrines de l'Évangile, également persécutées, sans avoir professé, comme celle de Jérusalem, le principe de la communauté et sans être appauvries comme elle. (*Act., XI, 29, 30; Rom., XV, 31.*) Nous voudrions bien savoir ce qu'un fait pareil, entouré de semblables circonstances, offre de contraire au droit de propriété et de favorable aux systèmes qui en proposent l'abolition ou la restriction et la réforme.

Nous en dirons tout autant à propos des communautés religieuses, ces libres associations de foi et de pitié. Les communautés sont notre gloire et l'une de nos plus douces consolations; elles sont l'abri de l'innocence, le refuge de la faiblesse, le théâtre du dévouement, l'école de la perfection, le sanctuaire des vertus les plus sublimes; elles ne sauraient être une justification ni une excuse pour les ennemis systématiques du droit de propriété: ce droit, elles le proclament avec nous et elles le pratiquent sous une forme plus générale, il est vrai, mais non moins réelle. Car les possessions d'un ordre n'appartiennent point à un autre ordre, et les possessions d'un établis-

sement particulier sont le plus souvent la propriété de cet établissement et non la propriété des autres établissements du même ordre. Y entre qui veut, y demeure qui peut; car à la pauvreté volontaire se joignent, remarquez-le, N. T. C. F., deux autres genres d'abdication qui soutiennent le premier: l'obéissance et la chasteté. Voilà, en effet, le triple lien qui distingue nos merveilleuses et inimitables institutions qu'en vain l'hérésie nous envie; voilà le secret de leur force et de leur durée; voilà ce qui fait depuis dix-huit siècles et fera jusqu'à la fin les Antoine, les Pacôme, les Benoît, les Bruno, les Dominique, les François d'Assise, les Ignace, les Vincent de Paule, les Claire, les Thérèse, les Thébaïdes, les Chariteuses, les Trappes et ces innombrables phalanges de religieux de tout ordre, de toute langue et de tout nom que l'impiété ne refuse plus de saluer aujourd'hui de ses admirations. Heureux ceux que la grâce et l'énergie du cœur appellent à de semblables vocations! Dépouillés du fardeau des possessions humaines et riches de la pauvreté de Jésus-Christ, libres sous le joug d'une règle embrassée et jurée par amour, anges de pureté dans une chair fragile, ils n'auront ni injustices, ni révoltes, ni faiblesses de corruption à se reprocher pendant la vie, et point de sacrifices à faire à la mort. Ils reçoivent déjà le centuple en ce monde; ils recevront la vie éternelle en l'autre. (*Matth., XIX, 29.*)

Mais prétendre substituer à ces prodigieuses institutions une communauté quelconque sans le principe de l'abnégation, et au contraire, en exaltant l'indépendance des esprits, en excitant la soif des jouissances matérielles, qui caractérisent nos malheureux temps, n'est-ce pas méconnaître le cœur humain? n'est-ce pas courir après une stérile et dangereuse chimère? n'est-ce pas faire à l'ignorance, à la convoitise, à toutes les imaginations et à toutes les passions déréglées un appel aussi trompeur pour elles que formidable à la paix des Etats? n'est-ce pas semer le désordre, pour avoir bientôt à moissonner des tempêtes, déchaîner le fléau sans posséder le secret d'en arrêter les ravages, renverser les digues de l'Océan sans prévoir le terme qu'atteindront ses débordements? n'est-ce pas enfin jeter dans l'air un édifice incertain et chancelant qui deviendrait à l'instant le théâtre des divisions les plus ardentes, et qui, dans sa chute inévitable autant que prochaine, écraserait le monde, en le recouvrant de ses débris ensanglantés?

TROISIÈME [MAXIME.

C'est avec l'aide de la religion que la propriété se conserve et se développe.

Cette maxime ne demande pas de longues explications, N. T. C. F.; elle éclate de sa propre vérité sous le double aspect qu'elle nous présente. Oni, sans doute, c'est la main, c'est l'esprit de l'homme, c'est le tra-

vail, c'est le mécanisme des institutions, le mouvement du commerce et de l'industrie, les applications de la science, les découvertes des navigateurs, et parfois les marches triomphales des conquérants qui ouvrent, alimentent et élargissent les grandes sources de la propriété. L'œuvre de la religion, nous l'avons dit, ne pouvant être que spirituelle, n'est qu'indirecte, et, pour ainsi parler, toute d'influence; elle n'en est pas moins philosophiquement et historiquement vraie.

La religion conserve la propriété par ses doctrines et par ses conseils. Ses doctrines, vous les connaissez maintenant. Respect au bien d'autrui. On n'est pas moins réprouvé de Dieu pour avoir porté une main coupable sur ce qui appartient à d'autres que pour avoir violé les choses saintes et foulé aux pieds le sacrement de l'alliance avec Jésus-Christ. La doctrine chrétienne n'arrête pas seulement la main, elle étouffe un désir au fond du cœur et ne permet pas qu'on jalouse les richesses du prochain; elle ordonne de restituer un bien mal acquis; elle ne souffre, à aucun titre, qu'on puisse s'imaginer être en même temps chrétien et ravisseur. Aussi Tertullien défait-il les païens de trouver dans leurs prisons qui regorgeaient de captifs, un seul chrétien détenu pour fait de vol ou de larcin. Aussi l'Eglise, en abandonnant aux risées de l'histoire les rêves littéraires de quelques écrivains plus poètes que penseurs, sur la communauté des biens (30), a-t-elle énergiquement condamné ceux qui ont voulu appliquer ces théories au nom de l'Évangile, ou par la force (31). Aussi oppose-t-elle encore aujourd'hui ses anathèmes et la voix de ses évêques aux démolisseurs de l'ordre social qui se présentent aux foules comme les sauveurs du peuple et les messies du monde moderne. Sage économie, dit le christianisme dans ses conseils. Si le libertinage, l'intempérance, l'oisiveté, le luxe effréné sont la ruine des maisons les plus solides, l'abîme où viennent s'engloutir par la faute d'un seul, des richesses qui auraient suffi à l'entretien de nombreuses familles; la religion, qui enseigne à fuir ces vices odieux, ne maintient-elle pas journallement et par là même la propriété? mais c'est surtout aux âges barbares que cette action de l'Eglise s'est fait sentir. Vous la voyez alors, mère inquiète, entourer la propriété du faible et la protéger par ses anathèmes contre la violence des puissants; vous ne reliriez pas sans émotion l'histoire de nos vieux conciles des Gaules, par exemple. Les uns prononcent les plus terribles censures contre les oppresseurs du peuple, jusqu'à ce qu'ils aient réparé les dommages qu'ils auront causés, et l'évêque assez faible pour reculer

devant l'exécution de ces terribles sentences est lui-même excommunié par ses frères. (*Conc. de Pistes et de Trosley.*) D'autres ordonnent qu'on prive de la sépulture ecclésiastique les chevaliers qui mourraient en flagrant délit de violence et de brigandage, et qu'on jette sur leurs domaines un interdit dont les pauvres seuls seront exempts. (*Conc. de Limoges.*) Un autre excommunie quiconque mène un bœuf ou une brebis à un labourneur ou à un pauvre. (*Conc. de Charroux.*) Ailleurs, on frappe des mêmes censures, alors si redoutées, les incendiaires, les accapareurs, les usuriers, les faux monnayeurs, ceux qui trompent dans les poids et les mesures, ceux qui falsifient les intentions des testateurs, ceux qui dépouillent les naufragés, ceux qui rançonnent les voyageurs. Mais ce sont là des traits choisis entre mille, et que la vie des hommes saints appuyait par la double énergie du caractère personnel et de l'exemple; l'histoire vous nommerait avec orgueil comme défenseurs de la petite propriété, les Adalard, les Guillaume d'Aquitaine, les Géralde d'Aurillac, les Ansphric de Louvain, les Arnould de Soissons, les Mayeul de Cluny, les Hildebert de Tours et toute une longue série de grands rois et de grands pontifes que l'humanité reconnaissante a salués comme ses bienfaiteurs.

Elle a fait plus, l'Eglise; elle a puissamment concouru à l'extension et au développement de la propriété. Tantôt c'est le sol, aux deux tiers inculte, de l'Europe qu'elle défriche pour la première fois par la main de ses religieux, donnant à la fois un vaste domaine à la civilisation, un toit et bientôt une part des terres à l'artisan qu'on associait à ce labeur, du pain aux pauvres qui le sollicitaient, des leçons d'expérience à l'agriculture traditionnelle, et aux hommes libres, qui rougissaient auparavant du travail des mains jusqu'à le réserver aux esclaves, le noble exemple d'une vie partagée entre la prière qui élève l'âme vers le ciel, et la culture des champs qui féconde et embellit la terre. Tantôt elle agit par de progressives, mais irrésistibles influences sur les lois qui règlent la possession des biens terrestres, et c'est merveille de voir quel pas immense elle a fait faire au droit de propriété et à ses franchises. Qu'on prenne la législation romaine, par exemple, à trois époques différentes, à la fin de la république, sous Constantin et enfin sous Justinien. Qu'on étudie successivement la forme de la procédure d'un côté, et de l'autre le droit des femmes et des enfants, la condition des successions et des héritages, l'on verra tout ce que la propriété doit d'extension au principe chrétien s'infiltrant d'abord goutte à goutte, et puis débordant

(30) Thomas Morus, Campanella, Harrington, Jean Bodin, etc., qui avaient eu Platon pour précurseur et pour maître.

(31) Aériens, manichéens, (V. S. Aug., *De Haeresibus*, et *contra Faustum*, lib. v, c. 10), Muncer, Jean

de Leyde. L'Écriture Sainte place au rang des impies des hommes qui voulaient faire une bourse commune avec le bien d'autrui. (*Prov.*, I, 14.) Le système est bien ancien, comme on voit.

tout entier dans la jurisprudence. Mais de semblables études sont au-dessus des forces du plus grand nombre ; aussi réservions-nous pour tous un argument plus simple et sans réplique ; cet argument, le voici :

C'est un fait aujourd'hui incontesté que la religion a eu la plus grande part dans l'affranchissement des esclaves au moyen âge (32). Or, qu'était-ce finalement que cette liberté si précieuse rendue à tant d'hommes ? C'était sans doute, et avant tout, la liberté personnelle ; mais c'était en même temps une autre liberté, qui agrandit et féconde la première : la liberté d'acquérir, la liberté de devenir à son tour, à force de labeurs, d'industrie et d'économie, propriétaires de cette même glèbe à laquelle on était, la veille encore, attaché en qualité d'esclave ou de serf. Nous avons donc raison de le proclamer, N. T. C. F., la religion porte dans sa doctrine les principes conservateurs de la propriété et, dans son cœur, la volonté d'en étendre les applications. Si vous comprenez l'alliance de ces deux idées, vous vous expliquerez facilement la conduite de l'Eglise à des époques obscures, agitées, difficiles (33). L'Eglise veut, elle a toujours voulu le plus grand bien de tous, parce qu'elle est la mère de tous ; elle favorise donc, autant qu'il est en elle, N. T. C. F. ; elle protège, elle encourage les développements réguliers, pacifiques de la propriété par la science, par les lois, par l'industrie et par le travail. Elle s'associe avec bonheur à toutes les découvertes qui ouvrent de nouveaux horizons à la prospérité du pays ; elle a des bénédictions pour toutes les inventions de l'art, et des prières pour tacher de conjurer tous les fléaux qui dévastent les champs cultivés par la main de l'homme. Elle ne demande pas mieux que de voir diminuer les charges qui pèsent sur le peuple ; elle appelle de tous ses vœux les mesures qui, sans s'écarter de la marche providentielle des sociétés, contribuent à relever la valeur du sol, à féconder le commerce, à vivifier l'agriculture, à augmenter le bien-être de tous et surtout la condition du laborieux artisan. Elle suit et accompagne, en tenant d'une main le flambeau de la charité, les nations, lorsqu'elles marchent dans la voie des améliorations ; mais, tenant de l'autre main le flambeau de la justice, elle repousse toute violation des droits acquis, toute violence, toute oppression ; qu'elles s'exercent de haut en bas ou de bas en haut, peu lui importe. On ne la verra pas plus prêter son concours à la spoliation, sous prétexte de progrès, qu'à la cupidité oppressive, sous prétexte de conservation. C'est la clef de son histoire temporelle et la réponse aux objections qui lui arrivent des deux camps opposés.

O vous que préoccupe si vivement l'a-

venir, vous qui avez sagement demandé à l'Eglise le patronage de ses doctrines et de son dévouement et qui l'avez si promptement, si largement obtenu pour une cause également sainte à ses yeux et à ceux de la société, ne l'oubliez donc plus désormais ! Les véritables maximes de conservation et de salut se trouvent dans la religion ; sans elle, sans ses institutions, sans ses préceptes, on n'améliorera jamais l'économie générale des Etats, et avec elle, il n'est rien de sensé qu'on ne doive espérer. Mais cessez d'appeler uniquement en faveur des choses de la terre cette religion divine à votre aide. C'est négliger et peut-être mépriser le plus beau côté de son mandat et la plus grande partie des services qu'elle peut vous rendre. Demandez-nous donc aussi, N. T. C. F., demandez-nous enfin, il en est temps, les trésors de notre foi, les grâces de nos sacrements et toutes ces paroles de la vie éternelle que Jésus-Christ a placées dans nos saints livres d'abord, puis sur nos lèvres sacerdotales. En sauvant vos biens, vous sauvez le plus grand de tous les biens après Dieu, votre âme. En sauvant le pays d'une crise formidable à son repos, vous le sauvez d'un péril plus redoutable encore, celui de la perte d'une religion qui fait la gloire et la vie des peuples. *L'homme ne vit pas seulement de pain* (34), les sociétés non plus.

QUATRIÈME MAXIME.

La religion sert à rendre également grandes et méritoires la jouissance et la privation de la propriété.

Il n'entraîna pas dans les desseins de Jésus-Christ de tracer, dans l'Evangile qui regardait toutes les nations et tous les âges de la terre, des règlements de détail sur la propriété, comme Dieu en avait tracé pour le peuple juif. Le peuple juif avait une constitution à part entièrement théocratique. Sa destinée était spéciale. Il importait surtout pour l'exacte vérification des prophéties concernant le Messie, que le mélange des tribus devint impossible, et l'établissement de la propriété, selon les conditions dont nous avons parlé, servait merveilleusement à ce but. Mais l'Evangile n'en fournit pas moins les plus sages leçons sur l'usage de la propriété, et cela, en des termes et avec une profondeur qui montre bien que le doigt de Dieu lui-même est venu se poser sur une des plaies les plus vives du cœur humain.

Il y avait péril que l'homme, courbé vers la terre et vers l'œuvre de ses mains, ne regardât comme un bien propre à sa nature et comme le fruit unique de sa naissance ou de son industrie les propriétés qu'il possède. Il est bien vrai que Dieu

(32) BALMÈS. *Le protestantisme comparé au catholicisme*, tom. I, chap. 15 et suivants.

(33) Par exemple, à l'époque de l'affranchisse-

ment des communes

(34) *Non in solo pane vivit homo.* (Matth., IV, 4.)

l'avertissait déjà par les fléaux, par les maladies, par les pertes de tout genre, qu'il s'était réservé le souverain domaine de ses biens ; mais tel est l'aveuglement de notre esprit que nous oublions facilement la cause première et cachée de ce qui nous arrive, pour attribuer à des instruments visibles les résultats qui se déroulent sous nos yeux. La religion ne veut pas que l'homme s'y méprenne. Elle lui dit en termes exprès que la fortune est un don de Dieu (35), et que c'est à Dieu que le riche doit faire remonter l'hymne de sa reconnaissance ; que c'est par la grâce de Dieu qu'on l'acquiert et qu'on la conserve, tandis qu'à nos côtés, tant d'autres, meilleurs que nous peut-être, n'ont jamais pu arriver à la possession de quoi que ce soit, ou bien ont tristement perdu ce qu'ils possédaient à juste titre.

Il y avait péril que l'homme, épris des charmes de la terre, ne s'y attachât comme à son souverain bien. C'est, en effet, un spectacle bien digne de pitié que celui de notre cupidité. L'homme a beau savoir qu'il est passager sur la terre et que la propriété y est presque aussi fragile que lui-même, il s'établit sur la terre comme si elle devait être sa demeure éternelle et s'enchaîne aux choses périssables comme si elles devaient être sa fin suprême. Il verse pour ainsi dire son être physique et moral tout entier dans le travail qu'elles coûtent et dans les jouissances qu'elles donnent. Absorbé du matin au soir par la préoccupation des affaires, à peine trouve-t-il, dans la plus longue vie d'une stérile activité, quelques jours à donner au culte de son âme et à la pensée des intérêts éternels. Que disons-nous ? des hommes se rencontrent maintenant qui ne rougissent pas de proclamer que le bonheur de l'homme, cet être immortel, doit être cherché et procuré à tout prix dans ce monde, comme si Dieu n'était plus notre récompense, comme s'il avait réservé à d'autres qu'à lui-même la possibilité de rendre heureux le cœur qu'il a fait de ses mains. La religion vient condamner cet abus en rappelant d'abord à celui qui possède ici-bas, les éternelles espérances de là-haut, en lui disant que nous n'avons point ici de demeure permanente, que nous sommes de passage dans ce monde et des candidats de l'éternité ; que par conséquent il faut posséder ici comme ne possédant pas, non-seulement parce qu'un revers de fortune peut nous enlever cette possession, mais parce que nous ne devons nous en servir que pour nous préparer une meilleure condition dans la patrie céleste.

Vous ne direz donc pas avec les insensés dont parle l'Écriture ou comme les poètes de l'antiquité : *Buvons et mangeons puisque nous mourrons demain.* (Isa., XXII, 13.) *Couronnons nous de fleurs, épuisons*

jusqu'à la dernière goutte la coupe du plaisir. (Sap., XI, 8.) Oh ! non ; car la religion intervient encore au seuil de ces pensées impies, et, comme elle vous ordonne le détachement du cœur, elle vous prêche la modération de la conduite. Soit que vous les ayez acquis à la sueur de votre front, soit que, plus heureux, vous les ayez reçus de vos pères, ces biens, vous ne pouvez les dissiper sans crime en de stériles plaisirs, en un luxe frivole, et moins encore le pourriez-vous en jouissances purement sensuelles, et en scandaleuses dissolutions.

Certes, il y a des nécessités d'état et des convenances de position qui doivent se régler sur des principes supérieurs et sur l'estime commune de ce qu'il y a de religieux et d'honnête, il y a de même un droit strict d'user de ce qui vous appartient. Vous ne feriez pas une injustice en en disposant comme vous l'entendriez ; mais Dieu vous en demanderait compte, et un sévère jugement flétrirait l'emploi de tout ce qu'aurait emporté le caprice, la sensualité et l'excès du luxe mondain. Que sera-ce, grand Dieu ! de ce qui aura été prodigué à la séduction de l'innocence, aux jouissances du vice et à toutes ces abominables passions qui prennent, dans le cœur de l'homme, la place des douces joies de la famille et des pures émotions de la charité !

Dieu, le Père de tous, aurait-il en effet voulu des riches uniquement pour eux-mêmes ? Il a placé les nuages qui portent, dans leurs flancs, des trésors de fécondité pour arroser la terre ; il entretient de grands fleuves pour fertiliser leurs bords et servir de lien entre les peuples rapidement emportés sur leurs flots. De même, il a fait la richesse pour se répandre et s'écouler sur les indigents qui l'entourent ; de là l'aumône. C'est par l'aumône que se justifie la Providence : c'est l'aumône qui explique et sanctifie la propriété et la richesse ; l'aumône est le plus sûr fondement des petites comme des grandes fortunes, l'aumône efface les péchés, l'aumône est la source des plaisirs les plus purs, l'aumône est la clef d'or qui ouvre le ciel ; voilà ce qu'enseigne la religion et ce qu'elle a toujours fait pratiquer aux siens. Mais voyez les doux témoignages de l'Évangile : si l'aumône est belle, méritoire et douce pour celui qui la fait, il serait possible qu'elle parût humiliante et amère à celui qui la reçoit. Combien de fois, en effet, n'avons-nous pas entendu dire : « l'aumône avilit, l'aumône dégrade ? » Or, comment oser tenir un pareil langage, après l'Évangile, après que celui qui est venu relever la dignité humaine du double abaissement que lui avaient fait subir l'erreur née de l'orgueil et l'impureté née de la corruption, a dit si haut : *Faites l'aumône ?* Quoi, Seigneur Jésus, vous n'auriez fait un précepte d'avilissement et de dé-

† h) *Deus dedit, Deus abstulit.* (Job, I, 21.)

grader mon frère, vous! vous qui êtes descendu du ciel pour l'ennoblir et qui m'avez ordonné de mourir au besoin, comme vous-même, pour le sauver! Oh! cachons-nous derrière la croix pour ne pas entendre de tels blasphèmes! Et vous qui parleriez ainsi par légèreté, sans doute, plutôt que par esprit d'opposition à la doctrine chrétienne, vous ne savez donc pas ce qu'est l'aumône dans la religion? Ce n'est pas, croyez-le bien, un morceau de pain jeté dédaigneusement par la pitié du riche à la faim d'un esclave; ce n'est pas même une portion de l'héritage commun, distribué par un zèle pieux à des frères, c'est une dette, non pas de justice, il est vrai, d'où il suit qu'elle ne peut pas être exigée comme un bien propre, mais c'est une dette de stricte charité, d'où il suit qu'on ne peut jamais s'en dispenser, sans encourir une grave responsabilité devant Dieu; ce n'est pas seulement l'accomplissement d'un mandat divin qui a choisi le riche, comme un instrument de la Providence, pour rétablir une certaine égalité dans l'usage des choses nécessaires à la vie, c'est un don fait à Jésus-Christ même. Tel est, en effet, l'éminente dignité du pauvre aux yeux du chrétien que, dans ce pauvre, il voit et doit voir Jésus souffrant. Et ce n'est point ici, N. T. C. F., une illusion mystique, c'est notre divin Sauveur qui nous l'apprend par ces étonnantes paroles : *Lorsque le Fils de l'homme viendra dans sa majesté et entouré de tous ses anges, les nations étant toutes assemblées, les brebis rangées à la droite et les boucs à la gauche, le roi dira à ceux qui seront placés à droite : Venez, les bénis de mon Père, posséder le royaume qui vous a été préparé dès la création du monde ; j'ai eu faim et vous m'avez donné à manger ; j'ai eu soif et vous m'avez donné à boire ; j'ai été abandonné et vous m'avez recueilli ; nu et vous m'avez couvert ; infirme et vous m'avez visité ; prisonnier et vous êtes venus à moi. Alors les justes lui répondront : Quand est-ce que nous vous avons vu avoir faim et que nous vous avons donné à manger, avoir soif et que nous vous avons donné à boire, et quand est-ce que nous vous avons vu malade, prisonnier et que nous sommes venus vous visiter ? Et le roi leur répondra : En vérité, je vous le dis, autant de fois que vous avez fait cela à l'égard de l'un des plus petits de mes frères, c'est à moi-même que vous l'avez fait. Il dira ensuite à ceux qui seront à la gauche : Retirez-vous de moi, maudits ; allez au feu éternel qui a été préparé pour le démon et pour ses anges ; j'ai eu faim et vous ne m'avez pas donné à manger ; j'ai eu soif et vous ne m'avez pas donné à boire ; j'ai été abandonné et vous ne m'avez pas recueilli ; nu et vous ne m'avez pas vêtu ; infirme et prisonnier et vous ne m'avez pas visité. Alors ils lui répondront aussi : Seigneur, quand est-ce que nous vous avons vu avoir faim ou soif ; être abandonné,*

nu, infirme ou prisonnier et que nous ne vous avons pas rendu service ? Alors il leur répondra : En vérité, je vous le dis, toutes les fois que vous n'avez pas fait cela pour un de ces petits, vous avez manqué de le faire à moi-même, et ceux-là iront au supplice éternel, tandis que les justes iront dans la vie éternelle. (Matth., XXV, 31-46.)

Dites, après cela, que l'aumône dégrade le pauvre; nous vous répondrons, nous, avec Jésus-Christ, qu'elle l'élève jusqu'à Dieu. Voilà pourquoi la prière du pauvre est si puissante; voilà pourquoi les pauvres sont appelés les maîtres des vents et des saisons, les dépositaires de la grâce, les trésoriers de la miséricorde et nos introducteurs dans les tabernacles éternels. (*Luc., XVI, 9.*)

Nous le savons, N. T. C. F., tant de grandeur religieuse dans le pauvre ne détruit pas l'humilité de sa condition, ni sa pauvreté, et du fond de ces conditions humbles, du fond de cette misère, il monte souvent des cris déchirants, des murmures; hélas! Dieu veuille que ce ne soit jamais des blasphèmes! Si le pauvre était religieux, il gémirait sans doute: toute souffrance a la plainte pour organe; mais il se console-rait pourtant, sur le sein de Dieu, des privations qu'il endure. La religion lui dirait que c'est le Seigneur qui fait le pauvre comme le riche (*I Reg., II, 7*), que la véritable richesse consiste à se posséder soi-même dans la paix, qu'il est une autre vie, complément nécessaire de la vie d'exil et de passage, qu'on n'est pas sauvé pour avoir été riche ou pauvre, mais pour avoir été modéré dans la richesse ou résigné dans la pauvreté. Elle lui montrerait le mauvais riche dans l'enfer et Lazare dans le ciel, Jésus-Christ pauvre jusqu'à l'extrême indigence dans la crèche de Bethléem et jusqu'à la nudité sur la croix du Calvaire. Elle l'encouragerait par la vue des célestes récompenses et par le spectacle de tant d'âmes généreuses qui, de riches qu'elles étaient, se sont jetées dans la pauvreté volontaire par amour pour Dieu et par le désir d'une perfection plus sublime. Elle lui apprendrait à se sanctifier dans la patience et dans l'accomplissement des volontés d'en haut; elle ferait voir à l'artisan, dans le travail opiniâtre, dans la vie austère et dans l'économie, les instruments qui pourvoient à ses nécessités (36), et, dans la confiance au maître souverain du riche et du pauvre, le seul sentiment qui doit dominer dans son cœur tous les autres sentiments. Alors il se garderait bien de chercher jamais, dans les insurrections de l'orgueil et de la colère, le chemin qui mène à une condition que la Providence ne paraît pas avoir choisie pour lui. Il ménagerait et respecterait une société en péril et qui travaille péniblement à panser ses plaies, à surveiller ses intérêts, à prévenir les besoins de sa vieillesse, à re-

(56) Celui qui a dit à l'ouvrier qu'il dépend de lui d'améliorer son sort autrement que par le tra-

vail, la bonne conduite et l'économie, est un empoisonneur public. (FRANKLIN.)

éveillent l'enfance abandonnée, l'infirme, le malade et jusqu'à la jeune fille exposée aux séductions du vice. Du fond de sa gêne, il bénirait la sagesse des conseils qui le guident, la générosité de la main qui le soulage, et la charité des paroles qui cherchent à adoucir ses peines. Combien ont trouvé, (et pourquoi ne trouveriez-vous pas comme eux?) dans l'accomplissement de ces devoirs si simples, la route du bien-être, en même temps que celle du salut?

Et maintenant, N. T. C. F., rapprochons ces maximes et répétons-les, pour clore ce long enseignement, où pourtant nous sommes forcé de négliger tant de choses utiles et saintes. La raison explique la propriété par des arguments solides; mais la religion seule donne de ses origines une explication que nul sophisme ne peut éluder; la religion consacre la propriété par des oracles contre lesquels rien ne saurait prévaloir; la religion prête constamment son aide à la conservation et au développement de la propriété; la religion enfin nous apprend également à rendre grandes et méritoires devant Dieu la jouissance et la privation de la propriété. Méditons ces doctrines, méditons-les, chacun en ce qui nous concerne, et tirons en les conclusions qui peuvent assurer l'accomplissement de nos devoirs envers Dieu et envers nos frères. Faisons trêve à des luttes impies qui outragent la Providence et troublent la paix des plus fermes esprits. Défions-nous de systèmes qui n'ont pour eux ni la puissance de l'idée, ni la fascination du beau, ni le prestige de la nouveauté, que chacun trouverait dans la corruption de son cœur, s'il voulait lâcher la bride à tous ses mauvais instincts, qui ne détruiraient la richesse de quelques-uns que pour rendre la misère commune à tous, et qui tendent, à l'insu de leurs plus ardents fauteurs, nous le croyons du moins, à la ruine de tout ce qui est grand, de tout ce qui est vrai, de tout ce qui est saint, de tout ce qui est juste, de tout ce qui a fait jusqu'ici et doit faire jusqu'à la fin, dans la pensée de Dieu, la gloire et la sécurité du monde. Rapprochons-nous sur ce terrain des religieuses doctrines dans lesquelles la politique des partis n'entre pour rien. Vous qui possédez, ne fût-ce qu'un petit coin de terre, aidez à celui qui ne possède rien. Vous qui n'avez en toute propriété que vos bras et votre salaire, ne jalousez point et ne regardez point en ennemi celui qu'il a plu à Dieu de favoriser plus que vous. Travaillons tous au bonheur de chacun et chacun au bonheur de tous, non par de vaines utopies et par des rêves désordonnés, mais en remplissant avec foi les obligations de notre état et ceux de la charité. Rendons heureuse et digne de la religion et de la France, il en est temps, cette naissante colonie où la propriété attache déjà le plus grand nombre des conditions à la culture du sol.

Et vous, Seigneur, bénissez-nous. Reparez sur l'Algérie vos plus douces miséricordes. Nous avons beaucoup souffert pour vous reconquérir une terre barbare, où votre nom et celui de votre divin Fils avaient depuis longtemps cessé d'être adorés. Nous y avons versé beaucoup de notre sang; beaucoup de sueurs y ont coulé de nos fronts, et de nos yeux beaucoup de larmes. Nous y avons répandu par torrents les prières et les bénédictions de votre Eglise; nous y faisons couler tous les jours, et sur de nombreux autels dressés à votre gloire, le sang même de Jésus-Christ Malgré nos infidélités, malgré de trop éclatants scandales, ô Dieu qui êtes bon! acceptez ce faible gage de notre dévouement et de notre foi, et que, sous les auspices de votre grâce, par l'activité de son industrie, de son commerce et de son agriculture, par la force de ses guerriers, par la sagesse de ses magistrats, par le zèle de ses prêtres et par la ferveur de ses communautés saintes, par l'union de tous ses enfants, par leur vie exemplaire, l'Algérie devienne heureuse; et, libre enfin des angoisses de son passé, qu'elle marche à grands pas dans la voie de ses glorieuses destinées!

Donné à Alger, le 1^{er} mars 1831.

IX. MANDEMENT

Pour le carême de 1832,

SUR LA NOTION ET LES PRINCIPES ÉLÉMENTAIRES DE LA CIVILISATION.

Il n'est pas de nom, Nos Très-Chers Frères, qui éblouisse et qui enivre les sociétés modernes comme celui de la civilisation; mais, s'il est au monde une idée mal comprise, amoindrie, soumise à des applications fausses et funestes, c'est l'idée même de la civilisation. En présence des horribles débordements qui viennent d'ensanguiner une partie de la France et d'épouvanter l'Europe, et, aussi, guidé par le sentiment de notre mission sur cet autre rivage de la Méditerranée, nous croyons utile de vous rappeler la notion et les principes élémentaires de la seule civilisation possible après l'Evangile: la civilisation chrétienne. *Que le Dieu, le Père des miséricordes (37) et le Dieu de toute consolation (38) veuille bénir notre parole et lui faire porter le seul fruit qu'il nous soit permis d'en attendre: votre bonheur dans le temps et dans l'éternité!*

Le mot de civilisation est nouveau, N. T. C. F., l'idée en est ancienne, comme le monde. De tout temps, les hommes ont aspiré à quelque chose de meilleur et qui donnât à la condition de leur vie plus de noblesse, plus de bonheur et plus de bien-être. Mais cet instinct de l'âme a subi des applications si contradictoires qu'il n'est

(37) *Pater luminum.* (Jac., 1, 17.)

(38) *Deus totius consolationis.* (II Cor., 1, 5.)

pas facile de s'entendre avec toutes sortes d'esprits sur le but qu'il poursuit, avec une ardeur infatigable, et sur les moyens qu'il a d'y parvenir. C'est que l'homme et la société sont des êtres complexes, dont la plupart ne veulent voir que les côtés qui vont le mieux à leurs passions, à leurs intérêts ou à leurs goûts. Pour ne parler que des hommes du siècle, il en est qui envisagent uniquement la civilisation sous un aspect matériel, sans se préoccuper, du moins en son nom, des choses de l'âme; il en est, au contraire, pour qui la civilisation n'est avant tout que la culture intellectuelle de l'homme, avec les conséquences qui en dérivent logiquement dans l'ordre moral; il en est enfin qui, acceptant l'un et l'autre point de vue, se contentent néanmoins de définir la civilisation : le développement naturel des facultés de l'homme et de la société, dans le temps. Le sens vrai, le sens chrétien de la civilisation se trouve-t-il, N. T. C. F., dans ces diverses théories? Evidemment non.

Et d'abord n'est-ce pas une monstruosité de diviser l'homme que Dieu a fait, âme et corps, dans une seule et même personnalité, pour donner tout au corps et rien à l'âme? N'est-ce pas un excès impie de partager sa destinée que Dieu a faite temporelle et éternelle, pour tout donner au temps et à l'immortalité, rien? Est-ce que l'âme, cette image de Dieu où s'épanouit l'intelligence, où bouillonne la liberté, où peuvent fleurir tous les nobles sentiments et toutes les vertus, est-ce que l'âme immortelle ne doit pas dominer et régler en tout le corps, image de la bête, simple organe de nos sensations et instrument passif de notre volonté, le corps destiné à devenir la proie du sépulcre et la pâture des vers? Est-ce que Dieu, qui aime par-dessus tout les âmes, et qui a envoyé, pour les sauver, son divin Fils, aurait abdiqué le gouvernement du monde? Voudrait-il régner sur les corps à l'oubli, ou du moins au détriment des âmes? Et quand la philosophie, elle-même, place l'homme tout entier dans l'âme ayant un corps à son service, lorsque la création, l'économie de la Providence et la Rédemption conspirent avec la nature de l'homme pour pousser le même cri : *La justice élève les nations et le péché rend les peuples misérables* (39), on oserait encore proclamer le triomphe de la chair et diviniser le culte des intérêts matériels? Eh bien! sachez-le, N. T. C. F. *En cherchant avant tout le royaume de Dieu et sa justice, les nations peuvent arriver à la possession de tout le reste* (40); mais sans Dieu et sans religion,

les recherches de la vie ne feront jamais, ni le bonheur, ni la gloire des individus ou des peuples. Réalisez, s'il est possible, le vœu de l'un de nos rois qui aurait voulu que le plus humble habitant des campagnes échangeât, au moins une fois la semaine, contre une nourriture plus délicate, le pain noir de chaque jour (41); rendez les habitations de l'ouvrier agréables et salubres; couvrez les champs de plantations somptueuses et de riches moissons; faites fleurir le commerce, l'agriculture, l'industrie et les arts; simplifiez les procédés, perfectionnez les machines; ouvrez de larges voies de communications; rapprochez les peuples et favorisez leurs relations d'intérêt; domptez, à leur profit, la nature et triomphez des éléments, désarmez, en la retournant, la foudre prête à frapper nos têtes; donnez à la vapeur des ailes de feu, pour franchir, avec la rapidité de l'éclair, les plus énormes distances; dirigez dans les airs des arches flottantes; faites que la pensée elle-même coure et se communique d'un royaume à l'autre avec l'étréscelle électrique; fouillez les entrailles de la terre; creusez l'abîme des mers et rapportez de toutes les extrémités du monde l'or, les perles, le diamant et tout ce qu'il y a de plus précieux; élevez aussi haut que vous le pourrez, répandez aussi loin que vous le voudrez le luxe de vos conquêtes matérielles, et, un jour, appelez l'univers entier à jouir du brillant spectacle de leur exposition, dans la métropole du sensualisme : si la religion n'est au fond et à la tête de tout cela, pensez-vous avoir créé une civilisation digne d'un être fait à l'image de Dieu, digne d'une société faite pour propager son règne? Non, N. T. C. F.; car ni Dieu, ni l'homme ne voient rien là qui se rapporte à leur but suprême, et, à travers les enivremments de l'orgueil, l'Evangile fait retentir son anathème : *A quoi sert-il de gagner tout l'univers, si l'on vient à perdre son âme* (42)? La sagesse humaine proclame heureux les peuples qui jouissent de telles merveilles : la foi répond : *Bien plus heureux est le peuple qui reconnaît, en tout, son Dieu pour maître* (43).

Il faut en convenir, N. T. C. F., dans cette grave question, le rationalisme s'est placé plus haut et il a vu plus vrai que le matérialisme. Il a compris la suprématie de l'intelligence sur la chair, et plusieurs ont poussé si loin leur dédain pour tout ce qui tenait des choses sensibles qu'ils ont dépassé le but, qu'ils ont retranché aussi dans l'homme une moitié de l'homme; ce qui ne les a pas empêchés de se livrer, sans re-

(39) *Justitia elevat gentem : miseros autem facit populus peccatum.* (Prov., XIV, 34.)

(40) *Quarite primum regnum Dei, et justitiam ejus : et hæc omnia adjicientur vobis.* (Matth., VI, 33.)

(41) Henri IV disait qu'il ne serait heureux que lorsque le paysan pourrait, chaque dimanche, met-

tre la poule au pot

(42) *Quid prodest homini, si mundum lucretur, animæ veræ suæ detrimentum patiat?* (Matth., XVI, 28.)

(43) *Beatum dixerunt populum cui hæc sunt : beatus populus cujus Dominus Deus ejus.* (Psal. CXLIII, 51.)

mords comme sans honte, aux débordements les plus infâmes : l'humanité les a flétris du nom de eunuques et l'Église les a proscrits, sous le nom de manichéens. Qu'on sacrifie à Dieu ses biens et sa chair, quand une sublime vocation vous y appelle, voilà qui est digne d'admiration ; mais établir en principe une doctrine aussi relâchée dans ses conséquences qu'impitoyable dans son symbole, c'est méconnaître en même temps la Providence et la nature humaine, pour les outrager plus librement l'une et l'autre. Ce n'est pas l'erreur de nos temps.

L'erreur de nos temps est ce rationalisme intelligent et perfide qui préconise une civilisation, à son point de vue complète, mais en réalité toute naturelle, toute terrestre et qui prétend développer, jusqu'au suprême degré de perfection, l'esprit et le corps, l'individu et la société, l'État et l'humanité, par les seules forces de la raison humaine, des lois, des institutions, du gouvernement et des armes. A l'entendre, le rationalisme honore la religion et reconnaît son influence ; mais cette religion, il la traite d'opinion ou de tradition humaine ; cette influence, il l'attribue aux dispositions de ceux qui ont encore la simplicité d'y croire. Nous vous le répétons, N. T. C. F., c'est là une erreur perfide ; car, en flattant l'orgueil et en caressant les passions, elle a la prétention impie de remplacer l'Évangile et de le reléguer du moins dans les profondeurs de la conscience privée ; elle déshérite la foi du droit de gouverner les peuples ; elle place au même rang la vérité et l'erreur, et prétend exercer son contrôle et sur l'une et sur l'autre. Étrangère à l'histoire de l'homme et au triste secret de sa nature tombée, elle l'abandonne au fond de faiblesse et de dépravation qu'y a laissée la chute originelle, en le plaçant aux mains de son propre conseil ; étrangère à sa destinée finale, elle ne le voit que dans le temps ; elle ne lui parle que du temps, comme si le temps n'était pas le germe nécessaire de l'éternité. La société, elle la traite comme l'individu ; et ne soupçonnant pas même que Dieu a fait l'homme social ici-bas pour l'élever jusqu'à sa propre société avec les anges et les saints dans le bonheur et dans la gloire, elle profane ces noms sacrés de bonheur et de gloire, en les prostituant à ce qui passe et laisse à peine un fragile souvenir dans la mémoire d'ici-bas. Quoi qu'elle en dise enfin, elle brise le sceptre du Dieu créateur sur le monde, et relègue le Dieu rédempteur dans la tourbe vulgaire des sages, puisqu'elle ne fait aucun cas de la parole de vie qu'il nous a laissée, de son divin sacerdoce, de ses institutions sacrées, du principe civilisateur de la charité qu'il enfante, ni de cet autre grand principe de l'humilité, dont le christianisme seul a donné au monde et le nom et l'exemple. Le rationalisme salue l'homme de ses adorations ; mais en réalité il le diminue, l'affa-

faiblit et l'outrage ; il salue la religion de ses respects ; mais il se croit bien au dessus d'elle et ne s'y confie, ni pour lui-même, ni pour la véritable civilisation. C'est la raison exaltée jusqu'au délire. Mais Dieu a placé le châtiment à côté de la faute, et le bon sens des peuples lui-même, s'il prenait le temps de se souvenir, répondrait, en donnant à ces orgueilleuses théories, le sanglant démenti de l'histoire. Des philosophes se sont vus, ayant nom : Zoroastre, Lycurgue, Solon, Numa, qui prétendaient parler au peuple, au nom du ciel, et qui ont fait reposer leurs législations plus ou moins civilisatrices sur le fondement apparent de la religion. Des philosophes se sont vus, ayant nom : Aristote, Socrate, Platon, et osant appuyer de leur exemple et de leurs respects hypocrites le culte des faux dieux qu'ils flétrissaient, en secret, du dédain de leur pensée ; enfin des philosophes se sont vus, aux principales époques, et très-récemment encore, qui ont égaré et perdu les peuples avec leurs folles maximes ; mais où en a-t-on vu qui les aient fondés, civilisés, sauvés par la philosophie ? Quel peuple idolâtre, à la voix d'un philosophe, a donc renoncé à ses croyances et à ses grossiers autels ? Est-ce un philosophe qui a brisé les chaînes de l'esclavage, détruit la polygamie, supprimé le divorce, établi des pouvoirs sans tyrannie et une paternité sans despotisme ? Est-ce un philosophe qui a mis fin à la classe sanglante des ilotes, à l'abjection de la femme et de la mère, à l'exposition des enfants jetés à la voirie, au culte avoué de la prostitution, aux jeux abominables du cirque et aux combats des gladiateurs ? Ce que n'ont jamais pu faire, ni les Platon, ni les Socrate, ni les Cicéron, ni les Marc-Aurèle, nos prétendus sages l'auraient-ils fait ? Le feraient-ils aujourd'hui ? Nul ne le croit, et avec raison, N. T. C. F., car si nous connaissons leurs prétentions, nous attendons encore leurs miracles.

Mais, parce que le christianisme a depuis longtemps enfanté ces prodiges de civilisation, parce que leurs résultats sont entrés dans le sang et dans les mœurs des peuples chrétiens, nos rationalistes s'imaginent qu'ils pourront les soutenir et les féconder, en se passant de lui. Erreur fatale et présomption impie ! Non, la religion n'est pas un échafaudage qu'on abat à volonté, après l'achèvement des constructions sociales : c'est le fondement sur lequel ces constructions reposent. L'humanité n'est pas arrivée à ce degré de civilisation par ses propres forces, il a fallu pour l'élever si haut, une foi profonde, des institutions divines, des grâces que Dieu seul donne, des vertus, des dévouements et des sacrifices que la religion seule inspire, et qui sont plus nécessaires encore à mesure que les âges deviennent plus civilisés. Pourquoi ? parce que l'extrémité de la civilisation ne se rencontre jamais sans que des satisfactions plus larges, données à l'esprit, au cœur et aux sens, n'aient excité plus vivement la convoitise de l'es-

prit qui est orgueil, la convoitise du cœur qui est égoïsme, et la convoitise des sens qui est volupté. A de telles heures, enlever aux hommes l'ascendant surnaturel de la religion et son frein sacré, c'est vouloir rebrousser en amont du Calvaire; c'est semer le vent pour moissonner la tempête (14); c'est provoquer le déhordement de la corruption et précipiter la ruine des empires.

La corruption! Hâtons-nous de le dire, N. T. C. F., il est vrai qu'une profonde misère, si elle n'est soutenue par l'héroïsme de la foi, n'enfante que trop souvent le vice, parce que la misère expose à toutes les tentations, à toutes les violences et à tous les désespoirs, et, trop souvent aussi, la barbarie, parce que la misère est privée des ressources nécessaires à la culture intellectuelle et matérielle de l'homme. Aussi la religion voit-elle, dans cette triste condition d'un peuple, la peine de son péché, et fait-elle presque autant pour la détruire qu'elle en fait pour effacer le péché lui-même. Mais l'histoire l'atteste, une civilisation, qui n'a d'autre but que le bonheur matériel ou d'autre guide que la simple raison, est bien autrement dangereuse; car, suivant le caractère des peuples et les diverses influences auxquelles ils obéissent, et dans un terme plus ou moins court, elle aboutit fatalement à la démoralisation privée et publique. Quels peuples furent jamais plus dépravés que ces fameux peuples idolâtres dont les sages pourtant ne cessaient de parler au nom de la raison? Si vous supprimez de leurs annales un certain nombre d'années, est-ce que la dépravation ne marquait pas, de ses plus hideux stigmates, et l'individu, et la famille, et l'Etat? Les uns proclamaient d'un ton magnifique, les autres récitaient des lèvres de fort belles maximes de morale, il faut en convenir, N. T. C. F.; mais le charme de sentir n'avait que trop fait oublier de tous le devoir de penser. Il y avait là, comme toujours et partout, le haut et le bas de la hiérarchie sociale. En haut, la vie semblait n'être devenue au-dehors qu'une arène d'ardentes ambitions et d'écrasant despotisme; on l'eût prise au-dedans pour une espèce d'hôtellerie suspecte où se dépensait, dans l'orgie, le plus pur de l'existence. Et quand l'héritage paternel, ou les produits de la concussion et de la sueur des esclaves ne suffisaient pas à prolonger d'ignobles débauches, le suicide venait philosophiquement faire raison d'un corps qui ne trouvait plus de quoi se satisfaire et d'une âme qui s'était dégradée jusqu'à rêver le néant, comme la fin de l'homme et l'expression du bonheur suprême. Encore! pour quelques privilégiés de la fortune, que de millions d'infortunés échoués aux écueils de la vie, les uns par la condition du berceau, les autres par la captivité, ceux-ci par l'esclavage, un grand nombre par les accidents ordinaires qui

font sombrer les plus belles espérances! C'est de la corruption qu'ont découlé tous les maux de la prétendue civilisation païenne; de là l'effroyable domination du pouvoir, l'établissement des castes, la négation de l'égalité de nature et de l'immortelle destinée de l'homme; de là un goût effréné de luxure qui s'allie à la cruauté la plus atroce et au mépris absolu de la vie et de la pudeur; de là les idolâtries de toutes sortes et la déification des vices les plus dégoûtants; de là ces cultes abominables dont les cérémonies amènent, sur le front le plus aguerrî, les sueurs de la honte; de là, dans la famille, ces désordres qui ne connaissent pas de frein, et qui, commençant par la polygamie et le divorce, aboutissent à des horreurs dont les lèvres d'un pontife ne pourraient accentuer le nom; de là ces luttes incessantes, ces guerres continuelles, ces anarchies, ces révoltes et ces exterminations qui rougissent, à toute heure, du sang des citoyens le sol des républiques et des empires. Parlez nous après cela du Parthénon et du Colysée, d'Homère ou de Virgile, de Démosthènes ou de Cicéron, de Sophocle ou de Térence, de Socrate ou de Zenon, de Phidias ou de Praxitèle, de la puissance et des lois grecques et romaines: nous vous demandons compte, nous, de tant d'horribles saturnales, et nous vous disons: Était-ce là une véritable civilisation, une civilisation qui comprit la dignité de l'homme et le but divin de la société? Non, sans doute; et alors à quoi servait donc cette raison dont vous nous vantez si fort l'influence, éclairée qu'elle était par la parole de tant d'orateurs, de tant de poètes, de tant de publicistes et de tant de sages? Hélas! cette fière raison tenait captive le peu de vérité dont elle eût gardé le souvenir; impuissante à guérir la profonde immoralité des nations, elle ne faisait que l'accroître, et elle cherchait à la légitimer, en lui montrant sa consécration dans les cieux.

Mais les cieux pouvaient-ils sourire à de tels spectacles? Le Dieu souverain des mondes pouvait-il bénir et faire durer des nations minées de vices et vermoulues de corruption? Aussi, tout en accordant à leurs rares vertus quelques récompenses temporelles, il ne proportionnait leur existence qu'à la mesure des desseins qu'il avait sur son peuple d'élite pour la grande œuvre de la rédemption. C'est ainsi que vous avez vu tomber tour à tour: Chananéens, Phéniciens, Babyloniens, Perses, Egyptiens, Grecs, Africains, sous le fer des Romains, appelés à former un empire unique, à parler une langue universelle, afin que toutes les barrières étant abaissées, l'Évangile pût librement circuler dans le monde. Et puis quand l'Évangile a pénétré partout et que la mission surnaturelle de l'empire est finie, voici venir une effroyable avalanche de peuples! Inconnus les uns aux autres, ils tombent sur la même proie, ils renversent, déchirent,

(14) *Ventum seminabunt et turbinem metent.* (Osee., VIII, 7.)

brisent, pulvérisent ce co.osse à la tête d'or, à la poitrine d'airain, aux pieds d'argile, qui n'avait vaincu les nations matérialisées et philosophiquement endoctrinées, comme il l'était lui-même, que pour les entraîner dans une chute commune. Voilà les faits tels qu'il sont dans l'antiquité : corruption et ruine. « C'est donc la justice qui élève les nations, et c'est le péché qui les rend misérables. »

Mais pourquoi remonter si haut ? Franchissons tout d'un coup les siècles, et, quoi qu'il nous en coûte, arrêtons-nous, un instant, devant le hideux spectacle de la terreur. Certes, on ne niera pas que la raison ne fût alors invoquée, comme la reine du monde, puisqu'on la fit monter sur les autels. On ne niera pas que les monstres, qui pesaient alors sur la France, n'aient prétendu développer les principes de la nature et tirer les conséquences du rationalisme ; car ils avaient donné, pour devise à l'échafaud, l'existence de Dieu et l'immortalité de l'âme. Or, connaissez-vous de plus horribles jours que ceux-là ? Depuis le paganisme, jamais nation se baigna-t-elle plus avant dans le sang ? Jamais les proscriptions en masse ont-elles été plus brutales ? Jamais la spoliation, le brigandage légal furent-ils plus largement organisés ? Jamais les exterminations en masse furent-elles exécutées avec un pareil cynisme ? L'enfer ne semblait-il pas être venu prendre possession de la terre, pour y remplacer, par des fureurs sans nom, la religion, l'ordre et la pudeur également bannis des lois et des cœurs ? Mon Dieu ! faut-il que de pareilles leçons ne profitent point aux hommes, et, qu'après un demi siècle, nous ayons entendu glorifier ces tigres à face humaine, préconiser leurs effroyables doctrines, et vu se préparer, à ciel ouvert, le renouvellement des mêmes excès ?

Parlons d'hier. Quel lamentable spectacle est venu s'étaler aux yeux de notre noble pays ! Quelle honte pour un peuple si fier et si glorieux ! Quel affront pour la civilisation elle-même ! Ah ! on l'avait bien vu en des temps d'extrême indigence et d'insigne faiblesse, le sein de la patrie déchirée par l'ambition des partis politiques et par les violences de l'hérésie ! On avait même vu, pendant la captivité de l'un de nos rois (45), quelques bandes incendiaires désoler et ravager une petite partie de la France ; mais que, sans idée politique ou religieuse quelconque, sans y être poussés par le terrible aiguillon de la faim, des hordes sauvages aient osé professer, les armes et la torche à la main, la ruine de la société comme un principe, et mettre à exécution, comme une doctrine, le pillage, le viol et l'assassinat ; qu'elles aient regardé, comme la reprise d'un droit usurpé, les possessions et la fortune d'autrui ; qu'elles aient réputé justice et devoir, tout ce qui, dans la conscience de

l'humanité, porte le nom de crime et d'infamie ; que le réseau de cette formidable conjuration du mal ait pu s'étendre ostensiblement sur la France tout entière et sur presque toute l'Europe ; qu'ici on ait vu des masses innombrables d'hommes et de femmes se jeter au milieu de nos cités, envahir le foyer domestique, frapper des impôts, attenter à la pudeur, incendier les propriétés, massacrer tout ce qui leur résistait, et parfois accepter effrontément la guerre avec la force publique ; que là où elles ne se sont pas montrées avec ces horribles déportements, elles n'aient été retenues, ni par leur instruction, ni par le respect des lois, ni par l'amour de la patrie, ni par aucun sentiment de moralité, mais par la seule terreur des armes, c'est un excès digne des plus tristes jours de l'invasion barbare.

Mais pensez-vous, N. T. C. F., que si coupables qu'aient été ces malheureux, ils doivent en porter, les premiers, la responsabilité devant Dieu et devant les hommes ? Pensez-vous que tant d'ouvriers et de pères de famille aient trouvé, dans leur propre cœur, l'inspiration de leurs affreux désordres ? Non. Laissés à l'honnêteté de leur caractère, à leurs habitudes de travail et surtout à la pratique de la religion, ils eussent vécu dans un calme aussi honorable pour eux que profitable à la prospérité de la patrie. Mais quand, depuis si longtemps, on a travaillé ces natures impressionnables, quand on leur a dit sur tous les tons que l'homme devait se rendre à tout prix heureux sur la terre, où se borne sa destinée ; quand on est parvenu à leur faire penser que la religion n'était qu'une superstition ridicule et bonne tout au plus pour les femmes et pour les enfants ; quand, à force d'outrages et de calomnies contre le sacerdoce, on est venu à bout de désenchanter leur confiance, et de tuer en eux le respect ; quand toute voix d'en haut s'est tue au fond de leur âme, et que personne n'a plus eu le droit de leur dire, au nom du ciel : *Honore ton père et ta mère : luxurieux point ne seras ; tu ne tueras pas ; tu ne déroberas pas, tu ne désireras pas le bien de ton prochain* ; en un mot, quand toutes les digues élevées par la religion ont été rompues, alors le torrent a débordé, et vous avez pu même d'ici, N. T. C. F., apprécier l'étendue de ses ravages. *Et maintenant comprenez, ô rois, qui portez le sceptre du pouvoir et de la pensée, et vous, qui jugez la terre, instruisez-vous* (46). Certes il est humiliant, il est douloureux de recevoir la leçon du deuil public, et d'apprendre tardivement la sagesse à la lueur de l'incendie ; mais il serait bien plus humiliant encore de ne rien apprendre pour la réforme de nos faux systèmes et de nos mauvaises mœurs, lorsque l'abîme élève la voix pour notre enseignement, lorsque les dangers et les douleurs de la patrie parlent si éloquemment à l'esprit et au cœur de tous.

(45) La jacquerie pendant la captivité du roi Jean, en Angleterre.

(46) *Et nunc, reges, intelligite ; erudimini qui judicatis terram. (Psal. II, 10.)*

Non, non, plus de ces doctrines matérialistes, qui ont la prétention de civiliser le peuple en l'abrutissant ! Plus de ces enseignements rationalistes qui, en chassant la foi de la révélation du cœur de l'homme, le livrent à toutes les folies de l'orgueil et à toutes les convoitises de l'âme et du corps ! Plus de ces foyers d'incrédulité et de démoralisation entretenus par la plume infatigable d'impurs romanciers et de vils journalistes ! Nous avons voulu la civilisation sans religion, voilà les fruits de nos tristes systèmes ; cherchons enfin, dans la religion, la vraie civilisation, qui seule, aidée d'un pouvoir fort, juste et durable, nous donnera ce que nous lui demandons ; alors la terre n'aura tremblé un instant que pour se reposer de longs jours (47).

Ne croyez pas toutefois, N. T. C. F., qu'abusant des circonstances, nous voulions exagérer l'influence de la religion dans les affaires d'ici-bas. Nous le savons : *La piété est utile à tout, et pour la vie présente et pour la vie future* (I Tim., IV, 8) ; et l'un des plus grands esprits du dernier siècle l'a dit en d'autres termes : « Chose admirable, la religion chrétienne, qui ne semble avoir d'objet que la félicité de l'autre vie, fait encore notre bonheur dans celle-ci (48). » Mais pour cela, nous sommes loin d'exclure le concours des autres forces sociales ; nous les apprécions, nous ne les nions pas. Nous savons ce que peuvent, dans la question présente, la direction de la politique et les formes de gouvernement et d'administration, l'assiette et la répartition de l'impôt, le mécanisme des institutions et la sagacité des lois, la puissance des armes, les travaux de l'agriculture, de l'industrie, du commerce et de la navigation, l'épanouissement des sciences, la floraison des lettres, la brillante végétation des arts, la magistrature, la police, l'hygiène, la sage dispensation de l'instruction publique, l'entente des peuples et la facilité des rapports entr'eux ; mais ce que nous disons, ce que nous proclamons, avec la foi la plus entière, c'est que la religion seule fait, de cet ensemble de forces réunies, une civilisation vraie, morale, prospère, durable, digne de l'homme et de la société, tels que les ont fait connaître les conditions de leur nature et celles de leur restauration par Jésus-Christ.

C'est pourquoi, N. T. C. F., il est nécessaire de poser, avant tout, la notion chrétienne de la civilisation. Nous indiquerons ensuite en peu de mots, pour y revenir plus tard et plus longuement, dans une autre instruction, les moyens que la religion fournit pour y parvenir.

L'homme est né civilisé, car il avait, dans le jardin de délices, les lumières de l'esprit, sans mélange d'erreurs ni de doute ; la dignité du cœur, sans passions et saursremords ;

le bien-être du corps sans épreuves et sans infirmités. Aucun nuage ne se levait sur sa tête, et la terre lui ouvrait d'elle-même son sein. Il commandait à ses puissances, comme il commandait à la création ; il était immortel. Dieu conversait avec lui ; c'était alors le règne absolu de la vérité, et, par conséquent, de la plus haute civilisation qu'il nous soit permis de concevoir. Descendue en lui, comme un rayonnement de la nature divine, la vérité était destinée à s'y féconder, pour ainsi dire, sans mesure. Supposons l'homme persévérant dans l'état de la primitive innocence, et conduit, dans ses voies fortunées, par cette lumière incréée dont rien n'est venu altérer l'éclat. Pénétrant, au moyen de son esprit, de sa volonté et même de ses sens frappés d'en haut, jusque dans la conscience, elle y allume, comme un radieux soleil, le flambeau de la religion ; envahissant le jugement, l'imagination et la mémoire, elle y fait éclore le génie, la science et les lettres ; guidant les actes généraux de la vie, elle y produit le travail et les mœurs ; s'emparant de l'observation et de l'expérience, elle dicte les institutions, les lois et les découvertes. Dans les rapports, elle établit des bienséances parfaites ; dans les échanges, elle règle le commerce ; dans la reproduction des choses extérieures, elle enfante et spiritualise les arts. Dans l'individu, elle constitue l'être moral et responsable ; dans les relations domestiques, la famille ; dans les relations sociales, le droit public et le droit des gens. A ce point de vue primitif, la civilisation n'est donc que la vérité possédée et appliquée par l'homme innocent et pur dans les différentes branches de son activité ; car la vérité donne le culte de Dieu, l'obéissance à ses lois, et, par conséquent, sa gloire ; elle donne le mérite dans les œuvres, la paix dans la conscience, le certain dans la science, le beau dans les arts, l'économie et l'équité dans le commerce, la justice dans le droit, la droiture et la charité dans les rapports, le respect et la subordination dans la famille, l'ordre et l'harmonie dans les Etats, la concorde dans le monde, et un progrès ascendant suivant le mouvement des âges.

Mais quelque belle qu'apparaisse, au premier aspect, la destinée de l'homme innocent, elle ne se termine point à lui-même, elle ne se résume point dans le temps, elle ne s'accomplit pas en entier sur la terre. Sans passer, ni par le tombeau, ni par la mort, l'homme s'élance aux joies d'une vie plus glorieuse ; sans dire d'adieu déchirant à ceux qu'il aimait, il va prendre place dans un séjour délicieux, avec les purs esprits, restés fidèles, qui furent les premiers-nés de la création. Et c'est Dieu lui-même qui devient sa magnanime récompense (49). Ainsi la terre n'est qu'un marchepied qui le conduit au ciel, le règne de la vérité

(47) *Terra tremuit et quievit.* (Psal. LXXV, 9.)

(48) MONTE QUIEU, *Esprit des Lois* liv. XXIV, chap. 5.

(49) *Ego ero merces tua magna nimis.* (Gen., XV, 1.)

qu'un moyen de salut, et la civilisation de l'innocence que le prélude et l'essai de la civilisation de la gloire.

Mais hélas ! N. T. C. F., le mensonge du tentateur, accepté par l'orgueilleuse faiblesse de nos premiers parents, est venu détruire le règne de la vérité, et le péché, celui de l'innocence. Irrité, Dieu s'est retiré derrière les nuages de son essence infinie, en ne laissant plus planer désormais que son bras et sa voix sur le monde. Tout s'est affaissé dans l'homme, tout a souffert en dehors de lui et à cause de lui. Ses lumières ont baissé, et, en perdant la vue du ciel, elles se sont proménées, comme des astres errants, dans le doute, ou se sont jetées aux abîmes, comme des astres déchus. Sa volonté, blessée plus profondément encore que son intelligence, parce qu'elle avait péché davantage, a été frappée d'infirmité pour le bien, et condamnée à traîner, avec elle, un penchant naturel au mal. Son corps est devenu, par le droit de la justice souveraine, la proie des maladies et la pâture des vers. La terre s'est révoltée contre lui, le ciel s'est fermé pour lui ; sur la terre, il faut gagner son pain à la sueur de son front ; dans le ciel, il n'a plus qu'un juge en courroux. Le voilà tombé de la plus haute civilisation, dans la plus extrême barbarie !

C'en était fait de la race humaine, si le Créateur de l'homme n'eût pris en pitié l'ouvrage de ses mains, et s'il ne lui eût promis un Rédempteur, par les mérites duquel il lui serait possible de se relever de sa chute.

Il est venu ce Rédempteur, N. T. C. F., il est venu pour réformer la dignité de la substance humaine et pour relier le monde visible au monde invisible. Il est venu rendre à la vérité tout son empire ; il s'est proclamé la vérité même (50) ; il a fondé son règne sur la sainteté de la vérité (51) ; il a promis aux hommes leur affranchissement par la vérité (52) ; il a juré que sa parole ne passerait pas et que rien ne pourrait effacer jamais un iota de la vérité (53) ; enfin il a fondé une Eglise qui est la colonne et le fondement de la vérité (54). Il a rappelé, à la pureté de sa primitive origine, le mariage, base de la famille, qui est elle-même la base de l'Etat ; il a réglé tous les devoirs à la mesure de la charité ; il a fait de la sainteté un précepte pour tous les siens ; il leur a dit : *Soyez parfaits* (55), et il a couronné son enseignement par l'inévitable alternative du ciel et de l'enfer. Ses promesses, ses menaces, ses exemples, ses institutions, sa loi, sa grâce, voilà l'incomparable appui qu'il a donné à la vérité reconquise. Dans ce peu de mots, vous trouvez la notion de la civilisation chrétienne et aussi tout

son mécanisme providentiel. Sa notion, vous connaissez maintenant le sens et la portée qu'il faut lui donner. La civilisation n'est pas un fleuve dont on descende le cours, en se laissant aller à la dérive du temps et sur lequel on puisse voguer, avec sécurité, en prenant la raison humaine pour pilote et le bien-être pour boussole. La civilisation est un torrent difficile que l'homme doit remonter, à l'aide de la foi. La civilisation, c'est l'homme agissant avec la plénitude de sa nature physique, intellectuelle et morale, mais sous la règle donnée à l'homme par Dieu et par Jésus-Christ, son Fils ; c'est le développement des lois de la création et de la rédemption. Cela se comprend. Civiliser, c'est perfectionner ; or quelle perfection y a-t-il pour l'homme, ailleurs que dans le retour graduel à sa nature primitive et réparée ? Hors de là, il peut y avoir des essais de civilisation, parce que l'homme reste encore avec la faible part d'intelligence et de force que lui a laissée le péché d'origine ; là seulement peut se trouver la véritable civilisation ; car son intelligence y est éclairée par la vérité infailible, et sa force en même temps soutenue dans sa faiblesse et comprimée dans ses débordements, par la grâce de Jésus-Christ.

Le matérialisme développe exclusivement l'activité humaine au profit des jouissances de la terre. Que fait la religion ? Oserait-on dire qu'elle condamne les jouissances légitimes, que vouée, tout entière, au culte de Dieu et à l'amour des choses éternelles, elle voit avec chagrin l'agriculture se développer, l'industrie s'épanouir, les sciences d'application devenir fécondes en découvertes, le bien-être descendre dans les masses, les conditions humbles s'améliorer et les conditions élevées s'affermir ? Est-ce qu'elle n'accueille pas, avec empressement, tout ce qui constitue un progrès véritable ? Est-ce qu'elle n'appelle pas sur les fruits de la terre les bénédictions du ciel ? Est-ce que ce n'est pas elle qui a rendu au travail sa noblesse antique, en le déclarant, sous une forme ou sous une autre, obligatoire pour tous, et en plaçant la bêche aux mains du prêtre et du moine bénédicte, alors que le front de l'esclave se courbait seul et humilié sur les sillons ? Est-ce que ce n'est pas elle qui a défriché les deux tiers de l'Europe ? Est-ce que ce n'est pas elle qui a ouvert à toutes les infirmités, à toutes les douleurs des asiles plus somptueux que les palais des rois ? Est-ce qu'elle n'a pas consacré à l'indigence tout ce qu'elle avait de plus pur, ses prêtres et ses vierges ? Est-ce qu'elle n'a pas fait de la charité la première de toutes les vertus et le plus saint de tous les devoirs ? Y a-t-il rien de plus pompeux que son culte, rien de plus majestueux que

(50) *Ego sum veritas.* (Joan., XIV, 6.)

(51) *Veritas liberavit vos.* (Joan., VIII, 52.)

(52) *Verba mea non prateribunt.* (Matth., XXIV, 32.)

(53) *Iota unum aut unum apex non prateribit a*

lege donec omnia fiant. (Matth., V, 18, 6.)

(54) *Columna et firmamentum veritatis.* (II Tim., III, 15.)

(55) *Estote et vos perfecti.* (Matth., V, 48.)

ses églises? N'a-t-elle pas été la patronne des beaux-arts, et ne leur a-t-elle pas dressé comme un temple dans ses souvenirs? A qui doit-on la conservation des chefs-d'œuvre de l'art antique? à la papauté. Ainsi la religion développe, dans une juste mesure, le côté sensible de l'humanité. Mais prenez-y garde, N. T. C. F., en même temps qu'elle accorde aux sollicitudes de l'homme une juste part dans le domaine des choses terrestres, elle ne cesse de lui dire que son bonheur suprême n'est pas dans le temps, qu'il ne faut pas attacher trop vivement son cœur aux choses dont on jouit avec le plus de droits, que la vie est fugitive comme une ombre (56), qu'il faut savoir se faire des amis dans le ciel, des richesses même de l'iniquité (57), qu'il ne sert à rien de gagner tout l'univers, si l'on vient à perdre son âme (58), qu'au fond : *Bienheureux sont les pauvres d'esprit* (59), et bienheureux ceux qui souffrent (*Matth.*, V, 10), qu'un léger instant de tribulations nous procure un poids immense de gloire (*II Cor.*, IV, 17) : et qu'après tout, chacun doit être content du sort que la Providence lui a fait, parce que si les conditions sont forcément inégales sur la terre, une récompense égale est promise au-delà de la tombe à tous ceux qui auront un mérite égal aux yeux de celui qui *juge les justices*. (*Psal.* IX, 5.) Et ainsi la vérité préserve-t-elle les uns de la corruption que trop souvent la richesse fait naître, et les autres des jalousies et des insurrections que soulève trop souvent la pauvreté.

Le rationalisme, lui, prétend civiliser l'homme par l'intelligence et par la moralité. La religion refusa-t-elle jamais d'entrer dans cette voie? N'est-elle pas la vérité et la lumière par excellence. Jamais l'esprit humain s'est-il élevé si haut, a-t-il vu plus profond et plus loin que depuis et par le christianisme? Quelle morale pourrait se comparer à la sienne? On en convient; mais la religion ne cultive pas l'esprit pour lui-même et uniquement pour le faire briller dans le temps; elle ne veut pas seulement créer d'honnêtes gens, comme faisait le paganisme; elle veut des hommes vivant de la vie de la grâce, de la vie surnaturelle, d'une vie qui ne dise jamais en fait de vertu: *C'est assez* (*Prov.*, XXX, 15); d'une vie assez admirable pour paraître angélique à ceux qui en sont les témoins, et assez humble pour faire trembler encore ceux qui la pratiquent; d'une vie de foi qui élève le mobile des actions, d'une vie d'espérance qui les transfigure et d'une vie de charité qui les enflamme. Oh! montrez-nous un saint, et voilà le modèle des êtres civilisés! Montrez partout au monde des chefs vraiment chrétiens, et les peuples comprendront ce qu'on gagne à être placé

sous un sceptre vraiment civilisateur: « La religion chrétienne, qui ordonne de s'aimer, veut que chaque peuple ait les meilleures lois politiques et les meilleures lois civiles, parce qu'elles sont après, elle, le plus grand bien que les hommes puissent donner et recevoir (60). » Montrez-nous des sujets chrétiens et une douce émulation de respect de subordination nous ramènera l'âge d'or; montrez-nous des parents chrétiens, et les douces de la famille et la pureté des mœurs feront les nations heureuses; montrez-nous des maîtres et des ouvriers chrétiens, et le maître cessera d'exploiter l'ouvrier, et l'ouvrier de s'insurger contre le maître; montrez-nous des commerçants, des cultivateurs, des artisans chrétiens et l'honnêteté, la probité, la confiance, l'énergie, la patience, vertus modestes, mais qui sont le nerf du succès, régneront dans les cœurs. Donnez-nous enfin une éducation chrétienne, vraiment chrétienne, de croyance, d'enseignement, d'exemple, et ces nuages formidables, où se forment à tout instant les foudres qui éclatent sur nos têtes, disparaîtront peu à peu pour faire place au radieux arc-en-ciel de la paix; et ainsi *la vérité affranchira* (61) une seconde fois le monde.

Mon Dieu! que nous connaissons mal nos véritables intérêts, N. T. C. F.! Nous aimons la grandeur, l'éclat, la dignité, la prospérité, la gloire, pour nous, pour les nôtres, pour la France et pour cette chère Algérie, aux destinées de laquelle nous consacrons tant d'or, tant d'hommes, tant de sueur et une si énergique persévérance, et nous sentons, malgré notre patriotique orgueil, que la mère-patrie se débat sous les symptômes de la plus visible décadence, et qu'ici nous avançons bien lentement l'œuvre de la civilisation. Il en est de même, de l'autre côté de la Méditerranée, que rien ne rassure, et qui ne voit dans l'avenir que l'agonie de la France et que les funérailles d'une civilisation épuisée par ses propres excès. Hommes de peu de courage, qui oublient que Dieu a fait les nations chrétiennes guérissables (62), et qu'il a placé, au sein même de la religion, les éléments réparateurs des civilisations qui menacent de s'éteindre, comme les éléments générateurs des civilisations naissantes.

Et ces éléments, quels sont-ils? Ces éléments vous les connaissez aussi bien que nous, N. T. C. F., c'est la vérité révélée, c'est la foi en Jésus-Christ, sauveur et réparateur des hommes, qui a tout ramené à sa perfection primitive; c'est la doctrine de l'Évangile, passant, comme une séve vigoureuse, dans les institutions, dans les lois, dans les mœurs publiques et privées; c'est la parole de vie, tombant comme une rosée

(56) *Quæ est vita nostra? Vapor est ad modicum parens.* (*Jac.*, IV, 15.)

(57) *Facite vobis amicos de mammona iniquitatis.* (*Luc.*, XV, 9.)

(58) *Quid prodest homini si mundum lucretur, animæ vero suæ detrimentum patiatur.* (*Matth.*, XVI, 26.)

(59) *Beati pauperes spiritu.* (*Matth.*, V, 3.)

(60) MONTE QU'EU, *Esprit des lois*, liv. XXIV, chap. 1.

(61) *Veritas liberabit vos.* (*Joan.*, VIII, 52.)

(62) *Sauabiles fecit nationes terræ.* (*Sap.*, I, 11.)

salutaire, sur les âmes, pour leur faire porter des fruits de repentir et d'amour; c'est l'anguste sacrifice, sublime médiation d'un Dieu, qui incline constamment les regards et les sourires du ciel sur la terre; c'est la communion qui élève l'homme à la plus haute dignité d'ici-bas, et qui lui communique, avec la chair de Jésus-Christ, la pureté, la force et les consolations divines; c'est le sacrement de pénitence où le vice s'épure, où la faiblesse s'encourage, où l'âme se renouvelle tout entière dans les pleurs et dans le sang du Calvaire; c'est la prière, cette puissance inconnue des sages du siècle, et qui, plus forte que l'imaginaire levier d'Archimède, soulève le monde et le rapproche à chaque instant des cieux; c'est l'examen régulier de la conscience, qui nous tient en éveil sur nos moindres fautes, et qui rend, par là même, l'habitude du vice impossible; c'est la dévotion à Marie, angélique sentiment, qui, lors même qu'il ne prendrait pas sa source dans les plus exactes données de la foi, serait encore le parfum le plus pur qui s'exhale d'une âme chrétienne, et comme la poésie sacrée de la pudeur et de l'espérance; c'est le culte catholique avec ses pompes, ou sublimes, ou naïves, avec ses fêtes pleines de sainte émulation, avec ses souvenirs de Bethléem, du Thabor, de la Cène, du Calvaire et du Cénacle, avec son perpétuel *Sursum corda*: les cœurs en haut, avec la mémoire des apôtres, des martyrs, des grands pontifes, des confesseurs, des vierges, des saintes femmes et des élus de toute condition, de tout âge et de tout sexe, avec ses cérémonies graves et symboliques, avec ses chants majestueux ou lugubres, avec son silence plein de recueillement, avec ses harmonies pleines de mystères; c'est le triomphe de l'esprit sur la chair; c'est le travail organisé en vue de Dieu. C'est la loyauté, la droiture, l'amour de sa condition, la patience, le dévouement, la persévérance; c'est l'accomplissement de tous les devoirs évangéliques; c'est la foi, l'espérance et la charité; en un mot, c'est ce magnifique ensemble de doctrine, de leçons, d'encouragements, d'institutions, de vertus, de grâces et d'exemples que nous dénonçons au monde, comme le port du salut pour les peuples qui veulent entrer dans la civilisation, qui veulent y persévérer et y progresser, ou qui veulent y rentrer, lorsqu'ils ont eu l'insigne malheur de l'abandonner. Pour toutes les époques et surtout pour notre époque si agitée, le remède est là, il n'est que là. Ne parlons jamais plus de civilisation, à moins d'en parler, l'Évangile sous les yeux et la croix à la main: les principes élémentaires de la civilisation se trouvent dans le catéchisme, où tout est vérité. Non, à civiliser un peuple, la force ne suffit pas, les institutions humaines ne suffisent pas, la science des philosophes et des légistes ne suffit pas, le bien-être des masses ne suffit pas; car avec cela la con-

cupiscence demeure toute vive, l'orgueil monte, l'immoralité gagne, la gangrène corrompt le corps social, et l'histoire le dit. Du cœur des nations viciées, comme d'un hideux cratère, il s'élançait par bonds imprévus des laves ardentes, qui vont porter au loin la terreur, le ravage et le deuil. La religion seule peut comprimer de tels écarts. Sans elle ni on ne bâtit, ni on ne conserve.

Oh! nous savons bien que même avec la religion, le bonheur complet ne régnera pas sur la terre; la rédemption a effacé la malediction du Créateur, elle n'en a enlevé ni la liberté de l'esprit et du cœur, ni la concupiscence, ni les accidents, ni les douleurs, ni la mort. La patience et le combat sont la condition essentielle de la vie de l'homme et de la société; la rédemption n'a pas élevé l'humanité jusqu'à la patrie, l'exil aura donc toujours pour elle ses épreuves et ses amertumes; mais cette patience et ce combat, la religion les inspire et les règle; mais ces épreuves et ces amertumes, la religion les console et en fait la source du mérite et du véritable progrès.

On dirait, N. T. C. F., que ces solennelles vérités viennent enfin d'être comprises; il nous arrive de tous côtés un cri de détresse et de sage repentir: Il faut revenir à la religion. Cela se dit en haut, cela se dit en bas: Il faut revenir à la religion (63). O vous qui parlez ainsi, N. T. C. F., vous avez mille fois raison! Revenez à la religion, elle est la vérité, et tout ce qui s'écarte de la vérité fait tache sur le firmament des gloires et des prospérités humaines. Il faut revenir à la religion: c'est la reine de la civilisation et la sauvegarde des empires; c'est le salut des âmes et l'échelle d'or de l'éternité; c'est elle qui donne au pouvoir son inviolable sanction et à l'obéissance sa mâle dignité; c'est elle qui bénit les alliances, qui les féconde et qui les rend heureuses; c'est elle qui tient la jeunesse pure, sous le double frein du respect et de la foi; c'est elle qui inspire les plus nobles dévouements, qui donne à la richesse un caractère de modération, à la pauvreté et à la souffrance un caractère de résignation, au travail un caractère de noblesse, et à l'amour même un caractère de sainteté; c'est elle qui empêche la prospérité d'enivrer ceux qu'elle favorise et l'adversité d'abattre ceux qu'elle atteint; c'est elle qui a reconstitué la famille, rappelé le mariage à son indissolubilité première, détruit l'esclavage, anéanti les sacrifices humains, renversé les idoles, détruit les cultes dégradants, aboli l'exposition brutale des enfants, les sacrifices humains et les sanglantes horreurs du cirque; c'est elle qui a introduit un certain droit des gens que la raison ne saurait assez reconnaître. Sans elle on n'a rien, en possédant tout le reste; avec elle, on a tout, ne possédait-on rien. Il faut donc revenir à la religion; mais que ce ne soit pas à un simple retour de langage ou seulement le

signe de quelque démonstration religieuse de plus ; que ce soit la ferme conviction, la ferme résolution de tous et de chacun : prenons d'abord pour nous-mêmes ce que nous disons des autres. Il faut revenir à la religion : il faut que j'en étudie, avec une entière bonne foi, les doctrines ; il faut que j'en pratique scrupuleusement les œuvres ; loin de rougir de son culte, il faut que je m'y associe avec la ferveur et l'humilité d'un croyant ; il faut que, dans tous mes actes privés ou publics, je m'inspire avant tout des enseignements de cette foi, sans laquelle il est impossible de plaire à Dieu (*Hebr.*, XI, 6), et de rendre les peuples fortunés sur la terre.

Où N. T. C. F., que de tels sentiments naissent dans nos cœurs et se traduisent dans notre vie, et vous verrez si la civilisation tardera beaucoup à reprendre en France le sceptre aimable qui en faisait la reine des nations, si elle tardera beaucoup à se fonder au milieu de nous, si l'exemple de hautes vertus donné à l'infidèle n'agira pas efficacement sur son âme, et s'il ne sera pas permis enfin de faire briller à ses yeux, dans tout l'éclat de la vérité, la croix de bois qui a sauvé le monde, et la croix d'or qui l'a civilisé ! *Christus vincit, regnat, imperat* : c'est le salut de l'univers.

Donné à Alger, le 2 février 1852.

X. MANDEMENT

Pour le carême 1853.

SUR LA VIE PERPÉTUELLE DE N. S. JÉSUS-CHRIST.

Nos très-chers frères,

Notre-Seigneur Jésus-Christ demandait un jour à ses disciples : *Quel est celui qu'on dit être le fils de l'homme ?* Les disciples répondirent : *Les uns disent, c'est Jean-Baptiste ; les autres, c'est Elie ; d'autres, enfin, c'est Jérémie ou quelqu'un des prophètes.* Jésus reprit : *Et vous, qui dites-vous que je suis ? — Vous êtes le Christ, le fils du Dieu vivant, repartit Saint-Pierre ; et Jésus lui dit : Vous êtes heureux, parce que ce n'est ni la chair, ni le sang qui vous inspirent cette parole, mais mon Père qui est dans le ciel.* (*Matth.* XVI, 13-17.) Et, après sa résurrection, il leur dit à tous : *Allez et prêchez* (*Matth.*, XXVIII, 19) ; *vous serez mes témoins jusqu'aux extrémités de la terre.* (*Act.*, I, 8.)

Si, du haut de la gloire où il est assis, Notre-Seigneur Jésus-Christ nous adressait la même question : Seigneur, lui dirions-nous, le chagrin dans l'âme et la rougeur au front, sur cette terre d'Afrique, rappelée, depuis vingt ans, à la foi, mais pleine encore des superstitions du passé et des tristes hésitations du présent, hélas ! vous êtes jugé bien différemment par les hommes. Les uns, fils aveugles et obstinés d'une loi figurative, à laquelle vous avez mis fin par les sublimes réalités de l'Évangile, ne comprennent pas que vous êtes le Messie promis dès l'origine des temps, et ils disent, avec un cynisme glaçant de bonne foi, qu'il a été bien de délivrer Barrabas,

pour vous attacher, de préférence, au gibet du Calvaire. D'autres, fanatiques enfants d'un homme de sang et de voluptés, vous outragent d'hommages humains, et, complètement étrangers au mystère de votre génération divine et à celui de votre mort volontaire sur la croix, ils abaissent au-dessous d'un nom flétri par la civilisation et par l'histoire votre nom devant lequel fléchit tout genou dans le ciel, sur la terre et au fond même des enfers. (*Philip.*, II, 10.) Il en est, enfin, ô douleur amère qui, nés et élevés au sein de votre Eglise, ont perdu peu à peu la foi naïve de leur enfance et qui, tout en pensant que vous êtes, peut-être, le premier des sages et *le fils de l'homme* par excellence, ne vous regardent plus comme le législateur suprême des esprits et des cœurs, comme le Fils de Dieu, comme Dieu lui-même. Et si le Seigneur continuait : Et vous, que pensez-vous de moi ? Avec dix-huit siècles d'adorations et avec quarante siècles d'espérances, nous lui dirions : *Vous êtes le Christ, le Fils du Dieu vivant, le Verbe fait chair, Dieu et homme tout ensemble, notre Messie, notre Pontife, notre Victime, notre Rédempteur, notre Seigneur, notre Roi, notre Législateur, notre Médiateur, la Vérité, la Vie et la Voie du salut, le Juge de l'univers, le Père du siècle futur. Celui qui était hier, qui est aujourd'hui et qui sera dans les siècles des siècles.* (*Hebr.*, XIII, 8.) Jésus-Christ nous répondrait sans doute encore : *Vous êtes heureux, parce que ce n'est ni la chair, ni le sang qui vous ont inspiré ces paroles, mais mon Père qui est dans le ciel.* Et il ne manquerait pas d'ajouter : *Allez et prêchez* (*Matth.*, XXVIII, 19), *soyez mon témoin* (*Act.*, I, 8) devant tant d'aveugles et de blessés qui dorment assis à l'ombre de la mort. (*Luc.*, I, 79.)

Ce témoignage de notre foi en sa divine mission, N. T. C. F., nous n'avons cessé, depuis les premiers jours de notre épiscopat, de le rendre publiquement au Fils de Dieu, et par nos écrits, et par nos discours, et par les mouvements de notre cœur. Partout où nous a conduit notre sollicitude pastorale dans cet immense diocèse, en présence du Juif, de l'Arabe, du rationaliste et de l'hérétique, aussi bien qu'en présence du chrétien fidèle, nous avons prêché le Christ et le Christ crucifié, non ce Christ politique, sacrilège de la démagogie en délire, non ce Christ de raison, amoindri aux proportions de la prétendue sagesse philosophique, mais le vrai Christ, le seul Christ, le Christ de l'Évangile, Fils de la Vierge, Fils de Dieu, vrai Dieu de vrai Dieu, tel que le connurent nos pères, tel que l'ont adoré les âges : *Nos autem prædicamus Christum et hunc crucifixum.* (*I Cor.*, II, 2.) Ce témoignage, nous voulons le lui offrir plus solennel encore, s'il est possible, pendant la station du carême prochain, en proclamant, du haut de la chaire de notre cathédrale, ses titres à vos adorations et à votre amour. Que ne pouvons-nous réunir, autour de cette modeste tribune, tous les habitants

de l'Algérien! Que ne pouvons-nous leur parler à tous, comme, comme nous le sentons, de ce Roi immortel des siècles! Ah, du moins, nous tâcherons de faire arriver jusqu'à vous, dans cette pastorale instruction, quelques accents d'une voix qui criera bientôt, sur le rivage de la mer, comme Jean-Baptiste le criait, sur les rives du Jourdain : *Voici l'Agneau de Dieu (Joan., I, 29), préparez la voie du Seigneur. (Matth., III, 3.)*

Vous venez d'entendre ces belles paroles de l'Apôtre : *Le Christ était hier, il est aujourd'hui, et il sera dans les siècles des siècles (Hebr., XIII, 8)* : elles résument en un seul argument, d'une force irrésistible, toutes les preuves de la divinité de Notre-Seigneur, et par conséquent de la divinité de notre sainte religion. Aussi nos prédications n'en seront-elles que le commentaire, et cette instruction sera comme un court résumé de nos prédications.

Le Christ était hier, il est aujourd'hui, il sera dans les siècles des siècles. Quel merveilleux symbole de foi, et comme l'éternité d'un Dieu s'y combine avec les phases de l'existence passagère d'un homme ! La vie en Dieu, N. T. C. F., c'est l'être, et, parce que cet être est essentiel, il ne peut cesser un instant d'exister ; sa vie n'a donc ni commencement ni fin, sa vie, c'est son éternité. Qu'il se replie dans son être, il vit ; qu'il agisse au dehors, il vit ; qu'il se cache ou se montre à nos sens, il vit. Il est toujours, comme parle nos saintes Écritures, le Dieu vivant, vivant de soi et par soi, et faisant vivre tout ce qui vit, dans l'ordre moral comme dans l'ordre de la nature. Pour l'homme, au contraire, vivre c'est recevoir d'emprunt ce qu'il n'avait pas, l'existence ; c'est naître un matin, s'agiter quelques jours et mourir, sans laisser, pour la plupart du temps, l'ombre d'un nom sur la terre. Que si, de loin en loin, une gloire posthume recueille du naufrage de la tombe, certaines renommées plus illustres, c'est pour les placer, comme des figures mortes et muettes, dans les souvenirs d'une certaine postérité ; mais ces noms glorieux, épaves de l'histoire, ont eu leur commencement ; la splendeur tardive qui les entoure n'efface pas plus l'outrage de la mort que les obscurités du berceau, et s'ils restent encore dans le respect ou dans l'admiration des peuples, ils ne vivent ni dans leurs adorations, ni dans leur amour, ni dans leurs espérances. Dieu seul a toujours été, il est et il sera toujours, toujours adorable et toujours adoré, toujours aimable et toujours aimé, toujours puissant et toujours invoqué ; ceux même qui le blasphèment, ou sur la terre ou dans les enfers, ne tiennent que de lui la possibilité de le blasphémer.

Si donc un homme se rencontrait, ayant vécu des siècles avant sa naissance mortelle ; s'il avait rempli les âges de son action, tantôt visible, tantôt invisible, mais toujours sentie, toujours démontrée par la grandeur morale de ceux qui avaient

foi en lui et par les tristes abaissements de ceux qui l'oubliaient ; si, pendant les courtes années de sa vie mortelle, il s'était montré avec toutes les splendeurs de la vérité, de la sagesse, de la puissance et de la vertu même d'en haut ; si, après avoir goûté la mort avec toutes ses angoisses et toutes ses amertumes, il était encore vivant et commandait avec plus de gloire qu'aux jours de sa chair (*Hebr., V, 7*), cet homme-là serait évidemment plus qu'un homme, il réunirait dans son anguste personnalité la divinité même avec l'humanité. Or c'est là, N. T. C. F., l'aspect sous lequel se présente Jésus de Nazareth, le fils de Marie. C'est là sa gloire unique, exceptionnelle, incomparable. Tantôt, Dieu et Verbe de Dieu, non fait, non créé, mais engendré de la substance même du Père, égal à lui, puissant, impassible et immortel comme lui ; tantôt, Dieu fait homme et né dans le temps de la substance d'une mère, devenu passif, mortel, et par conséquent inférieur à son Père dans son humanité ; tantôt, enfin, Dieu et homme, ressuscité de la tombe et régna à la droite du Très-Haut, où toute puissance a été donnée à son humanité dans le ciel et sur la terre, Jésus-Christ n'a-t-il pas vécu d'une triple vie : vie antérieure et prophétique, vie hypostatique et mortelle, vie triomphante et immortelle, vie qui n'a pas été pour lui seul, mais dont les rejaillements ont illuminé et fécondé le monde ? *Le Christ était hier* : c'est sa vie antérieure et prophétique ; elle remonte à sa génération divine et comprend tous les âges écoulés entre le berceau et la crèche de Bethléem. *Le Christ est aujourd'hui* : c'est sa vie hypostatique et mortelle ; elle se compose des jours qu'il a passés sur la terre, depuis son incarnation au sein de Marie, jusqu'à sa glorieuse résurrection. *Le Christ sera dans les siècles des siècles* : c'est sa vie immortelle et triomphante ; datez-la du jardin où il brisa la pierre du sépulcre, et allez par delà le moment des solennelles assises qu'il tiendra pour juger l'univers, jusqu'aux éternités des éternités. Un Dieu peut seul remplir cet espace de siècles, parce qu'ils sont sans fin ; un homme peut seul fournir cette carrière, parce qu'elle est mêlée d'obscurités et d'éclats, de grandeurs et d'abaissements, de joies et de douleurs, de puissance et de faiblesse, de naissance et de mort, de funérailles et de vie reconquise. Suivons, à pas pressés, les vestiges de celui qui va remplir, sous le regard de Dieu et des âges, cette tâche à la fois divine et humaine

I. — CHRISTUS HIERI. — LE CHRIST ÉTAIT HIER.

C'était, N. T. C. F., un miracle si grand, si difficile à persuader que l'incarnation d'un Dieu et que la rédemption d'un monde coupable, par la sanglante et volontaire immolation d'un Homme-Dieu, qu'il était nécessaire de façonner longuement les esprits et les cœurs à la foi de la vérité. Il conve-

nait qu'une heure fût choisie, à distance, au milieu des temps, pour l'accomplissement de ce prodige; mais il convenait aussi que ces longs intervalles, ménagés par la Providence, ne fussent déshérités ni de la foi qui adore, ni de l'espérance qui attend. Pour réaliser une telle merveille, il fallait, puisqu'il s'agissait d'un Dieu, que son action toute-puissante se fit sentir au cœur de l'humanité comme un impérieux besoin de réhabilitation et de salut; il fallait, en un mot, que l'Homme-Dieu vécût dans les désirs du monde, comme il devait un jour vivre sous son regard et dans ses souvenirs. Pour cela, le ciel devait s'abaisser pour ainsi dire continuellement sur la terre, et le présent recevoir les présages de l'avenir. Mais l'avenir est le domaine de Dieu, N. T. C. F.; Dieu seul le connaît et lui seul peut le révéler; lui seul peut suspendre le monde à l'attente d'un fait ou d'un homme qui n'apparaîtront que dans les siècles futurs. Les calculs de la sagesse humaine prévoient à de courtes distances les choses qui sont renfermées, comme des conséquences, comme des faits qui se déroulent sous nos yeux. On suppose, avec les données de l'expérience, les retours périodiques des astres ou des marées, parce que ce sont là des résultats certains de lois déjà connues; mais Dieu seul, pour qui tout est présent, dit avec clarté les choses qui doivent se passer à de longs siècles d'intervalles, lorsqu'elles dépendent de la libre volonté des créatures ou de sa propre volonté; lui seul annonce les événements qu'il se charge d'accomplir en personne et les mystères dans lesquels sa divinité s'engage; lui seul fait vivre de l'espérance des biens qu'il promet, une grande suite de générations; lui seul enchaîne les destinées du monde à sa parole, et imprime aux révélations de l'avenir le triple sceau de la vérité, de la connaissance et de la certitude.

Or, voici le phénomène que l'histoire des âges nous présente. Au commencement des temps, un médiateur est promis à l'humanité, qui viendra la relever de sa chute originelle, et ce médiateur sera de la descendance d'une femme. (*Gen.*, III, 15.) Déposée dans le cœur des premiers parents, cette promesse devient le fond de toutes les espérances de la terre; c'est la base de la religion primitive, c'est le centre lumineux d'où partent toutes les croyances, lumières des esprits et des cœurs, et c'est là qu'elles retournent comme à leur source; c'est le droit religieux des peuples; c'est par la croyance au Rédempteur qu'on adore en vérité, c'est par lui seul qu'on obtient grâce, miséricorde et salut. Répétée par Dieu lui-même aux hommes des époques primordiales, récitée par les pères à leurs enfants, cette parole, comme une sève immortelle, circulera dans les veines du genre humain, descendra la suite des âges pour se trouver toute vive, et, pour ainsi dire, palpitante au moment où la promesse sera

place à la réalité et le mystère à la vision des sens. Au pied de Babel les hommes se dispersent; mais, dans la confusion même des langues, ils emporteront au delà des mers et jusqu'aux plus lointaines extrémités du globe, le dépôt de la promesse, comme l'unique et la plus riche portion de leur héritage.

Voyez, N. T. C. F., comme le monde, idolâtre lui-même au milieu de toutes ses superstitions et de ses erreurs, a gardé, non sans doute la tradition pure et entière, mais du moins certains vestiges, certaines lueurs du mystère d'espérance.

Partout cette croyance que l'homme est tombé dès le commencement d'une chute effroyable dont il ne peut se relever de lui-même, et qu'un jour viendra où quelque envoyé du ciel expiera sa faute et le rapprochera définitivement de Dieu; partout la connaissance vulgaire, quoique gravement altérée, d'une incarnation divine; partout des sacrifices expiatoires, inexplicables en dehors de l'attente originelle d'une victime qui doit renouer l'alliance de l'homme avec Dieu; partout cette idée primordiale qu'il ne peut y avoir de réhabilitation que par le sang; partout, au fond des théogonies, même les plus immondes, l'idée d'une Vierge-mère qui doit enfanter le vainqueur du mal. On serait presque tenté de croire qu'à de certains aspects l'idolâtrie elle-même ne serait qu'une sacrilège altération du dogme de l'espérance; on attendait un vrai Médiateur: il ne serait pas impossible qu'on eût voulu prématurément hâter sa venue, en donnant ce nom incommunicable à des hommes ou à des êtres sans mission d'en haut, et la multiplication des idoles serait née de la multiplicité des déceptions de ceux qui auraient eu la folie de compter sur elles; mais ce n'est là qu'une hypothèse: attachons-nous à l'histoire des faits.

Partout des voix isolées, mais solennelles qui essayent de réveiller les échos endormis de l'espérance de tous. C'est Job, l'Iduméen, dont le Rédempteur est vivant et qui le verra de ses propres yeux et dans sa propre chair. (*Job*, XIX, 25.) C'est Balaam, le Moabite, qui veut voir aussi le Rédempteur, mais plus tard, et qui aperçoit, au lointain, une étoile se levant de Jacob, le sceptre se dressant au milieu d'Israël, et, chose plus prodigieuse encore, la mer, sillonnée par les vaisseaux qui doivent amener de l'Italie les vainqueurs d'Israël. (*Num.*, XXIV, 17.) C'est le chinois Confucius réservant au « Saint qui doit venir du ciel la science et la révélation de toute chose, aussi bien que tout pouvoir au ciel et sur la terre. » C'est Fo ou Xacca, le législateur religieux d'une grande partie de la Chine, du Thibet, du Tonquin, du royaume de Siam et du Japon, affirmant « qu'un Dieu sera l'auteur du salut de l'homme, en satisfaisant au Dieu suprême pour les péchés des hommes. » C'est Socrate, parlant comme un prophète, « de Celui qu'il faut atten-

dre, pour la manière dont nous devons nous comporter envers Dieu et envers les hommes, et espérant que le temps de sa venue n'est pas très-éloigné. » C'est Platon, ici, affirmant la possibilité d'une incarnation divine; là, parlant du Verbe, du Sauveur, demandant « le salut par son enseignement extraordinaire et merveilles, » prédisant qu'un jour « nous connaîtrons, autant que cela est possible, son Père et son Seigneur, » et ailleurs nous peignant le Juste expirant sur la croix. Ce sont les légendes religieuses des Perses, de l'Inde, du Mexique et du Pérou, mêlant au souvenir confus de la Trinité, l'idée d'un génie puissant qui doit naître d'une vierge. Ce sont les fables ingénieuses des Grecs : Pandore, ouvrant par curiosité un coffret mystérieux, d'où s'échappent tous les maux, au fond duquel pourtant est restée l'Espérance; et surtout ce type singulier de Prométhée, puni pour avoir voulu ravir le feu du ciel, et dont le supplice n'aura de terme, dit Eschyle, que lorsqu'un « Dieu souffrira pour le remplacer et voudra bien descendre pour lui dans les enfers. » C'est la traduction, dans la langue harmonieuse des Hellènes, des livres saints, dépôt vivant de l'espérance du Messie, qui vulgarise cette promesse dans le monde littéraire. trois cents ans avant la crèche et la croix (64). C'est l'oracle de Delphes, dépositaire, comme on le voit dans Plutarque, d'une ancienne prophétie sur la naissance future d'un enfant, fils d'un Dieu, qui amènera le règne de la justice. Ce sont les sybilles, nom fameux dans l'antiquité, présidant la « venue d'un roi, qu'il faudra reconnaître pour être sauvé, » témoignage qui nous est fourni par Cicéron lui-même. Et quand les temps approchent et touchent à leur terme, remarquez ce double phénomène derrière lequel se cache la Providence, c'est le prince des poètes latins, Virgile, qui, prêtant à ces vieux oracles l'harmonie de son style et l'éclat de sa renommée, annonce « un grand ordre de siècles qui commence, un enfant nouveau qui descend du ciel, auguste rejeton de la divinité, qui va rétablir l'âge d'or, affranchir la terre de la terreur qu'avaient fait naître ses iniquités, et gouverner l'univers dans la paix, » et le poète voluptueux et frivole, Ovide, qui publie ses *Métamorphoses* pour recréer un peuple oisif, sans se douter qu'il assoupît sa croyance à la nouvelle de l'incarnation. Ajoutez à cela que, depuis quatre cents ans, le prosélytisme du Juif, succédant à l'explosion prophétique, a répandu dans le monde entier l'annonce du Messie. Rome s'en est émue, Tacite et Suétone nous le disent : « Un bruit ancien et constant annonçait partout que, de la Judée, vien-

draient les dominateurs du monde. » Tout cela est avéré, l'impiété du dernier siècle en a fait humblement l'aveu par la bouche de ses plus fiers coryphées (65); ils sont convenus que, chez tous les peuples, on avait en la même attente, et l'un d'eux l'a dit avec autant de grâce que de vérité : « l'Orient était comme le pôle de l'espérance de toutes les nations » (66). Ainsi, N. T. C. F., les païens eux-mêmes avaient conservé quelques lambeaux de la promesse antique.

N'exagérons rien dans un si grave sujet. Cette croyance était plus scientifique que populaire. Transmise dans les écoles et dans les temples fameux, c'était la propriété des savants, géoliers de la vérité dont ils devaient se faire les apôtres; et encore beaucoup s'en moquaient-ils, Cicéron, par exemple. Elle était obscurcie et altérée par mille fables honteuses, et il était difficile au grand nombre de connaître le secret des oracles et les aveux des philosophes; plus difficile encore de pénétrer les grossiers symboles des rites et des sacrifices,

C'est précisément parce qu'il n'est donné qu'à la vérité pure et immaculée d'être féconde, parce que la croyance au Rédempteur était mêlée au contes les plus ridicules, parce que la promesse originelle n'était là, tout au plus, qu'à l'état de scintillation froide, pâle et lointaine, que tout s'était proportionnellement dégradé : et la doctrine qui s'était remplie de mensonges; et la morale dont les maximes les plus inviolables rencontraient, dans les lois et dans les écoles, des mépris scandaleux et des négations hautaines; et le culte dont la mystérieuse harmonie était souillée par la multiplicité des idoles et par des rites abominables ou sanglants; et la condition des hommes qui, pour la plupart, n'étaient qu'un troupeau d'esclaves, menés par une poignée d'hommes libres et forts; et la femme, cette précieuse compagne de l'homme, qui était devenue un jouet légal de ses brutalités et de ses caprices; et l'enfant, ce doux trésor de la famille, dont la coutume et les lois abandonnaient le sort et même l'existence à l'impérieuse volonté du père; et le pouvoir, nécessité sociale, dont on avait fait, ici, la propriété d'un despote, et, ailleurs, le but de la sauvage et tumultueuse ambition de tous; et la vie morale des âmes livrées à des passions sans frein et plongées dans une atmosphère de corruption et de débauches immondes que dorait, de ses fausses lueurs, une civilisation magnifique, magnifique à ne voir que le culte des arts et des lettres, à n'entendre que les accents de la poésie et de l'éloquence, vouées cependant l'une et l'autre

(64) Ce fait historique dispenserait de tout examen de l'authenticité primordiale des prophéties, car il n'est pas moins surprenant de les trouver écrites trois cents ans que mille ans et plus avant Jésus-Christ; l'argument a toujours la même force.

(65) 10 laire, Volney, Boulanger.

(66) Boulanger. — Voir la plupart de ces textes et des faits énumérés ici dans les traités de la religion et, en particulier, dans les *Etudes philosophiques sur le christianisme*, par M. NICOLAS, t. II.

aux grossiers intérêts de la terre ou à la profanation des grandeurs du ciel. Voilà comment, en perdant le sens du Christ, on avait perdu, peu à peu, une grande partie du trésor des vérités et des maximes primordiales (67). Cela explique le silence des apôtres, qui, en appelant sans cesse aux prophéties, lorsqu'ils s'adressent aux Juifs, n'invoquent jamais la tradition païenne, lorsqu'ils s'adressent aux Romains, aux Corinthiens et aux peuples de l'Asie. C'est la raison pour laquelle, prêchant un jour en plein Arcopage, au peuple le plus spirituel de la terre, Paul, au lieu de lui citer ses oracles, ses philosophes et ses légendes, osait appliquer au Messie la devise qu'il avait lue sur un des autels d'Athènes : Au Dieu inconnu, *Ignoto Deo*. (*Act.*, XVII, 23.) Le Christ n'en était pas moins désiré des nations, mais comme la pluie est désirée d'une terre aride et desséchée, comme le calme est désiré d'un vaisseau battu par la tempête.

Est-il surprenant, après cela, N. T. C. F., que, pour conserver intacte la promesse du Médiateur, et pour mener à fin le plan de la rédemption, Dieu ait choisi, parmi tous les peuples, un peuple auquel il confie les destinées du siècle futur? Voyez les Hébreux : chez eux le Christ n'est point à l'état de leur douteuse et presque insensible, il y est à l'état de lumière éclatante, à l'état de vie dans la promesse. Il marque tout de son sceau, la constitution même de la nation, son culte, son histoire, et surtout les oracles de ses prophètes.

La constitution du peuple juif offre ce caractère singulier qu'il est pris à part systématiquement, et conduit, par la main de Dieu même, en un coin retiré, qu'il a l'air d'exister pour lui seul, qu'il est tenu en dehors de toutes les autres nations, qu'il doit se recruter constamment par lui-même et ne pas laisser égérer une goutte de son sang en des alliances étrangères, qu'il est partagé en tribus dont les limites ne doivent jamais se confondre, que la propriété n'y est pas aliénable à toujours, que le pouvoir y est placé pour n'en jamais sortir, malgré toutes les chances de l'avenir et malgré toutes les rivalités jalouses, dans la tribu de Juda, que le nom même de ce peuple est emprunté à cette tribu, comme pour témoigner du caractère éminent que lui imprime, parmi les autres, la certitude de donner le jour au Messie. Et ne remarquez-vous pas, N. T. C. F., un autre phénomène qui résulte de cette constitution? Les chartes, les codes des nations ne se forment jamais que des éléments du passé et que des préoccupations du présent, auquel la fragilité humaine cherche vainement à donner les conditions de l'avenir, ce qui n'empêche pas les peuples inconstants de remplacer à toute heure, par des chartes et par des lois nouvelles, ces monuments, si promptement usés, de la politique et de la

sagesse humaines. Eh bien ! voici un code qui n'emprunte rien au passé, un présent, un code auquel quinze siècles n'ajoutent rien et dont ils ne retranchent rien, un code tellement préparé pour le grand promis au monde que le législateur lui-même en annonce la fin, en prédisant qu'il doit être remplacé par les paroles d'un prophète semblable à lui, qu'il faudra soigneusement écouter : *Ipsa audies*. (*Num.*, XVIII, 15.) Et telle est la force de cette lointaine prophétie, que les Samaritains, qui ne connaissent d'autres livres sacrés que ceux de Moïse, ont conservé jusqu'à nos jours la croyance d'un Messie futur aussi bien que les Juifs, autrefois leurs frères et, depuis la séparation des tribus, sous Jéroboam, leurs mortels ennemis.

Et quel culte sera donné à la nation juive? Un culte emblématique, où tout respire le Messie futur : c'est l'Agneau pascal, c'est l'Agneau immolé matin et soir, c'est le bouc émissaire qui porte les péchés du peuple, c'est le Saint des saints, dans lequel le grand pontife n'entre qu'une fois l'année, tenant à la main la coupe où bouillonne le sang de la victime; ajoutez à cela le serpent d'airain, dressé en spectacle pour servir de remède au peuple blessé par la morsure des serpents, la manne du désert et ce long voyage de l'Égypte à la terre promise. C'est en présence de ces images vénérables que notre Tertullien disait, dans son énergique langage, que la loi ancienne portait, comme une mère, le Christ dans ses flancs : *Lex gravis Christo*.

De grandes figures historiques posaient aussi devant le peuple apportant, l'une après l'autre, quelque trait du Médiateur promis, que le Juif étudiait avec amour, écartant le voile du symbole, pour y découvrir à nu l'objet de ses espérances. Adam, Abel, Noé, Abraham, Isaac, Melchisédech, Joseph, Moïse, Job, Jonas, David, Isaïe, Jérémie, frappent invinciblement par leurs airs de ressemblance avec le Christ; et les Juifs le savaient, et ils se complaisaient à ces allégories touchantes, et, dans le lointain des siècles, ils se tournaient vers Celui qui devait venir et l'appelaient de tous leurs vœux. C'est l'espérance qui soutenait les justes; les patriarches désiraient voir son jour (*Joan.*, VIII, 56), et ils mouraient en saluant son nom. (*Hebr.*, XI, 13.)

L'histoire même de ce peuple est une symbolique préface et comme un prologue du règne futur. C'est Abraham recueillant, dans le cercle de sa famille, toutes les destinées du peuple choisi; c'est Moïse l'arrachant à la servitude de l'Égypte et le conduisant, escorté de miracles, à la terre cachée où il gardera plus sûrement la foi de ses espérances; c'est Isaïe appelant Cyrus par son nom, deux cents ans avant sa naissance, et lui ordonnant de rendre la liberté au peuple juif qui s'en ira bâtir ce second temple, plus glorieux que le premier, parce

(67) *Diminute sunt veritates a filiis hominum.* (*Psal.* XI, 2.)

qu'il verra la majesté du Fils de l'homme. Une autre fois, c'est Daniel montrant dans l'avenir le sort de ces grandes monarchies dont le nom remplit nos histoires profanes et peignant, à l'avance, les Assyriens vaincus par les Mèdes et les Perses, ceux-ci renversés par les Grecs et par ce héros colossal en présence duquel la terre se tut (*Mac.*, I, 3); puis, les uns et les autres tombant sous la domination romaine, afin que les peuples fussent tous rangés en un seul corps d'empire, dans l'ordre et dans la paix lorsque viendrait l'Évangile qui, n'ayant plus à rencontrer les barrières des nationalités jalouses et trouvant une langue universelle, courrait librement d'un bout du monde à l'autre. Tantôt vous voyez, chez le peuple juif, des règnes pleins de magnificence, un commerce florissant, une marine brillante, les sciences et les arts en honneur, une royale renommée débordant la frontière, afin que les gentils apprennent, dès les temps de David et de Salomon, la promesse qui le rend si glorieux; et tantôt la nation presque entière est violemment arrachée par la main du vainqueur et traînée à Babylone, à Ninive, qui retentiront des oracles prophétiques aussi bien que des douleurs de la captivité. Tantôt c'est une nuée de prophètes, ayant tous des paroles concernant le Messie futur, qui s'abatent sur Juda et sur Israël, s'échelonnant de distance en distance sur sa route, et élevant progressivement la voix pour l'annoncer, jusqu'à ce que vienne le Précurseur, comme celui des messagers qui précède immédiatement le prince et dont l'office, quand il paraît, est de crier : Le roi, l'empereur; il criera, lui : *Voici l'Agneau de Dieu.* (*Juan.*, I, 29.) Et puis, tout d'un coup, lorsque le mystère est complètement dévoilé, la prophétie cesse, quatre siècles après l'événement; mais, pendant ces quatre siècles, le zèle succède à la prophétie, les Juifs se répandent isolément dans toutes les parties de l'univers pour y exercer, à l'ombre des calculs mercantiles, le prosélytisme le plus ardent. (*Matth.*, XXIII, 15.)

Mais, N. T. C. F., c'est dans les livres des prophètes que Dieu semble avoir réuni toutes les lumières, condensé toutes les preuves, réuni tous les témoignages, accumulé tous les signes, donné les marques les plus évidentes et les plus caractéristiques de la mission du Rédempteur. Et, comme il a fait, de ces diverses révélations où la divinité et l'humanité du Messie éclatent à chaque trait, le fond des croyances juives, vous allez juger, par vous-mêmes, si le Messie n'était pas vivant, agissant, chez ce peuple, ou plutôt s'il n'était pas sa propre vie. Nous ne pouvons ici qu'indiquer la marche et l'objet de ces révélations; mais, voyez, elles sont tellement claires, tellement lumineuses, tellement invincibles, qu'on se demande, en en suivant le cours, si l'on est en terre de prophétie ou si l'on ne marche pas plutôt sur le terrain de l'histoire.

Permettez-nous d'employer, dans la suite de cette instruction, une comparaison, dont les éléments sont empruntés à la sainte Écriture. De même que le soleil n'apparaît pas tout d'un coup sur l'horizon et qu'il projette à l'avance des lueurs annonçant par degré son retour, de même le Messie, vrai soleil de justice, ne se lève pas subitement sur le monde, mais il se fait devancer par une auréole graduée de quarante siècles. Vous l'avez vu : au jour qui suivit la chute originelle, Dieu promet que la descendance d'une femme écrasera la tête du serpent (*Gen.*, III, 15); ce n'est là qu'un point lumineux dans l'obscurité de la nuit. Sous l'alliance faite avec Abraham, un rayon plus brillant se détache et plonge dans l'azur du ciel; c'est de la race de ce grand homme que doit naître le Messie, en qui toutes les nations seront bénies; c'est de la tribu de Juda qu'il sortira, et cette tribu ne perdra le sceptre qu'à l'avènement du Rédempteur. La loi mosaïque ajoute un nouvel éclat à ces premiers feux : le Messie sera prophète, législateur et roi, comme le conducteur du peuple juif, et, pour qui sait pénétrer au delà de la lettre et des symboles, il sera pontife et victime. Mais la grande lignée prophétique se lève avec David; elle se continue par Isaïe, Jérémie, Ezéchiel et Daniel, et se prolonge encore par les douze petits prophètes. David apparaît seul, un instant suivi de Salomon; mais, illuminé de tous les dons de l'Esprit-Saint, il répand sur le ciel de l'espérance des clartés si nombreuses qu'elles écartent une partie du voile ténébreux. A mesure que les temps se hâtent, les oracles se multiplient, les signes se pressent, l'horizon se colore de feux plus vifs, la lumière jaillit de toute part; ce n'est pas encore le jour, mais la nuit a cessé pour le peuple de la foi; il n'y a plus que les idolâtres qui soient assis à l'ombre de la mort. (*Luc.*, I, 79.) La généalogie du Verbe et sa divinité, son incarnation, le mode sublime de sa génération temporelle, le lieu de sa naissance, les hommages souverains qu'il doit recevoir à son berceau et le sang innocent qui doit l'entourer, sa fuite rapide en Egypte et son retour, l'ange précurseur qui doit l'annoncer et le montrer du doigt, au milieu des émotions de l'attente générale, son apostolat public, l'humilité et la pauvreté de sa condition, ses miracles, sa modeste et triomphale entrée dans Jérusalem, les haines et les jalousies des princes du peuple, leurs complots et leurs conseils impies, la trahison infâme de l'un de ses disciples et le prix exact auquel il sera vendu, l'abandon des siens, le simulacre de jugement qu'on lui fera subir, les faux témoins qui s'élèveront contre lui, les outrages de son interrogatoire, sa flagellation, sa condamnation, les hideux compagnons de son supplice, les moqueries, le fiel, le vinaigre dont on doit l'abreuver, le partage de ses vêtements et sa robe jetée au sort, son agonie, sa mort expiatoire et la date précise de cette mort, le titre de sa royauté, sa

résurrection, son ascension, la descente de son Esprit, la conversion des idolâtres, l'endurcissement des Juifs, leur châtement et leur dispersion aux quatre vents, l'hostie sans tache offerte du Levant jusqu'au Couchant, le Messie reconnu sous sa double nature de Fils de Dieu et de fils de l'homme, régnant sur l'univers, tout cela est dit, écrit, publié des siècles à l'avance, recueilli par la foi des Juifs et consigné dans leurs livres canoniques; et l'on en faisait la lecture journalière dans les synagogues et au sein des familles, et l'on répétait à toute heure les paroles enflammées qui résument tant de mystères et tant de vœux : *Cieux, versez votre rosée; nuées, pleuvez le juste et que la terre germe son sauveur (Isa., XLV, 8)*, et l'on donnait au Messie les qualifications les plus touchantes; on l'appelait, avec les prophètes, le *désiré des nations (Agg., II, 8)*, *celui qui doit venir et se lever d'en haut (Luc., I, 78)*, *l'enfant, le Dieu, le sauveur, le prince de la paix (Isa., IX, 6)*; et, chose étrange, quand on réfléchit à l'ambition des hommes, tous, quelle que soit l'élévation de leur sainteté, de leur puissance ou de leur génie; quels que soient les écarts où les entraînent parfois l'orgueil de l'esprit ou la dépravation du cœur, tous, pendant une durée de quinze cents ans, se bornent au rôle d'évangélistes ou d'humbles préparateurs de *celui qui doit venir*; et, ne pas attendre le Messie, c'est, au dire de Maimonide, abdiquer le titre d'enfant d'Abraham et rejeter en même temps la loi et les prophètes. Mais, que disons-nous, N. T. C. F. ? ils l'attendent encore aujourd'hui, les Juifs : c'est la grande ligne de démarcation entre eux et nous; preuve évidente qu'ils l'ont toujours attendu.

Ainsi, la promesse du Rédempteur est incessamment entretenue et proclamée, depuis Abraham, par la tradition de tout un peuple, et la mission de ce peuple a été précisément de la garder, de la nourrir et de la transmettre, agrandie et développée d'âge en âge, à tel point qu'une fois cette mission terminée, ce peuple a fini son rôle; et s'il subsiste encore après tant d'épreuves, c'est pour fournir un témoignage de plus à la vérité de la prophétie qui l'inonde et le recouvre, sans l'éclairer et sans le protéger contre les abandons du ciel et de la terre.

Or, cette promesse, tant qu'elle fut un dépôt sacré, dont la remise devait être faite au moment de sa réalisation, pensez-vous qu'elle fut un stérile programme d'espérance? Non, regardez bien: c'est une règle de vie, elle se lie par les racines avec toute la loi dont elle est le terme et avec toute l'histoire dont elle est le nœud. Elle est, avec la foi en l'unité de Dieu, la base des devoirs comme celle des croyances. Aussi, malgré les égarements passagers de ce peuple, rien de comparable aux désordres affreux de l'idolâtrie ne pourrait être signalé dans ses annales. Chez le Juif, jusqu'aux derniers temps où le scepticisme sadducéen a gagné quelques têtes philoso-

phiques, la doctrine demeura vierge, le culte saint, la loi mosaïque sacrée. A l'exception des inévitables fragilités de l'espèce humaine et des grossiers instincts de sa nature, tout s'y maintient dans l'ordre, la justice y est la compagne de la vérité et la concorde le fruit d'une commune espérance, l'homme est plus moral, le pouvoir plus humain, les conditions plus égales, le peuple plus heureux, quand il est fidèle, et plus prompt au repentir quand il a péché. Ce n'est pas encore la société telle que la fera épanouir le soleil de l'Evangile, non, mais c'est encore moins la société qu'a paralysée l'ombre mortelle de l'idolâtrie. Le grand jour ne date que du Calvaire, et Celui qui doit le faire naître sur le monde n'a pas encore quitté les cieux pour s'incarner au sein d'une Vierge.

Etait-ce là, N. T. C. F., être descendu profondément dans l'existence d'un peuple? N'était-ce pas y exercer l'action la plus étonnante et la plus incompréhensible; en un mot, n'était-ce pas se montrer le Rédempteur, vivant longtemps avant de naître? Faire vivre, pendant trois mille ans, un peuple d'espérance, cela ne s'est vu que cette fois, et Dieu seul a pu faire ce miracle. Oh! qu'il vienne donc se dévoiler à nos yeux, le monde l'attend, le peuple choisi l'appelle de ses vœux : *Venez, Seigneur; ne tardez plus*. Mais pendant que nous parlons N. T. C. F., l'horizon tout entier s'enflamme, le soleil de justice apparaît dans sa magnificence, éclairant le présent et l'avenir comme il a éclairé le passé. Saluons l'Homme-Dieu des adorations de notre foi, comme la nature elle-même salue de ses tressaillements l'astre radieux qui lui apporte chaque matin la lumière et la vie.

II. — CHRISTUS HODIE. — LE CHRIST EST AUJOURD'HUI.

Si jamais dans le monde moral, N. T. C. F., les ténèbres ont fait place à la lumière, si jamais la vie a ruisselé sur ceux qui étaient assis à l'ombre du péché, de l'erreur et de la mort, c'est à l'apparition de Jésus-Christ et de son Evangile. Aussi rien n'est-il plus souvent répété dans le Nouveau Testament que ces majestueuses appellations de lumière et de vie. Jésus-Christ n'a-t-il pas dit de lui-même : *Je suis la lumière (Joan., VIII, 12)*, *Je suis la vie? (Joan., XIV, 6)*. C'est ce qui va ressortir, avec la plus complète évidence, de cette seconde partie de notre instruction pastorale où nous allons étudier la vie hypostatique et mortelle de Notre-Seigneur, sous les Jeux côtés qu'elle offre à l'histoire; l'un, faisant face au passé prophétique, qu'il complète, en lui donnant l'être, en plaçant la réalité sous la figure et en accomplissant intégralement la promesse; l'autre tourné vers le présent et l'avenir et les vivifiant l'un et l'autre, par des miracles qui trahissent l'auteur même de la nature, par une doctrine qui éclaire les intelligences et par l'effusion de sa grâce qui relève et refait les cœurs. Merveilleuse ré-

volution où la divinité se montre, sous le voile de la chair, dans tout l'éclat de sa miséricorde, et par où l'humanité se relève enfin, dans tout son éclat, de sa trop longue déchéance!

Le Rédempteur désiré par les nations, et plus spécialement promis aux Juifs, est-il encore à venir? Non. A partir de Bethléem et du Calvaire, de la naissance et de la mort de Jésus-Christ, tout flétrit l'errenn qui demanderait aux âges futurs ce que le passé nous révèle. Les Juifs ont beau protester; depuis dix-huit siècles, le monde qui attendait aussi bien que les Juifs, n'attend plus, et il adore, dans la paix et dans l'unité, tandis que les Juifs cherchent encore, dans le trouble et dans la dispersion. Cette grande rupture des harmonies de la croyance universelle suppose ou plutôt rappelle à l'instant qu'un fait immense a dû se passer alors, dont l'éclat a subjugué l'univers et abandonné à leur aveugle obstination ceux des Juifs qui n'ont pas voulu le comprendre.

Vous venez de le voir, il n'y a qu'un instant, N. T. C. F., c'est le moment des plus vives préoccupations de la terre; de toutes parts, on pressent l'avènement appelé par les âges. Au milieu de l'idolâtrie, c'est un instinct confus et comme le cri de la conscience universelle annonçant l'heure, prête à sonner, de la réhabilitation humaine, par la venue du désiré des nations. Dans la Judée, les signes des temps sont encore plus manifestes. Là où les oracles ont été plus multipliés, la constitution civile plus en rapport avec l'avenir, le culte plus figuratif et les événements de l'histoire plus symboliques, l'événement ne saurait manquer d'être entouré d'un éclat et d'une grandeur de vérité qui ne permettent qu'aux aveugles volontaires de ne pas le reconnaître. En effet le jour de l'arrivée du Messie y était prophétiquement signalé par des faits palpables et par une date irrécusable.

Le premier fait, Jacob l'avait prédit en ces termes : *Le sceptre ne sortira pas de Juda avant que vienne celui qui doit être envoyé.* (Gen., XLIX, 10.) Or, voici que, pour la première fois, depuis plus de deux mille ans, la tribu de Juda s'est vue dépouillée de la puissance, et c'est un étranger, un descendant des Philistins, Hérode qui, par le bon plaisir d'Auguste, règne sur la Judée. Le second fait, c'est Daniel qui l'annonce. Lorsque les trois empires des Assyriens, des Perses et des Grecs seront tombés avec fracas, l'un sur l'autre, *le Dieu du ciel suscitera un royaume universel qui dévorera toute la terre et la foulera aux pieds; mais alors seront donnés au peuple des saints du Très-Haut un royaume, une puissance et une grandeur royale au-dessus de tous les cieux, et ce royaume est éternel, et les rois seront ses serviteurs et lui obéiront.* (Dan., VII, 27, 28.) Or, à l'époque à laquelle nous faisons remonter vos souvenirs, les Assyriens, les Perses, les Grecs sont vaincus, Rome pèse

sur l'univers entier et le foule aux pieds sous la terreur de ses aigles et la domination de ses lois. Alors prend naissance un royaume spirituel dont les sujets portent le nom de fils du Dieu vivant (Rom., IX, 26), le royaume de Jésus-Christ, et ce royaume commence pour durer à jamais, et les rois de la terre, inclinant devant lui leurs diadèmes, adorent celui qui tient le sceptre, au milieu des mondes, comme le *Roi des rois* et le *Dominateur des dominateurs.* (Apoc., XIX, 16.) Une troisième circonstance est empruntée au prophète Aggée. C'est dans le second temple, celui de Zorobabel, que le Messie doit entrer : *Le Désiré des nations viendra, et je remplirai de gloire cette maison; la gloire de cette maison surpassera celle de la première, et je donnerai la paix en ce lieu.* (Agg., II, 8, 10.) Or le temple de Zorobabel était debout lorsque Jésus-Christ parut, c'est là qu'il a été présenté par sa mère et reconnu par le vieillard Siméon, c'est là qu'il a prié, adoré, expliqué les Ecritures prophétiques et prêché, et ce temple est rasé depuis bientôt dix-huit cents ans. Quoi de plus clair?

La date de l'avènement du Messie demande-la au prophète Daniel : *Soixante et dix semaines, dit-il, doivent passer encore sur ce peuple et sur la ville sainte. A partir de l'édit qui sera donné pour la reconstruction de Jérusalem jusqu'à l'arrivée du Christ, chef du peuple, sept semaines et soixante-deux semaines s'écouleront. Et après soixante et deux semaines, le Christ sera tué, et le peuple qui le reniera ne sera plus son peuple. Et un peuple conduit par un chef qui doit venir, renversera la ville et le sanctuaire, et la fin de la guerre sera la dévastation, et et après la fin de la guerre la désolation arrêtée d'en haut et jusqu'à la consommation, et à la fin se perpétuera cette désolation.* (Dan., IX, 25 et seq.) Si l'on entend, par là, des semaines, non pas de jours, mais d'années, comme on y est autorisé par les Ecritures (Levit., XXV, 8) et par certains usages profanes (68), si l'on observe que l'ordonnance donnée par Artaxerce Longue-Main pour rebâtir Jérusalem se rapporte à l'an 445 avant l'ère chrétienne, on trouvera qu'au temps dont nous parlons, cette période est révolue. D'ailleurs la ruine de Jérusalem, qui doit suivre l'immolation du Christ, tranche toute difficulté et met au-dessus des raffinements de la chronologie la bonne foi de ceux qui ne cherchent que la vérité dans les Ecritures. Il n'y a donc pas moyen de sortir du cercle d'années qui entourent les débuts de l'ère chrétienne. Si vous pensez découvrir le Messie, en deçà ou en delà de cette date, vous n'avez que des illusions à satisfaire et que des erreurs à moissonner.

Eh bien! N. T. C. F., est-il une seule figure historique d'alors qu'il soit possible de rapprocher des images prophétiques, une seule qui supportât, un instant, la confrontation avec le portrait tracé par la main

(68) ARIST. Polit., liv. VII, et M. VARRO, in Gell., III, 110.

des oracles ? Vous n'en voyez pas une. Les gentils n'ont pas eu l'idée de la rechercher parmi la foule des grands hommes qui ont signalé cette époque, l'une des plus brillantes de la civilisation, et les Juifs incrédules, qui avaient tant d'intérêt à en rencontrer une, ne l'ont pas découverte, après l'avoir inutilement cherchée dans les Barcochébas et autres imposteurs de la même force,

Mais il est un nom que l'univers adore, objet de son amour, parce qu'il a rempli toutes ses espérances. Ce nom, votre foi l'a reconnu, c'est le nom auguste et saint de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Rapprochez de l'image du Messie, telle que nous l'ont laissée les prophètes, l'image de Jésus, et dites si la seconde ne reproduit pas trait pour trait la première.

Où devait naître le Messie ? le prophète Michée avait expressément nommé Bethléem de Juda : *De Bethléem de Juda sortira le dominateur en Israël, celui dont la génération est dès le commencement et dès l'éternité.* (Mich., V, 2.) Ouvrez l'Évangile : Marie, mère de Jésus, habite Nazareth, mais pour obéir à un édit impérial, elle vient à Bethléem et y met au monde son premier-né, le premier-né des vivants et des morts. — Le Messie sera enfanté par une vierge, d'après Isaïe : *Voici qu'une vierge concevra et enfantera un fils, et il sera appelé Emmanuel, c'est-à-dire, Dieu avec nous.* (Isa., XL, 3.) Marie est l'épouse de Joseph, mais ils sont l'un et l'autre demeurés vierges, et c'est Marie elle-même qui le dit à l'ange descendu d'en haut pour lui annoncer sa maternité singulière et divine. — Le berceau du Messie sera entouré des hommages des rois de l'Arabie, c'est David qui l'annonce : *Les rois des Arabes et de Saba, dit-il, lui apporteront des présents.* (Psal. LXXI, 10.) Et voilà que, guidés par une étoile miraculeuse, les mages arrivent de l'Orient et mettent aux pieds de Jésus les présents de l'Arabie, l'or, l'encens et la myrrhe. — Un précurseur devancera le Messie : *Voici que j'envoie mon ange pour préparer ma voie devant ma face, dit le Seigneur dans Malachie, et aussitôt le dominateur que vous cherchez et l'ange de l'alliance que vous désirez viendra dans son temple : le voici qui vient.* (Malach., III, 1.) Et Isaïe fournit de plus cette circonstance que la voie du précurseur criera dans le désert : *Préparez les voies du Seigneur, rendez droits ses sentiers.* (Isa., XL, 3.) Or, Jean-Baptiste est le précurseur de Jésus, il prêche au désert, ordonne de préparer les voies à Jésus, annonce qu'il est celui qui doit venir et le montre aux Juifs qui l'entourent en disant : *Voici l'Agneau de Dieu, voici celui qui efface les péchés du monde.* (Joan., I, 29.) — L'obscurité et l'humilité du Messie ont attiré l'attention d'Isaïe : *Il montera comme une frêle plante et comme la tige languissante d'une fleur desséchée. Il n'y a en lui ni beauté, ni ornement. Nous l'avons vu. Il n'y avait rien en lui qui attirât les regards, et nous l'avons méconnu.* (Isa., LIII, 2.) Jésus

naît dans une étable, d'une mère pauvre, il croît dans la boutique d'un charpentier ; rien ne le distingue, que son obéissance, parmi ceux de son âge, et si les bergers et les mages le reconnaissent à son berceau pour Messie, un ange y invite les uns, une mystérieuse étoile y provoque les autres ; si Zacharie le salue comme le Rédempteur, au moment de la circoncision de Jean-Baptiste, c'est un miracle qui lui déssille les yeux ; si le vieillard Siméon, le béni, enfant de quelques jours, comme le *Salut envoyé de Dieu et la lumière des nations* (Luc., II, 30, 32), c'est par une inspiration d'en haut qu'il perce les voiles du mystère de l'incarnation ; et malgré ces premiers témoignages de foi, les trente premières années de sa vie couleront tellement obscures, qu'au début de sa prédication, l'étonnement public en accueillera la nouvelle par ces ironiques rappels à l'humble condition de sa famille : *N'est-ce pas le fils d'un charpentier, car on croyait qu'il était fils de Joseph.* (Matth., XIII, 55.) — Isaïe peint dans les termes suivants le caractère de la prédication du Messie : *Voici celui que j'ai choisi, celui en qui j'ai mis mes complaisances. Il ne criera point. Il ne fera acception de personne, il n'osera point retentir sa voix dans les rues, il n'achèvera point de briser le roseau à demi rompu et il n'éteindra pas la mèche qui fume encore. Il jugera dans la vérité.* (Isa., XLII, 1 et seq.) *L'esprit du Seigneur reposera sur moi parce qu'il m'a donné l'onction divine. Il m'a envoyé pour évangéliser les pauvres, pour relever le courage des cœurs abattus, pour annoncer aux captifs leur grâce, aux détenus leur liberté, pour publier l'année de leur réconciliation avec le Seigneur et le jour de la vengeance de notre Dieu, pour consoler tous les affligés, pour tarir les larmes de ceux qui pleurent dans Sion, pour changer la cendre de leur tête en couronne, leurs pleurs en joie, leur deuil en manteau de gloire.* (Isa., XLI, 1 et seq.) Pourrait-on mieux peindre Jésus, l'Agneau de Dieu, dont la charité, la douceur et l'indulgence ravissaient les cœurs, père du prodigue, bon pasteur qui court après la brebis errante, juge miséricordieux qui pardonne à la femme adultère, celui qui disait : *Venez à moi, vous tous qui êtes travaillés et chargés, et je vous soulagerai* (Matth., XI, 28) ; *heureux ceux qui pleurent, parce qu'ils seront consolés ; heureux ceux qui souffrent persécution pour la justice, parce que le royaume du ciel est à eux* (Matth., V, 5, 10) ; enfin celui qui vit au milieu des humbles et des petits, et qui met au nombre des preuves de sa mission, et comme leur sanction suprême, *l'Évangile annoncé aux pauvres ?* (Matth., XI, 5.)

Mais un tel apostolat, s'il est digne de la bonté d'un Rédempteur, ne relève point assez la dignité du Messie ; attendez, la parole du Messie sera soutenue et reléguée par les plus éclatants prodiges : *Dieu viendra lui-même, dit Isaïe, il vous sauvera ; alors les yeux seront ouverts aux aveugles et l'ouïe sera rendue aux sourds ; alors les boiteux*

*courront comme des cerfs et la langue des muets sera déliée. (Isa., XXXV, 4, 5, 6.) Et maintenant voici l'Évangile : Allez et dites à Jean ce que vous avez vu et entendu : les aveugles voient, les boiteux marchent, les lépreux sont guéris, l'ouïe est rendue aux sourds, les morts ressuscitent, les pauvres sont évangélisés. (Matth., XI, 5.) — Le Messie aura des apôtres, leur vocation est désignée par Jérémie sous la figure la plus expressive : Voici que j'enverrai beaucoup de pêcheurs et ils les pêcheront. (Jer., XVI, 16.) Jésus choisit pour apôtres des pêcheurs de la Galilée, et il leur dit : Venez, je serai de vous des pêcheurs d'hommes. (Matth., IV, 19.) Zacharie avait prédit en ces mots l'entrée du Roi-Messie à Jérusalem : Réjois-toi fille de Sion, fille de Jérusalem, voici ton roi qui vient à toi, juste et sauveur : il est pauvre et monté sur une ânesse et sur son petit ânon. (Zach., IX, 9.) Jésus-Christ entre pour la dernière fois, quelques jours avant sa mort, à Jérusalem, montant une ânesse suivie de son ânon, et il s'avance aux applaudissements des foules qui crient autour de lui : Hosanna au fils de David, béni soit celui qui vient au nom du Seigneur. (Matth., XXI, 7, 6.) — La gloire de ce triomphe jointe aux sévères exhortations du Messie, irriterait la jalousie des grands et des princes du peuple. Ecoutez leurs complots décrits dans *Le livre de la Sagesse* (c. II) : Enveloppons le Juste dans nos pièges parce qu'il est contraire à nos œuvres et qu'il nous reproche nos péchés ; il se vante d'avoir la science de Dieu et il se nomme Fils de Dieu ; il s'est fait le détracteur de nos pensées et il nous est odieux, même à voir ; car sa vie est différente de la vie des autres et ses voies ne sont pas les mêmes. Il loue la fin des justes et se glorifie d'avoir Dieu pour Père ; voyons donc si ses paroles sont vraies. Eprouvons ce qui lui arrivera et nous saurons quelle est sa fin. S'il est vraiment Fils de Dieu, Dieu le soutiendra et le délivrera des mains de ses ennemis. Interrogeons-le par l'outrage et par le supplice. Condamnons-le à la mort la plus infâme, car Dieu le secourra, si ses paroles sont véritables. Dès le matin, dit, avec une admirable simplicité, l'Évangile, tous les princes des prêtres et tous les anciens du peuple tinrent conseil afin de livrer Jésus à la mort (Matth., XXV, 1), et pendant que Jésus était en croix, ils disaient avec une cruelle ironie : Il a sauvé les autres, il ne peut se sauver lui-même. S'il est roi d'Israël, qu'il descende maintenant de la croix, et nous croyons en lui. Il se confie en Dieu, qu'il le délivre maintenant, s'il le veut, puisqu'il a dit : Je suis le Fils de Dieu. (Matth., XXVII, 40.) — Une infâme trahison devait livrer, à prix d'argent, le Messie à ses ennemis : L'homme de paix en qui j'avais mis ma confiance et qui mangeait mon pain, s'est élevé contre moi. Si mon ennemi n'avait maudit, je l'aurais supporté. . . . Mais vous avec qui je n'avais qu'une âme, vous, le chef que j'avais choisi, vous qui viviez familièrement avec moi*

et vous asseyiez à ma table, vous qui marchiez avec moi dans la maison de Dieu ! (Psal., XL, 54.) Judas a vécu trois ans dans l'intimité de Jésus et c'est lui qui vend son maître ! — Savait-on d'avance le prix de la trahison ? Comment ? Est-ce que les prophètes n'ont pas tout su, tout vu, tout prédit ? Ecoutez Zacharie : avec quelle précision il indique les circonstances les plus minutieuses de l'infâme marché : Voici ce que dit le Seigneur mon Dieu. . . Ils m'ont estimé trente pièces d'argent. Alors le Seigneur m'a dit : Porte pour le potier ce digne prix auquel ils m'ont apprécié. Et j'ai pris les trente pièces d'argent et je les ai jetées dans le temple pour le potier (69). Lisez l'Évangile et voyez. L'un des douze, Judas Iscariote, alla trouver les princes des prêtres et leur dit : Que voulez-vous me donner et je vous le livrerai ? Et ils convinrent de lui donner trente pièces d'argent. . . . Quand Judas vit que Jésus était condamné, poussé par le remords, il rapporta les trente pièces d'argent et les jeta dans le temple. . . et eux, ayant tenu conseil, en achetèrent le champ d'un potier pour la sépulture des étrangers. (Matth., XXVI, 14, 15.) — L'abandonnement du Messie par ses disciples au moment de la trahison, est l'objet d'une double prédiction, David le fait parler ainsi : Me voilà devenu comme un étranger pour mes frères et méconnu par eux. Dans l'amertume de mon cœur, je cherche quelqu'un qui s'attriste avec moi, et il n'en est point, quelqu'un qui me console et je ne le trouve pas. (Psal. LXVIII.) Zacharie dit aussi : Je frapperai le pasteur, et les brebis seront dispersées ; et je tournerai mes mains vers les petits. (Zach., XII, 7.) Au jardin des Olives les apôtres s'endorment, lorsque Jésus plie sous le faix de la douleur ; il se plaint, avec douceur, de n'avoir personne qui puisse veiller avec lui ; en ce moment, Judas le livre aux émissaires de la Synagogue, et le laissant, ils prirent tous la fuite. (Matth., XXVI, 56.) — Assistons maintenant à l'interrogatoire du Messie ; la justice y sera-t-elle observée ? Non. David a prédit les faux témoins qui s'élèveraient contre le Christ et signalé leurs contradictions : De faux témoins se sont élevés contre moi et l'iniquité s'est mentie à elle-même. (Psal. XXVI, 12.) On lit dans saint Matthieu : Les princes des prêtres cherchaient de faux témoignages contre Jésus et ils n'en trouvaient point, quoique beaucoup de faux témoins se fussent présentés. Vers la fin, il arriva encore deux faux témoins. (Matth., XXVI, 59, 60.) — Du moins cet interrogatoire respectera-t-il la décence publique et la dignité du prévenu ? Non ; les plus vils outrages attendent le Messie, à cette heure où la pitié publique et la gravité des lois entourent le plus coupable. Isaïe le savait, lui qui place dans la bouche de la victime cette parole : J'ai lié mon corps à ceux qui me frappaient, mes joues à ceux qui m'outrageaient ; je n'ai pas détourné ma face de ceux qui m'insultaient et qui cra-

chaient sur moi. (Isa., L, 6.) Jésus ayant répondu au grand prêtre, un des valets donna un soufflet à Jésus. (Joan., XVIII, 22.) Conduit au prétoire de Pilate, il y fut flagellé, et pendant cet horrible et outrageant supplice, les soldats lui donnaient des soufflets (Joan., XIX, 3), lui crachaient à la figure et le frappaient sur la tête. (Matth., XXVII, 30.) — Quel est le motif de la condamnation du Messie ? le motif extérieur est l'injustice des hommes. Salomon vous l'a dit : C'est parce que le Messie s'est proclamé Fils de Dieu, Jésus venait de se déclarer Christ et Fils de Dieu. *Qu'avons nous besoin de témoins, dit le grand prêtre, vous avez entendu le blasphème, ... que vous en semble-t-il ? ils répondirent : Il est digne de mort.* (Matth., XXVI, 66.) Le motif providentiel et divin, le nœud de tout ce drame de sang et de salut c'est qu'il faut une victime à l'humanité coupable, c'est que le Messie doit être cette victime. *Il a été couvert de plaies pour nos iniquités, dit Isaïe, il a été brisé pour nos crimes, le châtiment qui nous donne la paix est tombe sur lui, et nous avons été guéris par ses meurtrissures.* (Isa. LIII, 5.) Jésus-Christ dit saint Paul, *a été offert à la mort pour effacer les péchés* (Hebr., IX, 28) ; *il est mort pour tous les hommes.* (II Cor., V, 15.) — Mais alors le sacrifice sera donc volontaire de la part du Messie ? oui, sans doute, et c'est par là qu'il est à la fois *victime et pontife* : victime, parce qu'il est immolé pour nos iniquités ; pontife, parce qu'il s'offre lui-même et librement à son Père. Victime, il souffre, comme homme ; pontife, il donne, comme Dieu, un prix infini à ses souffrances. Aussi, le prophète ajoute-t-il : *Il a été offert parce qu'il l'a voulu, et il n'a pas ouvert la bouche, on le mènera à la mort comme une brebis à la boucherie, et il se taira, comme un agneau, devant celui qui le dépouille de sa toison.* (Isa., LIII, 7.) Or, voici que Jésus a dit : *Je donne ma vie pour mes brebis. . . personne ne me l'enlève ; mais je la donne de moi-même et j'ai le pouvoir de la donner et le pouvoir de la reprendre* (Joan., X, 17, 18), et il se laisse conduire au gibet des esclaves, sans résistance, sans murmurer et sans exhaier une plainte. — Puisqu'il en est ainsi, N. T. C. F., et que dans l'immolation, barbare du côté des hommes, mais libre du côté du Messie, se trouve la réhabilitation du monde, allons jusqu'au bout. Ces suprêmes instants, ces douleurs sans pareilles, ces détails si singulièrement outrageants et atroces de la mort du Messie, les prophètes les auraient-ils aussi entrevus et décrits ? les auraient-ils signalés avec la même précision que le caractère et les actes de sa vie ? oui, N. T. C. F., et David, celui des prophètes qui a pénétré le plus avant dans les souffrances et les ignominies du solennel holocauste, David en dira tous les préludes, toutes les circonstances et, pour ainsi dire, tous les rites saignants : *Ne vous éloignez pas de moi, mon Dieu, parce que la tribulation me presse. . . Ils ont ouvert la bouche contre moi comme le lion qui déchire*

et rugit. J'ai été épanché comme l'eau et tous mes os sont disjoints, mon cœur a défailli au dedans de moi comme la cire qui se fond. Ma force s'est desséchée comme les débris d'un vase fragile ; ma langue s'est attachée à mon palais, et vous m'avez conduit à la poussière de la mort. Des chiens dévorants m'ont environné, le conseil des méchants m'a assiégé. Ils ont percé mes mains et mes pieds ; ils ont compté mes os ; ils ont partagé mes vêtements et ont jeté ma robe au sort (Psal. XXI, 12 et seq.) ; *ils m'ont donné du fiel pour nourriture et, dans ma soif, ils m'ont abreuvé de vinaigre.* (Psal. LXVIII, 22.) *Eli ! Eli ! lamma sabactani, mon Dieu ! mon Dieu ! pourquoi m'avez-vous abandonné ?* (Psal. XXI, 1.) Est-ce un témoin des scènes émouvantes du Calvaire ou bien est-ce un prophète qui parle ainsi, mille ans à l'avance ? Soyez juges vous-mêmes, N. T. C. F. Vous venez d'entendre la prophétie, voici l'Évangile. Nous supprimons ce que nous avons déjà cité, il était question des insultes et des défis adressés à Jésus crucifié ; mais voyez le reste : *Arrivés au Calvaire, ils lui donnèrent à boire du vin mêlé de fiel. Ils le clouèrent à la croix, divisèrent ses vêtements* (Matth., XXVII, 35), *et, comme sa robe était sans couture et tissu entièrement, ils se dirent : Ne la partageons pas, mais tirons-la au sort.* (Joan., XIX, 23.) *Vers la neuvième heure, Jésus poussa un grand cri, en disant : Eli ! Eli ! lamma sabactani, mon Dieu ! mon Dieu ! pourquoi m'avez-vous abandonné ? Un de ceux qui l'entendirent courut prendre une éponge remplie de vinaigre, et ils lui en donnaient à boire.* (Matth. XXVII, 46.) Que manque-t-il à ce tableau d'une grandeur si triste ! une seule circonstance peut-être ? Isaïe avait dit du Messie : *Il a été placé entre des scélérats.* (Isa. LV, 12.) Eh bien ! ce dernier coup de pinceau achève également le tableau de la passion de Jésus ; car il fut crucifié entre deux voleurs. Achevez donc paisiblement votre sacrifice, ô pontife, ô victime ! tout est consommé maintenant de ce qui avait été prédit de votre vie mortelle.

Mais entendez-le, N. T. C. F., proférer lui-même, au dernier instant, cet oracle : *Tout est consommé* (Joan., XXIII, 46) ; oui, tout, tout, sans exception. L'attente des siècles est comblée, les prophéties sont accomplies, les figures et les sacrifices ont trouvé leur type divin, la religion son auteur, Dieu le Père son hostie, l'humanité sa rançon, et l'univers sa vie. Le Messie, tant promis, respire, trait pour trait, dans la personne et dans l'histoire de Jésus. Jésus est donc le Messie. Il est donc la lumière qui, éclairant tout homme venant au monde (Joan., I, 9), maintenait ce qui restait de vérité, après la chute, inspirait les prophètes, éclairait, comme des précurseurs lointains, les sages, les philosophes qui, plus humbles, plus purs et plus courageux eussent glorifié le Dieu qu'ils connaissaient et, par là même, hâté le règne de son Fils. C'est lui qui planait comme le type du beau, sur tout ce que l'intelligence humaine enfantait de par-

fait et la civilisation, de sérieux et d'honorable; lui qui vivait dans les espérances du genre humain et dans la vive attente du peuple juif; lui qui vient aujourd'hui substituer la réalité à la promesse et donner l'être au passé par l'accomplissement de tout ce qu'il annonçait pour l'avenir; ou, pour parler avec Saint-Jean, c'est lui qui a fait la vérité (*Joan.*, I, 17) des prophéties réduites jusqu'alors à l'état de désir et d'expectative (70). Il est donc la fin de la loi mosaïque et son majestueux couronnement. O Jésus! *Vous êtes le Christ, le Fils du Dieu vivant, la vie est en vous*, et, même avant votre naissance mortelle, vous avez été la vie du monde, et vous venez, et vous souffrez, et vous mourez pour qu'il sente la vie couler plus abondamment (*Joan.*, X, 10) dans ses veines.

Mais peut-être, N. T. C. F., au milieu des prodigieuses humiliations et des incomparables douleurs que nous venons de décrire, cherchez-vous, avec inquiétude, les gloires de la royauté promise au Messie et le signe de sa divinité! Rassurez-vous et n'imitiez pas les Juifs incrédules qu'a précipités et perdus cette fausse idée d'une royauté terrestre, d'un diadème matériel, d'une grandeur et d'une magnificence tout humaines. Le Messie devait être roi, mais un roi spirituel, qui viendrait régner sur les âmes par sa doctrine, par sa loi, par sa vertu, par son sang, par sa grâce; un roi sauveur, mais pauvre, qui conquerrait le titre de sa royauté par ses abaissements et par ses tortures; un roi pontife, qui ensanguinait sa couronne, non du sang de ses sujets, mais de son propre sang. David et Isaïe viennent de vous le dire. Et voilà que Pilate, après avoir entendu Jésus, dans son interrogatoire, se proclamer roi, fait inscrire au sommet de l'instrument de son supplice, le titre de sa royauté, dans les trois langues les plus vénérables de la terre: en hébreu, langue de la loi et de la prophétie, en grec, langue de la science et de la littérature, et en latin, langue du pouvoir et de l'empire. Et vous verrez bientôt les nations se ranger sous ce sceptre nouveau, les rois arborer cette croix, hier objet de terreur et d'ignominie, sur leur riche diadème, et de persécuteurs acharnés, se faire les nourriciers et les défenseurs de son Eglise. Voilà comme il sait régner ici-bas, jusqu'à ce qu'il règne dans l'éternité sur les élus, devenus sa conquête, et sur les réprouvés, devenus l'objet de ses justes colères.

Mais sa divinité! Sa divinité, N. T. C. F.? Oui le Messie promis est Dieu lui-même, Dieu, le Fils éternel du Père. David l'appelle son Seigneur et il l'a vu engendré, avant l'aurore, du sein même de Dieu. (*Psal.* CIX, 3.) Michée proclame que sa génération vient du commencement et des jours de l'éternité (*Mich.*, V, 2); Isaïe le nomme expressément Dieu (*Isa.*, IX, 6), *Dieu avec nous* (*Isa.*, VII, 14); un autre dit

de lui: *Dieu a été vu sur la terre et il a réçu avec les hommes* (*Baruch.*, III, 38); mais, en même temps, les prophètes nous le peignent, enfant qui vient de naître et qui nous a été donné (*Isa.*, IX, 6), pauvre, souffrant, humilié, frappé, flagellé, conspué, abreuvé d'outrages, abandonné, mourant, mort et enseveli dans un tombeau. Qu'importent donc les voiles de douleur et d'opprobre qui couvrent la face de Jésus? La foi déchire ces voiles et elle adore, avec le larron pénitent et avec le centurion, témoins de son supplice, le véritable Fils de Dieu. (*Matth.*, XXVII, 54.) Elle voit le soleil qui s'éclipse, la terre qui tremble, le voile du temple qui se déchire, les rochers qui se brisent, la nature prête à rentrer dans le néant à la vue de son Dieu qui agonise et qui expire. Elle se rappelle que Jean-Baptiste a dit de lui, malgré l'égalité de leur âge mortel: *Il est avant moi et plus ancien que moi* (*Joan.*, I, 15, 30); que Jésus s'est dit lui-même Fils de Dieu comme il s'est dit Fils de l'homme et égal au Père qu'on voit en le voyant (*Joan.*, XIV, 9); qu'il s'est attribué l'identité de nature avec Dieu: *Le Père et moi nous ne sommes qu'un* (*Joan.*, X, 30); qu'il a proclamé son éternité par ces mots: *Avant qu'Abraham fût, Je suis* (*Joan.*, VIII, 58), non pas j'étais, ce qui aurait pu supposer une création extraordinaire, mais *Je suis*, ce qui exprime l'être absolu, attribut incommunicable de la Divinité; qu'il a revendiqué la puissance divine et l'égalité avec Dieu: *Mon Père opère toujours et je fais comme lui* (*Joan.*, V, 17); *tout ce que fait le Père, le Fils le fait également* (*Joan.*, V, 19); revendiqué la véracité et la fécondité divine: *Je suis la vérité et la vie* (*Joan.*, XIV, 6), la gloire éternelle et divine: *Père, glorifiez-moi en vous de cette gloire possédée par moi, dans votre sein, avant la création du monde* (*Joan.*, XVII, 5); revendiqué le domaine universel des choses: *Père, tout ce qui est à moi est à vous, et tout ce qui est à vous est à moi* (*Ibid.*, 10); revendiqué la même foi en lui qu'en Dieu: *Comme vous croyez en Dieu, croyez en moi* (*Joun.*, XIV, 1), et les mêmes hommages: *Que tous honorent le Fils comme ils honorent le Père* (*Ibid.*, 1), et qu'enfin lorsque saint Thomas lui dit: *Vous êtes mon Seigneur et mon Dieu*, loin de repousser un tel hommage, il le sanctionne, et justifie par là toutes les adorations que lui rendront les siècles des siècles: *Parce que vous avez vu, Thomas, vous avez cru; heureux ceux qui n'ont pas vu et qui ont cru!* (*Joan.*, XX, 28.) La foi se rappelle qu'après avoir dit: *Je quitte la vie de moi-même et je la reprends à volonté* (*Joan.*, X, 17), et après avoir prédit sa résurrection, dans les termes les plus clairs, il s'est ressuscité lui-même, par ses propres forces. Elle a gardé la mémoire des apôtres qui ont vu les épreuves du Fils de l'homme et n'en ont pas moins reconnu, publié et confirmé de leur sang la croyance à sa divi-

mité. Elle lit, de ses yeux ravis, les paroles de Paul : *Dieu était dans le Christ se réconciliant le monde* (II Cor., V, 19); *en Jésus-Christ habite corporellement toute la plénitude de la Divinité* (Col., II, 9); *étant sous forme de Dieu, il n'a pas cru que ce fût une usurpation d'être égal à Dieu, mais il s'est anéanti en prenant la forme d'esclave, a été fait à l'image des hommes, et à ses dehors on l'a reconnu pour homme.* (Philip., II, 5, 6, 7.) Elle voit, avec bonheur, l'accord parfait des quatre évangélistes sur ce point capital de l'Evangile, et elle s'élance à la suite de l'aigle de Pathmos quand, prenant son vol vers les cieux, il entonne le sublime début de son récit inspiré : *Au commencement était le Verbe, et le Verbe était chez Dieu. Et le Verbe était Dieu.... Tout a été fait par lui.... En lui était la vie et la vie était la lumière des hommes.... Et le Verbe s'est fait chair, et il a habité parmi nous, et nous avons vu sa gloire, comme la gloire du Fils unique de Dieu. Il était plein de grâce et de vérité.* (Joun., I, 1 et seq.) Les voiles humains dont se couvrait Jésus-Christ ne sont donc pas un obstacle à la reconnaissance de sa divinité et, par conséquent, à la réalisation des oracles dans son auguste personne; au contraire, puisque c'est l'amour qui le revêt de ces voiles, plus il se cache et s'abaisse, plus il se révèle et grandit à nos yeux. *Quo vilior, a dit énergiquement Tertullien, eo honorabilior.* Cela peut paraître absurde à l'orgueil humain, continue cet âpre génie, mais je le crois précisément parce que cela est absurde aux yeux des hommes de chair et de sang qui ne comprennent rien aux miséricordes du Très-Haut. *Credo quia absurdum.*

Ce genre de preuves suffit pour confondre le Juif obstiné, comme il suffit autrefois pour éclairer le Juif docile; et en effet, saint Pierre tirait de l'accomplissement des prophéties cette vigoureuse argumentation : *Ce que Dieu avait annoncé par la bouche de tous les prophètes des souffrances nécessaires de son Christ, il l'a lui-même accompli; faites donc pénitence et convertissez-vous à lui.* (Act., III, 18, 19.) Mais la couronne du roi Jésus était trop riche, N. T. C. F., pour qu'il se contentât d'en faire briller un seul fleuron aux regards des hommes. Leur incrédulité rencontrait des appuis trop naturels dans l'origine, dans la condition et dans le supplice de Jésus-Christ, dans le scepticisme des esprits élevés, dans les préjugés ambitieux des foules, dans la faiblesse du cœur et dans la corruption de la chair, pour qu'il dédaignât d'entourer sa mission de preuves plus nombreuses et non moins éclatantes. D'ailleurs, il avait en regard, non-seulement la Judée, mais aussi le monde, tout en conservant, obscure et qui, confuse, la tradition de la promesse, ignorait généralement les oracles apportés du ciel au peuple choisi. Quelles difficultés ne soulèverait pas l'annonce d'un Dieu fait

homme, né dans le mépris où étaient les Juifs, condamné solennellement par le tribunal religieux de sa propre nation, et pendu au gibet par l'autorité d'un gouverneur romain, si l'évidence de la démonstration ne venait se joindre, pour l'univers idolâtre, à l'action de la grâce d'en haut! Aussi, comme en Jésus, même sous les ombres de la chair, tout révèle et trahit un Dieu!

Sa doctrine d'abord; ouvrez les Evangiles qui la contiennent. N'êtes-vous pas saisis dès les premières pages, et ne sentez-vous pas quelque chose de mystérieux et de divin monter de ce livre à votre cœur? « J'avoue, dit le philosophe de Genève, que la majesté des Ecritures m'étonne; la sainteté de l'Evangile parle à mon cœur. Voyez les livres des philosophes! avec toute leur pompe, qu'ils sont petits près de celui-là! Se peut-il qu'un livre à la fois si sublime et si simple, soit l'ouvrage des hommes? Se peut-il que celui dont il fait l'histoire ne soit qu'un homme lui-même! Est-ce le ton d'un enthousiaste ou d'un ambitieux sectaire? Quelle douceur, quelle pureté dans ses mœurs, quelle grâce touchante dans ses instructions, quelle élévation dans ses maximes, quelle profonde sagesse dans ses discours, quelle présence d'esprit, quelle finesse et quelle justesse dans ses réponses!.. Du sein du plus furieux fanatisme, la plus haute sagesse se fit entendre.... Jamais des auteurs juifs n'eussent trouvé, ni ce ton, ni cette morale; et l'Evangile a des caractères de vérité si grands, si frappants, si parfaitement inimitables que l'inventeur en serait plus étonnant que le héros (71). » Là, toutes les richesses de la vérité jaillissent comme de la source éternelle. Là, nous sont révélées les profondeurs incompréhensibles de l'Être, auteur des êtres, son indivisible unité, non moins féconde au dedans qu'au dehors, et se communiquant sans altération, sans division, sans inégalité, sans mesure de temps à trois personnes coéternelles, également puissantes, également sages, également saintes, également adorables, non plus en figure, mais en esprit et en vérité (Joan., IV, 23), le Père, le Verbe et l'Esprit. Là se manifeste, avec une clarté incomparable, l'incarnation du Verbe. Inaltérable dans sa nature, le Verbe s'approprie la nôtre pour la relever et la réparer. Sans mère dans le ciel, il n'a pas de père sur la terre, et il prend par volonté et par choix, la vie mortelle au sein d'une vierge. Le corps et l'âme dont il la compose, il les unit à sa divinité, sous une personnalité unique, et telle est la raison qu'il vient offrir à la justice suprême, en expiation de nos iniquités. Ainsi l'incarnation n'est que la préparation, le prélude et, pour ainsi dire, que l'instrument de la rédemption. La rédemption est en même temps le prix de notre salut et le moyen qui l'opère, le fond et la règle du culte nouveau qui substitue l'amour à la

crainte et une victime réelle et divine aux figuratives immolations des Juifs et des gentils; c'est le point de départ d'un ordre surnaturel plus élevé, la cause et la date de la rénovation du monde, la source inépuisable de la grâce et de la vie, *La gloire rendue à Dieu et la paix donnée aux âmes de bonne volonté.* (*Luc.*, II, 14.)

Dans l'ordre de ces merveilleux enseignements, l'homme succède à Dieu. Il est son image, comme créature, et l'objet des soins les plus délicats de sa providence: *Un cheveu ne tombe pas de notre tête sans sa permission.* (*Luc.*, XXI, 28.) Chrétien, il est appelé saint, il peut monter, par la grâce, à la dignité de fils adoptif du Très-Haut et devenir participant de la nature divine, il exerce dans le monde un sacerdoce royal, il est un avec Jésus-Christ. Inégaux en condition, tous les hommes, redevenus frères, sans distinction de castes, de conditions ou de fortune, sont égaux devant Dieu par nature, et leurs mérites seuls établissent la distinction des récompenses et des peines. La terre n'est qu'un lieu de pèlerinage, le ciel est la véritable patrie. Là, nous verrons Dieu face à face, et cette vue comblera, à elle seule, nos esprits, nos cœurs et nos sens transformés pour une gloire sans mélange et sans fin. (*II Cor.*, III, 18.) Le tombeau n'est donc qu'un passage et nos corps ressusciteront, se joindront une seconde fois à nos âmes, immortelles et impérissables, pour jouir du bonheur éternel, si nous mourons dans l'amitié de Dieu, pour être éternellement précipités au feu de l'enfer, si nous mourons dans sa haine. Cette amitié ne provient que de notre sainteté, cette haine que de nos iniquités. La sainteté naît de la grâce divine et de notre libre concours; elle a pour objet unique l'accomplissement de la loi. Mais cette loi quelle est sublime! qu'elle est, en même temps, austère et doux! Comme elle établit l'homme, ses facultés et ses sens dans un ordre harmonieux! Comme elle s'étend avec une prévoyance admirable, à toutes les conditions et à toutes les positions de la terre! elle les relève et les rattache les unes aux autres par le triple lien de la résignation, de la justice et de la charité; à tous les actes de la vie elle porte même les plus humbles à une hauteur surnaturelle qui attire les regards et les récompenses de Dieu; à nos pensées et à nos désirs les plus secrets! elle les épure, les surveille et les juge comme la manifestation des instincts du cœur, source de tout bien et de tout mal. Ce n'est pas pour la vaine gloire, ni pour sa personnelle satisfaction, pas même pour le charme et la beauté de la vertu que le chrétien doit agir, c'est pour Dieu seul. Qu'il cache donc humblement ses vertus et ses meilleures œuvres; qu'il s'en dérobe, s'il est possible, le secret à lui-même, et que sa main gauche ignore le bien qu'a fait sa main droite. (*Matth.*, VI, 3.) Heureux, non les puissants et les riches, non les savants et les sages du siècle, mais heureux ceux qui ont le cœur pur, parce qu'ils verront Dieu; heureux les pauvres en esprit,

parce qu'ils posséderont le royaume du ciel; heureux ceux qui pleurent, parce qu'ils seront consolés! (*Matth.*, V, 3, 4, 8.) Le signe des chrétiens est la charité qu'ils ont les uns pour les autres, et les ennemis eux-mêmes ne sauraient être exceptés de cet amour dont Jésus, pardonnant à ses bourreaux, est le divin modèle. Le pouvoir n'est plus qu'une magistrature paternelle qui vient d'en haut, quelle que soit sa forme humaine, et, tout en rendant à César ce qui est à César, il faut savoir rendre à Dieu ce qui est à Dieu. (*Matth.*, XXII, 21) La femme n'est pas l'esclave de l'homme, elle est sa noble compagne, et le lien qui les unit est un sacrement grand dans l'Eglise et dans Jésus-Christ (*Ephes.*, V, 32); dès-lors plus de divorce qui brise, par intérêt, par caprice ou par volupté, une alliance que la mort seule doit rompre; plus de polygamie qui livre à la brutalité d'un seul l'amour et les destinées de plusieurs femmes, capables, chacune, d'embellir et de sanctifier la vie d'un homme. La mère, au sein de la famille, représente l'inépuisable tendresse de Dieu par rapport à nous. Les enfants sont tellement sacrés, qu'il vaudrait mieux être jeté au fond de la mer, ayant une meule au cou, que de scandaliser le plus petit d'entr'eux. (*Matth.*, XVIII, 6.) L'esclave ne peut rompre violemment sa chaîne que le temps dénouera; mais le maître ne peut pas la faire peser sur lui; le premier doit servir le second comme un père, à cause de Dieu et de la conscience, et le second chérir le premier comme un frère, à cause des entrailles de la miséricorde du Seigneur.

Tous ces devoirs, et mille autres qui en dérivent, supposent une guerre perpétuelle à l'orgueil de l'esprit, à l'égoïsme du cœur et à la tyrannie des sens. Il faut veiller et prier. Quiconque ne se renonce pas soi-même et refuse de porter sa croix ne peut être le disciple de Jésus-Christ. (*Luc.*, XIV, 27.) Cette sentence est austère; mais nous ne sommes pas seuls pour l'accomplissement d'une tâche si rude, Dieu nous aide par sa grâce, et c'est Jésus qui l'a méritée dans son sang. C'est en son nom et par lui que tout bien se fait, et sans lui rien ne profite pour la vie éternelle. Cet enseignement n'est ni passager, ni local, il regarde l'univers et la suite des âges; celui qui croira sera sauvé, celui qui ne croira pas sera condamné (*Marc.*, XVI, 6); jamais un iota ne sera effacé de l'Evangile, et le ciel et la terre passeront plutôt qu'une seule des paroles de Jésus (*Matth.*, V, 18; XXIV, 25); et une Eglise immortelle est fondée pour prêcher sa doctrine dans tous les temps, dans tous les lieux et à toute créature; et les petits enfants la sauront comme les docteurs, le pauvre l'apprendra comme le riche; tous étant appelés à la vérité comme à la sainteté, comme à la gloire impérissable du ciel.

Conçoit-on rien d'aussi large et d'aussi étroitement lié, rien de si majestueux et de si simple? Y a-t-il quelque chose dans le passé, dans les législations antiques, dans les livres des philosophes, dans la loi mosaïque elle-même, qui atteigne ces hauteurs

et ces clartés admirables? La loi mosaïque, la plus pure de toutes, offrait à la vertu la crainte pour motif principal, et pour récompense les félicités de la terre; elle faisait du peuple juif un peuple à part et lui donnait pour ennemi le reste du monde; elle tolérait le divorce, la polygamie et l'usure avec les étrangers, et, du temps même de Jésus-Christ, chose étrange, mais indubitable, le dogme de l'immortalité de l'âme était si fortement ébranlé dans les esprits que les sadducéens, qui le niaient publiquement, n'étaient pas exclus pour cela de la Synagogue. Les législations les plus savantes parmi les nations étaient également locales, et les honteux abus de doctrine, d'idolâtrie, d'immoralité, de tyrannie sociale et domestique, n'y trouvaient aucune répression légale et sérieuse. Les philosophes, ces prophètes de la raison, n'étaient, au fond, que des diseurs de belles paroles, gardées lâchement dans le secret d'une académie et sans intention de moraliser qui que ce fût, du moins en dehors de là. Les uns voulaient qu'on fût vertueux pour le plaisir, les autres pour l'intérêt, le plus grand nombre pour l'honneur et la considération. L'immortalité de l'âme, ils la niaient pour la plupart, un grand nombre en doutaient. Ils ont exposé de magnifiques théories, comme Platon, quelques-uns même d'assez beaux traités de morale, comme Socrate et Epictète; ils n'ont jamais corrigé personne, et l'apôtre saint Paul a tracé de leur vie privée un tableau qui fait horreur. (Rom., I, 21 et seq.) Comparer à tout ce passé de doctrine la doctrine de Jésus, ne serait pas seulement un blasphème, ce serait de plus une criante injustice et une insigne folie.

Et où donc Jésus avait-il appris les choses divines qu'il nous révèle? Quelles écoles a-t-il fréquentées, quels livres étudiés, quels sages consultés? Son enfance s'est écoulée en partie dans l'exil et sa jeunesse entière dans la boutique d'un charpentier, dont il partageait les humbles travaux. Les Juifs le savaient bien, eux qui, en l'entendant parler de façon à ravir les esprits et les cœurs, disaient: *Comment cela peut-il se faire, puisqu'il n'a pas eu de maître et qu'il n'a pas appris les lettres?* (Joan., VII, 15.) Comment il parle de la sorte, N. T. C. F.? demandez-le à saint Paul: *C'est qu'il possède en lui-même tous les trésors de la science et de la sagesse.* (Col., II, 3.) Demandez-le à saint Jean: *C'est qu'il est plein de grâce et de vérité.* (Joan., I, 14.) Demandez-le à Jésus-Christ, et il vous répondra: *C'est que je suis la vérité.* (Joan., XIV, 6), non pas un disciple et un ami de la vérité qui la cherche de bonne foi, mais à tâtons; non pas un apôtre de la vérité qui la tient d'un autre et la reproduit en son nom, mais la vérité elle-même, la vérité essentielle, c'est-à-dire votre Dieu. « Oui celui-là doit être plus qu'un homme, qui, au travers de tant de coutumes, de tant d'erreurs, de tant de passions compliquées et de tant de fanai-

sies bizarres, a su démêler au juste » la vérité sur Dieu, sur le culte qui lui est dû, sur l'homme, sur les sociétés temporelles, sur la famille, sur les destinées futures, « et fixer avec précision la règle des mœurs. Réformer ainsi le genre humain, c'est donner à l'homme la vie raisonnable, c'est une seconde création plus noble en quelque façon que la première. Quiconque sera le chef de cette réformation salutaire au genre humain, doit avoir à son secours la même sagesse qui a formé l'homme la première fois. C'est un ouvrage si grand, que si Dieu lui-même ne l'avait pas fait, lui-même l'envierait à son auteur. » (BOSSUET, *Sermon sur la divinité de Jésus-Christ.*)

Mais une tentative aussi gigantesque, ou plutôt un dessein si divinement formé ne saurait prendre son essor au milieu d'une académie. L'Évangile n'est pas un thème du Lycée ou du Portique; il est la loi du monde, il doit avoir le monde pour auditoire. Aussi Jésus-Christ, à la différence des philosophes qui ne voulaient pour théâtre que les murs d'une école, et pour disciples quelques esprits d'élite, ouvre-t-il son enseignement par ces mots: *Venez tous à moi* (Matth., XI, 28), et de pauvres pêcheurs sont ses apôtres, et les foules le suivent, et les pauvres, les femmes et les enfants forment le plus gros de son cortège. Il est vrai qu'en face de tels disciples, l'art n'a rien à faire, et que les plus simples discours deviennent une nécessité, lors même qu'il s'agit des plus hauts mystères et des vérités les plus sublimes. Or voyez de quel ton parle Jésus-Christ! Cherche-t-il l'éclat des mots, les combinaisons du tour oratoire; emploie-t-il les grands mouvements de l'éloquence humaine? Non: la plupart du temps il parle en paraboles et prend ses comparaisons dans les habitudes du peuple qui l'entoure; c'est un semeur, un agriculteur, un pêcheur, un berger, une femme de ménage, un enfant prodige qui lui fournissent le thème de ses exhortations. L'entendez-vous raisonner, discuter et se présenter à ses adversaires avec les armes de la dialectique? Non: il expose, il affirme sa pensée avec autorité. « On le voit plein des secrets de Dieu, mais on voit qu'il n'en est point étonné, comme les autres mortels à qui Dieu se communique, comme étant dans ce secret et dans cette gloire. » (BOSSUET, *Discours sur l'Histoire universelle.*) Il ne propose pas des opinions, il veut être cru sur parole; il ne suppose pas une révélation descendue du ciel et apportée par un ange, il enseigne en son propre nom et au nom de son Père. C'est ainsi qu'il obtient d'abord la foi des apôtres, ensuite la foi de plus de cinq cents Juifs, et plus tard la foi de l'univers. Si ce n'est pas un Dieu qui se révèle de la sorte, pourquoi jamais chose semblable n'arrivait-elle pour un autre? Pourquoi la Divinité a-t-elle accordé une sagesse pareille, une gloire pareille, une puissance pareille et une pareille action sur le monde à celui qui, s'il n'est Dieu, serait le plus vil et le plus

effronté des imposteurs ? Mon Dieu ! nous le disons avec la conviction la plus profonde, si le christianisme est une erreur, c'est vous, vous seul qui nous avez trompé. (HUGUES DE SAINT-VICTOR.)

On comprend toutefois, N. T. C. F., qu'une doctrine si haute, qu'une morale si austère, simplement énoncées et affirmées, avaient besoin d'être rehaussées par des signes évidents et irréfragables ; autrement les esprits se fussent rebutés de ces dogmes admirables, sans doute, mais supérieurs à la raison, et les cœurs, de cette morale touchante, mais rude pour l'amour-propre et pour les sens. Aussi les plus éclatants prodiges accompagnent-ils l'enseignement de Jésus-Christ et le sanctionnent-ils à la face du ciel et de la terre.

Ceux qui vantent exclusivement la morale du Christ et le prennent, lui, pour un illustre sage, ne le connaissent assurément que d'après l'Évangile. Or l'Évangile, pourquoi en accepter une partie et en déchirer les deux autres ? Une partie comprend la règle des mœurs, on veut bien l'accepter, en théorie du moins, comme une merveille ; une autre partie comprend le symbole des croyances, et une troisième, la série des plus étonnants prodiges, et on se tait complètement là-dessus, si toutefois on ne va pas jusqu'à l'incrédulité et jusqu'au mépris. Pourtant l'eau changée en vin, les flots du lac de Genezareth subitement calmés, Jésus et Pierre marchant sur ses eaux, les pains multipliés au désert et nourrissant une foule immense, les démons chassés, les lépreux guéris, les paralytiques recouvrant leur agilité, les sourds qui entendent, les aveugles qui voient, les muets qui parlent, la fièvre obstinée qui, de près ou de loin, tombe à sa parole, trois morts qui ressuscitent à son ordre, ce sont là des faits certains, des faits publics, des faits avoués non-seulement des apôtres qui en étaient les témoins les plus proches, mais des Juifs qui, pour les expliquer, ont recouru à une fable ridicule, à la prétendue découverte du nom de Dieu par Jésus-Christ dans le temple de Jérusalem ; des faits reconnus par les plus grands ennemis du christianisme, par Celse et par Julien qui, pour en éluder la valeur démonstrative, n'ont trouvé rien de mieux que de les attribuer à la magie ; des faits pour la certitude desquels les apôtres et, après eux, des millions de martyrs se sont fait égorger ; des faits que l'univers a reçus, après un long examen qui emportait, avec lui, comme conséquence définitive, sa conversion à la foi et à la morale de l'Évangile ; en un mot, ce sont là des faits divins. Sans doute on avait vu des hommes envoyés de Dieu, témoigner de leur mission par des prodiges ; mais ces prodiges, ils les faisaient rarement et, pour ainsi dire, avec effort ; ils agissaient sur la nature par une vertu empruntée d'en haut, et ils étaient les premiers à s'avouer les ministres d'une puissance supérieure. Jésus, au contraire, n'hésite pas à dire qu'il est la source du pouvoir extraordinaire et fréquent qu'il exerce sur les élé-

ments insensibles, sur les démons, sur les vivants et sur les morts. Fait-il une guérison miraculeuse, *Je sens*, dit-il, *qu'une vertu est sortie de moi.* (Luc., VIII, 46.) Remarquez en effet les caractères particuliers de ses miracles : ils tiennent plus de la charité que de la toute-puissance et réveillent moins d'admiration dans les esprits qu'ils ne touchent et ramènent les cœurs. Il n'en a fait qu'un seul pour révéler sa gloire, il s'est transfiguré ; mais alors il a pris, pour témoins, seulement trois de ses disciples, et encore leur a-t-il recommandé de garder jusqu'après sa résurrection le secret de cette scène magnifique. Si vous exceptez le Thabor, c'est toujours une circonstance, en apparence inattendue, qui lui fournit l'occasion d'exercer la miséricorde par la puissance. Les Juifs lui demandent un signe, il répond par une prophétie ; Hérode s'attend à lui en voir opérer quelques-uns d'éclatants pour sa délivrance, il reste immobile et se tait ; les Samaritains l'ayant mal reçu, les disciples emportés d'un faux zèle, lui demandent de faire descendre sur eux le feu du ciel, Jésus les réprimande sévèrement ; mais les infirmes se jettent-elles sur ses pas, il les regarde et les guérit ; les prières s'adressent-elles à lui pour un enfant qui souffre, pour une jeune fille qui vient d'expirer, pour un frère enseveli déjà dans la tombe, il répond à ces prières par des miracles de guérison et de résurrection. Il ne fait pas de signes dans le ciel qui eussent ébloui l'imagination des Juifs, il opère ses prodiges les plus merveilleux auprès du grabat, du lit ou de la tombe de ceux auxquels il rend la santé ou la vie. C'est avec empire qu'il commande à la nature et il appelle hautement de ses œuvres à la foi de sa divinité. Dans une circonstance éclatante il remet, d'autorité, les péchés à un pauvre paralytique. *Il n'y a qu'un Dieu*, murmurent les Juifs, *qui puisse remettre les péchés* ; soit, répond Jésus-Christ ; *mais afin que vous sachiez que le fils de l'homme a le même pouvoir : Levez-vous, paralytique, emportez votre lit et marchez.* (Luc., V, 24.) Le paralytique se lève, emporte son lit et marche. Voilà comment agit, non celui qui a trouvé le nom divin dans le temple, car ce nom est partout ; non celui qui a étudié dans la magie l'art des prestiges qui ne dépassent jamais les apparences ; non le prophète qui a reçu le don d'opérer des prodiges pour sceller une mission dont il reconnaît avoir reçu le dépôt passager ; mais celui-là seul qui a pu dire : *Je suis la vie* (Joan., XIV, 6), Dieu lui-même.

Dans cette courte scène du paralytique guéri, N. T. C. F., comme dans mille autres traits de l'Évangile, reconnaissez une marque nouvelle de la divinité de Jésus-Christ, c'est l'action de sa grâce. On ne sait guère plus ce que c'est, dans le monde, aujourd'hui, que la grâce. Un orgueil, entièrement païen dans ses effets comme dans son origine, égare les esprits et ruine les cœurs. L'homme, cette créature libre mais dépendante de Dieu, sans lequel il ne pouvait rien faire de surnaturel, même en l'état

d'innocence primitive, l'homme, cette créature déchue qui, dans l'état du péché, n'a conservé qu'une raison obscurcie et qu'une liberté affaiblie par la concupiscence, l'homme, cette créature fragile, enveloppée d'une chair molle et voluptueuse, armée de sens impétueux, exposée de toute part à la séduction et poursuivie, en outre, par le démon, cet implacable ennemi du genre humain, l'homme qui a besoin de tout dans l'ordre de la nature, croit audacieusement, dès qu'il s'agit de l'ordre surnaturel, pouvoir se passer de tout autre que de lui-même. Et de là, ces chutes lamentables et si communes; de là, ces habitudes ignobles, chaînes de péchés, qu'on ne parvient plus à rompre; de là, cette cynique justification du mal qui vous domine et ces systèmes complaisants de corruption qu'on étale au grand jour; de là, ces excuses données avec une effrayante bonne foi des crimes les plus ignominieux, au nom de la faiblesse humaine; de là, cette impuissance du bien surnaturel auquel on n'a plus la force de s'élever; de là, cette étrange religion de l'honnête homme qui, après le Calvaire, après dix-huit siècles d'enseignements, de vertus et de miracles, se réfugie dans le paganisme, moins les idoles, et dans le déisme, moins le nom. Jésus-Christ vient révéler à cet être présomptueux l'inanité de ses forces. *Sans moi vous ne pouvez rien faire (Joan., XV, 5); personne ne va à mon Père que par moi (Joan., XIV, 6); je suis une vigne, vous en êtes les sarments; tout sarment qui reste attaché à la vigne porte des fruits, tout sarment détaché de la vigne se dessèche et devient pour jamais stérile. (Joan., XV, 5.)* Telle est la doctrine, et voici les faits. D'une parole, il touche le cœur des apôtres: *Venez et suivez-moi. (Matth., IV, 19.)* Ils viennent et le suivent. Une femme samaritaine cause un instant avec lui, elle le reconnaît pour Messie et devient l'apôtre de sa nation. Pierre l'a renié par trois fois, Jésus le fixe; Pierre ému de ce regard pénétrant, sort en versant des larmes, larmes dont la durée creusera sur ses joues des sillons ineffaçables, et il mourra, devant Néron, pour celui qu'il n'a pas osé reconnaître devant une servante. Un voleur crucifié à ses côtés, sent la vertu de Jésus-Christ pénétrer jusqu'à son cœur; il adore, parmi les douleurs et les ignominies de sa croix, celui qu'il n'avait pas adoré parmi les magnificences de ses prodiges et les joies de ses triomphes, et Jésus lui promet, pour le jour même de sa mort, l'entrée de son royaume. Quelle créature mortelle exerça donc jamais un tel empire? et cet empire le suivra même après la tombe! Il en sera de la grâce comme du miracle. Jésus avait prédit que, par la vertu de son nom, ses apôtres feraient des prodiges encore plus grands que les siens (Joan., XIV, 12), et, un jour, l'ombre de saint Pierre guérira les malades. De même, il avait prédit que sa mort deviendrait une source plus abondante de vie (Joan., X, 10) pour les âmes, et,

tandis qu'en trois années de prédication, il n'avait converti guère plus de cinq cents personnes, un discours de saint Pierre en convertira cinq mille et un autre discours trois mille, sans compter les femmes ni les enfants; et la parole d'un humble missionnaire, comme celle de François Xavier, en fera tomber des millions aux pieds de l'Evangile. O! N. T. C. F., n'êtes-vous pas vaincus par cette grâce divine, et n'allez-vous pas enfin proclamer, avec nous, cette parole de foi et de salut: *Vous êtes le Christ, le Fils du Dieu vivant?*

Et que ne devrions-nous pas ajouter, pour compléter ce tableau, si nous n'avions déjà franchi depuis longtemps les bornes accoutumées d'une instruction pastorale. Toutefois, comment passer entièrement sous silence une vie où les vertus éclatent à un degré qui domine de si haut toutes les forces humaines? Non, non, rien d'humain ne se trahit dans ces trente-trois années d'existence mortelle. Scrutez-les attentivement, vous n'y rencontrerez ni pusillanimité, ni superbe, ni égoïsme, ni peur, ni ruse, ni violence, ni dureté, ni faiblesse. Nul n'oserait l'accuser de péché. (Joan., VIII, 46.) Quelle pureté! quelle innocence! quel zèle ardent pour la gloire de son Père! quelle humilité! quelle douceur! quelle simplicité de commerce! quel dénuement volontaire! quelle charité! quel amour des pauvres! quelle indulgence pour les pécheurs! quelle tendresse paternelle il témoigne au prodigue! Comme il se montre l'ami du peuple, qui a si peu d'amis; le père des petits enfants, alors si délaissés; le bon pasteur de la brebis égarée au désert et de ces autres brebis qu'il aspire à réunir on un seul bercail! Quelle patience avec les hommes ignorants et grossiers qu'il a choisis pour apôtres! Quelle modestie, au fort de ses plus grands triomphes! Quelle retenue, au moment où l'admiration des foules veut mettre la couronne sur son front! Quelle mansuétude à l'égard de Judas qui le vend, et de ses autres disciples qui l'abandonnent! Quelle inaltérable paix, au milieu des ignominies de son interrogatoire et des tortures de sa flagellation! Quel calme majestueux sous les symboles de la folie dont Hérode a l'audace de le couvrir! Jamais homme se montra-t-il moins homme, au milieu des épreuves les plus capables de faire fléchir l'humanité, par quelque endroit de l'esprit ou du cœur?

Et le Calvaire maintenant!!! Quelle parole, fût-elle la parole d'Isaïe, dirait Jésus portant sa croix et consolant, avec des mots ineffables, les filles de Jérusalem qui le pleurent! Quel pinceau, fût-il tenu par la main d'un ange, retracerait dignement l'image du grand et final sacrifice de la croix? On a recueilli les paroles suprêmes de quelques grands hommes. Socrate a dit: « N'oublions pas que nous devons un coq à Esculape; » c'était une plate ironie ou un acte de lâche et sacrilège idolâtrie. Alexandre: « Mes funérailles seront célébrées par de sanglants

combats ; » c'était une prévision toute naturelle, le dernier soldat de son armée l'aurait eue comme lui. Scipion l'Africain : « Ingrate patrie, tu n'auras pas mes os ; » ce n'était qu'un cri de dépit et de vengeance. Bruins : « O vertu ! tu n'es qu'un nom ; » c'était un blasphème orgueilleux et impie. Jésus mourant à bien d'autres paroles, N. T. C. F., paroles de résignation, de confiance, de charité, de pardon, de raison calme et divine, au milieu des plus atroces douleurs : *Pardonnez-leur, Seigneur*, dit-il, « en parlant de ses bourreaux, car ils ne savent ce qu'ils font. (Luc., XXIII, 34.) — *Femme, voilà votre fils, et vous, voilà votre mère* (Joan., XIX, 26, 27), dit-il, en octroyant à Marie, jusque-là seulement la mère du Fils de l'homme, la maternité du genre humain. — Enfin, lorsqu'il a résolu de mourir volontairement et librement ; lorsque, d'un regard, qui embrasse tous les siècles, il voit toute chose accomplie, élevant du fond de ses douleurs, une voix forte et solennelle, il crie, sans émotion comme sans effort : *Tout est consommé.* (Joan., XIX, 30.) Et inclinant cette tête qui portait les destinées du monde, fermant ces lèvres qui avaient les paroles de la vie éternelle, il rend l'esprit que lui-même s'était donné, et abandonne, sans vie, ce corps qu'il avait pris aux chastes flancs de Marie. Oh ! vous avez raison, philosophe de Genève : « Si la vie et la mort de Socrate sont d'un sage, la vie et la mort de Jésus sont d'un Dieu (72). »

Ainsi, N. T. C. F., se réalisent les paroles que Jésus avait dites : *Je suis la voie, la vérité et la vie.* La vérité par moi-même et par ma doctrine ; la voie, par mes exemples et par ma grâce ; la vie par la force de mon être et par la fécondité de mon sang. Je n'ai vécu que trente-trois années de vie d'homme ; mais je vivais, de toute l'éternité, dans le passé, et j'étais *Celui par qui tout a été fait, et la lumière qui éclaire tout homme venant au monde.* Je parais, aujourd'hui, vivant avec les infirmités de la chair et avec les épreuves et les douleurs de l'âme ; mais, en même temps, je répands la vie de la nature par les miracles où je me montre et son maître et son roi, la vie sur les esprits que j'arrache aux ténèbres de la mort et que j'illumine des vives clartés de la foi, la vie dans les cœurs où je sème les principes d'une morale divine avec le courage de la pratique. Que me reste-t-il, ô hommes, pour conquérir enfin vos adorations et votre amour ? Peut-être de vivre dans l'avenir, comme j'ai vécu dans le passé, comme je vis dans le présent ? Eh bien ! l'avenir est à moi, et cet avenir, je l'ouvre à votre fidélité et à vos espérances : *Christus in sacula.*

III. — CHRISTUS IN SÆCULA. — LE CHRIST EST DANS LES SIÈCLES DES SIÈCLES.

Jamais le soleil ne se montre aussi plein de vie que lorsque, pareil à un géant (*Psal.* XVIII, 6) vainqueur, après avoir chassé les

nues qui dérobaient son disque à la terre, il reparait sur l'horizon, l'illumine et l'embrase de tous ses feux. Notre Soleil de justice vient de se cacher dans les ombres de la mort ; mais cet obscurcissement passager n'est pour lui qu'une occasion de gloire plus éclatante. Voyez-le qui renverse la pierre de son tombeau, qui déchire les voiles du trépas et qui se présente, avec la magnificence d'un triomphateur, au monde régénéré par son sang ! David avait chanté l'aurore qui devait être le témoin de ce miracle des miracles : *Est-ce que celui qui dort ne ressuscitera pas ? Seigneur, ressuscitez-moi* (*Psal.* XL, 9, 11 et seq.)... *Vous m'avez relevé à cause de mon innocence et confirmé, devant vous, dans la force, jusqu'à l'éternité. Levez-vous, levez-vous, ma gloire, je me ressusciterai dès le matin, je publierai votre nom parmi les peuples, parce que votre miséricorde a été exaltée jusqu'aux cieux et votre vérité jusqu'aux nuées.* (*Psal.* LVI, 7 et seq.) C'était la véritable pierre de touche et le sceau de la divinité du Messie. En effet, on avait bien vu des morts ressusciter à la voix des prophètes ; mais se rendre la vie à soi-même, c'est ce qu'on n'avait jamais vu, c'est ce que pouvait, seul, l'auteur de la vie. Et c'est pourtant ce que Jésus a prédit et ce qu'il exécute, comme il l'a prédit. Les Juifs lui demandaient un signe de sa mission : *Vous n'aurez point d'autre signe que celui du prophète Jonas : comme Jonas est resté trois jours et trois nuits dans le ventre de la baleine, ainsi le fils de l'homme restera trois jours et trois nuits dans le cœur de la terre.* (*Matth.*, XII, 39 40.) *Détruisez ce temple,* dit-il en parlant de son corps, *et je le rebâtirai en trois jours.* (Joan., II, 19.) Or Jésus est ressuscité le troisième jour pour ne plus mourir (*Rom.*, VI, 9), et Madeleine, et les saintes femmes, et les disciples d'Emmaüs, et les apôtres, et Thomas, l'un d'eux, qui s'obstinait à ne pas croire à sa résurrection, l'ont vu ressuscité. Ils ont conversé à diverses reprises, ils ont bu et mangé avec lui ; ils ont touché ses plaies. Ils étaient cinq cents disciples, rangés autour de lui, sur le mont des Olives, lorsqu'il s'est élevé au-dessus des nuées et jusqu'au plus haut des cieux. Et Paul qui, dans les transports d'un zèle aveugle, versait le sang des chrétiens, l'ayant vu dans toute la splendeur de sa gloire, de loup ravisseur changé en agneau docile, est devenu sa plus précieuse et sa plus noble conquête.

Voilà des témoignages certains, vous les lisez aux saints Évangiles, dans les actes et dans les lettres des apôtres et dans la tradition des naissantes Églises de la chrétienté ; des témoignages irrécusables, parce que ceux qui les ont portés ne pouvaient être la dupe de leurs sens, étant si nombreux ; ni de leur bonne foi, étant si lents à croire ; ni de leur affection, s'étant montrés si lâches à la trahison de Judas ; ni de leur vanité, puisqu'on ne leur ouvrait qu'une carrière

d'opprobres et d'ignominies; ni de leur ambition, puisqu'ils avaient l'ordre de courir le monde sans argent et sans bâton; ni, enfin, d'un enjouement passager, puisqu'ils se sont fait égorger plutôt que d'apostasier la croyance de la résurrection ou même qu'ils se soient fait s'en taire. Se présenta-t-il jamais devant la justice humaine une cause appuyée sur des pièces aussi graves, aussi nombreuses, aussi convaincantes? Nous ne pouvons les discuter ici, N. T. C. F.; mais il faut bien que la vérité du miracle, ainsi constatée, soit de tous points inattaquable pour qu'on ait vu des milliers de Juifs, hier témoins de la condamnation, du supplice et de la mort du fils de l'homme, le proclamer, le lendemain, Fils de Dieu, à la première annonce de sa résurrection. Il le faut bien, pour qu'au milieu de la civilisation la plus brillante qui fût jamais, l'univers y ait cru, pour qu'après dix-huit siècles d'examen, dont une heure eût suffi pour détruire une fable, il y croie encore fermement, avec les plus beaux génies et avec les plus magnanimes vertus des âges passés. Il le faut bien, pour qu'une révolution sans exemple dans les annales du monde, ait bouleversé complètement les idées, les institutions, les codes, les mœurs, les conditions sociales, et servi de glorieux point de départ à la chronologie des siècles. Il le faut bien, pour que les premiers chrétiens, si empressés à recueillir les ossements des apôtres et des martyrs qu'ils disputaient souvent au prix de leur vie à la main encore sanglante des bourreaux, n'aient jamais songé à rechercher nulle part le corps de Jésus. La croix, les clous, les vêtements, la couronne d'épine de Jésus, tout a été recueilli; mais la plus petite parcelle de sa chair ou de ses os, à qui donc la pensée vint-elle jamais de les demander à la terre? Enfin, il faut bien que la résurrection du Sauveur soit un fait indubitable pour qu'une foule d'hérésies du premier siècle et que leur maladroite copie, le Koran, aient mieux aimé nier sa mort, cette mort attestée par un million d'hommes, que de nier sa vie après cette mort. Jésus-Christ vit donc *personnellement*. Il vit de sa vie hypostatique, mais transfiguré, glorieux, impassible et immortel. Il vit dans son corps et dans son âme, comme dans la plénitude de sa divinité, mais ayant reçu pour son humanité toute puissance au ciel et sur la terre. (*Matth.*, XXIV, 30.) Il vit, le premier-né d'entre les morts (*Col.*, I, 18), assis à la droite de son Père, adoré des anges qui composent sa cour, chanté par les élus qui forment son diadème, médiateur des âmes encore engagées au pèlerinage de la vie, gouvernant à son gré les hommes et les empires, distribuant les trésors et les coups de sa Providence, et se préparant à descendre, à la fin des temps, des hauteurs de la gloire pour juger l'humanité et lui distribuer les châtimens et les couronnes.

Jésus vit mystiquement. Se peut-il, N. T. C. F., que le Sauveur glorifié se donne une

autre demeure que le ciel où il habite, dans les splendeurs éternelles? A n'envisager que les droits de la justice, on dirait que là seulement il doit résider, parce que là seulement il reçoit, à l'abri de tous les outrages mortels, la récompense de ses épreuves et le prix de ses douleurs, mais à se rappeler cet amour unique, incomparable, qui l'a fait se dévouer à la mort des esclaves pour tous les hommes et pour ses plus cruels ennemis, comment ne pas s'attendre à quelque prodige nouveau dont la charité de l'Homme-Dieu fera tous les frais et qui le perpétuera au sein même de l'humanité dont il est la vie? *Je suis le pain vivant descendu du ciel; si quelqu'un ne mange pas ma chair et ne boit pas mon sang, il n'aura pas la vie en lui.* (*Joan.*, VI, 15, 54.) *Ceci est mon corps, ceci est mon sang, toutes les fois que vous ferez cela, vous le ferez en mémoire de moi.* (*Luc.*, XXII, 1, et seq.) Paroles augustes, que la foi des apôtres et celle de dix-huit siècles ont recueillies et saluées de tous les transports d'un amour reconnaissant. L'eucharistie vient donc le disputer au ciel. Sacrifice nouveau qui remplace les grossiers holocaustes et nous présente Jésus-Christ descendant, à toute heure, et sur tous les autels catholiques, aux mains du prêtre, s'offrant pour le monde à son Père, et appliquant aux hommes le prix du sang versé sur le Calvaire! C'est par lui, avec lui et en lui (*Orat. Eccl.*) que nous adorons notre Père qui est aux cieux; par lui que nous expions nos fautes et en obtenons le pardon; par lui que montent, agréables à Dieu, nos hymnes de reconnaissance; par lui que descend sur nous la rosée des dons célestes. Un illustre docteur de l'Eglise, Chrysostome, croyait apercevoir une multitude d'anges qui venaient, une coupe d'or à la main, puiser, dans le calice, des flots de salut qu'ils allaient répandre en tous lieux sur les empires; n'y voyons, en ce moment du moins, que la présence continuée, sous de fragiles espèces, du Prêtre éternel selon l'ordre de Melchisédech. (*Psal.* CIX, 4.) Mon Dieu! malgré cette mort apparente et qui nous donne la vie, que vous êtes bien là pour nos cœurs!

Mais que dire de la sainte communion? Il était de droit que, dans la plupart des oblations antiques, les fidèles participassent à la consommation de la victime. Jésus-Christ ne s'est point dérobé, N. T. C. F., à cette condition du sacrifice. Victime, il veut être nourriture. Il se donne à nous tout entier, et c'est à la fraction du pain que les vrais croyants le reconnaissent de préférence pour leur Seigneur et pour leur Dieu. (*Luc.*, XXIV, 35.) N'allez pas nous demander comment, après le triomphe de l'ascension, de tels abaissements peuvent s'accomplir; comment de frères symboles contiennent un Homme-Dieu réellement et substantiellement; comment celui qui, *ressuscité une fois, ne meurt plus*, semble mourir et renaître à toute heure sous la foi du

dogme eucharistique; comment l'homme, qui n'est que cendre et poussière, peut être appelé à se nourrir d'un Dieu : nous n'en savons rien, absolument rien; mais ce comment des choses nous importe peu, c'est leur vérité qui nous importe. *Goutez et voyez (Psal. XXXIII, 9)*, vous ne discuterez plus. Vous apprendrez que, si la miséricorde est au-dessus de toutes les œuvres de Dieu, l'Eucharistie avec ses merveilles profondes n'exécède pas la puissance d'amour qui a fait la crèche et le Calvaire. Si vous ne comprenez pas encore les extases de l'âme et les ravissements des saints au banquet de l'Agneau; si vous ne vous rendez pas compte du courage des martyrs, qui allaient gaiement de la table sainte aux interrogatoires, aux échafauds, aux bûchers et aux arènes, vous aurez, du moins, le secret des œuvres étonnantes que produit le catholicisme, œuvres inessayées ou impraticables partout ailleurs : les passions étouffées avant d'avoir pu se produire, ou domptées dans une lutte de chaque jour, la virginité perpétuelle des deux sexes devenue chose facile et vulgaire, la chasteté dans la jeunesse et dans le mariage, la charité publique entrée dans les codes par un juste sentiment de la valeur chrétienne de l'homme, la charité privée se multipliant sous toutes les formes et enfantant chaque jour de nouveaux prodiges, l'obéissance religieuse pratiquée avec amour par les plus fières natures, la pauvreté évangélique embrassée de passion par les ambitieux de l'éternité comme le vrai trésor du temps; la plus haute dignité des lumières spirituelles chez de pauvres frères du peuple, ignorants de tout, excepté de la seule chose nécessaire, le salut; le zèle apostolique allant affronter la mort la plus cruelle et la plus obscure pour le nom de Jésus; la gloire envisagée comme une fumée, l'honneur mondain comme un oracle trompeur, l'ambition comme une fièvre pernicieuse, la vengeance comme un crime, la fortune comme un piège et les revers de toute nature comme une épreuve utile à la vertu, les ennemis facilement pardonnés, les fautes pleurées presque aussitôt que commises, le respect et l'humilité pratiqués sans ostentation comme sans efforts, la douleur calmée, l'agonie consolée et la mort elle-même adoucie et illuminée de tous les rayons d'une immortelle espérance. Oh! pour qui voit de près ces choses, le Seigneur est vivant dans son tabernacle, et la foi l'y contemple avec autant d'amour que sur la croix.

Jésus vit surnaturellement dans son Eglise. Un homme réfléchi pourrait-il n'être pas saisi d'admiration à la vue de ce merveilleux établissement et de cette magnifique perpétuité du catholicisme? Porté de Jérusalem à Antioche, à Corinthe, à Athènes, à Rome, par de pauvres pêcheurs, ayant contre lui tout ce qui est humain, la force des armes, la puissance des césars, la science des phi-

losophes, la cupidité du sacerdoce païen, les habitudes des siècles, les passions et les préjugés des foules, la hauteur de ses dogmes, l'âpreté de sa morale et l'humble condition de ses apôtres, offrant d'ailleurs à la pensée d'invincibles motifs de répulsion, il s'établit pourtant à Antioche, à Corinthe, à Athènes, à Rome et dans l'univers entier; il s'établit par la parole, par la charité, par la chasteté, par la patience, par le miracle et par le martyre. Toujours en butte aux mauvaises passions, tandis qu'on laisse une paix si tranquille à l'erreur, même la plus immorale et la plus grossière, toujours remis en cause par l'hérésie ou par l'incrédulité, souvent interrogé par le supplice, gêné par la politique, bafoué par les partis, il demeure. Les constitutions se succèdent, les formes de gouvernement changent, les opinions se modifient, les législations ont fini par trouver le secret d'imiter la fortune qui n'était constante que dans son inconstance (73); et lui, reste invariable dans sa constitution, dans sa doctrine, dans l'esprit de ses lois et de son culte et dans sa hiérarchie. D'où vient ce prodige? Rappelez-vous les promesses de Jésus-Christ: elles expliquent tout. Lorsqu'un homme va mourir, il fait ses adieux à ceux qui l'entourent; et s'il leur donne rendez-vous, c'est par delà le sépulcre, dans la bienheureuse immortalité; mais Jésus-Christ: *Je m'en vais (Joan., VIII, 21)*; *allez et enseignez, je suis avec vous jusqu'à la consommation des siècles. (Matth., XXVIII, 20.)* Quoi! *Je m'en vais, et je suis avec vous!* Oui, personnellement comme au ciel, mystiquement comme dans l'Eucharistie? Non, mais surnaturellement, mais par une assistance tellement visible que les yeux des plus aveugles en seront involontairement frappés. *Dieu est fidèle (1 Cor., X, 13)*, N. T. C. F., et il ne saurait manquer à sa promesse. Il vivra, et l'Eglise vivra par lui. Rien ne saurait l'empêcher, rien ne saurait la détruire: ni la rage obstinée des Juifs incrédules, qu'il châtiara, suivant les prophéties, qu'il brisera comme dans un mortier; qu'il dispersera aux quatre vents, et dont il ruinera la ville et le temple, par la main d'un empereur, appelé toutefois, pour sa clémence, les délices du genre humain; ni le glaive des césars dont il émoussera la pointe et façonnera la poignée en forme de croix; ni la multitude des nations idolâtres, qu'il fera plier successivement au joug de l'Evangile; ni la haine des prêtres païens qui verront leur culte méprisé, leurs idoles bafouées et leurs temples changés en sanctuaires chrétiens; ni l'orgueil des sophistes, auxquels la subtilité ne fournira que des armes impuissantes, et la haine que de stériles colères; ni la présomption des hérétiques, ingrats, qui déchireront le sein de l'Eglise, mais qui ne parviendront jamais jusqu'à ses entrailles, où bouillonne la vie; ni les scandales, dont la contagion pourra corrompre la société, souiller même

parfois le sanctuaire et le cloître, mais n'ira jamais jusqu'à souiller la vérité de la loi ni la sainteté de sa glorieuse interprète; ni l'inconstance naturelle au cœur de l'humanité, dont il fixera toujours une partie considérable dans la foi; ni les calculs de la politique, parce que Dieu tient entre ses mains le cœur des rois; ni le fil des événements, parce qu'il les mène et dirige à son gré, pour le bien de ses élus; ni le temps, parce qu'il n'use que les choses périssables comme lui; ni l'éternité, parce qu'elle est le port où elle doit trouver son repos, après les longues tourmentes de la vie.

Jésus vit au dedans de l'Eglise, comme il la protège au dehors. Isaïe avait dit en parlant des bienfaits du Messie : *Vous puiserez avec joie aux fontaines du Sauveur (Isa., XII, 3);* vous les connaissez, N. T. C. F., ces fontaines sacrées dont la source première est le divin cœur de Jésus. C'est l'Evangile, d'où coule par torrents la vérité sur les esprits, même les plus humbles et les plus petits. Voyez la merveille! « Il y a, dit un philosophe de nos temps, un petit livre qu'on fait apprendre aux enfants, et sur lequel on les interroge à l'Eglise; lisez ce livre, qui est le catéchisme, vous y trouverez une solution à toutes les questions que j'ai posées, à toutes sans exception. Demandez au chrétien d'où vient l'espèce humaine, il le sait; où elle va, il le sait; comment elle va, il le sait. Demandez à ce pauvre enfant, qui de sa vie n'y a songé, pourquoi il est ici-bas et ce qu'il deviendra après sa mort: il vous fera une réponse sublime, qu'il ne comprendra pas, mais qui n'en est pas moins admirable. Demandez-lui comment le monde a été créé et à quelle fin; pourquoi Dieu y a mis des animaux, des plantes; comment la terre a été peuplée, si c'est par une seule famille ou par plusieurs; pourquoi les hommes parlent plusieurs langues, pourquoi ils souffrent, pourquoi ils se battent, et comment tout cela finira: il le sait. Origine du monde, origine de l'espèce, question des races, destinée de l'homme en cette vie et dans l'autre, rapports de l'homme avec Dieu, devoirs de l'homme envers ses semblables, droits de l'homme sur la création, il n'ignore rien; et quand il sera grand, il n'hésitera pas davantage sur le droit naturel, sur le droit politique, sur le droit des gens; car tout cela sort, tout cela découle avec clarté, et comme de soi-même, du christianisme (74). » En peut-on dire autant des systèmes et des théories philosophiques?

A la doctrine ajoutez les sacrements: c'est le baptême qui lave la tache originelle, en coulant sur le front des enfants d'Adam; c'est la pénitence qui leur remet la dette journalière du péché; c'est la confirmation qui les oint pour les combats de l'âme; c'est l'Eucharistie, pain du voyageur et vin qui fait germer les vierges; c'est l'extrême-onction qui relève et fortifie contre les an-

goisses de la mort; c'est l'ordre qui perpétue le sacerdoce, délégation du ciel auprès de la terre; c'est le mariage qui lie et sanctifie les époux. Et puis, c'est la parole évangélique, nourriture des esprits; c'est la prière, nourriture du cœur: en un mot, c'est la grâce de Jésus-Christ, débordant par mille canaux, qui porte incessamment dans le champ de l'Eglise la fraîcheur et la fécondité. Mais il y a quelque chose de plus profond que cela, N. T. C. F., et Jésus-Christ ne se contente pas de cette dispensation générale de la vie spirituelle, il veut encore habiter et vivre dans chaque âme chrétienne.

Jésus vit surnaturellement dans l'âme des justes. L'immensité de Dieu pénètre tout; il n'est pas d'abîme si profond qu'il ne remplisse de son infinité; mais il est un autre genre d'habitation, habitation surnaturelle dans le juste, et que le Sauveur vous a fait connaître en ces mots: *Celui qui fait la volonté de mon Père, mon Père et moi nous viendrons en lui, et nous y établirons notre demeure. (Joan., XIV, 23.)* Mystère nouveau de miséricorde céleste! Paul le sentait au fond de son âme, quand il disait: *Pour moi vivre c'est le Christ! (Philip., I, 4.)* *Je vis, non ce n'est pas moi qui vis, c'est Jésus-Christ qui vit en moi (Galat., II, 20):* lui qui est l'objet de ma foi, de mon amour et de mon espérance; c'est lui qui me gouverne et qui fait tout en moi (I Cor., V, 19); lui qui m'éclaire, lui qui m'anime, lui qui dicte mes actions et mes paroles, lui qui inspire mes projets, lui qui éveille mes desirs, lui qui soutient ma faiblesse et me rend puissant. De là tout est vivant en moi; mes œuvres les plus simples ont leur prix dans le ciel; rien ne me trouble, rien ne m'effraye; je ne connaîtrais qu'un malheur, celui de perdre Jésus-Christ; mais *Je suis certain que ni la vie, ni la mort, ni le glaive, ni la persécution, ni la faim, ni la soif, ni la nudité ne pourront me séparer de son amour. (Rom., VIII, 35.)* Quelle passion magnifique et quel chaud langage! Il est vrai que si tout chrétien, en état de grâce, peut dire également: Ce n'est pas moi qui vis, c'est Jésus qui vit en moi; la fragilité de sa nature ne lui permet pas d'ajouter: Je suis certain que rien ne pourra m'en séparer; hélas! il s'en sépare trop souvent; mais il ne s'en sépare que librement. Jésus ne nous quitte point le premier, il habite intimement notre âme, tant que nous n'avons pas le malheur de l'en chasser par le péché mortel, et le péché ne porte le nom de mortel que parce qu'il donne la mort à notre âme, en éloignant Jésus qui était sa vie.

Jésus vit providentiellement dans les sociétés. Ce serait une impiété de penser que Dieu, en qui nous avons l'être, le mouvement et la vie (Act., XVII, 28), qui a fait les sociétés comme il a fait les individus, et tracé les limites des nations comme la marche des astres, les abandonne à leur libre conseil. Non, il « tient, du plus haut des

(74) JEANBOY., *Mélang. philos.*, p. 224.

cieux, les rênes de tous les royaumes ; il a tous les cœurs en sa main : tantôt il arrête les passions, tantôt il leur lâche la bride, et par là il remue tout le genre humain. Veut-il faire des conquérants ? il fait marelter l'épouvante devant eux et il inspire à eux et à leurs soldats une hardiesse invincible ; veut-il faire des législateurs ? il leur envoie son esprit de sagesse et de prévoyance, et leur fait prévenir les maux qui menacent les Etats, et poser les fondements de la tranquillité publique... C'est lui qui prépare les effets dans les causes les plus éloignées et qui frappe les grands coups dont le contre-coup porte si loin.... C'est lui qui donne et qui ôte la puissance, qui la transporte d'un homme à un autre homme, d'une maison à une autre, d'un peuple à un autre, pour montrer qu'ils ne l'ont tous que par emprunt, et qu'il est le seul en qui elle réside naturellement.... Celui-là seul tient tout en sa main qui sait le nom de tout ce qui est et de tout ce qui n'est pas encore, qui préside à tous les temps et qui prévient tous les conseils (75). » Or cet empire magnifique et inaliénable, N. T. C. F., Jésus-Christ l'a obtenu par droit de conquête. *Toute puissance, dit-il, m'a été donnée dans le ciel et sur la terre (Matth., XXVIII, 18)* ; et le Prophète l'avait prédit : *Il recevra les nations en héritage. (Psal. XVIII, 8.)* Heureux les peuples fidèles à ses lois ! heureux ceux qui n'ont pas d'autre Dieu que celui du Calvaire, d'autres maximes que celles de l'Evangile, et dont les codes n'en sont que le commentaire pratique ! heureux les peuples où, souverains et sujets, grands et petits, prêtres, ouvriers et soldats, femmes, enfants et vieillards ne suivent d'autre règle que celle de la conscience éclairée par la foi, et ne voient que Jésus-Christ dans l'obéissance aux commandements des puissances terrestres ; la paix règne sur eux, la force est dans leur sein et la prospérité les accompagne ; car il est écrit : *Cherchez le royaume de Dieu et sa justice, et le reste vous viendra comme par surcroît. (Matth., VI, 33.)* Si les annales du monde ne présentent que rarement ce ravissant spectacle, c'est que rarement les sociétés chrétiennes elles-mêmes suivent, d'un pas mesuré, les sentiers tracés par l'Evangile ; c'est que les insurrections contre le Christ sont encore plus fréquentes que les insurrections contre les pouvoirs humains ; c'est que les incredulités de l'esprit et les corruptions du cœur troublent incessamment le bel ordre établi par la domination de la croix ; de là le véritable motif de tous les maux qui désolent souvent les Etats chrétiens.

Et cependant, N. T. C. F., examinez leur civilisation, leurs lumières, leur bien-être, leur durée ; comparez-les avec la condition des Etats non-chrétiens, et vous verrez l'énorme différence produite par le gouvernement de Jésus-Christ et par l'usurpation du démon ; et, toutefois, Jésus-Christ n'aban-

donne pas entièrement les nations infidèles. Vous l'avez vu pour les temps qui ont précédé la croix ; à plus forte raison, cela doit-il être pour les temps qui la suivent, puisqu'il est mort pour tous les hommes et qu'il veut les sauver tous. Ce qui reste de vérité chez les nations infidèles leur vient de celui qui éclaire tout homme venant au monde. Il n'est pas d'idolâtrie si profonde, d'erreur si brutale, de fétichisme si grossier, qu'ils forment une barrière impénétrable aux rayons de la grâce, qui choisit ses élus partout où elle le veut ; et, *au jour du jugement, beaucoup viendront de l'Orient et de l'Occident se reposer avec Abraham, Isaac et Jacob, dans le royaume des cieux. (Matth., VIII, 10.)* Mais la multitude des nations elles-mêmes, il la prépare insensiblement par des voies mystérieuses à venir prendre un jour sa place dans le bercail de la foi. *J'ai d'autres brebis, dit-il, et il faut, remarquez cette expression, N. T. C. F., il faut que je les amène, afin qu'il n'y ait qu'une même bergerie et qu'un même pasteur. (Joan., X, 16.)* Pour cela, ses moyens sont divers. Tantôt il soulève les peuples, comme la tempête fait bondir les flots, et il les précipite sur le sol chrétien pour leur faire trouver la seule chose qu'ils n'y cherchent pas, la religion qui doit les sauver. Ainsi en arriva-t-il à l'époque de l'invasion germanique. Tantôt, au contraire, il jette les armées chrétiennes sur le sol de l'infidélité, force les mécréants à reconnaître la supériorité du principe dont ils furent longtemps les implacables adversaires ; et si la lumière évangélique, parlant à leurs yeux, ne se fait pas immédiatement sentir à leurs esprits, elle commence par étonner leurs cœurs, et finira, sous peine de mort sociale pour eux, par subjuguier leurs âmes. Tantôt il envoie de généreux missionnaires aux pays les plus lointains comme les plus sauvages, et il frappe ces aveugles par leur audace, il les touche par leur vie sainte et il les confond du moins par la merveilleuse facilité avec laquelle ces nouveaux apôtres savent répandre leur sang. Tantôt il souffle à de hardis navigateurs le génie des découvertes, et tantôt il lance l'industrie aventureuse et cupide aux continents jusqu'alors inconnus, pour déposer sur des terres plongées dans les ténèbres de la mort les germes de la foi qui vivifie.

Il n'est pas jusqu'à la nation déicide sur laquelle il ne règne aussi, par un double miracle de sa providence. Miracle de justice : depuis l'effroyable catastrophe qui suivit de près et châtia sans l'expier l'infâme déicide, il la tient sous la verge de la dispersion et sous l'anathème des infidèles aussi bien que des peuples chrétiens, malgré le scepticisme et la prétendue tolérance qui voudraient la réhabiliter à leurs yeux. Miracle de conservation : jamais aucune nation n'eût survécu à sa chute et à cet exil dix-huit fois séculaire ; Jésus la maintient

par l'univers comme un témoin vivant de la promesse antique, comme un incorruptible gardien des saints livres, comme la preuve de l'accomplissement des prophéties qui la concernent et comme un exemple immortel de la justice de Dieu sur les nations prévaricatrices. Ajoutons ; N. T. C. F., qu'un autre grand miracle se prépare aussi pour elle, le miracle de la conversion à la foi de celui que ses pères ont crucifié : *Les enfants d'Israël s'assièrent longtemps sans roi, sans prince, sans sacrifiée, sans autel, et après cela ils reviendront, ils chercheront le Seigneur, leur Dieu et David leur roi, et ils seront frappés de stupeur, en reconnaissant leur Dieu et son bien.* (Ose., III, 4, 5.) Dernier fleuron de la couronne tressée par la main des âges au Rédempteur du genre humain !

Après cela, N. T. C. F., et quelle que soit la durée inconnue des temps, de la longue suite des oracles concernant le Messie, il n'en restera plus qu'un à l'état de promesse et comme suspendu à la foi des peuples, c'est l'annonce du jugement universel. Terrible et consolante prophétie tombée des lèvres de Jésus lui-même : *Vous verrez le fils de l'homme descendant sur les nuées du ciel, avec une grande puissance et une grande majesté* (Matth., XXIV, 30) ; tous les morts ayant été rappelés de la tombe et se trouvant réunis dans la terreur d'une attente formidable, les brebis étant rangées à la droite et les boucs à la gauche, Jésus s'assiera sur son trône et jugera le monde ; il appellera les élus au ciel et condamnera les réprouvés à l'enfer. O Jésus, à cette heure suprême, ayez pitié de nous ! C'est l'heure par excellence du fils de l'homme, N. T. C. F., l'heure de sa glorification devant toutes les créatures, l'heure où sa divinité sera proclamée par la terre, par le ciel, par l'enfer lui-même, par les anges et par son Père. C'est l'heure où il commencera, vainqueur, désormais à l'abri de tous les outrages humains, sa vie triomphante.

Jésus, enfin, vivra donc triomphalement dans les éternités des éternités ! Ici, N. T. C. F., s'arrêtent nos discours, et notre foi se tait, là même où s'agitent le plus vivement nos espérances et nos craintes. Qui pourrait, en effet, prétendre vous décrire ce règne d'amour plein de vérité, de grandeurs et de délices, telles que jamais l'oreille de l'homme n'a rien entendu, son œil jamais vu, sa pensée jamais imaginé, son cœur jamais rien désiré qui lui soit comparable ? Qui pourrait aussi vous peindre ce règne de justice où le feu, les remords et la société des démons châtieront sans relâche les incertitudes de l'esprit, les révoltes du cœur et la dépravation des sens ! Quelle ivresse dans le ciel où se chantera l'*hosanna* sans fin ! quelle horreur dans l'enfer dont les noirs échos répéteront éternellement la malédiction et le blasphème ! Quelle cour, pour le roi Jésus, que toutes les vertus couronnées ! Quel piédestal pour son trône que tous les vices enchaînés !

Gloire à lui ! Gloire à lui ! que toute bouche le répète : Gloire à lui !

Ainsi Jésus remplit tous les siècles : tantôt attendu, tantôt reconnu visiblement, tantôt adoré par une postérité qui durera autant que le monde, tantôt, enfin, possédé par les élus dans les splendeurs de l'éternelle gloire ; vivant avant sa naissance mortelle de la vie d'un Dieu et faisant vivre la terre ; vivant, aux jours de sa chair, d'une vie à la fois divine et humaine et se proclamant à haute voix la vie des âges ; vivant, après sa mort, d'une vie personnelle dans le ciel, d'une vie mystique dans l'Eucharistie, d'une vie surnaturelle dans l'Eglise, d'une vie providentielle dans les sociétés humaines, d'une vie triomphante dans l'immortalité, tel est le caractère du Messie qui est l'objet de notre foi : il est éternel, il est notre Dieu. Et tel est aussi le pâle commentaire des admirables paroles de l'Apôtre : *Jésus Christ était hier, il est aujourd'hui, il sera dans les siècles des siècles.* (Hebr., XIII, 8.) Ce commentaire, où nous n'avons effleuré que la surface des idées, vous sera développé pendant le cours de cette sainte quarantaine par nous-même dans notre cathédrale, et par vos pasteurs dans chacune des églises de notre diocèse. Mais déjà ne pouvons-nous pas tirer les conclusions logiques, et, nous devons le dire, irrésistibles qui en découlent ? Nous le ferons en quelques mots d'exhortation paternelle ; nous nous adressons à tous, sans exception.

Puisque Jésus-Christ est Dieu, sa religion est donc l'œuvre même de Dieu. Elle est donc la seule religion véritable. Quiconque y croira et en remplira les préceptes sera sauvé ; quiconque refusera d'y croire et d'en remplir les préceptes sera condamné !

Enfants d'Israël, vos pères ont fait fausse route, ils ont condamné l'innocent et méconnu le Sauveur qui leur était promis. Vous portez la punition de leurs crimes et de votre obstination personnelle. Ouvrez les yeux, voyez : les siècles s'écoulent et votre châtement se perpétue. Depuis dix-huit cents ans vous n'avez plus de ville sainte, plus de temple, plus de prêtres ni de lévites ; la tribu de Juda n'a plus le sceptre, et vous ne savez pas même où elle est et si elle existe encore, cette tribu de Juda, de laquelle le Messie devait naître. Ce n'est donc pas une épreuve passagère comme au temps de Nabuchodonosor et d'Antiochus, c'est la désolation décrétée et qui durera jusqu'à la fin, comme l'annonçait le prophète Daniel (IX, 26.) Qu'attendez-vous encore pour adorer avec nous ce Jésus, dans lequel se sont manifestement accomplis les oracles, et dans lequel toutes les nations de la terre ont été bénies ? Qu'attendez-vous pour réaliser cette parole de l'un de vos prophètes : *Je répandrai sur la maison de David l'esprit de grâce et de prière, et ils tourneront leurs regards vers moi qu'ils ont percé, et ils pleureront*

ma mort comme celle d'un fils unique ou d'un premier-né. (Zach., XII, 10.) Venez à nous, vous qui fûtes nos pères dans la promesse, et nous effacerons dans le baptême la tache du sang qui est visiblement restée sur vous.

Enfants de l'islam, comprenez votre erreur. Puisque Jésus de Nazareth est celui qu'attendait le monde, puisqu'il est Fils de Dieu, Dieu lui-même, nul, fût-il prophète, ne saurait être plus grand que lui. Puisqu'il a juré que sa parole ne passerait pas et que jamais un iota ne serait changé à sa loi, celui-là se trompe donc qui prétend avoir été envoyé pour réformer cette loi et pour la réformer au gré des plus honteuses passions. Et vous aussi, d'après vos légendes, vous attendez un libérateur; mais, c'est en vain, sachez-le bien, si vous le cherchez en dehors de cette noble et généreuse France dont l'épée cueille sur vous autant de victimes que vous osez lui livrer de combats, qui vous apporte, en échange de vos anciennes pirateries et de vos mœurs incultes, la majesté de sa religion, la grandeur de sa civilisation et l'espérance future de sa nationalité. Oh! vous céderez volontairement et doucement au zèle apostolique de nos prêtres, à la touchante charité de nos vierges sacrées, à l'influence, devenue plus religieuse et plus morale de nos chrétiens, et surtout à la grâce de Sidn-Aïssa (Notre-Seigneur Jésus) qui vous appelle à lui du haut du ciel et des profondeurs de son tabernacle: votre bonheur est à ce prix.

Rationalistes de toutes les écoles, vous venez de voir ce qu'est Jésus-Christ. Est-ce ainsi que vous le connaissiez? Ainsi connu, songerez-vous à le nier? Non, après tant de siècles de foi, après tant d'examen et tant d'études, après tant de grands génies et de si magnanimes vertus, après tant de luttes et tant de triomphes, il n'est plus permis de regarder Jésus comme un philosophe et comme un sage; ou bien il faut dire, avec les Juifs, que c'est un séducteur qui a mérité la croix, ou bien reconnaître, avec nous et avec lui, qu'il est le Sauveur du monde et notre Dieu. Et ne dites pas qu'il est inutile de se prononcer sur cette formidable alternative; car vous seriez insensés en rendant hommage au nom d'un imposteur, et vous êtes un impie en le refusant à votre Dieu. Prenez garde; la solution de ce problème essentiel ne se fera pas longtemps attendre pour vous, et elle vous sera fatalement donnée devant le tribunal de Jésus-Christ, si vous n'avez pas voulu la recevoir devant ses autels. Oh! qu'il est horrible de tomber entre les mains du Dieu vivant, lorsqu'on l'a gravement offensé; que sera-ce donc lorsqu'on aura fait profession de l'ignorer ou même de le blasphémer toute sa vie! Nous vous en conjurons, par les entrailles de sa miséricorde, méditez profondément ce que nous venons de vous dire; puis, mettez-vous à genoux et priez: la lumière ne se fera pas attendre, Jésus-Christ lui-même viendra vous dessiller les yeux et vous dire, comme autrefois à ses apô-

tres: *C'est moi, n'ayez pas peur* (Luc., XXIV, 36); *prenez mon joug sur vos épaules et vous verrez qu'il est doux et léger.* (Matth., XI, 29, 30.)

Chrétiens timides et de peu de foi, pour-quoi trembler, à de certaines heures, sur les destinées de la religion de Jésus-Christ? Sachez donc qu'elle est immortelle et qu'elle n'a rien à craindre, pour sa durée, des fureurs et des folies de l'impiété. Est-ce que son histoire n'est pas la plus éclatante preuve de l'accomplissement des paroles du Sauveur qui lui a garanti l'avenir des âges? Est-ce qu'un regard jeté sur quelques années du siècle où nous vivons ne suffirait pas pour vous instruire et vous corroborer dans la foi? Si jamais il parut que c'en était fait du christianisme, oh non! ce ne fut pas lorsque, après trois cents ans de persécutions sanglantes, le cruel Dioclétien fit graver sur une colonne triomphale ces mots: *Christiano nomine deleto*, le nom chrétien est détruit, ce fut lorsque, après trois cents ans de luttes intestines, amenées, coup sur coup, par la réforme, par le jansénisme, par la prétendue philosophie et par une effroyable licence de mœurs, la rage de l'impiété s'abattit sur la France, brisa les autels, profana les temples, égorga ou dispersa les prêtres fidèles, jeta le souverain pontife en exil, et après avoir épouvanté le monde par des excès dignes de l'enfer, osa s'ériger elle-même en divinité, sous le titre extravagant de déesse de la raison. Eh bien! que se passa-t-il alors? Vous le savez, la religion rentra triomphante dans ses foyers en ruines, et grâce à la main d'un puissant génie envoyé de Dieu, elle reprit sur la France l'empire qu'elle n'aurait jamais dû perdre. Hier encore, quelles n'étaient pas vos appréhensions en regard du volcan prêt à vomir une seconde fois, des bas-fonds de la société, ses horribles laves sur tout ce qui était saint et sacré! et maintenant grâce à une puissante volonté qui continue des traditions héréditaires, l'Eglise est en paix comme la société. Ne vous inquiétez donc jamais; plus les flots montent, plus la barque de l'Eglise monte au-dessus des flots, et s'il arrivait qu'ils allissent battre un jour la voûte du ciel, plutôt que de sombrer, elle s'y élancerait à pleines voiles, et y jetterait son ancre, pour se reposer enfin dans le calme et dans la splendeur même de Dieu.

Chrétiens sincères, mais lâches et négligents, pourquoi ne pas faire vivre Jésus dans vos âmes? A quoi vous servent, sans son amour et sans la pratique de ses lois, vos travaux les plus pénibles, vos succès les plus glorieux et même vos vertus les plus touchantes? Vous le reconnaissez comme le divin législateur du monde, et vos années s'écoulent, loin de son temple, loin de son autel, loin de ses sacrements, loin de sa grâce, et peut-être loin de toute prière adressée à sa croix et à son nom. Ne voyez-vous donc pas que vous perdez votre temps et que vous engagez votre éternité, en né-

gligeant celui qui sanctifie l'un et qui donne l'autre en récompense.

Et vous, âmes pieuses et ferventes, qui faites vivre Jésus en vous, et qui l'aimez plus que tous les biens de la terre, plus que la vie, redoublez de ferveur, si vous voulez qu'un jour il vous dise : *Venez, les bénis de mon Père, posséder le royaume qui vous a été préparé dès le commencement du monde* (Matth., XIII, 35); mais redoublez aussi de zèle et de charité pour vos frères; priez pour que son règne arrive et s'établisse enfin sur tant d'intelligences qui l'ignorent, sur tant de cœurs qui l'outragent. Jésus ne veut pas les conquérir tout seul, il nous a choisis pour ses auxiliaires; n'oubliez pas que celui qui contribue à étendre sa domination, en sauvant l'âme d'un pécheur, couvre la multitude de ses péchés (Jac., VI, 20), et attire sur lui les bénédictions les plus douces et les plus fécondes.

Donné à Alger, le 2 février 1853.

XI. MANDEMENT

Pour le carême de 1855.

SUR LA DIVINITE DE L'EGLISE.

Nos très-chers frères

Dès les premiers siècles de l'Évangile, les disciples du Christ portaient, avec une égale fierté, les titres, alors ensanglantés par le martyre, de chrétien et de catholique. Chrétien, était leur nom; catholique, leur surnom. Expression sublime, incisif abrégé de la foi! La religion, en effet, repose sur une double base, la divinité de Jésus-Christ et la divinité de l'Église. De même qu'en morale, il y a deux commandements, l'amour de Dieu et l'amour du prochain, sans l'accomplissement desquels nulle vertu n'est sérieuse: de même, en dogme, il y a deux principes, la divinité de Jésus-Christ et la divinité de l'Église, sans la croyance desquels aucune foi n'est véritable. Divinité de Jésus-Christ, divinité personnelle, substantielle, essence du Verbe, alors même qu'il est incarné; divinité de l'Église, divinité morale, qui n'affecte ni sa substance, ni les personnes dont elle se compose, mais qui rend raison de son origine comme société et comme hiérarchie, de son but, de ses moyens, de ses influences et de sa durée. Jésus-Christ est Dieu, puisqu'il est le Verbe éternel de Dieu; l'Église est de Dieu, puisqu'elle est l'œuvre immédiate de Jésus-Christ. De ces deux vérités fondamentales, la première assied invinciblement notre foi; la seconde l'interprète infailliblement, la maintient, la propage et l'applique. La première est la source de la vie surnaturelle qui circule dans le monde, la seconde en est le réservoir et le canal. Jésus-Christ est Dieu, je le crois: je suis chrétien; l'Église est divine, je le crois: je suis catholique. Je n'ai plus qu'à me conduire en disciple de Jésus-Christ et de l'Église; tout est là pour le salut, hors de là rien n'y profite.

Dans un mandement précédent, N. T.

C. F., nous avons établi sommairement la divinité personnelle de Jésus-Christ; nous allons compléter cet enseignement par la preuve encore plus sommaire de la divinité morale de l'Église. Vous le savez, la notion de l'Église comprend deux choses inséparables, mais distinctes, la société des fidèles soumis à la foi de l'Évangile, et l'autorité qui gouverne cette société. Or nous espérons vous démontrer avec une clarté, disons plus, avec une évidence saisissante, que Jésus-Christ a lui-même institué cette société et cette autorité, et que, par conséquent, l'Église catholique est divine, qu'il est nécessaire à tout homme d'en faire partie et d'obéir à l'autorité qui la régit. Dans cette cause, qui est la sienne, Dieu nous soit en aide et ses saints Évangiles!

PREMIÈRE PARTIE.

De l'Église considérée comme société des fidèles.

Ne suffirait-il pas d'un moment de réflexion, N. T. C. F., pour comprendre qu'un Dieu seul a pu concevoir le dessein de relier le ciel à la terre, de réconcilier l'humanité avec son auteur, de renouer la chaîne des croyances si lamentablement rompue, de recueillir au bercail d'une même foi tant de brebis égarées dans les sentiers de l'erreur? Un Dieu seul a pu concevoir la pensée de réunir tant de nations divisées d'opinions et d'intérêts. Un Dieu seul pouvait réaliser cette œuvre souveraine, au moyen de quelques pauvres bateliers qui s'en allaient criant par le monde: Je crois à l'Église catholique, *Credo Ecclesiam catholicam*. Un Dieu seul pouvait dompter l'opposition, sans cesse renouvelée contre elle, de l'épée, du sophisme, du mépris et des passions terrestres. Un Dieu seul pouvait maintenir, dans son intégrité, cet enseignement et cette société de croyants, parmi ces millions de fidèles arrivant de tous les points de l'horizon, se multipliant et se perpétuant à travers la durée des âges. Un Dieu seul pouvait inspirer ce zèle, cette pauvreté volontaire, cette chasteté virginale, et cette charité qui se donne elle-même, et cette humilité qui bâtit, sur le néant de soi, l'édifice de la sainteté, vertus tellement propres à l'Église que là seulement on les connaît. Voilà des phénomènes ou plutôt des miracles palpables qui arrachent tous les jours à l'admiration ce cri involontaire: *Le doigt de Dieu est là!* l'Église est donc d'institution divine. Nous serions heureux, N. T. C. F., de dérouler à vos yeux ce genre de preuves, dont l'éclat, peut-être, rejaillirait sur nos paroles et charmerait vos esprits; mais à l'exemple des grands docteurs, Tertullien, Cyprien, Augustin, Optat, Bossuet, qui ont conquis sur ce terrain leurs plus glorieuses palmes, nous préférons entrer au cœur même de la question, l'étudier sous la forme la plus élémentaire, et la démontrer par le développement d'une série de propositions, dont le rigoureux enchaînement ne peut manquer de frapper les hom-

mes de bonne foi. Nous obéissons d'ailleurs à la voix du chef suprême de la chrétienté, qui nous ordonne d'entrer courageusement dans la lice, et d'éclairer vos esprits, soit en exposant avec force les enseignements de la religion sur ce point capital, soit en combattant avec énergie les erreurs, trop répandues de nos jours, qui voudraient en altérer l'inviolable pureté. Fidèle à cet oracle d'en haut, nous respecterons les personnes, la charité le veut ; mais nous n'aurons pas la faiblesse d'atténuer les principes ; la foi, la conscience, l'honneur même nous en feraient un reproche éternel.

Première proposition. — *Jésus-Christ a fondé une Eglise.*

Il fallait ce dernier reste d'indifférence religieuse qui a travaillé la moitié de notre siècle, pour penser qu'il est permis de se dire chrétien sans faire partie de l'Eglise de Jésus-Christ, et religieux sans donner aucune marque de confraternité avec ceux qui ont le bonheur de l'être réellement. Encore cette prétention étrange n'a-t-elle pas même le mérite d'être un système philosophiquement préconçu et trouvé d'un jet ; c'est tout simplement une conséquence pratique du droit erroné de libre examen en matière de foi. Du moment en effet que, tout en croyant à la divinité de Jésus-Christ et de son Evangile, on croit pouvoir interpréter à sa façon l'Evangile de Jésus-Christ, il n'y a pas de confession de foi qui tienne. Chacun étant lui-même son juge, devient à lui seul toute une Eglise ; le lien intérieur des croyances et des devoirs, n'étant plus qu'un ensemble d'opinions mobiles, comme la pensée et la passion de l'homme, cesse d'être un frein véritable pour lui ; le lien extérieur de la communauté n'étant plus qu'une affaire d'usage, de convention ou de parti, quoi de plus naturel que de passer outre, à une heure donnée, en brisant cette chaîne factice, comme on brise un vain jouet ? N'est-ce pas, hélas ! ce qui se pratique aujourd'hui, sous nos yeux, par une foule d'hommes qui s'en vont, comme dit le prophète, dans la solitude de leurs propres voies ? Des hommes qui se piquent de remplir exactement les devoirs et jusqu'aux plus minutieuses convenances de la société, qui se feraient un crime de ne pas répondre à une invitation honorable, de se refuser à une souscription de bienfaisance, de patriotisme ou même de plaisir trop souvent équivoque, de ne pas escorter au tombeau la dépouille d'un parent, d'un ami, d'un associé, d'un fonctionnaire, de s'abstenir des réunions et des fêtes de famille, que savons-nous encore ? ces mêmes hommes, prodige d'inconséquence ! ils prennent en pitié les assemblées saintes. On ne les voit presque jamais s'unir à leurs frères en Jésus-Christ, presque jamais assister avec eux au divin sacrifice, à la prédication, à la prière publique, jamais avec eux prendre part aux nécessaires épurations de la pénitence, ou au fraternel banquet de l'Eucharistie. A peine s'ils con-

naissent les jours de fête que solennise le monde entier. Si ce n'était là qu'une négligence coupable, nous en gémirions, N. T. C. F., sans en être surpris ; mais c'est aujourd'hui tout un système. On veut être chrétien, mais à sa guise ; on avoue que la religion est le plus grand bienfait que Dieu ait accordé aux hommes ; on admire la grandeur du catholicisme, et les nobles dévouements qu'il inspire ; on convient que lui seul est une école d'ordre public, de respect ; on croit même lui rendre toute justice et lui appartenir par le fond des entrailles, comme on lui appartient par le sceau du baptême ; et, toutefois, on ne donne aucun gage de communion à cette divine société des âmes ; on la laisse fréquenter au peuple, à sa femme, à ses enfants ; mais, pour son compte, on n'en veut point, on va jusqu'à méconnaître le fait de l'institution surnaturelle de l'Eglise, tout en se disant, peut-être même en se croyant chrétien : c'est ne connaître ni Dieu, ni l'homme, ni Jésus-Christ.

Qui doute, en effet, que Dieu n'ait fait l'homme pour la société ? La source unique du genre humain, la révélation primordiale, l'identité de nos facultés, de nos sentiments, de nos besoins, de nos intérêts, de nos épreuves et de notre fin suprême, la parole, cette voix de communication de la pensée, l'instinct de la famille, l'agglomération nécessaire des individus, l'idée de patrie, les échanges pratiqués d'une extrémité de l'univers à l'autre, les alliances des peuples, de tout temps recherchées et cultivées, que de raisons pour faire justice du paradoxe insensé qui vint un jour, à l'étonnement et à la risée du monde, nier le grand principe de la sociabilité humaine ! Mais, ne serait-ce donc que pour les choses d'ici-bas que la Providence aurait fait de ce principe la loi constitutive de notre être ? Si l'homme ne trouve que dans la société la satisfaction de ses penchants les plus légitimes et de ses plus impérieuses nécessités, est-ce qu'à la tête de ces penchants et de ces nécessités, Dieu n'a pas placé la religion ? La religion ! qui croira qu'elle soit, parmi nos sentiments, le seul qui n'ait point à se communiquer ? La religion, cette croyance la plus ardente et la plus vive de toutes, qui croira que l'auteur de la nature l'ait frappée d'ostracisme public, qu'il l'ait reléguée aux bas-fonds de la conscience individuelle, qu'il en ait banni l'expression des relations habituelles de la vie ? Qui croira qu'il ait regardé comme indifférent le commerce de l'âme avec l'âme, et qu'il ait réduit l'univers à n'être que le théâtre des corps, ou tout au plus des jeux frivoles de la pensée ? Quoi ! tandis que l'attraction est la loi de la matière, la répulsion serait la loi de l'esprit ! Tandis que tous les points de la circonférence physique se relient entre eux pour aboutir à un centre commun, tous les points de la circonférence morale seraient isolés et sans contact ! Tandis que tout conspire à l'association qui centuple la lu-

nière et les forces, il y aurait séparation pour le salut ! Et l'on jetterait sur Jésus-Christ, le réparateur de la nature, la complicité d'un pareil système ! Et l'Evangile, ce code par excellence de l'union et de la charité, on le plierait à ces calculs de froid égoïsme ! Ah ! venez nous parler vous-même, ô Jésus, qui avez voulu faire du monde entier une seule famille de croyants ! Ouvrez-vous, Evangile saint, dont il a marqué toutes les pages d'un caractère si éminemment social ! Montrez-vous dans tout l'éclat de votre céleste origine, ô Eglise, Eglise bien-aimée, la seule passion de quiconque aime la vérité pour elle-même, et la sainteté pour la vérité !

Comment Jésus-Christ s'est-il présenté au monde ? Comme un vain philosophe qui jette des opinions curieuses aux livres appréciations de ses adeptes, sans chercher à les relier entre eux par la confraternité visible des croyances et des devoirs ? N'exige-t-il d'eux aucune profession extérieure de la foi, se contentant qu'ils l'aient dans l'esprit et dans le cœur ? Au contraire, après s'être posé en maître qu'on ne discute pas, il fonde une communauté de disciples qui doivent le croire et lui obéir sur sa parole. Il les réunit en famille, il vit trois ans avec eux, il établit entre eux des rapports d'un ordre tout nouveau, dont la vérité est le fond, la charité le lien et la sainteté le but, mais qui doivent se produire au dehors par la profession de la foi, par la collation du baptême, par la réception de l'Eucharistie, par la prédication, par la rémission des péchés, par l'imposition des mains, par le sacrifice et le sacerdoce. C'est le commencement de l'Eglise. Il la nomme expressément de ce nom, pris comme expression d'une association visible, étroite, inviolable, et il emploie pour la représenter les images du caractère le plus social qui fut jamais. C'est un champ dont les épis forment la moisson du père de famille ; c'est une vigne dont les branches ne portent de fruit qu'autant qu'elles font partie du même cep ; c'est une barque dont les passagers voguent sur les mêmes flots, courent les mêmes dangers et tendent au même port ; c'est une ville bâtie sur la montagne et peuplée de citoyens soumis aux mêmes lois ; c'est un troupeau nourri des mêmes pâturages et renfermé sous un même pasteur, dans le même bercail ; c'est un royaume qui ne peut se diviser à l'intérieur, sans encourir la désolation et la ruine. C'est, ajoute l'Apôtre, un mélange de grains de blé, tellement pétris ensemble qu'ils ne forment qu'un même pain ; c'est un édifice dans la construction duquel entrent les disciples du Christ comme des pierres vives et taillées de sa main ; c'est un corps dont Jésus est le chef, et dont nous sommes les membres. Qu'ajouter à ces fortes images ; et l'idée d'association, d'Eglise, peut-elle se traduire en langue humaine d'une façon plus énergique ? Jésus-Christ a donc institué une Eglise. Disons plus encore, avec saint Paul,

Jésus-Christ s'est livré à la mort pour se donner cette Eglise pure et sans tache. Ce n'est donc pas une création de bon plaisir, c'est le but de sa mission, c'est la raison de son sanglant sacrifice. Séparer l'Eglise de Jésus-Christ, c'est vouloir un effet sans cause ; séparer Jésus-Christ de l'Eglise, c'est le tronquer, c'est le découronner, c'est le nier. L'Eglise est son témoin, comme elle est son épouse. Il n'aime rien tant que la gloire et la liberté de cette Eglise. Il dispose tous les événements en sa faveur ; il fait tout aboutir à ce point unique ; c'est pour elle qu'il est mort sur la croix, c'est pour elle qu'il règne dans les cieux.

Aussi, N. T. C. F., la foi en l'Eglise est-elle devenue la doctrine des siècles et le pivot même de l'histoire. Ce qui domine les annales du monde moderne, ce qui en est le fait le plus éclatant, le phénomène le plus permanent, ce que nul ne peut contester, qu'il soit croyant ou incrédule, qu'il nous aime ou nous haisse, c'est l'existence visible, publique, solennelle et non interrompue de l'Eglise de Jésus-Christ. Née au pied du Calvaire, grandie par la lutte, rajeunie par la durée des siècles, elle s'achemine vers l'avenir avec le calme qui naît de la force et du souvenir de mille victoires.

A qui se fier sur les institutions de Jésus-Christ, si ce n'est aux apôtres, ses coopérateurs ? Or vous les voyez constituer eux-mêmes l'Eglise inaugurée par leur maître. Ils se réunissent au cénacle ; ils s'assemblent en concile à Jérusalem ; ils rédigent une profession de foi qu'ils terminent par ces mots : Je crois à l'Eglise catholique et à la communion des saints ; et leurs disciples ne font qu'un cœur et qu'une âme. Suivez-les de Jérusalem à Antioche, à Corinthe, à Smyrne, à Athènes, à Ephèse, à Thessalonique, en Crète, à Rome ; ils fondent partout, non des écoles de libre philosophie, mais d'étroites communautés, reliées entre elles par la fraternité du nom, des croyances, de la discipline et du sang glorieusement répandu. Partout le même principe d'union et de solidarité chez les fidèles. Ils s'assemblent dans des oratoires, ils offrent pour tous le même sacrifice et la même prière, ils récitent le même symbole, ils célèbrent en commun le repos du Seigneur, ils participent aux mêmes sacrements, ils observent les mêmes règles, ils courent les mêmes dangers, ils nourrissent les mêmes espérances, ils s'envoient des messages, ils ont des signes de convention pour se reconnaître, ils s'exhortent, ils se reprennent, ils s'encouragent les uns les autres, ils se donnent mutuellement le baiser de paix sur les bûchers comme dans les catacombes, ils s'inclinent sous la main du bourreau comme sous la main du pontife ; ils font en un mot tous les actes extérieurs et intérieurs d'une association publique et en présentent à l'univers un programme vivant, dans les glorieuses appellations de chrétien et de catholique.

Voilà les faits tels qu'ils sont au début ;

voilà les faits tels qu'ils sont pendant dix-huit siècles, avec la nuance des temps, avec plus ou moins d'éclat, ici avec le calme qu'apporte la paix, là avec l'énergie que provoque la guerre, tantôt écrits avec la plume, tantôt gravés avec le sang dans la mémoire du genre humain. Voilà le commentaire fourni par l'histoire aux paroles solennelles de Jésus-Christ, commentaire qui deviendra bien autrement éclatant, lorsque nous aurons à parler de l'Eglise considérée dans sa hiérarchie. C'est en présence d'un tel enseignement et d'un tel spectacle que des hommes se rencontreront froidement indifférents, et élevant la prétention d'être chrétiens, sans faire partie de l'Eglise de Jésus-Christ, rompant avec la profession de sa doctrine, avec ses assemblées, avec son sacrifice, avec ses sacrements, avec son sacerdoce, avec sa prière, avec sa discipline ! Qu'est-ce donc qu'un tel système, N. T. C. F. ? C'est le nom du christianisme sans la réalité de la foi ; c'est la réalité du déisme, sans le nom ; c'est l'usurpation d'un titre de noblesse qui ne peut se porter que dans l'Eglise ; c'est le crime de l'impunité, qu'il n'est donné qu'à de prétendus philosophes d'oser afficher sans détour ; c'est le chef-d'œuvre de l'ignorance, si l'on y croit sérieusement ; c'est le chef-d'œuvre de l'hypocrisie, si on le proclame sans y croire. Que sait-on ? C'est peut-être aussi le chef-d'œuvre de l'orgueil : on redoute de se voir confondu avec la multitude, avec les pauvres et les petits, avec les femmes et les enfants ; il en coûte d'humilier la condition de son esprit, de son rang, de sa fortune jusqu'à partager la soumission religieuse de ceux qui n'ont ni rang, ni esprit, ni fortune, comme si, pour flatter une puérile vanité, Jésus-Christ eût dû fonder deux Eglises, l'une de ceux qui l'ont quelque figure dans le monde, et l'autre de ceux qui n'y sont comptés pour rien ou presque pour rien. Indigne folie que va détruire de fond en comble, avec les prétentions hétérodoxes qui s'y rattachent, notre seconde proposition !

II^e Proposition. — *Jésus-Christ n'a fondé qu'une seule Eglise.*

L'unité de l'Eglise, N. T. C. F., a pour fondement l'unité même de Jésus-Christ. C'est l'apôtre saint Paul qui nous l'apprend. Quelques divisions s'étaient élevées à Corinthe entre les premiers fidèles ; les uns tenaient pour Paul, les autres pour Pierre, et les derniers pour Apollon. Le grand Apôtre les rappelle à l'ordre par un seul mot : Est-ce que Jésus-Christ est divisé, leur dit-il ? *Divisus est Christus ?* (1 Cor., I, 13.) L'Eglise est le corps mystique de Jésus-Christ, et Jésus-Christ est sa tête ; est-ce que Jésus-Christ a plusieurs corps, ou bien peut-il être la tête de membres séparés entre eux ? Jésus-Christ est la vérité ; est-ce que la vérité se trouve en même temps dans le oui et le non ? Jésus-Christ est la sainteté ; est-ce que la sainteté se rencontre indifféremment dans l'observation et dans l'infraction

de la loi ? Jésus-Christ est la charité même ; et il reconnaîtrait pour disciples de l'Evangile ceux qui, par leur éloignement et leur séparation, s'en prendraient, pour la détruire, à la racine même de la charité ? Non, reprend l'Apôtre, *il n'y a qu'un corps et qu'un esprit... un seul Seigneur, une seule foi, un seul baptême, un seul Dieu.* (Ephes., IV, 4.) Donc, comme il n'y a qu'un seul Jésus-Christ, « il n'y a aussi, dit saint Cyprien, qu'une seule Eglise, une seule chaire fondée sur saint Pierre, un seul autel, un seul sacerdoce. Il ne peut y avoir deux Eglises, il ne peut y en avoir une seconde. Quiconque recueilli ailleurs, dissipe. »

Sans doute, N. T. C. F., l'Eglise, au commencement, ne comprenait qu'un seul lieu, et que peu de disciples ; il a fallu porter ailleurs cette lumière et fonder par toute la terre des Eglises comme celle de Jérusalem. La lumière a-t-elle été divisée pour cela ? Non, elle s'est étendue. « L'on voit sortir du soleil une foule de rayons, mais il n'y a qu'un centre de lumière ; du corps d'un arbre sortent des rameaux en grand nombre, mais le corps tient à un tronc fortement attaché par la racine ; d'une même source s'épanchent divers courants qui proviennent de la même origine, quelle que soit l'abondance qui la diversifie ; vous ne sauriez séparer un rayon du corps du soleil sans éteindre la lumière, là où il n'y a plus de rapport avec le principe de la lumière ; détachez une branche de l'arbre, la branche de l'arbre ne prendra point racine ; isolez un ruisseau de sa source, il va tarir et disparaître. Telle est l'image de l'Eglise : la divine lumière qui la pénètre embrasse dans son rayon le monde tout entier ; mais elle vient d'un point unique, qui distribue sa clarté dans tous les lieux, sans que l'unité du principe soit divisée ; son inépuisable fécondité propage ses rameaux par toute la terre ; elle épanche au loin ses eaux abondantes ; c'est partout le même principe, partout la même origine, la même mère manifestant sa force par le nombre de ses enfants. » Ainsi parle l'immortel Cyprien. (*De unit. Eccles.*)

Elle est unique au dedans, parce qu'elle est formée sur l'unité même de Jésus-Christ et sur son union avec son Père. Ecoutez-le, lorsque, après la Cène, où il vient de donner à ses apôtres le gage le plus touchant de l'union divine et de l'union fraternelle, levant les mains au ciel, il fait cette prière : *Père saint, conservez en votre nom ceux que vous m'avez donnés, afin qu'ils soient un comme nous sommes un... Je ne prie pas seulement pour eux ; je prie encore pour ceux qui croiront en moi par leur parole, afin que tous soient un. Comme vous, mon Père, êtes en moi et que moi je suis en vous, de même qu'ils soient un en nous, afin que le monde croie que vous m'avez envoyé.* (Joan., XI, 41.) Est-ce là, N. T. C. F., une Eglise composée de sectes diverses et se contredisant sur tous les points de la croyance ? Qu'en dites-vous ? Ah ! c'est

une société unie par les liens les plus forts et les plus étroits. Union avec Dieu, commencement, milieu et terme de toute religion; union avec Jésus-Christ, principe et source de la vie surnaturelle; union entre les chrétiens, qui doivent s'aimer en lui plus que des frères; union dans la foi, qui est un tout compact et dont on ne peut rompre un anneau, sans briser toute la chaîne; union dans la loi, dont un iota, un point même, tout ce qu'il y a de plus petit en apparence, ne peut ni changer ni périr; union dans la subordination qui fasse de tous, agneaux et brebis, un troupeau conduit par la houlette de Pierre aux sentiers de la foi, de la grâce et de la charité; union sur la terre, afin que le monde croie en Jésus-Christ, comme au prince de la paix; union dans le ciel avec les élus de la gloire, qui ont pris les devants, pour s'y réunir à leur divin chef; union dans le purgatoire avec ceux qui, passagèrement éloignés de sa vision intuitive, achèvent d'y payer jusqu'au dernier denier la dette de leur fragilité. Voilà, N. T. C. F., ce que renferme l'admirable prière du Sauveur, prière exaucée par son Père; « car son Père l'exauce toujours. » Voilà cette colombe unique dont il est parlé aux Ecritures; voilà cette arche où sont renfermés ceux qui échappent au déluge; voilà cette tunique sans couture, qui fut tirée au sort et non point déchirée par les bourreaux du Calvaire; voilà cet arbre qui tient à de si profondes racines et qui se rit de la tempête. Voilà l'Eglise, une, intègre, inviolable, que saluent, dans leur amour, tous les grands docteurs de tous les temps, tous les saints de tous les lieux et de tous les âges, celles où ils cherchent et trouvent la vie, celle en qui vous les voyez mettre leur foi et leur espérance, celle dont le sein les berce doucement à la mort et les console au lieu des épurations, de l'autre côté de la tombe, celle enfin qui les reçoit triomphants dans les bras de l'éternité. O Eglise de Jésus-Christ! que ma plume se brise, que ma langue reste sans voix, que mon cœur se dessèche et que je meure, plutôt que de trahir jamais ton unité sainte, dont j'ai reçu la garde, en recevant le caractère sacré de l'épiscopat; plutôt que de passer un seul jour de ma vie sans chercher à conduire dans ton bercail les brebis qui n'en connaissent jamais les charmes, et à y ramener celles que le malheur de la naissance et de fâcheux préjugés en tiennent encore éloignées; plutôt que de chanceler un instant dans mes espérances et que de douter, malgré tous les orages qui l'assaillent, du salut immortel d'un vaisseau où Jésus-Christ s'est pour toujours embarqué avec ses disciples, prêt à calmer les flots qui se soulèvent et la tempête qui gronde!

Car, N. T. C. F., c'est ce que demande le caractère d'unité imprimé par Jésus-Christ à son Eglise. Il la veut, non-seule-

ment liée à l'intérieur, de façon que tous ses membres aient le même esprit, les mêmes croyances et les mêmes sentiments; il la veut encore la même pour tous les hommes et pour tous les temps; il la veut catholique. L'unité extérieure de l'Eglise est fondée sur l'unité de la mission du Rédempteur, comme l'unité intérieure de l'Eglise est fondée sur l'unité de sa personne.

L'Apôtre saint-Paul a dépeint en un magnifique langage cette mission du Fils de Dieu : « Il est venu, dit-il, pour restaurer toutes choses dans le ciel et sur la terre. » Quel était donc le plan de la création? Quelles ruines s'étaient manifestées et quelle réparation a dû faire le divin architecte, pour rétablir, sur des bases plus solides, l'œuvre des premiers temps? Ecoutez.

L'unité, qui est la forme de la beauté terrestre ainsi que de la beauté céleste, apparaît la première dans la création de l'homme. Pourquoi, au lieu de produire de distance en distance des couples d'hommes et de femmes qui fussent devenus les premiers parents des grandes nations de la terre, Dieu créa-t-il un seul homme et tira-t-il d'une de ses côtes une seule femme? Afin que les hommes se souvinsent à jamais qu'ils étaient frères, puisqu'ils avaient le même berceau et le même père. Révéler à ce premier père ses ordres et ses volontés, lui ordonner de les transmettre à sa postérité, c'était déjà fonder l'Eglise et l'Eglise universelle. Dans ce plan admirable, l'homme restait en communion avec Dieu et avec ses frères. Aucun mur de séparation ne s'élevait entre la créature et le Créateur, l'union des esprits et des cœurs reflétait sur la terre la douce et sainte harmonie du ciel. Tel était le plan du Créateur; telle ne fut pas la volonté de la créature. Déchu de sa grandeur primitive, l'humanité qui s'était séparée de son centre divin, par le péché d'origine, se divisa elle-même par l'effet des passions qui en furent la triste conséquence. Vous savez que la confusion des langues fut promptement suivie de la confusion des esprits; que les erreurs les plus grossières, traînant à leur suite les vices les plus abjects, se disputèrent le monde; que de longs siècles se sont vus où tout était Dieu, excepté Dieu lui-même, où tout était permis et honoré, excepté la vertu humble et sincère.

Toutefois, N. T. C. F., dans cet immense naufrage où venait de sombrer le genre humain, un mystérieux dessein de la Providence annonçait des jours meilleurs; la communauté des âmes devait être rappelée à ses origines par l'unité de l'Eglise chrétienne.

Il est vrai que, pour conserver la foi jusqu'au jour où doit s'accomplir la promesse, Dieu se choisit un peuple de prédilection auquel il donne une loi spéciale, qu'il protège de sa droite et rend illustre par les prodiges et les faveurs inouïes dont il le

comble ; mais il n'abolit pas pour cela l'Eglise primitive ; mais son choix n'est que transitoire ; mais le chef de la nation privilégiée, Abraham, est averti que, dans un enfant de sa race, toutes les nations seront bénies ; mais les prophètes, David et Isaïe surtout, annoncent, et c'est leur préoccupation la plus constante et l'objet de leurs chants les plus magnifiques, une Eglise à laquelle seront appelés indistinctement les Juifs et les gentils ; mais Israël sait par Daniel qu'il cessera de faire partie de la promesse dès qu'il aura renié le Christ envoyé pour la réaliser ; il sait qu'il sera dispersé aux quatre vents, et toutefois isolé au milieu de la religieuse confédération des peuples, jusqu'au jour où il entrera dans leur alliance. Chose plus étonnante encore, peut-être ! N. T. C. F., la philosophie païenne a pressenti et proclamé, par la bouche de Cicéron, l'établissement prochain de l'Eglise universelle. « Il n'y aura point une autre loi à Rome, disait-il, et une autre loi à Athènes, une autre maintenant et une autre après ; mais une même loi, éternelle et immuable, régira les peuples, dans tous les temps, et celui qui a porté, manifesté, promulgué cette loi, Dieu sera le seul maître commun et le souverain monarque de tous. Quiconque refusera de lui obéir se fera lui-même et, renonçant à la nature humaine, il subira pour cela de très-grandes peines, parvint-il à éviter ici-bas ce qu'on appelle des supplices (76). »

Or c'est l'un des traits les plus saillants de l'Evangile que ce rappel du monde à l'unité de la religion. A partir de Jésus-Christ, le véritable genre humain, le genre humain restauré, régénéré, ne se trouvera plus que dans l'Eglise. En dehors d'elle il y aura des particuliers, des groupes isolés ; dans l'Eglise seulement se trouvera la nouvelle famille humaine, la seule digne de Dieu. On dirait, il est vrai, que Jésus-Christ borne sa mission personnelle à la Judée, où il passe les trente-trois ans de sa vie ; mais ne vous y trompez pas, N. T. C. F., s'il adresse plus spécialement sa parole aux hommes de sa nation, il ne se refuse ni à ceux de Samarie, ni à ceux de Tyr et de Sidon qui l'entendent proclamer les huit béatitudes (*Luc.*, VI, 17 ; *Math.*, V, 3 seq.) ; par derrière les Juifs, il a l'univers entier pour auditoire. Il parle toujours en termes généraux et absolus. Afin qu'on ne se méprenne pas sur le caractère universel de son enseignement, il dit à ceux qui l'en tendent : *J'ai d'autres brebis qui ne sont pas dans cette bergerie, il faut que les y amène, et alors il n'y aura qu'un bercaïl et qu'un pasteur.* (*Joan.*, X, 16.) *Beaucoup viendront de l'Orient et de l'Occident et ils se reposeront avec Abraham, Isaac et Jacob, dans le royaume des cieux.* (*Math.*, VIII, 11.) Mais son langage est bien autrement précis, autrement solennel, quand, sa mission terminée, il est sur le point de remonter vers son Père. *Toute puissance m'a été donnée*, dit-il, *et dans*

le ciel et sur la terre ; comme mon Père m'a envoyé, je vous envoie.... Allez donc et instruisez toutes les nations, toute créature, les baptisant au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, et leur apprenant à observer tout ce que je vous ai ordonné. (*Math.*, XXVIII, 18-19 ; *Marc.*, XVI, 15.) C'est comme s'il eût dit : Je suis le créateur et le réparateur du genre humain et de chaque homme en particulier, allez leur apprendre à tous à n'adorer et à n'écouter que moi. Je suis le précepteur et le législateur des nations, allez leur dire à toutes d'embrasser ma doctrine et de pratiquer ma loi. Je suis le sauveur des hommes, allez leur porter à tous les mérites et les fruits de mon sang. Je suis le pasteur unique des âmes, allez ouvrir à toutes, agneaux et brebis, le bercaïl de mon Eglise, où elles marcheront désormais sous ma houlette. Je suis la vie, allez ressusciter ce cadavre dont les membres sont glacés par l'erreur et le vice. Je suis la voie, allez les remettre dans la route de la foi qui conduit au ciel. L'œuvre est difficile, impossible même aux forces humaines ; mais toute puissance m'a été donnée : je suis avec vous, allez. Pour tous il n'y aura désormais « qu'une foi, qu'un baptême, comme il n'y a qu'un Seigneur et qu'un Dieu (*Ephes.*, IV, 5). » Point de distinction à mes yeux « qui scrutent le cœur (*Psal.* VII, 10), entre le juif et le grec, le romain et le barbare, entre le savant et l'ignorant, entre le libre et l'esclave, entre l'homme et la femme (*Galat.*, III, 28), » entre l'enfant et le vieillard ; allez dire à l'univers que la vérité et le salut sont, en moi et par moi, redevenus le patrimoine de tous. Que le Cénacle répare Babel, et que la rédemption, accomplie sur le Calvaire, fasse resplendir d'un lustre nouveau le plan de la création, qui faisait de tous les hommes une famille de croyants, de saints et de frères : *Euntes ergo docete omnes gentes. Prædicate Evangelium omni creature.* Telle est la prodigieuse influence de ces paroles, que les apôtres, sans hésiter, se partagent le monde, et à travers mille oppositions, mille périls, fondent partout la communion universelle des âmes ; car, prenez-y garde, N. T. C. F., en même temps qu'ils prêchent le Dieu unique et Jésus-Christ son Fils, *Credo in Deum et in Jesum Christum*, ils prêchent l'Eglise catholique : *Credo Ecclesiam catholicam.*

Mais ce précepte d'amener l'univers à l'unité de la foi n'atteignait-il que les apôtres ? Evidemment non. Dieu n'avait pas proportionné la durée de leurs jours à l'étendue d'une pareille tâche. D'ailleurs, on ne peut s'attendre à voir, en quelques années, la circonférence du christianisme être la même que celle du globe ; la marche de la Providence est plus mesurée. L'apostolat sera donc successif, mais il se continuera, jusqu'à ce que la plénitude des nations soit entrée dans l'Eglise. (*Rom.*, XI, 25.) Cet apostolat devient, pour l'Eglise, la loi im-

(76) *De Rep.*, I, 9.

prescriptible, la condition de la vie. Elle ne se conservera qu'en se propageant; elle sera catholique, parce qu'elle saura constamment réparer ses pertes en acquérant de nouveaux enfants; parce qu'elle ne désespérera jamais, jusqu'à leur extinction, de la conversion des peuples infidèles, ni du retour des peuples échappés de son sein par le schisme ou l'hérésie; parce que, malgré tous les écarts de l'esprit humain, elle conservera toujours sa visibilité dans l'univers, par la supériorité du nombre sur les sectes les plus florissantes. Vainement, N. T. C. F., elles essayeront de prendre son nom; vainement elles s'enfleront, se grandiront, pour l'égaliser aux yeux des simples; sa prédominance ne cessera jamais d'être manifeste; toujours elle sera le flambeau allumé sur la montagne en regard des nations inondées de ses feux. Vainement elles chercheront à se répandre sur la face du globe; torrents nés de l'orage, elles ne dépasseront pas les bornes que Dieu a marquées à la violence de leurs débuts, et, après avoir menacé de tout engloutir dans l'impétuosité de ce premier élan, vous les verrez demeurer immobiles sur les terres qu'elles ont d'abord envahies, ou s'agiter vainement au delà, tandis que l'Eglise véritable ne cessera de reculer ses limites et de renouveler ses conquêtes.

Déjà saint Paul n'écrivait-il pas aux Romains : *Votre foi est publiée dans le monde entier ?* (Rom., I, 8.) Au 1^{er} siècle, quelle belle parole adressée aux magistrats de l'empire par Tertullien ! « Nous ne sommes que d'hier, et nous remplissons les villes, les îles, les châteaux, les bourgades, les campagnes, les camps, les décuries, les palais, le sénat, le barreau; si nous vous quittons, vous auriez peur de votre solitude. » (*Apolog.*) Avant l'avènement de Constantin, la famille chrétienne s'était implantée en Judée, en Grèce, en Achaïe, en Bithynie, en Epire, en Syrie, en Crète, en Cappadoce, en Egypte, en Italie, dans les Gaules, en Espagne, en Afrique, chez les Romains, les Maures, les Numides et les Gétules, en Perse et jusque dans les Indes. Après Constantin, je la vois s'asseoir au rude foyer du Germain, du Franc, du Normand, de l'Irlandais, de l'Ecossois et du Scythe nomade. Le 6^e siècle nous la montre enfantant à Jésus-Christ l'Armorique, la Flandre, la Sardaigne, l'Angleterre. Au 7^e siècle, c'est le tour de la Franconie, de la Carinthie, des Esclavons et des riverains du Danube. Au 8^e, entrent au bercail la Hesse, la Thuringe, la Saxe et la Bavière. Au 9^e, Cimbres, Danois, Suédois, Vandales, Bulgares, Moraves, Russes, Bohêmes, Slaves, Basques. Au 10^e, Polonais, Prussiens, Hongrois, Norwégiens, Poméraniens, Finlandais, ceux de la Courlande et de l'Islande. Au 11^e, les Livoniens, les Cumains se laissent prendre aux doux filets de l'Evangile. Aux 14^e et 15^e siècles, la Géorgie, la Mol-

davie, Angola, le Congo, les îles Canaries fournissent les nouvelles recrues. Telles étaient les conquêtes de l'Eglise, lorsqu'un moine apostat leva contre elle l'étendard d'une révolte impie. Nous n'avons pas à dire, en ce moment, ce qu'il en coûta pour recueillir sur des landes incultes de si riches moissons. Nous voulons seulement constater cette universalité qui est le premier caractère de l'unité extérieure de l'Eglise.

Du temps de la loi mosaïque, N. T. C. F., on rencontrait bien çà et là, dans la gentilité, des hommes qui embrassaient la véritable croyance; on en voyait même quelques-uns entrer, sous le nom de prosélytes, dans l'alliance du peuple de Dieu; mais des peuples entiers qui se soient convertis à ses croyances ou qui soient venus faire partie de la société juive, on n'en a jamais vu. Et voilà maintenant que toutes les nations entrent, l'une après l'autre, dans le christianisme par la croyance, et dans l'Eglise par le baptême et par la plus étroite communion avec elle. A leurs yeux comme aux nôtres, le christianisme et l'Eglise, c'est tout un. On sait qu'on n'a pas Dieu pour père, si l'on n'a pas l'Eglise pour mère et tous les chrétiens pour frères. Ne vous inquiétez pas de la diversité des origines, de la différence des climats, de la variété des constitutions politiques et des conditions privées: l'Eglise de Jésus-Christ fleurit sous tous les régimes. Les intérêts matériels ont créé l'idée de patrie, la vérité n'a de bornes que l'infini; la contradiction jaillit du moindre effort de la raison, l'unité ne perd rien à l'expansion universelle de la foi. Aussi, tous les nouveaux enfants de la croix acceptent-ils, avec le baptême, le même symbole, le même décalogue, le même culte, les mêmes chefs spirituels. En vérité, N. T. C. F., il faudrait être inensé pour ne pas voir dans un tel fait l'œuvre d'un Dieu. Que sera-ce donc si nous envisageons l'autre face du phénomène, la perpétuité de l'Eglise, ce second caractère de son unité?

La vérité, N. T. C. F., est impérissable, parce que la vérité c'est Dieu; mais toute société qui possède un jour la vérité serait-elle par là même impérissable? Non, parce qu'elle se compose d'hommes périssables. Si Dieu ne la soutient contre sa propre faiblesse, en lui communiquant une part de son immortalité, cette société religieuse se dissoudra infailliblement, comme se sont dissoutes les fausses religions dont les débris, anoncelés par les siècles, couvrent encore aujourd'hui toutes les pages de l'histoire. « Le sabéisme, la religion de Zoroastre, rampent dans la poussière. Le culte de Tyr et de Carthage est tombé avec ces puissantes villes. La religion des Miltiade et des Périclès, celle de Paul-Emile et de Caton ne sont plus; celle d'Odin est anéantie; la langue même d'Osiris, devenue celle des Ptolémées, est ignorée de leurs descendants; le théisme pur n'a jamais existé (77), » le

maïométrisme pâlit à l'horizon. Voilà les œuvres de l'homme! Mais en sera-t-il de même des œuvres de Dieu? Oui, nous le répétons, N. T. C. F., s'il ne leur a promis l'immortalité. Voyez plutôt les deux grands faits religieux qui précèdent le christianisme et qui l'ont mystérieusement préparé.

L'Eglise primitive avait, à parler humainement, toute chance de durer à jamais sous sa forme pour ainsi dire domestique et traditionnelle. C'est Dieu même qui l'avait instituée; son symbole était formé de dogmes fort simples: l'unité de Dieu, la création, la chute originelle, la promesse d'un libérateur, une autre vie après la mort; sa morale consistait dans la crainte du Seigneur, dans son amour et celui du prochain; son culte, dans la prière et dans l'immolation de quelques victimes, prises au hasard dans un troupeau; on était près des sources de la révélation, et la longue vie des premiers hommes, en perpétuant pendant des siècles le témoignage oculaire, donnait à la tradition un caractère d'autorité irrésistible; les esprits étaient simples et point gâtés par les excès de la civilisation; on était peu nombreux et resserré sur une petite partie de l'Orient; un jour même se vit où le genre humain, puni de sa corruption, était réduit à Noé et à sa famille; enfin le Très-Haut se révélait souvent à la créature, ou par de saintes visions, ou par le ministère des anges et des prophètes. Et cependant, N. T. C. F., peu de temps après le déluge, vous voyez la vérité diminuée, altérée et bientôt repoussée par les enfants des hommes. La dépravation du cœur amène celle de l'esprit, et finit par briser le réseau des saintes croyances qui faisait de l'humanité une seule famille, unie sous le regard de Dieu.

Le mosaïsme avait encore plus de vie intérieure et par conséquent plus de gages de perpétuité. Sa loi, jusque dans les moindres détails, avait été révélée sur le Sinaï. A l'autorité du père de famille avait été substituée une forte organisation doctrinale, celle de la synagogue; le peuple choisi était placé à l'écart et sans contact avec les autres nations qui auraient pu le corrompre; les saints livres étaient aux mains de tous; Dieu lui-même gouvernait ce peuple, lui envoyait des prophètes, faisait éclater à ses yeux les plus grands miracles, lui donnait la victoire sur les ennemis les plus nombreux et les plus formidables, le châtiât infidèle, et, fidèle, le couronnait des plus insignes faveurs. Israël marchait à la double lueur d'une loi qui éclairait tous ses pas, et d'oracles qui lui révélaient tout l'avenir. Et cependant il est venu échouer au pied du calvaire. Il n'a pas vu Celui qui était la lumière du monde, il a crucifié Celui qu'il attendait, comme nation, depuis son origine, et, depuis quatre mille ans, comme faisant partie de l'humanité. A dater de ce jour, il a rompu avec lui-même, en rompant avec l'Envoyé de Dieu, et s'il persévère dans la dispersion qui l'a frappé, c'est sans union,

sans temple, sans autel, sans pouvoir rendre compte du nom de ses tribus ni désigner même celle de Juda, centre égaré de ses folles espérances.

Comment donc supposer, N. T. C. F., qu'elle puisse durer jusqu'à la fin des temps, l'Eglise unique de Jésus-Christ, alors qu'elle apporte au monde un code étendu de doctrines hautes et souvent inaccessibles à la raison, de devoirs austères, délicats et rangeant jusqu'à la pensée sous un rigide contrôle, alors qu'elle succède à une civilisation magnifique, mais profondément corrompue, et qu'elle en crée elle-même une autre, chaste et pure, mais ardente, novatrice et féconde en progrès de tout genre, alors qu'elle s'adresse à l'univers entier, c'est-à-dire à un milliard d'hommes se reproduisant à toute heure, sous tous les régimes et sous toutes les latitudes? En vérité, N. T. C. F., ne suffira-t-il pas de l'inconstance naturelle de l'esprit, de la révolte habituelle du cœur, des antipathies de races, des guerres entre nations rivales, que disons-nous? de l'orgueil d'un seul homme, puissant en œuvres et en paroles, pour déchirer ce frêle tissu de l'unité, se proclamant universelle? Mais la société chrétienne, N. T. C. F., n'est pas seulement l'œuvre de Dieu, comme l'Eglise patriarcale ou comme l'Eglise mosaïque dont elle est l'héritière, en ce qu'elles avaient de permanent, la vérité dogmatique et morale; elle est aussi la maîtresse de l'avenir, et son divin auteur lui a imprimé comme le cachet de son immortalité. L'Eglise de Jésus-Christ durera autant que les promesses de Jésus-Christ. Or ces promesses, les voici, écoutez-les pour votre instruction, ô vous qui croiriez à sa ruine plus ou moins prochaine; écoutez-les pour votre consolation et pour votre raffermissement dans la foi, ô vous qui croyez avec nous que le nombre de ses ans n'a pas été compté par la Providence, et que le temps n'est pas appelé à mesurer des jours que perpétuera l'éternité.

Jésus-Christ, dont le langage est ordinairement si simple, change de ton, vous ne l'avez peut-être pas remarqué, chaque fois qu'il parle de son Eglise, et ici, il donne à sa parole, qu'il rehausse même de la gravité d'un serment, serment d'un Dieu, une grandeur et une magesté incomparables. *En vérité, en vérité, je vous le dis, les cieux et la terre passeront, mes paroles ne passeront point. (Matth., XXIV, 35.)* L'homme sage bâtit sa maison sur la pierre: la pluie a beau descendre, les torrents se gonfler, les vents souffler et se déchaîner contre elle, elle résistera, parce qu'elle est fondée sur la pierre. *(Matth., VII, 24-25.) Tu es Pierre, dit-il à Céphas, et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise, et les puissances de l'enfer ne prévaudront jamais contre elle. (Matth., XVI, 18.) Allez, dit-il aux apôtres réunis, enseignez toutes les nations... et je suis avec vous jusqu'à la fin du monde. (Matth., XXVIII, 19.)*

Avons-nous besoin d'une autre garantie que celle-là, N. T. C. F., pour fonder à jamais

notre foi en l'immortelle durée de l'Eglise ? *Je suis avec vous* ; c'est le gage de la force à laquelle rien ne résiste, car celui qui parle de la sorte a reçu toute puissance et dans le ciel et sur la terre. Je suis avec vous *tous les jours* ; il n'y aura donc pas d'interruption dans votre existence, dans votre doctrine, dans votre ministère, dans tout ce que j'ai établi, ordonné et consacré pour le succès de mon Eglise ; autrement la vérité, la grâce, la possibilité du salut vous feraient tout d'un coup défaut. Je suis avec vous tous les jours *jusqu'à la fin du monde* ; tout s'usera, tout passera, tout se renouvellera, vous ne passerez pas. Tout en maintenant la liberté humaine, que je ne peux ni ne veux détruire, tant que je conserverai la nature humaine, je n'abandonnerai pas un instant mon Eglise aux excès de cette liberté ; je concilierai avec elle ma toute-puissance, et je ferai de telle sorte que librement, mais infailliblement, elle soit toujours l'objet réel du respect, de l'amour et de la foi d'un très-grand nombre d'hommes, en même temps que l'objet nécessaire du respect, de l'amour et de la foi de tous. O Eglise ! je vous fonde pour l'éternité. Quand la plénitude des temps sera venue, je vous recevrai, vous et tous ceux qui vous auront été fidèles, dans ce monde supérieur que j'ouvre à vos espérances, et je vous ferai régner avec moi pendant les siècles des siècles. Vous êtes ici en confraternité d'épreuve ; vous serez là haut en confraternité de gloire ; vous êtes ici dans une vallée d'exil et de mort, là haut dans la patrie et la demeure des vivants ; ici, cheminant à travers les ombres de la foi, là haut nageant dans la lumière ; étrangère ici, là-haut possédant tous les droits de cité ; ici, trop souvent esclave, reine là haut et reine pour l'éternité. *Et ecce ego vobiscum sum omnibus diebus usque ad consummationem sæculi.*

Mais prenez garde, N. T. C. F., ce n'est pas en lui assurant une paix tranquille que Jésus entend faire durer son Eglise, et la conduire de la terre au ciel. On dirait, au contraire, qu'il la veut constamment en péril, pour montrer que lui seul la soutient. Qu'elle durât quand nul ne l'attaque, cela serait déjà prodigieux, puisqu'elle se compose d'hommes *ondoyants et divers* (78) ; mais, si nous osons le dire, cela ne serait pas assez divin. Il faut qu'elle soit toujours agitée, toujours combattue, et que toujours elle dure ; il faut qu'elle frappe toujours sur cette enclume, et qu'elle use tous les marteaux. Viennent la force, la violence, la ruse, la politique, le schisme, l'hérésie, la philosophie, la raillerie et la persécution ; Jésus envoie ses apôtres comme des agneaux au milieu des loups ; les agneaux peuvent être dévorés par les loups ; mais les loups seront convertis par les agneaux, et si les loups résistent à l'attrait de la grâce et du sang chrétien, d'autres viendront, vaincus par le spectacle de la lutte, qui prendront

glorieusement la place des agneaux et des loups. Un iota de la loi chrétienne ne saurait périr et s'effacer dans la société chrétienne ; l'Eglise de Jésus-Christ ne peut donc jamais entrer en accommodement sur le plus petit point de sa doctrine. A la bonne heure que les états s'arrangent et fassent des transactions ; ils périeraient, comme l'observe Pascal, si on ne faisait souvent plier les lois à la nécessité ; il n'est pas étrange qu'on se conserve en pliant, et ce n'est pas proprement se maintenir, c'est se transformer ; mais l'Eglise se maintiendra et ne se transformera pas dans ce qui la constitue ; elle ne cédera jamais rien de sa doctrine, ne pactisera jamais avec l'erreur, autrement elle renierait son divin Maître et par conséquent se suiciderait elle-même. Quel poids à porter, N. T. C. F., et pendant toute la durée des âges ! Tout se renouvelant autour d'elle, et elle ne changeant pas ; tout se ruant contre elle, et elle impassible ; tout la provoquant à la condescendance, et elle inflexible ; tout la poussant, au nom du progrès, à des innovations décevantes, et elle immuable ; tout s'écroulant autour d'elle, et elle immobile ; voilà sa loi. Ou il n'y a rien de divin dans les phénomènes qui se produisent sous le ciel, ou cela est divin, car c'est incomparable et au-dessus de toutes les forces humaines. Voyez pourtant les faits.

Les premiers ennemis de l'Eglise seront les Juifs déicides. Que n'a pas tenté la Synagogue pour la perdre à son berceau ? Discussions, menaces, violences, opprobres, prisons et assassinats, tout a échoué, et l'Eglise grandissait, n'ayant qu'un cœur et qu'une âme, et la Synagogue périssait, érasée sous les ruines de son temple. Après les Juifs, le paganisme : duel gigantesque de trois siècles, dans lequel se déploie, du côté de l'empire, toute la rage de l'enfer, et du côté de l'Eglise, toute la sérénité du ciel. Qui triomphe à la fin ? le bourreau ? non, la victime. La plume des philosophes s'est jointe aussi, dans la persécution, à l'épée des Césars ; l'Eglise a brisé la plume des sophistes, comme elle a émoussé l'épée des Césars. Les hérésies, tourbes d'insectes rongeurs qui se forment dans la boue des passions et s'organisent dans les nuages de la pensée, viennent s'abattre sur elle, la piquer, la mordre, et sucer le plus pur de son sang ; l'Eglise secoue les plis de sa robe, écarte ces ennemis de la vérité et les frappe de son anathème, en même temps qu'elle les confond par sa doctrine. La politique des rois cherche à l'étreindre dans un cercle de fer ; elle rompt le cercle et marque d'un fer rouge le front des rois qui l'outragent. De la corruption des mœurs naît, dans son propre sein et jusque dans le sanctuaire, un monstre, le scandale ; à sa vue elle tressaillit, elle s'agite, elle multiplie ses efforts, jusqu'à ce qu'elle ait rejeté loin d'elle cet opprobre du nom chrétien. Des Eglises particulières se sépareront violemment de l'E-

glise universelle, et feront des bergeries à part; l'Eglise de Jésus-Christ multipliera ses efforts, pour les rappeler à son unité; si dans leur aveuglement, elles s'obstinent, elle les abandonnera en gémissant, jusqu'au moment espéré du retour; mais elle n'en continuera pas moins son œuvre immortelle, mais elle ne sacrifiera, pas plus pour les ramener que pour les retenir, le moindre iota de ses doctrines ou de ses droits inaliénables.

Et ainsi elle se perpétue, quand tout s'éteint autour d'elle; elle se maintient, quand tout s'altère; quand tout autour d'elle est marqué au coin de la fragilité humaine, elle porte, vivante et lumineuse, l'empreinte de l'immutabilité de Dieu. C'est le spectacle qui frappe nos regards, depuis dix-huit siècles, et qui arrache à Voltaire lui-même cet aveu: « Le christianisme seul, dit-il, est resté debout parmi tant de vicissitudes et dans le fracas de tant de ruines, immuable comme le Dieu qui en est l'auteur. La vérité reste pour l'éternité et les fantômes d'opinion passent comme des rêves de malades... Je suis forcé de croire et d'admirer (79). » Pouvait-on mieux parler, dans un moment de bonne foi, ressouvenir instinctif d'une éducation chrétienne? Pouvait-on mieux se combattre soi-même et mieux réaliser la parole du prophète: *Le salut nous est venu de nos ennemis!* (Luc., I, 71.) Voltaire est passé, l'Eglise reste; que des millions de Voltaires se lèvent, si cela plaît à l'enfer; nous en gémissons, mais nous n'en tremblerons pas: l'Eglise restera, car c'est la volonté du ciel. Que des insensés s'en aillent disant: l'Eglise est morte, l'Eglise va mourir, nous leur répondrons: il y a quatorze cents ans que ce ridicule blasphème passe de bouche en bouche et qu'il est démenti par les faits. Ecoutez saint Augustin; déjà son oreille était frappée de ces sinistres prophéties: « Maintenant ils voient l'Eglise, et ils disent: Elle va mourir, et bientôt son nom va disparaître; il n'y aura bientôt plus de chrétiens, ils ont fait leur temps. Et pendant qu'ils disent cela, je les vois mourir tous les jours, et cependant l'Eglise demeure toujours debout, annonçant la puissance de Dieu à toutes les générations qui se succèdent. Qu'on vienne encore nous dire: Cette Eglise a vécu assez longtemps, elle est passée. O parole impie! Elle n'existe plus, parce que vous vous êtes séparés d'elle! Prenez garde que vous allez passer tout à l'heure, et qu'elle subsistera toujours, et sans vous! » (S. AUG., *Enarr. in Psal. CI.*)

Il est beau, N. T. C. F., de pouvoir recueillir de telles paroles après quatorze siècles, sur la même terre où elles furent prononcées, et de donner, du haut du siège d'Augustin, le même enseignement d'espérance et de certitude aux fidèles enfants de l'Eglise et à ses infortunés adversaires. Combien cette espérance et cette certitude n'ont-elles pas gagné aux épreuves dont fut remplie la distance qui nous sépare de no-

tre incomparable prédécesseur! Avec quelle force d'autorité ne pouvons-nous pas vous dire: Non, l'Eglise de Jésus-Christ ne mourra jamais, et la preuve, c'est une promesse qui ne peut défaillir; et la preuve, c'est l'expérience des siècles: car si, depuis saint Augustin, l'Eglise va toujours mourir, au dire des incrédules, et néanmoins vit toujours, il faut en conclure qu'elle ne mourra jamais, parce que celui qui l'a soutenue pendant dix-huit siècles saura bien la soutenir jusqu'à la fin des temps. *Ego vobiscum sum omnibus diebus usque ad consummationem seculi*

III^e Proposition. — Jésus-Christ a fait de l'union avec son Eglise une condition de salut.

Nous hésitions à insérer cette proposition dans le cours de notre instruction pastorale, parce que, nul article de foi ne provoquant autant d'opposition de la part des incroyants, et ne semant autant d'inquiétude parmi les catholiques encore faibles, nous ne voulions pas l'aborder en quelques mots, tandis qu'il a besoin de développements considérables, pour être mis dans tout son jeur et pour dissiper les injustes préventions dont il est l'objet. Nous délibérions ainsi, lorsqu'un ordre émané du siège apostolique est venu mettre un terme à nos hésitations. Dans une allocution adressée à deux cents évêques réunis autour de son trône, allocution transmise à tout l'épiscopat, le saint père a prononcé les paroles qui suivent:

« Nous avons appris avec douleur qu'une autre erreur non moins funeste s'est introduite dans certaines parties du monde catholique et s'est emparée des âmes de beaucoup de catholiques. Entraînés à espérer le salut éternel de tous ceux qui se trouvent hors de la véritable Eglise du Christ, ils ne cessent de demander avec sollicitude quel sera après la mort le sort et la condition des hommes qui ne sont pas soumis à la foi catholique. Séduits par de vains raisonnements, ils font à ces questions des réponses conformes à ces doctrines perverses. Loin de nous, vénérables frères, de prétendre mettre des bornes à la miséricorde divine, qui est infinie! Loin de nous de vouloir scruter les conseils et les jugements mystérieux de Dieu, abîme où la pensée humaine ne peut pénétrer! Mais il est du devoir de notre charge apostolique d'exciter votre sollicitude et votre vigilance épiscopale à faire tous les efforts possibles, pour écarter de l'esprit des hommes l'opinion, aussi impie que funeste, d'après laquelle on peut trouver, dans toute religion, la voie du salut éternel. Employez toutes les ressources de votre esprit et de votre science, pour démontrer aux peuples commis à vos soins que les dogmes de la foi catholique ne sont en rien contraires à la miséricorde divine. La foi nous ordonne de tenir que, hors de l'Eglise, personne ne peut être sauvé, qu'elle est la seule arche de salut, et que quiconque n'y

sera pas entré périra dans les eaux du déluge. D'un autre côté, il faut également tenir pour certain que l'ignorance de la véritable religion, si cette ignorance est invincible, n'est pas une faute aux yeux de Dieu. Mais qui osera s'arroger le droit de marquer les limites d'une telle ignorance, en tenant compte des conditions diverses des peuples, des pays, des esprits, et de l'infinie multiplicité des choses humaines ? Lorsque délivrés des liens du corps, nous verrons Dieu comme il est, nous comprendrons parfaitement par quel admirable et indissoluble lien sont unies la miséricorde et la justice divines ; mais tant que nous sommes sur la terre, courbés sous le poids de cette masse mortelle qui accable l'âme, tenons fermement ce que nous enseigne la doctrine catholique : qu'il n'y a qu'un Dieu, qu'une foi, qu'un baptême ; chercher à pénétrer plus avant n'est pas permis. Du reste, comme la charité le demande, répandons devant Dieu d'incessantes prières, pour que, de toutes parts, les nations se convertissent au Christ ; travaillons autant qu'il est en nous au salut commun des hommes. Le bras du Seigneur n'est pas raccourci, et les dons de la grâce céleste ne manqueront jamais à ceux qui veulent sincèrement et qui demandent le secours de cette lumière. Ces vérités doivent être profondément gravées dans l'esprit des fidèles, afin qu'ils ne se laissent pas corrompre par les fausses doctrines, dont le but est de propager l'indifférence en matière de religion, indifférence que nous voyons grandir et se répandre de tous côtés, pour la perte des âmes.

« Opposez-vous avec force et constance, vénérables frères, aux erreurs principales par lesquelles l'Eglise est attaquée de nos jours et que nous venons d'exposer. »

Ces graves et solennelles paroles, N. T. C. F., nous les avons reçues comme une consigne du ciel ; nous y obéissons donc sans délai. Elles nous serviront de guide dans ce que nous allons vous dire.

Le but de la rédemption, comme celui de la création, est le salut ; c'est pourquoi Jésus-Christ porte le nom de Sauveur des hommes. Le salut est la possession de Dieu et de sa gloire éternelle. Or qui peut douter que Dieu ne soit le maître de fixer les conditions auxquelles il se donne et qu'il ne les ait fixées réellement ? Met-on la main sur lui, pour se l'approprier, comme un larron fait sa proie ? L'unique chose à connaître est donc ce que Dieu a réglé lui-même sur ce point. Or nous ne sachons pas un dogme divin plus nettement établi que celui de la nécessité, pour le salut, de l'union avec l'Eglise ; nous ne disons pas encore avec laquelle, nous disons seulement avec la véritable Eglise, quelle qu'elle soit.

Remarquons d'abord qu'il a placé dans son sein tout le dépôt des doctrines religieuses, tout le mérite de sa passion, sa toute-puissance dans le ciel et sur la terre, sa double présence, l'une de protection, l'autre de cohabitation sacramentelle, les dons de l'Es-

prit-Saint, le sacrifice, les sacrements, le culte en esprit et en vérité, le sacerdoce, la communion des saints, la foi immuable, l'espérance assurée, la charité féconde, la prédication autorisée, la prière exaucée, la rémission des péchés, les clefs du royaume des cieux, la grâce débordant par mille canaux, le miracle et la prophétie : Jésus-Christ a tout donné à son Eglise. Pour être sauvé, il suffit de l'écouter et de lui obéir. Au contraire, qu'a-t-il offert au monde en dehors d'elle ? Un anathème : *Væ mundo.* (*Matth.*, XVIII, 7.) Nous pourrions déjà conclure, de ce contraste, que le salut n'est possible que dans l'union avec l'Eglise, à moins qu'on ne suppose que Jésus-Christ a fait de cette Eglise une institution libre et facultative pour les hommes ? Mais tout répugne à cette hypothèse antichrétienne.

Le caractère du Rédempteur. Ne pas admettre comme obligatoire au salut l'entrée dans son Eglise, c'est dégrader sa majesté. Alors ce n'est plus un Dieu qui parle en maître ; ce n'est plus un révélateur qui apporte du ciel des secrets dans lesquels il était lui-même ; ce n'est plus un législateur qui veut être obéi ; ce n'est qu'un philosophe qui expose des théories discutables, qui débite des maximes, des sentences de morale, auxquelles on peut refuser son assentiment ; c'est un utopiste qui crée un plan merveilleux de régénération, mais en laissant chacun libre d'adopter ou de rejeter ce plan ; c'est un artiste en paroles, assez convaincu pour sceller de son propre sang les discours qu'il tient au monde, mais sans l'intention ou sans la force d'en imposer la foi : ce qu'il dit, ce qu'il fait, ce qu'il souffre est admirable ; mais rien ne vous oblige à croire ce qu'il dit, à l'imiter dans ce qu'il fait et à recueillir le prix de ce qu'il souffre. Croyez ce que vous voudrez, faites ce qui vous plaira ; soyez juif, païen ou sectaire ; honorez l'Eglise ou moquez-vous-en, entrez dans son sein ou restez en dehors ; tout est bon pour le salut, la croix n'est que l'étendard d'une école, ce n'est ni le sceptre ni le sceau d'un royaume. Voilons nos fronts devant de tels outrages, N. T. C. F. ; ils sont pourtant la conséquence nécessaire de la tolérance impie qui ne veut point d'église obligatoire.

Le but de la rédemption. Le Messie est venu pour rallier tous les hommes dans l'unité primitive, nous l'avons dit plus haut ; or, sans une Eglise obligatoire, qu'aurait-il fait autre chose que creuser davantage l'abîme des séparations humaines ? Il détache du peuple juif, seul véritablement uni sur la terre, de nombreux disciples, il ordonne à ses apôtres d'aller séparer le père de la mère, le frère de la sœur ; et la ligne de démarcation qu'il trace part du Calvaire et, traversant l'Aréopage et le Capitole, doit atteindre, dans tous les sens, aux extrémités de l'univers ; elle doit durer, comme un sillon ineffaçable, jusqu'à la fin des temps. Sans une Eglise obligatoire, Jésus-Christ n'aurait donc qu'ajouté une secte plus cou-

sidérable à tant d'autres sectes, c'est-à-dire, qu'il serait venu augmenter le trouble et perpétuer la confusion. Quel rôle impie pour celui qui est le *Prince de la paix!* (Isa., IX, 6.)

La mission des apôtres. Concevez-vous, N. T. C. F., que, pour le succès d'une simple théorie, pour la glorification d'un système qui n'emporte avec lui aucun gage d'éternité, on arrache à leur foi naïve, à leur vie paisible, à leur famille, à leur patrie, des hommes simples, et qu'on leur dise: Allez vous faire tuer. Que la confiance dans son opinion puisse conduire un homme volontairement à la mort, cela s'est vu, cela s'explique: l'entêtement et l'orgueil peuvent y suffire. Mais lancer d'innocents néophytes dans tous les périls, mais les précipiter au milieu de tous les outrages, mais leur préparer sciemment mille fatigues et mille morts, sans nécessité, imposer la même condition à ceux qui leur succéderont jusqu'à la consommation des siècles, cela serait révoltant de la part du Dieu d'amour et de charité. Si donc il leur demande leur vie, ce n'est pas pour répandre un système, c'est pour sauver les hommes, en leur portant les conditions nécessaires du salut. S'il veut que le sang coule sur le berceau de l'Eglise, c'est pour apprendre à la terre que l'Eglise est un drapeau dont on ne se sépare pas, et qu'il vaut mieux périr en s'enroulant dans ses plis que de prétendre servir sous un autre drapeau. Mais à quoi bon tant de raisonnements, N. T. C. F.? La parole du Maître ne suffit-elle pas aux adorations de notre foi? Et cette parole ne peut être plus nette, ni plus précise: *Cherchez avant tout le royaume de Dieu et sa justice.* (Matth., VI, 33.) *Personne ne vient à mon Père que par moi.* (Joan., XIV, 6.) *Qui vous écoute m'écoute, et qui vous méprise méprise celui qui m'a envoyé.* (Luc., X, 16.) *Celui qui croira sera sauvé, celui qui ne croira pas sera condamné.* (Marc., XVI, 16.) *Celui qui n'écoute pas l'Eglise, traitez-le comme un païen et comme un publicain.* (Matth., XVIII, 17.) Est-ce là, N. T. C. F., faire une œuvre d'art, et la livrer simplement à l'admiration des hommes? N'est-ce pas au contraire la déclarer obligatoire au suprême degré? N'est-ce pas frapper d'une infaillible réprobation ceux qui sont rebelles à la voix de l'Eglise? Ainsi l'ont compris les apôtres, lorsqu'ils allaient, au péril de leur vie, provoquer les hommes à la pénitence, lorsqu'ils les adjoignaient aux premiers croyants, lorsqu'ils faisaient entendre cette parole divine: *Il n'y a de salut en nul autre qu'en Jésus-Christ. Il n'y a pas, sous le ciel, d'autre nom donné aux hommes, par lequel ils puissent être sauvés.* (Act., IV, 12.) Ainsi Paul l'a-t-il vingt fois expliqué aux premiers fidèles: *Il n'y a qu'une foi, qu'un baptême, qu'un Seigneur, qu'un Dieu.* (Ephes., IV, 5.) *Fuyez les divisions et les sectes... ceux qui s'y livrent ne posséderont point le royaume du ciel.* (Galat., V, 20, 21.) *Fuyez l'homme hérétique, après une ou deux corrections, parce qu'un tel homme est pervers et qu'il se condamne par son propre ju-*

gement. (Tit., III, 10.) Ainsi l'apôtre saint Jude, en parlant de ceux qui « se séparent eux-mêmes, ordonne-t-il en même temps de les reprendre et de les juger, mais aussi de tout faire pour les sauver du feu éternel. » (Jud., 19, 22.)

Quelle foule de témoignages ne viendraient pas à l'appui de notre enseignement, N. T. C. F., si le temps et la nature de cette instruction le comportaient? Il n'est pas un Père de l'Eglise, pas un docteur, pas un théologien, pas un controversiste qui ne fournisse une gerbe à la moisson. Nos Tertullien, nos Cyprien, nos Augustin, nos Optat, nos Fulgence abondent en énergiques sentences sur ce point. « On ne peut avoir Dieu pour père, si l'on n'a pas l'Eglise pour mère. La séparation avec l'Eglise est un crime au-dessus de toute expiation. » (S. CYPR., *De unit.*) « Il n'y a jamais de juste motif de rompre son unité. » (S. AUG., *Cont. Parm.*, c. 11.) « En dehors d'elle nul ne peut ni percevoir ni recevoir le bonheur du salut. » (S. AUG., *epist.* 50, 214.) « Hors de ce corps, le Sauveur ne vivifie personne; car celui-là n'est pas participant de la charité divine qui est l'ennemi de l'unité (S. FULG., *De fide ad Petr.*, VI, 85); » « il n'a pas le Saint-Esprit. » (S. AUG., *ibid.*) « L'Eglise est semblable à l'arche de Noé hors de laquelle personne n'échappa aux eaux du déluge. » (S. FULG., *De fide ad Petr.*, VI.) « Croyez fermement que quiconque est baptisé hors de l'Eglise catholique ne peut être participant de la vie éternelle si, avant la fin de sa vie, il n'est réuni et incorporé à l'Eglise catholique. » (S. FULG., *ibid.*) On n'est ni plus précis ni plus unanime qu'ils le furent depuis seize siècles, sur l'obligation d'appartenir à l'Eglise, et il se trouve des hommes qui crient à la nouveauté de cette doctrine!

Il en est d'autres qui en attribuent exclusivement l'honneur ou l'outrage au catholicisme; mais est-il vrai qu'elle soit tellement propre à l'Eglise romaine qu'elle seule en doive porter la responsabilité? On le dirait à voir se ruer contre elle, à l'occasion de ses prétendues rigueurs d'enseignement, les hérétiques de nos jours faisant cause commune sur ce point avec les incrédules. En vérité, N. T. C. F., il n'y a que l'ignorance ou la mauvaise foi la plus insigne qui puissent élever une telle accusation, et, pour la soutenir avec quelque apparence de sincérité, il faut n'avoir jamais lu ou jamais tourné deux feuillets dans les annales de l'histoire. Quoi! l'Eglise romaine serait la seule à proclamer la maxime: Hors de l'Eglise point de salut? Et qu'ont donc fait autre chose les voix éloquentes par qui le monde religieux a été mis en branle ou secoué pendant dix-huit siècles? Entre Cicéron, qui menace de très-grandes peines dans l'autre vie celui qui ne se soumettra pas à la loi universelle, et le sophiste de Genève déclarant que le souverain peut bannir de l'Etat quiconque ne croit pas les

articles de foi de la religion du pays, et punir de mort quiconque, après les avoir reconnus publiquement, se conduit comme ne les croyant pas (80), que d'hérésiarques fameux ont professé, que disons-nous? outré jusqu'au fanatisme le plus sauvage, un principe qu'on voudrait rejeter uniquement sur nous! Les hérésies, N. T. C. F., faussent la notion de l'Église et la rétrécissent ou l'étendent à leur gré, pour se l'appliquer à elles-mêmes et venir poser devant l'univers comme étant l'Église, ou du moins comme en faisant partie. Mais toutes déclarent cette Église obligatoire, sous peine de réprobation. Ainsi faisaient le donatisme, le novatianisme, l'arianisme, le nestorianisme, l'eutychéisme, le mahométisme devenu triomphant; ainsi Michel-Cérulaire, le chef définitif du schisme grec, et Jean Hus, le prophète et le père du socialisme moderne; ainsi la réforme protestante, une fois qu'elle a été constituée. Nous pourrions vous citer, N. T. C. F., des témoignages innombrables et vous montrer comment, excepté Zuingle dont le *Latitudinarisme* glaga d'effroi les réformateurs, tous ont professé la doctrine: Hors de l'Église, point de salut. Nous ne citerons que Calvin. « S'éloigner de l'Église, dit-il, c'est renier Jésus-Christ; il faut bien se garder d'une séparation si criminelle; on ne saurait imaginer un attentat plus atroce que de violer, par une perfidie sacrilège, l'alliance que le Fils de Dieu a daigné contracter avec nous. » (*Inst.*, l. IV.) Nous pourrions vous citer les nombreuses confessions de foi de la réforme; toutes avaient pour but de constituer l'unité dogmatique: nous ne citerons que la confession écossaise: « Nous croyons constamment que l'Église est une. Nous détestons entièrement les blasphèmes de ceux qui prétendent que tout homme, en suivant l'équité, la justice, quelque religion qu'il professe d'ailleurs, sera sauvé; car sans le Christ, il n'y a ni vie, ni salut, et nul n'y peut participer, s'il n'a été donné à Jésus-Christ par son Père. » (*Confes. Sax.*, art. 27.) Aux formulaires de foi succèdent les catéchismes: écoutez celui de Genève: « Nul ne peut obtenir le pardon de ses péchés qu'il ne soit d'abord incorporé dans le peuple de Dieu, et qu'il ne persévère dans la communion du corps de Jésus-Christ. Ainsi donc il n'y aurait hors de l'Église que damnation et mort? Oui, sans doute; tous ceux qui se sépareraient de la communauté des fidèles, pour faire secte à part, ne doivent point espérer de salut, tant qu'ils restent dans la séparation. » (*Catech.*, Dim., 16.) Eh! que dit autre chose l'Église romaine?

Mais voici ce qu'elle n'a pas dit, N. T. C. F., voici ce qu'elle a formellement condamné. Luther n'a-t-il pas écrit, le malheureux, que « Dieu nous rend nécessairement damnables, par sa volonté, et qu'il briso en

pièces le libre arbitre (81)? » Calvin n'a-t-il pas écrit, le barbare, et il s'y complaisait puisqu'il y revient à deux reprises, que « les uns sont, de toute éternité, prédestinés au ciel, et les autres, de toute éternité, prédestinés à l'enfer (82)? » L'Église romaine a condamné cette brutale férocité de doctrine, et c'est elle pourtant que des mécréants et prétendus réformés accusent d'intolérance! Oh! l'injustice est trop criante pour qu'il nous soit interdit de protester avec indignation. Mais non, disciple du Dieu qui pardonne, apaisons le courroux de l'honneur irrité; car nous nous sentons, grâce à Dieu, la force d'imiter cet ancien, dont l'adversaire voulait interrompre le discours par des menaces, et qui lui répondait froidement: Frappe, mais écoute.

Frappez donc, ennemis de la foi du Christ et de l'Église, car c'est la même, mais écoutez notre voix. De quoi nous accusez-vous? d'intolérance? le mot est nouveau, nous le comprenons cependant, et voici notre réponse. Oui, nous sommes intolérants pour l'erreur, mais nous sommes tolérants pour les personnes. Nous disons, avec Chrysostome: « Il faut frapper et punir d'anathème les doctrines impies; mais quant aux hommes, nous devons les épargner et prier pour leur salut. » (S. CHRYS., hom. 76.) Intolérance pour les doctrines et ménagement pour les personnes, que peut-on demander de plus à une religion de vérité et de charité? Nous disons: Hors de l'Église point de salut, comme vous dites: Hors du oui, le non; hors de la lumière, les ténèbres; hors de la vertu, le vice; hors du bon sens, la folie; hors de la patrie, l'exil; hors de la vie, la mort. Voyez toutefois comme les sociétés humaines sont autrement rigoureuses que la société divine. L'Église condamne les doctrines et abandonne au jugement de Dieu les personnes, que disons-nous? elle fait tous ses efforts pour prévenir ce terrible jugement, et elle prie pour les infidèles, pour ceux-là même qu'elle a dû retrancher de son sein, et elle nous ordonne de les aimer de toutes les ardeurs de la charité; elle envoie des apôtres pour les instruire, et verse le plus pur de son sang pour cette mission chère à son cœur. Au contraire, les sociétés humaines ne négligent que trop le respect dû aux doctrines, et elles frappent sans pitié ceux qui les violent. On laisse attaquer la propriété, mais on punit le voleur; les romans et les théâtres font l'apologie de l'adultère, et la loi punit l'adultère; nous avons vu le journalisme préconiser la résistance et la révolte, et le glaive s'armer contre les révoltés. Mais, sans chercher un patronage pour la foi dans les théories d'une époque fertile en incon séquences de tout genre, remontons aux lois essentielles des États. Est-ce que partout et toujours on ne refuse pas à l'étran-

(80) *Contr. soc.*, l. IV, c. 8.(81) LUTH., *De serv. arbitri.*, t. II, 170, édit. d'Éna.(82) CALV., *De inst.*, l. III, c. 21, n° 6 et c. 23, n. 6.

ger les droits de la nationalité? Est-ce que partout et toujours on ne punit pas d'exil ou de mort celui qui trahit sa patrie ou conspire contre elle? Est-ce que partout et toujours on ne châtie pas celui qui s'obstine à fouler aux pieds les institutions et les lois? Est-ce que partout et toujours on n'inflige pas le dernier supplice à celui qui déserte avec armes et bagages, et va servir dans les rangs ennemis contre son pays? L'Eglise de Jésus-Christ ne fait pas autre chose : elle refuse ses dons à celui qui reste en dehors d'elle, elle repousse de son sein les déserteurs et les traîtres, et, comme il est écrit : *Ce que vous lierez sur la terre sera lié dans le ciel* (Matth., XVI, 19), l'écho de la proscription se répercute jusque dans l'éternité.

Mais vous armez les hommes contre les hommes. Calomnie! Nous leur prêchons la charité à tous, et Dieu nous est témoin que non-seulement la haine est étrangère à notre cœur, mais que nous flétrissons, avec plus d'énergie, les violences des uns, malgré la pureté de leur foi, que l'erreur même des autres, malgré leur opposition à notre foi. Nos doctrines sont écrites partout, nous ne répondons point des abus qu'en ont pu faire la politique, l'ignorance ou le fanatisme; nos modèles sont Jésus-Christ, les apôtres, les Augustin, les Vincent de Paul, les Fénelon, les Xavier, les François de Sales, les Las Cases et les Clavers. Nous ne reconnaissons pas les violents pour nos maîtres. Les Etats font souvent de la politique avec la religion, nous séparerons toujours le droit et l'enseignement de la religion d'avec la politique.

Mais si vous respectez dans le temps, vous n'en damnez pas moins, pour l'éternité et sans exception, les infidèles, les juifs, les schismatiques, les hérétiques, les déistes et tous ceux qui ne croient pas en vous! Calomnie! L'Eglise sait que le jugement est remis au Fils de l'homme (Joan., V, 22); elle ne juge et à plus forte raison elle ne damne personne; elle proclame les enseignements qu'elle a reçus de lui, elle ne scrute pas les cœurs et les abandonne à sa justice. Elle est encore ici beaucoup moins sévère que la société temporelle. En France, la présomption légale est que nul n'est censé ignorer la loi, et la justice du pays frappe indistinctement l'infacteur qui la connaît et celui qui l'ignore, parce qu'elle suppose que tous ont pu et dû la connaître. Eh bien! N. T. C. F., la prétendue intolérance de l'Eglise ne va pas, n'est jamais allée jusque-là; elle repousse et flétrit avec énergie les doctrines fatalistes qui appliqueraient à la loi spirituelle cette rigueur de la loi temporelle. L'enseignement chrétien repose tout entier sur la bonne ou sur la mauvaise foi, même pour ceux qui vivent en dehors de l'Eglise. Il condamne ceux qui résistent, il absout ceux qui ignorent; il regarde comme impossible le salut de ceux qui s'obstinent volontairement dans l'erreur, parce que le salut nous vient par

la vérité; il regarde comme totalement excusables ceux dont l'ignorance est invincible ou la bonne foi complète, parce que Dieu sauve les cœurs droits (*Psal.* VII, 11), qu'il n'entend recueillir que là où il a semé, qu'il ne demandera compte à l'homme que de l'exercice possible des facultés qu'il lui a données et des grâces qu'il lui a départies. Il va plus loin encore, l'enseignement chrétien, il affirme que nul ne sera jugé d'après l'Evangile, que celui qui aura connu, compris ou soupçonné du moins l'obligation de l'Evangile. Il franchit un degré de plus, il déclare, par la bouche des théologiens les plus célèbres, que Dieu ferait plutôt un miracle que d'abandonner aux périls de la damnation un infidèle, ou tout autre naufragé de la vérité, qui observerait religieusement tout ce qu'il connaît de la religion, et serait disposé à embrasser ce qu'il pourrait encore en apprendre. Faut-il tout dire ici? Eh bien! cette Eglise romaine, si sévère, si intolérante, si fouguese, dit-on, n'a pas condamné les théologiens qui enseignent publiquement qu'un infidèle, placé dans de telles conditions, est un véritable enfant de l'Eglise de Jésus-Christ, qu'il appartient à son âme, fonds de vérité et de sainteté, quoiqu'il n'appartienne pas à son corps, c'est-à-dire à la communion extérieure de la foi, des sacrements et de la hiérarchie des pasteurs, et qu'ainsi pourrait-il être sauvé, non par l'erreur, mais dans et malgré son erreur. O Eglise, notre mère, ô patrie des âmes, il n'y a que ceux qui ne te connaissent pas qui t'outragent. Pour te maudire, il faut te calomnier. Moi qui te connais, je t'aime et te bénis. Nous ne vous en dénonçons pas moins, comme le disaient autrefois nos pères, le ban de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Non, mille fois non, nous n'enveloppons pas dans le même anathème ceux qui ignorent et ceux qui blasphèment, ceux qui fondent si violemment les schismes et les hérésies, en brisant le réseau de l'unité, et ceux qui les suivent aveuglément et de bonne foi, et moins encore ceux que la naissance a placés loin des sources ou du courant de cette unité sainte; nous ne les jugeons pas, Dieu les jugera. Mais nous disons à tous qu'il y a une Eglise fondée par Jésus-Christ, qu'il n'y en a qu'une, pour tous les lieux et pour tous les temps, qu'elle est obligatoire pour le salut de tous et de chacun, qu'il faut appartenir à son corps et à son âme si on la connaît, à son âme du moins si on ne la connaît pas, que rien n'est plus pressant que de chercher à la connaître, du moment que l'on entend parler d'elle, comme de la messagère du Fils de Dieu, et de s'y rallier dès qu'on l'a reconnue. C'est Jésus-Christ même qui nous en fait une loi par ces paroles : *Cherchez d'abord le royaume de Dieu* : « *Querite primum regnum Dei* (Matth., VI, 33); » et nous ajoutons avec notre divin Maître : « Ce royaume est au milieu de vous, *Regnum Dei intra vos est.* » (Luc., XVII, 21.) Quelle est donc cette Eglise, et comment la discer-

ner entre les diverses sociétés religieuses qui revendiquent son nom, ou faut-il le donner indistinctement à toutes celles qui l'invoquent ?

IV^e Proposition. — *L'Eglise romaine est la véritable Eglise de Jésus-Christ.*

Les théologiens et les controversistes démontrent invinciblement, N. T. C. F., que Jésus-Christ, en rendant son Eglise obligatoire pour le salut, a dû la revêtir de caractères éclatants qui la distinguassent, à l'œil nu, des autres sociétés et sectes se disant chrétiennes ; ils prouvent que ces caractères sont l'unité, la sainteté, la catholicité, l'apostolicité ; que les sectes séparées de l'Eglise romaine n'ont aucun de ces caractères et qu'ils brillent du plus vif éclat dans cette Eglise. On n'a jamais répondu victorieusement à cette argumentation, parce qu'elle est invincible ; aussi a-t-elle fait, fait-elle encore aujourd'hui et fera-t-elle toujours, parmi nos adversaires de bonne foi, les plus nombreuses et les plus illustres conquêtes. Nous porterions donc volontiers sur ce large terrain les pacifiques luttes de la vérité ; mais le temps nous presse et exige de nous un moyen plus expéditif et plus capable de trancher en un instant une question de cette importance. Or, ce moyen, le voici :

Vous venez de voir, N. T. C. F., que l'Eglise fondée par Jésus-Christ doit se perpétuer jusqu'à la fin des temps, sans interruption et sans lacune. Eh bien ! ce signe nous suffit pour reconnaître à coup sûr la véritable Eglise. Donc, premièrement, toutes les sociétés constituées au nom de Jésus-Christ et qui sont mortes n'étaient pas la véritable Eglise. Ce jugement de sens commun frappe de réprobation ces sectes innombrables qui, pareilles aux sauterelles de l'Egypte, couvrirent, à ses débuts, la face même du christianisme et l'exposèrent, devant l'idolâtrie, peu soucieuse de chercher la vérité, à la complicité de dogmes ridicules, d'une morale infâme et de coupables séditions contre l'Etat.

Le jugement à porter sur les sectes encore aujourd'hui persistantes sera plus long à motiver, N. T. C. F., mais également facile. Car si les premières sont convaincues de n'avoir pas été la véritable Eglise de Jésus-Christ par la date même de leur mort, les autres en sont également convaincues par la date de leur naissance. Expliquons-nous clairement,

L'Eglise de Jésus-Christ doit durer toujours. Cette durée est sa garantie divine la plus illustre et la plus chère. Mais la durée d'une société n'est pas inerte, comme celle d'une pierre ou d'un monument, des Pyramides, par exemple, cette durée entraîne nécessairement une reproduction, une succession des membres qui la composent ; elle n'est pas simplement végétative, comme la durée des plantes, des cèdres, par exemple, ou animale comme celle de l'humanité, prise à son point de vue physiologique ; elle est régulière, identique, doctri-

nale, unie, subordonnée. Elle comprend donc deux choses distinctes, le fait de sa persistance comme société, et le fait de la succession légitime des apôtres et de Jésus-Christ. Ainsi toute société religieuse dont la filiation directe ne remonte pas, sans interruption et sans lacune, jusqu'à Jésus-Christ, ne saurait être la véritable Eglise de Jésus-Christ ; au contraire, toute société religieuse dont la filiation directe remonte, sans interruption et sans lacune, jusqu'à Jésus-Christ, est la véritable Eglise de Jésus-Christ. Essayer de démontrer cette double assertion serait vouloir démontrer l'évidence, c'est-à-dire en affaiblir l'éclat. Nous ne voulons qu'en rappeler le fondement sacré, c'est-à-dire la révélation divine.

La filiation naturelle est comprise de tous. On n'est le fils que de ceux dont on reçoit la naissance, légitime si l'on naît d'une alliance légitime, illégitime si l'on naît d'une alliance illégitime. On n'est le fils de ses aïeux que par la succession non interrompue des générations qui nous ont transmis leur sang avec leur nom ; de la légitimité naît l'hérédité de plein droit : *Si filii et hæredes.* (Rom., VIII, 17.) En dehors de la suite légitime, il n'y a que des étrangers et des enfants de fornication et d'adultère, qui n'ont de droit aucune part à l'héritage. L'adoption légale peut toutefois, par une fiction autorisée, réparer la stérilité d'une alliance et reconstituer l'héritage au profit de l'adopté. La filiation naturelle ne se perd point, parce que c'est un fait et qu'un fait subsiste toujours. La filiation surnaturelle ou religieuse a sa source plus haut que la terre, et son caractère propre et ses nuances manifestes. Lorsque *le Verbe est venu dans sa propriété*, dit l'Évangéliste, *il a donné à ceux qui l'ont reçu et qui croient en lui le pouvoir de devenir fils de Dieu. Ceux-là*, remarquez ces paroles, *ne sont pas nés de la transmission du sang, de la volonté de la chair ou de la volonté de l'homme, ils sont nés de Dieu.* (Joan., I, 11-13.) Dieu, N. T. C. F., voilà bien la source principale de la filiation religieuse ; mais il en est une seconde, c'est l'Eglise ; et ces deux sources se réunissent, pour produire les nombreux enfants qui composent la société chrétienne. C'est la doctrine souvent répétée de Paul et de tous les docteurs, après Paul. L'Apôtre compare longuement l'alliance féconde de Jésus et de son Eglise avec le mariage ordinaire. Jésus est l'époux, l'Eglise est l'épouse ; Jésus est le chef, l'Eglise est le corps (Ephes., V, 23), et il ajoute : *Ce sacrement est grand en Jésus-Christ et en l'Eglise* (Ibid., 5, 32) ; c'est dans l'Eglise que Dieu trouve sa gloire (Ephes., III, 21) ; c'est par l'Eglise qu'il manifeste sa sagesse aux principautés et aux puissances mêmes du ciel (Ibid., 10) ; c'est par elle qu'il enfante et reproduit dans les chrétiens son image divine (Galat., IV, 19) ; le baptême est une seconde naissance. (Joan., III, 5.) On ne prend force et racine que dans l'union et la charité qui lient entre eux les

membres de l'Eglise (*Ephes.*, III, 17); l'Eglise est notre mère, *Mater nostra*, mère, non pas esclave comme la Synagogue, fille du Sinaï, mais libre, comme la Jérusalem des cioux. (*Galat.*, IV, 26.) Les enfants les plus rapprochés de son sein, N. T. C. F., sont évidemment ceux qu'elle a reçus naissants dans ses bras, mais elle adopte au même titre ceux que lui amène, à toute heure du jour, de l'infidélité, du schisme ou de l'hérésie, la grâce de son Epoux et le zèle de ses prêtres. Dans sa communion, si l'on est fidèle à ses lois, on a droit à l'héritage céleste : *Si filii et hæredes*; sa maternité s'exerce au loin comme de près; elle a pour filles toutes les Eglises particulières fondées par ses apôtres en union avec elle; mais elle repousse celles que ses propres enfants tenteraient de fonder en dehors de sa communion et de sa doctrine; elle frapperait ces téméraires fondateurs, comme des rebelles dépouillés du titre de la filiation divine; car on cesse d'avoir Dieu pour père, en cessant d'avoir l'Eglise pour mère, et elle flétrirait leur société comme une œuvre de sédition, comme un conventicule adultère. Rien ne dure qu'elle, parce que Jésus, qui est la vie, lui a promis d'être toujours avec elle et qu'il n'a fait de promesse semblable à aucune autre société religieuse. Donc tout ce qui commence après elle et en dehors d'elle n'est pas plus la véritable Eglise que ce qui a déjà fini. Dans l'ivresse d'un triomphe éphémère, des sectes puissantes pourront faire illusion aux simples et peut-être se faire illusion à elles-mêmes. « Mais l'illusion est toujours aisée à reconnaître et à dissiper; il n'y a qu'à ramener toutes les sectes séparées à leur origine, on trouvera toujours aisément et sans aucun doute la temps précis de leur interruption; le point de la rupture demeurera toujours sanglant; et ce caractère de nouveauté, que toutes les sectes porteront éternellement sur le front, sans que cette empreinte se puisse effacer, les rendra toujours reconnaissables... On n'en nommera aucune qui, ramenée à son commencement, n'y rencontre ce point fixe et marqué où une parcelle combattait contre le tout, se séparait de la tige, changeait la doctrine qu'elle trouvait établie par une possession constante et paisible, et dont elle-même faisait profession le jour précédent (83.) » C'est la division et l'erreur qui sont nouvelles; la vérité et l'union universelles datent de Jésus-Christ.

Quand donc viendront Marcion, Valentin, Apelle, Tertullien leur dira : Qui êtes-vous? Depuis quand et d'où êtes-vous venus? Que faites-vous chez moi, n'étant pas des miens? A quel titre, Marcion, taillez-vous ma forêt? Qui vous a permis, Valentin, de détourner le cours de mes eaux? Qui vous autorise, Apelle, à ébranler mes bornes? Comment osez-vous semer et paître ici vos troupeaux? C'est ma possession; je possède depuis

longtemps, je possède la première, j'ai mes origines certaines, elles me sont venues de main en main des premiers propriétaires : je suis l'héritier des apôtres; je jouis, en vertu de leur testament, et suivant les obligations qu'ils m'ont laissées. Pour vous, ils vous ont déshérités et reniés toujours comme étrangers et comme ennemis. Pourquoi étrangers et ennemis des apôtres, les hérétiques, si ce n'est à cause de la diversité des doctrines que chacun d'eux a inventées ou reçues avec la doctrine même des apôtres?

Vienne Hermogène : le premier trait que lui lance Tertullien, c'est de mettre en regard la nouveauté presque enfantine de son système : *Doctrina tam novella est.* (TERTULL., *Adv. Herm.*)

Vienne Praxéas : tout montaniste qu'est devenu l'athlète de la foi, il combattra avec les mêmes armes ce nouvel adversaire de l'Eglise, il le traitera d'homme de la veille, *hesternus* (TERTULL., *Adv. Prax.*) et sa doctrine de petite nouveauté, *novellitas*. Celle de tous les hérétiques sera accusée de venir trop tard, *posterius*, car, conclut-il, ce qui est vrai est ce qui est le premier, ce qui est altéré n'est venu qu'après. (*Ibid.*)

Vienne Novatien : Cyprien dira de lui : « Novatien ne succède à personne; il commence à lui-même; il n'est donc point l'Eglise de Jésus-Christ, il est hors de l'Eglise, car il est impossible que l'Eglise soit dehors et dedans. Ce n'est pas nous qui nous sommes séparés d'eux, ce sont eux qui se sont séparés de nous. Et puisqu'ils sont nouveaux, qu'ils ont trouvé l'Eglise en place et qu'ils sont venus tous après, les conventicules qu'ils forment à part ne peuvent jamais se reliaer à la tige de l'unité; c'est une Eglise humaine; ce n'est plus l'Eglise catholique. » (S. CYPR., *Epist.*)

Vienne Julien d'Eclane : Augustin lui dira, avec une force et une grâce admirable : « L'Eglise est contre vous, dès le commencement. Vous n'êtes pas né de parents qui crussent la doctrine que vous enseignez, vous avez été régénéré dans une Eglise qui croit le contraire. Sa croyance que vous nommez vulgaire est celle des Ambroise et des Cyprien, et ce ne sont pas les Ambroise et les Cyprien qui ont fait entrer les peuples dans cette foi; ils les y ont trouvés; votre père les y a trouvés, quand vous avez été baptisé petit enfant; vous-même, avez trouvé tels, dans l'Eglise, tous les peuples catholiques. » (S. AUG., *Op. Imp. cont. Jul.*, l. IV, 13, et l. II, 2.)

Vienne Bérenger : Lanfranc lui opposera la fraîche date de son symbole et la croyance ancienne de toute l'Eglise; et il concluera que, si l'opinion de Bérenger est vraie, l'Eglise de Jésus-Christ avait donc péri; mais si l'Eglise n'était plus, elle n'avait donc jamais été, puisque l'Eglise de Jésus-Christ doit durer toujours sans interruption et sans intervalle. (LANFR., *De corp. et sang. Dom.*)

Viennent Photus et Cérulaire, vienne Luther, vienne Zuingle, vienne Calvin, viennent tous les fondateurs de la prétendue réforme protestante : on n'aura rien de plus pressé que de leur jeter à la face le même reproche de nouveauté. Et ce sera, N. T. C. F., avec d'autant plus de raison que les siècles auront rendu la possession de l'Eglise de plus en plus imprescriptible. Si Tertullien, Cyprien, Augustin accusèrent d'innovation les hérétiques de leurs temps, et leur opposèrent l'ancienne possession de l'Eglise, quelle force n'avait pas cet argument aux ix^e, xi^e et xvi^e siècles ? N'était-on pas bien fondé à dire alors : Votre doctrine est trop nouvelle, vous êtes d'hier, et avant-hier on ne vous connaissait pas, ou plutôt on vous connaissait comme catholiques ; vous venez trop tard pour me disputer mon titre de véritable Eglise du Christ. Tenez, voilà mes titres de propriété, regardez-bien : voyez, examinez leur date ; ils sont écrits, non sur du papier et avec de l'encre, mais dans le cœur, et avec le sang même de Jésus, des apôtres et de mes innombrables martyrs. Je possède la première ; et vous, tard venus, que je baptisais hier aux portes de mon temple, vous dont le nom est là tout frais encore sur mes registres, vous qui n'avez été enfants à Dieu que par moi, vous osez vous proclamer en mon lieu et place, comme si j'étais morte et ensevelie, mon héritière et la société même de Jésus-Christ ! Mais l'Eglise de Jésus-Christ a commencé le lendemain du Calvaire, et vous ne faites que de naître. Montrez-moi donc vos titres de filiation, de qui descendez-vous ? Ce n'est pas de votre père, il était catholique ; en changeant de doctrine vous avez rompu avec lui ; ce n'est pas de moi, car en osant porter la main sur mes cheveux blancs, en déchirant ma robe sans couture, en brisant le rempart de mon unité, vous avez cessé de m'avoir pour mère ; en acceptant mon anathème, avec l'ironie de l'orgueil, vous avez cessé d'être mes fils. Quelle est donc votre filiation maintenant ? Ce n'est pas celle du Christ, puisque ce n'est pas la mienne et que vous n'auriez pu la recevoir que de moi ; c'est une filiation tout humaine ; oui tout humaine, cette filiation de l'Orient schismatique, puisqu'elle ne s'appuie que sur l'hérédité du sang et qu'elle foule aux pieds la subordination de ses ancêtres, *ex sanguinibus* ; oui tout humaine, cette filiation anglicane, qui a pris naissance dans les irritations et les orgies de la débauche, *ex voluntate carnis* ; oui tout humaine, cette filiation de la réforme protestante, qui n'a eu d'autre principe que l'impérieuse volonté d'un homme, sur les lèvres duquel vint se placer cet horrible blasphème : Je veux, j'ordonne que ma volonté tienne lieu de raison (84). Voilà ce qu'on prétend mettre à la place de la filiation divine, assurée aux dociles enfants de l'Eglise : *Ex Deo nati sunt*. (Joan., I, 13.) Mais encore une fois,

vous venez trop tard. Commencer à nouveau, c'est errer ; c'est continuer qui est vivre, et vivre pour l'éternité.

Avons-nous besoin, N. T. C. F., d'insister, pour vous faire sentir la force de cette argumentation, argumentation obstinée, que vous avez vue se reproduire de siècle en siècle, depuis Tertullien jusqu'à Bossuet, et de Bossuet jusqu'à nous, à mesure que se levait quelque hérésie, parce qu'elle est égale contre toutes, *revictæ hæreses omnes* ? (TERTULL., *Præser.* 35.) Mais que répondaient donc les fauteurs de nouveautés ainsi combattues et flétries ? Nous ne parlons pas de cette nuée de sectes ensevelies presque en naissant par la main de l'histoire, ou de celles qu'une glaciale asphyxie retient encore sur la terre, comme en un funèbre linceul ; mais nous dirons : Qu'ont fait, pour écarter cette formidable attaque du catholicisme, les Eglises grecque, réformée et anglicane ?

L'Eglise grecque, N. T. C. F., on dirait vraiment qu'elle n'y a pas pris garde, et cette ignorance ou ce mépris n'ont pas de quoi nous étonner. Ce n'est pas la doctrine bien ou mal interprétée qui a fait sa déplorable séparation ; l'ambition et la jalousie nationale se revendiquent ce triste honneur. Or la passion ne raisonne pas ; tout au plus s'embusque-t-elle derrière quelques vains prétextes, pour colorer aux yeux d'autrui un crime qu'elle ne rougit pas de s'avouer à elle-même. Son but n'est pas d'avoir raison, c'est de réussir ; peu importent les moyens et les conditions du succès. L'Orient, berceau de la foi, jalousait Rome, siège définitif de la chaire de Pierre, et, depuis la translation à Constantinople du trône des Césars, on voit percer une secrète envie d'y transférer en même temps la suprématie spirituelle, que le pince des apôtres avait fixée au sommet du Vatican, ou de la remplacer, de l'autre côté du Bosphore, par l'humble chaire épiscopale de Byzance. C'était évidemment rompre le lien de communion avec la famille chrétienne et supprimer la filiation légitime, puisqu'on se donnait violemment un autre chef et un autre père. A peine fit-on le moindre effort de doctrine pour dissimuler cet attentat. Le cœur seul défailait, au moment de le consommer, et voilà pourquoi il a fallu des siècles pour en venir à bout. L'Orient a voulu régner à l'ombre du trône des Césars ; vous savez son histoire : il n'a cessé d'être esclave, esclave de sa passion qui en a fait une église tout humaine, esclave de ses empereurs, qui le traitèrent avec le sans façon le plus soldatesque, esclave des Turcs et misérable jonet de l'islamisme. Pauvre Eglise grecque, où brillait autrefois tant de gloire, pauvre Eglise moscovite, sa fille dans la vraie foi, et sa fille dans le schisme, qui donnait à la religion tant d'espoir, êtes-vous perdues sans retour ? Ne se remue-t-il rien en votre faveur au fond des luttes étranges,

(84) Ego Martinus Luther, sic volo, sic jubeo : sit pro ratione voluntas.

mystérieuses et solennelles qui tremont aujourd'hui le monde en suspens? Toujours est-il que vous n'êtes pas l'Eglise de Jésus-Christ, que vous ne datez pas des apôtres, que vous ne datez plus de l'ère chrétienne, mais seulement des ix^e et xi^e siècles, que vous n'avez plus droit de compter parmi vos ancêtres les Origène, les Athanasie, les Chrysostome, les Basile, les Grégoire et les Cyrille, puisque vous avez rompu l'unité qui leur était si chère : votre aïeul est Pléon, et votre père, Michel-Cérulaire.

Mais il faut en convenir, N. T. C. F., le combat a été plus long, plus acharné, car il dure encore, avec les chefs et les docteurs de la réformation protestante. Réduisons à trois leurs moyens de défense.

Le premier fut le fantôme d'une Eglise invisible, à laquelle on prétendait se rattacher, de siècle en siècle, par la chaîne des diverses hérésies antérieures, croyant ainsi sauver la filiation apostolique. Cette arme fut bientôt brisée, aux mains de ceux qui s'en servirent pour masquer leur séparation avec l'unique et ancienne Eglise. Il ne fut pas difficile de leur prouver qu'une Eglise invisible était un club, une franc-maçonnerie, ou, comme parlait Cyprien, un conventicule plutôt qu'une Eglise; que l'Eglise de Jésus-Christ ne pouvait jamais cesser d'être en vue, comme un flambeau allumé sur une montagne, pour éclairer tous les peuples, qu'autrement le salut serait devenu impossible à tous; que, d'ailleurs, de ces hérésies, les unes étaient mortes depuis des siècles et n'avaient point laissé d'héritiers de leur nom, que les autres enseignaient précisément les dogmes opposés à ceux que la réforme introduisait dans le monde, qu'il y avait donc eu solution de continuité et par conséquent cessation de toute filiation apostolique, que c'était donc une défense malavisée et qui faisait peu d'honneur aux auteurs de la découverte, que d'aller se chercher des aïeux dans les souterrains de l'histoire, et dans les tombeaux scellés du double anathème de l'excommunication ecclésiastique et du mépris des populations chrétiennes.

A l'Eglise invisible succéda, dans la pensée des prétendus réformés, une Eglise générale, qui aurait compris dans son sein toutes les sectes chrétiennes et même le catholicisme : Bossuet, Papin, Nicole se chargèrent de battre en brèche cette nouvelle tour de Babel, et Dieu sait s'il est resté de cet édifice, bâti par l'imagination de Jurieu, une seule pierre qui n'ait été brisée, moulue et jetée au vent de la discussion. Que devenait en effet, dans un tel système, cette unité, cette *consommation en un* (Joan., XVII, 24), tant recommandée par Notre-Seigneur Jésus-Christ et par ses apôtres. Que devenait tout l'enseignement apostolique sur les schismes et les hérésies? Comment justifier les anathèmes qu'ils avaient eux-mêmes lancés contre les dissidents? Il fallait donc déchirer, depuis la première page jusqu'à la dernière, toute l'histoire de l'Eglise, tous les arrêts

des conciles, tous les livres des grands docteurs des premiers siècles, qui avaient si énergiquement défendu l'unité de la doctrine, sur les moindres détails où elle s'était fait une attaque. Et puis, quels étaient ces points fondamentaux qui constituaient l'Eglise générale? Qui les avait fixés jusque-là? Qui les fixerait avec une autorité capable d'être respectée à jamais, c'est-à-dire avec une autorité divine? Qui voudrait obéir à un symbole fait de main d'homme? Et l'histoire a bien prouvé l'importance de cette question; car la réforme a accumulé confessions de foi sur confessions de foi; pas une n'a résisté à la dévorante épreuve du temps et à l'épreuve plus dévorante du libre examen. Qui oserait parler aujourd'hui des points fondamentaux? Aussi n'est-il plus question aujourd'hui qued'une seule chose, que de la Bible. On se réfugie dans la Bible, comme dans le dernier bastion d'une citadelle tombée en ruines; on se glorifie d'être invulnérable avec la Bible; on fait même des sorties jusque chez nous, en distribuant des livres en langue vulgaire à de pauvres gens, dont on espère tromper la vieille et antique foi.

Nous nous expliquerons longuement sur ce point, dans la seconde partie de notre mandement. Ici, N. T. C. F., nous ne dirons qu'un mot, mais ce mot sera décisif : La Bible, toute divine qu'elle est, n'est qu'un livre; ce n'est pas une Eglise. Or Jésus-Christ, en même temps qu'il a consacré l'Ancien Testament et inspiré le Nouveau, Jésus-Christ a fondé une Eglise, et il l'a fondée non sur la Bible, mais sur Pierre; il l'a fondée une, universelle, perpétuelle, il a ordonné de traiter en païen et en publicain celui qui ne l'écouterait pas; il l'a faite obligatoire pour ces milliards d'hommes qui n'ont jamais su lire et pour ceux dont les connaissances sont plus étendues; mais l'ordre de Jésus-Christ n'est pas de faire lire, l'ordre est de prêcher, *prædicate* (Marc., XVI, 16); la foi n'est pas venue au monde par les yeux, mais par l'oreille, *fides ex auditu* (Rom., X, 17); la Bible! devant elle je m'incline; mais un livre, quel qu'il soit, répétons-le, n'est pas une famille; un livre ne fonde pas une succession, n'engendre pas, n'a pas une descendance, n'est pas une mère, cette mère que réclame saint Paul; ce n'est pas l'épouse de Jésus-Christ, ce n'est pas l'Eglise; et c'est d'abord une Eglise qu'il nous faut, tout aussi bien qu'aux premiers chrétiens, faits chrétiens par la prédication et sans la Bible. Est-ce que pour n'avoir plus d'autre lien, plus d'autre foi qu'un déisme recouvert du nom et de quelques apparences du christianisme, on se croit autorisé à mettre en oubli l'institution capitale de Jésus-Christ? Est-ce que, parce qu'on a évidemment perdu la filiation apostolique, l'on peut trouver bon de supprimer jusqu'à l'idée même de cette filiation? Personne ne s'y méprendra, et quiconque réfléchit, dira nettement avec nous : Puisque l'Eglise grecque, l'Eglise luthé-

rienne, l'Eglise calviniste, l'Eglise anglicane ont rompu avec la foi et la subordination de leurs pères, elles ont perdu la notion de l'Eglise véritable et la ligne de succession qui vient des apôtres; elles datent du xvi^e siècle; elles n'ont donc pas duré toujours, elles ne sont donc pas la véritable Eglise de Jésus-Christ. Elles n'ont droit ni à l'héritage du ciel qui n'appartient qu'aux légitimes enfants, ni à la vraie foi, ni aux saintes Ecritures données à l'Eglise mère, ni à l'Esprit-Saint, ni à la communication des biens spirituels qui ne se trouvent que dans la véritable Eglise. Qu'elles comptent dans leurs rangs de hautes intelligences, de nobles cœurs, des âmes droites et candides, des natures vraies et pleines de bonne foi, maintenant surtout que trois siècles les ont séparées de l'Eglise tige et racine, nous n'en disconvierons pas; que Dieu puisse trouver tant de millions d'hommes, que la naissance et non la volonté propre a jetés dans l'erreur, cette ignorance invincible qui excuse de toute faute à ses yeux, nous aurons garde de le nier; nous voudrions sincèrement que le nombre en fût immense; loin de les haïr, nous les aimons comme des frères errants, nous donnerions volontiers, pour les sauver, notre sang et notre vie. (II Cor., XII, 15.) Mais autres sont les personnes, autres sont les principes, et si, dans notre charité, nous voudrions sauver tous ceux qui errent, dans notre foi, nous devons proclamer l'erreur impie et funeste, et voilà pourquoi nous répétons qu'elle a fait perdre aux sectes séparées de l'Eglise romaine toute filiation avec Jésus-Christ, tout droit de s'estimer son Eglise véritable et tout titre à l'héritage céleste.

Reste donc l'Eglise catholique, apostolique et romaine, et nous disons de la profondeur de nos convictions et de la plénitude de notre amour filial: Oh! c'est là, oui, c'est là, N. T. C. F., la véritable Eglise de Jésus-Christ. C'est la conséquence même de ce que nous venons de dire; car l'Eglise devant toujours durer, et ni le schisme grec, ni la réformation protestante sous ses divers symboles n'étant l'Eglise de Jésus-Christ, il faut bien que ce soit elle, puisqu'il n'y en a pas d'autre. Cette preuve négative est évidemment sans réplique; mais si elle suffit à venger ses droits, elle ne suffit pas à les mettre en lumière. Sans vouloir aller au delà des bornes que nous nous sommes fixées, appliquons à notre chère Eglise les deux conditions de durée et de filiation qui ont fait évanouir toutes les prétentions des sectes séparées d'elle; elles vont confirmer, fonder et consacrer les siennes.

L'Eglise romaine a-t-elle duré depuis le commencement du christianisme jusqu'à nos jours? Qu'il se lève donc celui qui oserait le nier, et les siècles se lèveront à leur tour, pour l'écraser et le confondre. Remontez-en le cours, et à chaque époque, chaque mois, chaque semaine, chaque jour, chaque minute qui

marque le passage du temps, vous trouverez debout cette société des enfants de Jésus-Christ, vivant, agissant, se développant et tenant au soleil une place qu'on peut lui disputer, mais qu'on ne lui enlève jamais. Elle a ses fidèles, ses vierges, ses prêtres, ses évêques, ses papes, ses œuvres de charité, ses œuvres de foi, ses œuvres de zèle. Elle couvre le monde de ses temples, dont la durée monumentale témoigne de sa durée historique. Tantôt persécutée par le glaive, elle lutte, poitrine contre poitrine, avec la croix dans une main et l'Evangile dans l'autre; pourchassée, elle se réfugie dans les catacombes, elle franchit les limites du sol inhospitalier qu'elle habitait, et va demander à des peuples moins sanguinaires le plein soleil, le toit et la liberté, jusqu'au moment du retour. Tantôt combattue par le sophisme et par l'hérésie, elle se déploie dans la vigueur de sa doctrine et cueille, dans le domaine de la pensée, les palmes du génie mêlées à celle de la foi. Tantôt déchirée par le schisme, elle pleure, inconsolable comme Rachel, des enfants qui ont cessé d'être les siens, et, pour réparer ses pertes, elle emplit sa bergerie de nouveaux venus qui lui arrivent de tous les points de l'horizon. Tantôt jouissant d'une paix profonde, elle apparaît répandant sur l'univers les trésors de son intelligence, cultivant les lettres, les sciences, les arts, faisant pénétrer son esprit dans les institutions et dans les lois des Etats, se mêlant à leur politique, alors qu'on l'y convie, et s'en tenant éloignée quand rien ne l'y provoque, créant une civilisation prodigieuse, policant les barbares, affranchissant l'esclave, élevant la femme à la hauteur modeste que lui donne l'Evangile, ouvrant des écoles pour l'enfant, des hôpitaux pour le malade et des asiles pour toutes les misères de l'humanité, s'épanouissant dans les splendeurs d'un culte merveilleux, moralisant le monde, peuplant les villes, les campagnes et le désert, émaillant les solitudes les plus affreuses de vertus inconnues, et n'oubliant jamais, malgré les éblouissements de la prospérité, qu'elle est ici-bas étrangère, voyageuse, et que le ciel est sa patrie. Ce qu'elle fait aujourd'hui sous vos yeux, N. T. C. F., elle l'a fait toujours, plus ou moins, selon la puissance de ses ressources et la liberté des temps; ce qu'elle est maintenant, elle l'a toujours été. Voilà le fait de sa durée, durée unique, puisqu'elle date du cénacle, durée active, féconde, pleine de vie et de séve, durée qui trahit la présence de Celui qu'elle adore comme étant avec elle tous les jours: *Ego vobiscum sum usque ad consummationem sæculi.* (Matth., XXVIII, 20.)

Mais a-t-elle gardé, pendant cette longue durée des âges, la succession régulière sans laquelle la durée n'est que factice, apparente et mensongère? A-t-elle conservé cette bienheureuse filiation apostolique, sans laquelle le titre de Chrétien n'est qu'une illusion et qu'un fantôme? Oui, N.

T. C. F., elle l'a maintenu intact, ce trésor sacré, elle l'a maintenu dans l'origine de chacune des Eglises particulières dont elle se compose : toutes ont été fondées par les apôtres, ou par l'un des hommes apostoliques qui ont persévéré jusqu'à la fin dans la communion des apôtres. Ainsi prend-on au pied du Calvaire la semence de la foi catholique et va-t-on la répandre dans chaque sillon ouvert par la prédication évangélique, et la reproduit-on de siècle en siècle. C'est pourquoi un si grand nombre d'Eglises sont censées être la même Eglise, étant filles de la première de toutes, qui a été fondée par les apôtres. Toutes sont apostoliques, parce que toutes produisent les titres de leur origine. Ainsi l'Eglise de Rome est fondée par Pierre, l'Eglise de Surynne par Polycarpe, l'Eglise de Lyon par Pothin, l'Eglise de Paris par Denys, l'Eglise d'Arles par Trophime, l'Eglise de Vienne par Clément, l'Eglise d'Irlande par Patrice, l'Eglise d'Angleterre par Augustin, l'Eglise d'Afrique par des missionnaires envoyés du saint-siège. Ainsi commence partout la chaîne de la tradition. Comme on nomme les fondateurs, on peut nommer les successeurs ; chaque diocèse a le catalogue de ses pontifes, chefs par lesquels se maintient l'unité et se continue l'ordre du ministère. Les enfants de nos écoles peuvent réciter la longue série des deux cent soixante-trois évêques de Rome, en qui se résume la principale unité, la source même de l'unité, le centre invariable de l'unité. Tout marche dans la même voie pendant dix-huit cents ans, tout se déroule avec la même suite ; la communion des esprits, fondée sur la même foi, se resserre et se transmet par le lien commun de la subordination. Rien ne se perd donc du titre original qui passe de main en main, des pères aux enfants, des aïeux à leurs descendants. Ce qui fait la gloire unique de l'Eglise romaine, c'est son inviolable respect de la tradition, dont les hérétiques ne disent tant de mal que parce qu'ils ne l'ont pas ; c'est son horreur invincible des nouveautés doctrinales, qu'on déguise vainement sous le nom de progrès, et qui ne sont que le renversement de la vérité donnée au monde par Jésus-Christ ; c'est l'anathème qu'elle n'a jamais manqué de prononcer contre les hérésies, alors même qu'en le prononçant elle savait bien qu'elle mettrait le feu aux quatre coins du monde, qu'elle provoquerait le courroux des empereurs et des rois, qu'elle perdrait des royaumes et des peuples entiers, qu'elle tournerait contre elle-même le talent, la science et le génie, qui étaient jusque-là comme son bouclier et sa gloire. Oui, N. T. C. F., une société qui agit dans le pur intérêt de la vérité, ne peut être accusée sans folie d'avoir jamais rompu avec l'enseignement et la tradition de ses pères. L'Eglise romaine a donc duré non-seulement à l'état de vie organique, elle a duré comme légiti-

me Dieu. Elle est donc par ce seul fait la véritable Eglise de Jésus-Christ.

Mais qui m'assure qu'elle durera toujours ? Qui vous en assure, N. T. C. F. ? Celui qui l'a fait durer jusqu'à ce jour ; car n' imaginez pas que cette perpétuité phénoménale soit dans la nature ou qu'elle puisse être l'œuvre des hommes. Toutes les fondations religieuses ont péri tôt ou tard ou se sont pétrifiées, atrophiées ou totalement dissoutes ; les unes repoussant le nom de leurs auteurs, les autres abandonnant leur doctrine ; les unes refusant toute discussion pour éviter la lumière, les autres pliant servilement sous le sceptre d'un homme ou d'une femme, quelques autres périssant misérablement sous leurs coups, tandis que l'Eglise romaine a passé par toutes les épreuves et a résisté à toutes les épreuves. On a combattu pied à pied toutes ses doctrines, et elle n'a pas abandonné un iota de ses doctrines. On a fauché ses enfants comme un champ d'ivraie, et leur sang est devenu la semence de chrétiens plus innombrables. Elle a traversé les dangereuses époques de la paix ; comme elle avait vaincu la guerre, elle a vaincu la paix. Que pourrait-il donc lui arriver de plus dangereux que ce dont elle a triomphé ? Ni le fer ne l'a tuée, ni les hérésies ne l'ont changée, ni les schismes, en l'appauvrissant, n'ont détruit sa visibilité, ni les scandales, en désolant son cœur, n'ont souillé son front auguste, ni les découvertes des sciences, ni les progrès des arts, ni les mille inventions du génie de l'homme, n'ont pu trouver son enseignement un seul jour en défaut, ni les antipathies de race, ni ces guerres même entre les peuples chrétiens, ni les apostasies, ni les exils même des vicaires de Jésus-Christ, ses chefs, n'ont troublé l'ordre intérieur qui est sa vie. Encore une fois, nous vous le demandons, qu'est-ce que l'avenir pourrait donc lui réserver de si formidable qu'elle n'ait déjà vu, qu'elle n'ait déjà subi, dont elle n'ait été déjà victorieuse, grâce à Celui qui, tous les jours et jusqu'à la consommation des siècles, doit la diriger et la maintenir ? Elle vaincra donc demain, comme elle a vaincu hier, et quand son rôle de vérité, de sainteté et d'espérance, aura fini sur la terre, elle s'en ira le front couvert du laurier des siècles, remettre aux mains de Jésus-Christ les clefs du royaume du ciel (*Matth.*, XVI, 19), devenu pour jamais son héritage et celui de ses fidèles enfants. Aujourd'hui déjà elle est triomphante dans le ciel par les élus qu'elle y a envoyés : *Illuc enim ascenderunt tribus, tribus Domini* (*Psal.* CXXI, 14) ; elle est souffrante dans le purgatoire, par les âmes justes qu'une passagère épuration y retient encore ; elle est voyageuse sur la terre, où elle ne demande qu'à passer et qu'à faire le bien (*Act.*, X, 38.) ; mais alors, recueillant sous ses ailes l'innombrable multitude qu'elle aura sanctifiée par sa doctrine et par la grâce de Jésus-Christ, elle ne connaîtra plus que les joies d'un triomphe sans mélange et sans fin.

O Eglise romaine ! je crois en toi ; je t'ai-

me comme une mère; je donnerais volontiers mon sang pour ta foi, pour ta loi, pour la propagation de ton nom, pour tout ce que tu voudrais de moi. Je l'appartiens de corps et d'âme; Dieu m'est témoin que je n'ai jamais eu dans mon cœur d'autre passion que ton amour. Garde-moi dans ton sein toute ma vie; à ma mort reçois-moi dans tes bras, sanctifié et pardonné de mes fragilités, et dépose-moi aux pieds de Jésus, à qui soit honneur, louange, amour et gloire, dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

Donné à Alger, le 14 février 1855.

XII. MANDEMENT.

EN FAVEUR DE L'IRLANDE.

Il y a quelques mois à peine, N. T. C. F., nous vous faisons entendre la voix de notre immortel pontife et père, Pie IX; elle appelait, cette voix, tous les fidèles de l'univers à entourer de leurs prières les magnanimes débuts de son pontificat; et, pour assurer, par une pureté plus grande, l'efficacité de tant de vœux, elle proclamait, sous la forme d'un Jubilé, la spirituelle amnistie des âmes. Nous ne savons en quelle mesure il nous a été donné de concourir, pour notre part, à l'œuvre immense de progrès et de réforme que tente, aux applaudissements de l'Eglise et de la civilisation, l'élu du Seigneur; mais ce que nous savons, mais ce que nous sommes heureux de dire, c'est que partout où il nous a été possible de publier immédiatement ce beau manifeste de la royauté pontificale, nous avons vu avec bonheur les populations répondre à son appel. Oran, Bône, Philippeville, Constantine, Mostaganem, Bougie, Koléah, Miliana, Médéah, Cherchell, vous avez compris le don de Dieu! Espagnols, Maltais, Italiens, vous avez fait éclater sur cette terre, devenue pour vous une seconde patrie, la foi et la dévotion qui rendent célèbres celles que vous avez quittées pour l'Afrique. Français de toutes conditions, vous avez prouvé qu'en transportant ici nos armes, notre gloire, nos lois, notre civilisation, nous y avons également transporté nos autels! Alger, viendra prochainement ton tour de fournir le même spectacle, de donner les mêmes consolations; tu ne le céderas point en obéissance au père commun des fidèles, aux villes que tu surpasses en dignité et en richesse.

Aujourd'hui, N. T. C. F., la voix du saint-père nous arrive une seconde fois à travers les flots; une seconde fois, le monde catholique l'a entendu retentir du haut de la chaire de Pierre; une seconde fois il a ressenti. Qu'est-ce donc qui arrache le père commun des fidèles, aux graves préoccupations de la souveraineté? Qu'est-ce qui sollicite si vivement ou la vigilance pastorale ou la tendresse paternelle du vicaire de Jésus-Christ? S'est-il élevé quelque nouveau système d'erreur ou quelque grand scandale dont il ait hâte de signaler le danger au monde? Non; malgré l'excès des désordres en ce genre, rien de si extraordinaire

ou de si récent que le malheur des temps, hélas! ne lui ait rendu familier à l'avance.

Mais le siège de Pierre n'est pas seulement le trône de la vérité révélée, la base de la morale catholique, c'est encore un centre de refuge pour les misères qui orient à lui, un port de salut pour les naufragés qui lui tendent les bras. Vers le père commun remontent toutes les aspirations de la famille universelle, son cœur bat de toutes les espérances des peuples; n'a-t-il pas la sollicitude de toutes les Eglises? Quelle contrée gémit, sans que son âme, dilatée par la charité, ne souffre avec elle? Quelle nation s'incline ou tombe sans qu'il ressente le contre-coup de ses espérances ou de sa chute?

Or, N. T. C. F., parmi les populations catholiques, s'il en est plusieurs qui ploient sous la main de Dieu, il en est une singulièrement éprouvée; une dont l'histoire, depuis de longs siècles, a été constamment marquée de la double empreinte et de l'héroïsme et du malheur. C'est la terre de Patrice, des Colomb-Kil, des Colombar et des Virgile; c'est l'une des grandes pépinières de l'apostolat, c'est l'île des saints, c'est l'Irlande.

Chose singulière, N. T. C. F., le christianisme prêché par les apôtres ou par leurs premiers successeurs n'a pu, malgré l'éclat de leurs vertus et de leurs miracles, s'établir nulle part, nulle part être fondé, cimenté, que par le sang des martyrs. Voyez en Orient, Jérusalem, Antioche, Ephèse, Nicomédie; en Italie, Rome, Milan, Ravenne; en Allemagne, Trèves, Cologne, Mayence; en Espagne, Tarragone, Saragosse, Séville; dans les Gaules, Paris, Lyon, Vienne, et presque toutes nos anciennes cités; en Afrique, Carthage, Cherchell, Constantine: partout le sang chrétien répandu sous le glaive des Césars. Partout le fer, le feu, la croix, les bêtes sauvages; partout les échafauds dressés à la foi de nos pères, et servant de piédestal à leur gloire. L'Irlande, à cette loi universelle fait une éclatante exception. Là rien ne contrarie les débuts du christianisme; cette heureuse Eglise, au berceau si paisible, ne connaît pas les rigueurs du fer, elle n'a pas une victime offerte en holocauste; pas une goutte de sang n'arrose ses premiers autels, pas une couronne de martyr ne décore son front vierge d'insultes et d'épouvantes; vous ne nommeriez pas plus à cette époque un martyr qu'un persécuteur Irlandais, tant il fut prompt et spontané, chez ce peuple, le triomphe de la foi. *Pro Christi Ecclesia corona martyrii nulla; non fuit qui faceret hoc bonum, non fuit usque ad unum*, dit Gérard de Galles.

Hélas! N. T. C. F., l'impôt du sang n'était qu'ajourné pour l'Irlande. Plus tard, il a fallu le verser, ce sang, et par torrents, dans des luttes qui, si elles ne purent sauver ses libertés nationales, sauvèrent du moins, ce qui est plus précieux encore, l'intégrité de sa foi et l'honneur de ses autels. Il a fallu le verser goutte à goutte, et mêlé à ses sueurs, pendant trois siècles d'une longue agonie. Et pour comble de maux

alors qu'elle n'en pouvait plus d'épuisement et de souffrance, voilà qu'une horrible famine, venant glauer dans ce champ de mort, semble menacer de n'y plus laisser mûrir que quelques rares et maigres épis. A la famine vient se joindre le fléau des maladies. Spectacle affreux ! sur onze millions d'habitants, trois millions se tordent dans les angoisses de la faim ; les petits, les vieillards, les infirmes demandent du pain, et personne pour le leur rompre ; les plus forts cherchent dans les entrailles de la terre ce fruit précieux qu'on a si justement appelé le froment du pauvre : mais le précieux tubercule s'est changé en un poison mortel ; aussi les voies publiques se remplissent-elles de cadavres ; aussi l'émigration pousse-t-elle 250,000 Irlandais vers l'autre rive de l'Océan ; mais le voyage devient une hécatombe ! Sur 60,000 émigrants partis pour le Canada, 5 à 6,000 périssent dans la traversée, et la terre d'exil devient si formidable à ceux qui l'atteignent après tant de sacrifices, qu'au nom de la charité, les évêques d'Amérique se croient obligés de détourner de la fatale pensée de l'émigration les Irlandais qui luttent encore avec quelques chances de succès contre la mort dans leur infortunée patrie.

Et cependant, N. T. C. F., au milieu de cette horrible détresse, dont il lui était possible de faire remonter la cause jusqu'au régime sous lequel est placée depuis trois cents ans la propriété chez elle, qu'a fait l'Irlande ? Si amoureuse qu'elle fût de ses droits et de ses libertés premières, si profondément blessée qu'elle fût dans sa propre existence, a-t-elle essayé violemment de rompre le joug de l'Angleterre ? Non, elle s'est agitée, elle ne s'est pas révoltée ; elle est demeurée fidèle, fidèle et affamée ; mais elle a levé les yeux vers la malheureuse où elle espérait le secours ; elle a porté sa plainte au Vatican. Autrefois, quand arrivaient au Capitole les gémissements des peuples domptés par ses aigles, Rome effrayée de ces derniers bruits de nationalités expirantes, lâchait contre eux quelque rude préteur, chargé d'aller river plus étroitement les fers des vaincus dépouillés et mourants qui avaient encore l'audace de se plaindre ! Rome chrétienne a d'autres instincts ; chez elle la plainte, d'où qu'elle parte, la plainte est de droit divin. Qu'elle se présente au seuil du Vatican, d'elles-mêmes les portes s'ouvrent devant elle, et le droit et la pitié lui servent l'un d'introducteur et l'autre de cortège, elle a promptement gagné le cœur de celui qui a pris pour devise la parole du Christ : *Venez à moi, vous tous qui souffrez, je vous soulagerai.* (Matth., XI, 28.) Ce serait une longue et touchante histoire, N. T. C. F., que celle du protectorat de l'infortune exercé par la papauté, des moyens divers qu'elle employa suivant la diversité des époques et des succès qu'elle a constamment obtenus dans cette voie royale de la charité ; mais

ne détournons pas vos regards de l'Irlande et suivons-la jusqu'au pied du trône pontifical.

C'était l'heure où notre grand pape, aux enivrenements de la foule, proclamait ses nobles et glorieux desseins en faveur de son peuple. Quel moment inopportun pour faire entendre une plainte, la plainte d'une contrée pauvre et lointaine ! Une voix montante percera-t-elle ces clameurs enthousiastes qui ébranlent les sept collines, et parviendra-t-elle jusqu'aux oreilles du pontife bien-aimé ? Sans doute, N. T. C. F., chez le vicaire de Jésus-Christ le souverain tréface jamais le père, et le père, de si loin que l'appelle un gémissement filial, ne s'arrache-t-il pas à tout, pour voler à son enfant qui souffre ? Pie IX donne donc audience à l'Irlande ; à la vue de sa détresse, au récit de ses douleurs, ses entrailles se déchirent, son cœur se brise, et la charité lui arrache un cri que devront répéter après lui tous les échos du monde catholique, c'est-à-dire toutes les bouches de l'épiscopat ; ce cri, écoutez-le !

Le prélat cite ici le texte français de l'Encyclique.

Vous l'avez entendu, N. T. C. F., ce cri du père commun des fidèles, invoquant en faveur de la malheureuse Irlande et l'aumône et la prière.

L'aumône : à peine, N. T. C. F., osons-nous, même après cette touchante exhortation, vous appeler à l'exercer, tant sont faibles nos ressources, si nombreux sont les besoins de l'Algérie, si triste encore la situation de vos affaires. Laissez-nous vous dire toutefois, N. T. C. F., qu'une ère nouvelle s'ouvre devant vous sous les auspices d'un jeune prince dont la prudence égale la bravoure (85), tandis que l'Irlande pleure sur la tombe de celui qu'elle avait nommé son libérateur. Laissez-nous vous dire qu'après une trop longue stérilité, la Providence a, cette année, béni et fécondé vos champs, tandis que l'Irlande a vu jusqu'à cette dernière espérance trompée ; que ses pauvres, momentanément nourris par l'Angleterre, retombent aujourd'hui même à la charge de cette mère infortunée, qui ne peut plus soutenir sa mourante vie qu'avec le pain de l'étranger ! Mais que dis je, étranger ! ce mot n'est pas chrétien ; les enfants du Christ ne forment-ils pas une seule et même famille, et la parenté du baptême ne serait-elle plus aussi étroite que celle de la naissance ? Aussi voyez, N. T. C. F., comme Pie IX cite avec bonheur l'Eglise de Carthage et son illustre évêque Cyprien, envoyant aux pauvres de la Numidie leurs consolations dans une lettre éloquent, et leur aumône de 100,000 sesterces. Cet exemple de touchante fraternité ne semble-t-il pas jeté là par le saint-père comme une provocation spéciale aux chrétiens de l'Afrique ? et l'Algérie, devenue française, ne voudra-t-elle

pas imiter la proconsulaire devenue chrétienne?

La prière! oh! c'est la grande aumône des nations! S'il est vrai, comme la foi nous l'enseigne, que Jésus-Christ se trouve au milieu de deux ou trois priant en son nom, quelle sera la force d'une prière s'élevant à la fois de toutes les parties du monde, de toutes les lèvres et de toutes les bouches de la chrétienté? Comment celui qui a invité toutes les douleurs à recourir à lui se refuserait-il à tant de vœux sollicitant un terme à tant de maux? Non, les larmes des nations chrétiennes ne sont jamais stériles. En pleurant comme il l'a fait sur Jérusalem, Jésus les a consacrées, ces larmes, et il en a fait comme un sacrement de commiseration et de grâce universelle.

Courage donc, héroïque Irlande! non-seulement le monde catholique a les yeux ouverts sur toi; mais encore, depuis l'intervention du vicairé de Jésus-Christ, tes douleurs sont devenues les nôtres, et il ne dépendra pas de nous qu'elles ne soient apaisées; tes besoins, les nôtres, et il ne dépendra pas de nous qu'ils ne soient soulagés; tes espérances, les nôtres, et il ne dépendra pas de nous qu'elles ne soient comblées. Courage! plus rudement tu es frappée, plus Dieu se rapproche de toi; plus amèrement tu pleures, plus vite seront séchées tes larmes; plus les fléaux t'éprouvent, plus tu dois espérer le prochain retour d'années meilleures: bientôt tu recouvreras cette prospérité dont l'image a fini ton sol, et cette liberté dont l'amour est resté saintement gravé dans ton cœur! Que si, confiante dans la fortune de la France, tu nous envoies quelques-uns des tiens essayer sur les plages de l'Algérie, et parmi ses populations si diverses, une vie sobre, laborieuse et pure, oh! nous les accueillerons comme des frères, nous leur offrirons en partage, non-seulement l'air libre et le sol fertile de la conquête, mais tout ce que la religion et la patrie peuvent donner à des enfants adoptifs; protégés par nos armes, ils seront aidés par nos encouragements, et gardés par notre amour.

A ces causes, etc.

Paris, 8 septembre, jour de la Nativité de la sainte Vierge Marie.

XIII. DISCOURS

Prononcé dans la cathédrale d'Alger,

SUR LE MAHOMÉTISME

Attendite a fassis prophetis. (Math., VII, 15.)

Gardez-vous des faux prophètes

Mes frères,

Le christianisme avait déjà vécu six siècles, et il avait planté sa croix sur toutes les plages du monde alors connu. Ce triomphe, il ne le devait ni à la force des armes, ni à la

puissance, ni au crédit, ni à l'éloquence de ses apôtres, ni à la piquante nouveauté de brillantes théories, ni aux complaisantes séductions d'une morale efféminée, ni aux provocations révolutionnaires semées parmi les foules, ni au servilisme en regard du pouvoir. Ce triomphe était l'œuvre de la foi et de l'examen approfondi des faits qui lui servent de base et de point de départ; de la grâce; de la surnaturelle assistance de Jésus-Christ; des miracles qui signalaient la prédication apostolique; du sang des martyrs, devenu comme une semence de chrétiens de la charité, qui unissait en un seul cœur tous les cœurs des enfants de l'Évangile; et de la pureté de vie qui, tout en les sanctifiant pour Dieu et pour le ciel, en faisait un spectacle d'admiration pour les hommes et pour la terre. Certes, ce n'est pas sans luttes que la croix était ainsi montée des géonies du calvaire sur le diadème des rois, sur le frontispice des temples, et, ce qui est mieux encore, sur le trône des croyances. Les oppositions s'étaient levées de toutes parts. Du côté de l'enfer, du côté du monde, du côté de l'esprit et du cœur de l'homme, du côté des puissances jalouses de leur domination et du côté des passions troublées dans leurs jouissances, du côté des Juifs et du côté des gentils, du côté des prêtres des idoles et du côté des sophistes, prétendus prêtres de la raison, il y avait eu résistance, et résistance armée de toutes pièces, contre le supplicié du calvaire, nu et désarmé. Il avait fallu répondre aux acharnements du glaive par le martyre, aux objections de la science par la doctrine, aux objurgations de la haine par des prodiges de vertu, aux apostasies de la peur et aux coups redoublés de la mort par les conquêtes de l'apostolat. Au bout de ces combats gigantesques, le Galiléen avait vaincu sur toute la ligne; il dominait en souverain, et le symbole de Nicée, qui l'avait proclamé Fils de Dieu, Dieu de Dieu, vrai Dieu de vrai Dieu, était devenu l'étendard à l'ombre duquel, sur les ruines du paganisme vaincu, s'abritait, dans sa dignité, dans sa liberté, dans son activité, dans sa fécondité, dans sa force, la conscience de l'humanité.

Cependant, il faut en convenir, mes frères, dans la société chrétienne, tout ne se maintenait pas à la hauteur de la croix.

En Occident, il est vrai, l'avalanche barbare s'était enfin arrêtée et fixée au sol qu'elle avait conquis; la religion se fondant sur la défaite, subjuguait, par ses vertus et ses charmes, le peuple conquérant, et partout, à la voix des Remi, le fier Sicambre brûlait ce qu'il avait adoré, adorait ce qu'il avait brûlé. C'était une belle victoire que celle-là, mes frères, puisqu'elle était gagnée par la seule force de la persuasion et de la grâce sur les victorieux du plus colossal des empires! Mais un spectacle moins consolant se présentait en Orient. Fatigué par de longs combats de doctrine, le monde s'y partageait en ariens, en nestoriens, en eutychéens et en orthodoxes. En se mêlant à

toutes ces querelles et en appuyant tour à tour du poids du glaive impérial la vérité et l'erreur, le pouvoir s'était abaissé dans le respect des peuples et discrédité dans la pensée même du barbare qui l'avait déjà fait trembler sur sa base mal assise. Les marches du trône n'étaient, le plus souvent, que les degrés d'un échafaud que dressaient au parvenu de la veille, de jalouses rivalités ou des ambitions et des avidités prétorienues. La proscription avait rempli les exils. Le ramollissement des mœurs était né des querelles incessantes sur la foi; l'Orient s'en allait.

Alors, au sein de l'Arabie, vient Mahomet, fils d'Abdallah. D'idolâtre, par suite de combats répétés avec les juifs et les chrétiens, il se fait théiste; par un riche mariage, il monte habilement à la fortune, et enfin, par un trait d'audace longuement étudié, de simple chamelier il se hisse à la dignité de prophète. Confondant la Bible, l'Évangile, le Talmud, les légendes arabes, les traditions sabéennes et les évangiles apocryphes dans un tout sans unité, dont il fait une religion qu'il appelle Islam (soumission), et un livre qu'il nomme Koran (le livre par excellence), il se pose comme le continuateur et le maître de Moïse et de Jésus-Christ qui, l'un et l'autre, n'auraient été que ses humbles précurseurs. Il prend hautement pour devise ces mots qui résument ses prétentions aussi bien que le fond de sa doctrine: Il n'y a de Dieu que Dieu et Mahomet est son prophète. Son ambition d'abord étonne, puis elle irrite; il est pros crit de la Mecque, sa ville natale; il se réfugie à Médine, rivale de la Mecque; de là, il bat ses compatriotes, soumet, non à la foi, mais au tribut, les juifs et les chrétiens de l'Arabie, dénonce à l'empereur d'Orient, aux rois de Perse, d'Égypte et d'Abyssinie, sa mission arbitraire, et meurt du poison après vingt trois ans de prédications, de guerres et de vie honteuse. Ses lieutenants franchissent rapidement les limites du petit pays dans lequel il s'était renfermé. Animés d'une flamme belliqueuse autant que fanatique, ils entreprennent à main armée la conquête de l'univers. La Syrie, la Palestine, la Perse, l'Afrique, l'Espagne, tombent sous le croissant, et il faut l'invincible épée de la France pour refouler, au delà des Pyrénées, ces hordes conquérantes, que l'Espagne à son tour, mais plus tard, chassera de la Péninsule. Les siècles suivants verront se continuer, à l'Orient, les envahissements de l'Islam. Le Thibet et les Indes s'en laisseront pénétrer. L'empire de Byzance, croulant sous le fer de Mahomet II, verra flotter, sur ses dômes étincelants, l'étendard du prophète; et, aujourd'hui même, en regard de trois cents millions de chrétiens, l'islamisme compte quatre-vingt-seize millions d'adhérents.

Chrétiens d'Algérie, témoins de ce durable triomphe de l'erreur, vous comprendrez que l'étude du mahométisme est la

plus haute question de controverse qu'il nous soit permis d'aborder avec vous. La délicatesse de certaines parties du sujet ne doit pas vous effrayer, parce qu'avec l'aide de Dieu, je saurai ménager, je l'espère du moins, vos justes susceptibilités, sans trahir les intérêts d'une cause qui est celle de la vérité même. Voici tout mon discours:

Qu'est-ce que Mahomet? Qu'est-ce que sa doctrine? Comment expliquer l'établissement et la durée du mahométisme?

Vous me pardonnerez la longueur inaccoutumée de cette conférence. Il s'agit de réduire à sa plus simple expression et de réfuter, en l'exposant, la théorie de l'islamisme. Si la tâche n'est pas difficile, du moins exige-t-elle un peu de temps; vous accorderez ces quelques instants à la gloire de votre Dieu et au zèle de celui qui vient vous parler en son nom.

I. Qu'est-ce que Mahomet? Si Mahomet, à l'exemple de Socrate et de Confucius, s'était présenté au monde comme un sage qui aspire à l'éclairer, à le moraliser, à le gouverner, par une idée qui lui fût propre, nous n'aurions à le juger qu'au point de vue de la raison, et, je dois le dire, son procès serait bientôt terminé. Mais il repousse énergiquement cette interprétation du rôle qu'il s'attribue. Il ne veut être regardé ni comme un philosophe, ni comme un législateur, ni, ce qui paraîtra plus étrange peut-être, comme un fondateur de religion. Il affirme ne savoir ni lire ni écrire; il n'a point de crédit, point d'opinion par lui-même; il n'a rien appris des hommes et rien inventé: tout ce qu'il enseigne vient de Dieu, il n'est pas même l'interprète de la loi, il n'en est que l'intermédiaire et l'écho. Écrit de toute éternité dans le ciel, le Koran lui a été, dans un instant rapide comme la pensée, montré par l'ange Gabriel; mais l'ange a remporté vers Dieu le livre incréé, il redescend vers le prophète, chaque fois qu'il en est besoin, pour lui confier, page par page, ligne par ligne, mot par mot, lettre par lettre, ses révélations successives. Ainsi toute l'autorité de Mahomet, comme tout son système, repose sur ce fait unique: Dieu m'a parlé par l'ange Gabriel et il me révèle tout ce que je vous dis. Nous autres chrétiens, mes frères, nous ne sommes pas du nombre de ceux qui sourient au mot d'apparition et que celui de révélation trouve d'abord incrédules. L'ancien et le nouveau Testament ont une base révélée. Mais plus nous sommes faciles à croire lorsque Dieu inspire ou révèle, plus nous sommes exigeants à demander à l'homme inspiré ou révélateur les marques de l'inspiration qui le guide ou de la révélation qu'il affirme. Quand on prétend venir au nom du ciel, il faut avoir des lettres de créance, un passe-port, signés de Dieu. Nous croyons à Moïse, nous croyons à Jésus, parce qu'ils ont fourni, l'un et l'autre, les preuves de leur mandat, et qu'ils les ont fournies avec une puissance de démonstration capable de subjuguier les convictions

les plus rebelles. Voyons si Mahomet pourra nous montrer les siennes!

Pour connaître, sans crainte d'erreur, une mission extraordinaire, comme celle d'un homme qui prétend réformer l'humanité, au nom de Dieu, il y a deux signes évidents : la prophétie qui prouve que Dieu a ouvert pour lui les obscurités de l'avenir, et le miracle qui montre en lui l'agent d'une puissance surnaturelle. Encore faut-il que l'ensemble de la vie réponde au caractère de l'envoyé d'en haut, ou du moins qu'il ne le démente pas : sans cela, le doute surgit infailliblement.

Appliquons ce signalement à Mahomet, comme nous l'avons appliqué à Jésus-Christ dans la dernière instruction que nous vous avons adressée.

Lorsque nous vous avons présenté Jésus, fils de Marie, comme le Messie, nous avons déroulé devant vous les annales des âges. Nous l'avons vu prédit successivement et figuré pendant quarante siècles, et prédisant lui-même des événements inattendus que l'avenir a réalisés. Sa naissance, sa vie, ses œuvres, sa mort, on savait tout de lui avant qu'il parût, et l'espérance de sa venue était en même temps la lumière et la vie du monde.

Y a-t-il dans le passé quelque rayon prophétique dont le reflet soit venu dorer le berceau du fils d'Abdallah? son non répond-il à quelques vieux oracles? éveille-t-il du moins quelques souvenirs endormis dans la conscience de l'humanité? les chrétiens, si nombreux alors, trouvaient-ils dans leur foi, dans leurs saints livres, dans leurs traditions, et jusque dans ces légendes naïves auxquelles se complait la foule, un indice, même le plus léger, de l'apparition du prétendu réformateur? l'Arabie fut-elle jamais à cause de lui, dans le monde ancien, le pôle des espérances humaines? assurément non; rien ne le prédisait, rien ne le figurait, rien ne préparait les peuples à la foi de sa mission. Tout y répugnait, au contraire; et quand les contemporains de Mahomet le virent lui et ses successeurs apparaître et dominer par la force des armes et de la volupté, ils se rappelèrent involontairement les paroles du Christ : *Gardez-vous des faux prophètes; ils viennent à vous, sous la peau de la brebis, mais ils ont le cœur du loup ravisseur. (Matth., VII, 15.)* Ils n'avaient pas oublié celles de Paul : *Quand nous-même, ou un ange descendu du ciel vous apporterait une doctrine autre que celle dont nous avons été le prédicateur, chargez-le de vos anathèmes. (Galat., I, 8.)* Ils comprenaient celles de Jean le bien-aimé : *Je vis un cheval pâle, et son cavalier se nommait la Mort, et l'enfer le suivait, et le pouvoir lui fut donné, sur les quatre parties de la terre, de tuer par le glaive, par la faim, par la mort et par les bêtes (Apoc., VI, 8);* et ces autres : *Je vis une bête s'élevant de la mer... et le dragon lui donna sa vertu et une grande puissance Elle recut une bouche disant des*

choses pleines d'emphase et de blasphèmes, et il lui fut accordé de faire la guerre avec les saints et de les vaincre, elle obtint le pouvoir sur toute tribu, sur toute langue, sur tout peuple et sur toute nation. (Apoc., XIII, 1, 7.) En remontant plus haut, ils lisaient dans le prophète Daniel ce tableau saisissant auquel Jean fait allusion : *Et je vis une quatrième bête s'élever de la mer, terrible, étrange et d'une grande puissance, et sa bouche disait des choses pleines d'emphase; elle avait dix cornes, une de ses cornes était plus grande que les autres et elle faisait la guerre aux saints et prévalait contre eux. Les dix cornes sont dix rois; la plus grande est un roi plus puissant qui viendra après eux, il tiendra des discours contre le Très-Haut, il foulera les saints, il croira pouvoir changer les temps et les lois et il règnera un temps, longtemps et la moitié d'un temps. (Dan., VII, 19-28.)* Enfin en considérant l'origine de Mahomet, ils croyaient voir se réaliser l'oracle de l'ange disant à Agar : *Ismaël sera un homme farouche, il aura la main levée contre tous et tous l'auront levée contre lui, et il ira planter sa tente loin du pays de ses frères. (Gen., XVI, 11, 12.)* Mais ce sont là des sentences de réprobation qui portent avec elles les flétrissures divines et non des présages favorables à l'homme et au ministère auxquels on les applique.

Il est bien vrai qu'abusant sacrilègement d'un mot de l'Évangile et en altérant non-seulement le sens, mais encore le lettre, de fanatiques sectateurs de Mahomet ont prétendu que Jésus lui-même l'avait désigné par la promesse de l'Esprit-Saint. Mais de telles interprétations, dont l'audace égale la puérité, ne sont qu'un vain jeu de l'aveuglement ou de la sottise. Quel esprit de Jésus que celui qui vient bouleverser l'économie des enseignements de Jésus! Quel esprit consolateur que l'homme de pillage et de sang qui a prêché sa doctrine à coups de cimeter! Quel esprit vivificateur que celui qui a promené la mort sur un tiers du globe, alors connu! Quel esprit sanctificateur que celui qui, ramassant dans les plus immondes sentiers de la corruption les fanges du vice, après les avoir convulsivement pressées sur sa poitrine et fait suinter dans son livre, en a souillé l'enfance, la famille, la société humaine et jusqu'aux splendeurs immaculées du paradis.

Mais d'autres prophètes n'avaient point été signalés à l'avance, et, pour mériter ce nom sublime, il suffit qu'ils aient eux-mêmes prédit, avec certitude, un avenir dont ils n'étaient pas l'objet? Sans doute, mes frères, et j'en vois la raison. Que des prophètes n'aient point été annoncés à l'espérance d'une nation à laquelle arrivaient journellement des prophètes, des prophètes qui venaient pour elle seule, pour un fait particulier ou pour préparer, par quelque trait nouveau, les esprits à la venue d'un homme, d'un prophète plus haut qu'eux, cela se conçoit; ils n'étaient que des accidents dans

le grand drame de l'espérance, et que des messagers lointains et partiels du grand événement promis dès le commencement des âges. Mais le ciel envoyer à la terre, sans la prévenir par des avertissements et par des signes, un homme qui vient, tout d'un coup, d'une contrée inconnue, sans liaison avec qui que ce soit dans le passé d'aucun peuple, pour tout renverser, tout abolir, et pour se placer au-dessus de celui que quarante siècles avaient annoncé de par Dieu, comme Dieu lui-même, et qui régnait, depuis six cents ans sur l'univers, c'est ce que la sagesse du Maître des mondes ne pouvait faire, c'est ce que la conscience humaine repousse de toute l'énergie de son intelligence et de son cœur. Dieu ne tend pas de pièges à l'humanité; et la prendre ainsi à l'improviste par un fait qui renverse ses croyances et les mieux assises, change ses mœurs et les plus pures, et va jusqu'à transformer, en les dégradant, ses destinées et les plus glorieuses, c'est une chose indigne; c'est un piège abominable dont l'enfer seul pourrait être le machinateur, et un aventurier le complice.

Mais du moins Mahomet a-t-il ouvert dans l'avenir quelques horizons nouveaux? a-t-il prédit un seul événement, si indifférent soit-il, qui ait dépassé les limites de la perspicacité commune? aucun. Il n'a pas même su deviner qu'un jour le poison lui serait servi par des mains juives, et qu'il en mourrait d'une lente agonie. Quel prophète universel est-ce donc que celui que rien ne révèle dans le passé, et qui ne sait pas même épeler une seule lettre dans l'alphabet de l'avenir!

Du moins s'est-il signalé par des miracles? ses disciples le prétendent. Voyons d'abord ce qu'il en pensait lui-même. Il n'eut pas plutôt parlé de son entretien solitaire avec l'ange Gabriel, il ne se fut pas plutôt donné comme le prophète, par excellence, du Très-Haut, que les uns l'accueillirent avec des rires incrédules et que les autres le sommèrent de prouver, par des miracles, la vérité du fait qu'il avançait. C'était leur droit. Que son embarras fût grand, vous le comprenez; qu'il fût tout au monde pour le dissimuler, je le conçois. Quelle fut donc sa réponse? le Koran nous le dira. Il y répète jusqu'à satiété que Moïse, Jésus-Christ et les autres prophètes ont fait des miracles, témoignage précieux pour notre foi! mais que lui n'est pas chargé d'en faire: il n'est chargé que de la prédication. Un pareil aveu, si souvent répété, devant des questions si souvent reproduites, était la confession de son impuissance et par conséquent de son imposture et de son erreur. Tout autre que l'Arabe, si crédule et si tôt vaincu par une hautaine affirmation, l'eût reconnu sur l'heure. On dirait même que ses disciples en étaient fort émus. Ils ne pouvaient croire qu'un homme si grand devant Dieu n'eût pas la vertu de ceux qui l'avaient devancé; de là les redites du Koran. De là

aussi l'invention d'un certain nombre de prétendus miracles, dont il suffit d'indiquer la forme pour en faire apprécier non-seulement la fausseté, mais encore le côté ridicule. J'ai lu le récit de ces dix-huit miracles, d'après les auteurs arabes. Ce sont des phénomènes sans raison d'être, des contes puérils ou tout au plus des tours de sorcellerie qui feraient rîre de pitié nos fameux prestidigitateurs. Un jour Mahomet est transporté de la Mecque à Jérusalem, monté sur la jument El-Borâk, et de Jérusalem, accompagné de Gabriël, il s'élève au plus haut des cieux, dont il reconnaît les habitants, et va conférer, seul à seul et face à face avec Dieu, qui lui met paternellement la main sur l'épaule et lui révèle tous ses secrets. Une autre fois, la lune entre par l'ouverture de son burnous, sort par la manche, lui adresse, nous ne savons dans quelle langue, un gracieux compliment, se partage en deux à sa vue et va se reformer dans les airs. Vaincu par la crédulité des siens, Mahomet a fini par glisser dans le Koran une allusion timide à ces deux fables; tout le reste est dû à l'imagination arabe. Tantôt ce sont des arbres qui se promènent, des pierres qui parlent et autres niaiseries que nous avons honte de rapporter ici. Voilà tout son bagage de thaumaturge! mais des miracles de bienfaisance et de charité, mais des miracles de résurrection, des guérisons au-dessus de l'art ou de pieuses conversions, lui en vit-on jamais faire? on n'a point osé lui en attribuer: je le dis à la louange des musulmans. Les fables mêmes auxquelles il a fait allusion n'ont jamais eu d'autre témoin que lui-même: il était seul quand il vit Gabriël, seul quand il eut entre ses mains le Koran, seul lorsqu'il monta dans le ciel, seul lorsqu'il reçut la visite et les hommages de l'astre des nuits, seul lorsque s'accomplirent autour de lui ces évolutions d'arbres et de pierres. Comparez le fond et la forme de ces miracles avec nos miracles de sanctification et de charité, avec ceux de Moïse, qui se réalisèrent aux yeux de tout un peuple, avec ceux des apôtres qui eurent pour témoins des villes entières, avec ceux de Jésus-Christ qui se perpétuent encore aujourd'hui, par la vertu de son nom, dans l'univers catholique, et dites si vous ne voyez pas manifestement d'un côté le sceau de Dieu et de la vérité, et de l'autre le sceau de l'homme et du mensonge.

A défaut de miracles, le faux prophète invoque ses victoires et la beauté même du Koran.

Ses victoires! quel argument pour un docteur et pour un envoyé du ciel! Ses victoires! Oh! ne craignez pas que je recule devant la vérité, lors même qu'elle est glorieuse à un adversaire. J'en conviens donc, mes frères, Mahomet fut un brave soldat, un chef habile, un conquérant heureux. Pendant vingt-trois ans de sa vie, il déploya un courage et une capacité dignes d'être employés au service d'une meilleure

cause. S'il ne fut pas toujours vainqueur, il sut vaincre le plus souvent et se relever promptement de ses défaites. Mais, au fond, qui donc oserait comparer ces mêlées arabes où luttèrent entre eux une poignée d'hommes, avec les batailles où se signalèrent les Egyptiens, les Grecs, les Romains et les Francs? Qui comparerait un chef de bandes à ces grands capitaines qui portent dans l'histoire le nom de Sésotris, d'Alexandre, de César, de Charlemagne, de Napoléon? Qui ne lui préférerait même ses farouches lieutenants, Kaled, Omar, Amrou, Gengiskan, Saladin, Mahomet III Et, fût-il encore plus grand, dans les annales de la victoire, que ces grands ravageurs des nations, eût-il élevé ses trophées plus haut que tous les hommes d'épée réunis ensemble, de quoi lui servirait une telle renommée pour appuyer une mission d'enseignement et de morale? Quels échos de foi et de religion peuvent donc éveiller dans la conscience de l'humanité ces bruits de guerre, ces souvenirs de pillage et de sang? Non, je l'affirme au nom du sens commun, le sabre n'est point un argument pour l'intelligence humaine; il provoque le combat, il éveille la peur, il impose la sujétion; mais il ne dicte point la croyance, il n'inspire pas la foi, il ne fait pas plus naître l'idée qu'il ne la tue.

Ah! vous doutez de ma mission divine! ajoutez le prophète, eh bien! voici un témoignage évident, irrésistible: c'est le miracle des miracles, c'est un prodige qui dépasse, en beauté, toutes les forces humaines: c'est le Koran.

Raisonnement étrange! vanterie stupide! Qui donc est assez dénué de sens pour croire que les délicatesses du goût, les habiletés du tour oratoire ou l'éclat des images poétiques aient le moindre rapport avec le fondement des croyances religieuses? Homère, le prince des poètes, aurait donc été envoyé de Dieu pour évangéliser l'idolâtrie chez les Grecs? Virgile, le cygne harmonieux, envoyé de Dieu pour évangéliser chez les Romains? Ossian, le barde sublime, pour évangéliser chez les hommes du Nord? Anacréon, Propertius, Tibulle, auraient été envoyés de Dieu pour sanctifier la volupté parmi les hommes? Voltaire, pour y sacrer la raillerie et le cynisme? Comme si la vérité, qui commande à l'intelligence au nom du ciel, avait sa raison d'être dans les formes et les agréments de la pensée et du style, œuvre du talent, œuvre de la nature, du goût et de l'étude! Comme si Jésus-Christ n'avait pas usé du langage le plus familier, et Paul abdiqué, pour prêcher l'Évangile, *les paroles persuasives de la sagesse humaine!* (I Cor., II, 4.) Comme si l'*Imitation* n'était pas, malgré la simplicité du style, « le plus beau livre qui soit jamais sorti de la main des hommes! » (FONTENELLE.) D'ailleurs, mes frères, il faut être musulman, bien musulman, profondément musulman pour trouver au Koran quelque valeur littéraire. Quelle

distance de la platitude emphatique de Mahomet à la noblesse de David, à la sublimité d'Isaïe, à la sensibilité de Jérémie, à la touchante onction de l'Évangile, et, pour ne pas sortir de l'Arabie, qu'il y a loin de l'auteur des *Surates* à Job, son compatriote et son devancier de deux mille ans! Quatre ou cinq chapitres du Koran sont assez agréablement tournés, j'en conviens; mais, outre qu'ils sont calqués sur la manière des prophètes et des légendes alors connues, qu'est-ce que peuvent faire cinq ou six chapitres pour racheter les prodigieuses niaiseries, les maximes jetées sans ordre, les hiéroglyphes bizarres, les non-sens habituels et les flagrantes contradictions qui remplissent les cent-quatorze chapitres de ce tome indigeste, qui tantôt se traîne dans la poussière et tantôt se perd dans les nues? A moins d'y avoir été condamné par les devoirs de sa profession, ou systématiquement dévoué dans un but d'étude, on conduit par la nécessité de distraire un loisir ennuyeux, qui donc a pu le dévoter tout entier? Qui l'a jamais lu d'un trait! Qui? Personne, je m'en fais le garant, et j'ajoute que moi, qui ai dû le lire souvent, je me charge de prouver que presque tout, excepté les infamies, y est emprunté et contrefait. Ce qui est vrai se trouve dans le Pentateuque et dans l'Évangile. Ce qui est faux, dans le Talmud, dans les légendes arabes ou sabéennes, dans les évangiles apocryphes, et en particulier dans celui dit de saint Barnabé. J'en fais le serment devant Dieu, je n'y ai rien trouvé de bien neuf, et quand j'ai excepté les infamies, j'en ai trop dit encore, car, textes en main, il est facile d'en indiquer les sources. Or on voudrait faire descendre fraîchement du ciel ce qui était déjà vieux sur la terre et ce que je rencontre au fond de la boue! Non, non, ce n'est pas le ciel qui révèle à la terre ce que la terre, après l'avoir fait jaillir du fond de ses ignorances et de ses vices, a rejeté définitivement, en se faisant chrétienne, ce qu'elle a pleuré avec des larmes de sang et ce qu'elle a couvert de tous ses anathèmes. Qu'importe, après cela, que Mahomet ait eu ou n'ait pas eu d'aides et de complices? Arguer, en faveur d'une mission céleste, d'un livre inepte et composé de pièces et de morceaux rapportés, c'est le défi d'un écolier qui, pour avoir fait quelques phrases, à coup de dictionnaire, se croirait un génie supérieur, un Homère, un Bossuet, un prophète. Avouez-le, c'est bien peu de chose pour un réformateur, venant prendre effrontément la place de tout ce que le monde a vénéré et adoré jusqu'à lui. Voilà pourtant à quoi se réduisent les miracles de Mahomet!

Sa vie, du moins, pouvait-elle servir de voile à ses prétentions, et d'excuse à ses trop crédules adhérents! Ah! mes frères, c'est ici que la fable se révèle tout entière, et que l'homme trahit l'envoyé du ciel. Il est aisé de voir que, dans la préparation de son ou-

vre, Mahomet a essayé de copier ce qu'il savait de la vie du divin Sauveur. Parce que l'ange Gabriel avait annoncé à Marie la naissance de son fils, il emploie le ministère de l'ange Gabriel, pour se faire annoncer sa mission prétendue; parce que Jésus s'était retiré au désert et avait jeûné quarante jours avant la prédication de l'Évangile, il se retire au désert, et jeûne quarante jours avant d'entamer la prédication du Koran; parce que Jésus s'était choisi douze apôtres parmi les fidèles, il en choisit douze parmi ses sectateurs, ce qui l'a fait appeler par un écrivain du moyen âge *le singe de Dieu*. Mais s'agit-il de la vie privée, au lieu d'une imitation religieuse de Jésus, c'est le contraste le plus absolu que l'on puisse imaginer! A la place de la simplicité, de la douceur, de la bénignité, de l'esprit de paix et de pardon, de la pauvreté volontaire, de l'humilité, de l'amour des souffrances, vous voyez éclater, dans Mahomet, la duplicité, la cruauté, la soif des jouissances, du butin, de la domination, de la vengeance et de l'orgueil, à leur paroxysme le plus élevé. Au lieu de cette virginité sans tache, oh! mon Dieu! qu'il m'en coûte de rapprocher de telles images! c'est une fureur de volupté qui ne connaît pas de frein, qui passe toutes les bornes, qui se rit du scandale, et qui ne trouve pas même un terme à soixante-trois ans et jusque dans les douleurs de l'agonie. Pourquoi faut-il que je m'abstienne de tout dire? Pourquoi suis-je obligé de taire ces vingt et une épouses qu'il se donne, après s'être engagé à n'en avoir que quatre, ainsi que les autres; et ses quatre concubines, et cette infâme loi qui lui accorde toute femme musulmane dont le cœur se sentira incliné vers lui! Du moins, que je le dise hautement: loin de rougir et de s'excuser de tels désordres, il s'en vante comme d'un privilège obtenu du ciel, et il ose faire entendre, à chaque nouvelle orgie, la voix de Dieu, pour en consacrer le scandale. Ah! c'en est trop, Seigneur Jésus! Que je repose un instant la pensée de mes auditeurs et la mienne, sur votre croix et sur votre mère immaculée! je ne puis oublier que je suis évêque, et que je parle à des chrétiens, devant qui l'Apôtre a défendu de nommer le vice impur. En effet, au temps de Mahomet, nous n'en sommes plus à la tolérance patriarcale; nous en sommes à six siècles de la promulgation de l'Évangile. Donner de tels exemples, en-deçà du Calvaire, et se porter comme un réformateur supérieur à Jésus-Christ, c'est la prétention la plus grossière et la plus indécente. Mahomet n'a donc fourni aucune preuve de sa mission, et cette mission même, il l'a dégradée par sa vie: donc il n'est pas l'envoyé de Dieu.

Mais alors, qu'est-il? Ou c'est un visionnaire, ou c'est un imposteur, disent, avec raison, ceux que n'a point fascinés son abominable doctrine.

Un visionnaire aux yeux de qui l'ange de

ténèbres se sera transformé en ange de lumières? on pourrait absolument le penser. En effet, ne le voyez-vous pas, dans son rêve nocturne, imiter l'orgueil de Satan? *Je monterai aux cieux*, dit l'ennemi de Dieu et des hommes, *je placerai mon trône par-dessus les astres, et j' serai semblable au Très-Haut.* (Isa., XIV, 13, 14.) Et qu'y aurait-il de surprenant au point de vue de notre foi? la tentation se serait reproduite pour Mahomet, comme elle s'était reproduite pour Jésus-Christ, avec cette différence que Jésus-Christ a vaincu la tentation, et que Mahomet aurait été vaincu par elle. Le démon vient trouver Jésus au désert, à la fin de son jeûne de quarante jours, et il lui offre de lui donner tous les royaumes de la terre, s'il veut l'adorer. Jésus repousse, avec un mépris divin, les fallacieuses propositions de l'ange déchu; Mahomet les accepte, lui, et désormais, voué au satanique empire de l'erreur, possédant toutes les ressources de l'enfer, il vient exercer sur les esprits le prestige du mensonge.

Aux yeux du plus grand nombre, c'est un orgueilleux imposteur. Il a conçu le plan d'une religion, et, pour l'accréditer, en présence d'un monde qui croit aux révélations du ciel, il imagine des apparitions auxquelles il ne croit pas lui-même; et, à force d'audace d'une part, et de crédulité de l'autre, il finit par fonder un système religieux, habilement proportionné à l'ignorance et à la corruption d'une trop grande partie du genre humain.

Pour moi, mes frères, je dis qu'en Mahomet il peut y avoir un peu du visionnaire, mais qu'il y a beaucoup plus de l'imposteur. C'est un ambitieux dévoré par l'esprit de la domination; c'est un aventurier de génie, qui, ayant examiné de près les ruines intellectuelles et morales qui l'entourent, veut asséoir, sur ces débris, les fondements de sa propre grandeur personnelle. Pour lui, au début de sa mission du moins, le pouvoir est le but, la religion n'est qu'un moyen. Ce qui le prouve, c'est la différence de sa doctrine envers les chrétiens et les juifs, lorsqu'il est faible et lorsqu'il est fort. Faible, il reconnaît les juifs, les chrétiens et même les sabéens, comme étant dans la voie de Dieu, parce qu'ils possèdent un livre des Écritures. Fort, il damne sans pitié, ordonne de poursuivre ceux qu'il n'a pu séduire, et fait, dans le Koran, écrit de toute éternité pourtant, à ce qu'il dit, des variantes que la politique inspire, mais que l'éternelle vérité de Dieu ne connaît pas. Ce qui le prouve, à son immortelle honte, ce sont encore les changements que ses passions personnelles lui dictent, après ceux de la politique.

Ainsi, qu'à la suite d'un jeûne, prolongé à l'imitation de celui de Jésus-Christ, son imagination échauffée par l'ambition et l'orgueil, plus encore que par la privation, lui ait montré, soit dans la nuit, soit dans la veille, une apparition convoitée, je n'en crois rien; toutefois, cela n'est pas impos-

sible. Mais qu'il ait cru lui-même à ces révélations successives, dont se compose le Koran, c'est ce que les variations de sa politique et le caprice de ses voluptés, toujours consacrés par quelque texte nouveau, ne permettent pas de supposer un instant. Je le jure devant Dieu, Mahomet a eu confiance en la crédulité de ses compatriotes, il a eu confiance en son propre génie, il a eu confiance en sa bravoure et en celle qu'il inspirait à ses premiers disciples ; il n'a pas eu confiance en sa propre parole : il se sentait mentir.

Du reste, mes frères, vous allez connaître plus amplement l'antechrist du VII^e siècle, en étudiant sa doctrine.

II. S'il était permis de voir dans Mahomet autre chose qu'un ambitieux profondément jaloux de Jésus-Christ (Voltaire seul, depuis Mahomet, l'a été à un pareil degré), si l'on ne s'exposait pas à lui prêter des idées philosophiques, dont le Koran lui-même ne révèle pas une indice ; en un mot, si l'on systématisait sa doctrine, indépendamment des intentions qu'il a eues lui-même, on arriverait à ce résultat, qu'au fond rien n'est plus habile que la donnée du mahométisme. Voyez, mes frères, comme, au point de vue de l'esprit, du cœur, de la conscience et de la chair, cet homme est venu, renversant tout ce qu'avait prêché l'Évangile, n'apporter qu'appâts à la concupiscence dont il est le véritable apôtre.

L'esprit humain est travaillé par deux besoins impérieux. Le premier est une insatiable curiosité, que nos mystères humilient et fatiguent : le Koran ne connaît pas de mystères, pas de trinité, pas d'incarnation, pas de rédemption. Le second est un instinct d'impuissance à connaître la vérité tout entière qui le prosterne, malgré lui, devant les révélations du Très-Haut : le Koran admet, en principe, et la révélation chrétienne, et la révélation juive, et sa prétendue révélation personnelle. De son côté, le cœur de l'homme aspire au bien, et se laisse malheureusement entraîner le plus souvent au mal : le Koran exprime, en de pompeuses paroles, les grandes idées des vertus naturelles, et lâche ouvertement la bride aux penchants les plus violents et les plus doux. La conscience de l'homme ne peut se dérober à elle-même, et le remords, qui est le fruit du péché, est la peine la plus cruelle que nous ayons à porter dans la vie : le Koran supprime le remords, en introduisant le fatalisme, et en plaçant à côté de la foi musulmane la certitude du bonheur éternel. Le corps de l'homme est son plus mortel ennemi ; l'esprit est prompt et la chair est faible, autant qu'elle est ardente, et les biens sensibles de toute nature la tentent et la corrompent, pour qu'elle corrompe, elle-même, à sa suite, le cœur, l'esprit et la conscience : Mahomet, vaincu par la chair, accepte, comme une loi divine, son absolue domination ; et, après lui avoir tout permis pendant la vie, il la divinise après la mort.

Ajoutez à cette théorie : il n'y a de Dieu que Dieu et Mahomet est son prophète, et vous avez, en résumé, la doctrine du fils d'Abdallah, c'est-à-dire le culte, au lieu du combat, des mauvais instincts de l'humanité.

Mais vous désirez, j'en suis sûr, mes frères, connaître plus à fond cette doctrine ; je vais essayer de l'analyser en détail, autant que les limites de ce discours et la pudeur sacerdotale me permettront de le faire en présence d'un tel auditoire.

D'abord rappelons-nous le point de départ de Mahomet. Il n'a rien inventé, mais il a recueilli de toute part ; cela s'explique. L'Arabie, par sa position rapprochée de la Syrie et de la Palestine, aussi bien que par la sécurité qu'elle offrait dans ses déserts, était devenue comme une Babel, où la confusion des langues était née de la confusion des croyances, et des croyances les plus contradictoires ; elles s'étaient, là, toutes réunies, en fuyant devant le glaive des persécutions. Les juifs s'y étaient précipités après le sac de Jérusalem. Le catholicisme y datait des rois mages et de saint Paul. Il y avait tenu des conciles, dès le temps d'Origène, et fondé un royaume qui avait duré cent ans. Chaque coup du glaive byzantin y poussait des ariens, des nestoriens, des eutychéens ou des orthodoxes ; les sabéens étaient indigènes ou réfugiés politiques. L'idolâtrie régnait encore dans un certain nombre de tribus arabes. Le fétichisme le plus grossier avait ses principaux sectateurs chez eux, et en particulier dans la tribu de Mahomet. Ainsi l'Arabie était le panthéon de l'erreur.

Que fait Mahomet ? Idolâtre de naissance, mais sceptique par étude et par réflexion, il fait ce que font les hommes sans conviction personnelle et les ambitieux. Au lieu de s'attacher énergiquement à l'une de ces croyances, et d'en essayer le triomphe, par la parole et par les armes, il emprunte à chacune d'elles une portion de ses doctrines, et de cet amalgame incohérent qui prétend ménager le chrétien, le juif, le sabéen, l'idolâtre, il forme son symbole et lui donne pour suprême couronnement, son aphorisme : Il n'y a de Dieu que Dieu, et Mahomet est son prophète. L'éclectisme est toujours le même ; il se fonde sur la division et se couronne par l'orgueil. Une petite part à chacun, à lui la suprématie.

J'ai dit, mes frères, que Mahomet avait emprunté quelque chose à chaque croyance, et je n'ai point exclu l'idolâtrie elle-même. Cela vous surprend, parce que vous aurez lu partout qu'il l'avait exterminée ; mais que voulez-vous ? chez lui, aucune contradiction ne m'étonne. Ainsi, dans le temple de la Mecque, il y avait une certaine pierre noire, objet d'un culte idolâtre : Mahomet conserve religieusement et la pierre et son culte ; il y avait un puits appelé Zemzem, dont l'eau guérissait, disait la superstition, de toutes les maladies, et effaçait tous les

péchés : Mahomet conserve les puits de Zemzem et les ablutions qui s'y faisaient ; il n'en déclare pas moins la guerre à l'idolâtrie. Il lui fallait bien un programme

Quant au christianisme, tout sapé qu'il est à sa base dans le Koran qui nie la divinité de Jésus-Christ, il prétend satisfaire ses disciples en honorant le Fils de Marie par-dessus tous les prophètes anciens, en le déclarant né d'une vierge sans tache, en l'appelant la Parole, l'Esprit, l'Âme de Dieu, et enfin en reconnaissant, quoique altéré, dit-il, l'Évangile pour un livre sacré. Les juifs, ils étaient riches ! furent l'objet de nombreuses avances. Le Pentateuque ouvre, dans le Koran, la série des Écritures divines ; les patriarches, les prophètes, Moïse y occupent une place éminente ; un instant, Mahomet était disposé à sacrifier l'Arabie à Jérusalem : c'est de Jérusalem qu'il est parti pour le ciel, dans son voyage de nuit, et il voulait même faire de cette ville, objet de tant de regrets et de tant de vœux, la Kébla, ou le point de mire de la prière musulmane. Ces astucieuses combinaisons, qui réussissent parfois en politique, démontreraient un homme habile, sans doute, mais elles ne portaient pas le cachet de la main de Dieu. Mes frères, la conciliation à tout prix n'est pas l'œuvre du ciel. Si nous voulions accorder aux protestants, par exemple, et aux grecs schismatiques, les points qui nous séparent, nous ne ferions bientôt qu'une seule grande famille, prête d'ailleurs à se diviser le lendemain, parce que le même principe qui aurait dicté le traité d'alliance, servirait à formuler la déclaration de guerre. Mais cela n'est pas possible. La vérité n'est pas une propriété dont on puisse abandonner une parcelle, dans l'intérêt prétendu de la paix. Avec la vérité on ne s'arrange pas, on se soumet, parce que la vérité commande, et ne saurait ni plier, ni transiger. L'erreur est autrement facile ; comme elle ne vient pas de Dieu, comme elle n'a pas de droits éternels à défendre, il ne lui en coûte rien de faire des sacrifices de doctrine, de s'accommoder aux temps, aux opinions, aux passions elles-mêmes ; c'est ce que le catholicisme n'a jamais fait, c'est ce que l'erreur a fait partout et ce qu'elle fera toujours ; c'est ce que fit Mahomet. S'il ne réussit pas à changer la masse des juifs de l'Arabie et à convertir les chrétiens, il sut se faire accepter des idolâtres. Leur conversion n'était, comme vous le verrez bientôt, ni difficile, ni d'un grand prix ; car en laissant briser quelques statues, qu'ils n'avaient plus le moyen de défendre, ils entraient dans une voie aussi commode à leurs instincts et à leurs passions que l'idolâtrie elle-même ; ce n'était pas une conversion du mal au bien, c'était une nouvelle évolution dans le mal.

En effet, de quoi se compose une doctrine religieuse ? de trois choses : du dogme qui comprend les croyances ; de la morale qui règle les conditions de la vie ; et du culte qui traduit la foi par des rites.

Or voyez quelles sont les croyances mu-

sulmanes ? Tout d'abord, il faut l'avouer, quand on prend le Koran sans l'avoir médité dans son ensemble, on est frappé de la grandeur du Dieu qu'il adore. On dirait que c'est réellement le Dieu de nos saintes Écritures, le vrai Dieu.

Les titres les plus pompeux lui sont prodigués ; de hautes expressions, de vives images sont consacrées à relever sa majesté, sa puissance, sa bonté, sa prescience, son omniprésence, sa justice, en un mot tous les attributs que la crainte respectueuse adore et reconnaît dans l'Être des êtres. Quelle poétique description de la nature échappée de la main créatrice ! quelle richesse de couleurs, quelle chaleur de ton dans le tableau du paradis ! quelle sombre image que celle de l'enfer ! Le nom de Dieu revient à toute heure dans le Koran ; Vous feriez ceci : Dieu est grand ; vous irez là : Dieu est juste ; si vous vous livrez à telle action : Dieu sait tout ; si vous avez péché : Dieu est indulgent. Et de là cette coutume arabe, dont vous êtes les témoins, de placer toutes choses, même le salut ordinaire, sous le nom de Dieu. Voilà qui est beau, mes frères, et que je voudrais voir pratiquer par nos chrétiens d'Algérie et du monde entier ; et pourtant, est-ce le Dieu véritable que le dieu de Mahomet ? non. Il a donc fait un dieu nouveau ? pas davantage. Il a fait de son dieu ce qu'il a fait de tout le reste, un bizarre assemblage des qualités les plus opposées ; il l'a arrangé à sa façon. Son dieu unique est un être stérile ; il a pu, sans le concours de personne, tirer le monde du néant, créer Adam et Eve, donner à l'humanité la force de se reproduire et faire naître Jésus du sein d'une vierge ; sans le concours de personne, il crée les houris dans le ciel ; n'importe, à défaut de femme, il ne peut avoir de Fils ni d'Esprit-Saint !!! Son dieu unique, mes frères, est si faible, qu'il n'ose jurer par lui-même ; il jure par les montagnes, par les rivières, par les nuages, par le soleil et par la lune, par la plume qui écrit ; en un mot, il a si peu de grandeur et de dignité qu'il prend à témoin de la vérité des êtres qui ne peuvent dire et ne connaissent pas la vérité. Son dieu unique est un être ignorant, qui travestit les faits, confond les dates et se méprend sur les noms propres. Son dieu unique est un être inconstant et léger, qui dément le lendemain ce qu'il a dit la veille, et qui retire ses commandements, au premier mouvement des passions de son prophète. Son dieu unique est le plus cruel des tyrans, puisqu'il fait lui-même tout dans l'homme, jusqu'au péché ; puisque les événements arrivent uniquement parce qu'il les a écrits d'avance, puisqu'il ordonne à tous de croire à la nouvelle révélation du Koran, et déclare en même temps qu'il ne veut pas que les infidèles puissent y croire ; un dieu, enfin, qui ne demande jamais à ce qu'on l'aime !!! Son dieu unique est un être immoral qui, après avoir célébré, dans l'Évangile, et fait éclore dans le monde régénéré la chaste inviolabi-

lité du mariage et les angéliques privations de la virginité, vient prêter, dans le Koran, les complaisances de sa parole aux turpitudes de la débauche, et consacre, par son autorité ce que l'oreille d'une femme ne peut entendre, et ce sur quoi l'imagination d'un homme ne peut s'arrêter. Son dieu unique ! oh ! Seigneur ! pourrai-je hasarder une expression qui, sans souiller mes lèvres et sans effrayer vos oreilles, dise la miennel mais je ne puis, je n'ose, mes frères ; il le fait pourtant : eh bien ! disons-le : c'est un vil entremetteur qui fait un paradis dont il n'est pas le charme suprême ; qui, pour récompenser ses élus, a recours aux créatures et change l'éternelle beauté du ciel en un lieu de prostitution ; dont les orgies dépassent en lubricité multiple et stérile tout ce que l'idolâtrie elle-même, dans ses conceptions les plus abjectes, avait pu rêver ; c'est un être tellement immonde, en sa complaisante faiblesse, que si l'autorité chargée de la garde des mœurs rencontrait dans nos rues quelque chose de semblable, elle devrait à l'instant l'arrêter et le dérober aux yeux d'un public, hélas ! pourtant si facile !

Oh ! non, non, ce n'est pas là le vrai Dieu, le Dieu du ciel et de la terre, le Dieu des nations, le Dieu des prophètes, le Dieu de Moïse, le Dieu de Jésus-Christ. Ce n'est pas vous, ô Trinité sainte, que cet homme a combattue ; ce n'est pas vous, ô Père saint, ô Verbe éternel, ô Esprit de lumière et de charité ! ce n'est pas vous, Jésus, le salut et la vie de mon âme ! O Dieu ! je vous adore et je vous aime, dans votre sainteté comme dans votre puissance, dans votre justice comme dans votre miséricorde, dans votre liberté comme dans votre activité ; il ne vous a pas connu, il n'a pas su vous aimer, lui. Pour cet homme, vous êtes un être à part ; vous n'êtes pas notre Père céleste, vous n'êtes pas le bon Dieu ! Pour moi, je vous connais ; mon cœur vous aime, je n'ai besoin que de vous dans le ciel et sur la terre. Par un de ces moments délicieux, où vous m'inondez de vos grâces, il me semble que déjà je vous possède. Pardon, Seigneur, si, pour la défense de votre nom, j'ai parlé d'un autre dieu que vous ! j'oubliais que je me trouvais devant la croix de votre Fils et en présence de l'autel eucharistique.

Mais non, je ne l'oubliais pas, mes frères ; car je songeais aux abaissements que la jalousie de Mahomet a voulu faire subir à mon glorieux Maître, à Notre-Seigneur Jésus-Christ. Croiriez-vous, mais vous le savez déjà, qu'il a voulu se donner Jésus pour simple précurseur ? A l'entendre, Jésus-Christ n'était pour lui qu'un autre Jean-Baptiste, chargé de lui préparer la voie. Pitié ! pitié ! Et, parce qu'il faut que toujours l'iniquité se démente elle-même, le Koran portera, sur ce point, sa propre réfutation jusqu'à l'évidence. En effet, qu'il dise, à chaque page, que Jésus-Christ n'est pas Dieu, qu'il n'est pas Fils de Dieu, et

qu'il n'a pas consommé le sacrifice de la croix, un autre (fable grossière, empruntée aux gnostiques,) ayant été substitué à sa place ; qu'il dise cela pour effacer l'idée sublime de la Rédemption, admise par le monde entier ; qu'il dise que, montant au paradis, dans sa vision nocturne, il a laissé loin, bien loin derrière lui le Fils de Marie, tout cela n'empêche pas qu'il ne donne à Jésus le nom de Parole de Dieu, d'Esprit, d'Ame de Dieu, et qu'il ne prenne pour lui-même que le titre de commissionnaire et d'envoyé de Dieu. Or, quel est donc le plus grand, de la parole ou de celui qui la porte au nom d'un maître ? Quel est le plus vénérable, de l'ordre émané d'un chef ou du messager qui le transmet ? A qui doit-on l'obéissance ? c'est à la parole, à l'ordre, sans doute. Eh bien ! cet homme n'a pas vu la flagrante contradiction qui existe entre les prétentions qu'il affiche à la suprématie et les titres qu'il accepte et qu'il donne. *Mentita est iniquitas sibi.* (Psal. XXVI, 12.)

J'ai assez parlé du paradis en une phrase expressive, trop expressive peut-être pour la délicatesse de quelques-uns ; un mot suffit également pour le purgatoire et pour l'enfer. L'enfer est copié de l'Evangile ; mais il est travesti et mêlé de fables. Il n'existe pas pour le mahométan : tout croyant au prophète est nécessairement sauvé ; il n'y a de damné que le reste du monde entier, chrétiens, juifs, idolâtres. La bonne foi n'y peut rien ; la vertu n'y fait rien, la sainteté rien ; les premiers enseignements de Mahomet, rien. Nous sommes tous damnés, malgré nos profondes études et notre foi plus profonde encore que nos études ; nous sommes damnés malgré toutes nos vertus ; et tous les prodiges de charité qu'a opérés le christianisme n'apporteront pas le plus léger adoucissement à la peine méritée par notre incroyance en la mission de Mahomet. Saint Vincent de Paul est damné ; saint François Xavier, damné ; saint Louis de Gonzague, damné ; saint Thomas, sainte Thérèse, tout ce qui a osé vivre après Mahomet, sans se faire musulman, damné, éternellement damné. Mais enfin, il y aura bien eu quelque musulman coupable d'autant de crimes que nos saints ont en de vertus, et pas d'enfer pour eux ? Pss d'enfer ; mais un purgatoire qui durera de neuf cents à sept mille ans. Un purgatoire ! mes frères, c'est, contre les protestants, une preuve évidente que les chrétiens d'alors y croyaient comme on y croit aujourd'hui, puisque Mahomet ne fait autre chose que recueillir les traditions contemporaines ; mais, en les recueillant, il les déforme. Et voilà pourquoi il invente ces dates inflexibles et ces chiffres rigoureux inconnus à l'Eglise catholique ; et voilà pourquoi le purgatoire est réservé aux seuls musulmans coupables de grands crimes, et l'enfer, dont il a gardé le nom chrétien de géhenne, est devenu le châtement inévitable de tout ce qui ne voudra pas croire en

lui. Le temps ne me permet pas, mes frères, d'exposer la différence des dogmes contrefaits, en ce point, par Mahomet, et des dogmes affirmés par Jésus-Christ et son Eglise. Passons à la morale du prophète

Mais c'est ici, mes frères, que je suis partagé en deux sentiments bien contraires. D'une part, je voudrais, pour vous faire connaître cette prétendue religion, que certains Français entourent encore de tant de respects, mettre à nu sa législation abrutissante; et, d'autre part, comment oublier que je parle devant un auditoire où se trouvent des oreilles si chastes et si délicates? Ce dernier sentiment l'emporte. J'aime mieux, dans ce combat, abandonner mes armes les plus puissantes, et donner moins de reflets à la victoire de l'Evangile que d'éveiller, même au profit de Dieu, les susceptibilités de consciences pieusement timorées ou les censures d'une fausse réserve qui, plus elle est corrompue, plus elle exige de sévérité dans le langage de la chaire chrétienne. Qu'il me suffise de vous le dire : après les solennelles réformes de Jésus-Christ, comme la proscription du divorce, de la polygamie, et après l'assurance qu'il nous a donnée que pas un iota de sa loi ne périrait jamais; après les admirables leçons fournies par saint Paul aux époux sur l'honneur dû à la couche nuptiale, après la réhabilitation chrétienne de la famille ramenée à son institution primitive, et redevenue telle qu'elle avait été formée des mains de Dieu; après ces conseils de pureté sévère, après ces doctrines de crucifiement de la chair et de renoncement aux sens, qui éloignent jusqu'à la pensée même de la volupté; après six siècles de vertus austères; après la Thébaidé et à deux pas d'elle; après les prodiges que la virginité des deux sexes a semés et fait naître de la fange du paganisme vaincu; après les législations grecque et romaine idolâtres qui, si elles n'avaient pas eu la force de supprimer le divorce, exigeaient au moins l'unité dans le mariage, il est inconcevable qu'un prétendu réformateur, un prétendu continuateur et améliorateur de l'Evangile, ose ramener dans le monde et consacrer dans un livre, et par des textes affreux, toutes les licences, toutes les orgies et tous les abrutissements de la volupté.

Mon Dieu, que ne puis-je tout dire! Et pourquoi faut-il au contraire que je m'étudie à n'être compris qu'à moitié? Quelle morale est-ce donc, mes frères, que celle dont un évêque n'ose pas exposer les principes, même pour les flétrir? Et maintenant, parlez-nous de l'hospitalité arabe, à nous qui savons ce qu'elle coûte! Parlez-nous de l'aumône arabe, que Mahomet n'a pas osé abandonner aux expansions de la charité et dont, le premier, il a fait un impôt! Est-ce là, je vous le demande, une compensation à tant d'infamies? Il serait étonnant qu'une chose fit défaut à cette ignoble théologie, à savoir : l'association du sang à la volupté. La guerre à l'inlidèle, guerre per-

manente, guerre qui doit durer jusqu'à leur entière extermination ou soumission au tribut, est venue couronner les préceptes et les conseils moraux de l'impudent réformateur.

Et le culte, mes frères? Le culte est à la fois intérieur et extérieur. Le culte intérieur est le fond, la base de toute la religion. Il repose nécessairement sur deux mobiles : la crainte et l'amour. La crainte de Dieu : elle s'amoindrit fatalement dans le mahométisme, par la certitude qu'a tout musulman d'être sauvé, et quelle excitation n'est-ce pas au péché que cette assurance! L'amour de Dieu, le Koran l'ignore. Jamais aneun de ses préceptes, aucun de ses conseils ne s'appuie sur ce noble motif. Et je le crois bien : lorsqu'on a imaginé une divinité incapable de rendre heureux ses élus par elle-même, c'est à d'autres naturellement qu'on porte les hommages du cœur. Ainsi, d'après le Koran, ce qu'il y a de plus honorable pour Dieu, ce qu'il y a de plus parfait dans la loi chrétienne, ce qu'il y a de plus noble et de plus délicat dans le cœur de l'homme, ce qu'il y a de plus actif et de plus généreux dans le monde, l'amour, l'amour serait pour les créatures et ne serait pas pour le Créateur. Quelle infamie!

Le culte extérieur se compose, chez les musulmans, de la prière, du rawadan et du pèlerinage à la Mecque.

Je comprends d'abord, sous le nom de prière, la célébration du saint jour. Pour imiter et pour contredire en même temps les chrétiens et les juifs, dont les uns célèbrent le dimanche et les autres le samedi, Mahomet n'a rien trouvé de mieux que de prendre le vendredi. Copiste! Je comprends sous le nom de prière, le sacrifice. Sur ce principe fondamental du culte, Mahomet s'est séparé du monde entier, il ne reconnaît pas le sacrifice; mais il autorise, au moment du pèlerinage, une immolation de chameaux. C'est une concession aux usages idolâtriques des arabes, concession sans raison d'être dans une religion qui n'admet ni le péché originel, ni la rédemption, ni la possibilité d'être damné pour un musulman, quoi qu'il fasse. J'entends par la prière, ces continuelles élévations de l'esprit et du cœur, que Jésus-Christ nous ordonne par ces mots : *Il faut toujours prier et jamais ne nous lasser.* (Luc., XVIII, 1.) L'Arabe priera cinq fois par jour, c'est beaucoup, n'est-ce pas? Répondez, vous qui priez si peu; mais ne vous laissez pas aller, mes frères, à une admiration trop facile : ces cinq prières, au fond, ne remplissent pas la durée de notre prière du matin et du soir. Du reste, je voudrais bien savoir ce qu'il y a au fond de ces pratiques, je ne dis pas de filial et de tendre : un homme et un code voluptueux ne comprennent rien à des sentiments de cette nature; mais ce qu'il y a de sérieux, de grave, de moral, de digne de Dieu et de l'homme.

Je ne voudrais pas juger tous les musulmans par l'un des plus pieux que je connaisse, je ferais peut-être injure aux autres;

mais enfin voici ce qui m'est arrivé avec celui dont je parle. Je le rencontrai un jour, disant son chapelet ; je le félicitai sur sa dévotion. « Oh ! me dit-il, je prie beaucoup. — Et que demandes-tu à Dieu ? — Je lui demande qu'il me donne la santé, qu'il me conserve la vue et qu'il fasse bientôt pleuvoir. — C'est très bien, lui dis-je ; mais ne lui demandes-tu jamais de devenir meilleur, de l'aimer de toutes tes forces, de te pardonner tes péchés ? — Oh non, me dit-il, c'est son affaire. — Dans ce cas-là, mon ami, tu ferais aussi bien d'aller prendre ta pioche et de travailler ton champ. » Voyez, mes frères, la différence de la prière chrétienne. Sans doute elle demande le pain quotidien ; mais, en outre, elle prosterne le cœur, elle l'élève, elle le console, elle le transperce de part en part et pénètre jusqu'à la moelle de l'âme, pour opérer la conversion et obtenir le salut ; elle attend tout de la grâce et de la bonté de Dieu, rien du mérite de l'homme ; voilà ce qu'on appelle une prière. En lisant l'Évangile, j'ai donc appris à prier ; en lisant le Koran, je n'ai rien appris, et le musulman, j'en suis sûr, n'y apprend, lui, qu'à répéter de creuses et vides formules. Je serais tenté de dire qu'une telle prière est un outrage, puisqu'elle s'adresse à un dieu qui n'existe pas, ou qui existe avec des attributs tout opposés à ceux que lui prête la doctrine du musulman et qu'elle ne lui demande jamais ni la vertu, sans laquelle il n'y a pas de mérite, ni la grâce, sans laquelle il n'y a point de salut.

Mais le ramadan ? Le ramadan, copie du caractère chrétien ! Le carême se faisait autrefois d'une manière plus rigoureuse, et on ne permettait le repas qu'à la chute du jour. Aujourd'hui que le mouvement et l'activité des hommes de l'Occident les épuisent, l'Église a modéré sa discipline, tandis que l'Arabe, le plus souvent inactif, a conservé la sienne ; il est vrai qu'il se dédommage la nuit des privations du jour, en sorte qu'un temps de pénitence est devenu pour lui un temps de plaisir. Qu'arrive-t-il pourtant ? C'est que des chrétiens sont frappés du spectacle d'austérités pratiquées en plein soleil, et nous disent : les musulmans sont plus religieux que nous. Il ne manquerait plus que d'ajouter : le Koran est plus religieux que l'Évangile. Comme c'est mal comprendre la religion ! La vraie religion, mes frères, consiste surtout dans la réformation du cœur. Il n'y a que les religions humaines qui fassent consister leur perfection en des pratiques extérieures, dont le pharisaïsme fait illusion à la conscience, tandis qu'à l'ombre de ces pratiques, le cœur reste entièrement abandonné à lui-même, à son égoïsme, à son ambition, à ses passions de toute nature. Ah ! si le catholicisme supprimait ses principes sur la chasteté, sur la probité, sur le pardon des injures, sur le renoncement à soi-même et sur la confession, pour se renfermer dans la pratique du ramadan, tout le monde serait catholique.

Ne perdons pas la leçon de l'exemple toutefois, mes frères, et apprenez de l'erreur ce qu'hélas ! vous ne refusez que trop souvent d'apprendre de la vérité : le respect de la sainte discipline du christianisme. Elle n'est ni indifférente à l'œil de Dieu, ni sans fruits pour votre salut, qu'une habituelle infraction compromet de la manière la plus grave. Faites donc, au moins par respect pour votre foi, ce que le musulman fait par respect pour des convictions aveugles. Que les chrétiens d'Algérie prient, sanctifient le dimanche, aillent à confesse, fassent la communion pascale et observent le facile carême de l'Église, comme les indigènes observent sous nos yeux le vendredi, la prière quotidienne et le ramadan. Vous me pardonnerez, Seigneur, de demander à vos disciples, au nom du scandale, ce que je ne devrais leur demander qu'au nom de votre Évangile.

Le pèlerinage à la Mecque est encore une imitation ; il est calqué sur le pèlerinage pascal des juifs à Jérusalem ; Mahomet avait eu d'abord l'intention de conserver intégralement ce dernier pour plaire aux juifs de Médine, qui s'étaient convertis à lui les premiers. Si il eût prévu l'extension donnée à l'islamisme, il se fût bien gardé de faire une prescription du pèlerinage. Facile aux premiers arabes renfermés dans un espace de quelques lieues, il n'est possible qu'à une faible parcelle de croyants répandus sur le globe. Dieu n'a pas mis la perfection à un degré si laborieux et si peu à la portée des hommes ; mais il fallait bien copier encore une fois, sans comprendre, et puis il était important d'enrichir les Mecquois. Tout est dans ces deux mots.

Voilà donc, mes frères, en un court abrégé, ce qu'est la doctrine de Mahomet. Ajoutez que la législation civile est comprise dans le Koran, comme toute la législation religieuse ; que les lois de la propriété, les rapports des hommes entr'eux, les conditions de la famille, les règles de la justice et de la procédure, tout s'y trouve écrit et fixé pour toujours. Dans ce système, à la fois rétrograde par ses principes et immobile par ses prescriptions, les progrès de six siècles chrétiens sont méconnus et le progrès est impossible pour les siècles à venir. Voici la base de la société musulmane. Vous avez sous les yeux cette société ; vous pouvez l'apprécier.

Je n'ai donc pas besoin de vous exposer les influences de Mahomet et de sa doctrine. Cependant, essayons, en quelques mots, de vous les faire, pour ainsi dire, toucher du doigt ; car les spectacles les plus étranges, quand on est habitué à vivre au milieu d'eux, finissent par ne plus nous surprendre, et, alors même qu'ils méritent notre indignation et nos flétrissures, par nous trouver indifférents. On s'accoutume à tout.

Qu'est-ce que Mahomet a fait de l'esprit humain ? Ce peuple arabe, intelligent, curieux, prompt à saisir le vol d'une pensée,

essentiellement poète, poète par l'imagination et par le langage, en douze cents ans, et avec quatre-vingt-seize millions d'hommes vivants par siècle, qu'a-t-il produit? qu'a-t-il inventé? quelles sont ses œuvres historiques, philosophiques et littéraires? Mahomet a pesé sur le monde par le sabre, l'a-t-il jamais éclairé d'une seule fleur partie des hauteurs de l'intelligence? Quo le farouche Omar ait fait brûler, ou non, la bibliothèque d'Alexandrie, sous le prétexte que le Koran suffit à tout, on l'affirme, je l'ignore, et en définitive, peu m'importe; je demande seulement quels livres, dignes d'être lus par des esprits civilisés, sont le fruit de l'islamisme, lesquels? Vous ne m'en citez pas un. De petites chansons de guerre ou de galanterie, de courtes légendes, qui ne manquent pas d'une certaine grâce, peut-être le long et fastidieux roman d'Antar, et, encore, qui est-ce qui le connaît? et enfin, des commentaires sans fin sur le texte et la lettre du Koran, voilà toute la richesse scientifique d'un si puissant peuple, et de tant de générations, vivant paisiblement dans la possession d'une partie de la terre. Tandis que la surface de l'Algérie pourrait être couverte tout entière des productions de la société chrétienne; tandis qu'il faudrait plus d'une journée pour réciter les noms des écrivains chrétiens qui ont légué des chefs-d'œuvre en tous genres à la postérité, il ne reste rien, rien de l'islamisme. Je sais qu'un jour, en Espagne, les musulmans ont semblé tenir entre leurs mains les trésors de la science; quelques incrédules de nos jours ont même prétendu, sans preuve, il est vrai, que l'Occident leur devait d'avoir retrouvé la connaissance des anciens, et en particulier des Grecs, comme si le moyen âge l'eût jamais perdue. Je n'examine pas d'ailleurs ce fait particulier, mais je dis : qu'ont-ils fait de cette science? Après quelques jours d'un éclat emprunté d'elle, ils ont laissé son flambeau s'éteindre; la science a donc paru, chez eux, comme un météore; elle est restée, chez nous, comme un soleil, dont les feux alimentent sans cesse l'activité de l'intelligence humaine. Quels arts ont pratiqués les musulmans? aucun, et des ouvriers étrangers ont bâti ces habitations et ces rares mosquées, dont la beauté pâlit en face de nos grands monuments du moyen âge et de la renaissance. Je ne parle pas de la peinture ni de la sculpture, le Koran les proscrit. Le travail est réservé aux esclaves; aussi que savent-ils, en industrie? Rien. Pour l'aménagement des eaux et les irrigations? Rien. Quel progrès ont-ils fait dans l'agriculture? Aucun; et, tandis que nos moines défrichaient l'Europe, les musulmans ont abandonné à la stérilité ces belles provinces de la Syrie et de l'Afrique, si fertiles et si peuplées à l'époque où l'islamisme s'abattit sur elles. Ce qui est plus étrange à dire, le voici : qu'ont-ils appris dans l'art de la guerre, leur profession habituelle, universelle et sacrée? Sans cesse

armés pour le combat, ils ont appris à s'entre-déchirer; en face de l'ennemi, ils en sont encore à la stratégie d'aventure; s'ils savent faire parler bravement la poudre, ils ne savent pas la faire penser, et encore moins la faire triompher. Vingt ans de guerre africaine l'ont glorieusement démontré. Ne parlons de leur marine que pour la définir, comme elle doit l'être, une impuissance flottante; et pourtant, ils ont vécu des siècles, et ils vivaient, hier encore, sur cette Méditerranée, dont ils étaient l'épouvante.

Le pouvoir est-il, ordinairement, chez eux, autre chose qu'une occasion de déprédation et de tyrannie? Comment s'exerce la justice? Malgré le Koran et les Midjelès, suivant les caprices du sultan, suivant le bon plaisir d'un pacha, d'un agha ou d'un cheick.

En Orient, dès le vi^e siècle, l'esclavage était à peine connu; il avait cédé à l'action lente, mais active, des doctrines chrétiennes. Mahomet l'a consacré pour toujours, et nos Maures d'Algérie meurent de sa brusque disparition.

Et la famille, maintenant! la famille, ah! c'est le grand scandale de l'islamisme. L'époux y est un capricieux despote, la femme une esclave; point d'instruction, même élémentaire, pour elle; point de mosquées où elle puisse prier, avant l'âge de la vieillesse. Ne cherchez là ni des Hélène, ni des Clotilde, ni des Elisabeth, ni des Thérèse; le sérail, la tente et le gourbi ne connaissent pas ces angéliques natures; le christianisme seul a pu les produire. L'enfant si doucement recueilli, si purement et si solidement élevé par lui, croit, dans la famille musulmane, sans autre soin que ceux du corps, et il connaît le vice, dont il n'est que trop souvent la victime, avant d'avoir la conscience de soi-même, tant la corruption est devenue profonde et universelle sous le Koran! Voilà ce que nous avons sous les yeux, et que ne peuvent nier les plus déterminés arabophiles; heureusement il en reste peu.

Comment un système religieux qui dégrade la vérité jusqu'à la caricature; Dieu, jusqu'à l'abaïsser au-dessous des passions humaines; l'homme, jusqu'à soumettre son âme à son corps et à lui donner, pour récompense de ses vertus, les voluptés de la chair; la famille, jusqu'à en faire, ici un sérail et là une tanière, et la société jusqu'à l'immobiliser dans une ignoble routine; comment un tel système a-t-il pu s'établir et se perpétuer jusqu'à nos jours, sur une aussi vaste échelle? La réponse à cette double question va faire le sujet d'une troisième partie.

III. Je ne suis pas de ceux qu'étonne le succès de Mahomet et de sa doctrine. Si la propagation du christianisme a de quoi surprendre, et si elle est elle-même une preuve de la divinité de Jésus-Christ, c'est qu'elle s'est faite au nom d'un crucifié, sans ressources humaines, et en opposition avec

les préjugés, avec les instincts, avec l'idolâtrie, avec la philosophie, avec le pouvoir et la corruption du cœur, et cela, mes frères, par la seule force de la vérité. Mais le mahométisme s'est offert au monde avec des caractères tout opposés. Il parlait au nom d'un vainqueur, il se composait d'un mélange de traditions où chacun pouvait reconnaître une part de ses anciennes doctrines; il flattait tous les penchants de la nature corrompue; il consacrait, au prix de quelques privations austères et pratiquées déjà par le plus grand nombre, ce que le vice a de plus impérieux et de plus attrayant; il avait, donc, pour réussir, autant de chances naturelles que le christianisme en avait pour échouer.

D'ailleurs, et malgré des conditions si diverses, mes frères, le christianisme a fait trois fois plus de conquêtes que l'islamisme. Tous les jours, par son apostolat incessant dans les deux mondes, il en fait de nouvelles, tandis que, stationnaire et immobile dans ses vieux cantonnements, l'islamisme a cessé depuis des siècles de reculer ses limites; il dort au sein des voluptés qu'il s'est créées, et ce grand zèle d'autrefois n'a plus aucun interprète. Voilà, si je ne me trompe, d'assez notables différences entre les deux propagandes; et voilà pourquoi le succès du christianisme est toujours pour mon âme un sujet de ravissement, tandis que celui du mahométisme n'y fit jamais la plus légère impression.

Mais il faut entrer plus avant dans la cause, mes frères, et bien apprécier la nature des succès de l'islamisme. Pour cela, il faut distinguer deux époques: celle qui se rapporte à la personne de Mahomet, et celle qui comprend l'histoire de sa succession. Il faut, dans l'une et dans l'autre époque, faire une distinction capitale entre les succès politiques et les succès religieux, et, à la lueur de cette distinction, vous verrez s'amoindrir, jusqu'à son humble réalité, ce prétendu triomphe d'une doctrine impie.

En effet, bornez-vous aux succès politiques l'œuvre personnelle de Mahomet? Quel en a été le résultat? Il a mis vingt-trois ans de guerre et de combats sanglants, pour soumettre quoi? un petit pays peuplé tout au plus comme deux de nos anciennes provinces, un pays où l'on ne comptait que deux ou trois villes importantes, comme la Mecque et Médine, un pays aux deux tiers abandonné, à cause de la stérilité du désert, un pays sans unité, sans chef principal, sans gouvernement, sans administration et sans troupes réglées, un pays où chacun se défendait à part pour le compte de sa religion, et où toutes les religions se touchant, sans se confondre, luttaien, sans être unies, contre l'ennemi commun. Il a profité de ces divisions, il les a exploitées en homme habile et en vaillant capitaine: si c'est là un véritable succès, du moins n'est-ce pas un triomphe comparable aux triomphes des immortels conquérants dont l'histoire a gardé les noms.

Mais le succès religieux de Mahomet n'est-il pas supérieur à son succès militaire? C'est une erreur. Mahomet a vaincu beaucoup plus qu'il n'a converti; le soldat surpasse en lui le prophète.

Il a dompté les trois provinces de l'Arabie; mais en réalité, il n'a soumis à sa foi qu'une partie de ceux qu'il a fait plier sous le joug de son autorité. Les Arabes idolâtres, oui, cela est vrai, sont presque tous venus accepter le Koran, non pas avant la défaite, remarquez bien ceci, ni par suite d'un examen attentif et réfléchi, mais le très-grand nombre, après la défaite et par suite même de la défaite. Ce sont des vaincus beaucoup plus que des convertis. Quels sacrifices, d'ailleurs, avaient-ils à faire? Presque aucun. Ils renonçaient aux idoles, cela est vrai; mais vous avez vu quelle divinité complaisante on leur substituait et quels ménagements on gardait envers les usages, même les plus superstitieux. Ils aimaient la guerre et le pillage: le Koran consacre la guerre et le pillage; ils vivaient dans l'immoralité domestique, le Koran déclare l'immoralité légitime. On a prétendu que Mahomet avait restreint la polygamie, c'est une prétention aventurée et qu'une simple réflexion va faire évanouir. Les Arabes idolâtres étaient environnés de chrétiens et de juifs. Or, à moins de supposer que ces chrétiens et ces juifs du dehors fournissaient à la volupté arabe des quantités de femmes et de filles étrangères (et où les auraient-ils prises?), ou que l'Arabie aurait produit des femmes en nombre huit ou dix fois plus grand que celui des hommes, on voit à l'instant que la polygamie chez les Arabes idolâtres, au temps de Mahomet, ne pouvait être que partielle et fort rare. L'Algérie nous donne la preuve matérielle de ce fait. Depuis qu'elle est ceinturée par les mœurs chrétiennes, depuis que la piraterie et l'esclavage n'existent plus, combien y comptez-vous de musulmans polygames? Fort peu, presque point. C'est donc un éloge purement gratuit, accordé par l'incrédulité au faux prophète. Il n'a donc rien imposé de coûteux aux Arabes idolâtres, leur conversion se faisait donc sans efforts, elle est donc d'une mince gloire pour Mahomet; car elle prouve seulement que des vaincus, placés entre l'alternative du tribut ou du paganisme, ont préféré leur argent et leur repos à leurs superstitions. C'est précisément le contraire qui a eu lieu dans le christianisme, où les martyrs, lorsqu'il était nécessaire d'opter entre le trésor de leur foi et les trésors de la terre, ont préféré l'Évangile à leur condition, à leur fortune et même à leur vie.

Mahomet l'eût éprouvé, lui même, ce noble courage du chrétien de l'Arabie, s'il fût venu lui dire: Crois, ou meurs. Il était trop habile pour tenter cette audacieuse manœuvre auprès des orthodoxes et même auprès des hérétiques; aussi ne leur dit-il pas: Crois ou meurs, comme faisaient les païens, il leur dit: Crois, paye, ou meurs.

Le plus grand nombre refuse de croire ; un certain nombre meurt en combattant ; le reste fuit ou paye, par le tribut, la liberté de professer une religion que l'isolement empêche de défendre par les armes, mais que la foi conserve religieusement. La lâcheté, le découragement amènent de tardives apostasies, la conviction ne les a pas faites.

Les Juifs, sauf les premiers prosélytes qui se donnent, dès les premiers jours au prophète de Médine, les Juifs résistent également. Ils le font avec plus d'opiniâtreté que les chrétiens eux-mêmes, puisqu'ils sont plus forts et plus riches ; mais en définitive, quand ils se soumettent, ce n'est pas aux croyances mahométanes, c'est à l'impôt. Eh bien ! je le demande, quelles si grandes victoires religieuses apercevez-vous donc là ? C'est cependant, l'histoire à la main, et je le prouverai, quand on le voudra, c'est là tout le succès personnel de Mahomet.

Appliquons à ses successeurs la même distinction. Oh ! je l'avoue, leur triomphe belliqueux fut prompt comme l'éclair, impétueux comme la foudre, débordé comme un fleuve grossi par l'orage. Partout, au même moment, dans cette horrible nuit des combats, on voyait briller les étincelles du sabre musulman ; ce furent de grands capitaines qu'Ali, Caleb, Aboubecker, Omar, Amrou ; ce furent des lions que ces soldats qui se précipitèrent sur la Syrie, sur la Perse, sur la Palestine, sur l'Afrique et sur l'Espagne, et pourtant, voyez comme leur courage s'anime de la faiblesse de leurs adversaires ! Les champs de bataille sont peu nombreux. Byzance et Rome, épuisées par leurs propres divisions, n'opposent que d'impuissantes barrières au torrent de la barbarie, et, la trahison s'ajoutant à l'impuissance, vient accroître la promptitude de la défaite. Elle est éclatante, cette défaite ; mais reconnaître dans le succès des vainqueurs un témoignage d'une mission d'enseignement et de doctrine ! Jamais. Sans doute, mes frères, la Providence emploie ces redoutables instruments pour exécuter ses desseins de vengeance sur les peuples, et nous croyons que les armes de l'islamisme ont châtié, comme ils le méritaient depuis tant de siècles, ce royaume des Perses, enivré du sang chrétien, cette Syrie efféminée, cette Égypte désolée par la désertion de ses Thébaines et par la multiplicité de ses hérésies, cette Palestine à la foi mourante, où luttait seul un généreux et saint évêque de Jérusalem, Sophronie ; cette Afrique, livrée aux interminables discordes de l'erreur et du schisme, et à l'étonnante immoralité que Salvien a décrite ; cette Espagne, alors muette, et dont la trahison ouvrit la porte à l'islamisme. C'est un fait que le Koran n'a jamais vaincu que des peuples divisés, amollis, abandonnés ou fugitifs ; la bannière de l'islamisme a triomphé de ce côté (Orient), non de celui-là (Occident). Sitôt que l'épée d'Omar s'est

tournée vers les Syriens ou les Grecs, elle a fait plier, comme des moissons battues par le vent, ces faibles têtes ; mais lorsque l'épée d'Abderrahman a osé se diriger vers une nation qui n'avait pas dégénéré de ses pères, elle a pâli et s'est brisée. Qu'elle apparaisse un instant, à Poitiers ; un noble Franc enfonce sa framée jusqu'aux entrailles des bandes musulmanes et trois cent mille hommes tombent sous les coups de Charles-Martel. Un autre fois, le cœur de la France s'émeut. Un homme, monté sur un âne, vient lui dire qu'il est temps d'arracher un glorieux sépulcre au pouvoir de l'infidèle ; vous savez l'histoire des croisades, dont les grandes gloires sont françaises. Je ne vous parle ni de Scanderberg, ni du Cid, ni de don Juan, ni de Navarin, ni de l'expédition de 1830, ni de nos glorieux combats d'Afrique. Ce que j'affirme, c'est que si l'islamisme a triomphé en Orient, ses bulletins de victoire n'ont pas été magnifiques dans l'Occident ; c'est qu'il n'essayera pas une seconde bataille de Poitiers. Charles-Martel, tes fils sont là !

Quoi qu'il en soit, il faudrait être bien aveugle pour voir, dans les succès étonnants, j'en conviens, de l'islamisme, le témoignage d'une mission céleste. Attila fut le fléau de Dieu, il n'en fut pas l'interprète. Genséric montant un navire à quelques lieues d'ici, à Carthage, le pilote lui dit : « Maître, où allons-nous ? — Où Dieu te poussera, » répond le Vandale. Genséric saccage Rome et l'Italie ; il exerce une mission de colère, et non pas un ministère d'enseignement. Ah ! si la grandeur des triomphes religieux de l'islamisme faisait encore quelque impression sur certains esprits, je ne serais pas embarrassé pour en effacer jusqu'à la dernière trace. Je leur dirais : les temps anciens ont vu quelque chose de bien autrement considérable, en ce genre, c'est l'établissement de l'idolâtrie. L'idolâtrie a couvert le monde entier, la Judée exceptée, de ses temples et de ses idoles. Est-elle pour cela descendue du ciel, ou même, est-elle sortie des purs instincts de la raison humaine ? Est-elle la vérité ? Est-ce que vous ne bénissez pas le Dieu qui l'a chassée par sa croix et par son Évangile ? Bien plus, elle dure encore, l'idolâtrie, chez des peuples lointains, où l'islamisme la laisse en paix, tandis que nos missionnaires, au péril de leur vie, vont l'interroger, l'éclairer, la convertir. Elle dure depuis bientôt quatre mille ans, est-elle pour cela divine ? Assurément non. Pourquoi ? parce qu'elle trouve la raison de sa durée, dans la raison même de son établissement, savoir, dans les ignorances de l'esprit et dans la dépravation du cœur ; et voilà précisément ce qui nous fait comprendre aussi la durée du mahométisme !

Ignorance de l'esprit ! Témoin cette défense, si souvent reproduite, de discuter avec les adversaires du Koran. Jésus-Christ avait dit : *Fouillez les Écritures, elles rendent témoignage de moi.* (Joan., V, 39.) Saint Paul avait ajouté : *Que chacun de nous soit prêt à*

rendre compte de sa foi. (Rom., XIV, 12.) Mahomet dit au contraire : « Vous n'entrez pas en conversation, sur la religion, avec l'infidèle. » Ainsi, point d'examen, point d'étude, point de vérification des titres du prophète, point d'impression reçue des extravagances et des contradictions du Koran, point de lumières, point de doutes possibles à des intelligences laissées, pour la plupart du temps, sans éducation et sans autre connaissance que celle de la présomptueuse légende : Il n'y a de Dieu que Dieu, et Mahomet est son prophète. Dépravation du cœur ! Je n'ai ni pu, ni voulu tout dire, en parlant de la morale de Mahomet ; j'en ai dit assez pour vous faire comprendre, qu'au fond, il n'y a guère de péché, sous sa loi, que dans les atteintes à la propriété. L'adultère lui-même n'y est pas considéré comme autre chose. Or, quand on vit sans examen et sans remords, dans une croyance qui permet tout, quelle apparence y a-t-il, aux yeux de la conscience, qu'on doive abandonner une religion en même temps si complaisante et pourtant venue du ciel ! Quoi de plus doux, quoi de plus légitime ? C'est un trésor de boue dont on jouit avec sécurité pendant la vie, et qu'on lègue, avec bonheur, à ses enfants, quand vient la mort. L'ignorance et la corruption s'entendent si bien !

Mais croyez-vous, mes frères, que l'islamisme n'a pas aussi son temps marqué ? Pensez-vous qu'il sera plus heureux que l'idolâtrie grecque et romaine, que les hérésies qui, toutes, ont vu leur fin ? Est-ce que déjà vous ne sentez pas une odeur de maladie et de mort qui s'exhale de ce cadavre vivant ? Qui donc soutient l'empire de Constantinople ? Est-ce la puissance du Koran ? Non, vous le savez bien. C'est la politique des princes chrétiens ; c'est la crainte de voir l'autocrate du nord s'asseoir, triomphant, sur le trône de Mahomet II et de Constantin ; c'est la difficulté d'établir, à la place de cet empire vermoulu, qu'un souffle jetterait à terre, quelque chose de stable et qui convienne à tous. Vienne l'heure, et si j'en crois à certaines interprétations des prophéties anciennes, cette heure sonnerait en 1882, vienne l'heure où la puissance politique du Koran s'évanouisse, vous verrez ce que deviendra sa puissance religieuse. Ou elle cèdera aux lumières, trop longtemps repoussées, du christianisme, ou elle s'éteindra dans l'ignominie.

Et ici, mes frères, en Algérie, l'islamisme n'est-il pas blessé au cœur ? Le contact avec la France n'a-t-il pas fait pénétrer le doute au fond des consciences, jusqu'alors pleines de convictions et de sécurité ? Et que serait-ce donc, grand Dieu ! si cette Algérie était profondément chrétienne ; si, de la bouche de nos soldats et de nos colons, il ne tombait que des paroles chrétiennes ; si la vie de tous était une vie non-seulement morale, mais une vie sérieusement, pratiquement chrétienne ? Soyez croyants, soyez pieux, et la lumière ne tardera pas à s'allumer, à s'élever de ce foyer de doc-

trine et d'exemples, pour éclairer l'esprit et pénétrer le cœur de l'indigène. Mais quand, pendant de longues années, ces pauvres gens ont pu douter si nous avions un Dieu ; quand, de toutes parts, les pratiques religieuses étaient abandonnées ; quand le saint jour du dimanche était scandalusement violé ; quand nos églises étaient désertes ou n'existaient pas, quand l'incrédulité, le scepticisme, le blasphème, l'immoralité et l'improbité s'épalaient aux regards, quand les hommes qui les approchaient de plus près, ne craignaient pas de les encourager dans leur erreur, quand plusieurs ne rougissaient pas de passer à l'islam par la croyance, et tant d'autres par les mœurs, comment voulez-vous qu'ils eussent la pensée de changer leur religion contre la nôtre ? Comment voulez-vous qu'ils l'aient encore aujourd'hui, cette pensée, malgré les consolants retours que nous avons à signaler dans tout ce diocèse, où il reste encore, hélas ! tant à réformer ? N'est-ce pas là une des causes principales de cet arrêt suspensif qui empêche, en Algérie, le triomphe complet de Jésus et de sa croix ? Une partie d'entre vous, mes frères, ne serait-elle arrivée sur ces plages, autrefois l'honneur du christianisme, que pour mettre obstacle à la réhabilitation et aux conquêtes du christianisme ! Oh ! connaissons mieux, chrétiens, la noble mission que le ciel nous a confiée. A tous, quelle que soit notre condition, une part d'apostolat nous est réservée. A vous la prière, la profession de la foi et l'influence de la vertu ; à vous, vierges chrétiennes, le charme vainqueur de la pureté et de la charité ; à nous, prêtres, avec tout cela, plus encore, à nous la prédication privée et publique ; à nous de témoigner partout et à haute voix, de la fausseté, de l'immoralité de l'islamisme, et de la nécessité de l'abandonner pour la loi du Sauveur Jésus. Oui, puisqu'il le faut, et la prudence nous y condamne, nous attendrons l'heure pour répandre nos phalanges pacifiques au milieu de tribus que n'ont point scandalisées d'impies discours et de mauvais exemples ; nous attendrons pour y porter, non la guerre, mais la paix ; non la licence du toit domestique, mais la pureté et l'inviolabilité du mariage chrétien ; non la vengeance, mais le pardon ; non ce fatalisme désespérant, qui compromet autant la puissance de Dieu et sa miséricorde que la liberté humaine, mais cette douce résignation qui lui fait compter les larmes comme autant de perles précieuses et les épines de la douleur, comme autant de fleurons ajoutés à la couronne du juste. Nous attendrons ; mais qu'on le sache bien, c'est en parlant énergiquement contre l'erreur, c'est en pleurant entre le vestibule et l'autel, c'est en offrant le divin sacrifice pour hâter le moment de l'apostolat ; c'est en travaillant, chacun à notre poste, à édifier et à convertir ceux qui nous entourent. Attendrons-nous longtemps encore ?

Napoléon dictait, dans son exil, ces pa-

roles mémorables : « Mon fils œuvra répandre, chez les peuples barbares, les bienfaits du christianisme et de la civilisation. » J'abandonne ces mots solennels à la mémoire de celui qui préside aux destinées de la France et de l'Algérie; je les confie surtout, avec les vœux du monde catholique, à la toute-puissance de votre grâce, ô mon Dieu! car, vous l'avez dit et vous le voudrez : *Il faut qu'il n'y ait qu'un seul troupeau et qu'un seul pasteur.* (Joan., XI, 16.) Amen! Amen!

XIV. DISCOURS

POUR LA DISTRIBUTION DES PRIX DU
COLLÈGE DE JUILLY.
(3 août 1847)

Messieurs,

Je remercie du fond de mon cœur le chef éminent et les habiles directeurs de Juilly : je les remercie de m'avoir associé à l'éclat et au bonheur de ce jour; de m'avoir fait, après tant d'illustres personnages, non-seulement le témoin, mais encore le président de cette fête où nous voyons l'apostolat du sacerdoce étalant avec amour, comme autrefois la romaine Cornélie, les seuls joyaux dont il aime à se parer, les efforts de l'intelligence récompensés, la régularité couronnée, le talent honoré, la vertu encouragée, les lettres glorifiées, les nobles souvenirs éveillés, ces murs consolés, la famille enivrée de pures émotions, la religion enrichie de nouvelles espérances, l'avenir doté : choses saintes dont l'image fait palpiter toute âme chrétienne, et que, pour sa part, Juilly consacre, reproduit et féconde, depuis plus de deux cents ans!

Deux cents ans! Je la proclame à dessein, jeunes élèves, cette vie, cette influence deux fois séculaire de Juilly; car je retrouve dans vos doctes maîtres et la foi des Bérulle, et la science des Sainte-Marthe, et le génie des Malebranche, et l'éloquence des Massillon. Dans vos règlements revit cette loi domestique qui associait le développement spontané de l'intelligence avec le respect des droits de l'autorité, la discipline avec un certain abandon, et le devoir avec le plaisir de le pratiquer sans ostentation comme sans contrainte. Sous ces magnifiques ombrages où venait se délasser le génie de Bossuet; où Malebranche écrivait, en un style plus durable que ses idées, de brillantes utopies; où Massillon préparait ses discours, éternel honneur de notre Eglise et de notre langue; ma juste admiration voit encore aujourd'hui se promener de puissants écrivains, et sous leur aile étendue s'ébattre la joyeuse foule des novices de l'érudition et des lettres. Sur ces jeunes fronts illuminés des premiers feux de la pensée, sur ces radieuses physionomies colorées du doux incarnat de la vertu, je reconnais l'alliance de la raison et de la piété qui rayonnait sur le berceau de l'Oratoire. Volontiers, Messieurs, et malgré la différence des temps, je grave-rais sur le frontispice du nouveau Juilly la forte et libre devise que répétaient avec or-

gueil les vétérans de l'ancien : « Entre qui peut, sort qui veut. »

Entre qui peut! Haute paternité de la direction s'exerçant jusque sur le seuil de l'établissement, choix rigoureux des élèves qu'on y admet, dignité morale de la famille, telle que vient de la décrire une bouche éloquent, gages sincères de vertu et de capacité, difficiles conditions du succès. Voilà, Messieurs, la première partie du programme de la nouvelle comme de l'ancienne institution, la première part de son éloge. Entre qui peut!

Sort qui veut! Mais une fois placé dans des mains consacrées; une fois devenu l'élève ou plutôt l'enfant adoptif de ces hommes de sainteté, de science et de retraite; une fois abrité par ces ombrages où tout respire le parfum des souvenirs, la paix profonde et le bonheur, le bonheur presque sans nuage; une fois associé à ces vieilles illustrations du passé et à ces belles renommées du temps présent; une fois marqué de l'empreinte si grave, si docte, si ferme et en même temps si douce de votre maison, malgré la liberté qui en tient les portes ouvertes, qui songerait à jamais désertier et un si saint asile et une si vénérable tutelle?

Aussi ne quitte-t-on pas Juilly, Messieurs, ou, si vous le voulez, on le quitte, mais comme l'enfant venant au monde quitte le sein de sa mère: en s'y attachant de toutes les forces et de tous les besoins de son amour, et en y revenant puiser la vie comme à sa source.

Ceux qui vous devancèrent n'ont-ils pas porté dans l'Eglise, dans le monde, dans la magistrature, sous les armes et dans toutes les professions honorables, le nom, les maximes, l'esprit de Juilly, Juilly tout entier? c'est-à-dire esprit de foi sincère, profond, ferme sans apreté, ardent sans violence, éclairé sans orgueil, soumis sans contrainte, acceptant son époque sans engouement comme sans murmure, et trouvant par là même, sans froisser personne autre que les jaloux, sa place à la tête des sciences, des lettres, des arts et de toutes les conditions qu'il embellit et rehausse. Juilly! c'est-à-dire noblesse et dignité de mœurs; sel qui, à partir de l'enfance, garde de la corruption la plus longue vie, baume qui parfume toutes les paroles et tous les actes du sage. Et puis c'est une loyauté de conscience qui ne se dément pas, une certaine indulgence de cœur qui s'effraye moins des vices d'autrui qu'elle ne s'applique à s'en préserver elle-même; c'est une modestie qui attend paisiblement à sa place les appels ou les oublis de la gloire; c'est une aménité qui rappellerait l'atticisme antique, si ce n'était quelque chose de plus touchant, la charité comme la veut et l'inspire l'Evangile. Ceux qui vous devancèrent avec cet esprit admirable, Messieurs, couverts maintenant de palmes plus glorieuses encore que celles dont nous sommes aujourd'hui les distributeurs, ne reviennent ils pas à certains jours saluer ces murs sacrés, redemander de

frâis souvenirs à ces ombrages séculaires, et rêver (ce ne sera pas toujours un rêve) la restauration, sur une base profondément catholique, de ce puissant Oratoire dont quelques jours orageux et quelques noms trop justement suspects ne sauraient faire oublier ni les longs services acceptés par l'Église, ni la vieille gloire immortalisée par Bossuet? Et je ne doute pas qu'il n'en soit venu aujourd'hui quelques-uns, de ces anciens, sourire à des triomphes qui furent autrefois les leurs, et mêler aux purs larmes de vos mères une larme dont la douceur n'est si vraie que parce qu'elle vient d'une conscience pure!

Oh! soyez dignes d'eux, jeunes élèves, et comme vos habiles maîtres ont su conserver tout ce qu'ent de bon l'esprit, tout ce qu'eurent de sage les coutumes du premier Juilly, conservez le patrimoine d'honneur et de vertus chrétiennes que vous ont légué vos aînés, j'allais dire vos ancêtres! Marchez sur les traces brillantes qu'ils ont laissées; soyez laborieux, modestes, purs, droits, vertueux, chrétiens; chrétiens par le cœur et par les œuvres autant que par la foi; vivant de science, mais plus encore de Dieu; cultivant les lettres, mais davantage encore la piété. En gravant ainsi dans vos cœurs Juilly et ses maximes, en le portant un jour dans vos familles et dans le monde, vous serez la gloire de vos maîtres, l'orgueil et la joie de vos parents, l'espoir de la religion et une riche portion de la fortune du pays. Vous acquitterez, d'un même effort, et la dette du présent et la dette de l'éternité.

Pour nous qui visitons avec un bonheur inexprimable cette belle, cette heureuse maison, et qui bientôt après reprendrons la route de notre lointain apostolat, nous ne le quitterons pas non plus tout à fait. Nous emporterons à travers les flots et jusque dans la France d'outre-mer les reminiscences de ce jour. Je dis plus, nous y puiserons une force nouvelle pour l'accomplissement de notre œuvre gigantesque; car nous aussi, Français et chrétiens d'Afrique, nous avons par derrière nous une glorieuse généalogie de science et de vertu; ici, jeunes élèves, on se nommait Bérulle, Condren, Massillon, Mallebranche; là-bas Tertullien, Cyprien, Augustin! Fulgence, Optat, Victor de Vites. Là-bas, autrefois, comme ici, de grandes et doctes écoles; là-bas également la ruine, mais ruine autrement effroyable, autrement triomphante. De même là-bas, essayons-nous de ressemer la vie à travers la poussière de douze siècles éteints! là-bas, s'il est permis de mêler à de si grands souvenirs de si humbles choses, nous avons cherché, à l'exemple de vos maîtres, à rallumer le flambeau de la science et de la foi par l'éducation de la jeunesse. Aux flancs d'une colline escarpée dont les pieds baignent dans la mer, entre deux ravins, nous avons suspendu le berceau d'une école secondaire, et au moment où nous nous adressons à vous, jeunes élèves, notre paternelle émotion nous reporte instinctivement vers ces

ORATEURS SACRÉS. LXXXIV.

quarante-deux enfants que notre main a placés, germe de bénédiction et d'espérance, à la Bouzaréah d'Alger.

Hélas! je ne leur ai pas donné, comme vous les avez ici, une habitation splendide, un gymnase, un hippodrome, un parc, des allées et des bassins royaux; je n'ai pu leur ouvrir qu'une maison étroite, qu'une chapelle creusée dans le roc, qu'une ceinture de cactus, de figuiers et d'oliviers. Du moins leur ai-je voué en amour tout ce que peut offrir le cœur d'un père, le cœur d'une mère! Présent, je les eusse couronnées aujourd'hui même peut-être, ces chères prémices de mon apostolat, comme aujourd'hui je vous couronne, heureux enfants de Juilly; permettez-moi de les dédommager de ce sacrifice, c'en est un, car ils m'aiment, je le sais, en leur envoyant d'ici, du milieu de cette fête, une pensée qui leur arrivera mille fois plus douce encore, si vous y joignez le parfum de la vôtre. — Et vous, mères, pères et maîtres, ne m'en veuillez pas si, en plaçant sur la tête de vos enfants ces couronnes, j'en détache furtivement une fleur pour en parler, à mon retour, le front de mes jeunes néophytes.

XV. DISCOURS

SUR PIE IX,

Prononcé dans la cathédrale d'Alger.

Quel est donc ce spectacle inouï dans les annales de l'histoire? Pourquoi ces réunions spontanées, cette assemblée enthousiaste? Pourquoi ces drapeaux aux couleurs si variées? Pourquoi cet autel si étincelant de feux et de fleurs? Pourquoi ces hymnes qui partent de toutes les bouches et se reproduisent dans toutes les langues? D'où est partie l'étincelle électrique qui embrase ainsi les cœurs? C'est le nom de Pie IX qui fait à lui seul toutes ces merveilles!

Oh! mes amis, bien avant que vous fussiez venus nous demander ce *Te Deum* d'hommage et de reconnaissance, nous l'avions chanté dans le cœur, nous autres prêtres, car c'est avec le cœur qu'il faut louer Pie IX; mais, de même qu'à Tunis, à Bone, à Oran, vous avez voulu faire dans le temple saint la fête de notre grand pontife; nous vous avons dit: Venez chanter vos joies devant l'autel du Christ, car c'est l'autel de la liberté!

Quand le Christ parut au monde, il ne se mit point à fabriquer des ordonnances, à rédiger des chartes, à façonner un code politique; il dit à tous les hommes: Aimez-vous les uns les autres, vous êtes frères; il n'y a plus de Scythos, plus de Grecs, plus de Juifs, plus de gentils, plus de libres, plus d'esclaves, vous êtes tous frères; et que ceux qui veulent un jour conduire les hommes apprennent de moi comment on les gouverne; et là-dessus, il ramasse dans la boue les pauvres, les infirmes, les petits, le peuple en un mot, et le presse contre sa poitrine pour le raviver, et le couvre de ses bénédictions pour l'ennoblir. Et puis,

quand sa course mortelle va s'achever, quand il dresse définitivement son trône sur l'humanité, il prend une croix de bois, se couche dessus, étend les bras et meurt pour l'univers, qu'il fait libre par son sang !

Elle est donc fille du ciel, la liberté prêchée par mon Christ ! car la liberté, c'est la charité appliquée à tous. Cette liberté, ce n'est pas l'anarchie, prenez-y garde ; cette liberté fonde l'obéissance sur le respect et le pouvoir sur l'amour. A l'obéissance, elle dit : Tu plongeras tes racines jusqu'au fond de la conscience ; au pouvoir : Tu ne porteras jusque dans les cieux ton panache étincelant que pour le faire retomber en gerbes d'or sur la terre. C'est donc une bonne semence que celle qu'a jetée le Christ du haut du Calvaire, et que le souffle des âges a répandue sur le monde. Mais si la semence est parfaite, le sol qui la reçoit ne l'est pas également ; tantôt la terre est dure et repousse d'elle-même ce germe si frêle de la liberté ; un jour cette semence vient à germer, et voilà qu'un pied d'homme la refoule avec mépris et peut-être avec épouvante ; ailleurs, elle poussait une tige gracieuse, et une imprudente main vient la cueillir avant qu'elle ait pu donner son fruit. Les uns ne veulent pas de liberté, les autres la veulent trop tôt, beaucoup ne la voudraient que pour eux !.... Oh ! si la religion pouvait se développer librement et féconder à son aise le germe béni par Jésus-Christ, elle fleurirait bien pour tous, cette précieuse liberté.... Si la famille humaine avait voulu continuer l'exemple des premiers chrétiens, la liberté, allant de pair avec la religion, eût triomphé partout avec elle et comme elle !

Toutefois, malgré les passions et les préjugés, le germe du christianisme a levé ; il a poussé de profondes racines et porté des fruits magnifiques ; c'est un principe et un principe divin, il fallait bien qu'il triomphât. Il triomphera plus encore ; les glaives s'éteindront, les canons finiront par manquer de poudre et de boulets ; mais, sous l'empire de Jésus-Christ, l'âme humaine pourrait-elle jamais manquer de charité ? et la charité, je vous l'ai dit, c'est la liberté !

La belle histoire que je pourrais vous faire ici, mes frères, si je voulais suivre au point de vue de la papauté les développements progressifs de la liberté ! Je n'en ai pas le temps. Je vous citerai, toutefois, un trait ou deux au hasard. Grégoire le Grand voit Rome et l'Italie abandonnées par les vils Byzantins ; il s'élance à la tête des intrépides de Rome et de l'Italie, et, suspendant à lui seul l'avalanche lombarde, il mérite plus qu'Aétius d'être appelé le dernier des Romains. Grégoire II est insulté par Léon l'Isaurien dont il essaye vainement de protéger la chancelante couronne ; il lui répond : Nous ne redoutons pas vos menaces, car les peuples que vous délaissez vous méprisent, et ceux au milieu desquels nous vivons nous aiment à cause des services que nous leur rendons jour et nuit. Et cela

était si vrai, mes frères, que le patriotisme de l'Italie, rompant si violemment avec les haines de Byzance, dressa de ses propres mains à la papauté ce trône unique dans le monde, où la souveraineté fut fondée sur l'amour. Vous qui savez l'histoire, connaissez-vous, dites-moi, beaucoup d'origines semblables à celle-là ? Au ix^e siècle, un petit roi bulgare, tout fraîchement converti, mais despote encore, consulte Nicolas I^{er}, savez-vous sur quoi ? Sur la question de savoir si un souverain de sa taille pouvait admettre quelqu'un à manger à sa table. Le pape lui répond : Lorsque Jésus-Christ, qui était le roi des rois, a daigné manger à la même table avec des pêcheurs, pourquoi les rois de la terre se croiraient-ils déshonorés de manger avec d'autres hommes qui sont devant Dieu leurs égaux et leurs frères ? Et dans ce moyen âge auquel la science protestante a été la première à nous apprendre à rendre complète justice, de Grégoire VII à Innocent III, que n'ont pas fait les papes pour le bien-être et pour la liberté des peuples ?

Je ne parle pas de ces hautes tentatives où la papauté intervenait entre les rois et les peuples ; il faudrait de trop longs discours et une précision que ne comporte pas la chaleur qui m'anime, pour faire ressortir nettement ma pensée. Mais que dire de tous ces monuments élevés à la religion, à l'enfance, au malheur, à l'infirmité, à la vieillesse ? Que d'écoles gratuites où l'enfant du peuple pouvait puiser à toutes les sources de la science des temps ! Que dire de ces institutions qui n'avaient d'autre but que le soin des malades, que le culte du pauvre, que la consolation du prisonnier, que la rançon du captif ou de l'esclave ? Mais je le sens, je trompe vos espérances par de trop longs délais ! Pourquoi ne pas parler plutôt de ce nom qui fait vibrer tous les cœurs, de ce nom qui excite l'admiration de tous les cultes, jadis aiguissant le fer pour s'entr'égorger, se réunissant aujourd'hui dans un symbole commun : l'amour de Pie IX !

Qu'a donc fait cet homme ? qu'a fait ce prêtre ? qu'a fait ce chef suprême et vénéré de l'épiscopat ? Ce qu'il a fait, le voici : Le jour où, pour la première fois, la tiare en tête, il s'est assis sur le trône de Pierre, considérant attentivement ces deux clefs qui lui étaient remises entre les mains, il s'est dit : Voilà les deux clefs ; avec l'une j'ouvrirai les trésors spirituels, je publierai l'annistie des âmes, et il a donné le jubilé ; avec l'autre, j'ouvrirai à mon peuple la porte des libertés sociales, et il a répandu les grâces que vous savez. Mais dans quelle carrière vous lancez-vous, ô roi pontife ? ne craignez-vous pas, sous le nom de la liberté, d'inaugurer l'anarchie ? — Non, quand c'est l'amour qui ouvre une porte, c'est la fidélité qui s'y pose en sentinelle. — Mais vous avez derrière vous cent mille hommes ! — Arrière toute autre garde que l'affection de mon peuple ! — Mais si vous demeurez seul à la

tâche ? — Eh bien ! seul j'y travaillerai en présence du Dieu vivant et du Christ, libérateur des hommes. — Mais vous mourrez à la peine ! — Eh bien ! en descendant dans la tombe, il me restera la force de prier pour mon peuple, et la main pour le bénir ! (Ici, l'élan trop longtemps comprimé de l'auditoire éclate dans toute l'église ; une portion de l'assemblée se lève en applaudissant et criant *bravo ! bravo !*) Silence, mes amis, a repris Monseigneur avec autorité et avec calme, souvenez-vous que nous sommes dans le lieu saint, et puis, gloire à Dieu seul !

Pie IX, d'ailleurs, n'a qu'une ambition, celle de continuer pacifiquement, régulièrement, à l'ombre de la croix, une œuvre dont il a puisé toutes les inspirations au pied même de cette croix ; il ne demande, je puis l'affirmer, ni honneur devant les hommes, quoiqu'il nous rende si fiers nous autres catholiques ses enfants, si glorieux nous autres évêques, ses frères dans l'épiscopat dont il est le chef ; ni consolation, parce qu'au milieu des tribulations et des angoisses qui surgissent de toutes parts autour de lui, la grâce de Dieu et l'amour de son peuple le font surabonder de joie ; mais demandons pour lui et avec lui lumière et force ; demandons pour son œuvre développement et durée ; demandons pour son règne, ordre, paix et longévité.

Mais faisons plus, mes frères, et tirons de ces scènes émouvantes d'utiles enseignements pour nos âmes. Elle n'est donc pas morte cette religion qui, dans sa plus haute représentation visible, ralliée à elle tout ce qui a une pensée dans la tête et un sentiment dans le cœur ; elle est vivante cette religion qui arbore, au chant des *Te Deum*, et le drapeau de notre glorieuse France qui jouit depuis si longtemps de ces institutions, dont l'inauguration enivre les Etats romains, et celui des nations les plus diverses aux côtés mêmes de la croix et de l'autel de Jésus libérateur ! Oh alors ! mes amis, professez, honorez, pratiquez une religion qui, après dix-huit siècles de luttes, se montre plus puissante qu'au jour où on la croyait à son apogée. Ne disons pas seulement : Vive Pie IX, mais disons aussi : Vive notre saint-père le pape, le vicaire de Notre-Seigneur Jésus-Christ, le centre de l'unité, le Père commun de la grande famille chrétienne. Chantez des *Te Deum* en face des autels, mais agenouillez-vous à la table sainte ; aimez la liberté, aimez-la jusqu'à savoir l'attendre, sans jamais la forcer ni la violenter ; aimez-la dans la mesure et la sagesse que comportent les difficultés des temps ; mais aimez surtout la religion qui l'inspire et vous la donne. Passagers du temps, n'oubliez pas que vous êtes surtout les candidats de l'éternité !

TABLE DES MATIÈRES.

NOTICE BIOGRAPHIQUE SUR MGR RIVET, EVÊQUE DE DIJON, 9

MANDEMENTS ET INSTRUCTIONS PASTORALES DE MGR RIVET, EVEQUE DE DIJON.

I. Sur la pénitence du carême, 9. — II. Sur la communion, 23. — III. Sur la divinité de la religion, 34. — IV. Sur la confession, 48. — V. Sur la sanctification du dimanche, 62. — VI. Sur la prière, 76. — VII. Sur l'orgueil, 88. — VIII. Sur l'Eglise, 100. — IX. Sur l'indulgence du jubilé, 118. — X. Sur la Providence, 126. — XI. Sur le salut, 141. — XII. Sur la piété, 150. — XIII. Sur la fin de l'homme, 166. — XIV. Sur la miséricorde, 172. — XV. Sur les fins dernières, 179. — XVI. Exhortation à la prière pour les pécheurs, 188.

NOTICE HISTORIQUE SUR MGR DELEBECQUE, EVÊQUE DE GAND, 195.

MANDEMENTS ET INSTRUCTIONS PASTORALES DE MGR DELEBECQUE, EVEQUE DE GAND.

I. Sur les mauvais livres, 193. — II. Sur la prière, 232. — III. Sur l'esprit de prière, 256. — IV. Sur l'aumône, 240. — V. Sur les afflictions et les calamités publiques, 244. — VI. Sur la miséricorde de Dieu, 248. — VII. Sur la foi, 252. — VIII. Sur la fréquentation des cabarets, 256. — IX. Sur le respect humain, 252. — X. Sur les promesses du baptême, 266. — XI. Sur la prière, 271. — XII. Sur la persévérance, 275. — XIII. Sur le jeûne et l'abstinence, 280.

NOTICE HISTORIQUE SUR MGR DE DREUX-BRÉZÉ, EVÊQUE DE MOULINS, 285.

INSTRUCTIONS PASTORALES ET MANDEMENTS DE MGR DE DREUX-BREZE, EVEQUE DE MOULINS.

I. Sur le ministère épiscopal, 285. — II. Sur le jeûne du carême, 299. — III. Publication des prières solennelles ordonnées par N. S. P. le pape. — Sur la prière comme œuvre satisfaisante, 507. — IV. Sur l'aumône, 517. — V.

Sur le culte extérieur et public, 550. — VI. Sur le culte extérieur et public, 541. — VII. Reprise des conférences ecclésiastiques, et établissement des examens pour les jeunes prêtres, 555.

NOTICE HISTORIQUE SUR MGR ANGBAULT, EVÊQUE D'ANGERS, 405.

MANDEMENTS ET INSTRUCTIONS PASTORALES DE MGR ANGBAULT, EVEQUE D'ANGERS.

I. Sur la confession, 405. — II. Sur l'excellence du sacerdoce, 411. — III. Sur l'excellence du sacerdoce, 417. — IV. Sur la papauté, 424. — V. De la religion considérée dans ses rapports avec la société, 428. — VI. Service solennel pour les victimes des journées de juin et en particulier pour Mgr l'archevêque de Paris, 454. — VII. Sur les rapports de la religion avec la société, 440. — VIII. Sur l'autorité de l'Eglise, 446. — IX. Sur ce que les femmes ont fait pour la religion, 455. — X. En faveur des pauvres, 459. — XI. Conseils adressés aux gens des campagnes, 465. — XII. Exhortation à l'aumône, 469.

NOTICE SUR MGR GROS, EVÊQUE DE VERSAILLES, 475.

MANDEMENTS DE MGR GROS, EVEQUE DE VERSAILLES.

I. Sur l'éducation chrétienne de l'enfance, 475. — II. Contre les mauvais livres, 489. — III. De l'excellence de la loi divine, 499.

NOTICE SUR MGR LACROIX, EVÊQUE DE BAYONNE, 507.

INSTRUCTIONS PASTORALES ET MANDEMENTS DE MGR LACROIX, EVEQUE DE BAYONNE.

I. Sur l'Immaculée Conception de Marie, et publication du décret de N. S. P. le Pape Pie IX pour la définition dogmatique de cette Conception Immaculée, 507. — II. Prières pour la cessation du choléra, 517. — III. Prières d'actions de grâces pour la cessation du choléra, 520.

NOTICE HISTORIQUE SUR MGR JOURDAIN, ÉVÊQUE D'AOSTE, 523.

MANDEMENTS ET INSTRUCTIONS PASTORALES DE MGR JOURDAIN, EVEQUE D'AOSTE.

I. Sur l'éducation chrétienne des enfants, 523. — II. Sur les cabarets, 553. — III. Sur les mauvais livres, 541. — IV. Sur le sacrement de l'ordre, 549.

NOTICE SUR MGR DE LA BOULLERIE, ÉVÊQUE DE CARCASSONNE, 565.

LETTRE PASTORALE AU CLERGE ET AUX FIDÈLES DU DIOCESE. — SUR L'ORGANISATION DE LA CHARITÉ, A L'OCCASION DE L'INSTITUTION D'UNE COMMISSION ÉPISCOPALE POUR LES ŒUVRES DIOCÉSAINES, 565.

NOTICE SUR MGR LAURENCE, ÉVÊQUE DE TARBES, 583.

MANDEMENT ET LETTRE PASTORALE DE MGR LAURENCE, EVEQUE DE TARBES.

I. — Fondation d'une maison de refuge pour y recueillir les filles repenties, 583 — II. Rétablissement de la liturgie romaine, 588.

NOTICE HISTORIQUE SUR MGR DEBELAY, ARCHEVÊQUE D'AVIGNON, 599.

MANDEMENTS DE MGR DEBELAY, ARCHEVÊQUE D'AVIGNON.

I. Contre la prétention de ceux qui demandent que l'Eglise fasse des concessions à l'esprit du siècle. — L'Eglise, une et immuable dans ses dogmes, dans sa morale et dans sa hiérarchie, répond aux besoins de tous les temps, 599 — II. Fragment d'une instruction pastorale sur le rétablissement de la liturgie romaine, 612. — III. Bonheur que procure la pratique de la religion; hors de la soumission docile à la doctrine et aux lois de l'Eglise, il n'y a que déceptions et troubles d'esprit et de cœur, 616. — IV. Il n'y a de paix et de sécurité pour la société que dans un retour sincère au catholicisme, 626. — V. Causes des secousses violentes qui ont agité la société; nécessité de l'éducation chrétienne des enfants, 641. — VI. Tendances des mœurs, des idées, des habitudes générales opposées à la foi catholique; obligation de régler nos pensées selon l'esprit de l'Eglise, 653.

NOTICE SUR MGR DE MARGUERIE, ÉVÊQUE D'AUTUN, 669.

MANDEMENTS, INSTRUCTIONS ET LETTRES PASTORALES DE MGR DE MARGUERIE, EVEQUE D'AUTUN.

I. Etablissement d'une association diocésaine, en faveur de l'œuvre des séminaires et des écoles, 671. — II. Violation du saint repos des dimanches et fêtes, 676. — III. Avantages sociaux de la loi du repos sacré des dimanches et fêtes, 684. — IV. Mois de Marie, et prières pour le succès de nos armes en Orient, Approbation par le saint-siège de la congrégation de Saint-Joseph de Cluny, Pieuse association de la Couronne d'Or, 694. — V. Publication des Lettres apostoliques par lesquelles N. T. S. P. le Pape réclame les prières et les saintes œuvres de toute la catholicité pour les besoins actuels de l'Eglise et l'exaltation de l'Immaculée Conception de Marie, et accorde une indulgence plénière en forme de jubilé. — Marie a été conçue sans péché, 705. — VI. Œuvres de la Propagation de la Foi et de la Sainte-Enfance, 720. — VII. Visite pastorale du diocèse. Exercice de la charité par l'association, 740.

ORAISON FUNÈBRE DE SON ÉMINENCE MGR LE CARDINAL DE ROHAN-CIABOT, ARCHEVÊQUE DE BESANÇON, DUC DE ROHAN, PRINCE DE LEON, 751.

NOTICE SUR MGR DE BONNECHOSE, ÉVÊQUE D'EVREUX, 767.

MANDEMENTS ET INSTRUCTIONS PASTORALES DE MGR DE BONNECHOSE, EVEQUE D'EVREUX.

I. Sur les souffrances, 767. — II. La société ne peut re-

trouver la paix que dans un sincère retour à la pratique des devoirs religieux, 779. — III. Rétablissement de la liturgie romaine, 789. — IV. Publication des Lettres apostoliques concernant le dogme de l'Immaculée Conception de Marie, mère de Dieu, 796.

NOTICE SUR MGR MENJAUD, ÉVÊQUE DE NANCY, 799.

MANDEMENTS DE MGR MENJAUD, EVEQUE DE NANCY.

I. Sanctification des dimanches, 801. — II. Sur les mauvais livres, 820.

NOTICE SUR MGR LYONNET, ÉVÊQUE DE SAINT-FLOUR, 829.

MANDEMENTS ET INSTRUCTIONS PASTORALES DE MGR LYONNET, EVEQUE DE SAINT-FLOUR.

I. Sur la foi, 833. — II. Sur les fondements de la foi, 846. — III. Sur les conférences ecclésiastiques, 865. — IV. Sur l'Immaculée Conception, 875.

DISCOURS A L'OCCASION DE LA RENTRÉE DU TRIBUNAL CIVIL, 887.

NOTICE SUR MGR BARDOU, ÉVÊQUE DE CAHORS, 895.

MANDEMENTS, INSTRUCTIONS ET LETTRES PASTORALES DE MGR BARDOU, EVEQUE DE CAHORS.

I. — Consécration du diocèse de Cahors au sacré cœur de Jésus, 895. — II. Sur les effets de la communion, 899. — III. Première visite du diocèse, 904. — IV. Sur la sanctification du travail, 907. — V. Sur l'adoration perpétuelle du très-saint sacrement, 914. — VI. Sur le jubilé, 922.

NOTICE SUR MGR REGNAULT, ÉVÊQUE DE CHARTRES, 929.

MANDEMENT DE MGR REGNAULT, EVEQUE DE CHARTRES, POUR LE CAREME DE 1854. — SUR LA FOI, 951.

NOTICE SUR MGR BOURGET, ÉVÊQUE DE MONTRÉAL, 939.

MANDEMENT DE MGR BOURGET, EVEQUE DE MONTRÉAL, PUBLIANT LA DÉFINITION DOGMATIQUE DE L'IMMACULÉE CONCEPTION DE LA VIERGE MÈRE DE DIEU, 941.

CIRCULAIRE AUX COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES DU DIOCESE DE MONTRÉAL SUR LA DÉFINITION DOGMATIQUE DE L'IMMACULÉE CONCEPTION DE LA R. VIERGE MARIE, 965.

NOTICE SUR MGR PLANTIER, ÉVÊQUE DE NÎMES, 979.

LETTRES ET INSTRUCTIONS PASTORALES DE MGR PLANTIER, EVEQUE DE NÎMES.

I. Mission remplie, dans les temps actuels, par l'épiscopat catholique, 979. — II. Instruction pastorale pour l'anniversaire de la définition du dogme de l'Immaculée Conception. — L'objet de cette définition n'est pas nouveau; le moment où elle a paru n'est pas inopportun, 1001.

NOTICE SUR MGR PAVY, ÉVÊQUE D'ALGER, 1051.

MANDEMENTS, INSTRUCTIONS, LETTRES PASTORALES ET DISCOURS DE MGR PAVY, EVEQUE D'ALGER.

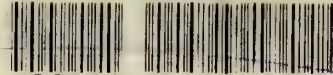
I. Sur l'Eglise d'Afrique, 1035. — II. Sur la papauté, 1048. — III. Sur nos rapports avec la vérité, 1060. — IV. Pour la consécration du diocèse au sacré cœur de Jésus, 1074. — V. Publication du catéchisme du diocèse, 1085. — VI. Sur les destinées de l'Algérie, 1094. — VII. Sur l'esprit de famille, 1104. — VIII. Sur la propriété et l'usage des biens temporels, 1124. — IX. Sur la notion et les principes élémentaires de la civilisation, 1148. — X. Sur la vie perpétuelle de N.-S. Jésus-Christ, 1165. — XI. Sur la divinité de l'Eglise, 1213. — XII. En faveur de l'Irlande, 1255. — XIII. Sur le mahométisme, 1257. — XIV. Pour la distribution des prix du collège de Juilly, 1287. — XV. Sur Pie IX, 1289.

FIN DU TOME QUATRE-VINGT-QUATRIÈME DES ORATEURS.

La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Echéance

The Library
University of Ottawa
Date Due

--	--	--



a39003 001640506b

B X 1 7 5 6 . A 2 M 5 1 8 4 4 V 8 4
M I G N E , J A C Q U E S P A U L .
C O L L E C T I O N I N T E G R A L E E

CE PX 1756
.A2M5 1844 VC84
CCC MIGNE, JACQU COLLECTION I
ACC# 1047815

U D' / OF OTTAWA



COLL	ROW	MODULE	SHELF	BOX	POS	C
333	10	04	05	05	02	0